

Le plan C : Construire nous-mêmes une Constitution Citoyenne

C'est aux citoyens eux-mêmes, directement, de façonner et protéger leur démocratie.
C'est folie de laisser les hommes au pouvoir écrire eux-mêmes les règles du pouvoir :

les **CONSTITUANTS** (les élus de l'Assemblée Constituante) doivent être **TIRÉS AU SORT** (pour éviter que des complices des candidats ne nous soient imposés discrètement via les commissions d'investiture des partis), et **déclarés INÉLIGIBLES aux fonctions qu'ils instituent** (pour qu'ils n'écrivent surtout pas des règles pour eux-mêmes débouchant sur une impuissance citoyenne et des contre-pouvoirs factices).

[Accueil](#)

[Grands principes](#)

[Forum](#)

[Wiki-Constitution](#)

[Blog](#)

[Journal](#)

[En vrac](#)

Liens et documents utiles

MAJ : **21 février 2011**

Imprimer correctement ces 766 pages ([pdf](#))

5621592

La plus précieuse radio,
radio des citoyens debout,
sur *France Inter* à 17h 15 h,
"La-bas si j'y suis".
Archives sonores : [la-bas.org](#)
Répondeur : 01 56 40 37 37

Terre à Terre, par Ruth Stégassy :
le sam. matin à 7 h, sur *France Culture*.
Archives sonores : <http://terreaterre.wv7.be>

Le Monde diplomatique : [monde-diplomatique.fr](#)
et son **blog** : [blog.mondediplo.net](#)

Europe :
[cipunce.net](#)
[wikitition.org](#)
[arsindustrialis.org](#)
[france.attac.org/r717](#)
[new-constitution.net](#)
[touteleurope.fr/debats](#)
[europea-constitution.net](#)
[vanb.typepad.com/versac](#)
[europe-des-consciences.org](#)
[bruxelles.blogs liberation.fr/](#)
[observatoiredeleurope.com](#)
[newropeans-magazine.org](#)
[abel.jerome.free.fr/outils](#)
[europe-maintenant.org](#)
[ineditspourlenon.com](#)
[portail-hors-agcs.org](#)
[traite-simplifie.org](#)
[weloveeurope.org](#)
[nonnonetnon.org](#)
[europelibre.com](#)
[taurillon.org](#)
[erc2.org](#)

Sites portails à consulter

souvent
[rezo.net](#)
[lmsi.net](#)
[bakchich.info](#)
[voltaire.net](#)
[risal.collectifs.net](#)
[legrandsoir.info/index.php](#)
[democratie-socialisme.org](#)
[monde-diplomatique.fr](#)
[solidariteetprogres.org](#)
[decroissance.org](#)
[millebabords.org](#)
[fakirpresse.info](#)
[decapactu.com](#)
[contreinfo.info](#)
[dedefensa.org](#)
Vive le feu !
[oulala.net](#)
[politix.fr](#)
[wikio.fr](#)
[urfiq](#)

[bombadabom.free.fr/economie_politique](#)

Pour **les sons et vidéos** :

[dsedh.free.fr/emissions_passees.htm](#)
[non.au.liberalisme.tripod.com](#)

Lieux de débat

[agoravox.fr](#)
[bellacio.org/fr](#)
[bigbangblog.net](#)
[blog.monoelecte.fr](#)
[lemondecitoyen.com](#)
[lagauche.canalblog.com](#)
[cafeducommerce.blogspot.com](#)
[michelonfray.blogs.nouvelobs.com](#)
[solutions-politiques.over-blog.com/](#)
[drakkar-bleu-noir.over-blog.com](#)
[cettefoiscestnon.over-blog.com](#)
[20six.fr/aurelianoobuendia](#)
[observatoire-politique.fr](#)
[renover-maintenant.org](#)
La-pompe-a-phynance
[aixtal.blogspot.com](#)
[blog.tczouzet.com](#)
[radical-chic.com](#)
[oui-et-non.com](#)
[nuesblog.com](#)
[la-gauche.org](#)
[que-faire.info](#)
[politicshow](#)
[genereux.fr](#)

Infos ciblées

liées aux blocages institutionnels

Les médias :

[acrimed.org](#)
[observatoire-medias.info](#)
[etats-generaux-medias.org](#)
[info-impartiale.net](#)
[leplanb.org](#) [m-r.fr](#)

La monnaie et le libre-échange :

[fauxmonnayeurs.org](#)
[fragments-diffusion.chez-alice.fr](#)
[ADED](#) [CADTM](#) [iegu.lean](#)
[public-debt.org](#) [bankster.tv](#)
[protectionnisme.eu](#)
[sp](#) [Protectionnisme](#)
[journaldumauss.net](#) [jean bayard](#)
[Louis Even](#) [Paul Jorion](#)

Les limites de la biosphère :

[manicore.com](#) et [reporterre.net](#)

Divers (et pourtant précieux) :

[UPcaen](#) et [inegalites.fr](#)
[bonvote.com](#)
[actuchomage.org](#)
[classiques.uqac.ca](#)

Lieux de réflexion et d'action ciblés sur les perspectives européennes et sur les institutions :

France :
[marianne2007.info](#)
[2007 : le vrai débat](#)
[collectifdu29mai.org](#)
[deboutlarepublique.com](#)
[democratie-socialisme.org](#)
[alternativeagauche2007.org](#)
[changerlarepublique.over-blog.com](#)
[republiqueuneetindivisible.com](#)
[corinnelepage.hautetfort.com](#)
[alternativeunitaire2007.org](#)
[vivelefeu.blog.20minutes.fr](#)
[u2r.typepad.com/weblog](#)
[gaucherepublicaine.org](#)
[revue-republicaine.org](#)
[cequifautdetruire.org](#)
[lautrecampagne.org](#)
[veronis/Presse2007](#)
[france-alter.info](#)
[chevenement.fr](#)
[nda2007.fr](#)
[mfrp.fr](#)

Evolution de la démocratie :

[demexp.net](#)
[e-citoyens.org](#)
[cyberacteurs.org](#)
[xmo.blogs.com/pdld/](#)
[elandescitoyens.com](#)
[ordinateurs-de-vote.org](#)
[citoyens.demandeurs.net](#)
[sauvonslademocratie.ras.eu.org](#)
[solutions-politiques.over-blog.com](#)
[nonalquerre.com/citoyenslibres](#)
[economiedistributive.free.fr](#)
[ateliersdelacitoyennete.net](#)
[ecoleladedemocratie.org](#)
[recul-democratie.org](#)
[le-groupe-republique.fr](#)
[concordat-citoyen.org](#)
[madelequillou/ACC](#)
[forum-edemo.org](#)
[elysee2007.org](#)
[iprd.typepad.fr](#)
[enitiatives.ch](#)
CNR

Choix institutionnels détaillés :

[stochocratie.free.fr](#)
[neodemocracy.org](#)
[clerocratie.com](#)
[blanccestexprime](#)
[vote-blanc.org](#)
[partiblan.fr](#)
[votons.info](#)
[c6r.org](#)
[elire.free.fr](#)
[ric-france.fr](#)
[minquo.info](#)
[wikisocrate.org](#)
[tiki.societal.org](#)
[la-democratie.fr/](#)
[laconstituante.org](#)
[pouruneconstituante.fr](#)
[Geme-republique.com/ludf](#)
[etienne.chouard.free.fr/forum](#)
[etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution](#)

Affaire *Clearstream* : il faut aider **Denis Robert** : <http://lesoutien.blogspot.com/>

Importants documents de synthèse, une sélection de textes vraiment remarquables, à lire et à relire :

- « **Quelle Europe construire ? Les termes du débat.** » par R. Joumard, H. Paraton, M. Christian & JF Escuit ([pdf](#) - [espagnol pdf](#) - [polyglotte pdf](#))
- « **Proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs : des députés tirés au sort** » par Hervé Chaygneaud-Dupuy.
- « **Récapitulatif sur le RIC, référendum d'initiative citoyenne** » par Yvan Bachaud.
- L'étonnante et passionnante « **Constitution du Venezuela** ».
- « **La mondialisation capitaliste : malheur aux vaincus** » par Jean-Marie Harribey.
- « **L'Europe en crise - Que faire ?** » un texte majeur, par Maurice Allais - "Prix Nobel" d'Économie.
- « **Le manifeste des chômeurs heureux** »
- « **Êtes-vous démocrate ou républicain ?** » par Régis Debray (qui charge le mot *démocratie* de tous les maux, mais qui liste bien les points à débattre).
- « **Manifeste pour la vraie démocratie** » par André Tolmère. ([version pdf](#))
- « **Maastricht : s'est-on trompé d'Europe ?** » par André Grjebine.
- « **De la réélection des députés** » par Maximilien Robespierre.
- « **Les chaînes de l'esclavage** » par Jean-Paul Marat.
- « **L'ère démocratique est-elle finie ? (Un traité anti-constitutionnel)** » par Christian Darlot.
- « **Conférence de Ci-toyens sur les OGM : une expérience enthousiasmante** » par Michel Pimbert.
- « **Replacer l'humain au centre de l'économie** » par René Passet.
- « **L'escroquerie monétaire mondiale** » un document bouleversant écrit par Eberhard Hamer.
- « **Limiter le rôle de l'endettement dans la création de la monnaie** » proposition de loi organique de Tovy Grjebine.
- « **Le vote électronique en France : opaque et invérifiable** » un rapport accablant et consternant de Chantal Enguehard.
- « **Contre le libre-Échange, la Charte de La Havane** » par Jacques Nikonoff.
- « **Pour un néo-protectionnisme, écologique et social !** » par Jacques Sapir (excellent).
- « **Sommes-nous en démocratie ?** » par *Les renseignements généraux*.
- « **Cornélius Castoriadis analyse notre "démocratie"** » un enregistrement audio d'une richesse enthousiasmante.
- « **Incursion dans un domaine trop réservé : la monnaie** » un document très intéressant rédigé par Attac 78.
- « **Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu** » leçons totalitaires ou comment détourner les institutions ([pdf](#))
- « **L'apport de Pierre Rosanvallon pour résister aux abus de pouvoir** » regroupement de textes importants, éparés sur ce site
- « **La crise mondiale d'aujourd'hui - Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires** » par **Maurice Allais**
- « **Monnaie et souveraineté** » par **Éric Dillies**
- « **Analyse du projet de traité modificatif de l'Union européenne** » une rigoureuse et utile réflexion de **Robert Joumard**.
- « **Reconsidérer la richesse** » un rapport d'une importance capitale, de **Patrick Viveret** ([résumé](#))

• Voir aussi [Bibliographie 1](#) , [Bibliographie 2](#) et [Documents de référence](#).

Pas de liens publiés
entre le 21 juin 2009
et le 21 février 2011

Complètement découragé
par la passivité de mes contemporains.

**« 9 000 milliards de dollars disparus à la FED
et le silence des médias »**

par **Adenantha** :

http://www.lepost.fr/article/2009/05/27/1552985_9-000-milliards-de-dollars-a-la-fed-disparu-et-le-silence-des-medias.html

« 9 000 milliards de dollars, soit 9 billions en Français, ou 9 trillions en norme US, ou encore 9 000 000 000 000 \$ (en chiffres, ça parle tout de suite plus), l'équivalent de 30 000 dollars pour chaque Américain, ou plus sérieusement, 1 500 dollars pour chaque habitant de la planète (sachant que nombre d'entre eux ne gagnent pas plus de 1 dollar par jour), quatre fois ce que le trésor USA doit à la Chine. C'est aussi 100 000 euros pour chaque Français, voilà le triste résultat du **vol de la FED** dont on vient de découvrir le pot aux roses, et étonnement : **Silence dans les médias, depuis le 6 mai 2009**.

Pourtant on avait fait un foin du diable concernant l'affaire Kerviel : 5 milliards, ou dernièrement, l'affaire Madoff : 50 milliards...

Au regard de la somme faramineuse, vraiment des petits joueurs.

Pourquoi une telle omerta dans l'information ? Y a-t-il un mot d'ordre lancé pour ne pas faire de vagues sur cette histoire ?

Donc, la source est **une vidéo / débat surréaliste entre le rep Alan Grayson et une inspectrice générale de la FED au Sénat américain** :

Je vous joins **la vidéo** pour ceux qui comprennent la langue, pour les autres un résumé traduit, et de toutes façons il suffit de voir l'air embarrassé et les incohérences de l'inspectrice de la FED pour comprendre :

<http://www.youtube.com/watch?v=PXlxBeAvsB8>

ON NE SAIT PAS OÙ EST PASSÉ L'ARGENT !!!!!

DANS L'HISTOIRE DE LA FINANCE AMERICAINE, IL N'Y A PAS DE PRÉCÉDENT COMME CELUI-CI.

-Inspecteur Sherman, vous êtes bien inspecteur à la Réserve Fédérale ?

-Absolument

-Vous avez conduit une enquête je suppose sur le rôle de la FED dans l'aide accordée à LEHMAN BROTHERS ?

-Dans cette affaire particulière, nous n'avons pas conduit d'enquête.

-Avez-vous diligenté une enquête sur les trillions de \$ qui ont disparu de vos livres comptables aux dires de Bloomberg ?

-Nous avons actuellement regardé pour évaluer les risques.

-Cela, je le comprends, mais avez-vous fait une enquête spécifique sur ce sujet précis ?

-(hésitation) Nous sommes dans le processus de commencer quelque chose à ce sujet.

-Vous êtes l'inspecteur général, alors connaissez-vous l'identité de celui ou de ceux qui sont receveurs des fonds ?

-Concernant cette transaction nous n'avons pas encore enquêté sur ce point précis.

-Êtes-vous au courant de la disparition de ces trillions de \$ qui ont disparu de vos livres comptables ?

-Nous n'avons pas conduit d'enquête spéciale dans notre juridiction à ce sujet pour la clarifier, et nous n'avons pas juridiction non plus pour certains détails de l'enquête.

-Madame, 9 trillions de \$ ce qui représente \$30,000 par chaque habitant américain, incluant toutes couches de population, vous me dites ne pas être responsable de l'enquête, alors qui l'est ?

-(hésitant) qui est responsable concernant l'enquête..... pouvez vous reposer la question ?

-Qu'avez-vous fait concernant la disparition de cette argent sur vos livres aux dires de Bloomberg, pour un montant de 9 trillions de \$, dans les 8 derniers mois ?

-Je dois regarder l'article de Bloomberg, articles que je n'ai d'ailleurs pas lu.

-Madame ce n'est pas la question ! Je repose la question : où sont passés les 9 trillions de \$ disparus de vos comptes ?

-À ce point, nous conduisons une enquête à haut niveau.

-Avez-vous conduit cette enquête depuis septembre dernier ?

-Nous sommes en train de collecter les informations pour savoir ce qui se passe concernant ce sujet.

-Vous êtes en train de me dire que personne ne suit la trace d'une façon régulière de la disparition de cet argent !!

-Je ne sais pas et nous ne sommes pas en position de pouvoir dire si c'est une perte ou quoique ce soit d'autre.

-Mon temps est écoulé, Mrs Chairman, mais je suis choqué que personne à la FED ou même l'inspecteur général ne puisse avoir trace de tout ceci.

Je voudrais remercier par ce présent post quelques acteurs de la transmission de cette information dont vous pourrez suivre certains éléments non repris ici en cliquant sur les liens suivants tel que :

[Pierre JC Allard sur Agoravox qui m'a fait découvrir l'info](#)

[Liberté Internet dont j'ai recopié le texte ci dessous](#)

[Zabeau](#) : membre du Post : à lire, ses divers articles aussi !

En espérant que La Rédaction du Post aura le courage de mettre cette information en avant sur son site par le biais de la fonction : info choisie par la rédaction (ne connaissant pas la marche à suivre, un coup de main ?).

Après [Vous n'auriez pas vu mon or ?](#), voici une nouvelle péripétie d'une dimension inimaginable.

[On s'inquiétait pour la dette US](#), qui vient de dépasser les 11 300 milliards de dollars US, mais on découvre avec stupéfaction que la banque centrale des USA, la "Federal Reserve", qui n'est en fait rien d'autre qu'un cartel constitué par les plus grands établissements bancaires [privés] des États-Unis d'Amérique, aurait égaré pas moins de 9 000 milliards de dollars.

Disparus, volatilisés, plus aucune trace de ce qui représente une dette supplémentaire de 30 000 dollars par citoyen des USA. Je n'ose imaginer les motivations et les mécanismes qui se cachent derrière ce qui constitue – à mon très humble avis – un détournement de fonds organisé par quelques banksters privilégiés, qui ont compris que le système qu'ils ont mis en place court à sa perte et va s'effondrer.

Pendant que la population devra trimer dur pour tenter de réparer les dégâts et rebâtir une nouvelle société sur les ruines du mercantilisme et du monétarisme mis en place par les autorités américaines à la botte de ces mêmes bangsters, ces derniers auront probablement déjà pris la poudre d'escampette après avoir accumulé des fortunes qu'ils auront précautionneusement fait sortir du pays et placés dans des actifs tangibles.

Cette fortune accumulée par les banksters constitue la plus grande escroquerie jamais mise en place, le système pyramidal d'exploitation de la population le plus monstrueux qui n'ait jamais été manigancé, et qui leur permettra de se mettre bien à l'abri en attendant que les conséquences du Tsunami s'estompent, mais plus grave encore, leur permettra ensuite de refaire surface une fois que la crise touchera à sa fin, dans plusieurs années au minimum, pour perpétuer leur domination sur le système économique grâce aux fortunes qu'ils auront accumulées, et céder en héritage à leurs descendants un contrôle élargi du pouvoir politique.

La catastrophe se rapproche à grandes enjambées et il devient selon moi urgent et impératif de fuir les marchés d'action à toutes jambes. La baisse soudaine du dollars US la semaine dernière et la hausse simultanée des taux sur les obligations à long terme du trésor US (voir l'analyse [On n'ira pas plus haut !](#)) sont les signes précurseurs d'une crise monétaire et financière en voie d'accélération, dont on ose à peine imaginer les conséquences.

En 2001, le 10 septembre, c'est-à-dire la veille des funestement célèbres attentats du 11 septembre 2001, Donald Rumsfeld déclarait que le Pentagone avait égaré de manière inexplicable la somme de 2 300 milliards de dollars US :

<http://www.youtube.com/watch?v=3kpWadPMimo>

(À titre informatif : 500 milliards de dollars US correspond environ au budget annuel de la défense : 9 000 milliards ! de quoi faire tourner la machine de guerre pendant 18 ans) »

« Le malheur est dans le prêt »

Un bon reportage d'Arte sur la catastrophe sociale des subprimes
<http://plus7.arte.tv/fr/detailPage/1697660,CmC=2672836,scheduleId=2636716.ht>

Il reste deux jours seulement pour voir ce film (c'est idiot, du gâchis, mais c'est la "politique" d'Arte).

« La citoyenneté contre le marché ? »

un livre exceptionnel, d'**Éric Desmons**, professeur de droit à Paris II, Paris XIII et Sciences Po :
http://www.puf.com/wiki/Autres_Collections:La_citoyennet%C3%A9_contre_le_march%C3%A9_%3F

Je trouve ce livre formidable : l'auteur y articule **des centaines d'idées essentielles puisées dans une bibliographie remarquable** : je retrouve beaucoup de mes livres préférés (et j'en découvre bien d'autres !) à travers la foulditude de notes, et **le maillage de toutes ces fortes pensées est composé avec intelligence**.

Les coups de boutoirs — logiques, théoriques, historiques — contre "l'État de droit" (avec le juge hors contrôle comme seul maître de l'effectivité de la garantie des droits) comme complément logique verrouillant l'escroquerie intellectuelle "démocratie représentative" au profit d'une caste de privilégiés, ces coups de boutoir contre les infinis détournements du droit sont précieux de la part d'un grand juriste.

Je regrette cependant la minceur de la conclusion (et du livre entier, d'ailleurs) : chaque chapitre est en soi un outil de résistance très intéressant contre les abus de pouvoir, alors que, au contraire, **la courte conclusion, étrangement, presque vide de propositions concrètes, ne sert quasiment à rien**. Ce n'est pas grave.

Sans parler du **grand absent** (apparemment) de cet important petit livre qu'est le **tirage au sort**.

C'est précisément ce genre de livre que j'aimerais écrire un jour, en articulant les meilleures réflexions que j'ai identifiées sur mon sujet (dans de nombreuses spécialités), pour produire une démonstration et fonder un projet cohérent, original et décisif pour le bien commun. Je trouve ce livre remarquable ; de la même qualité que **le dernier livre** de **Jacques Généreux**, **"Le socialisme néomoderne"** (une merveille d'intelligence, plus riche encore mais dans d'autres disciplines) ; je vous les recommande chaleureusement tous les deux.

J'en donnerai quelques extraits sur le blog. Le chapitre 2 du livre d'Éric Desmons, **"Être citoyen : exercer le pouvoir ou jouir des droits fondamentaux ?"**, est passionnant d'un bout à l'autre, tous les paragraphes comptent, on voudrait tout citer !

Je n'ai pas encore fini cet essai (comme avec tous mes livres, je fais durer le plaisir), et j'espère y trouver — vous le devinez, mais sans grand espoir ;-) — quelques éléments de réflexion sur la **décisive (et méconnue) qualité du processus constituant** — processus essentiel historiquement **jamais impartial, toujours dévoyé, perverti**, du fait (méconnu) de **l'élection** des constituants, élection parmi des **candidats imposés par les partis**, au lieu de leur très nécessaire **tirage au sort**. Si j'y trouve quelques pistes dans ce sens, je ne manquerai pas de vous en faire part, évidemment.

J'espère un jour avoir le privilège d'échanger des idées avec cet homme-là.

Un très bon livre.
À lire, vraiment.

« Microcrédit, macro-espoir »

un entretien du *Nouvel Obs* avec **Muhammad Yunus** :
<http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p20080320/articles/a370134-.html>

"Depuis vingt-cinq ans, il est le «banquier des pauvres» au Bangladesh.
Il développe aujourd'hui des projets audacieux pour un «capitalisme social»" (...)

« À travers la Banque du Peuple de P. J. Proudhon »

une synthèse passionnante d'un des projets essentiels de Proudhon
proposée par l'excellent **Janpier Dutrieux**, sur son site renové, très riche :
<http://prosperite-et-partage.org/spip.php?article23>

À propos, vous devriez écouter cette émission de *France Culture*, *Concordance des temps*,
où Jean-Noël Jeanneney recevait hier **Philippe Régnier** :

« Actualité de Proudhon : la gauche, le crédit et l'Europe »

http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/concordance/fiche.php?diffusion_id=73708

Ce spécialiste de Proudhon est tout simplement enthousiasmant...

Pensez à explorer la véritable corne d'abondance qu'est le site

Prosperité et partage :

<http://prosperite-et-partage.org>

« Devinette : qui cultive la démagogie sécuritaire ?

Lettre ouverte du Syndicat de la magistrature »

vendredi 12 juin 2009, par **Olivier Bonnet** :

<http://www.plumedepresse.com/spip.php?article1150>

« Nous publions intégralement ci-dessous une lettre ouverte signée par le bureau national du *Syndicat de la magistrature*, en date du 11 juin, qui dénonce **les poncifs et fausses évidences sécuritaires, faits et chiffres à l'appui**. Un rappel toujours salutaire, doublé d'un petit jeu : **à vous de deviner à qui la missive est adressée**. » ([Lire la suite...](#))

« Histoire d'une utopie émancipatrice

De l'éducation populaire à la domestication par la "culture" »

Un article très intéressant de **Franck Lepage** dans *Le Monde diplomatique* (mai 2009) :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/LEPAGE/17113>

À propos de cet étonnant sabotage public du projet d'éducation populaire de 1945,
voici une vidéo, un peu longue mais assez amusante, du même **Franck Lepage** :

« Inculture(s)

Conférence gesticulée de Franck Lepage »

<http://www.alpesolidaires.org/incultures-conference-gesticulee-de-franck-lepage>

(ça devient dense et important à partir de la minute 75)

« Décapante, tonique et drôle, cette **conférence gesticulée** par **Franck Lepage**, nous raconte **comment le mouvement d'éducation populaire qui avait l'ambition, après la deuxième guerre mondiale, d'être une "formation à la politique", a progressivement perdu son but et son sens à travers l'institutionnalisation de la CULTure, de la JEUNEse et du SPORT**. Le recul dans l'histoire amène à une redécouverte du sujet, pour un dépoussiérage salutaire.

Franck Lepage a notamment participé au "[Livre noir de l'animation socio-culturelle](#)" en 2006.

Incultures est produit par la scop d'éducation populaire [Le Pavé](#) qui édite le DVD de ce spectacle. »

**« Il faut imposer les riches,
estime la majorité des populations
sondées par l'institut Harris »**

http://contreinfo.info/article.php3?id_article=2603

« Argentine : les salariés redémarrent en coopérative des entreprises faillies »

http://contreinfo.info/article.php3?id_article=2681

En Argentine, le mouvement de reprise d'entreprises par leurs salariés, qui avait vu le jour après l'effondrement économique de 2001, connaît un renouveau depuis quelques mois. De nombreux salariés de firmes en faillite ont choisi de se battre et de sauvegarder leur emploi en relançant l'activité sous forme de coopérative ouvrière. Emblème de ce mouvement, le luxueux **Hôtel Bauen** de Buenos Aires, occupé par ses employés en 2003 après sa fermeture, est aujourd'hui devenu une entreprise rentable qui emploie 150 personnes. » ([Lire la suite...](#))

**« Résistance individuelle contre l'oppression, partout sur terre,
l'exemple emblématique de Tian'anmen et la vidéo historique »**

<http://www.youtube.com/watch?v=9-nXT8ISnPO>

© Stuart Franklin

Et une bonne synthèse proposée par **Mots d'images** :
<http://motsdimages.ch/L-Homme-de-Tian-anmen.html>

**« La folie du libre échange dérégulé
résumée par l'excellent Jacques Généreux »**

« Oubliant que ce sont des lois qui ont fait le marché, d'aucuns ont cru que l'avenir du marché était dans l'abolition des lois !

Folie comparable à celle d'un gardien de zoo qui ouvrirait la cage des lions, au prétexte qu'en trente ans de carrière il n'a jamais vu un lion agresser qui que ce soit ! »

Jacques Généreux, Les vraies lois de l'économie, 2005, p 295.

Une réserve (en forme de procès d'intention) : **je suis sûr que les idéologues du libre échange n'oublient rien du tout, je suis sûr qu'ils savent très bien que leur idéologie va martyriser le plus grand nombre au profit de quelques privilégiés (privilégiés qui payent justement ces économistes pour soutenir théoriquement les sottises du libre échange et du saint-marché). ÉC.**

« Paul Jorion est l'invité — décapant — de France Info (vidéo) »

Cet entretien est souvent passionnant. Il est même enthousiasmant de **voir ainsi critiquer radicalement le système sans qu'aussitôt les chiens de garde ne mordent les jarrets du résistant.**

Je ferai seulement **une nuance et une réserve** :

1) Sur la monnaie, je nuancerais : quand Paul dit qu'"une reconnaissance de dette, ce n'est pas de la monnaie", il devrait plutôt dire qu'"une reconnaissance de dette c'est une mauvaise monnaie, voire une fausse monnaie" ; je ne reviens pas là-dessus ;o)

2) Le plus important, c'est ma réserve ; elle concerne le libre échange : j'ai l'impression que Paul n'a (encore) rien lu d'important sur la question et qu'il répond intuitivement ; nous serions alors un peu dans la même situation qu'il y a un an, à propos de la monnaie : Paul avait des positions assez tranchées sur un sujet (la création monétaire) où il avoua plus tard qu'il n'avait jamais lu un seul livre... ce qui se comprend (les employés des banques n'ont jamais conscience de la création monétaire, ils n'en voient aucun signe), et ce qui défend tout à fait car l'opinion de Candide apporte toujours un précieux sang neuf aux débats d'idées, mais ce qu'on doit garder à l'esprit pour ne pas exagérément survaloriser certains points de vue : Candide n'a pas toujours raison par le seul fait qu'il est candide.

Sur le libre échange, il y a six mois, Paul a censuré [un de mes commentaires qui évoquait une excellente synthèse sur le libre échange](#), simplement parce que son auteur était d'un petit parti (*Solidarité et progrès*) que Paul suspecte (très injustement, à mon avis) d'être, sans le dire, d'extrême droite, ce qui est une sottise, un vrai procès en sorcellerie (injuste de A à Z), je crois : **Pierre Bonnefoy** avait écrit [une synthèse passionnante contre l'idéologie \(impérialiste\) du libre échange](#), outil de domination des Anglais à l'époque, devenu aujourd'hui outil de domination des multinationales.

Pierre Bonnefoy soulignait dans ce long document, entre autres, l'importance de l'œuvre de **Friedrich List**, dont le livre "**Système national d'économie politique**" (excellemment préfacé par **Emmanuel Todd**) est effectivement une merveille de raisonnements et de faits articulés en faveur du **protectionnisme** c'est-à-dire d'un **échange intelligent, régulé, garanti équitable**, au lieu de la jungle libréchangiste qui ne favorise évidemment que les plus forts.

Résultat de la calomnie contre *Solidarité et progrès* (et de la crédulité de ceux qui font crédit aux calomnies sans prêter attention à la défense des calomniés) : Paul semble (pour l'instant) intellectuellement fermé à cette critique radicale de la plus dangereuse idéologie économique qui soit... c'est très dommage. C'est un exemple de plus de la redoutable efficacité de la calomnie.

C'est d'autant plus paradoxal que Paul Jorion défend (vaillamment, courageusement) quasiment toutes les thèses essentielles de *Solidarité et progrès*, et notamment la dénonciation de la finance et la banque comme parasites mortels du système. Comme prévu par les calomniateurs, la calomnie conduit les résistants à se tirer dessus mutuellement : ça marche depuis des millénaires.

Si vous n'avez pas lu cet article de Pierre Bonnefoy qui explique **les enjeux du combat idéologique entre libre échange et protectionnisme**, (l'article coupé par Paul), je vous le recommande instamment : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3031#p3031>.

Contre la nuisibilité crasse du libre échange (au regard de l'intérêt général, bien sûr, car au regard des intérêts des ultrariches, c'est l'inverse, évidemment), il faut lire **Jacques Généreux** qui, à mon avis, sur ce sujet-là, est mille fois plus crédible que Paul Jorion (ou moi).

Cette réserve faite, Paul est formidable dans cet entretien : attachant, bagarreur, convainquant, décapant.

Excellente synthèse vidéo des arguments
pour **le RIC, Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne**
par **Jean-Michel Vernochet** :

<http://www.youtube.com/watch?v=Z58NFfR5iGU>

Ne ratez pas cette courte et forte vidéo.
Et... **faites passer ;o)**

PS : le site du RIC, **pour imprimer vous-même vos bulletins** :
<http://www.ric-france.fr/>

« Élections au parlement européen : combien passeront au privé ? »

<http://blog.agone.org/post/2009/05/09/Elections-au-parlement-europeen:-combien-passeront-ils-au-privé>

Excellente question : face à l'évidente et profonde **corruption de la démocratie par les marchands**, devient plus que jamais nécessaire la **vigilance citoyenne** de tous les instants (les armes à la main, comme à Athènes ?).

« À quelques semaines des élections au parlement européen, les affiches électorales ont commencé à fleurir dans les villes d'Europe. Si on connaît désormais la liste de ceux qui concourent à une (ré-)élection, on sait également quels députés ne briguent pas de nouveau mandat. Beaucoup vont retourner à la politique nationale, prendre leur retraite ou chercher un nouveau job. Mais **il sera particulièrement intéressant d'observer au cours des mois et des semaines qui viennent, lesquels parmi les actuels députés vont passer de l'autre côté de la barrière et trouver un emploi de lobbyiste au service de l'industrie.**

Après les dernières élections, en 2004, **Elly Plooi van Gorsel, le vice-président sortant du parlement européen est devenu consultant senior pour la firme de lobbying Blueprint Partners**, très peu de temps après avoir quitté ses fonctions.

Les deux anciens députés britanniques **David Bowe (travailliste) et Nick Clegg (libéral-démocrate) ont rejoint les rangs de la société de lobbying GPlus Europe** (M. Clegg est depuis retourné à la politique et est devenu le Pt du parti social-libéral.)

Pat Cox, l'ancien président du parlement européen a intégré le géant des relations publiques APCO ainsi que la firme de conseil basée à Bruxelles European Integration Solutions. Pat Cox est aussi conseiller de Microsoft, Pfizer et Michelin.

Quant à l'ex-député allemand **Rolf Linkohr, il a créé le Centre for European Energy Strategy (CERES), un think tank spécialisé dans le conseil en lobbying pour les grandes firmes énergétiques, y compris l'industrie nucléaire.**

(Lire la suite...) »

À propos de **prévarication** (de moins en moins secrète, de plus en plus "décomplexée", de plus en plus révoltante), écoutez l'excellente rediffusion de **Là-bas si j'y suis**, intitulée :

« Lobby planet »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1694

On y entend (minute 25'30) cet **avertissement (terrifiant) de Gérard de Séllys contre les "AGENCES"**, ex journaliste de la radio publique belge (RTBF), un **vrai journaliste** ayant suivi pendant 35 ans tout ce qui concerne l'Europe et particulièrement les lobbies industriels : **l'ERT (European Round Table) ne sert exclusivement qu'à rédiger la loi européenne à la place des députés européens :**

« Les lobbies existent depuis toujours, depuis la création du monde industriel, ils ont commencé surtout dans le monde anglo-saxon, et ça s'explique très bien : pour légiférer en matière industrielle ou commerciale, le législateur doit essayer de comprendre au mieux ce qui se passe dans le monde industriel, donc, il doit le consulter, ce qui est tout à fait normal : on ne va pas légiférer n'importe comment, il faut que la loi soit précise, pertinente... Et donc, aux États-Unis, les lobbies (parce que les ÉU, c'est un très très grand pays, 6000km de largeur), les lobbies se sont installés à Washington, à la fin du 19^e siècle, pour être près du Congrès, et pour informer le Congrès.

Mais très vite, ça a dérapé : les industriels se sont dit "plutôt que d'informer le Congrès, on va faire les lois nous-mêmes, et les proposer aux congressistes, qui vont les voter sans problème : ils ne

comprennent rien aux lois techniques, donc, on va s'occuper de ça".

Et le même processus s'est passé en Europe au début des années 80 : on a créé la Table Ronde des Industriels (TRI) pour ça et uniquement pour ça, pour légiférer avec les juristes de la commission européenne. Et donc, la Table Ronde Européenne des Industriels existe depuis mars 1983, et depuis, elle ne fait que ça, et elle va très loin, elle va très loin parce qu'elle ne s'occupe pas seulement de rédiger la loi européenne (donc, la loi qui nous concerne, hein, tous les jours), elle donne les grandes lignes de la politique à suivre : par exemple, en 2002, la Commission européenne a publié un Livre Blanc sur la bonne gouvernance européenne et que trouve-t-on dans ce livre blanc ? **Que les parlements sont trop lents, mettent trop longtemps à comprendre les dispositions réglementaires élaborées par la Commission européenne et donc qu'il faut se passer d'eux, y compris du Parlement européen** qui n'a pratiquement rien à dire.

Donc comment s'en passer ? Oh ! idée de génie qu'ils ont eue, encore une fois on a copié sur les États-Unis, on va faire **des AGENCES**, comme la *Food and Drug Administration [FDA]* aux États-Unis qui est l'agence qui réglemente tout ce qui est médicaments et alimentation : **quelle est la différence entre une agence et une direction générale de la Commission européenne ? C'est que l'agence est indépendante, c'est que l'agence ne réglemente pas par directives européennes, c'est-à-dire par des lois, mais par des réglementations, et que ces réglementations ne passent plus devant les parlements nationaux, qui ne sont pas tenus informés.** Il y a déjà dix agences européennes, on va créer probablement des agences pour tout ce qui concerne la politique ou les politiques de l'Union européenne : une agence pour l'agriculture, une agence pour le commerce extérieur, une agence commerce intérieur, une agence économie et finances, qui vont être installées, par exemple pour l'agence économie et développement, probablement à Montpellier en France, pour l'agence de l'agriculture, Parme (la ville italienne) est candidate, donc **tout est déjà préparé.**

Une fois que ces AGENCES seront créées, il n'y aura plus aucun contrôle démocratique sur la politique de l'Union européenne, plus aucun. Et tout ça est en train est en train de se préparer à notre nez et à notre barbe sans qu'on soit tenus informés. »

Commentaire de **Daniel Mermet** : « **Pourtant, pourtant, c'est pas ce qui manque, les "informations" :** de tous les côtés ça nous tombe, de tous les côtés, on est opprimés d'informations à longueur de temps, et effectivement, malgré tout, avez-vous souvent entendu parler de l'ERT, *European Round Table* ? Pas beaucoup, quand même... »

Mon commentaire à moi : **il est urgent de sortir de ce piège à rats, en commençant par ne surtout pas s'abstenir et voter pour des résistants, n'importe qui d'AUTRE que l'UMP, le PS, le MODEM, est autres prétendus "verts" qui nous poussent dans la cage de l'UE avec de bonnes paroles.**

Je vous recommande vraiment d'écouter **cette émission de Là-bas si j'y suis.**

PS : tiens, à propos de **constitutionnalisme**, je vous signale **deux choses importantes :**

- Je vous recommande de découvrir un grand penseur du constitutionnalisme : il s'appelle **Dominique Rousseau**, il est professeur de droit public à Montpellier et, à l'invitation de Pierre Rosanvallon, il a donné **une conférence littéralement passionnante au Collège de France intitulée "Constitution et démocratie"**. C'est de haut niveau et c'est pile poil sur ce qui compte le plus pour l'humanité (à mon avis), sur la racine réelle des malheurs des hommes (qui n'arrivent nulle part à contrôler les pouvoirs) : http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/his_pol/dominique_rousseau.jsp

Bien sûr, **comme chez Rosanvallon**, il manque au travail de Dominique Rousseau (à mon avis) l'analyse du processus constituant, il y manque la mise en accusation de l'appropriation du pouvoir constituant par les pouvoirs constitués et le conflit d'intérêt désastreux qui surgit de cet abus de pouvoir originel, il manque l'évaluation méthodique de la procédure du tirage au sort de l'assemblée constituante, mais, et c'est ma deuxième nouvelle importante :

- nous pourrons bientôt féliciter et interpeller de vive voix cet homme passionnant, car **Dominique Rousseau sera à Marseille vendredi prochain, 5 juin 2009, de 19h à 21 h, 1 rue Massabo (métro Joliette) pour une conférence intitulée : "Quelle pensée constitutionnelle pour la gauche ? La Ve République contre la démocratie"**.

Ce n'est pas alléchant, ça ? Au plaisir de vous y retrouver.
Étienne.

Remarquez que les **conférences politiques au Collège de France à l'initiative de Pierre Rosanvallon** sont une mine insondable pour alimenter nos résistances : http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/his_pol/audio_video.jsp

**« L'alarme extrême de Jacques Attali
et bien sûr... l'Union européenne comme unique recours... »**

http://www.dailymotion.com/video/x99fq2_intervention-de-m-attali_webcam

Jacques Attali repousse l'idée (pourtant évidente) de nationalisation des banques,
et il ne conçoit la soumission des banques... qu'à l'Union européenne (profondément antidémocratique)...
Il fallait oser. Ça ressemble fort à **la stratégie du choc** (identifiée par **Naomi Klein**) en action.

**« Au Parlement européen :
La plaque des lobbys chéris »**

C'est une révélation du journal **Fakir**.

À quinze mètres de l'entrée principale du Parlement européen, à Bruxelles, se trouve posée une plaque.

Avec ce slogan : « *C'est par les discours, les débats et les votes que doivent se résoudre les grandes questions, avec détermination, patience et dévouement.* »

Tout en bas : « Inaugurée le 6 décembre 2001, par Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen ».

Et avec un logo au milieu :

**« EAP. Society of european affairs professionnels.
Incorporating felpa. Fédération européenne du lobbying et public affairs. »**

Pour le journal Fakir, **François Ruffin** a mené l'enquête à Bruxelles : **derrière le « SEAP », se cachent Unilever, Mac Donalds, Carrefour, Unilever. Ce « lobby des lobbys » est hébergé par un groupe proche de Coca-Cola et Pepsi-Cola.**

Cette amitié, affichée, publique, entre lobbys et parlementaires européens ne semble gêner personne. Le journal Fakir a ainsi interrogé, non seulement le président du SEAP, mais également Nicole Fontaine. Qui se montre plus qu'embarrassée par cette révélation : **c'est qu'on imagine mal, à l'entrée des jardins du Luxembourg à Paris, une plaque de Total remerciant les sénateurs !**

Le 22 mai prochain à 17 heures, le journal Fakir – en compagnie d'associations européennes et de syndicats belges – inaugurerà sa propre plaque à Bruxelles.

Fakir, disponible dans (presque) tous les kiosques pour 2,80 €.

« Abolir les droits des personnes morales au nom des droits des individus »

Une excellente analyse de **Sam**, sur un fil du forum qu'il vient de créer pour en parler :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=7198#p7198>

Abolir les droits des personnes morales au nom des droits des individus

Une recette géniale pour anéantir progressivement les libertés : en créer de nouvelles !

Les régimes totalitaires vantent les libertés pour mieux les anéantir (Hannah Arendt).

Quels nouveaux droits a-t-on créés ? Ceux de personnes morales — des entreprises.

Prenez déjà tous les **principes néolibéraux gravés dans les traités fondant l'Union européenne** ; vous pouvez y voir ces caractéristiques :

- ils consistent tous en l'**octroi de "droits positifs" à des entreprises**, ou bien en des **interdictions faites aux pouvoirs publics** (dans l'esprit de la formulation des droits fondamentaux "à l'américaine" : les 10 premiers amendements de la constitution des EUA) ;

- mais ils **consacrent le droit de personnes morales, des entreprises, non pas de personnes physiques**. Ils établissent aussi des droits pour les **personnes non ressortissantes**, qui plus est souvent **anonymes**. En l'espèce, des investisseurs — mais c'est un peu secondaire, déjà, dans la mesure où, justement, les pouvoirs des personnes morales qu'on a ainsi libérées écrasent ceux des personnes physiques. Un ressortissant étranger seul ne fait évidemment pas le poids devant les banques, les fonds de pension, les grosses entreprises. Par ailleurs, il n'y a évidemment pas d'égalité généralement assurée entre ces personnes non ressortissantes : ce n'est qu'une porte grande ouverte pour les plus puissantes.

- **"Marché monétaire"** — cf. mon message censuré chez VGE = **droit des banques et plus généralement de la haute finance de ne pas subir l'interventionnisme des États** consistant à émettre une part marginale de la monnaie... Précision : la BCE, si elle ne peut pas prêter (a fortiori donner) aux pouvoirs publics dans l'UE, elle n'est pas privée et ne se prive pas d'acheter des bons du trésor des États-unis !
À mon sens, c'est le premier pilier de la domination néolibérale.

Ajoutons ici, évidemment, le **"droit de battre monnaie" pour les banques**, qui est une vieille affaire.

- **Libre circulation des capitaux**, y compris en provenance ou à destination de pays tiers (hors UE). L'un des deux piliers majeurs, avec le régime monétaire actuel, de la force de frappe des fonds de pensions, de la spéculation sur les devises, du pouvoir d'influence sur les banques centrales des banques et autres fonds spécialisés dans les produits dérivés, ... « Régressions » interdites en la matière (sauf unanimité ÉM (Nice) – PE impliqué « seulement en marche-avant » c.à.d si plus de libéralisation... (projet Lisbonne)

- **Libéralisation des services — AGCS** — idem, mode du "cliquet" ou "verrou" (fondement du droit OMC : sujets = entreprises ; États = instruments) ; PE impliqué pour ratifier si accords "constituants" mais ensuite, plus impliqué, notamment pour la **dénonciation de tels accords... pour laquelle l'unanimité des États membres est requise !**

- **Liberté d'établissement** — cf. notamment les 4 fameux arrêts CJCE de 2008 relativisant en particulier le droit de grève

- **Principe du pays d'origine** (projets avortés AMI, directive service "Bolkestein", AGCS mode 4, nouveau projet de règlement UE "entreprise européenne)

- **Droit de « lock-out »** (droit de grève des patrons, c-à-d en fait essentiellement décisions d'entreprises non "familiales")

- **Privatisations forcées** même par le droit (sans parler des autres facteurs) : création, pérennisation ou développement de services publics interdit **dès lors que le domaine est investi par le secteur marchand** — grande subtilité lecture des traités / statut SIEG

- **Propriété intellectuelle** / brevets — on pense aux OGM - Monsanto / lobby Europabio (traité d'Amsterdam ; dir. 2001/18 voté par... D. Voynet / transposition (2003) : Parlement français contraint d'abroger une clause qu'il avait voté à l'unanimité interdisant de breveter des découvertes portant sur des éléments du corps humain ou des gènes humains)

- ... et même ce fameux **droit de pétition** ! Non seulement une insulte / RIC et leurre terrible, grain à moudre / ouïstes, mais un amendement semblable de la constitution des EUA a été à la base du "lobbying act" = droit de lobbying)

Dans la même idée : « assemblée des lobbies » copieusement assimilée à la « société civile » dans le langage "de Bruxelles".

Ces droits-là sont carrément appelés « droits fondamentaux » (du droit européen) par la CJCE elle-même et les analystes reprennent souvent ce terme.

Certains de ces droits (ceux qui sont « positifs ») sont repris dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

... Je trouve que la liste se passe de plus de commentaires et de conclusions.

- En remontant plus avant, j'ajouterais :

- **Liberté d'expression pour les organes de médias, sans mesure anti-concentration industrielle** (et de capital, notamment). Cf. en particulier oligopole de 6 entreprises (d'armement) aux EUA possédant quasiment toute l'édition, médias numériques, presse.

Simone Weill écrit qu'on devrait interdire la liberté d'expression aux organes de Presse au nom même de la liberté d'expression des individus, notamment les journalistes eux-mêmes.

- **Des partis dotés de droits** ("Les partis contribuent [...] à l'exercice de la démocratie" ; seuils de constitution des groupes parlementaires ; ...) — **et monopolisant l'accès aux élections — mais n'ayant aucun devoir... d'assurer une démocratie interne.**

Cette recette est géniale parce qu'on n'abolit pas frontalement des droits que pourtant on condamne. Car on sape la constitution (cf. "connaissance de nos droits..." Préambule de 1789)

Et avec ça, on trompe les juristes eux-mêmes... Comment leur faire prendre conscience de ça ? En leur rappelant ceci :

L'état de droit, la garantie des libertés (pour tous) n'est pas possible sans l'égalité. Or, ici on a précisément mis en concurrence des personnes inégales. Par leur force effective, mais aussi par la nature des "objets" apposés. Tandis qu'on entend leur accorder des droits et des libertés similaires. »

« Plus le mensonge est gros... »

Une démonstration forte (et révoltante) de **Dominique Vidal**, dans le Diplo de février, **du mensonge des prétendus "représentants" politiques pour justifier la guerre :**
<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/02/VIDAL/16774>

Je suis justement en train de lire le livre **"Les sagneurs de la guerre", de Jean Bacon**, qui démontre, entre autres, que, tromperies détestables, **quelles qu'en soient les origines et les motifs, toutes les guerres doivent avoir l'apparence de guerres défensives.**

De bonnes institutions protégeraient assurément les peuples contre les guerres.

« L'histoire navrante, mais pourtant révélatrice, d'une interview manquée pour le bulletin du PS »

par **Jacques Sapir** :

<http://www.legrandsoir.info/article8596.html>

« Conférence de Jean-Marc Jancovici :

Énergie et climat : la fin de l'âge d'or ? »

http://storage02.brainsonic.com/customers2/entrecom/20080227_Spie/session_1_fr_new/files/index.html

Une vidéo littéralement passionnante mais assez **effrayante** (comme d'habitude avec cet homme-là).
Ce film va probablement vous transformer.

« Le scandale des notes de frais sonne le glas du modèle anglais »

par **Philippe Marlière**, sur Rue89.com :

<http://eco.rue89.com/2009/05/20/le-scandale-des-notes-de-frais-sonne-le-glas-du-modele-anglais>

« Le scandale ne cesse de prendre de l'ampleur : depuis deux semaines, The Daily Telegraph publie quotidiennement les notes de frais abusives des députés anglais. Le président de la chambre des Communes (« speaker »), Michael Martin, vient d'annoncer sa démission.

(...)

Un vent mauvais souffle sur le Royaume-Uni : celui du **ras-le-bol populaire**, d'une nation touchée de plein fouet par **la crise du capitalisme de casino** que Blair et Brown ont, depuis 1997, tant favorisé et entretenu.

Parce que plus néolibérale et moins égalitaire que le reste de l'Europe, la Grande-Bretagne est davantage touchée par la crise économique actuelle :

- **taux de chômage similaire à celui des années 80**
- **endettement des ménages catastrophique (avec de nombreuses repossessions de maisons achetées à crédit)**
- **une protection sociale minimale et inadéquate et des services publics toujours aussi inefficaces et hors de prix (avec les scandaleux « partenariats privé-public »)**

La colère populaire monte devant une telle injustice : le gouvernement vilipendait encore récemment les smicards et les chômeurs, soupçonnés de « refuser le travail » ou « d'abuser du système d'aide sociale ».

Les ministres travaillistes qui hier encore reprenaient cette antienne de la droite dure, sont aujourd'hui épinglés par les révélations du Daily Telegraph.

Deux croyances fondatrices du système anglais anéanties

Coup sur coup, deux croyances totémiques du système politique britannique ont été anéanties :

D'une part, la prétendue supériorité d'une économie basée sur la dérégulation, la flexibilité et la privatisation des biens communs.

Même l'ultralibéral The Economist vient de concéder que les pays continentaux s'en sortent mieux présentement, car ils sont plus dirigistes et égalitaires que la Grande-Bretagne.

D'autre part, la prétendue supériorité morale d'une classe politique supposée plus « propre » que ses homologues européens.

(...)

Une longue série d'escroqueries politiques

Le scandale des notes de frais vient s'ajouter au long cortège d'escroqueries politiques du **New Labour** :

- l'escroquerie de **la guerre d'Irak** (une guerre totalement fabriquée pour plaire à Bush)
- l'escroquerie **d'une économie « florissante »** (les inégalités sont aujourd'hui plus marquées que sous Thatcher)
- l'escroquerie **d'une « Troisième voie »** censée représenter un modèle pour la gauche européenne (la gauche italienne qui a pris la recommandation au pied de la lettre a aujourd'hui imploré)
- l'escroquerie d'une **« Cool Britannia »** médiatiquement montée en épingle par Alastair Campbell, l'ex-directeur de la communication à Downing Street (à voir, « In the Loop », une comédie qui fait ici un tabac et qui montre la machine médiatique du New Labour à l'œuvre : un mélange de vulgarité et de cynisme)
- l'escroquerie du **sommet du G20** à l'issue duquel le pyromane Gordon Brown a été présenté comme le pompier héroïque qui avait éteint l'incendie capitaliste.

Il serait erroné de ne voir dans cet épisode qu'un faux pas moral. Ces manquements à l'éthique parlementaire n'ont été possibles que parce qu'ils ont été politiquement justifiés.

Ainsi, Peter Mandelson déclara un jour qu'il n'avait rien contre ceux qui s'en « mettent plein les poches ». Et Tony Blair assura que l'écart croissant entre riches et pauvres ne constituait pas à ses yeux un problème. Sans oublier l'inepte Gordon Brown, qui, il y a huit mois à peine, affirmait que peu importe l'endettement des ménages, car le « succès de l'économie britannique » repose sur la consommation.

De forts courants populistes et antiparlementaires traversent aujourd'hui le pays. Avant de perdre le pouvoir, le New Labour aura anéanti la gauche britannique et favorisé la percée de l'extrême-droite (BNP) et de la droite europhobe (UKIP). Ces dernières seront les grands bénéficiaires de la crise politique. »

« Aidons Jean-François Copé à lutter contre les députés godillots ! »

<http://www.deputesgodillots.info/>

Excellente idée. Quel outil !

« Députésgodillots.info rappelle à l'ordre les députés paresseux »

<http://www.20minutes.fr/article/327563/France-Deputesgodillots-info-rappelle-a-l-ordre-les-deputes-paresseux.php>

« Internet selon Serge Soudoplatoff »

une vidéo passionnante sur le site **PARTI PIRATE** (drôle de nom)
qui montre **un autre monde possible, non marchand, sans chef, sans programme, sans règles claires, où tout le monde participe, où les progrès sont fulgurants, où quand on ne sait pas, on demande, et où quand on sait, on partage :**

<http://partipirate.org/blog/com.php?id=163>

À voir, vous ne le regretterez pas.

« Incroyable : Jean-Luc Hees débarque en direct sur France Inter face à Edwy Plenel »

Un fait signalé par **Sophie Lherm** sur le site de **Télérama** :

<http://www.telerama.fr/radio/jean-luc-hees-intervient-en-direct-durant-la-matinale-de-france-inter,42821.php>

Par ailleurs, ce que dit **Edwy Plenel** à France Inter est très intéressant.

Son dernier livre **"Pour une Presse Libre. Le manifeste de Mediapart"** est probablement passionnant.
J'en reparlerai.

« Comment marche la police de la pensée »

Une analyse **d'André Gunthert** :

<http://www.arhv.lhiviv.org/index.php/2009/05/16/990-comment-marche-la-police-de-la-pensee>

« La terreur fabriquée, made in USA »

(rappel) un livre vraiment passionnant, **formidable invitation au débat (ici interdit)**, de **Webster G. TARPLEY** :

<http://www.editionsdemilune.com/la-terreur-fabriqu%C3%A9e-made-in-usa-p-6.html>

Avec une **vidéo** intéressante de l'auteur (qui parle fort bien français) sur cette page web

« Discussion sur l'excellente métaphore d'André-Jacques Holbecq

"la Dame de Condé", chez Paul Jorion »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=3052>

Paul Jorion vient de publier ce billet :

La dimensionalité de la monnaie (Introduction)

J'ai connu l'« apologue de la Dame de Condé » à partir d'un commentaire de **La monnaie, c'est de la sueur (et du soleil) condensés**, posté par A-J Holbecq le 16 juin 2008. J'ignore où lui-même l'a trouvé (il nous le précisera sans doute). Je le reprends car j'y vois une excellente introduction à un nouvel éclairage qu'il me semble essentiel d'introduire quand il s'agit de la monnaie : celle qu'essaie de capturer maladroitement la notion d'agrégat monétaire M1, M2, M3. Je commence donc par rappeler cet apologue en recopiant ce qu'A-J Holbecq nous en dit, y compris son commentaire quant à la morale de l'histoire.

Nous sommes à Condé-sur-Gartempe. Son hôtel de la Gare est réputé pour ses ortolans et sa discrétion...! Un vendredi après-midi débarque une jeune femme, d'apparence convenable, bien qu'un peu trop fardée. Elle réserve une chambre pour la nuit et, comme elle n'a pas de bagage, elle laisse en acompte un billet de 100 euros, tout neuf. Puis elle s'en va visiter la vieille ville. Le pâtissier qui a vu la scène dit au patron : « Ça fait six semaines que vous me devez 100 euros pour la pièce montée que j'ai livrée à l'occasion de la communion de votre fille. » Le patron lui donne le billet de bonne grâce. Comme cette scène a été vue par d'autres, elle se reproduit cinq nouvelles fois, car le pâtissier devait aussi 100 euros au minotier... qui en devait autant au garagiste... lui-même débiteur de cette somme au boucher... qui avait à régler 100 euros au représentant de la maison Erlida... lequel devait à son tour acquitter sa chambre à l'hôtel de la Gare pour 100 euros. Il redonne donc le billet au patron de l'hôtel. Notre Dame revient de promenade. Elle annonce, qu'ayant fait une rencontre, elle annule sa réservation. Ce qui arrange bien l'hôtelier qui, entre temps, a eu une demande d'un de ses vieux clients. L'hôtelier lui rend donc son billet qu'elle brûle aussitôt. « Il était faux », dit-elle en souriant.

Moralité de cette histoire :

- Le PIB du village a augmenté puisque les commerçants, ayant été payés, ont pu inclure leurs ventes dans leur comptabilité...

- Ce faux billet a été capable de catalyser autant d'échanges parce qu'un billet est de la monnaie fiduciaire (du latin fiducia : confiance). C'est exclusivement une « valeur de confiance » entre les membres d'une

communauté. Dans un autre pays il n'aurait pas été accepté. Un billet faux perd « sa valeur » seulement au moment où il se révèle faux et n'est plus accepté par celui qui le reçoit. C'est celui qui le détient en dernier qui assume la perte. Dans cette histoire il n'y a pas eu de perte sauf pour la Dame de Condé qui savait de toute façon qu'il était faux.

- La Dame de Condé, en réservant sa chambre, a accru de 100 euros la masse monétaire du village, ce qui a permis à six personnes d'éteindre réciproquement leur dette pour un montant total de 600 euros. La « qualité » de la monnaie utilisée, bonne ou mauvaise, est indifférente, mais la quantité de monnaie en circulation dans une zone est importante.

Dans son commentaire, A-J Holbecq écrit à juste titre que « La "qualité" de la monnaie utilisée, bonne ou mauvaise, est indifférente » à la morale de l'histoire, ce qui est vrai et fait aussi qu'on se demande pourquoi celui qui l'a inventée a tenu à ajouter ce détail sans réelle pertinence. Il a dû se dire, je suppose, que la bizarrerie de l'effacement en moins de temps qu'il ne faut pour le dire d'un montant si élevé de dettes au sein d'une petite communauté à l'aide d'un seul billet de 100 €, apparaîtrait encore plus étonnant si ce billet s'avérait a posteriori avoir été faux et donc n'ayant en réalité rien valu du tout. Il y a là un raccourci certainement excusable mais inacceptable : un faux billet cesse de valoir quoi que ce soit aussitôt qu'il a été reconnu comme tel, ce qui interrompt sa circulation, mais tant que sa « dénonciation » n'a pas eu lieu, rien ne le distingue d'un vrai billet et il lui est strictement équivalent. Quand la Dame de Condé révèle que le billet de 100 € était contrefait et le brûle pour convaincre un public sans doute encore incrédule qu'elle ne ment pas, l'affaire est en fait déjà réglée : il lui a permis de réserver une chambre d'hôtel pour se dédire ensuite – usage on ne peut plus utile d'un billet de banque ! On pourrait alors s'interroger : pourquoi n'a-t-elle pas continué à l'investir dans des activités encore plus profitables ?

Ce qui intrigue dans l'histoire, ce n'est donc pas qu'une petite communauté ait pu prendre pour vrai un billet qui était faux, ce qui est banal et ne permet de tirer aucune leçon, mais c'est qu'un unique billet (vrai ou faux) ait pu avoir un tel effet : transformer un village criblé de dettes en un autre libéré de toutes obligations d'un citoyen envers un autre.

Essayons d'analyser l'apologue. Puisqu'il existe un hôtel et que l'hôtelier accepte les 100 € de la dame, on peut supposer que la petite communauté a dépassé le stade du troc et que de la monnaie y existe sous la forme de billets et de pièces. Le montant exact ne nous importe pas, appelons le A. Au moment où la dame offre son billet à l'hôtelier l'argent disponible dans le village passe de A à $A + 100$ €. C'est là le montant de la masse monétaire fiduciaire qui y est présente à partir du moment où la dame paie ses arrhes jusqu'au moment où elle annule sa réservation et où la masse retombe à A. La fausseté du billet, comme je l'ai dit, n'était connue que d'elle et était du coup sans impact : il n'est pas permis d'affirmer que la masse d'argent liquide ne fut jamais « en réalité » que de A : on ne parle en effet pas ici d'un produit tel que l'uranium, dont le fait qu'il soit faux empêche son action postulée, la fission, d'avoir lieu dans le réacteur : il s'agit de monnaie supposée vraie tant qu'il n'a pas été prouvé qu'elle soit fausse et qui s'acquitte fidèlement de sa tâche jusque-là.

Alors que s'est-il passé ? On nous dit que le billet de 100 € déposé comme arrhes à l'Hôtel de la Gare à permis en quelques heures d'éteindre des dettes pour un montant de 600 € et le mécanisme nous en est connu : il existait une chaîne de dettes partant de l'hôtelier et lui revenant en fin de circuit et le billet de 100 € a permis de proche en proche l'annulation de toutes les dettes existantes. Ce que j'essaie d'extraire de l'apologue est indépendant du fait de savoir si la situation qu'il décrit a la moindre de chance de se rencontrer dans la réalité : la réponse est non, mais cela n'a aucune importance, il s'agit clairement d'une expérience mentale et de rien de plus.

Pour ce qui est de l'argent, nous avons compris le circuit qu'il accomplit : le billet de 100 € passa de créancier remboursé en créancier remboursé, jusqu'à avoir opéré le circuit complet. Il demeura intact et sa valeur fut elle stable. Il en va de même pour la masse A telle qu'elle existait avant que la dame ne franchisse le seuil de l'hôtel de la Gare. C'est ce que j'ai appelé en d'autres circonstances le « principe de conservation des quantités » : en matière de finances, rien ne se crée, rien ne se perd. Si ce principe n'était pas universellement respecté, la finance n'aurait jamais pu exister. Il existe sans doute des individus qui enfreignent ce principe mais leur comportement est pris très au sérieux par la société, elle les traite sévèrement : pris, ils risquent la prison. Le « principe de conservation des quantités » en matière de finances n'est donc pas une norme que je postule à des fins théoriques : il s'agit d'une règle ayant valeur légale.

J'ai expliqué il y a quelques jours quelle est la meilleure manière de conceptualiser une reconnaissance de dette. J'ai dit qu'il s'agit de la trace de deux transactions : l'une, passée, étant intervenue au moment T_i , impliquant le transfert de la somme S_i de l'agent X à l'agent Y, l'autre, à venir, censée intervenir au moment $T_i + n$, impliquant le transfert en retour de la même somme S_i , cette fois de Y vers X, accompagné du transfert de Y vers X d'un « cadeau » en argent, proportionnel à la durée $T_i + n - T_i$, appelé « intérêts ». Une reconnaissance de dette est donc essentiellement l'annonce de transactions à venir, justifiées par une transaction passée. La transaction passée est, comme son nom l'indique, passée, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un donné irréversible : elle a eu lieu, un point c'est tout. Les transactions à venir n'ont pas encore eu lieu et sont donc contingentes : il existe un risque qu'elles n'aient jamais lieu, autrement dit, la chance qu'elles se réalisent n'est pas de 100 %. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les sommes qui ne seraient pas remboursées se soient évanouies dans la nature, contredisant le « principe de conservation des quantités », elles auront seulement trouvé leur voie vers d'autres poches que celle stipulée par la reconnaissance de dette.

Donc, lorsqu'on dit qu'il existait dans le village des reconnaissances de dette pour un montant total de 600 €, ce que l'on exprime ainsi, c'est qu'il existait des annonces de transactions à venir pour un montant total de

600 €, et celles-ci se situant dans le futur non pas nécessaire mais contingent, elles pourront avoir lieu ou pas. Le billet ayant circulé, la seconde transaction mentionnée par les reconnaissances de dette existantes, celle à venir, a eu lieu dans chacun des cas. L'annonce implicite s'est réalisée, et la reconnaissance de dette s'est éteinte. Le montant des reconnaissances est passé de 600 € à 0 €, ce qui est une autre manière de dire qu'il n'en existe plus.

Il s'est donc passé quelque chose de significatif dans le village, que les sommes d'argent disponibles à chaque instant ne révèlent pas : l'argent disponible se montait en effet à A avant que la Dame de Condé ne franchisse la porte de l'Hôtel de la Gare et il est retombé à ce niveau lorsqu'elle repassa le seuil dans l'autre direction.

Certains – dont je ne suis pas – considèrent une reconnaissance de dette comme l'une des manifestations possibles de la monnaie. Pour eux, la monnaie présente dans le village avant la venue de la Dame se montait à A + 600 € et s'est réduite à A à son départ, en raison de l'action qu'on pourrait appeler « catalytique » du billet de 100 € de la Dame sur l'économie du village.

De mon point de vue, une reconnaissance de dette n'est pas de la monnaie, le terme tendant à suggérer qu'il y aurait une identité de nature entre la marchandise privilégiée dans la fonction d'échange qu'est l'argent et une « trace de transactions » contenant l'annonce de deux transactions à venir qu'est une reconnaissance de dette. Les deux phénomènes sont à mon sens incomparables, une reconnaissance de dette étant un objet d'une toute autre nature que les pièces et billets constituant l'argent « liquide » que l'on assimile spontanément à « la monnaie ». Bien sûr une reconnaissance de dette a un prix (reflétant son « degré de liquidité » et son risque de crédit) et peut être traitée comme une marchandise, au même titre que l'argent, mais chacun s'accordera à dire que toute chose à laquelle est associée un prix n'est pas pour autant une monnaie, sans quoi presque tout dans ce bas-monde serait de la monnaie.

Du point de vue du « principe de conservation des quantités », rien ne s'est passé sans doute, mais il faut reconnaître que, comme l'affirment ceux qui assimilent reconnaissance de dette à monnaie, il s'est bien passé quelque chose. Mais comment en rendre compte ?

La réponse que je vais apporter consiste à introduire le concept de dimensionalité de la monnaie, une notion qui éclairera, comme on le verra, la question des agrégats monétaires et ce qu'ils représentent en réalité.

(... à suivre)

Et j'ai posté hier ce **commentaire** :

("en cours de modération" depuis 7 heures, je ne comprends pas pourquoi tous mes commentaires, longs ou courts, mettent tant de temps à s'afficher) :

Étienne Chouard dit : **Votre commentaire est en cours de modération**

11 mai 2009 à 23:21

Paul,

Personne ne dit que **toute** dette est assimilable à de la monnaie.

Ce sont les dettes **des banques** (et encore : seulement les dettes **librement transmissibles**, cad les provisions des DAV) qui sont de la monnaie (le critère étant qu'elles sont acceptées par tous pour solder les échanges).

La dame de Condé et son billet pourraient être remplacés —sans rien changer aux mécanismes libératoires— par une banque privée et un crédit créant une provision de DAV — c'est-à-dire une (fausse) monnaie nouvelle et temporaire — (la même somme de (fausse) monnaie scripturale circulant ensuite et servant à solder les différents échanges par virements successifs) ; la fin du circuit se réaliserait par le remboursement du crédit à la banque par l'hôtelier et par la disparition de la (fausse) monnaie correspondante.

Non ?

Étienne.

“La plupart des législateurs ont été des hommes bornés, que le hasard a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies.”

Montesquieu, Lettres Persanes, lettre CXXIX.

Remarque : le “législateur”, à l'époque, est l'auteur de la Constitution (pas celui des lois ordinaires).

« François Ruffin : "Si l'Europe sociale est imaginable, ce n'est pas sur les bases de l'Union Européenne." »

Un entretien passionnant avec un militant passionnant :
<http://www.article11.info/spip/spip.php?article403>

« Raoul Marc Jennar explique à la télévision sa candidature au nom du NPA »

Excellente vidéo de Raoul sur FR3, résistant serein et crédible :
http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=marseille_voixlibre&video_number=0

« La carte de la Toile européenne »

Intéressante actualisation d'un outil extraordinaire, très spectaculaire :
<http://www.touteurope.fr/fr/actions/construction-europeenne/information-et-communication-sur-l-europe/presentation/la-carte-de-la-toile-europeenne.html>

« La désobéissance européenne, premier pas obligé vers la sortie du capitalisme néolibéral »

Un article intéressant publié par le **M'PEP**, Mouvement d'Éducation Populaire :
<http://www.m-pep.org/spip.php?article1266>

« Résumé :

Vendredi 8 mai 2009. Auteur : M'PEP

Le M'PEP a largement démontré dans plusieurs textes qu'il n'est pas possible de mener une véritable politique de gauche dans le cadre de l'Union européenne. Nous pourrions dire sans risque de nous tromper que **95% des propositions de la gauche de gauche se révèlent illégales au regard du droit européen sanctifié dans les traités et la jurisprudence, et qu'il ne figurerait dans les 5% restants que des mesures décoratives.**

Les traités européens sont incompatibles avec une politique de gauche.

Dès lors, les options envisageables sont peu nombreuses :

- * se résigner à vivre dans une Europe libérale ;
- * attendre (jusqu'à quand ?) un changement radical d'orientation de l'Union européenne ;
- * ne plus obéir aux injonctions néolibérales de l'Union.

Bien évidemment, la seule solution acceptable est de s'affranchir des obligations communautaires eurolibérales, ce qui d'un point de vue juridique renvoie à l'idée de désobéissance civile, avec toutefois quelques différences importantes. C'est pourquoi un large débat public est désormais impératif autour d'un concept nouveau et nécessaire proposé par le M'PEP : la « désobéissance européenne ».

- * En quoi consisterait la désobéissance européenne ?
- * Comment la désobéissance européenne, qui est une désobéissance civile à grande échelle, peut s'appuyer sur un processus démocratique ?
- * Comment les partis politiques et les syndicats peuvent-ils clarifier leur position ?
- * Les communes qui se sont déclarées « Hors AGCS » [2] ne sont-elles pas les premières à avoir montré le chemin ?
- * Faut-il créer un mouvement de désobéissance européenne ?

Sommaire :

- * LES TRAITÉS EUROPÉENS SONT INCOMPATIBLES AVEC UNE POLITIQUE DE GAUCHE
- * EN QUOI CONSISTERAIT LA DÉSOBÉISSANCE EUROPÉENNE
- * LA DÉSOBÉISSANCE EUROPÉENNE : UNE DÉSOBÉISSANCE CIVILE À GRANDE ÉCHELLE QUI S'APPUIE SUR UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE
- * LA DÉSOBÉISSANCE EUROPÉENNE EST UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE POUR SORTIR DE L'EUROLIBÉRALISME

PREMIER PAS OBLIGÉ VERS LA SORTIE DU CAPITALISME NÉOLIBÉRAL

Par le Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP),
le 8 mai 2009.

Le M'PEP a largement démontré dans plusieurs textes (disponibles sur <http://www.m-pep.org/spip.php?rubrique76>) qu'il n'est pas possible de mener une véritable politique de gauche dans le cadre de l'Union européenne. Nous pourrions dire sans risque de nous tromper que 95% des propositions de la gauche de gauche se révèlent illégales au regard du droit européen sanctifié dans les traités et la jurisprudence, et qu'il ne figurerait dans les 5% restants que des mesures décoratives.

LES TRAITÉS EUROPÉENS SONT INCOMPATIBLES AVEC UNE POLITIQUE DE GAUCHE

Ainsi par exemple, un protocole au Traité de l'Union européenne stipule que le « marché intérieur tel qu'il est défini à l'article 3 comprend un système garantissant que **la concurrence est libre et non faussée** ». À partir de là, peu de mesures sont possibles en matière de politique industrielle, de réorganisation du système bancaire et financier ou de mise en œuvre de protections commerciales.

Dès lors, les options envisageables sont peu nombreuses. Il en existe trois :

- * se résigner à vivre dans une Europe libérale en dissimulant ce renoncement par un verbiage du type « Une autre Europe est possible » ou « changer l'Europe » sans qu'aucune mesure concrète ne soit envisagée pour mettre en accord ces grandes déclarations et la manière de les traduire en réalités ;

- * attendre (jusqu'à quand ?) un changement radical d'orientation de l'Union européenne qui paraît absolument impossible car il faudrait que les 27 pays membres passent tous à gauche et se mettent d'accord pour modifier les traités, ce qui signifie que la demande d'un nouveau traité est parfaitement démagogique

- * **ne plus obéir aux injonctions néolibérales de l'Union.**

Bien évidemment, la seule solution acceptable est de s'affranchir des obligations communautaires eurolibérales, ce qui d'un point de vue juridique renvoie à l'idée de désobéissance civile, avec toutefois quelques différences importantes. C'est pourquoi un large débat public est désormais impératif autour d'un concept nouveau et nécessaire proposé par le M'PEP : la « désobéissance européenne ».

EN QUOI CONSISTERAIT LA DÉSOBÉISSANCE EUROPÉENNE ?

Obéir n'est pas se soumettre, puisqu'il s'agit d'écouter et d'agir pour « aller vers le mieux ». L'obéissance fait donc appel à la conscience. Or, la construction européenne actuelle menant les États membres vers le pire (la concurrence, le dumping social et environnemental, la destruction des solidarités...), il existe une profonde contradiction entre le droit communautaire et l'intérêt des peuples, ce qui justifie pleinement de désobéir.

Cette désobéissance pourrait prendre deux formes : l'une défensive et l'autre offensive.

La désobéissance européenne défensive

Elle correspond à la nécessité, pour chaque pays qui le souhaite, de se protéger contre les politiques néolibérales de l'Union européenne.

C'est la construction d'un droit national socialement juste et protecteur de l'environnement, de l'industrie et des régimes sociaux, quitte pour ce faire à se mettre dans l'illégalité vis-à-vis du droit communautaire. C'est aussi, par exemple, le refus d'abonder le budget communautaire lorsque ces fonds sont utilisés pour mener des politiques libérales. Bien sûr, la construction revendiquée d'un droit « illégal » implique qu'aucune astreinte ne sera payée en dépit des condamnations qui ne manqueront pas d'arriver de la part de l'Union.

Autre exemple, dans le domaine crucial de l'agriculture, il est nécessaire de ne plus abonder le budget de la Politique agricole commune (PAC) tant que celle-ci aura pour objectif le développement de l'agriculture intensive. Les fonds disponibles seront alors mobilisés pour soutenir la conversion à une agriculture respectueuse de l'environnement et à créer des emplois non-marchands en zones rurales notamment sur le territoire français et pour développer des partenariats agricoles avec d'autres pays, États membres ou non, souhaitant s'engager dans des voies similaires.

En matière d'OGM, il faut dénoncer la directive 2001/18 et le règlement 1829/2003 et produire une loi nationale qui interdise sans ambiguïté les OGM dans les champs et dans l'alimentation, comme le souhaite une très large majorité de la population. Il en va évidemment de même pour toutes les directives européennes de libéralisation (« Bolkestein » ; postale ; ferroviaire ; électricité ; gaz...) ou en matière de fiscalité.

La désobéissance européenne offensive

Elle viserait quant à elle à passer outre aux injonctions éventuelles qui pourraient provenir de l'Union européenne contre des pays qui voudraient mener une politique de gauche.

LA DÉSObÉISSANCE EUROPÉENNE : UNE DÉSObÉISSANCE CIVILE À GRANDE ÉCHELLE QUI S'APPUIE SUR UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Telle que définie par des universitaires [1], **la désobéissance civile comprend quatre caractéristiques :**

- * l'opposition à l'ordre juridique représentant un pouvoir politique démocratiquement désigné. Contrairement aux actions de type révolutionnaire, elle se situe au sein du système juridique et vise à faire changer la loi.

- * le positionnement de l'acte de désobéissance au sein de l'espace public. A la différence de l'objection de conscience, qui est individuelle, la désobéissance civile est collective et politique.

- * le rattachement de l'acte de désobéissance à des valeurs éthiques. La désobéissance est « civile » si elle agit pour le bien de la cité.

- * la volonté de participer à une transformation des valeurs et d'influencer le contenu des décisions publiques.

La désobéissance européenne peut donc être assimilée à une forme de désobéissance civile, mais elle va bien plus loin que les exemples de désobéissance civile connus. Elle est **de la résistance !**

- * La capacité de changement de l'Union européenne qu'offre la désobéissance européenne est considérable. Elle permettra de sortir du carcan libéral et de mettre en œuvre une véritable politique de gauche interdite depuis plusieurs décennies par l'Union européenne. Chaque pays peut la pratiquer, individuellement ou en se groupant.

- * Du point de vue du législateur, la désobéissance civile remet en cause la force contraignante de la loi, au risque de remplacer l'arbitraire de la loi par l'arbitraire de la conscience. Or, la désobéissance européenne remet seulement en cause un élément de hiérarchie du droit, à savoir la soumission des lois nationales au droit communautaire. Elle est donc bien moins sujette à la critique que la désobéissance civile, puisque la force contraignante de la loi nationale demeure entière.

- * La désobéissance européenne sera mise en œuvre par un gouvernement démocratiquement élu, alors que l'Union européenne produit un droit qui ne s'appuie à aucun moment sur une quelconque souveraineté populaire. La désobéissance européenne est donc une nécessité démocratique dont la légitimité sera totale.

La désobéissance européenne résulterait de trois mécanismes démocratiques

Finalement, la désobéissance européenne, s'appuyant sur la souveraineté populaire, est parfaitement légale. Ses variantes offensive ou défensive résulteront de trois mécanismes démocratiques :

- * Le principe de la désobéissance européenne doit être intégré aux programmes des partis politiques de gauche, accompagné de propositions concrètes. Comme ces programmes seront soumis aux électeurs, d'une part les élus de ces partis seront engagés, et d'autre part ils disposeront de toute la légitimité populaire pour agir conformément au programme sur lequel ils se seront fait élire.

- * En cours de mandat, le Parlement peut être amené à voter des lois si la situation l'exige. La désobéissance européenne serait donc doublement légitimée : par le peuple au travers des programmes électoraux sur lesquels il se sera prononcé, et par les députés, représentants du peuple.

- * Enfin, en cas de crise ou de situation particulière, des référendums peuvent être organisés pour rejeter telle ou telle directive ou pour engager la France dans telle ou telle action. Comme la bataille avec les forces néolibérales sera permanente, la simple acceptation de la désobéissance européenne dans les programmes politique ne peut suffire. Rappelons ici que l'article 11 de la Constitution française stipule qu'il est possible de « soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. »

LA DÉSObÉISSANCE EUROPÉENNE EST UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE POUR SORTIR DE L'EUROLIBÉRALISME

Le M'PEP a précédemment écrit (<http://www.m-pep.org/spip.php ?article506>) qu'un dispositif en trois

étapes est nécessaire afin de sortir de l'eurolibéralisme :

- * trouver des alliances au sein de l'Union européenne pour des « coopérations renforcées » en rupture avec les politiques libérales ;
- * si ces propositions de coopération étaient rejetées, il faudrait soumettre au peuple français, par référendum, la question de la sortie de l'Union européenne, chaque pays membre pouvant faire de même selon sa constitution ;
- * réorienter la diplomatie et les alliances de la France sur la base, notamment, de la Charte de La Havane.

La désobéissance européenne est donc incontournable, et ce dès la première étape. En effet, l'article 280A du Traité de Lisbonne (qui n'est pas encore en vigueur mais qui reprend pour l'essentiel les traités antérieurs sur cette question) stipule : « **Les coopérations renforcées respectent les traités et le droit de l'Union. Elles ne peuvent porter atteinte ni au marché intérieur ni à la cohésion économique, sociale et territoriale. Elles ne peuvent constituer ni une entrave ni une discrimination aux échanges entre les Etats membres ni provoquer de distorsions de concurrence entre eux-ci.** ». Aucune « coopération renforcée » ne peut donc être en rupture avec les politiques libérales sans que les États pratiquent la désobéissance européenne.

Les partis politiques et les syndicats doivent clarifier leur position

En dehors du M'PEP, aucun mouvement, parti politique ou syndicat de gauche ne revendique le droit à la désobéissance européenne et le devoir d'y recourir pour restaurer l'exercice de la souveraineté populaire, s'opposer à l'eurolibéralisme et promouvoir des politiques de gauche. Ce faisant, ils s'arrêtent au milieu du gué, en décrivant les mesures progressistes qu'ils veulent mettre en œuvre sans décrire les moyens d'y parvenir. Au contraire, il est indispensable de poser clairement ce débat, afin de proposer aux citoyens un ensemble d'actions cohérentes pour sortir du capitalisme néolibéral. La désobéissance européenne en fera inévitablement partie. Cette façon de poser les problèmes, cette politique de vérité, est de nature à mobiliser la population.

S'inscrire dans le sillage des communes Hors AGCS

En réalité les communes qui se sont déclarées « hors Accord général sur le commerce des services » (AGCS) ces dernières années constituent **les premières institutions politiques républicaines à pratiquer une forme de désobéissance européenne**. Alors qu'elles devaient se soumettre à la concurrence libre et non faussée, elles ont annoncé qu'elles renonceraient à mettre en concurrence sur le marché une série d'activités sociales et culturelles sur leur territoire. Et elles ont revendiqué leur action en se déclarant « hors AGCS ». Certaines ont même affiché le logo à l'entrée de leur commune, sur leur journal d'information. Elles ont, en quelque sorte, montré le chemin à la gauche qui pourrait se trouver en situation de gérer le pays. Un exemple parlant du principe « du local au global ».

Créer un mouvement de désobéissance européenne ?

À l'instar des objecteurs de conscience qui affirmaient la dimension politique de leur refus d'effectuer le service militaire et qui se sont constitués en mouvement, revendiquant publiquement leurs actes, et ainsi refusant le strict engagement individuel, allant au-delà de la « clause de conscience », un mouvement pourrait se créer composé de citoyen-n-es, d'« objecteurs de l'Union européenne ». Ces « désobéissants » auraient vocation à se créer dans tous les pays européens, affichant dans chaque pays, des raisons communes de vouloir désobéir à l'eurolibéralisme et à l'Union européenne. Mais, dans le respect de la réalité nationale, seraient également soulignées les dimensions particulières de leur engagement.

Ainsi les différents niveaux de la vie politique et de l'engagement citoyen seraient reliés les uns aux autres au plan européen, national et local.

Car finalement, sans le savoir, nombreux sont les citoyens qui revendiquent la désobéissance européenne en contestant par exemple la PAC, des directives sur les OGM, la libéralisation des services publics, la privatisation de la santé, etc. Nombreux aussi sont les syndicats, les partis, les associations qui refusent la directive services, la directive « de la honte », etc.

Seraient-ils déjà des désobéissants/objecteurs de l'Union européenne sans le savoir ? »

Notes :

[1] David Hiez et Bruno Villalba, La désobéissance civile, approches politiques et juridiques, Septentrion, 2008.

[2] voici le lien du film sur l'AGCS : <http://video.google.fr/videoplay?docid=8215080427168435251>

**« Prochain colloque de La République des idées (Pierre Rosanvallon) à Grenoble :
"Réinventer la démocratie" »**

http://www.mc2grenoble.fr/mc2_programme_reservation/2008-2009/forum_democratie/prog_repid.php

J'aurais vraiment aimé assister à tous ces échanges, le programme est passionnant (voir ci-après).

D'après vous, tous ces gens importants vont-ils aborder, ne serait-ce qu'une seule fois, la qualité du processus constituant et la pertinence du tirage au sort pour désigner une Assemblée constituante désintéressée ?

Ayant lu les travaux de beaucoup d'entre eux, j'ai sur cet espoir les plus grands doutes.

Si certains d'entre vous sont à Grenoble et participent aux débats, s'il vous plaît, essayez de glisser la question cruciale :

"Quelle est la légitimité politique des hommes aux pouvoirs à écrire eux-mêmes la Constitution qui est censée limiter leurs propres pouvoirs ?

Que pensez-vous du tirage au sort de l'Assemblée constituante comme procédure décisive (et évidemment détestée par les élus) pour composer une assemblée désintéressée et instituer enfin une authentique démocratie ?

Est-ce que la cause de l'impuissance durable des citoyens n'est pas simplement à la source du texte qui programme cette impuissance, c'est-à-dire dans la mauvaise qualité du processus constituant, puisque, jusqu'à ce jour, les constituants ont toujours écrit des règles pour eux-mêmes ?"

Et tous les débats sur les institutions démocratiques ne sont-ils pas condamnés à rester de vaines paroles si on laisse finalement à César le droit d'écrire la Constitution ?

et soyez gentils de nous raconter les réactions. Merci :-)

Vendredi 8 mai

10h30 - 11h00

L'impératif démocratique

Introduction par **Pierre Rosanvallon**
(historien et philosophe, président de la RDI)

11h30 - 13h00

Table ronde

De nouvelles utopies pour la démocratie ?

Animateur **Thomas Wieder** (Le Monde)

Avec **Patrick Viveret** (philosophe)

Alain Caillé (sociologue)

Nathalie Dompnier (politologue)

Controverse

La parité en question

Animateur **Yvan Avril**

Avec **Geneviève Fraisse** (philosophe, ancienne secrétaire d'État) vs. **Irène Théry** (philosophe)

Table ronde

Lutter contre la pauvreté

Animateur **Philippe Frémeaux** (Alternatives Économiques)

Avec **Serge Paugam** (sociologue)

Julien Damon (sociologue)

Philippe Warin (politologue)

Table ronde

Représenter les minorités

Animatrice **Cécile Amar** (journaliste)

Avec **Emmanuelle Cosse** (journaliste, anc. pdte d'Act Up)

Gwenaële Calvès (politologue)

François Héran (démographe)

14h30 - 16h00

Table ronde

Réinventer la démocratie sociale ?

Animateur **Michel Noblecourt** (Le Monde)

Avec **Michel Doneddu** (CGT)

Alain Supiot (juriste)

Table ronde

Crise du capitalisme et avenir de la démocratie

Animateur **Guillaume Duval** (Alternatives Économiques)

Avec **André Orléan** (économiste)

Laurence Fontaine (historienne)

Table ronde

Laboratoire Démocratique 2

Expérimenter de nouvelles techniques, de nouvelles formes démocratiques

Animateurs **Dominique Picard** et **Patrick Viveret**

11h30 - 13h00

Table ronde

Internet : nouvel espace démocratique ?

Animatrice **Caroline Broué** (France Culture)

Avec **Patrice Flichy** (sociologue)

Dominique Cardon (chercheur à France Télécom)

Daniel Bougnoux (spécialiste de la communication, Grenoble)

Controverse

Citoyenneté et Intégration

Animateur **Gérard Courtois** (Le Monde)

Avec **Dominique Schnapper** (membre du Conseil constitutionnel) vs. **Robert Castel** (sociologue)

Table ronde

Classes, générations, populations : solidarité ou concurrence ?

Animateur **Sylvain Bourmeau** (Médiapart)

Avec **Louis Chauvel** (sociologue)

Olivier Schwartz (sociologue)

François Héran (démographe)

Table ronde

De la démocratie en Amérique

Animateur **Daniel Vernet**

Avec **Romain Huret** (historien)

Sylvie Laurent (historienne)

Arthur Goldhammer (essayiste et traducteur)

14h00 - 15h30

Table ronde

Les institutions européennes sont-elles démocratiques ?

Animateur **Marc Olivier Padis** (Esprit)

Avec **Michel Rocard** (député au parlement européen)

Justine Lacroix (politologue)

14h30 - 16h00

Table ronde

Expériences démocratiques : dans le monde

Animateur **Yves Sintomer**

(Directeur du centre Marc Bloch, Berlin)

Avec **Yves Cabannes** (chercheur, Londres)

Marie-Hélène Bacqué (sociologue)

Les expériences démocratiques en Afrique

Animateur Philippe Bernard (Le Monde)
Avec Achille Mbembe (historien)
Jean-Pierre Dozon (anthropologue)
Mamadou Diouf (sociologue)

Laboratoire Démocratique 1

Expérimenter de nouvelles techniques, de nouvelles formes démocratiques

Animateurs **Dominique Picard** et **Patrick Viveret**

16h30 - 18h00

Table ronde

Nation ouverte, nation fermée : quelle place pour les immigrés ?

Animateur Pierre Singaravélou
Avec Danièle Lochak (juriste, ancienne présidente du GISTI)
Patrick Weill (historien)
Geneviève Domenach-Chich (militante à la Cimade)

Table ronde

La démocratie peut-elle s'exporter ?

Animateur Florent Guénard (philosophe, sg de la RDI)
Avec Pierre Hassner (politologue)
Bassma Kodmani (politologue, spécialiste du Moyen Orient)

Table ronde

Démocratiser la culture ?

Animateur Xavier de la Porte (France Culture)
Avec Michel Orier (directeur de la MC2: Grenoble)
Françoise Benhamou (économiste)
Jean-Marie Songy (directeur artistique du festival d'Aurillac)

18h30 - 20h00

Conférence

Claude Lefort (philosophe)

avec **Pierre Rosanvallon** (historien et philosophe, président de la république des idées)

Samedi 9 mai

9h30 - 11h00

Table ronde

Gouvernance mondiale ou démocratie mondiale

Animateur **Pascal Riché** (rue 89)
Avec Gilles Andréani (conseiller à la cour des comptes),
Antoine Garapon (juriste)

Table ronde

Éducation et recherche : quelle démocratisation du savoir ?

Animateur Ivan Jablonka
Avec Eric Maurin (économiste)
Marie Duru-Bellat (sociologue)
Bertrand Monthubert (mathématicien, ancien président de Sauvons la recherche)
Roger Estabiet (sociologue)

Table ronde

Expériences démocratiques : France

Animateur **Loïc Blondiaux** (politologue)
Avec Laurence Monnoyer-Smith (politologue)
Pierre Mahey (association Arpenteurs)
Daniel Breuiller (maire d'Arcueil)

Table ronde

Les ressources naturelles, un bien commun ?

Animatrice **Jade Lindgaard** (Médiapart)
Avec Dominique Bourg (philosophe),
Eloi Laurent (économiste)
Alain Lipietz (économiste et député européen)

Giovani Allegretti (urbaniste)

Table ronde

Le travail : nouvelles pratiques, nouvelles injustices ?

Animateur Nicolas Hatzfeld
Avec **François Dubet** (sociologue)
François Chérèque (CFDT)
Philippe Askenazy (économiste)

Projection

ENTREE LIBRE

Film de Pascale Henry
(durée 40 min)
Sur l'œuvre d'Alexis de Toqueville
De la démocratie en Amérique

16h30 - 18h00

Controverse

Démocratie mondiale et institutions internationales

Animatrice Sophie Fay
Avec **Susan George** (militante altermondialiste et écrivain)
vs Pascal Lamy (directeur de l'OMC)

Table ronde

Y a-t-il une transition démocratique en Chine ?

Animateur Jean-Luc Domenach (historien)
Avec Mireille Delmas-Marty (juriste)
Alain Roux (sinologue)

Table ronde

Territoires, répartir la démocratie ?

Animateur Olivier Mongin (Esprit)
Avec Cristina Conrad (urbaniste)
David Mangin (architecte)
Laurent Davezies (sociologue)

Laboratoire Démocratique 3

Expérimenter de nouvelles techniques, de nouvelles formes démocratiques

Animateurs **Dominique Picard** et **Patrick Viveret**

Dimanche 10 mai

9h30 - 11h00

Controverse

Le "modèle républicain" en question

Animateur Brice Couturier (France Culture)
Avec Christian Baudelot (sociologue) vs. Daniel Cohen (économiste)

Conférence

Charles Taylor (philosophe)
avec **Cécile Laborde** (philosophe)

Controverse :

Pouvoir et autorités indépendantes

Animateurs François Armanet et Gilles Anquetil
Avec Louis Schweitzer (président de la HALDE) vs. Guy Carcassonne (juriste)

11h30 - 13h00

SYNTHÈSE DE CLOTURE

Animateur Pierre Rosanvallon
(historien et philosophe, président de la RDI)
Avec Leslie Kaplan (écrivain)
Daniel Cohen (économiste)

« Réinventer la démocratie »

Forum de la République des idées - 8, 9 et 10 mai 2009, à Grenoble :

<http://www.repid.com/Reinventer-la-democratie.html>

« Réinventer la démocratie »

une semaine passionnante avec les **Nouveaux chemins de la connaissance**, sur *France Culture*, cinq émissions pétillantes (on y parle souvent, et bien, de **tirage au sort**) proposées par **Raphaël Enthoven** :

lundi 4 mai 2009 :

La haine de la démocratie

avec **Jacques Rancière** (à ne pas rater) :

http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=73062

mardi 5 mai 2009 :

L'origine et l'histoire de la démocratie à Athènes

avec **Claude Mossé** et **Jean Bollack** :

http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=73063

mercredi 6 mai 2009 :

Internet et la démocratie

avec **Dominique Cardon & Nicolas Vanbremeersch (Versac)** :

http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=73064

jeudi 7 mai 2009 :

La démocratie participative

avec **Loïc Blondiaux** (absolument passionnant !) :

http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=73065

Vendredi 8 mai 2009 :

Réinventer la légitimité démocratique

avec **Pierre Rosanvallon** :

http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=73066

Les **graines** de **manifestations obstinées** commencent à germer :

« 2^{ème} cercle de silence

samedi 9 mai 2009 de 11h30 à 12h

Place de la Rotonde (Aix en Provence) côté allées provençales »

<http://cercledesilence.info/>

« Chers amis,

Un groupe de citoyens de tous horizons organise samedi prochain — samedi 9 mai 2009 de 11h30 à 12h sur la place de la Rotonde —, du côté des allées provençales, un nouveau **cercle de silence**, après celui qui s'est tenu le 11 avril dernier et qui a réuni près de 200 personnes.

Il s'agit d'un rassemblement **pour continuer d'exprimer l'indignation que ressentent de nombreux aixois devant les atteintes à l'humanité des étrangers en situation irrégulière, enfermés dans des centres de rétention administrative puis expulsés dans des conditions indignes.**

Je vous rappelle que cette manifestation reçoit les soutiens suivants : ACAT Aix, Aix-Solidarité, Amnesty International Aix, ASTI d'Aix-Marseille, Attac Pays d'Aix, CCFD Aix, Cimade Pays d'Aix, CLCV Aix, Emmaüs, Entraide de l'Eglise réformée de France, Féminin Pluriel en Pays d'Aix, LDH Aix, Maïs International, Missionnaires Oblats Aix, Pastorale des Migrants, Relais de St Donat, RESF13, Secours Catholique Aix.

Vous êtes cordialement invités à y participer ainsi qu'aux suivants qui auront lieu, je vous le rappelle, **chaque 2^{ème} samedi du mois aux mêmes heures.**

Pour le cercle de silence d'Aix-en-Provence, **Philippe Chouard**. »

« La "ronde des obstinés", ou la liberté pas à pas »

par **Éric Lecerf** (philosophie), **Julie Perrin** (danse), **Jean-Henri Roger** (cinéma), enseignants-obstinés de l'université Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis), dans *Le Monde* du 3 mai 2009 :

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/05/02/la-ronde-des-obstines-ou-la-liberte-pas-a-pas_1188055_3232.html

« Crise du capitalisme ou crise de la monnaie ? »

par **Jean Peyrelevade**, dans *Le Monde*, 6 mai 2009 :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-1189614,0.html

« Faillite, crise, disparition, refus, refondation ou moralisation du capitalisme ? Ces qualifications, venant des diverses parties de l'échiquier politique, ont un point commun. Investissant un coupable désigné, elles manquent la vraie cible. La facilité d'expression empêche la lucidité. **Crise du capitalisme ? Non mais, ce qui est plus grave, crise de l'économie menacée dans l'une de ses fonctions essentielles : la fonction monétaire.** La monnaie est un bien collectif, ciment du vivre ensemble dans l'ordre économique. C'est son acceptation indiscutée par tous les acteurs qui permet de passer de l'économie de troc à l'économie d'échanges, de la tribu néolithique à la société moderne. Elle est apparue au début des temps historiques, à la fin du VII^e siècle avant J.-C., en Asie mineure, dans le royaume de Lydie qui devint bientôt celui de Crésus. La richesse des sables aurifères du fleuve Pactole explique sans doute que des pièces d'or furent pour la première fois frappées par le souverain pour payer ses mercenaires.

Bien sûr, le crédit permit bientôt d'augmenter la flexibilité des échanges. Il engendra une nouvelle forme dématérialisée de monnaie, mais convertible en or à première demande du porteur. C'est le principe même de convertibilité qui limitait l'émission monétaire et assurait la stabilité de la construction. Ce système gouverna la circulation monétaire de chaque pays et du monde entier jusqu'à la première guerre mondiale où les belligérants furent contraints de l'abandonner. Il avait vécu plus de 2 500 ans. L'or, cette "relique barbare", disait Keynes, qui l'accusait de favoriser la déflation. Force est de constater que l'univers monétaire où nous vivons aujourd'hui, complètement dématérialisé, a un siècle d'existence (ce qui est bien court à l'échelle historique) pendant lequel il a failli exploser deux fois (1929 et 2008). Problème de régulation ? Peut-être, mais surtout défaut de conception.

Telle Aphrodite, **la monnaie porte en soi la marque contradictoire de son origine. Sa création est le fait du système bancaire qui a le monopole, en contrepartie exacte des crédits consentis à l'économie. Le crédit bancaire crée la monnaie.** Celle-ci, bien public, naît de prises de risques multiples sur des emprunteurs privés. Tout crédit non remboursé, a fortiori toute défaillance bancaire, mettent en cause la confiance dans la monnaie, instrument irremplaçable de l'échange. En ce sens, **la banque est un service public, qui doit être gérée comme telle. On en est loin.**

Faut-il réguler les agences de notation, les hedge funds (fonds spéculatifs), ceux de private equity (fonds d'investissement) ? Certes. Faut-il interdire les paradis fiscaux ? Bien entendu. Faut-il intervenir sur la rémunération des traders et celle des présidents de grandes sociétés ? Sans aucun doute. Faut-il imposer la transparence partout où les risques financiers peuvent s'accumuler ? Oui, une fois de plus. Et exiger de toutes les institutions financières, quel que soit leur métier, le respect de normes minimales de fonds propres et de liquidité. Ce sont là des conditions nécessaires de la stabilité. **Elles ne sont pas suffisantes.**

Le système bancaire est le coeur du réacteur. C'est lui qu'il faut protéger. Souvent contre lui-même, parfois contre les demandes de l'opinion ou du pouvoir politique. La création d'une banque centrale indépendante a été un premier pas. Mais beaucoup reste à faire. Le système bancaire, dépositaire de la confiance publique, doit être en toutes circonstances invulnérable. Pour ce faire, pas d'autre solution que de le ramener dans les strictes limites de sa fonction originelle, ce qui passe par **deux règles.**

La première rappelle que le métier de la banque n'est pas de prendre des risques, mais au contraire de créer de la monnaie sans risque. Donc de se borner à anticiper de quelques semaines ou de quelques mois des règlements dont le caractère est certain, en un mot de financer le fonds de roulement de l'économie et rien d'autre. Le risque long, le risque entrepreneurial, le risque d'investissement ne relèvent pas de la banque mais de l'épargne déjà constituée, c'est-à-dire de fonds propres. Quant aux risques spéculatifs, découlant d'un pari sur le prix futur d'actifs existants, ils doivent lui être purement et simplement interdits. Le périmètre de la banque de dépôts doit correspondre à son appellation : ce qu'il faut vraiment réguler demain, mieux qu'aujourd'hui, c'est d'abord le risque bancaire.

À cet égard, la seconde règle devrait consister, dès la sortie de crise, à **accroître fortement les exigences de fonds propres des banques** et cela d'autant plus que leur taille fait peser un risque systémique plus important. Le danger naît de la convergence de deux facteurs : la concentration des structures, d'une part, l'effet d'endettement, de l'autre, qui rendent illusoire l'efficacité des amortisseurs de chocs que constituent les fonds propres (et incertaine la capacité d'intervention en dernier ressort des Etats). Sait-on que le passif total des banques françaises, qui ne sont pas les pires et de loin, mesuré au niveau de leur seul bilan représente dix-sept fois leurs fonds propres ? **Comment expliquer que la puissance publique, garante ultime de la monnaie, accepte pour les banques des ratios d'endettement que les banques elles-mêmes interdisent à toute entreprise industrielle ou commerciale ? Les risques bancaires seraient-ils plus faibles ? Ou leurs conséquences moins désastreuses ? On sait bien que non.**

Il est vrai que quand tout va bien, un tel effet de levier a des effets enivrants. Les rentabilités obtenues pour le capital (dix-sept fois le taux de marge nette) se situent à des sommets qui simultanément font la fortune des directions générales et sont interprétées comme autant de preuves de leur excellence professionnelle. Mais comment faire atterrir l'économie réelle vers des niveaux de rentabilité de long terme moins excessifs si l'aristocratie qui occupe le coeur du système bancaire est jaugée sur sa seule capacité à entretenir l'illusion ? **Ce n'est pas le capitalisme qu'il faut moraliser mais les conditions de la création monétaire (États-Unis compris, bien entendu) que l'on doit revoir de fond en comble. »**

Jean Peyrelevade est économiste.

« Valéry Giscard d'Estaing censure un commentaire (passionnant) sur son blog »

<http://wiki.societal.org/tiki-index.php?page=DebatVGE>

La magouille des faux-monnayeurs — et leurs complices au sommet de l'État— commencent à se savoir.
Voici le commentaire censuré :

Le lundi 4 août 2008, 20:19 par samuel

Monsieur le Président,

Votre réponse à A-J Holbecq me paraît pour le moins insatisfaisante.

Vous répondez à celui-ci comme si la masse de monnaie fiduciaire ne devait pas être accrue. Vous parlez de la nécessité de remboursement d'une "dette" comme d'une évidence, alors qu'en l'espèce, la notion de dette, purement comptable, renvoie à une planification qui ne suppose pas nécessairement un remboursement complet, suivant l'évolution de la croissance escomptée (du moins observée) et suivant la politique fiscale conduite ensuite, encore moins des intérêts versés par nous à des prêteurs privés.

Vous négligez de rappeler un théorème élémentaire : quand on vise une inflation nulle, la création monétaire souhaitable n'est pas nulle, mais égale à la croissance du PIB (anticipée ou supposée courante). Il faut donc que quelqu'un crée cette monnaie.

Or, le bon sens veut que ce soit le pouvoir le moins incontrôlé parmi ceux supposés être au service du peuple qui le fasse. Et que le régime monétaire soit conforme à la constitution, qui interdit les privilèges. Vous n'ignorez pas que la constitution française (art. 34), comme celle des États-Unis (I sect. 8) confie (confiait) au parlement élu au suffrage universel le contrôle du régime d'émission de la monnaie. Au lendemain du 4 janvier 1973, le Parlement pouvait au moins revoir sa loi, ce pourquoi le Conseil constitutionnel a admis (en 1994) qu'un tel transfert était conforme à la constitution. **Mais dans le cadre de l'Union européenne, il ne le peut plus en pratique, sauf à décider que la France sorte purement et simplement de cette entité intergouvernementale mutée en confédération qui viole les règles élémentaires de la séparation des pouvoirs (sans parler de souveraineté populaire).**

En tant que membre du Conseil constitutionnel, en tant d'ancien garant de la continuité de l'État, comment pouvez-vous tolérer une situation où la "séparation des pouvoirs", qui signifie leur arrêt mutuel, soit traduite en pure indépendance politique ?

Vous ne rappelez pas non plus un fait évident que vous ne pouvez pas ignorer (et plus dénoncer, il est vrai) : de manière chronique, depuis sa création, la BCE émet environ 10% de monnaie supplémentaire par an, ce qui est assez considérable, au demeurant. Manifestement, la rigueur ne vaut que pour la politique budgétaire.

Vous savez aussi, sans doute, que la Banque de France en dit que la part superflue de l'émission gonfle les bulles spéculatives, financières et immobilière. De fait, depuis des années, le crédit bancaire et, plus généralement, le volume des titres dérivés de la monnaie, est en croissance effrénée. Or, le résultat en termes d'inflation, on le voit quand ces bulles explosent : les financiers les plus équipés courent vers les valeurs "refuge" (celles qui font manger le peuple et produire).

La partie de votre réponse qui me paraît être pertinente - relative au projet de marché des titres (traduisons : des dettes) - me paraît effrayante, tant elle suppose la résignation (il y a 35 ans déjà) du politique face au projet global d'un marché supposé pur réglant toute chose, économique, politique et sociale. En somme, l'État et le privé se sont accordés pour faire de la monnaie une marchandise, dont la valeur ne serait plus fixée, désormais, que par la loi de l'offre et de la demande. Une loi que ne viendrait plus perturber un "interventionnisme"... qui consistait depuis longtemps, pour l'État, à émettre une quantité marginale de la monnaie, tandis que les banques commerciales émettaient "le reste". Le record de la part d'émission d'origine publique, il me semble, a été établi par le général De Gaulle. Cette part (la seule légitime à mon sens) a été très variable, et très souvent bien faible. **La Banque de France était d'ailleurs, depuis son origine et plus d'un siècle durant, une Banque privée, dont les propriétaires reçoivent de la part de Napoléon le privilège inouï que confère l'exclusivité du pouvoir de battre la monnaie qui seule a cours légal et forcé.**

Pour finir, il semblerait que le propos de A.J. Holbecq et l'inadéquation de votre réponse trouvent une illustration frappante dans ce passage lu dans Le Monde Diplomatique, (n° 652, juillet 2008, page 7) : **"...l'un des plus célèbres emprunts d'État fut l'emprunt Giscard (...). Pour 6 milliards de francs empruntés en 1973, l'État a finalement remboursé au total (montant initial plus intérêts) 80 milliards de francs en 1988."**

Vu la situation dramatique que nous apporte la crise financière actuelle ; vu les conséquences désastreuses qu'ont toutes formes d'impérialisme sur la démocratie et sur la paix, il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses erreurs et constater que le temps presse.

Avec mes salutations respectueuses.

**« Soutien aux inculpés du 11 novembre
Un ordre à faire tomber »**

<http://www.soutien11novembre.org/spip.php?article433>

« C'est raté. Nous n'avons pas eu peur des terroristes « anarcho-autonomes » tissant des réseaux internationaux. Cette irruption si brutale, si grossière, de la police politique nous a poussés à mettre des mots sur nos amertumes, à sortir de nos isolements.

Dès le lendemain des arrestations, les comités de soutien ont fleuri comme des crocus après le dégel. Sans concertation ni mot d'ordre, la contagion a opéré : concerts, débats, rencontres, soirées... Partout, le soutien a réuni des dizaines, des centaines de personnes.

C'est raté. C'était trop gros, peut-être. Personne n'a voulu croire que celles et ceux qu'on accusait d'avoir débranché des TGV étaient des brutes sanguinaires qui fomentaient de terribles attentats. L'affaire de Tarnac a été un déclic. (...)

On saisit mieux la nécessité pour un gouvernement, dans une époque si explosive, d'inventer la figure d'un ennemi intérieur. Et l'on devine en filigrane le cauchemar inavoué d'un système qui perd pied : celui dans lequel les citoyens d'hier arrêtaient de jouer le jeu, se défient de l'ordre établi, et s'organisent en conséquence. Il y a finalement bien des légendes auxquelles, en chemin, nous avons cessé de croire. Comment, dès lors, ne pas se sentir proche d'insoumis-es qui ont pris au sérieux la nécessité de s'organiser collectivement ? Comment, dans cette époque où ce qui se partage le mieux est l'amertume et le sentiment de passer à côté de sa vie, ne pas ressentir une complicité avec celles et ceux qui ont cherché à s'extraire de la tristesse ambiante, et à lutter contre ses causes ?

Comment ne pas percevoir dans leur défiance l'écho de celle que nous éprouvons tous ? Sans les arrestations du 11 novembre, L'insurrection qui vient n'aurait peut-être jamais été aussi lu - en tout cas, pas collectivement, et sans doute pas dans une perspective si évidemment pratique - ; comme n'auraient peut-être jamais eu lieu toutes ces discussions, toutes ces actions, toutes ces rencontres. (...)

« Conférence internet de LaRouche du 28 avril »

<http://www.solidariteetprogres.org/article5395.html>

Une longue intervention, extrêmement pessimiste, mais très intéressante.
La condamnation du plan anti CO2 y est radicale. Débat interdit ?

« TRÈS URGENT : présentez-vous aux Européennes :

**un parti, le RIC, propose exactement VOTRE PROGRAMME, celui des MOCRIES...
Aidez-le en étant vous-même candidat sur une de ses listes. »**

Un appel pressant d'**Yvan Bachaud** :

<http://etienne.chouard.free.fr/mocrie/viewtopic.php?id=112>

Passez-lui un coup de fil, il vous expliquera tout : 04 72 24 65 02.

Dans la foulée de l'appel, voyez **la réaction de Beo**, c'est intéressant :
<http://etienne.chouard.free.fr/mocrie/viewtopic.php?pid=1073#p1073>

En tout cas moi je me pose moins de questions, je me suis porté candidat pour le RIC dans ma circonscription IDF. Faut juste penser à demander en mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales.

Et je pense que **niveau propagande il faudrait surtout aider Alain Terrien**, le candidat du RIC dans le sud-ouest qui finance l'impression de ses bulletins de vote.

Niveau **film de campagne** j'imagine un truc du style: " **deux mecs (ou deux filles, ou un mélange peu importe) parlent une langue à peine compréhensible. L'un deux jette un traité de Lisbonne à la poubelle, l'autre lui dit qu'il ne fallait surtout pas faire ça, il s'est trompé de poubelle et il faut faire le tri sélectif; le traité de Lisbonne il va dans la poubelle à papier, voilà. Là dessus Alain apparaît en gros plan, il dit que vous ne comprenez plus rien à l'Europe, et les politiques professionnels non plus. Le seul moyen de s'en sortir, de redonner un sens citoyen à cette Europe, c'est qu'une assemblée citoyenne écrive une constitution pour l'Europe.**"

Ou une autre idée.

Plusieurs plans successifs sur des gens qui disent la même phrase, mais dans des langues étrangères. À la fin c'est :

**"Europo bezonas konstitucion skribitan de _civitana_ asembleo.
L'Europe a besoin d'une constitution écrite par une assemblée citoyenne.
Faut vous le dire en combien de langues ?"**

“Il est normal que, lorsqu'on licencie quelqu'un, on lui donne un an de salaire”

par **Gilles Raveaud** :

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/raveaud/2009/04/21/il-est-normal-que-lorsquon-licencie-quelquun-on-lui-donne-un-an-de-salaire/>

**« Naissance d'un nouveau journal de résistance
à l'Union européenne des industriels et des banquiers »**

Je vous recommande ce journal (**en kiosque**) :
il est riche en informations utiles et originales.
Un tel journal a besoin d'être soutenu par des militants.

« Chers amis de Fakir,

Ca y est : notre canard a pris son envol !

Fakir existe en Picardie depuis maintenant dix ans. En dix ans, et malgré les procès, nous avons épargné 10 000 €.

Et aujourd'hui, on claque tout d'un coup : pour la première fois, notre journal sort de ses frontières naturelles et part à la conquête de la France, de la Belgique, et du Luxembourg.

En vente dans tous les kiosques !

Et en couleur, en plus !

Dans notre journal, vous trouverez des [tas d'informations exclusives](#) :

- Un **portrait de Jacques Delors** : socialistes et éditorialistes s'apprêtent à lui construire une statue ? Fakir la déboulonne par avance ! Car nous avons mené l'enquête dans les archives : ce « vieux sage » explique clairement comment il a relancé l'Union européenne, main dans la main avec les multinationales...

- Une enquête sur une plaque qui, à Bruxelles, à l'entrée du Parlement, scelle **l'amitié entre les députés européens et les lobbies** : comment les industriels ont-ils obtenu une telle reconnaissance officielle ? Nous sommes remontés jusqu'à Nicole Fontaine, l'ancienne présidente du Parlement européen.

- CO2 sans frontières : l'Union prétend montrer l'exemple, dans la lutte contre le **réchauffement climatique**. Pourtant, une autoroute et un camion pourraient lui servir de symboles...

- Un entretien avec **le seul prix Nobel français** d'économie, Maurice Allais. Partisan d'un protectionnisme européen, il est banni des médias dominants.

Autant d'articles que vous ne lirez nulle part ailleurs. Que, pour notre part, nous n'aurions pu publier nulle part. Et voilà pourquoi, alors que la presse papier se casse la figure, voilà pourquoi on fait ce pari improbable d'un nouveau canard, adossé à aucune banque, à aucun marchand de canons : parce qu'on ne va pas attendre d'avoir 80 ans pour écrire comme on veut...

Franchement, on est fiers d'avoir fait autant avec si peu.

On compte sur vous, donc, pour nous filer un coup de main et 2,80€. Eventuellement, [pour en acheter une dizaine](#) (22€) et les revendre avec un petit bénéf à vos copains. Vu qu'on n'a pas trop confiance en Lagardère and Co pour assurer notre promo... Ou alors, vous pouvez toujours prendre [un abonnement héréditaire](#), par exemple.

À part ça, dans notre prochain numéro, on s'attaquera aux banques. Et notamment à Natixis-l'Ecureuil. Alors, vous avez des tuyaux, des idées, des envies, vous pouvez [nous écrire ici](#)...

L'équipe de Fakir »

« Sortir de l'UE, cela pourrait-il être constructif ? »

Quelques échanges particulièrement vifs sur mon forum m'ont poussé à imaginer cette fiction :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=6854#p6854>

Sortir de l'UE, cela pourrait-il être constructif ?

Tout ce à quoi je rêve en matière de démocratie et de contrôle des pouvoirs (tout, dans les moindres détails) trouve d'abord son exact **opposé** dans l'Union européenne et, plus encore !, le **verrou** qui fait que ce que je crois bon pour l'humanité ne sera JAMAIS possible.

Alors, je me lance, au débotté, malgré le risque de ridicule sur quelques points sans doute irréalistes tels quels.

Il suffit de raisonner *a contrario*, en faisant sauter une à une toutes les interdictions et toutes les impuissances fondamentales qui nous viennent directement des institutions européennes :

Le décor : j'imagine un Président français, progressiste, honnête, élu sur un programme de rupture avec cette UE-là et qui a promis d'instituer une vraie démocratie dans le pays, avant de reconstruire une Europe nouvelle, avec l'accord préalable et sous le contrôle permanent des peuples concernés, directement.

L'assemblée nationale, élue dans la foulée de sa propre élection, le soutient dans ce programme.

Le Président de la République organise un référendum sur la sortie de l'UE pour permettre un débat national sur ce point et confirmer que le peuple est bien derrière lui sur ce projet. Les Français, convaincus par les perspectives ouvertes par la disparition du carcan (voir plus loin) et la promesse d'autres institutions plus démocratiques approuvent le projet.

Le Président dénonce alors en bloc tous les traités antidémocratiques de l'UE, ainsi que nos engagements dans le cadre de l'AGCS. Il faut imaginer un successeur de de Gaulle, ne craignant ni dieu ni diable et se faisant de son peuple (et de toute l'humanité) une haute et respectueuse idée.

La sortie de l'UE et de l'OMC permet de protéger immédiatement l'économie nationale contre la concurrence déloyale des pays qui pratiquent le dumping social, fiscal et/ou environnemental, par de fortes taxes à l'importation : les seuls échanges non taxés sont ceux qui interviennent avec des pays de niveau de développement comparable (Allemagne Angleterre, Italie, Espagne, USA, etc.). Les entreprises françaises voient là disparaître une bonne partie de la pression sur les salaires qu'elles distribuent.

La sortie de l'UE permet aussi de rétablir le contrôle des changes, de limiter (par une surveillance et un impôt conséquent) la circulation des capitaux, d'interdire aux banques françaises la moindre activité avec les paradis fiscaux (ceux de la liste grise), et de rétablir une politique fiscale souveraine (sans craindre la concurrence déloyale de pays zones franches) : les délocalisations sont simplement interdites, les revenus sont limités à 300 000 euros par an (ceux qui ne sont pas contents peuvent partir, sans indemnités, bon débarras).

Protection de l'humanité contre les entreprises (des personnes physiques contre les personnes morales) :

la bourse est fermée puis supprimée, les paris sur l'avenir purement spéculatifs sont interdits. Le statut de société par actions et les actionnaires disparaissent (le petits porteurs sont indemnisés, mais les gros se débrouillent : le racket général prend fin, voilà tout) : le financement des entreprises redevient normal : on emprunte, on rembourse, personne n'a plus rien à gagner à pressurer les salariés : les stock-options sont supprimées, les parachutes dorés et les retraites chapeau sont interdits, un revenu maximal est déterminé par le moyen d'un impôt confiscatoire de 100% au-delà du seuil. Les participations croisées sont interdites (une entreprise ne peut pas participer au capital d'une autre entreprise) et les conseils d'administration (qui fixent les salaires des patrons et des cadres supérieurs) accueillent forcément de par la loi nationale un tiers de leurs effectifs en représentants du personnel (moitié élus, moitié tirés au sort). En fait, c'est carrément la personnalité morale et la responsabilité limitée qui sont supprimées : ne restent donc que les personnes physiques, qui assument à nouveau pleinement leurs responsabilités (sociales, économiques, environnementales, pénales...).

La sortie de l'UE et de la tutelle de la BCE permet de reprendre le contrôle de la monnaie et de la création monétaire : le mécanisme des réserves fractionnaires est aboli et les banques ne peuvent plus prêter que l'argent dont elles disposent vraiment (couverture obligatoire à 100%) ; seule la Banque de France peut créer la monnaie, en fonction des besoins réels de l'économie. La BDF est aux ordres de la puissance publique, sous la forme d'un comité, indépendant des pouvoirs législatifs et exécutifs, où règnent les mandats courts et non renouvelables, la reddition des comptes et une part de tirage au sort.

La sortie de l'UE permet à l'État français d'emprunter les sommes dont il a besoin à la BDF —sans intérêts ! — ce qui diminue au moins de moitié la charge du financement des investissements publics.

La sortie de l'UE et des règles de convergence permet à l'État français de créer 600 milliards ex nihilo de monnaie permanente (vous pouvez changer le chiffre s'il vous fait peur) pour relancer l'économie en distribuant DIRECTEMENT cet argent à TOUS ménages (plutôt qu'aux banques qui garderaient ces sommes considérables pour elles sans les réinjecter dans l'économie), 10 000 € par personne (enfants compris) de monnaie permanente et gratuite distribuée sans contrepartie (pas besoin de rembourser), et répartis également par trimestre pendant un ou deux ans. Les ménages achèteront d'autant moins de produits étrangers que les nouvelles taxes sur ces produits les auront rendus fort peu compétitifs.

Nota : en quatre ou cinq ans, la plus grande partie de ces euros seront revenus dans les caisses de l'État par le jeu des différents impôts. Voir la démonstration très intéressante d'André-Jacques Holbecq dans son livre "Les 10 plus gros mensonges de l'économie", pages 72 à 75, mensonge n°3 «On ne peut pas le faire, "ça coûte" trop cher», un chapitre pa-ssio-nnant. À consulter sur ce **site étonnant** : <http://wiki.societal.org/tiki-index.php?page=Investissement+Public>

Pendant ce temps, le Président a convoqué une assemblée constituante (largement tirée au sort et totalement inéligible) et il contrôle la qualité des débats : il s'assure que les médias de masse relaient bien les échanges dans le pays et il s'assure que

les initiatives et suggestions en provenance de la base soient bien collectées, synthétisées et transmises aux délégués constituants.

À l'issue des débats, l'AC propose plusieurs projets au pays, et un référendum à plusieurs tours (et à options) départage ces projets : une nouvelle constitution nationale est ainsi adoptée.

Comme les constituants n'étaient, pour la plupart, pas des professionnels de la politique, et comme par magie, on retrouve dans ces institutions les éléments fondamentaux d'une démocratie digne de ce nom et surtout de nombreux contre-pouvoirs, ainsi qu'une large place à l'action des simples citoyens. On y trouve :

- une chambre élue, avec un scrutin mixte (majoritaire et proportionnel sur les restes) qui permet d'avoir une majorité à coup sûr et de donner aussi une représentation significative aux petits courants ;
- le vote blanc (protestataire) est décompté et reconnu et, s'il est majoritaire, tous les candidats rentrent chez eux et on recommence l'élection avec d'autres candidats ;
- une autre chambre est tirée au sort pour composer un échantillon représentatif de la société civile, elle est chargée de lire les lois rédigées par la chambre élue et elle est capable de les bloquer si nécessaire ;
- quatre référendums d'initiative populaire (législatif, abrogatoire, révocatoire et constituant) peuvent être déclenchés par un simple citoyen, à condition d'avoir su convaincre une Assemblée du Référendum (tirée au sort) qui décide quelles sont les meilleures questions à poser lors de la prochaine Fête du Référendum (deux jours fériés par an) ;
- une procédure de reddition des comptes des élus en cours et en fin de mandat (non cumulable et peu renouvelable) avec possibilité de révocation à tout moment ;
- des jurys citoyens et des sondages délibératifs sont prévus à tout propos, sur tous les sujets de société ;
- les biens indispensables à la vie (eau, air, semences, électricité, pétrole et autres énergies, routes et autoroutes, terre, grande distribution...) sont nationalisés et déclarés inaliénables ;
- les routes et autoroutes sont gratuites ; les transports en commun sont tous gratuits dans les villes ;
- le pouvoir réglementaire autonome (comble de la plus haïssable confusion des pouvoirs) a disparu et le mot "gouvernement" aussi : seul reste un "pouvoir exécutif", incapable de produire lui-même des règles de droit et radicalement soumis aux deux assemblées (dont les légitimités sont différentes et complémentaires : une chambre élue et une autre tirée au sort) ;
- l'exécutif n'a aucun droit d'initiative de référendum (ce qui lui donnerait un outil bonapartiste) ;
- l'Assemblée Constituante reste mobilisée à la fin de son mandat initial et devient l'Assemblée Constitutionnelle, chargée de surveiller la bonne application des institutions qu'elle a elle-même conçues : elle est renouvelée par tiers tous les deux ans, par tirage au sort ;
- les conflits irréductibles entre organes sont tranchés par le peuple lui-même qui statue par référendum ;
- le pouvoir d'information est rendu parfaitement indépendant à la fois de l'exécutif et des entreprises (aucune entreprise, française ou étrangère, ne peut être propriétaire d'un journal, d'une radio, d'une télévision, d'un institut de sondage, d'un institut statistique ou d'un autre média d'information) => comme avec les juges, l'État finance le service public de l'information sans en contrôler le contenu ;
- la taille des entreprises est drastiquement limitée et la course au gigantisme est empêchée, les fusions sont lourdement pénalisées par voie fiscale ;
- les entreprises ne peuvent pas être propriétaires de locaux qu'elles n'utilisent pas pour leur activité habituelle ;
- les parlementaires, les ministres, les juges et les autres pouvoirs n'ont pas le droit de changer même une virgule à la Constitution qui fixe elle-même les règles électorales ainsi que les revenus et les avantages particuliers des acteurs publics ;
- les parlementaires, qui fixent l'impôt dû par les citoyens, au lieu de payer comme aujourd'hui moitié moins d'impôts que le commun des mortels, en paient désormais le double du taux normal (ça devrait les calmer) ;
- les juges du parquet n'ont plus la possibilité de juger de l'opportunité des poursuites (le "non-lieu", qui leur permettait de protéger les copains du pouvoir de toute poursuite, leur échappe) ;
- l'adhésion des salariés à un syndicat est libre mais obligatoire ;
- un revenu citoyen est versé à chaque individu depuis le jour de sa naissance, ce qui permet à chaque enfant d'accumuler un pécule qui sera libéré le jour de sa majorité ;
- etc.

La sortie de l'UE rend au parlement national, élu directement par les citoyens, les pouvoirs qu'il n'aurait jamais dû perdre (au profit d'un parlement européen impuissant et d'autres organes hors contrôle) : il redevient capable de légiférer en toutes matières, sans être violenté par le droit européen, de source opaque et hors contrôle. Par exemple, il interdit expressément toute activité de lobbying auprès des élus. Il annule ou corrige également tous les décrets iniques que la 5ème République avait rendus possibles avec la confusion des pouvoirs contenue dans le "pouvoir réglementaire autonome" (décrets, arrêtés... la liste est longue des abus de pouvoirs imposés de cette façon).

Les nouvelles ressources de l'État (il n'est plus obligé de payer des intérêts comme le lui imposaient les institutions européennes et il peut librement créer la monnaie dont il a besoin) lui permettent désormais de lancer des grands travaux d'intérêt général (construction d'un million de logements, isolation thermique de tous les autres, immense programme de

recherche sur l'exploitation des énergies renouvelables, construction d'écoles, de maisons de retraite et de crèches, etc. etc.), ce qui, associé au programme de reflation par distribution directe de pouvoir d'achat, booste l'activité du pays qui reprend confiance. Les ressources de l'État et des caisses sociales sont renforcées par effet de boule de neige.

Pour faire face à tous ces projets, une main-d'œuvre abondante est nécessaire et le chômage régresse très rapidement. L'immigration est même fortement nécessaire et le bon traitement des immigrés facilite considérablement leur intégration. Le hideux concept de "sans-papier" est jeté aux poubelles de l'histoire. L'État s'étant émancipé de l'UE et de son idéologie libérale, qui le conduisait à l'asphyxie financière et à la ruine, l'aide aux pays pauvres redevient une réalité. Avec la disparition de la pénurie monétaire imposée par le système ancien, et avec la baisse du chômage qui rend possible de nouvelles revendications salariales, les salaires augmentent.

Les prix aussi, mais la puissance publique, libérée des carcans des institutions européennes, laisse filer une gentille inflation en indexant tous les salaires et tous les loyers sur la hausse de prix, exactement comme cela a été le cas avec succès pendant les Trente Glorieuses, cette indexation générale maintenant un pouvoir d'achat constant pour le plus grand nombre : les travailleurs et les entreprises.

Seuls les rentiers voient fondre leur tas d'or et sont rapidement contraints... au travail.
Bonne nouvelle.

La sortie de l'UE permet aussi à l'État d'aider les petites entreprises à grandir à l'abri des grands prédateurs. Les services publics également, ne sont plus menacés par l'idéologie ultralibérale de la Commission européenne, et peuvent reflourir.

Nos voisins, constatant qu'en un an la prospérité est revenue chez nous, demandent à se joindre à nous pour composer une société européenne politique et économique moins libre-échangiste et plus protectionniste que la prison UE, plus interventionniste et plus protectrice pour les humains que la police des salaires de l'UE, ce que nous faisons volontiers, à condition que les peuples concernés approuvent ce projet directement (par référendum) et gardent un droit d'initiative pour en sortir à tout moment s'ils le souhaitent.

Le processus constituant européen s'organise alors de la même façon qu'il l'avait été en France auparavant : Assemblée constituante désintéressée (tirée au sort et inéligible), grand débat européen, référendums puis élections et/ou tirages au sort...

Bon, je n'ai pas fini, et je suis sûr que vous pourriez m'aider à prolonger cette liste de tout ce qui redeviendrait possible si nous n'avions plus les chaînes unioneuropéennes qui nous contraignent à tout propos et stérilisent tous nos rêves.

Oh, je sais que tout cela est un rêve car les privilégiés sont très malins et surtout prêts à tout pour conserver leurs privilèges, même à faire couler beaucoup de sang : **le mur de l'argent, la fuite des capitaux, la corruption des fonctionnaires et le sabotage, l'espionnage et le sabotage, l'infiltration, les manipulations, les intrigues, les provocations (fausses opérations montées par les ennemis eux-mêmes pour discréditer le pouvoir), les assassinats crapuleux des principales personnalités, les faux prétextes pour faire la guerre, la désinformation systématique, etc.** etc. Il suffit de lire les livres sur la CIA et tous les services secrets du monde, bien plus scientifiques désormais que les petites conspirations des nobles émigrés après la révolution de 1789, pour savoir à quoi s'attendre. Ce sont les obstacles terrifiants contre lesquels, par exemple, Hugo Chavez lutte en ce moment au Venezuela.

Mais ne me racontez pas que ce prévisible mur de résistance acharnée des privilégiés sera moins violent et plus facile à combattre dans les institutions européennes (je pense que vous les avez lues, n'est-ce pas ?). C'est tout le contraire, évidemment, puisque les institutions européennes ne laissent aux citoyens AUCUN outil juridique pour résister, puisque MÊME NOS ÉLUS n'y ont plus aucun pouvoir décisif.

Non : les pires gouverneront.

Précisément parce que ce sont les pires.

Mais aussi parce que les bons ne font pas confiance au sort pour déjouer les intrigues des pires.

Étienne.

Ce fil du forum — **Sortir de l'Union européenne ?** — en intéressera plus d'un, je pense.

Ça saigne un peu entre des amis qui se déchirent bêtement, mais c'est intéressant :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=6854#p6854>

« Open Money: bientôt chacun créera sa propre monnaie »

Une thèse étonnante et pas si bête ; c'est intéressant :

<http://www.letransmuteur.net/open-money-bientot-chacun-creea-sa-propre-monnaie/>

**L'analyse passionnante d'Irving Fisher : "100 % money"
pour mettre "la monnaie à l'abri des prêts"**

Un travail formidable de synthèse et d'explication sur un grand spécialiste de la monnaie,
mené par **Sylvie Diatkine** :

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=2908#comment-24825>

Chers amis,

Je vous signale ce travail de [Sylvie Diatkine](#), une passionnante synthèse de l'œuvre d'un grand esprit — [Irving Fisher](#) était admiré des plus grands : Keynes, Friedman, Allais, Galbraith, etc. — où chacun pourra ici constater que notre débat sur la monnaie ("**Faut-il continuer à autoriser les banques à nous imposer leur fausse monnaie à l'occasion du crédit ?**") est non seulement une vieille affaire mais surtout **le possible cœur nucléaire, toujours actif, des crises économiques**.

Notre (parfois âpre) discussion est sûrement une excellente piste pour trouver une solution durable aux pires défauts du système actuel.

J'ai encore mis dix nouveaux livres sur [ma pile](#)

Amitiés.

Étienne.

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?id=81>

« Tout pour nous-mêmes et rien pour les autres » semble avoir été à toutes les époques du monde la vile maxime des maîtres de l'humanité.

Adam Smith, « La richesse des nations », Livre III, chapitre 4.

**« La monnaie à l'abri des prêts » : le plan de I. Fisher (1935)
à l'origine des propositions de « narrow banking » (1)**

par [Sylvie Diatkine](#) (2)

Communication aux 20èmes Journées Internationales d'Économie Monétaire et Bancaire, Birmingham, 5-6 juin 2003.

Source : http://www.univ-orleans.fr/deg/GDRecomofi/Activ/diatkine_birmingham.pdf

Les débats fondateurs des XVIII^e et XIX^e siècles jusqu'au début du XX^e siècle portent sur le lien entre la monnaie bancaire et le crédit et son influence sur les cycles. Les conséquences de la prise de risques par les banques au niveau de l'instabilité bancaire sont mises en évidence, notamment celles du risque de liquidité. Ce dernier est lié au caractère liquide du passif de la banque qui fournit ainsi une « assurance de liquidité » alors que l'actif est illiquide. Il en résulte la possibilité de crise de liquidité et la nécessité de l'intervention du prêteur ultime.

En même temps, une question récurrente au sein de la théorie bancaire est justement celle des moyens de réduire ces risques source d'instabilité en agissant au niveau du rapport entre monnaie et crédit(3). L'étude de ce débat fait ressortir l'opposition entre deux conceptions de la banque. Soit une banque qui « transforme » des réserves préexistantes en monnaie bancaire soit une banque qui crée de la monnaie bancaire à partir du crédit. Certains auteurs choisiront une solution maximale en envisageant de séparer le crédit de la monnaie et en supprimant le risque de liquidité. Cette solution a donné lieu à diverses propositions de réformes bancaires. Nous étudierons celle de I. Fisher, présentée dans *100 % Money*, 1935. Les deux fonctions maintenant séparées soit de fourniture de crédit soit de gestion des paiements seront le fait de banques spécialisées afin de limiter les répercussions, sur le système de paiements, de l'instabilité introduite par le cycle du crédit. L'émission de monnaie bancaire doit être couverte à 100 % par des réserves, afin que la « monnaie ne soit plus à la merci des prêts ».

Cependant, I. Fisher, s'il se préoccupe des crises bancaires, voulant éviter les conséquences du risque de transformation et de liquidité pris par les banques sur la monnaie, n'envisage de les réguler que par le moyen de la politique monétaire et la variation de la quantité de monnaie de base et non par une régulation du crédit. Ici la politique bancaire disparaît.

On trouve aujourd'hui des propositions de réforme bancaire visant à instaurer des banques avec 100% de réserves chez M. Allais ou chez M. Friedman(4) ou des « banques étroites » (narrow banking). D'autres projets encore ont pour but de remplacer les banques par des institutions financières de type « money market funds » ou fonds mutuels investis en titres du marché monétaire(5).

L'objet de cette communication est de retracer l'origine des propositions contemporaines de « narrow banking

» dans l'histoire de la pensée économique. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur le plan de I. Fisher exposé dans 100 % Money (Adelphi, NewYork, 1935). Il est aussi à la base du plan de l'École de Chicago(6) qui s'insère dans le débat entre partisans de règles ou d'une politique discrétionnaire en matière de politique monétaire. L'importance des crises bancaires durant la Grande Dépression du début des années trente incite en effet les auteurs à s'interroger sur leurs causes. Mais certains vont proposer des solutions radicales puisqu'il s'agira de faire cesser toute création de monnaie à partir du crédit. Ils vont donc proposer d'aller plus loin (mais dans la même ligne) que l'École de la circulation et l'Act de 1844 en Angleterre.

Le plan de la communication s'organise de la façon suivante. Nous rappellerons l'origine théorique de la réforme proposée par I. Fisher qui se situe dans les arguments de l'École de la circulation puisqu'il y fait référence lui-même (Fisher, 1935, p. 18 et pp. 46-48). Puis nous exposerons, dans un deuxième temps, la conception de la monnaie présentée dans l'ouvrage et **la critique portée au système de réserves fractionnaire (« la monnaie ne doit pas être à la merci des prêts »)**. Dans une troisième étape, nous donnerons l'essentiel du contenu du plan de réforme tant du point de vue de la théorie bancaire que des règles de politique monétaire (« banques étroites et nationalisation de la monnaie »). Enfin, nous montrerons les liens entre le plan de Fisher et les propositions contemporaines de « narrow banking ».

L'ensemble des propositions de réformes monétaires de Fisher et les recherches théoriques sur lesquelles elles s'appuient sont motivés par la volonté de stabiliser la valeur de la monnaie et par **la conviction que les fluctuations de l'activité économique ont pour origine des faits monétaires**. Elles débouchent sur la nécessité de la mise en œuvre d'une politique monétaire reposant sur **une règle a priori et quantitative d'offre de base monétaire par la banque centrale** pour réguler la valeur de la monnaie(7) et éviter tout rôle déstabilisateur de la monnaie, position qui n'a pas varié tout au long de son œuvre.

Selon H.E. Loef et H.G. Monissen(8), le développement de ses projets de réforme par Fisher s'inscrit dans deux phases de recherche de leurs fondements théoriques. La première met en évidence la nature monétaire des fluctuations économiques dans The Purchasing Power of Money (1911). Plusieurs articles tels que « The Business Cycle Largely a "Dance of The Dollar" » (1923) en sont aussi des exemples. La deuxième se situe après la Grande Dépression qui incite Fisher à modifier ses vues théoriques sur l'origine des booms et dépressions qu'il attribue à des mécanismes d'endettement et de déflation par la dette(9). Cependant, on retrouve ses conceptions antérieures quant à l'offre de monnaie puisque la déflation se manifeste par une baisse du niveau des prix et trouve son origine dans la contraction du stock de monnaie sous forme de dépôts bancaires(10). Ses propositions de politique monétaire sont alors **la « reflation »** afin de sortir de la déflation, ce qui est compatible avec une règle de politique monétaire de long terme, qui elle-même doit s'appuyer sur une proposition de réforme du système bancaire lui imposant un coefficient de réserves de 100 %, afin d'assurer ainsi un complet contrôle de la base monétaire.

1. L'origine du plan de réforme de 1935 de I. Fisher

L'origine du plan proposé par I. Fisher se situe dans l'analyse des limites et insuffisances de la réforme de la Banque d'Angleterre de 1844 et des théories de **l'École de la circulation** pour éviter les crises bancaires et stabiliser le système monétaire. En effet, I. Fisher tire les conclusions de l'ensemble des débats entre l'École de la circulation et l'École de la banque(11), se situant ainsi du côté des théoriciens de l'École de la circulation, tout en complétant leurs propositions. Si la monnaie est créée par les banques à partir du crédit, ce qui est cause de crises bancaires. Les fluctuations de la quantité de monnaie et les fluctuations de prix en résultent. En effet, selon I. Fisher, si les crises bancaires sont néfastes, c'est parce qu'elles aboutissent à une diminution de la quantité de monnaie. **Il faut donc empêcher cette production de monnaie à partir du crédit.**

Selon l'École de la Circulation, ceci est lié au fait que la Banque d'Angleterre, avant la réforme de 1844, ne respecte pas une liaison stricte entre ses émissions et l'évolution de ses réserves en métal. Ceci fonde l'argumentation essentielle de ses partisans pour justifier la nécessité de la réforme de la banque d'Angleterre en 1844. Car, selon eux, on peut même dire que, en retardant l'échéance, les directeurs de la Banque sont contraints ultérieurement à un freinage encore plus sévère qui provoque des faillites encore plus larges de banques(12) et des fluctuations amplifiées de l'activité économique. Le problème est donc d'abord celui de la proportionnalité entre réserves et émissions de monnaie bancaire(13).

Les crises bancaires sont donc en réalité le résultat de l'action publique car, en raison d'une mauvaise politique, la structure du crédit et de la monnaie risque d'être détruite. Et si la banque d'Angleterre doit ensuite intervenir comme prêteur ultime, c'est du fait même de ses propres erreurs antérieures de politique monétaire(14). Dans ce cadre, la surémission de monnaie est créée par celle de la monnaie de base (les billets) et le remède relève seulement de la politique monétaire (une règle automatique de régulation de la base monétaire en stricte proportion de la quantité de réserves métalliques dans les coffres de la Banque). Ceci permettra d'éviter tout retard d'ajustement entre les mouvements de métal et ceux de la masse monétaire et des instruments de crédit. Il est alors possible de réguler l'activité de toutes les banques à l'aide de la politique monétaire de la banque centrale car les billets de la Banque d'Angleterre servent de monnaie de réserves pour les banques locales ; le système bancaire est déjà hiérarchisé. Les billets de la banque centrale ne sont mis en circulation que par l'escompte. Ils peuvent être redéposés en compte à la banque. Celle-ci peut faire de nouvelles avances à partir de ces dépôts. Ils sont ainsi reprêtés selon le mécanisme connu du multiplicateur de crédit qui a été introduit par Torrens(15). Bien que les dépôts puissent faire office de moyens de paiement, ils n'en constituent pas moins des instruments de crédit et non de la monnaie qui se limite aux

billets et pièces. Ils ne forment que le prêt d'une monnaie préexistante et sont de la monnaie « déléguée »(16). Cette thèse caractéristique de l'École de la circulation s'écarte de l'analyse selon laquelle, à l'inverse, ce sont les instruments de crédit qui deviennent des moyens de circulation (la monnaie ne préexiste pas au crédit). Selon l'École de la circulation, si ce coefficient multiplicateur est suffisamment stable et si la création de billets est régulée, il en résulte que toute l'offre de monnaie et de crédit est contrôlée puisque la base à laquelle s'applique le multiplicateur est bloquée. Les dépôts se contractent selon un facteur multiplicateur (du fait du coefficient de réserves) en réaction à la contraction des billets. Cependant, un auteur comme Torrens se rend compte de l'instabilité du multiplicateur (Torrens, 1858).

Apparaissent donc ainsi établis les principes d'une régulation du crédit à partir de l'offre de monnaie(17). Il n'y a donc pas lieu de distinguer deux fonctions séparées de la Banque d'Angleterre : d'une part celle de réguler la valeur et la quantité de la monnaie, et d'autre part, celle de soutenir la structure du crédit national c'est-à-dire, d'une part, celle de mener la politique monétaire et, d'autre part, celle de prêteur ultime. Car pour accomplir ces deux fonctions elle doit se reposer sur le même principe et le même mécanisme qui est celui d'une stricte proportion entre ses émissions et ses réserves, principe dont elle ne doit pas s'éloigner et qui ne souffre aucune exception même en des cas particuliers. La réforme de 1844 appliquée à la Banque d'Angleterre permettra justement de mettre en œuvre de façon indéfectible ce principe.

L'Act de Peel divise la Banque d'Angleterre en deux départements : le département d'émission (issue department) et le département de banque (banking department). Le but est d'obtenir ainsi que la variation de la quantité de billets émis suive exactement la variation de l'encaisse-or de la banque c'est-à-dire les mouvements d'entrée et de sortie d'or du pays. Le mécanisme mis en place aboutit à limiter automatiquement les opérations de crédit du département de banque par le niveau de l'encaisse or du département d'émission. Seul le département d'émission émet les billets couverts à 100% par le métal et ne les remet au département de banque que contre l'or que celui-ci lui apporte. Les billets sont ensuite mis en circulation à l'occasion des escomptes par le département de banque. Les liquidités du département de banque sont donc obtenues sous forme de billets qu'il reçoit du département d'émission et dont il garde une partie en réserves. Ainsi son activité est limitée par ses possibilités d'obtenir ainsi de la liquidité. L'émission des billets à l'occasion des escomptes ne repose plus sur le comportement autonome et discrétionnaire de la banque d'Angleterre qui pourrait abuser de son pouvoir et imposer une « circulation forcée » mais sur la volonté du public de détenir des billets et sur les forces « naturelles » d'équilibre des paiements extérieurs. Il s'agit d'une première forme de ce que l'on appellera ensuite une caisse d'émission.

Cependant, les insuffisances de l'Act de 1844 ont été notées. En particulier, s'il règle l'émission de billets, il ne permet pas de réguler les autres instruments de crédit qui servent aux paiements, tels que les instruments scripturaux (comptes qui circulent par chèques ou virements)(18). Donc la surémission de monnaie peut continuer sous d'autres formes que les billets. Celle-ci résulte de l'instabilité du multiplicateur et de la substitution entre formes de monnaie. À partir d'un même niveau de billets, une proportion variable d'autres instruments de crédit peut être créée. C'est ce que note I. Fisher.

« In England the inadequacy of reserves against notes had scarcely been remedied in 1844 when it reappeared on the form of inadequacy of reserves against deposits. When Sir Robert Peel applied essentially a 100% principle to part of the English note issue, checking deposits had not yet become a problem. They scarcely existed. But they speedily became a problem through the same abuse which had previously made bank notes a problem. (...) »

Instinctively, checking deposits were resorted to by banks as a way of circumventing the restrictions on note issues. This modern deposit peril thus takes place of the old bank note peril. » I. Fisher (1935), p. 46.

Les erreurs de l'Act de 1844 ont été reproduites, aux États-Unis, par le Federal Reserve Board, qui se préoccupe de maintenir le niveau de réserves par rapport à ses billets et non par rapport aux dépôts (notamment les réserves en métal ; pour Fisher, le problème n'est pas le niveau des réserves métalliques, et il faut même supprimer l'étalon-or). Aux États-Unis se développe aussi la quasi monnaie par substitution aux billets. Or, il y a plus de risque de demande de remboursement par les clients des dépôts que des billets du FED.

*«Or if 40% is necessary for the notes, much more than 40% ought to be required for deposits. The reason why the two reserve requirements are so inconsistent is doubtless to be found in history. Bank notes had been subject to long abuse —« wild cat banking » -the memory of which now deters the bankers from exploiting notes ; but deposits have behind them no such history or memory. **So deposits are exploited by the bankers of today as their forefathers exploited notes. The present depression is the logical result.** » I. Fisher, 1935, p. 50*

C'est pourquoi, si l'on veut rendre les principes de l'École de la circulation efficaces, afin d'imposer une proportionnalité stricte entre circulation monétaire et réserves, il faut se concentrer sur le problème de la monnaie qui circule sous forme de chèques (checking deposits) et lui imposer aussi (ce que n'a pas fait l'Act de 1844) un coefficient de réserves de 100 %. Il faut réguler les dépôts, mettre la monnaie à l'abri des prêts qui créent les dépôts. Cette réforme est nécessaire car le système actuel est responsable des crises bancaires et de la destruction de monnaie qu'elles ont entraînée dans le cadre de la Grande Dépression.

2. « la monnaie à la merci des prêts » et les cycles

Cette réduction de la masse monétaire a accentué la crise économique dans le secteur réel. En effet, I. Fisher se réfère à son analyse de la déflation par la dette, une présentation de la récession accentuée par le surendettement (Fisher, 1935, chapitre 7)(19). Il montre l'enchaînement de causes qui conduisent à la liquidation d'une situation de surendettement : les ventes de détresse, la contraction de la monnaie bancaire qui circule par chèques lorsque les prêts bancaires sont remboursés, le ralentissement de la vitesse de circulation, une baisse du niveau des prix puisque la masse monétaire et la vitesse se réduisent, une baisse encore plus grande de la valeur nette des entreprises précipitant des faillites, une baisse des profits, de la production et de l'emploi, une perte de confiance et la thésaurisation, une baisse du taux d'intérêt nominal et une hausse du taux réel conformément à la théorie du taux d'intérêt de Fisher selon laquelle le taux d'intérêt réel est le taux nominal déflaté des prix. **Selon lui, ce schéma est aggravé car la monnaie bancaire est créée à partir du crédit bancaire ; il en résulte que la contrainte de remboursement des crédits pèse sur la masse monétaire et la contracte.** Ce fait est la cause primordiale de la baisse des prix si l'on applique la théorie quantitative de la monnaie et que le niveau général des prix est déterminé par la quantité de monnaie.

Ainsi selon Fisher, le fait essentiel de la crise est la destruction de monnaie par les banques ; les booms et dépressions donnent lieu à des fluctuations de la monnaie émise par les banques. **La monnaie est à la merci des prêts.** Et ceci est dû au système de **réserves fractionnaires** qu'appliquent les banques car **c'est dans ce système que la monnaie est créée par les crédits** ; c'est donc pour éviter les crises que Fisher propose un plan de réforme de ce système.

« Thus our national circulating medium is now at the mercy of loan transactions of banks ; and our thousands of checking banks are, in effect, so many irresponsible private mints.

What makes the trouble is the fact that the bank lends not money but merely a promise to furnish money on demand – money it does not possess. The banks can build upon their meager cash an inverted pyramid of such « credit », that is , checking book money, the volume of which can be inflated and deflated. » I. Fisher (1935), p. 7.

En effet, **la monnaie bancaire (sur les comptes de chèques) selon Fisher est totalement différente de la monnaie manuelle. La première représente la seconde et, pour être acceptée, nécessite la permission spéciale du créancier qui la reçoit.** De plus, dans le cadre du système actuel de réserves fractionnaire, si tous les déposants demandaient en même temps leur monnaie sous forme liquide, les banques ne pourraient leur fournir à moins de pouvoir réaliser des actifs. Car, depuis le temps des « goldsmiths », les banques ne conservent pas toutes les liquidités qui sont déposées chez elles en caisse. Elles les reprêtent. Au-delà de la fonction de banques de dépôt ou de simple dépositaire en consigne (qui au début était liée à un coefficient de réserves de 100 %), elles ont acquis celle de banque de prêt qui implique un coefficient de réserve fractionnaire (inférieur à 100 %). Ce fut l'évolution de la Banque d'Amsterdam (Fisher, 1935, chapitre 3).

Il est ainsi possible, par exemple, que la banque reprête ses réserves dix fois car I. Fisher parle du système actuel comme d'un système « 10 % réserves ». À partir d'un dépôt initial d'un premier client, elle fait un premier prêt sous forme d'une ouverture de découvert à un autre client (tandis que le premier, détenteur du dépôt initial, peut toujours aussi bien utiliser son dépôt pour payer), prêt qui donnera lieu à retour dans ses livres en un nouveau dépôt. À partir de ce nouveau dépôt s'opère un autre prêt à un autre client qui opère un nouveau dépôt et ainsi de suite... Le volume total des prêts et donc de la monnaie sur les comptes de chèques est donc égal à dix fois le volume des réserves initiales (la véritable monnaie manuelle) déposées chez elle(20).

Le mécanisme suppose qu'il n'existe qu'une seule banque dans la communauté. Il y a donc multiplication de la monnaie bancaire sur les comptes de chèques(21). **Les banques sont des firmes qui « produisent » de la monnaie. Le problème est que si la monnaie est créée à partir des prêts, elle est aussi détruite par leurs remboursements. Quand la déflation arrive, les banques cessent de prêter et le public est privé d'une partie de la circulation monétaire.** Ce mode de création de la monnaie la soumet à des fluctuations très fortes. On retrouve donc le problème déjà posé par l'École de la circulation, à savoir la multiplication des crédits qui crée une surémission de monnaie et détend le lien entre monnaie et réserves, introduisant une source de fluctuations plus grandes de l'activité économique.

« If the two parties, instead of being a bank and an individual, were an individual and an individual, they could not inflate the circulating medium by a loan transaction, for the simple reason that the lender could not lend what he didn't have, as banks can and do. (...)

Only commercial banks and trust companies can lend money which they manufacture by lending it. The Savings Bank does not create its deposits. It lends the funds deposited in it. And by the same token, two individuals cannot deflate the circulating medium by liquidating ; neither can a savings bank and an individual. » I. Fisher (1935), p. 38

De ce fait, les banques vont ainsi créer la déflation. Car elles cherchent à augmenter leurs réserves

afin de diminuer leur risque de liquidité et il y aura une diminution nette de la quantité de monnaie.

« The banks get cash from the public by calling such loans as are call loans, or by refusing to renew loans coming due, or by selling to the public some of their investments. They demand cash in order to meet demands for cash by their depositors, so that the actual cash they pay out now adds nothing at all to the public's net total volume of cash, since it must come out of the public in the first place. The bank simply robs Peter to pay Paul. But the deposits, of course, shrink with every pay-off of deposits, so that the total circulating medium in the hands of the public shrinks by the shrinkage of deposits. » Fisher (1935), pp. 64-65

« In this contest the banks will not be content to get money from the public merely fast enough to pay back to the public. They will, in most cases, get it faster than that, so as to be in a « more liquid » position to weather the storm. (...) But the dominant motive of the banks is to save their own skins, and the net result is to increase their cash reserve at the expense of the circulating medium of the public. In effect, they, for the time, become the enemies of the public » Fisher (1935), p. 68

Il est vrai que ceci n'est possible que s'il n'existe pas de prêteur ultime. La crise selon Fisher ne se manifeste donc pas seulement au niveau microéconomique par des faillites bancaires mais aussi au niveau macroéconomique par une contraction du stock de monnaie selon la logique quantitativiste. On retrouve ce type d'explication des conséquences de la crise des années 1930 chez M. Friedman(22). D'où la nécessité d'une régulation monétaire.

Durant les crises, il se produit en effet des variations du taux d'intérêt très abruptes. On se souvient des arguments des partisans de l'École de la circulation selon lesquels les fluctuations du taux sur le marché monétaire sont plus fortes dans un système à réserves fractionnaires du fait de la succession des booms et dépressions, due aux retards de la politique monétaire en cas de sorties de métal. Selon Fisher (1935, p. 106), les facteurs déterminants du cycle sont le surendettement par crédit bancaire et la déflation(23) qui s'en suit.

Dans le cas d'un boom, qui peut démarrer s'il existe une différence positive entre le taux de profit et le taux d'intérêt, le taux nominal monte d'abord ; mais le taux réel d'intérêt baisse (en dessous de zéro) du fait de l'inflation et de la dépréciation de la monnaie, ce qui favorise encore les emprunteurs et les incite au surendettement. Il se produit donc une évolution divergente du taux d'intérêt nominal et du taux réel (Fisher, 1935, p. 130). L'inflation se développe de façon cumulative tant que le taux d'intérêt n'a pas retrouvé son niveau normal. Le retournement du cycle s'opère parce que les banques relèvent leur taux nominal, du fait de la baisse de leurs réserves. Le taux réel monte au-dessus de son niveau normal et il se produit alors une déflation cumulative, pour des raisons symétriques de celles de la phase précédente.

L'effet de la hausse des taux d'intérêt réels se fait sentir sur l'ensemble de l'encours des dettes passées accumulées et non seulement sur les nouveaux prêts. Fisher décrit, certes, l'enchaînement des événements de la déflation par la dette qui inclut une baisse de la valeur nette des entreprises, précipitant les faillites (Fisher, 1935, p. 108). Mais il insiste sur un second effet, qui est lui monétaire, puisqu'il consiste en une contraction des encaisses nominales agrégées et en une baisse du multiplicateur de base monétaire (par fuite des dépôts mais aussi par augmentation des réserves des banques par rapport aux dépôts puisque les banques cherchent à contracter le volume de leurs prêts, ce qui est indépendant des paniques bancaires), qui empêche le mécanisme stabilisant de l'effet d'encaisse réelle de jouer(24). Ce dernier effet monétaire n'est pas une nouveauté par rapport aux analyses de 1911. On retrouve un cadre quantitativiste. Car on doit noter que, dans le texte de 1935 (100 % Money) que nous analysons, Fisher insiste particulièrement sur l'effet monétaire pour justifier son plan de réforme bancaire.

C'est pourquoi, en réalité, le système actuel de « 10 % réserves » ne favorise pas les emprunteurs. Il semble que le taux d'intérêt nominal soit plus bas en raison de l'accroissement de la quantité de prêts permis par l'existence des banques mais cet avantage est illusoire du fait des booms et dépressions. Car les emprunteurs y perdent en fait plus qu'ils n'y gagnent car ils perdent leur solvabilité et crédibilité et subissent la réduction de l'offre de crédit lorsque les banques ont besoin de liquidités.

Il faut bien comprendre, selon Fisher (1935, p. 124), que, si l'emprunteur quelconque (c'est à dire de petite taille et qui n'a pas de poids dans la négociation avec la banque) paiera peut être un taux nominal plus haut dans le système à « 100% réserves », sur le long terme celui sera plus stable. Alors qu'aujourd'hui il varie grandement et de plus, dans certaines circonstances comme les dépressions, d'ailleurs créées par les banques, cet emprunteur ne peut pas emprunter du tout, même à n'importe quel taux, car les banques doivent reconstituer leur liquidité et cessent de prêter.

3. le plan de réforme de I. Fisher

L'idée essentielle consiste à **supprimer le lien entre crédit et monnaie. Les banques devront observer un coefficient de réserves de 100 %**. Tous les comptes de chèques ne pourront faire circuler que de la monnaie déjà « en caisse ». Le but est d'aligner toutes les formes de monnaie bancaire sur les billets ; aller au-delà des principes de l'Act de 1844 en imposant la même règle aux dépôts qu'aux billets. Fisher pense même que le problème des billets n'est plus important puisque la monnaie est principalement composée de comptes chèques.

La monnaie sera émise par une commission spéciale et gouvernementale ; elle sera remise aux banques contre la partie de leurs actifs qui correspond à leurs prêts. Elle servira donc de réserves

aux banques et ne pourra pas, par elle-même, faire varier la circulation monétaire du pays. Il y aura donc substitution de cette monnaie aux titres des banques et à l'avenir, une fois ce processus terminé, un coefficient de réserves de 100 % en cette monnaie sera observé à tout moment. Les dépôts étant entièrement reliés aux réserves, tous les instruments de paiement se comporteraient comme les réserves, comme s'il s'agissait d'une circulation de monnaie manuelle uniquement. On retrouve les propositions de l'École de la circulation : une circulation de papier qui se comporte comme s'il s'agissait d'une circulation métallique (des certificats de métal), comme si les réserves métalliques circulaient. Dans le système proposé par Fisher (« 100 % money » à distinguer du système actuel de « 10 % money »), il n'y a plus de différence entre ce qui est monnaie manuelle (monnaie effective) et instruments de crédit qui circulent.

Fisher précise qu'il s'agit d'un **plan de nationalisation de la monnaie mais non de l'activité de banque ou de crédit** (Fisher, 1935, p. 18). L'émission de monnaie est gérée par l'État et elle est distribuée et mise en circulation (sa répartition entre les utilisateurs d'une masse prédéterminée par l'État) par les banques privées.

« Let the Government, through an especially created « Currency Commission », turn into cash enough of the assets of every commercial bank to increase the cash reserve of each bank up to 100% of its checking deposits. In other words, let the Government buy (or lend money on) some of the bonds, notes, or other assets of the bank with money⁽²⁵⁾, especially issued through the Currency Commission. Then all check-book money would have actual money – pocket-money – behind it » Fisher (1935), pp. 8-9.

Les banques sont donc divisées en deux départements : un département qui continue à faire du crédit mais sans émettre de monnaie ou gérer des comptes chèques, et un département d'émission qui gère les paiements en chèques dont les dépôts sont entièrement couverts par de la monnaie manuelle (qui est de la monnaie manuelle émise par le gouvernement). On reconnaît les principes de la séparation de la Banque d'Angleterre en deux départements selon l'Act de 1844 : un département de banque et un département d'émission.

« The money subject to check would, as elsewhere stated, be kept in a separate « Check Bank » which would be a department of the original bank, or affiliated with it. Each original commercial bank would thus be split into a Check Bank or Department and a Loanand-Investment Bank or Department.

The Loan Department, could, of course, like any other depositor, deposit its own cash in the warehouse-bank or department, and draw out this cash or transfer it by check » Fisher (1935), p. 53.

Les avantages sont d'abord que le risque de liquidité ou de transformation des banques disparaît ainsi que les « runs » et faillites bancaires. Les déposants ne craindront plus que la banque ne puisse les rembourser puisque la monnaie qu'ils demanderaient est toujours dans la banque (Fisher, p. 10). Le risque bancaire est donc réduit, y compris le risque de défaut car la monnaie qui est émise est gagée sur le crédit du gouvernement des États-Unis.

Ceci constitue notamment une solution au problème du risque de liquidité tel qu'il est traité dans le cadre du modèle de Diamond et Dybvig (1983), mais alors il n'y a plus d'assurance de liquidité fournie par les banques. Wallace (1996) développe ce point. Il montre que les propositions actuelles de « narrow banking », qui sont la version contemporaine des projets de banques ayant 100% de réserves⁽²⁶⁾, visent à établir des banques n'émettant que des dépôts gagés entièrement par des actifs liquides. Cependant, ces propositions ne se basent pas sur une théorie (ou un modèle) bancaire. En particulier, elles ne montrent pas en quoi leur solution est nécessaire car elle permettrait logiquement de résoudre les effets néfastes de l'illiquidité bancaire. Car le problème que les propositions de « banques étroites » sont supposées résoudre n'existerait pas si les banques n'étaient pas illiquides. Or il existe des théories qui explicitent ce point. En particulier, le modèle de Diamond et Dybvig (1983) est utile car il montre pourquoi les banques sont illiquides et quel service elles rendent ce faisant. Wallace (1996) prolonge la version originale de ce modèle pour traiter explicitement des propositions de « narrow banking » (que ces auteurs ont cependant aussi critiqué dans Diamond et Dybvig (1986) et Dybvig (1993)) et montrer de façon fondée théoriquement comment ces propositions, en supprimant la prise de risque de liquidité par les banques, auraient des conséquences négatives sur l'économie.

Car les propositions de « narrow banking » sont interprétables dans les termes du modèle de Diamond et Dybvig (1983) si l'on introduit dans ce modèle le cas où le système bancaire est liquide au sens où il peut « accommoder » tout schéma de proportion des retraits entre agents qui sont « impatientes » et ceux qui sont « patients » ; en ce sens il n'a plus d'exigibilités fonction de celles des déposants. Cependant, puisque ce système bancaire fournit alors une allocation équivalente à celle d'autarcie aux agents, ceci aboutit à supprimer le rôle du système bancaire qui améliorerait justement cette allocation ; résoudre l'illiquidité bancaire aboutit à supprimer le problème qui l'avait fait naître (27).

4. La régulation monétaire et bancaire

Revenons à I. Fisher. Selon lui, les variations de la masse des dépôts qui circulent par chèques et de toute la circulation monétaire seraient régularisées. En effet, la monnaie ne serait plus créée au rythme du crédit, c'est-à-dire de l'accroissement des prêts et de leurs remboursements ainsi que de leur ralentissement. Il en résulte une limitation des cycles économiques et une plus grande stabilité de la valeur de la monnaie.

Dans le système bancaire actuel (dit à « 10 % réserves »), les liquidités peuvent être reprêtées à l'infini. La multiplication des dépôts se fait à partir d'une base faible en liquidités. Au contraire, selon Fisher, son plan de réforme permettra une plus grande stabilité du taux d'intérêt. Il évitera ainsi toute contraction de la circulation

monétaire en cas de déflation et même il favorisera une plus grande régularité de l'offre de monnaie et donc évitera des variations de prix, si l'on suit la théorie quantitative. La variation de la quantité de monnaie n'est plus contrôlée par les banques mais par la commission gouvernementale d'émission de la monnaie qui suit une règle monétaire (Fisher, 1935, p. 15). Elle doit « diriger » la monnaie de façon à ce que l'indice des prix retenu soit stable. La monnaie n'étant plus émise en fonction du crédit, si le public rembourse ses emprunts (faits non à partir de monnaie « nouvelle »), cela ne diminue en rien la quantité de monnaie ; il y a simplement une nouvelle répartition.

« Under the 100% system, when bank loans increased or decreased, the volume of the checking deposits would not be affected any more than when any other sort of loans increased or decreased. These deposits would be part of the total actual money of the nation, and this total could not be affected by being lent from one person to another. » Fisher (1935), p. 13

Les buts poursuivis dans la régulation d'un système bancaire sont doubles et distincts : d'une part, la stabilité du niveau des prix obtenue par la gestion de l'offre de monnaie par la commission monétaire et d'autre part, la stabilité des banques par la mise en place d'un coefficient de réserves à 100 %. Les objectifs de la politique monétaire (la monnaie) et de la politique bancaire (ou du crédit) sont séparés analytiquement mais sont en fait confondus dans leurs moyens. Cependant, la politique monétaire a un rôle primordial.

Il est nécessaire que la quantité de monnaie suive le mouvement des affaires, mais ceci ne peut s'opérer en liant monnaie et endettement. Car, ainsi que nous l'avons vu, dans le système actuel, le développement des prêts entraîne un développement des comptes de chèques (la monnaie) plus rapide que celui de l'activité économique. Il en résulte une hausse des prix et des profits durant les phases de booms. Il y a d'autre part une tendance permanente au surendettement et donc à la trop grande prise de risque de défaut par les banques. Et la liquidation de ces prêts amène normalement la quantité de comptes chèques à se contracter plus vite que l'activité économique, de telle sorte que le niveau des prix et des profits baisse habituellement lors de la dépression (Fisher, 1935, p. 160). Au contraire, si le niveau de la quantité de monnaie restait stable (ou augmentait lentement et non plus rapidement que l'activité économique) durant les phases d'expansion de l'activité économique, il ne se produirait pas de hausse des prix, et pas de baisse des prix en phase de récession. Ceci est possible dans le système « 100 % réserves » car les prêts augmentent avec l'activité économique, mais pas la monnaie.

La banque centrale n'a, dans ce cadre, qu'une seule fonction : celle d'assurer la stabilité de la valeur de la monnaie. Celle-ci est définie par un indice des prix. **La stabilité de la valeur de la monnaie ne doit pas être appréciée par rapport à un étalon tel l'or, qui est instable et parce que la convertibilité en or rend le système bancaire encore plus instable, vu la faible quantité d'or disponible. On retrouverait les mêmes problèmes qu'avec le système de « réserves à 10 % ». Les banques n'auraient jamais assez de liquidités. Il faut donc gérer la monnaie à l'aide d'une règle prédéfinie** (28).

La politique bancaire est très réduite. Dans le nouveau système « 100 % réserves », la banque centrale n'a pas la fonction de prêteur en dernier ressort car le risque de transformation n'existe plus pour les banques et elle n'a donc pas à leur fournir de la liquidité en urgence. Les banques sont toujours liquides. Il en résulte que, dans ce système, il suffit de petites variations de la quantité de monnaie pour assurer la stabilité des prix. Il n'est pas besoin de la faire varier fortement puisque la déflation n'existe plus. On retrouve les propositions de l'École de la circulation selon lesquelles la banque centrale n'a pas à assurer le rôle de prêteur en dernier ressort. Fisher critique les modalités d'action de la Federal Reserve Bank, depuis sa création, en tant que prêteur en dernier ressort. Ses prêts peuvent accroître les réserves des banques, mais en fait ceci leur a permis de supporter des coefficients de réserves encore plus petits et ceci n'a pas supprimé les faillites bancaires (notamment en 1920) qui ont même été de plus grande ampleur qu'avant sa création (Fisher, 1935, p. 44).

5. Les « banques étroites »

Dans le système de réserves à 100 %, les banques n'ont pas besoin de reconstituer leurs réserves ou leurs liquidités puisque ces dernières sont fixées une fois pour toutes ; il ne peut donc se produire de restriction du crédit de ce fait. Le crédit n'est pas lié à la monnaie que les banques créent mais à l'épargne (Fisher, 1935, p. 75). On retrouve donc la tradition classique puisque les investissements et les prêts bancaires ne sont possibles qu'à partir d'une épargne préalable déposée chez elles.

Les banques deviennent alors de simples intermédiaires financiers entre épargnants et investisseurs. Dans le projet de réforme de Fisher, les banques prêteraient de l'argent, soit à partir de leur propre capital, soit à partir de l'argent reçu de leurs clients et placé en épargne (Fisher, 1935, pp. 12 et 16). **Les dépôts qui circulent par chèques (checking deposits) sont très différents des dépôts d'épargne (saving deposits).** Ces derniers représentent un investissement tout comme un titre qui rapporte un intérêt. Cet investissement, tout comme n'importe quel titre, ne requiert pas d'être gagé sur des réserves à 100 %.

« But loans normally come out of savings, and the growth of the loans should depend on the growth of the savings, and not be either stimulated or hampered, as they are now, by a monetary system unduly expanding and contracting.

Of course the volume of loans can exceed the volume of money just as sales do. The same money can

negotiate one loan after another just as it can negotiate one sale after another. It can even come back to the same savings bank and be relent. So long as the loans are made out of real money and not out of money manufactured by the lender, for the purpose, they will not violate the principle of the 100% system. » Fisher (1935), pp. 79-80

« Thus, under the 100% system, the chief function of the loan department would be that of a broker between savers and enterprising borrowers of the savings. The rate of interest would register the supply and demand of these savings. This might mean at various times a slower or a faster increase of production and productive enterprise than now, but the net increase in the long run would be faster than now, as well as steadier, because not interrupted by so many, or so severe, depressions. » Fisher (1935), p. 82

Les banques sont alors neutres et non distinguables des marchés ou des autres agents individuels opérant sur les marchés. De plus, étant plus liquides dans le cadre du projet de réforme, elles pourront améliorer la qualité de leurs prêts. Elles pourront détenir des actifs à plus long terme et en plus grande quantité, et des actifs plus rentables que ceux qu'elles étaient obligées de détenir avant par peur des « runs » car il s'agissait d'actifs à court terme (Fisher, 1935, p. 138).

Les prêts sont donc de la monnaie déjà existante épargnée et transférée d'un individu à un autre par l'intermédiaire de la banque. Il n'y a donc pas d'augmentation du volume total de la monnaie. Un individu en reçoit si un autre s'abstient de consommer. Ceci est opéré sur le marché des prêts et non celui de la monnaie (« le soi-disant marché de la monnaie », selon Fisher, 1935, p. 166). Sur ce marché des prêts se détermine le prix des prêts ou de l'épargne, le taux d'intérêt (qui est donc fondamentalement réel) et non le prix de la monnaie, qui est le niveau général des prix. La monnaie n'est que l'intermédiaire des échanges et le véhicule en lequel se font les prêts. Les banques n'ont pas alors un comportement différent d'un autre agent prêteur. La politique monétaire de régulation de la quantité de monnaie n'a pas à se préoccuper de l'activité des banques, mais de celle de la commission gouvernementale que veut créer Fisher.

« The so-called « money market » should be simply the market for loans from Jones to Smith, not the source of the circulating medium for Jones and Smith. Intrinsically, loans have nothing to do with putting more money or less money into circulation.

The true abundance or scarcity of money is never registered in the loan market. It is registered by the index number of prices. » Fisher (1935), pp. 166-167

On peut citer des prolongements contemporains des idées introduites par Fisher.

M. Allais ou **M. Friedman**(29) proposent de séparer banques de dépôt qui effectueraient les paiements en monnaie de base et banques de prêts qui feraient des crédits à partir d'emprunts de même terme (des intermédiaires financiers) afin de mieux contrôler l'émission de monnaie bancaire et d'éviter l'instabilité bancaire. La même suggestion a été faite par **Tobin** (1985)(30). Plus récemment, d'autres propositions tendant à réduire les banques à une activité « étroite » (ou à des prêts à court terme) (narrow banking(31)) sont apparues. D'autres encore visent à **remplacer les banques par des institutions financières** de type « money market funds » ou fonds mutuels investis en titres du marché monétaire. Ceux-ci utilisent les fonds qu'ils collectent pour acheter des titres financiers sans risque. Ils peuvent fournir des services de paiement aux détenteurs de leurs parts émises dans le public c'est à dire faire des opérations analogues à celles effectuées sur des comptes de dépôts bancaires (virements etc...).

C.A. Goodhart (1990) considère que ces fonds mutuels sont aussi à même que les banques de fournir des services de paiements(32). Différents intermédiaires financiers peuvent le faire. Il propose donc que les services de paiement soient effectués par des fonds mutuels qui investiraient en titres de marché dont la valeur fluctuerait. Ils émettraient en contrepartie des parts dans le public dont la vente servirait aux paiements(33). Car, selon lui, **ce n'est pas la fonction de gestion des moyens de paiement qui est caractéristique des banques et nécessite qu'elles soient soutenues par une banque centrale, mais le fait qu'elles détiennent à leur actif des titres non négociables et illiquides** (du fait qu'ils « incorporent » une information privée) ; c'est du côté du rôle particulier que le crédit bancaire joue pour certains emprunteurs qu'il faut chercher leur raison d'être (ce qui détermine à son tour le caractère particulier de leur passif qui sont des dettes à valeur fixe). Il s'agit donc bien de définir le rôle des banques à partir du risque de transformation. Selon lui, la source de l'instabilité bancaire subsiste et n'est pas résolue par l'existence de fonds mutuels qui prennent en charge la gestion des paiements. Ce point le différencie donc de l'analyse de Fisher ; cependant « la monnaie est aussi à l'abri des prêts » et ne subit plus les effets de l'instabilité bancaire.

Fama (1980) décrit les banques comme ayant deux fonctions : l'une de fourniture de services de transaction et l'autre de gestion de portefeuille. Il propose que la première soit remplie par des « banques » qui deviendraient analogues à des fonds mutuels investissant en titres de marché. La monnaie est remplacée par des actifs financiers. Il est cependant possible de maintenir une « monnaie manuelle » (billets et pièces) dans le système financier qui serait émise par le gouvernement. Le problème de l'inflation est alors uniquement réduit à celui du contrôle du stock de cette monnaie.

Conclusion

Nous avons pu établir la similarité des arguments en faveur de l'existence de banques ayant un coefficient de réserves de 100% utilisés par les partisans de l'École de la Circulation (en faveur de la réforme de la Banque

d'Angleterre en 1844) et par I. Fisher dans son plan de 1935. La même volonté de supprimer le risque de liquidité des banques et les conséquences sur la fluctuation de l'offre de monnaie en est l'objet. les mêmes préoccupations sont à l'origine des propositions contemporaines de « banques étroites ». **Il en résulte alors une conception de la monnaie séparée du crédit et des banques comme de simples intermédiaires financiers.**

Notes :

- 1 Le texte de la communication sera disponible en anglais lors des 20 èmes Journées Internationales d'Économie Monétaire et Bancaire, Birmingham, 5-6 juin 2003, sous le titre « Circulating medium not at the mercy of loan transactions » : from I. Fisher's plan (1935) to present proposals of « narrow banking ».
- 2 Université de Paris XII, Faculté de sciences économiques et de gestion, et PHARE (Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques, FRE 2541)
- 3 Nous avons tenté de retracer une partie de ce débat dans Diatkine S (2002).
- 4 M. Allais, 1967 ; M. Friedman, 1959.
- 5 Nous reviendrons sur ce point plus loin.
- 6 H. Simons (1934). On peut aussi citer dans le même ordre d'idées L. Currie (1934). Pour une analyse de ces textes, voir les articles rassemblés par F. Capie (1993, vol. 6 et 10).
- 7 Sur ce point, voir D. Patinkin (1969).
- 8 H.E. Loeff et H.G. Monissen (1999).
- 9 I. Fisher, 1932.
- 10 W. Allen, « I. Fisher and the 100 percent reserve proposal », Journal of Law and Economics, 26, p. 704, cité par H-E. Loeff et H. G. Monissen, op. cit, p. 87.
- 11 Schwartz A. (1989) , Skaggs (1999). Nous avons présenté ces débats dans Diatkine S. (2000) et Diatkine S. (1995).
- 12 Torrens R., 1837 ; réédité in O'Brien, 1994, p. 34.
- 13 Contrairement à une interprétation souvent admise, les propositions de réforme du système monétaire de D. Ricardo ne sont pas identiques à celles de l'École de la Circulation car il n'envisage pas d'instaurer un coefficient de réserves de 100% mais seulement de fixer à la banque centrale un objectif en prix à respecter (et non en quantité). Elle doit faire varier la quantité de billets de façon à stabiliser le prix de la Livre en métal. Sur ce point voir Diatkine S. (1998)
- 14 Torrens R., ibidem, p. 61.
- 15 Torrens donne un exemple numérique par lequel il montre que les banquiers ne vont pas garder dans leurs coffres tout le montant de monnaie redéposée chez eux. « They would reissue the greater part of the sum , say 800000 of the 1000000 in the » discount of merchant bills, or in the purchase of government securities :... »(Torrens, 1837, p. 11) Après plusieurs vagues de multiplication de crédits, qui dépendent de la partie de la circulation monétaire qui reste « in the hands of those who do not keep their cash with bankers ; while the remaining portion will be in the hands of those who do keep their cash with bankers [...] Whatever sums they may advance upon securities in the morning, the same sums will be returned to them in the evening, in the form of new deposits ; and in this way the amount of their deposits must continue to increase, until they bear that proportion to the fixed amount of the returning cash, which the experience of the bankers may suggest to say and legitimate...Thus we see that, in consequence of the system of banking prevalent in this country, a fixed amount of circulating money be the basis of a fluctuating amount of credit money, even though the circulating money should be purely metallic. « (Torrens, 1837, pp. 11-16).
- 16 « He failed (Adam Smith- S.D.-) to recognise the important and generic distinction between issuing notes and making advances from deposits , - in other words, between creating additional circulation and lending upon securities portions of the circulation already in existence ; ... » (Torrens R., 1858 ; réédité in O'Brien ed., 1994, p. 301 ; voir aussi, p. 318-319.)
- 17 O'Brien, 1994, IV, « Introduction », p. IX.
- 18 Ce fait a été confirmé par D.P. O'Brien (1998) qui montre, par une étude statistique et économétrique, que l'Act de 1844 a échoué dans la mise en œuvre d'une politique de régulation de l'offre de monnaie par la base monétaire (celle-ci comprend, outre les billets, les dépôts à la Banque d'Angleterre) et à stabiliser les agrégats monétaires et le niveau des prix. Il n'a, de plus, pas fait disparaître les crises bancaires.
- 19 Voir la note 23, p. 8.
- 20 Fisher, 1935, p. 30-31.
- 21 On retrouve l'analyse de Torrens (voir ci-dessus, p. 4).
- 22 M. Friedman et A. Schwartz, 1963.
- 23 I. Fisher intitule le chapitre 7 de 100% Money, « Booms and depressions », qui est le même titre que celui de son livre paru en 1932 ; il s'y réfère ainsi qu'à son article où il a développé une analyse de l'effet sur l'endettement de la déflation, « The Debt-Deflation Theory of Great Depressions », 1933, trad. 1988 (Fisher, 1935, p. 105). Sur ces ouvrages, voir R. Dimand, 1994.
- 24 Fisher, 1935, p. 108 .
- 25 Une note n'a pas été reproduite.
- 26 Wallace N. (1996), p. 3.
- 27 It shows that in this model narrow banking eliminates the role of banking. The proposition implies that using narrow banking to cope with the potential problems of banking illiquidity is analogous to reducing automobile accidents by limiting automobile speeds to zero. « Wallace (1996), p. 9.
- 28 Fisher, 1935, p. 169-170. On rejoint ici le débat entre règle et discrétion en matière de politique monétaire ouvert par les débats du XIXe siècle et qui continue jusqu'à nos jours.
- 29 M. Allais, 1967, p. 17-31 ; M. Friedman, 1959, p. 65-75.
- 30 J. Tobin (1985), p. 20.
- 31 Pour un exposé et une discussion de ces propositions, voir par exemple, N. Wallace, 1996.
- 32 C.A. Goodhart (1990), p. 86
- 33 ibidem, p. 96.

Source : http://www.univ-orleans.fr/deg/GDRecomofi/Activ/diatkine_birmingham.pdf

« Lancement de la campagne européenne de Raoul Marc Jennar »

Vidéo filmée devant le mur des fusillés sur le plateau du Vercors :

http://www.dailymotion.com/video/x94deb_npa-raoul-jennar-lancement-campagne_news

Résistance à l'AGCS

comble de l'abus de pouvoir contre les peuples :

« Ça commence à frémir »

une vidéo bien faite pour résumer le coup d'État secret de l'AGCS :

<http://video.google.fr/videoplay?docid=8215080427168435251>

« Le Parlement européen, les services publics et l'AGCS »

Un rappel utile de **Raoul Marc Jennar** :

<http://rmjennar.free.fr/?p=774>

« L'AGCS: Vers la privatisation totale des services publics »

<http://www.syti.net/AGCS.html>

« Site d'information sur l'A.G.C.S »

<http://agcs.free.fr/>

« Réseau national des élus et collectivité hors AGCS »

<http://www.hors-agcs.org/agcs/>

« Mots pour maux ou le déni de démocratie »

Parodie de l'élaboration de l'« exposé des motifs » du TCE

Un texte de 2005 encore très drôle, par Jean-Marie Harribey :

<http://harribey.u-bordeaux4.fr/ledire/mots-maux.pdf>

« Les langages hermétiques »

un grand classique des **Inconnus** :

<http://www.youtube.com/watch?v=7w2VbOoXE2k>

Une façon d'exercer le pouvoir et de le garder,
c'est de maîtriser langage abscons.

« 11 septembre: Présence d'explosifs au WTC »

Une nouvelle signalée par **Reopen911** :

http://www.dailymotion.com/video/x93rvj_11-septembre-presence-dexplosifs-au_news

« Le réchauffement climatique (incontestable) n'aurait pas de cause humaine »

une avalanche de témoignages scientifiques tout à fait troublants :

<http://video.google.com/googleplayer.swf?docId=-4123082535546754758&hl=fr>

Encore un **débat interdit**, comme celui sur le 11 septembre,
alors qu'une **bonne démocratie devrait mettre en scène toutes les opinions dissidentes**.

Le site **Pensée unique** prend le contre-pied de l'orthodoxie du moment :

<http://www.pensee-unique.fr/>

Ils se trompent sûrement, comme tout le monde, mais il est bon qu'ils aient la parole.

**« Analyse sévère de la crise financière,
et pertinence d'une nouvelle commission Pecora »**

Le journal très intéressant de **Bill Moyers** : c'est en anglais, mais avec un verbatim (une transcription) que l'on peut faire défiler pendant qu'on écoute le son, c'est un très bon exercice d'anglais ;-))

<http://www.pbs.org/moyers/journal/04242009/watch2.html>

Prenez le temps, c'est utile : les Américains comprennent très bien ce qui leur arrive.

« Le Sénat américain vote pour une nouvelle Commission Pecora ! »

<http://www.solidariteetprogres.org/article5371.html>

Ne ratez pas cette **bonne vidéo de synthèse** sur les racines anciennes de la crise et sur l'importance vitale d'une enquête parlementaire courageuse, comme celle de **Pecora en 1933** :

http://www.dailymotion.com/video/x8vhac_lindispensable-commission-pecora_news

« Obama et vous : Le péril béhavioriste »

par **Bertrand Buisson** :

<http://www.solidariteetprogres.org/article5332.html>

« **Time magazine** vient de révéler que **Barack Obama** est devenu l'otage d'une clique de fondamentalistes, adeptes de l'"économie comportementaliste". Pour prendre la mesure du problème, disons qu'ils sont l'équivalent économique des néo-cons qui entouraient **George W. Bush**. Là où vous êtes intimement concernés, c'est que leur politique économique est bâtie sur une conception complètement tordue qui dépasse de loin le cadre de la Maison Blanche : vous seriez un rat de laboratoire sur lequel on teste la politique ! » (Lire la suite...)

Julien Coupat : « l'antiterrorisme est la forme moderne du procès en sorcellerie »

par **David Dufresne** sur Mediapart :

<http://libertesinternets.wordpress.com/2009/04/25/julien-coupat-%c2%ablantiterrorisme-est-la-forme-moderne-du-proces-en-sorcellerie%c2%bb/>

« Du côté de la police, on commence à paniquer, il faut trouver des éléments convaincants pour justifier tout cela... à mon avis il va y avoir une grosse manipulation sous peu, un truc qui va exploser dans la presse, que des zélés scribouillards comme Cornevin du Figaro se chargeront de relayer, et qui leur permettra de (tenter) de dire "Vous voyez, c'étaient des méchants, on a eu raison des les coffrer..." » (Lire la suite...)

« La vertu fanée des banques françaises »

<http://www.solidariteetprogres.org/article5378.html>

« Les interviews radio de Pascale Fourier :

Frédéric Lordon (6 mars 2009) »

http://jaidulouperunepisode.org/004_Lordon_2_sur_4.htm

Ne ratez pas ça.

Retranscriptions :

« Crise : la nécessaire nationalisation intégrale des banques (1 / 4) »

http://jaidulouperunepisode.org/TRANSCRIPTIONS/008_Frederic_Lordon_Crise_la_necessaire_nationalisation_integrale_des_banques.pdf

La vidéo en 3 parties de 5 minutes faite grâce aux bons soins de Marianne 2:

- http://www.marianne2.fr/Crise-il-fallait-renflouer-les-menages-et-non-les-banques-_a176937.html
- http://www.marianne2.fr/Pour-sortir-de-la-crise,-il-faut-nationaliser-toutes-les-banques!_a176938.html
- http://www.marianne2.fr/Banques-les-Etats-Unis-eront-ils-obliges-de-nationaliser_a176966.html

« La crise est celle du "capitalisme de basse pression salariale" (2 / 4) »

http://jaidulouperunepisode.org/TRANSCRIPTIONS/009_Frederic_Lordon_la_crise_du_capitalisme_de_basse_pression_salariale.pdf

« Crise : Protectionnisme ?... (3 / 4) »

http://jaidulouperunepisode.org/TRANSCRIPTIONS/010_Frederic_Lordon_crise_protectionnisme_ou_l_imputation_de_monstruosite.pdf

« Crise: Monnaie, Union Européenne... et pommes de terre (4 / 4) »

http://jaidulouperunepisode.org/TRANSCRIPTIONS/011_Frederic_Lordon_crise_et%20catastrophe_a_venir.pdf

« Appel à rassemblement devant toutes les mairies les lundis à 18h30 et le 1er mai après les manifs »

Un appel de "Spartacus" qui ressemble aux MOCRIES :
<http://www.legrandsoir.info/article8419.html>

« Pour Paris, nos prochains rendez-vous : lundi 20 avril 18h30 mairie du 18^e métro Jules Joffrin lundi 27 avril 18h30 mairie du 19^e place Armand Carrel le 1er mai après la manif, Place de l'hôtel de ville

« Je reviendrai et je serai des millions » (Spartacus)

« Je ne veux plus... » Écrivons la suite ensemble

Rassemblons-nous devant la mairie de chaque ville, village ou arrondissement, chaque lundi à partir de 18h30. Osons affirmer ce que nous ne voulons plus avec enthousiasme, car ce qui nous donne du courage nous éloigne de la main de fer qui cherche à nous mettre à genoux. L'idée est de **sortir de chez soi**, de se rencontrer, d'exprimer nos peurs, nos souffrances, nos refus, nos plaintes, et de « porter plainte ». Cette « convergence » des luttes et des désirs, nous l'imaginons riche de tous, jeunes et vieux, avec ou sans emploi, avec ou sans logement, avec ou sans papiers... tous précaires dans ce monde-ci et puissants de nos capacités ignorées ou oubliées. **Nous avons confiance dans l'intelligence collective du peuple qui n'a pas besoin d'experts pour s'exprimer.** Ce n'est pas facile de se lever et de dire non, de sortir de chez soi, de sa solitude, de ses peurs. Comme le dit le sous-commandant Marcos, « il faut une certaine dose de tendresse pour se mettre à marcher avec tout ce qui s'y oppose... »

Apprenons à nous faire confiance et cessons de nous suspecter parce que nous sommes différents, de nous freiner avec des réflexes d'appareils qui ne servent que nos adversaires. **Soyons ouverts** : certains groupes, syndicats, partis s'associeront à notre démarche, d'autres pas, mais, si nous réussissons, nous nous retrouverons bientôt dans les rues, et ce ne sera plus un problème.

Et après... ? Adoptons une perspective commune qui nous donne espoir, temps et outils pour coconstruire dans l'action un horizon : la grève générale comme premier pas, décisif, qui nous donne le temps et les moyens de nous rassembler et de nous organiser : déposer un moratoire sur le paiement des loyers, des crédits..., penser l'entraide (garde des enfants, confection de repas, etc.).

La grève générale ne se décrète pas, mais elle s'organise et se construit. Organisons-la à notre rythme !

Pour nous préserver de la tentation d'aller trop vite ou de prendre le pouvoir, nous devons sans doute mettre en place des **garde-fous (mandats impératifs, assemblées souveraines, délibérations publiques, révocation des délégués)** afin de respecter le principe des zapatistes : **« commander en obéissant »**.

Utopique notre démarche ? **Le peuple qui rédigea les cahiers de doléances, les communards, les résistants avec le Conseil national de la résistance ont su inventer les formes de leur mouvement tout en luttant.** Aujourd'hui même, en Amérique du Sud, des peuples inventent chaque jour un autre avenir pour eux-mêmes et leurs enfants !

En Grèce, en Guadeloupe et ailleurs, des luttes tenaces se sont construites à partir de milliers de gouttes d'eau qui ont su et voulu se rassembler ! **Ne serions-nous pas capables de faire de même ?** Sans oublier que le fait d'avoir essayé sincèrement sera une graine qui fleurira en son temps. Toute lutte contient le ferment de la suivante et, en cela, il n'y a pas d'échec du mouvement révolutionnaire, il n'y a que des étapes franchies.

Les grèves, pétitions, actes de désobéissance civile se multiplient depuis des mois et il faudrait rentrer chez soi avec la gueule de bois, nos revendications, nos espoirs, nos projets de société remisés jusqu'à la prochaine manif ?

Le capitalisme, on en connaît les conséquences catastrophiques pour les femmes, les hommes, les corps et les esprits, l'humanité, les civilisations et la planète mais nous n'osons pas dire « NON » car tout se passe comme si nous avions besoin d'attendre un ordre, un signal venu d'on ne sait quel « en haut ».

Le changement ne peut venir que de nous, et se produire avec nous !

Le mouvement social, bien au-delà des organisations, associations, syndicats ou partis, c'est nous !

Prenons nos revendications en main et invitons chacun à nous rejoindre !

Diffusons ce message partout dans les entreprises, à la sortie des commerces, écoles, dans les associations de quartier, les PMI, les foyers de travailleurs immigrés, les transports en commun, les jardins publics... avec le lieu de rendez-vous :

« Retrouvons-nous lundi soir à 18h30 devant la mairie, on discutera de la suite à donner aux manifestations, grèves... Amenez à boire, à manger et à rêver... Signé : Je ne veux plus... »

Organisons-nous en communes autour des maisons du peuple. Désignons nos délégués pour faire le lien avec les différents lieux de lutte.

« Je reviendrai et je serai des millions » (Spartacus)

Pour le moment, donnez des nouvelles de vos réunions devant les mairies sur le site www.21mars2009.fr

Le 1er mai, après la manif : Assemblées populaires devant les mairies !»

Suite à une panne de serveur, les commentaires sur ma suggestion
" **Des bases juridiques pour les contre-pouvoirs**" continuent ici :

« **Commentaires relatifs au billet d'Étienne Chouard** »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=2809>

« **Espace collaboratif pour une "constitution pour l'économie"** »

Une intéressante suggestion de **Paul Jorion** :

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=2870>

« **La réforme de la juridiction administrative.
Prolégomènes pour une transsubstantiation** »

<http://www.blogdroitadministratif.net/index.php/2009/04/01/232-parodiparodi-partners>

Une vraie perle... À savourer lentement...

"Le texte reproduit ci-dessous est un document qui circule au sein des Tribunaux administratifs et Cours administratives d'appel. Il est signé d'un auteur inconnu mais dont le talent est grand. Cette date du 1er avril est le moment idéal pour le diffuser plus largement".

Parodi & Parodi partners

CONFIDENTIAL DOCUMENT

**DEVELOPMENT STRATEGY CONSEIL D'ÉTAT
2009-2020**

La présente Note Stratégique a pour objet de fixer la Development Strategy de la holding Conseil d'État (ci-dessous groupe CE) à horizon 2020 et ses modes d'implémentation.

L'objectif est clear :

- Consolider la place de n°1 français du groupe CE en développant une politique agressive vis-à-vis des concurrents
- faire du groupe CE le leader européen des juridictions à horizon 2015, devant les deux leaders actuels, les groupes CJCE et CEDH
- faire du groupe CE le leader mondial des juridictions à horizon 2020, devant la US Supreme Court.

La Development Strategy a été élaborée par la Team de Strategists du cabinet Parodi&Parodi en 2 heures, pour un coût de EUR € 3.570.000.

Elle comporte 3 axes majeurs :

1. Rénover l'image du groupe CE et adapter ses méthodes aux « Défis de Demain™ »
2. Développer une Stratégie Aggressive de Rayonnement et de Développement
3. Contribuer à un Monde Meilleur

""!!Diagnostic exclusif by Parodi&Parodi :

DES POTENTIELS ÉNORMES DE DÉVELOPPEMENT, DANS UN MONDE MODERNE EN MOUVEMENT

Forces

Fondé il y a plus de 2 siècles, le groupe CE est riche de son image de savoir faire traditionnel : certains vieux produits (Blanco, Pelletier) bénéficient toujours d'une image positive chez les personnes âgées. Il bénéficie d'un réseau de filiales en expansion continue : les TA et CAA, tous membres de la holding CE

Faiblesses

However, le groupe CE souffre d'une image trop old school, inadaptée aux Défis de Demain : il faut savoir lire et écrire, le groupe fabrique des produits avec des phrases très longues, et le siège social est Vétuste et pas Pratique, loin des Centres de Décisions Stratégiques de Demain (La Défense, Londres, Pékin).

Atouts

D'après le Micro-Trottoir exclusif réalisé par les équipes de Parodi&Parodi devant le siège social du groupe CE, le groupe CE est mal connu des Consommateurs Potentiels de Justice Administrative, marque phare du groupe CE. Les correspondants locaux de Parodi&Parodi partners ont le même Retour Terrain : partout où le groupe CE a des filiales, le Potentiel de Développement est encore important.

De plus, le groupe CE est aujourd'hui dirigé par un Leader Charismatique Modernisateur capable de porter et d'implémenter le changement.

Menaces

Le groupe CE connaît une concurrence forte.

1. au niveau national :

a. avec le groupe Cour de Cass et ses nombreuses filiales présentes sur tout le territoire, axé sur une stratégie de main d'œuvre à bas prix et de produits de qualité douteuse.

b. sur la gamme prestige avec la PME Conseil Constit qui bénéficie d'un marché de niche avec son produit star : la Constitution™.

2. au niveau européen :

a. le groupe CJCE qui bénéficie du régime fiscal avantageux du Luxembourg et profite de son positionnement de sous-traitant européen des Questions de Droit Communautaire via son offre de Question Préjudicielle, vendue dans 27 pays.

b. le groupe CEDH, société de droit alsacien qui développe une stratégie agressive de prédateur sur tout le continent et qui apparaît aujourd'hui victime de son succès (rupture des stocks fréquentes)[/b]

AXE STRATÉGIQUE 1 BY PARODI&PARODI : PROJETER LE GROUPE CE DANS L'ÈRE JUSTICEA

Pour répondre à ces défis, le groupe Parodi&Parodi a élaboré une stratégie de développement fondée sur un Lifting Conceptuel Complet du groupe CE :

LA MESURE PHARE

→ un nouveau nom, plus en phase avec les attentes du moment :

JUSTICEA : JUSTICE comme Justice et A comme Administrative, rappelant ainsi le Cœur de Métier du groupe et ses Racines, mais en les projetant vers la Modernité Contemporaine.

Une Nouvelle Image :

→ Renaming de toutes les filiales du groupe : Justicéa Marseille, Justicéa Cergy, Justicéa Douai, etc.

→ Naming en trois catégories :

- Justicéa pour les anciens TA du groupe
- Justicéa first class pour les anciennes CAA du groupe
- Et Justicéa Premium pour le siège social.

→ Nouveau Logo, plus coloré, avec une photo d'enfant souriant

→ Nouvelle Devise en remplacement de « Au nom du peuple français » jugé unanimement ringard : « Justicéa, pour un Monde Meilleur »™ , à mettre sur tous les produits du groupe

→ Nouveau siège social : destruction du siège social actuel et construction de la plus haute tour du monde : 1799 mètres (en hommage à l'année de fondation du groupe), avec au sommet, un phare éclairant le monde : la JUSTICEA TOWER© , avec restaurant panoramique

→ Nouveau Naming pour tout :

- Les auditeurs deviendraient les « Junior advisors »
- Les maîtres des requêtes les « First advisors »
- Les conseillers d'État deviendraient les « Senior advisors »
- Les présidents deviendraient les « Executive directors »
- Les présidents adjoints deviendraient « Vice-Présidents »
- Le VP deviendrait le CEO
- Les rapporteurs publics deviendraient les « Public relations counselor »
- Le centre de documentation deviendrait « le Department of research », éligible aux fonds pour la recherche, avec implémentation d'un laboratoire spécialisé en banlieue parisienne
- Les sous-sections deviendraient les « Départements ». Exemple : 7ème sous-section = « Département of public markets & Military affairs »
- Les sections deviennent les Branches : ex : Section des Travaux Publics : Public Constructions Branch
- Le G14 devient le BOARD

→ Lancement d'une nouvelle gamme : Justicéa on demand© , avec choix du counselor

→ Introduction en bourse du groupe Justicéa à horizon 2013

De Nouvelles Méthodes de Travail :

→ Recours massif aux délocalisations avec organisation de téléconférences de jugement

→ Réassessement de tous les process à horizon 2010 pour implémenter le nouvel ingrédient magique inventé par les labos du groupe CEDH : le « Contradictoire™ »

→ Gates réguliers pour vérifier que les Décisions du CEO sont suivies

→ Généralisation du Power Point pour les conclusions du Public relations counselor avec projection dans des lieux publics

→ Insertion de coupures pub entre les conclusions sur chaque affaire

→ Lancement mondial de Justicéa TV et de Justicéa.com

→ Délocalisation des équipes d'aides à la décision et des secrétariats (Chine, Inde, Maghreb)

→ Élaboration d'une gamme de décisions eco-friendly, sans papier et sans motivation

→ Implémentation d'une stratégie d'intéressement pour les Counselors

→ Remplacement de la statistique par un contrat d'objectifs et de confiance personnalisé, avec évaluation hebdomadaire à 360° par les pairs et engagement de 4 ans minimum

→ Stock-options pour les membres du BOARD

→ Parachute en or massif pour le CEO de Justicéa

→ Lancement de produits dérivés : peluche à l'image du CEO, mugs Justicéa, boules de neige « Justicéa tower© », lancement d'une Citroën Justicéa, gamme de produits de régime Juscitéa Light©.

→ Créations de compétitions sportives : la Justicea's Cup™, le Justicéa Tennis Tournament™

→ Organisation annuelle du Justicéa Forum avec présentation des nouveaux produits par le CEO, sur le modèle des shows d'Apple

→ Implémentation du plan média « Justicéa has a face (and a body) ! » : le CEO tentera de battre le record du nombre de titres de CEO of the year délivrés d'affilée par le magazine Fortune via une politique d'omniprésence médiatique (points presse quotidiens, plateaux télé, clichés « volés » envoyés aux magazines people...)

AXE STRATÉGIQUE 2 BY PARODI&PARODI : IMPLÉMENTATION D'UNE STRATÉGIE AGRESSIVE DE RAYONNEMENT-DÉVELOPPEMENT (S.A.R.D.)

Au national :

→ Lancement d'une OPA sur le groupe Cour de Cass, en pleine restructuration de sa carte de filiales – restructuration des branches déficitaires, et ouverture de nouvelles filiales plus rentables : Justicéa for Love™, Justicéa for Victims™, Justicéa Business Class™, Justicéa for Kids™...

→ Rachat de la PME Conseil Constit pour élargir l'offre et axer le groupe sur une image Luxe. Lancement d'une gamme Justicéa Deluxe Constit™

→ Développement d'une stratégie d'intégration verticale :

- absorption de l'ordre des avocats et la création de la filiale Justicéa Lawyers™ à horizon 2012
- création de la Justicéa Academy™, fusion des ex ENA – IEP – ENM – EFB que le groupe Justicéa aura racheté à bas prix en promettant au gouvernement un plan « zéro licenciement »

À l'international :

→ Dumping sur les questions préjudicielles : ruiner le groupe CJCE en proposant aux pays européens une politique agressive de réponse ultra-rapide aux questions préjudicielles via la création de la filiale : « Justicéa 234TCE™ : en 234 h maxi »©

→ Concurrencer le groupe CEDH en organisant un Partenariat Mondial avec l'ONU via la création de :

« Justicéa Worldwide™ pour un Monde Meilleur partout » ©

→ en 2018, introduction de Justicéa Worldwide™ sur le Nasdaq et lancement d'une OPE sur le groupe US Supreme court

→ EN 2020, après ces fusions, le groupe Justicéa deviendra :

JUSTICEA SUPREME WORLDWIDE™ : With YOU, everywhere you GO©

« Work hard, play hard »

À propos de "**consultants**", ennemis de l'humanité qui se la pètent en anglais pour rançonner la planète, justement, une très bonne émission de **LBSJS** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1670

« L'Union européenne à l'Organisation Mondiale du Commerce : le vrai visage de l'Europe »

Un chapitre important du [livre bouleversant](#) de **Raoul Marc Jennar** : **"Europe, la trahison des élites"** (Fayard, décembre 2004) :

« Novembre 2001. Je suis à Doha, capitale du Qatar, le pays choisi pour être le siège de la IV^e conférence ministérielle de l'OMC. La conférence se termine. Devant la résistance persistante d'un grand nombre de pays du Sud qui refusent les propositions américano-européennes, elle a été prolongée d'un jour. Et surtout d'une nuit. Rompus aux marathons nocturnes, les négociateurs européens comptent sur cette épreuve physique pour achever de faire fléchir leurs interlocuteurs, déjà écrasés par les promesses et les menaces mises sur la table.

Je m'informe des résultats de cette nuit de tous les dangers quand je croise Martin Khor. C'est le directeur de Third World Network, le plus rigoureux et le plus influent des réseaux hostiles à la globalisation. Nous nous connaissons depuis une réunion de l'International Forum on Globalisation (IFG), à Sauve, dans le Gard, chez Agnès Bertrand¹. L'IFG, c'est le réseau des réseaux, que le journaliste Hervé Kempf a très justement baptisé *internationale citoyenne*. Martin et moi, nous nous rencontrons régulièrement à Genève où son organisation, basée en Malaisie, dispose d'une importante antenne. L'URFIG traduit souvent ses remarquables analyses. Il me confie :

Qu'est-ce que vous pouvez être hypocrites, vous, Européens ! Vous parlez tout le temps d'humanisme, de démocratie, de solidarité, mais à la table des négociations vous pratiquez la même arrogance, la même intransigeance et surtout la même injustice que les Américains.

Quel est, aujourd'hui, le visage de l'Europe dans le monde ? Quel regard portent les autres peuples sur ce que Valéry appelait « une étroite presqu'île, qui ne figure sur le globe que comme appendice de l'Asie » ?

Je viens de passer à peu près quinze ans à voyager, à travailler et à vivre dans l'hémisphère Sud. J'ai vu ce qu'y fait l'Union européenne, les positions qu'elle adopte, les projets qu'elle porte. J'ai pu observer aussi le comportement de ceux qui nous représentent dans ces ambassades de la Commission qu'on appelle "délégations". Parfois j'en ai été fier ; souvent j'ai eu honte. J'ai eu maintes fois l'occasion de m'entretenir avec des dirigeants et des diplomates des pays en développement amenés à négocier avec la Commission européenne. J'ai pu comparer l'arrogance et la brutalité des négociateurs européens lorsqu'ils traitent avec des gouvernements de pays pauvres et faibles qui contrastent avec leur courtoisie dès qu'ils sont en face de poids lourds, comme, par exemple, la Chine.

Je peux porter témoignage de la conscience grandissante d'une **Europe à deux faces, comme Janus**, ce dieu des Romains. Il y a une face plaisante : celle d'une Europe porteuse de valeurs, de culture, de générosité, de partenariat et aussi d'espoir pour tous ceux qui voient en elle un contrepoids, une alternative à l'empire américain. Il y a une face sinistre, tournée vers l'Atlantique, d'une Europe qui partage la vision néolibérale, marchande, égoïste, individualiste et arrogante que nous imposent les États-Unis. Cette face sinistre, c'est particulièrement le visage de l'Europe dans les négociations à l'OMC, que ce soit pendant les sessions à Genève ou lors des conférences ministérielles.

Il importe qu'on sache comment se comportent ceux qui agissent en notre nom, mais sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir de contrôle.

Ainsi, en juillet 2003, à Genève, un négociateur d'un pays du Sud, qui tient à garder l'anonymat, constatait :

"Les négociateurs des États-Unis et de l'Union européenne nous conduisent à l'abattoir à la fin de chaque négociation; ces derniers sont peut-être plus subtils et plus polis, néanmoins le résultat final est le même : nous sommes écrasés. Je préfère avoir affaire avec les États-Unis... Au moins vous savez exactement où vous en êtes avec eux" 2.

Aucune déclaration ne traduit mieux ce que ressentent les interlocuteurs de l'Union européenne lorsqu'ils sont confrontés à ses représentants.

Les États membres de l'Union européenne disposent d'une représentation diplomatique à Genève et donc d'un ambassadeur accrédité auprès de l'OMC. Celui-ci peut s'exprimer dans cette enceinte, mais il ne peut pas engager son pays. **Seul le représentant de l'Union européenne a qualité pour engager l'Union européenne et ses États membres à l'OMC.** C'est Carlos Trojan qui, aidé de dix-huit experts, assure la représentation de l'Union européenne à l'OMC. Il reçoit ses instructions de Pascal Lamy. Du fait du poids de l'Union dans le commerce mondial, M. Trojan est un des négociateurs les plus importants à l'intérieur de cette institution qui, on va le voir, n'est pas une institution internationale comme les autres.

L'OMC : LA PLUS PUISSANTE INSTITUTION AU SERVICE D'UN PROJET ÉCONOMIQUE

Les **accords de Marrakech, signés en 1994** au terme de l'Uruguay Round, fournissent **le cadre institutionnel et normatif de la marchandisation de la planète**. Pour mesurer les risques réels de voir cette transformation du monde devenir réalité, il faut garder à l'esprit l'idéologie dominante qui inspire lesdits accords, la puissance de l'OMC et le caractère contraignant des accords qu'elle gère. **L'OMC est par excellence l'instrument de l'idéologie marchande.**

Avec les accords de Marrakech que gère l'OMC, on est entré dans une transformation globale des rapports en tout genre qui régissent la vie des humains. La doctrine qui s'impose est celle d'un **libre-échange sans limites**. Toutes les activités humaines - boire, manger, communiquer, apprendre, se soigner, se cultiver, se distraire, se déplacer, se chauffer, s'éclairer... - sont assimilées à des activités marchandes qui doivent être régies par les règles de la concurrence, laquelle ne peut être soumise à des entraves, à des discriminations, c'est-à-dire une concurrence qui requiert l'absence de toute prise en considération des particularités individuelles ou collectives.

À terme, si l'on n'y prend garde, plus aucun État n'aura le droit de mettre en œuvre des politiques spécifiques qui tiennent compte des particularités, des besoins et des priorités nationales ou qui expriment un mode précis de vouloir vivre ensemble. Des choix économiques et fiscaux, des préférences sanitaires, sociales, environnementales et éthiques seront assimilés à des «entraves au commerce». Cela est vrai dans les pays industrialisés comme dans ceux dits en développement, et a été démontré à de multiples reprises par d'excellents auteurs ; je n'y reviendrai donc pas³.

Si l'on n'arrête pas cette mécanique infernale lancée à Marrakech, tous les États devront un jour renoncer à leurs législations propres et soumettre leurs ressortissants aux règles de la concurrence commerciale qui privilégient *ipso facto* les intérêts particuliers les plus puissants. C'est bien la raison pour laquelle ils nous trompent, ceux qui disent, à droite comme à gauche, que l'objectif de l'OMC est de réguler le commerce mondial et rien d'autre. C'est une véritable **mystification**, entretenue par les élites politico-technocratiques et relayée par l'immense majorité des médias.

Et pourtant, les textes sont là. Il suffit de les lire. Allez sur le site de l'OMC4. Lisez les accords qu'elle gère. Et vérifiez par vous-même : **il n'y a pas une seule règle de l'OMC qui régule les entreprises commerciales**. Toutes les règles de chacun des accords de l'OMC concernent les législations et les réglementations des États et de leurs collectivités territoriales. **Pas les firmes privées. Pas les sociétés transnationales. Pas ces espaces de non-droit que sont les zones franches. Pas les paradis fiscaux. Pas les transactions financières internationales que nourrit l'argent du crime organisé et de la fraude. La régulation à la manière de l'OMC, c'est en fait une dérégulation imposée à chaque État membre.** Comme le reconnaît l'actuel directeur général de l'OMC, M. Supachai Panitchpakdi, « **l'OMC n'est pas concernée par les multinationales. Nous ne visons pas le secteur privé5** ».

À terme, si l'on n'y prend garde, tout, le solide comme le liquide, le minéral, le végétal, l'animal, l'humain, et ce que l'humain crée et produit, tout sera à vendre et à acheter. **Tout.**

Et c'est à la réalisation de ce projet de société qu'œuvre l'OMC, une organisation internationale qui se révèle être la plus puissante du monde. Pour cinq raisons, au moins :

L'OMC concentre le pouvoir de faire les règles, de les appliquer et de sanctionner les pays qui ne les respectent pas. Elle cumule ainsi les trois pouvoirs et, grâce à cette concentration et cette confusion des pouvoirs, elle dispose des moyens de l'arbitraire. Aucune autre institution internationale ne s'est vu confier une telle puissance.

L'OMC est la seule institution internationale qui dispose du pouvoir d'imposer le respect des règles qu'elle gère6. Chaque pays est en effet tenu de mettre sa propre législation en conformité avec les règles de l'OMC.

L'OMC offre aux États membres, par le biais d'un mécanisme intitulé « **Organe de règlement des différends** », la capacité de sanctionner le pays qui, selon l'interprétation qu'en fera cet organe, sera considéré comme ne respectant pas telle ou telle règle de l'OMC. L'OMC est la seule, par rapport aux autres organisations internationales édictant des normes (UNESCO, OMS, OIT, OMPI et PNUE7), à disposer d'un tel instrument.

Les règles de l'OMC dépassent très largement les questions strictement commerciales. En passant du régime du GATT, dont les dispositions ne sortaient pas du domaine commercial, aux règles de l'OMC, on a étendu les principes du libre-échange à quasiment toutes les activités humaines.

L'OMC fonctionne dans des conditions d'opacité et d'oligarchie qui soumettent les pays qui en sont membres à la volonté des plus puissants8.

Avec l'OMC et les pouvoirs qu'elle est la seule à détenir, le droit de la concurrence commerciale l'emporte sur tous les autres droits et en particulier les droits humains fondamentaux, les droits économiques, sociaux et environnementaux reconnus aux citoyens par les dispositions constitutionnelles ou légales adoptées dans le cadre national ou par l'adhésion à des pactes internationaux. Une hiérarchie des normes internationales s'est imposée de fait. Désormais les États sont soumis à l'arbitraire d'une organisation contrôlée par les pays les plus riches et les plus puissants.

L'OMC : INSTITUTION MULTILATÉRALE OU DIRECTOIRE DES PAYS RICHES ?

À l'ouverture de la IIIe conférence ministérielle de l'OMC, à Seattle, Mike Moore, alors son directeur général, déclarait : « Je peux accepter toutes les critiques, sauf celles qui consistent à nier le caractère démocratique de l'OMC. » Et de rappeler que, à l'OMC, le principe inscrit dans les textes, c'est **un État = une voix**, et que les décisions se prennent par consensus en vertu de l'article IX.

Mais ce principe est dévoyé par une précision sur ce qu'il faut entendre par consensus. Et c'est dans une note de bas de page à cet article IX qu'on apprend qu'il s'agit du **consensus implicite**, c'est-à-dire l'application du dicton « Qui ne dit mot consent ». Ceux qui se taisent ou ne sont pas présents au moment de la décision sont considérés comme étant d'accord ! **Or, une vingtaine de pays sont trop pauvres pour pouvoir disposer d'une représentation diplomatique à Genève. Ils sont donc considérés comme étant d'accord sur toutes les propositions faites.** En outre, **près de quatre-vingts autres délégations ne disposent pas d'un personnel qualifié en nombre suffisant pour assurer la représentation de leur pays à toutes les réunions.** Sans compter que chaque mission diplomatique à Genève doit aussi assurer la représentation de son pays auprès des autres organisations internationales intergouvernementales dont le siège se trouve dans la cité helvétique. Il en résulte que **sur les cent quarante-huit pays qui sont membres de l'OMC, moins de cinquante peuvent assurer une présence effective et une participation réelle à toutes les réunions qui se tiennent chaque semaine à l'OMC.**

À cette étrange conception du consensus s'ajoutent des pratiques qui donnent la prééminence aux rapports de forces.

L'égalité dont jouissent en principe les cent quarante-huit États membres de l'OMC est donc tout à fait formelle. Selon le célèbre mot de George Orwell, **certain « sont plus égaux que d'autres ».** En particulier les États qui constituent, dans le jargon des initiés, la « **Quadrilatérale** », ou « **Quad** », formée par les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et le Canada. Aucune décision ne peut être prise sans l'accord de ces quatre puissances. L'existence de cette « Quad », qui n'est pas prévue par le traité créant l'OMC, est pourtant reconnue comme une réalité quasi institutionnelle au sein de celle-ci9.

La « Quad » possède ses propres modes de fonctionnement. Ainsi des réunions entre États-Unis et Union européenne précèdent presque toujours les réunions à quatre, lesquelles se tiennent avec l'assistance et la présence des plus hautes autorités de l'OMC.

La «Quad» s'est comportée jusqu'ici comme un véritable répertoire mondial. C'est à son initiative que se tiennent de manière systématique des réunions informelles, qui ont généralement lieu à l'invitation du directeur général. S'y retrouvent, sans publicité aucune, les représentants des États retenus par la «Quad», auxquels s'associent des partenaires de circonstance, parmi lesquels on retrouve souvent l'Australie, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, et quelques pays dont l'adhésion aux propositions entraînera celle d'autres États. **On y arrête des décisions qui sont ensuite présentées comme étant à prendre ou à laisser par les autres États membres. L'accès à ces réunions est interdit aux représentants des États qui ne sont pas invités, en dépit du fait qu'elles ont lieu dans les locaux de l'OMC et qu'on y traite des matières en rapport avec l'OMC.** Dans le jargon des initiés, on appelle cela des réunions *green room*, par référence à la couleur verte des murs du bureau du directeur général en 1995.

Cette pratique ramène le multilatéralisme à peu de chose puisque, chaque fois que se tient une réunion informelle, plus de cent États sont exclus de délibérations décisives. **Une telle pratique aboutit à la restauration de rapports bilatéraux entre les pays riches et les autres.** On est très loin de cette égalité de tous, États riches et États pauvres, devant des règles communes, égalité tant vantée par ceux qui, à droite comme à gauche, et en particulier le commissaire européen Pascal Lamy¹⁰, prétendent lutter contre le chaos des rapports commerciaux internationaux.

Cette pratique des réunions informelles a connu de nouveaux développements en vue de la préparation de la IV^e conférence ministérielle, qui allait se tenir à Doha. Lesdites réunions se sont tenues au niveau ministériel, *extra muros*, à Mexico puis à Singapour. Et **certains ministres, qui, estimant avoir le droit de participer à toute réunion de l'OMC, s'y sont présentés sans avoir été invités, se sont vu en interdire l'accès.** Les mêmes pratiques se sont répétées en vue de la conférence de Cancún, avec multiplication des réunions informelles au siège de l'OMC et organisation de ce qu'on appelle désormais des « mini-ministérielles » réservées à une bonne vingtaine de pays à Sydney, Montréal et Charm el-Cheik.

Même si l'OMC nourrit son site Internet de milliers de pages de documents divers, cette institution, à la différence de toutes les autres, se caractérise par un degré élevé d'opacité qui facilite le travail de la «Quad». **L'OMC est la seule organisation internationale intergouvernementale dont les travaux se déroulent à huis clos.** Son instance de décision la plus importante, entre les conférences ministérielles, est le Conseil général, qui réunit, en principe, les ambassadeurs des cent quarante-huit États membres. On a vu ce qu'il en est dans les faits.

Le Conseil général siège comme organe compétent pour toutes les affaires relevant de l'OMC, mais également pour donner son acquiescement à l'analyse des politiques commerciales des États membres. Il se transforme enfin en Organe de règlement des différends pour acter les décisions prises dans le cadre du règlement des conflits. Or, les débats de cet organe se déroulent à huis clos, ce qui est contraire à ce principe universel selon lequel la justice doit être rendue en public. Ainsi, les débats de la Cour internationale de justice de La Haye - autre institution intergouvernementale qui, elle, fonctionne selon les principes de base d'une authentique juridiction - sont publics.

La manière dont se préparent et se déroulent les conférences ministérielles est très révélatrice du système oligarchique en vigueur à l'OMC. La conférence ministérielle, son organe suprême, constituée des ministres du Commerce extérieur de tous les États membres, est compétente dans toutes les matières sur lesquelles ils s'accordent et se réunit au moins tous les deux ans. Jusqu'ici, elle s'est tenue chaque fois dans des endroits différents; après Singapour en 1996, ce fut Genève en 1998, puis Seattle en 1999, Doha en 2001 et Cancún en 2003.

La préparation comme le déroulement de la conférence sont l'objet de **manipulations** où la démocratie est loin de trouver son compte. Pour chacune des cinq conférences tenues jusqu'ici, pas une seule fois les procédures ne furent les mêmes, celles-ci changeant au gré des opportunités. C'est la «Quad» qui, avec ses alliés (Australie, Corée, Hong Kong¹¹, Nouvelle-Zélande, Suisse), convient des règles, selon les circonstances.

Après la III^e conférence ministérielle, celle de Seattle, où aucun accord n'était intervenu, on a vu les pays industrialisés se multiplier en formules concédant qu'il fallait tirer les leçons de l'échec et accorder la priorité à la transparence des procédures et à une participation effective de tous les membres à la décision. L'Union européenne avança même, pour l'occasion, quelques propositions qui furent vite oubliées une fois que commencèrent les préparatifs de la IV^e conférence. Et les représentants de l'Europe, avec leurs partenaires nord-américains et japonais, continuèrent à user et à abuser de pratiques qu'ils avaient déclaré vouloir réformer.

À l'OMC, les pays en développement, pourtant les plus nombreux, sont en permanence victimes de manipulations et de pressions très précisément décrites dans un livre récent¹². Ce qu'ils subissent là est en totale contradiction avec le discours convenu dans les sphères occidentales quant à l'importance du commerce pour le développement.

Ainsi, par exemple, à l'ouverture de la conférence de Doha, M. Lamy annonçait que l'Union européenne offrait 50 millions d'euros aux pays en développement afin de leur permettre de respecter leurs engagements à l'égard de l'OMC. Pendant la conférence, il retardait la demande de dérogation requise pour que puisse être appliqué l'accord de Cotonou, passé entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), jusqu'au moment où ceux-ci eurent appuyé la demande européenne d'ouverture de négociations sur les matières dites de Singapour (voir chap. 5, "Matières de Singapour = AMI"). De même, peu avant la conférence de Cancún, l'Union européenne usait de promesses d'octroi et de **menaces de retrait du système des préférences généralisées** (SPG, voir note 60, p. 277) vis-à-vis de tel ou tel pays en développement. Lors d'une réunion à Bruxelles, six semaines avant Cancún, M. Lamy annonçait aux pays ACP le lancement d'un programme d'aide financière en leur faveur afin d'accroître leur capacité à mettre en œuvre les accords commerciaux internationaux.

Manipulations et pressions de la part des pays occidentaux se manifestent tout particulièrement à l'occasion de la préparation de chaque conférence ministérielle. Cette préparation consiste à mettre au point un texte qu'on appelle «projet de déclaration ministérielle». L'objectif de la «Quad» est que ce texte exprime le point de vue des pays industrialisés. Il est atteint grâce à une procédure qui, dans toute autre institution, serait considérée comme un véritable coup de force.

Tout d'abord, le texte est préparé de concert par le président en exercice du Conseil général et le directeur général de l'OMC qui travaillent sur instruction de la «Quad». L'essentiel des demandes exprimées par les pays en développement et formulé dans des documents officiels, en particulier leur souhait de corriger les déséquilibres les plus criants qui caractérisent les accords existants, n'est pas repris dans le projet de déclaration ministérielle. Par contre, l'essentiel des attentes des pays industrialisés fait l'objet de multiples paragraphes.

Ensuite, de sa propre autorité, avec le soutien de la «Quad» et du directeur général, au terme de réunions informelles, le

président du Conseil général décide que son projet de déclaration ministérielle, bien qu'il ne réunisse pas le consensus, sera envoyé comme tel à la conférence ministérielle, sans l'accord du Conseil général et sous sa propre responsabilité. **Toutes les indications susceptibles d'informer la conférence sur les réserves ou les oppositions de certains pays qui ont pu être enregistrées pendant les débats sont supprimées.** Si d'aventure l'un ou l'autre État membre a formellement exprimé son désaccord, le document qui en fait mention n'est pas annexé. Grâce à cette violation manifeste des procédures de décision prévues par l'accord instituant l'OMC, et en dépit des protestations formulées par plusieurs États membres, la conférence, à Doha comme à Cancún, a pu commencer sur la base d'un texte qui, pour l'essentiel, convenait parfaitement aux pays les plus riches et ne traduisait nullement le consensus pourtant requis.

À Doha, la conférence ministérielle a offert un spectacle dont les hérauts occidentaux de la démocratie ne se sont guère vantés. Les participants n'ont pu délibérer de l'ordre du jour de la conférence et de son organisation. Ils ont été forcés d'accepter la présentation faite au cours de la cérémonie officielle d'ouverture. Les groupes de travail chargés de faciliter la négociation étaient animés par des ambassadeurs acquis aux propositions américano-européennes. **Sur instruction de l'Union européenne et des USA, des réunions informelles ont été organisées, d'où certains ministres, malgré leurs protestations, ont été exclus ; à d'autres, l'accès n'était autorisé qu'à la condition qu'ils ne soient pas accompagnés d'experts -même pas leur ambassadeur à Genève ! -, tandis qu'Européens et Américains disposaient de leurs équipes de juristes ; certains étaient admis à condition qu'ils se taisent.** La conférence a été prolongée, sans l'accord formel des délégations, au moment où les représentants de plusieurs pays en développement étaient obligés de partir avec les vols spéciaux organisés à leur intention par le pays hôte. Des documents préparés par la «Quad» ont été soumis à la séance plénière finale sans avoir fait l'objet de consultations¹³.

Tirant les leçons de Doha, quinze pays¹⁴ ont proposé un ensemble de règles permanentes afin que les procédures ne relèvent plus de l'arbitraire des pays riches. Selon ces pays l'OMC devrait, comme la plupart des organisations internationales, garantir que la préparation et le déroulement de la conférence ministérielle seront transparents, non discriminatoires et prévisibles. Ils ont demandé que les décisions adoptées dans le cadre de réunions informelles soient sans valeur et ne soient en aucun cas considérées comme faisant partie du processus formel de préparation. Ils ont présenté une série de réformes techniques permettant d'associer pleinement tous les États membres à toutes les phases de préparation de la conférence ministérielle. Ils ont proposé qu'il soit impossible d'interdire au représentant d'un État membre de participer à une réunion au sein de l'OMC. Et surtout, ils ont demandé que le projet de déclaration ainsi que l'ordre du jour à soumettre à la conférence aient fait l'objet du consensus du Conseil général et que, à défaut de consensus, les différentes options formulées soient soumises à la conférence. Enfin, ils ont suggéré que la conférence ministérielle se tienne systématiquement au siège de l'OMC, à Genève, ce qui faciliterait grandement la participation de tous les pays.

Leurs propositions ont reçu l'accueil encourageant de plusieurs délégations¹⁵. Mais elles ont été combattues au nom de la flexibilité - qui profite toujours aux puissants - par l'Union européenne et les USA. Des propositions allant dans le même sens ont été déposées en août 2003¹⁶. Elles ont connu le même accueil de la part des Occidentaux. Et certaines pratiques observées à Doha se sont ainsi répétées à Cancún.

Contrairement aux discours officiels et aux efforts de communication des gouvernements occidentaux et de la Commission européenne, **une conférence ministérielle de l'OMC ne consacre jamais la victoire du droit sur la force. Au contraire**, comme l'observe à juste titre le député Jean-Claude Lefort¹⁷ :

"Les membres de l'OMC, et les plus pauvres d'entre eux, peuvent se demander, en toute légitimité, si cette organisation est bien fondée sur la règle du droit et non sur les rapports de forces."

L'UNION EUROPÉENNE, ACTEUR DÉCISIF À L'OMC

On vient de le voir, en sa qualité de membre de la « Quad », l'Union européenne est un acteur décisif dans les négociations commerciales internationales. Et si M. Lamy a pu qualifier l'OMC d'institution « médiévale » lors de sa conférence de presse à l'issue de l'échec de Cancún, il n'est pas disposé pour autant à débattre de sa réforme. Bien au contraire.

Dans une récente communication au Conseil des ministres sur les négociations à l'OMC¹⁸, la Commission considère que « l'OMC n'est pas un système structurellement inéquitable qui a besoin d'être rééquilibré ».

M. Lamy, qui connaît ses classiques, n'ignore pas cette formule célèbre de Lamennais : *"Entre le riche et le pauvre, entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui protège."* **Et pourtant, il refuse la loi, il refuse les règles quand il s'agit du fonctionnement de l'OMC.** Il est, selon ses propres termes, partisan de la flexibilité. C'est au nom de la flexibilité que son représentant à l'OMC a rejeté toutes les propositions de réforme dont il vient d'être question.

En fait, le commissaire européen entend user pleinement de la puissance que confère l'importance économique de l'Union européenne non pas au profit d'un rééquilibrage mondial des richesses et d'une plus grande solidarité entre les peuples, mais bien pour satisfaire les ambitions des milieux d'affaires européens.

Il s'agit dès lors d'user de tous les moyens de la persuasion : annoncer l'octroi ou le retrait d'aides ; de même pour l'assistance technique ; faire miroiter ou non des promesses de réduction de la dette (on comprend pourquoi l'Union européenne refuse de soutenir l'abolition d'une dette des pays du Sud pourtant déjà remboursée huit fois - elle perdrait un formidable moyen de pression) ; laisser poindre la perspective d'un accord commercial bilatéral avantageux, évoquer des initiatives possibles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international...

Alors que les États-Unis exercent des pressions en signalant qu'ils peuvent placer leur interlocuteur sur une liste de pays amis ou sur une « liste noire », les méthodes de l'Union européenne sont plus subtiles ; on peut parler d'une approche où l'on manie alternativement la carotte et le bâton. Cette approche se pratique « tous azimuts ». Ainsi, en vue de la conférence ministérielle de Doha, Pascal Lamy et ses collaborateurs ont déployé une stratégie à plusieurs niveaux.

La Commission européenne s'est tout d'abord assuré le soutien des pays qui souhaitent adhérer à l'Union européenne. Pour l'essentiel, il s'agit des pays d'Europe centrale qui ont été, après la chute de l'empire soviétique, reformatés à l'économie de marché par les experts du FMI et de la Banque mondiale et sont devenus aujourd'hui des adeptes des thèses néolibérales.

Par sa présence incontournable dans le noyau initial de la « Quad » et grâce aux réunions informelles, aux « mini-ministérielles

» et à la méthode décrite ci-avant pour la rédaction du projet de déclaration ministérielle, la Commission a obtenu l'agenda désiré pour la conférence.

La Commission a ensuite ciblé un certain nombre de pays en développement dont l'économie émerge peu à peu, l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili et le Mexique, afin d'obtenir leur soutien pour l'ouverture des négociations sur les matières dites de Singapour. Chacun de ces pays est lié à l'Union européenne par un traité bilatéral de libre-échange qui était alors déjà négocié ou en cours de négociation. À ces quatre pays Pascal Lamy a promis ce qu'ils souhaitaient le plus : une réduction des subventions aux exportations agricoles européennes. En échange de cette promesse non tenue, ces quatre pays, à Doha, ont rompu avec l'immense majorité des pays en développement opposés aux matières de Singapour et ont adopté une attitude neutre.

Une quatrième cible, dans la stratégie européenne, fut l'ensemble des pays qualifiés de PMA : les pays les moins avancés, c'est-à-dire les plus pauvres. Et donc les plus faibles. Ce sont ces pays qui ont subi avec le maximum d'intensité les pressions décrites plus haut et sur lesquels la Commission européenne a usé et de la carotte et du bâton. Lors de la IIIe conférence des PMA, à Bruxelles, en mai 2001, Pascal Lamy reçut tour à tour les délégations des vingt-neuf pays qui, parmi les quarante-neuf PMA, sont membres de l'OMC. Il ne manqua pas de rappeler, au cours de ces entretiens bilatéraux, les accords préférentiels passés avec l'Union européenne dont bénéficiaient ces pays. Le gouvernement de chacun de ceux-ci reçut ensuite de la Commission une demande explicite de soutien à ses positions. La Tanzanie, qui présidait alors le groupe des PMA à l'OMC, eut droit à un traitement spécial : une décision concernant une prise en charge d'une partie de sa dette, qui était en attente depuis plus d'un an, fut annoncée par le FMI et la Banque mondiale deux semaines avant Doha. Pur hasard, bien entendu...

Enfin, pendant la conférence ministérielle elle-même, l'Union européenne s'est employée à présenter aux médias de manière très négative ceux qui s'opposaient à elle. Ainsi, l'Inde fut qualifiée de pays pratiquant une obstruction systématique. À lire les journaux français au terme de la conférence, ce n'était pas la tâche la plus ardue.

Le fossé entre la rhétorique de l'Union européenne en faveur du développement et sa pratique à la table des négociations est tel que, après la conférence ministérielle de Doha, un ambassadeur originaire d'un des PMA m'a déclaré :

"Ce que je regrette le plus, c'est de ne pas avoir proposé à mon ministre qu'il demande la suppression de tous les termes faisant référence au développement des pays les plus pauvres dans la déclaration ministérielle. Cela n'aurait rien changé quant au fond, mais cela aurait empêché l'Union européenne d'user de ce texte auprès de ses médias, de ses opinions publiques et des responsables politiques pour faire croire à son prétendu attachement à l'amélioration de notre sort."

(...) »

(La suite (le chap. 5) s'intitule "L'Europe et les pays du sud". C'est à hurler, de rage et de honte. Vous devriez tous lire ça !)

Notes :

1. **Agnès Bertrand**, qui fut en France à la pointe des mobilisations contre l'Accord multilatéral sur l'investissement, anime avec **Laurence Kalafatidès** l'Institut pour la relocalisation de l'économie. Toutes deux ont signé **un livre militant incontournable : OMC, le pouvoir invisible**, Paris, Fayard, 2002.
2. Deux auteurs ont collectionné les témoignages d'ambassadeurs des pays en développement auprès de l'OMC : Jawara, Fatouma, et Kwa, Aileen, *Behind the Scenes at the WTO. The Real World of International Trade Negotiations*, Londres, Zed Books, 2003.
3. Outre l'ouvrage référencé en note 1, on consultera avec profit la bibliographie proposée sur le site www.urfig.org.
4. www.wto.org ; on peut consulter les versions anglaise, espagnole et française.
5. Interviewé par Vincent Glenn, réalisateur du film *Pas assez de volume. Notes sur l'OMC*, 2004.
6. **L'article 16.4 de l'accord créant l'OMC consacre la prééminence de cet accord et de tous les accords gérés par cette institution sur le droit national des États membres.**
7. Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; OMS : Organisation mondiale de la santé ; OIT : Organisation internationale du travail ; OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ; PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement.
8. Jennar, Raoul Marc, *«L'Organisation mondiale du commerce et le déclin de la démocratie»*, Res publica, Paris, n° 32, février 2003, p. 36-41.
9. *OMC, Un commerce ouvert sur l'avenir*, Genève, OMC, 1999 (2e éd.).
10. Dans un article quasi lyrique publié à la veille de la conférence de Cancún, Pascal Lamy exaltait cette égalité de tous devant les règles de l'OMC : «Mes jours et mes nuits à Cancún», *Le Monde*, 5 septembre 2003.
11. La rétrocession de Hong Kong à la Chine n'a pas mis fin à la représentation de ce territoire jouissant, à l'OMC, d'un statut analogue à celui d'un État indépendant. En fait, selon une note explicative annexée à l'accord créant l'OMC, le terme «pays» désigne «tout territoire douanier distinct, membre de l'OMC», ce qui en dit long sur la perception de la souveraineté des peuples et des États.
12. Jawara, Fatouma, et Kwa, Aileen, *Behind the Scenes...*, op. cit.
13. On trouvera de multiples témoignages sur la conférence de Doha émanant de diplomates de pays du Sud dans Kwa, Aileen, *Power Politics in the WTO, Bangkok, Focus on the Global South*, 2003 (<http://www.focusweb.org>).
14. OMC, «Preparatory Process in Geneva and Negotiating Procédure at the Ministerial Conférences», communication présentée par Cuba, Egypte, Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Malaisie, Maurice, Pakistan, République dominicaine, Sri Lanka, Tanzanie, Ouganda et Zimbabwe, WT/CG/W/471, 24 avril 2002.
15. Le Brésil, la Chine, la Malaisie, la Norvège, les Philippines, la Turquie. WT/GC/M74, 1er juillet 2002.
16. Document WT/CG/W/510.

17. Lefort, Jean-Claude, député, Assemblée nationale, *Rapport sur la place des pays en développement dans le système commercial multilatéral*, Paris, 23 novembre 2000.

18. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, *Redynamiser les négociations relatives au programme de Doha pour le développement – l'optique de l'UE*, Bruxelles, 26 novembre 2003, COM(2003) 734, final.

[i]Source : Raoul Marc Jennar : "Europe : la trahison des élites", Fayard 2004, page 129, Chapitre 4 - L'UE à l'OMC, le vrai visage de l'Europe.

« Let's make money »

le dernier film documentaire de l'Autrichien **Erwin Wagenhofer** :

http://www.dailymotion.com/video/x8pb5f_letys-make-money-bande-annonce-vost_shortfilms

On y trouve cet **incroyable aveu de cynisme**
par un vrai gérant d'un vrai fonds d'investissement :

« **Le meilleur moment pour acheter,**
c'est quand il y a du sang dans les rues.
Même si c'est le vôtre. »

Alors, vous pouvez continuer à parler de **"partenaires sociaux"** si ça vous chante,
mais moi, je n'utilise plus cette **expression piège à cons.**

Deux couvertures populistes qui donnent **l'air du temps**, en ce mois d'avril 2009 :

**« Ce qui manque, c'est seulement de l'argent.
Il faut rendre le contrôle de l'argent à la collectivité. C'est urgent ! »**

<http://www.michaeljournal.org/vraics2.htm>

« Manque-t-il quelque chose dans notre pays pour satisfaire les besoins temporels des citoyens ? Manque-t-il de la nourriture pour que tout le monde mange à sa faim ? Manque-t-il des chaussures ? des vêtements ? Ne peut-on pas en faire autant qu'il en faut ? Manque-t-il des chemins de fer et d'autres moyens de transport ? Manque-t-il du bois ou de la pierre pour construire de bonnes maisons pour toutes les familles ? Sont-ce les constructeurs, les fabricants et autres ouvriers qui manquent ? Sont-ce les machines qui manquent ?

Mais on a de tout cela, et de reste. Les magasins ne se plaignent jamais de ne pas trouver ce qu'il faut pour mettre en vente. Les élévateurs sont pleins à craquer. Les hommes valides qui attendent du travail sont nombreux. Nombreuses aussi les machines arrêtées.

Pourtant, que de monde souffre ! Les choses n'entrent pas dans les maisons.

À quoi sert de dire aux hommes et aux femmes que leur pays est riche, qu'il exporte beaucoup de produits, qu'il est le troisième ou quatrième pays au monde pour l'exportation ?

Ce qui sort du pays n'entre pas dans les maisons des citoyens. Ce qui reste dans les magasins ne vient pas sur leur table.

La femme ne nourrit pas ses enfants, ne les chausse pas, ne les habille pas, en contemplant les vitrines, en lisant les annonces de produits dans les journaux, en entendant la description de beaux produits à la radio, en écoutant les boniments des innombrables agents de vente de toutes sortes.

C'est le droit d'avoir ces produits qui manque. On ne peut pas les voler. Pour les obtenir, il faut payer, il faut avoir de l'argent.

Il y a beaucoup de bonnes choses au pays, mais le droit à ces choses, la permission de les obtenir manque à bien des personnes et des familles qui en ont besoin.

Manque-t-il autre chose que l'argent ? Qu'est-ce qui manque, à part du pouvoir d'achat pour faire les produits passer des magasins aux maisons ?

***Des entrepôts pleins, une calamité pour les producteurs
Des millions d'êtres humains crèvent de faim
devant ces entrepôts pleins.
Cause : un mauvais système d'argent***

Les crises modernes

Argent et richesse

Cela ne veut pas dire que c'est l'argent qui est la richesse. L'argent n'est pas le bien terrestre capable de satisfaire le besoin temporel.

On ne se nourrit pas en mangeant de l'argent. Pour s'habiller, on ne coud pas ensemble des piastres pour s'en faire une robe ou des bas. On ne se repose pas en s'étendant sur de l'argent. On ne se guérit pas en plaçant de l'argent sur le siège du mal. On ne s'instruit pas en se couronnant la tête d'argent.

L'argent n'est pas la richesse. La richesse, ce sont les choses utiles qui correspondent à des besoins humains.

Le pain, la viande, le poisson, le coton, le bois, le charbon, une auto sur une bonne route, la visite d'un médecin au malade,

la science du professeur — voilà des richesses.

Mais, dans notre monde moderne, chaque personne ne fait pas toutes les choses. Il faut acheter les uns des autres. L'argent est le signe qu'on reçoit en échange d'une chose qu'on vend; c'est le signe qu'il faut passer en échange d'une chose qu'on veut avoir d'un autre.

La richesse est la chose ; l'argent est le signe. Le signe doit aller d'après la chose.

S'il y a beaucoup de choses à vendre dans un pays, il y faut beaucoup d'argent pour en disposer. Plus il y a de monde et de choses, plus il faut d'argent en circulation, ou bien tout arrête.

C'est cet équilibre-là qui fait défaut aujourd'hui. Les choses, on en a à peu près autant qu'on veut en faire, grâce à la science appliquée, aux découvertes, aux machines perfectionnées. On a même un tas de monde à ne rien faire, ce qui représente des choses possibles. On a un tas d'occupations inutiles, nuisibles même. On a des activités employées à la destruction.

Pourquoi l'argent, établi pour écouler les produits, ne se trouve-t-il pas dans les mains du monde en rapport avec les produits ?

(...) ([Lire la suite, très intéressante](#)).

C'est la thèse du **Crédit social**, souvent signalée sur ce site.

Si on néglige quelques bondieuseries, je trouve l'explication pertinente, et conforme à ce que je sais de la monnaie.

Ce n'est pas une utopie, c'est un projet politique tout à fait réalisable.

Il faut et il suffit de **retirer les acteurs politiques de l'influence des banquiers...** Une paille...

Les commentaires que j'ai faits ces jours-ci chez Paul
(sur le **nécessaire tirage au sort de l'Assemblée constituante**
et sur le **livre important de Sintomer**)
viennent d'être promus "**billet invité**" par **Paul Jorion** :o)

« Des bases juridiques pour les contre-pouvoirs, par Étienne Chouard »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=2797>

Je vous invite à venir y commenter cette thèse révolutionnaire
(ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir).

« Démocratie nouvelle »

Pour que chaque vote compte vraiment !

Un mouvement citoyen non partisan
pour une réforme en profondeur
du mode de scrutin québécois :

<http://www.democratie-nouvelle.qc.ca/>

« Entre Anarchie et République, quel gouvernement ? »

<http://www.wimp.com/thegovernment>

Une synthèse animée, en anglais (facile),
prônant **la République comme gouvernement modéré**
contre tous les autres (Anarchie, Démocratie, Oligarchie, Monarchie).

« Le terrible secret de Tim Geithner : le système financier mondial est en péril

Quand la solution à la crise financière en devient la cause »

par **William Engdahl**, sur Mondialisation.ca, 5 avril 2009 :

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=13066>

« Le secrétaire au Trésor des États-Unis, Tim Geithner, a révélé son plan tant attendu d'assainissement du système bancaire étatsunien, mais il a refusé de divulguer le « terrible secret » de la crise financière actuelle. En agissant de la sorte, il tente de sauver des banques étatsuniennes de facto en faillite, lesquelles menacent de faire tomber le système mondial dans une nouvelle phase encore plus dévastatrice de destruction de la richesse.

Nous l'avons déjà mentionné, le plan Geithner, son soi-disant Programme d'investissement en partenariat public-privé ou PPPIP, n'est pas dédié à restaurer un système de prêt salubre donnant du crédit aux entreprises et aux consommateurs. Il s'agit plutôt d'une autre manigance complexe servant à verser davantage de centaines de milliards de dollars directement aux banques dominantes et aux firmes de Wall Street, responsables du présent borborygme dans les marchés mondiaux du crédit, sans toutefois leur demander de changer leur modèle opérationnel. Pourtant, on pourrait se dire que ce plan, en assainissant les banques, aidera tôt ou tard à surmonter le problème.

Il ne le fera pas si l'administration Obama procède comme elle le fait en ce moment. En défendant son plan à la télévision étatsunienne récemment, M. Geithner – protégé de **Henry Kissinger, autrefois PDG de la New York Federal Reserve Bank** – faisait valoir que son intention « n'était pas de soutenir les banques faibles aux dépens des banques fortes ». Toutefois, c'est précisément ce que fait le PPPIP : **les banques faibles sont les cinq plus grandes banques du système.**

Le « terrible secret » que M. Geithner tente vigoureusement de cacher au public est très simple. À la source des actifs toxiques bouleversant le système financier mondial, il y a au plus peut-être **cinq banques étatsuniennes**. C'est cette réalité que M. Geithner tente désespérément de protéger. Contrairement aux crises bancaires précédentes, le problème ne consiste pas en des pertes sur prêt ordinaires. C'est plutôt une variété de dérivés financiers exotiques qui se trouvent au cœur du problème, plus spécifiquement les soi-disant swaps sur défaillance (Credit Default Swaps).

En 2000, le secrétaire au Trésor de l'administration Clinton était un dénommé **Larry Summers**. M. Summers venait tout juste d'être promu No. 1 de **Goldman Sachs** par son supérieur, le banquier de Wall Street **Robert Rubin**, lorsque ce dernier a quitté Washington pour occuper le poste de vice-président de **Citigroup**. Comme je le décris en détails dans mon nouveau livre à paraître cet été, *Power of Money: The Rise and Fall of the American Century*, **M. Summers a convaincu le président Clinton d'approuver plusieurs projets de loi républicains, ouvrant ainsi les vannes aux banques pour qu'elles abusent de leur pouvoir.** Que les grandes banques de Wall Street aient dépensé quelque 5 milliards en lobbying pour ces changements après 1998 a probablement eu un effet sur M. Clinton.

Une loi importante abrogeait le Glass-Steagall Act de 1933, adopté durant la Grande Dépression, interdisant la fusion entre les banques commerciales, les compagnies d'assurances et les firmes de courtage telles que Merrill Lynch ou Goldman Sachs. **Une autre loi soutenue par le secrétaire au Trésor Larry Summers en 2000 était l'obscur, mais cruciale Commodity Futures Modernization Act (CFMA).** Cette loi empêchait l'organisme gouvernemental de réglementation, la Commodity Futures Trading Corporation (CFTC) [Commission du commerce à terme des marchandises], de superviser le commerce des instruments financiers dérivés. La nouvelle loi CFMA stipulait que ce que l'on appelle communément les dérivés négociés hors bourse, comme les **swaps sur défaillance** en cause dans le désastre des assurances de AIG (que Warren Buffett a déjà qualifiés d'armes de destruction financière massive), ne soient pas réglementés par le gouvernement.

À l'époque où M. Summers s'affairait à ouvrir les vannes de l'abus financier pour les sociétés de fiducie de Wall Street, **son assistant était nul autre que Tim Geithner**, l'homme aujourd'hui secrétaire au Trésor. **À l'heure actuelle, l'ancien patron de M. Geithner, Larry Summers, est conseiller économique en chef du président Obama puisqu'il est chef du Conseil économique de la Maison-Blanche. Mettre MM. Geithner et Summers en charge de réparer les dégâts financiers équivaut à faire du renard le gardien du poulailler.**

Le « terrible secret »

M. Geithner ne souhaite pas que le public comprenne son petit secret, soit que l'abrogation de la loi Glass-Steagall et l'adoption du CFMA en 2000 ont permis la création d'une petite poignée de banques qui allaient pratiquement monopoliser des pans importants des activités hors bilan mondiales ou l'émission des dérivés hors bourse.

Selon le récent Rapport trimestriel sur le commerce bancaire et les produits dérivés du Federal Office of

Comptroller of the Currency, cinq banques étatsuniennes possèdent actuellement 96 % des positions de dérivés de toutes les banques des États-Unis en terme de valeurs symbolique, ainsi qu'un pourcentage ahurissant, soit 81 %, d'exposition au risque de crédit net total en cas de défaillance.

Ces cinq banques sont **JPMorgan Chase**, qui détient la première place avec une somme étourdissante de 88 billions de dollars en dérivés (66 billions d'euros!). Morgan Chase est suivie par **Bank of America** et **Citibank** lesquelles possèdent respectivement 38 billions et 32 billions en dérivés. La quatrième place dans les sweepstakes des dérivés revient à **Goldman Sachs** avec ses « maigres » 30 billions, somme qui baisse de façon draconienne à 5 billions de dollars en cinquième position où se situe la banque fusionnée **Wells Fargo-Wachovia**. Par ailleurs, au sixième rang, la britannique **HSBC Bank USA** détient 3,7 billions de ces actifs toxiques.

Par la suite, l'exposition des banques des États-Unis à ces dérivés hors bilan non réglementés diminue dramatiquement. Afin d'en souligner l'ampleur, notons qu'un billion s'écrit 1 000 000 000 000. **Continuer à investir d'énormes quantités d'argent des contribuables dans ces cinq banques sans modifier leur système opérationnel revient à traiter un alcoolique avec de l'alcool gratuit à volonté.**

Le sauvetage gouvernemental d'AIG, dépassant à ce jour les 180 milliards, a d'abord servi à payer ses swaps sur défaillance aux contreparties, les joueurs Goldman Sachs, Citibank, JP Morgan Chase et Bank of America, des banques se croyant « trop importantes pour faire faillite ». En effet, ces cinq institutions se croient maintenant si grandes qu'elles peuvent dicter la politique du gouvernement fédéral. **Certains ont appelé cette opération un coup d'État des banquiers.** Elle n'a définitivement rien de salubre.

Voilà le terrible secret que le secrétaire Geithner et Wall Street tentent désespérément de cacher car il dirigerait l'attention des électeurs vers de vraies solutions. **Le gouvernement fédéral dispose depuis longtemps de lois pour faire face aux banques insolubles. La Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) met la banque sous séquestre et ses actifs et ses passifs sont triés par un audit indépendant. On évince les gestionnaires irresponsables, les actionnaires accusent des pertes et une fois épurée, la banque est finalement divisée en plus petites unités. Lorsqu'elle est assainie, on la vend au public. Le pouvoir des cinq méga banques de faire chanter le pays en entier serait alors moins grand.** Ooohh. Ouais ?

C'est ce que Wall Street et Tim Geithner cherchent frénétiquement à prévenir. Le problème est centralisé sur ces cinq grandes banques et le cancer financier doit être isolé et réfréné par une agence fédérale afin que la victime, l'économie réelle, puisse fonctionner à nouveau sainement.

Voilà ce qui doit être mis sous séquestre ou nationalisé. En retardant cela et en refusant de demander un contrôle gouvernemental des comptes totalement indépendant pour déterminer si ces cinq banques sont réellement solvables, le gouvernement Obama provoque des pertes pour les États-Unis et l'économie mondiale, lesquelles seront inévitablement exponentielles lorsque les pertes en dérivés exploseront. Il s'agit de la détérioration préprogrammée de la récession, signifiant une augmentation des faillites d'entreprises, la multiplication des manquements des débiteurs hypothécaires et la montée en flèche du chômage. Cette situation devient hors de contrôle (d'un gouvernement responsable) parce qu'elle est permise par le secrétaire Geithner, Larry Summers et ultimement le président, qu'il ait ou non eu le temps de chercher à comprendre ce qui est en jeu.

Une fois que les cinq banques problématiques isolées par la FDIC et le Trésor, le gouvernement devrait légiférer afin d'abroger immédiatement la déréglementation bancaire de Larry Summers, comprenant la remise en application de la loi Glass-Steagall et l'annulation du Commodity Futures Modernization Act de 2000 ayant permis l'actuel abus criminel des banques. L'on pourrait alors commencer à discuter de réformes financières sérieuses, en commençant par des mesures pour « fédéraliser » la Réserve fédérale et retirer le pouvoir monétaire des mains des banques privées comme JP Morgan Chase, Citibank ou Goldman Sachs. »

William Engdahl

Article original en anglais, Geithner's 'Dirty Little Secret': [The Entire Global Financial System is at Risk, When the Solution to the Financial Crisis becomes the Cause](#), publié le 30 mars 2009.

Traduction : Julie Lévesque pour Mondialisation.ca.

William Engdahl est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca. [Articles de William Engdahl publiés par Mondialisation.ca](#)

« La Religion du Capital »

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article488>

Extraits d'un pamphlet savoureux et pertinent de **Paul Lafargue** en 1887.

L'**original intégral** est disponible sur le site prolifique des classiques **UQAC** de l'Université du Québec
http://classiques.uqac.ca/classiques/lafargue_paul/lafargue_paul.html

à côté du merveilleux « **Droit à la paresse, réfutation du 'droit au travail' proclamé en 1848** » (1883)

« Le coup d'État feutré »

par **Simon Johnson**, ancien économiste en chef du FMI,

un texte littéralement passionnant, lu sur **The Atlantic**, traduit et publié sur le blog de **Paul Jorion** :

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=2731>

« Voici notre traduction collective de l'entretien que Simon Johnson a accordé au magazine The Atlantic, publié dans son numéro du mois de mai. J'ai demandé à The Atlantic, ainsi qu'à Johnson lui-même, le droit de publier cette traduction. Je n'ai pas encore reçu de réponse. Je la retirerais bien entendu immédiatement si j'en recevais l'ordre. Paul Jorion. (Copyright [The Atlantic](#)).

« La crise a mis à nu bien des **vérités déplaisantes** au sujet des États-Unis. L'une des plus inquiétantes, dit un ancien économiste en chef du Fonds Monétaire International, est que **l'industrie financière a effectivement mis la main sur notre gouvernement** - une situation plus classique sur un marché émergent, et qui est au centre de bien des crises des marchés émergents. Si l'équipe du FMI pouvait parler librement des États-Unis, elle nous dirait ce qu'elle dit à tous les pays dans cette situation : le rétablissement ne peut réussir qu'à la condition de briser l'oligarchie financière qui bloque la réforme indispensable. Et si nous voulons éviter une vraie dépression, le temps nous manque.

par [Simon Johnson](#), ancien économiste en chef du FMI.

Le coup d'État feutré

Une chose que l'on apprend relativement rapidement lorsque l'on travaille au Fonds Monétaire International, c'est que personne n'est jamais très heureux de vous voir. Habituellement vos "clients" vous appellent seulement après que le capital privé les a abandonnés, après que les partenaires du commerce régional ont échoué à leur jeter une bouée de sauvetage suffisante, après que les tentatives de dernier recours pour emprunter à des amis puissants comme la Chine ou l'Union européenne sont tombées à l'eau. Vous n'êtes jamais le premier invité à la danse.

La raison, bien sûr, est que le FMI s'est spécialisé dans le fait de dire à ses clients ce qu'ils n'aiment pas entendre. J'aurais dû le savoir; j'ai imposé des changements pénibles à bien des dirigeants étrangers lorsque j'étais économiste en chef en 2007 et 2008. Et j'ai senti les effets de la pression du FMI, au moins indirectement, lorsque j'ai travaillé aux côtés des gouvernements en Europe de l'Est alors qu'ils se débattaient après 1989, et avec le secteur privé en Asie et en Amérique latine au cours des crises de la fin des années 1990 et début des années 2000. A cette époque, depuis ces points d'observations privilégiés, j'étais aux premières loges pour voir le déroulement régulier des officiels - d'Ukraine, de Russie, de Thaïlande, de Indonésie, de Corée du Sud et d'ailleurs - arriver en traînant les pieds vers le fonds dans les pires circonstances et lorsque toutes les autres tentatives avaient échoué.

Chaque crise est différente, bien sûr. L'Ukraine faisait face à une hyperinflation en 1994; la Russie avait désespérément besoin d'aide lorsque son système de rotation d'emprunts à court terme explosa durant l'été 1998 ; la roupie indonésienne plongea en 1997, mettant presque à plat l'économie réelle; cette même année, le miracle économique long de 30 ans de la Corée du Sud fut stoppé lorsque les banques étrangères refusèrent soudainement d'accorder de nouveaux crédits.

Mais je dois vous dire que pour les dirigeants du FMI, **toutes ces crises se ressemblaient désespérément**. Chaque pays, bien sûr, avait besoin d'un prêt, mais plus que cela, chacun avait besoin de procéder à de grands changements pour que le prêt puisse fonctionner. Presque toujours, les pays en crise doivent apprendre à vivre selon leurs moyens après une période d'excès - les exportations doivent être augmentées et les importations réduites - et le but est d'y parvenir sans générer la plus horrible des récessions. Naturellement, les économistes du fonds passent leur temps à établir les politiques - le budget, les réserves monétaires et ainsi de suite - qui font sens dans ce contexte. Mais la solution économique est rarement très difficile à trouver.

Non, la réelle préoccupation des cadres supérieurs du FMI, et l'obstacle majeur à la reprise, est presque invariablement la politique des pays en crise.

Habituellement, ces pays sont dans une situation économique désespérée pour une simple raison - leurs puissantes élites se sont laissées emporter lors de la période des vaches grasses et priment trop de risques. Les gouvernements des marchés émergents et leurs alliés du secteur privé forment en général une oligarchie très unie - et la plupart du temps très raffinée - dirigeant le pays à peu près comme une entreprise lucrative dans laquelle ils sont les actionnaires majoritaires. Lorsqu'un pays comme l'Indonésie, la Corée du Sud ou la Russie se développe, croissent également les ambitions de ses capitaines d'industrie. Tels les maîtres de leur univers miniature, ces personnes font des investissements qui bénéficient clairement à l'économie, mais ils commencent également à faire des paris de plus en plus gros et de plus en plus risqués. Ils considèrent - correctement la plupart du temps - que leurs connexions politiques les autoriseront à se défaire sur le gouvernement de tout problème conséquent qui se présenterait.

En Russie, par exemple, le secteur privé est confronté à des difficultés sérieuses parce que, ces 5 dernières années environ, il a emprunté au moins 490 milliards aux banques et aux investisseurs en se basant sur la croyance que le secteur de l'énergie du pays pouvait soutenir une augmentation permanente de la consommation de toute l'économie. A mesure que les oligarques russes dépensent leur capital, en acquérant d'autres entreprises et en se lançant dans d'ambitieux projets d'investissement qui créent des emplois, leur poids au sein de l'élite politique s'est accru. Leur soutien politique grandissant offrait un meilleur accès à des contrats lucratifs, à des facilités fiscales et aux subventions. Et les investisseurs étrangers n'auraient pas pu être plus contents ; toutes choses étant égales par ailleurs, ils préféreraient prêter de l'argent à des personnes qui avaient le support implicite de leur gouvernement national, même si cette garantie dégageait une légère odeur de corruption.

Mais inévitablement, les oligarques des marchés émergents s'emballent; ils gaspillent l'argent et bâtissent d'énormes empires commerciaux sur des montagnes de dettes. Les banques locales, parfois encouragées par le gouvernement, deviennent trop conciliantes face à une extension du crédit à l'élite et à ceux qui dépendent d'elle. Le surendettement connaît toujours une fin tragique, que ce soit le fait d'un individu, d'une entreprise ou d'un pays. Tôt ou tard, les conditions de crédit se rétrécissent et plus personne ne veut plus vous prêter à des conditions qui seraient acceptables.

La spirale infernale qui suit est particulièrement abrupte. D'énormes entreprises vacillent au bord du défaut de paiement et les banques locales qui leur ont prêté font faillite. Les partenariats "public-privé" d'hier sont renommés "capitalisme de copinage". Le crédit devenu indisponible, la paralysie de l'économie en découle, et la situation ne cesse d'empirer. Le gouvernement est obligé de réduire ses réserves en monnaie étrangère pour payer les importations, le service de la dette et pour couvrir les pertes du privé. Mais ces réserves peuvent bien sûr s'épuiser. Si le pays ne parvient pas à se ressaisir avant que cela n'arrive, il fera défaut sur sa dette souveraine et deviendra un paria économique. Le gouvernement, dans sa course pour stopper l'hémorragie, devra éliminer quelques-uns des champions économiques nationaux - subissant désormais des pertes massives de capitaux - et devra restructurer un système bancaire particulièrement déséquilibré. Dans d'autres termes, il devra se débarrasser de certains de ses oligarques.

Or, affamer les oligarques est rarement la stratégie choisie par les gouvernements de marchés émergents. Bien au contraire : au début de la crise, les oligarques sont habituellement ceux qui bénéficient en premier lieu de l'aide du gouvernement, comme un moyen d'accès privilégié aux devises étrangères, ou encore d'importants dégrèvements fiscaux, ou - c'est là une technique de sauvetage classique du Kremlin - l'achat par le gouvernement d'obligations privées. Sous la contrainte, la générosité envers les anciens amis prend une multitude de formes très innovantes. Pendant ce temps-là, comme on a besoin de ponctionner quelqu'un, la plupart des gouvernements des marchés émergents se tournent vers les salariés ordinaires - au moins jusqu'à ce que les émeutes deviennent trop importantes.

Au final, ainsi que les oligarques de la Russie de Poutine le réalisent maintenant, certains parmi l'élite doivent perdre leur situation avant que la reprise puisse démarrer. C'est un jeu de chaises musicales: il n'y a juste pas assez de réserves monétaires pour prendre soin de tout le monde, et le gouvernement ne peut pas se permettre d'éponger complètement la dette du secteur privé.

Alors, le personnel du FMI regarde dans les yeux le ministre des finances et décide si oui ou non le gouvernement est désormais sérieux. Le FMI octroiera même éventuellement un prêt à un pays comme la Russie, mais d'abord il veut être convaincu que le premier ministre Poutine est prêt, décidé, et capable d'être dur avec certains de ses amis. S'il n'est pas prêt à jeter ses anciens associés aux loups, le FMI peut attendre. Et quand il est prêt, le FMI est heureux de faire d'utiles suggestions - particulièrement en prenant soin de retirer le contrôle du système bancaire des mains des "entrepreneurs" les plus incompetents et les plus avarés.

Évidemment, les anciens amis de Poutine se défendront. Ils mobiliseront leurs alliés, feront jouer le système, et mettront la pression sur d'autres secteurs du gouvernement pour obtenir des subventions supplémentaires. Dans les cas extrêmes, ils tenteront même la subversion - incluant un appel à leurs contacts parmi les décideurs de la politique étrangère américaine, ainsi que le firent avec un certain succès les Ukrainiens à la fin des années 90.

Nombre de programmes du FMI "déraillent" (un euphémisme) précisément parce que le gouvernement ne parvient pas à rester suffisamment sévère envers ses anciens amis, et les

conséquences en sont une inflation massive et d'autres désastres. Un programme "revient sur les rails" dès que le gouvernement reprend les rênes ou quand les puissants oligarques ont choisi parmi eux lequel gouvernera - et ainsi lequel gagnera ou perdra - à l'intérieur du plan du FMI. Le vrai combat en Thaïlande et en Indonésie en 1997 fut de déterminer quelles grandes familles perdraient leurs banques. En Thaïlande, cela a été accompli de manière relativement douce. En Indonésie, cela conduisit à la chute du président Suharto et au chaos économique.

À partir de ces longues années d'expérience, le personnel du FMI sait que ses programmes réussiront - stabiliser l'économie et permettre la croissance - si et seulement si quelques-uns des puissants oligarques qui firent tant pour créer les problèmes sous-jacents sont mis hors de combat. C'est le problème de tous les marchés émergents.

Devenir une république bananière

De par sa profondeur et sa soudaineté, la crise financière et économique US rappelle remarquablement les moments que nous avons connus sur les marchés émergents (et seulement sur les marchés émergents) : la Corée du sud (1997), la Malaisie (98), la Russie, l'Argentine (à de multiples reprises). Dans chacun des cas, les investisseurs étrangers, effrayés que le pays ou son secteur financier ne puissent faire face à leur montagne de dette, stoppèrent soudainement leurs financements. Et dans chacun de ces cas, cette crainte devint auto-réalisatrice, à mesure que les banques échouaient à refinancer leur dette renouvelable et s'avéraient incapables de payer. C'est précisément ce qui a conduit Lehman Brothers à la banqueroute le 15 septembre, provoquant du jour au lendemain un tarissement de toutes les sources de financement du secteur financier. Tout comme dans les crises des marchés émergents, la faiblesse du système bancaire s'est propagée à toute l'économie, provoquant une sévère contraction de l'activité économique et des privations pour des millions de personnes.

Mais il existe une similitude plus profonde et plus dérangeante : les intérêts de l'élite des affaires - financière, dans le cas des USA - a joué un rôle central dans l'émergence de cette crise, pariant de plus en plus gros, avec l'accord implicite du gouvernement, jusqu'à l'inévitable effondrement. Plus inquiétant encore, ils utilisent maintenant leur influence pour prévenir exactement le type de réformes nécessaires, et ce, rapidement, pour sortir l'économie de son plongeon la tête la première. Le gouvernement semble impuissant, ou sans volonté, pour agir contre eux.

Les Topbankers d'investissement et les fonctionnaires du gouvernement aiment à jeter le blâme pour ce qui est de la responsabilité de la crise actuelle sur la baisse des taux d'intérêts après l'implosion de la bulle Internet ou, mieux encore - histoire de refiler la patate chaude à quelqu'un d'autre - sur le flot d'épargne provenant de Chine. Certains à droite aiment à se plaindre de Fannie et Freddie, ou même des efforts de longue durée destinés à promouvoir un plus large accès à la propriété. Et, bien sûr, c'est un axiome pour tout le monde que les régulateurs responsables "de la sécurité et de la validité" se sont endormis au volant.

Mais toutes ces politiques - régulation amaigrie, argent bon marché, l'alliance tacite US-Chine, le développement de l'accès à la propriété - avaient toutes quelque chose en commun. Même si, certaines sont traditionnellement associées aux Démocrates et d'autres aux Républicains, elles bénéficièrent toutes au secteur financier. Les changements de politique qui auraient pu endiguer la crise et limiter les profits du secteur bancaire - telle la tentative désormais fameuse de Brookley Born de réguler les CDS à la Commodity Future Trading Commission, en 98 - furent ignorées ou balayées d'un revers de main.

L'industrie financière n'a pas toujours bénéficié de tels traitements de faveur. Mais depuis 25 ans environ la finance s'est énormément développée, devenant encore plus puissante. Le décollage a commencé lors des années Reagan et n'a fait que de se renforcer avec les politiques de dérégulation des administrations Clinton et Bush. De nombreux autres facteurs ont alimenté l'ascension de l'industrie financière. La politique monétaire de Paul Volker dans les années 80 et l'accroissement de la volatilité des taux d'intérêts qui l'ont accompagnée ont rendu le commerce des obligations bien plus lucratif. L'invention de la titrisation, des swaps de taux d'intérêt, et des CDS accrût sensiblement le volume des transactions sur lesquelles les banquiers pouvaient faire de l'argent. De plus, une population vieillissante et très aisée a investi de plus en plus d'argent dans les titres, aidée en cela par l'invention de l'IRA et du plan 401(k) [programmes de retraite autogérés]. Ensemble, ces développements ont largement augmenté les opportunités de profit des services financiers.

Sans surprise, Wall Street s'est précipitée sur ces opportunités. De 1973 à 1985, le secteur financier n'a jamais représenté plus de 16% des profits des entreprises nationales. En 1986, ce chiffre atteignait 19%. Pendant les années 90 il a oscillé entre 21 et 30%, plus haut qu'il ne l'avait jamais été pendant la période d'après guerre. Au cours de la décennie actuelle il a atteint 41%. Les rémunérations se sont énormément accrues. De 1948 à 1982, les rémunérations moyennes du secteur financier se situaient entre 99 et 108 % de la moyenne pour toutes les entreprises nationales privées. Depuis 1983 elles ont décollé atteignant 181% en 2007.

L'énorme richesse que le secteur financier a créée et concentrée a donné aux banquiers un poids politique énorme - un poids jamais vu aux US depuis l'ère J. P. Morgan (l'homme). Pendant cette période, la panique bancaire de 1907 ne pût être arrêtée que par une coordination des banquiers du secteur privé : aucune entité gouvernementale n'étant apte à fournir une réponse efficace. Mais ce premier âge des banquiers oligarques parvint à son terme avec l'application d'une régulation bancaire significative en réponse à

la Grande Dépression ; le retour d'une oligarchie financière américaine est plutôt récente.

Le corridor "Wall Street - Washington"

Bien sûr, les États-Unis sont un cas unique. Et tout comme nous avons l'économie, l'armée et la technologie les plus évoluées du monde, nous avons aussi la meilleure oligarchie.

Dans un système politique primitif, le pouvoir est transmis par la violence, ou par la menace de la violence : coups d'État militaires, milices privées et ainsi de suite. **Dans un système moins primitif, plus représentatif des marchés émergents, le pouvoir est transmis par l'argent** : corruption, pots de vin et comptes dans des banques offshore. Bien que le lobbying et le financement des campagnes électorales jouent un rôle déterminant dans le système politique américain, la bonne vieille corruption - des enveloppes bourrées de billets de 100 \$ - est probablement reléguée au second plan, à l'exception de Jack Abramoff.

Au lieu de cela, l'industrie financière américaine a renforcé son pouvoir politique en accumulant une sorte de capital culturel - **un système de croyance**. Il fut un temps, peut-être, où ce qui était bon pour General Motors était bon pour le pays. Ces dernières décennies, l'attitude générale s'en tint à **l'idée que ce qui était bon pour Wall Street était bon pour le pays**. L'industrie des banques et des titres est devenue l'un des contributeurs principaux des campagnes politiques, mais au plus fort de son influence, elle n'avait pas besoin de s'acheter les faveurs des politiques comme ce fut le cas pour l'industrie du tabac ou pour les constructeurs militaires. Elle profitait plutôt du fait que les initiés de Washington croyaient déjà que d'importantes institutions financières et la libre circulation des capitaux étaient cruciales pour la position américaine dans le monde.

Un canal d'influence était, bien sûr, **le mouvement d'individus entre Wall Street et Washington**. **Robert Rubin**, anciennement président-adjoint de Goldman Sachs, a servi à Washington comme Secrétaire du Trésor sous Clinton, et devint plus tard président du comité exécutif de Citigroup. **Henry Paulson**, PDG de Goldman Sachs pendant le long boom, devint Secrétaire du Trésor sous George W. Bush. **John Snow**, le prédécesseur de Paulson, quitta le Trésor pour devenir président de Cerberus Capital Management, un grand private-equity qui compte également **Dan Quayle** parmi ses dirigeants. **Alan Greenspan**, en quittant la Réserve fédérale, devint consultant à Pimco, peut-être l'acteur principal sur les marchés d'obligations.

Ces connexions personnelles furent souvent multipliées à des niveaux inférieurs au cours des trois administrations présidentielles passées, renforçant les liens entre Washington et Wall Street. **C'est devenu une sorte de tradition pour les employés de Goldman Sachs d'être engagés par le service public lorsqu'ils quittent l'entreprise**. Le flot des anciens de Goldman - comprenant **Jon Corzine**, actuellement gouverneur du New Jersey, ainsi que Rubin et Paulson - n'a pas seulement installé des gens équipés de la vision du monde de Wall Street dans les corridors du pouvoir; il a aussi contribué à établir une image de Goldman (en tout cas au sein des instances fédérales) comme une institution quasiment de l'ordre du service public.

Wall Street est un lieu très attirant, parfumé de l'odeur du pouvoir. Ses dirigeants croient effectivement qu'ils manœuvrent les leviers qui font marcher le monde. Il est compréhensible qu'un fonctionnaire invité dans leurs salles de conférence, même si ce n'est que pour une rencontre, succombe à leur charme. Tout au long de mon travail au FMI, j'ai été frappé par l'aisance d'accès des principaux financiers aux dirigeants les plus élevés du gouvernement U.S. et par l'entremêlement des carrières politiques et financières. Je garde un souvenir vivace d'une rencontre au début 2008 - entre des dirigeants politiques d'un certain nombre de pays riches - au cours de laquelle l'orateur affirma, à l'approbation générale de l'assistance, que la meilleure préparation pour devenir un président de banque centrale était de travailler dans une banque d'investissement.

Une génération entière de dirigeants politiques ont été hypnotisés par Wall Street, sont toujours et complètement convaincus que tout ce que disaient les banques était vrai. Les déclarations de Greenspan en faveur des marchés financiers dérégulés sont bien connues. Mais Greenspan n'était de loin pas le seul. Voici ce que disait en 2006 Ben Bernanke, l'homme qui lui a succédé: "La gestion du risque de marché et du risque de crédit est devenue de plus en plus sophistiquée... Des organisations bancaires de toutes tailles ont fait des avancées significatives ces deux dernières décennies dans leur capacité à mesurer et à gérer les risques."

Bien sûr, tout ceci était en majeure partie **une illusion**. Les régulateurs, les législateurs et les universitaires partageaient du principe que les dirigeants de ces banques savaient ce qu'ils faisaient. Avec le recul, on sait que ce n'était pas le cas. La division des produits financiers d'AIG, par exemple, fit 2,5 milliards de profits avant impôt, principalement en vendant des assurances sous-évaluées sur des titres complexes et mal-compris. Souvent décrites comme "ramasser des pièces de monnaie devant un rouleau-compresseur", cette stratégie n'est profitable que lorsque tout va bien, et est catastrophique lorsque ça va mal. Ainsi à l'automne dernier, AIG s'était engagée à assurer plus de 400 milliards de dollars de ces titres. A cette date, le gouvernement U.S., dans une tentative de sauver l'entreprise, s'est engagé à hauteur de 180 milliards de dollars en investissements et prêts pour couvrir les pertes que le modèle sophistiqué de mesure et de gestion des risques d'AIG avait déclaré virtuellement impossibles.

Le pouvoir de séduction de Wall Street s'est même (ou spécialement) étendu jusqu'aux professeurs d'économie et de finance habituellement confinés dans les bureaux étroits des universités et dans la quête d'un prix Nobel. Comme les mathématiques financières devinrent de plus en plus essentielles à la pratique de

la finance, les professeurs prirent de plus en plus position comme consultants ou partenaires des institutions financières. **Myron Scholes et Robert Merton**, deux prix Nobel, en furent peut-être les exemples les plus fameux; ils occupèrent des postes de direction dans le hedge fund Long-Term Capital Management en 1994, avant que le fonds ne s'évanouisse dans un célèbre échec à la fin de la décennie. Mais bien d'autres suivirent le même chemin. Cette migration donna le brevet de la légitimité académique (et l'aura intimidante de la rigueur intellectuelle) au monde bourgeonnant de la haute finance.

À mesure que de plus en plus de riches faisaient leur argent **avec la finance, le culte de celle-ci se répandit dans la culture au sens large**. Des œuvres comme "Barbarians at the Gate", "Wall Street", et "Bonfire of the Vanities" - toutes présentées comme des contes initiatiques - ne servirent qu'à augmenter **la mystique de Wall Street**. Michael Lewis indiqua dans "Portfolio" l'année dernière que lorsqu'il écrivait "Liar's Poker", un compte-rendu d'initié de l'industrie financière, en 1989, il espérait que le livre provoque une indignation envers les horreurs et les excès de Wall Street. À l'inverse il se retrouva "submergé de lettres d'étudiants de l'État de l'Ohio qui me demandaient si j'avais d'autres secrets à partager... Ils avaient lu mon livre comme un manuel d'instruction." **Même des criminels de Wall Street, comme Michael Milken et Ivan Boesky, devinrent des idoles. Pour une société qui célèbre l'idée de s'enrichir, il était facile de conclure que l'intérêt du secteur financier était équivalent aux intérêts de la nation** - et que les gagnants dans le secteur financier devaient mieux savoir que d'autres ce qui était bon pour l'Amérique et devaient travailler dans le secteur public à Washington. La foi dans la liberté des marchés financiers devint la sagesse partagée - célébrée dans les pages éditoriales du Wall Street Journal et au Congrès.

De cette rencontre entre les campagnes de publicité de la finance, les relations personnelles et l'idéologie découlèrent, en se limitant aux dix dernières années, **un flot de politiques de dérégulations** qui sont, avec le recul, pour le moins surprenantes:

- l'insistance sur **l'ouverture des frontières à la libre circulation des capitaux**;
- **la répudiation des régulations** datant de l'époque de la Grande Dépression, **régulations séparant la banque commerciale et la banque d'investissement**;
- **une interdiction de la part du Congrès de réguler les Credits-Default Swaps (CDS)** ;
- **une augmentation importante de l'effet de levier autorisé** pour les banques d'investissement;
- **une main légère (devais-je dire invisible ?) à la Securities and Exchange Commission** dans l'application des régulations ;
- **des accords internationaux qui autorisent les banques à évaluer elles-mêmes leur propre risque** ;
- et un échec international d'adapter les régulations aux fantastiques développements de **l'innovation financière**.

L'état d'esprit qui accompagnait ces mesures à Washington semblait balancer entre la nonchalance et la célébration affichée : la finance libérée de tout lien, pensait-on, allait continuer à propulser l'économie de plus en plus haut.

Les oligarques américains et la crise financière

L'oligarchie et les politiques gouvernementales qui y contribuèrent ne furent pas les uniques causes de la crise financière qui éclata l'année dernière. Plusieurs **autres facteurs** y participèrent, comme **des emprunts excessifs** par les ménages et des conditions de prêts trop laxistes à l'extérieur du domaine habituel de la finance [subprime]. Mais les plus importantes des banques commerciales et d'investissement - ainsi que les hedge funds qui sont à leurs côtés - étaient les plus principaux bénéficiaires des bulles jumelles de l'immobilier et de la Bourse de cette décennie, leurs profits se nourrissant d'un volume toujours grandissant de transactions supportés par une base relativement étroite d'actifs physiques réels. À chaque fois qu'un prêt était vendu, reconditionné, titrisé et revendu, les banques prélevaient leurs frais, et les hedge funds qui achetaient ces titres récoltaient des honoraires toujours plus gros à mesure que leurs fonds augmentaient.

Parce que tout le monde s'enrichissait et parce que la santé de l'économie nationale dépendait autant de la croissance de l'immobilier et de la finance, personne à Washington n'eut l'intention de s'interroger sur ce qui se passait. Au lieu de cela, Greenspan, le directeur de la Fed et le président Bush affirmaient régulièrement que **l'économie était fondamentalement saine** et que la croissance fantastique des titres complexes et des Credit-Defaults Swaps étaient la preuve de la bonne santé d'une économie dans laquelle le risque était distribué de la manière la plus sûre.

En été 2007, des signes de tension commencèrent à apparaître. **La bulle avait produit tellement de dette** que même un obstacle économique mineur pouvait entraîner des problèmes majeurs, et l'augmentation de défaut de paiement du secteur des hypothèques subprimes fut ce hoquet fatal. Depuis lors, le secteur financier et le gouvernement fédéral se sont comportés exactement comme on pouvait s'y attendre à la lumière des

crises passées des marchés émergents.

Depuis, les princes du monde financier ont été bien sûr décrédibilisés en tant que leaders et stratèges - du moins aux yeux de la plupart des Américains. Mais alors que les mois passèrent, les élites financières ont continué à considérer que leur position de chouchous de l'économie est acquise, malgré le désastre qu'ils ont causé.

Stanley O'Neal, le PDG de **Merrill Lynch**, a fortement engagé son entreprise dans le marché des Mortgage-Backed Securities lors de son point culminant en 2005 et 2006 ; en octobre 2007, il reconnut : "la vérité est que nous - enfin moi - nous nous sommes trompés en nous surexposant aux subprimes, et que nous avons souffert de l'absence de liquidité de ce marché. Personne n'est plus déçu que moi de ce résultat." **O'Neal emporta avec lui un bonus de 14 millions de \$ en 2006 ; en 2007 il quitta Merrill Lynch avec un parachute doré de 162 millions de \$, même si celui-ci a bien fondu depuis.**

En octobre, **John Thain**, le PDG final de Merrill Lynch, a poussé son équipe de directeurs à lui accorder un bonus de 30 millions de \$ ou plus, puis a réduit sa demande à 10 millions de \$ en décembre ; il retira sa requête face à un concert de protestations, mais seulement après que l'affaire fut dévoilée dans le Wall Street Journal. Merrill Lynch dans son ensemble ne faisait pas mieux : le paiement des bonus, 4 milliards de dollars au total, fut avancé en décembre, vraisemblablement afin d'éviter la possibilité que ces bonus soient réduits par Bank of America qui devint propriétaire de Merrill dès le premier janvier. Wall Street versa 18 milliards de bonus de fin d'année l'année dernière à ses employés new-yorkais, après que le gouvernement débourse 243 milliards de \$ au titre d'aide d'urgence au secteur financier.

Lors d'une panique financière, le gouvernement doit répondre à la fois avec célérité et détermination. La racine du problème est l'incertitude - dans ce cas-ci, l'incertitude sur le fait que les banques disposent de suffisamment d'actifs pour couvrir leur passif. Des demi-mesures combinées avec le recours à la pensée magique et une attitude passive ne peut pas surmonter cette incertitude. Et plus la réaction tarde, plus cette incertitude bloque le crédit, sape la confiance des consommateurs et fige l'économie - rendant le problème de plus en plus difficile à résoudre. Et bien, les caractéristiques principales de la réaction du gouvernement à la crise financière ont été le retard, le manque de transparence, **et l'absence de volonté de déranger le secteur financier.**

Jusqu'ici la réponse du gouvernement peut le mieux être décrite comme "la politique du coup par coup" : lorsqu'une institution financière majeure se trouve en difficulté, le Département du Trésor et la Réserve fédérale concoctent un sauvetage pendant le week-end et annonce le lundi que tout est rentré dans l'ordre. En mars 2008, Bear Stearns a été vendu à JP Morgan Chase d'une manière qui ressemblait pour beaucoup à un cadeau offert à JP Morgan. (Jamie Dimon, le PDG de JP Morgan, fait partie de l'équipe de directeurs de la Réserve fédérale de New-York qui, avec le Département du Trésor, a arrangé la transaction). En septembre, nous avons vu Merrill Lynch être vendue à Bank of America, le premier sauvetage d'AIG, ainsi que la saisie et vente immédiate de Washington Mutual à JP Morgan - le tout arrangé par le gouvernement. En octobre, neuf grandes banques furent recapitalisées le même jour en huis-clos à Washington. Et suivirent les sauvetages supplémentaires de Citigroup, AIG, Bank of America, encore Citigroup et encore AIG.

Certains de ces arrangements ont peut-être été des réponses raisonnables à la situation immédiate. Mais il n'a jamais été clair (et ce ne l'est toujours pas) quelle combinaison d'intérêts furent servis, et comment. Le Trésor et la Fed n'agirent en accord avec aucun principe énoncé publiquement, mais élaborèrent simplement la transaction et déclarèrent que c'était ce que l'on pouvait faire de mieux étant donné les circonstances. C'était des affaires de petit matin dans une arrière-salle, point à la ligne.

Tout au long de la crise, le gouvernement a fait particulièrement attention à ne pas déranger les intérêts des institutions financières, ou de ne pas mettre en question les bases du système qui nous a amenés là. En septembre 2008, Henry Paulson demanda au Congrès 700 milliards de \$ afin d'acheter des actifs toxiques aux banques, sans conditions et sans audit administratif des décisions d'achat. De nombreux observateurs suspectèrent que l'objectif était d'acheter à un prix surévalué ces actifs de débarrasser et de cette manière les banques du problème - et c'était en effet, uniquement de cette manière que ces achats d'actifs toxiques pouvaient faire une différence. Ce plan a peut-être été suspendu parce qu'il n'était pas possible de faire admettre au plan politique un subventionnement aussi patent,.

En lieu et place, l'argent a été utilisé pour recapitaliser les banques, pour acheter des actions dans des conditions qui furent favorables de manière grossière aux banques elles-mêmes. À mesure que la crise s'approfondissait et que les institutions financières eurent besoin de plus d'aide, le gouvernement s'est montré de plus en plus créatif pour trouver des moyens complexes d'apporter des subventions aux banques afin que le public lui ne parvienne pas à comprendre. Le premier sauvetage d'AIG, dont les termes étaient relativement favorables au contribuable, a été complété par trois autres sauvetages dont les conditions étaient bien plus favorables pour AIG. Le deuxième sauvetage de Citigroup et celui de Bank of America comprirent des garanties d'actifs complexes qui offraient des assurances aux banques à des taux bien inférieurs à ceux du marché. Le troisième sauvetage de Citigroup, fin février, convertit des actions privilégiées du gouvernement en actions ordinaires à un prix bien plus élevé que le prix du marché - un subventionnement que même la plupart des lecteurs du Wall Street Journal n'auraient pas noté en première lecture. Et les actions privilégiées convertibles que le Trésor achètera dans le cadre du nouveau Plan de Stabilité Financière donne l'option de conversion et donc la chance de gain aux banques, et non pas au gouvernement.

Le dernier plan - qui a probablement pour objectif de procurer des prêts bon marchés aux hedge funds et autres afin qu'ils puissent acheter des actifs toxiques à des prix relativement élevés - a été énormément influencé par le secteur financier, et le Trésor ne l'a pas caché. Comme Neel Kashkari, un dirigeant important du Trésor à la fois sous Henry Paulson et Tim Geithner (et un ancien de Goldman), déclara au Congrès en mars, « Nous avons reçu des propositions non sollicitées de la part de personnes du secteur privé disant : "Nous avons des réserves de capital ; nous désirons acquérir des actifs de banques en difficulté." » Et le plan permet de faire exactement cela : "En mariant le capital du gouvernement - le capital du contribuable - au capital du secteur privé et en apportant le financement, vous pouvez rendre ces investisseurs capables d'acheter ces actifs à un prix intéressant pour les investisseurs et intéressant pour les banques." Kashkari n'a pas précisé si ce prix était avantageux pour le troisième groupe concerné : les contribuables.

Même si l'on ignore l'équité envers les contribuables, l'approche du gant de velours du gouvernement envers les banques est profondément inquiétant, pour une simple raison : ça ne va pas forcer le secteur financier à changer de comportement, habitué qu'il est à mener ses affaires selon ses propres critères, à une période où ce comportement doit cependant changer. Comme un important dirigeant de banque anonyme l'explique au New York Times l'automne dernier, "Peu importe combien Hank Paulson nous donne, personne ne va prêter un centime avant que l'économie ne se rétablisse." Et voilà le hic : l'économie ne se redressera pas avant que les banques ne soient à nouveau saines et désireuses de prêter.

L'issue

Si l'on se contente d'examiner la crise financière (en laissant de côté certains des problèmes de l'économie en général) nous sommes confrontés à minima à deux difficultés majeures intrinsèquement liées. La première est un secteur bancaire dans un état critique menaçant d'étouffer toute reprise naissante susceptible d'être générée par le stimulus fiscal. La seconde est un équilibre des pouvoirs politiques qui donne un droit de veto au secteur financier sur les politiques publiques, même lorsque ce secteur a perdu le soutien populaire.

Les grandes banques, semble-t-il, n'ont cessé de gagner en pouvoir politique depuis le début de la crise. Et ce n'est guère surprenant. Avec un système financier si fragile, les dégâts que pourrait causer la faillite d'une des principales banques - Lehman était de taille modeste comparé à Citigroup ou Bank of America - sont bien plus importants qu'en temps normal. **Les banques ont ainsi exploité cette peur alors qu'elles extorquaient de Washington des accords favorables pour elles.** Bank of America a ainsi obtenu son deuxième plan de sauvetage (en janvier) après avoir averti le gouvernement qu'elle ne pourrait peut-être pas soutenir l'acquisition de Merrill Lynch, une perspective que le Trésor ne voulait même pas envisager.

Les défis que les USA relèvent sont familiers au personnel du FMI. Si vous cachiez le nom du pays et ne montriez que les chiffres, il ne fait aucun doute que les têtes chenues du FMI vous diraient : nationalisez les banques en péril et démantelez-les à la demande.

D'une certaine manière, bien sûr, le gouvernement a déjà pris le contrôle du système bancaire. Il a garanti les passifs des plus grosses banques et il reste aujourd'hui leur seule source crédible de capitaux. Pendant ce temps-là, la Réserve Fédérale a repris le rôle majeur de fournisseur de crédit à l'économie - la fonction que le secteur bancaire privé est supposé remplir mais ce n'est pas le cas. Cependant il y a des limites à ce que la Fed peut faire toute seule ; consommateurs et entreprises restent dépendants des banques dont l'état des livres comptables et le manque d'encouragement ne permettent pas d'octroyer les prêts dont l'économie a besoin et le gouvernement ne contrôle pas réellement les responsables de ces banques ni leurs décisions.

À la racine du problème des banques se trouvent les pertes énormes qu'elles ont indubitablement subies sur leurs portefeuilles d'assurances et de prêts. **Mais elles ne veulent pas reconnaître l'étendue complète de leurs pertes parce qu'elles seraient déclarées insolvables.** Aussi, elles minimisent le problème et demandent des aides insuffisantes pour les assainir (et une fois encore elles ne peuvent révéler l'étendue de l'aide dont elles auraient besoin pour cela), mais qui leur permettent de tenir encore un peu. Ce comportement est délétère : les banques "malades" ne prêtent pas (accumulant l'argent pour reconstituer des réserves) ou elles font des paris désespérés sur des prêts à haut risque ou des investissements qui pourraient rapporter gros, mais qui, probablement ne paieront pas du tout. Dans l'un ou l'autre cas, l'économie continue à souffrir, et par là même, les actifs des banques continuent à se détériorer - générant ainsi un cercle vicieux destructeur.

Pour briser ce cercle vicieux, le gouvernement doit contraindre les banques à reconnaître l'échelle réelle de leurs problèmes. Comme le FMI le comprend (et comme le gouvernement U.S. lui-même a insisté à ce sujet pour de multiples marchés émergents dans le passé) la manière la plus directe de les forcer à le reconnaître, c'est la **nationalisation**. Au contraire, le Trésor essaie de négocier le sauvetage banque après banque et se comporte comme si les banques étaient maîtres du jeu - contorsionnant les termes de chaque accord pour minimiser la prise de participation étatique tout en renonçant à toute influence du gouvernement sur les orientations stratégiques des banques ou leurs opérations. Dans ces conditions, nettoyer le bilan des banques est impossible.

La nationalisation n'impliquerait nullement une propriété définitive de l'État. Le conseil du FMI serait alors, principalement : étendez la zone d'influence de la FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation). Une intervention de la FDIC est fondamentalement une procédure de faillite des banques gérée par le gouvernement. Cela autoriserait le gouvernement à écarter sans ménagement les actionnaires des banques, de remplacer les directions défaillantes, de nettoyer les bilans, et enfin de revendre les banques au secteur privé. L'avantage principal étant une reconnaissance immédiate du problème afin qu'il puisse être résolu avant

qu'il ne s'aggrave.

Le gouvernement doit inspecter les bilans et déterminer quelles banques ne survivraient pas à une récession sévère. Ces banques devraient alors faire un choix : réévaluer leurs actifs à leur valeur réelle et lever des fonds privés dans les 30 jours, ou passer sous le direction du gouvernement. Le gouvernement devrait alors réévaluer à la baisse les actifs toxiques des banques sous administration judiciaire - juste reconnaissance de la réalité - et transférer ces actifs à une structure gouvernementale indépendante, qui tentera de récupérer tout ce qui pourra l'être pour le contribuable (comme le fit le RST (Resolution Trust Corporation) après la débâcle des caisses d'épargne dans les années 80). Les derniers vestiges de ces banques, nettoyés et à nouveau aptes à accorder des crédits en toute sécurité, et par là à nouveau dignes de la confiance des autres investisseurs et prêteurs - pourraient être vendus.

Nettoyer les "méga-banques" constituera une entreprise complexe. Et cela coûtera cher aux contribuables ; si on se réfère aux derniers chiffres du FMI, le nettoyage du système bancaire coûtera probablement près de 1,5 trillion de dollars (10% de notre PIB) à long terme. Mais seule une action décisive du gouvernement - mettant au jour la pleine mesure du pourrissement financier et restaurant de manière vérifiable la santé d'un "lot" de banques - pourra guérir le secteur financier dans son ensemble.

Cela peut sembler être un traitement de cheval. Mais, en fait, bien que nécessaire, c'est insuffisant. Le second problème que doivent affronter les USA - le pouvoir de l'oligarchie - est au moins aussi important que la crise actuelle du crédit. Un conseil du FMI sur ce point serait une fois encore très simple : **casser les reins de l'oligarchie.**

Des institutions surdimensionnées influencent les politiques publiques de manière disproportionnée ; les principales banques que nous connaissons aujourd'hui tirent l'essentiel de leur pouvoir du fait qu'elles sont "too big to fail", « trop grosses pour faillir ». La nationalisation et la reprivatisation ne changeront pas cela ; de même, le remplacement des dirigeants de banques qui nous ont conduits à la crise bien que juste et sensé, ne serait au final que le remplacement d'un groupe de gestionnaires tout-puissants par un autre : un simple changement de nom de nos oligarques.

Idéalement, les principales banques devraient être vendues en pièces détachées de taille moyenne, divisées par région ou par type d'activité. Ou, si cela s'avérait compliqué - si nous voulions vendre les banques rapidement - elles pourraient être vendues entières, mais à la condition d'être rapidement démantelées. Les banques restant aux mains du privé devant être sujettes à une limitation de leur taille.

Ceci peut apparaître comme une étape brutale et arbitraire, mais **c'est la meilleure manière de limiter le pouvoir d'institutions privées dans un secteur essentiel à l'économie toute entière.** Bien sûr, certains se plaindront des coûts de fonctionnement d'un système bancaire plus fragmenté, et ces coûts sont réels. Mais c'est également le cas des coûts qu'entraîne une banque est "trop grosse pour faillir" - une arme d'autodestruction massive - lorsqu'elle se désintègre. **Quoi que ce soit de trop gros pour faillir est trop gros pour exister.**

Pour assurer un démantèlement systématique des banques et prévenir une éventuelle résurgence de ces dangereux mastodontes, nous avons également besoin d'**actualiser notre législation anti-trust.** Des lois mises en place il y a plus de cent ans pour combattre des monopoles industriels ne sont plus adaptées aux problèmes qui sont les nôtres aujourd'hui. Le problème actuel du secteur financier n'est plus qu'une entreprise donnée détienne suffisamment de part de marché pour influencer les prix ; c'est qu'une seule entreprise ou un petit réseau d'entreprises interconnectées, puissent, en cas de faillite, ébranler toute l'économie. Les stimuli fiscaux de l'administration Obama rappellent Franklin Delano Roosevelt, mais ce que nous avons à imiter ici c'est le démantèlement massif des trusts de Teddy Roosevelt.

Limiter les rémunérations des dirigeants, malgré des relents de populisme, pourrait aider à restaurer l'équilibre des pouvoirs politiques et éviter l'émergence d'une nouvelle oligarchie. L'attrait principal de Wall Street - pour les gens qui y travaillent et pour les officiels du gouvernement tout simplement trop heureux de se reposer sur ses lauriers - ayant bien entendu été les montants faramineux qui pouvaient y être gagnés. Limiter ces montants permettrait évidemment de réduire la voilure du secteur financier et de la rendre plus semblable aux autres secteurs de l'industrie.

Malgré tout, plafonner forfaitairement les rémunérations est maladroit, particulièrement sur le long terme. Et la majeure partie de l'argent est de nos jours obtenue loin de toute régulation par le biais des hedge funds et des private-equity, aussi la diminution des rétributions peut être complexe à mettre en œuvre. **La régulation et l'impôt** pourraient constituer un élément de la solution. Au fil du temps, cependant, ce qui importe réellement serait d'**accroître la transparence et la concurrence**, ce qui devrait faire baisser les rémunérations dans l'industrie financière. À ceux qui diraient que cela conduira à la fuite des activités financières vers d'autres pays nous répondrions alors : tant mieux.

Deux voies

Pour paraphraser **Joseph Schumpeter**, l'économiste du début du 20e siècle, **tout le monde a des élites; ce qui importe c'est d'en changer de temps à autres.** Si les États-Unis étaient simplement un pays comme un autre qui viendrait au FMI le chapeau à la main, je serais passablement optimiste quant à son avenir. La

plupart des crises des marchés émergents que j'ai mentionnées se sont terminées relativement rapidement et débouchèrent, dans la plupart des cas, sur des rétablissements relativement solides. Mais, hélas, c'est là que nous atteignons la limite de notre analogie entre les États-Unis et les marchés émergents.

Les pays des marchés émergents n'ont qu'une prise précaire sur la richesse, et sont globalement des nains. Lorsqu'ils sont en difficulté, ils ne disposent littéralement plus d'argent - ou au moins ne disposent plus des devises étrangères sans lesquelles ils ne peuvent survivre. Ils n'ont pas le choix et doivent, prendre des décisions difficiles et en dernière instance, une action déterminée fera partie de l'équation. **Mais, bien évidemment, les États-Unis sont la nation la plus puissante du monde, démesurément riche, et jouissant du privilège exorbitant de pouvoir payer ses dettes envers l'étranger dans sa propre monnaie, monnaie qu'ils peuvent se contenter d'imprimer.** En conséquence, ils pourraient bien hoqueter encore longtemps - comme le Japon l'a fait durant sa décennie perdue - sans avoir jamais le courage de faire ce qu'il est nécessaire de faire, sans jamais vraiment se rétablir. **Une rupture franche avec le passé - impliquant la prise de contrôle et l'assainissement des grandes banques - ne semble pas être au programme actuellement. Et personne au FMI ne peut contraindre les États-Unis à une telle rupture.**

À mon sens, les États-Unis ont devant eux deux scénarios plausibles. Le premier est constitué d'une suite de solutions ad hoc, banque après banque et d'un continuuel roulement de sauvetages (répétés), comme ceux qu'on a pu voir en février pour Citigroup et AIG. L'administration tentera d'y parvenir tant bien que mal, et la confusion règnera.

Boris Fyodorov, ancien ministre des finances russe, a lutté pendant la plus grande part de ces deux dernières décennies contre les oligarques, contre la corruption et l'abus d'autorité sous toutes ses formes. Il disait volontiers que la confusion et le chaos allaient dans le sens des intérêts des puissants - leur permettant d'agir légalement ou illégalement, en tout impunité. Lorsque l'inflation est élevée, qui peut encore dire ce qu'un morceau de propriété vaut réellement? Lorsque que le système de crédit repose sur des arrangements gouvernementaux byzantins et des transactions d'arrière-salle, comment savoir si vous n'êtes pas escroqué ?

Notre avenir pourrait être celui où le chamboulement permanent alimente le pillage qu'opère le système financier, et où nous discuterons à l'infini du pourquoi et du comment les oligarques ont pu se métamorphoser en simples fripouilles et comment est-ce dieu possible que l'économie n'arrive pas à redémarrer.

Le second scénario débute d'une manière plus glauque, et pourrait malheureusement se terminer de la même manière. Mais il offre au moins un espoir minime que nous parviendrons à sortir de notre torpeur. Le voici : l'économie globale continue de se détériorer, le système bancaire de l'Europe de l'Est s'effondre et – du fait que ce sont essentiellement des banques d'Europe occidentale qui en sont les propriétaires – la **crainte justifiée d'une insolvabilité généralisée des gouvernements européens** s'empare de tout le continent. Les créanciers souffrent de plus en plus et la confiance sombre encore davantage. Les économies asiatiques exportatrices de biens manufacturés sont ravagées, tandis que les producteurs de matières premières en Amérique Latine et en Afrique ne s'en sortent guère mieux. L'aggravation dramatique de la situation mondiale donne le coup de grâce à une économie américaine déjà chancelante. Les taux de croissance de référence de l'administration pour le budget en cours sont de plus en plus considérés comme irréalistes, et les "scénarios de stress" optimistes que le Trésor américain utilise actuellement pour évaluer les bilans des banques deviennent la source d'une grande gêne.

Face à ce genre de pressions et confrontés à la perspective d'un effondrement à la fois national et global, un peu de jaugeote infuse enfin l'esprit de nos dirigeants.

La représentation communément partagée parmi l'élite est toujours que la crise actuelle "ne peut pas être aussi grave que lors de la Grande Dépression". Cette vision est fausse. Ce à quoi nous sommes confrontés pourrait, en réalité, être pire que la Grande Dépression - parce que le monde est aujourd'hui bien plus interconnecté et parce que le secteur bancaire est devenu si énorme. Nous sommes confrontés à une récession synchronisée dans presque tous les pays, à une baisse de la confiance des individus comme des entreprises, et des problèmes majeurs pour les budgets des États. **Si nos dirigeants devenaient conscients des conséquences potentielles de cette situation, alors nous assisterons peut-être à une reprise en main draconienne du système bancaire et la vieille élite brisée.** Espérons qu'il ne soit pas alors trop tard. »

Source : [Simon Johnson](#), ancien économiste en chef du FMI, dans le magazine [The Atlantic](#), traduction et signalement par [Paul Jorion](#).

Conférence-débat d'Annie Lacroix-Riz,

professeur d'histoire contemporaine à Paris VII,

le mercredi 15 avril 2009, 18 h 30,

à Aix en Provence (Encagnane),

Maison de la Vie Associative « Lou Ligoures », salle 309 :

**Les archives des années 1930
comme éclairage utile de l'actualité 2009.**

Origines oubliées de l'intégration européenne de la France.

Le travail extraordinaire de l'historienne Annie Lacroix-Riz sur les archives des années 1920 et 1930 éclaire d'une lumière vive **l'actualité 2009 de la corruption** des acteurs politiques et des institutions par les industriels et les banquiers. Les archives qu'elle nous signale patiemment par milliers **prouvent** des habitudes de délinquance que les acteurs actuels peuvent encore masquer aujourd'hui, à l'aide de lois qui tiennent les archives au secret pendant cinquante ans (le temps de passer l'éponge).

Annie Lacroix-Riz nous aide à comprendre les complicités —anciennes et durables— entre les familles d'héritiers. Elle nous explique aussi le vieux projet d'intégration européenne pour venir à bout des démocraties parlementaires nationales. Pour les innombrables preuves de collaboration qu'elle porte au débat, elle fait l'objet, bien sûr, des attaques les plus venimeuses, mais elle sait bien se défendre et ses conférences sont à la fois des trésors d'érudition et de pugnacité. Si vous ne connaissez pas Annie Lacroix-Riz, vous serez content de l'avoir découverte, c'est une résistante étonnante, une pensée dissidente forte dont la démocratie a bien besoin.

Qu'on se le dise !



Principaux ouvrages (à ne pas rater) :

- **Industriels et banquiers français sous l'Occupation** : La collaboration économique avec le Reich et Vichy (1999).
- **L'histoire contemporaine sous influence** (2004).
- **L'intégration européenne de la France** : la tutelle de l'Allemagne et des États-Unis (2007).
- **Le choix de la défaite** : les élites françaises dans les années 1930 (2006).
- **De Munich à Vichy** : l'assassinat de la Troisième République. 1938-1940 (2008).
- Son **site web** : www.historiographie.info

« Le scandale des salaires et autres avantages des Commissaires européens »

un article de **Gilles Raveaud**, sur le site d'Alternatives économiques :

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/raveaud/2009/03/31/le-scandale-des-salaires-et-autres-avantages-des-commissaires-europeens/>

« Après 1789, 2009 ? »

par **Sophie Wahnich**, une historienne très intéressante, dans **Le Monde** du 4 avril 2009 :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0,50-1176699,0.html

« G20 : Les dirigeants de la planète, les multinationales, la finance ont de quoi se réjouir ! »

un bon article de **Jean-Jacques Chavigné**, ce dimanche 5 avril, sur Démocratie et socialisme :

<http://www.democratie-socialisme.org/spip.php?article1870>

Cinq promesses non tenues

1. La récession ne serait plus qu'un mauvais souvenir
2. Cette réunion devait être un nouveau « Bretton Woods »
3. Cette réunion devait relancer l'économie mondiale
4. La manière dont les banques pourraient être amenées de nouveau à financer l'économie
5. Éviter le retour d'une prochaine crise financière dans 5, 10, 15 ou 20 ans

Les trois racines de la crise financière ignorées ou renforcées

1. Les déséquilibres internationaux
2. La baisse de la part des salaires
3. La régulation de la finance

« Totems et tabous

Le retour du protectionnisme et la fureur de ses ennemis »

Par l'excellent **Jacques Sapir** dans le **Monde diplomatique** de mars 2009 :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/SAPIR/16882>

Cet article a suscité des réponses de **Pierre Khalfa** et de **Michel Husson**, ainsi que des "réponses aux réponses" de **Jacques Sapir** :

« Protectionnisme : libres échanges »

<http://blog.mondediplo.net/2009-03-31-Protectionnisme-libres-echanges>

(Rappel) Ne ratez pas (abonnez-vous au flux RSS de) ce site important :

« Pour un protectionnisme européen

Réflexions et propositions pour des protections commerciales pour l'Europe »

<http://www.protectionnisme.eu>

Voyez notamment, ces temps-ci :

« Le protectionnisme conduit-il inéluctablement au nationalisme et à la guerre ? »

Une bonne vidéo de **Daniel Todd** pour réfuter une contrevérité absolue, pourtant rabâchée dans les facs d'éco et dans les salles de rédaction.

Réquisitoire pour dénoncer la **propagande de marchands**, qui détestent évidemment le protectionnisme puisque le protectionnisme permet précisément aux hommes de se protéger... contre les marchands :

http://www.protectionnisme.eu/Le-protectionnisme-conduit-il-ineluctablement-au-nationalisme-et-a-la-guerre_a117.html

Voyez aussi ces **autres vidéos de Daniel Todd**, très intéressantes pour une **synthèse historique** sur le **vieux duel idéologique** entre les défenseurs du **protectionnisme** et ceux du **libre échange**, avec de très utiles rappels sur les connexions oubliées avec l'idéologie **libérale** et l'idéologie **socialiste** :

<http://www.politique-autrement.org/spip.php?article391>

« Le retour du protectionnisme Belzébuth est parmi nous »

Pierre Rimbert propose une utile recension de la propagande ruminée par les éditorialistes chiens de garde de la finance et des multinationales, dans le même Diplo de mars (précieux journal !) :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/RIMBERT/16889>

« Appel aux anticapitalistes »

<http://rmjennar.free.fr/?p=748>

Raoul Marc Jennar annonce sa **candidature aux prochaines européennes**, avec le **NPA**.

Les « nonistes de gauche » ont là un vrai bon candidat pour résister à la bureaucratie et aux lobbies.
C'est une bonne nouvelle :-)

« Le capitalisme exploite les humains et la planète. Pour le profit exclusif d'un tout petit nombre. L'aménager ne met fin ni à la violence faite aux femmes et aux hommes qui ne vivent que de leur travail, ni à la violence faite à la nature et aux autres espèces vivantes. Prétendre réguler le capitalisme et inventer un soi-disant « capitalisme vert » n'apporte aucune amélioration durable à un système fondamentalement prédateur. C'est pourquoi, je suis anticapitaliste.

D'après luttes politiques et sociales avaient imposé des limites aux méfaits du capitalisme. Elles sont démantelées les unes après les autres. Dans un seul but : éliminer les obstacles qui empêchent que tout, le minéral, le végétal, l'animal, l'humain et ce que l'humain produit soit à vendre ou à acheter dans le cadre d'une concurrence « libre et non faussée ». La finalité de l'humanité est réduite à celle d'un marché unique soumis à la seule règle du profit. C'est pourquoi, je suis anticapitaliste.

Il n'y a pas de fatalité : je n'accepte pas la mise en concurrence des humains entre eux, le démantèlement du droit du travail, la disparition des services publics, les licenciements, la précarité de l'emploi, des conditions de travail, la soumission du politique à l'économique et au financier. C'est pourquoi, je suis anticapitaliste.

Il n'y a pas de fatalité : je refuse que les logiques du profit et du productivisme affectent notre santé, détruisent nos cadres de vie, bouleversent les équilibres écologiques, fassent disparaître la biodiversité, épuisent les ressources naturelles et menacent gravement la survie de la planète. C'est pourquoi, je suis anticapitaliste.

La crise du capitalisme aujourd'hui signe l'échec des aménagements successifs apportés au capitalisme depuis 1929. L'Union européenne partage largement la responsabilité de cette crise. Les politiques de Sarkozy et de Fillon sont des politiques européennes. Décidées par l'ensemble des gouvernements européens. Je défends le plan d'urgence proposé par le NPA pour une Europe démocratique, sociale, écologique et pacifique. C'est un plan de rupture avec le capitalisme. C'est un plan pour une Europe des peuples et pas une Europe des actionnaires.

Si, comme moi, vous partagez ces raisons de vouloir sortir du capitalisme,

Si, comme moi, vous pensez que cela exige de se rassembler sur une alternative réelle au contenu précis, qui aborde avec une égale intensité les questions sociales et les questions écologiques, qui réclame de se réunir durablement pour combattre le capitalisme, ceux qui le servent et ceux qui s'en accommodent,

Si, comme moi, vous êtes convaincu(es) qu'on ne peut se satisfaire de compromissions avec ceux qui n'ont pour but que d'occuper le pouvoir,

Si, comme moi, vous pensez que l'engagement politique ne peut dériver en carrière professionnelle,

je vous demande de soutenir ma candidature aux élections européennes en tête de la liste du NPA dans la circonscription du sud-est (Corse/PACA/Rhône-Alpes).

Je sais que je peux compter sur l'engagement des militants et des sympathisants du NPA. Mais cela ne peut suffire si on veut utiliser ma candidature pour créer une dynamique qui permette au message que je porte de briser l'indifférence encouragée par les médias et de percer. Pendant la campagne contre le traité constitutionnel européen, j'ai rencontré des femmes et des hommes désireux de s'impliquer dans le champ politique, mais réservé(e)s sur l'adhésion à un parti. J'ai aussi besoin d'elles et d'eux. Tout en respectant, bien entendu, leur souhait de demeurer indépendant(e)s.

Une candidature de combat n'est pas une démarche personnelle. C'est un engagement collectif. J'ai besoin de vous.

Si vous habitez en Corse, en PACA ou en Rhône-Alpes et si vous souhaitez soutenir ma candidature et les idées que je porte, si vous voulez les faire connaître, écrivez-moi un petit mot à l'adresse raoul [point] jennar [arobase] wanadoo [point] fr et rediffusez largement ce message. Il va de soi, si vous en exprimez le souhait, que je veillerai à ce que votre soutien ne soit connu que de moi.

Merci déjà.

Raoul M. JENNAR »

06 43 97 15 73

« Assemblée des Nations unies : le prix nobel d'économie, Joseph Stiglitz, propose la création d'une nouvelle facilité de crédit et d'un autre système mondial de réserves pour surmonter la crise »

<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2009/AG10815.doc.htm>

Important et intéressant document, propositions monétaires soutenues par la foule des pays dominés, mais événement mal signalé et peu commenté par nos journalistes français.

Paul Jorion, lui, en parle sur son blog :

« Le Machin se rebiffe »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=2523>

« La débâcle fiscale des États-Unis »

par **Michel Chossudovsky**, sur Mondialisation.ca :
<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=12865>

« (...) **À première vue**, la proposition budgétaire a toutes les apparences d'un programme expansible, d'un « **Second New Deal** » axé sur la demande, la création d'emploi, la restauration des programmes sociaux démolis et la relance de l'économie réelle.

La réalité est tout autre. L'espoir de M. Obama est basé sur un gigantesque programme d'austérité. Toute la structure fiscale est anéantie, sens dessus dessous.

Afin d'atteindre les objectifs en cause, une hausse significative des dépenses publiques destinées aux programmes sociaux (incluant la santé, l'éducation, le logement et la sécurité sociale) ainsi que l'adoption d'un programme d'investissement public à grande échelle seraient nécessaires. Des changements considérables dans la structure des dépenses publiques seraient également requis, comme le retrait d'une économie de guerre impliquant l'abandon des dépenses liées au militarisme en faveur des programmes publics.

En vérité, il s'agit de la réduction la plus radicale des dépenses publiques de l'histoire des États-Unis, menant à la dévastation sociale et à l'appauvrissement potentiel de millions de personnes.

L'espoir de Barack Obama sert largement les intérêts de Wall Street, des entrepreneurs oeuvrant dans la défense et des conglomérats du pétrole. En revanche, les « sauvetages » bancaires de MM. Bush et Obama conduisent les États-Unis dans une crise accélérée de la dette publique et les bouleversements économiques et sociaux qu'ils provoquent sont potentiellement dévastateurs.

Soumis au Congrès le 26 février 2009, le budget du président Obama envisage des dépenses de 3,94 billions de dollars pour l'exercice financier 2010 (débutant le 1er octobre 2009), une hausse de 32 pour cent. Selon les estimations préliminaires de l'Office of Management and Budget, les revenus totaux pour ce même exercice sont de l'ordre de 2,381 billions de dollars.

Le déficit prévu (selon le discours du président) atteint les 1,75 billions, soit presque 12 pour cent du produit intérieur brut (PIB) américain.

La guerre et Wall Street

Il s'agit d'un « budget de guerre ». Les mesures d'austérité frappent tous les principaux programmes de dépenses fédéraux à l'exception 1) de la Défense et la guerre au Moyen-Orient ; 2) du sauvetage bancaire de Wall Street ; 3) des paiements d'intérêts sur l'exorbitante dette publique.

Le budget détourne les recettes fiscales vers le financement de la guerre et légitime leur transfert frauduleux à l'élite financière par le biais des « sauvetages bancaires ».

Le caractère du budget déficitaire n'est pas expansible. Il ne s'agit pas d'un déficit de style keynésien qui stimule l'investissement ainsi que la demande des consommateurs et entraîne la croissance de la production et de l'emploi.

Les « sauvetages bancaires » (impliquant plusieurs initiatives financées par les impôts) constituent une composante des dépenses gouvernementales. **Ces renflouements, à la fois ceux de MM. Bush et Obama, sont des « cadeaux » aux principales institutions financières et ne serviront pas à relancer l'économie. Au contraire : ces sauvetages contribuent à financer la restructuration du système bancaire ayant pour effet de concentrer la richesse et centraliser le pouvoir bancaire.**

Une grande partie de l'argent subventionnée par le gouvernement américain et dédiée au renflouement sera transférée électroniquement dans divers comptes affiliés, y compris les fonds spéculatifs (hedge funds). Les plus grandes banques des États-Unis utiliseront aussi ces fonds inattendus pour racheter leurs concurrents plus faibles, consolidant ainsi leur position. Par conséquent, la tendance qui se dessine est une nouvelle vague de fusions, d'acquisitions et de rachats corporatifs dans l'industrie des services financiers.

Pour leur part, les élites financières consacreront ce volume important de liquidités (paper wealth ou richesse de papier) et les milliards de dollars amassés par le biais de transactions spéculatives au rachat de compagnies dans l'économie réelle (transport aérien, industrie automobile, télécommunications, médias, etc.) et dont la valeur boursière a dégringolé. »

[\(Lire la suite, c'est édifiant...\)](#)

Les acteurs politiques sont devenus les marionnettes serviles des ultrariches grâce à l'institution de l'élection comme unique mode de désignation de nos représentants.

Le seul moyen de rendre à nouveau responsables (et révocables) les acteurs politiques, c'est d'utiliser **le tirage au sort** au lieu de l'élection :
tirage au sort **de l'Assemblée constituante** d'abord,
et tirage au sort pour désigner **une des deux chambres** parlementaires.

Mais tout le monde ignore cette **clef de la démocratie**.

En négligeant cette issue pourtant facile, nous sommes comme des rats affolés et impuissants dans un **piège politicien** (dont la clef est pourtant dans la pièce, mais personne ne la voit). ÉC.

« Serge Dassault, le vrai visage de l'UMP »

http://www.youtube.com/watch?v=gptkLBAWx_U

En devenant gâteaux, les vieux voleurs perdent leur masque...

Ce document est consternant.

Tous les salariés devraient étudier cette vidéo, phrase par phrase :

l'expression « partenaires sociaux » est une tromperie.

« Le libéral Institut Montaigne pique une crise d'altermondialisme »

Un article intéressant de **Nicolas CORI**, de **Libération** :

<http://www.liberation.fr/economie/0101558601-le-liberal-institut-montaigne-pique-une-crise-d-altermondialisme>

« Le think tank français propose une régulation accrue des activités spéculatives.

(...) Dans une note intitulée «Reconstruire la finance pour relancer l'économie», **l'Institut Montaigne place sa réflexion sous le haut patronage de Joseph Stiglitz, Paul Krugman et Maurice Allais**, des économistes pas vraiment de droite, et plaide pour une réglementation accrue du système financier. Plusieurs maux sont pointés du doigt : les paradis fiscaux, le court-termisme des opérateurs, le manque de transparence des produits financiers et le manque de contrôle des agences de notation.

Et l'institut n'hésite pas à proposer des solutions provocatrices. Comme la «nationalisation de pans entiers de l'industrie financière mondiale», coordonnée entre Etats, tant «le niveau de pertes» du secteur «est abyssal». L'idée fait hurler les banquiers qui, depuis des mois, déploient un lobbying d'enfer, en France ou aux Etats-Unis, pour ne pas passer sous la coupe des Etats.

Mais Montaigne ne s'arrête pas là. Il demande **un nouveau Glass-Steagall Act, du nom de la loi américaine qui, dans les années 30, avait séparé les activités de banque de détail et de banque d'investissement**. Et surtout, il demande que les activités spéculatives des banques soient taxées à 80 %, dans la mesure où elles sont «devenues dangereuses pour nos économies et nos sociétés». À l'intérieur de cette liste infamante seraient placés les produits dérivés, la titrisation, le financement des hedge funds.. (...) »

Retournements de veste : tous ceux qui, comme l'institut Montaigne, ont, depuis 25 ans, promu le « libéralisme » et son divin marché, cette idéologie prédatrice conçue dès l'origine pour les ultrariches, qui avait déjà conduit à la crise de 1929 et qui a conduit à nouveau à la crise de 2009, tous ces voleurs devraient être honnis et déchus au lieu de pérorer dans les médias qui mentent.

« Nicolas Sarkozy, chez Alstom, à Ornans »

http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+alstom/video/x8pexw_nicolas-sarkozy-chez-alstom-a-ornan_news

Je signale ici ce document vidéo comme une **illustration** d'un cas concret où les citoyens pourraient ressentir légitimement un impérieux besoin de révoquer un élu, un élu s'avérant, à l'expérience, manifestement indigne de sa fonction, illustration qui permet de rappeler que, dans notre prétendue « démocratie », aucune institution ne permet de révoquer un élu avant le terme de son mandat :

« Tu l'as voulu, tu l'as eu, t'es foutu... » Tel est le piège voulu par nos élus.

On se demande si ce n'est pas un sketch.
Quand il parle de ses « amis », c'est le comble.

Une autre vidéo consternante est présentée là :

http://www.marianne2.fr/Sarkozy-a-encore-besoin-de-vacances_a177462.html

Tocqueville avait annoncé que **l'aspiration au confort** des démocraties modernes conduirait les citoyens amollis à **choisir eux-mêmes des tyrans en-dessous de tout...** Nous y sommes.

« La Gwadeloup kont la pwofitasyon »

Une enquête sociale passionnante de **Là-bas si j'y suis** (de **Daniel Mermet**)
sur les événements de février mars 2009 en Guadeloupe :
<http://www.la-bas.org/>

- Guadeloupe : **un papillon en deuil** :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1621
- Pointe à Pitre, Guadeloupe : un papillon en deuil (2) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1622
- Pointe à Pitre, Guadeloupe : un papillon en deuil (3) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1623
- **La Guadeloupe contre la pwofitasyon** (4) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1624
- La Guadeloupe contre la pwofitasyon (5) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1625
- La Guadeloupe contre la pwofitasyon (6) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1627
- La Gwadeloup contre la pwofitasyon (7) **Plus le diable en a, plus le diable en veut** :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1629
- La Gwadeloup contre la pwofitasyon (8) - **26 et 27 mai 1967 à Pointe à Pitre** :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1630
- La Gwadeloup contre la pwofitasyon (9) - 26 et 27 mai 1967 à Pointe à Pitre (2) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1631
- La Gwadeloup kont la pwofitasyon (10) **Du code noir au code barre** :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1632

À toutes et tous les signataires de la [pétition en solidarité avec Gérard Filoche](#) :

« DE L'ARGENT EST DEvenu NÉCESSAIRE POUR LES FRAIS DE JUSTICE DE GÉRARD FILOCHE »

C'est incroyable mais vrai.

Le directeur général du travail (DGT) refuse d'accorder la « protection fonctionnelle » à Gérard Filoche à l'occasion de sa mise en examen dans l'exercice de ses missions.

La « protection fonctionnelle », c'est un principe, un fonctionnaire mis en cause dans l'exercice de ses fonctions, dans le cadre de sa défense juridique, est normalement pris en charge par l'administration.

Sauf dans le cas d'une « faute détachable du service ». En l'occurrence, ce n'est évidemment pas le cas, c'est totalement dans le cadre de son action comme inspecteur si le patron de l'entreprise Guinot essaie de le mettre en cause.

D'ailleurs, le directeur général du travail, Jean-Denis Combrexelle le sait. Il a donné ordre de ne pas répondre à la première demande de « protection fonctionnelle » en mars 2007 lorsque Gérard Filoche fut entendu comme « témoin assisté ». Il n'a pas davantage répondu à la seconde demande après le 21 Novembre 2008 lorsque le juge a opté pour une « mise en examen ».

Le délai administratif pour répondre à la demande de Gérard Filoche était de deux mois. Au-delà, c'est ce qu'on appelle un « rejet implicite ». Un tel rejet non motivé n'est pas glorieux, ni courageux.

Sans doute est-ce ce que Jean-Denis Combrexelle redoutait car, juste avant la fin du délai, le 23 janvier à 00 h 12, il a donné l'ordre de rédiger une réponse en terme de « rejet explicite » donc motivé. La copie de cet ordre, donné par mel, nous est parvenue, car, par mégarde, Combrexelle n'a pas enlevé la liste des destinataires à l'origine de la demande (elle avait été re-faite par la CGT le 22 janvier à 16 h 20) :

Combrexelle écrit : « La réponse explicite, qui est opportune, devrait à mon sens se fonder sur le fait qu'il s'agit d'une faute personnelle (car volontaire) détachable du service et donc non couverte par la protection fonctionnelle. JDC » (envoyé à Luc Allaire, de son cabinet, qui répond le lendemain matin 23 janvier à 09 h 27 : « je fais préparer et fais viser par tes soins avant signature. Merci à toi. L »)

Mais deux mois se sont écoulés et... la réponse explicite n'est toujours pas rédigée... ils ont du avoir du mal à trouver les termes juridiques adéquats... ce qui est un aveu évident qu'il n'y a pas de motif : ils l'ont cherché et ne l'ont pas trouvé...

D'où le recours re-fait par Gérard Filoche le 18 mars avant un nouveau délai de 2 mois :

Expéditeur :

Gérard Filoche

Inspecteur du travail, section 2 A Paris

A : Jean Denis Combrexelle, Luc Allaire, S/C DDTEFP Paris

Objet : recours sur décision implicite protection fonctionnelle

Sauf mauvaise transmission de l'information, il m'apparaît que vous avez rejeté « implicitement » ma demande de "protection fonctionnelle" alors que je suis mis en cause dans l'exercice de mes fonctions par un employeur en situation délictuelle. Il s'agit de la plainte pour "chantage" (sic) déposé par le PDG de Guinot. Rien de ce qui s'est passé ce jour-là, 23 juillet 2003 n'est détachable de mon service. Et non seulement je n'ai commis aucune sorte de faute, mais je défendais l'ordre public social violé par l'employeur.

Je vous rappelle que le célèbre préfet Bonnet a bénéficié de la protection fonctionnelle bien qu'il ait fait brûler une paillote en Corse. Je n'ai fait brûler aucune paillote au 1 rue de la Paix, j'ai fait seulement mon devoir, en toute indépendance selon la convention 81 de l'OIT, mais conformément à la loi.

Je fais donc un recours auprès de vous pour que vous me donniez les raisons qui, selon vous, feraient de mon action légale, dans le cadre de mes missions, une "faute détachable". Vous devez, comme vous le savez, expliciter votre décision avant un mois sinon votre décision devient illégale pour défaut de motivation.

Gérard Filoche, le 18 mars 2009

Merci d'accuser réception, ce courrier passe également par voie interne hiérarchique

En attendant, la procédure se poursuit, des conclusions ont été déposées par l'avocat de Gérard Filoche auprès du juge d'instruction.

Un premier acompte de 2 300 euros doit être versé, mais il faut compter bien davantage à l'occasion de l'ensemble de la procédure. Ce sera très cher au total.

Beaucoup de ceux qui ont signé parmi les 34 000 signatures de soutien, ont proposé spontanément leur aide financière.

Celle-ci est donc devenue nécessaire.

Nous faisons donc appel à vous.

Tous chèques de soutien doivent être envoyés à l'ordre :

« Solidarité Gérard Filoche »

adressés à : Gérard Filoche 85 rue Rambuteau 75001 Paris

« Les punir ! »

Le journal d'enquête sociale **FAKIR** va bientôt produire un vrai journal sur papier, national :
<http://fakirpresse.info/frontoffice/main.php?rub=editorial.php&search=43&PHPSESSID=df0a5039cbd8b851fdd0365fb37222b2>

Lisez le menu : c'est appétissant. **Il faut les aider en s'abonnant.**
Je crois que ce sera un bon journal de réponses à la propagande eurolâtre à venir.

Une nouvelle pancarte, testée pendant la manifestation marseillaise du 19 mars 2009.

« Trazibule – Réflexions politiques pour écrire une constitution »

<http://trazibule.fr/>

Un site d'une richesse étonnante (ne vous fiez pas au nom, c'est sérieux et passionnant)

avec **une collection incroyable de constitutions (en français !)** :

<http://trazibule.fr/collection.php>

et **des réflexions avancées sur la monnaie :**

(Voir les menus à gauche)

À connaître !

« Le 11 septembre 2001 : une provocation mondiale »

par **Général Leonid Ivashov** :

<http://www.voltairenet.org/article159301.html>

**« Entretien avec le rapporteur spécial de l'ONU contre le Terrorisme
Martin Scheinin : "Al-Qaeda n'est qu'une métaphore" »**

par **Sandro Cruz** :

<http://www.voltairenet.org/article149806.html>

« Dépénaliser l'outrage : après les articles et le collectif, la pétition »

<http://www.rue89.com/2008/12/17/dепенaliser-loutrage-apres-les-articles-et-le-collectif-la-petition>

La pétition est sur le site de la **Ligue des droits de l'Homme** :

<http://www.ldh-france.org/Petition-outrage-offense-L-appel>

« Le socialisme néomoderne, ou l'avenir de la liberté »

c'est le nouveau livre de **Jacques Généreux**, c'est la suite de « **La dissociété** » (un livre formidable),
et on peut déjà en lire quelques extraits très intéressants :

<http://neomoderne.fr/>

« Le culte de l'individu autoconstruit et la mondialisation du capitalisme libéral n'ont pas accompli la promesse moderne de l'émancipation. Elles ont juste défilé les liens sociaux, sans lesquels aucune liberté ne peut grandir. **L'hyper-libéralisme engendre une dissociété violente et désordonnée. Et face aux désordres, les nouveaux « libéraux » organisent le retour vers un ordre pré-moderne, mélange de répression policière, d'intégrisme religieux, de contrôle communautaire et d'abrutissement dans le travail.**

Le défi politique du XXI^e siècle est de penser un ordre social qui n'effacerait pas trois siècles d'émancipation. Il nous faut abandonner l'illusion d'une construction libérale de la société pour engager la construction sociale de la liberté. Or, tel a toujours été l'essence du projet socialiste, de Leroux à Blum, en passant par Marx et Jaurès. Les multiples dévoiements de ce projet ne le disqualifient pas ; ils exigent sa refondation néomoderne : une nouvelle modernité dont les principes politiques ne découlent plus du mythe moderne de l'individu autonome, mais de la réalité anthropologique de l'être social. »

L'excellent **Stéphane Guillon pétille, en ce moment**

La république des copains (2 mars 2009)

http://www.dailymotion.com/user/franceinter/video/x8jdw_y_la-republique-des-copains_fun

Pas de Rolex à 50 ans ! (25 février 2009)

http://www.dailymotion.com/user/franceinter/video/x8hjtq_pas-de-rolex-a-50-ans_fun

Antisémitisme malgré lui (9 février 2009)

http://www.dailymotion.com/user/franceinter/video/x8b61q_antisemitisme-malgre-lui_fun

Une clé USB dans le rectum (2 déc. 2008)

http://www.dailymotion.com/user/franceinter/video/x7l5ft_une-cle-usb-dans-le-rectum_fun

La crise est passée... (15 oct. 2008)

http://www.dailymotion.com/playlist/xs7r9_franceinter_les-meilleurs-guillon-de-lannee/video/x72tdr_la-crise-est-passee_fun

Tout ça est en rapport avec la **résistance contre les abus de pouvoir**, cible de ce site.

Mensonge européiste n°9.1 : « la vraie question est "Quelle Europe voulons-nous ?" »

Encore une excellente analyse de de **François Asselineau** pour l'UPR :

<http://www.u-p-r.fr/pdf/Mensonge-9.1-quelle-Europe.pdf>

« Crise financière : décodage décapant du discours médiatique »

par **Frédéric Lordon**, invité par **Acrimed** :

http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=21961

Les **vrais responsables** ne sont pas les banquiers et les traders

Mais bien plus les **architectes** et les **propagandistes** du système créé et imposé depuis 25 ans

c'est-à-dire les **gouvernements** et les **journalistes** au service des multinationales

(même s'il n'est pas exclu que les banquiers aient corrompu les gouvernements pour arriver à leurs fins).

Une vidéo de grande qualité (à la fois drôle et passionnante). Il faut prendre 30 minutes pour visionner cela.

J'ai noté (et savouré comme un bonbon) (et retranscrit pour vous) :

Attention, **chercher des responsables, s'en prendre aux individus, c'est s'abandonner aux schèmes intellectuels de la pensée libérale qui ne connaît que des individus** (libres, autonomes, souverains et donc responsables).

Non : avant de punir les coupables (ce qu'on fera, sans doute, mais plus tard), il faut comprendre et changer le système qui a conduit à ces crapuleries.

« Les agents se comportent comme les structures les autorisent à se comporter.

Premier exemple : si vous opérez la **modification de structure** qui consiste à **re légaliser les bobinards**, il ne faut pas vous étonner que, si vous lâchez trente sous-marinières qui sortent de trois mois d'immersion océanique, vous n'allez pas les retrouver en train de jouer au rami ou à la crapette, **ça ne se produira pas**. Parce que « la situation est armée » et qu'elle va fonctionner, conformément à son concept, si je puis dire.

Et ça sera pas la peine d'en appeler à un geste d'éthique, ou à un sursaut de vertu... ccc'est idiot...

Deuxième exemple, un peu plus près de notre sujet : **si vous dérégulez sur une base mondiale les marchés financiers et si vous laissez libre cours, sans contrainte, à l'innovation financière, et que vous instituez les structures de la spéculation** et que, ayant fait tout ceci, vous avez installé un univers avec des opportunités de profit absolument hors normes, alors il ne faut pas s'étonner que des opérateurs capitalistes, dont c'est la vocation de maximiser le profit, vont s'y ruer, vont s'y enrichir à milliards, vont prendre tous les risques, vont nourrir une bulle, qui va finir par éclater, etc. etc. et vous connaissez la suite.

Par conséquent, **banquiers et traders, lâchés dans un univers ainsi constitué, ainsi configuré, font ce que n'importe quel agent ferait à leur place et, en toute rigueur, il n'y a pas lieu de leur en faire le reproche**. Si vous êtes trader, refuser un coup juteux pour une réserve vertueuse ou un scrupule moral, c'est foutre votre carrière en l'air. Et si vous êtes banquier, ne pas fouetter toute la banque, celle de marché en tête, pour qu'elle crache sa rentabilité financière qui va satisfaire l'actionnaire, c'est prendre le risque de l'avoir lui, l'actionnaire, sur le dos et d'être plus près de la porte que de l'augmentation. Et c'est toujours comme ça, partout dans le monde social : **ce sont les structures qui configurent les intérêts des agents**. (...) Si demain vous légalisez à nouveau le travail des enfants, il ne faudra pas venir pleurnicher que les petits ne viennent plus à l'école, ça sera pas la peine de morigéner les parents, voilà.

Donc, il s'ensuit **deux conclusions** tout à fait importantes :

1) La première, c'est que, si vous voulez faire disparaître certains comportements, **ça n'est pas la peine d'en appeler à un sursaut éthique des individus : ça, c'est pisser dans un violon. Ce qu'il faut faire, c'est modifier les structures** qui déterminent les agents à se comporter ainsi.

2) La deuxième conclusion, qui va nous ramener à la responsabilité, mais en de tout autres termes, c'est que, si incriminer la responsabilité des agents plongés dans cette structure est parfaitement vain, en revanche, autrement pertinente est la question de **la responsabilité de ceux qui ont installé les structures**, de ceux qui ont produit les modifications des structures anciennes et qui ont installé l'état présent des structures, **et de ceux qui ont œuvré à leur pérennité**.

Cette question-là, **ça n'est plus la question des agents**, c'est la question **des architectes** et **des propagandistes** de la structure. »

Et le regard critique change alors complètement de cible :

Le regard se tourne vers **les gouvernements** et vers **les journalistes...**

(d'où l'extrême pertinence d'inviter Frédéric à cette soirée d'Acrimed « Les médias et la crise » !)

Ne ratez pas la suite, c'est plein d'esprit.

« La crise du crédit en images »

un document très clair (en anglais facile : *the crisis of credit visualized*) :

<http://www.crisisofcredit.com/>

« Sending Wall Street to jail »

They took our money. They wrecked the economy.
Now it's payback time. By Roger Parloff.

**Jeter Wall Street en prison :
Ils ont pris notre argent. Ils ont détruit l'économie.
Le temps de rendre l'argent est venu.**

Ce n'est pas dans **l'Humanité**, c'est dans le magazine **Fortune** :o)

Quelles institutions pour protéger la liberté d'expression ?

« **Tout le monde a intérêt à transformer Internet en Minitel** »

une mise garde de **Benjamin Bayart** signalée par **Astrid Girardeau** :
<http://www.ecrans.fr/Tout-le-monde-a-interet-a,5762.html>

« Héberger ses vidéos sur YouTube ou utiliser un compte Hotmail, est-ce encore Internet ?

À l'origine, le net a la particularité d'être un réseau où rien n'est centralisé, où les données ne sont pas stockées dans un seul et même endroit. Or pour **Benjamin Bayart**, président de [FDN \(French Data Network\)](#), le plus vieux fournisseur d'accès Internet français, cette structure est en danger. Selon lui, **un ensemble de décisions politiques, économiques et techniques tendent à transformer, depuis quelques années, Internet en réseau finalement proche du Minitel. Parallèlement il dénonce les atteintes à la neutralité du net.** Notamment par les projets de loi de filtrage actuellement en préparation par le gouvernement français : Loi *Création et Internet*, Charte de confiance, etc.

Lors des rencontres mondiales du logiciel libre d'Amiens, en juillet 2007, **Benjamin Bayart** exposait son propos lors d'une conférence, intitulée [Internet libre ou Minitel 2.0](#), dont la vidéo a depuis été très consultée. Et nous a donné envie de le rencontrer.

Qui a intérêt à transformer Internet en Minitel ?

Tout le monde. Car Internet représente une révolution, au même titre que l'imprimerie. Et les gens à qui Internet fait peur sont à peu près les mêmes à qui l'imprimerie faisait peur. Tout d'abord, ce sont ceux qui ont un business en place. Les éditeurs de DVD ayant remplacé les moines copistes. Ensuite les politiques, qui préfèrent que le peuple se taise. Lors du traité européen, c'était le seul lieu de contestation. Et finalement les gens ont voté non. Cela concernait 10% de la population, ça n'a donc pas eu un réel poids électoral, mais c'est un reflet. Internet est une fenêtre d'expression. Or les politiques préfèrent le modèle TF1 qui calme les esprits, comme nos rois n'avaient pas envie qu'on diffuse du Voltaire ou du Montesquieu. Enfin, ce sont les marchands de tuyaux qui ont tout un intérêt à un Internet à péage où les contenus sont contrôlés et bien rémunérés.

La faiblesse du Minitel était qu'il était un réseau centré. L'avantage d'Internet est d'être décentralisé. Et même acentré. C'est ce qui fait tout la différence entre Internet et les autres réseaux. Et ce qui permet à chacun d'innover. Là, on est à cheval entre les deux. Il y a une citation de Linus Torvalds (créateur du noyau Linux) qui disait en 1995 : « *les backups c'est pour les fillettes, les vrais hommes mettent leurs données sur un serveur FTP et laissent le reste du monde créer des miroirs.* » Or si vous regardez le noyau Linux, son code source est un paquet de données, au même titre qu'un film ou qu'un livre, dont toutes les versions, depuis la première en 1991-92, sont sur le net. Comme elles sont librement copiables, il y en a des centaines de milliers de copies. Chacun de ces sites peut disparaître, on ne perdra jamais son contenu.

De l'autre côté, il y a la bibliothèque numérique : je n'ai pas le droit de faire de miroir pour que les données ne se perdent pas. Tout est gardé sur un gros ordinateur central en espérant que ça ne crame pas. Comme dans la scène de *Rollerball* où un scientifique gueule contre un ordinateur : « *Cette saloperie m'a perdu tout le XIIIe siècle !* » **C'est du Minitel. C'est tout le contraire d'Internet, et c'est très dangereux.** On sait que la bibliothèque d'Alexandrie, ça finit toujours par brûler.

On le sait, mais on continue ?

Oui. **Et ça n'est pas une question neutre de savoir si, le savoir de l'humanité, on va le garder ou on va le perdre comme des cons.** Par exemple, la Nasa n'est pas capable de relire les vidéos des différents alunissages. Ils n'ont plus de magnétoscope capable de lire le modèle de bande magnétique sur lequel ils les ont enregistré. Ils ont des copies, mais plus accès aux bandes originales. **Et ça plaide pour deux choses. Un : des formats ouverts et standardisés. Deux : le droit de les copier.** Quand je reçois un DVD de chez Amazon et en fait une copie pour mon lecteur portable, j'en fait une copie privée. Ce qu'on essaye de m'empêcher de faire. Mais je fais un boulot de conservateur à ma petite échelle puisque je fais la copie d'un savoir qui se perdra d'autant moins. **Et plus on fait de copies, moins il se perdra.**

« Il n'y a aucune raison que le mail soit centralisé chez Google ou Hotmail. »

Quel est le danger de cette centralisation ?

Les deux modèles ont toujours cohabité, et il y a besoin des deux. Le modèle du Minitel, ça sert à faire des sites de rencontre, ou ses courses sur le net. Là où il faut un point de centralisation. **Mais ce qui faisait la spécificité d'Internet est en train de se faire vampiriser par le Minitel.** Autant il y a de très bonnes raisons pour que le site de la SNCF soit centralisé, autant il n'y a aucune raison que le mail soit centralisé chez Google ou Hotmail. Un serveur mail, c'est un ordinateur qui est moins puissant qu'un téléphone portable d'aujourd'hui. Ça coûte moins cher qu'un iPhone.

Les blogs hébergés gratuitement, ça n'est pas gratuit. C'est intéressé. Ces gens ont l'intention de vendre de la pub mais ils n'ont pas de contenus. Pour capter le temps de cerveau disponible, eux n'ont pas les séries télé, ils ont les blogs des particuliers. Et c'est pervers, car **héberger son blog chez soi ça ne coûterait pas cher.**

Tout le monde ne peut pas avoir un serveur chez lui ?

C'est une fausse approche. À l'heure actuelle, ce qui empêche de le faire, ce sont des problèmes très mineurs, mais que personne ne souhaite régler.

Quel genre de problèmes ?

Le A de ADSL, qui veut dire asymétrique et fait qu'on ne peut pas émettre. Quand je le disais il y a 4 ou 5 ans à mes collègues — j'ai eu l'occasion de travailler chez quasiment tous les principaux fournisseurs d'accès Internet de France —, ils me répondaient : « *peu importe les gens n'ont pas envie d'émettre* ». **Mais ce n'est pas vrai.** Ma mère veut pouvoir envoyer des photos par mail sans que ça mette une demi-heure.

« Si on avait toujours vendu des voitures sans place à l'arrière, on n'aurait jamais considéré que c'est un mode de transport familial. »

Pourquoi ce choix de l'ADSL ?

Avoir décidé que l'ADSL soit moins cher que la SDSL, et que la SDSL ne soit disponible que dans des offres professionnelles, **c'est du pur choix marketing. Techniquement, un modem SDSL coûte le même prix à fabriquer qu'un modem ADSL. Mais on a simplement considéré que madame Michu avait envie de consommer, et pas de produire. Ce qui change forcément notre approche du réseau.** Si on avait toujours vendu des voitures sans place à l'arrière, on n'aurait jamais considéré que c'est un mode de transport familial. **Et forcément le consommateur s'adapte. Il y a une chose fausse en économie qui est de dire que c'est le client qui fait le marché, alors que c'est le marché qui fait le client. Vous n'achetez pas ce que vous voulez, mais ce qu'on vous propose.**

À lier au manque de concurrence ?

On parle partout de concurrence non faussée, mais on ne la pratique pas. Par exemple, en téléphonie portable. Il y a un moment où ça ne peut plus être une coïncidence qu'on ait les tarifs les plus élevés d'Europe alors que c'est chez nous qu'il y a le moins d'opérateurs. Je veux bien qu'on dise que c'est parce qu'on a investi et qu'on a le plus beau réseau du monde, sauf que le téléphone mobile marche aussi mal à Paris qu'à Londres. Mais, à Londres, il est moitié moins cher. Et il marche aussi mal à Londres qu'à Tokyo, sauf qu'à Tokyo il est deux fois moins cher qu'à Londres. J'aimerais bien comprendre pourquoi !

Pour Internet, par contre, on n'est pas mal lotis ?

C'est un des points sur lequel **le marché français est encore extrêmement compétitif. Et c'est lié à un seul facteur. Au fait que Xavier Niel [patron de Free, ndlr] est un emmerdeur. Lui sait ce que ça coûte à fabriquer. Il a les bonnes méthodes permettant de fabriquer ça vite et pas cher. Et il force tout le monde à lui courir derrière** avec des méthodes que le monde de l'industrie considère comme des méthodes de voyou.

Lesquelles ?

En informatique, quand on a besoin de faire quelque chose, il y a deux solutions. Soit on a énormément d'argent, soit on a énormément de compétences. Pour son système d'information qui gère les abonnements, Niel a fait en sorte que ça ne lui coûte pas cher. Il a embauché quelques ingénieurs, qui sont a priori suffisamment payés pour ne pas avoir envie de partir, et à qui on a passé tous les caprices. Par exemple de dire non à « l'offre marketing avec trois mois gratuits sauf qu'après Noël, ça sera deux et demi... ». Ça veut dire qu'ils ont un **système relativement rudimentaire qui ne coûte rien** par rapport à celui d'un opérateur classique. Et cela représente une économie colossale. Il faut savoir que les grands groupes (Numéricable, Neuf, Vivendi, Orange, etc.) ont des systèmes d'information qui, pour les plus petits d'entre eux, se comptent en centaines de millions d'euros, et pour les plus gros, en milliards.

Dans votre conférence, vous revenez sur une affaire peu médiatisée entre Free et Dailymotion en 2006...

À l'époque, Free avait une politique très ouverte de peering. Le **peering** étant un échange de trafic entre deux réseaux par un point de connexion commun. Ce type d'accord est généralement gratuit. Free échangeait donc avec n'importe qui se présentait « dans la même salle » qu'eux et avait du trafic à échanger. Vers 2003-4, ils ont commencé à arrêter, officiellement pour des raisons techniques. C'est-à-dire qu'ils en avaient marre de gérer du peering avec des tout petits réseaux. Car mine de rien quand il y a le point de peering qui tombe en panne, il y a une alarme qui se déclenche et quelqu'un qui doit se lever la nuit pour regarder si c'est grave ou pas. Et puis, ils en sont venus à faire comme les autres grands opérateurs. À dire : *pour échanger du trafic, il faut que tu fasses au moins telle taille.*

« Il ne transporte pas à l'œil, il est payé par ses abonnés pour ça ! »

Pourtant Dailymotion rentrait dans les critères ?

Oui. Mais **Free n'avait pas envie d'assurer cette qualité de service pour que ses abonnés puissent aller voir ce site-là en particulier qui pompe beaucoup de débit. Et donc, il a décidé d'arrêter de transporter le trafic de Dailymotion s'ils ne payaient pas. C'est une forme de prise en otage qui jusqu'ici ne se faisait pas. Free l'a fait.** Et ça c'est vu, car une partie de la négociation a été résolue au grand jour. Sur une mailing-list, le directeur technique de Free [Rani Assaf, ndlr] est venu expliquer pourquoi ils en avaient marre de transporter à l'œil une masse de données. Ce qui est un point de vue complètement faux. Il ne transporte pas à l'œil, il est payé par ses abonnés pour ça !

Tout le monde cherche à être payé par les deux bouts ?

Oui, et c'est lié à une erreur relativement grossière dans le modèle économique. Ça coûte combien un mégabit ? Certaines publicités proposent « 30 mégas à 20 euros », ça fait 1,50 euros. Numéricable a fait une offre de 100 mégas à 20 euros, ça fait vingt centimes. Donc un mégabit, ça vaut entre 20 centimes et 1,50 euros selon les marques. De mon côté, je sais que le mégabit, même acheté en très gros volumes, ça se vend environ 4-5 euros. **Je ne vois pas comment on peut acheter quelque chose 4 ou 5 euros, et le vendre 20 centimes.**

En fait, on a considéré que les gens n'utiliseraient pas leur connexion Internet au maximum tout le temps. Ça relève du bon sens. Et donc ils ont ponctionné mais en faisant une hypothèse de consommation qui est à peu près ce qu'on constatait en 2001-2002.

Or le prix de vente n'augmente pas car le marché est serré. Donc les opérateurs continuent à vendre au même prix, le coût de fabrication augmente, et les marges qui étaient dangereusement faibles risquent de devenir négatives. Ils doivent donc chercher des ressources ailleurs. Par exemple en vendant un anti-virus à cinq euros par mois, alors qu'il vaut 40 euros dans le commerce. Ou en allant taper dans les revenus des gens qui vivent sur la publicité.

Résultat ?

Dailymotion paye ! En fait, ils avaient deux solutions. Soit ils acceptaient, soit ils payaient la bande passante chez Free, ce qui aurait coûté beaucoup plus que ce que leur demandait Free. Et quand France Télécom a menacé de faire pareil, Dailymotion a payé. Et quand Neuf a dit moi aussi, idem. C'est une question de rapport de force.

YouTube paye également ?

Si Free essayait de le faire avec Google, Google exploserait de rire, et dirait « c'est très simple, tu vas disparaître du réseau ». Ils ne se le permettent qu'avec ceux qui sont suffisamment gros pour consommer de la bande passante, mais suffisamment petits pour qu'on puisse marcher dessus.

« On va demander aux opérateurs de mettre en place une infrastructure qui permet de **filtrer**. »

Peut-on encore parler de neutralité du net ?

Pour le moment la neutralité du net existe encore un peu. Mais c'est un pied dans la porte. Et il y a des menaces beaucoup plus graves sur la neutralité. Comme Hadopi, le Paquet Télécom ou le filtrage de la pédopornographie. Premier point, et c'est une première, le législateur va imposer aux opérateurs télécom quelque chose qu'ils ne font pas naturellement. C'est tout à fait différent par exemple de la conservation des logs de connexion qui sont des données que les opérateurs ont de toute façon, pour des raisons techniques — sauf que d'habitude ils jettent—, et que la loi demandent de conserver au moins un an. Alors que là on va demander aux opérateurs de mettre en place une infrastructure qui permet de filtrer.

Pourtant aujourd'hui aucun système de filtrage n'est efficace ?

Non, aucun système de filtrage ne marche. Le [rapport de Christophe Espern](#) pour la Quadrature du Net est très clair là-dessus. De plus, quelle que soit l'infrastructure choisie, on va compter sur les opérateurs réseau pour la mettre en avant. Or il y a une directive européenne qui dit que si on force quelqu'un, par la loi, à faire quelque chose, on se doit de le payer. C'est-à-dire que si l'Etat vient créer une distorsion du marché pour ses besoins propres, il doit le financer. Dans la discussion, il est certain que les opérateurs vont être d'accord à condition que, soit l'Etat finance cette infrastructure, soit qu'il leur laisse l'amortir. C'est-à-dire le droit de s'en servir pour ce qui veulent. Au début, ça sera pour une raison « neutre » : faire des statistiques, empêcher le téléchargement illégal, etc. **Ensuite, vous vous pouvez être sûrs que sur le réseau de Vivendi on filtrera les vidéos de Bouygues.**

Car après le rapprochement fixe-mobile-Internet, qui est quasiment fini, le rapprochement d'après, c'est entre l'industrie du loisir et l'industrie du réseau. Orange qui s'intéresse aux contenus. Chez Vivendi, ça se fait déjà depuis plus longtemps.

Et personne pour s'y opposer ?

Si ça intéresse les gens, ça fera scandale, il y aura marche arrière. Mais qui va le dire ? Qui va expliquer à Madame Michu que si son Internet ne marche pas bien, c'est parce que son opérateur a choisi que ça ne marche pas bien ?

« On va avoir une multiplication de réseaux clandestins où on ne pourra rien repérer. »

Comment le filtrage est-il mis en place ?

Il y a quelques années, un peu dans la foulée du 11 septembre, on a dit qu'on pouvait mettre en place, dans les cas d'affaires terroristes, des écoutes téléphoniques sans passer par un juge mais en passant directement par une autorité spéciale. Une personne habilitée au ministère de l'Intérieur. **On a donc des lois d'exception pour traiter le terrorisme. Et c'est exactement ce qu'on est en train de transposer dans la loi Hadopi.**

En septembre, des policiers et gendarmes me disaient eux-mêmes : si on fait passer le filtrage sur la pédo-pornographie, vous pouvez être certains que huit jours après, c'est transposé à la musique.

On part de « terrorisme » pour dire ensuite « téléchargement illégal » pour filtrer The Pirate Bay et attraper les gamins avec. **C'est-à-dire qu'on va traiter les gamins sur les mêmes textes de loi que les terroristes.** Or on sait que toutes ces méthodes de filtrage sont contournables. Donc on va avoir une multiplication de réseaux clandestins où on ne pourra rien repérer, avec 99% de gamins qui téléchargent et 1% de terroristes et de pédophiles.

Pour quels résultats ?

Il y a des exemples testés sur des réseaux qui structurellement ne ressemblent absolument pas au nôtre, par exemple en Norvège. Mais quel est le but recherché ? Les policiers et gendarmes français qui travaillent sur ces dossiers m'ont expliqué qu'ils ne cherchent pas à attraper les pédophiles, ils ont déjà des techniques pour ça, mais à filtrer à la base pour empêcher que les gens tombent dessus, s'y habituent, et finissent pédophiles. Or si je leur demande si le nombre de cas de pédophilie a statistiquement baissé en Norvège, ils ne savent pas me répondre.

Pour résumer, les opérateurs voudront s'en servir pour faire autre chose, l'État voudra s'en servir pour faire autre chose, et pour le moment, personne n'a fourni un chiffre prouvant que cela soit efficace. C'est une situation relativement inquiétante. »

Entretien avec **Benjamin Bayart**. Source : <http://www.ecrans.fr/Tout-le-monde-a-interet-a,5762.html>

Voir aussi cette intéressante **vidéo de Benjamin Bayart** :

« Internet libre ou Minitel 2.0 ? »

<http://www.fdn.fr/minitel.avi>

« Le B A BA de la crise des Subprimes »

une excellente explication en bande dessinée :
<http://www.rue89.com/files/subprimesRue89.pdf>

C'est à lire...

« Sarkozy abandonne la France à la crise économique »

une utile mise au point économique de **Jacques Généreux** :
<http://jacquesgenereux.fr/news/sarkozy-abandonne-la-france-a-la-crise-economique>

« La faisabilité politique de l'ajustement »

un passionnant **mode d'emploi des populations** par les politiciens menteurs...

Cynique et retors à souhait, c'est [un document officiel de l'OCDE](http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/OCDE_Faisabilite_politique_de_l_ajustement.pdf),
un des outils de **coordination des voleurs** qui nous gouvernent (en bandes organisées) :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/OCDE_Faisabilite_politique_de_l_ajustement.pdf

Ce document est consternant... On peut y lire, par exemple (p 30) :

« Pour réduire le déficit budgétaire, une réduction très importante des investissements publics ou une diminution des dépenses de fonctionnement ne comportent pas de risque politique. Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, **il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants.** Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. **Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population. (...) »**

« Maurice Allais, prophète maudit »

par **Pierre-Antoine Delhommais**, dns *Le Monde* du 25 janvier 2009 :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-1146088,0.html

« La crise se cherche ses prophètes. Les économistes qui, au milieu de l'aveuglement général, avaient prédit le pire, c'est-à-dire la réalité économique et financière actuelle. La presse américaine loue la clairvoyance des universitaires [Nouriel Roubini](#) (New York) et [Robert Shiller](#) (Yale).

Bien avant eux, un économiste français avait prédit l'apocalypse. Maurice Allais. Pour preuve, ces extraits d'une longue tribune que le *Prix Nobel* avait publiée dans *Le Figaro*, en octobre 1998, en pleine *crise financière* asiatique, et qui fut reprise, un an plus tard, dans son ouvrage *La Crise mondiale d'aujourd'hui* (Editions [Clément Juglar](#), 240 pages).

"De profondes similitudes apparaissent entre la crise mondiale d'aujourd'hui et la Grande Dépression de 1929-1934 : la création et la destruction de moyens de paiement par le système du crédit, le financement d'investissements à long terme avec des fonds empruntés à court terme, le développement d'un endettement gigantesque, une spéculation massive sur les actions et les monnaies, un système financier et monétaire fondamentalement instable (...).

Ce qui est éminemment dangereux, c'est l'amplification des déséquilibres par le mécanisme du crédit et l'instabilité du système financier et monétaire tout entier, sur le double plan national et international, qu'il suscite. Cette instabilité a été considérablement aggravée par la totale libération des mouvements de capitaux dans la plus grande partie du monde.

(...) Depuis 1974, une spéculation massive s'est développée à l'échelle mondiale. À [New York](#), et depuis 1983, se sont développés à un rythme exponentiel de gigantesques marchés sur les "stock-index futures", les "stock-index options", les "options on stock-index futures", puis les "hedge funds" et tous "les produits dérivés" présentés comme des panacées (...).

Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaies ou de la spéculation sur les actions, ou de la spéculation sur les produits dérivés, le monde est devenu un vaste casino où les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes. Le jeu et les enchères, auxquelles participent des millions de joueurs, ne s'arrêtent jamais. Aux cotations américaines se succèdent les cotations à Tokyo et à Hongkong, puis à Londres, Francfort et Paris. Sur toutes les places, cette spéculation, frénétique et fébrile, est permise, alimentée et amplifiée par le crédit. Jamais dans le passé elle n'avait atteint une telle ampleur (...).

L'économie mondiale tout entière repose aujourd'hui sur de gigantesques pyramides de dettes, prenant appui les unes sur les autres dans un équilibre fragile. Jamais dans le passé une pareille accumulation de promesses de payer ne s'était constatée. Jamais sans doute il n'est devenu plus difficile d'y faire face. Jamais sans doute une telle instabilité potentielle n'était apparue avec une telle menace d'un effondrement général." Sans commentaire.

Ou plutôt si, quelques commentaires, de l'auteur lui-même. Joint au téléphone, [Maurice Allais](#), qui fêtera ses 98 ans le 31 mai, se tient toujours autant au fait de l'actualité mondiale - il a suivi à la télévision la cérémonie d'investiture de [Barack Obama](#), à qui il trouve "d'extraordinaires capacités".

Toujours prêt à débattre, toujours prêt à combattre les "fausses vérités, non vérifiées par les faits". "Ce qui se passe aujourd'hui est une répétition à quelques variantes près de ce qui s'est passé en 1929." En moins grave, aussi grave, plus grave ? "Il faut voir." Sa principale crainte ? Que les hommes politiques ne prennent pas suffisamment conscience de la gravité de la situation : "Parce qu'eux-mêmes n'ont pas connu personnellement la misère. Même le petit facteur. Moi, si".

La crise de 1929, Maurice Allais la connaît par cœur. C'est elle qui a décidé de sa vocation d'économiste. Quand il sort major de Polytechnique, il se destine à une carrière de physicien. Mais un voyage aux Etats-Unis, en 1933, alors au creux de la Grande Dépression, lui fait prendre un autre chemin. "C'était un spectacle incroyable, les gens en étaient réduits à la mendicité, explique-t-il. C'était un phénomène profondément étonnant auquel aucune explication satisfaisante n'était donnée."

C'est à la suite de ce choc qu'il choisit de consacrer toute son énergie et son intelligence à tenter de résoudre "le problème fondamental de toute économie : promouvoir une efficacité économique aussi grande que possible tout en assurant une répartition des revenus qui soit communément acceptable". Maximiser la croissance en minimisant les inégalités. En 1943, il publie un ouvrage de mille pages, *À la recherche d'une discipline économique*, rédigé en trente mois, qui lui vaudra, quarante-cinq ans plus tard, le prix Nobel.

Le fait que la crise financière actuelle fasse éclater les clivages idéologiques n'est pas forcément pour lui déplaire, lui qui se proclame "**libéral socialiste**." "Ce qui m'a valu beaucoup d'ennemis", confie-t-il, dans un pays où l'on aime tant étiqueter. Rejeté par les socialistes pour sa défense à tous crins du marché, repoussé par les libéraux pour ses prises de position contre "la doctrine laisser-fairiste mondialiste". Condamné par les partisans de l'Union monétaire européenne, lui le fédéraliste.

Maurice Allais, économiste maudit. Dont il était même devenu de bon ton, dans les années 1990, de moquer les longues analyses. Des propos de vieil homme aigri, expliquaient les économistes distingués, incapable de comprendre la modernité de l'économie mondiale. Ils avaient tort de le moquer. À tout point de vue. »

Thomas Piketty : « Il faut taxer fortement les très hauts revenus »

Un entretien très intéressant avec **Philippe Frémeaux** dans la revue **Alternatives économiques** : http://www.alternatives-economiques.fr/thomas-piketty---il-faut-taxer-fortement-les-tres-hauts-revenus-_fr_art_809_41525.html

Entretien avec Thomas Piketty : directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'Ecole d'économie de Paris

Les trente dernières années ont été marquées par une fantastique explosion des rémunérations des PDG et des acteurs de la finance. Cette évolution a joué un rôle majeur dans la crise que nous traversons actuellement. Pour l'économiste Thomas Piketty, les très hautes rémunérations sont économiquement inefficaces et socialement injustes; elles menacent la démocratie. Pour les faire reculer, il faut les imposer lourdement.

Les revenus des dirigeants des grands groupes et autres *traders* ont atteint des niveaux très élevés. N'est-on pas en droit de s'interroger sur la légitimité de telles rémunérations?

Les rémunérations observées en haut de la distribution des revenus ont effectivement atteint un niveau extravagant. C'est un gros problème, pour l'économie, pour la démocratie, et je pense malheureusement qu'on n'est pas près d'en venir à bout.

Quelle serait la solution?

J'en suis venu à penser que la seule solution serait de revenir à des taux marginaux d'imposition quasi confiscatoires pour les très, très hauts revenus. Imposer des taux marginaux de 80%, voire 90%, sur les rémunérations annuelles de plusieurs millions d'euros me semble inévitable, incontournable. Cela prendra du temps, mais je pense qu'on finira par en arriver là. Comment en suis-je venu à ce point de vue qui pourrait sembler fruste ou simpliste? En constatant l'incroyable timidité des réactions publiques dans la situation présente: il nous faut injecter des dizaines, voire des centaines de milliards d'argent public dans les banques, alors que ces mêmes banques ont versé et continuent de verser des rémunérations colossales aux dirigeants à l'origine de cette déconfiture...

Taux marginal maximal d'imposition des revenus du travail aux États-Unis, en %

Il est tout de même inouï que ce soit le même Henry Paulson, secrétaire au Trésor de l'administration Bush, qui soit chargé de gérer les dizaines de milliards d'argent des contribuables destinés à renflouer les banques américaines alors qu'il a retiré personnellement 400 millions de dollars durant les dix ans qu'il a passés à Goldman Sachs!

Rappelons ici ce que fut la réaction publique après 1929, suite à l'accession de Franklin D. Roosevelt à la présidence des États-Unis. Quand Roosevelt est élu à la Maison Blanche, en 1932, le taux marginal est de 25%; les années 20 ont vu également une explosion des hautes rémunérations. En trois étapes, Roosevelt fait passer le taux marginal à 63% en 1932, 79% en 1936, puis 91% à partir de 1941, un niveau qui sera maintenu jusqu'en 1965, où il est ramené à 77%. Et, quand Ronald Reagan est élu président, en 1980, le taux marginal d'imposition est encore de 70%. **C'est ainsi qu'entre 1932 et 1980, le taux marginal d'imposition applicable aux plus hauts revenus a été supérieur à 80%, en moyenne.** Pendant un demi-siècle. Et cela ne se passe pas en Union soviétique, mais aux États-Unis d'Amérique !

La leçon de cette histoire est que **ce niveau d'imposition marginale n'a pas tué le capitalisme, ni mis au pas les droits de l'homme**. Une leçon bonne à rappeler dans un moment où l'on nous explique, pour justifier le bouclier fiscal, que c'est un droit de l'homme fondamental de ne pas payer plus de 50% d'impôts quand on perçoit des bonus de plusieurs millions d'euros. Eh bien, on a fait tout autrement durant un demi-siècle sans que le capitalisme et la démocratie s'en soient moins bien portés pour autant. Bien au contraire.

Donc, il faut revenir à Roosevelt...

Je pense effectivement que le système rooseveltien avait beaucoup de vertus au vu du cycle que nous avons connu depuis le début des années 80. Il s'est traduit par une baisse massive de la progressivité de l'impôt aux États-Unis, puis dans les pays européens, suivie d'une explosion des hautes rémunérations et des inégalités salariales. Et il se conclut aujourd'hui en apothéose par cette crise majeure dont l'origine est clairement liée aux évolutions antérieures. Tout cela devrait nous faire réfléchir et je pense qu'on ne parviendra pas à mettre fin à cette logique sans modifier l'imposition.

Les propositions de plafonnement des rémunérations dans les institutions financières financées par le contribuable me semblent totalement inadéquates. Ce n'est pas parce que dans telle ou telle banque, on interdira tout revenu supérieur à tel ou tel seuil qu'on va résoudre le problème. La solution fiscale est plus libérale et, surtout, plus efficace. Car la fixation de rémunérations maximales peut se contourner très facilement, en se faisant verser des rémunérations complémentaires par d'autres structures, des sociétés écrans, des filiales, des sociétés de conseil, etc. De même, les codes de bonne conduite ne marcheront jamais, aussi longtemps que ceux qui ont le pouvoir de prendre l'argent dans la caisse seront incités à le faire, en toute rationalité économique.

Vous ne craignez pas de casser l'incitation à créer plus de richesse?

L'enjeu n'est pas d'appliquer un taux d'imposition confiscatoire au premier cadre ou créateur d'entreprise dont les revenus sortent un peu de la moyenne. En 1932, le taux supérieur de Roosevelt s'appliquait aux revenus annuels supérieurs à 1 million de dollars de l'époque, soit 10 millions de dollars d'aujourd'hui! A partir de 1941, le taux supérieur de 91% s'est appliqué aux revenus supérieurs à 200 000 dollars de l'époque, soit 2 millions de dollars d'aujourd'hui, puis s'est stabilisé autour de ce niveau. Sans donner de seuil précis, l'idée est d'appliquer ces taux à des revenus véritablement très élevés et fixer ainsi une borne qui réduise drastiquement, à partir d'un certain niveau, l'incitation à se servir dans la caisse. On affirmerait aux yeux de tous qu'au-delà d'une certaine limite, si vous prenez un euro de plus, il y aura 90 centimes qui iront directement dans les caisses de l'État. De quoi diminuer automatiquement l'intérêt individuel à obtenir une rémunération extravagante.

La méthode est efficace: durant toute la période où les taux d'imposition ont été élevés, les managers des grands groupes ont conservé des rémunérations très confortables, mais leurs exigences ont été en quelque sorte plafonnées. Si bien qu'au final, pratiquement personne ne se trouvait assujéti aux taux marginaux les plus élevés. Antoine Zacharias, après avoir accumulé 120 millions d'euros de revenus personnels au cours des dix années passées à la tête de Vinci, a-t-il vraiment besoin de demander une prime de performance de 8 millions supplémentaires? Tout cela avec la garantie donnée par l'État qu'il en gardera quoi qu'il arrive au moins 50% dans sa poche...

Revenons à votre question. Observons tout d'abord que **la justification des très hautes rémunérations par l'efficacité économique vient d'en prendre un sérieux coup, dès lors que ces rémunérations sont un des moteurs à l'origine de la crise présente. L'asymétrie totale des modes de rémunération des managers et des traders du point de vue de la prise de risque a été un puissant pousse au crime. Le système est tel que quand vous vous engagez dans des opérations à haut risque et que ça marche, vous gagnez des millions, voire des dizaines de millions d'euros. Et quand ça ne marche pas, non seulement vous ne perdez rien, mais c'est l'entreprise qui paye, à travers la masse de ses salariés, ou pire, ce sont les contribuables qui sont mis à contribution.** Pas besoin d'aller plus loin pour comprendre l'origine des comportements insensés observés dans la finance ces dernières années.

L'argument massue avancé par les défenseurs d'une faible fiscalité sur les très hautes rémunérations est qu'il faut récompenser les gens qui font vraiment fortune grâce à leur travail. Or, **ces *working rich* sont-ils plus efficaces? Aucune étude ne permet d'étayer cette idée.** De nombreuses études montrent au contraire qu'au-delà d'un certain niveau, les rémunérations des dirigeants ne sont guère corrélées aux résultats de leur action. Par exemple, quand les profits des entreprises résultent de facteurs exogènes, et notamment à des mouvements des prix dans lesquels les dirigeants n'ont aucune responsabilité (variations des cours de telle ou telle matière première, variations des taux de change), cela vient tout autant justifier les gros bonus...

La justification des hautes rémunérations par la théorie des incitations est donc fort problématique, puisque si celle-ci était fondée, l'élasticité des rémunérations devrait être uniquement (ou au moins principalement) corrélée aux hausses des profits clairement imputables à leur action, et non aux autres!

De même, les études montrent **une forte élasticité des rémunérations des dirigeants en fonction du degré de dispersion de l'actionnariat des entreprises: les managers les moins contrôlés parviennent plus facilement à se servir dans la caisse.** Au final, toutes les études disponibles mettent sérieusement en cause l'idée que ces hautes rémunérations seraient un facteur de meilleures performances.

Enfin, quitte à me répéter, on ne peut pas faire l'impasse sur la crise actuelle: c'est tout de même la preuve patente que ces rémunérations astronomiques ont suscité des choix qui nous contraignent d'injecter des centaines de milliards d'argent public pour sauver le capitalisme. C'est une démonstration grandeur nature du caractère inefficace des bonus en tout genre et du fait que cette explosion des hautes rémunérations relève tout bêtement d'une captation pure et simple de la richesse par le groupe dirigeant.

Lorsqu'une banque au bord de la faillite (Fortis) organise un séminaire dans un hôtel de luxe de Monte-Carlo pour ses cadres, on se dit que la théorie des incitations à bon dos...

Oui. Il faut d'ailleurs revenir sur cette question des avantages en nature. Un des arguments avancés pour contester les taux marginaux d'imposition très élevés est qu'auparavant, pour contourner ses taux, les dirigeants se payaient sur la bête, en nature. Mais pour que cette théorie soit vraie, il faudrait que les avantages en nature aient été bien plus élevés dans les années 50 et 60 qu'aujourd'hui. Or, il ne semble pas que ce soit le cas. Les ventes de jets privés ainsi que les hôtels et restaurants de luxe fréquentés par les états majors des grandes entreprises ne s'étaient jamais aussi bien portées jusqu'à ces derniers mois. **En pratique, rémunérations colossales et avantages en nature extravagants semblent tout à fait complémentaires et non substituables. On prend l'habitude de se servir dans la caisse et on estime normal d'avoir le train de vie quotidien qui va avec.**

Que dit la théorie économique pour expliquer de tels niveaux de salaire?

Elle est peu loquace. De toute évidence, **le marché n'a pas empêché cette dérive.** Le marché remplit de multiples fonctions économiques avec une grande efficacité. Il permet de définir un point de référence autour duquel gravite la plupart des rémunérations. Au-delà des multiples facteurs conventionnels qui influent sur le niveau et la structure des rémunérations, les salaires perçus par la masse des salariés peuvent être mis en rapport avec leur productivité marginale - qu'il est possible d'évaluer, ne serait-ce qu'approximativement (on sait à peu près de combien varie la production d'une entreprise avec un ouvrier ou un serveur en plus).

En revanche, pour les quelques centaines de cadres dirigeants des grands groupes, dont les fonctions ne peuvent être dupliquées, les lois du marché ne nous permettent pas d'évaluer la contribution de chacun aux résultats de l'entreprise. Elles ne nous disent rien sur le bon niveau de rémunération au-delà d'un certain seuil. Et si on les laisse faire, les dirigeants se nourrissent de cette incertitude fondamentale pour se servir dans la caisse.

Comment cela se passe-t-il?

Ce sont les comités de rémunération, formés eux-mêmes d'autres dirigeants, qui fixent les rémunérations des dirigeants. Ils observent la moyenne des rémunérations dans les autres entreprises et si le dirigeant est plutôt bon - et il n'y a pas de raison qu'il ne le soit pas car cela signifierait que ceux qui l'ont recruté et qui l'évaluent ne le sont pas -, on lui accorde un revenu plutôt au-dessus de la moyenne, ce qui fait mécaniquement monter celle-ci pour le plus grand bénéfice de tous. Il n'y a donc plus de point de référence objectif, ni de force de rappel.

J'ai cru pendant un certain temps que des améliorations viendraient de réformes de la gouvernance des entreprises, avec par exemple des votes séparés des assemblées d'actionnaires sur les rémunérations des dirigeants. **Actuellement, la démocratie actionnariale ressemble à un régime parlementaire avec l'article 49-3 actionné en permanence, les actionnaires étant contraints à des votes bloqués pour approuver le bilan de la direction.** Mais de telles réformes, certes nécessaires, sont insuffisantes et ne changeront presque rien: les actionnaires sont pris dans le même engrenage contagieux que les comités de rémunération: ils ne peuvent stopper seuls cette spirale infernale.

Ne va-t-on par assister à un retournement de tendance, notamment avec la crise actuelle?

Aux États-Unis, l'explosion des hautes rémunérations s'est opérée à partir des années 80, et on assiste actuellement à une stabilisation. Mais cette stabilisation se fait à un niveau astronomique. Et le retournement ne se fera pas tout seul. Si Barack Obama s'est tout de même engagé à relever l'imposition au-delà de 250 000 dollars, nous sommes encore très loin d'un tournant rooseveltien.

En France, nous sommes complètement à contre-courant et à contretemps. Non seulement, nous rattrapons à vive allure les sommets atteints aux États-Unis en termes d'explosion des revenus primaires, comme l'ont démontré les recherches de Camille Landais, mais nous affirmons parallèlement, à travers les réformes fiscales introduites par Dominique de Villepin puis Nicolas Sarkozy, que la priorité absolue est de réduire la progressivité de l'impôt.

Tout cela aboutit à une situation totalement insupportable du point de vue de la justice sociale. Comment pouvez-vous oser expliquer aux gens qu'il faut introduire des franchises médicales afin de faire des économies de quelques euros sur les remboursements de Sécurité sociale et, dans le même temps, dire qu'il faut absolument laisser la moitié de leurs revenus aux personnes qui gagnent des dizaines de millions d'euros? C'est évidemment totalement impossible à comprendre, et même si cela ne concerne qu'un nombre relativement réduit de personnes, c'est clairement une menace pour le fonctionnement de la démocratie.

Thomas Piketty

Propos recueillis par **Philippe Frémeaux**

« Démolition du 11 septembre »

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-9058644522976940152&pr=goog-si>

Très intéressant rappel.

Banderole marseillaise, vue par les centaines de milliers de manifestants qui ont défilé ce jeudi 29 janvier 2009 :o)

« Le narco-blanchiment plus fort que le plan Paulson ? »

<http://www.solidariteetprogres.org/article5069.html>

« Dans une interview publiée lundi dans un hebdomadaire autrichien, **le directeur général du Bureau des Nations unies sur les drogues et la criminalité (UNODC), l'italien Antonio Mario Costa**, affirmait que son agence détient les preuves que de nombreuses banques ont été sauvées par l'argent de la drogue, dont la vente au détail dans le monde rapporterait plus de 320 milliards de dollars par an.

En novembre, [dans un article publié sur son blog](#), alors que le système bancaire était aspiré dans la tempête, **Mario Costa** montrait du doigt la connivence de nature entre le crime organisé et le système financier, devenant évidente avec la crise :

"Les banquiers ont non seulement créé des instruments financiers monstrueux dont la taille, la complexité et la propriété restent incompréhensibles, mais nombre d'entre eux se sont lancés dans quelque chose de stupide et de diabolique : ils ont permis à l'économie criminelle d'intégrer l'économie mondiale. Les banques d'affaires, les gestionnaires de fond et les opérateurs, associés aux auditeurs, aux comptables et aux avocats, ont aidé les mafias à blanchir les revenus du crime et à devenir des partenaires d'affaires 'réglos'. La plupart du temps, ces crimes sont de type mafieux, violentant des individus, des sociétés ou des propriétés. Dans d'autres cas, il s'agit de corruption : une violence silencieuse et pernicieuse contre les fonds gouvernementaux et les services publics qui restent sous-financés.

"Les banques avides ont pris et dissimulé cet argent entaché de sang. Les instruments financiers complexes ont délibérément rendu les marchés financiers moins transparents et plus accessibles aux malversations. Grâce aux banquiers, aux comptables et aux avocats, les groupes criminels sont devenus des sociétés multinationales : une sorte de mafia bourgeoise, de syndicat du crime en col blanc. Aujourd'hui, la crise financière est l'occasion extraordinaire d'une plus grande pénétration par la mafia des établissements financiers qui se retrouvent à court de cash : avec la crise bancaire qui a étouffé le crédit, ces groupes criminels, fortement pourvus en cash, sont devenus la seule source de crédit. Personne ne semble avoir contesté les affirmations de Roberto Saviano dans son livre et son film Gomorra, affirmant que *'ce n'est pas la Camorra qui va à la finance, mais la finance qui vient à la Camorra'* ". »

[\(Lire la suite \(en anglais\) sur le blog d'Antonio Mario Costa...\)](#)

« Le médiateur de crédit, René Ricol, décoche ses flèches contre Michel Pebereau (PDG BNP Paribas) »

<http://www.solidariteetprogres.org/article5075.html>

« Décidément, on ne respecte plus rien dans ce bas monde... A commencer par notre banquier étoile, le prix Nobel des banquiers, **Michel Pebereau**, Président de BNP Paribas. Après avoir été accusé dans un article de Libération du 22 janvier de se trouver en **conflit d'intérêt** en tant que conseiller de l'Etat français dans le sauvetage et nationalisation d'un établissement concurrent, la banque franco-belge Dexia, voici qu'il est pris à parti par le médiateur de crédit de la République, **René Ricol**.

Nommé par Nicolas Sarkozy pour s'assurer que les banques qui ont été renflouées par l'Etat, utilisent bien ces fonds pour continuer à irriguer les entreprises et les particuliers en crédits, **René Ricol** a fait la réflexion suivante au cours d'une conférence de presse hier : **« Il faut faire attention à la manière dont on parle des banques et ne pas jeter l'opprobre sur l'ensemble des collaborateurs. Si des patrons comme Michel Pebereau, de BNP Paribas se sont trompés de A à Z, les guichetiers eux ne sont en rien responsables de la crise financière.** » René Ricol, dit-on, cultive le style justicier pour déstabiliser les grands banquiers. Pour l'instant c'est un jeu d'enfant, cependant. Il faudrait que René Ricol essaye le costume de Ferdinand Pecora, l'ancien procureur de New York qui animait la Commission d'enquête du Congrès américain créée par Roosevelt en 1933, sur les responsables de la grande dépression de 1929.

Peu à peu, les petites et grandes tricheries de Michel Pebereau commencent à être révélées au grand public. Les révélations de Money Week sur la réalité derrière les « profits » de 3 milliards affichés par BNP Paribas pour 2008, ont dû le rendre chèvre, sinon Chevré du nom de l'analyste de Money Week. Selon cette lettre, ces profits proviendraient essentiellement **des frais de gestion des comptes, toujours en augmentation en temps de crise.** Au-delà de ses profits, la réalité serait bien moins reluisante. Les autorités de régulation sauraient que **les banques « ont planqué les cadavres de nombreuses victimes. Seuls quelques corps ont déjà été mis à jour mais les autres attendent encore sagement que leur odeur de décomposition les trahissent. (...) Par des artifices comptables, elles ont pu différer pour un certain temps l'annonce de leurs pertes passées.** Quand aux pertes futures, tout le monde sait qu'elles existent (...) mais personne ne sait vraiment les quantifier. On sait simplement qu'elles seront bien plus importantes que les pertes déjà prises en compte. »

Pour faire face à ces pertes futures, les autorités financières ont demandé à ces banques d'améliorer leurs « fonds propres durs » (core Tiers-1). **En même temps qu'elle publiait des profits, la BNP Paribas annonçait qu'elle tirerait encore 2,5 milliards d'euros du fonds de 40 milliards créé par l'Etat l'année dernière pour renflouer les banques.** Sous la forme d'actions de préférence (actions sans droit de vote), ces fonds, additionnés aux 2.5 milliards que l'Etat avait avancé à BNP Paribas l'année dernière, sous la forme d'obligations à 8 % dites « subordonnées à » (obligations remboursables seulement après toutes les autres en cas de faillite) et qui seront transformés elles-aussi en actions de préférence, la BNP Paribas devrait faire passer son ratio Tiers-1 de 7.5 à 8 %. Car, astuce finale, les actions de préférence, bien qu'étant des titres de dette, peuvent être pris en compte dans le ratio Tiers-1.

Enfin, on ne rappellera pas assez que **Michel Pebereau avait été à la tête de la Commission sur la dette publique réunie par Thierry Breton, ministre des finances, en 2006. Ce rapport, aux accents synarchistes, fouettait les pouvoirs publics pour avoir laissé filer la dette et dénonçait le trop plein d'élections qui rend les hommes politiques vulnérables à une opinion publique exigeant toujours plus de dépenses...** »

« Solidarité avec Gérard Filoche »

<http://www.solidarite-filoche.fr/>

**Signez la pétition pour soutenir cet inspecteur du travail
mis en examen dans l'exercice de ses missions :**

« Tous les syndicats de l'inspection du travail en sont d'accord :

- **la justice est extrêmement laxiste en matière de droit du travail,**
- **les employeurs qui ne respectent pas le code du travail restent largement impunis.**

Trois procès-verbaux sur quatre de l'inspection du travail sont classés sans suite par le Parquet.

Patrons impunis, inspecteurs du travail poursuivis :
paradoxalement, ces trois dernières années, ce sont des contrôleurs et inspecteurs du travail qui se sont vu mis en cause dans l'exercice de leurs fonctions alors que Laurence Parisot a affirmé que «la liberté de penser s'arrête là où commence le Code du travail».

Le dernier en date, c'est Gérard Filoche.

L'inspecteur du travail est mis en examen pour un prétendu « chantage » vis-à-vis d'un patron qui refusait la réintégration dans son poste antérieur d'une salariée de retour de congé maternité et qui a demandé trois fois de suite, à l'égard de cette employée, déléguée syndicale, une autorisation de licenciement.

Si c'est du « chantage » que de menacer dans ce cas un employeur d'un PV, alors toute l'inspection du travail fait du « chantage » sans le savoir !

Comment alors que le Parquet débordé, manque de moyens au point de classer la majorité des PV de l'inspection du travail, choisit-il de donner suite à une plainte patronale prétendant de façon invraisemblable que Gérard Filoche fasse « entrave à un Comité d'Entreprise » ?

Nous tenons, en de telles circonstances, à exprimer **notre totale solidarité avec Gérard Filoche.** »

[Signer la pétition](#) [Voir les signataires](#)

Voyez aussi l'article sur **Actuchômage** et **la réaction de Gérard Filoche** dans le fil de commentaires :
<http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=News&file=article&sid=4333>

« Noam Chomsky, regard critique sur l'Amérique »

http://www.lemonde.fr/ameriques/visuel/2009/01/16/noam-chomsky-regard-critique-sur-l-amerique_1142592_3222.html

« Les révoltés du travail »

Un numéro exceptionnel de **Manière de voir**
riche en réflexions utiles pour la résistance aux régressions sociales :
<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/103/>

On y trouve un article remarquable de **Serge Halimi** :
« Notre utopie contre la leur »

Ce numéro de février-mars est disponible en kiosque et,
à mon avis, **il ne faut pas le rater.**

« Appel des appels »

<http://www.appeldesappels.org/>

« Nous, professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, attirons l'attention des Pouvoirs Publics et de l'opinion sur les conséquences sociales désastreuses des Réformes hâtivement mises en place ces derniers temps.

À l'Université, à l'École, dans les services de soins et de travail social, dans les milieux de la justice, de l'information et de la culture, la souffrance sociale ne cesse de s'accroître. Elle compromet nos métiers et nos missions.

Au nom d'une idéologie de "l'homme économique", le Pouvoir défait et recompose nos métiers et nos missions en exposant toujours plus les professionnels et les usagers aux lois "naturelles" du Marché. Cette idéologie s'est révélée catastrophique dans le milieu même des affaires dont elle est issue.

Nous, professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, refusons qu'une telle idéologie mette maintenant en "faillite" le soin, le travail social, l'éducation, la justice, l'information et la culture.

Nous appelons à une Coordination Nationale de tous ceux qui refusent cette fatalité à se retrouver le 31 janvier 2009 à Paris. »

Le 22 décembre 2008,
Roland Gori et Stefan Chedri

On trouve, dans le dernier **Manière de voir** (n° 103, février 2009), cet éditorial de **Mona Collet** et **Pierre Rimbert** que je trouve bon (j'aime bien ces deux résistants) :

« Les invités-surprises »

<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/103/CHOLLET/16764>

« Quand l'économie comprime la société, parfois ça explose. Mais souvent, ça écrase. Des siècles d'expérience et des monceaux de théories n'y ont rien changé : la physique de la révolte obéit à une logique insaisissable. Le piston de la crise qui propulse dans les rues des foules hier encore assoupies agira ailleurs comme un pilon. Au mouvement irrésistible du Front populaire répond le coup d'assomoir des années 1980 ; au soulèvement des Argentins en 2001 contre la politique du Fonds monétaire international réplique l'apathie des salariés japonais englués dans la grande dépression des années 1990.

Nous y revoilà. L'économie américaine détruit les emplois par millions, les entreprises européennes rejettent leurs travailleurs ; le Japon replonge. En une décennie, les peuples des pays les plus industrialisés auront acquitté par trois fois le prix du capitalisme libéral : une première, par le laminage de leurs salaires mis en concurrence internationale ; une deuxième, par le financement public de plans destinés à sauver l'édifice bancaire mondial ; une troisième, en perdant leur poste afin qu'intervienne la restructuration de l'appareil productif et le rétablissement des marges.

Contrairement aux précédentes, la récession entamée en 2008 frappe simultanément – quoique en proportion décroissante – ouvriers et employés, ingénieurs, cadres et professions intellectuelles supérieures ; **hier inattentifs aux tourments des salariés, les journalistes, par exemple, se soucient à présent d'une crise qui ne les épargne plus.** En France, en Italie, en Grèce, des mouvements de jeunesse ont éclaté. Des échines naguère assoupies par les promesses de la promotion sociale se redressent. Piston ou pilon, de quel côté penchera cette fois le balancier ?

« La soumission du plus grand nombre au plus petit, ce fait fondamental de presque toute organisation sociale, n'a pas fini d'étonner tous ceux qui réfléchissent un peu », notait en 1937 la philosophe Simone Weil dans sa Méditation sur l'obéissance et la liberté. « Comme si, dans la balance sociale, le gramme l'emportait sur le kilo. » Cet apparent défi à la raison se manifeste avec une brutalité particulière au sein des entreprises. Là où le travail, alternativement trop intense et trop rare – surdosé pour les uns, rationné pour les autres –, dévoile sa double vérité. Celle, objective, de l'exploitation, d'autant plus identifiable que la tâche est rude, répétitive, réductible au seul salaire qu'elle rapporte. Celle, subjective, de l'accomplissement professionnel perçu par le salarié qui « s'investit » et trouve à l'atelier ou au bureau un statut, des copains, la trame d'une existence.

Or les deux aspects coexistent, le second masquant le premier. **« Les travailleurs peuvent concourir à leur propre exploitation, observait Pierre Bourdieu, par l'effort même qu'ils font pour s'approprier leur travail et qui les attache à lui par l'intermédiaire des libertés, souvent infimes et presque toujours "fonctionnelles", qui leur sont laissées (1). »** Le management le sait. Il en joue. La fierté du travail exaltée par les discours politiques et patronaux n'est pas celle du mouvement ouvrier : l'une isole et fragmente ; l'autre intègre et rassemble.

Et puis il y a la force des fausses évidences. Quand le gramme paraît l'emporter depuis toujours sur le kilo, comment imaginer qu'il devrait un jour en aller autrement ? S'interrogeant sur la passivité des sidérurgistes allemands de la Ruhr qui, au début du XXe siècle, enduraient sans broncher la violence du labeur, le sociologue **Barrington Moore** notait que la plupart d'entre eux ne percevaient pas leur sort comme le produit d'une injustice. Mais comme une malédiction. **Passer de l'obéissance à la possibilité même de la révolte exigeait donc, selon Moore, de « surmonter l'illusion de la fatalité (2) ».** Tous les mouvements d'émancipation sont partis de là. Et, pour vaincre, tous durent affronter les marchands de sable qui font souffler partout le même sirocco : l'ordre social est imparfait mais irremplaçable ; l'améliorer passe par des solutions individuelles ; l'action collective conduit à l'uniformisation ou au goulag. Laissez-nous faire, occupez-vous de vous...

Au fond, quoi de commun entre des paysans japonais refusant d'être expropriés de leurs terres ; des cheminots entraînant dans leur sillage un pays entier contre la remise en cause de la sécurité sociale ; des syndicalistes sud-africains payant de leur vie leur engagement contre l'apartheid ; des féministes donnant autant de fil à retordre à leurs camarades grévistes qu'à leur employeur ; des chômeurs allemands passant une annonce dans le journal pour proposer à leurs semblables de s'entraider ; des ouvriers de Chicago occupant leur usine de portes et fenêtres jusqu'à faire plier patronat et banquiers ? Pas grand-chose, si ce n'est que tous ont su au cours des décennies écoulées **jouer les invités-surprises** dans une histoire qui se serait volontiers écrite sans eux.

Mona Chollet et Pierre Rimbert

(1) Pierre Bourdieu, « La double vérité du travail », dans *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.

(2) Barrington Moore, *Injustice : The Social Bases of Obedience and Revolt*, Random House, New York, 1978.

**« Appel à constituer sans délai
une Commission d'enquête parlementaire
sur la crise financière »**

<http://www.solidariteetprogres.org/petition/>

« La France et le monde se trouvent face à une crise sans précédent dans l'histoire moderne. Il faut relancer l'économie avec des injections rapides et massives de crédit là où sont les besoins et les potentiels de développement : énergie, transports à grande vitesse, ferroutage, recherche, hôpitaux, éducation et consommation des biens indispensables. Les établissements financiers, dont le comportement a conduit à la situation actuelle, s'avèrent cependant incapables de transmettre à l'économie, sous forme de crédits, les avantages que leur procure l'Etat. Dans ces conditions, nous demandons de toute urgence :

- **La constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les agissements de ces établissements financiers et l'état de leurs comptes.** Le moment est en effet venu de faire comparaître devant les représentants du peuple ceux qui ont abusé de leurs pouvoirs et de déterminer comment ils ont pu procéder et avec qui, en France ou ailleurs dans le monde. Cet examen a pour objet de déterminer ce qui est viable et nécessaire à un fonctionnement légitime du système bancaire, qui doit être maintenu et aidé, et ce qui relève de l'imprudence irresponsable ou d'opérations exotiques, qui doit être soumis à des procédures de banqueroute organisée. L'Etat ne doit pas faire payer les citoyens en absorbant les créances douteuses de ceux qui se sont égarés, mais faire constater leur absence de valeur et les éliminer dans l'intérêt général.
- **La réquisition temporaire des banques** afin d'assurer qu'elles alimentent réellement l'économie en faisant leur métier légitime et qu'elles donnent accès en toute transparence à leurs comptes, parallèlement aux travaux de la commission d'enquête et dans la logique de son fonctionnement.

La raison d'être d'un pays, qui est de faire prévaloir le bien commun, prime sur tout. Nous sommes conscients que nos exigences sont exceptionnelles, mais elles sont rendues nécessaires par des circonstances exceptionnelles. Des précédents existent. La Commission Pecora, la Commission bancaire et monétaire du Sénat des Etats-Unis dans les années 1933-1934, en faisant connaître au peuple américain les pratiques de ses banquiers et l'étendue de leurs pouvoirs, créa la base politique pour les mesures de redressement et de relance de l'Administration Roosevelt. Les réquisitions, dans notre pays, découlent de l'état d'esprit du Programme du conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 et du Préambule de notre Constitution, et ont été appliquées par l'ordonnance de 1945 en matière de logement et dans diverses entreprises à la Libération.

Il y a urgence. Les Françaises et les Français ont le droit de savoir et d'exiger que les droits économiques et sociaux inscrits dans nos textes fondateurs soient protégés.

Nous autres soussignés le demandons, en suggérant que Jacques Cheminade, qui a prévu les conséquences de cette crise et se bat aujourd'hui pour un Nouveau Bretton Woods, puisse être amené à conseiller la Commission et aider avec nous à faire connaître partout ses travaux. »

« Point stratégique quotidien de Solidarité et progrès »

un résumé audio intéressant (en 10 minutes) de l'actualité de la crise et des perspectives,
par **Christine Bierre** :

<http://www.solidariteetprogres.org/article5058.html>

« L'histoire des choses »

passionnante explication illustrée de nos gaspillages,
dans lesquelles les institutions ne sont pas hors de cause :
<http://video.google.com/videoplay?docid=-5195608655837933655&hl=fr>

« Pour un système socialisé du crédit »

Un long article de **Frédéric Lordon** où il évoque enfin la **création monétaire** :
<http://blog.mondediplo.net/2009-01-05-Pour-un-systeme-socialise-du-credit>

**« L'État retors et la prétendue théorie du complot :
introduction remarquable au "Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu" »**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2009/01/05/99-l-etat-retors-et-la-pretendue-theorie-du-complot>

Chers amis,

Il y a environ deux ans, je vous avais signalé [ici](#) un texte extraordinaire, littéralement passionnant à plusieurs titres, publié en 1864 et qui s'intitulait « Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu ». On le trouvait [sur WikiSource](#) et j'en avais fait [une compilation en un seul fichier pdf](#) pour une impression commode et soignée.

En 2006, un petit éditeur que j'aime bien (parce qu'il fait de très beaux livres, avec des textes souvent formidables), [Allia](#), a réédité ce redoutable **mode d'emploi de l'apprenti totalitaire**.

Je vous recommande ce livre : c'est un de mes meilleurs livres, parmi les centaines que j'ai découverts et articulés depuis quatre ans. C'est un objet précieux qui aide à progresser vite : bien avant que George Orwell, inspiré par la société soviétique, ne décrive dans « 1984 » les ressorts effrayants d'un monde totalitaire, Maurice Joly en avait déjà dénoncé les plus intelligents mécanismes dans ce pamphlet, dirigé contre Napoléon III mais spectaculairement utile pour comprendre notre monde "moderne".

En plus, ce livre est un bel objet : le papier est beau, le format est élégant, l'impression est légère et précise, un beau livre. Et pas cher : 15 €.

Je remercie les éditions Allia de m'avoir permis de découvrir **Michel Bounan**, qui signe **une introduction très intéressante** au texte de Maurice Joly ; c'est elle que je vous invite à lire ci-après. Je trouve que [Michel Bounan](#) s'en prend correctement aux abus de pouvoir et, comme par hasard, ça me plaît :o) L'argument bidon de la prétendue « théorie du complot » (invoqué par tous les faux naïfs qui travaillent au service des privilégiés) prend un coup dans le nez. J'ai commandé quelques uns de ses livres pour mieux le connaître ; je vous en reparlerai.

Je n'en dis pas plus et je lui laisse la parole.

Étienne.

[C'est moi qui souligne. ÉC]

L'ÉTAT RETORS

*Je vous avertis... de vous tenir toujours en défense ; tremblez même dans la victoire ;
c'est alors qu'il fait ses plus grands efforts, et qu'il remue ses machines les plus redoutables.*
BOSSUET

*Dans la voie du bouleversement les meilleurs éléments sont toujours dépassés par les plus mauvais...
Derrière le révolutionnaire honnête apparaissent bientôt ces existences troubles.*
MARÉCHAL DE MOLTKE

« La révolution industrielle a connu en France sa plus rapide expansion au cours du **Second Empire** en même temps qu'étaient posées **les bases d'un véritable État moderne**. Autoritairement établi par un coup d'État, maintenu par une police omniprésente et efficace, le nouvel instrument de gouvernement était indispensable à l'ambitieux projet de ses promoteurs. Deux cent cinquante mille fonctionnaires sont liés par serment au chef de l'État et étroitement surveillés par les préfets ; les magistrats, assimilés aux fonctionnaires, sont nommés et révoqués par décret ; la presse est soumise à de multiples contraintes financières et menaces judiciaires ; les opposants au régime sont purement et simplement déportés en Algérie. Ce sont ces moyens et le "pacte de sang" avec l'armée qui ont permis la militarisation du travail productif et l'extraordinaire essor industriel.

Les banquiers, les hommes d'affaires et les industriels qui soutenaient ce régime se considéraient, en général, comme des philanthropes ; beaucoup étaient sincèrement convaincus par les doctrines socialistes de Saint-Simon, et l'actuelle dictature ne devait être qu'une étape intermédiaire vers cette ère nouvelle et bienheureuse qu'un autre saint-simonien appellera plus tard "la grande relève de l'homme par la machine". [Ce livre est d'ailleurs, lui aussi, remarquable : [il est de Jacques Duboin](#). ÉC]

Dès 1860, la poigne de fer se relâche en effet sans qu'apparemment aucune force réelle d'opposition ne l'y contraigne. (Les historiens expliquent ce mystère par "la sympathie" que Napoléon III avait toujours marquée à l'égard des classes dites "laborieuses".) Des pouvoirs sont donc rendus aux élus et l'État facilite lui-même la création d'un grand parti uni d'opposition. Simultanément des contacts sont pris avec des délégués ouvriers, on les encourage à rencontrer leurs camarades trade-unionistes anglais, on crée des chambres syndicales, le droit de grève est enfin reconnu.

L'Empire a terminé sa tâche, la démocratie moderne peut fonctionner. Il y aura encore le soubresaut de la Commune, et puis plus rien pendant un siècle, même entre les deux guerres mondiales, au cours des sursauts plus tardifs de l'Allemagne, de l'Italie, puis de l'Espagne. **En définitive, on peut dire que le Second Empire français a accompli seul en quelques années l'œuvre des dictatures européennes et celle de leurs libérateurs, c'est-à-dire la grande relève de l'homme d'État par ce que Nietzsche appelait "le plus froid des monstres froids".**

En 1864, l'année même où fut fondée à Londres l'Association internationale des travailleurs, Maurice Joly écrit et publie son Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu. Ancien enfant rebelle, familier du barreau et futur exilé, il observe avec une effrayante lucidité la mise en place des nouveaux mécanismes du pouvoir. **Machiavel est ici le porte-parole du despotisme moderne.** Il expose cyniquement ses buts, ses procédés et leur développement historique. Initialement la force brutale, le coup d'État militaire, le renforcement de la police et de l'armée, la prééminence des hauts fonctionnaires sur les élus, la mise au pas des magistrats, de l'université, de la presse.

Mais la force, ostensiblement déployée, suscite toujours des forces contraires. Elle n'est utilisée que pour modifier en quelques années les institutions, la Constitution, et pour créer des formes légales au nouveau despotisme. Ainsi l'emprisonnement des journalistes doit être relayé rapidement par des dispositions économiques sur la presse et par la création de journaux dévoués au gouvernement. **Une telle tribune associée à d'astucieux découpages électoraux permet de maintenir une tyrannie élue au suffrage universel.**

Pour en finir avec toutes ces vieilles formes d'opposition, partis, coteries, cabales, complots, qui gênaient tant les anciens despotes, **l'État moderne doit créer lui-même son opposition, l'enfermer dans des formes convenables et y attirer les mécontents.** Il doit en outre infiltrer tous les rassemblements, en prendre la direction et les dévoyer. Il doit même manipuler policièrement tous les complots clandestins, les surprendre, les égarer, les déconsidérer. **Voilà le principal ressort du pouvoir moderne : parler "tous les langages" du pays afin d'en détourner le fleuve.**

Un dernier mécanisme régulateur garantit enfin la perpétuation du nouveau régime : une telle société développe vite chez ses membres **un ensemble de qualités** qui travaillent pour elle : **la lâcheté, la domesticité et le goût de la délation sont à la fois les fruits et les racines de cette organisation sociale.** La boucle est bouclée.

La force brutale utilisée par les anciennes tyrannies n'a donc plus de raisons d'être, sauf en de rares circonstances. Au temps du machinisme on peut faire travailler les forces hostiles au moyen de dispositifs convenables. On peut même utiliser leur énergie domestique à réduire celles qui viendraient à surgir. Cette autorégulation est la base de toutes les sociétés vraiment modernes.

En face de ce nouveau pouvoir personnifié par Machiavel, que représente **Montesquieu ? Il énonce les anciens principes politiques, moraux et idéologiques** de ceux qui, un siècle auparavant, se préparaient à prendre la direction de la nouvelle société. Le génie de Machiavel consiste à citer volontiers. Montesquieu : l'actuel despotisme n'est nullement contradictoire avec ces fondements et cette idéologie.

Notre XXe siècle a richement illustré les principes énoncés par Maurice Joly. Mais **on aurait tort d'évoquer ici les multiples dictatures totalitaires où l'armée et la police s'affichent partout, où les tyrans ne dissimulent pas encore leur pouvoir. Le modèle décrit par Maurice Joly est précisément au-delà de cette étape historique : c'est celui du chef de l'État élu au suffrage universel, celui des hauts fonctionnaires inamovibles, celui des consultations électorales qui masquent la véritable cooptation du personnel politique.**

Ce mode de gouvernement n'est pas celui du parti unique, mais celui des **pseudo-affrontements** entre des partis politiques parlant "tous les langages" du pays, celui des **faux complots organisés par l'État lui-même**, celui enfin où l'appareil éducatif et médiatique, aux mains du même pouvoir, entretient **un tel abaissement des esprits et des mœurs** qu'il n'y a plus aucune résistance possible.

Le système de gouvernement décrit par Maurice Joly est celui du **complot permanent occulte de l'État moderne pour maintenir indéfiniment la servitude, en supprimant, pour la première fois dans l'histoire, la conscience de cette malheureuse condition.**

Un tel ouvrage ne pouvait pas être toléré par un État moderne encore fragile. Il ne l'a pas été. Imprimé en Belgique en 1864 et introduit clandestinement en France, le Dialogue aux enfers est immédiatement saisi par la police et son auteur est emprisonné à Sainte-Pélagie. La même année, une traduction allemande s'efforce de diffuser ce texte ailleurs. En 1868, nouvelle impression française, toujours en Belgique. Ensuite, le livre disparaît apparemment pendant quatre-vingts ans, inconnu de tous, sauf évidemment des services de police qui l'ont saisi.

L'interdiction policière d'un tel ouvrage n'était pourtant pas une riposte digne d'un pouvoir moderne tel que Maurice Joly en avait décrit le fonctionnement ; et d'abord parce que cette réponse était insuffisante à l'égard d'un texte dont son auteur remarque qu'il n'est pas seulement une œuvre individuelle mais qu'il est déjà le fruit d'un courant de pensée quasiment impersonnel. Voilà une force dangereuse qu'on peut certes réduire brutalement dans un premier temps, mais qu'un véritable État moderne doit pouvoir manipuler et faire travailler à son profit. **Qu'est devenu ce livre et cette conscience du complot permanent occulte** pendant toutes ces années où personne n'a jugé bon de le rééditer ?

Au début de notre siècle paraît à Moscou un extraordinaire pamphlet, qui allait bientôt devenir un best-seller, et être le livre le plus vendu au monde après la Bible : **Les Protocoles des sages de Sion**.

L'origine de ce pamphlet est aujourd'hui connue : **c'est une falsification du Dialogue aux enfers de Maurice Joly**, selon un procédé que les situationnistes français appelleront plus tard une "maspérisation" (du nom d'un éditeur parisien qui s'était rendu fameux dans cet art). Ce procédé qui consiste à s'emparer d'un texte important, à en changer certains mots, à supprimer quelques phrases, à en intercaler d'autres, permet de conserver la structure d'une analyse politique (dont on sait qu'elle rencontre déjà trop d'esprits disposés à la comprendre), mais d'**en modifier la cible et d'entraîner ainsi un courant d'opposition qui risquerait de devenir dangereux, vers des actions inoffensives** ou même utiles aux manipulateurs. Il permet de **capter les esprits pour les égarer ensuite, il illustre précisément le procédé exposé dans le Dialogue aux enfers : parler toutes les langues afin d'en détourner le fleuve.**

Maurice Joly a donc été victime de cette manœuvre qu'il avait dénoncée. Dans les Protocoles des sages de Sion, on conserve l'analyse du Dialogue aux enfers, le réquisitoire contre le complot totalitaire occulte, l'exposé précis de ses moyens convergents, financiers, politiques, policiers et médiatiques. Mais le complot étatique pour le maintien de l'ordre est remplacé par un prétendu complot juif visant à s'emparer du pouvoir mondial. Le texte falsifié se présente comme le procès-verbal d'une réunion ultra-secrète des chefs de la conspiration juive.

Qualifier, comme on l'a fait depuis, un tel procédé de "plagiat" laisse entendre qu'il s'agirait en quelque sorte d'une vague escroquerie littéraire aux dépens d'un malheureux auteur. Ajouter qu'il s'agit d'un "faux" et d'une "mystification" permet d'innocenter, avec soulagement ou regret, la malignité juive, et de conclure qu'en somme il n'y a pas de complot, si ce n'est, peut-être, contre les seuls Juifs. En vérité, cette falsification d'un texte effectivement important n'est que l'aspect superficiel d'une manœuvre bien plus générale qui est au cœur de la contre-révolution mondiale du xxe siècle. Les conditions de fabrication et de diffusion des Protocoles permettent ainsi de suivre les grands mouvements de cette histoire.

La première édition paraît à Moscou dans l'agitation révolutionnaire du début du siècle. Henri Rollin hésite à en attribuer les mérites à la police secrète du tzar, la trop fameuse Okhrana, ou à la principale opposition ultraréactionnaire appuyée sur la grande propriété foncière. En tout cas **ses deux premiers éditeurs sont connus : Krouchev et Boutmi sont cofondateurs des "centuries noires", organisation paramilitaire chargée d'armer des hommes de main pour assassiner des démocrates et des socialistes.**

Pendant la première contre-révolution russe de 1905, l'ouvrage est diffusé massivement et le métropolite de Moscou en ordonne la lecture dans toutes les églises de la capitale. Puis sa diffusion se ralentit et le livre explose à nouveau en 1917. Les milieux de l'émigration russe l'emportent alors dans leurs bagages tandis que s'installe dans l'ancien empire des tzars un pouvoir ouvertement dictatorial.

Au cours de l'intense fermentation révolutionnaire qui succède au premier conflit mondial, les Protocoles sont traduits dans une quarantaine de langues et répandus dans toute l'Europe, aux États-Unis et au Japon. Ils y accèdent à la rumeur, diffusée par d'autres émissaires, que les démocrates et les socialistes ne sont que des agents payés par une conspiration juive internationale pour s'emparer du gouvernement du monde. C'est un des instruments de la propagande nazie, d'abord en Allemagne, dans les conditions révolutionnaires qui succèdent à l'effondrement de l'Empire, puis dans sa guerre contre les pays à régime parlementaire. Si bien que **Henri Rollin, agent des services secrets français, se permet de révéler en 1940 la supercherie et son origine. Son livre est presque immédiatement saisi par la police allemande et mis au pilon (1).**

Après 1945, l'empire européen redevient "libéral". Il a réussi à détruire ou à intégrer les anciennes énergies révolutionnaires, grâce au travail efficace des partis staliniens et de leurs compagnons de route. Les Protocoles perdent alors leur utilité et ne survivent plus ici que dans quelques sectes de réserve. Ils ont trouvé un nouveau terrain de manœuvre dans l'agitation du tiers-monde qui suit, dès la fin de la guerre, l'effondrement des anciens empires coloniaux, et particulièrement dans les pays arabes où ils n'ont cessé d'être réédités et diffusés depuis 1951.

Récemment enfin, la disparition de l'empire soviétique — et le terrible marasme économique qui l'accompagne — a vu resurgir le pamphlet au lieu même de son accouchement, brandi et diffusé par de curieux émissaires, devant de complaisants journalistes.

Les Protocoles des sages de Sion ont été un des ouvrages de référence du moderne antisémitisme dont la résurgence alimente encore périodiquement la problématique médiatico-universitaire. **Il s'agirait, nous**

dit-on maintenant, d'une fausse théorie créée et diffusée par une "paranoïa collective" sortie toute armée de dizaines de millions de cervelles malades. **On nous met donc sagement, mais fermement en garde contre la tentation de "diaboliser le pouvoir", d'imaginer partout un prétendu complot mondial aux mille tentacules** économiques, politiques, et surtout médiatico-universitaires, toute idée relevant d'une "phobie collective de type archaïque".

On devra pourtant observer que les Protocoles n'ont pas été forgés dans la marmite diabolique de la "paranoïa collective", mais dans les coulisses policières d'un État autocratique ; qu'ils n'ont pas été initialement diffusés par la rumeur publique mais par les bons soins du métropolite de Moscou et par deux policiers-éditeurs ; que le parti national-socialiste allemand qui s'en est inspiré n'a pas été porté au pouvoir par de folles émeutes mais par les industriels ; allemands qui l'ont financé ; que l'ouvrage de Henri Rollin révélant l'origine des Protocoles n'a pas été détruit par la "paranoïa collective", mais saisi et détruit par une police d'État ; que les Protocoles n'ont pas été propagés aux États-Unis par une folle rumeur mais par l'industriel Henry Ford qui savait faire travailler à son profit d'autres infirmes ; qu'enfin ce livre n'est pas un "misérable faux grossier", une "névrose collective en plein XXe siècle", mais une manœuvre policière rationnelle, le fer de lance d'une guerre contre-révolutionnaire.

En vérité, l'antisémitisme est précisément à la critique sociale ce que sont les Protocoles au livre de Maurice Joly : **non pas une théorie insensée, comme ne cessent de le répéter les naïfs, mais la contrefaçon policière d'une agitation révolutionnaire.** Voilà la raison de son succès populaire : il parle la langue la plus dangereuse du pays afin d'en détourner le fleuve.

La propagande antisémite est diffusée partout où émerge la conscience du complot permanent de l'État moderne pour le maintien de l'ordre, conspiration incluant non seulement l'appareil étatique lui-même et les forces économiques dont il est l'instrument, mais les fausses oppositions spectaculaires, l'ensemble de la presse et des médias, le marché du travail et l'avilissement organisé de toute la vie publique.

Cette conscience, au cours de sa germination, est purement intuitive. Ainsi, dans les années soixante, une rumeur, qui n'était peut-être pas sans fondement, s'est propagée dans plusieurs villes de province : le nouveau commerce de vêtements et de sous-vêtements féminins, qui s'enrichissait du surcroît des séductions promises, n'était qu'un proxénétisme déguisé. La conscience onirique l'exprimait à sa manière : des jeunes femmes disparaissaient des salons d'essayage par des trappes et se trouvaient ensuite expédiées, pour être livrées à la prostitution, le long de canaux baudelairiens vers un voyage luxurieux. Ce n'est qu'après les graves événements de 1968 qu'une autre rumeur, dont les policiers n'ont apparemment jamais retrouvé l'origine, s'est greffée sur la première : en réalité, les magasins d'où disparaissaient les jeunes femmes étaient tous tenus par des commerçants juifs.

Un autre exemple actuel : on sait, depuis que les dictatures totalitaires du xxe siècle en ont transmis la méthode" au monde entier, qu'un pouvoir moderne a les moyens de **manipuler l'histoire à son profit.** On devine qu'il a peu de raisons de se priver d'un tel avantage et l'histoire récente elle-même est devenue suspecte. Divers propagandistes réactivent alors la rumeur que le pouvoir est aux mains des Juifs coalisés. Ils trafiquent donc l'histoire à leur profit et ils ont inventé les chambres à gaz, les camps de la mort, l'antisémitisme lui-même. La voilà bien la dernière infamie des Juifs : avoir inventé un prétendu antisémitisme !

À la source des modernes persécutions antijuives, on trouve ainsi la conscience vague du complot totalitaire, de ses ruses, de ses manipulations. Dans un second temps interviennent de drôles d'émissaires que l'histoire révèle d'origine policière, ou que la police ne retrouve jamais. Derrière tout cela, bien sûr, les intérêts du plus froid des "monstres froids", et les finances sont sans passions ; elles se déplacent selon leurs avantages. **Quand le danger révolutionnaire s'éloigne, on incrimine la folie des tortionnaires (mais non leurs commanditaires), on dénonce encore la "paranoïa collective" et toutes les tentations de "diaboliser le pouvoir".** C'est le temps des tribunaux et des sociologues.

Ainsi ceux qui servent d'hommes de main ou d'hommes de troupe à de telles manœuvres doivent apprendre de l'histoire qu'ils ne sont pas à l'abri des contrecoups du monstre froid : quand leur tâche canalisatrice et destructrice est accomplie, ils sont abandonnés, financièrement d'abord, défaits à Stalingrad, à Courbevoie, ou ailleurs, abattus froidement avec ou sans procès. Mais, bien sûr, l'émancipation définitive de l'antisémite devra passer d'abord par l'émancipation de la société dont l'antisémitisme est le dernier rempart.

PASCAL avait sans doute d'excellentes raisons, au XVIIIe siècle, de croire aux histoires dont les témoins se font égorger. Nous en avons aujourd'hui d'aussi bonnes de croire à celles que la police falsifie. Notre civilisation, qui s'est construite sur la domestication des forces naturelles dangereuses, a su de même se donner une direction capable de mettre à son service, en les falsifiant, toutes les forces dangereuses qui se sont dressées contre elle. C'est un navire qui avance contre le vent et grâce à ce vent.

Ainsi, l'angoisse, le désespoir, l'ennui, nés de l'inévitable vulgarité marchande, me seraient pas a priori des forces sociales favorables si elles n'étaient adroitement détournées et utilisées à faire tourner la machine marchande. C'est pourquoi la publicité est aujourd'hui contrainte de promettre, à propos de néo-

marchandises ou de n'importe quoi, ce que le monde marchand interdit généralement : l'aventure individuelle, l'originalité, la vie authentique. Ces mêmes forces négatives sont encore utilisées dans de multiples néo-métiers destinés à produire les néo-marchandises. **Et toute critique partielle de ce système est de même canalisée dans des partis politiques, groupuscules, néosectes, auxquels il suffit d'imprimer une légère déformation pour les mettre au service des institutions.** De notre organisation sociale on peut dire qu'en somme c'est l'autogestion presque généralisée plus la police.

L'art du DÉTOURNEMENT est bien le gouvernail de nos civilisations marchandes à leur stade" actuel. Ce mot de "détournement" avait été employé jadis pour caractériser dès procédés visant à rendre leurs vérités aux falsifications marchandes. Le terme est malheureux. **C'est toujours la domination marchande qui détourne. Elle crée des leurreurs qui ressemblent aux objets désirés mais nécessairement falsifiés** puisque tous les nouveaux désirs résultent de nouvelles privations produites par le monde marchand et convergent spontanément vers sa destruction : une crème bronzante, le métier de sociologue et les Protocoles des sages de Sion sont bien les effets du même mécanisme.

Ce mode de gestion des sociétés modernes permet d'en déduire deux lois qui peuvent être d'une grande utilité :

1. Les falsificateurs roulent toujours pour la police.
2. Tout ce qui se maintient durablement dans les médias est nécessairement un leurre, souvent à double face, qu'il convient de retourner et de réunifier.

Car le mode de domination actuel n'invente quasiment rien. Il ne s'oppose même qu'exceptionnellement, et seulement dans l'urgence de la surprise, aux entreprises qui lui sont hostiles (Maurice Joly ou Henri Rollin en leur temps, Los Angeles ou Mantes-la-Jolie aujourd'hui). Dans la mesure du possible, il tente de récupérer rapidement les forces qui s'y manifestent et de les mettre à son service.

Ainsi, la falsification policière du livre de Maurice Joly, et le succès médiatique de cette mystification, suffisent à garantir la dangereuse vérité de l'original. Le Dialogue aux enfers n'avait été récemment tiré de l'oubli que pour démontrer la fausseté des Protocoles ; il nous semble qu'au contraire c'est l'opération médiatico-policière des Protocoles qui prouve la vérité de Maurice Joly.

Le machinisme a fait, certes, de grands progrès depuis un siècle, tant en ce qui concerne l'automation que les mécanismes de contrôle, l'utilisation de modèles théoriques ou les capacités d'intervention dans l'intimité de la matière ; et sans doute ses progrès ont-ils été identiques dans le gouvernement policier des hommes. Mais, en définitive, les grandes lignes sont déjà tracées à l'époque de Maurice Joly. C'est dans les mêmes années où Gramme, Lenoir et Bell s'apprêtent à breveter la dynamo, le moteur à essence et le téléphone que **l'auteur du Dialogue aux enfers décrit pour la première fois les principaux mécanismes du monstre froid, la manipulation du langage, l'État-journaliste, l'omniprésence de la police, sous d'autres noms bien sûr, "si ce nom déplaît".**

Les faux complots terroristes sont déjà à cette époque des moyens de gouvernement : "il faut qu'il y en ait". On les fera exécuter par des opposants au régime. Tout est dit en quelques phrases : "parler leur langage", "pénétrer dans leur rang", "il y a là des directions à donner, des forces à mouvoir", "ce sera là comme une annexe de ma police", "je suis ici le chef de leur école", "s'il s'y prépare un complot, le chef c'est moi". L'avantage est triple : découvrir d'éventuels conspirateurs, leur faire exécuter des opérations de basse police, les déconsidérer publiquement.

Notre siècle d'orthophonie médiatique et d'ilotisme généralisé, de prétendues guerres civiles et de faux terrorisme a sinistrement illustré le propos de Maurice Joly. Mais **le chef-d'œuvre a été le détournement du Dialogue aux enfers lui-même et l'organisation policière du faux complot juif.** Il faut remarquer toutefois que, si Hitler n'avait pas été ce rustaud moqué par Staline lui-même, il n'aurait pas fait assassiner par ses hommes de main, pour plaire à ses commanditaires, les principaux chefs des S.A. ; **un État moderne sait faire exécuter ces besognes par les opposants au régime.** Quoi qu'il en soit, l'analyse de Maurice Joly s'en trouve aujourd'hui doublement accréditée, par les prolongements historiques qui l'ont confirmée, et par la falsification médiatico-policière qu'on a été contraint de lui faire subir.

Ce point de vue reste toutefois fragile dans un temps où tant de gens, notoirement qualifiés, prononcent des jugements autrement "autorisés" sur des problèmes du même ordre et prétendent "en finir" chaque semaine avec la question juive, le rôle de l'État, la défense des institutions dites démocratiques. Quant à nous, nous n'avons nullement l'ambition démesurée d'en finir ainsi avec d'aussi graves questions, qui se reposeront toujours, qui trouveront toujours de nouveaux interprètes et de nouveaux acteurs, bénévoles ou rémunérés, tant que nous n'en aurons pas fini avec cette civilisation elle-même.

De mauvaises nouvelles nous parviennent maintenant sur l'état de la planète et sur la survie de ses habitants. Il semblerait que d'avoir retourné, pendant si longtemps, toute activité vivante contre elle-même, ne soit pas vraiment profitable à la vie. Certains pessimistes affirment même qu'un désastre écologique et épidémique serait inévitable. L'inébranlable ordre du monde décrit il y a cent trente ans par Maurice Joly, et qui a fait tant de progrès encore, oblige à considérer en tout cas qu'une telle fin ne sera vraisemblablement pas contrôlée par les trop rares individus qui la verront venir, mais plus généralement subie. Beaucoup plus effroyablement, certes, par ceux qui n'en auront pas pris à temps la mesure. »

Michel BOUNAN

Notes :

1. Henri Rollin, *L'Apocalypse de notre temps*, Paris, Éditions Allia, 2005.

Source : *introduction au « Dialogue aux enfers de Machiavel et Montesquieu »*, de Maurice Joly, chez Allia, 2006 : un beau livre (comme tous les livres édités par Allia), un bon livre, important, un livre à offrir : un vrai cadeau.

Je ne peux m'empêcher de relier cette thèse avec cette pensée forte, soulignée ces jours-ci par Daniel Mermet sur [Là-bas si j'y suis](#) (à lire lentement) :

« Structurellement,
l'équivalent politique de l'entreprise
est
l'État totalitaire. »
(Noam Chomsky)

Bonne nuit :o)

Étienne.

« Sommes nous déjà en décroissance ? »

<http://www.manicore.com/documentation/serre/dcroissance.html>

un article très intéressant de **Jean-Marc Jancovici**,
avec toujours cette alliance d'humour grinçant et de rigueur imparable.

Je résume : quelque soit la théorie défendue, **nos « experts » en « sciences économiques » n'ont jamais inclus les DESTRUCTIONS NATURELLES dans les calculs de COÛTS** : la valeur des choses n'est faite (pour eux) que de **capital** humain et de **travail** humain, c'est tout, puisque **la nature donne** ce qu'elle offre et ne facture pas ce que nous détruisons.

Pourtant, les multiples destructions de richesses naturelles —renouvelables et non renouvelables— sont à la fois un fait et une limite. **Le PIB est un indicateur minable qui ne compte que les produits sans compter les charges, ne donnant donc aucune idée du vrai BILAN de notre activité.**

Si les entreprises comptabilisaient les frais de renouvellement de ce qu'elle ont volé à la nature, plus aucune ne feraient des bénéfices. Si on comptabilisait des dotations aux AMORTISSEMENTS pour les richesses détruites et si on comptabilisait des PROVISIONS pour les frais de survie à prévoir, on apercevrait ce que masque une comptabilité idiote (ou malhonnête) :

LE BILAN DE NOTRE ACTIVITÉ EST DÉSASTREUX et si nous savions compter, nous verrions que NOUS SOMMES DÉJÀ EN DÉCROISSANCE.

Mon commentaire en complément : malheureusement, **le pouvoir** de décider d'une autre politique **a été acheté par les plus riches** (via l'élection qui met nos représentants à vendre par le mécanisme des campagnes électorales à financer). Or les plus riches sont d'une cupidité qui est au-delà de toute raison. Et les autres sont d'une passivité et d'une docilité désespérantes. On peut donc se faire un sang d'encre.

« Éloge du conflit »

Un livre important de **Miguel Benasayag** et **Angélique del Rey**, *La découverte*, 2007 : http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-_loge_du_conflit-9782707152961.html

Ce livre est un bijou. Pour moi qui cherche les fondamentaux d'une vraie démocratie, avec **un vrai PARLEMENT**, lieu central pour une **MISE EN SCÈNE DES CONFLITS** (concept essentiel pour les Athéniens, en vue de la concorde), c'est un rai de lumière.

Je vous livre **l'introduction**, d'une pertinence enthousiasmante :

« Héritiers d'une époque qui a longtemps cru à la possibilité d'en finir un jour avec le conflit, **nous sommes aujourd'hui, pour cette même raison, effrayés face à tout ce qui menace nos vies et nos sociétés.** Nous avons souvent l'impression, tellement appréhendée des marins, de naviguer avec des cartes périmées : nous pensions aller vers des territoires pacifiés, et voilà que s'impose l'idée de vivre un retour des conflits — individuels comme sociaux — sous des formes sinistres, voire barbares.

Sans doute a-t-on trop pensé le conflit en termes de son dépassement vers la solution : les conflits étaient surtout conçus comme un moyen vers la fin, un moment difficile qu'il fallait dépasser. Et c'est la raison pour laquelle nos contemporains se retrouvent aujourd'hui désarmés face à la nécessité de repenser l'ensemble des pratiques sociales — santé, urbanisme, éducation, politique, etc. — sous la forme d'une tension irréductible dans la recherche d'une solution.

La question fondamentale qui se pose désormais à nous pourrait être formulée ainsi : **comment penser les termes d'un conflit autrement que dans la recherche de son dépassement ? Comment penser la permanence du conflit ?** Nous avons du mal à nous représenter la possibilité d'un engagement dans et pour une cause concrète, dès lors que perdurent guerres et violences, problèmes écologiques, injustices et oppressions, qui s'affirment comme un horizon indépassable de l'humanité.

Tout aspire en effet, dans nos cultures et notre éducation, à la disparition du conflit, ou du moins à sa diminution. C'est pourquoi la permanence de conflits de plus en plus complexes, assimilée à la persistance d'une « barbarie » qu'il faudrait éradiquer une fois pour toutes, nourrit le sentiment d'impuissance ou alors de nouvelles pratiques sociales, plus inquiétantes encore.

À l'échec de la mission civilisatrice — clairement définie comme la tentative d'éliminer la barbarie — correspond en effet l'émergence dans nos sociétés de pratiques sécuritaires, néo-hygiénistes et de biopouvoir, ainsi que le retour des guerres « civilisatrices » : **une « nouvelle barbarie », née précisément de la volonté d'en finir avec la barbarie.**

Et pourtant le constat n'est pas neuf : **on ne peut en finir avec l'anthropophagie en mangeant les anthropophages.** Comme l'écrit Claude Lévi-Strauss* **« LE BARBARE, C'EST CELUI QUI CROIT À LA BARBARIE ».** Celui-là en effet, ne voit plus l'autre comme tel, mais comme une anomalie qu'il faudrait éliminer.

Dans une civilisation qui ne tolère plus les conflits qu'à condition qu'ils entrent dans les normes, cette nouvelle barbarie vise des figures de l'autre très diverses : l'étranger qui menace nos sociétés, l'« intégriste » qui met en péril l'ordre républicain, mais aussi le salarié ou le fonctionnaire qui résistent au formatage des « directions des ressources humaines », les handicapés, les déviants de tous types, les contestataires qui refusent de se plier aux normes admises de la contestation, celui ou celle qui par leur comportement sont réputés mettre en danger leur santé ou celle de leurs proches. **Bref, tous ceux qui sont perçus comme source possible d'un chaos menaçant l'ordre social acceptable.**

Traditionnellement, le barbare est celui qui, depuis la frontière, menace la civilisation. Mais il est surtout celui qui lui permet de s'autodéfinir comme telle. Or, **dans notre monde unifié par l'hégémonie du « même », ces frontières sont désormais moins extérieures qu'intérieures.** Tout se passe comme si ce monde dominant était composé de forteresses abritant les « inclus », se dressant au cœur de no man's lands peuplés d'« exclus », cristallisant la crainte sécuritaire des premiers. La menace est devenue diffuse, insondable et donc intérieure.

Et si les pays du Nord sont les macroforteresses, à l'intérieur de chacune d'elles existent aussi des miniforteresses entourées de mini-no man's lands. Enfin, chaque homme, chaque femme, tend à se vivre comme une microforteresse entourée de micro-no man's lands inquiétants : chacun est invité à voir son propre être comme un territoire où des noyaux de rationalité et de sagesse seraient cernés de pulsions et de passions non civilisées. **C'est l'époque de la méfiance.**

Accepter ou refuser la barbarie : telle serait la seule — et rassurante, tant la réponse est évidente — alternative. Mais le vrai défi, à nos yeux, est ailleurs : **comment faire avec tout ce qu'on a refoulé et rangé dans les anomalies inadmissibles.** Il est de chercher comment l'être humain tel qu'il est, avec ses parties obscures, peut **construire un vivre ensemble malgré et avec le conflit, de façon à en finir avec le rêve cauchemardesque d'élimination de tout ce qu'il y a en lui d'immaîtrisable.**

L'immaîtrisable, en effet, est partie prenante de la réalité humaine, et toute tentative visant à le nier ou le

formater ne peut au mieux que produire un retour du refoulé, au pire la barbarie.

"Il est impossible de se cacher de ce qui ne disparaît jamais", disait **Héraclite**, et nos sociétés contemporaines ne font pas exception à la règle.

Le refoulement du conflit peut produire la barbarie. C'est pourquoi il est important de refuser de penser séparément le conflit et la civilisation. **À la suite d'Héraclite, notre hypothèse sera que le combat (polemos) est de tous les êtres le père.**

En partant d'un tout d'horizon des « conflits », vécus ou appréhendés comme tels par nos contemporains (première partie), nous avons voulu déployer cette hypothèse d'une réalité ontologique du conflit, redéfini à ce niveau (deuxième partie), puis en tirer les conséquences concernant l'engagement et l'agir dans l'époque qui est la nôtre (troisième partie). »

(Source : « Éloge du conflit », Miguel Benasayag et Angélique del Rey, La découverte 2007, page 7.)

Notes

* **Claude Lévi-Strauss**, « Race et Histoire », Gallimard, coll. « Folio Essais », Paris, 1987, p. 22.

Vous avez sans doute senti comme moi des connexions avec la pensée de **Jean Grenier contre l'esprit d'orthodoxie** (quand il évoque "notre monde unifié par l'hégémonie du « même »", notamment), n'est-ce pas ? »

(Commentaire rédigé chez Paul, pour Fab, fin décembre 2008 :

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=1289#comment-13241>,

après avoir insisté pour qu'il suive les liens, [signalés un peu plus tôt quand je lui disais](#) :

« À mon avis, nous ne nous émanciperons pas de **l'idéologie gestionnaire**, ni de **l'idéologie du travail sans fin**, ni de **la monnaie-dette**, ni des **pouvoirs sans constitution**, sans comprendre par quelles ruses intellectuelles — et avec quel lexique — les privilégiés nous maintiennent à leur service. »

J'ai ensuite un peu détaillé le sens de ces quatre liens, et je crois que ça devrait vous intéresser ici :

« • **Le livre de Gaulejac (« La société malade de la gestion »)** est une merveille d'intelligence pluridisciplinaire pour comprendre certains ressorts essentiels et très concrets de nos aliénations 'modernes' à des contraintes insensées, ce qu'il appelle "**idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social**". C'est un bon livre, utile, et qui montre justement certaines racines importantes de l'obsession économique délirante de l'époque moderne, cette obsession de type religieux que vous conchiez à très juste titre. Ce livre vous plaira, vous verrez : il aide à construire soi-même des propositions alternatives originales, en prenant le mal à la racine (de façon radicale, donc).

• **Le tout petit livre de Paul Lafargue (« Le droit à la paresse »)** est un pur diamant de colère enflammée contre la sottise crasse de l'idéologie du travail sans fin : c'est un grand classique, à connaître absolument, très court, du vitriol pur contre la propagande répugnante « travailler plus pour travailler plus (catéchisme de la soumission pour que les riches rentiers travaillent moins) ». Très utile pour votre résistance contre l'oppression économique.

• **Le film « Zeitgeist »** est un exposé passionnant (en deux longues parties de deux heures) d'une thèse complotiste bien ficelée (à mon avis, très largement fondée) qui articule **les mythes religieux** (la peur de l'enfer pour obtenir la docilité des hommes au travail), **les mythes politiques** (les faux dangers des faux complots pour obtenir, par la peur toujours, la docilité des hommes au travail) et **les mythes monétaires** (la fausse rareté de la monnaie pour obtenir, par peur de la misère, la docilité des hommes au travail). C'est très bien fait, ça circule beaucoup sur Internet (on le comprend) et ce serait bien que Paul en propose une lecture critique (il y a quelques détails à préciser ou à contrôler, mais l'ensemble est très intéressant), comme il l'avait fait pour **le film de Paul Grignon (Money as debt)**, que je trouve excellent lui aussi. Très utile pour votre réflexion sur les religions, sur les mythes et sur la monnaie. (Pour les versions sous-titrées en français, il faut cliquer sur les petits liens [\[Subtitles Here\]](#) et [\[Subtitles Here\]](#)) **Je recommande à tous de voir ces deux films et d'en parler librement entre nous.**

• **Le document de votre ami marseillais (un brûlot contre l'épouvantable constitution européenne)** prend les problèmes à la racine, **il cherche la source** : il souligne que les institutions imposées aux peuples européens —sans débat, en douce— depuis cinquante ans, ne prévoient en 2005 **ni... ni... etc. (lire la suite là)** »

Paul Jorion refuse de parler davantage de Paul Grignon qu'il accuse de propagande dangereuse...

N'importe quoi... Je suis en désaccord profond avec Paul sur ce point. Je ne comprends pas sa violence.

«Essai sur l'esprit d'orthodoxie»

Un livre formidable de **Jean Grenier**, professeur de philosophie de Camus (qui l'aimait beaucoup)
<http://www.priceminister.com/navigation/se/category/sa/kw/jean+grenier+orthodoxie>

L'intelligence coule entre toutes les pages dans ce livre éclairant et utile, datant de 1938.

Voici les premières pages ; **ce texte est superbe, ne le ratez pas.**

« Les essais qui suivent sont **une longue protestation contre les orthodoxies.**

Il me faut m'expliquer sur ce mot. Je laisse de côté la définition admise par Littré : *"Conformité aux doctrines de l'Église. On appelle auteur orthodoxe celui qui n'enseigne rien que de conforme à l'autorité de l'Église, etc."* Ce qui m'intéresse plutôt c'est le sens du mot par extension : *"Quiconque ne produisait pas des certificats ou des gages suffisants d'orthodoxie païenne était exclu non seulement des écoles entretenues par les cités, mais de toute espèce d'enseignement public (sous l'empereur Julien)." Cette citation donne un sens encore trop restreint au mot orthodoxie. Je l'ai pris plutôt au sens qu'a employé Émile Burnouf dans la Science des religions quand, revenant à l'étymologie du mot, il écrit : **"Quand une opinion se déclare droite et vraie, cela signifie que toute opinion différente n'est ni l'un ni l'autre."** **"Chaque orthodoxie a pour opinion qu'elle est la seule bonne et la seule vraie."** **Une orthodoxie est donc avant tout une doctrine d'exclusion.***

L'orthodoxie succède à la croyance. Un croyant en appelle à tous les hommes pour qu'ils partagent sa foi ; un orthodoxe récuse tous les hommes qui ne partagent pas sa foi. C'est que la foi du premier est surtout un sentiment et la foi du second surtout un système. Le premier dit : "Laissez venir à moi..." et le second : "Qu'il soit anathème..."

C'est une loi presque fatale que ceci succède à cela.

Pourquoi ce durcissement, ce passage de l'appel au refus ? C'est que toute croyance contient en germe un élément négatif : la même idée qui est un moyen de ralliement sert aussi un moyen d'exclusion : *"Qui n'est pas avec moi est contre moi."*

C'est surtout qu'une croyance en s'implantant dans une société s'organise et se défend comme une plante qui étend ses racines jusqu'à ce qu'elle trouve de l'eau, recouvre sa tige d'écorce, tourne ses feuilles vers le soleil, enfin use de tous les moyens pour se développer et repousse avec intransigeance tout ce qui ne peut pas l'y aider. L'orthodoxie est donc une suite fatale de toute croyance qui réussit ; ou, en tout cas, elle est une tentation à laquelle peu de croyances résistent.

(...) [Les orthodoxies] rapprochent des hommes très différents qu'elles rendent semblables ; elles éloignent des hommes très semblables qu'elles rendent différents et même hostiles, témoins les luttes interminables, à l'époque des Croisades, entre les Latins et les Grecs.

Ces grandes forces sociales que constituent les orthodoxies risquent de faire perdre complètement le contact avec la croyance primitive.

Toute orthodoxie repose en effet sur des conventions, et la première de toutes est qu'il faut se ranger à l'avis soit d'une majorité, soit d'un chef, et, une fois que cette majorité ou ce chef se sont prononcés, **se ranger à leur avis sous peine d'être bannis de la société.** Une hérésie se distingue d'une orthodoxie par le fait qu'elle ne groupe qu'une minorité. Tel est au moins le caractère de l'hérésie pour celui qui voit les choses du dehors. Pour celui qui les voit du dedans, la majorité et le chef se décident d'après la tradition, ils sont animés d'un esprit qui dicte leurs décisions ; l'arbitraire du nombre ou de la dictature ne serait ainsi qu'apparent.

En tout cas, le résultat est que l'orthodoxie devient de plus en plus une convention et s'appuie de plus en plus sur des formulaires, de même qu'elle cherche un soutien dans un État ou dans une classe sociale.

Cette cristallisation et ce raidissement sont des nécessités pour l'orthodoxie. Elle ne peut se maintenir qu'en restant immobile, car la moindre fissure pourrait entraîner l'écroulement de tout l'édifice : si on laisse critiquer un point, pourquoi pas un autre point et ainsi de suite ? L'orthodoxie est donc parfaitement intransigeante.

Et le croyant se sent rassuré : dans un univers changeant il s'attache à quelque chose qui ne bouge pas, et se sent d'accord avec un grand nombre d'hommes. Or les deux causes les plus aiguës de souffrance sont incontestablement la solitude dans la Nature et la solitude dans la société. ÉCHAPPER À L'ISOLEMENT EST LE PREMIER BESOIN DE L'HOMME. ON S'EXPLIQUE, QUAND ON PENSE À CELA, L'ADHÉSION À UNE ORTHODOXIE DE NOMBREUX INTELLECTUELS, exigeants pour leur propre pensée, mais PRÊTS À ACCEPTER N'IMPORTE QUEL SYSTÈME AFIN DE N'ÊTRE PLUS SEULS, et aussi parfois afin de rejoindre la communion humaine.

De telles conversions quand elles sont désintéressées sont très respectables. Elles n'en sont pas moins

suspectes du point de vue de l'intégrité intellectuelle, car on ne doit admettre aucune idée, même bienfaisante, que l'on ne croie vraie. Le «pieux mensonge» est chose haïssable. C'est l'honneur de l'homme de se soumettre à des choses qui le dépassent. (...)

2° À peine née, la foi agit ; à peine agit-elle qu'elle cherche à se nommer. Elle rassemble autour d'elle un nombre d'hommes qu'elle sépare des autres : ce partage forme les partis. Déjà l'idéal se trouble et s'obscurcit en passant dans la pratique. Il existait pour unifier ; voici qu'il divise. Le croyant s'étonne qu'on ne participe pas à sa croyance. Mais il ne nie que parce qu'il affirme ; il ne déteste que parce qu'il aime. **Un moment vient où il finit par oublier le but pour ne plus voir que le moyen.**

(Commentaire [de Jean Grenier]) : Nous n'examinons ni le fascisme ni le social-nationalisme. La Nation et la Race peuvent être efficaces mais c'est, nous semble-t-il, plutôt comme mythes que comme idéaux. **Un mythe divise dès le début ; un idéal peut se dégrader en mythe, mais commence toujours par unir. Nous sommes contre les mythes.**

DU PARTI.

Il peut être intéressant de voir maintenant **comment se fait l'adhésion à un parti** une fois que nous avons circonscrit le champ dans lequel peut se faire cette adhésion. Nous laissons le cas de ceux qui ont souffert et n'ont pas eu à choisir, pour nous tourner du côté de ceux qui n'ont pas souffert et dont le choix doit être déterminé par l'intelligence. Nous ne parlons plus ici des mêmes hommes ; et nous allons signaler quelques difficultés qui se présentent aux intellectuels.

3° Un intellectuel qui s'est montré dilettante et n'a envisagé dans la vie que sa part de rêve et de jeu, dès qu'il est converti à l'action sociale, se précipite vers la conception la plus rigide de l'art populaire : il ne veut plus écrire une ligne qui ne serve à la société ; et surtout il ne verra aucune difficulté à adhérer au Credo le plus catégorique. **Plus on a pris de libertés autrefois, plus on doit se montrer sévère envers soi-même — et aussi envers les autres. La psychologie de saint Augustin est celle de tous les convertis.**

4° Comme l'intellectuel a d'habitude (et rien n'est plus malheureux) peu de contact avec les autres hommes, en tout cas en a moins que l'ouvrier, le technicien ou l'homme politique, comme par suite il ne peut agir directement autour de lui, il se croit obligé d'adopter des opinions extrêmes afin de compenser le peu d'étendue de son action. Il sera d'autant plus tenté de le faire, s'il a le sentiment de la justice, que sa situation sociale paraîtra aux autres plus avantageuse.

5° Quand on doit traiter une affaire qui vous concerne personnellement on réfléchit avant de s'y engager, car si l'affaire tourne mal vous en supportez les conséquences. Un pilote, un chirurgien, un mécanicien, n'ont pas le droit de se tromper. Si vous adoptez une théorie politique vous n'aurez pas ces scrupules... Et même... Laissons parler **Descartes** : *"Il me semblait que je pourrais rencontrer plus de vérité dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent, et dont l'événement le doit punir bientôt après s'il a mal jugé, que dans ceux que fait un homme de lettres dans son cabinet touchant des spéculations qui ne produisent aucun effet, et qui ne lui sont d'autre conséquence sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun, à cause qu'il aura dû employer d'autant plus d'esprit et d'artifice à tâcher de les rendre vraisemblables."*

6° Il faut tenir compte du **désir de simplification** naturel à tout homme. Autrefois il y avait dans les villages les "blancs" et les "rouges" et il ne fallait pas sortir de là. **Maintenant si l'on n'est pas "marxiste" ou susceptible de le devenir, on vous tient pour "fasciste". Ce n'est pas une mauvaise tactique étant donné la peur des mots ; et l'on voit des gens résignés à tout dire et à tout faire "pour ne pas passer pour..."**. Mais un pareil procédé n'est preuve ni de bon sens ni de bonne foi.

Peut-on être convaincu de la nécessité et de la bienfaisance de ce qu'on appelle en gros «le socialisme» ? Oui. Est-on forcé pour cela d'être marxiste ? Non. — Peut-on admettre une politique d'extrême gauche ? Oui. Est-on forcé pour cela d'admettre la métaphysique de l'extrême gauche ? Non.

Transformer la propriété, renoncer à toute conquête et à toute colonisation, faire du travail un droit et un devoir, pourquoi pas ? Mais comme cela m'ennuie si vous exigez pour cela que je croie au progrès, à la raison et à la science, au sens où les hommes du siècle dernier ont pris ces mots-là !

Il convient de dissocier les idées, avant et afin d'associer les cœurs. Voici quelques dissociations :

7° L'extension de l'instruction ne va pas toujours de pair avec le progrès de la culture. Les masses sont de plus en plus éclairées, mais les lumières sont de plus en plus basses. Les idées courtes et simplistes ont plus de succès que les autres. Un homme cultivé a de moins en moins de contemporains. Pour peu qu'il mette en doute certaines idées générales et optimistes, un peu trop générales et un peu trop optimistes, **il passe pour un buveur de sang.** Mais cette marche inverse de l'instruction et de la culture n'était pas fatale. (...)»

Jean Grenier, «Essai sur l'esprit d'orthodoxie» (1938).

« Faut-il avoir si peur de la planche à billets ? »

Je vous recommande chaleureusement la lecture du **livre**

« Écoute la France qui gronde » de Jean-Marcel Jeanneney (1996)

Dans un échange un peu houleux avec 'Nadine' sur le blog de Paul,
je reproduis quelques passages essentiels pour nous.
Il faut lire ça, mes amis, il faut le lire et le faire lire.

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=5875#p5875>

Proposition très argumentée de **REFLATION**, où **la Banque Centrale injecterait empiriquement (par touches successives) des quantités importantes mais raisonnables de monnaie permanente : 300 € par personne sans condition** et puis on verrait ce que ça donne en termes d'inflation : **si tout reste calme, on recommence** ; si l'inflation devient un peu trop forte, on arrête un moment, etc.
À lire !

« L'argument de la CONCURRENCE entre les banques commerciales est-il PERTINENT (et RASSURANT) vis-à-vis de la création monétaire privée ? »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=1353#comment-13236>

Je pose la question chez Paul Jorion (sans réponse) parce que j'ai l'impression que ce prétendu rempart contre les excès des banques dans leur activité de création monétaire privée est facilement contournable.

Étienne Chouard dit :
[28 décembre 2008 à 16:49](#)

L'argument de la CONCURRENCE entre les banques commerciales est-il PERTINENT (et RASSURANT) ?

« Cher Opposum,
(Est-ce que le mot opposum a un sens, avec deux p ?)

Vous dites :

“B) Effectivement **les banques commerciales ont un pouvoir exorbitant**, en théorie, **mais il est BORDÉ par :**

- **la concurrence** (on aura beau blablater, elle existe bien réellement)
- **les fuites**
- **la nécessité de se provisionner en monnaie Banque centrale."**

J'ai lu ça cent fois dans les manuels, effectivement.

Pourtant, depuis quelque temps, je formule en moi-même une **objection**, à laquelle je n'ai pour l'instant pas de réponse, mais vous m'aidez peut-être...

Je vous invite donc à blablater un peu avec moi

Pour justifier le privilège de création monétaire consenti aux banques commerciales, on met souvent en avant le fait que **ce privilège n'est pas sans limite**.

Première analogie qui me vient à l'esprit : **c'est un peu comme si une prétendue « loi » autorisait d'abominables Rapetous à venir — très légalement — piquer de l'argent dans votre poche tous les soirs, OUI MAIS PAS TOUT**, donc vous voyez bien que ce n'est pas si grave...

Pas très convaincante, la justification de « la limite », je trouve.
Passons.

La limite — j'ai failli dire la prétendue « limite » — serait, selon les manuels, l'existence d'une **concurrence entre les banques**, concurrence qui les empêcherait de faire n'importe quoi et de prêter à gogo, par exemple à des clochards (à quoi pensez-vous, espèce de séditieux ?).

[Comment fonctionne cette « limite » ?](#)

Si je suis une banque (disons que je suis la BNP) qui détient en gros une **part de marché des DAV** (les dépôts à vue, c'est la monnaie) de 10% (autrement dit, sur 100 € déposés, bon an mal an, 10 € sont déposés chez moi BNP), alors (dans cette situation de parts de marchés), quand je prête 100 € à un client, je crée 100 "€ BNP" et ce client va utiliser ces € pour régler ses achats et, au final, il y a 90 € qui vont quitter mes comptes BNP (le passif de mon bilan) pour échouer sur les comptes de mes concurrents (le passif du bilan des autres banques, la monnaie circule).

De la même façon mais en sens inverse, chaque fois que les autres banques prêtent (créent) des euros à leurs clients, bon an mal an, il y en a 10% qui font finir sur mes propres comptes (au passif de mon bilan).

Donc, si nous respectons tous (nous autres les banques) nos parts de marché (si nous prêtons en respectant ces proportions), c'est-à-dire si moi BNP je prête (crée) aujourd'hui 10 % (et pas plus) de tout ce qui a été prêté (créé) aujourd'hui, alors, le soir, après la compensation, les comptes des banques entre elles seront en équilibre, personne ne devra rien à personne et donc personne n'aura besoin de monnaie banque centrale pour éponger un déséquilibre.

Au contraire, si moi BNP, alléchée par quelques demandeurs de crédit très séduisants, j'ai exagéré aujourd'hui et si j'ai beaucoup trop prêté (beaucoup trop créé), si j'ai par exemple prêté (créé) aujourd'hui **30 %** de ce qui a été prêté (créé) par toutes les banques dans la journée, une grande partie de cet argent nouveau (90% de ces 30%) va fuir mes comptes alors qu'une moindre partie (10% seulement de l'ensemble des prêts de la journée, comme d'habitude) va revenir dans mes comptes, **ce qui va me rendre débiteur envers les autres banques, le soir à la compensation.**

Or, quand une banque est débitrice envers une autre banque, elle ne peut pas payer sa collègue banque en « monnaie de singe » : moi BNP, je ne peux pas payer la Société générale en « monnaie BNP », de la monnaie que je créerais ex nihilo comme d'habitude (je ne peux pas parce que je n'ai pas de contrepartie à mettre en face, dans ce cas de figure)...

Donc, la Société générale veut de la monnaie banque centrale en paiement de ses créances. Or, moi BNP, —heureusement !—, je ne peux naturellement pas créer cette monnaie banque centrale (celle qui me manque parce que j'ai « exagéré » en prêtant (créant) plus que ce que ma part de marché me permettait de faire). Alors, **il faut que moi BNP j'emprunte cette monnaie banque centrale (soit à la banque centrale elle-même, soit à une autre banque, la Société Générale si elle veut bien me la prêter, ce qui ne va pas de soi ces temps-ci), et ça va me coûter les yeux de la tête.**

D'où la « limite ».

Mon objection :

Que se passe-t-il si, **INSENSIBLEMENT, PETIT À PETIT**, TOUTES LES BANQUES PRÊTENT DE PLUS EN PLUS **TOUT EN RESPECTANT GROSSO MODO LEURS PARTS DE MARCHÉ RESPECTIVES** (un jour plus, mais l'autre jour moins) ?

Dans ce cas-là, la compensation annule toutes les dettes tous les soirs, et le besoin en monnaie banque centrale reste nul pour tout le monde.

Et la « planche à billets commerciale » peut ainsi — progressivement et impunément — tourner de plus en plus vite.

Non ?

À mon avis, c'est ce qui se passe depuis des années et (c'est mon objection) **cette évolution-là** (« tout le monde prête-crée de plus en plus sans que l'un des prêteurs-créateurs ne dépasse — ni significativement ni durablement — les autres ») **annule complètement l'argument** (déjà passablement frelaté comme je l'ai signalé d'abord) **de la concurrence entre banques comme « garde-fou » salubre, véritable « garant de la vertu » des banques commerciales créatrices de la monnaie (tu parles).**

Fait important : **la masse monétaire augmente de plus de 10 % par an** depuis plus de 6 ans sur la zone euro (**sans inflation**, notez-le au passage).

Que pensez-vous de cette objection ?

Au plaisir de vous lire.

Étienne. »

Je vous conseille la lecture d'un échange assez rare,
entre un défenseur assumé du libéralisme, de l'intérêt, de la rente et de la spéculation,
et un contradicteur déterminé (moi-même)
sur un espace public à peu près neutre, le blog de **Paul Jorion** :
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=1353#comment-13276>

Étienne Chouard dit :
29 décembre 2008 à 12:57

**Cauchemar socialiste supposé
et cauchemar capitaliste avéré...
combien de poids pour deux mesures ?**

« Loïc,

Je reprends votre message point par point, pour ne pas être trop long.

Je mets *ce que vous me dites « entre guillemets et en italiques »*,
et je vous réponds [entre crochets].

Étienne dit « **"LES ÉPARGNANTS N'ÉPARGNENT PAS POUR GAGNER UN TAUX D'INTÉRÊT"** : C'est sans doute vrai que l'épargne est peu sensible aux taux (et beaucoup plus à la confiance des ménages en l'avenir à long terme), mais quel rapport avec la question des banques ou du crédit ? »

[Pour moi, ce sont deux questions distinctes, mais c'est Paul, dans son billet, qui suppose que les deux questions sont liées, non ?]

« Nous épargnons par exemple pour nous protéger de l'avenir quand il nous semble menaçant, ou bien pour préparer des projets futurs. »

[Nous sommes d'accord : une motivation importante de l'épargne, tels des écureuils, est de **mettre de côté du pouvoir d'achat, en prévision des mauvaises périodes, toujours à craindre.**

MAIS,

cette légitime précaution n'emporte PAS DU TOUT avec elle LE DROIT À "RÉCOLTER" PLUS (SANS TRAVAILLER) QUE CE QU'ON A ÉPARGNÉ, ce surplus étant forcément réalisé sur le dos de ceux qui travaillent, jusqu'à démonstration du contraire.

Et c'est bien là que nous divergeons, je pense.

Je sais bien que ce revenu facile (sans travail) vous semble une évidence, parce que les épargnants ont pris L'HABITUDE de gagner plus que ce qu'ils ont économisé, en attendant simplement que **le temps qui passe fasse grossir leur tas d'or, tout seul, sans travail**, mais toutes les habitudes ne sont pas forcément bonnes, ni légitimes.

Essayez de trouver le fondement moral, la justification de ce gain sans travail, ce n'est pas si simple.

Et si vous repoussez l'argument moral, comme si la morale n'avait pas sa place en économie (on entend ça souvent, je ne sais pas ce que vous en pensez), pouvez-vous donner une justification à ce cynisme (la philosophie égoïste par excellence) ? Paix et morale sont-elles dissociables ? (Le renoncement à la morale ne nous conduit-il pas à l'affrontement ?)

De mon point de vue, **le seul intérêt défendable pour l'épargne, c'est celui qui protège l'épargne de l'injustice de l'érosion monétaire**, c'est donc un intérêt dont le taux ÉGALE celui de l'inflation, sans le dépasser, ce qui donne un taux RÉEL NUL.]

« Si il n'y a plus de taux d'intérêt sur les prêts, j'épargnerai encore, évidemment : je pourrai placer mon capital dans de l'immobilier pour avoir un loyer, ou dans des actions qui rapportent un rendement (et éventuellement une perspective de plus-value) »

[Votre habitude de gagner de l'argent sans travailler vous fait chercher d'autres combines présentant les mêmes propriétés, on peut le comprendre, mais **s'il n'y avait plus AUCUN moyen de gagner de l'argent sans travailler soi-même (sous-entendu, en faisant travailler les autres à sa place), vous feriez, je pense, contre mauvaise fortune bon cœur et vous vous contenteriez —très normalement— du juste fruit de votre PROPRE travail (une épargne protégée de l'érosion monétaire, et pas plus), et si vous aviez besoin de plus d'argent, vous feriez —enfin— comme tout le monde : vous vous mettriez au travail (un vrai travail qui crée de la richesse)...**

Et ce ne serait que JUSTICE.

Pour montrer qu'on peut dire tout ça sans être un « extrême gauchiste » au couteau entre les dents,

j'insisterai sur la formulation de **Keynes lui-même** (grand bourgeois libéral, grand spéculateur et profondément anticommuniste), formulation que j'aime bien, à la fin de sa théorie ; je vous la signale à nouveau parce je ne suis pas sûr que vous l'ayez bien lue :

[C'est Keynes qui parle, mais c'est moi qui souligne. ÉC]

« La généralisation de **la rente** nous paraît constituer une **phase intermédiaire** dans l'évolution du capitalisme ; **elle prendra fin** lorsqu'elle aura rempli son objet.

Et la disparition de la rente du capital entraînera bien d'autres changements radicaux dans ce régime. Le grand avantage du programme que nous préconisons, c'est que **la disparition du rentier ou du CAPITALISTE SANS PROFESSION** n'aura rien de soudain, qu'elle n'exigera aucun bouleversement, qu'elle résultera de la simple persistance pendant un certain temps de l'évolution graduelle que la Grande-Bretagne a connue récemment.

Pratiquement on pourrait se proposer (tout ceci n'a rien d'irréalisable) d'abord d'augmenter l'équipement jusqu'à ce que le capital cesse d'être rare, de manière à supprimer la prime attribuée au capitaliste sans profession ; ensuite de **créer un système de taxation directe OBLIGEANT LES FINANCIERS, LES ENTREPRENEURS ET LES AUTRES HOMMES D'AFFAIRES À METTRE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ À DES CONDITIONS RAISONNABLES LEUR INTELLIGENCE, LEUR CARACTÈRE ET LEURS CAPACITÉS PROFESSIONNELLES** (ces hommes d'affaires aimant certainement assez leur métier pour consentir à travailler à bien meilleur compte qu'à présent). »

(Source : John Maynard Keynes, 1883-1946 , « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » (1936), « Notes finales sur la philosophie sociale à laquelle la théorie générale peut conduire » [Université du Québec À Chicoutimi](#) et Édition Payot 2005.)

Façon élégante, pour ce génie, de dire que les rentiers sont oisifs, que ce sont des parasites qui vivent sans travailler aux crochets de ceux qui travaillent, que leur rente, contrairement à ce que vous prétendez, ne les encourage pas du tout à travailler mais au contraire, précisément, les DISSUADE de « mettre leur intelligence et leurs capacités au service de la communauté », aux dépens de tous ceux qui, eux, sont condamnés aux travaux forcés (à leur service).]

« Par contre je refuserai de prêter à qui que ce soit mon argent, vu que cela ne me rapportera plus rien. Tout le monde (ou quasiment) fera comme moi et plus aucune entreprise, plus aucun ménage ne trouvera alors de quoi emprunter. »

[Vous refuserez de prêter votre bel argent **et on s'en passera sans problème puisqu'on sait désormais —depuis que la monnaie est totalement dématérialisée— créer ex nihilo l'argent dont on a besoin pour financer les investissements productifs.**

Vous garderez votre argent et il ne manquera à personne.]

« Si on interdit le rendement (loyers ou actions), cela revient à rendre inutile la possession d'un capital. C'est un cauchemar socialiste (ou une utopie 68-arde, ce qui revient au même), dans lequel toute inégalité serait supprimée. Certains utopistes rêvent d'un monde sans inégalité, mais il faut bien en voir les conséquences pratiques : »

[Est-ce que ce serait si grave que la possession d'un capital devienne inutile ?

Imaginez que le « cauchemar socialiste » (supposé) qui vous fait si peur —à vous qui vivez du travail des autres— est un « rêve de libération » pour ceux qui, aujourd'hui, travaillent à votre place.

Je vous signale, au cas où vous viviez dans une bulle, que notre réel quotidien — à tous ceux qui travaillent et ont peur précisément de perdre ce travail qui est leur seul moyen de survivre—, ce réel est bien le « cauchemar capitaliste » avéré (pas supposé).

Mais il faut être du côté des damnés de la terre (dans la famille des licenciés boursiers, par exemple), semble-t-il, pour s'en apercevoir.]

« Dans ce cas de figure, je m'adapterai simplement à ce système en en faisant le moins possible : je

choisirai simplement le travail demandant le moins de responsabilité, que je ferai sans aucune motivation (ou que je ne ferai pas si c'est possible)...et la majorité des opérateurs agiront comme moi (il y aura toujours 1 ou 2% d'idéalistes purs et durs), se comportant en "boulets inertes". »

[Je vais me dispenser de commenter ces projets personnels qui parlent d'eux-mêmes.]

« Une société de ce type périliterait rapidement (ou dériverait vers une dictature parce qu'il faudra une hiérarchie féroce pour obliger les gens totalement démotivés à travailler quand même, avant de périliter). »

[Je connais un bon moyen d'éviter toute dictature (ça s'appelle une Constitution, une vraie), mais j'en ai largement parlé ces temps-ci, je n'y reviens pas. Les « constitutions » « communistes » n'en sont pas, pas plus que les « constitutions » « démocratiques » : aucune n'a été écrite avec le minimum de précautions pour éviter les tricheries éhontées des « représentants » contre l'intérêt des citoyens. Par exemple, la Constitution soviétique de 1918, que j'ai sous les lunettes, a été écrite par... le parti... (après avoir dissous l'assemblée constituante dès qu'elle a résisté à Lénine...) Je ne vois aucune fatalité inévitable dans ces abus de pouvoir immémoriaux : nous devons surtout bien repérer LA VRAIE SOURCE des dysfonctionnements, l'origine véritable de notre difficulté à contrôler les hommes au pouvoir.]

« Bien entendu, j'aurai fui bien avant cela vers un pays n'ayant pas adopté de telles mesures, qui lui progressera bien plus vite (ses citoyens étant plus motivés) et qui sera bien vite en mesure de dicter ses conditions aux pays ayant choisi l'impasse égalitaire et une solution aussi extrémiste que la suppression de la rente. »

[Fuyez donc... Personne ne vous regrettera, si vous ne travaillez pas comme tout le monde.]

Je n'ai pas parlé d'égalité, sauf peut-être d'égalité devant le travail, effectivement : **il s'agit de traiter en PARASITES ceux qui font travailler les autres sans travailler eux-mêmes.**

Pour le reste, je suis profondément **méritocratique : ceux qui se donnent du mal et qui sont utiles — ce qui n'exclut évidemment pas les petits patrons— doivent être largement mieux traités que ceux qui font le minimum.** Ce n'est pas si difficile à organiser et cela n'impose pas nécessairement un système d'extorsion injuste comme le système actuel.

**La suppression de la rente
n'est une solution « extrémiste »
qu'aux yeux des seuls rentiers.]**

Étienne.

PS : si vous avez un vrai travail, si vous n'êtes donc pas un rentier, tous ces reproches et toutes ces remarques ne vous concernent pas, cela va sans dire : vous voyant défendre ouvertement la rente et la spéculation, je vous ai interpellé COMME SI vous étiez un rentier pur et dur, un spéculateur professionnel, ceux qu'on appelait naguère les « profiteurs ».

Mais c'est un statut social, une posture économique, que j'interpelle, plus qu'une personne désignée, bien évidemment ; je n'ai rien contre vous. »

Les commentaires précédents et suivants
sont consultables librement sur le billet de Paul :
« Les bons et les mauvais coupables » (27/12/2008)
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=1353>

« L'Équateur met la finance sur le banc des accusés et répudie sa "dette illégitime" »
<http://risal.collectifs.net/spip.php?article2435>

« De passage à Genève, le vice-président Lenin Moreno confirme la volonté de Quito de ne pas rembourser un tiers de ses créances internationales. (...) »

« L'Argent »

Un très bon éditorial de **Serge Halimi**, dans le *Diplo* de janvier, sur la **corruption généralisée** qui règne au plus haut niveau **en Europe, au sommet des États** : <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/01/HALIMI/16646>

« Au moment où la question du « retour à l'État » est presque partout posée, comment ne pas se demander quels intérêts il sert ? La corruption politique prend aussi des formes que la loi ne sanctionne pas.

Il y a un an, en janvier 2008, l'ancien premier ministre britannique **Anthony Blair** a été recruté par la banque américaine **JPMorgan Chase** comme conseiller à temps partiel. Un temps partiel correctement rémunéré : 1 million de livres sterling par an (1,06 million d'euros). Imagine-t-on que JPMorgan eût concédé une telle sinécure à M. Blair si, lorsqu'il résidait au 10 Downing Street, ce dernier avait pris des mesures honnies par les banques, en vue, par exemple, de prévenir un effondrement financier ? Et est-ce tout à fait un hasard si M. **Gerhard Schröder** devint en mars 2006, moyennant 250 000 euros par an, conseiller d'une entreprise de pipe-lines, filiale de **Gazprom**, qu'il avait lui-même portée sur les fonts baptismaux du temps où il était chancelier d'Allemagne ? Un de ses camarades sociaux-démocrates jugea avec acidité : « Je ne peux m'empêcher de trouver un peu indigne qu'un homme d'État soit à ce point obsédé par l'argent. »

C'est au tour de M. **George W. Bush** de préparer sa prochaine carrière. On a une petite idée de ce qu'elle sera : « Je donnerai quelques discours, rien que pour remplir mes vieux coffres. Je ne sais pas combien mon père réclame — c'est de 50 000 à 75 000 [dollars par « conférence »] —, et **Clinton** gagne lui aussi beaucoup d'argent (1). » Au point d'ailleurs que l'ancien président démocrate devra soumettre à un comité d'éthique du département d'État la liste de ceux qui rétribuent ses discours. Ainsi, nul ne pourra soupçonner Mme Hillary Clinton de conduire la politique étrangère des États-Unis de manière à enrichir subrepticement les clients de son mari...

En juillet dernier, *Le Point*, un magazine dont l'hostilité à **M. Nicolas Sarkozy** ne constitue pas la marque de fabrique, a rendu publics un certain nombre de ses propos hauts en couleur. Le président français aurait détaillé ses projets comme suit : « Alors moi, en 2012, j'aurai 57 ans, je me représente pas. Et quand je vois les milliards que gagne Clinton, moi, j'm'en mets plein les poches ! Je fais ça pendant cinq ans et ensuite je pars faire du fric comme Clinton. Cent cinquante mille euros la conférence (2) ! » Après la case « présidence », la case « conférences ».

Vendre des conseils, monnayer des discours ? On peut aussi devenir patron d'une très grande entreprise. Avoir été ministre des finances n'est pas le pire moyen d'y parvenir. Et de têter ensuite le sein de la « mamma étatique » quand celui-ci abreuve d'argent public les banques privées en faillite. Conseiller économique influent de M. Barack Obama, **M. Robert Rubin** le sait bien, lui qui est passé de la présidence de **Goldman Sachs** au **ministère des finances**, puis du ministère des finances à la direction de **Citigroup**.

Ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie de 2005 à 2007, M. Thierry Breton se démena alors pour que la fiscalité sur les hauts revenus devienne plus « attractive ». Il en appréciera directement les avantages puisque, dorénavant président de la société de services informatiques **Atos**, après un an passé au service de la banque **Rothschild** — où il retrouva **M. Schröder**... —, il va recevoir selon son propre aveu « un **salaire annuel fixe de 1,2 million d'euros**, une part variable pouvant aller à 120 % du fixe à objectifs atteints, que j'ai souhaité en fait plafonner à 100 %. À cela s'ajoute l'attribution de deux cent trente-trois mille stock-options fin 2009, fin 2010 et fin 2011 ». M. Breton précise : « J'ai demandé à ne pas bénéficier de parachute doré en cas de cessation de mes fonctions (3). » À tous, la crise impose ses sacrifices.

Quand le pouvoir constitue tantôt l'étape nécessaire d'une carrière lucrative dans les affaires, tantôt le refuge d'hommes d'argent en quête d'un second souffle, **peut-on encore espérer que les premiers responsables de la crise prendront la part qu'il leur revient dans le règlement de ses dégâts ? »**

Serge Halimi.

1) Jim Rutenberg, « In book, Bush peeks ahead to his legacy », *The New York Times*, 2 septembre 2007.

(2) « Sarko off », *Le Point*, Paris, 3 juillet 2008. Selon un journaliste du Monde, M. Sarkozy avait annoncé trois ans plus tôt : « Je peux faire avocat, je peux gagner de l'argent. (...) D'abord je fais président, puis je fais avocat. » (Philippe Ridet, *Le Président et moi*, Albin Michel, Paris, 2008, p. 149.)

(3) *Les Echos*, Paris, 16 décembre 2008.

« Comment sortir de la crise »

une analyse et des propositions passionnantes de **Jean Bayard** :
<http://www.bayard-macroeconomie.com/sortiedecrise.htm>

Où l'on retrouve encore **l'ennemi imaginaire**, dans la guerre économique cette fois, ce barbare féroce, ennemi extérieur, qui impose la docilité aux sujets apeurés, le mythe, l'ogre : **l'inflation**.

COMMENT SORTIR DE LA CRISE

Après la tempête financière, la tempête économique gagne du terrain et menace en profondeur le monde entier.

Nous venons tous d'assister, muets d'étonnement, à la faillite des systèmes monétaires nationaux et à l'incapacité des banquiers centraux à la contenir. Les conséquences de ces défaillances sur l'économie réelle sont extrêmement graves et proprement inimaginables. En ce mois de décembre 2008, nous n'en sommes qu'au tout début et le pire est à venir.

Les plans de relance annoncés en novembre 2008 à la suite du G 20, auront certes des retombées bénéfiques pour nos économies, mais risquent fort d'être limitées dans le temps et dans l'espace économique pour une raison essentielle liée au diagnostic. Et, comme il s'agit de dépenses comptées en milliards, avec pour conséquence de nouveaux intérêts (impôts) à payer, cela devrait donner à réfléchir.

Pour chaque pays, la vraie question est la suivante :

On est sûr que le pays va mal, mais a-t-on bien examiné le malade ? Une erreur de diagnostic entraîne nécessairement une erreur de prescription médicale.

La cause profonde du mal qui nous envahit est d'ordre monétaire, précipité par la crise bancaire.

J'ai fait un constat terrible et alarmant : **la sphère réelle de l'activité de production manque cruellement de monnaie tandis que la sphère monétaire et financière en regorge.**

Et, les banques centrales luttent contre **un mal imaginaire** qu'elles entretiennent délibérément dans l'opinion, car il est leur seule raison d'être : **l'inflation**.

Il est assez facile de démontrer que **la quantité de monnaie n'a pas les effets qu'on lui prête sur les prix, dès lors que l'appareil de production est apte à fournir la demande instantanément** ou dans de courts délais, ce qui est le cas dans la plupart des pays industrialisés. **La hausse des prix dépend avant tout de ceux qui les fixent, dans l'intention partout présente de faire des profits : voilà la véritable cause de l'inflation des prix.**

Plus grave encore, la monnaie émise ne circule pas du tout comme on le croit et fait cruellement défaut dans la sphère réelle de production. Lorsque j'avance ici-même que **l'épargne ralentit l'allure de marche de l'activité de production et que le crédit l'accélère**, ce n'est pas une affirmation gratuite ; elle s'appuie sur une analyse que je crois originale faite en 1980, ce qui fait qu'elle a 28 ans de maturité, et elle est mathématique.

Des études que j'ai menées, que l'on me permette d'avancer que la conjoncture n'est rien d'autre qu'**une économie libérale livrée à l'influence désordonnée, parce que non régulée, des facteurs endogènes opposés que sont l'épargne et le crédit.**

Vous savez maintenant **pourquoi avec la crise du crédit on s'enfonce dans la dépression : le crédit ne couvre plus du tout l'épargne.** Sachez aussi que l'épargne forcée (celle qui est réservée aux remboursements des emprunts antérieurs) amplifie le phénomène de la récession.

Si l'on veut conduire l'allure de marche de l'activité nationale vers la croissance et l'amélioration du pouvoir d'achat, **la régulation monétaire est l'unique moyen d'y parvenir et seul l'État est capable d'en assumer la fonction.**

Voici à présent, tout d'abord résumées et ensuite détaillées, les solutions politiques et techniques d'urgence absolue que je préconise :

- remplacement de **la Banque Centrale sous l'autorité de l'État** et **dénonciation des accords de Maastricht** exclusivement bâtis sur le spectre de l'inflation,
- moyens financiers de la **relance de l'économie nationale à partir de concours monétaires attribués à l'État, sans intérêt ni échéance de remboursement**, sur décision de l'Assemblée Nationale,

- **relance ciblée** privilégiant, dans l'ordre, le pouvoir d'achat des ménages, les dépenses de fonctionnement et d'investissement dans tous les secteurs de l'État chaque fois qu'elles font défaut (et il n'y a que l'embarras du choix),
- **organisation impérative des échanges commerciaux avec l'étranger, afin d'obtenir l'équilibre monétaire : import = export, exception faite cependant pour les produits pétroliers** en attendant qu'aboutissent la recherche et la mise au point de nouvelles énergies dopées par un financement illimité,
- dispositions spéciales pour **éviter les dérives inflationnistes**,

et en même temps, les solutions techniques de 2ème urgence et d'ordre public :

- **réforme du système monétaire national : réforme du ratio de solvabilité des banques, couverture du risque d'insolvabilité par le pouvoir monétaire, taux fixe d'intérêt en attendant l'indexation des prêts et emprunts sur un indice d'érosion monétaire approprié**, toutes mesures destinées à consolider le système bancaire et à favoriser la distribution du crédit,
- assainissement des **relations interbancaires**,
- proposition de **réforme du système de change international**,
- dispositions générales **contre la spéculation**.

De nouvelles règles du jeu doivent être fixées, pour que l'État puisse :

- non seulement faire face à ses dépenses courantes et d'investissements,
- mais aussi et surtout pratiquer la régulation monétaire afin d'atteindre l'objectif de croissance qu'il aura préalablement fixé, car la croissance peut se décréter, mais oui ! je puis vous l'assurer.

La gouvernance d'un pays ne doit plus être affaire de fiscalité, mais d'abord de finance et de monnaie.

* * * * *

SOLUTIONS POLITIQUES ET TECHNIQUES D'URGENCE ABSOLUE

1 – Libération de la monnaie et attribution du pouvoir monétaire au peuple

La première démarche qui sous-tend toutes les autres est de **crever l'abcès monétaire**. Le moment est venu de libérer la monnaie de ses dogmes, de ses tabous et de ses carcans. Le moment est venu de **rendre le pouvoir monétaire au peuple, c'est-à-dire à ses élus**. La monnaie peut et doit être le moyen démocratique d'accès au bien-être pour tous.

Cela signifie clairement qu'en Europe **les accords de Maastricht, exclusivement bâtis sur le spectre de l'inflation, doivent être purement et simplement dénoncés** et que dans tous les pays la Banque Centrale doit être replacée sous la dépendance de l'État qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Les banques centrales viennent de nous administrer la preuve de leur incapacité à maîtriser le système qu'elles ont elles-mêmes construit. Elles ont gravement failli à leur mission et manqué à leurs responsabilités.

Cette mesure est en outre destinée à mettre un terme définitif aux agissements des puissances monétaires qui nous gouvernent, lesquelles pour masquer leur incompétence ont réussi à inoculer dans le corps économique tout entier la maladie du syndrome de l'inflation. Il est urgent de soigner et de guérir ce syndrome ; il a fait assez de ravages dans le monde entier.

Dès lors, L'État prend en charge la politique monétaire du pays, avec tout ce que cela comporte, et notamment en matière de maîtrise de l'inflation monétaire et de la hausse des prix.

2 – Relance de l'économie nationale

C'est la deuxième démarche. À mon avis, les besoins les plus immédiats pour faire repartir l'économie française peuvent être estimés (à la louche) entre 200 et 500 milliards d'euros, graduellement cela va de soi sur 1 an ou 2. Il appartient à chaque pays de fixer les sommes considérables dont il a besoin. **Non pas au moyen de nouveaux emprunts, car il faut en finir avec la cavalerie des emprunts d'État, mais à l'aide de concours à l'économie mis à la disposition du gouvernement par la Banque Centrale sur décision de l'Assemblée Nationale**. Sur la base d'un plan de redressement dûment motivé, bien sûr. Ces concours à l'économie seraient accordés sans intérêt ni échéance de remboursement. **Cela s'appelle de la monnaie permanente, par opposition à la monnaie d'endettement**. Les avantages d'une telle mesure tombent sous le sens : terminés les intérêts d'emprunts d'État qui n'en finissent pas de grever le budget de la Nation et le portefeuille des contribuables.

a) cible de la relance

La relance keynésienne s'opère ordinairement en injectant des fonds dans de grands travaux. Cette mesure me semble non seulement lente, mais aussi inappropriée. **Il faut donner en priorité du pouvoir d'achat aux petits revenus pour relancer la machine.**

Voici ce que l'on peut entreprendre de toute urgence, pour sauver l'économie nationale. Et, j'invite tous les pays à faire de même en adaptant les mesures au cas par cas :

- relever sensiblement le salaire des fonctionnaires, surtout les plus bas, sachant que ce sont les petits revenus qui ont la plus grande propension à consommer et la plus faible à épargner,
- engager les dépenses les plus urgentes en matière de services publics (recherche, enseignement, santé, justice, sécurité, etc.) tant en ce qui concerne les frais de fonctionnement et les investissements que l'entretien (trop longtemps négligé) des bâtiments, matériels et installations ; le champ d'application de la mesure est immense et on n'a que l'embarras du choix,
- relever le salaire minimum (Smic en France), au fur et à mesure mais pas avant que l'activité du secteur privé, dopé par les dispositions prises au-dessus, alimente le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population et que l'on assiste enfin à la décrue effective du chômage.

Ainsi, la monnaie déversée au départ dans le secteur public va doper l'activité privée de production, c'est-à-dire la consommation et l'investissement, amorçant ainsi le processus de croissance (positive, évidemment) jusqu'à retrouver la spirale expansionniste que la France a connue pendant les trente glorieuses, comme le Japon des années 60 à 90.

b) maîtrise de l'inflation

Il est bien évident qu'avec la relance les risques d'inflation des prix augmentent et des mesures devront être prises pour les limiter (engagement par les entreprises de modération des prix, par exemple) avec pour ultime recours le blocage général ou partiel des prix.

Je le dis et le répète : ce sont ceux qui fixent les prix, qui les augmentent pour en tirer profit, c'est-à-dire pour améliorer leur pouvoir d'achat au détriment de la classe laborieuse qui n'en peut mais. La quantité de monnaie n'est pas la cause des hausses de prix, excepté en période de pénurie généralisée quand les moyens de production sont incapables de satisfaire une demande dotée de moyens financiers trop conséquents.

Si par le passé, les expériences faites dans le domaine de la relance ont pour la plupart échoué, c'est que le blocage des prix s'est toujours accompagné de sévères restrictions monétaires, tellement persuadés que nous étions de la trop grande quantité de monnaie en circulation (ce qui est faux).

Ici, la différence est capitale qui privilégie l'abondance monétaire à destination exclusive de la sphère réelle.

c) organisation des échanges internationaux

La relance doit être impérativement accompagnée d'une **maîtrise parfaite des échanges extérieurs**, car on ne saurait tolérer que le pouvoir d'achat ainsi avancé, file à l'étranger.

Tous les pays étant logés à la même enseigne, les solutions qui suivent me paraissent s'imposer à tous. Je tiens à rappeler qu'en matière d'échanges internationaux, il existe une règle fondamentale :

Quand il y a un exportateur dans un pays, il y a un importateur dans un autre pays, et comme la valeur de l'échange est la même pour les deux parties, on peut avancer qu'**à l'échelle de la planète, les exportations sont égales par définition aux importations.**

Ce qui signifie qu'il n'existe d'autre croissance qu'intérieure. La croissance d'un pays repose donc essentiellement sur son activité domestique : **consommation et investissement.** Cette règle est universelle. Elle est la même pour tous les pays.

Il est vain de croire que tout le monde peut exporter sans limite, ce qui n'empêche pas les gouvernements de tous les pays d'encourager leurs entreprises à exporter. Et celles-ci de se précipiter à l'assaut de parts de marché à l'étranger, non sans succès, il faut bien le dire. **Mais il apparaît de plus en plus clairement que les multinationales font leurs profits sur le dos des populations nationales, dans un environnement de guerre économicide.**

Si l'on veut mettre un terme au chômage et à la misère humaine, chaque pays doit se consacrer au développement de son économie nationale, pas à celle de ses voisins, et enfin priorité des priorités donner du travail à ses salariés. **Chaque pays dispose avec sa monnaie des moyens amplement suffisants pour développer sa propre économie.**

Deux alternatives s'offrent à chacun de nous : les pays avec lesquels nous pratiquons des échanges (qui ont intérêt eux aussi à développer leurs activités domestiques, comme nous le ferions),

- acceptent de passer des accords bi ou multilatéraux afin que l'équilibre des échanges commerciaux entre pays soit garanti, éventuellement sous l'égide d'un organisme tel que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), tout indiqué pour cela,
- n'acceptent pas (ce qui paraît bien improbable) et des quotas leur sont fixés d'autorité.

Des échanges équilibrés, cela signifie aussi et surtout le **retour à l'indépendance financière vis-à-vis de l'extérieur. Aucun pays n'a besoin de concours étrangers**, excepté s'il a une balance commerciale déficitaire. Et, si tout le monde s'accorde sur ces dispositions, il n'y a plus de balance commerciale déficitaire ! et son cortège de problèmes spécifiques.

Il existe toutefois une **exception de taille** à ces dispositions : ce sont les **produits pétroliers** et ils doivent faire l'objet d'un **traitement particulier**, vital pour l'économie de chaque pays. Aussi, est-il vivement conseillé que tous les pays importateurs subventionnent et financent sans aucune limite : la recherche, la mise au point et la production de nouvelles énergies, en contrôlant naturellement l'utilisation des fonds alloués.

Tous les moyens humains et financiers doivent être employés pour se libérer de la dépendance pétrolière.

SOLUTIONS TECHNIQUES PARALLÈLES DE 2^{ème} URGENCE

1 - Système monétaire national

Pour être complètement efficaces, les dispositions énoncées au-dessus doivent s'accompagner en priorité d'une profonde **réforme du système monétaire national** tout en réservant une place privilégiée à la **distribution du crédit par les banques**. Des réformes techniques concernant les relations interbancaires viendraient compléter ce dispositif comme il est dit au §2 ci-dessous.

On peut tout d'abord répartir la **distribution des concours à l'économie** selon les règles suivantes :

- **la banque centrale fournit exclusivement les besoins de l'État** ainsi que les moyens dont celui-ci doit disposer pour opérer la régulation monétaire de l'économie, sans intérêt ni échéance de remboursement comme il est dit plus haut,
- **les banques de dépôts, créatrices de monnaie, fournissent les besoins financiers des entreprises privées et des établissements de crédit non créateurs de monnaie**, les risques d'insolvabilité étant couverts dans des conditions examinées au-dessous.

L'État doit commencer par réviser la réglementation bancaire en donnant la **priorité à la réforme du ratio de solvabilité des banques** et autres établissements de crédit, appelé aussi ratio Cooke (USA) qui est à mon sens à l'origine des défaillances du système.

Les paramètres de ce ratio, doivent être profondément remaniés. **Les concours à l'économie doivent être éliminés de ces paramètres, pour ne viser que les seules opérations pour propre compte. Et les engagements des banques, y compris et surtout des banques d'affaires, ne doivent plus excéder que 2 à 3 fois maximum leurs fonds propres, contre aujourd'hui 12,5 fois, tout mélangé !** On pourrait dire que la réglementation a été faite à la mesure de leurs activités débordantes !

Les concours à l'économie sont encadrés par la **couverture du risque d'insolvabilité, à partager entre la Banque Centrale d'une part, et les banques et autres établissements de crédit d'autre part**, dans le rapport de 90/10 par exemple, les obligeant ainsi toutes et tous à prendre leurs responsabilités, contre rémunération naturellement. Etant précisé que la Banque Centrale donne son accord préalable à l'attribution des crédits, puisque c'est elle qui prend la plus grande part des risques.

Sauf erreur de ma part, elle dispose déjà des informations les plus courantes, sûrement en ce qui concerne les établissements de crédit et les entreprises. La couverture du risque d'insolvabilité peut s'opérer individuellement en ce qui concerne les établissements de crédit et les grandes entreprises et par une évaluation globale des risques pour les autres comme le font toutes les compagnies d'assurances.

Le gouvernement, en charge de la politique monétaire, détermine **provisoirement un taux d'intérêt fixe pour une période de 6 mois minimum**, par exemple. Dans le même temps, les banques et établissements de crédit font payer leurs services, tous leurs services, ceci afin de **préparer la réforme monétaire et la disparition progressive des taux d'intérêt**.

Afin de faciliter le recours au crédit, je propose que l'intérêt des prêts et emprunts soit supprimé et remplacé par l'indexation à un indice approprié : celui de l'érosion monétaire, indice calculé par un institut de statistiques indépendant. **En définitive, l'emprunteur a à sa charge le coût de la couverture du risque d'insolvabilité, d'une part, et la rémunération effective des services rendus (gestion des dossiers et**

autres), d'autre part, au bénéfice de l'établissement prêteur. L'avantage d'un tel système réside dans le fait que l'emprunteur est autorisé à suspendre, à faible coût, les échéances de remboursement en cas de difficultés passagères.

Les ménages trouvent là le moyen démocratique d'accession à la propriété, avec éventuellement l'aide de l'État dans certaines circonstances. Celui-ci peut en effet piloter ou faire piloter de vastes programmes de logements, en procédant par exemple à des expropriations de vastes terrains en zone périphérique de grandes villes ou ailleurs, afin de **donner en location par bail emphytéotique les terrains une fois construits. Tous les terrains constructibles sur le territoire national devraient appartenir à l'État au terme d'un très lent processus de ré-appropriation.**

Ces conditions devraient favoriser ainsi l'accès au logement pour tous.

N'ayant plus matière à s'exercer, la spéculation sur les variations de taux d'intérêt disparaît. **Pas de taux d'intérêt variables = pas de spéculation.**

2 – Relations interbancaires

Les recommandations d'ordre technique qui suivent, s'appliquent à chaque banque centrale nationale dans l'exercice de ses responsabilités, pleines et entières, du système bancaire.

La première mesure consiste à **obliger la banque centrale à exercer son rôle de super-banque à la sortie de la compensation et de ne plus se borner à servir de simple chambre d'enregistrement comptable des opérations.** Elle doit se substituer aux marchés de gré à gré et interbancaires, suspendus pour la circonstance, et doit imposer sa monnaie, la monnaie centrale, comme monnaie de règlement (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, contrairement à ce qu'elle a toujours prétendu).

Il faut savoir d'abord qu'à la sortie de la compensation les positions débitrices sont égales aux positions créditrices, en l'occurrence l'offre est égale à la demande, mais oui ! **Les banques ne régleraient plus leurs positions les unes vis-à-vis des autres comme c'est le cas actuellement, mais vis-à-vis de l'autorité monétaire.** L'Institut d'émission porterait les positions des unes et des autres à un compte spécifique indisponible ouvert au nom de chacune d'elles, et fixerait un taux d'intérêt au jour le jour, en attendant la suppression des taux et son remplacement par une commission d'intervention. Les positions journalières s'accumulant, ces comptes spécifiques varient quotidiennement dans l'équilibre comptable : débit = crédit. La super banque fixerait les découverts maxima autorisés jusqu'à la mise en place de la couverture du risque d'insolvabilité visé au-dessus.

Les banques doivent avoir pour interdiction absolue de "faire passer" par la compensation leurs opérations pour propre compte. Les banques ne doivent plus tirer sur elles-mêmes, mais utiliser un compte de dépôt à vue ouvert à la Banque centrale pour encaisser ou payer, soumis aux mêmes règles que tout un chacun, c'est-à-dire approvisionné ou sur la base de lignes de crédit dûment autorisées par elle. Avec toutefois une exception, pour des raisons pratiques : le règlement des charges de leur personnel et l'encaissement des intérêts et agios de leurs clients.

- mesure d'ordre : la banque centrale ne fait que son travail et la monnaie dite centrale sert enfin aux échanges interbancaires, et
- mesure d'assainissement : les échanges de titres du Trésor contre des titres pourris (notamment aux USA) n'ont plus lieu d'exister, d'une part, et les banques sont mieux encadrées, d'autre part.

Cela nous donnerait en substance, deux courants monétaires traversant les banques de dépôts (créatrices de monnaie) : les concours aux agents non bancaires, contrôlés par le pouvoir monétaire et garantis par l'assurance du risque d'insolvabilité, d'une part, et les opérations pour propre compte, doublement encadrées : une première fois par le ratio de solvabilité et une deuxième fois par le contrôle de l'utilisation des crédits consentis aux banques par la Banque centrale, d'autre part. Le système serait ainsi verrouillé.

Le dispositif des réserves obligatoires est aboli. La monnaie scripturale centrale ne sert qu'aux échanges entre les titulaires d'un compte à la Banque Centrale.

3 – Relations monétaires internationales

Je suggère que les pays en présence s'entendent pour mettre en place un système de **changes flexibles**. Les cours des monnaies ne sont plus fixées par les marchés, mais par les parités de pouvoir d'achat (PPA), calculées chaque mois ou chaque trimestre par des Instituts de Statistiques Internationaux indépendants.

N'ayant plus matière à s'exercer, la spéculation sur les variations de cours disparaît. Pas de cours variables = pas de spéculation.

En Europe se pose la question de savoir si l'on doit remettre en service ou non les monnaies nationales. **Une consultation référendaire** serait le moyen démocratique le moins discutable pour mettre un terme net et

rapide aux débats. Toutefois, l'euro pourrait rester en service dans les pays dont les parités de pouvoir d'achat sont contenues dans une fourchette d'écarts maximum de 5%, ceci afin d'éviter que des distorsions apparaissent dans les échanges entre pays de l'Union. Les pays exclus de l'Euroland seraient autorisés à y venir ou revenir dès que leur PPA s'inscrirait dans cette fourchette d'écarts.

5 – Autres dispositions

On peut supposer que les autorités sauront comment supprimer toutes les tentatives de spéculations financières et monétaires qui ont ravagé nos économies. D'une manière générale, **je préconise l'interdiction absolue de la vente à découvert.**

Jean Bayard

13 décembre 2008

J'ai beaucoup travaillé ce mois de décembre sur **la monnaie**.

Je récapitule sur le forum mes principales interventions de décembre chez Paul Jorion sur le scandale de la création monétaire monopolisée par les banques commerciales :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=5874#p5874>

Vous pourrez y lire plusieurs longs messages, avec de précieuses citations de [Money Modern Mechanics \(MMM\)](#), de [Keynes](#), de [Galbraith](#), de [Jean-Marcel Jeanneney](#), de [Dominique Plihon](#), d'[André Chaîneau](#), de **Robespierre**...

À ne pas manquer (si la monnaie vous intéresse).

**« Les caisses sont vides
les coffres sont pleins
les économistes réfléchissent »**

L'excellent **PLAN B de janvier 2009 est paru**, disponible dans tous les bons kiosques :
<http://www.leplanb.org/>

**« Des "barbares" bombardés à Gaza :
CONSTRUIRE L'ENNEMI »**

Un texte fort, de **Mona Chollet**, ce 1^{er} janvier 2009 :
<http://peripheries.net/article321.html>

Où l'on retrouve, encore, cet **État retors**
qui fabrique lui-même ses propres terroristes
pour imposer la peur à ceux qu'il prétend défendre.

J'ai mis dans ma précieuse page **En vrac** cette excellente formule
d'un auteur que je découvre ces jours-ci, **Michel Bounan**, et dont je vous reparlerai sans doute :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/En_Vrac.pdf

**« Tout État moderne
contraint de défendre son existence
contre des populations qui mettent en doute sa légitimité
est amené à utiliser à leur encontre
les méthodes les plus éprouvées de la mafia historique,
et à leur imposer ce choix : terrorisme ou protection de l'État. »**

Michel Bounan

« Playing For Change, Song Around the World : Stand By Me »

Frissons de communion assez sympa pour donner de l'espoir :o)

(17 jours sans publier de liens, c'est du jamais vu ici. Pardon.
Signe de vrai blues... Signe aussi d'activité intense sur la monnaie et la rente [chez Paul Jorion.](#))

« Le protectionnisme et le contrôle des changes conduisent-ils à la guerre ? »

Passionnante réflexion de **Jacques Sapir**, directeur d'études à l'EHESS :
http://www.utopie-critique.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=120&Itemid=33

Éric Hazan :

**« Regardez ce qui se passe en Grèce :
c'est ça dont ils ont peur. »**

<http://www.article11.info/spip/spip.php?article226>

« (...) Je ne souhaite pas la guerre civile, mais j'en dresse le constat : elle se déroule sous nos yeux. S'il pouvait y avoir la paix loin des flashballs et des paniers à salade, dans l'égalité et l'harmonie, je serais le premier ravi. Je ne suis pas un violent de tempérament, mais la violence est là.

Quand on parle de violence aujourd'hui, on pense aux mecs en fin de manifestations qui cassent des vitrines. Mais la violence qui s'exerce contre la population, contre les SDF, contre les sans-papiers et contre les exclus est incomparablement pire que celle qui touche trois vitrines et deux bagnoles... Quand on évoque la violence, il faut savoir de quoi on parle.

Je crois que le sarkozysme a fait péter quelques digues et a fait grandement progresser la guerre civile. C'est un phénomène qui est très bien analysé dans le livre d'Alain Badiou, De quoi Sarkozy est-il le nom ? : il montre parfaitement cette fin du système parlementaire avec alternance gauche-droite qui nous a bercé depuis la Libération. Le sarkozysme a fait voler en éclat cette prétendue alternance, tirant au fond toujours à droite. Cette illusion n'est plus. Et l'actuelle dérégulation socialiste en est une des conséquences.

(Lire la suite, ce médecin résistant est passionnant...)

Parlons Net avec Jacques Généreux :
"Ce plan de relance oublie le pouvoir d'achat"

http://www.france-info.com/spip.php?article221688&theme=81&sous_theme=264

Passionnant personnage, vraiment. **Une vidéo tonique**, c'est bon pour le moral.

**« Appel de Marianne
pour l'indépendance et le pluralisme des médias »**

http://www.marianne2.fr/L-appel-de-Marianne-pour-l-independance-et-le-pluralisme-des-medias_a93992.html

**Bientôt, le président de la République pourra nommer et révoquer
les présidents de France télévisions et de Radio France.**

Internauts, réagissez !

**Rejoignez les premiers signataires de l'appel de Marianne
pour l'indépendance et le pluralisme des médias.**

Au nom des principes de la démocratie et des valeurs républicaines, **les soussignés demandent au Parlement de renoncer à la loi qui permettrait au président de la République de nommer et de révoquer les présidents de France Télévisions et de Radio France.**

Ils rappellent que **la télévision et la radio publiques n'appartiennent pas au pouvoir politique**, quel qu'il soit, mais à tous les citoyens.

Ils réitèrent leur engagement à défendre l'indépendance de la presse et le pluralisme de l'information.

Martine Aubry (première secrétaire du Parti socialiste), Ségolène Royal (présidente de la région Poitou-Charentes), François Bayrou (député, président du MoDem), François Léotard (ancien ministre de la Culture et de la Communication), Jean-Pierre Chevènement (sénateur), Nicolas Dupont-Aignan (député), Jack Lang (député), Noël Mamère (député), Jean-Luc Mélenchon (sénateur), Marielle de Sarnez (députée européenne).

Annick Coupé (porte-parole du syndicat SUD), Jean-Claude Mailly (secrétaire général de Force ouvrière), Bernard Van Craeynest (président de la CFE-CGC), Jacques Voisin (président de la CFTC), Anousheh Karvar (secrétaire nationale de la CFDT).

Hervé Bourges (ex-PDG de TF1, de France Télévisions et du Conseil supérieur de l'audiovisuel), Michèle Cotta (ex-présidente de la Haute Autorité audiovisuel), Jean-Claude Guillebaud (écrivain, journaliste), Laurent Joffrin (président de Libération), Jean-François Kahn (écrivain, journaliste, cofondateur de Marianne), Edwy Plenel (directeur de Médiapart), Philippe Val (directeur de Charlie Hebdo), Bernard Stiegler (philosophe).

[Vous aussi, signez l'appel de Marianne pour le pluralisme des médias, cliquez ici.](#)

Frédéric Lordon a produit un papier très intéressant sur son blog :

Cette Europe-là est irréparable

<http://blog.mondediplo.net/2008-11-30-Cette-Europe-la-est-irreparable>

Jean Quatremer a réagi (de triste façon, comme d'habitude quand on ose critiquer son dieu UE) :

Europe et concurrence: l'imposture Frédéric Lordon

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/11/limposture-frdr.html>

Et **Frédéric Lordon** a rédigé une réponse que je trouve absolument délicieuse :

RQPJQ (Rien Que Pour Jean Quatremer)

<http://blog.mondediplo.net/2008-12-01-RQPJQ-Rien-Que-Pour-Jean-Quatremer>

« Emmanuel Todd dénonce brillamment le libre échange et la sottise crasse du G20 »

N°6 http://www.dailymotion.com/video/x7iasb_emmanuel-todd-parle-daprs-la-dmocr_news

N°7 http://www.dailymotion.com/video/x7iavx_emmanuel-todd-parle-daprs-la-dmocr_news

N°8 http://www.dailymotion.com/video/x7iay0_emmanuel-todd-parle-daprs-la-dmocr_news

Trois parties d'une **excellente vidéo** de l'excellent **Emmanuel Todd**, parue ce matin, 27 nov. 2008, expliquant à **Mediapart** la **folie du libre échange pour les salariés** qui sont les dindons d'une farce et l'**outil puissant** que pourrait, que devrait, constituer **l'Union européenne** pour organiser à la fois **la relance (keynésienne)** de l'économie et **la protection de la zone européenne**.

Il conchie avec force la « pensée zéro » (expression qu'il préfère à « pensée unique ») et **la maladie mentale de nos gouvernants** qui "comprennent" vraiment tout de travers, **nos "élites" gouvernantes qui refusent de voir l'évidence** et **continuent au G20 à demander plus de libre échange !**

Son dernier livre, **« Après la démocratie »** est simplement passionnant, délicieux à lire, je vous le conseille comme un médicament radical contre la pensée zéro :o)

Il faut voir ces vidéos et lire ce livre : ce type pétille d'intelligence.

« END THE FED ! »

<http://www.prisonplanet.com/us-protestors-end-the-federal-reserve.html>

Ce dimanche, des manifestations ont eu lieu dans 38 grandes villes américaines, pour en finir avec la Réserve Fédérale :

Le contrôle de la politique monétaire doit être rendu au Congrès, et ne plus dépendre de gens non-élus, et d'organisations privées qui sont inconstitutionnelles.

Parmi les commentaires sur Prison Planet, l'évidence fait son chemin :

*"En finir avec la Fed, voilà un objectif concret.
Cessons de leur payer des milliards d'intérêts.
C'est le rôle du Trésor public d'émettre la monnaie."*

« Argentine: le Congrès vote la nationalisation des caisses de retraite »

http://www.boursorama.com/infos/actualites/detail_actu_marches.phtml?news=6114627

« Le Parlement argentin a voté jeudi la **nationalisation des fonds de pension privés**, ouvrant la voie au transfert d'environ 26 milliards de dollars à un système unique de retraites de l'Etat, en dépit des critiques de l'opposition et des inquiétudes des milieux économiques.

(...) La présidente argentine **Cristina Kirchner** avait ainsi assuré samedi devant ses pairs, rassemblés à l'occasion du sommet du G-20, que **la privatisation des fonds de retraite en 1994 était responsable "de 42 % de la dette extérieure et d'une bonne partie du défaut de paiement (de cette dette) intervenu en 2001". »**

Le meilleur **laboratoire de démocratie**, en lutte pour sa survie, contre le "libéralisme" déchaîné des barons voleurs **est bien en Amérique du sud.**

« Voyage au pays merveilleux de la finance »

Une synthèse riche et amusante signalée par *Paul Jorion* concoctée par **Jean-Jacques Chiquelin** pour le Nouvel'Obs :

http://tempsreel.nouvelobs.com/speciales/economie/20081119.OBS1723/voyage_au_pays_merveilleux_de_la_finance.htm

Témoignage de TRAHISON SYNDICALE

pour ceux qui se font encore des illusions sur la CFDT.

Compte rendu de la rencontre *discrète*, organisée le 27 mars 2007, entre le leader de la centrale et le cercle patronal « ETHIC », dirigé par Mme Sophie de Menthon.

Extrait du livre de Jacques Cotta, « Riches et presque décomplexés » (Fayard), p 125 :

Vulgaire ? Hum, peut-être... Et ce que font les barons voleurs aux millions de salariés, ce n'est pas vulgaire, c'est quoi ? En plus de vous faire trahir, voler, violer, vous êtes priés de rester polis...

« Quelques jours après le petit-déjeuner en compagnie de deux cents membres d'Ethic et de François Bayrou, mon téléphone sonnait. On me demandait si je désirais participer à un remake, cette fois-ci au Cercle interallié et en compagnie de **François Chérèque**. Le leader de la CFDT face à des patrons déterminés à la veille de la présidentielle sur des thèmes sociaux, politiques et économiques ne pouvait laisser indifférent. Mais une mauvaise surprise m'attendait, la veille dudit petit-déjeuner: un contordre fut donné dans des termes qui ne pouvaient qu'aiguïser ma curiosité:

- Sophie de Menthon vous fait dire que si cela ne tenait qu'à elle il n'y aurait pas de problème, mais **c'est M. Chérèque qui pose comme condition l'absence de tout journaliste.**

- Même en demeurant discret?

- Même, nous sommes désolés. **Il nous a dit que c'était une condition absolue à sa venue.**

Le lendemain matin, je décide de passer outre. Je gravis les marches du Cercle interallié, passe le petit perron de l'entrée surmonté d'une imposante et néanmoins gracieuse marquise, ignore un valet de pied en jaquette noire et gilet rouge et pénètre dans le petit salon réservé pour le leader de la CFDT. Étonnement de la secrétaire d'Ethic préposée aux badges, air confus de ma part, incompréhension feinte pour obtenir enfin l'autorisation de m'installer dans un coin de la salle avec engagement strict de ne pas piper mot.

Devant une assistance très réduite comparée à celle venue assister à la prestation du leader de l'UDF, Sophie de Menthon accueille l'invité:

- Cher François Chérèque, c'est un grand plaisir. Mais laissez-moi vous dire, à vous qui avez eu par le passé le courage de soutenir des réformes difficiles, que je déplore l'absence de la presse. Vous auriez dû au contraire médiatiser au maximum cet événement, vu l'importance de votre discours.

- Merci de m'accueillir. **Et commençons donc par la presse. J'ai demandé à ce qu'elle ne soit pas présente car j'ai décidé de vous parler franchement, sans détour, directement. Entre nous, sans journalistes, ce sera plus simple!**

- Pour nous confier des secrets ? plaisante la salle.

Je connaissais la connivence qui peut exister entre les **partenaires sociaux. «Les réunions à répétition rapprochent»**, dit-on. Mais là, il s'agit de tout autre chose. **François Chérèque promet le discours de la vérité comme s'il se trouvait dans une réunion de famille qu'il ne faudrait pas perturber.**

Durant une heure, je vais de surprise en surprise. Le leader de la CFDT réserve à ses hôtes très satisfaits un discours des plus politiques. «L'économie est poussive» et **«le premier des problèmes concerne l'investissement» car nous «n'avons pas décliné les objectifs de Lisbonne».**

- Plus clairement? demande Sophie de Menthon.

- Les réformes de la recherche, des régimes sociaux, des retraites, de l'assurance-maladie, de la santé, des hôpitaux n'ont pas été accomplies.

En une phrase, François Chérèque fait siennes l'ensemble des mesures qui ont pesé dans le vote négatif du peuple français le 29 mai 2005. Mais qu'importe, la salle communie.

Il aborde ensuite «l'organisation du marché du travail», «l'existence de la précarité», mais aussi d'une «trop grande rigidité pour les entreprises». Il dénonce le développement de la sous-traitance comme «facteur d'augmentation des inégalités».

- D'inégalité pour qui? demande un curieux dans la salle.

J'attends une réponse syndicale. Surprise!

- Pour les petites entreprises, répond du tac au tac le leader de la CFDT. Je me tourne vers mon voisin de table:

- Je croyais qu'il parlait des employés. Pour un syndicaliste il est assez ouvert, non?

- Oui, mais si les entreprises ne vont pas bien, les employés non plus. Ce qui compte, c'est l'entreprise, et lui, il a compris!

Au micro, François Chérèque en est à la dénonciation de «la culture du conflit», condamne «la CGT qui pousse à la grève dans les ports de Marseille», ou «FO qui fait la loi chez les communaux», «la nécessité d'y imposer une CFDT qui aujourd'hui y a des problèmes».

- Comment? questionne Sophie de Menthon.

- Par tous les moyens!

- Je suis troublée, vous reprenez nos positions, que nous exprimons publiquement, intervient la présidente d'Ethic.

Galvanisé, Chérèque annonce la nécessité de «faire évoluer le contrat de travail», de ne «pas opposer la flexibilité à la rigidité», de réaffirmer «l'attachement à l'Europe» alors que «nous avons mis le drapeau bleu blanc rouge le jour anniversaire du traité de Rome, ce qui était lamentable».

- Reste la méthode? demande Sophie de Menthon.

Alors le président de la CFDT parle de «représentativité». Il a déjà rencontré à plusieurs reprises «les conseillers de Sarkozy et le candidat lui-même» avec qui ils sont «plutôt tombés d'accord». Il faut «reconnaître les syndicats dans les entreprises», et non plus au niveau national indépendamment des élections à la base.

- Atomiser l'interlocuteur, c'est ça qu'il faut, me glisse à l'oreille mon voisin attentif.

François Chérèque, comme s'il lui répondait en écho, développe l'exemple de Renault. «S'il n'y a pas de licenciement», c'est uniquement parce que «les ouvriers prennent aujourd'hui les jours qui correspondent aux 35 heures de 2008». À l'inverse, à Sandouville, «la production est à flux tendu», donc «ils font 42 heures par semaine».

- En discutant à la base, la flexibilité s'organise et s'impose d'elle-même.

- Pourquoi, avec ce discours, êtes-vous au premier rang dans les manifestations?

- J'ai manifesté contre le CPE car le ministre avait été ridicule dans la forme. Mais sur le fond, nous sommes bien sûr d'accord pour revoir le contrat de travail.

Dans la salle on est au bord de l'applaudir.

- Votre différence n'est pas assez marquée avec la CGT, insiste Sophie. Même si Thibault est assez positif, il existe des possibilités de débordement.

- Sur le terrain, c'est parfois compliqué, mais plus on va vers l'entreprise, je vous le répète, plus les salariés acceptent tout cela. Prenez l'accord Bosch sur le temps de travail. Il y a 200 accords du même type, mais personne n'en parle. Laissons les choses se faire dans les entreprises, il y a une adaptation!

- Vous avez des priorités?

- La protection sociale sera le gros morceau. Il faut finir le travail sur les retraites après ce qui a été commencé sur les régimes spéciaux. Puis reconnaître que les CDD en lieu et place des CDI, c'est trop paralysant. Donc redistribuer vers l'assurance chômage qui sera plus sollicitée. Enfin, la sous-traitance, dossier difficile...

- Pas tant que cela, intervient un des vingt membres d'Ethic installé dans la salle.

- Si, par exemple, prenez Airbus. À vous je le dis : l'État n'a pas à mettre un sou. Il faut faire à Airbus ce qui a été fait à Boeing! **Augmenter et développer la sous-traitance et mettre tout cela en concurrence.**

- Mais vous y êtes arrivé sur les retraites ? C'était bien plus chaud, non ?

Le leader syndicaliste en serait presque à bicher.

- Vous accepteriez d'être ministre du Travail de Nicolas Sarkozy ou de Ségolène Royal ?

- Non, je suis beaucoup plus utile à la place que j'occupe. Je peux faire de la pédagogie. Ségolène a compris sur les retraites, par exemple, et elle n'est plus pour l'abrogation de la loi Fillon. En mettant la gauche face à ses contradictions, on aboutit au discours de Villepinte où la candidate socialiste fait de la dette sa priorité et reconnaît l'économie de marché. Mais pour cela, il faut être là où je suis.

- Puisqu'on est entre nous, **vous voterez pour qui ?**

- Je peux vous dire que nous avons vu tous les candidats, outre l'extrême droite ou l'extrême gauche. Surtout les deux principaux et Buffet par respect pour elle et aussi parce que sur des notions comme la flexisécurité, elle serait sans aucun doute d'accord. **D'ailleurs, l'extrême gauche a aussi fait un pas. Elle reconnaît le marché et la décentralisation.**

- Vraiment ?

- Mais oui, Arlette a pris un coup de vieux, vous savez !

Dans la salle on s'esclaffe.

- Vous voyez bien le mal que j'aurais eu si la presse avait été présente.

- Pour qui voteriez-vous donc ? insiste Sophie de Menthon.

- Nous ne donnons jamais de consigne à la CFDT.

- En privé ?

- Sarkozy nous a présenté un calendrier pour les réformes et moi et ça me va très bien. On s'y met dès juillet.

Sourire de Sophie de Menthon et satisfaction de la salle. »

C'est simplement à vomir.

Alain le disait parfaitement :
la vigilance ne se délègue pas.

J'ajouterai :
**sans tirage au sort,
c'est la loi du plus fort,
(et tu mérites ton sort).**

Message d'**appel au secours**, sur le répondeur de *Là-bas si j'y suis* (le 18 novembre 2008) :

Témoignage effrayant d'un professeur d'une école des métiers du Gers,
dont les élèves viennent d'être agressés en classe par une police avec chiens :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1545

(à la minute 1'48)

Quand les citoyens vont-ils **réagir** à la montée totalitaire ?

La **passivité** des citoyens face aux **brutalités** policières est **notre honte**.

« Pierre Hillard : Europe et Nouvel Ordre Mondial »

Une **vidéo passionnante** (en six parties) publiée sur une radio dite "souverainiste" :

- 1 : http://www.dailymotion.com/tommeight/video/x44tc1_pierre-hillard-europe-et-nouvel-ord_politics
- 2 : http://www.dailymotion.com/tommeight/video/x44to4_pierre-hillard-europe-et-nouvel-ord_politics
- 3 : http://www.dailymotion.com/tommeight/video/x44txk_pierre-hillard-europe-et-nouvel-ord_politics
- 4 : http://www.dailymotion.com/tommeight/video/x44ua9_pierre-hillard-europe-et-nouvel-ord_politics
- 5 : http://www.dailymotion.com/tommeight/video/x44uji_pierre-hillard-europe-et-nouvel-ord_politics
- 6 : http://www.dailymotion.com/tommeight/video/x44utj_pierre-hillard-europe-et-nouvel-ord_politics

« Le complexe militaro-industriel américain veille »

<http://www.reopen911.info/News/2008/11/03/le-complexe-militaro-industriel-americain-veille/>

« Nos enfants nous accuseront »

<http://www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com/>

Et vous ? Vous laissez les industriels faire pression sur les élus aux dépens de l'intérêt général ?
grâce à **une Constitution écrite par des ministres** qui ont mille "ascenseurs de financement" à renvoyer ?
grâce à une simili-constitution européenne qui n'interdit pas le lobbying mais qui interdit tout contrôle citoyen
et qui incite même les lobbies à faire, par milliers, le siège quotidien de la Commission et du Parlement ?

Vous laissez donc les industriels maîtriser les domestiques gouvernementaux et parlementaires à votre place ?

Bien fait pour vous.

Exigez une Assemblée constituante honnête : désignée en dehors des partis.

Sinon, ne vous plaignez pas des conséquences de votre propre aveuglement.

:o(

Les abus de pouvoir ne sont pas dus à de « mauvais pouvoirs »

Tous les pouvoirs cherchent à abuser, et ils le chercheront toujours, c'est leur nature ;
ce n'est pas un vice, c'est un fait, comme un principe physique, implacable et prévisible.

Les abus de pouvoir sont directement dus à la sottise individuelle
de chaque **citoyen qui néglige d'imposer des limites** aux pouvoirs
et qui se fout de la qualité du processus constituant.

Une Assemblée constituante honnête
ne comprend aucun parlementaire, aucun ministre, aucun juge,
aucun homme de pouvoir.

« Peut-on se passer de la Bourse ? Entretiens croisés »

Débat intéressant dans les colonnes de **L'Humanité** :

http://www.humanite.fr/popup_imprimer.html?id_article=1080680

Les avis de **Michel Husson**, comme d'habitude, sont éclairants :

Selon les cours de la Bourse, la valeur d'une entreprise peut s'effondrer du jour au lendemain. Est-il possible de s'émanciper de la Bourse ? Comment ?

Michel Husson : « Dans la logique d'une économie capitaliste régie par la loi de la valeur, **le cours boursier reflète les anticipations de profit : c'est une sorte de droit de tirage sur la plus-value à venir.**

Jusqu'au milieu des années 1990, les indices boursiers sont bien corrélés avec des indicateurs de profit. Le lien est ensuite rompu, et les cours boursiers se mettent à croître exponentiellement en décrochant complètement de la rentabilité réelle.

Cette « **exubérance irrationnelle** », pour reprendre l'expression de Greenspan, **repose sur un socle objectif, qui est le flux permanent de capitaux « libres » à la recherche d'une hyperrentabilité engendrée par la croissance des profits non investis.**

La déréglementation permet à ces capitaux de circuler et de fondre, tels des oiseaux de proie, sur les segments les plus rentables.

Ainsi naissent les bulles qui reposent sur **une illusion fondamentale, celle que l'instrument qui leur permet de prétendre à une fraction de la plus-value est aussi un moyen de la produire effectivement.**

Ce n'est qu'en tarissant la source qui approvisionne ces capitaux que l'on peut imaginer un retour (improbable) à un fonctionnement normal des Bourses. »

Les entreprises doivent-elles se soumettre aux normes comptables qui dépendent de la Bourse ?

Michel Husson : « **Les nouvelles normes comptables (IFRS, international financial reporting standard)** conduisent à réévaluer trimestriellement les actifs à leur valeur de marché, baptisée « juste valeur ».

Tout le monde, ou presque, s'accorde aujourd'hui à dire qu'**elles accroissent la volatilité des cours et sont procycliques, notamment en raison de leur interaction avec les règles prudentielles (dites Bâle 2).**

On se demande bien comment cette monstrueuse absurdité a pu s'imposer à l'échelle européenne. »

Est-on obligé de passer par la Bourse pour assurer le financement des entreprises ?

Michel Husson : « **Non, et d'ailleurs la Bourse n'assure que très partiellement le financement des entreprises.** Sa contribution a même pu être **négative** quand les entreprises pratiquaient à grande échelle le rachat de leurs propres actions. Jusqu'au début des années 1980, l'investissement était financé à 70 % ou 80 % par autofinancement, le reste étant fourni par le crédit, les marchés financiers jouant un rôle très marginal.

Revenir à cette configuration serait souhaitable, mais cela irait à l'encontre des intérêts des possédants, qui reposent sur une imbrication très étroite de la finance et des entreprises.

En France, les sociétés non financières ont ainsi versé 196 milliards d'euros de dividendes en 2007, mais elles en ont reçu 148 milliards. »

Est-ce que cette crise, qui a entraîné des nationalisations partielles de banques, ne plaide pas en faveur de la constitution d'un pôle financier public et de critères de gestion des banques distribuant le crédit, qui soient favorables à la création de richesses réelles et à l'emploi ?

Michel Husson : « Évidemment, parce qu'un pôle financier public permettrait d'orienter le crédit en fonction de priorités définies selon d'autres critères que la rentabilité : **ce qui est le plus rentable n'est pas forcément le plus utile socialement.**

Puisque les gouvernements, même les plus libéraux, sont contraints dans l'urgence de « nationaliser », **il faut réhabiliter l'idée même de nationalisation, en disant que le crédit et l'assurance devraient être des services publics gérés démocratiquement.**

Et si l'on veut être cohérent, il faudrait même avancer l'idée d'une **nationalisation intégrale** parce que ce serait **le seul moyen** de s'assurer que l'argent public injecté sert à autre chose qu'à éponger les dettes et à rétablir le profit des banques. »

« De quoi la pieuvre est-elle la figure ? »

par **André Gunthert** : une bien utile contribution
pour invalider un élément récurrent de la calomnie professionnelle du moment :

**non, le choix de la pieuvre
pour représenter la puissance tentaculaire de la banque
n'est pas un signe d'antisémitisme.**

(sauf mauvaise foi crasse et volonté de discréditer à bon compte
toute résistance citoyenne au racket des banques privées).

Les calomniateurs nous cassent les pieds !

<http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/10/19/844-de-quoi-la-pieuvre-est-elle-la-figure>

André est courageux, merci à lui !

« Les coulisses de la grande distribution et du commerce équitable »

Un fléau épouvantable décrit de façon entraînante par **Christian Jacquiau**,
expert-comptable et auteur de deux livres importants :

<http://www.zalea.org/spip.php?article1317>

« Bankster.tv solde les comptes avec les médias »

<http://vimeo.com/2095828>

(La fin est à revoir plusieurs fois, je trouve,
tant elle est chargée en textes, en sons et en images)

Cette vidéo est une réponse à l'émission étonnante d'**Arrêt sur images** :

« Au départ, les banquiers ne réalisaient pas ce qu'ils faisaient »

(tu parles... c'est une blague ?)

« [Cori](#), [Delaigue](#), [Gunthert](#), dissèquent "l'argent dette" sur notre plateau »

<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=1297>

En complément utile, **pour comprendre la pertinence
et la grande force du film de Paul Grignon**,
je crois qu'il vaut mieux **LIRE LE SCRIPT du film 'L'argent dette'**
sans la pollution des images, **images qui**, à la fois,
compliquent la compréhension du message
et donnent inutilement prise à toutes sortes d'accusations de manipulation :

http://www.fauxmonnayeurs.org/file/Money_as_Debt-fr.pdf

Lisez ce script, je le trouve **irréprochable et essentiel**.

Mon commentaire :

Je connais un peu **Daniel Schneidermann** et je le crois vraiment honnête, autant qu'il le peut pour continuer à gagner sa vie comme tout le monde parmi les [journalistes précarisés](#). D'ailleurs, il questionne souvent bien, en cette occurrence (Banksters est trop sévère).

Mais alors là, probablement par **peur du discrédit radical et automatique qui accompagne aujourd'hui toute dénonciation de complot**, il s'est fait embarquer dans une galère (on dirait d'ailleurs qu'il le sent lui-même, plusieurs fois dans l'émission, devant les réponses insanes de ses invités « experts économiques ») :

1) En donnant la parole à deux personnes apparemment incompetentes, au moins sur la monnaie et la dette :

Alexandre Delaigue (professeur d'économie à Saint-Cyr, animateur du site [éconoclaste](#) et journaliste occasionnel à Libération, qui aligne les énormités économiques, je vous conseille de voir ce film assis), **et Nicolas Cori** ([bloqueur-journaliste de Libération également](#), donc probablement salarié du banquier Rothschild, donc soumis à ses ordres — s'il est salarié (c'est peut-être à vérifier), cette soumission est juridiquement incontestable ; dire le contraire serait prendre les gens pour des imbéciles—), deux personnes

qui devraient manifestement lire un peu plus (la littérature **critique** sur la monnaie et la dette, en l'occurrence), et surtout lire autre chose que la prose de leurs collègues « journalistes », qui se répètent tous les uns les autres.

Ces deux personnes disent, de façon embarrassée, à la fois que « **tout le monde sait ce que dit ce film, en tout cas n'importe quel élève de première année d'économie** », et que « **ce film contient des erreurs qui en affaiblissent la portée** », **sans jamais détailler** — et encore moins prouver — AUCUNE de ces prétendues **erreurs**, notez-le : jamais.

En plus de cette contradiction, ils oublient surtout de dire qu'**AUCUN** des manuels d'économie ne décrit la création monétaire aux élèves et étudiants **DE FAÇON CRITIQUE** : on y décrit **TOUJOURS** le processus en une ou deux pages, et on y passe à la suite du cours d'économie **comme si ce sabotage de la souveraineté monétaire publique était naturel et indiscutable** : j'ai à la maison **une trentaine** de manuels scolaires évoquant ce sujet, depuis le niveau du lycée jusqu'au niveau de la faculté : à ma connaissance, **pas un ouvrage scolaire ne déroge à cette pédagogie de la soumission, à cette école de la résignation.**

Ce point important n'a pas été débattu.

Pour cette seule bonne raison, le succès populaire du film de Paul Grignon est donc salutaire.

Pourquoi les journalistes sont-ils aussi conformistes ? On peut les comprendre : il faut bien garder son travail, je le dis sans aucune ironie : les journalistes semblent **conduits à se répéter les uns les autres** (une sorte de **psittacisme**) **en constatant ce fait (effectivement effrayant si on se met à leur place) que ceux qui ont le courage de se démarquer de la Doxa du moment prennent un risque considérable pour leur droit de parole publique** : voir le cas de **Jean-Marie Bigard** (connu d'un large public, et pour ainsi dire "protégé" par sa grande notoriété, bien davantage que beaucoup de journalistes) qui est **pourtant devenu carrément tricarard (interdit de parole) à Europe 1 et qui a été largement calomnié dans tous les journaux** (sans pouvoir se défendre, le plus souvent), pour avoir simplement contesté la thèse officielle de « *l'attentat du Pentagone par un avion de ligne en rase-mottes à haute vitesse le 11 septembre 2001* ».

Les manœuvres générales d'**intimidation pour faire taire les dénonciateurs d'intrigues** sont très inquiétantes pour la liberté d'expression. La démocratie n'est plus correctement protégée par les **sentinelles du peuple** — c'est le nom que l'on donnait aux journalistes en 1789, et à l'époque, il fallait déjà du courage et de l'honnêteté pour assumer cette mission.

2) Et surtout sans inviter de contradicteur averti (c'est le plus grave reproche qu'on puisse faire à l'émission, à mon sens) :

Ceux qui sont censés défendre le film mis en cause (Judith Bernard, Justine Brabant et André Gunthert) n'ont que relativement **peu de temps de parole** et surtout, n'ayant naturellement pas beaucoup lu sur la question de la monnaie et de la dette, **ils n'ont pas assez de matière et se sentent peu légitimes pour argumenter devant les deux prétendus experts** (ce n'était pourtant pas difficile de signaler la pauvreté de leurs réponses). Malgré ce double handicap :

- Judith souligne fort justement que (en substance) « ce film est moins "pédagogique" (car nous ne sommes pas des enfants) qu'un important effort de **vulgarisation**, utile comme les contes et paraboles, nombreux et importants, que concevaient et diffusaient les philosophes des Lumières » ;

- André souligne courageusement que (en substance) la thèse (pas la "**théorie**", cette expression « théorie » sert à disqualifier la thèse en douce : c'est un procédé rhétorique), la thèse d'**un complot, donc, c'est-à-dire de manœuvres secrètes contre le bien public au profit d'intérêts privés, avec l'appui constant (volontaire ou non), de nos propres élus, cette thèse d'un complot contre les intérêt du plus grand nombre est « validée » par le film de Paul Grignon : Money as debt.** ;

- Justine, elle aussi courageusement, se fait **l'avocate de l'accusé absent** (Paul Grignon), mais trop brièvement.

- **J'ai trouvé les « réponses » des nos experts souvent ineptes** ; je me suis surpris plusieurs fois à protester d'indignation devant mon écran :o)

En fait, à revoir ces images, **je me demande si nos deux « experts » n'ont pas simplement PEUR, eux aussi, de perdre leur boulot, ce qui les force à DÉFENDRE L'INDÉFENDABLE, forcément maladroitement.** Ce serait une explication moins infamante que l'incompétence étonnante dont ils donnent le spectacle et à laquelle on a du mal à croire, finalement.

Par ailleurs, je trouve vraiment étonnante cette répugnance (une crainte ?) que Daniel manifeste à accepter que soit prononcée sur son plateau la phrase — pourtant bien inoffensive — « **le film de Grignon valide la**

thèse d'un complot », phrase qu'a prononcée André à la fin.

Daniel n'accepte que la phrase : « le film de Grignon rend plausible la théorie d'un complot ».

Et plusieurs fois, il pousse son interlocuteur à dire clairement : « Alors, c'est un complot ? Répondez précisément. » Pourquoi cette pression ? Pour le punir ensuite par **une disqualification automatique pour excès de certitude complotiste ?**

J'ai souvent senti cette pression insistante, lors des entretiens que j'ai eus avec des journalistes à propos de la polémique sur le 11 septembre, cette polémique indispensable et qui n'arrive pourtant pas à prendre sa juste place sur la scène publique, en violation de l'iségoria.

J'ai l'impression que les journalistes d'*Arrêt sur images* — de la même façon qu'**Ariane Chemin, qui avait tant déformé mes propos (au téléphone) sur le 11 septembre** (voir l'article reproduit plus bas sur cette page 'Liens') et comme **Jean Quatremer qui a renchéri en déformant à son tour encore un peu les prétendues « infos » d'Ariane** —, tous ces journalistes se comportent comme s'ils savaient qu'ils **risquent leur carrière s'ils accréditent un tant soit peu une thèse interdite** (et il y en a de plus en plus, des paroles interdites) : on dirait qu'ils ont peur.

Une série de sujets liés à différentes intrigues à grande échelle sont placés sous le signe de l'intimidation, au moins de ceux qui sont payés pour nous « informer ».

Pour intimider les blogueurs, pour l'instant, c'est plus dur. D'où l'intérêt du net pour défendre le droit d'expression (et la démocratie). Bien entendu, je parle des **blogueurs libres** de tout lien de subordination journalistique.

POURQUOI NE PAS AVOIR DONNÉ LA PAROLE À LA DÉFENSE ?

Paul Grignon notamment, puisqu'il est mis en cause publiquement, ou bien un des animateurs de **Banksters.tv**, qui sont particulièrement bien affûtés sur cette histoire, ou bien **André-Jacques Holbecq** qui vient d'écrire un livre sur le sujet auquel il consacre une bonne partie de sa vie, ou encore un élève de **Maurice Allais** (Maurice est trop âgé pour venir sur un plateau) comme **le banquier Christian Gomez**, ou bien encore **James K. Galbraith**, que sais-je ?, **un contradicteur quoi**, au lieu de ce spectacle irritant où des mauvais (des vraiment mauvais ou des rendus mauvais par la trouille de se faire virer ?) se font tendre le micro comme s'ils étaient des experts, sans contradiction solide.

Plus généralement (et *Arrêt sur images* est justement *à part*, de ce point de vue, le plus souvent), **la parole à la défense, et plus encore LE DERNIER MOT à la défense avant de juger** — puisque, à l'évidence, presque tous les journalistes se comportent désormais en juges —, **ces droits de la défense sont de moins en moins un principe fondamental et élémentaire de justice pour les « journalistes-juges-salariés ».**

Pour conclure et pour qu'on voit bien **le lien entre l'intimidation des lanceurs d'alerte et mon site sur les institutions**, je dirais que **c'est la démocratie qui est en jeu avec la mise en cause du droit d'expression et, à mon avis, vous vous en doutiez, LA SOLUTION EST INSTITUTIONNELLE :**

Seule une Constitution HONNÊTE — c'est-à-dire écrite par des individus désintéressés, donc SURTOUT PAS ÉLUS parmi les candidats imposés par les partis, toujours financés par des industriels et des banquiers dès qu'ils peuvent gagner — **seule une Constitution honnête, donc, pourra garantir aux citoyens — au plus haut niveau du droit, à un niveau inaccessible aux pouvoirs institués** qui ne doivent pas pouvoir toucher une ligne de ces règles qui doivent les dominer — **seule une Constitution honnête, donc, peut garantir à la fois l'indépendance** (liberté absolue de parole) **et la responsabilité** (punition en cas d'abus de pouvoir) **des journalistes.**

Quand au débat d'*Arrêt sur images* sur la mauvaise médiatisation des thèses dissidentes sur la monnaie et la dette, à mon avis, **ce débat important d'ASI reste à faire.**

À quand une autre émission ?

Vous pouvez **réagir là** (sur le blog) : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2008/11/16/96-journalistes-vite-organisez-nous-un-grand-debat-public-sur-la-monnaie-et-la-dette>

« Appel de Genève – 1996 »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/ev/pdf/appele-de-geneve.pdf>

« Conseil de l'Europe, traité de Rome, accords de Schengent, traité de Maastricht : **à l'ombre de cette Europe en construction visible, officielle et respectables, se cache une autre Europe, plus discrète, moins avouable. C'est l'Europe des paradis fiscaux qui prospère sans vergogne grâce aux capitaux auxquels elle prête un refuge complaisant.** C'est aussi l'Europe des places financières et des établissements bancaires, où le Secret est trop souvent un alibi et un paravent. Cette Europe des comptes à numéro et des lessiveuses à billets est utilisée pour recycler l'argent de la drogue, du terrorisme, des sectes de la corruption et des activités mafieuses.

Les circuits occultes empruntés par les organisations délinquantes, voire, dans de nombreux cas, criminelles, se développent en même temps qu'exploitent les échanges financiers internationaux et que les entreprises multiplient leurs activités, ou transfèrent leurs sièges au-delà des frontières nationales. **Certaines personnalités et certains partis politiques ont eux-mêmes, à diverses occasions, profité de ces circuits.** Par ailleurs, les autorités politiques, tous pays confondus, se révèlent aujourd'hui incapables de s'attaquer, clairement et efficacement, à **cette Europe de l'ombre.**

À l'heure des réseaux informatiques d'Internet, du modem et du fax, l'argent d'origine frauduleuse peut circuler à grande vitesse d'un compte à l'autre, d'un paradis fiscal à l'autre, sous couvert de sociétés *off shore*, anonymes, contrôlées par de respectables fiduciaires généreusement appointées. Cet argent est ensuite placé ou investi hors de tout contrôle. **L'impunité est aujourd'hui quasi assurée aux fraudeurs.** Des années seront en effet nécessaires à la justice de chacun des pays européens pour retrouver la trace de cet argent, quand cela ne s'avérera pas impossible dans le cadre légal actuel hérité d'une époque où les frontières avaient encore un sens pour les personnes, les biens et les capitaux.

Pour avoir une chance de lutter contre une criminalité qui profite largement des réglementations en vigueur dans les différents pays européens, **il est urgent d'abolir les protectionnismes dépassés en matière policière et judiciaire.** Il devient nécessaire d'instaurer un véritable espace judiciaire européen au sein duquel les magistrats pourront, sans entraves autres que celle de l'État de droit, rechercher et échanger les informations utiles aux enquêtes en cours.

Nous demandons la mise en application effective des accords de Schengen prévoyant la transmission directe de commissions rogatoires internationales et du résultat des investigations entre juges, sans interférences du pouvoir exécutif et sans recours à la voie diplomatique.

Nous souhaitons, au nom de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, la signature de conventions internationales entre pays européens :

- garantissant la levée du secret bancaire lors de demandes d'entraide internationale en matière pénale émanant des autorités judiciaires des différents pays signataires, là où ce secret pourrait encore être invoqué ;
- permettant à tout juge européen de s'adresser directement à tout autre juge européen ;
- prévoyant la transmission immédiate et directe du résultat des investigations demandées par commissions rogatoires internationales, nonobstant tout recours interne au sein de l'État requis ;
- incluant le renforcement de l'assistance mutuelle administrative en matière fiscale. À propos, dans les pays qui ne la connaissent pas, nous proposons la création d'une nouvelle incrimination, à savoir l'« escroquerie fiscale » pour les cas où la fraude porte sur un montant significatif et a été commise par l'emploi de manœuvres frauduleuses tendant à dissimuler la réalité.

À cette fin, nous appelons les parlements et gouvernements nationaux concernés :

- à ratifier la Convention de Strasbourg du 8 novembre 1990 * relative au blanchiment au dépistage à la saisie et à la confiscation des produits du crime ;
- à réviser la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, signée à Strasbourg le 20 avril 1959 ;
- à prendre les mesures utiles à la mise en oeuvre effective des dispositions du titre VI du traité de l'Union européenne du 7 février 1992 et de l'article 209 A du même traité ;
- à conclure une convention prévoyant la possibilité de poursuivre pénalement les nationaux coupables d'actes de corruption à l'égard d'autorités étrangères.

Par cet appel, nous désirons contribuer à construire, dans l'intérêt même de notre communauté, une Europe plus juste et plus sûre, où la fraude et le crime ne bénéficient plus d'une large impunité et d'où la corruption sera réellement éradiquée.

Il en va de l'avenir de la démocratie en Europe et la véritable garantie des droits du citoyen est à ce prix.

**Bernard Bertossa, Edmondo Bruti Liberati,
Gherardo Colombo, Benoît Dejemeppe,
Baltasar Garzon Real,
Carlos Jimenez Villarejo, Renaud Van Ruymbeke.**

** Convention signée par les États membres du Conseil de l'Europe mais non contresignée par les parlements des pays concernés, elle n'est donc pas appliquée. »*

Les trous noirs de la finance mondiale

Renaud Van Ruymbeke : « On nage en pleine **hypocrisie !** »

Il n'y a eu aucune volonté politique d'éradiquer sérieusement les paradis fiscaux »

L'enquête de **Benoît Collombat** , sur *France Inter* :

http://www.radiofrance.fr/franceinter/ev/fiche.php?ev_id=589

« The job »

Festival international des TrèsCourts, **Grand Prix 2008** :

http://www.dailymotion.com/video/x6y6ck_the-job_shortfilms

Suggestive parabole (vidéo 3 min) du jour où la peur changera de camp.

Vidéo relayée (et commentée) chez **Paul Jorion** : <http://www.pauljorion.com/blog/?p=1001>

« Éducation : 220 000 euros par an pour surveiller l'opinion »

Encore un abus de pouvoir hideux, révélé par Rue89 , encore un bon vrai recul de la liberté de penser, de la part de ce gouvernement qui commence à bien ressembler au monde orwellien de **1984** :

<http://www.rue89.com/2008/11/09/education-220-000-euros-par-an-pour-surveiller-l-opinion>

Le document (incomplet) de **l'appel d'offres**, sur un site non officiel :

<http://www.fabula.org/actualites/documents/26772.pdf>

Où peut-on lire le vrai ? Apparemment pas **sur le site du Journal Officiel**

(déjà bien craignos, quand même) :

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/jahia/jahia/marches->

ToDisplay=detail&file=200811040254B.HTM&idAnnonce=1225785880892458715&numAnnonce=254&datePub=20081104000000&nomPub=BOMP%20B&numBulletin=20080214&departement=75

« Rétention de sûreté: les psychiatres refusent la clé des oubliettes »

par **Philippe Bilger** :

http://www.marianne2.fr/Retention-de-surete-les-psychiatres-refusent-la-cle-des-oubliettes_a93195.html

« Une pétition signée par des psys et des experts auprès des tribunaux dénonce la possibilité d'une nouvelle période d'enfermement pour certains condamnés ayant déjà purgé leur peine, à cause de leur «particulière dangerosité». Mais si ces praticiens refusent la clef des oubliettes, ils savent pertinemment qui doit s'y trouver. » (...)

« Sabotage à la SNCF : l'ultra-droite "facho-libérale" mise en cause »

Un billet assez drôle chez **Jean-Pierre Martin** :

<http://onsefechier-anatic6.blogspot.com/2008/11/sabotage-la-sncf-lultra-droite-facho.html>

« Vive l'échange marchand qui interdit la guerre ! »

Par **Bernard Maris**, qui se pose la question :

Est-ce que le commerce rend les « mœurs douces » ?

« Le toujours actuel **Montesquieu** nous a offert un vibrant début de réponse...

« Que les nations commerçantes ont les mœurs douces ! » est l'une des phrases les plus célèbres de Montesquieu (in De l'esprit des lois) et sans doute la plus aimée des économistes libéraux : commercez, faites confiance au marché, échangez, et vous ne connaîtrez pas les guerres. Comment combattre celui avec lequel vous avez décidé de passer un contrat ? Force est de reconnaître que le marché permet la circulation des marchandises d'une manière autrement sympathique que le vol, la prédation, la razzia, le pillage, les conquêtes et le sac des villes, la piraterie, etc.

Les commerçants sont souvent derrière les soldats

César dans La guerre des Gaules indiquait que les marchands suivaient ses légions. Lors des grandes invasions (la découverte de l'Amérique par exemple) les marchands étaient là pour écouler le butin. Reste que la conquête n'est plus, on peut l'espérer, un moyen de capter de la richesse.

L'argument du doux commerce reste entier. C'est un argument souvent utilisé par Pascal Lamy, le patron de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : « favorisez les échanges entre les nations, évitez les accords bilatéraux, ouvrez vos frontières et vous aurez accès librement aux autres pays, ce qui vous évitera des conflits avec eux. » Laissez-faire la mondialisation et le monde sera en paix.

Et pourtant, à une grande période d'échanges internationaux succède la Grande guerre...

Elle clôt la première mondialisation. Entre 1814 (Waterloo) et 1914 (Première Guerre mondiale), il y a un fort développement industriel et un accroissement du commerce mondial. Certes, il y a les rivalités coloniales, mais la mondialisation est à l'œuvre. Elle permet d'ailleurs l'enrichissement des nations.

En 1914, les ouvriers français et allemands de l'industrie ont un niveau de salaire comparable, un peu plus fort que le salaire des anglais, plus faible que celui des italiens.

À la veille de la guerre, dans ces quatre pays les libertés syndicales progressent. La couverture sociale aussi, avec un net avantage pour l'Allemagne. Les Arts et les Lettres sont en pleine expansion. Le tourisme connaît un net essor en France et en Italie. Et pourtant ces peuples civilisés vont se livrer à un atroce carnage. **Il est à craindre que le commerce ne soit qu'un voile bien mince posé sur la violence humaine. »**

« Des entreprises occidentales responsables de la guerre en République du Congo ? »

http://www.marianne2.fr/Des-entreprises-occidentales-responsables-de-la-guerre-en-RDC-_a93193.html

« La guérilla qui déchire l'est du Congo se déroule au Kivu. **Pour mettre la main sur les minerais précieux de cette province, il est aujourd'hui avéré que des entreprises occidentales ont bel et bien participé au financement des groupes armés.**

Il y a un an, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) anglaise, Global Witness, déposait une plainte contre la société britannique **Afrimex**. Elle l'accusait d'avoir contribué au conflit dans l'est de la République Démocratique du Congo en se livrant au commerce des minerais. En effet, si **Afrimex** avait réussi à se fournir en coltan et en étain depuis le début des deux premières guerres du Congo (1996-2003), c'est parce qu'elle versait des « impôts » au Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-GOMA), un groupe armé rebelle proche du Rwanda, et responsable de massacres de civils et d'actes de torture.

Le 28 août dernier, au moment même où les combats redoublaient de violence en RDC — cette fois-ci entre les rebelles tutsis, les hutus et l'armée — le gouvernement anglais a confirmé les allégations l'ONG, jugeant qu'**Afrimex** avait « enfreint des directives internationales en s'approvisionnant en minerais provenant d'une zone congolaise en guerre. »

Tant qu'il y aura des acheteurs... il y aura la guerre

Enfin, un gouvernement admet qu'une entreprise ne peut impunément exploiter les richesses du Congo car elle participe ainsi indirectement au financement du conflit. **Global Witness** crie victoire. « Le commerce des minerais sous-tend la guerre depuis 1998. La quasi-totalité des principaux groupes armés impliqués ainsi que des soldats de l'armée congolaise nationale font le commerce de ces minerais de manière illégale depuis des années, dans la plus totale impunité. Nombre d'entre eux imposent des taxes à la population civile et extorquent des minerais ou de l'argent le long des routes ou aux postes frontaliers » explique l'organisation sur son site internet .

En juillet dernier, Global Witness allait encore plus loin et rendait compte de l'implication importante de groupes armés et d'unités militaires congolaises dans le commerce de la cassitérite et de l'or au Nord et au Sud Kivu, déplorant que les acheteurs et les compagnies qui font le commerce des minerais en provenance de l'est de la RDC ne prennent pas la responsabilité de mettre un terme au lien entre ce commerce et la violence persistante : « Tant qu'il y aura des acheteurs prêts à participer à ce commerce, directement ou indirectement, avec des groupes responsables de graves atteintes aux droits de l'homme, ces groupes n'auront aucune raison de déposer leurs armes » commente Patrick Alley, le directeur de Global Witness. Les récriminations de cette ONG font suite à un rapport de l'ONU de 2003 (voir le document ci-dessous) qui montrait clairement comment le commerce du minerai alimente les groupes armés. » (...)

« La guerre des classes »

Encore un livre important, de **François Ruffin** :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1519

**"LA GUERRE DES CLASSES EXISTE, C'EST UN FAIT,
MAIS C'EST LA MIENNE, CELLE DES RICHES, QUI MÈNE CETTE GUERRE
et nous sommes en train de la remporter."**

C'est Buffett qui a formulé ce jugement.

Pas Marie-George, non. Warren. Avec deux "t".

Warren Buffett, la première fortune mondiale.

« Pendant que toute une gauche s'autocensure, s'enlise dans le salmigondis de la "complexité".
Toute une gauche avec des ches qui déguisent leur lâcheté en "courage",
leur renoncement en "audace", et qui causent gentiment de "rénovation"
pour mieux masquer leur trahison. »

« Le plan de sauvetage : l'ultime pillage de Bush »

une excellente analyse de **Naomi Klein** :
<http://www.france.attac.org/spip.php?article9182>

« Dans les derniers jours avant l'élection, bien des républicains semblent avoir abandonné la lutte pour le pouvoir. Mais ne vous y trompez pas, cela ne veut pas dire qu'ils reculent sur tous les fronts. Si vous voulez voir de l'authentique huile de coude républicaine, regardez donc l'énergie qu'ils consacrent à jeter par la fenêtre une part considérable des 700 milliards de dollars du plan de sauvetage. Lors d'une récente audition de la Commission sénatoriale sur le secteur bancaire, le sénateur républicain Bob Corker était attelé à cette tâche et a gardé à l'esprit une échéance claire : l'investiture du prochain président des États-Unis. « À quelle hauteur pensez vous que les fonds auront été dépensés d'ici le 20 janvier ? » a demandé Corker à Neel Kashkari, l'ancien banquier de 35 ans en charge du plan de sauvetage. Quand les colonisateurs européens ont réalisé qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de laisser le pouvoir aux habitants autochtones, ils s'efforçaient de vider la trésorerie locale de son or et de s'accaparer tout le cheptel de valeur. S'ils étaient vraiment vicieux, comme ce fut le cas des Portugais au Mozambique au milieu des années 70, ils coulaient du béton dans les puits d'ascenseurs.

Rien d'aussi barbare dans le cas du gang Bush. Plutôt qu'une franche et rudimentaire mise à sac, il privilégie les instruments bureaucratiques, tels que les « enchères d'actifs en détresse » et le « programme de rachat de titres ». Mais ne vous y trompez pas : le but est exactement le même que celui des Portugais défaits – **un ultime et frénétique pillage de la richesse publique avant de rendre les clés du coffre.**

Comment expliquer autrement les décisions pour le moins étranges qui ont gouverné l'allocation des fonds du plan de sauvetage ? Quand l'administration Bush a annoncé qu'elle allait injecter 250 milliards de dollars dans les banques américaines en échange de titres, on a parlé de « nationalisation partielle » – une mesure radicale nécessaire afin que les banques recommencent à accorder des prêts à l'ensemble des agents économiques. Le secrétaire du Trésor Henry Paulson avait vu la lumière, nous a-t-on dit, et suivait désormais la voie ouverte par le Premier ministre britannique Gordon Brown.

Il s'avère, en fait, qu'aucune nationalisation, partielle ou autre, n'a eu lieu. Les contribuables

américains n'ont gagné aucun contrôle significatif sur les banques, ce qui explique pourquoi celles-ci sont libres de dépenser tout cet argent comme bon leur semble. Chez Morgan Stanley, il semble que ces gains inattendus vont servir à payer les primes de bonus. Citigroup a laissé entendre que les 25 milliards de dollars reçus allaient servir à racheter d'autres banques, alors que John Thain, l'administrateur général de Merrill Lynch, a déclaré à des analystes « qu'au moins jusqu'au prochain trimestre, ça ne va être qu'un coussin d'amortissement. » Le gouvernement américain, pendant ce temps, en est réduit à supplier les banques qu'elles consacrent ne serait-ce qu'une portion de l'argent des contribuables à l'octroi de prêts – officiellement, la raison derrière l'ensemble de ce programme.

Quel est donc le réel but de ce plan de sauvetage ? Ma crainte est que cette série de renflouements soit plus bien plus ambitieuse qu'un simple cadeau de départ aux grandes banques ; ma crainte est que la version Bush de la « nationalisation partielle » ne soit destinée qu'à **transformer le Trésor américain en un guichet automatique illimité au profit des banques pour les années à venir. Souvenez-vous, le principal souci parmi les gros joueurs du marché, les banques en particulier, n'est pas le manque de crédit mais la chute du prix de leurs actions.** Les investisseurs ont perdu confiance dans l'honnêteté des grands acteurs financiers, et ce à juste titre.

C'est là que l'intervention du Trésor s'avère particulièrement payante. En achetant des parts dans ces institutions financières, le Trésor signifie au marché que ces institutions financières sont un pari sûr. Pourquoi sûr ? Non pas parce que leur niveau de risque a enfin été précisément évalué, non pas parce qu'elles ont renoncé au genre de produits financiers exotiques et au niveau d'endettement effarant qui ont mené à la crise, mais plutôt parce que le marché va désormais compter sur le gouvernement américain pour ne pas laisser ces compagnies faire faillite. Si elles se retrouvent à nouveau en difficulté, les investisseurs vont désormais supposer que l'État va une nouvelle fois trouver des fonds pour les renflouer, puisque les laisser sombrer lui ferait perdre les milliards d'investissements en titres consentis initialement. (Regardez par exemple le géant de l'assurance AIG, déjà revenu auprès des contribuables pour un deuxième renflouement et qui semble prêt à en demander un troisième).

L'enchaînement de l'intérêt public à celui des entreprises privées est le vrai but du plan de sauvetage : Paulson donne à toutes les compagnies admises dans le programme – potentiellement des milliers – une garantie implicite du Département du Trésor. Pour les fébriles investisseurs recherchant des placements sûrs, ces rachats de titres par le trésor sont encore plus rassurants qu'un AAA par l'agence de notation Moody's.

Une assurance comme celle-ci n'a pas de prix. Pour les banques le meilleur est que le gouvernement les paye en plus de donner sa garantie. **Pour les contribuables en revanche, l'ensemble du plan est extrêmement risqué et pourrait bien coûter significativement plus que ne le suggère l'idée originale de Paulson d'acheter 700 milliards de dettes toxiques.** Maintenant les contribuables ne sont plus sur la sellette au regard des dettes seulement mais, potentiellement, du destin de toutes les grandes entreprises qui leur vendent des titres. Il est intéressant de remarquer que Fannie Mae et Freddie Mac bénéficiaient tous les deux de ce genre de garantie tacite avant même que ces deux géants des prêts hypothécaires ne soient nationalisés au début de la crise. Pendant des décennies, le marché avait compris que, puisque ces acteurs privés étaient liés au gouvernement, on pouvait toujours compter sur l'Oncle Sam pour sauver la mise. C'était, comme beaucoup l'ont souligné, **le pire des mondes. Non seulement les profits étaient privatisés et les risques socialisés mais le soutien implicite du gouvernement générait de puissantes incitations en faveur de modes de gestion et de comportements irresponsables.**

Maintenant avec le nouveau programme de rachat de titres, Paulson a pris le modèle discrédité de Fannie et Freddie et l'a appliqué à une vaste part de l'industrie bancaire. Et une fois de plus, il n'y a pas de raison de se détourner des paris les plus risqués – et ce d'autant moins que le Trésor n'a pas demandé aux banques de réduire leurs prises de risques. (Le Trésor apparemment se refuse à « micro manager ».) Pour renforcer encore la confiance du marché, le gouvernement fédéral a aussi annoncé publiquement des garanties illimitées pour nombre de dépôts bancaires. Et comme si cela ne suffisait pas, le Trésor a aussi encouragé les banques à fusionner frénétiquement les unes avec les autres, s'assurant que seules subsistent des institutions « trop grosses pour faire faillite », qui bénéficieront ainsi automatiquement d'un plan de sauvetage en cas de besoin. **De trois façons différentes, le gouvernement dit franchement au marché que Washington ne va pas laisser les institutions financières du pays supporter seules les conséquences de leur propre comportement, aussi irresponsable qu'il ait pu être.** Cela pourrait bien être **l'invention la plus créative de Bush : le capitalisme sans risque.**

Il y a cependant une lueur d'espoir. La réponse du Trésor à la question du sénateur Corker suggère en effet que le Trésor connaît des difficultés à disperser les fonds du plan de sauvetage. Jusqu'à présent il a demandé environ 350 des 700 milliards de dollars du plan, mais la plupart de l'argent n'a pas encore été dépensé. Pendant ce temps, **il est chaque jour de plus en plus évident que le plan a été vendu au public sous de faux prétextes. Il est clair qu'il ne visait pas à permettre aux activités de prêt de redécoller. Le plan visait à faire ce qu'il fait aujourd'hui : transformer l'État en une compagnie d'assurance géante pour Wall-Street – un filet de sécurité pour ceux qui en ont le moins besoin, subventionné par les gens qui auront le plus besoin de la protection de l'État pour traverser la tempête économique qui s'annonce.**

Cette duplicité présente néanmoins une occasion politique. Quel que soit le vainqueur des élections le 4 novembre, il aura une immense autorité morale. Il devra s'en servir pour **obtenir un gel de la dispersion**

des fonds de renflouement – non pas après la passation officielle du pouvoir (en janvier) mais **tout de suite après l'élection**. Tous les accords devraient être renégociés, cette fois en s'assurant que le public obtienne des garanties.

Il est risqué bien sûr d'interrompre le processus de sauvetage. **Le marché ne va pas aimer ça. Rien ne serait plus risqué cependant que de laisser le gang de Bush donner un gros cadeau de départ au grand patronat – ce cadeau qui se répéterait à l'infini. »**

« Des réunions secrètes à l'UE pour imposer les OGM »

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=10788>

« Ce dimanche, **The Independent on Sunday** révèle un scandale au niveau européen. **Les dirigeants des 27 pays de l'Union européenne se réunissent en secret pour accélérer les processus d'autorisation des cultures OGM, contrer les opposants et rassurer les populations en faisant intervenir les représentants de l'industrie.** L'artillerie lourde est de sortie...

Dimanche 26 octobre 2008, The Independent on Sunday, nous livre la synthèse de quelques documents confidentiels plutôt étonnants. Des réunions secrètes ont été convoquées par José Manuel Barroso, président de la Commission européenne et présidées par son chef de cabinet, Joao Vale de Almeida. À la demande de Barroso, chaque Premier ministre des 27 a nommé un représentant spécial. Pour la France, il s'agirait d'un "collaborateur proche" de Nicolas Sarkozy. Au menu de ces petites sauteries privées, un sujet urgent et hautement stratégique : trouver les moyens d'accélérer la culture des OGM et de persuader les citoyens européens de les accepter

(N.D.L.R. : **leur "démocratie" : ... une fois de plus les chefs de l'Europe s'assoient dessus quand ça ne les arrange pas ; il n'y a que les votes pour eux qui comptent**).

Court-circuiter le Conseil des ministres et contourner le blocage "démocratique"

En Europe, actuellement, les populations y sont majoritairement opposées, même dans les pays qui les autorisent, comme l'Espagne. Ce qui force les gouvernements à bloquer certaines décisions au niveau du Conseil des ministres. **Mais la Commission européenne n'est pas tenue de demander leur avis aux gouvernements, ni aux députés européens. Elle n'est pas tenue non plus de s'expliquer devant aucune juridiction, c'est aussi cela, l'Europe ! La Commission européenne va donc imposer ses choix, comme elle en a le droit.** Et ces réunions confidentielles sont destinées à "arrondir les angles".

Les industriels à la manœuvre, Monsanto en tête

Les conclusions de ces réunions montrent clairement que les 27 souhaitent "accélérer le processus d'autorisation en se basant sur des évaluations solides, afin de rassurer l'opinion publique". Et la meilleure façon de rassurer l'opinion publique, pour nos dirigeants, est d'inciter les représentants de l'agriculture et de l'industrie par exemple au hasard, Monsanto, à se faire davantage entendre pour contrer les écologistes. Et les documents livrent, pour finir, quelques conseils courtois : pour "s'occuper au mieux de l'opinion publique", il faudrait "un dialogue non passionnel et basé sur les normes très élevées de la politique OGM de l'Union européenne". Barroso, lui-même, y insiste d'ailleurs sur "le rôle de l'industrie, des partenaires économiques, de la science pour participer activement à un tel dialogue", pour rassurer des "citoyens qui se sentent mal informés". Car, ajoute-t-il, le débat "ne devrait pas être laissé à certains groupes qui y trouvent un intérêt légitime mais matériel". Tout un programme. (N.D.L.R. : Parce que, pour Barroso les transnationales de l'agroalimentaire et autres industries qui s'enrichissent à milliards de dollars n'y trouvent aucun intérêt matériel" !!).

Jusqu'à présent, l'industrie des biotechnologies reste sur la défensive. Ses arguments sont principalement que les OGM réduisent la consommation de pesticides et sont indispensables pour alimenter la planète. Des arguments qui tenaient tant que les cultures restaient confidentielles, mais qui, aujourd'hui, sont largement contestées. Il ne fait cependant aucun doute qu'avec des coachs de la trempe de Barroso et Sarkozy, les industriels sauront rebondir et trouver de nouveaux arguments pour nous rassurer... secrètement. »

(Sources : [Les mots ont un sens](#), [The Independent](#), [Amis de la terre](#))

« Crise financière : Union sacrée pour sacrée arnaque »

par l'excellent **Éric Toussaint** sur l'indispensable **CADTM** (3 novembre 2008) :
<http://www.cadtm.org/spip.php?article3845>

« Le sauvetage des banques et des assurances privées réalisé en septembre-octobre 2008 constitue un choix politique fort qui n'avait rien d'inéluctable et qui plombe l'avenir à plusieurs niveaux décisifs.

Tout d'abord, **le coût de l'opération est entièrement porté à charge des pouvoirs publics, ce qui entraînera une augmentation très importante de la dette publique** [1]. La crise capitaliste actuelle, qui durera au moins plusieurs années, voire une dizaine d'années [2], va entraîner une réduction des recettes de l'État alors qu'augmenteront ses charges liées au remboursement de la dette. En conséquence, les pressions pour réduire les dépenses sociales vont être très fortes.

Les gouvernements d'Amérique du Nord et d'Europe ont remplacé un échafaudage branlant de dettes privées par un écrasant montage de dettes publiques. Selon la banque Barclays, les gouvernements européens de la zone euro vont émettre en 2009 de nouveaux titres de dette publique pour un montant qui devrait atteindre 925 milliards d'euros [3]. C'est une somme colossale, sans compter les nouvelles émissions de bons du Trésor par les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, le Canada, etc. Pourtant, récemment encore, il y avait un consensus des mêmes gouvernements pour réduire la dette publique. Les partis de droite, du centre et de la gauche traditionnelle ont tous appuyé la politique de sauvetage favorable aux grands actionnaires sous le fallacieux prétexte qu'il n'y avait pas d'autres solutions pour protéger l'épargne de la population et le fonctionnement du système de crédit.

Cette union sacrée signifie le **transfert de la facture à la majorité de la population** qui sera invitée à payer pour les frasques des capitalistes sous différentes formes : réduction des services que l'État fournit à la population, pertes d'emploi, baisse du pouvoir d'achat, augmentation des contributions des patients pour les soins de santé, des parents pour l'éducation des enfants, réduction des investissements publics... et une augmentation des impôts indirects.

Comment sont financées actuellement les opérations de sauvetage qui sont en cours en Amérique du Nord et en Europe ? L'État apporte de l'argent frais aux banques et aux assurances au bord de la faillite, soit sous forme de recapitalisation soit sous forme d'achat des actifs toxiques des entreprises concernées. **Que font les banques et les assurances avec cet argent frais ? Essentiellement, elles achètent des actifs sûrs pour remplacer des actifs toxiques dans leur bilan. Quels sont les actifs les plus sûrs en ce moment ? Les titres de la dette publique émis par les États** des pays les plus industrialisés (bons du Trésor des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique...).

La boucle est bouclée : **l'État donne de l'argent aux institutions financières privées** (Fortis, Dexia, ING, banques françaises, britanniques, nord-américaines...). Pour ce faire, les États émettent des titres du Trésor public qui sont souscrits par ces mêmes banques et assurances, qui sont restées dans le secteur privé (car l'État n'a pas demandé que le capital qu'il apporte lui donne droit à prendre les décisions, ni même à participer aux votes) et qui font de nouveaux profits en prêtant l'argent frais qu'elles viennent de recevoir des États [4] à ces mêmes États en exigeant bien sûr un intérêt maximum...

Cette énorme arnaque en cours bénéficie de la loi du silence. L'omerta est de mise entre les principaux protagonistes : gouvernants, banquiers voleurs, assureurs voyous. Les grands médias se gardent bien d'analyser jusqu'au bout le mécanisme de financement des opérations de sauvetage. Ils s'attardent sur des détails : l'arbre qui cache la forêt. Par exemple, la grande question que se pose la presse en Belgique à propos du financement de la recapitalisation de Fortis qui passe sous le contrôle de BNP Paribas est la suivante : combien vaudra l'action Fortis en 2012 quand l'État qui s'en est porté acquéreur pourra la revendre ? Bien sûr, personne ne peut répondre sérieusement à cette question, mais cela n'empêche pas la presse d'y consacrer des pages entières. **Cela permet de détourner l'attention. La philosophie et le mécanisme de l'opération de sauvetage ne sont pas analysés.** Il faut espérer que grâce à l'action conjuguée des médias alternatifs, des organisations citoyennes, des délégations syndicales et des partis politiques de la gauche radicale [5], cette grande arnaque sera comprise par une partie croissante de la population et dénoncée. Ce ne sera pas facile, tant **le bourrage de crâne est considérable.**

Au fur et à mesure de l'aggravation **de la crise naîtra un profond malaise qui se transformera en défiance politique à l'égard des gouvernements qui ont réalisé ce type d'opération.** Si le jeu politique se poursuit sans grand bouleversement, les gouvernements de droite en place aujourd'hui seront remplacés par des gouvernements de centre gauche qui poursuivront une politique sociale-libérale. De même, les actuels gouvernements sociaux-libéraux seront remplacés par des gouvernements de droite. Chacun à leur tour, ils critiqueront la gestion de leurs prédécesseurs en affirmant qu'ils ont vidé les caisses de l'État [6] et qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour des concessions aux demandes sociales.

Il n'y a rien d'inéluctable en politique. Un autre scénario est tout à fait possible. D'abord, il faut affirmer qu'on peut parfaitement sauver l'épargne des citoyens et le système de crédit d'une autre manière. On peut assurer la protection de l'épargne de la population grâce à la mise sous statut public des entreprises de crédit et des assurances au bord de la faillite. En d'autres mots, il s'agit de les **étatiser** ou de les **nationaliser**. Cela signifie que l'État qui en devient propriétaire assure la responsabilité de leur gestion. Afin d'éviter que le coût de cette opération retombe sur l'écrasante majorité de la population qui n'a aucune responsabilité dans la crise, **les pouvoirs publics doivent faire payer ceux qui sont à l'origine de celle-ci. Il suffit de récupérer le coût du sauvetage des entreprises concernées en prélevant un montant égal sur le patrimoine des grands actionnaires et des administrateurs. Évidemment, cela implique de prendre en compte l'ensemble de ces patrimoines et pas seulement la partie issue des sociétés financières en faillite.**

L'État doit également entamer des **poursuites légales** contre les actionnaires et les administrateurs responsables du désastre financier, afin d'obtenir à la fois des **réparations financières** (qui vont au-delà du coût immédiat du sauvetage) et des condamnations à des peines de **prison** si la culpabilité est démontrée. Il faut aussi prélever un **impôt de crise sur le grand capital** afin de financer un fonds de solidarité pour les victimes de la crise (notamment les chômeurs) et pour créer de l'emploi dans des secteurs utiles pour la société.

De nombreuses mesures complémentaires sont nécessaires : **ouverture des livres de compte des entreprises avec droit de regard des organisations syndicales, levée du secret bancaire, interdiction des paradis fiscaux en commençant par l'interdiction faite aux entreprises d'avoir quelque transaction ou actif que ce soit avec ou dans un paradis fiscal, taxe progressive sur les transactions en devise et sur les produits dérivés, instauration du contrôle sur les mouvements de capitaux et sur les changes, arrêt net de toute nouvelle mesure de déréglementation/libéralisation des marchés et des services publics, retour à des services publics de qualité...** L'aggravation de la crise remettra à l'ordre du jour la question du transfert de secteurs industriels et des services privés vers le secteur public, de même que la question de la mise en œuvre de vastes plans pour la création d'emplois.

Tout cela permettrait de sortir de cette grave crise par le haut, à savoir en prenant en compte l'intérêt des populations. Il s'agit de réunir les énergies pour créer un rapport de force favorable à la mise en pratique de solutions radicales qui ont comme priorité la justice sociale. »

Éric Toussaint.

Notes :

[1] Du côté des gouvernements et de la Commission européenne pourtant chargée de veiller au respect des normes de Maastricht, on évite soigneusement le sujet. **Quand des journalistes deviennent vraiment insistants, ce qui est très rare, on leur répond qu'on n'avait pas le choix.**

Il faut aussi préciser que plusieurs gouvernements réalisent tout comme les banques faillies, des opérations hors bilan ou hors budget afin de **dissimuler le montant exact de leurs obligations en terme de dettes publiques.**

[2] On peut la comparer à la crise dans laquelle le Japon s'est débattu à partir du début des années 1990 et dont il sortait à peine quand cette crise l'a touché de plein fouet.

[3] Selon Barclays, cette somme se répartirait comme suit : 238 milliards pour l'Allemagne, 220 milliards pour l'Italie, 175 milliards pour la France, 80 milliards pour l'Espagne, 69,5 milliards pour les Pays-Bas, 53 milliards pour la Grèce, 32 milliards pour l'Autriche, 24 milliards pour la Belgique, 15 milliards pour l'Irlande et 12 milliards pour le Portugal.

[4] Bien sûr, l'argent frais apporté par l'État ne sera pas uniquement utilisé pour l'achat de titres du Trésor, il servira également à de nouvelles restructurations bancaires ainsi qu'au profit direct des banques.

[5] Espérons qu'on pourra compter également sur des parlementaires faisant leur boulot et sur des journalistes qui dans les grands medias voudront réellement analyser de manière critique la manière dont le sauvetage bancaire est réalisé jusqu'ici.

[6] Ils pourraient dénoncer cela ou tenter d'agir dès maintenant au sein des institutions parlementaires. S'ils ne le font pas alors qu'il est évident qu'ils savent parfaitement que la dette publique va fortement augmenter, c'est qu'ils partagent l'orientation choisie. De fait, ils ont choisi l'union sacrée qu'ils rompent à l'approche des élections.

« CRISE MONDIALE : UNE FAILLITE INTELLECTUELLE ET POLITIQUE »

Un nouveau document intéressant que m'a envoyé **Christian GOMEZ**.

Docteur d'État en Sciences Économiques et ancien élève de **Maurice Allais**,

Christian Gomez a d'abord suivi une carrière universitaire- Maître de Conférences à l'Université de Rennes - avant de rejoindre en 1983 le secteur bancaire où il a exercé des fonctions de responsabilités importantes dans l'activité de Banque d'investissement d'une grande Institution Financière Internationale tant en Europe – Paris, Londres et Zürich - qu'en Asie - Tokyo et Hong-Kong.

« Par les temps qui courent, il ne fait pas bon d'être banquier. Par avidité et appât du gain, ceux-ci auraient pris trop de risques et conduit le système financier à la faillite. C'est là réécrire déjà l'histoire d'une manière bien sommaire, car les vrais responsables sont d'abord ceux qui ont créé le système qui a pu laisser libre cours aux « esprits animaux »¹ des banquiers d'investissement et « traders » de Wall Street et d'ailleurs, et à tous leurs nombreux suiveurs dans les directions d'entreprises... Voyons donc quels sont les vrais fauteurs de faillite !

Première faillite : la science économique dominante

Depuis 20 ans, des gourous qui sont à la science ce que les sorciers sont à la médecine nous assènent des « vérités » dont les fondements empiriques sont quasi-inexistants : les quantités de monnaie et de crédit n'ont pas d'importance ; les agents économiques forment leurs anticipations indépendamment de leurs expériences passées et d'une manière rationnelle ; les marchés sont efficients ; la conjoncture économique peut être régulée par les seuls taux d'intérêt réels ; les marchés ne se trouvent jamais mieux que laissés à eux-mêmes (laisser-fairisme)... On avait déjà vu à l'œuvre ces théories dans la plus grande catastrophe de l'histoire économique (le passage de la Russie à l'économie de marché). Force est de dire que ces économistes portent une part écrasante dans la formation des élites et le climat intellectuel qui ont conduit aux autres faillites.

Deuxième faillite : Les autorités politiques

De ce point de vue, l'échec est multi-dimensionnel.

Une mondialisation sans règles aux conséquences désastreuses : Fondé sur une théorie correcte mais inadaptée, la théorie des coûts comparatifs de Ricardo, et sans tenir compte de la foire d'empoigne que représente le système monétaire international aujourd'hui, le processus de mondialisation qui a débuté réellement au début des années 90 a conduit à une désarticulation accélérée de l'industrie des pays industrialisés et à une forte pression sur les revenus des ménages, en particulier les catégories les plus fragiles. Pour maintenir la croissance, les gouvernements ont vu dans les politiques monétaires expansionnistes et l'accroissement de l'endettement des ménages des échappatoires dont ils n'ont cessé de vanter les mérites jusqu'à une date récente.

Un Système monétaire international à vau-l'eau : Avec un dollar à la dérive, soumis aux aléas des politiques menées par les États-Unis à des fins intérieures, et face à des pays émergents cherchant à renforcer leurs avantages de coûts par des dévaluations ultra compétitives avant de s'arrimer au dollar, aucune autorité n'a pris la mesure des conséquences des évolutions constatées en termes de commerce international et de création de liquidités. Elles ont ainsi préféré pratiquer une politique de « benign neglect » dont elles porteront l'entière responsabilité devant l'histoire.

Un système bancaire totalement débridé : Les Banques ont fait des profits considérables pendant cette période (plus de 50% des profits entreprises aux États-Unis) avec des taux de rentabilité du capital après impôts ahurissants (plus de 20%), soulevant parfois la réprobation générale devant le train de vie des dirigeants ou les bonus extravagants. Mais à aucun moment, les autorités ne se sont interrogées sur les causes réelles de ces faits extraordinaires et les risques encourus. Ainsi, elles ont laissé se constituer d'énormes conglomérats bancaires dont le sauvetage apparaît maintenant au-delà des possibilités des États (too big to save) ; elles n'ont aucunement veillé à renforcer la concurrence interbancaire et ont laissé se constituer des oligopoles entre ces mastodontes, dont le plus ancien et le plus célèbre est celui que constituent les firmes de Wall street ; elles ont avalisé toutes les réformes de « libéralisation » réclamées par les banques sans aucun esprit critique. Tout cela, sans que l'on puisse dire que le secteur financier, tel qu'il s'est développé, ait vraiment aidé à la croissance. Peut-être même peut-on soutenir le contraire...

Troisième faillite : Les politiques monétaires

Il s'est produit à partir de 1995, sans doute en liaison avec les premiers effets de la mondialisation, une rupture dans les politiques monétaires, qui apparaît avec évidence à l'analyse du graphique ci-contre. Délaissant tout contrôle par les réserves bancaires, une nouvelle politique a été mise en œuvre, dite « objectif d'inflation » (inflation targeting) qui consiste à convaincre les acteurs économiques de la crédibilité des autorités monétaires dans leur volonté de tenir un objectif d'inflation basé sur un indice dit « core inflation » (prix hors prix alimentaires et énergétiques). Pour ce faire, les autorités monétaires ont cherché à convaincre le marché qu'elle réagirait sans faiblir par une manipulation adéquate des taux d'intérêt à toute divergence par rapport à l'objectif de 2% de « core inflation ».

En fait, tout dans cette politique est absurde. Absurde lorsque l'on sait que **l'inflation est un indicateur en retard** sur la conjoncture économique et donc que toute action en fonction de ce seul critère risque d'amplifier le cycle et non de l'amoindrir (cas de Mr Trichet depuis le début de la crise). Absurde car, pendant que ces autorités montaient la garde derrière cette nouvelle « Ligne Maginot », l'indice « core inflation » fortement biaisé à la baisse par l'arrivée des pays émergents (Chine) sur les marchés de produits manufacturés, le monde était submergé de liquidités et tous les marchés d'actifs et de marchandises (immobilier, actions, obligations, produits alimentaires et énergétiques) explosaient.

Quatrième faillite : Les Autorités de Contrôle

Elles sont aujourd'hui vilipendées mais pas toujours à bon escient. Leurs fautes sont certes lourdes : **inconscience devant le risque** de liquidité résultant du grossissement démesuré des bilans bancaires ; **cécité complice devant le développement du « système bancaire fantôme »** (shadow banking system) ; **manque d'esprit critique concernant les « nouveaux » produits** devant les raisonnements probabilistes « impeccables » de jeunes gens choisis parmi les plus brillants des Écoles d'Ingénieurs.

Cependant, on ne peut leur reprocher ce qui était plutôt du ressort des Autorités Monétaires.

En regardant la qualité des actifs bancaires actif par actif et en faisant dépendre la couverture en capital de la nature des transactions, **elles étaient bien sûr incapables de prendre en compte la résultante de toutes ces actions, c'est-à-dire le risque de crise systémique.** Chaque crédit hypothécaire considéré en lui-même peut apparaître sain. Mais, un empilement des mêmes crédits, qui pousse les prix de l'immobilier à 40% au-dessus de leur niveau d'équilibre de long terme, remet en cause nécessairement la solidité de l'ensemble et, finalement, la rationalité de l'ensemble des décisions prises. Or, le contrôle d'une telle situation n'entre pas dans le champ des Autorités de Supervision et c'est le point essentiel pour expliquer la crise d'aujourd'hui.

* * *

Ainsi, cette crise, au-delà de ses effets visibles par tous, révèle en fait un problème d'une gravité extrême, l'invalidation des schémas de pensée qui ont fondé les principes directeurs de l'action au cours de la dernière décennie. Il faut bien sûr prendre des mesures d'urgence à court terme pour parer au plus pressé, **mais il faut surtout se préparer à une refondation générale de notre système économique et regarder l'avenir avec des idées neuves** ou, à tout le moins, plus solidement établies que celles qui nous ont menés à la catastrophe. »

¹ Expression favorite d'une économiste célèbre: Joan Robinson (1903 – 1983), professeur à Cambridge et proche de J.M. Keynes.

(Cet article est paru le 31 octobre 2008 dans le journal suisse **Le Temps** : <http://www.letemps.ch/template/economie.asp?page=9&article=242980>)

« L'indispensable rupture avec l'empire financier »

Le nouveau tract de **Jacques Cheminade**, tiré à un demi million d'exemplaires par S&P, pour peser sur la réunion des gouvernements du 15 novembre : <http://www.solidariteetprogres.org/article4765.html>

« Pourvu que nous nous ressaisissions, la grande crise mondiale peut être l'occasion de construire un monde meilleur. Elle peut aussi être ce qui va nous entraîner vers l'abîme.

Nous sommes face à une échéance décisive : la grande réunion monétaire et financière des vingt principaux pays du monde, le 15 novembre.

Le défi est ainsi lancé aux responsables politiques, mais nous savons tous qu'ils ne sont pas à la hauteur. Nous devons donc, nous autres citoyens, monter sur la scène de l'histoire. » (...)

« Ca suffit comme ça ! »

Jean-Luc Mélenchon quitte enfin ce ramassis de menteurs et de voleurs qui grouillent au PS !

(J'espère que les vrais humanistes qui survivent au PS (Filoche, Chavigné, Généreux...) vont faire de même.)

<http://www.casuffitcommeca.fr/>

« Le résultat du vote au parti socialiste est connu. Les trois motions issues de la majorité sortante du Parti arrivent en tête. Elles obtiennent 80% des suffrages. Et la motion de Ségolène Royal l'emporte avec sa proposition d'alliance au centre. Ainsi, les orientations qui dominent la social-démocratie européenne l'ont emporté alors qu'elles conduisent partout à l'échec. Elles avalisent l'Europe du traité de Lisbonne, les alliances changeantes, l'abstention face à la droite, et refusent de mettre en cause le capitalisme. Ce résultat est sans ambiguïté. Le score respectable de la gauche du parti n'y change rien malheureusement.

Pour nous, ça suffit comme ça !

Nous refusons de nous renier en participant à des complots et des combinaisons tactiques. Car quels que soient les arrangements qui sortiront du Congrès de Reims, la future direction du PS appliquera l'orientation majoritaire, en particulier quand viendront les prochaines élections européennes. Il faudrait alors accepter ce que nous refusons depuis toujours : le traité de Lisbonne et le Manifeste commun avec les partis sociaux démocrates qui gouvernent avec la droite dans leur pays. Non ! Pour nous, ça suffit comme ça !

Nous prenons nos responsabilités. Dans la crise du capitalisme, notre pays a besoin d'une autre voix à gauche. Nous voulons lui être utiles. Nous voulons reprendre l'initiative, formuler une alternative, faire reculer et battre Sarkozy. Par fidélité à nos engagements, nous prenons donc notre indépendance d'action. **Nous quittons le Parti socialiste.** Nous allons porter publiquement notre conception du combat républicain et socialiste, sans concession face à la droite, au capitalisme et leur irresponsabilité destructrice contre la société humaine et l'écosystème. Nous allons la proposer au suffrage universel. Ainsi que nous l'a montré en Allemagne Oskar Lafontaine avec Die Linke, nous décidons d'engager avec tous ceux qui partagent ces orientations la construction d'un **nouveau parti de gauche** et nous appelons à la constitution d'un front de forces de gauche pour les élections européennes. Nous savons qu'une énergie immense dans notre peuple est disponible pour le changement. Il faut aller de l'avant. »

Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne

Marc Dolez, député du Nord

Un site sera ouvert en fin de journée à l'adresse suivante : www.casuffitcommeca.fr

« Jean Luc Mélenchon et Marc Dolez "quittent le parti socialiste" »

Réaction attristée de Gérard Filoche à la décision de **Jean-Luc Mélenchon**, **Gérard Filoche** qui se sent abandonné en pleine bataille par des soldats alliés :

« Il y a un mois, Jean-Luc Mélenchon se félicitait à juste titre de "l'accord historique" représenté par l'accord de toute la gauche du parti socialiste ! Nous avons uni les sept contributions de Benoît Hamon, Henri Emmanuelli, Jean-Luc Mélenchon, Marie Noëlle Lienemann, Marc Dolez, Jean Luc Mélenchon, Pierre Larrouturnou, Jacques Fleury. Nous avons rédigé un bon texte. Nous avons bataillé ensemble, depuis, chaque soir, dans chaque fédération, section, dans toute la France.

C'est vrai, ce fut un pas en avant "historique" qui a permis une excellente bataille de congrès, et qui donné ses fruits puisque la motion C a obtenu 20 % des voix soit 24 000 voix. Benoît Hamon, notre premier signataire, fort justement, s'en félicite : « Ce n'est pas seulement ce score mais le fait que le débat du congrès s'est organisé autour de nos analyses et de nos solutions ».

Rien n'est joué puisqu'il n'y a pas de majorité et que la direction sortante du PS recule et est divisée en trois segments. Le prochain vote est donc le 20 novembre pour le poste de premier secrétaire. Nous travaillons à battre l'orientation la pire, celle qui veut faire alliance nationale avec la droite appelée Modem. Chacun se rend compte qu'il est possible d'empêcher les 29 % de la motion Collomb de placer Ségolène Royal au poste de commande. Et qui peut être le mieux placé, incarner changement et rupture à gauche sinon Benoît Hamon pour l'emporter en regroupant un arc de force de 70 % contre cette OPA sur le parti socialiste.

Alors il y a de quoi être surpris d'apprendre, sans autre préavis, par dépêche d'AFP que Jean-Luc Mélenchon et Marc Dolez qui travaillaient avec nous jusqu'à hier soir pour convaincre les militants... « quittent le parti socialiste ».

Ils n'ont même pas pris la peine de nous avertir, de savoir ce que nous en pensions, drôle de façon d'agir avec nous, et surtout les 10 000 signataires et les 24 000 votants de la gauche du parti qui viennent de s'impliquer avec eux dans la même motion... N'avaient-ils pas confiance dans notre rassemblement « historique » pour prendre le temps de nous expliquer ? Qu'est-ce que cette façon de se comporter présage comme pratique ?

Combien ont-ils été à prendre cette décision ? Où et quand a-t-elle été prise ?

On ne peut que déplorer une telle rupture de nos rangs en plein combat. En espérant que le moins de militants possible abandonneront le cadre uni de la gauche socialiste que nous avons construit avec succès. Parce que nous allons mettre toutes nos forces pour soutenir la candidature de gauche de Benoît Hamon afin de battre le 20 novembre celle de la motion pro-Modem.

Chaque voix comptera encore et encore. Car le sort de toute la gauche se joue au sein du parti socialiste, nous le maintenons plus que jamais. »

Pour D&S, Gérard Filoche vendredi 7 novembre 2008 à 13 h.

Paul Jorion et la crise : « Sans solution, on improvise »

Un tchat en vidéo, les questions et les réponses sont intéressantes :

<http://eco.rue89.com/2008/11/03/paul-jorion-et-la-crise-sans-solution-on-improvise>

« Équateur : Une nouvelle constitution pour bien vivre »

<http://lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=1118>

Une analyse d'**André Maltais** sur le site **L'aut'journal** :

Encore une expérience constitutionnelle formidable en Amérique Latine, véritable **laboratoire démocratique** de ce début de 21^e siècle :

la Constitution de l'Équateur mérite notre attention, sur sa genèse, sur ses principaux caractères, sur sa protection par le peuple lui-même et sur ses modalités de révision.

« Le 28 septembre dernier, le projet de nouvelle constitution proposé par le président **Rafael Correa** était approuvé par **64 %** des voix, confirmant une fois de plus l'adhésion de la population équatorienne au « socialisme du 21^e siècle », modèle également en voie de réalisation au Venezuela et en Bolivie.

Jetons un œil sur cette constitution aussi innovatrice qu'audacieuse dont la toile de fond est la notion du « bien vivre » (« *sumak kawsay* », en langue quechua) qui, empruntée à la vision indigène du monde, est définie comme « l'ensemble organisé, durable et dynamique des systèmes économiques, politiques, socioculturels et environnementaux » (article 275).

Désactiver le néolibéralisme

Les 444 articles de la nouvelle constitution, nous dit Magdalena Leon, du portail Internet Amlatina, proposent de « désactiver le néolibéralisme » et d'aller vers un système économique basé sur une répartition plus égalitaire des moyens de production et des bénéfices du développement.

Étroitement lié à une nouvelle conception du développement, le droit au « bien vivre » consacre, entre autres, les droits pour tous à l'eau, l'alimentation, la santé, l'éducation, la sécurité sociale, l'énergie électrique, les télécommunications de même qu'aux infrastructures routières et sanitaires.

La nouvelle charte caractérise le système économique comme « social et solidaire », reconnaissant que l'être humain en est à la fois le sujet et le but. Ce système doit tendre vers une « relation dynamique et équilibrée entre la société, l'état et le marché, le tout en harmonie avec la nature » (article 283).

Le droit à la propriété sous toutes ses formes (publique, privée, communautaire, coopérative, associative, etc.) est reconnu mais la vieille notion de « liberté d'entreprise » sans limite est remplacée par « le droit à développer individuellement ou collectivement des activités économiques conformes aux principes de solidarité et de responsabilité sociale et environnementale » (article 66).

Le terme « entreprise » n'est même plus utilisé dans le texte constitutionnel qui lui préfère les expressions « unités économiques » et « unités productives ».

Le travail, un droit social et économique

Les énoncés sur le travail sont d'une grande importance. Celui-ci est défini en tant que « droit social et économique » et « base de l'économie » (article 33).

L'article 325 de la constitution reconnaît toutes les modalités du travail, « autant celui effectué pour le compte d'autrui que le travail autonome, d'autosuffisance ou de soins humains ».

Avec cet article, explique Magdalena Leon, **tous les travailleurs et travailleuses sont reconnus « en tant qu'acteurs sociaux productifs » incluant les mères de famille travaillant à la maison et les gens qui s'occupent de parents malades ou handicapés. Il n'y a plus de travail stigmatisé comme « informel » ou « domestique ».**

La constitution prévoit une juste rémunération du travail quel qu'il soit, se traduisant par un salaire digne, c'est-à-dire couvrant au moins les besoins du travailleur et de sa famille (article 328). Elle garantit un salaire minimum obligatoire, révisé annuellement.

En plus des avancées sur le travail, les femmes se voient assurées de l'égalité de droit « en matière d'accès à la propriété et de prise de décision dans l'administration de la société conjugale ».

Une première : des droits à la nature

L'article 57, quant à lui, reconnaît les formes d'économie des peuples et nationalités indigènes et exige « le respect et la promotion de leurs pratiques relativement à la biodiversité et à leur environnement naturel ».

Ces communautés et peuples ont le droit à la « propriété des terres sur lesquelles ils vivent » et à « participer aux décisions relatives à l'usage, l'usufruit, l'administration et la conservation des ressources naturelles renouvelables qui s'y trouvent ».

Des mécanismes de consultation s'ajoutent dans le cas de l'exploitation des ressources non renouvelables situées sur leurs terres.

Pour la première fois dans l'histoire, peut-être, la constitution d'un pays garantit les droits de la nature. Loin de réduire celle-ci à un ensemble de ressources exploitables, l'article 71 déclare :

« La nature, ou Pachamama, là où la vie se réalise et se reproduit, a droit au respect de son existence, de même qu'au maintien et à la régénération de ses cycles vitaux, structures, fonctions et processus évolutifs ».

Les ressources naturelles non renouvelables (hydrocarbures, biodiversité, eau douce) sont définies comme « secteur stratégique » du pays et contrôlées par l'État.

Une planification participative

Mais l'État ne gouverne pas tout seul. Si l'article 3 affirme qu'il doit « planifier le développement national », cette planification doit être « participative ». Cela suppose, dit madame Leon, que l'État récupère ses fonctions d'avant la constitution néolibérale de 1998, mais avec des mécanismes de participation de la société aux décisions gouvernementales.

« Il s'agit, nous dit Magdalena Leon, de **sortir de l'autoritarisme du marché pour aller vers des décisions assumées en fonction des objectifs stratégiques du pays, de priorités qui font consensus et de processus liés aux réalités et aux besoins des sociétés** à partir des niveaux locaux vers le niveau national ».

Pour y parvenir, **la constitution prévoit l'instauration de « conseils citoyens » dotés de « pouvoirs de planification » à tous les niveaux de gouvernement** allant des « juntas paroissiales » aux « gouvernements régionaux autonomes », articulés avec le niveau national.

Priorité à l'économie nationale

Un chapitre est également consacré à la priorisation de l'économie nationale. Par exemple, les achats publics doivent favoriser la production nationale, plus spécialement les « petites unités économiques » et les « réseaux associatifs ».

Les décisions relatives à ce qu'il faut produire doivent tenir compte de la « haute valeur ajoutée » des productions, de leur capacité à « générer des emplois dignes et stables » et de leur « caractère acceptable pour l'environnement » (article 285).

La production doit être diversifiées afin, notamment, de garantir la souveraineté alimentaire du pays définie comme objectif stratégique. Des « politiques re-distributrices » sont prévues pour « permettre l'accès des petits paysans à la terre, à l'eau et à d'autres ressources productives » (article 281).

Le « latifundio », la concentration de la propriété terrienne de même que l'accaparement ou la privatisation de l'eau et de ses sources sont interdits.

La politique fiscale se voit attribuer la fonction de redistribuer les richesses et revenus nationaux aux moyens de transferts, taxes et subsides. L'article 334 prévoit des politiques pour « éviter la concentration des facteurs et ressources productives » et « éliminer les privilèges et inégalités ».

Un territoire de paix, sans présence militaire étrangère

En matière de politique étrangère, l'article 416 fait de l'Équateur « **un territoire de paix** », **opposé aux armes de destruction massive et libre de toute présence militaire étrangère**, ce qui, dès l'an prochain, sonne le glas de la base militaire états-unienne de Manta.

Un article traite de l'intégration latino-américaine et marque un engagement de l'Équateur vers l'union économique, productive, financière et monétaire ainsi que vers la coopération énergétique avec les pays de la région.

L'article propose aussi la création d'une citoyenneté latino-américaine et caribéenne, la libre circulation des personnes sur tout le continent de même que l'adhésion de l'Équateur à une politique commune de défense pour une alliance stratégique continentale. »

« Gérard Filoche explique la destruction du droit du travail en cours »

Utile vidéo amateur d'une conférence qui présente les enjeux essentiels du droit du travail qui devrait bouleverser et mobiliser les 16 millions de salariés en France :

<http://www.truveo.com/G%C3%A9rard-Filoche/id/1009964399>

« Comment des crétins incultes ont-ils réussi à s'imposer à Washington ? »

Une autre analyse de la **supercherie électorale** à travers la loupe grossissante des USA, analyse proposée par **George Monbiot**, dans **The Guardian** du 28 octobre 2008 :

http://www.legrandsoir.info/spip.php?page=imprimer_article&id_article=7338

(Traduction et notes annexes : [Des bassines et du zèle](#) pour **le Grand Soir** <http://www.legrandsoir.info>)

« De la difficulté de ne plus être »

Un article incroyable, vraiment incroyable sur l'excellent site **Defensa.org** :

http://www.dedefensa.org/article-de_la_difficulte_de_ne_plus_etre_29_10_2008.html

29 octobre 2008 — Comme nous tentons de l'expliquer par ailleurs, sur notre *Bloc-Notes* du [jour](#), le système américaniste nous semble reposer d'abord sur une foi, sur une croyance. Il est très difficile de s'en défaire, si cela est possible. C'est avec cette idée à l'esprit, que nous développerons plus loin, dans notre commentaire, qu'il faut, à notre point de vue, apprécier l'affaire de **l'article de Joe Nocera du 24 octobre** dans le *New York Times*.

Cet article, très long et détaillé, est notamment présenté par le site trotskiste *WSWS.org*, dans une analyse en anglais du 27 octobre, avec **sa traduction en français** mise en ligne le **28 octobre**. Marque notable d'estime de la part du *WSWS.org* trotskiste, l'article de Nocera est présenté comme un **«un article exceptionnellement honnête publié dans le New York Times de samedi»**. Voici un extrait présentant et résumant l'article de Nocera.

«Comme l'explique Nocera, le plan annoncé le 13 octobre par le secrétaire du Trésor Henry Paulson qui consiste à offrir \$250 milliards d'argent des contribuables aux plus grandes banques, contre des actions non-votantes, n'a jamais vraiment eu pour objectif d'inciter ces dernières à recommencer à prêter aux entreprises et aux consommateurs, le but officiel du sauvetage. Son but premier était plutôt d'engendrer une rapide consolidation du système bancaire américain en subventionnant une série d'acquisitions de plus petites firmes financières par les plus puissantes banques.

»Dans son commentaire, Nocera cite une conférence téléphonique privée menée le 17 octobre par un haut dirigeant de JPMorgan Chase, le bénéficiaire de 25 milliards de dollars en fonds publics. Nocera explique qu'il a réussi à obtenir le numéro de téléphone pour écouter un enregistrement de la conversation, à l'insu du directeur dont il tait le nom.

»Lorsque l'un des participants demande si les 25 milliards \$ de fonds fédéraux vont "modifier nos politiques stratégiques de prêt", le cadre répond: "Nous pensons que cela va nous aider à être un peu plus opportunistes dans le domaine de l'acquisition si l'on considère les banques qui sont encore en difficulté."

»Faisant référence à la récente acquisition par JPMorgan, avec l'aide du gouvernement, de deux importants compétiteurs, le directeur ajoute, "[e]t je ne crois pas que c'est terminé du côté des acquisitions même après les fusions de Washington Mutual et de Bear Stearns. Je crois qu'il y aura de grandes occasions pour notre croissance dans cet environnement, et je crois que nous avons la chance d'utiliser ces 25 milliards \$ dans ce but, et aussi bien sûr, si la récession se transforme en dépression ou d'autres imprévus se présentent, cet argent pourra servir de protection."

»Comme l'indique Nocera, "[v]ous pouvez relire cette réponse autant de fois que vous le voulez, vous ne trouverez absolument rien là-dedans qui parle de prêts pour aider l'économie américaine."

»Plus tard, lors de la conférence, le même directeur déclara : "Nous pensons que le volume des prêts continuera à diminuer vu le resserrement du crédit, pour refléter le coût élevé dans le secteur des prêts." "C'est comme si, écrit le chroniqueur du Times, l'un des arguments clés du Trésor pour le programme de recapitalisation, c'est-à-dire qu'il fera en sorte que les banques prêteront de nouveau, était une feuille de vigne... En fait, le Trésor souhaite que les banques s'acquiescent entre elles et il utilise son pouvoir pour injecter du capital afin de forcer une nouvelle et importante ronde de consolidation des banques."

Le même article de Nocera, qui a décidément marqué les esprits, est cité et utilisé par le nouveau Prix Nobel d'économie, **Paul Krugman**, également dans le *New York Times*, dans sa chronique du **27 octobre** reprise dans l'*International Herald Tribune* (IHT). Krugman, qui donne un autre cas allant dans le même sens, – l'absence d'engagement sérieux du gouvernement US dans Fannie Mae et Freddie Maxc, malgré les centaines de \$milliards engloutis dans cette affaire, – entend ainsi illustrer son propos selon lequel **le gouvernement des Etats-Unis se trouve incapable d'agir efficacement parce qu'il est intellectuellement, et même psychologiquement complètement prisonnier de son idéologie non-interventionniste.**

(...) La réflexion renvoie à un texte qu'un lecteur nous expédie ce [jour même](#), et pour cette raison doublement bienvenu. Il s'agit d'un [texte](#) de **Paul Jorion**, extrait de *La Revue du MAUSS*, n°27, de juin 2006, – dont voici un extrait:

«Les citoyens américains dans leur quasi-totalité considèrent le système économique qui est le leur comme idéal, n'envisageant sa réforme possible que sur des aspects mineurs. Suggérer à un Américain que certaines des institutions de son pays pourraient être améliorées si l'on s'inspirait de l'expérience d'autres nations, produit toujours chez lui la même consternation: s'il lui paraît admissible que certains détails soient révisables, l'idée que d'autres nations auraient pu faire mieux à ce sujet est pour lui inacceptable. Et c'est pourquoi on pourrait être tenté de qualifier le capitalisme tel qu'on le trouve aux États-Unis non pas de "sauvage", mot qui suggère un certain archaïsme, mais de "fondamentaliste".» ([Lire la suite...](#))

Ma question : objectivement, quel intérêt les citoyens ont-ils à laisser sévir des banques privées ?
C'est clair : AUCUN.

« Élections US

Un bon show ne fait pas une démocratie »

Une synthèse que je trouve brillante, par **Thierry Meyssan** :
<http://www.voltairenet.org/article158431.html>

« Les médias des États membres de l'OTAN accordent une très large couverture de l'élection présidentielle US. Ce faisant, ils transmettent un double message : l'avenir des peuples alliés se joue à Washington, et les États-Unis sont un modèle démocratique. Or, il est admis que l'élection présidentielle US est faussée par l'argent. L'édition 2008 a déjà coûté plus 1,5 milliards de dollars. Cependant cette critique est superficielle en ce qu'elle laisse croire que les moyens financiers font le vainqueur, alors que c'est peut-être l'inverse : l'argent va au vainqueur préalablement désigné. En réalité, remarque Thierry Meyssan, la classe dirigeante US manipule chaque étape du processus électoral, des primaires aux conventions, des listes électorales aux machines à voter. Aux États-Unis, la démocratie est une pure fiction.

« Les médias internationaux rendent compte en détail de la campagne présidentielle aux États-Unis. Il va de soi que ce pays est une démocratie, que McCain et Obama s'affrontent loyalement et que le choix des électeurs déterminera la politique future de Washington. Nous sommes donc invités à nous passionner pour ce feuilleton haut en couleurs avec ses conventions illuminées de stars, ses pluies de confettis, et ses clips TV assassins.

Pourtant, au cours des dernières années, les mêmes médias ont suggéré que le système ne fonctionne pas de cette manière. Ils observaient que la différence entre républicains et démocrates n'était guère plus évidente qu'entre Coca et Pepsi. **Ils notaient que le président Bush n'avait pas l'envergure de la fonction et n'était au fond que la marionnette de puissants intérêts économiques. Ils s'étonnaient que des décisions aussi importantes que la guerre en Irak servent plus les intérêts de quelques multinationales et d'Israël que des États-Unis eux-mêmes.**

D'où cette question faussement naïve : **les États-Unis sont-ils vraiment la démocratie qu'ils prétendent être ?**

LE PEUPLE ÉTATS-UNIS N'EST PAS SOUVERAIN

On serait tenté de répondre « oui » sans réfléchir, d'autant que par le passé, la gauche ne les critiquait pas sur ce point, mais uniquement sur l'absence de droits sociaux. **Pour répondre plus précisément, il convient de définir ce qu'est une démocratie, de vérifier si la Constitution et sa mise en pratique correspondent à cette définition.**

Classiquement, on distingue trois types de régimes politiques : la monarchie (le pouvoir d'un seul), l'oligarchie (le pouvoir d'une élite) et la démocratie (le pouvoir du peuple). Par démocratie, on entend un régime dans lequel le peuple est souverain. Celui-ci décide de son destin, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus ou tirés au sort.

La Déclaration d'indépendance des États-Unis, principalement rédigée par **Thomas Jefferson**, est d'essence démocratique. Elle s'inspire de la philosophie des Lumières, notamment des œuvres de John Locke. **Elle affirme que « Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits [la vie, la liberté et la recherche du bonheur], et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés.** Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement. ».

Mais les élites, qui avaient besoin de lever des volontaires pour mener la guerre d'indépendance, **changèrent de discours lorsqu'il s'agit de rédiger la Constitution.** La Convention qui la rédigea fut surtout influencée par les « fédéralistes », au premier rang desquels **Alexander Hamilton**. Leur objectif était de rompre avec la naïveté bucolique de l'époque. Ils voulaient imposer un gouvernement central fort, adapté à l'ère industrielle, et **tenir la « populace » à l'écart du pouvoir politique, car « Le peuple est turbulent et changeant, rarement il juge ou décide raisonnablement ».**

Hamilton aurait souhaité la création d'une monarchie états-unienne mais, outre que cette formule n'était pas à la mode, ce projet était irréalisable en l'absence d'une classe aristocratique autochtone. Nourri des œuvres de Thomas Hobbes, il conçut donc, par défaut, un régime à la fois républicain et oligarchique. **La Constitution est proclamée au nom du « peuple des États-unis », mais celui-ci n'est pas souverain pour autant. Le pouvoir appartient aux États fédérés, c'est-à-dire en pratique aux notables locaux.**

Cet aspect essentiel du système politique US est aujourd'hui masqué par le recours au suffrage universel qui donne l'illusion de la souveraineté populaire. Cependant, on se souvient qu'en 2000, la Cour suprême considéra qu'elle n'avait pas à tenir compte du dépouillement du scrutin en Floride pour proclamer le résultat de l'élection présidentielle. Se fondant sur une épaisse jurisprudence, elle-même basée sur la Bible et les Federalist Papers d'Hamilton, elle écarta la volonté des électeurs pour ne retenir que celle du gouverneur de Floride, en l'occurrence Jeb Bush. Ce basculement assura la victoire de George W. Bush, frère du précédent. Dans un système démocratique, la Cour suprême aurait attendu le résultat du dépouillement en Floride. Comme il s'avéra favorable à Albert Gore, celui-ci serait devenu le 43e président des États-Unis.

Les contradictions entre la Déclaration d'indépendance et la Constitution conduisirent trois membres de la Convention constituante à refuser de la signer. Pour sortir de la crise, un compromis fut trouvé sous la houlette du versatile **James Madison** : **la Charte des droits. Dix amendements furent adoptés pour garantir les droits du justiciable face à l'arbitraire de l'État.**

En définitive, les institutions tirent leur légitimité de leur origine populaire. Mais les citoyens n'ont pas vraiment leur mot à dire dans le choix de leurs dirigeants et des politiques mises en œuvres. À défaut, ils disposent de garanties judiciaires pour se protéger des excès de pouvoir.

DES PRIMAIRES POUR ÉCARTER LES CONTESTATAIRES

Dans **le spectacle** de l'élection présidentielle que jouent actuellement les États-Unis, le premier acte fut les « primaires ». **Une présentation superficielle laisse accroire que les deux grands partis politiques consultent leurs membres, État par État**, pour choisir les délégués qui participeront aux conventions où ils désigneront leur candidat. **C'est faux : d'une part, les primaires ne sont pas organisées par les partis, mais par les États, selon des règles propres à chacun d'eux ; d'autre part, dans la plupart des cas, ce ne sont pas les seuls adhérents du parti qui participent aux primaires.**

Il y a six méthodes principales de primaires, plus des méthodes mixtes. Dans certains États, il faut être encarté au parti pour y participer, dans d'autres les sympathisants peuvent voter avec les militants, parfois tous les citoyens peuvent voter aux primaires des deux partis, parfois ils peuvent tous voter mais uniquement à la primaire du parti de leur choix, parfois les deux partis tiennent une primaire commune à un tour, d'autres fois encore à deux tours, Toutes les combinaisons de ces méthodes sont possibles. **Chaque primaire, dans chaque État, a donc un sens différent.**

Et puis il y a des États qui n'ont pas de primaires, mais des **caucus**. Par exemple, l'Iowa organise des scrutins distincts dans chacun de ses 99 comtés, qui élisent des délégués locaux, lesquels tiennent des primaires au second degré pour élire les délégués aux Conventions nationales.

Traditionnellement, ce cirque commence en février et dure six mois, mais cette année le Parti démocrate a modifié son calendrier. Il a avancé le début et voulu répartir les dates pour faire durer le plaisir presque une année complète.

À la fin, les **délégués** se retrouvent à la **Convention** de leur **parti**. Ils y sont rejoints par **les super-délégués**. Lesquels, contrairement à ce que leur dénomination laisse croire, ne sont **délégués par personne**. Ce sont des **membres de droit, c'est-à-dire des notables et des apparatchiks**. **Les super-délégués représentent l'oligarchie et sont suffisamment nombreux pour faire pencher la balance dans un sens ou l'autre, en passant outre le résultat des primaires et des caucuses.** Ils sont environ 20 % à la convention démocrate et presque 25 % à la convention républicaine.

L'originalité du système, c'est que les délégués aux conventions étant majoritairement choisis par des gens extérieurs à leur parti, ils représentent à peu près la même sensibilité qu'ils soient démocrates ou républicains. **Et comme si ce nivellement ne suffisait pas, les super-délégués —c'est-à-dire l'oligarchie— peuvent encore éliminer les originaux qui resteraient en lice.** En définitive, les candidats désignés par les conventions seront absolument consensuels, pour ne pas dire « incolores, inodores et sans saveur ».

Alors que les médias US présentent ces **primaires** comme une extension du débat démocratique au sein des partis politiques, **leur effet est inverse : elles visent à maintenir le statu quo en écartant tous les candidats qui ne soutiennent pas le système dans son ensemble.**

RÉPUBLICAINS ET DÉMOCRATES : DES PARTIS JUMEAUX

Cet écrémage n'est possible que parce que les deux grands partis sont étroitement imbriqués dans l'appareil d'État. Pour toutes les décisions importantes, la Maison-Blanche recherche un « consensus bipartisan » en nommant une commission ad hoc composée à égalité de leaders des deux partis et co-présidée par un républicain et un démocrate, **ce qui revient à toujours faire passer l'intérêt de l'oligarchie avant les choix politiques.**

L'opposition entre les deux partis n'est qu'apparence puisqu'ils gèrent ensemble diverses institutions. Ainsi, **la National Endowment for Democracy (NED)** [1], sorte de vitrine légale de la CIA, est gérée paritairement par les **Républicains, les Démocrates, la principale fédération syndicale ouvrière (AFL-CIO) et la Chambre patronale de commerce.** **Les crédits alloués à la corruption des institutions politiques et syndicales dans le monde sont approuvés de manière bipartite avant d'être distribués** soit par l'intermédiaire de l'International Republican Institute de John McCain, soit par le National Democratic Institute for Foreign Affairs de Madeleine Albright. Dans ce cas précis, il n'y a qu'une seule politique US mise en œuvre par deux organes distincts à l'extérieur. **La différence entre républicains et démocrates est une fiction** qui n'existe que lorsque l'appareil d'État US s'adresse à l'étranger.

John McCain et Barack Obama saisissent d'ailleurs toutes les occasions pour montrer leur proximité idéologique aux États-Unis. Par exemple, ils ont mis en scène leur participation commune à la commémoration des attentats du 11 septembre. Ou encore ils ont publié un communiqué commun de soutien au plan Paulson de sauvetage de l'économie.

En théorie, les contestataires peuvent créer de nouveaux partis et présenter d'autres candidats à l'élection présidentielle. Mais en pratique, c'est impossible. Les conditions pour fonder un parti sont différentes d'un État à l'autre et il est impossible de les satisfaire toutes à la fois. Le barrage le plus efficace est celui du New Jersey où il faut réunir 10 % des citoyens pour pouvoir créer une nouvelle formation politique. Cette condition est irréalisable au départ et interdit définitivement aux petits partis de disposer d'une section dans cet État.

Quoi qu'il en soit, de petits partis ont été légalisés dans certains États. Lorsqu'ils auront désigné leur candidat à l'issue de leur convention fédérale, celui-ci ne pourra pas se présenter dans tout le pays, mais uniquement dans ces États, de sorte qu'il n'aura aucun espoir de parvenir à la Maison-Blanche. Si les démocrates ont désigné Barack Obama et les républicains John McCain, l'avocat des consommateurs Ralph Nader se présente en indépendant et l'ex-représentant Bob Barr représentera les libertariens. Il y aura aussi quantité de candidats dont les scores ne devraient pas atteindre 1 % à l'échelle fédérale, comme l'ex-représentante Cynthia McKinney pour les écologistes, l'ambassadeur Alan Keyes pour le Parti indépendant de Californie, le pasteur Chuck Baldwin pour le parti de la Constitution, etc. sans parler des trois candidats trotskistes Roger Calero pour le Parti des travailleurs, Gloria La Riva pour les scissionnistes du Parti pour le Socialisme, et Brian Moore pour les Socialistes-USA abondamment financés par la CIA. **Au total, il devrait y avoir 15 à 18 candidats alors que les médias internationaux ne parlent que des 2 principaux, tant ils sont convaincus que les autres ne sont tolérés que pour donner l'illusion du pluralisme.**

LE PRÉSIDENT SERA ÉLU LE 15 DÉCEMBRE PAR 638 PERSONNES

Les règles électorales sont volontairement complexes. Leur opacité tient les citoyens à distance de la décision.

Essayons néanmoins de les résumer le plus clairement possible.

Le 4 novembre prochain, chaque État appellera aux urnes les citoyens résidant sur son territoire. En fonction de leur souhait, le gouverneur local désignera les membres du « Collège électoral présidentiel » qui représenteront son État. Ce sont ces 538 électeurs qui éliront à la majorité absolue, le 15 décembre, les prochains président et vice-président des États-Unis. Leurs suffrages sous enveloppe seront solennellement dépouillés le 6 janvier par le vice-président sortant en qualité de président temporaire du Sénat. Ce n'est qu'à ce moment-là que le nom du vainqueur sera proclamé.

Chaque État dispose d'autant d'électeurs qu'il a de représentants et de sénateurs au Congrès. Or, le nombre de ses représentants est proportionnel à l'importance de sa population, tandis que le nombre de ses sénateurs est fixe. Il s'ensuit que **les citoyens des petits États sont beaucoup mieux représentés** au Collège électoral présidentiel que ceux des grands États. Le Wyoming qui n'a que 0,5 millions habitants dispose de 3 électeurs, tandis que la Californie avec 36,5 millions d'habitants n'en a que 55. **Les habitants du Wyoming sont donc 4 fois mieux représentés que ceux de Californie. Ce système électoral à deux degrés est profondément inégalitaire.** Techniquement, il est possible de disposer de la majorité du Collège électoral présidentiel en n'ayant qu'un tiers des voix des citoyens.

D'une manière générale, le parti qui arrive en tête lors de la consultation populaire rafle tous les sièges de l'État au Collège électoral présidentiel. Par exemple, selon les sondages, les citoyens de Floride seraient aujourd'hui hésitants. Le candidat qui l'emportera dans cet État n'aura qu'un très faible pourcentage de voix d'avance, mais il pourra compter sur les 27 électeurs représentant la Floride au Collège électoral présidentiel, tandis que son concurrent n'en aura aucun. Toutefois, le Maine et le Nebraska font exception : ils utilisent quant à eux un système semi-proportionnel.

Au cours des dernières années, les candidats ont pris l'habitude de concentrer leur campagne électorale sur les États les plus peuplés et de délaisser les autres. Il suffit en effet de l'emporter dans les 11 principaux États pour devenir président.

En principe, les 538 électeurs doivent voter au sein du Collège électoral présidentiel comme ils s'y sont engagés devant l'État qui les a mandaté. Mais leur mandat n'est « impératif » que dans 24 États. Les autres peuvent donc changer d'avis au mépris de la volonté populaire. Le cas est rare, mais en 1836, 23 électeurs racistes censés voter pour le candidat démocrate se ravisèrent après avoir appris que son vice-président avait eu une liaison avec une noire.

MACHINES À VOTER, MACHINES À TRUQUER

Bien que ce vote à deux degrés soit un moyen supplémentaire pour renforcer le contrôle oligarchique des résultats, ce n'est plus suffisant aujourd'hui où **les médias de masse nuisent à l'opacité du système. La classe dirigeante, perdant confiance dans ses propres institutions, a imaginé un mode radical de trucage : les machines à voter** [2]. Elles lui permettront d'éliminer les partis alternatifs et de choisir quelle équipe, républicaine ou démocrate, mettra en œuvre sa politique.

Dans les démocraties, le scrutin est l'affaire des citoyens. Généralement, des fonctionnaires communaux ou territoriaux tiennent le bureau de vote, mais **ce sont les citoyens qui dépouillent les suffrages sous le regard de représentants des candidats. Aux États-Unis, la tenue des bureaux de vote est sous-traitée à des firmes privées.** Pour réduire le personnel nécessaire au dépouillement, ces firmes peuvent avoir recours à des ordinateurs de vote. Leur usage est d'autant plus séduisant que souvent on procède à de nombreuses élections à la fois (président, parlementaires, maires, etc.) et que le dépouillement s'avère long et complexe.

Diverses études scientifiques sur ces machines, notamment celle du professeur Avi Rubin de la John Hopkins University, ont toutes conclues qu'elles n'offraient **aucune garantie de sécurité. Il est enfantin et rapide de modifier les logiciels pour truquer les résultats sans laisser la moindre trace.** La plupart des ordinateurs de vote utilisés aux USA ont été conçus par Global Election Systems (GES), sous l'autorité de Jeff Dean. Or cet informaticien a été condamné **23 fois pour avoir truqué des logiciels internet destinés à d'autres usages et avoir abusé de ses clients.** L'usage de ce type de machine est incompatible avec le principe démocratique et il est surprenant que les citoyens US acceptent de participer à une telle mascarade.

Comme si cela ne suffisait pas, on a ajouté cette année **une nouvelle occasion de trucage : le vote anticipé.** Au lieu de tenir le scrutin en une journée, on l'a étalé sur un mois. Plus de 30 % des suffrages devraient ainsi être exprimés avant le 4 novembre, laissant tout le temps nécessaire pour procéder à des fraudes à grande échelle.

CHOISIR LES CITOYENS

Malgré cette accumulation de manipulations, il reste cependant toujours une inconnue : la volonté des citoyens. La classe dirigeante WASP (White Anglo-Saxons Puritans) a donc à la fois créé des difficultés administratives pour s'inscrire sur les listes électorales et développé tout un arsenal juridique pour priver les pauvres de leurs droits civiques. Et souvent, dans un pays qui pratiquait il y a cinquante ans encore la discrimination raciale, les pauvres ce sont les gens de couleur.

À défaut de pouvoir organiser un suffrage censitaire, plusieurs États ont édicté **des lois supprimant les droits civiques des personnes condamnées pénalement pour une période déterminée. Au Kentucky et en Virginie l'interdiction est prononcée à vie.** Certains États ont étendu cette privation aux personnes verbalisées pour des infractions au code de la route. Sachant l'injustice qui caractérise la Justice US, les criminels condamnés sont presque exclusivement des pauvres de couleur. **Au Michigan, le législateur vient d'étendre la privation des droits civiques aux familles victimes de la crise des subprimes, qui n'ont pas été en mesure de payer les traites de leurs emprunts et dont on a confisqué la maison. Ainsi, non seulement les citoyens ne choisissent pas leurs dirigeants, mais ce sont les dirigeants qui choisissent leurs électeurs.**

Il n'existe pas de statistiques permettant de distinguer les citoyens qui ne souhaitent pas voter, ceux qui ne sont pas parvenus à s'inscrire sur les listes électorales, et ceux qui ont été privés de leurs droits civiques. Toutefois, le résultat est là : en 2004, sur 215 millions de citoyens en âge de voter, seuls 122 millions se sont déplacés aux urnes (soit 56 % de participation). **George W. Bush avait été triomphalement élu par 286 membres du Collège électoral présidentiel, mais il n'avait obtenu que 62 millions de voix citoyennes, soit 28 % des citoyens en âge de voter.**

DÉMOCRATIE DE MARCHÉ

Venons-en au **contenu de la campagne électorale**. Dans la plupart des pays du monde, les campagnes permettent de développer une vision politique et de la placer en concurrence avec d'autres. Il n'en est pas de même aux États-Unis parce que, **comme dans l'ensemble des pays anglo-saxons, il va culturellement de soi qu'il n'existe pas d'intérêt général**. Aussi, bien que la Constitution soit d'esprit républicain, sa pratique ne l'est pas.

Chaque candidat tente d'agréger autour de lui la plus vaste coalition d'intérêts particuliers et se vante des soutiens qu'il a reçu comme autant de preuves de sa capacité à gouverner. **Il n'y a pas de place pour le débat d'idées au sens européen du terme. Les candidats ne défendent pas une vision du monde et n'ont pas de programme exhaustif.** Ils ont des positions sur des sujets précis en fonction des intérêts qu'ils coalisent. Ils présentent leurs actions passées sur chaque sujet abordé comme des échantillons de leur future politique.

John McCain ne diffuse pas de plaquette récapitulative de ses positions. Au contraire Barack Obama a fait imprimer une brochure The Blueprint for Change, qui liste 15 sujets différents, mêlant sans hiérarchie des mesures en faveur de groupes de population (les vieux, les femmes, les anciens combattants, les ruraux) ; des mesures face à des problèmes (la morale, la pauvreté) ; et des politiques sectorielles (économie, fiscalité, politique étrangères). **Cette manière de faire évite bien des déconvenues, mais elle dissocie les problèmes et empêche toute réforme globale.** Le pragmatisme s'avère être **une autre manière de défendre le statu quo.**

À Washington, on se méfie du mot "démocratie". Pour se distinguer de certains de ses usages (comme dans "démocratie populaire"), **on préfère l'expression "démocratie de marché".** On souligne de la sorte que l'on ne conçoit pas de démocratie politique sans "libre marché". On admet aussi implicitement que **la compétition électorale est comparable à la vente en supermarché : des marques s'affrontent à coup de publicité pour écouler des produits identiques.** En choisissant des emballages différents, le citoyen-consommateur fait la fortune des uns ou des autres, mais ne change rien pour lui : il achète toujours le même produit.

* * *

Les Pères fondateurs des États-Unis voulaient à la fois que leurs institutions soient légitimées par le peuple, et que celui-ci soit tenu à l'écart des choix politiques. Non seulement le pays n'a jamais été une démocratie, mais avec le temps la classe dirigeante a sophistiqué un système où l'élection présidentielle ne vise pas à exprimer l'opinion populaire, mais à manifester l'adhésion populaire aux institutions et à les re-légitimer. Les primaires permettent de sélectionner les candidats les plus conformistes, tandis que les ordinateurs de vote et le vote anticipé garantissent la possibilité de rectifier les résultats des urnes.

Ce système n'est pas sans rappeler celui de l'ancienne Union soviétique. Les notables locaux remplacent l'avant-garde du prolétariat pour constituer une élite qui tire les ficelles. Le scrutin à deux degrés rappelle le "centralisme démocratique", etc. Force est de constater que la vie politique US est un archaïsme de la Guerre froide. Comme l'a observé l'ancien président Mikhail Gorbatchev, les États-Unis ont besoin de faire leur perestroïka pour tourner la page du passé et entrer dans l'ère de la modernité démocratique.

Si ce show régénère la société tous les quatre ans, il sert aussi à nettoyer l'image des États-Unis dans le monde. L'opinion publique internationale est invitée à suivre un spectacle qui fasse oublier les crimes précédents et lui redonne espoir. Cette année le casting est particulièrement réussi : un séillant jeune noir assisté d'un vieux briscard de la politique contre un ancien combattant épaulé par une femme sans complexes. Déjà, la presse mondiale titre sur l'après-Bush comme si les guerres en Afghanistan et en Irak étaient des erreurs passagères imputables à la seule Administration sortante. »

Thierry Meyssan

Notes :

[1] « [La NED, nébuleuse de l'ingérence "démocratique"](#) » par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 22 janvier 2004.

[2] « [Le système électoral US en question](#) » et « [Comment truquer les primaires US](#) », Réseau Voltaire, 23 janvier 2004 et 3 février 2009.

« Des vertus de l'exemple :

Denis Robert dit merde à Clearstream »

<http://www.article11.info/spip/spip.php?article165>

« Naomi Klein et la crise financière - L'intégrale (1-2-3) »

<http://latelelibre.fr/index.php/2008/10/naomi-klein-et-la-crise-financiere-lintegrale-1-2-3/>

Jacques Cheminade : "Il faut organiser la banqueroute du système financier actuel"

Un entretien très intéressant avec le site **capital.fr** :

<http://www.capital.fr/actualite/Default.asp?interview=O&numero=71347&Cat=ACT>

« De plus en plus de responsables politiques réclament la tenue d'un nouveau **Bretton Woods**. Jacques Cheminade n'a pas attendu la crise financière pour appeler à une refondation complète du système financier international. Dès le milieu des années 90, cet énarque dissident, candidat en 1995 à l'élection présidentielle, pointait du doigt le **risque de désintégration du système actuel**. Le président de *Solidarité et Progrès* nous livre son analyse de la situation et les remèdes qu'il juge indispensables pour éviter un effondrement de l'économie mondiale. (...) »

Voyez **l'échange sur la rente de l'actionnaire**, né de l'entretien ci-dessus chez Jorion, reproduit chez moi :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=5262#p5262>

Quand Cheminade dit :

(...) il faut organiser la banqueroute du système actuel **en faisant le tri entre les bonnes créances, celles liées à l'économie réelle, et les mauvaises créances, liées aux actifs toxiques. Ces dernières seront liquidées, seules les premières devront être remboursées.**

Est-ce que c'est possible, techniquement ?

Est-ce qu'on peut se dispenser de rembourser ceux qui jouaient le monde au casino (sans rien apporter à la collectivité) ?

Est-ce qu'on a les moyens techniques de DISTINGUER les investisseurs utiles des spéculateurs inutiles ?

Parce que c'est vraiment dur à digérer de sauver tout le monde, y compris les salauds qui se foutent pas mal du malheur général (ils sont déjà en train de se goinfrer à l'occasion des faillites catastrophiques, paraît-il).

Qu'est-ce qu'une société a à gagner à tolérer des spéculateurs ?

Plus généralement, Paul : EST-CE QU'ON A ENCORE BESOIN DE L'ÉPARGNE ET DE LA BOURSE, puisqu'on sait désormais créer ex nihilo la monnaie dont on a besoin (en quantité adéquate aux besoins réels de l'économie réelle) ?

Et si on n'a plus besoin de l'épargne, est-ce qu'on pourrait imaginer de ne plus rémunérer l'épargne qu'au taux de l'inflation (pas un centime de plus), en se contentant d'éviter aux écureuils de s'appauvrir ?

Amitiés.

Étienne.

J Holbecq dit :

29 octobre 2008 à 19:47

@Etienne C.

En imaginant un système où tous les intérêts sur la création monétaire reviennent à la collectivité (monnaie uniquement centrale), où les entreprises et les particuliers aient accès au crédit "raisonnable", quel serait, d'après toi, l'avantage d'interdire (car je suppose que c'est à cela que tu penses) de rémunérer l'épargne au dessus au taux de l'inflation (et qui décide de la valeur réaliste du taux de l'inflation?) ?

Je pense pour ma part qu'il faut laisser - dans l'hypothèse ci-dessus - la liberté aux particuliers et aux entreprises de prêter à qui ils le souhaitent et au taux correspondant à un contrat entre les parties...

Amitiés

AJ

Étienne Chouard dit :

30 octobre 2008 à 00:47

@ AJH,

L'avantage de ne plus rémunérer l'épargne au-dessus de l'inflation serait de **ne spolier personne indument**.

Ni les épargnants, protégés de l'érosion monétaire,
ni les emprunteurs, remboursant ce qu'ils doivent et pas plus.

Si personne n'a vraiment besoin d'épargne (une fois qu'on sait créer la monnaie quand on en a besoin, on n'a plus besoin de 'fourmis' pour en mettre de côté pour les 'cigales'), il n'y a plus de raison (plus de rareté ?) pour justifier le prix demandé aujourd'hui (il n'y a plus de justification de l'intérêt).

J'ajoute que je suis en train de découvrir, à travers mes conversations avec Allais et ma lecture de Keynes, que **l'élasticité de l'épargne en fonction des taux d'intérêt** n'est pas celle qu'on m'avait enseignée à la fac :

Pour résumer : **en fait, les épargnants n'épargnent pas pour gagner un taux d'intérêt, ils épargnent parce qu'ils ont trop d'argent et qu'ils ont satisfait leurs besoins ; ils épargneraient de toutes façons, quel que soit le taux.**

En d'autres termes, l'argument selon lequel l'intérêt serait le prix d'une privation ne vaut pas grand-chose.

C'est cette faible élasticité qui permet de parler de **rente de l'épargnant** pour désigner le taux d'intérêt (réel, bien sûr, c'est-à-dire corrigé de l'inflation).

- Si cela est vrai, **si l'intérêt (réel) n'est qu'une rente, inutile pour favoriser l'épargne,**

- **si en plus il est ruineux pour le plus grand nombre (ceux qui travaillent) et injuste,** puisque demandant un effort à des acteurs qui pourraient parfaitement obtenir le même service à meilleur coût (création monétaire publique sans intérêt réel),

- **et si en plus, comme le suggère assez bien Jean Bayard, cette épargne est structurellement nuisible pour le fonctionnement du système (un frein à la croissance)** parce qu'elle retire du pouvoir d'achat aux consommateurs et favorise mécaniquement la surproduction (puisque Revenu national = Produit national, toute Épargne prélevée sur le Revenu créera une difficulté pour écouler la Production de la période),

si, donc, l'intérêt est aussi inutile, voire nuisible, à la collectivité, **alors à quoi bon payer cet intérêt ?!**

Décidément, **au regard de l'intérêt général, je ne comprends pas à quoi servent aujourd'hui les bourses** (chaque année, alors que leur fonction prétendue est de « financer l'économie », les bourses en viennent parfois, au lieu de créer du capital, à détruire du capital net !).

Bonne nuit

Étienne.

J'ai ensuite reproduit deux explications utiles (une de **Maurice Allais**, l'autre de **Keynes**) sur la **rente de l'épargnant** (à lire, je crois).

**« LE TIRAGE AU SORT, IMPENSÉ de Pierre ROSANVALLON
(Impartialité, réflexivité, proximité.) »**

par **Luc Douillard** :

<http://lucky.blog.lemonde.fr/2008/10/28/le-tirage-au-sort-impense-de-pierre-rosanvallon-impartialite-reflexivite-proximite/>

J'ai répondu ceci à Luc sur son blog :

Merci Luc, pour cet éclairage intéressant.

Je suis moi-même en train de lire le nouveau livre de Rosanvallon, j'ai enregistré et je ré-écoute (en voiture) ses conférences au Collège de France et, comme Luc, passionné par toutes sortes de révélations utiles rapportées par l'historien, je reste pourtant profondément frustré par des lacunes considérables dans son travail : Luc souligne ici la pauvreté de la réflexion de Rosanvallon quant au TIRAGE AU SORT.

Pour ma part, je regrette chez lui l'absence totale d'analyse sur la QUALITÉ DU PROCESSUS CONSTITUANT ; pas un mot sur l'importance cardinale du DÉSINTÉRESSEMENT DES DÉPUTÉS CONSTITUANTS pour fonder une authentique démocratie modérée. Pourtant, que les pages qu'il a écrites sur le suffrage universel et l'élection, sur les mythes associés, que ces pages sont belles et passionnantes ! Non, vraiment, c'est crève-cœur qu'il soit si mou en arrivant aux sources mêmes des impostures électorales, au moment d'imaginer un vrai processus innovant.

Je le lui ai dit carrément (« Pourquoi n'étudiez-vous pas mieux le processus constituant, le tirage au sort des constituants, le conflit d'intérêt évident qui poussera toujours les députés, les ministres et les juges à écrire une Constitution verrouillant durablement l'impuissance politique des citoyens ? Pourquoi n'allez-vous pas jusqu'à la source même des dysfonctionnements que vous retracez si bien ? »), je lui ai demandé face à face, il y a deux ans à Paris, après [un débat commun où nous avait conviés Le Monde](#) (on en a parlé pendant presque une heure), il a été assez évasif, fuyant le point, il n'a pas renchéri, et finalement, il n'est apparemment rien resté de cette conversation dans son esprit.

C'est dommage. En tout cas, on peut dire que rien n'a encore germé et garder un peu d'espoir... Parfois, des graines minuscules restent longtemps invisibles, comme mortes, et deviennent un jour des arbres gigantesques. :)

Voici les liens directs vers les 14 dernières conférences de Rosanvallon sur France Culture (en septembre/octobre 2008) (Ces cours vont sûrement disparaître prochainement du site de FC) :

- 01/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=08092008
- 02/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=09092008
- 03/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=10092008
- 04/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=11092008
- 05/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=12092008
- 06/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=29092008
- 07/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=30092008
- 08/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=01102008
- 09/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=02102008
- 10/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=03102008
- 11/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=20102008
- 12/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=21102008
- 13/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=22102008
- 14/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=23102008

Archives de l'émission : <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/archives.php>

On peut aussi télécharger ces cours en mp3 sur **le SITE DU COLLÈGE DE FRANCE** :

http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/his_pol/audio.htm

Mais je n'y ai vu que 13 leçons, pas 14. ???

En passant sur cette dernière page, j'ai remarqué **quelques titres et auteurs très alléchants** :

L'État de la recherche en théorie politique (I)

• **Philippe Urfalino - La démocratie délibérative :**

http://www.college-de-france.fr/audio/rosanvallon/PUrfalino_120308.mp3

• **Yves Sintomer - La démocratie participative :**

http://www.college-de-france.fr/audio/rosanvallon/YSintomer_19032008.mp3

• **Olivier Beaud - Expériences et théorie du fédéralisme :**

http://www.college-de-france.fr/audio/rosanvallon/OBeaud_26032008.mp3

• **Pasquale Pasquino - Le principe de majorité :**

http://www.college-de-france.fr/audio/rosanvallon/PPasquino_02042008.mp3

• **Dominique Rousseau - Constitutionnalisme et démocratie :**

http://www.college-de-france.fr/audio/rosanvallon/DRousseau_09042008.mp3

• **Claude Lefort - La pensée du politique / histoire et perspectives :**

http://www.college-de-france.fr/audio/rosanvallon/CLefort_16042008.mp3

Je vais télécharger tout ça et je vous en reparlerai :)

En tout cas, merci Luc, pour ta participation à la réflexion sur le tirage au sort.

Étienne

« Quel nouveau Bretton Woods ? »

Christian de Boissieu, président délégué du Conseil d'Analyse Économique (CAE) du 1^{er} ministre débat (en anglais facile) **avec Jacques Cheminade sur France24** (la CNN française) :

<http://www.france24.com/en/20081017-bretton-woods-usa-france-g8-financial-crisis&navi=DEBATS>

(En écoutant de Boissieu parler anglais, je me sens beaucoup moins nul en anglais :o)

« Contre les paradis fiscaux, la dernière offensive ? »

par **Jean-François Couvrat**, ancien journaliste à *La Tribune* :

<http://dechiffrages.blog.lemonde.fr/2008/10/26/contre-les-paradis-fiscaux-la-derniere-offensive/>

« Le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker s'indigne que l'on puisse faire « une équation entre secret bancaire et paradis fiscal ».

Il a raison. Le secret bancaire ne suffit pas. Un bon paradis fiscal exonère en outre d'impôts les étrangers, auxquels il assure la stabilité politique, ainsi que des services financiers compétents et imaginatifs.

Un bon paradis fiscal, en somme, c'est le Luxembourg. Un pays parti de rien à la fin des années 1980, sauf une sidérurgie en crise, et qui héberge aujourd'hui quelque 2.000 milliards d'euros dans ses fonds d'investissement — vingt-huit fois plus qu'en 1990, 15 % du PIB européen !

Aucune tradition financière n'est à l'origine de cette spectaculaire expansion. On la doit à un secret bancaire aussi récent qu'absolu, à l'exonération fiscale des non-résidents, enfin à l'afflux massif des succursales de banques belges, allemandes et françaises, venues s'installer au Luxembourg avec armes et bagages. Dans ce pays, près de huit employés de banque sur dix sont étrangers. Le Luxembourg n'a pas investi dans l'ingénierie financière. C'est la banque européenne qui a investi le Luxembourg.

Dire que la fraude fiscale européenne se concentre dans le Grand-Duché serait exagéré. Une bonne partie de celle-ci continue de se diriger vers la banque Suisse, selon une tradition beaucoup plus ancienne. Notons cependant qu'à l'hôtel Royal de Luxembourg, on trouve un coffre fort dans chaque chambre. C'est banal. Mais certains coffres sont assez grands pour contenir une valise. C'est plus rare.

Depuis le 1er juillet 2005, le Luxembourg applique à sa manière la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne. Les personnes physiques non-résidentes se voient prélever **20 % des intérêts directement reçus. C'est le prix du secret bancaire : en contrepartie, le Luxembourg ne transmet aucune information sur l'épargnant aux autorités fiscales de son pays de résidence.** La Belgique et l'Autriche font de même, aux termes d'un accord passé avec la Suisse, Andorre, Monaco, le Liechtenstein, Jersey, Guernesey, les Iles Caïmans, les Iles Vierges et quelques autres de la même eau. » (...) [\(...\)](#)

« Jacques Cheminade alertait déjà les citoyens contre la spéculation en 1995 :

Krach 1995-2008 : Dire la vérité au peuple »

<http://solidariteetprogres.org/article4696.html>

Une vidéo tout à fait intéressante. À voir.

« On a poussé les classes moyennes et les pauvres à s'endetter »

par **Pierre Larrousurou** sur [Contre-Info.info](http://contre-info.info) :

http://contreinfo.info/article.php3?id_article=2279

« Docteur André Gernez : le scandale du siècle »

Une **vidéo passionnante de deux heures** en 6 parties de 20 minutes :

1. [Dr. André Gernez : le scandale du siècle \(1\)](#)
2. [Dr. André Gernez: le scandale du siècle. \(2\)](#)
3. [Dr. André Gernez: le scandale du siècle. \(3\)](#)
4. [Dr. André Gernez: le scandale du siècle. \(4\)](#)
5. [Dr. André Gernez: le scandale du siècle. \(5\)](#)
6. [Dr. André Gernez: le scandale du siècle. \(6\)](#)

Commentaire d'Armand sur le blog de Paul Jorion :

« Une illustration de **la puissance des dogmes**, de la difficulté et de la dangerosité de les mettre en cause, car cela atteint au pouvoir des prêtres et aux bénéfices qu'ils en retirent au détriment des "Nous le Peuple". Mais tant que **ceux-ci préfèrent croire** par facilité que de s'essayer à la difficulté de penser, je ne pleurerai pas sur leur sort ; je souhaite simplement ne pas y être mêler ni être exposé à leurs conséquences.

On dirait quand même que le dogme monétaire, bancaire et financier contemporain s'effondre sous le poids de ses turpitudes, et, pour en revenir au thème du billet de Paul, **je ne souhaite même pas discuter avec ses prêtres. Qu'on les vire. Tous. »**

Pour moi, la puissance des dogmes, la violence des orthodoxies, c'est ce que combat **l'iségoria**. ÉC

Cornélius Castoriadis corrige **Aristote** qui pensait que **l'homme est un animal qui a besoin de savoir**. **Non**, dit Castoriadis (qui adore Aristote par ailleurs) : **l'homme est un animal qui a besoin de croire**, ce qui est très différent.

Réécoutez l'entretien formidable, inusable, inépuisable, de **Castoriadis avec Daniel Mermet** :

« **Post scriptum sur l'insignifiance** »

<http://media.la-bas.org/mp3/081023/081023.mp3> (début = minute 18:15)

« Bandajevski, simple héros de l'humanité »

Extraordinaire courage de Youri Bandajevski, révélé et rappelé par **Fabrice Nicolino** sur son blog ; encore une **résistance citoyenne héroïque contre les gardiens d'un temple**, nucléaire celui-là :

<http://fabrice-nicolino.com/index.php?p=413>

« Une expérience utile de **sécession économique**: Comment échapper à la vraie-fausse monnaie de singe : **LES CLUBS DE TROC** en Argentine »

par **Jorge ALDAO** sur AlterInfo.net :

http://www.alterinfo.net/Une-experience-utile-de-secession-economique-Comment-echapper-a-la-vraie-fausse-monnaie-de-singe-les-clubs-de-troc-en_a25252.html

« **Crise financière : Que doit proposer la gauche ?** »

Le rapport d'une passionnante **conférence** qui rend
un peu d'espoir que la gauche ne soit pas complètement pourrie en France :

http://www.nouvellegauche.fr/blog/wp-content/uploads/2008/10/uma_conf_crise_151008_actes.pdf

Benoît HAMON (erodéputé)

Henri EMMANUELLI (député des Landes)

Frédéric **LORDON** (directeur de recherche au CNRS)

Jacques **SAPIR** (directeur d'études à l'EHESS)

Bernard **MARIS** (professeur à l'université Paris VIII)

Liêm **HOANG NGOC** (délégué national du PS à l'économie)

Pierre **LARROUTOUROU** (délégué national du PS à l'Europe)

Presque que des gens bien...

(À mon sens, les professionnels de la politique qui nous imposent l'Union européenne
(avec des "synthèses" et des *abstentions* révoltantes) sont profondément malhonnêtes par rapport aux Français.)

Des textes intéressants. Mais ces gens-là n'auront jamais le pouvoir... Dommage.

« Voila combien touchent les banksters »

Salaire anuel 2007, qui ne tient pas compte des stock option ni des golden parachute, ni des goldem sbires et golden boy et golden paradis fiscaux et golden offshores (commence à me répugner sévère ce mot "golden") :

- **Richard Fuld**, pdg de Lheman Brothers, **71 millions**...
- **Johnn Mack**, pdg de Morgan Stanley, **43 millions**...
- **Blansfeld**, pdg de Goldman Sach, **32 millions**...
- **John Thain**, pdg de Merryl Lynch, **16 millions**...

Un commentaire de l'excellent site **Banksters** sur le **blog de Paul Jorion**
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=879#comment-8982>

Rendons à la collectivité les biens accumulés depuis des années par ces VOLEURS, que la justice les place vite en PRISON pour qu'ils cessent de sévir tout de suite, et NATIONALISONS TOUTE LA FINANCE, SERVICE PUBLIC INALIÉNABLE.

LE POUVOIR VA JUSQU'À CE QU'IL TROUVE UNE LIMITE.

(Montesquieu)

**ET C'EST À NOUS, LE PEUPLE, ET SURTOUT PAS LES ÉLUS AU POUVOIR,
C'EST À NOUS SEULS D'IMPOSER CETTE LIMITE :**

C'EST À NOUS D'ÉCRIRE LA CONSTITUTION.

On n'en sortira pas tant qu'on n'aura pas compris ça.

« Genèse de la tolérance de Platon à Benjamin Constant »

Une superbe anthologie de textes immenses
regroupés et présentés par **Lidia Denkova** :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001246/124653F.pdf>

**Il faut imprimer et relier ce fichier avec soin :
c'est une pure merveille, un trésor d'humanisme et d'intelligence.**

« **Jean-Claude Juncker**, le 1^{er} ministre du **Luxembourg, pays voyou** de l'Union européenne
chef de l'Eurogroupe et d'un "paradis fiscal" honteux et scandaleux
(paradis pour les riches mais enfer pour les autres),
enfin maltraité publiquement par un journaliste courageux à une heure de grande écoute »

Une vidéo salubre, à voir :
<http://fr.youtube.com/watch?v=M2vy4MrMc1I>

Le numéro de Marianne de cette semaine (n°601, 25 octobre 2008) est très intéressant :
on y montre **LA FINANCE SOUS SON VRAI JOUR : MAFFIEUX, ENNEMI DU PEUPLE.**

Ses dossiers alimentent la juste révolte qui monte. À lire et à faire lire.

http://www.marianne2.fr/LE-MAGAZINE_r136.html

« Zeitgeist (L'esprit du temps) »

http://www.dailymotion.com/video/x4jhkg_zeitgeist-remasterise-complet_news

Un bon film, à voir. **Démystification des foutaises des religions en général**,
avec des informations étonnantes sur les racines communes des mythes et leurs points communs,
souvent liés au culte du soleil. Le **plagiat** répété de la religion égyptienne divinisant Horus,
pillage opéré en tous points par la mythologie chrétienne, est mis en évidence. C'est intéressant.
(les 1^{ères} images sont banalement terribles, un passage hilarant à la minute 7:40, et la suite est prenante).
(film téléchargeable là : <http://www.choix-realite.org/?download#zeitgeist>)

Film en trois parties :

- **Mythologie antique et Religion** : "The Greatest Story Ever Told"
- **11 septembre 2001** : "All The World's A Stage"
- **Banque Centrale Américaine - FED** et ce que l'auteur appelle "The men behind the curtain" c'est-à-dire ceux qui sont dans les coulisses et qui tirent les ficelles.

« Le monde qui vient »

une très utile analyse de l'excellent **Jacques Sapir** :
Réflexions sur les conséquences de la crise et les tendances économiques à venir
<http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/10/25/850-le-monde-qui-vient>

« The Corporation », le film (à voir)

Un documentaire passionnant de **Mark Achbar, Jennifer Abbott & Joel Bakan**
(version sous-titrée en français et **texte intégral sur le site : à lire et à faire lire !**)
http://www.nous-les-dieux.org/The_Corporation

Il y a 150 ans, **la société par action** était une institution peu importante. Aujourd'hui elle est omniprésente. **Comme l'église, la monarchie et le parti communiste en leur temps, la société est l'institution prédominante.** Ce documentaire étudie la nature, l'évolution, l'impact et le probable avenir de *la société moderne*. Dotée d'un mandat légal limité, qu'est-ce qui lui a permis d'obtenir un pouvoir et une influence tel sur notre vie ?

Georges W. Bush :

Je pense qu'il y a une mauvaise perception sur le marché... une méfiance. 95%, dans ces eaux là, un gros pourcentage des entreprises sont honnêtes et divulguent leur actif. Leur système de rémunération est équilibré. Mais il y a des pommes véreuses.

Cette image n'est pas appropriée (la pomme véreuse) ? Y a-t-il une meilleure métaphore pour décrire l'institution dominante ? **En donnant la parole à des PDG, des dénonciateurs, des courtiers, des gourous et des espions, en place ou en marge, nous présentons la société comme un paradoxe qui génère l'opulence mais aussi d'innombrables maux, souvent camouflés.**

« LE DISCOURS D'EISENHOWER, président des USA, le 17 janvier 1961, appelant les citoyens à la vigilance contre les abus de pouvoirs du COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL (courte vidéo) : »

http://www.dailymotion.com/relevance/search/bankster/video/x6z534_discours-eisenhower-le-170161_news

« LE DISCOURS DE JF KENNEDY contre le complot secret qui menace la démocratie US : »

http://www.dailymotion.com/relevance/search/bankster/video/x6z5dp_jfk-le-discours-a-voir_news

« La formidable crise de foi d'Alan Greenspan »

<http://cordonsbourse.blogs.liberation.fr/cori/2008/10/alan-greenspan.html>

« La dernière crise de foi quant aux "bienfaits" du marché fait la une des médias américains. Et pour cause. Elle provient d'Alan Greenspan, l'ex-président de la Federal Reserve, qui a professé pendant 18 ans à la tête de la banque centrale américaine la supériorité du marché sur la régulation.

Interrogé jeudi 23 octobre par le président de la Chambre des représentants, Henry Waxman, qui était particulièrement mordant, **Alan Greenspan a, comme l'écrit le New York Times, "admis qu'il avait eu tort de faire confiance au marché pour réguler le système financier sans un contrôle supplémentaire du gouvernement".**

Lisez les déclarations de Greenspan.

Elles révèlent un homme totalement désespéré par la crise financière.

- "J'ai fait une erreur en comptant sur l'intérêt privé des organisations, principalement des banquiers, pour protéger leurs actionnaires."
- "Ceux d'entre nous qui comptaient sur l'intérêt des établissements de crédit pour protéger les actionnaires (en particulier moi-même) sont dans un état de choc et d'incrédulité".
- "La crise a pris une dimension beaucoup plus grande que ce que j'avais imaginé".
- "J'ai trouvé une faille dans l'idéologie capitaliste. Je ne sais pas à quel point elle est significative ou durable, mais cela m'a plongé dans un grand désarroi."
- "La raison pour laquelle j'ai été choqué, c'est que l'idéologie du libre marché a fonctionné pendant 40 ans, et même exceptionnellement bien".
- "J'ai eu en partie tort en n'essayant pas de réguler le marché des Credit Default Swaps".
- "Le modèle de gestion des risques tenait depuis des décennies. Mais l'ensemble de cet édifice intellectuel s'est effondré l'été dernier."

Heureusement qu'il y a encore **Alain Madelin** pour croire aux vertus du libéralisme. Mais il doit se sentir de plus en plus seul, non ? »

J'ai posté un long commentaire (en trois parties pour cause de robot antispam) là :

<http://cordonsbourse.blogs.liberation.fr/cori/2008/10/alan-greenspan.html#comment-136254395>

et là : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=5198#p5198>

pour inviter les journalistes à voir enfin (et à faire surgir dans le débat public ?) **le lien majeur entre la catastrophe financière et la catastrophe institutionnelle.**

« Ces alarmistes qui ont vu juste »

Encore un bon billet et de magnifiques commentaires sur le blog de **Paul Jorion** :
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=876>

« Italie, l'impunité des managers »

par **Maria Chiara Rioli** dans *le Monde diplomatique* :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-10-24-Italie-l-impunite-des-managers>

« Depuis des semaines, les homélies sur la « moralisation » de l'économie se multiplient. Et le gouvernement de M. Berlusconi ne veut pas être en reste. Le parlement, qui discutait du décret pour le sauvetage de la compagnie aérienne Alitalia, a découvert **un article jusqu'alors passé inaperçu, l'article 7 bis. Selon cet article, les délits liés aux krachs financiers d'une entreprise ne sont pas passibles de poursuite, à moins que celle-ci ne se déclare en faillite.** Il modifie ainsi la loi « Marzano » sur les sauvetages des grandes entreprises et celle concernant le droit de la faillite de 1942. **Si une société se contente de proclamer son insolvabilité ou si elle est confiée à des administrateurs judiciaires, les managers ne risquent rien.** Ainsi, MM. Calisto Tanzi et Sergio Cagnotti, responsables des krachs Parmalat (2003) et Cirio (2002), auraient échappé aux poursuites si, à l'époque, cet article 7 bis avait été adopté.

C'est la journaliste Milena Gabanelli qui l'a débusqué, alors que la gauche n'avait rien vu, et lancé l'offensive le 8 octobre en avant-première de l'enquête complète présentée le dimanche soir suivant dans l'émission Report (Rai 3) dont elle est directrice.

Le 9 octobre, le premier ministre **Silvio Berlusconi a prétendu qu'il « n'en savait rien »**, tandis que le ministre de l'économie Giulio Tremonti affirmait au Sénat que l'article allait être supprimé, menaçant, au cas où ce ne serait pas le cas, de donner sa démission. Le 15, les commissions des transports et des activités productives de la Chambre des députés effaçaient l'article. Une semaine plus tard, le décret pour le sauvetage d'Alitalia, épuré de la norme responsable de la discorde, était approuvé avec un vote de confiance.

Comme Gabriele Polo, directeur du quotidien Il Manifesto, le soulignait dans un éditorial paru le 10 octobre, « après la dénonciation publique par Report, **M. Tremonti a joué le rôle de l'honnête homme roulé par ses alliés politiques. Difficile de croire à telle innocence ingénue.** Mais, même si c'était vrai, l'exemplarité de cet événement demeure ».

Jean-Marie Bigard : « il faut une nouvelle enquête sur le 11 septembre. »

Expérience vécue — révoltante — de **mise au ban des pensées dissidentes, en France, en 2008**, par les prétendus « *journalistes professionnels* » :
(bonnes vidéos)

<http://www.reopen911.info/News/2008/10/18/jm-bigard-il-faut-une-nouvelle-enquete-sur-le-11-septembre/>

Mon commentaire : on dira de Bigard ce qu'on veut, mais il a du courage.
Et d'une façon générale, nos « journalistes professionnels » ressemblent plus à **des chiens de meute**, — cruels, trouillards et déloyaux (tous contre un) —, qu'à de fidèles sentinelles dévouées.

La subordination (via le salariat) des journalistes par les plus riches est certainement une maladie mortelle pour la démocratie.

Nos aïeux nous avaient prévenus dans [le programme du CNR](#)
et nous l'avons complètement oublié...
On va sans doute le payer cher.

« Argent et société : analyse du robuste carcan monétaire »

Visitez, explorez, le site passionnant de **Jean Jégu** :
<http://pagesperso-orange.fr/jegu.jean/>

« Frédéric Lordon : conférence sur la crise financière »

http://www.dailymotion.com/video/x73dkm_conference-sur-la-crise-financiere_news

Passionnante vidéo... Frédéric est en pleine forme :o)

Je viens de passer quatre heures à vous la retranscrire. Bonne lecture.

« Personne n'a prêté attention à ce que garantit le plan français : **ce ne sont pas les prêts interbancaires qui sont garantis par la France** (comme le font les Anglais et les Allemands) ; **l'État français apporte sa garantie à une « structure de refinancement des banques »**, c'est tout autre chose ; c'est **un mauvais doublon de banque centrale**. »

« Le plus grave problème est que **ce plan français limite la garantie du prêteur en dernier ressort**, alors qu'il est **absolument nécessaire pour le système que cette garantie soit illimitée** (renvoi à Michel Aglietta). »

« Vous savez, avec 700 milliards, on peut faire plein de choses différentes : je m'étonne qu'on n'ait pas envisagé une troisième solution, beaucoup plus prometteuse et curieusement jamais envisagée : utiliser ces centaines de milliards dans **une caisse de refinancement hypothécaire des ménages américains**.

En d'autres termes, **non pas sauver les banques, mais SAUVER LES MÉNAGES POUR SAUVER LES BANQUES** »

AVANTAGES IMMÉDIATS : au lieu d'exposer les finances publiques à un choc monumental,

1) cette formule étale la charge sur les échéanciers nominaux des crédits hypothécaires, **on lisserait l'effort des finances publiques sur 20 ou 30 ans !**

2) la restauration des ménages dans leur situation d'emprunteurs, certes aidés mais solvables, aurait pour effet de rétablir AUSSITÔT la continuité des paiements sur la dette hypothécaire et donc ramènerait immédiatement les titres dérivés dépréciés (les APS, les CDO, qui plombent les bilans bancaires...) à leur valeur initiale puisque cette valeur repose précisément sur la régularité des paiements des emprunteurs initiaux.

Par conséquent, cette revalorisation des titres dérivés éteint INSTANTANÉMENT les pertes bancaires et reconstitue AUSSITÔT les bases de capitaux propres et dégèle DANS L'INSTANT les marchés de crédit, or c'est bien ça le problème auquel nous avons à faire face.

3) Dernier avantage qui n'est pas le plus économique mais qui n'est pas le moins intéressant : réinstaller les ménages dans leur situation d'emprunteurs solvables et dans leur situation d'occupants de leur logement pour ceux dont la maison n'a pas encore été revendue sont **une décision politique** dont les effets de **légitimation** sont d'une puissance qu'on ne sous-estimera pas : on pourrait ainsi **rétablir un cercle vertueux où la confiance appelle la confiance** (au lieu du cercle vicieux qu'on s'apprête à reconduire).

Or, TOUS les plans qu'on nous propose sont des packages d'aide UNILATÉRALE à la finance, ce qui est politiquement insoutenable, et surtout SANS CONTREPARTIES alors que les contreparties sont précisément le point stratégique qui pourrait nous permettre de sortir du dilemme autrement fatal du risque systémique qui ne nous laisse le choix qu'entre deux solutions catastrophiques : 1) secourir la finance mais, ce faisant, sauver la mise aux irresponsables, ou bien ne pas les sauver et aller à la ruine totale.

Or, ce dilemme admet **une solution très simple**, dont on pourrait, par ironie, trouver le nom dans le lexique emprunté au FMI, ça s'appellerait **la CONDITIONNALITÉ : le prix à payer de l'aide étatique serait la REFONTE RADICALE DE LA STRUCTURE DE LA FINANCE suivant quelques grands PRINCIPES :**

Principe 1 : LE CONTRÔLE DES RISQUES EST UNE CHIMÈRE.

L'incapacité des financiers à évaluer leurs risques n'est pas accidentelle, elle est principielle, elle est essentielle.

Par conséquent, elle est définitive et insurmontable. Je dis que c'est un problème sans solution. Donc, la capacité des banques à prendre des risques doit être limitée drastiquement *ab initio*.

Principe 2 : QUAND UNE BULLE EST FORMÉE, IL EST TROP TARD.

La bulle est vouée à crever, le risque systémique à s'armer, et la prise d'otage dans laquelle sont enfermées les puissances publiques à se refermer comme un piège implacable, et d'ailleurs, nous y sommes.

En conséquence, la reconstruction des structures de la finance doit poursuivre **l'objectif, exigeant mais stratégique, d'empêcher que des bulles ne se reforment.**

Principe 3 : LA RÉGULATION FINANCIÈRE DOIT ABANDONNER LE PRINCIPE du « level playing field » [??? ÉC] (à l'œuvre dans les accords de supervision internationale du type Bâle I et II) **qui nous condamne fatalement à nous contenter D'UNE RÉGULATION MINIMALE.**

Il faut considérer **la nécessité d'une zone plus restreinte, à régulation supérieure.** Or une telle zone serait déstabilisée si elle était maintenue dans un environnement de parfaite liberté de mouvements des capitaux.

La différence de régulation va donc nécessairement avec la protection.

Principe 4 : L'EUROPE EST UN ESPACE D'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AUTO-SUFFISANT.

Par la variété de ses classes d'actifs, par la profondeur et la liquidité de ses marchés, cette proposition est difficilement contestable. Il en résulte que l'Europe est une candidate naturelle à constituer une zone financière régulée et dument protégée, ce qui suppose alors **la suppression immédiate de l'article 63 du traité de Lisbonne** (à supposer qu'on veuille garder le reste d'ailleurs).

* * * * *

Propositions opératoires : (là, on va ouvrir le capot et mettre les mains dans le cambouis, parce que ce n'est pas le tout de proposer de réorganiser la finance, il faut vérifier la faisabilité de l'opération). On va commencer en douceur :

Proposition 1 : la DÉTITRISATION.

Cette innovation est une plaie, elle est directement responsable de la crise présente. Il faut purement et simplement l'interdire. Je rappelle que cette technique date du début des années 90 et que les banques s'en passaient fort bien auparavant.

Proposition 2 : la DÉLEVIÉRISATION.

Le vrai poison de la finance des marchés, c'est la levierisation. Je rappelle qu'on appelle **levier** tout procédé qui permet à un opérateur de prendre des positions [des engagements] sur les marchés financiers au-delà de ses ressources propres.

Le premier levier à sévèrement restreindre est **le levier d'endettement** (et de façon autrement plus mordante que les dispositifs de Bâle I et II).

Autre levier, la **leviérisation de marge**, c'est-à-dire le levier lié au niveau ridicule des avances qui sont exigées pour prendre des positions qui sont parfois pharamineuses sur les produits dérivés sur ce qu'on appelle les « marchés organisés ». **À quel niveau** faut-il fixer le minimum de ces dépôts de marge réglementaire ? **50 % ? 80 % 100 %** Je n'en sais rien, mais en tout cas **plus que les 2 à 5 % qui sont en vigueur en ce moment.**

Préalable à cette déleviérisation de marge : REPRENDRE LE CONTRÔLE DES ENTREPRISES DE BOURSE, car — le croirez-vous ? — les places de marchés financiers, c'est-à-dire la structure même de la finance déréglementée, sont des ENTREPRISES PRIVÉES et par conséquent SOUVERAINES. On imagine d'ici l'empressement qu'elles auront à mettre en œuvre la re-réglementation dont nous sommes en train de parler...

Par exemple, parmi les plus grandes places de marché, il y a Euronext, dont la chambre de compensation n'est autre que Clearstream.

Donc **NATIONALISATION OBLIGATOIRE DE CES PLACES DE MARCHÉ**, éventuellement européenne, sous un statut à inventer.

Je vous fais grâce des propositions sur les *marchés de gré à gré* et j'en viens directement à la

Proposition 5 de POLITIQUE MONÉTAIRE : DOUBLE TAUX D'INTÉRÊT, UN TAUX PRODUCTIF ET UN TAUX SPÉCULATIF

D'où viennent les liquidités qui s'investissent sur les marchés, et qui sont en quelque sorte **le carburant de la bulle ?**

Hélas, elles viennent **des épargnes des salariés en premier lieu**, épargnes qui sont collectées par tous les investisseurs institutionnels : les assureurs, les OPCVM, les fonds de pension, etc.

Mais ces liquidités viennent aussi pour une part très importante du CRÉDIT BANCAIRE. Or, sur cette composante-là, la politique économique à directement prise, par le truchement de la politique monétaire. On peut donc envisager d'asphyxier la finance par le crédit, c'est-à-dire par un resserrement de la politique monétaire.

Vient alors une objection : l'économie va mourir presque en même temps que la finance. On rencontre-là un dilemme classique de la politique économique, **dilemme qui est lié au fait que la politique monétaire ne dispose que d'UN SEUL INSTRUMENT** pour suivre une multiplicité d'objectifs qui sont le plus souvent CONTRADICTOIRES.

Et c'est bien le cas ici : d'une part, soutenir la croissance, d'autre part, contenir la spéculation financière.

Ce dilemme n'a rien de fatal : sa solution consiste en **UNE POLITIQUE MONÉTAIRE DÉDOUBLÉE**, qui distinguerait :

- **un taux d'intérêt réel** (au sens de **taux d'intérêt productif**), consacré au refinancement des crédits destinés aux activités des agents productifs réels,
- **d'un taux d'intérêt spéculatif** pour le refinancement des crédits destinés aux agents de l'économie financière.

Il devient alors possible d'ÉLEVER LE TAUX D'INTÉRÊT SPÉCULATIF À DES NIVEAUX MEURTRIERS, POUR CASSER LES REINS DE LA SPÉCULATION, tout en maintenant le taux d'intérêt productif à des niveaux aussi bas que l'on veut pour maximiser la croissance et l'emploi.

* * * * *

Pistes complémentaires en cours de mise au point (pas encore complètement finalisées) :

La NATIONALISATION étendue (intégrale ?)

du secteur du CRÉDIT et de la FINANCE

La nationalisation de la finance a pour elle **deux arguments de principe d'une solidité extrême** :

Argument 1 : les dépôts, les épargnes, le crédit, sont des biens VITAUX pour la société.

Or, on ne confie PAS à des intérêts PRIVÉS un bien PUBLIC VITAL pour la SOCIÉTÉ.

(Particulièrement quand ces intérêts privés sont aussi mal éclairés que ceux de la finance)
(On pourrait répliquer cet argument à l'identique pour la sécurité nucléaire, par exemple)

Argument 2 : une structure vitale pour la société doit être agencée pour résister non pas seulement aux contraintes des temps ordinaires mais aussi pour résister à des événements extrêmes.

Donc, ce sont les événements extrêmes qui décident de la configuration d'une structure vitale.

Or, ça tombe bien : un événement extrême, on en a un sur les bras donc on peut savoir, et **la solution s'est imposée d'elle-même : on a nationalisé.**

La conclusion s'en déduit logiquement : L'ÉVÈNEMENT EXTRÊME A PARLÉ, et il impose ses réquisits comme configuration PERMANENTE — et non pas transitoire — de la finance : CE RÉQUISIT, C'EST LA NATIONALISATION.

Évidemment, la nationalisation appelle ses propres **conditions de viabilité** :

La pire des choses, c'est de plonger des entités publiques dans un environnement de compétition pour la profitabilité ; on l'a vu avec l'exemple du Crédit Lyonnais. La tutelle publique, nous enseigne ce cas, n'est pas assez puissante pour contenir les dérives qui résultent de la concurrence avec le privé, à plus forte raison quand tout ce petit monde est plongé dans un univers où les perspectives de profitabilité sont démentielles, c'est-à-dire irrésistiblement tentantes.

Il faut donc empêcher au maximum la cohabitation entre entités publiques et entités privées.

Il est temps d'envisager la DÉMARCHÉISATION, partielle ou totale, DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE :

Contrairement à ce qu'on nous a raconté pendant deux décennies, **l'intermédiation de marché n'a strictement rien de nécessaire ; au contraire, on en voit toutes les tares.** On peut donc parfaitement soutenir que **le financement de l'économie peut procéder du recyclage en crédit des dépôts et des livrets d'épargne à taux garantis.**

Objection : OK pour le financement par la dette, mais quid de la « finance equity » (en fonds propres [sans endettement]) ? Le problème se pose effectivement pour les secteurs naissants pour lesquels l'equity a été réputé l'instrument financier par excellence depuis *l'amorçage* (le venture capital) jusqu'à *l'introduction en bourse* (IPO), là où la dette semble un instrument inapproprié.

Et on comprend l'argument : le *venture capitalist* s'y retrouve et accepte de tout perdre sur les neuf premiers projets s'il sait que le dixième va être extraordinairement rentable, et évidemment, un banquier qui intervient avec des instruments de dette classiques ne prendra pas ce risque.

Cette objection n'a rien d'insurmontable : on pourrait concevoir DES TAUX VARIABLES INDEXÉS SUR LES PROFITS, par exemple, qui permettraient de financer des entreprises naissantes par le secteur bancaire sans avoir à passer par l'équity ou l'introduction en bourse.

L'hypothèse de FERMER LA BOURSE doit au moins être mise sur la table.

Elle a de très bons arguments en sa faveur, figurez-vous, car LA CONTRIBUTION NETTE DES MARCHÉS D'ACTIONS AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE EST TENDANCIELLEMENT NULLE et est même devenue NÉGATIVE aux États-Unis.

LES MARCHÉS FINANCIERS considérés comme institution sont donc comme une machine dont le RENDEMENT thermo dynamique est MINABLE, et d'après ses propres critères, elle est BONNE POUR LA CASSE.

Et si après réflexion, il fallait quand même décider que la bourse doive rester ouverte, **alors que ce soit sous SLAM** (*Shareholder Limited Authorized Margin*) : il faut parler à la finance la langue qu'elle comprend : **le SLAM est un dispositif fiscal que j'ai proposé il y a quelque temps d'ÉCRÈTEMENT DE LA RENTABILITÉ ACTIONNAIRIALE ET DONC DE LA LIMITATION DES NUISANCES** qu'elle induit quand elle devient l'unique critère de la conduite des entreprises.

Tout est bon dans Londen :o)

URGENT : le journal CQFD a besoin d'argent.

« SOUTENEZ NOTRE PLAN PAULSON ! »

<http://www.cequifautdetruire.org/spip.php?article1802>

Un abonnement ne coûte que 22 € et il faut 1500 abonnements pour que le journal survive.

« Des évaluateurs qui refusent d'être évalués »

par **Jean-Jacques Chavigné**, sur le très combatif site **Démocratie et socialisme** :

<http://www.democratie-socialisme.org/spip.php?article1616>

« Comprendre la déflation »

Passionnante explication de **Loïc Abadie** :

http://tropicalbear.over-blog.com/pages/Comprendre_la_deflation-770777.html

Entretien avec un **dissident français contraint à l'exil**

Thierry Meyssan : **« Si j'avais plié, je n'aurais pas eu à partir »**

<http://www.voltairenet.org/article158181.html>

« La cause-racine de la crise »

une explication remarquable d'un jeune homme plein d'esprit, **Loïc Abadie**,
sur son **blog de la déflation (tropical bear)** :

<http://tropicalbear.over-blog.com/article-23880822-6.html>

« C'est devenu le sport national (et international) du moment, et c'est classique en temps de crise : trouver LE coupable.

Le bouc-émissaire est ainsi au choix, et selon les orientations politiques des commentateurs :

- Les banquiers qui ont oublié toute notion de risque.
- Les USA (parce que la crise a démarré chez eux).
- La FED (pour sa politique monétaire laxiste).
- Le système de monnaie à réserve fractionnaire (qui favorise l'expansion du crédit).
- Les « spéculateurs ».
- Les ménages qui se sont trop endettés.
- La « dérèglementation ».
- Les états et dirigeants politiques qui ont largement incité au développement de la bulle de crédit.
- ... etc.

Ces « boucs-émissaires » ont évidemment chacun leur part de responsabilité. Mais derrière eux, il y a une cause-racine plus profonde, qui se voit par exemple dans ce graphique : [... La suite est très intéressante...](#)

« Ils se sont tous fait plumer... »

http://fr.youtube.com/watch?v=1-uXEN_eRwo

Amusante parabole, avec plusieurs lectures possibles

(le titre ci-dessus est de moi :o)

« Constituante genevoise : tout se joue ce dimanche »

<http://www.letemps.ch/template/regions.asp?page=7&article=242063>

« GENÈVE. Le 19 octobre, les citoyens élisent les 80 constituants qui réécriront la charte cantonale.

La place de la société civile

L'enjeu du scrutin ? Les Genevois élisent ce week-end les 80 personnes qui siégeront pendant quatre ans au sein de l'assemblée constituante, chargée de réécrire la charte fondamentale du canton. Les places sont chères : 527 candidats inscrits sur 18 listes sont en lice. La société civile parviendra-t-elle à se faire une place au sein de la Constituante ? En tout cas, pour assurer une plus grande représentativité de la population, le quorum a été fixé à 3%, au lieu des 7% exigés pour les députés du Grand Conseil. Pour éviter les arrangements en coulisses, l'apparement des listes a été proscrit. **Tous les citoyens, sauf les conseillers d'Etat, pourront siéger au sein du conclave.** Coût estimé de la Constituante: 4 millions.

Plébiscitée en février par 79,3% des Genevois, la révision totale de la Constitution, vieille de 161 ans, sera soumise au peuple dans quatre ans. **La Constituante définira elle-même ses thèmes de travail.** Mais certains sont incontournables, comme la révision des compétences entre le canton et les communes, le statut de la Ville de Genève, l'éligibilité des étrangers, l'organisation du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, les outils nécessaires au développement de la région franco-valdo-genevoise... »

« La face cachée de l'argent »

<http://raffa.grandmenage.info/post/2008/10/06/GMTV-L-argent>

(rappel)

« Ca y est, je l'ai ! Voici le documentaire sur **L'argent** disponible dans les médiathèques dont je vous ai parlé dans les commentaires de "[Crise, dette et dépassement](#)" et de la conférence sur le [pic pétrolier](#). Je le trouve bien mieux que ceux qui circulent depuis cet été (*Money as debt* and co). Il donne également des pistes de solution et explique très bien l'intérêt des réseaux d'échange basés sur une monnaie alternative, locale et finalement complémentaire de la monnaie habituelle. Je vous encourage vivement à le regarder.

"Si les gens comprenaient réellement le processus de création monétaire, le système ne tiendrait pas plus de 24 heures." Henry Ford.

La monnaie est le sang de l'économie et le moteur de l'échange. Récemment, l'Argentine et la Turquie ont vu leurs monnaies nationales se dévaluer dramatiquement et ces pays dits riches se sont retrouvés au bord de la faillite. Emprisonnées dans une spirale d'endettement, l'Argentine et la Turquie en sont venues à se vider de leurs ressources financières à travers les privatisations et le paiement de leur dette extérieure, précipitant la « dollarisation » de leurs économies nationales.

Isaac Isitan mène une enquête passionnante auprès d'économistes et décortique les mécanismes de création et de régularisation du contrôle monétaire à l'échelle nationale et internationale. Prenant comme terrain d'investigation l'Argentine, la Turquie mais aussi l'État de New York, il observe l'émergence d'initiatives communautaires alternatives et de réseaux parallèles de troc, des outils dont se dotent les citoyens pour survivre ou pour soutenir et développer les échanges locaux. »

Prenez une heure pour regarder ce film en famille : la vraie vie, des vrais humains, ruinés par millions par ces voleurs que sont les banquiers, au bout du bout ; voyez les images, c'est poignant, c'est saisissant. Vos enfants vous remercieront de les avoir aidés à prendre conscience de quelque chose d'essentiel, la monnaie comme outil de vie en commun, comme symbole actif de vie ensemble, outil inaliénable, outil que la collectivité peut et doit se réapproprier, outil qui pourrait bien nous être fort utile dans pas longtemps, sous peine de plonger dans ce qui nous semble aujourd'hui encore impensable : les prospères Argentins n'imaginaient pas, au temps de la prospérité, qu'ils pourraient sombrer aussi bas. Pourtant, le piège de la dette odieuse, le redoutable mécanisme des intérêts composés au service des accapareurs, les a bel et bien rendus profondément malheureux.

Quand va-t-on se réveiller et résister aux banquiers ? Film à voir et à faire connaître.

Tout est bon dans Jorion :o)

« Mardi [21 octobre 2008], pour les hedge funds, ça passe ou ça casse »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=856>

« Les CDS : le monstrueux contraire d'une assurance »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=762>

« Mediapart, vendredi 17 octobre »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=853>

« Les explications rapides des choses compliquées »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=854>

Passionnant, ce blog, vraiment !

Ne ratez ni ces informations ni leurs commentaires.

« DÉBAT : François ASSELINEAU - Nicolas BAVEREZ »

<http://u-p-r.org/ab/index.php?page=article&id=73>

« Radio Notre-Dame a eu l'excellente idée d'organiser un débat entre François ASSELINEAU et Nicolas BAVEREZ, l'essayiste en vogue auquel la presse écrite et les médias ouvrent continuellement colonnes et antennes pour chanter, depuis des années, les bienfaits du libéralisme, de la mondialisation et des "réformes indispensables" pour "la France qui tombe".

Mais, cette fois-ci, grâce à Radio Notre Dame, la langue de bois a - enfin ! - volé en éclat.

Face à un Nicolas BAVEREZ gêné et contraint de ressasser continuellement la pensée unique, le président de l'UPR a exposé les racines de la crise financière, démontré l'écrasante co-responsabilité de la construction européenne dans la genèse de cette catastrophe, souligné l'énormité des sommes en jeu et l'irresponsabilité de ceux qui ont conduit à ce désastre, et fait des propositions précises pour empêcher que pareil scénario puisse se renouveler.

François ASSELINEAU a également amené Nicolas BAVEREZ à reconnaître que son fameux modèle américain ne vivait en fait que d'hyper-endettement et était sur le déclin, à avouer sans le dire que les critères de Maastricht n'étaient plus pertinents, et à reconnaître qu'au fond, les libéraux n'ont aucune proposition sérieuse pour lutter contre la spéculation et pour sortir de la crise.

Avec plus de 60.000 auditeurs, l'audience de Radio Notre Dame a battu des records. Preuve que les Français ont envie d'entendre enfin des vrais débats et pas les débats de connivence. »

[Le débat](#)

INCROYABLE EXPLICATION COMPTABLE DES FAILLITES DE BANQUES (FAILLITES NON NÉCESSAIRE ?!)

« L'autre scandale financier: les banques ne savent plus compter ! »

http://www.marianne2.fr/L-autre-scandale-financier-les-banques-ne-savent-plus-compter!_a92291.html?preaction=nl&id=2931812&idnl=25536&

« Pour mieux comprendre la crise financière, Marianne2 interroge des économistes sur ses épisodes marquants. Aujourd'hui, Didier Marteau, professeur à l'ESCP-EAP et spécialiste des marchés d'options, décrypte ces normes comptables qui ont plongé dans la faillite des banques pourtant parfaitement solvables.

Où est passé tout cet argent ? Sans crier gare, ensorcelés par la crise, les comptes des établissements financiers, pleins d'actions et de créances, se sont vidés de toute valeur. Certes la crise des subprimes a fait plonger des titres, rendus invendables... mais pas au point de voir sombrer les plus grandes banques et assurances occidentales dans l'abîme de la faillite ! A côté de la société de prise de participation de l'Etat et de la société de refinancement annoncées par Christine Lagarde, une mesure plus nébuleuse a été avancée sur l'obscur « norme comptable IFRS », responsable selon la ministre de l'Economie d'une grande partie des maux que connaît aujourd'hui la finance.

Comment des banques riches de milliards d'euros d'actions se sont-elles retrouvées en faillite du jour au lendemain ?

Didier Marteau, professeur à l'ESCP-EAP et chargé de cours en 3^e cycle à l'Université Paris I Sorbonne et à Paris Dauphine.

Si les subprimes sont à l'origine de l'effondrement de beaucoup de valeurs, **les normes comptables ont été la vraie raison de l'amplification et de la propagation de la crise**. Pour calculer leurs résultats, toutes les banques du monde utilisent le même outil de calcul : **la norme IFRS** (International Financial Reporting Standards : références internationales de comptabilité financière). **Selon cette norme, la valeur des créances dont une banque dispose dans son stock doit être calculée suivant le prix du marché. Si une banque dispose de 100 unités d'une créance et que le cours de cette créance sur le marché est de 10€, la banque devra déclarer 1.000€ de réserve.**

Or, après les subprimes, les banques ont commencé à se méfier énormément les unes des autres. Cette crise de défiance a énormément réduit les échanges car tout le monde a eu peur de se voir vendre des produits pourris, des créances « contaminées » par la crise. Mais les banques avaient tout de même besoin de vendre et se sont mises à céder des valeurs de bonne qualité à des prix bien en dessous de leur valeur réelle. Sur les 100 unités de tout à l'heure, au lieu d'en vendre 90 par jour, la banque n'en vendait plus que 10 mais, au lieu de les vendre à 10€, elle les bradait à 3€, un prix «distressed» («cassé»).

Le problème qui s'est posé c'est que, pour calculer leur bilan, les banques ont dû appliquer le prix du marché - qu'elles avaient cassé pour pouvoir vendre - à leur stock d'actifs. Dans notre exemple, même si la banque n'a vendu que 10% de ses créances à 3€, elle doit appliquer ce prix à tout le reste de son stock pour déclarer son bilan. Du coup, au lieu d'avoir 90 unités à 10€ (leur prix normal), lui garantissant 900€ de réserve, elle doit comptabiliser ces 90 unités au prix cassé du marché 3€ et n'a donc plus que 270€ de réserve. Trois fois moins !

Au moment de faire leurs comptes, les banques ont donc dû déclarer des pertes considérables qui étaient simplement causées par la défiance des marchés qui les obligeaient à brader leurs actifs. **Or, selon la réglementation Bâle II qui définit les critères de solvabilité d'une banque, une banque doit toujours disposer de réserves égales en valeur aux prêts qu'elle a émis, sans quoi elle est déclarée en faillite. Par conséquent, certaines banques qui disposaient de stock d'action largement suffisant mais qui ont vendu aux prix cassés du marché durant la crise ont été obligées de se déclarer en faillite.**

Dans cette situation, où se trouvent de nombreuses banques européennes ou américaines, il y a **trois possibilités** :

1.Vendre d'autres actifs pour renflouer les caisses mais on multiplie ainsi le nombre de titres en circulation et on fait baisser leur valeur : le serpent se mord la queue.

2.Recapitaliser les banques. C'est ce qui a été décidé dans le cadre du plan européen par lequel les Etats ont racheté des parts des banques pour qu'elles disposent de fonds propres pour couvrir les emprunts émis.

3.SUSPENDRE LA NORME COMPTABLE IFRS, ce qu'a également proposé Christine Lagarde.

La troisième solution consiste à changer de référence : au lieu de calculer les fonds en se basant sur le prix du marché (mark to market), on fixe une valeur modèle qui sert de référence à toutes les banques dans le calcul de leur bilan (mark to model). Si on revient à notre banque de tout à l'heure, au lieu de compter les 90 unités qu'elle a en réserve à 3€, qui est le prix cassé du marché, on va établir une référence à 9€ pour comptabiliser ses fonds propres. Au lieu de se retrouver à déclarer 270€, la banque pourra déclarer 810€. Elle aura certes subi une forte perte mais cela pourra lui éviter de se déclarer en faillite alors que la valeur des actions qu'elle a en réserve ne s'est effondrée qu'à cause du climat de défiance.

Didier Marteau est membre de la Société d'économie politique. Il est l'auteur de *Monnaie, Banque et Marchés Financiers* paru en mars 2008 aux éditions Economica.

Vendredi 17 Octobre 2008 - 18:27, Propos recueillis par Sylvain Lapoix

Mon commentaire : si cela est vrai, on peut s'étonner que nos « représentants » choisissent la solution n°2 qui est proprement RUINEUSE et qui enferme un peu plus les peuples et leurs simili démocraties dans la PRISON DE LA DETTE, non ?

Aussi, mon esprit — sottement paranoïaque — fait-il un lien avec le document suivant, complotiste, assurément :

« Derrière la panique, la guerre financière pour le futur pouvoir bancaire mondial »

Une analyse « complotiste » assumée (mais pas forcément fausse pour autant, évidemment, sauf pour les **faux naïfs** qui voudraient nous forcer à penser qu'il n'y a jamais aucun complot nulle part), analyse très intéressante de **F. William Engdahl** :

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=10558>

Ce qui ressort du comportement du marché financier européen ces deux dernières semaines, ce sont les anecdotes dramatiques de la crise financière **et la panique qui servent délibérément à certaines factions influentes**, dans et en dehors de l'Union européenne, à façonner la face future de la banque mondiale suite à la débâcle du subprime (prêt à haut risque) et des titres adossés à des créances (ABS) aux États-Unis.

Le développement le plus intéressant des derniers jours est la position allemande unifiée et forte de la chancellerie, du Ministre des Finances, de la Bundesbank et du gouvernement de coalition. **Tous sont opposés à un super-fond de renflouage bancaire du style étasunien dans l'Union européenne. Pendant ce temps-là, le Ministre étasunien des Finances, Henry Paulson, continue son copinage envers le capitalisme (Crony Capitalism) au détriment de la nation et au profit de ses copains du monde financier. C'est un cocktail inutilement explosif.**

La chute de 7 à 10 pour cent de la bourse par jour fait les gros titres dramatiques de l'actualité et sert à susciter un grand sentiment de malaise proche de la panique chez le citoyen ordinaire. Les événements des deux dernières semaines dans les banques de l'UE, depuis le sauvetage de la situation dramatique des banques Hypo Real Estate, Dexia et Fortis, et l'annonce d'Alistair Darling, le Chancelier de l'Échiquier au Royaume-Uni, d'un changement radical dans la politique du traitement des banques en difficulté au Royaume-Uni, ont commencé à révéler les grandes lignes des diverses réponses européennes, à ce qui est **en réalité une crise fabriquée aux États-Unis (« Made in USA »).**

De sérieuses raisons font penser que Henry Paulson, l'ancien directeur général de Goldman Sachs, n'est pas stupide en tant que ministre des Finances. Il y a aussi des raisons réelles de croire qu'il agit en fait en fonction d'une stratégie à long terme bien pensée. La façon dont se déroulent à présent les événements dans l'UE tend à le confirmer. Comme me l'a dit un haut responsable banquier européen lors d'une discussion privée, « Une guerre est en cours entre les États-Unis et l'Union européenne pour définir la face future de la banque européenne. »

Du point de vue de ce banquier, **la tentative en cours du Premier ministre italien Silvio Berlusconi et de Nicolas Sarkozy en France, de créer un « fond » commun en Union européenne, avec peut-être plus de 300 milliards de dollars pour sauver les banques en difficulté, serait de facto jouer directement dans la stratégie à long terme de Paulson et de l'establishment étasunien, en affaiblissant en réalité les banques et en remboursant les titres véreux d'origine étasunienne détenus par les banques de l'UE.**

UTILISER LA PANIQUE POUR CENTRALISER LE POUVOIR

Comme je le documente dans mon prochain livre, *Power of Money: The Rise and Decline of the American Century*, (Le pouvoir de l'argent : essor et déclin du siècle étasunien), **dans toutes les grandes paniques financières aux États-Unis depuis au moins celle de 1835, les titans de Wall Street, surtout la Maison JP Morgan avant 1929, ont déclenché délibérément la panique bancaire en coulisses pour consolider leur emprise sur la banque des États-Unis. Les banques privées ont utilisé la panique pour contrôler la politique de Washington, notamment la définition exacte de la propriété privée de la nouvelle Réserve fédérale en 1913, et pour consolider leur contrôle sur l'industrie, comme US Steel, Caterpillar, Westinghouse et ainsi de suite. En bref, ils sont les vétérans de ce genre de guerre financière pour l'élargissement de leur pouvoir.**

Ils doivent maintenant faire quelque chose de semblable à l'échelle mondiale afin de pouvoir continuer à dominer la finance mondiale, le cœur de la puissance du siècle étasunien.

Cette pratique, du recours à la panique pour concentrer leur pouvoir privé, a créé une concentration extrêmement puissante de pouvoir financier et économique entre quelques mains du secteur privé, ces mêmes mains qui, en 1921, créèrent l'influent groupe d'expert en politique étrangère étasunienne, le Council on Foreign Relations, pour guider la montée du Siècle Étasunien, tel que l'appelait le fondateur de l'époque, Henry Luce dans un essai capital en 1941.

Il devient de plus en plus évident que les gens comme Henry Paulson, qui, par la façon dont il fut l'un des promoteurs les plus énergiques de la révolution de l'ABS à Wall Street, avant de devenir ministre des Finances, sont animés par des mobiles qui dépassent de loin leurs instincts de cupidité. Dans ce contexte, la propre expérience de Paulson est intéressante. Dans le passé, à l'aube des années 70, Paulson entama sa carrière en travaillant pour un homme célèbre nommé John Ehrlichman, l'impitoyable conseiller en politique intérieure de Nixon qui, à l'époque du Watergate, avait créé les fameux Plombiers pour réduire au silence les adversaires du Président, et que Nixon a abandonné « à être forcé d'exister sans soutien » en prison pour lui.

Paulson semble avoir pris de la graine de son mentor de la Maison Blanche. Selon un article du New York Times, quand il était coprésident de Goldman Sachs, il a fait partir de force en 1998 son coprésident, Jon Corzine, dans ce qui équivalait à «un coup d'État».

Il devient évident que Paulson, et ses amis de Citigroup et JP Morgan Chase, ont une stratégie, de même que le parrain de la titrisation des hypothèques et de la déréglementation bancaire, l'ancien président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, comme je l'ai exposé en détail dans la partie IV de ma précédente série, Financial Tsunami.

Étant sûrs qu'à un moment la pyramide de billions de dollars de subprimes douteux et des autres titres adossés à des prêts hypothécaires à hauts risques allaient s'effondrer, ils étaient apparemment déterminés à propager le plus possible dans le monde entier les ainsi nommés « déchets toxiques » de l'ABS, pour attirer les grandes banques du monde, plus particulièrement celles de l'Union européenne, dans leur piège à miel.

Ils avaient de l'aide. Lors de son dernier témoignage sous serment, Eric Dinallo, le directeur du New York Insurance Department, a déclaré à l'audition de surveillance du renflouage d'AIG de Paulson, que **la réduction du financement ces dernières années dirigées par le gouvernement de Bush-Cheney, avait réduit la fiabilité du département, qui devait contrôler ou veiller sur 80 billions de dollars de titres adossés à des créances (ABS), incluant le subprime empoisonné, les titres hypothécaires de catégorie Alt-A et bien d'autres. Le gouvernement Bush a réduit son personnel de plus de 100 personnes à une seule. Oui « UNE, » ce n'est pas une faute de frappe.**

Est-ce que c'était juste une coupe de budget par ferveur idéologique, ou était-ce délibéré ? Est-ce que le responsable garantissant qu'aucune personne efficace au gouvernement ne supervise l'explosion de la titrisation des actifs hypothécaires était l'ancien homme de Goldman Sachs, l'homme qui avait convaincu le Président d'embaucher Paulson, l'ancien directeur de l'Office of Management and Budget (OMB) de Bush, l'actuel chef d'état-major du Président : Joshua Bolten ?

Ce sont peut-être des questions que le Congrès ferait bien de poser à des gens comme Henry Paulson et Joshua Bolten, au lieu de questions de diversion du genre de la hauteur de la prime reçu par Richard Fuld a Lehman. N'y a-t-il pas, là sur le cadavre, les empreintes digitales de M. Bolten ? **Et pourquoi n'y a-t-il aucune question sur le rôle de Paulson en tant que directeur général de Goldman Sachs, le promoteur de Wall Street le plus agressif en faveur des titres exotiques et des autres produits de titrisation adossés à des actifs ?**

Il semblerait aujourd'hui que la stratégie de Paulson était d'utiliser une situation de crise, de crise préprogrammée, prévisible dès 2003, quand Joshua Bolten est devenu chef de l'OMB, au moment où tout ça a éclaté, pour affoler les gouvernements les plus conservateurs de l'Union européenne en les précipitant au secours des actifs toxiques des États-Unis.

Si cela devait arriver, ça détruirait ce qui reste de bon dans le système bancaire et les institutions financières de l'UE, rapprochant d'un pas de plus le monde vers un marché monétaire contrôlé par les copains de Paulson, des copains du style capitaliste étasunien. Le « copinage capitaliste » est certainement une explication appropriée ici. Robert Rubin, le prédécesseur de Paulson à la fois chez Goldman Sachs et aux Finances, aimait accuser les banquiers asiatiques de Thaïlande, d'Indonésie et des autres pays frappés en 1997 par les attaques spéculatives des fonds de couverture sponsorisés par les États-Unis, de « copinage capitaliste » donnant l'impression que la crise avait sa source en Asie et n'était pas la conséquence d'attaques délibérées des institutions financières parrainées par les États-Unis pour objectif d'éliminer entre autres le modèle du Tigre asiatique et transformer l'Asie en bailleur de fonds de la dette étasunienne.

Il est intéressant de noter que Rubin est à présent directeur de Citigroup, manifestement l'une des banques survivantes des « copains de Paulson », la banque qui a dû jusqu'ici passer par pertes et profits la plus grande somme en actifs titrisés empoisonnés.

Si l'allégation de panique planifiée est exacte, dans le style de la panique de 1907, et c'est un grand si, alors le plan a réussi . . . jusqu'à un certain point. Ce point est tombé pendant le week-end du 3 octobre, par hasard au moment des vacances de l'unification nationale de l'Allemagne.

L'Allemagne lâche le modèle étasunien

Dans la soirée du dimanche 5 octobre, lors de pourparlers à huis clos, Alex Weber, le patron réaliste de la Bundesbank, Jochen Sanio, le dirigeant de BaFin, et des représentants du gouvernement de coalition à Berlin de la chancelière Angela Merkel, ont lancé pour Hypo Real Estate (HRE) un plan de renflouage d'une valeur nominale de 50 milliards d'euros. Toutefois, derrière ce chiffre considérable dans les gros titres, comme le soulignait Weber dans une lettre rendue publique du 29 septembre au ministre des Finances Peer Steinbrück, non seulement les banques privées allemandes ont proposé 60 pour cent de ce chiffre, avec 40 pour cent pour l'État, mais en plus, compte tenu de l'attention avec laquelle le gouvernement, en coopération avec la Bundesbank et BaFin, ont structuré l'accord de crédit de secours, dans le pire des scénarios, **la perte maximale possible pour l'État, serait limitée à 5,7 milliards, et non pas à 30 milliards d'euros comme beaucoup l'ont cru. C'est toujours de l'argent, mais pas le chèque en blanc de 700 milliards de dollars que le Congrès des États-Unis, contraint par les quelques jours de chute des cours boursiers, a décidé de donner à Paulson.**

La rapidité d'action du ministre des Finances Steinbrück à virer la direction de HRE, en contraste frappant avec Wall Street où les mêmes délinquants fraudeurs restent dans leur bureau à récolter d'énormes primes, montre aussi l'approche différente. Mais cela ne tranche pas le nœud du problème. La situation de HRE provient,

comme noté précédemment, des excès de sa banque filiale auxiliaire, en propriété exclusive, DEPFA en Irlande, un pays de l'UE connu pour sa réglementation libérale relâchée et son bas régime fiscal.

Changement dans la politique britannique

Au Royaume-Uni, après le stupide et coûteux renflouage de Northern Rock en début d'année, le gouvernement du Premier ministre Gordon Brown vient d'annoncer un changement politique radical allant dans le même sens que l'Allemagne. Les banques britanniques obtiendront exceptionnellement 50 milliards de livres (64 milliards d'euros) de renflouage du gouvernement et des prêts de secours de la Banque d'Angleterre.

Le trésor public a déclaré que le gouvernement allait acheter des actions privilégiées de la Royal Bank of Scotland Group Plc, de Barclays Plc et d'au moins six autres banques, et fournira environ 250 milliards de livres de garanties de prêts pour refinancer la dette. La Banque d'Angleterre mettra à disposition au moins 200 milliards de livres. Le plan ne précise pas combien obtiendra chaque banque.

Tout ça signifie que le gouvernement britannique nationalise, au moins partiellement, ses banques internationales les plus importantes, au lieu de racheter leurs prêts véreux dans le style d'un plan inapplicable à la Paulson. Dans ce genre d'approche, le coût pour le contribuable du Royaume-Uni sera bien moindre, car, une fois la crise calmée et les affaires revenues à la normale, le gouvernement pourra vendre des parts de l'État aux banques en bonne santé avec peut-être un bon bénéfice pour le trésor public. Le gouvernement Brown a sans doute réalisé que la couverture de garantie accordée à Northern Rock et Bradford & Bingley en début d'année n'a fait qu'ouvrir les vannes des dépenses gouvernementales sans arranger le problème.

La nouvelle politique étasunienne de nationalisations, par rachat des obligations sans valeur détenues par des banques sélectionnées que Paulson a choisi de sauver, plutôt que de recapitaliser les banques pour leur permettre de continuer à fonctionner, contraste énormément de l'approche idéologique du « marché libre » de Paulson.

Les lignes de la bataille se dessinent

Que se dégage-t-il des grandes lignes des deux approches opposées face au développement de la crise ? À présent, le plan Paulson fait manifestement partie d'un projet visant à créer trois géants financiers mondiaux colossaux : Citigroup, JP Morgan Chase et, bien entendu, la propriété de Paulson, Goldman Sachs, devenue maintenant assez opportunément une banque. Ayant utilisé avec réussite la peur et la panique pour arracher 700 milliards de dollars de renflouage au contribuable, désormais les trois grands essayeront leurs muscles hors du commun à ravager les banques européennes dans les années à venir. Tant que les plus grandes agences financières de notation du monde, Moody's et Standard & Poors, sont épargnées par les scandales et les auditions au Congrès, le pouvoir financier réorganisé de Goldman Sachs, Citigroup et JP Morgan Chase pourrait potentiellement se regrouper et accélérer leur ordre du jour mondial dans les prochaines années, en marchant sur les cendres de la faillite de l'économie étasunienne, mise en banqueroute par leurs folies.

En s'accordant sur la stratégie de nationalisation des banques que les ministres des Finances de l'UE estiment « trop stratégiques par leur caractère systémique pour faire faillite » tout en garantissant les dépôts bancaires, les plus grands gouvernements de l'UE, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont opté, contrairement aux États-Unis, pour ce qui ira dans le plus long terme, en permettant aux géants bancaires de résister aux attaques financières prévues de leurs homologues, Goldman ou Citigroup. La liquidation spectaculaire des actions sur les bourses d'Europe et d'Asie est en réalité un problème secondaire de loin le moins critique. Selon des rapports du marché, ce bradage est alimenté surtout par les fonds de couverture (hedge funds) étasuniens qui tentent désespérément de remonter le niveau des espèces, car ils réalisent que l'économie étasunienne se dirige vers une dépression économique, celle à laquelle ils se sont exposés et pour lesquelles le plan Paulson ne règle rien.

Un mécanisme restaurant la solvabilité du système bancaire et interbancaire est de loin le plus stratégique. La débâcle de l'ABS était « Made in New York » Néanmoins, ses effets doivent être isolés et les banques viables de l'UE défendues dans l'intérêt public, et non pas, comme aux États-Unis, dans le seul intérêt des banques des « copains de Paulson ». Les instruments non réglementés à l'étranger, comme les hedge funds et les banques et assurances non réglementées, se sont tous engagés dans la construction de ce que j'ai appelé un tsunami de 80 billions de dollars en ABS. Certains des gouvernements les plus conservateurs de l'UE ne sont pas sur le point d'acheter le remède proposé par Washington.

Tout en s'emparant des gros titres, la baisse coordonnée des taux d'intérêt de la BCE et des autres banques centrales européennes ne fait pas grand chose en réalité pour traiter le vrai problème : la peur des banques à se prêter entre elles tant que leur solvabilité n'est pas assurée.

En amorçant un état partiel de nationalisation dans l'UE, et en rejetant le système de renflouage des Berlusconi-Sarkozy, les gouvernements de l'UE, cette fois menés de façon intéressante par l'Allemagne, mettent en place une base saine pour sortir de la crise.

Restez à l'écoute, c'est loin d'être terminé. Il s'agit d'une lutte pour la survie d'un Siècle étasunien en construction depuis 1939 sur les piliers jumeaux de la domination financière et militaire : l'éventail complet de

la dominance étasunienne.

Les banques asiatiques, gravement endommagées par la crise d'Asie de 1997-98 pilotée par Wall Street, sont apparemment très peu exposées aux problèmes étasuniens. Les banques européennes sont exposées de différentes façons, mais aucune ne l'est aussi sérieusement que le système bancaire mondial étasunien. »

« Constitution ou pas ? »

Question absolument stratégique pour les peuples, bien sûr, abordée par **Paul Jorion** :
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=839>

Le blog de Paul pétille d'intelligences : la qualité des billets et des commentaires y est exceptionnelle ; une espèce d'alchimie rare s'y déroule en ce moment et il s'y dégage une force inédite.

À consulter tous les jours si vous pouvez, comme on le fait déjà avec www.rezo.net.

« Pour une réforme radicale du système bancaire »

Un article très important dans le journal suisse *Le Temps*, écrit par **Christian Gomez**, Docteur d'Etat en sciences économiques, ancien élève du Prix Nobel Maurice Allais et directeur de banque à Zurich :
<http://www.letemps.ch/template/economie.asp?page=9&article=241564>

L'économie mondiale est au bord du gouffre. Tout le monde s'interroge sur la sécurité et la valeur de son épargne et beaucoup subiront demain le chômage et l'angoisse d'aujourd'hui. Les pertes économiques et financières promettent d'être considérables. Pourquoi? Une raison de fond: le mode de création monétaire dans nos économies. À l'heure où cette crise marque la faillite quasi-totale de la plupart des schémas intellectuels en vogue au cours des vingt dernières années, le temps est peut-être venu de penser «out of the box» et de proposer des solutions radicalement nouvelles. En l'occurrence, **la solution proposée s'inscrit dans une lignée prestigieuse des plus grands et des vrais économistes libéraux de notre temps: Irving Fisher, l'Ecole de Chicago et Milton Friedman, Maurice Allais...**

Peu d'économistes nieront que les causes de la crise d'aujourd'hui résident dans une expansion démesurée des agrégats monétaires et de crédit. En fait, même si celle-ci a donné lieu à plus de débordements que d'habitude, elle ne diffère pas dans sa cause ultime de celles qui l'ont précédée et **cette raison, c'est le pouvoir de création monétaire des banques**. Pour bien comprendre ce point, il faut résumer le mode de fonctionnement du système monétaire en trois traits:

- **Les banques, par leurs opérations de crédit, disposent du pouvoir monétaire, c'est-à-dire du pouvoir de créer ou de détruire de la monnaie;**
- **La mise en œuvre de ce pouvoir dépend en fait des «humeurs» d'acteurs privés: les désirs conjugués des banques de prêter et des agents économiques d'emprunter;**
- **De ce fait, l'évolution de la quantité de monnaie en circulation, dont dépendent les fluctuations de l'activité économique et le mouvement des prix, résulte de décisions «privées» et est soumise aux emportements des acteurs économiques.**

Par ailleurs, ce **système aux origines historiquement frauduleuses** distord indûment la répartition des revenus, car **le privilège de création monétaire crée une rente**, qui n'est pas différente conceptuellement des gains qu'obtiendrait dans son activité **une association de faux-monnayeurs** qui achèterait des biens et/ou des actifs sur le marché ou prêterait à d'autres personnes avec la monnaie fabriquée.

Vouloir modifier cette situation, c'est d'abord vouloir rendre le pouvoir de création monétaire, et la rente qui lui est attachée, aux seules autorités monétaires et, in fine, à l'Etat, qui retrouverait ainsi la plénitude de son pouvoir «régalien»; ensuite faire en sorte que tous les types d'investissement soient financés par de la «vraie» épargne, c'est-à-dire que le crédit bancaire soit financé par des dépôts d'épargne à maturités fixes sans aucune transformation possible des échéances pour éliminer tout germe d'instabilité.

Pour réaliser cet objectif, un des grands partisans de ce système, le Prix Nobel français (1988) Maurice Allais, a proposé dans de nombreux travaux de séparer les fonctions bancaires en les faisant exercer par des entités distinctes, principalement:

- **Les banques de dépôts, qui ne s'occuperaient que de la gestion des encaisses des clients (cash management), en les couvrant à 100% par de la monnaie de base (banque centrale) et en se**

faisant rémunérer pour ces services.

- Les banques de prêts, qui recevraient les dépôts à terme/d'épargne et les prêteraient à des termes légèrement plus courts aux emprunteurs.

Les conséquences de la mise en œuvre d'un tel système seraient considérables.

Du point de vue de la politique économique, le contrôle total de l'offre de monnaie donnerait des moyens très efficaces de régulariser l'évolution économique et l'inflation, tout en prévenant tout risque systémique.

Du point de vue de l'efficacité économique, non seulement la gestion des encaisses serait optimisée par les banques (baisse des coûts) et par les agents économiques (du fait du coût d'usage de la monnaie), mais le rôle régulateur des taux d'intérêt dans l'orientation de l'épargne et la sélection des investissements serait magnifié.

Enfin, en ce qui concerne la répartition des revenus, la capture de la «rente» monétaire permettrait d'obtenir une recette budgétaire supplémentaire d'un montant significatif (pour la zone euro, en première approximation, l'équivalent de la moitié de l'impôt sur le revenu pour un taux de croissance de la masse monétaire de 4,5%).

Par ailleurs, du fait des caractéristiques du processus de transition du système actuel au système projeté, une large partie des problèmes liés à l'existence d'une dette publique imposante serait réglée, comme nous le montrons ci-après.

Difficile à mettre en œuvre ? Pas vraiment.

Dès la décision de réorganisation prise, les banques actuelles seraient invitées à se transformer en holdings bancaires (voir schéma ci-dessus).

Pour couvrir les besoins en monnaie de base nécessaires au passage des dépôts à vue dans les banques de dépôts, les techniques les plus simples de la titrisation pourraient être utilisées, parmi d'autres solutions possibles. Les banques actuelles créeraient chacune des structures de titrisation ad hoc auxquelles elles vendraient le montant de créances nécessaires détenues à leur bilan, le financement étant assuré par l'émission de notes souscrites par la banque centrale.

Comme les banques resteront en charge du service de ces créances (recouvrement des intérêts et du principal), aucune interruption des relations clients ne serait à prévoir et, comme ce service serait rémunéré, le compte d'exploitation des banques serait protégé.

Dans la période de transition, on assisterait à un double mouvement conjugué au fur et à mesure du remboursement des créances placées dans la structure de titrisation : d'un côté, la banque centrale, pour éviter tout recul de la masse monétaire, les remplacerait à son bilan par des achats de titres publics; de l'autre, les banques de prêts renouvelleraient à l'échéance les créances initiales à partir des dépôts d'épargne effectués par leurs clients.

C'est dans ce processus que se trouve une solution, radicale elle aussi, au problème de la dette publique puisqu'une part substantielle de celle-ci serait absorbée par la banque centrale qui rétrocéderait les intérêts de cette dette à l'Etat sous forme de profit de l'institut d'émission.

Ce système n'a jamais vraiment existé, même si des économistes prestigieux ont soutenu des approches similaires.

Contre lui, il y a le poids des idées reçues sur l'inéluctabilité du système actuel et le choc des intérêts. Rendre la rente de la création monétaire aux citoyens, sous forme d'une ressource budgétaire, forcément, cela ne plait pas à tout le monde et surtout pas aux banquiers...

Mais peut-être que les peuples pourraient s'intéresser à un système qui leur assurerait la prospérité, en libérant l'initiative, et la sécurité, en éliminant les «manias» qui ruinent périodiquement nos économies.

Et si la **refondation d'un nouveau capitalisme** passait par là?

Musclez votre cerveau : éteignez la télé :o)

« Le capitalisme touche à sa fin »

par **Immanuel Wallerstein**, dans *Le Monde* du 11 octobre 2008 :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-1101386,50-1105714,0.html

« Fernand Braudel (1902-1985) distinguait le temps de la "longue durée", qui voit se succéder dans l'histoire humaine des systèmes régissant les rapports de l'homme à son environnement matériel, et, à l'intérieur de ces phases, le temps des cycles longs conjoncturels, décrits par des économistes comme Nicolas Kondratieff (1882-1930) ou Joseph Schumpeter (1883-1950). Nous sommes aujourd'hui clairement dans une phase B d'un cycle de Kondratieff qui a commencé il y a trente à trente-cinq ans, après une phase A qui a été la plus longue (de 1945 à 1975) des cinq cents ans d'histoire du système capitaliste.

Dans une phase A, le profit est généré par la production matérielle, industrielle ou autre ; dans une phase B, le capitalisme doit, pour continuer à générer du profit, se financiariser et se réfugier dans la spéculation. Depuis plus de trente ans, les entreprises, les Etats et les ménages s'endettent, massivement. Nous sommes aujourd'hui dans la dernière partie d'une phase B de Kondratieff, lorsque le déclin virtuel devient réel, et que les bulles explosent les unes après les autres : les faillites se multiplient, la concentration du capital augmente, le chômage progresse, et l'économie connaît une situation de déflation réelle.

Mais, aujourd'hui, ce moment du cycle conjoncturel coïncide avec, et par conséquent aggrave, une période de transition entre deux systèmes de longue durée. Je pense en effet que nous sommes entrés depuis trente ans dans la phase terminale du système capitaliste. Ce qui différencie fondamentalement cette phase de la succession ininterrompue des cycles conjoncturels antérieurs, c'est que le capitalisme ne parvient plus à "faire système", au sens où l'entend le physicien et chimiste Ilya Prigogine (1917-2003) : quand un système, biologique, chimique ou social, dévie trop et trop souvent de sa situation de stabilité, il ne parvient plus à retrouver l'équilibre, et l'on assiste alors à une bifurcation.

La situation devient chaotique, incontrôlable pour les forces qui la dominaient jusqu'alors, et l'on voit émerger une lutte, non plus entre les tenants et les adversaires du système, mais entre tous les acteurs pour déterminer ce qui va le remplacer. Je réserve l'usage du mot "crise" à ce type de période. Eh bien, nous sommes en crise. Le capitalisme touche à sa fin. (...) »

[\(Lire la suite, c'est très intéressant\)](#)

Les rois avaient accordé aux banquiers le privilège de s'enrichir grâce aux intérêts sur la monnaie.

Le privilège des intérêts doit être aboli !!!

TOUS DEVANT LES BANQUES chaque samedi à 17 heures

<http://liberonslamonnaie.blogspot.com/>

Dans chaque ville, choisir une banque dont l'emplacement favorise un rassemblement

À Nantes, place Royale: samedi 27 septembre, samedi 4 octobre (11, 18, 25 etc.....)

**Exigeons une loi donnant aux États
le contrôle des Banques Centrales
Pour une monnaie de service public, sans intérêts privés,
une monnaie d'intérêt général**

Les intérêts endettent inutilement les particuliers, les entreprises, et les Etats.
Aujourd'hui, les gouvernements créent un impôt spécial pour garantir l'enrichissement des banquiers.

Refusons de privatiser les profits et de socialiser les pertes...

Les banquiers qui nous ont conduit à la catastrophe doivent être contrôlés publiquement.

Après la crise de 1929, pour continuer à s'enrichir,
ils ont poussé les pays à fabriquer des armes...
Ces créations d'emplois ont fait reculé le chômage
et **la guerre** est arrivée !

En 1939, la Banque de France accordait encore des prêts à l'Allemagne nazie.
L'économie doit être guidée par l'intérêt général.

**De la crise de 1929 à celle de 2008, une même contradiction impossible à résoudre dans le système
actuel... si ce n'est par des créations d'emplois qui alimentent des conflits planétaires**

D'un côté, un formidable niveau de technologie qui détruit massivement les emplois, et de l'autre...
l'obligation d'avoir un emploi pour acheter des produits fabriqués à 95% par les machines
dans des entreprises entièrement automatisées. **Un non sens absolu !**

**La réalité exige de mettre en place un revenu d'existence...
non conditionné par l'emploi. Comment ?**

Que les banquiers continuent à créer la monnaie sur ordinateur comme ils le font depuis
longtemps... puisque la garantie or n'existe plus. La monnaie est électronique à 92% (billets, pièces, 8%).
**Mais cette monnaie de service public sera émise en fonction
des seules productions respectant l'intérêt général et l'environnement.**

**Cette monnaie sera libérée des intérêts, comme la terre, en 1789, fut libérée des taxes féodales
qui écrasaient les paysans pour enrichir la Noblesse et le Clergé.**

PÉTITION INTERNATIONALE AUX PARLEMENTAIRES

**Nous exigeons une loi pour le droit des États à contrôler les Banques Centrales
Pour une monnaie de service public, sans intérêts privés, une monnaie d'intérêt général
Pour un revenu d'existence dissocié de l'emploi**

nom

prénom

qualité

email

Renvoyer pétition et infos sur les rassemblements à : vidal.mothes@wanadoo.fr

« Liberons La Monnaie » 5, avenue Louis Vasseur, 44 000 Nantes

Visitez le blog : <http://liberonslamonnaie.blogspot.com/>

« **Un Bretton Woods** dont l'espèce se souvient »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=828>

Ecore un billet original et instructif sur le blog de **Paul Jorion**
écho d'un article important dans *Le Monde* de ce week-end,
et dont les commentaires augmentent encore la richesse.

« **CHOMSKY & Cie** au cinéma à partir du 26 Novembre 2008 »

<http://www.lesmutins.org/chomskyetcompagnie/?p=101>

À l'heure où impuissance et résignation l'emportent, le travail de Noam Chomsky est un antidote radical pour tous ceux qui veulent en finir avec la fabrique de l'impuissance et ses chiens de garde intellico-médiatiques.

Inlassable, inclassable, implacable, « l'intellectuel le plus populaire et le plus cité au monde » poursuit la **mise à nu des mécanismes de domination** avec une étonnante vitalité. Mais pas d'hagiographie, pas de prêt-à-penser.

Souvent l'intellectuel est celui qui veut nous faire penser comme lui.

Au contraire, Chomsky nous incite à développer par nous-mêmes une pensée critique contre les différentes formes de pouvoir et les idéologies qui les justifient. Il montre que les changements sociaux sont à notre portée.

Et d'ailleurs, il n'est pas seul. De Boston à Bruxelles, nous rencontrons chercheurs, journalistes, activistes tels que **Jean Bricmont**, ou encore **Normand Baillargeon** auteur du *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, ce qui pourrait être le sous-titre de ce film engagé contre le cynisme conformiste et la pensée molle des faux rebelles.

Un film très pédagogique, à voir en famille ou entre amis.
Hier, on l'a vu *en avant-première mondiale* :o) à La Penne sur Huveaune
au [festival du film militant](#), avec Daniel Mermet et de nombreux AMG :o)

« **Pierre Rosanvallon est à nouveau sur France Culture le matin, de 6 h à 7 h :**
Les métamorphoses de la légitimité (la démocratie au XXIe siècle) »

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/archives.php>

Les quatre dernières leçons auront lieu tous les matins à partir du **lundi 20 octobre 2008**.

Les 10 premières leçons, très intéressantes, ne sont plus disponibles qu'avec les **liens directs** suivants (à enregistrer manuellement avant qu'elles ne disparaissent complètement) :

- 1/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=08092008
- 2/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=09092008
- 3/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=10092008
- 4/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=11092008
- 5/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=12092008
- 6/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=29092008
- 7/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=30092008
- 8/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=01102008
- 9/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=02102008
- 10/14 http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=6508&BD=03102008

L'Union européenne, la recomposition conservatrice.

Introduction

L'Union européenne, en tant que système politique, s'est dotée d'une **stratégie de "double immunité"** pour résister aux diverses critiques politiques qui l'assaillent.

D'une part, **elle se présente comme un système en constante progression vers la perfection** : c'est la stratégie de la réforme permanente qui permet de saper le fondement des critiques ou des oppositions auxquels elle doit faire face. Dès lors, si elle connaît un "déficit démocratique", prétendent ces thuriféraires, "ce n'est que provisoire; vous verrez lors de la prochaine Conférence intergouvernementale (CIG), les choses s'amélioreront". Et à l'occasion de chaque réforme, des milliers d'individus, dans de multiples associations, s'engagent dans une immense dépense d'énergie individuelle et collective pour tenter de ré-orienter ce géant institutionnel dans un sens plus conforme à leur vision du monde. Résultats décevants à l'issue de la CIG ? "Ce n'est que partie remise ! Si la mobilisation est plus forte, vous verrez, la prochaine fois, tout s'arrangera."

D'autre part, **l'UE se décrit comme un système "sui generis", créé à partir de lui-même, objet spécifique et particulier, qui par conséquent ne peut souffrir aucune comparaison avec la réalité du fonctionnement d'autres systèmes politiques** et au-delà même de l'inopérance déclarée d'une comparaison empirique, ce serait l'ensemble des concepts scientifiques élaborés pour appréhender le phénomène politique qui se verrait déclassé. Chose donc inclassable et inqualifiable parce que sans cesse mouvante et original.

À contre-courant de la construction de cette image, construction à la fois savante à travers de multiples écrits académiques et ad hoc à travers une production phénoménale de documents de propagande interne, nos travaux scientifiques menés depuis une dizaine d'années dans le champ de la construction européenne, nous incitent au contraire à qualifier la signification dominante du processus politique en cours depuis la création de la Communauté économique européenne en 1958. **Le système politique européen dans lequel sont inclus les mécanismes du lobbying ne souffre pas d'un problème de déficit démocratique : il est contre-démocratique par essence, il produit une conception des rapports politiques qui nous éloigne de plus en plus de l'exercice et du contrôle du pouvoir par les peuples.**

Ce travail cherche à ébranler une série d'images toutes faites, des prêts-à-penser, qui nous empêchent de retrouver une autonomie dans le regard sur ce phénomène politique de l'intégration européenne qui a réussi aujourd'hui à imposer sa logique à l'ensemble des appareils politiques nationaux, non contre les États mais en symbiose avec une partie de plus en plus large des dispositifs politiques et administratifs de ces mêmes États : l'image de la construction linéaire et harmonieuse de l'Europe, du fameux "déficit démocratique", du rempart de l'Europe sociale contre l'Europe marchande, d'un système politique parasité contre son gré par des lobbies de plus en plus nombreux et variés.

Un long travail de sappe de la souveraineté populaire - 1958 : mise en place d'un pouvoir contre-démocratique

L'histoire de la construction européenne a ses **légendes** : parmi celles-ci, celle des pères fondateurs, de Monet à De Gasperi, en passant par Schuman, Spaak et Adenauer. Cette histoire lissée a la particularité de présenter la "belle aventure de l'Europe" comme un processus en continu où l'on progresse à petits pas, nécessairement, vers une intégration des sociétés européennes de plus en plus poussée, pour le bénéfice de tous. Ce beau conte a deux avantages : masquer la rupture politique qui eut lieu en 1958 avec la création de la Communauté économique européenne (CEE) et l'affaiblissement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA); parvenir à mobiliser toutes les énergies, même celles provenant de groupements critiques, autour d'une oeuvre à achever, de sommets européens en sommets européens, de réformes du Traité en réforme du Traité, qui bizarrement, jamais ne semble prête à s'achever et qui, par cet inachèvement même, empêche de formuler des contre-propositions ou des contre-projets (les énergies sont mobilisées pour "l'amélioration" du système et non pour sa refondation complète).

1958 est la date d'une **restauration** : celle d'un ordre politique qui se construit sur le souci d'évacuer les principes et les dynamiques qui avaient permis le développement et le renforcement de la démocratie à l'échelon de l'État national en **Europe occidentale**. Après le double choc de la guerre et du nazisme, les mouvements et partis de gauche avaient en effet pu obtenir des avancées démocratiques telles qu'elles s'accompagnaient d'une transformation importante de l'imaginaire politique du pouvoir à l'égard des classes sociales populaires (le paternalisme détrôné par le sentiment d'un devoir de défense d'un intérêt collectif associé à l'ensemble de la population); transformation qui s'accommodait mal avec le travail de production et d'entretien d'une inégalité "structurelle" entre classes sociales inhérent au capitalisme.

La CEE, telle qu'elle se met en place en 1958, est un système politique de nature technocratique et donc oligarchique. Elle ne se nourrit pas du modèle de l'État démocratique national : elle puise plutôt ses références politiques dans l'exemple des relations et des organisations internationales où le pouvoir est aux mains de diplomates ou d'experts (dans les deux cas, de "techniciens").

L'idée que la 2ème guerre mondiale est le résultat des déstabilisations provenant des passions politiques des hommes de la rue (communisme contre fascisme) est présente dans divers cénacles conservateurs des milieux internationaux : l'idéal serait de substituer le gouvernement des hommes (nécessairement traversé par les passions et les conflits politiques qui engendrent la déstabilisation des sociétés) par l'administration des choses (une gestion commune des États à travers un développement harmonieux du commerce : le commerce est considéré comme une activité «naturelle», «technique», en dehors des passions idéologiques, reliant «naturellement» les hommes, qui se développerait de façon d'autant plus harmonieuse que la CEE travaillerait en étroite symbiose avec les experts des activités économiques). Ce pouvoir européen, par essence, repousse le conflit, et plus particulièrement celui qui structure la constitution même du capitalisme mais aussi le menace (le conflit capital/travail). Il va dès lors opérer une inquiétante rupture contre-démocratique en dévaluant systématiquement les institutions socio-politiques porteuses du conflit : le parlement et les

organisations syndicales.

En effet, si aujourd'hui utiliser le terme de "parlement" pour l'assemblée réunissant les députés européens est un abus de langage (le Parlement européen ne dispose ni d'un pouvoir législatif plein et autonome ni d'un pouvoir de contrôle et de sanction du véritable exécutif, le Conseil), en 1958, il s'agissait alors d'une "assemblée-croupion" dotée du seul pouvoir de consultation. **Situation de césure par rapport à l'assemblée de la CECA où les députés disposaient du pouvoir de sanctionner la Haute Autorité.** Quant aux organisations syndicales, bien représentées au sein de la CECA, elles durent faire le forcing durant plus de trente ans, pour obtenir la reconnaissance officielle d'un rôle de consultation et de négociation à l'échelon de la Communauté européenne (voir le protocole d'Accord social annexé au Traité de Maastricht de 1991). Les dirigeants syndicaux de l'époque étaient cependant très clairvoyants quant à la signification de cette rupture : « (...) ce qui a été accepté sur le plan national l'a été à contrecoeur. Les forces capitalistes ont vu dans la construction de l'Europe une occasion de reprendre sur le plan communautaire l'intégrité de l'autorité qu'elles ont dû partager sur les plans nationaux. ».(1)

Les lobbies : une autre façon de résoudre la question de l'administration

La rupture de 1958 porte sur l'ensemble de la façon de concevoir l'organisation et le rôle du politique. Hormis l'évacuation du conflit idéologique, une autre cible est celle d'un pouvoir politique conçu comme une autorité publique (représentant l'intérêt collectif des populations) et disposant donc d'un pouvoir d'intervention autonome dans l'économie : capable d'imposer des planifications, un contrôle pour empêcher les fusions et les cartels, de développer des services publics et un secteur économique public en dehors des logiques marchandes (2).

Certains fondateurs de la CEE espéraient ainsi "discipliner" la France et l'Italie, dont les États étaient considérés comme trop interventionnistes et trop "publics" (la CECA, à ce titre, était aussi considéré comme un "mauvais exemple") en instaurant un nouveau modèle du pouvoir politique, plus "adapté" au fonctionnement du libre marché.

Ce pouvoir est composé d'un corps d'élite (peu nombreux mais extrêmement bien payé) qui va gérer le plus techniquement possible les matières, une fois les grands arbitrages politiques réalisés par les États : une nouvelle aristocratie se met en place. La logique aristocratique, la volonté de "neutraliser le politique" par la technocratie, le choix de casser la conception de l'autorité publique "interventionniste" aboutissent au rejet de développer une large fonction publique européenne, capable d'assumer à la fois l'exécution des décisions prises dans tous les domaines de compétences, qui depuis 1985 se sont fortement accrus, et également le contrôle de cette exécution ou de l'utilisation des dépenses européennes.

En outre, miser sur la construction d'un Marché commun comme trait d'union principal entre les peuples permet, dans une optique à la fois libérale et technocratique, d'installer des structures de pouvoir intégrant peu de fonctionnaires car le "marché" est pensé comme naturellement mu par des "forces automatiques".

Pour que ce niveau de pouvoir puisse alors néanmoins agir, tout en se restreignant au petit nombre des "meilleurs", il lui faut développer des alliances, s'adjoindre la participation d'autres institutions qui vont être pensées comme faisant partie d'un même système.

La CEE, puis l'Union européenne, ont donc massivement recours à des "experts", comme substitut d'une fonction publique démocratique. Pour que ces alliances soient fiables, que les institutions "partenaires" acceptent de détourner une partie de leur énergie pour servir la cause européenne et se transformer partiellement en "annexes administratives" des institutions européennes, **il faut que le pouvoir européen crée de l'adhésion.**

Nul ne peut comprendre le fonctionnement de ce système de pouvoir sans poser comme préalable à la compréhension que nous nous trouvons dans un système de type militant. Si certaines critiques peuvent être acceptées, digérées sur des points secondaires, il faut néanmoins que sur l'essentiel de la dynamique du système, les partenaires acceptent de se muer en "adeptes", en diffuseurs des symboles (un drapeau, un hymne, une monnaie et des colifichets bleus étoilés de toute sorte).

Il s'agit donc d'**un système à double influence** : les "bons" partenaires reçoivent de multiples avantages matériels et symboliques (le titre d'expert et la rémunération qui l'accompagne, le sentiment de faire partie d'une élite cosmopolite, le droit à un accès privilégié auprès des sources du pouvoir et d'être entendu par celui-ci...) **et en échange, ils donnent une partie de leur temps de travail en prestations pour l'administration européenne** (conception de programmes et même partiellement, de textes normatifs, évaluation de projets, aide à l'exécution et à la diffusion des politiques européennes, contrôle a priori et a posteriori du contenu des recherches et des études financées,...). Ce système se vit comme abolissant la séparation entre intérêts publics et intérêts privés car tout le monde serait mu par la même ardeur et le même idéal européens.

Technocratie et néo-libéralisme : un excellent ménage contre-démocratique

Les différents observateurs scientifiques ont pu tous vérifier la croissance du nombre de lobbies dès 1985 concomitamment à l'accroissement des compétences européennes avec la décision de la réalisation du projet de Marché Intérieur d'abord, de l'Union économique et monétaire ensuite, et la poursuite de l'élargissement. Pour pouvoir mener à bien de tels bouleversements, il fallait en effet que les institutions européennes jouent sur le développement de ce système de militance et d'offres de service : il fallait compter sur un réseau large de mobilisations.

Dans la version de 1994 d'un de ses ouvrages, le politologue français, Jean-Louis Quermonne faisait parler les chiffres : une estimation de 19.000 fonctionnaires attachés à la Commission européenne et au Conseil à comparer aux 55.000 membres du personnel attaché à la seule ville de Paris et aux 129.601 fonctionnaires civils du ministère français de la Défense (3) !

Si l'on évalue habituellement à **plus de 10.000 le nombre de lobbyistes installés à Bruxelles pour pratiquer en permanence cette fonction**, il est par contre impossible de comptabiliser l'ensemble des personnes, appartenant à des organisations publiques ou privées régionales, nationales, européennes, impliquées dans la diffusion de "l'information européenne" et la mise en oeuvre du programme européen.

Lobbies, administration technocratique européenne et pans entiers des administrations nationales forment aujourd'hui un seul système censé gérer au mieux le développement socio-économiques de près de 400 millions de personnes.

La nature technocratique et donc contre-démocratique du système européen s'est encore renforcée avec le déploiement de l'idéologie néo-libérale dans les années quatre-vingts, qui, peu à peu, est devenue la doctrine de gouvernement aux différents niveaux de pouvoir à l'échelon planétaire. Mais le néo-libéralisme a pu d'autant mieux s'implanter à l'échelon européen que technocratie et néo-libéralisme participaient d'un même phénomène : la volonté réactionnaire de restaurer un ordre pour contenir "la contagion démocratique" où les contraintes collectives imposaient une limitation aux appétits de pouvoir et de puissance des nantis.

Le symbole de l'indépendance de la Banque centrale à l'égard du contrôle du politique (mais non à celui du verdict du "marché") reste bien sûr l'élément le plus frappant du "durcissement" de cet ordre.

Dans les deux cas (technocratie et néo-libéralisme), **il s'agit de remplacer autant que faire se peut l'intervention politique par une intervention dite "technique" (ce qui a l'avantage d'empêcher les débats) et de casser l'idée du pouvoir en tant que puissance publique au service de l'intérêt collectif** : la victoire néo-libérale avec dès 1985, la conversion d'une bonne partie de l'Europe occidentale au diktat de la libéralisation complète des économies est ainsi l'aboutissement d'un processus mondial contre-démocratique, dont la première grande victoire, au niveau du continent européen, eut lieu en 1958.

La réaction contre-démocratique, encore limitée alors à des cénacles surtout internationaux s'est aujourd'hui, après un "travail" (4) de trente ans, généralisée à l'ensemble des appareils politiques. **L'intérêt général devient alors l'intérêt des grandes firmes compétitives et l'objectif premier communautaire devient celui d'assurer le meilleur environnement possible pour accroître la compétitivité.**

Aujourd'hui, après la mise en oeuvre des critères de Maastricht de 1991 et du Pacte de stabilité de 1997, les États ont pu modifier radicalement le contenu de l'intervention publique : avec la **délégitimation complète du conflit politique** et des idéologies qui le portent (socialismes, communismes, anarchismes), le rôle des pouvoirs publics nationaux n'est plus d'organiser une redistribution plus égalitaire des richesses mais d'organiser le transfert des bénéfices de l'ancienne socialisation de l'économie vers l'appropriation privée par les firmes les plus puissantes.

Démocratie participative européenne : une démocratie de façade

L'Union européenne, parallèlement au renforcement de ses pouvoirs et à la montée de la contestation dans les années 90, affina peu à peu la présentation au public de son fonctionnement politique afin de le rendre acceptable.

Cette nouvelle façon d'imaginer le politique se fait contre les principes qui furent à la base de la construction des démocraties nationales : la gouvernance à la place du gouvernement, la société civile contre le peuple, le consensus à la place du compromis, le dialogue au lieu de la négociation, le local et le subsidiaire à la place du centralisé et de l'universel, l'accord ou le code éthique ou la déclaration solennelle remplaçant la loi, le partenariat qui met fin à la séparation des pouvoirs, la cohésion sociale qui se substitue à la progression vers l'égalité, la participation qui remplace la délégation et le mandat électif, le consommateur-citoyen détrônant le travailleur-citoyen...

Dans ce nouveau modèle, le pouvoir est décrit comme un phénomène (la gouvernance) qui se diffuse de proche en proche au sein d'un réseau dont les maillages seraient de plus en plus nombreux et complexes, alimentés tant par les différents lieux de structuration du pouvoir politique (institutions européennes, organismes publics régionaux et nationaux, ...) que par les organisations dites de la "société civile" (les entreprises valorisées au rang d'acteur politique, les lobbies de toutes sortes, les ONG, les syndicats, les mouvements religieux...), tous niveaux confondus (local, régional, national, supranational).

Ce réseau s'unit dans le partage d'une vision de **"pluralisme communautaire"**. Pluralisme car l'existence du plus grand nombre possible d'associations déterminerait la qualité de la "représentation" de la population, communautaire car la société est perçue comme une communauté soudée autour d'un consensus sur des valeurs communes (le développement du marché, du libre-échange, de la modernité et de la compétitivité).

Dans ce type de construction politique, **la multitude d'associations mises sur un pied d'égalité** (on n'insiste pas sur les différences de puissance financière ou de liens liant représentants et représentés car l'important c'est le nombre!) **prend la place du peuple.**

Ce que déconstruit ce modèle, ce sont conjointement la représentation qui désigne l'origine de la souveraineté du pouvoir démocratique dans le peuple et dans le peuple seul, et celle qui faisait des mandats par élection représentative les seules voix autorisées à parler au nom du peuple. La souveraineté du peuple et la représentation élective basée sur le mandat et la responsabilité politique ne sont plus reconnues comme la fondation de l'édifice politique.

La représentation du peuple est remplacée par un système de participation des notables (aujourd'hui rebaptisés "experts", modernité oblige). La "participation" est d'ailleurs un maître mot du système : c'est sur elle que se fonde la nouvelle légitimité du pouvoir politique et la cohérence de ce "pluralisme communautaire" (en participant, on apporte sa pierre à l'édifice communautaire et on renforce l'image d'une société mue à travers le consensus). Le retour des notables comme acteurs politiques privilégiés a également comme enjeu de relégitimer l'intervention dans le politique des différents mouvements religieux (5).

Les lobbies, qu'ils soient au service des intérêts industriels et financiers ou au service d'intérêts beaucoup plus louables (écologie, féminisme, culture,...) ne parasitent donc pas le système politique européen. Il sont une partie intégrante d'un système politique qui s'est construit de manière à affaiblir les principes politiques constitutifs de la démocratie, qui ne peut exister sans la reconnaissance d'une pluralité de projets socio-politiques, et d'intérêts sociaux, qui s'affrontent.

Le rejet et la peur de reconnaître le conflit social redistributif dans ce type de modèle débouche sur l'obsession du consensus et de l'importance de la communication, du dialogue entre toutes les parties présentes, pensées comme des partenaires. Si les groupes ou les individus s'opposent, c'est avant tout parce qu'ils se sont mal compris, il suffit de mieux communiquer en cherchant l'alignement de tous sur la même vision du monde (il s'agit bien d'un système militant d'adhésion!). Et les "irréductibles", ceux qui ne veulent pas comprendre, ne peuvent être que des "déviantes".

Cette construction du partenariat autour des deux pans du pouvoir exécutif européen (Commission et Conseil) aboutit à transformer toute institution en "parcelles" de l'exécutif et empêche l'émergence de tout contre-pouvoir (**il n'y a pas de place pour le conflit à l'intérieur de ce système**).

Ce système de la participation se situe **en-deçà du principe de séparation des pouvoirs, toute institution faisant**

finallement partie de l'Exécutif décrit comme un immense réseau, et prend des airs de ressemblance avec l'imaginaire politique de l'avant révolution française(6). De même, la notion de responsabilité politique du pouvoir politique se délite : tout le monde participant à tout, l'identification des personnes qui prennent les décisions et des lieux où se décident réellement les politiques est de moins en moins claire.

L'expression habituellement employée de "déficit démocratique" est complètement inadéquate pour décrire l'état du système politique européen : il ne s'agit pas d'un problème de "trop peu de démocratie" mais d'un système qui la déconstruit !

Ce diagnostic posé en terme de "déficit" conduit par exemple à réclamer, à chaque réforme des Traités, **l'augmentation des pouvoirs de co-décision du Parlement européen, ce qui aboutit en fait à renforcer un système qui se construit sur la fusion (la confusion) des pouvoirs !** Le Parlement doit disposer de l'initiative législative (ce qui n'est pas le cas) et du pouvoir de contrôle et de sanction sur tous les autres organes de décision politique (y compris la Banque centrale), ce qui n'est pas le cas non plus (hormis un début de contrôle et de sanction sur la Commission).

Les experts patronaux : les symbiotes des dirigeants politiques européens

Dans cette **parodie manipulatoire des symboles démocratiques**, le grand nombre d'organisations "partenaires" est assimilé à la garantie non seulement de la qualité démocratique du régime mais plus encore, à la garantie de l'approfondissement permanent de la démocratie.

Les auteurs du livre Europe Inc. (7), après un travail d'enquête minutieux auprès des gros lobbies patronaux européens, montrent néanmoins de façon claire que tous les lobbies n'ont pas la même valeur aux yeux du pouvoir politique européen et qu'existe et se renforce une imbrication extrêmement étroite entre les institutions administratives européennes et les organisations patronales, à travers les relations entre personnes.

Ce livre présente une radioscopie des associations patronales les plus puissantes créées spécifiquement à l'échelon de l'Union européenne : la Table ronde des Industriels (ERT), l'UNICE (l'Union des confédérations de l'Industrie et des employeurs d'Europe), l'AMCHAM (le comité européen des Chambres américaines de commerce) et l'AUME (l'Association pour l'Union monétaire européenne et expose aussi la situation de circulation des personnes, à un moment ou à un autre de leur carrière, entre milieux d'affaire et milieux politiques européens pour ce qui concerne les hautes fonctions.

Il s'agit bien d'un même monde : **les représentants patronaux des diverses associations se connaissent personnellement et pensent leur travail d'influence comme complémentaire tout en jouant sur des canaux d'approche différents ; certains dirigeants politiques européens (commissaires et directeurs généraux) passent facilement de la représentation politique à la représentation des affaires au cours de leur carrière.**

On y découvre également le poids des représentants de ces gros lobbies au sein des multiples comités d'experts créés par la Commission européenne pour les aider à définir leurs politiques : les "études" confiées à ces comités d'experts ad hoc servent souvent de matrice par la suite à la présentation des orientations de l'Union européenne dans les "livres blancs" avant de se transformer en textes réglementaires.

À côté des grands lobbies patronaux, les auteurs soulignent également l'impact du lobbying entrepris par une multitude d'"agences de relations publiques et de bureaux d'études européens" dont la plupart agissent également pour des intérêts industriels tout en se présentant comme des lieux d'expertise technique neutres.

Ils servent tant à conseiller les dirigeants européens qu'à présenter au public sous un jour plus favorable certains produits contestés (comme les OGM) ou à améliorer les relations publiques entre les entreprises, et les ONG et les syndicats en aidant les multinationales à se présenter sous une image d'entreprises citoyennes.

Ainsi, la puissance des secteurs industrialo-financiers aboutit à la capacité de multiplication en un nombre impressionnant des structures d'expertise de toutes sortes consultées ou plus étroitement associées dans le processus de fabrication des normes stricto sensu et des orientations normatives du pouvoir européen, donnant l'illusion d'une légitimité démocratique à ce pouvoir qui consulte "large".

Si les voix critiques sont bien présentes dans ce système où des procédures sont installées pour "recueillir leurs doléances", elles ne feront néanmoins jamais poids face à la masse des organisations qui défendent les intérêts marchands et elles participent indirectement, parce que le pouvoir européen a besoin pour asseoir sa légitimité que les "associations partenaires" soient de plus en plus nombreuses, à l'idée qu'il n'existe plus de grands courants qui s'affrontent mais une multitude d'intérêts divers et contradictoires qui empêcheraient désormais d'établir des lois et des droits de type universel.

L'Europe sociale : une Europe correctrice de l'Europe marchande ?

L'offensive contre-démocratique, **prenant d'abord appui dans le champ économique là où la démocratie n'a jamais pu se réaliser que très partiellement**, réforme aujourd'hui l'ensemble des champs de la production humaine.

Si le champ politique, nous venons de le voir, est travaillé de manière telle qu'il se mette en conformité avec la pénétration maximale des intérêts de pouvoirs privés (marchands, mais aussi mafieux, mais aussi religieux) dans la gestion de la "res publica", **il serait illusoire de penser qu'une "Europe sociale" autonome émerge et se développe indépendamment de la soumission des autres champs au travail de reconquête entrepris par les forces conservatrices.**

S'il est vrai que certaines victoires sociales partielles ont pu être obtenues à l'échelon de l'UE, car heureusement nous ne sommes pas dans une situation de totalitarisme complètement réalisé (il est seulement en cours) où le pouvoir peut ignorer complètement les voix dissonantes, il n'empêche que les réformes opérées les plus significatives participent toutes à la consolidation de cet ordre conservateur dont la force est de pouvoir à la fois produire une ligne dure (la politique économique néo-libérale) et ce qu'il présente comme une correction de cette ligne, une politique sociale mais qui est pourtant de plus en plus subordonnée aux logiques marchandes.

Dans cet univers de la communication (de la propagande), l'apparence semble ainsi devenir plus importante que la réalité : le fait de mobiliser des termes qui paraissent progressistes (développement de l'emploi, élaboration d'une charte des droits

fondamentaux, développement de la responsabilisation sociale des entreprises) laisserait automatiquement supposer que le contenu des politiques mises en oeuvre le serait nécessairement. Or, en fait, au nom d'une Europe sociale, nous assistons surtout à la poursuite de la déréglementation des droits sociaux collectifs liés au travail.

Cette **manipulation lexicale**, et donc de la signification, est pourtant éclatante dès lors que l'on examine le contenu des "concepts sociaux" élaborés par l'UE. **Faisons ici l'exercice de l'examen de deux de ces "concepts de base"** structurant l'orientation de la "politique de l'emploi" de l'Union européenne.

Taux d'emploi

Depuis le fameux sommet sur l'emploi de Luxembourg en novembre 1997, l'élévation du taux d'emploi est devenu un des principaux objectifs à atteindre en matière d'emploi à l'échelon de l'Union européenne. Il faudrait que le taux d'emploi augmente en Europe (il est actuellement d'environ 61%) pour tendre vers le niveau du taux d'emploi du Japon ($\pm 74\%$) ou des États-Unis ($\pm 71\%$) : rappelons que le taux d'emploi, pour l'Union européenne, définit le pourcentage de la population qui est au travail par rapport à celle qui est en âge de travailler. Il s'agit du rapport entre la population effectivement au travail (pour tout travail déclaré quelque soit sa durée) et de la population active potentielle qu'elle définit comme l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Cet indicateur dont la construction théorique est plus que douteuse commence à être plus couramment utilisé dans les textes européens à partir de 1994. Il est à noter que dans le rapport européen *L'emploi en Europe* de 1994, presque une page entière lui est consacrée où nous pouvons lire : « [...] *ce taux est inévitablement, assez approximatif et doit être interprété avec prudence* »(8). Il est dommage que, par la suite, son utilisation politique fasse fi des intéressantes mises en garde qui avaient alors été faites.

Il s'agit en fait d'un indicateur idéologique de « remise au travail à tout prix » car il se construit sur un concept absurde : toute la population entre 15 et 64 ans doit être théoriquement au travail !

Cet « indicateur » serait déjà moins idéologique si on comptabilisait avec les personnes ayant un emploi, les personnes malades, handicapées, aux études et en prison.

On voit tout de suite qu'il **s'agit d'une déconstruction de l'ancienne notion de population active**. Ainsi peut-on lire dans le même rapport européen de 1994, après que les incohérences liées à cet « indicateur » eurent été discutées : « *Ces difficultés ne signifient pas qu'il faut négliger le taux d'emploi comme indicateur du marché du travail. Bien au contraire, à de nombreux égards, il constitue une mesure plus utile que le taux de chômage, lequel ne tient pas compte du nombre considérable de personnes qui ne sont pas incluses dans la population active parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi, mais qui aimeraient toutefois travailler si la possibilité de le faire leur était offerte* ». (9)

Améliorer le taux d'emploi semble à première vue s'inscrire dans une politique de lutte contre le chômage. Le doute est pourtant plus qu'autorisé ...

-Premièrement, cet indicateur banalise l'idée que l'on doit être au travail à partir de 15 ans. En effet, si on amène à faire travailler tous les jeunes à partir de 15 ans, le taux d'emploi augmenterait. Elle fragilise ainsi un des droits les plus fondamentaux de l'édifice démocratique : le droit à l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge le plus élevé possible. La directive européenne de 1993 sur la protection des jeunes au travail avait déjà opéré un " assouplissement " des normes internationales de l'OIT sur les conditions d'engagement dans le travail (notamment pour le travail de nuit) des très jeunes travailleurs ;

-Deuxièmement, il sous-entend que tout le monde devrait être au travail. Les gouvernements s'installent de plus en plus dans une logique autoritaire de remise au travail à tout prix, indépendamment du choix des personnes et surtout des conditions offertes. L'ancienne commissaire européenne pour les Affaires sociales et l'emploi, Vasso Papandreou, ne déclarait-elle pas : « *La Communauté doit aussi éliminer certaines idées résiduelles datant des années 70 et du début des années 80, où l'on mettait l'accent sur le maintien du chômage à un bas niveau et sur l'exclusion d'un certain nombre de personnes de la population active. Nous devons aujourd'hui considérer comme une priorité l'élimination des obstacles qui empêchent les gens de travailler* »(10).

Cette orientation ne peut être détachée d'un maintien d'une pression à la baisse sur les salaires. Les deux personnes d'un ménage se retrouvent ainsi contraintes à travailler, et ce dans des conditions de plus en plus invivables et stressantes.

Cette remise au travail fait partie ainsi d'un processus de redisciplinarisation des classes sociales populaires. Il faut accepter d'être pauvre parce que travailleur, et travailleur parce que pauvre.

On masque à nouveau le fait que ce sont les travailleurs collectivement qui sont les producteurs de la richesse et que donc la question de la redistribution des richesses dans un sens égalitaire doit rester LA question centrale du débat démocratique : ainsi donc, quand les travailleurs sont au travail, ils sont présentés comme des coûts ou des charges pour l'entreprise et quand ils sont au chômage comme un « danger » pour la « cohésion sociale » (à traduire « pour le maintien de l'ordre établi »).

Cette conception du rôle de l'emploi, à imposer aux classes populaires, est-elle ainsi délicatement énoncée dans un des derniers numéros de la Revue économique de l'OCDE : « *L'emploi est en soi un instrument fondamental d'insertion ; il peut aussi avoir des retombées beaucoup plus vastes en atténuant des problèmes sociaux, liés notamment à la criminalité et à la santé.* »(11)

-Troisièmement, le taux d'emploi prend notamment comme étalon le marché du travail américain où l'on n'hésite pas à définir comme travail une activité sporadique de quelques heures par semaine qui ne fournit pas de ressources suffisantes pour vivre.

Dans ce contexte, le taux d'emploi en Europe, s'il augmente, devient plutôt un indicateur de l'augmentation de la pauvreté et de la précarité du monde du travail. Ce sont les taux de chômage, mais des taux de chômage non-trafiés, qui doivent rester les indicateurs de contrôle de la situation de l'emploi.

Cette expression accompagne aussi tous les textes officiels de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi, dès le milieu des années nonante (quatre-vingt-dix) et de façon encore plus marquée, depuis que le traité d'Amsterdam fit de la promotion de l'emploi une "question d'intérêt commun" prioritaire et un des titres du Traité.

Elle côtoie souvent dans les textes européens deux autres expressions qui en disent long : "*le temps de travail flexible sur toute la vie*" et "*l'apprentissage tout au long de la vie*". On oublie gentiment de préciser s'il s'agit de la vie active ou de la vie dans toute sa longueur potentielle : cet oubli ferait-il partie des tentatives qui sont menées pour nous habituer à l'idée que la retraite à 65 ans ne serait vraiment plus adaptée à la modernité de nos économies ?! El trabajo hasta la muerte !

Sous le couvert de favoriser la formation professionnelle, il s'agit de promouvoir en fait une stratégie de dévalorisation permanente de la qualification professionnelle des travailleurs.

En jouant sur la construction de l'image d'un marché qui deviendrait un objet de plus en plus mouvant et indéterminé, le patronat transforme en fait les travailleurs en inadaptés perpétuels devant sans cesse acquérir de nouvelles formations, tout aussitôt dévaluées.

Cette **stratégie patronale de dévalorisation et de suppression de métiers, de postes de travail** est vieille, elle existe depuis les origines du développement du capitalisme industriel. Mais aujourd'hui elle trouve une nouvelle vigueur : elle devrait s'imposer à tous les salariés de l'ensemble des secteurs car il faut bien se débarrasser des résidus des conquêtes syndicales sur le salaire contraignant les employeurs à inscrire le salaire dans une grille complexe de qualification liées aux tâches, aux postes de travail et aux diplômes publics.

La notion de " formation tout au long de la vie " permet ainsi d'exercer de façon constante une pression sur les salarié(e)s : plus personne ne serait en adéquation parfaite avec les qualifications soi-disant requises pour chacun des postes de travail dont le contenu n'arrêterait pas de se modifier, nouvelles technologies obligent ...

Mais cette stratégie transforme aussi le contenu de la notion de formation. N'englobant plus seulement des références à la maîtrise de savoirs-faire savants, pratiques, techniques mais de plus en plus à des aptitudes (" l'aptitude à tenir un emploi "). Le terme est volontairement laissé dans le flou, aptitudes psychiques (ne pas être dépressif, être docile et malléable ?) ; aptitudes ou états physiques (ne pas tomber souvent malade, ne pas avoir le sida, ne pas être enceinte ?) ?

Enfin, elle prend place dans une tentative de transformer tout le champ de la connaissance et de la formation en un immense marché. La « société de connaissance », telle qu'elle a été présentée par le Sommet de Lisbonne (mars 2000) propose en effet ce fantasme : la principale activité de la société se limiterait à produire, faire circuler, faire connaître l'information commerciale. L'école formerait les enfants, dès le plus jeune âge, à capter l'information (l'information commerciale ?) sur le net, en partenariat avec les entreprises.

Mais l'initiative de la production et de la diffusion de la connaissance serait aussi de plus en plus transférée au secteur privé (notamment à travers la connexion des " consommateurs de formation " sur les nouveaux médias), délégitimant ainsi les lieux d'enseignement public et général qui sont dénoncés par le patronat comme n'étant pas capables de s'adapter rapidement aux demandes de formation utiles aux entreprises. Tout comme dans le cas du taux d'emploi, nous voici à nouveau face à une conception où le collectif humain, et la société dans son ensemble, sont réduits à n'être qu'un réservoir de ressources au service de l'entreprise.

Nous voyons que les autorités politiques et patronales usent des mots comme des couteaux à trancher la mémoire collective : on prend des mots proches de ceux qui formèrent le contenu d'anciennes revendications syndicales, qui continuent à fonctionner en écho dans la mémoire comme si l'on était dans une continuité, alors que le sens et les rapports sociaux qui les portaient ont été depuis complètement inversés : l'ancien droit à la formation continue devient aujourd'hui le droit à s'imposer soi-même une déqualification continue ! Et c'est tout bénéfice pour les autorités qui clament l'emploi, la formation, la croissance comme priorités : qui oserait s'y opposer ?

Seule une offensive des syndicats pour revaloriser les salaires en les liant à de nouvelles grilles de qualification qui valorisent elles-mêmes les diplômes d'enseignement publics (revalorisés par un financement massif) pourrait stopper cette grave offensive. Il ne faut pas en effet tomber dans le piège de la valorisation de la formation privée à la carte qui aboutit à en revenir à des relations interpersonnelles entre patrons et chaque travailleur, et à la fixation d'un salaire à la carte.

Conclusion

Toute la construction politique de formation d'une "nouvelle légitimité démocratique" par la participation de la "société civile" sert principalement d'une part, à justifier le poids de plus en plus énorme que prend l'industrie dans l'orientation des décisions politiques, que ce soit à l'échelon européen ou mondial, et d'autre part, à imposer un transfert de l'ancien "travail public" géré et contrôlé par des Autorités publiques responsables et contrôlées par le suffrage universel vers des groupes privés qui reprennent l'initiative de définir les règles, leurs règles, dans les textes réglementaires mais aussi de plus en plus à travers des codes et des accords privés (la "soft law") en remplacement des lois. C'est la substance même du pouvoir politique qui est privatisée : il ne reste donc plus à celui-ci qu'à maintenir l'ordre¹², celui des multinationales.

À cet égard, un responsable du Bureau technique syndical européen¹³, organisme représentant les intérêts du monde du travail dans la définition des normes de santé et de sécurité au travail à l'échelon européen, faisait remarquer que de nombreuses firmes multinationales faisaient pression au niveau de l'Union européenne pour que l'industrie obtienne le droit de concevoir une sorte de "norme ISO" européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail certifiant que l'entreprise qui pourra l'exhiber serait "socialement correcte" en matière d'hygiène et de sécurité et donc serait dispensée tant de l'application des lois dans ce domaine que des inspections publiques.

Tout au sein du système européen concourt ainsi à la déconstruction du poids et du sens du suffrage universel : plus de choix politique possible car les choix sont remplacés par des orientations techniques, par essence indiscutables en dehors des experts, formation des décisions dans des conclaves et comités où dominent le fonctionnement en huis-clos et la non publicité des débats, transformation des Traités par la voie diplomatique et non à travers un travail parlementaire public (par un Parlement investi d'un rôle de constituant), absurdité d'un vote pour élire des représentants qui ne disposent pas d'un pouvoir législatif et de contrôle réel, dévaluation des lois élaborées par les autorités politiques au profit d'accords et

arrangements privés (qu'ils soient dit éthiques ou non peu importe !).

Ainsi, en l'espace d'une vingtaine d'années, la victoire conservatrice contre la démocratie en Europe est très profonde : cependant, il n'y a jamais eu place pour la fatalité dans l'histoire des sociétés humaines.

Mais la production d'un nouveau projet de société démocratique (et donc anti-capitaliste car il n'est pas question d'accepter un réaménagement des droits vers le bas par rapport à l'histoire qu'ont vécu la majorité des peuples d'Europe occidentale de 1945 à 1975 et pour pouvoir faire mieux que ne fut l'Etat social de pouvoir public de cette période, il faudra nécessairement poursuivre la marginalisation des logiques marchandes et de pouvoirs privés en dépassant le capitalisme) suppose la reconquête d'une réflexion et d'une action autonomes par la formulation d'une utopie de transformation sociale qui ne soit pas coincée par les diktats de l'agenda européen.

Mais une Europe démocratique ne pourra être possible que si une coupure politique et symbolique est opérée par un mouvement social démocratique transnational qui aboutit à une refondation complète des rapports au pouvoir politique, à la fois au sein du champ national et au sein du champ européen, étant donné qu'aujourd'hui l'un et l'autre ne font plus qu'un seul système, un seul régime (sans aborder ici la question de l'articulation des luttes démocratiques à l'échelon mondial et de l'inter-influence de chaque niveau de pouvoir au sein du système mondial de marché qui se met progressivement en place).

Notes

1 COOL A., Président de l'Organisation Européenne/Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, 1964, Extrait de l'article "Les syndicats doivent vaincre leur nationalisme sinon l'Europe sera une Europe capitaliste", Au Travail, Bruxelles, (presse CSC) , 16 mai 1964, p. 11.

2 Il faut bien comprendre que le renforcement de la démocratie à l'échelon national après 1945 passe à la fois par une accentuation de la reconnaissance du conflit politique (renforcement de la légitimité syndicale et parlementaire) ET la transformation du contenu et du rôle de l'État, de "pouvoir privé" en "pouvoir public", ces deux éléments étant intrinsèquement liés.

3 Jean-Louis Quermonne, Le système politique de l'Union européenne, Ed. Montchestien, Paris, 1994, p.53.

4 Toute l'histoire de la contre-offensive démocratique déployée en Europe à la minute même où les compromis politiques d'après-guerre aboutirent à une refondation des systèmes politiques dans un sens plus démocratiques que dans l'entre-deux-guerres reste à écrire. Il est évident que les USA y jouèrent un rôle de premier plan, ainsi que les organisations économiques internationales telles que l'OCDE mais il ne faut pas non plus négliger le rôle des milieux universitaires et intellectuels à travers notamment l'attribution de prix, de chaires, de distinctions honorifiques à des travaux qui remettaient en cause l'économie de services publics et de réduction générale du temps de travail.

5 À ce titre, dans le processus lié à l'élaboration d'une Charte des droits fondamentaux au niveau de l'Union européenne, les observateurs aux réunions du Forum permanent de la Société civile qui fonctionnait comme « contrôle du peuple » sur le travail des personnalités officiellement chargées de la Charte, ont pu remarquer la participation active de divers mouvements religieux représentés en tant que tels.

6 Jean Leca le fait très justement remarqué : "Il n'est pas étonnant que la seule version concevable de démocratisation de la représentation par intervention d'un forum européen de citoyens soit une sorte de modernisation des États Généraux de la Monarchie française (certains projets de forums de citoyens discutés à Strasbourg reprennent même les trois « états » par la réunion périodique des représentants de la "société civile" -associations, groupes, etc-, des représentants des autorités politiques notamment parlementaires et enfin la bureaucratie européenne - le clergé !)."in "Sur la gouvernance démocratique : entre théorie normative et méthodes de recherche empirique", La démocratie dans tous ses états, GOBIN C. et RIHOUX B. eds, Bruxelles, Éd. Academia Bruylant, 2000, pp., 38-39.

7 Belén Balanyá et alii, Europe inc. Liaisons dangereuses entre institutions et milieux d'affaires européens, Agone Éditeur, Marseille, 2000, 312 pages.

8 L'emploi en Europe 1994, Commission des Communautés européennes, Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales, p.28.

9 Idem.

10 Vasso Papandreou, « Avant-propos », p.3, in L'emploi en Europe 1990, Commission des Communautés européennes, Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales.

11 Cf « Vue d'ensemble : que savons-nous des politiques de valorisation du travail ? » par Mark Pearson et Stefano Scarpetta, p.12, in Revue économique de l'OCDE, n°31, 2000/2.

12 Et sans doute, est-ce la raison de l'inflation des préoccupations de sécurité dans les politiques nationales et locales.

13 Entretien avec Laurent Vogel, du BTS, Bruxelles, le 1er février 2001.

Appel à mobilisation citoyenne
POUR QUE L'ARGENT NOUS SERVE, AU LIEU DE NOUS ASSERVIR !

Formulaire de pétition

Nous demandons instamment aux pouvoirs politiques d'accéder aux demandes suivantes.

• Au niveau de la zone euro:

1 - Pour tout ce qui concerne le financement des projets collectifs de l'eurozone - et en particulier pour financer la mutation qu'exige le défi écologique ainsi que le virage technologique pour pallier à l'épuisement de certaines ressources naturelles; pour financer la recherche, un enseignement ainsi qu'un système de santé de qualité gratuits et, en général, pour tout ce qui sera considéré démocratiquement comme nécessaire pour l'amélioration collective de la qualité de la vie de façon durable - **la Banque Centrale Européenne (BCE) doit pouvoir être contrainte à une émission monétaire centrale, éventuellement sans échéance et sans intérêt**, par décision des députés des pays de la zone euro du parlement européen sur demande soit de la commission, soit du conseil européen (c'est-à-dire les chefs d'Etat), soit des députés européens des pays de la zone euro.

2 - Les critères de Maastricht doivent être revus et permettre de soumettre au débat démocratique par exemple les propositions:

a) **les budgets des États doivent être équilibrés en "fonctionnement" + "amortissements" par la fiscalité.** Nul État de la zone euro ne devrait déroger à cette règle.

b) **les États peuvent faire financer leurs équipements (budget d'investissements) par un appel à création monétaire sans intérêt de la BCE.** Néanmoins, les députés de la zone euro du Parlement Européen devraient disposer, à la majorité simple, d'un droit de veto concernant une demande d'un État s'ils estiment que le projet n'est pas fondé ou qu'il contredit les orientations générales de la politique européenne.

c) **les besoins d'investissements collectifs de l'eurozone doivent également pouvoir être financés par création monétaire sans intérêt de la BCE**

Les statuts et la mission de la Banque Centrale Européenne doivent être revus en conséquence

• Au niveau national :

À défaut de faire aboutir ce projet au niveau européen, d'opérer **une reprise du droit collectif (national) d'émettre la monnaie, éventuellement par émission d'une monnaie complémentaire à l'euro, quitte à risquer une sortie de l'UE**, non par anti européenisme mais pour se donner la possibilité de devenir le modèle qu'inspirera les autres Nations.

Pour soutenir cet appel et celui de la lettre postale, merci de remplir le formulaire ci-dessous.

Il vous sera envoyé une demande de confirmation. Votre soutien ne sera effectif qu'à réception de votre confirmation.

Mais ce soutien électronique ne suffit pas ... il est nécessaire de conforter cette action en écrivant directement à votre député et à votre sénateur, car, nous le savons par expérience : isolée, cette lettre restera ignorée ou évacuée poliment. Il est essentiel qu'elle arrive en nombre, régulièrement et de toute part sur le bureau des élus et personnalités - notamment de la presse - pour qu'elle ne soit pas traitée à la légère. **Notre objectif est que les envois proviennent, nombreux, d'individus, d'associations, de groupes ou d'organismes citoyens.** C'est le seul moyen pour que cette question, si importante pour l'avenir des Peuples, soit enfin connue d'eux et et qu'ils puissent la traiter.

« BANKSTERS.TV la création monétaire nous appartient »

<http://www.bankster.tv>

Jeune site déjà fourmillant de ressources ; voyez les **vidéos** :
<http://www.bankster.tv/videos.htm>

« Manifeste pour une Assemblée Constituante »

un appel et une association lancés par **André Bellon** (rappel) :
<http://www.le-groupe-republique.fr/index.php?theme=communiques&number=0&articlenum=89>
Association pour une Constituante 13 rue du Pré Saint Gervais 75019 Paris pouruneconstituante@yahoo.fr

André vient de rédiger le texte suivant en réaction à la crise :

La Constituante à l'ordre du jour

André Bellon, Président de l'association pour une Constituante www.pouruneconstituante.fr

Il y a plus de deux siècles, en France en 1789, le roi d'un État en banqueroute convoquait les États généraux pour demander la solidarité financière de ses sujets.

La crise financière était alors due, pour une large part, aux dépenses extravagantes d'une aristocratie sans contrôle et à la concentration d'un pouvoir sans opposition.

Faire des analogies historiques est, certes, un exercice aussi facile que périlleux. Mais on ne peut s'empêcher de voir un parallèle avec la situation d'aujourd'hui.

Depuis des décennies, des responsables économiques en nombre ridicule concentrent à la fois les richesses et le pouvoir, remettent en cause tous les acquis sociaux, bafouent la souveraineté populaire, cassent les votes exprimés, bref détruisent la démocratie.

Les attaques contre la volonté populaire et les droits des citoyens se sont multipliées ces dernières années. On ne compte plus les déclarations des responsables économiques contre le programme du Conseil National de la Résistance ou contre ceux qui refusaient la « mondialisation heureuse ». Tous les instruments de contrôle et de régulation ont été détruits, les services publics mis à bas et l'argent roi a envahi l'espace. Les prétendues lois économiques ont remplacé la vie politique au nom de cette mondialisation qui n'est qu'un instrument idéologique.

Le système institutionnel a permis que, depuis plus de 20 ans, des décisions soient prises au nom du peuple sans que les intérêts de ce dernier soient pris en compte. Et c'est à l'instant où ce système révèle de façon dramatique sa vacuité et sa nocivité, au moment où les dirigeants se révèlent incapables de faire autre chose que des incantations sans conséquences, qu'ils appellent à la solidarité.

Comme autrefois, au temps des États généraux, il faut dire clairement que la solidarité ne peut pas être à sens unique. Le seul détenteur du pouvoir est le peuple. Il n'est pas de solution à la crise actuelle en dehors de ce rappel.

La règle du jeu politique est aujourd'hui inacceptable. Les institutions destinées à gérer notre vie politique, modifiées année après année sous la pression des intérêts particuliers, émanent, pour l'essentiel, de la volonté du prince et du rôle attribué à une union européenne antidémocratique. Elles ne permettent plus l'expression de la volonté collective, ni une véritable représentation du corps social.

Une classe dirigeante en faillite n'a pas de légitimité pour imposer un tel système. En la matière, le peuple seul est souverain. Il est donc urgent, face aux difficultés politiques, économiques et sociales, qu'il exprime sa volonté au travers de représentants chargés de redéfinir une règle du jeu authentiquement républicaine et démocratique.

L'élection au suffrage universel direct d'une Assemblée Constituante, permettant de **renouer les liens entre le peuple et ses représentants**, est une urgence politique face à une crise de confiance et de légitimité aussi grave que celle que traverse le pays.

André Bellon, sans doute parce que c'est lui-même un élu, oublie un « détail » :

Si les députés constituants sont choisis par élection,
ce sont encore les partis qui vont nous imposer leurs candidats
et, à nouveau, ce sont les hommes au pouvoir qui vont écrire les règles du pouvoir,
et comme toujours, parce qu'on n'aura pas changé LA CAUSE du problème,
le peuple restera impuissant, par sa propre faute, par son excès de confiance dans ses élus.

Le problème n'est pas du tout de "renouer les liens entre le peuple et ses représentants" :
le problème est de "remettre les représentants sous le contrôle permanent du peuple".
Et ce contrôle, constitutif de la vraie démocratie, les représentants élus ne l'institueront JAMAIS.
Pas de salut pour le peuple en dehors du tirage au sort de l'Assemblée Constituante !

« La Constituante »

un autre lieu important de réflexion citoyenne sur les institutions (rappel) !
<http://www.laconstituante.org/index.php>

**« Samedi 11 octobre 2008 : Colloque "60e anniversaire de la Charte de La Havane" :
Un outil contre le libre-échange et pour la coopération internationale »**

<http://www.m-pep.org/spip.php?article966>

Au moment de l'aggravation de la crise financière de 2008, le besoin de reprise en main des grands flux financiers, monétaires et commerciaux mondiaux apparaît comme une urgence. Beaucoup souhaitent un « nouveau Bretton Woods », en référence aux accords internationaux signés en 1944 et qui ont donné naissance, sur une base politique progressiste, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et qui devait aussi accoucher de l'Organisation internationale du commerce (OIC).

Précisément, c'est dans la foulée des accords de Bretton Woods et dans le cadre des Nations unies que la Charte de La Havane était signée en 1948 par 53 pays. Alors qu'elle devait fonder l'Organisation internationale du commerce, **le Sénat américain refusait de ratifier le texte**. C'est donc le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui entrait en vigueur, donnant naissance en 1995 à la tristement célèbre Organisation mondiale du commerce (OMC). Pourtant, la Charte de La Havane contient un ensemble de principes et de procédures susceptibles d'assurer un développement raisonnable du commerce international, tout en le sortant du libre-échange. En exhumant ce texte, le Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP) souhaite faire œuvre d'éducation populaire : diffuser son contenu et lancer le débat sur son actualité. Car rien ne semble plus urgent, aujourd'hui, que de mettre fin au libre-échange – qu'il s'agisse des capitaux, des marchandises ou des services - pour le remplacer par une coopération internationale mutuellement avantageuse.

Intervenants :

Mireille Azzoug : directrice de l'Institut d'études européennes de l'Université de Paris 8.

Bernard Cassen : professeur émérite à l'Université de Paris 8, secrétaire général de Mémoire des luttes.

Jacques Généreux : professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Jean-Luc Gréau : ancien cadre du Conseil national du patronat français (CNPF) puis du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), économiste indépendant, dernier ouvrage publié La Trahison des économistes, Gallimard, 2008.

Liem Hoang-Ngoc : maître de conférences à l'Université de Paris 1.

Jacques Nikonoff : porte parole du Mouvement politique d'éducation populaire.

Emmanuel Todd : historien et démographe.

Déroulement :

09h15-10h00 Libre-échange et protectionnisme : de quoi parle-t-on ? Par Jean-Luc Gréau

Il a semblé nécessaire, au début de ce colloque, de rappeler les différentes définitions du libre-échange et du protectionnisme, afin d'éliminer d'emblée les quiproquos : autant savoir de quoi l'on parle. Seront également rappelées les différentes phases historiques qui ont vu alterner, ces deux derniers siècles, des phases libre-échangistes et protectionnistes : leurs causes et leurs conséquences. La période actuelle justifie-t-elle une nouvelle séquence protectionniste ? Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

10h00-10h45 Les obstacles idéologiques à une séquence protectionniste. Par Emmanuel Todd :

Le protectionnisme n'a pas bonne presse. Mais le libre-échangisme actuel est-il viable ? Peut-il se poursuivre ainsi indéfiniment ? Comment résoudre ce véritable dilemme entre la nécessité légitime de se protéger, et celle, tout aussi légitime, de la coopération internationale ?

Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

10h45-11h30 L'ALBA (Alternative bolivarienne pour les peuples de notre Amérique) : une expérience alternative au libre-échange. Par Bernard Cassen

Allant plus loin que les autres instruments d'intégration de l'Amérique centrale et du Sud et de la zone caraïbe (Mercosur, Communauté andine des nations, Caricom, UNASUR, Banque du Sud, Petrocaribe, etc.), l'ALBA vise à impulser entre ses Etats membres des flux économiques et commerciaux fondés non pas sur la concurrence et le libre-échange, mais sur la solidarité et la complémentarité. Elle se présente comme une alternative au projet, désormais enterré, de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, ALCA en espagnol), lancé par les Etats-Unis pour, comme l'a dit en son temps le secrétaire d'Etat Colin Powell, « garantir aux entreprises américaines le contrôle d'un territoire allant de l'Arctique à l'Antarctique et son libre accès, sans aucun obstacle, à nos produits ». Elle rassemble les pays suivants : Bolivie, Cuba, Dominique, Honduras, Nicaragua et Venezuela. Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

11h30-12h15 La Charte de La Havane : origine, contenu, raisons de son échec. Par Jacques Nikonoff

Totalement passée sous silence aujourd'hui, cette charte offre pourtant une alternative idéologique, politique et juridique crédible au libre-échange débridé de ces trente dernières années. Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

14h00-16h30 Table ronde : la Charte de La Havane est-elle encore d'actualité ? Animation : par Mireille Azzoug

Avec : Jacques Généreux, Jean-Luc Gréau, Liem Hoang-Ngoc, Jacques Nikonoff, Emmanuel Todd.

Les participants, qui partagent de nombreux points communs sur la critique du libre-échange, se distinguent néanmoins sur les alternatives à lui opposer. Le but de cette table ronde sera de tenter de rapprocher les points de vue.

A partir d'un exposé introductif de 5 minutes, chaque intervenant disposera à nouveau de 5 minutes pour répondre aux exposés des autres intervenants. La parole sera ensuite donnée à la salle pour un échange avec les intervenants.

16h30-17h00 Conclusions Par Jacques Nikonoff

Les analyses et propositions du M'PEP seront rappelées, éclairées par le contenu des débats.

Parfois, je regrette amèrement de pas vivre à Paris :-(**Tous ces intervenants sont passionnants.**

« Sam a répondu à Jean Quatremer »

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/09/les-eurosceptiq/comments/page/7/#comments>

Et je trouve sa réponse passionnante.

Ne ratez pas non plus les commentaires de **Française_à_Bruxelles**, de **Gregory** et de **Jean-Luc Guilmot**.

Pour ma part, j'ai aussi répondu à nouveau, mais sur la page suivante :

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/09/les-eurosceptiq/comments/page/8/#comments>

Je trouve que la qualité des échanges va croissant sur ce billet qui commençait pourtant fort mal...

« La déseurope »

un article ancien mais encore très intéressant,
écrit par **Xavier Delcourt** dans *Le Monde* du 5 juillet 2001,
juste après la signature de l'odieux traité de Nice :

http://web.radicalparty.org/pressreview/print_right.php?func=detail&par=902

Xavier est resté un « ouiiste » acharné — on peut le vérifier sur le blog de Jean Quatremer —, mais on voit dans cet article immensément amer qu'il connaît bien les vices rédhibitoires du système qu'il défend pourtant bec et ongles. Il doit donc être certain que le système peut s'améliorer, alors que les « nonistes » ont souvent la conviction que le système est conçu dès le départ contre nous et que son génome lui-même est dangereux, ce qui le rend profondément irrécupérable.

Cette ligne de fracture-là, entre ouiistes et nonistes, serait alors plus subtile et peut-être moins impardonnable de part et d'autre qu'il n'y paraissait.

« Le jour où Wall Street est devenu socialiste »

Un article très intéressant (et parfois très amusant) de **Frédéric Lordon** dans *le Diplo* d'octobre (il faut l'acheter pour aider le Diplo, ou attendre un mois pour seulement le lire) :

<http://www.monde-diplomatique.fr/>

« Sept jours qui ébranlèrent la finance »

Par **Jacques Sapir** sur le site de l'EHESS :

<http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/09/22/816-sept-jours-qui-ebanlerent-la-finance>

« Ceux qui parlent de réformes... »

Encore un riche billet sur l'indispensable blog de **Paul Jorion** :

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=777>

vous y trouverez des considérations passionnantes sur
l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme

« Invariants et variantes de la souveraineté monétaire »

par **Jérôme Blanc**, Maître de conférences en sciences économiques :

http://ideas.repec.org/p/hal/journal/halshs-00142162_v1.html

Un document très théorique (pas toujours simple à lire),
mais apparemment sérieux et dont on pourra peut-être tirer
un ou deux états supplémentaires pour nos thèses d'émancipation monétaire.

« J'ai répondu ce dimanche à Jean Quatremer »

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/09/les-eurosceptiq/comments/page/5/#comments>

Je vous recommande la lecture des 5 pages de commentaires (liens <<Anciens<< et >>Récents>> en bas de page) : à côté de quelques réactions excessives et brutales, il y en a de forts intéressantes.

J'ai aussi reproduit l'échange [sur mon Journal](#), pour mémoire.

« Correa revendique une victoire "écrasante" de sa Constitution socialiste »

<http://abonnes.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-37139866@7-291,0.html>

L'Amérique Latine continue à servir au monde de **laboratoire** d'émancipation démocratique.

GUAYAQUIL (Équateur), 29 sept 2008 (AFP) - Le président équatorien Rafael Correa a revendiqué "le triomphe écrasant" de son projet de Constitution soumis dimanche au vote et destiné à consolider dans son pays "le socialisme du XXI^{ème} siècle" cher à ses alliés Hugo Chavez et Evo Morales. (...)

Le choix de Guayaquil pour la proclamation de victoire n'est pas anodin: c'est la ville la plus peuplée d'Équateur avec 2,4 millions d'habitants et surtout le bastion des conservateurs, où Rafael Correa a lui-même craint le développement d'un "foyer de déstabilisation" similaire à celui qu'affronte son allié Evo Morales en Bolivie. M. Correa, qui portait la chemise traditionnelle brodée des indigènes, a d'ailleurs lancé un message à l'intention de ses opposants, faisant un "appel à l'unité, à ceux qui de bonne foi ont été pour le non". "Nous leurs tendons la main, pour qu'ils admettent leur défaite et que nous avançons ensemble dans une nouvelle direction, que la grande majorité du peuple équatorien et toute l'Amérique latine est en train de montrer (...) vers une société plus juste, plus équitable, sans autant d'inégalités et de misère". Pendant ce temps, à Quito, ville favorable au gouvernement, des concerts de klaxons et de pétards se faisaient entendre.

Le scrutin portait sur un texte en 444 articles, renforçant l'orientation socialiste du régime. La Constitution réserve à l'État la "planification du développement" d'un pays vivant essentiellement de l'extraction de pétrole par des compagnies étrangères et des devises qu'envoient ses émigrés. **Le texte défend "une politique économique souveraine qui ne tolère les abus d'aucune multinationale"**, avait argumenté M. Correa, adepte des idées du prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, très critique de la mondialisation.

"Hyper-présidentieliste", selon l'opposition, il accorde des pouvoirs renforcés au chef de l'Etat, qui pourra effectuer jusqu'à deux mandats consécutifs de quatre ans et aura **la possibilité de dissoudre l'Assemblée, à condition de convoquer dans la foulée de nouvelles élections générales (parlementaires et présidentielle)**. Correa, élu en novembre 2006, a déjà annoncé qu'il userait de ce pouvoir et remettrait son mandat en jeu en février 2009.

La Constitution consolide aussi le **principe de la gratuité des services de santé et d'éducation**, dans ce pays de 13,9 millions d'habitants, où 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Une fois le texte approuvé, le pays entrera dans un régime de transition durant lequel l'Assemblée constituante aura la tâche de réorganiser l'Etat en accord avec celui-ci. Rafael Correa, lui, repartira en campagne, pour décrocher un nouveau mandat en février 2009. Il a en outre rendez-vous mardi à Manaus (Brésil) avec son homologue brésilien Luiz Inácio Lula da Silva et ses proches alliés Evo Morales et Hugo Chavez pour discuter de "projets multilatéraux".

C'est une idée intéressante, pour limiter le droit à dissolution de l'assemblée, de **lier les deux destitutions** (et les deux élections anticipées) : celle de l'assemblée et celle du lanceur de dissolution lui-même. Il faudra voir comment vit cette institution en pratique.

**« Les théories conspirationnistes autour du 11 septembre
Le « 9/11 Truth Movement » en perspective »**

par **Phil Mole** :

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article786>

Intéressant argumentaire qui refuse de douter de tout et qui reprend les interrogations une par une. Ce document mérite lui-même, bien sûr, des réponses point par point.

« Quand l'euroscpticisme mène au conspirationnisme »

Un billet de **Jean Quatremer** (toujours cordial et ouvert...), intéressant à étudier comme exemple académique de débat simulé et, en réalité, assez hermétique à l'échange : <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/couillises/2008/09/les-euroscptiq.html>

« Une partie des tenants du « non » à la Constitution européenne a développé, durant la campagne référendaire, des arguments de nature « conspirationnistes », Étienne Chouard en premier lieu. [Sur son site](#), créé pour l'occasion, le petit prof en informatique de Marseille s'est fait le héraut du « non » en clamant que le traité constitutionnel européen visait à mettre en place une dictature, pas moins. Une bonne partie de la gauche extrême (et de la droite extrême) a aussi joué sur le rejet des « élites » qui, bien sûr, ne peuvent que comploter dans le dos du citoyen, ininnocente brebis, en vue d'accomplir leurs buts inavouables. L'antilibéralisme, qui n'est souvent que le nouveau nom de l'antiaméricanisme, se nourrit de cette paranoïa. « On » nous ment, « on » nous veut du mal, « on » veut nous mettre au chômage. Le "on" est au choix, l'Europe, les États-Unis, le libéralisme, le capital.

Je suis heureux de découvrir que la boucle est désormais bouclée, plusieurs tenants du « non » de gauche soutenant désormais officiellement les thèses conspirationnistes défendues notamment par Thierry Meyssan à propos des attentats du 11 septembre 2001 : en résumé, les attentats ont été organisés par les Américains eux-mêmes, voire n'ont tout simplement pas eu lieu ! Le lièvre a été levé par le Nouvel Observateur daté du 18 septembre. Sur le site de Chouard, on trouve un lien avec une interview de l'animateur du « Réseau Voltaire » ainsi présenté :

Thierry Meyssan : « Il faut arrêter les processus de diabolisation : désintoxiquez-vous ! Retrouver l'esprit critique »

"Passionnante interview donnée au site reopen911.info".

« Je ne sais pas si les États-Unis ont simplement laissé faire les attentats ou s'ils les ont déclenchés », déclare [au NO](#) ce noniste de choc qui prédisait une « guerre civile » si le traité de Lisbonne était ratifié en France sans référendum. « Ce que je sais c'est que les plus gros mensonges passent comme une lettre à la poste. Pour les dirigeants américains, 3000 personnes, ça compte pour rien : les gens ne sont que de la merde sous leurs chaussures. Ce que dit Thierry Meyssan, un homme intelligent et très cultivé, devrait être débattu et analysé par les journalistes, au lieu de se trouver balayé par un canon à merde, dont Bigard est aussi la victime ». Subtil et raffiné, non ? Tout y est : antiaméricanisme primaire, méfiance à l'égard des médias menteur, mépris des élites.

[Bellaciao](#), le site participatif de la gauche antilibérale, tout aussi hystériquement anti-européen que Chouard et qui trouve que la LCR est aligné sur Sarkozy, c'est dire— et dont je suis une tête de Turc régulière —, y va aussi de son soutien aux thèses conspirationnistes (par exemple [ici](#) ou [ici](#)), tout comme le site [Agoravox](#) qui prétend faire de chaque citoyen un journaliste (un exemple [ici](#))... À pleurer de bêtise. Mais je ne dirais pas comme Desproges : « Étonnant, non ? »

J'ai découvert tardivement ce billet, vide du moindre argument de fond (un peu comme en 2005), et je n'ai pas eu le temps de répondre pendant la semaine ; je vais faire ça ce week-end... C'est fait : c'est [là](#) et [là](#). Merci à ceux qui me défendent (très bien) sur ce territoire peu aimable.

« D'Étienne Chouard à Bellaciao, la gauche antilibérale se lâche »

L'article d'**Ariane Chemin** dans le *Nouvel Obs*, qui a servi à J4M pour alimenter sa machine à salir : <http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2289/articles/a383665-.html>

« Le conspirationnisme était-il une composante du nonisme ? En ce début septembre, dans sa maison perdue sur les collines de Trets, dans les Bouches-du-Rhône, Étienne Chouard s'est plongé, en ce mois de septembre, dans «1984» d'Orwell. «Vous connaissez ? Exceptionnel !» Corné, souligné, l'état du livre témoigne d'un enthousiasme intact depuis 2005. Cette année-là, le jovial prof d'informatique de BTS s'était lancé dans une lecture méticuleuse - voire obsessionnelle - du traité sur la Constitution européenne. Relayé par Rezo.net et Attac, le site de ce champion du non était devenu, en deux mois, l'un des plus fréquentés de France. Depuis, Chouard participe régulièrement, à Sciences-Po ou ailleurs, à de très chics colloques. Mais voilà que, sur son blog, il mène un autre combat : celui de «la vérité sur le 11- Septembre».

«Je ne sais pas si les États-Unis ont simplement laissé faire les attentats ou s'ils les ont déclenchés», dit ce soutien de José Bové à la présidentielle. Ce que je sais, c'est que les plus gros mensonges passent comme une lettre à la poste. Pour les dirigeants américains, 3 000 personnes, ça compte pour rien : les gens ne sont que de la merde sous leurs chaussures. Ce que dit Thierry Meyssan, un homme intelligent et très cultivé, devrait être débattu et analysé par les journalistes, au lieu de se trouver balayé par un canon à merde, dont Bigard est aussi la victime...»

Pour les tenants des «thèses alternatives» sur le 11-Septembre, la Toile est à nouveau le lieu où la vérité s'écrit quand les «grands médias», eux, se taisent ou mentent. «Bigard... Plus fort que Cotillard... Plus curieux que les journalistes ! !» : c'est ainsi que - le premier - Bellaciao, site participatif de la gauche antilibérale, a salué les propos de l'humoriste, le 6 septembre. «Notre combat pour la vérité date de 2001, dit son administrateur Roberto Ferrario, soutien de Marie-George Buffet en 2007. Nous avons compris qu'on nous cachait des choses dès que la troisième tour est tombée.» Large écho, aussi, sur Agoravox, fleuron du «journalisme participatif» français. «Je n'ai aucune idée de la manière dont s'est déroulé le 11-Septembre, justifie Carlo Revelli, docteur en sciences de l'information à Paris-X et cofondateur en 2005 d'Agoravox avec Joël de Rosnay, mais je suis moyennement convaincu que ça se soit passé comme on nous l'a raconté.» Liens, pétition en ligne, vidéos en partage... Ce buzz volontiers paranoïaque cherche désormais «un outing hors du Net, sur la place publique, pour donner plus d'honorabilité», explique un distributeur de «Zéro. Enquête sur le 11- Septembre», le film de Giulietto Chiesa, qui circule dans quelques cinémas indépendants. «En un an et demi, notre blog s'est fait site, et le site s'est fait association», se félicite «Kija», de ReOpen. Tiens ! Sur la page d'accueil du site, une citation d'Orwell : «Dans les temps de tromperie universelle, dire la vérité devient un acte révolutionnaire.»

Ariane Chemin a téléphoné à la maison quelques jours avant son article et j'ai passé un long moment avec cette journaliste apparemment bienveillante (on se connaît un peu depuis qu'elle a écrit un article dans *Le Monde* en 2005 « Le Don Quichotte du non »). Il est assez remarquable que, sur tout cet entretien, cette journaliste professionnelle n'ait retenu **que deux phrases avec deux gros mots** (alors que j'ai bien sûr plusieurs registres de langage et que, à l'écrit, sur mon site, je n'utilise jamais de gros mots). Ça doit être plus simple pour discréditer les gens sans laisser de trace de malhonnêteté intellectuelle. Après ça, un autre "journaliste professionnel" vient reprendre cette déformation pour la déformer à son tour... C'est ce que j'appelle à l'écrit "machine à salir" et à l'oral "canon à m". Ce qui se passe là semble me donner raison.

Ça me déçoit surtout de la part d'Ariane (peut-être trop pressée). Je sais maintenant que, quand un "journaliste professionnel" appelle, il faut être aussi prudent que pendant un interrogatoire policier : tout ce que je dirai pourra être retenu contre moi, même en trahissant la parole donnée de faire relire les citations.

Qu'est-ce que la démocratie ?

Un régime où les gouvernés contrôlent en permanence les gouvernants.

Un propos d'**Alain (Émile Chartier)** qui mérite réflexion :

« Je connais un certain nombre de bons esprits qui essaient de définir la Démocratie. J'y ai travaillé souvent, et sans arriver à dire autre chose que des pauvretés, qui, bien plus, ne résistent pas à une sévère critique. Par exemple celui qui définirait la démocratie par l'égalité des droits et des charges la définirait assez mal ; car je conçois une monarchie qui assurerait cette égalité entre les citoyens ; on peut même imaginer une tyrannie fort rigoureuse, qui maintiendrait l'égalité des droits et des charges pour tous, les charges étant très lourdes pour tous, et les droits fort restreints. Si la liberté de penser, par exemple, n'existait pour personne, ce serait encore une espèce d'égalité. Il faudrait donc dire que la Démocratie serait l'Anarchie. Or je ne crois pas que la Démocratie soit concevable sans lois, sans gouvernement, c'est-à-dire sans quelque limite à la liberté de chacun ; un tel système, sans gouvernement, ne conviendrait qu'à des sages. Et qui est-ce qui est sage ?

Même le suffrage universel ne définit point la Démocratie, Quand le pape, infaillible et irresponsable, serait élu au suffrage universel, l'Église ne serait pas démocratique par cela seul. Un tyran peut être élu au suffrage universel, et n'être pas moins tyran pour cela. **Ce qui importe, ce n'est pas l'origine des pouvoirs, C'est le contrôle continu et efficace que les gouvernés exercent sur les gouvernants.**

Ces remarques m'ont conduit à penser que la Démocratie n'existe point par elle-même. Et je crois bien que dans toute constitution il y a de la monarchie, de l'oligarchie, de la démocratie, mais plus ou moins équilibrées.

L'exécutif est monarchique nécessairement. Il faut toujours, dans l'action, qu'un homme dirige ; car l'action ne peut se régler d'avance ; l'action c'est comme une bataille ; chaque détour du chemin veut une décision.

Le législatif, qui comprend sans doute l'administratif, **est oligarchique nécessairement** ; car, pour régler quelque organisation, il faut des savants, juristes ou ingénieurs, qui travaillent par petits groupes dans leur spécialité. Plus la société sera compliquée, et plus cette nécessité se fera sentir. Par exemple, pour contrôler les assurances et les mutualités, il faut savoir ; pour établir des impôts équitables, il faut savoir ; pour légiférer sur les contagions, il faut savoir.

Où est donc la Démocratie, sinon dans ce troisième pouvoir que la Science Politique n'a point défini, et que j'appelle le **Contrôleur** ? Ce n'est autre chose que **le pouvoir, continuellement efficace, de déposer les Rois et les Spécialistes à la minute, s'ils ne conduisent pas les affaires selon l'intérêt du plus grand nombre.** Ce pouvoir s'est longtemps exercé par révolutions et barricades. Aujourd'hui, c'est par l'Interpellation qu'il s'exerce.

La Démocratie serait, à ce compte, un effort perpétuel des gouvernés contre les abus du pouvoir.

Et, comme il y a, dans un individu sain, nutrition, élimination, reproduction, dans un juste équilibre, ainsi il y aurait dans une société saine : Monarchie, Oligarchie, Démocratie, dans un juste équilibre. »

12 juillet 1910.

Source : Alain (Émile Chartier) (1925), "Éléments d'une Doctrine radicale"

Vous imaginez facilement comme je me reconnais dans la pensée d'Alain :

la démocratie comme **effort perpétuel de tous les citoyens contre les abus de pouvoir** (à condition que les institutions le permettent !), c'est quasiment la devise de ce site.

**« Le plan américain de soutien aux banques :
"monstrueux", selon Stiglitz »**

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/2402/Crise-boursiere/article/detail/423171/2008/09/20/Le-plan-americain-de-soutien-aux-banques-monstrueux-selon-Stiglitz.dhtml>

"On met les placements à risque entre les mains des contribuables": comme aucun investisseur privé ne veut des placements à risque, "on les colle au contribuable, c'est monstrueux", a jugé le prix Nobel d'économie 2001.

(...)

Joseph Stiglitz voit dans la crise actuelle "la fin d'un modèle économique désastreux" et "la fin de l'idéologie selon laquelle les marchés libres et dérégulés fonctionnent toujours". Selon lui, le système financier américain tout comme le gouvernement du pays ont perdu leur crédibilité.

(...)

Selon ce plan transmis au Congrès vendredi soir, l'administration américaine met **700 milliards de dollars** sur la table pour enrayer la crise de confiance des marchés financiers. (belga/7sur7)

« LE PORTAIL DU PROTECTIONNISME »

http://www.solidariteetprogres.org/sp_Protectionnisme.php3

Un très beau début que ce nouveau portail,
avec de nombreux documents utiles
et **deux films passionnants** :
Firewall et surtout **1932**

**« Alain contre la proportionnelle,
scrutin injuste qui abandonne le pouvoir aux partis »**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2008/09/20/95-alain-contre-la-proportionnelle-scrutin-injuste-qui-abandonne-le-pouvoir-aux-partis>

Je vous signale sur le blog **quatre 'propos' passionnants d'Alain** à propos des **modes de scrutin** :

- **Entre le plébiscite et le référendum, une voie moyenne :
des députés indépendants des partis et le contrôle permanent des pouvoirs.**
- **Contre la proportionnelle, scrutin injuste.**
- **Un bon scrutin permet de contrôler, de blâmer et de détrôner tous les pouvoirs.
Le scrutin proportionnel, lui, offre un droit fictif
et ne permet pas davantage que de choisir un tyran parmi plusieurs tyrans.**
- **Nécessaire indépendance des députés à l'égard des partis.
Tout contribue à jeter le chef dans de folles entreprises.
L'élection ne vaut pas contrôle.**

« Les 80 chroniques « À ma guise » de George Orwell »

étudiées à *Tout arrive* sur *France Culture* le mardi 16 septembre :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/toutarrive/fiche.php?diffusion_id=66263

Le journaliste absolument exemplaire qu'était **George Orwell**,
un peu comme **Alain** et **Simone Weil**, luttait contre tous les totalitarismes,
et tâchait de définir et défendre des valeurs humanistes, qu'il appelait **common decency**.
Des connaisseurs en parlent dans cette émission très intéressante
mais mal enregistrée (pleine de « trous blancs »)
Dépêchez-vous car il est probable qu'on ne pourra plus la réécouter à partir de mardi prochain.

[Le livre](#) d'**Orwell** qui vient d'être publié,

« À ma guise, chroniques 1943-1947 » (*Agone*, 2008),
est un bijou, un exemple pour les journalistes d'aujourd'hui.

[Le livre](#) **« 1984 »** et [le livre](#) **« La ferme des animaux »** sont également deux perles,
des loupes pour comprendre notre modernité.

Mais toute la pensée d'Orwell est passionnante

([Le quai de Wigan](#), [Dans la dèche à Paris et à Londres](#), [Hommage à la Catalogne...](#))

Il faut découvrir Orwell ; on manque cruellement aujourd'hui de journalistes de cette trempe.

« Dépassé », le « non » à cette Europe-là ?

Un excellent texte de **Raoul Marc Jennar**, sur son blog, ce samedi 20 septembre 2008 :
<http://rmjennar.free.fr/?p=462>

Aujourd'hui, pour certains, le temps est venu de « dépasser » - c'est le mot à la mode - le clivage entre les partisans de l'Europe telle qu'elle se fait et ses adversaires. Il semble que ce soit le nouveau discours convenu dans une frange de ce qui fut la gauche du « non » au TCE. Un refus qui fut et reste d'actualité, puisque l'acte de décès de cette copie conforme du TCE qu'est le traité de Lisbonne n'a pas été prononcé. En dépit de son rejet par le peuple irlandais.

Après la synthèse rose du PS, voici la synthèse verte. Du PS et des Verts, depuis la gauche plurielle - en voie de reconstitution - les partisans d'un éco-socialisme, c'est-à-dire d'une réelle transformation sociale non productiviste, savent qu'il n'y a rien à attendre. Mais plus surprenante est la synthèse de ceux qui, en même temps qu'ils font cette synthèse, veulent une alternative à gauche.

Ainsi, l'**hebdomadaire Politis**. Il avait condamné la synthèse socialiste du Mans. Mais, pour lancer son Appel pour une alternative à gauche, il a demandé à des partisans comme à des adversaires du TCE de figurer parmi les premiers signataires invitant d'autres à signer. Et depuis, il ne manque aucune occasion d'accréditer cette idée que le clivage entre le « oui » et le « non » a cessé d'être pertinent :

- **« on ne peut pas faire non plus du « non » du 29 mai un critère de sélection pour toujours ! »** (Politis, n°1012-1014). **« Pour toujours » !!!** Mais le TCE, c'était il y a trois ans et son jumeau, le traité de Lisbonne, c'était au début de cette année-ci ! Et son sort n'est pas encore réglé. Même si, juridiquement, après le rejet irlandais, ce traité est caduc, l'hypothèse de le voir mis en œuvre, en tout ou partie, par les gouvernements qui ont obtenu sa ratification parlementaire ne peut être exclue. L'Allemagne et la France font pression sur l'Irlande pour qu'un nouveau référendum y soit organisé. Que feront alors ceux qui auront renoncé à leur « non » ?

- les débats entre **« ouistes »** et **« nonistes »** seraient des **« débats d'arrière-garde »**, selon Politis (n° 1015). Autrement, dit, ce serait ringard que de s'opposer à un projet de société que TOUS les gouvernements de l'Union européenne veulent encore et toujours nous imposer ;

- la référence au « non » serait **« dépassée »**, se plaît à citer Politis dans son numéro 1016. Or, rien n'a changé dans les politiques décidées par nos gouvernements quand ils se retrouvent à 27 et qu'ils appuient les propositions de la Commission européenne, un directoire sans contrôle démocratique qui s'avère plus néolibéral même que l'administration Bush !

Mais à quoi disons-nous « non » ? Aussi bien au TCE hier qu'au traité de Lisbonne aujourd'hui. Nous disons « non » à un projet qui impose durablement un modèle de société caractérisé par le déclin des pratiques démocratiques, le rejet de la laïcité, la négation de l'autonomie de la femme, la primauté de l'économie sur le politique, la régression des droits sociaux, la disparition des services publics, l'abandon de la solidarité au profit de la compétition, le productivisme, la généralisation du dumping social et des précarités, l'aliénation définitive à l'OTAN. Nous disons « non » à une entreprise européenne dont l'objectif est de permettre la remise en cause, par le haut, de tous les acquis démocratiques et sociaux arrachés depuis plus de deux cent ans.

Et nous continuerons à dire « non » à cette « révolution conservatrice » (Bourdieu). Notre combat n'était pas une parenthèse qu'on puisse aujourd'hui refermer. Nous ne nous sommes pas battus pour qu'en fin de compte, l'effort premier soit de « dépasser » ce qui nous a opposés aux partisans de ce projet de société. Parce que rien n'a changé et que cette Europe-là continue plus que jamais de démanteler le droit du travail, d'imposer la destruction des services publics, de protéger la libre circulation des capitaux (et la spéculation financière qu'elle favorise), de pousser à la privatisation de la santé et de l'éducation, de protéger les dividendes des firmes de l'agrobusiness et de la chimie plutôt que la santé des gens, d'édifier des barbelés et des prisons pour les populations que le capitalisme européen affame dans le Sud. Pendant que s'accomplissent les privatisations déjà préparées depuis que l'Union européenne a négocié l'Accord Général sur le Commerce des Services, depuis qu'elle a adopté le Traité de Maastricht, la Stratégie de Lisbonne et les Décisions de Barcelone. Tout cela a-t-il disparu qu'ont défendu et que défendent le PS et les Verts ?

Comment est-il possible de « dépasser le non » et de s'allier avec ceux qui aujourd'hui, avec une hypocrisie facilitée par le peu de mémoire des gens et la complicité des médias, protestent contre la privatisation de la Poste, alors qu'ils ont négocié, adopté ou soutenu tous les textes internationaux et européens qui la rendent obligatoire au regard de ces textes ?

Celles et ceux qui ont tenté de nous tromper en voulant faire accepter le TCE hier, le traité de Lisbonne aujourd'hui ont-ils subitement changé à la fois de méthode (le mensonge) et d'opinion (leur soutien à cette Europe-là) ? Ont-ils rallié le camp des adversaires d'une Europe au service prioritaire des multinationales ? En aucune façon.

Que signifie dès lors une démarche où se retrouvent des contraires ? Le traité de Lisbonne n'est pas sorti du débat. Quelle est la crédibilité d'une démarche pour une alternative de gauche qui réunit des gens qui lui sont favorables et d'autres qui lui sont hostiles ? **Quel crédit accorder à des formations politiques, comme le PS et les Verts, dont un candidat, sur une question majeure, prône exactement le contraire de ce que défend un autre candidat ?**

Historiquement, ce sont les conservateurs qui ont toujours nié la réalité d'une opposition entre exploités et exploités, entre la gauche et la droite, qui ont poussé au consensus, qui ont répété sans cesse que « nous sommes tous dans le même bateau ». Cet unanimisme, auquel tant de gens sont sensibles, est l'instrument pervers des privilégiés. Il est plus que jamais à l'œuvre aujourd'hui. Il semble, malheureusement, qu'il ait gagné une gauche qui ne veut plus le conflit, une gauche gangrenée par le complexe du compromis, une gauche qui, de concessions en concessions, n'est plus qu'un ersatz de la gauche.

Une gauche de la synthèse avec les choix de la droite, ce n'est plus la gauche.

Ils doivent bien sourire dans les couloirs de la Commission européenne, dans les bureaux des lobbies bruxellois, dans les conseils d'administration des firmes multinationales quand ils entendent et lisent à gauche qu'il faut dépasser le « non » de gauche à l'Europe capitaliste.

L'exploitation des humains et de la terre a encore de beaux jours devant elle.

« Privatisation de La Poste : exigez un référendum ! »

http://www.marianne2.fr/Privatisation-de-La-Poste-exigez-un-referendum-!_a91324.html

« Signez en ligne la pétition initiée par Marianne pour réclamer l'organisation d'un référendum d'initiative populaire sur l'ouverture au privé du capital de la Poste. Laurent Neumann, directeur de la rédaction de Marianne, explique cette initiative.

Un séisme financier fait vaciller l'ensemble du système bancaire international et, au-delà, l'économie mondiale. Et, malgré cela, le gouvernement français persiste à vouloir privatiser La Poste.

L'administration américaine «nationalise» des pans entiers de la finance pour éviter la débâcle, mais l'État français, lui, est prêt à céder au privé une partie au moins d'un service public auquel les Français sont attachés. Et, avec lui, la banque des classes moyennes et des tout petits épargnants.

Comme dans le cas du fichier Edvige, Nicolas Sarkozy, sentant la montée des oppositions, a repris les choses en main et créé une commission de réflexion. En réalité, c'est tout réfléchi : une fois transformée en société anonyme, La Poste ouvrira son capital aux investisseurs privés pour lever en bourse les fonds nécessaires à sa croissance - dans un marché totalement ouvert à la concurrence d'ici 2011.

Pour nous faire avaler la pilule, les promoteurs de cette idée de génie nous promettent que l'État restera majoritaire – même si on nous a déjà fait le coup avec France Telecom dont l'État ne possède plus aujourd'hui que 27 % du capital ! Ils nous jurent que La Poste conservera toutes ses missions de service public. Sans jamais dire lesquelles et pour combien de temps ! Ils nous assurent que les tarifs n'augmenteront pas – contrairement aux prix des péages depuis la privatisation des autoroutes. On nous certifie que l'utilisateur y trouvera son compte - contrairement au fiasco des renseignements téléphoniques privatisés. Le tout, bien évidemment, sans supprimer le moindre emploi. Tout juste fermera-t-on quelques centaines de bureaux de poste dans les zones rurales ou les quartiers populaires (après avoir fermé casernes, tribunaux et hôpitaux...). Au nom de la rentabilité !

Pour toutes ces raisons, Marianne a décidé de relayer l'idée d'un référendum d'initiative populaire, comme le permet la réforme de la Constitution. La Poste est un service public. A ce titre, elle appartient à l'ensemble des citoyens-usagers-contribuables. C'est donc à eux - à nous, à vous - de choisir si cette entreprise doit ou non demeurer à 100 % dans le giron de l'État. Dès aujourd'hui, vous pouvez signer cette pétition en faveur de ce référendum ici.

Quant à la question « faut-il privatiser La Poste ? », pour notre part, la réponse est non.

Je soussigné, réclame l'organisation d'un référendum d'initiative populaire sur l'ouverture au privé du capital de la Poste et [signe la pétition ici](#).

Vous pouvez également participer au **sondage** ci-dessous :

http://www.marianne2.fr/Privatisation-de-La-Poste-exigez-un-referendum-!_a91324.html »

Pour ma part, j'ai signé cette pétition, avec ce commentaire :

Dans tous les sondages, 80% des Français réclament le Référendum d'initiative citoyenne.

Pourtant, JAMAIS les élus ne leur donneront ce droit parce que les élus ont UN INTÉRÊT PERSONNEL à le refuser, un intérêt personnel contraire à l'intérêt général.

C'est donc à tous les citoyens de défendre cette idée : CE N'EST PAS AUX HOMMES AU POUVOIR D'ÉCRIRE LES RÈGLES DU POUVOIR ; ce n'est pas aux parlementaire ni aux ministres de fixer la Constitution.

Sinon, ils trichent, évidemment, et ils verrouillent notre impuissance politique, et C'EST NOTRE FAUTE, NOUS QUI LES LAISSONS FAIRE.

L'assemblée constituante doit être désintéressée, et donc :

- 1) ses membres doivent être tirés au sort et
- 2) ses membres doivent être inéligibles aux fonctions qu'ils instituent.

Voyez <http://etienne.chouard.free.fr/Europe>

« Entretien avec Pierre Rosanvallon en direct du Forum Libération à Grenoble »

sur *France Culture*, ce samedi 20 septembre, dans l'émission *La rumeur du monde* :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rumeur/fiche.php?diffusion_id=66468

La réflexion de **Rosanvallon sur la démocratie** y est comme d'habitude très intéressante,
(mais toujours *incomplete*, à mon sens, puisqu'il ignore complètement
et il n'évoque jamais **la source de tous les dysfonctionnements qu'il étudie**
qui est **la malhonnêteté congénitale, jusqu'ici, des députés constitutants**)
et on retrouve quelques idées utiles de [son dernier livre](#) :

**« La légitimité démocratique :
impartialité, réflexivité, proximité »**
(Seuil "Les livres du nouveau monde", 2008)

**« Le crédit productif :
le financement des grands projets
par une banque nationale »**

par **Hartmut Cramer** :

<http://solidariteetprogres.online.fr/Dossiers/Economie/Creditproductif.html>

« Une guerre bidon pour cacher la formidable débâcle économique »

traduction d'un article d'**Ellen Brown** sur le site *AlterInfo.net* :

http://www.alterinfo.net/Une-guerre-bidon-pour-cacher-la-formidable-debacle-economique_a22887.html

« Étouffés sous la dette »

par **Yves Genier**, dans le journal suisse *Le Temps* :

<http://www.letemps.ch/template/finance.asp?page=23&article=239665>

« Le mythe du "déficit" de la Sécurité sociale »

<http://www.centpapiers.com/France-Le-mythe-du-deficit-de-la,4212>

« La frénésie sécuritaire »

par **Laurent Mucchielli** :

<http://www.homme-moderne.org/societe/socio/lmucchi/frenesiesecu/intro.html>

« Des évaluateurs qui refusent d'être évalués »

Une bonne analyse proposée par **Jean-Jacques Chavigné** :

<http://www.democratie-socialisme.org/spip.php?article1616>

« L'Amérique n'est pas une superpuissance, mais une farce en faillite »

par **Paul Craig Roberts**, ancien ministre adjoint des Finances des États-Unis :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=1130>

Le régime Bush, dominé par les néo-conservateurs et les médias, occupés par les Israéliens, mènent un monde aveugle à la guerre nucléaire.

À l'époque du gouvernement Reagan, **le National Endowment for Democracy (NED)** avait été fondé comme instrument de la guerre froide. De nos jours, le NED est chargé de maintenir l'hégémonie mondiale des États-Unis sous le contrôle des néo-conservateurs. Sa fonction principale consiste à investir de l'argent des États-Unis dans d'anciennes parties de l'Union soviétique et à procéder à des manipulations électorales de manière à entourer la Russie d'États fantoches aux mains des Américains.

Le régime néo-conservateur de Bush a recouru au NED pour s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Ukraine et de la Géorgie, conformément au plan néo-conservateur visant à installer des régimes politiques favorables aux États-Unis et hostiles à la Russie dans ces deux anciens secteurs de l'Union soviétique.

Par des interventions en Slovaquie, en Serbie et au Monténégro, le NED a aussi servi à dépecer l'ancienne Yougoslavie.

Allen Weinstein, qui avait participé à l'élaboration du projet de loi relatif à la fondation du NED, a déclaré en 1991 au «Washington Post» que beaucoup «de ce que fait le NED actuellement a été fait clandestinement par la CIA pendant 25 ans.»

Après avoir installé une marionnette – Mikheïl Saakachvili – à la présidence de la Géorgie, le régime Bush a tenté de faire admettre la Géorgie dans l'OTAN.

Le lecteur trop jeune à l'époque doit savoir que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord était une alliance militaire conclue entre les États-Unis et les États de l'Europe occidentale pour résister à tout mouvement des armées soviétiques en direction de l'Europe occidentale. Depuis l'effondrement politique interne de l'Union soviétique, il y a près de deux décennies, l'OTAN a perdu sa raison d'être. Les néo-conservateurs ont modifié ses fonctions, comme celles du NED, de manière à en faire un instrument de l'hégémonie mondiale des États-Unis. Les gouvernements postérieurs des États-Unis ont violé les conventions conclues par le président Reagan avec Michael Gorbatchev, le dernier dirigeant de l'Union soviétique, et ont intégré dans l'OTAN d'anciennes parties de l'Union soviétique. L'objectif des néo-conservateurs, qui est d'encercler la Russie par une ceinture militaire hostile, est constamment réaffirmé.

Les membres européens occidentaux de l'OTAN ont fait échouer l'admission de la Géorgie, la considérant comme une provocation contre la Russie et se rappelant qu'ils dépendent des livraisons de gaz naturel de cette dernière. L'intention du gouvernement Bush d'installer des boucliers balistiques anti-missiles en Pologne et en République tchèque inquiète également les Européens, car il en résultera que les missiles nucléaires russes de croisière seront dirigés vers les capitales européennes. Les Européens ne voient guère l'avantage qu'ils auraient à empêcher le bloc américain d'éviter des mesures de rétorsion russes au prix de leur propre existence. Des défenses antimissile ne servent à rien contre des missiles de croisière.

Tous les pays, hormis les États-Unis, en ont assez de la guerre. La guerre – même la guerre nucléaire – fait partie de la stratégie néo-conservatrice menant à l'hégémonie mondiale.

Le monde entier – hormis les États-Unis – sait qu'il faut attribuer le conflit armé qui a éclaté en Ossétie du Sud entre les forces armées russes et géorgiennes aux seuls États-Unis et à leur marionnette Saakachvili. Seuls dans le monde entier, les Américains ne sont pas conscients que Saakachvili a entamé les hostilités, parce que Bush, Cheney et les médias aux mains d'Israël leur mentent une fois de plus.

Tous les autres savent que l'individu instable et corrompu appelé Saakachvili, qui prêche la démocratie et pratique l'État policier, ne s'en serait jamais pris à la Russie en attaquant l'Ossétie du Sud si Washington ne lui avait pas donné le feu vert.

L'attaque géorgienne contre la population russe d'Ossétie du Sud poursuivait deux objectifs:

- Elle devait convaincre les Européens que leur tentative d'obtenir le report de l'admission de la Géorgie dans l'OTAN était la cause de l'«agression russe» et que seule cette admission pouvait empêcher que la Géorgie ne soit conquise.
- Elle devait épurer la population de l'Ossétie du Sud de sa population russe. Equipée et instruite par les États-Unis, l'armée géorgienne a attaqué de manière ciblée et tué 2000 civils russes. Après avoir atteint ce but, Saakachvili et ses instigateurs de Washington ont exigé d'urgence un cessez-le-feu et la fin de l'agression russe. On espère que la population russe aura peur de rentrer chez elle ou qu'elle pourra être dissuadée de rentrer, ce qui éliminerait le risque d'une scission.

Si le régime Bush peut tromper le peuple des États-Unis comme il le fit à propos des armes irakiennes de destruction massive, des ogives nucléaires iraniennes et même du 11-Septembre, le reste du monde – même les alliés européens achetés et payés par les États-Unis – n'y croit pas.

[\(Lire la suite...\)](#)

Mon commentaire :

**ce sont les mauvaises constitutions
— écrites par des acteurs non désintéressés —
qui conduisent les peuples à la guerre,
faute de contrôle des pouvoirs.**

Et ces mauvaises constitutions sont **notre responsabilité,**
nous qui laissons faire les hommes au pouvoir.
Nous mourrons peut-être de notre négligence.
La vigilance ne se délègue pas (Alain).

« L'inflation est-elle de retour ? »

par **Gabriel Galand**, septembre 2008, sur le site Chômage et monnaie :

<http://www.chomage-et-monnaie.org/EditoFrame.html>

« De la contestation mondiale bobo-docile et du souverainisme de libération »

une analyse très intéressante de **Paul-Eric Blanrue**, dans *Le Grand Soir* :

<http://les-mains-sales.over-blog.com/article-19493077.html>

- La diversion altermondialiste
- Les altermondialistes au service de l'oppression
- La nation, comme foyer de guérilla
- Pour un nouveau différentialisme et un souverainisme de libération

« Les 7 plaies de l'économie »

Une passionnante synthèse de l'analyse originale et stimulante de **Jean Bayard** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=4779#p4779>

Voici l'introduction :

« Profitant depuis toujours d'une position dominante, qu'il s'est attaché à renforcer au cours des décennies, d'abord par la loi, puis par le bourrage de crâne sur l'inflation et par la diffusion d'informations tronquées, le pouvoir monétaire a bâti une véritable bastille, devenue quasi imprenable depuis qu'il a obtenu l'indépendance.

Enfin, en forme d'apothéose, sublime tour de force, il a réussi à faire signer le traité de Maastricht par la plupart des gouvernants d'Europe, disposant ainsi de tous les moyens de l'oppression par la monnaie : taux fixés arbitrairement pour l'inflation, pour le déficit budgétaire et pour l'endettement de l'Etat.

Les mots ne sont pas assez forts pour traduire le sentiment de révolte que tout être humain peut ressentir face à l'étendue des maux dont souffre notre société, maux dont les causes profondes résident dans les restrictions monétaires que nous imposent la toute-puissance monétaire et les groupes de pression qui lui sont associés pour leur seul profit.

Il est urgent de libérer les populations laborieuses de cette nouvelle forme d'esclavage économique.

Les 7 plaies de l'économie peuvent être énumérées comme suit :

- 1 – Le syndrome de l'inflation et la théorie quantitative de la monnaie**
- 2 – La création et la circulation de la monnaie dans les banques**
- 3 - L'épargne et les parkings monétaires en banque**
- 4 – La théorie de l'égalité de l'épargne et de l'investissement**
- 5 – Les réserves obligatoires et le refinancement des banques à la Banque Centrale**
- 6 - La mondialisation des échanges**
- 7 – La compétitivité et les gains de productivité**

Les cinq premières plaies d'origine monétaire sont indubitablement dues à des systèmes mis au point et protégés par la puissance monétaire, tandis que les deux autres relèvent plutôt de pressions exercées par les groupes capitalistes sur la gouvernance économique, c'est-à-dire sur les dirigeants de la planète.

Enfin, des théories d'un autre âge complètement dépassées ajoutent à la confusion qui règne dans tous les domaines de l'économie. Elles servent d'écran protecteur aux puissances qui nous exploitent. (...) »

(Lire la suite, une dizaine de pages dont chaque courte partie est passionnante...)

« On achève bien l'école publique »

Un excellent coup de gueule avant l'**agonie d'une institution pilier de la République** poussé par **Caroline Fourest** dans *Le Monde* du 28 septembre 2008 :
http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-1088937,0.html

« Les partisans de l'école privée peuvent se réjouir. Tous ceux qui préfèrent la séparation de l'école et de l'État à la séparation de l'Eglise et de l'État, qu'ils soient ultracatholiques ou ultralibéraux, ou ultra-les deux, peuvent savourer leur victoire. La guerre scolaire est presque terminée. Et ils ont gagné. »

Le ver était dans le fruit depuis *l'accommodement Debré de 1959*, lorsque l'État a permis à l'école privée d'avoir le beurre et l'argent du beurre : le pouvoir de concurrencer l'école publique par la sélection et le soutien financier de l'État pour le faire. L'avancée de la démocratisation scolaire a rendu cette concurrence de plus en plus déloyale. Avec un objectif de 80 % au bac, des enfants venant de milieux sociaux défavorisés et des classes surchargées, l'école publique s'est mise à ramer. Pour sauver le niveau, il aurait fallu augmenter le taux d'encadrement et faire baisser le nombre d'élèves par classe. Notamment dans les ZEP.

Mais les budgets n'ont pas été à la hauteur des promesses. Au lieu de concentrer ses moyens au service de l'école publique, l'État a gaspillé sa marge de manoeuvre en augmentant les crédits alloués à l'école privée. Les vannes sont grandes ouvertes depuis 2004, date à laquelle les collectivités locales ont obtenu le droit de financer sans limites les établissements privés. Les régions de gauche ne sont pas en reste. Alors qu'il existe toujours plus de 500 communes sans école publique, l'État et les collectivités financent quasiment à parité la scolarisation d'un élève dans le privé et dans le public. **Cela s'appelle déshabiller le public pour mieux habiller le privé.**

Pendant ce temps, l'école publique coule. Loin de lui porter secours, l'actuel gouvernement instrumentalise certaines critiques constructives pour en faire le procès idéologique, ce qui semble justifier de la regarder se noyer. **L'État pourrait profiter du tassement de certaines classes d'âge pour faire baisser le nombre d'élèves par classe, mais il préfère baisser le nombre de professeurs. Résultat, les classes resteront surchargées.** Notamment dans les quartiers populaires, où les proviseurs disent pourtant manquer de personnel encadrant. En guise de réponse, le "plan banlieue" prévoit de financer la création de 50 classes confiées à l'école privée, essentiellement catholique.

"Jamais l'État n'avait autant organisé la concurrence de son propre service public", commente Eddy Khaldi, syndicaliste et enseignant. Il s'apprête à publier un livre qui devrait agiter la rentrée, *Main basse sur l'école publique*, cosigné avec Muriel Fitoussi (Demopolis). Fouillé et documenté, il retrace de façon parfois glaçante la montée en puissance du lobbying en faveur de l'école privée ; lequel est parvenu à placer des alliés au plus haut niveau des rectorats, de l'État, et même de l'éducation nationale, grâce à des réseaux comme Enseignement et liberté, Créateurs d'écoles ou SOS Education. À l'image de deux directeurs de cabinet du ministre de l'éducation nationale sous Edouard Balladur, Guy Bourgeois et Xavier Darcos.

Conformément à la stratégie définie par Créateurs d'école, dont il fut l'un des membres fondateurs, l'actuel ministre de l'éducation nationale ne veut pas de guerre frontale avec l'école publique, mais une "révolution de velours". Juste assez de velours pour éviter une contre-offensive syndicale. Et ce qu'il faut de détermination pour faire avancer sa révolution, ou plutôt sa contre-révolution. Les grèves ne devraient plus être un problème grâce au service minimum, mis en place après un sondage privé décrétant que les Français y sont plutôt favorables... Une enquête opportunément commandée et financée par SOS Education. Avec ce joker, le ministre a les coudées libres.

Mais, de toute façon, le plus dur est fait : la suppression de 11 000 postes de professeur dès cette année, 44 000 en quatre ans si ça continue à ce rythme, l'autonomisation des universités, la multiplication des partenariats privé-public, la déréglementation de la carte scolaire... Tout est passé comme une lettre à la poste. Y compris **cette confidence d'Emmanuelle Mignon, conseillère du président de la République, rapportée par un journaliste en 2004 : "Je suis pour une privatisation totale de l'éducation nationale."** Pourquoi se gêner ?

Dans les cénacles de l'école privée, on prépare déjà la suite : le "chèque éducation", grâce auquel chaque élève recevra directement l'aide de l'État pour choisir de s'inscrire dans le privé ou dans le public. Une idée empruntée au modèle anglo-saxon, qui a fait les beaux jours des écoles privées religieuses. Est-ce bien rassurant pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble ? Jusqu'ici, l'école confessionnelle sous contrat donne le sentiment de vouloir privilégier l'enseignement au prosélytisme. Mais les temps changent. L'Eglise, qui confie de plus en plus ses missions éducatives à des courants comme l'Opus Dei ou la Légion du Christ, milite pour accentuer le "caractère propre", c'est-à-dire le caractère catholique, de ses écoles. Les autres religions ne sont pas en reste. À quoi ressemblera le vivre-ensemble quand un nombre grandissant d'élèves français aura fait ses classes dans des écoles tenues par l'Opus Dei, les Frères musulmans ou les loubavitchs ?

C'est à cela que devraient penser ceux qui, à droite comme à gauche, dénoncent volontiers le repli communautaire, mais n'ont aucun courage quand il s'agit de gouverner. Au mépris de cette évidence : **l'État n'a pas les moyens de favoriser la privatisation et la confessionnalisation de l'enseignement au détriment de son école. »**

**Thierry Meyssan : « Il faut arrêter les processus de diabolisation :
désintoxiquez-vous ! Retrouver l'esprit critique »**

Passionnante interview donnée au site [reopen911.info](http://www.reopen911.info) :

<http://www.reopen911.info/11-septembre/%c2%ab-retrouver-l%e2%80%99esprit-critique-%c2%bb-thierry-meyssan-s%e2%80%99explique/>

« Michel Rocard : nous n'aurions jamais dû céder sur la Banque de France »

http://www.alterinfo.net/Michel-Rocard-nous-n-aurions-jamais-du-ceder-sur-la-Banque-de-France_a23404.html

C'est beau comme une graine qui germe... :o)

**« L'homme qui murmurait à l'oreille des veaux
et celui qui a fait péter la baudruche »**

Là-bas Hebdo n°33 du 1^{er} septembre 2008 :

« Ceux qui ne bougent pas ne sentent pas leurs chaînes. » *Rosa Luxembourg*

« Jusqu'au bout nous avons espéré, mais on ne peut plus le cacher, Jean-Marc nous a quittés.

Oui, l'éditorialiste économique **Jean Marc Sylvestre** a quitté France inter. Sans esclandre, sans tapage, le hussard noir du capitalisme a rejoint la direction de l'information de TF1.

C'est la rentrée, mais malgré sourires et entrain, nous avons le cœur bien lourd. Car nous pensons à ces centaines de milliers d'auditeurs désemparés, sans guide et sans boussole désormais. Voilà 22 ans que chaque matin à 7h25, le Dalaï Lama du CAC 40 nous dit ce que nous devons penser. 22 ans qu'il réveille la France en lui parlant de l'horreur des 35 heures, des grèves qui prennent l'utilisateur en otage, des privilégiés des régimes spéciaux, du Oui à la constitution européenne ou de la nécessité de « moderniser » le financement de la Santé et des retraites dans un pays archaïque où les entreprises sont écrasées par les charges.

Comment combler le manque que laisse cet infatigable télévangéliste du marché, cet humble propagateur de la foi ultralibérale ? Et quelle simplicité ! Jamais dans les couloirs de France inter on ne l'a vu arborer la légion d'honneur que son ami Nicolas Sarkozy lui avait remis en 2004. Toujours prêt à défendre les intérêts des nantis et des puissants et à nous enseigner la résignation par la modestie ou par l'évidence « Le libéralisme n'est pas une construction intellectuelle comme le marxisme, le monde a été créé ainsi, tel était le message de Jean-Marc, le libéralisme est inscrit dans la nature humaine, parfois violente et injuste, nous répétait-il » (Interview à VSD 20.01.05)

Pendant 22 ans, cet homme a murmuré à l'oreille des veaux. Un homme toujours prêt à lécher les maîtres du monde jusqu'entre les doigts de pieds là où ça sent pas toujours très bon.

Alors, bien sûr, France inter lui a trouvé un successeur. Mais de partout monte le chœur des auditeurs déboussolés « Pourvu que le prochain soit aussi caricatural ! » disent-ils « Jean-Marc n'avait pas son pareil pour vous faire monter l'adrénaline dès le matin, c'était bon pour démarrer la journée ! Jean-Marc Sylvestre,

c'est le type qui est la caricature de tout ce qu'il défend. Il a fait réagir tant d'auditeurs, tant de colères et tant de rigolades entre le café et la brosse à dents, qu'il a plus fait pour dévoiler l'horreur économique que pour la faire avaler... Jean-Marc, tu vas nous manquer! Jean-Marc reviens ! »

Bref, Jean Marc nous abandonne , mais heureusement, nous avons une consolation, **Philippe Val** est toujours là, toujours sur France inter, le philosophe Philippe Val, le patron de Charlie Hebdo, celui qui a eu le courage de virer l'infâme dessinateur Siné ! La grande affaire de l'été à laquelle personne n'a pu échapper.

Ah, comme l'équipe de Là-bas était malheureuse d'être en vacances au milieu des vahinées, et de ne pas pouvoir soutenir l'ami de BHL et de Laurent Joffrin, celui qu'Alexandre Adler prend pour Emile Zola, celui qui a eu le courage de faire lyncher le vieux Bob Siné, tout comme il a réglé son compte au tout puissant Denis Robert , tout comme il a anéanti le révisionniste Noam Chomsky et tous les autres antisémites qui encombrant cette planète !

Car ils sont de plus en plus nombreux ces serpents, ils sont partout ! Ce n'est plus seulement Edgar Morin et Eric Hazan, plus seulement Pierre Bourdieu ou Hugo Chavez qui sont antisémites, plus seulement Bruno Guigue, Pascal Boniface, José Bové, Alain Badiou, Jacques Bouveresse, la rédaction du Monde diplomatique, Eyal Sevan ou Charles Enderlin, mais combien d'autres (sans parler de celui qui vous parle !) combien d'autres ?

C'est pourquoi Charlie Hebdo a rejoint la chasse contre ces sorcières. Depuis des années, un petit réseau d'inquisiteurs zélés ont trouvé une ficelle très efficace pour discréditer ceux qui leur déplaisent, c'est de les accuser ou de les faire accuser d'antisémitisme. Un mot qu'ils jugent douteux, une critique de la politique israélienne, ou de la politique de Washington, ou de l'Otan, ou même de l'occident, et ils font de vous un nouveau Drumont, ou un nouvel Eichman. Ils se disent « sionistes », ils disent défendre Israël mais ils sont de droite avant tout, même d'extrême droite, souvent proches des néocons américains, leur objectif c'est de salir leurs adversaires politiques, des gens classés à gauche, en les faisant passer pour antisémite. Ça ne marche jamais, devant les tribunaux ces accusateurs perdent toujours, mais peu importe, pour eux c'est la calomnie qui compte. C'est salir qui compte. Et ça, ça marche, toutes les personnes qu'on vient de citer ont subi des conséquences dans leur vie professionnelle ou privée. C'est quelque chose d'assez ignoble qui s'est collé à la vie politique, médiatique et intellectuelle en France, surtout depuis 2001, 2002. Quelque chose qui inhibe, qui pervertit l'information, qui bloque les débats, c'est une immense censure non dite. C'est un terrorisme intellectuel tout à fait comparable au Maccarthysme américain ou à la terreur que faisaient régner les staliniens français dans les années 50/60 .

Or, tout ça vous le savez. Voilà des années qu'on en parle dans Là-bas si j'y suis. Tout le monde le sait. Et tout le monde se tait. Nous traversons des temps de résignation et de désespérance morne. Mais sous la lâcheté, ça fermente quand même, ça couve, ça pue c'est vrai, mais ça s'accumule comme du gaz dans une bonbonne.

Et voilà que début juillet, BOUM ! Val a fait péter la grosse baudruche !

Ce maladroite s'est pris les pieds dans ses grosses ficelles. Il est tombé dans son propre piège et une immense poubelle de merde l'a entièrement recouvert, lui et ses « collaborateurs ».

Quelle injustice ! Alors même qu'il est celui qui aura le plus efficacement mis en évidence l'ignoble imposture du chantage à l'antisémitisme. Il l'a fait involontairement, sans aucun doute. Mais peu importe. Car cette imposture est criminelle. La banalisation de l'antisémitisme est un crime contre la mémoire des victimes. A voir des antisémites partout, on en voit nulle part. La banalisation de l'antisémitisme détourne et rend impossible la vraie lutte contre l'antisémitisme et le racisme. Ce détournement doit être combattu partout et par tous, au grand jour.

Beaucoup d'autres choses ont surgi et cette histoire n'est pas terminée.

Celle-ci et d'autres nous attendent au coin du bois, au coin de la rue, au bout du monde.

Tiens bon la rampe Sally Mara, Là-bas repart pour un tour ! »

Là-bas, 1^{er} septembre 2008.

Pour vous inscrire ou inscrire d'autres AMG (auditeurs modestes et géniaux) à cette **lettre hebdomadaire** merci d'utiliser le formulaire en ligne en cliquant [ici](#)

**« Affaire Clearstream :
Le Monde lave plus blanc »**

par **Marie-Anne Boutoleau** d'Acrimed :
<http://www.acrimed.org/article2954.html>

« Acrimed ne s'était jusqu'alors pas donné les moyens d'intervenir sur l'affaire Clearstream. Nous avons eu tort. **Denis Robert** **subit depuis huit ans le harcèlement judiciaire de cette « banque des banques » luxembourgeoise sur laquelle il a mené une longue enquête**, qui a donné lieu à la publication de trois livres et à la réalisation de deux films.

La parution dans un numéro récent du Monde d'une interview du patron du groupe est l'occasion pour nous d'évoquer — enfin — cette affaire, sur laquelle nous reviendrons. Car si sur le fond, Acrimed, qui n'a pas réalisé de contre-enquête, préfère ne pas se prononcer, **il y a beaucoup à dire de la manière dont cette affaire a été traitée, par les médias dominants en général et Le Monde en particulier.** » (...)

« Europe : du rêve au cauchemar »

sur le blog de **Raoul Marc Jennar** :
<http://rmjennar.free.fr/?p=380>

« Campagne de soutien à Richard Labévière »

Pétition pour protéger cette sentinelle du peuple qui va nous manquer :
<http://www.ipetitions.com/petition/Labeviere2008/>

À propos, je viens de lire ce commentaire de l'éviction brutale de Labévière :

« La mise de côté de Labévière me semble plutôt **la préparation d'une opération à venir**, que la suite d'événements plus anciens.

C'est un des rares journalistes perspicaces non alignés en France, et il ne sera pas bon d'avoir de tels observateurs en place dans le cas d'un **11 septembre qui doit nécessairement survenir en Allemagne ou en France pour faire avancer à la faveur de crises paralysant toute critique, une machine embourbée dans le commerce mondial (Inde, Chine)** dans ses rapports avec la Russie, dans ses finances

Il me semble important d'alerter chacun que des événements graves doivent mathématiquement survenir dans les toutes prochaines semaines et que la France a certainement le plus mauvais pilote possible. »

À lire aussi :

**« Richard Labévière licencié de RFI :
nettoyage ethnique à France Monde »**

par **Fasto Giudiceu** :
<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=9936>

Dans la série « **Pouvoirs sans contre-pouvoirs,
dans le dos et aux dépens des citoyens** »,
quelques illustrations géostratégiques :

« Êtes-vous prêts pour une guerre nucléaire ? »

Un article décapant de **Paul CRAIG ROBERTS**,
ancien haut fonctionnaire de l'administration Reagan :
<http://www.legrandsoir.info/spip.php?article7029>

« La France doit retirer ses troupes d'Afghanistan »

par **Réseau Voltaire** :
<http://www.voltairenet.org/article157864.html>

« Et si l'on cessait de délirer sur la Russie ? »

Une excellente synthèse de **Bernard Guetta**
dans **Marianne de cette semaine (n°592, 23 août 2008)** :

**« Diebold / Premier Election Software admet que
ses machines à voter sont défectueuses »**

http://padawan.info/fr/vote_electronique/diebold_premier_election_software_admet_que_ses_machines_a_voter_sont_defectueuses.html

**« Élections truquées aux États-Unis :
une autre manière de livrer la lutte des classes »**

<http://www.legrandsoir.info/spip.php?article7021>

« Richard Labévière dénonce l'orwellisation de la presse française »

http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=20762

Le *terrorisme intellectuel* des prêtres de la pensée unique par l'exemple.

Intéressante illustration du processus en cours qui met en place une **pensée interdite** avec les mots nouveaux comme « **négationisme** » qui remplace le vieux mot de « **blasphème** » et les **Torquemada**, inquisiteurs chargés de faire respecter par la force **le dogme**, la pensée imposée, qui crucifient tous ceux qui s'avisent de remettre en débat ce qui ne doit plus l'être. Cap vers **1984**.

L'iségoria, indispensable droit de parole publique, pour tous, à tout moment et à tout propos, est un combat de tous les jours contre les intégristes de l'orthodoxie du moment.

Autre illustration de **l'intolérance croissante pour les opinions dissidentes**, ce débat sur *Agoravox* à propos du génocide ukrainien :

« La polémique autour du "Holodomor" ukrainien »

par **Léon**, dans un apparent effort d'objectivité, sur *Agoravox* :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=43458

Madame Lacroix-Riz se trompe peut-être

mais il faut le démontrer à travers un débat argumenté.

Une interdiction de parler n'apporte pas cette démonstration.

Prenez bien connaissance des **réponses d'Annie Lacroix-Riz** sur son site :

(cliquer *Dossier Ukraine* à gauche)

<http://www.historiographie.info/>

Il semble de plus en plus difficile pour les historiens de revisiter des « zones interdites de l'histoire ».

Annie Lacroix-Riz le décrit bien dans **son petit livre** :

« L'histoire contemporaine sous influence »

<http://www.historiographie.info/histinflen.html>

Ce sont vraiment les prédictions d'Orwell qui prennent corps sous nos yeux (dans l'indifférence générale).

**« La fin du « nouveau consensus monétaire »
La crise financière et l'héritage de Milton Friedman »**

par **James K. Galbraith** :

<http://www.laviedesidees.fr/La-fin-du-nouveau-consensus.html>

« Quelles sont **les implications théoriques de la crise financière** éclatée en 2007 ?

Sous son impact, **l'héritage de Milton Friedman tombe en ruines, et les avatars du monétarisme tombent dans le ridicule.**

C'est le cas notamment du « *nouveau consensus monétaire* », érigé jusqu'à récemment au rang de fondement intellectuel des banques centrales modernes. (*Lire la suite...*) »

« Le Codex Alimentarius »

Conférence de **Rima E Laibow**

Une **vidéo** interpellante sur un sujet effrayant, à approfondir, que connaissent ceux qui résistent à l'OMC et à l'AGCS :

http://www.dailymotion.com/related/x66qcw_lordre-moisi-du-codex-alimentarius_news/video/x66xu9_le-codex-alimentarius_news

« Du nouveau sur le forum et le wiki du plan C »

Un chantier pour corriger nous-mêmes la Constitution française :

[Forum](#) + [Wiki](#)

Un chantier pour corriger nous-mêmes la Constitution européenne :

[Forum](#) + [Wiki](#)

Un chantier pour écrire nous-mêmes la Constitution d'un mouvement vraiment démocratique :

[Forum](#) + [Wiki](#)

Venez y participer : quand ce sont les citoyens qui écrivent la constitution, c'est nettement plus démocratique...

« Tout notre débat sur la monnaie »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Blog_de_Paul_Jorion_Monnaie.pdf

J'ai mis à jour le fichier de synthèse du blog de **Paul Jorion** sur la monnaie.

« PÉKIN 2008 - L'empire de Big Brother »

par **Li Silu**, Yazhou Zhoukan (*Courrier international*) :

http://www.courrierinternational.com/imprimer.asp?obj_id=88423

Un journaliste chinois a décidé d'enquêter sur le quadrillage du territoire chinois par les caméras de surveillance. Il narre son expérience dans l'hebdomadaire hongkongais Yazhou Zhoukan.

« Lois, décrets, nominations: ce qui passe en douce pendant l'été »

par **Julien Martin**, de Rue89 :

<http://www.rue89.com/2008/08/12/lois-decrets-nominations-ce-qui-passe-en-douce-pendant-lete>

« LE JEU DE L'ARGENT - Archives oubliées »

Un film sur l'histoire de la **Réserve fédérale** américaine :

http://www.dailymotion.com/related/xrzc8/video/xryjf_le-jeu-de-largent-archives-oubliees_business

Certes, le ton complotiste est regrettable, mais ces faits essentiels sont à connaître.

« De Munich à Vichy, Synarchie et Cagoule ont commencé la collaboration »

Un entretien passionnant sur Agoravox, de **Jean-Christophe Grellety**

avec **Annie Lacroix-Riz** à propos de son dernier livre :

« De Munich à Vichy – L'assassinat de la III^e République, 1938-1940 »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=43190

Encore un formidable **coup de projecteur sur les barons voleurs** qui nous ruinent aujourd'hui.

« Pour une grève générale »

par **Olivier Bonnet** :

<http://www.plumedepresse.com/spip.php?article852>

« Même sans Lisbonne, un Big Brother transatlantique s'occupera de votre sécurité »

<http://www.solidariteetprogres.org/article4403.html>

« Tout notre débat sur la monnaie »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=684>

Le débat reprend sur la monnaie sur le blog de **Paul Jorion**,
avec l'intervention d'**Ellen** sur la *Réserve fédérale* américaine.
C'est vraiment très intéressant.

Pendant ce temps, les « **journalistes professionnels** » — oxymore évident
pour ceux qui savent que la vigilance nécessite absolument l'indépendance —
distrayaient les citoyens de l'essentiel avec des sottises :

« France Désinfo ? »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=42985

Les parlementaires (nos prétendus « représentants ») ont détruit le droit du travail cet été
en douce, le soir, à la va-vite, avant de partir en vacances, par exemple :

« Comment Sarkozy a effacé 90 ans d'acquis sociaux »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=42659

Est-ce que les radios et les télévisions subordonnées ont organisé de grands débats sur ce retour au 19^{ème} siècle ?
Non.

La vigilance ne se délègue pas. *Alain.*

« George W. Bush accusé de meurtre »

http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=20666

La possibilité de **mettre en cause le Président** aux USA est intéressante, sur le plan institutionnel.

« La nullité crasse de "l'emprunt Giscard" en 1973 »

rappelée fort opportunément par **Guillaume** sur le blog de **Paul Jorion** :
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=684#comment-5328>

« Voulant imiter son mentor M. Antoine Pinay, le futur président **Giscard d'Estaing** lança en 1973, alors qu'il était ministre des Finances du président Pompidou, **un emprunt qui se révéla des plus ruineux pour la France**. Étant incapable d'envisager la réduction considérable de l'inflation ainsi que l'envolée du cours de l'or, **l'emprunt dit "Giscard" fut émis pour quinze ans au taux de 7% mais avec une indexation sur le prix de l'or**. Quinze ans plus tard, en 1988, l'inflation, qui, à la fin des années 1970 et au début des années 1980 atteignait un taux à deux chiffres, était réduite à 2 ou 3 %. La crise économique aidant, le rôle traditionnel de valeur refuge de l'or avait provoqué la flambée de son cours. Si bien que **l'État, pour un emprunt initial de 7,5 milliards de francs, dut rembourser (en intérêts et capital) plus de 90 milliards de francs** (13,7 milliards d'euros). Les trois dévaluations du franc étant loin de compenser cette perte pour les finances publiques. La technique d'indexation fut désormais abandonnée pour les emprunts publics. » ([Source](#))

Mon commentaire : **présenter la débâcle de l'emprunt Giscard comme un échec, c'est faire une fleur à celui qui nous ruine... On pourrait tout aussi bien présenter cette déroute comme du vol en bande organisée** (encore plus visible aujourd'hui, compte tenu des proportions du racket des fonds publics par les fortunes privées prises avec les années).

Dire que cet emprunt est une erreur, c'est présumer de la bonne foi des décideurs, sans considérer l'aubaine formidable que cet emprunt a constitué pour les rentiers, précisément les copains de cocktail des décideurs "ayant manqué de clairvoyance"... tu parles... **On pourrait tout aussi bien penser que ces décideurs étaient au contraire particulièrement clairvoyants et que leur vraie mission, occulte, est accomplie.**

Et c'est le même Giscard qui vient donner des leçons d'économie à tout le monde avec un air hautain... Dire que notre destin à tous est confié (sans contrôle !) à de tels prétentieux **gredins** incompetents, boursouflés d'orgueil à proportion de leurs ~~vos~~ échecs, au motif qu'ils sont des "experts"... Tu parles !

À l'évidence, **le tirage au sort** (parmi des "valeurux" non candidats désignés librement) **donnerait facilement de bien meilleurs résultats pour la collectivité.**

« Les fruits sont à tous et la terre n'est à personne »

par **Gardarist**, sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=42800

« Le premier qui, ayant enclos du terrain, s'avisa de dire : "Ceci est à moi" et trouva des gens assez simples pour le croire fut le vrai fondateur de la société civile. Gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.

Quand les héritages se furent accrus en nombre et en étendue au point de couvrir le sol entier et de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres. De là commencèrent à naître la domination et la servitude. »

Ces quelques phrases du **discours sur « l'origine de l'inégalité »** de **Jean-Jacques Rousseau**, à la veille de la révolution française, tenaient du sage conseil et apparaissent aujourd'hui comme un mauvais présage qui s'est réalisé. Les uns ne peuvent s'agrandir qu'aux dépens des autres et de là naît la domination et la servitude. » ([Lire la suite...](#))

« Les ressources : le partage »

par **JC Halard** à propos du pétrole :

<http://nouvellesociete.org/5185.html>

« Il y a toujours une lutte des classes, prête à exploser »

Encore une interview passionnante de **Noam Chomsky** (mai 2008) :

<http://www.legrandsoir.info/spip.php?article6938>

Pour moi, **Castoriadis** et **Chomsky** sont deux références essentielles :
on dirait que tout est bon dans leur pensée.

« L'égérie de la droite américaine, **Ayn Rand :
ni dieu, ni maître, ni impôts »**

Un article très éclairant de **François Flahault** dans *le Diplo* de ce mois d'août :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/08/>

« Emmanuel Todd : Les socialistes sont sur le pont de la rivière Kwaï »

Propos recueillis pour Marianne par **Philippe Cohen** :

http://www.marianne2.fr/E-Todd-Les-socialistes-sont-sur-le-pont-de-la-riviere-Kwai_a87878.html?voir_commentaire=oui

« Qu'est ce qui pousse les socialistes, en France comme en Italie ou en Allemagne à poursuivre une dérive droitière au moment où la population dans son ensemble aspire à un virage à gauche ? »

Bertrand Delanoë se prononce en faveur du libéralisme, Pascal Lamy dénonce le protectionnisme. Un virage à droite du PS ?

Emmanuel Todd : Il faut dépasser le cas Delanoë, qui apparaît décidément comme un homme banal. Quand il s'affiche en tant que socialiste libéral, il se pense comme original il croit qu'il a plein d'audace, comme le titre son livre. Quand Pascal Lamy défend le libre-échange et le capitalisme en général, il croit sans doute être rigoureux et moderne. Mais au-delà de ces perceptions, **il existe une véritable dérive à droite des dirigeants socialistes**, dérive d'autant plus étonnante qu'elle se produit au moment même où la société leur demande d'effectuer un virage à gauche.

Ce phénomène est mondial : nous venons d'assister au naufrage de la gauche italienne, avec un leader, Veltroni, qui a trouvé judicieux de jeter le doute, en pleine campagne électorale, sur son appartenance à la gauche. En Allemagne, le SPD a préféré pactiser avec la droite, ce qui a fini par entraîner la création et la percée rapide du Linkspartei. Le phénomène dépasse aussi la classe politique : il est significatif que Delanoë et Lamy qui portent cette dérive droitière ont été accouchés par le directeur de Libération Laurent Joffrin. Quand le Maire de Paris publie un livre, c'est Laurent Joffrin qui l'interviewe et fait la promotion de l'opus. Lorsque Pascal Lamy associe de façon scandaleuse protectionnisme et xénophobie, c'est le même Laurent Joffrin qui choisit, ou en tout cas valide, un titre qui reprend cette association d'idées absurde. Je n'en veux pas plus à Laurent Joffrin qu'à Bertrand Delanoë ou Pascal Lamy, qui sont sincères et consciencieux. Il ne sont que les symptômes d'un phénomène social, politique, pathologique, même. Car il y a quelque chose de frénétique à se droitiser quand toute une société subit une baisse de niveau de vie et une insécurité sociale qui devrait le conduire à gauche.

La gauche est donc en train de suicider ?

Quand on prend un peu de distance, ce spectacle fait surgir une abondance d'images inattendues, comme celle de rats se bousculant pour s'engouffrer sur le navire coulant du capitalisme. Mais la meilleure métaphore est celle du roman de Pierre Boulle dont un excellent film a été tiré, **le Pont de la rivière Kwaï**, dans lequel le rôle de **l'officier anglais** est joué par David Niven. **Un homme si honnête et scrupuleux qu'il s'acharne avec une sorte de rigueur morbide à servir du mieux qu'il le peut les Japonais dont il est prisonnier. Des socialistes, devenus esclaves du capitalisme le plus dur, nous construisent un Pont de la rivière Kwaï.** Un pont qu'il faudra bien faire exploser un jour. Car si la gauche continue d'opposer sa dérive droitière à la demande d'une vraie politique de gauche, ses électeurs se tourneront vers la droite extrême, en attendant l'extrême droite. Les élections de Sarkozy et de Berlusconi ne sont peut-être que le premier moment de ce phénomène. Reste que les réactions des responsables socialistes, leur insensibilité à la société a quelque chose de mystérieux et d'effrayant. C'est même un problème anthropologique, presque religieux : je ne suis pas croyant mais on ne peut que se reposer à cette occasion la question du péché originel.

Est-ce à dire que la réaction de Ségolène Royal est la bonne ?

Il y a deux acceptions du terme libéral, libéralisme économique et libéralisme politique. Mais dans la mesure où la revendication managériale était au cœur du livre De l'audace de Bertrand Delanoë, le concept de libéralisme est bien associé, d'une manière subliminale chère aux publicitaires, à l'idée d'économie libérale. Bien sûr que Ségolène Royal a raison de critiquer Delanoë. Mais cela ne lui donne ni un programme ni une stratégie. **Les socialistes ne s'en tireront pas en dénonçant les erreurs que les uns et les autres commettent. La dénonciation du vide ne produit pas du plein.** »

« Comment les banques centrales triomphent de l'inflation »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=188>

« Les hypothèses orphelines »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=642>

« Les taux directeurs des banques centrales ont fait leur temps »

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=656>

Trois bons billets (avec leurs précieux commentaires) de **Paul Jorion**
dont le blog devient un vrai service public :o)

« Web of Debt.

The Shocking Truth About Our Money System And How We Can Break Free »

Un site et un livre important de **Ellen H. Brown**, l'auteur du **texte formidable signalé hier** :

<http://www.webofdebt.com/>

« Que les procès commencent : Les banques s'attendent à un déluge de litiges »

par **Ellen H. Brown** :

http://www.alterinfo.net/Que-les-proces-commencent-Les-banques-s-attendent-a-un-deluge-de-litiges_a22279.html?PHPSESSID=06eed74a35623203ef1a3fe0cf9b0cd

Ne ratez pas ça ! Lisez ce texte important. Il y a de l'espoir !

« Dans un article paru dans The San Francisco Chronicle en décembre 2007, l'avocat Sean Olender a suggéré que la véritable raison du projet de renflouement du subprime (crédit immobilier à risque), proposé par le Ministère des Finances des États-Unis, ne concernait pas tant le maintien des emprunteurs fauchés chez eux que la conjuration d'une vague d'actions judiciaires contre les banques. Le plan à l'époque sur la table était de geler le taux des intérêts sur un nombre limité de prêts risqués. Olender a écrit :

Le seul objectif du gel est d'empêcher les propriétaires de titres adossés à des hypothèques, ou MBS [1], incluant de nombreux étrangers, **de poursuivre les banques étasuniennes et de les forcer à racheter des titres à leur valeur nominale : à près de 10 fois leur valeur de marché aujourd'hui.** La bombe à retardement dans le système bancaire n'est pas le réajustement du taux des prêts hypothécaires à risques [2]. **Le véritable problème est la capacité contractuelle des investisseurs en MBS à exiger des banques qu'elles rachètent les prêts à leur valeur nominale s'il y a eu fraude dans le processus de départ.**

...Les conséquences catastrophiques de l'action des investisseurs forçant les auteurs des titres à racheter les prêts à leur valeur nominale sont au-delà du discours médiatique actuel. **Les prêts en cause éclipsent la somme de la réunion de tous les capitaux disponibles dans les plus grandes banques étasuniennes, et les poursuites judiciaires des investisseurs dévoilerait leur responsabilité accablante, suffisante pour provoquer même la faillite des plus grande banques étasuniennes,** entraînant les énormes renflouements, de Fannie et Freddie, et même de FDIC. . . , financés par le contribuable.

La prudence et la logique serait que les banques qui ont vendu ces déchets empoisonnés les rachètent, **et qu'un grand nombre de gens aillent en prison.** S'ils connaissaient la fraude, ils devraient racheter les titres. (1)

Cette idée pourrait donner la chair de poule même aux plus puissants banquiers d'affaires, en particulier au Ministre des Finances, Henry Paulson lui-même, qui était le patron de Goldman Sachs à l'âge d'or de l'écriture des documents empoisonnés du *subprime*, de 2004 à 2006. La tromperie hypothécaire ne s'est pas cantonnée aux déclarations faites aux emprunteurs et aux documents des prêts : elle est dans la conception même des « produits financiers » bancaires. Entre autres défauts de conception, il y a le fait que **la dette hypothécaire transformée en titres boursiers (titrisée) est devenu si complexe que la propriété sous-jacente aux titres a souvent été perdue dans le brassage et, sans propriétaire légal, personne n'est qualifié légalement pour procéder aux saisies** [3]. C'est le problème procédural qui a incité le juge fédéral de district Christopher Boyko à statuer en octobre 2007 que la Deutsche Bank n'avait pas qualité pour saisir les 14 hypothèques de prêts possédées par un fond commun de détenteurs de MBS. (2) Si un grand nombre de propriétaires défaillants avaient contesté leur saisie en prétextant que les plaignants n'avaient pas qualité pour agir, des milliards de dollars en MBS seraient menacés. **Les détenteurs de titres furieux pourrait alors réagir par des litiges qui pourraient vraiment menacer l'existence des Goliaths bancaires.**

États portant des accusations

Les investisseurs en MBS ayant le pouvoir de mener de grandes poursuites judiciaires comprennent l'État et les gouvernements locaux, qui ont des parts substantielles de leurs actifs en MBS et autres investissements similaires. Un signe des choses à venir est la plainte, déposée le 1er février 2008 par l'État du Massachusetts, contre la banque d'affaires Merrill Lynch, pour tromperie et fausses déclarations concernant une valeur d'environ 14 millions de dollars de titres du *subprime* vendus à la ville de Springfield. La plainte portait sur la vente de « certains effets financiers ésotériques, connus sous le nom de *Collateralized Debt Obligations* (CDO, obligation de garantie sur dette). . . inadaptés pour la ville et qui, quelques mois après la vente, sont devenus *illiquides* [4] et ont perdu la quasi-totalité de leur valeur de marché. » (3)

Le mois précédent, la ville de Baltimore a poursuivi en dommages-intérêts la Banque Wells Fargo pour la débâcle du *subprime*, alléguant que Wells Fargo avait intentionnellement fait preuve de discrimination en vendant des titres hypothécaires à haut intérêt plus fréquemment à des Noirs qu'à des Blancs, en violation du droit fédéral. (4)

Une autre action en justice novatrice déposée en janvier 2008 a été introduite par le maire de Cleveland, Frank Jackson, contre 21 grandes banques d'affaires, pour avoir autorisé le crédit immobilier à risque et la crise des saisies hypothécaires dans sa ville. Ce procès visait les banques d'affaires qui se sont nourries du marché hypothécaire en rachetant des crédits immobiliers à risques aux prêteurs sur hypothèque pour les « titriser » et vendre ensuite ces titres à des investisseurs. Les fonctionnaires municipaux ont dit espérer recouvrer des banques des centaines de millions de dollars de dommages-intérêts, incluant les pertes d'impôts sur les propriétés dévaluées et l'argent dépensé pour la démolition et la condamnation de milliers de maisons abandonnées. Les accusés comportent les géants bancaires : Deutsche Bank, Goldman Sachs, Merrill Lynch, Wells Fargo, Bank of America et Citigroup. Ils ont été accusés de création de « nuisance publique » en achetant et en revendant de façon irresponsable les prêts au logement à haut intérêt à l'origine des défaillances de remboursement, qui ont réduit l'assiette fiscale de la ville et laissé les quartiers en ruines.

Jackson a déclaré au journal de Cleveland *The Plain Dealer* : **« Pour moi, ce n'est pas différent de la criminalité organisée ou de la drogue. Cela a le même effet que le marché de la drogue dans les quartiers. C'est à bien des égards une forme de criminalité organisée, qui est parvenue à être légalisée. »** Il a rajouté lors d'un interview enregistré sur bande vidéo, « Ce procès dit : *Vous n'allez plus nous faire ça.* » (5)

Le journal *The Plain Dealer* a aussi interviewé le procureur général de l'Ohio Marc Dann, qui envisage des poursuites judiciaires de l'État contre certaines de ces mêmes banques d'affaires. « Manifestement il y a eu une fausse donne, » a-t-il dit, « et la source est Wall Street. **Je suis heureux de devoir traquer quelques-unes de ces compagnies.** »

Toutefois, une chose bizarre s'est produite sur le chemin du tribunal. Comme le gouverneur de New York, Eliot Spitzer, le procureur général Dann a démissionné de son poste en mai 2008 après une enquête pour harcèlement sexuel dans son

bureau. (6) Avant d'être forcés de démissionner les deux procureurs étaient sur la piste des banques, essayant de fixer leur responsabilité dans la vague destructrice de saisies de maisons dans leurs juridictions.

Mais les coups continuent à pleuvoir. En juin 2008, le procureur général de Californie, Jerry Brown, a poursuivi Countrywide Financial Corporation, le plus grand prêteur hypothécaire à l'origine de milliers de saisies, pour commercialisation trompeuse de prêts risqués pour les emprunteurs. Entre autres choses, les 46 pages de la plainte alléguait que :

Les accusés considéraient les emprunteurs comme rien d'autre qu'un moyen pour émettre plus de prêts, mettant ceux-ci en route avec peu ou aucune considération sur les moyens des emprunteurs et à leur capacité à supporter leur accession à la propriété à long terme...

La compagnie. . . fermait systématiquement les yeux sur les pratiques trompeuses des courtiers et de ses propres agents de prêt, en dépit de « nombreuses plaintes alléguant que les emprunteurs ne comprenaient pas les conditions de leur prêt. »

...Les placeurs qui ont confirmé l'information sur la mise en œuvre du prêt hypothécaire étaient « sous pression intense... traitant de 60 à 70 prêts par jour, faisant qu'il leur était pratiquement impossible d'étudier avec soin la situation financière des emprunteurs et le bien-fondé du prêt. »

La haute pression dans la sphère des ventes de Countrywide et dans le système de rémunération des placeurs a encouragé le refinancement en série des prêts dans le pays. (7)

Des poursuites judiciaires similaires contre Countrywide et son directeur général ont été déposées par les États de l'Illinois et de Floride. **Ces poursuites ne visent pas seulement des dommages-intérêts, mais aussi l'annulation des prêts, ce qui crée un cauchemar potentiel pour les banques.**

Une avalanche de class action ?

Il est aussi possible que d'énormes actions judiciaires par **recours collectifs (class action)** des emprunteurs escroqués soient en branle. Dans le Wisconsin en 2007, une décision actuellement en appel de la juge de district Lynn Adelman décrivait que Chevy Chase Banque avait violé la *Truth in Lending Act* (TILA) ou loi sur la transparence en matière de prêts) en cachant les clauses du prêt à taux ajustable, et que, *pour ce motif, des milliers d'autres emprunteurs de Chevy Chase peuvent se joindre aux plaignants dans une class action.*

Selon un rapport de Reuters du 30 juin 2008 :

La juge a transformé une affaire de *class action* ordinaire en un cauchemar potentiel pour le secteur bancaire étasunien, en constatant aussi que **les emprunteurs pourraient obliger la banque à annuler, ou à résilier, leurs prêts.** Cette décision a été suspendue dans l'attente d'un appel à la 7ème cour d'appel du travail, dont la décision est prévue dans quelques jours.

L'idée d'annuler les prêts véreux pour endiguer la marée de saisies a fait son chemin : une action judiciaire, déposée la semaine dernière par le procureur général de l'Illinois, demande au tribunal de résilier ou de corriger les hypothèques immobilières de Countrywide Financial, issues de « pratiques déloyales ou frauduleuses. »

...Le secteur bancaire de l'hypothèque immobilière a déjà fait face à la pression des autorités régulatrices fédérales et étatiques, qui ont accusé les banques d'avoir abaissé la norme des garanties et d'avoir obligé les emprunteurs, grâce à des supercheries, à signer des prêts coûteux à taux d'intérêt ajustable, que les banques ont plus tard regroupés et vendus au titre de moyens de placement à taux d'intérêt élevé.

La TILA est une loi fédérale de 1968, dont le rôle est de protéger le consommateur contre l'abus dans le crédit, en exigeant la divulgation claire des conditions du prêt et de son coût. Elle permet au consommateur de solliciter l'annulation ou la terminaison d'un prêt, et le remboursement de tous les intérêts et frais quand le prêteur s'avère être en infraction. Le charme de cette loi, dit Cathy Moran, avocate des faillites en Californie, est qu'elle prévoit une stricte responsabilité : **les emprunteurs lésés n'ont pas à prouver qu'ils ont été personnellement escroqués ou trompés, ni qu'ils ont subi un véritable préjudice.** Le simple fait de défectuosité dans la divulgation des clauses leur donne le droit d'annuler et de priver le prêteur de ses intérêts. Dans la petite enquête de Moran, au moins la moitié des prêts examinés comportaient des violations à la TILA. (8) Si la *class action* est appropriée pour l'annulation des prêts sur la base de tromperie dans le processus de divulgation des clauses, le résultat pourrait être un déluge de recours collectifs en justice contre les banques dans tout le pays. (9)

Reporter les pertes sur les banques

La résiliation pourrait être une solution non seulement pour les emprunteurs, mais aussi pour les investisseurs en MBS. Les clauses de nombreux contrats de vente de prêt stipulent que les prêteurs doivent reprendre les prêts qui deviennent très vite défaillants ou qui contiennent des erreurs ou des tromperies. Une avalanche de résiliations serait catastrophique pour les banques. Elles ont sorti les prêts de leurs registres et ont vendu ceux-ci à des investisseurs afin de faire beaucoup plus de prêts que ne l'autorise la réglementation bancaire. Les règles bancaires sont complexes, mais pour chaque dollar du capital propre d'une banque sur son bilan, ses prêts sont censés se limiter à 10 dollars. **Le problème pour les banques est que, lorsque le processus est inversé, la règle du 10 à 1 peut travailler dans l'autre sens : mettre un dollar de mauvaise créance irrécouvrable sur un registre de banque peut réduire sa capacité de prêt d'un facteur de 10.**

Comme l'expliquait une information de *BBC News* citant le professeur Nouriel Roubini en qualité d'expert :

La *titrisation* était la clef pour aider les banques à éviter la règle du 10 à 1 de la réglementation. Pour faire en sorte que leurs prêts à risques aient un semblant d'attrait pour les acheteurs, les banques ont utilisé la complexité de l'ingénierie financière pour repenser leur emballage afin qu'ils semblent absolument sûrs avec un rendement bien au-dessus des

placements vraiment sûrs proposés. Les banques ont même trouvé le moyen de retirer les prêts de leur bilan sans les vendre du tout. Elles ont conçu de nouvelles entités financières étranges, appelée *Special Investment Vehicles* ou SIV (moyens de placement spéciaux), avec lesquels les prêts peuvent être portés techniquement et juridiquement hors du bilan, hors de vue, et hors d'atteinte des règles des autorités de réglementation. Donc, une fois encore, les SIV ont fait de la place sur les bilans pour que les banques continuent le prêt.

Les banques ont contourné les règles de régulation en écoulant leurs prêts à risques, **mais comme bon nombre de prêts titrisés ont été achetés par d'autres banques, les pertes étaient toujours à l'intérieur du système bancaire.** Les prêts détenus en SIV étaient techniquement hors bilan bancaire, mais quand la valeur des SIV a commencé à s'effondrer, les banques qui les ont créés ont constaté qu'elles en étaient toujours responsables. De cette manière, les pertes de placement, qui pouvaient sembler en dehors du champ d'application de la règle du 10 à 1 de la réglementation, ont soudainement commencé à arriver sur les bilans bancaires... Le problème affronté à présent par de nombreux gros prêteurs est que, quand les pertes figurent sur le bilan bancaire, *la règle du 10 à 1 de la réglementation entre en jeu car les pertes réduisent le capital propre de la banque.* « Si vous avez une perte de 200 milliards de dollars, ça réduit d'autant votre capital, vous devez réduire vos prêt de 10 fois plus, » explique le professeur Roubini. « *De cette manière, vous pouvez devoir réduire de deux billions de dollars le crédit total pour l'économie.* (10)

Vous pourriez aussi obtenir la faillite des banques mêmes. Le total des fonds propres des 100 premières banques étasuniennes était de 800 milliards de dollars à la fin du troisième trimestre de 2007. On s'attend actuellement à ce que les pertes bancaires s'élèvent à près de 450 milliards de dollars, assez pour éliminer plus de la moitié des fonds propres des banques, laissant nombre d'entre elles insolvables. (11) Si les débiteurs inondent les tribunaux de défenses valables pour leur dette et si les détenteurs de MBS remettent en question leurs titres, le résultat pourrait être encore pire.

Renvoyer le génie dans sa lampe

Ainsi, que se passerait-il en cas de faillite des brontosaubranques qui se sont livré à ces pratiques irresponsables ? Ces banques sont largement reconnues coupables, mais elles s'attendent à être renflouées par la Réserve Fédérale ou les contribuables car elles sont « trop grosses pour couler. » L'argument est qu'en permettant leur banqueroute, l'économie sombrera avec elles. C'est la crainte, mais c'est faux. **Nous avons besoin d'une source de crédit, il nous faut donc des banques ; mais nous n'avons pas besoin de banques privées.** C'est un fait peu connu, bien caché, que les banques ne prêtent pas leur propre argent ni même celui de leurs déposants. Elles créent en réalité l'argent qu'elles prêtent et cette création d'argent est justement une fonction publique, et non pas privée. **La Constitution délègue le pouvoir de créer l'argent au Congrès et seulement au Congrès.** (12) Dans l'octroi de prêts, les banques ne font qu'accorder du crédit et la vraie agence accordant l'« engagement parfait et le crédit des États-Unis » est les États-Unis eux-mêmes.

Ce qui est en jeu ici dépasse le simple traitement équitable des propriétaires et des investisseurs en MBS trompés. Les banques et les maisons d'investissement sont à présent en train de presser les dernières gouttes de sang de la cote de crédit du gouvernement étasunien, « empruntant » de l'argent et fourguant des papiers sans valeur au gouvernement et aux contribuables. Quand la poussière retombera, ce seront les banques, les maisons de courtage et les Fonds Spéculatifs pour investisseurs riches qui seront sauvés. Les gens dont la maison a été saisie seront dépossédés, et à moins que votre fond de pension ait investi dans les Hedge Funds bien branchés politiquement, vous pouvez probablement l'embrasser et lui dire au revoir, comme l'ont déjà fait les enseignants en Floride.

Mais le génie de la banque est une créature de la loi, et la loi peut le renvoyer dans sa lampe. La faillite imminente de quelques très grosses banques pourrait fournir au gouvernement l'occasion de reprendre le contrôle de ses finances. Plus que ça, elle pourrait fournir les fonds pour lutter contre des problèmes autrement insolubles, qui menacent actuellement d'anéantir notre niveau de vie et notre position dans le monde [sic, ndt]. **La seule solution l'emportant sur une solution provisoire serait de confisquer le pouvoir de créer de l'argent aux banquiers privés et de le rendre collectivement au peuple. C'est ainsi que cela aurait dû être de tout temps, et c'est ainsi que c'était à nos origines, mais nous sommes tellement habitués aux fait que les banques sont des entreprises privées, que nous avons oublié les banques publiques de nos ancêtres.** Le meilleur modèle bancaire colonial américain a été mis au point dans la province de Pennsylvanie de Benjamin Franklin, où le gouvernement possédait la banque, émettait l'argent et le prêtait aux agriculteurs à 5 pour cent d'intérêt. *Les intérêts étaient remis au gouvernement, en remplacement des impôts.* Dans les décennies d'exploitation de ce système, *la province de Pennsylvanie allait sans impôts, inflation ni dette.*

Plutôt qu'acculer les banques à la faillite et les envoyer sur les roses, la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) devrait examiner de près les registres des banques et mettre en règlement judiciaire toutes celles jugées insolvables. **La FDIC (contrairement à la Réserve Fédérale) est en fait un organisme fédéral. Elle a la possibilité de prendre les actions d'une banque en échange de son renflouement, en fait de sa nationalisation.** Cela se fait en Europe avec les banques en faillite, et ça c'est fait aux États-Unis avec Continental Illinois, la quatrième plus grande banque du pays, quand elle a sombré dans les années 90.

Un système bancaire véritablement national pourrait délivrer l'« engagement parfait et le crédit des États-Unis » à des fins publiques, notamment pour le financement des infrastructures, le développement de l'énergie durable et les soins de santé. (13) Le crédit émis par l'État pourraient aussi servir à remédier à la crise du *subprime*. Les autorités locales pourraient l'utiliser pour racheter les prêts hypothécaires en défaut, indemniser les investisseurs en MBS et mettre l'immobilier à la disposition du *public*. Les propriétés pourraient ensuite être louées à leurs occupants à un tarif raisonnable, laissant les gens dans leur maison sans l'opportunité d'achat d'une maison sans payer. Un programme de location-vente pourrait aussi être institué. Les bénéfices seraient affectés au remboursement du crédit avancé pour acheter les hypothèques, équilibrant la fourniture d'argent et prévenant l'inflation.

Solutions locales et privées

En attendant que le gouvernement fédéral agisse, il existe aussi des possibilités privées et locales pour atténuer la crise du *subprime*. Chris Cook est consultant du marché stratégique britannique et ancien directeur de conformité chez International Petroleum Exchange. Il recommande d'obtenir que toutes les parties s'établissent en formant un groupe constitué comme une LLC (société à responsabilité limitée), dans un cadre de partenariat réunissant des locataires et des financiers à titre de copropriétaires, sous un dépositaire neutre. Les propriétaires originaux payeraient une location abordable, et le fond

commun résultant des locations serait réparti dans une unité d'intérêts, semblable à une société de placement immobilier. Entre autres avantages par rapport à l'habituel MBS, il n'y aurait pas de prêt à intérêt, puisque la propriété appartiendrait purement et simplement à la LLC. L'élimination des intérêt réduit sensiblement les coûts. Les anciens propriétaires pourraient occuper la propriété à un prix de location abordable, avec la possibilité d'acheter une participation dans celle-ci. Pour les banques, l'avantage serait qu'elles pourraient trouver à nouveau des investisseurs, puisque les risques seraient éliminés de l'investissement par l'assurance d'une pleine occupation à des prix abordables, et, pour les investisseurs, l'avantage serait un investissement sûr avec un remboursement régulier. (14)

Carolyn Betts, une avocate de l'Ohio ayant servi à Washington comme conseillère de sociétés émettrices de MBS formées par diverses entités gouvernementales fédérales, a représenté Resolution Trust Corporation lors de sa vente aux enchères pour non remboursement d'un emprunt hypothécaire commercial durant la dernière crise immobilière. Elle propose de resserrer le jeu des États, dans le style de ce qui a été intenté contre les compagnies de tabac par un consortium de procureurs généraux des États dans les années 90. Elle note qu'à la fin de 2007, au moins 20% des fonds détenus par Ohio Public Employees' Retirement System (PERS) étaient composés de MBS et d'autres investissements similaires. Cela fait de l'argent public de l'Ohio un investisseur important dans ce genre de titres liés à des créances hypothécaires. Le gouvernement de l'Ohio a intérêt à ne pas avoir de saisies immobilières, puisque les saisies détruisent les marchés immobiliers locaux, contribuent à la baisse des recettes fiscales et aux pertes sur les investissements PERS, et engendrent une contrainte sur le système de logement abordable régional et étatique. Une série d'actions coordonnées intentées par des procureurs généraux pourrait éliminer l'entremise des banquiers coupables et restituer les biens à la maîtrise et au contrôle du pays.

Andrew Jackson aurait déclaré au Congrès en 1829 : « Si le peuple étatsunien comprenait seulement l'injustice totale de notre argent et du système bancaire, il y aurait une révolution avant le matin. » Une vague de procès privées, de recours collectifs et de poursuites intentées par le gouvernement, visant à corriger les pratiques bancaire préjudiciables, pourrait déclencher une révolution dans le secteur bancaire, rendre aux États-Unis le pouvoir de proposer l'« engagement parfait et le crédit des États-Unis, » et restituer les biens de la communauté à la maîtrise et au contrôle du pays. »

Références

- (1) Sean Olender, « Mortgage Meltdown, » [San Francisco Chronicle](#) (9 décembre 2007).
- (2) Voir Ellen Brown, « The Subprime Trump Card, » [webofdebt.com/articles](#), 26 juin 2008. Traduction française : « [La carte maîtresse du subprime](#). »
- (3) Greg Morcroft, « Massachusetts Charges Merrill with Fraud, » [MarketWatch](#) (1er février 2008).
- (4) Henry Gomez, Tom Ott, « Cleveland Sues 21 Banks Over Subprime Mess, » Journal [The Plain Dealer](#) (Cleveland, 11 janvier 2008).
- (5) Ibid.
- (6) Marc Dann Resigns as Attorney General, [NBC24.com](#) (14 mai 2008).
- (7) E. Scott Reckard, « California Atty. Gen. Jerry Brown Sues Countrywide, » [Los Angeles Times](#) (26 juin 2008).
- (8) Cathy Moran, « And the Truth (in Lending) Shall Set You Free, » [mortgagelawnetwork.com](#) (11 juin 2008).
- (9) Gina Keating, « Mortgage Ruling Could Shock U.S. Banking Industry, » [Reuters](#) (30 juin 2008).
- (10) Michael Robinson, « City of Debt Shows US Housing Woe, » [BBC News](#) (30 décembre 2007).
- (11) « Is the Latest Liquidity Crunch in Remission?, » [NakedCapitalism.com](#) (26 mars 2008).
- (12) Voir E. Brown, « Dollar Deception: How Banks Secretly Create Money, » [webofdebt.com/articles](#) (3 juillet 2007).
- (13) Pour en savoir plus sur cette solution de financement et pourquoi elle ne ferait pas monter les prix, voir E. Brown, « Waking Up on a Minnesota Bridge: How to Solve the Infrastructure Crisis Without Selling Off Our National Assets, » [webofdebt.com/articles](#) (4 août 2007).
- (14) Cook, « Peak Credit and a Flight to Simplicity, » [Asia Times](#) (3 avril 2008).

Ellen Brown, JD, a développé ses compétences d'avocate en litiges civils à Los Angeles. Dans Web of Debt, son dernier livre, elle dédie son expérience à une analyse de la Réserve Fédérale et du « trust de l'argent. » Elle montre comment ce cartel privée a usuré le pouvoir de créer l'argent au peuple et comment nous pouvons récupérer ce pouvoir. Ses sites sont [webofdebt.com](#) et [ellenbrown.com](#).

Original : [www.webofdebt.com/articles/bracing-storm.php](#)

Traduction libre de Pétrus Lombard pour [Alter Info](#)

Notes de traduction

[1] MBS, *Mortgage-Backed Security*, est un titre boursier garanti par des hypothèques immobilières. Les revenus d'un MBS proviennent du remboursement du capital et des intérêts d'un ensemble de tranches de prêts hypothécaires, chaque prêt étant morcelé en fines tranches dispersées dans une multitude de MBS. Le fractionnement des prêts puis le brassage des tranches servent à répartir les risques (en cas de défaillance d'un emprunteur), et rend le prix des MBS abordables (un titre adossé à un prêt entier serait inabordable pour un investisseur ordinaire). Les paiements sont généralement mensuels sur la durée des prêts. La constance des revenus n'est pas garantie car des prêts inclus dans le MBS peuvent être remboursés par anticipation, ou bien les mensualités peuvent être plus grandes que ce qui a été fixé, ce qui réduit le capital prêté et les intérêts (sans parler des défauts de remboursement avec rejet juridique de la procédure de saisie ou impossibilité de revendre une maison saisie).

[2] On s'attend à ce que la hausse du taux d'intérêt des prêts rende plus difficile les remboursements et entraîne une nouvelle vague de saisies immobilières.

[3] Chaque hypothèque ayant été découpée en fines tranches [1] réparties dans une multitude de titres MBS, chaque hypothèque se trouve aujourd'hui dispersée dans un très grand nombre de titres. La conséquence est que l'acte hypothécaire original, le document officiel qui nomme l'auteur du prêt et lui donne des droits sur le bien immobilier hypothéqué, a été perdu dans ce brassage.

[4] *Illiquide* : qualifie un actif qui ne peut être aisément transformé en argent, par exemple des titres, des immeubles ou des marchandises difficiles à écouler à cause d'un marché peu actif ; se dit d'un marché dont le faible nombre de transactions conduit à des écarts sensibles de cours ; se dit également d'une entreprise dont la trésorerie est insuffisante pour lui permettre de satisfaire ses besoins d'exploitation courante et de remplir ses engagements financiers.

« Valéry Giscard interpellé sur la monnaie sur son propre blog »

<http://vge-europe.eu/index.php?post/2008/04/10/Chronique-de-la-pensee-multiple>

(voir message n°16)

« Valéry Giscard répond, mais hors sujet (pour l'instant) »

<http://vge-europe.eu/index.php?category/Reponses-aux-bloggeurs>

Question : VG est-il capable de répondre à cette question cruciale sans trahir ses maîtres ?

« La Monnaie étudiée par les citoyens sur le blog de Paul Jorion »

Avec son accord, et **pour faciliter une impression soignée** pour une lecture à tête reposée, je publie ici une compilation des **échanges passionnants consacrés à la monnaie** qui ont eu lieu ces derniers mois sur le blog de Paul :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Blog_de_Paul_Jorion_Monnaie.pdf

Si vous le pouvez, **imprimez ces 300 pages**,
elles aident à comprendre progressivement
une clef décisive de l'émancipation des hommes.

« La "construction" européenne : ce miroir aux alouettes »

Un bon texte de **Jacques Nikonoff** :

<http://www.m-pep.org/spip.php?article246>

« OMC et commerce mondial : doit-on laisser l'Europe négocier ? »

<http://www.levraidebat.com/article-21575055.html>

« Athènes sans isolement

Politique. Cornelius Castoriadis aux origines de la démocratie »

par **Éric Aeschmann** dans *Libération* :

<http://www.liberation.fr/culture/livre/333175.FR.php?mode=PRINTERFRIENDLY>

« Les neutres, les abstentionnistes, les sans-opinion, les ni-droite-ni-gauche... **tous des idiots !** Telle fut la remarque adventice de Cornelius Castoriadis, tenant séminaire un beau jour de 1983.

Revisitant pour ses étudiants les fondements de la démocratie athénienne, il s'était arrêté sur la notion de **parrhèsia**. La **parrhèsia**, c'est « l'obligation de dire franchement ce que l'on pense à propos des affaires publiques ».

Au temps de Solon, un citoyen qui refusait de se prononcer pouvait se voir retirer ses droits civiques et, plus tard, **Périclès** affirma qu'« un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer, non pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile ».

C'est alors que Castoriadis remarqua que le mot « idiot » vient d'« **idiôtès** - l'imbécile qui ne s'occupe que de ses propres affaires... »

Vingt-cinq ans plus tard, les idiots se portent bien, et il n'est pas inutile qu'une voix les remette à leur place. »

(Lire la suite...)

« Bernard Tapie ou l'abaissement de l'État »

par **François Bayrou** dans *Le Monde* du 25 juillet 2008 :

http://lemonde.fr/politique/article/2008/07/25/francois-bayrou-repond-a-bernard-tapie_1076999_823448.html

Après la décision du tribunal arbitral donnant raison à Bernard Tapie contre l'État, François Bayrou a dénoncé "la collusion entre Nicolas Sarkozy et Bernard Tapie". Interrogé dans Le Monde du 22 juillet, Bernard Tapie avait rétorqué : "Bayrou, la seule chose qu'il sait faire, c'est répéter qu'il est un martyr, que les médias et les puissances d'argent ne l'aiment pas, que tout le monde est à mettre dans le même sac et qu'il se battra seul contre tous. C'est la même posture populiste que Le Pen, sans les idées. Du Le Pen propre".

« Les insultes proférées par M. Tapie à mon encontre (on comprend bien pourquoi) ne changeront rien aux dix affirmations suivantes, qui permettront à chacun de se faire une opinion.

- 1) **Si M. Tapie a gain de cause, c'est le contribuable qui va payer.** Le CDR (consortium de réalisation), structure destinée à liquider les actifs douteux du Crédit Lyonnais, dont la quasi-totalité des activités ont cessé au 31 décembre 2006, n'a aucune autonomie financière. Son financement est assuré par l'EPFR (établissement public de financement et de restructuration), alimenté par les crédits budgétaires de l'État, donc par le contribuable.
- 2) **Il n'y a pas eu de décision de justice.** C'est une décision politique. La procédure d'arbitrage est une procédure privée destinée au monde des affaires. Quand les intérêts de l'État et du contribuable sont en jeu, c'est un principe absolu du droit que l'arbitrage est interdit; seules les juridictions instaurées par la loi sont compétentes.
- 3) **Les principes de l'État de droit sont foulés aux pieds.** C'est par crainte de décisions de justice défavorables à M.Tapie que le sommet de l'État a imposé une telle procédure d'arbitrage, sans appel possible. La seule décision favorable à M.Tapie a été cassée en des termes d'une dureté inhabituelle par la Cour de cassation, plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français, réunie exceptionnellement en formation plénière, sous la présidence de son premier président. Que l'État ait pu décider de renoncer à un tel avantage juridique et moral est sans précédent. Il faut noter qu'un autre principe général du droit est mis en cause : il ne peut y avoir de justice que contradictoire, or M. Tapie a été entendu, mais pas ses contradicteurs, ni Jean Peyrelevade qui a redressé le Crédit Lyonnais, ni Jean-Pierre Aubert, président du CDR, jusqu'à la clôture de ses activités.
- 4) **Dans la vente d'Adidas, M. Tapie n'a pas été perdant, il a été gagnant.** D'ailleurs, c'est lui-même qui a fixé le prix de vente. Adidas a été acheté en 1990 avec un prêt à court terme de 1,6milliard de francs, à échéance en 1992. A cette date, l'entreprise mal gérée est en situation dramatique. Ne pouvant assurer son échéance, M. Tapie, ancien et bientôt nouveau ministre de la ville, décide alors de la vendre. Il cherche à en obtenir 2 milliards de francs mais l'acheteur (Pentland), découvrant l'étendue des dégâts, retire son offre. C'est alors que M. Tapie donne mandat à la banque de vendre l'entreprise, pour une somme d'un peu plus de 2 milliards de francs qu'il a lui-même fixée. Opération qui lui rapportera au total, si l'on en croit une expertise et une ordonnance judiciaire de l'époque, la somme de 200 millions de francs.
- 5) **L'État va prendre à sa charge les dettes de M. Tapie.** Contrairement à ce qui est répété en boucle, l'État ne va rien récupérer de ses créances. C'est lui qui va payer pour les dettes du groupe Tapie, totalement extérieures à l'affaire Adidas, et qui n'ont jamais été honorées. En particulier, le groupe de M.Tapie a depuis des années des millions de dettes fiscales et sociales vis-à-vis de l'État et de l'Urssaf. "Qui paye ses dettes s'enrichit." Ici, c'est l'État qui paye les dettes de M. Tapie et celui-ci qui s'enrichit.
- 6) **285 millions d'euros, c'est l'équivalent de la totalité des salaires annuels des 11000 postes d'enseignants supprimés cette année.** C'est une somme tellement astronomique que le citoyen ne peut pas s'en faire une idée. Traduite en salaires d'enseignant, c'est plus de 11000 postes à l'année. Si on y adjoint les intérêts, on atteint 400millions, cela représente une somme suffisante pour effacer l'essentiel du déficit des hôpitaux publics du pays.
- 7) **45 millions pour "préjudice moral", c'est une insulte.** A l'intérieur de cette addition, les 45 millions d'euros pour "préjudice moral" (le mot ne manque pas de sel) sont une insulte pour le citoyen. Quelques comparaisons pour en prendre la mesure : cette somme est l'équivalent de 4000 années de travail au smic. Et l'indemnité moyenne pour une veuve après la mort d'un conjoint victime de l'amiante est de 45000euros, soit mille fois moins.
- 8) **Tout était fait pour que l'affaire passe inaperçue.** La décision d'arbitrage, dont le principe avait été décidé en catimini, largement orientée à l'avance par des montants d'indemnisation définis noir sur blanc, a été annoncée à un moment bien choisi : le vendredi soir ouvrant le week-end du 14 juillet à 17h30, pour que toutes les procédures soient entérinées avant le 15 août.
- 9) **Pendant ce temps, on pressure les pauvres gens jusqu'au dernier centime.** On va supprimer les allocations aux chômeurs qui refuseront un emploi trop éloigné de chez eux ou sous-payé. Je connais une jeune femme qui a été contrainte de rembourser une année de RMI parce qu'elle avait fait quelques heures de ménage sans les déclarer. Les faibles sont sans défense, mais le pouvoir enrichit avec complaisance ses affidés.
- 10) **Le problème, ce n'est pas M. Tapie, c'est l'État et ceux qui sont à sa tête.** Il y a toujours eu, il y aura toujours, des aventuriers qui se jouent des banques, du fisc, de la loi. Mais en principe l'État est là pour faire respecter les règles de droit et l'argent public. Ici, au contraire par le fait du prince, parce qu'il s'agit de soutiens ou de complices dans un certain nombre d'opérations politiques, passées, présentes ou à venir, l'État protège et enrichit ceux qui se moquent de sa loi. **Le message est clair : sous ce régime, "qui n'est pas avec moi est contre moi", et qui est avec moi est protégé et peut sabler le champagne. L'affaire Tapie donne la mesure de l'abaissement de l'État.** »

**« Entretien d'Agora International avec Cornelius Castoriadis
au colloque de Cerisy (1990) »**

<http://www.agorainternational.org/CCAIINT.pdf>

Rappel : prenez une heure pour réécouter l'entretien historique et bouleversant de
Cornélius Castoriadis avec **Daniel Mermet** :

« Post-scriptum sur l'insignifiance »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=81

J'ai écouté maintes fois cet entretien richissime et j'y découvre chaque fois une idée essentielle
(que j'avais ratée jusque-là en réfléchissant à la pensée précédente).
Outil pédagogique majeur pour comprendre et construire la démocratie.
(au passage, il y a des perles dans les messages de LBSJS, ce jour-là)

« Vandale chez les Wendel

Le fric-frac, c'est chic (1/5) Le feuilleton de l'argent »

par **Thomas Lemahieu** dans *L'Humanité* :

http://www.humanite.fr/2008-07-28_Politique_Vandale-chez-les-Wendel

On retrouve là [les mœurs du Comité des forges et les Barons voleurs](#)
décrites par **Annie Lacroix-Riz**. C'est révoltant.

Mais **notre apathie** est bien la cause première de tous nos maux, bien plus que le cynisme des cupides :

Celui qui voit un problème et qui ne fait rien fait partie du problème.

« Antisémisme : l'échec d'un chantage »

Excellent papier de **Pierre Rimbert** dans *le Monde diplomatique* :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-07-24-Antisemitisme>

Ne ratez pas les **documents connexes** (en liens à droite).

« Tout antisarkozyste est-il un chien ? »

Un billet amusant d'**Alain Badiou**, philosophe, dans *Le Monde* de ce jour (24 juillet 2008) :

http://lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-1076627,0.html

Au passage, je vous recommande à nouveau [son petit pamphlet au vitriol](#),

« De quoi Sarkozy est-il le nom »

qui est vraiment très intéressant.

« Europe

Quand Oui-Oui s'appelait "Yes Yes" »

<http://www.leplanb.org/europe/europe-quand-oui-oui-s-appelait-yes-yes.html>

« Au printemps 1975, le PPA anglais s'empare du référendum sur le maintien du Royaume Uni dans le Marché commun.
Les musicologues du Plan B ont détaillé **la partition de la fanfare oui-ouiste** de l'époque.

Conclusion : elle a été rejouée à l'identique en 2005. » ([Lire la suite...](#))

« GT MONNAIE

Groupe de travail citoyen sur la monnaie »

<http://www.neonline.be/sites/monnaie>

« La CEDH refuse d'examiner la plainte »

<http://29mai.eu/>

Bonjour à tous,

Certains d'entre-vous le savent déjà, mais pour tous ceux qui l'ignorent, la Cour s'est prononcée sur la recevabilité de notre plainte, le 1^{er} juillet 2008 (sic).

La décision de la Cour :

« Je porte à votre connaissance que la Cour Européenne des Droits de l'Homme, siégeant le 1er Juillet 2008 en un comité de trois juges (R. Jaeger, présidente, I. Berro-Lefèvre et Z. Kalaydjieva) en application de l'article 27 de la Convention, a décidé en vertu de l'article 28 de la Convention de déclarer irrecevable la requête précitée, les conditions posées par les articles 34 ou 35 de la Convention n'ayant pas été remplies.

S'agissant du grief tiré de la violation alléguée de l'article 3 du Protocole n°1 à la Convention, la Cour s'est notamment référée à sa jurisprudence constante selon laquelle cette disposition ne s'applique qu'aux élections législatives et ne vise en aucun cas les référenda (voir, parmi les décisions récentes, *Hilbe c. Liechtenstein* (déc.), n° 31981/96, CEDH 1999-VI, 7 septembre 1999 ; *Borghi c. Italie*, (déc.), n° 54767/00, CEDH 2002-V, 20 juin 2002 ; *Niedzweidz c. Pologne* (déc.), n° 1345/06, CEDH 2008-..., et aussi les décisions de la Commission *Bader c. Autriche*, n° 26633/95, 15 mai 1996, et *Nurminen et autres c. Finlande*, n° 27881/95, 26 Février 1997). Pour le reste, compte tenu de l'ensemble des allégations formulées, la Cour n'a relevé aucune apparence de violation des droits et libertés garantis par la Convention ou ses Protocoles.

Cette décision est définitive et ne peut faire l'objet d'aucun recours devant la Cour, y compris la Grande Chambre, ou un autre organe. Vous comprendrez donc que le greffe ne sera pas en mesure de vous fournir d'autres précisions sur les délibérations du comité ni de répondre aux lettres que vous lui adresseriez à propos de la décision rendue dans la présente affaire. Vous ne recevrez pas d'autres documents de la Cour ayant trait à celle-ci et, conformément aux directives de la Cour, votre dossier sera détruit dans le délai d'un an à compter de la date de la décision. »

Ce que l'on peut en dire :

La Cour Européenne des Droits de l'Homme a déclaré, le 1er juillet 2008, notre requête irrecevable. Cette décision est définitive, sans recours possible.

La décision a été rendue par un comité de trois juges et non par la Chambre de sept juges. Il s'agit d'une procédure permettant de traiter plus rapidement les affaires qui ne présentent en principe pas de difficulté.

L'article 28 de la CEDH indique en ce sens que : « Un comité peut, par vote unanime, déclarer irrecevable ou rayer du rôle une requête individuelle introduite en vertu de l'article 34, **lorsqu'une telle décision peut être prise sans examen complémentaire.** »

À l'heure du NON irlandais, au moment où la Pologne, la République Tchèque, l'Allemagne et l'Autriche font planer le doute sur la ratification du traité de Lisbonne, il semble que la décision méritait certainement un « examen complémentaire », non une procédure expéditive.

Mais les juges en ont décidé autrement.

Il n'est d'ailleurs pas anodin que la décision ait été rendue le 1er juillet 2008, premier jour de la présidence européenne de la France. La décision d'irrecevabilité vise à lever tous les doutes et à ne pas embarrasser la présidence française.

Cette décision d'irrecevabilité n'est **absolument pas motivée**. Elle esquivait complètement la question posée à savoir : **est-il normal que le traité de Lisbonne ne soit pas élaboré par une assemblée élue au suffrage universel ?**

À cette question, la Cour répond : « S'agissant du grief tiré de la violation alléguée de l'article 3 du Protocole n°1 à la Convention, la Cour s'est notamment référée à sa jurisprudence constante selon laquelle cette disposition ne s'applique qu'aux élections législatives et ne vise en aucun cas les référenda (...) »

Rappelons simplement que le grief que nous soulevons ne concerne absolument pas la loyauté du référendum organisé en France.

Et lorsque la Cour se réfère « à sa jurisprudence constante » il est important de préciser que les arrêts cités ne concernent que des cas d'exclusion d'une partie du corps électoral à la participation à un référendum.

La réponse de la Cour peut se résumer à : Selon la jurisprudence constante, le référendum n'est pas une élection législative !!!

Merci de nous prévenir, mais là encore, ce n'est pas notre propos du tout.

La question que nous posons est simple.

Est-il normal et acceptable que les traités qui organisent l'Union européenne et qui s'appliquent en France, au-dessus des lois, ne soient pas discutés et élaborés par une assemblée élue au suffrage universel ?

La décision de la CEDH évite soigneusement cette question et considère que : « Pour le reste, compte tenu de l'ensemble des éléments en sa possession, et dans la mesure où elle était compétente pour connaître des allégations formulées, la Cour n'a relevé aucune apparence de violation des droits et libertés garantis par la Convention. »

Précisément, tout le problème réside dans ce « pour le reste ».

Le comité de trois juges se contente d'affirmer qu'il n'y a pas d'apparence de violation, alors même que le refus de tenir compte du NON irlandais, pour remettre à plat le traité, démontre une fois de plus, à la suite du NON français, que l'Union européenne ne tient aucun compte des votes démocratiques.

Et maintenant ?

Il existe peut-être d'autres pistes à explorer, nous en avons discuté hier, dès que nous avons eu connaissance de la décision de la Cour. Mais sur le strict plan juridique, nous sommes dans l'impasse.

Nous sommes, comme vous tous, extrêmement déçus et amers de cette décision qui s'apparente à un déni de justice.

Mais c'est un fait que nous ne pouvons qu'accepter car nous n'avons aucun recours, cette procédure est donc définitivement terminée.

Malgré ce coup de massue, il faut ne pas se démobiliser, il faut combattre l'abattement, et rester en alerte. Dans cette voie, il nous faut probablement inventer les chemins par lesquels nous ne sommes pas encore passés. Nous vous ferons part dans les semaines à venir de nouvelles initiatives ...

Merci à vous tous.

Agnès, Laure, Guillaume et Miles.

**« Référendum d'initiative parlementaire
nommé frauduleusement "référendum d'initiative populaire"
par le PPM, Parti de la Presse qui Ment :**

Lettre d'Yvan Bachaud à [Paul Nahon](#) »

**OBJET : Mise en demeure
Pour une information objective du service public de l'audiovisuel**

Bonjour,

Au lendemain de l'adoption de la réforme de la Constitution nous avons déjà entendu sur le service public de l'audio visuel, une présentation **mensongère** du contenu de l'article 3 présenté parfois carrément comme un **« référendum d'initiative populaire. »**

Nous estimons qu'en plus un journaliste de service public doit rectifier les déclarations mensongères de leurs invités.

Or ce matin sur France inter nous avons entendu M. GUAINO, Conseiller spécial de N.SARKOZY, attaqué par un auditeur sur les pouvoirs des conseillers de l'Elysée, déclarer : **« Ce qui compte c'est de savoir qui à le pouvoir de décider ».**

Or il avait eu le culot, quelques minutes avant, de parler pour l'article 3 de la Constitution de **« référendum d'initiative populaire et parlementaire »** expliquant en substance que 10% des inscrits et 20% des parlementaires pouvaient **provoquer un référendum.**

Ce qui est totalement faux.

En effet la Commission VEDEL avait proposé en 1993 que 20% des Parlementaires soutenus par 10% des inscrits pouvaient déposer une proposition de loi devant le Parlement et que, si dans les 4 mois, elle n'était pas **adoptée** elle était soumise à référendum.

La procédure était très lourde, mais c'était un **droit imparable** pour l'opposition parlementaire de pouvoir **imposer** à la majorité l'adoption d'une proposition de loi **ou** de l'organisation d'un référendum permettant au peuple de **adopter** lui-même directement.

La commission Balladur avait vidé de tout intérêt cette proposition VEDEL en prévoyant que le référendum pouvait être **évit**é par **un simple « examen »** de la proposition et donc un rejet très probable de la Majorité Parlementaire.

Il est donc **mensonger** de parler de **« référendum d'initiative populaire et parlementaire »** puisqu'il n'y a **aucune garantie** que cette initiative parlementaire soutenue par 10% des inscrits sera soumise à référendum si elle n'est pas adoptée par le Parlement.

Nous vous mettons en demeure d'attirer l'attention de l'ensemble de vos journalistes sur la réalité du contenu de l'article 3, et d'en faire — en toutes circonstance — une **présentation objective.**

Salutations citoyennes.

La Direction collégiale du Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne (RIC)

« Rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue. » V.HUGO

E-mail : direction@ric-france.fr Site : www.ric-france.fr Tél. 04 72 24 65 02.

« Lettre ouverte de masse aux états-majors syndicaux »

<http://www.snadgi-cgt-02.fr/phppetitions/index.php>

« Face à la casse généralisée des acquis populaires, **seule la construction d'une action déterminée "tous ensemble et en même temps" permettra de stopper la rupture sarkozyste** et de remettre la France sur la voie des libertés démocratiques et du progrès social !

*Blocage de fait des salaires et pensions, démantèlement de la Fonction publique, de l'Education nationale, et des autres services publics (hôpital, SNCF, EDF-GDF, poste, F.T., impôts...), casse et délocalisation de l'emploi industriel, démolition des conventions collectives, du droit du travail, des statuts publics, étranglement des retraites à répartition et de la Sécu, traque des chômeurs, harcèlement contre les ouvriers sans papiers tout juste bons à payer des impôts, destruction du CNRS, privatisation rampante de l'Université... la "rupture" sarkozyste s'attaque avec brutalité à l'ensemble des acquis sociaux, républicains, laïques et démocratiques du peuple français sous l'impulsion du MEDEF et de l'Union européenne, qui ne cesse de sommer la France de réduire dépenses publiques et sociales. **En ce début d'été 2008, la France subit une contre-révolution euro-libérale de grande ampleur et une régression sociale sans précédent depuis 70 ans.***

Face à cette offensive mortelle, les Français rejettent massivement la politique socio-économique du gouvernement. Une large majorité de salariés se dit prête à participer à un mouvement d'ensemble pour arrêter le rouleau compresseur de l'UMP et du MEDEF. Des luttes nombreuses et résolues ont lieu (salariés du public et du privé, chômeurs, lycéens, retraités et assurés sociaux, mais aussi travailleurs indépendants écrasés par une politique entièrement au service des grands actionnaires). Notre peuple, sa jeunesse et ses travailleurs, ne se résigne à devenir un peuple d'esclaves !

Pourtant la plupart des états-majors syndicaux continuent d'accompagner la "rupture". Au lieu de dénoncer l'ensemble de la politique antipopulaire d'un gouvernement qui s'attaque au droit de grève et refuse tout compromis, **ils entretiennent la fiction de "négociations" sujet par sujet et signent des accords régressifs, sous prétexte d'obtenir un "moindre mal"... qui débouche toujours sur le pire.** Car signer avec Sarkozy, c'est lui donner de l'oxygène pour continuer à casser ensuite (le dernier épisode en date étant la signature du désastreux accord sur la "représentativité syndicale" par les directions CGT et CFDT, sur laquelle le gouvernement s'est immédiatement appuyé pour annoncer que le temps de travail serait désormais "discuté" par entreprise).

Parallèlement, les directions confédérales, pourtant censées coordonner les luttes et les revendications à l'échelle inter-pro, s'appliquent à multiplier les ripostes dispersées, chaque secteur étant appelé à son tour à de grandes journées d'actions isolées et sans perspective. S'agirait-il alors d'organiser des barouds d'honneur à la seule fin de donner des gages à une base combative ? En tout cas, le chef de la CFDT vendait récemment la mèche, en s'inquiétant dans le Monde de ce que le gouvernement "nous entraîne dans une mobilisation globalisante, ce contre quoi j'ai toujours résisté, y compris dans la CFDT"...

Dans ces conditions, le choix est aujourd'hui plus que jamais pour chaque profession de perdre séparément en plongeant pour longtemps dans l'enfer de l'exploitation sans limite, ou de **construire démocratiquement et d'urgence une action "tous ensemble et en même temps" pour gagner et ré-ouvrir enfin des perspectives progressistes.**

Les signataires de cette lettre s'engagent à tout faire pour faire monter cette exigence dans leur entreprise, leur quartier, leur syndicat. La balle est dans le camp des **directions syndicales nationales qui doivent cesser "d'accompagner" la rupture** afin de reprendre le seul chemin gagnant : faire le lien entre toutes les contre-réformes, travailler concrètement à préparer avec les salariés les conditions de l'affrontement de classe victorieux avec ce pouvoir destructeur, construire l'unité dans l'action des travailleurs et de la jeunesse. »

« Oh les belles courbes... »

<http://www.intox2007.info/index.php?post/2008/07/14/Oh-les-belles-courbes>

« **Amis socialistes, regardez ces deux courbes,** et ensuite dès que vous entendrez un des nôtres nous dire qu'il faut d'abord produire les richesses pour les distribuer... imprimez les, et faites-les lui manger.

Elle sont extraites d'un livre, *Un pur capitalisme*, de **Michel Husson**. Il est membre d'Attac. Il expliquait dans *le Monde Diplomatique*, qu'on allait **travailler plus pour gagner moins**. C'était en avril 2007.

La première montre l'évolution du taux de profit, d'accumulation (vers les bénéfices) et le taux de croissance. **On voit bien que le taux de croissance, le taux de financiarisation sont liés, et que le taux de chômage est lié à celui de l'accumulation des profits.** Et que depuis 20 ans ont assisté à un mouvement important de réduction de la part des salaires dans l'économie. Rien d'étonnant alors qu'on voit les citoyens s'endetter dans certaines nations avancées, et Sarkozy fantasmer sur un endettement plus important des citoyens en **important le crédit hypothécaire**. Il fantasme sur l'économie de la bulle, c'est un comble pour un mec qui nous prône le travail comme valeur essentielle.

Voilà ce qu'écrit Michel Husson :

*La baisse de la part salariale a conduit à un rétablissement spectaculaire du taux de profit moyen à partir du milieu des années 1980. Mais dans le même temps, le taux d'accumulation a continué à fluctuer à un niveau inférieur à celui d'avant-crise (graphique 3: UE,G7). **Autrement dit, la ponction sur les salaires n'a pas été utilisée pour investir plus.*** Le fameux théorème de Schmidt (« les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain) n'a pas fonctionné.

Le profit non investi a été principalement distribué sous forme de profits financiers. L'écart entre le taux de profit dégagé par les entreprises et la part de ces profits allant à l'investissement est donc un bon indicateur du taux de financiarisation. On peut alors vérifier que **la montée du chômage et la financiarisation vont de pair (graphique 4: UE)**. Là encore, la raison est simple : **la finance a réussi à capter la majeure partie des gains de productivités au détriment des salaires dont la part a reculé.** (...) À partir du moment où le taux de profit augmente grâce au recul salarial sans reproduire des occasions d'accumulation rentable, la finance se met à jouer un rôle fonctionnel dans la reproduction en procurant des débouchés alternatifs à la demande salariale.

Alors, quand quelqu'un comme un illustre maire d'une métropole nous explique qu' **il faut créer des richesses pour les distribuer plus équitablement.** Nous pouvons lui dire qu'il se trompe, et ce quel qu'il soit ! N'est-ce pas **Bertrand. Le PS doit reprendre le flambeau de la redistribution.** Depuis 15 ans, nous assistons à un holdup de 200 milliards d'Euros en faveur de la finance. 200 Milliards, oui c'est ce que représente 11% de PIB abandonné à la finance et aux rentiers.

Et ce n'est pas un gauchiste qui le dit, c'est Larrouturnou. Il est peut être temps de changer le sens d'évolution de ces courbes. »

« Ennemis de l'Empire »

par **Jean-Claude Paye** :

<http://www.voltairenet.org/article157710.html>

« Les enjeux du procès des « filières kamikazes », qui vient de se dérouler en Belgique, comme celui dit des « filières irakiennes », qui a lieu en France, ne sont pas seulement internes à ces pays, mais s'inscrivent dans un nouvel ordre de droit mondial.

À travers ces procès, **la Belgique et la France tentent d'installer un jurisprudence permettant de satisfaire les exigences de Washington : pouvoir désigner comme ennemi tout ressortissant d'une nation avec laquelle les États-Unis ne sont pas en guerre, le faire condamner par les tribunaux de ce pays ou se faire remettre cette personne afin qu'elle soit incarcérée et jugée aux États-Unis.** Ces deux procès représentent un pas supplémentaire dans l'intégration des systèmes judiciaires de ces deux pays européens dans un ordre juridique globalisé sous direction américaine. ([Lire la suite...](#)) »

Au secours !

« Constitution : le texte des articles modifiés soumis au Congrès »

<http://lemonde.fr/web/articleinteractif/0,41-0@2-823448,49-1075363@51-1031893,0.html>

« Il ne faut toucher aux lois que la main tremblante »

par **Roland Hureaux** dans Marianne2 :

http://www.marianne2.fr/-Il-ne-faut-toucher-aux-lois-que-la-main-tremblante-_a89320.html?voir_commentaire=oui

Comment Sarkozy remplit les conditions de sa non-réélection.

Analyse critique d'une réforme inutile et absurde.

« Tous les Irlandais scandalisés par l'ultimatum de Sarkozy »

<http://action-republicaine.over-blog.com/article-21341618.html>

« Opération Sarkozy : comment la CIA a placé un de ses agents à la présidence de la République française »

Incroyable histoire détaillée par **Thierry Meyssan** :

<http://www.voltairenet.org/article157210.html>

« Dans les profondeurs libérales de la crise pétrolière »

par **Aurélien Bernier**, Secrétaire national du M'PEP :

<http://www.m-pep.org/spip.php?article822>

« (...) **Le marché du pétrole, lui, ressemble comme deux gouttes d'eau aux marchés financiers.** Il comprend des opérations "physiques" à livraison immédiate ou différée, et des opérations « papier » qui permettent d'échanger des intentions d'achat ou de vente. Or, le marché "physique" ne représente au mieux que 10% des transactions. Le reste porte sur des mouvements fictifs, pour lesquels les contrats peuvent aller jusqu'à quinze ans. **Dans cette ambiance hautement spéculative, de nouveaux intervenants sont apparus récemment : les fonds d'investissement.** Ces derniers pesaient 13 % des transactions en 2004, contre 6 % seulement trois ans plus tôt. Le Sénat américain vient de s'emparer du rapport écrit par un financier indépendant, M. Michael Masters, constatant que **ces institutions financières ont acheté un total de 848 millions de barils sur les cinq dernières années au travers d'indices boursiers de matières premières. Soit presque autant que l'accroissement des besoins de la Chine qui, sur la même période, s'élevait à 920 millions. Preuve que les pays émergents ont le dos large...** Le dernier épisode en date est la reprise le 23 juin par le Wall Street Journal des résultats d'une enquête menée par le Congrès, qui chiffre le niveau de spéculation sur l'un des pétroles pris comme référence commerciale, le WTI (West Texas Intermediate). **Les investissements des traders atteindraient maintenant 70 % du marché.**

En fait, le schéma est tout à fait prévisible. Dans leur recherche effrénée de rendement financier, les fonds boursicotent sur le pétrole de la même manière que sur les produits alimentaires, les crédits immobiliers, ou, depuis peu, les droits à polluer. Et plus les prix sont élevés, plus ces investisseurs sont attirés par le marché. Le plus étonnant est que certains spécialistes, comme les économistes de l'IFP, parviennent encore à le nier.

De la même manière, il devient difficile de contester **l'augmentation des profits sur le raffinage et la distribution des produits pétroliers.** Début juin, l'UFC-Que Choisir révélait que la marge de raffinage sur le gas-oil vendu en France a été multipliée par 2,4 en quatre mois et par plus de 6 en dix ans, pour approcher les 16 centimes par litre au mois de mai dernier. **À elle seule, elle explique environ la moitié de l'envolée du prix à la pompe sur les six derniers mois. Rappelons qu'une firme comme Total dégage de tels profits qu'elle a pu augmenter de 64 % le versement des dividendes à ses actionnaires entre 2000 et 2004,** et qu'elle dépense des sommes colossales pour racheter ses propres actions dans le but de faire grimper artificiellement son cours en Bourse.

Voici des paramètres qui mériteraient d'être mieux connus. Un marché hautement spéculatif... Des multinationales qui jouent de l'effet d'aubaine pour soutirer encore quelques profits supplémentaires... **Et en bout de chaîne ? Des manifestations de pêcheurs et de transporteurs étranglés, des citoyens pris au piège d'une mondialisation destructrice, la crise pétrolière n'étant que l'un de ses derniers avatars.**

(...)

Alors que le gouvernement ne propose que des mesurettees constituées pour l'essentiel d'exonérations fiscales, il faut au contraire frapper fort, en distinguant les mesures d'urgence des mesures visant à changer la structure de l'ordre économique.

Une taxe immédiate sur les profits des pétroliers doit être prélevée et utilisée pour aider les professions les plus touchées. **Les sur-profits de Total réalisés en France, à savoir les profits qui vont au delà d'une rentabilité de référence de 15 %, ont atteint 1,2 milliard d'euros en 2005 et près de 4 milliards sur la période 2003-2006. Appliquons-leur une taxe de 100 % et n'en parlons plus !**

Dans le même temps, il faut absolument instaurer un tarif régulé des énergies, qui permette de contrôler les marges des transformateurs et des distributeurs, afin d'éviter l'effet d'aubaine observé actuellement.

Mais pour agir en profondeur, c'est encore une fois **la fermeture de la Bourse et l'arrêt du libre-échange** qu'il faut très sérieusement envisager.

Le moyen le plus sûr de casser la spéculation est d'exclure du marché les investisseurs privés qui ne recherchent que la rentabilité financière. C'est pourquoi **les transactions sur le pétrole doivent être réservées aux seuls Etats**, selon des principes définis dans une nouvelle charte internationale de l'énergie qui serait refondée sur des bases de coopération. (...) »

« Une mer sans poissons »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=64796

Une émission de *Terre à terre* sur France Culture,
avec **Philippe Cury**, directeur du centre de recherche halieutique méditerranéenne et tropicale de l'IRD
et **Yves Miserey**, journaliste scientifique au Figaro,
auteurs du [livre « Une mer sans poissons »](#) (Calmann-Lévy, 2008) :

« Si la mer, vue du rivage, continue à « danser le long des golfes clairs », sous la surface, c'est une tragédie qui se joue : à force d'être mangée par l'homme, la mer se meurt.

En l'espace d'un siècle et demi, loin des regards, des ressources qu'on pensait inépuisables ont été poussées au bord de l'effondrement par une surpêche qui prélève plus de cent millions de tonnes de poissons par an dans le monde. En pêchant toujours plus loin, toujours plus profond, et à présent toujours plus « petit », l'homme est en train de transformer les océans du globe en désert liquide. Des bateaux et des technologies toujours plus performants ne laissent aucune chance aux poissons. Du bateau-usine à la pirogue, toutes les embarcations capturent des espèces réputées inaccessibles ou non consommables. Le pillage est systématique et aveugle, car il est particulièrement difficile de sélectionner les espèces capturées.

À ce rythme, ce sont des maillons entiers de la chaîne alimentaire marine qui ont déjà été rayés de la liste du vivant, avec comme conséquence, à terme, une déstabilisation inquiétante de tout l'écosystème marin. L'effondrement brutal et irréversible des ressources halieutiques n'est plus une hypothèse fantaisiste.

Que font les pouvoirs publics ? Si peu, alors qu'il faudrait une mobilisation générale. On cherche en vain les prémices d'une gouvernance mondiale, seule à même de rétablir la productivité des océans. Et la plupart des pays redoutent de se mettre à dos leurs pêcheurs, la France plus que tout autre...

Une mer sans poissons est un état des lieux d'autant plus alarmant qu'il est factuel, et qu'il s'appuie sur une documentation très complète et souvent inédite en français. Après l'avoir lu, on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas. »

On découvre les ravages de la pêche libre, le drame des pêcheurs compétiteurs,
cette mer sans propriétaire, sans freins, sans limites, sans vraie régulation,
concurrence libre qui pousse chacun à se servir le plus vite possible pour être le premier à profiter...

Cette crise est invisible (on ne voit pas ce qui se passe sous l'eau),
mais elle est peut-être plus grave encore que le réchauffement climatique :
la mer est déjà presque vide.

L'Union européenne est en train d'acheter des droits de pêche
pour aller vider la mer des côtes africaines
(dont on peut deviner que les riverains ont pourtant un peu besoin).

En Namibie, l'eau claire, les sardines et les anchois ont disparu
et ont été remplacés par une eau glauque et des milliards de méduses.

Les auteurs font **un intéressant parallèle entre la pêche et la colonisation :**
les colons se sont comportés et se comportent encore comme des pêcheurs (qu'ils sont, souvent),
habitués à se servir : « là où tu jettes ton filet, c'est à toi ».

Nota : pour que tout cela soit possible **sans remord**, comme dans les camps, il faut considérer que,
dès qu'un poisson est pêché, il n'est plus un être sensible, il devient **un objet**.

Il faut décoloniser la mer.

Mon commentaire :
Le **génocide des animaux** ne se déroule pas que sur terre.

La catastrophe de la « pêche libre » est un signal de plus pour comprendre l'importance
d' **institutions honnêtes** pour freiner l'égoïsme et la cupidité des plus forts.

Sans régulation, la liberté absolue est un fléau pour presque tous les vivants :
tous, sauf les plus forts.

« L'argent, instrument de distribution »

Un texte formidable de **Louis Even** :

<http://www.michaeljournal.org/distribf.htm>

L'argent, instrument de distribution

Pourquoi les créditistes parlent-ils toujours d'argent, de système monétaire, de réforme de système d'argent ?

Parce que presque tous les problèmes qui nous tracassent tous les jours sont des problèmes d'argent. Pas seulement les problèmes des individus, mais aussi les problèmes des institutions, des écoles, des universités, des municipalités, des gouvernements.

Dans notre monde actuel, on ne peut pas vivre longtemps sans obtenir des produits faits par d'autres; et ces autres ont aussi besoin de nos produits. Or, on ne peut pas obtenir les produits d'autres sans les payer. Et pour payer, il faut de l'argent.

L'argent est ainsi un permis de vivre. Non pas qu'on mange de l'argent quand on a faim; ni qu'on se mette de l'argent sur le dos pour s'habiller. Mais sans argent, vous n'avez rien, excepté ce que vous pouvez faire vous-même, si vous disposez de quelques moyens de production. Sans argent, on ne va pas loin. Même ceux qui n'attachent pas leur coeur à l'argent sont obligés d'en avoir au moins un peu s'ils ne veulent pas aller trop vite dans un cercueil.

Mais c'est une invention du diable, l'argent. C'est une source de désordre. C'est un instrument de domination. C'est un outil de perdition.

C'est le mauvais usage de l'argent, la mauvaise gestion du système d'argent, qui tient du diable, qui fait tout ce que vous dites et bien d'autres choses abominables.

Mais l'argent, comme instrument d'échange et de distribution des produits, est peut-être la plus belle invention sociale des hommes. Comme instrument de distribution, remarquez bien, parce que c'est pour cela qu'il a été établi. Grâce à l'existence de l'argent, l'agriculteur qui a plus de pommes de terre qu'il lui en faut pour sa famille, mais qui voudrait des chaussures pour ses enfants, n'est pas obligé de chercher un cordonnier qui a des chaussures de trop et qui a besoin de pommes de terre. Et la même chose pour le cordonnier: il n'est pas obligé de courir la campagne pour trouver un homme qui a trop de pommes de terre et qui voudrait des chaussures.

Chacun offre sur le marché général ce qu'il a de trop. Il en obtient cette petite chose qui ne prend pas de place et qu'on appelle de l'argent. Puis avec cet argent, il choisit ce qu'il veut sur le marché général.

Ce qu'il veut: c'est là une grande qualité de l'argent. L'argent est aussi bon pour choisir du beurre que pour choisir un instrument de musique. Tout le monde accepte l'argent en retour de ses produits ou de son travail, parce que tout le monde sait qu'il pourra ensuite faire accepter cet argent par n'importe qui pour se procurer n'importe quoi.

En soi, l'argent est peu de chose, surtout l'argent moderne. Un simple morceau de papier gravé, portant le chiffre 5, vous permet d'acheter ce que vous voulez pour la valeur de cinq dollars. Et si le morceau de papier, pas plus grand, pas plus épais, porte le nombre dix, il vous permet de choisir n'importe quels produits, pour la valeur de dix dollars.

L'argent n'a pratiquement aucune valeur en soi. C'est essentiellement **un chiffre** qui indique une valeur, qui représente une valeur, qui permet de se procurer cette valeur.

Encore faut-il que les produits soient là !

Évidemment, il faut que les produits soient là, pour qu'on puisse en obtenir. L'argent n'est pas un produit, c'est un instrument pour distribuer des produits. On ne peut pas distribuer des produits qui n'existent pas.

Il serait absurde de prétendre nous faire vivre avec des chiffres marquant des valeurs, quand il n'y a pas de produits à obtenir pour cette valeur. Distribuez autant d'argent que vous voudrez à un homme isolé au pôle nord, ou dans un désert dont il ne peut sortir: ça ne lui servira à rien.

Mais il est aussi absurde, et plus exaspérant encore, de manquer de chiffres pour obtenir des produits qui s'offrent et dont on a besoin pour vivre.

Ce qui veut dire qu'il faut un rapport juste entre les produits portant une valeur indiquée, et les chiffres entre les mains de ceux qui ont besoin de ces produits.

C'est de la comptabilité ?

Exactement. D'un côté, des produits, portant des chiffres qui s'appellent prix. De l'autre côté, des morceaux de papier, ou rondelles de métal, ou comptes de banque, avec des chiffres qui sont du pouvoir d'achat.

Quand vous pouvez mettre le signe égal entre les deux, les produits passent du producteur, ou du marchand, au consommateur qui en a besoin.

Alors, il est bon, notre système d'argent ?

Il serait bon, si la comptabilité était exacte, et si les chiffres qui donnent droit aux produits étaient bien répartis. Mais le système est vicié, parce que ceux qui le conduisent tiennent faussement cette comptabilité, et aussi parce que les chiffres sont mal répartis.

Les comptables ne sont ni les producteurs, ni les gouvernements. Les chiffres commencent dans les banques; et ces chiffres ne sont pas en rapport avec la production qui s'offre, mais en rapport avec ce que le banquier pense pouvoir faire de profit sur le trafic de ces chiffres.

Au lieu d'être une simple comptabilité de service, le système d'argent a été vicié. Son contrôle a été monopolisé; il est devenu un objet de trafic, de domination, de tyrannie, de dictature quotidienne sur nos vies.

Le cultivateur peut augmenter sa production: le comptable du système d'argent, qui est le banquier, n'augmente pas pour cela les chiffres-argent et n'en distribue pas à ceux qui ont besoin d'acheter les produits du cultivateur.

Des chiffres viennent plus abondamment quand on fait des canons, des bombes, alors que personne ne veut de ces bijoux-là. On distribue ces chiffres aux salariés des munitions, qui ne produisent rien pour le marché: cela ne peut servir qu'à grossir les prix et diminuer la valeur d'achat des chiffres.

Et quand on n'est pas en guerre, ou en préparatifs de guerre, c'est le contraire. On a vu nos grands hommes des gouvernements, dans tous les pays civilisés, permettre aux trafiquants de chiffres de mettre les peuples en pénitence pendant dix années, devant des produits qui ne se vendaient pas, faute de chiffres.

C'était criminel. Les faux comptables étaient criminels. Les gouvernements, mandatés pour le bien commun, étaient complices des criminels, laissant faire par lâcheté ou par bêtise.

Les créditistes veulent-ils chambarder tout le système ?

Pas du tout. Ils trouvent très bien que l'argent moderne soit essentiellement de la comptabilité. Mais ils veulent une

comptabilité juste. Ils veulent que l'argent soit ramené à sa fin propre: instrument de distribution.

Et c'est très simple. Puisque l'argent est un titre aux produits, le public doit disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour commander les produits dont il a besoin, aussi vite que le système producteur peut fournir ces produits.

Puis, dans ce public, chaque personne doit posséder une part suffisante de ce pouvoir d'achat, puisque chaque personne a le droit de vivre et qu'il est impossible de vivre sans argent pour se procurer les produits.

C'est pourquoi **le Crédit Social propose :**

A. – L'établissement d'un Office de Crédit (national ou provincial), qui tiendrait la comptabilité de la production globale et de la consommation (ou destruction, ou dépréciation) globale, dans le pays ou la province. L'Office actuel des Statistiques fournit déjà presque tous ces renseignements; une estimation approximative est d'ailleurs suffisante.

B. – Un pouvoir d'achat global en rapport avec la capacité de production, et équitablement réparti entre les membres de la société:

1. Par des récompenses au travail, comme aujourd'hui, distribuées par l'industrie elle-même.

2. Par un dividende périodique à chaque personne, employée ou non, de la naissance à la mort, pour assurer au moins une part suffisante pour vivre; ce dividende serait distribué par l'Office de Crédit.

3. Par un abaissement des prix, un escompte général bannissant toute inflation; cet escompte serait compensé au vendeur par l'Office de Crédit.

Où cet Office de Crédit prendrait-il l'argent pour les dividendes et pour les compensations au vendeur en retour de l'escompte ?

Puisque l'argent est un chiffre qui permet de commander des choses à la production du pays, l'Office de Crédit ferait simplement ces chiffres dans la mesure où la capacité de production peut y répondre. Affaire de comptabilité.

Ces chiffres peuvent très bien être de simples inscriptions de crédit dans un compte ouvert à chaque citoyen; et un simple chèque sur le crédit national (ou provincial) adressé au vendeur sur présentation de ses bordereaux d'escomptes.

Impossible, et inutile, de fournir ici des détails techniques. Les modalités d'application sont d'ailleurs variées. (Une façon possible est expliquée dans la brochure «Une finance saine et efficace».)

Croyez-vous que ces crédits-là circuleraient et seraient acceptés comme de l'argent ?

Certainement. Ils circulent et sont acceptés aujourd'hui. Les prêts ou découverts aux industriels, aux commerçants; les crédits qui ont permis à Mackenzie King, à Roosevelt, à Churchill, et aux autres, de faire six années de boucherie humaine – tout cela n'est et n'était ni de l'or, ni même du papier, mais de simples chiffres inscrits dans des comptes et mobilisés par des chèques.

Mais croyez-vous qu'un système d'argent, ça se mène comme ça ?

Aimez-vous mieux que ce soit l'argent qui mène les hommes?

Remarquez bien, d'ailleurs, qu'il n'y a rien d'arbitraire dans la comptabilité monétaire proposée par le Crédit Social. La production reste le fait des producteurs eux-mêmes. La consommation reste le fait et le choix des consommateurs eux-mêmes. Les comptables de l'Office de Crédit ne font que relever les totaux; ils en déduisent mathématiquement ce qui manque d'un côté pour le rendre égal à l'autre.

Il n'y a donc ni expropriations, ni nationalisations, ni décrets dictant ce qu'il faut produire ou ce qu'il faut consommer. Le Crédit Social est une démocratie économique parfaite. Tout demeure l'affaire d'hommes libres. Bien plus libres qu'aujourd'hui, parce que des consommateurs munis d'un pouvoir d'achat suffisant commanderaient bien plus librement les produits de leur choix que ceux dont le porte-monnaie est toujours maigre et souvent vide.

Louis Even

« Banque Mondiale et ONG fragilisent les États »

par **François Charles** (CADTM) :

<http://www.cadtm.org/spip.php?article3558>

« Réaction à la chronique de Philippe Ryfman parue dans le "Monde de l'économie" du 1^{er} juillet 2008 intitulée "Les ONG au secours des États fragiles".

(...)

Ainsi donc, n'en déplaise à Mr Ryfman, qui omet tant de faits importants et d'informations précieuses, les ONG gérant les fonds de la Banque Mondiale pour le compte de celle-ci, au contraire d'aider les pays « dits fragiles », poursuivent le travail de sape de la Banque Mondiale contre leur souveraineté, dans la droite ligne des tristement célèbres PAS (plans d'ajustement structurels), concoctés par le FMI en échange des sommes allouées.

Par ailleurs, pour ajouter au pire, s'agissant de gérer des prêts et non des dons, comme le laissent à penser tous ceux qui n'ont de cesse d'évoquer « des pays donateurs », ces ONG, par leur action et par leurs propres dépenses de fonctionnement, participent à l'approfondissement de la dette, véritable pierre au cou des peuples d'Afrique, comme de tous les autres PED, puisque, au bout du bout, ce sont les africains qui remboursent.

S'il fut un temps où la plupart des ONG dénonçait la dette et demandait son annulation, dire de cette exigence qu'elle ne paraît plus aujourd'hui revêtir la même actualité serait un doux euphémisme ... (**)

Ainsi, au nom de « la transparence, de la lutte contre la corruption et de la proximité avec la société civile... », s'agissant de l'Afrique, les ONG sont très clairement devenues l'instrument d'une nouvelle escalade contre la souveraineté nationale des pays ciblés et d'un démantèlement économique et social sans précédent à l'échelle de tout le continent. »

« Confessions d'un "assassin financier" »

par **Andreas Mylaeus**, Munich :

http://www.horizons-et-debats.ch/37/37_19.htm

Une fiche de lecture avec une conclusion intéressante
à propos d'un livre que j'ai signalé ici il y a longtemps..

« Le réseau Voltaire serait-il censuré »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=42289

« Pétition pour obtenir l'abandon du fichier **EDVIGE**

instituant le fichage systématique et généralisé, dès l'âge de 13 ans, par la police des délinquants hypothétiques et des militants syndicaux, politiques, associatifs et religieux »

<http://www.nonaedvige.ras.eu.org/petitions/index.php>

Sans débat public préalable, le gouvernement, par un décret publié au Journal officiel du 1er juillet 2008, a considérablement accru les capacités de fichage de nos concitoyens. Ce fichage sera assuré, à l'avenir, par la Direction centrale de la sécurité publique (fusion des Renseignements Généraux et de la DST).

À cette fin, un nouveau fichier policier sera mis en place sous le nom d'EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale). Il recensera, de manière systématique et généralisée, toute personne « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». Sans exception, toutes les personnes engagées dans la vie de la cité sont donc visées.

En outre, ce fichage vise à permettre la collecte de renseignements identitaires sur les « suspects » (personne mais également groupe) simplement considérés, par la police, comme susceptibles, à l'avenir et de manière totalement hypothétique, de porter atteinte à « l'ordre public ».

Il permettra de compiler toutes les notes de renseignements telles que :

état civil, photographie mais aussi fréquentations, comportement, déplacements, appartenance ethnique, vie sexuelle, opinions politiques, philosophiques, religieuses, appartenances syndicales et associatives ...

La police sera autorisée à consulter ce fichier en cas d'enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois.

Les mineurs ne seront pas épargnés puisque fait sans précédent dans notre République et particulièrement choquant, leur fichage sera autorisé dès l'âge de 13 ans et cela sans qu'aucune infraction n'ait été commise et sur la seule base de leur dangerosité présumée.

Cette initiative gouvernementale, porteuse à l'évidence de nombreuses dérives, s'inscrit résolument dans le cadre de la mise en place d'une politique sécuritaire ouvertement revendiquée.

Le gouvernement est passé outre aux réserves émises par la Commission nationale Informatique et Libertés concernant ce fichier qui, dès sa parution, a suscité les plus vives réprobations de multiples organisations associatives, syndicales et politiques.

C'est pourquoi les organisations et les personnes signataires de cet appel :

- exigent le retrait du décret autorisant la mise en place du fichier EDVIGE qui institue un niveau de Surveillance des citoyens totalement disproportionné et incompatible avec une conception digne de ce nom de l'état de droit,
- sollicitent le soutien et la signature de tous nos concitoyens et de toutes les organisations attachées aux libertés publiques, au respect de la vie privée et des droits de l'enfant,
- s'engagent à se constituer, dès le mois de septembre 2008, sous forme de Collectif afin de prendre toute initiative utile visant à obtenir des pouvoirs publics qu'ils renoncent à la mise en place du fichier EDVIGE.

J'ai, bien sûr, signé cette pétition, avec le **commentaire** suivant :

« Voilà ce qui arrive inévitablement avec la confusion des pouvoirs : l'abus de pouvoir.

Une bonne Constitution ne l'aurait pas permis.

Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir.

Citoyens, réclamez vous-même chaque semaine un régime LÉGITIME : www.cecri.info »

« Les radicalités existentielles »

C'est le thème de la **sixième année de la passionnante UP de Michel Onfray** et c'est, cette année encore, tous les soirs à 19h l'été sur **France Culture** (merci !!!) : http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions_ete/caen/presentation.php

La première diffusion commence **lundi prochain, 21 juillet 2008, à 19 h.**

On préparera une écoute attentive en travaillant à l'avance les synopsis des cours :

http://pagesperso-orange.fr/michel.onfray/programme_up_Michel_Onfray.htm#2007-2008

Si vous ne connaissez pas ça, je vous le recommande chaleureusement.

Je ne connais pas de meilleur moteur pour lire et lire encore.

C'est incroyable ce que Michel m'a fait progresser.

**Une école de la résistance intellectuelle
à toute police de la pensée.**

Dé-li-cieux !

« L'État en faillite, ou la faillite d'une politique ? »

par **Sisyphé** sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=42237

« Une société de chiens »

Un livre très intéressant d'**Éric Dupin** :

<http://www.geocities.com/ericdupin/societe-chiens.html>

« Qui croit encore à ce qu'il fait ? Nous vivons dans **une société d'acteurs désabusés**. L'effondrement des idéologies et des croyances laisse libre cours au jeu des petits calculs et des grands intérêts. Le cynique moderne se situe en apparence aux antipodes de son ancêtre de l'Antiquité. Mais, **se prenant pour un Dieu et vivant comme une bête, il partage avec Diogène le mépris du genre humain**.

Or cette maladie de la morale sociale se révèle contagieuse. Le cynisme des puissants exerce des effets en cascade sur l'ensemble de la société.

Instrumentaliser autrui sans scrupules, tout ramener à soi, profiter de la confusion des genres, abuser du pouvoir de l'argent, professer que toutes les vérités se valent : nos cyniques ont plus d'un tour dans leur sac pour se frayer un chemin dans un monde réduit à une jungle.

Cet essai démonte quelques uns de ces stratagèmes maîtrisés par d'importants personnages. De Thierry Ardisson à Nicolas Sarkozy, en passant par Jean-Marie Messier ou Bernard-Henri Lévy, les cyniques tiennent le haut du pavé dans nombre de sphères. Le moralisme ostentatoire du discours public masque mal ce **règne généralisé de la ruse** et cette primauté des rapports de forces.

Promoteurs d'un état de défiance généralisée, les cyniques nous préparent une société de chiens. »

Bien sûr, je fais **mille connexions et rapprochement**
avec les faits et analyses développés par **Naomi Klein**.

« La stratégie du choc »

Un livre passionnant et terrifiant, mais aussi **une arme importante pour résister**, de **Naomi Klein** (chez Actes Sud) :

http://www.dailymotion.com/video/x5kffc_naomi-klein-la-strategie-du-choc_news

« Pas de complot mais une stratégie... »

http://www.dailymotion.com/video/x5lrrp_video-naomi-klein-pas-de-complot-ma_news

« Qu'y-a-t-il de commun entre le coup d'état de Pinochet au Chili en 1973, le massacre de la place Tiananmen en 1989, l'effondrement de l'Union soviétique, le naufrage de l'épopée Solidarnosc en Pologne, les difficultés rencontrées par Mandela dans l'Afrique du Sud post-apartheid, les attentats du 11 septembre, la guerre en Irak, le tsunami qui dévasta les côtes du Sri-Lanka en 2004, le cyclone Katrina, l'année suivante, la pratique de la torture partout et en tous lieux - Abou Ghraib ou Guantanamo, aujourd'hui ?

Tous ces moments de notre histoire récente, répond Naomi Klein, ont partie liée avec l'avènement d'un "capitalisme du désastre."

Approfondissant la réflexion entamée avec son best-seller, No Logo (Actes Sud, 2001) Naomi Klein dénonce, ici, documents à l'appui, l'existence, depuis plus d'un demi-siècle, de stratégies concertées pour assurer la prise de contrôle de la planète par les multiples tenants d'un ultralibéralisme qui a systématiquement mis à contribution crises, désastres ou attentats terroristes — et qui n'a pas hésité, du Chili de Pinochet à Guantanamo — à recourir à la torture sous diverses formes pour substituer aux acquis des civilisations et aux valeurs de démocratie la seule loi du marché et la barbarie de la spéculation.

Rédigée dans une langue efficace, tonique, directe, traquant les zones d'ombre, identifiant responsables et bénéficiaires d'une marchandisation de la terreur dont les conditions peuvent, le cas échéant, se voir créées de toutes pièces, cette histoire secrète du libre marché souligne l'inquiétant avènement d'un "capitalisme du désastre". »

« Naomi Klein, "La Stratégie du choc": **extraits et débat** », sur **Mediapart** :

<http://www.mediapart.fr/journal/international/040508/naomi-klein-la-strategie-du-choc-extraits-et-debat>

« La bataille juridique du traité de Lisbonne est lancée »

par **Élisabeth** sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=41662

L'exemple de la révision constitutionnelle en cours à Genève :

« Constituante : Pour de nouvelles idées, il faut de nouvelles têtes ! »

<http://constituante.blog.tdg.ch/archive/2008/07/15/pour-de-nouvelles-idees-il-faut-de-nouvelles-tetes.html>

« Près de 80% des Genevois soutiennent la révision de la Constitution et **tout citoyen peut se présenter à l'élection de l'Assemblée constituante** le 19 octobre prochain.

Le but: redessiner le fonctionnement politique, culturel, social et judiciaire du canton.

L'exercice demandé par cette révision n'est pas un toilettage juridique. **Il s'agit bien plutôt de réinventer Genève.** La volonté est d'apporter une nouvelle dynamique, un nouveau souffle politique et de dépasser les débats habituels.

Pour de nouvelles idées, il faut de nouvelles têtes !

Les partis politiques l'ont compris puisque qu'ils ont ouvert leur liste à des citoyens non engagés en politique. Mais un «oui» à 80% exige plus qu'une simple ouverture de liste.

La *Fédération Associative Genevoise (FAGE)* le sait.

Formellement constituée en juin 2007 pour encourager le milieu associatif et la société civile à participer au processus de révision constitutionnelle, la FAGE rassemble aujourd'hui directement ou indirectement plusieurs centaines d'associations.

Pourquoi une liste différente de celle des partis politiques ?

Pour éviter une trop grande confusion des genres et **s'assurer que l'assemblée élue le 19 octobre soit un véritable espace public et non le terrain de jeu d'intérêts particuliers**, la représentation politique doit être distincte de la représentation citoyenne.

Sans cette dialectique limpide entre associations et partis, les ténors de la politique genevoise pourraient monopoliser le débat, la Constituante deviendrait un clone du Grand Conseil.

L'actualité politique du court terme dictera l'agenda, alors même qu'il s'agit de construire la Genève des 100 prochaines années.

La Constituante est là pour fixer les règles de la politique et non pour en devenir l'otage.

Les associations le rappelleront !

Les fins connaisseurs de nos institutions participeront à la révision, mais à projet citoyen, participation citoyenne !

Il faut donc une place pour l'expression associative. **Se limiter à une représentation sur la liste des partis fait courir le risque aux «représentants de la société civile» de devoir se soumettre à la discipline des appareils politiques**

et de n'être limité qu'au rôle de nouvelle recrue.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FAGE participera au processus de révision en présentant une liste : ASSOCIATIONS DE GENEVE

Un forum citoyen est déjà en ligne sous forme de *Constitution virtuelle* :

www.constitutiongenevoise.ch

C'est le lieu idéal pour **proposer des idées** que vous aimeriez voir intégrer dans le nouveau texte.

Un projet de société est à bâtir, le processus est lancé, il faut maintenant foncer ! »

Voir aussi :

« Pourquoi changer de constitution ? »

<http://www.constitutiongenevoise.ch/spip.php?article6>

Rick Shenkman : "L'Amérique est une démocratie mal en point"

Propos sévères mais justes recueillis pour *Le Monde* par Cécile Gregoriades :

http://www.lemonde.fr/elections-americaines/article/2008/07/11/rick-shenkman-l-amerique-est-une-democratie-mal-en-point_1072694_829254.html

**« Traits caractéristiques des expériences en cours
au Venezuela, en Équateur et en Bolivie »**

Une synthèse très intéressante d'**Éric TOUSSAINT** :

<http://www.cadtm.org/spip.php?article3476>

où l'on constate avec enthousiasme que certains pays d'Amérique latine
sont **un laboratoire inespéré** pour les thèses défendues ici :
vigilance et mobilisation citoyennes pour un processus constituant honnête
débouchent sur des institutions protectrices qui rendent à la collectivité
le contrôle de la monnaie et des plus grandes entreprises
pour faire reculer durablement à la fois le chômage et la pauvreté.

« Précisions sur l'origine du prix élevé du pétrole »

Une analyse étonnante de **F. William Engdahl** :

http://www.wmaker.net/alterinfo/Precisions-sur-l-origine-du-prix-eleve-du-petrole_a20064.html?print=1&PHPSESSID=29455d6af570133b321a18c881193af5

Appel à la « Nuit des Résistances »

Le 13 juillet 2008

« Peuple révolté, révolte-toi ! »

<http://nuitdesresistances.wordpress.com/>

À propos du **coup d'État permanent** des ministres et des parlementaires français
qui modifient carrément la Constitution — sans même consulter le peuple ainsi trahi —,
une étude intéressante de **Sylvain Rakotoarison**, pour faire le point (en plusieurs parties) :

« Répertoire des articles [de Sylvain Rakotoarison] sur les institutions »

<http://rakotoarison.over-blog.com/article-20291170.html>

« Supermarchés, non merci ! »

Christian Jacquiau, économiste et commissaire aux comptes,
a publié deux ouvrages sur la grande distribution et le commerce équitable.
Il revient sur la **prise du pouvoir commercial par les grandes surfaces**,
et leurs **relations avec les institutions politiques**.

Exposé passionnant en **quatre parties (ne ratez pas la 4^{ème})** :

- 1 : http://www.marianne2.fr/Supermarches,-non-merci-!_a88870.html
- 2 : http://www.marianne2.fr/Supermarches,-non-merci-!-2-_a88878.html
- 3 : http://www.marianne2.fr/Supermarches,-non-merci-!-3-_a88889.html
- 4 : http://www.marianne2.fr/Supermarches,-non-merci-!-4-_a89066.html

« America from freedom to fascism »

Un documentaire bouleversant de **Aaron Russo**, sous-titré en français, à voir.

Aaron Russo est mort "subitement" après la sortie de son film :

<http://sathyadas2.blogspot.com/2008/05/america-from-freedom-to-fascism.html>

Le lien vers la première vidéo est HS : en voici un autre :

http://www.dailymotion.com/cluster/news/rated-week/video/x572y5_america-from-freedom-to-fascism_news

**L'impôt sur le revenu américain n'est justifié par aucune loi. Le FISC règne comme une mafia.
Le mécanisme de la monnaie-dette est expliqué et le racket de la Federal Reserve dénoncé.**

**De toutes façons, en Amérique comme en France,
l'impôt sur le revenu ne sert nullement à financer le moindre service public
puisque l'équivalent du montant de cet impôt est totalement absorbé
par le seul intérêt de la dette publique !**

Partout dans le monde, des politiciens corrompus et irresponsables nous imposent des lois iniques
et nous enferment dans le piège de la dette odieuse au profit des banquiers.

**Il n'est pas question de contester le principe de l'impôt, évidemment,
mais il est question de contester le racket des gibiers de potence que sont les banquiers.**

Si quelqu'un peut m'indiquer **un manuel incontestable**, factuel, validé même par les monétaristes,
qui décrive minutieusement et honnêtement **l'histoire vraie de la Réserve Fédérale américaine**,
si possible en français, je lui serais très reconnaissant.

Ce que j'apprends à son sujet me paraît tellement incroyable...

« Dérives de l'antiterrorisme »

par **Jean-Claude Paye** dans *Le Monde diplomatique* :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-07-04-Antiterrorisme>

« Le 24 juin, Brigitte est morte: "ce n'est pas mon problème" »

par **Armelle Vincent** sur Rue89 :

<http://www.rue89.com/california-dreamin/le-24-juin-brigitte-est-morte-ce-n-est-pas-mon-probleme>

« Aux États-Unis, mon amie, atteinte d'un cancer, était mourante.

Son assurance, française, l'a laissé tomber. (...) »

Ce nouveau cas d'abus de pouvoir éhonté de la part d'une grande compagnie d'assurance
me fait penser au **cas DANON** ([voyez mon 'Journal'](#), 12/05/2008), emblématique lui aussi
de la profonde **immoralité des personnes "morales"**
(en droit, les entreprises sont des "personnes morales")

et de la supercherie de nos institutions qui, au lieu de défendre les personnes physiques
contre les abus de pouvoir des plus forts —et notamment des entreprises—, en font leurs proies sans défense :
les institutions de l'UE sont au service des industriels et des banquiers, au lieu des citoyens.

« "La vie des autres" avec EDVIGE »

Un communiqué de presse inquiétant émis par le **Syndicat de la magistrature** :

<http://www.syndicat-magistrature.org/spip.php?article729>

(*La vie des autres* est un film récent sur les écoutes téléphoniques de la police politique en Allemagne de l'Est)

« Un décret publié le 1er juillet 2008 au Journal officiel institue un nouveau fichier dénommé EDVIGE, organisant le fichage généralisé et systématique de « toutes personnes âgées de 13 ans et plus » « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». En clair, tous les citoyens ayant un jour souhaité s'investir pour leur cité.

Il est également prévu de fichier tout individu, groupe ou organisation dont l'activité est susceptible de troubler l'ordre public et de permettre aux services de police d'effectuer des enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois ou à certaines missions, sur la base des éléments figurant dans le fichier EDVIGE.

L'enregistrement des données à caractère personnel n'a aucune limite, ni dans le temps ni dans son contenu, puisque pourront être répertoriées toutes les informations relatives aux fréquentations, au comportement, aux déplacements, à l'appartenance ethnique, à la vie sexuelle, aux opinions politiques, philosophiques et religieuses, au patrimoine, au véhicule etc....

Si le décret du 14 octobre 1991 permettait déjà aux Renseignements Généraux de récolter et détenir des informations sur les personnes majeures impliquées dans le débat public, **EDVIGE étend considérablement le champ des données collectables, comme les motifs justifiant le fichage.**

En effet, **il s'agit aujourd'hui d'informer le gouvernement sur des individus engagés** et non plus de lui permettre d'apprécier une situation politique économique ou sociale.

Malgré les recommandations du Conseil de l'Europe et les nombreuses réserves de la CNIL concernant ce fichier, **le gouvernement fait le choix d'adopter un mode de recensement des populations particulièrement attentatoire aux libertés et au respect de la vie privée.**

De même que la rétention de sûreté a vocation à prévenir d'un crime hypothétique, EDVIGE pourra avoir vocation à se prémunir contre toute forme d'opposition.

En effet, **comment ne pas rapprocher EDVIGE (on s'interrogera au passage sur le choix d'un prénom féminin) d'un contexte autoritaire plus global qui remet en cause l'indépendance des médias, comme celle de la Justice, et qui mène une lutte permanente contre les acteurs du mouvement social ?**

Cette dimension nouvelle du fichage politique introduit, au prétexte toujours bien commode de l'ordre public, un moyen puissant de dissuasion de toute forme de contestation ou d'opposition citoyenne.

Le Syndicat de la magistrature appelle à la mobilisation contre la mise en place de ce fichier d'inspiration antidémocratique et examinera toute forme d'action juridique pour empêcher sa mise en oeuvre. »

Mon commentaire :

Pour ma part, je fais remarquer que **la norme odieuse** qui permet ce nouvel abus de pouvoir est **le décret**.

J'ai déjà dit (et les faits me donnent raison tous les jours) que, à mon sens, **le POUVOIR RÉGLEMENTAIRE autonome (décrets et arrêtés) institué par la Constitution de 1958 est un exemple académique d'une scandaleuse CONFUSION DES POUVOIRS dans les mains du pouvoir exécutif** (qui abuse de son pouvoir depuis la nuit des temps).

L'idée de Montesquieu n'était pas une théorie fumeuse mais un avertissement historique.
Notre négligence sur le point cardinal de la séparation des pouvoirs va nous coûter cher.

Ce n'est pas les pouvoirs abusifs qu'il faut incriminer mais notre propre négligence.

Relire **Étienne de la Boétie** :

**Le pouvoir n'existe qu'avec le consentement de ceux sur qui il s'exerce.
Soyez résolus de ne plus servir et vous voilà libres.**

« Irlande »

par **Serge Halimi** dans *Le Monde diplomatique* :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/07/HALIMI/16058>

« Imaginons que, sitôt annoncé le verdict d'acquittement d'un jury populaire, un président de tribunal redonne la parole au procureur pour qu'il complète son réquisitoire. Et que, cette fois, il obtienne la tête de l'accusé.

Pourquoi pas, puisque le 12 juin dernier, peu après le rejet par une large majorité d'Irlandais du traité de Lisbonne (lequel ne peut entrer en vigueur que s'il est adopté par la totalité des vingt-sept États membres de l'Union), la plupart des dirigeants européens firent savoir que le processus de ratification continuait...

Que ses élites attentent à la souveraineté populaire, l'"Europe" en a l'habitude. Cela devient sa **marque de fabrique**, y compris quand elle se présente comme *le royaume de la démocratie sur terre*. »

Parce qu'ils ont rejeté un traité « simplifié » assez amphigourique pour que le premier ministre Brian Cowen ait dû admettre n'avoir pas réussi à le lire en entier, les Irlandais auraient, selon un député européen, ressuscité le souvenir d'une "démocratie populaire". "Ce n'est pas un hasard, confirme un de ses collègues, si le référendum est la procédure la plus prisée par les dictateurs (1)." Et le président du Parlement européen, M. Hans-Gert Pöttering, concluait : "Le "non" irlandais ne peut pas être le dernier mot (2)." Un deuxième référendum interviendra donc sur le traité de Lisbonne, puis peut-être un troisième : **à Dublin, on votera jusqu'à ce que « oui » s'ensuive puisque ce sont les États dont les électeurs n'ont pas été consultés une seule fois qui le réclament...**

Les Irlandais sont coupables ! Ingrats, égoïstes, populistes, ils peinent à se hisser au niveau de générosité et d'abnégation de leur classe dirigeante. Sauf quand, en lui confiant le pouvoir, ils lui donnent mandat d'engager des "réformes courageuses". **Mais, dans ce cas, ils ne revotent pas. En cela, ils sont d'ailleurs très européens.**

Un ressort s'est cassé. La marque Europe n'a cessé de s'étendre et de se vendre en évoquant la paix, la prospérité, la justice, l'égalité. Elle a confectionné de belles affiches avec un ciel très bleu et des enfants qui se donnent la main en dansant ; elle dispose d'un essaim de journalistes et d'artistes au militantisme infatigable ; des colloques, des réunions, des subventions produisent de l'Europe aussi sûrement que des moulins brassent du vent. Mais ses couleurs, nul ne les agite. Son identité paraît à ce point évanescence que, lorsqu'elle imagine une monnaie commune, le seul visage imprimé sur ses billets est celui de la vie chère.

L'Europe parle de paix, mais s'engage dans les guerres de l'armée américaine. Elle parle de progrès, mais organise la déréglementation du travail. Elle parle de culture, mais rédige une directive, Télévision sans frontières, qui multipliera la fréquence des spots de publicité. Elle parle d'écologie, de sécurité alimentaire, tout en levant un embargo de onze ans sur l'importation de poulets américains préalablement immergés dans un bain de chlore (3). Enfin, elle parle de liberté. Et entérine une « directive de la honte » prévoyant que les étrangers en situation irrégulière pourront être placés en rétention pendant dix-huit mois avant d'être expulsés.

Tenir la promesse européenne imposait d'harmoniser par le haut : libertés, droit social, fiscalité progressive, indépendance. Au nom de l'unification, on a fait le contraire et raboté les gains des États les plus avancés. Et c'est la détention prolongée, le travail de nuit étendu aux femmes, le libre-échange, l'atlantisme. Un tel tropisme a fini par enfanter une Europe sociale ; c'est celle qui dit « non ». Observant qu'en Irlande les femmes, les jeunes de 18 à 29 ans, les ouvriers, les employés ont massivement rejeté le texte qu'on leur proposait, l'hebdomadaire *The Economist* ironise : "Un collège électoral proche de ceux du XIXe siècle, c'est-à-dire réduit aux propriétaires âgés de sexe masculin, aurait produit un "oui" massif au traité de Lisbonne (4)." **Quelle Europe espère-t-on construire sur un retour au suffrage censitaire ? »**

« Vers l'Europe des satrapes »

Un excellent article d'**Hervé BROCHART** sur le site de *l'Observatoire du non* :
http://www.observatoiredeleurope.com/Vers-l-Europe-des-satrapes_a954.html

« "Notre Constitution est appelée démocratie parce que le pouvoir est entre les mains non d'une minorité, mais du plus grand nombre." (Thucydide) Cette citation, initialement placée en tête du projet de constitution européenne, en a été **finalement retirée**. Les raisons de ce retrait éclatent aujourd'hui au grand jour.

Les européistes sont, à n'en plus douter depuis le refus irlandais du Traité de Lisbonne, du bois dont on fait les fanatiques à défaut d'être de celui dont on fait les héros : **à chaque fois qu'ils perdent, ils tentent le passage en force**, contre ceux-là même dont ils sollicitent, l'on se demande bien dans quel but, les avis : les peuples. (...)

Des fanatiques disions-nous, prêts non à mourir (ils aiment trop l'argent et les plaisirs qu'il procure pour cela) **mais plutôt à tuer pour leurs idées. Tuer métaphoriquement s'entend, tout au moins pour l'instant**, encore que les nombreux suicides notamment d'agriculteurs à bout de nerfs et d'ouvriers licenciés, victimes collatérales de leur politique, devraient s'inscrire au passif de leur bilan. **Tuer au sens d'interdire à l'adversaire d'exister.**

"Vous avez voté non ? Eh bien ce sera oui quand même, ne vous en déplaise ! Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Où êtes vous aller chercher cette utopie ? Votre vote n'est pas un vote non, c'est un non-vote ! De toute manière, seules comptent les voix de ceux qui pensent comme nous. Nous nous parons des habits de la démocratie mais vous devriez savoir que l'habit ne fait pas le moine. Nous croyons fermement que les peuples n'existent pas, que n'existant pas, ils ne sauraient se donner des gouvernements nationaux, que la "main invisible" du marché suffit à faire le Bien Commun de l'humanité. Voyez vous, la diversité nous effraie. Alors, si vous voulez exister, soyez dans notre camp ! Celui de l'homme unique, de la

langue unique, de la culture unique, de la monnaie unique, de la pensée unique, celui des sectateurs du Veau d'Or. À moins que vous ne préféreriez être un dissident, un zek ! Auquel cas, nous ne pouvons rien pour vous..."

Le débat, puis le scrutin qui s'ensuit, ne les intéressent qu'aussi longtemps qu'ils y trouvent la victoire : que les alizés y soufflent contraires et les voici qui contestent, truquent, manipulent, intriguent, achètent, menacent ; qu'un coup de tabac les secoue et c'est l'autisme. Ils se murent dans leurs certitudes et nulle force ne les en délogera. **Curieuse est leur propension à percevoir un vote non comme toujours provisoire, susceptible d'entraîner un nouveau scrutin, alors qu'au contraire un vote oui est toujours présumé irrévocable et définitif.** Étrange aussi est leur manie, sitôt l'encre d'un traité qu'ils avaient enfanté et présenté comme la huitième merveille du monde est elle sèche, de lui trouver des défauts, d'abord mineurs, puis de plus en plus insupportables. C'est ainsi que "l'excellent Traité de Nice" est devenu au fil des ans "le traité de Nice" et pour finir "le calamiteux traité de Nice". Dès lors qu'il est voué aux gémonies par ceux-là même qui naguère l'élevaient au pinacle, ses jours sont comptés.

Cette capacité qu'ils ont à brûler aujourd'hui, sans état d'âme aucun, ce qu'ils ont adoré hier est proprement fascinante. Que ne suis-je né comme eux ? J'aurais fait une fort belle carrière à Bruxelles. Dans quelques années, le traité de Lisbonne sera sans doute devenu "calamiteux" aux yeux de ses adorateurs d'aujourd'hui. En langage européiste, cela voudra dire qu'un n-ième projet de Traité (d'Ankara ?) sera sans doute prêt à nous être imposé, car, d'ici là, il ne sera bien sûr plus question de référendum, ce chien de peuple prenant un malin plaisir, c'est bien connu, à ne pas répondre à la question posée. Par delà les opinions divergentes, c'est là une différence fondamentale de nature entre les deux camps. **C'est en vain que vous chercherez à les rendre attentifs, non au bien fondé de votre point de vue, mais simplement au fait que le leur est minoritaire et qu'en démocratie, la minorité ne doit pas opprimer la majorité. Autant essayer de persuader Hitler des bienfaits du sionisme ou Staline de ceux de la morale !**

En 2005, ils ont été désavoués par deux fois et largement. Or, selon les règles qu'ils ont eux-mêmes établies, un seul refus de ratification rendait la constitution européenne caduque. Ils ont alors imaginé le plan B, cette pantalonnade du "mini" traité. **Pour que leur forfait ait quelque chance d'aboutir, ils ont changé l'étiquette du produit et bâillonné au passage 26 peuples européens sur 27.** Initialement présenté comme "mini traité" pour faire voter le bon peuple à l'élection présidentielle française, mais de 350 pages quand même, une fois celle-ci passée et que le bon peuple s'aperçoit, mais un peu tard, qu'il a été roulé dans la farine. 100 pages de plus que la constitution mais resucée intégrale de celle-ci, présenté différemment. Une "constitution camouflée" pour reprendre les termes mêmes (forts pertinents) de Valéry Giscard d'Estaing ; un succédané de constitution. Grâce en soit rendues au peuple irlandais, **succédané ne fut point damné succès** : le résultat est sans appel, malgré une propagande indécente des partis de gouvernement et de l'Union elle même, propagande en partie conduite avec des finances publiques, donc avec l'argent de leurs opposants. **Sous la botte de Staline déjà, il fallait acheter la cartouche destinée à vous éliminer.** Sans doute est-ce là la traduction européiste de cette pratique. Leur préoccupation actuelle est plutôt celle de Lénine : "que faire ?"

Aidons les donc à y voir clair ! La prochaine étape (le Plan C) pourrait être de museler le dernier peuple à avoir pu s'exprimer librement et revenir triomphalement annoncer l'entrée en vigueur d'un texte rejeté par tous ceux qui auront eu la parole. Ce qui fait peu de monde, certes, mais à qui la faute ? Le plan D serait d'éradiquer tous les partis politiques rebelles, si nécessaire en redécoupant les circonscriptions électorales de manière idoine, en généralisant les machines à voter, garantie absolue d'opacité, ou encore en écartant d'une presse désormais sous leur contrôle total tout journaliste soucieux de d'objectivité (lequel d'entre vous a dit que c'était en train de se faire ?) Le plan E de créer à la place un parti unique, plus exactement d'organiser un bipartisme de façade où deux vrais faux-partis, chacun étant le faux-nez de l'autre feraient semblant de s'affronter devant une presse aux ordres, dans un parlement national fantoche devenu inutile, les décisions étant prises ailleurs, tout en votant comme un seul homme à Bruxelles ou à Strasbourg. Parti unique oblige, des ministres de chacune des deux branches seront présents au gouvernement (des fielleux prétendent que c'est déjà le cas). Le plan F d'inventer un nouveau crime ou "europhobie" équivalent européen de l'agitation antisoviétique de sinistre mémoire (c'est fou ce qu'il y a comme prétendues phobies sanctionnées par la loi ces derniers temps). La phobie, rappelons le, est un état mental altéré et donc justifie un internement psychiatrique. Une fois que les 300 millions de malade mentaux qui doutent de l'Europe (peut-on douter de l'Europe, franchement!) auront été mis hors d'état d'empêcher d'européiser en rond, restera une nomenklatura qui pourrait réaliser quoi donc ? Le plan G bien sûr : manœuvrer en vue d'intégrer des pays qui n'ont rien d'européen hormis le fait de favoriser les dessins de ceux qui, en coulisse, tirent les ficelles qui font s'agiter Barroso et consorts : l'Otan et l'Oncle Sam. L'Otan exige l'adhésion de la Turquie : la France obtempère en ce moment même, en dépit des fanfaronnades de la campagne présidentielle et, accessoirement d'un vote du Congrès en 2005. Il sera sans doute intéressant de dresser et de publier à cette occasion, la liste des marionnettes qui auront, en 2008, déjugé leur vote de 2005. Gageons qu'elle sera fort longue. Et ceci en prélude au plan H : un gouvernement mondial obéissant aux seules lois du marché (de Sarkozy ou Cohn-Bendit en passant par Delanoë, tout le monde revendique aujourd'hui sa conversion à cette nouvelle religion) sous contrôle américain (raison pour laquelle l'anglais est en train de devenir lingua franca de l'Europe et l'Otan son cadre politique) ainsi qu'en rêvaient naguère Rockefeller, Roosevelt et Monnet ou qu'en rêvent aujourd'hui leurs disciples. Irréaliste mon scénario ? L'alphabet ne s'arrêtant pas à la lettre H, je crains d'être en deçà de la réalité.

Ceux qui contestent le verdict des urnes dès lors que celui-ci leur est défavorable, bien qu'acquis lors un scrutin régulier, sont des ennemis de la démocratie et des ennemis du peuple ; la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 nous prescrit dans un tel cas de nous unir en vue de résister à leur oppression. Je crois toujours en une Europe des Nations, seule à mon avis à pouvoir satisfaire des peuples aux visées pas toujours strictement identiques, fort heureusement d'ailleurs. Je n'ai jamais cru en revanche à une Europe supranationale, raison de mon vote négatif à Maastricht. **Malheureusement, le fanatisme européiste d'une minorité va définitivement tuer les deux conceptions de l'Europe. Bientôt, les peuples échaudés ne voudront plus ni de l'une ni de l'autre et le feront savoir (par la violence s'ils continuent à être ainsi déconsidérés).** L'idée même d'Europe leur sera devenue insupportable : "L'Europe nous méprise ? Rendons lui la pareille ! Achéons la, à coups de talon si besoin est". Ce serait fort regrettable d'en arriver là.

Et pourtant, par la faute d'idéologues extrémistes, il y a péril aujourd'hui, hélas, à imaginer même une Europe des Nations : si par maladresse ou par calcul, son texte fondateur venait à manquer de la nécessaire exigence de respect de la volonté des peuples et de son corollaire, la souveraineté des nations, vous la verriez bientôt se métamorphoser sous vos yeux, victime de l'influence, du noyautage, de la **phagocytose, de la subversion métastatique d'affairistes de tout poil**, soucieux au premier chef de s'enrichir au delà du raisonnable bien plus que du Bien Commun et qui n'auraient de cesse de la voir transformer en une version laissez-fairiste et atlantiste de l'ex-URSS. **L'eupéisme, comme naguère le communisme ou le fascisme est intrinsèquement pervers, parce que porteur des gènes d'un totalitarisme larvé, d'autant plus redoutable qu'il avance masqué.** Le mot de la fin est avis d'expert : celui de l'ancien dissident de l'Union Soviétique, Vladimir Boukovsky. Il a récemment écrit, à l'adresse des peuples européens : *"j'ai vécu dans votre futur et ça n'a pas marché"*.

Les définitions du mot **satrape** montrent **un mot très utile aujourd'hui** :o)
« **Personne vivant en despote et menant une vie luxueuse** [Figuré]. Synonyme : riche »

« **Le script du file Money as debt** »

[http://www.fauxmonnayeurs.org/file/Money as Debt-fr.pdf](http://www.fauxmonnayeurs.org/file/Money%20as%20Debt-fr.pdf)

Mes amis, il faut lire ça ! 12 pages importantes.

« **Intervention de Gérard Filoche au Conseil National du PS du 2 juillet :
D'abord redistribuer les richesses** »

« **17** : au tirage au sort, la contribution que je défends devant vous a obtenu le n°17, elle est signée par 500 militants socialistes, des responsables et élus, mais si je suis, de ce fait, le 17^e orateur, je vais pourtant être **le premier** à utiliser un certain nombre de mots inédits dans la bouche de tous ceux qui m'ont précédé **par exemple, lisez sur mes lèvres, « il faut augmenter massivement les salaires.** »

« **Aug-men-ter mas-si-ve-ment les sa-laires !** », les salariés constituent 93 % de la population active, ils produisent toutes les richesses et n'en reçoivent pas la part qu'ils méritent, la France n'a jamais été aussi riche et les richesses aussi mal redistribuées, 105 milliards d'euros pour le CAC 40, 100 milliards l'année d'avant, 86 l'année d'avant, 66 l'année d'avant, 57 en 2003, en cinq ans, ils ont fait la culbute, ils ont doublé ! Les 500 premières familles ont gagné 80 milliards d'euros de plus l'an passé que l'année qui a précédé selon Challenges, Le Monde annonçait en "une" 72 milliards d'euros de niches fiscales, 10 points ont été pris aux salaires par les profits financiers, soit entre 148 et 160 milliards d'euros, ils donnent 65 milliards d'euros par an aux entreprises, aux chefs d'entreprises pas aux salariés, et le cadeau fiscal de 15 milliards donné en été 2007 aux plus riches électeurs de Bling-bling vient en plus de tout cela,

Mme Parisot dit qu'on ne peut pas prendre aux riches pour donner aux pauvres parce que cela ne ferait pas assez... **mais si, bien sûr on peut**, on doit d'abord redistribuer les richesses énormes ! leurs caisses n'ont jamais été aussi pleines, c'est un mensonge d'État de prétendre que "les caisses sont vides", elles sont pleines à ras bord, elles débordent, ils nous ont attaqué il y a dix ans parce que, sous Lionel Jospin, "la cagnotte publique était pleine", c'était vrai et c'était bien, nos comptes étaient en excédent, y compris ceux de la Sécurité sociale et des retraites mais c'est la cagnotte privée qui est archi pleine, ils ont siphonné les comptes publics pour les transférer au privé, Il y a tout ce qu'il faut pour nos écoles, notre santé, nos équipements publics, nos logements, nos quartiers, nos retraites...

Il faut reprendre cela, pas faire du « donnant-donnant » ! 10 euros minima de l'heure pour tous ! C'est à dire le Smic à 1510 euros ! et 200 euros de plus pour tous, les salariés de chez Renault - Dacia en Roumanie nous ont montré la voie !

Ce sont les salaires qu'il faut augmenter, pas la participation ou autre intéressement ou autre épargne salariale bidon ! car augmenter les salaires, c'est bon, cela remplit du même coup les caisses de sécurité sociale et de retraite, c'est en augmentant les salaires qu'on assure nos comptes sociaux ! qu'on assure notre santé, qu'on assure nos retraites !

Le salaire médian est de 1450 euros comment peut-on vivre avec au prix des loyers, de l'essence ? Augmenter les salaires ! en mai 68 la hausse des salaires a été de 33 à 55 % de hausse des salaires. Cela voudrait dire, si cela arrivait aujourd'hui, un Smic à 1740 euros ! Et la décennie 70 en a été meilleure ! Des millions de gens ont pu mieux vivre, acheter des lave-linge, payer les études des enfants... **Cela a duré, car les salaires étaient indexés sur les prix jusqu'en 1983 ! Il faut rétablir cette indexation pour les salaires et les retraites !**

Et défendre les 35 h avec force ! Comment a-t-on pu se laisser mettre sur la défensive par le honteux slogan "la liberté de travailler plus pour gagner plus". Chaque mot est mensonge. Aucun salarié n'a la liberté de ses horaires. C'est l'employeur qui décide seul des horaires. Tout cela est pour "gagner moins".

Les 35 h sont généralisées, c'est la référence légale pour tous les salariés, pour 100 % des salariés, cela ne "nuît" à aucun, sauf à ceux qui sont victimes de fraudes, d'heures supplémentaires impayées, **en attaquant les 35 h ils veulent baisser les salaires, ce n'est qu'une attaque contre les salaires**, car les 35 h étant le seuil de déclenchement des heures supplémentaires, chaque heure au delà est majorée de 25 %, puis de 50% puis de 100% et c'est cela qu'il remettent en cause lorsqu'ils veulent déroger à la durée légale, aux contingents annuels...

Défendons les 35 h comme la prune de nos yeux, on peut À LA FOIS réduire le temps de travail, hausser les salaires et la productivité, parfaitement, les trois choses à la fois, c'est ce qu'on fait en France depuis 70 ans, des 40 h de 36 aux 39 h de 82 aux 35 h de 2002, on prouve au monde entier que c'est possible, pourquoi céderait-on aux intégristes néo libéraux qui veulent nous ramener au 19^e siècle ?

Et le Code du travail qu'ils ont cassé méticuleusement et qu'il faut reconstruire pourquoi ne pas en parler plus ? On nous disait "augmenter les salaires cela crée de l'inflation". Faux. Ils n'ont pas augmenté les salaires et on a de l'inflation. C'est la preuve que leur théorie est mensongère : **l'inflation c'est la spéculation qui la provoque !** Et il faut un programme d'action d'urgence sociale à défendre maintenant, pas dans 5 ans, maintenant face à ce gouvernement le plus réactionnaire néo libéral intégriste, que nous ayons eu depuis 60 ans, qui veut nous imposer une contre révolution blanche antisociale dans tous les domaines.

En cinq points : salaires, protection sociale, 35h-plein emploi-droit du travail, service publics reconstruits, renforcés, élargis, et fiscalité républicaine redistributive, directe et progressive. Voilà des mots qui n'ont pas été prononcés hormis notre contribution.

Personne n'a défendu cela ! Pourquoi, c'est cela qui est essentiel pour nos concitoyens ! C'est cela qu'il faut défendre si nous voulons gagner et ne pas perdre les élections. C'est le social qui doit être au cœur et susciter des "saines colères" en face de Sarkozy. Ce sont ces points sociaux qui sont vitaux, incontournables, pourquoi ne pas nous en emparer ?

Dans ce programme d'urgence sociale, il faut défendre nos retraites à 60 ans, à taux plein, aucun des 16 orateurs qui m'a précédé ne l'a dit, excepté Marie-Noëlle juste avant moi. Ils mentent quand ils disent qu'ils veulent passer à 41 ou 42 annuités à cause de l'allongement de l'espérance de vie. Ils mentent : la réalité, dans la vie réelle, pas sur TF1, pas dans les rapports bidons, c'est que les salariés français travaillent 37 annuités, encore, toujours, dans les faits, et prétendent leur imposer 41 annuités, c'est les faire sauter à la perche sans perche, le seul résultat est de baisser les retraites ! De replonger les vieux dans la misère et les mouroirs.

On peut augmenter les salaires et les cotisations, il y a l'argent pour y faire face, avec un PIB qui augmentera de 1 800 milliards d'ici à 2040, on dispose de 215 milliards pour garder nos retraites, c'est un "choix de société" comme nous l'avons voté unanimement au congrès de Dijon.

D'ailleurs c'est la retraite à 60 ans qui garantit l'espérance de vie, supprimez-la et nous vivrons moins vieux, les assurances rapaces qui veulent prendre la place de la retraite par répartition, ont des tables de mortalité qui le démontrent...

Mais je n'ai plus le temps, le reste est dans la contribution et seulement dans CETTE contribution...

Je voudrais quand même dire sur l'Europe : comment ne pas voter contre l'Europe réactionnaire des 60 à 65 h par semaine. Xavier Bertrand a signé ce formidable recul. Comment ne pas défendre l'année prochaine l'Europe des 35 h, l'Europe du Smic européen ?

Je voudrais dire que nous sommes pour une autre mondialisation où l'OIT, l'OMS, l'OME, auraient autant de pouvoir réel que l'OMC... Je voudrais parler, comme Benoît, pour une VI^e République sociale, laïque, démocratique, parlementaire...

Merci, le reste c'est dans la contribution n°17".

Gérard Filoche, le 2 juillet 2008, 20 h 15.

« D'abord redistribuer les richesses »

La contribution intégrale de **Démocratie et socialisme** :
<http://www.democratie-socialisme.org/spip.php?article1544>

« Money as debt »

video très bien faite, sous-titrée en français, sur les faux-monnayeurs :
<http://www.fauxmonnayeurs.org/articles.php?lng=fr&pg=70>

« La dette publique »

par **logan** sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=41389

Les graines commencent à germer... :o)

Sylvie Goulard a fui le débat (comme le font désormais tous les eurolâtres, faute du moindre argument solide pour défendre des institutions objectivement antidémocratiques) avec **François Asselineau** sur **Radio Notre Dame** :

<http://radionotredame.com/AOD-RND/FICHIERS%20SONS/LE%20GRAND%20TEMOIN/GRAND%20TEMOIN%20MERCREDI.mp3>

Conseils : cliquez droit Enregistrez le fichier mp3 sur votre disque, pour l'écouter sans heurts après.

François Asselineau est passionnant, ne ratez pas ça.

Il démarre à la minute **13:40** (pour éviter les bondieuseries du début :o)

(Coupure pour l'évangile (sic) de 25:50 à 29:40)

(Autre coupure de 37:05 à 49:20)

Ce tract de *François Asselineau* est radical mais intéressant :

« Halte à la dictature européenne »

http://u-p-r.org/ab/documents/UPR_TRACT_SORTONS_DE_L_EUROPE_144.pdf

« Enquête sur les réseaux d'influence états-unis
Quand la CIA finançait les intellectuels européens »

par **Denis Boneau** sur **Voltairenet.org** :

<http://www.voltairenet.org/article11249.html>

« Eva joly intervention 08.06.2008 »

http://www.dailymotion.com/video/x5q7h5_eva-joly-intervention-08062008_news

Une vidéo (20 min.) poignante, bouleversante, révoltante.

La courageuse juge dénonce à nouveau **le pillage des ressources des PSD (ex. Nigéria, Zambie...)**. Les liens avec **notre finance et nos multinationales** sont signalés en détail, sans langue de bois, ainsi que l'impuissance de la justice française et la complicité de l'exécutif pour combattre la délinquance financière.

Seule une juridiction supranationale au niveau européen pourrait venir à bout du blanchiment ;

Charles Pasqua n'est toujours pas jugé, Christian Poncelet est toujours protégé par le Parquet de Paris :

la justice française ne marche pas, il faut qu'elle soit européenne. Pourtant, les exécutifs empêchent l'émergence de ce qui serait un vrai contre-pouvoir européen.

Il faut écouter ce témoignage, le réécouter et le faire connaître. On a honte d'être Européen.

Institutions européennes détestables, au service des multinationales, contre les humains.

On ne viendra jamais à bout des **paradis fiscaux** avec les institutions de l'UE, jamais.

« Dette : "dépenser plus pour pouvoir être réélu" »

par **ÇaDérange** sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=41705

(J'ai laissé deux commentaires vers les pages 25-27.)

« Le tirage au sort, plus juste que le choix rationnel »

Entretien avec **Jon Elster** sur **La vie des idées.fr** :
<http://www.laviedesidees.fr/Le-tirage-au-sort-plus-juste-que.html>

« Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Rationalité et sciences sociales, **Jon Elster explique pourquoi il s'est peu à peu détaché des théories du choix rationnel, pour accorder sa confiance au hasard et au tirage au sort, moins porteur d'injustice lorsque la délibération est manifestement impossible.**

Entretien vidéo. »

Est-il utile de souligner que je trouve cet article passionnant ? :o)
Il faut le faire connaître

« C'est l'état du marché de la dette qui est inquiétant »

par **Edward Hadas** sur *Le Monde* :
http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2008/07/01/c-est-l-etat-du-marche-de-la-dette-qui-est-inquietant_1064959_3234.html

Je me suis abonné au Monde, 6€ par mois, pour avoir le droit de droit de commenter...
(deux commentaires de 500 caractères maximum par article commenté)
et j'ai posté ça :

Étienne C.
02.07.08 | 10h42

Dette publique : au lieu de multiplier les seaux et les serpillières, fermez le robinet !

Bonjour. Les journalistes du Monde connaissent-ils la thèse suivante sur LA SOURCE de la dette, et qu'en pensent-ils ? Depuis que l'État s'est imposé à lui-même, en 1973, sans débat public, —c'est Pompidou, banquier, qui était Président— de payer des intérêts sur le financement des investissements publics, la dette publique ne fait que croître.

Voyez : <http://tinyurl.com/5jrxyx>

Étienne C.
02.07.08 | 10h43

(Suite et fin) Cette loi de 1973 — qu'une autre loi pouvait défaire — a été verrouillée au plus haut niveau du droit, rendue inaccessible de fait à toute révision, par l'art. 104 du traité de Maastricht qui interdit lui aussi à la BCE de prêter aux États (ce qui leur permettrait pourtant de ne pas subir la charge des intérêts). **Quelle est la légitimité politique, quelle est même l'efficacité économique de ce hara-kiri monétaire ?**

Voyez : <http://tinyurl.com/3mwb4q>

**« Révision globale de la Constitution genevoise
Constituante : à vos listes, prêts, partez ! »**

<http://carmagnole.blogspot.com/2008/03/constituante-vos-listes-prts-partez.html>

Expérience réelle très intéressante (pour organiser nos futures révisions constitutionnelles) :
Les partis sont manifestement de véritables goinfres, à la curée pour se servir le mieux possible,
en cette occurrence constituante où leur honneur devrait les conduire au contraire
à se mettre eux-mêmes à l'écart pour éviter d'être à la fois *juges et parties*
et ne pas laisser penser que, peut-être, ils ne seraient pas tout à fait honnêtes
au moment de définir les limites de leurs propres pouvoirs...
Les politiciens de métier n'ont pas d'honneur :
Ils servent manifestement leur intérêt personnel avant l'intérêt général.

« Gazette de la Constituante : Pic-Vert confirme sa participation »

<http://constitution.blog.tdg.ch/archive/2008/06/30/pic-vert-confirme-sa-participation.html>

« (...) Vindicativement apolitique, le porte-parole de Pic-Vert estime que **la moitié des membres de la Constituante devrait être des personnes sans attaches partisans.** (...) »

« Ce que nous coûte l'Europe »

http://www.observatoiredeleurope.com/index.php?action=breve&id_article=977624

« Du "coût de l'Europe" pour la France, on s'est jusqu'à présent contenté d'évoquer le « solde net » budgétaire, c'est à dire la différence entre la cotisation officielle versée au budget de l'Union et les « retours » des fonds européens en France.

Celle-ci d'ailleurs ne cesse de croître. Notre pays récupère en aides agricoles et structurelles environ 66% de ce qu'il a versé : lorsque l'État contribue pour 100 euros au budget européen, les agriculteurs français récupèrent 50 euros et nos régions 16 euros, les 34 euros restants subventionnant l'Europe de l'Est et du Sud, ainsi que le fonctionnement des institutions européennes.

La France est devenue le deuxième contributeur net en volume et présentera d'ici 2013 un solde "européen" déficitaire de près de 7 milliards d'euros par an. S'y ajoutent d'autres dépenses budgétaires directes, moins connues, telle que la contribution au fonds européen de développement (738,3 millions), les "refus d'apurement" et amendes communautaires pour défaut de transposition des directives (837 millions en 2008) ou le budget de la présidence française de l'UE (190 millions).

Surtout, l'État français contribue en tant que percepteur des ressources européennes (la collecte fiscale a un coût), redistributeur des "retours" communautaires qu'il a subventionnés et transposeur d'un important volume de normes communautaires (plus de 80% des lois nouvelles), le tout, au nom et pour le compte de l'Union européenne.

Ces charges d'administration déconcentrée de l'Union européenne mobilisent quotidiennement des moyens publics de l'Etat et des collectivités locales.

Du côté des entreprises, le coût d'assimilation de la législation européenne représente environ 37 milliards d'euros.

Ainsi, le coût global comptable de l'intégration européenne atteindrait 50 à 65 milliards d'euros par an pour la France.

C'est le résultat du dernier rapport que publient les "Contribuables Associés" à la veille de la présidence française de l'Union, et qui est signé Christophe Beaudouin, directeur de l'ObsE et de la Fondation politique européenne pour la Démocratie.

[Télécharger le rapport ici.](#) »

Je me pose une question :

à l'inverse des **subventions européennes reçues** — qui peuvent s'analyser selon moi, pour les pays aidés, comme une création monétaire libre de droits (sans intérêts ni même remboursement), est-ce que le **coût net de l'UE** ne peut pas s'analyser, pour chaque pays contributeur net, comme une destruction de monnaie (et donc comme une source d'asphyxie économique méconnue) ?

Vous pouvez réagir sur ce point sur le site de Marianne (post 79) :

http://www.marianne2.fr/Etienne-Chouard-s-exprime-de-nouveau-apres-le-non-irlandais_a88467.html?voir_commentaire=oui

« Le chancelier autrichien menace de...consulter son peuple »

http://www.observatoiredeleurope.com/index.php?action=breve&id_article=977528

« Le chancelier autrichien, Alfred Gusenbauer, a affirmé que si des changements venaient à être apportés au Traité de Lisbonne suite au "non" irlandais du 12 juin, le traité "modifié" serait alors soumis au referendum dans son pays. Telle est la position du chef de l'Etat autrichien révélée dans une lettre ouverte publiée dans le quotidien Kronen Zeitung. Bien que le parlement autrichien ait déjà ratifié le Traité de Lisbonne, le chancelier estime que le rejet irlandais change la donne et inciterait le gouvernement autrichien à revoir ses positions si le Traité de Lisbonne n'entrait pas en vigueur tel qu'actuellement présenté. Avant le « non » irlandais au Traité de Lisbonne, en Autriche, seuls quelques élus et partis minoritaires avaient demandé qu'un référendum tranche du sort de ce traité. »

« Les dépenses communautaires sont illégales et irrégulières selon le rapport de la Commission elle-même »

par **Jean-Yves Crevel**, sur **Decap'Actu** :

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=449

« Historique : l'ensemble du secteur médical français s'élève contre le "diktat" européen »

Un signal d'alerte envoyé par le site de l'Union Populaire Républicaine (UPR) :

<http://u-p-r.org/ab/index.php?page=article&id=51>

« Les élus de Chevaigné veulent supprimer le Sénat »

http://www.rennes.maville.com/Les-elus-de-Chevaigne-veulent-supprimer-le-Senat-/re/actudet/actu_dep-655790-----_actu.html

« Le conseil municipal a pris une motion refusant de désigner les délégués pour l'élection des sénateurs dont ils dénoncent les privilèges.

On savait que les sénateurs n'avaient pas bonne presse mais le conseil municipal de Chevaigné a franchi vendredi soir un palier supplémentaire. Vers 20 h 15, les élus se réunissent salle Jean-Zay pour désigner les cinq délégués et les trois suppléants pour les élections sénatoriales du 21 septembre. Le préfet a demandé par arrêté à toutes les communes d'en faire autant.

Vers 20 h 15, plusieurs élus interpellent le maire, Gilles Nicolas, qui vraisemblablement ne s'y attend pas. Après un bref débat, ils lui demandent de voter une motion qui pourrait conduire à refuser la désignation des grands électeurs. Le premier magistrat accepte. Le vote est sans appel : **16 voix pour, une abstention et une voix contre**. Chevaigné vient de décider de ne pas participer au vote des sénatoriales...

Réformer le Sénat

Les raisons invoquées par les conseillers municipaux sont diverses. La motion cite "une crise économique grave, des déficits publics qui touchent sévèrement les services publics, les entreprises et les particuliers".

En clair, les auteurs de la motion estiment que les sénateurs sont bien trop payés et bénéficient "de privilèges en marge des règles de droit commun de la République". La motion remet aussi en cause "leur utilité" à l'heure où on demande de plus en plus "d'efforts voire de sacrifices aux citoyens les plus modestes".

Les élus de Chevaigné critiquent aussi l'**immobilisme** du Palais Bourbon. Le texte évoque "les difficultés rencontrées par les gouvernements successifs pour réformer l'institution sénatoriale afin de la rendre plus représentative et plus démocratique".

En conclusion, la motion demande au président de la République d'organiser un référendum pour que "les citoyens se prononcent sur une simplification du système législatif de l'État par la suppression du Sénat". »
(Ouest France)

« Qu'est-ce que la haute trahison ? »

par **François Asselineau** sur le site de l'UPR :

<http://www.u-p-r.org/ab/index.php?page=article&id=53>

« Stephen Hadley, conseiller de George W. Bush à la sécurité nationale, avait indiqué en avril dernier, lors du sommet de l'Alliance atlantique à Bucarest, que le président américain souhaitait le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN.

Nicolas Sarkozy vient de confirmer aujourd'hui que la France rejoindra bel et bien prochainement le commandement militaire intégré de l'Otan.

"Nous saluons la nouvelle", a dit un simple porte-parole de la Maison Blanche, Gordon Johndroe, aujourd'hui.

Que ce changement stratégique de la doctrine française en matière de défense soit saluée par un simple porte-parole de la Maison Blanche comme s'il s'agissait d'une question de routine en dit long sur l'avalissement de la France que mène Nicolas Sarkozy de façon consciencieuse et délibérée. » (...)

« Comment se prépare la privatisation de la Sécu »

Une interview très intéressante de **Frédéric Pierru** par **Paul Meyer** pour Rue89 :

<http://www.rue89.com/2008/06/09/comment-se-prepare-la-privatisation-de-la-secu?page=0>

« Florilège antidémocratique : à diffuser... »

Le **blog Coulisses de Bruxelles** de **Jean Quatremer** contesté pour certains de ses commentateurs :

<http://www.levraidebat.com/article-20862418.html>

« **Les médias qui mentent servent trois fois le capitalisme.** D'abord comme source de profit : tenue ou détenue par les industriels et les financiers, la presse est une industrie. Ensuite comme moyen dont disposent les possédants pour dissimuler leurs intérêts sous le fard de l'humain et de l'universel : la presse fabrique du consentement à la pensée de marché. Enfin en répandant l'illusion que la domination des patrons qui plastronnent est éternelle : **les médias occultent l'histoire, dépolitisent, démobilisent.** »

Alors que les retraites, la santé, l'éducation font l'objet de batailles politiques, l'information-marchandise n'est plus considérée par ceux qui combattent l'ordre marchand comme un enjeu de luttes. Mais comme un phénomène naturel. Se croyant tributaires des médias pour exister, les mouvements qui prétendent encore vouloir changer le monde ont adopté face à la presse la même position qu'Alain Minc vis-à-vis des marchés financiers : « Je ne sais pas si les marchés pensent juste, expliquait-il, mais je sais qu'on ne peut pas penser contre les marchés. Je suis comme un paysan qui n'aime pas la grêle mais qui vit avec. 1 » Ainsi, pour préserver leurs chances de passer dans les médias, les contestataires courbent l'échine sous la grêle de l'information aux ordres. Ils acceptent de se taire sur Lagardère quand ils jacassent sur Europe 1 ; d'épargner Bouygues quand ils se pavanent sur TF1 ou LCI ; de câliner le directeur du Monde (dont le « salaire » a augmenté de 330 % en huit ans) quand ils pondent dans Le Monde. Collaborer avec les patrons de presse est devenu la norme. Leur résister, l'exception 2.

Qui sème le renoncement...

Cette capitulation n'est pas le fruit d'une évolution inexorable, mais le résultat d'un renoncement.

Des communards aux spartakistes, des bolcheviks aux anarchistes catalans, tous avaient compris l'urgence d'arracher les journaux aux puissances industrielles et de réquisitionner leurs outils de production pour publier des titres indépendants. L'asservissement des médias était encore une question politique et sociale de premier plan à la Libération. La vénalité inouïe de la presse d'avant-guerre avait instruit le gouvernement provisoire d'Alger. Dès le 26 août 1944, il promulgue des ordonnances destinées à encadrer l'économie du journalisme. Désormais, il sera interdit à un individu de diriger plus d'un quotidien d'information générale et politique. PLPL n'existant pas encore, ces dispositions restèrent trop timorées. Vite incarné par Hachette, Dassault, Hersant, Fillipacchi, le Parti de la presse et de l'argent (PPA) s'engouffra dans la brèche des publications « spécialisées » à grand tirage pour accumuler du capital puis racheter des titres généralistes. Des empires de presse réapparurent. À partir des années 1970, le mouvement s'accélère. L'ancien plume collaborateur Hersant rachète des titres avec la bénédiction du trio Giscard-Chirac-Barre (Raffarin en est le palefrenier), puis de son vieil ami François Mitterrand 3 : Paris Normandie (1970), Le Figaro (1975), France Soir (1976), L'Aurore (1978), Le Dauphiné libéré (1982), Le Progrès (1986), L'Union, Nord Éclair, Le Courrier de l'Ouest, L'Ardenne, Les Dernières nouvelles d'Alsace (1993). Sans oublier, plus tard, la télévision...

Mais cet appétit de pouvoir rencontrait des résistances. **Chez les journalistes, d'abord.** Moins aplatis qu'aujourd'hui, ils se regroupent en sociétés de rédacteurs qui revendiquent l'autogestion des entreprises de presse 4 ! Le 26 août 1976, l'ensemble de la profession parisienne manifeste contre la mainmise de Hersant sur France Soir. **Chez les intellectuels, ensuite,** mobilisés à chaque fois qu'un titre tombe dans l'escarcelle du PPA. **Enfin, les organisations politiques et syndicales** qui entendaient « rompre avec le capitalisme » considéraient l'indépendance des médias comme un enjeu politique majeur. Le programme commun de gouvernement PC-PS de 1972 analysait : « Il existe une contradiction entre le caractère public de l'information et le caractère de plus en plus privé de la propriété des moyens d'information. [...] Tant qu'un petit nombre de groupes financiers pourra contrôler les moyens d'expression comme les moyens de production, on ne saurait parler valablement de la liberté de la presse. 5 » Georges Marchais n'était pas Christophe Aguiton ; son exhibitionnisme médiatique ne se payait pas au prix du silence sur les méfaits des médias : « La présence plus fréquente de notre parti à la télévision et à la radio n'atténue en rien le scandale que constitue l'appropriation des moyens audio-visuels par le grand capital et ses commis politiques. 6 » Le communiste Jean-Louis Gombeaud (Laisse d'or de PLPL) exigeait « les nationalisations démocratiques » pour « mettre un terme au poids des monopoles sur la presse. 7 » La CGT considérait « l'information asservie [...] sous le règne de l'argent et de la domination des monopoles » comme une entrave à la liberté des salariés 8. Même le parti socialiste promettait l'« application de l'ordonnance de 1944 sur la presse 9 », une restriction de la publicité, la limitation des aides publiques aux seuls médias à but non lucratif et autogérés par leurs travailleurs (comme, par exemple, PLPL).

Vingt-cinq ans plus tard, le PCF préfère aguicher Alain Duhamel et BHL ; le parti « socialiste » a offert Aérospatiale à Lagardère ; Jean-Louis Gombeaud psalmodie les vertus du capitalisme sur les ondes d'Europe 1 ; le président d'Attac laisse sans réagir Jean-Pierre Elkabbach (qui touche 154 000 euros par an pour présider une « chaîne parlementaire » payée par le contribuable) traiter les militants de « parasites créatifs » (01.06.03). La plupart des intellectuels ont jeté l'éponge en songeant que le téléachat construisait des notoriétés plus profitables que les jurys universitaires. On mesure le chemin parcouru : alors qu'ils se révoltaient sitôt qu'un industriel avançait un orteil en direction d'un quotidien départemental, seul PLPL a osé réagir et mener campagne contre l'entrée en Bourse du Monde.

... récolte le PPA

Entre-temps, les politiques ont cessé de lutter. En 1984, la gauche piétine les ordonnances de 1944 en légalisant le contrôle par des groupes capitalistes de plusieurs quotidiens généralistes (loi du 12 septembre). Deux ans plus tard, la droite accroît le seuil de concentration autorisée, qui passe de 15 % de la diffusion nationale à 30 % (loi du 1er août 1986). Ce seuil, Hersant le viole à nouveau, anticipant le célèbre mot d'ordre lancé par Michel Édouard Leclerc : « Je ne contourne pas la loi, je m'assois dessus ! » 10 Dans l'audiovisuel, le monopole public a cédé la place à des monopoles privés. La « gauche » au pouvoir a offert Canal+ à la Générale des eaux et favorisé l'injection en France du berlusconisme culturel (La Cinq). En 1987, la droite prend le relais et privatise TF1. Dix ans plus tard, la « gauche plurielle » renonce aux mesures de son programme qui promettait « l'éviction forcée des groupes bénéficiant de marchés publics du contrôle de ces entreprises » 11. Elle pourra ainsi recaser ses anciens conseillers et ses députés battus à la tête des multinationales qu'elle a protégées (Denis Olivennes à Canal+, Frédérique Bredin à Hachette, Bernard Spitz, également ancien journaliste du Monde, et Thierry de Beaucé à Vivendi, Jean-Paul Huchon et Serge Weinberg à Pinault-Printemps-Redoute). En 2003, Dassault et Lagardère, marchands de canons gavés d'argent public, contrôlent les deux tiers du tirage de la presse magazine. Et Arnaud Lagardère vient d'avertir : « Il faut que nous arrivions à une entente et même une coopération étroite avec Dassault » (Les Échos, 13.6.03). Ici comme ailleurs, l'État a sanctifié la loi du plus fort plutôt que de la sanctionner. **Mieux, le monde politique a organisé sa propre servitude.** Les ministres supplient désormais Martin Bouygues pour passer à l'antenne. L'un d'eux a confié : « Chaque fois que j'ai besoin de faire couvrir par la télé une de mes manifestations politiques, je l'appelle. Une équipe de TF1 arrive, peu après. 12 »

Mais les responsables de la contestation anticapitaliste donnent-ils plus à espérer ? Certains troquent à leur tour une ligne politique contre quelques minutes d'exhibition télévisée ou leur signature dans les colonnes moisies du Monde et de Libération. **Eux aussi ont peur des médias et de leur pouvoir.** Peur du pouvoir qu'ils ont concédé aux médias. Peur du qu'en-dira-t-on journalistique et des représailles des multinationales de la communication.

Alors, que faire ?

D'abord cesser de laisser faire. Ce que la lâcheté politique a fait, le courage sardonique va le défaire. La précarité et la répression antisyndicale dans les entreprises de presse, l'entrée en Bourse du Monde, la mise en scène des luttes sociales par des animateurs-patrons de « boîtes de production », la casse des chaînes et radios publiques s'imposent comme des sujets d'éducation et de contestation collective.

Ensuite, étendre la lutte anticapitaliste au... capitalisme médiatique. La bataille politique pour soustraire les médias à la logique du profit doit être engagée. Il incombe à chacun d'entre nous de construire la mobilisation au sein d'organisations radicales autour de revendications d'abord minimalistes : durcissement et application des ordonnances de 1944 sur la presse ; expropriation sans indemnité des groupes multimédia ; non-reconduction des concessions hertziennes aux chaînes et aux radios privées ; réorganisation du capital des sociétés audiovisuelles (y compris publiques) sous forme de coopératives ou de mutuelles autogérées ; expulsion du Temple, à coup de fouet, des boutiquiers moustachus ivres de pouvoir et de téléachat ; suppression de toutes les aides publiques (tarifs postaux spéciaux, abattement d'impôt pour les journalistes) aux entreprises de presse dont le capital n'est pas intégralement détenu par ses personnels 13, etc.

Relayée par les abonnés de PLPL, la volonté de libérer l'information du capital se fait entendre dans toutes les réunions publiques, dans toutes les manifestations. Il n'y a plus de neutres, ceux qui se taisent sont avec le PPA, contre l'avenir. »

PLPL est devenu le Plan B ; abonnez-vous et portez leur T-shirt :)
c'est un des derniers journaux libres :
<http://www.leplanb.org/>

« Argent public, fortunes privées »

Un article passionnant d'**Olivier Toscer** dans *le Diplo* :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/12/TOSKER/10865>

Il faut absolument lire **le livre d'Olivier Toscer**
(qui porte le même titre que l'article), c'est proprement révoltant !

Lire aussi sur **Acrimed** :

« Argent public, fortunes privées » ?
Cachez ce livre que je ne saurais voir
<http://www.acrimed.org/article882.html>

« Travailler plus pour travailler plus »

Une analyse vitriolée, comme à l'accoutumée, de **CQFD** :

« Les juges et la démocratie clignotante »

par **Nathalie Guibert** dans *Le Monde* du 19 juin 2008 :

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/06/19/les-juges-et-la-democratie-clignotante-par-nathalie-guibert_1060277_3232.html

« (...) Mais, en ce domaine, M. Sarkozy n'est pas dans la "rupture". Il s'inscrit au contraire dans la pure tradition jacobine française. **Le conflit qui marque les rapports entre le judiciaire et le pouvoir exécutif en France a deux cents ans.** Les révolutionnaires de 1789, échaudés par les parlements de l'Ancien Régime, ont voulu des juges contrôlés, simples exécutants de la loi portée par la légitimité populaire. Nulle place pour un pouvoir judiciaire.

La Constitution de 1958 s'est inscrite dans cet héritage. **L'"autorité judiciaire" demeure dans la main de l'exécutif.** Le système des nominations et des carrières suffit à soumettre les juges. "Le problème pour un juge français n'est pas d'éviter une révocation improbable mais de recevoir un avancement", disait Michel Debré. Après la parenthèse des années 1990, lors de laquelle, à la faveur des affaires politico-financières, les juges ont cru à une émancipation, la reprise en main a eu lieu.

Les "affaires signalées", pour lesquelles la chancellerie demande aux procureurs de rendre des comptes, ne sont plus seulement les affaires "sensibles" pour le pouvoir. Elles concernent maintenant la délinquance de droit commun, des morsures de chiens dangereux au trafic de stupéfiants, dès lors que les cas sont médiatisés. **Des juges du siège, en théorie complètement indépendants, sont, eux aussi, convoqués par leur hiérarchie, sermonnés s'ils ne remplissent pas les objectifs chiffrés de la "réponse pénale", voire discrètement sanctionnés :** la répartition des dossiers entre les juges, sous la responsabilité des chefs de juridiction, mais aussi l'organisation des services permettent de doucher les récalcitrants.

Le conflit avec les juges porte cependant une contradiction majeure, à l'heure où la société réclame plus de droit, et même du droit opposable (au logement, à la garde d'enfant, etc.). "Le président porte un discours libéral. Mais alors que le libéralisme considère le droit comme une limitation salubre, utile pour la démocratie, Nicolas Sarkozy ne fait confiance ni au droit ni au juge pour structurer la société. Il n'a pas le souci de créditer les contre-pouvoirs de leur juste place", analyse Denis Salas.

"On ne peut pas vivre en démocratie dans cette pseudo-guerre. D'autres démocraties nous enseignent en outre que le conflit entre le politique et le judiciaire n'est pas une fatalité", ajoute M. Salas. Aux États-Unis, mais aussi en Allemagne, les cours suprêmes incarnent ainsi, en référence aux principes fondamentaux, le temps long démocratique. En France, une telle cour suprême n'existe pas. Le droit n'a pas la même force symbolique. La loi régule seule le social, dans le temps court du politique. **Un pouvoir exécutif en lumière, contre des juges éteints : comment sortir de cette démocratie clignotante ?** La future réforme des institutions pourrait être un premier pas. Le président de la République ne présidera plus le CSM. Et les citoyens pourront contester la loi en saisissant le Conseil constitutionnel. Certains y voient la possibilité de rompre le face-à-face stérile mis en scène depuis quelques années. »

« La Ve République dynamitée »

une très intéressante analyse de **Dominique Rousseau** dans *Le Monde* :

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/06/13/la-ve-republique-dynamitee-par-dominique-rousseau_1057752_3232.html

« **Il faut lire Michel Debré** pour prendre la juste mesure de la révision constitutionnelle voulue par Nicolas Sarkozy. Présentant au Conseil d'État, **le 27 mai 1958**, le projet de Constitution voulu par le général de Gaulle, Michel Debré expose, en effet, les instruments imaginés pour mettre fin à l'instabilité gouvernementale de la IV^e République et "assurer la bonne marche des institutions parlementaires".

D'abord, la maîtrise de l'ordre du jour des Assemblées par le gouvernement afin de lui donner les moyens de réaliser le programme sur lequel il a obtenu la confiance des parlementaires. **Ensuite, la réduction du nombre de commissions permanentes à six** pour mettre fin à la pratique d'une commission par ministère, qui aboutissait à constituer un contre-gouvernement parlementaire où chaque président de commission se voyait en futur ministre.

Encore, la discussion du texte de loi en séance publique à partir du projet du gouvernement et non de sa réécriture par la commission, pour ne plus mettre les ministres "dans une situation défensive, périlleuse et absurde". **Aussi, l'incompatibilité des fonctions ministérielles et du mandat parlementaire** pour mettre fin "à la course aux portefeuilles, et donc à l'instabilité gouvernementale", quand un parlementaire ne prenait aucun risque en devenant ministre ou en quittant le gouvernement puisqu'il restait, en toute hypothèse, parlementaire. **Et, bien sûr, le fameux article 49-3,**

qui permet au gouvernement d'obtenir l'adoption d'un texte sans vote.

Or, le projet Sarkozy revient sur chacun de ces instruments : le gouvernement n'aura plus la maîtrise de l'ordre du jour que deux semaines sur quatre ; le nombre des commissions est porté à huit ; la discussion des projets de loi en séance se fait sur le texte adopté par la commission parlementaire sauf pour les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale.

Un parlementaire devenu ministre retrouvera automatiquement son siège s'il quitte le gouvernement ; l'usage de l'article 49-3 est limité aux lois de finances et de financement de la Sécurité sociale et à un autre texte de loi par session. La structure constitutionnelle imaginée en 1958 pour asseoir la stabilité et garantir l'efficacité du régime parlementaire est dynamitée.

RÉGIME DE PARTI

Cette "rupture" est, au demeurant, assumée et parée de tous les **beaux discours** sur la revalorisation tant attendue du Parlement. Et, en apparence, tout porte à succomber à leur charme puisque, depuis cinquante ans, les instruments du parlementarisme rationalisé sont rendus responsables du déclin du Parlement ; les supprimer serait donc, mécaniquement, restaurer le Parlement dans ses droits. **La réalité du projet Sarkozy est pourtant tout autre : assurer le lien direct entre le groupe parlementaire UMP et le président de la République et affaiblir l'autorité du premier ministre.**

Toutes les réformes envisagées font, en effet, une seule et même victime : le premier ministre. Qui perd les moyens de diriger la procédure législative, d'obtenir la cohésion de sa majorité et, tout simplement, d'être le chef de ses ministres. **Et cette diminution de l'autorité primo- ministérielle ne profite pas au Parlement. Elle bénéficie au parti présidentiel majoritaire au Parlement,** qui gagne le pouvoir de fixer l'ordre du jour des Assemblées quatorze jours sur trente, la présidence de deux nouvelles commissions et, plus largement, une capacité de peser sur le contenu des lois et les nominations aux différentes autorités constitutionnelles (Conseil supérieur de l'audiovisuel, Conseil supérieur de la magistrature...).

Ce retour au régime de parti impose évidemment que le président de la République contrôle "son" groupe parlementaire. Ainsi prend sens sa volonté de venir s'exprimer en personne devant les Assemblées, comme s'éclaircissent ses convocations régulières des parlementaires UMP à l'Elysée et son souci de "décopéiser" le groupe UMP à l'Assemblée nationale. Dans cette nouvelle configuration constitutionnelle, l'enjeu est, en effet, vital - au sens fort du terme - pour le président : si "ses" parlementaires lui échappent, il perd tout pouvoir d'action et, peut-être même, la possibilité de briguer un second mandat. C'est pour avoir perdu le contrôle de leurs groupes parlementaires respectifs que Margaret Thatcher et Tony Blair ont été obligés de passer la main à John Major et Gordon Brown !

Si le modèle britannique devait devenir l'avenir du système politique français, **il faudrait très vite que les citoyens, la justice et la presse, ce tiers état moderne qui est tout dans la société et rien dans la Constitution, deviennent "quelque chose" ; qu'ils soient reconnus et que leur indépendance soit consacrée pour garantir un équilibre démocratique des pouvoirs. »**

Une tribune du père **Chouard** sur le site de **Marianne2.fr** :
en réaction au **mépris programmé du non irlandais** par les *voleurs de pouvoir* :

« 1) Ainsi font les félon :

**les représentants élus pour gouverner
n'ont pas de légitimité à priver la puissance publique de la souveraineté,
ni politique, ni monétaire. »**

**« 2) Les subventions européennes sont pour les pays aidés
une création monétaire libre d'intérêt et même libre d'endettement,
ce qui explique sans doute le "miracle" économique dont ces pays profitent »**

http://www.marianne2.fr/Etienne-Chouard-s-exprime-de-nouveau-apres-le-non-irlandais_a88467.html

Un débat y est engagé ; rejoignez-nous...
(un débat libre, celui-là : pas comme [au Monde](#) où ne débattent plus que les abonnés :o)

« Le site de la CIMADE »

<http://www.cimade.org/>

Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre.

« 13 % de chômeurs aux États-Unis ! Qui le sait ? »

par **Philippe Cohen** :

http://www.marianne2.fr/13-de-chomeurs-aux-Etats-Unis-!-Qui-le-sait-_a87886.html

« **Le secret** des États-Unis pour avoir de faibles taux de chômage - officiellement 5% ?

Décourager plus de la moitié des chômeurs de s'inscrire.

Y a pas à dire, le modèle anglo-saxon est vraiment inventif... (...) »

« L'analyse de Nicolas Sarkozy sur le répondeur de LBSJS »

C'est un message hilarant et bien vu de **Lucas** de Picardie, au début de la tranche de 15h03 à 15h08 :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1480

« Non, on n'est pas en démocratie »

Interview d'**Étienne Chouard** :o) pour **COFD** :

<http://cequifautdetruire.org/spip.php?article1712>

**« La loi HADOPI : traque des internautes
et archaïsme au service d'intérêts particuliers »**

par **Christian Lechevalier** :

http://www.gaullisme.fr/c-lechevalier_250608.htm

**« Mc Cain : "Je suis un criminel de guerre.
J'ai bombardé des femmes et des enfants innocents." Mais... »**

par **Bill Van Auken** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2008-06-27%2006:14:23&log=lautrehistoire>

« L'UNION EUROPÉENNE : UNE ASSOCIATION DE MALFAITEURS »

Communiqué du Bureau du **Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP)** :

<http://www.m-pep.org/spip.php?article808>

« Spectaculaire évasion à la Prison des Peuples ! »

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=450

« Le détenu irlandais profite d'une permission pour se faire la belle

Le seul prisonnier autorisé à sortir n'a pas manqué cette occasion unique de recouvrer sa liberté. Les politiques et les médias sont consternés et répètent à l'envi que c'est une catastrophe. Les peuples européens n'ont pas la parole, mais tous s'estiment vengés par la portée symbolique de l'évasion irlandaise. Comme dans toutes les prisons, les détenus partagent secrètement, en rêve, la cavale de l'évadé.

Bien sûr, personne ne croit les déclarations faussement alarmistes visant à créer (...) »

[lire la suite de l'article](#)

« Un militant UMP : "J'ai ramené au RPR des valises de billets envoyées par Bouygues" »

par **Michel Despratx** sur **Bakchich.info** :

<http://www.bakchich.info/article3838.html>

Encore du grain à moudre pour prouver que

**l'élection (et les partis, nécessaires pour gagner les élections et utiles à rien d'autre)
portent dans leur génome la corruption et le mensonge.**

Les entreprises de très grande taille sont-elles forcément des ennemis mortels de la démocratie ?
Apparemment.

« Lettre aux dirigeants européens »

Superbe tribune parue dans l'**Humanité**

écrite par **Susan George**, présidente d'honneur d'ATTAC France,

Jean-Marie Harribey et Aurélie Trouvé, coprésidents d'ATTAC France,

Michael Youlton, coordinateur de la campagne pour le « non » en Irlande.

http://www.humanite.fr/2008-06-21_L-Humanite-des-debats_Lettre-aux-dirigeants-europeens

« En 2005, les citoyens de deux États membres de l'Union européenne, les Français et les Néerlandais, ont dit "non" à votre projet de constitution. Le 12 juin 2008, les citoyens de la République d'Irlande, seuls à avoir le droit de vote, ont refusé le traité de Lisbonne, copie conforme de la défunte constitution, mais avec des "changements cosmétiques" pour qu'il soit "plus facile à avaler", selon Valéry Giscard d'Estaing. La première fois, le vice-président de la Commission, Günter Verheugen, a appelé à ne pas céder au chantage. La deuxième, le président, José Manuel Barroso, sommait les États membres de "continuer le processus de ratification". **Bref, vous vous moquez éperdument de la démocratie.** Vous préférez bafouer vos propres règles plutôt que d'admettre que des peuples vous contredisent.

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre. **Vous avez une bouche pour nous dicter votre volonté mais pas d'oreilles pour écouter les doléances et les exigences des citoyens qui demandent une Europe démocratique chaque fois qu'on leur en donne l'occasion. Vous craignez l'expression populaire, à juste titre, car elle vous désavoue.** Notre président de la République française en a conscience. Devant quelques députés européens, il avouait : "En votant "non", la France était seulement en avance sur d'autres pays... Il se passerait la même chose dans tous les États membres s'ils avaient un référendum. Il y a clivage entre les peuples et les gouvernements" (rapporté par le Daily Telegraph le 15 novembre 2007 et jamais démenti).

Vous méprisez le peuple souverain et le suffrage universel. Chez nous, en France, les députés sociaux libéraux, unis à ceux de la majorité, se sont substitués au premier pour confisquer le second, pour empêcher que nous ayons voix au chapitre. Mais aujourd'hui, devant le vote irlandais, nous vous reposons la question : Que faut-il pour attirer votre attention ? Que le repli sur soi, le nationalisme et peut-être la violence l'emportent sur tout projet d'Europe politique ? Nous ne l'acceptons pas, car nous aimons justement la démocratie et les traditions issues des Lumières. À ce propos, il nous vient en mémoire un texte que vous avez consigné comme bien d'autres aux oubliettes : **"La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration."** L'article XV de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ne vous embarrasse pas, vous savez depuis longtemps le contourner. Au sujet de l'Europe, la société n'a le droit ni de vous interpellier ni, à plus forte raison, de vous demander des comptes.

Nous continuerons toutefois de crier vers les sourds que vous êtes : **cessez d'éteindre les Lumières.** Car ce faisant, vous creusez chaque jour davantage le fossé qui vous sépare des peuples et **vous allez couler l'Europe.** La démocratie est sa plus belle idée, sa plus précieuse conquête, celle qui a été le fondement de ses réussites, de son rayonnement et de sa richesse matérielle et culturelle. Chaque fois qu'elle a été abandonnée, cela a été pour s'enfoncer dans la catastrophe.

Nous n'admettons pas que vous définissiez seuls, à l'abri de la volonté populaire, votre Europe, car elle est aussi la nôtre. Elle ne sera pas ce paradis des entreprises transnationales industrielles, militaires et financières que vous construisez sans égard pour les droits des salariés et citoyens européens et du monde, ni un espace militarisé sous le commandement de l'OTAN ; elle doit avoir les meilleurs services publics du monde, les meilleures politiques d'éducation, de santé et de plein-emploi.

Nous vous disons calmement mais fermement que nous appelons les peuples d'Europe à jouer dès maintenant un rôle de premier plan pour décider de leur avenir commun. Il ne s'agit plus d'une question qui concerne la seule Irlande, mais tous les peuples d'Europe. **Nous ne tolérons pas une situation où, petit à petit, l'on se demanderait comment obliger l'Irlande à "voter correctement", alors que le traité de Lisbonne représentait un déni de démocratie pour l'écrasante majorité de la population européenne.**

Nous sommes des Européens convaincus. Nous croyons que l'Europe peut être une chance, une espérance pour l'humanité, mais seulement si elle se montre enfin capable de bâtir un espace politique dont les règles en font un modèle pacifique, social, écologique et démocratique. **Cet idéal est très largement partagé. Nous vous demandons de vous montrer enfin dignes de vos peuples.** »

« 5 vérités sur le "non" irlandais »

par **Herwig Lerouge** :

<http://www.ptb.be/fr/hebdomadaire/article/article/apres-le-rejet-du-traite-par-les-irlandais-cinq-verites-sur-le-non-irlandais.html>

Le rejet du Traité de Lisbonne par 54 % des électeurs irlandais est le troisième après ceux des Français et des Néerlandais en 2005. Car ce qui a été présenté aux Irlandais reprend l'essentiel de la Constitution rejetée, il y a trois ans.

Le Traité ne peut donc pas entrer en vigueur tel qu'il est, puisqu'il doit être ratifié par les 27 pays sans exception.

Mais les dirigeants européens ne le voient pas ainsi.

Au Conseil européen des 19 et 20 juin à Bruxelles, **les 26 autres pays de l'Union européenne (UE) ont confirmé leur volonté de maintenir le traité sur les rails**. Tous espèrent que si les 26 autres pays ratifient le Traité, l'Irlande n'aura d'autre choix que de faire revoter sa population.

Et ce n'est pas tout. Avant le vote, ils ont mis en place une grande **campagne de désinformation** afin de faire changer d'avis les partisans du « non ». **Cette campagne continue toujours à l'heure actuelle afin de faire perdre toute légitimité au « non » irlandais. Voici cinq affirmations parmi les plus entendues et la réponse à y apporter.**

Affirmation 1 : Les Irlandais qui représentent 0,5 % de la population européenne ne peuvent pas prendre en otage les autres 95 % qui ont voté pour. Ce ne serait pas démocratique.

Ce qui n'est pas démocratique, c'est que 99 % des Européens n'ont pas pu voter. Les dirigeants européens agissent comme ceux dont se moquait le grand poète communiste Brecht : « Si les dirigeants voient juste et que le peuple se trompe, il faut changer de peuple ! » Après le rejet de la première version de la Constitution, ils ont remplacé le peuple qui risquait à nouveau de mal voter par des parlementaires. Comme les gouvernements contrôlent bien leurs majorités le résultat est connu d'avance. Si en Irlande, le Parlement avait voté et non le peuple, le oui aurait remporté plus de 80 % des votes.

Ce qui n'est pas démocratique, c'est que malgré le rejet des Irlandais, on veut continuer comme si de rien n'était.

Affirmation 2 : Les Irlandais sont des ingrats

Ivo Belet, eurodéputé belge (CD&V) est amer : « Au cours des dernières années, l'Europe a investi 40 milliards d'euros dans l'économie irlandaise. C'est frustrant de les voir voter non maintenant ».

S'ils votent non, c'est peut-être que ces milliards n'ont profité qu'à une toute petite partie de la population. Comme en France et aux Pays-Bas en 2005, le rejet irlandais est d'abord un rejet populaire. La majorité des Irlandais plutôt riches ont voté oui, la majorité des ouvriers non. Les inégalités sont aussi criantes en Irlande qu'aux États-Unis : 1 % de la population possède 1/3 des richesses. Depuis des années, les salaires ne suivent pas la hausse des prix. La taxe sur les bénéfices des entreprises et des banques n'est que de 17 %. Cela signifie qu'il n'y a pas d'argent pour les soins de santé, l'enseignement, les services publics qui sont parmi les plus mauvais d'Europe.

Affirmation 3 : Ils ne savent pas pourquoi ils votent

Pourtant, selon le correspondant du journal De Standaard en Irlande, les Irlandais savent très bien de quoi il s'agit. « Il est vrai que certains arguments dans le débat n'avaient rien à voir avec le Traité. Mais pour chaque argument fallacieux, il y avait au moins deux personnalités tout à fait respectables pour apporter des arguments plus que sérieux. Un journaliste très respecté a consacré 19 pages aux pour et aux contre dans la revue qu'il édite. Chaque jour, et ce pendant des semaines, il a consacré un débat au referendum. Il a finalement appelé à voter non. Des opposants au Traité sont allés dans la rue avec un exemplaire de celui-ci pour indiquer à la population les articles qu'ils rejetaient ».

Les Irlandais étaient mieux informés que nos hommes politiques qui votent aujourd'hui comme des machines un texte qu'ils n'ont pas lu et sur lequel il n'y a eu aucun débat.

Lors du vote du Traité en 2005, la plupart des députés belges admettaient ne jamais avoir lu le Traité. En Irlande aussi, le Premier ministre Cowen, grand partisan du oui, a du admettre « ne pas avoir lu le Traité de A à Z ». Le commissaire européen irlandais McCreevy, a dit « ne pas avoir eu le temps de le feuilleter ».

Affirmation 4 : Le camp du non a utilisé des arguments sans aucun rapport avec le Traité.

C'est ce que dit la socialiste flamande Anne Van Lancker. « Par exemple que les Irlandais risquent de perdre leur neutralité militaire... C'est fou ».

Les Irlandais tiennent à la neutralité militaire de l'Irlande, qui n'est pas membre de l'OTAN. Ils savent que le Traité de Lisbonne demande à tous les États membres d'améliorer leurs capacités militaires et à intervenir à l'étranger au nom de la lutte contre le terrorisme. En 2000, l'Irlande avait déjà voté contre le Traité de Nice pour cette raison. L'Union européenne a alors fait revoter en promettant le respect complet de la neutralité irlandaise. Promesse non tenue: l'Otan possède un aéroport à Shannon (une grande ville irlandaise) et des militaires irlandais participent à la force d'intervention européenne au Tchad. Ce n'est donc pas fou du tout.

Affirmation 5 : Ils sabotent un Traité qui allait donner plus de compétences au Parlement européen et légaliser la Charte des droits sociaux.

Que représentent ces progrès par rapport à l'ensemble du Traité qui conduira à une catastrophe sociale ? Le principe du droit de la concurrence libre et non faussée reste le droit organisateur de l'Union. Il réduit les autres textes européens à être des déclarations d'intention.

L'article 86 tue les services publics en les soumettant aux règles de la concurrence. La Cour européenne de Justice se base sur ce même principe quand elle décide que les syndicats suédois ne peuvent pas obliger un entrepreneur de travaux letton travaillant en Suède à payer ses travailleurs aux tarifs des conventions collectives suédoises. Il lui suffit de payer le salaire minimum légal en vigueur.

Les droits reconnus dans la Charte des droits fondamentaux sont d'ailleurs de très faible portée. Le droit au travail et à l'emploi n'existe pas et seul apparaît le « droit de travailler ». Le droit à la protection sociale est remplacé par un simple « droit d'accès aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux » existants. Si ceux-ci sont insuffisants, la Charte n'oblige aucun État à les améliorer. Le droit à l'avortement et à la contraception ne sont pas non plus reconnus par la Charte.

« L'habillage d'enlèvements, de séquestrations et de tortures en pseudo-procès ne change pas la nature de ces actes : au regard du droit international, ce qui se passe à Guantanamo constitue des crimes.

Thierry Meyssan observe l'assentiment que les grands médias apportent implicitement à ces atrocités et s'interroge sur les motifs de cette complicité intellectuelle, elle-même condamnable en droit international selon la jurisprudence de Nuremberg. »

J'ai souvent souligné que **la polémique sur les attentats du 11 septembre 2001 ne se poursuit que parce que la Justice ne s'est jamais prononcée pour désigner les auteurs de ce crime.** Il n'existe pas à ce jour de « version officielle », au sens où on l'entend en démocratie, c'est-à-dire de version établie par les tribunaux à la suite d'un débat contradictoire, mais uniquement une « version bushienne », étayée par une commission d'enquête présidentielle.

Cette incertitude rejallit sur l'intervention anglo-états-unienne en Afghanistan, en 2002, laquelle est, selon la Maison-Blanche un « acte de légitime défense », mais selon le Kremlin, une « agression illégale ». Par voie de conséquence, l'appui militaire apporté par l'OTAN et les Alliés à la présence militaire anglo-saxonne en Afghanistan continue également à être considéré par les uns comme un soutien dans la guerre au terrorisme et par les autres comme la participation à une opération coloniale. Ainsi, c'est en raison de la polémique que j'ai ouverte sur les véritables commanditaires des attentats du 11 septembre que le Sénat du Japon a refusé d'envoyer de nouvelles troupes en Afghanistan [1]. Tandis que, par exemple, le gouvernement Sarkozy, qui adhère à la version bushienne des faits, a décidé de renforcer le contingent français en Afghanistan.

Pour évacuer cette critique, l'administration Bush a mis en place un tribunal et ouvert à Guantanamo le procès de 14 suspects (voire de 16, on ne sait exactement), dont 2 enfants-soldats, accusés d'avoir participé au complot du 11 septembre.

Or, chacun peut constater —et ce n'est guère contesté, hormis par les porte-parole officiels de l'administration Bush— que **ce procès n'est qu'une parodie sans rapport avec les exigences de la justice démocratique** : il ne s'agit pas ici d'un tribunal judiciaire où siègeraient des juges indépendants, mais d'un tribunal militaire d'exception dont **les juges sont désignés par l'Exécutif** (c'est-à-dire que l'administration Bush étant mise en cause, elle se jugera elle-même, elle se déclarera innocente et les prévenus coupables) ; **selon le modèle classique de l'Inquisition, ce tribunal ne fonctionne pas sur des preuves, mais sur des aveux, lesquels sont extorqués sous la torture** (mais l'Inquisition ne prétendait pas établir la Vérité, qu'elle « connaissait » déjà, elle visait seulement à sauver l'âme du pécheur en le contraignant à la confession) ; enfin **les débats ne seront ni publics, ni contradictoires** (le public ne voit du tribunal que les images que son président décide de transmettre, quant aux droits fondamentaux de la défense, aucun n'est respecté).

Le choix de l'administration Bush de mettre en scène des aveux obtenus sous la torture en leur donnant l'apparence visuelle d'un procès, de manière à se disculper de toute responsabilité dans l'organisation et la perpétration des attentats du 11 septembre 2001, prouve en soi sa volonté de cacher la vérité sur ces attentats.

Voici qu'au crime d'avoir tué ou laissé tuer 2 973 personnes le 11 septembre 2001, l'administration Bush a ajouté le crime d'avoir enlevé des individus et de les avoir torturés, probablement demain de les tuer, dans l'espoir d'échapper à sa responsabilité devant des tribunaux démocratiques. Avec un étonnant souci du détail, l'administration Bush a même pris soin de perpétrer ce nouveau crime à Guantanamo, c'est-à-dire sur un territoire cubain qu'elle occupe illégalement, de manière à être certaine de ne pas avoir à en rendre compte ultérieurement devant des tribunaux états-unis.

Quelle que soit son opinion sur les attentats du 11 septembre, la presse, qui prétend au rôle de vigie dans les sociétés démocratiques, devrait aujourd'hui dénoncer sans ambiguïté cette sordide mascarade. Or, comme je viens de l'expliquer, en dénonçant le crime que constitue le faux procès de Guantanamo, la presse devrait se demander pourquoi l'administration Bush le commet, et par là même prendre position sur la volonté de la Maison-Blanche de cacher la vérité sur les attentats du 11 septembre.

Incapables de reconnaître leurs erreurs ou dévoués à soutenir l'OTAN, les grands médias se trouvent piégés. Ils tentent donc de minimiser le crime de Guantanamo. Au regard des normes du Tribunal de Nuremberg, **cette Collaboration intellectuelle est une forme de complicité.**

(Lire la suite...)

« Philippe Val fait sa vilénie mercredique »

par **Sébastien Fontenelle** sur **Bakchich-Vive le feu** :

<http://www.bakchich.info/article4256.html>

Le whistleblower **Denis Robert** attaqué par l'avocat — et aussi par le patron ! — de...
Charlie Hebdo... Tout fout le camp.

« Le magazine du site Newropeans »

<http://www.newropeans-magazine.org/>

un portail très intéressant, transeuropéen, toujours traduit en plusieurs langues,
de plus en plus radical mais **comment ne pas devenir radical en étant violé tous les jours ?**.

On y trouve ces temps-ci :

« [Traité européen] Le coup d'État larvé des élites nationales et communautaires »

un éditio par **Franck Biancheri** :

<http://www.newropeans-magazine.org/content/view/8067/110/>

« Les deux questions politiquement essentielles que sont "Qui doit diriger l'UE?", et "Comment ce pouvoir doit-il être organisé?" n'ont jamais été posées aux 500 millions de citoyens européens. Les classes politiques nationales, les eurocrates et les lobbies essayent de faire avaliser de force par les Européens leur propre réponse à ces deux questions sans avoir jamais organisé le moindre débat démocratique. **En politique, cela s'appelle un "coup d'État"... »** ([Lire la suite...](#))

« Européens, c'est un bras de fer qui s'engage aujourd'hui entre vous et vos leaders »

par **Marianne Ranke-Cormier** :

<http://www.newropeans-magazine.org/content/view/8074/84/>

« Hier le Royaume-Uni ratifiait le Traité de Lisbonne, un traîtreux pied de nez sans doute à leurs voisins irlandais qui venaient de voter « No », mais surtout aux 65% d'autres européens qui souhaitent que l'Europe se réforme autrement, démocratiquement. Enfin quand j'écris pied de nez, je reste polie. En effet, ils se sont foutus de nous, comment comprendre autrement la position anglaise sachant que pour toute décision européenne, ils sont toujours les premiers à renâcler et les derniers à signer.

Mais que pourrait comprendre Gordon Brown à la démocratie, alors qu'il se maintient au gouvernement sans même avoir été élu et après que son parti ait perdu toutes les échéances les unes après les autres (dans l'Histoire cela porte bien un nom) ! Sans doute Sarkozy, le père du mini-traité — la France est prolifique en géniteurs « constitutionnels » désavoués par son peuple — leur a-t-il promis un nouveau chèque, tiens d'ailleurs qu'en est-il de ce fameux chèque anglais qui devait être supprimé ? ou encore a-t-il promis à Gordon Brown qu'il allait reconsidérer la nomination de Tony Blair à la tête de la présidence européenne ? signant par la même la « rupture » démocratique avec le choix des peuples européens, y compris les oui-ouistes européens.

Hier le Parlement européen « adoptait » — ce qui est d'ailleurs un euphémisme, le Parlement européen n'adopte rien mais entérine — en première lecture — autre euphémisme — la très controversée directive « Retour » (harmonisation des procédures de rétention et d'expulsion des migrants illégaux dans l'UE), un compromis entre le Conseil et le rapporteur du Parlement (!!!) sans amendement possible selon les directives de la présidence slovène, grâce aux voix des eurosceptiques, des souverainistes, mais aussi à une partie des socialistes, et comme par hasard nos amis britanniques venus au secours des forces démocrates-chrétiennes, à laquelle appartient l'UMP française, pour vous dire combien cette force parlementaire européenne balaye large vers la droite... et combien les clivages au sein du Parlement européen sont trompeurs.

(...)

Alors, aujourd'hui pour éviter que l'Europe ne rentre dans le mur — **avec ou sans Traité de Lisbonne**, vous l'avez compris cela ne changera rien mais dans les deux cas notre « action » est nécessaire — **il faut donc que nous, citoyens, nous décidions de nous engager dans ce bras de fer que nos leaders politiques veulent nous imposer.** En faisant passer le Traité de Lisbonne au 1^{er} janvier 2009 et ce malgré le rejet irlandais, les leaders européens, faisant l'impasse sur la démocratie, se trompent en espérant sauver leur peau et éviter que les élections de juin ne se transforment en véritable référendum transeuropéen qui verrait alors un basculement dans les forces politiques et un risque que ce ne soit pas dans le "bon" sens... Car **en 2009 ce sont les citoyens qui feront alors leur coup d'état démocratique** et la démocratie du 21^{ème} siècle, celui des générations Erasmus et « Born European », a rendez-vous avec l'Europe qu'ils le veuillent ou non... »

« Anne-Marie Le Pourhiet : pourquoi il ne faut pas modifier le préambule de la Constitution »

Un entretien intéressant avec **Christine Tasin** du site **Riposte laïque** :

<http://www.ripostelaique.com/Anne-Marie-Le-Pourhiet-pourquoi-il.html>

« La pénurie à l'âge de l'abondance »

par **Joseph Stiglitz** sur **Le Grand Soir** :
<http://www.legrandsoir.info/spip.php?article6807>

« Les manifestations contre l'envolée des prix alimentaires et des carburants se multiplient dans le monde. Les pauvres voient leurs revenus diminuer avec le ralentissement de la croissance mondiale. Comment répondre aux inquiétudes légitimes de leurs électeurs ? » ([Lire la suite...](#))

« Europe : le "non" toujours transitoire, le "oui" toujours définitif »

À propos du "non" irlandais et des "surhommes" aux commandes de l'Europe

<http://groupenadatoulon.lautre.net/spip.php?article319>

Un texte trempé dans l'encre de la colère anarchiste, ça réveille :o)

« Traité de Lisbonne : ces Irlandais d'où vient tout le mal »

par **Denis Perais** et **Mathias Reymond** sur Acrimed :

<http://www.acrimed.org/article2922.html>

« Corée : la nouvelle génération des protestataires 2.0 »

<http://www.forum-edemocratie.com/2008/06/core-la-nouvell.html>

Il est intéressant de suivre l'actualité de la Corée du Sud dans le domaine de l'e-Démocratie. Car ce pays hyper connecté, terre de naissance du concept du "citoyen journaliste", est un laboratoire à taille réelle des usages de l'Internet en politique.

Le pays vient ainsi de connaître une poussée de fièvre qui a provoqué les plus grandes manifestations de rue depuis plus de vingt ans, la démission du gouvernement et le remaniement de l'état major présidentiel, trois mois à peine après l'investiture du Président Lee Myung-bak. À travers cette crise, "Nous avons peut être expérimenté une nouvelle manière de faire de la politique", suggère ainsi le professeur Chun Sang-chin de l'Université de Sogang, "où **l'Internet apparaît à beaucoup de citoyens comme la véritable plateforme d'expression démocratique**". (...)

L'idée que l'importation de boeuf américain, décidée par le nouveau président en avril, constituait un réel risque sanitaire pour les coréens a été véhiculée par Internet et les SMS si rapidement qu'elle est devenue un fait avant même que le gouvernement et les mass médias aient pu réagir. **Des citoyens se sont transformés en reporters pour mener des interviews, prendre des photos et, grâce à l'Internet en très haut débit, envoyer des vidéos sur leurs blogs et sur les forums de discussion en direct. "Les gens ne sont pas satisfaits de la manière dont les médias traditionnels couvrent la question et ont décidé de créer leurs propres contenus"** explique Lee Jong-ho, producteur sur OhmyTV, une filiale du célèbre site OhMyNews qui a lancé le concept de "citoyen journaliste". (...)

L'utilisation de l'Internet a même modifié les traditionnelles manifestations sud-coréennes. Les manifestants discutent, par exemple, du meilleur équipement vidéo à prendre avec soi, de préférence résistant aux dégâts causés par les canons à eau de la police. **Leur priorité est de publier le plus rapidement possible des clips vidéos et photos sur leurs blogs.** "Avant, il fallait dépenser beaucoup d'argent dans des équipements satellites pour diffuser quelque chose en direct des rues. **Maintenant, vous avez seulement besoin d'une caméra et d'un ordinateur portable doté d'une connexion WiFi**" raconte Lee Jong-ho, producteur sur OhmyTV (<http://www.ohmynews.com>). (...)

« Le Système à l'assaut des blogs ! »

Un signal d'alerte sur le site **Le vrai débat** :

<http://www.levraidebat.com/article-20664396.html>

« L'information nous vient d'un magazine bulgare, Kapital, relayé par Courrier International.

On y apprend que le Parlement européen serait en train de réfléchir à un moyen légal afin d'**"encadrer cet espace de liberté d'expression" que constitue la blogosphère**. (...) »

« La dette publique »

par **André-Jacques HOLBECQ** :

<http://www.souffledor.fr/extras/podcast.php#>

Un podcast d'une interview par Yves Michel au sujet de "la dette publique" (20 minutes).

« Le coup de force du traité "simplifié" »

par **Paul Fabra** dans **Les Échos** du 20 juin 2008 :

<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4743216.htm>

À quoi bon invoquer la démocratie si on croit que les électeurs ne voient pas ce qui crève les yeux ? Ce qui est en train de vider de son contenu la construction européenne, traité de Lisbonne ou pas, n'est pas un déficit de démocratie. Le problème inquiétant est que, lorsqu'on la met en pratique, on ne sait plus à quoi sert la démocratie. L'interprétation qui fut donnée il y a trois ans par tous les gouvernements européens - mais aussi par la grande majorité des médias - des référendums français et néerlandais qui enterrèrent le projet de Constitution en est la parfaite (et triste) illustration. La même **cécité mentale** est en train de se reproduire à propos de celui qui vient d'avoir lieu en Irlande.

Le point commun des commentaires tant officiels que médiatiques est de **se cantonner dans une analyse sociologique des votes. Cela conduit, sous prétexte d'objectivité, à introduire subrepticement une hiérarchie entre les électeurs.** Exemple caricatural de cette dérive, les « nonistes » de tout poil étaient récemment présentés dans un grand journal du matin comme « *l'addition des mécontents, aux motivations disparates et contradictoires* ». Dans la même veine, on découvrirait (peut-être) que, parmi ceux qui font appel systématiquement au recours d'un psy, le vote négatif est plus fréquent que le vote positif. Quel qu'en soit par ailleurs l'intérêt, ces différentes grilles de lecture n'ont absolument rien à voir avec la nature du problème posé.

En participant à une consultation électorale, quelle qu'elle soit, les citoyens accomplissent un acte politique. La conscience politique est indépendante du niveau des connaissances et du positionnement dans la société. Jusqu'à une époque récente, elle était en France plus développée à gauche qu'à droite, dans le peuple que dans la bourgeoisie bien-pensante. L'exercice de la démocratie repose tout entier sur cette hypothèse : toute élection revenant à poser une question politique (comment conduire les affaires de la cité ?), il est supposé que l'électeur lui donnera une réponse politique. Feindre de confondre son jugement avec ses états d'âme est **un déni de politique**.

(...)

Pas besoin d'être du camp des souverainistes, ces rêveurs, pour mettre en doute l'alpha et l'oméga de la doctrine à dominante fédéraliste : par définition, toute extension du domaine où les décisions sont prises à la majorité qualifiée est une « avancée » dont on doit se réjouir. Outre le fait que **l'électeur de base est ainsi appelé à se réjouir du recul de sa capacité d'influence (selon les cas, supprimée ou diluée)**, l'argument est entaché de contradictions. D'abord, **tout ce qui s'est fait de grand et de moins grand au sein de l'UE l'a été par consentement mutuel.** Le traité de Lisbonne le reconnaît à sa manière : le Conseil européen (chefs d'État et de gouvernement), l'organe d'impulsion, continuera à fonctionner sur la base du consensus. Ensuite, les pays qui risqueraient d'être mis en minorité sur les questions d'importance (l'immigration par exemple) ont déjà obtenu la clause d'« opting out ». Ils (Royaume-Uni, Danemark, etc.) ont obtenu une dérogation.

Dérisoire, mais dangereuse, apparaît la démarche qui a conduit (entre autres) Nicolas Sarkozy à proposer un traité qu'il est le seul à qualifier de « simplifié ». Il a repris sans modifications (sauf, le cas échéant, pour les renforcer) les « *remèdes efficaces et ambitieux* » qui figuraient dans le projet de Constitution, en les présentant sous un autre nom de consonance moins constitutionnelle (le ministre des Affaires étrangères de l'Union est appelé « haut représentant »...). **Le coup de force a consisté à supposer comme allant de soi que « les motifs de refus n'ont pas porté sur les institutions à proprement parler » (rapport Lequiller). Mais le cœur du projet de Constitution, c'était précisément des institutions centrales beaucoup plus puissantes, mais pas forcément plus ordonnées.** L'Union sera pourvue non pas d'un mais de deux présidents : celui du Conseil européen et celui de la Commission). Le Parlement et la Commission seront installés en même temps pour cinq ans. **Ils formeront un bloc de caractère fédéral, par construction en concurrence avec les autorités nationales. Tout cela se retrouve tel quel dans le traité de Lisbonne soumis à ratification.** (...)

« Étienne Chouard : "L'Union européenne est faite à l'insu des peuples" »

Le résumé d'un entretien que j'ai eu avec **Thibaud Vuitton** pour le journal **Le Monde**, entretien enregistré au téléphone le 17 juin et qui devait être suivi d'un débat :

http://www.lemonde.fr/l-europe-a-l-heure-de-la-presidence-francaise/article/2008/06/17/etienne-chouard-l-union-europeenne-est-faite-a-l-insu-des-peuples_1059415_1058958.html

En fait de « débat », l'échange est réservé aux abonnés (sans vous et sans moi, donc), abonnés en l'occurrence manifestement aigris par les "Non" populaires aux traités constitutionnels...

Même l'auteur de l'article débattu ne peut pas participer au débat s'il n'est pas abonné...

Je dois donc supporter les insultes, les mensonges, les calomnies, les erreurs, les malentendus, les procès d'intention débilés... le degré zéro de l'argumentation, en fait, sans me défendre...

Apparemment, la conception du débat devient restrictive dans les couloirs du *Monde* : en l'occurrence, le « débat » au Monde, c'est **« deux qui tiennent le mec et trois qui cognent »...**

Moi, je trouve ça intéressant...

Je n'en veux pas au journaliste de base qui n'est sûrement pas responsable de ce piège lamentable, mais c'est triste de voir un « journal de référence » sacrifier la liberté de l'échange sur un autel mercantile.

« Lettre d'Evo Morales à l' Union Européenne »

Un message important du Président Evo Morales à l'Union Européenne :

« **Jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, l'Europe était un continent d'émigrants.** Des dizaines de millions d'Européens partirent aux Amériques pour coloniser, échapper aux famines, aux crises financières, aux guerres ou aux totalitarismes européens et à la persécution des minorités ethniques.

Aujourd'hui, je suis avec préoccupation le processus de la dite **"directive retour"**. Ce texte, validé le 5 juin passé par les ministres de l'Intérieur des 27 pays de l'Union européenne, doit être approuvé le 18 juin par le Parlement européen. **Je perçois qu'il durcit de manière drastique les conditions de détention et d'expulsion des migrants sans papier**, quelque ait été leur temps de séjour dans les pays européens, leur situation de travail, leurs liens familiaux, leur volonté et le succès de leur intégration.

Les Européens sont arrivés dans les pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, en masse, sans visa ni conditions imposées par les autorités. Ils furent toujours bienvenus, et le demeurent, dans nos pays du continent américain, qui absorbèrent alors la misère économique européenne et ses crises politiques. Ils vinrent sur notre continent en exploiter les richesses et les transférer en Europe, avec un coût très élevé pour les peuples premiers de l'Amérique. Comme par exemple dans le cas de notre Cerro Rico de Potosi et de ses fabuleuses mines qui donnèrent sa masse monétaire au continent européen entre le XVIème et le XIXème siècle. Les personnes, les biens, les droits des migrants européens furent toujours respectés.

Aujourd'hui, l'Union européenne est la principale destination des migrants du monde, conséquence de son image positive d'espace de prospérité et de libertés publiques. L'immense majorité des migrants viennent dans l'Union européenne pour contribuer à cette prospérité, non pour en profiter. Ils occupent les emplois de travaux publics, dans la construction, les services aux personnes et dans les hôpitaux, que ne peuvent ou ne veulent occuper les Européens. Ils contribuent au dynamisme démographique du continent européen, à maintenir la relation entre actifs et inactifs qui rend possible ses généreux systèmes de solidarité sociale et dynamisent le marché interne et la cohésion sociale. Les migrants offrent une solution aux problèmes démographiques et financiers de l'UE.

Pour nous, nos émigrants représentent l'aide au développement que les Européens ne nous donnent pas – vu que peu de pays atteignent réellement l'objectif minimum de 0,7 % du PIB d'aide au développement. L'Amérique latine a reçu, en 2006, 68 milliards de dollars de transferts financiers de ses émigrés, soit plus que le total des investissements étrangers dans nos pays. Au niveau mondial, ces transferts atteignent 300 milliards de dollars, qui dépassent les 104 milliards de dollars octroyés au nom de l'aide au développement. Mon propre pays, la Bolivie, a reçu plus de 10 % de son PIB en transferts de fond des migrants (1,1 milliards de dollars), soit un tiers de nos exportations annuelles de gaz naturel.

Il apparaît que les flux de migration sont bénéfiques pour les Européens et, de manière marginale, aussi pour nous du Tiers-Monde, vu que nous perdons des millions de personnes de main-d'œuvre qualifiée en laquelle, d'une manière ou d'une autre, nos États, bien que pauvres, ont investi des ressources humaines et financières.

Il est regrettable que le projet de "directive retour" complique terriblement cette réalité. Si nous concevons que chaque État ou groupe d'États puisse définir ses politiques migratoires en toute souveraineté, nous ne pouvons accepter que les droits fondamentaux des personnes soient déniés à nos compatriotes et à nos frères latino-américains. La directive retour prévoit **la possibilité d'un enfermement des migrants sans papier jusqu'à 18 mois avant leur expulsion – ou "éloignement" selon le terme de la directive. 18 mois ! Sans procès ni justice !** Tel qu'il est le projet de directive viole clairement les articles 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Et en particulier l'article 13 qui énonce :

"1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays."

Et, pire que tout, il existe **la possibilité d'emprisonner des mères de familles et des mineurs, sans prendre en compte leur situation familiale ou scolaire, dans ces centres de rétention où nous savons que surviennent des dépressions, des grèves de la faim, des suicides.** Comment pouvons-nous accepter sans réagir que soient concentrés dans ces camps nos compatriotes et frères latino-américains sans papier, dont l'immense majorité travaille et s'intègre depuis des années ? **De quel côté est aujourd'hui le devoir d'ingérence humanitaire ? Où est la "liberté de circuler", la protection contre les emprisonnements arbitraires ?**

Parallèlement, l'Union européenne tente de convaincre la Communauté Andine des Nations (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou) de signer un "Accord d'association" qui inclue en son troisième pilier un traité de libre-échange, de même nature et contenu que ceux qu'imposent les États-Unis. **Nous subissons une intense pression de la Commission européenne pour accepter des conditions de profonde libéralisation pour le commerce, les services financiers, la propriété intellectuelle ou nos services publics. De plus, au nom de la "protection juridique", on nous reproche notre processus de nationalisation de l'eau, du gaz et des télécommunications réalisés le Jour des travailleurs. Je demande, dans ce cas : où est la "sécurité juridique" pour nos femmes, adolescents, enfants et travailleurs qui recherchent un horizon meilleur en Europe ?**

Promouvoir d'un côté la liberté de circulation des marchandises et des flux financiers, alors qu'en face nous voyons des emprisonnements sans jugement pour nos frères qui ont essayé de circuler librement... Ceci est nier les fondements de la liberté et des droits démocratiques.

Dans ces conditions, si cette "directive retour" devait être approuvée, nous serions dans l'impossibilité éthique d'approfondir les négociations avec l'Union européenne et nous nous

réserveons le droit d'imposer aux citoyens européens les mêmes obligations de visas qui nous ont été imposées le 1er avril 2007, selon le principe diplomatique de réciprocité. Nous ne l'avons pas exercé jusqu'à maintenant, attendant justement des signaux positifs de l'UE.

Le monde, ses continents, ses océans, ses pôles, connaissent d'importantes difficultés globales : le réchauffement global, la pollution, la disparition lente mais sûre des ressources énergétiques et de la biodiversité alors qu'augmentent la faim et la misère dans tous les pays, fragilisant nos sociétés. **Faire des migrants, qu'ils soient sans papier ou non, les boucs émissaires de ces problèmes globaux, n'est en rien une solution. Cela ne correspond à aucune réalité. Les problèmes de cohésion sociale dont souffre l'Europe ne sont pas la faute des migrants, sinon le résultat du modèle de développement imposé par le Nord, qui détruit la planète et démembrer les sociétés des hommes.**

Au nom du peuple de Bolivie, de tous mes frères du continent et des régions du monde comme le Maghreb et les pays de l'Afrique, je fais appel à la conscience des dirigeants et députés européens, des peuples, citoyens et militants d'Europe, pour que ne soit pas approuvée le texte de la "directive retour". Telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est une **directive de la honte**. J'appelle aussi l'Union européenne à élaborer, dans les prochains mois, une politique migratoire respectueuse des droits de l'Homme, qui permette le maintien de cette dynamique profitable pour les deux continents, qui répare une fois pour toutes l'énorme dette historique, économique et écologique que les pays d'Europe ont envers une grande partie du Tiers-Monde, et qui ferme définitivement les veines toujours ouvertes de l'Amérique latine. Vous ne pouvez pas faillir aujourd'hui dans vos "politiques d'intégration" comme vous avez échoué avec votre supposée "mission civilisatrice" du temps des colonies.

Recevez tous, autorités, eurodéputés, camarades, un fraternel salut depuis la Bolivie. Et en particulier notre **solidarité envers tous les "clandestins". »**

Evo Morales Ayma

Président de la république de Bolivie

Mercredi 11 juin 2008 (traduction - Juin 2008)

La « directive retour » que prépare l'UE (sans consultation populaire) rend possible notamment l'internement des étrangers jusqu'à 18 mois (un an et demi, au lieu de 32 jours actuellement) dans des camps de concentration rétention, sans procès !

Quand je pense que les *ouiistes* traitent les *nonistes* d'**égoïstes**, de **xénophobes** et de **racistes**, et quand je vois le régime détestable qu'ils imposent sans référendum sous prétexte que "le peuple est bas", je retrouve les mensonges et antiphrases de la **Novlangue** si bien décrite par George Orwell.

Nos institutions permettent aux plus riches d'acheter le pouvoir et de pérenniser leurs privilèges. Le seul moyen de changer cela — en reprenant le contrôle citoyen des pouvoirs institués — est d'interdire aux parlementaires et aux ministres d'écrire la Constitution.

« Fête des 10 ans d'Attac à Gardanne le samedi 14 juin 2008 »

http://local.attac.org/marseille/article.php3?id_article=867

C'est tout à l'heure, de 14 h à l'aube, Parc de Valabre -

D7 entre Luynes et Gardanne (tickets à partir de 4 €)

Il y aura des intervenants sûrement passionnants :

16h15 : Pour un monde solidaire

À partir de 3 thèmes : Crise financière et récession, Partage des richesses Nord/Nord , Migrations

— Jean Pierre Cavalié, La Cimade

— Julien Lusson, économiste

— Dominique Plihon, président du conseil scientifique d'Attac France

Il faudra absolument questionner Plihon sur la position d'Attac à propos de la création monétaire.

20h15 : Pour un monde écologique

À partir de 3 thèmes : Quel développement ? Quelle consommation ? Partage des richesses Nord/Sud et Sud/Sud

— Paul Ariès, politologue, écrivain, partisan de la décroissance

— Geneviève Azam, membre du CA et du conseil scientifique d'Attac France

— Catherine Levraud, ASEP (Asso Santé Environnement Provence)

— Claude Quemar, Président du CADTM

« Les émeutes de la faim au XVIIIe siècle »

Steven Laurence Kaplan était l'invité passionnant de **Jean-Noël Jeanneney** ce samedi 14 juin :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/concordance/fiche.php?diffusion_id=62810

L'Histoire du pain, des voleurs de grains et des révolutions **éclaire l'actualité** d'une forte lumière.

« Jet de l'éponge au seizième round »

Denis Robert abandonne le combat inégal où la plupart des autres citoyens le laissent se noyer :
<http://ladominationdumonde.blogspot.com/>

« Ce texte est ma dernière intervention publique à propos de Clearstream. J'ai pris la décision de refuser toute interview liée à la chambre de compensation luxembourgeoise et de ne plus l'évoquer sur Internet, dans les journaux, à la radio, à la télévision.

Cette décision est douloureuse mais réfléchie. Je la prends après **ma lourde et incroyable condamnation pour diffamation (pour un montant de 12500 euros) par le tribunal de Bordeaux suite à des propos vieux de deux ans et plutôt modérés (1)** sur le fonctionnement de cette multinationale qui officie dans plus de cent pays, dont quarante paradis fiscaux.

Cette condamnation pour laquelle j'ai fait appel intervient le jour de la dernière audience civile du tribunal de Luxembourg où Clearstream me réclame 100 000 euros en réparation des 421 exemplaires vendus de Clearstream l'enquête dans le Grand Duché. Plus de 237 € par livre (2). C'est aussi le jour où le Parquet de Paris demande, dans son réquisitoire supplétif, mon renvoi en correctionnelle pour recel d'abus de confiance et recel de vol de documents bancaires en déformant d'une manière particulièrement malhonnête la réalité de mes enquêtes (3).

Je jette l'éponge.

C'est une victoire de Clearstream, de ses avocats, de ses juristes, de ses dirigeants, des banquiers de son conseil d'administration. Une victoire de la censure.

En écrivant "Révélation\$" ou "La Boîte noire" avec le soutien de Laurent Beccaria, aux éditions des Arènes, en réalisant avec Pascal Lorent et Canal plus les dissimulateurs ou l'affaire Clearstream racontée à un ouvrier de chez Daewoo, je ne pensais pas en arriver à cette extrémité. A ce K.O. Je n'imaginais pas subir ce harcèlement et cette entreprise de déstabilisation. Je suis entré dans un cercle vicieux : plus Clearstream m'attaque plus je me défends, plus je me défends plus je prends des risques. En premier lieu, celui d'être taxé d'obsessionnel. Ce que je ne suis pas.

Je me suis battu pendant vingt ans pour la construction d'une justice européenne. J'ai toujours écrit pour informer l'opinion de l'intégration croissante du crime organisé dans les circuits financiers et les processus de décision de nos sociétés mondialisées. Depuis mon travail à Libération à la rédaction de l'appel de Genève ou par mes autres livres et films, j'ai essayé d'informer le public de ce qui se passait dans les coulisses du pouvoir et de la finance clandestine. Mais la partie est devenue trop dure et inégale.

J'ai entrepris ce travail de journaliste avec mes moyens, ma bonne foi. Je le paie cash. Un peu trop. J'ai passé des centaines d'heures à filmer des témoins, recouper des informations, éplucher des listes de comptes, forcer les barrages des secrétaires et des attachés de presse, envoyer les lettres recommandées, questionner des banquiers ou des PDG. J'ai toujours évité les compromissions quand beaucoup de mes détracteurs parmi les journalistes ne connaissent du travail d'investigation que les rendez vous discrets avec les commissaires des RG, de la DST ou les avocats.

J'ai réalisé une enquête de première main, avec des dizaines de témoins différents. Huit ans de ma vie. Nous avons remporté de belles victoires, repoussé plusieurs dizaines d'assauts de banques russes, luxembourgeoises ou de Clearstream devant les tribunaux français, belges, canadiens, suisses et même à Gibraltar.

Mais ce n'est plus possible.

Ma confiance envers la justice et les hommes qui ont à juger de mes écrits s'est émoussée. Les tribunaux sont plus sensibles à l'air du temps et au harcèlement juridique d'une société aux moyens inépuisables, qu'à l'examen des faits. Je suis condamné par des magistrats qui, la plupart du temps, ne connaissent des mécanismes financiers que leur livret de Caisse d'Epargne.

Aujourd'hui en expliquant que des clients douteux se servent de Clearstream comme "d'un poumon à la finance parallèle", je prends le risque d'être poursuivi. Et condamné. Alors que je peux prouver que des milliers de comptes sont ouverts chez Clearstream dans des paradis fiscaux qui abritent des milliards d'euros. C'est injuste. C'est ainsi.

J'ai le sentiment d'être plus poursuivi et sanctionné en écrivant sur la délinquance financière que si je faisais une apologie du nazisme ou du viol de la vie privée. Au bout d'un moment, cela n'a plus de sens, sinon, celui de donner du travail à l'avocat et aux juristes de Clearstream.

Mon blog est surveillé. En écrivant au jour le jour les fragments de cette histoire, je m'expose trop. Je livre des éléments qui ensuite se retournent contre moi et alimentent des procédures de plus en plus longues et coûteuses. Chaque jour, le chargé de communication de la firme s'y connecte et fait son compte rendu aux avocats de Clearstream. Ce dernier message est donc d'abord pour eux. Vous ciblez vos attaques sur moi, en évitant de poursuivre les auteurs qui publient des livres tout aussi accusateurs, les articles qui s'étonnent de la

réputation de vos clients et de certaines de vos pratiques ou même l'Autorité des Marchés Financiers qui met en cause votre opacité. Il vaut mieux s'en prendre à un seul. Je suis celui qui a révélé votre existence. Je dois payer. Voilà, messieurs, vous allez gagner du temps. C'est la dernière fois que vous aurez à lire mes réflexions. Comment dites-vous déjà? "Obsédé, falsificateur, conspirationniste..." Je suis las de lire ces mensonges à longueur d'assignations.

Vous voulez me détruire et me ruiner. Vous vous servez de tout ce qui traîne pour me faire une sale réputation. Peut-être y parviendrez-vous. Peut-être pas.

Vous vouliez que je me taise. Je me tais. C'est paradoxal à l'heure où la jurisprudence européenne tient les journalistes pour "les chiens de garde de l'Information". Et où "Millennium" triomphe en librairie. Un million de lecteurs se passionnent pour cette trilogie et les aventures de Blomqvist, en butte à la délinquance financière. Mais dans la vraie vie, les Blomqvist ont des enfants, des fins de mois et parfois le blues.

De nombreux procès restent en suspend et une commission d'enquête parlementaire européenne est toujours possible. A tous ceux qui m'accompagnent dans ce travail, aux centaines de journalistes qui envoient un message et leur carte de presse pour ma défense, aux magistrats spécialisés qui écrivent des attestations en ma faveur, aux députés français et européens qui me soutiennent, à mes avocats, aux 300.000 internautes qui suivent ce blog, au comité qui m'aide à payer les frais de justice, je dis "merci et persévérerez". Le combat continue, même si je dois me taire.

Denis Robert

Je laisse les clés de mon blog à quelques amis qui tiendront, s'ils le désirent, la chronique non autorisée du capitalisme financier.

Pour ceux que ma défense intéresse, je vous invite à régulièrement jeter un œil sur :

LE BLOG du COMITÉ de Soutien <http://lesoutien.blogspot.com/>

(1) Le tribunal de Bordeaux me dénie le droit de mettre en avant le témoignage d'un responsable informatique de la firme qui a attesté effacer les traces de virements de transactions portant sur des sommes importantes. Régis Hempel a maintenu ses accusations en 2002 et 2003 devant une mission d'enquête parlementaire, face à nos caméras, lors des procès en diffamation qui m'ont été intentées. La seule fois où il est revenu sur ceux-ci remonte à 2001 face aux policiers luxembourgeois. Il n'avait, justifiait-il, pas confiance en la justice de son pays. Les magistrats de Bordeaux ont pourtant retenu cette audition pour trancher en ma défaveur. L'article en cause est à lire sur le site du comité de soutien.

(2) Clearstream préfère jouer à domicile. La firme n'a pas bougé en France où le livre s'est vendu à près de 20.000 exemplaires malgré une interdiction le lendemain de sa sortie.

(3) Le réquisitoire supplétif du Parquet de Paris indique que ma thèse serait fondées sur des "microfiches détournées" et viserait "l'utilisation de la chambre de compensation à des fins mafieuses par des organisations russes, à des fins de corruption par des industriels et enfin pour le financement d'opérations spéciales par les services secrets français..." Les magistrats parisiens ajoutent: "Les recherches sommaires menées à la suite de la parution de cet ouvrage devaient amener la constatation de l'inanité de ces accusations." "Révélation\$" décrit le fonctionnement d'un service interbancaire devenu en trente ans un monstre informatique, domicilié au Luxembourg. Sur la base d'un fichiers de clients, le livre révèle l'existence de comptes non publiés. Les microfiches n'ont servi qu'à retracer une transaction entre une banque mafieuse anglo-pakistanaise (la BCCI) et la Banque générale de Luxembourg. Je n'ai jamais parlé d'organisation (s) mafieuses russes mais j'ai démontré qu'une banque russe -la MENATEP- dont le dirigeant est en prison et contre qui nous avons gagné tous nos procès (24 au total) avait un compte non publié et non rattaché à un compte principal publié dans Clearstream. Je n'ai jamais évoqué de corruption par des industriels mais j'ai révélé le fait avéré aujourd'hui que des multinationales comme Siemens, Unilever, Shell ou le groupe Accor y avaient des comptes illégaux. Le paragraphe sur les services secrets ne représente que dix lignes dans un livre de plus de 400 pages. Le sigle DGSE n'était pas celui des services secrets, mais appartenait à la Banque de France, qui s'en servait pour intervenir anonymement sur les marchés financiers. Quant à "l'inanité" de mes accusations, aucune enquête n'a été menée par la justice en particulier française. Mon livre "La boîte noire" est sorti un an plus tard et a développé et creusé mes thèses. Clearstream a perdu le procès qu'elle m'a intenté sur ce livre. Nous sommes en appel. Une mission d'information parlementaire a repris mon travail, comme des dizaines de journalistes (Nouvel Obs, Inrocks, Canard enchaîné, AFP, Libé, Point, France Inter, France 2). Nous butons depuis le début, avec cette affaire Clearstream, sur le mur judiciaire des paradis fiscaux qui empêchent toute investigation sérieuse. »

Ce qui est désespérant, c'est notre inaction.

On dirait qu'on peut nous faire ce qu'on veut. Je nous trouve lamentables.

« Union européenne : travail sans limite »

<http://www.pour-politis.org/spip.php?article557>

« **Un temps de travail hebdomadaire jusqu'à 65 heures et au-delà, c'est désormais la norme adoptée dans l'indifférence générale par les ministres européens de l'Emploi.** Réunis à Luxembourg le lundi 9 juin, les ministres se sont accordés sur une révision, contestée par la Confédération européenne des syndicats, de la directive européenne sur l'aménagement du temps de travail. » (...) »

« Entretien avec Michael Youlton, Coordinateur national du vote « non » au traité de Lisbonne en Irlande (CAEUC) »

(signalé par [Marianne](#))

<http://www.medelu.org/spip.php?article77>

« Deux conférences d'Annie Lacroix-Riz en province cette semaine »

<http://www.historiographie.info/menu.html>

Jeudi 12 juin 2008 à 18 h 30, à **Sorgues** (Vaucluse, ancienne RN7), Espace 7 :
Conférence sur « le choix de la défaite »

Vendredi 13 Juin à 20 h, au Palais des Congrès de **Perpignan** (66), Salle 21 :
« Une autre Europe : du mythe à la réalité »

Moi, j'irai à la conférence de Sorgues :o)

« Affaire DANON, exemple révoltant de l'abandon des citoyens d'Europe par des institutions unioneuroéennes bâties sans eux et contre eux.

Appel à Nicolas Sarkozy, Président de la République Française »

<http://affaire-danon-europe.over-blog.com/>

Si vous voulez **voir concrètement la réalité misérable du « droit de pétition »** que nos élus nous ont royalement octroyé dans ces institutions illégitimes et antidémocratiques, découvrez **l'affaire DANON — qui pourrait être la vôtre —**, c'est instructif :
à l'évidence, l'Union européenne est un outil des multinationales
notamment des banquassurances géantes,
contre les démocraties parlementaires.

« Montebourg corrompu par le pouvoir est devenu un escroc comme les autres »

C'est ma lecture de l'entretien que Montebourg vient d'avoir à **Rue89** :

<http://www.rue89.com/2008/06/08/pour-montebourg-sarkozy-narrivera-pas-a-diviser-le-ps>

Cet homme qui m'a tant bouleversé avec son livre **« La machine à trahir »**,
cet homme dont j'ai admiré le courage et le parler vrai quand il était jeune,
vivant sans doute depuis trop longtemps aux crochets de la République,
cet homme ne nous défend plus du tout et il nous ment :

il ose parler de « référendum d'initiative populaire »

à propos d'un référendum d'initiative parlementaire

bientôt imposé au peuple sans référendum.

Montebourg devient **un bonimenteur, un complice des abus de pouvoir** quotidiens ;
un cumulard devenu hypocrite et insipide comme les autres. **C'est à pleurer.**

Les hommes au pouvoir se foutent de nous,

ils ne bâtiront JAMAIS une vraie démocratie.

Même les purs, même les honnêtes nous trahissent, TOUS.

Le dégoût est total, nos élus ne sont pas respectables.

Ce n'est pas à eux d'écrire la Constitution.

Pas à eux du tout.

« Dictature européenne : en route vers la semaine de 60 heures ! »

<http://www.u-p-r.org/ab/index.php?page=article&id=52>

« La Commission européenne vient de lancer une nouvelle attaque massive contre le Code du Travail de plusieurs pays européens, dont la France.

Les Commissaires européens, qui n'ont jamais été élus à ces fonctions stratégiques par qui que ce soit, et parmi lesquels on compte 1 Français sur 27, ont en effet décidé de mettre à l'ordre du jour leur projet de révision de l'actuelle Directive européenne sur le temps de travail.

Ce projet, qui sera examiné au prochain conseil des ministres européens de l'Emploi et des Affaires sociales le 9 juin à Luxembourg, prévoit le maintien et la pérennisation de **la procédure dite d'"opting out", procédure qui permet à une entreprise de déroger, dans un cadre individuel, à la règle du maximum de 48 heures hebdomadaires de travail.** Rappelons que cette règle des 48 heures de travail maximum par semaine avait été établie pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, de même que leur bien-être et leur vie de famille.

L'Europe veut repousser de 48 à 60 heures la durée maximum de travail autorisée

Si cette nouvelle Directive européenne banalisant le travail au-delà des 48 heures par semaine est avalisée par les ministres des 27 Etats européens, les salariés ne disposeront alors plus que d'une ultime protection juridique : **la Commission européenne propose de limiter la durée maximale hebdomadaire à 60 heures de travail calculée en moyenne sur trois mois.** Du reste, le même projet de révision de la Directive prévoit aussi d'étendre à 12 mois, au lieu de 3, la période de référence pour le calcul de la durée moyenne de travail hebdomadaire.

Autant dire que ce que la Commission européenne a en tête, c'est bien de rendre licites, sinon banales, des semaines de travail pouvant aller jusqu'à 60 heures.

Elle se retranche hypocritement derrière l'idée que cette durée résulterait de "*négociations*" effectuées par les entreprises au cas par cas avec leur salariés. Mais, compte tenu de la situation de l'emploi et de la précarisation croissante des contrats de travail, **il n'est pas besoin d'être devin pour prévoir que ces "négociations" opposant le salarié-pot-de-terre à l'employeur-pot-de-fer risqueront de tourner rapidement à l'alternative : "c'est 60 heures de travail par semaine ou vous prenez la porte."**

Cerise sur le gâteau, ce projet de "modernisation" de la Directive européenne sur le temps de travail prévoit également que le temps de garde sur le lieu de travail ne soit plus considéré comme temps de travail effectif, contrairement à la jurisprudence européenne actuelle.

Une régression sociale de 90 ans en arrière

La "modernisation" concoctée par les dictateurs de Bruxelles revient, avec un cynisme consommé, à affubler du terme de modernité ce qui constitue au contraire une formidable régression sociale. Comme vient de s'en indigner le syndicat FO, il s'agit en effet rien moins que de supprimer la limite des 48 heures de travail hebdomadaire, durée qui avait été fixée par la Convention n°1 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en... 1919 !

Cette régression sociale de 90 ans en arrière est si spectaculaire que ce projet de révision de la Directive sur le temps de travail — voulu par la Commission européenne depuis des années — a été bloqué depuis des années par quelques Etats, dont la France. Mais cette-fois-ci, il est possible qu'elle soit enfin entérinée par les 27 ministres de l'Emploi et des Affaires sociales qui doivent se réunir à Luxembourg.

Les lobbys industriels très actifs auprès de la Commission européenne exercent une pression considérable, de nombreux nouveaux Etats-membres y sont favorables, et plusieurs capitales jusque là rétives, dont Paris et Londres, ont souligné cette semaine leur volonté d'aboutir sur ce texte.

CONCLUSION : LE VISAGE HIDEUX DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Avec ce goût pour les antiphrases cyniques et odieuses qui est celui de toutes les dictatures, la "construction européenne" est une déconstruction de tout ce qu'avaient bâti nos aïeux. Sa prétendue "modernité" camoufle un retour impitoyable et sournois à l'Europe du XIXe siècle. Avec les enfants que l'on est en train de remettre au travail à partir de 12 ans, avec des semaines de travail de plus en plus interminables, avec une précarité sociale croissante et tous azimuts, avec la paupérisation du plus grand nombre tandis qu'une infime minorité de fortunes indécentes donne des leçons de morale, la construction européenne nous ramène avec obstination et aveuglement à l'Europe de Dickens.

Ainsi donc, la "construction européenne" apparaît chaque année un peu plus pour ce qu'elle est : une phénoménale régression historique, politique, économique et sociale, **une sorte de Restauration dans l'esprit de Louis XVIII et du retour de ces nobles émigrés qui n'avaient, selon le mot fameux de Talleyrand, "rien oublié, ni rien appris".**

La dictature européenne est en train de faire régresser la France et tout le continent européen vers une situation moralement inhumaine et socialement explosive Celle-là même qui provoqua toutes les convulsions tragiques des deux siècles passés. »

**« Face aux dénis permanents de démocratie,
associez-vous pour une Assemblée Constituante ! »**

Une initiative intéressante d'**André Bellon** :

« À une époque où la souveraineté populaire est de plus en plus bafouée et n'est respectée que lorsqu'elle apporte la réponse voulue par **une nouvelle aristocratie, où les dirigeants d'un bipartisme de plus en plus illégitime s'accordent pour modifier sans cesse et sans contrôle nos institutions nationales autant que les règles européennes** qui, maintenant, nous régissent, nous avons, comme vous le savez, créé une "Association pour une Constituante". Son but est de populariser, agir et mobiliser pour imposer l'élection d'une Assemblée Constituante au suffrage universel direct dans notre pays.

Une Constituante est un symbole démocratique rassembleur. Elle est destinée à permettre au peuple de se réapproprier la vie politique, en particulier en remettant à plat les règles d'un jeu politique devenu illisible, de moins en moins légitime et porteur de dangers.

Il s'agit donc de faire revivre une vie politique désormais confisquée par une soi-disant élite qui empêche l'expression et la représentation de toute opposition réelle en prétextant des contraintes qu'elle met elle-même en oeuvre.

Il s'agit de recréer un espace public national, aujourd'hui démantelé au profit d'intérêts parcellaires.

Légitime, notre objectif peut ouvrir des perspectives concrètes de transformation sociale et politique.

Nous avons, en partenariat avec la revue "Utopie critique", tenu un colloque sur ce thème le 19 avril. Cette rencontre a réuni plus de 100 personnes en dépit des vacances scolaires. Après ce succès, nombreux parmi vous ont adhéré ou nous ont demandé comment organiser la suite.

Ce message est destiné à répondre aux interrogations formulées.

Les buts

Les adhérents constatent que la démocratie est de plus en plus bafouée par les gouvernements successifs, que la Constitution est de plus en plus manipulée et transformée, en dehors de toute volonté populaire, par un bipartisme aux mains de la pensée unique et que les institutions ne permettent ainsi plus une représentation crédible du corps social. C'est pourquoi ils se rassemblent dans l'association pour imposer l'élection d'une Assemblée Constituante au suffrage universel direct, réellement représentative des citoyens et destinée à redéfinir les institutions, c'est-à-dire la règle du jeu politique.

Les adhésions sont libres. Les seules conditions requises de la part des membres sont le soutien aux principes énoncés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, à la forme républicaine du gouvernement et donc, tout particulièrement, à la souveraineté du peuple et au suffrage universel.

En ce sens, **l'association ne veut pas définir a priori quelle doit être la Constitution. Elle veut agir pour que le peuple désigne ses représentants afin de l'élaborer et, qu'ensuite, un référendum constitutionnel soit organisé.**

Les membres de l'association sont attachés au progrès social comme à la liberté. Mais, selon eux, la question politique n'est pas le simple résultat des conditions économiques et sociales ; bien au contraire, la dégradation de la démocratie depuis des décennies a permis la remise en cause de tous les acquis sociaux et de l'intérêt général.

L'association se fixe comme moyens d'action de populariser par des réunions, des prises de positions publiques et des écrits, l'idée d'une Constituante à l'instar de ce que firent les citoyens il y a deux siècles lorsque le roi fut contraint de convoquer les États Généraux. Comme autrefois, elle appellera à la rédaction de cahiers de doléances par les citoyens. Elle fera aussi pression auprès des élus et divers responsables pour imposer le principe de la Constituante. Elle proposera les modes d'élection des constituants pour que ceux-ci soient vraiment représentatifs du peuple.

L'organisation

L'adhésion est individuelle pour toute personne qui le souhaite. La cotisation est alors de 15 euros, 10 euros pour les chômeurs et étudiants à adresser à l'ordre et au siège de l'association en précisant les coordonnées, y compris, si possible, la messagerie électronique.

Cela étant, il est souhaitable que, une fois admis les principes généraux sur lesquels repose l'action de l'association, les cercles locaux soient le plus autonomes possible dans la pratique. Ils choisiront donc les moyens pour populariser la Constituante, pour dynamiser la rédaction des cahiers de doléances, pour définir les modalités d'élection des constituants.

C'est pourquoi les cercles locaux peuvent adhérer en tant que tels à l'Association, le bureau étant responsable de leur adhésion. La cotisation est alors fixée à 50 euros si le nombre d'adhérents est compris entre 1 et 10, 100 euros entre 10 et 50, 300 euros entre 50 et 100. Le cercle perçoit alors lui-même les cotisations, transmet la liste des adhérents au bureau et reverse les sommes dues au trésorier.

À côté du bureau élu annuellement existe alors un Conseil des cercles qui réunit le bureau et les responsables des cercles locaux.

Les adhérents, autant que les cercles locaux, s'engagent, en dehors de leur action pour la Constituante, à n'utiliser leur qualité de membres de l'association dans le cadre d'aucune activité politique et électorale.

Une assemblée générale sera organisée en juin 2008 pour arrêter toutes ces questions statutaires.

Association pour une Constituante
13 rue du Pré Saint Gervais 75019 Paris

pouruneconstituante@yahoo.fr

Avec toutes mes amitiés

André Bellon »

Voir **le Manifeste** pour une Assemblée Constituante :

<http://www.le-groupe-republique.fr/index.php?theme=communiques&number=0&articlenum=89>

Je vais me joindre à cette association en croisant les doigts pour que **le tirage au sort** de cette Assemblée Constituante — seule modalité de désignation de membres **désintéressés** — soit finalement adopté.

« Les Pays-Bas abandonnent définitivement le vote électronique »

<http://www.forum-edemocratie.com/2008/05/les-pays-bas-ab.html>

« Le gouvernement néerlandais a décidé de renoncer au vote électronique, a annoncé mi-mai le ministre de l'intérieur à La Haye.

Cette décision fait suite à la publication, en 27 septembre dernier, du rapport de la commission Korthals-Altes dans lequel on pouvait lire que **les machines à voter utilisées jusqu'alors aux Pays-Bas étaient insuffisamment contrôlables**, car ne fournissant pas de trace papier.

Le système ne permet pas non plus de garantir le secret du vote, et les frais élevés de son développement ne sont pas justifiés en regard des maigres avantages que peut procurer un tel système.

Le gouvernement néerlandais a donc décidé d'abandonner le développement du nouveau système au profit du retour au vote avec papier et crayon.

Voir [le communiqué du ministère de l'intérieur \(en néerlandais\)](#). »

« Nouvel essai de vote par Internet en Suisse »

<http://www.forum-edemocratie.com/2008/06/nouvel-essai-de.html>

« À l'occasion d'un vote fédéral, 1er juin dernier, **de nouveaux essais pilote de e-voting ont été organisés dans les cantons de Zurich et de Neuchâtel**. Dans ce dernier canton, les Suissesses et les Suisses de l'étranger ont, pour la première fois, été associés au test.

"Cette première est un grand pas en avant dans le développement du vote électronique et nous le saluons", a déclaré Rudolf Wyder, directeur de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Cette dernière milite depuis des années en faveur de l'introduction rapide de cette nouvelle possibilité qui devrait permettre à "la Cinquième Suisse" d'accroître considérablement son poids dans les grandes décisions politiques du pays. Environ 80% des Suisses enregistrés sur les registres électoraux ont accès à Internet.

Les deux tests du week-end dernier ont parfaitement réussi à Zurich comme à Neuchâtel, selon la Chancellerie fédérale. Dans le canton alémanique, le système de vote électronique était utilisé pour la quatrième fois en votation fédérale. Ce sont très exactement 17'777 citoyens qui ont ainsi eu la possibilité de voter, que ce soit par correspondance ou via le web. Alors que la participation cantonale s'est élevée à 47%, 1209 personnes au total ont choisi le vote électronique. Soit 6,8% des ayants droit.

Dans le canton de Neuchâtel, sur quelque 8000 citoyens qui avaient pour la septième fois la possibilité d'utiliser le e-voting, 1593 (33%) l'ont fait, et parmi eux 155 résidents à l'étranger.

[Le communiqué de la Chancellerie fédérale suisse](#) »

« La Belgique divisée sur la question du vote électronique »

<http://www.forum-edemocratie.com/2008/06/la-belgique-div.html>

« Alors que le Parlement belge doit prochainement donner un avis sur les propositions d'amélioration du vote électronique par machine à voter du ministre Patrick Dewael (instaurer un système de confirmation papier du vote émis électroniquement), les Unions des villes et des communes n'ont pas une position commune. Alors que l'union flamande est favorable au maintien du vote électronique, l'Union wallonne a une position plus nuancée.

L'Union des villes et des communes wallones souligne l'absence d'unanimité parmi les communes wallonnes sur ce sujet. **"Il n'y a aucune garantie que le code barre qui se trouvera sur la confirmation papier est bien la traduction du vote émis par l'ordinateur"** indique le représentant wallon, qui précise qu'avec l'amélioration proposée par le gouvernement, le coût sera neuf fois plus cher que le vote papier.

L'union des villes et communes flamandes a clairement pris position pour le maintien du vote électronique.

La Belgique est dans le monde un des premiers pays à avoir utilisé les technologies informatiques dans le processus électoral. Ainsi, depuis 1991, des expériences ont été menées avec des machines à voter couplées à des urnes électroniques capables de lire des cartes magnétiques sur lesquelles était inscrit le vote des électeurs. **Actuellement, 44 % des électeurs votent avec ce système de vote électronique, soit plus de 3,3 millions d'électeurs répartis dans tout le Royaume.** Principalement à Bruxelles (les 19 communes) et en Flandre (143 communes sur 308). Mais aussi en Wallonie (39 sur 262).

La décision sur l'avenir du vote électronique doit intervenir fin juin, date d'expiration des contrats d'entretien du système actuel. Si l'avis est favorable, l'ancien système restera en application pour les élections de 2009 et le nouveau système pourrait entrer en vigueur à partir de 2010-2011.

[Site dédié au futur du vote électronique en Belgique](#) »

« Le Repaire Chomsky »

Un site dédié au **DVD** que nous attendons tous :o)
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1471

Les retardataires peuvent encore **participer à la souscription** pour ce projet alléchant.

« Rechute dans l'ultralibéralisme atlantique au Parlement européen »

<http://www.france.attac.org/spip.php?article6359>

« MOUVEMENT POLITIQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE - M'PEP »

<http://www.m-pep.org/>

Ça ressemble à un rejeton d'Attac :o) On y trouve des textes intéressants.

Mais rien (pour l'instant) sur une Assemblée constituante tirée au sort
ni sur la création monétaire à reprendre d'urgence aux banques privées.

Rien de vraiment décisif, donc :o)

« Corruption des syndicats, l'enquête qui dérange »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=40701

Regardez au moins **la vidéo, c'est consternant !**

« 17 prisons secrètes ont déjà remplacé Guantanamo »

<http://www.voltairenet.org/article157301.html>

« Alors que les États-Unis s'emploient à vider la prison de Guantanamo en vue de sa fermeture prochaine, **le Pentagone et la CIA ont mis en place un vaste système de centres de tortures et de prisons secrètes, bien plus sévères.**

C'est ce que s'apprête à révéler l'association de juristes britanniques Reprieve à qui l'on doit déjà les révélations détaillées sur les vols secrets de la CIA. Selon ce document, dont le Guardian a déjà donné un compte-rendu, **Washington aurait choisi, pour échapper à toute poursuite judiciaire d'installer ses prisons secrètes dans les cales de bâtiments de guerre croisant dans les eaux internationales.** 17 de ces prisons flottantes ont été identifiées, incluant l'USS Ashland, l'USS Bataan et l'USS Peleliu. Il s'agit principalement de navires de débarquement ou d'assaut qui ont la particularité d'avoir des cales facilement aménageables. Les prisonniers y sont retenus dans des cages alignées. **Ils seraient actuellement 26 000 répartis dans ces « établissements ».**

Au total, plus de 80 000 personnes auraient transité dans les prisons secrètes des États-Unis depuis 2001. En outre, Reprieve a identifié **plus de 200 nouveaux cas de « restitution extraordinaire », c'est-à-dire d'enlèvement,** depuis la publication par le Conseil de l'Europe du rapport de Dick Marty et les promesses de George Bush que son pays renonçait à ces pratiques. »

« Stiglitz : le gouvernement essaie de minimiser le rapport entre la guerre et l'économie »

Entretien avec **Joseph Stiglitz**, prix Nobel d'économie en 2001, dans **L'Humanité** :
http://www.humanite.fr/spip.php?page=debat&id_article=876263

« Aussi longtemps que Bush sera président, ce qu'il faut faire ne sera pas fait »
Les États-Unis n'éviteront la récession que grâce à des politiques publiques
priviliégiant **les programmes sociaux et la relance économique.**
En augmentant les impôts, ceux des riches, s'il le faut. »

**« Le Réseau Voltaire est en danger.
Il a besoin de vous ! »**

<http://www.voltairenet.org/article152108.html>

« (13 mai 2008) Depuis sa création, le Réseau Voltaire n'a cessé d'ouvrir des débats et de susciter des polémiques. Ses adversaires ont lancé des campagnes visant à l'intimider ou à le discréditer. Aujourd'hui, ils veulent le faire disparaître.

Au cours des six dernières années, le département US de la Défense a interdit aux grands médias d'évoquer notre action sous peine de suppression de leurs accréditations ; le département d'État nous a classé parmi les « principales sources de désinformation anti-américaine dans le monde » (probablement un hommage du vice à la vertu) ; des émissaires du Conseil de sécurité nationale des États-Unis nous ont présenté des offres de corruption ; une unité spécialisée de Tsahal a hacké notre site Internet ; des contrats ont été lancés contre notre président et contre certains de nos collaborateurs sud-américains. Cependant, jusqu'en mai, les autorités françaises ont garanti notre sécurité physique, notre liberté de circulation et d'expression. Il en va autrement aujourd'hui : les pressions sont plus fortes, elles s'étendent à notre entourage, et nous ne pouvons plus compter sur la bienveillance de la France.

Nos principaux collaborateurs parisiens ont non seulement été placés sur écoutes, mais ont fait l'objet de filatures permanentes pour identifier nos sources d'information. De proche en proche, cette surveillance s'est étendue à nos familles et à nos amis.

Le 17 juillet et le 1er août, George Bush a signé deux décrets présidentiels (Executive Orders 13438 et 13441) criminalisant les opposants à sa politique en Irak et au Liban. Les comptes bancaires de nos collaborateurs résidant au Moyen-Orient ont immédiatement été bloqués et l'accès au territoire US leur a été interdit, à eux et à leurs familles. **Selon nos informations, les autorités états-uniennes faisant jouer les accords de défense mutuelle ont demandé à leurs homologues françaises, courant août, de prendre des mesures identiques** à l'encontre de nos collaborateurs français qui sont déjà interdits d'accès au territoire US.

Au cours des mois d'août et septembre, des fonctionnaires français et états-uniens, utilisant abusivement les dispositions légales réprimant le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ont procédé à des enquêtes pour tenter d'identifier nos donateurs réguliers et faire pression sur eux.

De plus, des menaces crédibles ont été adressées oralement par des fonctionnaires français et états-uniens à certains de nos rédacteurs.

En définitive, nous avons dû prendre des mesures draconiennes et onéreuses pour garantir la sécurité de nos collaborateurs et correspondants, et la confidentialité de nos donateurs. L'interruption de toute aide financière pendant les mois nécessaires à l'installation de notre nouveau dispositif a mis en danger la continuation de notre action en Europe, dans le monde arabe et en Amérique latine.

Depuis le 11 septembre 2001, nous dénonçons la manipulation du terrorisme par les États-Unis et son usage pour justifier de guerres à l'extérieur et de répressions à l'intérieur. Notre travail s'est inscrit dans la durée et a rencontré un large écho (2 à 2,5 millions de visiteurs distincts par mois sur notre site web principal, Voltairenet.org, dont 92 000 abonnés aux listes de diffusion). Nos idées sont maintenant reprises à travers le monde, y compris aux États-Unis, malgré les efforts déployés pour nous dénigrer.

Le Réseau Voltaire est un outil international de lutte contre la propagande et d'émancipation des esprits. Il agit en Europe, mais aussi depuis et en direction de pays du Sud dont les ressources économiques sont faibles. Nos lecteurs du Sud ont besoin que le Réseau Voltaire existe. Lecteur d'un pays du Nord, vous ne soutenez pas le Réseau Voltaire uniquement pour vous : vous le faites aussi pour les citoyens de pays moins fortunés que le vôtre.

Voltairenet.org est une initiative citoyenne exclusivement financée par les dons de ses lecteurs. Son travail d'information et d'analyse ne peut se poursuivre qu'avec votre soutien financier.

C'est pourquoi nous vous demandons de faire un effort particulier pour nous aider dans ce moment difficile.

1 -

2 - FAIRE UN DON AU RÉSEAU VOLTAIRE

« Et pourquoi pas un référendum sur la Constitution... française ? »

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/05/et-pourquoi-pas.html>

Un billet étonnant de **J4M** et des commentaires intéressants, avec toujours la même insondable **mauvaise foi** des ouiistes aux commandes des médias : devant de spectacle de la victime citoyenne ligotée institutionnellement et muselée médiatiquement, ils s'écrient hypocritement, feignant de ne voir ni les chaînes ni le bâillon :
« Mais que fait donc la prétendue victime ?! Si elle ne dit rien, c'est qu'elle consent ! »

« Traité de Lisbonne: le "non" en tête en Irlande »

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/06/traite-de-lisbon.html>

On trouve là de nombreux commentaires exaspérants de mauvaise foi, mais au moins, c'est un espace de débat public, dans un contexte général de muselière citoyenne.

Un site étonnant, fourmillant d'idées et de formulations originales et séduisantes ; à travailler...
<http://www.bayard-macroeconomie.com/macroeconomie.htm>

« Aujourd'hui retraité, Jean Bayard a achevé sa carrière professionnelle dans une multinationale en qualité de directeur des études financières. En 1980, il s'est intéressé à l'économie et, utilisant essentiellement ses connaissances comptables et financières, s'est livré à des **travaux de recherche concentrés sur les comptes nationaux** et effectués à partir d'une expression mathématique (que l'on trouve dans la plupart des manuels d'économie) démontrant l'égalité existant entre l'épargne et l'investissement. On doit cette égalité au célèbre économiste anglais John Maynard Keynes.

Ainsi, la même année, **en créant de toutes pièces une comptabilité nationale, il a découvert une loi macro-économique qui commande l'allure de marche de toute activité nationale**. Il a consacré les premières années qui ont suivi, à la mise au point et à la vérification de cette loi. Il a ensuite orienté ses travaux vers l'étude et la recherche des causes de phénomènes économiques qui agissent trop souvent sur notre vie quotidienne à notre corps défendant et dans l'impuissance générale. Pour pénétrer dans le maquis des circuits de la monnaie, il a dû retracer les schémas d'écritures comptables complexes, seul moyen de démonter les mécanismes monétaires. Enfin, praticien de formation il a écrit non sans peine la théorie de cette loi. Sous l'angle de cette découverte et **à l'écart des sentiers battus**, les pistes empruntées peuvent expliquer un résultat en totale contradiction avec les théories qui jalonnent le parcours de notre incapacité à affronter les réalités économiques de notre époque.

Plus de vingt-cinq années de travail ne serviraient à rien si les résultats obtenus n'étaient diffusés. Toutes les tentatives de publication faites jusqu'à présent ont échoué. Pourtant, un économiste éminent : le professeur Alain Cotta s'est intéressé à ses travaux, au point d'en proposer spontanément le manuscrit à son éditeur, malheureusement sans succès. Il est en effet difficile de faire passer un message qui se situe en marge des dogmes reconnus, qui bouleverse l'ordre établi et surtout menace des institutions monétaires et statistiques aussi solides que celles qui nous dirigent.

Grâce à **Internet**, il n'y a plus de politique éditoriale de l'éditeur ou de ligne politico-dogmatique du rédacteur en chef pour s'opposer à la publication d'oeuvres ou d'articles de presse. Le public devient sans entrave aucune le seul juge. »

[Téléchargez ici son livre au format pdf](#)

Voici **l'introduction**, ça donne vraiment envie de lire la suite !

« **La croissance, ça se décrète ! Tout simplement parce que l'activité nationale de production se finance comme n'importe quelle activité d'entreprise et qu'un financement, ça s'organise.** Mais, comme à l'heure actuelle on ne le sait pas, son financement s'opère de manière anarchique parce qu'il obéit à des effets d'ensemble non ordonnés, donc conjoncturels.

La croissance, ça se décrète ! Mais pour l'admettre, il faudrait s'affranchir tout spécialement des théories monétaristes de l'inflation qui paralysent tout essor économique. La pensée économique contemporaine, dominée par des théoriciens à cent lieues des réalités de ce monde, est littéralement envahie par l'inflation. On est en présence d'une erreur collective monumentale due à un syndrome généralisé. Partout dans le monde on a réussi l'exploit insensé de vaincre l'inflation par un sévère blocage du développement économique et social dont l'emploi et le pouvoir d'achat font les frais.

Non, la croissance ne relève pas de formules incantatoires ainsi qu'on pourrait fort bien le croire si l'on en juge par les propos et l'attitude des spécialistes lorsqu'ils sont en quête de reprise économique. La croissance n'est rien d'autre que la différence existant entre les mesures d'activité de production nationale de deux périodes successives, ayant pour unité de compte la monnaie. Elle relève donc des mathématiques. La quantité de monnaie consacrée à l'activité nationale varie naturellement d'une période à l'autre en fonction d'une multitude d'éléments qui déterminent la conjoncture, mais **c'est cette quantité de monnaie qui fait la différence et qui oriente l'activité à la hausse ou à la baisse. La maîtrise de cette masse monétaire conduit à la maîtrise de l'économie nationale.**

La conjoncture n'est rien d'autre qu'une économie libérale livrée à l'influence désordonnée, parce que non régulée, des facteurs endogènes opposés que sont **l'épargne et le crédit**.

Il existe **une loi macroéconomique qui démontre que la sphère de l'activité de production, dite sphère réelle, connaît l'expansion ou la récession selon qu'elle est alimentée plus ou moins en**

monnaie. Dans la dynamique économique, l'épargne joue le rôle du frein tandis que le crédit joue celui de l'accélérateur, si bien que l'on passe de l'activité d'une période à celle de l'autre par simple addition du crédit et soustraction de l'épargne, tous agents confondus. La différence entre les deux activités, ou entre le crédit et l'épargne, correspond très précisément à une création ou une destruction de monnaie, selon qu'elle est positive ou négative. **Et si l'on veut obtenir la croissance, il ne reste qu'à éliminer l'érosion monétaire de ces deux facteurs.**

Les instituts de statistiques obtiennent en théorie le même résultat, mais empruntant des voies beaucoup plus tortueuses où cohabitent difficilement statistique et comptabilité, ils se privent de la clarté indispensable à une bonne compréhension du phénomène et obtiennent en définitive un résultat faussé par une méthodologie inadaptée. De plus, usant de son autorité tutélaire, **l'État y trouve son compte puisqu'il peut infléchir** chaque fois qu'il le juge nécessaire des résultats (croissance et inflation notamment) obtenus par une approche statistique, que tous les experts s'accordent à qualifier d'approximatifs.

Non, il n'y a pas de croissance sans monnaie et sans monnaie il n'y a pas d'inflation. La monnaie nourrit à la fois la croissance et l'inflation, la première parce qu'elle ne peut s'en passer et la deuxième parce qu'il y a longtemps que les gens ont compris qu'il fallait augmenter les prix pour s'en accaparer les fruits. C'est aussi simple que cela.

En fait, la croissance et le chômage, on en parle beaucoup, mais on s'occupe d'abord de la lutte contre l'inflation pour protéger le capitalisme monétaire, et dans cette lutte perpétuelle, on a découvert un allié de poids par la capacité étonnante qu'il possède à faire baisser les prix : le libre-échange. D'où son succès. Mais, en pesant sur les prix il pèse tout autant sur les revenus, et dans un environnement économique libéral, il avantage naturellement les plus forts. C'est pourquoi le fossé qui sépare les nantis des démunis ne cesse de s'agrandir. Aussi, comment avons-nous pu nous laisser prendre au piège de la mondialisation ? Comment avons-nous pu nous laisser entraîner dans la plus fantastique course aux chimères de tous les temps, que les progrès de la communication ont étendu à la planète tout entière ?

C'est d'abord un véritable défi lancé aux mathématiques : comment supposer un instant qu'en agissant sur une fraction (le solde des échanges extérieurs) non seulement variable en plus ou en moins, mais aussi tout au plus égale à 2 ou 3 centièmes, on allait obtenir la croissance de l'ensemble ? C'est ensuite oublier que cet ensemble, c'est-à-dire le produit national (PIB), est représenté pour près ou plus de 100% par la consommation et l'investissement, les échanges extérieurs faisant la différence.

La priorité des échanges doit être réservée à l'économie nationale : consommation et investissement.

On ne parle que de commerce international et de conquêtes de marchés à l'étranger, sans jamais parler des conséquences de l'importation sur l'économie intérieure. **Personne ne semble connaître l'existence d'une loi fondamentale en matière d'échanges internationaux : il n'y a pas d'exportateur dans un pays sans un importateur dans un autre pays, ce qui veut dire qu'au niveau de la planète les exportations sont égales par définition aux importations.** On peut en déduire sans risque d'erreur **qu'il n'y a pas d'autre croissance qu'intérieure.**

Les statistiques, qui sont à la disposition de tout un chacun, montrent que **sur 35 ans** le développement du commerce international s'est traduit, dans tous les pays de l'OCDE sans exception, par une hausse considérable (du simple au double, voire au triple) de la part des exportations et de celle des importations dans leur PIB, sans que pour autant le solde de ces échanges n'ait dépassé, en plus ou en moins, plus de 3% dans la majorité des cas sur toute la période. **Seulement voilà, pour le savoir, il faudrait extraire des statistiques d'autres informations que celles qui ne gênent personne** ou qui flattent les courants de la pensée à la mode.

Ce qui est sûr, c'est que par l'interdépendance qu'elle a créée dans les échanges entre les pays, la mondialisation a considérablement fragilisé nos économies nationales. Comment ignorer ce que démontrent des événements encore tout proches ? L'économie japonaise, déjà mal en point, a été terrassée par l'effondrement de l'activité des pays asiatiques voisins, tandis que l'Europe et les Etats-Unis ont été menacés à leur tour par la chute des économies nipponne, russe et brésilienne. **En étendant le libre-échange à la planète entière, on a créé de nouvelles sources de désordre au détriment des économies nationales et des populations.**

Pendant plusieurs années, des économistes français parmi les plus réputés se sont élevés contre cette politique et en ont dénoncé les méfaits. Bien que les statistiques leur aient donné raison, ils n'ont pas été écoutés. En fait, ils ont prêché dans le plus grand désert parce qu'ils se sont heurtés à l'aveuglement incommensurable d'une volonté politique qui a sacrifié l'intérêt collectif sur l'autel de la mondialisation, véritable miroir aux alouettes !

La compétitivité, fille naturelle de la concurrence, excitée au plus haut point par le libre-échange, est devenue en période de ralentissement économique une espèce de machine infernale à produire soit du chômage (Europe) soit des salaires de misère (USA), soit les deux à la fois, mais conduisant de toute façon à des pertes massives de pouvoir d'achat, surtout parmi les populations laborieuses.

C'est la politique sociale de l'emploi, dirigiste en Europe et libérale aux États-Unis, qui fait la différence.

L'argument largement employé pour faire admettre les bienfaits du libre-échange consiste à dire que les premiers bénéficiaires des baisses de prix sont les consommateurs. Mais ce que l'on oublie de dire, c'est que **les prix faisant les revenus** puisque le produit national est égal au revenu national, **les baisses de prix conséquence de la concurrence entraînent mécaniquement des baisses de revenus**. Mais, pas pour tout le monde !

C'est qu'en effet, les hommes politiques, les chefs d'entreprise et d'une manière générale tous ceux qui ont le pouvoir de fixer les prix et ceux qui les servent ne sont évidemment pas concernés par la baisse des revenus puisqu'ils sont les premiers à se servir. Ceux-là et ceux-là seulement gagnent sur les deux tableaux ! Leur pouvoir d'achat s'améliore à la fois par la hausse de leur revenu et par la baisse de leurs dépenses.

Il n'est donc pas surprenant de constater que ce sont les plus nombreux qui sont les plus touchés, c'est-à-dire les revenus les moins élevés, ceux des masses laborieuses, ce qui explique largement le creusement du fossé qui sépare à nouveau les riches et les pauvres.

À quoi cela sert-il d'offrir sur le marché des produits de consommation à des prix de plus en plus bas s'il faut sacrifier pour y parvenir le pouvoir d'achat d'une large partie de la population ainsi privée des ressources nécessaires pour se les payer ?

Enfin, **si la mondialisation des échanges productifs s'avère incapable de conduire l'ensemble des pays du monde vers le progrès, celle des échanges financiers engendre par ses excès des effets beaucoup plus graves** car elle crée de dangereuses perturbations dans la sphère de l'activité de production. Pour combattre l'inflation que l'on voit partout et favoriser la croissance que l'on a toujours tendance à voir s'échapper, on fait appel aux capitaux étrangers. On semble ignorer qu'**un pays n'a aucun besoin de concours extérieurs, excepté si sa balance commerciale est déficitaire.**

Si les **entrées massives de capitaux** dans un pays peuvent être utiles à son développement, c'est indubitable, les sorties sont pour le moins dévastatrices, ainsi qu'en témoignent les exemples successifs du Mexique, des pays d'Extrême-Orient, de la Russie et plus récemment du Brésil. **On oublie tout simplement que les entrées de devises ont pour effet de créer de la monnaie nationale, tandis que les sorties au contraire ont pour effet de la détruire. Les sorties provoquent donc une sorte de dépression monétaire interne dont les pays concernés ont bien du mal à se remettre.**

Sans que l'on cherche véritablement à en mesurer les effets néfastes sur l'activité de production, **le secteur des placements financiers et de la spéculation prospère outrageusement.** Par des taux réels d'intérêt élevés, dans un environnement où l'inflation est quasiment éliminée, **ce secteur capte la monnaie qui fait tant défaut à l'activité de production. Mais qui donc s'en préoccupe ?**

Comme toujours la priorité est donnée à la protection du capital et dans ce domaine, l'apanage revient sans nul doute aux gardiens du temple de la monnaie qui ont réussi à élever des barrières pratiquement infranchissables, aidés en cela par **des tabous soigneusement entretenus dans l'opinion publique.** On protège le capitalisme monétaire contre toute atteinte extérieure et on dispose d'une autre alliée avec la **théorie quantitative de la monnaie.**

Cette théorie, qui définit le niveau des prix en fonction de la masse monétaire et de sa vitesse de circulation, conserve une influence prépondérante sur la politique monétaire **des banquiers centraux qui n'ont rien d'autre pour justifier leur lutte contre l'inflation.** Principalement fondée sur des situations de pénurie, elle a été généralisée aveuglément à toutes les circonstances de la vie économique, alors qu'elle ne trouve pas à s'appliquer en période d'abondance, même relative comme c'est le cas dans nos pays industrialisés, lorsque l'appareil de production bien rôdé est capable de répondre dans de très courts délais à la demande des agents économiques. On semble oublier que c'est la rareté d'un produit qui fait son prix. **Son succès tient au fait qu'elle sert à nulle autre pareille le capitalisme monétaire dans sa lutte perpétuelle contre l'inflation.**

C'est ainsi que s'est développé **un syndrome, celui de l'inflation**, qui a envahi petit à petit le corps économique tout entier.

La monnaie est le carburant de l'économie. Comme un moteur a besoin d'essence, l'activité de production a besoin de monnaie pour marcher. **Personne n'est capable de dire quelle est la quantité de monnaie nécessaire à une économie déterminée pour fonctionner.** Personne ne sait ou ne veut savoir dans quelles conditions précises s'opère l'émission monétaire et comment se mesure sa masse. Aucun expert n'est capable d'expliquer les variations erratiques auxquelles elle est sans cesse soumise. Personne ne connaît les rapports existant entre les deux sphères d'activité (production et finance). **Mais tout le monde est sûr que la masse monétaire a un effet certain sur les prix, et seulement sur ceux de la sphère réelle. C'est inouï !**

Tout d'abord, il est curieux de constater que dans la mesure de la masse monétaire, on ne cherche pas à isoler les banques des établissements financiers, alors qu'**une différence fondamentale** les oppose :

- **les banques** créent et détruisent de la monnaie dans toutes leurs opérations avec le secteur non bancaire pour la bonne et simple raison qu'elles ne disposent pas d'un compte en banque comme tout un

chacun pour payer ou encaisser, [Ce point de détail semble contestable : d'abord, ce n'est probablement pas la vraie raison et, par ailleurs, les banques ont un compte « normal ». Voir remarque d'AJH. ÉC]

- **les établissements financiers**, eux comme tout le monde, doivent disposer d'un compte alimenté ou de lignes de crédit dûment autorisées pour fonctionner, ce qui change tout dans la mesure de la masse monétaire en circulation.

Ensuite, on ne cherche pas à savoir comment cette masse **circule**, car autrement on connaîtrait l'existence de **parkings monétaires**, véritables capteurs d'épargne, et on verrait que **la monnaie ne circule pas du tout comme on le croit**. En banque, en effet, l'épargne ne circule pas pour la bonne raison qu'elle n'a pas de contrepartie en monnaie ; elle en a déjà une à l'actif de son bilan : ce sont notamment les crédits qu'elle a accordés. Dans un établissement financier, il en va tout autrement précisément parce que celui-ci doit disposer au préalable des fonds épargnés pour pouvoir les prêter. **En banque, l'épargne est morte. Dans un établissement financier, elle est vive ou active.** C'est toute la différence, elle est fondamentale.

La monnaie scripturale ne quitte jamais les banques, lesquelles prises ensemble n'ont aucun besoin de monnaie puisqu'elles la créent et la détruisent à volonté, mais comme elle passe sans cesse d'une banque à l'autre on peut avoir l'illusion qu'elle leur est nécessaire. Et les banquiers, pour la plupart, se laissent prendre au piège, ce qui est un comble !

Et puis, on est sûr que la masse monétaire est à l'origine de l'inflation des prix dans la seule sphère réelle, alors que celle-ci n'a pas l'exclusivité de l'émission de monnaie. **On se garde bien de nous dire notamment que les crédits accordés par le système bancaire sur les marchés à terme de bourse et de change, conduisent à la multiplication des signes monétaires.** Il y a donc bien deux sources d'émission et par voie de conséquence **deux masses qui obéissent à des nécessités distinctes.**

Enfin, on ne cherche surtout pas à séparer les deux sphères d'activité pour **ne pas avoir à vérifier la théorie qui ne prévoit qu'une vitesse de circulation**. La sphère financière est en effet composée d'au moins deux flux monétaires indépendants qui fonctionnent à leur vitesse propre. D'un côté **les transactions de l'activité de production**, de l'autre celles de **l'activité purement financière**, **l'une et l'autre respectivement dans le rapport énorme de 1 à 40 environ**, rapport qui n'a cessé de croître au cours des trois dernières décennies avec l'arrivée des produits dérivés.

Quant aux discours abstraits sur la dichotomie existant entre les deux sphères d'activité, ils ne font qu'entretenir la confusion dans les esprits. Il existe cependant **un moyen simple** de connaître, sans erreur possible, les relations existant entre la sphère réelle et la sphère financière en s'inspirant des méthodes comptables en usage dans les grands groupes. **Par la consolidation des comptes de résultat de toutes les entreprises on peut obtenir le produit national et par celle de leurs comptes de bilan on peut disposer de son financement.** Mais cela conduirait à reconnaître le principe du financement de l'activité nationale, là où il n'existe pas de théorie sur le sujet.

Ainsi, *de facto*, la monnaie se trouve protégée dans l'enceinte d'une bastille qui ne cesse de se fortifier. C'est qu'en effet, **les banques centrales les unes après les autres copient le modèle américain de la Fed, véritable centre du capitalisme mondial, et acquièrent leur indépendance. Les gouvernements perdent ainsi tour à tour le dernier lien d'autorité et en définitive le pouvoir absolu que donne la monnaie sur l'économie d'un pays.**

Si l'on veut réellement régler, enfin et une fois pour toutes, le douloureux problème du chômage et de la misère humaine, il est capital de **se débarrasser des dogmes monétaires** et des tabous qui cernent la monnaie de toutes parts, et urgent de **remplacer le libre-échange, facteur de paralysie de l'économie, par la libre concertation des échanges entre les pays**, car **la priorité des échanges doit être réservée à l'économie nationale : consommation et investissement.**

La monnaie peut et doit devenir l'outil démocratique du développement du bien-être des populations et non l'instrument de leurs souffrances. On pourra alors, et alors seulement, choisir une autre politique économique que le capitalisme. » (Fin de l'introduction)

La suite de cette passionnante introduction est dans son livre au format pdf

**« Une autre histoire de la présidentielle
Que s'est-il donc passé le 6 mai 2007 ? »**

Une très bonne analyse d'**Anne-Cécile Robert** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/05/ROBERT/15902>

« Moins d'un an après la nette victoire de M. Nicolas Sarkozy, les Français ont massivement accordé leurs suffrages aux candidats de gauche lors des municipales de mars 2008. Les électeurs seraient-ils versatiles ? Faut-il désespérer de la démocratie ? Une relecture des événements conduisant à la présidentielle de 2007 fait apparaître d'autres éléments d'explication. Ils éclairent les dysfonctionnements d'un **système politique à bout de souffle, qui ne sait plus représenter la réalité de la société.** (...) »

« En cas de NON, le référendum irlandais sera bafoué. Comme d'habitude »

<http://bellaciao.org/fr/spip.php?article66855>

« Le 13 février 2008, au Parlement européen, le député européen Francis Wurtz et d'autres députés européens de la Gauche Unitaire Européenne déposent un amendement.

Cet amendement demande que le Parlement européen « s'engage à respecter le résultat du référendum irlandais » sur le traité de Lisbonne le 12 juin.

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/seance_pleniere/textes_deposes/rapports/2008/0013/amendements/P6_AMA\(2008\)0013\(032-032\)_FR.doc](http://www.europarl.europa.eu/RegData/seance_pleniere/textes_deposes/rapports/2008/0013/amendements/P6_AMA(2008)0013(032-032)_FR.doc)

Le 21 février 2008, les députés européens votent pour adopter ou rejeter cet amendement.

Si les députés européens étaient des vrais démocrates, ils s'engageraient à respecter le résultat du référendum irlandais.

Si les députés européens étaient des vrais démocrates, ils adopteraient l'amendement qui demande que le Parlement européen « s'engage à respecter le résultat du référendum irlandais ».

Que croyez-vous qu'il arriva ?

Seulement 129 députés européens ont voté POUR cet amendement. Les 12 députés européens de nationalité française qui ont sauvé l'honneur sont :

Parti Communiste : Hénin, Jouye de Grandmaison, Wurtz

Parti Socialiste : Laignel

Liste de Philippe De Villiers : Couteaux, Louis, de Villiers

Front National : Golnisch, Lang, Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen, Le Rachinel.

En revanche, 499 députés européens ont voté CONTRE cet amendement. Les 46 députés européens de nationalité française qui ont osé voter CONTRE cet amendement sont :

Centristes (MoDem et Nouveau Centre) : Beaupuy, Cornillet, Fourtou, Gibault, Griesbeck, Laperrouze, Lehideux, Morillon
UMP et Divers Droite : Audy, Daul, Descamps, Fontaine, Fouré, Gaubert, Gauzès, Grossetête, Lamassoure, Mathieu, Morin, Sudre, Toubon

Ecologistes (Les Verts) : Aubert, Benahmias, Lipietz

Parti Socialiste : Arif, Berès, Bourzai, Carlotti, Désir, Douay, Guy-Quint, Hazan, Le Foll, Lefrançois, Navarro, Neris, Patrie, Peillon, Poignant, Pribetich, Savary, Schapira, Vaugrenard, Vergnaud, Trautmann, Weber.

Le 12 juin, si le résultat du référendum en Irlande est la victoire du NON au traité de Lisbonne, le Parlement européen ne respectera pas le choix du peuple irlandais. La Commission européenne ne respectera pas le choix du peuple irlandais. Comme d'habitude, ils trouveront un moyen de contourner le résultat du référendum.

Conclusion : l'Union européenne est anti-démocratique. Il faut sortir de l'Union européenne. »

Nicolas Dupont-Aignan : "Le projet de Constitution ne passera pas !"

Le député de l'Essonne et leader de *Debout la République* était le 30 mai 2008 l'invité de **Parlons Net!** :

http://marianne2.fr/Nicolas-Dupont-Aignan-Le-projet-de-Constitution-ne-passera-pas!-a87695.html?voir_commentaire=oui

C'est très intéressant. Un discours cohérent et trop rare qui devrait assurément être mieux médiatisé.

« Les Irlandais vont-ils sauver l'honneur de la démocratie en Europe ? »

un fil de discussion intéressant sur le blog de **Nicolas Dupont-Aignan** :

<http://www.blog.nicolasdupontaignan.fr/index.php/2008/05/30/226-les-irlandais-vont-ils-sauver-l-honneur-de-la-democratie-en-europe>

« Stiglitz : Irak, la guerre à 3 000 milliards »

Joseph Stiglitz parle lui-même de son dernier livre (à **Contre-Info**) :
http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1820

3 000 milliards pour les USA... en ne retenant que les hypothèses basses...
Mais **3 000 autres milliards pour le reste du monde !!!**

« Étienne Chouard : "Si l'Irlande vote non, ça ne changera rien" »

Un court résumé d'un long entretien avec **Anna Borrel** pour **Marianne**,
avec un titre provocateur mais pas très bien choisi :

http://www.marianne2.fr/Etienne-Chouard-Si-l-Irlande-vote-non,-ca-ne-changera-rien-a87686.html?voir_commentaire=oui

La discussion qui suit l'interview envisage progressivement l'**idée des MOCRIES**
et même **le tirage au sort de l'Assemblée Constituante**.

« On met n'importe quoi dans la constitution »

déclaration de Monsieur **Mazeaud** dans **LePoint.fr** :

<http://www.lepoint.fr/actualites-politique/mazeaud-on-met-n-importe-quoi-dans-la-constitution/917/0/249344>

« Un référendum pour la Constitution ! »

Une bonne pétition :

<http://metaljda.free.fr/constit/index.php>

Un référendum pour la Constitution !

Le diagnostic est de longue date posé ; la Constitution de la 5ème République est sensible aux abus en tous genres. Preuve en est apportée une fois encore : **sans que les citoyens soient consultés, 35 articles et le préambule sont en passe d'être modifiés**. Qualifiée de "démocratique", cette réforme est un florilège de faux semblants.

Le cumul de mandats n'est pas même évoqué, les pouvoirs déjà pharaoniques du Président s'en trouvent encore renforcés, la supposée restriction de l'article 49/3, de même que la version édulcorée du Référendum d'initiative populaire sont grotesques et contraires à l'intérêt collectif.

De la Constitution dépendent la légitimité et l'équilibre de nos institutions (Justice, Politique, Enseignement,...), et plus largement notre cadre de vie, présent et à venir. Ce texte est trop précieux pour l'abandonner à des démagogues sans scrupule.

"Tous les hommes naissent libres et égaux en droit. Ils ne peuvent faire l'objet de discriminations fondées sur le sexe, sur la race, sur l'âge, ou la condition sociale. La société a l'obligation d'assurer la jouissance et la conservation des Droits fondamentaux de chaque citoyen. Tel est le principe fondamental et inaliénable de la Démocratie. La souveraineté réside dans le peuple ; Elle est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible ; Aucune Nation, aucune caste, ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. C'est pourquoi il ne peut y avoir de Constitution que celle qui est acceptée par le peuple."

Merci de signer cette pétition pour qu'aucune modification ne puisse être apportée avant la tenue d'un référendum (et des débats préalables).

"Moi, citoyen français, électeur, demande au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement de prendre d'urgence l'initiative d'une modification de la Constitution imposant le référendum pour toute révision constitutionnelle, étant entendu que cette modification devra précéder toutes les autres. "

Pour signer, c'est là : <http://metaljda.free.fr/constit/index.php>

**« Appel à quelques mesures importantes de justice élémentaire ,
préalables indispensables à toute réforme des retraites »**

<http://www.ohfr-redir.com/1434>

« Nous salariés du public et du privé, demandons que soit en préalable régularisées ces importantes questions, avant toute nouvelle réforme équitable des retraites.

1 / Sur les recettes exonérées, visées par la Cour des Comptes :

- La taxation immédiate des stock-options, qui, selon les termes du dernier rapport constituent "bien un revenu lié au travail, donc normalement taxable", qui ont ainsi entraîné une "perte de recette aux alentours de 3 milliards d'euros" (année 2005).

Ce rapport de la Cour des Comptes précise que : les 100 premiers bénéficiaires devaient toucher chacun une plus-value de plus de 500.000 euros et les 50 premiers de plus de 10 millions d'euros.

2 / Sur les dettes de l'État :

- Apurement de ses dettes, supérieures à 10 milliards d'euros, qu'il a cumulées à l'égard de la "Sécu" en ne compensant pas systématiquement les exonérations de charges (rapport Cour des Comptes).

3 / Sur les recettes de privatisations :

- Transfert des sommes non versées depuis 2002 vers le fond de réserve des retraites, comme la loi le prévoyait.

À savoir que ce fond était abondé à hauteur de 30 milliards d'euros en 2002. Il aurait dû être à hauteur de 300 milliards en 2007, or 3% seulement des recettes de privatisations effectuées depuis ont alimenté ce fond de réserve.

4 / Sur les gains de la VAB, détournées des bénéfices du travail, vers les profits :

- 8,4 points de valeur ajoutée depuis 25 ans (référence INSEE), représentant pour la seule année 2006, 134 milliards d'euro, au détriment des bénéfices du travail.

5 / Sur les "niches" fiscales :

- 254 "niches" fiscales qui permettent à 3900 gros contribuables d'échapper à tout impôt sur le revenu, privant l'Etat de 43 milliards de recettes, une somme supérieure au déficit budgétaire.

Nous demandons avec force et en préalable également, pour des raisons de simple justice et d'égalité des citoyens devant la loi, de morale républicaine, que le régime spécial de retraite des parlementaires soit réformé, pour l'aligner sur les critères que ces derniers décident, votent et font appliquer aux autres régimes de retraites des citoyens.

À savoir :

1 / passage à 40 années de cotisations au lieu de 37,5 années pour les parlementaires.

2 / abandon du scandaleux privilège de la double cotisation qui ne se justifie en aucun cas, permettant aux parlementaires de bénéficier d'une retraite à taux plein au bout de 22,5 années seulement de cotisations.

Nous appelons pour toutes ces raisons, les organisations syndicales du public et du privé, à s'emparer avec force et résolution de ces questions, pour les faire valoir au nom des salariés. »

SVP faites tourner et signer cet appel de simple justice sociale et républicaine avec son lien internet.

Nouveau depuis le 19 mai : un forum dédié permettant aux signataires de s'exprimer à été ouvert, vous pouvez y accéder par cette adresse : <http://retraiteequitable.forums-actifs.com>

« Constitution : Attention, cette réforme peut en cacher bien d'autres ! »

Une bonne prise de position du **parti communiste** :

<http://www.pcf.fr/spip.php?article2826>

Une réforme dans le dos des citoyennes et des citoyens

La Constitution organise l'exercice du pouvoir. Elle est pour cette raison le fondement de notre pacte républicain. Toute modification importante doit être soumise au débat et au vote des citoyens par référendum, comme le Général de Gaulle l'avait fait en 1962. Sarkozy, lui, veut faire voter sa réforme à la sauvette par le Parlement, avant l'été : c'est inacceptable.

Un énorme piège

Ce que veut Sarkozy, c'est encore plus de pouvoirs : son coup de force sur les OGM le montre bien. Il a déjà complètement effacé le rôle du premier ministre pour devenir lui-même le chef de l'exécutif. Il est aussi celui du parti majoritaire. Il veut aller encore plus loin et s'exprimer directement devant le Parlement, qu'il a le droit de dissoudre. Même le Président des Etats-Unis n'a pas un pouvoir aussi exorbitant.

La droite dit que cette réforme donne plus de pouvoirs au Parlement parce qu'il aurait en échange la maîtrise de la moitié de son ordre du jour : c'est faux ! Elle ne donne **aucun pouvoir réel nouveau au Parlement dans des domaines essentiels (budget, Europe, international, militaire)**. Et les modifications de « fonctionnement » sont **un leurre** : elles ont surtout pour effet d'accentuer le bipartisme et de limiter le droit de parole des parlementaires.

Avec cette réforme, Sarkozy aura les mains encore plus libres pour faire passer tous ses mauvais coups. C'est très dangereux pour la démocratie.

Des avancées sont-elles possibles dans le débat au Parlement ?

Aucune. Certains le disent à gauche. Mais c'est illusoire : la droite et le gouvernement sont arc-boutés contre tout véritable progrès démocratique. Toute proposition dans ce sens a été rejetée à l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi, Marie-George Buffet s'est adressée aux parlementaires socialistes :

« Je veux les appeler à ne pas voter une réforme institutionnelle qui ne pourra qu'accroître encore davantage les déséquilibres de nos institutions en faveur du président de la République. Je veux les appeler à ne pas céder aux sirènes d'un compromis qui n'en est pas un. Je veux les appeler à ne pas prendre la responsabilité d'un accord politique avec la droite qui serait lourd de conséquences pour la gauche et toutes les idées de progrès. »

Il est encore temps. En votant « non » au Congrès, le 7 juillet prochain, la gauche est assez nombreuse pour faire échouer le plan de Sarkozy.

Une nouvelle République

Au lieu de concentrer encore plus de pouvoir entre les mains d'un seul, les communistes proposent de donner beaucoup de pouvoirs nouveaux aux citoyennes et aux citoyens. Pour se faire entendre réellement. Pour que les décisions soient prises dans l'intérêt de tous, et non de quelques uns.

● Une République démocratique où le Parlement retrouve sa légitimité et ses pouvoirs

- X Élections à la proportionnelle
- X Limitation du cumul des mandats et parité
- X Droit de vote des étrangers résidents aux élections locales et européennes
- X Obligation de consulter le Parlement sur les choix européens et internationaux
- X Profonde démocratisation du Sénat
- X Respect du pluralisme par les médias, notamment le service public

● Une république participative, où les citoyen-nés aient des pouvoirs réels d'intervention directe

- X Rendre la démocratie participative constitutionnelle et doter les collectivités des moyens pour favoriser la participation citoyenne ;
- X Associer les citoyens aux décisions budgétaires des collectivités et rendre obligatoires des comptes rendus réguliers de mandat des élus ;
- X Reconnaître le droit au référendum d'initiative citoyenne (localement et nationalement)

● Une république sociale, où les salarié-es puissent faire respecter leurs droits et leurs intérêts dans les entreprises

- X élargir les droits collectifs des syndicats et des institutions représentatives du personnel ;
- X permettre aux salariés et à leurs syndicats d'intervenir sur les choix et proposer des stratégies alternatives,
- X permettre aux représentants de la collectivité de faire valoir les aspects territoriaux et environnementaux.
- X mise en place d'un cadre public légal de contrôle des grandes entreprises, permettant notamment de conditionner les subventions ou marchés publics au respect de clauses sociales et environnementales.

Plus de pouvoirs au Président ? Non ! Plus de pouvoirs aux citoyens ? Oui !

« La dette prend aux pauvres pour donner aux riches »

Avec France Inter, la chronique de **Bernard Maris**, journaliste et écrivain :

http://www.marianne2.fr/La-dette-prend-aux-pauvres-pour-donner-aux-riches_a87685.html

« La dette publique doit être réduite, surtout parce que les intérêts perçus par les banques privées qui prêtent à l'État, viennent des impôts, en particulier de la TVA.

Retour sur la dette publique : Bruxelles vient de demander à la France d'être un peu plus rigoureuse.

La sempiternelle affaire de la dette publique ! 1 180 milliards d'euros. «Déficit public, le mal français» titrait Le Monde. Et bien, revenons une fois de plus sur ce «mal».

1) d'abord, l'État accuse les collectivités territoriales, qui sont en effet les responsables de l'augmentation de la dette. C'est d'un cynisme invraisemblable: L'État a transféré ses charges aux collectivités territoriales, par exemple la gestion du Rmi ou encore les politiques d'aides aux personnes âgées, et 70% des investissements publics sont réalisés par les collectivités territoriales. C'est énorme. C'est aussi la preuve que l'État ne fait plus son travail, **c'est un choix**.

2) Qu'est-ce qu'une dette ? Quand vous empruntez pour contruire votre maison, vous êtes endettés. Etes-vous coupable pour autant ? Pas du tout ! Vous espérez, par votre travail dans les années futures, rembourser votre dette et payer votre maison.

On peut imaginer que la dette publique aussi, sera remboursée par du travail futur.

Réponse : non, parce que les dépenses publiques sont des dépenses de fonctionnement.

Un transfert des pauvres vers les riches

Autrement dit, les dépenses publiques ne sont pas faites pour construire une maison. Et si les dépenses publiques étaient faites pour construire une maison, la maison publique. Les policiers ? Inutiles ? Ils gardent la maison. Les professeurs. Inutiles ? Ils construisent la maison. Les chercheurs, les infirmiers, etc.

Et une maisons construite par le privé ne serait pas mieux construite. Le privé construit en papier, à court terme. Il construit pour lui, et non pour la collectivité. Il ne regarde ni l'environnement, ni la beauté, ni la recherche désintéressée. Et pourtant, il faut réduire la dette... Pourquoi ? Parce que nous payons les intérêts de la dette aux banques privées qui nous prêtent. L'impôt paye les intérêts de la dette. Or l'impôt, en France, est largement proportionnel. La grande part de l'impôt est la TVA, payée par les pauvres autant que par les riches. En revanche, les intérêts de la dette sont perçus par les personnes les plus aisées. La dette réalise donc un transfert fiscal des plus démunis vers les plus aisés. C'est uniquement pour cette raison que la dette doit être réduite.

Non pas une phrase mais un livre : **La dette publique, une affaire rentable** par André-Jacques Holbecq et Philippe Derudder, *Editions Yves Michel*. »

Bernard Maris

Pour **écouter le son** de cette chronique :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/journaldeleconomie/index.php?id=68199>

« Le temps est venu : Pour un contrôle démocratique des marchés financiers ! »

Un texte fort — mais incomplet — signé par les **ATTAC** d'Europe :

<http://france.attac.org/spip.php?article8513>

Il y manque cruellement (à mon avis) **la création monétaire**, à rendre à la puissance publique, **et le processus constituant**, à rendre honnête, sans quoi rien d'important n'est possible.

Trois analyses intéressantes de **Jacques Cheminade** :

« **La finance folle ne doit pas nous gouverner** » :
les doyens de la social-démocratie européenne défient la City ! »
http://www.solidariteetprogres.org/article-imprim.php3?id_article=4189

« **Sursaut** »
http://www.solidariteetprogres.org/article-imprim.php3?id_article=4191

« **Honte et tartufferie** »
http://www.solidariteetprogres.org/article-imprim.php3?id_article=4191

Également, une très intéressante défense *pro domo* de
Cheminade contre les attaques dont il est parfois l'objet :

« **Jacques Cheminade répond à des calomnies provenant de responsables d'Attac** »
<http://www.solidariteetprogres.org/article4182.html>

« **Non à la désinformation des Français** »

Un communiqué important du **Rassemblement pour l'initiative citoyenne** (RIC) :
<http://www.ric-france.fr/entreznb.php>

Le Rassemblement pour l'initiative citoyenne (www.ric-france.fr) lance un **appel solennel aux Directeurs de l'AFP, des autres agences de presse et à tous les journalistes dignes de ce nom : Veillez à ne jamais parler de « référendum d'initiative populaire » pour la procédure adoptée dans le projet de Constitution.**

En effet dans un « **référendum d'initiative populaire** », (un certain nombre de citoyens, un peu plus de **1%** en Italie et en Suisse pour un référendum abrogatif), peuvent **imposer** un référendum dont le résultat **s'impose au Parlement** (en Italie, à condition que la participation ait été de 50 % ; pas en Suisse).

La procédure adoptée par l'Assemblée nationale permet à 20% des Parlementaires soit 184 d'avoir l'initiative d'un référendum s'ils sont en plus soutenus par 10% des inscrits.

C'est une initiative parlementaire, si les mots ont un sens.

Cela n'a rien à voir avec un référendum d'initiative populaire décrit ci-dessus.

De plus, **c'est en fait un référendum à l'initiative du « Parti socialiste radical et citoyen »** qui avec 186 députés est le seul à pouvoir lancer cette initiative parlementaire ! Le PC+verts en ont 24, le nouveau centre 20, et sont loin du compte. Même avec le Sénat.

Sur le seuil accessoire de 10% : il faut se rappeler qu'au premier tour de la présidentielle les candidats du PCF, des VERTS et les 4 d'extrême gauche ont fait moins de **9%** des inscrits avec près de **85%** de participation.

Et **l'UMP 6,5%** des inscrits aux dernières européennes.. Il faut un peu de sérieux SVP au législateur.

En matière commerciale, parler de « **référendum d'initiative populaire** » serait de la « publicité mensongère ou de nature à induire en erreur. »

Laisser le gouvernement et les parlementaires tromper les Français serait une faute majeure de la presse contre la Démocratie

La Direction collégiale du Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne

E-mail : direction@ric-france.fr Site : www.ric-france.fr Tél. : 04 72 24 65 02.

Post-scriptum : Rappelons :

- Qu'un sondage BVA de juillet 2007 indiquait que les nouveaux pouvoirs devaient être donnés aux citoyens à **66%**, contre 28% seulement au Parlement et 6% NSPP.

- Que **82%** sont pour un véritable référendum d'initiative populaire, sondage Sofres de mars 2003 ;

- Que la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789** qui fait partie du préambule de notre Constitution dispose : Article 6. - La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation.(...) »

« *Rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue* » V.Hugo.

« Touche pas à mon préambule ! »

Une très bonne tribune d'**Anne-Marie Le Pourhiet** dans **Le Figaro** du 23 mai 2008 :

<http://www.lefigaro.fr/debats/2008/05/24/01005-20080524ARTFIG00053-touche-pas-a-mon-preambule-.php>

Professeur de droit public à l'université Rennes-1, Anne-Marie Le Pourhiet détaille les raisons pour lesquelles il ne lui semble pas judicieux de réviser le préambule de la Constitution où sont consacrés la philosophie politique de la France ainsi que les droits et libertés des citoyens.

« Par décret du 9 avril 2008, le président de la République a désigné le comité présidé par Simone Veil, chargé de réviser le préambule de la Constitution française où sont consacrés la philosophie politique de la France ainsi que les droits et libertés des citoyens. Trois mois s'étant écoulés depuis l'annonce faite le 8 janvier, et le président ayant depuis judicieusement rappelé qu'il n'avait pas été élu pour désigner des comités, on s'était pris à espérer qu'il renonce à son inquiétant projet. Il n'en a rien été.

C'est pour ancrer la Ve République dans la tradition républicaine, et rassurer ceux qui redoutaient une dérive bonapartiste du régime, que la loi constitutionnelle du 3 juin 1958 avait imposé au gouvernement du général de Gaulle de garantir dans la nouvelle Constitution les droits essentiels consacrés par la déclaration libérale de 1789 et le préambule social de 1946.

La cohabitation n'a pas toujours été facile entre ces deux philosophies puisque le libéralisme impose à l'État de se cantonner dans des fonctions régaliennes (État gendarme) tandis que le socialisme l'invite au contraire à fournir prestations et réglementations (État providence). Toutefois, **les textes de 1789 et de 1946 ont en commun un élément essentiel qui assure leur cohérence : l'universalisme, qui ne veut rien voir entre le citoyen libre et la nation souveraine.** La consécration de **l'autodétermination d'un homme doué de conscience et de raison, libéré de toute chaîne ou appartenance héréditaire, coutumière, ethnique, religieuse ou linguistique est la caractéristique majeure de la tradition républicaine** et donc de notre «identité constitutionnelle», pour reprendre l'expression du Conseil constitutionnel. **L'égalité de tous les citoyens devant la loi, le refus des groupes, catégories ou corporations, l'abolition des privilèges et la promotion du seul mérite** constituent, depuis la Révolution, le socle intangible de nos valeurs.

Or la lettre de mission adressée par le président Sarkozy à Mme Veil, malgré ses précautions de langage, promet clairement une remise en cause de celles-ci. Il ne suffit pas, en effet, d'affirmer que la révision projetée ne saurait «modifier ou affaiblir» les textes de 1789 et de 1946 et qu'il s'agirait seulement d'inscrire dans le préambule «des droits et principes fondamentaux nouveaux». Les juristes savent bien que beaucoup de «droits nouveaux» issus du multiculturalisme ou du féminisme ne s'ajoutent pas simplement aux droits de l'homme traditionnels mais les contrarient au point de les détruire. Lorsque Marcel Gauchet affirme : «Un nouvel homme des droits de l'homme est né qui n'a plus rien à voir avec son ancêtre de 1789», il constate simplement que les nouveaux droits aujourd'hui revendiqués ou consacrés dénaturent les libertés fondamentales de la première génération.

Introduire la parité et la diversité dans le préambule revient à saper le principe d'égalité de tous devant la loi et à consacrer des assignations à identité sexuelle, ethnique, linguistique ou religieuse que le Conseil constitutionnel a toujours refusées au nom de l'universalisme révolutionnaire. C'est aussi remettre en cause la méritocratie républicaine que d'introduire des discriminations positives, c'est-à-dire des passe-droits ethniques et sexuels, qui constituent autant de privilèges, au sens étymologique de lois privées, en opposition avec la res publica. Ne nous y trompons pas, **c'est la philosophie réactionnaire de Joseph de Maistre, illustrée par son fameux "J'ai vu des Français, des Italiens, des Russes mais quant à l'homme je déclare ne jamais l'avoir vu de ma vie", qui est de retour et que l'on a clairement entendue dans le discours de Dakar qui ne voulait voir, lui aussi, que «l'homme africain».** La remise en cause de la **laïcité** n'est sans doute pas expressément au programme du comité Veil, mais on devine bien qu'elle rôdera alentour sous couvert de **"diversité religieuse"** ou de **"dignité des croyants"**, et l'on sait aussi que les militants des langues et "préférences" régionales ont déjà préparé leurs amendements ethnocentriques.

La dignité constitue aujourd'hui la menace la plus directe contre la philosophie des Lumières et l'idée républicaine, l'arme fatale contre nos libertés. Ériger cette notion philosophique et morale, éminemment subjective et relative, en norme juridique est une folie. On voit déjà depuis plusieurs années que c'est au nom de la dignité des individus et des groupes que des militants narcissiques et hystériques ont obtenu la multiplication des incriminations pénales de harcèlement moral et sexuel, de discriminations et propos sexistes, homophobes, handiphobes, etc., **aboutissant à un arsenal répressif menaçant notamment les libertés d'expression et de la presse.** C'est encore au nom de la dignité humaine qu'est revendiquée une euthanasie «très active», et ce n'est pas non plus un hasard si les décisions juridictionnelles récentes les plus intellectuellement indigentes et tirées par les cheveux ont été rendues sur le fondement de cette notion fourre-tout et galvaudée.

Prenons garde à ce que l'on ne nous remplace subrepticement la devise «Liberté, Égalité, Fraternité» par la trilogie «dignité, diversité, parité» et que l'emblème «bleu, blanc, rouge» ne vire subitement au «black, blanc, beur». Le seul texte constitutionnel français à avoir jusqu'à présent mentionné expressément la «dignité de la personne humaine» et reconnu les «droits des communautés» est le projet de Constitution du maréchal Pétain. C'est à méditer.

Dans ses vœux à Jacques Chirac, en janvier 2006, Pierre Mazeaud indiquait que «l'inconstance institutionnelle porte l'empreinte du sous-développement». C'est exact et il est certain que le remplissage droit-de-l'homme ne saurait tenir lieu de philosophie politique. **Et puisque nous avons emprunté notre principe «gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple» à Abraham Lincoln, il conviendrait enfin de rappeler au président de la République française que si c'est le «peuple constituant» qui s'est effectivement référé en 1958 aux principes de 1789 et de 1946, c'est encore à ce même peuple qu'il conviendrait de proposer, cinquante ans plus tard, de les modifier. On ne change pas le contrat social d'une nation sans son consentement exprès et direct.** »

« Un référendum d'initiative populaire créé à l'Assemblée »

C'est le **titre mensonger**, insultant même, **de toute la Grande Machine** de propagande.

Constatez vous-mêmes comment les médias mentent :

<http://www.lefigaro.fr/politique/2008/05/23/01002-20080523ARTFIG00330-un-referendum-d-initiative-populaire-cree-a-l-assemblee.php>

<http://fr.news.yahoo.com/ap/20080523/tpl-assemblee-institutions-reforme-cfb2994.html>

Ce prétendu référendum d'initiative populaire « prévoit qu'un vote puisse être demandé à l'initiative d'un cinquième des membres du parlement, soutenus par un dixième des électeurs inscrits, soit 4 millions de personnes. La question soumise à référendum devra devenir dans l'année **une proposition de loi**. »

C'est donc à l'évidence un référendum **d'initiative parlementaire**

qui ne débouche sur rien d'autre **qu'une proposition de loi**, proposition toujours bien contrôlée par les politiciens, d'un bout à l'autre du processus, initiative épiée et cornaquée, régentée et dominée, depuis l'initiative jusqu'au vote.

Cette annonce mensongère est tout à fait révélatrice, emblématique, de la **malhonnêteté crasse** des **politiciens de métier**.

Rappel : le peuple sera toujours surveillé, verrouillé, corseté, commandé, volé, par ses propres « représentants »
tant qu'il laissera ces prétendus « représentants »
écrire et modifier eux-mêmes la Constitution.

Ces gens-là nous prennent vraiment pour des demeurés, c'est de la Novlangue digne d'Orwell : **ils inversent tous les mots...**

La devise des totalitaires = mentir sans complexe :
« Plus le mensonge est gros, plus il passe » observait **Goebbels**.

Et la passivité docile des citoyens-moutons est à pleurer.

Pour réagir : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3567#p3567>

« Le Monde nous appartient »

Un article passionnant de **Noam Chomsky** qui analyse la « politique étrangère » des USA :
<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2008-03-31%2020:19:33&log=invites>

« Nouvelle Constitution Genève »

<http://www.unenouvelleconstitutionpourgeneve.ch/>

Exemple intéressant qui fournit de nombreuses illustrations concrètes de ce peut être une activité constituante prise en charge par de véritables citoyens. Le cas de la démocratie suisse est exemplaire à bien des égards et il mérite d'être étudié (pas copié).

Voir aussi :

« Dix communes radicales »

<http://constitution.blog.tdg.ch/archive/2008/05/19/dix-communes-radicales.html>

et

« 150 jours avant la Constituante »

<http://constitution.blog.tdg.ch/archive/2008/05/22/150-jours-avant-la-constituante.html>

« Dans 150 jours, nous serons le 19 octobre 2008. Les Genevois se seront donné une Constituante. Ils auront élu 80 députés choisis parmi trois, quatre ou cinq cent candidats (?) présentés par dix, quinze ou vingt listes concurrentes (?). Ces élus auront quatre ans — pas une seconde de plus — pour rédiger la Constitution de Genève du XXI^e siècle.

Au plus tard, le 19 octobre 2012, les Genevois auront le dernier mot sur le texte qui leur sera proposé. Plus exactement un Genevois sur deux, compte tenu de la population étrangère établie dans le canton et des jeunes de moins de 18 ans qui n'auront pas le droit de vote. Bien moins encore qu'un sur deux, si l'on compte les habitants de France voisine et du district de Nyon que la Constitution de Genève peut intéresser à plus d'un égard.

La Constitution genevoise est la plus vieille de Suisse — une œuvre de radicaux progressistes de 1847. Genève est cependant parmi les derniers cantons à la réviser de fond en comble. C'est que partout où le toilettage constitutionnel a eu lieu, la montagne a accouché d'une souris. Vaud, qui vient de fêter le cinquième anniversaire de sa nouvelle Constitution, en a profité pour créer une Cour des comptes qui se cherche toujours, pour élire le fada Broulis président pendant cinq ans d'un collège gouvernemental inchangé et octroyer le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers au plan communal. Maigre bilan.

Que nous réservent les élus genevois? Ça phosphore sec dans les chaumières politiques. Partout la crainte est vive cependant. Que la frustration soit à la hauteur des ambitions. Qui elles sont nombreuses et grandes. Citons en quelques-unes :

Un gouverneur pour Genève, rêve que caressait un temps le radical Segond que d'aucuns voit déjà président l'Asemblée, ou un pouvoir populaire plus étoffé encore, comme le propose les socialistes dans leur feuille de route ? La question sera au cœur des travaux de la Constituante.

Une recomposition de la géographie communale. Ce chapitre est celui qui suscite le plus grand nombre d'esquisse. Du projet de fusion avorté de la Ville de Genève et du canton promu en son temps par Laurent Moutinot aux dix communes de plus ou moins égale grandeur tout récemment évoquées par le parti radical, le fléau de la balance n'a pas fini d'osciller.

La gouvernance de la région franco-valdo-genevoise sera également au cœur des débats, même si les gens de la région n'auront pas voix au chapitre. Pourra-t-on étendre que la Suisse soit ou non membre de l'Europe à part entière des relations mutuellement fructueuses permettant notamment une réelle localisation des zones industrielles genevoises en France voisine ?

Les patrons militeront pour **un État light, essentiellement régulateur**, c'est-à-dire autant que possible dépouillé de toutes ses attributions actuelles d'État producteur du service public. Tout le contraire de ce que défendront les syndicats qui militera pour **un État fort et le maintien des grands corps de fonctionnaires**, que sont l'Instruction publique et les Hôpitaux. Pas question pour la gauche classique d'introduire le chèque scolaire ou d'aller plus avant dans la privatisation de la santé publique.

Genève, canton ville ou canton ville-campagne-ville ? Derrière cette interrogation se profilent les grands enjeux de l'urbanisme des 50 prochaines années. Entre la zone frontalière qui se bétonne à grande vitesse dans l'anarchie des pouvoirs locaux et le gaspillage des espaces naturels et l'agglomération genevoise de la Ville et des douze ou treize grandes communes urbaines, que va-t-il rester du sanctuaire de la zone agricole ? La Constitution n'a pas grand-chose à dire à ce sujet, mais la Constituante risque, là comme ailleurs, de perdre beaucoup de temps à en débattre.

Pour l'heure, les partis et les mouvements citoyens sont **en quête des meilleurs candidats**. L'affaire s'annonce ardue, car la plupart veulent éviter les doubles mandats.

Il s'agit aussi de **permettre à des citoyens lambda, rétifs à l'encartage, de siéger, alors que le mode d'élection ne permet pas de se présenter seul**. Il faut en effet au moins 15 candidats pour se lancer. Certains pensent à recourir au tirage au sort.

Le tirage au sort, une bonne idée ? On aurait peut-être pu s'éviter la campagne qui s'ouvre en confiant l'élection au hasard, après avoir passé les candidats au crible d'un questionnaire, histoire de garantir un minimum de compétences des élus du sort.

J.-F. Mabut »

**« Nouvel argument pour le tirage au sort :
l'abstention de « candidater » préalablement.
(Merci Aristote !) »**

Sur le blog de **Lucky** :

<http://lucky.blog.lemonde.fr/2008/05/17/nouvel-argument-pour-le-tirage-au-sort-labstention-de-%c2%ab%c2%a0candidater%c2%a0%c2%bb-prealablement-merci-aristote/>

Voir aussi :

**« Nous sommes de grands singes primitifs qui veulent avoir l'illusion de faire des rois,
et qui avons donc peur panique du tirage au sort.
Actualité du tirage au sort athénien »**

<http://lucky.blog.lemonde.fr/2008/05/18/nous-sommes-de-grands-singes-primitifs-qui-veulent-avoir-lillusion-de-faire-des-rois-et-qui-avons-donc-peur-panique-du-tirage-au-sort/>

« Lille: tirage au sort de 100 conseillers de quartiers »

<http://www.nordeclair.fr/site/depeches/article.phtml?idarticle=1637>

« 100 conseillers de quartiers ont été tirés au sort ce matin en mairie à partir des listes électorales. Appelés à siéger aux côtés des militants politiques et associatifs, ces citoyens désignés par le sort recevront sous peu une lettre de Martine Aubry les invitant à accepter ou à refuser la fonction. Par sécurité, la mairie a tiré 10 fois plus de noms que nécessaire afin de constituer "une liste d'attente". Les conseils de quartiers doivent être installés au plus tard le 23 juin. »

« Pétition pour un référendum sur le projet constitutionnel »

<http://www.la-gauche-cactus.fr/SPIP/Petition-pour-un-referendum-sur-le>

« Condamnés à convaincre ! »

L'édito de **François Amanrich**, du **Mouvement Clérocratique de France** :

<http://www.clerocratie.com/>

« [Condamnés à convaincre,] c'est le triste lot de tous les politiques dans le système démocratique actuel. Leur plaie aussi : Convaincre ! Être obligés, condamnés à convaincre. Convaincre que l'on est le meilleur, convaincre que son programme est celui qu'il faut pour le bien de tous, convaincre que son parti répond à l'attente du plus grand nombre, convaincre que l'on connaît l'Homme providentiel, celui qui sera LA solution à tous les problèmes. Et puis, et surtout, convaincre que l'adversaire n'est pas bon, qu'il dissimule, qu'il triche, convaincre qu'il favorise tel ou tel groupe, convaincre que son programme politique sera catastrophique pour le pays et que son soit-disant Homme providentiel n'est qu'une erreur en costume cravate.

Convaincre... et mentir aussi. Car dans le système actuel, celui qui est dans l'obligation de convaincre, c'est-à-dire de forcer quelqu'un à accepter sa vérité, se laisse toujours entraîner vers l'exagération, l'omission volontaire, la sincérité un peu fardée, la langue de bois, puis, par le mensonge.

Mais comment agir autrement ? Dire la vérité, être sincère et ne pas être élu, ou « arranger » la vérité, être « diplomate » et être élu. Pour un politique, le choix est vite fait : d'abord conquérir le pouvoir... puis on verra bien après !

Au contraire, en clérocratie, le citoyen désigné par le sort n'a pas à convaincre. Ni pour persuader ses électeurs de lui accorder leur vote, car il ne dépend pas d'un bulletin de vote. Ni pour demander que son mandat soit renouvelé, car en clérocratie les mandats ne le sont jamais. **Ni pour assurer que son programme politique est le meilleur, car ce sont les citoyens qui établissent le programme qu'ils souhaitent voir mettre en application par les politiques.**

Le clérocrate doit expliquer. Expliquer en quoi une proposition est intéressante, en quoi une réforme est nécessaire ou une loi utile. Même si, souvent, c'est difficile de faire admettre que l'intérêt particulier passe après l'intérêt du plus grand nombre. Que l'égoïsme corporatiste doit s'effacer et laisser la place à l'intérêt commun. Que ce qui est acquis un jour, ne doit pas être conservé à vie, au détriment du bien-être de tous. Et cela, seul un clérocrate peut le faire car le système lui permet d'être totalement **indépendant** de tous groupes de pression.

Expliquer, c'est aussi accepter la contradiction, l'échange. Si l'explication enrichit celui qui explique et celui qui écoute, la conviction n'enrichit que celui qui réussit à convaincre. Il ne sert pourtant à rien de vouloir convaincre, car celui qui se laisse convaincre aujourd'hui, se laissera convaincre du contraire le lendemain. Juste une affaire de persuasion ! Alors qu'expliquer, comme en clérocratie, c'est faire appel à la raison, au bon sens, au jugement. Et celui qui comprend une explication ne se laissera jamais convaincre du contraire. Expliquer c'est long, c'est difficile, mais c'est bâtir sur du solide. »

François Amanrich (Porte-parole du M.C.F)

« Argentine: les concerts de casseroles n'attendent plus que leur chef d'orchestre »

<http://www.latinreporters.com/argentinepol260102.html>

« BUENOS AIRES, samedi 26 janvier 2002 (latinreporters.com) - À Buenos Aires et dans les principales villes des 24 provinces argentines, **des dizaines de milliers de manifestants sont descendus vendredi soir dans la rue en frappant bruyamment des casseroles pour protester** contre le blocage de l'épargne, contre la corruption des politiciens et de la justice et, globalement, contre la crise sans précédent qui secoue l'Argentine en banqueroute.

La casserole, nouveau symbole politique en Argentine

Le succès de cette première "mégacasserolade" nationale a élargi le fossé entre la classe politique et la société civile. Mais aucun leader n'a encore surgi de cette révolte. Les concerts de casseroles, qui se poursuivront, attendent donc leur chef d'orchestre. (...) »

Je sais pas vous, mais moi, ça me fait penser à **un autre ancêtre des MOCRIEs :o)**

« Argent et société : analyse du robuste carcan monétaire »

le site de **Jean Jégu** :

<http://pagesperso-orange.fr/jequ.jean/>

« L'affaire DANON, révélatrice de l'escroquerie antidémocratique qu'est l'Union européenne, conçue par et pour les industriels et les banquiers, contre les citoyens, contrairement aux apparences trompeuses »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.pdf>

« La lutte éperdue pour le dollar et la guerre comme unique régulateur de la concurrence tant vantée par les économistes »

déjà analysées par **Anatole France en 1903** (*Sur la Pierre Blanche*) :

http://fr.wikisource.org/wiki/Sur_la_pierre_blanche_-_IV

(...) qu'une démocratie neuve, les États-Unis d'Amérique, une association d'hommes d'affaires, une foule d'émigrés de tous les pays, sans communauté de race, de traditions, de souvenirs, jetés éperdument dans la lutte pour le dollar, se sentent tout à coup transportés du désir de lancer des torpilles aux flancs des cuirassés et de faire éclater des mines sous les colonnes ennemies, c'est une preuve que la lutte désordonnée pour la production et l'exploitation des richesses entretient l'usage et le goût de la force brutale, que la violence industrielle engendre la violence militaire, et que les rivalités marchandes allument entre les peuples des haines qui ne peuvent s'éteindre que dans le sang.

La fureur coloniale, dont vous parliez tout à l'heure, n'est qu'une des mille formes de cette **concurrence** tant vantée par nos économistes.

Comme l'état féodal l'état capitaliste est un état guerrier. L'ère est ouverte des grandes guerres pour la souveraineté industrielle. Sous le régime actuel de production nationaliste, c'est **le canon** qui fixera les tarifs, établira les douanes, ouvrira, fermera les marchés. Il n'y a pas d'autre **régulateur du commerce** et de l'industrie.

L'extermination est le résultat fatal des conditions économiques dans lequel se trouve aujourd'hui le monde civilisé....

Anatole France, *Sur la pierre blanche*, 1903

**Si nous pensons tous la même chose,
c'est que nous ne pensons plus rien.**

François Bayrou.

**« La dette publique : une affaire rentable.
À qui profite le système ? »**

un nouveau livre d'**André-Jacques Holbecq** et **Philippe Derudder**,
passionnante synthèse sur un sujet cardinal pour nous tous :
<http://www.yvesmichel.org/admin/nouveautes-livres/la-dette-publique-une-affaire-rentable>

André-Jacques Holbecq et **Philippe Derudder**
publient ces jours-ci un livre que j'ai trouvé excellent
et que je vous recommande chaleureusement :

Préface :

Tous les citoyens devraient parfaitement connaître les mécanismes élémentaires de la création monétaire et de la dette publique : notre émancipation politique et économique dépend directement — et inévitablement — de notre émancipation monétaire. À ce simple titre, ce livre est important et pourra sans doute changer votre compréhension du monde, comme il a changé la mienne.

J'étais, en 2005, tout entier consacré à l'analyse de nos institutions (françaises et européennes) ; j'avais compris, cette même année, que ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir, que tous les abus de pouvoir étaient rendus possibles par la malhonnêteté des processus constitutifs. Je discutais sur mon forum des grands principes d'une bonne Constitution, et nous écrivions sur le wiki une Constitution d'origine Citoyenne, ce que j'appelle le site du «Plan C».

J'avais donc commencé à construire un outil — que je crois inédit et prometteur — pour une prochaine émancipation générale. Mais je négligeais complètement, par ignorance, un point absolument essentiel, un point à cause duquel toute solution politique semble effectivement interdite. André-Jacques Holbecq est venu un jour sur le forum du Plan C et a créé un fil étrange dont le titre était «Prendre la création monétaire aux banques privées»...

La réaction fut rapide et le fil de discussion est devenu un des plus actifs et riches du site : nous progressons tous ensemble assez vite sur ce sujet décisif et méconnu: ce sont les banquiers privés qui maîtrisent le pouvoir politique, et la maîtrise privée de la création monétaire est un verrou diabolique qui interdit en profondeur tout droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Par habitude, par ignorance, par négligence, nous acceptons sans le savoir une profonde servitude non nécessaire: il n'y a rigoureusement aucune raison d'abandonner la création monétaire aux banques privées.

Ainsi, des sommes considérables, celles des intérêts de toute cette création monétaire privée, sont retirés depuis des décennies à la collectivité française, dans la plus grande discrétion et sans la moindre justification politique ou économique, et sans le moindre débat public sur le sujet.

De plus, une dette publique extravagante, annuellement renouvelée, complètement asphyxiante pour les services publics et pour le bien-être général est née de cette invraisemblable ponction. Cette dette est très injustement imputée à la prétendue incurie de l'État : il n'en est rien, puisque les dépenses publiques restent assez stables en France depuis des décennies. Non, c'est bien d'un racket privé de la richesse publique qu'il est question à la source de la dette publique, depuis 1973 en France, et partout dans le monde ; à l'évidence, l'internationale des banques existe déjà bel et bien, et il est plus que temps de la repérer et d'en décrire les méfaits.

Comprendre cette servitude injuste et la faire connaître à tous les citoyens, c'est déjà préparer notre prochaine libération.

Puisqu'on m'en donne ici l'occasion, je vais remercier André-Jacques Holbecq et Philippe Derudder du fond du cœur : ils ont, dans leurs différents livres, écrits seuls ou en commun, considérablement enrichi mon analyse politique des abus de pouvoir en me rendant sensible un rouage déterminant dans l'oppression des hommes (nés libres) par le travail forcé. Tous deux cherchent honnêtement, ils écoutent tout le monde, ils passent des milliers d'heures à expliquer et expliquer encore ce qu'ils ont compris.

Et, puisqu'il est presque mon voisin, André-Jacques devient un ami ; et je le vois progresser à toute vitesse, en nous emmenant avec lui.

Il est généreux et pragmatique, il reconnaît tout naturellement ses erreurs, son action est utile, très utile, pour le bien public. Je suis heureux de l'avoir rencontré et je vous engage à le découvrir à votre tour.

Étienne Chouard

« Demain, C'est l'An 2000 ! »

un livre apparemment passionnant de **Jean-Gaston Bardet** (1907-1989), écrit en **1950**, et signalé par 'Rumbo' sur l'excellent blog de **Paul Jorion**, dans le billet **« Surplus et masse monétaire »** :
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=544>

« En réponse à cette question primordiale du surplus et de la masse monétaire, voici, ci-dessous, un extrait du livre prophétique de l'architecte Jean-Gaston BARDET (1907-1989) - Demain, C'est l'An 2000 ! - écrit en 1950. Les 58 ans écoulés depuis sa parution ne font que confirmer, chaque année, chaque jour, la justesse de cette approche du modèle historique bancaire qui s'exerce sans pitié sur le monde dit "moderne".

Aussi je ne saurais trop recommander l'étude (hélas pour le moment seulement en anglais) du major **Clifford Hugh DOUGLAS** (1879-1952) qui a démontré que les intérêts bancaires de l'argent mis en circulation, aujourd'hui trouvant [leur] origine à peu près à 100% dans la création monétaire *ex-nihilo* par les banques commerciales, alourdissaient irrémédiablement et stérilement les prix que nous payons au quotidien d'un gros 1/3 (à son époque). Actuellement, **Magrit KENNEDY**, qui est aussi architecte et très avancé(e) en économie, contrôle que la proportion des intérêts dans la composition des prix monte en moyenne jusqu'à 40%. De même les impôts que nous payons servent à rembourser les intérêts bancaires des dettes publiques, impôts qui, en grande partie, finissent dans les poches des actionnaires des banques commerciales et autres fonds privés, etc.

Les actionnaires, mêmes richissimes, une fois qu'ils ont réinvesti, ne pourront jamais acheter et absorber personnellement toute la production des biens et des services, tandis que les salariés ne peuvent en aucune façon acheter la proportion réelle de toute la production qui leur revient, leur revenus se trouvant d'autant diminués par les intérêts bancaires écrasants dans leur ensemble. Les producteurs des biens et des services sont et seront toujours frustrés (même et surtout s'ils ne savent pas pourquoi, ce qui est le cas) de ne pouvoir obtenir les revenus correspondant exactement à la valeur monétaire de ce qu'ils produisent.

Voici un extrait du livre, plus actuel que jamais, de Jean-Gaston BARDET, architecte et urbaniste :

« (...) L'homme ne peut rien créer *ex-nihilo*. L'argent-négatif ou dette peut, et doit, être détruit par un jeu d'écritures sur le grand Livre : la colonne *Avoir* équilibrant la colonne *Doit*. **Mais subsiste l'intérêt à payer, qui ne le peut être que grâce à une nouvelle création — ex-nihilo — d'argent-négatif et ainsi de suite...** Il se produit une boule de neige de dettes, une marée d'argent-négatif, de néant, qui augmente sans cesse et entraîne à **la destruction obligatoire** des biens réels.

Le chaos économique qui conduit chaque pays à l'alternative: révolution ou guerre, provient d'une méconnaissance de vérités élémentaires, tant des marxistes d'ailleurs, que des économistes libéraux. Marx, en effet, n'a nullement soupçonné le mécanisme de l'argent-négatif, et a reporté ses attaques contre le profit et la propriété. Ces derniers ayant toujours été défendus — dans de justes limites — par l'Église, mère des Pauvres, la sagesse commandait de chercher une autre explication.

La voici. Pour qu'il n'y ait pas coexistence de surproduction et de sous-consommation, **il faut que le revenu national puisse acheter la production nationale donc lui soit égal**, la soupape des exportations étant de plus en plus réduite dans un monde qui s'unifie .

Or tout prix comporte deux parts : l'une de travail, l'autre de capital, l'une A) de salaires personnels (directs ou indirects mais versés à des personnes pour leur consommation), l'autre B) de rémunération des capitaux engagés, qui sont des capitaux d'argent-négatif en majeure partie — la monnaie légale servant à peine à 5% des échanges (avoua lors de l'enquête précitée M. C. Towers, gouverneur de la Banque du Canada). Tel est le phénomène A + B découvert expérimentalement par le major Douglas en 1920 et au sujet duquel M. de Valera déclarait en 1942 : "Malgré mes demandes réitérées, aucun économiste n'a pu me démontrer la fausseté de ce théorème".

Si donc les producteurs touchent un total a, ils ne peuvent, en aucune façon, acheter un total A + B ; **le revenu national reste toujours - inférieur - à la production nationale. Il y aura toujours des surplus et les consommateurs seront toujours en état de sous-consommation. Telle l'origine du phénomène surabondance-misère qu'aucun dirigisme ne peut réduire.**

Faut-il souligner que plus la structure productrice est concentrée, plus les investissements dans d'énormes machines sont gigantesques, plus B croît aux dépens de A dans l'équation, moins les salarié peuvent acheter leur production, plus la misère augmente, ce qui se vérifie depuis un siècle, quelle que soit l'augmentation continue des salaires.

Le remède financier — dont nous avons déjà montré dans nos autres chapitres la valeur économique — consiste d'une part dans **le micro-machinisme et la décentralisation diminuant B**. Et d'autre part, dans **le retour à l'État de son droit régalien de battre monnaie**, enfin dans l'utilisation de crédit public retrouvé, sans intérêt, pour la construction des services publics nationaux, régionaux (routes et hôpitaux, écoles et forêts, etc) où la part de salaires personnels est maxima et qui sont en dehors du circuit : Production, dans lequel doit jouer seulement la monnaie légale.

Faut-il faire remarquer que, quelle que soit la Distribution : structure du commerce et répartition des biens parmi les citoyens, cela ne joue qu'à l'intérieur de A . Il peut y avoir des injustices, des bénéfices scandaleux ou un gaspillage dû à une cascade d'intermédiaires, mais les Salaires totaux, plus ou moins bien répartis, doivent d'abord permettre d'acheter la Production totale.

Le système bancaire actuel, autrement dit l'usure-à-l'argent-négatif ne peut rien créer de positif, il est très axactement inversé. Il prospère en temps de guerre, s'épanouit, apporte la prospérité matérielle aux ouvriers requis en usine, aux fournisseurs de l'État et aux fabricants de munitions, pendant que la fleur de la nation est tuée ou mutilée. Il languit en temps de paix, se contracte, apporte le rétrécissement du pouvoir d'achat, les faillites, banqueroutes, le chômage et toutes les misères à la clé. Pourquoi ce paradoxe?

Il y a toujours assez de pouvoir d'achat pour les buts de guerre PARCE QUE les biens créés sont détruits. Ainsi la sous-consommation peut être ordonnée au nom du patriotisme, tandis que la surproduction est liquidée.

Il ne s'agit point de mettre au pilori les banquiers actuellement inconscients, mais de considérer les faits. Les faits sont les suivants, ils crévent les yeux : **l'usure-à-l'argent négatif conduit à fournir toujours assez d'argent pour la guerre, la mort et la destruction, et jamais assez pour la paix, la vie et la construction.** Plus la guerre est terrible, dévastatrice, plus de pouvoirs d'achat sont créés, plus le flot d'argent-négatif s'enfle ainsi que les bénéfices des usuriers. **Mais ce gonflement ne peut avoir lieu avec des biens qui encombreraient le marché, puisque les salaires sont toujours insuffisants pour les acheter, et ne peut avoir lieu que dans un seul cas, celui de la destruction délibérée des stocks. Le système ne fonctionne avec - efficiency - que si l'on détruit des biens réels. Il conduit implacablement à la guerre. »**

Jean-Gaston BARDET (1950)

« L'arithmétique de la démocratie

Ou les conséquences démocratiques de la dimension des nations »

Un article absolument passionnant et important de **Jean-Jacques Rosa** :

<http://pagesperso-orange.fr/jeanjacques.rosa/Arithmetique2.pdf>

Il faut lire ce texte !

« Les aventures mirobolantes de l'Empereur Picrochole II

au Pays des Mille et une Nuits

Chapitre XIV : Aux sources de l'escroquerie de la Réserve Fédérale

Le machiavélisme des hécatonchires* de la finance internationale »

<http://pagesperso-orange.fr/aline.dediequez/mariali/picrochole/conspirateurs/conspirateur.htm>

Un document de plus qui décrit bien l'arnaque du millénaire.

Sujet central totalement négligé par nos « journalistes professionnels ».

Il faut lire ce texte !

**« La France, une identité démocratique
les textes fondateurs »**

Un livre précieux, très riche, une anthologie passionnante composée par **Vincent Duclert** :
<http://www.amazon.fr/France-une-identit%C3%A9-d%C3%A9mocratique-fondateurs/dp/2020976005>

**« Raoul Marc Jennar était l'invité de Ruth Stégassy pour
faire le point des négociations à l'OMC »**

sur **Terre à terre**, ce samedi 10 mai 2008 :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=62136

Utile piquûre de rappel.

« Ce n'est pas la VIème République, c'est le retour à la IVème »

par **Alain Kerhervé** :
http://alain.kerherve.free.fr/edito55_arc.htm

« Pétition pour appeler les Irlandais à voter NON pour nous »

puisque'ils sont les seuls que nos « représentants » vont consulter :
<http://www.irish-friends-vote-no-for-me.org>

**« Au Mexique, pour interdire la privatisation du pétrole,
des femmes courageuses et déterminées, les Adelitas,
créent des micro résistances durables, obstinées. »**

<http://www.rue89.com/2008/04/16/mexique-les-brigades-du-petrole-public-a-lattaque>

<http://www.humanite.fr/La-gauche-mexicaine-contre-la-privatisation-du-petrole>

Ça ne vous rappelle rien ? ;o)

**« Mai 2008, c'est parti !
Lancement de la reconquête civique mondiale »**

<http://www.commune-colline.fr/>

Une initiative enthousiasmante qui semble démarrer très fort.

C'est à Lyon. Voyez **le forum de la MOCRIE de Lyon** :
<http://etienne.chouard.free.fr/mocrie/viewtopic.php?pid=359#p359>

« L'UE est un empire, avoue Barroso »

<http://www.youtube.com/watch?v=c2Ralocq9uE>

**« Les quatre principes et neuf propositions pour en finir
avec les crises financières de Frédéric Lordon »**

Un débat alléchant s'engage sur le **blog de Paul Jorion** :
<http://www.pauljorion.com/blog/?p=525>

« L'idéologie européenne »

Un livre exceptionnel de **Benjamin Landais, Aymeric Monville** et **Pierre Yaghlekdjian**
(Éditions Aden, mars 2008) :

<http://atheles.org/aden/lideologieeuropeenne>

Un livre vivement conseillé par **Annie Lacroix-Riz** et je confirme ce choix : pas-sion-nant.

« À la poubelle la victoire du «Non» à la constitution européenne ? **Le 4 février 2008 marquera sans doute dans l'Histoire de France le premier coup d'État politique du XXI^e siècle. Avec la bienveillance du Parti Socialiste, la nouvelle gouvernance à l'américaine aura montré que la volonté souveraine exprimée par plus de 15 millions de Français en mai 2005 peut être violée par 560 parlementaires moins de trois ans plus tard.** Qu'importe ! «L'Europe est sortie de l'impasse ! ». Sic !

Il était donc urgent de reprendre l'offensive dans les luttes comme dans l'analyse de ce que sous-tend réellement la «construction» européenne. Car force est de constater que même la «Gauche du NON», qui prétend «réorienter» l'UE et lui donner un contenu «social», a déserté ce terrain.

La rédaction collective de ce livre a donc été guidée par ces idées directrices :

- **Identifier les conséquences réelles de la « construction » européenne.** Où l'on verra qu'en fait de « construction », il s'agit essentiellement d'un démantèlement de la capacité de résistance des peuples face à la domination du capitalisme mondialisé.
- **Retracer la généalogie de l'Europe en tant que mythe politique et culturel.** Où l'on constatera le parallélisme entre les défaites du mouvement ouvrier et l'hégémonie croissante de l'Europe
- **Face aux impasses théoriques de l'altermondialisme, tenter de comprendre dans quelle logique impérialiste l'Europe s'inscrit.** »

Sommaire :

Chapitre 1 : sur quelques aspects de l'idéologie européenne au XX^e siècle
Chapitre 2 : l'Europe antidémocratique
Chapitre 3 : les politiques européennes au service du capital
Chapitre 4 : l'impérialisme européen
Chapitre 5 : la question nationale dans le combat internationaliste
Chapitre 6 : le mythe de l'Europe sociale et les avatars de la «gauche» européenne
Chapitre 7 : de l'idéologie à la propagande
Annexe : Europe, l'étendue du désastre

« "Aucun risque d'attenter à quelque liberté que ce soit" ... Vraiment ? »

<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2639>

Un article effrayant pour tous ceux qui sont sûrs de vivre pour toujours en démocratie sans se donner le moindre mal pour surveiller leurs gouvernants ni pour protéger leurs libertés, à lire dans la catégorie *Big Brother* du site de la *Ligue des droits de l'homme* de Toulon.

« La preuve éclatante d'un néolibéralisme criminel »

par **Damien Millet** sur le site CADTM :

<http://www.cadtm.org/spip.php?article3325>

« De quoi Monsanto est-il le nom ? »

Un excellent article d'**Agnès Maillard** sur le blog du *Monolecte* à propos de **l'irresponsabilité illimitée des personnes « morales »**
(les entreprises, précisément parfaitement immorales) :

<http://blog.monolecte.fr/post/2008/04/21/De-quoi-Monsanto-est-il-le-nom>

« Dans l'air frais de la nuit »

Un commentaire intéressant d'un petit livre formidable que je vous avais signalé il y a trois ans (voir [biblio](#)) :

« **La sorcellerie capitaliste – Pratiques de désenvoûtement** »,

le livre de **Philippe Pignarre** et **Isabelle Stengers** :

<http://www.recalcitrance.com/sorcellerie.htm>

« L'homme qui plantait des arbres »

Un petit film délicieux, une parabole admirable, signalé par **W. Nepigo** :
<http://blog.nepigo.net/post/2008/04/12/Lhomme-qui-plantait-des-arbres>

Le texte original, la nouvelle de **Jean Giono** :
http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99homme_qui_plantait_des_arbres

et aussi une trace de la cupidité de certains hommes,
à la tête d'entreprises (« personnes » prétendument « morales »)
accapareurs invétérés, obsédés de faire profit
même des œuvres les plus généreuses :
<http://pages.infinit.net/poibru/giono/textes/plantait.html>

« La technique et la peur »

Le blog intéressant d'où j'ai tiré ce lien étonnant (merci Michel :) :
<http://blog.nepigo.net/>

Deux textes absolument passionnants d'**Aimé Césaire** :

« Discours sur le colonialisme »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1431

« Lettre à Maurice Thores (démission du Parti Communiste Français) »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1432

**« Frédéric Lordon ouvre son blog
"La nouvelle pompe à phynance"
sur le site du Diplo »**

<http://blog.mondediplo.net/La-pompe-a-phynance>

« Nicolas Dupont-Aignan : le dernier des opposants ? »

par **Sylvain Lapoix** sur Marianne2.fr :

http://www.marianne2.fr/Nicolas-Dupont-Aignan-le-dernier-des-opposants-_a86478.html

« Gaulliste indépendant, Nicolas Dupont-Aignan joue le réseau local
contre une élite coupée des électeurs qui ont dit "Non" au référendum.
Acharné, cet "opposant professionnel" est le poil à gratter d'une droite en train de se réveiller. »

« Quatre principes et neuf propositions pour en finir avec les crises financières »

Un passionnant document de **Frédéric Lordon**, sur son **nouveau blog** :
<http://blog.mondediplo.net/2008-04-22-Quatre-principes-et-neuf-propositions-pour-en>

« Non, on n'est pas en démocratie »

Un entretien du père **Chouard** qui paraît dans **CQFD n°55**
(journal papier disponible ce mois-ci en kiosque) :
<http://cequifautdetruire.org/spip.php?article1696>

« UE - Elargissement, les Français n'auront plus leur mot à dire »

<http://tf1.lci.fr/infos/france/politique/0,,3830860,00-elargissement-francais-auront-plus-leur-mot-dire-.html>

« Les réserves des banques commerciales américaines – enfin, ce qu'il en reste »

Stupéfiant : **les réserves des banques américaines**
(réserves comptables qui servent de garanties à leurs dettes)
sont passées en quelques mois de 100 milliards à un milliard...

<http://www.pauljorion.com/blog/?p=517>

Au passage : le blog de Paul Jorion est littéralement passionnant.

« Le nouveau blog de Raoul Marc Jennar »

<http://rmjennar.free.fr/>

Il me tarde que Raoul revienne en France pour lutter à nouveau à nos côtés
contre le régime illégitime de l'Union européenne.

Il nous écrit de Phnom Penh :

« Bonjour,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je dispose désormais d'un blogue (<http://rmjennar.free.fr>) et, d'ici quelques mois, d'un site URFIG rénové (<http://www.urfig.org>).

Je réserverai à mon blogue les questions politiques concernant la France et l'Europe et au site de l'URFIG les questions plus techniques relatives à la mondialisation néolibérale.

Grâce à ces améliorations, je ne devrai plus consacrer un temps très long à envoyer des notes à plus de 9.000 correspondants. Ces notes seront automatiquement adressées aux personnes qui s'inscriront sur le blogue et recevront la « lettre d'information ». Celle-ci reprendra les notes et les commentaires sur des faits d'actualité que j'aurai rédigés incluant un lien vers les notes nouvelles sur le site de l'URFIG.

Je tiens à exprimer publiquement ma gratitude à Étienne Chouard qui, avec une patience infinie, m'a aidé à gérer le site de l'URFIG et à Didier Demory qui est à l'origine de ces améliorations significatives.

Vous êtes plusieurs milliers à avoir maintenu un lien depuis la création du site de l'URFIG fin 2000. Nous avons échangé des opinions, exprimé des avis. Certains étaient convergents, d'autres divergents. Bref, nous avons entretenu l'indispensable débat démocratique. Nous nous sommes nourris mutuellement d'informations et d'opinions.

Vous avez été très nombreux aussi à exprimer votre sympathie quand j'ai dû faire face à la nécessité de m'expatrier pour retrouver un emploi. Heureusement, mes activités au Cambodge ne m'obligent à y séjourner que six mois par an.

Je voudrais répéter que je ne me sens investi d'aucun rôle particulier. Je suis un citoyen parmi d'autres. Et comme tout citoyen en a le droit – et à mon avis, le devoir – je m'efforce de m'exprimer et de fournir des informations dans des domaines où la technicité des dossiers requiert un décodage. Et j'ai bien l'intention de continuer, car j'en ressens plus que jamais la nécessité.

Vous trouverez d'ailleurs sur le blogue le texte d'une lettre adressée à un des penseurs de la LCR, Daniel Bensaïd et sa réponse (rubrique « Pour une gauche nouvelle ») et mes commentaires sur les réactions aux événements du Tibet (rubrique « Propos du moment » où je commenterai les événements sur lesquels je dispose d'une capacité d'analyse).

Je vous invite donc, si vous souhaitez poursuivre l'échange (dont le blogue va améliorer l'interactivité) et recevoir la « lettre d'information », à vous inscrire sur mon blogue : <http://rmjennar.free.fr/>

Bien cordialement,

Raoul Marc Jennar »

« L'illusion du chômage volontaire »

par **Liêm Hoang-Ngoc** :

http://www.marianne2.fr/L-illusion-du-chomage-volontaire_a86463.html

« Courage, Miséreux: Il Y A(ura) Une Vie De Merde Après Le Chômage »

Par **Sébastien Fontenelle** :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2008/04/14/courage-misereux-il-y-a-ura-une-vie-de-merde-apres-le-chomag.html>

« Union européenne : la nouvelle union soviétique ? »

Une bonne vidéo, interpellante, de **Vladimir Boukovsky** :

http://www.dailymotion.com/video/x50ehg_union-europeenne-la-nouvelle-union_news

« Vladimir Boukovsky, né en 1942, est un ancien dissident soviétique qui a passé 12 ans de sa vie emprisonné (camp, prison, hôpital psychiatrique). Il est le premier à avoir dénoncé l'utilisation de l'emprisonnement psychiatrique contre les prisonniers politiques en Union soviétique. »

« Forum du Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne »

<http://www.ric-france.fr/forum/>

Un lieu d'échanges passionnants sur la Constitution et surtout sur le référendum d'initiative citoyenne. Ce projet est vraiment très avancé, très réfléchi. À lire et à faire connaître.

« Le blog de Voltaire République »

<http://voltaire.republique.over-blog.com/>

Un lieu intéressant de réflexion sur la République.

« Le forum des MOCRIEs est disponible »

<http://etienne.chouard.free.fr/mocrie>

Comme sur la plupart des forums, **il faut s'inscrire** d'abord, en donnant une adresse e-mail valide et en confirmant l'inscription par mail. Cette procédure vous permet ensuite :

1. de **créer un fil** de discussion (une série d'échanges à propos de votre *manifestation obstinée*).

Pensez à donner **un titre qui commence par le code postal** : de cette façon, le tri alphabétique des forums correspondra aussi à **un ordre géographique**, ce qui facilitera les recherches s'il y a finalement beaucoup de MOCRIEs qui se créent.

2. de vous **abonner** au fil en question, ce qui permet d'être prévenu par mail chaque fois qu'un commentaire est ajouté sur le fil.

3. de **participer** (et éventuellement de vous abonner) aux autres discussions.

Il y a **deux portails importants** où l'on parle des MOCRIEs :

Les MOCRIEs sont sur AGORAVOX :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=38658

Les MOCRIEs sont aussi sur BELLACIAO :

<http://bellaciao.org/fr/spip.php?article64694>

Les premières réactions sont assez sympas :o)

« Annonce par e-mailing, cette nuit du 13 avril, de ma proposition
que chacun crée sa **MOCRIE** chez lui, un peu partout en Europe :
des très petites mais très nombreuses et très tenaces
Manifestations Obstinées Contre le Régime Illégitime Européen,
régime imposé aux peuples par voie de traités et sans référendum »

Mon publipostage noctambule a été brutalement interrompu par Free
qui m'a considéré comme un spammeur à partir de 400 mails à peu près...
Tas de ferraille...

Je ne sais donc pas comment vous écrire, vous tous qui m'avez accompagné depuis trois ans.
Je n'ai que ce site pour vous parler, mais encore faut-il que vous veniez y faire un tour de temps en temps.
Je vous glisse donc ici une version pdf du mail que je pensais vous envoyer cette nuit.
J'ai vraiment besoin que vous m'aidiez à faire connaître cette idée des *micro résistances obstinées*.

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/MOCRIE-mailing13avril2008.pdf>

On verra bien...
Adviennne que pourra.

Une version anglaise de ma proposition de micro résistances est prête :

« Tenacious popular demonstrations against the illegitimate regime »
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Traductions/Citizens_of_Europe_against_the_illegitimate_regime.pdf

« Tempête sur les grains »

Paul Krugman sur **Contreinfo** (signalé par rezo.net) :
http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1896

« Vive le feu »

Le blog important de **Sébastien Fontenelle** a pris ses quartiers chez **Bakchich** :
<http://www.bakchich.info/rubrique103.html>

« Le ministère de la mort (des sans-papiers) »

Sébastien Fontenelle contre les chasses du comte Sarkoff :
<http://www.bakchich.info/article3282.html>

« Gérard Filoche était l'invité de 'L'humeur vagabonde' »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/humeurvagabonde/index.php?id=66452>
Heureusement qu'on a des bagarreurs de cette trempe pour nous défendre.

« Airbus : un bonnet d'âne qui vole »

Page 4 du **Plan B n°11** (disponible sur papier) :
<http://www.leplanb.org/enquetes-sociales/airbus-un-bonnet-d-ane-qui-vole.html>

... Airbus a opéré sa réorganisation du travail en plagiant celle de... Toyota.
C'est ce que révèle entre autres **un rapport d'audit très douloureux pour l'avionneur**,
qui a interdit à ses syndicats d'en faire état. Le Plan B s'est procuré ce document fâcheux. »
Et c'est passionnant.

**« Un odieux amalgame :
À bas l'Union européenne !
À bas le IVè Reich ! »**

Un excellent dossier de 4 pages dans **Le Plan B n°13** qui vient de sortir
(et qu'il faut acheter pour que ce journal d'intérêt général continue à vivre) :
<http://www.leplanb.org/>

Citoyens d'Europe Contre le Régime Illégitime : CECRI

**Organisons la résistance au traité de Lisbonne,
et plus généralement à tous les « traités constitutionnels » :
proposition pour **des Manifestations Populaires Obstinées (MPO)**
à date et heure fixes dans toute l'Europe :**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2008/04/07/93-pour-des-manifestations-populaires-obstinees-mpo>

Voici quelques articles sur **l'expérience réussie** des Allemands de l'est :

« Allemagne : le retour des manifestations du lundi »

http://www.hns-info.net/article.php3?id_article=4340

« La contestation sociale s'amplifie »

http://www.rfi.fr/actufr/articles/056/article_29909.asp

« L'impact des manifestations du lundi »

http://www.humanite.fr/2004-09-20_International_L-impact-des-manifestations-du-lundi

« Contre les patrons voyous !

Appel pour les manifestations du lundi »

par **Jean Dornac** :

<http://wb.attac.be/Contre-les-patrons-voyous.html>

« Allemagne : les jeunes larouchistes relancent les manifestations du lundi ! »

<http://solidariteetprogres.online.fr/Campagnes/Saxe.html>

« Mouvements populaires en RDA »

Les manifestations du lundi replacées dans leur contexte sur **wikipédia** :

http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9unification_allemande#Mouvements_populaires_en_RDA

« Le pasteur qui a fait tomber le mur de Berlin se retire »

de **Pierre Bocev**, dans **Le Figaro.fr** :

<http://www.lefigaro.fr/international/2008/03/29/01003-20080329ARTFIG00210-le-pasteur-qui-a-fait-tomber-le-mur-de-berlin-se-retire-.php>

"Le monde selon Monsanto"

L'enquête de **Marie-Monique Robin** (le reportage sur **Arte**) :

<http://www.ogmpda.com/arte-ogm3.wmv>

**« POUR UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE,
HALTE À LA MONARCHIE ÉLECTIVE ! »**

Colloque organisé par Utopie critique
le 19 avril 2008, de 9 h 30 à 18 h
avec la participation de l'Association pour une Constituante
Salle des fêtes de la mairie du 11ème arrondissement de Paris
12 Place Léon Blum Métro Voltaire.

« Le prix des céréales provoque la révolte du tiers-monde »

par **Pascal Riché** dans **Rue89** :

<http://www.rue89.com/2008/04/09/le-prix-des-cereales-provoque-la-revolte-du-tiers-monde>

« Non au coup d'État de Lisbonne »

Riche et intéressante compilation de documents sur le sujet :

http://www.solidariteetprogres.org/sp_HP-Europe.php3

« Du salarié au poids »

Une vidéo tonique de **Sébastien Musset** :

http://www.dailymotion.com/video/x44q7s_du-salarie-au-poids_blog

Personnage séduisant, signalé par **l'indispensable monolecte**, Merci :o)

Conversation avec **Seb Musset**. Notre souverain nous ressasse les oreilles avec son modèle anglais.... **Quel modèle anglais ?** Celui qui profite à sa clique d'élites. **Le modèle des working-poors qui se sont substitués aux chômeurs.** Grâce à la force de frappe des médias, **l'idéologie « de l'Angleterre qui se lève tôt » est partagée par ceux qui en sont les seules victimes.** La résignation du salarié précaire anglais est à se tirer les cheveux.

Mais y a t-il encore un espoir de prise de conscience des intéressés en France ? Pourtant majoritaire, le salarié précaire est un esclave qui se fait peu entendre. Il se reconforte dans l'achat compulsif d'objets qui le persuadent un bref moment qu'il appartient à la classe sociale supérieure. Les plus chanceux d'entre eux visent la propriété immobilière à l'image des « riches » à la différence que, eux, régleront leurs pavillons en trente années de soumission supplémentaires. Oui, Seb Musset, à la veille d'un Krach boursier, a relu son petit Baudrillard et ça se sent.

« Le crédit est en fait un dressage socio-économique systématique à l'épargne forcée et au calcul économique de générations de consommateurs qui **autrement** eussent échappé, au fil de leur subsistance, à la planification de la demande, et **eussent été inexploitable**s comme force consummative... Le crédit est un processus disciplinaire d'extorsion de l'épargne et de régulation de la demande – tout comme le travail salarié fut un processus rationnel d'extorsion de la force de travail et de multiplication de la productivité. »

Jean Baudrillard, « La société de consommation ».

« La faim et les droits de l'homme »

par **Jean Ziegler** :

<http://www.cadtm.org/spip.php?article3259>

« Alerte : un projet de loi contre l'accès aux Archives »

<http://www.legrandsoir.info/spip.php?article6354>

« N'est-ce pas pour cela que je suis sur terre ?!... »

par **Ghislaine Saint Pierre Lanctôt**

<http://www.altermonde-sans-frontiere.com/spip.php?article6309>

Ghislaine Saint Pierre Lanctôt est une doctoresse et clinicienne québécoise, auteure des best-sellers "La Mafia Médicale", "le Procès de la Mafia Médicale" et plus récemment du livre "Que diable suis-je venue faire sur cette terre ?".

Un mandat d'arrestation a été prononcé le 3 mars 2008 pour défaut de comparaître à l'encontre de Ghislaine Lanctôt. Le 6 juin 2007, l'Agence du revenu du Canada avait signifié une sommation de comparaître le 18 juin 2007 en cour du Québec de Granby pour répondre à sept chefs d'accusation relatifs à l'impôt et pour omission de produire des déclarations de revenus.

QUE SE PASSE-T-IL ?

Jusqu'en 1994, j'ai accepté de payer les impôts pour l'entité fictive appelée "contribuable", une corporation que le gouvernement a créée, qui lui appartient et qui porte le nom de LANCTÔT, Ghislaine. Je croyais contribuer ainsi au bien public et je le faisais avec entrain. **Que s'est-il passé pour que je stoppe complètement cette pratique ?**

C'est par obéissance à mon "âme et conscience" que j'ai pris cette décision, depuis que je sais que :

1 - Les impôts ne servent pas au bien public. Ils vont directement dans les coffres des banquiers internationaux — propriétaires de la Banque du Canada — qui les utilisent pour financer les armes et les guerres, entre autres...

2 - La Banque du Canada n'appartient pas au Canada. Elle est un cartel de banques privées internationales qui créent la monnaie canadienne. Ce pouvoir de création de la monnaie était exclusif au gouvernement canadien. Il l'a cédé à la Banque du Canada en 1913. Depuis lors, le gouvernement emprunte (avec intérêt composé) de l'argent qu'il pouvait créer lui-même, sans coûts. C'est ainsi qu'une dette s'est constituée et que le peuple, les "contribuables" donnés en garantie, se saignent à blanc pour en payer uniquement les intérêts.

3 - Les services fournis par le gouvernement ne sont pas payés par les impôts. Ils sont financés à même de nouveaux emprunts encourus régulièrement. D'où la croissance constante de l'inflation et de la dette - capital et intérêts -.

(Lire la suite...)

Citoyens d'Europe Contre le Régime Illégitime : CECRI

**Organisation de la résistance au traité de Lisbonne,
et plus généralement à tous les « traités constitutionnels » :
proposition pour des Manifestations Populaires Obstinées (MPO)
à date et heure fixes dans toute l'Europe :**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2008/04/07/93-pour-des-manifestations-populaires-obstinees-mpo>

« RASSEMBLER ! »

Un bon appel à l'unité qui vient de Marseille :o)

<http://sursaut-unitaire.calme-clt.com/php/index.php>

« Débat sur l'Afghanistan : les députés non-inscrits interdits de parole ! »

<http://www.debout-la-republique.fr/Debat-sur-l-Afghanistan-les.html>

**« Suppression du temps de parole des non-inscrits dans le débat sur l'Afghanistan :
un déni de démocratie parlementaire sur une question qui fâche... »**

« Quand l'Europe lutte contre l'inflation, les salariés trinquent »

par **Hervé Nathan**, sur **Marianne2.fr** :

http://www.marianne2.fr/Quand-l-Europe-lutte-contre-l-inflation,-les-salaries-trinquent_a85572.html

**« L'Ecofin s'alarme de l'inflation et exige des salariés qu'ils se serrent la ceinture,
soi disant pour défendre les travailleurs pauvres. » (...)**

« Des effets pervers de la partitocratie »

Un document absolument passionnant, de A à Z, encore un...
(Désolé, ça fait deux ou trois longs docs importants en 24 h), de **Robert STEUCKERS** :
http://be.altermedia.info/culture/des-effets-pervers-de-la-partitocratie_6714.html
(Ne ratez pas les analyses d'**Ostrogorsky** et de Gonzalo Fernandez de la Mora)

« Très tôt, la science politique ou les observateurs des mécanismes de la politique dans les démocraties parlementaires occidentales ont été conscients des dérives potentielles de ce système.

- **Montesquieu** insistait sur **la séparation des pouvoirs, idéal à atteindre pour garantir les libertés citoyennes**. Pour Montesquieu, la démocratie est le régime qui garantit justement ces libertés citoyennes: on ne peut les atteindre optimalement qu'en garantissant une séparation aussi nette que possible entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. **En abattant toutes les cloisons entre ces pouvoirs, la partitocratie a annulé la démocratie au sens où l'entendait Montesquieu**. Par rapport à l'idéal démocratique, la partitocratie constitue donc une régression. Et non, comme elle le prétend trop souvent, son accomplissement définitif.

- **Tocqueville**, en observant les mécanismes électoraux aux États-Unis dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, constate, en fait, que **la liberté d'entreprendre et de créer de la nouveauté, de penser, de vivre selon ses désirs et ses convictions, risque à terme d'être mise en danger par la démagogie égalitaire des partis et par l'action sans scrupules de démagogues irresponsables, regroupés en sociétés, en lobbies, en groupes de pression ou en patronnages divers, ne s'adressant quasiment jamais à la raison, mais toujours aux sentiments les plus troubles ou aux sens les plus veules, empêchant ainsi le citoyen moyen de regarder les réalités politiques avec lucidité**. En principe, Tocqueville ne s'oppose pas à l'égalité, mais estime qu'elle ne doit jamais menacer l'exercice de la liberté.

- **Max Weber**, en prenant le relais de Tocqueville, écrivait dans *Le savant et le politique* que le système politique anglo-américain, en dépit de son étiquette démocratique, était **«une dictature, reposant sur l'exploitation de l'émotionalité des masses»**. Weber a d'abord plaidé pour un fonctionnariat d'État complètement détaché des partis car il craignait par dessus tout les dérives d'un spoil system à l'américaine, qu'avait déjà entrevues Tocqueville. Weber était cependant fasciné par les grandes machines politiques américaines du début de notre siècle, bureaucratisées à l'extrême mais plus honnêtes que leurs futures imitatrices européennes, dans la mesure où à chaque élection, les fonctionnaires nommés par le gouvernement précédent sont irrémédiablement démis de leurs fonctions si leur parti perd la partie : ils sont renvoyés à la société civile, quitte à recommencer leur quête politique, en se «rebranchant» à nouveau sur la vie réelle de la population, en partageant ses efforts et ses déboires face aux conjonctures économiques ou aux pratiques du pouvoir. Weber aura une position ambivalente : d'un côté, il admire la neutralité axiologique des fonctionnaires permanents et non partisans, sur le mode prussien ; de l'autre, il admire la sélection impitoyable exercée par les «bosses» des partis américains qui se choisissent à chaque élection un personnel dévoué, qu'ils installent dans les rouages de l'État (mais pour quatre ans seulement, si la fortune politique ne leur sourit qu'une fois ! Accepter le verdict électoral est honnête, en dépit des magouilles politiciennes ; refuser le verdict des urnes est une malhonnêteté foncière, même si les magouilles sont mieux contrôlées !). La pratique de nommer définitivement les fonctionnaires des cabinets provisoires, en dépit des aléas électoraux, est notamment une perversion du système belge.

- Toujours dans *Le savant et le politique*, **Weber** a eu ces mots durs, pour les premières manifestations de partitocratie en Allemagne, qu'elles émanent des socialistes ou des démocrates-chrétiens : « [Les constitutionnalistes révolutionnaires du pays de Bade] considèrent [...] l'État et les emplois administratifs simplement comme des institutions destinées à procurer uniquement des prébendes. [...] le parti du Zentrum (ndlr : d'obédience chrétienne-démocrate) [...] inscrit même à son programme l'application du principe de la répartition proportionnelle des emplois selon les confessions religieuses, sans se soucier de la capacité politique des futurs dirigeants ». Aberration aux yeux de Weber, car « ...le développement de la fonction publique moderne [...] exige de nos jours un corps de travailleurs intellectuels spécialisés, hautement qualifiés, préparés à leur tâche professionnelle par une formation de plusieurs années et animés par un honneur corporatif très développé sur le chapitre de l'intégrité. **Si ce sentiment de l'honneur n'existait pas chez les fonctionnaires, nous serions menacés d'une effroyable corruption et nous n'échapperions pas à la domination des cuistres**. En même temps, il y aurait grand péril pour le simple rendement technique de l'appareil d'État... ». Quant aux révolutionnaires les plus radicaux : « Ils abandonnent la direction de l'administration à de véritables dilettantes, tout simplement parce qu'ils disposent de mitrailleuses ». Weber a dénoncé clairement l'esprit partisan, tant chez les pseudo-démocrates aux discours soft que chez les ultra-révolutionnaires annonçant l'avènement d'un système totalitaire.

Marco Minghetti, les partis politiques et leur ingérence dans la justice et l'administration

Marco Minghetti (1818-1886) était un homme politique italien du XIX^{ème} siècle, qui a vécu l'unification italienne et a assisté à l'émergence de la culture politique particulière de son pays. Très tôt, il a perçu les dérives potentielles de la partitocratie à l'italienne (et à la belge). **Deux secteurs de l'appareil d'État sont principalement menacés par les démagogues de la partitocratie selon Minghetti: la justice et l'administration. Ces secteurs sont soumis à toutes sortes de pressions, afin d'édulcorer toute sévérité éventuelle des magistrats à l'encontre des démagogues. La partitocratie, dès son émergence dans l'histoire, tente d'abolir toutes les cloisons entre les pouvoirs, non pas pour rendre le pouvoir au peuple, mais pour le confisquer entièrement au profit d'états-majors occultes, qui ne veulent laisser aucun espace neutre dans l'appareil d'État.**

Minghetti s'oppose à ce processus pour garantir les droits et les libertés de ses concitoyens. Dès lors, la lutte contre l'utilisation partisane de l'administration et de la justice a pour objectif de protéger les citoyens contre toutes interventions arbitraires, émanant d'une administration ou d'une justice ayant perdu et leur indépendance et leur objectivité, qui se montrent simultanément juge et partie, ce qui est une hérésie sur le plan du droit. **Minghetti veut préserver la séparation des pouvoirs, afin d'éviter une trop grande concentration du pouvoir entre les mains de la majorité, qui contrôle déjà de droit le gouvernement. Il faut dès lors qu'au sein des assemblées législatives, les députés puissent conserver un maximum d'indépendance d'esprit et de vote ; ensuite, que l'administration et la magistrature puissent, le cas échéant, résister efficacement à l'exécutif.**

Entre les partis qui émergent au temps de Minghetti et les partis d'aujourd'hui, il y a **une différence de taille. L'État n'était guère interventionniste du temps de Minghetti**: il demeurait cantonné dans ses attributions classiques (battre

monnaie, faire la guerre, organiser l'armée, assurer la diplomatie, maintenir l'ordre intérieur, etc.). **Aujourd'hui, les attributions de l'État se sont considérablement étendues** : elles englobent des pans entiers de la sphère sociale, du domaine de la santé, de l'enseignement et interpellent beaucoup plus étroitement la vie économique.

L'État a donc été amené à multiplier les contrôles de nature formelle et de tolérer le développement de pouvoirs de fait, vastes, arbitraires et largement capillarisés dans la société. Cette évolution n'est nullement condamnable en soi, mais elle implique une technicité accrue des interventions, que le personnel habituel, fauteur et bénéficiaire de la démagogie, n'est pas en mesure de prester, puisqu'il n'a pas été sélectionné pour ses compétences mais pour sa fidélité à des slogans, des doctrines simplistes et boîteuses ou une camaraderie de mauvais aloi avec des ténors sans scrupules. La complexification et la diversification des administrations auraient dû aller de pair avec une formation toujours plus poussée du personnel administratif et des fonctionnaires. Depuis une centaine d'années, constatent les admirateurs italiens actuels de Minghetti, malgré l'ampleur continue du processus de complexification des interventions de l'État, peu de choses sinon rien n'a été entrepris pour améliorer les qualifications professionnelles des fonctionnaires. Les décisions arbitraires d'un personnel inqualifié (sinon inqualifiable) sont effectivement condamnables et inacceptables, tandis que les décisions réfléchies d'un personnel bien écolé garantiraient efficacité et correction pour le bénéfice de tous. Un fonctionnariat qualifié constitue une garantie de liberté pour les citoyens. Un fonctionnariat non qualifié, recruté par démagogie partisane, constitue une menace permanente et inacceptable pour la masse des citoyens.

Minghetti et ses disciples actuels énumèrent **quelques tares majeures de ce système de partis** :

Première tare: Les "démocraties" multipartites ont œuvré pour que soient exclues de l'administration toutes les personnalités compétentes. Celles-ci se sont recyclées dans le secteur privé, affaiblissant du coup les pouvoirs réels de contrôle de l'administration étatique.

Deuxième tare: le personnel administratif est recruté trop exclusivement parmi les juristes, dont la tendance est de vénérer le formalisme juridique au détriment de toutes les autres démarches de l'esprit. Depuis Minghetti, peu de choses ont changé en ce domaine.

Troisième tare: le personnel administratif, recruté par les instances partisans, se ligue désormais en syndicats, qui interviennent lourdement dans les mécanismes de la décision politico-administrative. Ou bloquent la machine étatique pour obtenir des avantages de toutes sortes, salariaux ou autres. Le risque est patent: aucun correctif aux dysfonctionnements ne peut plus être apporté, s'il égratigne, même très partiellement, les intérêts immédiats et matériels des fonctionnaires syndiqués.

Quatrième tare: l'indépendance des juges risque de devenir lettre morte. Les collusions entre élus de la classe politique et magistrats entraînent des alliances fluctuantes entre les uns et les autres, au détriment des simples citoyens non encartés et non politisés.

Face à ces déviances, Minghetti suggère:

- Une réduction de l'aire d'intervention de l'État (c'est une option libérale classique);
- Une décentralisation administrative;
- De développer des méthodes de contrôle de l'administration;
- D'assurer une meilleure formation des fonctionnaires, en limitant le juridisme de leur formation antérieure et en créant de bonnes écoles de sciences administratives, où le savoir empirique est mis à l'honneur, au détriment des savoirs trop abstraits (ce vœu de Minghetti n'a quasiment pas été exaucé);

Conclusion: Minghetti a plaidé pour une déconstruction des appareils partisans, auxquels il reprochait de représenter un "catholicisme étatique" ou "un catholicisme des partis".

Moiséï Jakovlevitch Ostrogorsky (1854-1918), critique des démocraties partisans

- Russe de confession israélite, Ostrogorsky a étudié et enseigné à Saint-Petersbourg, à Paris (à l'Ecole libre des sciences politiques) et aux États-Unis.
- Ses références sont Montesquieu et Tocqueville; sa pensée est influencée par Roberto Michels et Max Weber (qui, à son tour, tirera profit de son œuvre).
- Il participe activement à la vie politique russe et en 1906 il est député à la Douma pour le parti constitutionnel-démocrate (les "Cadets").
- En France, son œuvre, rédigée en français, influence Charles Péguy et Charles Benoist (tous deux sceptiques à l'égard du suffrage universel).

Pour Ostrogorsky, **les partis ne sont au départ que de simples associations privées, des regroupements de citoyens qui demandent éventuellement, sur le mode de la pétition, au pouvoir politique de légiférer dans tel ou tel sens. Au titre d'associations privées, les partis ne sauraient être considérés comme des agents institutionnels permanents. Mais comme ils le sont devenus, on peut légitimement admettre que la démocratie parlementaire n'est plus qu'une façade, derrière laquelle se déploie un système de décision occulte, arbitraire, orchestré dans les états-majors des grands partis.**

Ostrogorsky ne réclame pas la suppression des partis, mais prône le dépassement voire le démantèlement des "partis permanents" et leur remplacement par des "partis ad hoc", c'est-à-dire des regroupements politiques qui se constitueraient à intervalles réguliers et sous la pression des faits, pour obtenir telle ou telle réforme concrète et disparaîtraient de la scène une fois celle-ci obtenue). Ostrogorsky nommait "ligues" ou "initiatives à projet unique", ces "formations ad hoc", destinées à soutenir des candidats prêts à voter ou faire voter un projet. Bien qu'il ne l'ait jamais dit explicitement, le modèle d'Ostrogorsky semble avoir été les ligues françaises de la fin du XIX^{ème} siècle: Ligue des Patriotes (1882), Ligue des Droits de l'homme (lors du procès Dreyfus), Ligue d'Action Française (Maurras et Daudet).

La permanence des partis indique qu'ils ne sont pas là pour réaliser des réformes concrètes, utiles et urgentes pour la communauté populaire, mais pour promouvoir des "chefs" (des "bosses") ou des oligarchies fermées, à l'aide d'une idéologie préfabriquée, irréaliste et démagogique, incapable d'appréhender les ressorts du réel, excitant une fraction des masses d'électeurs, utile seulement au recrutement de voix qui seront comptabilisées pour maximiser l'influence du parti et de ses chefs dans la société en général, en s'emparant d'autant de postes

de commande que possible, afin d'amorcer la pompe à finances via les recettes fiscales.

Ostrogorsky constate que la fonction des masses dans la démocratie moderne n'est pas de gouverner, comme l'affirme la théorie démocratique, car elles n'en seraient de toute façon pas capables, même si on leur donne tous les instruments constitutionnels et juridiques pour le faire (législation directe, référendum, etc.). Dans tous les cas de figure, ce sont de petites minorités qui accèdent au gouvernement des pays. Ces minorités agissent pour concentrer le maximum de pouvoir autour d'elles: c'est ce qu'Ostrogorsky appelle "la loi de gravitation de l'ordre social". Les masses servent de réservoir de voix pour des minorités alternatives, qui concentrent petit à petit du pouvoir autour d'elles. Les masses les servent pour intimider les gouvernants, qui risquent de perdre des plumes dans les "loteries électorales", s'ils ne vont pas à l'encontre des désirs divers et souvent incohérents du gros de la population.

Face à ces minorités, les individualités non encartées, non inféodées aux formations de masse sont écrasées et tyrannisées par le biais de la police ou surtout de l'impôt. Dans cette société civile se cristallisent des contre-poids, qui ne sont toutefois pas assez puissants pour abattre tout de suite les oligarchies dominantes. Les citoyens non encartés doivent louvoyer entre les obstacles dressés par les oligarchies, parier sur les innovations techniques (cf. Schumpeter) pour contourner les interdits imposés par le régime en place, ou en appeler aux anciens résidus religieux, forces morales établies et avérées, éventuellement mobilisables contre le régime en place.

Finalement, le citoyen isolé n'a que très peu d'influence sur la désignation des candidats figurant sur les listes qu'on lui présente à chaque élection. Il peut créer l'opinion, en pariant tantôt sur l'héritage du passé tantôt sur les espoirs d'avenir, mais cette opinion qu'il exprime ou formule sera filtrée par les états-majors des partis, qui désigneront des candidats qui voteront selon les injonctions du parti et non pas selon les intérêts des citoyens qui les ont élus.

Le gouvernement est donc aux mains d'une classe politique, certes relativement ouverte —elle n'est pas une caste fermée— mais qui constitue néanmoins un groupe en soi. Elle gère le pays face à l'indifférence et la passivité des masses. Celles-ci ne sont pas davantage actives que du temps où toute opposition était absente et où il n'y avait pas de "démocratie". Le droit de vote est considéré comme une évidence, mais on ne lui accorde par une grande valeur, on ne comprend pas clairement l'enjeu et le sérieux de ce droit. Cette ignorance générale des masses laisse aux minorités actives une large marge de manœuvre.

Ostrogorsky dénonce enfin le "formalisme politique" ou le "formalisme partisan". C'est, dit-il, un ennemi de la raison, il oblitère la conscience individuelle et le courage civil. L'organisation de tout parti est toujours trop rigide, la doctrine idéologique est trop simpliste, les rituels annihilent les volontés et l'esprit critique. Certes, admet Ostrogorsky, toute forme culturelle implique organisation, doctrine et rituels, mais, dans le cas des partis politiques modernes, le degré d'organisation, le poids de la doctrine et des rituels ont dépassé la limite acceptable. Le parti ne sert plus à faire passer de l'innovation dans la société, à y injecter un surplus d'éthique, à restaurer des valeurs estompées, mais à couvrir d'un "voile de bienséance" les turpitudes et les corruptions des oligarques.

Ce formalisme, explique Ostrogorsky, est le nouveau visage de la tyrannie, qui a toujours, au fil des temps, changé sa face pour mieux se dissimuler aux naïfs et les tromper. La tyrannie est une hydre à mille têtes: inutile d'en trancher une, il en repoussera d'autres, sans discontinuité. La liberté est un idéal qui a du mal à s'implanter dans les têtes, alors que les hommes acceptent benoîtement la tyrannie, sous quelque forme qu'elle se présente. Vouloir changer ces dispositions de l'âme est un travail de Sisyphe.

Panfilio Gentile reprend le flambeau de Minghetti

Panfilio Gentile (1889-1971), politologue et célèbre journaliste italien, n'hésitera pas à parler de déviances mafieuses du système des partis. Les démocraties partitocratiques sont pour lui des "démocraties mafieuses". Il écrit: « Quand le pouvoir est exercé au profit du parti [...] tout scandale est couvert par un vaste réseau de complicités. La responsabilité remonte très haut, implique les leaders et les sous-leaders du parti, les hommes du gouvernement [...] Les faits scandaleux sont alors ignorés et si des adversaires les dénoncent, on trouve le moyen de les minimiser ». Ou encore: « Les oligarchies mafieuses, que les démocraties modernes tendent à produire, sont des oligarchies de petits bourgeois sans occupation fixe, imbus de cléralisme idéologique, portés à l'intolérance et à l'esprit sectaire ». « Mais les idéologies ne sont en réalité que de vieilles idées, devenues populaires [...] ». Des schémas doctrinaires ont été créés qui trouvent tout à coup une codification intangible. Chaque parti a sa Torah, ses docteurs, ses pharisiens et ses zélotes. L'idéologisme porte à la cléralisation des esprits. Les démocraties modernes reposent sur le dogmatisme universel, même si l'on admet théoriquement la concurrence entre une pluralité de dogmatismes ».

Le tableau est planté. Panfilio Gentile, disciple de l'école élitiste italienne (Gaetano Mosca, Vilfredo Pareto, Roberto Michels), a dénoncé, vingt-cinq ans avant les scandales politiques italiens du début des années 90, les mécanismes corrupteurs de la partitocratie. Ceux-ci se développent à partir des linéaments idéologiques suivants:

1. Le marxisme intellectuel, religieux, considéré comme l'ersatz d'une eschatologie ou d'une sotériologie religieuse (==> PCI). Les formations politiques qui se réclament de cette sotériologie laïque sont prêtes à mobiliser toutes les ressources sans hésitation pour accéder au pouvoir, prélude à l'avènement d'un modèle social, posé d'emblée comme définitif.
2. L'ingérence constante des ecclésiastiques dans la politique, dans l'espoir de forger un "parti unique des catholiques" (==> DC). Ce parti unique devra barrer la route à tous les autres et s'étendre à toutes les strates de la population.
3. L'engouement pour les programmations économiques et le planisme irresponsable, conduisant à énumérer toutes les choses désirables à réaliser, ... sans couverture financière réelle. Une fiscalité lourde étant censée alimenter le financement de ces projets fabuleux.
4. L'infiltration par les partis, mus par les idéologèmes que nous venons d'énumérer, de tous les rouages de l'État.

Dans l'Italie des années 60, la partitocratie, disait Gentile, est un "clérico-marxisme", ou, disait Augusto Del Noce, un "catho-communisme". Elle a conduit à "une politique purement démagogique qui a accumulé déficit sur déficit et a fragilisé l'économie". C'est le "système de la carte du parti qui a pollué l'appareil bureaucratique et les pouvoirs de l'État.

Un régime ainsi stratifié et consolidé semble aujourd'hui pratiquement impossible à modifier et à restructurer". Dans un interview accordé en 1969, Panfilo Gentile précise sa pensée: « En d'autres mots, **les démocraties mafieuses sont des régimes basés sur la détention de la carte du parti, tout comme dans les véritables régimes totalitaires.** La différence entre les deux systèmes, c'est que dans les régimes totalitaires, il n'y a qu'un seul type de carte, tandis que dans les "démocraties mafieuses", on consent à l'existence de plusieurs types de carte; mais il s'agit de cartes finalement "confédérées" au sommet et, en définitive, cela revient au même, c'est comme s'il n'y avait qu'une carte unique; celle au singulier du régime totalitaire ou celles au pluriel des régimes partitocratiques, sont toutes génératrices de privilèges, octroyés par ceux qui sont au pouvoir [...]. Alors, quand de tels régimes se constituent, les oppositions n'ont plus de place [...]. Les oppositions sont reléguées dans une espèce de ghetto invisible. Les détenteurs du pouvoir détiennent également le monopole des moyens de propagande et de persuasion occulte. Les éditeurs, la presse, les prix littéraires, les subventions aux théâtres et aux cinéastes sont invariablement soumis à une insupportable discrimination politique ».

Les seize tares majeures de la partitocratie selon **Gonzalo Fernandez de la Mora**

Pour Gonzalo Fernandez de la Mora, ancien ministre d'Espagne, philosophe du politique de réputation internationale, directeur de la revue Razon española (Madrid), jette un regard critique sur les pratiques des partitocraties et y décèle seize contradictions majeures:

1. Les partis de la partitocratie subissent un processus d'oligarchisation interne:

Selon la loi mise en exergue au début du siècle par Roberto Michels, c'est-à-dire la **"loi d'airain des oligarchies"**, les **partis tendent à se fermer sur eux-mêmes, à se hiérarchiser et à renforcer la puissance de leurs appareils. Ce processus relègue les bases à l'arrière-plan, celles-ci ne sont autorisées à voter que pour un délégué désigné par la direction. L'impulsion est donc autoritaire et non populaire.** L'ensemble des adhérents aux partis en compétition n'excède jamais 5% de la population. Les partis sont donc de toutes petites minorités qui prennent arbitrairement en charge la totalité des électeurs.

La contradiction est donc flagrante: les partis ne sortent en aucun cas du cycle des oligarchies qu'ils avaient prétendu abolir au nom de la démocratie.

2. Les partis de la partitocratie impliquent une professionnalisation de la politique.

Les membres des oligarchies partisans se transforment rapidement en professionnels de la lutte pour le pouvoir. Mais ces professionnels ne se cantonnent pas dans un domaine précis, pour lequel ils auraient effectivement des compétences dûment sanctionnées par l'université ou une grande école. **Les "professionnels de la politique", au contraire, ne sont spécialistes de rien et se retrouvent tour à tour présidents d'une banque publique, directeurs d'un réseau ferroviaire, d'un service hospitalier, d'un service postal, d'une commission de l'énergie nucléaire ou ambassadeurs dans un pays dont ils ne connaissent ni la langue ni les mœurs.** Nous nous trouvons dès lors face à un personnel non spécialisé, dépourvu de compétences, mais posé arbitrairement comme "omnivalent".

La contradiction est également flagrante ici: les partis se présentent comme des agences efficaces, capables de placer au poste ad hoc les citoyens compétents, sans discrimination d'ordre idéologique, mais ne casent finalement que leurs créatures, en excluant tous les autres et en n'exigeant aucune compétence dûment sanctionnée.

3. Les partis provoquent une crise de l'indépendance.

L'idéal démocratique, c'est d'avoir des assemblées de notabilités capables de juger les choses politiques en toute indépendance et objectivement. Le système des partis coupe les ailes à ceux qui souhaitent se présenter en dehors de toute structure partisane. En effet, le parcours du candidat-député indépendant est plus long et plus difficile. Même s'il réussit à se faire élire, il aura des difficultés à faire entendre sa voix, face aux verrous placés par les partis dans la sphère des médias et de la presse.

La contradiction est une nouvelle fois patente: les partis annoncent qu'ils sont démocratiques, qu'ils défendent la liberté d'expression de tous indistinctement, mais, par leur action et leur volonté de tout contrôler et surveiller, il semble de plus en plus difficile de se porter candidat en dehors de leurs circuits.

4. Les partis provoquent l'appauvrissement de la classe politique.

Les oligarques des partis tendent à recruter des adjoints fidèles et naïfs incapables de leur porter ombrage ou de les dépasser. Conséquence: le niveau intellectuel et moral du parti s'effondre. Les ficelles sont tirées par des démagogues conformistes et peu compétents. Les quelques talents qui s'étaient perdus dans les coulisses des partis sont progressivement mis sur la touche ou quittent le parti, dégoûtés.

La contradiction est nette: les partis ne sont nullement des agences qui assurent la promotion des meilleurs, mais, **au contraire, qui sélectionnent et propulsent aux postes de commande les plus médiocres et les plus corrompus.**

5. Les partis éclipsent le décor politique.

Les états-majors des partis sont tenus à une certaine **loi du secret**. Ils ne dévoilent jamais entièrement leurs batteries. L'information qu'ils fournissent aux citoyens est souvent mensongère et biaisée.

Contradiction: l'électorat, censé choisir clairement ses dirigeants, ne reçoit que des informations tronquées et maquillées. L'électorat n'est pas informé mais désinformé. Ses choix sont dès lors peu raisonnables.

Le décor politique devient flou, vu les dissimulations et la polysémie de langage dont usent et abusent les oligarchies politiciennes. On ne sait plus qui défend quoi.

6. Les oligarchies partisans spolient l'électorat.

Si de larges strates de l'électorat ne se retrouvent pas dans les principaux partis, si les candidats indépendants n'ont pratiquement aucune chance de faire passer leur programme, **l'électorat n'a plus d'autre possibilité que l'abstention. Mais celle-ci, par la magie électorale, se transforme en appui à la majorité.**

Contradiction: non seulement les oligarques partisans cumulent les voix de leur propre clientèle (ce qui est

logique), mais ils "rackettent" celles des opposants silencieux qui s'abstiennent. **La démocratie partitocratique, qui avait clairomné qu'elle serait plus représentative que les formes antiques et médiévales de la représentation populaire, constitue de fait une régression.** Le citoyen n'a plus la liberté de ne pas être client, de vaquer tranquillement à ses occupations professionnelles, à ses devoirs familiaux, avec l'assurance d'être traité en toute équité en cas de problème. Il n'est plus perçu comme un homme libre, capable de faire un choix judicieux, qu'il s'agit de respecter, mais comme le réceptacle docile de propagandes simplistes, distillées par les bureaux des partis.

7. La partitocratie est un réductionnisme d'ordre éthique.

Sur le plan éthique, le système des partis constitue également **une régression dangereuse :**

1. Tous les adversaires de ce système sont dénoncés comme des "ennemis de la démocratie", dénonciation qui équivaut à celle de "satanisme" dans les procès de sorcellerie au moyen-âge. Or comme le terme de démocratie recouvre un océan de définitions divergentes, on peut condamner même la personne la plus innocente, en la désignant comme "ennemie de la démocratie". **Les partitocraties montrent par cette pratique qu'elles ne respectent aucune opinion qui serait susceptible de leur porter ombrage.**

2. Les partis, pour fonctionner dans les partitocraties, pompent énormément de deniers publics, y compris auprès de ceux qui n'ont pas voté pour les formations du pouvoir. Si ceux-ci émettent des protestations, ils sont accusés de ne pas être "solidaires". Les oligarques utilisent le réflexe de l'éthique de la solidarité pour justifier une spoliation, dont les victimes ne peuvent se défendre ni par le biais des tribunaux politisés ni à travers le travail des chambres qui sont muselées.

3. Les partis ont fait voter des lois qui leur permettent de récupérer en dotations publiques leurs frais de fonctionnement ou de propagande. Le procédé est malhonnête car ces sommes ont été levées par coercition, sans qu'aucun contribuable ne puisse y échapper. Pour Gonzalo Fernandez de la Mora, « c'est, assurément, la forme la plus répugnante de rapine à main armée que celle qui s'exerce par les armes de l'État et en marge de la légalité comme dans le pire des féodalismes, mais en proportions incomparablement supérieures ».

8. L'instrumentalisation des parlementaires.

La discipline qu'imposent les partis-machines aux députés qui ont été élus sur leurs listes est telle que le parlementaire ne peut plus émettre, dans les assemblées, un vote divergent de celui qu'ordonne le parti. Sinon, il est marginalisé voire exclu des prochaines listes électorales. La liberté individuelle du parlementaire est ainsi annulée.

9. Le paradoxe des transfuges.

Le transfuge, qui, à la suite d'un désaccord ou par pur opportunisme, change de liste ou de parti, conserve son mandat et commet une double fraude: à l'égard de ses anciens dirigeants et à l'égard de ses électeurs. Mais **la partitocratie admet ce genre de procédé, montrant ainsi la dépersonnalisation totale du député, qui devient un pion interchangeable.**

10. les partis provoquent la dévaluation intellectuelle des chambres.

Les projets de la majorité sont présentés au parlement. **L'opposition minoritaire n'a que quelques minutes pour préparer ses réponses ou suggérer des amendements. Il est donc impossible, de cette manière, de lancer un débat de fond et de développer des arguments approfondis, raisonnables et cohérents.** Les chambres déchoient ainsi en fictions rhétoriques, en spectacles.

11. Les partis provoquent la dévaluation politique des chambres.

Comme l'exécutif procède de la majorité parlementaire, et que celle-ci est composée de députés dociles, dont le vote est parfaitement prévisible, les chambres perdent leur rôle politique : celui de critiquer l'exécutif, de lui imposer des amendements, de le faire tomber le cas échéant. La partitocratie confisque aux chambres leur rôle dans le fonctionnement de la démocratie.

12. Les partis dévaluent le rôle des chambres sur le plan fiscal.

Les chambres sont nées justement pour limiter le pouvoir du souverain et surtout pour freiner ses appétits économiques. Les chambres sont là pour défendre les citoyens, faire en sorte que ceux-ci ne paient que le strict nécessaire en matière d'impôt. Dans les assemblées d'origine, les chambres s'opposent aux exagérations du Prince. Dans les partitocraties, au contraire, elles se transforment en assemblées dociles qui entérinent les décisions de l'exécutif et ne défendent plus les intérêts des citoyens. Ce qui est une entorse supplémentaire au principe de la représentation démocratique.

13. Les partis dévaluent le rôle législatif des chambres.

Les chambres ont été créées pour contrôler le Prince ou le pouvoir exécutif en exerçant leurs compétences légiférantes. Les lois devaient ainsi être forgées pour le bénéfice du peuple, en le soustrayant à tout arbitraire du Prince ou de l'exécutif. Dans les partitocraties, ce rôle de légiférant-protecteur est annulé, dans la mesure où la majorité parlementaire entérine formellement les textes que l'oligarchie partisane a décidé de transformer en lois. L'idée inspiratrice de ces textes vient du chef ou de l'état-major et de leurs conseillers et non pas des membres de l'assemblée, qui n'ont même pas l'obligation de les lire !! les chambres déchoient ainsi en un espèce de notariat collectif qui accorde une sorte de caution publique à des textes composés et décidés ailleurs. Conclusion: la capacité législative des chambres dans les partitocraties décroît, jusqu'à atteindre le point zéro.

14. Le pouvoir des partis dans une partitocratie conduit à l'irresponsabilité du gouvernement.

En théorie, le gouvernement est responsable devant les assemblées. Dans les partitocraties, où il y a une majorité stable, il a les mains absolument libres et n'est même plus obligé de tenir compte de l'opposition. Il s'accorde l'impunité et compte sur la mémoire courte des électeurs, qui oublieront ses trafics avant les nouvelles élections.

15. La partitocratie conduit à la politisation de l'administration.

On peut parler d'une politisation de l'administration, dès que les fonctionnaires agissent dans le sens que leur dicte leur parti, ne cherchent plus à appliquer l'ordre juridique en place et ne respectent plus le principe de l'équité. **L'oligarchie partitocratique peut ainsi politiser l'administration, en limitant son accès à ses affiliés ou ses sympathisants ou en octroyant des récompenses et des promotions à ses seuls féaux. Nous avons assisté à l'émergence d'une sorte de népotisme collectif.** Toute administration politisée est par définition partielle et donc injuste.

16. La partitocratie conduit à la fusion des pouvoirs.

L'idéal démocratique de Montesquieu, repose, pour l'essentiel, sur la séparation des pouvoirs. Depuis des temps immémoriaux, les hommes savent que l'on ne peut être à la fois juge et partie. Gonzalo Fernandez de la Mora écrit: « Pour faire en sorte que l'indépendance du pouvoir judiciaire ne soit pas diminuée ou annulée par des normes que le pouvoir exécutif fabrique à son bénéfice exclusif, il faut que le pouvoir législatif soit indépendant du pouvoir exécutif [...] **(Mais) dans les partitocraties [...] le pouvoir exécutif assume de fait le pouvoir législatif et tend à influencer aussi l'interprétation et l'application des lois [...]. Le mode le plus efficace pour atteindre de telles fins est d'intervenir dans la nomination et le placement des magistrats ».**

Conclusion

Le constat de Gonzalo Fernandez de la Mora est simple: **la partitocratie tend à confisquer à son profit tous les pouvoirs, en noyant l'administration par placement de ses créatures, en intervenant dans la nomination des magistrats, en annulant l'indépendance des parlements et des députés. Elle est ainsi la négation de l'État de droit (qu'elle affirme être par ailleurs), parce qu'elle désarme les gouvernés face aux erreurs et aux errements de l'administration et face aux abus d'autorité. La fusion des pouvoirs, au bénéfice d'un exécutif de chefs de partis, correspond à ce que les classiques de la science politique nommaient la tyrannie.** Même la dictature provisoire à la romaine respectait l'indépendance des juges et garantissait ainsi l'équité. Outre l'anarchie et la loi de la jungle, l'installation de tribunaux partiels et partisans est la pire des choses qui puisse arriver à une communauté politique. Les événements de Belgique l'ont prouvé au cours de ces dernières années. »

Bibliographie:

- Peter E. J. BUIKS, Alexis de Tocqueville en de democratische revolutie. Een cultuursociologische interpretatie, Van Gorcum, Assen, 1979.
- Alessandro CAMPI, «La critica alla partitocrazia nella cultura politica italiana: 1949-1994. Una rassegna storico-bibliografica», in: Futuro Presente, n°4, Perugia, 1993.
- Ramon COTARELO, «¿Son necesarios los partidos políticos en la democracia?», in: Razón Española, n°53, mayo-junio 1992.
- Gonzalo FERNANDEZ de la MORA, «Contradicciones de la partitocracia», in Razón Española, n°49, sept.-oct. 1991.
- Gonzalo FERNANDEZ de la MORA, «Cooptación frente a sufragio universal», in: Razón Española, n°54, jul.-aug. 1992.
- Julien FREUND, Sociologie de Max Weber, PUF, Paris, 1968.
- Jesus FUEYO, «La degradación de la democracia», in: Razón Española, n°53, mayo-junio 1992.
- Panfilo GENTILE, Democrazie mafiose (a cura de Gianfranco de TURRIS), Ponte alle Grazie, Firenze, 1997.
- Hans-Helmut KNÜTTER, «Staats- und Parteienverdrossenheit - Ursache und Konsequenzen», in: Mut, 1994.
- Hans-Helmut KNÜTTER, «Man weiß nicht mehr, was man will, sondern nur, was man ablehnt», in: Junge Freiheit, n°6/1994 (Interview réalisé par Peter Boßdorf).
- Klaus KUNZE, «Der totale Parteienstaat», in: Junge Freiheit, Januar-Februar 1992.
- Klaus KUNZE, «Der Weg der Parteiendemokratie in den feudalen Parteienstaat», in: Staatsbriefe, 3/1992.
- Klaus KUNZE, «Plebiszite als Weg aus dem Parteienstaat», in: Junge Freiheit, Okt. 1992.
- Angel MAESTRO, «La partitocracia en crisis», in: Razón Española, n°54, jul.-aug. 1992.
- Marco MINGHETTI, I partiti politici e la loro ingerenza nella giustizia e nell'amministrazione, Prefazione di Carlo Guarnieri, Società Aperta, Milano, 1997.
- Wolfgang MOMMSEN, Max Weber. Gesellschaft, Politik und Geschichte, Suhrkamp, Frankfurt a. M., 1974.
- Vincenzo PACIFICO, «Marco Minghetti: il padre della "destra storica" italiana e la sua opera. Spirito de patria», in Percorsi, n°4, mars 1998.
- Karl PISA, Alexis de Tocqueville. Prophet des Massenzeitalters. Eine Biographie, DVA, Stuttgart, 1984.
- Caspar von SCHRENCK-NOTZING, «Die verdeckte Krise des Parteiensystems», in: Junge Freiheit, Juli/August 1991.
- Caspar von SCHRENCK-NOTZING, «Das Grundübel unserer Demokratie liegt darin, daß sie keine ist», in: Junge Freiheit, Dezember 1993.
- Robert STEUCKERS, Partitocratie et polyarchie: le cas belge, manuscrit non encore publié.
- Helmut STUBBE-da LUZ, «"Nicht die Formen studieren, sondern die Kräfte!". Moisei J. Ostrogorski (1854-1919), ein Pionier der Parteienkritik», in: Criticón, n°148, pp. 193-198, München, 1995.
- Juan VALLET de GOYTISOLO, «¿Democracias no partitocracias?», in: Razón Española, n°54, jul.-aug. 1992.
- Alberto VANNUCCI, Il mercato della corruzione. I meccanismi dello scambio occulto in Italia (Prefazione di Alessandro PIZZORNO), Società Aperta, Milano, 1997.
- Max WEBER, Le savant et le politique (Préface de Raymond ARON), UGE-10/18, Paris, 1963.

Dans le même état d'esprit qui cherche à
**comprendre l'idéologie de domination économique qui se cache
dans l'outil juridique des institutions européennes,**
j'ai trouvé **une précieuse pépite !**
C'est un document extraordinaire, sur un site au nom formidable :

« RTO : Résistance au Travail Obligatoire »

<http://www.collectif-rto.org/>

Site apparemment très riche, à explorer sérieusement...

Manifestement, tout ce qui y est développé va dans le sens de ce livre merveilleux,
« LA GRANDE RELÈVE (des Hommes par la Machine) », de **Jacques Duboin**,
que je savoure doucement et dont je vous parlais l'an dernier.

Le document extraordinaire que je vous signale ici s'intitule :

« La figure du chômeur : une construction imaginaire »

par **Christophe Hamelin** et **Renaud Tarlet** :

<http://www.collectif-rto.org/spip.php?article195>

Ce document est littéralement passionnant, de bout en bout, et plutôt *crescendo*.
S'il y a un ou deux documents à lire ce mois-ci, il faut le lire lui. À imprimer et à faire connaître.

« **Stéphanie** a 28 ans, vit en concubinage, sans enfant. Elle passe d'emplois précaires en périodes de chômage, avec des périodes de formation. En difficulté à l'école, elle accepte assez mal l'aspect scolaire de celles-ci. Rmiste pendant 2 ans, elle travaille actuellement de manière saisonnière dans une usine. Elle désire par dessus tout devenir Employée Libre Service, ce que nous traduirions par caissière. Stéphanie vit très mal sa situation et n'a que peu d'amis avec lesquels, au demeurant, elle en parle très peu. Son réseau de sociabilité ne dépasse apparemment pas sa famille et son conjoint, ainsi qu'un ami de celui-ci et une voisine. Stéphanie est donc relativement isolée. Certes, elle sait qu'il y a des millions de chômeurs comme elle, mais elle persiste à penser que sa situation s'explique par le fait qu'il y a quelque chose qui cloche chez elle, un quelque chose qu'elle n'arrive pas à identifier. Bien que se disant révoltée, elle est en fait impuissante à exprimer sa colère, et ne milite pas dans une association de chômeurs. Lors de ses démarches à l'A.N.P.E. , elle se sent peu soutenue. Stéphanie ne vote plus depuis plusieurs années, expliquant cette attitude conjointement par l'incapacité des politiques à régler ses problèmes et par le fait qu'elle estime ne pas avoir sa place dans la société. Elle espère « une troisième guerre mondiale... Peut-être pas mais au moins comme mai 68 ».

Âgée de 56 ans, **Antoinette** est employée à l'A.N.P.E. Passionnée au départ par son métier, elle s'y investit fortement, appréciant l'autonomie qu'il lui confère. Cependant, elle est victime de harcèlement moral en intégrant une équipe ayant des pratiques opposées à sa déontologie, marquées entre autres par une attitude suspicieuse et répressive vis-à-vis des chômeurs. Cet événement, combiné à la progressive déqualification de son poste, ainsi qu'au renforcement de son aspect hétéronome et procédurier, l'oblige à prendre un congé maladie de plusieurs semaines puis à se retirer dans sa « bulle », à se désinvestir peu à peu de son travail.

Ces deux histoires de vie, l'une d'une chômeuse, l'autre d'une employée de l'A.N.P.E., nous offrent à voir deux situations en miroir, de part et d'autre de la frontière de l'emploi, du guichet de l'A.N.P.E. Elles laissent apparaître une étrange similarité entre des destins qui pourraient pourtant sembler bien éloignés. Similarité dans l'arrière-goût d'amertume qui habite ces personnes, amertume d'individus qui ont du mal à vivre pleinement leur époque. Étrange similarité entre la condition des précaires et celles des salariés qui font fonctionner les institutions prenant en charge la précarité. Antoinette se sentait investie d'une éthique professionnelle et sombre dans le mal-être à mesure qu'elle constate sa progressive mise en lambeaux. Stéphanie se scrute à la recherche d'une improbable tare qui lui serait consubstantielle et expliquerait sa position de chômeuse. Or ces souffrances croisées ne nous semblent pas relever de la psychologie, mais de la sociologie. Pour le dire autrement, elles nous semblent instituées, tant par l'A.N.P.E. que par une histoire et un contexte idéologique que cet article a pour objet d'analyser et qui révèlent que la figure du chômeur telle qu'on la connaît à présent est une construction imaginaire et idéologique.

En effet, **la manière dont les individus de notre société ressentent le chômage ne va pas de soi. Il y a visiblement eu un basculement énorme dans l'imaginaire de la population pour arriver à faire de cette expérience une calamité, qui plus est une calamité dont les chômeurs seraient eux-mêmes responsables.** La question est de savoir comment et pourquoi s'est produit un tel retournement. Il va donc s'agir ici d'observer comment les institutions chargées de traiter le phénomène du chômage mettent progressivement en place une figure sociale, celle du demandeur d'emploi, qui vide de sens l'expérience même du chômage. Il semble en effet qu'il ait là un indicateur que quelque chose de grave est en train de se produire, que la manière dont des institutions telles l'A.N.P.E. ou les ASS.E.D.I.C. se comportent avec les chômeurs est le signe d'un virage que prend notre société et, plus largement, les sociétés occidentales dans leur ensemble. C'est ce tournant et son importance que nous allons également tenter d'explicitier.

Dans tous les cas, nous pouvons noter que tant Antoinette que Stéphanie sont investies par l'éthique du travail : volonté de bien le faire, de s'accomplir dans et par lui, idée de la belle ouvrage. À chaque fois, ces idéaux sont contrecarrés soit par les conditions de travail (pour les agents A.N.P.E.) soit par le manque de travail (pour les chômeurs). Cette situation est d'autant plus douloureuse qu'elle est le signe que ces gens ont pris au sérieux les valeurs républicaines telles qu'elles sont retranscrites dans le préambule de la Constitution de 1946 auquel se réfère la Constitution de 1958 : « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». **Cette phrase, dans toute son ambiguïté, est symbolique du statut du travail tel que l'institutionnalise notre société. À la fois victime et coupable, celui qui n'a pas de travail est soumis aux vents idéologiques du moment.**

Le fait est que ceux-ci ont rarement été dans le sens d'une déculpabilisation des chômeurs. Cette litote est clairement

traduite dans les entretiens que nous avons effectués. **La culpabilisation de celui qui n'a pas de travail transpire par tous les pores de notre époque.** Elle transparaît dans les actuelles politiques pour l'emploi, qui mettent les chômeurs en position d'accusés, les soupçonnant de ne pas fournir les efforts nécessaires pour trouver un emploi et les menacent d'une suspension de leurs indemnités chômage s'ils en refusent un.

De victimes d'une situation collective, les chômeurs se trouvent ainsi institués en coupables qui doivent se justifier. Mais dans le même temps les employés de l'A.N.P.E. doivent, eux aussi, rendre des comptes et remplir des objectifs par rapport à cette situation (le chômage de masse) qu'ils ne maîtrisent pas. Les uns doivent chercher un emploi qui n'existe pas (du moins pas pour tous), les autres sont sommés de le leur fournir. Étudier l'institution des rapports entre chômeurs et travailleurs de l'A.N.P.E. équivaut donc à tenter d'analyser les ressorts d'**une relation entre eux basée sur la négation de la réalité (il n'y a pas d'emploi pour tout le monde)**. Ce face-à-face a toutes les chances d'exiger d'eux l'abandon de leurs valeurs morales et de discréditer leur expérience. Il est alors important de revenir sur l'histoire tant celle-ci est riche d'enseignements sur **l'institution d'une certaine conception de la vie hors salariat par la classe dominante, la bourgeoisie** : le chômage s'éclaire tout à coup en passant du statut de **dysfonctionnement** appelant des réformes du système en vue de l'éradiquer (ce qui est la conception que véhiculent actuellement les mondes politique et médiatique) à celui de **phénomène provoqué et entretenu**.

Il est alors intéressant de revisiter **le discours de l'employabilité** avec cet éclairage pour en analyser les apories et se poser la question de leur fonction. Car ici apparaît vraiment le nœud du problème : pourquoi le discours de l'employabilité ? Pourquoi instituer sur des non-sens un phénomène fabriqué ? Autant de questions qui ont pour toile de fonds la douleur de personnalités éclatées par une situation incompréhensible, qui se cristallise concrètement dans les agences A.N.P.E.

Le chômage : une construction historique

« On a l'impression qu'on est rien, c'est ça le problème. Autant dire... Bon, je serais femme au foyer encore... Bon là, il y a pas de déshonneur, au moins on fait quelque chose, mais de dire : je suis à la recherche d'un emploi... C'est dévalorisant » .

Cette citation de Stéphanie souligne à quel point le statut du chômage est vécu à l'heure actuelle comme épreuve personnelle et douloureuse. Or, **l'histoire nous enseigne que cette perception du chômage est en fait une construction idéologique du patronat.** « Le travail intermittent a été vécu comme une liberté [par les travailleurs] jusqu'à l'invention du chômage, dans les années 1910. » [1] Ainsi, Christian Topalov explique-t-il qu'à cette époque « être employé par la même entreprise et travailler tout au long de l'année, parfois même de la semaine, est une expérience étrangère à la plupart des ouvriers. » [2] « **La notion de chômage [...] a été inventée expressément pour lutter contre la pratique du travail discontinu.** » Ainsi William Beveridge préconise-t-il en 1910 la création au Royaume-Uni d'un « **réseau national de bureaux de placement public** » dont le but est « **tout simplement de détruire une catégorie populaire, celle des travailleurs intermittents : il fallait qu'ils deviennent soit salariés réguliers à plein temps, soit chômeurs complets** ». Ainsi, explique-t-il, « **pour celui qui veut travailler une fois la semaine et rester au lit le reste du temps, le bureau rendra ce souhait irréalisable.** » [3] Il devient évident à cette lecture que le souhait d'un emploi stable n'est certainement pas, à l'origine, une revendication ouvrière et que ce mode de salariat a, au contraire, été imposé sous la pression institutionnelle.

Car l'enjeu était de taille : les pratiques de production autonomes et d'autoconsommation de la paysannerie ralentissaient l'imposition du salariat comme nouveau mode de production. Or, celui-ci était nécessaire pour permettre une nouvelle dimension de l'exploitation. Max Weber relevait ainsi qu'aux débuts de l'industrialisation, le patronat voulut « intéresser les ouvriers à une augmentation de leur rendement de travail en leur offrant des salaires à la tâche plus élevés [...]. Des difficultés spécifiques se sont cependant présentées : **bien souvent, l'augmentation du salaire à la tâche n'eut pas pour effet d'accroître, mais de faire baisser le rendement de travail [...] parce que les ouvriers ne réagissaient pas à la hausse de salaire par une augmentation, mais par une baisse de la production quotidienne.** L'ouvrier payé un mark pour faucher un arpent, qui fauchait jusque là deux arpents et demi par jour [...] ne se mit pas à faucher trois arpents [...] quand le salaire à l'arpent fut augmenté [...], il ne fauchait plus que deux arpents par jour, parce qu'il gagnait ainsi 2,5 marks comme auparavant et " s'en contentait ". » [4] Ainsi, l'imposition du salariat ne s'est pas faite sans heurt et **il a fallu un processus d'oubli collectif [5] pour ne plus se souvenir des résistances énormes de la société d'alors.** Ce n'est que progressivement, et grâce à cette amnésie collective, qu'a été développée ce qu'**André Gorz** nomme « la régulation incitative par le consommationnisme », c'est-à-dire « **éduquer l'individu à adopter vis à vis du travail une attitude instrumentale du genre : "Ce qui compte, c'est la paie qui tombe à la fin du mois" ; et [...] l'éduquer [...] à convoiter des marchandises [...] comme constituant le but de ses efforts et les symboles de sa réussite.** » [6]

Le chômage fut donc le moyen d'un gigantesque renversement qui autorisa le passage d'une situation où **tous pouvaient travailler épisodiquement pour assouvir des besoins limités**, à une dualisation de la société salariale. Celle-ci se divise depuis lors entre, d'un côté, des travailleurs qualifiés qui travaillent beaucoup en vue d'obtenir les biens compensatoires que leur offre le système consumériste et de l'autre, les chômeurs et précaires pour qui il n'existe plus suffisamment de postes de travail.

Le chômage tel que nous le connaissons à l'heure actuelle n'est donc pas le résultat de la malchance ou de la fatalité, non plus que d'un improbable dysfonctionnement du système économique. Il est le fruit de la méthodique destruction par les classes dominantes de l'ethos ouvrier mais aussi paysan ; destruction par la coercition, en privant d'emploi les ouvriers privilégiant le travail discontinu, mais aussi par l'institution de nouvelles normes par le biais de l'éducation au consommationnisme. Cette dernière put advenir tant par la publicité que par les stéréotypes de l'industrie culturelle et réussit à détruire les imaginaires ouvrier et paysan construits sur une notion d'indépendance soutenue par l'autolimitation.

Par un retournement du discours économiste ambiant, qui affirme que la consommation effrénée, en soutenant l'activité industrielle, réduit le chômage, nous prétendrions plutôt que c'est justement l'imaginaire consumériste et sa tendance à l'illimitation qui, en contraignant les salariés à travailler de manière continue, a contribué de manière décisive à créer le problème du chômage.

Le chômage ne devrait plus dès lors être appréhendé comme la conséquence d'une mauvaise organisation de la production mais comme celle de l'imposition hétéronome par les classes dominantes d'un **imaginaire social dégradé**. L'institution du chômage est donc concomitamment désinstitution d'un imaginaire préexistant et disqualification des cultures ouvrière et paysanne pour imposer une domination implacable.

Les fondements du discours de l'employabilité

C'est dans ce contexte d'un chômage institué qu'apparaît le discours de l'employabilité, déployé sur les décombres du compromis fordiste. **Cette vulgate va opportunément masquer le caractère de création volontaire du chômage, pour l'assigner dans le corps du chômeur** par une rhétorique psychologisante alliée à une morale de l'effort personnel.

Le discours de l'employabilité mérite d'être déroulé jusque dans ses ultimes conséquences. Nous nous confrontons alors aux **propositions suivantes : on est chômeur parce qu'on le mérite. Or qu'est-ce qui prouve qu'on le mérite ? Le fait qu'on soit chômeur.** Accepter les présupposés de ce discours revient donc à affirmer que **si on est chômeur, c'est parce qu'on est chômeur...** **Ce schéma tautologique est celui d'une pseudo-pensée qui naturalise l'ordre social et renverse la réalité en transformant les victimes en coupables.** Cette idée d'un ordre social qui serait un ordre naturel est d'ailleurs sensible dans des mots anglais qui tendent à intégrer la langue française. **Ainsi les mots winner et loser**, qui contrairement aux mots français gagnant et perdant appréhendent le fait de gagner ou de perdre non comme une situation issue d'un contexte, mais comme une condition (au sens de condition humaine) en soi. Le winner, le gagnant, c'est celui qui gagne ontologiquement, contrairement au gagnant ou au perdant français qui, eux, sont désignés par les circonstances. **Dans le même ordre d'idée, l'inemployable n'est dès lors plus la victime d'une conjoncture, mais celui qui, ontologiquement, provoque le chômage.**

Nous touchons là du doigt **une familiarité du discours dit néolibéral de l'employabilité avec le darwinisme social. Les forts survivent et les faibles disparaissent.** Nous n'en sommes certainement pas à l'élimination des faibles, nous objectera-t-on. Mais comment ne pas réaliser que cette figure du chômeur responsable de sa situation qui, selon cette même idéologie, coûte cher à la collectivité pourrait bien correspondre, si nous n'y prenons garde, à la sinistre figure du parasite ?

L'employabilité : un discours mythique

La rhétorique de l'employabilité ne peut qu'évoquer **le fantasme d'unité** qui a été à l'œuvre tant pendant la Terreur révolutionnaire que dans les régimes totalitaires du XX^{ème} siècle. **Selon ce phantasme, la société est un tout uni et tout représentant d'une quelconque altérité devient un ennemi du corps social. L'actuel fantasme de l'unité primordiale de la société se construit principalement autour de la valeur travail.** Le phénomène de rejet de l'altérité qu'organisent les politiques pour l'emploi, pour être efficace et compréhensible, se doit d'opérer **un retournement paradigmatique dans lequel la société s'exonère de sa responsabilité dans le phénomène du chômage pour le réassigner politiquement dans le corps même de la victime. La volonté de sauvegarder le mythe d'une société bienveillante et infaillible est inséparable de la désignation de boucs émissaires.** L'aspect délirant du discours de l'employabilité, imperméable à tout bon sens grâce à son fondement tautologique, n'est pas alors sans rappeler la fibre des **raisonnements totalitaires.** Comme le souligne Hannah Arendt, **ces derniers s'autonomisent complètement de la réalité**, et « le totalitarisme ne se contentera pas d'affirmer contre l'évidence que le chômage n'existe pas ; sa propagande lui fera supprimer les indemnités de chômage. » [7]

Il trahit de ce fait sa nature idéologique, pourtant sans cesse niée et cachée sous l'alibi d'un « réalisme » qui nie le réel. « L'idéologie traite l'enchaînement des événements comme s'il obéissait à la même "loi" que l'exposition logique de son "idée" » et prétend de ce fait « connaître les mystères des processus historiques tout entier, les secrets du passé, les dédales du présent, les incertitudes de l'avenir. » [8] L'employabilité, élément d'une idéologie travestie, ne cherche pas à expliquer le réel, mais à l'abolir.

Il y a ainsi une inquiétante et dérangeante ressemblance entre le chômeur ontologiquement inemployable et l'Untermensch, le sous-homme des nazis, ou encore avec le parasite social qu'incarnait le koulak durant le Stalinisme.

Une paranoïa instrumentalisée

Il ne nous semble pas ici que le problème soit exagéré en quoi que ce soit. Il touche en effet à **l'économie des désirs telle que l'organise la société industrielle. La transformation de toutes les populations occidentales en main d'œuvre** a entraîné une colonisation sans précédent du monde vécu par l'hétéronomie. **La division du travail, au départ principe de production, s'est progressivement immiscée dans la vie même des individus, parcellisant, fonctionnalisant toutes les activités qui laissaient jadis une marge d'accomplissement autonome.** Mais l'insertion de la population dans le principe de division des tâches ne s'est pas faite sans douleur : l'industrialisation s'est accompagnée d'une explosion du suicide et de la folie. **L'imposition du travail salarié comme unique moyen de survie, la transformation des qualités en fonctions, l'avènement d'un contrôle coercitif de plus en plus présent sur les lieux de travail mais aussi dans la vie privée, autant d'éléments encore en progression de nos jours qui ont amené les populations occidentales à faire le « grand sacrifice » pour le travail : « [elles] ont accepté, en même temps que leurs salaires, le principe qui les dépasse. » [9]**

En fin de compte, **la fonctionnalisation des modes de vie des peuples industrialisés** est une continuation des formes de mimésis que les civilisations magiques adoptaient en vue de dompter la nature, mimésis qui, elle-même, n'était qu'une sublimation de l'adaptation organique primordiale par laquelle la vie résiste à la nature. De ces restes archaïques ne subsistent plus qu'une angoisse primitive de l'absorption dans le grand tout indifférencié, angoisse qui se traduit par la haine de la nature dans toutes ses manifestations. La fonctionnalisation de la vie rend illusoire toute possibilité d'adopter les rythmes de la nature et rend également inacceptables les peurs ancestrales. « Dans le monde bourgeois de la production, l'hérédité mimétique indélébile de toute expérience est livrée à l'oubli ». [10] Or, si le moi moderne se fonde en refus de toute mimésis naturelle, la civilisation n'a pas éliminé ni les manifestations mimétiques ni même toutes les apparitions de la nature dans son monde. **Du clochard crasseux que le langage technocratique nomme désormais S.D.F. (les lettres sont plus propres que les mots) au chômeur qui échappe pour un moment aux rythmes industriels et qui évoque une cadence naturelle qui se décline, dans la langue de la valeur travail, en terme de fainéantise, les évocations de nos effrois passés sont encore là.** De l'image de la file de chômeurs attendant leur tour à l'A.N.P.E. et grimaçant d'ennui à celle du militant chômeur qui hurle sa colère dans une manifestation pour réclamer la prime de Noël, autant de raisons pour l'individu fonctionnalisé et discipliné de perdre son sang-froid. « Une telle mimique suscite la fureur car en face des nouvelles conditions de production, elle affiche l'antique peur qu'il fallut oublier pour survivre à ces conditions » [11].

C'est précisément cette réaction anaphylactique **[allergique]** que le discours sur l'employabilité, transposé dans la réalité par les politiques pour l'emploi (mais aussi par des réformes qui, telle **l'augmentation du temps de travail qui se profile avec la fin des 35 heures ou l'augmentation de l'âge de la retraite, augmentent la quantité de salariés sur le**

marché de manière à accroître le chômage), cherche à reproduire. Reproduire car c'est bien sur cette corde que jouaient, et jouent encore, ceux qui voulaient provoquer des sentiments xénophobes ou racistes. En jouant très finement cet air jadis typiquement antisémite, les tenants de l'ordre utilisent les ressorts de la frustration provoquée par la domestication de l'homme moderne pour reconduire les conditions actuelles d'accumulation du capital et, au final, pour aggraver la domination. Car le chômage n'est certainement pas inutile pour tout le monde, et l'existence d'une « masse précarisée ou marginalisée » fournit « une armée de réserve à une industrie qui veut pouvoir ajuster rapidement les effectifs employés aux variations de la demande » [12]. C'est ainsi celui-là même à qui le chômeur rapporte tant au final qui va se plaindre le plus fort de ce qu'il lui coûte. Citons ainsi cette phrase de François Soulé-Magnon (conseiller industriel d'Alain Juppé à Matignon lorsque celui-ci était Premier Ministre) : « Dans la conjoncture actuelle, il n'y a que la pression du chômage qui évite une embardée sociale. Une amélioration sur le terrain de l'emploi entraînerait fatalement une pression salariale que le pays ne peut se payer. » [13]

Les chômeurs ne sont donc certainement pas des exclus, contrairement à ce que le discours dominant prétend. Le chômeur, pensé comme se situant à la marge de la société salariale, ce qu'un mot comme « exclu » veut précisément faire croire, est en fait au centre de celle-ci : la peur qu'il inspire au salarié permet de faire pression sur ce dernier pour lui imposer des conditions de travail et de rémunération de plus en plus insatisfaisantes. L'institution imaginaire du travail discontinu comme précaire et la peur afférente d'être privé de l'accès aux bien de consommation, que nous décrivions plus haut, rendent certes partiellement efficiente cette menace diffuse du chômage. Mais elle gagne en netteté si le chômage devient une honte, une perte de statut social qui, instituant la victime en coupable, la projette dans une sous-humanité. **Le discours culpabilisant le chômeur va permettre de transformer une possible liberté — s'éloigner de l'univers de l'exploitation — en châtement.** Il est la pierre angulaire d'un système imaginaire permettant d'éviter la Grande Catastrophe pour les profiteurs du système d'exploitation : le fait qu'une masse critique de salariés décide de vivre frugalement et de travailler épisodiquement. Une telle propension rééquilibrerait le marché du travail en faveur des salariés et inaugurerait une dynamique de réduction de l'exploitation. Mais tant que la peur du chômage domine, que la sécurité de l'emploi ou que le Contrat à Durée Indéterminée, piliers d'un rapport d'illimitation à la consommation, sont perçus comme positifs, permettant d'empêcher le partage de fait du travail qu'entraînerait une pratique intermittente du travail et entretenant la pénurie apparente de postes de travail, une telle dynamique est impossible.

Comme les nazis mettant le feu au Reichstag pour en accuser leurs ennemis, comme Staline agitant un complot trotskiste menaçant le régime pour pouvoir mieux appliquer ses purges, les zéloteurs de l'employabilité instrumentalisent donc une rhétorique paranoïaque au service du maintien de leur domination. Car cette rhétorique relève bien d'une paranoïa de masse, telle que la décrivent Adorno et Horkheimer. Comme ils le démontrent, celle-ci repose sur la nécessité pour le paranoïaque de projeter sa culpabilité inavouable sur sa victime : « Les impulsions que le sujet n'admet pas comme siennes, et qui sont pourtant bien à lui, sont attribuées à l'objet : à la victime potentielle. » [14] Cette antienne typique de la propagande totalitaire va s'appliquer au chômeur qui, de victime, devient un profiteur mettant en danger le système social en le déséquilibrant à son profit par sa non participation à l'effort collectif. Il sera alors sommé de rechercher un emploi qui n'existe pas et de porter sur lui toute la culpabilité de la société pour maintenir le mythe de sa bienveillance.

Insignifiance et traitement du chômage

La réassignation de la responsabilité du chômage, indispensable à la stigmatisation des chômeurs, va s'appuyer sur la création d'une langue appauvrie et manipulée les forçant à appréhender leur situation comme coulant de source. George Orwell, dans son roman « 1984 », illustre comment une idéologie délirante s'impose en appauvrissant le langage et en le vidant de tout sens. Il y décrit la novlangue, une langue de synthèse censée rendre « littéralement impossible le crime par la pensée car il n'y aura plus de mot pour l'exprimer » [15]. Or cette novlangue devient réalité : les mots n'ayant plus aucun sens ou imposant une pensée unidimensionnelle se multiplient. Le lexique du développement est, à cet égard, caractéristique : la généralisation d'une expression telle que « pays en voie de développement » induit l'idée que l'histoire a un sens linéaire et que certains sont en avance et d'autres en retard. Qu'on relève ainsi les innombrables oxymorons qui polluent notre lexique, rendant impossible la pensée. Que peut bien signifier le « développement durable », qui associe une notion dynamique (le développement) à une autre statique (la durabilité), nous promettant un « mouvement immobile », si on le prend au mot ? Cornélius Castoriadis l'annonçait : « C'est ça, l'esprit du temps. Tout conspire dans le même sens, pour les mêmes résultats, c'est-à-dire l'insignifiance. » [16]

Or, l'insignifiance investit particulièrement le champ lexical du chômage. Ainsi, l'expression de demandeur d'emploi caractérise le chômeur, qui en termes économiques constitue pourtant l'offre de travail. L'employeur, terme qui gomme efficacement les rapports de hiérarchie entre le patronat et la main d'œuvre, propose quant à lui des offres d'emploi, alors que d'un point de vue économique, il représente la demande de travail. La demande devient l'offre, l'offre la demande, et le chômeur, de celui qui offre sa force de travail, devient celui qui sollicite l'exploitation de cette force comme un bienfait. Notons d'ailleurs comme, dans ce contexte, l'idée même d'exploitation paraît saugrenue. À la manière de la novlangue, le lexique de l'emploi euphémise les rapports de domination en nommant le signifié par son contraire.

Dans le même ordre d'idées, les indemnités chômage, qui représentent la réparation d'un préjudice subi [17] réparation pour laquelle, rappelons-le, le chômeur a cotisé, deviennent allocation chômage, aide généreusement allouée au chômeur. Les cotisations qui constituent un salaire indirect, salaire redistributif destiné à pallier à l'insécurité générée par le statut salarial, deviennent des charges que le chômeur, par son manque d'investissement dans l'effort collectif, fait égoïstement subir à la société, bien qu'en fait, ce soit lui qui paye la note [18]

L'U.N.E.D.I.C. est même allée jusqu'à tenter de ressusciter le contrat d'esclavage que Rousseau décrivait avec ironie dans Le Contrat Social : « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira » [19]. Ainsi les chômeurs qui signaient un P.A.R.E. étaient-ils tenus de respecter leurs engagements dans le cadre de leur Projet d'Action Personnalisé, tandis que l'U.N.E.D.I.C. décidait unilatéralement de ne plus tenir ses engagements et de réduire leur durée d'indemnisation ! Les tribunaux ont jugé illégale cette procédure. De plus, il est exigé du chômeur une véritable mobilisation totale en vue de la recherche d'emploi, qui doit devenir l'unique dimension de son existence. Ainsi, les brochures de l'A.N.P.E. vont lui demander de travailler sur son savoir être. L'emploi est censé ne pouvoir être obtenu qu'à la suite d'une réforme de sa personnalité, ce qui n'est pas sans évoquer les pratiques et discours totalitaires, telle l'autocritique dans les goulags chinois. Afin d'éviter d'appréhender le chômage comme un problème politique et collectif, ce qui risquerait de provoquer une prise de conscience, le chômeur est poussé à une introspection autodestructrice. On en retrouve de multiples illustrations dans les propos de

Stéphanie : « On se dit pourquoi on est comme ça, pourquoi y en a d'autres qui ont du travail. » Ou encore « C'est peut-être mon comportement qui fait que... [...] à mon avis y a quelque chose qui barre la route, y a un truc. Autant, si un employeur me disait : "je vous prends pas parce que ceci ou cela", je pense que ça m'aiderait, parce que je me dirais : "bon, y faut que je change ça". Là, on me dit rien ou alors on me prend pas parce qu'il y a pas de place, c'est tout quoi. On m'aide pas à dire pourquoi j'ai pas d'entretien. Peut-être qu'il y aurait quelque chose au minimum à changer, mais si on me dit rien... C'est comme un enfant y fait une bêtise, pour moi c'est ça, si on lui dit rien, il continue, quoi. Moi, je fais, peut-être pas une bêtise mais je fais peut-être un truc qui colle pas, si on me dit rien, ben je continue. J'aimerais qu'on me dise, quoi parce que pour moi, j'avance pas, quoi. » Pour reprendre la terminologie de Charles Wright Mills, le chômage passe du statut d'enjeu collectif de structure à celui d'épreuve personnelle de milieu. **L'A.N.P.E. se révèle alors être une fabrique d'hommes nouveaux, appelés à considérer leurs amis et leurs relations comme des contacts susceptibles de leur fournir un emploi** : « utiliser vos relations, c'est exploiter la capacité de toutes les personnes contactées à devenir un maillon de votre recherche d'emploi. » [20] C'est tout le rapport aux autres qui doit être modifié afin d'être mobilisé pour la recherche d'emploi.

Il est intéressant de constater que les nouvelles formes d'organisation qui découlent du paradigme de l'emploi ne touchent pas seulement les chômeurs. **Les employés de l'A.N.P.E. doivent, eux aussi, subir des discours et des pratiques délirantes.** Alors que d'un côté, le marché de l'emploi se dégrade et se précarise, que leurs pratiques professionnelles sont déqualifiées et de plus en plus procédurières, les agents A.N.P.E. sont sommés d'être de plus en plus efficaces et de faire du chiffre. « Bon, c'est vrai qu'on a des chiffres, on est toujours contrôlés par l'ASS.E.D.I.C., on a toujours des plans d'action, on a toujours des résultats, on est jugés là-dessus, on a des primes... Alors on n'a pas forcément la plus forte prime parce que les résultats n'ont pas été à la hauteur de ce qu'on attendait, etc. » Cette injonction paradoxale met chacun en tension et déstabilise les collectifs de travail dans les A.N.P.E. La procédurisation des tâches rend impossible toute prise d'initiative dans le mouvement même où celle-ci est exigée par l'instauration de primes au résultat. « Ce travail devient un travail d'O.S. Je me sens complètement dans cette peau-là aujourd'hui. C'est à dire, il n'y a plus d'autonomie, il n'y a plus de responsabilité, alors qu'on nous demande d'être responsables, par ailleurs » Ce couple hétéronomie/responsabilité est profondément destructeur pour les employés A.N.P.E. alors poussés à se sentir coupable des conséquences de choix ne dépendant pas de leur volonté. « Et il y a quand même à l'A.N.P.E. - je ne saurais vous dire les chiffres - pas mal de gens en arrêt maladie longue durée. Les agents A.N.P.E. souffrent, je crois. Si il y en a qui trouvent leur compte, il y en a beaucoup qui sont en souffrance aujourd'hui. Et ça se traduit par des arrêts longue durée. » [21]

L'esprit de service public est prié de disparaître et le client remplace l'usager. « Oui. Enfin, bon, Plan d'Action Personnalisé parce que bon, il y a en quelque sorte un contrat signé entre le demandeur d'emploi, qui aujourd'hui est appelé "client" alors qu'avant on l'appelait l' "usager", alors ça c'est la grande mode par rapport au sort qu'on fait au service public, qui n'est pas en odeur de sainteté depuis pas mal d'années maintenant... » Le client n'est pas mieux traité que l'usager, mais son cas est réglé plus vite selon le seul critère du rendement. Ce dernier peut d'ailleurs être évalué de façon complètement injuste : chaque agence a ses objectifs (en terme de nombre de chômeurs inscrits) et si, par malheur, une entreprise ferme dans le ressort d'une d'entre elles, les employés seront tenus de les remplir malgré tout. Le Projet d'Action Personnalisé n'est bien sûr pas personnalisé (nous sommes à nouveau face à l'insignifiance du vocabulaire utilisé par l'A.N.P.E.) et lors de chaque entretien, le chômeur peut tout à fait avoir un interlocuteur différent, qui d'ailleurs peut contredire le précédent. On imagine la démotivation que cela peut représenter pour les agents A.N.P.E. **Des méthodes de primes collectives permettent de briser les solidarités : si un agent n'atteint pas son objectif (et, bien souvent, le seul moyen qu'il ait de le faire est de radier à tout va), ce sont tous ses collègues qui en pâtissent. Les agents qui décident de conserver leur déontologie se trouvent alors pris dans une situation de grand écart insupportable.**

Cette brève analyse des pratiques au sein de l'A.N.P.E. permet de mettre en évidence à quel point les souffrances d'Antoinette et de Stéphanie ne sont pas réductibles à des explications psychologisantes, mais sont au contraire la conséquence d'un système patiemment construit de méthodique destruction des personnalités. Cette destruction repose sur l'anéantissement de toute valeur de l'expérience de ceux qui la subissent, expérience qui devient impuissante à donner un quelconque sens à une situation qui n'en a volontairement aucun. Dans un tel contexte, toute morale, en tant que principe dirigeant l'action, est irrémédiablement discréditée et la réalité est congédiée au profit de l'arbitraire et de l'absurde. **Ce processus de destruction, qu'il est difficile de ne pas assimiler à une technologie de bourrage de crâne et de manipulation telles qu'en utilisent les mouvements sectaires, appliqué dans une structure qui incarne la puissance publique, évoque de manière effrayante le totalitarisme.** « La préparation [à l'acceptation des postulats de l'idéologie totalitaire] est couronnée de succès lorsque les gens ont perdu tout contact avec leurs semblables ainsi qu'avec la réalité qui les entoure ; car en même temps que ces contacts, les hommes perdent à la fois la capacité d'exprimer et celle de penser. **Le sujet idéal de la domination totalitaire n'est ni le nazi convaincu ni le communiste convaincu, mais les gens pour qui la différence entre fait et fiction (c'est-à-dire la réalité de l'expérience) et la distinction entre vrai et faux (c'est-à-dire les normes de la pensée) n'existent plus.** » [22]

Conclusion

Le tableau que, au travers de ce texte, nous dressons pourrait paraître à certains bien pessimiste. Le fait est que **la situation s'avère être extrêmement préoccupante. Le rapport salarial s'est fondamentalement modifié depuis les années soixante-dix.** À ceux qui pensent avoir changé d'époque, et être dans la Post-Modernité, nous répondrons avec Karl Marx et Friedrich Engels qu'il n'en est rien : « La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les conditions de production, c'est à dire les rapports sociaux. » [23] En aucun cas il n'y a actuellement de signe d'un changement d'époque, les conditions de production se modifient conformément à ce qu'ont toujours fait les propriétaires du capital. La baisse de la rentabilité du travail constatée dès la fin des années soixante-dix [24] a signifié que le mouvement de rationalisation du procès de production, tel qu'il se pratiquait, arrivait à essoufflement et nécessitait une refonte des équilibres internes du mode de production, équilibres que l'on qualifiait auparavant de compromis fordiste.

Ce réaménagement prit la forme de la **précarisation de la main-d'œuvre** que nous constatons actuellement. **Le pari** fait par « la petite élite d'organiseurs [qui] tente d'assurer la coordination, les conditions de fonctionnement et la régulation des organisations dans leur ensemble » [25] est, en fait, extrêmement **audacieux. Il reprend en effet la forme du travail tel que les salariés du XIXème siècle la vivaient mais juge, avec raison visiblement, que le mouvement d'institution d'un imaginaire consumériste a été mené avec succès sur la population et que, par conséquent, nous n'en sommes plus à essayer d'attacher la main d'œuvre à l'appareil de production mais bien plutôt à expérimenter la nouvelle configuration salariale la plus opportune après l'épuisement de la précédente en vue de maintenir et même, nous le voyons actuellement, d'accroître le taux de profit. Dans le cadre des imaginaires hétéronormés de notre société industrielle désormais presque totalement monétarisée, le travail intermittent**

n'est plus une liberté mais une calamité.

Cette situation n'est rendue possible que par le fait que les peuples ont été transformés en main d'œuvre. Or, notre société du travail manque de travail puisqu'elle l'économise volontairement par la hausse de la productivité. Les individus arrivent donc à l'âge adulte, prêt à être intégrés dans les postes fonctionnalisés de la méga-machine industrialo-étatique, et à s'y identifier, alors que dans le même temps est créé une pénurie d'emplois. De plus, alors que dans la configuration précédente du mode de production, le compromis fordiste, les individus pouvaient s'identifier aux postes fonctionnalisés que leur proposait la société du travail, actuellement, la déstabilisation de tous les collectifs de travail et de la hiérarchie salariale ne laisse que peu d'espoir aux salariés de trouver une quelconque source d'accomplissement. **« En réalité, les masses se développeront à partir des fragments d'une société hautement atomisée, dont la structure compétitive et la solitude individuelle qui en résulte n'étaient limitées que par l'appartenance à une classe. La principale caractéristique de l'homme de masse n'est pas la brutalité et l'arriération, mais l'isolement et le manque de rapport sociaux normaux. »** [26] Or, il apparaît que le système de classes sociales est actuellement en train de s'effondrer au profit d'une société duale. Le résultat en est un sentiment de superfluité généralisé. **Les individus se sentent inutiles, interchangeables, les vies se vident de sens.** Hannah Arendt écrivait à propos de l'homme de masse européen de l'entre-deux guerres : **« Le fait qu'avec une uniformité monotone mais abstraite le même sort avait frappé une masse d'individus n'empêcha pas ceux-ci de se juger eux-mêmes en terme d'échec individuel, ni de juger le monde en termes d'injustice spécifique. [...] le repli sur soi alla de pair avec un affaiblissement de l'instinct de conservation. »** [27] Il est étonnant de constater que cet affaiblissement se retrouve jusque dans nos entretiens avec, par exemple, Stéphanie qui souhaite une troisième guerre mondiale : la guerre comme espoir d'un ordre nouveau.

C'est dans ce contexte de création d'une masse désespérée que les institutions de traitement du chômage tiennent un rôle de garde-fou fondamental. En effet, le chômage est la construction imaginaire indispensable au fonctionnement de la nouvelle configuration du mode de production, il est le point nodal de la société salariale actuelle. Nous proposons de découper le rôle de ces institutions en deux fonctions.

Dans un premier temps, nous observons que si la société du travail assure l'intégration fonctionnelle des salariés par la consommation et la contrainte, il existe cependant **un trou béant : les expériences autonomes possiblement vécues pendant le temps libéré par la précarité.** C'est dans cet espace, par définition inaccessible aux régulateurs salariaux, que la construction imaginaire du chômage est chargée d'agir. **Les institutions traitant du chômage sont ici investies d'une mission primordiale car elles sont au centre du dispositif chargé de vider de sens les périodes de non-travail de manière à pouvoir ensuite être relayées par les médias et l'industrie culturelle.** Ces organismes délimitent le champ de ce qu'il est normal de vivre dans une société industrielle. Les individus qui sortent du cercle de normalité font, par conséquent, l'objet d'un discours et d'un traitement particuliers. **Ainsi stigmatisé, le temps de non-travail se voit chargé de symboles négatifs et les expériences autonomes sortent du champ du possible.** **La construction sociale chômage peut alors servir d'épouvantail au reste de la population salariée** qui, exceptée une petite élite, voit ses conditions de vie déstabilisées. Par là, il s'agit d'éviter la constitution d'une figure sociale (qui prendrait le relais du défunt ouvrier) susceptible de peser sur le rapport salarial, voire, puisqu'elle se serait constituée dans des expériences de non-travail, capable de remettre en cause le mode de production en son fondement.

Dans un second temps, le phénomène du chômage permet d'entretenir un sentiment paranoïaque dans la population, paranoïa qui canalise les frustrations dues à la fonctionnalisation de la vie. Nous l'avons vu, il existe un parallèle troublant entre le discours de l'employabilité et le discours antisémite. Il est particulièrement inquiétant d'observer que la forme de ce dernier est reprise par les institutions actuelles. **La masse gigantesque d'individus superflus que produit notre système social est contrôlée au niveau de la société toute entière à la manière des foules fascistes de l'entre-deux guerres. « Ce dont a besoin le pouvoir totalitaire pour guider la conduite de ses sujets, c'est d'une préparation qui rende chacun d'entre eux apte à jouer aussi bien le rôle de bourreau que celui de victime. »** [28] À nouveau, le parallèle avec nos entretiens est frappant. **Chaque salarié doit sentir qu'il est interchangeable.** Antoinette comme Stéphanie se sentent dévalorisées et perçoivent leurs personnalités comme inadaptées au monde qu'elles vivent. **Le devenir de l'individu moderne laisse alors rêveur : être intégré dans des structures de travail dont il saisit mal la finalité mais dont dépend sa survie et, dans le même temps, sommé par la publicité de jouir dans un monde déstabilisé. L'amenuisement des espaces et des moments de liberté annonce l'absorption totale du sujet par l'objet. Sous l'effet de l'imposition d'une norme toute puissante, le monde devient monstrueusement homogène** et annihile tout mouvement dialectique au sein de la Raison, mettant ainsi un terme à toute possible transcendance. **Toutes les expériences deviennent cohérentes et n'autorisent plus de pensées alternatives, voir de pensée tout court. Le traitement du chômage ne doit pas être seulement perçu comme emblématique de cette situation, il est un élément central du dispositif de contrôle social.** **Au final, la question qui se pose est celle de l'effrayante similarité entre ce dernier et les méthodes de contrôle totalitaires.** Peut-être y a-t-il là un indice précieux pour nous éclairer sur notre Modernité qui, de la colonisation à Auschwitz en passant par les immenses douleurs de l'urbanisation et la destruction de la diversité biologique, semble n'être qu'une suite de catastrophes qui nous approche progressivement du point de non-retour. »

Christophe Hamelin - Renaud Tarlet

[1] **André Gorz. , Métamorphoses du travail** - Quête du sens, Galilée, Collection Débats, 1988, p.240

[2] Christian Topalov, cité in André Gorz op.cit., p.241

[3] André Gorz., op.cit., p.241

[4] **Max Weber, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme**, Flammarion, Collection Champs, 2002, pp.102-103. Au passage, notons comme cet exemple renvoie l'idée d'une nature de l'Homme le poussant à rechercher son intérêt à tout prix, idée qui est le socle de la pensée économique dominante, aux limbes de l'ignorance. Inutile de souligner comme, dès lors, cette pensée est complètement privée de fondement...

[5] Il serait passionnant d'essayer de comprendre comment cet oubli s'est produit et de le comparer, par exemple, avec la propagation de l'instruction scolaire. Comme l'écrivait George Orwell : « celui qui maîtrise le passé maîtrise le présent. »

[6] André Gorz, op. cit., p.62

[7] **Hannah Arendt, Les Origines du Totalitarisme**, Gallimard, collection Quarto, 2002, p.657 . Il paraît intéressant de noter à quel point la récente réforme de l'Allocation Spécifique de Solidarité, qui a poussé des dizaines de milliers de chômeurs dans la plus extrême précarité en les privant de l'essentiel de leur revenu, est un paradigme de l'application de cette logique. Dans ce cas précis, l'idéologie libérale a décrété que le fait de priver les chômeurs de ressources doit les pousser à faire les efforts nécessaires pour trouver un emploi et tant pis si cet emploi n'existe pas, puisque l'idéologie ordonne le contraire.

[8] Ibid., p.825

[9] **Theodor W. Adorno - Max Horkheimer, La dialectique de la raison**, Gallimard, collection Tel, 1974, p.183

[10] Ibid., p190

[11] Ibid., p.190

[12] André Gorz, op. cit., pp.88-89

[13] Le Canard Enchaîné du 16 octobre 1996

[14] Theodor W. Adorno, Max Horkheimer, op. cit., p.195

[15] Cité in Jean Pierre LEBRUN., op. cit., p.120

[16] **Cornélius Castoriadis**, cité in www.monde-diplomatique.fr/2003/02/RUFFIN/9931. Consulté le 13/01/2006.

[17] Notre analyse est ici sémantique et s'appuie sur le sens originel du mot « indemnité », défini comme suit dans le petit Robert : « Ce qui est attribué à quelqu'un en réparation d'un dommage, d'un préjudice, ou de la perte d'un droit. » C'est indéniablement pour faire oublier ce sens que le mot indemnité est remplacé par allocation dans la novlangue du discours aujourd'hui présenté comme légitime sur le chômage.,

[18] Certains objecteront que le chômeur n'est pas seul à cotiser car il existe les cotisations patronales. Mais cette objection ne fait que renforcer notre propos : ces cotisations patronales sont en fait prélevées sur la valeur ajoutée que produit le salarié. La forme fiche de paie légitime la fiction que constituent les cotisations patronales en ne présentant qu'un salaire dit brut qui n'est autre que le solde de la valeur ajoutée créée par le salarié moins la plus-value réalisée par le patron. Ainsi nous voyons comment l'expression cotisations patronales — cotisations en fait prélevées sur la valeur ajoutée produite par le salarié, donc cotisations en réalité salariales — participe pleinement de ce système qui violente la réalité par la manipulation du langage que nous décrivons en légitimant l'appropriation d'une partie de la valeur ajoutée par le patronat qui ne cotise en fait que sur ce qu'il confisque du travail des salariés.

[19] Jean-Jacques ROUSSEAU, Du Contrat Social, Union Générale d'Éditions, collection 10/18, 1973, p.70

[20] cité in « Le Guide pour Agir, Je démarche les entreprises, Comment se servir de ses relations et développer son réseau. » Ce guide, édité par l'A.N.P.E. et distribué dans ses agences, mérite vraiment d'être consulté tant il pose de manière effroyablement transparente la réification des rapports humains comme norme de toute relation sociale.

[21] entretien avec Antoinette, employé A.N.P.E.

[22] Hannah Arendt, op. cit., p.832

[23] **Karl Marx - Friedrich Engels, Manifeste du parti communiste**, éditions sociales, 1962, p.25

[24] André Gorz, op. cit., p.80

[25] Ibid., p.53

[26] Hannah Arendt, op. cit., p.626

[27] Ibid., p.624

[28] Ibid., p.824

**Merci à Christophe Hamelin et Renaud Tarlet, pour cette synthèse
que je trouve brillante, et utile pour stimuler et organiser la résistance.**

« Prédation économique : La Chine à l'assaut de l'Afrique »

par **Eric Laurent** sur Bakchich.info :

<http://www.bakchich.info/article3165.html>

« Des investissements supérieurs aux sommes injectées par la Banque Mondiale,
800 000 Chinois installés sur place... **L'Afrique est en passe d'être dévorée toute crue par l'Empire du milieu.** »

Pauvres Africains : leur malheur, c'est la richesse de leur sol... et notre dégoûtante cupidité.
Je viens de commencer [un petit livre au vitriol](#) qui colle bien avec mon humeur du moment :

« L'humanité disparaîtra. Bon débarras. »

Un livre tonique et censé, d'**Yves Paccalet** :

http://www.dailymotion.com/video/x32se0_lhumanite-disparaitra-bon-debarras

« À propos de la pétition "Spéculation et crise : ça suffit !"

Deux petits articles des traités et puis plus rien ? »

un article de **Jean-Marie Harribey**, co-président d'Attac

et co-initiateurs de la pétition en question :

<http://www.cadtm.org/spip.php?article3255>

« Le Monde nous appartient »

Une conférence de **Noam Chomsky** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2008-03-31%2020:19:33&log=invites>

« Les "lanceurs d'alerte" français en quête d'un cadre législatif protecteur »

par **Paul Benkimoun**, dans **Le Monde.fr** :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3244,50-1029244,0.html

La préoccupation de la protection des **whistleblowers**
est la même que celle qui avait conduit les Athéniens, il y a 2 500 ans,
à protéger comme un bien très précieux l'**iségoria**, droit de parole pour tous à l'Assemblée,
droit à la vie sauve pour celui qui défend des opinions dissidentes.

On est là aux *fondements* essentiels de l'idée géniale
de la *démocratie* : **garantir la qualité du débat.**

De la discussion jaillit la lumière :o)
(on ne le dira jamais assez)

« Hervé KEMPF : "Les OGM, ça sert aussi à faire la guerre" »

<http://bellacio.org/fr/spip.php?article64220>

« Le pasteur qui a fait tomber le mur de Berlin se retire »

Un article passionnant — qui me donne plein d'idées —

de **Pierre Bocev**, dans **Le Figaro.fr** :

<http://www.lefigaro.fr/international/2008/03/29/01003-20080329ARTFIG00210-le-pasteur-qui-a-fait-tomber-le-mur-de-berlin-se-retire-.php>

« L'heure de la retraite a sonné pour **Christian Führer**,
l'organisateur des **« manifestations du lundi » de 1989, à Leipzig.**

Lundi, ce sera *la der des ders* pour Christian Führer, l'homme qui, **depuis le 20 septembre 1982**, a égrené, tous les lundis, ses *« prières pour la paix »* à Leipzig. Et qui, par leur biais, a contribué, de manière sans doute décisive, à la chute du mur de Berlin et la réunification allemande.

Le pasteur protestant de la paroisse Saint-Nicolas de Leipzig a eu 65 ans, l'âge légal de la retraite, le 5 mars. Il cessera ses activités à la fin de ce mois qui, par un hasard lourd de symboles, tombe un lundi. « *Il est temps d'arrêter* », dit-il. Pas question d'attendre de devoir se faire aider pour accéder à la chaire. Dorénavant, il compte davantage prendre du temps pour lui, mais toujours rester à l'écoute des préoccupations de ses ouailles. Un livre de souvenirs est en gestation. Avec son retrait du devant de la scène, une page se tourne dans l'histoire mouvementée de l'ex-RDA.

Rien ne semblait destiner le petit pasteur et fils de pasteur à y occuper un rôle de premier plan. Né à Leipzig le 5 mars 1943, il fait ses études de théologie à l'université Karl-Marx de sa ville natale, puis accepte, faute de mieux, de petites paroisses de province. Les soubresauts de Mai 1968 en RFA et, en parallèle, l'échec du printemps de Prague l'auront marqué au plus profond quand il est nommé en 1980 à Saint-Nicolas.

C'est le début d'un mythe, la naissance d'un personnage entré dans la légende, sa coiffure en brosse, sa sempiternelle veste en toile de jeans, sa mallette aux multiples stickers, celui en particulier qui a traversé les âges en proclamant : « *Pas de violence !* »

Les *« prières pour la paix »* démarrent en 1982, tant bien que mal tolérées par le régime dans la mesure où elles se dressent contre la course aux armements, fût-elle à l'Est qui prétendait incarner le pacifisme.

Cinq ans plus tard, toujours sous couvert de son église qu'il proclame *« ouverte à tous »*, il fonde un cercle de discussion sur le thème de *« l'espoir pour ceux qui veulent partir »*. Mais son heure de gloire point en **octobre 1989**, ce mois trouble où la RDA est électrisée par les espoirs nés de la perestroïka à Moscou, par l'exode de masse de cohortes d'Allemands de l'Est saisis par le ras-le-bol vers leurs ambassades dans les *« pays frères »* et les premières manifestations de rue dans un climat de tension palpable.

Un défi inouï

Le lundi 9 octobre 1989, à l'issue de la prière tenue sous les yeux de centaines de mouchards infiltrés par la Stasi dans son église, **ils sont 70 000 à défiler dans les rues de Leipzig**. Un appel à la retenue avait certes été diffusé, signé par trois fonctionnaires locaux du parti et lu par Kurt Masur, le chef d'orchestre emblématique du Gewandhaus de Leipzig.

Mais, deux jours après la fête nationale de la RDA, marquée par plus de 3 000 arrestations, on pouvait craindre le pire. La police et l'armée avaient été renforcées, les hôpitaux mis en alerte, des stocks de sang conservés. **C'est ce soir-là que les manifestants ont pour la première fois scandé : « Nous sommes le peuple ! » Un défi inouï pour le régime** communiste. Il n'y a pas eu le moindre incident. « Un miracle de dimensions bibliques », dira Christian Führer.

Un mois plus tard, le Mur tomba. **La fin de la RDA n'a pas pour autant été celle des « prières du lundi », maintenues à ce jour, dédiées tour à tour à l'Irak, aux Balkans et à la Tchétchénie.** Ni la fin de son engagement contre les agissements de néonazis. **Ni même la disparition des fameuses « manifestations du lundi ».**

Elles ont repris en 2004, toujours sur le parvis de Saint-Nicolas, pour protester cette fois-ci au nom des laissés-pour-compte contre les douloureuses réformes sociales introduites par le gouvernement de Gerhard Schröder.

[Voyez cet autre article, à propos de cette résurgence utile des manifestations du lundi :

« Les marches du lundi polarisent la classe politique allemande »

<http://www.solidariteetprogres.org/article403.html> [ÉC](#)]

Ce qui permet au Neues Deutschland, l'organe quasi confidentiel du parti de la RDA défunte, de rendre aujourd'hui un hommage mi-figue mi-raisin à Christian Führer, l'homme qui « a prié pour les chômeurs et est parti en guerre contre les nazis ».

Je trouve que **les citoyens européens devraient faire la même chose** que les Allemands de l'est : **institutionnaliser la résistance à ces abus de pouvoir caractérisés que sont, par définition même, tous les « traité constitutionnels », en manifestant toutes les semaines, absolument partout, dans tous les villages et tous les quartiers des villes d'Europe,** même si on est parfois deux ou trois seulement, avec nos fragiles banderoles et cartons : on serait là, prêt à cristalliser un mécontentement qui suinte déjà partout sans arriver à se fixer.

Je prépare un appel dans ce sens... :o)

« L'État au service des banques ou de l'intérêt général ? »

par **Damien Millet, Éric Toussaint** :

<http://www.cadtm.org/spip.php?article3226>

« À maints égards, la crise financière internationale qui s'étend est un splendide révélateur des tromperies et des reniements de la part des promoteurs de la globalisation financière, qu'ils soient dans les conseils d'administration des grandes banques privées ou dans les hautes sphères des États. Durant ces dernières années, le discours dominant proclamait que tout allait pour le mieux sur le front de la dette : grâce à de nouveaux produits, comme la titrisation des créances, le risque se trouvait dispersé entre une multitude d'acteurs. Point de crise en vue, les profits étaient mirobolants et la croissance soutenue.

Aujourd'hui, leur construction s'effondre. Comment pouvait-il en être autrement quand de grandes banques mènent d'énormes opérations hors bilan, construisent un château de cartes avec des crédits douteux et contribuent à créer une bulle spéculative dans le secteur immobilier qui finit par exploser ? Loin de disperser le risque, le système a fait tout le contraire, les grandes banques ayant accumulé les fragilités. Chacune d'elles s'est alors efforcée de passer la patate chaude à sa voisine qui était déjà bien embêtée avec la sienne...

Au lieu de reconnaître leurs erreurs et d'en assumer toutes les conséquences, les grandes banques ont alors fait appel à celui dont elles dénigrent l'action à longueur de temps : l'État. Elles n'ont pas hésité à quémander une action publique forte de la part d'un État qu'elles jugent en général bien trop interventionniste. En effet, les lobbies des grandes banques répètent à l'envi que les pouvoirs publics doivent se plier aux lois du marché qui seuls permettraient d'allouer efficacement les ressources et de fixer les prix à leur juste montant...

Comme de simples subordonnés, les pouvoirs publics des États-Unis et d'Europe se sont exécutés de bonne grâce : on ne refuse rien à des dirigeants de grandes banques qui soutiennent les principaux candidats à l'élection présidentielle et qui évoluent dans les mêmes cercle fermés... Les gouvernants se sont donc empressés d'aller à la rescousse du privé. Au menu : nationalisation de banques en difficulté, échanges de titres dépréciés contre de l'argent frais (pour 200 milliards de dollars aux États-Unis), injection de liquidités, plans de sauvetage, baisse des taux d'intérêts...

En Grande-Bretagne, pays à la pointe de la mondialisation néolibérale, la crise a jeté au tapis la banque Northern Rock en septembre 2007 qui a finalement été nationalisée en février 2008. Une fois l'entreprise remise à flot aux frais de la collectivité, elle sera rendue au privé. De même, aux États-Unis, quand Bear Stearns, 5e banque d'affaires du pays, s'est retrouvée à cours de liquidités le 13 mars dernier, les autorités monétaires ont organisé un montage financier, avec le concours de la banque JP Morgan Chase, qui a ensuite racheté Bear Stearns à prix bradé.

Cette crise prouve clairement que soumettre la gestion de l'économie mondiale à la logique du profit maximum représente un coût énorme pour la société. Les banques ont joué avec l'épargne et les dépôts liquides de centaines de millions d'individus. Leurs errements conduisent à des pertes énormes et à des drames humains, comme ce fut le cas avec la faillite de la multinationale Enron en 2001. Environ 25 000 salariés d'Enron se sont retrouvés avec une retraite dérisoire car le fonds de pension de l'entreprise avait été décapitalisé par les dirigeants qui avaient discrètement vendu leurs actions pour plus d'un milliard de dollars [1].

Entre Nord et Sud, les ressemblances sont frappantes. Au Sud, la crise de la dette, survenue au début des années 1980, fut provoquée par l'augmentation unilatérale des taux d'intérêt par les États-Unis, entraînant une explosion des remboursements demandés aux **pays du tiers-monde que les banques avaient incité à emprunter à taux variables.** Dans le même temps, l'effondrement des cours des matières premières les empêchait de pouvoir faire face, les plongeant de manière brutale dans la crise. Le Fonds monétaire international (FMI), téléguidé par les États-Unis et les autres grandes puissances, a alors imposé aux pays en développement des programmes d'ajustement structurel drastiques. Au menu, comme dans les pays du Nord, réduction des budgets sociaux, libéralisation totale et immédiate de l'économie, abandon du contrôle des mouvements de capitaux, ouverture complète des marchés, privatisations massives. Mais contrairement à ce qui se passe aujourd'hui au Nord, l'État du Sud s'est vu interdire de baisser les taux d'intérêts et de fournir des liquidités aux banques, ce qui a provoqué des faillites en cascade et de très fortes récessions. Finalement, comme aujourd'hui, l'État a été contraint de renflouer les banques en difficulté avant de les privatiser souvent au profit des grandes sociétés bancaires nord-américaines ou européennes. Au Mexique, le coût du sauvetage des banques dans la deuxième moitié des années 1990 a représenté 15% du produit intérieur brut (PIB). En Équateur, une opération identique réalisée en 2000 a coûté 25% du PIB. Dans tous les cas, la dette publique interne a grimpé fortement car le coût du sauvetage des banques a été supporté par l'État.

La déréglementation économique des dernières décennies a tourné au fiasco. La seule issue valable est un renversement total des priorités : des contraintes très strictes pour les entreprises privées, des investissements publics massifs dans des secteurs permettant de garantir les droits humains fondamentaux et de protéger l'environnement, la récupération par les pouvoirs publics des leviers de décision pour favoriser sans exception l'intérêt général.

Si le train néolibéral continue sa course folle, le crash est garanti. Ceux qui l'ont lancé sur cette voie souhaitent le voir encore accélérer. Preuve la plus récente : après les dernières élections en France, le gouvernement de Nicolas Sarkozy a déclaré vouloir accélérer ses réformes, alors que les électeurs ont à l'évidence sanctionné les choix actuels. Nul doute qu'un virage économique majeur au niveau international ne pourra survenir sans une forte mobilisation populaire. Quarante ans après mai 68, elle est de plus en plus urgente, pour parvenir enfin à remettre en cause le capitalisme en tant que tel. »

Notes :

[1] Aux États-Unis, plus de 40 millions de salariés dépendent pour leur retraite du plan 401K créé du temps de Ronald Reagan. Ils sont directement soumis aux aléas des cours boursiers. Dans le cas d'Enron, les dirigeants du fonds de pension avaient investi 62% du capital en actions de l'entreprise. Le fonds a suivi dans sa chute le cours de l'action Enron. Voir Éric Toussaint, **La Finance contre les Peuples**, CADTM-Cetim-Syllepse, 2004, chapitre 5.

Emmanuel Todd : « Si la France devient le caniche des USA, elle disparaîtra »

<http://www.marianne2.fr/Emmanuel-Todd-Si-la-France-devient-le-caniche-des-USA,-elle-disparaitra- a85544.html>

« Selon Emmanuel Todd, le renforcement des troupes françaises en Afghanistan est une erreur diplomatique et stratégique, et dessine les contours d'une idéologie extrême-droitière à l'échelle mondiale. Interview. »

« CQFD : ce qu'il faut détruire »

un journal et un site de résistants très en colère :

<http://cequifautdetruire.org/>

« Le fabuleux destin de la courbe de Philips

Les théories de l'inflation et du chômage après Keynes »

Un livre passionnant et très important de *Liêm Hoang-Ngoc* (chez *Septentrion*, 2007) :

<http://www.septentrion.com/tdmpdf/937.pdf>

« Turquie : le 'verrou' du peuple saute »

http://www.observatoiredeleurope.com/index.php?action=article&id_article=899915

« L'UMP, le Modem et le PS refusent par avance le résultat du référendum irlandais »

http://www.observatoiredeleurope.com/index.php?action=article&id_article=900192

« Et si je devenais oisif ?

Qu'y a-t-il de pire qu'un patron ?

Ou la réflexion du banquier »

par **B@@L** sur *oulala.net* :

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=3328

C'est drôle et pédagogique... Intéressante présentation de l'escroquerie inhérente au nouveau métier des banquiers.

« D'Hiroshima à Bagdad »

Une épouvantable révélation sur les **armes nucléaires** (des tonnes d'uranium !), fabriquées **et utilisées** tous les jours par les États-Unis, mais **aussi par la France !**

par **Joëlle Penochet**, anthropologue et journaliste indépendante :

http://www.alterinfo.net/index.php?action=article&id_article=893181

Y a-t-il un démenti sérieux sur cette horreur ?

« Le produit intérieur doux (PID)

présente sa collection de printemps »

<http://produitinterieurdoux.org/>

« LaMarcheDuSel.fr, le wiki de l'action citoyenne libre, collective et non violente »

<http://lamarchedusel.fr/>

**« Sacrées espèces
et menteurs menacés »**

par **Thomas Lemahieu**, sur **périphéries.net** :

<http://www.peripheries.net/article316.html>

Une des arnaques majeures de la *novlangue* des fascistes financiers,
c'est de parler de « partenaires sociaux » pour désigner les pires ennemis du peuple.

« USA : de l'état d'urgence à l'état d'exception permanent »

par **Jean-Claude Paye** :

<http://www.voltairenet.org/article156226.html>

« **Le 11 septembre n'aura été qu'un prétexte pour suspendre temporairement, puis définitivement, de nombreuses libertés publiques et individuelles aux États-Unis.** Le sociologue Jean-Claude Paye analyse le renouvellement du Patriot Act, les dispositions maintenues et celles qui ont été amendées. Il montre que **les procédures dérogatoires adoptées dans la panique des attentats de New York et Washington sont devenues permanentes** sans soulever d'amples contestations. **Cette évolution ne prendra pas fin avec le mandat de George W. Bush**, elle n'est d'ailleurs pas fondamentalement remise en cause par les candidats à sa succession. » ([Lire la suite...](#))

Rappel : [le livre](#) de Jean-Claude Paye,

« La Fin de l'État de droit » (*La Dispute* 2004),
est très intéressant :

« Les attentats du 11 septembre 2001 ont été l'occasion d'un bouleversement du droit aux États-Unis et en Europe. **Patriot Act, décision-cadre européenne et autres lois de sécurité intérieure s'attaquent aux libertés fondamentales associées à l'État de droit. Généralisant les procédures d'exception, neutralisant les garanties constitutionnelles, elles organisent une surveillance globale des populations. La définition qu'elles donnent de l'acte terroriste laisse la place à toutes les interprétations, permettant de criminaliser les mouvements de contestation, en particulier altermondialistes.** Le livre de Jean-Claude Paye, sociologue, fait un bilan détaillé de cette mutation du droit et tente de dégager les logiques qui y sont à l'œuvre. **Il met en évidence un véritable changement de régime politique, l'état d'exception permanent se substituant à l'État de droit.** »

« Archives de la nuit 68, le we dernier à Nantes »

<http://www.jetfm.asso.fr/0708/Nuit-68-les-archives.html>

je résume notre thèse sur le dernier lien de la playlist à droite (« pres Lionel Trans ») à la minute

Il y a aussi une petite **vidéo** :

<http://fr.youtube.com/watch?v=ZpvBk4YPe5Y>

« Association Internationale pour le Soutien aux Économies Sociétales (A.I.S.E.S) »

Mettre l'économie et l'argent au service de la planète :

<http://aises-fr.org/>

« Traité de Lisbonne

Le site où lire le traité de Lisbonne »

<http://www.traite-de-lisbonne.fr>

Un site bien organisé et donc utile.

Il semble cependant (à vérifier) que la numérotation des articles soit condamnée.

La seule version consolidée que je connaisse **qui respecte la future numérotation définitive est la version consolidée fin novembre 2007 par l'Assemblée nationale :**

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i0439.pdf>

« Correspondance article par article entre le TCE et le traité modificatif européen, liens entre les protocoles et déclarations et les articles – mise à jour du 5 janvier 2008 »

par **Robert Joumard** :

http://www.local.attac.org/rhone/article.php3?id_article=1120

« Perversité de la 'directive Bolkestein' »

par **Romain Rochas**, Chef de division honoraire de la **Cour des comptes européenne**
<http://www.observatoiredeleurope.com/Perversite-de-la-directive-Bolkestein-a837.html>

Suivi de quelques précisions fondamentales au sujet de cette directive. **L'Union européenne fait preuve à la fois d'un centralisme extrême, d'un interventionnisme foisonnant et d'un autoritarisme effrayant, et à la fois d'un libéralisme doctrinaire absolu. Étonnante contradiction apparente. Comme le mélange du vin avec l'eau aboutit à une boisson peut-être peu attrayante, mais en tout cas bien inoffensive, la plupart des citoyens moyens se disent : "Cette Europe-là n'est pas enthousiasmante, mais elle n'est pas non plus dangereuse. On peut dormir tranquille ! Et aller à la pêche !" Cette réaction courante est terriblement erronée. La manière qu'a l'Union européenne de combiner libéralisme et autoritarisme est au contraire explosive et dévastatrice. Et la directive Bolkestein en est une illustration insurpassable.**

1.- La perversité centrale : une combinaison maléfique d'un extrême autoritarisme et d'un extrême libéralisme

1.- L'autoritarisme communautaire et la directive :

On notera les principaux éléments marqués au coin de cet autoritarisme.

Il y a d'abord que le domaine d'intervention est, en vertu du traité, du ressort de l'Union, et qu'en conséquence, **les États membres ne peuvent plus échapper à l'interventionnisme communautaire** en la matière. La matière relève en effet de la politique de libre circulation des personnes, des services et des capitaux, prévue par le traité (articles 39 à 60 CE). De plus, il s'agit de parfaire le "marché intérieur", conformément à l'article 3 CE.

Il y a ensuite qu'en la matière comme dans presque toutes les autres, **la Commission européenne dispose d'un monopole d'initiative, qui interdit au Conseil, représentatif des États membres, de délibérer sur la base de ses propres réflexions.** Il lui reste certes la possibilité négative de rejeter les suggestions de la Commission, pas d'élaborer soi-même une autre base de discussion. Les mesures tendant à établir le marché intérieur sont soumises, d'après l'article 14 CE, à ce monopole d'initiative de la Commission.

Il y a encore que la matière propre à la directive en cause, c'est-à-dire la réglementation des services, relève du vaste champ d'application du principe de l'harmonisation des législations nationales, c'est-à-dire que **les États membres ne seront plus libres en ces matières de légiférer comme ils l'entendent, mais seulement pour autant que les directives adoptées dans ces matières leur laisseront une marge de liberté.** Le principe que la réglementation propre aux services sera établie par le moyen de directives est fixé par l'article 52 CE.

Il y a enfin que **l'adoption de la directive est prévue pour se faire sur une base supranationale, c'est-à-dire à la majorité qualifiée des États membres** représentés au sein du Conseil de l'Union. Autrement dit la directive sera applicable de plein droit même dans un État membre qui, par hypothèse, lui serait hostile et se serait prononcée contre elle lors du vote d'adoption. En effet, dans ses visas, la proposition de la Commission indique explicitement quelle procédure devra être observée pour l'adoption : *"Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, ... statuant conformément à la procédure visée à l'article 251 du traité,"*. Or cet article définit la procédure dite "de codécision", dans laquelle le Conseil statue à la majorité qualifiée.

Remarquons au passage que **la Commission choisit les bases légales qui lui conviennent.** Outre cette mention de la procédure de codécision, les visas mentionnent une série d'articles qui, tous, font appel à des décisions à la majorité qualifiée. Mais ils ne mentionnent pas l'article 94 CE qui, lui, prévoit que les "directives pour le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres qui ont une incidence directe sur l'établissement ou le fonctionnement du marché commun" sont adoptées à l'unanimité. La Commission dispose en vertu des traités d'une panoplie diversifiée d'outils. **Quand un outil la gêne, elle prend l'autre...** Et va pour la majorité qualifiée !

Toutes ces modalités propres au régime européen des services ont déjà pour effet de **corseter étroitement les États membres**, largement dépossédés par elles de concevoir et établir une législation originale.

2.- Le libéralisme et la directive :

La libre circulation des facteurs de production, notamment des prestations de service, est un élément clé du libéralisme. Soumettre un prestataire de services qui exporte certaines de ses prestations à la réglementation du pays d'importation, c'est, dans l'esprit de la Commission ultra-libérale, freiner cette exportation, entraver la fluidité des échanges, maintenir des barrières entre États membres, qui, certes, ne sont pas de nature douanière, mais dont le résultat sera le même. Si l'État B importateur a élaboré une politique sociale, salariale, environnementale, fiscale, plus exigeante qu'un État A exportateur, s'il a défini des normes de qualité, dans l'intérêt du consommateur, supérieures à celle de l'État A, les prestataires de services de l'État A, habitués à travailler dans un contexte moins contraignant, auront des difficultés à exporter leurs services dans l'État B. Ces normes supérieures en vigueur dans l'État B produiront **un effet dissuasif comparable à celui que pourrait avoir un droit de douane à l'importation.** Or les droits de douane sont interdits entre États membres. Il ne faudrait donc pas, selon la Commission, que des réglementations diverses de l'État B aboutissent à le protéger comme le ferait un droit de douane.

La solution à ce gros souci est géniale : il suffisait d'y penser. Elle va consister, non pas seulement à obliger l'État B à abroger ses normes supérieures qui seraient jugées excessives par la directive et le droit de l'Union, mais à édicter qu'en cas d'exportation de services, ce seront les normes du pays exportateur, et non celles du pays importateur, qui seront d'application. De la sorte, tout prestataire de services travaillera exactement avec la même aisance, que ce soit pour son marché national ou pour le marché des autres États membres. L'image qui vient à l'esprit est celle de **l'écluse**. Tant que la porte de l'écluse est fermée, des différences de niveau de l'eau peuvent subsister. Pour uniformiser les niveaux, il suffit d'ouvrir la porte, et les deux bassins n'en font plus qu'un. Uniformiser : il n'y a pas de volupté plus grande pour la Commission que cela. Elle y consacre presque tout son temps. Le rouleau compresseur.

Dans la directive (notamment articles 16, 31, 32, 34), les éléments du droit du pays d'origine qui s'imposeront aux activités de service dans le pays de destination sont principalement ceux qui réglementent l'accès à la profession, la qualité du service, le comportement exigé du prestataire et les codes de conduite, l'enregistrement du prestataire, son contrôle, sa

publicité, sa responsabilité, les dispositions contractuelles, l'obligation de fournir des informations sur le prestataire au pays destinataire et au destinataire de la prestation. Le prestataire qui fournit des prestations dans un autre pays que le sien ne doit être soumis dans cet autre pays à aucune obligation de déclaration, d'enregistrement, d'obtention d'un document local d'identité professionnelle, d'élection locale de domicile. La directive impose un nomadisme professionnel, analogue à celui de ces tribus sahéliennes qui franchissent des frontières pour échapper aux réglementations gênantes d'un État sur le territoire duquel elles viennent de séjourner.

3.- Les effets de la combinaison de l'autoritarisme et du libéralisme :

L'addition des procédés dirigistes et des procédés libéraux identifiés ci-dessus a des effets dévastateurs. Dans l'exposé des motifs (p. 20), on lit ceci : *"La directive propose un équilibre entre, d'une part, la portée donnée au principe du pays d'origine et, d'autre part, le degré d'harmonisation, de coopération administrative et de renvoi aux codes de conduite ainsi que le nombre et le champ des dérogations au principe du pays d'origine."* En quoi consiste cet équilibre ? Un autre passage essentiel de l'exposé des motifs (p. 27) va nous l'expliquer : *"Pour certaines activités ou certaines matières, une trop forte divergence des approches nationales ou un niveau d'intégration communautaire insuffisant peuvent subsister et empêcher l'application du principe du pays d'origine. Dans la mesure du possible, la directive harmonise, ou prévoit une coopération administrative renforcée, afin d'établir la confiance mutuelle nécessaire à l'application du principe du pays d'origine."*

Ainsi, il y a **deux étages** dans la fusée intégrationniste de la Commission. On commence par "harmoniser", c'est-à-dire uniformiser, mais pas totalement. C'est le premier étage. Lorsque l'on a dégrossi la question avec l'harmonisation, on passe à l'autre instrument, plus radical, la règle du pays d'origine. Ce qui pourrait subsister de la spécificité des législations nationales après le passage du rouleau compresseur de l'harmonisation, on va le mettre entre parenthèses par la règle du pays d'origine. **États membres, légiférez : peu importe ! Les entreprises étrangères pourront contourner votre législation, dûment habilités par la directive à ne pas l'appliquer.** Et la Commission associe et mêle les deux techniques. Dans l'exposé des motifs de cette directive dite "libérale", on lit encore qu'il faut procéder à *"une harmonisation complémentaire sur certaines questions spécifiques identifiées"* (p. 11) et que les États membres devront *"supprimer de leur législation un certain nombre d'exigences listées dans la directive qui entravent l'accès et l'exercice des activités de services"* (p. 10).

Après quoi, la Commission pourra se vanter d'avoir respecté le principe de subsidiarité (exposé des motifs, p. 19), et souligner qu'elle n'a pas cherché à pousser à l'excès l'harmonisation. C'est ainsi que *"la proposition ne procède pas à une harmonisation détaillée et systématique de l'ensemble des règles nationales applicables aux services mais se limite aux questions essentielles dont la coordination est strictement nécessaire pour assurer la liberté d'établissement et la libre circulation des services"* (ibidem). Cette modération apparente ne doit pas illusionner : il faut tenir compte du deuxième étage de la fusée qui parachève la mécanique diabolique conçue par la Commission.

L'harmonisation des législations nationales et l'application du principe du pays d'origine combinées aboutissent à un double résultat. D'une part, elles désarment complètement les États membres, désormais privés du droit de concevoir et de faire appliquer une philosophie juridique originale sur leur territoire, elles les privent de leur souveraineté territoriale. C'est la légalisation et officialisation du système du *rezzou*, par lequel des bandes de pillards faisaient des incursions dévastatrices dans le Maroc moderne de Lyautey à partir des tribus insoumises du Sud, laissant les populations frappées pantelantes. Le Maroc n'a pu prendre son essor que lorsque ces pratiques sauvages ont été réprimées et contenues. Désormais, grâce à la Commission européenne et à sa directive, les pays ne pourraient plus se protéger contre les pratiques éventuellement barbares venues de l'étranger.

D'autre part, la règle du pays d'origine tire les règles applicables vers le bas. L'image de l'écluse doit nous éclairer : si vous ouvrez la porte d'une écluse, les eaux du bassin ayant le niveau le plus élevé vont se précipiter vers le bassin ayant le niveau le plus bas. Dans une communauté où, par hypothèse, les niveaux d'exigence en matière de professionnalisme du prestataire et de qualité de ses prestations seraient inégaux selon les pays, avec le système voulu par la directive, ce serait inévitablement les pays ayant les exigences les plus basses qui imposeraient leur conception au niveau européen. Et ce système ne ferait pas disparaître les distorsions de concurrence : à qualité de prestation et niveau de prix égale, les prestataires de services des pays aux normes élevées auront plus de difficulté à exporter que les pays aux normes basses. **C'est une prime aux praticiens de la loi de la jungle** telle qu'elle est voulue et promue par les libre-échangistes et mondialistes dont la Commission fait, hélas, résolument partie.

Ces mécanismes pervers seraient tous conservés avec la Constitution proposée (monopole d'initiative de la Commission, ultra-libéralisme interne et externe), et même pour certains aggravés (extension des domaines de compétence, harmonisation des législations nationales, quasi généralisation de la supranationalité).

II.- Un système que l'on retrouve dans d'autres domaines politiques de l'Union

(...)

III.- Les perversités auxiliaires du système

Il faut s'attendre à ce que la directive triomphe du tollé qu'elle a suscité lorsqu'elle et son mécanisme néfaste ont été dénoncés par la grande presse et connus du grand public. C'est que **le système s'appuie en pareil cas sur les "vices auxiliaires" de tous les acteurs du drame pour passer outre sans encombre à quelques jours de tempête...** En voici quelques-uns.

1.- La lâcheté des États membres :

Lorsque la Commission a déposé sur la table du Conseil une proposition, les ministres qui sont autour de ladite table sont immédiatement **tétanisés** et pensent aussitôt qu'il **faudra se résoudre à accepter** les thèses de la Commission. Bien sûr, on présentera quelques objections de détail. En acceptant la philosophie d'ensemble, on chipotera sur quelques détails, on demandera quelques dérogations, pour donner l'illusion que l'on reste le maître de la décision. Mais, sauf exception, les jeux sont faits d'emblée sur l'essentiel. Les grands dossiers vraiment litigieux sont rares.

Ce n'est pas en février 2005 que les États membres ont découvert les plans de la Commission à l'égard des prestations de services. La proposition de directive date du 13 janvier 2004. Depuis lors, le Conseil a eu deux sessions pour en discuter : le 11 mars 2004 et les 25-26 novembre 2004. Bien plus, il a été averti de certains des dangers du principe du pays d'origine, spécialement par un avis du Comité des régions du 30 septembre 2004 [2] et une contribution du Service juridique du

Conseil, du 22 octobre 2004. [3] Par exemple, dans son avis, le Comité des régions "fait remarquer que **le principe du pays d'origine peut tourner au détriment des entreprises et des consommateurs honnêtes, car il permet de contourner des normes nationales élevées en matière de qualification professionnelle ou de qualité de services**" ; "fait observer que **l'inclusion des services d'intérêt général dans le champ d'application de la directive ... réduira considérablement la marge de manœuvre des autorités compétentes**" dans l'État membre de destination de la prestation de services exportée. Quant au Service juridique du Conseil, il cite l'opinion d'un "Comité sur les questions de droit civil" qui souligne qu'avec le principe du pays d'origine appliqué aux conflits de lois nationales civiles et commerciales, "on risque de favoriser les entreprises qui se trouvent dans le pays d'origine" au mépris de la justice qui devrait pousser "à trouver des solutions équitables pour toutes les parties en cause". Réserves timides, mais qui touchent bien à l'essentiel.

Dans le procès-verbal pour sa session du 11 mars 2004, "le Conseil reconnaît que la proposition de directive-cadre relative aux services dans le marché intérieur constitue un moyen important de renforcer la compétitivité des services liés aux entreprises et s'engage à examiner cette proposition en priorité", enthousiasme manifesté donc avant examen approfondi. Mais après discussion en son sein et réception des avis précités, le Conseil ne faiblit pas dans son approbation, puisqu'on apprend par le procès-verbal de sa session des 25 et 26 novembre 2004, qu'au cours de cette session, "le principe du pays d'origine a fait l'objet d'un examen approfondi. Les États membres se sont déclarés favorables à ce principe, qu'ils considèrent comme un élément essentiel de la proposition de directive".

2.- Mensonge, schizophrénie et grand écart :

M. Raffarin, mimant une colère mi-napoléonienne, mi-mussolinienne, tape sur le pupitre de l'Assemblée nationale pour proclamer que, jamais, une telle directive n'aura le soutien de la France. Malheureusement pour lui, les procès-verbaux sont là qui témoignent du fait que "les États membres", ce qui veut dire tous les États membres, ce qui veut dire la France aussi, ont donné leur soutien à la directive en général, et au principe du pays d'origine en particulier. M. Raffarin tape sur le pupitre, mais au Parlement européen, le 24 février 2005, les eurodéputés de l'UMP votent pour l'adoption "dans les meilleurs délais" de la directive [4] . **Le grand écart, comme d'habitude. En général, à Bruxelles ou Strasbourg, on approuve, espérant que les Français n'en sauront rien. Et de fait, le plus souvent, les Français ignorent les positions prises par leurs représentants sur les dossiers européens.** Lorsque, par accident, ils l'apprennent, cela se passe souvent plutôt mal, et il devient prioritaire de rassurer les Français, fût-ce par un mensonge. Après, que fera-t-on ? Patience.....

3.- L'obstination :

En effet, malgré les coups de poing de M. Raffarin et les coups de menton de M. Chirac, qui ne visent qu'à rendormir l'opinion un instant éveillée de son sommeil profond, **dans la réalité des intentions de l'Union européenne, l'affaire n'est nullement close.** La Commission a déclaré qu'elle allait relancer sur cette affaire le dialogue avec le Conseil et le Parlement européen, tout en affirmant sans honte le 4 février qu'il était possible de trouver des solutions dans le cadre de la directive proposée. La Commission a suspendu temporairement la discussion formelle de la directive, elle n'a pas retirée celle-ci. **Il faut donc s'attendre à son adoption**, moyennant quelques restrictions au principe du pays d'origine, qui combleront MM. Chirac et Raffarin, et peut-être même M. Bayrou, toutes personnalités qui ne supportent pas de pouvoir sembler eurosceptiques plus de quelques jours.

L'obstination n'exclut pas, bien au contraire, que le choc des dispositions révolutionnaires et dévastatrices soient quelque peu dissimulé par "une mise en œuvre progressive de certaines de ses dispositions" (exposé des motifs, p. 11), "l'évolutivité de la portée du principe du pays d'origine au fur et à mesure du développement de l'harmonisation des règles dans certains domaines" (exposé des motifs, p. 11), "des dérogations au principe du pays d'origine", étant précisé que "certaines de ces dérogations sont transitoires... afin de laisser le temps de procéder à une harmonisation complémentaire " (exposé des motifs, p. 9), ce qu'on pourrait appeler **la politique des petits pas.**

* L'exemple de la directive Bolkestein met en lumière de façon, hélas, éclatante, que la politique européenne des institutions de l'Union et des Autorités des États membres a pour résultat, effectif et même dans une large mesure voulu, la destruction des nations qui composent l'Europe, ni plus ni moins.

Romain ROCHAS,

Chef de division honoraire de la Cour des comptes européenne, février 2005.

Note complémentaire du 19 avril 2006 :

La note ci-dessus a été établie en février 2005. **La suite a déjà confirmé la tactique mensongère et la duplicité de nos gouvernants** sur l'affaire de la directive Bolkestein. Alors que le sort du référendum sur la constitution européenne était en jeu, ils ont bruyamment condamné devant les Français la directive en projet. Mais en même temps, ils continuaient à la soutenir dans les enceintes européennes. Vérité à Bruxelles, erreur à Paris ! **Et une fois le référendum passé, dès lors qu'il n'y avait plus de risques électoraux prochains au sujet de l'Europe, "le naturel est revenu au galop" !**

Avant même le référendum, le 28 avril 2005, au cours d'une séance plénière du Parlement européen, les eurodéputés ont eu à se prononcer sur un amendement à un projet de résolution relative à la mise en œuvre du marché intérieur dans les nouveaux États membres. Cet amendement contestait le principe de l'application aux services de la règle du pays d'origine. L'amendement a été rejeté. Et tous les députés français de l'UMP et de l'UDF, à une exception près, ont rejeté l'amendement (en revanche, il y a eu plus de députés français socialistes à l'approuver - 15 - qu'à le rejeter - 8).

Le 22 novembre 2005, la commission du marché intérieur du Parlement européen a débattu du projet de rapport présenté par Mme Evelyne Gebhardt sur l'affaire de la directive Bolkestein. Mme Gebhardt avait déjà présenté un projet de rapport sur la même affaire le 25 mai 2005. Mais à la suite des manifestations de vive hostilité qui s'étaient produites quelque temps après, elle avait retranché de son projet la recommandation favorable à la règle du pays d'origine, lui substituant des suggestions plus raisonnables. En séance, elle a déclaré le 22 novembre : "**Je suis pour le marché libre des services, mais le droit du travail ne peut pas être remis en question par la directive sur la libéralisation des services. En matière sociale, c'est le droit du pays dans lequel le service est presté qui doit s'appliquer. C'est une chose fondamentale.**" **Les députés français de l'UMP et de l'UDF ont rejeté sa suggestion, préférant se rallier à une autre suggestion qui permettait de**

sauver le principe du pays d'origine.

Sur la base de ce rapport de sa commission du marché intérieur, le Parlement européen s'est prononcé en première lecture sur la proposition de directive le 16 février 2006. Les médias se sont empressés à l'unisson de proclamer qu'il n'y avait plus aucun danger, qu'en effet le principe du pays d'origine avait été purement et simplement supprimé du texte par le Parlement. Encore de la **désinformation**. Il est vrai que l'expression "principe du pays d'origine" a été supprimée, remplacée par "libre prestation de services". Il est vrai que le champ d'application de la règle du pays d'origine devenue libre prestation de service a été considérablement réduit. Mais doit-on conclure que l'application du droit du pays d'origine a ainsi été totalement écartée ? Le nouvel article 16, § 1, énonce une liste de domaines dans lesquels le droit applicable ne sera, certes, plus le droit du pays d'origine, **mais les dispositions de l'État membre d'établissement, ce qui revient strictement au même, et cette liste est largement reprise du texte ancien de la directive ! Il est à prévoir que la Commission, aidée en cela par une jurisprudence complaisante de la Cour de justice européenne, pourra aisément réintroduire sans le dire le principe prétendument déchu du pays d'origine à la faveur d'un texte assez souple pour permettre une telle interprétation.**

L'affaire n'est pas close, car elle relève de la codécision du Conseil et du Parlement, qui auront encore à se prononcer sur une version modifiée de la proposition.

(...)

« Des manifestations ont, et auront lieu aujourd'hui et demain dans plusieurs villes d'Europe pour dire Non au Traité de Lisbonne et en faveur d'un référendum. »

Elles ont lieu ce samedi 29 mars afin d'exprimer la solidarité des citoyens européens avec plusieurs initiatives citoyennes autrichiennes (toutes tendances politiques confondues) qui manifesteront ce jour-là à Vienne pour faire pression sur le Parlement autrichien qui doit commencer ses délibérations sur la ratification, et dans l'espoir d'encourager d'autres pays, dont l'Irlande, qui n'ont pas encore ratifié le traité, de s'opposer à sa ratification.

Cette première salve de manifestations n'est que **le premier pas d'une campagne de résistance longue pour dé-ratifier le traité, combinant manifestations hebdomadaires et plaintes citoyennes auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg.**

PARIS

Une manifestation aura lieu

demain à Paris, le samedi 29 mars, de 11h à 13h Place de la Sorbonne

(Métro Cluny la Sorbonne ou RER Luxembourg)

sous la bannière du **Comité des citoyens européens contre le Traité de Lisbonne.**

MILAN

Milan le vendredi 28 mars, avec le soutien du sous-secrétaire au développement économique Alfonso Gianni et de la sénatrice Lidia Menapace, de Rifondazione Comunista.

BERLIN et ESSEN

À Berlin et à Essen, le samedi 29 mars, avec l'**Initiative citoyenne indépendante pour un referendum sur le traité de Lisbonne** (www.eu-vertrag-stoppen.de) et le concours de plusieurs associations.

« Mettre en cause les traités européens qui sanctuarisent la liberté de mouvements des capitaux »

par **Frédéric Lordon** (L'Humanité) :

<http://www.humanite.fr/Crise-financiere-Frederic-Lordon-economie>

« Spéculation et crises : ça suffit ! »

Une importante pétition lancée par une cinquantaine d'économistes résistants :

<http://www.stop-finance.org/>

« La finance déréglementée détruit les sociétés. Silencieusement, au quotidien, quand les actionnaires pressurent les entreprises, c'est-à-dire les salariés, pour en extraire davantage de rentabilité, au Nord comme au Sud. À grand spectacle et avec fracas dans les crises aiguës où se révèlent brutalement les invraisemblables excès de la cupidité spéculative et leur contrecoup sur l'activité et l'emploi. Chômage, précarisation, accroissement des inégalités : les salariés et les plus pauvres sont voués à faire les frais soit de la spéculation, soit des nuisances du krach qui s'ensuit.

Depuis deux décennies, le cours de la finance mondiale n'est qu'une longue suite de crises : 1987, krach boursier ; 1990, crise immobilière aux Etats-Unis, en Europe et au Japon ; 1994, krach obligataire américain ; 1997 et 1998, crise financière internationale ; 2000-2002, krach internet ; 2007-2008 enfin, crise immobilière et peut-être crise financière globale. Pourquoi une telle répétition ? Parce que toutes les entraves à la circulation des capitaux et à l'« innovation » financière ont été abolies. Quant aux banques centrales qui ont laissé enfler la bulle, elles n'ont plus d'autre choix que de se précipiter au secours des banques et des fonds spéculatifs en mal de liquidités.

Nous n'attendons pas la prochaine crise sans rien faire et ne supporterons pas plus longtemps les extravagantes inégalités que la finance de marché fait prospérer ni les dangers qu'elle fait courir à tous. Parce que l'instabilité est intrinsèque à la déréglementation financière, comment les dérisoires appels à la « transparence » et à la « moralisation » pourraient-ils y changer quoi que ce soit – et empêcher que les mêmes causes, de nouveau, produisent les mêmes effets ? Y mettre un terme suppose d'intervenir au cœur du « jeu », c'est-à-dire d'en transformer radicalement les structures. Or, au sein de l'Union européenne, toute transformation se heurte à l'invraisemblable protection que les traités ont cru bon d'accorder au capital financier.

C'est pourquoi **nous, citoyens européens, demandons l'abrogation de l'article 56 du Traité de Lisbonne, qui, interdisant toute restriction à ses mouvements, offre au capital financier les conditions de son emprise écrasante sur la société. Et nous demandons également que soit restreinte la « liberté d'établissement » (art. 48)** qui laisse opportunément au capital la possibilité de se rendre là où les conditions lui sont le plus favorables, et permettrait ici aux institutions financières de trouver asile à la City de Londres ou ailleurs.

Si par « liberté » il faut entendre celle des puissances dominantes, aujourd'hui incarnées dans la finance, d'asservir le reste de la société, disons immédiatement que nous n'en voulons pas. Nous préférons celle des peuples à vivre hors de la servitude de la rentabilité financière. »

La pétition est ici : <http://www.stop-finance.org/>

**« Soutien à Christian Vélot,
donneur d'alerte sur les OGM »**

<http://sciencescitoyennes.org/spip.php?rubrique117>

Il faut apporter notre soutien à Christian, c'est assez urgent...

« NUIT 68, à Nantes, demain vendredi 21 mars 2008 »

http://www.lieueunique.com/inclassables/fiches/fiche_i6.html

Je suis invité à participer à un débat :

« Internet donne la parole aux images »

par **André Gunthert**, intervention suivie d'une table ronde
avec **Agnès Maillard, Mona Chollet, Étienne Chouard** ☺

La conversation avec André, Agnès et Mona promet d'être intéressante.

Je ne connais pas André, mais j'aime bien Agnès et Mona ☺

Le programme :

<http://www.lieueunique.com/inclassables/fiches/ProgNuit68.pdf>

Les commentaires, toujours savoureux, du Monolecte :

<http://blog.monolecte.fr/post/2008/03/23/En-revenant-de-Nantes>

André parle aussi un peu de ce moment sur son propre site :

<http://www.arhv.lhivc.org/index.php/2008/03/12/657-conference-internet-donne-la-parole-aux-images>

« **Michel Aglietta: "Une crise aussi grave que celle de 1929" »** »

par **Gabriel Zucman** (Regards croisés sur l'économie) sur Rue89.com :

<http://www.rue89.com/2008/03/20/michel-aglietta-une-crise-aussi-grave-que-celle-de-1929>

« **Crise bancaire** »

La triple faute des grandes banques privées »

par **Éric Toussaint** et **Damien Millet** :

<http://www.voltairenet.org/article156049.html>

« **La fin d'une époque** »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=37525

La Réserve fédérale américaine a donc annoncé dans la nuit de dimanche à lundi dernier, événement sans précédent, une réduction de son taux d'escompte et des facilités de crédits aux institutions financières non bancaires jusque-là réservées aux seuls établissements bancaires dûment réglementés! M.Bernanke, son président, devrait également réduire de 0,75 point les taux d'intérêt usuels à l'issue de la réunion mardi de la Banque centrale américaine, totalisant ainsi une baisse de 3% de ces taux depuis l'été dernier. » (..)

« **La réforme expliquée aux nuls :
champagne pour les uns,
rigueur pour les autres** »

par **Bernard Dugué** sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=37564

« **Le système bancaire américain n'a aucune chance de survivre** »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=37549

« La réalité comptable le démontre...

Voici un point sur l'état de la crise financière américaine.

Selon les différentes études publiées récemment aux Etats-Unis, la capitalisation des banques oscille entre 1 500 et 2 000 milliards de dollars.

En face, l'encours des titres hypothécaires est d'environ 11 000 milliards de dollars. L'exposition des banques américaines sur ces titres tourne autour de 50 %, soit 5 500 milliards de dollars.

L'immobilier américain a chuté de 10-12 %, soit un trou dans la compta de 1 100 à 1 400 milliards de dollars, donc à peu de choses près la totalité du capital des banques américaines, sans même compter les autres segments du marché du crédit, type prêt étudiant, prêt à la consommation, crédit auto et, surtout, l'ensemble des prêts aux entreprises...

Déjà, à ce stade, c'est à peu près l'ensemble de la banque américaine qui est en cessation de paiement virtuellement.

Mais que savons-nous de l'immobilier américain ? Qu'il est déconnecté comme de nombreux pays dans le monde du pouvoir d'achat. Compte tenu de la situation de la finance dans le pays, avec les millions de saisies entraînant un excédent d'offre de maisons et appartements, on peut raisonnablement estimer que la correction baissière va se poursuivre avec une première target située entre -20 et -30 % à horizon d'un ou deux ans. En effet, dès que la valeur de l'emprunt immobilier dépasse celle d'un bien, les Américains ont intérêt à se déclarer en faillite. Seul un marché haussier de l'immobilier pourrait calmer le jeu. Est-ce crédible à ce stade ?

Etablissons un scénario moyennement pessimiste avec une chute de 25 %. Cela fait un trou de 2 500 à 3 000 milliards de dollars. Il suffit de faire ces additions pour comprendre que la finance américaine est fichue ! Elle ne peut pas payer le gouffre. Le dollar également ne pourra pas résister.

Il ne s'agit que d'une question de temps. Le pire va arriver. Simplement, les Etats-Unis sont en année électorale et ne sont pas prêts à faire le ménage. Tout va être fait pour décaler dans le temps la facture. Ce qu'il y a d'amusant, c'est qu'on pensait avec Haberrer à la tête du Crédit lyonnais avoir fait le tour de la question au début des années 90 au niveau des dérapages, mais les Américains nous ont largement dépassés dans la discipline. Le contribuable français n'a finalement pas payé très cher au vu de ce que vont déboursier les contribuables américains... » (..)

« **Référendum, piège à cons !** »

par **Jean Quatremer** sur son blog, défenseur ardent de l'oligarchie eurolâtre :
<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/03/rfrendum-pige-c.html>

Je trouve ce mépris du peuple simplement révoltant.

Par contre, **Jean Quatremer** est particulièrement honnête
puisqu'il publie les plus vives critiques qui lui sont adressées sur son propre blog.
Ses positions évidemment antidémocratiques (quoi qu'il en dise) sont d'autant plus étonnantes.

« Le Hasard Fait Bien Les Choses »

Encore une réflexion sur notre démocratie malade, proposée par
l'excellent **Sébastien Fontenelle** sur son blog AJT « Vive le feu » :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/>

« Oaxaca, la guerre souterraine »

http://cspcl.ouvaton.org/article.php3?id_article=547

Ce cas paraît tout à fait emblématique
de **ce que sont prêts à faire les privilégiés pour conserver leurs privilèges** :
tant qu'on ne leur impose pas la terreur, ils terrorisent eux-mêmes le plus grand nombre
et interdisent violemment tout *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*.

[La radicalité de Slavoj Žižek](#) a du sens.

Il faut **lire Marianne**, particulièrement en ce moment, la revue et [le site](#) :

<http://www.marianne2.fr/>

l'affaire de l'UIMM y est correctement **dénoncée** comme un immense scandale
de **pourriture généralisée au plus haut niveau, y compris dans la prétendue « justice »** :
la démocratie est mise en danger par des hommes qui méritent plus le nom d'**ennemis du peuple**
que le nom incroyablement mensonger de **« partenaires sociaux »**

« Rêves de droite

Défaire l'imaginaire sarkozyste »

Un bon livre de **Mona Chollet**, disponible en ligne pour ceux qui n'ont pas de sous :

http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=59

**« Conférence donnée par Lyndon LaRouche
en direct de Washington D.C., mercredi 12 mars »**

<http://www.solidariteetprogres.org/article3903.html>

« Le traité de Lisbonne et la candidature Bloomberg dans l'élection américaine sont une opération en vue de constituer un empire mondial. Amato, Cooper et Barroso l'on dit et ont parlé d'« empire ».

Pendant ce temps, la France se prépare à revenir au sein du commandement intégré de l'Otan, alors que de nombreux généraux de l'Alliance proposent l'utilisation préventive de l'arme nucléaire en première frappe. La fin du vote majoritaire est envisagée. Ainsi se constitue au niveau mondial une espèce de nouvelle Sparte.

Lyndon LaRouche dénoncera cette tentative de **coup d'État transatlantique** et montrera l'importance de la résistance à la ratification du traité en Europe. Bien davantage encore, là où est l'enjeu décisif, aux États-Unis, il indiquera comment avec son mouvement de jeunes il compte arrêter l'option Bloomberg qui vise à mettre au pouvoir un corporatisme financier aux États-Unis. Giulio Amato a parlé de retour à une Europe féodale et médiévale dans une interview donnée à la Stampa en 2000.

Arrêter cette option est un impératif catégorique des deux côtés de l'Atlantique. »

« Combat Monsanto.

Pour que le monde de Monsanto ne devienne jamais le nôtre »

<http://www.combat-monsanto.org/>

« Moins d'un mois pour dire non à une "Europe Empire" intégrée dans l'OTAN »

<http://www.solidariteetprogres.org/article3915.html>

« Le Traité Européen détruit la démocratie et instaure le féodalisme »

par **Helga Zepp-LaRouche***, Présidente du parti politique allemand *Büso* :

http://www.observatoiredeleurope.com/Le-Traite-Europeen-detruit-la-democratie-et-instaure-le-feodalisme_a834.html

« Madame Parisot ment :

Elle était maître des comptes et cotisations de l'UIMM »

par **Gérard Filoche** :

http://www.democratie-socialisme.org/article.php?id_article=1457&titre=Mme-Parisot-ment-Elle-etait-maitre

« Contre l'Europe otanisée »

Un papier intéressant de **Jacques Cheminade** :

<http://www.solidariteetprogres.org/article3920.html>

« Quelques ITV audio récentes du père Chouard »

- D'abord un entretien le **29 mai 2007**, sur *Radio France Bleu* :

pour le deuxième anniversaire du NON de 2005

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/multimedia/ITW_EC/20060529_Interview_Chouard_Radio_France_Bleu.mp3

(25 minutes, mp3 audio)

Et surtout **trois longs moments de radio,**

où j'ai du temps pour expliquer et répondre aux questions,

sur *Ici et Maintenant*, format mp3 audio :

- 2 novembre 2007, avec *Alex* sur *Ici et Maintenant* : **exposé** (2 h 15)

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/multimedia/ITW_EC/20071102_Alex-Chouard-2h15mns.mp3

- 7 novembre 2007, avec *Alex* sur *Ici et Maintenant* : **questions des auditeurs** (2 h 55)

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/multimedia/ITW_EC/20071107_Alex-Chouard-Auditeurs-2h55mns.mp3

- 8 janvier 2008, avec *Alex* sur *Ici et Maintenant* : **Rappels et questions des auditeurs** (2 h 10)

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/multimedia/ITW_EC/20080108_Alex-Chouard-Art-Revue-Presse-2h10mns.mp3

Tous ces fichiers sont assez volumineux (j'ai eu du mal à les installer sur le site) :

il vaut mieux les capturer (clic droit, *Enregistrer la cible sous...*)

et les écouter ensuite au calme, loin de l'ordinateur.

J'aimerais bien savoir si ça vous intéresse ou si c'est inutile ☺

« Le processus constituant et la création monétaire »

Une vidéo (20 min.) de la conférence donnée avec *Raoul* à l'IEP d'Aix du **15 janvier 2008** :

<http://levillagedesfacteursdimages.org/facteursdimages/spip.php?rubrique505>

Je parle parfois un peu vite parce que je sais que je vais manquer de temps,
mais cette synthèse en vidéo peut vous intéresser pour relayer les idées que je développe ici.

« **Slavoj Žižek** était l'invité décapant des Matins de France Culture, ce mardi 26 février 2008 »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=60249

Ne ratez pas cet entretien, il n'est pas banal.

« RIC : Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne »

<http://www.ric-france.fr/>

Un site important et riche en propositions concrètes, qui se bat pour **une cause ultra prioritaire** mais pourtant passée sous silence par nos prétendus journalistes « professionnels ».

À consulter, à faire connaître et à aider par tous les moyens, je crois.

Voici le dernier message d'Yvan Bachaud :

Dénoncez le scandale de la démocratie représentative sans aucun contrôle citoyen...

Le *Rassemblement pour l'Initiative citoyenne*, qui n'a de lien avec aucun parti, a lancé **pour les Municipales une « opération vérité pour la démocratie »**, dans les **12 plus grandes villes de France** et une **quarantaine d'autres** plus ou moins « symboliques »

Nous avons posé **trois questions** :

La 1ère sur le référendum d'initiative citoyenne,

la 2ème, dans le cadre de la loi du 13.08.2008, **demande aux candidats s'ils s'engagent à organiser systématiquement toute « consultation » demandée par 20 % des inscrits.**

La 3ème sur la « prise en compte » de l'avis exprimé si le OUI a plus de voix que la Municipalité le jour de son élection..

On peut dire que **98 % des candidats interrogés ont refusé de s'engager à permettre aux citoyens de reprendre la parole pendant les 6 ans.** C'est une honte, pour la le système de « démocratie représentative », pourtant incontournable, et pour la France !

La liste des villes et des réponses des candidats sont sur www.ric-france.fr

Quels journalistes vont-ils poser cette question de la confiscation absolue du Pouvoir à leurs invités ?

M. DELANOE fait lui une proposition sans aucun intérêt pratique : 5 % des inscrits soit 60.000 personnes quand même, peuvent mettre une question à l'ordre du jour du Conseil de Paris ou d'arrondissement. (À Lille M. AUBRY propose la même chose avec 10% !)

Sachant que les groupes Verts, Modem, UMP, PS pourront inscrire une question à l'ordre du jour, si un groupe de citoyens n'a pas pu trouver un seul groupe pour inscrire sa proposition, c'est-à-dire qu'elle n'aura aucun soutien lors du vote, comment pourrait-il se lancer dans la tâche énorme de réunir 60.000 signatures, **M. DELANOE prend les Parisiens pour des démunés...**

YVAN BACHAUD 04.72.24.65.02 / 06.06.63.05.87 www.ric-france.fr

« Gautier-Sauvagnac a négocié une indemnité de départ de plus d'un million d'euros en cas de condamnation »

<http://www.afp.fr/francais/news/stories/newsmlmmd.eb51cd1c7520f028318664a7b69d6cf3.aa1.html>

Au voleur !

Nous sommes en cleptocratie...

et tout le monde s'en fout...

Tocqueville avait prévenu que **la préférence de l'égalité plutôt que la liberté** allait nous recroqueviller sur nous-mêmes, sur nos intérêts individuels, matériels et égoïstes, en nous exposant aux pires risques de despotisme d'un genre nouveau.

Il faut lire « **De la démocratie en Amérique** », c'est une perle.

Étienne de La Boétie, de son côté, avait bien repéré (encore plus tôt, vers 1550), que **le fondement, la cause, de notre servitude volontaire est notre indifférence au sort d'autrui.**

Pas de paix sans solidarité authentique.

D'ailleurs, notez comme les très riches sont solidaires entre eux...

« Le Parlement européen, nid de fraudes ? »

par **Jean Quatremer** :

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2008/02/le-parlement-eu.html>

« Nicolas Sarkozy Défie La Démocratie »

par **Sébastien Jovenel** :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2008/02/23/nicolas-sarkozy-defie-la-democratie.html>

**« Entretien avec Victor Hugo
à propos de sa vision de l'actualité
politique française du moment... »**

par **Guillaume** :

<http://www.chezguillaume.net/spip.php?article647>

Vous semblez vous tenir très informé de l'actualité politique française. Quel regard portez-vous sur notre nouveau président ?

Victor Hugo : Depuis des mois, il s'étale ; il a harangué, triomphé, présidé des banquets, donné des bals, dansé, régné, paradé et fait la roue... Il a réussi. Il en résulte que les apothéoses ne lui manquent pas. Des panégyristes, il en a plus que Trajan. Une chose me frappe pourtant, c'est que dans toutes les qualités qu'on lui reconnaît, dans tous les éloges qu'on lui adresse, il n'y a pas un mot qui sorte de ceci : habilité, sang-froid, audace, adresse, affaire admirablement préparée et conduite, instant bien choisi, secret bien gardé, mesures bien prises. Fausses clés bien faites. Tout est là... Il ne reste pas un moment tranquille ; il sent autour de lui avec effroi la solitude et les ténèbres ; ceux qui ont peur la nuit chantent, lui il remue. Il fait rage, il touche à tout, il court après les projets ; ne pouvant créer, il décrète.

Derrière cette folle ambition personnelle décelez-vous une vision politique de la France, telle qu'on est en droit de l'attendre d'un élu à la magistrature suprême ?

Victor Hugo : Non, cet homme ne raisonne pas ; il a des besoins, il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse. Ce sont des envies de dictateur. La toute-puissance serait fade si on ne l'assaisonnait de cette façon. Quand on mesure l'homme et qu'on le trouve si petit, et qu'ensuite on mesure le succès et qu'on le trouve si énorme, il est impossible que l'esprit n'éprouve quelque surprise. On se demande : comment a-t-il fait ? On décompose l'aventure et l'aventurier... On ne trouve au fond de l'homme et de son procédé que deux choses : la ruse et l'argent... Faites des affaires, gobergez-vous, prenez du ventre ; il n'est plus question d'être un grand peuple, d'être un puissant peuple, d'être une nation libre, d'être un foyer lumineux ; la France n'y voit plus clair. Voilà un succès.

Que penser de cette fascination pour les hommes d'affaires, ses proches ? Cette volonté de mener le pays comme on mène une grande entreprise ?

Victor Hugo : Il a pour lui désormais l'argent, l'agio, la banque, la bourse, le comptoir, le coffre-fort et tous les hommes qui passent si facilement d'un bord à l'autre quand il n'y a à enjamber que la honte...Quelle misère que cette joie des intérêts et des cupidités... Ma foi, vivons, faisons des affaires, tripotons dans les actions de zinc ou de chemin de fer, gagnons de l'argent ; c'est ignoble, mais c'est excellent ; un scrupule en moins, un louis de plus ; vendons toute notre âme à ce taux ! On court, on se rue, on fait antichambre, on boit toute honte...une foule de dévouements intrépides assiègent l'Elysée et se groupent autour de l'homme... C'est un peu un brigand et beaucoup un coquin. On sent toujours en lui le pauvre prince d'industrie.

Et la liberté de la presse dans tout ça ?

Victor Hugo (pouffant de rire) : Et la liberté de la presse ! Qu'en dire ? N'est-il pas dérisoire seulement de prononcer ce mot ? Cette presse libre, honneur de l'esprit français, clarté de tous les points à la fois sur toutes les questions, éveil perpétuel de la nation, où est-elle ?

(Toutes les réponses de Victor Hugo proviennent de son ouvrage " Napoléon le Petit ", le pamphlet républicain contre Napoléon III.)

« Sarkozy, ou la fulgurante déception »

par **Nicolas Dupont-Aignan** :

http://www.gaullisme.fr/nda_sarkozy_010308.htm

Demain (samedi 1er mars), j'animerai une espèce de conférence débat à Istres

pour introduire une pièce de théâtre (le soir) qui mettra en scène des extraits de **Tocqueville** :

http://www.scenesetcines.fr/index.php?id=140&tx_ttnews%5Btt_news%5D=601&tx_ttnews%5BbackPid%5D=40&cHash=98b1f4fdbc

Et cet **entretien sur la démocratie** avec **Martine Guiraud**

vous intéressera peut-être (mais vous connaissez déjà ces thèses ☺) :

http://www.scenesetcines.fr/index.php?id=127&tx_ttnews%5Btt_news%5D=624&tx_ttnews%5BbackPid%5D=1&cHash=4d681dc0bb

**Nonistes cocus,
annulez vos bulletins aux municipales
avec la mention**

"Commande en obéissant"

une proposition pas résignée de **Valérie Lou**.

Je viens de recevoir ce bon mail que je me dépêche de vous signaler ☺

« Bonjour à vous,

J'ai une proposition concrète pour tous ceux qui comme moi ont un traité de Lisbonne en travers de la gorge : utiliser les municipales pour exiger le respect de la démocratie.

Vous allez me dire que les municipales et les européennes n'ont rien à voir.

C'est vrai et faux. **Les municipales sont le premier degré de la démocratie représentative, qui stipule que les élus sont l'émanation de la vox populi** alors que, à Versailles, nos représentants se sont crus autorisés à adopter un texte, identique sur le fond à celui que nous, citoyens français, avons majoritairement rejeté.

Profitons des municipales non pas pour continuer à élire des représentants prêts à nous trahir à la première occasion, mais pour rappeler aux politiques ce qu'est la démocratie ; profitons de tous les scrutins pour torpiller des élections devenues des mascarades et pour rappeler aux politiques qu'ils ne gouvernent pas des veaux !

Concrètement, laissez tomber les cannes à pêche. Allez voter.

Mais annulez par un slogan le bulletin que vous choisissez.

Je vous propose, par exemple, de **ayer le nom de l' élu et d'inscrire au dos du bulletin la jolie formule des indiens du Chiapas : COMMANDE EN OBÉISSANT.**

Toi, élu, tu commandes, tu fais et tu votes des lois, mais en nous obéissant à nous, citoyens.

Imaginez que tous ceux qui ont voté NON au projet de constitution européenne, que tous les cocus de Versailles, que tous les pêcheurs à la ligne écoeurés depuis des années par la parodie de démocratie y aillent de leur bulletin COMMANDE EN OBÉISSANT.

52% de COMMANDE EN OBÉISSANT. Ça fait tache, non ?

60% de COMMANDE EN OBÉISSANT ! Ça devient difficile de masquer le problème.

80% de COMMANDE EN OBÉISSANT ! Là, il faut se mettre à sérieusement réfléchir

Merci de relayer ma proposition !

Virginie Lou

Il y a tellement de cons cette année qu'on dirait que ceux de l'année prochaine sont déjà arrivés (Cioran) »

« Rien n'a changé depuis 500 ans »

de **Jérôme**, sur **Bellaciao** :

<http://bellaciao.org/fr/spip.php?article61877>

« À Périgueux, une liste tirée au sort »

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/02/20/01011-20080220FILWWW00497-a-perigueux-une-liste-tiree-au-sort.php>

« Une liste pour les élections municipales à Périgueux s'est constituée hier par tirage au sort des candidats, issus de la société civile, autour d'un projet centré sur les rapports entre l' élu et le citoyen, a-t-on appris aujourd'hui auprès de son porte-parole, Thomas Gibertie.

"Notre idée du tirage au sort s'inspire d'une pratique de la démocratie directe dans l'Athènes de la Grèce antique. Nous sommes dans un principe où l'on favorise davantage les idées que les personnes", a-t-il expliqué.

Sur la cinquantaine de personnes qui s'étaient portées candidates à figurer sur "La liste" après la distribution d'un tract début février, trente-neuf ont été tirées au sort, représentant toutes les catégories socio-professionnelles, pour une moyenne d'âge de 37 ans.

La tête de liste, une femme, a elle aussi été désignée par le hasard, puisque c'est le premier nom à être sorti du chapeau.

"On a voulu montrer qu'il y avait 39 numéro un. Notre préoccupation n'est pas d'être élu mais de porter un message aux élus, car il est très difficile de se faire entendre en tant que citoyen dans le débat démocratique", juge Thomas Gibertie, 34 ans, salarié dans une agence d'architecture. »

Source : AFP

« L'histoire secrète du traité de Lisbonne »

par **Karel Vereycken**

http://www.solidariteetprogres.org/spip/article-imprim.php3?id_article=3853

« USA : lorsque les opposants deviennent des suspects »

http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1716

« Au nom de la sécurité nationale, depuis le 11 septembre et la promulgation du **Patriot Act**, la frontière qui sépare opposition politique et risque terroriste est devenue poreuse. Une loi récente va encore plus loin dans ce processus de criminalisation de l'opposition. Désormais, tous les citoyens qui manifestent leur désaccord seront considérés comme des suspects, voire des terroristes potentiels. » ([Lire la suite...](#))

« Traité européen : que s'est-il passé ?

Du référendum de 2005 à la ratification de 2008 »

Un très bonne synthèse du coup d'État simplifié,
proposée par **Laurent Dauré** et **Dominique Guillemin** :

http://www.observatoiredeleurope.com/Traite-europeen-que-s-est-il-passe-_a830.html

« La « crise de l'Europe » ne résidait finalement pas dans le choix d'une orientation institutionnelle et politique, mais n'était qu'une péripétie passagère à laquelle il convenait de remédier (...) Cette supercherie [le remaquillage de la Constitution européenne rejetée en "traité simplifié"] permet de contourner les peuples réticents, procédé qui jette rétrospectivement un voile de suspicion sur les étapes précédentes de l'intégration européenne. » (...)

« Amiens versus Ruffin, un journaliste pour cible »

par **Gérard Mordillat**, sur **bakchich.info** :

<http://www.bakchich.info/article2701.html>

L'un des collaborateurs occasionnels de « Bakchich » vit des moments pénibles. Le lundi 18 février, après bien des reports, vient en appel le procès qui oppose François Ruffin (journaliste) à M. Nourredine Gaham, ancien dirigeant de la First, société de gardiennage et de sécurité.

Gérard Mordillat, romancier, cinéaste, a décidé de le soutenir. ([Lire la suite...](#))

« OGM: quand Monsanto sème la terreur »

<http://www.rue89.com/2008/02/16/ogm-quand-monsanto-seme-la-terreur>

Pressions sur les scientifiques, les politiques et les médias:

une enquête dévoile les méthodes du géant de l'agriculture.

Information scandaleuse, à relier avec le scoop d'hier :

Adam Smith conchiant gravement (déjà en 1776 !)

tous les lobbies des industriels et des marchands :

**Toute proposition d'une loi nouvelle ou d'un règlement de commerce,
qui vient de la part de cette classe de gens [les industriels et les marchands],
doit toujours être reçue avec la plus grande défiance,
et ne jamais être adoptée qu'après un long et sérieux examen,
auquel il faut apporter, je ne dis pas seulement la plus scrupuleuse,
mais la plus soupçonneuse attention.**

« L'Appel républicain de Marianne »

http://www.marianne2.fr/L-Appel-republicain-de-Marianne_a83903.html

Un appel, publié dans **Marianne**, signé par dix-sept personnalités
de la droite, du centre, de l'écologie et de la gauche républicaine.

À situation exceptionnelle, rassemblement inédit...

« Les conséquences des législations « antiterroristes » pour le simple citoyen

Les populations sous surveillance »

un entretien important que *Silvia Cattori* a eu avec **Jean-Claude Paye** :

<http://www.voltairenet.net/article155237.html>

« En décembre 2005, les médias états-uniens ont révélé que la NSA, une agence qui a une mission officielle d'espionnage à l'extérieur des États-Unis, avait mis sous écoute électronique ses citoyens. Une année plus tard, ils ont révélé que la même NSA avait fiché des millions de communications, et que la CIA surveillait toutes les transactions financières internationales.

En Europe, une législation imposant une rétention des données personnelles a déjà été mise en place et légitimée par les différents parlements nationaux, dans l'indifférence générale. Alors que, aux États-Unis, les médias se sont saisis de ces affaires et les organisations de défense des libertés individuelles ont fait campagne contre ces dispositions, sans toutefois susciter de mobilisation populaire, en France et en Allemagne, des projets de loi permettant à la police d'espionner à distance l'ordinateur des personnes qu'elle soupçonne de terrorisme, n'ont quasiment pas suscité de réactions.

Dans l'entretien accordé à Silvia Cattori, le sociologue belge **Jean-Claude Paye** montre comment les lois « antiterroristes » vident de leur substance toutes les protections légales nationales et européennes et met en lumière la portée des dispositions qui légalisent l'introduction de logiciels espions dans les ordinateurs privés. »

([Lire la suite de l'article ici](#))

Il faut remarquer **la complicité active des grandes banques pour surveiller tout le monde sans prévenir** ni les gouvernements concernés ni les organismes locaux de protection de la vie privée.

Cet article est terrifiant, et **l'indifférence des peuples** concernés est proprement accablante.

Les hommes consentent à la violence des tyrans comme les veaux vont à l'abattoir, docilement, gentiment.

Rien de neuf sous le soleil depuis *Étienne de la Boétie* et [le Discours de la servitude volontaire](#) (1555).

« Scoop again !

Adam Smith radicalement contre les profits élevés »

http://fr.wikisource.org/wiki/Recherche_sur_la_nature_et_les_causes_de_la_richesse_des_nations_-_Livre_I%2C_Chapitre_9

Décidément, on aurait tort de croire sur parole les prêtres intégristes de la religion ultralibérale, ces charlatans qui ne se prévalent que de sornettes comme « l'allocation optimale des ressources par le marché » ou de superstitions ridicules comme la « main invisible du marché » :

quand on lit **dans le texte** leurs **bibles** (ici « La richesse des nations » d'Adam Smith),

on tombe sur des perles comme celle-ci :

« (...) Dans le fait, **des profits élevés tendent, beaucoup plus que des salaires élevés, à faire monter le prix de l'ouvrage.** Si, par exemple, dans la fabrique des toiles, les salaires des divers ouvriers, tels que les séranceurs du lin, les fileuses, les tisserands, etc., venaient tous à hausser de deux deniers par journée, il deviendrait nécessaire d'élever le prix d'une pièce de toile, seulement d'autant de fois deux deniers qu'il y aurait eu d'ouvriers employés à la confectionner, en multipliant le nombre des ouvriers par le nombre des journées pendant lesquelles ils auraient été ainsi employés. Dans chacun des différents degrés de main-d'œuvre que subirait la marchandise, cette partie de son prix, qui se résout en salaires, hausserait seulement dans la **proportion arithmétique** de cette hausse des salaires.

Mais si les profits de tous les différents maîtres qui emploient ces ouvriers venaient à monter de 5 p. 100, cette partie du prix de la marchandise qui se résout en profits s'élèverait, dans chacun des différents degrés de la main-d'œuvre, en raison progressive de cette hausse du taux des profits ou en **proportion géométrique**. Le maître des séranceurs demanderait, en vendant son fin, un surcroît de 5% sur la valeur totale de la matière et des salaires par lui avancés à ses ouvriers. Le maître des fileuses demanderait un profit additionnel de 5%, tant sur le prix du Un sérancé dont il aurait fait l'avance, que sur le montant du salaire des fileuses. Et enfin, le maître des tisserands demanderait aussi 5%, tant sur le prix par lui avancé du fil de lin, que sur les salaires de ses tisserands.

La hausse des salaires opère sur le prix d'une marchandise, comme l'intérêt simple dans l'accumulation d'une dette. La hausse des profits opère comme l'intérêt composé.

Nos marchands et nos maîtres manufacturiers se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires, en ce que l'élévation des salaires renchérit leurs marchandises, et par là en diminue le débit, tant à l'intérieur qu'à l'étranger ; **ils ne parlent pas des mauvais effets des hauts profits ; ils gardent le silence sur les conséquences fâcheuses de leurs propres gains ; ils ne se plaignent que de celles du gain des autres.** (...) »

Adam Smith, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Livre IV, chapitre 9 - Des profits du capital.

http://fr.wikisource.org/wiki/Recherche_sur_la_nature_et_les_causes_de_la_richesse_des_nations_-_Livre_I%2C_Chapitre_9

C'est curieux : les « néo-libéraux » ne mettent pas ce passage-là en valeur...

Ils sont distraits, sans doute :o)

Le reste est également fort intéressant, je vous engage à le lire, c'est bien écrit.

**« Traités européens introuvables :
un journaliste irlandais témoigne »**

http://www.observatoiredeleurope.com/Traites-europeens-introuvables-un-journaliste-irlandais-temoigne_a827.html

« On sait que les Parlements nationaux qui se sont empressés de ratifier le traité de Lisbonne l'ont fait, pour certains, sans en avoir jamais reçu le texte (!), pour les autres y compris le Parlement français le 5 février dernier, sans en avoir jamais eu la version consolidée c'est-à-dire codifiée.

Les traités "consolidés" sont, rappelons-le, le texte final et définitif des deux traités révisés : le "traité sur l'union européenne" d'une part, "le traité sur le fonctionnement de l'union européenne" d'autre part, tels qu'amendés par le traité de Lisbonne.

Comment en effet comprendre et voter pour ou contre le traité de Lisbonne sans avoir au moins sous les yeux ce qu'il ajoute et modifie aux traités existants ?

Cela n'a visiblement pas posé problème aux parlementaires, qui de toutes façons obéissent majoritairement aux consignes de vote, non du peuple (deux s'étaient tout de même exprimés clairement par référendum en 2005) mais des partis dont ils tiennent leur investiture.

Cette absence de version officielle "consolidée" des traités européens posera-t-elle problème au seul peuple consulté par référendum, le peuple irlandais ? Peut-être bien que oui.

Vincent Browne, l'un des plus célèbres journalistes irlandais (directeur du magazine *Village*, chroniqueur à *l'Irish Times* et au *Sunday Business Post*, titulaire d'une émission de radio quotidienne jusqu'à l'année dernière) vient d'en faire personnellement l'amère expérience. **La dernière chronique de ce journaliste, situé à gauche, publiée par le *Sunday Business Post* est d'autant plus intéressante lorsqu'on sait l'influence du personnage sur l'opinion publique irlandaise.** »

* * * * *

Vincent Browne raconte qu'il est allé aux bureaux de la Commission européenne à Dublin, pour demander un exemplaire du traité de Lisbonne, sur lequel les Irlandais vont devoir se prononcer par référendum. À la réception, on lui a donné une photocopie du texte (seule forme sous laquelle il était disponible).

Il découvre que l'article 1 dit ceci : « Le traité sur l'Union européenne est modifié conformément aux dispositions du présent article. » Et qu'en bas de la page est écrit : « Le troisième alinéa est remplacé par le texte suivant : L'Union est fondée sur le présent traité et sur le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (ci-après dénommés "les traités"). »

Il demande alors s'il peut avoir un exemplaire du « traité sur le fonctionnement de l'Union européenne », puisqu'il n'est manifestement pas possible de comprendre le traité de Lisbonne sans avoir le « traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ».

Les personnes de l'accueil lui répondent qu'elles n'ont pas ce texte. Quelqu'un descend l'escalier, Vincent Browne lui expose son problème. Cette personne lui répond qu'il n'existe rien qui ressemble à un « traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ». Elle pense que le conseil de l'Union européenne a décidé d'en publier une version en avril, mais elle n'en est pas sûre.

Arrive une autre personne, qui lui explique que le « traité sur le fonctionnement de l'Union européenne » est en réalité une compilation de tous les traités antérieurs. Elle ajoute qu'elle peut lui donner un résumé du traité de Lisbonne, ce qui suffit amplement à expliquer en quoi il consiste.

Non, répond-il. Je voudrais me faire ma propre opinion sur le traité, et je voudrais le comprendre, mais comment le pourrais-je si je n'ai pas un exemplaire du traité qu'il est censé amender ?

L'interlocuteur répond alors, comme le précédent, que le conseil des ministres de l'UE pourrait le publier en avril, mais que ce n'est pas certain.

Vincent Browne réplique : comment peut-on voter pour ce traité si l'on ne peut pas savoir ce qu'il signifie ?

Réponse : nos hommes politiques, démocratiquement élus, pourront dire aux citoyens ce que contient le traité, et sur cette base nous pourrions voter.

Cela ne me satisfait pas, insiste Vincent Browne, car je veux me faire ma propre idée.

Une autre personne lui dit alors que l'Institut des Affaires européennes a publié une version annotée du traité de Lisbonne, qui explique tout. Vincent Browne : « J'ai dit que je voulais me faire ma propre opinion, or l'Institut des Affaires européennes n'est qu'une pom-pom girl de l'Union européenne et ne peut pas m'offrir une analyse objective du traité. »

Quelqu'un de la réception a une autre idée : pourquoi ne pas traverser la rue et aller au Journal officiel ?

Vincent Browne traverse la rue, et demande au Journal Officiel s'ils ont le « traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ». Ils n'en ont jamais entendu parler. Ils regardent leur catalogue : rien. Ils consultent l'ordinateur : rien.

Il lui reste donc à essayer de lire le traité de Lisbonne. Mais il est totalement incompréhensible de bout en bout si l'on n'a pas en regard le « traité sur le fonctionnement de l'Union européenne » pour s'y référer à chaque article.

Vincent Browne commente :

« Considérez seulement l'arrogance effarante de nos élites qui veulent que nous nous rendions aux urnes comme des moutons et que nous votions oui à un traité qu'il est impossible de comprendre à partir de la documentation mise à notre disposition. Si un directeur de banque ou un agent immobilier vous demande de signer un formulaire, est-ce que vous n'insistez pas pour savoir ce que c'est avant de le signer ? »

« Comment peut-on attendre de nous que nous approuvions un traité qui modifie notre Constitution, alors que nous ne pouvons pas comprendre de quoi il s'agit autrement qu'en croyant sur paroles ces arrogants artistes de la tromperie ? Je parierais mon premier dollar qu'aucun membre du gang suivant n'a la moindre notion de ce que dit le traité article par article, pour la bonne raison qu'il est littéralement incompréhensible » (suivent les noms des principaux ministres irlandais, et du président de l'Institut pour les affaires européennes).

Conclusion du journaliste : "La seule attitude responsable, sensée, raisonnable, intelligente, à adopter est de voter non à ce traité, au motif que nous ne savons pas, et que nous ne pouvons pas savoir, ce qu'il veut dire."

**« Constitution française :
Appel citoyen pour la soumission obligatoire
des projets de révision constitutionnelle
au référendum »**

Pétition :

<http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=1567>

« La panne »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2008/02/15/90-la-panne>

**« L'important, ce n'est pas le but, c'est le chemin.
Le but, c'est le chemin »**

Je viens de réécouter, et je vous signale, cette poignante réflexion :

« Nos années Pierrot »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=770

J'aime particulièrement cet extrait, brillant comme un diamant :

« ... Un de mes professeurs de dessin aux *Arts appliqués* donnait un superbe enseignement qui se ramassait en une seule phrase : **« À chaque instant votre dessin est fini. »** En règle générale, dans un cours de dessin, on vous indique le temps dont vous disposez. Cinq minutes, une heure, quatre heures, ou plusieurs séances. Avec lui, non. Il fallait commencer par l'essentiel et rester sur l'essentiel. Dès que le fusain touchait le papier, et à chaque trait, l'urgent était l'essentiel. Un « essentiel » qu'il appartenait à chacun de découvrir. Puis de s'y maintenir. Sur la brèche, sur la ligne de crête, première ligne, ligne de feu, ligne de partage des eaux. Ainsi, à chaque instant, le dessin peut s'arrêter. L'important est dans chaque instant de la ligne. Pas dans la fin. Ni dans le début. Mais dans le trait, dans le chemin.

Quel sage pourrait ainsi dessiner sa vie ? Qu'à chaque instant la vie puisse être interrompue et qu'à chaque instant elle soit « essentielle » ? Toujours prête à la halte et prête à s'en aller.

Nous croyons poursuivre un but, nous croyons que le trait comme un chemin nous conduit vers un but.

Or il n'y a pas de but. Le but c'est le chemin.

Le but n'est rien, le chemin est tout.

Dans le chemin il y a tous les possibles, alors que dans le but, il n'y a que le but.

Être en chemin, voilà le but.

Être n'est pas le but. Il n'y a pas d'Être que d'être en chemin... »

Daniel Mermet est un immense bonhomme.

**« Scoop : Adam Smith radicalement opposé aux lobbies des patrons :
ne faites jamais confiance à un industriel ou à un marchand
pour proposer une loi »**

http://fr.wikisource.org/wiki/Recherche_sur_la_nature_et_les_causes_de_la_richesse_des_nations_-_Livre_I%2C_Chapitre_11

[...]

Ceux qui emploient l'ouvrier constituent la troisième classe, celle **des gens qui vivent de profits**.

C'est le capital qu'on emploie en vue d'en retirer du profit, qui met en mouvement la plus grande partie du travail utile d'une société. Les opérations les plus importantes du travail sont réglées et dirigées d'après les plans et les spéculations de ceux qui emploient les capitaux ; et **le but qu'ils se proposent dans tous ces plans et ces spéculations, c'est le profit**.

Or, le taux des profits ne hausse point, comme la rente et les salaires, avec la prospérité de la société, et ne tombe pas, comme eux, avec sa décadence. Au contraire, ce taux est naturellement bas dans les pays riches, et élevé dans les pays pauvres ; jamais il n'est aussi élevé que dans ceux qui se précipitent le plus rapidement vers leur ruine.

L'intérêt de cette troisième classe n'a donc pas la même liaison que celui des deux autres avec l'intérêt général de la société.

Les marchands et les maîtres manufacturiers sont, dans cette classe, les deux sortes de gens qui emploient communément les plus gros capitaux et qui, par leurs richesses, s'y attirent le plus de considération. Comme dans tout le cours de leur vie ils sont occupés de projets et de spéculations, ils ont, en général, plus de subtilité dans l'entendement que la majeure partie des propriétaires de la campagne.

Cependant, comme leur intelligence s'exerce ordinairement plutôt sur ce qui concerne l'intérêt de la branche particulière d'affaires dont ils se mêlent, que sur ce qui touche le bien général de la société, leur avis, en le supposant donné de la meilleure foi du monde (ce qui n'est pas toujours arrivé), sera beaucoup plus sujet à l'influence du premier de ces deux intérêts, qu'à celle de l'autre.

Leur supériorité sur le propriétaire de la campagne ne consiste pas tant dans une plus parfaite connaissance de l'intérêt général, que dans une connaissance de leurs propres intérêts, plus exacte que celle que celui-ci a des siens. C'est avec cette connaissance supérieure de leurs propres intérêts qu'ils ont souvent surpris sa générosité, et qu'ils l'ont induit à abandonner à la fois la défense de son propre intérêt et celle de l'intérêt public, en persuadant à sa trop crédule honnêteté que c'était leur intérêt, et non le sien, qui était le bien général.

Cependant, l'intérêt particulier de ceux qui exercent une branche particulière de commerce ou de manufacture est toujours, à quelques égards, différent et même contraire à celui du public. L'intérêt du marchand est toujours d'agrandir le marché et de restreindre la concurrence des vendeurs. Il peut souvent convenir assez au bien général d'agrandir le marché, mais de restreindre la concurrence des vendeurs lui est toujours contraire, et ne peut servir à rien, sinon à mettre les marchands à même de hausser leur profit au-dessus de ce qu'il serait naturellement, et de lever, pour leur propre compte, **un tribut injuste** sur leurs concitoyens.

Toute proposition d'une loi nouvelle ou d'un règlement de commerce, qui vient de la part de cette classe de gens, doit toujours être reçue avec la plus grande défiance, et ne jamais être adoptée qu'après un long et sérieux examen, auquel il faut apporter, je ne dis pas seulement la plus scrupuleuse, mais la plus soupçonneuse attention.

Cette proposition vient d'une classe de gens dont l'intérêt ne saurait jamais être exactement le même que l'intérêt de la société, qui ont, en général, intérêt à tromper le public et même à le surcharger et qui, en

conséquence, ont déjà fait l'un et l'autre en beaucoup d'occasions.

Adam Smith, « [Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations](http://fr.wikisource.org/wiki/Recherche_sur_la_nature_et_les_causes_de_la_richesse_des_nations_-_Livre_1%2C_Chapitre_11) »,
Livre I, Fin du chapitre 11 : "Des salaires et des profits dans les divers emplois du travail et du capital"
http://fr.wikisource.org/wiki/Recherche_sur_la_nature_et_les_causes_de_la_richesse_des_nations_-_Livre_1%2C_Chapitre_11

Renvoyez cette perle à tous ceux qui utilisent **Adam Smith** pour justifier les politiques néo-libérales, alors que ces politiques sont en fait — ça se voit de plus en plus clairement — anti-libérales. **Les lobbies de marchands, à qui l'Union européenne donne plus pouvoirs qu'aux parlementaires, sont une maladie mortelle pour la société.**

« Colombie-Britannique

La démocratie mise à niveau par les citoyens »

Une nouvelle passionnante, rapportée par **Manon Cornellier**, sur ledevoir.com :
<http://www.ledevoir.com/2004/12/11/70598.html>

« Alors que Québec concocte en vase clos son projet de **réforme du mode de scrutin**, la Colombie-Britannique, elle, a complété hier un processus complètement différent, unique au monde. **Plutôt que de confier le travail à des fonctionnaires, à des experts ou à des politiciens, le gouvernement de Victoria a choisi de faire appel à des citoyens dont la proposition sera soumise à la population en mai prochain par voie de référendum.** Portrait d'une expérience inédite.

Vancouver -- «Hourra!», s'est exclamée Frankie Kirby quand elle a su qu'elle avait été **choisie par tirage au sort** pour siéger à **l'assemblée citoyenne** de la Colombie-Britannique sur la **réforme électorale**. Une fois l'excitation passée, cependant, elle s'est vite demandé dans quoi elle s'était embarquée.

«Je voulais être choisie et, quand mon nom est sorti, c'était comme si j'avais gagné à la loterie. Une fois calmée, par contre, j'ai commencé à avoir des papillons dans l'estomac», raconte-t-elle.

Comme les 159 autres membres de cette assemblée, Frankie Kirby savait peu de chose des différents modes de scrutin et n'occupait aucun poste électif dans sa province ou au sein d'un parti politique. Mais peu importe: c'est à ces citoyens ordinaires qu'on demandait d'analyser le système en vigueur en Colombie-Britannique, et tout cela à cause d'une défaite électorale du libéral **Gordon Campbell**.

Défait en 1996 alors que son parti avait remporté la pluralité des voix, Campbell avait aussitôt promis de revoir le système électoral uninominal à un tour en vigueur dans la province. **En 1999, son parti a ainsi promis de confier le travail à des citoyens plutôt qu'aux élus et aux experts.**

Parole tenue

Élu en 2001, Gordon Campbell tient alors parole. **Gordon Gibson**, un chercheur en résidence à l'Institut Fraser, développe un modèle d'assemblée. Le mandat et le choix du président font l'objet d'un vote unanime à la législature. **La loi référendaire de la province est modifiée afin d'obliger le gouvernement à soumettre à la population la question rédigée par l'assemblée citoyenne.** Le référendum aura lieu en même temps que les élections du 17 mai 2005. Les élections ont maintenant lieu à date fixe dans cette province.

Si la proposition récolte l'appui de 60 % de la population de la province et de la majorité des circonscriptions, dit la loi, le gouvernement sera tenu de présenter un projet de loi pour mettre en oeuvre, pour les élections suivantes, le nouveau mode de scrutin conçu par l'assemblée en octobre, qui a fait l'objet d'un premier rapport hier. Gordon Campbell se lie lui-même les mains.

Le fait que le premier ministre ait tenu promesse lui attire le respect de ses opposants comme de ses partisans. Lui se montre modeste. «On ne doit pas chercher à changer les règles seulement quand les résultats nous déplaisent», a-t-il dit en entrevue au Devoir.

Au moment de lancer l'assemblée, il avait déclaré que les politiciens ne pouvaient pas élaborer un système électoral sans être en situation de conflit d'intérêts. Il n'a pas changé d'idée. Selon lui, il revient donc aux citoyens de décider des règles devant gouverner les élus. «Je sais comment les politiciens pensent. La plupart, franchement, vont tenter de trouver un système électoral qui fonctionne à leur avantage.»

Gordon Campbell ne cache pas qu'il est fier d'avoir créé l'assemblée et n'écarte pas la possibilité d'avoir recours à cette méthode pour débattre d'autres enjeux. Mais il refuse de s'attribuer tout le mérite. Selon lui, pour que l'assemblée réussisse, il fallait réunir une combinaison d'ingrédients comme un président compétent, un personnel professionnel, un mécanisme bien conçu et, surtout, des citoyens dévoués.

Le directeur de la recherche pour l'assemblée, **Ken Carty**, professeur à l'université de la Colombie-Britannique, pense qu'il fallait aussi **un budget adéquat (5,5 millions) et une indépendance complète.**

Ce que l'assemblée a obtenu, affirme-t-il.

Tout dans ce processus sort de l'ordinaire. D'abord, l'assemblée devait être composée à parts égales d'hommes et de femmes. Le mode de sélection des membres était particulier. Dans chacun des 79 comtés, 200 personnes sélectionnées par Elections BC ont reçu une lettre à l'automne 2003 pour les inviter à des réunions d'information à travers la province. Ann Davis, une fonctionnaire à la retraite, a cru un moment à une attrape publicitaire et a failli tout jeter à la poubelle.

Grosse charge de travail

La charge de travail rebute la plupart des gens : réunions de formation toutes les deux fins de semaine de janvier à avril 2004, préparation des audiences publiques en mai et juin, lecture et analyse des mémoires durant les mois d'été (ils en recevront plus de 1600 au total) et, finalement, élaboration d'une proposition, d'une question référendaire et du rapport final à l'automne 2004. **Tout ça sans salaire**, sauf un dédommagement journalier et le remboursement des dépenses.

Ce programme ne décourage pas tout le monde. Il en reste assez pour faire le choix final par tirage au sort. Un an plus tard, un seul membre s'est désisté. L'assiduité surprend le personnel. Il manque rarement quelqu'un aux séances. À la dernière rencontre, un membre qui avait subi un quadruple pontage deux semaines auparavant s'est fait un devoir d'être au rendez-vous.

Il y a **des gens de tous les horizons**, du physicien diplômé d'Oxford au propriétaire de cimetière pour animaux domestiques. Ce qui marquera le plus la composition de l'assemblée sera cependant la parité entre hommes et femmes, affirme M. Blaney. Les membres interrogés sont du même avis.

Spécialiste des systèmes électoraux, Ken Cardy avait au départ refusé de diriger la recherche de l'assemblée. «Je l'aurais regretté si je n'avais pas changé d'avis. **C'est la meilleure expérience d'enseignement que j'ai jamais connue**», dit-il.

Peu importe leur niveau d'éducation, les membres ont plongé, décortiqué les systèmes, multiplié les questions. Certains se sont lancés dans des recherches personnelles, un autre a produit des modèles informatiques pour mesurer la proportionnalité des divers modes de scrutin. Les échanges sur le réseau intranet de l'assemblée étaient vigoureux, les discussions en privée animées, témoigne Mme Davis.

Selon Ken Cardy, **l'engagement indéfectible des membres est attribuable au pouvoir accordé à l'assemblée.** Mais il a fallu un moment pour que les membres y croient, raconte Tom Townrow, un étudiant en arts qui était au chômage au moment de sa sélection.

«Mais quand ils l'ont compris, ils ont eu le sentiment d'accomplir une mission unique très importante. En plus, ils sentaient la pression de leur milieu pour qu'ils fassent leur devoir», indique André Blais, professeur à l'Université de Montréal et membre d'une équipe de chercheurs qui a suivi les participants à l'assemblée.

«J'avais le sentiment d'être impliquée dans quelque chose de très important qui pouvait nous permettre de changer les choses», témoigne Ann Davis, une femme discrète mais très active dans les organismes communautaires de Vernon. «J'ai fait tout ce travail parce que je sentais aussi une grande responsabilité à l'endroit de mes collègues de l'assemblée», a ajouté Mme Kirby.

La fin des assemblées publiques, le 27 novembre, a donné lieu à des bouffées d'émotions. Il y avait des yeux humides dans la grande salle ronde. «Ce sera dur de se quitter», confiait Frankie Kirby. Ann Davis et Tom Townrow opinaient, les yeux maintenant tournés vers la campagne référendaire. »

Inutile de vous dire ce que la découverte de cette expérience a de bouleversant pour moi... ÉC

« Les conditions du bon débat »

Un entretien très intéressant avec **Bernard Manin** :

http://www.scienceshumaines.com/-0ales-conditions-du-bon-debat-0a_fr_5620.html

(Bernard Manin est le grand Monsieur qui a écrit ce monument intitulé

« Principes du gouvernement représentatif »

et qui éclaire formidablement le choix de société entre élection et tirage au sort)

**« La messe aux sondages
sur France Inter »**

<http://sls.hautetfort.com/archive/2008/02/11/la-messe-aux-sondages-sur-france-inter.html>

Très drôle :o)

« À bas les jours heureux ! »

Par **Jean Luc Porquet**, *Le Canard Enchaîné*, 6 février 2008

http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1669

Article important ; à lire attentivement et à faire connaître autour de vous :

Le patronat veut s'affranchir du Programme de la Résistance !

*« Le Programme de la Résistance, rédigé en 1944 par le CNR et repris dans le préambule de la Constitution de 1946, a établi les fondements du modèle économique et social français de l'après guerre, celui des « trente glorieuses. » Ce texte déplait profondément au patronat qui aimerait bien le voir disparaître de la Constitution. Jean-Luc Porquet, pour le Canard Enchaîné, épingle **Charles Beigbeder**, qui vient de repartir à l'attaque dans le JDD contre ce vestige insupportable des « jours heureux. »*

C'est le genre de choses qu'on laisse passer, à force. Il y en a tellement. Ils sont tellement « décomplexés »... La première fois, c'était en octobre dernier. **Denis Kessler**, ex-mao passé au capitalisme financier, ancienne éminence grise du baron Seillière lorsque celui-ci pilotait le Medef, lâchait cette mâle déclaration de guerre : [« Il faut défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »](#) Qu'est-ce qu'elle venait faire là, la Résistance ?

Kessler s'en réjouissait : au fond, les différentes réformes engagées par Sarkozy, disait-il, « peuvent donner une impression de patchwork », mais « on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux » : défaire ce qu'ont fait les résistants, justement. Cette provoc' avait fait quelques vagues, sans plus.

Et puis la semaine dernière, **Charles Beigbeder** a remis ça. Dans une tribune au « JDD » (27/1), le pédégé de Poweo a affirmé, l'air de rien, que selon lui **le rapport Attali permettrait enfin d'en finir avec cette France « qui continue à vivre sur un modèle fondé en 1946, à partir du programme du Conseil national de la Résistance »**. Tiens, tiens. Lui et Kessler, même combat. Charles Beigbeder, le prototype du jeune loup moderne. L'homme qui veut tailler des croupières à EDF en vendant de l'électricité privée aux Français.

Il avait un beau titre, le programme des résistants : « Les jours heureux ». On comprend qu'il faille en finir d'urgence. Il était le résultat d'un compromis né entre tous les mouvements de résistance luttant contre l'occupant et les principaux partis politiques, dont le PC. On comprend que cela paraisse aujourd'hui insupportable. Il affichait de hautes ambitions. Entre autres, « la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ; une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ».

Insupportable, non ? On y trouvait d'autres projets complètement fous. Les résistants rêvaient que les enfants français puissent « bénéficier de l'instruction et accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents ». Affreusement égalitariste !

Ils voulaient aussi que soit assurée « la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent ». On comprend que ça énerve. Et aussi « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ». Complètement ringard, non ?

On remercie MM. Kessler et Beigbeder de nous avoir annoncé franchement la fin des beaux jours, prévue pour l'après-municipales.

L'Appel des Résistants

À l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire du Programme de la Résistance adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944, treize résistants ont lancé un appel aux jeunes générations, pour que « la flamme de la résistance ne s'éteigne jamais. »

[\(Lire la suite...\)](#)

« Blog suspendu, bouquin à venir »

<http://olivierbonnet.canalblog.com/archives/2008/02/09/7886098.html>

Si chacun nous n'aidons pas à **survivre une presse libre** des banquiers et des industriels, nous n'aurons que ce que nous méritons quand nous vivrons sous l'emprise de Big Brother.

« Vote électronique :
les boîtes noires de la démocratie »

Un livre important de **Perline et Thierry Noisette** :

<http://linuxfr.org/2008/02/09/23670.html>

Perline et Thierry Noisette, déjà connus pour avoir publié « *La bataille du logiciel libre* » viennent de publier un ouvrage consacré au vote électronique.

Ce livre d'une centaine de pages retrace l'histoire du vote électronique et montre comment ce qui est présenté comme un progrès peut être en réalité **une complication inutile qui échappe à tout contrôle**. Les votes par ordinateur sont entachés de risques : pannes, bugs, piratages, fraudes indétectables.

Les auteurs citent de nombreux exemples de dérapages tant à l'étranger qu'en France.

Il faudra surtout retenir **la richesse documentaire** de ce livre. On y trouve aussi bien les arguments des promoteurs des machines à voter que de nombreuses références au site Ordinateurs-de-Vote.org. Il serait de bon ton que chacun de nous puisse en offrir un exemplaire à nos élus.

Il faut noter que ce livre sous licence *Creative Commons by-nc-sa* est également **téléchargeable gratuitement** et cela, dès sa parution.

[Je trouve ça grand et beau ; ceux qui peuvent l'acheter vont l'acheter, pour permettre à tous de le lire gratuitement. ÉC]

NdM : petit point sur l'actualité récente autour du vote électronique en France avec [la circulaire de l'Intérieur du 1er février](#), [l'absence de vote électronique à Saint Malo cette année](#), pareil pour Mulhouse, [le fait qu'aucune nouvelle commune ne pourra utiliser de machines à voter aux municipales](#), [Reims qui renonce au vote électronique](#), [l'April qui publie sa position sur le vote électronique](#) et [se retire du groupe de travail vote électronique du Forum des droits sur Internet](#).

[Le livre](#)

[Téléchargement](#)

Ordinateurs-de-Vote.org

[DLFP : Quel avenir pour le vote électronique en France ?](#)

[Ordinateurs-de-vote : revue de presse nationale sur le vote électronique](#)

[Ordinateurs-de-vote : revue de presse internationale sur le vote électronique](#)

Démocratie française :
Portez plainte pour obtenir un référendum !
(il n'est pas trop tard)

<http://www.legrandsoir.info/spip.php?article6023>

« La France vient de ratifier le traité de Lisbonne, abusivement appelé traité modificatif ou simplifié.

Peu importe que 63 % de citoyens français se soient prononcés pour la tenue d'un référendum.

Peu importe que ses rédacteurs aient reconnu publiquement que c'était le même texte.

Peu importe que tout le monde sache que la ratification parlementaire, imposée par le Président de la République, n'avait qu'un seul but : éviter le possible rejet de ce texte.

Peu importe que ses rédacteurs aient reconnu publiquement que ce traité n'opère que des retouches cosmétiques à l'ancien traité constitutionnel. »

[\(Lire la suite...\)](#)

« APPEL CITOYEN

**POUR QUE TOUS LES PROJETS DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE
SOIENT OBLIGATOIREMENT SOUMIS À RÉFÉRENDUM »**

Une proposition de **Jacques Roman**, déjà améliorée (en gras), sur le forum,
que je trouve très pertinente :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3262#p3262>

"Les citoyens français soussignés,

"Constatant que le troisième **alinéa** de l'article 89 de la Constitution laisse au Président de la République toute latitude pour soumettre un projet ou une proposition de révision constitutionnelle au Parlement convoqué en Congrès plutôt que de présenter le projet ou la proposition au référendum comme cela est prévu en première intention au deuxième **alinéa** du même article,

"Convaincus que cette latitude laissée au Président de la République ne s'accorde pas avec le fait que la Constitution a été adoptée par référendum,

"Estimant qu'en vertu du principe du parallélisme des formes et de la simple logique une décision prise par référendum ne devrait pouvoir être modifiée que par référendum,

"Rappelant qu'en vertu de l'article 3 de la Constitution "la souveraineté appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum",

"Notant que, récemment encore, en rapport avec la ratification du traité de Lisbonne, il a été recouru à la procédure de la révision constitutionnelle en Congrès du Parlement dans des conditions jugées contestables par une partie des citoyens, compte tenu en particulier que, ce faisant, l'intention publiquement proclamée du Président de la République était spécifiquement d'éviter le risque de rejet du projet de loi de ratification par le peuple,

"Considérant qu'une bonne constitution doit se limiter à régler l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs publics, cela dans le plus scrupuleux respect de la souveraineté nationale, donc en se gardant de toute disposition qui tendrait à empêcher ou court-circuiter le débat démocratique,

"Relevant que la procédure de la révision en Congrès du Parlement a été plusieurs fois utilisée dans le passé pour introduire dans la Constitution des dispositions hypothétiques ou potestatives qui n'y avaient pas leur place, et dont le principal objectif était manifestement de lier par avance les mains au Parlement, au Conseil constitutionnel et au peuple lui-même,

"DEMANDENT au Président de la République, au gouvernement et au Parlement, en tant qu'ils sont concernés, de prendre sans tarder, avant de proposer toute autre révision constitutionnelle, l'initiative d'une révision tendant à supprimer le troisième alinéa de l'article 89 de la Constitution et à modifier le premier alinéa de l'article 11 et autres articles éventuellement pertinents, pour faire en sorte que tout projet de révision constitutionnelle et, plus généralement, tout projet de loi qui aurait des incidences sur le fonctionnement de la Constitution soient désormais soumis au référendum."

« Le crime du 4 février »

par **Emmanuel**, auteur de **Publius** :

<http://ceteris-paribus.blogspot.com/2008/02/le-crime-du-4-fvrier.html>

« Que fait la rédaction de Rue 89 ? »

par **Dominique Reynié** qui regrette sur son blog

que rue89.com n'ait pas censuré [l'article qu'ils m'avaient demandé](#) :

http://reynie.typepad.fr/opinion_europenneeuropean/2008/02/que-fait-la-rda.html

Passé le haussement d'épaule devant le vide d'arguments et les insultes (habituels), je me suis dit finalement que je trouverais peut-être là une opportunité de progresser en découvrant, dans le débat contradictoire, d'éventuelles erreurs de ma part (évidemment possibles). Alors, j'ai publié ce commentaire — pas si facile à rédiger, vous l'imaginez, à destination d'un lieu si hostile. Vous me direz (sur place ?) ce que vous en pensez, n'est-ce pas ?

Bonjour Monsieur Reynié, bonjour à tous,

Je découvre à la fois votre blog et ce billet, et je vois bien que l'endroit ne sera pas pour moi un havre de paix.

Pourtant, je voudrais tenter ici la chance d'un véritable débat, même réduit à quelques points, tant il est vrai qu'on ne progresse jamais tant que dans la contradiction.

Je ne crains pas ceux qui semblent me détester (ou me mépriser) parce que je suis sûr que c'est un malentendu (et je sais aussi, naturellement, que je peux me tromper).

Je me berce peut-être d'illusions, mais je suis sûr que, passé le mouvement d'humeur bien compréhensible que vous avez pu ressentir à la lecture de mon article sur www.rue89.com, vous aurez à cœur de produire quelques arguments de fond, bien étayés, pour me contredire et prouver que je me trompe.

Je vous invite, de façon tout à fait pacifique, à en exprimer un — un argument de fond — pour commencer, et je vous promets de vous répondre loyalement et sérieusement.

Ce pourrait être à propos de la légitimité politique et économique de l'abandon de la création monétaire aux banques privées.

Nous pourrions examiner ensemble le fait que ce soit Pompidou qui ait pris le premier, en 1973, la décision (incroyable) d'interdire à l'État d'emprunter auprès de la Banque de France (c'est-à-dire la décision de l'État lui-même de renoncer à créer la monnaie dont il a besoin pour financer les investissements publics et d'emprunter (à tout jamais ?) cet argent au prix d'un intérêt ruineux) ; vous m'expliquerez que le fait que Pompidou ait été Directeur général de la banque Rothschild en 56 est une coïncidence qui ne prouve rien, mais vous m'expliquerez, s'il vous plaît, la légitimité — économique et politique — de ce « choix » (sabotage ou hara-kiri, plutôt) qui me paraît catastrophique (et que condamnent quelques grands économistes bien moins fragiles que moi).

Mais notre discussion pourrait aussi analyser la légitimité des hommes au pouvoir (parlementaires, ministres, juges) à écrire et réviser eux-mêmes la Constitution, c'est-à-dire les règles et limites de leur propre pouvoir. Le conflit d'intérêt me paraît à la fois évident et grave ; j'aimerais bien connaître les reproches que vous faites à mon analyse sur ce point absolument décisif pour l'organisation de la Cité et pour la concorde.

Nous pourrions revoir ensemble à quoi sert une Constitution — manifestement, cela ne va pas de soi et cette question centrale (très concrète) mérite un débat sérieux, avec un peu de temps pour développer, n'est-ce pas ? — et nous pourrions chercher si « le droit du droit » (la Constitution) est, à vos yeux, un outil pour les puissants, un outil pour les élus, ou un outil pour le peuple pour se protéger contre les abus de pouvoir.

Nous pourrions étudier la situation de la ratification par voie parlementaire du traité de Lisbonne — sur lequel j'ai pas mal travaillé, moins que sur le TCE, il est vrai, mais VGE m'a rapidement dissuadé en avouant TOUT dans Le Monde du 26 octobre 2007 — qui est manifestement une copie maquillée du « traité constitutionnel » (je déteste cet oxymore que j'analyse comme un aveu d'abus de pouvoir) rejeté par référendum, et voir ensemble ce qu'il y a de choquant ou d'exagéré à parler de « viol », c'est-à-dire « acte délibéré de violence contre la volonté de quelqu'un ».

Nous pourrions examiner ensemble le rôle actif des journalistes — anciennes « sentinelles du peuple » transformées en « carpes serviles et discrètes » par le jeu de l'appropriation des médias par les plus puissants, du salariat, de la précarité et du chômage combinés — dans l'absence totale de révolte populaire contre ce « coup d'État simplifié » (l'expression est pertinente ; elle est de Nicolas Dupont-Aignan). Si vous avez lu, depuis ces derniers mois, de l'information sur les projets institutionnels de l'exécutif et des invitations au débat

contradictoire à des heures de grande écoute, je vous serais reconnaissant de me signaler où. Avez-vous eu l'impression qu'une bonne publicité ait été donnée aux opinions dissidentes (comme l'exigent les principes les plus élémentaires de la démocratie) ? Avez-vous remarqué une quelconque mise en scène des conflits ? À quoi servent les journalistes, à votre avis ?

Nous pourrions tout autant évoquer les travaux de l'historienne Annie Lacroix-Riz et l'influence des banquiers (positive ? épouvantable ? inexistante ?) sur la politique des pays, depuis fort longtemps et jusqu'à la récente construction européenne si ardemment défendue par le banquier Jean Monnet. Ceci est vraiment passionnant, j'ai hâte de vous lire.

Il y a peut-être d'autres points qui vous semblent importants et que j'oublie ce soir : je vous laisse choisir.

Après avoir admiré l'actualité de la démocratie athénienne décrite par Hansen, Manin, Finley, de Romilly..., je lis Hobbes, je travaille Montesquieu, j'épluche Benjamin Constant, je savoure Tocqueville, et je retrouve chez tous ces hommes passionnants une obsession (libérale ?) — que je partage profondément — de la crainte de l'État Léviathan et de la très nécessaire séparation des pouvoirs pour les limiter. Je lis plusieurs livres d'Orwell de front, je dévore Castoriadis, et je cherche avec Alain et Simone Weil comment affaiblir et contrôler les pouvoirs, y compris médiatiques, manifestement si faciles à acheter...

Je suis sûr que nos lectures de ces auteurs diffèrent, c'est normal, mais je suis sûr également que ces différences sont de nature à nous enrichir, si nous faisons chacun le pari que « l'autre » ne se trompe pas sur tout et peut même sûrement nous aider à progresser, malgré certaines (graves) erreurs par ailleurs.

Je vous promets aussi de vous rendre les armes sur le point que vous aurez choisi si vous êtes le plus fort, si vos arguments sont plus justes que les miens.

Et si cela vous semble (un peu) constructif, nous pourrions ensuite envisager un autre point.

Nous pourrions prendre l'engagement mutuel d'éviter les noms d'oiseau peu aimables qui viennent souvent à l'esprit quand on est échauffé et qui sont assez contre-productifs dans un débat, si vous voulez bien.

Je considère que les électeurs « nonistes » et « ouiistes » sont tous de bonne foi (en excluant cependant les très riches et leurs politiciens de service qui ont manifestement pensé et imposé l'Union européenne pour protéger leurs privilèges), et que la plupart de leurs querelles reposent sur des malentendus : nous voulons tous (sans doute) une Europe apaisée et prospère (heureuse ?), mais nous n'avons manifestement pas les mêmes peurs.

Peut-être des ouiistes vont-ils ici parler à des nonistes sans s'empailler ? On verra.

J'espère ne pas vous importuner par cette invitation (qui n'est pas facile à formuler, vous vous en doutez, car je sais bien que je risque ici de prendre des coups, pas forcément justes ; mais je veux vous faire confiance pour rendre possible l'échange) et je reviendrai bientôt chercher ici votre réponse.

Au plaisir de vous lire :o)

Étienne Chouard.
<http://etienne.chouard.free.fr/Europe>
etienne.chouard@free.fr

PS : à mon sens, le mot « populisme » n'est pas du tout une injure. Il faudrait donc, sans doute, définir ce mot pour éviter les malentendus. Pour information, je rappelle que, pour ma part, je ne brigue rigoureusement aucun pouvoir, autre que l'élémentaire et indispensable « isègoria », ce qui n'est déjà pas si mal en cette époque de normalisation médiatique.

Rédigé par: [Étienne Chouard](#) | [le 08 février 2008 à 01:01](#)

« Ratification du traité de Lisbonne : NDA plaide le renvoi en Commission »

<http://www.debout-la-republique.fr/Ratification-du-traite-de-Lisbonne.html>

« Voilà l' "économie communiste de marché" »

Luc Douillard nous signale un article important d'**Alain Supiot**.

<http://lucky.blog.lemonde.fr/2008/02/02/alain-supiot-%c2%ab-voila-l-economie-communiste-de-marche-%c2%bb-une-critique-accablante-de-lunion-europeenne-par-un-europeen-specialiste-du-droit-du-travail-friedrich-hayek-et-la-democratie-limitee-s/>

Une critique accablante de l'Union européenne par un Européen spécialiste du Droit du travail.

Friedrich Hayek et la "démocratie limitée". "Sécession des élites". Conseil national de la Résistance. "Smic mondial"

Voici un texte très important, qui est une accusation inédite et accablante de la construction institutionnelle actuelle de l'Union européenne, d'un point de vue social et démocratique, **à l'occasion de deux décisions récentes et iniques de la Cour de justice européenne**, visant à mettre radicalement en cause le droit de grève et la liberté syndicale.

L'auteur Alain Supiot n'a pas tort de rappeler ici le programme et les conquêtes sociales du Conseil national de la Résistance (1944).

Dans une présentation de ce texte (d'abord paru la semaine dernière dans « Le Monde » daté du 25 janvier 2008), le sociologue nantais Jacky Réault écrivait très justement : « **Voilà pour longtemps je le crains un texte d'anthologie.** Peut-être n'avez vous pas vu passer cet article très inhabituel pourtant dans les pages du "Monde", à la tonalité inhabituelle aussi depuis si longtemps sous la plume d'Alain Supiot, théoricien du droit du travail, si longtemps confiant dans le dit "processus" européen, ce qu'il nomme désormais cette "sécession des élites" et que, constante de l'histoire de France, Versailles symbolise ces jours-ci. Au fait quel était le cri de ralliement du printemps 1789 ? Bon courage pour l'hiver, l'hiver finit toujours. »

Alain Supiot, un très grand nom de la recherche internationale sur le droit social, prédit ici le pire pour cette Europe conçue exclusivement selon les plans de Friedrich Hayek, le père de la "démocratie limitée" au nom du libéralisme (en fait à mon avis un "antilibéralisme-capitaliste" forcené, basé sur la négation du droit à l'initiative des citoyens, qu'elle soit politique, économique et sociale ou bien culturelle, et sur la concurrence sauvage de tous contre tous, radicalement "faussée" par le recours au pire esclavagisme social : celui qui est garanti par la dictature léniniste chinoise). À cet égard, **il serait urgent de mener enfin un combat démocratique planétaire pour un Droit international du travail, digne de ce nom, autour de l'objectif d'un "smic mondial" social et écologique. C'est un combat ni plus, ni moins utopique, ni plus, ni moins urgent, que celui des abolitionnistes de la traite esclavagiste à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècles.** Que manque-t-il seulement pour engager ce combat dans l'opinion publique et l'imposer dans les enceintes institutionnelles de l'Europe, du G9 et de l'ONU ? Seulement la volonté politique de se consacrer tous ensemble et sans faux-semblant, à un objectif commun et supérieur, comme pendant la Résistance anti-nazie.

Alain Supiot écrit notamment à propos de notre Europe présente, celle du traité de Lisbonne : « Le blocage progressif de tous les mécanismes politiques et sociaux susceptibles de métaboliser les ressources de la violence sociale ne pourra bien sûr engendrer à terme que de la violence, mais ce sont les Etats membres et non les institutions communautaires qui devront y faire face. » À méditer !

Luc Douillard

Voilà l' "économie communiste de marché",

par **Alain Supiot**, "Le Monde", 25 janvier 2008

La Cour de justice européenne détient une part essentielle du pouvoir législatif dans l'Union. À la différence de nos juridictions, elle statue pour l'avenir par disposition générale et à l'égard de tous, comme la loi elle-même. Par deux arrêts, capitaux pour le devenir de "l'Europe sociale", elle vient de trancher la question de savoir si les syndicats ont le droit d'agir contre des entreprises qui utilisent les libertés économiques garanties par le traité de Rome pour abaisser les salaires ou les conditions de travail.

Dans l'**affaire Viking**, une compagnie finlandaise de navigation souhaitait faire passer l'un de ses ferrys sous pavillon de complaisance estonien, afin de le soustraire à la convention collective finlandaise. L'affaire Laval concernait une société de construction lettonne, qui employait en Suède des salariés lettons et refusait d'adhérer à la convention collective suédoise. Dans les deux cas, les syndicats avaient recouru à la grève pour obtenir le respect de ces conventions, et la Cour était interrogée sur la licéité de ces grèves.

Le droit de grève étant explicitement exclu du champ des compétences sociales communautaires, un juge européen respectueux de la lettre des traités se serait déclaré incompétent. Mais **la Cour juge depuis longtemps que rien en droit interne ne doit échapper à l'empire des libertés économiques dont elle est la gardienne.** Elle s'est donc reconnue compétente.

L'arrêt Laval interdit aux syndicats d'agir contre les entreprises qui refusent d'appliquer à leurs salariés détachés dans un autre pays les conventions collectives applicables dans ce pays. Au motif qu'une directive de 1996 accorde à ces salariés une protection sociale minimale, la Cour décide qu'une action collective visant à obtenir, non pas seulement le respect de ce minimum, mais l'égalité de traitement avec les travailleurs de cet État, constitue une entrave injustifiée à la libre prestation de services.

L'arrêt Viking affirme que **le droit de recourir à des pavillons de complaisance procède de la liberté d'établissement** garantie par le droit communautaire. Il en déduit que la lutte des syndicats contre ces pavillons est de nature à porter atteinte à cette liberté fondamentale. **La Cour reconnaît certes que le droit de grève fait "partie intégrante des principes généraux du droit communautaire". Mais elle interdit de s'en servir** pour obliger les entreprises d'un pays A qui opèrent dans un pays B à respecter l'intégralité des lois et conventions collectives de ce pays B. Sauf "raison impérieuse d'intérêt général", dont la Cour se déclare seule juge, les syndicats ne doivent rien faire qui serait "susceptible de rendre moins attrayant, voire plus

difficile" le recours aux délocalisations ou aux pavillons de complaisance.

Cette jurisprudence jette une lumière crue sur le cours pris par le droit communautaire. Il échappait déjà à peu près complètement aux citoyens, tant en raison de l'absence de véritable scrutin à l'échelle européenne que de la capacité des Etats à contourner les résistances électorales lorsqu'elles s'expriment dans des référendums nationaux. L'apport des arrêts Laval et Viking est de le mettre également à l'abri de l'action syndicale. À cette fin, les règles du commerce sont déclarées applicables aux syndicats, au mépris du principe de "libre exercice du droit syndical", tel que garanti par la convention 87 de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le droit de grève et la liberté syndicale sont le propre des vraies démocraties, dans lesquelles l'évolution du droit n'est pas seulement imposée d'en haut, mais vient aussi d'en bas, de la confrontation des intérêts des employeurs et des salariés. Le blocage progressif de tous les mécanismes politiques et sociaux susceptibles de métaboliser les ressources de la violence sociale ne pourra bien sûr engendrer à terme que de la violence, mais ce sont les Etats membres et non les institutions communautaires qui devront y faire face.

L'Europe est ainsi en passe de réaliser les projets constitutionnels de l'un des pères du fondamentalisme économique contemporain : Friedrich Hayek. Hayek a développé dans son oeuvre le projet d'une "démocratie limitée", dans laquelle la répartition du travail et des richesses, de même que la monnaie, seraient soustraites à la décision politique et aux aléas électoraux. Il vouait une véritable haine au syndicalisme et plus généralement à toutes les institutions fondées sur la solidarité, car il y voyait la résurgence de "l'idée atavique de justice distributive", qui ne peut conduire qu'à la ruine de "l'ordre spontané du marché" fondé sur la vérité des prix et la recherche du gain individuel. Ne croyant pas à "l'acteur rationnel" en économie, il se fiait à la sélection naturelle des règles et pratiques, par la mise en concurrence des droits et des cultures à l'échelle internationale. **Cette faveur pour le darwinisme normatif et cette défiance pour les solidarités syndicales se retrouvent dans les arrêts Laval et Viking.**

Le succès des idées de "démocratie limitée" et de "marché des produits législatifs" doit moins toutefois aux théories économiques, qu'à **la conversion de l'Europe de l'Est et de la Chine à l'économie de marché.** Avec leur arrogance habituelle, les Occidentaux ont vu dans ces événements, et l'élargissement de l'Union qui en a résulté, la victoire finale de leur modèle de société, alors qu'ils ont donné le jour à ce que les dirigeants chinois appellent aujourd'hui **"l'économie communiste de marché".**

On aurait tort de ne pas prendre au sérieux cette notion d'allure baroque, car elle éclaire le cours pris par la globalisation. Édifié sur la base de ce que le capitalisme et le communisme avaient en commun (l'économisme et l'universalisme abstrait), **ce système hybride emprunte au marché la compétition de tous contre tous, le libre-échange et la maximisation des utilités individuelles, et au communisme la "démocratie limitée", l'instrumentalisation du droit, l'obsession de la quantification et la déconnection totale du sort des dirigeants et des dirigés.** Il offre aux classes dirigeantes la possibilité de s'enrichir de façon colossale (ce que ne permettait pas le communisme) tout en se désolidarisant du sort des classes moyennes et populaires (ce que ne permettait pas la démocratie politique ou sociale des Etats-providence). Une nouvelle nomenklatura, qui doit une bonne part de sa fortune soudaine à la privatisation des biens publics, use ainsi de la libéralisation des marchés pour s'exonérer du financement des systèmes de solidarité nationaux.

Cette "sécession des élites" (selon l'heureuse expression de Christopher Lasch) est conduite par un nouveau type de dirigeants (hauts fonctionnaires, anciens responsables communistes, militants maoïstes reconvertis dans les affaires) qui n'ont plus grand-chose à voir avec l'entrepreneur capitaliste traditionnel. Leur ligne de conduite a été exprimée il y a peu avec beaucoup de franchise et de clarté par l'un d'entre eux : **il faut "défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance".** En tête de ce programme figuraient "l'établissement de la démocratie la plus large (...), la liberté de la presse et son indépendance à l'égard des puissances d'argent, (...) l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie, (...) la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant". Rien de tout cela n'est en effet compatible avec l'économie communiste de marché.

(Fin du texte.) —————

Alain SUPIOT, docteur d'État, agrégé de droit, licencié en sociologie. Professeur à Poitiers puis à Nantes, a été chercheur à Berkeley, Florence et Berlin. Membre du conseil scientifique de la International Labour Review (BIT, Genève). Membre du Conseil d'administration de la Fondation MSH de Paris. Membre de l'Institut universitaire de France. Membre du Conseil scientifique de la "Revue internationale du travail". Collaborateur régulier de la revue "Droit Social". Il a surtout publié dans le domaine du droit du travail et de la sécurité sociale. Ses travaux actuels portent sur l'analyse des fondements juridiques du lien social et de ses transformations.

« Le mépris des principes est la cause des malheurs publics »

Une forte réflexion de l'excellent **Christian Darlot** sur l'ordre juridique après la ratification parlementaire du traité de Lisbonne
<http://www.revue-republicaine.fr/spip.php?article1574>

En commentaire au coup d'État de Versailles, plusieurs juristes ont affirmé que ratifier le traité de Lisbonne par voie parlementaire était peut-être politiquement choquant mais constitutionnellement possible.

Cette opinion ne résiste pas à un instant de réflexion, car elle cantonne la Constitution à sa lettre. Or non seulement la Constitution est un ensemble logique et articulé, inspiré d'une pensée politique cohérente, mais **des principes fondamentaux du droit existent, supérieurs aux textes juridiques par leur prééminence**, et situés à la base de l'édifice juridique pour leur solidité.

Certains sont très généraux et très connus, souvent cités sous la forme d'un adage de droit romain. **Par exemple l'autorité de la chose jugée** (*non bis in idem*) **ou la légalité et la non-rétroactivité des peines** (*nullum crimen, nulla poena sine lege praevia*). D'autres sont plus particuliers : « **Le lieu régit le droit** » (*locus regit actum*), ce qui suffit à renvoyer Bolkestein au néant ; « **nul ne peut alléguer de sa propre turpitude** » (*nemo auditur propriam turpitudinem allegans*), etc. Les énoncés de ces principes résultent de siècles d'expérience, qui les ont fait reconnaître comme indispensables à la paix civile et à la liberté personnelle.

D'autres principes portent sur l'usage de la puissance politique. Ainsi « **Que les consuls veillent à ce que la chose publique ne subisse aucun dommage** » (*caveant consules ne quid detrimenti respublica capiat*). Nos politiciens qui asservissent la France devraient y être rappelés.

Et il y a bien sûr des principes exprimés en bon français, au premier chef **la Déclaration des droits de 1789**, dont les traités européens violent tous les articles politiques.

Or parmi les plus fondamentaux des principes fondamentaux du droit, deux principes parallèles et étroitement liés sont **la hiérarchie des normes** et **la hiérarchie des pouvoirs**. Il va de soi, en effet, que **les principes sont plus importants que la Constitution, celle-ci supérieure aux lois, qui sont à leur tour supérieures aux règlements et à la jurisprudence. Ainsi les principes fondent la Constitution, qui fonde les lois etc. C'est la hiérarchie des normes. De même, une décision prise par une autorité peut être cassée par une autorité supérieure, mais pas par une inférieure. C'est la hiérarchie des pouvoirs ; c'est le bon sens même.**

Une décision prise par référendum ne peut donc évidemment être modifiée que par le même moyen, puisqu'il n'y a pas d'autorité supérieure au souverain. Les mandataires ne sont pas supérieurs aux mandants et il serait extravagant qu'ils s'imaginent l'être lorsqu'ils n'ont pas été explicitement mandatés. Violier ce principe, c'est renverser tout l'ordre juridique, puisque, comme leur nom l'indique, les principes fondamentaux sont à la base du droit !

Soutenir que le Parlement puisse ratifier un traité contre la décision du peuple souverain suppose que l'on considère le droit de façon irrationnelle, sans conscience de son origine ni de ses règles, sans souci de logique et sans prévoir les conséquences sociales ni politiques de l'effondrement de l'ordre juridique.

Nier que le respect des principes fondamentaux conditionne la validité de tout texte et de tout acte reviendrait à réduire le droit à un ramassis d'usages pratiques inarticulés qui pourraient être changés à tout moment par des pouvoirs non habilités à le faire. C'est d'ailleurs ce que sont les textes émanant de ce pouvoir sans fondement qu'est l'Union européenne, et **c'est pourquoi les traités européens, incohérents et anti-démocratiques, ne peuvent être approuvés, en leur état, par quiconque jouit de quelque cohérence mentale.**

Sur cette pente, c'est tout l'ordre social, la paix civile et la sûreté personnelle qui sont en danger. Le mépris des principes a des conséquences économiques, sociales, politiques, qui ne se font pas sentir tout de suite mais sont terribles à long terme.

La trahison de Versailles nous a fait entrer dans le non-droit. Violent la souveraineté du peuple, c'est rétablir sans le dire le despotisme, obliquement éclairé, et le suffrage censitaire (dont les effets désastreux sont, hélas, connus : 1790, 1848, 1954 !). Mais comment les fonder ? Trois siècles d'évolution vers la pensée rationnelle ne permettent plus de se référer à la coutume, ni au droit divin. Pour rétablir l'inégalité, il faudrait bien pourtant lui trouver un fondement philosophique, au-delà de la mondialisation inéluctable et de la lutte contre le terrorisme ! Mais c'est évidemment impossible. Aussi tout cet échafaudage de traités bancals s'écroulera-t-il, ensevelissant ses auteurs, et beaucoup d'innocents, sous les ruines.

L'Union européenne est morte désormais ; maintenant reste à savoir comment elle s'effondrera, et comment limiter les dégâts qui résultent de quatre décennies d'erreurs.

Il faut rétablir la République.

Christian DARLOT

(site perso : http://www.aass.oru.se/~ser/index_darlot.htm)

« La trahison de la République... par son président »

Par **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur de droit public à l'Université Rennes I :

Les belles intentions du président laissent présager le pire en matière de respect des fondements mêmes de la Constitution.

Lors de sa conférence de presse du 8 janvier, Nicolas Sarkozy n'a pas manqué d'introduire son opération de communication par l'annonce d'une nouvelle révision de la Constitution. Le rapport sur la réforme des institutions commandé au comité Balladur n'a pas encore donné lieu à un projet abouti qu'il lui faut déjà créer un autre comité, présidé cette fois par Simone Veil, auquel sa feuille de route est également dictée.

Celle-ci n'est cependant pas du tout de la même nature que la précédente. La lettre de mission du comité Balladur concernait essentiellement l'aménagement des pouvoirs et contenait la ferme interdiction de modifier la responsabilité présidentielle et gouvernementale, de telle sorte qu'un changement radical de régime politique était a priori exclu.

L'enjeu de la nouvelle révision constitutionnelle annoncée est tout autre, et bien plus inquiétant. **Il ne s'agit plus de modifier seulement les institutions de la cinquième de nos Républiques, mais de s'attaquer aux fondements de la République tout court**, à travers une remise en cause des dispositions constitutionnelles de fond, et non plus des seules règles d'organisation. **Le président Sarkozy prétend, en effet, vouloir s'en prendre maintenant au préambule de la Constitution dans lequel sont exposés la philosophie politique de la France et les droits et libertés des citoyens.**

Le refus des déterminismes en question

C'est pour inscrire le régime dans la continuité républicaine que la loi constitutionnelle du 3 juin 1958 avait prescrit au gouvernement du général de Gaulle de garantir dans le projet de nouvelle constitution les libertés essentielles reconnues à la fois par la Déclaration libérale de 1789 et le Préambule social de 1946. La cohabitation de ces deux références dans notre norme fondamentale n'a pas toujours été chose facile, et l'on se souvient des contorsions auxquelles dut se livrer le Conseil constitutionnel pour « concilier » le principe des nationalisations de 1946 et le droit de propriété réputé « inviolable et sacré » en 1789.

L'affirmation conjuguée de philosophies prônant respectivement l'interventionnisme de l'Etat et son laisser-faire n'est pas évidente à appliquer, mais la République a pu gérer parallèlement les droits-libertés et les droits-créances, dès lors que l'universalisme issu des Lumières et de la Révolution demeurait commun aux deux types d'exigences. En effet, pour avoir revendiqué la prise en compte des conditions matérielles d'existence des individus, la philosophie socialiste n'en est pas moins restée fidèle au refus des déterminismes biologiques et ethniques, et de la prise en compte des origines et des « appartenances ». Libérale et/ou sociale, la République française a toujours constamment rappelé l'égalité des citoyens devant la loi « sans distinction d'origine, de race ou de religion » et « sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Discrimination positive = discrimination négative

Or, c'est la négation de cette tradition républicaine que le président Sarkozy s'apprête à consacrer par une révision constitutionnelle qu'il présente abusivement comme un simple « rajout » de « nouveaux droits », alors que ceux-ci révèlent le mépris absolu des conceptions précédentes. **Inscrire le « respect de la diversité » dans le préambule de la Constitution revient à anéantir l'égalité « en droits » proclamée en 1789, et à substituer l'homme situé et déterminé à l'homme libre qui s'auto-détermine.**

Il s'agit, bien entendu, de contourner, entre autres, la récente décision du Conseil constitutionnel jugeant les statistiques ethniques contraires à la Constitution. La discrimination positive, c'est-à-dire le passe-droit ethnique, qui se cache derrière le propos présidentiel, contredit en effet frontalement le préambule et l'article 1er de la Constitution actuelle. Ce procédé a récemment été décrit avec beaucoup de franchise (ou d'inconscience) par le Pdg de l'Oréal : « Lorsque nous rencontrons un candidat qui a un prénom d'origine étrangère, il a plus de chance d'être recruté que celui qui porte un prénom français de souche » (Le Monde du 13 juillet 2007). On ne saurait mieux démontrer que la discrimination positive à l'égard de l'un est une discrimination négative à l'égard de l'autre, évidemment contraire à l'éthique républicaine. Quant à l'égalité des sexes, elle est déjà inscrite dans le texte qui affirme que « la loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme ». Mais on comprend bien que **c'est l'égalité de fait et non de droit que vise la président de la République à travers une parité coercitive et liberticide parfaitement contraire à l'interdiction de catégorisation des citoyens** maintes fois rappelée par le Conseil constitutionnel.

Une commission pour une trahison

Sans doute le président Chirac a-t-il déjà sournoisement entamé le processus de reniement du modèle républicain au point de susciter les remontrances de Yves Guéna dénonçant des « coups de canif » dans la Constitution, tandis que Jean-Louis Debré déplorait « la République en morceaux », que Michel Charasse accusait « C'est la République qu'on assassine » et que Pierre Mazeaud, en son Conseil constitutionnel, s'escrimait à défendre « l'identité constitutionnelle de la France » contre toutes les formes de communautarisme. Mais **le successeur de Jacques Chirac va plus loin en proposant effectivement un changement de civilisation renonçant à la philosophie des Lumières et à la Révolution pour revenir à la pensée réactionnaire de Joseph de Maistre : « J'ai vu des Français, des Italiens, des Russes, mais quant à l'homme je déclare ne jamais l'avoir rencontré de ma vie »**. Les militants ethniques s'y sont d'ailleurs bien reconnus, en affûtant d'ores et déjà leurs amendements sur les langues minoritaires et régionales.

On a le droit de vouloir changer de civilisation, donc de constitution, en choisissant éventuellement le parti de la réaction, mais on ne peut bouleverser à ce point le contrat social d'un peuple sans qu'il y consente. Jamais, durant la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy n'a proposé aux Français l'abandon du modèle républicain qu'il n'a, au contraire, pas cessé de vanter. Il n'a donc pas été mandaté pour opérer ce bouleversement et une telle proposition nécessite assurément un référendum constituant. On sait que l'actuel président, contrairement encore à la tradition gaulliste, n'apprécie guère le procédé référendaire et préfère l'opinion au peuple, le sondage au suffrage, les scoops aux valeurs et la communication à la conviction. Il n'est pas certain, cependant, que le peuple français supporte une nouvelle fois la « trahison des clercs ».

« Laïcité en danger »

Deux textes importants de **Jean-Luc Mélenchon** :

Choc des civilisations ou laïcité ? (1/2)

« Réplique au discours de Latran »

<http://www.voltairenet.org/article154954.html#article154954>

Choc des civilisations ou laïcité ? (2/2)

« Non au retour du religieux dans le politique »

<http://www.voltairenet.org/article154980.html#article154980>

« Mai 68 : une histoire sans fin »

Un entretien formidable avec **Gérard Filoche** chez Daniel à Là-bas si j'y suis :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1361

Il faut écouter ça !

Et lire [le livre](#) **« Mai 68 : histoire sans fin.**

Tome 1 : Liquider Mai 68 ? Même pas en rêve ! »

« Compte rendu du Congrès de Versailles sur La Chaîne Parlementaire (LCP) :

http://www.lcpa.fr/rattrapage_eve_congres_040208.asp?tc=eve_congres_040208

Je cause 2 minutes (rien quoi), à 1:51 puis 1:57. C'est nul, désolé.

Je sens que ça va être ultra court, qu'il n'y en aura que pour les traîtres, et ça me coupe la chique... désolé.

Ensuite, c'est une litanie de mensonges répétés, martelés, sans contradicteur, faux débat...

Il faut cependant mettre à part les communistes, qui sont finalement les seuls à nous défendre,

avec aussi les autres partisans du *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*,

appelés « souverainistes » (avec mépris) par la *Police de la pensée* des salauds,

les salauds qui nous violent aujourd'hui sans vergogne, en riant.

« La grande illusion »

La juste colère d'**Agnès Maillard** sur le blog du **Monolecte** :

<http://blog.monolecte.fr/post/2008/02/05/La-grande-illusion>

avec sa **proposition de bulletin blanc**

pour toutes les prochaines élections

avec ces salauds de prétendus « socialistes » :

« "On se fout de nous" avec le traité européen »

Un point de mes réflexions sur **rue89.com**,
le jour où **nous avons perdu l'État de droit** et où le sang de la République tache les murs du Congrès.
<http://www.rue89.com/2008/02/04/etienne-chouard-on-se-fout-de-nous-avec-le-traite-europeen>

J'avais pensé aussi à ce titre :

**« Constitution, monnaie, chômage, salaires...
Industriels et banquiers... Médias achetés... Élections pipées...
Cleptocratie. »**

« Braves gens, n'ayez plus peur ! »

un film documentaire très intéressant
(téléchargeable gratuitement)
réalisé par le collectif **panic!**
<http://www.collectifpanic.org/>

« Le film "Braves gens n'ayez plus peur" du collectif stéphanois *panic!* traite du thème de **l'analyse des pratiques et des discours sécuritaires du début des années 60 jusqu'à l'avènement d'une quasi obsession sécuritaire de 1997 à 2004.**

Le thème du **sentiment d'insécurité** a occupé une place de plus en plus centrale dans les médias et les discours politiques, notamment lors des dernières campagnes électorales. **En parallèle, sous l'influence anglo-saxonne, les politiques de sécurité repressives et mettant à mal les libertés individuelles ont fait leur entrée dans l'administration judiciaire et le monde de la police.**

Nous nous sommes interrogés sur le pourquoi de ce déchaînement, et sur l'intérêt sous-jacent du pouvoir à l'avènement de cette quasi "obsession sécuritaire générale". Notre analyse des discours et pratiques sécuritaires s'étend du début des années 60 jusqu'à cette récente boursoufflure médiatique et donne la parole à des intervenants qui ont en commun la critique du discours dominant. »

« Quand les Multinationales détricotent la démocratie »

http://www.france-libertes.fr/article.php3?id_article=524

« **La commune de Neufchâteau (Vosges) c'est-à-dire ses presque 8 000 habitants ont été condamnés par le Tribunal Administratif de Nancy à verser près de 1,7 millions d'euros (soit plus de 217 euros par habitants y compris les enfants) à une filiale du groupe VEOLIA à cause de la résiliation par le maire du contrat de gestion de l'eau qui liait (et étranglait) la commune à ce géant de l'Eau, pour cause d'irrégularités et pour manque absolu de transparence.**

« L'UFC Que choisir avait déjà souligné les surfacturations importantes du service de l'eau fournis dans de nombreuses villes par les géants privés de la distribution de l'eau comme Veolia et Suez.

« **Pour nous tous, cette condamnation est un avertissement : inconsidéré. Une entreprise privée qui n'est plus autorisée par des élus du peuple à faire des profits sur le dos des citoyens dans un service public vital, a le pouvoir de faire payer à ces mêmes citoyens des amendes colossales pour compenser le manque à gagner financier de ses actionnaires.**

« **Pendant que nos politiciens nous amusent avec des idées vagues, des images de comédie et de boulevard ou nous effraient avec le chiffon rouge élimé du danger migratoire, des enjeux démocratiques fondamentaux sont gravement menacés en coulisses : Les conditions de notre survie, de notre dignité, de notre citoyenneté réelles sont en train d'échapper totalement à notre contrôle pour le plus grand profit d'une oligarchie que nous n'avons pas élue et sur laquelle nous n'avons AUCUN contrôle. C'est cela qui devrait être en couverture du Nouvel Observateur ou de l'Express et pas telle ou telle starlette d'un jour.**

« Ne nous laissons pas impressionner par des explications alambiquées et contradictoires, par des schémas économiques plus ou moins contournés, des arguments statistiques ou financiers facilement maquillés.

« **Ce qui est en jeu est très simple : la domination d'intérêts financiers privés totalement incontrôlables sur tous les aspects de notre vie. L'eau que vous buvez, les transports publics que vous empruntez pour aller vous promener ou travailler, le journal où vous croyiez lire des faits objectifs, la nourriture que vous croyiez saine et sans tromperie, et demain peut-être l'air que vous respirerez, seront entièrement aux mains de gens qui n'ont AUCUN compte à vous rendre. »**

Danielle Mitterrand

Je serai à Versailles, le 4 février, pour protester contre le coup d'État
et si tout se passe comme prévu, je participerai au débat sur LCP entre 17 h et 18 h :
<http://www.lcpan.fr/index.asp>

Les provençaux qui ne peuvent pas venir protester à Paris lundi,
peuvent se réunir nombreux à Aubagne, dimanche 3 à 17 h :

« Oil, smoke & mirrors »

Une vidéo intéressante, sous-titrée par reopen911.info :

"pétrole, fumée et miroirs" :

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-6305684796532777868&pr=goog-sl>

« Nicolas Dupont Aignan est l'invité de Christophe Barbier sur LCI »

<http://tf1.lci.fr/infos/france/politique/0,,3700134,00-nicolas-dupont-aignan-est-invite-christophe-barbier-.html>

L'expression forte de "**chiens de garde**",
reprise par **Halimi**, décrit de mieux en mieux
ces prétendus « journalistes »
en cette période détestable
où le mépris des peuples
apparaît sans complexe
sur **le** sujet tabou
des oligarchies.
Interrogatoire
brutal.

Étonnants journalistes : charmants, intelligents et ouverts sur la plupart des sujets de réflexion et,
sur l'Europe et le néolibéralisme, métamorphosés en brutes, méprisantes et cyniques.
C'est incompréhensible. D'habitude, j'aime bien l'intelligence vive de Barbier, mais là, c'est un autre homme.

« Noam Chomsky, celui qui dit la vérité »

<http://cybersolidaires.typepad.com/ameriques/2008/01/noam-chomsky-ce.html>

Passionnantes vidéos d'un humain considérable.
Invitation intelligente à une résistance planétaire.
Cet homme étonnant semble se souvenir de tout.
J'admire sa faculté à connecter toutes ces connaissances avec rigueur
au service d'une humanité et d'une générosité irréprochables.

« Interview passionnante de François Asselineau du 31 janvier 2008 »

<http://www.u-p-r.org/ab/index.php?page=page22>

Je n'ai pas le temps de retranscrire cet entretien, mais il est passionnant.

Le patron de la Société Générale, Daniel Bouton, vient de publier un rapport pour le MEDEF qui explique l'éthique nécessaire dans la rémunération des patrons d'entreprises cotées.

Pourtant, ce même personnage gagne lui-même 10 000 euros par jour...

Son salaire est même de 30 000 euros par jour avec les stock-options !

Ce qui rappelle à **François Asselineau** cette phrase (incroyable) de

Raymond Lévy, ancien patron de Renault :

« La mondialisation, c'est le salaire des patrons américains pour les patrons et le salaire des ouvriers chinois pour les salariés français ».

« Officiel : l'Europe aux ordres des USA »

les États-Unis donnent ouvertement à la Slovénie leurs directives écrites sur la politique à suivre pendant la présidence de l'UE

<http://www.u-p-r.org/ab/index.php?page=article&id=19>

« La semaine dernière, le quotidien slovène Dnevnik a eu le courage de publier un véritable scoop : il a osé publier un « document interne » du gouvernement américain dans lequel Washington énumérait au gouvernement slovène des « directives » pour exercer la présidence slovène de l'Union européenne. »

« Avant de manger de la boue »

par **Jean-Luc Mélenchon** :

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/?p=552>

« Worldometers »

statistiques mondiales en temps réel

<http://www.worldometers.info/fr/>

« Les riches, l'impôt et la fortune »

Documentaire de **Jacques Cotta** et **Pascal Martin**

Ce soir, jeudi 31 janvier, à 23 heures, sur France 2,
dans la série "Dans le secret de..."

**Témoignage d'un ex-US Marine de retour d'Irak
Jimmy Massey : « J'étais un assassin psychopathe »**

par **Rosa Miriam Elizalde** :

<http://www.voltairenet.org/article153248.html>

**« Jean-Luc Mélenchon était l'invité de Nicolas Demorand »
ce jeudi matin, 31 janvier 2008, sur France Inter**

et il a été vraiment excellent :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneufrente/>

Mais le site de France Inter, juste ce jour-là, est en panne sur ce podcast-là...

Vous ne pourrez donc pas écouter les paroles fortes de Mélenchon contre l'UE et Attali.

Cette panne sera sans doute réparée lundi soir, après le coup d'État de Versailles...

C'est extravagant, la brutalité du silence imposé sur cette saloperie de traité, extravagant.

**« À l'instar d'Hitler, mise en branle de la planche à billets aux États-Unis
Accélération de l'inflation dans le monde »**

par **William A. M. Buckler**, The Privateer, Australie :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=716>

Un article très intéressant et utile pour comprendre la logique ultralibérale.

« On se sert du terrorisme pour faire peur et pour restreindre les libertés fondamentales »

La politique devient toujours plus cynique et amoral

Interview de **Dick F. Marty**, conseiller aux États :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=715>

« Les listes noires violent les droits de l'homme (...) »

« Où va le fédéralisme? »

Réflexions pendant la phase préparatoire de la 2e Conférence nationale sur le fédéralisme

par **Werner Wüthrich**, docteur ès sciences politiques, Zurich

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=711>

« Les jeux informatiques brutaux détruisent le sentiment d'empathie »

**Conseils aux parents sur la manière dont ils peuvent reconnaître les jeux informatiques brutaux
et protéger leurs enfants contre ceux-ci**

Communiqué de presse de l'Association allemande de psychothérapie scientifique centrée sur la personne

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=709>

« Système financier : le prochain domino est encore plus gros »

par **Paul Gallagher**, EIR :

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=3765

Courroie de transmission :

« La propagande de Reporters sans frontières contre Cuba »

par **Salim Lamrani** :

<http://www.voltairenet.org/article154785.html>

Vues de notre travail de réflexion démocratique, les intrigues américaines
— même pas cachées — contre un État souverain étranger sont évidemment révoltantes.
Il suffit d'imaginer (hypothèse d'école ou évidence empirique ?) que ces intrigues criminelles
visent aussi la France et l'Europe — dans un but autre que l'intérêt général...

pour être très inquiet.

Et le rôle des médias professionnels est cardinal dans l'intox
qui va conduire les peuples à désigner eux-mêmes leur bourreau,
dans la joie d'élections « gagnées »...

Une note officielle évoque 'l'impératif de discrétion qu'impose le processus de ratification'

<http://www.observatoiredeleurope.com/>

« Le [European Policy Centre](#), puissant think tank fédéraliste installé à Bruxelles, a publié fin novembre une étude complète sur la création et la mise en place du futur **Service Européen d'Action extérieure** (article 13 bis), c'est à dire d'une diplomatie progressivement unique, après la ratification du Traité de Lisbonne. Avec le passage à la majorité qualifiée de 11 compétences de politique étrangère et la création d'un "Haut Représentant" c'est-à-dire un "Ministre" des affaires étrangères "sans le nom", le traité programme une «européanisation» progressive des carrières des diplomates nationaux, qui seront amenés à occuper des postes au siège du service à Bruxelles ou dans les délégations à l'étranger.

L'on peut en particulier y lire que Antonio Missiroli, co-auteur du rapport et directeur des études de l'EPC, relève un **"paradoxe entre l'urgence du dossier"** (la mise en place est prévue au début de l'année 2009 si le Traité est ratifié dans les délais prévus) et... **"l'impératif de discrétion qu'impose le processus de ratification du traité tout au long de l'année 2008" !** Selon lui, la présidence française de l'UE au second semestre 2008 héritera de cette **"responsabilité"**.

Le pire est que ces incroyables recommandations de **"discrétion"** sur la ratification du traité de Lisbonne, sont exprimées sans complexe par son auteur mais aussi citées, sans plus de complexe par une note de janvier 2008 intitulée **"Panorama des Think tanks bruxellois"** de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles... autrement dit de la diplomatie française elle-même. »

**« C'est si grave que certains électeurs deviennent rancuniers
et jurent de se souvenir désormais des détestables menteurs "socialistes" »**

<http://www.etrecitoyen.fr>

« Le PS annonce qu'il refuse de voter lors du Congrès du 4 février.

Comment peut-on voter pour des élus qui :

- refusent de voter ?
- m'interdisent de voter ?

Faites pression sur le PS pour obtenir qu'il vote NON au Congrès du 4 février et permette ainsi aux citoyens de 'exprimer sur le traité européen.

Je déclare que:

- **J'ai déjà voté PS**
- **je boycotterai tout candidat PS aux municipales et aux cantonales »**

Nom:	
Prénom:	
Dépt / Ville:	
email:	
Tapez 3552:	
	Enregistrer

Pour signer cette promesse : <http://www.etrecitoyen.fr>

« Je suis un traité modificatif qui ne simplifie rien et aggrave tout... »
une bonne série de passionnantes vidéos de **Raoul Marc Jennar** :

01- Je suis un traité modificatif qui ne simplifie rien et aggrave tout...

02 -Je fais l'impasse sur les droits de l'Homme

03- Je fais la part belle à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

04- Je privatise les services communaux et les services publics

05- je suis pour les cantines privées

06- Services d'Intérêt Général? J'aime bien jouer sur les mots!

07- Je privatise les chemins de fer les plus rentables

08- Je maintiens un euro fort pour justifier les délocalisations

09- Plus j'élargis l'Europe, plus j'augmente la concurrence... C'est bon pour les actionnaires!

10- La Démocratie, j'en fais mon "'affaire"... !

11- J'aimerais mieux ne pas vous parler de ma Commission Européenne!

12- Je renforce le poids des religions

13- Je confie ma politique de défense à l'OTAN

14- Je suis absent du débat et je passe inaperçu

15- Le 04 février, je modifie la Constitution Française pour passer sans référendum

16- Mais j'ai un maillon faible... Vous pouvez toujours agir !

« Et On Se Dira, Merde Alors: Si J'Avais Su, J'Aurais Gueulu »

par **Sébastien Fontenelle** sur son excellent **blog AJT** :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2008/01/21/je-ne-doute-pas-qu-ils-modifieront-bientot-la-constitution-p.html>

« L'EUROPE D'APRÈS »

par **Nicolas Dupont-Aignan** :

<http://www.nda2007.fr/blog/index.php/2008/01/30/196-l-europe-d-apres>

« Une fois de plus l'actualité avec la crise financière et la rocambolesque affaire de la Société Générale chasse des écrans et des antennes, le débat pourtant essentiel sur la ratification du traité de Lisbonne.

Une fois de plus, **les émissions auxquelles je suis invité sont annulées les unes après les autres, presque toujours en dernière minute**. Il y a comme une paroi de verre érigée entre nous et les Français. Tout est fait pour dissimuler au peuple le forfait institutionnel perpétré dans leur dos.

À croire que les prescriptions du puissant centre de recherche fédéraliste, **l'European Policy Centre**, un « think tank » qui a pignon sur rue et bénéficie de nombreuses largesses financières, sont suivies à la lettre : ce dernier, fin novembre, a ainsi publié une étude (communiquée à la diplomatie française) **invitant à respecter un « impératif de discrétion qu'impose le processus de ratification du traité tout au long de l'année. »** Un souci de « discrétion » qui paraît le mieux partagé du monde dans les arcanes de l'eurocratie et qui a inspiré en septembre dernier à **Jean-Claude Juncker**, Premier ministre luxembourgeois et président de l'Eurogroupe, à propos de la Constitution bis, cet aveu chuchoté : **« Bien entendu, il y aura des transferts de souveraineté. Mais serais-je intelligent d'attirer l'attention du public sur ce fait ? »** ([Lire la suite...](#))

**« Débat sur le référendum au Sénat :
un début de bataille bien engagé ! »**

par **Jean-Luc Mélenchon** :

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/?p=551>

Heureusement qu'il y en a quelques uns comme lui...
Ils ne sont pas tous pourris au PS. Sacré bagarreur :o)

« La politique simultanée »

Une belle utopie, peut-être pas si utopique, pour abattre tous les problèmes du monde :

<http://www.simpol.org/dossiers/dossier-Fr/html-Fr/interface-Fr.html>

« Imaginez un monde

Dans lequel les valeurs comptent réellement

Dans lequel les leaders sont à l'écoute

Dans lequel la superpuissance mondiale, c'est

Nous, le Peuple.

Comment pouvons-nous faire, nous, le peuple, pour que nos leaders nous écoutent et pas seulement ceux qui sont riches et puissants ?

De quelle manière pouvons-nous les faire adhérer à nos valeurs, comme :

Des pratiques commerciales loyales et des moyens d'existence décents,

Le respect pour la vie, la santé et la durabilité sur le plan environnemental,

Une véritable démocratie – et non pas la "corporatocratie",

La liberté, la sécurité et l'égalité des chances pour tous,

La tolérance zéro à l'égard d'actes terroristes en tous genres, y compris la terreur exercée par certains Etats et la tyrannie dans le milieu familial,

L'unité dans la diversité parmi les peuples, nations et cultures,

L'interdiction des armes de destruction massive et l'interdiction de faire la guerre, ce moyen obsolète qui est incapable de résoudre les conflits.

Si nous, le peuple, avons notre mot à dire, est-ce que nous voterions pour des politiques qui privilégient des questions d'argent ou préconisent la primauté de la force sur le droit ou est-ce que nous voterions pour l'adoption de lois et de droits justes pour les individus et les collectivités ? Est-ce que nous voterions pour partager et conserver les ressources de la planète ou pour les accumuler et les gaspiller ?

Voici le vote que nous proposons

L'Organisation Internationale de Politique Simultanée (ISPO) est une association en plein essor, composée de citoyens du monde entier, qui utilisent leurs votes d'une manière coordonnée et efficace afin d'amener toutes les nations à coopérer et à résoudre la crise que nous subissons à l'échelle planétaire. ISPO ne se limite pas à réclamer une plus grande responsabilité politique. Elle offre aux citoyens un nouveau moyen de restaurer une véritable démocratie, légitimement et pacifiquement, vote par vote.

Des activistes respectés prônant la justice sociale – comme l'économiste Hazel Henderson ou l'analyste politique Noam Chomsky – pensent que notre projet de nouvel ordre mondial, meilleur et plus mesuré, pourrait réussir. Nous n'avons besoin que d'une chose, que la plupart d'entre nous possèdent déjà d'ailleurs, mais que nous n'utilisons pas toujours, peut-être par cynisme, il s'agit de notre droit de vote.

L'action des électeurs transnationaux est cruciale

Aujourd'hui, les marchés mondiaux et les entreprises ont une telle emprise sur les nations individuelles qu'aucun politicien ni aucun parti politique n'ose faire le premier pas pour résoudre les problèmes mondiaux, par crainte que leur propre nation ne subisse une perte d'avantage concurrentiel. Si les législateurs savent parfaitement que des problèmes graves comme le réchauffement de la planète, la puissance économique représentée par des sociétés monopolistiques, la pauvreté et la destruction de l'environnement, exigent tous une action décisive, il n'en demeure pas moins qu'ils répugnent à mettre en œuvre les politiques nécessaires à la résolution de ces problèmes – comme l'augmentation de l'impôt sur les sociétés et l'adoption de lois plus strictes sur la protection de l'environnement. Ils craignent, à juste titre, que, dans l'économie mondiale entièrement libéralisée qui est la nôtre aujourd'hui, les investisseurs, les sociétés et les emplois ne prennent tout simplement le large et n'aillent s'installer dans des contrées plus "accueillantes". Malgré leurs bonnes intentions, les Etats se sentent obligés de respecter la camisole de force qui leur a été imposée par le marché ainsi que des politiques favorables aux milieux d'affaires. C'est la raison pour laquelle, malgré leurs promesses électorales, même des partis dits "progressistes" sur le plan social finissent par suivre plus ou moins les mêmes politiques lorsqu'ils sont élus et peu de changements, voire aucun, ne sont réalisés en fin de compte.

Mais, grâce à la stratégie électorale mondiale de ISPO, nous sommes en mesure de surmonter cet immobilisme en utilisant nos votes d'une manière complètement différente afin d'exercer une pression – et d'habiliter – chaque Etat individuel, l'un après l'autre, en premier lieu à adopter par principe puis à mettre en œuvre simultanément notre politique démocratique, avec, pour objectif, de résoudre les problèmes auxquels aucun gouvernement n'ose s'attaquer seul. Nous avons appelé cette politique la Politique Simultanée (Simpol, sous sa forme abrégée). L'objectif de Simpol est d'apporter au monde entier justice économique, durabilité environnementale, paix, dignité et sécurité. » [\(Lire la suite...\)](#)

« Gloire aux Quatre-vingts de l'an Quarante ! »

Un bon pamphlet de **Christian Darlot** :

« Le Parlement est appelé à se réunir bientôt en Congrès, afin de modifier la Constitution pour rendre possible de ratifier le traité de Lisbonne. Comme les dispositions de ce traité ont déjà été rejetées par le Peuple Souverain en 2005, cette ratification, si elle avait lieu, serait un pur abus de pouvoir, qui n'engagerait évidemment en rien le Peuple Français ni la République.

Ce traité bafoue la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, et tous les principes du droit constitutionnel ; il viole la souveraineté nationale, supprime la séparation des pouvoirs, la démocratie représentative, et la responsabilité politique. Sa ratification abrogerait en fait la Constitution et abolirait la République.

Cependant la classe politique presque unanime s'apprête à perpétrer cette trahison, non seulement le parti présidentiel, mais aussi des parlementaires qui se prétendent défenseurs des droits et intérêts des classes sociales modestes. En agissant ainsi, ils abandonneraient pourtant celles-ci au pouvoir des puissances financières internationales qui règnent sans contrôle sur la Commission de Bruxelles et sur la Cour de Luxembourg.

Or chacun sait qu'il ne tiendrait qu'au groupe socialiste de réunir autour de lui les deux cinquièmes des suffrages exprimés nécessaires pour que la ratification soit soumise à la décision du Peuple Souverain. Maintes gens s'indignent du reniement du Parti Socialiste, qui paraît n'être plus qu'un champ clos de rivalités.

Les républicains attendent pourtant avec espoir la décision des parlementaires socialistes. En refusant de trahir, ces parlementaires couperaient court à des agissements désastreux, agiraient selon l'honneur, et aussi selon leur intérêt. Mais s'ils trahissaient la Nation en obéissant à leurs chefs, la preuve serait faite que le Parti Socialiste ne représente plus que la nouvelle bourgeoisie prête à tout pour se fondre dans l'ancienne et figer la situation sociale à son profit.

Si le suffrage universel et la souveraineté nationale étaient niés, la dégradation de la société mènerait bientôt à la violence, et les parlementaires qui se seraient rendus complices de ce crime en porteraient la faute.

Ils en rendraient compte au jour du rétablissement de la République.

Vive la République !

Christian Darlot Vingt et un janvier 2008 »

« Pourquoi les pauvres votent à droite »

Sur le site de **Marianne**, une recension du livre très intéressant de l'américain **Thomas Frank** sur une énigme cardinale pour nos démocraties et dont les explications fonctionnent pour l'Europe : http://www.marianne2.fr/Pourquoi-les-pauvres-votent-a-droite_a83201.html?print=1

« Daniel Cohen était l'invité des Matins de France Culture ce jeudi 24 janvier »

http://web2.radio-france.fr/chaines/france-culture/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=59229

Daniel Cohen, conseiller de la banque **Lazard** devient littéralement passionnant sur la fin de l'entretien :

J'ai noté pour vous :

(1'20'') Ali Badou : On voyait la réaction de la banque américaine : baisser rapidement les taux, et le refus de Jean-Claude Trichet, président de la banque centrale européenne, de baisser les taux d'intérêts (pas d'inflation, pas de baisse de taux) ; est-ce que ces deux attitudes sont vraiment contradictoire ?

Daniel Cohen : oui, totalement, totalement contradictoire, on a d'un côté une banque centrale américaine qui fait de la lutte contre la récession (annoncée et à venir) la priorité, au risque de relancer l'inflation en 2008 et d'écorner sa crédibilité (surtout si l'inflation apparaît en même temps que la récession), et, en face, une BCE qui fait le pari exactement inverse, c'est-à-dire d'ignorer le risque de récession (à l'image de la Fed qui ignore le risque d'inflation) et ne se préoccupe (là encore en image inversée de la Fed) que de l'inflation : deux positions radicalement opposées et, je trouve, aussi extrêmes l'une que l'autre. (...)

Ces politiques sont le résultat d'une histoire : dans le cas de la Fed, la crise de 29 continue d'habiter les esprits : Ben Bernanke lui-même est un ancien professeur d'économie dont la thèse portait sur la crise de 1929 et dont la thèse était que — à l'image de ce que disait déjà Milton Friedman —, la Fed, à l'époque, a porté une grande part de responsabilité dans la crise de 1929 parce qu'elle avait sous-estimé le risque de cette crise et laissé entrer en crise les banques américaines (près de 50 000 banques avaient fait faillite en l'espace d'un an et la Fed avait laissé, impavide, ces banques aller à la faillite), donc ça, c'est une erreur que la Fed ne veut pas reproduire, en tout cas que Ben Bernanke ne veut pas reproduire (...)

(1'25'10) Donc, on a des banques qui perdent parfois 30-40% de leur valeur, ça veut dire, tout d'un coup, leur capital qui se réduit comme peau de chagrin ; du coup, des difficultés qu'elles trouveront à se refinancer aussi ; bref, tout un mécanisme qui est dangereux chez nous aussi et vis-à-vis desquels la seule solution est une baisse des taux : quand une banque est en difficulté (prenez City Bank, elle a perdu 60% de sa valeur en l'espace de six mois)... **comment aider une banque qui fait faillite à se redresser ?**

Il n'y a que deux solutions : **soit vous avez des capitaux frais qui la refinancent**, et ça c'est ce que les banques US essaient de faire en faisant appel à Singapour, à Abou Dabi, à des fonds souverains qui viennent les refinancer ; **soit, au fond, l'État met de l'argent au pot**, or (et c'est d'ailleurs une des causes de la crise de cette semaine : on attendait un plan Bush destiné à refinancer les banques et) ça a été un plan en généralité destiné en réalité à préparer la réélection d'un républicain en donnant des baisses d'impôts un petit peu à tout le monde, bref quelque chose qui coûte beaucoup d'argent mais qui est complètement à côté de la plaque.

Donc, si l'État ne vient pas soi-même au service de la recapitalisation des banques d'un côté, et si les grands fonds veulent bien mettre de l'argent mais pas au point de resolvabiliser, qu'est-ce qui reste comme solution ? Et bien il n'y en a pas beaucoup, parce que **mettre des liquidités dans le système comme font les banques centrales depuis l'été, ça ne resolvabilise pas quelqu'un qui est en défaut** : « vous n'avez pas d'argent, je peux vous en prêter mais si je vous demande de rembourser... »

Ali badou : ... oui, mais ça le sauve alors qu'il serait en faillite autrement...

Daniel Cohen : oui mais ça le sauve temporairement : **faire une avance de crédit à une banque en difficulté ne sort pas cette banque de la difficulté.**

Alors cette situation, ça n'est plus la crise de 1929 qui devient **la bonne référence**, mais **c'est plutôt la crise japonaise des années 1990** : les banques japonaises ont été brutalement plombées par le retournement du cycle hypothécaire, déjà, il y a eu une bulle immobilière extravagante dans les années 80 au Japon (...) qui s'est retournée comme prévu en réalité, et du coup, les banques se sont retrouvées avec un portefeuille complètement insolvable de crédits hypothécaires, et elles ont mis dix ans, chaque année en mettant un peu de profit de côté à reconstituer leur capital.

Donc, on peut être dans une situation qui peut être dure et durable si les banques sont amputées des réserves qui leur permettraient de faire des crédits sans aucune solution de sauvetage. (...) et dans une situation comme celle-là, **il n'y a que des taux d'intérêts très faibles pendant longtemps qui peuvent sauver les banques**, parce qu'avec des taux faibles, elles peuvent, ; progressivement, reconstituer des marges en se finançant bon marché et en faisant des crédits un petit peu plus onéreux, mais ça, c'est la voie que l'Europe, pour l'instant, a fermée. (...)

(1'34''32) Ali Badou ; Georges Soros disait qu'on sortait d'un cycle de 60 ans de création monétaire et d'endettement et que c'était la fin du dollar comme monnaie de réserve mondiale. Vous partagez ce point de vue ?

Daniel Cohen : non, la référence à un cycle de 60 ans ne me paraît pas la bonne ; on vit certainement la fin d'un cycle commencé par Greenspan quand il a pris ses fonctions en 1987, donc c'est un cycle plus court, de 20 ans : les USA avaient glissé vers l'inflation dans les années 60 et 70 ; avec la politique de Paul Volker, un immense coup d'arrêt à cette dérive inflationniste avait été fait et avait été très coûteuse, c'est une des récessions les plus sévères d'après guerre que les USA avaient connu en 1982, la deuxième année du mandat de Reagan à l'époque, et l'inflation avait été éradiquée d'une certaine façon définitivement, et c'est ce qui avait permis à Alan Greenspan de surfer sur la vague de croissance due au boom des nouvelles technologies, sans se préoccuper de l'inflation (le souci de Greenspan était simplement d'éviter la récession). On a d'ailleurs eu à cette époque l'illusion qu'une croissance permanente était possible. (...)

(1'45''45) On a l'impression qu'il n'y a plus de communication entre la BCE et les différents Conseils des Ministres, c'est tragique : c'est tragique qu'il n'y ait pas un consensus, une discussion, entre pairs qui font un diagnostic, qui peuvent diverger par moments mais qui visent un même but. Alors là, justement, **c'est le but qui n'est pas le même, alors c'est une cacophonie.** (...)

(1'46''50) Une bonne politique, quand on a à la fois un risque d'une monnaie surévaluée et un risque inflationniste, une bonne politique, en tout cas dans les livres, ce qu'on enseigne à nos élèves, c'est à la fois d'avoir une politique monétaire laxiste pour empêcher que la monnaie se survalue et que les taux d'intérêt ne restent à des niveaux trop élevés, et une politique budgétaire restrictive. Le bon *policy mix* face à une situation comme celle-là, ça n'est pas d'appuyer sur tous les boutons à la fois. (...)

(1'47''40) Ce débat sur le *policy mix*, en Europe, il n'a jamais eu lieu. Chacun veut prendre le domaine de compétence de l'autre : la BCE dit : « faites une politique budgétaire rigoureuse parce que c'est la seule façon de crédibiliser l'euro », et les ministres des finances disent à la politique monétaire : « soyez laxiste », donc chacun essaie d'empiéter sur le territoire de l'autre et il n'y a pas de coordination possible. (...) Mais comme la politique budgétaire consolidée n'existe évidemment pas, et qu'on empile des politiques hétérogènes, **la BCE ne considère pas qu'elle a un interlocuteur capable de délivrer, comme on dit en anglais, une politique budgétaire adaptée à une stratégie.** C'est ce déséquilibre institutionnel-là qu'on retrouve à l'œuvre dans cette cacophonie, en effet, de l'Eurogroupe d'un côté, et de la BCE de l'autre.

(1'49''35) Alain-Gérard Slama : je voudrais vous renvoyer du problème des institutions au problème des acteurs : **on nous disait toujours que le capitalisme s'autorégulait, et en particulier les banques, alors comment se fait-il qu'elles aient été à ce point prises à défaut ?**

Daniel Cohen : **tous ceux qui ont pu penser que le système financier pouvait s'auto-réguler sont des naïfs ou des incompetents.** C'est la seule chose dont on peut être sûr : c'est que le système financier, dans toute son histoire éternelle, va de crise financière en crise financière. L'idée qu'on puisse demander aux acteurs d'arrêter de prendre des risques lorsque tout le monde connaît la pathologie du système, qui est que **dans tout système financier normalement constitué, lorsqu'il y a des gains, c'est pour les opérateurs qui les ont générés, et lorsqu'il y a des pertes, elles sont toujours mutualisées,** soit parce que c'était les déposants (c'était le cas jusqu'en 1929), soit parce que c'est les États qui viennent au secours des pertes...

Donc, à partir du moment où on a un jeu *assymétrique* — et encore une fois, c'est toujours le jeu des marchés financiers —, **il est sûr que les marchés financiers vont toujours à la limite, à la limite du risque** parce que celui — raisonnons en terme de stocks options, c'est un très bon exemple — « **je gagne si ça monte, mais si ça baisse je ne perd pas** », **puisque ma rémunération est indexée à la hausse, le système financier fonctionne suivant ce principe : si ça marche, vous faites un bon deal, bravo, formidable bonus, et si ça marche pas, si vous faites perdre des milliards, bon ben vous perdez votre job, vous allez en trouver un autre, mais vos pertes ne sont pas proportionnées aux pertes que vous faites subir à la société.**

Donc, **tout système financier est forcément instable pour cette raison même, on le sait, et l'enjeu est donc 1)**

d'avoir des régulations qui permettent, autant que faire se peut de limiter les excès (les régulations sont toujours détournées au bout du compte, il n'y a aucune régulation qui ne vaille très longtemps ; ça ne veut pas dire qu'il n'en faut pas) ; **2) et surtout, il faut protéger la société de ces excès.** C'est ce qu'on a fait après 1929, on a compris qu'il fallait protéger les déposants des risques que les banques leur faisaient courir : et on a un système de garantie de dépôts aux Etats-Unis qui fait qu'on n'a plus de crise systémique ; on a des crises bancaires, mais on n'a plus de crise de système comme il y a eu après 1929.

Donc, c'est cette réflexion qu'il faut toujours avoir, mais **l'idée que les marchés financiers pourraient trouver eux-mêmes la voie de la raison est une méconnaissance complète des mécanismes.**

Alors juste pour conclure sur ce point parce que c'est important, dans **la régulation de Bâle, c'est-à-dire dans la régulation que les banques s'imposent à elles-mêmes**, on est arrivé en effet, et c'est sans doute de l'idéologie qui a été à l'œuvre, au point où **on a demandé aux banques d'évaluer elles-mêmes leur coefficient de risque pour fixer les niveaux de réserves prudentielles !**

Alors ça, **c'est le comble de la déréglementation : quand on voit qu'aujourd'hui les banques sont totalement incapables d'évaluer les risques qu'elles ont pris, qu'elles ont fait prendre à leurs actionnaires, avec ces produits mathématiques que personne ne comprend, et sans doute pas même ceux qui les ont inventés, c'est extravagant de se dire qu'au cœur du logiciel bancaire, il y a une auto évaluation des risques que les banques prennent.**

Là, il y a certainement un immense retour de bâton qui va se produire avec la crise des subprimes, et **il faut évidemment revenir sur ces dispositions qu'on appelle de « Bâle 2 », il faut être capable de dire : « si moi, régulateur, je ne comprends pas cette formule, alors j'assume le pire, comme on dit en anglais, je suppose que c'est le plus risqué possible, et ne venez pas me dire comme ça a été le cas à propos des subprimes, qu'en fabricant des cocktails de crédits à des ménages insolubles, on arrive à fabriquer des crédits de la plus haute qualité »**, hein, je rappelle que les subprimes, c'est à l'origine des crédits fait à des délinquants américains, mais qui, combinés par des formules mathématiques, devenaient des crédits de qualité égale à la dette des gouvernements, ce qu'on appelle des crédits triple A ! C'est extravagant de penser qu'on arrive à fabriquer les uns à partir des autres, c'est pourtant ce qui s'est passé. Là, **la régulation doit passer pour empêcher ça.**

Olivier Duhamel : mais alors, **comment, en attendant, sortir du dilemme diabolique d'aujourd'hui si on est responsable politique et encore plus si on est responsable des grandes banques centrales, première ligne Etats-Unis ? Si je ne fais rien, je laisse arriver une récession catastrophique ; si j'interviens, je viens payer à la place des gangsters...**

Daniel Cohen [qui n'envisage pas une seconde, curieusement, qu'on retire définitivement aux banques privées le droit de création monétaire, alors que ce serait, à l'évidence, la seule bonne solution durable aux crises du capitalisme. ÉC] : **il n'y a pas de solution. Il faut toujours naviguer entre ces deux maux. Sauver les banques aujourd'hui serait la bonne solution : injecter les 100 milliards** (si les 100 milliards promis par Bush avaient été injectés dans les banques, il n'y aurait plus de crise), **mais évidemment, en faisant cela, je récompense les gangsters**, évidemment ce n'est pas possible.

Alors, il faut trouver, il faut ruser, il n'y a pas de solution simple, et les crises financières font partie, encore une fois, du monde dans lequel on vit, et il faut sans cesse ruser sans cesse avec ça. **Je pense qu'on aurait pu couper la poire en deux**, je ne veux pas être aristotélicien, chaque fois sur les questions que vous me posez, c'est-à-dire prévoir un fonds de sauvetage pour les banques les plus en difficulté, mettre de côté 50 milliards pour rassurer (...), **et puis criminaliser les dirigeants** (comme on l'a fait à la suite de l'affaire Enron), dire "il y a des sanctions, y compris pénales, de **responsabilité des dirigeants**" face à des maux de cette nature parce qu'ils ont mis en péril la communauté. »

Vous pouvez **réagir** sur le fil (important) du **forum** consacré à la **reconquête de la création monétaire** : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3180#p3180>

« Le coup d'État simplifié »

C'est le titre du dernier livre de **Nicolas Dupont-Aignan**, un des rares résistants parmi nos prétendus « représentants » : <http://www.debout-la-republique.fr/Non-au-coup-d-Etat-simplifie.html>

Je trouve que c'est un bon livre : tonique, précis, incisif, positif, agréable à lire.
Reproche amical : NDA n'a pas encore perçu la gravité du sabotage de la création monétaire (mais il y viendra sans doute :o).
Ce vif pamphlet résume assez bien notre colère, il a la rudesse que nos élites pourries méritent.

On peut lire quelques bons extraits sur le site de **Marianne** :
http://www.marianne2.fr/Dupont-Aignan-contre-le-coup-d-Etat-simplifie-de-Sarkozy_a82938.html

« Contre-expertise du rapport Attali »

<http://la-forge.info/site/wp-content/uploads/2008/01/la-forge-contre-expertise-rapport-attali-def.pdf>

40 EXPERTS FONT-ILS LE CONSENSUS ?

Il existe aujourd'hui **une tendance lourde qui vise à soustraire des sujets toujours plus nombreux à l'examen critique, au crible du débat contradictoire et à conclure à l'archaïsme du clivage gauche/droite.**

On finit par se convaincre qu'il existe une réalité objective, décrite par ceux qui savent, les experts.

Conséquence de ce « diagnostic unanime », les solutions (les politiques) peuvent différer sur le dosage ou le rythme, pas sur leur nature.

En 250 pages et plus de 300 propositions, le rapport Attali énumère sans hiérarchie véritable, souvent des **poncifs**, quelquefois de solides **préjugés** idéologiques, mais parfois aussi des mesures utiles. Ce bloc où selon son architecte principal « tout se tient », décrit-il la seule politique efficace possible ou une option parmi plusieurs ?

Le rapport Attali doit être lu pour ce qu'il est : **un rapport politique, un parti pris évident en faveur des recettes libérales classiques.** Cela le rend-il moins sérieux ? À l'évidence non. Cela le rend-il **moins légitime** ? À l'évidence oui.

D'autres experts réunis par *la Forge* font à partir des mêmes chiffres, des constats différents. Ils en déduisent d'autres politiques. Ils proposeront d'autres stratégies. Le champ économique même mondialisé propose des options radicalement différentes au choix des citoyens. Notre rôle est de rappeler par cette contre-expertise que **ce choix existe.** » ([Lire la suite...](#))

« Raoul Marc Jennar explique le Coup d'État du traité de Lisbonne »

en 16 petites vidéos très intéressantes :

<http://www.etrecitoyen.fr/rmj.html>

Tony Blair devient conseiller de la banque américaine JPMorgan

LONDRES, 10 jan 2008 (AFP) - **L'ancien Premier ministre britannique Tony Blair a été embauché jeudi comme conseiller à temps partiel par la banque américaine JPMorgan**, a annoncé celle-ci dans un communiqué, et ce pourrait [n]être que son **premier pas** dans le secteur privé, selon la presse.

M. Blair conseillera la direction générale de la banque, "*apportant son immense expérience internationale pour lui fournir un avis stratégique et une vision de l'intérieur sur les questions politiques mondiales et sur les tendances émergentes*", se félicite JPMorgan dans le communiqué.

L'ancien Premier ministre participera de surcroît au nom de JPMorgan à certains événements et conférences, selon la banque.

"Nous sommes honorés" de la décision de M. Blair, s'est félicité le président directeur général Jamie Dimon, estimant que l'ancien dirigeant "apportera à nos responsables et à nos clients une vision mondiale unique et irremplaçable, particulièrement précieuse dans une période aussi tourmentée".

Cité dans le communiqué, M. Blair a souligné pour sa part "cette grande occasion de pouvoir contribuer au travail de JPMorgan Chase", qualifiée de "compagnie de premier ordre à la pointe de l'économie mondiale, avec une présence pratiquement dans chaque partie du monde".

Selon un cabinet de recrutement new-yorkais cité jeudi par le Financial Times (FT), **son rôle chez JPMorgan lui vaudra sans doute une rémunération de plus d'un million de dollars par an.**

M. Blair, 54 ans, désormais représentant du Quartette pour le Proche-Orient, a lui-même confié au FT qu'il comptait prochainement accepter "une petite poignée" de postes similaires de la part de différentes entreprises dans des secteurs variés.

"Je me suis toujours intéressé au commerce et à l'impact de la mondialisation. De nos jours, la confluence entre la politique et l'économie est très puissante dans les différentes parties du monde, dont les marchés émergents", observe-t-il.

M. Blair a déjà une expérience de conférencier international très bien rémunéré, comme par exemple l'ancien président américain Bill Clinton. Il y a quelques mois, la presse chinoise avait ainsi critiqué sa rémunération de 500.000 dollars pour trois heures de présence à une conférence dans le sud de la Chine.

Il aurait aussi perçu une avance de quelque 10 millions de dollars pour ses mémoires, rappelle le FT.

M. Blair ne sera pas non plus le premier ancien dirigeant à travailler pour le privé :

l'ancien Premier ministre britannique conservateur John Major et l'ancien président américain George Bush sont tous deux devenus conseillers du fonds d'investissement américain Carlyle.

M. Blair, qui est cité régulièrement comme le favori du président de la République française Nicolas Sarkozy pour devenir **président de l'Union européenne**, a également indiqué au FT qu'il comptait lancer une fondation oecuménique, alors qu'il **vient lui-même de se convertir au catholicisme**, et qu'il allait probablement travailler aussi sur le changement climatique.

AFP 09h53 - 10 JAN 08

Monsieur Blair devrait être en prison pour cette évidente corruption qui démasque les vrais maîtres du pouvoir.

À ce niveau de prévarication, on se demande s'il faut rire ou pleurer.

Ces *retours d'ascenseurs* devraient être criminalisés au plus haut niveau du droit : à l'évidence, une constitution honnête devrait interdire à vie tout comportement de ce type.

Ces précautions élémentaires contre la corruption font partie du **statut de l' élu**.

Je n'arrive pas à me défaire d'une lancinante envie de vomir.

Étienne.

Vous pouvez réagir là : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3166#p3166>

**« Une lutte de David (les époux Danon)
contre Goliath (les multinationales de l'assurance) »**

Une affaire incroyable, et inquiétante pour tous les citoyens de l'UE :

<http://affairedanon.over-blog.com/>

J'ai rencontré **Jacques Danon** et j'ai découvert un résistant, un citoyen courageux.
Les persécutions dont les assurances sont capables pour ne pas rembourser sont consternantes.

Cette affaire est exemplaire. Je vous invite à lire ce dossier. Ça nous pend au nez, à tous.

On va pouvoir constater dans cette affaire **qui les institutions européennes protègent**,
entre les multinationales et les citoyens.

Ça promet...

« Déclaration de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Économie, le 9 mai 2004

lors d'un conseil national de l'UMP encore présidée par Alain Juppé :

Voyez la vidéo : <http://tinyurl.com/yqcf9k>

**« L'Europe c'est le partage consenti d'une souveraineté. Et la souveraineté c'est le peuple.
À chaque grande étape de l'intégration européenne, il faut donc consulter l'avis du peuple,
sinon nous nous couperons du peuple. »**

Nicolas Sarkozy, Discours à Rouen (24/04/07)

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2007-04-24>

« **La République, c'est la souveraineté de l'individu garantie par la souveraineté du peuple.** » (...)

« **Le peuple de France est un grand peuple qui veut continuer à écrire lui-même son histoire.** » (...)

« **Le peuple français veut choisir son destin,** et il veut le faire en toute connaissance de cause. » (...)

« **Le peuple veut qu'on l'écoute** et il veut qu'on lui réponde. » (...)

« **Le but de la politique, c'est le bonheur du peuple, pas celui des appareils.**

Le but de la politique, c'est de servir son pays, pas de servir son parti. » (...)

« **Je veux respecter les Français. (...) Je veux les écouter.** (...) Je veux donner de l'espérance. Comment donner de l'espérance si l'on ne comprend pas.

Je ne chercherai pas à constituer des coalitions artificielles. Je ne négocierai pas de compromis qui serait contraire à mes convictions, aux engagements que j'ai pris et pour lesquels plus de onze millions de Français m'ont fait confiance au premier tour. C'est une responsabilité, **je ne les trahirai jamais.**

J'irai vers le peuple et non vers les partis, vers les plus humbles et les plus modestes et non vers les plus puissants et les plus connus. »

Ben voyons...

Nicolas Sarkozy, Réunion des nouveaux adhérents à l'UMP (30/09/06)

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2006-09-30>

« notre peuple déteste qu'on lui force la main. »

Nicolas Sarkozy, Discours à Périgueux (12/10/06)

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2006-10-12&e=peuple&e2=peuple#n6>

« La parole rendue au peuple, le pouvoir redonné au peuple, c'est ça la République. »

« Nicolas Sarkozy, Réunion des Comités de soutiens locaux à la Mutualité (11/02/07) »

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2007-02-11&e=peuple&e2=peuple#n2>

« Il y a cette conviction - qui est une trahison de la démocratie - qu'il est souhaitable de tenir la politique à l'abri de ce qu'on appelle avec mépris "les passions populaires". Il y a cette idée, qui est inacceptable, qui est scandaleuse, que le peuple est trop déraisonnable, trop aveuglé par ses pulsions, trop influençable pour que l'on puisse lui faire confiance.

Il y a cette conviction que le peuple est dangereux, parce que le peuple seront toujours à la recherche de l'homme providentiel, toujours prêt au plébiscite.

Je ne partage pas cet opinion. Je crois en la démocratie. J'ai confiance dans la lucidité de notre peuple.

C'est la vieille histoire des élites qui ont peur du peuple. C'est la vieille histoire des oligarchies qui confisquent le pouvoir.

Mais que reste-t-il de la démocratie si l'on a peur du peuple ? Si l'on se méfie de la politique quand elle exprime la souveraineté du peuple ? Si l'on retire au peuple le droit de décider lui-même de son avenir pour le confier à des experts, à toutes sortes de gens qui n'ont de comptes à rendre à personne, qui s'autojustifient, qui s'autoévaluent, qui s'autosatisfont ?

(...)

On n'affaiblit jamais la démocratie en donnant la parole au peuple. On affaiblit la démocratie quand on tient le peuple à l'écart. Quand on reste indifférent à ses attentes, quand on reste sourd à ses cris, quand on traite par le mépris ses peurs, ses angoisses, ses frustrations, quand on ne cherche même plus à lui donner des raisons d'espérer.

Ce ne sont pas les institutions de la Ve République qui menacent la démocratie et la république, mais l'attitude de ceux qui prétenderaient tout savoir et qui veulent faire la leçon à tous les autres alors qu'ils n'ont cessé d'échouer à résoudre les problèmes des Français.

Ce ne sont pas les institutions de la Ve République qui poussent un nombre toujours plus grand de Français à se réfugier dans l'abstention ou dans le vote extrême, mais le sentiment de plus en plus fort chez la plupart d'entre eux de ne pas avoir d'autre moyen pour se faire entendre.

Ce ne sont pas les institutions de la Ve République qui ont rendu la France du non majoritaire, mais la conviction de beaucoup de Français que la seule possibilité qu'il leur restait pour reprendre la maîtrise de leur destin était de dire non. »

« Moi, j'ai mes billets pour le 4 février »

La vigilance ne se délègue pas :
c'est **notre propre indifférence** en matière constitutionnelle
qui est sans doute la raison principale de nos malheurs.

Il faut que les élus sentent que le Peuple est révolté par leurs abus de pouvoir répétés.

Voilà pourquoi, **nous devrions monter nombreux à Paris le 4 février 2008,**
pour montrer aux Parlementaires que **le Peuple gronde contre le viol** qu'ils préparent...

« Tous à Versailles le 4 février 2008 »

<http://www.tousaversaillesle4fevrier2008.fr/>

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=58939

**« Contre la violence malhonnête de la ratification parlementaire du Traité de Lisbonne ,
un discours fort et clair de *Nicolas Dupont-Aignan*
devant une Assemblée nationale scandaleusement vide et indifférente »**

http://www.dailymotion.com/video/x42ds0_referendum-traite-euro-nicolas-dupo_politics

« LES MENSONGES SUR LE TRAITÉ DE LISBONNE »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/LES_MENSONGES_SUR_LE_TRAITE_DE_LISBONNE.pdf

« Quelle Europe après le non ? »

~~Je vais avoir~~ J'ai eu le plaisir et l'honneur de participer aux **deux prochaines conférences de Raoul Marc Jennar**,

mardi 15 janvier à Aix-en-Provence, à l'IEP à 18 h :

<http://www.millebords.org/spip.php?article7433>

et **mercredi 16 janvier à Marseille**, au Point de Bascule

(je vous rejoindrai en fin d'après-midi, après mes cours) :

<http://www.millebords.org/spip.php?article7426>

Jean Bricmont sera ~~était~~ lundi soir (14 janvier) sur France 3, chez **Frédéric Taddéi** :

<http://ce-soir-ou-jamais.france3.fr/>

Il faut lire Maurice Allais :

Vous le savez, je découvre depuis quelques mois un personnage considérable, complexe et passionnant, incroyablement **libre d'esprit et rigoureux**, courageux aussi. Ce grand savant est présenté dans deux livres très bien faits, aux éditions Clément Juglar :

« La passion de la recherche »

<http://www.amazon.fr/passion-recherche-Maurice-Allais/dp/2908735148>

où **Maurice Allais présente lui-même ses travaux, en économie et en physique.**

C'est une compilation captivante des principales conférences qu'il a données lors des cérémonies de réception des innombrables prix et médailles qui jalonnent sa carrière ; ces événements sont l'occasion pour les chercheurs de présenter leurs travaux de façon synthétique. La vie et l'œuvre de cet homme sont extraordinaires.

« Un savant méconnu »

http://www.amazon.fr/UN-SAVANT-MECONNU-PORTRAIT-AUTODIDACTE/dp/2908735156/ref=sr_1_1?ie=UTF8&s=books&qid=1200126057&sr=1-1

C'est un deuxième livre, au moins aussi intéressant que le précédent, qui compile cette fois **les regards croisés de grands savants à travers le monde sur l'œuvre de Maurice Allais**, aussi bien en économie qu'en physique, vue de l'extérieur, donc.

Je trouve proprement stupéfiant que cet homme ne soit pas plus invité dans le débat public en France.

L'explication de cette mise à l'écart par les journalistes est peut-être dans ce troisième livre quand **on sait que nos principaux médias sont contrôlés par des industriels et des banques** :

« La mondialisation : la destruction des emplois et de la croissance L'évidence empirique. »

ce livre est un outil majeur de résistance contre les multinationales et les banques, il dénonce méthodiquement, scientifiquement, les méfaits de la mondialisation, en s'appuyant fortement sur **les données incontestables de l'expérience,** indispensable repère contre les superstitions théoriques délirantes (et malhonnêtes) des inquisiteurs du saint marché et de la « main invisible » au service des rentiers.

À mon avis, son livre **le plus accessible**, court mais extraordinairement incisif et éclairant, est :

« La crise mondiale d'aujourd'hui Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires »

Mais il est épuisé et n'est plus réédité, c'est juste incroyable...

Pourtant, vous trouverez ce texte passionnant (qui est d'abord paru dans *Le Figaro*) à cette adresse : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/La_crise_mondiale_d_aujourd_hui_Maurice_Allais_1998.htm

Vous y trouverez aussi le *curriculum vitae* de ce personnage étonnant (né en 1911, il est frais comme l'œil et il écrit un nouveau livre...).

J'ai la chance de discuter (pendant des heures et des heures) avec ce géant, et de le rencontrer.

J'ai alors l'impression de parler avec Keynes ☺, on dirait que cet homme a tout lu...

Je suis un veinard. Je dois partager cette chance avec vous.

« La privatisation de TF1 »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1340

avec **Gilles Balbastre** et **Pierre Rimbart**

Une merveille ! À ne pas rater.

Après **des messages hilarants des AMG, auditeurs modestes et géniaux, dans le répondeur,**

il faut révisiter l'histoire de **l'arnaque du siècle...**

absolument centrale dans l'analyse de l'agonie de la démocratie en France,
pour comprendre et faire connaître ce **levier terrifiant de la décrépitude de la République.**

**TF1 et LCI, instruments décisifs du pouvoir, abandonnés à l'industriel Bouygues
qui a complètement inversé les rapports entre l'État et les industriels :**
les politiques sont devenus demandeurs (et soumis).

Les industriels et banquiers des années 30, — **Goebbels** lui-même —

auraient rêvé d'un tel outil de **fabrique du consentement.**

La propagande antidémocratique n'a jamais été aussi puissante qu'aujourd'hui.

Pas de salut sans prise de conscience à la base.

« Étienne Chouard : les traités européens servent les intérêts de ceux qui les écrivent »

un entretien que j'ai eu avec **Silvia Cattori**, publié sur [le site du réseau Voltaire](http://www.voltairenet.org) :

<http://www.voltairenet.org/article154208.html>

« Quel déconneur, ce FOG ! »

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2008/01/03/quel-deconneur-ce-fog.html>

Sébastien Fontenelle est souvent drôle, pertinent et impertinent sur son blog *Vive le feu*.

« Aux armes, historiens !

Entretien avec Éric Hobsbawm »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1339

Passionnante émission, en résonance avec les vidéos que nous signalions la semaine dernière
sur le travail essentiel d'**Annie Lacroix-Riz**.

« Nous vivrons et nous mourrons par les lecteurs et les abonnés ! »

Un entretien intéressant avec **Serge Halimi** sur la condition vitale de l'indépendance des médias :

<http://www.lesansculotte85.com/publication/spip.php?article158>

« 29mai.eu : Lettre ouverte au CNR »

http://www.29mai.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=102&Itemid=111

Une fois de plus, les partis et les partisans sont bien décevants...

Il ne faut compter que sur nous-mêmes, libres de tout esprit de parti.

« Le référendum interdit : socialistes, réveillez-vous « !

par **Paul Quilès**, ancien ministre socialiste :

<http://www.rue89.com/2008/01/10/le-referendum-interdit-socialistes-reveillez-vous>

« Je suis atterré par l'annonce que les parlementaires socialistes boycotteront la réunion du Congrès de Versailles, qui, le 4 février, doit voter la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Lisbonne.

Cette décision (si c'en est une!) relève de l'hypocrisie la plus totale.

Que l'on soit favorable ou non à ce traité -copie conforme du projet de Constitution européenne, refusé par le peuple français en 2005- c'est à lui et à lui seul de s'exprimer à nouveau par référendum. C'est une question de cohérence et de démocratie. [\(Lire la suite...\)](#) »

« La forfaiture »

Encore un bon coup de gueule de **Jean-Luc Mélenchon** sur son blog :

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/?p=546>

Il reste fort peu de vrais socialistes au parti dit socialiste....

« Édgard Morin, sociologue optipessimiste »

était l'invité pétillant du *Franc-parler* de Stéphane Paoli, ce lundi 7 janvier 2008 :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/francparler/index.php?id=62725>

Notre Président (de droite) vient d'évoquer une nécessaire « **politique de civilisation** », expression que le sociologue (de gauche) avait créée jadis dans le désintérêt général.

« Il nous faudrait des mondiologues ». « Nous avons une intelligence qui nous rend aveugle.

Nous ne vivons pas l'époque de LA connaissance, nous sommes à l'ère DES connaissances, séparées ! »

« Les 35 heures étaient une façon (maladroite) d'appliquer une politique de civilisation, une invitation à se libérer du travail... »

Morin regrette que les décideurs semblent victimes de **la crétinisation économiste**.

Il nous faudrait une pensée savante, complexe, capable de piocher dans la pensée antique pour ressusciter les meilleures pensées anciennes.

« Ce que ferait un Président chinois de la France »

http://www.marianne2.fr/Ce-que-ferait-un-President-chinois-de-la-France_a82495.html?

« À tous ceux qui s'esbaudissent devant le dynamisme de la Chine, je propose mon programme présidentiel pour rendre la France encore plus compétitive !

Certains Français m'ont souvent dit qu'ils trouvaient la Chine très dynamique et que les choses y bougaient vite. La France ? D'après eux, elle est morte... Je leur ai donc répondu : faites-moi élire Président de la république française, j'ai les solutions dans la poche !

Si j'étais élu, je prendrais les mesures suivantes : Paris, Bordeaux, Marseille et Lyon deviendraient « *zones économiques spéciales* ». Je les raserais et les reconstruirais dans le style new-yorkais. Par exemple, je transformerais le Louvre en grand supermarché ultramoderne et remplacerais la cathédrale Notre Dame par un gratte-ciel, loué à IBM ou Microsoft. Je céderais, pour un prix symbolique, les terrains des bois de Vincennes et de Boulogne aux patrons de grandes multinationales américaines, anglaises et allemandes. Pour cela, je devrais concentrer tout le pouvoir, supprimer l'Assemblée nationale, mettre tous mes amis au Sénat, interdire les syndicats, prendre le contrôle des médias et de la justice et tripler le nombre de policiers.

Ensuite, je supprimerais le système de sécurité sociale et les subventions à l'agriculture et je rendrais les écoles payantes. Je diviserai les salaires par dix. Tout cela économiserait des milliers de milliards d'euros par an que j'investirais dans les infrastructures et l'industrie aéronautique afin d'envoyer une centaine de Français par an sur la lune. Toutes les villes auraient le métro le plus moderne du monde et les ponts se multiplieraient sur la Seine et la Loire et le TGV monterait jusqu'au sommet du Mont Blanc et couvrirait tout le pays.

Avec la réduction des salaires et la suppression de sécurité sociale, les entreprises françaises seraient mille fois plus compétitives qu'aujourd'hui et leurs produits s'exporteraient massivement partout dans le monde. L'industrie des autres pays européens serait écrasée par celle de la France. Si les Allemands et les Anglais venaient à s'en plaindre et à refuser de me suivre, la France se retirerait de l'UE et je rétablirais les frontières et préparerais la guerre contre eux. L'industrie militaire française pourrait ainsi se développer rapidement, ce qui donnera encore plus de dynamisme à l'économie française.

Je vous promets que la France serait encore plus dynamique que la Chine sous ma présidence. De plus, vous apprendriez la « *tradition chinoise* » très vite : vous deviendriez aussi **sages et réservés** que des Chinois. Qui plus est, si les Français élaient un Président chinois, ce serait « l'ouverture absolue » ! Et on oublierait bien vite le sarkozysme.

(billet publié à l'origine sur le blog [Le journal d'un Chinois](#), le 13 décembre 2007)

Mon commentaire : ce billet me fait penser au [livre formidable](#) de **Philippe Cohen** dont je lis une ou deux pages par jour, « **La chine sera-t-elle notre cauchemar** », qui décrit une réalité épouvantable, une avalanches d'injustices et de souffrances pour des centaines de millions de personnes désarmées et piégées, piégées comme les néolibéraux et autres totalitaires en puissance savent bien piéger les individus dans leur égoïsme et leur lâcheté pour faire régner l'impitoyable loi du plus fort. **Il faut lire ce petit livre** et redouter au plus haut point la « politique » qui nous met en concurrence avec les chinois en nous présentant l'évolution de la Chine comme « un modèle de croissance ». ÉC.

« Le traité constitutionnel ressuscite, les demandes de référendum s'amplifient »

par **Christophe Beaudouin** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=33455

« Propaganda : un documentaire en ligne »

<http://www.editions-zones.fr/spip.php?article33>

Une vidéo passionnante, des entretiens avec **Edward Bernays**, des archives d'époque...

... aussi passionnante que [le livre](#) :

« Propaganda - Comment manipuler l'opinion en démocratie »,

qui retrace la vie et les découvertes majeures et méconnues d'**Edward Bernays**,
neveu de Freud ayant tiré des enseignements de son oncle
des prodiges de manipulation des foules sans leur consentement.
Tout cela est absolument captivant. Je vous recommande la vidéo et le livre...
Son premier grand succès : comment Bernays a conduit les femmes à fumer
alors qu'un grand tabou l'interdisait à l'époque.

Rappel : ne ratez pas l'excellente émission de **Là-bas si j'y suis** sur

« Edward Bernays et sur le livre Propaganda »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1300

« Retrouver la République

Les vœux de la Ligue des Droits de l'Homme »

<http://www.ldh-dax.org/Video-Sarkozy-Catholique.html>

« En ce début d'année 2008, c'est d'abord aux instituteurs de la République que la Ligue des droits de l'Homme tient à adresser ses vœux les plus solidaires. **À ces instituteurs que le Président de la République, inconscient des devoirs de sa charge, a insultés dans l'homélie qu'il a prononcée le 20 décembre dernier comme « chanoine du Latran ».** Selon Nicolas Sarkozy, **« dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ».**

Le monde est plein de « fous de Dieu » qui, portés par une « espérance » délirante, poussent leur « engagement » jusqu'à « la radicalité du sacrifice de leur vie »... et de centaines d'autres vies innocentes. **Le tout au nom de « la différence entre le bien et le mal » et de la purification des âmes.** Qu'en tant qu'individu Monsieur Sarkozy mette ces valeurs au pinacle n'est qu'un signe de plus de son ancrage, derrière l'agitation d'une communication « décomplexée », dans les valeurs les plus traditionalistes de la société française.

Mais qu'en tant que Président de la République française il mette le curé au-dessus de l'instituteur comme responsable de « la transmission des valeurs », qu'il ignore à ce point ce que sont précisément les valeurs de la République qu'il est censé représenter, témoigne de l'ampleur de la crise politique et morale qu'aggrave son exercice de la fonction présidentielle.

L'article 1er de la Constitution définit la République française comme « laïque, démocratique et sociale »

« Laïque », elle refuse le mélange entre convictions religieuses et exercice des responsabilités politiques.

« Démocratique », elle refuse la concentration des pouvoirs entre les mains d'un « Président-Soleil » entouré de « collaborateurs » et de courtisans.

« Sociale », elle refuse la juxtaposition d'un « bouclier fiscal » pour les plus riches et de la régression du « bouclier social » pour les plus pauvres.

Ce n'est pas seulement dans les jets privés, les yachts et au « Fouquet's » que s'étale le mépris des privilégiés pour cette fameuse « France qui se lève tôt ». C'est aussi dans le cynisme avec lequel sont foulées aux pieds, jour après jour, les valeurs républicaines.

La LDH salue donc d'abord, aujourd'hui, ces instituteurs qui, à ses yeux, restent les mieux à même de transmettre le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité. Et elle souhaite que 2008 donne à tous les Français plus d'occasions qu'en 2007 de retrouver, face au spectacle que donne la représentation politique, confiance en l'avenir de la République. »

« La domination du monde »

<http://www.ladominationdumonde.blogspot.com/>

Le très courageux citoyen donneur d'alerte, Denis Robert, est en train de publier intégralement les listings de Clearstream, garantis non trafiqués.

Allez voir son blog, **Denis Robert** se bagarre pour nous contre des monstres et il a bien besoin de nous : les lilliputiens peuvent venir à bout du géant à condition d'être tous bien ensemble.

« **Les banques fonctionnent en dehors de tout cadre légal.** Bien sûr, on va nous expliquer qu'elles sont hyper contrôlées. Par qui ? Par quelle organisme indépendant ? Par quelle représentation civile ? Arthur Andersen ?

Dans cette mesure, **il est intolérable que le secteur bancaire** (celui des listes dont on attend toujours une explication de la part de Clearstream et de ses clients) **puisse utiliser les instruments civils pour se défendre.**

C'est un peu comme si Hitler déposait plainte pour harcèlement.

Ces banques et ces entreprises n'ont, depuis la confirmation du livre de Denis, plus de légitimité. Elles ne font plus partie du système. Elles le contrôlent, le saccagent, le corrompent, l'achètent. Elles ne produisent pas de richesses, pas plus qu'elles ne respectent le libéralisme ou les petits actionnaires.

Elles profitent des peuples et de ses efforts, elles vont chercher des clients jusque dans les écoles ou proposent des prêts à de jeunes étudiants sans ressources. (...) Elles ne respectent pas les lois du marché, intègrent l'argent blanchi des mafias et des opérations frauduleuses pour faire entrer des liquidités dans le marché.

Condamner Denis, c'est condamner **Abraham Lincoln** une seconde fois, lui qui déclarait «J'ai deux grands ennemis: l'armée du Sud en face et les banquiers en arrière. Et des deux, ce sont les banquiers qui sont mes pires ennemis.»

Ou encore **Charles A.Lindbergh**, l'aviateur, qui expliquait «Toutes les perplexités, désordres et misères ne proviennent pas tant de défauts de la Constitution, du manque d'honneur ou de vertu, que d'une ignorance complète de la nature de la monnaie, du crédit et de la circulation.» .

Mais la palme de la clairvoyance revient à l'industriel **Henry Ford** qui disait: «Si la population comprenait le système bancaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin.»

« Un costard pour le roi du luxe »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1334

Deux émissions de *Là-bas si j'y suis* qui racontent une histoire très emblématique.

Bernard Arnaud gagne 13 000 € par heure (incroyable, non ?) à la tête du groupe LVMH qui dégage des milliards chaque année **en payant ses salariés au SMIC et en les virant sans pitié.**

Une employée a acheté une action pour avoir le droit d'assister à l'assemblée des actionnaires pour enfin poser des questions à Bernard Arnaud qui refuse tout entretien à ses salariés depuis des années.

Marie-Hélène Boulard vient en bus à Paris, avec des dizaines de collègues de travail.

Au moment où on va l'éconduire, quand elle voit qu'on va lui refuser de poser sa question, elle traverse la salle, sous les yeux d'une assemblée de 2 000 actionnaires, et elle force le passage pour poser sa question aux actionnaires : elle leur dit, en substance :

« Actionnaires !

Regardez-nous donc une fois en face au moment de nous priver de notre travail, nous qui travaillons tous les jours depuis des années pour faire votre fortune. »

Bernard n'est pas content, car on lui gâche sa fête de riches, on crie en public à ses complices :
« il faut que les actionnaires s'en mettent moins plein les poches ! »

« On voudrait faire des propositions aux actionnaires »...

Pas possible : « ça n'est pas en assemblée qu'on peut régler ce genre de problèmes... »

Les actionnaires applaudissent l'expulsion des fauteurs de troubles.

Les salariés protestent : « C'est eux, la racaille... »

C'est théâtral, c'est passionnant, c'est amusant, c'est savoureux,
C'est plein de symboles.

Il est vraiment temps que les salariés se défendent eux-mêmes.
La démocratie, c'est le peuple au pouvoir, pas l'escroquerie du carnaval actuel.

**« Comité de soutien à Denis Robert :
Vente aux enchères du 2 décembre 2007 »**

<http://lesoutien.blogspot.com/2025/07/vente-aux-enchres-du-2-dcembre-2007.html>

« Qu'est-ce que la civilisation libérale? »

Un entretien avec **Jean-Claude Michéa**
pour son dernier livre, passionnant : **« L'empire du moindre mal »**
dans l'émission *Répliques* d'*Alain Finkielkraut*, le 10 novembre 2007
(c'est encore réécoutable avec ce lien direct) :

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/REPLIQUES/REPLIQUES20071110.ram

Pour l'instant, je résume et reformule ainsi la thèse de Michéa, que je trouve passionnante :

Nous sommes tous libéraux, de gauche à droite, car nous considérons tous les origines du libéralisme, pétries de **bonnes intentions en réaction aux guerres de religions** : les premiers libéraux ont dit, et tout le monde peut le comprendre : **« Toutes ces guerres de religions montrent à l'évidence que les militants intégristes du bien absolu sont toujours conduits aux pires atrocités ; il faut donc cesser de courir après le bien général et se contenter du moindre mal, grâce à un État neutre, sans valeurs, sans morale imposée, qui préserve avant tout les libertés individuelles. »**

Le libéralisme, en se contentant de ce moindre mal qui consiste au moins à se protéger des folies idéologiques des intégristes de tout poil, **fait preuve d'un pessimisme profond quant à l'aptitude des hommes à édifier un monde décent.**

Michéa pense qu'il est illusoire et peu pertinent de distinguer un libéralisme *politique* (qui serait défendu par tous, de gauche à droite) et un libéralisme *économique* (qui ne serait défendu que par la droite et les riches) : **Michéa défend l'idée qu'un État libéral impartial, qui n'impose aucune morale aux individus, conduit forcément au totalitarisme et à l'injustice généralisée, ce qui est précisément le contraire de ce qu'il visait au départ.**

Comme **Orwell**, Michéa préconise que l'État défende un corps minimal de valeurs consensuellement acceptées par tous, à gauche comme à droite, valeurs communes qu'Orwell appelait **Common decency**, pour que la société ne puisse pas dériver comme on le constate vers de modernes atrocités. Orwell cherchait une troisième voie, médiane entre le capitalisme intégriste et le communisme intégriste .

La découverte de la pensée d'Orwell (et de sa vie) est bouleversante. Un grand bonhomme, vraiment.

« Une négrophobie académique ?

Olivier Pétré-Grenouilleau, ou la banalisation de la Traite »

Un texte écrit par **Odile Tobner** sur le site *Les mots sont importants* :
<http://lmsi.net/spip.php?article695>

Introduction

« Depuis le Code noir (1685), rares sont les intellectuels français qui ont remis en question le socle raciste sur lequel repose notre regard sur « les noirs », africains ou antillais. Les récentes saillies négrophobes d'Hélène Carrère d'Encausse, Alain Finkielkraut ou Nicolas Sarkozy ne sont pas de malheureux dérapages mais la continuité désolante de préjugés nourris depuis quatre siècles [1]. Qui, en France, sait que Saint-Simon, Bossuet, Montesquieu ou Voltaire ont commis, sur ces questions, des pages monstrueuses ? Que Renan, Jules Ferry, Teilhard de Chardin, Albert Schweitzer ou encore le général De Gaulle leur ont emboîté le pas ?

C'est pourtant ce que vient nous rappeler **Odile Tobner** dans son livre **Du racisme français**. De ce livre salubre nous publions un extrait consacré à l'historien-fétiche des grands médias : Olivier Pétré-Grenouilleau, et à la manière plus que douteuse dont il revisite l'histoire de la Traite des Noirs. (...) »

([Lire cet article, très intéressant](#), à nouveau sur le sujet des **historiens sans archives**)

**« Les déracinés du village global
& Interview croisée de Ken Loach et d'Olivier Besancenot »**

C'était chez Alain Le Gougec, sur "Et pourtant elle tourne", sur France Inter, ce 2 janvier 2008 :
<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/etpourtantelletourne/>

« L'héritage de mai 68 »

Un débat passionnant (endiablé) entre **Henri Guaino** et **Daniel Cohn Bendit**
dans l'émission *Répliques* d'Alain Finkielkraut, le 22 décembre :

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/REPLIQUES/REPLIQUES20071222.ram

« En Bolivie, la démocratie en péril »

Un appel superbe de **Danielle Mitterrand** :

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=58399

« Comme l'Europe l'a appris cruellement à ses dépens, **la démocratie a sans cesse besoin d'être vécue, réinventée, défendue aussi bien à l'intérieur de nos pays démocratiques que dans le reste du monde. Aucune démocratie n'est une île. Les démocraties se doivent mutuellement assistance.** Aujourd'hui, j'en appelle donc à nos dirigeants et à nos grands organes de presse : **oui, je l'affirme, la jeune démocratie bolivienne court un mortel danger.** »

En 2005, un président et son gouvernement sont largement élus par plus de 60 % des électeurs, alors même qu'une grande partie de leurs électeurs potentiels, indigènes, ne sont pas inscrits sur les listes électorales, car ils n'ont même pas d'état civil.

Les grandes orientations politiques de ce gouvernement ont été approuvées massivement par référendum avant même cette élection, et notamment la nationalisation des richesses naturelles pour une meilleure redistribution et la convocation d'une Assemblée constituante.

Pourquoi une nouvelle Constitution est-elle indispensable ? Pour la raison bien simple que l'ancienne Constitution date de 1967, une époque où, en Amérique latine, les populations indigènes — qui représentent en Bolivie 75 % de la population — étaient totalement exclues de toute citoyenneté.

Les travaux de l'Assemblée constituante bolivienne ont été depuis les origines constamment entravés par les manoeuvres et le boycottage des anciennes oligarchies, qui ne supportent pas de perdre leurs privilèges économiques et politiques. L'opposition minoritaire pousse le cynisme jusqu'à travestir son refus de la sanction des urnes **avec le masque de la défense de la démocratie.** Elle réagit par le boycottage, **les agressions dans la rue, l'intimidation des élus**, dans le droit-fil des massacres perpétrés sur des civils désarmés par l'ancien président Sanchez de Lozada en 2003, lequel est d'ailleurs toujours poursuivi pour ces crimes et réfugié aux États-Unis.

À la faveur d'un chaos soigneusement orchestré renaissent les menaces séparatistes des provinces les plus riches, qui refusent le jeu démocratique et ne veulent pas "payer pour les régions pauvres".

Des groupes d'activistes néofascistes et des bandes paramilitaires subventionnées par la grande bourgeoisie et certains intérêts étrangers installent un climat de peur dans les communautés indigènes. Rappelons-nous ce que sont devenus la Colombie et le Guatemala, rappelons-nous surtout la démocratie chilienne, assassinée le 11 septembre 1973 après un processus identique de déstabilisation.

On peut tuer une démocratie aussi par la désinformation. Non, Evo Morales n'est pas un dictateur. Non, il n'est pas à la tête d'un syndicat de trafiquants de cocaïne. Ces images caricaturales sont véhiculées chez nous sans la moindre objectivité, comme si l'intrusion d'un président indigène et la montée en puissance de citoyens électeurs indigènes étaient insupportables, non seulement aux oligarchies latino-américaines, mais aussi à la presse bien pensante occidentale.

Comme pour démentir encore plus le mensonge organisé, Evo Morales appelle au dialogue, refuse d'envoyer l'armée et met même son mandat dans la balance.

J'en appelle solennellement aux défenseurs de la démocratie, à nos dirigeants, à nos intellectuels, à nos médias. Attendrons-nous qu'Evo Morales connaisse le sort de Salvador Allende pour pleurer sur le sort de la démocratie bolivienne ?

La démocratie est valable pour tous ou pour personne. Si nous la chérissons chez nous, nous devons la défendre partout où elle est menacée. Il ne nous revient pas, comme certains le prétendent avec arrogance, d'aller l'installer chez les autres par la force des armes ; en revanche, il nous revient de la protéger chez nous avec toute la force de notre conviction et d'être aux côtés de ceux qui l'ont installée chez eux.

Danielle Mitterrand est présidente de France Libertés. »

« Jacques Marseille au service de l'UIMM »

Un bon article du précieux **Plan B** :

<http://www.leplanb.org/numero-en-cours/jacques-marseille-au-service-de-l-uimm-4.html>

« Fonctionnaire militant du moins d'État, chroniqueur antisyndical au Point et débatteur sarkozyste sur Europe 1, Jacques Marseille est aussi l'historiographe officiel des porteurs de valises de l'industrie métallurgique. ([Lire la suite...](#)) »

Ceci confirme la charge sévère que porte l'historienne **Annie Lacroix-Riz**

contre les historiens contemporains, achetés par les plus riches pour écrire l'histoire qui leur convient, une histoire qui désarmerait les pauvres en gommant les connaissances qui leur seraient utiles, dans [son passionnant petit livre, que je vous recommande fortement](#) :

« L'histoire contemporaine sous influence »

<http://www.historiographie.info/menu.html>

Voir aussi cette bonne recension de ce petit livre important :

« Historiens sous influence

Qui « écrit » l'Histoire ? »

par **Paul Labarique**

<http://www.voltairenet.org/article13259.html>

Alan Greenspan :

« je dois prévoir que quelque chose d'inattendu va arriver et nous mettra à terre... »

« ... Nous, ainsi que toutes les autres banques centrales, perdons le contrôle des forces qui accroissent les prix. »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=3655

Et on dirait bien que c'est le pire cauchemar des banquiers : **le cauchemar des banquiers, c'est de lâcher la gorge des citoyens salariés (par inattention ou par mégarde) et nous voir nous échapper pour recommencer à lutter victorieusement pour augmenter nos salaires...**

C'est cette **obsession viscérale des salaires chez les banquiers** qu'a utilement soulignée **Annie Lacroix-Riz** dans ce livre important qu'est "**Le choix de la défaite**" (*) ([ne ratez pas cette vidéo](#)) : choix de sabotage dont la preuve formelle apportée par l'historienne pour 1930 met en lumière (et permet d'enfin comprendre) **le même choix** — pour les mêmes raisons : tenir en cage les salaires —, **à travers la construction européenne ardemment voulue par les banquiers, à commencer par Jean Monnet...**

Des salariés dotés d'institutions leur permettant de se défendre financièrement... une République, quoi... L'horreur absolue de tous les banquiers et de tous les rentiers du monde...

Je trouve qu'entendre Greenspan redouter sérieusement cette perspective-là est un vrai bon signe de bonne année...

Bonne année à vous tous, chers amis !

Étienne.

(*) Annie Lacroix-Riz souligne fortement, — preuves formelles à l'appui, ce qui la distingue bien de nombreux historiens contemporains faux-nez du MEDEF — que, **même en 1936, le Ministre des finances avait promis au Gouverneur de la Banque de France (également maître du Comité des Forges, MEDEF du moment) de bien tenir les salaires (comme le faisaient, et le font toujours ?, tous les ministres des finances avant de prendre leurs fonctions), et que c'est uniquement sous la pression irrésistible de la rue, sous la contrainte de centaines de milliers de salariés en colère et prêts à en découdre physiquement, que les Ministres (et leurs banquiers matons) ont dû lâcher les congés payés, les 40 heures, les hausses de salaires, etc.**

Annie Lacroix-Riz souligne qu'aujourd'hui encore, comme hier, il n'y a pas grand-chose à attendre de l'initiative de nos "représentants" puisque leurs vrais maîtres sont les banquiers : **rien ne se fera de bon si les salariés (80 % de la population active) ne prennent pas eux-mêmes en charge la défense de leurs intérêts.**

Elle souligne aussi que l'obsession des banquiers contre les hausses de salaires était telle que la Banque de France a soutenu activement Hitler, que la même Banque de France a soutenu d'autres dictateurs, que la même Banque de France a rendu possible le financement de l'effort de guerre de l'Allemagne et que la même Banque de France a finalement voulu et imposé la capitulation rapide de la France devant Hitler, carrément... car Hitler était formidable du point de vue des salaires : exactement l'homme dont les méthodes convenaient à la Banque de France pour traiter les syndicats et autres agitateurs d'exclaves... Tout ça est passionnant. Cette historienne est un phare, un des derniers qui soient allumés.

Voyez aussi cette deuxième longue et intéressante **vidéo d'Annie Lacroix-Riz** :

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=3024

« Grèves : le cynisme des nantis... »

par **Georges Stanechy**

<http://stanechy.over-blog.com/article-14040324.html>

Une très intéressante analyse du drame en cours et de la seule issue optimiste : l'éveil des consciences.

« **Rafael Correa**, dès son élection (à la Présidence de l'Équateur, le 26 novembre 2006, avec plus de 57 % des voix), a décidé de **diminuer sa rémunération de Président de la République, par deux**. Estimant indécemment l'écart entre les revenus de cette fonction, directs et indirects, avec leurs privilèges annexes, et ceux du citoyen moyen. Fonction, qu'il estime comme devant être vécue, avant tout, sous forme d'un sacerdoce et non pas d'un "fromage" lucratif pour lui, sa famille, ou son clan. Il a, d'ailleurs, étendu cette mesure à tous les titulaires de postes gouvernementaux.

Nous sommes à des milliers de kilomètres de l'Europe, il est vrai. À **Quito**, capitale de l'Équateur. Sur une autre planète...

En France, une des premières mesures du nouveau Président de la République, lors de sa prise de fonction, a été d'augmenter ses revenus de [172] %. Parallèlement, pour témoigner sa reconnaissance à l'égard des sponsors qui l'ont soutenu pendant sa campagne électorale, il a accordé à la catégorie des revenus les plus élevés, c'est-à-dire aux plus riches de la population, des "cadeaux fiscaux".

La propagande est arrivée, difficilement, à minimiser leur total à une quinzaine de milliards d'euros. En fait, c'est, au minimum, du triple de ce montant dont il s'agit. Au moment, où, ne cessent de nous répéter les politiciens et leurs organes de propagande, des efforts sont "indispensables" pour relancer la croissance...

Nous sommes dans la symbolique rayonnante d'un régime ploutocratique. À l'exemple de ce qui se passe dans les autres pays occidentaux, **européens** notamment. Triomphe du "*Libéralisme Economique*", dont on sait qu'il n'est que l'habillage idéologique du "*Capitalisme Sauvage*", le plus brutal. Pour la France, ce modèle économique et social va être imposé avec détermination par la caste au pouvoir. Il est devenu européen, ne l'oublions pas. Organisé, coordonné, cautionné par les oligarchies dirigeant l'Union Européenne.

Les grèves et manifestations massives, réactions et sursauts démocratiques salutaires, n'y pourront rien. Le cynisme des nantis n'a plus de bornes. Les fondements mêmes du contrat social de notre République vont être dynamités : Liberté, Égalité, Fraternité. Ce sont ces trois piliers dont je veux évoquer la disparition. En les prenant dans le sens inverse de leur invocation illusoire, pour terminer par la Liberté. Notre bien le plus précieux.

Le dynamitage de la Fraternité ou de la Solidarité

Les "régimes spéciaux" de retraite de certaines catégories de salariés, mis en place essentiellement au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ont été diabolisés par le pouvoir. Présentés comme une injustice, à l'égard des autres français qui n'en bénéficient pas.

Or, ces régimes de retraite ne sont que la base sur laquelle devaient et devraient être alignés les régimes de retraites de tous les français. Loin d'être une injustice, c'est un minimum à atteindre, dans un des pays les plus riches du monde qu'est la France. Dont la richesse n'a cessé de progresser depuis 1945 et sa reconstruction. La retraite devrait être l'exemple même du fonctionnement de la solidarité, et de **la redistribution des richesses acquises** par l'ensemble de la communauté.

Mais, le modèle de société en cours de constitution est tout autre : une ploutocratie, assemblée de riches super privilégiés, régnant sur une communauté de moutons de Panurge. Panurge étant, ici, l'appareil médiatique. Ayant comme mécanisme fondateur de l'exploitation : "le travail", considéré comme une vulgaire matière première. Seuls étant valorisés, protégés, honorés, le capital et la spéculation.

On a pu mesurer, pourtant, l'importance de ce travail. Une ville peut être paralysée, un pays ne plus fonctionner, si des travailleurs se mettent en grève. Alors que les actionnaires et les PDG, hyper gavés de rentes, pourraient faire grève, rester sous leurs couettes, sans que la collectivité n'en ressente les moindres effets... Preuve d'un profond dysfonctionnement dans l'appréciation et la rémunération du travail par rapport au capital, et à son importance fondamentale pour une société.

Derrière cette violente attaque contre les régimes de retraite s'activent des intérêts de lobbies extrêmement puissants. Ceux des milieux financiers, comme toujours. Sociétés d'assurances, tout spécialement. Avec pour **autre cible prioritaire** : la Sécurité Sociale. Objectif : leur privatisation, à l'exemple du modèle américain. On sait de quoi il retourne. **Aux USA**, ceux qui peuvent se payer retraite et protection sociale sont les hauts revenus et les riches. Les autres, **marginalisés**, restant à leur place : "en bas".

Forts de leur puissance, ces milieux prédateurs ne s'en cachent même pas. Une illustration de ce travail acharné de sape : parmi les membres les plus fanatiques de ces lobbies figure **Denis Kessler**. Il dirige la SCOR, compagnie de réassurance, après avoir été un dirigeant du groupe Axa, le président de Fédération française de sociétés d'assurances (FFSA), et le vice-président du **Medef** aux côtés d'Ernest-Antoine Sellières,

Ce fondamentaliste du capitalisme sauvage, s'était fait remarquer pour ses interventions répétées, en tant que président de la FFSA "... afin de mettre fin au secret médical en réclamant d'avoir accès aux données privées transmises dans les feuilles de soins électroniques (FSE)" (2). Permettant, ainsi, un tri entre les malades potentiellement rentables et les autres. À l'exemple de la pratique des compagnies d'assurances américaines.

N'hésitant pas à dire et **écrire** clairement, ceux que d'autres pensent : "**La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance !**" (3).

Restons lucides, **cet intégriste du Libéralisme Economique, n'est que la partie visible de l'iceberg**. À sa suite, ce sont de gros moyens pour casser le système social de notre pays. La présidente du Medef, Laurence Parisot, enfonce le clou. Il y a deux jours, elle **envisage avec son organisation** de remettre en cause un des droits les plus difficilement acquis : la "durée légale du travail". "*Je me demande s'il ne faut pas accepter de mettre sur la table la question de la suppression de la durée légale du travail ... Tout le monde voit bien que le mécanisme des heures supplémentaires n'est pas suffisant... Je sais autour de quoi certains ministres réfléchissent depuis quelque temps et la question de la durée du travail est un axe de réflexion*" (4).

Ces propos confirment ce qu'un ancien inspecteur du travail, **Richard Abauzit**, a recensé en termes de destruction méthodique, systématique du droit du travail et des acquis sociaux. **L'étude** qu'il a réalisée, à titre personnel, circule. Il convient de la lire et de la distribuer autour de soi, pour prendre la mesure des conséquences qui se profilent : "*Nous sommes en train de perdre une à une, dans le plus grand secret, toutes les protections contre les abus de pouvoir que nos grands-parents ont fait inscrire depuis un siècle dans le droit du travail*" (5). Lui, parle d'une "démolition accélérée" et de

"casse" ...

Arrêtons avec les faux problèmes créés par l'oligarchie : **les retraites et la sécurité sociale trouveraient facilement leur complément financier, et même au-delà, en taxant tous les revenus des capitaux spéculatifs à hauteur de 50 %**. Moitié pour le financement du système de protection sociale et des retraites, et moitié pour le spéculateur. Etant entendu qu'un capital spéculatif est celui qui est investi à moins d'un an dans des opérations financières non liées à son activité d'origine, ou à plus d'un an, non lié à des opérations industrielles et commerciales. Telles que les constitutions de réserves foncières ou autres... **Voilà un axe de réflexion sur lequel Laurence Parisot devrait se pencher...**

Le démantèlement de l'Égalité

Le cynisme de tous ces nantis soutient que pour "stimuler la croissance", l'Etat doit réaliser des économies. Non pas : l'Etat doit améliorer ses rentrées fiscales, et assurer la redistribution des revenus de la collectivité. Cette politique antisociale a pour conséquence de mettre fin au principe républicain de l'Égalité. En réalité, l'idéologie d'une ploutocratie ne peut accepter de cohabiter avec la conception d'une société fondée sur la "redistribution". Son obsession : ne pas payer d'impôt !...

Ce concept a été étendu à l'entreprise. Ce sont, donc, de multiples avantages, exonérations et autres cadeaux, planifiés en faveur des entreprises. Pour tromper les citoyens, ce sont les termes fumeux de "stimuler la croissance", en faveur des "entreprises", sans cesse évoqués, en boucle, la main sur le cœur. Un disque rayé...

Car, sous le vocable trompeur de "stimuler la croissance", deux "perspectives" sont passées sous silence :

- i) ce sont des cadeaux fiscaux en faveur des "actionnaires" des entreprises, et non pas des salariés,
- ii) ce sont des cadeaux fiscaux destinés, en priorité, aux grands groupes et autres sociétés multinationales à capitaux français.

Ne nous laissons pas abuser, par "entreprises", dans la sémantique des politiciens et de la propagande, il s'agit bien des grands groupes, de la catégorie des sociétés multinationales : grande distribution, banques, compagnies d'assurances, et autres marchands de béton et de canons. Ceux qui ne créent aucun emploi. Ce raisonnement se fonde sur le mythe de "moderniser" la société afin de "sortir" de la crise économique, "d'augmenter réellement et durablement la croissance". Et autres tartes à la crème...

Lorsque j'entends ces fariboles, le premier baromètre économique que je consulte est celui de l'industrie dite de "luxe". Car, qui dit difficulté économique ou crise économique, l'est pour toutes les catégories sociales. S'il y a en a qui y échappent, c'est que nous ne sommes pas dans le cadre d'une crise, mais dans celui d'un dysfonctionnement, d'une distorsion : l'absence de mécanisme de redistribution de la richesse nationale. L'absence d'Égalité...

Attention : l'industrie du "luxe" est un secteur économique très segmenté. Il y a luxe et luxe. Ne pensons pas aux parfums, maroquineries, fanfreluches et autres breloques ostentatoires qui donnent lieu, avec raison, à toutes les imitations possibles. Là, nous ne sommes que dans l'arnaque du "paraître".

Il y a un segment bien plus sérieux et consistant, sur lequel je focalise mon attention : la construction des yachts de luxe. Un monde ultra discret, uniquement pour gens fortunés, avec ses réseaux, médias et foires spécialisées, sans publicité tapageuse affichée sur les aribus ou magazines pour salles d'attente.

Un monde que les analystes et autres pseudo journalistes "économiques" n'abordent jamais. Leurs patrons n'apprécieraient pas, se sentant visés... Tous les bateaux supérieurs à 80 pieds (6). Pas ceux que vous voyez habituellement dans nos sympathiques ports de plaisance. Non, ceux-là, beaucoup plus volumineux, sont enregistrés dans des paradis fiscaux, aux Bahamas et autres lieux exotiques. Ces palais de luxe flottants, achetés par les riches actionnaires des multinationales, sur lesquels se prélassent les penseurs et artisans des politiques antisociales.

Tenez, pour vous changer les idées, visitez un de ces bateaux de luxe, bourrés de marbre et de bois précieux : Le Capri. Construit par les célèbres chantiers Lürssen de Brême (7). C'est un 192 pieds. Son réservoir contient 150 000 litres de carburant. Réchauffement climatique ? C'est quoi ça ?...

Figurez-vous que le marché de la construction des bateaux de luxe privés n'a jamais été aussi florissant. Toutes les études de marchés font ressortir une progression moyenne de 20 % par an. Tous les chantiers spécialisés, en Europe tout particulièrement, croulent sous les commandes, avec des bateaux de plus en plus luxueux, de plus en plus gros, et, corrélativement de plus en plus chers. Les français sont de gros acheteurs. Par discrétion, un des français les plus riches fait construire le sien à Taiwan. Un autre, en Nouvelle Zélande. Ah !... La discrétion...

Promenez vous sur les sites des chantiers navals italiens, qui détiennent 35 % environ du marché mondial : Ferretti, Cantieri di Pisa, Benetti, Sanlorenzo... Je ne vous parle pas des coûts de fonctionnement avec équipage, ni des coûts de maintenance annuels, pour ne pas vous encombrer. Ajoutons que ces jouets de luxe ne naviguent, avec leurs propriétaires prédateurs, que quelques semaines par an, dans le meilleur des cas.

Apparemment, les fortunes privées qui achètent ces objets précieux n'éprouvent aucune difficulté quant à la "croissance réelle et durable" de leurs revenus, pour reprendre les expressions alambiquées de Laurence Parisot...

Toujours plus, pour les uns, et toujours moins, pour les autres. Tel est la finalité du démantèlement de cet idéal républicain qu'est l'Égalité. Nous évoluons intellectuellement, et en termes de valeurs, comme sous la monarchie de Charles X, qui prétendait remettre en cause les acquis de la Révolution.

L'étouffement de La Liberté

"Serf" en temps de paix, "Chair à canon" en temps de guerre... C'est ainsi que les castes au pouvoir ont toujours considéré "Le Peuple". À moins que celui-ci ne sache se lever, et se faire entendre.

Charles X et les milieux prédateurs de l'époque, représentés par le puissant ministre et prince de Polignac, voulaient supprimer les acquis de la Révolution. Provoquant trois jours de révolte. Les "trois glorieuses" : 27, 28 et 29 juillet 1830. Qui renversèrent définitivement les Bourbons.

C'est le sujet du tableau d'Eugène Delacroix, que j'ai mis en illustration : *La Liberté guidant Le Peuple*. Sur les barricades se retrouvent toutes les composantes du peuple français, autour de la Liberté : le bourgeois ou l'artisan avec son haut de forme, l'ouvrier avec son béret et sa chemise, la jeunesse avec un gavroche armé... Luttant contre l'armée qui, au lieu de défendre le pays, agissait comme la milice en uniforme d'un régime détesté.

Je le dédie à tous les grévistes qui, sous les diffamations quotidiennes des médias de la propagande, ont eu le courage de faire grève. Accusés à longueur de journée de "prendre en otage" les "usagers"...

En cela, ils ont défendu ce droit démocratique élémentaire qu'est la grève. Ils ont surtout lutté pour défendre les valeurs d'une société, où le travail doit avoir sa juste considération fondée sur le partage de la richesse nationale. Tout aussi fondamentalement, ils ont défendu une liberté d'expression dont les médias ne sont plus capables. Lâcheté, hypocrisie,

mensonge... L'abjection. Les "grands médias" ne sont qu'un outil de propagande privatisé, au service de la ploutocratie leur maître, contribuant à l'étouffement de toutes les libertés.

Courage d'autant plus méritoire que leurs propres dirigeants syndicaux, pour la plupart, ne sont entrés dans cette grève, traînant des pieds, qu'à reculons. Leur attitude me faisait penser à celle des dirigeants syndicaux du chef d'œuvre d'Elia Kazan *Sur les Quais*, avec Marlon Brando (8).

Bravo aux grévistes et au courage dont ils ont fait preuve. Comme toujours, c'est une minorité qui agit pour le bien d'une majorité, paralysée par la peur et la veulerie. Ces grévistes sont le levain qui fait lever la pâte molle d'une nation... »

Pour les notes, voir ici...

« Orwell Rolls in His Grave »

(Orwell se retourne dans sa tombe)

http://contreinfo.info/article.php3?id_article=126

Le cinéaste **Robert Kane Pappas** utilise les concepts Orwelliens de « double langage » et de « guerre sans fin » pour décrypter la situation actuelle.

VO sous-titrée, 1 h 45.
Passionnant.

Sélection des candidats au **grand concours pour élire "La Pravda de Paris" :**

« **Lagardère offre à son ami Sarkozy 16 pages de publi-reportage dans "Paris-Match" »**

<http://www.voltairenet.org/article153798.html>

« **Paris-Match**, principal hebdomadaire illustré français, consacre la « une » de son numéro 3057 et un dossier intérieur de 16 pages à « Nicolas Sarkozy intime ». « De son bureau aux appartements privés, de ses moments de détente avec ses fils aux heures de travail avec ses collaborateurs, [la photographe] Bettina Rheims a passé une semaine avec le président ».

Pour réaliser ce dossier, la photographe a été choisie par le service de communication du palais de l'Élysée et aucun reporter du magazine n'a été autorisé à assister aux prises de vues. Les textes illustrant les clichés ont également été fournis par l'Élysée.

Ce publi-reportage promotionnel du président de la république a suscité les protestations de la Société des journalistes de Paris-Match. Le magazine est membre du groupe Hachette-Filipacchi, propriété d'Arnaud Lagardère, ami personnel de Nicolas Sarkozy. M. Lagardère est aussi propriétaire d'un groupe industriel dont le chiffre d'affaire est principalement composé par des commandes de l'État.

En août 2005, Paris-Match avait publié une photo de Cécilia Sarkozy en compagnie de son amant Richard Attias. Arnaud Lagardère avait alors licencié le directeur de la rédaction pour crime de lèse-Sarkozy et l'avait remplacé par Olivier Royant. »

« Les États-Unis détiennent le record mondial de privation de liberté »

<http://www.voltairenet.org/article153821.html>

« Selon le *Département de la Justice*, le nombre total de prisonniers aux États-Unis (incluant les détenus des prisons fédérales, des prisons d'État, des prisons locales, des prisons militaires, des prisons indiennes, etc.) a atteint en 2006 le chiffre de 2 385 213 personnes.

À ceux-là doivent être ajoutés 5 035 225 personnes placées sous contrôle judiciaire.

Le total de cette population correctionnelle du « pays de la Liberté », soit 7 420 438 personnes, représente 3,2 % de la population adulte, record du monde absolu. Il s'agit d'une augmentation considérable depuis le 11 septembre 2001 et le vote de l'USA **Patriot Act, en moyenne de 2 % par an.**

Ces chiffres ne tiennent pas compte des prisonniers étrangers détenus par les États-Unis hors de leur territoire (Guantanamo, Bagram et autres prisons secrètes de la CIA).

À titre de comparaison, **pour plus d'un milliard d'adultes en Chine, il n'y a qu'1,5 million de prisonniers.** »

« Conférence avec l'historienne Annie Lacroix-Riz »

Une longue vidéo de ce personnage extraordinaire... Quelle chercheuse passionnante !
Une pensée libre, dissidente et courageuse...
La description du **métier d'historien** exploitant les immenses **archives** est captivante.
Annie Lacroix-Riz explique — et c'est parfois très drôle —
comment elle a épluché les dossiers de police par milliers,
pendant des décennies, et prouvé de façon irréfutable l'existence de **la synarchie**,
et elle a décrit minutieusement les objectifs et les méthodes de **gouvernement des banquiers**.
Leur obsession perpétuelle de l'écrasement des salaires
qui leur rend respectables des gens qui ne le sont pas (Hitler ou d'autres).

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=3024

Il faut lire **le gros livre** « **Le choix de la défaite** » qui éclaire notre actualité immédiate
avec la puissante lumière de l'histoire des années 30.

Son petit livre « **L'histoire contemporaine sous influence** »
est un autre outil important pour comprendre l'actualité et la **désinformation** ambiante.

La grande importance **du livre** de **Marc Bloch**,
« **l'étrange défaite** », est aussi soulignée.

« La démocratie »

Un site bien intéressant et clairement présenté, conçu par **Jean-Claude MARTIN** :
<http://www.la-democratie.fr/>

« LE VÉRITABLE SYSTÈME AMÉRICAIN D'ÉCONOMIE POLITIQUE CONTRE LE LIBRE-ÉCHANGE »

par **Pierre Bonnefoy** :

http://www.solidariteetprogres.org/spip/article-imprim.php3?id_article=3576

Ce texte est littéralement passionnant, il m'a scotché à mon siège pendant une journée.

Il y a là **une clef de lecture de l'histoire absolument bouleversante**.
Je vous conseille de le lire d'urgence, c'est un des meilleurs documents que j'ai lus depuis trois ans.
Je vais le reproduire *in extenso* sur le forum pour qu'on en mesure bien l'importance.

On y découvre :

- Que les vraies racines de la République américaine sont beaucoup plus chez **Leibniz** (un progressiste à la recherche du bonheur général) que chez **Locke** (un dictateur colonialiste) ;
- L'importance cardinale de la pensée **d'Alexander Hamilton** et de **Friedrich List** et la lutte acharnée depuis deux siècles aux USA entre les partisans et les adversaires du « **système** » d'Hamilton et List. Ce combat méconnu est incroyablement éclairant pour comprendre les enjeux actuels, y compris en Europe, évidemment ;
- L'intérêt stratégique pour l'empire britannique des thèses d'**Adam Smith**, quand il préconisait de se fier à « **la main invisible** » (pourtant identifiable d'emblée au rayon des superstitions crétinisantes) : il est passionnant de remarquer que l'interdiction d'agir pour le progrès économique des colonies protégeait les positions dominantes en vigueur à l'époque. **Ricardo, Say, Malthus**, et tous ceux qu'on appelle abusivement les « classiques » (alors qu'ils ont peut-être été profondément malhonnêtes) ont objectivement servi le même intérêt idéologique au profit de l'Empire colonial ;
- Que le **libre échange débridé** et la **monnaie d'État rare** sont des armes fort anciennes pour les banquiers et les industriels contre les peuples.

Le dossier final n° 557-558 de Marianne est excellent,
il analyse **les révolutions** ☺
Je vous recommande particulièrement l'article de **Guy Sithon** page 64.

« Les tenants du référendum passent la mesure »

Un billet réprobateur (et injuste) de **Jean Quatremer** sur la précieuse initiative citoyenne de 29mai.eu
et un débat très intéressant. Il faut reconnaître à **J4M** son respect de la **liberté d'expression**
car il semble ne **rien censurer, ce qui est courageux** et nous aide à progresser :
<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/12/les-tenants-du.html>

C'est un débat très vif.

« Quatre philosophes évoquent le Traité de Lisbonne, prétendument "simplifié" »

dans l'émission **Ce soir ou jamais**, sur FR3, du dernier mardi de décembre :
http://ce-soir-ou-jamais.france3.fr/article.php?id_article=383&id_rubrique=174
Frédéric Taddeï, qui est le dernier journaliste qui laisse longuement parler ses invités (qu'il soit remercié !),
réunit ici **Marcel Gauchet, Alain Finkielkraut, Daniel Bensaid et Yvon Quiniou**.

« Peut-on se rapprocher d'un régime présidentiel ? »

les actes d'un **colloque passionnant** de la *Fondation Res Publica* :
http://www.fondation-res-publica.org/Faut-il-changer-Un-bilan-rapide-de-la-place-du-President-de-la-Cinquieme-Republique_a249.html

Voyez notamment :

« Faut-il changer ? Un bilan rapide de la place du Président de la Cinquième République »

par **Christophe Boutin**, professeur agrégé de droit public à l'Université de Caen :
http://www.fondation-res-publica.org/Faut-il-changer-Un-bilan-rapide-de-la-place-du-President-de-la-Cinquieme-Republique_a249.html

« Vers un régime présidentiel à la Française ? »

par **Jean-Pierre Chevènement**, président de la Fondation Res Publica :
<http://www.fondation-res-publica.org/Vers-un-regime-presidentiel-a-la-Francaise-a250.html>

« Comment remédier à l'abaissement du parlement ?

Y a-t-il des alternatives au régime présidentiel ? »

par **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur de droit public à l'Université de Rennes 1,
vice-président de l'Association française de droit constitutionnel :
<http://www.fondation-res-publica.org/Comment-remedier-a-l-abaissement-du-parlement-Y-a-t-il-des-alternatives-au-regime-presidentiel-a251.html>

« Le Parlement et la souveraineté : affermir les prérogatives de la représentation nationale en matière de contrôle des normes européennes »

par **Michel Troper**, professeur à l'Université de Paris X :
http://www.fondation-res-publica.org/Le-Parlement-et-la-souverainete-affermir-les-prerogatives-de-la-representation-nationale-en-matiere-de-contrôle-des_a252.html

Vous lirez aussi avec beaucoup d'intérêt le **débat final** :

http://www.fondation-res-publica.org/Debat-final_a253.html

ainsi que la **synthèse passionnante de ce colloque** :

« Supériorité de la norme européenne et protection de la Constitution : état des lieux

par **Marie-Françoise Bechtel**, Conseiller d'État,
ancien Rapporteur général de la commission Vedel sur la réforme de la Constitution :
http://www.fondation-res-publica.org/Superiorite-de-la-norme-europeenne-et-protection-de-la-Constitution-etat-des-lieux_a254.html

Nous en parlons, et vous pouvez nous rejoindre, sur le forum

« CONSTITUTION DE 1958 : CRITIQUES ET PROPOSITIONS DE RÉFORMES » :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3017#p3017>

« 29mai.eu : des nouvelles de notre plainte individuelle & collective (auprès de la CEDH contre l'État français) pour violation de notre droit fondamental à des élections libres pour choisir notre corps législatif : il faut répondre à l'accusé de réception du greffier »

[La dernière newsletter du site 29mai.eu](#) nous aide à réagir à la réponse reçue hier de la CEDH :

Bonjour, bonne nouvelle !

Certain(e)s d'entre vous viennent de recevoir le courrier du greffe accusant réception de la requête. Ce courrier ne signifie pas que la requête est irrecevable, il ne concerne que les mesures provisoires. Il ne signifie pas non plus que la requête est recevable. Ce courrier n'est pas une décision sur la recevabilité. C'est une étape préalable à la transmission de la requête au gouvernement français. Après la transmission de la requête au gouvernement nous aurons l'obligation de constituer avocat. En toute hypothèse pas avant le 7 janvier. La date indiquée du 7 janvier (et dates suivantes) n'est pas une date limite pour le dépôt des requêtes, mais une date limite pour confirmer la requête, pour ceux qui l'ont déjà introduite.

Le greffe explique simplement que au regard de la pratique de la Cour en matière de mesures provisoires, il ne lui semble pas que nous puissions demander des mesures provisoires. Ceci n'a aucun rapport avec le fait que la requête soit recevable ou irrecevable. Ça n'a rien à voir, la recevabilité dépend de l'interprétation de l'article 3 protocole n° 1 de la Convention EDH. Les mesures provisoires dépendent de l'article 39 du règlement de la Cour.

Cette réponse du greffe n'est pas surprenante, dans la mesure où il aurait été miraculeux que les trois lignes de la requête concernant les mesures provisoires suffisent à décider la Cour. C'est comme cela le droit. Il faut toujours argumenter, et nous allons le faire.

Il est certain qu'il n'est pas évident pour la Cour EDH d'interdire à la France de ratifier un traité. C'est le président de la Cour qui doit prendre cette décision. Le greffier nous indique que pour le moment, sans arguments supplémentaires de notre part montrant que les mesures provisoires que nous demandons rentrent dans le champ de l'article 39, il ne va pas transmettre notre demande de mesures provisoires au président de la Cour. C'est tout à fait normal. Nous allons répondre à ce point et argumenter. Encore une fois cela ne remet pas en cause l'examen de la recevabilité de la requête.

Alors qu'est-ce que c'est que cette histoire d'article 39 du règlement de la Cour ? L'article 39 dit que « la Cour peut indiquer des mesures provisoires pour le bon déroulement de la procédure ». C'est la jurisprudence de la Cour qui a conféré un caractère contraignant aux mesures provisoires, par un arrêt de 2003 (Mamatkulov). Cette jurisprudence concerne les atteintes au droit à la vie et l'intégrité physique, c'est-à-dire, les menaces de peine de mort et de torture. Le critère utilisé par la Cour est celui du « dommage imminent et irréparable ».

Le courrier du greffe est rédigé de telle manière qu'il peut vous induire en erreur. L'affirmation du greffier selon laquelle « L'indication de mesures provisoires ne s'exerce que dans des domaines limités. » Juridiquement ce n'est pas tout à fait exact. Ce que le greffier aurait dû écrire c'est : en l'état actuel de la jurisprudence de la Cour, les mesures provisoires ne sont demandées qu'en cas de menace à l'intégrité physique. Comme vous pouvez le lire dans le courrier du greffe, il est indiqué « qu'il n'existe pas de disposition particulière dans la Convention concernant ces domaines » [les domaines dans lesquels les mesures provisoires peuvent être demandées]. **Rien n'empêche donc la Cour d'ordonner le blocage du processus de ratification, du moment qu'elle estime, au vu de nos arguments que la ratification causerait une violation imminente et irréparable. L'article 39 du règlement de la Cour ne lui interdit pas de changer sa jurisprudence sur les mesures provisoires.** Surtout que cette jurisprudence est récente, elle date de 2003.

Nous allons donc soutenir que la ratification du traité est imminente (4 février) et irréparable, puisqu'une fois ratifié il entre en vigueur et qu'il ne sera pas possible de consulter à nouveau le peuple pour savoir s'il doit s'appliquer. C'est de la pure technique juridique. Il faut rédiger un mémoire complémentaire pour appuyer de nouveau cette demande de mesures provisoires. C'est en cours.

Un deuxième point pourrait vous induire en erreur. Dans sa réponse, le greffe semble considérer que notre requête se bornait à demander des mesures provisoires. Mais si vous lisez la partie consacrée à l'objet de la demande (page 21 de la requête) vous verrez que **ce que nous demandons à titre principal c'est de constater la violation de l'article 3 protocole n° 1**. Un constat de violation obligerait l'État français à réparer notamment en organisant un référendum sur la ratification. Mais comme la ratification est prévue pour le 8 février, la Cour n'aura pas le temps de se prononcer et c'est pour cela que nous demandons les mesures provisoires. Le fait pour le greffe d'indiquer que selon la pratique de la Cour, les mesures provisoires que nous demandons lui semblent impossibles à obtenir, ne signifie absolument pas que la demande principale de constat de violation de l'article 3 protocole n° 1 du fait de l'absence de référendum est irrecevable.

Par contre, si vous ne vous manifestez pas d'ici le 7 janvier, le greffe interprétera votre silence comme une marque de désintérêt pour la requête, ce qui lui permettra de la déclarer irrecevable. Le délai fixé est très court. Il tombe en plein milieu des fêtes de fin d'année. Je pense qu'il faut y voir là un test, une tentative de se débarrasser facilement de la requête, simplement en espérant que les plaignants vont oublier de s'occuper de ce dossier pendant les fêtes.

Ce qui est urgent donc à ce stade, c'est d'envoyer un courrier à la Cour manifestant votre intention de maintenir la requête.

Voici le modèle de lettre que vous devez envoyer en réponse au greffe, dès maintenant et **en tout état de cause avant le 7 janvier, sinon la requête sera irrecevable.**

Certaines personnes ont une réponse du greffe avec un numéro de requête (exemple n° de requête: 12345/07) d'autres pas.

Pour ceux qui n'ont pas de numéro mentionnez simplement la date de la réponse du greffe.

« Requête n° : _ _ _ _ / 07

Ou date du premier courrier envoyé au greffe

Monsieur le greffier,

en réponse à votre courrier, je vous informe du maintien de ma requête tendant à faire constater la violation de l'article 3 protocole n° 1. Je demande, à titre principal, à la Cour de constater la violation individuelle et collective des droits garantis par l'article 3 protocole n°1.

S'agissant des mesures provisoires, je remarque que dans le cas où la Cour retiendrait un constat de violation, il sera impossible d'obtenir une quelconque satisfaction équitable, après la ratification du traité. M. Pierre Lequiller, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, a annoncé devant l'Association des journalistes parlementaires que la ratification pourra intervenir le 8 février suite à la modification de la Constitution par le Congrès le 4 février 2008. Cette ratification est imminente. La Cour ne pourra pas se prononcer sur la violation dans un délai aussi bref. De plus, du point de vue de la gravité de la violation en cause, la ratification prive potentiellement de leur droit de vote 41 millions d'électeurs français. Je souligne également que ce texte opère d'importants transferts de souveraineté. Le déficit démocratique de l'Union ne permet pas l'exercice du pouvoir législatif dans des conditions satisfaisant au standard démocratique européen. La Cour européenne des droits de l'Homme a implicitement reconnu cet état de fait dans son arrêt Matthews.

La violation individuelle et collective des droits garantis par l'article 3 protocole n° 1 résultant de la ratification du traité de Lisbonne par le parlement français me semble donc entrer dans le champ des mesures provisoires de l'article 39 du règlement de la Cour, dans la mesure où cette violation est imminente et irréparable. L'absence de mesures provisoires priverait de toute efficacité le droit au recours garanti par l'article 34 de la Convention.

En conséquence de quoi, complémentairement à la demande principale tendant à faire constater la violation de l'article 3 protocole n° 1, je demande également à la Cour d'indiquer des mesures provisoires permettant à la Cour de se prononcer sur la recevabilité de la requête avant que la France ne ratifie le Traité de Lisbonne.

Date et signature »

Le modèle de lettre de réponse ci-dessus, est [téléchargeable dans les formats PDF, Word et OpenOffice](#) sur le site.

http://www.29mai.eu/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=19&Itemid=3

Si vous maintenez la requête, elle sera transmise au gouvernement français et nous allons nous acheminer vers une décision de la Cour sur la recevabilité de la requête collective. Donc pas de soucis à se faire après cette première réponse du greffe. Nous vous demandons de nous tenir au courant de tout courrier que vous pourrez recevoir par la suite via le forum.

Pour tous ceux qui n'ont pas encore envoyé la requête, il n'est pas trop tard : il n'y a pas de date limite !

« Tous à Versailles le 4 février 2008 ! »

<http://www.tousaversaillesle4fevrier2008.fr/>

Deux vidéos (1 min) pour réclamer un référendum
(et expliquer aux *ouiistes violeurs* l'effet qu'ils nous font) :

« L'Europe à la carte »

<http://fr.youtube.com/watch?v=OangJSB3-gU&feature=Playlist&p=232B6BF075BD7A90&index=0>

« AVALEZ TOUT ! »

<http://fr.youtube.com/watch?v=XkpGAoHn4WY&feature=Playlist&p=232B6BF075BD7A90&index=1>

« Il y a un os dans mon traité »

http://france.attac.org/spip.php?page=un_os_dans_mon_traite

« Non assistance à humanité en danger »

Encore une superbe chronique de **Corinne Lepage** aux *Matins de France Culture* ce lundi matin :
http://www.radiofrance.fr/play_aod.php?BR=12406&BD=17122007

« C'est à la société civile de prendre son destin en main puisque ses responsables politiques ne sont pas capables de le faire pour elle. »

« Diaporama récapitulatif exigeant un référendum. Il faut faire VITE ! »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Traite_de_Lisbonne-Agir_vite.pps

« Le choix de la défaite les élites françaises dans les années 30 »

Un grand [livre](#) important d'**Annie Lacroix-Riz**
qui résume ici son travail, dans une **vidéo captivante...**
Cette historienne courageuse est un puits de science
(elle semble tout savoir sur le racket des banques,
en associant intelligemment histoires intérieures et histoire internationale)
et elle nous donne **un cours d'histoire absolument essentiel** (ne ratez pas ça) :

- 1) <http://www.dailymotion.com/Libre /video/x3oquv le-choix-de-la-defaite14 politics>
- 2) <http://www.dailymotion.com/Libre /video/x3oqz5 le-choix-de-la-defaite24 politics>
- 3) <http://www.dailymotion.com/Libre /video/x3or36 le-choix-de-la-defaite34 politics>
- 4) <http://www.dailymotion.com/Libre /video/x3orek le-choix-de-la-defaite44 politics>

Annie Lacroix-Riz évoque, de façon vivante, passionnante :

- **la synarchie** (club de banques et industriels comploteurs) qui veut depuis longtemps des institutions qui ne permettent pas aux salariés de se défendre ;
- **la dictature de la Banque de France** (club de banques privées) qui gouverne les gouvernements par les avances qu'elle leur accorde ou pas et qui trouvait beaucoup de charmes aux régimes de Mussolini et de Hitler pour remplacer cette « République » qui permettait aux citoyens de défendre leurs droits ;
- **les banques et les industriels qui gouvernent depuis longtemps** (ce qui se passe aujourd'hui n'a donc rien de nouveau !) ;
- cette Banque de France qui a ruiné la République espagnole pour aider Franco, qui a aidé l'Allemagne à trouver de l'or pour son réarmement, qui a voulu la défaite française, qui a dissuadé la France de combattre pour permettre à l'Allemagne d'achever son réarmement ;
- les grandes banques qui ont fait durer les guerres coloniales ;
- Marc Bloch dénonçant (à la fin de son livre "l'étrange défaite") la trahison de Pékin (vaste réseau d'alliances — les journalistes à la Brinon, les hommes politiques à la Laval, les hommes de main du genre 6 février, les hommes d'affaires du Creusot (Schneider) et, principalement, les militaires — livrant la France à ses ennemis, et les raisons plutôt principalement économiques que militaires, selon Annie Lacroix-Riz, qui animaient cette trahison ;
- les plans de liquidation de la République qui datent de bien avant 1936, 1936 n'ayant fait que différer ces plans : on a saboté le réarmement, on a préparé des plans contre la République avec l'étranger, on savait que l'Allemagne allait faire guerre et on négociait pourtant avec elle (« OK on va être battu, mais comment ? ») ;
- **l'obsession des salaires à limiter qui est la motivation des élites financières pour détruire la République** ;
- nos élites qui ont décidé qu'Hitler allait venir en France pour remplacer la République par un régime qui ne permette plus aux salariés de résister ;
- les manœuvres du jeune État gaulliste pour que tout ça ne soit pas su et qui a protégé les hommes de la synarchie (en faisant disparaître l'article 75 et s. du code pénal incriminant la haute trahison et l'intelligence avec l'ennemi, puis l'article 87 qui punissait la collaboration, et ces hommes (synarques) qui sont restés impunis !) ;
- le travail de fourmi dans les archives souvent atroces ;
- pour Annie Lacroix-Riz, **la similitude avec la situation actuelle qui est frappante, elle est même plus grave qu'en 1940** : la dépendance des historiens par rapport aux élites dirigeantes semble plus grande aujourd'hui qu'en 1940...

Tout ça est révoltant ...

Car **les points de ressemblance avec notre présent sont éclairants (et effrayants).**

Écoutez et réécoutez, vous verrez...

Vous pouvez **réagir** là : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2956#p2956>

« Krugman : Argent perdu »

un article de **Paul Krugman**, *New York Times*, 14 décembre 2007 :
http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1509

« **Le traité européen de Lisbonne est-il fondamentalement différent de celui rejeté en 2005 ?** »

Sur le site lemonde.fr, l'intégralité du débat avec Étienne Chouard, jeudi 13 décembre, à 14 h :
http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3214,50-987730,0.html

« **Nouveau traité européen : débats et documents officiels. Vos réactions.** »

Un dossier utile, très riche, sur le site du quotidien **L'Humanité** :
http://www.humanite.fr/spip.php?page=debat&id_article=857567

« **Retour de la Constitution :
les Vingt-Sept ont signé le nouveau traité européen** »

par **Georges Berthu**, ancien député européen (1994-2004) :

<http://www.libertepolitique.com/public/decryptage/article-2072-Retour-de-la-Constitution-%3A-les-Vingt-Sept-ont-signé-le-nouveau-traite-europeen.html>

« Les chefs d'État et de gouvernement ont signé jeudi 13 décembre le traité "modificatif" adopté à Lisbonne le 18 octobre. Ce traité, qui n'a rien de "simplifié", contient les principales dispositions du projet fédéraliste de la Convention Giscard. Contournant toujours le droit des nations, l'Europe s'expose à nouveau à un échec. (...) » ([Lire la suite, très intéressante](#))

« **La haine du travail
Les vies pliées en boîte** »

par **Judith Bernard**, sur le *Big Bang Blog* :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=705

Et aussi ce texte formidable :

« **Le droit à la paresse** »

de **Paul Lafargue** (1880) :

http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Droit_%C3%A0_la_paresse

et puis aussi, ce texte vraiment très intéressant :

« **Déprolétaires-nous** »

d'**Anne Archet** :

<http://archet.net/?p=1308>

« **Dossier D comme Dasquié** »

http://desourcesure.com/medialand/2007/12/un_journaliste_inculpe_pour_av.php

Passionnant témoignage...

Les vrais journalistes sont le seul vrai rempart qui nous protège tous.
Il est essentiel que la Constitution protège les citoyens donneurs d'alerte.
L'iségoria est un pilier central.

« Faire (correctement) son métier est parfois risqué. Guillaume Dasquié, écrivain et journaliste d'investigation (spécialiste des questions de défense et des services secrets), est en train de s'en rendre compte. Poursuivi pour "détention et divulgation" de documents classés secret défense, il a été mis en examen (le 06/12/07) puis laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Il risque 5 ans de prison et 75.000 euros d'amende. Sa "faute" : il a révélé dans un article du Monde (du 17/04/07) "11 septembre, les Français en savaient long", des extraits de rapports de la DGSE qui prouvaient que les services de renseignement extérieur français avaient alerté leurs collègues américains que Al Qaïda projetait de détourner un avion. Ces informations avaient été envoyées aux USA en janvier 2001, soit 8 mois avant les attentats du World Trade Center... Lors de la parution de l'article, le Garde des sceaux avait été saisi par Michèle Alliot-Marie (alors ministre de la Défense) d'une plainte contre X. Guillaume Dasquié explique que "l'objet de la garde à vue était vraiment de connaître mes sources". On lui aurait ainsi fait comprendre qu'il était préférable (pour lui) qu'il "balance" son informateur (il parle de "chantage à la détention"). Apparemment, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire... Mais tout ça, c'est du baratin : prenez 17 minutes pour voir et écouter Dasquié expliquer ce qui lui tombe dessus et prenez encore 17 minutes pour lire l'article qu'on ne voulait pas que vous lisiez. Il est sous la vidéo. (Voir la vidéo et lire la suite...) »

« Le traité européen de Lisbonne est-il fondamentalement différent de celui rejeté en 2005 ? »

Je vous donne rendez-vous **jeudi 13 décembre 2007 à 14 h** sur le site [lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)
pour un débat en direct avec les internautes (un "chat"), pendant une heure :
<http://www.lemonde.fr/web/chat/0,46-0@2-3214,55-987730,0.html>

J'espère qu'on aura un peu de temps pour débattre du **hara-kiri monétaire** de l'[article 123 du TME](#) qui nous ruine tous et qu'on n'arrive pourtant pas à faire apparaître dans le débat public.

Article 123 du [traité consolidé](#) :

1. Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.

Remarque : **le commun des mortels ne peut pas comprendre la gravité de cet article. Pour comprendre la portée de cette interdiction pour l'État d'emprunter à sa banque centrale, il faut savoir que c'est en empruntant auprès de leur banque centrale que les États créent créaient la monnaie.**

Il y a longtemps que les États ont accepté de partager ce pouvoir immense de battre monnaie avec les banques privées.

Mais, **depuis 1974 en France — et depuis 1992 en Europe (article 104 de Maastricht, transformé en article 123 du TME) —, la création monétaire n'est même plus partagée entre les États et les banques privées : la création monétaire est devenue l'exclusivité des banques privées et tout le monde — y compris l'État ! — doit, depuis, leur payer des intérêts ruineux !** C'est un cauchemar : cela signifie concrètement que tout investissement public coûte désormais beaucoup plus cher que son prix puisqu'il faut payer des intérêts ! Le coût des investissements peut dépasser le double du prix quand on rembourse sur 15 ou 20 ans. Le double... Mais pour quoi faire ? Pour quelle bonne raison s'impose-t-on de payer le double tout ce dont on a besoin ? Pour l'intérêt de qui ?

Or, il faut bien garder en tête que ce n'est pas du tout une fatalité, car l'État n'a pas à payer d'intérêts (aucun !) sur la monnaie qu'il crée lui-même en empruntant (et qu'il détruit en remboursant). Si nous devons payer ces intérêts, ce n'est donc pas du tout une fatalité, c'est le résultat d'une politique; une politique critiquable qui ressemble beaucoup à un hara-kiri.

Et en montant cette interdiction au plus haut niveau du droit, international et constitutionnel, par le moyen génial (pour les banques) des traités de l'Union européenne, nos représentants ont rendu ce sabotage quasiment IRRÉVERSIBLE !

Le grand inspirateur de l'Union Européenne, Jean Monnet, était un banquier américain, ça se voit partout dans les institutions européennes — lire l'excellent petit livre de **Jean-Pierre Chevènement, "La faute de Monsieur Monnet"**, il faut le lire assis, c'est consternant —, c'est bien clair, **mais décidément, tout cela n'a pas grand chose à voir avec l'intérêt général.**

Je ne sais pas comment les banques ont fait pour obtenir de nos gouvernements ce privilège extravagant et ruineux (pour nous tous), ça m'intéresserait de le savoir.

Je voudrais bien qu'on m'explique en quoi ce sabotage monétaire sert l'intérêt général.

Et ne me parlez pas de "planche-à-billet-source-d'inflation", s'il vous plaît : en effet, **cette "planche à billet" ne s'est pas du tout arrêtée en 1974 : elle a seulement changé de mains... et elle tourne !** L'augmentation de M3 (la masse monétaire totale) est de 11% par an sur la zone euro ! Elle chauffe, même, cette planche à billets, dans les mains des banquiers... Alors qu'on ne vienne pas me dire qu'elle crée plus d'inflation quand c'est l'État qui s'en sert et que le sabotage monétaire s'impose pour nous protéger de l'inflation, ça ne tient pas.

Remarques complémentaires (intéressantes) :

• Depuis 1974, la dette et le chômage augmentent sans cesse.

Est-ce une coïncidence, un détail ? Vous êtes sûr que ça n'a pas de rapport avec la création monétaire insuffisante ou trop coûteuse ? Alors lisez la suite.

• Dans toutes les expériences de monnaies libres, quand les hommes excédés par la misère et le chômage s'émancipent autoritairement de la férule des banques pour produire librement une monnaie non pas abondante (source d'inflation) mais suffisante, **le chômage et la misère disparaissent dans les semaines**

qui suivent. Moi, je trouve cette information intéressante. Pas vous ?

Et ce n'est pas tout : **dans ces expériences, passionnantes, le chômage et la misère réapparaissent dès que la Banque centrale intervient pour supprimer la monnaie libre et réimposer sa monnaie rare et chère...** C'est quand même interpellant, non ? Ça ne vous tire pas le neurone ? On ne pourrait pas avoir un petit débat sur le sujet ?

Je me trompe peut-être, OK, mais on pourrait creuser un peu la question, non ? Faire des enquêtes, des expériences, des études poussées, non ? Au lieu de ce silence radio désespérant...

Que font donc les journalistes « professionnels » ? Trop occupés avec les jeux de balle, les faits divers et les recettes de cuisine ? Où sont donc les *sentinelles du peuple*, ces indispensables *inquiéteurs de pouvoirs* ? Comment pourrions-nous faire surgir les vraies questions importantes dans le débat public ?!

Cette affaire d'État impacte fortement presque TOUS les dossiers qui comptent... et on n'en parle pas.

Comment parler de **pouvoir d'achat** sans évoquer la création monétaire définitivement abandonnée aux banques privées ?

Comment parler de la **dette publique**, des **dépenses publiques "impossibles"** (c'est trop cher), des **"déficits" de la sécu** et de la **"faillite" de l'État** sans accuser au premier chef **l'incurie de ceux qui ont délibérément contraint la puissance publique à payer des intérêts inutiles** aux agents les plus oisifs et les plus inutiles de la société ?

Comment chercher honnêtement des moyens de lutter contre le **chômage** et la **pauvreté** sans au moins envisager **la rareté — totalement artificielle — de l'argent permanent et gratuit** ?

La monnaie d'endettement — la seule qu'on nous laisse aujourd'hui — est de l'oxygène toxique pour l'économie, de l'air qu'il faudra rendre en retenant sa respiration d'autant, et même augmenté des intérêts... **C'est un processus asphyxiant, c'est une cage.**

Comment trouver des ressources pour **l'université, la recherche et la justice** alors que nos propres gouvernants ruinent littéralement l'État en le privant définitivement d'une ressource essentielle ? Où est la cohérence des ces prétendus "grands argentiers" qui vendent aujourd'hui un à un tous les biens de l'État pour simplement finir les fins de mois, alors qu'ils ont garanti aux prêteurs privés oisifs une rente qui leur permet d'attendre simplement sans rien faire que les intérêts tombent chaque mois sur leur tas d'or ?

Je viens d'apprendre que Marx disait que **la première condition de la liberté de la presse, c'est de ne pas être un métier.** C'est intéressant, non ?

Mais il n'y a pas que les "journalistes" qui restent cois : que font donc les militants politiques, les syndicats, les associations, et tous les citoyens intellectuellement actifs, à ce sujet ?

Nous avons là un boulevard pour émanciper le plus grand nombre du chômage et de la misère... et ce boulevard reste désespérément vide.

Cette affaire coûte à la France environ 80 milliards d'euros ! Tous les ans... Et le problème est le même dans tous les pays de la zone euro.

Moi, je trouve que ça vaut bien un débat national, sérieux, honnête et approfondi...

Non ?

Pour une référence solide sur la monnaie, lire **Maurice Allais**, un grand libéral, *Prix Nobel d'économie 1988*, grand spécialiste de la monnaie sur laquelle il a travaillé toute sa vie : lire et relire ce texte absolument essentiel où il condamne sans réserve l'abandon de la création monétaire par les États aux banques privées :

« **La crise mondiale d'aujourd'hui - Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires** »

Mais allez aussi lire [ce billet de blog](#), ainsi que [ce forum](#), sur le sujet de la monnaie.

Voyez aussi ["Le site dénonçant les faux-monnayeurs"](#), précieuse ressource.

Vous pouvez réagir là :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/12/10/88-maxi-traite-complique-mais-toujours-avec-le-hara-kiri-monetaire-qui-entraîne-chomage-et-pauvrete>

Et on en parle en direct jeudi après-midi sur le site *du Monde*, si le cœur vous en dit ☺

**« Ceux qui ont dit NON le 29 mai 2005 peuvent enfin PORTER PLAINTÉ
contre leur Gouvernement, sans être court-circuités par leur Parlement »**

<http://www.29mai.eu/index.php>

Chers amis, je vous signale le **lancement effectif de la plainte 29mai.eu**
dont je vous ai déjà parlé à plusieurs reprises avec enthousiasme.

Le travail d'argumentation dépasse mes espérances : c'est très impressionnant.

Je trouve ce texte très fort, très convaincant, très utile ; il nous resservira.

C'est assez long, sûrement trop long pour ceux qui ont du mal à lire les textes juridiques,
mais pour convaincre *la Cour Européenne des Droits de l'Homme* d'agir, ça semble parfait.

**D'autant plus que la CEDH dispose avec cette affaire d'une occasion en or
pour montrer à la fois qu'elle a une autorité et qu'elle sert à quelque chose d'important.**

Faites donc passer autour de vous cette nouvelle essentielle :

nous avons enfin un moyen crédible d'arracher le bâillon que nous imposent nos propres élus,
nous pouvons enfin résister, sans nous faire court-circuiter par personne.

Faites participer votre famille et vos amis en âge de voter.

Tous les nonistes de 2005 devraient porter plainte.

Voici le message que nous envoie Guillaume (l'auteur de cette extraordinaire requête) :

« Ça y est... ce coup-ci, l'heure de l'action a vraiment sonné !!! **Vous pouvez enfin porter plainte.** Une fois
que nous aurons tous introduit la requête en envoyant le courrier à la Cour européenne, nous pourrons de
nouveau choisir un avocat qui nous représente tous collectivement.

La requête (plainte) est à télécharger là : [Plainte à envoyer \(150.56 KB au format pdf\)](#)

**Diffusez ce document à volonté. Photocopiez-le pour le faire passer aux personnes qui n'ont pas
internet.** Expliquez autour de vous. Plus on sera nombreux, plus nous aurons de chances de gagner. Il faut
faire très vite. Plus vite vous enverrez la plainte mieux ce sera. Mais n'hésitez pas à en parler autour de vous
après le 13 décembre. Tant que le traité n'est pas ratifié (vers janvier ou février) on peut continuer de porter
plainte.

Concrètement, pour porter plainte comment ça se passe :

1- Il faut l'imprimer (il y a 22 pages). Si vous n'avez pas d'imprimante, allez dans n'importe quel magasins
de photocopies. Ils ont internet ils pourront vous le télécharger et l'imprimer. Profitez-en pour faire deux ou
trois photocopies. **N'utilisez ni agrafe, ni adhésif, ni lien** d'aucune sorte dans les lettres ou documents que
vous destinez à la Cour. **N'imprimez pas recto-verso.**

**2- Une fois imprimé, vous devez remplir les renseignements demandés au début: Noms, prénoms,
date et lieu de naissance, nationalité, sexe, profession et adresse (exacte) du requérant.** Remplissez
bien toutes les informations. Par contre n'indiquez pas le nom d'un représentant : pour le moment, c'est
inutile.

3- N'oubliez surtout pas à la fin de signer à la dernière page. Il faut indiquer le lieu et la date.
Attention !!!! Tout renseignement incomplet ou inexact invalide la requête !

**4- Ensuite vous devez l'envoyer par courrier simple (pas besoin de recommandé) à l'adresse
suivante:**

**Monsieur le Greffier de la Cour européenne des Droits de l'Homme
Conseil de l'Europe
F-67075 STRASBOURG CEDEX.**

Pensez à **indiquer vos noms et adresse au verso de l'enveloppe**, au cas où !! ;-)

5- Pensez à nous envoyer un mail pour chaque plainte déposée à l'adresse pour
qu'on puisse vous dire combien nous sommes à agir.

La suite des événements :

À la réception de votre requête, le greffe de la Cour vous répondra en vous informant de l'ouverture à votre
nom d'un dossier dont le numéro doit être mentionné dans tout courrier ultérieur. **Notez bien ce numéro.**

Lorsque la CEDH aura, le cas échéant, décidé de demander au Gouvernement français, de soumettre des
observations écrites au sujet de nos griefs, nous serons tenu d'être représenté pour la suite de la procédure
par un avocat. Mais à ce moment là il sera de nouveau temps pour nous de nous prendre un seul avocat
collectif.

La Cour vous informera systématiquement de toute décision prise. Cette procédure, au moins au début, se
déroule par écrit. Vous n'avez donc pas à vous présenter au siège de la Cour.

Comme pour le moment nous ne sommes pas représentés, vous n'avez pas à envoyer une procuration ou un
chèque. La requête suffit, du moment que vous avez mis les renseignements qui étaient demandés.

Merci à toutes et tous de vous mobiliser pour diffuser cette plainte. La lutte commence.

« Thierry Meyssan interrogé par Alain Soral »

http://www.dailymotion.com/video/x3ol2v_thierry-meyssan-par-alain-soral-par_politics

Un entretien passionnant (une heure de vidéo en trois parties de 20 minutes) où Thierry Meyssan, animateur du réseau Voltaire, est interrogé par Alain Soral à partir de son dernier livre.

La partie 1 est très intéressante sur les techniques utilisées par les médias pour diaboliser les principaux résistants, dont Meyssan fait partie.

Comme d'habitude, il faut lire les auteurs directement dans le texte, bien plus que les critiques.

Mais **je vous recommande particulièrement les parties 2 et 3** où sont évoqués le Patriot Act et la contagion du recul des libertés prévisible en Europe, l'abandon atlantiste de nos nouveaux dirigeants, les enlèvements arbitraires en Europe et la torture organisés par l'empire étatsunien, le projet stratégique américain d'affaiblir économiquement l'Europe, la tentation néo-pétainiste de céder au puissant dominant, en faisant même du zèle pour lui plaire...

On peut en parler [sur ce fil de blog](#) :

« Montebourg : Laissez-moi cumuler ! »

un article d'**Anna Borrel** dans *Marianne2.fr* :

http://www.marianne2.fr/Montebourg-Laissez-moi-cumuler-!_a81781.html

« La saisine du Conseil constitutionnel par le Président de la République n'est pas obligatoire. Elle n'est qu'une éventualité bien improbable sur le Traité modificatif européen »

Une analyse étonnante de **Joël MEKHANTAR**, professeur de droit public :

À la suite d'une erreur très fréquente dans la classe politique, beaucoup trop de responsables de partis pensent que la ratification du Traité modificatif européen sera nécessairement précédée d'une révision de notre Constitution. Il y a là une méconnaissance savamment entretenue de nos règles et de nos pratiques constitutionnelles en matière de ratification d'engagements internationaux.

La règle posée par l'article 54 de la Constitution est pourtant très claire : « Si le Conseil constitutionnel, saisi par le Président de la République, par le Premier ministre, par le président de l'une ou l'autre assemblée ou par soixante députés ou soixante sénateurs, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratifier ou d'approuver l'engagement international en cause ne peut intervenir qu'après révision de la Constitution ».

À défaut d'une saisine préalable du Conseil constitutionnel, rien n'empêche juridiquement le Président de la République d'obtenir de sa majorité parlementaire qu'elle ratifie le Traité modificatif par la voie parlementaire dès sa signature, le 13 décembre prochain ou dans les jours suivants.

En matière de construction européenne, les Présidents de la République n'ont pas toujours saisi le Conseil constitutionnel préalablement à la ratification des Traités. Ainsi François Mitterrand n'a pas saisi le Conseil constitutionnel avant la ratification de l'Acte unique. De même, Jacques Chirac s'est dispensé de saisir le Conseil constitutionnel avant la ratification du Traité de Nice.

La saisine du Conseil constitutionnel par le Président de la République n'est pas obligatoire. Elle n'est qu'une éventualité bien improbable sur le Traité modificatif européen. Sauf à être très mal conseillé, on n'imagine pas que le Président Nicolas Sarkozy puisse prendre le risque de bousculer, par cette saisine non obligatoire, un calendrier sur lequel il s'est publiquement engagé à Lisbonne, le 19 octobre dernier. Ce calendrier très serré prévoit que la ratification du Traité interviendra par la voie parlementaire avant la fin 2007.

Le Conseil constitutionnel n'a pas plus de chance d'être saisi par le Président de l'Assemblée nationale que par le Président du Sénat. **Alors le sera-t-il par les parlementaires ?** Force est de constater qu'en dehors des très rares partisans déclarés du non, il n'y a pas actuellement les soixante députés ou soixante sénateurs requis pour soulever cette question de constitutionnalité que beaucoup considèrent comme déjà politiquement réglée. Une forte mobilisation des citoyens à destination des élus pourrait sans doute inverser la tendance. Un élu est toujours sensible aux attentes des citoyens de sa circonscription.

Par conséquent, si le Conseil constitutionnel n'est pas saisi, aucune révision constitutionnelle préalablement à la ratification du Traité ne serait nécessaire. Cette ratification interviendrait alors probablement entre le 13 décembre et le 31 décembre 2007 au plus tard.

C'est pourquoi, pour les 70 % de nos concitoyens qui souhaitent un référendum, le véritable enjeu est donc clairement de s'assurer qu'il y aura bien au moins soixante députés ou soixante sénateurs pour arracher la saisine du Conseil constitutionnel le 13 décembre 2007. »

Vous pouvez réagir là : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2867#p2867>

« Et Maintenant, Vite: Un Référendum

(Où Nous Dirons Si Nous Souhaitons Que Sarkozy Reste "Président À Vie") »

par le délicieux, le savoureux **Sébastien Fontelle** :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/>

**« Contactez facilement vos élus pour exiger un référendum
le publipostage facile et gratuit, grâce aux technologies du web »**

<http://www.nousvoulonsunreferendum.eu>

Menu *Faites campagne*, *Contactez vos élus*...

Message reçu d'un militant d'Attac : « Le traité modificatif européen est, sur le fond, à 90% identique au TCE rejeté à 53% par les français. La démocratie la plus élémentaire suppose donc un nouveau référendum, ce que refuse Sarkozy qui veut utiliser la voie parlementaire.

ATTAC France et ATTAC 92 ont signé la pétition initiée par le Comité National demandant un nouveau référendum. Ils vous demandent, si ce n'est déjà fait, de bien vouloir en faire autant. Cet appel ne préjuge pas de la réponse à ce référendum; il s'agit de faire respecter le parallélisme des formes et donc la démocratie.

Au-delà, **nous vous incitons vivement à signer électroniquement sur le même site la lettre aux élus**, au moins en direction de tous ceux du 92.

Il ne s'agit pas d'un geste inutile, les parlementaires qui doivent voter la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité peuvent obliger à un référendum si cette révision est refusée par les 2/5 des suffrages exprimés, ce qui est tout à fait possible. C'est donc notre seul espoir d'obtenir un référendum.

Vous pourrez faire cela en quelques clics et connaître de surcroît la trombine de nos élus.

Pour cela, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.nousvoulonsunreferendum.eu>

La procédure est la suivante: cliquer successivement sur:

- *Faites campagne*, (dans la barre de menu)
- *contacter vos élus*,
- *sélectionner votre département*,
- *écrire à tous ces parlementaires...* »

Ensuite, en donnant *votre nom et votre adresse email*, et après avoir éventuellement corrigé le texte de la lettre, vous pouvez **écrire d'un coup à tous les députés affichés**.

<http://squiggle.be/appe/?petition=2>

Bonjour,

Bien que l'initiative soit peu relayée par les médias, **vous êtes près de 20.000 à avoir signé l'appel contre la fabrique des bébés téléphages**.

Outre les personnes individuelles, cet appel est également soutenu par les organismes suivants:

Association Française Janusz Korczak (AFJK) - Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance (A.NA.PSY.p.e.)
- Association des psychologues freudiens - Association des psychiatres de secteur infanto-juvénile (API) - Collectif Interassociatif Enfance et Média (CIEM) - Bien-traitance, formation et recherche - Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants - Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Education Nationale (FNAREN) - Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile (SNMPMI) - Syndicat National des Psychologues.

D'autres associations s'y joindront dans les semaines qui viennent.

Au-delà des possibilités légales d'obtenir un moratoire ou une interdiction de diffusion de ces chaînes, nous pensons qu'il s'agit avant tout d'une opportunité d'aborder cette question avec les parents, et donc de faire un travail de prévention.

Ceci se passe dans le quotidien... Dans la parole entre professionnels et parents, entre parents... Cela nécessite parfois une occasion, un prétexte... À cette fin, vous trouverez sur le site nobabytv.org des logos, affichettes, affiches prêtes à être imprimées. Nous vous invitons à les apposer dans les salles d'attente, bibliothèques, salles de réunion,...

Des articles complémentaires peuvent être lus sur Squiggle

Vos textes, illustrations, contributions y sont également les bienvenues... Elles peuvent être adressées à squiggle@squiggle.be

Cordialement,

Vincent Magos

« Le patronat vampirise l'argent public »

Un article de **Thomas Lemahieu** dans *L'Humanité* :

http://www.humanite.fr/2007-12-05_Politique_Le-patronat-vampirise-l-argent-public

« Révélations . Représentativité quasi nulle, utilisation détournée de fonds publics, inefficacité économique... Une cadre raconte son travail au quotidien dans une fédération patronale. (...) »

Comment nettoyer ces dégoûtantes écuries d'Augias sans une vraie révolution ?

« UIMM : Le dossier du patronagate » petits arrangements entre amis + 16 vidéos

par **Laurent Macabies** :

http://desourcesure.com/politiqueaffaires/2007/12/scandale_des_retraits_suspects.php

« Ce qui ne semblait, au départ, qu'une affaire parmi d'autres, est en train de devenir un immense scandale. »

Le procès-verbal de synthèse de la Brigade financière est éloquent. L'enquête sur les retraits suspects en liquide de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), commencée il y a deux mois, montre une **"dissimulation orchestrée"** (d'après *Le Monde* qui a pu consulter le PV). Comptabilité volontairement opaque, directeur financier tenu à l'écart, contrôles inexistant... l'UIMM a pu faire à peu près tout ce qu'elle voulait de 2000 à 2007 (même si ces pratiques semblent beaucoup plus vieilles). Il reste à savoir exactement à qui ont bénéficié les comptes de l'Union de la métallurgie (fédération la plus riche du Medef). En période de grèves, les syndicalistes étaient la première cible désignée. D'anciens syndicalistes ont avoué que le financement des syndicats par le patronat était une pratique "normale" depuis un siècle. À l'UIMM, on explique du bout des lèvres que l'argent (19 millions d'euros) servait "à arroser fluidifier les relations sociales". Les responsables syndicaux actuels démentent. Comme le Medef qui, par la voix de Laurence Parisot, parle de "secret de famille que beaucoup savaient inconsciemment". Sauf elle... Mais, peu à peu, les langues semblent se délier (sauf celle du principal intéressé, Denis Gautier Sauvagnac (DGS), l'ex-président et toujours délégué général de l'UIMM) et certains parlent même d'arrosage des partis politiques, bureau d'études et journalistes...

Xavier Bertrand (actuel ministre du Travail) et Nicolas Sarkozy auraient été mis au courant de ces pratiques à plusieurs reprises. DGS, quasi-muet depuis deux mois parle de "lobbying classique". Après sa garde à vue (27 et 28 novembre), le n°2 du Medef pourrait bientôt être mis en examen pour "abus de confiance". Celui qui n'abuse (par contre) pas de confidences depuis 2 mois a précisé aux policiers qu'en dire plus "ne servirait pas l'intérêt général et la vie sociale de notre pays". Si l'enquête va jusqu'au bout, "l'affaire UIMM" risque bien de devenir l'un des scandales politico-financier les plus spectaculaires depuis des années. »

« TRAITÉS CONSOLIDÉS (modifiés par le traité de Lisbonne) TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE (TUE)

ET

TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE (TFUE)»

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i0439.pdf>

« Un double coup d'État »

Une excellente tribune de **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur de droit constitutionnel :

http://www.observatoiredeleurope.com/Un-double-coup-d-Etat-_a791.html

« La constitutionnaliste Anne-Marie Le Pourhiet persiste et signe : la relance par la voie parlementaire du processus constitutionnel européen malgré le "non" référendaire relève du double "coup d'Etat", à la fois formel et matériel : **"Jamais aucun politiste, aucun constitutionnaliste ne pourrait affirmer qu'en votant pour le candidat Sarkozy les Français auraient ratifié par avance le traité de Lisbonne, c'est une aberration intellectuelle"**. Le Professeur Anne-Marie Le Pourhiet n'hésite pas à qualifier juridiquement l'opération de Lisbonne : **"On ne peut pas nier que le fait de bafouer la volonté populaire et de chercher à tromper les citoyens en leur présentant comme un traité « simplifié » la copie conforme de celui qu'ils ont rejeté, constitue un manquement grave aux devoirs d'un chef d'Etat démocratique manifestement incompatible avec la probité qu'implique son mandat. (...) "** »

« Ne jamais abandonner les principes fondamentaux d'une société démocratique Dick Marty critique les « listes noires » du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'UE »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=615>

« hd. Le 12 novembre 2007, Dick Marty a présenté à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe un nouveau rapport: Il se penche sur **les « listes noires » du Conseil de sécurité et de l'UE**. Partant d'un cas concret qui concerne aussi la Suisse, Dick Marty a trouvé, ici aussi, **des violations graves des principes élémentaires de l'état de droit et des droits humains. Sans procédure judiciaire régulière, sans droit d'être entendu en justice, sans moyens de recours, souvent sans même être informés, des individus ou des personnes juridiques peuvent être placés sur une liste suite à quoi ils peuvent être dépossédés de leurs droits et libertés fondamentales.** »

Par la suite nous publions deux extraits des rapports de Dick Marty. Le premier, contenu dans un rapport publié le 19 mars 2007 par le Conseil de l'Europe, décrit un cas exemplaire que Dick Marty utilise pour illustrer la problématique. Le second a été publié le 12 novembre par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Paris. (...) »

« Démographie et immigration : suicide collectif des Européens ? »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=32156

« La Commission européenne a présenté le 23 octobre 2007 son projet de «carte bleue» qui doit faciliter l'immigration en provenance d'autres continents. Les peuples premiers européens (la définition est donnée plus loin) sont en voie de disparition. Les dirigeants politiques européens mettent officiellement en place le processus de remplacement des populations spécifiquement européennes par des immigrés en provenance d'autres continents. Pour les dirigeants politiques européens la préservation des Européens d'origine n'est pas prioritaire. (...) »

Un sujet de préoccupation possible, rendu totalement tabou, interdit, *blasphématoire*, par des *maîtres à penser* qui imposent une sorte de *police de la pensée* : l'illustration en est donnée par le fil des commentaires, très agressif d'emblée : la demande d'interdiction de publier, le refus de débattre avec l'auteur en lui collant les étiquettes "xénophobe", "raciste" et autre amabilités, sont intéressants à observer. Je trouve pourtant que le sujet (miné) est traité avec rigueur et prudence.

Si l'auteur se trompe, il faut le lui démontrer, calmement, rigoureusement ; le débat démocratique sert précisément à cela : **nous obliger à débattre avec les gens qu'on n'aime pas du tout**, ceux avec qui on n'a pas envie de parler, de façon à pacifier les antagonismes par la **mise en scène des conflits** au lieu de leur négation... Mais les insultes en face à face sont assez peu démocratique.

La suite de l'échange de commentaires est vraiment passionnante car les intervenants qui se donnent **la peine d'expliquer** à l'auteur les faiblesses et les dangers de sa thèse (qui a pourtant sa cohérence qui permet de **comprendre** qu'on puisse être de cet avis), ceux-là donnent à tous les spectateurs du débat une chance de rapprocher les points de vue, de faire reculer l'erreur (éventuellement la leur) et de montrer la vérité (du moment). C'est vraiment par le débat que les meilleures idées se connaissent, se corrigent, se renforcent.

Pour prendre cet exemple, **comment le racisme, peut-il être efficacement combattu si on n'expose pas publiquement à la fois les arguments des racistes et leur contestation rationnelle**, méthodique, relativement apaisée, à travers une discussion respectueuse (et si possible ordonnée), jusqu'à exploration complète des arguments en présence ?

Mettons-nous à la place d'un enfant qui n'a pas tout lu et qui ne connaît pas encore les données du problème. Si le débat sur le racisme n'est pas public, si les thèses racistes ne sont pas publiquement et raisonnablement **à la fois défendues et réfutées**, quelles raisons solides aura-t-il de se méfier du racisme ? Comment va-t-il résister lui-même aux arguments de ce raciste qu'il va inmanquablement rencontrer dans son immeuble, loin des tribunes publiques ? **S'il avait vu à la télévision un raciste exposer publiquement tous ses arguments et un anti-raciste réfuter un à un tous les arguments racistes**, alors, cet enfant aurait **en lui, à tout moment pour se défendre contre l'erreur**, toutes les données du problème et de quoi se forger **une opinion éclairée**, beaucoup plus forte qu'une opinion imposée.

L'interdiction d'exposer les opinions dissidentes dangereuses est sûrement contre-productive parce qu'elle interdit aussi de publier la réfutation solide, crédible, de ces opinions dangereuses. Et cette absence de contre-argumentation possible dans l'esprit des gens permet ensuite aux idées dangereuses de prospérer et proliférer dans l'ombre, loin des lieux publics mais très réellement.

L'interdiction de débattre « certains sujets », qui permet de protéger des « vérités établies », me semble être une maladie grave pour la démocratie, qui exige pourtant, comme une hygiène fondatrice, **la protection de toutes les opinions dissidentes** : ce droit de parole pour tous s'appelle **l'iségoria**. C'est **la vraie liberté d'expression** bien défendue par Chomsky.

À propos de la **très nécessaire mise en scène des conflits**, garantie par les seules vraies démocraties, — ce qui n'est manifestement pas le cas de nos régimes qui tiennent à l'écart du **Parlement** des millions de citoyens, réduits à la violence pour exister politiquement —, je vous recommande un livre extraordinaire, un creuset d'intelligence, un outil pour penser **la démocratie comme lieu organisé de pacification des conflits par le libre débat** :

« Éloge du conflit »

Un livre formidable de **Miguel Benasayag** et **Angélique del Rey** :

http://www2.editions-ladecouverte.fr/webcc/sog_dec/notice_reference.html?F_ean13=9782707152961&F_lang_id=1

« **Dans les sociétés occidentales hyperformatées, l'idée même du conflit n'a plus de place. Les conceptions de la vie commune tendent vers l'intolérance à toute opposition.** Le minoritaire doit se soumettre à la majorité et, de plus en plus, **contestataires et dissidents semblent relever de l'anormal** ». Dans cet essai iconoclaste et bienvenu, Miguel Benasayag et Angélique del Rey explorent les racines et les effets délétères de cette idéologie.

En refoulant les conflits, nos contemporains se laissent envahir par l'idéal de la transparence : toute opacité dans leurs relations devrait être éradiquée, car elle impliquerait l'altérité et, donc, l'ennemi potentiel. Une illusion dangereuse, à laquelle peuvent aussi succomber certains contestataires qui critiquent le système avec ses propres catégories : au lieu de s'affirmer comme des « autres », sujets d'une multiplicité subversive, ils s'en tiennent à revendiquer des droits, confortant l'idée que les « valeurs » de l'idéologie dominante sont nécessairement désirables par tous.

Analysant les différentes dimensions du conflit — entre nations, dans la société ou au sein même de l'individu —, les auteurs mettent à jour les ressorts profonds de la dérive conservatrice des sociétés postmodernes. Ils démontent aussi bien les illusions de la « tolérance zéro » que celles de la « paix universelle » : nier les conflits nés de la multiplicité, ceux dont la reconnaissance fait société, c'est mettre en danger la vie. **Le refoulement du conflit ne peut conduire qu'à la violence généralisée**, et l'enjeu auquel nous sommes tous confrontés est bien celui de l'assomption du conflit, « père de toutes choses » selon Héraclite. »

Ce livre est une perle.

« Interpellons nos élus sur le traité modificatif européen ! »

par notre excellent **Robert Joumard** :

http://www.local.attac.org/rhone/article.php3?id_article=1134

« Le Traité modificatif européen est **une copie** du Traité pour une Constitution européenne rejeté par référendum en 2005.

Bien que **tous les candidats du premier tour** des élections présidentielles se soient prononcés pour un nouveau référendum en cas de nouveau traité européen, à l'exception notable de N. Sarkozy, la plupart des leaders politiques semblent se satisfaire aujourd'hui d'une ratification par le Parlement. Mais **les deux tiers des Français** sont en faveur de la ratification du nouveau traité européen par référendum.

Nous ne pouvons laisser ceux que nous avons élus s'asseoir sur la volonté populaire clairement exprimée : interpellons nos élus, ceux de notre commune, nos députés, nos sénateurs, nos conseillers généraux ou régionaux, nos députés européens !

Nous devons tenir compte de leur conception de la démocratie et de celle de leur parti lors des prochaines élections, et en premier lieu lors des élections municipales du printemps, puis lors des européennes de 2009.

Nous vous proposons une lettre aux élus, ainsi que les adresses :

des députés,
des sénateurs,
des députés européens français,
des conseillers régionaux (Rhône-Alpes pour le moment),
des conseillers généraux (Rhône pour le moment),
des conseillers municipaux (Bron pour le moment), avec indication de la circonscription qu'ils représentent.

D'autres listes d'élus sont à venir.

Une version adaptée à un mailing sous MS Word est aussi proposée. »

Madame, Monsieur,

En France, comme dans les autres pays membres de l'Union, la construction européenne structure toutes les politiques, locales, nationales comme internationales. Il n'existe pratiquement aucun secteur d'activité sur lequel elle n'ait pas un fort impact. Le Traité modificatif adopté le 18 octobre à Lisbonne est appelé à modifier les deux traités régissant actuellement l'Union européenne : c'est bien sûr une réforme institutionnelle qui engage l'avenir de l'Union de façon essentielle.

Après sa signature le 13 décembre, le Président de la République devra lancer la procédure de ratification. Il a prévu de ne pas soumettre cette ratification à référendum et de recourir à la voie parlementaire. En cela le Président ne ferait que remplir les engagements qu'il avait pris lors de la campagne présidentielle. Toutefois N. Sarkozy, à l'époque, parlait de faire ratifier un mini traité purement technique centré sur les réformes institutionnelles qui faisaient consensus. Or le traité modificatif, sous une forme différente, est une copie du Traité pour une Constitution européenne rejeté par les citoyens français le 29 mai 2005 par référendum après un débat public exemplaire. Faut-il rappeler en outre que tous les candidats du premier tour s'étaient prononcés pour un nouveau référendum en cas de nouveau traité européen, à l'exception notable de N. Sarkozy qui n'avait alors recueilli que 31% des voix ?

Dans ces conditions, vouloir ratifier le traité modificatif sans demander à nouveau leur avis aux citoyens relève de la forfaiture. Ce que le peuple souverain a décidé ne peut être défait que par lui-même, et non par un arrangement intergouvernemental ratifié par les seuls parlementaires. S'asseoir ainsi sur la volonté populaire est en outre le meilleur moyen de creuser encore l'écart entre les aspirations citoyennes et la construction européenne, et plus largement entre les élus du peuple et les citoyens eux-mêmes.

D'après les sondages disponibles, deux Français sur trois se déclarent d'ailleurs en faveur de la ratification du nouveau traité européen par référendum. La démocratie française est fondée sur l'élection par les citoyens de représentants auxquels ils délèguent leur souveraineté fondamentale. Le contrat passé entre l'électeur et l'élus est d'abord un contrat de confiance, notamment quant au respect de la volonté des citoyens. C'est pourquoi j'aimerais connaître votre position personnelle quant à la nécessité d'un référendum pour ratifier le Traité modificatif européen. J'aimerais aussi connaître la position du parti politique auquel vous appartenez, si tel est le cas. Êtes-vous, est-il pour une ratification par référendum ou par voie parlementaire ?

Je ne manquerai pas, naturellement, de tenir compte de votre conception de la démocratie et de celle de votre parti lors des prochaines élections, et en premier lieu lors des élections municipales du printemps, puis lors des européennes de 2009.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

« La campagne pour un référendum européen s'étoffe sur Facebook »

<http://www.revue-republicaine.fr/spip.php?breve604>

C'est aussi sur [Facebook](#), réseau social qui connaît une croissance phénoménale, que les partisans d'un référendum sur le traité de Lisbonne ont décidé de prolonger et développer leur campagne. Plusieurs « groupes » plus ou moins marqués à gauche ou à droite, d'autres plus ou moins ludiques, se sont déjà constitués sur ce site [1]. Dernier en date, le groupe [Pour un référendum sur le traité de Lisbonne !](#), s'affichant politiquement neutre et se concentrant sur la défense de la démocratie : « Vous jugez inadmissible le retour par la lucarne parlementaire de 99% du texte de la Constitution européenne refusée par référendum ? Ou bien vous estimez tout simplement cette étape européenne trop grave pour ne pas y être associé ? Ce groupe est pour vous ! » Créé par [Etienne Chouard](#), Frédéric Beck ([Revue républicaine](#)) et Christophe Beaudouin ([Observatoire de l'Europe](#)), ce tout nouveau groupe demande solennellement « au Président de la République d'associer le peuple à cette étape cruciale de l'intégration européenne en organisant un référendum sur le traité de Lisbonne ». Alors, amis démocrates facebookés, à vos souris !

« La patronne du MEDEF déclare la guerre sociale »

Un papier vitriolé d'**Olivier Bonnet** sur son blog :

<http://olivierbonnet.canalblog.com/archives/2007/11/23/6976898.html>

« "Je me demande s'il ne faut pas accepter de mettre sur la table la question de la suppression de la durée légale du travail", a déclaré **Laurence Parisot, Présidente du MEDEF**. Une phrase qui sonne comme une déclaration de guerre ! **Le patronat fait ainsi une nouvelle surenchère vers toujours plus de déconstruction sociale**. L'échec du CNE, mis hors-circuit par l'Organisation internationale du travail, ne l'a pas découragé.

Dans ses tuyaux, le projet de "séparation à l'amiable" entre salarié et employeur, conçu pour faciliter le licenciement, et à présent donc la suppression de la durée légale du travail : **plutôt qu'augmenter les salaires, rallongeons les journées, les semaines, les années...** Voici venir la contre-réforme dans toute sa splendeur, qui compte comme enthousiaste soutien et promoteur numéro un l'homme du "travailler plus". (...) »

« Portez plainte pour obtenir un référendum ! »

<http://29mai.eu>

Voici la **lettre d'information** du site. Il a évidemment besoin de notre soutien.

« Bonjour,

Enfin, nos problèmes de mailings sont résolus. C'est pour cela que vous recevez pour la première fois notre newsletter, bien qu'elle porte le numéro 5.

D'abord des présentations. Juriste à l'origine de cette idée, je m'appelle Guillaume Zambrano je suis chargé de cours à l'université Montpellier I. J'ai une bonne connaissance de ces questions. **Il existe des arguments juridiques** en faveur d'un référendum et d'une Assemblée Constituante élue au suffrage universel.

Mais soyons clairs, les arguments ne garantissent pas le succès, car **il existe aussi des objections**, juridiques et politiques. Tout procès est politique et celui-ci particulièrement. Notre meilleur argument est notre nombre ! **La plainte que nous formulons est fondée sur des règles de droit, mais son issue dépend d'un rapport de force.** Nul ne peut dire d'avance que cette action n'a aucune chance de réussir, la Cour Européenne des Droits de l'Homme n'ayant jamais été confrontée à cette question.

Bien que cette initiative rencontre un certains succès sur le web, **le nombre d'inscrits ne décolle pas suffisamment vite.** Je vous rappelle que **l'échéance devrait se situer vers le 13 décembre.** Or, le succès de notre action repose essentiellement sur le nombre de personnes qui déposeront plainte. Sans compter que les frais d'avocats seront à diviser en fonction de ce même nombre.

Parlez-en autour de vous, expliquez le sens de cette initiative, et l'enjeu d'un référendum. **Des personnes ont apparemment profité des dernières manifestations pour distribuer des tracts faisant état de cette initiative. Un grand merci à elles ! Vous pouvez aussi appeler le répondeur de Là bas si j'y suis (01-56-40-37-37). Une forme complémentaire d'action consiste à faire part de cette initiative à 5 de vos contacts mails. C'est pas grand chose à faire, et cela augmente de beaucoup nos chances de succès. Localement, vous pouvez vous charger de la collecte de signatures pour les personnes n'ayant pas accès au web.**

Nous espérons pouvoir contacter d'autres pays, afin qu'eux-mêmes déposent une plainte dans leur pays, contre leur gouvernement. Si vous disposez de contacts avec des groupes susceptibles de partager cette initiative, dans d'autres Etats membres ou même en France, informez-les.

Par ailleurs, cette initiative doit s'inscrire dans l'action des nombreux collectifs et associations qui militent pour un référendum, à gauche comme à droite. Toutes ces organisations appellent à faire pression sur les parlementaires pour qu'ils rejettent le Traité. Il ne faut pas abandonner le terrain politique. L'action juridique vient en complément, il ne s'agit pas d'une parade absolue. **Ce sont des actions parallèles, se renforçant mutuellement.**

La question du choix de l'avocat va se poser la semaine prochaine, nous choisirons collectivement sur la base d'une liste de propositions (avec cv et conditions financières). Pour le moment, l'enjeu c'est la mobilisation. Certains sur le forum se sont inquiétés de savoir ce qui se passerait si nous n'atteignons pas le nombre attendu. Dans cette hypothèse, une solution pourra être d'ajouter des plaignants supplémentaires après le dépôt de la plainte. C'est moins satisfaisant mais possible.

Travaux communautaires

Le wiki est en place, et n'importe quel inscrit du site peut y participer, car il ne nécessite pas de connaissances en droit particulière, ni d'avoir un doctorat en informatique. Un wiki est un ensemble de pages web qui permettent de travailler à plusieurs sur différents textes. Et même dans l'hypothèse où vous feriez une bêtise, on peut revenir à une version antérieure du texte modifié très facilement ! L'utilisation courante est également très simple. Vous trouverez des instructions sur quoi faire et comment faire, sur la page d'accueil du wiki.

Ce wiki va nous permettre de faire plusieurs choses : comparer objectivement les deux textes, afin d'appuyer notre argumentation. Il va nous permettre également de collecter des éléments à charge, tels que : sondages sur le souhait des européens (n'importe quel pays) de soumettre le traité modificatif au référendum, toute déclaration qui tendrait à montrer une volonté délibérée de ne pas organiser de référendum (déclarations de dirigeants européennes ou de l'UE, pas des critiques externes à l'UE), toute déclaration attestant de la similitude entre les deux textes. Même des transcriptions d'interviews tv ou radios sont bienvenues ! Tout document tendant à démontrer que l'UE a une dimension constitutionnelle ...

Nous recherchons également **des juristes souhaitant collaborer** à la constitution du dossier et à la réflexion sur la stratégie.

Le site

Le site est ouvert à toute publication de textes de votre part. Pour ce faire, une fois identifié sur le site, cliquer vers le bas sur le lien Proposer du contenu, alors n'hésitez pas, **tout argument est bon à prendre.** Également, nous avons mis en place un *chat* que vous pouvez utiliser quand bon vous semble. Nous tiendrons une "permanence" les soirs de manière générale et en particulier le vendredi soir à compter de 21 h. Vous pouvez également l'utiliser entre vous pour organiser des actions locales de collecte de signatures, etc.

Petit astuce informatique : vous trouverez en haut à droite de chaque article des icônes qui vous permettent d'imprimer l'article, de générer un pdf ou de l'envoyer par mail.

Amicalement,

L'équipe de <http://29mai.eu>

Pour ceux qui ont manqués les derniers numéros, sachez que vous avez **accès aux archives**, via le menu *Communauté*, et en cliquant sur le sous-menu *Archives* : Newsletter N°1 : Une plainte collective et démocratique. Newsletter N°2 : Argumentaire à diffuser. Newsletter N°3 : Changement de système de newsletter. Newsletter N°4 : Actions.

La Déclaration de Paris

Nous, signataires de cet appel, venus du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, **nous dénonçons les effets dévastateurs de la grande corruption, avec son corollaire, l'impunité.**

L'explosion des marchés ouverts a favorisé des pratiques de prélèvements, de commissions et de rétro-commissions, qui se sont développées de manière inquiétante au point d'envahir des secteurs entiers de l'économie.

Les activités les plus sensibles sont l'énergie, les grands travaux, l'armement, l'aéronautique et l'exploitation des ressources minières.

Sur ces marchés d'intérêt national, quelques grandes sociétés ont intégré la corruption comme un moyen d'action privilégiée. Ainsi, plusieurs milliers de décisionnaires à travers le monde échappent à tout contrôle.

La grande corruption bénéficie de la complicité de banques occidentales. Elle utilise le circuit des sociétés off shores. Elle profite de la soixantaine de territoires ou d'États qui lui servent d'abri.

La grande corruption est une injustice. Elle provoque une ponction de richesses dans les pays du Sud et de l'Est. Elle favorise la constitution de caisses noires ou de rémunérations parallèles à la tête des grandes entreprises. Elle rompt la confiance nécessaire à la vie économique.

Parce qu'elle a atteint parfois le cœur du pouvoir, la grande corruption mine les vieilles démocraties occidentales. Elle entrave le développement des pays pauvres et leur liberté politique.

Alors que la globalisation a permis la libre circulation des capitaux, les justices financières restent tenues par des frontières qui n'existent plus pour les délinquants. La souveraineté de certains États bancaires protège, de manière délibérée, l'opacité des flux criminels. Logiquement, les bénéficiaires de la grande corruption ne font rien pour améliorer la situation.

Il convient de tirer les conséquences de cette inégalité devant la loi dont profite la grande corruption. Il est indispensable de rétablir les grands équilibres de nos démocraties. **Plutôt que d'espérer une vaine réforme de ces États, il est possible d'inventer de nouvelles règles pour nous-mêmes.**

À un changement de monde, doit correspondre un changement de règles.

Aussi nous demandons :

1. Pour faciliter les enquêtes :

- **la suspension des immunités diplomatiques, parlementaires et judiciaires le temps des enquêtes financières** (le renvoi devant un tribunal restant soumis à un vote sur la levée de l'immunité).

- **la suppression des possibilités de recours dilatoires** contre la transmissions de preuves aux juridictions étrangères.

- **l'interdiction faite aux banques d'ouvrir des filiales ou d'accepter des fonds** provenant d'établissements installés dans des pays ou des territoires qui refusent, ou appliquent de manière purement virtuelle, la coopération judiciaire internationale.

- **l'obligation faite à tous les systèmes de transferts de fonds ou de valeurs, ainsi qu'aux chambres de compensations internationales d'organiser une traçabilité totale des flux financiers**, comportant l'identification précise des bénéficiaires et des donneurs d'ordre, de telle manière qu'en cas d'enquête pénale, les autorités judiciaires puissent remonter l'ensemble des opérations suspectes.

2. Pour juger effectivement les délinquants :

- **l'obligation légale faite aux dirigeants politiquement exposés de justifier de l'origine licite leur fortune.** Si celle-ci ne peut être prouvée, elle pourra faire l'objet d'une "confiscation civile".

- **la création d'un crime de "grande corruption"**, passible d'une peine similaire à celles prévues contre les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation.

3. Pour prévenir la grande corruption :

- **l'obligation faite aux sociétés cotées de déclarer dans leurs comptes consolidés, pays par pays, les revenus nets (impôts, royalties, dividendes, bonus, etc.), qu'elles payent aux gouvernements et aux sociétés publiques des pays dans lesquels elles opèrent..**

- **la compétence donnée à la Justice du pays où est établi le siège social des sociétés multinationales lorsqu'une de leurs filiales à l'étranger est suspectée d'un délit de corruption**, et que le pays où est commis le délit ne peut pas, ou ne souhaite pas, poursuivre l'affaire.

- **la mise en place d'une veille bancaire autour de dirigeants politiquement exposés et de leur entourage.** Par dirigeants politiquement exposés, nous entendons les hommes et les femmes occupants des postes stratégiques au gouvernement, dans la haute administration et à la direction générale des entreprises privées intervenants dans les secteurs "à risque".

- **les portefeuilles de titres et les comptes bancaires, des dirigeants politiquement exposés ainsi que ceux de leurs famille proche, ouverts dans leur pays où à l'étranger, sera soumis à une procédure d'alerte lors de tout mouvement important**, avec l'instauration d'une obligation pénale de signalement pour les cadres bancaires et les gestionnaires de titres.

Combattre la grande corruption est un préalable à toute action politique authentique. Nous devons restaurer la confiance dans les élites politiques et économiques. À l'heure de la globalisation, la responsabilité de ceux qui nous dirigent est immense. Elle doit échapper au soupçon, pour permettre l'espoir.

« Association Contre la Corruption (ACC) »

http://pageperso.aol.fr/_ht_a/madelequillou/ACC/

Une foule d'informations utiles et étonnantes...

Quel infâme cloaque que ce monde de "pros"...

« L'application de la directive Bâle II provoquera un feu d'artifice »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3537

« Le 22 novembre 2007 (LPAC) - Une source haut placée dans la finance européenne a décrit la situation actuelle comme « sans aucune comparaison dans l'histoire contemporaine ». Le système financier s'est « gelé » en août de cette année et depuis « aucune solution n'a été trouvée au problème. »

La source a également noté la pertinence de l'évaluation de LaRouche à propos du facteur potentiellement dévastateur de la situation des évictions de propriétaires résidentiels de l'état de l'Ohio aux États-Unis, où les juges ont empêché des évictions sur la base que **les banques qui cherchaient à y procéder, y compris Deutsche Bank, étaient incapables de produire les documents prouvant que les hypothèques leur étaient dues.** Il disait que « les conséquences de ces décisions juridiques sont d'une telle dimension, qu'elles sont indescriptibles ». La raison pour laquelle rien ne s'est passé jusqu'à maintenant, provient uniquement du fait que **les gens ne sont pas au courant.**

Nous sommes entrés dans une nouvelle phase, disait la source, où des avoirs les mieux cotés font désormais défaut, à commencer par ceux cotés AAA. **« Dans chacun des conseils d'administration du monde, c'est la panique, puisque personne est capable d'anticiper les conséquences de ses actes. » La source prévoit qu'autour du changement d'année, la deuxième jambe du système, le marché des actions, pourrait complètement lâcher.**

Pourquoi ? Dans cette situation sans précédent historique, des nouvelles directives pour les marchés entrent en vigueur à partir du 1 janvier 2008. Appelées Bâle II, ces directives vont remplacer les anciennes règles communautaires sur les fonds propres avec la directive sur les fonds propres réglementaires (FPR). **La part des fonds propres sera revu à la baisse et tout sera basé sur des simples index de notation.**

Il faut se rendre compte que ces directives furent élaborées à une époque où personne n'envisageait que AAA serait un indicateur de risque, disait la source, et donc personne ne sait quel feu d'artifice provoquera l'application des accords Bâle II. »

« Le bourgeois bonhomme, Acte II, scène IV »

par **Jean-Marie Harribey** :

http://www.cityzenmag.com/index.php?option=com_content&task=view&id=88&Itemid=37

une amusante mais surtout intéressante parodie du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière, qui permet de montrer plaisamment quelques aspects importants de la tyrannie moderne.

« Le traité simplifié et sa critique par les internautes avec Étienne Chouard (audio 7'30") »

"L'invité du net" (émission de David Abiker sur France Info à 9h50) le 21 novembre 2007 :

http://www.france-info.com/spip.php?article40858&theme=&sous_theme

Le lieu de rendez-vous a changé :

**« 2 décembre 2007 : grand meeting
contre le coup d'État de Nicolas Sarkozy »**

http://www.gaullisme.fr/reunion_publicue_pour_referendum_europe.htm

dimanche 2 décembre, 15h,

MAISON DE LA CHIMIE, 28 bis rue Saint Dominique **Paris 7^e**

Métro INVALIDES lignes 8 et 13, RER C

Si tout se passe comme prévu (si je trouve un train ☺), je devrais être avec vous.

Voir aussi ce lien :

http://www.chevenement.fr/Rassemblement-national-pour-un-referendum-sur-le-projet-de-constitution-europeenne-bis-dimanche-2-decembre-a-15h_a477.html

« Le traité de Lisbonne dans le texte »

http://www.observatoiredeleurope.com/Le-traite-de-Lisbonne-dans-le-texte_a777.html

Voici les éléments précis qui fondent l'appréciation à porter sur le projet de traité modificatif : quelques symboles de la «constitution» rejetée par les Français et les Néerlandais ont disparu, mais **le fond demeure**. Qu'on en juge. » (...)

« Nous voulons un référendum ! »

<http://www.nousvoulonsunreferendum.eu>

Appel du Comité National pour un Référendum

« Un nouveau traité –dit traité de Lisbonne- vient d'être approuvé par les dirigeants européens suite au rejet du projet de traité constitutionnel refusé majoritairement par les Français et les Néerlandais lors des référendums de mai et juin 2005.

C'est donc à nouveau le suffrage universel qui doit trancher par référendum.

Sur un sujet qui a tant d'influence sur la vie de chacun et l'avenir de la France, l'organisation d'un nouveau référendum est une exigence démocratique majeure pour notre pays. C'est aussi une nécessité pour la construction européenne qui doit être fondée sur l'adhésion des peuples et la souveraineté populaire.

Seule une mobilisation sans précédent des citoyens peut obliger le président de la République à organiser un référendum. Il y sera contraint s'il n'obtient pas, début 2008, 3/5 des suffrages exprimés des parlementaires pour la modification préalable de la Constitution française, nécessaire à la ratification du nouveau traité européen. Ainsi les députés et les sénateurs ont le pouvoir d'imposer le référendum, en votant contre cette révision de notre Constitution.

C'est pourquoi des personnalités diverses, les signataires de différents appels déjà lancés sur ce sujet, ont décidé de rassembler leurs efforts au sein d'un Comité National pour un Référendum.

Nous appelons en urgence toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la démocratie et à une Europe fondée sur l'adhésion des peuples, qu'ils soient pour ou contre ce nouveau traité, à nous rejoindre pour empêcher un déni de démocratie et exiger la tenue d'un référendum. »

« CAPTATION DES RENTES MONDIALES PAR LE CAPITAL FINANCIER »

Un document passionnant proposé par **Robert-Antoine Frouville** :

http://www.avenirdattac.net/IMG/pdf/Rubrique_Finance_RentesMondiales2.pdf

« Célébration du génie colérique »

Un bon article de **Michel Onfray** sur le site de l'Humanité :

http://www.humanite.fr/2007-11-20_Tribune-libre_Celebration-du-genie-colerique

« Étienne Chouard contre le "traité européen" »

entretien **audio** (13 minutes) mené par **Hervé Kempf**, journaliste au *Monde*,
et publié sur *Reporterre.net* :

<http://www.reporterre.net/entretiens/entretien-chouard-201007.php>

Ça commence doucement, mais je monte vite en pression...
J'y évoque rapidement de nombreux sujets de réflexion de ce site, ça devrait vous plaire :o)

« La France en guerre économique »

Trois extraits vidéos de la conférence de **François Asselineau** du 14 novembre dernier :

<http://www.u-p-r.org/ab/index.php?page=article&id=12>

« Constitution utopique d'un parti des sans parti : statuts à discuter en WIKI »

http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution/index.php?title=Constitution_d%27un_parti_des_sans_parti_%28statuts%29

C'est une idée que je développe doucement, de changer la pratique générale de la politique
en essayant de **changer les partis de l'intérieur, en prenant le problème, là aussi,**
par le processus constituant. Vous me direz ce que vous en pensez, n'est-ce pas ?

« Appel unitaire sur le traité européen dit "simplifié" »

<http://www.collectifdu29mai.org/Appel-unitaire-sur-le-traite.html>

Mercredi 21 novembre à 18h30,

Théâtre Mazenod, 88 rue d'Aubagne (Marseille 1^{er}) :

Débat public avec les signataires de l'appel unitaire.

J'aurai le plaisir d'être avec vous.

Traité Européen - Un même Combat

APPEL des Organisations signataires (au 5.11.2007) : AC ! – Alter – AlterEkolo – Alternatifs – Alternative Citoyenne
Gennevilliers 92 – APEIS – ATTAC – Cactus La Gauche – Collectif des Socialistes pour le Renouveau de la Gauche (CSPRG) –
Confédération Paysanne – Convergence Citoyenne pour une Alternative à Gauche (CCAG) – Convergence pour la défense et
le développement des services publics – Coordination des Groupes de Femmes Egalité – Coordination nationale des collectifs
antilibéraux – Démocratie & Socialisme – Fédération des Associations des Travailleurs et des Jeunes (DIDF) – Fondation
Copernic – Forces Militantes – LCR – Marches européennes – MARS / Gauche Républicaine – PCF – PCOF – Pour la République
Sociale (PRS) – Réseau Féministe Ruptures – Union des Familles Laïques – Union syndicale Solidaires.

**« Dialogue d'anthologie entre Gérard Filoche (inspecteur du travail)
et Sophie de Menton (MEDEF) »**

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=55631

« Le peuple victime d'un vice du consentement ? »

par **Patrick Louis** et **Christophe Beaudouin** :

http://www.observatoiredeleurope.com/Le-peuple-victime-d-un-vice-du-consentement-_a776.html

et, pour un débat :

http://www.marianne2.fr/Le-peuple-victime-d-un-vice-du-consentement-_a81078.html

Traité européen : "coup d'État"

Par **Olivier Bonnet** sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=31638

« CASSE DU CODE DU TRAVAIL, la fin du boulot »

J'ai compilé en un seul document le travail extraordinaire de **Richard Abauzit**, inspecteur du travail :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/CASSE_DU_CODE_DU_TRAVAIL_L_analyse_de_Richard_Abauzit.pdf

Ce texte est un peu long (45 pages) mais il faut pourtant le lire, mes amis, de A à Z :
chaque ligne est un coup de poignard infligé par nos propres « représentants »
C'est simplement consternant. Les annexes II et III sont consternantes.

On peut en parler là :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/11/19/87-demolition-acceleree-du-droit-du-travail-democratie-en-danger>

Et pendant ce temps, les journalistes,
« professionnels de l'information » méprisant les « amateurs de l'Internet »,
se concentrent sur des jeux, de la vile politicaillerie et des faits divers...
Au secours ! Nous avons un urgent besoin de vrais journalistes, inquiéteurs des pouvoirs.

**« Pétition en faveur des référendums d'initiative citoyenne
en France et dans l'Union européenne »**

<http://ric-france.fr/action/petition.php>

« Plainte collective contre le viol du droit du peuple à des élections libres »

<http://www.29mai.eu/>

« Un traité modificatif doit être adopté en décembre au sommet de Lisbonne
afin de remplacer le traité constitutionnel.

Le président M. Sarkozy a annoncé son intention de ne pas convoquer de référendum pour le ratifier.
Le Parti Socialiste, a déclaré le 6 novembre qu'il approuverait le traité de Lisbonne
quel que soit son mode de ratification.

Il faut se mobiliser pour empêcher une ratification par le parlement,
mais le rapport des forces politiques au Parlement est défavorable
et a été aggravé par la décision du PS de renier ses engagements de campagne.

Afin de bloquer la ratification parlementaire, **une plainte collective contre la décision de M. Sarkozy
de ne pas convoquer de référendum sera déposée, au mois de décembre 2007,
auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, à Strasbourg,
pour violation du droit du peuple à des élections libres
tel que garanti par l'article 3, protocole n° 1
de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme.**

[Inscrivez-vous pour porter plainte devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme »](#)

« Europe : Guaino cajole le non, Sarkozy s'en moque »

http://www.marianne2.fr/Europe-Guaino-cajole-le-non,-Sarkozy-s-en-moque_a81059.html

« Dans [son discours prononcé mardi 13 novembre à Strasbourg](#),
le président commence par un discours noniste
avant de se moquer du monde. (...) »

**« C'est Sarkozy qui le dit : en cas de référendum sur le traité de Lisbonne,
le non serait gagnant partout »**

http://www.marianne2.fr/Europe-Guaino-cajole-le-non,-Sarkozy-s-en-moque_a81059.html

« [Le site du quotidien The Telegraph](#) révèle les propos tenus
par le président de la République à huis clos à Strasbourg. (...) »

« Portraits d'économistes »

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/3303332029341/index.shtml>

J'ai commencé ce numéro de *Problèmes économiques* que je vous recommande : il est très intéressant
(même si l'article sur *Maurice Allais* est assez superficiel : rien sur la création monétaire
ni sur la réforme des banques, rien sur la formidable équation de la dynamique monétaire,
rien sur la *chienlit laissez-fairiste* imposée par des eurocrates irresponsables...

Mais une histoire étonnante des convictions *ultra libérales* d'Allais.

Aucun citoyen vigilant ne devrait faire d'impasse totale
ni sur l'économie ni sur le droit.

« Quelle masse monétaire pour le pilotage de l'économie ? »

Un document absolument passionnant, de **Gabriel Galand** (1994) :
http://www.chomage-et-monnaie.org/Documents_pdf/Mecamo_bul3.pdf

Extrait important (tous les citoyens devraient maîtriser ce sujet décisif pour leur émancipation du travail forcé) :

« (...)

VIII La qualité de la masse monétaire

Poser le problème de la **qualité** de la masse monétaire peut surprendre.

Actuellement, **pratiquement la totalité de la monnaie est créée par le crédit des banques** (voir §III). **Ce mode de création a des inconvénients structurels et conjoncturels :**

Du point de vue **structurel** :

- **L'offre de crédit par les banques est difficilement contrôlable par la Banque Centrale, sauf encadrement du crédit. De plus ce contrôle est un contrôle de maximum. Il n'assure pas de création minimum.**
- **La propension des banquiers eux mêmes à offrir des prêts est variable dans le temps et plutôt procyclique (c'est-à-dire inverse à ce qui pourrait empêcher les cycles).** En effet en période d'expansion les banques participent à l'euphorie et sont plutôt laxistes, en période de dépression elles sont très méfiantes et deviennent très restrictives.
- **La demande de crédit est en théorie contrôlable par la Banque Centrale en agissant sur les taux d'intérêt,** qui agissent sur la demande de crédits et sur l'épargne, elles-mêmes corrélées avec la création monétaire. **Mais ces corrélations sont très indirectes. D'autre part, les taux d'intérêt peuvent subir des influences internationales** qui empêchent l'emploi optimal de ce moyen.
- **La demande de crédits dépend de la propension des agents à s'endetter et, si elle est insuffisante, on n'a guère de moyens de l'augmenter,** d'autant plus qu'elle est assez inélastique par rapport au niveau des taux d'intérêts.

Du point de vue **conjoncturel**, on constate que :

- Pour des raisons liées aux politiques économiques passées, **les agents économiques (surtout les entreprises et l'État) sont actuellement très endettés** et que, en raison des taux d'intérêt élevés, tout endettement supplémentaire est difficile, voire impossible.
- De plus, **l'endettement actuel coûte cher en frais financiers**, ce qui pèse sur les résultats et aggrave souvent l'endettement.
- Enfin, **les taux élevés génèrent une épargne abondante qui pèse, nous l'avons vu, sur la demande de crédits créateurs de monnaie.** La demande totale de crédits étant trop faible, la création monétaire devient insuffisante.

En conséquence, toute action de croissance de l'offre ne peut générer le financement de la demande supplémentaire nécessaire puisque, les agents ne voulant plus s'endetter, on ne crée pas suffisamment de monnaie.

Dans cette situation, tout se bloque car les agents ne peuvent sortir de l'endettement par une expansion qui n'est plus financée. Il y a alors compétition pour les fonds existants, avec des effets d'éviction en chaîne. Par exemple, comme l'explique R.Chuilon [4], dans cette situation, **le déficit budgétaire ne peut être résorbé**, car "toute augmentation de l'impôt réduira les investissements et l'embauche, si elle frappe les entreprises, et freinera la consommation si elle touche les ménages."

Toutes ces raisons, structurelles et conjoncturelles, poussent à trouver un autre moyen de création monétaire, qui permette :

- de piloter plus aisément le financement de la croissance,
- de sortir de l'impasse actuelle de l'endettement, surtout celui de l'Etat, qui empêche toute politique de relance volontariste.

Ce moyen existe, nous l'avons vu, **c'est l'avance par la Banque de France à l'Etat des sommes correspondantes.**

C'est ce que nous avons appelé **la création de monnaie permanente.**

IX La "solidification" de la masse monétaire

Tout d'abord observons que **toute injection de monnaie permanente passe par un contrôle accru des banques commerciales.**

En effet, supposons que nous injectons 100 milliards dans l'économie sous forme de monnaie centrale à la disposition de l'État, celle-ci se retrouve au fur et à mesure des dépenses de l'État, en disponibilités des banques commerciales à la Banque Centrale. Ces banques peuvent donc créer k fois 100 milliards de monnaie de crédit, soit, à la valeur actuelle du multiplicateur k, environ 500 milliards ! Il faut donc faire très attention (la "planche à billets" est surmultipliée !).

Ensuite, un raisonnement simple nous montre que, **pour sortir de l'impasse actuelle, l'État ne peut pas se contenter de créer le supplément annuel de monnaie.** En effet celui-ci, même avec une croissance en valeur de 8%, est d'environ $1\,750 \times 8\%$, soit 140 milliards. Pour mettre l'économie sur une pente de croissance, favoriser le désendettement des agents et entreprendre son propre désendettement (la dette est actuellement de l'ordre de 2 000 milliards), c'est nettement insuffisant. **Il faut donc entreprendre un remplacement partiel de la masse monétaire actuelle par de la monnaie permanente.**

Ceci est parfaitement possible car l'encours de crédit est d'environ 8 500 milliards. On peut penser que la durée moyenne de remboursement est inférieure à 10 ans. Plus de 850 milliards de crédits arrivent donc à échéance chaque année. **L'État pourrait donc créer, en plus du supplément de monnaie dû à la croissance, par exemple 200 milliards par an qui devraient venir en diminution de l'encours de crédit des banques.**

Mais on veut que ce soit l'encours de crédits **monétisés** qui diminue de ce montant. D'où les deux dispositifs possibles évoqués plus haut.

a) L'augmentation du taux de réserves obligatoires

On peut faire en sorte qu'avec un montant de réserves croissant prenant en compte les injections de l'État, mais un taux croissant, la baisse du multiplicateur entraîne une baisse de l'encours de crédits monétisés. Plus précisément, si par exemple l'encours monétisé est de 1 600 milliards dont 1 350 milliards de dépôts et le taux des réserves est de 5%, cela signifie que les réserves sont de $1\,350 \times 5\%$ soit 67,5 milliards. Si on souhaite baisser cet encours à 1 400 milliards, et si l'État injecte, pour compenser cette baisse de monnaie de crédit, 200 milliards en monnaie permanente, et de plus 100 milliards permettant la croissance de M1, les disponibilités vont se trouver monter, en arrondissant, à $70+200+100$, soit 370

milliards. Un calcul simple montre que, pour que les réserves obligatoires soient de 370 milliards pour un encours de 1 400 milliards, **le taux des réserves obligatoires doit être augmenté à environ 25 %**.

Toutefois, les banques auront **du mal** à accepter la diminution de cet encours. Elles préféreront peut-être, si elles en ont la possibilité, supporter des réserves obligatoires plus importantes, quitte à demander un refinancement à la Banque de France.

Il y a alors trois solutions :

- la Banque de France **refuse** les concours supplémentaires de refinancement : ça n'est pas l'habitude et cela risque de faire dangereusement monter les taux d'intérêt,
- elle **hausse** encore plus le taux des réserves obligatoires (mais de combien ?),
- en dernier ressort, elle **encadre** le crédit.

b) L'encadrement du crédit

Pour répondre à l'objectif de baisse des crédits **monétisés**, et contrairement à ce qui s'est pratiqué dans le passé, **l'encadrement devrait porter sur ces seuls crédits, soit le montant total des crédits diminué de toutes les ressources d'épargne à long ou court terme**, et fixer pour ce montant une norme d'évolution négative. Dans notre exemple cette norme serait de -200/1 600, soit une diminution de 12,5%.

Cette forme d'encadrement "partiel" devrait permettre d'éviter les multiples dérogations du passé, et d'inciter les banques, limitées dans leur création monétaire, à encourager l'épargne.

X Le rôle de l'État

Nous situant ici sur le plan technique, nous ne dirons rien de l'aspect politique du procédé. Toutefois il faut observer que si le premier bénéficiaire de la création de monnaie permanente est l'Etat, cela ne signifie pas pour autant un rôle accru de l'Etat dans l'économie. En effet, il peut immédiatement redistribuer cette monnaie sous forme de réductions d'impôts ou de subventions aux entreprises et conserver ainsi la décentralisation de l'économie. Les obstacles se situent donc plutôt au plan idéologique qu'au plan de la politique économique.

XI Le désendettement

Nous avons mentionné plus haut la nocivité d'un endettement excessif. Or le renouvellement de M1 décrit cidessus ne résout le problème que partiellement. En effet, même si on renouvelait complètement M1 par de la monnaie permanente, on n'aurait pas pour autant supprimé tout le crédit. En effet, nous avons vu que M1 est d'environ 1600 milliards, alors que l'endettement total est d'environ 8200 milliards.

Aller plus loin en injectant encore plus de monnaie permanente ne servirait à rien car, nous l'avons vu, cette injection grossirait définitivement M1 et introduirait des tensions inflationnistes sans pour autant garantir une diminution des encours de crédit. Le seul moyen en fait, d'après les mécanismes que nous avons décrits, de provoquer un désendettement plus important, est d'inciter les agents à utiliser la monnaie liquide qu'ils détiennent pour se désendetter. Pour ce faire, la seule méthode valable à notre avis est de faire repartir l'économie pour que les agents économiques aient une meilleure santé financière et se désendettent de leur propre initiative. Le premier à le faire sera l'État.

Bien entendu nous n'avons pas parlé de l'inflation comme moyen évident de déprécier les dettes, car c'est un moyen avec de graves inconvénients, mais il faut être conscient qu'actuellement un peu d'inflation soulagerait bien des débiteurs, et ne pénaliseraient pas outre mesure les créanciers, qui bénéficieraient de taux réels un peu moins déraisonnables.

En résumé, le désendettement ne peut être réalisé par la génération de monnaie permanente qu'à concurrence de M1. Pour le reste le moyen le plus "rationnel" est de provoquer la prospérité.

XII Le contrôle institutionnel

Le principal argument des adversaires de la création de monnaie par la Banque Centrale au profit de l'Etat est le risque très grand de dérapage qu'on symbolise par le spectre de la "planche à billets". En fait il existe bien des procédés pour instituer des garde-fous.

Tout d'abord, comme l'ont proposé un projet de loi de 1981 [2] qui n'a pas eu de suite, ainsi que A.Grjebine [3], on pourrait diviser le budget de l'Etat en trois parties :

- le budget de fonctionnement des services de l'Etat, qui devrait impérativement être en équilibre sans emprunt ni création monétaire,
- le budget d'investissements, qui serait financé par l'emprunt,
- le budget de croissance, qui serait alimenté par la Banque Centrale et permettrait une injection de monnaie permanente compatible avec la croissance de l'économie.

Les trois budgets seraient votés séparément et les modalités de communication entre eux (par exemple le budget de croissance finançant un dégrèvement temporaire d'impôt) soigneusement codifiés.

On pourrait aussi, comme le suggère R.Chuilon [4], confier à la Banque Centrale, dont les missions auraient été redéfinies, le soin de surveiller l'application de cette transformation de la masse monétaire et veiller à sa croissance en fonction des besoins de l'économie.

En vérité, si les hommes politiques sont convaincus de l'intérêt de l'opération, ils trouveront les moyens de faire contrôler par la Nation ce qui après tout lui appartient, n'étant que l'expression financière du potentiel de croissance de la collectivité. »

Bibliographie :

[1] A.Chaineau "Mécanismes et politiques monétaires"; PUF 1990 (10ème édition).

[2] Projet de loi No 157 du 22/7/1981

[3] A.Grjebine "L'état d'urgence"; Flammarion 1983

[4] R.Chuilon "Destruction monétaire et déséquilibre économique"; Haute Finance; été 1992

« Traité modificatif : 71% des Français veulent un référendum »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=574>

« Un sondage IFOP(*) pour Paris Match révèle que 71% des personnes interrogées veulent un référendum sur le traité de Lisbonne recyclant la Constitution européenne rejetée en 2005, contre 28% qui le ne souhaitent pas. Sur cette écrasante majorité voulant un référendum, 76% sont des sympathisants de gauche et 66% des sympathisants de droite. A la veille du sommet de Lisbonne du 18 octobre, un sondage Harris Interactive publié à la veille du Sommet de Lisbonne par le Financial Times, avait révélé que 76% des Allemands, 75% des Britanniques, 72% des Italiens et 65% des Espagnols souhaitaient eux aussi être consultés sur la Constitution européenne bis. (...) »

(*) Sondage IFOP réalisé pour Paris Match du 31 octobre au 2 novembre 2007 sur un échantillon de 1008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas.

**« 2 décembre 2007 : grand meeting
contre le coup d'État de Nicolas Sarkozy »**

<http://www.nonnonetnon.org/index.php?action=article&numero=22&PHPSESSID=4a62e6c6a0c7cddbe1de0d5000f4e4d2>

dimanche 2 décembre 2007, **15h**,
salle *Olympe de Gouge*, **15 rue Merlin**, Paris 11^{ème}

« Chômage et Monnaie »

<http://www.chomage-et-monnaie.org/>

un site très intéressant qui pointe l'essentiel.

Voir par exemple **le système Davidson** dans le document

« Solidarité internationale et système financier » par **G. Galand** :

http://www.chomage-et-monnaie.org/Documents_pdf/SolidariteSFI.pdf

« Le chèque sans provision »

http://www.chomage-et-monnaie.org/Documents_pdf/ChequeSansProv.pdf

« Combattre le chômage »

http://www.chomage-et-monnaie.org/Documents_pdf/CombattreChomage.pdf

« Relance par injection de monnaie permanente et taux d'intérêt »

par **Alain Grandjean** :

http://www.chomage-et-monnaie.org/Documents_pdf/MonnEtTaux.pdf

« Sortir l'Europe de l'anémie : c'est possible !

Manifeste 2006 de l'association Chômage et Monnaie »

http://www.chomage-et-monnaie.org/Documents_pdf/Manifeste2006.pdf

Notre **Repaire de Là-bas si j'y suis** (à Aix-en-Provence) a reçu hier soir (mardi 13 novembre 2007) **Jean-Philippe Debordes**, journaliste de télévision et auteur d'un [livre](#) important :

« Mon enfant n'est pas un coeur de cible : Télévision, marketing et aliénation »

<http://www.monenfantnestpasuncoeurdecible.com/presse.php>

Son exposé a été brillant, enthousiasmant. Il faut lire ce livre, vraiment.

Le rapport avec la **démocratie en danger** est direct et urgent.

S'il passe dans votre région (consultez son agenda sur le site), allez le voir, ça réveille.

Dans la même veine :

« Un moratoire contre la fabrique des bébés téléphages ! »

<http://squiggle.be/appele/?petition=2>

« Notre proposition :

Réforme monétaire pour l'âge de l'informatique »

http://internal.vivant.org:8080//Social%20currency/Social%20currency_F.htm

Un site belge qui prône activement
la réappropriation par les peuples du droit de création monétaire.

« Qu'est-ce que la civilisation libérale ? »

Jean-Claude Michéa était l'invité brillant d'*Alain Finkelkraut* à **Répliques** samedi dernier :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/repliques/fiche.php?diffusion_id=56527
Pourquoi les penseurs libres comme Michéa n'ont-ils pas plus de grandes tribunes ?

« La "grève de la gratuité" déclarée licite par la Cour européenne des droits de l'homme »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=54889

Cette nouvelle juridique est très importante car, jusqu'ici,
**ce sont les juges français qui montent les Français les uns contre les autres
en déqualifiant les grèves des contrôleurs isolés pour en faire des fautes professionnelles,**
alors que ce type de grève est à la fois très efficace dans la négociation et pas du tout impopulaire.

« Mordre Et Tenir »

Encore un bon pamphlet de **Sébastien Jouvencelle** :
<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2007/11/09/mordre-et-tenir.html>

Mélenchon : « Les socialistes ont peur d'un référendum sur l'Europe »

<http://www.marianne2.fr/Melenchon-Les-socialistes-ont-peur-d-un-referendum-sur-l-Europe-a80826.html?PHPSESSID=239d6c9493c330e3283a97a0e218fa18>

Une courte vidéo bien percutante... Je ne suis plus seul à parler de **viol**
viol des citoyens bâillonnés par leurs prétendus « représentants ».

« Sicko contre Sarko »

par **Jean-Jacques Chavigné** :

http://www.democratie-socialisme.org/article.php3?id_article=1280&titre=Sicko-contre-Sarko

On est fous de laisser les prétendus « libéraux » tout casser.

« Institut d'études économiques et sociales
pour la décroissance soutenable »

<http://www.decroissance.org/>

Un site bien intéressant.

Ma vision de *la croissance imposée* : si l'espèce humaine arrivait à **se débarrasser de ses parasites**
(ceux qui accaparent toute nouvelle richesse en faisant travailler les autres sans rien faire eux-mêmes)
on aurait peut-être plus besoin de croissance (ou, au moins, pas autant) pour mener une vie digne,
on pourrait enfin se préoccuper du bien-être des vivants au lieu de leur beaucoup-avoir.

« Le coup d'État permanent des banques »

J'ai rencontré **Nicolas Voisin** lors de mon passage à Paris
et il en a fait une petite **vidéo** qu'il a mise sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=31313

L'ambiance du bar est sombre, je suis triste et fatigué, mais ce qui est dit là est important, je crois.

« Crise financière : l'économie serre les fesses. »

Un article captivant du journal « **La décroissance** » n°44, en kiosque actuellement.
C'est un entretien avec un haut fonctionnaire de la *Banque Centrale Européenne* (BCE) :
<http://www.ladecroissance.net/>

« Les géométries variables de "l'équité" »

de **Frédéric Lordon** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=54714

Une réflexion essentielle, je trouve.

« L'ahurissante augmentation du salaire présidentiel a été légitimement rapprochée du dramatique problème de pouvoir d'achat en France.

Il est vrai qu'à l'image de l'inénarrable **député Lellouche**, qui s'indigne que **"le président soit payé comme un petit cadre moyen" — 8 000 euros mensuels, les "petits cadres moyens" se sont évidemment reconnus...** —, cette affaire a tout pour révéler l'effrayante distorsion des normes induites par la coupure du personnel politique, et donne un équivalent dans son genre de la confusion *"du pain et de la brioche"* qui faisait jadis les situations prérévolutionnaires.

Il n'est pourtant pas certain que la question générale du pouvoir d'achat soit la seule mise en rapport possible, ni même la plus scandaleuse.

Car les principes justificateurs allégués par les auteurs mêmes de cette grande avancée sociale n'ont pas hésité à faire référence à l'"équité", suggérant par là de penser davantage à la réforme des régimes spéciaux, aussi étonnant que ce rapprochement puisse d'abord sembler. À en croire ses partisans les plus inquiets, le président Sarkozy se trouvait en effet dangereusement lésé d'une inégalité de revenu en comparaison de son "collaborateur" François Fillon. Qui pouvait douter que les gouvernements de droite soient plus attachés à la réduction de certaines inégalités que de certaines autres ? Le point intéressant est cependant ailleurs, et réside plutôt dans la parfaite symétrie, mais évidemment à fronts renversés, des diverses façons de réaliser l'"équité".

Le salaire de M. Sarkozy est inférieur à celui de MM. Fillon, Bush et Brown, par conséquent il doit être augmenté. L'âge de la retraite des cheminots est plus bas que celui des salariés du privé, par conséquent il doit être retardé. **L'identité formelle des deux cas est remarquable : il existe un écart, cet écart est qualifié d'anomalie, il est donc déclaré légitime de la réduire. Les différences réapparaissent quand on considère la pluralité des réductions possibles : car si A diffère de B alors qu'il devrait lui être égal, on peut aligner A sur B, B sur A, ou les deux en un point intermédiaire. Fin de l'arithmétique et début de la politique.** Ainsi l'équité est-elle ce concept aux usages très politiques puisque, merveilleusement polyvalent, il s'offre à justifier tous les ajustements par le haut pour certains, et tous les ajustements par le bas pour les autres.

Il y a donc, au sens le plus stratégique du terme, quelque chose qu'on peut bien appeler une « politique de l'équité », **politique de l'ajustement différencié**, dont on peut dire qu'elle opère en pratique comme **un art du précédent**. Car tout est dans la brèche inaugurale, celle qui va créer la différence initiale, mettant en mouvement ensuite le discours automatique de la « réduction ». L'art de l'équité par le bas » consiste à trouver un point faible. Par exemple, les salariés du privé. Plus vulnérables, moins syndiqués, ils sont tout désignés pour recevoir en premier le choc des régressions. Une fois le coin enfoncé, il n'y a plus qu'à attendre.

Car on peut compter sur le matraquage idéologique par médias interposés pour rendre obsédante l'idée de « l'écart » et, une fois les esprits "attendris" — comme on dit de la viande trop dure —, imposer comme seule solution possible l'égalisation dans la déveine.

L'art de "l'équité par le haut" recherche, lui, une référence brillante, un hors norme auquel s'accrocher — pour reconstruire la norme, en plus avantageux. Par exemple, un président étranger, un premier ministre qu'une législature antérieure a réussi à propulser en douce, ou pour une autre catégorie, très préoccupée elle aussi de cette forme-là "d'égalité", les "patrons américains". Les patrons américains font peu ou prou le même travail que les patrons français. Mais force est de constater qu'ils sont beaucoup plus riches. L'injustice est manifeste, le rattrapage s'impose...

C'est peut-être parce que le rattrapage ne s'impose que pour ces "injustices"-là, parce que l'"équité" est devenue ce critère à géométrie si honteusement variable qu'il y a un enjeu politique décisif dans les mouvements de résistance à la réforme des régimes spéciaux, condamnés, eux, à la mauvaise équité et à la propagande du ressentiment, celle qui persuade les salariés attaqués en premier que le progrès social n'existera plus pour eux et ne leur laisse plus que l'espoir triste de voir tous les autres "ajustés" à leur tour.

De toutes les escroqueries intellectuelles du libéralisme économique, la plus accomplie est probablement celle qui aura consisté en la captation réussie du thème de l'égalité pour en faire le motif de l'arasement général des conquêtes qui, à défaut de faire la vie "bonne" aux salariés, la leur faisaient moins mauvaise. Et l'on peut compter sur cette lecture libérale particulièrement vicieuse de l'égalité pour démanteler le CDI sous prétexte qu'il en est de plus en plus qui sont au CDD, pour supprimer complètement le repos dominical puisque certains travaillent déjà le dimanche, ou, pourquoi pas, pour dé plafonner sans restriction le temps de travail au motif que l'on compte déjà beaucoup de surmenés.

À l'image du discours d'inversion qui fait passer l'opposition à la régression pour du conservatisme, et les "pas encore ajustés" pour des "nantis", la réforme des retraites ne cesse de revendiquer la "justice" et n'est pas loin de se donner pour "sociale"... Il est peut-être temps de remettre à l'endroit ce parfait sens dessus dessous. C'est pourquoi la lutte contre la réforme des régimes spéciaux offre une occasion de ne surtout pas manquer de récupérer "l'égalité" et d'en réaffirmer le sens originel, qui n'a jamais été celui de la convergence pour le pire. »

« Table de correspondance, article par article, entre les deux traités : TCE et TME »

Encore un travail considérable et très utile (utile pour ceux qui lisent les traités félons, bien sûr)
de **Robert Joumard**, chapeau Robert, merci !

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Correspondance_traites_061107.pdf

« La nouvelle version de la précieuse synthèse de Robert Joumard sur le traité modificatif »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Analyse_Traite_modificatif_par_Robert_Joumard_6_novembre_2007.pdf

« L'édito 4 du site de synthèse des critiques du traité simplifié »

<http://www.traite-simplifie.org/>

« S'engager à donner »

Un signe d'espoir de **Didier Peyrat**, sur [Marianne2.fr](http://www.marianne2.fr) :
http://www.marianne2.fr/-S-engager-a-donner-_a80609.html

« Les éditions P.U.F. re-éditent ***L'Essai sur le Don*** de **Marcel Mauss**. En cette heure où la gauche, encore sonnée par un printemps cafardeux, hésite entre crépuscule et lever de soleil, on ne saurait trop conseiller la lecture de cet ouvrage capital.

«L'Essai sur le don» n'est pas un simple manuel d'ethnologie, comme pourrait le laisser croire sa réputation et sa table des matières. Il s'agit d'un livre «archéologique» dans lequel Mauss (1872-1950) cherche à discerner la base durable de tout rassemblement humain organisé. Pour lui, **l'aptitude au don structure toutes les sociétés**, anciennes ou modernes. L'homme ne devient «une machine à calculer», qu'en procédant à une sorte d'oubli de l'être en société. Périodiquement, cependant, il reprend conscience de sa situation vis-à-vis d'autrui, renonce à son « quant à soi » et s'engage à donner.

«Donner, recevoir, rendre». Ces principes ne seraient-ils pas aujourd'hui pas d'une aide précieuse ? Certes, l'impression première est qu'ils prennent le contre-pied du fonctionnement actuel, qui serait plutôt : garder (pour soi), refuser (par crainte d'être «obligé»), ignorer soigneusement (ce qu'on doit). On ironisera sur un romantisme si peu compatible avec l'air du temps. Mais ces trois infinitifs permettent de lire plus complètement la société réelle, en orientant notre regard vers les traces d'une «civilité» qui perdure, parce qu'elle est un «roc». **La générosité quotidienne ne sait pas se vendre : elle est discrète, peu alléchante pour les médias... Pourtant, c'est elle qui structure encore et toujours la majorité des comportements. Bien autre chose que de «l'utile» circule entre nous.**

«Donne autant que tu prends, tout sera très bien» dit un Proverbe maori cité par Mauss. Rien à voir avec quelques un de nos problèmes brûlants, à l'école, dans les quartiers, dans les entreprises ? Ainsi, **le «donner, recevoir, rendre» n'est pas qu'un repère dans le ciel des idées. Il permet d'agir**. Par exemple, d'interroger et de refonder nos pratiques éducatives.

Et même, dans le registre politique, **il oppose quelque chose de substantiel, à la fois au capitalisme hyper cynique de notre temps et à la montée de l'individualisme égoïste (dont la violence est la pointe dure)**. Étranger au radicalisme rhétorique comme au technocratisme gestionnaire, à mon avis les deux travers de la gauche actuelle, il ouvre une sorte de troisième voie, à la fois prudente et dense en sens. Rappelons que Mauss, fondateur, avec Jaurès, de l'Humanité, puis critique précoce, féroce et lucide de la pratique des bolcheviks, fut un socialiste obstiné. On trouve de surcroît dans la théorie du don, ce qui n'est pas rien en ce moment, de quoi adosser le combat écologique à une morale de «la vie en commun», profonde et durable. Car la désinvolture environnementale n'est rien d'autre qu'un refus de rendre (ce que nous avons reçu) et de donner (à des êtres qui n'existent pas encore).

Une morale de la droiture, parfaitement laïque ? Le sens de la limite (l'obligation), en même temps que celui de la liberté ? Une "vision du monde", au-delà des tactiques et des émotions provisoires ? **Exactement ce qui nous manque** dans la période actuelle pour concevoir de nouvelles pratiques transformatrices, non dans la frénésie du changement pour le changement, mais dans le respect de ce qu'il y a à sauver.

Amis qui croyez encore, même en période de défaite, à la force intacte d'une certaine idée du socialisme (à la lettre : une politique de la socialité), vous qui n'avez jamais confondu la gauche avec l'amour du caviar et le mépris du peuple, vous que l'accumulation du capital laisse froids et que l'absurde mise en concurrence des égaux révolte... Vous qui préparez déjà la bataille suivante, parce que l'histoire n'est jamais finie... **Lisez, relisez, faites lire Mauss.** »

Essai sur le don, avec une introduction de Florence Weber (Puf, coll. "Quadrige", octobre 2007)

Je répondrai en direct aux auditeurs de la radio Ici et Maintenant lundi prochain

5 novembre 2007, tout l'après-midi, à propos du « traité constitutionnel » « simplifié », de la démocratie, des constitutions, de la monnaie, du tirage au sort, etc.

On pourra écouter l'émission sur Internet :

<http://icietmaintenant.info/index.php>

(menu En direct, Écouter...)

« Du Produit Intérieur Brut (PIB) »

un rapprochement saisissant proposé par Jean-Claude Michéa :

« Le **18 mars 1968**, quelques semaines avant son assassinat, **Bob Kennedy** prononçait, à l'Université du Kansas, le discours suivant :

"Notre PIB prend en compte, dans ses calculs, la pollution de l'air, la publicité pour le tabac et les courses des ambulances qui ramassent les blessés sur nos routes. Il comptabilise les systèmes de sécurité que nous installons pour protéger nos habitations et le coût des prisons où nous enfermons ceux qui réussissent à les forcer. Il intègre la destruction de nos forêts de séquoias ainsi que leur remplacement par un urbanisme tentaculaire et chaotique. Il comprend la production du napalm, des armes nucléaires et des voitures blindées de la police destinées à réprimer des émeutes dans nos villes. Il comptabilise la fabrication du fusil Whitman et du couteau Speck, ainsi que les programmes de télévision qui glorifient la violence dans le but de vendre les jouets correspondants à nos enfants.

En revanche, le PIB ne tient pas compte de la santé de nos enfants, de la qualité de leur instruction, ni de la gaieté de leurs jeux. Il ne mesure pas la beauté de notre poésie ou la solidité de nos mariages. Il ne songe pas à évaluer la qualité de nos débats politiques ou l'intégrité de nos représentants. Il ne prend pas en considération notre courage, notre sagesse ou notre culture. Il ne dit rien de notre sens de la compassion ou du dévouement envers notre pays.

En un mot, le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue".

Quarante ans après, on aurait évidemment le plus grand mal à trouver, en France, un représentant de la Gauche ou de l'Extrême gauche capable de formuler une critique aussi radicale de **l'idéologie de la Croissance**.

"La méthode appropriée pour déterminer quand et si on devrait aider une autre personne s'appuie sur notre propre intérêt personnel rationnel et notre propre hiérarchie de valeurs : le temps, l'argent et l'effort que l'on donne ou le risque que l'on prend devraient être proportionnels à la valeur que cette personne représente pour notre propre bonheur. Illustrons cela au moyen de l'exemple favori des altruistes : le sauvetage de quelqu'un en train de se noyer. S'il s'agit d'un étranger, il est moralement approprié de le sauver seulement lorsque le danger pour sa propre vie est minime ; lorsque le danger est plus grand, il serait immoral de le faire, puisque seul un manque d'estime de soi pourrait donner plus de valeur à la vie d'un étranger qu'à notre propre vie. Et, réciproquement, si l'on est en train de se noyer, on ne peut s'attendre à ce qu'un étranger risque sa vie pour nous, puisque sa vie est plus importante pour lui que la nôtre." (**Ayn Rand**, *op. cit.*, p. 101).

La philosophie d'Ayn Rand ne permet peut-être pas de comprendre les motivations de Jean Moulin ; mais on connaît, au moins, le livre de chevet de Laurence Parisot. »

Extrait du [livre](#) de **Jean-Claude Michéa, L'Empire du moindre mal** (éd. Climats, 2007), publié dans Marianne2.fr : http://www.marianne2.fr/Quand-Jean-Claude-Michea-taquine-la-droite-liberale-et-la-gauche-bien-pensante_a78775.html?print=1

Notez sur vos agendas que **Jean-Claude Michéa** sera l'invité d'**Alain Finkelkraut** à **Répliques**, [sur France Culture samedi prochain 10 novembre à 9 h](#), pour une émission intitulée « **Qu'est-ce que la civilisation libérale ?** ». Ça va être passionnant, c'est sûr.

« Intrusions »

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2007/11/01/intrusion-s.html>

« Y a comme ça des nouvelles qui passent un peu inaperçues, noyées dans le grand-flot-de-l'info-qui-ne-fait-jamais-dodo-coco.

Mais si tu lis de près "Le Canard enchaîné" de cette semaine, tu découvres ça: "Vendredi 26 octobre, un médecin, délégué de l'Association des médecins urgentistes, a été convoqué, toutes affaires cessantes, par le préfet de l'Isère", qui, "pas content du tout", lui a "brandi sous le nez (...) une série de mails".

Qu'étaient ces mails?

Tenez-vous bien: "Il s'agissait des échanges de ce médecin avec son président, (...) Patrick Pelloux", et "les courriels en question n'étaient pas franchement louangeux pour la politique de santé du gouvernement et autres opérations de casse de l'hôpital public".

Alors bien sûr, on se demande, vous et moi, par quelle espèce de miracle ces mails entre un médecin de l'Isère et son pote Pelloux ont fini sur le bureau d'un préfet - pas vrai?

On ne sait au juste - mais "Le Canard enchaîné" observe, et comme on le comprend, que : **"L'interception de la correspondance privée entre deux syndicalistes par un haut fonctionnaire de la République est désormais entrée dans les mœurs".**

De loin, ça ressemble encore, c'est vrai, à une démocratie, mais dès que tu t'approches un peu...

Comment dire... »

« Débat radio sur le le traité modificatif

avec JP Chevènement, Daniel Garrigue, Guillaume Klossa et... Étienne Chouard ☺ »

c'était sur **BFM**, animé par *Arnaud Fleury*. mercredi 31 octobre 2007 :

http://www.chevenement.fr/Jean-Pierre-Chevenement-invite-des-Grands-debats-de-BFM-Radio-mercredi-31-octobre-a-11h_a462.html?preaction=nl&id=3365281&idnl=27883&

(Je n'interviens qu'à partir de l'indice 1880, environ. C'est vraiment trop court, ces quelques minutes...)

« Jean-Claude Michéa et la servitude libérale »

Un entretien très intéressant conduit par *Élisabeth Lévy* dans *Le Point* du 6 septembre 2007 :

<http://www.lepoint.fr/content/debats/article?id=199481>

« SORTIR DE NOTRE TRAGIQUE PÉTAUDIÈRE »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=3454

« Citations sur le travail et l'exploitation »

http://fra.anarchopedia.org/Citations_sur_le_travail_et_l'exploitation

« Citations au travail »

<http://www.homme-moderne.org/rienfoutre/divers/cita.html>

Raoul Vaneigem est un auteur décapant,
je découvre plusieurs de ses livres en même temps... C'est fort, je trouve.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Raoul_Vaneigem

« Michel Onfray était ce matin sur France Inter et c'était tonique »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/index.php?id=61039>

Nous avons de la chance d'avoir ce philosophe-là, philosophe de combat, honnête et juste.
une vraie grande plume moderne contre l'oppression des faibles par les forts.

C'est peut-être lui qui sèmera en terre consommatrice
le plus de graines de raison contre la terreur prétendument "libérale".

**« Le Parti Socialiste se rallie à Nicolas Sarkozy
la décomposition de l'aile gauche du parti socialiste »**

Un bon article de **Denis COLLIN** :

http://www.la-sociale.net/article.php3?id_article=339

« "Sarkozy nous a tendu un piège" dit le fabiusien Bacheley à propos du nouveau traité "simplifié" remplaçant feu le TCE. **C'est une mauvaise plaisanterie : Sarkozy n'a tendu aucun piège au PS** puisqu'il ne fait que mettre en œuvre, à la lettre, ce qu'il avait annoncé dans sa campagne électorale. On peut reprocher beaucoup de choses au nouveau président de la république, mais certainement pas d'être infidèle à ses promesses, sur la question européenne comme sur les autres questions. **Le seul responsable de ce prétendu "piège" est le parti socialiste lui-même.**

Les choses sont en effet très simples : le **programme du PS (congrès du Mans) et le programme de la candidate Royal disaient clairement : tout nouveau traité doit être soumis au référendum.** À l'unanimité, les socialistes se plaignent du "déficit démocratique" dans la construction de l'Europe. La logique voudrait donc que les socialistes fassent tout leur possible pour contraindre Nicolas Sarkozy à organiser un référendum sur le traité simplifié. Et **le seul moyen de le faire est de voter "non" à la révision constitutionnelle préalable à l'adoption du traité par le Parlement.** Personne ne demande donc aux socialistes de renoncer à leurs convictions. Les adeptes du traité "relifté" pourront voter "oui" au référendum et même convaincre leurs concitoyens que c'est une bonne chose.

Au lieu de suivre cette logique et cette honnêteté élémentaire, les dirigeants socialistes ont décidé d'apporter un soutien décisif à Nicolas Sarkozy. Les Jouyet, Besson, Kouchner, Bockel and Co ne suffisaient pas. **C'est maintenant tout le gratin de la rue de Solferino qui rallie le président sur cette question décisive : la mise hors jeu de la volonté populaire,** la liquidation de l'article 3 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui stipule que *"le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation"*.

En effet, Moscovici, Poignant et une vingtaine d'autres hiérarques ont d'ores et déjà annoncé qu'ils voteraient "oui" au parlement, oui à la révision et oui au traité. **Mme Royal leur a emboîté le pas. Rien de plus normal, la droite socialiste, ces socialistes de droite qui ressemblent comme deux gouttes d'eau aux prétendus "sarkozystes de gauche" font bloc avec leurs maîtres, la bureaucratie européiste, les rois de la finance, les spéculateurs, profiteurs, agioteurs et autres exploiters pour qui la construction européenne est un moyen indispensable pour liquider toutes les conquêtes sociales et tout ce qui reste de service public.**

Mais le plus inquiétant ne vient pas de ces gens qu'on connaît bien et qui sont **la honte du socialisme**, à l'égal de leurs compères, les Blair et Brown, les dirigeants italiens noyés dans le PD de Prodi, les SPDistes collaborateurs de Mme Merkel, etc. Non, le plus inquiétant vient de tous ceux qui se proclamaient *la "vraie gauche"*, ceux qui avaient dit "non" en 2005 et qui, les uns après les autres retournent leur veste. Les fabusiens et une partie du NPS (Hamon) veulent conjurer le spectre de la division du PS et proposent l'abstention, ce qui revient, comme on l'a montré sur ce site, à dire "oui" à Sarkozy. Courageux et intransigeant en parole, Emmanuelli, comme à son habitude, fait demi-tour quand il y a une bataille à livrer et propose de ne pas prendre part au vote, histoire de laisser M. Sarkozy en paix. Et, last but not least, Vincent Peillon, autre ex-leader du « non » socialiste, appelle purement et simplement à voter "oui" ! Avec sens de l'absurde assez déconcertant, cet ex-professeur de philosophie prétend qu'il faut dire oui quand on a dit non... Une chance qu'il n'enseigne plus !

Qui reste en lice ? Jean-Luc Mélenchon et Marc Dolez. Un sénateur et un député et quelques autres militants et dirigeants. Cela paraît bien mince. Mais après tout, mieux vaut être seul que mal accompagné. Mais ces derniers socialistes ayant un peu d'honneur ne pourront rester éternellement à maugréer contre les importants et les belles gens, comme dit Mélenchon, sans devenir les faire-valoir de ceux qu'ils critiquent. **Il faudra qu'ils tirent la conclusion qui s'impose : le PS ne peut plus être un outil de lutte, de représentation politique ou de réformes sociales.** Si ce parti explose et disparaît de la scène, ce sera la meilleure chose qui puisse arriver à la gauche de ce pays. Et ainsi la voie se libérera pour la construction d'un nouveau parti socialiste et républicain. »

Notre déconfiture institutionnelle, notre naufrage démocratique,
notre solitude et notre impuissance face aux abus de pouvoir répétés,
tous ces maux qui annoncent une prochaine guerre ont leur cause majeure, évidente,
dans **la profonde corruption intellectuelle des partis, et notamment du PS.**
On gagnerait peut-être à se rappeler que la seule vraie démocratie que la Terre ait connu,
Athènes, interdisait les partis et tenait plus que tout à l'amateurisme politique
pour protéger les individus-citoyens des oligarques et garantir la liberté de parole.

« Une banque collaborationniste : la banque Worms »

Un article très intéressant de **Ceri**, sur Agoravox ; on n'en croit pas ses yeux...
http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php?id_article=30816

« Petit topo historique sur la banque qui avait un rôle pivot dans la synarchie française des années 30. La synarchie a financé des ligues fascistes puis des partis fascistes, et la banque Worms illustre parfaitement cette atmosphère de l'entre-deux-guerres, quand le capital, appelons un chat un chat, a tenté - dès les années 20 - de renverser la République avant de se rabattre sur Hitler et autres Franco, Pétain, Mussolini ou Salazar.

La banque WORMS est emblématique de ce qu'on appelle la synarchie des années 20-30. La synarchie a notamment instrumentalisé les ligues fascistes et des partis d'extrême droite des années 30 (comme le Parti populaire français, PPF), qui ont tenté au moins quatre coups d'État fascistes en France, comme le 6 février 1934. La synarchie, c'étaient une douzaine de gros banquiers et industriels français, résolus à peser de tout leur poids sur le gouvernement de la France. En Angleterre, Italie, Espagne ou dans le Reich, on retrouvait le même processus, toujours piloté par des banques internationales et par les banques centrales. » ([Lire la suite...](#))

Ne ratez pas cet article incroyable :

« Le facteur synarchique hier et aujourd'hui »

<http://solidariteetprogres.online.fr/Dossiers/Histoire/Synarchie.html>

Il avait bien raison, **Émile Chartier**, dit **Alain**, quand il martelait, entre deux guerres :
la vigilance ne se délègue pas.

« Karen Hughes reconnaît que Nicolas Sarkozy a été formé par le département d'État US »

<http://www.voltairenet.org/article152550.html>

« Évoquant les résultats des programmes d'influence des États-unis, lors d'une cérémonie officielle le 25 octobre 2007, **Karen Hugues, sous-secrétaire d'État chargée de la Diplomatie publique [propagande] et des Affaires publiques [relations publiques]**, a déclaré : « *Plus de 130 participants [à nos programmes depuis 1945] sont devenus les leaders de leurs pays, y compris l'actuel Premier ministre de Grande-Bretagne [Gordon Brown], le président de France [Nicolas Sarkozy] et le président de Turquie [Abdullah Gül]* ».

Si la biographie de M. Brown est connue, c'est la première fois qu'un officiel états-unien reconnaît que MM. Sarkozy et Gül ont été formés par le département d'État, ce que les intéressés ont toujours cherché à masquer. »

« We are all Brothers, Big Brothers »

Un bon article de **Dimitri**, sur Agoravox,
qui articule les outils modernes du prochain monde totalitaire :
http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=30912

On va laisser à nos enfants un monde épouvantable...

Science sans conscience n'est que ruine de l'âme prédisait Rabelais.

À laisser nos enfants régresser à l'état dégradant de *consommateurs drogués à la croissance*, on les expose aux abus de pouvoir et à une société arbitraire et nivelante comme jamais les hommes n'ont été exposés.

Notre combat pour reprendre aux plus riches le contrôle de tous les pouvoirs est d'une urgence extrême car les plus riches montrent tous les jours sur terre, à la fois leur cruelle immoralité (un cynisme ahurissant) et leur effrayante irresponsabilité par rapport au destin de l'espèce ; et ils seront bientôt irrésistibles.

« Laurent Fabius parle de déni de démocratie mais n'arrive pas à dire qu'il va voter Non »

Invité sur *France Inter* ce mardi 30 octobre :
<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septdix/index.php>

**« Non à l'escroquerie du "Traité européen simplifié"
Non à la suprématie britannique ! »**

par **Jacques Cheminade** :
<http://www.cheminade-le-sursaut.org/Non-a-l-escroquerie-du-Traite.html>

Le lien vers l'article intégral de l'extrait suivant est dur à lire,
mais à le méditer, on y trouve une clef de lecture importante.
(le titre en jaune est de moi ; ne pas l'imputer à l'auteur).

**La pornographie cruelle comme révélateur de la violence d'un capitalisme "décomplexé"
et du cynisme de la religion "libérale", déchaînée grâce à la dérégulation générale.**

« (...) Les miroirs peuvent s'avérer dangereux, et la pornographie est un miroir. La pornographie comme miroir nous montre comment les hommes voient les femmes. Pas tous les hommes, bien sûr, mais bon nombre **des hommes qui acceptent la conception conventionnelle de la masculinité**. Il peut être troublant de regarder dans ce miroir. (...)

Dans une société où tant d'hommes regardent tant de pornographie, voilà pourquoi on ne peut tolérer de la voir pour ce qu'elle est. La pornographie force les femmes à affronter la façon dont les hommes les voient. Et la pornographie force les hommes à affronter ce que nous sommes devenus. Résultat : personne ne veut parler de ce qu'on voit dans le miroir. Bien que peu de gens l'admettent, beaucoup de gens ont peur de la pornographie. Les supporters libéraux/libertaires qui célèbrent la pornographie ont peur de jeter un regard honnête sur ce qu'elle dit au sujet de notre culture. Les opposants conservateurs ont peur que la pornographie sape leurs tentatives de contenir la sexualité dans d'étroites catégories.

Les critiques féministes ont peur aussi - mais pour d'autres raisons. Les féministes ont peur à cause de ce qu'elles et ils voient dans le miroir, à cause de ce que la pornographie nous dit au sujet du monde où nous vivons. Cette peur est justifiée. C'est une peur avisée, qui conduit beaucoup de gens à vouloir transformer la culture dominante. (...)

Bien sûr, il n'y a jamais eu rien de dangereux en ce qui concerne la sexualité. Le danger ne tient pas à la sexualité, mais à une conception particulière de la sexualité dans le patriarcat. Et la façon dont la sexualité est créée dans la pornographie devient de plus en plus cruelle et dégradante, au même moment où la pornographie est plus normalisée que jamais.

Le paradoxe de la pornographie

D'abord imaginez que ce que l'on pourrait appeler **un indice de cruauté** — la mesure du niveau de cruauté explicite à l'égard des femmes, de leur dégradation dans la pornographie contemporaine à diffusion de masse. Cet indice augmente, rapidement.

Ensuite, imaginez **un indice de normalisation** — la mesure du niveau d'acceptation de la pornographie dans la culture générale contemporaine. Cet indice augmente lui aussi, tout aussi rapidement.

Si la pornographie est de plus en plus cruelle et dégradante, pourquoi est-elle de plus en plus répandue au lieu d'être de plus en plus marginalisée ? Dans une société qui se dit civilisée, ne devrait-on pas s'attendre à ce que la plupart des gens rejettent un matériel sexuel qui devient de plus en plus méprisant envers l'humanité des femmes ? Comment expliquer l'apparition simultanée de façons de plus en plus nombreuses et intenses d'humilier les femmes sexuellement et la popularité croissante des films qui présentent ces activités ?

Comme c'est souvent le cas, on ne peut résoudre ce paradoxe qu'en reconnaissant la fausseté d'une de ces prémisses. Dans ce cas-ci, c'est la conviction que la société américaine rejette habituellement la cruauté et la dégradation. **En fait, les États-Unis sont un pays qui n'oppose aucune objection sérieuse à la cruauté et la dégradation.** Pensez à la façon dont nous acceptons le recours à des armes de guerre brutales pour tuer des civils, ou dont nous acceptons la peine de mort, ou dont nous tolérons des inégalités économiques écrasantes. **Il n'existe aucun paradoxe dans la normalisation implacable d'une pornographie intensément cruelle.** Notre culture possède un régime juridique bien développé qui protège en général les droits et libertés individuels, mais c'est également une culture étonnamment cruelle dans sa façon d'accepter la brutalité et l'inégalité.

Les pornographes ne dévient pas de la norme. Leur présence dans la culture générale ne devrait pas étonner puisqu'ils **représentent des valeurs généralisées : la logique de la domination et de la subordination** qui jouent un rôle central dans le patriarcat, un nationalisme hyper-patriotique, la suprématie des Blancs et un capitalisme d'entreprise prédateur. »

[Extrait du livre de Robert Jensen "Getting Off : Pornography and the End of Masculinity"](#)

Mon commentaire :
l'anéantissement du politique
et la prise de contrôle de la puissance publique
par les puissances économiques — les corporations devenues géantes —
est une catastrophe.

Cette catastrophe est due à notre égoïsme, notre paresse, notre inculture et notre négligence
et ce sont nos enfants qui en paieront le prix.

« Équateur : raz-de-marée « bolivarien » à l'Assemblée constituante »

par **Hans-Peter Renk** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=5617

« Fin novembre 2006, le candidat « bolivarien » Rafael Correa gagnait le second tour des élections présidentielles en Équateur. Lors de sa campagne, il avait promis une nouvelle Constitution pour en finir avec une classe politique et un modèle économique néolibéral totalement discrédités. Et le 15 avril 2007, 82% des Équatoriens ont approuvé la convocation d'une Assemblée constituante de 130 membres. (...) »

« Équateur : une future Constitution arôme Correa »

par **Samuel Schellenberg** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=5541

« Jean Ziegler qualifie le recours aux biocarburants de "crime contre l'humanité" »

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=15101&Cr=Ziegler&Cr1=biocarburants>

La démocratie a du fil à retordre avec les multinationales.

Courageux *donneur d'alerte* que ce **Jean Ziegler**.

**« La faim, la bagnole, le blé et nous
Une dénonciation des biocarburants »**

Le blog de **Fabrice Nicolino** :

<http://fabrice-nicolino.com/biocarburants/>

(Voyez les échanges avec les responsables de l'ADEME.)

Rappel :

« Bio Agre NécroCarburants

La colère de **Fabrice Nicolino** **intégralement retranscrite** »

Ruth Stégassy à **Terre à Terre**,

le magazine de l'environnement de **France Culture**,

« La faim, la bagnole, le blé et nous »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/AgroCarburants_Fabrice_Nicolino_TerreATerre_Septembre2007.pdf

**« Exigence populaire que tout nouveau traité soit soumis à référendum
POUR UNE PÉTITION UNIQUE »**

Comme ils l'ont toujours fait depuis cinquante ans, les gouvernements européens ont à nouveau décidé de modifier eux-mêmes les institutions européennes sans consulter leur peuple par référendum.

Les pétitions exigeant un référendum fleurissent un peu partout sur Internet
contre cet abus de pouvoir évident.

La plupart semblent souhaiter se regrouper pour former **une seule et même pétition**,
plus puissante qu'une multitude de petites. Mais rien n'arrive encore.

En attendant que cette pétition fédératrice voie le jour,
je propose de LISTER les pétitions actuellement en ligne,
pour nous aider à LES SIGNER TOUTES.

Cette liste est là :

http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution/index.php?title=Liste_des_p%C3%A9titions_exigeant_que_tout_trait%C3%A9_soit_soumis_%C3%A0_r%C3%A9f%C3%A9rendum

Chacun peut participer à la mise à jour de cette liste en la corrigeant lui-même.

Il me semble que nous devrions favoriser la pétition de **Jens-Peter Bonde** — européenne et multilingue —
car elle est simple et forte : **"Je veux que tout traité européen soit soumis à référendum"**

<http://x09.eu/splash>

« Traité européen : "les outils sont exactement les mêmes, seul l'ordre a été changé dans la boîte à outils" »

L'incroyable aveu de **Valéry Giscard d'Estaing**, ancien président de la Convention européenne et candidat annoncé à la future présidence de l'UE, publié dans *Le Monde* du 26 octobre 2007 :
<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-971315@51-958156,0.html>

« Les événements médiatiques du 18 octobre ont captivé l'attention du public, qui a semblé porter peu d'intérêt à l'accord intervenu à Lisbonne, au sein du Conseil européen, en vue de l'adoption d'un nouveau traité institutionnel. Pourtant beaucoup de Français, perturbés par le rejet du malheureux référendum de 2005, aimeraient comprendre en quoi le traité de Lisbonne diffère du projet de traité constitutionnel.

La différence porte davantage sur la méthode que sur le contenu. Le traité constitutionnel résultait d'une volonté politique exprimée dans la déclaration de Laeken approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil européen : il s'agissait de simplifier les institutions européennes rendues inefficaces par les derniers élargissements, de mettre davantage de démocratie et de transparence dans l'Union européenne, et d'ouvrir *"la voie vers une Constitution pour les citoyens européens"*.

Cet objectif se reflétait dans la composition de la Convention, qui regroupait des représentants du Parlement européen et des Parlements nationaux, des gouvernements des États membres et de la Commission européenne. **Et surtout ses débats étaient publics. Chacun pouvait peser le pour et le contre.** Le projet de traité constitutionnel était un texte nouveau, inspiré par une volonté politique, et se substituant à tous les traités antérieurs.

Pour le traité de Lisbonne, ce sont les juristes du Conseil qui ont été chargés de rédiger le texte. Ils l'ont fait avec compétence et précision, en respectant le mandat qui leur avait été donné par le Conseil européen du 22 juin. Ils ont repris la voie classique suivie par les institutions bruxelloises, qui consiste à modifier les traités antérieurs par voie d'amendements : le traité de Lisbonne se situe exactement dans la ligne des traités d'Amsterdam et de Nice, ignorés du grand public.

Les juristes n'ont pas proposé d'innovations. Ils sont partis du texte du traité constitutionnel, dont ils ont fait éclater les éléments, un par un, en les renvoyant, par voie d'amendements aux deux traités existants de Rome (1957) et de Maastricht (1992).

ILLISIBLE POUR LES CITOYENS

Le traité de Lisbonne se présente ainsi comme un catalogue d'amendements aux traités antérieurs. Il est illisible pour les citoyens, qui doivent constamment se reporter aux textes des traités de Rome et de Maastricht, auxquels s'appliquent ces amendements. Voilà pour la forme.

Si l'on en vient maintenant au contenu, le résultat est que les propositions institutionnelles du traité constitutionnel — les seules qui comptaient pour les conventionnels — se retrouvent intégralement dans le traité de Lisbonne, mais dans un ordre différent, et insérées dans les traités antérieurs.

Je me contenterai de deux exemples : celui de la désignation d'un président stable de l'Union européenne, qui représente l'avancée la plus prometteuse du projet. Elle figurait dans le traité constitutionnel au titre des institutions et organes de l'Union. L'article 22 indiquait : *"Le Conseil européen élit son président à la majorité qualifiée pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois"*, et l'article se poursuivait par 11 lignes décrivant le rôle de ce président.

Si l'on recherche cette disposition dans le traité de Lisbonne, on la retrouve dans l'amendement 16 au titre III du traité de Maastricht qui indique : *"... un article 9B est inséré : le Conseil européen et son président"*; paragraphe 5 : *"Le Conseil européen élit son président à la majorité qualifiée pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois..."*, et le paragraphe se prolonge par 11 lignes décrivant à l'identique le rôle du président.

Le même exemple pourrait être cité concernant le rôle et l'élection du Parlement européen. L'article 9A du traité de Lisbonne reproduit au mot à mot l'article 20 du projet de traité constitutionnel.

La conclusion vient d'elle-même à l'esprit. Dans le traité de Lisbonne, rédigé exclusivement à partir du projet de traité constitutionnel, les outils sont exactement les mêmes. Seul l'ordre a été changé dans la boîte à outils. La boîte, elle-même, a été redécouverte, en utilisant un modèle ancien, qui comporte trois casiers dans lesquels il faut fouiller pour trouver ce que l'on cherche.

Il y a cependant quelques différences. Trois d'entre elles méritent d'être notées. D'abord **le mot "Constitution" et l'adjectif sont bannis du texte, comme s'ils décrivaient des maladies honteuses. "constitutionnel"**. Le concept avait pourtant été introduit par les gouvernements eux-mêmes dans la déclaration de Laeken (approuvée à l'époque par Tony Blair et Jacques Chirac).

Il est vrai que l'inscription dans le traité constitutionnel de la partie III, décrivant les politiques de l'Union, constituait sans doute une maladresse. L'apparence pouvait faire croire qu'il s'agissait de leur donner une valeur "constitutionnelle", alors que l'objectif était seulement de réunir tous les traités en un seul.

Et l'on supprime du même coup la mention des **symboles de l'Union** : le drapeau européen, qui flotte partout, et l'hymne européen, emprunté à Beethoven.

Quoique ridicules, et **destinées heureusement à rester inappliquées, ces décisions sont moins insignifiantes qu'elles n'y paraissent.** Elles visent à écarter toute indication tendant à évoquer la possibilité pour l'Europe de se doter un jour d'une structure politique. **C'est un signal fort de recul de l'ambition politique européenne.**

Concernant, ensuite, les réponses apportées aux demandes formulées notamment en France par certains adversaires du traité constitutionnel, il faut constater qu'elles représentent davantage des satisfactions de politesse que des modifications substantielles.

Ainsi l'expression **"concurrence libre et non faussée"**, qui figurait à l'article 2 du projet, est retirée à la demande du président Sarkozy, mais elle est reprise, à la requête des Britanniques, dans un protocole annexé au traité qui stipule que *"le marché intérieur, tel qu'il est défini à l'article 3 du traité, comprend un système garantissant que la concurrence n'est pas*

faussée”.

Il en va de même pour ce qui concerne le principe de la **supériorité du droit communautaire sur le droit national**, dont le texte de référence reste inchangé dans le traité. En revanche, la France va pouvoir accroître de plus d'un tiers ses droits de vote au Conseil, grâce à la double majorité introduite par le projet de traité constitutionnel.

CONCESSIONS AUX BRITANNIQUES

Beaucoup plus importantes, enfin, sont les concessions faites aux Britanniques. La charte des droits fondamentaux — sorte de version améliorée et actualisée de la charte des droits de l'homme — est retirée du projet, et fera l'objet d'un texte séparé, ce qui permettra à la Grande-Bretagne de ne pas être liée par elle.

Dans le domaine de l'harmonisation et de la coopération judiciaires, la Grande-Bretagne se voit reconnaître des droits multiples de sortie et de retour dans le système. Bref, après avoir réussi à affaiblir les propositions visant à renforcer l'intégration européenne, comme le refus du titre de ministre des affaires étrangères de l'Union européenne, elle se place en situation d'exception par rapport aux dispositions qui lui déplaisent.

Le texte des articles du traité constitutionnel est donc à peu près inchangé, mais il se trouve dispersé en amendements aux traités antérieurs, eux-mêmes réaménagés. **On est évidemment loin de la simplification.** Il suffit de consulter les tables des matières des trois traités pour le mesurer !

Quel est l'intérêt de cette subtile manœuvre ? D'abord et avant tout d'échapper à la contrainte du recours au référendum, grâce à la dispersion des articles, et au renoncement au vocabulaire constitutionnel.

Mais c'est aussi, pour les institutions bruxelloises, une manière habile de reprendre la main, après l'ingérence des parlementaires et des hommes politiques, que représentaient à leurs yeux les travaux de la Convention européenne. Elles imposent ainsi le retour au langage qu'elles maîtrisent et aux procédures qu'elles privilégient, et font un pas de plus qui les éloigne des citoyens.

La phase suivante sera celle des **ratifications**. Elle ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés — en dehors de la Grande-Bretagne où un référendum aboutirait manifestement à un rejet —, car **la complication du texte et son abandon des grandes ambitions suffisent pour en gommer les aspérités.**

Mais soulevons le couvercle, et regardons dans la boîte : les outils sont bien là, tels que les avait soigneusement élaborés la Convention européenne, des outils innovants et performants : la présidence stable, la Commission réduite et recentrée, le Parlement législateur de plein droit, le ministre des affaires étrangères en dépit de sa casquette trop étroite, la prise de décisions à la double majorité, celle des Etats et celle des citoyens, et la Charte des droits fondamentaux la plus avancée de notre planète.

Le jour où des femmes et des hommes, animés de grandes ambitions pour l'Europe, décideront de s'en servir, ils pourront réveiller, sous la cendre qui le recouvre aujourd'hui, le rêve ardent de l'Europe unie.

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la Convention européenne

Futur candidat à la *Présidence de l'Union européenne* (candidature qui ferait de lui un acteur constituant *non désintéressé*, à la fois *juge et partie*), **VGÉ "oublie" de signaler quelques menus détails**, que les exécutifs ont bizarrement conservés en passant du **TCE suggéré** au **TME imposé** :

- **La confusion des pouvoirs** dans les mains des Ministres sur des sujets aussi importants que dissimulés (nous n'avons toujours aucune liste des domaines d'application des « lois sans parlement » que sont les « procédures législatives spéciales » et les « actes non législatifs »). Quand il parle de « *Parlement législateur de plein droit* », VGÉ "oublie" de signaler ces domaines cachés où le Parlement est interdit (concurrence, marché intérieur, etc.) ;
- **La dépendance des juges**, pour leur carrière, envers les exécutifs qui les nomment (aucune démocratie digne de ce nom ne bafoue ainsi l'indépendance de la magistrature) ;
- **Le sabotage monétaire** (art. 104 de Maastricht) qui consiste à interdire à l'UE et aux États membres de créer *ex-nihilo* la monnaie dont les peuples ont besoin et à les obliger à emprunter cette monnaie auprès d'acteurs privés au prix d'un intérêt ruineux qui crée une dette publique littéralement asphyxiante pour les États membres ; **L'UE reste une bénédiction pour les banques et les rentiers (prêteurs) et une malédiction pour les entreprises et les salariés (emprunteurs).**
- **Les procédures de révision constitutionnelle « chèques en blanc »** qui sont, au choix, soit totalement verrouillées quand les peuples sont consultés (verrou = triple unanimité requise à 27 pays pour la révision « ordinaire »), soit totalement excluanes en tenant les peuples à l'écart quand elles prévoient un peu de souplesse (révision « simplifiée ») ;
- **La totale impuissance politique des citoyens entre deux élections** (droit de pétition sans aucune force contraignante), aggravée par l'opacité des décisions européennes qui rend théorique tout contrôle citoyen...
- **La protection extravagante des fonctionnaires européens (immunité judiciaire à vie)** perdue, sans débat ;
- **Aucun organe n'est réellement politiquement responsable de ses décisions** : ni le Parlement, ni le Conseil des Ministres, ni le Conseil Européen, ni la Banque Centrale Européenne, ni même la Commission (puisque la censure est aux 2/3 et sur sa seule gestion)...

Qui donc est responsable de ses actes, au quotidien, dans l'*Union européenne* « championne de la démocratie » ?

[Vous pouvez réagir ici](#)

**« Respectez notre non !
C'est au peuple de décider. »**

<http://www.respecteznotrenon.org/europe/>

Texte de la pétition :

« Le projet de "traité modificatif européen" nous concerne tous. Les citoyens doivent pouvoir se faire une idée par eux-mêmes et décider librement par leur vote comme ils l'ont fait le 29 mai 2005. C'est pourquoi nous exigeons un véritable débat public sur ce texte et la tenue d'un référendum. »

Et on peut signer ce texte, court, simple et efficace :

http://www.respecteznotrenon.org/europe/component/option,com_wrapper/Itemid,81/

« Serge Halimi – La clause du patronat le plus favorisé »

http://www.sociotoile.net/IMG/_article_PDF/article_107.pdf

« LA CHAÎNE DU RÉFÉRENDUM »

Une initiative du site **Le vrai débat**, www.levraidebat.com :

« Vous êtes déjà très nombreux à vous être lancés dans la CHAÎNE DU RÉFÉRENDUM appelant à ce que le peuple garde sa liberté et puisse décider de ce qu'il fait avec ce nouveau traité européen...

RENFORCEZ LA CHAÎNE DU RÉFÉRENDUM EN DIFFUSANT CES LIENS :

En version *Powerpoint* : <http://test.antemia.eu/html/16/File/referendum.pps/referendum.pps>

En version *PDF* : <http://test.antemia.eu/html/16/File/referendum.pdf>

A priori, les choses étaient réglées par le vote de 2005. Non, c'est non, pas de traité.

Sarkozy veut tout de même un nouveau traité. Et il se trouve en plus qu'il n'est pas si nouveau que ça, puisqu'il reprend mot pour mot celui rejeté en 2005. Face à cette violence considérable faite à la démocratie, sans doute la pire depuis 1940, nous ne pouvons que nous mobiliser pour qu'au moins le peuple puisse avoir la parole.

Faites vivre la CHAÎNE DU RÉFÉRENDUM en envoyant les liens ci-dessus à vos connaissances, ou en envoyant directement les fichiers qui sont téléchargeables.

Mobilisons-nous pour faire plier cet abus de pouvoir inique ! »

« L'Europe possible de Jennar »

Un très bon article de **Michel Soudais**
dans **Politis**, ce jeudi 25 octobre 2007 :

http://www.urfig.org/L_Europe_possible_de_Jennar-Politix_25_10_2007.doc

« Suisse : le succès électoral de l'extrême droite repose sur une escroquerie politique et met en évidence la médiocrité des partis rivaux »

par **Frank Brunner**, sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article.php?id_article=30752

Un article passionnant qui, à travers **le miroir de la Suisse**, éclaire l'analyse de notre propre décrépitude démocratique, en France et en Europe, où **le corporatisme et la partitocratie ont étouffé l'espoir démocratique** de 1789. On retrouve **l'explication cardinale de la gauche corrompue** ayant déserté le combat pour vivre dans le luxe, **et du vote extrême qui fait fonction de vote blanc** pour tenter désespérément de renouveler la classe politique, d'imposer la rotation des charges.

Un texte dense, complet, vraiment bien écrit. Le voici :

« Le succès électoral de l'*Union démocratique du centre* (UDC) repose sur **une escroquerie politique**. Bien qu'elle se donne une image d'amie du peuple, l'UDC ne fait absolument rien pour le peuple, bien au contraire.

La prétendue "lutte contre les abus" dont l'*Union démocratique du centre* a fait son fonds de commerce électoraliste n'est qu'**un alibi pour se livrer au démantèlement social en toute bonne conscience. C'est la même méthode que celle qui consiste à feindre de défendre les intérêts des contribuables en créant délibérément une logique de banqueroute au préjudice de l'État**. Alors même qu'on affecte de se préoccuper de l'endettement des finances publiques, on exige des diminutions d'impôts au profit des plus riches. On invoque le déficit des finances publiques pour contraindre l'État à privatiser les services publics, fermer des hôpitaux, des bureaux de poste, diminuer le montant des retraites au préjudice du commun des citoyens, diminuer le montant des indemnités de chômage et la durée de ces indemnités, licencier les fonctionnaires, etc. **Les riches n'ont pas à se soucier des conséquences de cette politique**, car ils peuvent s'offrir une clinique privée et envoyer leurs enfants dans des écoles privées.

Au lieu de résoudre les vrais problèmes, l'*Union démocratique du centre* les aggrave et **détourne le débat politique** sur des problèmes relativement dérisoires ou des faux problèmes, en rejetant la responsabilité de tout ce qui ne va pas sur **des boucs émissaires** : faux requérants d'asile, faux invalides, faux chômeurs, travailleurs frontaliers et les étrangers en général. Cette politique du bouc émissaire s'accompagne d'**une campagne de calomnies permanentes** dont seule change la cible au fil des mois. Les politiciens qui tiennent ce discours cynique bénéficient de la plus grande **complaisance de la part des médias** locaux, tandis que **ceux qui le combattent sont hypocritement accusés d'angélisme et présentés, au mieux, comme de doux naïfs**. Obsédés par leur image, les politiciens rivaux ne veulent pas être en reste et, après de molles protestations pour la forme, s'associent à cette politique du bouc émissaire.

L'*Union démocratique du centre* mène une politique néolibérale taillée sur mesure dans l'intérêt particulier des multinationales, des banques et des spéculateurs internationaux. Il s'agit d'une politique manifestement préjudiciable au commun des citoyens. Le succès électoral de l'*Union démocratique du centre* ne s'explique nullement par les mérites objectifs de sa politique. Il repose essentiellement sur la médiocrité des partis rivaux. Et, en premier lieu, il repose essentiellement sur la médiocrité de la prétendue "gauche" suisse.

Les partis de gauche suisses sont dirigés par des apparatchiks syndicaux, des avocats ou de hauts fonctionnaires tous grassement payés. Ce sont des propriétaires de villas qui s'identifient aux autres propriétaires de villas, et non à l'ouvrier ou à la vendeuse exploités. Les politiciens de gauche suisses sont de fervents adeptes de la course aux pots-de-vins. À quelques rarissimes exceptions près, ce sont **des opportunistes** engagés en politique parce qu'ils espèrent, par ce moyen, "se faire des relations", obtenir une place juteusement rémunérée, ou décrocher une subvention dont ils se mettront l'essentiel dans la poche. **Leur prétention de représenter le peuple est une imposture**, au même titre que la prétention similaire de l'*Union démocratique du centre* et des autres partis.

Depuis une vingtaine d'années, la gauche suisse est complice de la politique néolibérale de démantèlement social. Chacune des étapes de ce démantèlement social a été entérinée par les partis de gauche. Les dirigeants des partis de gauche sont les premiers à mettre le couvercle sur la marmite des revendications de la base et les découragent systématiquement en les qualifiant d'irréalistes ou d'utopistes. On ne compte plus le nombre de fois où les partis de gauche ont refusé de soutenir un référendum lancé par des chômeurs, des invalides ou d'autres catégories sociales victimes de la politique néolibérale. Dans le même temps, les dirigeants des partis de gauche se donnent des airs de "résistants" face à cette politique néolibérale. **Militer pour la gauche suisse n'a aucun sens, car les militants sont systématiquement trahis par les dirigeants des partis de gauche, toujours disposés à s'entendre avec les dirigeants des partis de droite sur le dos de leur propre base.** Plus un politicien de gauche ou un apparatchik syndical est vendu à la droite et plus les médias locaux se montrent complaisants à son égard. Il sera dépeint comme quelqu'un de raisonnable, pragmatique, avec qui on peut discuter, tandis que ceux qui refusent de faire des concessions sur le dos des pauvres et des exploités sont dépeints comme des extrémistes. On rejette hypocritement sur eux la responsabilité des suppressions d'emplois, comme si ces suppressions n'étaient pas décidées par les spéculateurs internationaux dans le but d'accroître leur dividende.

Les dirigeants du Parti socialiste suisse se sont tellement éloignés du commun des citoyens qu'ils **redoutent d'être identifiés au "parti des perdants"**. Ce serait mauvais pour **leur précieuse image**. Dans l'espoir de s'attirer les votes de "la classe moyenne", ils ont tourné le dos aux exploités et aux plus démunis, se discréditant ainsi à leurs yeux. Le Parti socialiste suisse n'apparaît plus que comme un club d'opportunistes vivant sur l'héritage social construit par les générations précédentes, mais courant désormais après la droite néolibérale et se donnant pour modèle un Anthony Blair.

N'attendant plus rien de la gauche suisse, sinon du blabla "politiquement correct" et des slogans creux, les électeurs ont tendance à considérer l'*Union démocratique du centre* comme le parti qui dénonce l'hypocrisie du milieu politique et veut "faire le ménage". **Cette illusion est entretenue par les principaux médias locaux, dont la servile complaisance favorise le règne des imposteurs. Le vote UDC est moins un vote xénophobe qu'un vote sanction à l'encontre des autres partis.** Ainsi, dans le canton de Genève, au cours de ces dernières années, deux partis d'extrême droite, inexistantes ou complètement marginalisés jusqu'alors, ont successivement accédé au parlement en basant leur campagne électorale sur la dénonciation du milieu politique et ses magouilles : l'*Union démocratique du centre* et le *Mouvement des citoyens genevois*. On mentionnera que, contrairement à l'*Union démocratique du centre*, le *Mouvement des citoyens genevois* soutient la justice sociale. Quant à la gauche genevoise — ou ce qui en tient lieu —, minée par les rivalités égocentriques de ses dirigeants, elle n'est bonne qu'à faire de l'agitation à propos d'un quelconque projet de parking et occuper toutes les places qu'elle peut obtenir dans les conseils d'administration qui distribuent un jeton de présence à leurs membres. Bien que l'exécutif du canton de Genève soit censé être "majoritairement de gauche", il mène une politique réactionnaire et ne cesse de s'en prendre aux plus démunis. »

« Démocratie et code du travail, le nouveau code du travail est arrivé »

[http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/CASSE_DU_CODE_DU_TRAVAIL-La_fin_du_boulot_3_\(synthese\).pdf](http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/CASSE_DU_CODE_DU_TRAVAIL-La_fin_du_boulot_3_(synthese).pdf)

Une analyse très intéressante que je viens de recevoir d'un ancien inspecteur du travail, **Richard Abauzit** : (je reproduis son message ci-dessous et je publie ses documents avec les liens que j'ai créés dans sa lettre) :

« Bonjour,

Je vous envoie pour information un travail d'analyse que j'ai fait sur le nouveau code du travail (partie législative) passé **discrètement** avant les élections présidentielles, **par ordonnance le 12 mars 2007, donc une fois de plus sans aucun contrôle dans un domaine de première importance**. Ce travail n'a pour l'essentiel pas été fait (en partie seulement par la CGT, qui a fait un recours en Conseil d'Etat, mais sans diffuser l'information)

Si vous souhaitez le publier, vu la longueur (39 pages sur 4 fichiers), il me semble que la façon la plus claire consisterait à publier la première page (entière ou non) de la synthèse de l'analyse des modifications du code (premier fichier, 8 pages).

Vous pourrez constater que, contrairement à ce qui avait été annoncé, la réécriture du code n'a rien à voir avec une simple "modernisation de la forme", mais que beaucoup de choses ont régressé et qu'est en place le cadre des futures régressions : par exemple, quand Sarkozy annonce à l'université du MEDEF que le travail du dimanche dans les magasins (et même ailleurs), c'est pour très bientôt, en fait c'est fait. La fin des sanctions pénales pour les employeurs, c'est en partie fait (pour la plupart des peines de récidive, à souligner par ces temps où les médias nous submergent sur les récidivistes dangereux), l'inspection du travail est attaquée à la fois sur ses missions et sur ses moyens, les prud'hommes et la médecine du travail n'ont pas été oubliés. Enfin la rédaction actuelle laisse ouverte la possibilité de ne plus soumettre au contrôle (et aux sanctions pénales) l'ensemble des dispositions réglementaires...

Les trois autres fichiers sont indiqués comme des **annexes** du [premier document](#) :

1/ le deuxième (20 pages, annexe I) est le détail de la **comparaison article par article** (articles les plus importants) : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/CASSE_DU_CODE_DU_TRAVAIL_ANNEXE_I_L_ordonnance_point_par_point.pdf

2/ le troisième (8 pages, annexe II) retrace la **régression sur les trente dernières années** : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/CASSE_DU_DROIT_DU_TRAVAIL_ANNEXE_II_Une_regression_depuis_30_ans.pdf

3/ le quatrième (3 pages, annexe III) **analyse le rapport de De Virville** que la droite suit pas à pas depuis 2003 pour casser le code du travail ; l'intérêt de ce rappel est de voir que l'essentiel de la casse programmée a été réalisé et il n'y a plus qu'à regarder pour deviner la suite. http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/CASSE_DU_DROIT_DU_TRAVAIL_ANNEXE_III_Demonstration_de_la_volonte_deliberee.pdf

24 octobre, 10h32, **Richard Abauzit**, ancien inspecteur du travail »

Synthèse (première page) de l'analyse :

CASSE DU CODE DU TRAVAIL, la fin du boulot

« **Plusieurs mois, voire plusieurs années seront sans doute nécessaires pour que ce nouveau code révèle tous ses secrets** »

Ch. Radé (qui a fait partie du « comité d'experts » chargé de la réécriture), avant-propos de l'édition Dalloz 2007 du nouveau code du travail issu de l'ordonnance du 12 mars 2007

Le travail de démolition dure depuis une trentaine d'années ([voir fichier « CASSE DU CODE DU TRAVAIL, annexe II »](#)). Il s'est beaucoup accéléré depuis la mise en œuvre systématique par la droite à partir de 2002 du programme recommandé par le rapport de Michel de Virville, ex directeur du personnel de Renault. Son rapport ([voir fichier « CASSE DU CODE DU TRAVAIL, annexe III »](#)) – établissait avec précision les points sur lesquels il fallait agir. Depuis, nombre de ses propositions ont été introduites dans la loi, **discrètement camouflées dans d'autres lois sans rapport avec le droit du travail ou même, comme De Virville le préconisait, sans passer par le Parlement, par ordonnance** (exemple : le contrat nouvelles embauches par ordonnance du 2/08/05). L'achèvement se fait par **l'ordonnance du 12 mars 2007**. Pour la comparaison détaillée, mais non exhaustive, des anciennes et des nouvelles dispositions législatives du code du travail, [voir le fichier « CASSE DU CODE DU TRAVAIL, annexe I »](#))

La réécriture hors de tout contrôle démocratique pendant deux années de la partie législative du code du travail devait se faire – juré craché – à « droit constant », une sorte de codification plus rationnelle, une écriture plus moderne... (le mensonge est ainsi libellé dans l'article 57 de la loi[°] 2006-1770 passée discrètement le 30 décembre 2006 : « *Dans les conditions prévues par l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à procéder par ordonnance à l'adaptation des dispositions législatives du code du travail à droit constant, afin d'y inclure les dispositions de nature législative qui n'ont pas été codifiées, d'améliorer le plan du code et de remédier, le cas échéant, aux erreurs ou insuffisances de codification* »).

L'ordonnance du 12 mars 2007 est sortie dans un silence médiatique d'autant plus impressionnant que l'on était il en campagne électorale. Pourtant, 964 pages format A4, des milliers d'articles réécrits, recodifiés et... sans table de correspondance pour pouvoir faire la comparaison... **auraient dû pousser les organisations syndicales** — qui pourtant ont participé aux séances de relecture (même si — et d'autant plus que — leur avis n'a pas été pris en compte) — **à crier au feu**, à faire et à faire faire l'analyse... qui est la suivante :

1/ la réécriture ne s'est pas faite à droit constant, certaines dispositions disparaissant, d'autres apparaissant, d'autres enfin se voient modifiées notamment par le changement de compétences (l'inspecteur du travail devenant parfois « *autorité administrative* » à définir par décret, les prud'hommes disparaissant parfois au profit du « *juge judiciaire* » qui, lui-même disparaît parfois au profit de l'« *autorité administrative* »)

2/ la technique générale consiste à transférer le droit du travail du législatif (parlement) au réglementaire (gouvernement) ce qui assure la rapidité, l'opacité et donc l'efficacité de toutes les régressions. Les règlements et décrets doivent paraître d'ici le 1^{er} mars 2008 au plus tard. La lecture de l'édition Dalloz de juin 2007 montre d'ailleurs que les **décrets d'application sont pour une bonne part déjà réécrits** puisque une numérotation et une correspondance y figurent en annexe.

3/ la dépénalisation des infractions patronales au droit du travail s'y fait notamment par la suppression presque systématique des peines de récidive !

4/ la résultante, ce sont des régressions : toujours plus de liberté d'exploiter pour les employeurs, toujours moins de droits individuels et collectifs pour les salariés et des promesses, déjà perceptibles, de régression supplémentaire avec la parution des décrets.

En adoptant, pour l'analyse, le plan du rapport de De Virville, on peut souligner les évolutions suivantes* ([Lire la suite...](#))

« Manifestation secrète de 200000 personnes à Lisbonne »

23.10.2007 - 17:32 CET | By **Thomas Rupp** - EUOBSERVER / COMMENT

Article paru en anglais sur le site de EUObserver, disponible à l'adresse :

<http://euobserver.com/9/25019/?rk=1>

« La semaine dernière, pendant le sommet de l'UE, l'Union portugaise CGT-Intersyndical organisait la plus importante manifestation à Lisbonne depuis 20 ans.

Avec le slogan " Pour une Europe sociale – Du travail et des droits " – plus de 200000 personnes se sont rassemblées pour s'opposer à ce qu'elles pensent être un traité réformé "néolibéral" qui est plus ou moins le même que la constitution européenne rejetée.

La chose drôle – ou alarmante – est le fait que ces 200000 personnes se sont débrouillées pour manifester quasiment incognito, n'étant pas mentionnées par les médias.

Une recherche sur Google par le mot clef "manifestation" et "Lisbonne" sur les médias anglophones a donné seulement trois réponses. L'une était dans " EU Business", les deux autres l'une dans la version anglaise du "Javno" hongrois, l'autre sur Al Jazeera.

Les médias de langue allemande montrent la même chose : deux réponses, le journal suisse "Tagesanzeiger" et l'autrichien " Kurier". Rien du tout en Allemagne.

Au lieu d'informer ses lecteurs de la manifestation de 200000 personnes à Lisbonne, le journal autrichien " Der Standard" préférait rendre compte d'une manifestation de 2 ou 300 activistes europhobes de droite à Paris.

Pourquoi cela ? Le message n'est-il pas clair ? Seule une poignée de fous manifeste à Paris contre ce traité historique. Ne mentionnons pas les 200000 ! Enfin, dans les médias francophones : deux réponses, la première dans "le Monde" et la deuxième dans l'agence de presse chinoise XINHUA.

Juste pour le plaisir, prenons quelques chiffres pour comparer. En France, il y avait 310 articles sur "le Sommet" (et 722 sur la vie maritale de Sarkozy), en Allemagne à peu près 350 articles sur le "Erfolg" (succès) de Lisbonne. Enfin, la grande Bretagne fournissait environ 200 articles en réponse au mot clef " EU Summit". Tout cela depuis Google News.

Je suis sûr qu'il y avait plus d'échos néanmoins que ceux disponibles sur Google News, mais le tableau est clair et il n'y a aucun besoin d'autres commentaires. 125 contre 1. Tel est le ratio entre la place donnée à une " EU Court Circular" - ce qui signifie propagande européenne - et le compte rendu d'un événement dans lequel 200000 citoyens européens étaient engagés.

Mes recherches personnelles m'ont montré qu'à l'évidence même les journalistes désireux d'écrire sur cette manifestation n'en étaient tout simplement pas informés. Ce qui paraît étrange dans un monde digitalisé avec toutes ses possibilités de communications électroniques.

Pour être honnêtes, nous devons envisager que l'événement n'a peut-être pas été communiqué correctement par les organisateurs. Mais il y avait des centaines de journalistes présents dans le centre de presse du sommet européen.

Normalement, cela signifie "être assis et attendre". Attendre pour la conférence de presse de la présidence et le briefing national, attendre une éventuelle information interne venant d'un fonctionnaire de haut rang descendant de l'Olympe vers les masses à instruire.

Je suis sûr que nombre de journalistes ne sont pas satisfaits de cette situation. S'ils quittaient la salle (de presse) pour rendre compte de la manifestation qui se déroulait à quelques kilomètres, ils risquaient de manquer une histoire concernant le sommet. Et, à part ça, leurs rédaction en chef ne semble pas le moins du monde intéressée par la chose.

" Ainsi, la triste nouvelle est que si les choses ne tournent pas à la violence dans une manifestation, il n'y a pas de compte-rendu" m'a dit un journaliste familier des sommets européens.

Pour moi, cela confirme ma thèse sur le "succès" de ce sommet : comme d'habitude, les chefs d'Etats et de gouvernements sont félicités après s'être mis d'accord sur une constitution européenne re-labellisée.

Ils se sont flattés de s'être arrangés pour sortir d'une crise institutionnelle, mais ils ont en fait seulement aggravé la crise démocratique européenne en évitant complètement les citoyens. Et, à l'évidence, vous ne devez pas trop compter sur les principaux médias pour y faire quelque chose. »

Thomas Rupp est coordinateur de **l'European Referendum Campaign** : <http://www.erc2.org/>
(Traduction Clémentine Galéani)

« Pétition pour une Assemblée constituante du Mouvement Démocrate (MoDem) »

<http://www.modem76.com/article-13187301.html>

**« EUROPE, LE TEMPS DU MÉPRIS
calendrier de campagne de Raoul Marc Jenna,
contre le traité modificatif européen (TME) »**

http://www.urfig.org/Calendrier_de_campagne_contre_le_traite_modificatif.doc

Réservez une place dans vos agendas et faites passer l'info ;o)

« Pour ou contre Internet ? »

Une passe d'arme entre **Mona Chollet** et **Alain Finkelkraut**

et une réflexion stimulante pour la démocratie,

que je relie à l'institution de **I'iségoria**

(ce droit de parole pour tous, à tout moment et à tout propos,

qui était à la fois un pilier fondateur et un rouage protecteur de la démocratie athénienne) :

<http://www.transfert.net/a7106>

**« Observatoire politique des promesses électorales,
tenues et non tenues, avec un débat par promesse »**

<http://www.observatoire-politique.fr/>

« **L'Observatoire Politique rassemble les 570 promesses** de Nicolas Sarkozy formulées pendant la campagne. Sur chaque promesse, les internautes sont invités à donner leur avis et dire si, selon eux, la promesse est tenue, est en cours de réalisation, ou non tenue.

Ainsi, le site permet d'avoir un instantané de l'état de réalisation des engagements du Président que l'on retrouve simplement sur la page d'accueil. Il permet également d'avoir des statistiques détaillées par thème ou ministère.

De plus, les internautes peuvent ajouter du contenu sur chaque promesse (actualités, analyses, calendrier et dates clés, commentaires). Ils sont ainsi des observateurs privilégiés de l'action politique et du respect (ou non) des engagements pris et deviennent e-Observateurs. Ils peuvent aussi, en un clic, obtenir directement et simplement toutes les promesses qui les concernent en choisissant leur catégorie socio-professionnelle. (...) »

« Dividendes : la boucle est bouclée »

par **Thomas Piketty**, dans *Libération* :

<http://www.liberation.fr/rebonds/chroniques/economiques/286362.FR.php>

« Engagement pour une pétition unique contre TME »

pacte solidaire proposé par le Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne (RIC)

pour réunir toutes les pétitions autour de celle qui marche le mieux

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Engagement_pour_une_petition_unique.pdf

« Quand la plupart des éditorialistes adoptent — sans référendum — le nouveau traité européen »

<http://www.acrimed.org/article2739.html>

« Mobilisation pour un référendum ! »

<http://www.levraidebat.com/article-7200133.html>

« Traité modifié: chut ! Le premier sondage en France est... britannique »

<http://arretsurlimages.net/post/2007/10/25/Traite-modifie:-le-premier-sondage-en-France-estbritannique>

« Comment pousse la monnaie ? »

Une intéressante et importante mise au point
préparée par **André-Jacques Holbecq**, sur **Agoravox** :
http://www.AgoraVox.fr/article.php3?id_article=30732

« Question à Étienne Chouard : "Diviser les multinationales" »

Propos recueillis par **Hervé Kempf** pour *Le Monde* du 24 octobre :
<http://www.lemonde.fr/webarticle/0,1-0,36-970110,0.html>

— « Professeur d'informatique, vous avez été un artisan, sur Internet, du non à la Constitution européenne. Quelle avancée attendez-vous d'une nouvelle politique écologique de la France ? »

— « Les hommes au pouvoir s'y sont eux-mêmes dépossédés du pouvoir de faire quoi que ce soit de significatif. **Le problème écologique que rencontre l'humanité tient aux multinationales dont nous avons perdu le contrôle. Elles sont devenues trop grandes, trop fortes, elles ne pensent qu'au profit, elles pillent et pourrissent la planète.** Le capitalisme serait vivable s'il était à taille humaine, mais les multinationales ne sont pas à taille humaine. **La puissance publique est achetée par les multinationales. Elles vont nous détruire si on ne les détruit pas. Il faut les affaiblir, les diviser par mille.**

La solution à nos problèmes écologiques et sociaux passe par la reprise du contrôle des multinationales et des hommes politiques, ce qui suppose d'écrire des Constitutions qui intègrent une réelle séparation des pouvoirs. »

« 63 % des Français veulent être consultés sur la Constitution européenne bis »

par **Christophe BEAUDOUIN**, sur **Agoravox** :
http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=30638

« Quelle Europe après le "non" ? »

Le nouveau livre de **Raoul Marc JENNAR** (chez Fayard) :
http://www.urfig.org/Annonce_livre_Europe.doc

En librairie à partir de ce mercredi 24 octobre.

« Le traité européen "est un viol politique" »

<http://www.liberation.fr/actualite/politiques/286518.FR.php>

« Déjà pourfendeur du projet de Constitution européenne rejeté par les français en 2005, l'économiste et professeur d'informatique Étienne Chouard dénonce violemment le nouveau traité de Lisbonne. Une copie conforme du texte précédent, estime-t-il. »

Il y a là un « débat » (assez morcellé en une série d'invectives, parfois peu civiles) où je vous invite à venir argumenter, si le cœur vous en dit (prenez un gilet pare-balles cependant, car, manifestement, il n'y a pas que des démocrates parmi les commentateurs).

« Traité modificatif : les Attac d'Europe disent non »

<http://www.france.attac.org/spip.php?article7610>

« Les 10 principes des Attac d'Europe pour un traité démocratique »

<http://www.france.attac.org/spip.php?article6935>

« Daniel Ellsberg : l'homme le plus dangereux des États-Unis revient... »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=30524

« **Daniel Ellsberg**, c'est l'homme qui en rendant public des documents secrets du pentagone déclencha le scandale des *Papiers du Pentagone* (*Pentagon Papers*) en 1971, une affaire d'État qui contribua à condamner la guerre du Vietnam aux yeux de l'opinion publique américaine.

35 ans plus tard, Daniel Ellsberg s'inquiète des dérives autoritaires de l'exécutif, et appelle ses concitoyens à faire barrage à la coterie qui s'est saisi des leviers de l'État et s'apprête à nouveau à entraîner le pays dans une guerre catastrophique contre l'Iran.

L'affaire d'État que constitua le *Pentagon Papers* à une époque où les médias américains ne craignaient pas d'affronter une administration "en guerre", participa de la fin de la guerre du Vietnam.

Les documents "secrets" jetés en place publique étaient accablant pour le Pentagone, mettant en lumière le systématisme des mensonges dans la communication de l'administration Nixon sur la question vietnamienne... Le New-York Times publia les "papiers du Pentagone" durant une quinzaine de jours, rendant fou Kissinger qui déclara Daniel Ellsberg "L'homme le plus dangereux des États-Unis"... L'affaire s'acheva devant la Cour suprême, mais les dégâts furent considérables en termes d'opinion publique et de méfiance des médias : l'administration Nixon ne s'en remit jamais vraiment.

Les années suivantes virent la fin du désastre vietnamien et l'affaire du Watergate, qui conduisit Nixon à quitter le pouvoir en 1974... »

Ce citoyen « donneur d'alerte », **Daniel Ellsberg**, écrit aujourd'hui :

"Un coup d'État a eu lieu."

A Coup Has Occurred (20 septembre 2007)

Publication originale [Consortium News](#), traduction [Contre Info](#)

"Je pense qu'il n'y a pas de priorité plus urgente que de prévenir une attaque contre l'Iran qui s'accompagnerait, je le crois, d'un nouveau changement dans l'exercice du pouvoir aux États-Unis ayant pour effet de nous conduire vers ce que j'appellerai un état policier.

S'il se produit un nouveau 11-Septembre sous ce gouvernement, cela signifiera qu'ils utiliseront à plein l'appareil policier qui a été patiemment construit, largement en secret tout d'abord, mais finalement révélé, connu et accepté par les élus démocrates du Congrès et par les Républicains.

Restera-t-il un domaine où la surveillance de la NSA sur les citoyens pourrait encore s'accroître ? Ils peuvent ou pas avoir atteint les limites de leurs capacités technologiques aujourd'hui. Mais si ce n'est pas le cas, cela le deviendra après un nouveau 11-Septembre.

Je crois qu'après des représailles iraniennes en réponse à une attaque américaine, nous assisterions à une escalade des attaques contre l'Iran, qui serait également accompagnée par **une suppression totale de l'opposition dans ce pays, y compris avec des camps de détention.**

Il m'est assez difficile de dissocier ces deux circonstances. Elles pourraient advenir ensemble : soit un autre 11-Septembre ou une attaque contre l'Iran dont les réactions contre Israël, nos navires, nos troupes en Irak, et peut-être dans ce pays, justifieraient l'entière panoplie de mesures qui ont été préparées, légitimées, et jusqu'à un certain point promulguées sous la forme de lois.

Nous avons affaire au gouvernement à une équipe malfaisante très particulière, même du point de vue des Républicains. Mais je crois que les successeurs de ce gouvernement ne reviendront sans doute pas sur les entorses à la constitution. Ils en tireront avantage, les exploiteront.

Hillary Clinton décidera-t-elle de mettre fin aux agissements de la NSA après 5 ans de surveillance illégale ? Privera-t-elle le gouvernement de sa capacité de protéger les citoyens américains d'un éventuel terrorisme en se privant de tout ce que la NSA peut fournir comme informations ? **Je ne le crois pas.**

À moins que grâce à un changement — radical — dans le climat politique, ces mesures soient annulées avant que le nouveau gouvernement ne soit en place — et il n'existe aucun indice en ce sens — je ne vois pas cela se produire sous le prochain gouvernement, qu'il soit républicain ou démocrate.

Le prochain coup d'État

Permettez-moi d'être direct et de ne pas faire de phrases. **Un coup d'État a eu lieu.** Je me suis réveillé l'autre matin en me rendant compte qu'un coup d'État avait eu lieu. Il n'est pas seulement question d'un prochain coup d'État qui pourrait avoir lieu après un nouveau 11-Septembre. Car il s'agirait là du prochain, venant compléter le premier.

Durant les cinq dernières années, nous avons assisté à un assaut soutenu sur tous les fondements de notre constitution, que le reste du monde regardait comme une expérience modèle depuis 200 ans, grâce à ses procédures de contrôle, au rôle limité du gouvernement, à son *Acte des droits fondamentaux*, à la protection des droits de l'individu par le Congrès, sa justice indépendante, la possibilité de révoquer un président.

Par le passé, ces principes ont été violés par de nombreux présidents. La plupart des actes commis par Bush dans le domaine des surveillances illégales et autres avaient été accomplis sous la présidence de mon patron, Lyndon Johnson durant la guerre du Vietnam, comme l'emploi de la CIA, du FBI, de la NSA contre des citoyens américains.

Je pourrais citer une liste d'exemples remontant à la suspension par Lincoln de l'*Habeas Corpus* durant la guerre civile, et encore avant, à la *Loi sur les Étrangers* et les *Actes de Séditions* au XVIIIe siècle. **Mais je crois qu'aucun de ces**

présidents n'était du genre de ce qui décrit selon moi ce gouvernement : un ennemi intérieur de la constitution.

Je pense qu'aucun de ces présidents, malgré toutes ces violations de la loi qui auraient provoqué leur *empêchement* si elles avaient été connues — mais elles n'ont été révélées qu'après leurs mandats — ne représentait un défi comparable à celui d'aujourd'hui.

C'était le cas en ce qui concerne le premier mandat de Nixon, et certainement de Johnson, de Kennedy et d'autres. Ils méritaient d'être destitués, même s'ils n'ont pas été découverts à temps, mais je pense qu'il n'était pas dans leurs intentions, lors des crises qui ont motivé leurs actes, de **transformer la nature de notre gouvernement**.

Il devient de plus en plus clair, après chaque nouvel ouvrage publié, chaque indiscretion, que **Richard Cheney** et son actuel chef de cabinet **David Addington** ont eu précisément ce projet à l'esprit dès le début des années 1970, et non pas depuis 1992, non pas depuis 2001. **Ils ont cru à la prééminence du pouvoir exécutif, sous un président — élu ou pas — bénéficiant de pouvoirs sans contrainte. Ils ne croient pas à la contrainte.**

En déclarant ceci, je ne prétends pas qu'il s'agisse de traîtres. Je ne crois pas qu'ils aient en tête une quelconque allégeance à un pouvoir étranger, ou qu'ils aient le désir d'aider un pouvoir étranger. Je pense qu'ils ont en eux un attachement à ce pays, et à ce qu'ils imaginent de meilleur pour celui-ci. Mais ce qu'ils imaginent comme le meilleur est directement en contradiction avec la pensée des Pères Fondateurs et de la constitution.

Ils croient que nous avons désormais besoin d'un autre genre de gouvernement, sous la forme d'un pouvoir exécutif, gouvernant par décret, ce qui est le cas lorsque le président signe des ordonnances. Nous en parlons comme de *veto*, ce qui est une façon de les reconnaître comme anti-constitutionnelles, mais d'un autre côté nous nous contentons de dire que le président déclare qu'il « décide des lois à promulguer, qu'il légifère. » (...)

Les Fondateurs avaient raison

Je qualifie ces événements de crise, non seulement parce qu'il s'agit là d'une rupture dans les traditions, mais parce que je crois au plus profond de moi, et grâce à mon expérience que les Pères Fondateurs avaient raison sur ce point.

Il ne s'agit pas seulement de "notre façon d'agir" qui serait en cause. **Les fondateurs de la République avaient une compréhension aiguë de la force corruptrice du pouvoir pour quiconque, y compris les Américains. Ils voulaient des procédures et des institutions qui puissent instaurer un contrôle du pouvoir, car en leur absence, l'alternative c'est ce que nous avons vécu : des guerres comme le Vietnam, des guerres comme l'Irak, des guerres comme celle qui vient.**

Ceci m'amène à mon second argument. **Ce pouvoir exécutif, dirigé par Bush et Cheney**, malgré l'opposition de la plupart des membres du gouvernement, même ceux des ministères, **veut clairement une guerre contre l'Iran**, qui se justifie **selon les critères habituels de l'impérialisme**. Critères acceptés non seulement par quasiment l'ensemble des membres de l'exécutif, mais aussi par la plupart des dirigeants du Congrès. Critères qui sont les intérêts de l'empire, la nécessité de préserver l'hégémonie américaine, notre droit et notre besoin de contrôler les ressources pétrolières du Moyen-Orient et ailleurs. **Il y a là un consensus dans les cercles dirigeants.**

Mais même selon ces critères, une attaque de l'Iran est une folie. Je dis cela tranquillement. Il ne s'agit pas de rhétorique. Bien sûr, c'est non seulement une agression, une violation des lois internationales, un crime majeur, mais **c'est aussi, en termes de pouvoir impérial, une folie à cause de ses conséquences.**

Cela rend-il cette attaque impossible ? Non, évidemment. Plus encore, cela ne la rend même pas invraisemblable.

Deux raisons concourent à cela en dehors d'une acceptation pour diverses raisons par le Congrès — Démocrates et Républicains confondus — par l'opinion, par les médias.

Tout d'abord nous avons libéré la Maison-Blanche — président et vice-président — de potentiellement toute limitation posée par le Congrès, la justice, les médias et autres.

Ensuite, les hommes à la tête du gouvernement qui jouissent de ces pouvoirs sans limites sont des fous. Pas complètement certes, mais ils n'en reste pas moins qu'ils ont des croyances folles.

La question devient alors, que pouvons-nous faire ? Nous nous dirigeons vers une folle entreprise, pas à coup sûr, mais sans doute. Je voudrais être réaliste en la circonstance, et nous encourager à faire ce que nous devons, ce qui doit être fait. En ayant pleine connaissance des faits. Rien n'est impossible.

Ce dont je parle, **cette dérive vers un État policier**, vers une attaque contre l'Iran, n'est pas acquis. Rien n'est encore certain aujourd'hui. Mais je pense que c'est probable, plus vraisemblable qu'invraisemblable, que dans les 15 ou 16 mois qui restent à ce gouvernement, nous assisterons à une attaque de l'Iran. Probablement. Et quoi que nous fassions.

Et nous ne parviendrons sans doute pas à influencer le Congrès. Et le Congrès n'empêchera sans doute pas le président de le faire. Voilà vers quoi nous nous dirigeons, et c'est une perspective dangereuse, très dangereuse.

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il nous appartient d'accroître les faibles chances de prévenir ceci durant les 15 prochains mois, sans parler de ce que nous aurons à faire pour le restant de nos jours.

Restaurer la République

Réinstaurer un gouvernement constitutionnel et l'améliorer prendra du temps. Je pense que si nous n'entreprenons pas ce travail aujourd'hui, il ne débutera pas sous le prochain gouvernement.

Sortir d'Irak prendra beaucoup de temps. Mais prévenir une action contre l'Iran, prévenir un nouveau coup d'État après un 11-Septembre, une autre attaque, ce sont les tâches pour aujourd'hui qui ne peuvent être différées. Cela nécessitera un courage moral et politique que nous n'avons que peu vu se manifester jusqu'à présent.

Il y a dans cet auditoire une concentration très inhabituelle de gens qui ont changé de vie, changé de situation, perdu la

plupart de leurs amis, et ont pris le risque de se voir désigner par le terrible nom de « traître », de « faibles devant le terrorisme », le genre de qualificatifs que les politiciens veulent éviter à tous prix.

Comment ferons-nous pour qu'enore plus de gens au gouvernement et dans la société changent leurs vies de façon radicale dans un contexte de crise ? Comment convainçons-nous *Nancy Pelosi* et *Harry Reid*, par exemple ? Quel genre de pressions, quel genre d'influences devront être mises en œuvre pour amener le Congrès à faire son travail ? Il ne s'agit pas d'ailleurs seulement de les faire travailler. Il s'agit de leur faire respecter le serment qu'ils ont prêté en prenant leur fonction.

J'ai prêté serment de nombreuses fois. Comme lieutenant des Marines, comme fonctionnaire du département de la Défense, comme fonctionnaire du département d'État et comme fonctionnaire des Affaires étrangères. J'ai prêté le même serment que celui qui est prononcé par tous les membres du Congrès, tous les fonctionnaires des États-Unis, et tous les officiers de l'armée américaine.

Et ce serment n'est pas effectué envers un commandant en chef, un führer. Pas plus qu'à des officiers supérieurs. Ce serment engage à protéger et défendre la constitution des États-Unis.

Ce serment je l'ai violé chaque jour durant des années au département de la Défense, sans m'en rendre compte, lorsque je me taisais, lorsque je savais que l'on mentait à l'opinion publique au sujet de la guerre, comme on lui a menti pour l'Irak, et comme on lui ment pour la guerre contre l'Iran.

Je savais que j'avais les preuves de ces mensonges, et je ne les ai pas produites. Je ne respectais pas alors mon serment — ce que j'ai fait plus tard.

J'ai souvent dit que le lieutenant **Ehren Watada**, qui est aujourd'hui poursuivi pour avoir refusé les ordres de déploiement en Irak qu'il jugeait à raison inconstitutionnel et relevant d'une guerre d'agression, est le seul officier de l'armée des États-Unis qui a pris au sérieux son serment.

Le président viole clairement ce serment. Tous ceux qui sont sous ses ordres et qui comprennent de quoi il s'agit — ils sont très nombreux — violent leur serment. Voilà les exigences que nous devrions poser.

Courage parlementaire

Sur le plan politique, en ce qui concerne les Démocrates, je crois que nous devrions demander aux dirigeants à la Chambre et au Sénat — et également aux Républicains — **que leur unique priorité ne soit plus d'être réélus** ou de conserver une majorité démocrate pour que *Pélési* soit maintenue en fonction au Parlement et *Reid* au Sénat.

Je ne prétends pas que les politiques pourraient ignorer cette question, ou qu'ils devraient changer entièrement de comportement ou ne plus s'en préoccuper.

Bien sûr, il y a là pour eux une préoccupation majeure, mais **ils agissent comme si c'était là leur seul souci**. Celui de la poursuite des affaires courantes. "Nous avons une majorité, ne la perdons pas, conservons-la, conservons nos présidences aux deux chambres. " Mais qu'ont fait pour nous ces deux présidences dans les deux dernières années ?

Je suis choqué de lire aujourd'hui que les Républicains menacent de faire de l'obstruction si nous restaurons *l'Habeas Corpus*. **La remise en cause de l'Habeas Corpus** avec l'aide des Démocrates ne nous a pas ramené à l'époque de la domination anglaise sur la colonie américaine. **C'est une contre-révolution qui nous a ramené 700 ans en arrière.**

Je crois que nous devons trouver le moyen de leur faire respecter leur serment de préserver la constitution, qui mérite d'être défendue, car c'est à travers le pouvoir que cette constitution donne au Congrès que nous pouvons protéger le monde des fous qui sont au pouvoir à la Maison-Blanche et qui ont l'intention d'attaquer l'Iran.

Les généraux qui ont compris que ce serait une catastrophe ne se sont pas non plus pas manifestés. Il peut s'agir de gens qui ont par le passé risqué leur vie au Vietnam ou ailleurs, comme Collin Powell, et ne risqueraient pas leurs carrières ou leur accointances avec la présidence.

Tout ceci doit changer. Et c'est l'exemple de gens comme ceux qui sont rassemblés ici, qui d'une certaine façon rappellent à nos élus qu'ils ont, en tant qu'humain et en tant que citoyen, le pouvoir d'agir et de trouver en eux-mêmes le courage de protéger ce pays et le monde.

Merci. »

Daniel Ellsberg.

« Traité "simplifié": un nécessaire référendum... »

Pascale Fourier reçoit **Bernard Cassen** dans son émission *Des sous et des hommes* :
<http://dsedh.free.fr/transcriptions/Cassen179.htm>

« La question salariale

Intervention de Jean Jaurès à la Chambre des députés, le 21 octobre 1902 »
http://www.agoravox.fr/article.php?id_article=30504

**« Résistance démocratique
La répression politique s'étend aux États-Unis »**

par **Naomi Wolf** :

<http://www.voltairenet.org/article152166.html>

« Depuis cinq ans, nous alertons l'opinion publique mondiale sur la volonté de l'administration Bush de transformer les États-Unis en État autoritaire. Notre analyse, qui s'appuyait sur l'étude de projets de loi, n'a pas été alors prise en considération par certains en raison du choc psychologique du 11-Septembre. **Ce qui était une intention est désormais une réalité, les textes sont mis en pratique : le nouveau régime intimide, harcèle et en définitive muselle ses opposants.** Naomi Wolf recueille des témoignages de cette répression et tente de mobiliser ses concitoyens pour défendre leurs libertés. ([Lire la suite...](#)) »

Il faut lire ça. C'est effrayant.

Mon commentaire : voilà ce qui finit par arriver (et ça nous pend au nez, à brève échéance) dans un pays où **les institutions ne permettent pas de résister aux abus de pouvoir.**

Il ne suffit pas de clamer, de proclamer, de rabâcher, que "*nous sommes en démocratie*". L'incantation ne suffit pas. **La démocratie s'impose juridiquement, dans les institutions** : la démocratie, au sens moderne, passe par un réel contrôle des pouvoirs et ce contrôle ne peut exister sans **une radicale séparation des pouvoirs.**

Ne pas oublier — et aussi apprendre à nos enfants — cette immense parole de **Montesquieu** qui formalise peut-être la meilleure idée du monde :

« La démocratie et l'aristocratie ne sont point des États libres par leur nature. **La liberté politique ne se trouve que dans les gouvernements modérés.** Mais elle n'est pas toujours dans les États modérés ; elle n'y est que lorsqu'on n'abuse pas du pouvoir ; mais c'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser ; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Qui le dirait ! la vertu même a besoin de limites.

Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. »

(Montesquieu, *L'esprit des lois* (1748), [livre XI, chapitre IV](#))

Or, les élections ne permettent pas du tout le contrôle des pouvoirs. Il n'y a que les élus pour (faire semblant de) croire cette sottise que nous n'aurions besoin que d'élections pour garantir notre liberté.

Le contrôle des pouvoirs exige plus qu'un processus électoral, mais ce « plus », JAMAIS les élus ne nous le donneront eux-mêmes, car cela irait contre leur intérêt personnel : nous sommes perdus parce que nous avons abandonné — négligé, DÉLÉGUÉ AUX PARTIS — le processus constituant : à l'évidence pourtant, j'en suis sûr, *ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir.*

Et vue sous cet angle, la réunion des exécutifs européens pour nous imposer les institutions que nous venons pourtant de refuser expressément par référendum, ce sommet des chefs d'État qui se réunissent pour s'affranchir encore un peu plus de tout contrôle citoyen, **ce sommet de Lisbonne est la négation même du libéralisme des Lumières** : Locke, Montesquieu, Benjamin Constant, etc., comme Platon et Aristote, cherchaient tous à limiter le pouvoir de la puissance publique — l'État, ce Léviathan — pour protéger les libertés individuelles :

Le processus actuel de l'union européenne est profondément anti-libéral en ceci qu'il nous impose une confusion des pouvoirs dans les mains des exécutifs, il vide ainsi nos libertés de leur substance, il nous dépouille.

Je rappelle l'article 16 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789) :

"Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution."

Le Traité Modificatif Européen (TME) est une félonie et ce sommet des chefs d'État est un Cartel de Tyrans.

En Europe, comme en France, la séparation des pouvoirs n'est pas instituée ; nous n'avons donc pas de Constitution et nos libertés sont en danger.

Au nom de Montesquieu et au nom de la Déclaration des droits de l'Homme, je réclame une vraie séparation des pouvoirs, je réclame une vraie Constitution !

On peut en parler là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/10/19/84-recul-de-nos-libertes-sous-pretexte-de-securite-nous-n-avons-pas-de-constitution>

« Pour une loi de séparation de la Finance privée et de l'État »

par **Brieuc Le Fèvre** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?id=102>

Raoul Marc Jennar nous envoie du Cambodge son

« Premier carnet »

Il faut lire cette synthèse de la situation, c'est tout simplement passionnant :

http://www.urfig.org/Premier_carnet.doc

La réflexion institutionnelle, pour fonder une démocratie digne de ce nom,
y est, là encore, centrale et bien stimulante.
La démocratie ne s'impose pas d'en haut.

Raoul nous tiendra régulièrement informé sur la page d'**URFIG** nommée

« Carnets du Proche et de l'Extrême-Orient »

http://www.urfig.org/carnets_du_proche_et_de_l.htm

« Faut-il réformer le régime de retraite spécial des élus ? »

<http://ipol.typepad.fr/ipol/2007/09/faut-il-rformer.html>

Une vidéo percutante sur un sujet scandaleux

(ce n'est pas évidemment pas aux parlementaires eux-mêmes de fixer leurs propres émoluments)

**« Les auditions devant le Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation
et le rééquilibrage des institutions de la V^{ème} République (CRPMRIR) »**

<http://www.lcpa.fr/crpmrir/index.asp>

Très intéressants débats, échanges courtois et assez complets, qu'il est bon de diffuser sur Internet :
les citoyens devraient les écouter très attentivement pour « se mettre dans le bain »
de la réflexion institutionnelle et se préparer à écrire eux-mêmes leurs institutions.

« L'audition de Philippe de Villiers devant ce CRPMRIR »

<http://www.lcpa.fr/crpmrir/devilliers/devilliers.asp?tc=demarrage>

C'est une très intéressante passe d'arme entre un politicien de métier ayant des choses importantes à dire
contre la pensée unique (l'orthodoxie, la doctrine, les pseudos vérités établies),
mais commodément diabolisé par l'étiquette « *souverainiste* » (aussi sommaire qu'injurieusement utilisée)
et un groupe d'interlocuteurs polis jusqu'à l'obséquiosité, mais manifestement tous *antisouverainistes*,
c'est-à-dire d'accord pour abandonner la souveraineté nationale (comme si elle leur appartenait) à l'UE
sans plus jamais consulter directement le peuple qu'ils sont pourtant censés défendre,
et surtout en situation d'abus de pouvoir caractérisé puisqu'ils réfléchissent eux-mêmes,
pour la plupart d'entre eux, aux limites de leurs propres pouvoirs
(leur profonde illégitimité n'étant évidemment pas portée au débat) :

**Philippe de Villiers connaît très bien son dossier européen, il défend bien le refus des Français,
et le mépris du référendum affiché par nos prétendus "représentants"
est bien révélateur de leur petite vertu.**

« L'audition de Marie George Buffet devant le même CRPMRIR »

est vraiment **très riche en propositions institutionnelles**
et permettrait d'établir enfin une réelle démocratie :

<http://www.lcpa.fr/crpmrir/buffet/buffet.asp?tc=demarrage>

L'échange qui suit l'exposé de MGB est également intéressant.
Je fais cependant remarquer que le PC propose le référendum d'initiative populaire depuis des décennies
mais sans avoir jamais défendu réellement cette institution, même au gouvernement.
Aujourd'hui, MGB ne parle plus que de « pétition » d'origine citoyenne, et c'est triste.
Je pense qu'il n'y a malheureusement rien à attendre d'aucun parti sur ce point décisif.

« Comment le PS a "réformé" les services publics »

Un remarquable aide-mémoire publié par le **Plan B** n°6 :

<http://www.la-cen.org/spip.php?article281>

« Le Sarkophage, journal contre tous les sarkozysmes »

Le n°2 est en kiosque et le site démarre :

<http://lesarkophage.com/>

Le combat contre la médiacratie et la ploutocratie
s'annonce plus rude que jamais.

La vraie démocratie reste à instituer.

Aux citoyens de s'y atteler, eux-mêmes !

**Ne rien attendre des élus et autres hommes de partis,
en matière constitutive, puisqu'ils ont en cette matière
un intérêt personnel à l'impuissance politique des citoyens.**

« Acrimed a besoin de vous »

Adhésions : <http://www.acrimed.org/article75.html>

« Acrimed a besoin de sous »

Souscription. Offrez-vous et offrez des cartes postales.

À découvrir ici : <http://www.acrimed.org/article2510.html>

« Le Code du travail a déjà perdu l'élection »

<http://www.leplanb.org/page.php?article=59>

Vue avec mes lunettes institutionnelles, cette information illustre encore **le danger de la confusion des pouvoirs** : quand celui qui écrit les règles est aussi celui qui les exécute, on n'est pas en démocratie mais en tyrannie.

Les **ordonnances** sont un cas académique de confusion des pouvoirs.

Combien d'abus de pouvoirs peut-on mettre, depuis le début de la 5^{ème} République, sur l'ardoise du pouvoir réglementaire (décrets et arrêtés) et des ordonnances ?

Mais pourquoi nos prétendus « représentants » se gêneraient-ils, puisque nous les laissons faire sans bouger le plus petit neurone ? Nous n'avons à nous en prendre qu'à nous-mêmes.

« Nommer l'ennemi »

Encore un bon article du **Plan B** (abonnez-vous ;o) :

<http://www.leplanb.org/page.php?article=62>

« En tonnant contre "l'ultralibéralisme" sans en désigner les architectes, la gauche de gauche donne des coups d'épée dans l'eau. "Dans un univers où les positions sociales s'identifient souvent à des "noms", la critique scientifique doit parfois prendre la forme d'une critique ad hominem." (Pierre Bourdieu, 1975)
(...)

Fulminer en pantoufles

Or, **comment lutter sans identifier d'adversaire ?** Pourfendre "les marchés" sans nommer les architectes des marchés dématérialise la lutte sociale. C'est oublier que les mécanismes analysés par les économistes sont aussi actionnés par **des individus** au profit de groupes sociaux particuliers ; qu'ils sont appliqués par **des courroies de transmission** politiques, relayées par la presse qui ment.

Une critique qui ne cible personne épargne tout le monde. Il faut nommer l'ennemi !

Le 28 octobre 1934, devant le congrès du parti radical (centre gauche) qu'il présidait, Édouard **Daladier** avait baptisé les nouvelles dynasties d'un nom qui resterait fameux : "Deux cents familles sont maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française. Ce sont des forces qu'un État démocratique ne devrait pas tolérer, que Richelieu n'eût pas tolérées dans le royaume de France. L'influence des deux cents familles pèse sur le système fiscal, sur les transports, sur le crédit. Les deux cents familles placent au pouvoir leurs délégués. Elles interviennent sur l'opinion publique, car elles contrôlent la presse." Chacun connaissait leur nom. Car, du centre gauche aux communistes, nul ne s'interdisait de les nommer.

En octobre 1970, l'émission "À armes égales" diffusait sur TF1, à 21 heures, un court-métrage de la CGT dont le script proclamait : "Première question. À qui appartiennent les usines ? De Wendel. Le baron Empain. Le baron Rothschild. Dassault. Jean Prouvost. Deuxième question. Qui crée dans ces usines, ces laboratoires, ces ateliers, la richesse ? Les travailleurs. Troisième question. Qui en profite ? Une poignée d'exploiteurs.(4)" Aujourd'hui, **le Parti de la presse et de l'argent (PPA)** écarte les doigts de pieds avec la sérénité de qui se croit à l'abri de ces discours "archaïques". **En assimilant toute critique nominative aux "méthodes de l'extrême droite" ou aux "procès staliniens", il s'est assuré l'impunité.**

L'heure est venue de dénoncer la responsabilité des responsables. Taïaut ! Taïaut ! Qu'ils soient 200 ou 10 000, Le Plan B ne les lâchera pas. »

« Au moins 10 millions d'euros visés dans le dossier Denis Gautier-Sauvagnac

Il se fait des prêts à lui tout seul au nom de l'UIMM ?

Il achète un appartement de grand standing à l'Étoile ? »

par **Gérard Filoche** :

Nous suivons cela à D&S avec une attention particulière. Il faut bien que quelqu'un le fasse : les « grands titres » des journaux sur ce thème sont quasi confidentiels...

Mais il s'agit bien du chef du patronat, du n° 2 de Mme Parisot, du pont de l'UIMM qui veut supprimer le Smic, les 35 h, la retraite à 60 ans, la sécurité sociale, Oui, il s'agit bien du donneur d'ordre libéral intégriste, du pontifiant orateur sur tous les plateaux, de « la Reine de France » à la fête de l'Humanité, du provocateur cynique du Medef, son idole, son mentor, son leader, son penseur, son financeur...

Et c'est celui-là qui « négocie » avec les syndicats, là en ce moment, encore, pour essayer de les rouler, qui a détourné 10 millions d'euro en liquide...

Et il n'est même pas mis en préventive, ce qui serait arrivé à un petit braqueur de bureau de poste pour deux sous...

Et les grands médias couvrent, attendent, ne portent pas de jugement, respectent la présomption d'innocence comme il ne le font jamais !

Pourtant, jour après jour, **les faits sont établis, des retraits en liquide pendant six ans de 2000 à 2007, 10 millions d'euro, soit 100 000 Smic.** De la part d'un homme qui trouve qu'il n'y a pas assez de rigueur dans l'économie, qu'on ne travaille pas assez, qu'on gagne trop, qu'on ne devrait pas avoir de solidarité sociale, qu'il faut produire plus, baisser les impôts sur les riches, sur les sociétés, sur les avoirs financiers, qui donne les leçons à la société entière.

De la part d'un homme qui est contre l'inflation, pour la BCE, un homme intransigeant pour les autres, pour les employés et ouvriers, ceux qui travaillent tôt et se couchent tard et ne gagnent pas beaucoup.

De la part d'un homme dur aux salariés, mais faible avec sa comptabilité !

10 millions d'euros de l'UIMM partis en liquide, en sept ans... Partis où ?

« Le parquet de Paris, qui a ouvert l'enquête préliminaire pour "abus de confiance", devrait décider de l'ouverture d'une information judiciaire après qu'un rapport précis ait été remis par les policiers »

Quelle lenteur !

Sans doute, si on ne le sait pas au bout de 15 jours que se développe cette affaire, c'est que les enquêteurs ne doivent sûrement pas brutaliser M Gautier-Sauvagnac, on ne doit pas lui souffler de la fumée dans la figure ni lui mettre un spot de lumière dans les yeux.

On doit le ménager, respecter qu'il ne veuille rien dire, lui laisser le temps, en liberté, de se concerter, d'effacer les traces, les preuves, il est bien traité M. Gautier-Sauvagnac ; décidément, la justice de Mme Dati et de M. Sarkozy est dure aux faibles et faibles aux puissants..

L'UIMM, ce sont les maîtres des forges, les héritiers du patronat de combat le plus dur, les patrons de l'aéronautique aussi, EADS, qui coulent leur propre entreprise entre initiés...

Gérard Filoche

<http://www.democratie-socialisme.org>

Reuters - Jeudi 11 octobre, 13h52

PARIS (Reuters) - **La police financière a déjà mis au jour des retraits en espèces de près de dix millions d'euros opérés entre 2000 et 2007 par Denis Gautier-Sauvagnac, haut responsable et négociateur du Medef, sur les comptes bancaires de l'Union des industries des métiers de la métallurgie (UIMM), apprend-on de source policière.**

Les policiers de la brigade financière, qui ont déjà examiné deux comptes de l'organisation, en expertisent actuellement d'autres. **"Tous les jours, on en découvre un peu plus et ça monte doucement", a dit un policier à Reuters,** confirmant les informations du journal Le Monde daté de vendredi.

La police a perquisitionné mardi dernier une propriété de Denis Gautier-Sauvagnac, président de l'UIMM, dans la Manche, a-t-il aussi confirmé. L'enquête n'a pas permis pour l'instant d'identifier la destination des fonds.

L'enquête a montré que Denis Gautier-Sauvagnac, faisait retirer les espèces en envoyant dans les banques une collaboratrice de confiance. **Le dirigeant du Medef, brièvement entendu par les enquêteurs, a affirmé que l'argent avait servi à "réguler les relations sociales",** rapporte Le Monde.

La piste du financement syndical est cependant catégoriquement démentie par les principaux syndicats de salariés et aucun élément ne la confirme à ce jour. Selon le Monde, **la police mène des investigations sur des opérations menées à titre personnel par Denis Gautier-Sauvagnac.**

Il s'agit d'abord d'un prêt de 300.000 euros de l'UIMM à son président, mentionné sur une feuille de papier libre retrouvée lors d'une perquisition au domicile d'une employée. Cette feuille mentionnait le montant de ce prêt en 2005 et une échéance de remboursement en 2013, sans autres précisions, raconte Le Monde.

L'enquête a aussi fait apparaître que Denis Gautier-Sauvagnac avait acheté un appartement fin 2004 près de la place de l'Etoile, dans un des quartiers les plus huppés de Paris. Toujours selon le Monde, il a emménagé comme locataire en 2002, alors que le propriétaire de la résidence, qui souhaitait revendre les logements, ne signait en principe plus de contrats locatifs.

La présidente du Medef Laurence Parisot, tout en se déclarant "choquée" par l'affaire, a maintenu sa confiance en Denis Gautier-Sauvagnac, principal négociateur avec les syndicats, dans l'attente de l'issue de la procédure.

Le parquet de Paris, qui a ouvert l'enquête préliminaire pour "abus de confiance", devrait décider de l'ouverture d'une information judiciaire après qu'un rapport précis ait été remis par les policiers.

**« Gautier-Sauvagnac, "DGS" : 15 millions d'euros au moins détournés dans trois caisses différentes
EADS : ces gens de l'UIMM qui piquent dans la caisse,
coulent l'entreprise et licencient 10 000 salariés »**

par **Gérard Filoche** :

http://www.democratie-socialisme.org/article.php3?id_article=1265&titre=Gautier-Sauvagnac-DGS-15-millions

« BioAgrocarburants

La colère de **Fabrice Nicolino** **intégralement retranscrite** »

invité par **Ruth Stégassy** à Terre à Terre,
le magazine de l'environnement de **France Culture**,
à propos de son livre : « **La faim, la bagnole, le blé et nous** » (Fayard).

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/AgroCarburants_Fabrice_Nicolino_TerreATerre_Septembre2007.pdf

« **Traité modificatif européen :
vers un totalitarisme de marché ?** »

par **Samuel Schweikert** – ingénieur,
Robert Joumard – directeur de recherche,
Jean-François Escuit – ingénieur, retraité,
Henri Paraton - cadre de direction, retraité
et **Michel Christian** – professeur :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Traite_totalitaire_11octobre2007.pdf

« **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le traité "simplifié"...** »

www.traite-simplifie.org

« **Un début de résistance à Westminster ?** »

http://www.observatoiredeleurope.com/Un-debut-de-resistance-a-Westminster-_a748.html?preaction=nl&id=2583372&idnl=26881&

« Le rapport parlementaire que publie aujourd'hui la commission aux affaires européennes de la Chambre des communes est un chef d'oeuvre de l'expression de la souveraineté nationale face à la fédéralisation de l'Union européenne.

Alors que selon un nouveau sondage publié par le Daily Telegraph, **près de 2/3 des Britanniques souhaitent être consultés par référendum sur le nouveau traité européen**, c'est peu dire que ce rapport (téléchargeable ci-dessous) embarrasse le chef du gouvernement Gordon Brown.

Cette commission estime que "ce qui compte, c'est de savoir si ce nouveau traité a des effets équivalents sur le fond au traité constitutionnel". "Nous estimons que, pour les pays qui n'ont pas demandé de clauses dérogatoires (...), c'est le cas", estimant qu'il était "trompeur" de dire que ce nouveau texte, qui doit être approuvé au sommet européen de Lisbonne, les 18 et 19 octobre, serait fondamentalement différent de l'ancienne constitution.

"En ce qui concerne la substance du traité modificatif et sa comparaison au Traité Constitutionnel, nous estimons que les références au "concept constitutionnel" ou au x "caractéristiques constitutionnelles" qui tentent de distancier les propositions actuelles de la création d'une Constitution ne sont pas utiles. Ce qui est important, c'est de savoir si le nouveau Traité produit un effet qui est substantiellement équivalent au Traité Constitutionnel. Nous estimons que, pour les pays qui n'ont pas demandé de dérogations ou des "opt-out" sur toute une gamme de dispositions du Traité, c'est le cas".

Sur les soi-disant "lignes rouge" (refus de l'extension de la majorité qualifiée, le refus de la création d'un poste de ministre européen des Affaires étrangères, l'exigence que la charte des droits fondamentaux ne soit pas contraignante et le respect de l'indépendance du système juridique britannique), le président (travailleiste) de la commission parlementaire, Michael Connarty, a indiqué à la BBC que "ces lignes rouges ne seront pas viables". En effet, "Si l'on étudie les pratiques de la Cour européenne de justice, nous pensons qu'elles (les lignes rouges) seront remises en cause petit à petit et en fin de compte, le Royaume-Uni se retrouvera avec un traité qui s'appliquera dans sa totalité". a-t-il prédit.

Ce faisant, les députés son en réalité fidèles à la tradition parlementaire britannique historiquement caractérisée par une affirmation de la souveraineté du Parlement, donc du peuple, face aux excès de l'Exécutif, que l'on retrouve dans cette mise en garde :

"Nous souhaitons souligner que la proposition de traité modificatif soulève une sérieuse difficulté d'ordre constitutionnel dès lors qu'il semble imposer, par accident ou volontairement, une obligation légale aux parlements nationaux "de contribuer activement au bon fonctionnement de l'Union" en prenant part à une série d'activités. Les Parlements nationaux, à la différence du Parlement européen, ne sont pas des créations des Traités et leurs droits n'en dépendent pas. Selon nous, l'imposition d'une telle obligation légale sur le Parlement de ce pays soulève une objection de principe et doit être rejetée."

Il faut ici rappeler qu'à l'instar de la Constitution européenne rejetée, le nouveau traité qu'il reproduit à 95%, les parlements (et gouvernements) nationaux perdent un peu plus le pouvoir de légiférer - avec plus de 40 nouvelles compétences transférées - et gagnent en échange le droit... d'adresser des protestations aux institutions européennes. (...) »

« Haute trahison »

par **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur de droit public :

« Le projet de « traité modificatif » (reform treaty) européen a été rendu public le vendredi 5 octobre. On comprend à sa lecture pourquoi ses rédacteurs ont renoncé aux expressions de "mini-traité" ou de "traité simplifié" puisqu'il ne comporte, avec ses douze protocoles et ses 25 déclarations diverses, **pas moins de 256 pages et qu'en matière de complexité rédactionnelle on peut difficilement faire pire.**

Dans la mesure où **ce texte se borne en réalité à recopier sous une autre forme les trois quarts des dispositions du traité établissant une constitution pour l'Europe**, il eût certainement été plus simple de reprendre le texte initial en en rayant seulement les dispositions symboliques abandonnées. **On comprend cependant que cette formule ait été écartée car elle aurait manifesté de façon trop criante que l'on se moquait ouvertement de la volonté des peuples français et néerlandais.**

Les rédacteurs ont donc préféré concocter une formule compliquée qui modifie d'une part le traité sur l'Union européenne (traité UE) et d'autre part le traité instituant la communauté européenne (traité CE), lequel s'intitulera désormais « traité sur le fonctionnement de l'Union ». La **supercherie** apparaît clairement avec la Charte des droits fondamentaux qui n'est plus incluse dans les traités mais apparaît dans l'article 6 du texte de la façon suivante : « *L'Union reconnaît les droits, les libertés et les principes énoncés dans la Charte des droits fondamentaux du 7 décembre 2000, laquelle a la même valeur juridique que les traités* » ... Un traité affirme donc qu'une charte qui lui reste extérieure a cependant la même valeur juridique que les traités qu'il modifie ! **On n'a jamais vu de procédé juridique plus tordu**, même dans les récentes révisions de la Constitution française qui ont pourtant révélé au plus haut niveau normatif l'invasion de notre pays par le « maldroit ». Le protocole n°7 prévoyant cependant que la Charte ne permet ni à la Cour de justice européenne ni aux juridictions britanniques et polonaises d'écarter l'application d'actes nationaux de ces deux pays jugés incompatibles avec ladite charte, provoque un pincement de cœur. **Tout se passe comme si le « non » des Français avait servi à d'autres mais pas à eux, quelle humiliation !**

Le « traité modificatif » modifie bien le traité constitutionnel rejeté en 2005 puisqu'il en enlève un certain nombre de dispositions explicites et dispense la Pologne et le Royaume-Uni du respect de certains engagements. **C'est donc une modification par simple soustraction en ce sens que l'on s'apprête à faire ratifier par le parlement français un traité partiel au lieu et place du traité complet initial.**

Une question fondamentale se pose dès lors : **comment le président de la République peut-il décider seul, alors que le peuple français a juridiquement rejeté l'intégralité du traité, de faire cependant ratifier par voie parlementaire la majeure partie des dispositions qu'il contenait au motif que celles-ci "n'auraient pas fait l'objet de contestations" ?** Chacun a pu constater, durant la campagne référendaire, que toutes les dispositions étaient critiquées : les uns se focalisaient davantage sur la charte des droits fondamentaux et les politiques communautaires, les autres sur les transferts de compétence, le passage de l'unanimité à la majorité et le déficit démocratique, d'autres encore s'offusquaient des principes et symboles fédéraux. On pouvait peut-être apercevoir que le « non » de gauche déplorait davantage la menace sur l'Etat-providence et le « non » de droite la perte de l'Etat régalien, mais il est certainement impossible et inconcevable de sonder le cerveau de chaque Français en prétendant y déceler des dispositions qu'il aurait rejetées et d'autres qu'il aurait approuvées. **La démarche du président de la République prétendant interpréter seul la volonté du peuple français est totalement arbitraire et confine à la dictature.** Lorsque l'on sait que la Constitution californienne prévoit qu'une norme adoptée par référendum ne peut être par la suite abrogée ou modifiée que par une autre décision populaire et que la Cour constitutionnelle italienne adopte le même principe, on ne peut qu'être bouleversé par le coup d'Etat ainsi perpétré en France. **Si le président a la conviction que les dispositions restant dans le traité modificatif ont fait l'objet d'une approbation implicite des Français, encore faut-il qu'il s'en assure en organisant un nouveau référendum tendant à obtenir leur accord explicite.**

Comment qualifier et sanctionner, dès lors, un tel coup d'État ? Le texte de la très populaire **Constitution de 1793** n'y allait pas de main morte en disposant, dans son **article 27** : « **Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres** ». La peine de mort étant désormais prohibée par la Constitution française il convient de s'y conformer et de se tourner plutôt vers **l'article 35 du texte de 1793 qui affirmait solennellement** : « **Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs** ». La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, intégrée au préambule de l'actuelle Constitution, range aussi la résistance à l'oppression parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme.

Notre texte constitutionnel affirme encore que le principe de **la République est « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple »** et que son président est élu au suffrage universel direct pour veiller au respect de la Constitution, assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat et garantir l'indépendance nationale. Le terme qui vient à l'esprit pour désigner le mépris présidentiel de la volonté populaire est évidemment celui de **haute trahison**. Malheureusement, une révision des dispositions sur la responsabilité pénale du chef de l'Etat, intervenue en février 2007, a substitué à l'antique et belle formule de haute trahison, l'expression affadie et banale de « *manquement à ses devoirs manifestement incompatibles avec l'exercice de son mandat* ». Cela manque singulièrement d'allure et de force mais l'on s'en contentera cependant en proposant aux parlementaires, au lieu de commettre eux-mêmes une forfaiture en autorisant la ratification d'un traité rejeté par leurs mandants, de se constituer en Haute Cour pour sanctionner le coupable.

Sans insurrection ni destitution, nous n'aurons alors plus qu'à pleurer sur notre servitude volontaire en réalisant que nos élus représentent bien ce que nous sommes nous-mêmes devenus : des godillots. »

« SDF, Belgique terre d'asile »

Écoutez les deux émissions de *Là-bas si j'y suis* des 17 et 18 septembre :

<http://mailing.la-bas.org/redirect.php?id=9057&t=1>

<http://mailing.la-bas.org/redirect.php?id=9058&t=1>

« **SDF, c'est-à-dire « Sans Difficultés Financières** ». Ces malheureux riches français harcelés par l'État et mal-aimés par le petit peuple, sont obligés d'immigrer vers la Belgique, terre d'asile peu exigeante sur l'impôt et les droits de succession. Le paquet fiscal, cadeau de 13 milliards d'Euros pour les plus riches va-t-il les inciter à revenir ? Nullement. »

**« "Adieu 1945, Défaire méthodiquement le programme du CNR" :
Denis Kessler révèle enfin le programme secret de M. Sarkozy. »**

<http://lucky.blog.lemonde.fr/2007/10/08/adieu-1945-defaire-methodiquement-le-programme-du-cnr-denis-kessler-revele-enfin-le-programme-secret-de-m-sarkozy/>

Lisez ce billet et cet aveu consternant. Quand allons-nous donc vraiment résister, tous ?

« Le PLAN P, une Constitution pour les Peuples d'Europe »

http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution/index.php?title=Le_PLAN_P%2C_une_Constitution_pour_les_Peuples_d%27Europe

Une passionnante **proposition citoyenne de Constitution pour l'Europe**,

simple et puissante à la fois, rédigée par le

Groupe Construction européenne d'Attac-Rhône.

Contacts : jf.escuit@free.fr, sam_chouequa@yahoo.fr

Version initiale : première phase de travail achevée le 5 octobre 2007.

Il me semble que les dirigeants d'ATTAC négligent complètement

l'aspect nécessairement institutionnel de l'émancipation des hommes

et il faut saluer le travail exceptionnel fait par ce groupe sur un sujet aussi décisif que méconnu.

Je connais peu de projets aussi avancés et séduisants, pour l'Europe, pour le moment.

Vous pouvez prendre le train en marche et les rejoindre dans leur réflexion
puisque le projet est sur la partie **WIKI** de ce site : chacun peut y intervenir **librement**.

**« Quand Jean-Claude Michéa taquine la droite libérale...
et la gauche bien pensante »**

http://www.marianne2.fr/Quand-Jean-Claude-Michea-taquine-la-droite-liberale-et-la-gauche-bien-pensante_a78775.html?print=1

Marianne2.fr publie des extraits du livre **« L'Empire du moindre mal »**
qui vient de paraître aux éditions *Climats*.

« Table ronde : Machines à voter. »

Intervenants : **Roberto DI COSMO, Stéphanie DELAUNE,**

Chantal ENGUEHARD, Pierre-Louis CURIEN, Jean-Éric PIN,...

Vendredi 12 octobre, 19h45. 1^{er} étage - Amphi 10 E - Accès Hall E

Les conférences ont lieu à la Halle aux farines, 10 rue Françoise Dolto -Paris 13^{ème} :

http://www.pps.jussieu.fr/~tabareau/fdls/index.php?p=conference#Table_ronde

« Lors des dernières élections, plus d'un million et demi de Français ont découvert dans leur bureau de vote des ordinateurs de vote. On entend aussi parler d'expérimentation de vote citoyen à distance, par exemple par Internet. Cette irruption de l'informatique dans le scrutin citoyen a engendré un certain nombre de réactions parmi nos concitoyens, qui vont de la simple interrogation au rejet sans appel. **Cette table ronde a vocation à apporter un éclairage scientifique sur les problématiques liées au vote électronique, qui sont nombreuses, et profondes**, et sera, pour les citoyens intéressés, une occasion pour poser des questions à des scientifiques qui ont abordé la question de différents points de vue. »

J'aurais bien voulu être à Paris pour assister à cela (intervenants intéressants).
J'espère qu'ils publieront une vidéo, ou au moins un compte rendu.

« Cartographie de la toile européenne (oct. 2007) »

<http://www.touteurope.fr/fr/observatoire-europe/opinion-et-tendances/sur-la-toile/cartographie-octobre-2007.html?xtor=EPR-19>

Actualisation de **l'étonnante carte des sites Internet européens**.

« **Dominique Strauss-Kahn, l'homme de "Condi" au FMI** »

par **Thierry Meyssan** :

<http://www.voltairenet.org/article151921.html>

Un document à la fois étonnant et très intéressant.

À recouper avec d'autres infos pour contrôler, comme d'habitude.

« **L'Agora citoyenne organisée par le Parlement européen** »

<http://www.europarl.europa.eu/parliament/public/staticDisplay.do?id=66&pageRank=1&language=FR>

« **Et voici le "traité simplifié"** »

par **Jean Quatremer**, sur le blog **Les Coulisses de Bruxelles** :

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/10/et-voici-le-tra.html>

« La présidence portugaise a rendu public, cet après-midi, le "[traité modificatif](#)" avec son [préambule](#), ses [protocoles](#) et, enfin, ses [déclarations](#). Vous pouvez les télécharger sous format .pdf à partir de ce blog. J'y reviens dès que j'ai eu le temps de m'y plonger. Le prochain rendez-vous est fixé aux 18 et 19 octobre, date du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement au cours duquel l'ensemble de ces textes doit être adopté. Des surprises ne sont pas à exclure, notamment du côté de la Pologne... »

Pour ma part, je trouve ce document **rigoureusement inextricable et illisible...**

Un échange intéressant a commencé avec Jean Quatremer :

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/10/le-trait-simpli.html>

Je viens de passer une nuit (plus de 10 h) et deux jours à préparer des réponses point par point.

J'espère que nous allons progresser et nous enrichir mutuellement.

Le débat *ouiistes* vs *nonistes* n'a encore jamais eu vraiment lieu, j'ai l'impression.

Ça a toujours été jusqu'ici un dialogue de sourds.

Le risque est [l'escalade de Godwin \(insultes\)](#).

« **La morale anarchiste** »

par **Pierre Kropotkine** :

<http://kropot.free.fr/morale-anar.htm>

Naguère, je jugeais radicalement les anarchistes sans en avoir jamais lu un seul.

J'étais vraiment un âne, car ils sont souvent passionnants.

Vous me direz des nouvelles de ce grand petit livre :o)

« **La grève des électeurs
avec un florilège incivique** »

par **Octave Mirbeau** et quelques grands noms :

<http://www.librairie-quilombo.org/La-greve-des-electeurs>

Un beau livre, très fin, très amusant, très décapant, très intéressant.

J'y retrouve de nombreuses pensées que j'avais signalées depuis longtemps dans ma page [En vrac](#), mais il y en a plein d'autres, et c'est très savoureux.

« **L'Europe va-t-elle être submergée par un tsunami bancaire ?** »

C'est une émission passionnante du Grain à moudre, hier 3 octobre à 17h :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=56349

Ne ratez pas les analyses de **Christos Passadeos**,

dont je vais retranscrire et approfondir les propos.

« **Courage, Fillon !** »

Toujours très drôle, **Sébastien Fontenelle** s'étonne de la démission des syndicats :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2007/10/02/courage-fillon.html>

Bientôt, nous n'aurons plus aucun contre-pouvoir.

le tableau général de nos moyens de résister

se réduit comme une peau de chagrin.

Orwell est aujourd'hui

l'auteur le plus utile.

Précieux.

« Le "Traité simplifié" est prêt ! »

Les infos de **Jean Quatremer**

et les commentaires attristants, souvent haineux :

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/10/le-trait-simpli.html>

J'y ai laissé ce commentaire :

« Bonjour.

Après le 29 mai, on a remis son bâillon à la victime et le viol collectif a repris, loin des regards.

C'est tellement mieux avec ce bâillon, maintenant qu'elle ne peut plus crier « Non, arrêtez ! ».

Prétendez-vous aimer la démocratie ? On dirait que non.

Rappel :

demos + cratos

différent de

aristos + cratos.

Votre bâillon est indigne. Là, je vous trouve indignes.

Le fait de nous violer sans résistance violente de notre part vous donne-t-il raison de nous violer ?

Considérez sérieusement l'image de la petite fille violée : on a le droit si on le prend ? C'est comme ça que vous voyez la vie, vous ?

Vous vous comportez comme des brutes.

Orwell l'avait prédit, vous semblez lui donner raison : Big Brother ment tout le temps :

Combien de fois nous l'avez-vous seriné : « L'Europe c'est l'incarnation des plus hauts standards de la démocratie ; ceux qui prétendent comme Chouard que les « lois sans Parlement » de l'UE (confusion des pouvoirs des art. I-34 et I-35 du TCE) ou la dépendance des juges envers les exécutifs ou l'irresponsabilité des acteurs politiques sont une insulte aux principes démocratiques de base sont des ennemis de l'Europe ; ceux qui disent Non au TCE disent Non à l'Europe, ce sont des xénophobes, des racistes, des nationalistes, etc. » ? Autant de mensonges.

En 1984, Big Brother placardait sur les murs :

« la guerre, c'est la paix ; la liberté, c'est l'esclavage ; l'ignorance, c'est la force ».

Aujourd'hui, l'Union européenne et ses commis placardent sur nos télécrans :

« la guerre économique est indispensable à la croissance et à la prospérité ; travaillez plus ! ».

Nous y sommes. Orwell était un visionnaire : le totalitarisme libéraliste est aussi dangereux que le totalitarisme collectiviste.

Objectivement, nous sommes représentés, informés et gouvernés par une bande de menteurs voleurs.

Nous devrions tous (à l'évidence, ce n'est pas votre cas et je ne comprends pas pourquoi) donner plus d'importance à des institutions permettant objectivement, point par point, un RÉEL contrôle des pouvoirs (ces institutions restent à inventer, en France comme en Europe) qu'à l'Europe en tant que telle, idée pure sans aucun contrôle populaire : votre eurolâtrie est stupéfiante.

Vous ne craignez donc pas les abus de pouvoirs ?

Cette question est importante, ne l'éluidez pas, s'il vous plaît.

Que nous importe l'Europe si les pouvoirs institués y sont sans autres limites que les caprices des multinationales ?

Je ne confonds pas l'intérêt des multinationales (et notamment l'intérêt des marchands d'armes) avec l'intérêt général, et je m'étonne qu'un système qui abandonne la création des normes obligatoires à l'influence occulte des lobbies industriels ait votre assentiment, comme si c'était tolérable, comme si on pouvait "moyenner" ça avec d'autres aspects positifs, par souci de "compromis".

C'est dur de vous lire sans avoir peur de vous. Parce que votre servitude volontaire aura sans doute comme conséquence ma propre servitude. Votre docilité, votre complaisance, votre crédulité dans le rêve de paix qu'il suffit de vous répéter tous les matins à la radio pour que vous ne voyiez plus l'évidence de supercherie de la guerre économique, toutes ces faiblesses n'engagent pas que vous : nous sommes tous en train de perdre, à cause de vous, ce que nos aïeux avaient chèrement conquis.

Et quand on dit clairement NON, vous le faites quand même.

Vous vous comportez décidément comme des brutes.

Pourtant, je suis sûr que vous n'êtes pas mauvais, je suis convaincu que rien de tout cela n'est, chez vous, intentionnellement méchant. Donc — puisque « de la discussion jaillit la lumière » —, tout n'est pas perdu si nous arrivons à nous parler sans nous détester ni nous mépriser (c'est le projet génial de la démocratie, la vraie).

Merci pour la qualité de votre travail quotidien.

Étienne.

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/> »

« Naissance de l'Université Populaire et Citoyenne du Pays d'Aix : UPCPA »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Plaqueette_UPCPA.pdf

**Présentation du projet et des intervenants : mercredi 3 octobre 2007, à 18h30
à l'Auberge de Jeunesse (à côté de la Fondation Vasarely,
quartier du Jas de Bouffan), à Aix en Provence.**

Le principe des **Universités populaires** est bien décrit sur Wikipédia :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_populaire

Voyez notamment cette belle

« **Allocution prononcée par Anatole France à la fête inaugurale de L'Émancipation,
université populaire du XV^e arrondissement, le 21 novembre 1899 :**

http://fr.wikisource.org/wiki/Allocution_prononc%C3%A9e_%C3%A0_la_f%C3%AAt_e_inaugurale_de_l%E2%80%99%C3%89mancipation

« Citoyennes et citoyens,

L'association que nous inaugurons aujourd'hui est formée pour l'étude. **Ce sont des hommes qui se réunissent pour penser en commun.** Vous voulez acquérir des connaissances qui donneront à vos idées de l'exactitude et de l'étendue et qui vous enrichiront ainsi d'une richesse intérieure et véritable. Vous voulez apprendre pour comprendre et retenir, au rebours de ces fils de riches qui n'étudient que pour passer des examens et qui, l'épreuve finie, ont hâte de débarrasser leurs cerveaux de leur science, comme d'un meuble encombrant. Votre désir est plus noble et plus désintéressé. Et comme vous vous proposez de travailler à votre propre développement, vous rechercherez ce qui est vraiment utile et ce qui est vraiment beau.

Les connaissances utiles à la vie ne sont pas seulement celles des métiers et des arts. S'il est nécessaire que chacun sache son métier, il est utile à chacun d'interroger la nature qui nous a formés et la société dans laquelle nous vivons. Quel que soit notre état parmi nos semblables, nous sommes avant tout des hommes et nous avons grand intérêt à connaître les conditions nécessaires de la vie humaine. Nous dépendons de la terre et de la société, et c'est en recherchant les causes de cette dépendance que nous pourrions imaginer les moyens de la rendre plus facile et plus douce. C'est parce que les découvertes des grandes lois physiques qui régissent les mondes ont été lentes, tardives, longtemps renfermées dans un petit nombre d'intelligences, qu'une morale barbare, fondée sur une fausse interprétation des phénomènes de la nature, a pu s'imposer à la masse des hommes et les soumettre à des pratiques imbéciles et cruelles.

Croyez-vous, par exemple, citoyens, que, si les savants avaient connu plus tôt la vraie situation du globe terrestre tournant en compagnie de quelques autres globes, ses frères, autour d'un soleil qui nage lui-même dans l'espace infini, peuplé d'une multitude d'autres soleils, pères ardents et lumineux d'une multitude de mondes, — pensez-vous que, si dans les siècles anciens un grand nombre d'hommes avaient eu cette juste idée de l'univers et y avaient suffisamment attaché leur pensée, c'eût été possible de **les effrayer en leur faisant croire qu'il y a sous terre un enfer et des diables ?** C'est la science qui nous affranchit de ces vaines terreurs, que certes vous avez rejetées loin de vous. Et ne voyez-vous pas que de l'étude de la nature vous tirerez une foule de conséquences morales qui rendront votre pensée plus assurée et plus tranquille ?

La connaissance de l'être humain n'est pas moins profitable. En suivant les transformations de l'homme depuis l'époque où il vivait nu, armé de flèches de pierre, dans des cavernes, jusqu'à l'âge actuel des machines, au règne de la vapeur et de l'électricité, vous embrasserez les grandes phases de l'évolution de notre race.

La connaissance des progrès accomplis vous permettra de pressentir, de solliciter les progrès futurs. Peut-être voudrez-vous vous tenir de préférence dans des temps voisins du nôtre et rechercher dans un passé récent l'origine de l'état actuel de la société. Là encore, là surtout l'étude vous sera d'un grand profit. En recherchant comment s'est formée et accrue la force capitaliste, vous jugerez mieux des moyens qu'il faut employer pour la maîtriser, à l'exemple des grands inventeurs qui n'ont asservi la nature qu'après l'avoir patiemment observée.

Vous étudierez les faits de bonne foi, sans parti pris ni système préconçu. **Les vrais savants— et j'en vois ici— vous diront que la science veut garder son indépendance et sa liberté, et qu'elle ne se soumet à aucune puissance étrangère.** Est-ce à dire que vous poursuivrez vos recherches sans direction ni but déterminé ? Non. Vous entreprenez une œuvre idéale mais définie, immense mais précise.

Vous vous proposez de travailler **mutuellement** à développer votre être intellectuel et moral, à vous rendre plus sûrs de vous-mêmes, et plus conscients de vos forces, par une connaissance plus exacte des nécessités de la vie sur la planète, et des conditions particulières où chacun se trouve dans la société actuelle. Votre association est constituée pour **vous solliciter les uns les autres à penser et à réfléchir à la place des privilégiés**, qui ne s'en donnent plus la peine, et pour vous assurer ainsi une part dans l'élaboration d'un ordre de choses nouveau et meilleur, puisque, malgré les coups de force, c'est la pensée qui conduit le monde, comme la boussole dans la tempête montre encore la route aux navires.

Votre association recherchera ce qu'il y a de plus utile à connaître dans la science. Elle vous découvrira ce qu'il y a de plus agréable à considérer dans l'art. **Ne vous refusez pas à mêler dans vos études l'agréable à l'utile.** D'ailleurs, comment les séparer, si l'on a un peu de philosophie ? Comment marquer le point où finit l'utile et où commence l'agréable ? Une chanson, est-ce que cela ne sert à rien ? La *Marseillaise* et la *Carmagnole* ont renversé les armées des rois et des empereurs. Est-ce qu'un sourire est inutile ? Est-ce donc si peu de plaire et de charmer ?

Vous entendez parfois des moralistes vous dire qu'il ne faut rien accorder à l'agrément dans la vie. Ne les écoutez pas. Une

longue tradition religieuse, qui pèse encore sur nous, nous enseigne que la privation, la souffrance et la douleur sont des biens désirables et qu'il y a des mérites spéciaux attachés à la privation volontaire. Quelle imposture ! **C'est en disant aux peuples qu'il faut souffrir en ce monde pour être heureux dans l'autre qu'on a obtenu d'eux une pitoyable résignation à toutes les oppressions et à toutes les iniquités.** N'écoutez pas les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne !

Nos instincts, nos organes, notre nature physique et morale, tout notre être nous conseille de chercher le bonheur sur la terre. Il est difficile de le rencontrer. Ne le fuyons point. Ne craignons pas la joie ; et lorsqu'une forme heureuse ou une pensée riante nous offre du plaisir, ne la refusons pas. Votre association est de cet avis. Elle est prête à vous offrir, avec des pensées utiles, des pensées agréables, qui sont utiles aussi. Elle vous fera connaître les grands poètes : Racine, Corneille, Molière, Victor Hugo, Shakespeare. Ainsi nourris, vos esprits croîtront en force et en beauté.

Et il est temps, citoyens, qu'on sente votre force, et que votre volonté, plus claire et plus belle, s'impose pour établir un peu de raison et d'équité dans un monde qui n'obéit plus qu'aux suggestions de l'égoïsme et de la peur. Nous avons vu ces derniers temps la société bourgeoise et ses chefs incapables de nous assurer la justice, je ne dis pas la justice idéale et future, mais seulement la vieille justice boiteuse, survivante des âges rudes. Celle-là, qui les protégeait, les insensés, dans leur folie, ils viennent de lui porter un coup mortel. Nous les avons vus triompher dans le mensonge, aspirer à la plus brutale des tyrannies, souffler dans les rues la guerre civile et la haine du genre humain.

À vous, citoyens, à vous, travailleurs, de hausser vos esprits et vos cœurs, et de vous rendre capables, par l'étude et la réflexion, de préparer l'avènement de la justice sociale et de la paix universelle. »

**Pour ma part, j'aurai le plaisir et l'honneur d'animer
à l'Université Populaire et Citoyenne du Pays d'Aix
une douzaine de séances (de deux heures) portant sur les institutions :**

« Comprendre, écrire et protéger nous-mêmes notre Constitution »

Programme indicatif des points que je voudrais voir avec vous :

Séance n°1 : Introduction – Objectifs et méthodes. Documents de référence.

Séance n°2 : L'idée d'**une Constitution pour affaiblir les pouvoirs** : pourquoi faire et comment faire ? Auteurs classiques (rapidement). **Quels rapports entre la Constitution et mes problèmes personnels ?**

Séance n°3 : Quels sont **les points décisifs à surveiller** ?

Séance n°4 : **Séparation des pouvoirs.**

Séance n°5 : **Rotation des charges.**

Séance n°6 : **Contrôle des représentants et initiative populaire.**

Séance n°7 : **Indépendance et responsabilité des médias d'information.**

Séance n°8 : **Quels services publics et quelles fonctions régaliennes ?**

Séance n°9 : **Quels mandats, quels scrutins et comment mettre en œuvre la responsabilité des élus ?**

Séance n°10 : Quel **processus constituant** et quel **contrôle de constitutionnalité** ?

Séance n°11 : Le cas de l'**Europe**.

Séance n°12 : Conclusion : **Alors ? Quelles réformes ?** (en France et en Union Européenne).

Le plan ci-dessus pourra changer, en cours d'année, en fonction de la volonté des participants, puisque notre travail sera, par définition, une collaboration plutôt qu'un enseignement.

Je travaillerai avec **Emmanuel Le Masson**, de la faculté d'Aix.

Les séances sur *les institutions* sont programmées

le lundi de 18h30 à 20h30,

— exposé pendant 1h maxi, suivi de questions/réponses
et/ou de travail collaboratif d'écriture pendant 1h mini —

à la Bibliothèque Municipale des Deux-Ormes,

Allée des Amandiers, Jas de Bouffan, 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 59 08 15. [Plan d'accès.](#)

[Cliquez ici pour voir le planning.](#)

[Voyez la plaquette de présentation générale de l'UPCPA.](#)

On peut **en parler sur le blog** :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/10/02/83-naissance-de-l-upcpa-et-ateliers-d-ecriture-des-institutions-par-de-simples-citoyens>

Mise à jour de mon document « Une bonne Constitution... »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Bonne_Constitution_Guerison_Democratie.htm

avec notamment des liens vers des **textes de référence** pour ceux qui se sont mis en tête de ne pas laisser aux experts le soin d'écrire seuls notre pacte de défiance envers les pouvoirs :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Bonne_Constitution_Guerison_Democratie.htm#TextesDeReference

« Lobbying patronal : des médias corrigent les manuels de sciences économiques et sociales »

par **Henri Maler**, sur **Acrimed** :
<http://www.acrimed.org/article2717.html>

« Ce n'est pas la première fois (ni sans doute la dernière ...) que les chefs d'entreprises interviennent publiquement pour dénoncer des programmes, des manuels et des enseignements qui ne sont pas conformes à leurs vœux. Déjà, en 2003, *l'Institut de l'entreprise*, une filiale du Medef, réunissait, en présence du Ministre de l'Education nationale de l'époque (Luc Ferry) une université d'automne, inscrite au plan national de formation et destinée à 200 professeurs de sciences économiques et sociales. Les protestations des patrons contre ce qu'ils nomment la « **politisation** » (**eux-mêmes étant rigoureusement « apolitiques »**...) bénéficient généralement d'une couverture médiatique d'une grande complaisance. Nouvel exemple... (...) »

(Lire la suite, intéressante pour notre réflexion institutionnelle sur les lobbies et sur les médias...) »

« En suivant Emma »

un livre de **Howard Zinn** aux éditions Agone :
<http://atheles.org/agone/marginales/ensuivantemma/>

Pièce historique sur **Emma Goldman**, anarchiste & féministe américaine.
Théâtre traduit de l'américain par Julie David.

« Membres des forces de police, pourquoi êtes-vous là ? Avez-vous entendu dire que nous sommes des adeptes du désordre ? C'est faux ! Qui raconte que nous croyons au chaos et au désordre ? Les capitalistes et les faiseurs de guerre, les promoteurs du chaos économique, les architectes du désordre mondial ! Ces mêmes hommes qui tiennent l'industrie, choisissent les présidents, nomment les juges, possèdent les journaux, dotent les universités. Chaque année, des milliers d'ouvriers meurent dans leurs mines et leurs usines. À chaque génération, les fils des ouvriers sont massacrés dans leurs guerres. Et ils nous accusent d'être violents ! Que les choses soient claires. La violence contre des innocents ? Jamais ! La violence contre l'opresseur ? Toujours ! »

En suivant la vie d'**Emma Goldmann**, militante anarchiste américaine juive d'origine russe, cette pièce en deux actes revient sur plus d'un demi-siècle d'histoire sociale : grèves ouvrières, utopies collectives, émancipation des femmes, amour libre... Cette résurgence est également pour l'auteur l'occasion d'invoquer ce qui tient pour lui d'un invariant anthropologique : **la résistance de l'humanité à l'oppression et son goût immodéré pour la justice.**

La première mouture de cette pièce fut écrite en 1975 ; elle fut depuis régulièrement mise en scène à Boston, New York, puis à Londres et Tokyo ; et dernièrement encore à Montréal.

Howard Zinn a enseigné l'histoire et les sciences politiques à la Boston University, où il est aujourd'hui professeur émérite. Son œuvre (une vingtaine d'ouvrages) est essentiellement consacrée à l'incidence des mouvements populaires sur la société américaine. En français, cinq titres sont publiés (tous aux éditions Agone) : *Une histoire populaire des États-Unis* (2002, Prix des Amis du Monde diplomatique 2003), *Le XX^e siècle américain* (2003), *Karl Marx, le retour* (théâtre, 2002), *Nous, le peuple des États-Unis* (essais, 2004) ; *L'impossible neutralité* (autobiographie, 2006).

« Qui se cache derrière la très opaque Transparency International ? »

<http://www.voltairenet.org/article151804.html>

« La presse internationale commente le dernier rapport de **Transparency International** sur la corruption dans le monde. Elle accepte les conclusions de ce documents sans se poser de questions sur ses auteurs, leur méthodologie et leur finalité.

Transparency International se présente comme « une organisation de la société civile globale conduisant la lutte contre la corruption ». En d'autres termes, **sa fonction est d'ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises multinationales en accusant de corruption les gouvernements qui leur résistent et, en définitive, de favoriser la globalisation économique.**

Bien qu'elle s'affirme organisation non-gouvernementale, *Transparency International* est un pseudopode de la *National Endowment for Democracy (NED)*, la principale agence d'intervention légale des gouvernement états-unien et britannique. Rien d'étonnant donc à ce que ses principaux dirigeants soient liés à la CIA états-unienne et au MI6 britannique. (Lire la suite...) »

« L'incompétence démocratique »

La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique »

Un livre exceptionnel, formidable, de **Philippe Breton** :

http://ww2.editionsladeouverte.fr/webcc/sog_dec/notice_reference.html?F_ean13=9782707146274

« Les démocraties modernes connaissent un profond malaise. Pourtant, les valeurs démocratiques restent très attractives, y compris dans l'espace privé. Pourquoi cet idéal théorique a-t-il donc tant de peine à s'incarner ? Plus qu'une question de pertinence des institutions ou d'adhésion à des valeurs, **la démocratie est d'abord une affaire de compétences pratiques, notamment dans le domaine de la parole et des relations avec autrui.** À partir d'une expérience originale et de centaines d'observations de prises de parole, l'auteur fait **un constat alarmant : tous les milieux sociaux sont aujourd'hui affectés par un véritable déficit du point de vue du parlé démocratique.** D'autres savoir-faire plus archaïques — ruse, séduction, domination, etc. — se substituent aux compétences défaillantes. Philippe Breton explique ici l'origine de cette carence et montre comment la dissonance entre valeurs et pratiques engendre une forte violence sociale, de la défection individualiste aux nouvelles incivilités. **Il dénonce la croyance issue des Lumières selon laquelle la culture et la Raison suffiraient à former des démocrates. Mais aussi l'idéal postmoderne d'« interactivité », qui se développe au détriment d'une véritable culture de l'intériorité, fondement méconnu de la liberté démocratique.** L'auteur souligne aussi les difficultés de l'école à jouer son rôle dans le nécessaire apprentissage des compétences démocratiques. Et il propose enfin des pistes de réflexion pour que chacun puisse s'approprier ces compétences et mieux assumer, en pratique, sa citoyenneté. »

Plan : Introduction –

1. **L'hypothèse d'un déficit du « parlé démocratique »** - Quelques objections immédiates - Des sociétés en voie de démocratisation - Une vaste promesse - Une immense frustration - Deux chiffres inquiétants - Un modèle ? - L'hypothèse d'un déficit du parlé démocratique -
2. **La parole en amont des valeurs et des institutions** - Une tradition de rupture - À l'opposé d'une utopie - Les dispositifs protodémocratiques - Un nouveau rapport à la parole - Le principe de symétrie - **L'égalité comme égalité devant la parole** - **La rhétorique, condition « sine qua non » de la démocratie** - L'extension du champ de la démocratie - Démocratie familiale et conjugale - L'opinion de l'enfant - Immigration et pratiques de la démocratie -
3. **La démocratie est-elle désirable ?** - La convergence de l'égalité et de l'éthos chrétien - Les sources prédémocratiques - L'héritage chrétien - L'attrait de l'individualisme - L'amour moderne comme pratique de l'égalité - L'Europe, berceau de la démocratie ? - La promesse d'une réduction de la violence sociale - Un autre rapport au réel - Démocratie et réalisme - La rupture avec le mythe - La solitude du pouvoir - Avoir prise sur le réel -
4. **Des valeurs en perte de vitesse ?** - La mesure d'un attachement - La critique de la représentation - Un attachement qui résiste au pire - **La démocratie contre le mythe nazi** - La persistance de la démocratie dans le « laboratoire alsacien » - La fin du politique comme valeur ? - **L'individualisme contre la démocratie ?** - Un effacement du politique ? - La nouvelle prééminence de la démocratie - L'influence des mouvements hostiles à la démocratie - L'hostilité relative de l'extrême droite - Le refus de l'Islam radical - Une faible influence idéologique -
5. **Un manque d'espaces démocratiques ?** - Les cadres démocratiques existent - Les frustrations de la vie associative - Un dispositif pourtant égalitaire - **La confiscation de la parole dans les partis politiques** - L'échec de cadres démocratiques expérimentaux - Démocratie participative et assemblées générales - **Une parole privée de possibilité d'action** - Les cadres inutilisés de la démocratie familiale et conjugale - Attendre la fin des inégalités sociales ? - Un préalable obligé ? - Le caractère insupportable des inégalités sociales - Laisser les inégalités à l'extérieur du champ politique -
6. **Une question de compétences ?** - Descendre au niveau des pratiques ? - Qu'est-ce qu'une compétence démocratique ? - **De l'autorité au droit de juger** - **Des compétences sur quatre plans** - Un déficit possible - La hiérarchie et le consensus : des compétences archaïques ? - Trois grandes familles de dispositifs de parole - **L'importance première de la parole** - **Une rupture civilisationnelle : la parole hiérarchisée** - Coexistence, hétérogénéité et dissonance des statuts de la parole - **La dissonance des pratiques** - L'expansivité des dispositifs de parole - Pourquoi les compétences démocratiques ont-elles tant de mal à prendre leur place ? - Le poids de la parole de pouvoir - Les contradictions internes à la parole symétrique - La symétrie : désir et compétences -
7. **Les résultats troublants d'une expérience de parole** - Une expérience de démocratie - **Un bouleversement existentiel** - Un débat expérimental - Le déroulement concret de l'expérience - **Les vertus démocratiques du débat argumenté** - Trois compétences absentes - **Une terreur moderne : devoir prendre la parole** - **Un véritable blocage** - **Un désir empêché** - Comment fait-on pour défendre des opinions ? - Comment puis-je défendre une opinion qui n'est pas mienne ? - Une grande souffrance -
8. **Une représentation archaïque de la parole** - La question de l'opinion - Une difficulté systématique - **Convaincre en force** - **Séduire l'auditoire** - Chercher le consensus - Démontrer ce que l'on dit - La quête de la « recette » magique - L'argumentation comme manque - Le poids de la hiérarchie - À la recherche des causes -
9. **La Raison contre la démocratie ?** - Le projet d'émancipation des Lumières est-il démocratique ? - L'ambivalence du projet émancipateur - Une dissonance structurelle - Les jésuites et la rhétorique - L'époque des grandes « disputatio » - L'impossible statut de l'opinion - Théories égalitaires, pratiques élitistes - Les deux fronts de la lutte démocratique - L'émergence de nouveaux modèles oratoires -
10. **La violence de la parole séductrice** - **L'instrumentalisation de la séduction** - Le modèle oratoire manipulateur - La séduction en politique - **Un procédé détestable** - La séduction n'est pas l'apanage du politique - **La séduction par le style** - L'acceptation de la séduction -
11. **L'école forme-t-elle des citoyens ?** - L'école produirait-elle des handicapés de la parole ? - La science suffit-elle à former des citoyens ? - La réintroduction de l'argumentation dans les programmes - Un débat vidé de sa substance - Le mythe de l'expertise - L'information change-t-elle le monde ? -
12. **L'interactivité contre l'intériorité démocratique** - Un nouveau modèle de distribution de la parole - **L'interactivité médiatique** - Les simulacres de débat vivants - **La parole médiatisée par ordinateur** - Un modèle attractif pour les jeunes - Un modèle alternatif - Un modèle juvénile ? - Pourquoi un tel succès ? - Une extension très large - L'origine cybernétique - **L'éducation interactive** - **L'interactivité produit-elle de la démocratie ?** - L'échec des communautés utopiques - Une domination cachée - **Interactivité et intériorité** - Une opposition profonde - L'antagonisme avec la démocratie - **L'intériorité comme compétence démocratique** - L'importance de l'espace privé - Un lieu de formation des opinions -
13. **Les effets de la dissonance entre valeurs et pratiques** - Des sociétés de la dissonance - L'inversion d'un espoir - La question du conflit - Un régime polémologique - L'encadrement des mœurs violentes - Que devient le processus de civilisation ? - **Une remontée de la violence** ? - Le processus de civilisation des mœurs - La violence, un enjeu majeur - Une société cruelle - **L'idéal grec de justice et de douceur** - Le contrôle des émotions et le renoncement au point de vue solipsiste - Le recul de la pacification des mœurs -
14. **De l'évitement à la violence** - Prise de parole ou défection - Défection et conformisme - Un constat d'incompétence - Le recours à la justice - **La peur des autres** - Une société de communication paradoxale - La remontée de la violence envers les autres - De l'inégalité sociale à la violence contre les autres - Un paradoxe destructeur - Le retour de la vengeance privée - Le cas des meurtres d'enfants - La violence de l'extrême droite - Un langage quotidien de plus en plus dur - **L'euphémisation de la violence** - Un lexique déshumanisant - Le retour de la figure du Mal -
15. **Le principe de subsidiarité démocratique** - Développer les lieux d'apprentissage - **La formation de la personnalité démocratique** - **La démocratie à l'école** - **Organiser des compétitions oratoires** - Développer les lieux de la prise de décision démocratique - Multiplier à tous les échelons les dispositifs de parole délibératifs - Le principe de subsidiarité démocratique.

« Les Équatoriens élisent une assemblée constituante »

<http://afp.google.com/article/ALegM5h2ZPC4Aezys6TGValD91HCPCvaZO>

Si vous êtes attentifs, vous observez sans doute que, malgré l'apparence démocratique de ce processus, ce sont encore **les hommes au pouvoir** qui vont, ici comme ailleurs, écrire des règles **pour eux-mêmes**. **C'est l'effet pervers méconnu de l'élection** par rapport au tirage au sort, équitable et incontestable.

« Du savoir d'usage au métier de citoyen ? »

par l'excellent **Yves Sintomer** :

http://www.adels.org/formations_etudes/TextesPicri/SavoirsCitoyens.pdf

**« Une Constitution pour l'Europe
Une Europe Citoyenne »**

<http://www.constitutioneu.eu/>

« Le traité constitutionnel européen a pour mérite d'avoir ouvert la question. Une constitution pour l'Europe ? L'idée d'une constitution européenne nous renvoie inévitablement à l'idée d'une nation européenne. Malheureusement, le traité n'était pas une constitution et la constitution ressemblait trop à un traité, aussi lourd, aussi opaque, mais avec des verrous constitutionnels en plus.

Sans le « Non » français et néerlandais au traité constitutionnel, celui-ci aurait constitutionalisé pour 30 ans l'immobilisme et les aberrations des institutions européennes actuelles. L'Europe d'aujourd'hui est une entité hybride bloquée par des institutions inadaptées et mal définies, par le manque d'harmonisation politique et la résistance de velléités nationales. Elle n'est pas faite au bénéfice de ses citoyens. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas encore une Nation avec de vrais pouvoirs et de vraies institutions représentatives. Tout se fait dans le désordre. Les États européens ont déjà supprimé leurs frontières mais pas encore établi de politique pour contrôler leur conglomérat.

Bref, si le traité constitutionnel n'était vraiment pas concluant, nous avons regretté en deuxième lieu qu'aucune véritable alternative n'ait encore été proposée que ce soit par les partisans du « Non », tout autant que par ceux qui voyaient néanmoins dans le traité constitutionnel un avenir politique à l'Europe. Comme si tous manquaient à l'appel...

C'est pourquoi **nous avons décidé de prendre la tâche en mains et nous avons rédigé une constitution européenne. Rien que ça ! Oui.** Peut-être étions-nous, en tant que simples citoyens, et cela suffit amplement pour avoir un sens politique, plus aptes à dépasser les rivalités, particularités, desideratas personnels des uns et des autres. Peut-être étions-nous plus aptes à prendre le recul nécessaire puisque nous étions extérieurs aux institutions. Ou peut-être étions-nous simplement motivés par notre avenir, celui de nos proches et de nos compatriotes.

Nous ne sommes pas partis de rien comme vous le lirez dans le prologue, le traité constitutionnel ayant eu notamment pour mérite de nous avoir inspiré. Nous avons toujours gardé comme double objectif le bien-être des citoyens ainsi que celui de définir des institutions plus efficaces et représentatives. Nous croyons, sans prétention aucune, que c'est une bonne constitution pour l'Europe. Elle n'est pas parfaite, car il n'y a pas de perfection, mais c'est la meilleure pour tout citoyen qui désire une Europe citoyenne, une Europe politique, une Europe nation. Voilà pourquoi nous la diffusons.

Notre objectif est de présenter une alternative européenne contre ceux qui ne veulent pas de l'Europe et ceux qui essaient d'engluier la construction européenne dans de trop lourdes institutions dans l'objectif de maintenir une Europe sans cohérence politique, indécise, inadaptée et inaccessible aux citoyens.

Nous espérons que vous soutiendrez cette initiative en la diffusant, si vous êtes un Média, en la défendant si vous êtes un Politique, en en discutant ou en la répandant, si vous êtes un simple citoyen.

Gillet Luca »

« Bio Agro-carburants : le danger s'habille en vert »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=55594

Une émission exceptionnellement dense et importante,
un invité courageux et littéralement passionnant,

il faut absolument écouter l'émission Terre à Terre de ce samedi matin, 29 septembre 2007.

Fabrice Nicolino, un de nos meilleurs *wistleblowers*
(citoyens donneurs d'alerte, voir liens ci-dessous),
est l'invité de *Ruth Stégassy* pour son dernier livre événement

« La faim, la bagnole, le blé et nous : une dénonciation des biocarburants »

(livre à paraître aux éditions Fayard le 4 octobre).

Il faudrait **taper le script complet** de cette émission bouleversante (0% de MG, tout y est urgent !).
Si quelqu'un peut faire ça et me l'envoyer, c'est important.

**« Citoyens donneurs d'alerte (Whistleblowers) :
principe fondateur — protecteur — de la démocratie
et perversions connues à éviter »**

Quelques liens intéressants :

« 4 : Les whistleblowers : prévenir avant de guérir en démocratie »

Retranscription de l'émission d'**Antoine Garapon**, "**Le Bien Commun**" du 4 juin 2005 sur *France Culture*
Avec **Claude Mathon** (magistrat, directeur du SCPC, *Service central de la prévention de la corruption*)
et **Daniel Lebègue** (président de *Transparency International-France*) :

<http://www.geocities.com/clemsnide23/econona3.html>

« 5 : Les whistleblowers : commentaire : CQFD »

<http://www.geocities.com/clemsnide23/econona4.html>

« Rapport du Groupe de travail [au Canada] sur la divulgation des actes fautifs »

http://www.psagency-agencefp.gc.ca/reports-rapports/wgdw-gtdaf-PR_f.asp?printable=True

« Protection des dénonciateurs (Whistleblowers) dans la fonction publique »

Bibliographie sélective, par Eugène Lakinsky :

<http://www.assnat.qc.ca/fra/Bibliotheque/publications/thematiques/bt113.pdf>

Rappel :

« La démocratie, art de la dénonciation »

de **Maurice Sartre**, dans *Le Monde* du 11 juillet 2007
à propos du livre de **Carine Doganis** (PUF) :

« Aux origines de la corruption. Démocratie et délation en Grèce ancienne » :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-933847,0.html>

Pour retrouver l'extrait que j'avais reproduit, cherchez le mot **sycophante** plus loin dans cette page.

Ce petit livre est intéressant et aide à réfléchir aux bonnes modalités
d'institutions démocratiques qui protégeraient — sans excès — les whistleblowers.

Un exemple de donneur d'alerte récemment persécuté :

« "Ceux qui osent dénoncer seront détruits" dit l'armée US »

<http://libertesinternets.wordpress.com/2007/08/31/ceux-qui-osent-denoncer-seront-detruits-dit-larmee-us/>

À l'évidence, nous serions bien fous de compter sur les hommes au pouvoir
pour écrire eux-mêmes les institutions protégeant les dénonciateurs d'abus de pouvoirs.

Seul un **processus constituant honnête** — mené par des **acteurs désintéressés** —
sera capable de nous donner ces institutions.

À nous tous, simples citoyens — et à personne d'autre — de l'imposer.

« ZALEA Tv a décidé de se dissoudre »

Je viens de recevoir le message suivant, que je retranscris intégralement :

ZALEA Tv a décidé de se dissoudre

Réunie en Assemblée Générale le 23 septembre 2007, l'association Zalea TV, éditrice de la télévision libre nationale du même nom, a décidé de se dissoudre parce qu'elle n'était plus du tout adaptée au contexte politique et technologique actuel.

Les coups de barre à droite successifs depuis l'alternance de 2002 ont anéanti tout espoir de création d'une grande chaîne nationale de télévision alternative, non-marchande et citoyenne, dans un avenir proche.

Depuis la légalisation des chaînes associatives au printemps 2000, Zalea TV a tout tenté pour se faire autoriser par le CSA en diffusion hertzienne permanente et pour être reprise sur le câble et le satellite.

Mais pour des raisons qui mêlent des intérêts politiques, financiers et idéologiques, aucune véritable télévision associative diffusant les programmes du Tiers Secteur Audiovisuel n'a finalement pu voir le jour en France.

Le CSA a mis le point d'orgue à ce verrouillage en rejetant pour la troisième fois la candidature de Zalea TV à la TNT juste après les élections présidentielles de 2007.

Au point où en est arrivé le PAF, c'est maintenant à une véritable refondation du système télévisuel français dans son ensemble qu'il faut oeuvrer.

Ce système quasi-totalitaire, à la fois anesthésiant socio-culturel et démobilisateur civique, nuit gravement à la vie démocratique du pays et au véritable débat d'idées.

D'autre part, la prolifération récente des sites internet de vidéos partagées apporte une solution temporaire à la libre circulation des images. Cette solution est loin d'être satisfaisante au regard du droit à l'information du grand public, mais elle a le mérite de rendre possible une assez large diffusion des productions non-alignées, non-formatées, non-commerciales et censurées. Ce qui était l'une des missions principales de l'ONG Zalea TV.

Les membres de Zalea TV ne jettent pas l'éponge pour autant. Ils sont en train de se recomposer par la création de plusieurs structures s'inscrivant dans l'univers des médias libres et du combat plus général pour le pluralisme et l'indépendance des médias et de l'information.

-> **Les grandes étapes des combats de Zalea TV depuis sa création début 2000 :**

<http://www.zalea.org/spip.php?article76>

-> **Le site web archive de Zalea TV** avec tous les textes fondateurs et tous les programmes diffusés :

<http://www.zalea.org>

-> **Le film qui résume l'Assemblée Générale de dissolution : "Zalea s'écclate" :**

http://www.dailymotion.com/ACJNEWS/video/x32o41_zalea-seclate



Cette nouvelle ne doit pas vous rendre triste ! Nous allons vite rebondir sur des nouvelles initiatives que nous tarderons pas à vous communiquer...

Nous vous remercions une dernière fois pour les soutiens que vous avez exprimé pendant ces années, et qui nous ont permis de tenir dans un environnement relativement hostile... Grâce à vous, nous avons poussé le bouchon au plus loin que nous pouvions le faire dans ce contexte. Nous espérons avoir contribué, le mieux qu'on a pu, à une prise de conscience générale du rôle que jouent les médias dans notre quotidien, et à la nécessité de créer des médias libres, critiques, vraiment indépendants, et sans cesse en mouvement...

À bientôt pour de nouveaux combats !

L'équipe de Zalea Tv

Sans démocratie audiovisuelle, pas de démocratie.

Sans médias libres, pas de liberté.

Sans télé alternatives, pas de pluralisme...

Réactions possibles sur le forum : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2647#p2647>

« Mais de quelles "réformes" la France a-t-elle besoin ? »

par **Jérôme Guillet** et **John Evans**, sur L'observatoire des inégalités :

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article732>

« Pour peu que l'on prenne en compte les inégalités, le modèle social français est beaucoup plus profitable à la population que les modèles anglo-saxons. Les "réformes" que l'on voudrait appliquer en France profiteraient surtout aux plus aisés. L'analyse de **Jérôme Guillet** et **John Evans**.

Il est bien difficile aujourd'hui de trouver, dans les médias tant nationaux qu'internationaux, un commentaire sur l'économie française où manquent les mentions obligatoires de son déclin, de la faiblesse de la croissance, ou de la persistance d'un chômage de masse, et qui ne présente pas comme une évidence l'urgente nécessité de "réformes".

Entre guillemets, **"réformes"**, car ce mot est devenu **un nom de code** plus ou moins explicite pour un **programme à sens unique** : libéralisation d'un marché du travail considéré "trop rigide" via l'assouplissement du code du travail, baisse des charges sur les entreprises, affaiblissement du contrôle de l'Etat, et, naturellement, baisse des impôts. Des travailleurs plus flexibles et moins chers seraient plus facilement embauchés, ce qui améliorerait la compétitivité des entreprises et leurs profits, sur le modèle anglais ou américain. Et évidemment les 35 heures tant décriées, cette « aberration économique », doivent être éliminées afin de remettre la France au travail.

Le problème est que ce programme, qui sert bien les intérêts des actionnaires et des dirigeants d'entreprise, se fonde sur une description extrêmement partielle et partielle de la réalité économique.

Le leitmotiv du déclin prend généralement appui sur la croissance plus faible de la France, relativement à celle de pays comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, ces dernières années, et sur la baisse relative de son PIB par tête. **Or cette description tronquée de la réalité ne tient pas compte de la distribution des richesses, et de l'augmentation extraordinaire de l'inégalité dans ces économies censées nous servir de modèle. En fait, toute la richesse créée dans ces pays a été captée par une tranche étroite de la population.** Les revenus médians sont stagnants, alors que les revenus des 0,1% les plus riches de la population augmentent en flèche, au point d'être passés de 2% à 7% des revenus totaux en moins de vingt ans aux Etats-Unis, selon les chiffres de l'étude de Piketty et Saez (...) »

([Lire la suite, très intéressante](#))

« République ! »

Un nouveau site, intéressant, pour un groupe de réflexion sur les questions républicaines :

<http://www.le-groupe-republique.fr/>

André Bellon, qui participe à ce projet **République !**, vient de publier un texte intéressant,

« Manifeste pour une Assemblée Constituante »

http://www.marianne2.fr/Manifeste-pour-une-Assemblee-Constituante_a78839.html

« (...) Beaucoup de militants de gauche ne mesurent pas à quel point la logique des institutions et le passage du PS à leur tête ont déformé leur vision de la politique et du pouvoir en général. **Le présidentielisme génère la vassalisation des individus soumis à la logique des écuries présidentielles et détruit la liberté comme la responsabilité individuelle des élus du peuple.** Prétendre créer une diversité des positions dans ce contexte apparaît comme une plaisanterie puisqu'on doit se situer par rapport à un des deux élus potentiels.

Le régime devient celui d'un bipartisme aseptisé, instrument de la mondialisation, gommant les lignes de fracture profondes comme les conflits sociaux qui traversent la société. Tous les opposants à un tel choix sont alors présentés comme des partisans du pire. **Le débat est devenu manichéen.**

On ne peut appeler au retour d'une vie politique responsable sans attaquer la Constitution, sans faire de sa remise en cause un préalable. Ce combat est d'autant plus nécessaire que, ces dernières années, le quinquennat et le mode de scrutin ont encore renforcé les vices fondamentaux du système. Qui plus est, une nouvelle dérive présidentieliste semble être à l'ordre du jour, préparée en catimini par une commission Balladur.

Contre un tel coup d'Etat feutré, il faut imposer l'élection au suffrage universel direct d'une instance ad hoc, c'est-à-dire d'une Assemblée Constituante, légitimement chargée de ce travail. Le **mode de scrutin** devra assurer la plus large représentativité de la population. Seule une telle assemblée, sorte d'États généraux modernes, a le droit et le devoir de repenser nos institutions. (...) »

André Bellon, malheureusement, pour l'instant, ne dit **pas un mot sur le nécessaire tirage au sort des constituants**, seule modalité capable d'**affranchir le processus constituant des partis politiques**, qui sont à la fois *juges et parties* dans cette phase cruciale de la fondation des contre-pouvoirs.

Si on laisse encore les partis nous imposer leurs candidats à l'Assemblée constituante, c'est-à-dire si on se laisse embarquer dans le processus « classique » de l'élection, on n'a AUCUNE CHANCE de voir instituer le référendum d'initiative populaire.

Aucune.

« Le faux trou de la Sécu »

par **Olivier Bonnet**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=29528

Ne ratez pas le **débat** qui suit ce court billet, et notamment les analyses de **Christophe**.

À lire également, [le livre](#) de **Julien Duval** (*Raison d'agir*, avril 2007) :

« Le mythe du "trou de la sécu" »

<http://www.homme-moderne.org/societe/socio/jduval/secu/extraits1.html>

« À en croire les médias et les débats politiques, la Sécurité sociale serait menacée de faillite par un déficit abyssal. Pour faire face à l'augmentation des dépenses et au vieillissement de la population, notre système de protection sociale, créé en 1945 pour donner "la garantie à chaque homme qu'en toutes circonstances il pourra assurer sa subsistance et celle de personnes à sa charge", serait condamné à se "réformer" sans cesse: déremboursements, réduction des prestations, hausse des cotisations, voire privatisation.

Chercheur au CNRS, Julien Duval renverse les termes du problème: **il n'y a pas de "déficit de la Sécu" mais "un besoin de financement" que les gouvernements successifs ont décidé de ne pas satisfaire en multipliant depuis 1993 les exonérations de charges sociales.**

En effet, l'affaiblissement de la protection sociale découle non pas d'arbitrages techniques mais d'**un choix politique: le transfert généralisé des "risques" du capital vers le travail.** »

« Non, M. Fillon, la France n'est pas en situation de faillite ! »

un **excellent article** d'**André-Jacques Holbeq**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=29435

À lire et à faire connaître. Donnez-y votre avis :o)

« Des scientifiques britanniques avertissent que les États-Unis préparent une attaque terrifiante contre l'Iran »

par **Peter Symonds** :

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=6871>

J'ai reçu ce message de **Bernard** :

« Dans votre lien :

« Système monétaire mondial – crise du dollar »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=462>

j'ai extrait ce passage :

« Le président John F. Kennedy a été le premier à **tenter de transformer la FED en édictant un décret présidentiel (« executive order number 11110 »)**.

Peu après, il a été assassiné, probablement par son propre service de renseignements. Le premier acte de son successeur, Lyndon B. Johnson, a été d'annuler le décret de son prédécesseur dès son retour de Dallas à Washington, dans l'avion présidentiel. »

Le décret en question :

<http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=59049&st=&st1=>

Mais aussi **un autre président assassiné** :

<http://www.cfooss.com/lincoln.html>

Pour le moins troublant - À qui le tour ?

La création monétaire devrait avoir la première place de nos revendications. (...) »

« Beppe Grillo : le poil à gratter de l'Italie »

Par **Jean-Jacques Bozonnet**, dans *Le Monde* du 18 septembre :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-956556,0.html>

« (...) Ce jour-là, tandis que 50 000 personnes acclamaient la harangue du comique sur une place de Bologne, partout dans le pays on faisait la queue pour signer sa pétition en faveur d'une "politique vraie et propre". **En 24 heures, sa proposition de loi a recueilli plus de 330 000 signatures, beaucoup plus qu'il n'en faut pour être soumise au Parlement. De quoi s'agit-il ?**

• **Un, interdire à un homme ayant été pénalement condamné de se présenter aux élections.** "Il y a 24 parlementaires dans ce cas actuellement", rappelle Beppe Grillo.

• **Deux, limiter les mandats à deux législatures** : selon ce critère, un parlementaire sur trois perdrait son siège.

• **Trois, instaurer un "vote direct par les citoyens" au lieu de la représentation par listes "fabriquées par les fonctionnaires des partis".**

On comprend que les responsables des Chambres ne se précipitent pas pour mettre la "loi Grillo" à l'ordre du jour. Elle aura d'autant moins de chances d'être adoptée que, **pour faire bonne mesure, l'artiste appelle à la disparition des partis, "une conception morte de la politique". Il leur préfère des "listes civiques"**, comme celles qu'il va lancer, sous son label, pour les municipales de 2008.

Le V-Day a provoqué quelques autocritiques de dirigeants politiques, mais **on a surtout crié à la "démagogie" et au "populisme". Dénoncé comme le chantre de l'"antipolitique", Beppe Grillo est devenu un dangereux "gourou", un "barbare".** La droite ménage cet homme de gauche qui s'acharne sur "cette gauche pire que la droite". La gauche est embarrassée, car **le "peuple de Grillo"**, comme on appelle désormais le pan de société civile révélé par le V-Day, constitue une part de son électorat. (...) »

À la cocasserie et à la férocité des mots, il a peu à peu ajouté **une connaissance profonde des dossiers qu'il aborde.** Plus qu'à un **Coluche**, avec lequel il a tourné dans *Le Fou de guerre*, de Dino Risi, c'est à **Michael Moore** que s'apparente le satiriste italien. Sa verve est parfois prophétique, comme pour le krach du géant agroalimentaire Parmalat, qu'il est le seul à prédire, avec des semaines d'avance sur les banques et les experts financiers. **Est-ce dû à sa formation de comptable ? Il n'a pas son pareil pour décortiquer les bilans, éplucher les comptes d'exploitation, transformer les assemblées générales d'actionnaires en happenings délirants** : il tenta "une OPA à la génoise" sur Télécom Italia à la tête de petits porteurs. En guérilla permanente, Beppe Grillo est sur tous les fronts : des scandales bancaires aux combats écologistes, en passant par le travail précaire qu'il stigmatise dans **un livre, Schiavi moderni (Esclaves modernes).** (...) »

Moi, j'ai peur qu'on l'assassine, tout simplement. Il y a si peu d'humains courageux comme ça qu'il suffit de les éliminer physiquement... et comme ceux qui restent ne sont pas si courageux, le « problème » est réglé (pour les pourris).

C'est désespérant.

Je rappelle que **les Italiens bénéficient d'une institution que nos partis politiques nous refusent malhonnêtement depuis des siècles : le référendum d'initiative populaire.** C'est ce rouage essentiel du *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* qui leur permet d'envisager de changer vraiment les choses sans être totalement utopique.

Il nous faudra sans doute **arracher ce droit élémentaire et fondamental** que les politiciens de métier ne nous donneront JAMAIS spontanément.

Ce n'est pas à eux d'écrire la Constitution. **Tout est là.**

Vous pouvez réagir sur le **forum** : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2642#p2642>.

« Audition de Jean-Pierre Chevènement par la commission de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Vème République »

http://www.chevenement.fr/Audition-de-Jean-Pierre-Chevenement-par-la-commission-de-reflexion-et-de-proposition-sur-la-modernisation-et-le_a424.html?PHPSESSID=bcbe730c0f28e3b195d7aa4298a2baab

Comme d'habitude, Chevènement est très intéressant.

ASSEMBLÉE NATIONALE

« Proposition de loi visant à lutter contre l'action des fonds financiers dits "fonds vautours" »,

présentée par **M. Marc LE FUR**, député :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0131.asp>

Un texte intéressant, repéré par [notre Normand curieux](#) ;o)

« La bourse ou la vie »

[Un livre formidable](#), enthousiasmant de clarté et de pertinence,

écrit par **Bernard Maris** et **Philippe Labarde**

(je vous en avais parlé il y a deux ans, et j'en ai repris la lecture) :

Voici des résumés pour ceux qui n'ont pas le temps de lire le livre (mais c'est tellement bien écrit, tellement drôle, que c'est dommage de lire un résumé plutôt que l'original) :

• <http://econo.free.fr/scripts/notes2.php3?codenote=23>

• <http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/traveleves/fichlect/bours-vie.htm>

« Réforme des régimes spéciaux de retraite : le cas d'abord des députés »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=52737

Article et (certains) commentaires intéressants. J'y retrouve mon idée centrale :

on n'avancera pas tant que les parlementaires écriront eux-mêmes les règles qui les contraignent.

Tout se joue dans la Constitution et, plus précisément, dans **notre implication personnelle** —à nous tous— dans **l'écriture et la surveillance de l'application** de cette Constitution.

La vigilance ne se délègue pas. (*Alain*)

« Le 11 septembre, six ans après »

une mise au point passionnante, élaborée par **Paul Craig Roberts**

(ancien sous-secrétaire au Trésor américain sous Reagan)

et relayée par "**Marco**", fin connaisseur du sujet, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=29107

« Sauver les retraites : demander aux chômeurs de travailler plus longtemps, est-ce la bonne solution ? »

<http://autrement.blogspirit.com/archive/2007/09/22/retraites.html>

« Vous pensez qu'il faut mettre fin aux privilèges en supprimant les régimes spéciaux ?

Vous vous dites qu'il n'y a pas d'autre solution que de cotiser plus longtemps pour sauver les retraites ?

Eh bien écoutez **Gérard Filoche** ! Il a été facteur, cheminot, manutentionnaire, chauffeur-livreur, maître-auxiliaire, journaliste. Devenu Inspecteur du travail, spécialiste du droit du travail et des retraites et écrivain, il est particulièrement bien placé pour parler des retraites. Il était avec nous jeudi dernier sur **Aligre FM** : un grand moment, à mettre entre toutes les oreilles ! (ça change du discours monocorde ambiant et de la docilité des médias). »

« Concentration dans le Grand Sud-Ouest : une atteinte grave au droit à l'information »

Une alerte lancée par **Acrimed-Toulouse** :

<http://www.acrimed.org/article2713.html>

« Why democracy ? »

<http://tele.fluctuat.net/blog/19978-la-democratie-pour-tous-sur-arte.html>

« Du 8 au 16 octobre, Arte diffusera une série de 10 documentaires sur la démocratie, en coproduction avec 42 chaînes de télévision dans le monde. Énorme projet quasi-planétaire (c'est sans doute une première), cette série a commencé à mûrir dans l'esprit de directeur de programmes de différentes chaînes (BBC, Arte, etc.) après l'intervention américaine en Irak. L'idée : sensibiliser la planète et lancer un grand débat sur la démocratie par le biais de films documentaires. Des films venant du Japon, du Danemark, de Chine, du Pakistan, d'Inde, des États-unis, de Russie, du Liberia, de l'Égypte et de Bolivie ont été retenus.

La démocratie, qu'est-ce que ça veut dire ? Peut-on la définir ? La mesurer ? La protéger ? Peut-elle être achetée, vendue, échangée ?

Qu'est-ce que cela signifie pour les gens qui ne l'ont pas, qui n'y croient ? Et pour nous ?

Que de questions soulevées par ce grand projet.

Un site : whydemocracy.net, a été mis en place pour présenter les films et prolonger les débats. »

« La démocratie directe – il faut corriger les défauts du système »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=449>

Nos voisins les Suisses sont à la recherche d'une procédure institutionnelle équilibrée
pour révoquer à tout moment un représentant devenu indésirable.

sans donner trop de pouvoir à un censeur qui pourrait devenir lui-même un tyran,
mais cette réflexion n'évoque même pas l'indispensable RIC, référendum d'initiative citoyenne

Instituts de sondages privés = outils de propagande éhontée

Premier indice, assez incroyable :

« La patronne du MEDEF est aussi la patronne de l'IFOP »

http://www.ifop.com/europe/groupeifop/parisot_fr.htm

Pas besoin de commenter cet élément factuel simple à comprendre.

Voir aussi ces quelques liens intéressants sur l'outil grossier de manipulation de l'opinion
qu'est évidemment l'« institut de sondage » **Opinion Way** :

« Un exemple étonnant de sarkolâtrie servile,
méthodiquement confortée par des sondages évidemment bidons. »

<http://tf1.lci.fr/infos/france/politique/0,,3456390,00.html>

C'est aussi caricatural et irréal que pouvait l'être la propagande soviétique...

Mais cette « information » digne d'une république bananière, c'est chez nous et en ce moment...

Ces imposteurs nous prennent vraiment pour des imbéciles avec leurs énormes ficelles.

Regardez ça, c'est marrant tellement c'est gros :o)

« De la désinformation à la propagande, il n'y a qu'un pas... »

<http://blog.france2.fr/libexpres/index.php/2007/05/03/51981-de-la-desinformation-a-la-propagande-il-ny-a-quun-pas>

« Scoop : les futurs sondages Opinion Way »

<http://www.lalettrevolee.net/article-10369780.html>

« Sondages : des interprétations scientifiquement infondées et politiquement nocives »

par **Patrick Champagne**, sur **Acrimed** :

<http://www.acrimed.org/article2620.html>

« Sondages : de qui se moque-t-on ? »

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2006-10-11-Sondages>

avec plusieurs liens connexes très intéressants.

En la matière, la seule solution acceptable pour des citoyens émancipés,
c'est de prévoir **dans la Constitution** (au plus haut niveau du droit, donc) des instituts de sondage **publics**,
institutions **étroitement contrôlées** et rendus **totalement indépendantes** des pouvoirs en place :
indépendantes des pouvoirs **politiques** et indépendantes des pouvoirs **économiques**.

On doit faire **de même avec les grands médias d'information : télévision et statistiques**.

« Maladies non diagnostiquées et guerre radiologique »

par **Asaf Durakovic** (Uranium Medical Research Center (Washington D.C., États-Unis)) :
<http://www.voltairenet.org/article151597.html>

« L'expérimentation et l'usage de la bombe atomique, puis des munitions et blindages à **l'uranium appauvri**, ont irradié les lieux d'expérimentation et les théâtres d'opération. Des maladies nouvelles ont atteint aussi bien les soldats de l'Alliance atlantique qui maniaient ces armes, que leurs ennemis, ou que les populations civiles. Longtemps après le retour de la paix, les radiations continuent à contaminer ceux qui y sont exposés.

Enfant victime de mutations dues à l'utilisation militaire,
par les forces de l'OTAN, d'uranium appauvri

Bien que les gouvernements « occidentaux » aient volontairement entravé le plus longtemps possible la recherche médicale en cette matière, une abondante documentation a été amassée au cours des ans. Nous publions une longue synthèse dans laquelle Asaf Durakovic dresse le bilan des connaissances actuelles de cette catastrophe sanitaire. Désormais, la manière dont les pays de l'OTAN font la guerre peut aussi tuer leurs propres ressortissants en temps de paix. (...)

Tous les calibres de **munitions à l'uranium appauvri** sont disponibles
et **couramment utilisés par les forces de l'OTAN** sur les théâtres d'opération (...)

(Nous sommes tous concernés, directement, personnellement, par l'horreur décrite dans cet article : [lire la suite ...](#))

C'est curieux, ça n'intéresse pas les **« journalistes professionnels » (oxymore ?)** ,
qui préfèrent nous distraire avec la chronique judiciaire des pauvres,
une vision *people* et gaie des riches,
et surtout, des jeux à gogo.

Nous sommes fous de laisser quiconque décider la guerre sans nous consulter directement.
Il est urgent d'instituer un vrai contrôle des hommes au pouvoir, y compris médiatique.

Cela n'est absolument pas possible sans leur reprendre l'acte d'écriture de la Constitution,
le processus constituant doit impérativement être assaini, désintéressé.

Or, les partis politiques, à la fois *juges et parties* dans un processus constituant,
sont structurellement incapables de vouloir cet assainissement.

Il n'y a donc pas d'issue hors la prise de conscience générale de ce verrou majeur.

Vous pouvez réagir, commenter, contester ou compléter cette information sur le **forum** :

Pas de guerre sans l'accord direct du peuple et du Parlement
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2632#p2632>

« La nausée »

Encore un article important (sur l'accueil des réfugiés par la France-terre-d'asile)
écrit par "**maître Éolas**" sur **son Journal d'un avocat** :
<http://maitre-eolas.fr/2007/09/20/730-la-nausee>

Il faudrait que je prenne un moment pour demander à **Éolas** ce qu'il pense de
l'extravagante **impuissance des citoyens à contrôler les pouvoirs au jour le jour**.
à ma connaissance, il n'a pas encore envisagé **la qualité du processus constituant** dans ses réflexions.
Quoi qu'il en soit, cet homme (**Éolas** est un pseudo) a **une exigence morale** qui force le respect.

« Big blues à IBM »

Un article de **Thierry Brun** sur le blog des rédacteurs de **Politis** :
<http://www.pour-politis.org/spip.php?article367>

« Stress jamais égalé, poussant les salariés vers la dépression nerveuse, voire le suicide, **le management par objectifs**
met IBM France sous tension. De La Gaude à La Défense, les observations des médecins du travail sont alarmantes. (...) »

Rappel important : il faut lire

« La société malade de la gestion

Idéologie Gestionnaire, Pouvoir Managérial et Harcèlement Social »

[le livre](#) passionnant de **Vincent de Gaulejac** qui donne des clef majeures pour comprendre la tenaille.

Si vous n'avez pas le temps, voyez cette fiche de lecture, élaborée par **Dominique Sioly** :
<http://www.cnam.fr/lipsor/dso/articles/fiche/vdegaulejacsocmaldelag.doc>

« Projet de traité : ce qu'ils nous préparent »

Une analyse fouillée et intéressante du **traité violeur** imposé par nos **tyrans élus** :
http://www.observatoiredeleurope.com/Projet-de-traite-ce-qu-ils-nous-preparent_a725.html

Quelques articles très intéressants sur le bon site suisse **Horizons et débats** :

« Système monétaire mondial – crise du dollar »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=462>

« L'avidité a son prix.

La crise bancaire mondiale démontre à quel point le train-train de la cupidité trompe les populations »

par **Karl Müller**, Allemagne :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=447>

« La mise en place de bombes nucléaires américaines contre l'Iran? »

par **Larry Johnson** :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=452>

« Bush prévoit d'attaquer l'Iran »

par **Marjorie Cohn**, USA :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=454>

« Affaire Truchelut : qui agresse qui ? »

par **Léon**, sur **Agoravox**, qui relaie un texte superbe pour défendre **la laïcité** et la démocratie :
http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=29027

« Des inégalités destructrices »

un bon article de **Paul Fabra**, dans **Les Échos** de ce vendredi 21 septembre :
<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4625249.htm>

« La crise actuelle expliquée en mille mots »

Communiqué public **GEAB** N°17 (15 septembre 2007) :
http://www.alterinfo.net/La-crise-actuelle-expliquee-en-mille-mots_a11273.html

« Un discours intéressant de Jacques Généreux »

http://www.dailymotion.com/video/xh8s2_discours-de-jacques-genereux

Un ancien discours (octobre 2006), mais bien utile aujourd'hui, de Jacques Généreux.
Je trouve cet homme, en deux mots, généreux et intelligent.

« Traité modificatif européen : étape vers le totalitarisme de marché ? »

Un texte important proposé par **Samuel Schweikert** – ingénieur en mécanique,

Robert Jourard – directeur de recherche,

Jean-François Escuit – ingénieur retraité (aménagement du territoire),

Henri Paraton - cadre de direction retraité,

et **Michel Christian** – professeur d'histoire géographie :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Traite_modificatif-Etape_verse_totalitarisme_de_marche.pdf

« Donald Kouchner: "La Guerre ! La GUERRE ! LA GUERRE !" »

Un bon papier de **Sébastien Fontenelle** (qui est en colère) :

<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2007/09/16/donald-kouchner-la-guerre-la-guerre-la-guerre.html>

De mon côté, je rappelle que si nous ne pouvons RIEN faire contre la folie de nos gouvernants, même quand elle crève les yeux et même s'il est urgent de les arrêter, **c'est parce que la prétendue "constitution", expressément, ne prévoit RIEN pour cela.**

Je prétends — et je m'étonne d'être quasiment le seul à le faire — que **la cause** majeure de cette lacune centrale tient simplement aux **auteurs** de cette "constitution" : les hommes au pouvoir, à la fois *juges et parties* dans le processus constituant, ont toujours pris soin de ne jamais instituer **le vrai contre-pouvoir** qu'aurait été **le référendum d'initiative citoyenne, le RIC.**

À l'évidence, ce refus d'instituer le RIC ne satisfait pas du tout l'intérêt général, mais bien plutôt le seul intérêt personnel des hommes au pouvoir.

Pourtant, **tout ça n'est pas vraiment de leur faute, mais de la nôtre**, de notre négligence sur l'essentiel, de **notre manque de courage à prendre en charge nous-mêmes, concrètement, l'acte constituant** : c'est nous qui devrions être vigilants et qui devrions ne pas les laisser faire.

Tant qu'on laissera définir les institutions, françaises ou européennes, par **les hommes de partis** (qui sont quasiment tous des hommes de pouvoir, passés, présents ou à venir), ça continuera ainsi et nous (les autres) resterons impuissants.

Et les guerres reviendront, encore et toujours, comme des rouleaux compresseurs, voulues par les marchands de canons qui manipulent nos « représentants » et les « journalistes » comme des marionnettes (et nous avec).

La Constitution est un acte de défiance, un outil essentiel **pour affaiblir les pouvoirs**. Mais, si on laisse écrire la "Constitution" par ceux-là même dont le pouvoir doit être limité par elle, ils trichent, évidemment, et **la prétendue "constitution" n'en est pas une** : elle n'est alors qu'une parodie, un simulacre.

Tant que durera cette négligence citoyenne, la prétendue "constitution" ne sera **que le reflet — et le fixateur — des rapports de forces existants** — comme le soulignait bien **Ferdinand Lassalle dans son intéressant discours "Qu'est-ce qu'une constitution ?" (un tout petit livre aux éditions Sulliver, 1999)** —, **au lieu d'être, comme elle le devrait, un frein universel aux abus de pouvoir, quels qu'ils soient, que tout rapport de force permet.**

Toutes les autres luttes sociales sont, d'avance, rendues vaines par cette défaite-là, au plus haut niveau du droit. **Le contrôle du processus constituant par les citoyens sans parti devrait être une priorité absolue pour tous ceux qui combattent l'arbitraire.**

Vous pouvez réagir ici : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/09/17/82-retour-de-la-guerre-et-impuissance-des-citoyens-museles-par-une-fausse-constitution>

**« Droits-de-l'homme à géométrie variable
Quand Reporters sans frontières légitime la torture »**

par **Salim Lamrani** :

<http://www.voltairenet.org/article151200.html>

« S'il est un principe voltairien clair, c'est que la torture est absolument contraire aux Droits de l'homme et à l'idéal démocratique. Pourtant, il existe en France une association de défense des Droits de l'homme, Reporters sans frontières, qui légitime l'usage de la torture prétendument pour défendre la démocratie face au terrorisme. Cela n'est malheureusement pas surprenant : comme le souligne Salim Lamrani, le discours de cette organisation n'est qu'une rhétorique de façade qui masque mal son alignement sur son bailleur de fonds, la NED-CIA.

Robert Ménard, le secrétaire général de l'organisation parisienne Reporters sans frontières (RSF) depuis 1985, est un personnage extrêmement médiatique qui prétend défendre la « liberté de la presse » et qui se drape dans un discours humaniste plutôt apprécié de l'opinion publique. Grâce à la collusion des médias, Ménard est devenu un homme incontournable dans le monde de la presse.

Pourtant, ses actions sont loin de faire l'unanimité. Le manque flagrant d'impartialité dont fait preuve RSF a souvent été stigmatisé. L'organisation française, financée par les conglomérats économiques et financiers ainsi que par les États-Unis, comme l'a publiquement reconnu son secrétaire général, a mené des campagnes médiatiques curieusement similaires à l'agenda politique de la Maison-Blanche. Ainsi RSF, sous prétexte de défendre la liberté de la presse, s'en est pris respectivement à Cuba [1], a soutenu le coup d'État contre le président vénézuélien Hugo Chávez en avril 2002 [2], a implicitement approuvé l'invasion sanglante de l'Irak en 2003 [3] et a légitimé le coup d'État contre le président Jean-Bertrand Aristide à Haïti [4]. Désormais, RSF mène une campagne médiatique spectaculaire contre la Chine et les jeux olympiques de Pékin de 2008 [5].

La proximité idéologique entre RSF et l'administration Bush est évidente à tel point que l'on se demande quels sont réellement les véritables objectifs de Robert Ménard. Les scandales de Guantanamo, d'Abou Ghraïb et des prisons secrètes tenues par la CIA à travers le monde ont démontré que les troupes étasuniennes n'hésitaient pas à utiliser la torture pour arriver à leurs fins. Ces méthodes inhumaines et injustifiables ont été unanimement condamnées par l'ensemble de la communauté internationale.

En octobre 2006, le Congrès étasunien a franchi le pas et a approuvé un projet de loi légalisant la torture, en flagrante violation des principes même de la démocratie. La majorité républicaine ainsi que plusieurs élus démocrates de la Chambre des représentants et du Sénat ont autorisé l'utilisation des preuves obtenues sous la torture contre le « combattant ennemi illégal ». Le texte, intitulé **Loi des commissions militaires, 2006**, reconnaît l'existence de **tribunaux secrets** pour juger tout ressortissant étranger **soupçonné** de porter atteinte aux intérêts des États-Unis. L'accusé ne pourra pas prétendre au choix de son avocat, ni connaître les charges qui pèsent contre lui. De plus, les preuves présentées contre lui pourront rester secrètes. Bien évidemment, il pourra également être détenu sans pouvoir réclamer d'être présenté devant un juge, et ce indéfiniment. Il ne pourra pas contester la légalité de sa détention, ni les tortures dont il aura été victime [6].

La loi confère également au président étasunien « l'autorité [pour] interpréter la signification et l'application des conventions de Genève » prohibant la torture. Ces dernières ne pourront pas être invoquées « comme source de droit devant aucun tribunal des États-Unis ». La section V de la législation stipule que « personne ne pourra invoquer les conventions de Genève ni aucun de leurs protocoles dans une quelconque action d'*habeas corpus* ou tout autre acte civil ou toute poursuite judiciaire dans lesquels les États-Unis, un fonctionnaire en activité ou non, un employé, un membre des forces armées ou tout autre agent des États-Unis est partie en tant que source de droit ». En outre, « aucun tribunal, aucun juge n'aura le pouvoir d'entendre ou de prendre en considération une demande en assignation d'*habeas corpus* introduite par un ressortissant étranger (ou en son nom) qui est ou qui a été détenu par les États-Unis et qui a été considéré comme étant correctement détenu comme combattant ennemi ou en instance de cette qualification [7] ».

Non seulement cette loi liberticide, d'essence totalitaire, représente une menace pour n'importe quel citoyen du monde ne bénéficiant pas de la nationalité étasunienne, mais elle octroie une impunité totale aux responsables des traitements cruels, inhumains et dégradants. L'Union européenne et la France en particulier ont maintenu un silence scandaleux au sujet de cette législation. Que se serait-il passé si la Chine, Cuba, l'Iran, la Russie ou le Venezuela avaient adopté une loi similaire ? Qui peut encore parler, en référence aux États-Unis, de modèle de démocratie ?

Lors de l'émission de radio « Contre-expertise » présentée par Xavier de la Porte sur France Culture le 16 août 2007 de 12h45 à 13h30, Robert Ménard, s'exprimant au nom de Reporters sans frontières, a suivi les pas de son mécène et a légitimé l'utilisation de la torture, tenant des propos extrêmement préoccupants. Évoquant l'assassinat du journaliste étasunien Daniel Pearl, il a souligné qu'il était légitime de torturer des suspects pour sauver la vie d'innocents, reprenant l'argumentation des plus effroyables dictatures et bien-sûr de l'administration Bush [8].

Ménard va encore plus loin puisqu'il légitime même la torture contre les membres des familles des preneurs d'otages, c'est-à-dire contre des innocents. « Si c'était ma fille que l'on prenait en otage, il n'y aurait aucune limite, je vous le dis, je vous le dis, il n'y aurait aucune limite pour la torture ». Voici un extrait (...)

Comment peut-on prétendre défendre les droits de l'homme dès lors que l'on justifie une pratique aussi abominable et inhumaine que la torture ? Que reste-t-il de la crédibilité de Robert Ménard et de Reporters sans frontières — les deux étant tellement liés qu'il est de fait impossible de les dissocier — lorsqu'ils légitiment l'injustifiable ? Le secrétaire général de RSF a montré son vrai visage. Il ne défend pas la liberté de la presse mais les pratiques odieuses de la CIA. Mais est-ce bien surprenant sachant qu'il est financé par la National Endowment for Democracy [10] [11] qui n'est rien d'autre que l'officine écran de l'agence selon le New York Times [12] ? »

Si les innocents que nous sommes restons silencieux quand on torture d'autres innocents, alors **bientôt viendra notre tour** et il ne servira à rien de crier dans le noir.

Le mal n'est possible que par l'inaction des gens de bien.

À propos, écoutez *Là-bas si j'y suis* du 13 septembre : « **Dans l'enfer de Guantanamo** »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1232

Un innocent vendu et torturé par "*la démocratie en lutte contre le terrorisme*" pendant plus de quatre ans et surtout sciemment abandonné à son sort épouvantable par son pays de naissance, l'Allemagne.

Avec la complicité des enlèvements US, on est au dernier degré de pourriture de nos élites, je trouve.

« La Loi pétrolière irakienne – un blanc-seing pour piller »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=438>

« En plus du chaos, **les États-Unis ont presque atteint un de leurs buts, pour lesquels ils ont commencé la guerre contre l'Irak au printemps 2003 : le contrôle des richesses du sous-sol en Irak.** Ce n'est plus un secret que la nouvelle loi pétrolière irakienne a été présentée, prête à signer, au gouvernement fantoche de Bagdad par les multinationales pétrolières. Car le gouvernement américain avait demandé au bureau de conseil états-unien **BearingPoint** de rédiger cette loi. Le gouvernement vassal de Bagdad donna son approbation docile le 18 janvier et signa.

La loi définit que les compagnies pétrolières (la plupart sont américaines) peuvent garder pour elles 70 % de leur production pétrolière pendant les trente prochaines années, et que des 30 % restant 20 % seront pour toujours exempts de tout impôt. La nouvelle loi pétrolière correspond à un blanc-seing pour piller légalement — soit l'assurance juridique du butin de guerre.

S'il y a un jour une situation stable en Irak, **les compagnies pétrolières américaines contrôleront en fait 64 % de toutes les réserves pétrolières connues du pays (même celles qui ne sont pas encore exploitées).** Si elles ont bien calculé leur coup — et cela en a l'air si l'on prend en compte les pronostics des prix futurs du pétrole — **les compagnies pétrolières peuvent s'attendre à un rendement entre 42 et 162 %.** Dans l'industrie pétrolière la moyenne se situe autour de 12 %. Voilà du pillage pur.

Source: Internationaler Hintergrundinformationsdienst für Politik, Wirtschaft und Wehrwesen, inter info, partie 344, juillet et août 2007 (Traduction Horizons et débats) »

« @rrêt sur image est de retour sur Internet »

<http://arretsurimages.net/>

Une partie des ressources de cette émission de décryptage de l'information viendra de nos abonnements.

« La politique est-elle esclave de la finance ? »

Ce jeudi 13 septembre 2007, l'émission *Du grain à moudre* est intéressante (et irritante) : http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=55757

Après une interminable (12 min) propagande de la ministre de classe **Christine Lagarde**, on apprécie les analyses — jamais très virulentes, mais toujours intéressantes — de **Jean-Paul Fitoussi** et quelques questions impertinentes (et insistantes) de **Grégoire Biseau** (de *Libération*) :

Fitoussi (min 14) y évoque **le pouvoir de battre monnaie** qui permettrait de lutter contre les marchés financiers. Il félicite la BCE d'avoir osé créer de la monnaie à l'occasion de la crise en cours, mais **il oublie de signaler qu'elle ne le fait que pour sauver les spéculateurs voleurs** sans jamais le faire pour aider les entrepreneurs ou les travailleurs.

À la minute 19, il évoque les raisons de la centralité du marché dans la doctrine économique et il décrit **l'erreur profonde de croire que le marché est parfait.**

Fitoussi martèle qu'il faut que les profits rémunèrent le risque et non pas la rente, il faut empêcher les transferts de risque qui permettent de ne bénéficier que de la rente.

Quand on ose étudier leur science, les « experts économiques » se révèlent souvent incroyablement nuls ; on peut les suspecter d'être plutôt profondément malhonnêtes, payés qu'ils seraient par ceux dont ils permettent, grâce à leurs invraisemblables théories, un enrichissement honteux.

Quand Madame Lagarde se rengorge fièrement de la préparation du traité simplifié sur l'Union européenne comme d'une victoire politique — alors qu'elle viole là sans vergogne le peuple qu'elle est censée représenter et protéger —, c'est simplement à vomir.

« **Constitution bis : les dirigeants européens se réjouissent** »

http://www.observatoiredeleurope.com/Constitution-bis-les-dirigeants-europeens-se-rejouissent_a721.html

C'est à vomir... Accrochez-vous, les résistants : les violeurs sont fiers de leur forfait.

« Voici un florilège des récentes déclarations de responsables politiques de toute l'Europe, confirmant, en général pour s'en réjouir, que la Constitution européenne refusée par les peuples français et néerlandais, a bien été "sauvée" dans le Traité dit modificatif qui sera signé à Lisbonne à la mi-octobre. D'où notre question, sans cesse reposée, peut-être naïve : **est-il normal, dans une démocratie, de faire entrer en vigueur un texte que le peuple a rejeté par référendum ?** Tout démocrate, quoiqu'il ait voté le 29 mai 2005, ne peut en conscience qu'être profondément choqué de ce qu'il faut bien appeler **un viol du suffrage universel**. Dès lors que le résultat d'un référendum peut être passé par pertes et profits sans que le Conseil constitutionnel n'ait relevé d'irrégularités le conduisant à invalider cette consultation, verra-t-on demain, remettre en cause aussi les résultats électoraux ? **La victoire de Nicolas Sarkozy à 53 % est-elle moins "contestable" que la victoire du "non" à 55 % deux ans plus tôt ?** »

Allemagne :

« **La substance de la Constitution est maintenue. C'est un fait.** »

Angela Merkel, Chancelière d'Allemagne, The Daily Telegraph, 29 juin 2007

Espagne

« **Nous n'avons pas abandonné un seul point essentiel de la Constitution... C'est sans aucun doute bien plus qu'un traité. C'est un projet de caractère fondateur, un traité pour une nouvelle Europe** »

Jose Luis Zapatero, Premier Ministre du Royaume d'Espagne, Discours du 27 juin 2007

Irlande

« **90 % [de la Constitution] est toujours là... ces changements n'ont apporté aucune modification spectaculaire à l'accord de 2004** ».

Bertie Ahern, Premier Ministre de la République d'Irlande, Irish Independent, 24 juin 2007

République Tchèque

« **Seuls des changements cosmétiques ont été opérés et le document de base reste le même.** »

Vaclav Klaus, Président de la République Tchèque, The Guardian, 13 juin 2007)

Finlande

« **Il n'y a rien du paquet institutionnel originel qui ait été changé** »

Astrid Thors, Ministre des Affaires européennes de la République de Finlande, TV-Nytt, 23 juin 2007

Danemark

« **Ce qui est bien c'est ... que les éléments symboliques aient été retirés et que ce qui a réellement de l'importance – le cœur – soit resté** »

Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, Jyllands-Posten, 25 juin 2007)

Autriche

« **Le traité pour une Constitution a été conservé en substance** »

site du gouvernement de la république d'Autriche, 25 juin 2007

Belgique

« **Le nouveau traité reprend les éléments les plus importants du traité Constitutionnel.** »

Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique, Agence Europe, 24 juin 2007

Italie

« **En ce qui concerne nos conditions, j'ai souligné trois « lignes rouges » portant sur le respect du texte de la Constitution : conserver un président permanent de l'Union, un seul responsable de la politique étrangère et un service diplomatique commun, préserver l'extension du vote à la majorité, la personnalité juridique unique de l'Union. Tous ces éléments ont bien été conservés.** »

Romano Prodi, Président du Conseil des Ministres de la République Italienne, La Repubblica, 24 juin 2007

Lituanie

« **La Lituanie a rempli 100 % des objectifs qu'elle s'était fixés avant la réunion, y compris celui essentiel du maintien de la substance du traité Constitutionnel.** »

Bureau du Président de la République de Lituanie, communiqué de presse

Luxembourg

« **La substance a été préservée du point de vue du Luxembourg** »

Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du Grand Duché de Luxembourg, Agence Europe, 24 juin 2007

Slovénie

« **Avec ce nouveau traité, l'UE préserve un contenu qui n'est pas essentiellement différent du Traité Constitutionnel... Toutes les solutions institutionnelles importantes demeurent.. Certains éléments symboliques ont été effacés et certaines formulations atténuées.** »

Janez Jansa, Premier Ministre de la République de Slovénie, Cellule de Communication du Gouvernement

L'auteur de la Constitution

« **Ce texte est en fait, le retour d'une grande partie de la substance du Traité Constitutionnel** »

Valéry Giscard d'Estaing, The Daily Telegraph, 27 juin 2007

Le Parlement européen

« **se félicite cependant que le mandat préserve en grande partie la substance du traité constitutionnel** »

Article 8 de la résolution adoptée par le Parlement européen le 11 juillet 2007 – Rapport Leinen A6-0279/2007

La Commission européenne

« C'est essentiellement la même proposition que l'ancienne Constitution »

Margot Wallström, Commissaire européen, Svenska Dagbladet, 26 juin 2007

Sur la transparence du texte :

« Une dernière trouvaille consiste à vouloir conserver une partie des innovations du Traité constitutionnel, et à les camoufler en les faisant éclater en plusieurs textes. Les dispositions les plus innovantes feraient l'objet de simples amendements aux traités de Maastricht et de Nice. Les améliorations techniques seraient regroupées dans un Traité devenu incolore et indolore. L'ensemble de ces textes serait adressé aux Parlements, qui se prononceraient par des votes séparés. Ainsi l'opinion publique serait-elle conduite à adopter, sans le savoir, les dispositions que l'on n'ose pas lui présenter "en direct". »

Giscard d'Estaing, Le Monde, 14 juin 2007 et Sunday Telegraph, 1 juillet 2007

« Ils ont décidé que le document devrait être illisible. S'il est illisible, c'est qu'il n'est pas constitutionnel ; c'était là l'idée... Si vous parvenez à comprendre le texte au premier abord, c'est qu'il peut y avoir matière à référendum, parce que cela signifierait qu'il y a quelque chose de nouveau. »

Giuliano Amato, ancien Président du Conseil Italien, ancien vice-président de la Convention sur l'Avenir de l'Europe (Réunion du Center for European Reform, 12 juillet 2007)

« Le but du Traité Constitutionnel était d'être plus lisible... Le but de ce traité est d'être illisible... La constitution voulait être claire alors que ce traité devait être obscur. C'est un succès. »

Karel de Gucht, Ministre belge des Affaires étrangères, Flandreinfo, 23 juin 2007

« Bien entendu, il y aura des transferts de souveraineté. Mais serais-je intelligent d'attirer l'attention du public sur ce fait ? »

Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du GD de Luxembourg. »

« La fin des souverainetés et des libertés en Europe »

Jean-Claude Paye : "Les lois anti-terroristes : un Acte constitutif de l'Empire" »

Un entretien très intéressant — souvent épouvantable — de l'auteur avec **Silvia Cattori** :

<http://www.voltairenet.org/article151318.html>

Titre du [livre](#) de Jean-Claude Paye (édition La Dispute, 2004) :

« La fin de l'état de droit. La lutte antiterroriste, de l'état d'exception à la dictature »

Résumé du livre :

« Les attentats du 11 septembre 2001 ont été l'occasion d'un bouleversement du droit aux États-Unis et en Europe. Patriot Act, décision-cadre européenne et autres lois de sécurité intérieure s'attaquent aux libertés fondamentales associées à l'état de droit. Généralisant les procédures d'exception, neutralisant les garanties constitutionnelles, elles organisent une surveillance globale des populations. La définition qu'elles donnent de l'acte terroriste laisse la place à toutes les interprétations, permettant de criminaliser les mouvements de contestation, en particulier altermondialistes. Le livre de Jean-Claude Paye, sociologue, fait un bilan détaillé de cette mutation du droit et tente de dégager les logiques qui y sont à l'œuvre. Il met en évidence un véritable changement de régime politique, l'état d'exception permanent se substituant à l'état de droit. Et, éclairant le rôle moteur des États-Unis dans ce processus, il montre comment, en réorganisant à leur profit les relations internationales, ils mettent en place une structure impériale où la suspension du droit acquiert un caractère constituant. »

Sommaire :

- * Lutte antiterroriste aux États-Unis.
- * Lutte antiterroriste dans l'Union européenne.
- * L'Union européenne : un espace de liberté, de sécurité et de justice ?
- * Un contrôle de la vie privée.
- * Une réorganisation de l'État national.
- * Une structure impériale.
- * La lutte antiterroriste, un acte constituant

Extrait de l'entretien :

« Silvia Cattori : En lisant vos deux ouvrages *La fin de l'État de droit. La lutte antiterroriste : de l'état d'exception à la dictature* et *Global War on Liberty* [1] on comprend une chose que les responsables politiques veulent nous cacher : que **toutes les mesures prises dans le cadre du Patriot Act [2] —présentées comme devant concerner des organisations terroristes— ont été généralisées et touchent désormais l'ensemble des citoyens.** On peine à comprendre **comment les États européens ont pu approuver l'abandon de leur ordre légal et soumettre leurs sociétés à ces lois d'exception ?**

Jean-Claude Paye : Il n'y a rien en effet dans les accords européens d'extradition, signés en 2003, qui empêche les citoyens européens d'être traînés devant les juridictions d'exception des États-Unis. Il faut savoir que ces accords, qui légitiment ces Tribunaux d'exception, sont le résultat d'années de négociations secrètes. Ils ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Une partie du texte concernant ces accords a été rendue visible parce qu'elle devait être ratifiée par le Congrès des États-Unis.

Du côté européen, il n'était pas nécessaire de les faire ratifier par le Parlement européen et les Parlements des États membres n'ont eu aucune possibilité d'influer sur le contenu des accords. Ce sont de simples fonctionnaires mandatés par les divers États membres qui négocient au niveau européen.

Silvia Cattori : Mais, en signant ces accords, le Conseil européen a précipité nos pays dans un univers kafkaïen ! Si ces accords n'ont pas été ratifiés par le Parlement européen pourquoi les avoir acceptés ?

Jean-Claude Paye : Ils n'ont pas été ratifiés —le Parlement européen a seulement un avis consultatif— mais ils ont force de loi. C'est très révélateur de la structure impériale mise en place. On peut voir que la seule structure étatique souveraine qui subsiste, ce sont les États-Unis. L'Union européenne, par exemple, est une structure tout à fait éclatée.

Silvia Cattori : À quel niveau cette négociation a-t-elle lieu ?

Jean-Claude Paye : Au niveau des représentants du Conseil européen. Ce sont des fonctionnaires qui ne doivent quasiment pas rendre de comptes. Ce sont les délégués permanents en charge des affaires de police et justice, désignés par les États membres. Ce sont des fonctionnaires européens ou nationaux qui deviennent des satellites de l'Administration des États-Unis. Cela est valable au plan judiciaire, mais aussi au plan économique.

Silvia Cattori : L'Union européenne n'est donc pas intéressée à protéger ses citoyens. Tout lui échappe ?

Jean-Claude Paye : Oui, évidemment. On l'a construite de façon à ce que tout lui échappe. Cela montre que l'Union européenne n'est pas une alternative à la puissance des États-Unis. Au contraire, elle est intégrée dans cette puissance impériale, elle en est un simple relais [3]. (...) »

Silvia Cattori : Peut-on en déduire que les États-Unis avaient besoin d'un grand attentat pour faire passer en force cette modification du droit pénal ?

Jean-Claude Paye : Bien évidemment ! Il faut savoir que le Patriot Act, qui a été déposé trois jours après les attentats, comprend 128 pages. Le système pénal des États-Unis est complexe, il fonctionne par renvois. Cela veut dire qu'une loi modifie le contenu d'autres lois pénales. Si on prend l'ensemble des modifications, cela correspond à 350 pages. Il faut au moins un an pour rédiger un tel texte.

Au niveau de l'Union européenne, ce n'est pas moins caricatural. Les deux décisions cadre —celle relative aux organisations « terroristes » et celle relative au mandat d'arrêt européen— ont été déposées une semaine après les attentats. Là aussi il s'agit de textes qui étaient prêts. On attendait une occasion pour les faire passer.

Silvia Cattori : Ce qui veut dire que M. Bush depuis 2001, M. Sarkozy maintenant, peuvent se servir de ces procédures d'exception pour transformer en ennemis qui ils veulent ?

Jean-Claude Paye : Au moment où ces textes ont été adoptés, on avait déjà une bonne idée de ce à quoi ils pouvaient conduire. La liste des réseaux « terroristes » vient de l'Union européenne. C'est un règlement européen de 2001 qui la met en place. (...) Ce cas est significatif des rapports qu'il y a aujourd'hui entre la Justice —qui est la dernière institution de résistance à la concentration des pouvoirs aux mains de l'exécutif— et la police. Cela montre que la police fait ce qu'elle veut, en violant les décisions de justice.

Silvia Cattori : Il semblerait que la première transcription sur la liste « terroriste » française des décrets promulgués récemment par M. George Bush, qui criminalisent les organisations et individus s'opposant à la politique actuelle en Irak et au Liban, a commencé. Une liste de noms pourrait être prochainement publiée conjointement par la France et les États-Unis. Quand le dispositif législatif relatif au blanchiment fut voté en janvier 2006 par le Parlement en France [5], personne ne s'est douté qu'il servirait à frapper des opposants politiques ?

Jean-Claude Paye : Dans chaque pays, il y a une liste interne des organisations « terroristes ». Généralement, il s'agit de la simple transcription de la liste du Conseil européen, à laquelle il est ajouté des éléments complémentaires.

Je l'apprends en ce qui concerne le Liban. Il semble ici qu'on a ajouté des éléments complémentaires sur les éléments d'opposition politique au Liban. Il serait intéressant de savoir si ces éléments vont être intégrés dans la liste du Conseil européen.

Ce n'est pas un Tribunal qui déclare qu'un tel est « terroriste » ; c'est une simple autorité administrative qui vous inscrit, sans qu'il y ait aucune explication justifiant de vous mettre sur cette liste « terroriste ».

Silvia Cattori : Qu'est-ce que tout cela vous inspire ?

Jean-Claude Paye : Cela montre que presque tous les pouvoirs sont actuellement concentrés entre les mains de l'exécutif. Que l'exécutif a maintenant des pouvoirs judiciaires. C'est le pouvoir exécutif qui décide que l'on peut prendre telle ou telle mesure à votre égard. (...)

Silvia Cattori : Donc, le but du Patriot Act et des autres lois « antiterroristes », est celui de s'attaquer aux libertés fondamentales ?

Jean-Claude Paye : Oui, l'objectif est de supprimer les libertés fondamentales.

Silvia Cattori : On aurait pu s'attendre à ce que toutes les forces politiques dénoncent ces normes d'exception. La gauche, qui se présente comme défenseur de la justice sociale, ne devrait-elle pas se mobiliser, exiger que l'on revienne tout de suite à l'État de droit ?

Jean-Claude Paye : La Gauche ? Quelle gauche ? Regardez aux États-Unis. Les démocrates votent les lois les plus liberticides élaborées par le Parti républicain. Le Military Commission Act, adopté en 2006, a été voté également par une partie du Parti démocrate qui, pourtant, est majoritaire à la Chambre et avait la possibilité d'empêcher cette loi de passer.

Chez nous, c'est la même chose. On ne voit pas la différence avec la droite quand la gauche est au pouvoir, mise à part une accélération, comme c'est le cas avec le président Sarkozy. Par exemple, en France, les premières mesures de surveillance du net, des mesures de surveillance globale, ont été mises en place par le gouvernement de Lionel Jospin.

Le seul appareil qui manifeste une petite résistance est l'appareil judiciaire. Aux États-Unis, il y a des arrêtés pris par l'exécutif qui sont cassés. Par exemple, quand la Cour de cassation en Belgique casse pour vice de forme le jugement en appel des militants du DHKCP, c'est une résistance à l'appareil judiciaire. **Le problème est qu'il n'y a aucun relais dans la société civile. Cette absence de relais s'ajoute au silence des médias. On ne peut pas espérer d'une institution isolée qu'elle puisse mener longtemps la résistance.**

Silvia Cattori : Mais c'est une attaque contre la liberté d'opinion qui s'étend au monde entier. Il est donc capital que les partis politiques se préoccupent de ces dérives et que les citoyens sachent que ces nouvelles lois permettent, sur la base d'un simple soupçon, de maintenir n'importe qui en prison sans inculpation et sans procès, que plus personne n'est protégé par la loi, qu'il s'agit d'un arbitraire total ! Comment expliquer que, dans les Forum sociaux, les alter mondialistes, les responsables d'Attac, ne mettent pas ces questions au centre du débat ?

Jean-Claude Paye : Ils n'en parlent pas. Ils ne veulent pas en parler. Cela touche aux problèmes fondamentaux. Ils ne veulent pas parler de ces problèmes car ils devraient affronter directement le pouvoir. Ces préoccupations sont secondaires pour eux. Elles ne font pas non plus partie du programme d'Attac. Ils parlent de la taxe Tobin, de choses périphériques. **On est dans une société psychotique, une société du non affrontement.**

Ce ne sont jamais les partis qui gouvernent qui protègent les citoyens. Chaque fois que les partis ont fait passer des mesures favorables aux citoyens, c'est parce qu'il y avait un rapport de force qui les y a obligés. La démocratie se conquiert chaque jour, elle n'est jamais octroyée.

Si vous étudiez et expliquez ces lois « antiterroristes » là, vous dévoilez exactement la nature du pouvoir. Vous ne pouvez plus parler de pouvoir démocratique, vous voyez une société qui est déjà en marche vers la dictature. Vous voyez que chaque nouvelle mesure prise est pire que la précédente. Les choses sont très claires. Mais on se refuse à les voir comme elles sont.

Le problème fondamental n'est pas que le pouvoir se transforme en dictature, car, comme l'histoire le montre, un pouvoir incontrôlable se transforme toujours en dictature. **Le problème fondamental de notre époque est l'abdication des gens devant ce processus. Et cela est un phénomène assez nouveau. Les gens abandonnent au pouvoir et à la machine économique leurs libertés ; et à terme, vu les problèmes environnementaux et climatiques, leur survie en tant qu'espèce vivante.**

(...)

Tout ce qui est dit par l'administration états-unienne est du domaine de la foi. La thèse **gouvernementale sur les attentats du 11 septembre, personne ne peut rationnellement la croire.** Le rapport de la Commission n'indique même pas qu'une troisième tour s'est effondrée. **C'est un rapport psychotique dans lequel le discours du maître se substitue aux faits eux-mêmes.** Un récent sondage Zogby montre que la majorité des États-Uniens souhaite la réouverture de l'enquête [12]. Alors qu'en Europe, le simple fait de poser des questions est stigmatisé.

Silvia Cattori : Quel mécanisme reste-t-il pour exiger le retour à un État de droit ?

Jean-Claude Paye : Il faut mettre les choses à plat. Parler clairement. Montrer les enjeux. Cela dépend de la capacité de résistance des gens.

La lutte « antiterroriste » est en fait une guerre contre les libertés. Cette guerre contre les libertés est la première étape d'une guerre contre les populations. **Et le Military Commission Act est une loi pénale qui a un caractère mondial, et qui, en fait, est un acte d'une souveraineté impériale. C'est une loi qui confond rapport de police et rapport de guerre. C'est la mise en place d'une nouvelle forme d'État mondial qui, en intégrant fonctions de police et de guerre, lutte contre ses propres populations.**

Chose importante, cette loi s'applique au niveau mondial, elle donne la possibilité aux États-Unis, non seulement d'enlever, mais, surtout de se faire remettre n'importe quel citoyen dans le monde, c'est-à-dire des gens qu'ils ont qualifiés d'"ennemis combattants".

Les accords européens d'extradition avec les États-Unis ne s'opposent pas à ce que les gens désignés comme "ennemis combattants" puissent être transférés aux États-Unis. C'est donc une loi qui a une portée mondiale. **C'est un Acte constitutif de l'Empire.**

Actuellement, c'est le droit pénal qui est constituant. Ceci a déjà existé dans l'histoire de nos sociétés. Le droit pénal exerce un rôle constituant dans les périodes de transition (par exemple, au début du capitalisme le droit pénal a été dominant).

Si le droit pénal est actuellement dominant, c'est qu'il se prépare **une nouvelle forme de droit de propriété.** Ce que l'on pourrait appeler la fin de « la propriété de soi ». **L'ensemble de nos données personnelles** ne nous appartiennent plus. Elles appartiennent à l'État, mais également aux firmes privées. La domination du droit pénal prépare la mise en place de ce futur droit privé.

Silvia Cattori : **Les gens pensent généralement que ces mesures ne touchent que des individus précis ?**

Jean-Claude Paye : Elles touchent tout le monde. Elles touchent toute forme de résistance. Un « terroriste » c'est devenu quelqu'un qui ne veut pas abandonner ses libertés au pouvoir, quelqu'un qui veut vivre.

Silvia Cattori : Depuis cet été, les États-Unis considèrent comme suspects de « terrorisme » les opposants à leur politique en Irak et au Liban [13]. Le directeur de l'agence de presse libanaise New Orient News, membre du Réseau Voltaire, y figure déjà. L'administration Bush aurait demandé au cabinet Sarkozy, de transcrire en droit français les nouvelles listes d'opposants politiques et d'y faire figurer **le journaliste Thierry Meyssan, déjà persona non grata sur le territoire des États-Unis.** Cela vous étonne-t-il ?

Jean-Claude Paye : Je n'étais pas au courant de la demande concrète de M. Bush relative à Thierry Meyssan. Mais c'est un contexte de pur rapport de force à un moment déterminé. Quand on songe à l'hystérie que des soi-disant « intellectuels » français ont développée, et aux attaques que Thierry Meyssan a subies en France depuis la sortie de son livre sur les attentats du 11 septembre [14] qui osait poser les questions qu'il fallait se poser, rien ne peut plus vous étonner.

Mon travail montre, que **les dispositions « antiterroristes » ont pour objet de s'attaquer aux opposants politiques ainsi qu'aux populations et pas seulement aux « islamistes ».** On ne peut donc pas être fondamentalement surpris, si cela se vérifie, d'une éventuelle inscription de Thierry Meyssan sur les listes « terroristes ». Cependant, cela indiquerait que nous avons franchi une nouvelle étape dans la criminalisation de la parole d'opposition. Cela indiquerait que le pouvoir se sentirait parfaitement à l'aise, en mettant au grand jour des objectifs qu'il a toujours niés jusqu'à présent.

Qui peut croire la thèse gouvernementale des attentats du 11 septembre ? Qui peut croire qu'une tour touchée par un avion tombe de façon contrôlée ? Le problème est que les États-Unis donnent tous les renseignements qui permettent de remettre en cause leur thèse, et les gens font semblant de croire. Nous sommes dans un mécanisme pervers, dans lequel l'individu, pour ne pas affronter le Réel, fait semblant de croire l'invraisemblable.

Silvia Cattori : Alors même que Thierry Meyssan a révélé des faits qu'il eut fallu prendre au sérieux, curieusement, les journalistes en général l'ont esquivé.

Jean-Claude Paye : À qui appartiennent ces journaux qui ont diffamé Thierry Meyssan ? Ces « journalistes » sont des gens qui recopient ce qu'on leur dit de dire. Connaissez-vous beaucoup de journalistes « officiels » qui vérifient leurs sources et qui font un travail d'investigation sérieux ? (...) »

« Les dettes ne sont pas des actifs »

par **John Hoefle**, EIR :

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=3298

« Après avoir passé en revue les développements récents sur le front financier mondial, Lyndon LaRouche confiait qu'il voyait mal « comment le système financier va survivre au-delà du mois d'octobre. » Et il ajouta qu'il est grand temps d'ériger des parois coupe-feu pour protéger la population contre la menace d'une désintégration systémique.

La croissance fulgurante du système financier global dans la période récente est fondée sur **une escroquerie toute simple : le déguisement de dettes insolubles en actifs**. Ces « actifs » deviennent ainsi des leviers permettant d'inscrire pas mal de zéros après les chiffres, transformant des milliers en milliards, et les milliards en des paris de l'ordre de trillions. Ainsi, chaque année qui passe creuse un peu plus le gouffre qui éloigne le système financier de la réalité, conduisant fatalement le système dans le mur.

Bien entendu, s'endetter peut s'avérer fort utile, sous condition que le crédit obtenu sert à accroître la capacité productive d'une société. Cependant, quand cette dette n'est qu'un substitut d'une activité productive véritable, elle ne fait qu'aggraver la situation. C'est le problème auquel nous devons faire face aujourd'hui. Puisque à l'heure actuelle presque toute l'activité économique se fait grâce à de l'argent emprunté — les ménages, les entreprises et l'état — chaque défaut de paiement porte en lui le risque du déclenchement d'une avalanche de pertes et d'une réaction en chaîne capable de conduire le système à sa perte. Chaque nouvelle banqueroute nous rapproche de cette réaction en chaîne, et des nouvelles faillites arriveront à grand pas.

La question des déficits

Depuis le changement d'orientation économique et politique parvenu, sous l'impulsion de l'oligarchie financière, dans les années 1967-70, les États-Unis ont délibérément démantelé ce qui fut une des machines économiques les plus productives du monde. Cette puissance, bâtie sur une société engagée vers le progrès scientifique et technologique, fut taillée en pièces et remplacée par une économie de services dopée par un peu d'informatique et beaucoup de spéculation financière. Sous ce régime, les revenus — en termes réels — pour la plus grande partie de la population, ont commencé à baisser, en particulier pour ceux qui perdirent leurs emplois industriels bien rémunérés, tandis que le coût de la vie partait à la hausse.

Pour rattraper ce qu'ils perdaient, les ménages n'ont pas résisté à la tentation de l'endettement, via les cartes de crédit, le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire. Les entreprises se sont également ruées sur l'emprunt, par le biais d'emprunts bancaires, de placements financiers juteux et de marchés obligataires profitables. **La dette est devenue un mode de vie de moins en moins honteux**. Elle nous a tellement accaparés qu'après un certain temps nous nous sommes racontés à nous-mêmes qu'on gérât la dette, tandis qu'en réalité c'était elle qui nous gérât.

La dette gonflait et elle s'est empilée dans notre système bancaire. Les banques étaient débordées. **Tout le monde savait fort bien que si une dette individuelle pouvait être honorée, c'était hors de question pour la somme de toutes les dettes**. Un système compliqué de **refinancement des vieilles dettes** fut mis en place et les banques ont démarré la **titrisation**, c'est-à-dire l'émission de créances sur la base de différentes dettes rassemblées. Cette dette ainsi titrisée a été vendue en quantités phénoménales aux investisseurs. **Bien que ces titres représentaient des dettes insolubles, en termes comptables elles étaient inscrites comme des actifs dans les bilans des investisseurs qui les utilisèrent comme collatérales, ou les transformèrent en d'autres titres revendables sur les marchés**.

Très rapidement, le volume des valeurs de toutes ces créances, les produits dérivés et d'autres paris financiers, dépassait de loin le volume de la dette nominale sur laquelle il était basé, et dépassait encore de mille fois plus les actifs physiques sur lesquels tout l'édifice reposait. **Au fur et à mesure que le chaos général s'installait, les opérations disparaissaient des bilans pour devenir de simples accords de gré à gré dans le no man's land des marchés des produits dérivés et des hedge funds, qui opèrent hors bilan à partir des repaires à pirates de la city de Londres tel que les îles Caïman**.

Ce casino financier spéculatif est devenu tellement gargantuesque qu'il a pu avaler l'économie mondiale et démultiplier en même temps que sa taille, son appétit pour les liquidités. **Ainsi les prix de l'immobilier furent artificiellement gonflés aux États-Unis, en Europe, au Japon et ailleurs pour faire naître une nouvelle dette capable d'alimenter la bête, siphonnant l'argent d'une économie réelle qui se trouva asséchée**. Comme c'était prévisible, le casino devenait tellement grand, qu'il n'y avait plus assez de jetons pour faire tourner la roulette.

Le marché de l'immobilier américain, l'une des composantes clef de cette bulle, a touché le fond en 2005. D'abord, le taux d'accroissement des prix du logement s'est tassé. Ensuite, ce taux a dévissé jusqu'au point que dans certaines régions on n'assiste pas seulement à un taux moindre d'accroissement des prix, mais à une chute nette des prix des logements tout court. Enfin, pour tenter de sauver les apparences, les financiers ont abaissé les conditions d'obtention aussi bien du crédit hypothécaire que du crédit immobilier. **Pour les requins de la finance, il ne s'agissait plus de vendre du logement, mais de vendre des crédits hypothécaires afin d'entretenir les flux financiers du casino global**. Le logement en tant que tel, du point de vue des tenanciers du casino, n'était plus qu'un sous produit de l'industrie du crédit.

Ondes de choc

Ainsi, puisque le système financier mondialisé se résume à une pyramide financière condamnée à croître ou à mourir, l'arrêt soudain de l'apport de liquidités a provoqué des pertes retentissantes comme des ondes de choc à travers tout le système. Lorsque les prix chutent, ceux qui ont acheté lorsque le marché était à son plus haut sont les premiers à rencontrer des problèmes avec des hypothèques d'une valeur supérieure à la valeur de leur bien.

Bon nombre d'acheteurs ont contracté des crédits hypothécaires à **taux variables (ARM)**. Pendant que les traites mensuelles explosent, la valeur des maisons dégringole. D'autres perdent leur emploi ou leur santé, ou ont même acheté des maisons seulement pour spéculer. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, les défauts de paiement ont commencé à pleuvoir, les maisons sont saisies et les évictions se multiplient. Cette puissante dynamique laisse prévoir des troubles majeurs pour des milliers de milliards de dollars d'actifs financiers basés sur la valeur de l'immobilier.

Ces défauts de paiement ont mis en marche ce qui est maintenant connue comme la crise du **crédit hypothécaire à risque ("subprime")**, accusée d'être la cause des turbulences sur les marchés financiers. Si seulement les acheteurs avaient été plus responsables et si seulement les prêteurs hypothécaires avaient été moins gourmands, on ne se serait pas retrouvé avec cette "contagion" qui infecte par ailleurs un système parfaitement sain, nous chante-t-on.

Pour noyer le poisson, c'était assez réussi. **La chanson fut écrite par les banquiers et les medias.** Il y avait tout ce qu'il faut pour faire pleurer dans les chaumières : **les pauvres banques innocentes victimes de l'homme de la rue ; des familles entières menacées de se retrouver à la rue ; tout permettait de ne pas dire clairement que tout ceci fut le résultat direct de la nature même du système financier lui-même.** **C'est généralement une forte émotion qui permet de cacher la vérité au gens.** Bien qu'elle n'ait pas eu la force de faire oublier les pertes, et les pertes augmentent jour après jour.

Puisque les actifs d'aujourd'hui ne sont rien d'autre que la dette de quelqu'un d'autre, chaque défaut de paiement ruine forcément l'actif de quelqu'un. Et quand les pertes s'accumulent, elles provoquent des ondes de choc qui se répercutent à travers l'ensemble du système.

Pour aggraver le mal, il y a **des milliers de milliards de dollars d'actifs à effet de levier dans le système dont la valeur est uniquement définie par la valeur croissante de l'immobilier.** En clair, on évalue leur valeur en fonction de l'éventuelle vente à un tiers capable de les acheter à un prix dépassant le prix d'achat. Ainsi, quand les prix ne montent plus, les jeux sont faits.

Un bon exemple de ce fonctionnement est la banque d'affaires **Bear Stearns**, qui a placé des milliards de dollars en MBS ("créance hypothécaire titrisée" ou CHT) et des CDO (supposément un "titre de créance garanti") dans des hedge funds qu'elle contrôlait, pour finalement les voir s'effondrer par la suite.

La banque **Merrill Lynch**, qui avait prêté une somme d'argent considérable à un de ces fonds à alors récupéré son placement et a tenté de vendre certains de ces titres qui servaient de caution collatérale. Cependant, Merrill Lynch à du constater à son grand déplaisir qu'elle ne pouvait qu'obtenir 50 centimes sur la valeur nominale de chaque dollar et elle a suspendu immédiatement la vente. Les conséquences de cette vente avortée sont énormes, parce qu'elles ont révélé publiquement que la valeur réelle des titres était à mille lieux de la valeur nominale qui figurait dans les bilans et que les valeurs nominatives furent une fiction — une vérité valable non seulement pour Bear Stearns et ses hedge funds, mais pour l'ensemble des marchés. Merrill Lynch mit fin à la vente, non pas pour les pertes qu'elle allait encourir sur les garanties collatérales, mais pour les pertes qu'elle risquait de subir si jamais tous les autres hedge funds commençaient à décoter leurs titres surévalués. **L'application à ces banques des règles les plus élémentaires d'une comptabilité même approximative, les conduirait à devoir mettre la clé sous la porte.**

Une autre banque fut très affectée par le fiasco de Bear Stearns : la banque britannique géante **Barclays**. À part les 300 millions de dollars que Barclays possède dans le hedge fund de Bear Stearns, la banque possède également EquiFirst Corp, le premier emprunteur de crédit hypothécaire. Barclays semble rencontrer de gros problèmes en ce moment. À part les pertes provoquées par la débâcle des fonds de Bear Stearns, Barclays rapporte qu'elle a également subi des fortes pertes à cause de son engagement dans la banque publique allemande **Sachsen LB**, banque désormais en cours de rachat par une autre banque allemande, la LBBW. Ces pertes proviennent de l'effondrement du marché de l'ABCP (Asset backed commercial paper ou "billet de trésorerie adossé à des créances titrisées"). Barclays a aussi donné son accord pour « sauver » un fonds spéculatif de 1,6 milliard de Cairn Capital, un autre acteur sur le marché de l'ABCP. Récemment, Barclays s'est vu contraint d'emprunter aux alentours de 4 milliards de dollars à la Banque d'Angleterre et il y a peu d'espoir pour que la situation puisse s'améliorer.

Le pire est devant nous

Dans les années récentes, **afin de pouvoir continuer ce jeu, les banques centrales ont commencé à accroître le rythme avec lequel elles pompaient de l'argent dans le système.** Le volume d'argent injecté dans le système fut tellement énorme que la vitesse d'accroissement du taux d'émission de monnaie dépassa l'accroissement du taux de croissance des agrégats financiers. Ainsi, le point où la dette aurait pu être refinancé a été dépassé depuis longtemps.

On ne peut comprendre cette situation qu'à partir du schéma pédagogique de la « triple courbe » de Lyndon LaRouche qui visualise en une seule fonction continue la dynamique d'une économie physique déclinante assujettie à la croissance hyperbolique des agrégats financiers et monétaires. Au fur et à mesure que le pillage de l'économie physique progresse pour soutenir la bulle, la base sur laquelle tient l'ensemble des valeurs financières et spéculatives s'amenuise et finit par provoquer la perte de tout l'édifice. Si vous cessez de « nourrir » la bulle, elle s'effondre, et si vous continuez à la nourrir, elle s'effondre tout autant. La réalité de ces conceptions dépasse de très loin les algorithmes de Wall Street.

Quand on traite les dettes comme des actifs, les actifs du système deviennent eux-mêmes incertains, et tout montage financier sur la base de créances de cette nature, s'effondre rapidement par un effet de levier inversé. Chaque fois qu'un tel actif s'effondre, il accroît la vitesse d'effondrement d'autres actifs, et accélère la vitesse d'effondrement du système comme un tout. À l'heure actuelle, lorsqu'un grand nombre de spéculateurs tente de vendre leurs titres pourris pour se mettre à l'abri en achetant des bons du trésor américain, la valeur des titres chutera avec chaque nouvelle tentative de vente. Ces créances sont sans valeur si personne ne les achète, et sans valeur si quelqu'un se les procure.

La désintégration actuelle se déroule à des vitesses variées selon chaque pays, mais chacune s'inscrit dans une logique de déclin de productivité couplé à un accroissement hyper-inflationniste dans les valeurs monétaires et financières. La vitesse de cet effondrement s'accroîtra hyperboliquement, et le système tombera probablement à plat avant la fin d'octobre, selon Lyndon LaRouche. Les explosions énormes que nous voyons pour l'instant seront suivies d'explosions encore plus importantes. Si le système se heurte à une mine, il pourrait rendre l'âme bien plus tôt. L'instabilité du système augmentera en fonction de l'importance des pertes.

La seule « sortie par le haut » capable de nous tirer de cette situation catastrophique, dit LaRouche, c'est l'imposition d'un **gel du système en érigeant des parois coupe-feux capables de protéger la population et la substance productive de nos économies**, comme LaRouche l'a élaboré dans sa [proposition de loi Homeowner and Bank Protection Act of 2007](#).

Une approche globale est la seule bonne façon de traiter le problème car **le traitement au cas par cas nous condamne à l'impuissance.** »

**« Lutte contre la mort des paysans :
pour le référendum contre la politique agricole 2011 (PA2011) »**

par **Willy Cretegy**, Satigny GE :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=445>

Lutte et arguments des Suisses contre le recul féodal (loi du plus fort) prêché par l'église ultralibérale et illustration de l'arme politique décisive que pourrait être pour nous le référendum d'initiative citoyenne, RIC.

Mais, n'oublions pas que cette arme populaire est dangereuse si les médias — faiseurs d'opinion — ont été progressivement appropriés par — et subordonnés à — une caste privilégiée.

RIC et indépendance des médias sont deux priorités indissociables.

« ric-france.fr : Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne

LE site qui défend puissamment et en détail le RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE »

<http://www.ric-france.fr/>

« LaRouche : il faut choisir entre les banques et les hedge funds »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php?id_article=3303

« 7 septembre 2007 (LPAC) - Au moment où le mouvement de jeunes de LaRouche (LYM) mène campagne dans tous les États-Unis pour empêcher les saisies de logements et la faillite des banques, faisant pression sur le Congrès pour qu'il applique, avant la fin septembre, le "Homeowners and Bankers Protection Act of 2007" de LaRouche, **le cartel international des hedge funds — contrôlé par la monarchie britannique depuis leur territoire des îles caïmans — a lancé une offensive de la dernière chance pour se sauver lui-même ! « Au diable les propriétaires de logements » disent-ils, « et au diable les banques » dont ces parasites de hedge funds ont pris le contrôle.**

Ces fonds sauterelles ont envahi le Congrès cette semaine en envoyant leurs lobbyistes — et leur argent — pour promouvoir cette politique. Ce qu'il s'est passé à l'audience du Comité des services financiers de la chambre organisée par Barney Frank le 5 septembre, puis le 6 septembre au Comité de contrôle de la Chambre en est une preuve flagrante.

Le 7 septembre, LaRouche a commenté cette situation de polarisation extrême à Washington et dans le pays tout entier, dans cette bataille qui oppose les politiques de LaRouche à celle des hedge funds.

« Il y a une partie des gens qui soutient ce que nous poussons et qui veulent sauver les banques et le logement. L'autre partie veut sacrifier les banques et le logement pour sauver les hedge funds. Donc il y a confrontation : qui est dans un camp, qui est dans l'autre ?

« il faut comprendre qu'avec les hedge funds, les banques ne sont plus aux commandes. Les banques sont commandées. Vous voulez trouver quelles banques sont derrière les hedge funds ? Alors vous devez trouver quel hedge funds sont derrière les banques et les contrôlent. Voilà le problème. « C'est Rohatyn, et aussi George Schultz qui sont derrière tout ça. Ils disent qu'il faut sauver les hedge funds. Mais pourquoi pas les banques ? Parce que le hedge funds contrôlent les banques ! Et si vous essayez de défendre les banques vous coulez les hedge funds et redonnez aux banques le contrôle de leurs propres affaires. « L'enjeu est limpide : allez-vous défendre votre banque ou le cartel international des hedge funds ? s'il y a un conflit qui oppose le cartel international des hedge funds dont le QG est aux îles Caïmans avec la monarchie britannique, contre les banques au niveau fédéral et des états, aux États-Unis et en Europe. Ce ne sont plus les banques qui contrôlent l'activité bancaire, mais le cartel international des hedge funds.

« La seule manière de sauver la civilisation, c'est de couler les hedge funds et de garder les banques. Il faut choisir : lâcher les banques au bénéfice des hedge funds — ce qui porte le nom de Mondialisation II — ou alors sauver les banques et laisser les hedge funds se couler eux-mêmes.

« Nous devons rendre cet enjeu conscient. La réalité est devant nos yeux mais la conscience du peuple et des institutions est en retard d'un temps sur la réalité. Nous devons rendre la question claire une bonne fois pour toute : lesquelles choisissez-vous ? On ne peut avoir les deux. Vous ne pouvez pas garder votre banque et garder les hedge funds. Soit vous sauvez votre banque au détriment des hedge funds, où alors vous abandonnez votre banque et tout ce que vous avez mis dedans, à une autorité internationale basée à Londres, une autorité britannique, qui a ses succursales aux îles Caïmans. »

([Lire la suite...](#))

« Carte blanche à Guy Carlier »

et

« L'autre économie de Bernard Maris »

Ces deux bonnes chroniques de France Inter ont disparu

(les ~~voleurs~~ patrons de *France Inter* ont clairement une mission de normalisation)

mais leurs **archives** restent disponibles (combien de temps ?) :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lettrematinale/archives.php>

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreconomie/archives.php>

« En Italie, un « Vaffanculoday » contre la classe politique »

Un article d'**Arnaud Vaulerin** dans *Libération* du 7 septembre :

<http://www.liberation.fr/actualite/monde/276451.FR.php>

Un humoriste mobilise, ce samedi, dans plus de 200 villes pour **bouter les élus corrompus hors de la vie politique.**

Le comique s'est effacé derrière le politique. **Beppe Grillo** ne veut plus seulement faire rire les Italiens qui applaudissaient il y a encore quelques semaines ses spectacles dénonçant les scandales financiers et politiques en vogue dans la péninsule italienne.

Il les appelle à descendre samedi sur les places d'Italie pour « manifester pacifiquement » leur volonté de voir un changement de classe politique. L'humoriste de 59 ans a pris la tête d'une incroyable croisade à l'aide de [son blog anglo-italien](#), l'un des plus consultés d'Italie.

Ce samedi 8 septembre, Beppe Grillo l'a dénommé **le « Vaffanculoday », le « jour du va te faire foutre »**. L'intitulé ne fait pas dans la finesse mais il est « libératoire et permet de dire basta ! », se justifie Grillo. **Le V-day vise à « désinfecter le Parlement »**. Le ton est donné, la véhémence, sinon les accents populistes, sont de rigueur. « La guerre dans laquelle je me suis investi n'est pas tant contre la politique que **contre la classe politique italienne** qu'il faut abolir et repenser », assène Grillo.

Le message a l'air de séduire. Et surfe sur un certain rejet d'une classe politique déconnectée du quotidien des Italiens, comme en témoigne le succès du livre [La Casta de Sergio Rizzo et Gian Antonio Stella](#). Près de [200 villes transalpines](#) se mobilisent samedi pour ce V-day, une vingtaine de [communautés italiennes à l'étranger](#) ont organisé des rassemblements, près de 200.000 personnes se sont inscrites sur le blog de la manifestation. Un [hymne officiel](#) (voir le vidéo-clip ci-dessus) a été créé, sans compter les nombreuses initiatives locales, les affiches, [les photos et les vidéos improvisées](#) avec le symbole du V, première lettre des mots vengeance et victoire (vendetta e vittoria).

Grillo, dont l'activisme emprunte parfois à Michael Moore est en passe de réussir son défi : déposer **un "projet de loi populaire"** à l'Assemblée, un texte qui doit être ratifié par 50.000 citoyens pour être discuté, voire voté.

Le V-day vise **trois objectifs révolutionnaires** :

Le texte, s'il est approuvé, prévoit qu'« **aucun citoyen ne peut être candidat s'il a déjà été condamné ou s'il est en attente de jugement** ». Ce n'est plus Mains propres, mais [Parlement propre !](#) D'ailleurs, Grillo communique la [liste des 24 élus italiens condamnés](#), toujours en poste.

Le second amendement précise qu'« **aucun citoyen italien ne peut être élu plus de deux fois. La règle étant rétroactive** ».

Enfin, troisième objectif de la loi, **les « candidats doivent être désignés par les citoyens » et non plus par les partis politiques.**

« Ce n'est plus possible d'avoir des responsables politiques qui sont là depuis plus de trente ans, s'emporte Grillo. Dans les commissions antimafia, il y a des gens poursuivis pour des faits graves contre le patrimoine, des gens condamnés pour corruption ou pot de vin. »

Héros européen en 2005

Beppe Grillo, bombardé héros européen de l'année 2005 pour les efforts et le courage dans le domaine de l'information publique par [le magazine Time](#), n'a pas choisi la date du 8 septembre au hasard. En 1943, c'est ce jour-là que le maréchal Badoglio a demandé l'armistice à Eisenhower et que les forces armées italiennes se sont rendues aux alliés.

« **C'est le jour de la défaite pour le peuple qui a été abandonné. Et depuis, les Italiens ont été laissés à l'abandon** », avance Beppe Grillo. Qui entend « redéfinir la politique » et parler, via « le web, les places publiques, les comités de quartier », des sujets qui « concernent directement les citoyens » : « La privatisation de l'eau, les problèmes des transports, d'énergies alternatives comme les éoliennes, de la santé, des finances publiques, des six millions de précaires dans ce pays, bref tout ce que les politiques ne font plus depuis longtemps. » ([Lire la suite...](#)) »

« Lundi investigation : les lobbies au coeur de la république »

Un reportage captivant et consternant, réalisé par des journalistes de **Canal +** ; **la pourriture** jusqu'au plus haut niveau, en France et en Europe, c'est à voir :

<http://www.kewego.fr/video/iLyROoaf2Gg.html#>

Une Constitution sert précisément à éviter cette corruption en instituant de réels contre-pouvoirs et une surveillance active de tous les instants.

Mais elle doit évidemment être **écrite par d'autres hommes** que ceux qu'elle doit contrôler.

Un enfant est capable de comprendre ça.

À nous d'en parler entre nous,

si on veut progresser.

« La faim, la bagnole, le blé et nous »

Un message de **Fabrice Nicolino**, un vrai journaliste, courageux, inquieteur des pouvoirs :
<http://www.libertterre.fr/actualiterres/nicolino.html>

« Je suis journaliste (à Terre Sauvage et à La Croix), après avoir travaillé pour Politis, Géo, Le Canard Enchaîné, Télérâma. Je suis le co-auteur, avec François Veillerette, du livre " Pesticides, révélations sur un scandale français " (Fayard, 2007). Si je me permets aujourd'hui de vous adresser ce message, c'est qu'il y a urgence, **une urgence absolue**.

Je publie le 3 octobre un livre intitulé " La faim, la bagnole, le blé et nous. " (Fayard). Son sous-titre est clair : une dénonciation des biocarburants. Je veux vous en parler directement. Vous pouvez certes y voir une banale opération commerciale, mais tel n'est pas le cas.

L'expansion fulgurante des biocarburants est une tragédie planétaire. Elle conduit en premier lieu à la stérilisation de millions d'hectares de terres agricoles et à l'aggravation tragique de la faim. Pour faire rouler des bagnoles. Savez-vous que le quart du maïs américain sert déjà à fabriquer du carburant automobile ? Une telle révolution a des effets en chaîne sur toutes les céréales et plantes alimentaires, dont le cours explose.

Elle conduit également à la destruction de ce qui reste de forêts tropicales. En Indonésie, le palmier à huile menace tout à la fois l'homme, l'orang-outan et l'éléphant d'Asie, ridiculisant tous les grands discours sur la biodiversité. En Afrique, le bassin du Congo est attaqué. Au Brésil et en Amérique latine, on plante de la canne à sucre ou du soja partout. Pour remplir les réservoirs au détriment de la forêt et du cerrado, pourtant des écosystèmes uniques. Les biocarburants sont des armes de guerre et de mort.

Qui les soutient ? L'agriculture industrielle, les transnationales et tous ceux qui leur sont soumis, dont nombre de journaliste hélas. En France, je décris un système complexe dont l'un des centres n'est autre que le ministère de l'Écologie de M. Borloo, **à travers l'Ademe et un organisme méconnu, Agrice.** À quelques semaines du " Grenelle de l'Environnement ", cela mérite d'être discuté. Mais je n'oublie pas tous les autres, y compris certains écologistes fort mal inspirés.

Car les biocarburants, comme je le montre, et malgré de rares études manipulées par lobby, ont un bilan écologique désastreux, qui aggravera l'effet de serre, quoi qu'en dise la propagande. Et en France, leur développement signe la fin de la jachère, refuge de la faune banale, des oiseaux et petits mammifères.

Au fait, savez-vous qu'une usine du Havre transformera dès 2008 des animaux en biocarburants ? Et qu'on tente de faire pousser, par génie génétique, des arbres mous, permettant d'extraire leur cellulose, matière première des biocarburants ?

Ce monde est fou, et sans la moindre morale. J'ai fait ce que je pouvais, c'est-à-dire mon job. Pour tenter d'arrêter cette insupportable machine, j'en appelle solennellement à vous. Agissez ! Agissons ensemble. »

Fabrice Nicolino, le 1 septembre 2007

« James Tobin, keynésien modéré et critique radical du néolibéralisme »

Un article très intéressant de **Gilles Dostaler** dans **Alternatives économiques** n°261 de septembre 2007 :
http://www.alternatives-economiques.fr/sommaires/s_261.html

« Auteur prolifique et homme engagé, James Tobin a participé à l'élaboration de la synthèse néoclassique et jeté les fondements de la théorie moderne des finances. »

« La léthargie des marchés financiers menace l'économie »

par **Paul Fabra** dans *Les Échos* du 7 septembre :
<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4619363.htm>

« A-t-on besoin d'une théorie de la valeur ? »

Une intéressante contribution de **Xavier Werner** :
<http://hussonet.free.fr/xavier2.pdf>

« Les sites noirs : Plongée dans le programme d'interrogatoires secrets de la CIA »

par **Jane Mayer** :
<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=MAY20070816&articleId=6569>

Mon association d'idées :

**La seule chose qui permet au mal de triompher,
c'est l'inaction des hommes de bien.**

Edmond Burke (1793 - 1800)

« Comment contrer les lobbies de toute sorte et comment aller vers la démocratie »

Un bon article proposé par **Martin** sur **AgoraVox** :
http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=28735

« Pétition européenne pour un référendum »

Rappel : *Jacques Roman* nous a signalé la pétition de l'eurodéputé danois **Bonde** :

<http://x09.eu/fr/sign/>

Elle est simple et forte :

"Je veux que tout nouveau traité européen soit soumis à un référendum".

« Analyse du projet de traité modificatif de l'Union européenne »

Un document important préparé par l'excellent **Robert Joumard** (3 septembre 2007) :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Analyse_Traite_modificatif_par_Robert_Joumard_3_sept_2007.doc
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Analyse_Traite_modificatif_par_Robert_Joumard_3_sept_2007.pdf

Arguments décisifs à lire, à relire et à faire lire autour de vous...

Résumé en deux pages (6 septembre 2007) :

« Le traité du mépris »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Analyse_resumee_Traite_modificatif_par_Robert_Joumard_6_sept_2007.doc
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Analyse_resumee_Traite_modificatif_par_Robert_Joumard_6_sept_2007.pdf

Et, avec l'autorisation de **Marianne Dony**, *Université Libre de Bruxelles*, voici les documents de référence, annotés par elle en rouge pour mettre en évidence les nouveautés :

Traité sur l'Union européenne modifié : [format DOC](#), [format PDF](#)

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne modifié : [format DOC](#), [format PDF](#)

Et la lettre de **Robert Joumard** accompagnant son analyse :

Bonjour,

je vous prie de trouver ci-jointe une analyse assez détaillée du projet de traité modificatif européen.

L'analyse montre que le traité modificatif transfère la totalité de la constitution rejetée en 2005 dans les traités actuels. Nos dirigeants nationaux et européens tentent ainsi de faire rentrer par la fenêtre le projet que nous avons chassé par la porte, en prétendant qu'il s'agit de tout autre chose.

Ce projet soumet toutes les politiques à l'exigence de la concurrence libre et non faussée, **et finalement soustrait l'essentiel de la décision politique au pouvoir des citoyens.**

Amicalement.

Robert JOUMARD

« Bombarder l'Iran : Dick Cheney ne pense qu'à ça »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3296

« Le nouveau roulement de tambour du vice-président Dick Cheney en faveur de frappes aériennes contre l'Iran provoque un torrent d'inquiétudes parmi des hauts responsables américains, y compris au Pentagone et dans la sphère diplomatique.

Une source haut placée du renseignement américain estime que si pendant longtemps ces responsables excluaient toute possibilité d'attaque tellement on la jugeait folle, aujourd'hui, selon la même source, après que des fuites dans la presse ont révélé au grand jour **les plans détaillés de plus de 1.200 cibles industrielles, nucléaires et gouvernementales**, "on assiste à un véritable retournement." "Les gens sont désormais convaincus que Cheney et Cie planifient le bombardement de l'Iran, et précisément parce que c'est une option complètement folle." ([Lire la suite...](#)) »

« Nicolas Sarkozy défenseur de l'irresponsabilité pénale pour les milieux d'affaires »

par **Henry Moreigne** sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=28631

Commentaire d'**Eva Joly**, la juge courageuse : « Il me semble que les valeurs que dessine le président Sarkozy ne sont pas celles de la France que j'aime. Les méthodes qu'il suggère sont celles de M. Berlusconi. Pour moi, c'est un extraordinaire et étrange choix que de choisir de soutenir les délinquants contre les victimes » (...) « Je ne comprends pas un pays qui responsabilise ses enfants et ses fous et irresponsabilise ses élites et cela me paraît une grave erreur et surtout une absence de compréhension de ce que veut dire la criminalité organisée et économique ».

Ça va être long, cinq ans de dégoût...

« Les lobbies britanniques pressent Bush de partir en guerre contre l'Iran »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3289

et pendant que se prépare une extravagante guerre contre l'Iran, nos « journalistes professionnels » nous « informent » avec des faits divers crapuleux ou oiseux, du sport et des jeux...

Comme la base SQL de Free est en panne ces jours-ci (1-4 sept. 2007)
(ce qui met en rade, d'un coup, à la fois le blog, le forum et le wiki),
j'utilise aujourd'hui ma page '*Liens et documents*' pour vous rappeler
le bonheur qu'il y a à lire le philosophe **Alain** (Émile Chartier).

Voici donc un *Propos* qu'on pourrait intituler :

« Les non-compétents peuvent contrôler les compétents »

une merveille écrite par **Alain** le 27 octobre 1912 :

Il y a un argument contre la Démocratie égalitaire, que je trouve dans Auguste Comte, et qui a été souvent repris, c'est que, par le suffrage populaire, on aura toujours des députés incompetents. C'est pourquoi notre philosophe ne veut considérer le système de la libre critique et de l'égalité radicale que comme un passage à un état meilleur, où le pouvoir sera toujours aux mains d'un savant dans chaque spécialité, et d'un conseil d'éminents sociologues pour la coordination et l'ensemble.

Il est très vrai qu'un député, le plus souvent, ne sait rien à fond en dehors du métier qu'il exerçait ; mais remarquez que, s'il est avocat, il connaît tout de même assez bien les lois, la procédure, et les vices du système judiciaire ; que, s'il est commerçant, il s'entend aux comptes et à l'économie ; que, s'il est entrepreneur, il dira utilement son mot au sujet des travaux publics, et ainsi pour le reste. Aussi, quand on parle de l'ignorance et de l'incompétence des députés, je ne puis voir là qu'un développement facile et sans portée.

Mais je ne regarderais pas tant à la science ; plutôt à la probité, et à la simplicité des mœurs privées. Car si l'on prend pour député un grand armateur, ou un grand industriel, ou un grand banquier, ou un grand avocat, afin d'user de leur savoir-faire, ce sera un calcul de dupe assez souvent. On connaît des hommes fort habiles et intelligents, mais qui, peut-être, par l'habitude des affaires, penseront un peu trop à leur fortune, ou bien exerceront volontiers un pouvoir tyrannique, comme ils font naturellement chez eux et dans leur métier. Ainsi leur science pourra bien nous coûter cher. J'aimerais souvent mieux un honnête homme qui n'aurait pas trop réussi. Bref, je ne désire pas avant tout des Compétences.

Et pourquoi ? Parce que nous en avons autant qu'il nous en faut dans les services publics. La Cour de Cassation et le Conseil d'État connaissent profondément les lois. La Cour des Comptes a la science des Finances publiques. Tous les ministères ont des directeurs fort instruits. La guerre et la marine dépendent d'hommes qui connaissent leur métier. **En fait les Compétences sont aux affaires. Il reste à les surveiller, et ce n'est pas si difficile.**

On prend à tort les ministres pour des hommes qui devraient être plus savants que leurs subordonnés. Le ministre n'est autre chose qu'un délégué du peuple pour la surveillance d'un travail déterminé et nous avons, pour surveiller le surveillant, un autre député, rapporteur du budget ; les autres députés sont arbitres. Par exemple on peut bien juger de la fabrication des poudres sans être chimiste, car les spécialistes seront bien forcés de parler clair, si on l'exige, et c'est ce qui est arrivé. De la même manière, un juré peut apprécier la responsabilité d'après les rapports des médecins. Si le civet est brûlé, d'abord je le sentirai très bien, sans être cuisinier, et ensuite j'arriverai à me protéger contre ce petit malheur, même sans entrer dans la cuisine, car je suis celui qui paie. Le peuple est celui qui paie ; et ses représentants ont mille moyens de faire que le peuple soit bien servi, si seulement ils le veulent.

On peut même désirer ici une division du travail plus parfaite, les députés jugeant avant tout d'après les effets sans chercher les causes. Comme cet homme très riche et très occupé qui a plusieurs autos et ne connaît pas la panne. Sa méthode est de bien payer, et de renvoyer le chauffeur sans commentaires, à la première panne ; cela le dispense d'apprendre la mécanique.

Alain (*Propos*, 27 octobre 1912).

Cet argument est aussi **sur le blog** pour vous permettre de le commenter :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/22/65-l-indignation-des-competents#c2041>

« Spéculation immobilière, ralentissement économique
Quand la finance prend le monde en otage »

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/09/LORDON/15074>

C'est un excellent article de **Frédéric Lordon** dans *Le Monde diplomatique* de septembre (seul un court extrait est sur le net ce mois-ci : il faut acheter le journal).

Sur la partie interactive du *site du Diplo*, **Frédéric Lordon** publie un texte savoureux, puissant et amusant :

« Spéculation immobilière, ralentissement économique
Comment protéger l'économie réelle » :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/09/LORDON/15165>

« Il se pourrait qu'il y ait du vrai dans l'adage populaire voulant qu'« à quelque chose malheur [soit] bon » — mais encore faut-il aller débusquer ce « quelque chose » là où il se cache... **De la crise des marchés de crédit à laquelle assistent médusés les salariés, pressentant confusément, mais pertinemment, qu'en bout de course ce sont eux qui pourraient bien en faire les frais**, on peut au moins dire qu'elle offre une occasion, à ne loupier sous aucun prétexte, de **prendre la mesure de ce qu'il en coûte de tout accorder à la finance et de se décider enfin à lui briser les reins.**

Or, seul le sidérant spectacle du tumulte des marchés, les images des traders hystériques, des gestionnaires de fonds suant l'angoisse et des banquiers centraux blafards d'insomnie peuvent, à chaud, frapper suffisamment les esprits pour soutenir une demande politique d'action contre la spéculation. La fenêtre « spectaculaire » est hélas à peu près d'aussi courte durée que les effets réels de la crise financière peuvent être tenaces (et pénibles) à digérer.

En témoignent **la force des effets d'oubli et l'incapacité à établir dans la conscience collective la connexion entre les recrudescences successives de chômage et les accidents financiers qui les ont précédées, et dont un décalage de six mois suffit à faire perdre de vue qu'ils en ont été la cause. Il y a lieu de croire que la libéralisation financière aurait passé un sale quart d'heure si le corps politique avait clairement perçu le lien de cause à effet** entre la crise spéculative immobilière de la fin des années 1980 — celle-là même qui a failli emporter le Crédit Lyonnais — et le violent retournement conjoncturel du début des années 90, entre les monumentales crises monétaires qui ont manqué volatiliser le SME (Système Monétaire Européen) en 1992-1993 et le pic assassin de chômage des années 1993-1996, entre l'éclatement de la bulle internet en 2000 et la rupture de croissance des années 2001-2004...

Si donc la crise financière de 2007 peut être d'une quelconque « utilité » politique, et en attendant les dégâts qu'elle pourrait diffuser dans l'épaisseur de l'économie réelle, c'est comme **opportunité d'une prise de conscience, préalable à une frappe politique.**

1. « Transparence » et « régulation », ou la politique du « cause toujours »

Du train où vont les choses, on n'en prend pourtant pas le chemin — mais comment s'en étonner : pour ne pas être le plus grand nombre, les ennemis de cette aperception demeurent sans aucun doute les plus puissants. Il suffit pour s'en rendre compte de considérer les dérisoires mesures que le président français Nicolas Sarkozy met en regard de ses martiales déclarations d'arraisonnement de la finance — c'est « Verdun, on ne passe pas ! », mais **armé d'un pistolet à bouchon... Le bouchon en question est d'ailleurs passablement émiétté pour avoir déjà trop servi, puisqu'il s'agit de l'incroyable appel à la « transparence »**. Argument de troisième zone, délibérément ignorant des mécanismes fondamentaux des marchés, tels qu'ils expriment les caractéristiques les plus profondes des structures actuelles de la finance, la « transparence » fait typiquement partie de ces peccadilles qu'on lâche d'autant plus facilement qu'elles permettent de sauver l'essentiel.

La crise financière internationale de 1997-1998, qui avait failli emporter la totalité du système financier, avait déjà été mise sur le compte de **« l'opacité »**, et avec d'autant meilleure conscience, quoique mêlée de relents douteux, qu'il s'agissait des « marchés émergents » — comprendre d'une partie du monde « pas tout-à-fait développée », et à qui il reste encore « des progrès à faire » pour se mettre aux normes occidentales...

Le problème du diagnostic d'arriération, c'est qu'il s'effondre sitôt que le « monde avancé » connaît à son tour la panique financière, en 2000, et ceci en fait parce qu'il est victime des mêmes causes — génériquement celle de la finance libéralisée. On aurait pu au moins croire que cette pantalonnade désarmerait le topos de la « transparence », réservé aux « sauvages ». Pas un instant ! Sous des formes à peine différentes, c'est **l'opacité** des Enron et autres Worldcom, ripoux opportunément poussés sur le devant de la scène, qui a porté tous les péchés du monde **pour mieux faire oublier ce que la crise devait aux structures déréglées des marchés de capitaux**. Quelques années plus tard, faute de n'avoir rien appris, ou plutôt de n'avoir rien voulu apprendre, les mêmes causes, laissées invariantes, produisent les mêmes effets... et c'est le même brouet de la transparence qui nous est servi à nouveau comme purgation de mauvaises humeurs qu'on espère passagères.

Si la transparence comme arme de stabilisation de la finance n'était pas une illusion parfaite (1), il y aurait au moins une bonne raison de ne pas s'attendre à la voir mise en œuvre : il est impératif que l'opacité demeure aussi longtemps que possible le candidat récurrent à l'explication de la crise. **Or, plus d'opacité, plus de dérivatif !** Tout le temps où elle dure, au moins les élites gouvernementales et financières peuvent-elles prendre des poses avantageuses en faisant résonner de vibrants appels à « la régulation ».

Aussi l'éternel retour de la crise financière est-il également l'éternel retour des déclarations vides et des propos sans suite, de la cécité volontaire et des analyses qui regardent ailleurs, éternel retour d'une séquence-type dont on voit déjà se dérouler, impeccablement ordonnées, toutes les étapes : 1) exhortations politiques solennelles « à la régulation », 2) protestation du capital financier qui déclare absolument nuisible toute intervention législative, 3) proposition alternative par ses soins d'une « auto-régulation », moyennant la création d'un « groupe de travail » rendant rapport et faisant du vent, le tout piloté selon un calendrier qui, le temps passant et l'oubli gagnant, aidera toute l'affaire à mieux finir dans les sables.

À l'expérience, et contre toutes les idées reçues ordinairement véhiculées par les experts stipendiés ou les amis du système, il apparaît que les États-Unis sont passablement moins libéraux que les Européens. Au moins l'éclatement de la bulle internet y a-t-il donné lieu à une vraie loi — cris d'horreur étouffés de justesse en France et vraiment parce que ce sont eux, les Américains, les seuls qui peuvent se permettre de légiférer dans le capitalisme puisque, par ailleurs, leurs créances

libérales sont insoupçonnables. La loi Sarbanes-Oxley (2002) aura ainsi drastiquement durci les dispositifs de contrôle des comptes — les chefs d'entreprise s'en plaignent assez d'ailleurs, sans qu'on sache véritablement faire la part de la gêne réelle et de la propension à geindre à tout propos. Mais cette loi reposait entièrement sur l'hypothèse « ripoux », et ne pouvait en aucun cas prétendre s'attaquer aux véritables causes de l'instabilité financière.

Et la France pendant ce temps ? A l'époque sous gouvernement « socialiste », puis à la période Jean-Pierre Raffarin, et très attachée à l'idée de faire passer comparativement les américains pour **stalinoïdes**, elle... n'a rien fait. Les hurlements patronaux au totalitarisme de la loi y ont immédiatement rencontré un écho compréhensif et l'on a laissé le Mouvement des entreprises de France (Medef) piloter lui-même groupes de travail et rédaction de rapports qui, tel le **rapport de M. Daniel Bouton (2)**, n'avaient pas d'autre finalité que de prouver la supériorité de *la régulation du capital par le capital*, équivalent dans son ordre d'un appel à la chasteté par la vertu de réfrènement dans un bordel militaire de campagne.

2. La spéculation comme art de la prise d'otages

Il faut rappeler tous ces faits si l'on veut éviter la reproduction de la séquence maintes fois parcourue et déjà prête à resservir « Régulation / Auto-régulation / Rien »... et nouvelle crise dans quatre ans. Et il le faut d'autant plus qu'**une nouvelle fois la finance spéculative aura démontré son habileté à prendre en otages ceux-là mêmes qui sont supposés la surveiller, à savoir les banques centrales — et en fait, bien au-delà, l'économie tout entière.** L'instrument stratégique de ce renversement complet du rapport de force entre surveillants et surveillés a pour nom « l'aléa moral ». **On nomme aléa moral la propension d'un agent à se surexposer à un certain risque quand il se sait assuré contre ce risque.** Mais, dira-t-on, personne n'assume formellement le risque spéculatif. Les opérateurs financiers qui ont pris des positions aventureuses n'enregistrent-ils pas dans leurs comptes les pertes correspondantes avec, à la clé, l'éventuelle sanction de la faillite ? **Sans doute, mais — et tel est précisément le paradoxe de l'aléa moral — pas au-delà d'un certain niveau de risque.** Ou, plus exactement, pas lorsque se concentre en l'agent considéré un risque global qui dépasse son risque local. C'est qu'en effet la déconfiture d'un petit nombre d'agents peut avoir des conséquences bien au-delà de leurs seuls comptes individuels. Car le défaut (3) de l'un interrompant les paiements promis à d'autres, met ces derniers en péril à leur tour, éventuellement jusqu'à provoquer leur propre défaut, donc une propagation plus lointaine des interruptions de règlements, etc. Relativement limitée et « tolérable » dans l'économie réelle, cette propagation peut s'avérer foudroyante et d'une exceptionnelle gravité lorsqu'elle touche au secteur financier et bancaire.

Cette transmission collatérale des tensions financières, des agents en défaut vers les agents a priori sains, porte le nom « d'externalités ». Or le propre des crises de marché est précisément d'activer ces externalités négatives, le long desquelles se propagent les detresses financières en cascade. Ce sont là des situations où **le risque de collapsus général devient tel que le banquier central, devant l'énormité des conséquences, n'a plus d'autre choix que de sauver tout le monde, et en tout premier lieu les « joueurs » les plus exposés, ceux dont la faillite menace d'emporter la totalité du système.**

Aussi ces modernes hérauts de la finance déréglementée, arrogants et portant beau quand les marchés sont à la hausse, cette avant-garde de l'idéologie des marchés qui, sans doute à la recherche des justifications de ses gains obscènes, n'a que le « mérite » et la « responsabilité » individuels à la bouche, sont-ils en fait de parfaits irresponsables à qui il faut sauver la mise parce que leurs turpitudes s'exercent en un lieu très particulier de la structure du capitalisme d'où elles sont susceptibles de ravager l'économie tout entière...

Reconduisant l'éternelle partition des dominants entre les imbéciles et les cyniques, et se séparant de la cohorte des irréparables dévots qui continueront de faire l'éloge de la mondialisation financière même sur un tas de ruines fumantes, **il s'en est trouvé quelques-uns dans la finance pour saisir les immenses possibilités stratégiques offertes par cette position privilégiée qu'il leur est donné d'occuper.**

« Si les conséquences de nos pertes vont si loin qu'il est impossible au banquier central de s'en désintéresser et de ne pas nous éviter la faillite, pourquoi ne pas prendre les risques les plus démentiels sachant que dans le cas favorable les gains seront hors de toute mesure... et que dans le cas défavorable la disproportion même des risques, donc des pertes, sera telle qu'il faudra nous tirer d'affaire ?... »

Beaucoup prêtent à John Merryweather, patron du Hedge Fund LTCM d'avoir, en 1998, tiré toutes les conséquences de ce raisonnement et **délibérément** pris d'insensés paris en spéculant ouvertement sur des anticipations de taux d'intérêt qui ont mal tourné, mais sur lesquelles il avait engagé, par effets de levier successifs, des sommes excédant ses capitaux propres dans des proportions faramineuses. C'est donc d'un seul tenant que se sont avérées colossales, non seulement ses propres pertes, mais celles subies par les investisseurs qui lui avaient confié leurs fonds, parmi lesquels de nombreuses institutions financières. Trop de pertes pour trop d'acteurs importants au cœur du système financier : sans intervenir directement elle-même, la Réserve Fédérale a dû commander un secours de place (4) pour tirer LTCM de son inévitable faillite, et sauver la mise de ses apporteurs de fonds... exactement de la même manière que neuf ans plus tard le ministre de l'économie Peer Steinbrück ordonne à quelques banques allemandes de se porter à la rescousse de leur consœur IKW qui a perdu tant et plus sur le marché des dérivés de *subprime*... »

(...) ([Lire la suite de cet article important, et éventuellement le commenter](#))

« Précieux tirage au sort, de notre naissance à l'élaboration des connexions de notre cerveau »

Une passionnante chronique (trop courte) d'**Albert Jacquard** sur [France Culture](#) hier 31 août 2007 : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/2007_08_31_Albert_Jacquard_Precieux_tirage_au_sort_dans_la_conception_et_l'elaboration_des_hommes.mp3

Pour réagir : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2611#p2611>

« Le grand Discours sur l'Europe de Philippe Seguin en 1992 »
http://www.observatoiredeleurope.com/Discours-sur-l-Europe_a708.html

« Quinze ans après Maastricht et alors qu'une CIG travaille à la rédaction du traité modificatif remaquillant la Constitution européenne, nous vous proposons de relire le lumineux discours que prononça Philippe Séguin devant l'Assemblée Nationale, le 5 mai 1992. Il s'exprimait dans le cadre d'une exception d'irrecevabilité déposée par lui et plusieurs de ses collègues sur le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. Il faut aujourd'hui le compter au rang des "grands discours républicains", mais aussi des grands discours européens prononcés devant le Parlement. »

« Monsieur le président, madame, messieurs les ministres, mes chers collègues, je voudrais croire que nous sommes tous d'accord au moins sur un point : l'exceptionnelle importance, l'importance fondamentale du choix auquel nous sommes confrontés, et, ce disant, je n'ai pas l'impression de me payer de mots!

C'est en tout cas avec gravité que je viens inviter cette assemblée à opposer **l'exception d'irrecevabilité** au projet de loi constitutionnelle que le Gouvernement nous présente comme préalable à la ratification des accords de Maastricht négociés le 10 décembre 1991 par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres des communautés européennes et signés le 7 février dernier.

Mon irrecevabilité se fonde sur le fait que le projet de loi viole, de façon flagrante, le principe en vertu duquel la souveraineté nationale est inaliénable et imprescriptible, ainsi que le principe de la séparation des pouvoirs, en dehors duquel une société doit être considérée comme dépourvue de Constitution .

Il existe en effet, au-dessus même de la charte constitutionnelle, des droits naturels, inaliénables et sacrés, à savoir pour nous les droits de l'homme et du citoyen tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789. Et quand l'article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958 rappelle que **« La souveraineté nationale appartient au peuple »**, il ne fait que reconnaître le pacte originel qui est, depuis plus de deux cents ans, le fondement de notre État de droit. **Nulle assemblée ne saurait donc accepter de violer délibérément ce pacte fondamental.**

La question de **la séparation des pouvoirs** se pose dans les mêmes termes. Aucune assemblée n'a compétence pour se dessaisir de son pouvoir législatif par une loi d'habilitation générale, dépourvue de toute condition précise quant à sa durée et à sa finalité. A fortiori, **aucune assemblée ne peut déléguer un pouvoir qu'elle n'exerce qu'au nom du peuple**. Or, le projet de loi qui nous est soumis comporte bien une habilitation d'une généralité telle qu'elle peut être assimilée à un blanc-seing.

Et nous voilà confrontés à une situation tout à fait extraordinaire dans notre histoire constitutionnelle puisque, pour la première fois, on demande au Parlement de constitutionnaliser par avance des textes qui n'existent pas encore et qui, pour la plupart, ne seront même pas soumis à ratification dès lors qu'il s'agira de normes communautaires directement applicables. **On demande donc au Parlement, qui n'en a pas le droit, rien de moins que d'abandonner sa compétence législative aux organes communautaires chaque fois que ceux-ci le jugeront nécessaire pour l'application du traité.**

Ayant fait référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, violée deux fois par le projet de loi, je pourrais considérer ma tâche comme accomplie. Néanmoins, (...)

(Lire la suite, passionnante et d'une actualité brûlante...)

Vous pouvez réagir sur le forum **« Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir »** :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=3042#p3042>

« Alerte ! Le MEDEF veut réécrire la Constitution antifasciste de 1946, reprise en 1958. »

Un appel important de **Luc Douillard** :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2610#p2610>

« La grande faute des banquiers centraux »

Un bon article publié dans le magazine **Challenges** du 30 août 2007 :
http://www.challenges.fr/business/20070830.CHAP1020013/la_grande_faute_des_banquiers_centraux.html

« Dans un livre à paraître mi-septembre, l'économiste **Patrick Artus** pointe les défaillances de la BCE et de la Fed, responsables des flambées spéculatives.

Directeur de la recherche de Natixis, professeur à Paris I et à Polytechnique, membre du Conseil d'analyse économique, Patrick Artus met la dernière main à un ouvrage très critique sur les banques centrales, en particulier la Banque centrale européenne et son équivalente américaine, la Réserve fédérale. Ce livre-événement, qui tombe à point nommé, sera publié le 13 septembre aux éditions Perrin sous le titre **« Les Incendiaires. Les banques centrales dépassées par la globalisation. »**

Sa thèse est que les instituts monétaires, engoncés dans leur objectif de lutte contre l'inflation, se sont comportés comme des incendiaires, laissant se développer et se multiplier les flambées spéculatives. L'économiste, qui va jusqu'à évoquer un éclatement de la zone euro, prône un élargissement d'urgence des objectifs de la politique monétaire des banques centrales et une meilleure coordination avec les gouvernements. (...) » ([Lire la suite...](#))

Un lieu pour réagir à cette information, le forum « **Reprendre le pouvoir sur notre monnaie** » : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2609#p2609>

« Retour sur la crise financière »

Les *Quartiers d'été* de France Culture, le 24 août 2007, recevaient **Jean-Luc Gréau**, économiste, ancien expert au MEDEF, lobbyiste occulte discret, et auteur du livre édifiant « **L'avenir du capitalisme** » :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions_ete/quartiers_ete/fiche.php?diffusion_id=54824

Jean-Luc Gréau est **un expert néolibéral repentant qui balance informe**. Comme le livre, cet entretien est très intéressant ; j'ai pris quelques notes :

Il y a **des** pensées uniques, une à droite et une à gauche, qui vivent chacune de leur côté sans être jamais en débat direct.

La revue de presse évoque en détail **les fonds vautours**.

La montée de la dette des ménages américains, endettement qui explique mécaniquement la croissance américaine dont le principal — et presque seul — moteur est précisément la dette des ménages américains qui veulent à tout prix un niveau de vie supérieur à leur revenu.

Cette crise originale est « un crack du crédit » : les banques centrales interviennent d'urgence pour sauver le crédit de la faillite en injectant d'urgence des centaines de milliards (ce qui est différent d'un *credit crunch*, situation moins grave où, chaque jour, les prêteurs prêtent moins que ce que les emprunteurs demandent) : **on n'a jamais vu de crise déclenchée par l'endettement des ménages, ce qui nous met en territoire inconnu, imprévisible.**

Personne ne sait qui est exposé et pour quel montant ; les risques sont disséminés (il existe quelque 12 000 fonds spéculatifs, *hedge funds*, inextricablement imbriqués comme des poupées gigognes) et cette dispersion opaque interdit toute évaluation de la situation.

Histoire de la Banque centrale d'Angleterre, **impuissance des banques centrales** actuelle, **le problème c'est que les États se sont retirés du jeu**, individuellement et collectivement.

Il faudrait imposer que les ménages empruntent avec un apport personnel de 20 ou 30%. Aujourd'hui, 40% des Américains empruntent sans aucun fond propre, en Espagne, on peut emprunter sur 40 ou 50 ans !, en Angleterre, on peut emprunter sans limite... Il y a **un débordement du crédit** à l'échelle internationale.

Il faut réduire l'effet de levier lié au crédit, il faut que les entreprises utilisent leurs fonds propres au lieu de recourir au crédit. **Les banques ont essayé de se débarrasser du risque lié au crédit**, mais ce risque leur revient comme une patate chaude.

La valeur des monnaies est totalement irréaliste et fausse les termes de l'échange international. L'euro est très surévalué.

« Je n'ai jamais cru à la pérennité de l'expérience financière que nous vivons. On a vu d'emblée les risques qu'elle présentait. »

Les bourses ne financent plus les entreprises, les entreprises donnent plus à leurs actionnaires que l'inverse. Les actionnaires sont au centre du système et ils ont écarté les États et les entreprises qui sont comme dans une nasse, dans une cage avec un dompteur qui leur donne des coups de fouet.

Il faut fonder les droits des actionnaires sur un engagement durable dans les intérêts de l'entreprise. Il faut favoriser (imposer ?) un actionariat de type familial. Sur le long terme, les entreprises à capital familial sont plus rentables et plus utiles pour l'emploi que les autres. (...)

« Les néolibéraux sont des idéologues aussi dogmatiques que les communistes d'avant la guerre. »

Il est extravagant que le contrat, fondement majeur du capitalisme, soit écarté du rapport entre l'entreprise et ses actionnaires.

Jean-Luc Gréau défend un néo protectionnisme. Sans quoi, nous perdrons tous nos emplois industriels : et quand on perd des emplois, on perd des revenus, on perd de la consommation, des impôts, de la croissance. Il faudrait mieux écouter Laurent Fabius qui annonce que **L'Europe va devenir un désert industriel.**

La part salariale dans les fruits de l'activité humaine diminue partout sur la planète. Ça ne peut plus durer.

Lien direct : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/QUARTIERS/QUARTIERS20070824.ram

« Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations »

Un livre extraordinaire, de **Raoul Vaneigem** (Folio actuel, 1967) :

http://fr.wikisource.org/wiki/Trait%C3%A9_de_savoir-vivre_%C3%A0_l%27usage_des_jeunes_g%C3%A9n%C3%A9rations

« De la Souveraineté du Peuple »

Un texte important de **Benjamin Constant** :

<http://www.vigile.net/archives/democratie/constantsouv.html>

La souveraineté n'existe que d'une manière limitée et relative.

« Lorsqu'on établit que la souveraineté du peuple est illimitée, on crée et l'on jette au hasard dans la société humaine un degré de pouvoir trop grand par lui-même, et qui est un mal, en quelques mains qu'on le place.

Confiez-le à un seul, à plusieurs, à tous, vous le trouverez également un mal. Vous vous en prendrez aux dépositaires de ce pouvoir, et suivant les circonstances, vous accuserez tour à tour la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, les gouvernements mixtes, le système représentatif. Vous aurez tort ; c'est le degré de force, et non les dépositaires de cette force qu'il faut accuser. C'est contre l'arme et non contre le bras qu'il faut sévir. Il y a des masses trop pesantes pour la main des hommes.

L'erreur de ceux qui, de bonne foi dans leur amour de la liberté, ont accordé à la souveraineté du peuple un pouvoir sans bornes, vient de la manière dont se sont formées leurs idées en politique. Ils ont vu dans l'histoire un petit nombre d'hommes, ou même un seul, en possession d'un pouvoir immense, qui faisait beaucoup de mal ; mais leur courroux s'est dirigé contre les possesseurs du pouvoir et non contre le pouvoir même. Au lieu de le détruire, ils n'ont songé qu'à le déplacer. C'était un fléau, ils l'ont considéré comme une conquête. Ils en ont doté la société entière. Il a passé forcément d'elle à la majorité, de la majorité entre les mains de quelques hommes, souvent dans une seule main : il a fait tout autant de mal qu'auparavant ; et les exemples, les objections, les arguments et les faits se sont multipliés contre toutes les institutions politiques.

Dans une société fondée sur la souveraineté du peuple, il est certain qu'il n'appartient à aucun individu, à aucune classe, de soumettre le reste à sa volonté particulière ; mais il est faux que la société tout entière possède sur ses membres une souveraineté sans bornes.

L'universalité des citoyens est le souverain, dans ce sens, que nul individu, nulle fraction, nulle association partielle ne peut s'arroger la souveraineté, si elle ne lui a pas été déléguée. Mais il ne s'en suit pas que l'universalité des citoyens, ou ceux qui par elle sont investis de la souveraineté, puissent disposer souverainement de l'existence des individus. Il y a au contraire une partie de l'existence humaine qui, de nécessité, reste individuelle et indépendante, et qui est de droit hors de toute compétence sociale. La souveraineté n'existe que d'une manière limitée et relative. Au point où commencent l'indépendance et l'existence individuelle, s'arrête la juridiction de cette souveraineté. Si la société franchit cette ligne, elle se rend aussi coupable que le despote qui n'a pour titre que le glaive exterminateur ; la société ne peut excéder sa compétence sans être usurpatrice, la majorité, sans être factieuse. L'assentiment de la majorité ne suffit nullement dans tous les cas, pour légitimer ses actes : il en existe que rien ne peut sanctionner ; lorsqu'une autorité quelconque commet des actes pareils, il importe peu de quelle source elle se dit émanée, il importe peu qu'elle se nomme individu ou nation ; elle serait la nation entière, moins le citoyen qu'elle opprime, qu'elle n'en serait pas plus légitime...

Les citoyens possèdent des droits individuels indépendants de toute autorité sociale ou politique, et toute autorité qui viole ces droits devient illégitime. Les droits des citoyens sont la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté d'opinion, dans laquelle est comprise sa publicité, la jouissance de la propriété, la garantie contre tout arbitraire. Aucune autorité ne peut porter atteinte à ces droits, sans déchirer son propre titre. »

Benjamin Constant (1815): « De la Souveraineté du Peuple ».

On peut en discuter sur le forum : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2605#p2605>

« Patrick Artus explique la crise financière »

aux Matins de France Culture ce lundi matin, 27 août 2007 :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=55160

Un entretien devenant, au fil de la conversation, de plus en plus intéressant. Voici mes notes :

L'entretien commence à la minute 0:20 (7h20) : **on n'a pas d'inflation** [Patrick Artus devrait peut-être préciser qu'il parle des prix des biens et services, alors que les actifs, eux, sont en situation d'inflation] ; **notre vrai grand problème est la baisse de nos parts de marché** [Patrick Artus ne dit pas un mot pour suggérer que ces dramatiques pertes de parts de marché viendraient peut-être de la *chienlit laissez-fairiste* en odeur de sainteté à l'OMC et à l'UE — politique autoproclamée « libérale » alors qu'elle est objectivement antilibérale — qui exposerait nos industriels désarmés à la concurrence déloyale de pays qui produisent à très bas coût en dégradant les hommes et l'environnement] ; **insuffler du pouvoir d'achat serait jeter l'argent public par les fenêtres des importations** [Patrick Artus n'envisage pas une seconde de protéger nos industries et nos services en interdisant les importations **déloyales**] ; la France se désindustrialise, plus que ses voisins ; en dessous de **2 %** de croissance, la puissance publique n'a pas de marge de manœuvre, pas d'argent pour financer ses projets ; résumé du mécanisme du prêt immobilier à des insolvable en pariant que l'augmentation de la valeur de la maison de l'emprunteur va lui permettre de rembourser, ce qui ne fonctionne que si les prix immobiliers flambent, ce qui ne peut pas durer éternellement... Tout cela permettait d'annoncer dès le départ que tout allait bientôt s'effondrer.

Ne pas rater les minutes 0:50 (7h50) et suivantes : **« le prix des actifs n'a plus aucun rapport avec la valeur des biens réels qu'ils représentent et ça c'est très grave ; De plus, on ne fait pas porter le risque sur les bonnes personnes : pour éviter les crises bancaires, on a imaginé de "répartir le risque" sur la multitude des petits investisseurs (fragiles et mal informés !) plutôt que sur les banques** (dont c'est pourtant le métier et la seule bonne raison d'être ! Ce sont les banques qui « prêtent mieux que les autres », ce sont elles, normalement, qui devraient courir le risque inhérent aux prêts) parce qu'elle ne le veulent pas ! Or, tous ces petits investisseurs sont en train d'exploser. »

[Finalement, ce sont les banques qui ne font plus leur métier : elles ne veulent plus que s'enrichir sans prendre aucun risque ; c'est ce qu'on comprend tous depuis quelques mois.]

« On a vu venir la crise de l'immobilier américain, ça c'était évident : immense responsabilité des banques qui proposent un crédit très populaire qui s'appelle « 2-28 », avec un taux à 2 % pendant les deux premières années et 8 ou 9 % pendant les 28 ans suivants : tout le monde sait qu'au bout de deux ans, il ne peut plus payer, mais ce que tout le monde espère, c'est qu'au bout de deux ans sa maison aura pris suffisamment de valeur pour qu'il puisse se réendetter sur la valeur de sa maison pour payer des intérêts plus élevés. À partir du jour où le prix des maisons a cessé de monter, ils ont tous fait faillite et ça on le savait. »

« Ce qu'on avait pas prévu c'est cette bizarrerie que tout d'un coup plus personne ne voudrait plus rien risquer. Ce n'est pas une crise de liquidités, il y a plein de liquidités, c'est une crise qui révèle que, dans la finance, tout peut se figer d'un coup : les banques qui ont plein d'argent refusent de prêter aux banques qui ont besoin d'argent, de peur de courir un risque lié au subprime, ce qui conduit les banques en crise à solliciter les banques centrales (voir les opérations de secours en fin de semaine). Personne n'avait prévu que la finance s'arrêterait. »

[Monsieur Slama tresse alors dans sa chronique d'étonnants lauriers à Raymond Barre, qui a pourtant été le plus grand malfaiteur économique de France, celui qui a inauguré vingt ans de politique publique au profit exclusif des vieux riches rentiers. Passons.]

Patrick Artus reprend la parole après le journal, à la minute 1:20 (8h20) : **« Qu'est-ce qui s'est passé ? Au début des années 2000, on a la crise Internet : effondrement des cours boursiers, à la suite de ça, de très grosses difficultés des entreprises, effondrement de l'investissement et de l'emploi ; que font toutes les banques centrales pour limiter les dégâts ? Elle passent à des politiques monétaires extrêmement agressives, donc on se retrouve avec des taux d'intérêts très bas et — aux États-Unis très vite et un peu plus lentement en Europe —, on démarre la bulle immobilière, c'est-à-dire que tout le monde se met à s'endetter — c'est trop tentant —, les banques prêtent de façon libérale (les entreprises ne s'endettent plus alors il faut bien trouver de nouveaux clients), et les prix de l'immobilier se mettent à monter puisque l'offre de produits immobilier ne peut pas augmenter aussi vite que la demande dans ces périodes-là, donc on a fabriqué, depuis 2003 jusqu'à il n'y a pas longtemps, au début de cette année, un vrai soutien de l'économie qui s'est autoalimenté avec des prix qui montent ce qui permet aux gens de s'endetter plus facilement, ce qui donne à l'immobilier une rentabilité incroyablement plus élevée que les taux d'intérêt, et donc on a vraiment utilisé ça...**

Mais le vrai risque, c'est d'abord que **ça ne peut pas durer indéfiniment** (la capacité à faire monter les prix s'arrête quand plus personne ne peut acheter de maison, et on voit qu'on n'en est pas loin, peut-être, en France, et on est en plein dedans aux États-Unis), **et puis ça cache la réalité des effets de la globalisation sur les pays qui souffrent parce qu'on a cru qu'on pouvait encore avoir de la croissance sans faire grand-chose malgré la globalisation**, on dit : **« regardez on peut avoir 3 % de croissance, qu'est-ce que c'est, ces histoires sur les émergents qui nous prennent nos emplois, c'est pas vrai »,** mais c'était uniquement dû à cet épisode de courte durée. » (...) La France peut, **elle**, voir la bulle continuer un peu parce que **la France connaît une situation d'exclusion du prêt** (tout une partie des Français qui n'ont pas accès aux

prêts immobiliers, contrats précaires, intérimaires, CDD...) : chez nous, on a encore une marge d'accèsion à la propriété : **il n'y a que 65 % des Français qui sont propriétaires de leur logement**, c'est très peu.

AB : Quel est le sens économique d'une politique d'accès à la propriété ?

PA : D'abord, ça correspond à une demande ; ensuite, économiquement, les propriétaires de leur logement n'ont plus de loyer à payer ce qui va faciliter le problème des retraites en baisse, mais attention, **comme en toute politique économique, l'ennemi absolu est l'effet d'aubaine**, c'est-à-dire dépenser de l'argent public (rare) pour aider quelque chose qui se serait produit malgré tout (!) et là, il y a un vrai danger, si on aide des gens déjà relativement aisés à acquérir une maison s'ils avaient déjà acquis cette maison ou si le promoteur en profite pour **monter les prix** (il est bien documenté que le prêt à taux zéro a surtout fait monter les prix, donc le prêt a été confisqué, finalement, par les constructeurs) ; l'effet d'aubaine fait des dépenses publiques sans effet économique.

Comment s'explique que l'immobilier prenne tant de place dans les économies ?

D'abord, **on est dans un monde où ce qui compte le plus, c'est le prix des actifs**, parce vous dites ça, mais pour les américains, le prix des actions, c'est au moins aussi important. C'est un peu le problème culturel de nos banques centrales : quand on injecte de la monnaie dans l'économie, si on fait ça il y a vingt ans, on fait de l'inflation, puisque les gens veulent acheter des biens, il n'y en a pas assez... ; Aujourd'hui, si vous voulez acheter une télévision de plus, il y a un chinois qui sera content de la produire, donc **quand vous injectez aujourd'hui de la monnaie dans l'économie, ce qui monte, c'est le prix des actifs**, et c'est de là que vient le rôle de l'immobilier (et des autres actifs : les marchés boursiers dans les pays anglo saxons...), donc c'est l'immobilier qui reflète nos déséquilibres monétaires.

Et puis aussi, c'est assez facile, ça marche : quand la Réserve fédérale a un problème avec la croissance américaine, (jusqu'au point de saturation, où on est, on le disait à l'instant, mais) **tant qu'on n'avait pas saturé la capacité d'endettement des Américains, on baissait les taux et tout de suite ça marche : tout de suite, les gens s'endettent, achètent des maisons, les prix des maisons montent, les gens sont plus riches donc ils se réendettent, ils rachètent une maison plus grande, donc en plus c'est efficace.**

Cela étant 1) c'est dangereux (on voit ce qui se passe aux États-Unis), et 2) on voit pas pourquoi les banques centrales ne s'occupent pas de ça et continuent à s'occuper du prix des biens [les banques centrales ne surveillent que la seule inflation des prix des biens et services, sans surveiller l'inflation des prix des actifs] puisque c'est ça (les prix de l'immobilier) qui reflète les déséquilibres financiers, et 3) c'est quand même à nouveau, dans la plupart des pays, fini : on a usé cette corde jusqu'au bout et si on veut faire de la croissance et si ne réforme pas, ce qui fait que notre industrie continue à décroître, cette ficelle-là, on ne pourra plus l'utiliser et là, on est un peu en peine d'en trouver une autre (sauf en France où il reste une capacité à s'endetter). **Si on relance encore l'immobilier, les prix vont encore remonter** et on arrive au bout.

Comment ça marche une banque centrale ? (minute 1:28) (...) et donc les banques centrales règlent la quantité de monnaie qui est en circulation dans les économies en achetant ou en vendant d'autres actifs contre de la monnaie. Alors, le problème qu'on a, il est double, c'est que 1) **à la différence du passé, cette monnaie circule** : vous pouvez, vous, vous endetter en yens pour acheter votre maison ; si vous êtes à Londres, ça se fait très couramment, c'est **plus de 90 % des crédits immobiliers en Hongrie sont faits en yens ou en francs suisses, donc la banque centrale de Hongrie ne contrôle plus rien mais c'est vrai aussi dans la zone euro, donc la zone euro ne contrôle plus la quantité de liquidités puisque la liquidité s'importe.**

2) Deuxièmement, il y a une source de création de liquidité formidable qui est **l'investissement des surplus des pays d'Asie, de la Chine, des pays producteurs de pétrole**, qui achètent des actifs et qui paient en monnaie et donc **les banques centrales sont confrontées à l'irruption d'une montagne de liquidités en permanence et qui, tant qu'elle sera là, fabriquera les crises à répétition comme celle que nous venons de voir**, parce que, la nature humaine étant ce qu'elle est, tant qu'on a plein de liquidité, les taux d'intérêt sont bas, et c'est très tentant de s'endetter pour acheter un actif, alors si c'est plus l'immobilier... Alors, le jeu entre économistes, c'est de dire : l'immobilier c'est fini ; c'est quoi la prochaine bulle ? Alors vous dites : on va refaire les sociétés technologiques... Il y en a qui disent : non non ça va être à nouveau les émergents... Mais on fera autre chose...

Après la chronique d'Alain Duhamel, Corinne Lepage pose une question importante, minute 1:36 (8h36) :

CL : Vous avez dit qu'un fossé se creuse entre la création de richesse financière et la création de richesses matérielles. On peut considérer qu'il est normal que les liquidités représentent dix fois, grosso modo, — et encore dix fois c'est beaucoup —, ce que nous créons en richesses chaque année, en termes physiques. Mais là, on est dans des chiffres qui sont infiniment plus importants, **60, 80 fois...** Est-ce que vous pensez que c'est un système pérenne, durable ?

PA : (...) Il y a deux endroits où cette question (très importante) se pose : il y a d'abord dans la façon de gérer les entreprises, avec des objectifs plus ou moins financiers (...), ça c'est le premier niveau ; deuxième niveau : on a vu de plus en plus que la taille des marchés financiers, par rapport aux actifs qu'ils représentaient, devenait considérable ; alors ce n'est pas vrai pour les actifs financiers les plus simples (les actions, ça représente le capital des entreprises, ni plus ni moins), mais c'est vrai pour tout ce qu'on appelle les produits dérivés qui sont de plus en plus gros par rapport aux actifs sous-jacents (...)

Il faut dire : **normalement les produits dérivés, ce sont des produits d'assurance**, une entreprise qui a fait crédit à une entreprise, elle va s'assurer contre le risque que cette entreprise aille mal, fasse faillite, en allant sur des marchés de produits dérivés, et les produits d'assurance ont un rôle tout à fait positif, bien entendu ; sauf que **ces produits ont été détournés de leur rôle : aujourd'hui, ce ne sont plus des produits d'assurance, ce sont des produits pour investisseurs.**

Alors, juste une histoire qui est presque vraie : maintenant, on fabrique des obligations qui sont liées aux risques automobiles et donc, supposez que cette obligation commence à avoir une vie propre, en fonction de l'offre et de la demande, (c'est-à-dire qu'un assureur qui assure des voitures revend sur le marché une obligation et si le risque automobile devient... enfin s'il y a plus d'accidents que ce qui avait été anticipé, le prix de cette obligation baisse), donc **pour lui [pour l'assureur], c'est une façon de se décharger du risque automobile sur les investisseurs, sur les marchés.** Normalement, le risque automobile, c'est un truc réel, c'est combien y a de gens qui sont rentrés les uns dans les autres, ... enfin bon, sauf que si vous fabriquez **une finance déconnectée de la réalité**, cette obligation, par exemple, va avoir son prix qui chute si plus personne ne veut l'acheter pour une raison quelconque (comme on l'a vu ces jours-ci sur les marchés), et l'assureur, du coup, va monter les primes d'accident et donc, vous, vous paierez plus cher votre prime d'assurance auto, pas parce que vous avez plus d'accidents, mais parce que les marchés financiers ne veulent plus acheter les obligations liées aux assurances auto. C'est exactement ce qui s'est passé sur les entreprises depuis trois semaines un mois où les entreprises vont payer plus cher leur dette simplement parce que les produits structurés de la dette ne trouvent plus d'acheteur.

Donc, je crois que **ce n'est pas tellement l'effet de taille pur qui pose problème, c'est surtout cette inversion de causalité** : ce n'est plus l'économie réelle risque le prix des actifs financiers, c'est le **prix des actifs financiers qui fabrique le prix de l'assurance**, en gros, dans l'économie réelle, et là **c'est très très dangereux...**

AB : Alors, vous dites : « on doit réfléchir », c'est qui, « on » ?

PA : Ben, normalement, nous avons des gens qui sont payés pour ça, ça s'appelle des banques centrales, alors peut-être, plutôt que de s'exciter pour savoir si l'inflation sera de 1,75 ou de 1,80, il faudrait peut-être qu'ils regardent ce genre de question... (...) »

J'ai fait un fichier **mp3** des **extraits utiles** pour consulter cet entretien plus tard :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/2007_08_27_Patrick_Artus_crise_financiere.mp3

Vous pouvez aussi réagir et commenter cette analyse sur la partie 'Blog' :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/08/09/80-nous-sommes-deja-dans-un-armageddon-financier#c2033>

**« Petit manuel critique d' un Venezuela galvaudé :
à l'usage des curieux, des néophytes et des citoyens... »**

Une mise au point importante et très intéressante publiée par **Romain Migus** et **Albert Mondovi** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=5190

« Kenya : députés bien payés contre population affamée... »

Une information chocante transmise par **Renaud Vivien**,
montrant à nouveau **le lien entre la dette et le blocage de la démocratie** et du développement :
<http://www.cadtm.org/spip.php?article2768>

« (...) quinze manifestants qui s'opposent à **une proposition de loi des députés kenyans visant à s'octroyer une prime de fin de législature. Rappelons qu'au Kenya, 60 % de la population vit avec moins d'un dollar par jour et que les députés kenyans comptent déjà parmi les parlementaires les mieux payés au monde avec 10 000 euros de salaire mensuel** ; ce qui représente dix années de salaire de base d'un fonctionnaire kenyan. (...) »

Extrême pauvreté

En effet, à l'instar des autres pays d'Afrique sub-saharienne, **la population kenyane connaît une situation d'extrême pauvreté avec comme conséquence la chute de l'espérance de vie de 57 ans en 1986 à 48 ans en 2004. Malgré cela, les institutions financières internationales et les pays riches créanciers réunis au sein du Club de Paris [1] continuent à réclamer le remboursement d'une dette externe de 7 milliards de dollars.** Pour payer le service de la dette qui accapare 40% du budget annuel, les dirigeants kenyans choisissent alors de sacrifier les besoins humains fondamentaux de la population (éducation, santé, logement...). Pourtant, la dette du Kenya n'est pas jugée « insoutenable » selon les critères de la Banque mondiale et du FMI [2]. C'est pourquoi le Kenya ne peut même pas prétendre aux modestes allègements de dette de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) [3].

Pour autant, les autorités kenyanes appliquent docilement les politiques néo-libérales dictées par la Banque mondiale et le FMI qui servent les intérêts des transnationales. Lors de la présentation du budget 2007/2008 en juin 2007, l'objectif annoncé par le Ministre des Finances, Amos Kimunya, a été suffisamment clair : « *le budget ambitionne de réduire, au sein de l'administration, cette bureaucratie qui freine l'accès à la propriété et aux services afin de le transformer en tapis rouge pour les investisseurs privés* » [4]. **Le ministre a ensuite expliqué que le déficit budgétaire de 1,6 milliard de dollars serait financé par la privatisation des entreprises d'État, notamment dans les secteurs bancaire et des télécommunications. Les salaires exorbitants des députés ne sont, quant à eux, pas remis en cause !**

C'est donc sans surprise que **la Banque mondiale a félicité le gouvernement kenyan pour ce budget conforme aux politiques de privatisation qu'elle impose aux pays endettés depuis les fameux Plans d'ajustement structurels (PAS) de 1981.** On peut craindre que la Banque mondiale continue à jouer son rôle néfaste encore longtemps si on tient compte de la déclaration de l'ambassadeur américain au Kenya, Collin Bruce, « *la Banque mondiale sera aux côtés du Kenya pour l'aider à matérialiser sa vision d'un pays passant du statut de pays en développement au statut de pays à revenu intermédiaire à l'horizon de 2030* ». En attendant 2030, nul doute que la population devra une fois encore se saigner aux quatre veines, en subissant de plein fouet des mesures injustes telles que l'augmentation de la TVA, afin de rembourser la dette du Kenya. Le Bureau national kenyan des statistiques a déjà relevé, entre juin et juillet 2007, une augmentation de 0,7% de l'indice des prix à la consommation en raison de l'augmentation du prix des choux, du sucre et du pain.

Une dette odieuse

Le remboursement de cette dette qui justifie l'application de ces mesures anti-sociales doit aujourd'hui être remise en cause car **elle a été en grande partie contractée sous la dictature d'Arap Moi de 1978 à 2002. Alors que la nature dictatoriale du régime ne faisait aucun doute, les créanciers extérieurs ont pourtant décidé de le soutenir en accordant de nombreux prêts.** Rien qu'entre 1986 et 1995, les bailleurs de fonds internationaux ont accordé 8 milliards de dollars au Kenya. Selon l'équipe anti-corruption nommée par le gouvernement kenyan en 2002, 10 milliards de dollars auraient fini dans les poches du clan du dictateur. Par conséquent, une grande partie de cette dette est « odieuse » et peut légalement être répudiée par le gouvernement actuel. En effet, selon **la doctrine de la dette odieuse** formulée par **Alexander Sack en 1927**, « *si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, etc., cette dette est odieuse pour la population de l'État entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation ; c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir* ».

Malheureusement, sans une forte pression de la société civile kenyane, il y a fort à parier que les autorités n'aient **le courage politique de répudier cette dette** qui empêche le développement humain de la population et hypothèque la souveraineté politique et économique du Kenya. Le peuple kenyan doit donc se saisir de l'instrument citoyen qu'est l'audit afin d'identifier les dettes illégitimes et odieuses et réclamer légalement leur répudiation. En effet, **l'audit** constitue un droit appartenant à tous les citoyens en vertu de la l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 [5] et l'article 19 du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1966 [6] ; deux textes que le Kenya a adoptés. Cependant, une collaboration entre les Kenyans et les citoyens du Nord est nécessaire car de nombreux documents comme les contrats de prêt peuvent être éparpillés. De plus, les autorités kenyanes rendent difficile l'accès à ces documents.

Enfin l'audit doit permettre de dégager **les responsabilités des créanciers du Nord dans l'endettement actuel du Kenya.** Il mettra en évidence le lien entre le gonflement de la dette et la violation des droits humains sous la dictature d'Arap Moi et notamment le soutien actif de la Banque mondiale. Malheureusement, le Kenya n'est pas un cas isolé. Parmi **les exemples les plus connus où la Banque mondiale a joué un rôle majeur** [7], citons la dictature du Shah d'Iran après le renversement du Premier ministre Mossadegh en 1953, la dictature militaire au Guatemala mise en place par les États-Unis après le renversement du président démocratique de Jacobo Arbenz en 1954, celle des Duvalier en Haïti à partir de 1957, la dictature du général Park Chung Hee en Corée du Sud à partir de 1961, la dictature des généraux brésiliens à partir de 1964, celle de Mobutu au Congo et de Suharto en Indonésie à partir de 1965, celle des militaires en Thaïlande à partir de 1966, celle de Idi Amin Dada en Ouganda et du général Hugo Banzer en Bolivie en 1971, celle de Ferdinand Marcos aux Philippines à partir de 1972, celle d'Augusto Pinochet au Chili, celle des généraux uruguayens et celle de Habyarimana au Rwanda à partir de 1973, la junte militaire argentine à partir de 1976, la dictature au Pakistan à partir de 1978, le coup d'État de Saddam Hussein en 1979 et la dictature militaire turque à partir de 1980 [8].

Sur la base de ces audits, des actions en justice contre les autorités des pays du Sud et la Banque mondiale, complice du détournement de l'argent public et d'autres violations de droits humains, devront être déclenchées pour mettre fin à leur impunité. Enfin, en écho à la Déclaration du Forum social de Nairobi [9], l'annulation totale et inconditionnelle de la dette du Tiers-monde est l'étape indispensable pour s'affranchir du diktat des institutions financières internationales qui empêche la satisfaction des besoins humains fondamentaux. »

Les banquiers sont-ils donc tous les ennemis mortels de l'humanité ?

« Un ancien du gouvernement Reagan affirme que Bush et Cheney préparent un nouveau 11 septembre »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=27674

« Les services secrets américains auraient tenté d'introduire des explosifs au G8 de Heiligendamm »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=26980

Deux articles et débats très intéressants
(au passage, il faudrait écrire un livre sur les trolls :o)

Je voudrais relier cette série d'informations sur les **prétextes** invraisemblables invoqués par la Maison-Blanche (la *théorie du complot* islamiste) avec cette pensée puissante de **Simone Weil**, dans un texte formidable que je vous ai signalé naguère et qui s'intitule "[Quelques réflexions sur les origines de l'hitlérisme](#) (écrit en 1939-1940)" :

« (...) Le maître doit toujours avoir raison, et ceux qu'il punit toujours tort. Une habileté considérable est nécessaire à cet effet.

Deux opinions sur la force et le droit, l'une et l'autre erronée, l'une et l'autre fatale à qui s'y fie, abusent les esprits médiocres ; les uns croient que la cause juste continue toujours à apparaître comme juste même après avoir été vaincue, les autres que la force toute seule suffit pour avoir raison.

En réalité, la brutalité muette a presque toujours tort si la victime invoque son droit, et la force a besoin de se couvrir de prétextes plausibles ; en revanche des prétextes entachés de contradiction et de mensonge sont néanmoins assez plausibles quand ils sont ceux du plus fort.

Quand même ils seraient trop grossiers, trop transparents pour tromper personne, ce serait une erreur de croire qu'ils sont de ce fait inutiles ; ils suffisent pour fournir **une excuse aux adulations des lâches, au silence et à la soumission des malheureux, à l'inertie des spectateurs, et permettre au vainqueur d'oublier qu'il commet des crimes** ; mais rien de tout cela ne se produirait en l'absence de tout prétexte, et le vainqueur risquerait d'aller alors à sa perte. Le loup de la fable le savait ; l'Allemagne l'a oublié en 1914 et a payé cher cet oubli, au lieu qu'elle le sait maintenant ; les Romains le savaient fort bien.

C'est pour cela que, selon Polybe, ils prenaient presque toujours un très grand soin ou de sembler observer les traités ou de trouver un prétexte pour les rompre, et de paraître mener partout des guerres défensives. Bien entendu, leurs desseins étaient seulement voilés par ces précautions et n'y étaient jamais subordonnés.

Cet art de conserver les apparences supprime ou diminue chez autrui l'élan que l'indignation donnerait, et permet de n'être pas soi-même affaibli par l'hésitation.

Mais, pour que cet effet se produise pleinement, il faut être **réellement** convaincu qu'on a toujours raison, qu'on possède non seulement le droit du plus fort, mais aussi le droit pur et simple, et cela même quand il n'en est rien.

Les Grecs n'ont jamais su être ainsi ; on voit dans Thucydide avec quelle netteté les Athéniens, quand ils commettaient de cruels abus de pouvoir, reconnaissaient qu'ils les commettaient. On ne bâtit pas un empire quand on a l'esprit si lucide.

Les Romains ont pu parfois reconnaître que des sujets suppliants avaient été soumis à des cruautés trop grandes, mais ils le reconnaissaient alors en gens qui, loin d'éprouver des remords, s'applaudissaient de condescendre à avoir pitié ; quant à admettre que des sujets révoltés ou des ennemis pussent avoir quelque bon droit, ils n'y songeaient même pas.

(...) une telle satisfaction de soi, appuyée par la force et la conquête, est contagieuse, et nous en subissons encore la contagion.

Rien n'est plus essentiel à une politique de prestige que la propagande ; rien ne fut l'objet de plus de soin de la part des Romains. Chaque Romain d'abord était un propagandiste naturel au service de Rome (...) »

Pour le gouvernement de Bush (et pour les autres), il est essentiel de "justifier" ses méfaits par un prétexte, fut-il calamiteux : il suffit que le prétexte existe.

Les vieilles grosses ficelles du pouvoir et notre insondable et éternelle crédulité sont proprement passionnantes.

**« La croissance américaine ou la main de l'Etat.
Comment l'Amérique keynésienne surclasse l'Europe néolibérale »**

Un livre très intéressant d'**Alain Villemeur**, facile à lire et très documenté,
(chez *Seuil*, 2007, dans l'excellente collection « *économie humaine* » dirigée par Jacques Généreux)
dressé contre les superstitions et la sorcellerie de pacotille des gourous européistes *fous du marché* :
<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4573591.htm>

« Depuis vingt ans, l'insolente prospérité de l'économie américaine et la contre-performance européenne et française nourrissent le discours à la mode des " déclinologues " : à défaut d'imiter enfin le libéralisme et la flexibilité de l'Amérique, nous resterions durablement à la traîne. **Il faudrait nous en remettre à la "main invisible" du marché, et amputer la main maladroite et sclérosante de l'État. Or, ce diagnostic est un contresens total.**

L'auteur nous guide ici **au cœur des politiques économiques américaines**, et l'on découvre que la flexibilité ou le recul des régulations publiques ne sont pour rien dans une performance qui résulte, bien au contraire, d'une intervention massive de l'État qui soutient la croissance, promeut la recherche et l'investissement dans les nouvelles technologies et assure ainsi le plein emploi. On est à mille lieues de l'État minimal et du laisser-faire chers aux libéraux : toutes les interventions publiques interdites ou étroitement limitées dans l'Union européenne sont utilisées à volonté par les administrations américaines. Avec une documentation imparable et dans un style limpide, l'auteur démontre que le déclin relatif de notre économie provient ainsi de l'abandon du " vieux " modèle keynésien européen que les Américains, eux, ont su préserver ! Mieux, il montre comment certains pays de l'Europe du Nord ont pu obtenir des performances comparables à celles des États-Unis, mais sans développer les folles inégalités qui caractérisent ces derniers. **Notre "modèle social" de l'État-providence n'est donc pas en crise, c'est son abandon qui nous mène à la crise. »**

« Au revoir »

Un message très émouvant de **Raoul Marc Jennar** :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/08/16/81-au-revoir-un-message-bouleversant-de-raoul-marc-jennar>

« À quoi jouent les banques centrales ? »

par **Jean-Marie Harribey** :

<http://harribey.blogsudouest.com/2007/08/12/a-quoi-jouent-les-banques-centrales/>

« (...) Petit retour en arrière. Lorsque, pour sortir de la crise économique profonde qui affectait les taux de profit dans les années 1970, les dirigeants du monde décidèrent d'accorder une totale liberté de circulation au capital pour préparer la restructuration des activités **et mettre en concurrence les travailleurs salariés du monde entier, les banques centrales reçurent une mission exclusive. La mission de ne créer de la monnaie que pour nourrir la sphère financière, et surtout pas pour promouvoir des activités utiles aux humains et l'emploi.** D'où les yeux fixés sur la hausse des prix devenue l'ennemi principal de la rente financière.

Qu'advint-il ? Hausse des taux d'intérêt, explosion de la dette du tiers-monde, envolée du chômage et de la précarité, enrichissement faramineux des riches.

(...)

En l'espace de quelques heures, le 9 août, la BCE a injecté 94,8 milliards d'euros, la FED 24 milliard de dollars (17,5 milliards d'euros), la Banque du Japon 1000 milliards de yens (6,2 milliards d'euros). Le 10 août, la BCE a rajouté 61 milliards d'euros supplémentaires. Injecté où ? Sur le marché interbancaire sur lequel les banques ordinaires se procurent de la monnaie de « banque centrale » dont elles ont besoin pour accompagner (à raison de quelques pour cent à peine) les crédits qu'elles accordent, elles, en monnaie scripturale.

Alors, les banques centrales créent autant de monnaie en injectant aussi facilement des liquidités dans l'économie mondiale ? Et nous qui pensions qu'elles étaient attachées au dogme de l'orthodoxie monétaire ! Surtout la BCE, avec son directeur père-la-rigueur Jean-Claude Trichet !

Quel mystère ! Une BCE qui a porté en moins de deux ans son taux directeur de 2% à 4%, une FED qui l'a relevé près de vingt fois jusqu'à 5,25%, au nom de la lutte contre l'inflation, et puis, brutalement, une injection fantastique de monnaie pour faire face à la crise immobilière et financière ! Pour élucider ce mystère, on doit se pencher sur l'évolution de la masse monétaire et de ses composantes. (...)

La croissance de M3 se situe actuellement sur une base 10,9% par an. Alors que la BCE a fixé une norme de 4,5% pour tenir compte d'une croissance économique de 2,5% et d'une inflation tolérée de 2%. Pourquoi l'augmentation réelle de la masse monétaire dépasse-t-elle autant la norme édictée (...)

Autrement dit, **69% (44 + 25) de la croissance de la masse monétaire est due à la croissance des actifs financiers** constitutifs de M2 – M1 et de M3 – M2.

Ainsi, en alimentant les circuits financiers en liquidité fraîche pour couvrir les besoins du capital financier (restructurations, fusions, LBO, marché immobilier, etc.), **les banques centrales, et particulièrement la BCE, ont choisi : pas d'inflation tolérée sur les biens et services, mais la bride sur le cou pour l'inflation sur les actifs financiers.**

Et alors, dira-t-on, où est le mal ? Là : **sur le long terme, la croissance des revenus financiers plus importante que la croissance de la richesse réelle n'est possible que si l'exploitation de la force de travail s'intensifie dans le système productif.** Car la sphère financière n'est pas autonome, étant improductive. Les banques centrales sont les gardiennes de l'ordre. Et elles jouent à nous faire peur.

La création monétaire n'est bénéfique que si elle est une anticipation de l'accroissement de la richesse produite. Sinon, la crise est devant nous.

Pour prendre donc les choses **à la racine, il faut abolir la totale liberté de circuler des capitaux**, comme le propose le mouvement altermondialiste, notamment Attac dans son Manifeste. »

« Manifeste des Enragés »

Un texte fameux de **Jacques Roux**, le plus célèbre des "curés rouges", le 25 juin 1793 :
http://www.royet.org/nea1789-1794/archives/documents_divers/roux_manifeste_enrages.htm

« Délégués du peuple français,

Cent fois cette enceinte sacrée a retenti des crimes des égoïstes et des fripons ; **toujours vous nous avez promis de frapper les sangsues du peuple. L'acte constitutionnel va être présenté à la sanction du souverain ; y avez-vous proscrit l'agiotage ? Non.** Avez-vous prononcé la peine de mort contre les accapareurs ? Non. Avez-vous déterminé en quoi consiste la liberté du commerce ? Non. **Avez-vous défendu la vente de l'argent monnayé ? Non.** Eh bien ! Nous vous déclarons que vous n'avez pas tout fait pour le bonheur du peuple.

La liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément. L'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par le monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable. La république n'est qu'un vain fantôme quand la contre-révolution opère, de jour en jour, par le prix des denrées, auquel les trois quarts des citoyens ne peuvent atteindre sans verser des larmes.

(...) aujourd'hui que la Convention nationale est rendue à sa dignité et à sa vigueur, et n'a besoin pour opérer le bien que de le vouloir, **nous vous conjurons, au nom du salut de la république, de frapper d'un anathème constitutionnel l'agiotage et les accaparements**, et de décréter ce principe général que le commerce ne consiste pas à ruiner, à désespérer, à affamer les citoyens.

(...) Eh quoi ! Les propriétés des fripons seraient-elles quelque chose de plus sacré que la vie de l'homme ?

(...) Jusques à présent, **les gros marchands** qui sont par principe les fauteurs du crime, et par habitude les complices des rois, ont abusé de la liberté du commerce pour opprimer le peuple ; ils ont faussement interprété cet article de la déclaration des droits de l'homme qui établit qu'il est permis de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. **Eh bien ! décrétez constitutionnellement que l'agiotage, la vente de l'argent-monnaie, et les accaparements sont nuisibles à la société.**

(...) arrêtez le cours de l'agiotage et des accapareurs, **et cela par un décret constitutionnel qui n'est pas sujet aux variations des législateurs.** (...) »

« OGM, l'heure est grave »

Un bon article de **Philippe Desbrosses** dans la revue **Nouveau consommateur** n°19 :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/OGM_L_heure_est_grave_Philippe_Desbrosses_Revue_Nouveau_consommateur_19.htm

Mon commentaire (idée fixe :o) :

mauvaises institutions = mauvaise protection

Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir.

Ce n'est pas aux parlementaires, ni aux ministres, ni aux hommes de partis, d'écrire ou réviser la Constitution.

La prise de conscience de ce point décisif par le plus grand nombre est une condition *sine qua non* de l'émancipation par rapport aux pouvoirs (politiques et économiques).

La meilleure protection est garantie par l'institution du
référéndum d'initiative populaire.

« Les Britanniques exigent un référendum »

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=327>

« Le Pentagone prêt à intervenir avec l'armée turque »

par **Thierry Meyssan** sur **voltaire.org** :

<http://www.voltairenet.org/article150530.html>

« Le Pentagone a planifié une opération conjointe de ses forces spéciales et de ses homologues turques contre les séparatistes du PKK en territoire irakien. Cette attaque aurait des objectifs bien plus large que ceux annoncés : renforcer le pouvoir militaire turc face aux Démocrates-musulmans de l'AKP et éliminer les dirigeants kurdes irakiens qui refusent le pillage de leur pétrole par les Anglo-Saxons. Sous la menace, les Kurdes irakiens se sont engagés hier à mettre fin aux activités du PKK dans leur région et ont adopté une loi régionale sur le pétrole.

La conjonction de questions pétrolières et religieuses en Irak et en Turquie met en ébullition la classe dirigeante à Washington. Le Hudson Institute pousse à une nouvelle opération militaire, tandis que le Washington Post tente de la faire avorter.

Pour comprendre cet imbroglio qui peut à tout instant dégénérer, examinons d'abord les enjeux :

Contradictions politiques

La Coalition anglo-saxonne ne parvient pas à faire adopter par le Parlement irakien sa **loi sur le pétrole** et les députés sont partis en vacances sans la voter. Or, celle-ci est **l'objectif principal de l'invasion de l'Irak et de son occupation**, qui ont déjà coûté près d'1 million de vies humaines.

La loi légaliserait les contrats léonins préparés par un cartel de multinationales composé de BP, Shell, ExxonMobil, Chevron, et dans une moindre mesure Total et Eni. Elle autoriserait le vidage complet des réserves pétrolières du pays dans les années à venir. (...) »

« LaRouche : C'est l'heure de la révolution »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3199

« 10 août 2007 (LPAC) - En apprenant **combien d'argent avait été injecté hier dans le système financier international dans un effort futile pour empêcher une fonte générale**, Lyndon LaRouche a fait remarquer que la quantité émise par la Réserve fédérale rien qu'aux États-Unis (27,8 milliards d'euros en trois fois) représentait un ordre de grandeur du revenu annuel des États-Unis.

Au niveau international, ce sont des centaines de milliards de dollars qui ont été injectés. Le jeudi 9, la BCE a fourni 95 milliards d'euros, suivis le lendemain par 61,5 milliards de plus. Au Japon et en Australie, les banques centrales ont tenté de leur côté d'arrêter la saignée, et d'autres banques centrales se sont déclarées prêtes à suivre, comme autant de lemmings, le cas échéant. En vain. Les marchés se sont effondrés en Asie, en Europe, en Ibéro-Amérique. Même aux États-Unis, le Dow Jones a fini en baisse.

Comme l'a noté Lyndon LaRouche, les États-Unis et le monde dans son ensemble entrent dans une phase similaire à celle que connut l'Allemagne en 1923. À l'époque, la bulle hyperinflationniste était relativement isolé, frappant un seul pays, si bien qu'il a été possible d'intervenir de l'extérieur, à l'aide du Plan Dawes, pour rétablir un peu d'ordre, du moins provisoirement. **En revanche, la crise actuelle est internationale et nul n'est en mesure de fournir l'équivalent d'un Plan Dawes.** L'ensemble du système financier international doit subir une réorganisation générale, avec un **retour aux taux de change fixes**. Vu le taux d'hyperinflation qui frappe l'économie mondiale, rappelant tout à fait celle de Weimar en 1923, il est urgent de mettre en œuvre une réorganisation du type préconisé par Lyndon LaRouche.

Dans ce contexte, les États-Unis doivent faire appel à la Russie, la Chine et l'Inde, en tant que pays centraux, pour traiter le problème. (...)

Vu l'urgence de la situation, l'action - contrairement aux commentaires - est de mise.

L'économiste américain a également précisé des principes qui doivent guider nos actions : **nous n'allons pas renflouer les spéculateurs qui sont à l'origine de cette crise. Jim Cramer peut gueuler tant qu'il voudra, nous n'allons renflouer ses amis, ni lui-même, qui sont responsables du problème.** Nous allons passer à l'action pour sauver l'économie américaine et pour créer un ordre décent des affaires mondiales. « Les gens feraient bien de s'y habituer, parce que toute autre approche est condamnée. »

Par contre, il faut bel et bien renflouer les gens. L'économie aussi peut et doit être sauvée, si on ne tente pas de renflouer les spéculateurs. Et nous sauverons les banques, moins la spéculation, parce qu'elles sont nécessaires pour **faire parvenir le crédit à l'économie physique réelle.** (...) »

Mon commentaire :

Quand je compare cette débauche d'argent libéré du jour au lendemain (pour sauver les spéculateurs responsables de la crise) aux difficultés quotidiennes réservées aux citoyens et aux PME pour accéder au crédit (difficultés extravagantes pour les PME pour trouver un financement bancaire, crédits "revolving" au taux usuraire de 20% l'an, exigence de garanties telles, pour emprunter, que les prêteurs ne prennent plus jamais le soi-disant risque que l'intérêt est censé payer), quand je pense, par contre, aux risques scandaleux pris par les financiers avec l'argent disponible (ou créé *ex nihilo* pour jouer sur les marchés casino), quand je compare ces deux comportements, je me dis que **les banquiers et les financiers hors contrôle public sont les pires parasites de l'espèce humaine.**

Avec ces montagnes ahurissantes de monnaie déversées sans problème du jour au lendemain dans les caisses des banques (pas dans les caisses publiques !), on voit bien que tout l'argent nécessaire au bonheur des hommes (satisfaction des besoins élémentaires de tous les humains du monde : nourriture, logement, santé, éducation) est largement disponible, dès aujourd'hui, ça éclate au grand jour quand c'est la peau des banquiers qui est en jeu, mais tout cet argent est rendu indisponible au plus grand nombre, cet argent qui permet de donner du travail bien payé à tout le monde nous est volé, par une bande de voyous hors contrôle.

Si on se préoccupe de l'intérêt général plus que de l'intérêt des banquiers, il faut au moins **rendre à la puissance publique le contrôle du système bancaire et de la création monétaire**, ça crève les yeux.

Finalement, il faudrait que tous les citoyens, y compris les journalistes et les politiciens, lisent **Maurice Allais**.

« Nous allons vers une reféodalisation du monde »

dit **Jean Ziegler** dans un entretien à propos de son livre

L'Empire de la honte (Fayard) :

http://www.courrierinternational.com/article.asp?obj_id=48948

Un excellent article, court résumé d'un livre bouleversant et important.

« Le Franc Cfa ou l'esclavage monétaire du siècle: à quand le réveil ? »

par **Séraphin Prao Yao** :

http://www.moor.csm6t.org/index.php?option=com_content&task=view&id=252&Itemid=1

Un article très intéressant publié en juillet en Afrique et qui, par un **effet de miroir étonnant**, révèle notre propre **esclavage monétaire**, comme tous les peuples du monde.

« Il y a une vingtaine d'années, le professeur **Joseph Tchundjang Pouemi** donnait au monde entier et à l'Afrique une œuvre historique de haute portée : « Monnaie, servitude et liberté ». L'auteur notait que, l'indépendance des pays africains devait passer par une totale indépendance économique et que celle-ci était impossible sans le contrôle intégral des instruments de la souveraineté étatique dont la Monnaie constitue l'élément central qui permet tout épanouissement.

Aujourd'hui, la monnaie est au cœur même des économies modernes dont elle commande les mouvements. Au moment où le débat inutile et désuet a lieu sur l'identité du gouverneur de la BCEAO et un ajustement des institutions de la BEAC et surtout où quelques experts de la monnaie se penchent sur une probable dévaluation du Fcfa, il nous semble opportun de revenir sur le bien fondé de la zone CFA. Née de la grande crise et de la construction d'une zone protégée de repli et officiellement créée en 1948 entre la France et ses colonies et protectorats, elle compte aujourd'hui quinze États africains.

(...)

L'importance des phénomènes monétaires

Si l'on admet que le pouvoir économique confère le pouvoir politique, alors, on doit admettre que **le pouvoir monétaire confère le pouvoir politique**. Pourtant, la monnaie est une expression de la souveraineté : elle tire ses capacités régulatrices de son aptitude à représenter les valeurs qui sont au fondement de la communauté d'échanges. La monnaie est envisagée comme un attribut de la puissance publique et un instrument de propagande au service de cette dernière. Le principe de la souveraineté mis en lumière par **Jean Bodin** a permis de dégager une souveraineté de l'État dont la souveraineté monétaire semblait être partie intégrante. Réussissant à exclure suzeraineté et vassalité, il finalisait ce qui était alors pensé comme **l'indissociable couple puissance-attribut : l'État et la monnaie, l'État et sa monnaie**.

Comme l'écrivait **Charles Loyseau**, "la souveraineté est la forme qui donne l'être à l'État". Exclusive de toute subordination et de toute concurrence, la souveraineté est la pierre angulaire de la structure étatique, c'est l'âme de l'État, et pour s'affirmer comme telle, elle s'est faite ostentatoire et proclamatoire. Outre, sa capacité à donner à l'État sa souveraineté, la monnaie et surtout la création monétaire sert à fournir les moyens d'échange aux entrepreneurs. La monnaie est une créance à vue sur le système bancaire à cause du caractère vide dont elle revêt à sa création. La création de la monnaie se fait donc dans le but d'investir et non uniquement en fonction du métal ou des réserves extérieures (devises) qu'une banque (centrale ou commerciale) peut avoir à son actif (en stock). La prédominance de l'endettement dans les économies modernes montre bien que la monnaie est une créance à vue sur le système bancaire, c'est-à-dire, "un droit de remboursement sur le système bancaire." En d'autres termes, dans une économie monétaire de production, le crédit bancaire crée *ex-nihilo* permet de fournir les avances bancaires nécessaires au financement de l'investissement.

Sans monnaie, pas d'investissement

La plupart des monnaies africaines ne sont pas au service de leur économie nationale ou régionale. Les investissements locaux sont quasi inexistants pour la simple raison que leur monnaie sont « colonisées ». Les réserves excédentaires des pays de l'UEMOA logées au trésor français, pourraient être utilisées pour financer la croissance et le développement en Afrique de l'Ouest. Au lieu de mettre en place une politique capable de garantir le financement du développement, la BCEAO, la BEAC ne poursuivent qu'un objectif de taux de change.

En réalité, le franc CFA fait partie d'un bouquet constituant le pacte colonial ; en maintenant les pays africains comme réservoirs de matières premières et déversoirs de produits finis, les pays occidentaux et surtout la France, par le relais de ses nombreuses banques facilitent le sous-développement des pays de la zone franc. Avec les réserves excédentaires excessives que détiennent la BCEAO, une surliquidité bancaire de 400 Milliards de franc CFA et la prédominance des crédits de court terme finissent par convaincre que le FCFA n'est pas fait pour le développement des pays membres. Mieux, les importations sont d'autant plus facilitées que les économies de la zone CFA disposent d'une monnaie CFA rattachée de manière fixe à l'Euro. Ainsi se referme le piège de la dépendance des pays dit pauvres, car le régime monétaire actuel ne sert pas à impulser un processus de développement, mais à entretenir le cycle de la dépendance vis-à-vis de l'ancienne métropole. Le Fcfa est l'un des instruments du plan savamment préparé par la France pour mettre sous perfusion nos économies aux fabuleuses richesses.

Le Franc CFA est l'instrument de convertibilité en suisse et dans les paradis fiscaux, d'un certain nombre de richesses africaines. Pour s'en convaincre, examinez par vous-même, le système financier des pays de la zone franc, vous en conviendrez avec nous que la surliquidité bancaire contraste avec un secteur industriel en mal de financement. Quand il fait mieux, ce système bancaire se contente de privilégier les crédits à court terme, injecter en priorité dans l'économie juste pour absorber les produits déversés par les occidentaux, un crédit destiné aux transactions courantes, écartant idéologiquement les crédits à moyen et long terme (c'est-à-dire à accroître les investissements : donc la production). Les pays africains de la zone Franc ne sont pas vraiment maîtres du jeu en la matière (car par le biais des règles de gestion de la parité fixe et de la convertibilité illimitée, le Trésor National français a virtuellement plus de poids qu'un chef d'État africain de la zone franc). Aujourd'hui, avec l'Euro fort, les exportations des pays membres sont fortement pénalisées. Il s'ensuit que, du fait d'un euro très fort, notamment par rapport au dollar, la compétitivité des produits de la zone a subi une chute notable. Le cas burkinabé et malien illustrent cette déconvenue car, l'arrimage du franc CFA à l'euro met la filière coton au bord de l'asphyxie, alors que "l'or blanc", principale ressource d'exportation du Burkina, lui procure 60% des recettes publiques.

Les banques centrales de la zone franc (BCEAO, BEAC, BC) ancrées dans une attitude bureaucratique ont oublié la mission fondamentale qui est la leurs : celle de participer au développement des pays membres. Or, certes, une

banque centrale a le périlleux devoir s'assurer l'unité et la pérennité du système de paiements, mais elle doit jouer son rôle de prêteur en dernier ressort. Elle est la garante de la monnaie nationale et assure la confiance en elle : en somme, elle assure la stabilité du système monétaire.

(...)

Que faire face à cette colonisation monétaire ?

Le *Mouvement de Libération de l'Afrique Noire* (MLAN) en appelle à la conscience collective africaine afin qu'elle se prononce sur son indépendance car **l'indépendance politique est subordonnée à l'indépendance monétaire**.

L'obstination des pays de la zone franc à utiliser une monnaie colonisée aux mécanismes impérialistes laisse la jeunesse pantoise, stupéfaite et les populations désœuvrées. Cette situation de **viscosité décisionnelle** qui ne profite pas au citoyen africain semble incompréhensible. Un certain nombre de réformes doivent être entreprises afin d'harmonisation, faciliter la convergence, améliorer de la compétitivité des entreprises africaines, adopter la bonne gouvernance des affaires publiques et entretenir un commerce intra-régional important.

La monnaie est tellement essentielle qu'il ne faut pas la laisser au main d'un tiers. La souveraineté émane d'un peuple ou d'une nation (au sens juridique de ces termes) qui la délègue à un souverain par contrat, souverain qui devient le symbole de l'acceptation d'un certain ordre politique et économique dans le cadre d'un territoire donné. **Le contrat social, fondement de la souveraineté, revêt ainsi une multiplicité d'expressions dont le contrat « monétaire » est l'une des plus importantes.** Ainsi la monnaie, loin d'être simplement un « numéraire » statique ou une unité de compte comme nombre d'économistes ont eu tendance à le considérer, est en réalité un symbole fort des croyances et des représentations collectives liés à la valeur en tant que concept philosophique et anthropologique. **Dans ce contrat, la souveraineté nationale implique pourtant un système représentatif, le cas de la banque centrale qui a mandat de battre monnaie au nom du peuple. Cette délégation constitue le pendant économique et monétaire au régime représentatif.**

Vu que la zone franc porte en elle les germes du sous-développement des pays membres et que la France trouve en elle un instrument de colonisation, le MLAN demande aux pays membres de rompre sans délai avec ce système. Les pays membres pourront créer le Franc Ouest Africain (FOA) (pour les pays de l'UEMOA) et le Franc de l'Afrique Centrale (FAC), (pour les pays de la CEMAC) et le Franc Comorien, pour les Comores. Ainsi, nous rentrerons dans une phase de transition, où les critères nécessaires à l'optimalité d'une zone monétaire devront être atteints, pour enfin créer une monnaie commune appelée l'AFRIKARA.

Le franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique) a été créé pour réinstaller la suprématie de la France en Afrique après la seconde Guerre Mondiale car les rapports économiques et monétaires avec les territoires d'Outre-mer étaient en voie de rupture. Non seulement, les entreprises françaises bénéficiaient d'un marché quasi-protégé, mais la France devenait aussi le partenaire incontournable.

Regarder le Nigeria, le Ghana, l'Afrique du Sud, l'île Maurice, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, la Chine, l'Inde, le Brésil, etc. ; ces pays qui ont leurs monnaie, qu'ont-ils de moins que les pays de la zone franc ? Maîtriser sa monnaie, c'est maîtriser sa banque centrale et avoir des banques commerciales qui participent au développement économique. Avec ce contrôle et maîtrise de tous les circuits financiers, on peut accorder des crédits à des chefs d'entreprises africains **de toutes tailles**.

(...)

Dans le cas particulier des pays de la zone FCFA, toutes les Banques centrales sont inféodées (soumises) à la Banque de France. Celle-ci définit pour les Africains utilisateurs du Franc CFA le niveau du crédit à allouer à leurs économies. Cela veut dire que c'est la France qui, à travers sa Banque centrale (appelée Banque de France), décide et impose à ses sujets africains un certain niveau de développement socio-économique. Le rejet de la souveraineté monétaire au profit de l'ancien esclavagisme est synonyme d'une revendication du statut d'esclave et de colonisé. **Pour l'heure, les pays de l'UEMOA se battent pour un poste de gouverneur qui naturellement revient à la Côte d'Ivoire vu sa position dans l'union. Nonobstant l'essentiel n'est pas de se battre pour entrer dans une "cage", c'est de chercher à être libre et amorcer son développement : cela passera par une nouvelle zone avec une monnaie décolonisée.**

Séraphin Prao Yao, Président du MLAN

« Le rôle des "tueurs à gages" économiques dans la destruction des nations »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=992

Je confirme que [ce livre](#) de **John Perkins** est très bien écrit, haletant, révoltant... important.

« Europe : Gott Mit Uns ! »

Un appel important de **Raoul Marc Jennar** pour la défense de la **laïcité**, en danger de déclin car **le mini traité de l'Union européenne déclare s'inspirer des héritages religieux** :

<http://www.urfig.org/143.%20Europe%20Gott%20Mit%20Uns%20,%20JdM,%207%20aout%202007.doc>

[\["Dieu avec nous !" était le slogan des soldats de Hitler](#)

[\(depuis toujours. Dieu sert de renfort commode à toutes sortes de furieux\)\]](#)

« **Jim Cramer panique en direct sur NBC, Bear Stearns a déclenché "l'Armagedon"** »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3189

« 8 Août 2007 (Nouvelle Solidarité) - Interrogé sur la crise du jour de Bear Stearns, le prévisionniste financier américain très populaire **Jim Cramer, lui-même ancien de Goldman Sachs et Bear Stearns**, s'est livré le 3 août à un sérieux "coup de gueule" pendant son émission « Mad Money with Jim Cramer » sur la chaîne CNBC.

Combinant coup de théâtre et véritable inquiétude, Cramer hurlait à pleins poumons que le président de la Réserve Fédérale Bernanke devrait "ouvrir d'urgence le guichet des liquidités" (...) "*Bernanke n'a pas la moindre idée de combien la situation est mauvaise, pas la moindre idée, pas la moindre idée ! J'ai parlé avec les dirigeants de chacune de ces firmes ces dernières 72 heures. Les gens que je connais sont dans ce business depuis 25 ans, et ils vont perdre leur boulot, les boîtes vont disjoncter et déposer le bilan.*" (...) "*Ceci est un marché d'une autre sorte, et la Réserve Fédérale est endormie. Ils ont perdu la tête. Ils ne savent rien. Ils n'ont pas la moindre idée de ce qu'il se passe dans le secteur. Il y a 14 millions de personnes qui ont hypothéqué leurs maisons depuis 3 ans. Sept millions de ceux-là sont des contrats à taux variables. Ils vont perdre leurs maisons. Ils sont fous.* Moi, j'ai travaillé sur les marchés à rendement fixe chez Goldman Sachs. Ce n'est pas le moment d'afficher de la satisfaction."

Quand on lui demande si la baisse des taux qu'il réclame ne provoquerait pas un Armagedon (*), Cramer répondit : "*On a [déjà] un Armagedon sur les marchés à rendement fixe.*"

L'entretien en anglais est actuellement accessible sur YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=-p5JiOpPpI>.

(*) Armagedon est, selon le livre de l'Apocalypse (chap. 16, verset 16), la « bataille finale » entre le bien et le mal. »

« **La BCE craint que les « subprime » fassent plonger les banques européennes et injecte 95 milliards d'euros sur les marchés** »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3190

« **Non à la dictamolle !** »

un pamphlet irréprochable de **Jacques Cheminade** qui reste d'une actualité brûlante :

<http://www.solidariteetprogres.org/spip/IMG/pdf/T310505.pdf>

« **Méditation sur l'obéissance et la liberté** »

Un texte admirable de **Simone Weil**, écrit durant l'hiver 1937-1938 :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Simone_Weil_1938_Meditation_sur_l_obeeissance_et_la_liberte.pdf

« (...) Puisque le grand nombre obéit, et obéit jusqu'à se laisser imposer la souffrance et la mort, alors que le petit nombre commande, c'est qu'il n'est pas vrai que le nombre est une force. **Le nombre, quoique l'imagination nous porte à croire, est une faiblesse.** (...) Le peuple n'est pas soumis bien qu'il soit le nombre, mais parce qu'il est le nombre. (...)

Sans doute, en toute occasion, ceux qui ordonnent sont moins nombreux que ceux qui obéissent. Mais, **précisément parce qu'ils sont peu nombreux, ils forment un ensemble. Les autres, précisément parce qu'ils sont trop nombreux, sont un plus un plus un, et ainsi de suite.** Ainsi, la puissance d'une infime minorité repose malgré tout sur la force du nombre. Cette minorité l'emporte de beaucoup en nombre sur *chacun* de ceux qui composent le troupeau de la majorité. Il ne faut pas en conclure que l'organisation des masses renverserait le rapport, car elle est impossible. **On ne peut établir de cohésion qu'entre une petite quantité d'hommes.** Au-delà, il n'y a plus que juxtaposition d'individus, c'est-à-dire faiblesse.

Il y a cependant des moments où il n'en est pas ainsi. À certains moments de l'histoire, un grand souffle passe sur les masses ; leur respiration, leurs paroles, leurs mouvements se confondent. Alors, rien ne leur résiste. Les puissants connaissent à leur tour, enfin, ce que c'est que de se sentir seul et désarmé ; et ils tremblent. (...)

De pareils moments ne durent pas, bien que les malheureux souhaitent ardemment les voir durer toujours. Ils ne peuvent pas durer, parce que cette unanimité, qui se produit dans le feu d'une émotion vive et générale, n'est compatible avec aucune action méthodique. Elle a toujours pour effet de suspendre toute action, et d'arrêter le cours quotidien de la vie. Ce temps d'arrêt ne peut se prolonger ; le cours de la vie quotidienne doit reprendre, les besoins de chaque jour s'accomplir. **La masse se dissout à nouveau en individus**, le souvenir de sa victoire s'estompe ; la situation primitive, ou une situation équivalente, se rétablit peu à peu ; **et bien que dans l'intervalle les maîtres aient pu changer, ce sont toujours les mêmes qui obéissent.**

Les puissants n'ont pas d'intérêt plus vital que d'empêcher cette cristallisation des foules soumises, ou du moins, car ils ne peuvent pas toujours l'empêcher, de la rendre le plus rare possible. Qu'une même émotion agite en même temps un grand nombre de malheureux, c'est ce qui arrive très souvent par le cours naturel des choses ; mais d'ordinaire cette émotion, à peine éveillée, est réprimée par **le sentiment** d'une impuissance irrémédiable. **Entretenir ce sentiment d'impuissance, c'est le premier article d'une politique habile de la part des maîtres.**

(...) ([Le texte intégral de cette importante réflexion...](#)) »

Je vous propose de **commenter** ce texte (soit pour le compléter soit pour le contester) ici :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/09/28/47-reflexion-de-marat-sur-la-taille-limite-d-un-etat-democratique#c1979>

« XXII^{èmes} Rencontres de Pétrarque du 6 au 10 août 2007

Sommes-nous de plus en plus conservateurs ? »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions_ete/debats/fiche.php?diffusion_id=51855

Ce jeudi 9 août, les débats ont été particulièrement intéressants, portant sur **des arts sous surveillance** et la **lutte nécessaire contre l'esprit religieux** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions_ete/debats/fiche.php?diffusion_id=51858

Philippe Val est très bon, je trouve, quand il défend la liberté d'expression.

« Les taxes globales, secret bancaire et paradis fiscaux :

Les taxes globales sont un instrument nécessaire face à la mondialisation »

par **Dominique Plihon** :

<http://france.attac.org/spip.php?article7332>

Article publié dans la revue **« Regards croisés sur l'économie »**,
"Quelle fiscalité pour quels objectifs ? Comprendre le débat fiscal", n° 1, mars 2007.

« La fiscalité et la monnaie sont les deux piliers de la souveraineté des États. Les systèmes fiscaux actuels ont été conçus au moment où les frontières et les espaces fiscaux coïncidaient avec les territoires nationaux. **C'est même la constitution d'espaces juridiques, monétaires et fiscaux qui furent les principales raisons de la création des États nationaux, il y a un demi millénaire.** Du fait de l'existence de ces frontières, les États ont longtemps bénéficié d'une souveraineté et d'une grande autonomie dans le choix de leurs politiques monétaires et fiscales.

La globalisation contemporaine a profondément transformé l'environnement des politiques nationales. **Du fait de l'ouverture des frontières et de la mobilité de certains facteurs de production, les politiques économiques nationales ont perdu leur autonomie et leur efficacité.** (...) »

Deux types de stratégies sont envisageables qui s'inscrivent dans le cadre théorique bien connu du **"dilemme du prisonnier"**. **Soit les pays ne coopèrent pas entre eux** et jouent le jeu de la "concurrence fiscale" et du "dumping fiscal" en baissant leur fiscalité de manière à attirer sur leur sol les capitaux étrangers. En ce cas, les pays subissent une érosion de leurs recettes fiscales liée à leurs politiques de surenchère à la baisse. **Soit les pays parviennent à coopérer entre eux** afin de maintenir une pression fiscale homogène, ce qui leur permet de préserver leurs recettes publiques. (...) »

« MARKET MELTDOWN JIM CRAMER »

<http://www.youtube.com/watch?v=-p5JiPOpPpI>

« L'individu quelque peu agité qui s'exprime ici est **Jim Cramer**, un grand analyste financier américain interviewé dans le contexte de **l'effondrement de la banque Bear Stearns**, et de la **décision de la Réserve Fédérale américaine de ne pas baisser les taux d'intérêt**, et donc de tarir la pompe à finances sur les marchés.

À la question de la journaliste *"Mais abaisser les taux provoquerait un Armageddon financier ?"*, Cramer qui réclame évidemment l'ouverture des vannes financières répond : *"Mais nous sommes déjà dans un Armageddon financier !"*.

Et il explique même qu'il ne s'agit pas simplement d'une question financière "Si Bear Stearns part en faillite, il y aura une réaction en chaîne", mais que l'économie physique - c'est-à-dire notre survie immédiate à nous tous - est directement menacée : **"7 millions de personnes (...) vont perdre leur maison"**.

Voyez également :

« LaRouche : les banques centrales ont décidé de "laisser le système éclater" »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3185

(Message reçu de Pierre Bonnefoy, du site Solidarité et progrès, qui a promis de traduire en Français les paroles de Cramer)

« Démocratie directe - Faits et arguments sur l'introduction de l'initiative et du référendum »

par **Jos Verhulst** et **Arjen Nijeboer**, du mouvement **Mehr Demokratie**, 2007 :

<http://www.mehr-demokratie.de/fileadmin/pdfarchiv/di/verhulst-nijeboer-direct-democracy-fr.pdf>

Un long document (98 pages) qui renferme de nombreux points intéressants sur ce sujet central et décisif, et un point de vue souvent original et intéressant, vu de l'extérieur de nos frontières.

« Les dix plus gros mensonges sur l'économie »

Une analyse louangeuse de **Jean Gadrey**, économiste, dans *Libération* le 17 avril 2007, à propos de l'excellent livre de **Philippe Derudder** et **André-Jacques Holbecq** :

<http://www.avenirdattac.net/spip.php?article346>

« L'effondrement financier et la désindustrialisation causent une hyperinflation des matières premières »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3178

**« Ou la propriété emportera la République,
ou la République emportera la propriété »**

par **Pierre-Joseph Proudhon**, à l'Assemblée nationale constituante, le 31 juillet 1848 :
http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/1848_Pierre_Joseph_Proudhon.asp

Un texte formidable... je l'ai déniché dans un livre passionnant : **« les grands discours parlementaires du XIXe siècle – de Benjamin Constant à Adolphe Thiers »** (chez *Armand Colin*), puis je l'ai trouvé sur le net pour vous le signaler *in extenso*. Je signale aussi que tous les livres de cette collection (il y en a cinq, en commençant par la Révolution : Mirabeau, Danton, Robespierre, Condorcet, Saint-Just, Talleyrand, Sieyès, Barnave...), tous sont enthousiasmants, pour comprendre la République et reprendre goût à la Démocratie.

« Le citoyen Proudhon : Citoyens représentants, vous êtes impatients, non pas de m'entendre, mais d'en finir. Le socialisme, depuis vingt ans, agite le peuple. **Le socialisme a fait la révolution de Février : vos querelles parlementaires n'auraient pas ébranlé les masses.** Le socialisme a figuré dans tous les actes de la révolution (...) C'est le socialisme qui a servi de bannière à la dernière insurrection ; ceux qui l'ont préparée et ceux qui l'exploitent avaient besoin, pour entraîner l'ouvrier, de cette grande cause. C'est avec le socialisme que vous voulez en finir, en le forçant de s'expliquer à cette tribune. Moi aussi, je veux en finir. Et puisque vous m'avez garanti la liberté de la parole, il ne tiendra pas à moi que nous en finissions avec le socialisme ou avec autre chose. (*Rumeurs prolongées.*)

J'avais écouté, avec l'attention qu'elles méritaient, les observations du comité des finances sur la proposition que j'ai eu l'honneur de vous soumettre ; J'ai lu, depuis, avec toute la diligence dont je suis capable, le rapport que vous avez entendu mercredi, et je déclare qu'après cette lecture je me crois plus fondé que jamais à insister sur l'adoption de mon projet. [...]

On a voulu écraser en moi, d'un seul coup, le socialisme, c'est-à-dire la protestation du prolétariat, et faire, par cette exécution, un pas de plus dans la voie réactionnaire. (*Allons donc ! - Écoutez ! Écoutez ! - Laissez tout dire !*)

La force du socialisme, sachez-le bien, ne tient pas au succès d'un individu. Mais, puisqu'on a fait d'une proposition financière une question de parti, je ne reculerai pas devant cette discussion ainsi élargie. Il sera prouvé aujourd'hui que **ce sont les notabilités financières qui, depuis vingt ans, par leur ineptie, sont la cause de notre ruine.** Grâce au comité des finances, le débat n'est point entre le citoyen Thiers et moi ; il est entre le travail et le privilège. [...]

Citoyens représentants,

La proposition qui vous est déferée n'est rien de moins, prenez-y garde, que la révolution de Février ; et ce que vous allez faire pour l'une, vous le ferez pour l'autre. Vous ne savez rien de ma proposition, pas plus que de la Révolution (*Réclamations.*), ni le *principe*, ni le *but*, ni les *moyens*. Le comité des finances, qui, par sa spécialité devait vous les faire connaître, ne vous en a rien dit. Tout ce qu'il a soupçonné de mon projet, c'est qu'il était quelque peu révolutionnaire. Est-ce que le comité des finances accueille les idées révolutionnaires ? est-ce que, dans cette révolution de Février, il voit autre chose qu'une surprise, un accident déplorable ? Pour moi, je suis de ceux qui prennent au sérieux cette révolution, et qui ont juré d'en poursuivre l'accomplissement. Vous m'excuserez donc, citoyens, si, pour expliquer ma proposition, je reprends les choses d'un peu haut. Je serai, d'ailleurs, dans ces prolégomènes extrêmement bref.

En 93, si la mémoire ne me trompe, au moment des plus grands dangers de la République, un **impôt du tiers** fut frappé sur le revenu. Je ne vous dirai pas comment fut établi cet impôt, comment il fut accueilli, ce qu'il rendit. Ce que je veux vous faire remarquer, et qui seul importe en ce moment, c'est qu'en 93 la propriété paya sa dette à la révolution. **À cette époque, où il s'agissait d'être ou de n'être pas, la propriété, chose rare, fit un sacrifice au salut public : ce souvenir lui est resté comme un des plus atroces de ces jours immortels.** Depuis lors, depuis cinquante-six ans, la propriété, je veux dire le revenu net, n'a contribué en rien à la chose publique. (*Dénégations et rires.*) Vous rirez après.

L'impôt établi sur le principe de la proportionnalité, sa seule base possible, a pesé constamment, de tout son poids, sur le travail. Le travail seul, je le répète à dessein, afin que l'on me contredise, le travail seul paye l'impôt comme il produit seul la richesse. La révolution de 1848 est arrivée. Ses dangers, ses angoisses, pour être d'une nature toute différente, ne sont pas moindres que ceux de 93. Il s'agit donc de savoir si la propriété, si le revenu *net*, en tant qu'il se spécialise et se sépare du produit *brut*, veut faire pour cette révolution QUELQUE CHOSE ! **En 93, la révolution combattait contre le despotisme et contre l'étranger. En 1848, la révolution a pour ennemis le paupérisme, la division du peuple en deux catégories, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas.** L'objet de la révolution de Février s'est formulé tour à tour de différentes manières : *extinction du paupérisme, organisation du travail, accord du travail et du capital, émancipation du prolétariat* ; tout récemment, *droit au travail ou garantie du travail*. Cette formule du *droit au travail* ou de la *garantie du travail*, est celle que vous avez adoptée dans votre projet de Constitution, articles 2, 7 et 132, et que vous maintiendrez, je n'en doute pas. (*Bruit.*)

Acceptant donc la détermination ainsi faite de la question révolutionnaire, le droit au travail, j'arrive tout de suite à ma proposition, et je me demande : **en quoi consiste le droit au travail, et comment est-il possible de le réaliser ?** [...]

Le travail pourrait être garanti, si la production avait un débouché sans limites : voilà mon premier raisonnement. Je ne crois pas qu'à cet égard je rencontre de contradicteurs. Si le travail, pris dans sa collectivité, était continuellement plus demandé qu'offert, il est évident que la garantie du travail existerait ; elle n'aurait pas besoin des promesses de l'État ; elle ne compromettrait point la liberté ni l'ordre. À cela, point de difficulté. Qu'est-ce donc qui nous empêche d'avoir en nous-mêmes un pareil débouché ? La puissance de consommation, dans la société comme dans l'individu, est infinie ; et si la plus grosse fortune ne suffit jamais à un homme qui sait vivre, quelle pourrait donc être la consommation d'un pays où l'amour du bien-être, le goût du luxe, le raffinement des mœurs, sont poussés à un aussi haut degré qu'ils le sont parmi nous, si la faculté de consommer était donnée à ce pays dans la mesure de ses besoins ? N'est-il pas évident que si, au lieu du produit chétif de 10 milliards, qui ne donne pas à chacun de nous 75 centimes par jour, il nous était permis de dépenser 100 milliards, 7 fr. 05 c. par jour et par tête, nous les dépenserions. (*Mouvement.*) Je ne dis pas que nous puissions en arriver là maintenant ; mais je dis que nous sommes capables de les dépenser. (*On rit.*)

Ce n'est donc pas, au fond, la volonté de consommer, par conséquent le débouché, qui manque ; c'est que la consommation est mal servie. Il y a quelque chose qui l'empêche, qui met sur elle l'interdit. Les magasins regorgent et la population est nue ; le commerce est stagnant et le peuple ne vit que de privations ! Tous, tant que nous sommes, nous voulons d'abord le bien-être et ensuite le luxe : nous produisons, autant qu'il est en nous, ce qu'il faut pour combler nos désirs ; les richesses sont là qui nous attendent, et nous restons pauvres ! Quel est donc ce mystère ? **Ce qui empêche la consommation, ce qui, par une conséquence nécessaire, met le veto sur le travail, c'est que la circulation des produits est entravée. Et la circulation est entravée :**

1° Par l'emploi exclusif de l'or et de l'argent comme instruments d'échange :

2° Par le loyer, ou péage, qu'il faut payer pour s'en servir ;

3° Par l'assimilation qui a été faite de tous les capitaux et instruments de production, notamment du sol, à l'instrument de circulation, au numéraire, en sens qu'on a établi partout sur les instruments de travail, comme sur l'argent des péages, et qu'on a rendu, pour les détenteurs oisifs, des corps essentiellement inertes productifs d'intérêts ;

4° Enfin, par la fascination de l'or et la fureur du monopole, dont les effets sont que chacun, au lieu de produire pour jouir, et par conséquent de consommer dans la mesure de son travail, produit pour accumuler soit de l'or, soit des capitaux, et, au moyen de cette accumulation, s'exempter ensuite du travail, vivre sans produire, exploiter les travailleurs. [...]

Le peuple, plus avancé sur ce point que les économistes, commence à le comprendre ; la classe ouvrière a analysé la puissance secrète qui arrête la circulation, ferme le débouché, amène fatalement la stagnation et la grève. Aux yeux du prolétariat, les caisses d'épargne et de retraite sont le *sauf qui peut* de la société moderne. Les financiers ignorent ces choses-là, ou, s'ils les savent, ils les dissimulent ; il y va de leur privilège. **Le problème consiste donc, pour moi, non pas à établir une communauté impossible, à décréter une égalité illibérale et prématurée ; il consiste à supprimer les péages de toute nature qui pèsent sur la production, la circulation et la consommation, suppression que j'exprime par la formule plus technique, plus financière, de *gratuité du crédit*.** (*Interruptions diverses.*)

La gratuité du crédit, telle est, en langage économique, la traduction de ces deux mots, insérés dans le projet de Constitution, la garantie du travail. Or l'intérêt de l'argent étant la pierre angulaire du privilège et le régulateur de toutes les usures, j'entends par là de tous les revenus de capitaux, c'est donc par l'abaissement progressif de l'intérêt de l'argent qu'il faut procéder à la gratuité du crédit, à l'abolition des taxes qui entravent la circulation et produisent artificiellement la misère. Et c'est à quoi nous parviendrons bientôt en créant **une banque nationale** dont le capital pourrait être porté, je raisonne ici suivant les idées de la routine financière, à 1 ou 2 milliards, et qui ferait l'escompte et la commandite, dans les conditions voulues, mais **sans intérêt**, puisqu'il implique contradiction qu'une société bénéficie sur elle-même. Ayons donc une banque nationale, organisons le crédit public, et, à moins que nous ne voulions entretenir, faire perdurer à tout jamais le privilège et la misère, il est clair qu'avec cette banque nous aurons, les frais d'administration et de bureau réservés, **l'escompte pour rien, le crédit pour rien, et finalement l'usage des maisons et de la terre pour rien.** (*Hilarité générale prolongée.*)

Et quand nous serons arrivés là (*Nouveaux rires.*), le principe d'action du commerçant et de l'industriel étant changé, l'amour du bien-être, des jouissances effectives se substituant, comme mobile du travail, à l'ambition et à l'avarice, le fétichisme de l'or faisant place au réalisme de l'existence, l'épargne cédant la place à la mutualité, la formation des capitaux s'opérant par l'échange même, la consommation deviendra, comme la faculté de jouir, sans bornes. (*Longue interruption. - rires et exclamations diverses.*) Un débouché sans fond sera ouvert au producteur, et la garantie du travail, de fait comme de droit, existera. Tel est, en raccourci, en ce qui concerne la garantie du travail, mon plan de réalisation, et je doute qu'on en puisse trouver d'autre. (*Ah ! ah !*)

Je reconnais donc, et je n'éprouve pas la moindre peine à faire cette déclaration, je reconnais, j'affirme que la garantie du travail est incompatible avec le maintien des usures et péages établis sur la circulation et les instruments de travail, avec les droits seigneuriaux de la propriété. (*Exclamations.*)

Ceux qui prétendent le contraire peuvent se dire phalanstériens, girondins ou montagnards ; ils peuvent être de fort honnêtes gens et d'excellents citoyens : mais, à coup sûr, ils ne sont pas socialistes ; je dis plus, ils ne sont pas républicains. (*Nouvelles exclamations.*)

Car de même que l'égalité politique est incompatible avec la monarchie ou l'aristocratie, de même l'équilibre dans la circulation et dans l'échange, l'égalité entre la production et la consommation, en autres termes la garantie du travail, est incompatible avec la royauté de l'argent et l'aristocratie des capitaux. Et comme ces deux ordres d'idées sont essentiellement solidaires, il faut conclure encore que la propriété, **le revenu net, qui n'existe que par la servitude, est impossible dans une République ; et que, de deux choses l'une, ou la propriété emportera la République, ou la République emportera la propriété.** (*On rit. - Vive agitation.*)

Je regrette, citoyens, que ce que je dis vous fasse tant rire, parce que ce que je dis ici vous tuera. (« *Oh ! Oh !* » - *Nouveaux rires.*) [...]

La révolution de Février, je le répète, n'a pas d'autre signification. (*Chuchotements.*) Abolir progressivement, et dans le plus court délai possible, tous ces droits du seigneur qui pressurent le travail, arrêtaient la circulation et ferment le débouché ; par suite, et comme conséquence nécessaire, exciter une consommation insatiable, ouvrir un débouché sans fond, fonder sur une base indestructible la garantie du travail ; voilà, sans m'occuper des formes nouvelles d'une société ainsi établie, comment je conçois la possibilité de résoudre immédiatement, pratiquement, la question sociale. Voilà ce que j'appelle, improprement peut-être, abolir la propriété. **Car, remarquons-le bien, ici point de dépossession, point d'expropriation, point de banqueroutes, pas de loi agraire, pas de communauté, pas d'intervention de l'État, pas d'atteinte à l'hérédité ni à la famille (*Explosion de rires.*) : annihilation du revenu net, par la concurrence de la banque nationale, c'est-à-dire la liberté, rien que la liberté.** (*Interruption.*) [...]

Citoyens représentants, vous venez d'entendre ma profession de foi. Elle était nécessaire pour vous faire comprendre le sens de ma proposition et le rapport qui vous a été lu la rendait encore plus indispensable. On m'a accusé de dissimuler mes intentions, de n'oser dire ici ce que j'imprime depuis dix ans dans des brochures et des journaux. Vous m'êtes témoins aujourd'hui si je dissimule, si j'ai peur de dire à la face de la France ce que je crois, ce que je veux. Oui, je veux l'abolition de la propriété dans le sens que je viens de dire ; et c'est pour cela que, dans un article dénoncé à cette tribune, j'ai écrit cette phrase : **La rente est un privilège gratuit, qu'il appartient à la société de révoquer.** Mais, comme je l'ai fait observer, la révocation de ce privilège peut être subite et violente, telle, en un mot, que, dans l'exaltation de la colère, l'appelle un homme d'esprit, comme aussi elle peut être successive et pacifique. Je vous demande aujourd'hui, comme représentant du peuple, obligé, à ce titre, de ménager tous les intérêts, d'ordonner que cette révocation soit faite avec toute la lenteur et les ménagements que peuvent souhaiter les positions acquises, avec toutes les garanties de sécurité que peuvent exiger les propriétaires (*Rires ironiques.*)

Et c'est à fin de pourvoir aux voies et moyens de cette révocation, et nullement pour passer à une exécution immédiate que je propose de créer temporairement un impôt spécial, l'impôt sur le revenu au moyen duquel le pays sortirait de la crise, travailleurs et maîtres reprendraient la position qu'ils occupaient avant la révolution ; la propriété dépréciée recouvrerait sa valeur ; le crédit public serait inauguré sur de nouvelles bases.

Voici donc [...] quel est le sens de ma proposition :

1° Dénonciation à la propriété, à la classe bourgeoise, du sens et du but de la révolution de Février ;

2° Mise en demeure, adressée à la propriété, de procéder à la liquidation sociale, et, entre-temps, de contribuer, pour sa part, à l'œuvre révolutionnaire ; les propriétaires rendus responsables des conséquences de leur refus, et sous toutes réserves. (*Vive interruption.*)

Plusieurs membres : Comment ! Sous toutes réserves ! Expliquez-vous !

Le citoyen Dupin (de la Nièvre) : C'est très clair ! La bourse ou la vie !

Voix nombreuses : Monsieur le président, faites expliquer l'orateur !

Monsieur le président : L'orateur entend la demande ; je l'invite à s'expliquer.

Le citoyen Proudhon : La réserve vient à la suite de la propriété. Elle signifie...

Plusieurs membres : Nous avons bien compris !

Le citoyen Proudhon : Elle signifie qu'en cas de refus nous procéderions nous-mêmes à la liquidation sans vous. (*Violents murmures.*)

Voix nombreuses : Qui, vous ? Qui êtes-vous?... (*Agitation.*)

Le citoyen Ernest de Girardin : Est-ce de la guillotine que vous voulez parler ? (*Bruit. - Diverses interpellations sont adressées de plusieurs côtés à l'orateur.*)

Le citoyen président : J'invite tout le monde au silence. L'orateur a la parole pour expliquer sa pensée.

Le citoyen Proudhon : Lorsque j'ai employé les deux pronoms *vous* et *nous*, il est évident que, dans ce moment-là, je m'identifiais, *moi*, avec le *prolétariat*, et que je vous identifiais, *vous*, avec la *classe bourgeoise*. (*Nouvelles exclamations.*)

Le citoyen de Saint-Priest : C'est la guerre sociale !

Un membre : C'est le 23 juin à la tribune !

Plusieurs voix : Laissez parler ! Écoutez ! Écoutez !

Le citoyen Proudhon, reprenant : Ce que j'ai tenu à démontrer, par l'examen des moyens que je présente, c'est que ma proposition est aussi conservatrice des intérêts de la propriété, que décisive quant à l'objet même de la révolution. Ce qui fâche le plus dans mon projet, c'est que le résultat en est infaillible, c'est que rien de pareil ne s'est jamais vu en finances ; c'est surtout qu'il n'est point traduit ou imité de l'anglais¹⁰. On n'ose pas contester de manière absolue qu'un impôt sur le revenu soit injuste : on aurait contre soi les maîtres de la science, le vœu secret du fisc, l'exemple de l'Angleterre ; on aurait contre soi la conscience publique. [...]

C'est la première fois depuis que le vote de l'impôt est devenu la prérogative parlementaire, qu'on a vu accuser l'impôt de *spoliation* ! L'impôt sur le revenu une spoliation ! Que dire alors de l'impôt sur le travail ? Que c'est un assassinat !... [...]

Il suffit de montrer la chose, pour prouver à tout homme de bonne foi que cette propriété, dont on fait si ridiculement le palladium de la famille et de la civilisation, ne tient en réalité qu'à un fil, qui ne tardera pas à rompre, pour peu qu'on veuille encore le tendre. **Nommer la banque nationale, c'est tuer d'un coup la propriété, sans raisonnement, sans phrase.**

Une voix : C'est cela, la mort sans phrase !

Une autre voix : Au *Moniteur* le discours ! Son auteur à Charenton ! [...] »

Mon commentaire sur ce combat de Proudhon *seul contre tous* datant déjà de 1848 :

Pour info, « Charenton » est une ville hébergeant un asile de fous, au sud-est de Paris.

Pourtant, **Proudhon était tout sauf fou**. J'en veux pour preuve les démonstrations, rigoureuses et fortement défendues depuis cinquante ans, de notre « prix Nobel » *Maurice Allais*, que je lis en parallèle à *Proudhon* (et aux autres) et qui corroborent singulièrement les analyses de Pierre-Joseph.

Maurice Allais a voué une grande partie de sa vie à comprendre l'intérêt et ses interactions avec le reste de l'économie. Je lis notamment **« Économie et intérêt »** (éd. *Clément Juglar*), écrit en 1947 puis revu et augmenté en 1998, et c'est une pure merveille (de plus de 1 000 pages passionnantes) : cet homme a compris et démontré dès 1947 — et il n'a cessé de confirmer et amplifier cette conviction depuis — **la pollution profonde que constitue le taux d'intérêt positif dans l'économie d'un pays : pour garantir l'optimum capitaliste et pour que la productivité sociale d'une économie soit maximum, il préconise simplement et fortement un intérêt nul ou négatif.**

Cet intérêt nul ou négatif n'est mécaniquement pas possible aujourd'hui du fait des structures actuelles (voir plus bas), mais précisément, la réforme de ces structures rendrait enfin possible ce qui est impossible aujourd'hui : la fixation *autoritaire* d'un taux nul ou négatif.

Enfin, et toujours pour donner au discours de *Proudhon* la crédibilité et la force prédictive qu'il mérite, *Maurice Allais*, grand économiste très libéral de la fin du XXe siècle, a démontré que **la possibilité de stockage sans frais de certains biens rend inéluctable un intérêt positif** : cette nuisible possibilité concerne notamment **la propriété privée des terres** et **la liquidité de la monnaie circulante** (fiduciaire + scripturale).

Maurice Allais en déduit **deux mesures essentielles** pour nous tous, deux mesures qui sont **seules à rendre possible un intérêt nul ou négatif** et donc seules à permettre une optimisation de tous les facteurs économiques :

1) **la collectivisation des terres** (rien que ça, et il y tient, et il en démontre puissamment l'utilité générale)

2) **la mise en place de deux monnaies au lieu d'une, pour permettre que la monnaie de compte**

(celle qui est utilisée pour afficher les prix) soit stable (fondée sur la valeur d'une heure de travail de manœuvre, par exemple) et qu'en même temps la monnaie circulante (celle qui sert à payer le prix : manuelle + scripturale) soit régulièrement dévaluée, 5 % par exemple, pour dissuader la terrible thésaurisation de la monnaie circulante.

Dans un livre plus récent et plus court, « **Pour l'indexation** » (éd. Clément Juglar, 1990), pour mettre fin à toutes les spoliations injustes (qui sont légion), Allais défend bien la thèse d'une **nécessaire indexation générale** de tous les prêts, de tous les emprunts et de tous les salaires **sur l'indice des prix**, avec une inflation régulée autour de 2%. Cette indexation générale a été également défendue par de grands économistes comme Fisher, Keynes et Friedman.

Donc, quand Proudhon réclame en 1948 que la rente disparaisse, que le crédit devienne gratuit, que cessent les privilèges attachés à la propriété (sans pour autant détruire cette propriété !), quand il réclame la gratuité des terres, il est loin d'être fou, c'est même sans doute l'homme le plus censé de cette assemblée partisane.

Il faut lire Proudhon dans le texte original au lieu de se contenter des calomnies rédigées de façon expéditive par des auteurs peu crédibles. Il faut aussi lire Maurice Allais, là encore *dans le texte original*, c'est lumineux et explosif à la fois.

L'émancipation des hommes passe par leur culture, politique et philosophique, économique et juridique, on n'en sort pas : il faut éteindre la télé et lire, lire, et lire encore :o)

Lisez notamment « **Économie et intérêt** », notamment le **chapitre X : portée de la théorie générale de l'intérêt**, p. 515 s., qui synthétise les analyses et les propositions de Maurice Allais en termes simples. Il faudrait surtout que l'on arrive à publier **le point F : perspectives économiques et sociales de la théorie générale de l'intérêt** pour faire connaître largement cette pensée puissante, innovante et salutaire.

Plan de deux sous-parties essentielles :

E. Fondement de l'intérêt

a. Fondement de l'existence d'un taux d'intérêt

1. Nécessité de l'intérêt
2. Économie collectiviste et taux d'intérêt

b. Fondement de l'existence d'une valeur toujours positive de l'intérêt

1. Nécessité d'un taux d'intérêt toujours positif dans les conditions de structure actuelles
2. Économie collectiviste et taux d'intérêt positif
3. Limitations légales du taux de l'intérêt
4. Justification actuelle de l'intérêt

F. Perspectives économiques et sociales de la théorie générale de l'intérêt

Conclusions générales de la théorie de l'intérêt

a. Propositions pour une réforme

1. Organisation systématique de la concurrence
2. Réalisation d'une unité de compte stable
3. Dépréciation de la monnaie circulante
4. Couverture intégrale des dépôts à vue
5. Collectivisation de la propriété du sol
6. Annulation du taux de l'intérêt

b. Avantages généraux de la politique économique proposée

1. Les vices fondamentaux du « laisser-faire »
2. Avantages de la politique proposée quant à l'organisation de la production
3. Avantages de la politique proposée quant aux cycles économiques [et aux crises !]
4. Avantages de la politique proposée quant à la répartition :
intérêts purs, primes de risque, bénéfices, épargne, inégalités, profits, universalité des revenus du travail

c. Perspectives sociales des réformes proposées

Ce travail est un passionnant objet d'étude pour tout citoyen soucieux de comprendre ce qui l'opprime.

Vous pouvez réagir là : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2588#p2588>

**« Audience d'Auguste Blanqui du 31 mars 1849
devant la Haute Cour de Bourges »**

<http://www.marxists.org/francais/blanqui/1849/audience.htm>

**« Défense du Citoyen Louis-Auguste Blanqui
devant la Cour d'Assises, le 12 janvier 1832 »**

<http://www.marxists.org/francais/blanqui/1832/defense.htm#s1>

La défense — superbe — de Blanqui devant les tribunaux créés spécialement pour l'éliminer est un exemple fort et utile pour les citoyens modernes, si gâtés qui ne se battent plus pour leur liberté, liberté en danger de mort, pourtant, violemment discrètement derrière la rassurante palissade de la télévision. Blanqui a passé presque toute sa vie en prison, on voit dans sa défense sur quels malhonnêtes fondements.

Extraits :

« (...) Les organes ministériels répètent avec complaisance qu'il y a des voies ouvertes aux doléances des prolétaires, que les lois leur présentent des moyens réguliers d'obtenir place pour leurs intérêts. C'est une dérision. Le fisc est là, qui les poursuit de sa gueule béante ; **il faut travailler, travailler nuit et jour** pour jeter incessamment de la pâture à la faim toujours renaissante de ce gouffre ; bien heureux s'il leur reste quelques bribes pour tromper celle de leurs enfants. **Le peuple n'écrit pas dans les journaux ; il n'envoie pas de pétition aux chambres : ce serait temps perdu. Bien plus, toutes les voix qui ont un retentissement dans la sphère politique, les voix des salons, celles des boutiques, des cafés, en un mot de tous les lieux où se forme ce qu'on appelle l'opinion publique, ces voix sont celles des privilégiés ; pas une n'appartient au peuple ; il est muet ; il végète éloigné de ces hautes régions où se règlent ses destinées.** Lorsque, par hasard, la tribune ou la presse laissent échapper quelques paroles de pitié sur sa misère, on se hâte de leur imposer silence au nom de la sûreté publique, qui défend de toucher à ces questions brûlantes, ou bien on crie à l'anarchie. Que si quelques hommes persistent, la prison fait justice de ces vociférations qui troublent la digestion ministérielle. Et puis, quand il s'est fait un grand silence, on dit : « Voyez, la France est heureuse, elle est paisible : l'ordre règne ! ... »

Mais qu'en dépit des précautions le cri de faim, poussé par des milliers de malheureux, parvienne jusqu'aux oreilles des privilégiés, ils rugissent, ils s'écrient : « Il faut que force reste à la loi ! Une nation ne doit se passionner que pour la loi ! » Messieurs, suivant vous, toutes les lois sont-elles bonnes ? n'y en a-t-il jamais eu qui vous fissent horreur ? n'en connaissez-vous aucune de ridicule, d'odieuse ou d'immorale ? Est-il possible de se retrancher ainsi derrière un mot abstrait, qui s'applique à un chaos de quarante mille lois, qui signifie également ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire ? On répond : « S'il y a de mauvaises lois, demandez-en la réforme légale ; en attendant, obéissez... » Ceci est une dérision encore plus amère. **Les lois sont faites par cent mille électeurs, appliquées par cent mille jurés, exécutées par cent mille gardes nationaux urbains, car on a soigneusement désorganisé les gardes nationales des campagnes, qui ressemblent trop au peuple. Or ces électeurs, ces jurés, ces gardes nationaux, ce sont les mêmes individus, lesquels cumulent les fonctions les plus opposées et se trouvent tout à la fois législateurs, juges et soldats en sorte que le même homme crée le matin un député, c'est-à-dire la loi, applique la loi à midi en qualité de juré, et l'exécute le soir dans la rue sous le costume de garde national. Que font les trente millions de prolétaires dans toutes ces évolutions ? Ils paient.**

Les apologistes du gouvernement représentatif ont principalement fondé leurs éloges sur ce que ce système consacrait la séparation des trois pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Ils n'avaient pas assez de formules admiratives pour ce merveilleux équilibre qui avait résolu le problème si longuement cherché de l'accord de l'ordre avec la liberté, du mouvement avec la stabilité. Eh bien ! **Il se trouve que c'est précisément le système représentatif, tel que les apologistes l'appliquent, qui concentre les trois pouvoirs entre les mains d'un petit nombre de privilégiés unis par les mêmes intérêts. N'est-ce point là une confusion qui constitue la plus monstrueuse des tyrannies, de l'aveu même des apologistes ?**

Aussi qu'arrive-t-il ? Le prolétaire est resté en dehors. Les Chambres, élues par les accapareurs de pouvoir, poursuivent imperturbablement leur fabrication de lois fiscales, pénales, administratives, dirigées dans le même but de spoliation. Maintenant que le peuple aille, en criant la faim, demander aux privilégiés d'abdiquer leurs privilèges, aux monopoles de renoncer à leur monopole, à tous d'abjurer leur oisiveté, ils lui riront au nez. Qu'eussent fait les nobles en 1789, si on les eût humblement suppliés de déposer leurs droits féodaux ? Ils auraient châtié l'insolence... **On s'y est pris autrement.**

Les plus habiles de cette aristocratie sans entrailles, sentant tout ce qu'il y a de menaçant pour eux dans le désespoir d'une multitude privée de pain, proposent d'alléger un peu sa misère, non par humanité, à Dieu ne plaise ! mais pour se sauver du péril. Quant aux droits politiques, il n'en faut pas parler, il ne s'agit que de jeter aux prolétaires un os à ronger. (...)

Il n'est pas permis d'arguer des cris de détresse d'une population affamée, pour redire le mot insolent de Rome impériale : *Panem et circenses !* [donnez-leur seulement du pain et des jeux] qu'on sache bien que le peuple ne mendie plus ! Il n'est pas question de laisser tomber d'une table splendide quelques miettes pour l'amuser ; le peuple n'a pas besoin d'aumônes ; c'est de lui-même qu'il entend tenir son bien-être. Il veut faire et il fera les lois qui doivent le régir : alors ces lois ne seront plus faites contre lui ; elles seront faites pour lui parce qu'elles le seront par lui. Nous ne reconnaissons à personne le droit d'octroyer je ne sais quelles largesses qu'un caprice contraire pourrait révoquer. **Nous demandons que les trente-trois millions de Français choisissent la forme de leur gouvernement, et nomment, par le suffrage universel, les représentants qui auront mission de faire les lois. Cette réforme accomplie, les impôts qui dépouillent le pauvre au profit du riche seront promptement supprimés et remplacés par d'autres établis sur des bases contraires. Au lieu prendre aux prolétaires laborieux pour donner aux riches, l'impôt devra s'emparer du superflu des oisifs pour le répartir entre cette masse d'hommes indigents que le manque d'argent condamne à l'inaction ; frapper les consommateurs improductifs pour féconder les sources de la production ; faciliter de plus en plus la suppression du crédit public, cette plaie du pays ; enfin substituer au funeste tripotage de bourse un système de banques nationales où les hommes actifs trouveront des éléments de fortune. Alors, mais seulement alors, les impôts seront un bienfait. (...)** »

« Quand le peuple est à jeun personne ne doit manger. »

« Le Plan B (août-septembre) est en kiosque »

<http://www.leplanb.org/>

Je trouve que **ce journal est de plus en plus intéressant**, de plus en plus important.

« La bulle immobilière fait pschitt, Wall Street panique »

par **Philippe Grangereau**, dans *Libération* du 28 juillet 2007 :

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/269503.FR.php

« Le système bancaire mondial est affecté par la crise de l'immobilier américain »

par **Claire Gatinois** dans *Le Monde* du 3 août 2007 :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3234,36-941293@51-893669,0.html>

« L'âge d'or du capital-investissement s'achève avec la fin de l'argent facile »

par **Myret Zaki**, dans le quotidien suisse *Le Temps* du lundi 6 août :

http://www.letemps.ch/template/finance.asp?page=23&article=212370#Scene_1

Mon commentaire :

**Les pouvoirs corrompus et hors contrôle sont responsables de la crise qui vient.
Pourtant, ce ne sont pas ces prétendus « responsables » qui paieront l'ardoise.**

Ce sont nos soi-disant « élites », des soi-disant « experts » de la politique et de la finance, soi-disant les plus « compétents », les seuls à maîtriser correctement les « techniques complexes », réclamant notre confiance aveugle comme une condition élémentaire et indispensable de leur activité, ce sont ces escrocs, ces voleurs en bande, qui, à force de piller rançonner voler la terre entière, **en nous faisant prendre à tous des risques extravagants de crises, boursières et autres**, en manipulant l'opinion pour qu'elle accepte que l'on utilise le monde comme un casino géant et que l'on considère les pauvres comme des serfs voués à travailler toute leur vie pour le confort quotidien des plus riches, de plus en plus oisifs et de plus en plus riches, ce sont ces escrocs qui vont nous ruiner tous, sans autre remord que le regret de s'appauvrir eux-mêmes, et en osant réclamant sans vergogne aux États et aux contribuables — vous verrez qu'ils le feront ! — le financement public du sauvetage de leur faillite frauduleuse personnelle, au lieu d'être jetés en prison. En fait d'*expertise*, nous avons affaire à de la cupidité, à de l'orgueil, et à l'égoïsme le plus cynique.

Nos prétendues « élites » sont, selon le cas, des ânes ou des voleurs, qui se comportent de plus en plus comme des ennemis du plus grand nombre ;
à l'évidence, ils exercent le pouvoir sans contrôle depuis trop longtemps.

Les peuples sont bien fous de relâcher leur vigilance quotidienne et ils vont le payer cher :

tout pouvoir devrait être surveillé constamment de façon sourcilleuse.

La vigilance ne se délègue pas, clamait le grand philosophe *Alain*.

Mais c'est vraiment tard pour se réveiller.

Tout le monde va sans doute souffrir de la prochaine crise,
surtout les plus petits et les plus faibles,
dès demain ou à peine un peu plus tard.

**« L'ordre moins le pouvoir
histoire et actualité de l'anarchisme »**

un petit livre passionnant de **Normand Baillargeon**, chez Agone (2001) :

<http://atheles.org/agone/memoiresociales/lordremoinslepouvoir/>

« Affirmez que vous êtes anarchiste et presque inmanquablement on vous assimilera à un nihiliste, à un partisan du chaos voire à un terroriste. Or, il faut bien le dire : rien n'est plus faux que ce contre-sens qui résulte de décennies de confusion *savamment entretenue* autour de l'idée d'anarchisme. En première approximation, disons que l'anarchisme est une théorie politique au cœur vibrant de laquelle loge l'**idée d'antiautoritarisme**, c'est-à-dire le refus conscient et raisonné de toute forme **illégitime** d'autorité et de pouvoir. Une vieille dame ayant combattu lors de la Guerre d'Espagne disait le plus simplement du monde : "*Je suis anarchiste : c'est que je n'aime ni recevoir, ni donner des ordres.*" On le devine : cette idée est impardonnable, cet idéal inadmissible pour tous les pouvoirs. On ne l'a donc ni pardonné ni admis. »

« (p 56) Selon Chomsky, qui s'inspire ici librement de Rudolf Rocker, le développement moderne du capitalisme voit l'ensemble des systèmes politiques, économiques et idéologiques progressivement envahis et pris en charge par ce qu'il appelle "**de vastes institutions de tyrannie privée**", dont les entreprises, les firmes transnationales, les banques, les systèmes monétaires et financiers fournissent aujourd'hui les modèles les plus achevés et les plus inquiétants. Construites de manière hiérarchique, **ces institutions de tyrannie privée échappent progressivement à tout contrôle démocratique**. Elles sont nées, selon Chomsky, du même sol que le fascisme et le bolchévisme, ces deux autres manifestations contemporaines du totalitarisme. Elles étendent partout leurs tentacules et se livrent à une intense propagande. Fidèle à l'idéal anarchiste, le travail de Chomsky consiste à repérer ces structures, à analyser leurs actions, à démontrer leur illégitimité et à inviter à les combattre. »

C'est le même **Normand Baillargeon** qui a écrit le très utile

« Petit cours d'autodéfense intellectuelle »

<http://www.projetjargon.org/autodefense.php>

et c'est aussi lui qui avait été interrogé par **Daniel Mermet** à **Là-bas si j'y suis**
dans l'émission du 17 mai 2007, **n°4 de la série "Chomsky et compagnie"** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1184

Je découvre à cinquante ans la pensée des anarchistes (mes parents m'avaient fait croire que c'était le diable :o) et leur réflexion sur le pouvoir et les abus de pouvoir est la plus profonde, la plus utile, la plus honnête qu'il m'ait été donné de lire. Je remercie notamment Michel Onfray et Daniel Mermet de m'avoir progressivement indiqué les titres les plus importants.

On peut lire avec profit les anarchistes sans l'être soi-même (je ne vois pas, pour ma part, comment contraindre les forts à respecter les faibles sans instituer un fort pouvoir, une puissance publique. Mais je réfléchis, vous le savez, à des moyens inédits de contrôler réellement, sévèrement et constamment, cette puissance publique ; je trouve d'ailleurs que la réflexion des anarchistes sur la qualité de désintéressement du processus constituant est étonnamment indigente (dites-moi si vous connaissez des ouvrages sur le sujet, s'il vous plaît), alors que le dévoiement (non avoué) de la constitution est, selon moi, LA source fondamentale des abus de pouvoirs.

Les anarchistes que je lis en ce moment sont des humains infiniment moins dangereux que les néolibéraux (par exemple) et évidemment beaucoup plus utiles pour construire un monde commun pacifié. Mais pour s'en rendre compte, il faut les lire eux-mêmes, dans le texte, plutôt que de lire les seules critiques mal intentionnées de médias subordonnés (achetés) et réduits à un rôle de pédagogues de la soumission et de la résignation.

« Ministère du civisme et de la délation »

<http://www.delation-gouv.fr/>

:o)

« L'Expérience Démocratique (DemExp) a un forum »

<http://democratie.team-talk.net/index.htm>

Vous pouvez y dire ce que vous pensez de l'interface (écrans de saisie, aide et consignes...),
suggérer des fonctionnalités ou émettre des critiques.

Les concepteurs ont besoin de notre aide, de notre présence, de notre réflexion.

Je vous rappelle deux textes que j'avais publiés à propos de [ce site](#) formidable :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php#DemExp1>

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php#DemExp>

« Neodemocracy.org »

Un site dédié à la réflexion sur le tirage au sort :

<http://www.neodemocracy.org/>

« Le Krach d'août 2007 : pendant les vacances, le système financier se désintègre »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_HP-Krach.php3

« LaRouche : "L'effondrement financier a déjà eu lieu !" »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3162

« Début de panique en Allemagne, les autorités reconnaissent la faillite d'IKB comme "la pire crise bancaire depuis 1931" »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3166

« Krach financier... Trop tard pour s'échapper, reconnaissent certains analystes »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article-breve.php3?id_article=3165

« L'escroquerie monétaire mondiale à votre portée.

De la création de la réserve fédérale américaine à l'endettement des nations »

http://www.latribuduverbe.com/archives/2007/07/lescroquerie_monetaire_mondial.html

« Les ouvriers de Chrysler se sentent trahis par le divorce d'avec Daimler »

par **Bernard Maris**, sur France Inter le mercredi 16 mai :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreconomie/index.php?id=55883>

« Les parents se séparent, et les enfants trinquent. Dix ans après leur fusion, Daimler et Chrysler divorcent. Déjà Chrysler connaissait un plan d'ajustement, ou plan social si l'on préfère, de 13 000 personnes sur un total de 85 000 salariés, et la cession de l'entreprise automobile à un fonds d'investissement, Cerberus, ne devrait pas franchement arranger les choses. Cerberus étant un fonds d'investissement américain qui a damé le pion à d'autres fonds.

Et pourtant la fusion Daimler Chrysler était présentée en son temps comme la fusion du siècle. Avec Daimler (Mercedes et Smart) en Europe et Chrysler aux États-Unis, que de complémentarités, que de synergies allaient voir le jour ! L'échec de cette fusion est bien la preuve que **les fusions-acquisitions, en soi, n'ont rien d'obligatoire ni même d'économiquement intéressant.**

On pourrait même dire que l'échec la fusion Daimler Chrysler est la preuve de la myopie, et de l'incapacité de prévoir de tous les analystes financiers, banquiers d'affaires et boursicoteurs qui organisent systématiquement ces fusions. Également la preuve de la myopie de certains patrons : qui déclarait que cette fusion allait être un tremblement de terre pour le monde automobile ? Monsieur Goshn, patron de Renault, qui a quelques difficultés en ce moment avec son entreprise.

En vérité, qui a intérêt aux fusions, sinon ceux qui en profitent au premier chef, les financiers, les banquiers d'affaires, prenant d'énormes commissions sur les sommes engagées ? Banquiers d'affaires et financiers poussent à la fusion, car c'est leur commerce, exactement comme les avocats spécialistes des divorces ne font rien pour les freiner.

Tout ceci pour nous rappeler qu'Alcatel Lucent, fruit du mariage d'Alcatel le français et de Lucent l'américain, n°2 mondial de l'équipement télécom, ne va pas bien du tout non plus. Le groupe supprime 12 500 emplois dans le monde dont 1 500 en France. Motif : c'est moins cher de faire produire et assembler en Chine et en Inde. Là aussi, **que d'argent parti en fumée pour une fusion qui n'a servi à rien.** »

« Adieu Canada! L'union Nord-Américaine sera ratifiée dans un mois. »

par **Dany Quirion** :

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=QUI20070720&articleId=6386>

« Dans seulement un mois, soit le 20 août, le président le plus puissant au monde va arriver à Montebello au Québec, pour une conférence de deux jours. Le président Georges W. Bush va être en réunion avec Stephan Harper et leur contrepartie mexicaine, Filipe Calderon. Jusqu'ici, le silence des médias canadiens et étasuniens est assourdissant. Parlez-en dans la rue et 90% des gens ne connaîtront rien au sujet de cette conférence à venir et si par miracle ils le savent, ils ne connaîtront pas l'objet de cette conférence [...]

La ratification de l'accord de Partenariat de Sécurité et de Prospérité de l'Amérique du Nord qui répond aux intérêts des **puissantes corporations**, fait partie de l'ordre du jour du prochain sommet qui se tiendra le 20 août à Montebello au Québec, préparant de ce fait le terrain vers la formation de l'Union Nord-Américaine.

Ce qui est en jeu est l'annexion de facto où le Canada et le Mexique cesseraient de fonctionner comme nations souveraines, reléguées au statut de protectorats des États-Unis. De même, le dollar US serait imposé comme devise nord-américaine (sous la nouvelle dénomination de « Améro ») avec les pouvoirs monétaires conférés au système de la Réserve Fédérale des États-Unis.

Le gouvernement conservateur à Ottawa a non seulement embrassé le Partenariat de Sécurité et de Prospérité de l'Amérique du Nord, mais **il soutient également activement l'ordre du jour des guerres US, son ordre du jour de sécurité nationale et sa "guerre mondiale contre le terrorisme."** » ([Lire la suite...](#))

Programmez 4,5€ et une journée pour découvrir un journal formidable :
Le Monde diplomatique du mois d'août est particulièrement riche et intéressant :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/08/>

« Hugo Chávez »

une synthèse utile par **Ignacio Ramonet** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/08/RAMONET/15003>

« Peu de gouvernants au monde font l'objet de campagnes de démolition aussi haineuses que M. Hugo Chávez, président du Venezuela. Ses ennemis n'ont hésité devant rien : coup d'État, grève pétrolière, exode de capitaux, tentatives d'attentat... On n'avait pas vu un tel acharnement en Amérique latine depuis les attaques de Washington contre M. Fidel Castro. Les calomnies les plus misérables sont colportées contre M. Chávez, conçues par les nouvelles officines de propagande — *National Endowment for Democracy* (NED), *Freedom House*, etc. — financées par l'administration du président des États-Unis George W. Bush. Dotée de moyens financiers illimités, cette **machine à diffamer** manipule des relais médiatiques (dont des journaux de référence) et des organisations de défense des droits humains, enrôlés à leur tour au service de ténébreux desseins. Il arrive aussi, ruine du socialisme, qu'une partie de la gauche sociale-démocrate ajoute sa voix à cette chorale de diffamateurs.

Pourquoi tant de haine ? Parce que, à l'heure où la social-démocratie connaît une crise d'identité en Europe, les circonstances historiques semblent avoir confié à M. Chávez la responsabilité de prendre la tête, à l'échelle internationale, de la réinvention de la gauche. Alors que, sur le Vieux continent, la construction européenne a eu pour effet de rendre pratiquement impossible toute alternative au néolibéralisme (lire, dans ce numéro, les articles de Jean Bricmont et Denis Duclos), au Brésil, en Argentine, en Bolivie et en Equateur, inspirées par l'exemple vénézuélien, les expériences se succèdent qui maintiennent vivant l'espoir de réaliser l'émancipation des plus humbles.

À cet égard, **le bilan de M. Chávez** est spectaculaire. On comprend que, dans des dizaines de pays pauvres, il soit devenu une référence obligée. Dans le respect scrupuleux de la démocratie et de toutes les libertés (1), n'a-t-il pas refondé la nation vénézuélienne sur une base neuve, légitimée par une nouvelle Constitution qui garantit l'implication populaire dans le changement social ? N'a-t-il pas rendu leur dignité de citoyens à quelque cinq millions de marginalisés (dont les indigènes) dépourvus de documents d'identité ? N'a-t-il pas repris en main la compagnie publique Petróleos de Venezuela SA (PDVSA) ? N'a-t-il pas déprivatisé et rendu au service public la principale entreprise de télécommunication du pays ainsi que la compagnie d'électricité de Caracas ? N'a-t-il pas nationalisé les champs pétrolifères de l'Orénoque ? Enfin, n'a-t-il pas consacré une part de la rente pétrolière à acquérir une autonomie effective face aux institutions financières internationales, et une autre au financement de programmes sociaux ?

Trois millions d'hectares de terre ont été distribués aux paysans. Des millions d'adultes et d'enfants ont été alphabétisés. Des milliers de dispensaires médicaux ont été installés dans les quartiers populaires. Des dizaines de milliers de personnes sans ressources, atteintes d'affections oculaires, ont été gratuitement opérées. Les produits alimentaires de base sont subventionnés et proposés aux plus démunis à des prix inférieurs de 42 % à ceux du marché. La durée de travail hebdomadaire est passée de 44 heures à 36 heures, tandis que le salaire minimum montait à 204 euros par mois (le plus élevé d'Amérique latine après le Costa Rica).

Résultats de toutes ces mesures : entre 1999 et 2005, la pauvreté a baissé de 42,8 % à 37,9 % (2), tandis que la population vivant de l'économie informelle chutait de 53 % à 40 %. Ces reculs de la pauvreté ont permis de soutenir fortement la croissance, qui, au cours des trois dernières années, a été en moyenne de 12 %, parmi les plus élevées du monde, stimulée aussi par une consommation qui a progressé de 18 % par an (3).

Devant de tels succès, sans parler de ceux obtenus en politique internationale, faut-il s'étonner que le président Chávez soit devenu, pour les maîtres du monde et leurs affidés, un homme à abattre ? »

« Plus efficace encore que les dictatures

Le lavage de cerveaux en liberté »

Extraits passionnants d'un entretien donné par **Noam Chomsky** à **Daniel Mermet** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/08/CHOMSKY/14992>

Pour écouter la version **audio** de ces précieux entretiens, utilisez **la-bas.org** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1177 (7 heures formidables)

« An 01 de la gauche, on arrête tout, on réfléchit »

Une bonne analyse bien formulée par **Jean Bricmont** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/08/BRICMONT/15051>

À mon avis, il manque à cette réflexion — et c'est une lacune décisive ! —

l'analyse du **dévoilement ancestral du processus constituant par les élus** comme cause fondamentale, originelle, toxique, expliquant tous les abus de pouvoirs rendus possibles par **l'absence d'institutions honnêtes de contrôle des pouvoirs**.

« Reporterre, site journaliste écologique et social »

<http://www.reporterre.net/>

« Cette dictature des corporations qui s'installe doucement »

Par **Odal Gold** sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=17216

« Peu après son accession à la présidence des États-Unis, au printemps de 1933, **Franklin D. Roosevelt lance le New Deal**, un important ensemble de réformes, de lois et de mécanismes de réglementation. Ces mesures renforcent entre autres le **contrôle gouvernemental sur les banques et les grandes entreprises**. Le New Deal repose en effet sur la conviction que la crise des années 1930 ne peut se résoudre que si la "main invisible" du marché cède la place à la main plus visible et plus clémente du gouvernement. Roosevelt fait ainsi voter des lois qui accordent aux travailleurs de nouveaux droits et de nouvelles garanties, qui allègent la dette des agricultures et qui exigent transparence et équité de la part des investisseurs. Voici comment il décrira plus tard ces mesures :

Le mot "donne" (deal) signifiait que c'était le gouvernement lui-même qui allait intervenir pour atteindre ses objectifs au lieu d'attendre passivement que les lois générales de l'économie s'en chargent. Le mot "nouvelle" (new) signifiait qu'un nouvel ordre social, profitant à la grande masse de nos agriculteurs, de nos travailleurs et de nos entrepreneurs, allait remplacer un système de privilèges qui suscitait un sentiment de dégoût généralisé dans la nation. Nous ne voulions pas nous contenter d'aspirer à des idéaux [constitutionnels]. Nous allions nous servir des instruments et des pouvoirs dont disposait le gouvernement pour les réaliser. Parce que le système américain affirmait l'importance de la protection des citoyens contre les abus du pouvoir économique privé, le New Deal allait s'attacher à infléchir ce dernier.

Et c'est que fait le New Deal : il réduit les libertés et les pouvoirs des corporations (dans le sens anglosaxon : les grandes sociétés, les grandes entreprises). Jugeant qu'il s'agit du seul moyen de sauver le capitalisme, d'endiguer les luttes syndicales et d'en finir avec la dépression, de nombreux chefs d'entreprise se rangent du côté de Roosevelt. D'autres, en revanche, l'accusent de vouloir saper les fondements du capitalisme américain. Parmi ces gens d'affaires se forme le petit groupe qui tente de le renverser.

(...) MacGuire explique à Butler que le plan de ses partisans est de créer l'équivalent des Croix de feu (l'organisation française dont Butler a oublié le nom) et de placer le général à leur tête. Soutenu par une puissante armée, le général Butler aurait ensuite exigé de Roosevelt la création du poste de secrétaire des Affaires générales - lequel aurait été l'adjoint du président -, et d'y être nommé. Une fois en poste, Butler aurait pris le commandement de la nation en prétextant la mauvaise santé du président. En cas de refus de Roosevelt, le plan prévoyait que l'armée de Butler renverse le gouvernement. Le journaliste Paul Comly French, qui s'est entretenu avec MacGuire, corrobore le récit du général.

(...) MacGuire se vante aussi auprès de Butler de disposer d'assez d'argent pour former et armer un groupe d'anciens combattants : des liquidités de trois millions et une réserve de trois cents millions. Il ajoute que ses partisans se sont déjà mobilisés pour mettre sur pied une organisation qui fournira secrètement l'appui logistique et financier nécessaire à l'exécution du complot. Trois semaines plus tard, on annonce la fondation de l'American Liberty League, association qui se donne officiellement pour mandat « de combattre le radicalisme, de promouvoir le respect des droits de la personne et de la propriété et, de manière générale, d'encourager la libre entreprise ».

(...) **Mais les comploteurs ont commis une erreur fatale en s'adressant à Butler.** "Un invraisemblable manque de flair les a amenés à le choisir", explique Jules Archer dans *The Plot to Seize the White House*. **Le complot et les hommes qui le soutiennent représentent tout ce que Smedley Butler méprise le plus au monde. Les années qu'il a passées à l'étranger à faire la guerre lui ont appris certaines choses. Il a notamment fini par être convaincu que la guerre n'est que le prolongement des stratégies et de l'avidité des grandes entreprises, et qu'il n'a jamais combattu que pour cet idéal douteux qu'est le profit.** Le 21 août 1931, deux ans avant sa rencontre avec MacGuire, Butler a stupéfié l'auditoire d'un congrès de la Légion américaine qui se tenait au Connecticut en lançant ces phrases cinglantes :

"J'ai consacré trente-trois ans de ma vie... à jouer des muscles pour les grosses boîtes, Wall Street et ses banquiers. J'ai été un racketteur à la solde du capitalisme. De 1909 à 1912, j'ai contribué à nettoyer le Nicaragua pour le compte de l'institution bancaire des Brown Brothers. En 1916, j'ai aussi été de ceux qui ont ramené l'ordre en République dominicaine pour permettre aux compagnies de mon pays de protéger leurs intérêts dans le marché du sucre. Je suis allé à Haïti et à Cuba pour aider les grosses têtes de la National City Bank à récolter des revenus décents. J'ai participé au pillage de quelques républiques d'Amérique centrale au profit de Wall Street... J'étais en Chine en 1927 pour assurer la sécurité de la Standard Oil. J'avais un racket florissant. J'ai obtenu des honneurs, des médailles, des promotions... J'en savais plus qu'Al capone. Tout ce qu'il pouvait faire, lui, c'était racketter dans trois villes. Nous, les Marines, on travaillait sur trois continents."

Butler n'était donc pas disposé à ajouter les États-Unis à la liste des pays qu'il avait obligés par la force à souscrire aux intérêts des corporations américaines. Le 20 novembre 1934, à New York, il révèle l'existence du complot durant une réunion secrète de la Commission parlementaire sur les activités anti-américaines. Il possède suffisamment de renseignements et a pris soin de faire concorder les faits dont il a eu connaissance avec l'information recueillie par Paul French, qui témoigne également devant la commission. Celle-ci atteste la véracité des éléments essentiels de son récit et présente ses conclusions à la Chambre des représentants le 13 février 1935 (...)

Soixante-dix ans plus tard [aujourd'hui], une minorité, elle aussi bien organisée, menace de nouveau la démocratie. L'Amérique des corporations (dans le sens anglosaxon : les grandes entreprises, les grandes sociétés capitalisées) s'emploie, depuis une vingtaine d'années, lentement mais sûrement, à mettre le gouvernement à sa main. Par des moyens moins spectaculaires mais beaucoup plus efficaces qu'autrefois. Sans effusion de sang, sans arme, sans dictateur, et avec des dollars à la place des balles, les corporations sont en train de réaliser le rêve des comploteurs : s'affranchir de tout contrôle démocratique.

« Chávez, meilleur économiste de la planète ? »

c'est la question que pose **Marianne** cette semaine (n°536)

puisque'il semble être un bien meilleur prévisionniste que tous les experts du FMI :o)

« Qu'est-ce que le tiers état ? »

Emmanuel-Joseph Sieyès

http://fr.wikisource.org/wiki/Qu%E2%80%99est-ce_que_le_tiers_%C3%A9tat_%3F

« Tant que le philosophe n'excède point les limites de la vérité, ne l'accusez pas d'aller trop loin. Sa fonction est de marquer le but, il faut donc qu'il soit arrivé. Si, restant en chemin, il osait y élever son enseigne, elle pourrait être trompeuse. Le devoir de l'administrateur, au contraire, est de graduer sa marche, suivant la nature des difficultés..... Si le philosophe n'est au but, il ne sait où il est ; si l'administrateur ne voit le but, il ne sait où il va. »

Le plan de cet écrit est assez simple. Nous avons trois questions à nous faire :

1° Qu'est-ce que le tiers état ? Tout.

2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.

3° Que demande-t-il ? À être quelque chose.

On verra si les réponses sont justes. Nous examinerons ensuite les moyens que l'on a essayés, et ceux que l'on doit prendre, afin que le tiers état devienne, en effet, quelque chose. Ainsi nous dirons :

4° Ce que les ministres ont tenté, et ce que les privilégiés eux-mêmes proposent en sa faveur.

5° Ce qu'on aurait dû faire.

6° Enfin, ce qui reste à faire au tiers pour prendre la place qui lui est due.

[\(Lire ici le texte intégral de ce pamphlet célèbre, d'une actualité et d'une clairvoyance étonnantes...\)](#) »

**« L'Esprit de la Révolution
et de la Constitution de France »**

Saint-Just (1791) :

http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Esprit_de_la_R%C3%A9volution_et_de_la_Constitution_de_France

« 11 septembre 2001 : Le producteur de « Loose Change » est arrêté ! »

http://www.alterinfo.net/11-septembre-2001-Le-producteur-de-Loose-Change-est-arrete!_a10115.html

Commentaire reçu de Sylvette Escazeaux :

« Un producteur de film arrêté, cela pourrait être un fait divers sans importance. Sauf que Korey Rowe est le producteur du film "Loose Change", un film donnant une toute autre version du 11 septembre que la version officielle de l'Administration Bush, et que **cette arrestation survient une semaine après la promulgation d'un Ordre Exécutif Présidentiel (anti constitutionnel) autorisant Bush à arrêter et emprisonner n'importe quelle personne qu'il aura désignée comme un "opposant à la guerre".**

Cette arrestation est donc très grave, elle marque le passage effectif des USA à un régime dictatorial. Il est donc important de se tenir informés et de se mobiliser pour soutenir les opposants à ce nouveau régime qui risquent sinon des persécutions... leur liberté est aussi la nôtre. SE »

« Déchets : le lombricompost »

Ruth Stégassy reçoit **Patrick Lavelle** et **Agnès Allard** à Terre à Terre (sam. 28 juillet 2007) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=46598

Étonnante **importance des vers de terre** dans la vie sur (et sous) terre.

Quel lien avec ce site et avec les institutions ? **Le respect de la nature — et notre survie — passent par l'affaiblissement des pouvoirs économiques mus par le seul profit.**

Je rappelle le livre exceptionnel sur les méfaits de l'épouvantable lobby chimique :

« Pesticides, révélations sur un scandale français »

Un livre qui fait faire des bonds au plafond de **Fabrice Nicolino** et **François Veillerette** :

<http://www.pesticides-lelivre.com/>

Je rappelle aussi l'étonnant document de **Walter Oswalt** qui défend le projet

d'**une Constitution pour affaiblir TOUS les les pouvoirs,
et notamment les pouvoirs économiques (les grandes firmes)** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2575#p2575>

Et pour une illustration effrayante de la réalité du danger que représente la concentration des pouvoirs économiques, lisez attentivement **l'histoire d'IG Farben** :

**« Derrière l'actuelle vague de cartellisation : Du traité de Versailles à aujourd'hui,
le fil conducteur du fascisme financier »**

par **William F. Wertz, Jr.** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2582#p2582>

Enlèvements sans procès, prisons secrètes, TORTURE : est-il possible de résister tant qu'on n'a même pas identifié une dérive totalitaire ?

« Faut-il combattre la tyrannie avec les instruments des tyrans ? »

Un article exceptionnel, à faire connaître, de **Dick Marty** :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=299>

Docteur en droit, **Dick Marty**, est membre du Conseil des États de la Confédération helvétique, **membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dont il préside la Commission des Affaires juridiques et des droits de l'homme, chargé par cette dernière d'établir un rapport au sujet des allégations concernant l'existence de prisons secrètes de la CIA en Europe.** Élu personnalité politique suisse de l'année 2006, il était invité, le 1er février 2007, à l'Université de Neuchâtel, où il a présenté un exposé sous le titre : "À la recherche d'avions fantômes et de prisons secrètes, faut-il combattre la tyrannie avec les instruments des tyrans ?"

« Quand en novembre 2005, le quotidien Washington Post a révélé que des agents de la Central Intelligence Agency (CIA) avaient enlevé des présumés terroristes musulmans et les avaient internés dans des centres secrets illégaux, j'étais loin d'imaginer alors ce qui allait m'arriver dans les mois qui suivraient. Le même jour, l'ONG américaine Human Rights Watch publiait un rapport qui donnait une information similaire et, au surplus, précisait que ces centres de détention se trouvaient en Pologne, en Roumanie ainsi qu'en d'autres pays de l'Europe orientale. Leurs sources, avons-nous appris par la suite, provenaient, entre autres, des milieux mêmes de la CIA.

Parallèlement, la chaîne de radio ABC publiait sur son site Internet une information analogue. Celle-ci n'est restée qu'une demi-heure en ligne car le propriétaire de cette radio est intervenu pour interdire sa diffusion. Dès qu'il a eu vent de cette interdiction, le journaliste s'est empressé de prévenir ses amis afin qu'ils enregistrent cette nouvelle avant qu'elle ne disparaisse, pour la postérité.

Les révélations du Washington Post et de l'ONG Human Rights Watch n'étaient pas une véritable nouveauté. Le journaliste Stephen Grey, pour ne citer qu'un exemple, avait déjà publié des articles qui parlaient des «restitutions extraordinaires» et de «délocalisation de la torture» mais, à ce moment-là, l'opinion publique n'en avait pas pris vraiment conscience.

Tout cela pour dire que, certes il y a eu une presse qui a parlé des enlèvements de la CIA et de ses prisons secrètes mais, qu'en même temps, on a pu vite constater que des pressions intenses s'étaient exercées pour la faire taire. On a découvert par la suite qu'il y avait eu une réunion à la Maison-Blanche avec les rédacteurs en chef des principaux journaux américains qui avait eu vraisemblablement pour but de leur indiquer à quel point il eut été mal venu de diffuser des informations qui avaient trait à la lutte contre le terrorisme.

Intervention du Conseil de l'Europe

Dès l'instant où ces indices sur la présence de prisons secrètes en Europe ont été connus, le Conseil de l'Europe a immédiatement réagi : l'Assemblée parlementaire a ordonné un rapport sur ces enlèvements, dont l'existence, si avérée, aurait été manifestement contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

Je tiens à rappeler que dans aucune autre organisation intergouvernementale comme au Conseil de l'Europe l'on connaît une dimension parlementaire aussi prononcée et forte. L'Assemblée parlementaire est composée des délégations des différents parlements des 46 pays membres. Ces délégations représentent les parlements nationaux, les différents partis, et doivent représenter les deux sexes et, proportionnellement, toutes les minorités de leur pays; ainsi, la Suisse a six députés et six remplaçants, soit douze députés du Conseil national et du Conseil des États sont actifs dans cette enceinte.

Le hasard a voulu que, deux jours après les révélations du Washington Post et de l'ONG Human Rights Watch, la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire siégeait à Paris pour, notamment, élire son nouveau président. J'ai été proposé et je me suis ainsi trouvé à la tête de la Commission.

(...)

«Restitutions extraordinaires», nouveau terme pour «**torture**»

Que signifie le terme de «restitutions extraordinaires» employé officiellement par la CIA ?

En pratique cela consiste à séquestrer des personnes soupçonnées d'avoir un lien avec le terrorisme, sans que cette accusation ait pu être vérifiée par l'autorité judiciaire, à les transférer aux autorités de leur pays d'origine où elles sont soumises à des interrogatoires brutaux.

L'objectif de ces «restitutions» secrètes est d'extorquer des renseignements par des actes de tortures et d'obtenir, sous la pression de menaces, qu'ils collaborent avec les services secrets et agissent pratiquement comme agents infiltrés. C'est sur la base de ce concept de «restitutions» que les agents de la CIA ont séquestré probablement plus de cent personnes. Nous n'avons pas de données précises à ce stade.

Quand ce système de «restitutions extraordinaires» a été connu de l'opinion, cela a soulevé de vifs débats aux États-Unis. On a alors tenté de justifier ces «restitutions extraordinaires» juridiquement. **Le juriste qui a élaboré la théorie de ce système est l'actuel ministre de la Justice, Roberto Gonzales, qui est aussi, dans le système américain, le procureur général des États-Unis.**

Ces «restitutions», et cela m'avait paru clair dès le début, supposaient une logistique, donc l'existence de centres de détention intermédiaires. Il est apparu par la suite que nombres de ces personnes séquestrées qui n'avaient pas été remises à leurs pays d'origine avaient été internées dans des prisons secrètes, soit à Bagram en Afghanistan, soit à Abou Ghraïb à Bagdad, soit à Guantanamo.

(...)

Apartheid dans la justice

L'administration des États-Unis a fait des choix qui se fondent sur les considérations suivantes : le terrorisme constitue une menace tellement grave que notre pays doit se considérer en guerre. Dans cette guerre, notre système judiciaire n'est absolument pas apte. Donc pas de justice, donc Guantanamo, donc les prisons secrètes, donc pas de procès, rien du tout, il nous faut obtenir des renseignements à tout prix.

Mais dès que l'on dit «guerre» on dit aussi nécessairement droit de la guerre. Si on dit droit de guerre on dit Conventions de Genève, si on dit Conventions de Genève cela signifie qu'il faut annoncer les noms de tous les prisonniers au Comité international de la Croix-Rouge et autoriser les visites de ses délégués.

Mais, voilà, ici aussi les États-Unis ont estimé que les Conventions de Genève ne sont pas un instrument adéquat pour faire face au terrorisme. Ils ont ainsi choisi une troisième voie, celle de l'arbitraire — pas de justice, pas de droit international — une voie, toutefois, pas applicable sur le territoire des États-Unis et pas valable à l'encontre des citoyens américains. On a donc mis ainsi en place un espèce de système d'apartheid juridique. Un modèle bien entendu tout à fait étranger à notre sensibilité et à notre tradition juridique. Et pourtant, les États européens ont implicitement accepté ce système.

(...)

La démocratie a besoin d'une presse indépendante ...

Avoir une presse indépendante est d'une importance primordiale. On a vu à quel point la presse est conditionnée par le pouvoir. Il y a eu un autre exemple encore plus édifiant : celui du conditionnement de l'opinion à travers la presse en faveur de la guerre en Irak. Il ne peut y avoir une véritable démocratie sans une presse vraiment indépendante, aussi bien du pouvoir politique que de celui économique.

... et d'une justice indépendante

Un élément tout à fait fondamental, est l'indépendance de la justice. **Et quand je dis justice je pense aussi et surtout au Ministère public.** Si dans cette affaire, l'Italie a pu trouver la vérité, c'est grâce à l'**indépendance du Procureur** qui a pu agir malgré l'hostilité du pouvoir politique. Selon le système italien, le Ministère public est considéré comme une autorité judiciaire à tous les effets et la police qui travaille avec le Ministère public est soumise à la même indépendance.

J'insiste sur ce point car, en Suisse, l'actuel chef du département de Justice et Police, voudrait exercer seul la surveillance sur le Ministère public de la Confédération. Cela est en train de se passer au milieu de l'apathie totale de la classe politique qui donne l'impression de ne pas s'intéresser aux problèmes de la justice. Je trouve que cela est très dangereux et qu'il faudrait absolument réagir.

Est-ce que la lutte contre le terrorisme justifie ces moyens?

Je rencontre tous les jours des gens qui disent: *«Ah, le terrorisme est tellement dangereux , il nous faut accepter la torture car cela peut sauver des vies»*. Je trouve ce genre de considérations fausses et extrêmement dangereuses.

Les terroristes sont certainement des gens dangereux car leur but est de démolir, avec n'importe quel moyen, notre système de démocratie et de valeurs occidentales ; mais c'est quand même choquant que, pour combattre ces terroristes, nous renoncions nous-mêmes à des institutions fondamentales de notre système démocratique, nous renoncions au principe essentiel qui est celui des droits de l'homme et de la garantie des procès équitables, au système judiciaire. Ce faisant, nous donnons une légitimation indirecte à tous ces gens qui, en présence de ces violations, ont aujourd'hui acquis la conviction de combattre un système qui est brutal, qui est illégal, qui emploie la torture. Et, surtout, ces actes illégaux peuvent créer un mouvement de sympathie envers ces auteurs d'actes de terrorisme.

Lorsque j'avais collaboré avec le grand chef de l'antiterrorisme italien, le général **Carlo Alberto dalla Chiesa**, il m'avait dit: les terroristes ce sont des fous furieux, **mais ils ne sont pas si nombreux** ; ils deviennent vraiment dangereux lorsqu'il y a autour d'eux un courant de sympathie; cela les encourage, les motive, les survoltent. Il avait illustré son propos par cette image : **la sympathie est au terrorisme ce que l'oxygène est au feu**. Je suis persuadé que cela correspond à la vérité.

Services secrets au lieu de structures démocratiques

Ce qui m'a également choqué, tout au long de mon travail, a été de constater qu'il y a une absence totale de stratégie dans le cadre de cette guerre contre le terrorisme.

Les États-Unis ont dit : pas de justice, pas de Conventions de Genève, on donne aux services secrets et au Pentagone toute latitude d'agir.

Il n'y a jamais eu de débat, entre les États-Unis et l'Europe sur la manière de mener la lutte contre le terrorisme. Mais il n'y a jamais eu non plus à l'intérieur de l'Europe, un véritable débat sur quelle stratégie mettre en œuvre.

D'ailleurs, à ma connaissance, il n'y a pas de définition juridique internationale sur le terrorisme. Il y a des conventions qui parlent de terrorisme, mais il n'y a pas une véritable définition du terrorisme.

Je pense qu'il faudrait vraisemblablement modifier, adapter certains mécanismes du système actuel de poursuite policière et judiciaire. Mais je prétends que la démocratie et l'appareil judiciaire ont les moyens de faire face à la menace que représente le terrorisme.

Des solutions politiques dignes pour tous

Je crois qu'il y a d'autres menaces qui sont tout aussi dangereuses que le terrorisme. Je pense à la corruption, pour ne faire qu'un exemple, qui est un mal qui est en train de causer des désastres immenses partout sur la planète. Au demeurant, le véritable instrument de lutte contre le terrorisme est au niveau politique (...). Et comment ne pas avoir des terroristes tant qu'il y aura des guerres fondées sur des mensonges ?

Ce qui m'inquiète au fond, et qui m'a profondément choqué dans toute cette histoire, c'est l'indifférence. Combien de personnes m'ont dit : *Pourquoi fais-tu tout cela, ce sont des terroristes ! Les Américains ont raison*. Et puis il ajoutaient : *« Ce ne sont que des musulmans »*.

Quelle aberration ! Je pense que **nous sommes en train de commettre une erreur historique en criminalisant l'Islam. Nous poussons toute une mouvance de l'Islam vers l'extrémisme** ; une erreur, je le crains, que nous allons payer très cher.

« Faut-il combattre la tyrannie avec les instruments des tyrans ? » est le titre que j'ai voulu donner à cette conférence et ce sera ma conclusion. Cette phrase n'est pas de moi. C'est une phrase que j'ai lue dans un jugement de la Cour suprême des États-Unis dans un cas de terrorisme, prononcée par la juge **Sandra Day O'Connor** : **« Si notre pays veut rester fidèle aux valeurs symbolisées par notre drapeau, nous ne pouvons pas combattre la tyrannie avec les instruments du tyran »**. •

(Lire l'intégralité de cet article important...)

« Quand George W. Bush légitime la torture en prétendant l'interdire »

par **Phillip Carter** (Avocat, Slate.com), sur rue89.com :

<http://rue89.com/2007/07/25/quand-george-w-bush-legitime-la-torture-en-pretendant-linterdire>

« Dans un "ordre exécutif" signé vendredi dernier, le Président George W. Bush a affirmé vouloir bannir l'usage de la torture. Le décret interdit clairement la "torture" et les traitements "cruels, inhumains ou dégradants". Sauf que tout dépend de la définition du mot torture. Le décret ne fait rien pour répudier les définitions antérieures de la torture par l'administration Bush, qui en avait réduit le champ jusqu'à autoriser les techniques d'interrogatoire coercitives, notamment la privation de sommeil ou l'étouffement par l'eau.

Au lieu d'interdire la torture, il ne fait qu'ajouter une couche au système juridique antérieur. Et il ouvre de nouvelles brèches pour les juristes imaginatifs de la CIA et du Pentagone. ([lire la suite...](#)) »

« Paul Craig Roberts : George Bush pourrait décréter l'état d'urgence »

par **RIA Novosti** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=5283

« Le républicain Paul Craig Roberts, ancien sous-secrétaire aux Finances de l'administration Reagan, a expliqué que George W. Bush avait élaboré les bases juridiques permettant d'instaurer l'état d'urgence et que d'ici un an, les Etats-Unis pourraient devenir un État policier dictatorial, en guerre contre l'Iran. (...) »

**« Intervention de l'armée en cas d'état d'urgence aux États-Unis
Transmission d'un pouvoir illimité et arbitraire au président et au vice-président »**

par **Michel Chossudovsky**, Canada :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=302>

« Al Qaïda en Irak : faut-il croire George Bush ou ses généraux ? »

par **Thierry Meyssan** :

<http://www.voltairenet.org/article150249.html>

Quand l'exécutif hors contrôle a besoin de terroristes, il les invente.

La vigilance ne se délègue pas (Alain). Les citoyens paresseux sont en grand danger.

Pour essayer de comprendre de qui Bush est la marionnette :

« À connaître, le site de Jacques Cheminade : Solidarité et progrès »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_accueil.php3

Voir par exemple ce dossier, consternant et bien documenté :

« Derrière l'actuelle vague de cartellisation :

Du traité de Versailles à aujourd'hui, le fil conducteur du fascisme financier »

par **William F. Wertz, Jr.** :

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=2402

L'auteur utilise les infos d'un livre incroyable dont je vous avais parlé (voir plus bas) il y a deux ans :

« les confessions d'un assassin financier » de **John Perkins**.

J'ai rencontré deux fois **Jacques Cheminade** (longuement) et je le trouve cultivé, honnête, intelligent...

Je ne comprends pas du tout l'ostracisme dont cet homme passionnant est l'objet :

ses analyses sont intéressantes, nombre de ses propositions sont séduisantes...

Expliquez-moi :o)

**« En Allemagne, les limites de l'arbitraire sont dépassées :
Schäuble importe les méthodes de la CIA et de la Gestapo »**

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=303>

« Les propositions du ministre des Affaires intérieures de la République fédérale d'Allemagne (RFA), à propos de la lutte dite antiterroriste, sont un autre indice alarmant qui démontre que **la RFA poursuit une course de plus en plus rapide vers un État de surveillance totalitaire.** (...) »

« En quête de stabilité gouvernementale, l'Italie veut changer son système électoral »

par **Eric Jozsef** (de Rome) pour le quotidien suisse *Le Temps* :

<http://www.letemps.ch/template/international.asp?page=4&article=211921>

« Réforme. Pour réduire la fragmentation du système politique et empêcher les petites formations de pouvoir faire chuter un gouvernement, un référendum devrait se tenir au printemps et réintroduire le scrutin majoritaire. (...) »

Mercredi, les partisans d'un mode de scrutin majoritaire ont ainsi déposé auprès de la Cour de cassation 821 000 signatures de citoyens réclamant l'organisation d'un référendum au printemps prochain pour annuler la «loi Calderoli». **La Constitution italienne prévoit en effet la possibilité d'abroger des lois par référendum d'initiative populaire en recueillant 500 000 signatures.** (...) »

« Le suicide est l'aboutissement d'un processus de délitement du tissu social »

Un entretien très intéressant publié dans *Le Monde*, avec **Christophe Dejours**, psychiatre et titulaire de la chaire de psychanalyse santé-travail au CNAM :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3224,50-937979,0.html

**« Michel Onfray est de retour sur France Culture, tous les jours à 19 h
Cinquième année = première partie du 19^e siècle : l'eudémonisme social »**

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions_ete/caen/presentation

« Poursuivant son entreprise de **contre histoire de la philosophie** à l'**Université Populaire de Caen**, Michel Onfray a proposé cette année une **histoire de la pensée politique de la première moitié du XIX^e siècle** sous-titrée "**L'eudémonisme social**". »

Avec **William Godwin**, il examine la question de l'imbrication du libéralisme et de la pensée libertaire ; avec **Jeremy Bentham**, celle du libéralisme politique, de ses invariants et du « principe panoptique » disciplinaire qui l'accompagne toujours ; avec **Robert Owen**, la formation du socialisme pratique dans les communautés anglaises ou américaines ; avec **John Stuart Mill**, celle de la formule du socialisme libéral ; avec **Charles Fourier**, il examine le détail d'un socialisme gnostique et libertaire ; avec **Bakounine**, il propose une lecture antimarxiste de gauche en forme d'alternative au capitalisme du siècle. »

(utilisez les liens *Archives* pour réécouter ou *À venir* pour prévoir...

Pour faciliter vos prises de notes, vous pouvez **préimprimer le synopsis des conférences** avant de les écouter :

http://perso.orange.fr/michel.onfray/programme_up_Michel_Onfray.htm#2006-2007)

« Fin du monde : il est moins cinq »

Un entretien avec **Jean-Pierre Dupuy** pour *l'Expansion* :

<http://www.infodelaplanete.org/2495/fin-du-monde-il-est-moins-cinq.html>

La seule façon d'échapper à l'apocalypse est de la croire inéluctable.

C'est l'analyse paradoxale d'un philosophe au pessimisme combatif.

« Monnaie et souveraineté »

par **Éric Dillies** :

<http://fragments-diffusion.chez-alice.fr/monnaieetsouverainete.html>

Rappel **d'un document impressionnant et qu'il faut absolument lire** (surtout de la partie III jusqu'à la fin, comme un feu d'artifice qui va *crescendo*).

J'en ai ajouté un long extrait dans mon '[Journal](#)' et dans le billet de '[blog](#)' idoine, pour que nous puissions en parler un peu (mais tout le monde semble parti en vacances :o)

« Les accords secrets avec l'Afrique : encore d'époque ? »

par **David Servenay** de Rue89 :

<http://rue89.com/2007/07/26/les-accords-secrets-avec-l-afrique-encore-depoque>

un article intéressant où la question des institutions apparaît sous un jour cynique au possible ; la politique de nos « représentants » — y compris (et surtout) en matière constituante — est plus lisible à travers le prisme révélateur de leur politique post-coloniale.

« (...) Que disent ces textes? Essentiellement deux choses: d'abord, il s'agit, à l'époque des indépendances, de donner les moyens à ces nouveaux Etats de former une armée capable de résister aux pressions de la guerre froide. Effectifs, formation et fourniture d'armes: tout est prévu. L'autre volet, secret, consiste à **maintenir le lien de sujétion entre l'ex-puissance coloniale et ses "amis" africains**. Notamment en matière de "maintien de l'ordre".

Un espion et un juriste

Un ancien chef du service Afrique du Sdece, les services secrets extérieurs, l'a parfaitement résumé dans **"Ministre de l'Afrique"** (Seuil), ses mémoires publiées en 2004: *"Nos objectifs prioritaires, explique alors Maurice Robert, étaient par conséquent, d'une part, d'empêcher l'extension de la subversion et de la pénétration communistes, en particulier dans les pays d'Afrique noire française limitrophes de la Guinée: le Mali, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, d'autre part, de veiller à ce que les Américains n'empiétassent pas, notamment au plan économique, sur notre zone d'influence."*

Pour ce faire, cet excellent ami de Jacques Foccart, le Monsieur Afrique du général De Gaulle, invente une structure baptisée **PLR, Poste de liaison et de renseignement**, présente dans chacune des quatorze capitales du pré carré. Le PLR est un homme du Sdece, dont le rôle est à la fois de former les services secrets locaux et de **surveiller les activités du Président local** auquel il a accès 24 heures sur 24.

Cet espion est secondé par un autre conseiller occulte, lui aussi affecté directement auprès du président de la République "indépendante". Juriste de haut vol, souvent magistrat ou conseiller d'Etat, **sa tâche est, en cas de crise, d'assister techniquement le pouvoir en matière de réforme constitutionnelle**. Au besoin, il fait évoluer le système administratif pour écraser dans l'œuf toutes velléités d'opposition politique un peu trop active. Les nombreuses réformes institutionnelles du Gabon ou du Sénégal, pour prendre deux exemples fort éloignés, en témoignent. Dans tous les cas, le droit est au service de la force. (...) »

Pour écraser dans l'œuf **au moyen des institutions** toute velléité d'opposition politique un peu trop active, tout en clamant leur profond attachement à la démocratie, nos « représentants » nationaux sont effectivement des experts capables de donner des leçons au monde entier.

« Le marché de la dette risquée s'effondre aux États-Unis »

Un article de **Myret Zaki** dans *Le Temps*, journal quotidien suisse :

<http://www.letemps.ch/template/print.asp?article=211791>

Totalement hors contrôle démocratique, les banques privées et les « investisseurs institutionnels » (zinzins) exposent cyniquement, chaque jour un peu plus, toute l'espèce humaine à des risques inouïs de crise majeure.

« Le dossier de la dette extérieure d'Haiti, examiné au parlement britannique »

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article6234>

La dette publique ne doit pas échapper aux peuples eux-mêmes, directement par référendum.

« Une constitution européenne contre le pouvoir des grandes firmes - Manifeste pour un mouvement en faveur des droits de l'homme - »

Un texte passionnant de **Walter Oswalt** :

http://thorstein.veblen.free.fr/documents/Oswalt_fr.pdf

« Le "traité réformateur" est sur les rails »

par **Jean Quatremer** :

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/07/si-vous-avez-ai.html>

C'est effrayant : **l'abus de pouvoir est partout**, dans les institutions européennes ; les peuples concernés n'y comptent strictement pour RIEN. Et nos doctes commentateurs, méprisant les résistants, parlent de tout sauf de ce viol évident.

« Des OGM sont peut-être cultivés près de chez vous ? »

par **Aurélien**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=27132

« Quelques réflexions sur les origines de l'hitlérisme »

http://classiques.uqac.ca/classiques/weil_simone/ecrits_historiques/Ecrits_1_historiques.doc#Ecrits_1_pt_1_01

Quarante pages exceptionnelles de **Simone Weil** (pages 12 à 54), écrites en 1939, qui montrent en détail que **la vraie source du totalitarisme est l'empire romain** ; les descriptions en sont poignantes : cruauté indicible et épouvantable perfidie pendant des siècles de "paix romaine" et de prétendue civilisation. Ce texte célèbre interpelle profondément le lecteur qui ne peut s'empêcher de penser aux dérives totalitaires de nos régimes modernes, prétendument "démocratiques", où la propagande des plus forts maquille chaque jour un peu mieux la misère persistante. Notre éducation, et particulièrement l'admiration extravagante de la Rome antique, explique peut-être un ressort profond de notre servitude volontaire. Malgré sa longueur, je vous recommande particulièrement ce document passionnant, très utile pour la compréhension des luttes modernes contre les pouvoirs abusifs.

« La mondialisation, la destruction des emplois et la croissance : l'évidence empirique »

<http://www.amazon.fr/mondialisation-destruction-croissance-l%C3%A9vidence-empirique/dp/2908735121>

Un bon livre (de 1999) de **Maurice Allais** enfin **réédité** chez **Clément Juglar**, c'est une bonne nouvelle !

Ce livre est très intéressant : les graphiques montrent **la spectaculaire fracture de 1974**, l'analyse est rigoureuse et se réfère constamment au réel, s'appuie sur les chiffres et constate l'évidence. Les livres de Maurice Allais devraient être les livres de chevet des résistants aux gourous ultralibéraux.

Extrait de l'introduction :

« Pourquoi ce nouvel ouvrage :

Avec un sous-emploi de l'ordre de **six millions** si l'on tient compte du traitement social du chômage, **jamais** la France ne s'est trouvée en temps de paix dans une situation économique aussi dramatique que celle d'aujourd'hui. **De 1918 à 1939 et de 1946 à 1974, le chiffre du chômage a toujours été inférieur au million.**

Parallèlement, le taux de croissance annuel de 4,9% de l'économie qui s'était constaté de 1950 à 1974 a été **réduit de plus de moitié**. Il n'a plus été que de 2,3% de **1974 à 1997**.

Les raisons réelles du développement d'un chômage massif et de la réduction de la croissance depuis 1974 sont ignorées, sinon occultées, sous l'influence de puissants groupes d'intérêt. (...) on a constamment refusé de s'attaquer à **la racine du mal** : la libéralisation mondiale inconsidérée et excessive des échanges au regard des disparités considérables de salaires réels qui se constatent aux cours des changes avec de très nombreux pays.

(...) **L'évidence empirique est là éclatante. Telle qu'elle s'est développée, la mondialisation est le facteur majeur du chômage et de la réduction de la croissance**, et depuis vingt-cinq ans toutes les politiques mises en œuvre pour combattre le chômage et rétablir la croissance ont été totalement erronées.

(...) Pour y remédier, **la construction européenne doit se fonder sur la préférence communautaire**, condition de l'expansion, de l'emploi et de la prospérité. Le véritable fondement du protectionnisme, sa justification majeure et sa nécessité, c'est la protection contre les désordres et les difficultés de toutes sortes engendrées par tous les dysfonctionnements de l'économie mondiale. Ce principe a d'ailleurs une **validité universelle** pour tous les pays ou groupes de pays.

La démarche suivie :

(...) Dans ses développements essentiels, l'analyse présentée dans cet ouvrage et qui se fonde sur les données de l'observation présentées dans la deuxième partie n'a donc pas résulté de vues *a priori*, mais d'une longue suite d'approximations successives fondées à la fois sur les données de l'observation et sur les réflexions théoriques suscitées par leur analyse. Un seul principe a dominé toutes mes recherches, **un respect inconditionnel des faits et l'élimination de toute explication incompatible avec les données de l'observation**. (...) »

« La conspiration.

**Quand les journalistes (et leurs favoris)
falsifient l'analyse critique des médias »**

Une synthèse intéressante signée par **Serge Halimi & Arnaud Rindel** :

<http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/conspiration.html>

« Un référendum pour le nouveau Traité européen ! »

Une **pétition** qui demande au Président de la République de soumettre le nouveau Traité européen "simplifié" au référendum :

<http://referendumeurope2007.free.fr/>

(Pour signer, il faut envoyer nom, prénom, fonction et ville à
referendumeurope2007@free.fr)

« À la recherche du Nader perdu ou le contre-pouvoir citoyen à l'ère d'Internet »

Un article et des liens passionnants par **Carlo Revelli**, sur **Agoravox** :
http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=26950

« L'idée d'une VIe République dans la campagne des présidentielles »

par **Christophe Prémat**, dans la revue **Sens public** :
<http://www.sens-public.org/spip.php?article424>

Un **tableau récapitulatif** des propositions institutionnelles de **tous les partis et candidats en 2007** : référendum d'initiative populaire, jurys citoyens, équilibres et séparation des pouvoirs, affaiblissement de l'exécutif et renforcement du parlement, dosage minimum de proportionnelle dans tous les scrutins, remplacement du Sénat par une Chambre représentant les régions ou composée de simples citoyens, mandats impératifs, évaluation des politiques publiques et contrôle des élus à tout moment par les citoyens, respect du vote blanc, modalités de convocation et de composition d'une assemblée constituante.

Tous ces points sont simplement survolés, sans jamais même évoquer la raison majeure de l'illusion politique de ces promesses trahies d'avance — (voici 20 ans que TOUS les partis, la main sur le cœur, nous promettent le RIC sans qu'AUCUN de ceux qui ont exercé le pouvoir n'en aient même simplement discuté à l'Assemblée (*), donnant ainsi l'impression durable de n'être qu'un ramassis de menteurs) —, cette raison majeure étant que les députés constituants ont toujours été des hommes de pouvoir (parlementaires, ministres, présidents, juges...) écrivant des règles pour eux-mêmes, ce qui permet même à un enfant de prévoir à coup sûr d'innombrables tricheries au plus haut niveau du droit.

(*) Nuance : [le PC a fait une proposition de loi sur le RIC à l'Assemblée nationale](#), mais une seule fois et sans insister.

« Pétition en faveur des référendums d'initiative citoyenne en France et dans l'Union européenne »

http://www.mesopinions.com/detail-petition.php?ID_PETITION=93b344b427d648b52061eeb357229ccf

« Le ministre de l'Intérieur allemand appelle à interner et à exécuter des personnes suspectées de terrorisme »

par **Peter Schwarz** :
http://www.wsws.org/francais/News/2007/juil07/140707_ministre.shtml

Mon commentaire :

notre propre négligence, notre indifférence au sort d'autrui, notre incrédulité devant l'évidence, permettent aux tyrans de grandir, puis de sévir. Non, ce n'est absolument pas la faute "des autres".

Une Constitution bien écrite et bien surveillée — à tout moment et par les citoyens eux-mêmes — ne laisserait pas un tel poison se répandre.

Nos gouvernants se sont déjà bien trop "autonomisés", nous sommes fous de les laisser continuer, que ce soit à la faveur de la construction européenne ou au prétexte commode de la "lutte contre le terrorisme".

Je trouve cet article proprement effrayant.

La démocratie dépend directement de notre responsabilité individuelle, n'est-ce pas ?

Rappel du premier texte que j'ai noté sur ma page **"En vrac"**:

D'abord ils vinrent chercher les Communistes
Et je n'ai pas protesté
Car je n'étais pas un Communiste.
Puis ils vinrent chercher les Socialistes
Et je n'ai pas protesté
Car je n'étais pas un Socialiste.
Puis ils vinrent chercher les syndicalistes
Et je n'ai pas protesté
Car je n'étais pas un syndicaliste.
Puis ils vinrent chercher les Juifs
Et je n'ai pas protesté
Car je n'étais pas un Juif.
Puis ils vinrent me chercher –
Et il ne restait plus personne pour protester.

Pasteur Niemöller

On peut en parler là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/06/02/76-tout-chef-sera-un-detestable-tyran-si-on-le-laisse-faire#c1947>

« Quand le capitalisme perd la tête », (Fayard 2003) (rappel)

Un grand livre de **Joseph E. Stiglitz**, "Prix Nobel d'économie", Senior Vice-président de la Banque mondiale :
<http://www.iris-france.org/Notes-2004-06-01o.php3>

« La fameuse "main invisible" et régulatrice du marché ? Elle est invisible, oui, parce qu'elle n'existe pas. Le marché ne se régule pas de lui-même. La "théorie du ruissellement" chère à Reagan, pour qui l'enrichissement des riches "ruisselle" toujours sur les plus pauvres ? C'est tout simplement faux. La condamnation systématique de l'État, elle est dangereuse. (...) Nous avons besoin de nouvelles règles publiques, indépendantes.

Le néolibéralisme apparaît comme un système économiquement malsain. Il génère de la pauvreté. Il est dogmatique et injuste. Il menace la démocratie. C'est un mauvais modèle économique". »

« La démocratie, art de la dénonciation »

de **Maurice Sartre**, dans *Le Monde* du 11 juillet 2007
à propos du livre de **Carine Doganis** (PUF) :

« Aux origines de la corruption. Démocratie et délation en Grèce ancienne » :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-933847,0.html>

« Où passe la frontière entre la juste dénonciation du crime et la délation, ravageuse du lien communautaire ? Les cités grecques, dépourvues d'institutions publiques pour protéger la loi, confiaient à chaque citoyen le soin de dénoncer aux magistrats ceux qui violaient la loi. Vision idéalisée d'une démocratie participative qui considère chaque citoyen comme un militant au service de sa cité et feint d'ignorer les zones obscures de la nature humaine !

Carine Doganis, en se fondant sur l'abondante documentation athénienne relative aux **dénonciateurs publics professionnels, les sycophantes**, analyse la complexité d'une situation à la fois révélatrice des idéaux de la communauté et source d'une corruption inévitable de ces idéaux. Dans cette démocratie totale, la mobilisation permanente du citoyen au service de la loi impose à chacun une connaissance parfaite des mécanismes juridiques protecteurs de la démocratie : l'appel à la dénonciation constitue un processus d'apprentissage essentiel de la démocratie.

Mais entre l'idéal et les réalités de la vie politique s'est glissée la corruption. Non seulement parce que le dénonciateur qui fait condamner un citoyen pour des faits avérés reçoit une part importante de ses biens (la moitié, voire les deux tiers) — on comprend qu'on préfère s'attaquer aux riches —, mais parce que la sycophantie se révèle à l'usage un instrument de pouvoir en soi. La menace de dénonciation pèse sur quiconque a agi au service de la cité : a-t-il rendu compte exactement de l'usage des fonds à lui confiés, n'a-t-il pas proposé au peuple quelque mesure néfaste à l'usage, les raisons de dénoncer ne manquent jamais. Et à défaut d'aller à chaque fois devant les tribunaux, le chantage contraint le riche à négocier.

Maîtres de la rumeur, les sycophantes sont prompts à s'en saisir pour la transformer, l'amplifier, jouant à bien des égards le rôle des médias dans les démocraties modernes, où la réputation des politiques se fonde davantage sur l'image qu'en donnent les faiseurs d'opinion que sur des réalités objectives. Entre le sycophante et le démagogue, il y a à la fois alliance et méfiance car le premier peut détruire la puissance du second, que son influence a contribué à bâtir. Détestés des puissants, les dénonciateurs publics fondent leur autorité sur l'illusion de transparence qu'ils donnent au peuple, dont ils paraissent alors les porte-parole. Cette abolition de toute différence entre privé et public impose la participation de tous, selon la règle solonienne, rappelée avec force par Périclès dans son Oraison funèbre de 431, qu'un citoyen qui reste à l'écart du politique n'est pas un citoyen tranquille, mais inutile. D'où la hargne particulière des sycophantes pour les riches qui se tiennent à l'écart alors que leur fortune devrait les pousser à s'investir dans les affaires communes.

En analyste des institutions politiques, Carine Doganis souligne combien il est difficile d'évaluer les effets corrupteurs de l'institution sur la démocratie athénienne, puisqu'elle prétend agir au nom de sa défense quand ses adversaires l'accusent au contraire de la ruiner. C'est que, conclut Doganis, une institution même parfaite — faire de chaque citoyen le gardien des lois — ne vaut que par l'usage qui en est fait. Il n'existe pas de définition procédurale de la démocratie et elle varie selon la manière dont les citoyens se l'approprient.

La démocratie ne conserve sa substance qu'aussi longtemps qu'elle repose sur une culture politique et un imaginaire collectif partagés par l'ensemble des acteurs. **Selon présumait une société de confiance et la renforçait en instituant les citoyens comme gardiens des lois. La saine dénonciation corrompue en délation créa au contraire une société de défiance.** Aussi lointaine de nous et différente qu'ait été la démocratie athénienne, réfléchir sur ses pratiques n'est pas indifférent à ceux qui s'interrogent sur l'avenir des démocraties contemporaines. »

« Il faut prendre les gens au dépourvu »

Le Conseil européen décide la mise en œuvre de « nouveaux accords de principes »

par **Karl Müller**, Allemagne :

<http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=253>

« "Nous avons obtenu ce que nous voulions", telles furent le 23 juin les paroles de la présidente du Conseil européen et Chancelière fédérale allemande Angela Merkel, citée par le Gouvernement allemand. En fait: la présidente du Conseil européen a pu annoncer que jusqu'à la fin de l'année «le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement pourrait décider quelles sont les modifications nécessaires pour les nouveaux accords de principe», ceci après avoir pris à part les différents chefs de gouvernement, qui ne se trouvaient pas sur la bonne ligne, et leur avoir accordé quelques concessions pour les influencer. Le Deutschlandfunk, organe mis dûment au pas, pouvait mettre en titre le 22 juin: «Merkel prend à part les récalcitrants». Le nouveau traité devrait entrer en vigueur en 2009.

Toutefois, les modifications proposées par le Conseil européen, lesquelles se trouvent dans le document «Brussels European Council 21/22 June 2007. Presidency Conclusions» (CONCL2 11177/07 du 23 juin), n'apportent **aucun changement dans les passages qui avaient déclenché la résistance contre l'ancien «traité établissant une Constitution pour l'Europe», soit:**

- **l'absence de démocratie** dans la structure des institutions de l'Union européenne
- **l'orientation vers une mondialisation largement néolibérale** de l'Union européenne
- **la militarisation croissante** de la politique étrangère et de sécurité de l'UE et
- l'alliance de fait de cette politique étrangère et de sécurité avec les États-Unis, notamment par sa **soumission aux directives de l'OTAN**.

Dans le document officiel en langue anglaise, cité ci-dessus, il est prétendu qu'on se réfère pour la suite des débats sur le traité à «une large consultation publique», ce qui est un mensonge.

Bien que le projet de traité initial ait échoué suite à la résistance des corps électoraux français et hollandais et que cette résistance ait été le résultat d'une large discussion détaillée, **les grands médias n'ont jamais sérieusement pris en compte les points — mentionnés ci-dessus — qui furent largement discutés dans la population.**

C'est probablement ce que Madame Merkel entendait lorsqu'elle déclara le 19 juin, quelques jours avant le sommet de l'UE, sur le «medienforum.nrw» à Cologne : «**J'aimerais, encore en tant que présidente du Conseil européen, remercier les médias allemands d'avoir veillé à ce que les gens soient bien informés au sujet de l'Europe, alors même que cela ne leur augmentait pas leur rayonnement**». Les médias auraient ainsi contribué à «rendre cette Europe plus familière».

C'est une véritable insulte pour tous ceux qui ont suivi les comptes rendus des grands médias au cours de ces derniers jours et dernières semaines. C'était un déversement de flagornerie envers l'UE et la présidente du Conseil, tant dans la presse écrite qu'à la radio et la télévision. Toute l'attention fut portée sur le comportement du gouvernement polonais et sur la question de savoir quel gouvernement aurait combien de pouvoir de décision dans l'Union européenne. La polémique prit le pas sur l'objectivité, aboutissant au titre de la «Bild-Zeitung» du 22 juin: «La Pologne énerve l'Europe».

Quelques retouches cosmétiques (pas de drapeau, pas d'hymne, renonciation au terme «Constitution») doivent faire croire qu'on avait pris au sérieux les critiques des populations européennes. Une véritable tromperie envers ces dernières. Même la «Neue Zürcher Zeitung» parla le 22 juin d'un «trompe-l'œil», rien n'ayant véritablement changé par rapport au texte initial.

Les désirs des populations européennes n'y ont pas leur place.

Le succès de la résistance des populations française et hollandaise ont eu pour résultat que les chefs d'Etat et de gouvernements de l'UE, et en premier lieu Angela Merkel, veulent dorénavant passer par-dessus la tête des gens. Il s'agit de prendre les citoyennes et citoyens au dépourvu. On prétendra par la suite, avec effronterie, que c'est l'«art de diriger».

Un nouveau sommet des chefs d'Etat et de gouvernement doit remettre l'ouvrage sur le métier. **Qu'on se souvienne: lors de la mise en place de la Convention européenne, après le pitoyable Conseil européen de Nice, tous les chefs d'Etat et de gouvernement avaient annoncé haut et fort qu'il ne fallait plus jamais confier à un Conseil de chefs d'Etat, travaillant dans le secret, les modifications essentielles d'un traité.** Aujourd'hui on n'en parle plus.

Un nouveau projet de traité devrait être prêt déjà en octobre prochain. Les conséquences pour l'Europe seront graves. Et les populations n'auront pas leur mot à dire. Voulons-nous nous laisser faire ? »

« Je veux que tout nouveau traité européen soit soumis à un Referendum »

Une pétition européenne, simple et forte.

Faites passer !

<http://x09.eu/fr>

« Les médias veillent : dormez citoyens. »

C'est le numéro de juin du précieux « **Plan B** » qui est sorti :

<http://www.leplanb.org/page.php?rubrique=accueil>

Un numéro passionnant, à lire de la première à la dernière ligne.

« Le système "J'oublie tout" »

Les journalistes du **Plan B**, eux, n'oublient pas grand chose, et c'est vraiment très utile pour l'intérêt général.

« Le retour au protectionnisme est inéluctable »

Faut-il augmenter les barrières douanières ? Interview de **Jean-Luc Gréau** :

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/265885.FR.php

« Pour une France libre »

par **Nicolas Dupont-Aignan**, qui est intervenu à l'Assemblée nationale pour défendre l'exigence d'un référendum en matière institutionnelle :

<http://www.nda2007.fr/blog/index.php/2007/07/05/163-pour-une-france-libre>

Heureusement qu'il reste quelques députés courageux

pour défendre les citoyens européens **contre le grand viol programmé par les élus.**

Extrait :

« (...) **Débat parlementaire sur les conclusions du sommet européen des 21 et 22 juin.**

Mercredi 4 juillet 2007 Intervention de Nicolas DUPONT-AIGNAN

Ce débat est particulièrement bienvenu car en politique, comme dans l'histoire de notre pays, quelle que soit la disproportion des forces en présence, la méthode Coué et la propagande n'ont jamais réussi à triompher de la vérité. Et, Monsieur le Ministre, vous êtes trop avisé pour croire un instant au fond de vous-même que ce projet de traité « simplifié » est un compromis entre les Nations qui ont rejeté la Constitution européenne et celles qui l'ont adoptée.

Drôle de compromis en réalité puisque comme s'émerveillait Jean-Louis Bourlanges au lendemain du sommet de Bruxelles « Toute la Constitution est là ! Il n'y manque rien ! Jean Quatremer l'un des plus fins connaisseurs des arcanes de Bruxelles, ajoutait : « Au final, l'accord de Bruxelles est inespéré, puisque l'essentiel des avancées de la Constitution est sauvegardé ».

Le peuple français qui a voté NON par référendum le 29 mai 2005 ne sera pas dupe de ce nouveau tour de passe-passe dont il sera, bien entendu, la principale victime. La manœuvre est habile mais, pardonnez-moi, la ficelle est un peu grosse.

On a supprimé le paquet cadeau et les rubans mais on a gardé le même contenu.

Faire passer cette Constitution-bis pour un simple règlement de copropriété, d'où l'expression traité « simplifié » destiné à abuser nos concitoyens, n'a pour but que d'éviter un nouveau référendum.

Dans votre propos de tout à l'heure, vous l'avez d'ailleurs avoué vous-même, Monsieur le Ministre, en osant dire que l'absence de référendum évitera la coupure entre l'Europe et le peuple ! Vous avez raison : en supprimant la démocratie, on peut essayer de faire croire que tout le monde est d'accord sans aucun risque d'être désavoué. Du moins, dans l'immédiat...

S'il traduisait une réelle réconciliation du OUI et du NON, le Président de la République n'aurait pas à craindre de consulter le peuple par référendum. Mieux, il saisirait une occasion historique d'offrir à l'actuelle construction européenne une légitimité populaire qui persiste à lui faire défaut.

Ainsi, pour éviter l'obstacle, à défaut de le surmonter, on a créé le leurre du traité dit « simplifié ». Mais, vous le savez bien, il ne s'agit là que d'une Constitution-bis. Il reprend le cœur institutionnel du texte de 2005, qui consacrait l'Europe supranationale. En particulier : (...) » ([Lire la suite](#))

« Lettre à Jean-Marc Sylvestre »

par **Guy Carlier**, sur *France Inter*, le 5 octobre 2006 :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lettrematinale/index.php?id=47890>

En 1883, déjà...

« Nous attirons toutes les femmes et les tenons à notre merci. Séduites, affolées devant l'entassement de nos marchandises, vidant leur porte-monnaie sans compter ! Il faut pour cela un article qui flatte, qui fasse époque. Ensuite, vous pouvez vendre les autres articles aussi cher qu'ailleurs, elles croiront les payer chez vous meilleur marché.

Les prix, au lieu d'être faits comme autrefois par une cinquantaine de maisons, sont faits aujourd'hui par quatre ou cinq, qui les ont baissés, grâce à la puissance de leurs capitaux et la force de leur clientèle. Les fabricants ne pouvaient même plus vivre sans les grands magasins, car dès qu'un d'entre eux perdrait leur clientèle, la faillite devenait fatale.

Les grands fabricants sont à genoux devant les grands magasins. J'en connais trois ou quatre qui se les disputent, qui consentent à perdre pour obtenir leurs ordres. Mais pourquoi tous les fabricants ne s'entendent-ils pas ensemble ? Ils leur feraient la loi au lieu de la subir.

Il y avait là une évolution naturelle du commerce, on n'empêcherait pas les choses d'aller comme elles devaient aller, quand tout le monde y travaillait, bon gré, mal gré. Mouret avait inventé cette mécanique à écraser le monde, dont le fonctionnement brutal indignait Denise ; il avait semé le quartier de ruines, dépouillé les uns, tué les autres ; et elle l'aimait quand même pour la grandeur de son oeuvre, elle l'aimait davantage à chacun des excès de son pouvoir, malgré le flot de larmes qui la soulevait, devant la misère sacrée des vaincus... »

Émile Zola

Au bonheur des dames, 1883.

Ce texte est cité en exergue de l'excellent livre de **Christian Jacquiau**,

« Les coulisses de la grande distribution » (Albin Michel, 2000) :

http://www.actionconsommation.org/publication/article.php3?id_article=45

« La France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre d'hyper et de supermarchés par habitant. Les riches groupes qui contrôlent la grande distribution ont prospéré dans un cadre législatif bâti sur mesure, qui les a protégés de la concurrence internationale et qu'ils se sont néanmoins permis de violer lorsque leurs intérêts se trouvaient menacés, avec la complicité d'élus trop souvent corrompus.

Au nom du mythe des "prix bas", les pousseurs de chariots à roulettes ont laissé se mettre en place une machine infernale, largement responsable du règne de la "mal bouffe", de la standardisation de la consommation et de l'appauvrissement économique. Or, voici que la grande distribution s'attaque à présent à de nouveaux secteurs comme le voyage, l'informatique, la téléphonie et automobile, mais surtout la banque et les assurances, menaçant de détruire à nouveau des milliers d'emplois.

Expert comptable et délégué consulaire à la Chambre de commerce de Paris, Christian Jacquiau raconte par le menu les pratiques, légales et illégales, de ces nouveaux commerçants et énonce les méfaits d'un capitalisme purement financier qui menace les industries européennes. »

Sommaire :

Les "contrats" de la grande distribution

- Le référencement
- La négociation commerciale
- Le modèle Carrefour
- Les commandes
- L'informatique : une arme de progrès
- Les meilleurs emplacements
- La promotion des ventes
- Les relations financières
- La participation des fournisseurs aux investissements

Les partenaires de jeu

- Les routiers sont sympas
- L'industrie délocalise
- La défaite des pétroliers
- L'agriculture dénaturée
- La culture en "pack de six"

Du commerce à l'idéologie

- Les Mousquetaires de la distribution
- L'avenir du franchisé

Duel avec la presse

La destruction des emplois

- Une étrange conception du progrès social
- En route vers les temps modernes

Corruption et travaux pratiques

- Les conséquences insoupçonnées de la loi Royer
- Les grains de sables de Vitrolles
- Des pratiques généralisées

Deux nouvelles lois pour rien

- Des élus atypiques
- Les initiatives du législateur
- Quatre parades préventives

La démission des responsables politiques

- Un scénario qui se répète
- Au pays du cassoulet

Des hommes sous influence

- Les chiffres interdits

Un système en expansion

- Les chemins de la croissance ne mènent pas tous à l'homme
- Expansion et diversification

« Racket dans la grande distribution "à la française" »

par **Christian Jacquiau**, dans *Le Monde diplomatique* en 2002 :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/12/JACQUIAU/17253>

« Fin novembre [2002], les agriculteurs français ont bloqué les centrales d'achat des super et hypermarchés, pour dénoncer la mise en coupe réglée dont ils sont l'objet. Ce racket, dont sont issues les colossales fortunes des patrons des grandes enseignes, devient tellement insupportable que le secrétaire d'Etat au commerce a finalement promis d'en limiter quelques abus. **Mais trop d'élus locaux ont perçu des "péages" en échange de l'implantation d'une grande surface pour élever la voix.** (...) »

« L'Europe à l'ombre des lobbys »

par **Jean-Michel Demetz**, dans *L'Express* du 4 mai 2006 :
<http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/ue/dossier.asp?id=438047>

« (...) Bruxelles - on ne le mesure pas assez à Paris - ne compte pas moins de **15 000 lobbyistes**, regroupés dans les 3 ou 4 kilomètres carrés du quartier européen. Soit près de **1 lobbyiste pour 2 eurocrates**. En nombre, à peine moins qu'à Washington, où ils sont 17 000. Ils sont organisés au sein de 2 600 bureaux ou officines : associations professionnelles, groupes d'intérêts, sociétés de conseil, cabinets d'avocats spécialisés, etc. Rien qu'au Parlement européen, plus de 4 750 «représentants d'intérêts» sont officiellement enregistrés. L'enjeu est de taille : 75% des mesures de politique économique et sociale qui touchent le quotidien des citoyens européens sont préparées et édictées ici avant d'être transposées dans le droit national des Etats membres. De la protection des phoques à la réglementation de l'industrie chimique, plus grand-chose n'échappe à Bruxelles. Et les marchands d'influence gagnent en poids quand le projet politique, comme c'est le cas aujourd'hui, est en panne. À Commission faible, lobbys forts.

La montée en puissance des groupes de pression a été facilitée par la mécanique du travail communautaire. La fonction publique européenne est limitée en nombre (l'équivalent des effectifs de la ville de Paris) et les dossiers abordés requièrent une spécialisation de plus en plus poussée. **Aussi les services de la Commission ont-ils pris l'habitude de faire appel à des experts extérieurs juridiques ou scientifiques, ouvrant ainsi la voie au jeu des lobbys.** De table ronde en comité consultatif, des «comités scientifiques» aux «groupes d'experts à haut niveau», des «livres verts» aux «position papers» (argumentaires), tout un travail de concertation en amont précède l'élaboration du règlement ou de la directive. Ce qui donne lieu à des batailles homériques, comme celles de ces dernières années sur la définition des confiseries à base de chocolat, l'abolition du duty-free dans l'espace communautaire ou le piégeage des animaux à fourrure. «Le lobbying a rang de contre-pouvoir officiel à Bruxelles, reconnaît Daniel Guéguen, un vieux routier de la profession. **Les marges d'influence sont considérables. Car derrière le pouvoir apparent — la Commission, le Conseil — le pouvoir caché réside, au niveau inférieur, dans les comités où sont rédigés les décrets d'application.**» Contrairement à ce que croit le pouvoir politique à Paris, un lobbying réussi résulte davantage d'un discret travail en amont que de déclarations tonitruantes et d'un bras de fer public. L'échec récent de la France sur le dossier de la baisse de la TVA dans la restauration le prouve.

Au Parlement européen aussi, la guerre des lobbys fait rage. Sous réserve d'un enregistrement préalable, l'institution est ouverte aux groupes d'intérêts particuliers, qui ne se privent pas de plaider leur dossier auprès des eurodéputés, détenteurs, dans certains domaines, du pouvoir de codécision. Un triomphe de la démocratie participative que personne ne conteste: «La Commission est très loin du terrain. Or elle doit rester en contact avec la réalité économique», justifie la lobbyiste Marion Wolfers. (...)

En liaison avec d'autres groupes, *les Amis de la Terre* ont fait des propositions : un enregistrement obligatoire, via Internet, des lobbys auprès de la Commission, qui devraient rendre publics le nom de leurs clients, leurs domaines d'intérêt, leurs budgets; **une plus grande transparence de la part de la Commission dans le processus de sélection des groupes qu'elle consulte ; une observation plus stricte du code de bonne conduite pour les fonctionnaires, qui auraient interdiction de pratiquer tout lobbying jusqu'à trois ans après leur départ de la Commission.** En effet, **certains directeurs généraux ou porte-parole de la Commission ont été recrutés au lendemain de leur départ de l'institution communautaire.** Tout comme un ancien président du Parlement européen ou trois anciens juges de la Cour européenne de justice, récemment embauchés par Microsoft pour assister la firme américaine dans son combat juridique contre Bruxelles. En 1999, le commissaire à l'Industrie et aux Télécommunications, Martin Bangemann, était, lui, carrément entré chez Telefonica ! Un laxisme choquant. «En quittant la Commission, je me suis imposé, pour un an, l'interdiction d'assister à des réunions de la Direction générale de la concurrence et de travailler sur des dossiers que j'avais suivis», se justifie Peter Guilford, ex-porte parole de la Commission et créateur, avec deux autres porte-parole de la Commission (Michael Tscherny et Nigel Gardner), du cabinet GPlusEurope.

À l'évidence, le statut du fonctionnaire européen, qui enjoint, «après la cessation des fonctions, de respecter des devoirs d'honnêteté et de délicatesse» et prévoit une possible interdiction de la nouvelle activité si elle a un lien avec son travail passé, mériterait, pour le moins, d'être précisée et, le cas échéant, appliquée.

Par ailleurs, **on pourrait imaginer que chaque fonctionnaire - et chaque eurodéputé - soit tenu de rendre publics ses carnets de rendez-vous avec des lobbyistes patentés, sur le modèle américain du US Lobbying Act.** Même si une telle mesure, au dire des professionnels, ne ferait qu'encourager les contacts informels. «La recherche d'un compromis suppose des négociations discrètes, soutient ainsi l'eurodéputé néerlandais Thijs Berman (PSE), rapporteur sur le bien-être des animaux. On ne peut pas rendre publiques toutes nos rencontres.»

Au-delà des invitations à déjeuner ou à des parties de chasse, les risques de corruption générés par le système seraient limités, à en croire les intéressés. «La culture bruxelloise n'y est guère propice», jure un professionnel. Les fonctionnaires européens sont bien payés. Tout comme une bonne partie des eurodéputés : jusqu'à 15 000 euros net, en tenant compte de tous les avantages. En outre, le financement des partis est désormais public, le plus souvent, à la différence de la vie politique américaine, laquelle s'apparente à une véritable chasse aux mécènes du secteur privé. Enfin, la diversité même du Parlement européen, en termes de nationalités comme de colorations partisans, rendrait difficile toute dérive. **Lui-même ancien parlementaire européen, Wim van Velzen, du cabinet Akin Gump, craint des contrôles bureaucratiques et préfère s'en remettre au contrôle par les pairs** : «Quand un parlementaire d'une autre formation politique sent quelque chose de mauvais, il n'hésite pas à le dénoncer.»

Pourtant, les eurodéputés sont loin de pratiquer l'exercice de transparence que les citoyens seraient en droit d'attendre de leur part, comme le prouve un examen rapide de leurs «déclarations d'intérêts financiers» ouvertes au public. La grande majorité des élus français, par exemple, n'a rien à signaler. (...)

Combien d'autres eurodéputés acceptent-ils semblables faveurs ? Le public ne devrait-il pas le savoir ? **«À peine a-t-on su que je serais le rapporteur d'un texte sur la réforme des statistiques qu'un lobby agricole me proposait d'écrire le rapport à ma place, s'offusque l'eurodéputé autrichien Hans-Peter Martin.** Parlementaires et fonctionnaires reçoivent régulièrement des offres de cet acabit. **Le grand public serait horrifié de savoir comment tout ça fonctionne.»** Libéraux et Verts se sont heurtés à la coalition des chrétiens-démocrates et des sociaux-démocrates sur l'opportunité d'une réforme. «Les règles, au Parlement européen, ne sont pas assez strictes, soutient l'eurodéputé luxembourgeois (Verts) Claude Turmes. Le député allemand Klaus-Heiner Lehne est intervenu sur la propriété intellectuelle des brevets et logiciels, alors que son cabinet en Allemagne a un contrat avec une grosse société de logiciels de gestion. La Française Janelly Fourtoul avait déposé trois amendements dans ce même dossier, alors que son mari présidait le conseil de surveillance de Vivendi Universal. Je trouve ces coïncidences fâcheuses et je l'ai signalé au bureau du Parlement, qui en a pris acte. Sans réagir.»

En attendant une hypothétique réforme au Parlement, la Commission a entrepris de moraliser et de rendre plus transparent le jeu des lobbys, **mais sans se presser.** Après moult retards, le commissaire Kallas devait ouvrir, le 3 mai, un «livre vert» de concertation sur la transparence des groupes de pression. De quoi déchaîner le lobbying des lobbys »

Ça pue la pourriture généralisée, voilà la vérité.

(On rappelle que [les fonctionnaires européens jouissent d'une immunité judiciaire à vie](#), vous vous souvenez ?)

Démocratie en danger, gangrenée par les effets pervers de l'élection
et du processus constituant confisqué par les élus, par manque de vigilance des citoyens.

« Députés sous influence. Le vrai pouvoir des lobbies à l'Assemblée nationale »

un livre d'**Hélène Constanty** et **Vincent Nouzille** (Fayard, oct. 2006) :

<http://blogs.lexpress.fr/influence/livre.html>

et le blog des auteurs, spécialisés sur cette **surveillance citoyenne** :

« Lobbies en campagne »

<http://blogs.lexpress.fr/influence/>

Rappel :

« Pesticides, révélations sur un scandale français »

Un livre qui fait faire des bonds au plafond de **Fabrice Nicolino** et **François Veillerette** :

<http://www.pesticides-lelivre.com/>

« Les citoyens devraient contrôler eux-mêmes les différents pouvoirs à travers l'institution des JURYS »

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?id=98>

Un nouveau forum introduit par un texte puissant de **Tocqueville** :

« Du jury aux États-Unis considéré comme institution politique »

Venez débattre sur cette institution majeure des jurys citoyens (tirés au sort).

(Pensez à **vous abonner** à la discussion pour être informé par mail de tout nouveau commentaire)

« Union européenne : les Français veulent un référendum »

C'est un sondage important publié par **Le Parisien** le 30 juin,

et — **c'est étonnant — ça n'a intéressé personne dans le PAF** (paysage audiovisuel français), aucun journal, aucune télé n'a repris cette information... Non, vraiment, ce n'est pas important... :o)
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/multimedia/20070630Sondage_Les_Francais_veulent_un_referendum.jpg

La question : « Vous savez que le président de la République, Nicolas Sarkozy, avait indiqué qu'il souhaitait que le traité européen simplifié soit soumis au vote des députés et des sénateurs réunis en **Congrès** plutôt que par **référendum** auprès des Français. Quelle serait **votre préférence** ? »

Les réponses :

	Ensemble des Français	Français qui ont voté OUI le 29 mai 2005	Français qui ont voté NON le 29 mai 2005
Que le traité européen simplifié soit soumis à un référendum	57 %	43%	76 %
Que le traité européen simplifié soit soumis au vote des députés et des sénateurs réunis en Congrès	34 %	50 %	21 %

*Sondage exclusif CSA pour « Le Parisien » et « Aujourd'hui en France », réalisé par téléphone les 27 et 28 juin 2007.
Échantillon représentatif de 1004 personnes de 18 ans et plus. Méthode des quotas.*

Commentaires du journal : Référendum ou Congrès ? Interrogés par le CSA pour « Le Parisien » et « Aujourd'hui en France », les Français sont catégoriques : 57% d'entre eux réclament un référendum. Une semaine après le sommet de Bruxelles, ils disent non à la procédure envisagée par Nicolas Sarkozy pour la ratification du mini-traité européen destiné à remplacer le projet de Constitution rejeté par la France et les Pays-Bas. **L'opposition est surtout nette chez les électeurs qui ont voté non au référendum du 29 mai 2005 ; 76 % d'entre eux veulent de nouveau donner leur avis.** Ce sont les électeurs de moins de trente ans (65%), les employés (69%) et ouvriers (62%), les étudiants (67%) qui sont les plus nombreux à vouloir un référendum, de même que les électeurs d'extrême gauche (80%), de gauche (76%) et proches du Front national (62%). Malgré cette réserve d'importance, 54% se déclarent satisfaites de l'action de Nicolas Sarkozy. Le nouveau traité, après discussion entre les 27 pays de l'Union européenne, devrait normalement être ratifié par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en Congrès, début 2008. B.H.

« Cette Europe qui ignore la démocratie »

par **Odile**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=26501

« Compteur en temps réel
des intérêts payés sur la "dette publique"
depuis le 1^{er} janvier 2007 »

par **André-Jacques Holbecq** :

<http://www.societal.org/dette/interets.htm>



euros

(Les deux premiers chiffres représentent évidemment le montant en milliards d'euros...)

Il est temps de **reprendre le contrôle de nos élus**, non ?

Au lieu de **nous serrer la ceinture**, comme le font nos "représentants"
en guise de "seule solution possible" (devise tatcherienne = "TINA" = *There Is No Alternative*),

nos élus pourraient **se serrer la leur** (de ceinture), comme ils ne le font pas : lire d'abord

« Ce que coûtent nos parlementaires »

http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=PagEd&file=index&topic_id=5&page_id=181

lire aussi « **Le nouveau « régime spécial » des députés : 5 ans d'indemnités de chômage !** »

<http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=News&file=article&sid=2640>

Rappelons que ces *députés-serreurs-de-la-ceinture-des-autres* avaient, également en douce, en 2005,
allongé eux-mêmes d'une année pleine leur propre mandat d'élus locaux :

« **Élections 2007 : prorogation du mandat des conseillers municipaux et des conseillers généraux** »

http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/election_conseillers_2007.asp

(C'est sûrement une coïncidence : presque tous les députés cumulent d'autres mandats.

Était-ce bien aux députés d'allonger eux-mêmes leur propre mandat d'un an ?

Aurait-on pu imaginer d'interroger les citoyens par référendum ?

Les députés auraient-ils été plus légitimes à raccourcir leur propre mandat au lieu de l'allonger ?)

et surtout nos élus pourraient réfléchir à autre chose que leur réélection,
lire **Maurice Allais** dans le texte, par exemple, — l'extraordinaire « **Économie et intérêt** » notamment —
et découvrir le scandaleux **sabotage de l'intérêt général** produit par
l'extravagant **hara-kiri monétaire** de la puissance publique
consenti **au profit des banques privées**.

Rappel : ne pas rater cet extraordinaire document :

« **La crise mondiale d'aujourd'hui**

Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/La_crise_mondiale_d_aujourd_hui_Maurice_Allais_1998.htm

La solution à nos malheurs économiques est évidemment politique
et exige **le courage de s'en prendre aux plus riches**, à commencer par les banquiers.

Il faut vraiment lire l'excellent livre d'**Hervé Kempf** :

« **Comment les riches détruisent la planète** » (Seuil, 2007) :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1124

« **Qu'est-ce qu'un réactionnaire?** »

Une très bonne émission de **Répliques** il y a 10 jours, le 23 juin,
avec **Pierre-André Taguieff** et **François Cusset**, passionnant personnage...

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/repliques/fiche.php?diffusion_id=53539

« **Le vote blanc : le nombre et le sens** »

Une mise au point intéressante de **Jérôme Tournadre-Plancq**, du **Centre d'analyse stratégique** :

http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Note_externes_de_veille_52_03.04.pdf

Il faut que j'étudie en détail les systèmes en vigueur en **Suède**, en **Russie**, et au **Pérou** : quel sens donnent-ils
officiellement au VB, dans quels termes, quelles conséquences pratiques sur l'élection, etc.

« Stratégies et techniques pour la manipulation de l'opinion publique et de la société »

<http://www.syti.net/Manipulations.html>

et une version **audio**, par **Sylvain Timsit**, très intéressante :

http://www.dailymotion.com/video/x18fo9_le-gouvernement-mondial-sylvain-tim

1 La stratégie de la diversion

Élément primordial du contrôle social, la stratégie de la diversion consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes.

La stratégie de la diversion est également indispensable pour empêcher le public de s'intéresser aux connaissances essentielles, dans les domaines de la science, de l'économie, de la psychologie, de la neurobiologie, et de la cybernétique.

« Garder l'attention du public distraite, loin des véritables problèmes sociaux, captivée par des sujets sans importance réelle. Garder le public occupé, occupé, occupé, sans aucun temps pour penser ; de retour à la ferme avec les autres animaux. » (extrait de "[Armes silencieuses pour guerres tranquilles](#)")

2 Créer des problèmes, puis offrir des solutions

Cette méthode est aussi appelée "problème-réaction-solution". On crée d'abord un problème, une "situation" prévue pour susciter une certaine réaction du public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter. Par exemple : laisser se développer la violence urbaine ou des attentats sanglants, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté. Ou encore : créer une crise économique pour faire accepter comme un mal nécessaire le recul des droits sociaux et le démantèlement des services publics.

3 La stratégie du dégradé

Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en "dégradé", sur une durée de 10 ans. C'est de cette façon que des conditions socio-économiques radicalement nouvelles ont été imposées durant les années 1980 à 1990. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus un revenu décent, autant de changements qui auraient provoqué une révolution si ils avaient été appliqués brutalement.

4 La stratégie du différé

Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme "douloureuse mais nécessaire", en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir tout de suite. Ensuite parce que le public a toujours tendance à espérer naïvement que "tout ira mieux demain" et que le sacrifice demandé pourra être évité. Enfin, cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu.

Exemple récent : le passage à l'Euro et la perte de la souveraineté monétaire et économique ont été acceptés par les pays Européens en 1994-95 pour une application en 2001. Autre exemple: les accords multilatéraux du FTAA que les USA ont imposé en 2001 aux pays du continent américain pourtant réticents, en concédant une application différée à 2005.

5 S'adresser au public comme à des enfants en bas-age

La plupart des publicités destinées au grand-public utilisent un discours, des arguments, des personnages, et un ton particulièrement infantilisants, souvent proche du débilisant, comme si le spectateur était un enfant en bas-age ou un handicapé mental. Exemple typique : la campagne TV française pour le passage à l'Euro ("les jours euro"). Plus on cherchera à tromper le spectateur, plus on adoptera un ton infantilisant. Pourquoi?

"Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors, en raison de la suggestibilité, elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une réaction aussi dénuée de sens critique que celles d'une personne de 12 ans." (cf. "[Armes silencieuses pour guerres tranquilles](#)")

6 Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion

Faire appel à l'émotionnel est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, ou des comportements...

7 Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise

Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage.

"La qualité de l'éducation donnée aux classes inférieures doit être de la plus pauvre sorte, de telle sorte que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et demeure incompréhensible par les classes inférieures." (cf. "[Armes silencieuses pour guerres tranquilles](#)")

8 Encourager le public à se complaire dans la médiocrité

Encourager le public à trouver "cool" le fait d'être bête, vulgaire, et inculte...

9 Remplacer la révolte par la culpabilité

Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'auto-dévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action. Et sans action, pas de révolution !...

10 Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes

Au cours des 50 dernières années, les progrès fulgurants de la science ont creusé un fossé croissant entre les connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Grâce à la biologie, la neurobiologie, et la psychologie appliquée, le "système" est parvenu à une connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Le système en est arrivé à mieux connaître l'individu moyen que celui-ci ne se connaît lui-même. Cela signifie que dans la majorité des cas, le système détient un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les individus que les individus eux-mêmes.

**« Quel mode de scrutin pour quel "vainqueur" ?
Une expérience sur le vote préférentiel transférable »**

par **Étienne Farvaque, Hubert Jayet et Lionel Ragot**

(EQUIPPE, Universités de Lille, et CES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) - Mai 2007

http://www.univ-lille1.fr/ecoso/Etude_autre%20_mode%20_de%20_scrutin.pdf

Une expérience passionnante sur un sujet cardinal dont TOUS les citoyens devraient devenir des spécialistes.

NOTE EXPLICATIVE

Un mode de scrutin n'est qu'une règle parmi beaucoup, qui toutes ont pour objectif de choisir le candidat réellement voulu par l'électorat. Chaque mode de scrutin a ses avantages et inconvénients. Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours a le double avantage d'être facilement compréhensible par l'électeur et de conduire à une procédure de dépouillement très simple. Par contre il peut conduire à des comportements qui ne se traduisent pas par un « vote sincère », le plus connu étant le « vote utile ».

L'objectif de notre expérience scientifique est de tester un autre mode de scrutin qui est le « vote préférentiel transférable ». Avec cette procédure, les électeurs sont simplement appelés à classer, en les ordonnant, les candidats selon leurs préférences. Les électeurs ne sont pas obligés de classer tous les candidats en ordre de préférence; s'ils le désirent, ils peuvent en ordonner seulement un, deux, trois Comme ils peuvent choisir de classer du premier au dernier tous les candidats en lice.

Lorsqu'ils ont classé plusieurs candidats dans leur bulletin, leur vote est transférable selon la procédure suivante : supposons un bulletin qui pour les 12 candidats en lice à cette présidentielle n'en a classé que 3 (candidat A en n°1, candidat B en n°2 et candidat C en n°3). Si le candidat A a reçu le moins de suffrage (dans les premières intentions de vote (en n°1)), il est éliminé et tous les électeurs qui avaient classé le candidat A en n°1, voient leur vote transféré sur leur deuxième choix (si il y en a un). En l'occurrence, dans notre exemple, sur le candidat B. Cette procédure est répétée jusqu'à ce qu'un candidat ait obtenu la majorité absolue.

Le vote préférentiel transférable a un certain nombre d'avantages : il ne nécessite qu'un tour et surtout il permet de réconcilier le vote sincère (1^{er} choix) avec le vote utile (2^{ème} choix ou suivant). Mais comme toute procédure de décisions collectives, il possède également certains désavantages, en particulier la complexité du dépouillement.

Nous vous demanderons de remplir un tel bulletin en ordonnant les candidats : inscrire 1 dans la case située en face du candidat qui a votre préférence, inscrire 2 dans la case en face du candidat pour lequel vous souhaitez transférer votre vote si votre numéro 1 a été éliminé, inscrire 3 dans la case en face du candidat pour lequel vous souhaitez transférer votre vote si vos candidats 1 et 2 ont été éliminés, etc....

J'ai relevé notamment les réflexions suivantes (mais il faut tout lire, c'est très intéressant) :

« 1 Introduction : le mode de scrutin actuel et ses limites

Le scrutin actuel, au suffrage universel direct, est de type uninominal majoritaire à deux tours. Ce système amène les deux candidats arrivés en tête à l'issue du premier tour à être les seuls à pouvoir se présenter au second tour. Ce mode de scrutin, quoique récent puisque né au début du 20^{ème} siècle, est le plus appliqué aujourd'hui dans les pays qui élisent leurs dirigeants au suffrage direct et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Outre la France, il est pratiqué par exemple en Autriche, dans la plupart des pays d'Amérique Latine, et a été utilisé pour la désignation du Premier ministre en Israël entre 1992 et 2001.

En plus de sa simplicité, l'une des raisons de la faveur dont jouit ce mode de scrutin est qu'il permet aux électeurs, lors du premier tour, de pouvoir s'exprimer sur une "offre" électorale étendue sur la plus large part du spectre politique. On peut ainsi assimiler le premier tour à une "primaire" qui aurait lieu au sein de chaque "camp" (Droite et Gauche, le plus souvent) afin de déterminer quel candidat portera les couleurs de son camp face à l'autre. En conséquence, **ce mode de scrutin favorise la fragmentation du champ politique, et peut induire des choix qui ne sont pas forcément fondés sur des critères rationnels** (que ce soit au premier ou au second tour, comme l'a montré l'élection présidentielle française de 2002, par exemple).

Ce mode de scrutin favorise les partis politiques qui disposent d'une "réserve" de votes au second tour, grâce au jeu des alliances qui peuvent se dessiner entre les deux tours. **Il favorise enfin au second tour les candidats les plus charismatiques**, susceptibles de rallier les suffrages exprimés au premier tour sur des candidats "de conviction". Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours est donc le plus **profitable aux candidats dont la position dans leur champ politique est dominante** (au sens où ils sont plutôt au centre de l'ensemble du spectre politique, mais à l'un des extrêmes de leur partie du champ).

À l'inverse, ce mode de scrutin défavorise, par définition, les candidats qui représentent la préférence première d'une petite partie de l'électorat, mais aussi ceux qui bénéficient d'un large capital de sympathie d'une large fraction de l'électorat, sans toutefois être classés premiers. Un autre avantage est qu'il produit un vainqueur nécessairement majoritaire au second tour, ce qui renforce la perception de légitimité du nouvel élu.

Les détracteurs du scrutin majoritaire à deux tours lui reprochent donc d'induire une concurrence électorale qui se définit par la séduction exercée par des candidats charismatiques, plutôt que par les choix idéologiques qu'ils devraient représenter. La légitimité même des institutions peut donc être fragilisée par le choix d'un mode de scrutin qui ne respecterait pas suffisamment les préférences des électeurs. En effet, si ce n'est pas le cas en 2007, la désaffection électorale peut en tout cas menacer un système politique dont le mode de scrutin exclurait par trop (ou trop souvent selon les électeurs) un certain nombre de mouvements politiques, forcés dès lors de renforcer l'extrémisme de leurs positions ou propositions. Si elles deviennent trop nombreuses, les forces politiques non représentées, même émiettées, peuvent devenir importantes au total, et leur exclusion saper les bases de la démocratie.

Une autre critique énoncée à l'égard de ce scrutin est qu'il peut inciter les électeurs à ne pas voter sincèrement (pour leur candidat préféré) lors du premier tour ; l'exemple de vote non sincère le plus courant étant le **"vote utile"**. Dernière critique, et non des moindres, le scrutin majoritaire à deux tours peut conduire à **la défaite du vainqueur de Condorcet**, lorsqu'il existe.

Ces critiques du mode de scrutin actuel montrent bien qu'une règle électorale n'est pas qu'une formule mathématique ou une série d'instructions techniques ou légales. Bien au contraire, **le choix d'un mode de scrutin sculpte profondément le champ politique, notamment en termes du nombre de partis, du mode d'affrontement des candidats et de la façon dont les électeurs voient, au final, leurs préférences être représentées.**

L'expérience électorale menée par le laboratoire Equippe vise donc à examiner les conséquences d'un mode de scrutin alternatif, plus respectueux de l'ensemble des préférences exprimées par l'électorat, en l'occurrence le vote préférentiel transférable. Il est analysé selon les deux premiers des trois critères qui permettent de définir un "bon" mode de scrutin : 1) il doit être simple, 2) il doit sélectionner le vainqueur de Condorcet, lorsque celui-ci existe et 3) limiter les possibilités de

manipulation. (...)

2 Le vote préférentiel transférable

Sous le vocable de vote préférentiel transférable, on trouve en réalité deux processus qui se distinguent uniquement par la méthode de dépouillement : la méthode de **Hare** (ou encore *vote alternatif*) et la méthode de **Coombs**. La première est pratiquée pour l'élection présidentielle en Irlande et au Sri Lanka, et a été instaurée pour des élections nationales à la fin des années 90 et début des années 2000 dans les îles Fidji et en Papouasie Nouvelle-Guinée. L'Australie, pour l'élection de la Chambre des représentants (ou Chambre basse) a recours au vote alternatif depuis 1918. Enfin, au niveau local, cette procédure est employée pour l'élection de la municipalité de San Francisco depuis 2002. Il n'existe pas d'exemple d'application de la méthode de Coombs.

Quelle que soit la méthode retenue, l'électeur reçoit un seul bulletin de vote, comportant les noms de l'ensemble des candidats, et doit les classer dans l'ordre de ses préférences. Le numéro 1 est son premier choix, le numéro 2 son deuxième et ainsi de suite. Il n'est pas contraint de classer l'ensemble des candidats. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité des voix lors du comptage des bulletins de vote (le nombre de voix correspond au nombre de bulletin où le candidat a été placé en numéro 1), le candidat ayant le plus mauvais résultat est éliminé et les voix qu'il a obtenues sont alors reportées sur le candidat indiqué comme deuxième choix ; cette procédure est renouvelée jusqu'à ce qu'un candidat recueille plus de la moitié des suffrages exprimés. Ce qui distingue la méthode de Hare de celle de Coombs c'est la manière de définir le candidat ayant le plus mauvais résultat (cf. ci-dessous).

Par rapport au scrutin majoritaire à deux tours, l'un des avantages de ce système est qu'il évite le retour aux urnes, l'ensemble des préférences étant exprimées dès le premier et unique tour. **Il permet donc à l'électeur d'exprimer pleinement ses préférences entre tous les candidats en lice.** Sachant que le vote peut être transféré sur tout candidat qui a été ordonné, refuser de classer un candidat revient à refuser de lui donner sa voix à toutes les étapes du processus de dépouillement. **Basé sur les préférences initiales, le choix des électeurs n'est, par définition, pas influencé par les résultats du premier tour**, et donc par les préférences des autres électeurs telles qu'elles se sont exprimées lors de ce premier tour. L'électeur devant exprimer ses préférences en une seule fois et en permettant le transfert de la voix sur les candidats successifs, ce système électoral réduit considérablement les incitations à ne pas voter sincèrement. Pour autant, ce mode de scrutin n'élimine pas complètement les possibilités de manipulation (vote non sincère).

Le vote préférentiel transférable est assis sur la participation électorale la plus large, évitant les défections des électeurs des formations perdantes du premier tour d'un scrutin majoritaire à deux tours. D'autre part, le vote alternatif permet, potentiellement, l'élection d'un candidat qui représenterait la préférence première d'une petite partie de l'électorat. **Il ne favorise donc pas forcément les "grands partis".**

Un dernier avantage de cette procédure de vote, quel que soit le mode de dépouillement, est qu'elle produit, à l'instar du scrutin majoritaire à deux tours, un vainqueur majoritaire.

Il faut noter **une difficulté inhérente à ce processus électoral : la difficulté du dépouillement.** Celui-ci, à la différence de l'actuel scrutin majoritaire à deux tours, ne peut être réalisé au niveau de chaque bureau pris individuellement ; le résultat national dans le mode de scrutin actuel n'étant que l'aggrégation des résultats par bureaux. Avec le vote préférentiel transférable, la somme des dépouillement locaux n'aboutit pas au résultat du dépouillement effectué sur la totalité des bulletins de la circonscription électorale. **Le dépouillement doit être réalisé en une seule fois au niveau de la circonscription** ; et ceci, quelle que soit la méthode de dépouillement utilisée. De plus, compte tenu de la complexité du dépouillement avec le report des voix des bulletins qui ont classé en premier le candidat éliminé, **le dépouillement est fortement facilité par le recours à l'informatique**, dès lors que le nombre de votants est élevé. Il peut également apparaître plus compliqué pour les électeurs que le mode de scrutin actuel. Choisir un candidat peut sembler a priori plus simple qu'opérer une sélection par classement sur l'ensemble des candidats en lice.

2.1 La méthode de Hare (ou vote alternatif)

Le plus mauvais résultat selon cette méthode va être défini **en fonction de la capacité à fédérer l'adhésion** autour de sa candidature. Le candidat ayant recueilli le plus faible nombre de voix en première intention est éliminé et ses voix sont réparties sur les candidats figurant sur le bulletin de ses électeurs en préférence deuxième. Si, suite au transfert des voix, un candidat reçoit la majorité des suffrages, il est élu. Sinon, une nouvelle itération est effectuée, jusqu'à dégager un vainqueur majoritaire.

Ce système électoral fonctionne sur **les sympathies relatives**, comme le scrutin majoritaire. Il conduit généralement à un résultat similaire, les modalités du dépouillement étant finalement assez proche du scrutin majoritaire à deux tours. Dans la procédure de dépouillement, les itérations évoquées plus haut peuvent se comprendre comme différents tours fictifs du processus électoral. À chaque tour, le plus mauvais candidat est éliminé. Les électeurs ayant exprimé leur classement préféré entre tous les candidats, il n'est pas nécessaire de les faire revenir voter au tour suivant. La seule opération à réaliser entre chacun de ces tours fictifs, consiste à opérer sur les bulletins le transfert des voix sur les candidats qui suivaient immédiatement le candidat éliminé et à comptabiliser les voix pour chacun des candidats restant en lice. Alors que dans le scrutin majoritaire à deux tours, les 10 plus mauvais candidats ont été éliminés entre le premier et le deuxième tour, dans le vote préférentiel transférable, on élimine les candidats les uns après les autres. Néanmoins, cette méthode ne conduit pas systématiquement au même résultat que celui obtenu avec le vote majoritaire à deux tours.

2.2 La méthode de Coombs

Le plus mauvais résultat selon la méthode de Coombs va être défini **en fonction du niveau de rejet** que le candidat a cristallisé autour de sa personne (de son programme). Il s'agit d'une toute autre philosophie que celle prévalant dans les modes de scrutin actuels. Contrairement à la méthode de Hare, le critère qui est opérant n'est plus le niveau d'adhésion mais celui de rejet. Concrètement, à la première itération, le candidat qui comptabilise le plus grand nombre de bulletins dans lesquels il n'a pas été classé ou classé en dernière position (ici la douzième) est éliminé et ses voix sont réparties sur les candidats figurant sur le bulletin de ses électeurs en deuxième position. Si, suite au transfert des voix, un candidat reçoit la majorité des suffrages en première intention, il est élu. Sinon, une nouvelle itération est effectuée, le candidat qui comptabilise le plus grand nombre de bulletins dans lesquels il n'a pas été classé ou classé en dernier (ici la onzième) est éliminé et ce processus se poursuit jusqu'à dégager un vainqueur majoritaire. (...) »

Personnellement, je trouve intéressants les scrutins qui prennent en compte **l'hostilité** à certains candidats car **en pénalisant les rejets importants, on favorise la concorde** (objectif majeur de la démocratie athénienne) : un candidat qui a la majorité des adhésions, disons 55%, mais aussi 40% de haine farouche, favorisera sans le vouloir la discorde, alors qu'un candidat moins charismatique mais détesté par personne aura plus de facilité pour établir la concorde.

« Un passage très périlleux dans la vie des peuples démocratiques »

Alexis de Tocqueville, « De la démocratie en Amérique »,

(GF Flammarion) tome 2, partie II, Chapitre XIV, p. 175

« (...) Le naturel du pouvoir absolu, dans les siècles démocratiques, n'est ni cruel ni sauvage, mais il est minutieux et tracassier. Un despotisme de cette espèce, bien qu'il ne foule point aux pieds l'humanité, est directement opposé au génie du commerce et aux instincts de l'industrie.

Ainsi, les hommes des temps démocratiques ont besoin d'être libres, afin de se procurer plus aisément les jouissances matérielles après lesquelles ils soupirent sans cesse.

Il arrive cependant, quelquefois, que **le goût excessif qu'ils conçoivent pour ces mêmes jouissances les livre au premier maître qui se présente**. La passion du bien-être se retourne alors contre elle-même et éloigne sans l'apercevoir l'objet de ses convoitises.

Il y a, en effet, un passage très périlleux dans la vie des peuples démocratiques.

Lorsque le goût des jouissances matérielles se développe chez un de ces peuples plus rapidement que les lumières et que les habitudes de la liberté, il vient un moment où les hommes sont emportés et comme hors d'eux-mêmes, à la vue de ces biens nouveaux qu'ils sont prêts à saisir. **Préoccupés du seul soin de faire fortune, ils n'aperçoivent plus le lien étroit qui unit la fortune particulière de chacun d'eux à la prospérité de tous**. Il n'est pas besoin d'arracher à de tels citoyens les droits qu'ils possèdent ; ils les laissent volontiers échapper eux-mêmes. L'exercice de leurs devoirs politiques leur paraît un contretemps fâcheux qui les distrait de leur industrie. S'agit-il de choisir leurs représentants, de prêter main-forte à l'autorité, de traiter en commun la chose commune, le temps leur manque ; ils ne sauraient dissiper ce temps si précieux en travaux inutiles. Ce sont là jeux d'oisifs qui ne conviennent point à des hommes graves et occupés des intérêts sérieux de la vie. Ces gens-là croient suivre la doctrine de l'intérêt, mais ils ne s'en font qu'une idée grossière, et, pour mieux veiller à ce qu'ils nomment leurs affaires, ils négligent la principale qui est de rester maîtres d'eux-mêmes.

Les citoyens qui travaillent ne voulant pas songer à la chose publique, et la classe qui pourrait se charger de ce soin pour remplir ses loisirs n'existant plus, **la place du gouvernement est comme vide**.

Si, à ce moment critique, un ambitieux habile vient à s'emparer du pouvoir, il trouve que la voie à toutes les usurpations est ouverte.

Qu'il veuille quelque temps à ce que tous les intérêts matériels prospèrent, on le tiendra aisément quitte du reste. **Qu'il garantisse surtout le bon ordre. Les hommes qui ont la passion des jouissances matérielles découvrent d'ordinaire comment les agitations de la liberté troublent le bien-être, avant que d'apercevoir comment la liberté sert à se le procurer ; et, au moindre bruit des passions publiques qui pénètrent au milieu des petites jouissances de leur vie privée, ils s'éveillent et s'inquiètent ; pendant longtemps la peur de l'anarchie les tient sans cesse en suspens et toujours prêts à se jeter hors de la liberté au premier désordre.**

Je conviendrais sans peine que la paix publique est un grand bien ; mais je ne veux pas oublier cependant que **c'est à travers le bon ordre que tous les peuples sont arrivés à la tyrannie**. Il ne s'ensuit pas assurément que les peuples doivent mépriser la paix publique ; mais il ne faut pas qu'elle leur suffise. **Une nation qui ne demande à son gouvernement que le maintien de l'ordre est déjà esclave au fond du cœur ; elle est esclave de son bien-être, et l'homme qui doit l'enchaîner peut paraître.**

Le despotisme des **factions** n'y est pas moins à redouter que celui d'un homme.

Lorsque la masse des citoyens ne veut s'occuper que d'affaires privées, les plus petits partis ne doivent pas désespérer de devenir maîtres des affaires publiques.

Il n'est pas rare de voir alors sur la vaste scène du monde, ainsi que sur nos théâtres, une multitude représentée par quelques hommes. Ceux-ci parlent seuls au nom d'une **foule absente ou inattentive** ; seuls ils agissent au milieu de l'immobilité universelle ; ils disposent, suivant leur caprice, de toutes choses, ils changent les lois et tyrannisent à leur gré les mœurs ; **et l'on s'étonne en voyant le petit nombre de faibles et d'indignes mains dans lesquelles peut tomber un grand peuple**. (...) »

On peut en parler là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/07/03/78-un-passage-tres-perilleux-dans-la-vie-des-peuples-democratiques>

« Un forum sur le projet de "TRAITÉ MODIFICATIF" du Conseil européen »

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?id=95>

On y réfléchit à un projet de **pétition pour exiger un référendum**.

Venez nous donner votre avis :o)

« Au temps des "barons voleurs" »

par **Howard Zinn** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/09/ZINN/16811>

Il y a un siècle, l'État américain était (déjà) **la providence des riches**

« Sauvons "la Bande à Bonnaud" »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=26152

« Chomsky et compagnie »

<http://www.la-bas.org/>

« Pour la première fois **un reportage de Là-bas devient un film !**

En mai la série **d'entretiens avec Noam Chomsky** a été un succès pour Là-bas si j'y suis. De Paris à Boston de Montréal à Toronto, Olivier AZAM a filmé ce reportage. À l'heure où impuissance et résignation l'emportent, le travail de Chomsky est un antidote radical. « Le pouvoir ne souhaite pas que les gens comprennent qu'ils peuvent provoquer des changements » dit Noam Chomsky.

Des dizaines de livres, des milliers d'articles et de conférence, à bientôt 80 ans « l'auteur le plus cité au monde » poursuit la mise à nu des mécanismes de domination. **Un intellectuel, c'est quelqu'un qui veut que nous pensions comme lui. Chomsky veut que nous pensions par nous-mêmes.** Il ne veut pas nous amener à le croire, il veut nous amener à nous emparer par nous mêmes des connaissances et des informations qui nous permettent d'agir pour que cesse la domination de quelques uns — qui monopolisent le pouvoir de décision —, sur l'immense masse des autres.

Longtemps occulté en France par une série de penseurs médiatiques, les idées de Chomsky intéressent aujourd'hui tout un jeune public.

Dans cette mouvance nous rencontrons des historiens, des journalistes, des chercheurs tel que **Max Wallace, Michael Albert, Andrew Bacevitch, Jean Bricmont** ou encore **Normand Baillargeon** auteur du Petit traité d'autodéfense intellectuel, ce qui pourrait être le sous-titre de ce film en cours de montage.

Ce film est produit et distribué par une association coopérative, « **Les Mutins de Pangée** » qui lance **une souscription** afin de permettre l'édition de ce document exceptionnel. En commandant le DVD dès maintenant (<http://www.lesmutins.org/>), vous soutenez l'entreprise et vous bénéficiez d'un tarif privilégié de 14 Euros (plus frais de port) et d'une livraison en **octobre 2007**, bien avant sa sortie officielle. »

« L'Europe contre les peuples »

par **Nicolas Dupont-Aignan** :

<http://www.nda2007.fr/blog/index.php/2007/06/23/160-l-europe-contre-les-peuples>

« Mini-traité ou maxi-faute ? La légitimité de l'UE toujours en défaut »

par **Roland Hureaux** :

<http://www.libertepolitique.com/public/decryptage/article-1952-Mini-traite-ou-maxi-faute--La-legitimite-de-l%92UE-toujours-en-defaut.html>

« Plus efficace que le parti unique : Les oppositions complaisantes et les partis fantoches »

par **Jean-Yves Crevel**, sur **Decap'Actu**

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=386

« Planète-finance, attention danger »

par **Didier Adès** et **Dominique Dambert**

dans l'émission **Rue des entrepreneurs**, sur **France Inter** samedi dernier, 30 juin 2007 :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/ruedesentrepreneurs/index.php?id=57415>

« Une nouvelle catastrophe économique ou une nouvelle bulle financière sont-elles sur le point d'éclater ? La part des fonds spéculatifs dans les entreprises cotées en France, ne cesse d'augmenter. Le volume des fonds off shore mal identifiés ne cesse d'augmenter. Les grands fonds d'investissements comme KKR s'attaquent à des proies de plus en plus grosses. Le gouvernement chinois n'hésite pas à investir 10 milliards de dollars chez Blackstone.

Attention, vertige ! Il était prévu au dernier G8 de mettre de l'ordre dans la maison investissements sans contrôle ! Rien n'arrive de la part des États qui laissent le champ libre à tous les excès.

Il y a dix ans tout juste, au printemps 1997, alors que personne ne pouvait l'imaginer, le bath thaïlandais entraînait dans sa chute le won coréen, la roupie indonésienne, le ringgit malaisien, et bien d'autres. L'économie et la finance mondiale ont encore moins de frontières. Le risque que ça se reproduise n'est pas à écarter. Certains regardent même le rétroviseur de l'histoire et n'hésitent pas à prédire que la crise des années trente est devant nous...

L'un des hommes les plus avisés, et des plus discrets aussi, l'ancien banquier d'affaires **Antoine Bernheim**, aujourd'hui patron de *Generali*, l'un des leaders européens de l'assurance, regarde pour nous cette Planète Finance. Il sort de sa réserve habituelle pour pointer les excès d'un capitalisme financier débridé ! Interview exclusive ! »

- **François Morin**, auteur du livre "**Le mur de l'argent. Essai sur la finance globalisée**" (Seuil), est interrogé dans ce dossier.
- **François Lenglet**, auteur de "**La crise des années 1930 est devant nous**" (Librairie Académique Perrin) est également consulté.

Manifestement, **aucun de ces auteurs n'a lu Maurice Allais. Aucun journaliste économique non plus.**

« Schneidermann licencié pour faute grave, la provocation de trop ? »

par **Philippe Cohen**, de **Marianne** :

<http://www.marianne2007.info/Schneidermann-licencie-pour-faute-grave,-la-provocation-de-trop- a1676.html?preaction=nl&id=2931812&idnl=23544&>

« **Durcissement chez France Télévision** : non seulement **Arrêt sur images**, la seule émission de critique et de réflexion sur la télévision, disparaît des écrans de France 5, mais en outre, son animateur **Daniel Schneidermann** est licencié pour faute grave, contrairement à tous les usages.

(...)

Il ne faut pas s'y tromper. La décision de licencier Daniel Schneidermann est un message précis et menaçant à l'endroit d'une profession — les journalistes — en délicatesse avec le pouvoir et souvent en rébellion contre ses actionnaires, grands groupes cotés au CAC 40. Ce licenciement survient au moment où Bernard Arnault, PDG de LVMH, premier annonceur français, ami et témoin de mariage de Nicolas Sarkozy, s'apprête à mettre la main sur la premier quotidien économique français, *Les Échos* ; au moment où Vincent Bolloré, qui a eu la délicatesse exquise de prêter son yacht au nouveau président, se propose d'acheter *La Tribune* à Arnault pour faciliter celui des *Échos* ; au moment enfin où Alain Minc, autre convive du fameux dîner de la victoire de Nicolas Sarkozy du 6 mai, s'accroche à la présidence du Conseil de surveillance du *Monde* alors qu'il ne dispose pas du quorum prévu par les statuts à cet effet et qu'une majorité de journalistes a adopté une motion de défiance contre lui tandis que les lecteurs protestent par lettres et courriels menaçant souvent de se désabonner du journal.

Quel est le rapport entre la décision de *France Télévision* et tous ces événements qui concernent des sociétés privées ? Il est très facile à comprendre : l'information sur les médias, la critique des émissions et des actes de censure (on vient d'apprendre que même *Le Parisien* a censuré un dossier sur Sarkozy et les médias le 21 mai) est l'une des garanties qui protègent le travail des journalistes, dans la mesure où les directions des journaux et des chaînes savent que leurs abus de pouvoir risquent de bénéficier d'une « mauvaise publicité » dans ces émissions (ou ces rubriques). Il faut donc faire taire définitivement cette publicité-là, afin de laisser à la place à l'autre, la vraie, celle qui comme l'a dit joliment Patrick Le Lay exige un « temps de cerveau disponible ». Daniel Schneidermann n'est pas un journaliste conciliant. Ses critiques à l'égard de ses confrères ont certainement dû en agacer plus d'un. Mais **s'ils réfléchissent un tout petit peu, ils comprendront vite qu'il défendait aussi la liberté d'exercer leur métier. Voilà pourquoi il ne faut pas laisser passer cette décision.** »

« Les eaux glacées du calcul égoïste »

<http://www.eauxglacees.com/>

Le blog passionnant de **Marc Laimé**,

consacré entièrement au **vol de l'eau** par des bandits géants,

en toute « légalité » : pénurie, pollution, corruption... observés à la loupe.

Encore une occasion de regretter que la vraie démocratie soit interdite et dévoyée par les très riches.

« Au bonheur des riches »

par **Grégoire Biseau**, dans **Libération** du 29 juin 2007 :

<http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/264193.FR.php>

« Une étude de l'École d'économie de Paris révèle l'envolée des revenus des Français les plus aisés depuis 1998. »

« Propriétaires: l'absurde subvention »

par **Thomas Piketty**, dans **Libération** du 4 juin 2007 :

<http://www.liberation.fr/rebonds/258129.FR.php>

un article passionnant.

« (...) Surtout, l'expérience passée montre que le rendement économique des aides fiscales au logement est extrêmement faible. Qu'il s'agisse des subventions à l'immobilier locatif, des allocations logement... ou de la déduction des intérêts d'emprunt (pratiquée en France jusqu'en 1997), toutes les évaluations disponibles indiquent que **ces aides se transmettent presque intégralement en inflation immobilière, sans réel impact sur la construction et les conditions de logement.**

Gabrielle Fack a ainsi montré que 80 % des hausses d'allocations logement ont été absorbées par des hausses de loyer. Le même mécanisme s'appliquera probablement aux intérêts d'emprunt. Pour une raison simple : ces aides donnent l'illusion aux ménages d'être plus solvables et augmentent leur demande de logement ; mais compte tenu de la **faible élasticité de l'offre de logement** et de la trop **faible hausse du stock d'habitations** disponibles, cette demande supplémentaire nourrit les hausses de prix.

Pour prendre un cas extrême, toute subvention fiscale à l'achat ou la location de **terre** (bien en quantité fixe) se transmet à **100 %** aux propriétaires initiaux.

Et dans un pays où chacun est prêt à payer cher pour vivre près de ses semblables, le logement est à peine moins inélastique que la terre. L'enjeu aujourd'hui est d'inventer de nouveaux moyens d'actions ciblés permettant de relancer la construction de logements, en particulier pour les plus mal logés. Et certainement pas de déverser de nouvelles aides fiscales à l'ensemble des emprunts en cours et des logements déjà acquis, extension inévitable à partir du moment où elle avait été promise aux électeurs, mais qui porte le coût de la mesure à près de 5 milliards d'euros par an, pour un rendement quasi nul. (...) »

« Avec le traité modificatif, les chefs d'État violentent leurs peuples »

Une première réaction, à chaud, sur la feuille de route donnée à la CIG par le Conseil européen :
http://www.marianne2007.info/Etienne-Chouard-Avec-le-traite-modificatif.-les-chefs-d-etat-violent-leurs-peuples-_a1625.html

« J'analyse cette démarche autoritaire des exécutifs contre leur propre peuple comme **une reprise du viol politique qui dure depuis cinquante ans — et qui n'a été interrompu que par les cris de la victime le 29 mai 2005, le temps qu'on lui remette rapidement son bâillon.** »

C'est plus commode comme ça, c'est sûr (le bâillon).

C'est vrai, mettez-vous un peu à la place du violeur au lieu de râler : pour lui, c'est une magnifique "sortie de crise"... Quel homme !

Quoi, il est pas beau, ce bâillon ? C'est un vieux bâillon, solide, que portait déjà nos parents, alors il faut respecter la tradition, hein ? Allez, retourne jouer et n'aie pas peur : tes représentants veillent sur tes intérêts...

« Le pouvoir au peuple - Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative »

Un livre passionnant d'**Yves Sintomer** (*La Découverte*, mars 2007) :
http://www.yodawork.com/webcc/sog_dec/notice_reference.html?F_ean13=9782707151483

Ce livre correspond trait pour trait à ce que je défends depuis des mois, avec, en plus, la description très utile de **nombreuses expériences de jurys citoyens et de tirage au sort de par le monde et dans l'histoire**, expériences qui viennent étayer la validité de nos thèses.

Sommaire :

Introduction

1 / Une crise de la représentation qui n'en finit pas - Les manifestations de la crise de légitimité - Six causes structurelles - Vers une démocratie médiatique ? - Une contre-tendance

2 / Le tirage au sort à travers l'histoire : une démocratie du hasard ? - Athènes : le tirage au sort comme outil démocratique - Les usages du tirage au sort - L'idéal démocratique - Les Républiques italiennes : une procédure de résolution des conflits ? - Venise : un chef d'oeuvre de technique électorale - Florence : la quête d'un consensus - La disparition du tirage au sort en politique - Une rupture dans la tradition républicaine - La politique comme profession

3 / Une énigme historique - Le tirage au sort dans les jurys d'assises - Le modèle anglo-saxon - La Révolution française et la création des jurys d'assises - L'évolution des jurys au XIXe siècle - Une énigme politique - L'idéal de la similarité - Consentement et exercice direct de la souveraineté - Hegel, les jurys, la société civile - Tocqueville : le jury comme instrument d'autogouvernement - L'âge d'or du jury anglo-saxon - Tirage au sort, hasard et échantillon représentatif - Participation de tous ou échantillon « microcosmique » ? - Calcul des probabilités, statistiques, jeux de hasard - Représentation miroir et scission ouvrière

4 / Une floraison d'expériences - L'échantillon représentatif, un microcosme de la cité - Le triomphe des sondages d'opinion - Une révolution dans la sélection des jurys judiciaires - Une histoire croisée - Jurys citoyens, sondages délibératifs et conférences de consensus - Les jurys citoyens - L'expérience berlinoise - L'hybridation avec les budgets participatifs - Les sondages délibératifs - L'assemblée citoyenne de Colombie britannique (Canada) - Les conférences de citoyens

5 / Renouveler la démocratie - Légitimités, défis, controverses - Les logiques politiques du tirage au sort - Former une opinion éclairée - Représenter les citoyens dans leur diversité - Mobiliser les savoirs citoyens - La question du consensus et les frontières de la politique - Changer de République, changer de politique - Transformer la représentation, développer la démocratie participative - Opiner, contrôler, juger, décider - Un autre monde est possible

« Échec des négociations à l'OMC ! »

par **Raoul Marc Jennar**, exceptionnelle sentinelle :
<http://urfig.org/141.%20Echec%20des%20negociations%20a%20l'OMC.%20JdM.%2026%20juin%202007.doc>

« Suppression d'"Arrêt sur images" »

<http://www.acrimed.org/article2649.html>
un point assez complet des réactions indignées
à la normalisation de l'information par **le pouvoir décomplexé**.

« Emmanuel Todd invité de France Inter mardi 19 juin »

<http://www.protectionnisme.eu/>

« L'argent et le système monétaire »

une catégorie intéressante de documents sur le site **BIOÉCONOMIE** :
<http://bioeconomie.12h60.com>

« Daniel Schneidermann viré de France 5 »

Par **Philippe Cohen**, journaliste à **Marianne** :

http://www.marianne2007.info/Daniel-Schneidermann-vire-de-France-5_a1571.html?preaction=nl&id=2931812&idn=23121&

Après *Élisabeth Lévy* et *Daniel Mermet*, **l'épuration continue**, dans l'indifférence générale :
le pouvoir exécutif se débarrasse carrément des contre-pouvoirs, sous notre nez,
les pouvoirs s'autonomisent, c'est une vieille affaire.

Mais ces **abus de pouvoirs** ne sont possibles que par **la certitude du tyran**
de pouvoir toujours compter sur notre égoïsme et **notre indifférence au sort d'autrui**.

On en parle évidemment sur le **Big Bang Blog** :

« Arrêt sur images sur France 5, cette fois, c'est bien fini.

Et si je demandais l'asile médiatique en Suisse ? »

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=650

Il y a déjà une **pétition** pour protester :

<http://arret-sur-images.heraut.eu/>

mais je n'ai plus guère d'illusion au sujet des canailles qui nous gouvernent :
si on veut vraiment chasser les voleurs de pouvoir de la télévision et nous protéger de leurs abus,
il nous faudra d'autres armes.

Grâce à l'impulsion et au travail d'**André-Jacques Holbecq**,
depuis quelques mois, le *Plan C* se renforce avec un axe majeur, économique :

« la souveraineté populaire passe par le contrôle public de la monnaie »

Ne ratez pas les deux lieux d'échanges (le forum et le blog) du *Plan C* sur ce sujet passionnant :

« Reprendre le pouvoir sur notre monnaie » :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?id=81>

et

**« Non, ce n'est pas "trop cher" : le financement des besoins collectifs
est rendu sciemment ruineux par un sabotage monétaire étonnant »**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/05/01/72-non-ce-n-est-pas-trop-cher-le-financement-des-besoins-collectifs-est-rendu-sciemment-ruineux>

**« Système monétaire et bancaire :
proposition constitutionnelle N°1 »**

par **André-Jacques Holbecq** :

<http://www.fauxmonnayeurs.org/articles.php?lng=fr&pg=6>

« Juste un salaire digne de ce nom ! »

par **Thomas Lemahieu** :

http://www.humanite.fr/popup_print.php3?id_article=853101

Je trouve ce court article emblématique de **l'enjeu** du combat citoyen du *Plan C* :
si on ne se concentre pas vite sur l'essentiel — le contrôle de notre constitution et de notre monnaie —,
on va tous se faire plumer et asservir par **des entreprises immorales et insatiables**.

« Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires ?

Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles »

Un document passionnant de **Margrit Kennedy**, spécialiste des monnaies locales :

http://www.margritkennedy.de/pdf/BUE_FRA_KennedyFranzArt.pdf

« Et si on tirait au sort nos députés ? »

un entretien de *Nelly Terrier* avec le père Chouard
dans **Le Parisien** ("*Aujourd'hui en France*") de ce vendredi 15 juin 2007.

« L'ARNAQUE de la dette publique »

par **André-Jacques Holbecq** :

<http://www.societal.org/docs/dette-publique.htm>

« (...) Entre 1980 et 2006, la dette a augmenté de 913 milliards d'euros, alors que nous avons payé 1 176 milliards d'euros d'intérêts. **Si nous n'avions pas eu à emprunter ces 913 milliards d'euros sur les marchés monétaires, c'est-à-dire si nous avions pu créer notre monnaie, faire exactement ce qu'ont le droit de faire les banques privées, la dette qui était de 229 milliards d'euros début 1980 serait totalement remboursée** et nous disposerions en plus d'un solde de trésorerie positif de 34 milliards d'euros.

(...)

Conclusion : **1 167 milliards d'euros d'intérêts payés pendant 27 ans**, c'est à peu près **119 millions d'euros par jour** (oui, par jour !) que nous payons aux déjà plus riches qui d'ailleurs peuvent ainsi nous les reprêter à nouveau contre intérêt.

Et ces 43 milliards par an sont l'équivalent de 240 Airbus A350, ou de 3 porte-avions "Charles de Gaulle", ou de 40 000 belles villas sur la Côte d'Azur, ou de l'isolation (en comptant 10 000 euros par foyer) de 4 270 000 logements, ou un salaire net de 18 000 euros annuel, salaire médian en France, versé à 2 380 000 personnes... Mais vous pouvez trouver d'autres exemples !

Nous préconisons, au niveau national, soit **une reprise du droit de seigneurage (droit régalien d'émettre la monnaie)**, éventuellement par émission d'une monnaie complémentaire ([voir ECS](#)), soit, au niveau de la zone euro :

1 - Le gouverneur de la Banque Centrale Européenne (BCE) doit pouvoir être contraint à une émission monétaire centrale (sans intérêt) par une décision conjointe de la Commission ou du Conseil européen (c'est-à-dire les chefs d'État), ET des députés européens des pays de la zone euro.

2 - Les critères de Maastricht doivent être revus, et spécifier désormais :

a) que les budgets des États doivent être équilibrés en "fonctionnement" + "amortissements". Nul État de la zone euro ne peut déroger à cette règle.

b) que les États peuvent financer leurs équipements (budget d'investissements) par un appel à création monétaire sans intérêt de la BCE. Néanmoins pour garder une égalité de traitement entre tous les États de la zone euro, les émissions monétaires seront réparties également au prorata de la population de chaque Etat.

Pour justifier cette nécessité, le lecteur doit savoir que, depuis 1973, la France ne crée plus de monnaie pour combler ses propres déficits, que ce soit en fonctionnement (salaires et retraites des fonctionnaires, loyers, etc.) ou en investissements pour son développement (écoles, routes, ponts, aéroports, ports, hopitaux, bibliothèques, etc.), mais qu'elle emprunte sur les marchés monétaire en émettant des obligations (bons du Trésor) sur lequel évidemment elle doit payer un intérêt à ceux qui souscrivent (40% du montant par des résidents, 60% par des non-résidents). Ceci a pour conséquence, comme nous l'avons vu plus haut, qu'au fil des années la dette s'alourdit d'un montant sensiblement égal au "déficit", qu'il faut couvrir par l'emprunt, c'est-à-dire par l'émission d'obligations nouvelles auprès du public et surtout des investisseurs institutionnels (assurances, banques, etc.). »

Je suis secoué.

Je viens de prendre dans la figure :

« **Earthlings (Terriens)** »

<http://video.google.fr/videoplay?docid=4093730216074063220&q=earthlings>

Un film bouleversant.

J'ai honte d'être un homme.

Je ne veux plus manger de viande.

La façon dont nous traitons les animaux — exactement comme des nazis — donne une clef pour comprendre le malheur des hommes :

ce que nous sommes capable de faire sans remord aux animaux, nous le ferons bientôt à des hommes, ravalés au rang d'animal.

Le lien est intime entre le malheur et **l'abus de pouvoir**, tendance profonde mais pas irrésistible, je l'espère.

La **solution institutionnelle** me semble évidente, malgré qu'elle soit encore balbutiante (largement détournée par les voleurs de pouvoir), faute d'une **vigilance** suffisante des futures victimes : ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir.

Une bonne Constitution, en plus de protéger les animaux humains contre les abus de pouvoir, protégerait peut-être aussi les autres animaux, plus faibles mais pas moins dignes de respect.

Léonard de Vinci, je crois, prédisait déjà qu'un jour, on considérerait comme une barbarie inacceptable le fait de manger les animaux.

Tant qu'il y aura des abattoirs, il y aura des champs de bataille. *Léon Tolstoï*

Merci à [Bellacio](#) de m'avoir donné ce coup sur la tête.

Avez-vous un avis ? On peut en parler là :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/06/14/77-earthlings_les-hommes-traitent-les-autres-terriens-exactement-comme-le-feraient-des-nazis

« Si RCTV avait été française, elle n'aurait pas vécu cinq minutes ! »

par **Michel Collon** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2007-06-12%2010:50:24&log=articles>

« J'étais au Venezuela pendant l'affaire RCTV. Une fois encore, j'ai pu mesurer l'écart entre les médias internationaux et la réalité... »

Imaginez, en France, une chaîne qui participe activement à un coup d'État militaire contre le gouvernement élu, qui se rend ensuite complice d'un sabotage économique du pays par les États-Unis, qui appelle chaque jour à la violence et au renversement des institutions démocratiques, qui enfreint à 652 reprises en six mois les règlements audiovisuels sur la pub, la violence, les images subliminales, etc., qui refuse tout entretien de conciliation, dont les journalistes sont payés par le gouvernement des États-Unis, eh bien ces Messieurs de *Reporters sans Frontières*, du *Monde*, *Libé* et autres *TF1*, ne seraient-ils pas les premiers à réclamer son interdiction après cinq minutes ? Mais comme cela se passe au Venezuela, ils baptisent tout cela "*liberté d'expression*". (La preuve dans les articles ci-dessous)

Rappelons aussi que RCTV n'est pas "fermée". En fait, elle continue à émettre sans problèmes sur le câble et par satellite. Qu'elle n'était pas "la dernière chaîne d'opposition" (il en reste beaucoup). Que les monopoles privés (étroitement liés aux USA) continuent à dominer de façon écrasante l'audiovisuel et la presse écrite, diffusant massivement la propagande et le modèle US si néfastes pour le tiers monde. Signalons que, dimanche 27 mai, des groupes d'opposition ont attaqué la police, tirant même à balles (11 blessés, tous policiers), sans que la police se laisse entraîner dans la provocation : vous imaginez ça au pays de Sarkozy ou n'importe où en Europe ?

Et demandons-nous **ce que cache cet écran de fumée ? Que le peuple du Venezuela est en train de se libérer de la Banque Mondiale et du FMI, qu'il invente une alternative aux multinationales et à la misère et que nous n'avons pas le droit d'en entendre parler ?** Comme le montre le film *Bruxelles- Caracas* de *Vanessa Stojilkovic*. (voir ci-après)

Comme toujours, l'important n'est pas ce que disent les grands médias, mais ce qu'ils cachent...

Je vous défie, Messieurs Ménard, du *Monde* et de *Libé*, **d'accepter un débat public** sur tout ceci. Et je vous propose de commencer par montrer des images de cette fameuse RCTV afin que chacun puisse juger sur pièces. Osez-vous ?

Michel Collon

[\(Lire la suite\)](#) »

« Et si la Pologne avait raison ? »

par **Jean Quatremer** :

http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/06/et_si_la_pologn.html#more

« (...) on aurait tort d'écarter d'un revers de main les arguments polonais. Car je me demande si Varsovie, une nouvelle fois, comme elle l'a déjà fait avec la Russie ou le projet de bouclier antimissiles américain, ne pose pas les bonnes questions. En un mot, **la modification du système de vote est-elle nécessaire, juste et tout simplement utile ?** Je le pense de moins en moins.

Ce qui se joue, dans cette affaire, c'est le poids respectif des pays au sein du Conseil des ministres. C'était même le principal objet du projet de traité constitutionnel, contrairement à ce qu'ont imaginé une partie des tenants du "non". (...) "*Il y a eu une surévaluation du rôle de la Pologne dans l'Union [par le traité de Nice en 2000], c'est évident*", reconnaît un diplomate polonais de haut rang. "*Mais cela nous a servi à vendre l'adhésion lors du référendum : nous avons pu démontrer que l'influence de la Pologne resterait importante et que nous ne serions pas dilués comme les adversaires de l'Europe le disait. Nous étions clairement invité à la table des grands.*" (...)

Varsovie reconnaît certes que "*le vote est rare au Conseil des ministres*", comme l'explique le diplomate polonais déjà cité. "*Mais avec le système de la Constitution, nous craignons qu'il ne se généralise puisqu'il rendra plus facile la prise de décision. Dans une Union de plus en plus large, la recherche du consensus risque de ne plus être la préoccupation principale*". Ce qui n'est pas faux. **Au final, la modification du système de vote risque de bloquer pour longtemps l'extension du vote à la majorité qualifiée à de nouveaux domaines.**

C'est pour cela qu'il faudrait rouvrir le dossier du système de vote. Et prendre la Pologne au mot. Puisqu'elle a peur de la domination des grands, pourquoi ne pas en profiter pour faire un **"saut fédéral"** ? On pourrait adopter un système comme celui qui existe au sein du Bundesrat allemand où chaque Land a droit, en fonction de sa taille, entre deux et six représentants ? Cela garantirait à chacun une juste représentation (un État est un État) tout en reconnaissant qu'il y a de grands et de petits pays. Et comme le vote doit rester rare, cela ne changerait pas grand-chose : chacun a conscience que la capacité d'un État à être mis systématiquement en minorité est limitée. »

Mon commentaire : les analyses de Jean Quatremer sont toujours intéressantes, souvent passionnantes, mais je reste toujours consterné par le peu de place qu'il accorde à **la volonté des peuples concernés** — leur **vraie** volonté, pas celle de leurs "représentants" qui, eux, ne cherchent manifestement qu'à s'autonomiser, c'est-à-dire à s'affranchir progressivement de tout contrôle populaire, et ne représentent plus qu'une caste privilégiée.

Et quand il nous méprise ainsi, volontairement ou pas, quand il ne plaide que pour les États — pour leurs chefs, en fait —, Jean Quatremer est plutôt irritant que passionnant :)

« Le bouclier anti-missile en Europe est un acte de guerre »

par **Noam Chomsky** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2007-06-08%2018:37:27&log=invites>

« Un prisonnier sur quatre dans le monde est dans une prison US »

par **Alejandro Nadal** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2007-06-08%2018:40:00&log=invites>

« Selon le Centre International d'Études sur les Prisons, dans le monde il y a 9 millions de personnes condamnées pour des délits de tous types. Mais 2.200.000 d'entre elles se trouvent incarcérées aux USA. Cette donnée fait du voisin du Nord la nation avec la population carcérale la plus importante du monde (5% de la population mondiale mais 24% de la population carcérale).

(...)

Le terme *goulag* est un acronyme de la Direction Générale des Camps de Travail (forcé) du régime soviétique. Dans son *Archipel du Goulag*, Alexandre Soljenitsyne analyse la rationalité d'une forme de domination. De même que Foucault, Soljenitsyne non seulement écrit l'histoire d'un régime punitif, mais il fait une analyse de la rationalité de l'oppression. Les deux auteurs seraient d'accord pour considérer qu'aujourd'hui aux USA on vit un nouveau chapitre de la raison punitive. »

Les exécutifs, depuis toujours, ont une tendance lourde à « s'autonomiser », à s'affranchir de tout contrôle.

Et quand l'État n'est plus sous le contrôle réel des citoyens, la liberté est en grand danger.

Article à lire, vraiment ; il n'y aucune raison pour que nous soyons à l'abri de cette évolution sans combattre.

« La désinformation économique a joué un rôle majeur dans l'élection française »

un article de **Mark Weisbrot** paru dans le *Washington Post* :

http://www.rougemidi.org/article.php3?id_article=2087

« Vers la fin du monopole postal en 2009 Quel avenir pour le service public ? »

par **Damien Broussolle**,

dans le dernier bulletin (été 2007) de *l'Observatoire des politiques économiques en Europe (OPEE)* :

<http://opee.u-strasbg.fr/bulletin1.html>

« (...) Conclusion :

La déréglementation postale entre dans sa phase terminale et suscite de nombreuses craintes quant au maintien du service public. Bien que les directives les prennent en compte, il n'est pas certain que le cadre concurrentiel qui se met en place soit suffisant pour assurer un service collectif toujours équivalent aux usagers-citoyens.

Il faut bien admettre que, d'un point de vue économique, les services postaux n'ont plus besoin des particuliers pour vivre. Le nouveau cadre semble adapté pour faire accepter une hausse des prix aux particuliers et éventuellement une réduction des services offerts, à mesure que l'étendue de la péréquation se réduira. La segmentation des clientèles dans un environnement concurrentiel conduit ainsi à les opposer les unes aux autres, l'offre s'oriente vers des clients, plus que vers des usagers principalement citoyens.

D'un certain côté, cela traduit le fait que les entreprises ne veulent plus payer le coût de l'ensemble du réseau. D'un autre côté, c'est une façon de constituer des grandes entreprises qui débordent le territoire national.

La dernière étape qui reste à franchir est la plus lourde de conséquences, son impact n'a pas été sérieusement étudié (Hérisson 2007). Une fois que le domaine réservé aura totalement disparu, il sera pratiquement impossible de le rétablir. Cette étape est-elle bien nécessaire ?

Rappelons qu'aux États-Unis, le Service Postal reste fourni par une entreprise publique disposant d'un monopole. Comme l'indiquait C. Stoffaes en 2002, **une autre démarche était imaginable pour assurer l'européanisation des postes** : "Il est possible que la poste devienne, dans les prochaines années, le premier service public européen, comme il y a une poste fédérale aux États-Unis, qui couvre l'espace de tous les espaces fédérés" (in Larcher 2002). Cela pose toutefois la question de l'ambition européenne dans son ensemble. »

Lire aussi, dans ce bulletin :

« L'euro : huit ans après »

Par **Gilbert Koenig** :

« (...) Conclusion :

Au cours de ses huit années d'existence l'euro a réussi à s'imposer sur le plan européen comme un facteur de stabilisation interne et en dehors de la zone euro en tant que monnaie internationale. Mais l'instauration de l'euro n'a pas permis d'obtenir les résultats économiques promis en 1999 en matière de croissance et d'emploi. De plus, le succès essentiel revendiqué par la Banque Centrale Européenne en matière d'inflation est contesté par une grande partie des citoyens.

De ce fait ces derniers peuvent éprouver un sentiment de déception et attribuer cet échec à l'euro au lieu d'en chercher la cause éventuelle dans la gestion de cette monnaie et dans les politiques économiques qui en résultent.

Cette confusion risque de susciter un sentiment de rejet de la monnaie unique. Une telle réaction est d'autant plus concevable que les citoyens semblent considérer l'euro comme une simple innovation monétaire à laquelle ils pourraient renoncer si ses inconvénients devenaient plus importants que ses avantages. Elle est à craindre tant que l'euro ne deviendra pas, comme les autres monnaies, un vecteur d'identité nationale. Mais une telle évolution nécessite probablement l'émergence d'un pouvoir politique européen [démocratiquement contrôlé (précision d'Étienne :o)]. »

« J'accepte – Le contrat »

http://www.dailymotion.com/video/x1zq25_lecontrat

« Voici le contrat, reconductible par tacite reconduction, que vous signez chaque matin en vous réveillant simplement et ne faisant rien :

Mes chers amis,

Le 11 septembre marque le triste anniversaire d'une catastrophe hautement symbolique pour l'humanité.

Peu importe nos croyances ou nos idées politiques, le système mis en place dans notre monde libre repose sur l'accord tacite d'une sorte de contrat passé avec chacun d'entre nous, dont voici, dans les grandes lignes, le contenu :

- 1) J'accepte la compétition comme base de notre système, même si j'ai conscience que ce fonctionnement engendre frustration et colère pour l'immense majorité des perdants,
- 2) J'accepte d'être humilié ou exploité à condition qu'on me permette à mon tour d'humilier ou d'exploiter quelqu'un occupant une place inférieure dans la pyramide sociale,
- 3) J'accepte l'exclusion sociale des marginaux, des inadaptés et des faibles car je considère que la prise en charge de la société a ses limites,
- 4) J'accepte de rémunérer les banques pour qu'elles investissent mes salaires à leur convenance, et qu'elles ne me reversent aucun dividende de leurs gigantesques profits (qui serviront à dévaliser les pays pauvres, ce que j'accepte implicitement). J'accepte aussi qu'elles prélèvent une forte commission pour me prêter de l'argent qui n'est autre que celui des autres clients ou de la monnaie qu'elles ont créé à partir de rien, par une simple écriture comptable,
- 5) J'accepte que l'on congèle et que l'on jette des tonnes de nourriture pour ne pas que les cours s'écroulent, plutôt que de les offrir aux nécessiteux et de permettre à quelques centaines de milliers de personnes de ne pas mourir de faim chaque année,
- 6) J'accepte qu'il soit interdit de mettre fin à ses jours rapidement, en revanche je tolère qu'on le fasse lentement en inhalant ou ingérant des substances toxiques autorisées par les États,
- 7) J'accepte que l'on fasse la guerre pour faire régner la paix. J'accepte qu'au nom de la paix, la première dépense des États soit le budget de la défense. J'accepte donc que des conflits soient créés artificiellement pour écouler les stocks d'armes et faire tourner l'économie mondiale,
- 8) J'accepte l'hégémonie du pétrole dans notre économie, bien qu'il s'agisse d'une énergie coûteuse et polluante, et je suis d'accord pour empêcher toute tentative de substitution, s'il s'avérait que l'on découvre un moyen gratuit et illimité de produire de l'énergie, ce qui serait notre perte,
- 9) J'accepte que l'on condamne le meurtre de son prochain, sauf si les états décrètent qu'il s'agit d'un ennemi et nous encourageant à le tuer,
- 10) J'accepte que l'on divise l'opinion publique en créant des partis de droite et de gauche qui passeront leur temps à se combattre en me donnant l'impression de faire avancer le système. j'accepte d'ailleurs toutes sortes de divisions possibles, pourvu qu'elles me permettent de focaliser ma colère vers les ennemis désignés dont on agitera le portrait devant mes yeux,
- 11) J'accepte que le pouvoir de façonner l'opinion publique, jadis détenu par les religions, soit aujourd'hui aux mains d'affairistes non élus démocratiquement et totalement libres de contrôler les États, car je suis convaincu du bon usage qu'ils en feront,
- 12) J'accepte l'idée que le bonheur se résume au confort, l'amour au sexe, et la liberté à l'assouvissement de tous les désirs, car c'est ce que la publicité me rabâche toute la journée. Plus je serai malheureux et plus je consommerai : je remplirai mon rôle en contribuant au bon fonctionnement de notre économie,
- 13) J'accepte que la valeur d'une personne se mesure à la taille de son compte bancaire, qu'on apprécie son utilité en fonction de sa productivité plutôt que de sa qualité, et qu'on l'exclue du système si elle n'est plus assez productive,
- 14) J'accepte que l'on paie grassement les joueurs de football ou des acteurs, et beaucoup moins les professeurs et les médecins chargés de l'éducation et de la santé des générations futures,
- 15) J'accepte que l'on mette au banc de la société les personnes âgées dont l'expérience pourrait nous être utile, car étant la civilisation la plus évoluée de la planète (et sans doute de l'univers), nous savons que l'expérience ne se partage ni ne se transmet,
- 16) J'accepte que l'on me présente des nouvelles négatives et terrifiantes du monde tous les jours, pour que je puisse apprécier à quel point notre situation est normale et combien j'ai de la chance de vivre en occident. Je sais qu'entretenir la peur dans nos esprits ne peut être que bénéfique pour nous,
- 17) J'accepte que les industriels, militaires et politiciens se réunissent régulièrement pour prendre sans nous concerter des décisions qui engagent l'avenir de la vie et de la planète,
- 18) J'accepte de consommer de la viande bovine traitée aux hormones sans qu'on me le signale explicitement. J'accepte que la culture des OGM se répande dans le monde entier, permettant ainsi aux trusts de l'agroalimentaire de breveter le vivant, d'engranger des dividendes conséquents et de tenir sous leur joug l'agriculture mondiale,
- 19) J'accepte que les banques internationales prêtent de l'argent aux pays souhaitant s'armer et se battre, et de choisir ainsi ceux qui feront la guerre et ceux qui ne la feront pas. Je suis conscient qu'il vaut mieux financer les deux bords afin d'être sûr de gagner de l'argent, et faire durer les conflits le plus longtemps possible afin de pouvoir totalement piller leurs ressources s'ils ne peuvent pas rembourser les emprunts,
- 20) J'accepte que les multinationales s'abstiennent d'appliquer les progrès sociaux de l'occident dans les pays défavorisés. Considérant que c'est déjà une embellie de les faire travailler, je préfère qu'on utilise les lois en vigueur dans ces pays permettant de faire travailler des enfants dans des conditions inhumaines et précaires. Au nom des droits de l'homme et du citoyen, nous n'avons pas le droit de faire de l'ingérence,
- 21) J'accepte que les hommes politiques puissent être d'une honnêteté douteuse et parfois même corrompus. Je pense d'ailleurs que c'est normal au vu des fortes pressions qu'ils subissent. Pour la majorité par contre, la tolérance zéro doit être de mise,
- 22) J'accepte que les laboratoires pharmaceutiques et les industriels de l'agroalimentaire vendent dans les pays défavorisés

des produits périmés ou utilisent des substances cancérigènes interdites en occident,

- 23) J'accepte que le reste de la planète, c'est-à-dire quatre milliards d'individus, puisse penser différemment à condition qu'il ne vienne pas exprimer ses croyances chez nous, et encore moins de tenter d'expliquer notre Histoire avec ses notions philosophiques primitives,
- 24) J'accepte l'idée qu'il n'existe que deux possibilités dans la nature, à savoir chasser ou être chassé. Et si nous sommes doués d'une conscience et d'un langage, ce n'est certainement pas pour échapper à cette dualité, mais pour justifier pourquoi nous agissons de la sorte,
- 25) J'accepte de considérer notre passé comme une suite ininterrompue de conflits, de conspirations politiques et de volontés hégémoniques, mais je sais qu'aujourd'hui tout ceci n'existe plus car nous sommes au summum de notre évolution, et que les seules règles régissant notre monde sont la recherche du bonheur et de la liberté de tous les peuples, comme nous l'entendons sans cesse dans nos discours politiques,
- 26) J'accepte sans discuter et je considère comme vérités toutes les théories proposées pour l'explication du mystère de nos origines. Et j'accepte que la nature ait pu mettre des millions d'années pour créer un être humain dont le seul passe-temps soit la destruction de sa propre espèce en quelques instants,
- 27) J'accepte la recherche du profit comme but suprême de l'Humanité, et l'accumulation des richesses comme l'accomplissement de la vie humaine,
- 28) J'accepte la destruction des forêts, la quasi-disparition des poissons de rivières et de nos océans. J'accepte l'augmentation de la pollution industrielle et la dispersion de poisons chimiques et d'éléments radioactifs dans la nature. J'accepte l'utilisation de toutes sortes d'additifs chimiques dans mon alimentation, car je suis convaincu que si on les y met, c'est qu'ils sont utiles et sans danger,
- 29) J'accepte la guerre économique sévissant sur la planète, même si je sens qu'elle nous mène vers une catastrophe sans précédent,
- 30) j'accepte cette situation, et j'admets que je ne peux rien faire pour la changer ou l'améliorer,
- 31) J'accepte d'être traité comme du bétail, car tout compte fait, je pense que je ne vaudrais pas mieux,
- 32) J'accepte de ne poser aucune question, de fermer les yeux sur tout ceci, et de ne formuler aucune véritable opposition car je suis bien trop occupé par ma vie et mes soucis. J'accepte même de défendre à la mort ce contrat si vous me le demandez,
- 33) J'accepte donc, en mon âme et conscience et définitivement, cette triste matrice que vous placez devant mes yeux pour m'empêcher de voir la réalité des choses. Je sais que vous agissez pour mon bien et pour celui de tous, et je vous en remercie.

Fait par amitié sur la Terre, le 11 septembre 2003.»

<http://nseo.com/jaccepte.htm>

« Négociations à l'OMC : vers l'accord ou l'échec ? »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=2096&Itemid=26

Précieuse sentinelle, vraiment, que notre Raoul :o)

« Des liquidités qui changent le monde »

Par **Paul Fabra**, dans *Les Échos* du 8 juin 2007,

<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4586201.htm>

et **mon commentaire**:

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/MessageAPaulFabra.htm>

(*Les Échos* limitent les commentaires à 1000 caractères, ce qui est beaucoup trop court :o)

« Travailler plus pour mourir plus vite »

par **Jean-Marie Harribey**, sur son nouveau blog :

<http://harribey.blogsudouest.com/>

« La bourse s'enrichit en appauvrissant »

par **Erik Rydberg** et **Sacha Michaux** :

http://users.skynet.be/gresea/ER_F16_EdP_sept05.html

La bourse ne sert pas à financer l'économie mais à enrichir des rentiers aux dépens de ceux qui travaillent.

Il y a bien des manières — plus saines, moins aliénantes — de financer l'économie, évidemment.

Mais aussi, nous-mêmes sommes **bien bêtes** (et bien veules) de laisser grandir cette mortelle maladie.

Il faut lire le *Monde diplomatique* ce mois-ci (juin) ; on y trouve notamment :

« Banque du Sud contre Banque mondiale »

par **Éric Toussaint** et **Damien Millet**.

Six États d'Amérique latine ont décidé de créer une Banque du Sud et de prendre leurs distances vis-à-vis de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque interaméricaine de développement.

À lire et à faire lire.

On tient là un outil central, décisif, de l'émancipation des hommes :

reprenant la souveraineté monétaire aux banques.

L'Amérique latine continue à servir de **laboratoire démocratique** pour le monde.

« Les cinq mythes de la transition vers les agrocarburants »

par **Éric Holtz-Giménez**

http://www.monde-diplomatique.fr/2007/06/HOLTZ_GIMENEZ/14846

Un dossier très intéressant qui démonte **cinq gros mensonges sur les agrocarburants** :

1. les agrocarburants sont propres et protègent l'environnement
2. les agrocarburants n'entraînent pas de déforestation
3. les agrocarburants permettront le développement rural
4. les agrocarburants ne causeront pas la faim
5. les agrocarburants de "deuxième génération" sont à portée de main

Autant de bobards très correctement réfutés. Merci :o)

« L'AGCS. Quand les États abdiquent face aux multinationales. »

un livre important écrit par **Raoul Marc Jennar** et **Laurence Kalatafides**

122 pages, Éditions Raisons d'Agir, 6 €.

« Engendrée sous la pression des milieux d'affaires, assemblée dans les couloirs de l'Organisation mondiale du commerce, une formidable machine à détruire les services publics mondiaux entre en action : l'Accord général sur le commerce des services, plus connu sous son sigle AGCS. Son objectif : libéraliser tous les services en supprimant un à un les obstacles au commerce.

L'AGCS autorisera par exemple une multinationale à poursuivre pour concurrence déloyale une commune qui subventionne sa cantine scolaire.

Chercheurs indépendants, Raoul Marc Jennar et Laurence Kalatafidès expliquent les origines, et les conséquences de cet accord. Sa mise en œuvre faisant l'objet de négociations successives, **l'AGCS menace à terme l'enseignement, la santé, la culture et l'accès à l'eau potable.**

Comprendre le fonctionnement de cette canonnière libérale conçue hors de tout contrôle démocratique, c'est se donner les moyens de l'enrayer.

Raoul Marc JENNAR vient également de publier **Menaces sur la civilisation du vin**, une analyse des propositions de la Commission européenne qui veut libéraliser totalement le marché du vin en remettant en cause la nature même du vin. Aux *Éditions Aden* (distribué en France par *Les Belles Lettres*). 76 pages, 8 €. »

« Démocratie : chronologie générale »

<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/92/PIRONET/14871>

un rappel intéressant, à l'occasion d'un numéro prometteur (n°92) de **Manière de voir** :

« Derrière les élections, quelle démocratie ? »

<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/92/>

(en kiosque aujourd'hui bientôt :o)

« Worldmapper »

<http://www.worldmapper.org/index.html>

Des **cartes du monde redessinées selon les proportions d'un chiffre à la fois** :
population, richesse, âge moyen, mais aussi vols en avion, voyages en train, en moto,
import/export par produit, y compris financiers, rentes de brevets,
pluies, ressources en eau, consommation en eau, chômage,
source et destination du tourisme, enfants au travail,
femmes paysannes, femmes dirigeantes, etc. etc.
Poster pdf carte détaillée à la demande,
et une citation saisissante par carte...
C'est littéralement passionnant.
(site bien signalé par www.rue89.com, merci :o)

« Invitation à la trahison.

Sur les responsabilités des Intellectuels »

Un texte passionnant de **Normand Baillargeon**, extrait de son livre

« Les chiens ont soif - Critiques et propositions libertaires »

http://classiques.ugac.ca/contemporains/baillargeon_normand/chiens_ont_soif/les_chiens_ont_soif.doc

« Ce livre repose sur un certain nombre de convictions que je pense raisonnables et légitimes et que je voudrais avouer d'emblée.

J'ai d'abord la conviction que le monde dans lequel je vis est intolérable, notamment parce qu'il est oppressif pour une majorité de mes semblables.

Je considère encore que ce monde — et ceci est crucial — est largement fondé sur le mensonge : il ne perdure et ses institutions dominantes ne se maintiennent que par la propagande, qui en est une condition nécessaire à défaut d'être suffisante.

Je considère enfin que **les intellectuels** et plus généralement tous ceux qui occupent des fonctions liées au monde des idées, des représentations, du savoir et de la connaissance jouent un rôle non négligeable dans le maintien des institutions dominantes et donc de l'oppression subie par trop de gens. Pour ma part, et avec toute la tradition libertaire, je considère que dans une société saine aucun privilège ne serait consenti aux intellectuels et, surtout, qu'il ne serait pas loisible à une élite de mobiliser l'information et de la traiter. Finalement, je me méfie donc aussi bien des experts (typiquement de droite), qui aspirent à servir les tyrannies privées ou l'État et nous chantent les louanges du marché et des institutions dominantes, que des intellectuels (typiquement léninistes) de gauche, qui nous chantent la nécessité d'un parti aux mains d'une élite éclairée.

Les propositions qui précèdent me semblent avoir tous les caractères de truismes et, pour l'essentiel, la conclusion qu'elles invitent à tirer sur la question de la responsabilité des intellectuels me paraît donc aller de soi.

Aux intellectuels sont consentis des loisirs et des privilèges si considérables qu'ils leur permettraient, s'ils le voulaient, de contribuer à ce que soit connue la vérité sur certaines questions d'une grande importance. C'est là une tâche sans doute modeste, mais très souvent nécessaire. On devrait donc attendre des intellectuels - et c'est un strict minimum - qu'ils s'efforcent de rechercher la vérité, qu'ils rendent compte de ce qu'ils ont compris de notre société et des institutions qui la définissent, et, plus encore, qu'ils le fassent, pour les principaux concernés, en s'exprimant de manière à être entendus.

Je soutiens que c'est trop souvent le contraire qui se produit. Les intellectuels servent plus volontiers les pouvoirs qui oppressent qu'ils ne les dénoncent et, loin de la combattre, ils participent à la propagande des maîtres. Pire encore, il arrive qu'ils soient les premiers destructeurs et négateurs des outils de libération auxquels ils ont un accès privilégié et dont on pourrait penser qu'ils leur sont particulièrement chers : les faits, la raison, la vérité, la clarté, l'éducation, etc.

Au total, il arrive donc bien souvent que ce soit chez les intellectuels que fleurisse l'anti-intellectualisme le plus délirant, celui-là même dont ils accusent volontiers les gens ordinaires chez qui ils feraient bien de prendre des leçons — pour certains d'entre eux au moins — tant ils auraient à y apprendre.

Exprimé le plus succinctement possible, voilà ce que je souhaite avancer ici. Je suggère qu'on donne au mot "*intellectuel*" un sens non-trivial et assez précis pour lui faire désigner un ensemble d'activités de coordination, de légitimation, de diffusion d'idées et de préparation des esprits accomplies par une classe spécialisée au sein de nos formations sociales. Je crois qu'on doit alors admettre que ces activités n'ont le plus souvent à peu près rien d'"*intellectuelles*", si l'on entend cette fois par ce mot ce qu'on y entend d'ordinaire, avec ses connotations les plus positives qui renvoient à des choses comme l'intelligence, la rationalité, l'objectivité, la recherche de la vérité, le désintéressement et ainsi de suite. Pour le dire plus simplement, je souhaiterais que mon lecteur puisse comprendre pourquoi, quand Arthur Schesinger accuse Noam Chomsky de trahir la tradition intellectuelle dans ses écrits politiques, celui-ci puisse donner entièrement raison à celui-là, en précisant que, puisque la tradition intellectuelle est faite de **servilité à l'endroit du pouvoir**, il aurait honte de lui-même s'il ne la trahissait pas. Bref, ce livre constitue une invitation à la trahison. (...) »

Lire la suite, passionnante, là : http://classiques.ugac.ca/contemporains/baillargeon_normand/chiens_ont_soif/les_chiens_ont_soif.doc

« À la veille des législatives, que peut faire le citoyen face aux abus de pouvoir ? »

Richard Baudinier annonce un colloque à Paris, amphithéâtre de Gestion de la Sorbonne, sam 2 juin de 9 h à 13 h :

« Le citoyen face aux abus de pouvoir » :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=24900
http://www.pointblog.com/past/2007/05/24/colloque_le_citoyen_face_aux_abus_de_pouvoir.htm

« Tout chef sera un détestable tyran si on le laisse faire »

Un Propos d'**Alain** que je veux partager et commenter avec vous ; à lire et relire :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/06/02/76-tout-chef-sera-un-detestable-tyran-si-on-le-laisse-faire>

« Les institutions de l'intérêt général : la démocratie du 21^{ème} siècle

Récapitulatif des adresses directes pour réécouter les cours de **Pierre Rosanvallon**
au Collège de France diffusés sur [France Culture](#), de 6 h à 7 h, en avril et mai 2007 : »

14 : jeudi 31 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070531.ram
13 : mercredi 30 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070530.ram
12 : mardi 29 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070529.ram
11 : lundi 28 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070528.ram
10 : vendredi 11 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070511.ram
09 : jeudi 10 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070510.ram
08 : mercredi 9 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070509.ram
07 : mardi 8 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070508.ram
06 : lundi 7 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070507.ram
05 : vendredi 20 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070420.ram
04 : jeudi 19 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070419.ram
03 : mercredi 18 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070418.ram
02 : mardi 17 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070417.ram
01 : lundi 16 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070416.ram

« L'altermondialisme et les gauches »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=2066&Itemid=26

« La mondialisation, on ne saurait trop le souligner, ne profite qu'aux multinationales. Elles en tirent d'énormes profits. »

démontre et proclame **Maurice Allais**, "prix Nobel" d'économie :

<http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=AllaisSecession>

« Désinformation sur le Venezuela »

par **Bernard Cassen** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/imprimer/14872/b81dd92169>

Lire aussi ceci (source : http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=5079) :

« POURQUOI LA CONCESSION DE RCTV N'EST PAS RENOUELÉE »

1.- Cadre juridique

Au Venezuela, la durée des concessions des opérateurs de télévision a été fixée à 20 ans par le décret N°15771, datant de 1987. Ce décret n'ayant pas été remis en cause par la loi sur les télécommunications en vigueur actuellement, la concession dont bénéficie le groupe 1BC pour la chaîne RCTV vient à terme le 27 mai prochain.

2.- Précédents

Dans aucun pays l'attribution d'une concession à un opérateur ne garantit son renouvellement automatique. Il existe de nombreux antécédents de tels non-renouvellements. En voici quelques uns :

- Pérou : fermeture de deux chaînes de télévision, pour non-respect de la réglementation en vigueur en avril 2007 · Salvador : révocation de la concession de Salvador Network en 2003 · Canada : révocation de la concession de Country Music Television (CMT) en 1999
- États-Unis : révocation de la concession de WLBT-TV en 1969, de WLNS-T en 1981, de Daily Digest en 1998 et de FCC Yanks Trinity License en 1999 En Europe :
- Espagne : révocation de la concession de TV Laciana, en juillet 2004 et de TV Catolica en 2005 - France : révocation de la licence de TV6 en 1987 et d'Al Manar, en 2004
- Royaume-Uni : révocation de la licence de One TV, d'Auctionworld et de StarDate TV.24 en 2006, de Look 4 love 2 en 2007

3.- Le cas de RCTV

Le 24 janvier 2007, RCTV remettait sa demande pour le renouvellement de sa concession, demande à laquelle le ministère du pouvoir populaire pour les télécommunications et l'informatique répondait par la négative le 29 mars 2007.

En effet, au Venezuela — comme ailleurs —, les concessions sont accordées sur la base d'un cahier des charges précis. Le premier des engagements imposés aux opérateurs est, tout simplement, le respect de la loi.

En 2005, pourtant, RCTV était condamnée pour entente illicite sur les prix et pratique déloyale (résolution SPPLC/0007*2005). En 2003, elle se voyait imposer un redressement fiscal pour fraude sur la période 2001/2003 et janvier 2003. Celui-ci est, pour l'heure, resté impayé.

De plus, trois autres actions judiciaires contre RCTV sont également en cours (dossiers 55.624, 55.625, et 55.626) pour diffusion de publicité directe et indirecte de liqueurs, plus précisément, des bières de marque Regional Light, Polar ICE et Brahma.

Par ailleurs, la chaîne RCTV est celle qui commet le plus d'infractions à la loi sur les télécommunications (non-respect des normes de programmation, diffusion de programmes à caractère violent, pornographique, non-respect des quotas de production nationale, etc.) : 652 infractions entre juin et décembre 2006, contre 469 pour Televen, la seconde chaîne dans ce classement.

RCTV se distinguait déjà par son peu de respect pour la loi vénézuélienne bien avant la première élection de M. Hugo Chavez à la présidence du Venezuela en 1998. Elle fut ainsi condamnée en 1976 à trois jours de fermeture pour diffusion d'informations erronées et tendancieuses contre le président de la République ; en 1980, elle fut fermée pendant 36 heures pour programmation sensationnaliste ; en 1981, elle fut fermée pendant 24 heures pour diffusion de programme à caractère pornographique ; en 1984, elle reçut un blâme pour avoir ridiculisé le Président de la République et son épouse ; en 1989, elle fut fermée pendant 24 heures pour publicité pour le tabac.

Pour finir, la chaîne RCTV a participé activement au processus de "rupture constitutionnelle" à la suite du coup d'état d'avril 2002. En décidant, en avril 2002, comme l'a reconnu publiquement une de ses journalistes de « ne transmettre aucune information sur Chávez, ses partisans, ses ministres ou n'importe quelle autre personne qui pourrait être en relation avec lui », RCTV donnait son blanc-seing à un coup de force anti-démocratique.

En 2005, la chaîne commerciale a mené une campagne active pour inciter les Vénézuéliens à ne pas voter aux élections législatives. En 2006, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, elle fut le relais constant de la rumeur concernant la prétendue organisation d'une fraude massive par le gouvernement. Comme on le sait, les nombreuses délégations d'observateurs internationaux (dont celle de mouvements sociaux français) purent constater le caractère parfaitement démocratique et transparent de ce scrutin qui aboutit à la réélection de Hugo Chavez à la présidence de la République avec 62,84% des suffrages exprimés.

L'Observatoire global des médias, organisation indépendante, a par ailleurs dénoncé — preuves à l'appui —, l'utilisation par RCTV d'images subliminales. Selon cette association, la diffusion de messages subliminaux dans des films destinés à des mineurs et dans des tranches horaires protégées, constitue une violation des articles 58 et 108 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela ; de l'article 15 de la loi organique de télécommunications, et des articles 32, 35, 38, 63, 65, 68, 71, 74 et 79 de la loi organique de protection de l'enfant et de l'adolescent (LOPNA).

Telles sont les raisons pour lesquelles le gouvernement vénézuélien, dans le strict respect de la légalité, a décidé de ne pas renouveler la licence de RTCV. »

« Lagardère et Airbus : vol d'un saigneur »

Un article au vitriol signé par l'excellent **François Ruffin**, sur le site **FAKIR** :

« C'est l'histoire d'un pillage financier, d'une incompétence industrielle, d'une faillite des élites, que va vous raconter Fakir. Une histoire que vous ne lirez pas ailleurs. Et pourquoi ? Parce que derrière l'affaire Airbus, derrière l'inquiétude des salariés de Méaulte se cache un nom : **Lagardère**. Un nom qui détient des parts dans la moitié des médias français, qui « fraternise » avec Nicolas Sarkozy. D'où, malgré le scandale, le silence des uns et la complaisance des autres. (...) »

<http://www.fakirpresse.info/frontoffice/main.php?rub=article.php&id=276>

La dernière leçon de **Pierre Rosanvallon**

sur "**Les institutions de l'intérêt général : la démocratie du XXI^e siècle**",
ce matin (http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=51669),
était captivante : la question de **l'élection des juges**
est un prolongement des développements des jours passés sur **l'impartialité**.

Il a été question, pendant cette heure,

- de **l'élection des juges en France** (où le principe révolutionnaire important de l'élection des juges s'avérait paradoxalement à la fois indiscutable et inapplicable), de Gambetta démontrant que la perpétuité des juges est contraire aux principes démocratiques, de la haine de la magistrature contre la République qui menaçait ses privilèges en 1880, de cette loi de juin 1882 qui a imposé l'élection des juges pour « républicaniser » la magistrature, loi solennellement votée mais étonnamment jamais appliquée, de ce décret de 1883 suspendant l'inamovibilité des magistrats pendant six mois, le temps d'épurer la magistrature des juges hostiles à la République,
- de **l'élection des juges aux États-Unis** (avec l'aporie de la pollution par les partis liée mécaniquement à l'élection ; solutions complexes mais très intéressantes trouvées par les américains, mêlant 1) sélection préalable des candidats *compétents* par une commission indépendante, 2) désignation des juges par une autorité élue (pas directement par le peuple) et double élection populaire ensuite : 3) « élection de confirmation » au bout de 6 mois un an, et 4) « élection de réélection » en fin de mandat),
- du député **Barodet** qui réclamait, à la fin du 19^{ème} siècle que les promesses électorales soient enregistrées et classées pour permettre leur contrôle,
- de **la main invisible** de Smith (principe philosophique et politique avant de devenir économique : la main invisible, *substitut à la bienveillance*, est censée éviter aux humains l'obligation du conflictuel *face à face pour faire société*),
- de **la démarchie** (mot apparemment inventé par Hayek pour rétablir un vrai pouvoir du peuple, contre le pouvoir de l'État, à creuser),
- du processus constituant sous voile d'ignorance proposé par **Buchanan**, —alors que Rawls défend le voile d'ignorance (pour établir des règles justes) surtout à propos du processus législatif— (il faut absolument que je lise Buchanan),
- de **la modestie à imposer aux hommes politiques** —pour cause prétendue d'incompétence chronique à *allouer efficacement les ressources*— par le moyen d'une constitutionnalisation des principales contraintes économiques (mouvement du *constitutionnalisme économique*) (ça ne vous rappelle rien ?)...

Tout ça était proprement passionnant.

Rosanvallon n'a, cette fois, pas du tout évoqué la modalité essentielle du **tirage au sort** des magistrats :o)

« Enfin une mesure contre la démesure de la finance, le SLAM ! »

par **Frédéric Lordon**, dans *Le Monde diplomatique* de février 2007 :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/02/LORDON/14458>

Je vous avais parlé de cet article important lors de sa parution, il y a quelques mois.
Cette fois, il est disponible intégralement sur le net et il faut vraiment le lire (et le faire connaître).

Il faut écouter et aider le juge Eva Joly, la courageuse.

Il faut écouter cette femme admirable qui nous défend tous malgré les calomnies et les menaces des puissants, corrompus et corrupteurs (ses deux derniers [livres](#) sont bouleversants) :

Elle était l'invitée des *Matins de France Culture* vendredi dernier, 25 mai :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=53181
(écouter notamment à partir des minutes 40:15 et 1h20)

« Eva Joly à Rue89.com : "Chirac doit répondre de ses actes" »

http://www.rue89.com/2007/05/25/eva_joly_a_rue89_la_justice_doit_desormais_soccuper_de_jacques_chirac

« Les affaires continuent »

http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=18097

Extraordinaire leçon sur **l'impartialité** par **Pierre Rosanvallon**,

ce matin sur *France Culture* (*L'éloge du savoir*, 29 mai 2007, de 6 h à 7 h) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=51667

Qu'est-ce qu'un pouvoir impartial ? (ne pas subir de pression, ne pas avoir préjugé, être désintéressé, etc.) Quelle importance les hommes ont-ils donné à cette qualité ? Quelles procédures et exigences (détails passionnants) ont-ils instituées pour atteindre et contrôler cette impartialité ? Quels liens avec les concepts d'indépendance, de neutralité ? Différence entre l'impartialité subjective et l'impartialité objective ; l'impartialité comme attitude ; l'indépendance comme statut ; l'impartialité comme fragile vertu à construire, présumée mais jamais acquise, virtuelle, provisoire, toujours à prouver, toujours à mettre à l'épreuve ; le juge qui doit rendre compte de son impartialité ; le juge anciennement conçu comme un dieu ; filiation entre l'idée de justice et les concepts chrétiens de supériorité de Dieu imposant son pouvoir à tous ; l'immense pensée d'Hannah Arendt (l'impartialité comme une pensée élargie, fondamentalement ouverte à l'infinie diversité des points de vue) et de Rawls (concept central du voile d'ignorance) ; le recours des Athéniens à Solon l'étranger pour écrire la constitution qui devait sortir Athènes de la crise ; les [podestats](#) en Italie (pendant un siècle, qui sont ces [étrangers](#) chargés de prendre en charge l'exécutif pour affranchir la ville des factions, les nombreuses petites règles astucieuses et essentielles qui rendaient impartiale la podestature (mandat courts —parfois 6 mois—, reddition des comptes rigoureuse, aucun lien de famille avec les habitants de la ville, parfois même interdiction de boire ou manger avec ces habitants (à Modène), interdiction pour le podestat de sortir la nuit pour éviter les conciliabules malhonnêtes, pas de résidence fixe (à Sienne) pour que le magistrat reste public, qu'il reste "à tous", ...) ; les études de Sismondi et de Fichte sur ce sujet ; la symbolique de la balance et du voile sur les yeux pour représenter la justice, etc. Je résume ça en vrac, à chaud, mais j'en oublie, il faudra le réécouter et structurer ces apports.

Il reste deux leçons à venir, demain mercredi 30 et après-demain jeudi 31

et on peut réécouter les 14 leçons de cette année avec les archives :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/archives.php>

Pour les profs de droit, c'est d'une saveur intense, je trouve : ça donne envie de lire encore plus, toujours plus :o) Mais en fait, ce sont tous les citoyens (et pas seulement les profs) qui devraient boire ainsi aux sources du droit, s'imprégner de la philosophie du droit, pour devenir capables de protéger **eux-mêmes** les principes fondamentaux de la civilisation, à commencer par la constitution, et participer activement à la démocratie, non ?

De très intéressantes réflexions sur **l'attention** des humains (enfants puis adultes) et sur la concurrence (le conflit) entre **l'école** et **les industries de programmes** :

Formation et destruction de l'attention I (12 mai 2007 : Théâtre de La Colline).

<http://www.christian-faure.net/2007/05/12/reunion-ars-industrialis-du-12-mai-2007/>

Vous pouvez également lire le texte de présentation de cette séance [ICI](#)

L'intervention de **Bernard Stiegler** est tout à fait passionnante.

(Il existe une *newsletter* pour rester informé des productions d'*Ars Industrialis*.)

Voyez aussi la pétition **FAIRE ATTENTION** :

http://sotoki.free.fr/petitions_ai/?petition=1

« Bilan des présidentielles sur ordinateurs à Issy complété et illustré »

par **Véronique D**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=24677

Mon avis : les citoyens soucieux de leur liberté devraient kidnapper ou détruire les ordinateurs de vote.

« Constitution européenne: on ne touche pas aux dogmes »

par **Raoul Marc Jennar**

http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=2029&Itemid=26

La trahison des élites continue, sans aucun moyen institutionnel pour résister.

« Êtes vous obéissant ? »

http://www.dailymotion.com/Jeire/video/xquyp_etes-vous-obeissant

La vidéo bouleversante, extraite du film « *I comme Icare* » si je me souviens bien, de l'expérience de **Stanley Milgram** qui met en évidence notre incroyable **soumission à l'autorité**. À voir et à montrer aux enfants pour développer leur esprit critique et leur morale autonome.

« La « langue dévastée » des grands médias, Prêt-à-dire et prêt-à-penser »

par **Mikaël Faujour**, sur le précieux site [Les mots sont importants](http://lmsi.net/spip.php?article648) :

<http://lmsi.net/spip.php?article648>

« le MAUSS – Mouvement antiutilitariste dans les sciences sociales »

<http://www.journaldumauss.net/index.php>

Un site formidable !

« Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la potentia multitudinis »

par **Frédéric Lordon** et **André Orléan**, sur le nouveau [site de La Revue du MAUSS Permanente](http://www.journaldumauss.net/spip.php?article80) :

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article80>

Pa-ssio-nnant :o)

« Chomsky et Cie (7) »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1188

La-bas si j'y suis était hier (22 mai) à Toronto avec **Max Wallace**, auteur du livre **"The American Axis"**.

L'incroyable histoire, méconnue, d'**Henry Ford**, emblème du *capitalisme idéalisé*, finançant massivement le parti nazi et utilisant sa fortune et son crédit jusqu'au bout pour l'extermination des juifs et la victoire d'Hitler, contre son propre pays en guerre, mais pourtant protégé par des médias économiquement dépendants... Consternant.

« Investigations, contre-pouvoirs : le parlement va-t-il (enfin) jouer son rôle ? »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=53114

L'émission **Du grain à moudre** (17 h sur *France Culture*) est décidément souvent très intéressante.

« Sarko versus euro ? »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=53113

Intéressante émission du **Grain à moudre**, sur *France Culture*, cet après-midi, 21 mai 2007.

Ordre du jour :

1. La réforme institutionnelle et le mini traité voulu par NS mais refusé par d'autres pays européens,
2. L'injonction de la Commission à la France de libéraliser le livret A,
3. EADS et Galileo (quid de la politique industrielle européenne ?),
4. L'euro fort : enjeux et leviers disponibles,
5. Les négociations de Doha (la contestation du libre échange débile se répand partout, ces jours-ci...),
6. La Turquie.

Avec quatre invités intéressants, même s'il manque évidemment un *noniste* (malhonnêteté coutumière) :

- **Florence Autret**. Journaliste, correspondante à Bruxelles des publications financières de l'Agefi. Enseignant à Sciences-Po Paris.
- **François Lenglet**. Directeur de la rédaction Enjeux - Les Échos.
- **Paul Fabra**. Économiste, Chroniqueur aux Échos. Professeur.
- **Jean Quatremer** (au téléphone). Journaliste à Libération - Correspondant auprès de l'UE.

François Lenglet vient de publier un livre : « **La crise des années 30 est devant nous** » (Perrin)

« Dans la France de 2007, les mécanismes de la société semblent se détériorer en même temps, exactement comme dans les années 1930 (élections sur fond de crise démocratique, remise en cause des élites, montée de l'individualisme, capitalisme débridé). Le schéma des années 1930 va-t-il se répéter et aboutir à la dépression, aux idées réactionnaires, sécuritaires, autoritaristes puis à la guerre ? »

« Monnaie et souveraineté »

Un document absolument passionnant, surtout vers les parties V et VI, rédigé par **Éric Dillies** :

<http://fragments-diffusion.chez-alice.fr/monnaieetsouverainete.html>

« Europe : par quel bout reprendre le chantier ? »

par **Bernard Maris** sur le site protectionnisme.eu :
<http://www.protectionnisme.eu/index.php?action=article&numero=65>

« Par le petit bout, le tout petit. Faisant partie de ceux qui ont voté oui de l'orée des lèvres, j'ai été très heureux d'apprendre que **Monsieur Juppé, partisan du oui, s'avouait finalement heureux que le non fut passé, car "ça permettait enfin de reposer la question de l'Europe."** Bravo, chapeau l'aveu, cinquante après Maurice Faure et la signature du premier traité de Rome, dans les feux mourants de la IV^e république ! Enfin, deux générations plus tard, on découvre que l'Europe se fait sans les citoyens, ou plutôt au dessus d'eux, dans des directives qui représentent la majorité du droit imposé à ces mêmes citoyens, sauf que l'Europe ne se fait pas, elle défait, elle détricote : elle défait des histoires industrielles nationales, des monnaies, des cultures, elle détricote ce qui avait constitué cette exception historique appelée "nation". Et quand elle maintient, quand elle préserve, c'est le pire : une agriculture dévastatrice pour le Nord et pénalisante pour le Sud, subventionnée par la moitié du budget européen qui lui est consacré. L'Europe, c'est celle des paysans croulant sous l'argent public, un peu comme si on disait : *"Les États-Unis ? Non, c'est pas San Francisco, LA, NYC, la Silicon Valley, les États-Unis, c'est le corn belt."* Les États-Unis, heureusement pour eux, sont un peu plus que le corn belt.

D'un côté, **par une idéologie libérale simpliste qu'on n'osait même plus enseigner dans les années cinquante, au nom de l'imbécile équation "concurrence-efficacité", on donne des coups de pieds dans la fourmilière**, de l'autre, par truille politicienne (largement française d'ailleurs, la France est une pays de milliers de communes rurales, ça compte pour avoir des postes politiques, des places de conseillers généraux qui permettent de briguer le Sénat) on passe la pommade dans le sens des rides. Et on en vient à défendre ces jours ci à Bruxelles la pêche intensive en eaux profondes, ça crée des emplois (oui, pour quelques mois). Cinquante ans que le budget de l'Europe est consacré à l'agriculture, et on voudrait que l'Europe existe ? Mais c'est un miracle qu'elle n'ait pas sombré plus tôt, l'"Europe" !

Or, si est L'Europe est pratique économique, elle fut d'abord une idée politique. L'idée de Delors, de Schuman, d'Adenauer, de la démocratie chrétienne, plus jamais la guerre.

(...)

Contrairement à une idée reçue, l'euro n'est pas une notion économique ou monétaire — oui, bien sûr c'est une notion monétaire ! — mais politique. **L'euro fut la grande victoire de Mitterrand négociant avec Kohl :**

- « OK, on vous fout la paix sur la réunification de l'Allemagne, reprenez les prussiens, mais en échange vous abandonnez le mark. »
- « Quoi ? Le mark ! Cette monnaie hyper solide que nous avons mis tant de temps à fabriquer, qui marque, c'est le cas de le dire, la puissance de l'économie allemande ? Cette monnaie qui vous ruine, vous français, car plus le mark est fort, plus vous payez cher les machines que vous nous achetez ? Cette monnaie qui nous a obligé à construire une "économie-amont", une économie de "price-makers" et non de "price-takers" ? Une économie du cycle vertueux "monnaie forte, croissance forte" ? Pas question ! »
- « Attention, Kohl, je vais voir les popov, si les popov et les français sont pas d'accord pour le retour des prussiens, ça va être dur, achtung Kohl ! »
- « Bon. J'accepte. Mais une banque européenne calquée sur la Bundesbank. »
- « Ca roule. »

Immense succès politique et symbolique de l'euro. Immense. L'une des rares truelles de Milton Friedman était la naissance de l'euro. La naissance de l'euro posait l'Europe comme puissance.

Malheureusement, la naissance de l'euro s'est accompagné la aussi, d'une forme de gâtisme économique, assez propre à la France, dans la tradition de Pinay. Trichet à la tête de la Banque européenne, c'est une sorte de Super-Pinay, en moins drôle. Pinay avait déjà cassé la croissance industrielle française avec son stupide "plan de stabilisation" dans les années cinquante, à l'époque où l'industrie française taillait des croupières à sa voisine allemande, et il était normal que Trichet cassât la croissance de la zone euro avec sa doctrine de l'euro fort et de la lutte contre l'inflation qui n'existe pas.

Soumettre la banque centrale européenne au pouvoir politique est bien entendu un acte politique majeur. Depuis Trichet, l'euro a été le cheval de Troie de la mondialisation. La mondialisation ne peut être utilisée à l'avantage de l'Europe, sans une politique active de l'euro (un peu ce qu'on compris les États-Unis avec leur dollar, voyez-vous ?)

On dira, oui, mais Airbus, Ariane, beaux succès non ? Mais ce n'est pas l'Europe ça ! c'est la France et l'Allemagne ! Ou plutôt si, c'est l'Europe, la vraie, celle du départ, avec la volonté politique qui pousse. Regardons la débâcle Suez-GDF aujourd'hui ! Qui est capable de construire une Europe de l'énergie ? Personne. Personne, parce qu'il y a vingt cinq européens qui, pour la plupart, n'ont en rien à faire de l'Europe, parce que l'élargissement de l'Europe c'est bien entendu sa dilution dans la mondialisation et l'océan atlantique, ou pacifique, ou plutôt dans une flaque d'eau à Bruxelles ; parce que les hommes politiques, contrairement aux fondateurs, ne savent pas l'Europe qu'ils veulent. Turquie, pas Turquie ? Maghreb ? Tiens, mettons le Maghreb en Europe (DSK) ! Au fait : Europe puissance — auquel cas il faut une véritable politique de défense — ou Europe zone de libre échange (en achetant de préférence américain, d'ailleurs) ? Et le marqueur se place où ? On sait pas. On verra. Revenez dans cinquante ans.

Alors, revenons cinquante ans en arrière.

Le petit bout de **la reprise du chantier, c'est le retour à la case départ : la France et l'Allemagne**. Et aussi l'Italie et le Benelux, c'est vrai, mais d'abord, la France et l'Allemagne. Le cœur de l'Europe restera l'axe franco-allemand. Que cet axe se brise, et l'Europe est brisée. Les deux modèles sont proches. Les deux nations sont un vieux couple. Si quelque chose peut repartir, c'est de lui. Les deux nations ont dans leur main la zone euro, les "historiques" de l'Europe, plus l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Grèce, l'Autriche. L'euro a été un sacrifice essentiel. Après le franc fort, la France a payé très cher cette monnaie forte. De un ou deux points de croissance, et du chômage d'une génération. Seul un nouveau pacte franco-allemand peut relancer l'Europe. **Si les Français et les Allemands veulent une Europe puissance, ils l'auront.** S'ils se contentent d'une zone de libre échange, qu'ils le disent. »

« Conclusions, pièges à cons.

Dimanche 6 mai passé d'un quart d'heure. »

<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/05/07/conclusions-pièges-à-cons.html>

Le dernier message de **Michel Onfray** qui ferme son blog avec une compréhensible amertume.

« Chomsky et cie (4) – Soumission à l'autorité ou auto-défense intellectuelle ? »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1184

Passionnnante série d'émissions de **LBSJS**, vraiment, et celle-là plus particulièrement.

Le prochain repaire d'Aix en Provence de l'émission « Là-bas si j'y suis » se déroulera le mardi 22 mai à 19h30.

Le thème sera « la monnaie »

Bonne nouvelle : nous devrions avoir avec nous **André-Jacques Holbecq**

Les Repaires d'Aix en Provence se déroulent au bar "Bulldogge et Barrister",
Place Miolis, tous les 2ème et 4ème mardi de chaque mois

Hakim El Karoui : « L'Europe est le continent le plus libéral du monde » :

http://www.marianne2007.info/Hakim-El-Karoui-L-Europe-est-le-continent-le-plus-liberal-du-monde-_a95.html

Hakim El Karoui, ancienne plume de Jean Pierre Raffarin et membre du très libéral club Dialogue et Initiatives, publie **L'avenir d'une exception**, un essai où **il dénonce les excès du libre échangeisme européen.**

Marianne2007.info : Vous passez pour un libéral et vous dénoncez aujourd'hui le "libre-échangeisme de Bruxelles". Que s'est-il passé ?

Hakim El Karoui : Je suis pragmatique. Compte tenu de l'ouverture des frontières, la France est engagée dans une course à la compétitivité qui rend impossible une augmentation du Smic et qui implique de réformer les comptes sociaux. Aujourd'hui, l'Europe est le continent le plus libéral du monde. Si vous faites du protectionnisme national, cela donne une rente de situation et les libéraux ont raison de dire que c'est mauvais. **Mais si on ouvre l'économie à tout va comme le fait Bruxelles, c'est la course à la compétitivité avec des pays qui n'ont pas les mêmes règles que nous. Le postulat libéral qui affirme que les Chinois vont s'enrichir et que cela créera un immense marché ne fonctionne pas.** (...) »

Mon commentaire : ces jours-ci, on sent que les anciens partisans du TCE vont bientôt tous s'inscrire, finalement, à **ATTAC** ;o)

**« Il était une fois le "compromis de Luxembourg"
La France hors du consensus européen »**

par **Bernard Cassen**, dans *Le Monde diplomatique* de janvier :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/01/CASSEN/14328>

« (...) Mais, s'il s'agit de modifier les statuts et les missions de la BCE, d'exiger une harmonisation fiscale et sociale européenne, de revenir sur les dispositions ultralibre-échangistes du TCE pour enrayer la vague de délocalisations qui déferle presque quotidiennement, c'est une tout autre affaire : ni plus ni moins que la négociation d'un nouveau traité en rupture totale avec celui dont la présidence allemande de l'Union veut à tout prix sauvegarder la substance.

Il n'y a strictement aucune chance qu'un tel projet obtienne, à froid, l'accord d'un quelconque autre gouvernement. Même si M. Martin Schulz, président du groupe socialiste au Parlement européen, et dont le parti social-démocrate SPD est membre de la coalition au pouvoir à Berlin, a pu déclarer que *le marché unique européen est en train de saper « ce que le mouvement ouvrier a obtenu en cent quarante ans de luttes »*. Si les candidats aux prochaines élections sont sérieux, ils doivent dire aux citoyens comment ils répondront à cette fin de non-recevoir annoncée. Sinon pour élaborer un nouveau traité, du moins pour empêcher que les acquis de « cent quarante ans de luttes » ne soient définitivement démantelés, et pour que s'ouvre une salutaire crise européenne afin de remettre toutes les questions à plat, ils disposent d'un instrument juridique oublié, mais jamais déclaré caduc : le "compromis de Luxembourg".

À la seule mention de cet épisode historique, tous les "européistes" vont s'indigner. Continuons quand même. Il s'agit de la **"politique de la chaise vide"** décidée par le général de Gaulle pour exiger que la politique agricole commune (PAC) dispose d'un financement approprié, mais surtout fondé sur la contribution des États, ce qui n'entrait pas dans les vues du président de la Commission de l'époque, Walter Hallstein.

Refus du fondamentalisme marchand

La PAC relevant de la procédure de vote à la majorité qualifiée, la France partait battue d'avance. Aussi, de juin 1965 à janvier 1966, elle suspendit sa participation, des ministres aux fonctionnaires, à toutes les réunions communautaires. De Gaulle obtint finalement satisfaction, le "compromis de Luxembourg" du 30 janvier 1966 spécifiant que, lorsque les intérêts "très importants" d'un État sont en jeu dans un secteur où est prévu le vote à la majorité, la discussion doit se poursuivre pour, "dans un délai raisonnable", arriver à une position unanime. En d'autres termes, rétablir la règle de l'unanimité là où elle n'était pas prévue.

Qui douterait que les intérêts de la démocratie représentative, fondée sur le respect des engagements, ne soient "très importants" ? Il se trouve que toutes les mesures de libéralisation du marché intérieur, celles qui ont le plus d'impact négatif sur les citoyens, relèvent du vote à la majorité qualifiée. Si un gouvernement français brandissait le "compromis de Luxembourg" pour leur donner un coup d'arrêt, il s'attirerait certes les foudres de tous les bien-pensants, mais aussi le respect des électeurs. Et il construirait un nouveau rapport de forces non seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, où des dizaines de millions de citoyens attendent autre chose de l'Union que son fondamentalisme marchand actuel. »

Après **"L'Europe et la France I. Un clash est-il possible ?"**,
Paul Fabra vient de signer un nouvel article détonant dans **Les Échos** :

"L'Europe et la France II. Recréer un espace européen".
<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4576918.htm>

Un article dense, à lire et à relire.

« Rouen le 24 avril, celui qui devait devenir le successeur de Jacques Chirac déclarait : **"Je n'accepte pas l'idée d'une France sans usines. Je n'accepte pas l'idée d'une France sans ouvriers, sans paysans, sans artisans."** On connaît la réponse désespérément scolaire que la plupart de nos élites dirigeantes (marquées pour la vie par leur passage dans une "grande école" et le rang avec lequel ils en sont sortis !) font à cette idée : mais le futur, c'est l'économie de services ! On a envie de leur répliquer : au service de quoi ?

Comme pour aller au devant des raccourcis consternants à quoi les bons perroquets semblent réduire l'activité économique selon eux "pertinente", Nicolas Sarkozy ajoutait : **"Je n'accepte pas l'idée d'une France qui se contenterait de répondre à la mondialisation en investissant dans la haute technologie et les services à forte valeur ajoutée, et qui laisserait tomber tout le reste."** Au-delà des slogans et des programmes, un pareil souci de coller à la réalité sonnait en effet comme un rappel à l'ordre de Paris et de Bruxelles. À Rouen, le candidat avait dit aussi : **"Depuis vingt ans, nous avons déjà trop cédé sous l'effet de notre propre renoncement et du renoncement de l'Europe."** **Complet renversement de perspective.** Est stigmatisé comme étant l'effet déplorable d'une abdication ce qui est, dans le discours "mondialiste" standard, présenté comme le résultat d'une immense redistribution des cartes opérée par le libre-échange universel.

Mais, pour changer de cap, **de quelle marge de manoeuvre dispose le capitaine ? Techniquement d'aucune, ce qui laisse le champ grand ouvert à l'inventivité permanente qui s'appelle la politique.** **"Là où Sarkozy a fondamentalement raison, dit en privé un ancien ministre des Affaires européennes, c'est dans le domaine du ressenti psychologique."** Un sentiment s'est installé au coeur de l'opinion publique que **"l'Union européenne est ce "cheval de Troie de toutes les menaces que portent en elles les transformations du monde"**, selon la formule du nouveau président. La parade que l'Elysée prépare conduira la France à multiplier interventions et initiatives à Bruxelles. Dans quelle mesure contribueront-elles à recréer un espace européen distinct ?

Un premier test sera le projet de "traité simplifié" que Nicolas Sarkozy propose à Angela Merkel en vue de "débloquer le fonctionnement des institutions", comme il le dit dans l'entretien qu'il a accordé à la revue trimestrielle "Politique internationale". **"Qu'on ne compte pas sur moi, y déclare-t-il, pour expliquer aux Français qu'ils ont mal compris la question qui leur était posée."** Le hic est que, sous-jacent à la décision négative du peuple français (et néerlandais), est le sentiment que l'Union européenne, avec ses décisions prises à la majorité, empiète sans nécessité sur le droit d'autodétermination de la nation.

Le président insiste sur le respect du principe de subsidiarité : **"L'Europe là où il le faut, autant qu'il le faut, mais pas plus qu'il ne faut."** Fini le slogan, source de confusion constitutionnelle : **"Toujours plus d'Europe !"** Autrement dit, la subsidiarité, c'est l'équivalent, dans l'ordre politique et juridique, de la définition chère à Nicolas Sarkozy de frontières géographiques délimitées pour l'Europe.

Mais ce n'est pas (seulement) à coups de restrictions qu'on pourra faire revivre un espace proprement européen ! **"L'Europe doit avoir une politique énergétique commune sur le modèle de la politique agricole commune"**, déclare Nicolas Sarkozy. Il faudra beaucoup de talent pour rendre crédible une initiative ambitieuse émanant de la France : à moins de deux mois de la date fixée pour la complète libéralisation du marché de l'électricité, le secteur réglementé et monopolisé représente encore 70 % de l'ensemble.

On a vu que le **tarif extérieur commun** n'est plus, sauf exception, un instrument de protection là où une certaine protection serait légitime. Mais Paris ne se privera plus de rappeler les Chinois au respect de la propriété industrielle. Prenant très au sérieux les engagements pris à Kyoto et concrétisés par les décisions du Conseil européen de mars consacré à la lutte contre le réchauffement climatique, la France entend se faire l'ardent avocat à Bruxelles de l'imposition d'une "taxe carbone". Elle pénaliserait toutes les activités économiques (intra ou extra-européennes) ne respectant pas les normes antipollution.

Dans le domaine fiscal encore, la France entend mettre tout son poids pour faire avancer le projet de la Commission d'une **assiette commune pour l'impôt sur les sociétés**. Une réunion a lieu la semaine dernière sur ce sujet. On renoncerait à harmoniser les taux pour concentrer l'attention sur la détermination de l'assiette. **La France n'hésitera pas à dénoncer telle règle de calcul néerlandaise permettant aux sociétés d'échapper pratiquement à l'impôt.** De quoi faire trembler nos propres groupes ayant élu domicile à Amsterdam. Autre initiative, déjà amorcée par le gouvernement Villepin : faire homologuer par l'OMC, comme l'ont déjà fait les États-Unis, une clause réservant 30 % des marchés publics aux PME européennes.

Sur le plan international, le président français envisagerait de soulever l'embarrassante question posée par l'extraordinaire prolifération des "liquidités" dans le monde. Serait-il possible de dégonfler en douceur cette bulle ? Oui... si la Fed continuait, et cela sans se préoccuper de la conjoncture économique, de monter les taux jusqu'à ce que le dollar se raffermisse. **Cesseraient du même coup les achats massifs de dollar par les banques centrales asiatiques, source principale de la création ex nihilo de moyens de paiement.** Difficile de demander aux autorités monétaires américaines ce que Sarkozy voudrait, s'il le pouvait, interdire à la BCE ! Une nouvelle tentative pour coordonner les cours de change aurait besoin d'être sérieusement préparée.

Une occasion exceptionnelle se présente bien pour affaiblir le cheval de Troie, mais de celle-là curieusement on ne parle pas dans les coulisses. Le ministre allemand des Finances, avec un large appui des entreprises de taille moyenne, a fait des propositions visant à **contrôler l'activité des "hedge funds" prédateurs**. Les syndicats britanniques se sont publiquement prononcés dans le même sens. **Qu'attend la France pour se mettre de la partie ? Les patrons français voudraient-ils ne pas renoncer à d'alléchantes offres d'achat ? Les lobbies financiers veillent au statu quo.** Continueront-ils sous le nouveau quinquennat à avoir gain de cause ? »

Pour ceux que le **tirage au sort des députés** intéresse, le **débat** enregistré mardi est rediffusé sur **LCP** pendant **quelques jours**. Je n'ai pas eu le temps de dire la moitié du quart de l'essentiel, —½ h c'est beaucoup trop court—, mais ça devrait vous intéresser quand même car la désignation des représentants est une modalité juridique cardinale de la démocratie et pourtant (incroyablement) tenue à l'écart du débat public.

Pour expliquer ce silence, on peut comprendre que, si les journalistes ne consultent que les seuls élus sur cette question, ces gens-là vont naturellement préférer l'élection et fuir ce débat comme la peste, mais ce choix de l'élection (fait sans nous, par des élus, depuis la Révolution française) correspond-il vraiment, avec le recul de deux cents ans d'expérience, à l'intérêt général ?

Les **rediffusions de l'émission *Impertinences*** (sur *La Chaîne Parlementaire*) (sauf erreur de ma part) :

Samedi 19 mai 18h30

Les députés doivent-ils être tirés au sort ?

Dimanche 20 mai 01h45

Dimanche 20 mai 06h30

Dimanche 20 mai 15h00

Mercredi 23 mai 00h15

Mercredi 23 mai 20h00

Jeudi 24 mai 13h30

Vendredi 25 mai 01h45

Vendredi 25 mai 16h00

Samedi 26 mai 04h00

« Pour un protectionnisme européen Réflexions et propositions pour des protections commerciales pour l'Europe »

<http://www.protectionnisme.eu/>

Un site passionnant !

« Le Protectionnisme de nouveau à la mode ? »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=52831

Un assez bon débat rediffusé sur l'émission **Du grain à moudre**, sur *France culture*, le 17 mai 2007

« Les Français sont mal à l'aise avec la mondialisation. On le dit assez : 72 % y voient d'abord une menace pour l'emploi et les entreprises du pays. Est-ce pour cela que les politiques, de droite comme de gauche, entonnent un air un peu nouveau ces derniers mois ?

« *Le risque est réel que l'élection présidentielle soit l'occasion en France d'un virage isolationniste* » écrivent les économistes Patrick Artus, Elie Cohen, et Jean Pisani-Ferry dans le Monde du 5 décembre. Une évolution qu'ils constatent avec effroi.

« *Les lignes Maginot, poursuivent-ils, ont toujours le même effet : créer l'illusion de la sécurité et retarder les vraies réponses* ».

Il serait faux pourtant de penser que cette nouvelle mode est purement hexagonale. Ce sont les États-Unis eux-mêmes, une fois de plus, qui ont été les précurseurs ; assez récemment, des débats sur les bons moyens de préserver l'American Way of Life ont remis au goût du jour les réponses protectionnistes.

En France, c'est la revue **le Débat**, qui a donné cet automne une visibilité nouvelle au sujet en publiant un dossier sur cette question. « *Nous sommes dans une période de transition ultrarapide qu'il faut réguler*, confie **Marcel Gauchet**. *Le protectionnisme est une discussion qu'il faut avoir sur le fond. J'en ai plus qu'assez des arguments d'autorité des économistes.* »

Il faut compter aussi dans le camp des sceptiques sur le mouvement d'ouverture des frontières l'intellectuel **Emmanuel Todd** qui est rentré à son tour en guerre contre le dogme du libre-échange.

Dans une tribune libre, publié en décembre dernier, l'ancien membre du cabinet de J-P Raffarin, **Karim El Karoui** posait ainsi l'alternative : « *La question du protectionnisme européen est simple : veut-on une société inégalitaire, sur le modèle de l'Ancien Régime ? Ou veut-on une société de cohésion, où les classes moyennes ont de l'espoir, où les milieux populaires peuvent retrouver le goût de l'avenir, où l'Europe regagne une cohérence plus que jamais nécessaire à l'heure de la nouvelle mondialisation qui commence ?* »

On le voit les offensives sont rudes. Les réponses le sont aussi qui lisent dans ce renouveau du protectionnisme un nouveau spectre du plombier polonais — une nouvelle façon de nous dire que la source de nos problèmes vient d'un ailleurs, hier européen, aujourd'hui chinois. Nous ouvrons donc le débat.

Invités :

- **Hakim El Karoui**. Membre du Conseil scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Ancienne plume de Jean-Pierre Raffarin.
- **Jacques Sapir**. Directeur d'étude à l'EHESS, CEMI (Centre d'études des modes d'industrialisation).
- **Lionel Fontagné**. Chercheur associé au CEPII. Professeur d'Economie à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Membre du Conseil d'Analyse Economique
- **Hervé Novelli**. Député UMP d'Indre-et-Loire, Président du groupe des Réformateurs à l'Assemblée nationale. »

**« Malgré la protection des élus et des médias
Le scandale Airbus va-t-il devenir l'affaire Lagardère ? »**
<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/05/RUFFIN/14684>

Un article important de **François Ruffin**, à lire absolument (*le Diplo* de mai est en kiosque).

Les médias nous baladent avec les 8 millions d'euros volés par Forgeard aux salariés d'Airbus mais les mêmes médias cachent les 890 millions d'euros (cent fois plus !) volés par Lagardère : Or ces journaux (y compris l'Humanité !) sont contrôlés par Lagardère. Tout ça est scandaleux. Notre démocratie est mortellement malade par nos médias et nous semblons tous résignés. C'est à pleurer.

Le Monde diplomatique (un des derniers journaux indépendants de Lagardère) démontre parfaitement la désespérante financiarisation d'Airbus depuis que les prétendus « socialistes » ont donné vendu Airbus pour une bouchée de pain à leur pote Lagardère : **François Ruffin** rappelle la goinfrerie indécente des acteurs privés qu'on ose présenter comme de bons gestionnaires alors qu'ils imposent la délocalisation d'entreprises florissantes pour s'enrichir toujours plus : **LES ACTIONNAIRES SE COMPORTEMENT COMME DES VOLEURS.**

« Désentubage de Nicolas Sarkozy »

analyse vraiment très intéressante formulée par **Jean-Luc Porquet**, journaliste du **Canard Enchaîné**, sur **Zaléa TV** :
<http://www.zalea.org/spip.php?article1406>

Jean-Luc Porquet est l'auteur du livre

« Le petit démagogue » (Éd. La découverte)

« Airbus malade ? »

http://www.attac-toulouse.org/mai07/airbus_fr.php
L'espèce humaine est malade de ses cupides parasites.

« Châvez, les putschistes, la télé et le peuple »

un très bon article de **Maxime Vivas**, sur Bellaciao :
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=48452

On est fous, en France, d'avoir laissé privatiser la télévision. Fous.

Entre la télévision et la banque, on s'est simplement fait *hara-kiri*, sur l'essentiel :

les médias et la monnaie sous le contrôle des plus riches, au lieu de servir l'intérêt général.

Enfin, soyons précis : ce sont nos « représentants », soi-disant « socialistes », qui « nous ont suicidés ».

Et nous, nous sommes bien fous de les **laisser faire sans rien dire**. Des veaux, quoi.

« Wikipédia : vraiment libre ou menacée par une police de la pensée ? »

Vous connaissez sans doute le site passionnant de *l'écosociétalisme*,
<http://tiki.societal.org/tiki-index.php> car je vous en parle souvent.

Son animateur, **André-Jacques Holbecq**, a écrit plusieurs livres importants pour défendre une thèse économique hétérodoxe — et séduisante — selon laquelle **les humains rendraient possible la prospérité générale et favoriseraient la liberté de tous en reprenant aux banques (privées) la maîtrise de la monnaie (publique).**

Cette thèse (que je trouve fondamentale) trouve **un appui théorique considérable dans l'œuvre de Maurice Allais** (prix "Nobel" d'économie) qui, lui aussi, vitupère depuis longtemps contre le droit exorbitant accordé aux banques privées de créer la monnaie, aux dépens de l'intérêt général.

André-Jacques et *l'écosociétalisme* avaient évidemment des articles dans l'encyclopédie libre **Wikipédia**.

Mais ces articles sont menacés de suppression par quelques « administrateurs » dont l'intolérance et l'arrogance font penser à la **« police de la pensée » d'Orwell**.

(Tous ne se comportent pas comme ça : le travail des administrateurs de Wikipédia est le plus souvent remarquable, mais on constate encore, ici comme ailleurs, que tout pouvoir porte en lui-même un risque majeur d'abus de pouvoir.)

Ces manœuvres réussiront sans doute car ces inquisiteurs sont « chez eux » — sauf peut-être si nous sommes nombreux à dire un mot pour défendre la présence des thèses d'AJH dans une encyclopédie du savoir humain —, mais en tout état de cause, cette situation pourra sans doute servir d'exemple académique pour illustrer les **rouages de l'esprit d'orthodoxie** décrit et dénoncé par **Jean Grenier**.

Je vous invite à aller découvrir comment se passe une censure sur Wikipédia :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Pages_%C3%A0_supprimer/%C3%89cosoci%C3%A9talisme

Je crois que vous pouvez prendre position (Wikipédia est encore ouverte à tous les humains, en principe).

Voir aussi : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/05/17/73-wikipedia-vraiment-libre-ou-menacee-par-une-police-de-la-pensee>

« Faim dans le monde : une insurrection morale est-elle encore possible ? »

par **Taïké Eilée**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=24420

« Manifeste pour une Nouvelle Démocratie »

par **Robert Grabinszky** :

<http://www.edilivre.com/doc/1195>

« Pourquoi faut-il interdire les taux d'intérêts ? »

<http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=CoupDeMarteau>

Un article **tout à fait exceptionnel** que tout le monde devrait lire d'urgence.

Il est temps que les citoyens imposent la souveraineté monétaire dans le débat public.

J'en veux aux **journalistes** de remplir l'espace médiatique avec des **niaiseries** débilantes (people) au lieu d'organiser **les tribunes** nécessaires pour nous défendre contre les banques et les ayatollahs du marché.

« La démocratie au risque de la représentation »

par **Anne-Hélène Le Cornec Ubertini** :

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00142384/en/

Un papier vraiment très intéressant.

« Un coup bas contre l'esprit public »

Un article important dans **Marianne** de cette semaine (n°524-525)

(Ce journal devient un vrai service public : un des rares lieux où les journalistes sont encore des « *sentinelles du peuple* », des « *inquiéteurs du pouvoir* »)

Le titre de cet article aurait pu être : « Les pourris font la loi »

ou « Organisation méthodique de la corruption des fonctionnaires et de leur impunité »

« Quand il s'agit de recaser ses petits copains, il faut savoir passer à la vitesse supérieure. En vertu de ce principe cardinal, qui rythme la vie de la technocratie, le gouvernement Villepin a su profiter de ses derniers jours d'activité pour faire passer le décret d'application de la loi dite de « *modernisation de la fonction publique* ». C'est très précisément le vendredi 27 avril qu'a été publié ledit décret avec, notamment, le volet destiné à assouplir les règles du **pantouflage**, en l'occurrence les conditions régissant le passage des fonctionnaires dans le secteur privé.

Jusqu'ici, pour éviter tout mélange des genres, **un fonctionnaire ne pouvait pas travailler avant cinq ans dans une entreprise dont il avait « assuré la surveillance ou le contrôle », ou avec laquelle il avait été amené à « conclure des contrats »**. [ÉC : au lieu de cinq ans, ce devrait être à vie, évidemment.]

Désormais, ce délai ne sera que de trois ans. La différence est de taille. Elle va alimenter l'appel d'air qui conduit nombre de hauts fonctionnaires (notamment ceux de Bercy [économie, impôts]) à passer du public au privé avec leurs relations, leurs anciens dossiers et leur carnet d'adresse, alimentant ainsi les risques de corruption et de prévarication.

Cette décision en dit long sur la maladie qui ronge le sens de l'État. *A priori*, les grandes écoles de l'administration, souvent nées à la libération, étaient destinées à former une élite ayant le sens du bien commun et du service public. Cet idéal est aujourd'hui contrebalancé par l'hymne général à l'argent fou. Nombre de hauts fonctionnaires quittent le public pour des carrières dans le privé, avec les petits et les grands privilèges induits pour ce genre de destinée.

Ce n'est sain ni pour l'État, ni pour la morale.

J. D. »

Proposition :

L'État devrait tenir à jour et publier (sur le net) la liste des fonctionnaires qui ont quitté la fonction publique et les entreprises où ils ont travaillé depuis, avec leurs différentes fonctions ainsi que les salaires et avantages correspondant à chacune de ces fonctions.

Par ailleurs, l'interdiction de travailler dans une entreprise qu'on a contrôlé ou avec qui on a passé contrat avec la puissance publique devrait être définitive et non pas temporaire.

Remarque : à mon avis, seule une *Constitution d'origine citoyenne* (honnête) peut imposer une telle mesure anticorruption.

Voyez ma proposition d'article dans la *wiki-constitution du Plan C*

(à laquelle vous êtes naturellement invités à participer) :

[5.8 Organes administratifs - Article II-11 : Probité des agents publics](#)

Pour permettre les **échanges** sur ce point, je reproduis cet article dans le billet de mon **blog** qui reprenait le *Propos* d'Alain sur les « Mollusques » (savoureuse parabole sur les bureaucrates) :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/22/66-la-societe-des-mollusques>

et dans le fil du **forum** consacré à *la responsabilité des fonctionnaires* :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2477#p2477>

« Le jugement majoritaire »

une proposition extrêmement intéressante formulée par **Michel Balinski** et **Rida Laraki** :
<http://ceco.polytechnique.fr/jugement-majoritaire.html>

« Cette page concerne la documentation théorique et expérimentale d'un nouveau mode de scrutin : "le jugement majoritaire", issu d'une nouvelle théorie.

Le jugement majoritaire a été expérimenté le 22 avril 2007 dans trois bureaux de vote dans la ville d'Orsay (91 - Essonne). Les résultats de l'expérience seront affichés la semaine après le second tour (pour éviter toute exploitation politique).

Il a été prouvé que ce mode de scrutin est le seul qui satisfait certains principes d'équité généralement reconnus, de robustesse contre la manipulation stratégique (et donc contre certains effets des sondages), et le respect de la majorité.

* * * * *

Description :

Dans ce mode de scrutin, chaque électeur doit remplir le bulletin de vote suivant, en cochant une mention pour chaque candidat(e).

Il y a 6 mentions différentes possibles, de la meilleure " Très Bien " à la moins bonne " À Rejeter ".

Quel est le principe ?

En fonction des bulletins de vote, on attribue à chaque candidat sa mention-majoritaire.

Celui qui a la meilleure mention-majoritaire est élu.

S'il y a plusieurs candidats avec la même mention-majoritaire, une procédure très simple permet de les départager.

Nous allons décrire la méthode dans le cadre d'une élection avec beaucoup d'électeurs où certaines égalités entre les pourcentages sont, statistiquement, très peu probables.

Dans le cas général, voir la description détaillée ci-dessous.

Comment calculer la mention-majoritaire d'un candidat ?

La mention-majoritaire d'un candidat est la médiane de ses mentions. C'est la seule mention telle que une majorité des électeurs lui attribue au moins cette mention mais aussi une majorité des électeurs lui attribue au plus cette mention.

L'idée d'utiliser la médiane a été proposée pour la première fois par Francis Galton il y a un siècle.

Exemple : Supposons que les mentions majoritaires d'un candidat sont :

8% Très Bien, 23% Bien, **27% Assez Bien**, 12% Passable, 19% Insuffisant, 11% À Rejeter.

La mention-majoritaire du candidat est "Assez Bien" car une majorité de 58% = 8+23+27 des électeurs juge que le candidat mérite au moins la mention assez bien et une majorité de 69% = 27+12+19+11 des électeurs juge que le candidat mérite au plus la mention assez bien.

Comment faire pour départager en cas d'égalité ?

Supposons que deux candidats A et B ont la même mention-majoritaire, par exemple, "Bien".

Il faut compter pour chacun d'eux le nombre de leurs mentions "*meilleures que Bien*", et le nombre de leurs mentions "*pires que Bien*". Parmi ces quatre nombres, un seul est le plus grand.

Si le nombre le plus grand correspond aux mentions "*meilleures que Bien*" d'un candidat, alors ce candidat est classé devant l'autre.

Si le nombre le plus grand correspond aux mentions "*pires que Bien*" d'un candidat, alors ce candidat est classé derrière l'autre.

Exemple: Soient deux candidats A et B avec la mention-majoritaire "Bien".

Supposons que les mentions du candidat A sont :

35% de "meilleure que Bien", 45% de " Bien", **20% de "pire que Bien"**,

et les mentions du candidat B sont :

46% de "meilleure que Bien", 21% de "Bien", **33% de "pire que Bien"**.

Des quatre nombres en gras- 35%, 20%, **46%** et 33% - le troisième est le plus grand.

Puisque le pourcentage **46%** correspond aux mentions "*meilleures que Bien*" du candidat B, le jugement-majoritaire classe B devant A.

Des infos supplémentaires sur le site <http://ceco.polytechnique.fr/jugement-majoritaire.html>

Et la possibilité d'en discuter sur le **forum** : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2475#p2475>

« Nous savons (voir bulletin n°33) que notre système monétaire conduit infailliblement à la banqueroute soit l'Etat, soit les banques. L'Etat après avoir imposé des restrictions draconiennes à la nation pendant une longue période. Les banques après avoir réalisé d'immenses profits.

Cette analyse est magistralement confirmée par les statistiques. Il faut savoir que si l'on ne parle que de l'endettement public, celui-ci n'est que l'une des trois composantes de l'endettement intérieur total (EIT), Les deux autres composantes étant l'endettement des entreprises et l'endettement des ménages, or c'est bien la croissance de l'EIT qui nous conduit à une situation intenable.

Voici son évolution depuis novembre 1999 et sur sept mois de 2006 (en milliards d'euros), le premier chiffre (en gras) est l'EIT, le second l'endettement public

Novembre 1999 => 1920 => 629,7
Avril 2006 => 3119,4 => 1114,5
Juin 06 => 3170,7 => 1132,5
Juillet 06 => 3192 => 1128,3
Septembre 06 => 3208,2 => 1144,7
Octobre 06 => 3211,2 => 1131,2
Novembre 06 => 3240,7 => 1142
Décembre 06 => 3250,9 => 1134,5

Nous constatons que l'EIT s'accroît avec une régularité de métronome. Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque les intérêts qui s'ajoutent au capital emprunté s'accroissent inexorablement avec le temps. On peut remarquer aussi que la composante de l'endettement public suit la même évolution à deux petites exceptions près (oct.06 et dec 06) dues aux efforts désespérés de notre ministre des finances pour contenir la dette. Malgré cela l'endettement public qui représentait 33% de l'EIT en 1999 en représentait 35% en décembre 2006. Ainsi tous les efforts de nos ministres des finances successifs pour réduire la dette restent totalement vains et s'apparentent à une pantalonnade. Et même s'ils parvenaient au prix de coupes sombres dans les dépenses à diminuer significativement la dette publique, ce serait pour augmenter les deux autres composantes de l'endettement intérieur total. Et si par miracle ils parvenaient à réduire l'EIT cela signifierait que la masse monétaire ne se renouvelle plus, nous entrerions alors dans une récession mortelle pour l'économie. Lorsque les statistiques confirment aussi bien la théorie, il y a certainement un enseignement à tirer. Mais c'est une démarche qui paraît au dessus des moyens de notre ministre des finances qui préfère rester englué dans sa foi aveugle en la pensée dominante. C'est plus confortable. »

Cette info me fait penser à cet avertissement solennel du grand **Maurice Allais** (prix "Nobel" d'économie) qui pointe la ressemblance frappante entre la crise de 1929 et nos crises modernes.

Extrait :

« Un endettement excessif

La Grande Dépression a été considérablement aggravée dans son déroulement par le surendettement qui s'était développé avant le krach boursier de 1929, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des États-Unis.

• À l'intérieur des États-Unis, le montant global des dettes des particuliers et des entreprises, correspondant en grande partie à des crédits bancaires, s'était considérablement accru de 1921 à 1929. En 1929, il représentait environ **1,6 fois** le produit national brut américain. Au regard de la baisse des prix et de la diminution de la production au cours de la Grande Dépression, le poids de ces dettes s'est révélé insupportable.

Parallèlement, de 1921 à 1929, l'endettement de l'État fédéral et celui des États et des municipalités s'étaient également considérablement accrus. En 1929, ils représentaient respectivement environ **16,3 % et 13,2 %** du PNB américain.

• À l'extérieur des États-Unis, le montant des réparations dues par l'Allemagne avait été fixé en 1921 à 33 milliards de dollars, représentant environ 32 % du PNB américain en 1929. Au titre des dettes de guerre, les nations européennes devaient aux États-Unis environ 11,6 milliards de dollars, représentant environ 11 % du PNB américain.

Enfin, des prêts privés, principalement bancaires, avaient été consentis, principalement à l'Allemagne, pour un montant global de 14 milliards de dollars en 1929, représentant environ 13,5 % du PNB américain.

Les dettes de guerre s'étaient révélées impayables. L'Allemagne n'avait pu s'acquitter que très partiellement de ses obligations, et cela principalement avec des fonds empruntés.

Le développement de la Grande Dépression a été considérablement aggravé par les charges de toutes ces dettes et par les mouvements internationaux de capitaux à court terme qui en sont résultés, par suite des interdépendances complexes de toutes sortes entre les économies européennes et l'économie américaine. En fait, toutes ces dettes ont dû être réduites et rééchelonnées au cours de la Grande Dépression.

(...)

La crise mondiale d'aujourd'hui et la Grande Dépression. De profondes similitudes

De profondes similitudes apparaissent entre la crise mondiale d'aujourd'hui et la Grande Dépression de 1929-1934 : la création et la destruction de moyens de paiement par le système du crédit, le financement d'investissements à long terme avec des fonds empruntés à court terme, le développement d'un endettement gigantesque, une spéculation massive sur les actions et les monnaies, un système financier et monétaire fondamentalement instable. (...) »

Maurice Allais, « La crise mondiale d'aujourd'hui », pages 3 et 7.

On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas...

Comment faire pour que nos journalistes et nos hommes politiques entendent ces appels ?

« Présidentielle : la bataille des mots »

Une très intéressante émission **d'Arrêt sur images**, ce dimanche 13 mai, avec l'excellent **Jean Véronis** :
<http://www.france5.fr/asi/008182/33/143192.cfm>

« La raideur doctrinale du nouveau pape Benoît XVI »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/enjeux_inter/fiche.php?diffusion_id=52603
Intéressant commentaire de **Frédéric Lenoir** aux *Enjeux Internationaux*, à écouter pendant qu'il est en ligne.
Sale temps pour la laïcité en France et restauration orthodoxe au Vatican...
Relents fétides de guerre de religions... Au secours !

« Une série exceptionnelle d'entretiens avec Noam Chomsky »

est programmée sur **Là-bas si j'y suis**
du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2007 :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1181

« **Noam Chomsky est sans doute l'intellectuel contemporain le plus célèbre au monde et le moins connu en France.** On l'entendra sur *France Inter* pour la première fois dans une série d'entretiens exceptionnels avec *Daniel Mermet et Giv Anquetil*. »

« Les propositions Merkel: un remake du TCE »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=1971&Itemid=26

**« Cours de Deleuze sur Spinoza :
le pouvoir nous veut tristes »**

<http://www.webdeleuze.com/rtf/fr/Spinoza/020078.zip>

« (...) Spinoza va assigner deux pôles, joie-tristesse, qui seront pour lui les passions fondamentales, et la tristesse ce sera toute passion, n'importe quelle passion enveloppant une diminution de ma puissance d'agir, et la joie sera toute passion enveloppant une augmentation de ma puissance d'agir.

Ce qui permettra à Spinoza de s'ouvrir par exemple sur un problème moral et politique très fondamental, qui sera sa manière à lui de poser le problème politique : comment se fait-il que les gens qui ont le pouvoir, dans n'importe quel domaine, ont besoin de nous affecter d'une manière triste ? Les passions tristes comme nécessaires. Inspirer des passions tristes est nécessaire à l'exercice du pouvoir. Et Spinoza dit, dans le *Traité théologico-politique*, que **c'est cela le lien profond entre le despote et le prêtre, ils ont besoin de la tristesse de leurs sujets.**

Là, vous comprenez bien qu'il ne prend pas tristesse dans un sens vague, il prend tristesse au sens rigoureux qu'il a su lui donner : la tristesse c'est l'affect en tant qu'il enveloppe la diminution de la puissance d'agir. (...) » (p. 8.)

Site [webdeleuze](http://www.webdeleuze.com) signalé par [ce collectif de non titulaires](#),

lui-même signalé par un excellent article de **Taïké Eilée** sur **Agoravox** :

« Sarkozy, ou le triomphe des passions tristes ».

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=24164

« La crise mondiale d'aujourd'hui

Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/La_crise_mondiale_d_aujourd_hui_Maurice_Allais_1998.htm

Un article essentiel, à connaître, de **Maurice Allais** dans *Le Figaro* des 12, 19 et 26 octobre 1998.
À lire et à étudier à fond ; c'est un document très utile pour résister aux inquisiteurs « anarchocapitalistes ».

D'autres extraits et d'autres résumés sur **Maurice Allais**,
sur le site du normand curieux (Le Drakkar Bleu Noir)
<http://www.drakkar-bleu-noir.info/article-797906.html>
<http://www.drakkar-bleu-noir.info/article-823383.html>
<http://www.drakkar-bleu-noir.info/article-797683.html>

« L'Europe et la France. Un clash est-il possible ? »

Un article important de l'excellent **Paul Fabra**, dans **Les Échos** du 11 mai 2007 :

http://www.lesechos.fr/journal20070511/lec1_idees/4574240.htm

« Dans un appel aux accents dramatiques lancé à *"nos partenaires européens"* au soir de son élection, Nicolas Sarkozy les a conjurés *"de ne pas rester sourds à la colère des peuples qui perçoivent l'Union européenne, non comme une protection, mais comme le cheval de Troie de toutes les menaces que portent en elles les transformations du monde"*. Cette phrase a depuis lors souvent été reprise, et pour cause, dans nos médias nationaux. Le nouveau président de la République avait tout au long de sa campagne insisté sur l'importance qu'il accorde à la notion de *"préférence communautaire"*. Clairement, son intention est de s'en inspirer pour conduire la politique européenne de la France. Sur ce point, ses vues rejoignent celles de Laurent Fabius.

Ces fortes prises de position ont certainement trouvé une grande résonance auprès du public français, et peut-être aussi dans l'opinion d'autres pays membres de l'Union. Elles posent toutefois un énorme problème. S'il ne s'agissait que de propos dictés par un protectionnisme primaire — et Dieu sait si cette tentation reste vivace en France ! —, ils mériteraient certes d'être relevés, mais pour les fustiger et plaider pour une extrême vigilance quant à l'utilisation démagogique et populiste que celui qui les a prononcés pourrait en faire. Mais, de toute évidence, tel n'est pas le message porté par l'heureux candidat de la droite. On peut penser ce que l'on veut de son programme, l'idée centrale qui s'en dégage est bien de mettre la France en état de prendre les risques d'une économie raisonnablement ouverte.

Raisonnement ouvert ? Dans l'économie dite "mondialisée", seulement trois espaces économiques d'importance pratiquent un libre-échange à peu près sans entraves, accompagné d'une libre circulation, elle totale, des mouvements de capitaux (et, donc, des investissements étrangers) : l'Union européenne, les États-Unis, ainsi que le Japon. La cas de ce dernier est un peu différent, parce que le patriotisme économique y est de règle ! Mais, pour les deux entités d'abord citées, rien ne prouve, théoriquement, que leur politique d'ouverture systématique leur garantisse des conditions économiques optimales, au contraire.

La doctrine complète du libre-échange à laquelle on se réfère toujours après deux siècles (il n'y a pas d'autre base théorique pour la mondialisation) établit que la liberté des transactions commerciales est par elle-même bénéfique pour tous les pays à la fois : disons à la fois pour les pays émergents, d'un côté, et, de l'autre, pour l'Europe ou l'Amérique du Nord. **Mais Ricardo y mettait une condition de taille, dictée par la pure logique du système alors par lui imaginé : que les capitalistes ne déplacent pas leurs moyens de production.** Et pour qu'il en soit ainsi, le théoricien accompli du libre-échange comptait sur rien de moins (ni rien de plus) que « le manque d'inclination que l'on a naturellement de quitter le pays où l'on est né » ! (1). **L'idéologie néolibérale de notre temps a passé cette restriction sous silence.** Elle raisonne dans l'absolu sur l'hypothèse d'un monde sans États nationaux (ni supranationaux). Aucun économiste ou philosophe politique moderne conscient de l'héritage classique n'a jamais construit un modèle de société fondé sur une telle absurdité.

En résumé, l'entreprise d'Europe ou d'Amérique du Nord qui délocalise y trouve normalement son profit, mais est-ce forcément le cas pour l'économie de son pays d'origine ? **Autre question redoutable : globalement, les multinationales jouent-elles un rôle positif ou négatif ?**

On objectera que le retour à la croissance de l'Allemagne et ses performances à l'export démentent ces doutes. Mais les classes moyennes s'y sont appauvries entre-temps (sans parler de celles qui sont au-dessous), les salaires réels y ont été orientés à la baisse. Inimaginable il y a encore une quinzaine d'années ! Les statisticiens savent que les taux de croissance ne sont pas cumulatifs. D'une décennie à l'autre, les structures de l'économie ont changé et le niveau de vie a pu s'infléchir sans crier gare... On citera encore en contre-exemple la prospérité de l'économie américaine. Mais là-bas aussi, on a des doutes, débattus sur la place publique, sur l'évolution des revenus des classes moyennes. **Et où en seraient les États-Unis si le système dollar ne leur assurait pas un afflux permanent de pouvoir d'achat en provenance des pays qui, accumulant les excédents sur l'Oncle Sam, achètent massivement ses titres d'emprunt ?** À ce système pervers, la BCE, jusqu'à ce jour, a réussi à échapper...

Le problème considérable posé par les déclarations de Sarkozy, le voilà : il se pourrait bien que la colère des peuples, si colère il y a, soit finalement justifiée sur le fond, et que ce soit la Commission européenne et la passivité (ou complaisance) des gouvernements des pays membres qui se trompent radicalement de politique. Outre que les traités européens fondateurs n'ont jamais fait expressément référence à la notion de "préférence communautaire", **le tarif extérieur commun** qui en était le symbole implicite **est devenu insignifiant** (entre 2 % et 4 %, moins fréquemment entre 4 % et 6 %) à l'exception de l'agriculture et de quelques secteurs. **Là encore, le libéralisme classique recommandait qu'en cas de changements soudains — nous y sommes en permanence ! — dans les courants d'échanges, les pays importateurs prennent des mesures de protection (contingemment, etc.) pour une période limitée d'adaptation. L'OMC n'en a cure, Bruxelles encore moins.** Peter Mendelson veut "moderniser" — en l'occurrence dévitaliser — la réglementation antidumping. Un des premiers soucis de Nicolas Sarkozy sera de veiller de près à cette nouvelle "sortie" du zélé commissaire.

Ce ne sera pas la première fois que la France prendra ses distances avec l'orthodoxie ambiante. Mais sa réputation de sérieux s'y est, dans le passé, sérieusement émoussée à cause de l'inconsistance de maintes propositions avancées par Paris. Quelles formes pourrait prendre un sursaut dans ce vaste domaine ? On y reviendra dans la prochaine chronique.

Paul Fabra

⁽¹⁾Pour se faire une idée de la démonstration fondée sur le concept d'"avantages comparatifs", v. notre chronique "Le civisme économique" du 9/2/2007. **Les idéologues contemporains du néolibéralisme parlent bien, eux aussi, d'"avantages comparatifs", mais en réalité, ils raisonnent, pour définir leur politique, en termes d'avantages absolus.**

« Les députés doivent-ils être tirés au sort ? »

Je suis invité la semaine prochaine par **Bruno Masure** sur [La chaîne parlementaire](#) (émission *Impertinences*) pour débattre avec un constitutionnaliste d'un sujet qui me tient à cœur (autant à propos du pouvoir constituant que des pouvoirs constitués).

J'espère qu'on pourra se poser la question : **QUI a la légitimité pour faire ce choix de société majeur** qu'est le mode de désignation de nos représentants : nos élus eux-mêmes ou nous-mêmes ?

« Présentation de Maurice Allais »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Presentation_Maurice_Allais.htm

Trois articles très utiles pour découvrir **un grand homme, passionnant** et incroyablement méconnu. Les rebelles aux abus de pouvoir devraient sans doute connaître ce rigoureux et généreux vieux monsieur : **ses démonstrations seront salutaires pour confondre les grands voleurs qui nous dirigent.**

« L'apport de Pierre Rosanvallon »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Rosanvallon.htm>

On peut trouver ici de nombreuses citations et réflexions à propos des livres et des cours de Pierre Rosanvallon.

Pour simplifier (un peu) vos recherches de ces références que je **regroupe** ici tous les extraits et commentaires de sa pensée.

« Les scientifiques de plus en plus inquiets des résistances des adventices au glyphosate »

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/42766.htm>

Petit Robert : « **adventice** [advStis] adj. et n. f.

• 1767; « *adventif* » dr. 1751; a(d)ventis XIIe; lat. *adventicius* « qui s'ajoute, supplémentaire »

I Adj.

1 Philos. *Idée adventice*, qui n'est pas innée, qui vient des sens.

2 Bot. Se dit d'une plante qui colonise par accident un territoire qui lui est étranger sans y avoir été volontairement semée.

Se dit d'une espèce végétale indésirable, présente dans la culture d'une autre espèce. Plantes adventices : mauvaises herbes.

3 (XIXe) Fig. Qui ne fait pas naturellement partie de la chose, qui s'ajoute accessoirement. « elle avait encombré sa vie de maintes préoccupations adventices » (A. Gide). »

11 mai 2007 : après les élections présidentielles, je déplace ces liens de la zone d'en-tête permanente de cette page vers le corps chronologique des liens (je manque d'espace là-haut :o) :

Sept petits candidats qui semblent, mieux que les autres, nous protéger contre l'ultralibéralisme.

Yvan Bachaud : yvanbachaud2007.info

Corinne Lepage : corinnelepage.hautetfort.com

Jacques Cheminade : cheminade2007.org

Gérard Schivardi : schivardi2007.com

Nicolas Dupont-Aignan : nda2007.fr

Alain Mourguy : elysee2007.org

Rachid Nekkaz : nekkaz.com

« Pour des candidatures unitaires en 2007 et 2008 »

<http://www.alternativeunitaire2007.org> <http://www.cequenousvoulons.org>

José Bové peut et doit être le candidat de l'alternative à gauche ! :

<http://www.unisavecbove.org/>

« La leçon de démocratie de Tocqueville : un passage très périlleux »

<http://sarkononmerci.fr/files/Tocqueville.html>

« Il y a un passage très périlleux dans la vie des peuples démocratiques.

« Lorsque le goût des jouissances matérielles se développe chez un de ces peuples plus rapidement que les lumières et que les habitudes de la liberté, il vient un moment où les hommes sont emportés et comme hors d'eux-mêmes, à la vue de ces biens nouveaux qu'ils sont prêts à saisir. Préoccupés du seul soin de faire fortune, ils n'aperçoivent plus le lien étroit qui unit la fortune particulière de chacun d'eux à la prospérité de tous. Il n'est pas besoin d'arracher à de tels citoyens les droits qu'ils possèdent ; ils les laissent volontiers échapper eux-mêmes. (...)

« Si, à ce moment critique, un ambitieux habile vient à s'emparer du pouvoir, il trouve que la voie à toutes les usurpations est ouverte. Qu'il veuille quelque temps à ce que tous les intérêts matériels prospèrent, on le tiendra aisément quitte du reste. Qu'il garantisse surtout le bon ordre. Les hommes qui ont la passion des jouissances matérielles découvrent d'ordinaire comment les agitations de la liberté troublent le bien-être, avant que d'apercevoir comment la liberté sert à se le procurer ; et, au moindre bruit des passions politiques qui pénètrent au milieu des petites jouissances de leur vie privée, ils s'éveillent et s'inquiètent ; pendant longtemps la peur de l'anarchie les tient sans cesse en suspens et toujours prêts à se jeter hors de la liberté au premier désordre.

« Je conviendrais sans peine que la paix publique est un grand bien ; mais je ne veux pas oublier cependant que c'est à travers le bon ordre que tous les peuples sont arrivés à la tyrannie. Il ne s'ensuit pas assurément que les peuples doivent mépriser la paix publique ; mais il ne faut pas qu'elle leur suffise. **Une nation qui ne demande à son gouvernement que le maintien de l'ordre est déjà esclave au fond du cœur ; elle est esclave de son bien-être, et l'homme qui doit l'enchaîner peut paraître.** (...)

« Il n'est pas rare de voir alors sur la vaste scène du monde, ainsi que sur nos théâtres, une multitude représentée par quelques hommes. Ceux-ci parlent seuls au nom d'une foule absente ou inattentive ; seuls ils agissent au milieu de l'immobilité universelle ; ils disposent, suivant leur caprice, de toutes choses, ils changent les lois et tyrannisent à leur gré les mœurs ; et l'on s'étonne en voyant le petit nombre de faibles et d'indignes mains dans lesquelles peut tomber un grand peuple...

« Le naturel du pouvoir absolu, dans les siècles démocratiques, n'est ni cruel ni sauvage, mais il est minutieux et tracassier. »

Alexis de Tocqueville

Extrait de *De la Démocratie en Amérique*, Livre II, 1840.

« Quelles marges de manœuvre pour le nouveau président de la République pour stimuler la croissance et l'emploi ? »

<http://www.lemonde.fr/web/chat/0,46-0@2-3208,55-904744,0.html>

L'intégralité du débat avec **Jean-Paul Fitoussi**, président de l'**OFCE**,
Centre de recherche en économie de Sciences Po, mercredi 9 mai 2007.

« (...) Maintenant, l'interprétation des pouvoirs européens, et donc des traités européens, n'est pas inscrite dans le marbre. **Elle est davantage le fait du Conseil que des institutions** qui sont le plus souvent évoquées telles que la Banque centrale ou la Commission.

La difficulté est que **la règle de l'unanimité paralyse le Conseil**. Voilà pourquoi il me semble que la proposition de Nicolas Sarkozy d'en venir à la règle de la majorité qualifiée serait à même de débloquer cette pseudo-impuissance politique. Le grand problème européen, c'est qu'il s'est établi un hiatus entre légitimité et pouvoir. Le pouvoir appartient aux institutions européennes. En termes monétaires, c'est évident ; c'est presque aussi évident en termes budgétaires ; et c'est encore plus évident en termes de politique de la concurrence. Seulement, ces institutions qui ont le pouvoir n'ont pas la légitimité. En tout cas pas la légitimité politique directe que confère le suffrage universel.

Voilà pourquoi ces institutions sont très prudentes dans la façon dont elles manient les instruments qui sont à leur disposition. Ce qui fait, entre parenthèses, que la politique européenne n'est pas très réactive.

D'un autre côté, les pouvoirs politiques nationaux ont la légitimité, puisqu'ils sont élus, mais n'ont pas les instruments qui leur permettraient de conduire des politiques autonomes. **Donc d'un côté, pouvoir sans légitimité, de l'autre légitimité sans pouvoir.** [ÉC : quel scandale, quand même, vraiment...]

« (...) **il existe quand même des marges de manœuvre à l'échelle nationale.** Ces marges de manœuvre sont les suivantes : la première est d'effectuer des **partenariats public-privé pour ce qui concerne l'investissement**, donc partenariats hors budget ; **la deuxième est d'avoir une politique du crédit.** Car en effet, **c'est le crédit qui fait la monnaie.** Et en ce sens, une politique du crédit est un substitut à la politique monétaire. Notamment l'idée qui figurait à la fois dans le programme de Nicolas Sarkozy et celui de Ségolène Royal du **service public de la caution** est une idée qui, si elle est utilisée à fond, implique une augmentation des crédits distribués dans la société française. Crédit aux jeunes, crédit aux start-up, caution pour le logement... **Cette augmentation de crédit représente la création d'autant de signes monétaires.** [ÉC : notons cependant que perdure ici l'extorsion du taux d'intérêt par les banques privées sur la monnaie créée.]

Par ces deux moyens, il y a la possibilité de conduire en France **des politique de croissance.** Mais il faut souligner que l'un et l'autre de ces moyens sont des moyens nouveaux. **Par exemple, on pourrait très bien imaginer de grands projets d'infrastructures qui, parce qu'ils procèdent d'un partenariat public-privé, échappent aux foudres du pacte de stabilité. De même, le fait que le service public de la caution permet d'accroître le crédit distribué en France est aussi un moyen d'expansion.** Surtout lorsqu'on l'assortit d'une vigilance plus grande quant au degré de concurrence du système bancaire.

Pour répondre directement à votre question, "le plein-emploi est-il possible ?", la réponse est oui si l'on utilise tous les instruments permettant d'y aboutir. (...) »

Lire la suite, c'est très intéressant.

Mai 2007 : dans [l'Éloge du savoir](#), **Pierre Rosanvallon** continue ses cours au Collège de France, littéralement passionnants, sur la démocratie et le contrôle des pouvoirs.

Tous les citoyens du monde devraient suivre à l'école un enseignement approfondi sur l'histoire des luttes des hommes contre les abus de pouvoir :

« Les institutions de l'intérêt général : la démocratie du XXI^e siècle »

- Cours n° 6 sur 14 : 7 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070507.ram
- Cours n° 7 sur 14 : 8 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070508.ram
- Cours n° 8 sur 14 : 9 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070509.ram
- Cours n° 9 sur 14 : 10 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070510.ram
- Cours n° 10 sur 14 : 11 mai 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070511.ram

Prenez le temps d'écouter ça, c'est important, notamment la leçon du 10 mai.
(Aidez-moi à [retranscrire](#) les meilleurs passages, s'il vous plaît.)

« France : élections présidentielle & législatives 2007

Machine à voter, machine à truquer »

<http://www.voltairenet.org/article147847.html>

« De la campagne du Net à la Déclaration d'Indépendance du Cyberspace »

par **Carlo Revelli**, sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=23976

« La compulsion de répétition.

À ceux qui ont voté Ségolène Royal au 1^{er} tour... »

par **Frédéric Lordon** :

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=2967

Un beau texte, important, qui éclaire bien la cause profonde de la décrépitude du PS.

(Sur le concept psychanalytique, voir "[compulsion de répétition](#)".)

« L@ camp@gne du net »

http://blogs.arte.tv/e-campagne_2007/

Ce documentaire produit par *La Générale de Production* sera diffusé sur ARTE le 8 mai à 20h40.

J'y dis quelques mots (dans la partie *blog*) sur l'*iségoria* (que le net nous rend enfin, partiellement), sur le rôle vital des *journalistes* (libres !), "*sentinelles du peuple*", pour la protection de la démocratie, et sur le risque de *radicalisation* que porte l'Internet qui ne nous dispense aucunement d'un *Parlement*, lieu de confrontation publique imposée, pour exposer les opinions contraires avant de prendre toute décision.

Vous pourrez également le voir ou le revoir gratuitement pendant une semaine sur arte.tv, dès le 8 mai au soir juste après sa diffusion (environ 21h45) à cette adresse :

<http://www.arte.tv/fr/histoire-societe/Elections-2007/1487176.html>

« Des formes insidieuses d'asservissement des humains, oppression des rabougris par les boursoufflés... »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1171

Un message très intéressant sur le répondeur de LBSJS, à la minute 36:55.

On y trouve aussi (min 29:26) une belle citation de **Nietzsche** à propos de la « valeur travail »,

« Les apologistes du travail » (Aurore, § 173) :

« Dans la glorification du "travail", dans les infatigables discours de la "bénédiction du travail", je vois la même arrière-pensée que dans les louanges des actes impersonnels et d'un intérêt général : la crainte de tout ce qui est individuel. On se rend maintenant très bien compte, à l'aspect du travail — c'est-à-dire de cette dure activité du matin au soir —, que c'est là la meilleure police, qu'elle tient chacun en bride et qu'elle s'entend à entraver vigoureusement le développement de la raison, des convoitises, des envies d'indépendance. Car le travail use la force nerveuse dans des proportions extraordinaires, il retire cette force à la réflexion, à la méditation, aux rêves, aux soucis, à l'amour et à la haine, il place toujours devant les yeux un but limité et accorde des satisfactions faciles et régulières. Ainsi une société où l'on travaille sans cesse durement jouira d'une plus grande sécurité : et c'est la sécurité que l'on adore maintenant comme divinité suprême. » Nietzsche

Et puis un superbe message de **Claude**, l'indispensable Claude : « le droit au sol », minute 43:36.

« Petit cours d'autodéfense intellectuelle »

par **Normand Baillargeon** :

<http://www.projetjargon.org/autodefense.php>

« Fragments Diffusion »

le site de **Janpier Dutrieux**

<http://fragments-diffusion.chez-alice.fr/>

« Site dédié à la promotion d'une économie créditrice, dans le cadre de la pensée fédéraliste.

Il propose une réforme financière ayant pour objet de rendre le crédit social et de repenser la distribution des revenus, au service de l'homme, de l'humanité et de leurs corps intermédiaires »

On y trouve ces **perles extraordinaires**, à méditer et à diffuser largement :

« Dans le cas de la création monétaire l'avantage serait toujours pour ceux qui émettraient la monnaie de crédit ; et comme le gouvernement représente la nation, la nation aurait épargné l'impôt, si elle, et non la banque, avait fait elle-même l'émission de cette monnaie... Le public aurait un intérêt direct à ce que ce fût l'Etat, et non une compagnie de marchands ou de banquiers, qui fit cette émission ».

David Ricardo, Principes d'économie politique.

« La puissance d'argent fait sa proie de la nation en temps de paix et conspire contre elle en temps d'adversité. Elle est plus despotique que la monarchie, plus insolente que l'autocratie, plus égoïste que la bureaucratie. (...) Les groupes financiers et industriels sont devenus tout puissants, il s'ensuivra une ère de corruption aux postes élevés et la puissance d'argent du pays cherchera à prolonger son règne en utilisant les préjugés du peuple jusqu'à ce que la fortune soit concentrée en un petit nombre de mains et la république détruite » **Abraham Lincoln**.

« Qu'est-ce que le crédit, sinon le simple pouvoir d'acheter en échange d'une promesse de payer ? La fonction d'une banque ou d'un banquier est d'acheter des dettes avec des promesses à payer.... La pratique seule du crédit amène ainsi par l'abus qu'on est porté à en faire, aux crises commerciales.... Le crédit est le principal moteur, il donne l'impulsion ; c'est lui qui, par la signature d'un simple effet de commerce, d'une lettre de change, donne une puissance d'achat qui paraît illimitée. » **Clément Juglar**, Les crises commerciales.

« Le fait de faire revivre maintenant l'ancien système de couverture intégrale des dépôts (...) empêcherait effectivement l'inflation et la déflation suscitées par notre système actuel, c'est-à-dire stopperait effectivement la création et la destruction irresponsables de monnaie par nos milliers de banques commerciales qui agissent aujourd'hui comme autant d'instituts privés d'émission (...).

L'essence du plan 100 % monnaie est de **rendre la monnaie indépendante des prêts**, c'est à dire de séparer le processus de création et de destruction de monnaie du prêt aux affaires »

Irving Fisher, 100 % money.

« Le jugement éthique porté sur le mécanisme du crédit bancaire s'est profondément modifié au cours des siècles. (...) A l'origine, le principe du crédit reposait sur une couverture intégrale des dépôts. (...) Ce n'est que vers le XVII^e siècle, avec l'apparition des billets de banque, que les banques abandonnèrent progressivement ce principe. Mais ce fut dans le plus grand secret et à l'insu du public » (...) «En abandonnant au secteur bancaire le droit de créer de la monnaie, l'Etat s'est privé en moyenne d'un pouvoir d'achat annuel représentant environ 5,2 % du revenu national »

Maurice Allais, Prix Nobel d'économie 1988, La réforme monétaire 1976.

« Je prétends que, dans la conjoncture actuelle, à condition d'entourer l'opération de garde-fous, l'émission de monnaie ex nihilo par la Banque de France, sans qu'existe aucune créance en contrepartie, est indispensable pour sortir notre économie de son anémie. (...) Il s'agirait de fournir aux ménages un pouvoir d'achat supplémentaire, qui n'alourdisse en rien les coûts de production. (...) Cette monnaie ne pourrait être remise au Trésor, ce que les accords européens interdisent. (...) C'est donc directement aux habitants du territoire français que la monnaie créée devra aller. (...) Le mot capitation désignant un impôt uniforme prélevé par tête d'habitant, l'allocation versée serait une capitation inversée. (...) 1000 ou 2000 frs. seraient versés à toute personne résidente, quel que soient son âge et ses revenus. La Banque (centrale) réserverait le droit de renouveler ou non l'opération si la conjoncture le demande »

Jean-Marcel Jeanneney, Fondateur de l'OFCE, Écoute la France qui gronde - 1995.

« On pourrait avoir une productivité plus grande des secteurs tertiaires, et générer en aval du pouvoir d'achat, si l'on avait plus de demande en amont. Mais la dite demande suppose déjà du pouvoir d'achat. Il faut donc qu'intervienne une demande exogène pour que reprenne la croissance, et que (...) lorsqu'une injection de monnaie de la Banque centrale paraît opportune au Conseil de la Politique Monétaire, que les modalités en soient étudiées entre ce dernier et le Gouvernement, étant entendu qu'elles pourraient viser à stimuler la demande privée aussi bien que la demande publique »

Jacques Méraud, Fondateur du CERC, Le Monde du 5/08/1997 et du 02/09/97.

« Il est aujourd'hui, pour le moins paradoxal de constater que, « lors que pendant des siècles l'Ancien Régime avait préservé jalousement le droit de l'Etat de battre monnaie et le privilège exclusif d'en garder le bénéfice, la République démocratique a abandonné pour une grande part ce droit et ce privilège à des intérêts privés » soulignait **Maurice Allais**, Nobel d'économie 1988 (L'impôt sur le capital et la réforme monétaire, 1976) .

On peut commenter, réfuter ou compléter sur [ce fil de blog](#).

« La constitution n'est pas un rempart contre les excès du libéralisme »

Rappel d'un article important de **Maurice Allais**, dans *l'Humanité* :

<http://www.humanite.fr/journal/2005-05-26/2005-05-26-635116>

« Bien que depuis la Libération je n'ai cessé de combattre **pour** la construction européenne, publié des dizaines d'articles et de mémoires et six volumes sur cette construction, *l'Humanité*, tient-il à préciser, est la seule publication qui m'ait demandé une interview... Je laisse aux lecteurs de cet entretien le soin d'en déceler les raisons. » Entretien :

Vous avez récemment déclaré que l'argument avancé par les partisans du traité constitutionnel, selon lequel ce texte «représenterait un rempart majeur contre les excès du libéralisme», était dénué de toute justification. Pour quelles raisons ?

Maurice Allais. Suivant les avis les plus autorisés, à gauche comme à droite, le projet de constitution, s'il était adopté, représenterait effectivement un rempart majeur contre «les excès du libéralisme». Une **confusion essentielle** résulte ici de la signification attribuée au mot «**libéralisme**». En fait, la doctrine libérale est une doctrine politique destinée à assurer les conditions pour vivre ensemble des ressortissants d'une collectivité donnée. **En réalité, dans les discussions actuelles, «le libéralisme» a un tout autre sens et correspond par contre à ce qu'il conviendrait plutôt d'appeler «le laissez-fairisme».** Il convient donc de mettre entre guillemets le mot «libéralisme» tel qu'il est utilisé actuellement par les principaux partis politiques.

En réalité, il y a dans l'assertion ci-dessus une erreur fondamentale. L'article III-314 du projet de constitution stipule : «*Par l'établissement d'une union douanière conformément à l'article III-161, l'Union contribue, dans l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions et aux investissements étrangers directs, ainsi qu'à la réduction des barrières douanières et autres.*»

Il résulte de cet article que non seulement la constitution envisagée ne protège en aucune façon contre les excès du «libéralisme», mais qu'**au contraire la constitution projetée institutionnalise la suppression de toute protection des économies nationales de l'Union européenne.**

L'article **III-314** du projet de constitution ne fait que reproduire pour l'essentiel les dispositions de **l'article 110 du traité de Rome** du 25 mars 1957 qui déclare : «*En établissant une union douanière entre eux, les États membres entendent contribuer conformément à l'intérêt commun au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et à la - réduction des barrières - douanières.*»

En réalité, comme je l'ai démontré dans l'ouvrage que j'ai publié en 1999 ("la Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique", *Éditions Clément Juglar*, 650 pages), **l'application inconsidérée à partir de 1974 de cet article 110 du traité de Rome a conduit à un chômage massif sans aucun précédent, à la destruction progressive de l'industrie et de l'agriculture et à une très forte diminution de la croissance.** De là il résulte que l'argument, présenté de toutes parts par les partisans du «oui» à droite et à gauche, de la protection que donnerait le projet de constitution à l'encontre des excès du «libéralisme» est en réalité dénué de toute justification réelle. Un tel aveuglement est suicidaire.

En réalité, pour être justifié, l'article III-314 du projet de constitution devrait être remplacé par l'article suivant : «*Pour préserver le développement harmonieux du commerce mondial, une protection communautaire raisonnable doit être assurée à l'encontre des importations des pays tiers dont les niveaux des salaires au cours des changes s'établissent à des niveaux incompatibles avec une suppression de toute protection douanière.*»

Vous estimez que le cours actuel de la mondialisation est à l'origine des crises de l'emploi et de la croissance que nous connaissons en France et en Europe. Pourquoi ?

Maurice Allais. Les **effets de la mondialisation** peuvent être décisivement illustrés par le graphique ci-contre indiquant, en échelle logarithmique, le produit national brut réel français de 1950 à 2003 suivant les estimations de l'INSEE. Ce graphique représente les tendances linéaires (calculées en 1994) du produit national brut réel de 1950 à 1974 et de 1974 à 1991.

On constate que les douze points correspondant à la période suivante, de 1992 à 2003, se placent presque exactement sur la tendance linéaire 1974-1991 que nous avons calculée en 1994. Il s'agit donc d'un mouvement de fond très régulier et très significatif. La discontinuité de 1974 est particulièrement marquée. De 1950 à 1974, le taux de croissance du PIB est de 4,9 %. De 1974 à 1991 il n'est plus que 2,3 %, en baisse de 2,6 points. Cette baisse est très forte et la discontinuité est spectaculaire. Si la tendance constatée de 1960 à 1974 s'était maintenue au-delà de 1974, le produit intérieur brut réel en 2003 aurait été 2,26 fois plus élevé qu'il ne l'a été effectivement. Il convient de souligner que cette analyse est purement descriptive, qu'elle ne fait appel à aucune théorie, à aucun modèle, à aucune hypothèse. Elle se limite à la seule considération des faits observés.

En fait, et comme je l'ai démontré dans mon livre, **une seule cause peut et doit être considérée comme le facteur majeur et déterminant des différences constatées entre les deux périodes 1950-1974 et 1974-2003 : la politique poursuivie à partir de 1974 de libéralisation mondialiste des échanges extérieurs par l'organisation de Bruxelles.** Incontestablement, l'évolution totalement différente de l'économie française à partir de 1974 résulte de la disparition progressive de la protection du Marché communautaire européen et de l'instauration continue d'un libre-échange mondialiste. Au regard de l'ensemble des évolutions constatées de 1974 à 2003, soit pendant vingt-neuf ans, on peut affirmer aujourd'hui que cette évolution se poursuivra si la politique de libre-échange mondialiste de l'organisation de Bruxelles est maintenue.

En fait, toutes les difficultés pratiquement insurmontables dans lesquelles nous nous débattons aujourd'hui résultent de la réduction, de plus de deux à un, du produit national brut réel de 1974 à

aujourd'hui. La prospérité de quelques groupes très minoritaires ne doit pas nous masquer une évolution qui ne cesse de nous mener au désastre. L'aveuglement de nos dirigeants politiques, de droite et de gauche, depuis 1974 est entièrement responsable de la situation dramatique où nous nous trouvons aujourd'hui. Comme le soulignait autrefois Jacques Rueff, «ce qui doit arriver arrive». De ces constatations résultent **quatre conclusions tout à fait fondamentales :**

1. Une mondialisation généralisée des échanges, entre des pays caractérisés par des niveaux de salaires très **différents** aux cours des changes, ne peut qu'entraîner finalement partout, dans les pays développés, chômage, réduction de la croissance, inégalités, misères de toutes sortes. Elle n'est ni inévitable, ni nécessaire, ni souhaitable.
2. Une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux n'est possible, et n'est souhaitable, **que** dans le cadre d'ensembles régionaux groupant des pays économiquement et politiquement associés et de développement économique et social **comparable**.
3. Il est nécessaire de réviser sans délai les traités fondateurs de l'Union européenne, tout particulièrement quant à l'instauration indispensable d'une **préférence communautaire**.
4. Il faut de toute nécessité remettre en question et **repenser** les principes des politiques mondialistes mises en oeuvre par les institutions internationales, tout particulièrement par l'Organisation mondiale du commerce.

Vous avez été partisan de la construction européenne dès son origine. Vous en critiquez le contenu depuis maintenant des années. Êtes-vous devenu anti-européen ?

Maurice Allais. En fait, je suis plus européen que jamais auparavant. Pour avoir perdu mon père dans la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle des millions de braves gens ont été amenés à s'entre-tuer et dont les séquelles ont inévitablement entraîné la Seconde Guerre mondiale, accompagnée de tant d'atrocités, je suis profondément convaincu de la nécessité de la construction européenne, mais je n'en suis pas moins convaincu que les voies dans lesquelles on l'a engagée depuis trente ans sont profondément erronées et qu'elles ne peuvent que la mener inéluctablement à l'échec.

Pour moi, en dernière analyse, dans le cadre d'une société libérale et humaniste, c'est l'homme qui constitue l'objectif final et qui doit constituer la préoccupation essentielle. C'est à cet objectif que tout doit être subordonné. L'Europe doit constituer pour nous un objectif majeur ; mais encore devons-nous ne pas nous tromper sur l'Europe que nous devons construire. Cette Europe doit être confédérale et se fonder sur la préférence communautaire. Ma position personnelle est tout aussi éloignée de celle des partisans aveugles des traités sur l'Europe que de celle des adversaires irréductibles de toute supranationalité.

Certains m'accusent d'être aujourd'hui « protectionniste », alors qu'ils me considéraient autrefois comme "un chantre du libéralisme". La vérité, c'est que j'ai toujours été et que je reste "un chantre du libéralisme". Je n'ai pas changé. Mais je n'ai jamais identifié le libéralisme avec le "laissez-fairisme", ni conçu autrement la Communauté européenne que fondée sur une structure politique démocratique et sur la préférence communautaire et la protection appropriée du grand marché communautaire qu'elle implique.

Je n'ai jamais non plus considéré que le refus de toute organisation politique abusivement centralisée devait nécessairement conduire au rejet de toute supranationalité communautaire. Ma conviction, c'est qu'au contraire le maintien intégral du principe de la souveraineté absolue des États est tout aussi dangereux que son rejet total.

La solution du tout ou rien n'est jamais une bonne solution.

La mondialisation ne peut qu'engendrer partout instabilité, chômage, injustices, désordres et misères de toutes sortes, et elle ne peut que se révéler finalement désavantageuse pour tous les peuples. En fait, une mondialisation généralisée n'est ni inévitable, ni nécessaire, ni souhaitable. La mondialisation, on ne saurait trop le souligner, ne profite qu'aux multinationales. Elles en tirent d'énormes profits. La mondialisation de l'économie est certainement très profitable pour quelques groupes de privilégiés. Mais les intérêts de ces groupes ne sauraient s'identifier avec ceux de l'humanité toute entière.

La doctrine simpliste du libre-échangeisme, et son application brutale, est une des plus funestes erreurs qui ont dominé les politiques des vingt-cinq dernières années. Jamais la constatation de Rabelais n'a eu plus de sens : "L'ignorance est mère de tous les maux."

C'est cette ignorance qu'il convient de dénoncer et qu'il faut combattre partout où elle s'affirme, dans toutes les universités, dans tous les pays, et dans toutes les organisations internationales.

"Ce qui doit arriver arrive." La crise d'aujourd'hui, le chômage massif insupportable qui la caractérise et qui nous déshonore, la destruction jour après jour de la société française ne sont que les conséquences des politiques dogmatiques sans cesse mises en oeuvre depuis la grande cassure de 1974 et qui nous mènent au désastre. Il serait criminel de les poursuivre.

La situation présente ne peut pas durer. Elle ne doit pas durer. Elle ne durera pas.

La question majeure d'aujourd'hui n'est pas seulement un sous-emploi massif, c'est également la destruction de notre industrie et la destruction de la croissance de notre économie. (...) »

[Lire la suite, passionnante et toujours d'une actualité brûlante](#)

« Monnaie et souveraineté »

par **Eric Dillies** :

<http://fragments-diffusion.chez-alice.fr/monnaieetsouverainete.html>

« Des finances publiques au service de notre avenir »

<http://www.societal.org/docs/pebereau.pdf>

Le **Rapport Pebereau** (14 décembre 2005, 136 pages) est une source de chiffres utiles pour analyser l'escroquerie monétaire dont les peuples sont victimes.

« Tout finit par des élections ! »

par **J-P Garnier** dans *Le Monde libertaire* du 3 au 9 mai 2007 :

<http://www.avoixautre.be/spip.php?article1347>

« En émiettant la voix collective des gens en lutte contre l'ordre capitaliste en bulletins de vote, en les incitant à renoncer à la seule force, celle de la communication directe entre eux dans l'action, au profit d'une remise individuelle de pouvoir à une vestale de « l'ordre juste » intronisée par la caste médiatique et cornaquée par une élite de spécialistes, l'appel aux urnes ne sert, comme toujours, qu'à désamorcer l'énergie de la révolte. En ce sens, il y a bien « stratégie », mais c'est celle qui a permis depuis plus de deux siècles à la classe dominante de continuer à dominer. »

**« Nicolas Sarkozy : le candidat des vieux inactifs à la retraite
qui ont peur des jeunes et de la justice »**

<http://www.betapolitique.fr/spip.php?article0787>

Étonnant résultat de cette prétendue « démocratie » et de son **injuste** méthode de désignation des chefs, méthode qui refuse de **compter les refus**, pour nous forcer à choisir "le moins pire" des candidats imposés.

Que vive le **vote préférentiel (à points)** et que soit enfin respecté le **vote blanc**,
pour que disparaissent à jamais les dangereux **oligarques**,
ceux qui veulent trop le pouvoir pour être honnêtes.

« La désinformation économique joue un rôle majeur dans l'élection française »

par **Mark Weisbrot** - Center for Economic and Policy Research :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=5005

D'où l'intérêt, dans notre *Constitution d'origine citoyenne*, de prévoir
des institutions qui garantissent une information honnête
en rendant les journalistes à la fois indépendants, politiquement et économiquement,
et responsables, juridiquement, de leurs éventuels abus de pouvoir :
Voir, pour l'instant (et je vous invite à venir y travailler avec moi :o)

« Article I-9 : Information indépendante »

http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution/index.php?title=Constitution_nationale_d%27origine_citoyenne_%C3%89C#Article_I-9_-_Information_ind.C3.A9pendante

**« Non, ce n'est pas "trop cher" : le financement des besoins collectifs
est rendu sciemment ruineux par un sabotage monétaire étonnant »**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?22007/05/01/72-non-ce-n-est-pas-trop-cher-le-financement-des-besoins-collectifs-est-rendu-sciemment-ruineux>

1^{er} mai : le [Big Bang Blog](#) semble en panne de publication des commentaires depuis trois jours.
Je publie donc sur mon propre blog le billet que j'ai envoyé à Judith
suivi **d'importants textes de référence** pour **étayer mon propos**.

« Réfutations »

<http://www.lautrecampagne.org/refutations.php>

Un film intéressant sur les enjeux de la présidentielle.

« Pourquoi la nouvelle droite est dangereuse (Jacques Généreux) »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?22007/04/30/71-pourquoi-la-nouvelle-droite-est-dangereuse-jacques-generoux>

Un long extrait d'un livre essentiel, à lire d'urgence.

« Mise à jour du tableau de comparaison des projets constitutants »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Comparaison_des_projets_constituants_pour_l_election_presidentielle_2007.xls
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Comparaison_des_projets_constituants.rtf

« Le wiki-projet de Constitution du Plan C avance »

http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution/index.php?title=Constitution_nationale_d%27origine_citoyenne_%C3%89C
J'ai besoin de vos avis pour progresser :o)

**« Quelques réflexions en vrac sur les résultats des présidentielles...
et notre système démocratique. »**

<http://solutions-politiques.over-blog.com/article-6513723.html>

« Sarkozy ne compte plus demander de réforme de la BCE (Fillon) » :

http://www.boursorama.com/infos/actualites/detail_actu_marches.phtml?&news=4141495

« François Fillon, conseiller politique de Nicolas Sarkozy, a annoncé dimanche que **le candidat UMP avait "compris qu'il n'était pas raisonnable de demander la réforme de la BCE"** (Banque centrale européenne).

"Il a discuté avec les responsables européens. Il n'y avait aucun accord pour engager une réforme", a-t-il ajouté au cours du Grand rendez-vous Europe 1/TV5 Monde/Le Parisien.

"Nous demandons simplement que la BCE accepte de regarder la situation et d'essayer de balancer la politique monétaire européenne" pour qu'"on puisse encore fabriquer des avions en Europe", a-t-il poursuivi, en faisant allusion à la crise traversée par Airbus et EADS. »

La trahison des promesses électorales (même les plus importantes)
commence avant même d'être élu, maintenant...

« Les dix fractures programmées de Sarkozy »

<http://www.liberation.fr/actualite/politiques/elections2007/249806.FR.php>

« Le débat Ségolène Royal et François Bayrou », le 28 avril 2007 :

<http://fr.news.yahoo.com/presidentielle/chats.html>

Un échange historique passionnant entre le second et le troisième du premier tour (on n'a jamais vu ça),
avec des engagements très intéressants à propos **des institutions démocratiques.**

**La réforme de la Constitution française et le référendum promis sur l'Union européenne
sont vraiment des différences majeures entre les deux candidats du deuxième tour.**

Par ailleurs, **la dette de l'État est bien une effroyable tenaille anti-démocratique
qui permet aux ennemis du peuple de refuser toute mesure sociale d'envergure.**

**Cette dette n'est pas une fatalité, elle est le résultat d'un sabotage monétaire révoltant :
l'État doit absolument reprendre la création monétaire et le contrôle de la politique monétaire.**

« Hôpital public, je chéris ton nom »

par **Judith Bernard**, sur le **Big Bang Blog** :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=604

J'ai envoyé un long message :

**« Non ce n'est pas "trop cher" : pour financer nos services publics,
l'État doit reprendre aux banques privées la création monétaire. »**

Quelques réactions vitriolées, mais non fondées, ont été publiées le jour même.

J'ai passé une nuit entière (le 28) à leur répondre, point par point, citations importantes à l'appui.
Mais Judith a des soucis avec sa connexion Internet et tarde un peu à les publier. Soyons patients :o)

« Angela Merkel sonde les Européens sur un traité constitutionnel allégé »

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-901580@51-883031,0.html>

La lecture de ce petit article est révoltante ; quel mépris des peuples ! **C'est simplement un viol.**

Rappel : article **35** de la [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793](#) :

"Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs."

« Du travail ou de l'argent ? »

par le grand **Jacques Duboin**, dans **La Grande Relève** n°211, 27 février 1954 :

<http://economiedistributive.free.fr/spip.php?article36>

« Des milliers de chômeurs secourus demandent du Travail !

Des milliers de chômeurs non secourus demandent du Travail !

Des milliers de chômeurs partiels réclament du Travail !

Des milliers et des milliers de travailleurs qui, à 45 ans, ont perdu leur emploi, réclament du Travail, mais les patrons les trouvent déjà trop âgés...

Pour les jeunes sortant des écoles professionnelles et non embauchés, on réclame du Travail...

Pour les réadaptés, les mutilés, etc., on réclame du Travail...

Pour les clochards, l'abbé Pierre réclame du Travail, car parmi ceux qu'il ramasse la nuit sur le trottoir, se trouvent des gens instruits qui supplient qu'on leur trouve du Travail.

Pourquoi espérer trouver du Travail quand les magasins et les marchés regorgent de marchandises ?

Quand on solde et resolde des articles de tous genres ? Quand, dans le centre de Paris, on en offre bientôt sous toutes les portes cochères ? Quand, à la campagne, les greniers sont pleins, archi-pleins, les caves archi-pleines. Il existe tant de marchandises qu'on ne passe pas de commandes à certaines usines obligées de tourner au ralenti ou de fermer en licenciant leur personnel.

Pourquoi veut on que les producteurs donnent du Travail ? Pour vivre ?

Mais réclamons alors de l'argent pour acheter les produits dont on a besoin et qui existent.

L'économie d'un pays n'a jamais eu pour objet de fournir du Travail aux hommes, mais de leur procurer des produits pour vivre.

Est-ce de notre faute si les produits abondent et que le Travail devient rare ? Inutile donc d'aller mendier de porte en porte du Travail qu'on nous refuse : ce qu'il faut exiger, c'est un revenu social sans lequel le droit à la vie devient une plaisanterie de très mauvais goût. Le revenu social, c'est l'argent nécessaire pour exercer le droit à la vie ; c'est l'argent nécessaire pour acheter notre part dans une production qui réclame toujours moins de labeur.

Est-ce notre faute si cette production n'a eu besoin ni de nos bras ni de notre intelligence ? Nous sommes tous les héritiers d'un gigantesque patrimoine accumulé grâce aux efforts de ceux qui nous ont précédés sur la terre. En conséquence, nous disposons d'un outillage puissant qui a produit toutes ces richesses qu'on ne parvient plus à vendre, et qui en produirait bien davantage puisque les machines sont infatigables.

Le revenu social n'est donc que notre part individuelle dans l'usufruit de cet immense héritage collectif.

Quant aux salariés, pourquoi ne réclament-ils pas leur « revenu social » au lieu de la traditionnelle augmentation de salaire qui n'est plus qu'une illusion ? **C'est qu'ils sont peut-être fiers de toucher aujourd'hui un salaire, mais sont-ils bien sûrs de le toucher demain ?**

N'oubliez donc jamais que les travailleurs ne sont que les rouages d'une machine qui sera inventée demain. Ainsi le veut le progrès dans notre vieux système économique des prix-salaires-profits.

En effet, le patron ne peut embaucher que le personnel dont son outillage a besoin, donc pas un ouvrier de plus. Et la concurrence française ou étrangère l'oblige de perfectionner constamment son outillage, donc de n'embaucher que toujours moins de travailleurs.

Est-ce que le procédé de fabrication le plus moderne n'est pas celui qui exige le moins de main d'oeuvre ? Il faut donc en finir avec ce douloureux paradoxe de l'homme capable d'inventer une machine qui travaille à sa place, mais incapable de travailler pour lui.

Hâtons-nous donc de réclamer pour tous le revenu social...

On vous répond : où prendre l'argent ? Mais est-ce difficile d'en trouver pour faire la guerre, par exemple, celle d'Indochine ? **En réclamant et en obtenant le revenu social pour tous les Français, sans distinction d'âge et de sexe, on rendra un immense service à l'État, car il sera obligé de transformer notre stupide système financier.**

Or cette transformation est nécessaire pour l'État lui-même puisque, comme la majorité des consommateurs, il est toujours à court d'argent. Voilà qu'il ne peut plus construire de logements... Il manque d'argent pour construire des écoles, des hôpitaux...

En obtenant le revenu social qui permettra aux Français d'acheter toutes les marchandises produites par les Français, on sauvera les hommes politiques d'un ridicule qui les accable quand ils ignorent comment se procurer ces fameux « crédits », comme s'ils tombaient de la lune. Pourquoi manquent-ils quand on en a besoin ?

Avec le revenu social, on fait la conquête du bien-être matériel et de la quiétude du lendemain. On réalise la véritable révolution sociale que les progrès du XX^e siècle rendent obligatoire.

Inutile d'édifier ces vieilles barricades meurtrières qui ont fait partie des révolutions des âges révolus. Il suffit de comprendre que le revenu social est nécessaire, indispensable et urgent.

Et quand vous l'aurez compris, pourquoi ne le feriez-vous pas comprendre aux autres ? »

Chers amis, ne ratez pas le chapitre de *La Grande Relève* que j'ai dactylographié pour vous :

« La grande relève qui permet enfin le chômage, libération des travaux forcés » :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/24/67-la-grande-releve_chomage-ideal

« Contre les Phonographes Haut-Parleurs : une assemblée qui ne se réunit pas »

Une idée formidable d'**Alain** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2469#p2469>

« La **liberté de parole**, dans les assemblées, se nie aussitôt elle-même, et nous voyons s'organiser, si l'on peut dire, un **régime de tumulte** qui n'est qu'un nouveau jeu de la force. C'est le plus redoutable de tous peut-être, parce qu'il agit directement contre la pensée, qui est chose flexible, et qui s'offense même en solitude, si l'on n'y prend garde. Et le mal n'est pas seulement qu'on ne puisse exprimer une opinion ; **le pire mal c'est qu'on n'en peut plus former aucune** ; il faut se tendre et s'irriter en quelque sorte par précaution. Un seul homme, ainsi, dès qu'il a compris la puissance des passions, devient le maître d'une assemblée, piquant les uns et les autres à la manière des mouches bovines. Par ce moyen tous les hommes sont jetés aux extrêmes, et les modérés à l'extrême des modérés, qui est un état violent, comme on l'a dit.

Je pensais là-dessus que les assemblées devraient perdre leur importance, dans un temps où tout ce qu'il faut savoir finit par être imprimé. Et si le vote d'arrondissement ne peut nous sauver, nous trouverons peut-être mieux. L'idée d'un Sénat conservateur est par elle-même bonne ; mais tout est perdu par le lieu commun, qui s'établit d'abord par les conversations et règne finalement par le discours public. **La raison ne mûrit ses arrêts que dans le silence**. Aussi l'on inventera peut-être **quelque Sénat d'hommes choisis par ceux qui vivent autour d'eux**, aussi par des corps de métiers, aussi par des savants, par des instituteurs, par des écrivains ; **mais l'important serait que ces sénateurs ne se réunissent jamais**, et pensent les uns devant leur champ, les autres dans leur atelier ou dans leur bibliothèque. Il va de soi que les journaux et les livres leur seraient envoyés, ainsi que toute pétition, tout manifeste ; **et les plus habiles à écrire, qui sont aussi les plus prompts à lire, pourraient préparer le travail des autres. Ils pourraient délibérer et discuter avec les citoyens, mais non point entre eux, et ne voteraient jamais que de loin et sous un secret inviolable**. Ainsi les menaces et les injures tomberaient dans le vide.

Je ne crois point qu'un tel corps pourrait commodément formuler des lois ou régler les dépenses et les contributions ; mais il agirait énergiquement par quelque droit de veto, soit contre certaines lois, soit contre certains hommes. Qu'on me permette ces jeux d'imagination, qui peuvent éveiller ou réveiller une idée juste. Supposons qu'on vienne me demander, à la mode des anciens, quelque constitution qui puisse sauver l'État de violence et de misère ; c'est une loi de ce genre-là que je proposerais. **Il en résulterait une sorte de gouvernement occulte par le peuple, non point par le peuple assemblé, mais par le peuple dispersé ; et l'on verrait renaître ce que j'appelle la Terreur Radicale, régime que l'Académicien considérera toujours avec horreur, et le simple citoyen avec une satisfaction sans mélange ; car tous les maux publics et politiques, sans exception, résultent de l'infatuation incroyable des pouvoirs, qui n'ont jamais pensé, sous aucun régime, que l'opinion secrète des citoyens pût changer la marche des affaires**. Tel est le sens de ce mot applaudi, et qui restera : « *Si quelqu'un l'ose dire ici, il en répondra à la tribune.* » Ainsi parle le pouvoir, au milieu de sa garde vociférante ; comme si un citoyen n'avait pas le droit de se défier d'un homme public sans avoir à en expliquer les raisons. **Contre les Phonographes Haut-Parleurs**, il nous faudra trouver quelque ruse. » **Alain**, 31 mai 1922.

Nos commentaires : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2469#p2469>

Guy Carlier, meilleur moqueur des prédateurs néolibéraux

(et du chef de la propagande *Jean-Marc Sylvestre*), était encore spirituel ce matin (26 avril) :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lettrematinale/archives.php>

« Sarko est mort ! L'intégral, l'original »

http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarko%2Best%2Bmort/video/x1rs07_sarko-est-mort-lintegral-loriginal

Amusante satire :o)

« Les institutions de l'intérêt général : la démocratie du 21^e siècle »

Une nouvelle série de leçons de **Pierre Rosanvallon** au Collège de France sur *France Culture*, dans l'émission *L'éloge du savoir*, le matin de 6 h à 7 h :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/archives.php>

- Cours n° 1 sur 14 : 16 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070416.ram
- Cours n° 2 sur 14 : 17 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070417.ram
- Cours n° 3 sur 14 : 18 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070418.ram
- Cours n° 4 sur 14 : 19 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070419.ram
- Cours n° 5 sur 14 : 20 avril 2007 : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20070420.ram

« Le bal des faux culs »

par **Michel Onfray** :

<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/04/23/le-bal-des-faux-culs.html>

« Le bipartisme à l'américaine au secours de l'europhisme »

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=348

« Déjà, les gouvernements appliquaient servilement la politique décidée par Bruxelles, même si celle-ci conduisait à la destruction de la société française. Nous venons de franchir une nouvelle étape : l'importation du bipartisme à l'américaine qui vide de sens les consultations électorales. Les petits partis sont laminés, seules doivent subsister deux grandes formations europhistes qui ne divergent réellement que sur la manière de présenter et d'appliquer les « Recommandations » européennes pour la France.

M. Barroso n'a même pas eu la prudence d'avoir le triomphe modeste : il se gausse en comptabilisant les 75% de votes pour des candidats europhistes qui selon lui, seraient la preuve de la soumission du peuple français à l'Empire. Il ne fait que démontrer la manipulation dont sont victimes les Français qui ne peuvent même plus choisir des candidats qui représenteraient véritablement leurs idées sur cette question essentielle : la liberté du peuple à disposer de lui-même. (...) »

Quelques textes considérables, soumis au débat sur la partie [blog](#) du site du **Plan C** :

« La grande relève qui permet enfin le chômage, libération des travaux forcés »

un extrait du livre formidable de **Jacques Duboin**, « La grande relève des hommes par la machine » :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/24/67-la-grande-releve_chomage-ideal

et trois propos remarquables de l'indispensable **Alain**,
incisif et savoureux, comme à l'accoutumée :

« Nul n'est digne du droit, voilà le fondement du droit »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/22/64-nul-n-est-digne-du-droit-voila-le-fondement-du-droit>

« La merveilleuse société des Mollusques »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/22/66-la-merveilleuse-societe-des-mollusques>

« L'indignation des compétents »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/22/65-l-indignation-des-competents>

« L'État veut-il tuer Internet en France ? »

par **Philippe Jannet**, dans *Le Monde* du 20 avril 2007 :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-899116,0.html>

« **Discrètement**, en marge de la campagne, le gouvernement prépare **un décret** qui, s'il était appliqué, tuerait l'Internet "made in France". En effet, sous prétexte de surveiller au plus près les internautes, un décret d'application de la loi sur la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, exige que les éditeurs de sites, les hébergeurs, les opérateurs de téléphonie fixe et mobile et les fournisseurs d'accès à Internet, conservent toutes les traces des internautes et des abonnés au mobile, pour les délivrer à la police judiciaire ou à l'État, sur simple demande.

Au-delà du coût incroyable que cette conservation représenterait, cette mesure ne pourrait que déclencher une défiance immédiate des Français à l'égard de leur téléphone mobile ou fixe, comme à l'égard des acteurs français d'Internet, assassinant instantanément l'économie numérique française, pourtant décrite comme stratégique par nos chers candidats.

Le décret en préparation exprime le fantasme "Big Brother" : tout savoir sur tout et tous, même l'impossible.

Selon ce texte, les opérateurs téléphoniques, les fournisseurs d'accès à Internet, les hébergeurs et les responsables de services en ligne (sites Web, blogs, etc.), devraient conserver pendant un an à leurs frais toutes les coordonnées et traces invisibles que laissent les utilisateurs lors d'un abonnement téléphonique ou à Internet, lors de leurs déplacements avec un téléphone allumé, lors de chaque appel ou de chaque connexion à Internet, de chaque diffusion ou consultation sur le Web d'un article, d'une photo, d'une vidéo, ou lors de chaque contribution à un blog.

En substance, devraient être conservés les mots de passe, "pseudos", codes d'accès confidentiels et autres identifiants, numéros de carte bancaire, détails de paiement, numéros de téléphone, adresses e-mail, adresses postales, le numéro de l'ordinateur ou du téléphone utilisé, le moyen d'accès à un réseau, les date et heure d'appel, de connexion et de chacune de leurs consultations ou contributions sur un site Internet.

À tant vouloir être exhaustif, le texte imposerait d'identifier quiconque, en France, aura mis en ligne, modifié ou supprimé une virgule dans son blog, un "chat", ou sur le Web. Techniquement, on peut, certes, tenter de savoir qui s'est connecté à un site et constater sur Internet ce qu'il diffuse à un instant donné.

Mais en cherchant à conserver la trace de la publication d'un contenu qui aura, par la suite, été retiré, le texte impose de facto de mémoriser systématiquement tout ce qui est mis en ligne, modifié et supprimé sur "l'Internet français". De l'avis unanime des spécialistes, c'est économiquement et techniquement impossible. **Même les États-Unis de George W. Bush et leur "Patriot Act" post-11-Septembre n'ont jamais envisagé pareille conservation ou réglementation, qui soulèverait sans doute l'opinion publique américaine d'aujourd'hui, mais s'opère sans bruit en France.**

Le coût, aussi bien pénal qu'économique, d'un tel dispositif serait colossal pour la France. En cas de résistance, ou juste de passivité, la sanction encourue est lourde : les fournisseurs d'accès à Internet ou les sites Internet français qui ne conserveraient pas toutes ces données seront passibles de 375 000 euros d'amende et leurs dirigeants, d'un an d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende, sans compter la fermeture de l'entreprise, l'interdiction d'exercer une activité commerciale, etc.

Lors d'une **réunion organisée en catimini** le 8 mars 2007 par les ministères de l'intérieur et des finances — le ministère de la justice jouait, une nouvelle fois, les absents —, certains professionnels ont fait valoir, notamment, que cette conservation leur coûterait très cher en stockage informatique et en moyens humains. De plusieurs dizaines de milliers à plusieurs millions d'euros par an de perte nette.

Pourtant, la plupart des sites Web, les Web radios, les blogs, la vidéo à la demande ou mobile, sont encore en quête d'un modèle économique pérenne. Déjà insécurisée par la complexité des enjeux de propriété intellectuelle, l'économie numérique de demain — celle du contenu et pas seulement de l'accès — serait encore fragilisée par une telle surenchère réglementaire franco-française.

En imposant aux entreprises françaises d'être des auxiliaires de justice ou des "indics", l'État fragilise tout un pan de l'économie de demain et de la démocratie d'aujourd'hui, en favorisant qui plus est, la domination déjà outrancière des grands acteurs internationaux de l'Internet, qui ne seront pas impactés à l'étranger. Jusqu'alors, seuls les fournisseurs français d'accès à l'Internet et hébergeurs étaient soumis à cette exigence et l'État, qui avait promis des compensations financières aux coûts induits par une surveillance des moindres faits et gestes de leurs clients, met tant de mauvaise grâce à s'acquitter des indemnités dues que certains d'entre eux ont renoncé à en réclamer le règlement, préférant envisager la délocalisation pure et simple de leurs activités...

Ces menaces proférées par quelques poids lourds de l'Internet en France font sourire Bercy, qui semble n'avoir pas encore compris qu'Internet est un réseau mondial dont de nombreux prestataires peuvent s'établir et payer leurs impôts presque où bon leur semble.

Il reste que la confusion des genres est totale. Toutes les données conservées seraient accessibles à la police administrative (RG, DST, etc.) comme à la police judiciaire, pendant un an. Les réquisitions administratives pour la "prévention du terrorisme" seraient également conservées un an dans des fichiers tenus par les ministères de l'intérieur et de la défense. Les réponses à ces mêmes réquisitions — nos traces, donc — seraient, pour leur part, conservées pendant trois ans

supplémentaires et communicables à la police judiciaire.

Ainsi, des données récoltées sur la base de requêtes administratives initialement motivées par la prévention du terrorisme pourraient se retrouver dans le dossier d'un juge d'instruction en charge d'une affaire de droit à l'image, de diffamation ou de contrefaçon, par exemple, sans que les personnes mises en cause par des traces informatiques vieilles de 4 ans, puissent connaître — ni contester — l'origine ou la pertinence de ces données, ni le contexte dans lequel elles avaient été recueillies, en dehors de toute procédure judiciaire, sans magistrat ni contradictoire, quatre ans auparavant. »

Mon commentaire : je rappelle que **le décret est la règle de droit qui matérialise la pire confusion des pouvoirs**, voulue par *de Gaulle* en France, et voulue ensuite par les exécutifs qui ont bâti l'Union européenne (sans nous), pour gouverner en paix : **avec le pouvoir réglementaire** — décrets, règlements et ordonnances en France ; "procédures législatives spéciales" et "actes non législatifs" en Europe (art. 1.34 et 1.35 du TCE) —, **le pouvoir exécutif peut à la fois écrire les lois et les appliquer, sans contrôle parlementaire ; c'est la négation de la séparation des pouvoirs, c'est la porte ouverte à la tyrannie**, on commence à le constater aujourd'hui. Quand un homme d'honneur comme *de Gaulle* est au pouvoir, on ne s'aperçoit pas du danger, mais dès que cet homme honnête s'en va, on se rend compte qu'on a fait une folie en acceptant des institutions aussi peu démocratiques. Cherchez, dans la Constitution de 1958 ou dans les institutions de l'Union européenne, les moyens laissés aux citoyens pour résister à un abus de pouvoir, même scandaleux, c'est à pleurer : les politiciens professionnels nous ont progressivement bâti **une prison politique**.

« Identité nationale ou imitation américaine ? »

par **Serge Halimi**, dans *Le Monde diplomatique* :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2007-04-18-Identite-nationale>

Article passionnant (signalé par l'indispensable et quotidien rezo.net).

« Deux ou trois choses que je sais d'elle... »

par **Michel Charzat**, élu PS, dans *Le Figaro*, à propos de **la démocratie participative** :

http://www.lefigaro.fr/debats/20061031.FIG000000111_deux_ou_trois_choses_que_je_sais_d_elle.html

et, sur le *forum du Planc C*, un commentaire qui fait **l'éloge des élus assez honnêtes**

pour se soumettre à un vrai contrôle de leurs électeurs entre les élections,

avec un certain scepticisme, cependant, sur la possibilité d'étendre ces contrôles au niveau national :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2468#p2468>

Deux textes puissants de **Frédéric Lordon** :

« Ségolène Royal ou les fonds de pension en douce »

<http://www.lautre campagne.org/article.php?id=137>

Il faut lire ce **texte essentiel**. Au secours !

**« Le centrisme comme erreur anthropologique...
et Bayrou comme vote révolutionnaire »**

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=2907

Texte passionnant et important sur le fond et savoureux sur la forme.

« Une utopie démocratique ? »

dans *Le Monde* du 17 avril 2007, par **Michel Noblecourt**

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2466#p2466>

« Travaux publics à Trets, lundi 23 avril »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/travaux/fiche.php?diffusion_id=48739&pg=avenir

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/travaux/fiche.php?diffusion_id=51894&pg=avenir

Si tout se passe comme prévu, **Jean Lebrun** et son équipe viendront à la maison lundi prochain.

Après avoir un peu commenté le premier tour, on parlera de **démocratie**.

Ce sera lundi 23 avril 2007, sur *France Culture*, de 18h30 à 19h30.

Je devrais participer un peu au **« journal de la rédaction de LCI » vendredi 20 avril 2007, à 19 h** :

http://tf1.lci.fr/infos/chaine/emission/vendredi/0_3429982.00-journal-redaction-.html

Ce sera sûrement très court.

« Greenwich, paradis des hedge funds »

par **Isabelle Chaperon** (à Londres), pour *Les Échos* du 18 avril :

http://www.lesechos.fr/journal20070418/lec1_enquete/4551407.htm

« Havre de verdure au bord de la mer, à soixante kilomètres de New York, la ville de Greenwich est devenue la capitale des fonds d'investissement alternatifs. Et s'est peuplée de gérants milliardaires... (...) »

Cette petite ville du Connecticut, située à une soixantaine de kilomètres de New York, est en effet la capitale américaine de l'industrie des « hedge funds », ces fonds d'investissement que les hommes politiques européens jugent sans foi ni loi mais auxquels les investisseurs du monde entier confient de plus en plus d'argent. Or près de 10 % des quelque 1.500 milliards de dollars gérés par ces structures le sont depuis Greenwich. Les sommes colossales que cette activité rapporte - parfois 1 milliard de dollars par an pour les « hedge funders » les plus talentueux ! - en font une cité à part. Dans les quartiers résidentiels, des dizaines de gérants habitent des sortes de châteaux à la Vaux-le-Vicomte reliés au siège de leur firme, en centre-ville, par une puissante liaison vidéo. (...) »

En plus de la proximité avec Wall Street, les riches particuliers et les entreprises ont vite eu une autre raison de s'y établir : **la fiscalité**. Alors que de nombreux États levaient leur propre impôt sur le revenu, le Connecticut s'en est abstenu jusqu'en 1991. Et encore ne s'y est-il résolu qu'en appliquant un taux très bas. Dans les années 1970, Greenwich a donc profité de la migration des entreprises hors des centres-villes, ce d'autant que le niveau de sa taxe d'habitation est ultra-compétitif. (...) »

Les « hedge funds », qui géraient à peine 500 milliards de dollars en 2000, ont alors connu une expansion rapide. Plus libres dans leurs investissements mais aussi, selon leurs détracteurs, aidés par l'absence de tout contrôle, ils se sont mis à afficher d'excellentes performances. Résultat : ils gèrent aujourd'hui environ 1,5 % de l'épargne mondiale et, selon le directeur général d'une grande banque de Wall Street, cette part devrait rapidement doubler. Cela bien qu'ils imposent des conditions draconiennes à leurs souscripteurs, comme le blocage de leur argent pendant plusieurs années. Et qu'ils prélèvent en général de confortables commissions, à savoir **2 % sur les fonds levés et 20 % sur les gains réalisés**. [Remarque : et quand on demande une taxe TOBIN de 0,1% pour éradiquer la misère sur terre, ils montent aux rideaux en brandissant le spectre du chômage... Racaille financière. ÉC]

De tous les « hedge funders » de Greenwich, **Edward Lampert, qui a empoché personnellement une rémunération de 1 milliard de dollars pour la seule année 2004**, est sans aucun doute le plus réputé. Pas seulement parce qu'il a fait les choux gras des rubriques faits divers en 2003, lorsqu'il a été enlevé puis libéré contre rançon. Un épisode qui a rendu la ville et ses financiers ultra-secrets. Mais surtout parce que son fonds, ESL Investments, a dégagé **un rendement annuel de 30 % depuis sa création en 1988** et a réussi à pousser à la fusion en 2004 deux des plus grands distributeurs américains, Kmart et Sears Roebuck. En 1999, ce « quadra » a acheté pour 21 millions de dollars une propriété construite sur un terrain de 2,4 hectares en bord de mer. Et l'a aussitôt fait raser pour en construire une autre, relatait récemment le magazine "Vanity Fair" (...) »

« Les chefs d'entreprise penchent largement pour Nicolas Sarkozy »

par **Guillaume Delacroix**, dans *Les Échos* du 18 avril :

http://www.lesechos.fr/journal20070418/lec1_france/4565469.htm

« Toujours réticents à afficher publiquement leur préférence politique, les patrons ont été plus nombreux que d'habitude à sortir du bois. Dirigeants de PME ou de grosses sociétés, le candidat UMP est de loin leur favori.

Pour qui votent les patrons ? Sujet tabou chez les dirigeants, l'élection présidentielle de 2007 fait exception à la règle en incitant plusieurs d'entre eux à sortir du bois. Alors qu'Ernest-Antoine Seillière s'en était tenu, en 2002, à un sobre "devoir d'ingérence" dans la campagne, la tentation de s'afficher est plus grande cette année. Sans doute pour brouiller les pistes, Laurence Parisot égratigne de temps en temps Nicolas Sarkozy sur des détails de son programme, mais sa proximité avec le candidat UMP est flagrante. Sous couvert d'anonymat, un hiérarque du **Medef** était hier formel, en sortant de la réunion mensuelle de l'assemblée permanente de l'organisation : **« Chez nous, ça vote Sarkozy en quasi-totalité. (...) »**

« Les riches contribuables attendent l'élection pour faire jouer le bouclier fiscal »

par **Véronique Le Billon** dans *Les Échos* du 18 avril :

http://www.lesechos.fr/journal20070418/lec1_france/4565454.htm

« Le plafonnement des impôts à 60 % des revenus autorise les contribuables, depuis le 1er janvier, à demander le remboursement du trop-versé d'impôt. **Mais les conseillers fiscaux préconisent de temporiser jusqu'au résultat des élections**. C'est désormais l'article premier du Code général des impôts : les impôts directs payés par un contribuable (IR, ISF et impôts locaux sur la résidence principale) « ne peuvent être supérieurs à 60 % de ses revenus ». Un symbole fort pour le « bouclier fiscal » qui autorise, depuis le 1er janvier, tout citoyen à demander à l'administration fiscale de lui rembourser le trop-versé d'impôt acquitté en 2006 au titre de ses revenus 2005. Potentiellement, la mesure concerne 93.000 contribuables, dont environ 15.000 assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), et à qui seront restitués 90 % des 400 millions d'euros budgétés.

Mais, alors que la mesure est en œuvre depuis trois mois et demi, les détenteurs de patrimoines importants semblent temporiser. **« Cela ne sert à rien d'aller raconter sa vie à l'administration fiscale si la mesure doit changer de manière profonde »**, explique Eric Ginter, avocat associé à Lefèvre Pelletier et Associés, estimant ainsi que la gauche, à l'Élysée ou au Parlement, pourrait remettre en question cette mesure (lire ci-dessous).

Pari sur l'effet de masse

Alors que les contribuables ont jusqu'au 31 décembre pour remplir leur formulaire 2041 DRID, Cyrus Conseil, qui indique avoir reçu, comme ses confrères, une dizaine de dossiers, préconise aussi d'attendre que le fisc soit occupé à traiter les déclarations de revenus et d'ISF : « Nous parions sur l'effet de masse pour que l'administration traite plus rapidement les dossiers de bouclier fiscal », indique Gwenaëlle Laizé. La plupart des conseillers fiscaux notent en effet la célérité des services fiscaux pour traiter les dossiers, la plupart du temps pour demander davantage de renseignements. Il s'est ainsi passé trois jours pour un dossier géré par Cyrus Conseil et moins d'un mois pour un autre traité par Luc Jaillais, avocat-conseil à CMS Bureau Francis Lefebvre. Ce dernier avait présenté un dossier « sans aspérités, sans zone de débats ». Sa cliente a obtenu une restitution de 577.000 euros.

Si le dispositif est pérennisé après les élections, la mesure montera rapidement en puissance, parie en revanche Eric Ginter.

"Tout le monde n'a pas encore redimensionné son patrimoine pour être éligible. La mesure donnera son plein effet lorsque les patrimoines seront restructurés." Concrètement, pour atteindre le ratio de 60 %, le conseiller fiscal proposera par exemple de créer une société civile de portefeuille sur laquelle le contribuable prendra ses dividendes au fil des besoins. »

C'est vraiment intéressant de lire les journaux des très très riches et des patrons, non ?

« Effet de serre : la voix d'un sceptique »

dans *Les Échos* du 19 avril :

http://www.lesechos.fr/journal20070418/lec1_competchences/4565114.htm

« Pour le scientifique **Richard Lindzen**, le climat change en permanence sans que l'homme n'en soit la cause ni ne comprenne pourquoi. Le chercheur américain du MIT de Boston, spécialiste du climat et iconoclaste patenté, conteste les résultats et les prévisions annoncés récemment par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). De notre envoyé spécial à boston.

Pourquoi n'admettez-vous pas que l'activité humaine ait un effet dangereux sur le climat ?

Il faut mettre les choses en perspective. Selon la théorie, les modèles et les observations, les gaz à effet de serre produits par l'homme ne contribuent qu'à un tiers de la hausse de la température à la surface de la Terre. Comment les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) peuvent-ils conclure que le gros du réchauffement observé depuis cinquante ans est dû aux gaz à effet de serre des activités humaines ? Il faut aller voir dans le document, et la réponse est qu'ils ne voyaient pas ce que cela pouvait être d'autre. Ce n'est pas scientifique. Si donc l'effet de serre ne contribue qu'à un tiers du réchauffement et si la température augmente de 0,13 degré par décennie comme on l'observe, nous pourrions être responsables d'une hausse de 0,4 degré en 2100. Qui peut croire que c'est un désastre ?

Le GIEC donne une fourchette de réchauffement de 1,5 degré à 4,5 degrés d'ici à 2100...

Une hausse de 4,5 degrés est virtuellement impossible. Cela voudrait dire que la vitesse de réchauffement est 10 fois plus rapide qu'aujourd'hui, alors que l'impact du CO₂ par unité supplémentaire dans l'atmosphère décroît. Nous sommes déjà aux trois quarts de ce doublement de l'effet de serre dont on nous prédit qu'il aurait des conséquences catastrophiques. Or, nous n'avons observé qu'une hausse de quelques dixièmes de degré. Pourquoi ? Le GIEC avance quelques raisons, mais elles ne sont pas très convaincantes. Une d'entre elles est que les aérosols ont jusqu'à maintenant annulé une partie de l'effet de serre. L'autre est que cela prend du temps pour que la mer se réchauffe. Mais sait-on quoi que ce soit sur les aérosols ? Non. Le résumé du rapport du GIEC de février était assez honnête sur le sujet. Quant aux retards de réchauffement des océans, ils sont également exagérés dans nos modèles.

Vous avez l'air de penser que la science du climat est très imparfaite. Or les scientifiques du GIEC estiment que toutes leurs prévisions se sont confirmées.

Nous avons des connaissances, mais la science du climat est immature. Il y a encore vingt ou trente ans, personne ne voulait être climatologue. La vérité est que le climat change en permanence, sans que l'homme n'en soit la cause ni ne comprenne pourquoi. La Terre a connu de nombreux phénomènes : l'âge des glaces, la période interglaciaire dans laquelle nous sommes, le réchauffement au Moyen Age, le petit âge des glaces, etc. Nous n'avons aucune explication convaincante pour aucun d'entre eux et aucun de nos modèles ne peut les répliquer. Quand vous avez travaillé sur le sujet pendant quarante ans et que, tout d'un coup, un tableau se dessine qui ne ressemble en rien à ce que vous voyez, c'est blessant...

Tout de même, il y a des éléments incontestables dans le rapport de février du GIEC : le niveau des océans a crû de 3,3 millimètres par an entre 1993 et 2006, les glaciers de l'Arctique ont fondu de 11 % depuis 1978, les extrêmes climatiques sont de plus en plus nombreux et 11 des dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées...

Rien de cela n'est correctement mesuré et ces éléments fluctuent. Dire que 11 des dernières années ont été les plus chaudes ne signifie pas qu'il y ait une tendance.

(...)

Pourquoi toute la communauté scientifique aurait-elle intérêt à noircir le tableau ?

Toute la communauté scientifique ? L'isolement des sceptiques a été un mythe depuis 1988. Je pourrais nommer 70 ou 80 scientifiques de renom qui sont sur la même longueur d'onde que moi. On obtient des pétitions avec des milliers de signatures. Le public devrait réaliser que la science ne se caractérise pas par de tels consensus. Ce serait très mauvais signe. (...) »

Article très intéressant, vraiment... À propos, avez-vous vu l'étonnante vidéo « It is not true » (<http://video.google.fr/videoplay?docid=-4123082535546754758&hl=fr>)

que je vous signalais la semaine dernière ?

Je continue de penser que la conférence de citoyens tirés au sort et instruite pendant des mois au cours d'une procédure contradictoire et publique est l'institution la plus sûre pour nous donner un avis fiable sur les grands choix de société, de la façon la plus éclairée et la plus indépendante des groupes de pression.

La conférence de citoyens tirée au sort semble être une bonne institution contre les abus de pouvoirs.

Évidemment, il est complètement illusoire de compter sur les politiciens professionnels pour promouvoir honnêtement une telle institution d'intérêt général puisqu'elle irait directement contre leur intérêt particulier.

Peut-être l'un d'entre eux me donnera-t-il tort... Je l'espère sans y croire.

« **Thierry Breton mis en cause dans l'affaire du parachute doré de Noël Forgeard** »

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-823448,36-898119,0.html>

Les **voleurs de pouvoir**, hors contrôle, sont évidemment les **complices des voleurs d'argent**.
Tous ces acteurs sont des **parasites** qui nous condamnent tous au **travail forcé**.

Comment nous en débarrasser, sans une "révolution", au moins une insurrection électorale ?

Cette **révolution** permettrait **aux citoyens de reprendre le contrôle des pouvoirs**,
des pouvoirs **politiques** et des pouvoirs **monétaires et financiers**.

Lisez **Alain**, « **Propos sur le pouvoir** », un des auteurs préférés
de *Pierre Rosanvallon*, c'est très vivifiant ; un livre important.

Lisez aussi l'excellent livre **d'André-Jacques Holbecq** et **Philippe Derudder**,
« **les 10 plus gros mensonges sur l'économie** » (éditions d'Angles) :

- 1- L'État fabrique l'argent qui est garanti par l'or
- 2- Les banques prêtent l'argent des épargnants
- 3- On ne peut pas le faire, « ça coûte » trop cher
- 4- La dette appauvrit la Nation, il faut la rembourser !
- 5- Toute production ne se justifie que si elle est rentable
- 6- Il faut soutenir la croissance pour dynamiser l'emploi
- 7- Baisser les prix, c'est défendre le pouvoir d'achat
- 8- Il faut lutter contre l'inflation pour sauvegarder l'emploi
- 9- On vivrait beaucoup mieux si on payait moins d'impôts.
- 10- La mondialisation, une promesse de prospérité pour tous les peuples

Les mensonges n°2, 3 et 4 sont absolument essentiels, énormes... Il faut lire ça.

Citoyens, voici la cause de notre bague : les banquiers nous volent l'intérêt,
qu'ils ne méritent pas quand ils créent eux-mêmes la monnaie.
Les banquiers nous condamnent ainsi aux travaux forcés
avec une dette injuste qui ne peut que grandir.

« **Villiers accuse les sondages de fausser la campagne électorale** »

dans *Le Parisien* du 18 avril :

<http://www.leparisien.com/home/presidentielle/actu/article.htm?articleid=276051687>

« (...) Philippe de Villiers a dénoncé un "système pourri, un système de corruption", comparable à de "la fraude électorale".
"On disait jadis que les communistes bourraient les urnes, je reproche aujourd'hui aux sondages et à leurs acolytes de bourrer les crânes. Ils ont répandu de fausses informations", a-t-il lancé, accusant ses rivaux d'avoir "ont acheté des sondages avec des redressements favorables". (...) »

J'ajoute que **la prétendue "information" que certains candidats sont petits les emprisonne dans leur petitesse, et inversement pour les grands, ce qui favorise globalement le conformisme et les grands partis**. Pour cette raison forte, on peut se demander si on ne devrait pas simplement **interdire les sondages** à six mois ou un an des élections, de façon à ce que chacun puisse s'exprimer plus librement.

Il faut au moins se révolter contre **le scandale de la dépendance des instituts de sondages envers l'intérêt privé des plus riches** : notamment, **la patronne de l'IFOP, madame Parisot, est aussi la patronne du MEDEF**, ça ne s'invente pas...

Compte tenu de l'influence de ces sondages sur l'opinion, la situation est, là comme ailleurs, digne d'un régime totalitaire et de sa propagande mensongère.

Quand on rapproche les indices — pensez aux **machines à voter, incontrôlables et parfaites pour tricher, imposées en douce et sans débat par un ministre de l'intérieur qui est à la fois organisateur des élections et candidat** —, on a froid dans le dos.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793, article 35 :

"Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs."

Quand faut-il s'insurger ?
Quand sera-t-il trop tard ?

« En 1953, Michel Debré est violemment contre la Communauté européenne de défense, ancêtre idéologique étonnant de l'Union européenne »

<http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/12/23/21/-md.pdf>

Un vieux texte (1953) vraiment très intéressant, déniché par [notre normand curieux](#). Où l'on constate que les techniques du **traité confus et hypocrite** pour imposer en douce des règles injustes ne datent pas d'hier...

Extraits :

« (...) C'est ainsi que germa le projet d'une « communauté européenne » dirigée par des fonctionnaires impartiaux et recevant des divers États le droit de commander à toutes les mines et aux industries lourdes. L'idée, accueillie par M. Robert Schuman, se transforma en une très haute vision d'un « marché commun » et d'une réconciliation politique fondée sur la prospérité que ferait naître ce marché commun.

On connaît la suite réservée au plan Schuman. L'édifice construit à Londres en 1948, notamment l'Autorité internationale de la Ruhr, fut jeté bas au profit de la Haute Autorité du charbon et de l'acier, où l'Allemagne, d'office, entra sur pied d'égalité. Au moment où le projet du réarmement allemand sortit à son tour des dossiers du Pentagone, l'élaboration du traité sur le charbon et sur l'acier était à peu près achevée, sans que l'on se rendît compte, à vrai dire, d'une manière très claire, du mécanisme politique grâce auquel cette communauté voyait le jour. Cependant ce mécanisme est simple.

On observe, d'abord, que le cadre national est désormais trop étroit pour la solution d'un grand nombre de problèmes. On ajoute que le dogme de la souveraineté de l'État est un dogme mort, condamné par le progrès technique. De ces deux constatations, on conclut à la nécessité de transférer à une autre autorité que celle de l'État national la charge de résoudre des problèmes qui, désormais, le dépassent. Qui dit transfert suppose création d'une autorité nouvelle. Qui dit autorité nouvelle en langage de science politique moderne, et aussi de démocratie, suppose une nation nouvelle dont l'autorité que l'on veut constituer doit être l'expression.

Le raisonnement est à ce point séduisant qu'il faut un certain temps pour en apercevoir **la faille**. Cependant celle-ci est évidente et elle vient d'un véritable jeu de mots sur l'expression « souveraineté ». Ce jeu de mots aboutit, me semble-t-il, à une fausse conception de la nation et du pouvoir.

En effet, il convient de distinguer **deux sens au mot souveraineté**.

La souveraineté de l'État, c'est le pouvoir de l'autorité politique de commander et de dire le droit. Elle est la manifestation du pouvoir social. Sa limitation est l'un des objets de la doctrine démocratique, car le droit est édifié pour lutter contre l'arbitraire de l'État, c'est-à-dire l'exercice sans limite du pouvoir de commander. De nos jours, dans l'ordre intérieur comme dans l'ordre extérieur, ces limitations à la souveraineté de l'État sont plus nécessaires que jamais. Elles sont imposées par les faits, et il n'est guère, dans la doctrine des juristes de l'Occident, que l'École allemande qui conteste la valeur morale et politique de ces limites au pouvoir gouvernemental.

La souveraineté nationale ne se confond pas avec la souveraineté de l'État. Les deux termes n'ont pas le même sens. Ce qu'on entend par souveraineté nationale, ce n'est pas la manifestation du pouvoir qu'exprime la souveraineté de l'État ; la souveraineté nationale est le principe du pouvoir, elle définit la source de l'autorité, l'origine du droit de commander. Cette même pensée occidentale qui ne cesse de recommander des limites juridiques à l'autorité de l'État, en d'autres termes des limitations de souveraineté, n'a cessé et ne cesse d'affirmer que des divers principes du pouvoir, le meilleur, le plus digne de la liberté, est le pouvoir issu d'une manifestation de la volonté de l'ensemble des citoyens, expression vivante de la nation. La souveraineté nationale est le principe du pouvoir dans tout régime de démocratie libérale. Cette souveraineté n'est pas théorique, elle repose sur une réalité : la nation, et ne peut s'exprimer valablement que par des mécanismes constitutionnels bien définis.

Voyons bien ces deux points : d'une part, la nation, dont nous savons, depuis que Renan nous l'a expliqué en des termes qui doivent demeurer gravés dans la mémoire, qu'elle n'est pas le résultat d'une définition objective issue de la géographie, de l'ethnologie, de la linguistique, mais l'expression d'une communauté de sentiments et de passions, source de la solidarité ressentie par l'immense majorité des hommes qui forment la nation ; d'autre part, les mécanismes constitutionnels de la liberté, élections libres et régulières, où tout citoyen est électeur, où tout citoyen peut être élu, et règle de la majorité, règle d'or, qui fait du gouvernement démocratique le gouvernement de la majorité, et de la loi, la loi de la majorité.

Dans leur raisonnement, les théoriciens des transferts de souveraineté, d'une constatation exacte — la nécessité de soumettre les États à des limitations, à des engagements, qui sont, de notre temps, plus que jamais nécessaires — glissent à une conception politique qui tend à ôter à la souveraineté nationale son droit d'être la source du pouvoir. On considère, en d'autres termes, que l'on peut faire naître, sous le nom d'autorité supranationale, une autorité fondée sur une nouvelle nation, qui s'appellerait l'Europe.

C'est une conception fausse. La nation ne s'invente pas. Une nation est le résultat d'un lent processus historique. C'est une conception dangereuse, car, en l'absence de solidarité sentie, on doit recourir à une définition objective, par exemple les frontières, demain peut-être la religion ou la race dominante. C'est enfin une conception impossible pour la liberté. On ne peut en effet appliquer les mécanismes délicats de la démocratie, établis en fonction de l'égalité absolue des citoyens, ni faire jouer la loi de la majorité, règle d'or du pouvoir démocratique, à un corps collectif dont les différents membres ne sentent pas, au préalable, leur totale solidarité. En fait, nous le savons, on ne peut briser l'idée de nation en Europe, et dans tout le monde occidental, que par des tyrannies violentes dont l'Histoire montre qu'à la fin elles s'effondrent sous la poussée des nationalités et de la liberté.

Lors de la discussion sur le traité du charbon et de l'acier, **cette faille du raisonnement, qui était cependant à l'origine du traité, ne fut pas clairement aperçue. Elle était cachée derrière l'accumulation de préoccupations techniques, l'amoncellement des articles et la confusion réalisée comme à plaisir entre les pouvoirs réels de la nouvelle autorité, dite supranationale, et les garanties laissées à la représentation des gouvernements nationaux.**

Toutefois, il est une nation dont le gouvernement a compris, derrière les apparences, que le principe de ce qui était proposé ne cadrerait pas avec sa conception politique. **C'est la Grande-Bretagne.** Les Anglais, certes, ne font pas de théorie, un sage pragmatisme leur suffit. En Grande-Bretagne, l'autorité qui a le dernier mot, c'est le Parlement, expression de la

souveraineté nationale. D'autre part, pour assurer le lien de toutes les nations membres de la Communauté, il ne faut pas que la Couronne, d'une manière ou de l'autre, soit tenue de s'incliner devant des décisions à l'élaboration desquelles ses représentants ne participent pas. Le retrait de la Grande-Bretagne du traité technique, économique, nous dit-on, sur le charbon et l'acier, est un fait grave. La Grande-Bretagne siègeait à l'autorité internationale de la Ruhr. La voici éliminée. C'est ainsi que la conception européenne sortie du plan Schuman devint une conception continentale.

(...)

Voyons enfin **la menace qui en résulte pour la liberté. Il n'est pas de démocratie possible dans cette nouvelle Europe. La démocratie se traduit par des mécanismes politiques.** Ou bien on envisage une constitution à forme présidentielle : l'élection mène alors au pouvoir un homme qui, pendant quelques années, est le fédérateur. Ou bien on envisage une constitution à forme parlementaire, où l'autorité est assurée suivant des modalités diverses, par un gouvernement issu d'un parlement et responsable devant ce parlement. Tout système présidentiel est écarté, et l'on nous mène vers la forme de démocratie qui suppose, plus que toute autre, une solidarité totale : la forme parlementaire. Mais aussitôt on recule devant ses conséquences. Un parlement européen ne peut être que l'image de l'anarchie. **Aussitôt tout est truqué : élections, majorités, pouvoirs.** Le mode électoral doit être établi de telle sorte que des majorités à Y avance fabriquées puissent être obtenues. D'autre part, pour que l'assemblée statue, on exige sans arrêt des majorités particulières : deux tiers, trois quarts ; le traité sur le charbon et l'acier, le traité sur l'armée européenne, le projet de communauté politique, sont, à cet égard, fort instructifs. Qui dit majorité particulière dit par conséquent règne des minorités, qui dit règne des minorités dit arbitraire des gouvernants. La manière dont une décision capitale, le budget de la défense européenne, au travers d'hypocrites apparences, est, en réalité, fixée d'une manière arbitraire et inconditionnée par le Commissariat est bien l'exemple de la pseudo-démocratie à laquelle la fausse conception de la nation européenne nous conduit. Sachons bien que les mécanismes du pouvoir politique fondés sur la liberté sont des mécanismes délicats qui ne peuvent être fondés que sur la solidarité nationale préalablement sentie.

Curieuse construction européenne, en vérité ! Un morceau du continent, une France divisée, une apparence de démocratie, l'impossibilité de se développer... **Les bons Européens ne sont peut-être pas ceux qui se disent tels !**

(...) »

Document passionnant et prémonitoire de **Michel Debré** que je n'ai pas la place, ici, de reproduire en entier, et qui dévoile finement **les ressorts cachés de la construction européenne**. À lire.

Le TCE a vraiment une hérédité chargée. L'Union européenne de Jean Monnet est un piège pour la souveraineté du peuple et pour la démocratie.

Si nous étions cohérents avec notre *Non du 29 mai 2005*, nous refuserions absolument de voter pour un des **trois menteurs avérés, tous eurolâtres**, que les partis, les instituts de sondage et les organes d'information dominants veulent nous imposer à l'élection présidentielle.

« L'art du mensonge politique »

de **Jonathan Swift** ; un tout petit livre amusant aux éditions Jérôme Million :
http://fr.wikipedia.org/wiki/L'art_du_mensonge_politique

Parmi les nombreux conseils donnés par l'Auteur en matière de mensonges politiques, les principaux sont :

- Soustraire les mensonges à toute vérification possible ;
- Ne pas outrepasser les bornes du vraisemblable ;
- Faire varier les illusions à l'infini ;
- Instituer de véritables '*sociétés de menteurs*' pour rationaliser la production de mensonges politiques.

Citations :

- "Il n'y a point d'homme qui débite et répande un mensonge avec autant de grâce que celui qui le croit".
- "Un mensonge d'épreuve est comme une première charge qu'on met dans une pièce d'artillerie pour l'essayer ; c'est un mensonge qu'on lâche à propos, pour sonder la crédulité de ceux à qui on la débite".
- "Le moyen le plus propre et le plus efficace pour détruire un mensonge est de lui opposer un autre mensonge".

« Une Démocratie Vraiment Directe »

<http://www.enitiatives.ch/>

Un site suisse très intéressant qui **permet enfin aux citoyens de faire les questions et les réponses** au lieu de rester la proie de leurs propres « élus »... Ça fait penser à [L'Expérience démocratique](#).

« J'ai enregistré 5 chroniques pour [Radio Grenouille](#) » (mp3) :

[« La partie 1 du TCE est la pire de toutes »](#)

[« La raison fondamentale de l'impuissance politique des citoyens »](#)

[« Ce que pourrait enfin prévoir une Constitution d'origine citoyenne »](#)

[« Alors, comment faire, concrètement ? »](#)

[« Internet et la démocratie »](#)

« Envoyé spécial sur l'affaire Clearstream »

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-8724037050411787864&q=denis+robert>

Il faut confier la finance et la création monétaire à la puissance publique pour sauver la démocratie.
Il faut aider le lanceur d'alerte Denis Robert, harcelé en justice par les voleurs richissimes :
n'oubliez pas ce citoyen courageux, envoyez un peu d'argent à <http://lesoutien.blogspot.com/>
Précieux documentaire...

« Comment décrédibiliser "tous" les patrons : l'affaire Forgeard »

par **Francis BEAU** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=22471

**« La nature est un épouvantable modèle pour les hommes :
l'analyse de Baudelaire »**

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/esprit_public/fiche.php?diffusion_id=51774

L'excellent **Philippe Meyer** a déniché cette superbe citation de Baudelaire :

« (La plupart des erreurs relatives au beau naissent de la fausse conception du XVIIIème siècle relative à la morale.) La nature fut prise en ce temps-là comme base, source et type de tout bien et de tout beau possibles. La négation du péché originel ne fut pas pour peu de choses dans l'aveuglement général de cette époque. Si toutefois nous consentons à en référer simplement au fait visible, à l'expérience de tous les âges et à la Gazette des Tribunaux nous verrons que **la nature n'enseigne rien, ou presque rien**, c'est-à-dire qu'elle contraint l'homme à dormir, à boire, à manger, à se garantir tant bien que mal contre les hostilités de l'atmosphère. **C'est elle qui pousse l'homme à tuer son semblable, à le manger, à le séquestrer, à le torturer**, car, sitôt que nous sortons de l'ordre des nécessités et des besoins pour entrer dans celui du luxe et des plaisirs, nous voyons que la nature ne peut conseiller que le crime. C'est cette infailible nature qui a créé l'homicide et l'anthropophagie et mille autres abominations que la pudeur et la délicatesse nous empêchent de nommer. **C'est la philosophie —je parle de la bonne—, c'est la religion qui nous ordonnent de nourrir des parents pauvres et infirmes. La nature —qui n'est pas autre chose que la voix de notre intérêt— nous commande de les assommer.** Passez en revue, analysez tout ce qui est naturel, toutes les actions et les désirs du pur homme naturel, vous ne trouverez rien que d'affreux. Tout ce qui est beau et noble est le résultat de la raison et du calcul. Le crime dont l'animal humain a puisé le goût dans le ventre de sa mère est originellement naturel. La vertu, au contraire, est artificielle, surnaturelle, puisqu'il a fallu dans tous les temps et chez toutes les nations des dieux et des prophètes pour l'enseigner à l'humanité animalisée et que l'homme seul eut été impuissant à la découvrir. **Le mal se fait sans effort, naturellement, par fatalité ; le bien est toujours le produit d'un art.** »

Charles Baudelaire.

Le Peintre de la vie moderne (1860)

Cette vérité fortement énoncée il y a 150 ans me fait irrésistiblement penser à l'escroquerie intellectuelle des prédateurs néolibéraux qui s'appuient sans arrêt sur l'exemple de la nature pour nous imposer leur idéologie de la compétition, de l'élimination des plus faibles, de la peur comme moteur évident de performance, etc. Je remarque également que la plupart de ces donneurs de leçon de *précarité naturelle* se mettent eux-même bien à l'abri de tout contrôle et de toute révocation ; selon eux, *"la précarité, c'est bon pour les autres"*.

« Ordinateurs-de-vote.org :

**Le site des citoyens et informaticiens
pour un vote vérifié par l'électeur »**

<http://www.ordinateurs-de-vote.org/>

Repère-repaire d'informations précieuses, à faire connaître autour de vous.

Ça me fait penser à une citation attribuée à **Staline** que je viens de publier sur ma page '[En vrac](#)' :

« Il est déjà bien suffisant que les gens sachent qu'il y a eu une élection.

Les gens qui votent ne décident rien. Ce sont ceux qui comptent les votes qui décident de tout. »

« Hacking democracy »

http://leweb2zero.tv/video/shakti_73460137f59613d

La version française d'un documentaire stupéfiant.

Attention le chiffre de 5 millions d'électeurs (rajouté sur un écran avant le film) est faux :

il n'y a en France, pour l'instant, « que » 1 million de personnes politiquement violentée par le vote électronique.

« Les institutions de l'intérêt général : la démocratie du 21e siècle 1 / 14 »

Une nouvelle série de leçons de **Pierre Rosanvallon** au Collège de France commence sur *France Culture*, dans l'émission *L'éloge du savoir*, le matin de 6 h à 7 h :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=51656

Je trouve que le style de Rosanvallon ne se simplifie pas : il est de plus en plus théorique et surtout des idées simples (et importantes) sont souvent décrites de façon compliquée, ce qui ne va pas faciliter leur diffusion à grande échelle. Il va falloir reformuler tout ça.

Mais l'histoire des résistances humaines aux abus de pouvoir reste passionnante et va sûrement nous aider à étayer et organiser nos modernes résistances.

« La dette, les libéraux et le croquemitaine »

par **Léon**, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=22100

« (...) Avant de poursuivre il convient de rappeler que :

1. En vertu du dogme monétariste libéral, et pour cause de monnaie unique européenne, **il est impossible désormais de combler ce déficit par création monétaire, la seule solution est l'emprunt.** (...) »

Avec ce constat, tout est dit ; le vrai débat, crucial pour la survie de l'espèce humaine, n'a pas lieu :

quelle est la légitimité de l'abandon aux banques privées du pouvoir de création de la monnaie ? Pourquoi nos "représentants" font-ils passer l'intérêt des banquiers privés avant l'intérêt général ?

« Ségolène Royal : les jurys citoyens tirés au sort pour évaluer l'action des élus »

par **Laurence Albert**, dans *Les Échos* du 15 avril :

<http://www.lesechos.fr/info/france/4563390.htm>

« (...) **Les exemples existants. L'idée est déjà expérimentée dans de nombreuses villes étrangères.** Sur le modèle des assises, un jury tiré au sort se réunit pour débattre pendant plusieurs jours sur des dossiers précis, moyennant un défraiement, voire un salaire. Dans la plupart des cas, leur rôle reste consultatif, et ils interviennent en amont des décisions. Mais certains ont **des prérogatives décisionnelles** en matière budgétaire, à Berlin, ou Porto Alegre. En France, plusieurs expériences approchantes ont été menées : des **"conférences de consensus"** ont réuni des citoyens pour débattre de questions environnementales (OGM, changements climatiques...). Ségolène Royal a expérimenté dans sa région le "budget participatif". Chaque année, les lycées doivent décider de l'usage de 10 % du budget qui leur est affecté.

Ce qu'en pensent les experts. L'idée de rapprocher les élus et les citoyens reçoit globalement un accueil positif. "C'est une tendance forte en Europe, une réponse possible à la crise de la représentation politique. Cela peut faire émerger des idées nouvelles car **les citoyens sont plus diplômés qu'avant.** Cela dit, pour que ce soit plus efficace qu'un sondage, il faut que ces jurys produisent un avis éclairé, qu'ils soient formés", souligne Bastien François, professeur de sciences politiques à l'université Paris-I. "L'expérience prouve qu'il faut aussi que ces jurys soient **transparents et indépendants** de leur commanditaire politique. Les rôles doivent être bien délimités pour que les élus n'aient pas l'impression de se voir confisquer le pouvoir au profit des citoyens", poursuit Loïc Blondiaux, politologue à l'IEP de Lille. (...) »

« Manifeste socialiste libertaire »

de **Gaston Leval** :

<ftp://ftp2.groupejoyeux.org/groupejo/Leval7-RC210.pdf>

Ce manifeste est signalé par **Michel Onfray** dans son passionnant billet :

« Hommage à Camus. (Pour une gauche libertaire, II.) »

<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/04/13/hommage-à-camus.html>

Michel Onfray est aussi courageux qu'enthousiasmant. Il faut lire régulièrement [son blog](#).

Nous manquons de philosophes de sa trempe **pour défendre la justice et la liberté.**

Les autres, pseudo intellectuels, sont désespérants.

Le pouvoir les a complètement pourris.

Merci Michel :o)

« Ars Industrialis »

<http://www.arsindustrialis.org>

Le site de **Bernard Stiegler** est intéressant.

Il veut ressusciter **« une vie de l'esprit »**,
contre l'idéologie gestionnaire
qui nous tire tous vers le bas.

« La vérité sur la dette »

<http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=La+v%C3%A9rit%C3%A9+sur+la+dette>

« Ce petit texte à pour but d'expliquer une vérité habilement dissimulée par un savant lavage de cerveau : **la dette des États, de TOUS les États endettés du monde, est due au fait que le système bancaire (privé) s'est approprié la création de la monnaie.** Cet endettement des nations et des individus est un leurre qui ne doit sa survie qu'à la confusion mentale dans laquelle sont entretenus les dirigeants et les peuples, et à **la méconnaissance générale du fonctionnement de la création monétaire.** (...) » (lire la suite, ça remue ...)

Je suis justement en train de lire [le livre](#) passionnant de **Philippe Derudder** et **André-Jacques Holbecq**, **« les 10 plus gros mensonges sur l'économie »** et je vous le recommande fortement : c'est simple, c'est clair, c'est très important, et c'est proprement révoltant...

Consultez aussi le site

« Chômage et Monnaie »

<http://www.chomage-et-monnaie.org>

« It is not true

ce n'est pas vrai »

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-4123082535546754758&hl=fr>

Une étonnante **contestation de la pensée unique sur le réchauffement climatique.**

Passionnante vidéo où l'on découvre une armée de scientifiques dissidents qui, malgré la puissance de leur argumentation, n'arrivent pas à s'exprimer publiquement pour expliquer que **le CO² n'est pas la cause mais la conséquence du réchauffement climatique**, ce réchauffement étant beaucoup mieux corrélé aux taches solaires qu'au taux de CO².

Qui a raison, finalement, entre tous ces scientifiques opposés ? Je ne le sais pas, mais je constate à nouveau **l'importance de la liberté des opinions dissidentes** pour protéger les hommes contre les abus de pouvoir.

Je relie cette apparente incapacité de nos journalistes à contester la pensée dominante à cette phrase que je viens de lire sous la plume d'**Orwell** (un grand monsieur dont l'œuvre contre le totalitarisme va bien au-delà de son magnifique 1984) :

« Le véritable ennemi, c'est l'esprit réduit à l'état de gramophone, et cela reste vrai que l'on soit d'accord ou non avec le disque qui passe à un certain moment. »
Orwell

Dans le même axe dissident, lire ce dossier très intéressant sur [le site de Jacques Cheminade](#) :

« Le réchauffement global d'Al Gore : instrument d'un nouvel impérialisme environnemental »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php?id_article=2698

Lire aussi :

« Réchauffement climatique, arme de l'oligarchie financière contre les peuples »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/rechauffement_climatique_instrumentalise.pdf

« Alternative à la Déclaration de Berlin »

<http://www.berlin2007.org/French%20Berlin%20Declaration.pdf>

Le texte que la conférence [Berlin2007](#) — à laquelle j'ai participé — a publié.

« Un réel dialogue est nécessaire.

Le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome doit avant tout offrir l'occasion de procéder à une analyse clairvoyante de l'actuelle crise de démocratie et de légitimité qui affecte l'Union européenne. Ainsi, nous appelons les chefs d'État et de gouvernement et la présidence allemande de l'UE à :

Respecter le refus explicite de la Constitution européenne en France et aux Pays-Bas ! Ce « non » illustre le fossé qui s'est creusé entre les électeurs et la classe politique et représente un vote en faveur d'une Europe des citoyens. La relance de la Constitution européenne au plus haut niveau et à huis clos souhaitée par Angela Merkel ne résoudra pas la crise ; bien au contraire, elle ne fera que l'amplifier. Nous exigeons donc un processus transparent et démocratique — dépourvu de toute fausse contrainte de temps — dans lequel les citoyens auront le dernier mot en ce qui concerne le futur de l'Europe. Nous exigeons un réel débat public sur les questions auxquelles les dirigeants de l'UE ont été incapables de répondre au cours des cinq dernières années, à savoir :

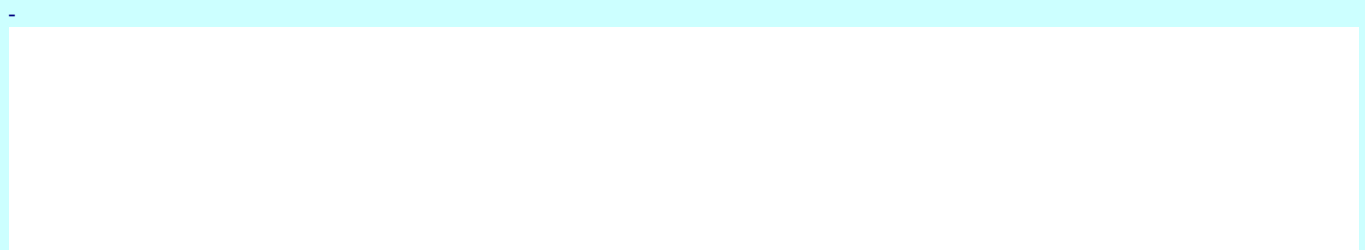
Comment l'UE peut-elle créer une Europe de citoyens, une Europe de la démocratie et des démocraties ? Comment combler le profond déficit démocratique de l'UE ? Comment l'UE peut-elle mettre en place une politique de transparence et de contrôle démocratique ? Comment la démocratie directe peut-elle fonctionner au niveau européen ? Comment l'UE peut-elle garantir et renforcer les droits de l'homme et des citoyens en Europe ? Jusqu'où s'étend la juridiction de l'UE ? Comment garantir une réelle subsidiarité ? De quelle façon faut-il réformer les institutions européennes ? Et enfin : quelle doit être notre vision de l'Europe ? Comment l'Europe est-elle perçue par le monde et ses citoyens ?

Nous exigeons un processus émanant des citoyens, transparent et ouvert à toute forme d'initiatives de la société civile. Ce processus de façonnement de l'UE requiert la mise en place de forums sur le futur de l'Europe, à l'occasion desquels les citoyens pourront se rassembler et exprimer leur point de vue — tels que des forums régionaux, nationaux et européens ainsi que des débats rassemblant des représentants de la société civile, soit des représentants de la culture, des gouvernements et du secteur commercial. Afin d'assurer que les résultats de ces débats puissent être concrétisés dans un cadre légal, nous avons besoin d'une nouvelle convention sur le futur de l'Europe.

Une nouvelle convention sur le futur de l'Europe.

Les eurocrates et les dirigeants politiques de l'UE sont à mille lieues des problèmes et des attentes des citoyens. La convention européenne précédente n'était ni légitime d'un point de vue démocratique, ni transparente. Ainsi, nous exigeons une nouvelle convention sur le futur de l'Europe, qui représente cette fois-ci l'intérêt des citoyens. À cette fin, des règles bien précises doivent être déterminées :

- La convention est élue directement et ses membres forment un échantillon représentatif de la société.
- La convention élabore des propositions pour un document sur le futur démocratique de l'Europe de façon transparente et sans aucune contrainte de temps. Ces propositions doivent être compatibles avec les différentes constitutions des États membres. Le document sera ensuite soumis au vote de tous les citoyens européens lors de référendums.
- Les réunions de la convention sont ouvertes au public. Dans le cadre d'un processus de participation citoyenne continue, chaque citoyen et chaque organisation de la société civile doit avoir la possibilité de participer de façon directe au débat et d'ainsi influencer ses résultats.



« La privatisation de la violence

Mercenaires et sociétés militaires privées au service du marché »

par **Xavier Renou** :

<http://atheles.org/agone/dossiersnoirs/laprivatisationdelaviolence/>

et un entretien **radio** très intéressant avec l'auteur :

http://www.cemab.be/uploads/2006/06/renou_mono_32.mp3

« La marchandisation s'étend désormais au domaine de la "violence légitime", un secteur en plein essor qui représenterait déjà un bénéfice annuel de plus de 100 milliards de dollars.

Les mercenaires de jadis sont aujourd'hui les employés de "sociétés militaires privées" parfaitement légales qui, renvoyant à un passé révolu l'image sulfureuse des "chiens de guerre", tentent de se construire un rôle respectable dans la fiction d'un marché dispensateur de paix et de démocratie. Elles proposent pourtant à leurs clients (États, firmes multinationales, mouvements armés divers) les habituelles prestations d'ordre militaire : opérations de déstabilisation, combat, conseil en stratégie, logistique, etc. C'est ainsi, par exemple, qu'une firme dont la mission officielle de "formation à la transition démocratique" conduit au bombardement de civils recevra la bénédiction aussi bien de son client que des instances de contrôle.

Parce qu'elles font pleinement jouer le mécanisme de circulation entre les secteurs militaires privé et public — l'une d'elles a recruté successivement l'ancien secrétaire à la Défense de Ronald Reagan, l'ancien secrétaire d'État James Baker et l'ancien président des États-Unis George Bush père —, les sociétés mercenaires influent de plus en plus sur les politiques de "défense".

Parce qu'elles se mettent au service des multinationales qui exploitent les pays du Sud dotés en ressources minières, ces sociétés agissent comme les gardiens d'un ordre économique qui maintient dans la plus grande dépendance des pays en principe libérés depuis plusieurs décennies du joug colonial.

Les sociétés militaires privées seraient-elles l'instrument privilégié du retour de l'impérialisme ? »

« Le stress coûte cher ! »

par **Jean Krakowiecki** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=22185

Ces importantes observations résonnent avec ma recherche
de *protection institutionnelle contre les abus de pouvoir*.

Consulter l'**institut de recherche sur le stress (IRS)** : <http://www.gestiondustress.net/>

« Bedos et Mermet ardents défenseurs de José Bové »

<http://ma-tvideo.france2.fr/video/iLyROoaf3Um.html>

« Où va l'argent ? »

Encore une très bonne chronique de **Bernard Maris** :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/laureeconomie/index.php?id=54322>

« (...) En vérité, j'avais envie de parler de **Jacques Duboin**, mort en 1976, né en 1878. *Jacques Duboin* avait créé « **La grande relève** » une magnifique revue que dirige sa fille. Et j'ai envie de dire : s'il fallait associer un nom à celui de l'autre économie, ce serait *Duboin*.

Ce pourrait être *Serge Latouche* pour la décroissance, *Yvan Illich* pour la convivialité, *Jacques Ellul* pour la critique de la technoscience, *René Passet* (qui préface d'ailleurs le livre de *Marie-Louise*) pour « L'économie et le vivant », mais je crois, que dans tous ces nominés, the winner is *Duboin*, *Jacques*.

Relance : Parce qu'il avait compris que **l'accumulation d'argent** pour l'argent était au cœur de l'économie...

Oui, bien sûr, mais cela aussi *Marx*, et *Keynes*, et tous l'avaient compris, mais surtout **Jacques Duboin est l'homme qui se pose la question : comment faire que les hommes cesse d'accumuler des objets inutiles, cessent de gaspiller et de détruire la nature ?** *Jacques Duboin* était sous-secrétaire d'État au Trésor, donc ce n'était pas totalement un illuminé. Il a été député de Savoie également. C'est un ancien banquier. L'argent, il connaît. Il a publié un livre prophétique, « **la grande relève des hommes par la machine** » et fondé dans la foulée le « **mouvement pour l'abondance** ». **Programme : revenu égal pour tous, réduction massive du temps de travail, et surtout, l'instauration d'une « monnaie fondante », ou « monnaie de consommation » rendant toute thésaurisation impossible... Fini les rentiers ! Où si l'on préfère : car comment faire que les possesseurs d'argent l'offrent sur le marché ? On est en 1935.**

Or en **1936**, un économiste de génie, du nom de **Keynes**, achève son ouvrage majeur... la « **Théorie Générale** », sur la **nécessité « d'euthanasier les rentiers »**, et sur **les monnaies fondantes**, comme celle inventée par *Duboin*...

Banquier oui, mais pour quoi faire ? »

« La grande trahison: en finir avec l'escroquerie monétaire »

<http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=PageADED>

« (...) Posons nous maintenant une question laissée dans l'ombre, mais fondamentale pour toute société humaine:
Qui doit créer la monnaie ?

Sans les humains il n'y aurait pas de monnaie sur terre. La monnaie est une production humaine par simple jeu d'écriture. Il faut savoir que **ceux qui mettent la monnaie en circulation en gardent la propriété**. La monnaie n'est jamais offerte sur un plateau d'argent.

- Si la monnaie est mise en circulation par un organisme public comme la banque de France (dite aussi Institut d'émission) la monnaie est propriété publique, la société civile est bénéficiaire directe de l'émission, ce qui est justifié puisque c'est elle qui est à l'origine de toutes les richesses disponibles sur le marché.

- Si la monnaie est mise en circulation par un organisme privé comme une banque commerciale, la monnaie devient propriété privée des actionnaires, les plus importants siégeant au conseil d'administration. La monnaie est alors prêtée à la société civile qui verse en retour des intérêts considérables aux actionnaires.

Aussi surprenant que cela paraisse, c'est ce dernier scénario qui nous est imposé au mépris de tout esprit de justice et à la faveur de l'obscurantisme ambiant. Le prix à payer est de l'ordre de 80 milliards d'euros par an, soit 1290 euros par an pour chaque citoyen du berceau au tombeau. Les dernières émissions monétaires par la banque de France datent de 1973 !

Depuis un siècle de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer cette escroquerie, parmi elles des grands noms de la science économique comme Milton Friedman, Irving Fisher et Maurice Allais.

Pour en finir avec l'escroquerie monétaire, les mesures suivantes s'imposent :

1- Interdire aux banques commerciales d'être émettrices de monnaie en leur imposant une couverture intégrale des dépôts. Elles ne pourraient plus prêter alors que l'argent préexistant des épargnants.

2- Rendre sa fonction d'émetteur monétaire à l'Institut d'émission aujourd'hui en léthargie.

Ces mesures sont applicables dans un seul pays. Elles nous apporteraient une aisance matérielle insoupçonnée. Nous serions dans un autre monde. **En abandonnant leur droit de produire la monnaie, les peuples se sont mis dans une situation de dépendance proche du servage vis à vis des banques**. Ne rien faire serait cautionner le système en vigueur. L'heure n'est plus de constater et déplorer, mais de comprendre et agir. »

« Association pour les Droits Économiques et Démocratiques, ADED » :

<http://assoc.orange.fr/aded/>

« Blogopole »

Cartographie de plus de 2 000 sites et blogs politiques français pour analyser le champ de bataille du web :

<http://www.blogopole.fr/>

« L'économie ennemie de la planète ? »

par **Bernard Maris** :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreconomie/index.php?id=54325>

« Paul Krugman le célèbre économiste américain et éditorialiste avait traité il y a quelques mois le patron d'Exxon "d'ennemi de la planète"... Est-ce que ce n'est pas l'économie elle-même qui est l'ennemie de la planète ?

"Accusée Économie levez-vous ! Vous étouffez à petit feu la planète tout entière. Votre nom signifie "Gestion de la maison"... mais regardez comment vous l'avez gérée, la maison ! Des paysages défigurés, des lacs asséchés. Un climat abîmé, au risque de provoquer un réchauffement meurtrier. Des milliers d'espèces animales et végétales disparues à tout jamais. Un air pollué. Des entrailles de la terre souillées. Tous ces crimes contre la planète ont été commis au nom d'un objectif, un seul : la croissance à tout prix, pour assouvir l'appétit de quelques millions d'occidentaux au détriment du reste de la planète et des générations à venir. Vous avez été aveugle, Économie ! Criminellement aveugle !" Fin de citation.

Qui accuse ? De quel brulôt gauchiste sont extraites ces lignes terribles ?

Du quotidien *Les Échos*, le journal des affaires et des hommes d'affaires, et sous la plume d'un éditorialiste tout ce qu'il y a de plus modéré, mais conscient, *Jean-Marc Vittori*. *Jean-Marc Vittori*, qui connaît bien l'économie, les économistes, et les doctrines économiques, et il fait cette remarque lumineuse. (...) »

« Présidentielles : pétition pour un débat sur le web »

<http://debat.agoravox.fr/>

« L'art et la manière d'ignorer la question des médias »

par **Serge Halimi**

<http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/pouracrimed/extraits1.html>

Extrait de l'excellent livre collectif :

« Pour une analyse critique des médias — Le débat public en danger. »

(Collection *Champ social*, Éditions du Croquant, janvier 2007)

« **Daniel Gluckstein, directeur de campagne de Gérard Schivardi, est l'invité du Rendez-vous des politiques, ce jeudi 5 avril** » :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rdv_politiques/fiche.php?diffusion_id=51348

Passionnant entretien ! Un résistant déterminé au rouleau compresseur de l'UE.

On se prend à rêver que des acteurs politiques de cette qualité soient plus fréquemment diffusés à la radio et à la télévision.

Les journalistes sont agressifs et fort peu convaincants, comme d'habitude en matière européenne.

Médias confisqués par les plus riches, comme l'est aussi la démocratie, c'est de plus en plus voyant.

Je ne connaissais pas

Daniel Gluckstein.

Merci.

« Ordinateurs de vote : résultats vérifiables ou pas ? »

par **Chantal Enguehard** Maître de Conférences en Informatique à l'Université de Nantes,

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=21833

« D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française »

un livre de **Didier Eribon**, aux éditions Léo Scheer,

et excellemment défendu par son auteur à l'émission **La bande à Bonnaud**, le 4 avril :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/bandeabonnaud/index.php?id=54151>

« Laïcité : lettre de **Henri Pena-Ruiz** au Ministre de l'Intérieur »

Je viens de recevoir ce texte important, écrit par un homme modéré et intelligent, très attachant, qui voue sa vie à la défense de la laïcité et qui écrit des livres passionnants sur ce sujet. Ne trouvant cette lettre ouverte sur aucun site, je la retranscris ici tel quel.

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/04/05/62-laicite-lettre-de-henri-pena-ruiz-au-ministre-de-l-interieur>

« Mais où va l'argent ? »

Un livre de **Marie-Louise Duboin**, préfacé par **René Passet**, aux éditions du Sextant :

<http://economiedistributive.free.fr/spip.php?article1140>

« Ce livre expose d'abord simplement la réalité de la monnaie actuelle. Constituée pour environ 15 % de monnaie "légale" (pièces et billets), **notre monnaie est essentiellement une monnaie de dette**, créée dans le but de rapporter des intérêts aux institutions de crédit. Outre ces intérêts, ces institutions, qui sont toutes privées, en tirent le pouvoir énorme de faire les choix essentiels qui déterminent l'avenir économique.

Cette atteinte à la démocratie, qui prive ainsi les élus de tout pouvoir sur l'économie, est renforcée du fait que **les États se sont interdit à eux-mêmes ce privilège de création monétaire, et les conduit à verser maintenant au privé, au titre du service de la Dette, une rente, payée par les contribuables**, dont le montant atteint en France la totalité de l'impôt sur le revenu.

La seconde partie du livre aborde les relations entre la monnaie et la société : la notion de valeur, la transformation de l'échange au cours de l'Histoire, l'exploitation financière du risque. Et **la réaction spontanée des populations qui, en période de crise, créent des monnaies parallèles** qui leur permettent de survivre par solidarité, de préférer celle-ci à la rivalité.

La troisième partie incite à aller plus loin que ces monnaies locales, en présentant des propositions qui permettraient une véritable libération de l'obsession monétaire, de **remettre l'économie à sa place**, celle de l'intendance, au service du développement humain et dans le respect de l'environnement. Il s'agit donc d'**inventer la démocratie en économie**. »

Ça promet :o) (Livre disponible dans 10 jours, le 14 avril.)

Vous admirez les grands hommes ; je n'admire que les grandes institutions. Je crois que pour être heureux, les peuples ont moins besoin d'hommes de génie que d'hommes intègres. "Montesquieu" à Machiavel dans l'excellent [deuxième dialogue aux enfers](#) (Connaissez-vous ma page [En vrac](#) ?)

« De la liberté des anciens comparée à celle des modernes »

un discours très intéressant de **Benjamin Constant** en 1819 :

<http://www.panarchy.org/constant/liberte.1819.html>

« Le Manifeste des Égaux »

par **Sylvain Maréchal**, en 1796 :

<http://perso.orange.fr/libertaire/portraits/egaux.htm>

« We feed the world – Le marché de la faim »

un film de **Erwin Wagenhofer** en avant-première le **24 avril** au cinéma **Le Renoir**, avec le **repaire d'Aix-en-Provence de Là-bas si j'y suis** et la présence de **Daniel Mermet** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/WFTW.jpg

Billets en vente dès le 18 avril, de 14 h à 20 h.

« Pierre Hillard explique la "FAF", la France-American-Fondation, et son programme "Young Leaders" » :

http://www.decapactu.com/spip/article.php?id_article=345

« (...) La grande force de la FAF est d'accueillir en son sein les représentants politiques issus des grands courants qui officiellement s'opposent : le socialisme et ce que l'on appelle abusivement la droite, l'UMP. **En fait, la classe politique française s'est ralliée depuis longtemps au dogme du mondialisme anarcho-capitaliste. Cependant, il est utile pour le système de maintenir une opposition artificielle alors qu'en fait, nous vivons dans le régime du parti unique. En jouant l'alternance droite/gauche, on fait croire au peuple qu'il y a une autre politique possible.** En fait, ces dirigeants politiques **UMPS** mènent le pays vers la même direction : l'intégration à un bloc euro-atlantique, prélude à l'État mondial. (...) **Peu importe l'équipe au pouvoir, la FAF aura ses hommes et ses femmes au pouvoir en France au service de l'Atlantisme.** Il ne faut pas oublier aussi la présence de nombreux membres de la FAF au sein des grandes entreprises et du milieu journalistique. D'une certaine manière, tout est verrouillé. »

On dirait que le capitalisme n'a plus besoin de la démocratie.

« Massacre de dauphins par des humains sans pitié »

<http://www.glumbert.com/media/dolphin>

Des images insoutenables de souffrances animales et l'indifférence révoltante des humains alentour.

Ce n'est pas sans lien avec notre lutte pour une démocratie plus fraternelle :

tant de cruauté envers les animaux révèle **une profonde et générale inhumanité** qui ne présage rien de bon pour les rapports entre les hommes, malheureusement.

Mettez des hommes à la place des animaux (vous par exemple) et vous voyez l'avenir en clair.

Je rapproche cette indifférence au sort des animaux à

notre indifférence au sort d'autrui,

vous savez : celle qui, pour *Étienne de la Boétie*, est

l'explication profonde de notre servitude volontaire.

Il y a une **pétition** mondiale pour protester :

<http://www.petitiononline.com/golfinho/>

« **Mouvement pour la fin du régime présidentiel, MFRP** » :

<http://www.mfrp.fr/>

« Un homme choisi pour 5 ans, par environ 8 millions de français, pour en représenter plus de 60... »

« **Monsanto veut breveter le porc** »

http://3.upload.dailymotion.com/video/x19vum_monsanto-veut-breveter-le-porc-14
http://3.upload.dailymotion.com/video/x19w6z_monsanto-veut-breveter-le-porc-24
http://3.upload.dailymotion.com/video/x19wa7_monsanto-veut-breveter-le-porc-34
http://3.upload.dailymotion.com/video/x19wey_monsanto-veut-breveter-le-porc-44

Un documentaire (en quatre parties, avec **Jean Ziegler**) sur le **brevetage du vivant** par une firme multinationale immorale qui est devenue assez puissante pour corrompre et **dominer** les plus grandes démocraties.

Les objectifs et les méthodes de Monsanto, ainsi que les risques des OGM, sont effarants. L'infiltration de nos « représentants » ne l'est pas moins (rôle de la FDA et de l'administration US).

L'internationale des voleurs en bande est déjà bien en place pendant que les travailleurs se déchirent entre eux pour des vétilles au lieu de s'unir pour se défendre. Une vraie démocratie est sans doute la seule issue.

La sélection naturelle s'exerce partout...

« **Immunités judiciaires à vie des Eurocrates, la polémique s'amplifie** »

http://www.newropeans-magazine.org/index.php?option=com_content&task=view&id=4936&Itemid=84

La réponse de **Franck Biancheri**, Président de **Newropeans**, au droit de réponse de la Commission sur les immunités à vie des fonctionnaires communautaires.

« **Quand les immunités menacent la liberté de la presse** »

par **Elodie Laborie** sur **Newropeans** :

http://www.newropeans-magazine.org/index.php?option=com_content&task=view&id=2093&Itemid=84

« **Contrées démocratiques. Éloge de l'Émocratie. Réflexions sur les modes de scrutins.** »

<http://minguo.info/>

« **Des méthodes de vote plus représentatives (émocratie)**

Lorsque l'on parle de vote, nous sommes habitués à penser au mode de scrutin pluralitaire: étant donné un certain nombre de candidats ou de choix, nous ne pouvons qu'en sélectionner un seul. Cette façon de voter, bien que très répandue, est réputée parmi les experts sur les Méthodes de Vote (Modes de scrutin) pour être particulièrement mauvaise.

Il y a pourtant de nombreux autres modes de scrutin qui peuvent être utilisés et qui sont bien meilleurs. A l'avenir, ce site offrira un choix de méthodes de vote (**Vote Condorcet**, **Vote par Approbation**, **le Vote Pondéré**, etc.) à des fins éducatives et d'information.

Cependant dès aujourd'hui, l'activité démocratique de ce site se fera en utilisant une méthode de vote appelée **"Émocratie"** qui est très proche du **vote par Approbation**: c'est un vote simple à comprendre et simple à utiliser, efficace et qui permet de bien montrer l'opinion réelle des votants.

La grande différence entre le vote pluralitaire traditionnel et le vote émocratique, c'est qu'au lieu de ne pouvoir voter que pour un seul candidat, **le votant peut s'exprimer distinctement sur chaque candidat**. Pour chaque choix, le votant peut effectivement voter l'une des quatre options suivantes:

- J'aime: ce choix ou ce candidat m'est tout à fait acceptable.
- Je n'aime pas: ce choix ou ce candidat ne m'est pas du tout acceptable.
- Je suis indifférent: je peux m'accommoder de ce choix ou candidat. Ce n'est pas mon choix favori, mais je n'ai rien contre non plus.
- Je ne sais pas: je ne connais pas ce choix ou ce candidat. Il me faudrait plus d'information avant que je puisse me prononcer. »

Un jeune site prometteur :o)

« **Journal Intime Affaires En Cours** »

un film formidable, bouleversant, de **Denis Robert**, le citoyen donneur d'alerte :

<http://video.google.fr/videoplay?docid=2207844256582482424&q=denis+robert>

Il faut voir ça, mes amis, et le faire voir. La révolte va croissant au long de ce film passionnant.

Il faut aussi aider Denis Robert qui a besoin d'argent dans sa lutte de *David contre Goliath* :

<http://lesoutien.blogspot.com/>

« **"Grands" journalistes pour "petits" candidats** »

<http://www.acrimed.org/article2589.html>

Exactement comme en 2005, les abus de pouvoir quotidiens des journalistes malhonnêtes observés à la loupe d'**Acrimed**, véritable service public d'intérêt général.

C'est vraiment intéressant, cette dissection méticuleuse des bassesses médiatiques.

**« Le point sur la démocratie participative selon S. ROYAL :
jurys citoyens et référendum d'initiative citoyenne »**

par **Yvan Bachaud** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Jurys_Citoyens_et_Referendum_d_Initiative_Citoyenne_selon_S_Royal.htm

Interrogée le 26 oct. 2006 sur le poids qu'auraient les **jurys citoyens**, SR a répondu :

« Le dernier mot restera toujours au politique. Il n'est pas question de surveiller ou de destituer qui que ce soit. Simplement, avec les jurys citoyens, l'avis du public aura été donné. »

(...)

Dans une émission de TF1 du 19 février 2007, à la question de M. Amaury d'Hauteville : « *Proposez-vous le référendum d'initiative populaire, oui ou non ? C'est cela, la vraie démocratie...* », Ségolène Royal a répondu, après trois relances de PPDA :

« Il y a le référendum d'initiative populaire, en effet, qui est prévu dans la réforme des institutions, puisque un million de personnes qui ont signé un texte de loi pourront obtenir le débat de ce texte de loi à l'Assemblée nationale. Donc, là-dessus, vous voyez, vous avez satisfaction. »

C'est très clair : Ségolène Royal, comme les autres, nous prend pour des imbéciles.

Avec elle aussi, c'est la muselière politique garantie,
c'est le *droit des élus à disposer des peuples* qui continue.

Les politiciens de métier, sur l'essentiel, sont des menteurs et il faut les contrôler :

ça se prouve facilement : **c'est factuel et récurrent**, et depuis des millénaires.

Les promesses toujours trahies sur le référendum d'initiative populaire
et sur la révocabilité des élus menteurs en sont des exemples emblématiques modernes,
aussi bien en France qu'en Union européenne.

Les politiciens s'indignent en protestant que l'accusation « tous pourris » est « *une posture populiste* ». Mais cette affirmation ne prouve évidemment rien (si ce n'est qu'ils n'ont rien de sérieux à répondre) et l'accusation de **mensonge permanent sur l'essentiel** est puissante.

Quant à nous, si on élit le *menteur A* ou le *menteur B* ou le *menteur C*,
(puisque c'est le « choix démocratique » qui nous est imposé aujourd'hui) ,
nous n'aurons ensuite qu'à nous en prendre qu'à nous-mêmes.

« La déclaration de Berlin : on rêve ! »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=1809&Itemid=26

« La VI^e République, une révolution douce »

par **Arnaud Montebourg**, dans *Libération* :

<http://www.liberation.fr/rebonds/243785.FR.php>

C'est assez intéressant, mais **il manque l'essentiel**, évidemment, car
les hommes au pouvoir continuent à écrire eux-mêmes les limites de leurs propres pouvoirs.

Utilisez (et améliorez) ce **tableau pour étudier point par point les projets constitutants** :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Comparaison_des_projets_constituants.rtf.

Les cratocrates choisissent eux-mêmes les points à débattre... et ils en oublient quelques uns :o)

Ce serait vraiment masochiste de croire encore une fois ceux qui ont tant menti, tant trahi.

Comment changer les hommes au pouvoir et imposer enfin **la rotation des charges**,
si importante pour les Athéniens qui avaient déjà tout compris, il y a 2 500 ans ?

**« 75 % de gens à travers l'Union européenne veulent s'exprimer par référendum
sur un nouveau traité donnant plus de pouvoirs à l'UE.**

En France, 81 % veulent avoir un nouveau référendum.

Une majorité dans tous les 27 états membres veut un référendum. »

<http://openeurope.org.uk/media-centre/pressrelease.aspx?pressreleaseid=32>

Si tout se passe comme prévu, je devrais participer au
« **débat de la rédaction de Radio Classique** »
lundi prochain, 26 mars 2007, de 19 h 10 à 20 h :
http://www.radioclassique.fr/index.php?id=33&id_emission=15

« **Ne nous laissons pas imposer la partie 1 du TCE : c'est la pire !** »
Ma première chronique audio (from **Étienne Chouard** :o) sur **Radio Grenouille** :
http://www.grenouille888.org/dyn/IMG/mp3/21_03_07_chro1chouard.mp3

« **Le difficile débat démocratique** »
par **Henri Guaino** ; dans *Les Échos* du 20 mars :
http://www.lesechos.fr/journal20070320/lec1_idees/4553043.htm

« **Un long entretien avec José Bové, chez lui dans le Larzac** »
c'est sur **Politic'Show** :
http://blpwebzine.blogs.com/politicshow/2007/03/tic_et_resto_4_.html

« **L'accès à l'eau est un droit humain !** »
par **Raoul Marc Jennar** :
http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=1780&Itemid=26

« **Déclaration de José Bové le 19 mars** » :
<http://www.josebove2007.org/spip/spip.php?article382>

« **La résistance après la Résistance** »
par **Michel Onfray** :
<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/03/17/la-résistance-après-la-résistance.html>

« **Fakir n°32 est en kiosque** »
<http://www.fakirpresse.info/frontoffice/main.php?rub=editorial.php&search=31&PHPSESSID=076d1f182514634c037086fb02c135a9>

« **Un conseil européen lourd de menaces** »
par **Raoul Marc Jennar**, dans ses *Chroniques d'Europe et de l'autre monde* :
http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=view&id=1753&Itemid=26

« **Venezuela: Hugo Chavez déraperait-il ?** »
par **Thierry Deronne**, dans *L'Humanité Dimanche* du 1^{er} au 7 mars 2007 :
<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2007-03-09%2006:28:37&log=invites>

« **La sauce béarnaise** »
par **Michel Onfray** :
<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/03/15/la-sauce-béarnaise.html>

« **Manifeste pour une Europe des peuples** »
un livre collectif, sous la direction de Jean-Michel Vernochet (éd. du Rouvre, 2007, 384 p.),
avec les contributions de **Maurice Allais, Philippe Arondel, Robert Charvin, Christophe Beaudouin, Nicolas Dupont-Aignan, Pierre-Marie Gallois, Olivier Gohin, Pierre Hillard, Édouard Husson, Pascal Laigneau, Pierre Leconte, Anne-Marie Le Pourhiet, François Morvan, Jacques Myard, Henri Paris et François Vienne.**
<http://www.revue-republicaine.fr/spip.php?article1438>

**« Rapport de M. Fournet, le 27 décembre 1846,
pour la défense du travail national » :**

<http://www.bmlisieux.com/normandie/travnat.htm>

« MESSIEURS LES PROPRIÉTAIRES,
MESSIEURS LES MANUFACTURIERS,

Une association puissante, dont les ramifications s'étendent à l'étranger, vient d'établir son siège principal à Paris. Son but est de substituer le libre échange au système protecteur auquel nous devons les progrès de nos diverses industries. La Chambre consultative de Lisieux, gardienne naturelle des intérêts de l'arrondissement, effrayée des conséquences de cette nouvelle espèce de propagande, a cru devoir en référer aux principaux agriculteurs et manufacturiers du pays. Vous avez compris, Messieurs, la gravité de la question ; vous avez répondu à cet appel, et, après vous être prononcés à l'unanimité en faveur du système protecteur dans votre réunion du 29 novembre dernier, vous avez nommé une commission chargée de vous faire un rapport sur cette importante question : vous vous êtes réservé le choix d'un comité qui devra correspondre avec le comité central de Paris, pour concourir à la défense du travail national.

Je viens, au nom de votre Commission, vous présenter le rapport suivant :

Le libre échange, Messieurs, n'est pas une idée nouvelle : la liberté commerciale est le régime des peuples dans leur enfance ; ils restent soumis à cette pratique de tout laisser passer, jusqu'à ce que la civilisation et les arts industriels se répandant peu à peu parmi eux, mais à des degrés différents, forcent les faibles à protéger leur travail contre la concurrence des forts ; **le devoir de leur conservation leur impose, tôt ou tard, le recours aux tarifs protecteurs.** Colbert a mérité le nom de restaurateur de l'industrie, par l'application du système protecteur. Napoléon a développé la filature de laine et de coton, par la prohibition. **L'Angleterre n'est devenue la première nation du monde que parce que, la première, elle a poussé ce principe jusqu'à ses dernières conséquences ; et c'est à l'énergie apportée dans son application qu'elle doit cette supériorité qui lui permet aujourd'hui de modifier un système dont elle n'a plus besoin.**

La protection est donc l'excitant du progrès industriel ; disons aussi qu'elle est le principal élément de la grandeur nationale ; car elle développe le travail, qui produit la richesse ; et la richesse lève les armées, crée des vaisseaux, le matériel de guerre, et tout ce qui constitue la puissance des nations civilisées.

Les traités de commerce, qui passent presque inaperçus au milieu des orages politiques, exercent cependant une grande influence sur l'avenir du pays ; on ne peut trop en signaler les conséquences à l'opinion publique, qui toujours se montre trop indifférente à des actes si importants pour la richesse publique : les traités, entre deux nations voisines dont les produits sont à peu près les mêmes, font toujours une partie dupe : la plus faible en industrie paie les frais de la guerre. Les traités, au contraire, faits sur des bases équitables, avec des nations soumises à des climats différents, enrichissent les deux parties contractantes par l'échange des denrées particulières à chaque sol ; les premiers ruinent le travail du pays conquis, en lui important des produits similaires qu'il aurait pu et dû faire, tandis que les seconds donnent un nouvel aliment à l'industrie, par l'introduction de denrées dont elle a besoin. Le gouvernement doit éviter les uns, parce qu'ils ne sont offerts ou acceptés que par les peuples dont la concurrence est à craindre, et rechercher les autres, comme moyen d'accroître les relations et la richesse de la France.

(...)

Par ces considérations, Messieurs, votre Commission vous propose de proclamer, pour la seconde fois, la pratique du libre échange ruineuse pour la France, de réclamer la continuation du système protecteur pondéré de manière à concilier les intérêts de toutes les industries, et à leur réserver, en tout temps et surtout dans les époques de crise, la préférence du marché français, elle vous invite à nommer une Commission chargée de se mettre en rapport avec le Comité central de Paris, à l'effet de combattre, par tous les moyens possibles, la propagande d'une théorie désastreuse pour le travail national. »

C'était en 1846, déjà. Ça me fait penser à cette maxime :

« Tout a déjà été pensé. L'important est d'y penser à nouveau. » Goethe

Merci au [Normand curieux](#) pour avoir déniché cette trouvaille ;o)

« La république contre la démocratie »

<http://laguerredelaliberte.free.fr/rev2/rev2art5.php>

« Bilans des consultations du public sur les OGM »

http://www.monde-solidaire.org/spip/article.php3?id_article=3837

« (...) On comprend mieux pourquoi le ministère rechignait tant à la publication des chiffres de la consultation de l'an dernier : sur 37 825 messages exprimant un avis, seuls 0,78% exprimaient un avis favorable (et encore, pas sur tous les essais), alors que **99,22 % exprimaient un avis défavorable** à la poursuite d'essais en plein champ...

Ce qui n'empêche pas le ministère d'affirmer :

"Aucun message reçu durant cette consultation n'a apporté d'éléments nouveaux qui remettraient en cause l'évaluation conduite sur chaque dossier par la Commission du génie biomoléculaire (CGB). Les avis rendus par cette instance concluent à l'absence de risque dans les conditions prévues par les dossiers examinés." (...) »

Quelques nouvelles de nos parasites :

« Dividendes en hausse, salaires en baisse »

par **Martine Bulard** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2007-03-14-Dividendes-en-hausse>

Un court article qui résume bien l'essentiel dans *Le Monde diplomatique* (auquel il faut s'abonner, je crois, pour lui donner la force de nous défendre).

« Financiarisation -> inégalités -> guerre -> égalité... financiarisation, etc. »

Encore une bonne chronique de **Bernard Maris**, sur *France Inter* le 14 mars :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreeconomie/archives.php>

« Économistes en guerre contre les chômeurs »

par **Laurent Cordonnier** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/12/CORDONNIER/14220>

« La crise française du travail »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/suite_idees/fiche.php?diffusion_id=50740

Thomas Philippon, François Dupuis, Vincent de Gaulejac et **Philippe Frémeaux** étaient les invités passionnants à « *De la suite dans les idées* », mardi 13 mars, sur *France Culture*.

Ne ratez surtout pas la pensée synthétique et éclairante de **Vincent de Gaulejac** : son dernier bouquin est formidable, une vraie grande clé de lecture du monde moderne :

« **La société malade de la gestion** » (Seuil, 2005) qui dénonce l'*idéologie gestionnaire*. Une émission vraiment très intéressante.

Écoutez aussi **Bernard Maris** le 15 mars (pas immédiatement diffusée sur le site) sur **Les profits des voleurs actionnaires du CAC 40 et leur inutilité pour l'intérêt général** : ni recherche, ni investissement, ni emploi... Juste de la cupidité à l'état brut, malade.

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreeconomie/archives.php>

Et toujours notre étonnante *servitude volontaire*...

Si on élit nous-mêmes un des trois candidats ouiistes que les partis nous imposent, on aura ensuite l'Europe qu'on mérite, celle des rentiers, des multinationales et du chômage, **et il ne faudra pas se plaindre.**

« Je viens de recevoir une nouvelle traduction, danoise, de la "*Mauvaise constitution*..." »

préparée par **FENJA af FANO** qui l'accompagne d'une gentille lettre :o)

C'est un travail d'une ampleur considérable, très technique... Quel boulot !

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Traductions.htm>

Incroyable enthousiasme, formidables efforts, aujourd'hui encore (14 mars 2007), autour de cette appropriation du processus constituant par les simples citoyens.

Je viens de relire la "mauvaise constitution..." et je trouve que cet appel au débat n'a pas pris une ride.

« Pour une gauche libertaire »

un texte très intéressant de **Michel Onfray**, sur son blog :

<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/>

« Découpage de la Constitution en deux parties aux conditions de révisions différentes »

http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution/index.php?title=Constitution_nationale_d%27origine_citoyenne_%C3%89C

Merci de me donner votre avis sur ce découpage que je trouve important parce qu'il rend lisible (et contrôlable) l'essentiel.

Il semble urgent de nous approprier la Constitution censée nous protéger.
Pour cela, il faut sans doute que l'essentiel soit court et simple.

« Face-à-face : la France confrontée à l'enjeu européen »

débat entre **Guillaume Klossa** et **Étienne Chouard** :o)

interrogés par **Christophe Doré** et **Marc Durin-Valois** pour **le Figaro Magazine** (le 10 mars) :

http://www.lefigaro.fr/magazine/20070309.MAG000000360_la_france_confrontee_l_enjeu_europeen.html

« Pour une assemblée constituante »

par **Thierry Crouzet** (et **Étienne Chouard** :o), avec **une vidéo de 40 minutes** où je lui résume **le plan C**, mon idée de réappropriation de la Constitution par les Citoyens pour **s'émanciper des partis** dont les dérives les rendent profondément **anti-démocratiques** :
<http://blog.tcrouzet.com/2007/03/04/pour-une-assemblee-constituante/>

Si vous suivez ce site régulièrement, cette modeste vidéo vous intéressera, je crois.
Et le débat qui suit est parfois vif. Venez y participer :o)

« Le rapport Stern, ou la stratégie néolibérale face au changement climatique. Qui va payer "l'échec sans précédent du marché" ? »

par **Daniel Tanuro** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4529

Je pense que **la survie de l'espèce** passe par **des institutions qui donnent la force nécessaire aux citoyens vigilants pour contraindre les très grandes entreprises, génétiquement immorales, à respecter l'intérêt général**. Les forces politiques actuelles ~~sont~~ **devenues** se sont rendues impuissantes face aux géants économiques. Il faut **refonder le pouvoir politique**, mais en donnant honnêtement toute leur force à **l'initiative populaire** et à **la volonté générale**.

Voir aussi :

« Le diable fait les casseroles, mais pas les couvercles : défense du climat et anticapitalisme »

par **Daniel Tanuro** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4677

« Nous devrions reprendre l'initiative et ÉLIRE DES NON CANDIDATS »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php#Elire_des_NON_CANDIDATS

« Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Dialogue_aux_enfers_entre_Machiavel_et_Montesquieu.rtf

Premières leçons totalitaires, ou comment détourner les institutions.

Une vieille fiction très clairvoyante, à l'héritage bien réel et tristement célèbre.

Un document important, décapant, dérangeant, éclairant, bouleversant... À lire et à relire.

« Discours 2007

Les discours des présidentiables »

<http://www.up.univ-mrs.fr/veronis/Discours2007/>

Encore une ressource documentaire importante offerte par **Jean Véronis**

« Pétition pour le maintien du vote papier »

<http://recul-democratique.org/petition/>

Ceci est important : avec les machines à voter, la démocratie est en danger. Faites passer.

« Pourquoi nous lançons un défi public à l'intégrisme libre-échangiste »

par **David CAYLA** (Paris 1), **Bernard GERBIER** (Grenoble 2), **Jean-Luc GREAU**, **Edouard HUSSON** (Strasbourg), **Gérard LAFAY** (Paris 2) et **Jacques SAPIR** (EHESS) :
http://www.observatoiredeleurope.com/Pourquoi-nous-lancons-un-defi-public-a-l-integrisme-libre-echangiste_a650.html

« Les anti-fédéralistes sont des chiens »

par **Christophe Beaudouin** :

http://www.observatoiredeleurope.com/Les-anti-federalistes-sont-des-chiens_a637.html

« Le pouvoir et les citoyens »

Un petite conférence de **Francis Kaplan**, auteur d'une compilation absolument passionnante, un petit livre bouleversant où tous les mots comptent et que je vous recommande avec enthousiasme :

« Propos sur le pouvoir » d'Alain (Folio essais)

<http://www.dtext.com/francis-kaplan/kaplan-pouvoir-citoyens.html>

« Livre: Les politiques mis au Net »

par **Estelle & Jean Véronis**, et **Nicolas Voisin** (éditions Max Milo, à paraître le 5 avril) :

<http://aixtal.blogspot.com/2007/01/livre-les-politiques-mis-au-net.html>

Une histoire récente des résistances citoyennes émergeant grâce au net : ça va être très intéressant.

« Outils critiques.

Compilation de ressources pour se réapproprier la politique »

Un nouveau site pour lister les réfutations des différents poncifs de la vieille religion ultralibérale :

<http://abel.jerome.free.fr/outils/>

« Controverses aux pays des OGM »

par **Pascal Coesnon** dans *L'Usine Nouvelle* du 28 février 2007 :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Controverses_aux_pays_des_OGM.pdf

« Les études montrent que les cultures génétiquement modifiées ne donnent pas les résultats escomptés.

(...) L'US Department of Agriculture (USDA) rapporte que « les produits GM disponibles à l'heure actuelle ne dépassent pas le potentiel de rendement d'une variété hybride. En fait, le rendement peut même diminuer lorsque les variétés choisies pour contenir des gènes résistants aux herbicides ou aux insectes ne proviennent pas des cultivars dont le rendement est plus élevé ». Tandis que les défenseurs de l'industrie biotechnologique allèguent que la plantation de produits génétiquement modifiés augmente les profits, d'autres sources telles l'USDA concluent que l'agriculture conventionnelle est aussi profitable, et même plus, que celle de produits transgéniques. Depuis 1996, les épandages de pesticides, notamment sur le soja, le coton et le maïs résistant aux herbicides, ont augmenté de 600 000 tonnes, note le ministère américain. (...)

La plupart des produits génétiquement modifiés introduits en Amérique latine sont des variétés de soja dont le soja RR (Roundup Ready) de Monsanto. La part de la graine GM est de plus de 30 % au Brésil et près de 100 % en Argentine, les deuxième et troisième producteurs mondiaux derrière les États-Unis. En Argentine, la superficie plantée en soja transgénique est passée de moins de 10 % en 1996 à plus de 90 % en 2001.

Cette mutation a eu des effets tant sur l'environnement que sur la société, souligne une étude de l'ONG les Amis de la Terre : déforestation, érosion des sols, usage accru de glyphosate, concentration des terres et réduction du nombre de fermes familiales. (...)

L'Inde, où la surface cotonnière dépasse les 9 millions d'hectares, traverse une crise importante dans les régions productrices d'Andhra Pradesh, Karnataka et Maharashtra. Le sous-continent est tributaire du coton Bt dont les semences sont achetées aux firmes Monsanto et Syngenta. Ainsi, les coûts de production sont 20 % plus élevés que le prix de vente, explique Jayati Ghosh, professeur d'économie à New Delhi, entraînant les paysans à se surendetter. Cette situation aurait, selon le gouvernement de l'État indien du Maharashtra, poussé près de 2 000 exploitants à se suicider depuis 2001 ! (...) »

(Lire [la suite](#), intéressante.)

Je ne confonds pas l'intérêt de Monsanto avec l'intérêt général : nous serions bien fous d'abandonner la "gouvernance" de l'Europe aux sociétés transnationales ou à leurs marionnettes politiques : **le pouvoir que donne l'Union européenne aux lobbies, et l'impuissance politique des citoyens qu'elle programme de façon irréversible, sont simplement inacceptables.**

« Faites ce que nous avons fait, pas ce que nous disons »

Un article excellent de **Joseph Stiglitz** dans *El País* du 17 décembre 2003 :

http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id_article=1303

« De nos jours, à de nombreux marchés émergents, depuis l'Indonésie jusqu'au Mexique, on dit qu'il existe un certain **code de conduite** auquel ils doivent se soumettre s'ils veulent avoir **du succès**. Le message est clair : *ceci est ce que font et ce qu'ont fait les pays industrialisés avancés. Si vous voulez vous joindre au club, vous devez faire la même chose. Les réformes seront pénibles, des intérêts personnels s'opposeront, mais, avec une volonté politique suffisante, vous pourrez récolter des bénéfices.*

Chaque pays élabore une liste de ce qu'il faut faire et chaque Gouvernement est responsable des résultats qu'il obtient. **Dans tous les pays, l'équilibre budgétaire et le contrôle de l'inflation figurent parmi les priorités, tout comme les réformes structurelles.** Par exemple, dans le cas du Mexique, la libéralisation de l'industrie électrique, que la Constitution mexicaine réserve au Gouvernement, s'est transformée en réforme structurelle qu'exige maintenant l'Occident. C'est pourquoi, les analystes — j'oserais dire de manière [machinale] — applaudissent le Mexique [pour ses progrès] dans le contrôle du budget et de l'inflation, bien qu'ils le critiquent [pour ses manques] de progrès dans la réforme du secteur électrique.

Étant quelqu'un qui a été intimement lié à l'élaboration des politiques économiques aux États-Unis, la divergence entre les politiques que promeuvent les États-Unis dans les pays en développement et celles qu'ils pratiquent en réalité [sur] leur territoire m'a toujours impressionné. Mais les États-Unis ne sont pas seuls : la majorité des pays développés ou en voie de développement [économiquement performants] poursuivent des politiques "hérétiques" semblables (y compris la France NDLR).

Par exemple, les deux principaux partis politiques des États-Unis acceptent maintenant la notion selon laquelle, quand un pays se trouve en récession, ce n'est pas seulement autorisable, mais aussi désirable, d'avoir du déficit. [Pourtant], partout dans le monde, on dit aux pays en développement que leurs banques centrales devraient exclusivement [se concentrer sur] la stabilité des prix. La Banque Centrale américaine, la Réserve Fédérale, elle, a le mandat d'équilibrer la croissance, l'emploi et l'inflation, une obligation qui dispose de l'appui populaire.

Tandis que les partisans du libre marché [s'insurgent] contre la politique industrielle, aux États-Unis le Gouvernement soutient activement les nouvelles technologies, et il le fait depuis très longtemps. La première ligne télégraphique a été construite entre Baltimore et Washington en 1842 par le Gouvernement fédéral américain. Internet, qui a tant changé l'économie actuelle, a été développé par les militaires des États-Unis. Une grande partie de l'avance technologique étasunienne actuelle est basée sur la recherche en biotechnologie ou la défense financées par le gouvernement.

[De la même façon], tandis qu'on [demande] à de nombreux pays qu'ils privatisent la sécurité sociale, les États-Unis disposent d'un efficace système de sécurité sociale public (avec des coûts de transaction meilleur marché que les pensions privées) et les utilisateurs se montrent réceptifs à ce système puisqu'il a joué un rôle fondamental pour déraciner presque complètement la pauvreté parmi les personnes âgées du pays.

Bien que le système de sécurité sociale américaine fasse face actuellement à un problème de financement insuffisant, la même chose se produit pour une grande partie des programmes privés de pensions. Et le système public de pensions a fourni une certaine sécurité — face à l'inflation et les caprices de la Bourse — que le marché du secteur privé n'a [jamais] offert jusqu'à présent.

C'est évident, beaucoup d'aspects de la politique économique des États-Unis contribuent de manière significative au succès de ce pays, même si peu sont mentionnés dans les débats autour des stratégies de développement. Pendant plus d'un siècle, les États-Unis ont eu des lois antitrust strictes, qui ont déraciné les monopoles privés dans beaucoup de secteurs, comme celui du pétrole. Sur quelques marchés émergents, les monopoles dans le secteur des télécommunications freinent le développement d'Internet et la croissance économique conséquente. Dans d'autres, les monopoles du marché dépouillent les pays des avantages de la concurrence internationale, tout comme les monopoles du [BTP (bâtiment et travaux publics)] qui augmentent de manière manifeste le prix de la construction.

Le Gouvernement américain a également joué un important rôle dans le développement des marchés financiers du pays, en offrant des crédits directement aux entreprises ou par le biais de compagnies avec parrainage gouvernemental, à travers des garanties partielles d'un quart ou plus de tous les prêts. *Fannie Mae*, un organisme créé par le Gouvernement pour accorder des hypothèques à la classe moyenne américaine, a contribué à réduire les coûts hypothécaires et a joué un important rôle au moment de transformer les États-Unis en un pays avec le plus important pourcentage de propriétaires de logements.

L'Agence Fédérale pour le Développement de la Petite Entreprise a fourni du capital pour aider les petites entreprises, dont certaines, comme *Express Fédéral*, ont grandi jusqu'à se transformer grandes compagnies qui produisent milliers de postes de travail. De nos jours, les prêts qu'accorde le Gouvernement fédéral aux étudiants sont fondamentaux pour garantir l'accès de tous les Américains à l'éducation universitaire ; tout comme durant des années précédentes, le financement du Gouvernement a contribué à ce que tous les Américains puissent profiter de la fourniture de électricité.

Occasionnellement, les États-Unis ont essayé d'expérimenter l'idéologie de libre marché et la dérégulation, parfois avec des effets catastrophiques. La libéralisation [dérégulation] des associations d'épargne et prêts menée à bien par le président Ronald Reagan a produit une [fameuse] vague de [faillites] bancaires qui a coûté aux contribuables américains plusieurs centaines de milliers de millions de dollars et a contribué à la récession économique de 1991.

À tous ceux qui vivent au Mexique, en Indonésie, au Brésil, en Inde et dans d'autres marchés émergents, on devrait donner une consigne différente : ne combattez pas pour l'économie mythique du libre marché, qui n'a jamais existé. Ne [suivez pas les conseils] des compagnies américaines, ni dans le cadre patronal ni dans le cadre financier, parce que, bien qu'elles prêchent le libre marché à la maison, elles comptent beaucoup sur le Gouvernement des États-Unis pour avancer dans leurs projets.

Au contraire, les économies en voie de développement devraient examiner avec attention, non pas ce que disent les États-Unis, mais ce qu'ils ont fait pendant des années, où ils se sont érigés en puissance industrielle, et à ce qu'ils font encore de nos jours. Il existe une similitude claire entre ces politiques et les mesures activistes effectuées par les économies triomphantes de l'est de l'Asie pendant les deux dernières décennies. » Joseph E. Stiglitz est "Prix Nobel" d'Économie. [Un article similaire est paru dans *Les Échos* du 10 nov. 2003]

**« Face à la concurrence des pays émergents,
un "protectionnisme européen raisonnable" s'impose
Pourquoi l'économie n'est-elle pas au centre du débat électoral ? »**

Un passionnant entretien d'**Emmanuel Todd** dans Téléràma n°2981 du 3 mars 2007 :

Serait-il en voie de devenir le gourou des politiques ? Rappelez-vous sa fameuse note de l'automne 1994, aux origines du malaise politique, qui permit à Jacques Chirac de mener campagne sur la « fracture sociale ». Peu se souviennent que, dès 1976, à l'âge de 25 ans, le jeune démographe Emmanuel Todd avait prédit dans La Chute finale la décomposition de l'Union soviétique. En 2002, il règle aussi le sort des États-Unis (Après l'empire) et continue de guetter leur effondrement. Et voilà qu'à l'automne dernier, il est parti en guerre contre les « candidats du vide » que sont à ses yeux Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Son nouveau combat ? La création d'une aire protectionniste européenne, afin de soulager les classes laborieuses des maux du libre-échange. À voir la virulence des réactions qu'il suscite, il semble que le petit-fils de l'écrivain Paul Nizan et le fils du journaliste Olivier Todd gratte à nouveau là où ça fait mal...

Le 13 septembre 2006, vous déclariez dans une interview au Parisien : « Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy sont "les candidats du vide". » C'est toujours votre opinion ?

À ce jour, je ne vois pas ce qui pourrait me faire changer d'avis. Je les appelle comme ça non pas pour leur côté people, la brume autour de leur vie de couple, mais pour une absence de discours sur la seule chose qui intéresse et angoisse les Français : le système économique qui a engendré la pression sur les salaires et l'insécurité sociale. Toutefois, il serait injuste de jeter l'anathème sur Sarkozy sous prétexte qu'il dit tout et n'importe quoi, et sur Ségolène Royal parce qu'elle ne dit rien sur l'économie, sans ajouter que François Bayrou les a malheureusement rejoints. Je persiste à dire que s'ils ne mettent pas la question du **libre-échange** au cœur de leur programme, ils seront à côté de la situation réelle du pays, des souffrances des gens. Cela explique que la campagne ne démarre pas, et que le corps électoral ne suive pas.

Vous dénoncez un « système médiatico-sondager » qui aurait « imposé » le binôme Sarkozy-Royal...

Dans les phases pré-électorales, avant que les thèmes aient été présentés par les candidats ou les partis, l'électorat populaire est inerte. Les sondages qui ont été réalisés à ce moment-là représentaient l'opinion des classes moyennes, et plutôt des classes moyennes supérieures, parmi lesquelles on trouve les journalistes, les sondeurs... Ces derniers le savaient mais, au lieu de reconnaître que leur boulot ne valait rien, ont préféré dire : « les sondages sont une photographie de l'opinion à un moment donné ». **C'est une escroquerie !** Ils suggèrent que l'opinion change, alors qu'on assiste en réalité à un phénomène de formation, de cristallisation d'une opinion populaire qui n'existait pas et qui émerge dans le courant de la campagne.

Mais ce ne sont quand même pas les sondeurs qui ont choisi Ségolène Royal !

Il est vrai que les adhérents n'étaient pas obligés d'écouter les sondages qui leur disaient que seule Ségolène Royal avait des chances. Beaucoup plus qu'il n'a désigné sa candidate, le PS s'est révélé indifférent aux questions économiques. C'est dommage, lorsque l'on voit qu'un Fabius, dans ses derniers discours, a mûri sa réflexion et propose une vraie vision de l'Europe.

Un peu tard...

Oui, mais il ouvre aujourd'hui la voie à une contestation efficace du libre-échange. Et le premier candidat majeur qui abordera le sujet cassera la baraque !

À quoi le voyez-vous ?

À l'automne dernier, j'ai fait quelques interventions radio en faveur de ce que j'appelle « un protectionnisme européen raisonnable ». La montée d'un prolétariat chinois sous-payé a un effet gravement déflationniste sur les prix et les salaires des pays industrialisés et elle n'est pas près d'être enrayée, car la Chine est un pays totalitaire. Il faut donc des barrières douanières et des contingentements provisoires. J'ai été très frappé de la réceptivité de la société française à cette remise en question du libre-échange. Puis Dominique de Villepin m'a demandé d'ouvrir la conférence sur l'emploi par un topo sur le sujet. Lorsque vous intervenez, non plus à la radio, mais au cœur du système, en présence du Premier ministre, du ministre de l'Économie, des syndicats, du Medef, c'est la panique. Tout le monde sent en effet qu'un candidat qui arriverait avec un projet protectionniste européen bien ficelé serait élu, d'où qu'il vienne. Et personne ne peut rire d'une Europe protégée de 450 millions d'habitants, d'autant moins qu'elle pourrait réaliser l'impossible, c'est-à-dire, à l'intérieur de chaque pays, la réconciliation des dirigeants et des groupes sociaux.

Vous avez déclaré que l'émergence du thème protectionniste viendrait plutôt de la droite...

Le Parti socialiste et l'UMP sont tous deux décrochés des milieux populaires et probablement d'une bonne partie des classes moyennes. Ce sont des superstructures qui flottent dans les classes moyennes supérieures. Mais cette oligarchie est coucée par le milieu : le PS représente l'État, et l'UMP, le marché. Ceux qui sont bien logés dans l'appareil d'État — fonctionnaires de catégorie A, j'en fais partie — ont une indifférence encore plus grande aux maux du libre-échange. À droite, c'est vrai que le capitalisme financier s'en contrefout. Mais ce n'est pas le cas des secteurs de production. N'oubliez pas que le premier théoricien du protectionnisme, l'économiste allemand Friedrich List, était un libéral. **Les protectionnistes sont des adeptes du marché, à condition de définir la taille du terrain...**

La régulation du marché ne serait pas qu'une histoire de gauche ?

D'abord, il faut rappeler que les socialistes ont une arrogance de bons élèves que n'ont pas les gens de droite. Ils oublient facilement que dans l'histoire des idées économiques, les basculements sont transpartisans ; au début des années 70, la gauche et la droite étaient en faveur d'une économie régulée par l'État. Le basculement dans l'ultralibéralisme a fini par toucher tout le monde. Si l'on en vient, comme je l'espère, à l'idée que la protection européenne est la bonne solution, au final, gauche et droite seront d'accord. Reste à savoir qui va démarrer le premier.

Vous avez eu des mots très durs pour « la petite bourgeoisie d'État », qui « ne comprend pas l'économie »...

L'une des forces de la France, c'est son égalitarisme, et la capacité de sa population à s'insurger. Cet esprit de contestation explique dans notre pays la suprématie de la sociologie. En revanche, la France n'a jamais été en Europe l'économie dominante, elle a toujours été, depuis le Moyen Âge, en deuxième position. La pensée économique française est donc restée à la traîne. Il se trouve que notre unique Prix Nobel d'économie, **Maurice Allais**, un vieux monsieur, est protectionniste ! Alors on décrite que notre vieux Prix Nobel ne vaut rien en économie... Ne soyons pas naïfs, toutes les rigidités ne sont pas intellectuelles, car deux nouvelles catégories de soi-disant économistes sont apparues : des types issus de la haute fonction publique, d'autant plus adeptes du marché qu'ils ne savent pas ce que c'est, et des économistes bancaires, qui sont en fait des commerciaux dont les intérêts sont imbriqués à ceux du système.

Vous avez prédit en 2003 le déclin américain, qu'on ne voit toujours pas venir...

Je maintiens que si une économie est puissante, cela s'exprime dans l'échange international. Or, les États-Unis, avec 800 milliards de déficit commercial, sont déficitaires avec tous les pays du monde, y compris l'Ukraine. Les États-Unis, c'est le pays des mauvaises bagnoles, des trains qui vont lentement, où rien ne marche très bien, où il est difficile de faire changer un compteur à gaz en dehors des grandes villes, où la mortalité infantile est la plus forte du monde occidental. Où l'informatisation et la robotisation — c'est masqué par l'essor des ordinateurs individuels — est faible. Là-bas, le discours sur l'économie virtuelle, sur « l'immatériel », est un discours délirant. Parce que l'économie, ce n'est pas l'abolition de la matière, mais sa transformation par l'intelligence. De temps en temps, l'état réel de l'Amérique apparaît : face à un événement comme l'ouragan Katryna, l'économie virtuelle, les avocats, les financiers, pas terrible, hein...

C'est cette Amérique-là qui fascine Nicolas Sarkozy...

Ce n'est pas tant le bushisme de Sarkozy qui est scandaleux, que sa mauvaise maîtrise du temps, son manque d'à-propos, puisqu'il est allé faire allégeance à Bush juste avant que l'énormité de son échec en Irak ne soit reconnue aux États-Unis mêmes ; quant à Ségolène Royal, elle a manifesté une vraie rigidité de pensée en refusant pour l'Iran le nucléaire civil aussi bien que militaire. Je ne vois pas comment ces deux candidats pourraient penser le protectionnisme européen, question qui suppose intérêt pour l'économie, mais aussi maîtrise de la politique étrangère, car la première chose qu'il va falloir faire, c'est négocier avec l'Allemagne !

L'économie allemande est repartie. En quoi l'Allemagne aurait-elle besoin du protectionnisme ?

Pour les idéologues du libre-échange, l'Allemagne est le pays qui réussit le mieux. Mais de mon point de vue, c'est celui qui arrive le mieux à se torturer lui-même. Au prix d'une terrible compression salariale, l'Allemagne a abaissé ses coûts de production et gagné des parts de marché en Europe, contribuant à l'asphyxie de la France et de l'Italie.

Elle aurait maintenant tout à gagner à un marché européen prospère, où l'on protège nos frontières, augmente les salaires, gonfle la demande intérieure. Tout cela, il faut le penser, être capable de le négocier. Et je ne ressens pas dans notre binôme cette compétence diplomatique...

Le système libéral peut-il se régénérer ?

Le libre-échange intégral et la démocratie sont incompatibles, tout simplement parce que la majorité des gens ne veut pas du libre-échange. Donc, soit la démocratie gagne et on renonce au libre-échange, soit on supprime le suffrage universel parce qu'il ne donne pas les résultats souhaités par les libéraux. Le seul pays à avoir jamais inscrit dans sa Constitution le libre-échange a été les États américains sudistes, esclavagistes. Le Nord, industriel et démocratique, derrière Lincoln, était protectionniste. Normal, puisque le protectionnisme définit une communauté solidaire et relativement égalitaire, alors que le libre-échange suppose des ploutocrates et une plèbe. La Chine a résolu le problème : c'est un modèle totalitaire qui pratique le libre-échange. Avec la Chine, on parle d'un modèle capitaliste imparfait, alors que c'est peut-être le modèle achevé !

Si l'Europe se décidait pour le protectionnisme, comment la Chine réagirait-elle ?

Elle s'écroulerait parce qu'elle a trop besoin des machines-outils allemandes. Le rétablissement d'une souveraineté économique aux frontières de l'Europe renforcerait nos capacités de négociation. Le protectionnisme, ce n'est pas l'autarcie, on définit des zones de protection, tout peut se négocier. Ce n'est pas un univers idéologique, contrairement au libre-échange qui prétend avoir une recette universelle pour tous les produits.

Autre sujet polémique, l'Iran, que vous déclarez depuis 2002 être engagé « dans un processus d'apaisement intérieur et extérieur »...

En octobre, dans Marianne, je disais : Ahmadinejad et ses horreurs sur l'Holocauste, ce n'est que la surface des choses, il faut faire le pari d'un Iran avec de vraies virtualités démocratiques, associé à sa spécificité chiite, parce que le chiisme, culture du débat, de la révolte, est une bonne matrice pour la démocratie. Or, que s'est-il passé ? Ahmadinejad s'est pris une claque électorale. Vous remarquerez d'ailleurs que l'Iran, où l'alphabétisation des femmes a fait chuter la fécondité à 2,1, où les étudiants sont en majorité des étudiantes, est un pays qui n'arrête pas de voter ! Il faut donc continuer à dire tout le mal qu'on pense d'Ahmadinejad, mais résister aux provocations, ne pas se laisser entraîner par les États-Unis dans une confrontation.

Pourquoi l'Europe devrait-elle se rapprocher de l'Iran ?

L'objectif des États-Unis n'était pas seulement de faire la guerre en Irak mais d'entraîner Français et Allemands dans cette guerre, et ils feront de même avec l'Iran. Par ailleurs, l'intérêt des Iraniens est d'importer des machines-outils européennes, celui des Européens, inquiets de la prédominance de la Russie dans leurs approvisionnements énergétiques, est d'avoir un deuxième partenaire. Ma position traduit un désir de paix mêlé d'une géopolitique raisonnable. Mais je crains que les Américains n'attendent la présidentielle française pour déclencher leur attaque sur l'Iran, une fois débarrassés de Chirac. Il faut donc absolument contraindre nos deux candidats à dire ce qu'ils feraient en cas d'attaque américaine.

Le goût de la prospection, d'où vous vient-il ?

De formation, je suis historien. C'est normal de vouloir connaître la suite de l'histoire non ? Je ne suis jamais allé en Iran, et je n'étais pas allé en Union soviétique avant d'annoncer l'effondrement du système, mais je ne suis pas davantage allé dans le XVIII^e siècle. Sur ces pays, je travaille en historien, à travers des documents, des paramètres, des statistiques. Et je prolonge des tendances... Tous les historiens ne se promènent pas dans le futur immédiat... On va souvent vers l'histoire pour échapper au présent, pour se réfugier dans le bruit et la fureur des événements d'autrefois. Mais quand on parle à des médiévistes, on s'aperçoit qu'ils ont une vision aiguë du présent. Simplement, ils n'ont pas le goût de faire ça. Il faut dire que le présent est très inquiétant. En ce moment, je travaille sur les systèmes familiaux du passé, et quand j'essaie de dater l'émergence de la famille communautaire en Chine, dans mon petit bureau, avec mes petites cartes, je me sens protégé.

Propos recueillis par Vincent Remy.

« Presse 2007

Le "Combat Pour l'Élysée" en continu »

<http://www.up.univ-mrs.fr/veronis/Presse2007/?s=30>

Un outil formidable, créé par **Jean Véronis**, pour consulter et analyser la presse tous les jours.

« Interdit de présidentielle ! »

Le Mouvement Clérocratie de France vient d'être interdit de campagne, une première sous la V^{ème}.

Les politiciens de métier se comportent comme **des drogués**, des drogués du pouvoir :
sans foi ni loi, prêts à toutes les manœuvres malhonnêtes pour en avoir *encore et encore...*
Je dis que nous sommes bien fous de les laisser écrire eux-mêmes notre Constitution.

« Changer de président ou changer de Constitution ? »

par **André Bellon** dans *le Diplo* de mars :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/03/BELLON/14514>

Un **excellent plaidoyer** pour démasquer les mensonges et **réhabiliter la IV^{ème} République** en cernant bien **les causalités réelles de l'instabilité ministérielle** de l'époque, hâtivement et commodément attribuée depuis au *régime parlementaire* —détesté par les anti-démocrates. Depuis 1958, **les parlements vassalisés sont devenus des chambres d'enregistrement.**

« La Constitution de 1958 prétend permettre la continuité du pouvoir dans un souci d'efficacité politique. En fait, elle permet d'assurer cette continuité contre la souveraineté populaire. L'irresponsabilité politique du Président y participe. Il exerce, sans contrôle, les pouvoirs essentiels, et le Gouvernement qu'il nomme souverainement lui sert de fusible.

(...) Le paradoxe est que la constitution de 1958, censée garantir la force de l'État, a facilité la soumission du pouvoir politique aux intérêts économiques et financiers mondialisés. La volonté nationale est, en effet, devenue inopérante en l'absence de soutien populaire. Et seul une expression démocratique contraire aux vœux de la classe dirigeante a pu empêcher l'adoption d'un traité constitutionnel européen qui valorisait les intérêts particuliers au détriment de l'espace public. »

Mon commentaire : il est temps que le peuple refonde lui-même son Parlement et se débarrasse des voleurs.

Rappel de la **Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen**... Article 2 :

Le but de toute association politique est la conservation **des droits naturels et imprescriptibles** de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et **la résistance à l'oppression.**

« La souveraineté populaire demande, selon l'expression d'André Tardieu, un "souverain captif". »

**« Parlementaires français et européens sous pression :
quand les lobbies (dé)font les lois »**

par **Marie Bénilde**, dans *le Diplo* de mars.

« Venezuela, Russie, Chine : les États s'emparent de l'arme pétrolière »

par **Jean-Pierre Séréni** dans *le Diplo* de mars.

Peut-être l'amorce d'une renaissance de la force des États et un possible recul des transnationales ?

Quel journal passionnant que *Le Monde diplomatique* !
Chaque mois, c'est une ressource précieuse, un outil de lien social.

« Une nouvelle vassalité. Contribution à une histoire politique des années 80 »

Un livre **d'André Bellon** (*Mille et une nuits*, 2007) qui a vécu de l'intérieur les renoncements et les sabordages de la gauche au pouvoir.

Un témoignage pour mieux comprendre et mieux résister.

« Le nouveau mur de l'argent. Réalités de la globalisation financière »

Un livre de **François Morin**, professeur de sciences économiques à l'Université de Toulouse 1, membre du Conseil de la Banque de France (1985-93)

<http://www.france.attac.org/spip.php?article6912>

« Un nouveau « mur de l'argent » est dressé depuis une dizaine d'années par les grandes banques internationales qui a pour résultat de contraindre la volonté des politiques et notamment des gouvernements démocratiquement élus. »

Un livre inquiétant mais utile, bien résumé ici par son auteur.

Comme pour le texte ci-dessous, je vois ici un lien fort avec les **institutions** qui, si elles étaient écrites honnêtement, pourraient **donner aux peuples l'arme juridique décisive du référendum capable d'imposer des limites aux plus puissants avec la plus incontestable légitimité et en toute indépendance**, indépendance et légitimité que les élus n'auront jamais autant que les citoyens eux-mêmes.

« Le pouvoir de la finance »

François Chesnais propose ici un commentaire passionnant (et inquiétant) d'un livre d'**André Orléan** (Odile Jacob, 1999) :

<http://www.local.attac.org/paris15/documents/reflexion/chesnais.rtf>

Ce document analyse clairement le monstre financier mondial que nos "représentants" ont laissé naître et grandir et qui devient **autonome**, ce qui est proprement effrayant. Des points essentiels et méconnus des thèses de Keynes sont rappelés et permettent de comprendre à la fois le problème et la solution.

Je lis de nombreux textes sur ce thème (je vous parlerai bientôt du livre de *François Morin*, « Le nouveau mur de l'argent », chez Seuil) en cherchant des *points de faiblesse* à ce monstre.

La liquidité semble être l'objectif supérieur de nos parasites les rentiers, et son outil indispensable (à détruire, donc) est **la libre circulation des capitaux**. Il faut étudier ce document (et d'autres, sur la création monétaire abandonnée par les États aux banques privées, notamment) pour préparer la résistance des citoyens au racket des financiers.

Extrait (mais il faut tout lire, c'est un document très intéressant) :

« L'autonomie de la finance est donc simultanément une pesante réalité et une apparence (Marx dit qu'elle représente le degré suprême qu'atteint le fétichisme engendré par le mode de production capitaliste). D'un côté, **la finance pour prospérer doit organiser des flux continus de transfert de richesses à partir de la production** ; de l'autre, sa prétention à opérer en vase clos et à fixer elle-même le prix des créances détenues est mise à mal périodiquement aux cours de crises qui représentent des irrupsions de la réalité de la production, de la répartition et de la commercialisation effective dans l'enceinte fermée des marchés. (...) »

L'autonomie de la finance ayant été analysée par très peu d'auteurs, il paraît indispensable de situer le livre d'Orléan dans l'histoire de la pensée économique. C'est évidemment chez Keynes qu'on trouve la première analyse poussée de l'institution très particulière qu'est **le marché boursier** et de la manière dont il **permet aux investisseurs financiers de ne pas avoir à donner un caractère irrévocable à leurs décisions de "mettre de l'argent dans les affaires"**. (...) »

Si on trouve chez Keynes une analyse poussée des comportements sur les marchés boursiers, on ne trouve pas de théorie de l'autonomie de la finance. Celle-ci est absente de la Théorie générale, ou tout au plus en latence. Avant le livre d'Orléan, la seule **présentation d'une théorie de "l'autonomie de la finance"**, c'est-à-dire de la finance se dressant comme une force **"indépendante"** face aux autres acteurs du processus économique et donc face à la société prise comme telle, se trouve chez Marx. Dans des passages très peu étudiés du livre II et surtout du livre III du Capital, celui-ci étudie la façon dont après une phase transitoire où la finance a été subordonnée au capital industriel productif et à ses besoins exclusifs, elle se reconstitue comme force autonome. Ceci se produit au moment où **"une partie du profit brut se cristallise et devient autonome sous forme d'intérêt"**. Dès lors, **"la classe des capitalistes financiers s'oppose au capitaliste industriel comme une catégorie particulière de capitalistes, le capital financier comme une sorte de capital autonome et enfin l'intérêt comme la forme indépendante de la plus-value qui correspond à ce capital spécifique. Du point de vue qualitatif (souligné dans l'original), l'intérêt est de la plus-value obtenue par la simple possession du capital (...) bien que son possesseur reste en dehors du procès de production ; l'intérêt est donc produit par du capital retranché de son procès"** (Capital, III, chap. XXIII, page 39 et page 40). (...) »

La liquidité comme base de l'autonomie

C'est sous la forme de la société par actions dont les titres sont négociables, que la **"scission entre la propriété et la gestion du capital"** (Keynes) ou la **"propriété de capital extérieure au procès de production"** (Marx) prend toute son ampleur. À leur tour, ce sont la liquidité, au sens où Orléan nous invite à utiliser ce terme, et les marchés financiers qui lui servent de support, qui autorisent cette **"propriété extérieure"** à prétendre dicter ses termes à ceux qui sont engagés dans la production. **Sans la liquidité permise par les marchés, "l'autonomie de la finance", et son pouvoir n'auraient pas pu prendre les proportions que nous connaissons aujourd'hui.** Telle est la thèse centrale du livre **"Pouvoir de la finance"**. [C'est une vraie faiblesse dans la cuirasse, non ? ÉC]

Examinons-là de plus près. Pour que la finance puisse s'ériger comme une force **"autonome"**, capable de se placer en situation de **"surplomb"** par rapport à la société et de considérer qu'elle serait en droit de régir le mouvement économique d'ensemble, une condition préalable doit avoir été satisfaite. Il faut que les détenteurs d'actifs financiers disposent d'une **institution** qui leur permette de **(re)transformer ces créances en argent (largo sensu)**. Ces actifs, qui sont tout bonnement des créances sur l'activité économique future acquises en vertu du seul fait de posséder de l'argent (un "patrimoine" mobilier "liquide"), peuvent prendre la forme soit de titres de la dette publique bénéficiant de la garantie d'un État (la valeur de cette garantie étant elle-même l'objet de "notations" qui séparent les différents pays), soit d'obligations privées dont la garantie est déjà plus aléatoire, soit enfin d'actions dont le rendement futur relève du pari puisqu'il dépend à peu près totalement de l'évolution de l'économie.

La transformation de titres immobilisés en argent **doit** pouvoir se faire **instantanément** ou tout au moins à très court délai, dans des conditions où le vendeur n'est pas seulement assuré de trouver un acheteur mais aussi de vendre ses titres sans avoir à en négocier les conditions. En effet, la transaction peut être réalisée de façon presque instantanée, parce qu'elle se fait à un prix déterminé par le **"marché"** (la cotation boursière ou obligataire) que l'acheteur et le vendeur acceptent d'avance et ne vont pas songer à discuter.

S'agissant du cas spécifique de la possession d'actions, Orléan explique : **"Il s'agit de transformer ce qui n'est qu'un pari personnel sur des dividendes futurs en une richesse immédiate hic et nunc [sans délai]. Pour ce faire, il faut transformer les évaluations individuelles et subjectives en un prix accepté par tous. Autrement dit, la liquidité impose que soit produite une évaluation de référence qui dise à tous les financiers le prix auquel le titre peut être échangé. La structure sociale qui permet l'obtention d'un tel résultat est le marché financier"**.

Pour les investisseurs, il est déterminant que le prix des actions dont la vente leur permettra de retrouver la liquidité complète sous la forme argent, soit fixé par le jeu d'un mécanisme **"objectif"** qui possède le statut d'instance extérieure à chaque investisseur financier individuel dont les décisions ne seront jamais discutées. C'est la fonction de **la cotation**. **"Annoncé publiquement, le cours a valeur de norme : c'est le prix auquel le marché accepte de vendre et d'acheter le titre considéré, au moment considéré. C'est ainsi que le titre est rendu liquide. Le marché financier, parce qu'il institue l'opinion collective comme norme de référence, produit une évaluation du titre reconnue unanimement par la communauté financière"**. **La liquidité n'est pas une propriété intrinsèque des titres.** Il n'y a rien, en effet, qui soit **"liquide"** dans le capital qui est coté en bourse : **"lorsque les titres de propriété sont échangés, le capital, lui, ne change pas de place"**. Elle est, dit André Orléan **"un pur artefact"** [un phénomène d'origine humaine, artificielle], plus encore, **"une transgression"**.

Cet **"artefact"** est une construction complexe faite d'un ensemble de règles tant tacites que codifiées. Orléan nous

précise qu'un marché financier ne saurait exister sans un travail très poussé de codifications institutionnelles qui spécifient les intervenants, leur responsabilité respective et les modalités précises de leur intervention, la périodicité des cotations, le degré de transparence des informations concernant l'identification des donneurs d'ordre, la répression des délits d'initiés, les règles d'établissement des cours et les caractéristiques en prix et en quantités des **équilibres successifs**. En revanche, Orléan ne nous dit rien ou presque de **la genèse**, de l'enracinement dans un petit nombre de pays et plus tard de la diffusion internationale de **"l'innovation institutionnelle"** qu'est le marché financier organisé. Pas plus qu'il ne rappelle le **rôle joué par les États** dans ce processus. Même si ce n'est pas le propos de son livre, quelques éléments sur ces points auraient corrigé l'impression qu'il donne à certains moments de nous parler d'une construction non pas historique mais *sui generis*.

Les marchés financiers ne sont pas une construction *sui generis*

L'accent mis sur les mécanismes endogènes de la liquidité paraît marqué, par moments, une certaine réticence à dire à quel point les marchés et la liberté exorbitante qu'ils donnent aux investisseurs, reposent aussi sur la puissance publique — sur l'État dont le service de la dette publique et des fiscalités favorables à l'épargne viennent alimenter les marchés en ressources et sur la Banque centrale dans sa fonction de prêteur en dernier ressort, d'institutions intervenant pour défendre la liquidité à la place des investisseurs lorsque le marché entame une chute.

À lire certaines pages des chapitres 1 et 2, on pourrait croire que la liquidité et le marché financier seraient dotés d'une sorte d'essence *sui generis*, ou encore qu'ils seraient un *artefact social* se suffisant à lui-même. Orléan semble tellement fasciné par son objet d'étude qu'il se laisse parfois emporter par sa fascination, mettant un accent si fort sur les conditions endogènes de la liquidité qu'il nous fait oublier ce qu'il a dit à la page 49, à savoir que la liquidité **"est le produit de puissants intérêts"** et ceux-ci lui procurent un appui exogène politique très fort. Une lecture attentive du livre dans son ensemble permet de corriger cette impression, mais le lecteur qui s'en tiendrait à certaines pages pourrait être tenté de penser que les marchés assurent la liquidité aux investisseurs sans être aidés par quiconque. Le fait que **la liquidité repose en définitive sur le prêteur en dernier ressort** est introduit dans l'analyse tardivement. Il faut attendre le chapitre 3 pour apprendre qu'alors qu'en principe "la liquidité repose sur l'engagement tacite de la communauté financière à prendre en charge la totalité du capital", il n'en survient pas moins des situations périodiques où "le marché refuse de faire face à cet engagement" et où la majorité des investisseurs sur lesquels cet engagement reposait "cherche à se désengager du capital", provoquant ainsi l'effondrement du marché (page 136). **La nécessité de recourir à la "garantie exogène de la puissance publique" marque les limites de l'autonomie de la finance** et montre que celle-ci *"ne puise pas sa force de son seul argent transformé en actions"*, mais de ses relations avec l'État ainsi que l'ensemble des institutions qui assurent au capital une domination sociale aussi stable que possible. (...)

La vision critique de la relation épargne-marchés financiers chez Keynes

La liquidité offerte par les marchés financiers a toujours été justifiée par le rôle positif qu'elle aurait sur une offre d'épargne indispensable à l'investissement. La liquidité y contribuerait par son effet apaisant sur *"les nerfs des investisseurs"*. André Orléan fait état de l'argument, tout comme le faisait Keynes.

Mais Keynes, me semble-t-il, était plus critique de l'épargne et de sa relation supposée avec l'investissement que ne l'est André Orléan. Keynes a donc proposé des formes de financement originales, dans lesquelles les détenteurs de ressources financières se verraient rémunérer pour l'emploi de ces ressources, mais **nier le droit de changer tout le temps et à leur guise la composition de leurs portefeuilles**.

Rappelons que pour Keynes *"un acte d'épargne individuelle signifie — pour ainsi dire — une décision de ne pas dîner aujourd'hui. Mais il n'implique pas une décision de commander un dîner ou une paire de chaussures une semaine ou une année plus tard"* (Théorie générale, édition Payot de 1949, page 226).

On sait également que l'épargne est pour lui une variable déterminée *ex post* [après coup]. Son montant dépend du niveau de l'investissement et de l'emploi. Le niveau de l'épargne dépend aussi d'une configuration particulière de la répartition des revenus : qui conduit une partie de la population à ne pas commander de dîners, donc à épargner, parce qu'elle est gavée (théorie de la propension marginale à consommer), alors qu'à l'autre bout de l'échelle sociale, une autre connaît les privations permanentes, quand ce n'est la misère dans les formes où celle-ci est vécue à différents niveaux de développement économique et social.

Calmer les nerfs des investisseurs coûte que coûte n'est pas la préoccupation essentielle de Keynes, surtout si les marchés financiers soumettent l'économie à des risques de récessions graves à la suite de krachs boursiers. Dans un passage qui est peu commenté (même par André Orléan), **Keynes se demande donc si "le seul remède radical aux crises de confiance qui affligent la vie économique moderne serait de restreindre le choix de l'individu à la seule alternative de consommer son revenu ou de s'en servir pour faire fabriquer l'article de capital qui, même avec une faible évidence, lui paraît être l'investissement le plus intéressant qui lui soit offert. Peut-être, à certaines occasions, lorsqu'il serait plus de coutume harcelé par des doutes au sujet de l'avenir, l'incertitude le conduirait à consommer plus et à investir moins. Mais on éviterait par ce moyen les répercussions désastreuses, cumulatives et presque illimitées du fait que les personnes envahies par le doute peuvent s'abstenir de dépenser leur revenu d'une façon ou d'une autre"** (op.cit, page 176). La Théorie générale est un réquisitoire contre l'accumulation patrimoniale.

Keynes était en faveur d'un *"certain degré d'individualisme"* (page 389) et donc d'inégalités. Il était raisonnable selon lui de conserver l'aiguillon de rémunérations différentes et de récompense du risque entrepreneurial lorsqu'il était authentique, mais la politique qu'il esquisse dans ce passage, comme dans celui où il est question de **l'euthanasie souhaitable du rentier**, est de n'ouvrir aux individus ou ménages aisés que deux possibilités, celle de consommer (voir son éloge de la Fable des Abeilles de Mandeville) ou celle de recevoir une rémunération pour un investissement immobilisé.

Il est évident que dans l'état d'euphorie actuelle concernant le succès et les bienfaits de l'accumulation financière et de conjoncture politique de légitimation des patrimoines et des revenus qu'ils procurent sous forme de dividendes et d'intérêts, les positions de Keynes n'ont aucune chance d'être entendues. Elles sont aussi étrangères au contexte idéologique actuel que des mesures portant sur les façons de contrôler socialement l'usage des moyens de production. Il faudra un krach financier majeur avant que la politique esquissée par Keynes (dont l'intention et la portée sont assez voisines de la Taxe Tobin) ait la moindre chance d'être défendue avec succès par ceux qui voudraient toujours trouver les voies d'un capitalisme "raisonnable" qui organiserait l'euthanasie des rentiers.

(...) le chapitre IV s'ouvre par une définition des enjeux macro-économiques et macro-sociaux qui est d'une clarté et d'une force très grandes : **"Le marché de la dette est la représentation théorique de ce rapport de forces entre créanciers et débiteurs. (...) Le taux de l'intérêt exprime l'intensité de ce rapport de forces et, par conséquent, la capacité du pouvoir créancier à s'approprier par ce biais une partie de la richesse créée par les entreprises et les salariés. Mais le créancier peut exiger plus : il peut demander à participer au contrôle de l'entreprise ; il peut prétendre à un partage de la propriété même du capital. Ce faisant, le pouvoir abstrait de l'argent se transforme en un pouvoir effectif sur la production, sur l'investissement et sur le salariat. (...) La question qui doit être posée est**

celle de l'efficacité d'une telle transformation : **le pouvoir créancier a-t-il les compétences requises pour mener à bien cette transformation ? Est-il apte à assurer le développement régulier de l'activité productive ?**" (page 194). [Je ne suis pas sûr d'être d'accord avec le choix de la question pertinente. Pour ma part, je demanderai plutôt : **quelle est la légitimité politique de ces voleurs en bandes organisées pour rançonner les humains ?** C'est moins technique, comme question, c'est sûr... ÉC]

(...) après avoir posé la capacité de la finance "à s'approprier une partie de la richesse créée par les entreprises et les salariés" et à **affaiblir les possibilités d'action des États par le mécanisme de la dette publique**, il est indispensable de s'interroger sur les conséquences que ce transfert de richesses va avoir sur les différentes composantes de la demande effective, ainsi que sur le rythme et le contenu de l'accumulation.

Car **qu'est-ce que la Théorie générale si ce n'est une théorie de l'équilibre de sous-emploi résultant de l'insuffisance structurelle de la demande effective et de la polarisation de la richesse, du pouvoir d'achat et du bien-être, dans un contexte de domination des marchés financiers ?**

Si l'on veut pousser la critique du régime d'accumulation "financiarisé" à son terme, en établir l'absence de viabilité comme système mondialisé et cerner les conditions très particulières de son fonctionnement récent comme régime de croissance pour les États-Unis, il faut s'attaquer à l'analyse des conditions et des limites du "bouclage macro-économique" propre à ce régime. Il faut commencer par dire à quel niveau d'emploi et de salaires, pour combien de temps et pour combien de pays au monde, la demande des rentiers (catégorie qui inclut les anciens salariés bénéficiaires des fonds de pension par capitalisation), couplée avec les "effets richesse" dérivés des plus-values financières acquises sur des marchés continuellement haussiers, pourrait assurer un équilibre de croissance minimale en dehors de quoi la "la rationalité autoréférentielle" des marchés financiers reste suspendue en l'air et marche droit vers le krach boursier. (...) »

Je trouve ce texte passionnant et lié aux **institutions** qui, si elles étaient écrites honnêtement, pourraient **donner aux peuples l'arme juridique décisive du référendum capable d'imposer des limites aux plus puissants avec la plus incontestable légitimité et en toute indépendance**, indépendance et légitimité que les élus n'auront jamais autant que les citoyens eux-mêmes.

« La bibliothèque de José Bové »

par **Michel Onfray** :

<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/02/27/la-bibliotheque-de-jose-bove.html>

« Nicolas Dupont-Aignan sur France Inter ce 28 février »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/index.php?id=53160>

Ce jeune homme est lumineux et enthousiasmant. **Contre le viol de l'UE, il nous défend bien.**

« Pesticides, révélations sur un scandale français »

Un livre important de **Fabrice Nicolino** et **François Veillerette** :

<http://www.pesticides-lelivre.com/>

Là encore, **des institutions honnêtes nous permettraient de résister directement quand nos représentants défont.**

« La double face de la monnaie »

<http://tinafilms.free.fr/DoublefaceDP.pdf>

Un film utile pour comprendre que **l'enjeu décisif est la monnaie** ; à découvrir et faire connaître.

« Enfin une mesure contre la démesure de la finance, le SLAM ! »

par **Frédéric Lordon** dans *le Monde diplomatique* :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/02/LORDON/14458>

Article à rapprocher du [passage de Frédéric à Là-bas si j'y suis](#) (rappel) : excellent !

« Le vote électronique débarque en cachette pour les présidentielles : arnaque ? »

par **Carlo Revelli** sur Agoravox :

http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=16891

Échanges importants : une vidéo édifiante, à faire connaître d'urgence !

« Pour un premier tour au suffrage pondéré »

par **Bayrolien** sur Agoravox :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=18129

Deux machines pour voter ; une astuce à creuser ?

« Appel contre la censure des citoyens par les principales organisations politiques »

<http://www.unisavebove.org/emailing/les-emailing.cgi?id=544>

« Les 10 plus gros mensonges sur l'économie »

Enfin, le nouveau livre d'**André-Jacques Holbecq** et **Philippe Derudder**, deux humains bien intéressants sur un sujet essentiel et pourtant méconnu :

<http://www.10mensonges.org/index.htm>

« Les premières rencontres du 5^e pouvoir »

http://www.agoravox.fr/rubrique.php3?id_rubrique=23

Agoravox organise un **rendez-vous** pour les **blogueurs** et leurs **interacteurs**,
le samedi 24 mars à "L'Usine" à St Denis.

J'étais heureux de pouvoir enfin y rencontrer de nombreux interlocuteurs, jusqu'ici très immatériels :o)

Malheureusement, je viens de réaliser que suis aussi invité (depuis longtemps) à Berlin,
le même week-end, pour une conférence sur l'Europe :

« Europe - Not without the people! »

<http://www.berlin2007.org/>

Ça va sans doute être passionnant.

C'est dur, parfois, de n'avoir qu'une enveloppe corporelle.

J'espère que la rencontre d'Agoravox est la première d'une longue série
et je pourrai enfin vous retrouver, un peu plus tard, grâce à cette excellente initiative :o)

Constatant que les journalistes se sont fait progressivement **acheter** par les plus riches, — qui ont fait des journalistes leurs salariés, c'est-à-dire leurs **subordonnés**—, les citoyens se réapproprient progressivement l'indispensable fonction de **surveillance** que remplissent (tant bien que mal) les journalistes depuis la Révolution française et, faute de mieux, ils utilisent **l'Internet** pour devenir à leur tour "**journalistes citoyens**", "**sentinelles du peuple**" comme on disait en 1789. ([Vos réactions](#))

« Comment les riches détruisent la planète »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=49162

Hervé Kempf est l'invité passionnant de *Ruth*, dans *Terre à terre*, ce 24 février.

L'accent mis sur les processus de **rivalité** et d'**ostentation**

— qui nous font désirer sans cesse ce que possède l'autre —
ainsi que sur le mécanisme de **l'héritage**

— qui permet l'accumulation sans mérite et revient à confisquer progressivement les richesses —
permet de comprendre pourquoi nous continuons à produire toujours plus,
au point de détruire carrément notre environnement vital,
alors que tous nos besoins raisonnables sont satisfaits depuis longtemps.

Cet écologiste modéré radical défend, lui aussi, le **RMA, revenu maximal admissible**
et insiste sur **l'urgence** de diminuer autoritairement le train de vie des très très riches
(quelques milliers sur la terre, qui bloquent, par cupidité, toutes les décisions écologiques urgentes).

Je trouve qu'il **manque à Hervé Kempf l'outil clef** (indispensable et méconnu) **pour progresser** :
que les peuples se réapproprient l'écriture de leurs institutions et le contrôle réel des pouvoirs
par **un processus constituant enfin honnête : une assemblée constituante tirée au sort**
pour que **ses membres ne soient absolument pas liés aux partis** qui sont en **conflit d'intérêt**
au moment d'écrire les règles du pouvoir, au moment d'écrire la Constitution.

Tout se tient.

« L'effet boule de neige »

http://www.dailymotion.com/video/xst9n_leffet-boule-de-neige

Vidéo de vingt minutes très utile pour éviter de perdre la mémoire et rappeler **QUI a privatisé** de nombreux services publics en France, qui, du coup, a organisé sciemment **l'affaiblissement de l'État** et, finalement, qui a renforcé **l'irresponsabilité des élus** et œuvré radicalement **contre la démocratie** :

le PS et le PC, comme tous les autres "partis de gouvernement".

Commentaire, vu du plan C : des institutions écrites par des hommes de partis ne pourront jamais favoriser que les partis, aux détriment des individus. Inéluctablement, ces partis se retrouvent contrôlés par les plus riches et deviennent des menteurs professionnels négligeant l'intérêt général.

L'évolution de la démocratie passe par notre prise de conscience de l'importance du contrôle des **auteurs des institutions** :

nous devons cesser de les laisser écrire par les partis
et bien veiller à ce que les Constituants soient
parfaitement désintéressés.

« L'union européenne, la démocratie et l'état de droit :
lettre ouverte au président de la république
de quarante juristes universitaires » :

<http://www.revue-republicaine.fr/spip.php?article1385>

Importante lettre ouverte, et pourtant fort mal relayée par les médias (va savoir pourquoi) :

La Directive Bolkestein, c'était de la gnognotte

à côté de ce que nos « représentants » nous imposent en douce :

**il faut lire et relire attentivement cette lettre ouverte sur
le Règlement sur la loi applicable aux obligations contractuelles.**

Lire aussi, à ce sujet, le commentaire (méprisant et injuste) de **Jean Quatremer**, eurolâtre inconditionnel (souvent expéditif) qui utilise le mot "souverainiste" comme pour exorciser tous ceux qui ne sont pas aveuglément dévoués à sa religion de la technocratie européenne :

**« Ne dites pas à ma mère que je suis militant souverainiste,
elle me croit professeur de droit »**

http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2007/01/ne_dites_pas_ma.html

Le débat est long mais intéressant, une contre-lettre ouverte y est citée, voyez notamment les contributions d'Edgar, de Maximin et de Maragogipe.

L'activité de l'Union européenne est souvent proprement scandaleuse.

Le **mépris des peuples** se voit désormais partout comme le nez au milieu de la figure.

C'est la légitimité même des gouvernements, des parlements et des juges pour façonner les institutions qui est profondément contestable. C'est un problème éminemment politique, pas juridique.

« Où va le monde, M Stiglitz ? »

Un DVD passionnant, à ne pas rater,

dans le dernier numéro (67) de **Challenge**, en kiosque.

Si vous n'avez pas le temps (ou le goût) de lire les trois excellents livres du grand Stiglitz, écoutez ces entretiens, c'est passionnant, un témoignage lumineux, à étudier avec les enfants :o)

« Droit européen : nouvelle capitulation du Conseil d'État »

par **Ramu de Bellescize** :

<http://www.libertepolitique.com/public/decryptage/article-1797-Droit-europeen--nouvelle-capitulation-du-Conseil-d-Etat-.html>

« **Le droit européen, qu'il soit direct ou dérivé, bénéficie désormais d'une immunité constitutionnelle.** Le Conseil d'État, dans son arrêt d'assemblée du 8 février 2007 (Arcelor-Atlantique et Lorraine), a en effet renoncé à contrôler la constitutionnalité de certains actes, dès lors qu'un texte européen s'interpose entre la Constitution et un texte d'application français. **Cela signifie qu'une loi ou un décret pris en application d'une norme communautaire mais contraire à la Constitution française ne seront plus censurés par le juge national.** (...) »

Question de fond : de quels moyens juridiques disposent donc les citoyens français pour résister aux sabotages politiques consentis (discrètement) par leurs propres juges ? **AUCUN.**

Question suivante : POURQUOI ? Parce que **les citoyens ont renoncé à écrire eux-mêmes les règles supérieures** qui fixent les limites des pouvoirs institués et le pouvoir conservé par les individus.

Écrire la Constitution n'est pas une affaire à laisser à des "experts" et encore moins aux candidats au pouvoir : c'est l'acte fondateur d'une société, lisible et discutable, qui doit être compris et partagé par tous ceux qu'il va réunir.

« Le vote de valeur pour renforcer l'acte démocratique »

<http://www.votedevaleur.info>

un argumentaire pour défendre le **vote préférentiel**

(voir aussi <http://elire.free.fr/index.php> signalé ici il y a peu de temps
qui illustre bien les avantages considérables du **+ scrutin pondéré** ou **vote à points**.)

« Appel pour le pluralisme démocratique »

<http://www.pluralisme.org/>

**Une pétition importante et un forum pour exiger
que les élus de France donnent leur signature aux « petits candidats ».**

L'élection présidentielle est l'occasion du débat majeur de notre vie démocratique.

Aujourd'hui, [les représentants de nombreux courants d'idées](#), électoralement ou politiquement significatifs, risquent de ne pas obtenir les 500 parrainages nécessaires à la validation de leur candidature.

Si tel était le cas, une part non négligeable des idées des Français ne serait pas représentée et le débat démocratique serait tronqué.

La démocratie a besoin de s'enrichir des idées et de la participation de tous. Il n'est pas logique que des élus, pour une part responsables de la situation actuelle du pays, puissent interdire à leurs adversaires de se présenter et de proposer de nouvelles solutions.

Dans cette attente, nous appelons les élus à soutenir un candidat dont ils pensent que la présence à l'élection présidentielle contribuerait positivement au débat d'idées.

Citoyens, refusez le déni de démocratie ! Signez cet appel pour inciter les élus à soutenir les candidatures de tous les courants politiques du pays. Le 22 avril prochain, lors du premier tour de la présidentielle, toutes les idées doivent se rencontrer.

(Nom, Prénom à saisir)

En indiquant mon nom et prénom, j'appelle les élus qui n'ont pas encore donné leur signature à soutenir les candidats qui en manquent, quand bien même ils ne partageraient pas leurs idées.

(Votre site (facultatif) à saisir)

(Email (obligatoire) à saisir)

Votre adresse ne sera pas publiée sur le site, ni utilisée à quelque autre usage que ce soit. Elle permettra juste de confirmer votre signature. Vous recevrez immédiatement un message que vous devrez valider.

O Le dysfonctionnement de notre démocratie décrit ci-dessus nous rappelle que les hommes au pouvoir ne sont ni les plus qualifiés ni les plus légitimes pour décider des limites de leurs propres pouvoirs. En conséquence, j'apporte, en cochant cette case, mon soutien à un projet d'[assemblée constituante citoyenne](#).

« Tirage au sort ou élection ? Démocratie ou aristocratie ?

Qui est légitime pour faire ce choix de société ?

Le peuple lui-même ou ses élus ? »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=19301

Après [Marianne](#), ce débat que je trouve crucial commence sur [Agoravox](#).

« Appel des journalistes de l'audiovisuel public pour des débats contradictoires »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=42743

« Taquiner France Inter »

<http://taquinerfranceinter.free.fr/>

une tentative amusante de citoyens pour se réapproprier notre service public.

« Le portail du réseau des sites hors AGCS »

<http://www.portail-hors-agcs.org/>

« La partie "démocratie" du manifeste d'Attac »

<http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique842>

« La France risque-t-elle de voir les résultats de son élection présidentielle manipulée ? »

Une analyse intéressante de **Miklos Kovacs**, étudiant en sciences politiques à Budapest :
http://www.newropeans-magazine.org/index.php?option=com_content&task=view&id=5254&Itemid=84

« Le passionnant projet de Jacques Cheminade »

http://www.cheminade2007.org/chemi_projet.php3

Lisez ça, c'est autre chose que le somnifère imposé par les « partis de gouvernement ».

« De l'influence de la météo sur la Bourse »

par **André ORLEAN**, directeur de recherches au CNRS,
article publié dans *Libération* en 2001 et reproduit sur le site de **Jean-Marc Jancovici** :
<http://www.manicore.com/documentation/articles/orlean.html>
« une prise de conscience salutaire qui devrait conduire à
relativiser le rôle imparté aux marchés boursiers dans l'évaluation des entreprises. »

« Le blog de Michel Onfray »

<http://michelonfray.blogs.nouvelobs.com/>

Bonne nouvelle pour les résistants ! :o)

« Le libre marché ne fonctionne pas »

Un entretien passionnant de **Joseph Stiglitz** avec *L'Humanité*, lors de son passage à Paris en 2006 :
<http://humanite.fr/journal/2006-09-22/2006-09-22-837151>

« José Bové, non-violence et résistance »

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=19016

Un article très intéressant et un débat respectueux (pour l'instant).

« Mais combien coûte donc l'élargissement !? »

par **François Asselineau**, toujours au vitriol :

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=304

« OGM : mise au point »

par **Laurent T.** :

http://www.fairelejour.org/article.php3?id_article=333

La charge est sévère.

« La place de la recherche scientifique dans la lutte anti-OGM »

par **Gilles Éric SÉRALINI**, biologiste moléculaire :

<http://www.youtube.com/watch?v=N4VzQF5Spzg>

(vidéo sur un débat à l'Université de Caen - 10 minutes)

**Une courte explication de la lutte des faucheurs volontaires,
lutte emblématique des simples citoyens contre les abus de pouvoir.**

« URGENCE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE »

par **Raoul Marc Jennar, Michel Onfray, Yannis Youlountas**

« Un autre monde est en marche. Nous le pressentons. Nous l'entendons désormais. Il vient. Non pas vers les femmes et les hommes qui l'attendent mais à travers eux. Et ce n'est qu'à travers eux qu'il pourra advenir. À travers leur implication politique et, nécessairement, leur engagement politique.

La grande leçon du premier février 2007, jour de **la candidature collective de José Bové, se situe d'après nous dans la victoire de la rébellion citoyenne sur l'impasse provoquée par des appareils politiques peinant à s'unir**. Les femmes et les hommes qui ont réussi ce formidable pari l'ont fait en s'impliquant dans le débat politique au moyen d'un regroupement puis d'une pétition.

Cependant, cette implication ne saurait, à elle seule, suffire à la réappropriation de la politique par les citoyens. Si celle-ci est confisquée, cela vient moins du fait des organisations politiques que de la **démission d'une majorité de citoyens désespérés**, et pour cause. Le surgissement citoyen de ce mois de janvier, qui nous rappelle celui contre le TCE, nous offre à tous l'occasion de remédier à cette démission. **Mais il nous faut pour cela aller au-delà de la signature au bas d'un appel. Il nous faut tous ensemble passer à l'engagement politique**. Si nous ne nous occupons pas de la politique, la politique continuera à s'occuper de nous. Pour que le monde change, il nous faut chacun incarner ce changement, tant dans nos actes de la vie quotidienne que dans notre participation aux affaires de la cité. **Pour nous réapproprier la politique, nous devons être la politique**. Pour ne plus la subir, nous devons la réinventer. Pour ne plus la souffrir, nous devons l'aimer.

La candidature collective de José Bové dépend doublement de **l'obtention des 500 parrainages** de grands électeurs (maires, conseillers généraux, conseillers régionaux...). D'une part parce que c'est une obligation institutionnelle. D'autre part parce que c'est la garantie d'obtenir le remboursement partiel des frais de campagne. Nous ne sommes pas soutenus par des lobbies financiers ni ne bénéficions des largesses d'un grand parti aux caisses pleines. **Nous partons de rien avec pour seule richesse celle de la profonde nouveauté et du vrai changement. Notre défi est immense : changer la politique pour changer la vie. Mais il faut pour cela nous changer nous-mêmes, c'est-à-dire assumer ce qu'autrefois nous déléguions. Cette candidature collective, c'est la nôtre**.

À tous ceux qui hésitent, parmi nous, à contacter les maires et le conseiller général de leur canton, il nous faut répondre : *"osez, agissez, rayonnez. Nous sommes le changement. C'est à nous d'agir. À nous seul. À nous tous"*.

Plus encore que les centaines de maires des grandes communes qui reçoivent presque tous les consignes d'un parti, adressons-nous aux milliers de maires des petites communes qui font battre le coeur de la Nation et qui sont le plus souvent sans étiquette. Plus de trente mille sur quarante mille n'ont pas encore parrainé un candidat. Disons-leur qu'ils sont des nôtres, que notre candidature collective est la leur également, et que notre campagne citoyenne est une reprise en main de ce que nous avons trop longtemps abandonné : notre bien commun premier à tous les autres, la politique.

Les moments que nous vivons sont passionnants. Nous sommes tout près de réussir. Cela ne dépend que de nous. Cette responsabilité est intéressante. Car elle porte en elle non seulement l'existence future de notre campagne officielle, mais aussi l'essence profonde de notre aventure collective. Il ne s'agit pas seulement d'être efficace, mais aussi d'être, tout simplement, ce que nous aspirons à devenir : des citoyens agissants qui reprennent leurs affaires en main et qui obtiennent le respect en se respectant eux-mêmes.

Il est temps pour nous tous de nous engager. Les jours passent et l'heure tourne. Nous ne pouvons plus attendre, il nous faut choisir : soit nous entrons pleinement dans le défi politique pour choisir ensemble notre avenir, soit nous en sortons pour continuer à le subir.

L'autre monde possible, celui que nous avons autrefois appelé de nos vœux avec José Bové, est aujourd'hui en marche.

Au regard des générations passées, présentes et futures,

au regard de tous ceux qui souffrent,

au regard de tous ceux qui baissent encore les bras,

il est de notre responsabilité de refuser la fatalité, dès maintenant, pour le bien de tous. »

RMJ, MO, YY.

« Appel à souscription »

<http://www.unisavecbove.org/spip.php?article549>

Pas banale, cette **candidature d'un citoyen sans parti...**

Mais **impossible sans un financement hors partis...**

Une campagne *libre* est-elle possible, sans parti ?

« LES FAUX MONNAYEURS ! »

<http://www.fauxmonnayeurs.org/>

Enfin, le site qu'il nous fallait vient de naître :

André-Jacques Holbecq concentre ses forces sur un objectif central pour l'espèce humaine :
arracher le peuple des **griffes des banquiers**.

Un site à suivre de près.

« Ceux qui voient rouge face au vote blanc »

par **Jack Dion**, directeur adjoint de la rédaction de **Marianne** :

http://www.marianne2007.info/Ceux-qui-voient-rouge-face-au-vote-blanc_a709.html

« Argentine : le soja transgénique »

http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/breve.php?id_breve=336

« Depuis 1996, le soja transgénique est en train d'envahir l'Argentine, et de là, arrive en Europe et en Chine (huiles pour la consommation humaine et aliments pour le bétail). L'Argentine est le 1^{er} exportateur au monde de produits issus du soja. 37 millions de tonnes, 10 milliards de dollars, 30% des exportations nationales.

14 millions d'hectares, soit la moitié des terres cultivables argentines sont accaparées pour le soja. Et la déforestation explose.

Le soja transgénique, c'est **Monsanto**. Un soja résistant au glyphosate (le *Round'Up*). Les graines sont vendues avec le désherbant qui tue tout le reste, sauf ce soja, et qui est épandu par avion. Avec ça, promis, des rendements énormes (et au début, ce fut exact).

Sauf que ...

Apparaissent des mauvaises herbes tolérantes au glyphosate et il a fallu augmenter les doses de poison (35 litres à l'ha au lieu de 2 litres - 150 millions de litres de glyphosate épandus maintenant sur l'Argentine au lieu de 1 million de litres avant). Un cercle vicieux.

Les cultures vivrières à proximité sont détruites et abandonnées.

Les animaux et les hommes sont malades. Un cauchemar sanitaire.

Le soja "*round up ready*" détruit la terre, pollue l'environnement, développe les maladies...

Un puissant mouvement populaire paysan s'organise. »

Il faut absolument voir ce documentaire révoltant sur la **soja-dépendance** de l'Argentine ;
il permet d'anticiper le sort que nos « représentants » nous réservent, malgré notre opposition massive :

« OGM L'horreur ! Réveillez vous » :

http://www.dailymotion.com/video/xrn35_ogm-lhorreur-reveillez-vous-avant

Je vois un lien évident avec mon idée cardinale d'une nécessaire *Constitution d'origine Citoyenne* :
si les citoyens ne contrôlent pas étroitement leurs représentants, à tout moment et à tout propos, ceux-ci se font circonvenir et finissent par œuvrer pour l'intérêt des plus riches, contre l'intérêt général.

Mais c'est **notre** responsabilité personnelle, à nous tous, qui négligeons l'écriture de la Constitution qui, seule, permettrait de mettre en place des contrôles efficaces et de garantir l'initiative populaire.

« Pour une mondialisation adogmatique »

par **Raoul Marc Jennar** :

<http://www.urfig.org/120.%20Pour%20une%20mondialisation%20adogmatique,%20JdM,%2017%20janv%202007.doc>

« "Le SLAM" - transcription de l'émission avec Frédéric LORDON » :

http://www.la-bas.org/article.php?id_article=1108

« Sortie du Plan B n°6 »

<http://www.acrimed.org/article2555.html>

Encore un numéro très intéressant.

Il faut aider ce journal impertinent à vivre, malgré quelques mauvaises querelles :
c'est *Michel Onfray* qui, cette fois-ci, prend des coups que je trouve très injustes :
quelques désaccords, maladresses et contradictions (apparentes) ne justifient pas
de clouer ainsi au pilori un intellectuel passionnant et important (pour nous tous).

Espérons que ce ne soit pas le début d'une escalade fratricide
comme celle qui oppose les militants à gauche de la gauche.

« José Bové, homme libre sans parti,

peut nous aider à sortir de la préhistoire de la démocratie

en déclenchant un processus constituant honnête,

c'est-à-dire une Assemblée Constituante tirée au sort parmi les citoyens volontaires » :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/02/08/56-jose-bove-homme-libre-sans-parti-peut-nous-aider-a-sortir-de-la-prehistoire-de-la-democratie>

« **Histoire du salariat** » (en deux époques) :

http://www.dailymotion.com/video/xu1ac_histoire-du-salariat-1

http://www.dailymotion.com/video/xu26a_histoire-du-salariat-2

Documentaire absolument passionnant. À voir et revoir avec les enfants.

« **Pourquoi nous appelons-nous "Casseurs de pub" ?** »

<http://www.casseursdepub.org/>

Il faut lire ça.

« **Le CNE de Sarkozy : un contrat maudit** »

par **Gérard Filoche** :

http://www.democratie-socialisme.org/article.php3?id_article=1012&titre=Le-CNE-de-Sarkozy-un-contrat

« **Les cahiers de Louise – Résistance à l'air du temps** »

<http://www.lescahiersdelouise.org>

« **Imposer la nouvelle république citoyenne** »

<http://changerlarepublique.over-blog.com/>

« **Que valent les odes à la valeur travail ?** »

par **Thomas Lemahieu**, dans **L'humanité** :

<http://www.humanite.fr/journal/2007-02-02/2007-02-02-845131>

Appel : « Pourquoi nous consentons à l'impôt »

« Nous, soussignés, assujettis à l'impôt sur le revenu, et pour certains d'entre nous, à l'impôt de solidarité sur la fortune, considérons ces prélèvements comme légitimes et sommes fiers d'apporter ainsi notre contribution aux dépenses publiques nécessaires au progrès, à la cohésion sociale et à la sécurité de la nation. Nous considérons également qu'un impôt progressif sur les successions est le corollaire indispensable des libertés économiques offertes par l'économie de marché. Le marché est facteur de progrès parce qu'il permet à l'esprit d'entreprise de s'exprimer. Mais les inégalités qu'il engendre sont mortifères pour la démocratie si aucune limite n'est mise à la transmission héréditaire de la richesse. Celle-ci doit être acquise par le travail, par le talent, et non par le simple fait d'avoir hérité de ses parents. Une société où le pouvoir économique se transmet par héritage, est une société condamnée à une croissance lente, où les rentiers l'emportent sur les créateurs et où travail et mérite perdent toute valeur.

L'État doit bien sûr savoir se réformer. Augmenter les impôts n'est pas une fin en soi et la liberté de chacun passe par la libre disposition d'une large part du fruit de son travail. Mais voir des candidats à la magistrature suprême proposer des mesures démagogiques en matière fiscale et justifier la sécession sociale des plus riches nous consterne. Car nos revenus ne proviennent pas seulement de notre talent personnel. Ils ont été acquis par notre travail, mais celui-ci ne porterait pas ses fruits sans le stock d'infrastructures, d'innovations, de savoir-faire, de goût d'entreprendre, de lien social, qui nous a été transmis par les générations qui nous ont précédés. C'est cet héritage commun qu'il nous revient de préserver et de développer en priorité afin d'assurer la qualité actuelle et future de notre vie individuelle et collective. Ce qui passe par un niveau élevé de dépenses publiques. Ces dépenses ne sont pas seulement un coût, elles sont aussi un investissement, gage à la fois de justice et de dynamisme. C'est pourquoi nous consentons à l'impôt et récusons des baisses de la fiscalité dont la contrepartie serait l'insuffisance des moyens donnés à la protection sociale des plus pauvres, à l'éducation, à la recherche, à la santé, au logement ou encore à l'environnement. »

Cette pétition, lancée par la revue **Alternatives économiques**, peut être consultée et signée là :

<http://www.alternatives-economiques.fr/petition/>

Le premier meeting de campagne de José BOVÉ

se tiendra **ce mercredi 7 février à 18h30 à Aubagne** (Bouches du Rhône),

au **centre des Congrès Agora** (ZI des Paluds).

Plan d'accès au site : <http://www.agora-congres.com/acces.asp>

Outre José, prendront la parole de nombreux intervenants de toutes sensibilités politiques, syndicales, associatives ou citoyennes, reflétant la multiplicité des engagements dans cette campagne collective.

« **Et Bové aussi** »

par **Jean-Luc Mélenchon** :

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/article/blogview/180/1/1/>

« Les OGM sont ils dangereux pour la santé ? L'étude qui accuse »

Voici un reportage de *lundi investigation* sur canal très intéressant :

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-8996055986353195886>

Contrairement à la rumeur, il a été diffusé sur Canal +, le 15 novembre 2005 :

<http://www.canalplus.fr/pid61-rid17546.htm>

Gouvernements manifestement corrompus, de plus en plus au service des multinationales, faisant ici **passer l'intérêt de Monsanto avant l'intérêt général...**

Union européenne détestable - Citoyens en danger, sans institution pour résister.

Voyez le **débat** à ce sujet, parfois très intéressant, sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=18858

« Sarkozy veut-il ... Allez donc au fond des questions sociales importantes ! »

par **Gérard Filoche** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4696

Lire aussi les articles signalés en lien en bas de page.

« Climat : Jean-Marc Jancovici sur France Inter »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/index.php?id=52241>

Jean-Marc Jancovici, invité de *Nicolas Demorand* ce vendredi 2 février, est vif et clair : une efficacité redoutable dans l'argumentation.

Suivez le lien « *Le sept-neuf trente en intégralité* » et écoutez surtout les minutes 45' à 59'.

« L'autre campagne »

<http://www.lautre campagne.org/>

L'Autre Campagne, c'est **un livre collectif** paru en janvier 2007 aux *Éditions La Découverte*, et **un site ressource**, des textes de référence et des analyses des différents programmes électoraux. C'est très intéressant, on peut réagir aux articles et proposer de nouveaux articles.

Le **Politis** de cette semaine (n°937) analyse la candidature de **José Bové** et c'est bien intéressant :

« Peut-on être libertaire et soutenir la candidature de José Bové ? »

par **Michel Onfray** et **Yannis Youlountas** :

<http://www.politis.fr/Peut-on-etre-libertaire-et.166.html>

Un article qui résonne bien avec mon commentaire de *Libertad*, un peu plus bas :

« *Le vote n'est pas tant le problème que ce qui lui manque, avant et après.* »

Les idées nous rapprochent sans avoir à nous déplacer :o)

Je suis bien content d'avoir enfin un candidat crédible, courageux et connu, qui soit à la fois un farouche résistant au racket ultralibéral (UE, AGCS, OMC, multinationales et banques), libre de tout parti, écologiste, démocrate, humaniste et extérieur à l'oligarchie.

José est une perle rare ! :o)

Va-t-on enfin sortir de la préhistoire de la démocratie ?

« Déclaration de candidature de José Bové »

<http://www.unisavebove.org/spip.php?article424>

Un très beau texte :o)

« Acrimed a besoin de vous, Acrimed a besoin de sous »

<http://www.acrimed.org/article2510.html>

Faites passer l'info :o)

« Un colloque pour un appel à enseigner l'histoire autrement »

Imposer la représentation d'un monde conforme aux intérêts de certains, ou expliquer le monde tel qu'il est ?

appel_colloque_vidal.rtf

Le colloque aura lieu le samedi 17 mars, de 9h à 12h et de 14h à 18h, École de la Fraternité, 24 bd de la Fraternité, Nantes.

« Enfin une mesure contre la démesure de la finance : le SLAM »

Frédéric Lordon est d'une efficacité formidable, il pétille quand il décrit nos parasites financiers et une solution crédible : à nous de l'entendre, de comprendre et de nous réveiller enfin !

On peut lire son analyse dans *le Monde diplomatique* de février 2007 :

Et on peut aussi **entendre** le redoutable **Frédéric Lordon** à **Là-bas si j'y suis** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1097

Ne ratez pas cet entretien jubilatoire et éclairant.

« La puissance actionnariale a les moyens d'imposer à tout le corps social la satisfaction pleine et entière de son plaisir. Or une puissance va toujours au bout de ce qu'elle peut : elle ne s'arrête que quand elle rencontre une puissance opposée et supérieure à la sienne, et **nulle part la finance actionnariale ne rencontre une telle force**, par conséquent jamais il ne lui vient à l'idée de modérer ses propres réclamations. Il en résulte une dérive sans fin de ce que cette puissance réclame et obtient (ROE, taux de rentabilité des capitaux, passant de 2 % dans les années 1980 à 20 % aujourd'hui, 40 % demain !).

SLAM = marge actionnariale limite autorisée : **une loi qui bornerait autoritairement la rémunération maximale des actionnaires**, en "ratiboisant" tout ce qui dépasse... »

« Le Culte de la charogne »

Un livre au vitriol d'**Albert Libertad** (éditions Agone)

<http://atheles.org/agone/memoiressociales/lecultedelacharogne/index.html>

« Tu te plains de la police, de l'armée, de la justice, des administrations, des lois, du gouvernement, des spéculateurs, des fonctionnaires, des patrons, des proprios, des salaires, du chômage, des impôts, des rentiers, de la cherté des vivres et des loyers, des longues journées d'usine, de la maigre pitance, des privations sans nombre et de la masse infinie des iniquités sociales. Tu te plains, mais tu veux le maintien du système où tu végètes. Tu te révoltes parfois, mais pour recommencer toujours. Pourquoi te courbes-tu, obéis-tu, sers-tu ? **Pourquoi es-tu l'inférieur, l'humilié, l'offensé, le serviteur, l'esclave ? Parce que tu es l'électeur, celui qui accepte ce qui est ; celui qui, par le bulletin, sanctionne toutes ses misères, consacre toutes ses servitudes.** Tu es le volontaire valet, le domestique aimable, le laquais, le larbin, le chien léchant le fouet. Tu es le geôlier et le mouchard. Tu es le bon soldat, le locataire bénévole. Tu es l'employé fidèle, le serviteur dévoué, l'ouvrier résigné de ton propre esclavage. Tu es toi-même ton bourreau. De quoi te plains-tu ? »

Ne pas se laisser repousser par ce titre affreux : les textes courts et enragés d'**Albert Libertad** valent le détour et poussent à réfléchir en rendant visible ce que nous ne voyons plus.

Cette haine du suffrage universel vu comme un outil d'oppression, comme un instrument de verrouillage de la servitude volontaire du plus grand nombre, cette haine se comprend bien quand on considère l'arnaque politique que constituent aujourd'hui les constitutions « démocratiques ». Dans cette mesure, le pamphlet de Libertad est compréhensible.

Mais la voie d'**une Constitution honnête** n'est pas explorée, jamais étudiée comme il faut, par ceux qui crient à juste titre « *élection, piège à cons* » : pourtant, nous pourrions **écrire nous-mêmes les outils institutionnels adaptés** aux problèmes justement dénoncés : un suffrage universel authentique, non biaisé par les partis (à vendre), un État sous contrôle citoyen permanent, avec des représentants révocables à tout moment et une initiative populaire toujours possible, tous ces outils donneraient finalement tort à Libertad : **ce n'est pas le fait d'élire nos représentants qui pose problème, c'est la magouille qu'ont fait de l'élection nos prétendus « représentants » à travers des constitutions malhonnêtes qu'ils écrivent eux-mêmes dans leur intérêt personnel. Ce qui compte, ce n'est pas qui vote la Constitution : ce qui compte, c'est qui écrit la Constitution : il faut que les peuples se réapproprient l'écriture de leurs institutions.**

« Incursion dans un domaine trop réservé : la monnaie »

Un document absolument essentiel, rédigé par des militants d'Attac 78.

http://www.attac78nord.org/rubrique.php3?id_rubrique=37

J'ai l'impression de m'approcher progressivement
du plus grand fléau qui menace l'espèce humaine.

Il faut prendre le temps de lire ce texte important et très pédagogique.

« L'île aux fleurs »

Une vidéo passionnante (12 minutes à voir et revoir)

signalée et commentée par **Guillaume Massart** sur **Bellaciao** (merci Guillaume !) :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=41882

http://www.dailymotion.com/video/x13fp_ile-aux-fleurs

« Comment les riches détruisent la planète »

Un livre important (Seuil, 2007) d'**Hervé Kempf**, journaliste au *Monde*, spécialiste de l'environnement. Cet homme intelligent et informé parle fort et clair.

On a pu l'entendre chez **La Bande à Bonnaud** (sur *France Inter*) ce 29 janvier : <http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/bandeabonnaud/index.php?id=52071>

« (...) Les signes de la crise écologique sont clairement visibles, et l'hypothèse de la catastrophe devient réaliste.

Pourtant, on prête au fond peu d'attention à ces signes. Ils n'influencent ni la politique ni l'économie. **Le système ne sait pas changer de trajectoire. Pourquoi ?**

Parce que nous n'arrivons pas à mettre en relation l'économique et le social.

Mais on ne peut comprendre la concomitance des crises écologique et sociale si on ne les analyse pas comme **les deux facettes d'un même désastre**. Celui-ci découle d'un système piloté par une couche dominante qui n'a plus aujourd'hui d'autre ressort que l'avidité, d'autre idéal que le conservatisme, d'autre rêve que la technologie.

Cette oligarchie prédatrice est l'agent principal de la crise globale.

Directement par les décisions qu'elle prend. Celles-ci visent à maintenir l'ordre établi à son avantage, et privilégient l'objectif de croissance matérielle, seul moyen selon elle de faire accepter par les classes subordonnées l'injustice des positions. Or la croissance matérielle accroît la dégradation environnementale.

L'oligarchie exerce aussi une influence indirecte puissante du fait de l'attraction culturelle que son mode de consommation exerce sur l'ensemble de la société, et particulièrement sur les classes moyennes. Dans les pays les mieux pourvus comme dans les pays émergents, une large part de la consommation répond à un désir d'ostentation et de distinction. Les gens aspirent à s'élever dans l'échelle sociale, ce qui passe par une imitation de la consommation de la classe supérieure. Celle-ci diffuse ainsi dans toute la société son **idéologie du gaspillage**.

Le comportement de l'oligarchie ne conduit pas seulement à l'approfondissement des crises. Face à la contestation de ses privilèges, à l'inquiétude écologiste, à la critique du libéralisme économique, il affaiblit les libertés publiques et l'esprit de la démocratie.

Une dérive vers un régime semi-autoritaire s'observe presque partout dans le monde. L'oligarchie qui règne aux États-Unis en est le moteur, **s'appuyant sur l'effroi** provoqué dans la société américaine par les attentats du 11 septembre 2001.

Dans cette situation, qui pourrait conduire soit au chaos social, soit à la dictature, il importe de savoir ce qu'il convient de maintenir pour nous et pour les générations futures : non pas la « Terre », mais « les possibilités de la vie humaine sur la planète », selon le mot du philosophe Hans Jonas, c'est-à-dire l'humanisme, les valeurs de respect mutuel et de tolérance, une relation sobre et riche de sens avec la nature, la coopération entre les humains.

Pour y parvenir, il ne suffira pas que la société prenne conscience de la crise écologique — et des choix difficiles que sa prévention impose, notamment en termes de consommation matérielle. Il faudra encore que la préoccupation écologique **s'articule à une analyse politique radicale des rapports actuels de domination**. On ne pourra pas diminuer la consommation matérielle globale si les puissants ne sont pas **abaissés** et si l'inégalité n'est pas combattue.(...)

« La précarité a une histoire »

Une rediffusion utile de **Là-bas si j'y suis** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1089

Les faits sont têtus : la précarisation et la flexibilité n'ont jamais créé aucun emploi.

Seuls les voleurs en bande de l'église néolibérale y trouvent leur avantage.

Politis évolue : nouvelle présentation sur papier.

Le n° 936 (25-31 janvier) est intéressant (analyses croisées du libéralisme) :

Mais sur le **nouveau site** (<http://www.politis.fr/>), apparemment, les articles ne seront plus disponibles gratuitement après la semaine de parution du journal.

Tant pis pour la diffusion des idées :o(

Il y a de nouvelles parties qui promettent, comme **le blog des rédacteurs** :

<http://www.pour-politis.org/>

Possibilité de s'abonner à une version électronique (format pdf) pour moins cher (69€/an) :

<http://www.politis.fr/Je-m-abonne.html>

« La grande relève »

Un journal foisonnant et original ; à découvrir :

<http://economiedistributive.free.fr/spip.php?rubrique1>

« vOtons.info »

vOtons.info rassemble sur un même site toutes les propositions des candidats à l'élection présidentielle de 2007 de façon neutre.

<http://www.votons.info/>

Un travail spectaculaire, à la fois outil d'information et de réflexion, mais aussi de proposition, avec une forte interactivité... À connaître.

On peut y composer des pages riches comme celle-ci, qui permet de **comparer les projets constitutants** :

<http://www.votons.info/2007/election-presidentielle/comparer/candidats-bayrou-buffet-de-villiers-le-pen-royal-sarkozy/43-35-274-33-10-9/theme-les-institutions/19>

Il est urgent d'ajouter les projets des soi-disant « **petits** » candidats, souvent beaucoup plus crédibles et innovants que les prétendus « **grands** » candidats. Mais **c'est à nous tous de les aider** à le faire : **on peut leur écrire** pour compléter le tableau.

Il manque aussi les **projets citoyens non candidats** à l'élection mais candidats à la réflexion (à piocher dans la liste de la première page ci-dessus :o)

À l'appel du collectif nantais

« **Libérer La Monnaie** - Pour une loi donnant aux États le contrôle d'une monnaie publique sans intérêts »,

rendez-vous à **Nantes, mercredi 31 janvier, Place Royale, à partir de 16h30** :
Animation devant les trois banques

PROGRAMME

Des **sketches** seront joués sur la création monétaire et sur les intérêts qui réduisent le pouvoir d'achat des consommateurs de 33%...

Des **textes** seront lus, de Benjamin Franklin, du président Lincoln et d'autres hommes politiques américains condamnant la monnaie privée avec intérêts.

Distribution de la proposition de loi, **signature** de la pétition proposée aux clients des banques et aux passants.

- Après quelques animations de ce type, enrichis des **discussions** que nous ne manquerons pas d'avoir avec des gens qui ignorent tout du système privé de création monétaire, et ils sont nombreux... nous demanderons à être reçus par les responsables régionaux des banques de la Région Pays de Loire.

Nous leur poserons des questions claires et précises. Nous ferons savoir à ces responsables que nous rendrons publics ces entretiens.

- Nous ferons ensuite un premier bilan dans le cadre d'une conférence de presse.

Ci-joint un **kit de campagne pour la libération de la monnaie** :

- la **pétition** en tant que telle, centrée sur un argumentaire qui se veut agitateur et donc compréhensible par le plus grand nombre ([au format html](#) ou [au format pdf](#)).
- un **argumentaire recto verso** ([au format rtf](#) ou [au format pdf](#)) expliquant le mécanisme de la création de la monnaie par les banques privées, ainsi que l'asservissement de notre pouvoir d'achat aux intérêts. Ce texte intégrant un appel à envoyer des signatures de soutien à la loi.

« **Les partis politiques contre la volonté générale : Rousseau relu et explicité par l'excellente Simone Weil** »

J'ai dactylographié pour vous un extrait du petit livre passionnant

"Note sur la suppression des partis politiques"

de **Simone Weil** (1909-1943) (*éditions Climats*, 2006, 80 p).

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2370#p2370>

« Ce que nous voulons »

Programme en formation des

Collectifs pour un rassemblement antilibéral de gauche et des candidatures communes :

<http://www.cequenousvoulons.org/-Ce-que-nous-voulons-.html>

On y trouve **125 propositions** (bouton *Imprimer*, en haut à droite) qui devraient intéresser le plus grand nombre et on peut y proposer des **amendements**.

« À quoi sert l'extrême gauche ? »

par **Michel Onfray** et **Philippe Raynaud**, dans **le Nouvel Obs** :

<http://hebdo.nouvelobs.com/p2203/articles/a331129.html>

Un échange très intéressant.

Un appel très important, lancé le 1^{er} janvier 2007
par **Alain Vidal**, à relayer partout parmi la population :

Message aux parlementaires :

**Privilèges hérités de l'Ancien Régime,
les intérêts sur la monnaie privée perçus par les banques doivent être abolis.**

Pour une loi donnant aux États le contrôle d'une monnaie publique sans intérêts

Chaque jour, à cause des intérêts qui réduisent le pouvoir d'achat, des commerçants déposent leur bilan, des paysans vendent leur ferme, des gens se retrouvent au chômage, des hôpitaux, des écoles, ne sont pas construits, des étudiants arrêtent leurs études, des familles ne partent plus en vacances, des gens se retrouvent à la rue...

Payons le travail des banquiers, mais pas les intérêts.

Sans production de biens et de services, la monnaie ne serait rien, n'aurait aucune utilité, aucune valeur. L'ennui, c'est que les banquiers confondent la monnaie avec les richesses produites à l'extérieur des banques. L'argent n'est qu'un permis d'acheter, une représentation chiffrée, sur ordinateur, des biens et des services.

Les marchandises commercialisées n'appartiennent pas aux banquiers, ils n'ont donc pas à en prélever des intérêts.

Seul le capital emprunté devrait être remboursé.

C'est à l'État de contrôler ce bien public qu'est la monnaie.

Les intérêts pris par les banquiers, provoquent une pénurie d'argent chez les consommateurs. La monnaie sans intérêts, c'est la garantie d'un pouvoir d'achat correspondant aux biens et aux services produits dans le pays.

Pour qu'une production soit vendue il faut et il suffit qu'elle soit achetée.

Pour qu'elle soit achetée, il faut et il suffit que la quantité de monnaie en circulation soit égale à la valeur de la production.

Aux USA, en 1861, l'État reprit le contrôle de l'émission et de la circulation d'une monnaie sans intérêts.

La production agricole et industrielle redémarra, le chômage disparut.

En 1865, après l'assassinat du président Lincoln, les banques privées imposèrent de nouveau une monnaie avec intérêts.

En dix ans, le pouvoir d'achat chutant de moitié, il y eut 55 000 faillites avec tout un cortège de chômage et de misère..

Logique, car les banquiers, avec les intérêts, prenaient la moitié de l'argent que les gens gagnaient en travaillant.

Une idée reçue à combattre : *seuls ceux qui empruntent paieraient des intérêts*, et bien non !

Quand nous achetons un bien ou un service, nous payons toujours une part d'intérêts intégrés au prix.

En effet, les intérêts liés aux prêts pour investissements sont répercutés dans tous les prix, jusqu'aux consommateurs.

Tous, nous payons des intérêts, directement ou indirectement... Même un SDF qui achète du pain.

Résultat, des gens s'appauvrissent, même en travaillant.

Une heure pour faire un gâteau au chocolat, seulement 10 secondes pour créer 1 milliard d'euros.

La création d'argent, ça ne coûte quasiment rien en terme de travail réel.

Par contre, pour payer les intérêts, vous devrez travailler, produire un bien ou un service dont la valeur ira au banquier.

Quand les banques privées contrôlent la monnaie, le pouvoir d'achat est réduit de 33% par les intérêts.

Plus un pays produit de richesses, plus il s'endette, car les nouvelles marchandises ne seront achetées que par de l'argent d'endettement, puisque créé avec intérêts par les banquiers.

Conséquences :

l'argent payant nous force à produire toujours plus, dévastant la planète et répandant la misère.

Dans une économie de marché, il est normal de rembourser le capital en travaillant, et de payer le service bancaire. Par contre **l'intérêt, véritable racket, doit être aboli.**

Les intérêts représentent, en moyenne, 33% du prix hors taxes des biens et services que nous consommons. 200 milliards €, pour de simples lignes d'écriture sur ordinateur, c'est l'équivalent de 75% du budget de la France !

Sans les intérêts, en conservant le même pouvoir d'achat, nous pourrions travailler un tiers de temps en moins !

Comme à Nantes, constituons des collectifs « Libérer la Monnaie »

Dans les quartiers, les entreprises, sur la place publique, devant les banques, agissons **pour une loi donnant aux États le contrôle d'une monnaie publique sans intérêts**, une monnaie dont la valeur totale serait égale à celle des biens et services produits.

Contact et envoi des signatures de soutien à la proposition de loi:

Alain Vidal, 5 avenue Louis Vasseur 44000 Nantes

vidal.mothes@wanadoo.fr

On en parle sur le forum : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2364#p2364>

« C'est la partie 1 du TCE qui est la plus dangereuse, celle qui nous retire la démocratie : pas question de l'accepter sans référendum ! »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2007/01/26/52-c-est-la-partie-1-du-tce-qui-est-la-plus-dangereuse-celle-qui-nous-retire-la-democratie-pas-question-de-l-accepter-sans-referendum>

L'Union européenne que nous imposent nos soi-disant « représentants » (Sarkozy, Royal, Bayrou, même combat) est un outil de domination bien verrouillé fabriqué **pour les multinationales** et finalement **pour les banquiers**.

Il est urgent de sortir de ces griffes financières, sans rien attendre des politiciens professionnels qui se sont déjà sabordés et nous ont livrés à des institutions hors contrôle et à des banques centrales « indépendantes » (indépendantes du contrôle public, ça oui, ce qui est une folie).

« Projet de Constitution européenne :

communiqué de **Jean-Luc Mélenchon**, sénateur socialiste, ancien Ministre, président de PRS

et Oskar Lafontaine, député, président du groupe Die Linke au Bundestag, ancien président du SPD »

« Nous déplorons la réunion organisée aujourd'hui à Madrid de représentants des gouvernements de 18 pays de l'UE ayant ratifié le projet de Constitution européenne.

Alors que **les peuples français et néerlandais, représentant 80 millions d'habitants de pays fondateurs de l'Union**, se sont prononcés contre ce projet de Constitution européenne, nous exprimons nos plus vives inquiétudes concernant une réunion qui vise, d'après le Ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moratinos, à « permettre à la politique européenne contenue dans le projet constitutionnel de devenir une réalité ».

Il nous semble en effet **inadmissible de vouloir forcer des peuples à subir des politiques qu'ils ont refusé**, y compris en en changeant l'emballage. Toute tentative d'encerclement politique de ces peuples par une coalition d'autres pays de l'Union ne peut que conduire à des impasses dangereuses.

Nous refusons donc toute mise à l'écart des pays ayant déjà voté non au projet de Constitution européenne ou ne s'étant pas encore prononcés. Une telle méthode rompt le cadre collectif de discussion qui a toujours prévalu pour faire avancer l'Europe communautaire depuis les traités CECA et de Rome.

Elle crée un grave précédent où certains Etats s'arrogeraient le droit de décider de l'avenir de l'Europe à l'exclusion d'autres Etats.

Nous regrettons vivement que le gouvernement allemand ait choisi de s'associer à cette initiative, alors qu'il exerce la présidence de l'Union au nom de tous les Etats membres.

Nous nous étonnons que le gouvernement français ne se soit pas opposé publiquement à une telle réunion qui exclut la France des discussions sur l'avenir de l'Union.

Nous mettons en garde les décideurs européens contre toute tentative de se passer de l'avis des peuples pour imposer le traité constitutionnel européen. Nous appelons tous les responsables politiques progressistes en Europe à refuser ces tentatives de négation de la volonté des peuples.

Nous leur proposons de travailler à une autre méthode pour que la rédaction d'une Constitution européenne réussisse et trouve l'assentiment des citoyens et des peuples de l'Union. Pour cela, nous soumettons au débat **l'idée d'une assemblée constituante européenne élue par tous les citoyens de l'Union.** »

Commentaire : je rappelle l'idée essentielle (mais curieusement évincée par les parlementaires) de rendre les élus constituants rigoureusement **inéligibles aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes.**

« Sarkozy pour le licenciement sans motif sur toute la vie »

par **Gérard Filoche** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4663

« Pas un salarié de ce pays n'a intérêt à ce qu'un tel candidat passe ... »

« Les vrais chiffres du chômage 2006 dissimulés pour cause d'élection »

par **Alain Guédé** dans *Le Canard Enchaîné* :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4662

Les politiciens professionnels sont des menteurs, c'est leur métier.

Nous sommes bien fous de donner le pouvoir à ceux qui le veulent :

ce sont précisément ces hommes-là qui devraient être privés de pouvoir, éloignés, dans l'intérêt général.

C'était justement le rôle de **l'ostracisme**, chez les Athéniens qui étaient loin d'être fous.

Nécessaire lutte de survie du peuple contre les banques ?

« Mais qu'attend ATTAC France ? »

par **Alain Vidal** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2344#p2344>

Ne ratez pas ce document !

Dans la série :

Comment émanciper les individus de la tutelle politique des partis ?

« Salut à tous »

de **Jo Le Guen**, rameur solitaire qui pose la question « **l'homme ou le marché ?** »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=41103

C'est un message d'un héros idéaliste et courageux qui essaie de comprendre ce qui, en ce moment, divise le mouvement « anti-libéral ».

Un message suivi d'un débat, souvent intéressant, entre les communistes, ceux qui semblent ligotés par une logique d'appareil (et une culture politique de longue date qui semble favoriser les vieilles racunes) et les autres qui essaient de s'affranchir des carcans traditionnels pour favoriser un élan unitaire à travers des processus originaux : qu'est-ce donc que le fameux « **consensus** » ? une **absence d'opposition rédhibitoire**, sans doute.

Espérons que les insultes en cascade qui ruissellent sur les forums en ce moment ne deviendront pas graves au point d'empêcher toute réconciliation.

Pour nous affranchir des partis et de la **logique d'affrontement** inscrite dans leurs gènes, une *Constitution d'origine citoyenne* devrait **garantir la place des individus libres dans la parole et l'action publique.**

Le **tirage au sort** est une idée importante pour réaliser cet objectif d'émancipation individuelle : à propos, j'ai commencé à lire dévorer un livre important, d'une richesse étonnante :

« Pour en finir avec la démocratie »

par **François Amanrich**,

candidat à l'élection présidentielle : <http://www.clerocratie.com/>.

C'est un vibrant **éloge de la clérocraie** (aux *éditions Papyrus*)

Voici le **sommaire** très détaillé (et la possibilité d'en débattre) de ce livre que tous les citoyens debout et actifs devraient lire d'urgence : <http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2341#p2341>

Et si vous n'êtes pas (encore) séduit par le tirage au sort et si vous tenez (encore) absolument au système de l'élection de nos représentants, **le vote préférentiel**, à coup sûr, saura vous séduire :

allez voir ce site qui vous fera comprendre, mieux qu'un long discours, tout ce que les citoyens peuvent attendre du vote préférentiel :

« Pour que chacun ait vraiment le choix : le scrutin pondéré ! »

<http://elire.free.fr/index.php>

« Le Criminel, c'est l'électeur »

Placard anti-électoral publié par l'Anarchie n°47, 1^{er} mars 1906, signé **Albert Libertad** :

http://raforum.info/article.php3?id_article=3947

où l'on confirme que le vif ressentiment contre nos représentants politiques ne date pas d'hier et que nos parents savaient tremper leur plume dans le vitriol. Je trouve ce document passionnant.

Pourtant, **je suis sûr qu'une constitution d'origine citoyenne peut lui donner tort**, finalement, car les déceptions du suffrage universel tiennent plus à son détournement qu'à des défauts intrinsèques.

Et c'est **nous-mêmes** qui permettons ce détournement en négligeant le point de savoir QUI ÉCRIT la Constitution.

Il ne tient qu'à nous de contrôler nos élus.

« Le cinquième pouvoir »

par **Thierry Crouzet** :

<http://blog.tcrouzet.com/le-cinquieme-pouvoir/>

Le cinquième pouvoir, c'est nous tous, grâce à l'Internet
(moi, je l'aurais appelé le *premier* pouvoir, bien sûr...).

Thierry pétille d'optimisme, c'est vivifiant.

Pierre Rosanvallon est l'invité de **Nicolas Demorand**
aux *jeudis politiques France-Inter-Le Point*, ce 18 janvier :

« **désamour civique, désaveu du politique** »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/index.php?id=51639>

J'ai envoyé cette question au standard d'*Inter'activ*
(elle n'est pas passée ; trop longue, sans doute :o)

18 janvier 2007, à 07:53.

À l'attention de Nicolas Demorand,
et à propos de Pierre Rosanvallon.

Bonjour Nicolas,

D'abord merci.

Merci pour la tribune exceptionnelle (dans tous les sens du terme) que France Inter offre aux citoyens pendant ces 20 minutes par jour (Inter'activ).

Merci aussi pour l'appel à lire l'article de *La Croix*, lundi dernier ; c'était gentil de votre part.

Je ne lis pas, je dévore les livres de Pierre Rosanvallon et je l'ai déjà rencontré lors d'un débat (trop court) pour *Le Monde* en octobre 2006 (http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php#Internet_et_la_volonté_générale).

Cet homme nous donne des armes formidables pour résister aux abus de pouvoir en nous racontant en détail tout ce qu'ont fait les hommes, depuis toujours, pour se protéger des pouvoirs qu'ils sont forcés d'instituer pour organiser leur société.

Mais au terme de son analyse, paradoxalement, au lieu de nous inciter à lutter autrement et à réviser nous-mêmes (enfin !) la Constitution (qui devrait être la nôtre), Pierre Rosanvallon semble nous appeler plutôt à nous en désintéresser et à renoncer à lutter sur ce plan. C'est affreusement frustrant, évidemment, et pas convaincant.

C'est le sens de la question que vous devriez lui poser, à mon avis (je suis à la maison si vous voulez que je la lui pose moi-même ; ce serait mieux si nous pouvions, un jour, en débattre un peu plus longuement).

Question proposée :

Bonjour Monsieur Rosanvallon. Je lis passionnément vos livres qui sont une armurerie intellectuelle pour résister aux abus de pouvoirs en nous rappelant en détail tous les outils que les hommes ont inventés depuis toujours pour contrôler leurs représentants politiques. Mais il me semble qu'il manque le dernier livre qui nous donnerait la clef pour nous libérer.

Que pensez-vous de cette thèse selon laquelle « ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire eux-mêmes les règles du pouvoir. Ce n'est pas aux parlementaires ni aux ministres d'écrire la constitution, —ni française ni européenne—, car ils sont à la fois juges et parties et ils ont un intérêt personnel évident à établir des contre-pouvoirs factices » ?

Vous montrez parfaitement, surtout dans votre dernier livre, « *La contre-démocratie* », que **les hommes savent depuis longtemps comment résister aux représentants malhonnêtes : séparation des pouvoirs, rotation des charges, non renouvellement des mandats, tirage au sort, contrôle et punition des élus défaillants, respect du vote blanc, référendum d'initiative populaire, etc.**, mais il me semble que tous ces leviers institutionnels ne seront jamais honnêtement institués tant que nous laisserons les futurs élus et gouvernants écrire eux-mêmes les constitutions...

Que pensez-vous de la désignation de l'assemblée constituante par tirage au sort et de l'inéligibilité des constituants aux fonctions qu'ils ont eux-mêmes instituées ? Ne faut-il pas séparer rigoureusement le pouvoir constituant des pouvoirs constitués ?

Auriez-vous la gentillesse d'en parler dans votre prochain livre (que j'attends avec impatience) ?

Merci pour tout ce que vous faites et merci à France Inter de cette tribune essentielle laissée aux citoyens qui ressuscite l'**isègoria**, droit de parole pour tous, qui comptait tant pour les Athéniens.

Amicalement.

Étienne Chouard.

Blog du Plan C, pour une Constitution d'origine Citoyenne :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe>

Le Sans-Culotte 85 se présente :

« **Ne plus être des combattants de l'inutile** » :

http://www.acrimed.org/imprimer.php3?id_article=2536

« *Le Sans-Culotte 85* est un mensuel indépendant d'enquêtes sociales et de critique des médias. Il vient de voir le jour le 3 janvier dernier sur le département de la Vendée. (...) »

www.lesansculotte85.com

« L'Europe sociale : un bilan »

par **Raoul Marc Jennar** :

[http://www.urfig.org/EUROPE%20SOCIALE%20UN%20BILAN%20\(10%20janvier%202007\).doc](http://www.urfig.org/EUROPE%20SOCIALE%20UN%20BILAN%20(10%20janvier%202007).doc)

« **Nicolas Dupont-Aignan : un franc-tireur candidat libre à la présidentielle** »

un excellent entretien (audio) conduit par **Nicolas Voisin** et commenté sur **Agoravox** :

http://www.agoravox.fr/article_tous_commentaires.php3?id_article=17964

NPA est un personnage attachant et souvent passionnant.

Sa place dans les médias (réduite à presque rien) est une criante injustice.

« **Libération, de Sartre à Rothschild : mise à jour** »

de **Pierre Rimbert**, absolument lumineux et utile, avec son [formidable petit livre](#) :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1080

Une émission exceptionnelle : on voit précisément ce qu'il nous faut, en matière d'information :

c'est Sartre et ses amis qui avaient raison !

Il faut créer un nouveau *Libération*, y compris à la télé !

Nos oreilles ne s'émoussent pas : elles s'affûtent :o)

À ce sujet, lire aussi :

« **Libération et la génération de 68 (entretien avec Serge July en 1978)** »

<http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=3582>

Je cherche le texte original du manifeste de 1972, si quelqu'un peut m'aider à trouver ça :o)

« **Lettre de José Bové aux 15 000 signataires** »

<http://www.unisavebove.org/spip.php?article138>

Est-il possible de nous réunir nombreux au-delà des partis ?

Prochain rendez-vous : 20 et 21 janvier à Paris.

« **Ma part de vérité** »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://c.unitaire2007.34.free.fr/article.php?id_article=885

Un beau texte qui explique l'adhésion de Raoul à la pétition pour José Bové.

Ce que nous avons à faire ensemble est difficile mais sûrement pas impossible : sans le vouloir, les partis nous empêchent de fraterniser largement ; essayons de les dépasser.

« **LaConstituante.org** »

Une nouvelle initiative citoyenne pour écrire nous-même le pacte supérieur par lequel nous consentons à obéir aux pouvoirs que nous instituons et surveillons :

<http://www.laconstituante.org/>

C'est très intéressant et clairement présenté.

« **Poutine : la tentation du totalitarisme** »

Une enquête très intéressante de **Bruno Cadène** pour *Interception* ce dimanche matin (14/1/2007) :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/interception/index.php?id=51351>

Des témoignages passionnants de journalistes et de résistants russes et une description des **violations de la constitution par le pouvoir** en place.

Nous avons des leçons concrètes à tirer de ces observations, pour notre propre Constitution citoyenne.

« **Esprit de résistance** »

LBSJS rend hommage à **Jean-Pierre Vernant** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1077

Passionnant.

Je suis en train de dévorer **deux livres enthousiasmants** (éd. *La Fabrique*) :

« **Pour le bonheur et pour la liberté** »

discours de **Robespierre** :

http://www.lafabrique.fr/article_livres.php3?id_article=34

« **La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme.** »

par **Sophie Wahnich** :

http://www.lafabrique.fr/article_livres.php3?id_article=27

On y découvre les manœuvres idéologiques de certains historiens, depuis fort longtemps, pour **discréditer la révolution française et la réduire à la période de la Terreur**, comme si toute révolution était synonyme de barbarie et origine du totalitarisme.

Robespierre est décrit par ces antirévolutionnaires comme un diable assoiffé de sang. Rien de tel que de **lire Robespierre lui-même, directement**, pour se faire une idée personnelle.

La période révolutionnaire était effrayante (menaces vitales urgentes, extérieures et intérieures) et le peuple, lui-même terrorisé, était fortement demandeur de terreur contre ses ennemis mortels. L'histoire devrait toujours être enseignée en présentant les points de vue contradictoires.

« **Majorité de votes blancs** »

par **José Saramago**, dans **La lucidité** :

http://media.la-bas.org/mp3/070109/11-Majorite_de_votes_blancs-repondeur.mp3

En fait, il faut écouter les **deux** excellentes émissions de **Là-bas si j'y suis** avec l'équipe du **Monde diplomatique** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1076

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1078

Le **répondeur** de LBSJS est une perle savoureuse.

« **Dupont-Aignan quitte l'UMP (vidéo TF1)** » :

<http://tf1.lci.fr/infos/elections-2007/0,,3380640,00-dupont-aignan-quitte-ump-.html>

« **Nicolas Dupont-Aignan quitte l'UMP et se dit convaincu d'avoir les 500 parrainages** » :

<http://www.revue-republicaine.fr/spip.php?article1370>

Le fait de nous imposer la partie 1 du TCE sans référendum serait une juste cause d'insurrection.

« **Ce que veut Marianne ? Discutons-en !** »

http://www.marianne2007.info/Ce-que-veut-Marianne-Discutons-en-!_a483.html?PHPSESSID=20e3b90cd5cf12951b5188cfd0dcbdb

« Marianne publie cette semaine le programme des réformes que nous jugeons indispensables pour sortir le pays de la crise. Venez donner votre avis ! »

JFK Président ! :o)

Arnaud Montebourg : « **les médias sont les amis de Monsieur Sarkozy** »

une intéressante vidéo **Marianne2007.info** :

http://www.marianne2007.info/Arnaud-Montebourg-les-medias-sont-les-amis-de-Monsieur-Sarkozy-video-Marianne2007-info-_a508.html

« **Johnny, un exil utile ?** »

par **Arnaud Montebourg**, dans *Libération* du 2 janvier 2007 :

<http://www.liberation.fr/rebonds/226189.FR.php>

« Il est temps de s'interroger sur les pratiques de ces **paradis fiscaux** aux portes de l'Europe. »
Un très bon article.

Voir aussi :

« **A. Montebourg répond à la polémique des paradis fiscaux en mettant en cause N. Sarkozy** »

une interview exclusive et très intéressante sur le blog **Betapolitique** :

<http://www.betapolitique.fr/spip.php?article0126>

Pour ne plus payer l'impôt, les personnes "morales"
(prédateurs cyniques, justement sans aucune morale)
préparent **un enfer fiscal** aux seules personnes physiques.

À nous d'écrire la **Constitution Citoyenne** qui nous protégera.

Trois documents importants sur le site de plus en plus précieux d'**Acrimed**,
trois synthèses passionnantes sur les médias,
clef de voûte de l'évolution de la démocratie :

D'abord le n°3 du **magazine** d'Acrimed, qui approfondit l'approche institutionnelle :

« **Pour une appropriation démocratique des médias** » :

<http://www.acrimed.org/article2489.html>

Ensuite, un **livre** d'Acrimed (excellent !) :

« **Médias en campagne. Retours sur le référendum de 2005** »

<http://www.acrimed.org/article2049.html>

Et enfin un **dossier** d'Acrimed :

« **Quelles transformations des médias ?** » :

<http://www.acrimed.org/rubrique318.html>

Comme toutes les associations, Acrimed a **besoin d'aide** :

<http://www.acrimed.org/article2510.html>

« **Le singe en nous** »,

un livre important, passionnant et très drôle de **Frans de Waal** (Fayard)

et commenté ici par **Éric Dupin** :

http://www.tv5.org/TV5Site/litterature/critique-111-frans_dewaalle_singe_en_nous.htm

Ce livre est for-mi-dable...

« **Sciences Po Inc.** »

par **Alain Garrigou**, dans le *Monde diplomatique* de novembre 2006 :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/11/GARRIGOU/14160>

« (...) Quelle que soit la part des vanités, l'entreprise Sciences Po constitue désormais ce qu'on appelle en économie **une concentration horizontale**. En l'espèce, cette évolution n'intéresse pas seulement l'entreprise mais également le bien public, car **elle est au fondement d'un système de connivences** entre les milieux de l'économie, de la politique, du journalisme, du sondage et d'autres. (...) »

Un article étonnant, très éclairant. À lire.

« **APPEL NATIONAL : José Bové peut et doit être le candidat de l'alternative à gauche !** »

<http://www.unisavecbove.org/spip.php?article1>

« **Misères (et grandeur) de la philosophie** »

Un beau texte de **Michel Onfray** dans le *Monde diplomatique* :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/10/ONFRAY/11576>

Je ressens une profonde **cohérence**

entre une **philosophie populaire** et une **constitution populaire** :

la première rend possible et nécessaire la seconde.

Michel Onfray m'aide à progresser :o)

Les jeudis politiques de France Inter :

Édition spéciale « **mal-logement** » du *Sept-neuf trente* de France Inter,

en direct du **Canal Saint-Martin**, ce jeudi 4 janvier 2007 :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/index.php?id=51132>

(utilisez le lien « écouter le sept-neuf trente en intégralité » : inter-activ' est à la minute 1h40')

Des interventions fortes de **Augustin Legrand** (*Les enfants de Don Quichotte*) (min 15' et 1h46'45),
Martin Hirsch (min 49' et 1h55)

et **Jacques Généreux** (1h21', 1h44'30 et 1h51') qui ferait un formidable Président de la République !

Comment faire pour l'élire rapidement, pendant qu'il est jeune, par-delà les logiques d'appareil ?

Pour s'émanciper des partis, il faudrait qu'on puisse élire des citoyens qui ne sont **pas candidats**.

Si on arrivait à instituer en France un vrai **droit au logement**, ce serait une vraie révolution.

La charité, ce n'est pas la justice.

Constatant que les élus ne s'occupent de l'intérêt du plus grand nombre qu'en période électorale,
on devrait **rapprocher les élections** et porter tous les mandats, par exemple, à **deux ans** :o)

L'émission *Service public* du 4 décembre est, elle aussi, intéressante :

« **Santé et environnement : ces citoyens qui lancent l'alerte** »

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/servicepublic/index.php?id=51053>

« L'INSEE ou l'organisation de l'opacité. Au profit de qui ? »

<http://lucky.blog.lemonde.fr/>

« L'INSEE ou l'organisation de l'opacité. Au profit de qui ? Dans un article daté d'aujourd'hui mercredi 3 janvier 2007, le « *Canard Enchaîné* » revient sur les derniers grands errements prévisionnels de l'INSEE. Encore un service public d'importance stratégique géré en dépit du bon sens par des petits chefs inaptes et dans la complicité des micro-féodalités corporatives. (« *Les comptes à dormir debout de l'Insee* », par Alain Guédé, page 3.)

Le métier de l'Institut statistique national est éminemment politique : il consiste à enquêter et à comprendre pour prévoir. Rôle indispensable, pour éclairer à la fois le décideur et le citoyen de base. Le Canard rappelle les piètres résultats des statisticiens de l'INSEE, comparés à de « l'art divinatoire », qu'il s'agisse des taux de croissance, ou de la population active. (...) »

Une Constitution d'origine citoyenne imposerait une véritable **indépendance** (politique et économique) des différents **instituts de mesure et de prévision**, ainsi qu'un **contrôle** fiable.

« La seule vraie bonne question, que les journalistes refusent de poser haut et fort »

J'ai reçu ce message d'**Yvan Bachaud**, le candidat des citoyens :

« "Esprit critique" de France Inter a refusé que je pose **la bonne question sur l'exclusion**.

L'émission "Esprit critique" sur France inter, a refusé ce matin (4 janvier 2007) que je puisse poser à Emmaüs et aux Enfants de Don Quichotte la question ci-dessous que j'ai un peu développé ICI.

Il n'y a qu'un seul moyen, pas deux, d'être absolument certain que les promesses électorales seront tenues, c'est que les citoyens, et donc leurs associations, obtiennent AVANT la Présidentielle, l'instauration du référendum d'initiative citoyenne ou populaire qui leur permettrait d'imposer un référendum pour, soit abroger tout ou partie d'une loi, soit en proposer de nouvelles.

En SUISSE, — où le RIC existe — en 2002, **le peuple a refusé la privatisation de l'électricité** ; en France, les syndicats préfèrent gesticuler dans les rues, 9 fois sur 10 pour rien :o(

En 2005, **le peuple suisse a voté un moratoire de 5 ANS sur les OGM** ; en France, José Bové et ses amis préfèrent —depuis des années— convoquer les médias pour arracher des OGM :o(

Ce référendum d'initiative citoyenne était promis par tous les partis, du PC au FN, avant les législatives de 1993 ; il est encore expressément inscrit dans la profession de foi du second tour 2002 de J. CHIRAC.

82 % des Français sont POUR (sondage Sofres pour «Lire la politique» du 12 mars 2003), et même 88 % qui pensent « qu'il faudrait faire un Référendum si un nombre élevé de gens le demandent » p.112 dans «La Démocratie à l'épreuve» G.Grunberg (Presse de Sciences Po).

QUESTION :

POURQUOI, depuis 1993, les associations caritatives qui luttent contre l'exclusion, n'ont-elles jamais demandé et continuent-elles encore aujourd'hui à ne pas demander l'instauration du référendum d'initiative citoyenne qui est, pour elles, la SEULE garantie absolue que les promesses des candidats seront réalisées : soit votées par les élus, soit votées directement par le peuple à l'occasion d'un référendum qu'elles pourront imposer ?

Quel média va enfin poser ou me permettre de poser cette question ?

Yvan Bachaud, « Le candidat des citoyens », à la Présidentielle 2007. »

« Remplacez les stock-options ! »

par **Michel Lamy**, dans *Les Échos* du 3 janvier 2007 :

http://www.lesechos.fr/journal20070103/lec1_idees/4518555.htm

« Il faut supprimer les stock-options. Elles induisent des choix contraires à l'intérêt général et à celui des entreprises. En effet, le dirigeant détenant des stock-options est surtout motivé par l'augmentation de la valeur de l'action de l'entreprise qu'il dirige. Cela correspond-il à l'intérêt général, voire à celui de l'entreprise en tant que telle ? Certainement pas, sauf par hasard. La valeur de l'action réagit de plus en plus, notamment sous l'influence des fonds de pension, au seul rendement à court terme, ce qui est loin d'être gage de pérennité. Pour certains fonds de pension, investir à deux ans est déjà considéré comme un investissement à long terme !

Lorsque l'on sacrifie l'investissement dans la recherche-développement, qui ne donnera des résultats positifs que bien plus tard, on diminue les coûts et on augmente les profits immédiats. On satisfait alors les actionnaires friands de rendements mais on sacrifie l'avenir de l'entreprise. Les fonds de pension applaudissent. Ils engrangent les rendements et quitteront le capital de l'entreprise avant que celle-ci pâtisse du manque d'innovations.

De même, lorsqu'on réduit ses fonds propres en rachetant ses propres actions, la Bourse applaudit mais l'entreprise obère ses possibilités de développement. Comment peut-on fournir aux dirigeants une incitation à la destruction à terme des entreprises qu'ils dirigent ? Comment peut-on être assez aveugle pour ne pas discerner la perversité d'un tel système ? (...) »

« L'euro non coupable ? »

par **François Asselineau**, sur **Décap'actu** :

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=293

Comment l'Irlande fait-elle ? La bonne tenue de l'économie irlandaise est-elle la preuve que l'euro n'a aucune responsabilité dans le marasme économique français ?

Un article décapant. À lire et à faire connaître.

« Les partis politiques étouffent la démocratie »

À propos du livre de **Simone Weil** : **« Note sur la suppression générale des partis politiques »**

note précédée de **« Mettre au ban les partis politiques »** par **André Breton** (Flammarion/Climats 2006).

C'est sur le site de l'**Association pour la reconnaissance du vote blanc** :

<http://www.vote-blanc.org/articles.php?lng=fr&pg=118>

« Les bons comptes d'"Arrêt sur images" : **Les JT du bipartisme** (novembre) »

<http://www.acrimed.org/article2526.html>

« Référendum d'initiative populaire : lettre au Président de la République, Jacques Chirac »

par **Yvan Bachaud**, Président du [Mouvement pour l'Initiative Citoyenne](#) (MIC) :

Le 29 décembre 2004.

Monsieur le Président,

En 1993, le RPR — que vous présidiez à l'époque — avait comme 4^{ème} de 20 promesses électorales, l'instauration — dans l'année 93 — du référendum d'initiative populaire.

En 2002, le référendum d'initiative populaire est expressément inscrit dans votre profession de foi du second tour 2002.

Vous n'avez pourtant toujours pas demandé à votre Gouvernement de présenter un projet de loi visant à l'instaurer.

Pourtant :

- 82 % des Français sont POUR (sondage Sofres pour "Lire la politique" du 12 mars 2003).
- 88 % des Français pensent « qu'il faudrait faire un référendum si un nombre élevé de gens le demandent » (page 112 dans "La Démocratie à l'épreuve" de Gérard Grunberg, Presse de Sciences Po).

Je viens vous demander d'annoncer le 31 décembre aux Français cette réforme fondamentale AVANT les élections présidentielles.

C'est techniquement encore possible.

Salutations citoyennes

Yvan Bachaud (bachaud.yvan@neuf.fr)

Écoutez [Yvan Bachaud interrogé par Jean-Jacques Bourdin sur RMC-Info le 20 décembre 2006](#) (mp3).

« Restructurations, déréglementation et profits de l'industrie de l'armement : de mauvaises fées sur le berceau de l'Europe de la défense »

par **Luc Mampaey** (p. 10-11) : un article terrifiant, à lire absolument.

<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/10/MAMPAEY/13995>

Comme nous avons bien fait de dire NON à cette Europe guerrière qui se construit en douce !

« Menaces sur l'information »

par **Ignacio Ramonet** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/01/RAMONET/14331>

« Lettre ouverte à Nicolas Hulot »

par **Jean-Pierre Petit**, ancien directeur de recherche au CNRS, physicien, astrophysicien :

http://www.jp-petit.com/nouv_f/hulot_lettre_ouverte.html

Une lettre passionnante, écrite par un humain pétillant...

[Son site](#) est foisonnant. Merci Internet :o)

Autre lettre du même **Jean-Pierre Petit** :

« À l'attention des scientifiques oeuvrant au sein des équipes soutenant les candidats à l'élection présidentielle de 2007 : pour un nucléaire sans radioactivité ni pollution ! »

http://www.jp-petit.com/science/Z-machine/lettre_ouverte_politiques.html

Le **silence des médias** sur ce sujet est étonnant.

Le Sénat indexe l'indemnisation des parlementaires sur l'inflation

J'ai reçu ce message de Christophe :

« Fonctionnaires et salariés, vous qui râlez que votre salaire ne suit pas l'inflation : voici que les Parlementaires, eux qui votent les lois, se font indexer sur l'inflation.

N'oubliez pas que **ce sont les mêmes qui votent CPE, CNE, la privatisation des autoroutes, de GDF, d'EDF, des télécoms, et qui ont appuyé la Directive Bolkenstein pour vous mettre en concurrence avec les déracinés des pays de l'est payés 200 € par mois, qui ont soutenu les directives d'ouverture à tous les vents du marché européen** (y a comme des courants d'air chinois en ce moment !), etc. etc. etc.

Il est pas beau ce cadeau de Noël ?

N'oubliez pas non plus, si jamais vous gagnez le Smic, que **le Medef a déjà annoncé qu'il demandera après la présidentielle, la « modulation » du Smic en fonction de la région et de la branche**, « modulation » mot politiquement correct pour dire suppression ! Gare aux smicards si c'est leur copain qui est élu !

"Le Sénat indexe l'indemnisation des parlementaires sur l'inflation

mer 20 déc, 21h27 PARIS (AFP) - **Le Sénat a voté mercredi un amendement PS au collectif budgétaire 2006 indexant les indemnités des parlementaires sur l'inflation, au lieu de les lier comme actuellement à l'évolution du traitement des fonctionnaires, une mesure dénoncée par le président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré.**

Cet amendement, le dernier adopté en séance sur le collectif, signé par le groupe socialiste, prévoit ainsi que "les indemnités perçues" par les parlementaires "sont revalorisées, au 1er janvier de chaque année, conformément à l'évolution prévisionnelle de l'indice des prix à la consommation hors tabac".

Selon l'exposé des motifs, cette mesure vise à "mieux garantir l'équilibre financier de leur régime de retraite".

En indexant les indemnités des parlementaires sur l'inflation, ces indemnités vont augmenter beaucoup plus vite que le traitement des fonctionnaires qui réclament depuis longtemps une telle mesure.

M. Debré s'est dit "choqué" de cette disposition. "Comment oser indexer la rémunération des seuls parlementaires sur l'évolution des prix, alors que cela constitue une revendication majeure des salariés, en particulier des fonctionnaires ?", s'est-il indigné dans un communiqué.

Actuellement, **l'indemnité de fonction d'un parlementaire s'élève à 6.897,74 euros brut**. Elle est calculée à partir du traitement des plus hauts fonctionnaires de l'Etat, puisqu'elle correspond à la moyenne entre le traitement le plus haut et le plus bas des fonctionnaires de la catégorie dite "hors échelle", comme par exemple les conseillers d'Etat.

Le parlementaire touche en outre une "indemnité représentative de frais de mandat dont le montant est revalorisé comme les traitements de la fonction publique", **soit 6.228 euros brut** depuis le 1er novembre 2006.

C'est le gouvernement qui décide des augmentations de traitement de la fonction publique, la dernière datant du 1er novembre 2006.

En juillet 2002, le premier collectif budgétaire de la majorité avait vu l'adoption au Sénat, tard dans la nuit, d'un amendement inspiré par le sénateur Michel Charasse (PS) qui augmentait de 70% le salaire des ministres. L'histoire se répète avec le dernier collectif pour 2006.

Mais cette mesure doit encore être validée par la commission mixte paritaire (CMP, sept députés, sept sénateurs), chargée de mettre au point une version commune du texte. **Elle devait se réunir mercredi à partir de 17H30 au Sénat."**

Pour en savoir un peu plus sur la rémunération des hommes politiques (ça vaut le détour) :

<http://www.linternaute.com/actualite/dossier/05/salaires-politiques/salaires.shtml>

<http://www.politique.com/dossiers/france/articles/finances-publiques/remunerations-hommes-politiques-2005.htm> »

Mon commentaire : **seule une Constitution d'origine citoyenne, — ce que j'appelle le plan C —, peut remettre nos "représentants" sous le contrôle permanent des citoyens**, hygiène politique élémentaire, pas suffisante mais nécessaire, pour la survie de l'espèce.

L'objectif décisif, prioritaire, c'est clairement le **référéndum d'initiative populaire** (RIP ou RIC).

Un passionnant candidat à la présidentielle, **Rachid Nekkaz** :

<http://www.nekkaz.com/>

Écoutez ses entretiens, audio et vidéo : c'est très intéressant.

Le Plan B, journal passionnant d'enquêtes sociales et de critique des médias, est paru :

Le n°5 de décembre 2006 janvier 2007, « **spécial riches** », soulève le cœur...

À lire, notamment : **Ces faits qui nous informent**, page 4,

L'information sociale congelée, page 15,

Retour sur la privatisation de GDF, page 18 (un vrai scandale !),

La République de Cunoizouls, page 19 (une histoire emblématique).

« De la directive Bolkestein à la directive McCreevy »

par **Jean-Jacques Chavigné** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4479

Triste constat d'une représentation politique hors contrôle citoyen, mais sous contrôle industriel...

L'Union européenne semble être, de plus en plus clairement, une escroquerie irrécupérable, une manipulation inavouable qui cherche à rendre impossible toute évolution démocratique.

[Rappel d'un scandale, soigneusement étouffé par les journalistes "professionnels" censés, eux, contrairement aux amateurs de l'Internet, vérifier l'information pour mieux "nous protéger" :

[tous les fonctionnaires européens jouissent d'une immunité judiciaire à vie.](#)]

« Maintenant, il faut faire du neuf à gauche »

par **Claude Debons, Raoul-Marc Jennar, Yves Salesse**,

dans *Libération* du vendredi 22 décembre 2006 :

<http://www.liberation.fr/rebonds/224766.FR.php>

« La politique (de) demain : l'aventure citoyenne ! »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=17012

« Lettre ouverte aux communistes intégristes »

par **Jean-Blaise LAZARE** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=39695

un article intelligent (suivi d'un débat parfois désespérant),

écrit par un communiste, et qui fait penser au problème majeur que posent les partis aux citoyens :

les partis empêchent la concorde, — probablement involontairement — ;

ils organisent même la discorde qui constitue leur fonds de commerce.

Une authentique démocratie devrait nous permettre de débattre librement

sans être pollué par des logiques partisans qui ne vivent que de l'affrontement.

Et cette règle du **parrainage** obligatoire des candidats **par des élus** — et donc **par leurs partis** — est vraiment déloyale et malfaisante : **un verrou de type maffieux**.

« Sans casque, ni bouclier : témoignage d'un ex-officier de police » :

<http://regardeavue.com/index.php/2006/05/21/10-sans-casque-ni-bouclier-temoignage-dun-ex-officier-de-police>

Un entretien vraiment très intéressant.

Le projet « Librement Humain(e) » :

<http://librement-humain.org/projet/>

Le besoin de fraterniser germe partout :o)

(site à consulter de préférence avec [Firefox](#))

Bernard Maris était l'invité de *France Inter* cet après-midi (20 décembre), dans **La bande à Bonnaud** :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/bandeabonnaud/index.php?id=50651>

Son livre, « **Les cigales** », deuxième tome de son **antimanuel d'économie**, est une merveille.

« Politic'show »

Un site très utile où les hommes politiques ont du temps pour s'exprimer correctement :

<http://blpwebzine.blogs.com/politicshow/>

On va bientôt pouvoir jeter nos télévisions :o)

« **PARIS, 21 déc 2006 (AFP) - Le vote blanc** est un moyen d'expression qui n'est toujours pas reconnu en France malgré l'action de nombreux élus et associations et un petit pas de l'Assemblée nationale qui l'a distingué du vote nul.

La réforme n'ayant pas été examinée par le Sénat, le droit français ne reconnaît toujours pas le vote blanc, que le code électoral ne distingue pas du vote nul.

On parle de bulletins "blancs et nuls" que l'on mélange lors du dépouillement.

"On confond donc l'électeur qui accomplit un geste très pensé — le vote blanc — avec l'électeur qui se trompe ou qui ne sait pas que son vote sera annulé s'il écrit quelque chose sur le bulletin", relève Dominique Reynié (Cevipof).

D'autre part, on compte les voix à partir des suffrages exprimés, c'est-à-dire des votants moins les blancs et nuls, nombreux lors des présidentielles (5,97% au 2e tour 1995, 5,38% 2e tour 2002). "C'est une deuxième façon de reléguer le vote blanc aux oubliettes", selon M. Reynié.

Pourtant, à la différence du vote nul, qui peut être incompétent ou poujadiste, le vote blanc est très élaboré et ne remet pas en cause le vote démocratique.

L'électeur "s'adresse aux candidats en leur signifiant qu'aucun d'entre eux ne le convainc, que leurs différences ne sont pas assez marquées ou que leurs propositions manquent de clarté", résume un juriste, Éric Lafond.

"Le vote blanc évoque un électorat sophistiqué, cultivé, très informé, accomplissant une forme de protestation civique, hostile aux candidats, mais favorable à l'élection", estime M. Reynié.

Selon un sondage réalisé par le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique, les motivations sont les suivantes: refus des candidats en présence (36%), hostilité à l'égard de la politique (35%), difficulté à choisir entre les candidats (20%), désintérêt (13%), manque d'information (11%).

Peu de pays reconnaissent le vote blanc. En Europe, seule la Suède le comptabilise. Au Pérou (vote obligatoire), l'élection présidentielle est annulée si deux tiers des suffrages exprimés sont blancs ou nuls.

En France, UDF et plusieurs députés UMP ont déposé des propositions demandant une pleine reconnaissance du vote blanc.

Le **Parti blanc**, dont le seul programme est la reconnaissance du vote blanc, le parti Démocratie sociale et deux associations, rappellent que les machines à voter de certains bureaux de vote ont un bouton "Vote blanc".

Mais ils se heurtent à plusieurs arguments et à l'opposition du gouvernement.

Certains estiment plus cohérent de se porter candidat si on n'est pas content de l'offre électorale. D'autres craignent une expansion du vote blanc qui affaiblirait encore les partis de gouvernement, qui souffrent déjà des votes extrémistes, à thème (chasseurs) et de l'abstention.

Mais le principal obstacle est la Constitution dont l'article 7 stipule que le Président de la République est élu "à la majorité des suffrages exprimés".

Selon le ministre Jean-François Copé, qui s'est opposé à l'UDF, il y aurait "risque de blocage" des institutions car si les bulletins blancs entraient dans le décompte, "il se pourrait très bien qu'au second tour aucun des deux candidats n'obtienne la majorité absolue".

Pour lui, la "légitimité démocratique pâtitrait de règles permettant à des candidats d'être élus" à la majorité relative, et une élection est faite pour "choisir".

"Le problème du vote blanc, c'est qu'en lui-même il ne suggère rien", conclut M. Reynié, "il ne dit pas ce qu'il faudrait changer pour que les électeurs retournent voter". »

Y a-t-il un "sophistiqué, cultivé, très informé" dans la salle ... ? :-))

Source : liste de diffusion reconnaitrele vote blanc@yahoogroupes.fr.

« La république des voleurs »

sur le blog d'**Olivier Bonnet** :

<http://olivierbonnet.canalblog.com/archives/2006/12/15/3433736.html#c4744898>

Un bon papier, avec de bons liens supplémentaires, signalé par l'indispensable rezo.net.

Une Constitution d'origine citoyenne

interdirait à tous les **repris de justice** d'être **candidat** à quelque poste public que ce soit, électif ou pas.

Elle ne permettrait pas aux Procureurs de la République, qui ne sont pas des juges indépendants, de **classer des affaires sans suite**.

Les injustices majeures sont *rendues possibles* par les constitutions malhonnêtes.

À nous d'écrire ces règles supérieures pour libérer nos enfants.

« Du blasphème comme nécessité »

par **Patrick Declerck** :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-838313,0.html>

Emmanuel Todd : "le protectionnisme européen est la seule réponse réaliste à la compression des salaires en Europe" (exclusivité vidéo Marianne2007.info) :

http://www.marianne2007.info/Emmanuel-Todd-le-protectionnisme-europeen-est-la-seule-reponse-realiste-a-la-compression-des-salaires-en-Europe_a387.html

Emmanuel Todd développe l'idée que le **protectionnisme** à l'échelle européenne est **la seule solution cohérente et réaliste** à la compression des salaires en Europe et à l'aggravation des inégalités.

Les économistes prétentieux qui accaparent les médias ne sont que des « pieds nickelés », des voleurs en bandes.

« Économistes libres contre économistes institutionnels »

par **Jean-Pierre Chevènement** :

<http://www.chevenement2007.fr/index.php?action=article&numero=130&preaction=nl&id=3365281&idnl=17297&>

« Changez 2007 :

Les citoyens contre le cumul des mandats »

<http://www.changez2007.org/arguments/arguments.php>

« Claude »

Florilège drôle et savoureux d'un auditeur modeste et génial de **Là-bas si j'y suis** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1056

Claude est un bonhomme épatant.

J'adore cette émission, et ses AMG.

« Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? »

par **Adélaïde Zulfikarpasic** :

http://www.cairn.be/article.php?ID_REVUE=RFSP&ID_NUMPUBLIE=RFSP_511&ID_ARTICLE=RFSP_511_0247

Très intéressant.

« Révolte des maires contre l'Europe néolibérale :

conférence de presse Gérard Schivardi » :

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-1886001337321776156&hl=fr>

Bagarre passionnante des petites communes contre l'appartenance imposée à des communautés de communes et contre l'Union européenne qui lamine la démocratie locale.

« Tirage au sort ou élection ? Démocratie ou aristocratie ?

Qui est légitime pour faire ce choix de société ?

Le peuple lui-même ou ses élus ? »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Tirage_au_sort.rtf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Tirage_au_sort.pdf

J'aimerais que vous me donniez votre avis sur cette thèse, un peu longue, pardonnez-moi, mais très importante pour nous tous, je crois. Ce sujet me semble décisif et pourtant il est occulté, maltraité, déformé, bâclé... (Interdit ?) J'aimerais savoir si vous voyez des failles graves dans le raisonnement que j'essaie de synthétiser. Le **lieu de débat**, cette fois, est sur le site de **Marianne2007.info** où j'ai publié ce texte :

http://www.marianne2007.info/Etienne_Chouard_r80.html

« Les invités des matinales de la radio (septembre-novembre 2006) »

par **Mathias Reymond**, sur **Acrimed** :

« Depuis la rentrée politique (4 septembre 2006), Acrimed procède à une observation et à un comptage précis de différentes émissions de radio. Le recensement des invités des tranches matinales de 5 radios généralistes (France Inter, France Culture, RTL, RMC, Europe 1) est sans équivoque : **les radios roulent pour le bipartisme**. Explications. (...) »

« Entretien avec Guilhem Fouetillou sur la cartographie de la Toile européenne »

<http://www.touteurope.fr/fr/observatoire-europe/europe-en-idees/entretiens/quilhem-fouetillou.html>

Une carte étonnante qui permet de découvrir de nouvelles sources d'infos par des chemins inhabituels.

Guilhem Fouetillou est co-fondateur de **RTGI** (Réseaux, Territoires et Géographie de l'Information).

« Un pour six, six pour un »

par **Michel Onfray**, dans *Libération* du lundi 4 décembre 2006 :

« Marie-Georges, Clémentine, José, Olivier, Patrick, Yves : vous êtes d'accord sur l'essentiel.

Alors entendez-vous pour donner à la gauche antilibérale un seul candidat.

Que nos six compétiteurs se réunissent, que chacun vote pour l'un d'entre eux à l'exclusion de lui-même,
pourvu que l'élu lui semble le plus à même de rassembler, de porter les couleurs d'une sensibilité
sans l'arrière-pensée de rouler pour soi seul ou ceux de sa tribu. »

« La signification du socialisme du XXI^e siècle pour le Venezuela »

par **Gregory Wilpert** :

http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1952

On trouve dans ce long article très intéressant le concept **d'entreprise de production sociale (EPS)**,
entreprise à comportement moral, respectueux des hommes, non purement égoïste,
et puissamment favorisée et encouragée par l'État pour ces raisons.

Cela rejoint les **entreprises à mandat sociétal (EMS)** défendues par **André-Jacques Holbecq**
sur le site de l'**écosociétalisme** : <http://tiki.societal.org/>.

Ce sont des pistes de réflexion passionnantes, je trouve, pour rendre possible la vraie démocratie :
rendre les « personnes morales » enfin morales, en utilisant précisément leur cupidité congénitale,
plutôt que d'abandonner les personnes physiques à des monstres psychopathes sans chaînes
(cf. la thèse essentielle de **Joël Bakan** : <http://www.voir.ca/cinema/cinema.aspx?iIDArticle=30665>).

Mais au-delà des EPS, **c'est tout l'article qui est vraiment passionnant.**

« (...) Ces trois facteurs, —les énormes revenus du pétrole, la création d'une démocratie plus participative et la « civilisation » des forces armées—, signifient que le gouvernement Chavez est bien plus libre de mettre en oeuvre des politiques indépendantes des puissants intérêts privés qui déterminent normalement la politique gouvernementale dans les pays capitalistes. **La liberté dont il jouit pour mettre en place des politiques de gauche est à bien des égards unique au monde.** Bien que d'autres pays bénéficient aussi de cette liberté grâce à la richesse de leurs ressources naturelles (comme une industrie publique du pétrole), elles sont en général aux mains de gouvernements extrêmement conservateurs et autoritaires (comme au Moyen Orient) et n'ont pas intérêt à mener des politiques progressistes.

Cette liberté a permis au gouvernement Chavez de mettre en place des politiques qui s'éloignent clairement de la propriété et du contrôle privés des moyens de production, des affectations et de la distribution déterminées par le marché et qui se rapprochent de formes de gouvernance et d'économie plus socialistes. Néanmoins, **il ne s'agit visiblement pas du socialisme d'État du XX^e siècle, tel que pratiqué en Europe de l'Est et en Chine et encore aujourd'hui à Cuba. Il s'agit plutôt d'une forme de socialisme plus libertaire, dans la mesure où il cherche activement la participation citoyenne ainsi que des formes de démocratie directe. (...) »**

« Constitution ou traité ?

Progrès ou pas ? »

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2217

Je suis tombé par hasard sur cet article ancien et je le trouve encore d'actualité ; j'y retrouve
le cœur du problème des hommes avec le pouvoir et **la protection à attendre des institutions**,
au moment où les trois candidats à la présidentielle imposés par la clique des *médiasondeurs*
sont prêts à nous imposer le *statu quo*, ou même un "mini traité parlementaire" sans référendum !

Depuis un an et demi que nous avons dit Non, on se fout de nous.

« France Culture, une vitrine pathétique du système PS-UMP »

<http://ddfc.free.fr/vitrine.htm>

un article intéressant, à ranger au rayon de **l'indépendance perdue des journalistes.**

« Au "comme en semant" était le mot »

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=37940

Une invitation urgente à **parler autrement** que nos oppresseurs.

La langue des hommes est certainement un des meilleurs moyens de les dominer.

C'est **Mirabeau** qui disait, je crois, que *l'homme est comme le lapin : il s'attrape par les oreilles* :o)

**« "Je serai là où le devoir commande",
un entretien de Politis avec Jean-Luc Mélenchon »**

<http://www.politis.fr/article1897.html>

et un débat sur [Bellacio](http://bellacio.org).

« **GDF : la décision du Conseil Constitutionnel est un évènement majeur**
La disparition des tarifs réglementés ne sera pas sans conséquence » :

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=264

« Le Conseil constitutionnel n'a pas seulement reporté la privatisation de GDF au 1er juillet, il a aussi, pour être en totale conformité avec le dogme européen, interdit que les opérateurs historiques soient soumis à des tarifs réglementés pour les nouveaux contrats. Cela veut clairement dire que ces tarifs réglementés sont appelés à disparaître. Si l'information n'a pas eu toute sa place dans vos journaux, les spéculateurs, eux ne l'ont pas ratée : l'action EDF s'est aussitôt envolée, en perspective des juteux profits que tous les groupes distributeurs d'énergie vont réaliser sur le dos des consommateurs, en ayant très rapidement les mains libres sur les tarifs. (...) »

« **Appel urgent à interpeller nos propres députés qui nous imposent en douce les OGM** »

par **Sylvette Escaux** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Questions_MEPs_sur_Biotechnologies.rtf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Questions_MEPs_sur_Biotechnologies.pdf

Le site du **Monde diplomatique** fait [peau neuve](#)
et propose « **la valise diplomatique** » :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/>

Ce site est une mine insondable d'articles passionnants. Quel journal !

Et le site devient **interactif** avec une partie **blog** : « **Les carnets du Diplo** » :

<http://blog.mondediplo.net/>

« **La Constitution du Venezuela sur Wikipédia** » :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_du_Venezuela

« **Chômage, dividendes et Constitution d'origine citoyenne : suite** »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=9711&id_forum=239904&var_mode=recalcul#commentaire239904

Poids des votes des États membres de l'Union européenne :

« **Le compromis jagellonien - Un pas vers la démocratie ?** »

par **Sebastiao** qui a rapidement traduit et commenté un article très intéressant :

<http://s.correia.free.fr/wordpress/?p=73>

Sebastiao qui nous avait signalé cette information sur le **forum** :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2243#p2243>

Merci Sebastiao :o)

« **Libération, d'un Joffrin à l'autre** »

par l'excellent **Henri Maler**, sur **Acrimed** :

<http://www.acrimed.org/article2500.html#nb5>

L'indépendance de la presse est une condition de survie de la liberté. Acrimed est un vrai service public.

Dans la rue, chacun sait et dit que, si *Libération* redevenait un outil de lutte **contre** l'ultralibéralisme, si *Libération* redevenait un outil de **résistance** contre la cupidité des multinationales et des banques,

Libération retrouverait des lecteurs par millions...

« *Un couillon le devine* », dit-on en Provence.

« **Un système de vote démocratique : le compromis jagellonien** »

<http://s.correia.free.fr/wordpress/?p=7>

« Pour résumer, le compromis jagellonien définit :

le poids de vote de chaque État membre proportionnellement à la **racine carrée de sa population**,
le seuil de prise de décision se calcule en fonction du nombre de pays et vaut **62 %** pour une Europe à 25.

Les avantages qu'il offre sont :

- la simplicité des règles,
- une justification mathématique,
- une ajustabilité pour les futures extensions de l'Europe,
- un principe d'égalité entre citoyens,
- une efficacité de 16% (index de Coleman). »

Trois émissions passionnantes de **Là-bas si j'y suis** cette semaine (et des **messages** formidables) :

« Oaxaca » (prononcer oaraca)

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1049

Quel oxygène ! qui nous vient de l'autre côté de l'Atlantique...

« Pour le président d'alors, le traité de libre-échange que le Mexique allait signer avec les États-Unis, en 1993, devait le faire "entrer dans le premier monde !" »

À Oaxaca, l'État le plus pauvre du pays, rares sont ceux qui y sont en effet entré, dans les salons feutrés du "premier monde". Alors, quand le gouverneur Ulises Ruiz décide de répondre par la violence aux revendications des enseignants, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : la corruption ? "Basta". La misère ? "Basta". La violence ? "Basta".

Les enseignants sont rejoints pas les paysans, les indigènes, les mouvements ouvriers, les étudiants... Les yeux rivés vers la France... de 1871, ils s'organisent en Commune.

Six mois que dure le mouvement et toujours pas de "figures médiatiques", mais un collectif. Toujours pas de "leader", mais des assemblées. Toujours pas de "consignes", mais des discussions. Et en France... en 2006, on dit que c'est impossible ? »

« Un rouge dans la vallée »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1048

« "Clandestin" italien, Mino Faïta est arrivé à Cluses à 14 ans. C'est dans ses boîtes de décolletage qu'il a travaillé, lutté, et qu'il a "donné un sens à sa vie"... en devenant prof d'histoire. Cette vallée lui a "laissé sa chance", raison de plus pour sauver une industrie qui a intégré des générations d'étrangers. »

« Les patrons contre la finance »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1046

« "Trop de charges, trop de réglementations" ? Voilà la voix du MEDEF. Pourtant, derrière Laurence Parisot, des centaines de petits patrons portent une autre parole : stop à la finance qui sape les emplois ! stop aux fonds de pension qui détruisent l'industrie ! »

On y retrouve le cas évoqué dans [l'excellent film « Ma mondialisation »](#) que j'évoquais ici il y a quelques semaines.

Deux analyses décapantes et passionnantes d'Israël, État juif, par deux juifs, courageux et humanistes, qui rendent possible un espoir de paix et de fraternité :

« Éric Hazan : Notes sur l'occupation (version longue) »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1044

Ce chirurgien devenu [éditeur](#) est vraiment captivant, un grand bonhomme.

Pour *Éric Hazan*, à propos d'Israël, il ne faut pas parler de *conflit* mais d'*occupation*.

Si on créait un État unique où coexisteraient juifs et palestiniens à égalité de droits, ce ne serait plus un État juif... « Alors, il faut savoir ce qu'on veut : est-ce qu'on veut se battre pour un État juif jusqu'au dernier Israélien ou bien est-ce qu'on dit bon, un État qui disparaît, ce ne serait pas le premier, au vingtième siècle, hein ? — l'Union Soviétique a disparu, ce n'était pas rien, l'Union Soviétique, sans parler de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie et de bien d'autres—, la disparition d'un État, ce n'est pas très grave : ce qui est grave c'est la disparition de ses habitants, de ses citoyens. Je pense qu'il faut privilégier la défense des Israéliens par rapport à la défense de l'État d'Israël. »

« Il faut en finir avec l'État d'Israël et le sionisme »

par **Danielle Bleitrach** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3872&var_recherche=bleitrach

Cette femme juive (menacée de mort depuis qu'elle a écrit ce texte) dit notamment : « Je récus le chantage d'Israël à la Shoa, je lui interdis désormais de s'attribuer les 17 membres de ma famille morts en camp de concentration, pas plus que je ne m'arroge le droit de parler en leur nom. »

Les liens en bas de page vers les autres textes écrits par cette femme surprenante sont passionnants.

Le lien que je fais avec ma préoccupation démocratique : là-bas aussi, **le fossé qui s'est creusé entre le peuple et ses élus est immense et bloque toute solution juste ; les factions politiciennes (et religieuses) radicalisent la pensée politique et gênent la concorde.**

Deux très intéressantes vidéos où l'on sent bien la proximité entre **NDA** et **JP Chevènement**, **deux candidats qui respectent honnêtement le non français à l'Union européenne ultralibérale** au moment où les favoris des maîtres sondeurs s'apprêtent à nous violer sans scrupule (comme ils l'annoncent eux-mêmes sans honte : mini TCE imposé sans référendum par le parlement !)

« Nicolas Dupont-Aignan explique sa candidature » :

<http://www.marianne2007.info/index.php?action=article&numero=317&preaction=nl&id=2931812&idnl=16740&>

« La vidéo du meeting de campagne de Jean-Pierre Chevènement à Jappy »

<http://www.chevenement2007.fr/index.php?action=article&numero=105&preaction=nl&id=3365281&idnl=16742&>

« La mondialisation n'est pas heureuse, elle est sadomaso »

Un entretien de **Bernard Maris** pour *Libération*, ce 28 novembre :

<http://www.liberation.fr/actualite/economie/219777.FR.php>

« L'économie, ça s'apprend, mais ça se désapprend aussi. Dans le tome 2 de son Antimanuel d'économie, Bernard Maris, prof à l'université Paris-VIII, ausculte «les cigales» après avoir contemplé «les fourmis». Un livre lumineux. Entretien-divan sur un grand malade : le capitalisme.

Alors, le capitaliste, maniaco-dépressif ou accumulateur-compulsif ?

Un enfant angoissé. Un boulimique, un de ces confituriers, comme disait Keynes, qui met ses «richesses sous terre», hors d'atteinte de la société. Il est aujourd'hui un de nos maniaques du CAC 40, qui accumule les stock-options sans jamais restituer aux hommes la liquidité dont il les saigne. Il est un gérant de fonds de pension qui vit vieux mais infantile, pense quantité de vie et d'argent, pas qualité de vie et partage. Il est ce cupide qui finit «homme le plus riche du cimetière», disait Max Weber. Il grignote du temps pour ne pas en jouir. Et mourir au moment où il pourrait en jouir.

(...)

Le système prospère-t-il avec les insécurités économiques ?

Il règne avec le prix de l'angoisse. Prenez les fonds de pension, alimentés par les petits vieux qui veulent voir leur cagnotte prospérer, tout de suite, avec des rendements à 15 %. Ces 15 %-là, c'est le prix de l'angoisse. Si les patrons de l'économie actuelle étaient jeunes, l'économie serait moins anxiogène ! Le débat autour de la dette de la France, c'est la même logique. On nous dit : «Vous êtes ruiné, vous hypothéquez les générations futures.» Mais un pays qui épargne 15 % de son PIB et dont la majorité de la dette reste en France n'est pas menacé. C'est faire peur pour dégraisser, pour pousser à la "valeur-travail". »

Etc.

Lire ce très bon article, incisif, mais lire surtout le livre « **Antimanuel d'économie, tome 2, les cigales** » (Bréal).

Cet économiste est pas-sion-nant.

La nouvelle version d'un excellent document de synthèse :

« Quelle Europe construire ? »

par **Robert Joumard, Henri Paraton, Michel Christian & Jean-François Escuit** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Quelle_Europe_construire_17_nov_2006.rtf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Quelle_Europe_construire_17_nov_2006.pdf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/synthese_OEC_110906.rtf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/synthese_OEC_110906.pdf

« La grève des électeurs »

Un article à l'acide sulfurique **d'Octave Mirbeau**, dans *Le Figaro* du 28 novembre **1888** :

<http://marginales.free.fr/GrevedesElecteurs.html>

D'abord désespérant... mais finalement très stimulant...

« Les blogs changent-ils la politique ? »

Un sujet intéressant sur **Carnets de nuit** :

http://carnetsdenuit.typepad.com/carnets_de_nuit/2006/11/les_blogs_chang.html

Parlement européen, directive **Bolkestein** :

« Déclaration de Francis Wurtz, Président GUE/NGL sur la Directive "Services" »

[http://www.urfig.org/Declaration%20de%20Francis%20Wurtz%20\(15%20nov.%202006\).doc](http://www.urfig.org/Declaration%20de%20Francis%20Wurtz%20(15%20nov.%202006).doc)

Comment sortir de ce guêpier ?

« Chiens de garde »

par **Jean-Pierre Chevènement** :

http://www.chevenement2007.fr/Chiens-de-garde_a99.html?PHPSESSID=848798e9e59138f890fee074eabd4cbb

« "Le système, voilà l'ennemi !" Ainsi s'exprimait jadis le *Général de Gaulle*. Mais qu'est-ce donc que "le système" ? Le "régime des partis" répondait-il. (...) »

« Cornélius Castoriadis »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1039

Grand bonhomme et entretien passionnant : à réécouter encore et encore...

« Un salariat à deux vitesses »

Encore une excellente émission du **Grain à moudre**, sur *France Culture*, ce vendredi 24 nov. à 17 h :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=47364

Deux personnalités exceptionnelles ont pu s'y exprimer fortement :

Jean Gadrey et **Gérard Filoche**. Excellents.

Les tirades de *Filoche* sont superbes.

« Vive le sport, à bas le score ! »

La chronique d'**Albert Jacquard**, petit bijou d'intelligence, tous les jours à 17 h 55 :

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/JACQUARD/JACQUARD20061124.ram

Albert Jacquard défend le sport *sans classement*, il propose de *brûler les podiums*,

d'en finir avec les classements chiffrés qui réduisent à quasiment rien

la richesse infinie des rencontres sportives.

Albert Jacquard récuse l'objectif de désigner des gagnants et des perdants

et il insiste sur la *victoire sur soi-même* que doit rester le sport :

« il nous faut accepter de jouer avec un partenaire et jamais contre un adversaire, cela est vrai en politique, cela est vrai dans le sport. »

Je retrouve là les thèses passionnantes de **Bernard Maris**

quand il condamne la religion de la concurrence et du marchand, et vante la coopération et le gratuit.

Écoutez aussi les autres **chroniques d'Albert Jacquard**, plus passionnantes les unes que les autres :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/jacquard/>

« Le samedi 18 novembre à 14H30, la manifestation appelée par la Convention nationale pour la reconquête de la démocratie a rassemblé près de 10 000 personnes »

<http://www.republiqueuneetindivisible.com/>

« Affaire Clearstream : il faut aider Denis Robert » :

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=37403

<http://lesoutien.blogspot.com/>

« Nous ne vivons pas en démocratie »

par **José Saramago**, dans *Le Monde* du 23 novembre :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-837678@51-627812,0.html>

« Nous vivons dans une ploutocratie.

La vieille phrase, "*la démocratie, c'est le gouvernement du peuple par et pour le peuple*", est devenue **"le gouvernement des riches par les riches et pour les riches"**. »

La devise de José Saramago :

"Plus on est vieux, plus on est libre, plus on est libre, plus on est radical"

:o)

« "Hurlons, dit le chien." Ce chien, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous. Jusqu'alors nous avons parlé, nous nous sommes exprimés sur de multiples sujets sans nous faire véritablement entendre. C'est pourquoi, il faut à présent hausser le ton. Oui, je crois que le temps du hurlement est venu. »

François Salvaing est l'invité de *Kathleen Evin*,

par **l'Humeur vagabonde** du 22 novembre

pour **son livre La phrase** :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/humeurvagabonde/index.php?id=49369>

(« *Je ne crois pas qu'il faille tout attendre de l'État ou du gouvernement* » *Lionel Jospin*)

« Préparatifs de coup d'État au Venezuela »

par **Romain Migus** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4356

Est-ce qu'on accepterait que les USA dépensent trente millions de dollars en quatre ans

pour financer les partis d'opposition français les plus radicaux ??

Les politiciens nous ont habitués à l'inacceptable...

« La cour constitutionnelle allemande enterre le traité constitutionnel européen » :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/04/01/32-exclusif-correctifs-de-detail-au-tce-proposes-par-la-commission-europeenne#c1363>

Au passage, cette Haute Cour confirme que les *nonistes* français avaient bien raison de regimber et que ceux qui sont hostiles au référendum sur cette question sont bel et bien des saboteurs ;o)

Nicolas Dupont-Aignan a été lumineux et tonique
dans **le Grain à moudre** de ce mardi 21 novembre :

« **Et pourquoi pas des primaires à droite aussi ?** »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=47258

NDA a prononcé des phrases fortes **contre la présélection des candidats par les partis**, et d'autres
contre le projet de **l'UMP qui veut nous imposer la partie I du TCE sans référendum !!!**
...alors que le recul institutionnel de la démocratie est gravé précisément dans cette partie... Au secours !

« **Alternative à gauche 2007** » :

<http://www.alternativeagauche2007.org/>

« **Le convaincu du "non" national** »

à propos de **Nicolas Dupont-Aignan** et de son livre

« **Français, reprenez le pouvoir !** » (Archipel) :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-836459,0.html>

J'ai vu **un bon film, très intéressant, sur le Venezuela**, je vous le recommande :

« **Bruxelles – Caracas** »

un film de **Vanessa Stojilovic** :

<http://www.ptb.be/scripts/article.phtml?section=A1AAABBQBE&obid=32083#2>

« **Le Venezuela, ça concerne notre avenir à tous !** » un entretien avec **Michel Collon** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2006-11-03%2017:46:33&log=articles>

Tous les candidats potentiels en 2007, et vous pouvez « voter » :

<http://election-presidentielle.org/>

... peut-être pour faire « monter » un petit candidat sans parti ?

« **Des jurys populaires, mais en connaissance de cause** »

par **Jacques Testart** :

<http://www.liberation.fr/opinions/rebonds/213972.FR.php>

« **Pourquoi les partis socialistes ont-ils failli ?** »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=36927

« **Fidèle à moi-même** »

de **Raoul Marc Jennar** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=36881

J'ai un grand respect pour cet homme-là.

Il faudrait que chaque citoyen puisse élire un autre citoyen **de son choix**,

pas forcément un candidat, et encore moins forcément le candidat choisi par un parti.

Il faudrait sans doute **d'avantage de tours** pour décanter la profusion des suggestions,
mais on n'aurait plus ni les mensonges et manœuvres des ligues pour accéder au pouvoir à tout prix,
ni les corruptions post campagnes électorales ruineuses qui nous livrent à des vendus.

Jean-Pierre Chevènement :

« **Pour faire rebondir la France, trois priorités et vingt chantiers** »

http://www.marianne2007.info/Jean-Pierre-Chevenement-Pour-faire-rebondir-la-France,-trois-priorites-et-vingt-chantiers_a252.html

« **Un blanc très transparent** »

http://marianne2007.info/Un-blanc-tres-transparent_a250.html

Depuis 1999, le Parti blanc milite pour la reconnaissance du vote blanc.

Mehdi Guiraud, président du mouvement, explique sa démarche.

Contre l'abstention, pour l'engagement démocratique,

son parti réclame à **la possibilité d'un désaveu de la classe politique encadré par les institutions**.

« **Être de gauche en 2007** »

par **Raoul Marc Jennar** :

[http://www.urfig.org/ETRE%20DE%20GAUCHE%20EN%202007%20\(3%20octobre%202006\).doc](http://www.urfig.org/ETRE%20DE%20GAUCHE%20EN%202007%20(3%20octobre%202006).doc)

« **Quand Washington légalise la torture** »

http://www.fairelejour.org/article.php3?id_article=1240

Quand ça viendra chez nous, ce sera bien fait pour nous,
nous qui étions restés courageusement muets quand cela n'arrivait « qu'aux autres ».

Voir aussi : <http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAMR511632006>

Un site très intéressant :

« Les renseignements généreux »

<http://www.les-renseignements-generaux.org/>

On y trouve, par exemple (dans les brochures), ce bijou de document de synthèse :

« Sommes-nous en démocratie ?

La démocratie représentative, ses conséquences et ses alternatives »

<http://www.les-renseignements-generaux.org/brochures.html?id=439>

et aussi :

« Réinventer les médias

L'industrie médiatique et ses alternatives »

<http://www.les-renseignements-generaux.org/brochures.html?id=1081>

Merci à Michel pour le précieux tuyau :o)

« Bolkestein : vers un vote catastrophique ! »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4336

« 15 novembre : la directive services définitivement adoptée au Parlement européen » :

http://actualite.aol.fr/a-la-une/la-directive-services-definitivement-adoptee-au-parlement-europeen/37088/p-article_cat/article_titre/article_id/article.html;jsessionid=14BF220DB7B446155CC28679959825AF.LR05

La technique est connue depuis la nuit des temps :
diviser pour régner et pour rançonner impunément.
Les bandits s'attaquent aux résistants individuellement.

C'est ce qui arrive à [Roberto Ferrario](#), animateur du site [Bellaciao](#),
qui se trouve attaqué en justice pour [une peccadille](#)
mais qui menace ruine car il n'est vraiment pas riche.

Toutes les luttes sociales sont ainsi conditionnées par **notre solidarité** :
si les tyrans peuvent opprimer une multitude, c'est parce qu'ils savent que,
quand leur police viendra chercher l'un d'entre eux, les autres ne bougeront pas.
Étienne de La Boétie l'avait parfaitement analysé quand [il écrivait](#) que
notre servitude volontaire prend sa source dans notre indifférence au sort d'autrui.
Si on ne s'entraide pas quand on est encore libre, si on se laisse diviser,
ce sera bientôt notre tour de perdre la liberté, et on n'aura que ce qu'on mérite.

Pétition pour soutenir Bellaciao :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=27394#petition

Pour faire un don :

<http://bellaciao.org/souscription.php>

« Jean-Pierre Chevènement : « Les médias sont à l'unisson de la bien-pensance dont le PS est l'une des formes » (vidéo marianne2007.info) »

<http://www.marianne2007.info/index.php?action=article&numero=239&preaction=nl&id=2931812&idnl=16120&>

Olivier Schrameck est, ce lundi 13, l'invité passionnant des *Matins de France Culture*, pour son livre « **Dans l'ombre de la République – Les cabinets ministériels** » (Dalloz) : http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=47070

Sujet : **l'irresponsabilité des hauts fonctionnaires, acteurs politiques au pouvoir occulte, sans légitimité populaire ni contrôle citoyen**. « *Il n'y a pas de solution juridique à cette situation* », affirmation choquante de l'invité, mais qu'il corrige lui-même ensuite en formulant quelques propositions de réformes intéressantes.

Dans le même ordre d'idées, on lira :

« **Les grands Corps de technocrates en France : un État (royal) dans l'État (républicain)** »

par **Maurice PASDELOUP** :

http://resosol.org/Gazette/2003/207_208_14.html

Ne pas oublier de consulter de temps en temps le site de **l'IFRAP** :

<http://www.ifrap.org/>

On y sent souvent des courants d'air *néolibéraux* (très hostiles à l'État par principe), mais ce **contre-pouvoir** est très utile, ici comme ailleurs.

Incognitoto est un citoyen qui pétille d'idées

(parfois choquantes, souvent intéressantes, assez cohérentes) :

« **Lettre ouverte d'un citoyen à ses dirigeants politiques et aux électeurs. 400 propositions de réformes politiques qui ne se feront probablement jamais** »
<http://solutions-politiques.over-blog.com/>

Le n° 925 de **Politis**, celui de cette semaine, est **très riche** :

« **Reach : ultimes compromis** », un rappel important de **Patrick Piro** pour évoquer les sabordages de la Commission et la **résistance citoyenne contre le lobby toxique**.

« **Le cercle des projets disparus** », un **excellent article** de **Michel Husson** à propos du dernier livre du *Cercle des économistes*, chapelet sinistre de sornettes néolibérales : <http://hussonet.free.fr/cercleco.pdf>

« **Candidat socialiste : un choix historique** »

avec « **Relevé de divergences** »,

un dossier intéressant dirigé par **Michel Soudais**,

« **Au PS, le pragmatisme électoral l'emporte** » (quel euphémisme...)

Je sursaute à l'énoncé de l'incroyable moyenne d'âge des adhérents du PS = 60 ans !

« **Ségolène, sinon Sarko...** », étonnant mail d'un adhérent récent au PS.

Et toujours le bon **Bernard Langlois** et son *bloc-note*...

Abonnez-vous : ce journal anti-néolibéral a besoin d'aide.

Un homme bien intéressant est entré en campagne,

un adversaire résolu du néolibéralisme, un vrai défenseur de la République :

Jean-Pierre Chevènement était l'invité de **FOG** ce dimanche 12 novembre :

<http://www.france5.fr/chez-fog/>

Vidéo à voir : cet homme est vraiment bon.

et son petit livre, « **La faute de Monsieur Monnet** » (Fayard) est **excellent**.

Nicolas Hayek (patron de Swatch, "success story") était l'invité attachant, amusant et passionnant de **Rue des entrepreneurs** sur *France Inter* samedi 11 novembre :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/ruedesentrepreneurs/index.php?id=49127>

"La Poste : trop d'Europe pourrait tuer l'Europe !"

Une excellente démonstration de l'ineptie de nos "représentants" européens, **Fous du Dieu Marché**.

« (...) **Tout se passe comme si l'Europe communautaire avait tendance à se muer en un vaste champ d'expérimentation pour les formes extrêmes du néolibéralisme**, auxquelles il arrive à l'économie américaine de se soustraire. Un exemple crucial est la **réforme comptable**, applicable à la seule Europe. Elle est tout entière orientée vers les besoins des grands groupes et la solution des problèmes que leur pose notamment la consolidation de leurs comptes (en vertu de laquelle, le « benchmark », pour l'économie française, est fixé par référence aux profits très élevés correspondant aux économies émergentes, d'où l'asphyxie progressive pour la nôtre). (...) »

Osons souhaiter que **La Poste** reste le plus possible La Poste que nous connaissons. La directive est assez souple, les référendums français et néerlandais sont passés par là pour qu'un grand pays membre puisse exiger cela. [On peut donc, au passage, dire un grand merci à tous ceux qui ont eu le courage de voter 'Non' contre l'avis unanime des apparatchiks. ÉC] Veillons pour cela à ce que (on n'en est pas encore là, mais c'est l'essentiel) sa nécessaire capitalisation — pour l'instant, la notion même de capital lui est étrangère — ne serve pas de prétexte pour la détournement de l'objectif qui est déjà le sien et qui devrait être aussi celui de toute entreprise capitaliste digne de ce nom : **la satisfaction du client**. Une seule condition devrait être posée, là réside l'élément nouveau à introduire avec prudence : que cette satisfaction soit compatible avec l'obtention d'un profit raisonnable (rien à voir avec les 15 % « exigés » par les fonds de pension !) pour l'entreprise.

Dans quelle mesure l'actuel monopole est-il un attentat contre l'économie de marché, ce que la directive le somme de corriger en « s'ouvrant à la concurrence » ? (...)

Tirons-en toutefois cette conclusion : **globalement, La Poste ne coûte presque rien au contribuable**. (...)

L'argument opposé à cette façon de présenter les choses est que la Poste est en mesure de financer par sa rente de monopole le « surcoût » que ses contraintes de service public lui valent. Cette opposition est largement artificielle. **Ce n'est qu'en économie néolibérale (et encore dans son interprétation post-Bretton Woods) que le profit peut passer pour une donnée à laquelle le marché doit se conformer**.

En économie de marché libérale tout court, le prix (y compris le profit raisonnable et acceptable) s'établit au niveau nécessaire pour que les frais occasionnés par le client le plus mal placé (en l'occurrence l'usager de La Poste situé à 2.000 mètres d'altitude dans les Hautes-Alpes) soient couverts. Une condition pour que ce résultat soit obtenu par un marché concurrentiel : que les entreprises qui desservent (à un coût de revient très bas) les très gros clients du quartier de la Défense se voient confisquer par le fisc leurs superprofits — en réalité, leur rente de situation ! Voilà pourquoi un gouvernement préfère dans ce cas créer un « monopole ». **Les monopoles publics, l'EDF en particulier mais dans une certaine mesure La Poste aussi, résolvent le problème en fixant un prix moyen établi entre la desserte la moins coûteuse et la desserte la plus coûteuse. En quoi ces pratiques heurtent-elles les principes de l'économie de marché, sauf à considérer qu'un prix moyen, c'est une péréquation, illicite par-dessus le marché ! Stupide.**

On mesure le caractère artificiel de l'exercice auquel la directive convie La Poste : mesurer le surcoût des contraintes de service public, lesquelles, pour l'essentiel, ne sont pas autre chose que l'obligation de desservir **tous** les clients solvables (en l'occurrence l'immense majorité de la population). C'est le sous-entendu d'une telle proposition qui est contraire à la logique économique : que seules soient rentables les entreprises en position d'obtenir un certain taux de profit arbitrairement choisi comme « benchmark » par l'effet de la collusion entre les gérants de l'épargne collective et les managers des grands groupes. Ce serait un comble que l'ouverture à la concurrence fasse apparaître un surcoût (et les subventions correspondantes) là où il n'y en a pas ! »

« Le pouvoir local ou la démocratie improbable »

Discussion à propos du [livre](http://www.homme-moderne.org/societe/politics/mkoebel/pouvloc/brunkoebel.html) de **Michel Koebel** :

<http://www.homme-moderne.org/societe/politics/mkoebel/pouvloc/brunkoebel.html>

Une réflexion stimulante sur la fonction de **représentation** et sur la **légitimité** des élus.

(Encore une ressource utile signalée par l'indispensable www.rezo.net.)

Mon commentaire : je trouve étonnant que ces deux intéressants débatteurs n'évoquent pas une seule fois **le tirage au sort (au moins partiel) comme solution naturelle** à la plupart des maux qu'ils dénoncent fort justement. La redoutable tendance à la **professionnalisation** des hommes politiques a été repérée depuis longtemps comme la maladie mortelle de la démocratie par nos ancêtres les Athéniens qui, pour garantir l'indispensable **rotation des charges** et protéger la précieuse **égalité du droit de parole** (*l'isegoria*), ont **préféré le tirage au sort à l'élection**, au grand dam des plus riches, bien sûr : cela a fonctionné pendant deux siècles, ça n'est pas une utopie.

Je suis en train de préparer un article sur **ce choix de société, fait jusqu'ici sans nous... devinez par qui... par nos élus eux-mêmes... Comment désigner nos représentants et avec quel mandat, en conservant à tout moment quel pouvoir d'initiative ?**

Ce n'est manifestement pas aux élus eux-mêmes d'effectuer à notre place ce choix fondateur : ils sont en effet personnellement intéressés à une solution plus qu'à une autre (l'élection plutôt que le tirage au sort), et ils sont donc suspects de ne pas respecter l'intérêt général en cette occurrence particulière.

Peut-être que, finalement, nous choisirons l'élection, ou un système mixte (élection et tirage au sort), c'est bien possible, mais de toutes façons, **ce n'est pas aux élus de trancher cette question**.

Des lecteurs m'ont signalé ceci :

« Pierre Moscovici (PS) était au rendez-vous des politiques le 2 novembre »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rdv_politiques/fiche.php?diffusion_id=46549

(lien direct : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/RDV_POLITIQUES/RDV_POLITIQUES20061102.ram)

[Minute 13:20 :] « (...) ...et j'ajoute une chose sur le non, c'est que le non a fait un usage très intelligent des nouvelles techniques de campagne, notamment d'Internet. Sur Internet, le non a triomphé, mais de manière extraordinaire. Il y avait un type qui s'appelait Étienne Chouard, un prof, il a fait un site Internet mais, honnêtement, avec des arguments qui étaient d'une médiocrité extraordinaire... [Mais PM ne s'abaissera pas à aligner un seul argument pour étayer cette médisance facile de cour de récré, quel cerveau...] Il y avait plus de consultations quotidiennes, deux fois plus, sur son site que sur celui du oui socialiste, pensez à ça — "100 000 par jour" [souffle à tort Raphaël Enthoven (il y en a eu 30 à 40 000 par jour)] —, alors c'est pas deux fois plus, c'est cinq fois plus que sur le site du parti socialiste... Pensez qu'un homme tout seul, comme ça, chez lui, je crois qu'il habite dans le midi, il a été consulté cinq fois plus... — [Raphaël Enthoven interrompt, c'était sans doute urgent, pour marteler une petite vacherie mensongère à mon sujet, sans risque d'être contredit :] "et qui s'est présenté comme un juriste et qui ne l'était pas"—, ...oui et qui présentait... dont les arguments étaient assez... inconsistants. [Et nos compères, « représentants » et « journalistes », en resteront là.](...) »

Mon commentaire : j'aime bien *Raphaël Enthoven* et ses émissions, surtout philosophiques, mais ici, une fois de plus (on dirait qu'à propos de l'Europe, tout déraile ou se fissure), les *ouiistes* se retrouvent entre eux et insultent leurs adversaires à distance au lieu de les rencontrer loyalement : les *ouiistes* se tiennent prudemment à l'abri de toute contradiction directe ; c'est plus facile comme ça, c'est sûr : deux qui tiennent l'adversaire et un qui cogne... et jamais on ne lui donne la parole pour le laisser se défendre...

Qu'est-ce qu'ils sont forts, alors, ces professionnels de la politique... On a bien fait de leur confier tous les pouvoirs sans contre-pouvoir, vu que ce sont manifestement les plus « *compétents* » (et que c'est ça, la priorité, disent-ils, bien plus que *l'honnêteté*) ; avec leur probité naturelle, on n'a vraiment rien à craindre : avec eux et leur droiture, on peut compter sur des débats démocratiques de qualité...

Jamais *Raphaël Enthoven* ne m'a invité à m'exprimer sur les dangers majeurs que je démontre (malgré mes "100 000 visites par jour"). Pas une seule fois *Pierre Moscovici* n'a opposé le moindre argument précis à mes thèses ni ne m'a entendu réfuter ses propres affirmations une à une (malgré mes "deux fois plus de visites que le site du parti socialiste"). C'est, toujours et partout, l'incantation facile sans contradicteur et surtout le mépris. **Tout ça n'est ni courageux, ni honnête** ; ce sont les nobles mœurs des *ouiistes* au pouvoir : je ne l'invente pas, je le constate.

J'ai essayé d'écouter la suite, mais c'était trop ennuyeux : toujours ces propos lénifiants, propagande à sens unique faisant penser aux systèmes totalitaires, carrément mensongère s'il le faut, sans contradiction réelle car tous ces gens sont de la même caste et semblent incapables de changer de focale... Je ne suis pas allé jusqu'au bout.

Le 15 novembre, le film documentaire

« Ma mondialisation » sort au cinéma

tout d'abord à Paris puis, dans les villes de France.

« Notre petite entreprise n'ayant pas les moyens d'organiser la moindre campagne de publicité, nous comptons sur le bouche-à-oreille (ou plutôt le mail-à-mail) pour faire passer l'information.

À Paris, il sera au Cinéma Saint-Michel (7, place Saint-Michel) pendant au moins deux semaines.

Si vous avez des amis dans la capitale n'hésitez pas à transmettre ce message !

Merci et à bientôt. »

Gilles Perret, Evelyne July, Fabrice Ferrari et Jean-Michel Rodrigo

Distribution : *Les films du paradoxe*

Plus d'informations sur www.mamondialisation.com ou www.filmsduparadoxe.com

J'avais vu ce **très bon film** sur DVD et [je vous en avais parlé là](#).

« Pour un néo-protectionnisme, écologique et social ! »

La transcription d'un entretien passionnant avec **Jacques Sapir**, directeur d'études à l'EHESS, sur l'excellent site **Des Sous... et des Hommes** :

<http://dsedh.free.fr/transcriptions/Sapir153.htm>

C'est un document important : faites passer...

« Des piliers du capitalisme : les paradis fiscaux ne facilitent pas seulement les magouilles financières, ils sont au centre des stratégies des firmes et des flux bancaires internationaux »

par **Christian Chavagneux**, dans **Alternatives économiques** :
http://www.alternatives-economiques.fr/site/252_003_paradis_fiscaux.html

« Indécence »

par **Denis Clerc**, dans **Alternatives économiques** :
http://www.alternatives-economiques.fr/site/252_002_philippe_jaffre.html

« **Philippe Jaffré** revient ! Le livre de l'ex-PDG d'Elf-Aquitaine n'est pas seulement imbécile et bêtement libéral. Il est indécent. »

Marianne n°498 analyse bien un sujet irritant :

« Ils n'ont que le mot populisme à la bouche, ceux qui veulent dissoudre le peuple »
par **Serge Maury**. Très intéressant.

Pierre Rosanvallon était l'invité des *Matins de France Culture* le 25 septembre 2006, pour parler de son livre « **La contre-démocratie** » :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Rosanvallon_FranceCulture_20060925.rtf
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Rosanvallon_FranceCulture_20060925.pdf

Michel a patiemment retranscrit tout cet entretien, très intéressant. Merci à lui :o)

« Le citoyen doit être électeur et contrôleur »

par **Pierre Rosanvallon** pour 20 minutes :
<http://www.20minutes.fr/articles/2006/11/02/20061102-actualite-france-Pierre-Rosanvallon-Le-citoyen-doit-etre-electeur-et-controleur.php>

« "JURYS" citoyens, "PROCUREURS" citoyens, ou "CONFÉRENCES" de citoyens ? »

par **Sam**, qui pétille, en ce moment :o)
http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459#forum=35788

« Ont-ils le pouvoir ? »

par **Thierry Crouzet** (avec qui je viens de discuter un bon moment) :
<http://blog.tcrouzet.com/2006/11/02/ont-ils-le-pouvoir/>

Cette impuissance de nos élus, consentie par eux-mêmes, (ce qui est un véritable sabotage de la puissance publique), est bien évoquée par **Sam** dans ses posts sur **le totalitarisme des fanatiques du marché** :
http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459#forum35735

Je trouve utile son image des **pouvoirs réels cachés derrière une cascade de rideaux** juridiques, en considérant **la Constitution**, écrite et modifiée par des citoyens pas parfaitement honnêtes, **comme premier rideau** qui permet de mettre en place tous les autres rideaux.

Nous devrions d'urgence **nous réapproprier le droit d'écrire notre Constitution** : les **députés constituants** doivent être **inéligibles** aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes et ils doivent être **tirés au sort** parmi des **volontaires parrainés** par des citoyens ordinaires, pour ne pas laisser les partis nous imposer leurs candidats (encore une fois *juges et parties*) via les commissions d'investiture qui verrouillent toute candidature libre.

Pour conquérir une authentique démocratie, il faut **rigoureusement séparer les pouvoirs constitués du pouvoir constituant**.

« Candidat pour défendre le référendum d'initiative citoyenne (RIC) »

par **Yvan Bachaud**, candidat à l'élection présidentielle, sur **Marianne2007.info** :

<http://www.marianne2007.info/index.php?action=article&numero=190&preaction=nl&id=2931812&idnl=15670&>

« Je demande qu'enfin les citoyens puissent, par référendum d'initiative citoyenne, proposer directement au peuple soit d'abroger tout ou partie d'une loi, soit de donner force de loi aux propositions de réformes profondes et équitables qu'ils auront –eux-mêmes– élaborées. (...) »

« Démocratie octroyée ou démocratie conquise ? »

Mon premier article sur le site de **Marianne2007.info** :

<http://www.marianne2007.info/Democratie-octroyee-ou-democratie-conquise-a165.html>

Faut-il attendre que les parlementaires et les ministres écrivent une constitution, leur constitution, ou devons-nous écrire nous-mêmes la constitution, notre constitution ?

Mais vous qui lisez cette page, vous connaissez bien cette thèse, maintenant :o)

Une critique assez... rugueuse, d'Anne-Marie Le Pourhiet, m'a conduit à mieux étayer ma proposition et à bien définir le mot *populisme*.

Le débat sur le **Big Bang Blog** est vraiment intéressant : on en est à **étudier la dérive possiblement totalitaire** qui semble affecter la planète :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459

Le débat interne des candidats socialistes, en forme de charmante parabole

http://www.dailymotion.com/video/xk8sk_social-supra-crew

Ils sont mignons :o)

« Contrat unique de travail et flexisécurité : pourquoi s'y opposer »

<http://www.fondation-copernic.org/FLASH-Novembre2006.pdf>

L'homme est un loup pour l'homme : analyse des méthodes modernes.

« "Populisme", disent-ils »

Un excellent article (comme d'habitude) de **Jack Dion** et **François Darras** dans *Marianne* 497

« (...) Populiste ! On a tout dit. On peut aller se coucher. Et hop, sous la couette du contentement de soi. Le problème ? **Ce procédé, summum de la flemme idéologique et archétype du terrorisme rhétorique, peut fonctionner dans tous les cas de figure. N'importe quel crétin peut y recourir pour protéger sa propre vacuité intellectuelle. Et les crétins ne s'en privent pas.** Donc, populistes sont (...) » [suit la liste où on retrouve... tout le monde... :o)]

Cette expression, il convient tout de même de le rappeler, a été utilisée à des fins péjoratives, par les staliniens, quand il s'agissait de disqualifier toute personne qui se penchait sur la question des injustices et des inégalités sans être marxiste-léniniste pour autant...

Quelle valeur a donc un concept qui peut s'appliquer, invariablement à quasi tout le monde ? (...)

Effarée [par la proposition de SR d'instituer des jurés, forcément citoyens, tirés au sort pour évaluer l'action des élus], la caste journalistique a donc fait des bulles. **Or, qu'est-ce qu'un journaliste à la Alain Duhamel, ou un essayiste à la Alain Minc, si ce n'est quelqu'un qui passe son temps à évaluer l'action des élus et des responsables politiques et que personne, pourtant, n'a élu pour ça ?** Donc, **on comprend mieux la réaction : il s'agit en fait de défendre un monopole.** Nous, on a ce droit. Nous, on est même payés pour ça. Mais que d'autres puisse l'exercer, fut-ce gratuitement, c'est insupportable ! Remarquez que, tirés au sort, les éditorialistes et chroniqueurs n'auraient peut-être pas défendu la même position lors du référendum européen ! (...) »

Lire la suite dans **Marianne** n°497, c'est savoureux. Ah ! heureusement qu'on a *Marianne*... :o)

Un monument de réflexion et d'intelligence,

Le rapport des parlementaires sur la justice, après l'affaire d'Outreau :

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/rap-eng/r3125.pdf>

Plus de 600 pages d'une analyse fine, riche, illustrée, claire, nuancée...

Quel boulot, bon sang, mais quel boulot ! Un travail exemplaire.

On a envie de féliciter nos députés, bravo ! C'est superbe.

André Vallini et **Philippe Houillon** sont vraiment des humains d'une intelligence remarquable.

Il faudra surveiller comment l'exécutif
va respecter ou conchier
cet effort historique.

Le principal obstacle sera sans doute
le redoutable **corporatisme des juges**.

**Quel meilleur outil que le RÉFÉRENDUM
pour donner à l'exécutif la pleine légitimité
dont il a besoin contre les bastilles corporatistes ?**

Ici, notre vote serait bien éclairé par l'étude du grand rapport Vallini-Houillon.

Seulement voilà, nos « représentants » ont pris la détestable habitude
(parce que des institutions iniques le leur permettent)
de ne jamais consulter les citoyens
avant de traiter des sujets graves.

Le numéro 4 du Plan B est disponible :
<http://www.leplanb.org/page.php?sommaire=4>

« La démocratie casino »

Par **Gérard Filoche** et **Jean-Jacques Chavigné** :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/La_democratie_casino.rtf
(version pdf)

« Le discours européen de Ségolène Royal : une régression ? »

<http://renoverdanslafidelite.over-blog.com/article-4334893.html>

« Contre le libre-Échange, la Charte de La Havane »

Un texte **important** de **Jacques Nikonoff** :
http://www.avenirdattac.fr/article.php3?id_article=16

« Pour Rosanvallon, Internet surtout une fonction de Contre-démocratie »

Une synthèse bien faite (meilleure que [celle, assez partielle et partielle, présentée par Le Monde lui-même](#)) sur ce blog intéressant, intitulé **Place de la Démocratie (PDLD)** :
http://xmo.blogs.com/pdld/2006/10/internet_surtou.html

Une autre bonne synthèse, sur ce même blog **Place de la Démocratie**, celle d'une conférence sur le **e-voting** à laquelle j'ai assisté également, le 18 octobre dernier :

« E-vote : vote sincère ? » :
http://xmo.blogs.com/pdld/2006/10/evote_vote_sinc.html

J'ai bien retrouvé, dans la synthèse ci-dessus, certaines impressions que j'avais ressenties moi-même, avec cette différence importante que l'intervention de **Chantal Enguehard** m'a paru, contrairement à ce qu'a ressenti **Xavier Moisant**, absolument décisive (pour l'instant) et beaucoup plus convaincante que toutes les autres. Xavier nous donne d'ailleurs un lien très utile que voilà :

« Le site de Chantal Enguehard sur le vote électronique »
<http://www.sciences.univ-nantes.fr/info/perso/permanents/enguehard/>

où l'on trouve ce rapport très inquiétant :

« Le vote électronique en France : opaque & invérifiable » :
http://www.sciences.univ-nantes.fr/info/perso/permanents/enguehard/perso/RI_halshs-00085041.pdf

Il me semble que toutes les études et les avancées technologiques sur la fiabilité des consultations sont vraiment intéressantes et stratégiques pour la démocratie, mais que **nous butons encore sur une aporie, une difficulté majeure, qui est le contrôle citoyen** des outils utilisés, condition cardinale de la confiance et de la démocratie.

Pour moi, c'est absolument déchirant car **la e-consultation de tout le monde à tout propos permettrait de connaître enfin l'opinion publique réelle sur tous les sujets, non pas pour en faire l'instrument unique de gouvernement (encore que), mais au moins pour informer précisément et publiquement nos représentants du cap qu'ils doivent suivre pour nous représenter honnêtement et faire enfin surgir dans le débat public la mythique VOLONTÉ GÉNÉRALE, la vraie.**

Le fait que cette e-consultation soit encore **profondément suspecte** de manipulations est pour moi un crève cœur et je n'y renonce pas à la légère (je n'y renonce d'ailleurs pas du tout définitivement) : mais **le risque de fraude est si grand que la survie même de notre démocratie**, — déjà précieuse malgré son état "préhistorique" :o) —, **est en danger avec les machines à voter d'aujourd'hui.**

Je cherche des idées pour rendre les cyber-consultations contrôlables par tous comme on cherche une lueur dans un tunnel.

Si vous avez des idées, on peut en parler là :
<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/10/29/49-le-vote-electronique-en-france-opaque-inverifiable>

« Le nouveau mur de l'argent » :

Un livre passionnant (et inquiétant) de **François Morin** (Seuil, 2006)
et la **synthèse d'un entretien avec l'auteur**, rédigée par **Sam** sur le forum :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2214#p2214>

Il y a deux débats intéressants sur le Big Bang Blog, en ce moment,
venez y participer :o)

« Le tirage au sort, d'Étienne Chouard à Ségolène Royal »

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=457

« Et si la 6ème République venait de commencer ? »

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459

Un enjeu majeur, bien formulé par **Sam** :

« QUI POSE LES QUESTIONS aux citoyens ? » :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459#forum35185

« (...) **Un organe de citoyens tirés au sort n'attendrait pas :**

- plus de quelques semaines avant de demander des comptes sur une législation laissant s'étendre **les OGM en plein champ** (80% des Français sont contre, du moins pour un moratoire),
- plus de quelques mois avant de demander des comptes sur le fait que **le RIC** (82% des Français sont pour - encore faut-il expliquer à beaucoup ce que c'est), promis par tous les partis depuis 25 ans, n'a jamais été institué,
- plus d'un an avant de demander des comptes sur **l'indépendance de la Banque centrale**,
- ...

Les questions majeures, qui pourtant recueille(raie)nt des avis tranchés du peuple, n'ont pas d'existence dans le débat médiatique.

(...) La plupart du temps, celui qui pose les questions suggère déjà les voies de réponses possibles. Mais **celui qui a le pouvoir majoritaire de choisir les questions ou de les taire, a un pouvoir immense.** »

Et **Sam** en remet une couche ici, et c'est fort bien formulé, je trouve :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459#forum35189

« Le parallèle entre "un jury de citoyens tirés au sort" et les sondages est complètement abusif : **QUI POSE LES QUESTIONS ?**

- Des citoyens libres de choisir celles qui les préoccupent le plus ?
- ou des citoyens devant se résoudre à répondre à celles dont des pouvoirs concentrés et qu'ils ne contrôlent pas décrètent que ce sont Les question importantes, et à celles-ci exclusivement ?

Ça change tout.

(...) il faut souligner que l'amalgame est fortement employé par de nombreux médias, qui commandent eux mêmes les sondages.

Un autre amalgame, tout à fait essentiel et similaire, est celui qui tente de légitimer les lois de l'Audimat en les assimilant à la règle démocratique du "choix de la majorité". »

« Combiner les avantages de l'élection et du tirage au sort pour accéder enfin au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=459#forum34943

« Une citation d'un démagogue populiste bien connu »

(judicieusement évoquée par **jmfayard**) :

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie. Le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie. »

Montesquieu – De l'esprit des lois.

« Des jurys citoyens qui évalueraient les médias ? »

sur une [suggestion](#) de **Philinte**, un bon commentaire de **Sam** :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=457#forum34952

« Le nécessaire contrôle des élus devrait être distingué du mode de désignation des contrôleurs »

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=457#forum34703

« Retranscription intégrale de l'entretien passionnant de Jacques Généreux »

sur France Culture, [jeudi dernier](#) :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Jacques_Genereux_19_oct_2006_F_Culture.rtf

(Merci à **Michel** pour cet énorme travail de transcription, pour nous tous :o)

Jacques Généreux défend une démocratie **effective**, dans laquelle la souveraineté reste au peuple qui doit pouvoir reprendre l'initiative (Référendum d'initiative populaire, **RIP**) et doit pouvoir contrôler ses élus, il explique ce qu'il appelle la dissociété, et c'est un concept utile, il nous appelle fortement à **distinguer le libéralisme, superbe, de l'ultralibéralisme, mortifère**, il soutient **Fabius** qui est le **seul** à être crédible pour ceux qui ont voté NON au TCE...

Jacques Généreux est un personnage important en France.

[Son blog est là.](#)

« La démocratie est un mensonge »

Par un grand bonhomme, **José Saramago**, pour **le Nouvel Obs** :

http://livres.nouvelobs.com/parutions/p2190/a2190_027.html

« Dans son nouveau roman, « la Lucidité », le grand écrivain portugais, prix Nobel de littérature 1998, dénonce l'imposture démocratique. (...) »

Le Nouvel Observateur. - Votre roman, « la Lucidité », est une critique acerbe de nos gouvernements. Qu'est-ce qui vous irrite dans le système actuel ?

José Saramago. - **Les démocraties occidentales ne sont que les façades politiques du pouvoir économique. Une façade, avec des couleurs, des drapeaux, des discours interminables sur la démocratie.** Nous vivons une époque où nous pouvons discuter de tout. À une exception près : la démocratie. Elle est là, c'est une donnée acquise. Ne touchez pas, comme dans les musées. Or il faudrait engager un débat, un grand débat mondial, avant qu'il ne soit trop tard, sur la démocratie.

N. O. - En quoi, selon vous, les démocraties ne sont-elles pas démocratiques ?

J. Saramago. - Il y a longtemps, on parlait du plein emploi. C'était dans les programmes de tous les partis. Aujourd'hui, c'est fini. Nous vivons dans une sorte d'anesthésie sociale généralisée. **Quand on arrive à 40 ans, et qu'on vous dit, c'est fini pour vous, qu'est-ce que ça veut dire ? Où va l'argent ? On est passé de cet idéal, de cette utopie du plein emploi, à l'emploi précaire. Qui a décidé cette transformation brutale dans les rapports de la personne avec le droit au travail ? Un gouvernement ? Le gouvernement français, italien, portugais ? Non, bien sûr. C'est le pouvoir économique. Je sais que cette expression peut paraître archaïque. Et pourtant, c'est le pouvoir économique qui contrôle le monde.** C'est le pouvoir économique qui a donné aux gouvernements cette idée que l'économie devait avoir les mains libres, et que le plein emploi était un obstacle. Mais personne ne se souvient du moment où on est passé de l'idéal du plein emploi à cette donnée obligée de l'emploi précaire. **C'est un chef-d'oeuvre dans l'art du tour de passe-passe.** (...) »

Vous savez, je ne fais pas mystère de mes convictions, je suis communiste. On me l'a souvent reproché, comme si j'étais un ennemi de la démocratie. C'est absurde. Je suis, au contraire, un communiste qui dit : sauvons la démocratie. Car ce que nous avons là, que nous appelons démocratie, n'est qu'un simulacre. On se rit des pauvres dans les cabinets du pouvoir. On rigole du troupeau que nous sommes. Il est temps de faire quelque chose.

N. O. - **Le communisme n'a pas non plus changé les choses...**

J. Saramago. - **Le communisme ? Ça n'a jamais existé. On ne sait pas ce que c'est.** Il y a des idéaux, des principes. Mais ces principes ont été dénaturés, dès lors qu'ils ont été mis en action. **On ne peut donc pas dire que le communisme est ceci ou cela, car la vérité, c'est qu'on n'en sait rien. En Union soviétique, le communisme n'était rien d'autre qu'un capitalisme d'Etat.** Et la Chine s'y met aussi, qui suit la même voie, avec la complicité des puissances occidentales, si démocratiques, qui applaudissent et disent bravo, bravo. C'est dégoûtant.

N. O. - Cette **ouverture économique** ne peut, selon vous, mener la Chine vers plus de démocratie ?

J. Saramago. - **Ouverture ?** Mais les démocraties sont gérées par des pouvoirs qui ne sont pas démocratiques. Le Fonds monétaire international est-il une institution démocratique ? non. L'Organisation mondiale du Commerce ? non. Ce sont eux qui décident de nos destins, de notre bonheur. Il n'y a pas de démocratie, seulement une apparence de démocratie. Quant aux médias, ils sont la propriété des grandes entreprises, des banques. **Nous vivons dans un simulacre. Si nous voulons la vraie démocratie, il faut l'inventer.** (...) »

« L'ouverture de la Chine a surtout renforcé les inégalités »

Chat passionnant de **Philippe Cohen** avec **Le Journal du Management**, le 15 mars 2006 :

<http://management.journaldunet.com/0603/0603126chat-cohen.shtml>

Il faut lire ça !

« Une proposition de référendum veut rendre possible de juger les juges par un jury populaire composé de 13 citoyens tirés au sort »

... mais c'est au **Dakota du sud**... dont la population peut en décider souverainement.

Comment ? Par **référendum d'initiative populaire** ;o)

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-827356,0.html>

Problème : comment juger les juges sans fragiliser leur fonction ?

Je ne vois pas comment juger les juges autrement qu'avec des jurys populaires :

- 1) Il est essentiel que les juges puissent être punis en cas de faute.
- 2) Il est évidemment très dangereux de laisser juger les juges par d'autres juges.
- 3) Le jury de citoyens semble une formation **légitime** pour juger les juges (puisqu'ils jugent "au nom des citoyens").
- 4) Mais pourtant, les juges doivent absolument être protégés des **pressions** pour pouvoir « être justes ».

Alors, c'est une vieille aporie, un sujet difficile,

il faut sans doute limiter le droit des citoyens à mettre en accusation un juge,

mais il ne faut pas renoncer à engager réellement la responsabilité des juges

car les abus de pouvoirs sont redoutables pour les citoyens, là aussi,

l'affaire d'Outreau l'a montré avec éclat.

Je pense qu'une bonne idée (et qui réutilisable dans bien d'autres jurys) est de

rendre le jury composite pour que toutes les opinions puissent s'y exprimer avant de décider, comme le suggère l'organisation démocratique de base qui est la **mise en scène des conflits**.

On pourrait donc adjoindre quelques magistrats au jury tiré au sort pour plaider sur le plan professionnel et éclairer les débats.

Si quelqu'un a une bonne idée originale de contre pouvoir (non factice et non bloquant) au pouvoir judiciaire, qu'il nous en parle :o)

« Politiciens... Vous tenez parole, ou vous partez ! »

http://www.jobdoneorimgone.net/rubrique.php3?id_rubrique=8CSS

« Des gouvernements qui tiennent parole ou sont soumis à une révocation automatique :

Une Commission de vérification des engagements » :

http://www.jobdoneorimgone.net/article.php3?id_article=196&lang=fr

François Bayrou est l'invité de *France Inter* mercredi 25 octobre à 8 h 20 :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/index.php?id=48645> aux minutes 1h20 et 1h40

Nicolas Demorand et les auditeurs questionnent bien l'invité et *François Bayrou* se trompe, je crois, quand il redoute toute défiance des élus et craint en bloc le tirage au sort. Il parle de démagogie à tort.

Il réfute le contrôle des parlementaires proposé par S. Royal **sans en proposer lui-même aucun**, et on retrouve ici la malhonnêteté évidente et prévisible des parlementaires quand il s'agit de juger eux-mêmes des limites de leurs propres pouvoirs.

Mais Bayrou est intéressant sur la réflexion démocratique : par exemple, d'après lui,

seuls les parlementaires **présents** à l'Assemblée devraient pouvoir **voter**... et être **payés** ! :o)

J'ai hâte de lire son livre **« Au nom du tiers état »**

(Hachette, 2006)

« Les jurys citoyens : un pétard mouillé de Ségolène Royal »

L'infatigable **Yvan Bachaud** est infiniment sceptique sur les propositions de SR :

<http://www.yvanbachaud2007.info/entreznb.htm>

(communiqué n°15)

Jean-Pierre Chevènement est l'invité passionnant de *France Culture* ce matin, **pour parler d'Europe** :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=46511 min 40'35 et 1h20'55

Chevènement déboulonne brillamment la statue de l'imposteur Jean Monnet
et expose une version décapante de la construction européenne, véritable hold-up contre la démocratie,
au contraire de ce que clament mensongèrement les discours officiels lénifiants. **C'est très intéressant.**
JP Chevènement vient d'écrire un petit livre « **La faute de M. Monnet** » (Fayard) que j'ai hâte de lire.

« **Le projet de Constitution pour une VI^{ème} République de Corinne Lepage** »

<http://www.cap21.net/infos/constitution.pdf>

Des points intéressants, comme l'élection à la proportionnelle d'un tiers de l'Assemblée nationale,
et des points inquiétants (à discuter, donc) comme les abandons de souveraineté
à l'Union européenne (article 2) sans aucun contrôle citoyen.

Pour comparer sérieusement ce projet aux autres, je vous propose de remplir vous-même ce
tableau comparatif des projets constitutifs des différents candidats à la présidentielle :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Comparaison_des_projets_constitutifs_pour_l_election_presidentielle_2007.xls

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Comparaison_des_projets_constitutifs.rtf

Il s'agit pour les citoyens de se doter d'un **outil pour évaluer en détail** les différentes propositions
sur les points qui comptent (qui sont rarement les points où les élus font des propositions originales).

Vous verrez que remplir vous-même ce tableau pour quelques projets officiels
va sensiblement **améliorer votre acuité dans l'analyse** des discours lénifiants,
ainsi que **votre imagination** pour sortir des impasses actuelles.

N'oubliez pas de me prévenir si vous avez des idées d'amélioration ou des idées de réforme originale.

« **Liberté – Égalité – Laïcité** »

un blog qui lutte sur le front essentiel et menacé de la laïcité :

[CSShttp://liberte-egalite-laicite.over-blog.com/](http://liberte-egalite-laicite.over-blog.com/)

Il est certain que **la laïcité doit être rapidement constitutionnalisée**
et ainsi ardemment défendue **comme un pilier de l'émancipation des humains.**

« **Le scandale des 500 signatures** »

Tricher avec la démocratie, c'est comme cracher en l'air, ça vous retombe dessus »

Un article au vitriol sur le site **Décap'Actu** :

http://www.decapactu.com/spip/article.php3?id_article=202

« **Société, démocratie, institutions :**

l'essentiel du 2^{ème} débat du Parti socialiste (vidéo et verbatim) »

sur l'excellent site **Marianne2007.info**

<http://www.marianne2007.info/index.php?action=article&numero=164&preaction=nl&id=2931812&idnl=15485&>

Ségolène Royal est tendue, ça se voit et ça se comprend, mais elle est beaucoup plus originale
et convaincante que les deux autres candidats sur la **démocratie participative**, je trouve.

Elle défend moyennement sa proposition très originale des **jurys citoyens tirés au sort**
pour évaluer et sanctionner les élus (il y avait bien des arguments à souligner)

et ne fait qu'évoquer le **syndicalisme de masse** qu'elle veut favoriser.

Mais l'accusation de « populisme », comme d'habitude,
est une injure creuse qui ne convainc personne
parmi les citoyens résistants.

« **Pétition NON AU TASER** »

<http://www.raidh.org/Petition-Taser>

Voyez ce que fait cette arme à un cochon ou à un homme, sans laisser de trace apparente :

<http://www.raidh.org/Taser-l-arme-qui-va-mettre-le-feu>

« Un pistolet à électrochocs paralytants laisse moins de traces qu'une matraque, crée des souffrances aiguës et sera
susceptible d'être utilisé par les forces de l'ordre pour intimider, humilier ou faire parler des suspects, détenus,
prisonniers ou simples citoyens. Dans ces conditions, **ce pistolet s'apparente à une arme de torture au sens de**
la Convention des Nations Unies contre la torture de 1984. (...) »

La démocratie recule sur tous les fronts, sur fond d'impératifs sécuritaires montés en épingle.
C'est sans doute notre propre négligence qu'il faut incriminer, et pas un hypothétique complot :
nous n'aurons qu'à nous en prendre qu'à nous même quand il sera trop tard pour résister.

Le **RAIDH** est le **Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme.**

**« Le tirage au sort, d'Étienne Chouard à Ségolène Royal
Wiki-enquête sur un revival athénien »**

Un billet de **Daniel Schneidermann** et un débat intéressant sur le **Big Bang Blog** :
http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=457

« Nous sommes tous des non-candidats à l'élection présidentielle de 2007

Le suffrage universel est en danger depuis des années.

Le plébiscite de 2007 est en passe de l'achever. »

Par **Jean-Pierre ALLIOT, André Bellon, Michel BOUCHAUD,**
Anne CÉROBÉ, JérémY MERCIER et Jack PROULT :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/NON-candidat2007.rtf
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/NON-candidat2007.pdf

Ce texte est excellent, faites passer... ☺

Ceci dit, **le vote blanc massif** auquel appelle ce texte,
alors que le vote blanc est impunément vitrifié par des institutions iniques,
est peut-être **un suicide politique**, face à des politiciens professionnels **sans honneur**
qui sont tout à fait capable de mépriser même un signal fort, en faisant comme si de rien n'était
(ils ont l'habitude : aucun scrupule, aucune vergogne, ils le montrent tout le temps).

Alors qu'il y a quand même **plusieurs « petits » candidats anticonformistes**
qui donneraient plus de force politique à un vote contestataire, non ?

Débat intéressant : **faut-il voter massivement blanc à l'arnaque prévue en 2007 ?**

Sommes-nous capables de le faire vraiment massivement ?

Ce rejet massif est-il capable d'imposer un processus constituant honnête
(avec des députés constituants **inéligibles** aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes) ?

Si vous avez **des idées**, on peut en parler là :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=2210#p2210>

« Ségolène Royal propose des "jurys de citoyens" pour évaluer les politiques publiques »

<http://permanent.nouvelobs.com/politique/20061022.FAP9572.html?1103>

« Ségolène Royal a proposé dimanche dans le cadre de la "démocratie participative" qu'elle entend mettre en place si elle est élue en 2007 de **faire évaluer l'ensemble des politiques publiques par des "jurys de citoyens"**.

Ces jurys de citoyens **tirés au sort** permettraient d'instaurer "**une surveillance sur la façon dont les élus remplissent leur mandat**", a expliqué la candidate à la candidature socialiste lors de la 15e Cité de la réussite à la Sorbonne.

Ils fonctionneraient "**à partir d'un certain nombre d'indicateurs que l'on pourrait démocratiquement mettre en place**", a ajouté Mme Royal sans plus de précision.

Pour "**associer les citoyens aux décisions qui les concernent**", la candidate socialiste a également proposé de mettre en place **des référendums d'initiative populaire** et des budgets participatifs, sur le modèle de celui qu'elle a instauré depuis 2004 dans sa région Poitou-Charentes. (...) »

On dirait que **les meilleures graines commencent à germer et à percer la carapace télécratique :o)**

Mais, **comment être sûr que cette séduisante candidate fera ce qu'elle dit ?**

Rappelons que **TOUS les partis ont inscrit le référendum d'initiative populaire dans leur programme électoral depuis longtemps sans jamais le mettre en pratique une fois parvenus au pouvoir**, — voyez [l'utile récapitulatif](#), **« honte aux partis »**, dressé par **Yvan Bachaud** sur ce point —, prouvant ainsi qu'ils ne sont qu'une bande de menteurs. Alors pourquoi faudrait-il croire à nouveau l'un d'entre eux qui remet une couche de promesses par-dessus les promesses quotidiennement trahies ?

Je continue de penser que **les citoyens doivent écrire eux-mêmes des projets constitutants alternatifs** pour ensuite juger sur pièce, avec une acuité nouvelle, les projets constitutants des candidats au pouvoir.

Pour parler des **garanties** que pourrait nous offrir cette candidate originale :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/10/23/48-segolene-royal-propose-des-jurys-de-citoyens-pour-evaluer-les-politiques-publiques>

Un excellent texte de **Gérard filoché** :

« Le contrat doit il se substituer à la loi ? »

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4231

Le MEDEF veut modifier la Constitution (art. 34) pour affaiblir le Parlement en matière de droit du travail et obtenir ainsi un **droit de veto patronal** sur toute nouvelle mesure de droit social.

Gérard Filoché, inspecteur du travail, explique très bien **ce danger majeur**

et confirme bien l'importance cardinale de la Constitution

dans la résistance citoyenne aux abus de pouvoirs.

Ne vous désintéressez pas de votre Constitution.

Texte important, à lire et à faire connaître.

Je vais lire [son livre](#) :

« La vie, la santé, l'amour sont précaires... Pourquoi le travail ne le serait-il pas ?

Faut-il brûler le code du travail ? »

(éditions JC Gawsevitich, 2006)

et je vous en reparlerai :o)

Jacques Généreux était l'invité lumineux des *Matins de France Culture*, ce jeudi 19 octobre :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=46363

Cet homme passionnant vient de publier [un nouveau livre](#)

(dont je vous parlerai sans doute bientôt en détail) :

« La dissociété » (*Seuil*, octobre 2006)

Décidément, je trouve cet homme exemplaire, il porte parfaitement son nom : il est intelligent, il est savant, il est humain, à la fois doux et exigeant, il est d'une patience angélique (et il en faut, de la patience, pour supporter un entretien comme celui qu'il a subi ce matin). Moi, je trouve **qu'il ferait un excellent Président de la République.**

Mais voilà, **la logique des partis ne laisse aucune possibilité aux électeurs de choisir eux-mêmes leur citoyen préféré.** Ça n'a pas toujours été comme ça. Autrefois, on se méfiait même particulièrement des candidats, (au point de leur couper la tête sous la Révolution : on les appelait alors des « factieux », appartenant à des « factions »). Depuis l'antiquité, nombreux sont les penseurs politiques qui prétendent que **les candidats au pouvoir sont les plus dangereux pour les autres citoyens et que les candidats au pouvoir sont précisément les derniers à qui on devrait confier le pouvoir** (parce qu'on sait qu'ils vont voler le pouvoir, ne pas vouloir le rendre, tricher avec les institutions pour se mettre à l'abri des réelles contestations, etc. On le sait parce qu'on le constate concrètement depuis la nuit des temps : presque tous les indiens d'Amérique mettaient un chef sans pouvoir sur un trône pour occuper la place et les protéger des vrais chefs et de leurs abus de pouvoir, cf. **Pierre Clastres** dans son livre passionnant **« La société contre l'État »**, éd. de Minuit, 2003.).

Il est intéressant d'observer (même si je ne suis pas sûr que ce soit possible) que **nous pourrions désigner celui que nous préférons sans qu'il ait été candidat**, ce qu'il pourrait refuser mais ce qui le blanchirait des légitimes soupçons de prendre le pouvoir dans son intérêt personnel plutôt que dans l'intérêt général. Certes, cela demande beaucoup **plus de tours de scrutins** puisque les premiers votes sont forcément éparpillés, mais l'idée est vraiment intéressante : en obligeant constitutionnellement leurs futurs représentants à faire acte de candidature, les citoyens les rendent presque mécaniquement suspects et c'est bien dommage.

Je vais tâcher de retranscrire intégralement cet entretien passionnant ce week-end. Si quelqu'un peut m'aider, c'est bien :o)

Le blog de cet homme remarquable :

<http://genereux.fr/>

On y trouve un bon **argumentaire en faveur de Laurent Fabius** :

<http://genereux.fr/news/168.shtml>

« Le monde de l'e-Démocratie et de l'Administration Électronique ont rendez-vous à Issy »

http://www.worldgovforum.com/article.php3?id_article=1156

Je participerai à ce forum le **mercredi matin** (18 octobre) :

http://www.worldgovforum.com/article.php3?id_article=75

« Bayrou le rouge »

par **Anna Borrel**, sur

<http://www.marianne2007.info/index.php?action=article&numero=121&preaction=nl&id=2931812&idnl=15196&>

« IPRD : Initiatives populaires pour la refondation démocratique »

Enfin un mouvement politique axé fortement sur ce qui compte vraiment
pour les simples humains : **la démocratie politique et économique**,
une lutte à la fois *juridique* contre des institutions malhonnêtes
et *économique* contre les dogmes de la religion néolibérale,
deux dominations très liées : c'est bien de se concentrer sur elles.

Merci Raoul.

<http://iprd.typepad.fr/iprd/>

« Combattre le néolibéralisme : oui, mais comment ? »

16 octobre 2006 : un appel du mouvement

Initiatives Populaires pour une Refondation Démocratique
(IPRD) :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Combattre_le_neoliberalisme.htm

Un signal intéressant de **Raoul Marc Jennar** :

« Le coup de colère de John Monks »

<http://www.urfig.org/108.%20Le%20coup%20de%20colere%20de%20John%20Monks.%20JdM.%2017%20oct.2006.doc>

L'animateur de l'association **« Blanc, c'est exprimé »**, **Gérard GAUTIER**,

a bien résumé sa thèse sur un billet de **Karl Zéro** :

<http://karlzero.podemus.com/2006/09/jai-demande-un-candidat-blanc/>

« Les Eurocrates tout-puissants : l'information clé que Verheugen oublie de vous dire ! »

Un article consternant écrit par **Franck Biancheri** sur le site [Newropeans](http://www.newropeans.org/) (qui a l'air bien riche) :

http://www.newropeans-magazine.org/index.php?option=com_content&task=view&id=4703&Itemid=110

« (...) [Newropeans] a choisi de placer en première place de son programme pour les élections européennes de 2009 une réforme essentielle pour stopper la dérive bureaucratique du projet européen : **supprimer l'immunité judiciaire à vie dont bénéficient les fonctionnaires des institutions européennes**.

Oui, vous avez bien lu : **aucun tribunal dans l'Union européenne ne peut sanctionner les dérives des fonctionnaires européens intervenues dans le cadre de leur fonction, et cette protection leur est accordée à vie**. Vous trouverez tout le détail dans l'annexe d'un Traité européen de 1965 qui a accordé ce privilège exorbitant[2].

Je me permets d'insister car c'est tellement énorme qu'on peut facilement mal comprendre l'information : ceux qui bénéficient de cette immunité à vie, ce ne sont pas les Commissaires européens comme Verheugen, nommés par les gouvernements, ni les députés européens de Strasbourg que nous élisons. Non, ceux-là ont une immunité politique classique, comme dans les États membres, qui ne dure que le temps de leur fonction (5 ans). **Ceux qui bénéficient de cette immunité, ce sont les fonctionnaires, qui restent en poste généralement une trentaine d'années ! Et de toute façon, elle leur est accordée jusqu'à leur mort !**

Aucun régime démocratique dans l'Histoire n'a accordé un tel privilège à ses bureaucrates. Même les dictatures concentrent les immunités à vie sur la personne du dictateur ou de ses plus proches sbires. En tout cas, ces mêmes dictatures nous enseignent quelque chose d'utile pour comprendre où se trouve le vrai pouvoir à Bruxelles : ces immunités à vie ne s'attribuent qu'à ceux qui ont vraiment le pouvoir, et tout le pouvoir.

Alors, déjà, comme le rappelle fort justement Günter Verheugen, la durée de fonction des fonctionnaires européens (trente ans environ contre cinq pour les Commissaires), conduit la haute hiérarchie de la Commission à considérer les « politiques » de la maison comme de vulgaires signataires de décisions élaborées sans eux, voire contre eux. Vous pouvez imaginer, avec l'immunité à vie dans la poche, comment ils peuvent évaluer les rapports de force entre eux et le soi-disant niveau politique de la Commission : tout le pouvoir aux Eurocrates[3] et seulement l'apparence aux Commissaires.

En fait, soyons honnêtes, un Commissaire européen ne sert plus à rien sauf à maintenir la fiction d'une direction politique à Bruxelles.

Cette situation est extrêmement inquiétante pour la démocratie en Europe. C'est une question qui devrait être au cœur des débats politiques dans chaque État-membre : **comment reprendre le contrôle démocratique de la machine européenne ? (...) »**

Un article décapant à lire et relire... ([Lire le texte incriminé](#))

Merci à notre [normand curieux](#) et au [blog du citoyen](#) pour avoir signalé cette info importante ☺

Franck Biancheri a été brièvement décrit par **Daniela Schwarzer** dans un article intitulé :

« Fou d'Europe » :

<http://www.franck-biancheri.info/pdf/CiceroFr.pdf>

Je ne sais pas quelle était la position de cet homme énergique sur l'oxymore « *Traité Constitutionnel* », je ne sais pas s'il admet qu'on écrive des institutions et transfère la souveraineté à coups de traités, loin des personnes physiques et près des personnes morales. *À suivre*, donc.

« L'ortie »

Une émission absolument révoltante de l'émission **Terre à terre** (14 octobre).

Ce cas est emblématique de l'agression des personnes morales contre les personnes physiques

à travers leur **arme de réduction massive des droits de l'homme** appelée **Union européenne**, avec ses milliers de corrupteurs accrédités étiquetés hypocritement "lobbies", son mépris des initiatives et contrôles populaires, et ses reculs démocratiques.

À écouter absolument et à faire connaître :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=46163

Bernard Cassen commente pour **LBSJS** un article important du *Monde diplomatique* d'octobre,

« **Une économie d'apprentis sorciers** » de **Gabriel Kolko** :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1003

Un excellent entretien avec **Bernard Cassen**,

« **Nier la dimension nationale dans la construction européenne serait une illusion absolue** »

<http://www.toutleurope.fr/fr/observatoire-europe/europe-en-idees/entretiens/bernard-cassen.html>

Il est intéressant d'écouter **les enregistrements audio**, plus riches et plus vivants.

Ça y est ! Les archives de la chronique de **Bernard Maris**

« **L'autre économie** » sur *France Inter* fonctionnent :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/laautreconomie/archives.php>

Et les chroniques sont retranscrites en texte !!! Ça, c'est très utile pour relayer les meilleures infos.

« **Un million d'euros pour sauver Politis, quinze jours pour gagner** » :

<http://www.politis.fr/article1835.html>

Chers amis, ça urge : il faut envoyer des sous au **POLITHON** :

<http://www.pour-politis.org/index.php?Vos-temoignages>

France Culture présente à 17 h une émission souvent passionnante : **Du grain à moudre**.

Ce vendredi 13 octobre, le thème est :

« **L'argent est-il un facteur de production comme les autres ?** »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=46040

La plupart de nos malheurs viennent-ils de **la monnaie rendue rare par la cupidité des banquiers** ?

L'invité, **François Morin**, professeur de sciences économiques à l'université de Toulouse 1, a été membre du Conseil général de la Banque de France et du Conseil d'analyse économique. Il est l'auteur très intéressant d'un livre intitulé « **Le nouveau mur de l'argent** » (*Seuil*, 2006).

Là-bas si j'y suis reçoit ce vendredi 13 octobre

Stéphane Béaud, **Joseph Confravreux** et **Jade Lindgaard** pour [leur livre](#)

« **La France invisible** »

(*La Découverte*, 2006) :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1004

Le 27 septembre 2006, **LBSJS** recevait **Jacques Cotta**, pour [son livre](#)

« **7 millions de travailleurs pauvres - La face cachée des temps modernes** » (*Fayard*, 2006)

c'est-à-dire des gens qui travaillent mais qui gagnent moins de 722 € par mois :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=990

« À l'heure de démocratie.fr »

un « demi-débat » (échanges à peine ébauchés) pour **Le Monde** le 9 octobre :

La **présentation** générale : <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3388,36-334708@51-822051,0.html>

L'enregistrement **audio** : <http://www.lemonde.fr/web/son/0,54-0@2-3208,63-822031@51-822051,0.html>

La « **synthèse** » rédigée par *Le Monde* (il n'y reste pas grand-chose de ce que j'ai dit) : <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-822246@51-822051,0.html>

Mon propre avis sur la question (puisque'il n'a pas été écrit dans le journal) : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php#Internet_et_la_volonté_générale (9 octobre 2006)

« **L'UDF pour une 6^{ème} République** » (blog) :

http://www.6eme-republique.com/ludf_pour_la_vime_rpubliq/2006/08/la_6me_rpubliqu.html

Le projet constituant proposé par l'UDF :

http://www.6eme-republique.com/ludf_pour_la_vime_rpubliq/

« **Les 30 propositions de la Convention pour la 6^{ème} République (C6R)** » :

http://www.c6r.org/rubrique.php3?id_rubrique=8

Le projet de **Marie-George Buffet** :

« **Fonder une 6^{ème} République solidaire, démocratique, laïque et autogestionnaire** » :

http://www.mgbuffet.org/article.php3?id_article=166

« **Les propositions de l'UMP sur les institutions** »

<http://www.conventions-ump.org/FormInstitutions.php>

Je crois que **le projet d'Arnaud Montebourg et Bastien François** n'est pas sur le net,
il faut acheter leur livre :

http://c6r33.free.fr/article.php3?id_article=47CSS

Il faudra que je compose **un tableau récapitulatif**

pour comparer les projets constituants de nos parlementaires,
entre eux et avec le nôtre, **en leur appliquant ma grille à moi,**

celle des « *Grands principes d'une bonne Constitution* » ☺

histoire de vérifier ce que deviennent, dans la tête de nos élus,
le vote blanc, le référendum d'initiative populaire, le contrôle des médias,

la responsabilité des juges et de tous les acteurs publics,

le contrôle de la banque centrale et de la création monétaire,

la protection des services publics et l'interdiction des oligopoles, etc.

« **Toute l'Europe** »

Un lieu intéressant d'information et de débats proposé par la Commission européenne :

<http://www.touteurope.fr/debats/>

« **Déclaration de Ravachol, lors de son procès, en juin 1892** » :

<http://jeanlouis1.blog4ever.com/blog/?article=759-158716.html>

« **Le cas travailliste, à méditer** »

par **Philippe Marlière**, dans *Le Monde* du 9 octobre 2006 :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-821494,0.htmlCSS>

« **Sommes-nous déjà à moitié cuits ?**

La parabole de la grenouille » :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Sommes-nous_deja_a_moitie_cuits.rtf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Sommes-nous_deja_a_moitie_cuits.pdf

Merci à Janie et Pierre de m'avoir transmis ce texte.

Pierre Larrousurou utilise cette parabole assez parlante pour commencer son livre (très intéressant) :

« **Urgence sociale : Changer le pansement ou penser le changement ?**

Pour un sursaut citoyen »

(Ramsay, 2006)

L'excellente émission « **Terre à terre se consultera aussi sur archives sonores !** »

<http://terreaterre.ww7.be/>

« **Migration en contre-démocratie** »

Par **Éric Aeschimann**, dans *Libération* de ce 6 octobre :

<http://www.liberation.fr/opinions/rebonds/208854.FR.php>

Éric Aeschimann semble partager mon point de vue sur les analyses de *Rosanvallon* :
formidable panorama des résistances humaines aux abus de pouvoirs depuis des millénaires...
mais décevant conformisme et étonnante timidité au lieu d'instituer enfin une authentique démocratie.

L'indispensable **Bernard Maris** tient enfin une chronique sur *France Inter* : « **L'autre économie** ».

C'est très tôt, c'est très court (de 6h14 à 6h16...) et les archives ne fonctionnent pas bien :o(

5 oct. : **les monnaies sociales au Brésil** comme alternative au racket des banques par la monnaie :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreconomie/index.php?id=47919>

Passionnante chronique ! C'est trop court !

Comme une bonne nouvelle arrive rarement seule,

Bernard Maris publie le **tome 2** de son délicieux **antimanuel d'économie**, intitulé « **Les cigales** » (Bréal, 2006) : <http://www.fnac.com/Shelf/article.asp?PRID=1847838>

Voici le plan :

Introduction : L'espérance de vie
Partie I Pourquoi le capitalisme ?
Chapitre 1 Pourquoi l'Europe a-t-elle engendré le capitalisme ?
Chapitre 2 Qu'est-ce qu'un entrepreneur ?
Chapitre 3 La religion est-elle soluble dans le capitalisme ?
Chapitre 4 La société du risque ou le nouveau capitalisme financier
Partie II Le marchand et l'inventeur
Chapitre 5 Capitalistes et savants ou comment l'argent naît de la gratuité
Chapitre 6 Les brevets sont-ils un frein à l'invention ?
Chapitre 7 Le logiciel libre ou la revanche de la coopération
Chapitre 8 Le peer to peer
Partie III L'économie sur le divan
Chapitre 9 Keynes en psychanalyse (1) : l'argent
Chapitre 10 Keynes en psychanalyse (2) : l'angoisse
Chapitre 11 Les infortunes d'homo oeconomicus : la servitude volontaire
Chapitre 12 La pulsion de mort au cœur du capitalisme
Chapitre 13 Economie et écologie ou, " j'ai tué maman ! "
Conclusion Donnant, donnant
Bonus
Principes de langue de bois économique

J'ai hâte de lire ce livre (j'ai adoré le premier tome, passionnant et amusant).

« **L'économie entre égoïsme et altruisme** »

Un article de *Jean Dubois*, dans *Les Échos* de ce 5 octobre, à propos du [livre](#) de l'excellent **Frédéric Lordon** :

« **L'intérêt souverain** » (*La Découverte*, 2006) :

http://www.lesechos.fr/journal20061005/lec1_idees/4476456.htm

« L'altruisme n'a rien de naturel. Dans les échanges économiques, ce sont les risques nés de la violence propre à la primauté de l'intérêt particulier qui ont suscité des antidotes tels le don ou le contre-don. (...) »

Les citoyens ont besoin d'une télé sociale libre !

« **Un appel de ZALEA TV : "aidez-nous à piéger le CSA !" »**

<http://www.zalea.org/spip.php?article780>

Sans démocratie audiovisuelle, pas de démocratie...

Sans médias libres, pas de liberté...

PROMESSE D'ABONNEMENT DE SOUTIEN À ZALEA TV :

Pour que la télé libre Zalea TV soit enfin autorisée par le CSA à diffuser en TNT, je promets de souscrire un abonnement de soutien à 27 centimes d'euros par jour dès qu'elle sera autorisée.

Nom : Prénom : Adresse e-mail : à renvoyer à : promessedabonnement@zalea.org

Il faut se rendre compte que
les membres « indépendants » (sic) du CSA
sont en train de donner les chaînes disponibles de la TNT,
non pas à des télévisions sociales ou citoyennes,
mais à... (devinez...) TF1 et M6.

Comme si ces géants privés n'avaient pas assez de tribunes...
C'est à pleurer. Nous sommes à la merci de voleurs en bande, voilà tout.

Il faut soutenir **ZALEA TV** :

À lire :

« **Zalea TV à nouveau candidate à la TNT nationale** » :

<http://www.acrimed.org/article1811.html>

« **TNT : Le CSA interdit d'antenne les télévisions associatives** » :

<http://www.acrimed.org/article2015.html>

« **Sénilité et Surdité républicano-monarchiste** »

<http://www.drakkar-bleu-noir.info/article-3999304.html>

Notre *normand curieux* est en colère, lui aussi...

« Privatisation de Gaz de France : merci le PS ! »

par **Laurence Kalafatides** :

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=2549

Article à lire absolument, pour bien se souvenir que les politiciens du PS nous tiennent la tête sous l'eau néolibérale **tout autant** que ceux de l'UMP : ni les uns ni les autres n'avaient annoncé honnêtement dans leur programme électoral qu'une fois élus, ils vendraient carrément tous nos biens publics (jusqu'aux routes !!!) à leurs **copains millionnaires insatiables de l'ERT** (*European Round Table*, le "parlement" de fait, illégitime et occulte, de l'Union européenne). Mais pourtant, sans avoir rien annoncé, les uns et les autres ont tout bradé sans vergogne, et sans que nous ayons le moindre pouvoir citoyen de résister à ce **hold-up** des personnes morales sur les biens publics.

L'UMP et le PS sont donc deux repaires de **menteurs** hors contrôle que nous serions bien fous de réélire, voilà tout. **TOUT** vaut mieux que ces deux partis corrompus jusqu'à la moelle par les lobbies.

70 % des Français se méfient autant des politiciens de gauche que des politiciens de droite (Source Baromètre Politique Français (2006-2007), CEVIPOF, Ministère de l'Intérieur (IFOP) <http://www.ifop.com/europe/docs/barocevipofv1.pdf>, p. 27). Ce n'est par hasard : leur turpitude dégouline partout pendant que leurs copains banquiers nous parasitent.

La colère me gagne devant tant de forfaits, tant de mépris de la volonté générale, et tant d'impunité.
Ces privatisations arbitraires me hérissent.

Toutes ces privatisations sont inconstitutionnelles :

« Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité. » (*Préambule de la Constitution de 1946*, alinéa 9, reconnu formellement dans la *Constitution de 1958*).

Mais le problème, c'est que les soi-disant « *gardiens de la Constitution* », les membres (nommés, pas élus, et responsables devant personne) du Conseil Constitutionnel, organe profondément anti-démocratique, semblent aussi corrompus que les autres et ne protègent pas l'intérêt général : c'est bien le CC qui rend possible ces privatisations, au lieu de les interdire.

Voir, à ce sujet, l'article de **Valérie de Senneville**, dans *Les Échos* de ce mercredi 4 octobre 2006 :

« De sérieux problèmes de conformité avec la Constitution » :
http://www.lesechos.fr/journal20061004/lec2_industrie/4479706.htm

« (...) Dans *Gaz de France*, la participation de l'État doit être ramenée « à plus du tiers ». Ce seul fait ne suffit donc pas à ne plus faire de *Gaz de France* un service public. Le Conseil constitutionnel a eu à maintes reprises l'occasion de définir la notion de service public (*) : une entreprise est un service public au sens de l'alinéa 9 du préambule de 1946, dès lors qu'elle est en situation de monopole et/ou qu'elle se voit assujettie, elle et elle seule, à des missions de service public général. (...) »

(*) Conseil constitutionnel 25 juin 1986, décision no 86-207 DC, cons. 3. Conseil constitutionnel 23 juillet 1996, décision no 96-380 DC, cons. 3 et 4. »

Certes, le monde n'est pas noir ou blanc et l'on doit au Conseil Constitutionnel de réelles conquêtes démocratiques, comme la **force juridique supérieure reconnue au Préambule de 1946**, justement, (alors que de Gaulle avait bien fait savoir que, dans son esprit, il n'en était absolument pas question : voir *l'entretien avec François Luchaire* évoqué ci-dessous). Mais, si c'est pour ensuite trahir ce Préambule, quel intérêt ?

Je déteste les « *Cours suprêmes* » et autres « *Conseils Constitutionnels* » : par essence, ils sont foncièrement antidémocratiques et, pour un progrès de temps en temps, combien de muselières ?

Il faut que les citoyens, sans attendre qu'on le leur octroie, conquièrent leur juste rôle d'arbitre final sur toutes les grandes questions de société et qu'ils placent eux-mêmes le référendum au plus haut niveau des normes, en garantissant l'initiative populaire, bien sûr.

Seul moyen crédible : écrire nous-même notre Constitution d'origine citoyenne, car jamais les politiciens de métier ne nous l'accorderont honnêtement, jamais : ils tricheront, à cause de leur intérêt personnel, qui s'oppose frontalement à l'intérêt général.

« Sauvez Politis ! » : <http://perso.orange.fr/pourpolitis/>

« Politis risque de disparaître : placé en dépôt de bilan depuis le 8 août, votre hebdomadaire doit aujourd'hui faire face à une situation d'urgence pour assurer sa survie.

Après le retrait inattendu —la veille de l'audience— du seul repreneur pressenti, le personnel, grâce à l'association **Pour Politis** [nouvelle association, volontairement distincte des *Amis de Politis*. ÉC], a décidé de sauver son journal en devenant son propre patron : **une souscription** auprès de ses lecteurs est donc lancée afin de réunir la somme d'un million d'euros dans le mois qui vient.

Ce sont vos dons qui contribueront à sauver Politis, l'une des dernières voix indépendantes du paysage médiatique français. Vos chèques seront déposés sur un compte bloqué et, en cas d'échec, leurs sommes vous seront remboursées jusqu'au dernier centime.
(...) »

5 oct. : message de **Bernard Langlois** : Attention à tous !

Pour le moment, on ne peut envoyer de dons libellés aux *Amis de Politis* (décision de l'administrateur) comme l'indique [le site](#). Contentez-vous de poster d'éventuelles intentions, sans les chèques pour le moment ! Comme pour le téléthon ! B.L.

« Sarkozy et la République : le discours en trompe-l'œil »

par **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur de droit public :
http://marianne2007.info/Sarkozy-et-la-Republique-le-discours-en-trompe-l-oeil_a69.html?voir_commentaire=oui&PHPSESSID=4fa9e53007f48f902ce93bd53f1d29a9

Communautarisme et contradictions clientélistes. Danger majeur pour la République.

« (...) Et d'où Monsieur Sarkozy sort-il qu'il y aurait des dispositions de la constitution européenne qui n'auraient "pas fait l'objet de contestation" et qui pourrait donc être reprises dans un "mini-traité" ratifié par voie parlementaire ? Le "non" des Français portait sur l'intégralité d'un texte et non sur une partie seulement et c'est bafouer non seulement la République mais la démocratie que de passer outre le veto populaire. (...) »

À mettre dans nos liens favoris,

le nouveau site de Marianne, dédié à la présidentielle :

<http://marianne2007.info/>

« Réappropriiez-vous l'élection présidentielle ! »

par **Laurent Neumann**, directeur de la rédaction de **Marianne** :

http://marianne2007.info/Reappropriiez-vous-l-election-presidentielle-l_a42.html?id_rubrique=60002&PHPSESSID=fecdf976368c870f088b3c8ded09f1e

« Avril 1997 : **Marianne**. Octobre 2006 : **Marianne2007.info**.

Voici presque dix ans, nous avons créé Marianne à partir d'une double volonté : d'une part, **inventer un journal citoyen et « révolutionnaire »** pour combler le fossé abyssal qui s'est creusé — et se creuse encore — entre le peuple (les « gens », comme ils disent) et le monde politique, économique, intellectuel et culturel (...) »

Alain Rouquié est l'invité des *Matins de France Culture* ce lundi matin (2 octobre).
Président de la Maison de l'Amérique Latine, ancien ambassadeur de France au Brésil,
il est l'auteur d'un livre qui semble bien intéressant :

« Le Brésil au XXI^{ème} siècle - Naissance d'un nouveau grand » (Fayard) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=45863

L'échange avec Slama sur le **populisme** est utile (Rouquié ne se laisse pas faire).

La description des **progrès de la citoyenneté au Brésil** donne envie d'en savoir plus sur
ce **laboratoire de la démocratie qu'est l'Amérique Latine** en ce moment.

J'aimerais bien que les éditorialistes "monoteinte" de *France Culture*
(toujours bien à l'abri de toute contradiction de la part de leurs auditeurs)
nous expliquent **en détail** ce qu'ils reprochent à **Hugo Chávez**,
en dehors de leurs fumeux et hâtifs procès d'intention.

**Un dossier contradictoirement élaboré sur le Venezuela
avec, à la fois, des adversaires et des partisans ?**

Pourquoi ne pas inviter **Romain Migus**, **Viktor Dedaj** ou **Maurice Lemoine** ?

Ils connaissent le sujet aussi bien **qu'Alexandre Adler**, non ?

Celui-ci aurait-il peur de la contradiction en direct ?

Je suis sûr qu'en laissant à tous ces analystes **du temps**
(quelques heures) pour exposer et comparer les arguments opposés,
on y verrait plus clair, et peut-être que les éditorialistes de *France Culture*
arriveraient à nous **démontrer** que **Chávez** est un populiste dangereux.

Mais l'incantation, même quotidienne, n'est pas une démonstration.

François Luchaire, un des auteurs de la 5^{ème} République, est l'invité **d'Emmanuel Laurentin**,
pour **La Fabrique de l'Histoire** qui nous propose **cinq émissions sur l'histoire des Constitutions** :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/fabriquenew/fiche.php?diffusion_id=45788

C'est très intéressant, pour mieux comprendre comment nous ont été **imposées** nos institutions,
mais **chacun** peut constater qu'il n'y a, pour tous ces constitutionnalistes professionnels,

AUCUNE place pour les citoyens en dehors des élections,

ni pour débattre de la Constitution, ni pour l'écrire,

ni pour en surveiller l'application...

François Luchaire rappelle le vif plaisir qu'il éprouve (depuis presque un siècle) à écrire des institutions,
mais l'idée ne lui vient manifestement pas **d'offrir à tous les citoyens de partager ce plaisir**
et il lui semble naturel de laisser une petite caste de privilégiés confisquer ce "plaisir"
(et les autres plaisirs qui lui sont associés ensuite) :o)

Il faudra écouter les quatre autres émissions car elles concernent directement nos préoccupations.

« Enquête sur la fondation Saint-Simon : les architectes du social-libéralisme »

par **Vincent Laurent** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/LAURENT/10967.html>

Une étude vraiment très intéressante, même si la Fondation Saint-Simon a été remplacée depuis.

Extraits :

« (...) Sont-ils prêts [les dirigeants de la gauche française] pour une nouvelle donne ? Il leur faudra d'abord se dégager des dogmes qui fondent l'action des gouvernants. **Ces évidences ont été nourries par des "boîtes à idées" publiques et privées, comme la Fondation Saint-Simon, servant de pont entre droite et gauche. Des gouvernements socialistes peuvent, par exemple, privatiser avec autant d'entrain que des équipes conservatrices.** Lorsque les responsables reprennent les idées développées par ces fondations, ils expliquent qu'elles ont pour auteurs des "experts". Combien de temps ces "vérités" résisteront-elles à la pression de la réalité sociale ? (...)

Regroupant toujours des intellectuels, des hauts fonctionnaires et des industriels, la Fondation Saint-Simon entend rester un *"lieu d'initiatives pour formuler des projets visant à une meilleure intelligibilité de nos sociétés contemporaines"*. Et donc un espace d'élaboration de nouvelles manières de percevoir le monde social. **S'y façonnent des visions partagées de la société qui finissent par permettre l'économie d'un certain nombre de questions (tant les réponses paraissent implicites), et des conclusions qui — sans jamais avoir été vérifiées scientifiquement ou même dans la pratique — deviennent des "évidences" au point de ne plus devoir être discutées.**

À l'idée de *"pensée unique"*, qui suggère l'action concertée d'un groupe aux intérêts communs, mieux vaut ici celle d'*"effet de halo"*, comme résonance d'analyses communes qui se renforcent selon une logique circulaire. La proximité sociale d'un certain nombre d'acteurs, statutairement en position d'intervenir dans le débat public, conforte cette cohérence. D'autant que cette proximité est vécue sur le mode de l'*"affinité élective"*. La Fondation Saint-Simon recrute en effet par **cooptation**, ce qui implique un accord entre les membres quant aux candidats qui sont « dignes » d'y entrer. (...)

Le profil type correspond peu ou prou à **une "noblesse culturelle"** qui serait dotée d'une essence supérieure, caractérisée par *"une largeur de vues, une vision en survol, une culture générale, des capacités de synthèse, bref une somme de vertus que les dominants s'attribuent à eux-mêmes et s'accordent à exiger des impétrants qu'ils vont coopter en leur sein"*. Et chacun des membres, persuadé de représenter la fraction éclairée de l'élite, d'être au contact de gens aussi *"intelligents"* que lui-même, reprend, diffuse et alimente assez naturellement les interventions de ses pairs. (...)

Ainsi, il suffirait d'être au fait de la situation (c'est-à-dire inséré dans la vie économique et sociale) et de posséder des instruments analytiques performants (les sciences sociales), **pour résoudre les "problèmes concrets" que rencontrent nos sociétés, de manière "objective", non biaisée par ces considérations "idéologiques" qui répondraient à des logiques pernicieuses.** S'élabore alors un nouveau modèle, celui de l'**intellectuel éclairé par la connaissance des dossiers et donc libéré de l'abstraction.** De l'intellectuel autonome, on glisse vers l'intellectuel "expert".

Ce label garantit leur légitimité au nom de la science. Il permet aussi d'instrumentaliser cette dernière comme ressource politique. Et de disqualifier en son nom les revendications des "adversaires" (intellectuels critiques, syndicalistes, acteurs engagés dans des mouvements sociaux), réduites à des prises de position "idéologiques". Au nom de la science, économique notamment, les projets politiques portés par ces « spécialistes » (qui se perçoivent souvent comme "de gauche") s'inscrivent dans "l'ordre des choses". **Ce nouveau pragmatisme, fondé sur la valeur de "responsabilité", circonscrit le débat public : il renvoie les opposants à "l'idéalisme", à "l'angélisme" et les désigne comme allant contre "le sens de l'histoire".**

Mais le partage de ces visions du monde, qui forment un tout partiellement cohérent, ne constitue rien d'autre qu'une idéologie qui tait son nom. En permettant à un nombre restreint d'individus, occupant des positions d'autorité dans des sphères sociales distinctes, de s'exprimer d'une même voix au nom de leurs connaissances pratiques et de la « scientificité » de leur identité, en brouillant la relation entre les positions sociales des membres et les prises de position idéologiques, **la Fondation accomplit un travail idéologique de dissimulation du travail politique. Il vise à créer les conditions de réalisation d'un projet conservateur, présenté comme inéluctable.** C'est ainsi que s'est construite la "voie étroite" suivie par les dirigeants politiques français depuis une quinzaine d'années. La démocratie de marché peut alors apparaître comme "la fin de l'histoire", et le social-libéralisme comme l'horizon indépassable pour nos sociétés. À quel prix ? »

La révolte de toute la Cité, autour des gaziers... en musique

par la **Compagnie Jolie Môme** :

http://www.cie-joliemome.org/musique/ca_gaze.mp3

Quatre articles saisisants dans **le Monde diplomatique** de ce mois d'octobre :

« Restructurations, déréglementation et profits de l'industrie de l'armement : de mauvaises fées sur le berceau de l'Europe de la défense »

par **Luc Mampaey** (p. 10-11) : un article terrifiant, à lire absolument.

Comme nous avons bien fait de dire non à cette Europe guerrière qui se construit en douce !

« Inquiétude des milieux financiers mondiaux - Une économie d'apprentis sorciers »

par **Gabriel Kolko** (p. 14-15) : vous croyez qu'ils maîtrisent les monstres qu'ils créent ? Détrompez-vous : les vieux capitaines ont déserté au profit des pires forbans de la finance et nous allons tous y laisser notre peau si nous ne reprenons pas le contrôle.

« Guerre froide dans les Andes - Pérou, fidèle reflet de l'Amérique du Sud »

un reportage de l'excellent **Maurice Lemoine** (p. 18-19).

Encore un cas pratique de désinformation massive et d'ingérence américaine contre les résistants qui défendent les gens normaux (le « peuple »).

« Le procès des dirigeants Khmers rouges : Justice tardive et sélective au Cambodge »

par **Raoul-Marc Jennar**, fin connaisseur du Cambodge :

Ce que font nos dirigeants en notre nom est à vomir.

« Graves menaces sur l'information libre :

Appel à la mobilisation »

Un tonique éditorial de **Jean-François Kahn**, dans **Marianne** 493, de loin le meilleur journal de France pour nous défendre contre les abus de pouvoir, avec **le Diplo**, **le Canard...** et **le Plan B**. Cette semaine, Marianne propose un **dossier sur les manipulations de l'information**.

« Manifeste de l'économie solidaire »

un document très intéressant publié dans *Le Monde* du 21 septembre et signé, entre autres, par **Pierre Rosanvallon**, **Daniel Cohen**, **Martin Hirsch**, **Claude Alphandéry**... : <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-815378,0.html>

Le site de l'appel est :

<http://www.sinvestir.org/>

François Bayrou est l'invité passionnant de Raphaël Enthoven

au **Rendez-vous des politiques** sur *France Culture* ce 28 septembre 2006 :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rdv_politiques/fiche.php?diffusion_id=45098
(http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/RDV_POLITIQUES/RDV_POLITIQUES20060928.ram)

François Bayrou devient un résistant très intéressant.
Entretien riche et éclairant, à écouter, vraiment.

« Le programme du conseil national de la résistance » :

http://perso.orange.fr/telina/social/programme_cnr.htm

« Le monde de l'e-Démocratie et de l'Administration Électronique ont rendez-vous à Issy »

http://www.worldegovforum.com/article.php3?id_article=1156

Du mercredi 18 au vendredi 20 octobre, le Palais des Sports Robert Charpentier accueillera le **Forum Mondial de l'e-Démocratie** et de l'Administration Électronique. Plus de 150 intervenants, dont un grand nombre viennent des quatre coins de la planète, vont débattre des principales avancées des Technologies de l'Information et de la Communication au service des citoyens. Ministres, parlementaires, spécialistes de l'e-Administration et de l'e-démocratie, journalistes, bloggeurs, côtoieront pendant ces trois jours universitaires, sociologues, représentants de la société civile et principaux acteurs économiques, autour d'une question centrale : **« Quelle société connectée voulons-nous ? »**

Si tout se passe comme prévu, je devrais y participer le mercredi matin :

http://www.worldegovforum.com/article.php3?id_article=75

« Les engrenages du cerveau d'Ockrent »

La chronique d'**Alain Rémond** de la revue **Marianne** de cette semaine (492) est
à mourir de rire :o)

Le récit de **François Bayrou** invité de **France Europe Express** est impayable

« Le copinage des milieux d'affaires l'emporte sur l'intérêt national »

Un entretien de **Nicolas Dupont-Aignan** avec **Patrick Roger** sur **GDF-SUEZ** pour *Le Monde* :
<http://www.debout-la-republique.fr/ACTarticle060906a.htm>

NPA nous défend bien... et pourtant il est très mal relayé par les médias.

Je suggère **un front gauche + droite contre les intégristes néolibéraux.**

Pierre Rosanvallon est l'invité de *France Culture* ce lundi 25 septembre pour son dernier livre :

« **La contre-démocratie – La politique à l'âge de la défiance** » (Seuil, sept. 2006)

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=45651

Cet homme est passionnant et le débat avec les journalistes de *France Culture* l'est aussi.

Je suis d'accord avec *Duhamel* : le mot « contre-démocratie » est fort mal choisi car il prête à tous les malentendus.

Mais les analyses de Rosanvallon constituent **une formidable armurerie intellectuelle contre les abus de pouvoir** et tout le monde devrait l'avoir lu pour alimenter sa réflexion citoyenne.

On retrouve dans ce livre les cours qui m'avaient tellement enthousiasmé au printemps (voir plus bas).

Rosanvallon défend magnifiquement **la défiance comme le complément indispensable de la confiance : les contre-pouvoirs de surveillance, d'alerte, de jugement et de sanction des élus, contre-pouvoirs actifs à tout moment**, en complément indispensable des pouvoirs promus par l'élection, épisodiquement.

Il distingue la « **bonne** défiance », constructive, visible chez Desmoulins, Condorcet, **Alain**, de la « **mauvaise** défiance », destructive, qu'il dénonce chez **Marat**, exemple académique de **populisme** d'après lui. Je recommande pourtant, pour ma part, la [lecture directe de Marat](#), plutôt que la seule lecture des caricatures qu'on en dresse d'habitude : même si l'on voit bien certains de ses excès, Marat est loin d'être un sot, il écrit fort bien et nombre de ses pensées restent bien d'actualité deux cents ans plus tard : il ne faut pas le discréditer en bloc.

Pierre Rosanvallon a sans doute raison de solliciter notre vigilance par rapport à une tendance paranoïaque qui pourrait effectivement parfois tourner à la maladie. Je trouve pourtant qu'on en est très loin aujourd'hui et il me semble que **les mécontentements actuels (comme les manifestations contre le CPE) s'alimentent plutôt, à juste raison, de l'absence de contre-pouvoirs institutionnels honnêtes (c'est-à-dire permettant une sanction réelle et rapide des élus fautifs et favorisant la participation des citoyens aux décisions les plus importantes) que par une tendance malade et aveugle, méfiance de principe et sans discernement, à l'encontre de tous les pouvoirs.**

Pierre Rosanvallon ne dit malheureusement pas un mot des **auteurs** des constitutions et de la malhonnêteté congénitale qu'on peut prévoir et qu'on doit dénoncer chez ceux qui ont **un intérêt personnel** à instituer l'impuissance des électeurs (les parlementaires, les ministres, les juges et autres proches du pouvoir). Rien n'est dit, notamment, sur la très nécessaire **inéligibilité des constituants** aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes.

Cette partie de l'analyse des faiblesses de notre *démocratie préhistorique* est donc (pour l'instant) absente de ses réflexions. Cette thèse que je défends pour expliquer l'incapacité des hommes, depuis des siècles et sous tous les régimes, à instituer durablement d'efficaces contre-pouvoirs pourrait pourtant servir de clef de voûte à son travail.

Si tout se passe comme prévu, **je vais avoir la chance d'en parler un peu avec lui à l'occasion d'un débat à Paris organisé par Le Monde, le 9 octobre.** J'espère que nous aurons le temps de développer un peu des arguments sur ce point que je trouve décisif.

Il faudrait **retranscrire** tout cet entretien de ce matin : synthétique et vivant, stimulant... utile.

Vous pouvez réagir et commenter cette info sur la partie blog de ce site :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?22006/09/25/46-les-resistances-aux-pouvoirs-abusifs-sont-elles-une-contre-democratie>

Les numéros 35 et 36 de l'excellente publication **AGONE** s'intitulent :

« Les guerres de Karl Kraus »

<http://atheles.org/agone/revueagone/agone35et36/>

« Ce numéro est consacré à certains aspects des **nombreuses guerres que Kraus a menées non seulement contre la guerre**, mais également contre le mensonge, la corruption, l'inhumanité et la barbarie sous toutes leurs formes. (...) »

Personne n'a plus honni **la presse** que Karl Kraus mais personne ne lui a reconnu autant de force et de puissance également. Nul ne s'est plus défié de **la parole publique** que ce même Karl Kraus mais nul ne l'a investie d'un aussi grand pouvoir, nul n'y a placé autant de foi et d'espoir que lui. De ce paradoxe est née à Vienne, en 1899, **Die Fackel**, entreprise folle d'une publication créée, rédigée, éditée par un seul homme – Karl Kraus – dont le but ultime et expressément annoncé fut, dès son origine, non pas seulement de dénoncer mais d'anéantir la presse. (...) »

Si *Die Fackel* a pu naître et se développer à partir de cette position paradoxale et intenable, c'est que, à l'époque de sa création, on pouvait toujours (pour très peu de temps encore) croire que **la presse portait en elle deux possibilités antagonistes** – devenir **le lieu d'une information libre et émancipatrice** ou devenir **une tribune au service d'intérêts privés** – et que, même si elle semblait déjà avoir choisi sa voie, elle se trouvait toujours à la croisée de deux chemins opposés tous deux encore également envisageables. C'est en tout cas l'option à laquelle a choisi de se ranger Karl Kraus qui justifiait son entreprise par la nécessité impérieuse d'intervenir pour ni plus ni moins infléchir le destin de la presse, la détourner de la voie dans laquelle elle était manifestement en train de s'engager. (...) »

Kraus faisait un double constat qu'il tirait d'une observation précise et méticuleuse de la vie de la presse : l'émergence d'une industrie de l'imprimerie, l'apparition des rotatives donnait une puissance de frappe inédite à l'imprimé et, par voie de conséquence, à la presse. Dans le même temps, **pratiquement, celle-ci, s'industrialisant, se privait de son pouvoir naissant et s'assujettissait, ne serait-ce que financièrement, au pouvoir industriel et, du même coup, au pouvoir politique**. En passe de devenir un pouvoir autonome, elle renonçait à son pouvoir ou plutôt l'instrumentalisait et se l'aliénait. **Se profilaient déjà les médias de masse entre les mains de grands industriels**, tels qu'on les connaît aujourd'hui. Kraus l'avait compris. (...) »

« Pour un authentique libre choix du ou de la candidate aux présidentielles »

par **Paul Saint-Aubin**, de Toulouse :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/PourUnLibreChoixDuCandidatDuPS_PaulSaintAubin.htm

« Quel candidat pour défendre le projet socialiste en 2007 ? »

Lettre aux militants du courant NPS par **Jacques Généreux** :

<http://jgenereux.fr/news/165.shtml>

Jacques Généreux rappelle qu'il **serait politiquement suicidaire de présenter un candidat socialiste qui aurait appelé à voter Oui** au projet du « traité constitutionnel » pour l'Europe (TCE).

En fait, **seul Fabius est crédible** à ses yeux pour mener la **lutte contre le néolibéralisme**, même si c'est effectivement lui qui a historiquement contribué à le rendre fort en France, parce qu'il a profondément infléchi ses positions sur ce point.

Un texte très intéressant. Faites passer...

« La Directive Bolkestein refait surface »

par **Raoul Marc Jennar**, sur le réseau [Voltaire](http://www.voltairenet.org), signalé par l'indispensable rezo.net :

<http://www.voltairenet.org/article143563.html>

« (...) on se trouve en présence de la **dérégulation** la plus massive jamais imposée au secteur des services en Europe et de **la plus forte dépossession de pouvoir infligée aux pouvoirs locaux, régionaux et nationaux**. (...) »

Ce qui est compliqué, avec l'AGCS et la directive Bolkestein, c'est de rentrer dans le bain, de comprendre que ces listes interminables, un peu arides, ce sont des règles que les États "souverains" n'auront plus le droit d'imposer aux entreprises désirant s'installer sur leur territoire : **les entreprises sont en train, via les lobbies et les institutions hors contrôle de l'Union européenne, d'interdire aux États d'interdire...** Sans que les personnes physiques puissent rien dire contre ce véritable hold-up commis par les personnes morales sur le fait politique.

« Quelle sorte de dictateur êtes-vous, Monsieur Chavez ? »

de **Javier Adler** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=34321

Voyez aussi [l'enregistrement vidéo](#) où Chavez vante à la tribune de l'ONU (en espagnol, mais facile à comprendre) les mérites du dernier livre de **Noam Chomsky** et défend son analyse sans complaisance de l'impérialisme américain.

Le texte du discours en français est sur le site [Le Grand Soir](#) :

« Discours du Président Hugo Chavez à l'ONU - 20 septembre 2006 »

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4128

L'endettement de l'État auprès de banques privées n'est pas une fatalité, c'est un sabotage consenti par des politiciens corrompus par leurs copains banquiers.

« **Limiter le rôle de l'endettement dans la création de la monnaie** :
proposition de loi organique de *Tovy Grjebine* » :
<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=1961#p1961>

Lisez ce texte que je trouve absolument central dans les problèmes du monde.

Il faut libérer l'État de l'obligation d'emprunter avec intérêts (à des personnes privées) l'argent dont l'État a besoin pour réguler l'économie du pays.

Extrait : « (...) Puisque la quantité de monnaie doit augmenter comme le PNB, l'État doit pouvoir créer et introduire cette monnaie dans l'économie. Pour introduire plus de monnaie que les impôts n'en retirent, le budget de l'État doit être « déséquilibré ». Ce déséquilibre est indépendant de l'importance du budget par rapport au PNB. Cette politique n'implique pas une économie dirigiste, puisque ce déséquilibre peut apparaître simplement en réduisant les impôts sans réduire les dépenses de l'État. Une telle différence s'appelle présentement un « déficit » et ce terme à lui seul condamne une fonction mal comprise et qui, dès lors, ne peut être assumée. En fait, il n'y a pas de déficit : l'État n'est pas une entreprise. En revanche, il y a des tâches que lui seul peut assumer : c'est ainsi que **dans une économie en expansion il doit augmenter les moyens d'échanges**. (...) Le fait de créer davantage de moyens d'échanges monétaires ne doit pas être appelé un « déficit » mais devrait être appelé par un nom qui donne une image plus correcte de la situation. (...) »

Je pense qu'on est fous d'accepter que **nos politiciens abandonnent la création monétaire aux banques privées**, nous condamnant tous ainsi à emprunter à des humains aussi cupides qu'inutiles l'argent dont notre économie a besoin **au lieu de créer nous-mêmes gratuitement cette monnaie**.

**La raison première de notre endettement est là :
c'est une dette inique, nullement une fatalité.**

Encore cette maladie mortelle de la proximité des politiciens professionnels avec les banques.

Encore une protection qui manque au plus haut niveau, dans nos institutions.

Les banques sont un service public aussi stratégique que l'énergie ou la grande distribution. Elles devraient être nationalisées. C'est par référendum que nous devrions décider nous-mêmes ce qui doit être nationalisé et ce qui doit être privatisé, au lieu de laisser les politiciens professionnels décider tout ça sans nous pour le plus grand profit de leurs copains de classe et de bistrot que sont les chefs d'entreprises et les banquiers.

Intervenez sur le [forum](#) si vous pensez qu'il y a une erreur dans le texte passionnant de *Tovy Grjebine*.

À propos de la **création monétaire avec intérêt versé aux banques privées** sans service rendu, lire l'excellent **Philippe Derudder**, « **Rendre la création monétaire à la société civile** » (éd. *Yves Michel*, août 2005) : un livre très agréable à lire, un souci du lecteur très sensible, un travail pédagogique remarquable. **Logique de pénurie ou logique d'abondance ?** Qui a intérêt à quoi, en la matière, et qui décide ? [Consultez la table des matières](#), ce livre est passionnant.

À propos des **vertus de l'endettement de l'État**, lire le précieux petit livre « **Petit bréviaire des idées reçues en économie** », (La Découverte Poche, 2004) par **Les éconoclastes**, équipe d'économistes vifs et pétillants : lisez notamment l'idée reçue n°15 « *l'endettement public est le fardeau des générations futures* » par **Bernard Guerrien** (pages 154 à 162). [Consultez la table des matières](#), c'est passionnant.

En tête de ce petit livre très intéressant, la « **lettre ouverte des étudiants en économie aux professeurs et responsables de l'enseignement de cette discipline** » est gratinée : en substance, « *nous sommes globalement mécontents de l'enseignement que nous recevons, sortons des mondes imaginaires, non à l'usage incontrôlé des mathématiques, nous souhaitons un pluralisme des approches en économie, réveillez-vous, les profs, avant qu'il ne soit trop tard !* »

« Le pompier pyromane »

Encore un excellent billet de **Maître Éolas** : incisif, pertinent et savoureux, sur le fond et sur la forme :
<http://maitre.eolas.free.fr/journal/index.php?2006/09/21/429-le-pompier-pyromane>

« Télérama : une publicité refusée par Métrobus »

Une information inquiétante, signalée par [Le Monde Citoyen](http://LeMondeCitoyen.com) et relayée par rezo.net :
<http://lemondeditoyen.com/2006/09/22/telerama-une-publicite-refusee-par-metrobus/>

On peut penser que Monsieur Sarkozy est d'ores et déjà beaucoup trop puissant et qu'il représente un danger pour la démocratie par le seul fait de cette puissance : à **Athènes**, on connaissait bien ce grand danger, il y a 2 500 ans déjà, et les Athéniens avaient mis en place le mécanisme de **l'ostracisme** (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Ostracisme>) précisément pour écarter les hommes jugés dangereux par une majorité de citoyens : **une Constitution honnête devrait instituer une procédure d'ostracisme** pour permettre aux citoyens d'exprimer une forte inquiétude et de traduire cette inquiétude en action politique.

Un grave danger pour la démocratie : les entreprises trop grandes et la soumission des politiciens professionnels aux monstres économiques nés de la concentration débridée du capital.

Ce danger est évoqué, entre autres, de façon très convaincante par l'invité de [Terre à Terre](http://Terre%20a%20Terre) ce matin, **Claude Turmes**, eurodéputé du Luxembourg que je trouve exemplaire :

« Énergie 3 – La vision européenne de l'énergie »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=44710

« Le salaire des patrons de Siemens scandalise l'Allemagne »

<http://www.lexpansion.com/art/4286.147001.0.html>

« Avant de licencier 5400 personnes, Siemens accorde 30 % d'augmentation à ses dirigeants. Indignation générale.

Avec 2,5 millions d'euros par an, le salaire moyen des dirigeants de Siemens est trop bas, estime Heinrich von Pierer, président du Conseil de surveillance de Siemens. En 2005, leurs collègues de la Deutsche Bank gagnaient environ 7 millions d'euros et ceux de DaimlerChrysler, 5 millions d'euros. Les patrons de Siemens bénéficieront donc d'une augmentation de 30 % de leur salaire dès l'année prochaine. Le salaire de M. Klaus Kleinfeld, le PDG, passera de 3,3 à 4,3 millions d'euros. (...) »

En Amérique Latine, la devise populaire devient progressivement **« tous dehors ! »**
Je me demande parfois si ce n'est pas notre jeune facteur qui a raison...

Entre autres, je suis en train de lire deux livres magnifiques de **Michel Onfray** :

« Politique du rebelle - Traité de résistance et d'insoumission » (Grasset)
et

« Célébration du génie colérique – Tombeau de Pierre Bourdieu » (Galilée)

Ah ! Voilà un vrai philosophe rebelle à la misère ! Il faut lire Onfray.

Quand je pense que les médias (que nous sommes invités à croire docilement malgré leur dépendance financière croissante) nous rebattent les oreilles avec les sottises d'escrocs philosophiques comme BHL alors que d'immenses penseurs résistants comme Bourdieu ou Onfray doivent compter sur le seul bouche à oreille pour diffuser leurs idées...

**Misère des médias vendus et achetés.
Que vive longuement l'Internet !**

« 11 septembre 2001 : le nouveau film qui dérange l'Amérique »

par **Carlo Revelli**, sur **Agoravox**, avec un long débat derrière :
http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=8104

J'ai enfin pris le temps de regarder ce film (Loose Change 2 et 1) de bout en bout...
et je suis resté collé à mon écran...

Depuis, je cherche les arguments hostiles pour discerner le vrai du faux, mais pour l'instant, je trouve les répliques calamiteuses : on se contente souvent d'invoquer « *la théorie du complot* », sans plus d'arguments que cette formule magique censée nous dissuader de lire toute pensée critique... Ça me rappelle les incantations et l'absence d'argument solide du côté d'un certain *Oui* ☺ :

« Loose change, le film pas nouveau qui ne dérange pas l'Amérique »

par **Versac**, sur **Agoravox**, avec encore un long débat derrière :
http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=8155

« L'erreur de Benoît XVI »

par **Henri PENA-RUIZ**, dans **Libération** du 20 septembre :

<http://www.liberation.fr/opinions/rebonds/205455.FR.php>

Un article fort où tous les mots comptent.

Sa conclusion est superbe :

« (...) **Les droits de l'homme, la démocratie, les idéaux de liberté et d'égalité, de paix et de fraternité, l'émancipation laïque, ne sont pas les produits d'une histoire ou d'une civilisation particulières, encore moins l'héritage d'une religion. Ils sont des conquêtes de l'humanité refusant l'oppression, conquises souvent dans le sang et les larmes, à rebours de traditions rétrogrades. Leur portée universelle transcende tous les héritages et réside dans l'exigence d'une vie d'homme debout, rétif à toutes les servitudes.** »

Laurent Fabius était ce matin (21 sept.) sur **France Inter** :

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneuftrente/>

Il est toujours calme et intéressant, mais il n'a malheureusement pas abordé la question institutionnelle (et ma question sur l'inéligibilité nécessaire des constituants n'a pas été retenue par FI).

Bayrou <-> TF1 = affaire qui confirme un danger majeur pour la démocratie.

Voyez le **blog de John Paul Lepers** qui diffuse un entretien avec **François Bayrou** :

http://johnpaullepers.blogs.com/john_paul_lepers_leblog/

Voyez aussi **Arrêt sur Image** qui reçoit **François Bayrou** ce dimanche 17 septembre, 12 h 30 :

<http://www.france5.fr/asi/>

Il faut mettre au référendum la renationalisation de TF1 qui dévoie la politique française.

Les citoyens n'ont rien à gagner et tout à perdre à abandonner la télévision aux entreprises privées.

« "Outreau bis": un couple relaxé après 22 mois de détention » :

<http://fr.news.yahoo.com/15092006/5/outreau-bis-un-couple-relaxe-apres-22-mois-de-detention.html>

Quand ce sont les juges qui sont chargés de juger les juges... il ne peut pas y avoir de Justice : ici comme ailleurs, seule une Constitution honnête peut protéger les citoyens contre les abus de pouvoir.

« La FDA (USA) dans la ligne de mire de ses propres scientifiques »

par **Sylvette Escaux** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/US_FDA.htm

Sylvette joint la lettre suivante, en accompagnement de sa traduction :

« Bonjour,

Les informations contenues dans la pièce ci-jointe sont plutôt accablantes.

Loin de chercher à enfoncer le clou de la désespérance quant à l'avenir de nos sociétés, leur diffusion me paraît importante car elles sont le signe d'un grand réveil: des brèches énormes s'ouvrent dans le mur du silence et de la résignation. Partout dans le monde, des citoyens, des scientifiques, des hommes politiques, osent maintenant braver le "politiquement correct", pointer des dysfonctionnements scandaleux et mener campagne pour y remédier.

Dans leur ligne de mire aujourd'hui aux États-Unis, la **Food and Drug Administration (FDA)** compromise avec les grandes firmes pharmaceutiques et biotech qui, devant la résistance des citoyens occidentaux, s'en vont pratiquer des tests pharmaceutiques (ou des cultures génétiquement modifiées) illégaux sur les enfants et les adultes du Tiers-Monde. Cette traduction- résumé de deux articles de Sam Burcher et le Dr Mae-Wan Ho du Science in Society Institute (ISIS) de Londres- <http://www.i-sis.org.uk>, donne à **voir le degré de collusion d'intérêts entre les firmes et la FDA**. Des scientifiques de la FDA reconnaissent "qu'il leur a été demandé pour des raisons non-scientifiques d'exclure ou d'altérer des informations techniques ou leurs conclusions dans les documents de la FDA". Beaucoup ont peur des représailles s'ils parlent.

Les pressions sur les scientifiques pour protéger les intérêts des firmes sont devenues une constante partout dans le monde. La Science est aujourd'hui menacée dans son intégrité par l'intrusion d'une politique d'allégeance au pouvoir économique et cette situation inique autorise des agissements plus et plus monstrueux aux dépens des populations les plus vulnérables.

Bien à vous

S.E. »

Mon commentaire :

Seule une Constitution honnête (écrite par des citoyens rendus inéligibles aux fonctions qu'ils instituent) peut vraiment **défendre correctement les personnes physiques contre la cupidité et le cynisme des personnes morales.**

« Arnaud Montebourg répond à Daniel Schneidermann »

http://www.renover-maintenant.org/article.php3?id_article=476

à propos du **journalisme de caniveau** assuré par *Daniel Bernard* pour *Gala*.

Voir aussi le **BBB** (*Big Bang Blog*) à ce sujet :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=431

« La finance mondiale en procès »

par **Gérard Moatti**, dans *Les Échos* du 14 septembre,

à propos du livre de **François Morin**, **« Le nouveau mur de l'argent »** (*Seuil*, septembre 2006) :

http://www.lesechos.fr/journal20060914/lec1_idees/4469554.htm

« La finance nuit gravement à l'économie » : tel est le message de ce livre dont le titre annonce, si l'on peut dire, la couleur. François Morin (un des pionniers en France des études sur l'actionnariat des grands groupes) s'attaque au "capitalisme financier mondialisé" dans une démonstration à la fois radicale et cohérente — mais qui, sur certains points, appelle la discussion.

D'abord, un constat : la sphère financière a pris, surtout depuis le milieu des années 1990, **une dimension sans commune mesure avec l'économie "réelle"**. Il faut désormais parler, non plus en milliards de dollars, mais en "téradollars" (milliers de milliards). Le PIB mondial, c'est-à-dire l'ensemble des transactions sur biens et services réalisées dans tous les pays, se montait en 2002 à 32,3 téradollars, et les échanges commerciaux internationaux à 8 téradollars. Soit en tout un peu plus de 40 téradollars (40.000 milliards de dollars) de transactions "réelles". Or le total des transactions effectuées dans le monde cette année-là atteignait 1.155 téradollars - soit 28 fois plus. Sur les marchés des changes, elles dépassaient 384 téradollars, soit près de 50 fois le montant qu'auraient justifié les besoins en devises du commerce international. Mais le développement le plus spectaculaire est celui des transactions sur produits dérivés, qui avoisinaient 700 téradollars en 2002 et continuent depuis sur leur lancée...

Ce gonflement disproportionné est largement dû à la spéculation, et le livre (qui démonte de façon très pédagogique les nouveaux produits financiers) montre bien comment une opération de couverture d'un risque, effectuée par une entreprise auprès d'une banque, puis transformée en titre négociable, devient un objet purement spéculatif. Or cette dérive, soutient notre auteur, n'est pas seulement inutile : elle est coûteuse au point d'"écraser" l'économie réelle, elle traduit la puissance cachée d'un oligopole bancaire mondial, et elle est lourde de dangers. Si l'on peut être convaincu par cette dernière affirmation, les deux premières suscitent quelques questions.

Révolution actionnariale

L'auteur fonde une partie de sa démonstration sur le nouveau pouvoir des actionnaires : l'exigence, de la part des investisseurs institutionnels, de normes de rentabilité élevées, la "remontée" du cash-flow vers les détenteurs du capital (à travers, notamment, les rachats par les firmes de leurs propres actions), amoindrissement effectivement les moyens de l'entreprise pour développer de nouveaux projets. Mais cet argent ne dort pas : en fait, le choix des activités porteuses d'avenir remonte, lui aussi, des managers aux actionnaires, à travers leur propre stratégie d'investissement. Les seconds sont-ils moins clairvoyants que les premiers ? On peut soutenir le contraire : l'économie américaine, en pointe dans la "révolution actionnariale", a été aussi la pionnière et la grande bénéficiaire de la révolution technologique...

De même, les transactions financières sont-elles la source de superprofits ruineux pour le reste de l'économie ? Leur énorme montant est la somme d'opérations à très court terme, entre un nombre limité d'opérateurs : dans ce jeu, il y a des gagnants et des perdants. D'ailleurs, si les grandes banques avaient un appétit exclusif pour les opérations de marché, pourquoi se battraient-elles, comme elles le font, pour un enjeu aussi trivial que la conquête de réseaux de clientèle ?

On ne prête qu'aux riches - mais peut-être l'auteur leur prête-t-il un peu trop. Si, comme il le remarque justement, **l'affaiblissement des gouvernements dans la conduite de l'économie constitue une menace pour la démocratie**, on peut y voir l'effet d'une mondialisation dont la finance n'est qu'un aspect : le pouvoir d'un oligopole bancaire dans la fixation des taux d'intérêt est-il plus "démoralisant", pour les travailleurs d'un pays développé, que la concurrence des bas salaires chinois ?

Un danger systémique

En revanche, l'ouvrage décrit de façon saisissante les menaces que recèle ce "surplomb" financier : l'opacité des marchés (notamment ceux des produits dérivés) et la concentration des acteurs (les dix premiers gestionnaires d'actifs traitent près de 16 % de la capitalisation boursière mondiale) créent un danger systémique dont la déconfiture du fonds américain LTCM en 1998 a donné un aperçu. **La prolifération des instruments initialement destinés à conjurer les risques entretient au contraire l'instabilité**, l'abondance de liquidités crée des cycles de "bulles" et de krachs face auxquels les banques centrales semblent désarmées. **La sécurité financière pourrait bien être reconnue comme un "bien public mondial"**. Et la proposition, formulée en conclusion, d'un "Comité global de régulation" indépendant des États peut apparaître comme une utopie séduisante — ou comme une prophétie clairvoyante. »

« Pour Yves Salesse »

Un appel important de **Raoul Marc Jennar** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Pour_Yves_Salesse.htm

Joseph Stiglitz est de passage à Paris (12 sept. 2006).

Il vient d'écrire un nouveau livre, chez *Fayard* :

« Un autre monde : contre le fanatisme du marché »

(titre anglais : « comment faire pour que la globalisation fonctionne »)

Troisième « pavé-dans-la-mare-de-la-cupidité-ultralibérale »,
ce livre-là essaie de construire, de montrer ce que les politiques devraient faire.

J'ai hâte de lire ce livre !

Joseph Stiglitz était l'invité de **Nicolas Demorand** sur *France Inter* à 8 h 20 :
(désolé pour vous, réécouter **France Inter** est souvent détestable : toutes les dix minutes, des trains de **pubs débiles**... Ça se dégrade. Quand on revient de *France Culture*, *France Inter* donne en vie de jeter sa radio par la fenêtre.)

<http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/septneufrente/index.php?id=47046>

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_inter/SEPTNEUFRENTRE/SEPTNEUFRENTRE20060912.ram

(minutes : 1 h 21, puis 1 h 41)

Le grand libéral (un vrai libéral, pas un extrémiste terroriste) Stiglitz conseille aux français :

Français : ne privatisez pas votre secteur de l'énergie !

Notre secteur énergie aux US est cassé et depuis qu'il est déréglementé, c'est pire que jamais ! Coupures, explosion des prix, faillites d'entreprises...

C'est un secteur à surveiller de très près par l'État.

Les marchés débridés, ça ne fonctionne pas, pour le plus grand nombre.

Le nombre de pauvres augmente partout où on applique le néolibéralisme, malgré les hausses des PIB qui masquent les inégalités.

La mondialisation est aujourd'hui très injuste.

Pourtant, la mondialisation pourrait marcher :

il faut rétablir la puissance de l'État et l'opposer à celle des marchés.

Question d'auditeur (min. : 1 h 47) : quand est-ce que les peuples auront leur mot à dire sur les règles que prépare l'OMC en catimini ? (question interrompue par Nicolas Demorand alors que l'auditeur voulait établir un lien évident avec le rejet du TCE !)
Superbes réponses de Stiglitz. À réécouter plusieurs fois.

Stiglitz président !

Jean-Marc Silvestre, allez, sors de ta cachette... :o)

Ne rêvons pas, quand même : il n'y a aucune chance pour qu'une démonstration, même aussi puissante et argumentée que celles de Stiglitz, conduise à écarter les terroristes du marché de l'antenne de *France Inter* : on continuera sans doute pendant encore de longs mois à nous écoeurer du matin au soir avec le dogme cupide de la secte des privilégiés... C'est à pleurer.

Joseph Stiglitz était aussi, avec **Frédéric Lordon**, l'invité de sur *France Culture* à 19 h 30 :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/suite_idees/fiche.php?diffusion_id=44725

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/SUITE_IDEES/SUITE_IDEES20060912.ram

Ici, en France, dès qu'on critique les fous du marché, on est rangé à l'extrême gauche, regrette Frédéric Lordon. Pourtant, « ce n'est pas être de gauche que de se préoccuper des pauvres » répond Stiglitz.

Stiglitz est fort, il est clair, il est incisif, il est UTILE.

Son intervention nous aide à lutter contre les menteurs au pouvoir.

Pourquoi donc les journalistes de *France Culture* ont-ils opposé à Stiglitz deux économistes qui lui sont favorables ? Pourquoi ceux de *France Inter* ne lui ont-ils avancé aucun contradicteur ? Nous, AMG (*auditeurs modestes et géniaux*), on aurait bien aimé voir ce que devient la morgue d'un *Silvestre* ou l'extrémisme aveugle d'un *Le Boucher* face à la richesse de l'argumentation de Stiglitz... Mais non : les éditorialistes accrédités, prêtres du Dieu libéral, devaient se cacher, hier dans les couloirs de *Radio France*, attendant que Stiglitz rentre chez lui pour recommencer à réciter leurs litanies.

Troc de pouvoirs et protections mutuelles entre politiciens... Honte de la République et misère citoyenne.

« **M. Denoix de Saint Marc devrait succéder à M. Mazeaud à la tête du Conseil constitutionnel** »

par **Béatrice Gurrey**, dans *Le Monde* du 10 septembre :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3224,50-811335,0.html

« À quelques mois de la fin du mandat de *Jacques Chirac*, plusieurs nominations sensibles provoquent des remous dans la magistrature ou dans les grands corps de l'État. À des degrés divers.

Parmi elles, celle de *Renaud Denoix de Saint Marc* semble poser le moins de problèmes. Le vice-président du Conseil d'État devrait ainsi prendre la succession du président du Conseil constitutionnel, *Pierre Mazeaud*, dont le mandat vient à expiration en février 2007.

M. *Mazeaud*, ami proche du président de la République, mais reconnu pour son indépendance, n'a pas agréé la candidature du président de l'Assemblée nationale, *Jean-Louis Debré*, pourtant également proche de lui en raison de sa longue amitié avec son père, *Michel Debré* (*Le Monde* du 27 avril).

Atteint par la limite d'âge, *M. Denoix de Saint Marc*, qui aura 68 ans le 24 septembre, devra être remplacé à la tête du Conseil d'État. C'est *Jean-Marc Sauvé*, l'actuel secrétaire général du gouvernement, qui devrait hériter du poste de "premier fonctionnaire de France".

La nomination de **Laurent Le Mesle**, directeur de cabinet du garde des sceaux, *Pascal Clément*, pressenti pour devenir **procureur général de Paris**, suscite en revanche la polémique. "**Cette nomination est choquante**", déclare *Dominique Barella*, président de l'Union syndicale des magistrats (USM), samedi 9 septembre à *Libération*, **en raison "de son extrême proximité avec le garde des sceaux et surtout avec le président de la République, dont il a été le conseiller judiciaire"**.

Bien qu'il soit un "technicien reconnu", poursuit *M. Barella*, **le futur procureur sera chargé "de réenclencher et de suivre" la procédure judiciaire qui peut atteindre M. Chirac dans l'affaire des emplois fictifs du RPR, dès lors que le chef de l'Etat ne sera plus protégé par l'immunité conférée à sa fonction par la Cour de cassation.**

(...) À la Cour des comptes, une autre nomination a provoqué une fameuse bataille, menée par son premier président, *Philippe Séguin*. Un an avant les législatives de juin 2007, **le mercato des circonscriptions** s'est ouvert et les transferts vont bon train. Le ministre délégué à la famille et ancien secrétaire général de l'Elysée, *Philippe Bas*, avait promis un poste à la Cour des comptes au député *René André* (UMP, Manche), en échange de sa circonscription, qui vote à droite depuis des décennies. Cette petite manipulation a ulcéré *M. Séguin*, qui l'a fait savoir à l'Elysée, d'abord par lettre, datée du 12 juillet, au secrétaire général, *Frédéric Salat-Baroux*, puis au président lui-même par téléphone. "De graves inconvénients et des risques" s'attachent à cette nomination, a écrit *M. Séguin*, car *M. André* "ne répond à aucun des critères" établis par la loi votée au mois de juillet pour entrer à la Cour. (...) »

Et on s'étonne que **70 % des français se méfient des politiciens...**

Source Baromètre Politique Français (2006-2007), CEVIPOF, Ministère de l'Intérieur (IFOP)
<http://www.ifop.com/europe/docs/barocevipofv1.pdf>, p. 27.

« L'attitude des Français face au principe référendaire »

Sondage exclusif CSA / L'EXPANSION réalisé les 11 et 12 décembre 2001 :

<http://www.csa-tmo.fr/dataset/data2002/opi20011212d.htm>

QUESTION : Vous personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à la possibilité de recourir au référendum... ?

	%	Favorable	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Opposé	Plutôt opposé	Tout à fait opposé	Ne se prononcent pas
sur des sujets de Société	100	86	36	50	12	9	3	2
sur de grandes réformes comme celle des Services Publics	100	85	35	50	13	10	3	2

Est-ce que vous avez remarqué que **jamais** (même pas une fois tous les dix ans) les instituts de sondage ne posent clairement la question sur le référendum **d'initiative populaire**, et encore moins sur la **force décisionnelle directe** qu'il devrait avoir, par-delà tous les niveaux de représentation élue ?

Pourtant, quand on leur pose la question, les Français sont toujours presque unanimes, oui : unanimes. Plus de 80%, c'est un beau score non ? Mais non, malgré l'intérêt que nous lui portons, la question ne nous est pas souvent posée.

C'est sûrement une coïncidence, puisque tous ces instituts sont indépendants, paraît-il. Ils ne sont donc vraiment pas curieux, ces gens-là, n'est-ce pas ? Notre opinion sur ce sujet-là ne les intéresse pas. Trop technique, sans doute. ☹

« Vraiment, vous ne voyez pas ? »

par **Amira Hass** :

http://altermonde-levillage.nuxit.net/article.php3?id_article=6792

Voici **encore un exemple de politique scandaleuse menée par des politiciens de métier qui ne consultent jamais leur peuple avant de procéder aux choix décisifs**, encore une parodie de démocratie qui se sert de **l'élection comme paravent** d'une aristocratie qui ne dit pas son nom.

Est-ce qu'Israël est une démocratie ? Aussi factice qu'en France, semble-t-il. La solution ? La même partout : *ne plus laisser écrire les limites des pouvoirs par les hommes qui vont bientôt prendre le pouvoir...* c'est du bon sens : le jour où les hommes rendront leurs **constituants inéligibles**, ils auront fait un pas immense vers la vraie liberté, partout dans le monde.

Article à rapprocher de celui-ci :

« 11 règles du journalisme »

par **Bernard Langlois (Politis)**

<http://www.urfig.org/11%20regles%20du%20journalisme.doc>

« Le degré d'adhésion à différentes opinions »

Baromètre Politique Français CEVIPOF / Ministère de l'Intérieur (Printemps 2006) :

<http://www.ifop.com/europe/sondages/opinionf/barocephipofv1.asp>

<http://www.ifop.com/europe/docs/barocephipofv1.pdf>

On y trouve, page 14, ce tableau qui contredit bien des idées reçues, souvent brandies (à tort) contre le RIP :

Ceux qui affirment craindre le référendum d'initiative populaire au motif que les français s'en serviraient pour rétablir la peine de mort ou pour martyriser les homosexuels se trompent.

Il faut nous battre pour cette institution emblématique du *droit des peuples à décider d'eux-mêmes* qu'est le RIP ! Visitez le site d'**Yvan Bachaud** : il est tonique et il fourmille d'enseignements utiles et de bonnes idées : <http://www.yvanbachaud2007.info/>

Lisez notamment la page **« Honte aux partis ! »**

Je suis sûr qu'Yvan a raison : les politiciens de métier de tous bords, y compris de gauche, (même de la vraie gauche ! et ça, c'est désespérant) protègent leur propre pouvoir (ou leur influence) en ne soutenant qu'hypocritement le référendum d'initiative populaire : **ils le promettent tous et ne l'instituent jamais, même parvenus au pouvoir ! Ce faisant, ils nous confinent dans l'impuissance politique, sciemment.** Ça se tient : sur le plan factuel, c'est indéniable ; sur le plan des mobiles, c'est plausible ; et quand Yvan les questionne (et il les questionne tous), ils ne répondent pas... Ça se tient, son analyse : on se fait bernier par ceux qui sont censés nous représenter et qui semblent bien être de fieffés menteurs.

« Maîtrise de l'énergie »

Olivier Sidler est [l'invité passionnant](http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=44708) de **Ruth Stegassy** sur **Terre à terre** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=44708

Il faudrait pour Ruth un site pirate, comme la-bas.org/, pour rendre ses **enseignements durables** ☺

La semaine dernière, Ruth avait commencé son étude sur l'énergie :

« Énergie : portrait de Bernard Laponche »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=44707

Tous ces entretiens devraient être retranscrits pour permettre à l'information de mieux circuler.

« Le capitalisme de catastrophe :

comment gagner de l'argent sur le dos du malheur »

par **Naomi Klein** - **The Guardian** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=4064

« Présidentielle 2007 : Le Monde veut encadrer le débat économique »

par **Mathias Reymond** et **Grégory Rzepski**, sur **Acrimed** :

<http://www.acrimed.org/article2432.html>

« Le "Cercle des économistes" se pose en "cercle de raison", en estimant que sur certaines grandes questions économiques, il doit y avoir un consensus droite-gauche. En consacrant l'éditorial du jour et une pleine page de la même édition aux positions du "Cercle", le quotidien vespéral explicite son positionnement sur l'économie et met en évidence sa conception du débat politique.

Dans son édition du 23 août 2006, *Le Monde* titre "Économie : les propositions des experts" sur une première page qui renvoie à l'éditorial ("Débat économiques" en page 2) et, sur une pleine page, à deux articles de Claire Guélaud : "Les économistes veulent encadrer le débat politique" et "Idées reçues, enjeux réels et propositions sur l'économie et le modèle social français en 2007". C'est la prochaine parution d'un "Cahier" du "Cercle des économistes" qui est l'objet de cette attention particulière.

Audace et pédagogie

Le titre du premier article, "**Les** économistes veulent encadrer le débat politique" [c'est nous qui soulignons], pose problème. Présenter le "Cercle des économistes" (une trentaine d'universitaires, plutôt libéraux et médiatiques pour certains comme Patrick Artus, Jean-Paul Betbèze, Pierre Cahuc, Elie Cohen, Olivier Pastré ou Jean Pisani-Ferry) comme un porte-parole de l'ensemble des économistes est inexact.

À la présentation en trompe-l'œil du titre succède une entrée en matière sous la forme de questions parfois biaisées ("Qui protéger, de l'emploi ou du salarié ?") ne laissant pas de place à une autre alternative ("les deux" par exemple), ou intégrant déjà des préceptes néolibéraux : "**Faut-il privatiser l'énergie ?**" et non "**Faut-il remunicipaliser l'eau ?**".

Le ton est donné. Dans la forme, on retrouve la rhétorique bien connue de l'expertise, de la pédagogie et de l'audace réformatrice. La journaliste Claire Guélaud souligne ainsi que les professeurs du "Cercle des économistes", "agacés par **la pauvreté du débat** en France sur l'économie, quand ils ne sont pas exaspérés par la mauvaise foi ou par **l'absence de courage**, (...) veulent **faire œuvre de pédagogie** et sérier les "vraies" contraintes qu'imposent à la France son appartenance à l'Union européenne, plus particulièrement à la zone euro, et son insertion dans une économie mondialisée." [C'est nous qui soulignons.]

Naturalisation de l'ordre économique existant

La journaliste fait ici le choix d'accompagner une ligne idéologique, de présenter sans contradiction les opinions de ce groupe d'économistes. Elle ne cite d'ailleurs même pas quand elle écrit qu'"**aucun parti politique ayant vocation à gouverner ne peut prétendre ignorer ces données que sont l'ouverture aux pays émergents, la concurrence fiscale et les contraintes budgétaires, les règles ou des normes internationales du capitalisme, le vieillissement démographique et la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).**"

De tels propos relèvent de « la **naturalisation de l'ordre économique existant** » évoquée par **Frédéric Lebaron** dans sa réflexion sur la **construction de l'opinion économique par les médias** [1]. Comment peut-on en effet mettre sur le même plan des politiques mises en place par des gouvernements ou des institutions (« les contraintes budgétaires », « la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) »,...) et « le vieillissement démographique » ? [2]

En « naturalisant » ainsi, *Le Monde* se positionne. (...) »

[Lire ici la suite](#) de cette patiente et passionnante étude de texte.

Il me semble qu'en qualifiant tous les jours **d'extrême gauche** les gens qui sont **simplement de gauche**, on les décrédibilise à bon compte sans avoir rien démontré, et je trouve que cette grosse ficelle est de plus en plus voyante.

« La logique onirique des "charges" »

par **Paul Fabra**, dans *Les Échos* du 8 septembre :

http://www.lesechos.fr/journal20060908/lec1_idees/4467943.htm

« (...) Parmi les dernières décisions gouvernementales - directement inspirées par l'Élysée, malgré l'opposition de Bercy et du cabinet du Premier ministre pour certaines d'entre elles (dont la suppression des charges patronales pour les salariés payés au SMIC) -, il n'en est pas une seule qui ne relève pas des postulats d'une politique de l'emploi qui a fait elle-même la preuve de son échec. La preuve ? On mesure ici toute la gravité de cette accusation. On en ajoutera une autre : il n'est pas une seule de ces politiques dont une pensée rigoureuse n'aurait pas pu prévoir dès le départ les effets pervers.

Tel est le cas en particulier pour la politique — une revendication douteuse du patronat depuis... la création de la Sécurité sociale — d'allègement des charges inaugurée en 1992 par la gauche, sous de mauvais auspices. (...)

Le rapport de la Cour des comptes (81 pages) auquel on vient de faire allusion (« Les Échos » du 24 août) a été rédigé à la demande de la commission des Finances de l'Assemblée. **Sa force ? Ses auteurs ne sont pas obnubilés par le préjugé tenace qui tient l'élite dirigeante sous le charme d'une sorte de logique onirique qui s'est substituée à la logique tout court : l'emploi est un problème de charges excessives sur le dos de l'employeur.**

Deux phénomènes empoisonnent l'atmosphère : le blocage de l'ascenseur social et son corollaire : le cantonnement d'un nombre croissant de gens dans la catégorie des bas salaires ou, en tout cas, perçus comme tels. **La dynamique de l'allègement des charges y est pour beaucoup.** Si on met sur pied un dispositif qui exonère (de façon dégressive) des charges patronales les salaires entre le SMIC brut (environ 1.250 euros mensuel) et 1,6 SMIC (2.000 euros), il faut s'attendre à ce que le patron hésite beaucoup à porter la rémunération d'un salarié au-delà de ce seuil. Ceci ajouté à la forte augmentation politique du SMIC explique qu'aujourd'hui presque la moitié des salariés sont payés dans cette fourchette.

Doit-on en conclure que le pouvoir d'achat est la principale victime de cette politique ? Il s'agit largement d'un autre problème. Le débat sur le pouvoir d'achat est faussé.

Dans le pouvoir d'achat, il faut compter les prestations de la Sécurité sociale dont bénéficient les Français et auxquelles ils sont très attachés. S'ils n'avaient pas fait ce choix-là, leur rémunération directe serait aujourd'hui plus élevée (ils devraient s'assurer eux-mêmes directement). **Verrait-on un gouvernement oser proposer un « allègement » des salaires ? Cela, le rapport ne le dit pas, ni un certain nombre d'autres choses qui vont suivre.**

La politique du mensonge va plus loin. L'assurance-maladie est en déficit. La "contribution" de l'État (alias le contribuable), qui se substitue euro pour euro (1) aux cotisations (patronales et salariales) supprimées ou allégées, ne suffit pas pour couvrir les dépenses des Français en soins médicaux. Ce déficit de la Sécu représente bien, lui aussi, une part du pouvoir d'achat global des bénéficiaires de la Sécurité sociale.

Anomalie criante que le rapport aide à débusquer. Les statistiques font bien ressortir que les allègements de charges se concentrent sur les petites et moyennes entreprises et que le montant effectif des exonérations rapporté à la masse salariale (dénommé par les technocrates : « taux apparent d'exonération ») est plus élevé (5,9 %) pour les entreprises de moins de 10 salariés que pour les autres. **La Cour a eu la bonne idée d'étendre ses investigations à plusieurs secteurs du tertiaire. Pour les grandes surfaces, le taux apparent d'exonération (qui remplit réellement leurs poches) avoisine 14 %.** Il sera bientôt porté aux environs de 15 % grâce à Villepin-Chirac. Une chose que les instruments d'analyse « macroéconomiques » en vogue ne permettent pas de mettre à jour : **du point de vue de l'économie nationale, cette rentabilité accrue n'est pas un plus (en termes de « création de valeur » comme ils disent). Elle a commencé par être un moins pour les recettes de la Sécu.** Et ce trou est bien comblé par la collectivité ! (...) »

« La grande distribution : supérette et le pot au lait »

Un **excellent** document de synthèse sur les méfaits des grandes surfaces préparé par Attac

http://www.local.attac.org/attac56/IMG/pdf/4_pages_GD_2004.pdf

Il faut mettre au référendum la question de la nationalisation des grandes surfaces.

Qui donc a intérêt à défendre l'intérêt privé des cinq grandes familles, déjà immensément riches, qui rançonnent l'économie nationale en étranglant toutes les PME (et en rechignant à payer des impôts, voir plus haut) au mépris de l'intérêt général ?

Pourquoi ne pourrions-nous pas nous défendre contre la cupidité infinie des géants privés ? En vertu de quelle religion mortifère ? Qui sont les "élites" qui nous imposent cette servitude étiquetée "libérale" ?

« La Banque mondiale publie un rapport prônant l'élimination de la protection des travailleurs »

<http://www.icftu.org/displaydocument.asp?Index=991224964&Language=FR&Printout=Yes>

« (...) La base de données en ligne de la Banque mondiale, *Doing Business*, explique que le titre de "meilleur performant" en matière de régulation du marché du travail a été accordé à ces pays parce qu'ils ont en commun, entre autres facteurs exemplaires, le fait de permettre que les salariés soient contraints de travailler jusqu'à 24 heures par jour, sept jours sur sept, sans obligation de leur accorder des vacances ou de leur délivrer des préavis de licenciement. (...) »

Les soi-disant "libéraux" sont si cupides qu'ils vont attiser une haine de toute forme de patronat. Ces gens-là nous conduisent à la guerre civile. Notez bien que si on reste inerte, on a ce qu'on mérite.

L'Ordre des Experts comptables a lancé le 2 septembre, en partenariat avec le Figaro Magazine, une consultation auprès des lecteurs de ce dernier, des experts comptables et de leurs clients, chefs d'entreprises, **consultation sur le modèle social français et les réformes nécessaires**. Afin que ce sondage traduise l'opinion de la majorité des français, nous pourrions tous répondre à cette consultation, et à faire circuler l'information autour de nous ☺

www.modelesocial.com

C'est urgent, car le sondage sera clôturé le 20 septembre 2006.
(Merci à Alexandre d'avoir transmis l'info.)

« Le Monde s'ouvre la voie de la désinformation à vie »

Une bonne analyse par **Romain Migus**, et un débat très intéressant, à propos d'un article tendancieux sur **Chavez** et le **Venezuela** :

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=33536

« Le monde selon Bush »

Télérama nous signale pour la nuit prochaine, **samedi 9 septembre, de 4h05 à 5h40**, une rediffusion (à enregistrer) d'un excellent travail de journaliste, semble-t-il :

<http://television.telerama.fr/tele/emission.php?id=2898358>

« Documentaire de **William Karel** (France/Belgique/Suisse, 2004). 95 mn. Rediffusion. En collaboration avec Eric Laurent, auteur de *La Guerre des Bush* et *Le Monde secret de Bush*.

Démonter le système Bush pièce par pièce, déterminer les sources d'influence, ce documentaire égrène les éléments à charge qui pèsent contre George W. Bush et explique ainsi la politique et les actions menées par l'Administration américaine depuis le 11 Septembre. Le poids des néoconservateurs, celui des évangélistes chrétiens, les connexions affairistes avec les industries de l'armement et du pétrole, les amitiés sonnantes et réverbérantes avec la famille régnante saoudienne et avec la famille Ben Laden, les stratégies de propagande, les mensonges...

Le constat est édifiant. Ce travail touffu repose sur une trentaine d'entretiens avec des journalistes américains, des anciens de la CIA, des intellectuels. Mais aussi avec Richard Perle, conseiller de Bush junior, le rédacteur des discours présidentiels, ou encore le diplomate chargé de trouver en Afrique les traces imaginaires d'un trafic d'uranium avec Bagdad, et le chef des inspecteurs de la CIA censé avoir déniché des armes de destruction massive et bactériologiques en Irak. Ceux qui ont vu **"CIA : guerres secrètes"**, [Voir http://www.arte.tv/static/c1/031008_cia/fr/index.html] du même **William Karel**, auront le plaisir de retrouver de vieilles connaissances : les ex de la CIA, Robert Baer et Robert Steele, jamais à court de phrases assassines, et le dirigeant du groupe Carlyle, Frank Carlucci, regard de serpent sous un air souffreteux. Ce documentaire est un concentré d'informations fort utile, indispensable même, qui démontre que l'idée que l'on se fait du monde selon Bush ne relève pas du fantasme. »

Cécile Maveyraud »

« GSF-SUEZ : lettre de Nicolas Dupont-Aignan aux Parlementaires de la majorité » :

<http://www.deboutlarepublique.com/lettreparyl.pdf>

- La privatisation de GDF est une faute politique majeure.
- Les arguments de ses promoteurs ne sont pas convaincants.
- Le vote de cette loi déstabiliserait le secteur énergétique français, l'un de nos rares atouts dans la compétition économique européenne et mondiale.
- D'autres voies alternatives peuvent être aisément mises en oeuvre.

Mon commentaire :

Chaque privatisation (comme chaque nationalisation) devrait être soumise à RÉFÉRENDUM, c'est une évidence pour les démocrates : il n'y a que les drogués du pouvoir renouvelable (et leurs mercenaires) pour ne pas admettre cette évidence, cette volonté générale.

Une Constitution d'origine populaire devrait le prévoir.

C'est partout sur la terre que **les élus se comportent comme des maîtres et pas comme des représentants, en ne consultant pas leur peuple sur les choix décisifs**. Et partout, le même vice vient de la même cause : toujours et partout, *ce sont les hommes au pouvoir qui se sont écrit des règles pour eux-mêmes*, et surtout, **les autres (nous tous !) les ont laissés faire, en croyant sincèrement qu'ils étaient les seuls à pouvoir écrire correctement une Constitution alors qu'au contraire, ce sont précisément ceux qui écriront la plus mauvaise, par définition, du fait de leur intérêt personnel à organiser l'impuissance des gens qu'ils auront à soi-disant « représenter ».**

En mettant fin à cette négligence décisive, en exigeant que les constituants soient inéligibles aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes, nous mettrons fin à notre servitude volontaire. Nous le ferons nous-mêmes, simplement.

Ce n'est pas une utopie : c'est une idée simple et forte qui pourrait se diffuser rapidement.

« Guerre de l'Ortie »

Une lettre de **Bernard Bertrand** suivie d'un débat intéressant :
<http://www.tela-botanica.org/actu/article1142.html>

« Corcuff et la "théorie du complot" »

par **Gilbert Achcar** :

http://www.acrimed.org/imprimer.php3?id_article=2434

Un texte passionnant qui montre en finesse l'importance d'une bonne traduction de l'anglais et qui éclaire surtout l'acuité de l'analyse des **méthodes de manipulation des médias de masse** développée par **Noam Chomsky**. Un article vraiment très intéressant à tous points de vue.

« Ne privons pas le "non de gauche" de sa traduction politique ! »

par **Raoul Marc Jennar** :

[http://www.urfig.org/Ne%20privons%20pas%20le%20non%20de%20gauche%20de%20sa%20traduction%20politique%20\(7%20sept.%202006\).doc](http://www.urfig.org/Ne%20privons%20pas%20le%20non%20de%20gauche%20de%20sa%20traduction%20politique%20(7%20sept.%202006).doc)

Excellent répondeur à LBSJS ce mercredi, merci les AMG :o)

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=972

« Candidature unitaire : l'heure de vérité »

par **Michel Soudais**, dans **Politis** de cette semaine,

qui commente la **réunion nationale des collectifs** unitaires et populaires, qui se tient à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), **dimanche** prochain, 10 septembre :

<http://www.politis.fr/article1790.html>

Nous devrions **nous abonner** nombreux à ce petit journal indépendant pour lui donner de la force : il n'y a déjà presque plus de journalistes courageux pour défendre la foule des gens normaux contre **la folle cupidité des parasites en cravate qui se prétendent "libéraux" alors qu'ils sont "libéralistes"**.

« Là-bas si j'y suis résiste désormais à 15 h » :

aujourd'hui, 5 septembre, c'est l'équipe du **Monde diplomatique**, et c'est drôlement intéressant, bien sûr, répondeur compris :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=970

Les **AMG**, *auditeurs modestes et géniaux*, n'écoutent progressivement plus **que** LBSJS : *France Inter* devient une radio commerciale miteuse, avec ses pubs pour des banques, des assurances, des informations boursières et le pompon : les retraites spécialement avantageuses pour les fonctionnaires...

[Le site de LBSJS](#) commence à proposer [le script](#) des meilleures émissions, ça c'est une **très** bonne nouvelle ! Il y a aussi sur ce site des infos supplémentaires :

« Un article de François Ruffin suite au décès de Maurice Kriegel-Valrimont » :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=967

Il faudrait rédiger le script de deux émissions considérables, je trouve :

« [Vive la crise, pédagogie de la soumission](#) » (26 juin) et « [Où va France Inter](#) » (30 juin).

Si le citoyen providentiel qui tient le site de LBSJS a besoin de **sous**, qu'il le dise, on l'aidera :o)
Son site est un **service public**.

Même à 15 heures, on va se débrouiller pour écouter *Là-bas*, plus que jamais... Moi, j'ai mis le site *la-bas.org* dans mon menu *Démarrage*.

"Les deux grands partis n'intéressent plus personne"

Excellente analyse d'**Emmanuel Todd** dans **Le Point** (24/08/2006),

<http://www.levraidebat.com/article-3640541.html>

(Relevé par le bon blog [2007 : LE VRAI DÉBAT](#))

« Pourquoi le patriotisme est interdit »

Un entretien très intéressant avec **Marcel Gauchet**, paru dans **Le Point** :

http://www.revue-republicaine.org/article.php3?id_article=1195

« Négociations OMC : les raisons et les opportunités d'une suspension »

par l'infatigable et salutaire **Raoul Marc Jennar** :

http://www.bellacio.org/fr/article.php3?id_article=33284

"Exit" l'entreprise à "visage humain". Place aux fonds d'investissement et cap sur la financiarisation à outrance et le profit à courte vue. Tant pis pour les travailleurs ! »

Extraits du livre de **François de Closets**, « **Plus encore !** » dans l'excellent **Marianne** (n°475) : http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/67/20/document_article_marianne.phtml

« À la fin des années 60, l'économiste *John Kenneth Galbraith* avait créé un véritable choc en démontrant que les actionnaires des entreprises avaient été dépouillés de leur pouvoir. Les propriétaires étaient traités comme des créanciers et les gestionnaires se prenaient pour les patrons!

Dans la pyramide du pouvoir capitaliste, les managers salariés occupaient le sommet, le personnel le milieu et les actionnaires la base, sans entretenir de liens directs avec l'entreprise.

Michel Albert a baptisé «capitalisme rhénan» ce type d'économie, qui prospérait en Allemagne et dans d'autres pays européens. Mais il faut désormais en parler au passé. C'est désormais le modèle néoaméricain qui s'est partout imposé.

Le capital atomisé se regroupe en effet tout au long des années 70-80. Il constitue d'énormes fonds d'investissement, fonds de pension, fonds spéculatifs, qui rassemblent une puissance financière colossale. Un seul d'entre eux, le fonds *Calpers*, qui gère les retraites de fonctionnaires californiens, pèse 150 milliards de dollars. Aujourd'hui, ces fonds d'investissement disposent de 10 000 milliards de dollars. Une puissance financière qui dépasse celle des Etats, d'autant qu'elle jouit d'une totale liberté de manoeuvre.

Les gestionnaires de ces fonds s'invitent au capital des grandes entreprises et les managers découvrent des actionnaires bien différents de ces petits porteurs si discrets, de ces compagnies d'assurances si fidèles, des «zinzins» si accommodants. Les nouveaux venus sont des financiers pugnaces à la recherche d'un profit maximal, qui arrivent en position de force et qui entendent peser sur la gestion. Ils imposent progressivement une gouvernance fondée sur une nouvelle hiérarchie du pouvoir. Au sommet, les actionnaires propriétaires, en second rang, le management à sa botte et, relégué à la base, le personnel. La bonne gouvernance consiste à faire passer le profit avant toute autre considération.

À ce capital restructuré, le néolibéralisme donne une impulsion irrésistible. Dérégulation, désintermédiation, déréglementation, libre-échange, le reaganisme et le thatchérisme abattent toutes les règles, toutes les frontières, toutes les limites et donnent naissance au grand marché planétaire.

Les milliards franchissent les océans à la vitesse de la lumière. Les différences de coûts salariaux ou de charges fiscales créent une véritable météorologie mondiale, avec des courants irrésistibles qui emportent les richesses des zones de haute pression vers les zones de basse pression. Rien ni personne ne peut les retenir, le chantage à la délocalisation est permanent. La concurrence, généralisée.

Dans la gestion financière, la spéculation prend le pas sur l'investissement. Les fonds spéculatifs doivent assurer la plus forte rentabilité, tout comme les grandes surfaces doivent vendre le moins cher possible. Car les possédants, grands ou petits, font jouer la concurrence en vrais consommateurs. Ici on joue les prix bas et là les profits élevés. Seuls quelques investisseurs au long cours assurent encore la stabilité aux entreprises, mais les plus dynamiques, les plus incisifs imposent une insécurité totale, une infidélité de principe.

Aussi universelle que le foot, la nouvelle religion impose partout le culte du profit et la domination de la finance. L'ordre nouveau dispose de sa plus fidèle alliée, l'insécurité. Du patron qui craint pour son entreprise au salarié qui risque de perdre son job, chacun en ressent la morsure.

Le financier n'a pas supplanté le salarié en raison d'une utilité supérieure: voilà bien le paradoxe. Les nouveaux maîtres n'apportent ni conseils ni fidélité ni sécurité, rien que des contraintes supplémentaires qui rendent la vie des entreprises plus difficile et leur avenir moins assuré. Le principe est toujours le même, mieux vaut se faire craindre que se faire aimer. La plus grande menace impose sa loi, qu'il s'agisse de celle que font valoir les corporations face à la collectivité ou de celle que fait peser la finance face à l'entreprise.

La force de ce capital errant, c'est de n'être pas lié à la société dans laquelle il s'investit. Contrairement au personnel et au management, il peut à tout moment reprendre ses plaques et aller jouer sur d'autres tables. Les managers n'ont guère le choix: si le cours de Bourse baisse, ils se font virer et, s'il monte, leurs stock-options se transforment en tickets gagnants. Ils se mettent donc aux ordres des grands actionnaires internationaux, anticipent leurs jugements, tremblent devant leurs menaces et vont les courtiser plusieurs fois par an.

Les salariés, au contraire, dépendent entièrement de leur entreprise. La grève ne pèse pas lourd face aux sanctions du marché, et le chantage à la démission n'est d'aucun poids face au chantage à la délocalisation.

Le capital financier a pris le pouvoir afin d'imposer les lois du profit. Premièrement: l'entreprise a pour seule vocation d'enrichir ses propriétaires, ce qu'on appelle pudiquement «créer de la valeur pour l'actionnaire». Elle n'a pas à se soucier de considérations locales, écologiques ou sociales, elle doit privilégier la rémunération du capital et non pas celle du travail. Deuxièmement: l'objectif n'est pas de faire des bénéfices mais de les augmenter, pas de maintenir le cours de Bourse mais de le faire grimper. Dans les plus belles années de la bulle Internet, les financiers donnaient de la cravache sur les directions pour obtenir un retour sur investissement de 15%. Jamais moins, pourquoi pas plus?

Troisième point: cette rentabilité s'apprécie aujourd'hui et maintenant, pas dans le futur. La finance ne veut prendre aucun risque, elle évalue sur six mois, pas davantage. La gestion doit se penser dans cet horizon extraordinairement limité, un horizon qui finit par l'asphyxier. Pour le financier, seul compte le rendement à court terme. Peu importe que cette cupidité se révèle destructrice par la suite. L'actionnaire ne sera plus là lorsque le surpâturage aura stérilisé la prairie. (...) »

Lire la suite sur le site de Marianne. Ce **n° 475** est plein d'articles intéressants : « Grands patrons, toujours plus », « Coucou, revoilà Bové », un dossier intéressant sur l'année 1956, etc. Tout ça est là : <http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-parus/00/00/05/65/sommaire.phtml>

Les archives de Marianne sont un service public :o)

Vous pouvez commenter cette info et en rajouter là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/09/03/44-frelons-oisifs>

« Loi DADVSI : une inquiétante décision du Conseil constitutionnel (I) »

un article intéressant et inquiétant sur le blog de **Frédéric Rolin** :

<http://frederic-rolin.blogspot.com/archive/2006/08/03/loi-dadvs-i-une-inquietante-decision-du-conseil-constitutionnel.html>

« La décision rendue le 27 juillet dernier par le Conseil constitutionnel, sur la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information bénéficie de **ce statut privilégié des événements d'importance (d'importance juridique s'entend) qui se produisent en période de congés : brièvement lus, brièvement commentés puis dépassés par l'actualité de la rentrée, leur importance est finalement occultée** et souvent redécouverte plus tardivement.

On ne peut, évidemment, s'empêcher parfois de penser que les producteurs de ces événements juridiques savent cela aussi bien que nous, et profitent parfois de ces mêmes périodes de congés pour adopter discrètement des décisions lourdes de conséquences. Et ce n'est pas cette décision du 27 juillet qui démentira cette impression. À de nombreux égards elle constitue **une décision majeure, révélatrice et amplificatrice des mouvements actuels du Conseil Constitutionnel, qui ne laissent pas d'inquiéter.**

Nous laisserons aux spécialistes du droit de la propriété intellectuelle et industrielle, le soin d'apprécier les aspects les plus techniques et les plus spécifiques de cette décision. Ils ont d'ailleurs déjà commencé à s'y employer, ici et ici.

Mais nous voudrions en ce qui nous concerne souligner deux points plus généraux qui nous semblent être porteurs, disons le très clairement, de **graves menaces, et d'atteintes considérables à notre ordre constitutionnel.**

1°) l'invention de « l'identité constitutionnelle de la France »

On sait que depuis, ce qu'il est convenu d'appeler la « jurisprudence de l'été 2004 » (tient tient, comme par hasard...), **le Conseil constitutionnel a posé les bases de la manière dont il lui appartient de contrôler la constitutionnalité d'une loi qui constitue la transposition d'une norme du droit communautaire. La décision « confiance dans l'économie numérique » soulignait en particulier qu'il n'était pas possible de critiquer la constitutionnalité d'une loi qui constituait la transposition d'une directive** car « la transposition en droit interne d'une directive communautaire résulte d'une exigence constitutionnelle (l'article 88-1 de la Constitution) ». La même décision posait toutefois une réserve : si la directive méconnaissait « une disposition expresse contraire de la Constitution (...) ». Lisez la suite, je vous en prie, billets I et II :

[loi DADVSI : une inquiétante décision du Conseil constitutionnel \(I\)](#)

[loi DADVSI : une inquiétante décision du Conseil constitutionnel \(II\)](#) :

« (...) disons le tout net, **cette décision nous paraît très menaçante pour la justice constitutionnelle ainsi que pour notre système de protection des droits et libertés.** »

Voir aussi : « [Conventions internationales et contrôle de constitutionnalité après la décision du Conseil constitutionnel sur la loi DADVSI](#) » sur le [blog Droit administratif...](#) C'est technique, mais important. **Même la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ne nous protège plus des directives abusives !**

Mon commentaire : le sabotage de nos protections par le **Conseil Constitutionnel** ne rassurera pas ceux qui s'en méfient déjà comme de la peste. **Je considère comme nulle la légitimité politique de cet organe antidémocratique et le danger se confirme.**

Danger pour nous tous, à rapprocher de cet article :

« Cour de Luxembourg : la dictature en robe »

par **Christophe Beaudouin** :

http://www.observatoiredeleurope.com/Cour-de-Luxembourg-la-dictature-en-robe_a474.html

« Compte rendu de l'ouvrage essentiel de Joseph E. STIGLITZ, La grande désillusion, (Fayard, 2002) »

par **Olivier RÉGOL** :

<http://www.chaire-mcd.ca/publications/comptes-rendus/compte-rendu%20Regol.pdf#search=%22compte%20rendu%20ouvrage%20olivier%20regol%20stiglitz%20desillusion%22>

Si vous n'avez pas le temps de lire ce livre historique et passionnant, lisez au moins cette courte fiche de lecture.

Ah ! Quel pavé dans la mare néolibérale !

« Quand nos gouvernants feignent de laisser oeuvrer la justice, c'est pour mieux l'instrumentaliser. La confusion des pouvoirs »

par **Éric HALPHEN** :

<http://resistances95.hautetfort.com/archive/2006/05/12/halphen-quand-le-pouvoir-instrumentalise-la-justice.html>

Excellent article.

« Les députés doivent être informés des tractations entre Bruxelles et les directions de GDF et SUEZ »

un appel important de **Daniel Paul**, député de Seine Maritime (PC) :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/communiqu%C3%A9_GDF_DP%20Paul.pdf

« Arcelor, Suez-GDF, Euronext, Clara Lejeune, Anne Lauvergeon... Arrêtons de solder la France »

par **Jacques Cheminade** :

<http://www.cheminade2007.org/article194.html>

Je suis tombé sur un document stupéfiant...

« L'escroquerie monétaire mondiale »

par **Eberhard Hamer**, professeur à l'institut des classes moyennes de Hanovre :

1/3 : **De la monnaie réelle à la monnaie fiduciaire** :

<http://www.econologie.com/articles.php?lng=fr&pg=2706>

2/3 : **De la monnaie d'État à la monnaie privée** ;

La mainmise sur les valeurs réelles au moyen d'une monnaie-fiction :

<http://www.econologie.com/articles.php?lng=fr&pg=2707>

3/3 : **Monopoles formés grâce aux valeurs réelles** ;

Objectif stratégique de l'escroquerie monétaire mondiale :

<http://www.econologie.com/articles.php?lng=fr&pg=2708>

Il faut 45 minutes pour lire ça, mais alors.. mais alors... Vous verrez.

J'ai mis ça en page dans [un fichier unique \(cliquez ici\)](#) pour que ce soit plus simple à imprimer.

« Initiative populaire (Suisse) »

Liste des sujets sur lesquels les Suisses ont pu décider eux-mêmes de leur sort, eux :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_populaire

« La synthèse puissante de René Passet, sur le chômage et sur le reste »

http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=PagEd&file=index&topic_id=10&page_id=179

Un document d'une grande richesse, d'une grande clarté... À faire connaître ! (Rappel)

Le texte ci-dessus est tiré d'une longue mais fort intéressante page du site **ActuChômage** :

« Nous les avons invités »

<http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=PagEd&file=index&topictoview=10>

Résistance au pouvoir des prêtres :

le premier athée est un prêtre : le curé Meslier

Écoutez les trois conférences de **Michel Onfray** sur [France Culture](#) cet été :

[Jean Meslier, curé athée](#)

[Feu sur les chisticoles!](#)

[Une ontologie matérialiste](#)

Citations intéressantes du curé Meslier :

"Toutes les religions du monde ont autorisé des forfaits innombrables. Les juifs, enivrés des promesses de leur Dieu, se sont arrogés le droit d'exterminer des nations entières. Fondés sur les oracles de leurs dieux, les Romains, en vrais brigands, ont conquis et ravagé le monde. Les Arabes, encouragés par leur divin prophète, ont porté le fer et la flamme chez les chrétiens et les idolâtres. Les chrétiens, sous prétextes d'étendre leur sainte religion, ont cent fois couvert de sang l'un et l'autre hémisphère."

"Le christianisme ne s'est répandu qu'en promettant le despotisme, dont il est, comme toute religion, le plus ferme soutien."

"Celui qui, le premier, a dit aux nations que lorsque qu'on avait fait tort aux hommes, il fallait en demander pardon à Dieu, l'apaiser par des présents, lui offrir des sacrifices, a visiblement **détruit les vrais principes de la morale**. D'après ces idées, les hommes s'imaginent que l'on peut obtenir du roi du ciel, comme des rois de la terre, la permission d'être injuste et méchant, ou du moins le pardon du mal que l'on peut faire."

Jean Meslier (1664-1729), Le bon sens.

"Tous les esclavages se tiennent ; et les hommes accoutumés à déraisonner sur les dieux, à trembler sous leurs verges, à leur obéir sans examen, ne raisonnent plus sur rien."

"Je voudrais, et ce sera le dernier et le plus ardent de mes souhaits, je voudrais que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier prêtre."

Jean Meslier (1664-1729), Testament.

Voir : <http://atheisme.free.fr/Biographies/Meslier.htm>

Lundi soir (28 août), à 20 h 40, pensez à regarder **Arte** qui diffuse l'excellent film :

« Violence des échanges en milieu tempéré »

« Tu mangeras quand tu seras compétitif »

http://www.ccfcd.asso.fr/ewb_pages/q/gsn_leccfd.php

Voir aussi la campagne d'**OXFAM** :

« Attention, il ne s'agit pas d'une journée d'aumône destinée à nourrir les affamés, mais bien d'une journée visant à **réclamer, une fois encore, le droit à l'alimentation**. Le droit à un revenu digne sans devoir avoir peur d'avoir l'estomac vide le lendemain. **La faim résulte d'un attentat, elle n'est pas une fatalité.**

Nous insistons sur le fait que **la pauvreté et la faim ne sont pas la conséquence de la paresse ou de l'incompétence. Elle découle douloureusement de l'inégalité croissante entre pauvres et riches, de politiques inadéquates et de rapports commerciaux inéquitables.** Un penseur libéral comme Dirk Verhofstadt, mais également des socialistes de la troisième voie à la Tony Blair, aiment faire le lien entre la faim et la politique agricole *"onéreuse et protectionniste"* de l'Union européenne. Dans la foulée, ils proposent la fin de politiques publiques de soutien : *"Les subventions agricoles sont ringardes et immorales ! Laissez chaque pays produire sa spécialité et ouvrez les frontières au libre-échange agricole, cela résoudra la faim !"*

Au contraire, les agriculteurs et les consommateurs ont évidemment besoin d'une politique agricole solide, mais c'est une politique agricole très différente de celle issue de la réforme mise en œuvre par la Commission européenne qui est nécessaire.

Une nouvelle politique agricole devrait, d'une part, soutenir une agriculture familiale et durable et d'autre part, soutenir résolument les prix agricoles à l'intérieur de l'Union européenne et contribuer significativement à relever les prix sur les marchés internationaux. Afin d'éviter la production d'excédents structurels ou de dumping, ces politiques doivent s'accompagner de régulations du niveau de production. Mais cela ne signifie en aucun cas qu'une libéralisation radicale apportera la solution au problème de la faim. Les pratiques actuelles de la libéralisation du commerce des produits agricoles sont d'ailleurs à l'origine d'un appauvrissement considérable de nombreux paysans et paysannes. (...) »

Lire la suite : http://www.oxfamsol.be/fr/article.php3?id_article=629

**« Les Ateliers de la citoyenneté
... et si nous devenions des "citoyens entrepreneurs" ? » :**

<http://www.ateliersdelacitoyennete.net/>

« Penser la Démocratie »

Une mine wiki sur la démocratie, étonnante,
toute jeune, pas facile à aborder mais déjà pleine de pépites :

<http://liroquois.free.fr/mediawiki/>

« Alain Minc saute sur la TNT »

Encore un bon article de l'indispensable **Plan B** :
<http://www.leplanb.org/page.php?article=26>

Notre société, mal protégée par des institutions non démocratiques, est mise en coupe réglée par des voleurs en bande organisée : voleurs d'argent, voleurs de pouvoir et voleurs de médias.

On ne s'en sortira qu'avec une **Constitution d'origine Citoyenne** qui protégera les citoyens contre les abus de pouvoir.
C'est à nous tous d'écrire nous-mêmes ce Plan C.

« Rentrée sans marques 2006 »

« Ce sont eux qui versent aujourd'hui les salaires des journalistes de la télé, de la radio ou de la presse. Ils disposent de l'argent des plus grosses entreprises du monde pour faire pression sur les hommes et les femmes politiques. Certains d'entre eux travaillent pour des dictateurs dans les pays pauvres. Ils sont bronzés et souriants et parlent de liberté pour mieux rendre les gens esclaves de la consommation. Ils achètent les stars qui vendent leur image contre de l'argent. Ils font la sortie des classes pour rendre écoliers et lycéens accros aux marques. Ils entrent dans les écoles pour en faire une marchandise. Ils sont prêts à tout pour de l'argent. Ils détruisent la nature. Ce sont les publicitaires. »

<http://www.casseursdepub.org/>

Lisez l'avis de **Sam** sur le blog, c'est intéressant :

« Pourquoi et comment fixer un revenu maximum » :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/05/14/40-chomage-dividendes-et-constitution-d-origine-citoyenne#c1010>

Des **cas pratiques** de citoyens déjà aux prises avec le **vote électronique à Montréal** :

« Vote électronique : qui a le droit de savoir ? »

http://ptaff.ca/vote_electronique_2005/

Notre Constitution citoyenne devra impérativement,
là encore, nous protéger des industriels.

« Qui contrôle le vote électronique ?

Le déclin silencieux du contrôle citoyen »

http://www.recul-democratique.org/IMG/pdf/Qui_controle_le_vote_electronique.pdf

La version actualisée pour la France du texte ci-dessous. **Article important.**

« Lettre aux Québécois sur les dangers du vote électronique »

http://www.recul-democratique.org/IMG/pdf/Lettre_aux_Quebecois_sur_les_dangers_du_vote_electronique.pdf

Article intéressant. **On verra si, en France, nos "représentants" nous consultent avant de nous imposer les machines à voter** (il le feront "progressivement", sans doute)...

« recul-democratique.org »

<http://www.recul-democratique.org/>

Un site de Citoyens et **informaticiens critiques envers le vote électronique.**
Très intéressant.

« La Cour des comptes dresse

un bilan très critique des exonérations de cotisations patronales »

http://www.lesechos.fr/journal20060824/lec1_france/4461549.htm

« (...) Dans un rapport non publié qu'elle vient d'adresser à la commission des Finances de l'Assemblée nationale, qui le lui avait demandé, la Cour des comptes dresse un bilan très sévère de la politique d'exonération des charges engagée en 1993.

Dans ce document achevé fin juillet, la Cour, même si elle leur reconnaît « une certaine efficacité » sur l'emploi, estime en substance que **ces exonérations, très coûteuses pour les finances publiques, ont été multipliées de manière désordonnée**, sans profiter aux secteurs qui devaient en bénéficier. **Fin 2005**, pas moins de 46 mesures d'exonération de cotisations de Sécurité sociale étaient en vigueur, notent les magistrats financiers, pour un coût global, cette année-là, de **19,8 milliards d'euros. En 1993, elles ne représentaient que 3 milliards d'euros.** (...) »

« Cuivre: BHP Billiton, plus généreux avec ses actionnaires qu'avec ses mineurs »

<http://fr.biz.yahoo.com/23082006/202/cuivre-bhp-billiton-plus-genereux-avec-ses-actionnaires-qu-avec.html>

3 milliards pour les actionnaires, 60 millions pour les mineurs...
Le pillage continue, la secte s'empiffre...

« Les chaînes de l'esclavage »

par **Jean-Paul Marat** (journaliste révolutionnaire) 1743-1793 :

http://classiques.ugac.ca/classiques/marat_jean_paul/chaines_esclavage/chaines.html

Un bijou que je découvre avec bonheur : quelle langue exquise, quelle fougue, quelle clairvoyance, quelle honnêteté... Toutes les pages de Marat poussent à réfléchir (une page par chapitre, souvent, c'est très agréable à lire) et, s'il est souvent très immodeste, au point que c'en est souvent drôle, il semble si pur qu'on lui pardonne beaucoup. C'est un gros document qu'il faut relier dans un classeur, mais c'est vraiment savoureux. Ça vaut la peine.

Le lien ci-dessus a attiré mon attention sur le site ci-dessous
qui est une ressource considérable, canadienne :

<http://classiques.ugac.ca/>

On y trouve une multitude de textes originaux d'**auteurs classiques en sciences sociales**
parfois introuvables en librairie mais **libres de droits et téléchargeables**

[Pierre-Joseph Proudhon,](#)

[Étienne de La Boétie,](#)

[Jean-Paul Marat,](#)

[Jeremy Bentham,](#)

[John Stuart Mill,](#)

[Thomas Hobbes](#)

[Condorcet,](#)

etc.

« L'ère démocratique est-elle finie ? »

par **Christian Darlot** :

http://www.observatoiredeleurope.com/L-ere-democratique-est-elle-finie-_a175.html

Une réédition d'**un des meilleurs textes que j'ai lus sur le TCE**, cinglant et incisif, qui n'a pas pris
une ride.

Ce document devrait continuer à être largement diffusé pour contrer ces menteurs qui prétendent que les parties 1, 2 et 4 du "traité constitutionnel" sont « consensuelles » alors que **l'assassinat de la démocratie est programmé dans les parties 1 et 4** : irresponsabilité des acteurs, Parlement dominé, confusion des pouvoirs dans les mêmes mains, puissance des juges soumis aux exécutifs, révisions constitutionnelles sans référendum, pressions occultes institutionnalisées et impuissance citoyenne verrouillée, etc. etc. etc.

Ces escrocs prétendent que le TCE allégé de la partie 3 pourrait légitimement être **adopté par le Congrès, sans référendum** ! ce qui laisserait bien sûr cette « *partie 3 de fait* » (l'expropriation des États de leurs politiques économiques souveraines, à l'abri de tout contrôle citoyen) continuer à s'appliquer comme aujourd'hui.

Décidément, notre NON n'était qu'une étape et la lutte pour l'émancipation du joug des banquiers promet d'être âpre.

Je crois que le brûlot de **Christian Darlot** est le premier texte que j'ai signalé sur cette page, avec celui de **Robert Joumard**, excellent lui aussi (voir tout en bas :o)

« Proposition de loi organique n° 157 tendant à limiter le rôle de l'endettement dans la création de la monnaie »

<http://fragments-diffusion.chez-alice.fr/laproposition157.html>

Édifiante démonstration, **à lire absolument** et à débattre largement :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=1961#p1961>

« La face cachée de la Fondation Saint-Simon »

par **Denis Boneau**

<http://www.voltairenet.org/article12431.html>

Incroyable proximité entre les hauts fonctionnaires, les industriels, les banquiers et les journalistes...

« Réponse à ceux qui veulent sanctifier Marie-Antoinette »

par **Jean-François Khan**, dans **Marianne** n° 476 :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/67/AA/document_article_marianne.phtml

Un document passionnant (et révoltant) qui rappelle qui était vraiment Marie-Antoinette pour contrer ceux qui préparent discrètement une certaine restauration.

Dans le même numéro 476 de **Marianne**, **Laurence Dequay** et **Frédéric Ploquin** écrivent :

« Le roi sauve Guy Drut »

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/67/A9/document_article_marianne.phtml

« MAINTENANT ÇA SUFFIT ! »

par **Serge Maury** dans **Marianne** n° 475 :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/66/ED/document_article_marianne.phtml

« Les partis confisquent le pouvoir du peuple »

par **Marie-France Garaud**, dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 15 août 2006 :

http://64.233.183.104/search?q=cache:qaelsXXJEFwJ:www.dna.fr/france/20060815_DNA000918.html+%22les+partis+confisquent+le+pouvoir+du+peuple%22&hl=fr&gl=fr&ct=clnk&cd=1

« (...) En 2007, les Français éliront encore le Président de la République, mais après que les partis aient fait le tri dans les primaires avec quelques milliers de militants. Ils éliront des députés, mais choisis par les partis qui leur tiennent la bride courte, puisque ce sont eux qui financent leur élection. **Les partis tuent, sans le dire, ce qu'ils ont toujours exécuté : le pouvoir du peuple.** Ils ne devraient pas s'étonner que le peuple se détourne d'eux. (...) »

« Hugo Chavez ou le pétrole "rendu au peuple" »

par **Tristan Gaston-Breton**, historien d'entreprises,

un article passionnant dans *Les Échos* du 18 août 2006, p 11 :

http://www.lesechos.fr/journal20060818/lec1_idees/4459243.htm

« **Au Venezuela, le pétrole est un combat.** Pour ceux qui en douteraient, il suffit de jeter un coup d'oeil dans le rétroviseur. Dans les années 1920, le Venezuela était le deuxième pays producteur d'or noir. Les compagnies étrangères entassaient les profits. Mais en 1943, Caracas impose un partage des bénéfices à 50-50. Après ce coup dur, les majors n'auront de cesse de regagner le terrain perdu. Elles mettront peu à peu la main sur l'industrie nationale. Jusqu'à l'élection d'Hugo Chavez, en 1998, qui réclame à nouveau sa part : "Il faut rendre le pétrole au peuple." »

Horreur : le nouveau président tient sa promesse. Début 2000, un véritable séisme agite le petit monde des grands groupes pétroliers mondiaux. Hugo Chavez veut mettre en oeuvre son projet d'utiliser les recettes pétrolières pour financer ses ambitieuses promesses électorales. Une politique qui passe par une très ferme reprise en main de la société publique Petroleos de Venezuela SA (PDVSA), devenue avec le temps un véritable État dans l'État et dont les liens avec les majors occidentales ne sont un mystère pour personne. Au siège du groupe, ces projets suscitent une levée de boucliers. Les dirigeants et les cadres de la compagnie publique savent qu'ils ne sont pas seuls : à Washington aussi, on s'inquiète ouvertement des **"dérives" de Chavez. Anti-américain, anti-libéral, nationaliste, l'homme semble bien décidé à contester l'hégémonie des États-Unis en Amérique latine, et ailleurs dans le monde.** Même si Chavez a déclaré ne pas vouloir interrompre les livraisons d'or noir vénézuélien aux États-Unis, ses projets concernant la PDVSA y font le plus mauvais effet : le Venezuela ne fournit-il pas le sixième des importations américaines de pétrole ? Un ami de Castro à la tête d'un pays aussi stratégique, un homme décidé à mener sa propre diplomatie et à nouer des contacts avec l'Iran, la Chine et la Russie, un homme résolu en outre à casser le pouvoir de la PDVSA : voilà ce dont on ne veut ni à Washington ni au siège de la compagnie publique. Au point d'envisager très sérieusement de pousser Chavez vers la sortie...

Qu'il s'agisse du Mexique ou du Venezuela, les États-Unis n'ont décidément pas de chance avec les pays producteurs de pétrole des Amériques ! Tout avait pourtant si bien commencé. Au Mexique d'abord, d'où allait venir la première alerte. Du pétrole y avait été découvert en 1904. L'exploitation avait été confiée à deux compagnies, l'américaine Pan American Petroleum créée par Edward Doheny et l'anglaise Mexican Eagle, oeuvre de l'un des plus célèbres ingénieurs de son époque : sir Weetman Pearson. Spécialisé dans la conception et la fabrication de ponts, canaux et tunnels, celui-ci était très vite devenu l'un des principaux opérateurs pétroliers du Mexique, avant de revendre sa compagnie à la Royal Dutch Shell, en 1919. Avec l'argent de la transaction, sir Pearson allait édifier un empire de presse qui compte aujourd'hui des titres aussi prestigieux que le « Financial Times », « The Economist », les éditions Penguin ou le quotidien « Les Échos »... Par la suite, la plupart des grands groupes pétroliers s'étaient implantés au Mexique, qu'il s'agisse de la Gulf ou de la Standard Oil of New Jersey.

Au début des années 1920, le Mexique était ainsi devenu un véritable eldorado pour les majors. Jusqu'à ce 18 mars 1938 où le président mexicain Cardenas avait signé un décret expropriant les pétroliers étrangers et transférant tous leurs actifs à une compagnie nationale. Soucieux, en pleines tensions internationales, de ne pas ouvrir un front au sud des États-Unis, le président Roosevelt s'était refusé à intervenir militairement, se contentant de négocier avec le gouvernement mexicain de confortables indemnités pour les compagnies expropriées. Par chance pour ces dernières, il y avait encore le pétrole vénézuélien...

De l'or noir avait été découvert au Venezuela dès la fin du XIXe siècle. Mais le véritable boom pétrolier s'était produit sous le régime du général Gomez, au pouvoir de 1908 à 1928. Corrompu jusqu'à la moelle, considérant le pays comme sa propriété, distribuant les prébendes à ses fidèles et à sa famille, cette caricature de dictateur, père de 97 enfants illégitimes et grand admirateur du Kaiser, avait largement ouvert la porte du Venezuela aux majors du pétrole. Au début des années 1920, elles étaient toutes là, arrosant généreusement le clan Gomez (...)

Pour exploiter le pétrole au Venezuela, il fallait en somme des nerfs d'acier et beaucoup d'argent. Mais le jeu en valait la chandelle : après la nationalisation du pétrole mexicain, le Venezuela était devenu le deuxième producteur mondial d'or noir derrière les États-Unis. Les compagnies occidentales faisaient alors la pluie et le beau temps. Au début des années 1920, elles avaient obtenu le départ du ministre des Finances, partisan d'une augmentation des taxes payées sur l'or noir. À Caracas, il n'était pas un seul homme politique qui ne reçût des fonds des compagnies occidentales.

Un État dans l'État

Mais le vent, là aussi, avait fini par tourner. En 1943, le gouvernement vénézuélien, inspiré par l'exemple mexicain et en quête d'argent, avait édicté de nouvelles règles, imposant aux concessionnaires une hausse sensible des royalties et, surtout, un partage du bénéfice en deux moitiés égales. La célèbre règle des « 50-50 » venait de naître. Elle allait

faire école dans tous les pays producteurs de pétrole. Puis étaient venues, en 1975, la nationalisation et la création de la société publique PDVSA. Dix ans plus tard, à la faveur de la mondialisation de l'économie, les autorités vénézuéliennes avaient changé leur fusil d'épaule, mettant en oeuvre une nouvelle politique baptisée « ouverture pétrolière ». Afin d'augmenter ses recettes et d'exploiter de nouveaux gisements, la PDVSA avait reçu l'autorisation de nouer des partenariats avec les compagnies étrangères. C'est ainsi qu'une multitude de filiales communes avaient été créées dans les années 1990 pour exploiter les champs pétrolifères du Venezuela avec Shell, Mobil, BP, Elf Aquitaine, Amoco, Chevron...

Le géant public avait fini par être totalement accaparé par les intérêts étrangers, menant sa propre politique et faisant voter des lois favorisant ses activités et celles de ses partenaires. Au milieu des années 1990, son PDG, Luis Giusti, était un ancien dirigeant de Shell et un ancien conseiller de l'administration Bush. Sous son mandat, la PDVSA était parvenue à faire voter une loi l'autorisant à exporter vers les États-Unis la totalité de la production d'un gisement de gaz récemment découvert. A la faveur de la politique d'ouverture, le groupe public avait en fait totalement échappé aux autorités vénézuéliennes. Résultat : la part des recettes versées par le groupe à l'État n'avait cessé de se réduire, passant de 70 % en 1981 à 38 % en 1999.

C'est cette situation qu'Hugo Chavez est bien décidé à changer, dès son entrée en fonction au début de l'année 1999. Le nouveau président a en effet des ambitions : il veut construire des centaines d'écoles et des milliers de logements, redistribuer des millions d'hectares de terres, créer des coopératives agricoles, procurer des soins de santé au plus grand nombre. Pour financer ce programme, il compte sur les recettes pétrolières, ce qui suppose avant tout de remettre au pas la PDVSA. En septembre 1999 et novembre 2001, deux lois bouleversent la législation pétrolière de fond en comble. Le groupe public est placé sous l'autorité directe du ministère de l'Énergie et se voit imposer un nouveau PDG ; un coup de frein est donné à l'internationalisation du groupe et à l'ouverture de son capital via les filiales communes ; le caractère public du sous-sol vénézuélien est réaffirmé. Dans le même temps, Hugo Chavez fait campagne au sein de l'Opep, dont le Venezuela est membre, afin d'obtenir une augmentation du prix du baril, notamment par une baisse concertée de la production. Enfin, il signe un accord avec une dizaine de pays des Caraïbes et d'Amérique centrale pour la vente de pétrole à des prix préférentiels. Un accord est également signé avec Cuba prévoyant un échange d'or noir contre 13.000 médecins. Tous les éléments de l'affrontement entre Chavez d'un côté, la PDVSA et Washington de l'autre sont désormais réunis...

Au sein du groupe public, on n'apprécie en effet pas du tout le coup d'arrêt donné à la politique d'internationalisation, les ventes à prix préférentiels et les prélèvements - pas moins de 600 millions de dollars - effectués par l'État pour financer les grands programmes sociaux de Chavez. La valse des PDG - trois depuis 2000 - fait également grincer des dents. Le conflit éclate le 7 avril 2002, lorsque Chavez impose le départ d'une vingtaine de cadres. L'affrontement, cette fois, est inévitable. Cinq jours plus tard, **le 12 avril, un coup d'État est organisé contre le président. Il a été entièrement préparé par les cadres de la PDVSA, soutenus pour l'occasion par des dirigeants de l'armée vénézuélienne, les milieux d'affaires, l'ambassade des États-Unis à Caracas et la CIA.** Arrêté dans la soirée à l'issue d'une gigantesque manifestation d'opposants, Hugo Chavez est remplacé à la tête de l'État par Pedro Carmona, le président de la chambre de commerce du Venezuela, qui a été reçu quelques jours plus tôt à la Maison-Blanche. L'une de ses premières mesures est de nommer à la tête de la compagnie publique un dirigeant venu de l'ancienne équipe et de suspendre la législation pétrolière...

Mise au pas

On sait ce qu'il advint. Mal préparé, —la CIA n'est plus ce qu'elle était !— **le coup d'État ne résiste pas aux manifestations des partisans de Chavez, rétabli à la tête de l'État moins de quarante-huit heures après son arrestation.**

La PDVSA, pour autant, n'a pas dit son dernier mot. Huit mois plus tard, en novembre 2002, **les cadres du groupe laissés en place par Chavez après le coup d'État d'avril organisent, avec l'aide des milieux patronaux, une grève générale** qui va durer pas moins de soixante-trois jours. Le groupe public cesse pratiquement toute activité, entraînant une baisse de la production pétrolière de près de 70 % et une chute de 9 % du produit intérieur brut du pays. **À nouveau, l'opération échoue en raison de la mobilisation des partisans de Chavez.** Cette fois, le président n'hésite pas : au début de l'année 2003, 18.000 des 42.000 employés de la PDVSA —dont 80 % des cadres— sont licenciés, l'industrie vénézuélienne recevant l'ordre de ne pas en embaucher un seul. La purge est sévère.

Elle provoque une fuite des cerveaux, de nombreux cadres licenciés rejoignant les compagnies pétrolières étrangères. Chavez n'en a pas moins gagné son pari : cinq ans après son élection, le groupe public est définitivement mis au pas.

À Washington comme dans les états-majors des compagnies pétrolières, on considère désormais avec effroi les dernières initiatives d'Hugo Chavez. En avril 2006, il a ainsi imposé de nouveaux contrats d'exploitation à dix-sept sociétés pétrolières étrangères —dont Shell, Chevron, l'ENI, Total et BP. **Désormais, les majors ne pourront plus opérer seules dans le pays** mais devront le faire par l'intermédiaire de sociétés communes dans lesquelles la PDVSA disposera de 60 % du capital. En outre, **Caracas a réclame aux compagnies des retards d'impôts** qui se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Pire encore : après avoir signé des contrats avec la Chine et la Russie, s'être rapproché de l'Iran et avoir envoyé quelques éloges à destination de la Corée du Nord, **Hugo Chavez fait école ! Élu à la fin de l'année 2005 à la tête de la Bolivie, le président Evo Morales annonce la nationalisation des hydrocarbures** et envoie l'armée prendre possession des champs exploités par les multinationales étrangères afin de les contraindre à négocier de nouveaux contrats.

À Caracas, Chavez peut sourire : assis sur des réserves estimées entre 100 et 270 milliards de barils pour le seul brut extra-lourd de la ceinture de l'Orénoque, porté par des prix qui flirtent avec les 80 dollars le baril, il a les moyens de jeter quelques grosses pierres dans le jardin de Washington. Près de cent cinquante ans après la découverte du colonel Drake, à Titusville, le pétrole est en passe de rentrer dans une ère nouvelle. Une ère marquée par l'entrée en lice de nouveaux pays et par la contestation croissante du pouvoir et des positions des opérateurs historiques. D'un bout à l'autre de la planète, la guerre pour l'or noir fait désormais rage.

TRISTAN GASTON-BRETON, historien d'entreprises (tgbhe@easynet.fr)

« Le président vénézuélien Hugo Chavez menace de nationaliser la plus grande compagnie de télécommunications »

<http://fr.news.yahoo.com/16082006/5/le-president-venezuelien-hugo-chavez-menace-de-nationaliser-la-plus.html>

« CARACAS (AP) - Le président du Venezuela Hugo Chavez a menacé mardi de nationaliser le plus important groupe de télécommunications du pays, si celui-ci ne versait pas les retraites dues à ses anciens employés. (...) »

Commentaire d'un électeur français escroqué depuis vingt ans par les néolibéraux masqués du PS : « C'est Chavez qu'on aurait dû élire en France en 1981, au lieu de ce fourbe de Mitterrand et sa clique de menteurs professionnels » ☺

L'Amérique Latine devient un exemple pour les Européens : pour se protéger contre les abus de pouvoir, les hommes doivent imposer aux forces économiques **une vraie politique, indépendante des industriels et des banquiers.**

Au moment de commencer à **écrire nous-mêmes une Constitution d'origine citoyenne**, je pose une question : est-ce que des politiciens **élus** à des postes **renouvelables** peuvent rester longtemps **indépendants** des industriels et des banquiers ?

Dans **le bilan coûts/avantages des mandats renouvelables**, est-ce que les citoyens ne se font pas globalement plumer ?

« Sortir de l'euro ! »

<http://sortirdeleuro.over-blog.com/>

On trouve là une analyse intéressante de l'économiste **Jacques Sapir**.

Eric Toussaint : « De Chavez et Lula, c'est Lula le populiste »

http://www.risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1846

« NEWROPEANS s'oppose à l'Initiative Citoyenne Européenne pour le Soutien au Droit de Pétition »

http://www.newropeans-magazine.org/index.php?option=com_content&task=view&id=3850&Itemid=110

Un jeune homme lumineux est l'invité de *France Culture* ce mercredi 16 août, à 7 h 20 : c'est **Bruno Palier** qui est l'invité de **Vincent Lemerre** et **Aurélié Luneau** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/ete2006/quartiers_ete/fiche.php?diffusion_id=44426

Il faudrait retranscrire cet entretien ravigotant qui résume clairement l'essentiel de l'essentiel.

J'ai hâte de lire son livre : **« La France en mutation »**, publié aux *Presses de Sciences Po*.

Bruno Palier déplore à raison la confiscation du pouvoir par les vieux mâles, il dénonce les mensonges impunis de tous les élus, à gauche et à droite, qui imposent impunément le néolibéralisme en cachette et contre l'opinion générale connue, juste après avoir été élus pour faire le contraire de ce qu'ils font.

J'aimerais bien savoir ce qu'il pense de ma thèse qui explique la décrépitude politique par la **malhonnêteté inévitable et prévisible des parlementaires, des ministres et des juges dans le rôle d'auteurs de la Constitution, pour la raison incontestable qu'ils sont à la fois juges et parties dans le processus constituant.**

Un problème bien formulé est à moitié réglé, dit le proverbe : l'espoir va-t-il renaître ?

France Culture diffuse tous les matins de cette semaine des documents passionnants sur **Albert Camus** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/ete2006/thema_archives/fiche.php?diffusion_id=42631

Le grand discours pour le Nobel, le témoignage attachant de **Jean-Claude Brisville**, les clefs de lecture offertes par **André Comte-Sponville** sur le mythe de Sisyphe...

Tout ça est très intéressant et bien connecté à notre réflexion institutionnelle.

13 août 2006 : la section WIKI de ce site vient de naître et nous permet désormais d'**écrire nous-même un exemple de Constitution d'origine citoyenne** :

<http://etienne.chouard.free.fr/wikiconstitution>

Il sera impossible de tomber d'accord sur tout, mais l'important est de **trouver un accord sur l'essentiel** et de mettre en scène les conflits, mettre en valeur les contradictions, pour éclairer nos pensées.

Ce sera sans doute assez compliqué de bien organiser toutes les contributions, mais on va essayer de faire du mieux possible, ensemble.

« Catastrophe nucléaire évitée de justesse le 25 juillet 2006 en Suède »

<http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=actualites&sousmenu=dossiers&sousmenu=suede&page=index>

« Helvétius, percepteur gauchiste »

encore une leçon importante de **Michel Onfray** qui mobilise la philosophie pour son combat politique **contre les superstitions** et la bêtise et **pour l'émancipation** des individus et leur plaisir :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/ete2006/caen/fiche.php?diffusion_id=42920

« OBSERVATOIRE DE L'EUROPE APRÈS LE NON

Tribunes, articles d'actualité et brèves sur l'Union européenne depuis le rejet de la Constitution européenne par la France lors du référendum du 29 mai 2005. »

<http://www.observatoiredeleurope.com/xml/syndication.rss>

Un lien qui regroupe simplement de nombreux articles intéressants.

« Faut-il réduire la dette publique ? »

par **Jérôme Creel** et **Henri Sterdyniak**, dans la Lettre de l'OFCE n°271 du 13 janvier 2006 :

http://tiki.societal.org/tiki-download_file.php?fileId=24

(Merci à **AJH** qui a [signalé cette info sur le blog](#) :o)

« Brigade Anti Pub » :

<http://bap.propagande.org/>

Réappropriation de la démocratie par la base, dans les communes :

l'expérience de Montagne en Ariège où de simples citoyens se prennent en main politiquement et résistent à la désertification : encore un très intéressant reportage de **Ruth Stégassy** (12 août 2006) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=38412

Entretien littéralement passionnant avec **Claude Got** à propos de son livre, ce samedi 12 août :

« Comment tuer l'État ? », (Bayard, septembre 2005),

traité des **malfaçons et malfaisances qui enrayent au quotidien la prise de décision publique** : opacité, contradiction, cécité... analyse tonique des causes institutionnelles des erreurs de l'État :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/science_culture/fiche.php?diffusion_id=34377

Claude Got critique la prise de décision et fait une proposition argumentée. Le travail gouvernemental sous le regard des caméras privilégie l'apparence aux dépens du fond.

D'après lui, **le dépérissement de l'État est souhaité par ceux qui privilégient leur liberté aux dépens de celle des autres et qui haïssent l'égalité.**

Il faudrait publier le script de cet entretien. Il faut que je parle à cet homme de notre projet de Constitution d'origine citoyenne.

« Sans foi ni loi »

une excellente introduction au livre d'**Éric Dupin** :

« Une société de chiens - Petit voyage dans le cynisme ambiant »

<http://www.geocities.com/ericdupin/intro-sochiens.html>

Trois articles intéressants **pour relativiser** la pensée unique hostile à **Cuba** distillée par notre presse vendue (littéralement, c'est un fait) aux industriels et aux banquiers :

« De la démocratie, Fidel et Cuba », par **Jean Michel Hureau** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3961

« Cuba : Fidel Castro malade, Miss Monde acnéique, presse métastasée », par **Maxime Vivas** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3953

« Pourquoi les arrestations à Cuba ? », par **Wayne S. Smith** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=754

Le cas de Cuba conduit à s'interroger, d'une façon générale, à la conduite à tenir, pendant une expérience démocratique, envers ceux qui sont prêts à tuer pour détruire la démocratie. Emprisonner ceux qui complotent pour renverser le régime en place, ceux qui appellent même à tuer le Président, est-ce si surprenant ? Pourtant, toutes les soi-disant "démocraties capitalistes" (oxymore ? non, je plaisante, on va bien y arriver :o)) emprisonnent de la sorte les séditions, simplement pour se protéger, non ? Pourquoi cette exigence de vertu supplémentaire pour Cuba, de la part de nos journalistes ?

C'est à se demander, comme pour le Venezuela, s'il ne faut pas aller soi-même dans ces pays pour s'informer directement sur place et essayer de comprendre enfin où est la vérité, honnêtement.

« Campagne pour la liberté d'informer »

<http://www.liberte-dinformer.info>

Des **réflexions** très intéressantes (utilisables dans notre prochaine Constitution d'Initiative Citoyenne) et une **pétition** pour les appuyer.
(Info signalée par [le Drakkar bleu noir](#))

« Maastricht : s'est-on trompé d'Europe ? »

par **André Grjebine**

dans **Les Cahiers du CERI** (n° 3 – 1992), publication de Sciences Po et du CNRS :

<http://www.ceri-sciencespo.com/publica/cahiers/cahier03.pdf>

Une analyse lumineuse, écrite il y a douze ans déjà : un document passionnant.

« Le référendum d'initiative populaire »

un **dossier du Sénat** ([disponible au format pdf](#))

qui compare le droit de la France à celui de la Suisse, des États-Unis, de l'Italie et de la Belgique, mais qui, curieusement, ne parle pas du Venezuela :

<http://www.senat.fr/lc/lc110/lc110.html>

« Pétition pour la reconnaissance du vote blanc »

<http://petition.partiblanco.fr/>

J'ai noté là **une bonne idée** pour réfuter l'objection du travail supplémentaire (prétendument coûteux) qui serait exigé par la gestion de nouveaux bulletins (blancs) : on pourrait simplement **admettre qu'une enveloppe vide vaut vote blanc**.

La Constitution devrait aussi préciser clairement **le sens politique du vote blanc** : protestation, récusation globale de tous les candidats en présence ou invalidation de la question posée, volonté de participer mais **refus de choisir entre la peste et le choléra**.

Il est incroyable, et en fait très révélateur, que la classe politique professionnelle refuse aux citoyens ce droit d'expression important qui permettrait de **contester** en bloc les candidats ou la question posée.

« Mort de Dieu, naissance des hommes.

Les ultras des Lumières »

Comme chaque année, au mois d'août, **Michel Onfray** est sur *France Culture*, du lundi 24 juillet au vendredi 25 août, **tous les jours à 19 h** :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/ete2006/caen/presentation>

La quatrième année de **l'Université populaire de Caen** est consacrée au **XVIII^{ème} siècle**.

Une vraie bonne nouvelle : distribution générale de nouvelles armes intellectuelles contre l'aliénation : **la raison défendue pied à pied contre les mythes**.

Ne ratez pas ça, c'est passionnant.

« Euro : la guerre des deux Jean-Claude n'aura pas lieu »

par **Éloi Laurent** (OFCE), dans *Les Échos* du 25 juillet 2006, p. 9 :

http://www.lesechos.fr/journal20060725/lec1_idees/4451630.htm

« Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque centrale européenne (BCE), et Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe (instance informelle réunissant les pays membres de la zone euro) se disputent ces dernières semaines sur la place publique la responsabilité de la gestion internationale de la monnaie unique européenne. Mais les deux Jean-Claude se trompent sur la nature de leur mandat. (...) Jean-Claude Trichet se trompe sur l'étendue de son pouvoir quand il affirme de manière implacable qu'il est « Mr Euro ». (...) Jean-Claude Juncker se méprend pour sa part sur l'existence de son pouvoir, quand il croit pouvoir interpellier le gouverneur de la BCE avec un « mégaphone » pour exiger une gestion conjointe de l'euro. En réalité, les traités européens ne lui reconnaissent même pas le droit d'inviter l'autre Jean-Claude à dîner. (...) Cet échange d'amabilités devrait par conséquent constituer le prologue d'un débat ouvert sur la souveraineté économique de la zone euro aboutissant à une réforme raisonnée des traités européens. (...) Cela supposerait **notamment que les Etats ayant adopté la monnaie unique reprennent collectivement la part qui leur revient légalement dans la définition de leur politique de change**, conjointement avec la Banque centrale européenne. **L'euro, jusqu'à preuve du contraire, appartient aux Européens.** »

« Comment Suez tente de rallier les députés UMP à la fusion avec GDF »

par **Pierre-Alain Furbury**, dans *Les Échos* du 12 juillet 2006, p. 2 :

http://www.lesechos.fr/journal20060712/lec1_france/4447758.htm

« À deux mois de l'examen du projet à l'Assemblée, le 7 septembre, les responsables du groupe français ne ménagent pas leurs efforts pour tenter de convaincre les députés UMP du bien-fondé de la fusion.

Les responsables du groupe préfèrent pudiquement parler d'un « effort d'information » ou d'un "travail de conviction". C'est pourtant un véritable lobbying, intensif et méthodique, que mène Suez depuis quelques mois pour tenter de rallier les députés de la majorité encore réticents au projet de fusion avec GDF. Ce travail n'a pas encore convaincu tous les députés. Hier, cinq d'entre eux ont envoyé une lettre ouverte aux deux présidents de Suez et de GDF leur faisant part de leurs doutes sur la fusion.

En fait, de nombreux élus ont été contactés par un administrateur ou un délégué régional du groupe. Certains ont été approchés par des syndicalistes convaincus que l'offre de l'italien Enel serait une catastrophe. **Les plus chanceux ont été conviés, ces jours-ci, au Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence ou ont assisté aux matchs de la Coupe du monde, Suez étant à la fois parrain officiel des Bleus et partenaire de la Fédération française de football. "Chacun prend son bâton de pèlerin pour convaincre", dit-on chez Suez.**

À tout juste deux mois du début de l'examen du projet à l'Assemblée, le 7 septembre, une petite vingtaine de parlementaires ont assisté dimanche dernier à la finale du Mondial à Berlin en compagnie du PDG du groupe, Gérard Mestrallet. Un voyage effectué dans un jet affrété par l'entreprise.

Parmi eux : les députés Eric Woerth (Oise), Jérôme Chartier (Val-d'Oise), Philippe Vitel (Var) ou le sénateur Ladislav Poniatowski (Eure). Suez a aussi invité des socialistes.

D'autres élus avaient été conviés aux précédents matchs de l'équipe de France. "Pas un seul mot n'a été prononcé sur la fusion", assure Eric Woerth, relevant qu'"il y bien d'autres moments pour voir Gérard Mestrallet". "Ça m'a permis de discuter une heure du sujet de façon extrêmement libre", dit Jérôme Chartier, précisant qu'"un élu ne s'achète pas avec une place de foot". Pour Dominique Paillé, le député des Deux-Sèvres, opposé à la fusion, le procédé est toutefois "choquant dans le contexte actuel".

Dans cette entreprise de persuasion, un des administrateurs de Suez est tout particulièrement actif : Edmond Alphandéry. L'ex-ministre des Finances d'Edouard Balladur et ancien président d'EDF concède avoir contacté "quelques amis", dont le président de la commission des Finances Pierre Méhaignerie, le rapporteur général de la commission Gilles Carrez et l'ancien ministre de l'Industrie Patrick Devedjian, aujourd'hui conseiller politique de Nicolas Sarkozy.

Une pratique courante

Edmond Alphandéry assure qu'il aurait "sans doute fait la même chose s'il n'était pas administrateur de Suez" : "Ce rapprochement relève de l'intérêt national. Il n'est pas interdit que cela coïncide avec l'intérêt d'entreprises".

Le lobbying, monnaie courante dans ce genre d'affaires, n'est certes pas une spécificité de Suez. Dans des affaires aussi sensibles, il est même monnaie courante. Le député UMP du Lot Michel Roumegoud raconte avoir été sollicité par des concurrents de Suez, qui rêvent d'un rapprochement avec Enel. Avec le secret espoir de ramasser quelques miettes si l'italien vendait par appartements certains secteurs d'activité du français... »

Rappel :

Définition du mot **CORRUPTION** dans le TLF (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>) :

- a) Action de pousser (quelqu'un) à agir contre son devoir, sa conscience, par des dons, des promesses, la persuasion. *Corruption active; corruption de témoins; tentative de corruption (...)*
- b) Faute de celui qui se laisse détourner de son devoir par des dons, des promesses ou la persuasion. *La corruption parlementaire; la corruption de la presse; un député convaincu de corruption; suspecter quelqu'un de corruption. Montrer la corruption des classes dirigeantes* (GREEN, *Journal*, 1944, p. 181). (...)

« Pour une Assemblée Constituante Européenne

élue au suffrage universel le même jour dans les 25 pays de l'Union Européenne »

http://www.alternatifs.org/actus/index_a_100106_constitution.html

C'est bien, mais ils ont juste oublié de spécifier que les citoyens européens, pour garantir leur survie politique, devraient exiger, dans le même élan,

l'inéligibilité des élus constituants aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes,
pour éviter la fraude habituelle sur les contre-pouvoirs et sur la participation citoyenne.

« GB: un témoin trouvé mort, à la veille de l'extradition des banquiers de NatWest »

<http://fr.biz.yahoo.com/12072006/202/gb-un-temoin-trouve-mort-la-veille-de-l-extradition.html>

« Nos associations - Réflexions sur le fonctionnement démocratique des associations »

<http://nosassociations.hautetfort.com/>

Les idées germent comme des graines et on va (peut-être) finir par se renforcer tous mutuellement :o)

« Les journalistes sont-ils appelés à disparaître ? »

par **Lorenzo Soccavo** (Acrimed) :

<http://www.acrimed.org/article687.html>

« Le potentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'appropriation des outils de diffusion par le citoyen lambda mettent en place **les conditions d'une mutation** de la profession de journaliste. À toutes les époques, des métiers apparaissent. D'autres disparaissent.

Zéloteurs ou détracteurs de Bourdieu, une chose est sûre, il est de ceux qui auront dénoncé les effets produits par le développement de la télévision dans le champ journalistique. Penser aujourd'hui qu'Internet n'en aura que de moindres ou qui ne prêteront guère à conséquences serait d'une incurie abyssale !

Le journalisme que nous connaissons aujourd'hui s'est forgé au 19ème siècle. Mis à mal durant le 20ème, il ne peut passer le 21ème et la révolution numérique sans se réformer en profondeur.

Le darwinisme à l'œuvre

Dans son avant-propos à *Sur la télévision* (Liber éditions, 1996) **Pierre Bourdieu**, souhaitant sans illusion que ses analyses ne soient pas interprétées seulement comme des critiques contre les journalistes, **espérait que "ce qui aurait pu devenir un extraordinaire instrument de démocratie directe ne se convertisse pas en instrument d'oppression symbolique."**

Internet, et plus spécifiquement **l'Internet de nouvelle génération**, celle de l'open source et des weblogs, **est en train de réaliser cette utopie de démocratie participative** que son aïeule n'avait pas les capacités d'atteindre.

Depuis quelques années, à chaque spasme de l'actualité, la critique des médias de masse enflé et, dans les mois qui suivent, les mécanismes de fabrique de l'information sont mis à nu et lapidés. Tout le monde en connaît les raisons : course au scoop et à l'audimat, influence des annonceurs et pressions économiques et cetera. La question lancinante en filigrane est la suivante : **les journalistes sont-ils devenus des commerçants de l'information ?**

Contributif, l'Internet de nouvelle génération qui s'installe de paire à une e-citoyenneté de faits, présente d'ores et déjà toutes les caractéristiques d'un nouveau média. **Média de flux et non plus de masse. Média participatif et formateur du libre-arbitre.**

Le téléwebbing - approfondir le JT en surfant sur le Net à la recherche d'infos complémentaires - et le développement du phénomène des **weblogs**, véritables journaux on line réalisés par des passionnés, non-professionnels souvent compétents, annoncent, en court-circuitant la chaîne ordinaire journaliste-éditeur-annonceur, l'avènement d'un autre journalisme. Les médias coutumiers sont porteurs de leur vieillissement. Mais leur andropause n'est que plus évidente, face à la mutation des télécommunications, la convergence des technologies basées sur la numérisation et l'émancipation des nègres (de la presse et de l'édition).

Les accords sur la modernisation passés au siècle dernier font aujourd'hui l'effet de cataplasmes sur une jambe de bois ! Pour combien de temps le journalisme se fait-il encore au sein des médias ?

Une profession précarisée

(...) ces chiffres sont trompeurs. Pas tant à cause de l'effet des 35 heures, mais du fait d'un recours massif à des pigistes abusivement réglés en droits d'auteur et rarement encartés. **Journalistes Kleenex** jetables du jour au lendemain sans indemnité de licenciement et sans indemnisation Assedic. Autant de pratiques illégales qui aggravent la précarisation galopante de la profession.

Cette précarité a trois causes. La première est la politique à court terme des dirigeants. La seconde, l'afflux de vocations se précipitant sur ce mirage du journalisme "à la pige". Puis craignant d'en dénoncer les règles de crainte de ne plus travailler. La troisième, plus amusante mais tout aussi grave, vient du fait que **tout comme il est délicat d'aller porter plainte au commissariat après une bavure policière, il n'est pas aisé de dénoncer dans les médias les irrégularités des médias.**

(...) De plus en plus de blogueurs sont, par ailleurs pourrait-on dire, journalistes professionnels au sens de la loi. En se saisissant des moyens de production et de diffusion de l'information, ils échappent aux contraintes et aux pressions économiques qui s'exercent sur les médias qui les rémunèrent. Un schisme se produit. Soutiers et pisseurs de copies vont de plus en plus autopublier en ligne une information indépendante. Une information parfois subjective, mais parfois plus proche de l'objectivité légendaire, et souvent plus riche, à la fois de sentiments humains et des apports documentaires et interactifs du multimédia.

La fin des privilèges

La traçabilité et la transparence de l'info sur la Toile, du moins pour les experts, **l'émancipation vis-à-vis des censures économiques et des contraintes salariales**, tendent à la rupture.

(...) Certes, cela n'est pas sans danger. En jetant dans le même sac politiciens et journalistes, ils oublient que ces derniers qui gèrent les flux d'informations ne sont a priori ni des censeurs ni des prescripteurs. **Ils sont censés vérifier l'information, exercer une compétence particulière acquise par l'exercice régulier d'une pratique professionnelle fondée, malgré tout, sur l'honnêteté, et qui a pour nom "l'objectivité".** Et qu'ils sont censés aussi respecter une charte déontologique (**Charte de Munich, 1971**).

Internet peut être une machine à désinformation et favoriser énormément, nous l'avons déjà vu, la propagation des rumeurs. L'explosion "d'informations alternatives" sur la Toile va très vite rendre indispensable de nouveaux processus de vérification et de validation, étapes qui seront entre les mains d'experts des NTIC. Dans ce contexte, les webreporters auront un rôle déterminant. Les cyberdocumentalistes et les cyberarchivistes aussi, confrontés à l'immatérialité et à la volatilité de données pas vraiment plus fiables que des témoignages humains.

Ce journalisme de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut le bâtir. »

Encore un article très intéressant (déjà en août 2002) sur **Acrimed, véritable service public.**

Notons que si l'Internet peut effectivement devenir une machine à désinformation, **on peut en dire tout autant des journaux et de la télévision dès lors qu'on les laisse acheter par les industriels ou contrôler par les exécutifs.**

L'ennemi de la liberté des citoyens, c'est bien la dépendance des journalistes.

Le mois dernier, je vous ai parlé d'un article intéressant de Jean-Pierre Petit (voir plus bas).
Un lecteur vient de me signaler un long débat critique sur ce thème sur Agoravox :

« 2 milliards de degrés : l'humanité découvre le feu absolu et tout le monde s'en fout ! »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=10680

Des nouvelles du **sabordage organisé par nos propres représentants, disciples fidèles de la secte du marché ultralibre et de l'État faible (pauvre) :**
(Nota : la source de cette information n'est pourtant pas un journal collectiviste ou révolutionnaire :o)

« La CISL dénonce la course à la baisse de l'impôt sur les sociétés »

dans *Les Échos* du 7 juillet 2006, p 7 :

http://www.lesechos.fr/journal20060707/lec1_international/4445849.htm

« Si les gouvernements ne cessent pas d'abaisser l'impôt sur les sociétés, les pays industrialisés comme les pays en développement seront confrontés à une crise majeure du financement public. Tel est l'un des constats du rapport publié hier par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui vilipende également l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux. En effet, selon les chiffres divulgués hier dans les locaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), **le taux moyen de l'impôt sur les sociétés dans les pays industrialisés a chuté de 45 à 30 % en vingt ans à cause de la concurrence fiscale à laquelle se livrent les pays.** Les impôts sur les sociétés ont chuté de 15 % au Royaume-Uni et de 22 % en Italie depuis les années 1980, de 41 % en Allemagne, de 43 % au Japon depuis les années 1970 et de 53 % aux Etats-Unis depuis la fin des années 1960. À titre d'exemple, sur les 275 plus grandes entreprises des Etats-Unis, 82 n'ont payé aucun impôt ou ont bénéficié d'un remboursement d'impôt au moins une année entre 2001 et 2003. Et, si l'impôt sur les sociétés continue à descendre à l'allure actuelle, les taux de l'impôt sur les sociétés atteindront... 0 % au milieu du siècle, a calculé la CISL.

Afin d'attirer les entreprises à venir s'établir sur leur sol, les Etats ont recours non seulement à la baisse du taux d'imposition sur les sociétés, mais aussi à la multiplication des zones franches ou au développement des paradis fiscaux. Les estimations montrent ainsi que les pays en développement perdent 50 milliards de dollars par an à cause de ces paradis fiscaux. Tandis que le nombre de zones franches industrielles est passé de 850 en 1998 à plus de 5.000 en 2004.

Cadeaux fiscaux inefficaces

Outre ce constat préoccupant, **le rapport critique les comportements illégaux de la part de certaines entreprises, comportements qui, selon le secrétaire général de la CISL, Guy Ryder, « auraient donné lieu, pour un citoyen quelconque, à un emprisonnement de plusieurs années ».** Le rapport met également en évidence le fait que les « cadeaux » fiscaux consentis dans l'espoir d'un afflux d'investissements étrangers ne se concrétisent pas.

Pour la Confédération, **il est donc vital de mettre fin à ce cercle vicieux** d'un abaissement de la fiscalité des entreprises. Parmi les différentes solutions avancées figurent **la création d'autorités fiscales régionales, la suppression progressive des zones franches ou encore l'instauration d'une responsabilité pénale des dirigeants en cas d'évasion fiscale.** Malgré ces mesures concrètes, seule une volonté politique de **coopération internationale** parviendrait à inverser cette tendance qui, à terme, ne fera que des perdants. »

« Doc Copernic n° 4 : pour une 6^{ème} République »

<http://www.collectifdu29mai.org/DOC-COPERNIC-No-4-POUR-UNE-VIeme.html>

Un bon document pour fonder notre démocratie avec des institutions *sociales et participatives*.

Pourtant, l'idée de **l'inéligibilité des constituants**
pour garantir *l'impartialité des rédacteurs*, et donc le *respect du cahier des charges*,
n'a pas encore germé chez ces auteurs bien intéressants.
Ça prend du temps, à une graine, de germer :o)

« Malaise dans la France d'en haut »

par **Laurent Cohen-Tanugi**, dans *Les Échos* du 27 juin 2006, p 21 :

http://www.lesechos.fr/journal20060627/lec1_idees/4440703.htm

« (...) **Décalage permanent entre le discours et la réalité** favorisé par la complexité croissante des processus économiques et politiques ; **érosion progressive de l'exigence de vérité, du sens de l'éthique et de l'intérêt collectif** ; triomphe de la « communication » opportuniste sur toute analyse ou conviction de fond ; **perte de la capacité à s'indigner face à des dévoiements tels que celui qui admet pour finalité légitime de la politique la simple conquête du pouvoir** ; autosatisfaction, rendue plus dérisoire par le rétrécissement intellectuel résultant de l'ouverture du monde : telles sont **les composantes du mal qui ronge une grande partie des élites** d'un pays dans le rayonnement duquel les clercs et les grands commis de l'État ont toujours joué un rôle déterminant. (...) »

« Les assureurs européens lorgnent la privatisation des régimes sociaux »

Des nouvelles des requins dans *Les Échos* du 7 juillet 2006, p 24 :

http://www.lesechos.fr/journal20060707/lec2_finance/4445686.htm

« (...) **Pointant du doigt le désengagement de l'État de la prévoyance sociale et son incapacité future à financer les effets du vieillissement de la population, les assureurs s'estiment en mesure de combler ces lacunes.** « Nous proposons déjà des assurances retraite, santé, dépendance et accident », indique Gérard de La Martinière.

En fait, les assureurs ne plaident ni plus ni moins que pour la privatisation des systèmes sociaux à leur profit. « Ces régimes bénéficieraient de davantage de sécurité s'ils étaient aux mains des assureurs », anticipe le président. Sans compter que la concurrence aurait pour effet d'élargir le choix des produits et, in fine, de réduire les coûts. « Assurer la longévité est une de nos spécialités », soutiennent les assureurs européens. (...) »

« Le déséquilibre du système financier est à l'origine des excès salariaux des dirigeants »

par *La Tribune* du 7 juillet 2006 :

<http://fr.biz.yahoo.com/07072006/155/le-desequilibre-du-systeme-financier-est-l-origine-des-exces.html>

« (...) Cette dérive trouve son origine dans les déséquilibres du système financier actuel. Fondement du libéralisme, **l'interdiction des monopoles**, sacralisée par le Sherman Act en 1890, puis par le Glass Steagall Act de 1933, **est aujourd'hui loin d'être appliquée au secteur bancaire protégé par les États. Les banques sont devenues des mastodontes protégés en cumulant des activités de crédit, de dépôt, de banques d'affaires, d'immobilier, d'assurance, etc...**

En quoi cela a-t-il entraîné une flambée des salaires?

Protégés par les États pour leurs activités de dépôt et de crédit, et bénéficiant de ce fait d'un effet de levier très supérieur aux autres secteurs, les banques ont pu se développer librement dans les années 80 et 90 dans diverses activités, qui leur étaient autrefois interdites, les actions et l'immobilier en particulier... De considérables commissions ont commencé à être versées aux responsables des opérations primaires et aux opérations de trading. Puis les rémunérations de banque d'affaires ont explosé, et par voie de contagion les rémunérations des émetteurs, décideurs des opérations primaires. Si leur sens de la responsabilité sociale est sujet à caution, ces administrateurs dirigeants sont généralement irréprochables professionnellement. Face à ces abus, les actionnaires ont réagi mais tardivement. En effet, les activités de gestion qui détiennent une grande part du droit de vote en assemblée, et donc le contrôle de la nomination des administrateurs, sont encore souvent en situation de **dépendance** vis à vis du secteur primaire, ou "sell side". Parallèlement, le crédit aux entreprises, aux pays pauvres, aux professionnels se tarit car le métier ne plait plus ou plutôt paie beaucoup moins... Le coup [coût ?] financier à court terme l'emporte sur les constructions laborieuses à long terme et **le libéralisme s'en trouve largement déconsidéré.** (...) »

« Faut-il tout mettre en pilotage automatique ? »

par **Henri Guaino**, dans *Les Échos* du 4 juillet 2006, p. 17 :

http://www.lesechos.fr/journal20060704/lec1_idees/4443719.htm

« (...) Dans les sociétés humaines, on délègue des pouvoirs à des chefs politiques, des chefs militaires, des chefs d'entreprise ou des juges pour qu'ils décident en leur âme et conscience. La tendance actuelle est à éliminer l'âme et la conscience des décisions. Mais aller au bout de cette logique serait se condamner soit à ne rien décider, soit à écraser l'humain sous l'aveuglement des procédures, des logiciels et des règles impersonnelles, ce qu'aucune société humaine ne serait en mesure de supporter longtemps. Butant sans arrêt sur l'imperfection du monde et sur l'imperfection humaine, la procédure la mieux pensée est inévitablement faillible et le libre jeu du marché lui-même conduit fréquemment à une situation qui n'a rien d'optimal.

L'homme d'Etat, l'entrepreneur, le capitaine d'industrie surgissent de l'imperfection du monde pour fabriquer du progrès en tentant de façonner une matière impure. Qu'ils soient eux-mêmes imparfaits et qu'ils puissent par conséquent accomplir le meilleur ou le pire ne peut pas conduire à se passer d'eux. Même si l'automatisme pouvait être appliquée à toutes les décisions humaines, le remède serait pire que le mal. La société soumise à un système de pouvoir diffus, impersonnel, anonyme deviendrait une machine aveugle contre laquelle il n'y aurait plus aucun recours.

Mais l'automatisme totale est impossible. On cherchera toujours en vain la Constitution parfaite qui éliminera la possibilité du mauvais gouvernement comme on tentera vainement de mettre au point le système de gestion parfait qui pilotera automatiquement l'organisation de façon optimale ou la loi qui ne laisse au juge aucune marge d'interprétation. Le pouvoir discrétionnaire peut être déplacé, canalisé, il ne peut pas être aboli. D'où ce paradoxe qu'en dessaisissant systématiquement le politique au profit de l'expert chargé d'appliquer la procédure et d'établir ce qui est techniquement vrai ou juste, on a en réalité confié un énorme pouvoir discrétionnaire à des autorités indépendantes qui ne sont plus soumises au principe de responsabilité. L'exemple le plus caricatural est bien sûr celui de la BCE dont le pouvoir sur la monnaie est aussi discrétionnaire que celui d'un gouvernement mais qui à la différence de celui-ci n'est responsable devant personne.

Dépolitiser l'économie, c'est la philosophie qui sous-tend l'organisation de la zone euro. Le moins que l'on puisse dire c'est que le succès ne saute pas aux yeux. Mais plus encore que l'économie, la tentation de tout dépolitiser, de théoriser la nocivité systématique de la politique met en danger la démocratie et une certaine idée de l'homme et par conséquent de la civilisation. **Les peuples le sentent et commencent à renâcler. Ils ne supporteront peut-être plus longtemps de ne plus être gouvernés que par des experts dont les décisions ne peuvent pas être contestées parce qu'elles relèvent soi-disant de la compétence et non de l'opinion ou des valeurs.** Comme si l'essor ou le déclin d'un territoire pouvait être abandonnés à la seule loi des rendements croissants. **Comme si arbitrer entre le chômage et l'inflation était juste un problème technique...** »

« Changer de Constitution pour libérer la citoyenneté »

par **Jean-Pierre**, sur le site « Pour des candidatures unitaires de la gauche antilibérale en 2007-2008 »
http://www.alternativeunitaire2007.org/spip/article.php3?id_article=187

C'est peut-être la **meilleure synthèse simple à lire que j'ai lue cette année**.
Un texte excellent à faire connaître : c'est court, c'est fort, le ton est parfaitement mesuré alors qu'il rappelle une liste de scandales antidémocratiques, c'est 0% de MG. À lire et à relire.

« Les "tricheurs" du Point » :

<http://www.acrimed.org/article2405.html>

À lire, mais attention : vous allez avoir envie de vomir...

« Pour qui l'ignorerait, **Le Point** est un hebdomadaire de droite, favorable au libéralisme économique et... un tantinet réactionnaire. On ne saurait le lui reprocher (même si l'on n'est pas obligé de partager ce point de vue). Toutefois, c'est aussi **un hebdomadaire qui se présente comme un "magazine d'actualité" avec vocation à faire œuvre d'information - de journalisme d'information**. Cette prétention, beaucoup plus problématique, fait sourire.

La livraison du 29 juin 2006 est **un numéro d'anthologie** fort éclairant pour savoir **ce qu'il reste de journalisme** dans l'hebdomadaire de François Pinault (groupe PPR). »

« Solidarité et progrès »

le site de **Jacques Cheminade**, un personnage intéressant :

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_accueil.php3

C'est sur ce site qu'on trouve un long texte à la fois captivant et effrayant :

« Après les trentes glorieuses :

Synarchie financière et dérives fascistes »

http://www.solidariteetprogres.org/spip/sp_article.php3?id_article=2276

Il faut une après-midi pour lire ce document de trente pages fortes, mais alors, c'est impressionnant... On y pense encore tout le temps après, plus tard... Ça chemine... :o)
On a du mal à croire à tant de cynisme. C'est proprement incroyable... À lire.

Plan :

Culture des générations à naître contre tradition synarchique p.3

Synarchisme : une brève définition p.4

La synarchie financière contre la République p.7

L'union économique et monétaire européenne : ces Français qui ont ouvert l'Europe aux financiers anglo-américains p.15

Robert Marjolin, une vie au service de l'oligarchie financière anglo-américaine p.22

Alexandre Kojève, logique d'empire et dialectique du « maître--esclave » p..23

La Banque Lazard - Le capitalisme encanaillé contre les Trente Glorieuses p.25

Je découvre **Jacques Cheminade**, qui n'a pas sa langue dans sa poche...

il a un site : **« Présidentielles.net » :**

http://2002.presidentielles.net/alaune/une070_05032002.htm

« Pour une information et des médias pluralistes - Appel à des États Généraux »

<http://www.etats-generaux-medias.org/>

« "Petits candidats" à la présidentielle : interviews par Nicolas Voisin »

Alain Mourguy, Rachid Nekkaz et Nicolas Miguët :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=10700

Christian Chavrier (Parti fédéraliste), de **France Gamère** (Génération Ecologie)
et **Roland Castro** (Mouvement de l'utopie concrète) :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=11256

« Parmi la vingtaine de "petits candidats" (si l'on ne devait retenir que deux critères, **un "petit candidat" n'a quasiment pas accès aux médias traditionnels pour diffuser ses idées, et il est absent des listes de candidatures soumises au sondages populaires**). »

« France Culture, la fin du "Premier pouvoir" »

par **Daniel Schneidermann** sur le **Big Bang Blog** :

http://www.bigbangblog.net/breve.php3?id_breve=204

Encore une **tribune de résistance aux pouvoirs** établis qui est assassinée...

**Où sont donc la protection et le respect des opinions dissidentes
qui devraient s'imposer partout en démocratie ?**

Nous sommes gouvernés par des voyous.

« Où va l'Europe ? »

Un entretien 'radio' que j'ai eu ce matin avec **Nicolas Voisin**, sur le site **Nues Newsblog** :

<http://www.nuesblog.com/?177/Ou-va-l-Europe-Interview-d-Etienne-Chouard>

« Oui les OGM sont dangereux... pour la liberté de la presse ! »

http://www.acrimed.org/article.php3?id_article=2399

« Les faucheurs qui s'attaquent aux champs d'OGM ne sont plus les seuls à risquer des poursuites judiciaires. Les journalistes qui traitent ce sujet peuvent aussi être inquiétés. Plusieurs journalistes de la station France 3 Centre à Orléans font actuellement l'objet de ce qui ressemble bien à une **tentative d'intimidation** de la part du Ministère public.

Les 15 et 16 mai s'est déroulé le procès en appel des faucheurs du Loiret à Orléans. Les éditions de France 3 en ont fait un compte-rendu le plus exhaustif possible en soulignant **la différence de qualité par rapport au procès en première instance** quelques mois plus tôt devant le tribunal correctionnel.

Le compte-rendu relatait notamment **la façon dont le président de la cour d'appel avait mené les débats, coupant régulièrement la parole aux prévenus et commettant quelques erreurs de compréhension** au sujet de la propagation des OGM.

Des faits qui ont apparemment déplu aux magistrats. Au lendemain du procès des policiers se sont présentés à la station pour obtenir la copie des journaux concernés.

Ils agissaient dans le cadre d'une enquête préliminaire à la demande du procureur d'Orléans qui a ouvert des **poursuites pour « discrédit public jeté sur une procédure judiciaire »**, article 434/25 et 434/44 du code pénal passible de 6 mois de prison. (...) »

« Parodie de démocratie »

sur le blog de **Christian Paul**, parlementaire PS qui dénonce les truanderies du gouvernement au moment de composer la **commission mixte paritaire** sur le projet **DADVSI** :

« (...) Les parlementaires socialistes (David Assouline, Patrick Bloche, Serge Lagache et moi-même) ont donc décidé de ne pas cautionner ce **nouveau simulacre de démocratie** et de quitter la séance après moins d'une heure de débat préalable. (...) Chacun d'entre nous a exprimé solennellement son désaccord devant **une méthode aussi humiliante** (...) nous avons considéré, en conscience, et après une suspension de séance, qu'**aucune garantie n'était donnée à l'opposition de pouvoir remplir correctement sa mission.** (...) »

<http://www.culturenumerique.net/index.php?2006/06/22/53-blog-note-19-parodie-de-democratie&cos=1>

Régime pourri où le Gouvernement dispose de tous les moyens pour écraser nos représentants élus : marre de cette V^{ème} République d'aristocrates qui n'a de démocratique que le nom alors qu'elle insulte la démocratie à tout propos, MARRE !

« République ! »

J'ai reçu cette *lettre périodique d'information n° 0* :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Republique_numero_zero.html

« Nous avons, avec quelques amis républicains, créé **un groupe de réflexion et de sensibilisation sur la République** et les questions républicaines, groupe qui s'intitule tout simplement "République !". Ce groupe publiera une **lettre mensuelle** (sauf pendant les vacances). Je vous envoie ci joint le numéro 0 en espérant vos réactions. Très cordialement. **André Bellon** »

Je trouve cette lettre intéressante, **synthétique** : l'essentiel y est décrit avec **discernement**. À suivre.

« Le droit d'auteur est mort, vive le droit d'auteur ! »

par **Michaël Goldberg** :

<http://michael.goldberg.free.fr/balivernes/index.php?2006/06/15/7-chere-amie-lectrice-cher-ami-lecteur>

« Bienvenue en Sarkoland !

Analyse du projet de loi de prévention de la délinquance »

par **Gilles Sainati**, magistrat, sur le site *Les mots sont importants* :

http://lmsi.net/article.php3?id_article=562

Il serait bon que chaque citoyen, avant qu'il ne soit trop tard, fasse le lien direct entre la généralisation des politiques sécuritaires et la disparition de la démocratie.

Deux députés européens (PS) démentent avoir trahi :

ils n'ont pas voté la résolution inique, **ils se sont abstenus. Plus chafouin, tu meurs.**
Ils n'ont pas voté l'amendement demandant le respect du Non parce qu'il venait du groupe ID (Villiers).
Lire les démentis et les débats qui les suivent, c'est intéressant :
http://lefil.blogs.com/benoithamon/2006/06/les_socialistes.html
http://lipietz.net/blog.php3?id_breve=155

Voir aussi :

« Désinformation contre le site "Bellaciao" : pas de limite pour le PS... »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=30216

J'ai parlé de **traîtrise** des députés français à propos de leur soutien au TCE malgré notre énorme NON, et je persisterai tant qu'ils ne défendront pas notre NON honnêtement : **comment faut-il appeler ceux qui défendent en douce le contraire de ce que veulent leurs électeurs ?** Nos soi-disant "représentants" ne représentent en fait qu'eux-mêmes, quand ce n'est pas les multinationales, c'est lamentable.

La principale raison de la montée de l'extrême droite, à mon avis, vient précisément de cette gauche qui n'est plus de gauche, qui ne défend plus ceux qui l'avaient élue (bien au contraire) et dont les mensonges évidents et quotidiennement répétés nourrissent des rancœurs puissantes. Tout le monde parle de *trahison* à ce sujet, (sauf dans le marigot médiatique bon chic bon genre politiquement correct), mais il faut pourtant *appeler un chat un chat*. "*Gauche caviar*" est un oxymore insupportable, il faut cesser de considérer cet aveu comme une plaisanterie.

Regardez bien l'échiquier politique : qui donc nous défend contre le néolibéralisme ? Ni l'UMP qui le souhaite depuis toujours pour ses électeurs aisés, ni le PS qui l'a lui-même imposé aux Français deux ans seulement après avoir été porté au pouvoir en 81 : curieux paradoxe ou lamentable trahison ? Alors cette poussée des extrêmes est facile à comprendre puisque ces "extrêmes" sont les seuls à n'avoir pas encore fait la preuve de leurs turpitudes cratocrates et en appellent toutes à la fin des sabotages politiques face au néolibéralisme. La responsabilité des "socialistes" à cet égard est grave et historique : c'est leur abandon qui nous conduit au pire.

Mais bon sang, comme les socialistes sont mal placés pour donner des leçons de démocratie, bon sang de bon sang ! Comme leurs **magouilles internes** pour assassiner les opinions dissidentes (voir liens plus bas) les discréditent profondément ! Comme leurs **politiques réelles aux antipodes** de ce qu'ils avaient solennellement promis montrent comme ils sont peu dignes de confiance ! Bande de voleurs de pouvoir, bande de menteurs, voilà tout.

Est-ce que c'est du populisme de réclamer le renouvellement rapide et complet d'une classe politique profondément corrompue par le pouvoir beaucoup trop longtemps exercé sans contrôle ? Est-ce que c'est du populisme de réclamer fortement des règles constitutionnelles permettant enfin d'engager la responsabilité des acteurs politiques entre deux élections ? Balivernes !

Quand va-t-on enfin **rétablir l'honnêteté des représentants politiques** dans le pays des droits de l'homme ? Et bien quand on aura compris que ce n'est pas à eux d'écrire les règles censées les obliger à rendre des comptes, sinon ils trichent, évidemment, et écrivent eux-mêmes les règles qui les mettent hors contrôle à nos dépens.

Les élus de l'assemblée constituante doivent absolument être déclarés inéligibles aux fonctions dont ils définissent les pouvoirs et les contrôles dans la Constitution, c'est une élémentaire hygiène démocratique que nous n'avons encore jamais su imposer. Tout est là.

Pas d'autre moyen de sortir de la nasse.

Comme par hasard, aucune télé ne parle même de cette idée cardinale. Pas un débat, rien... À quoi servent donc les journalistes ?

« Un magazine eurocitoyen »

<http://taurillon.org/>

« Quels sont les blogs politiques les plus influents ? »

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=11046

Manifestement, la sélection proposée ne fait pas l'unanimité :o)

Un monument d'émission ce 30 juin, une merveille, il faut écouter ça :
Là-bas si j'y suis rencontre ses auditeurs jeudi 29 juin pour poser la question :

« Où va France-Inter ? »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=960

Les **messages** y sont formidables, **Daniel Mermet** y est génial, **Alain Rey** ("*trésor public*") y est excellent, **Serge Halimi** y est parfait, **François Ruffin** y est à mourir de rire, il est très fort aussi :

« On est la majorité et on veut la majorité du temps de parole ! »

Les messages de l'émission LBSJS du 29 juin (**traversée de Dacca en cyclo**) sont extras...
écouter notamment le message de **Michel Paradis**, auditeur canadien éclairant.

Les Matins de France Culture reçoivent ce matin, 28 juin le passionnant **Bernard Manin**,
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=43292

Bernard Manin souligne que la démocratie, c'est organiser le débat, la contradiction, la confrontation des opinions contraires avant de décider... ce qui entraîne toujours des tensions psychiques que nous fuyons tous naturellement. C'est pourquoi nous avons besoin d'institutions pour nous obliger à confronter toutes les opinions contraires.

Bernard Manin note qu'Internet n'oblige pas à cette contradiction, ce qui n'est pas démocratique.

Lui et *Nicolas Demorand* ne soulignent pas que **la radio, et particulièrement France Culture, est soumise exactement aux mêmes mécanismes et n'organise nullement la confrontation des idées : personne d'hostile à Olivier Pastré ou Olivier Duhamel ou Jean-Marc Sylvestre n'est invité sur les ondes le matin**, ou vraiment très rarement. Donc, *Internet* prête le flanc à la critique, certes, mais *Radio France* pareillement ;o)

Slama, comme souvent, est détestable : si on l'écoute, lui seul doit avoir la parole. *Internet* serait le vecteur des anti-lumières, il ferait disparaître le regard de l'autre et nous enfermerait dans nos sphères... N'importe quoi : ça peut tout aussi bien être l'exact contraire. Sans Internet, on est enfermé dans les sphères des "*Slama & Co*", voilà la vérité. Heureusement, *Bernard Manin* va le contredire...

Bernard Manin se demande quelle est **la bonne voie d'entrée de la rencontre avec l'autre...** Question essentielle, enjeu profond de la démocratie, régime de débat et de mise en scène des conflits pour les apaiser par la parole et l'échange publics. On peut se poser la question sur *Internet*, mais tout autant, sinon plus, sur les radios de service public :o)

Quelle est la part d'interactivité, directe et publique, de France Culture avec ses propres auditeurs ? Et quelle est la légitimité de ceux qui décident que cette interactivité directe est quasi nulle ? Quels sont les contre-pouvoirs citoyens opposables à cet immense pouvoir ?

Bernard Manin souligne très justement que **lorsque les semblables parlent à leurs semblables, ils se radicalisent**. C'est vraiment passionnant et c'est toute la raison d'être d'une démocratie authentique qui donne une large place à la parole de l'opposition pour permettre aux humains de « faire société », mais **c'est exactement aussi vrai sur l'antenne de France Culture** : si on n'y laisse ensemble que des partisans du TCE (je prends l'exemple au hasard), ils se radicalisent, pour le plus grand malheur des auditeurs.

Merci, donc, à **Nicolas Demorand** que j'apprécie chaque jour un peu plus : **moins mal dans cette enceinte interdite au public**, il semble être le plus démocrate (avec *Marc Kravetz*) de ces *Matins de FC*, cherchant souvent à défendre les points de vue **opposés** à ceux de ses invités. Les autres (*Pastré, Duhamel, Slama...*) nous imposent leur soupe néolibérale personnelle **sans contradicteur** (donc aux antipodes de la démocratie), à l'instar de *Sylvestre, Paoli, Guetta* sur *France Inter*.

Prolongement médiatique de ce que souligne *Manin* au plan politique, il me semble que **nous avons besoin D'INSTITUTIONS qui IMPOSENT le débat contradictoire sur les ondes publiques**.

Et quand *Slama* prétend que c'est *Demorand* qui lui tient lieu de contradicteur et prouve ainsi son esprit hautement démocratique, on hurle dans sa voiture : imposteur !

Nicolas signale **le blog de Ponolive** :
<http://ponolive.blog.lemonde.fr/>

C'est bien d'avoir **un endroit public pour commenter les Matins de France Culture**, puisque les journalistes de l'émission n'ont prévu aucun mécanisme pour le faire à l'antenne.

« DADVSI : le Parlement, dernier recours »

<http://www2.aful.org/presse/dadvsi-parlement-dernier>

« Les associations signataires de ce communiqué **en appellent à un sursaut parlementaire concernant le projet de loi DADVSI**. Le texte qui va être présenté vendredi 30 juin 2006 devant le Sénat et l'Assemblée nationale est **un projet de loi dangereux, illégitime** et qui restera comme l'exemple parfait d'un "bug législatif". Il est du devoir des sénateurs et des députés de repousser ce texte lors du vote solennel de vendredi. (...) »

« Le programme du PS pour 2007 : dominé par le social-libéralisme »

par **Raoul Marc Jennar**, sur le site de **l'URFIG** :

[http://www.urfig.org/Le%20programme%20du%20PS%20pour%202007%20\(26%20juin%202006\).doc](http://www.urfig.org/Le%20programme%20du%20PS%20pour%202007%20(26%20juin%202006).doc)

Raoul écrit des textes importants quasiment tous les jours, en ce moment... :o)

« Appel pour une initiative populaire »

par **le Yéti** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=30102

Pour que **tous les citoyens qui tiennent à leur NON**
poussent les partis à s'unir enfin pour faire respecter le vote du 29 mai,
vote scandaleusement méprisé par les cratocrates comme par les médiocrates.

« Mes conseils désintéressés à Édouard de Rothschild...

...pour faire le premier journal du 21^{ème} siècle (rien de moins) »

par **Daniel Schneidermann**, sur le **Big Bang Blog** :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=395

Il pétille, le Daniel :o)

« Là-bas si j'y suis bâillonnée en septembre ! »

Pétition urgente :

<http://www.la-bas.org/petition/index.php?petition=5>

Que reste-t-il au Tiers état pour sauver ses tribunes ?

Quelle est donc la LÉGITIMITÉ de ces censeurs ?

**Va-t-il falloir prendre la Maison de Radio-France,
comme on a pris la Bastille ?**

« Baudis, la rue Parmentier et les blogs »

par **Daniel Schneidermann** :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=392521>

« (...) **Le CSA**, lui, vient de passer une aussi rude semaine que la municipalité putéolienne. Le 13 juin, il décide de comptabiliser dans l'opposition le temps de parole des députés UDF ayant voté la récente motion de censure. Autrement dit, **de sa propre autorité, souverainement, il classe où bon lui semble un mouvement politique.** François Bayrou, bien entendu, brocarde «une instance nommée par le pouvoir» qui «s'arroge le droit de juger la situation d'un parti politique contre son gré». La presse fait modérément écho à l'affaire. Mais c'est de la blogosphère que vient la bronca. D'abord, une impitoyable réfutation juridique d'un professeur de droit de l'Essonne, **Frédéric Rolin**, qui, estimant que «quelques bornes ont été franchies», se déchaîne contre la décision du CSA, le «droit mou» et la «verbigération législative». Et plante avec délice ses banderilles dans la phrase : «Le Conseil estime que la Constitution de la Ve République lui permet d'évaluer l'appartenance d'une formation politique à la majorité ou à l'opposition parlementaire à la lumière de l'attitude adoptée par cette formation lorsque la responsabilité du gouvernement est engagée.»

En substance, **le professeur accuse Dominique Baudis et ses collègues d'outrepasser leurs droits. Et non seulement dans cette décision-là, mais dans toutes ses «recommandations» en matière de répartition des temps de parole politiques, dont il fait ressortir la fragilité juridique, aboutissant à une mise en cause implicite de la légitimité de l'institution elle-même.** Et la ravageuse analyse commence à courir sur la Toile, notamment reprise par le blog de l'avocat **Eolas**, star de la blogosphère juridique française. **"Le CSA, s'amuse ce dernier, ne tire aucun pouvoir de la Constitution, puisqu'il a été créé par une loi ordinaire adoptée vingt-huit ans après l'entrée en vigueur de la Constitution», laquelle ne fait «aucune mention des neuf télévisions».** Y a-t-il un "effet Eolas" ? Dominique Baudis et ses "télévisions" sentent-ils le sol se dérober sous leurs pas ? Quelques jours plus tard, reculade piteuse (le temps de parole de l'UDF ne sera plus imputé ni à la majorité ni à l'opposition), immédiatement interprété par le professeur **Rolin** comme **un aveu de l'illégalité de la décision précédente.** L'estocade est portée par **Eolas**, qui décerne au CSA un "prix Busiris", récompensant des propos qui remplissent trois conditions : **"être juridiquement faux, être contradictoires avec eux-mêmes dans un laps de temps relativement bref, et de mauvaise foi". (...)** »

Je pense qu'il est temps de fonder de réelles institutions médiatiques, à l'instar du Parlement, du Gouvernement et des Juges, de façon à fonder et contrôler une légitimité honnête des moyens d'informer, en préservant jalousement la possibilité, à tout moment, d'une initiative citoyenne pour éventuellement corriger une dérive dangereuse.

Cette **reprise en main institutionnelle de leurs médias par les citoyens** devrait être un des axes majeurs d'une **Constitution d'initiative citoyenne.**

« Le Parlement Européen, le droit et la démocratie »

par **Raoul Marc Jennar**, sur le site de **l'URFIG** :

[http://www.urfig.org/Le%20Parlement%20Europeen.%20le%20droit%20et%20la%20democratie%20\(23%20juin%202006\).doc](http://www.urfig.org/Le%20Parlement%20Europeen.%20le%20droit%20et%20la%20democratie%20(23%20juin%202006).doc)

« La gauche et le peuple »

par **Raoul Marc Jennar**, sur le site de **l'URFIG** :

<http://www.urfig.org/99.%20La%20gauche%20et%20le%20peuple.%20JdM.%2027%20juin%202006.doc>

« Anne Laperrouze, députée UE, ne signe pas contre les OGM mais vote pour le TCE ! »

Un excellent courriel d'une citoyenne à une députée cratocrate à la langue de bois qui défend davantage les intérêts des multinationales que ceux des peuples qu'elle méprise ouvertement : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/OGM_Lettre_SylvetteEscaux_ALaperrouze.rtf

À nous de relayer cette lettre pour lui donner de la force.

Nota : **une Constitution d'initiative citoyenne permettra la révocation d'un élu par RIP.**

« Quelles garanties dans la Constitution française contre l'Europe supranationale ? »

par **Olivier Gohin**, professeur de droit public à l'Université de Paris II :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Colloque_Sorbonne_27_mai_2006_Olivier_Gohin.rtf

Il y a quelques (rares) professeurs qui se battent pour **que les élus et les juges ne volent pas le pouvoir au peuple qui leur a fait confiance** : *Olivier Gohin* rappelle l'urgence d'inscrire dans la Constitution française :

- **l'obligation du référendum pour toute révision constitutionnelle,**
- **le contrôle constitutionnel obligatoire des traités communautaires,**
- **la suprématie de la Constitution française sur tout traité communautaire ainsi que sur le droit communautaire *originaire et dérivé*,**
- **le droit inaliénable à se retirer unilatéralement de toute organisation internationale.**

Bien sûr, il insiste, lui aussi, sur la malhonnêteté des parlementaires qui ne procèdent pas à « **l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 88-1** qui ouvre la possibilité pour la France de participer à l'Union européenne dans les conditions du traité de Rome **rejeté** ainsi que du titre XV de la Constitution, dans sa rédaction prévue pour se substituer à la rédaction actuelle. »

« Ma mondialisation »

par **Gilles Perret**, avec la participation de l'excellent **Frédéric Lordon** :

<http://mamondialisation.com/>

Un très bon film pour illustrer et comprendre les concepts théoriques liés à la **soi-disant inéluctable** mondialisation. La caméra suit jusqu'en Tchéquie et en Chine un petit patron fort sympathique (très humain) et on comprend de nombreux pièges qui prennent les patrons de PME en tenaille, aux dépens des salariés, **tous condamnés à plus ou moins brève échéance.**

La culpabilité des hommes politiques, qui ont accepté et organisé la déréglementation générale, est soulignée. Le fait que ce soit des gouvernements « de gauche » qui aient ainsi ouvert la *boîte de Pandore* d'où sortent des monstres économiques incontrôlables, est justement dénoncé.

En continuant d'élire des néolibéraux (UMP, UDF et PS), nous creusons nous-mêmes notre tombe.

Un portrait assez honnête (pas noir et blanc) des difficultés (et lâchetés) des patrons de PME qui **grandissent trop**, suscitent des convoitises et se font acheter, vampiriser, piller et, une fois asséchées, tuer par les **fonds de pension, impitoyables pompes à fric.**

Frédéric Lordon souligne quelque chose d'essentiel : on fait des fonds de pension **américains** un épouvantail commode en réclamant d'urgence des fonds **français** comme si le fait d'être français pouvait les rendre tendres... Non : **c'est la logique du profit maximum à tout prix qui anime tous les fonds du monde, même français évidemment, et qui nous conduisent à la ruine générale sous la férule des actionnaires, cupides par définition.**

Nous sommes fous, y compris les actionnaires qui finiront par crever eux aussi quand ils n'auront plus personne à mettre en esclavage, d'accepter cette loi-là pour organiser notre société : nous régressons à toute vitesse.

Les plans intimistes du **dîner de patrons** savoyards (francs et goguenards) sont excellents.

Il faut donner ce bon film à voir aux jeunes gens pour qu'ils se politisent enfin et cessent de se laisser rançonner sans rien dire : [citoyen, te laisse pas faire, la politique c'est ton affaire...](#) :o)

Frédéric Lordon souligne que **tout le monde souffre**, même les petits patrons : alors, sans mettre à égalité toutes les souffrances, évidemment, il faut **s'interroger sur l'intelligence d'un système qui martyrise ainsi la totalité de sa population.**

À lire absolument : **« Fonds de pension piège à cons ? »** du pétillant **Frédéric Lordon** (*Raisons d'agir*, 2000).

On connaît maintenant **les noms des traîtres...**

« 22 eurodéputés du Parti socialiste, 4 des Verts, 7 de l'UDF et 16 de l'UMP rejettent le résultat du référendum » :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=29897

Au nom de **quelle légitimité** votent-ils ainsi ?

Exemple académique d'**abus de pouvoir...**

Mais nous les laissons faire sans réagir...

C'est donc **bien fait pour nous.**

« Savez-vous, chers concitoyens, qu'il existe une loi qui empêche le Peuple de choisir LIBREMENT ses candidats à l'élection présidentielle »

<http://www.jean-brice.fr/index.php>

« Cette loi est signée, par hasard, GISCARD D'ESTAING et CHIRAC et datée du 18 Juin ... 1976.

Votée en catimini par les deux assemblées (congrès) dont les membres sont tous complices, elle a l'avantage, ou le tort, de **supprimer l'anonymat des parrains à l'élection Présidentielle.**

Ce faisant, elle redonne aux partis le contrôle du choix des candidats, ce que la précédente du 6 novembre 1962, approuvée par référendum, ne faisait pas.

En effet, les Élus qui cautionnent les candidats à cette élection sont très dépendants des partis (en particulier, pour les législatives et toutes autres élections ...) et leur supprimer l'anonymat, lors des Présidentielles, consiste à redonner tous les pouvoirs aux partis sur cette élection capitale.

Résultat : depuis trente ans, la France a les mêmes dirigeants dont l'incompétence n'a d'égale que l'arrogance. (...) »

Le livre de **Jacques Lazure**, **« Abolir les partis politiques »** (voir [Journal](#), 7 juin) est disponible là : http://www.renaud-bray.com/francais/menu/gabarit.asp?Entete=Livre&Section=Livre&Page=fiche_wsc.asp&RBCode=110029762+&PRCleunik=960335

Dresser une **liste un peu complète des effets pervers des partis institués** donne le vertige...

Même si on tient aux partis par principe (parce que les régimes sans partis sont vraiment à vomir), cette étude donne **des idées à foison pour améliorer le fonctionnement de notre démocratie.**

« Bourses : entre globalisation et internalisation »

par **Paul Fabra**, dans *Les Échos* du 23 juin 2006, p. 13 :

http://www.lesechos.fr/journal20060623/lec1_idees/4439221.htm

« Au moment même où les Bourses américaines sont prises d'une frénésie contagieuse d'acquisitions et de fusions, les plus grands marchés financiers sont menacés de fragmentation, voire (au dire de spécialistes avertis) de dépérissement sous les coups de **"l'internalisation"**. Cette dernière pratique constitue la manifestation la plus spectaculaire, quoique par nature discrète et coupée du grand public, de ce qu'on appellera ici **l'aliénation du capitalisme financier : l'irrésistible tentation qui le pousse à échapper... au marché réglementé.**

Déjà, les investisseurs privés passent quasiment pour des intrus à la Bourse. En Europe continentale, à l'exception des Pays-Bas, ils ne représentent sans doute pas plus de 5 % à 6 % de la capitalisation. Leur participation est plus importante (de 20 % à 30 % ?) en Grande-Bretagne et surtout aux États-Unis. Partout, les marchés sont conçus pour les investisseurs institutionnels (fonds de placement, de pension, etc.).

L'épargnant de base est implicitement prié de ne pas intervenir directement. On lui reproche de coûter trop cher. On en profite pour letaxer au prix fort.

Mais quelle figure feront les places financières quand le fameux trio dominant désigné par les initiales **MGM** (pour : *Morgan Stanley, Goldman Sachs, Merrill Lynch*) - augmenté d'une dizaine d'établissements - aura fini de leur retirer les plus grosses transactions ? **Chacun de ces établissements a organisé son propre réseau de négociation (Electronic Communication Network). En fait un marché déréglé. L'internalisation est ce détournement.** Certes, le réseau devra, si la transaction est soumise à la législation américaine, se conformer à la règle de la « best execution ». Mais **s'agit-il encore d'une discipline de marché ? Dans le cas général, "best execution" ne veut plus dire : au meilleur prix.**

De ce côté de l'Atlantique, une directive européenne légalisera en 2007 les pratiques d'internalisation. **La Commission y voit un facteur de concurrence !**

Aurait-on oublié que, sur les Bourses d'aujourd'hui, en session toute la journée - ce dont on se vante -, un seul achat quelque peu important peut faire dégringoler le cours ? La certitude pour un vendeur d'y trouver à chaque moment un acheteur (ou vice versa) au cours alors coté n'est plus assurée. Ce qu'on appelle encore la "liquidité" d'un grand marché est une notion très relative ! Voilà pourquoi les MGM s'interposent entre les acheteurs et les vendeurs sur un marché en quelque sorte privé.

(-)

Un autre cercle vicieux nourrit le processus de **lente autodestruction**. Les *New York Stock Exchange* (Nyse), *Euronext*, *London Stock Exchange* (LSE), etc., font payer cher leurs services. **Pour éviter des frais très élevés, les gros opérateurs écoutent les sirènes de Merrill Lynch et consorts.** Les optimistes invétérés attendent que les marchés de plein exercice, sous l'effet de ce qu'ils prennent pour de la concurrence, abaissent leurs tarifs et commissions. Le plus probable est que, aussi longtemps que les Bourses cotées à la Bourse (*Nyse, Euronext*, etc.) le pourront, elles compenseront sur le dos des opérateurs la fuite des plus grosses transactions. Du coup, les monopoles soft de l'internalisation étendront leurs champs d'action. Tant qu'il n'y aura pas de casse sur le marché.

(-)

Il est temps aussi de se préoccuper du **risque de blocage que fait courir le capitalisme d'aliénation : des marchés où il n'y a plus de prix, où les actionnaires individuels - les seuls qui se conduisent comme de véritables propriétaires en gardant leurs titres des années durant - ont disparu aussi. Plus les marchés financiers s'éloignent de leurs marchés domestiques respectifs, plus ces tendances destructrices**

s'accentueront. (...) »

Mon commentaire : plus voleurs et plus tricheurs les uns que les autres... Pas un pour racheter l'autre...
Racaille cupide et immorale, ennemie mortelle de ceux qui travaillent.

Rencontre – Débat organisée par la **C6R 13**, mercredi **28 juin 2006** à 18 h 30,
À la librairie **Les Arcenaulx**, 25 Cours d'Estienne d'Orves, 13001 MARSEILLE, autour du thème :

« Refonder la démocratie »

avec **Serge Depaquit**, vice-président de **L'ADELS**
(Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale)

http://www.c6r.org/article.php3?id_article=770

« Abstention électorale, perte de confiance dans la représentation politique, replis identitaires ...

Comment agir pour reconstruire une citoyenneté plus large et plus effective ?

L'ADELS apporte sa contribution au débat et propose des pistes pour redéfinir le contrat démocratique. »

« Wikio, le média, c'est vous »

<http://www.wikio.fr>

Un site collaboratif d'information
où l'on peut voter sur chaque nouvelle
et classer les informations par degré de popularité.
À suivre attentivement : encore une utopie qui prend forme !

Et pour ressentir *en live* l'**activité déjà intense** de ce site au cœur battant :

<http://www.wikio.fr/live>

« Une tâche historique »

par **Denis Sieffert**, dans **Politis**, jeudi 22 juin :

<http://www.politis.fr/article1740.html>

Une bonne chronique en faveur
d'un « **candidat unitaire** de la gauche **antilibérale** ».

« 47 eurodéputés français rejettent le résultat du référendum »

par **Christophe BEAUDOUIN** :

http://www.revue-republicaine.org/article.php3?id_article=1158

« (...) [Conclusion de ce texte consternant, à lire :] **Voici donc un « Parlement » qui menace, interdit solennellement que l'on touche une virgule au texte rejeté par le suffrage universel et exige qu'il soit de nouveau dans les tuyaux en 2007.** Gardienne du temple européiste contre ces peuples qui votent mal, la majorité au Parlement européen nous apporte une fois de plus la démonstration de **ce qu'est l'européisme : une idéologie**, qui comme toutes les idéologies a toujours raison, contre les faits, contre les chiffres, contre l'expression démocratique. Si un évènement contredit l'idéologie, les idéologues vous expliquent qu'elle n'a pas été bien appliquée. Si l'Union européenne ne marche pas, que l'euro est un échec etc. c'est qu'il faut aller plus loin dans l'intégration. Si la France et les Pays-Bas ont rejeté l'Europe de la Constitution, c'est qu'ils se sont trompés, qu'ils n'ont pas compris le merveilleux avenir qu'elle leur promettait. Voilà comment ils fonctionnent.

L'idéologue a raison envers et contre tout. Aucun argument proposé, aucune évidence mise sous ses yeux, aucun appel au bon sens n'y suffit. Nous sommes bien placés pour le savoir, ils n'attirent sur leurs auteurs que suspicions, remontrances et excommunications.

On serait tenté, avec Marie-France Garaud de dire aux élus du peuple, à commencer par le premier d'entre eux, que s'ils ne se sentent plus capables de représenter la France depuis le 29 mai 2005, c'est à dire de porter les messages du « non » français — ce qui signifie 1. l'accepter (ce qu'ils ne font pas) ; 2. le comprendre (ce qu'ils n'essayent pas) ; 3. l'endosser pour y répondre (ce qu'ils ne veulent pas), alors il faut tout simplement qu'ils s'en aillent. »

« Le blog de Nicolas Dupont-Aignan »

qui défend *bec et ongles* le vote du 29 mai :

<http://www.nda2007.fr/blog/>

Réussir ensemble le changement ?
Le projet socialiste adopté le 6 juin 2006 à la loupe »
par **Jean-Jacques Chavigné** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Le_projet_du_PS_a_la_loupe_JJ_Chavigne.rtf

« Ce projet devrait "contribuer au rassemblement de la gauche qui est notre seule stratégie et dont l'unité permettra la victoire". Il est malheureusement probable, dans l'état actuel de ce projet, qu'il contribue au contraire à la **division de la gauche entre un "pôle social-libéral" qui lui a donné l'essentiel de son contenu et un "pôle de la gauche radicale"** qui s'appuiera sur tous ses renoncements pour obtenir le maximum de voix au 1er tour de la Présidentielle. (...) » Encore un bon texte de JJC.

« Amendements déposés le 2 juin 2006 par Marc Dolez et Gérard Filoche au projet du PS au nom de Forces Militantes pour la Démocratie et le Socialisme »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Amendements_FM_DS.rtf

On dirait qu'il y a une vraie gauche à gauche du PS :o)

Mais je n'ai vu, dans ces amendements, ni **le RIP** ni **l'inéligibilité à vie des constituants**.

Une explication plausible pour comprendre
les vraies raisons pour lesquelles nos politiciens professionnels détestent le régime de Cuba.

Intéressant petit texte canadien (on peut y réagir sur place)... invitation à en lire d'autres avant de prendre pour argent comptant les cris d'orfraie de nos cratocrates locaux :

« Initiation à la démocratie cubaine »

<http://www.cmaq.net/fr/node/24752>

« Les médias monopolisés réussissent tant bien que mal à obscurcir le processus électoral et politique cubain pourtant l'un des plus originaux au monde. Pour eux, le déroulement d'une élection ressemble à ceci : « *Le chef de l'État [Fidel Castro] a demandé à ses compatriotes de voter «oui» pour chacun des 589 candidats proposés (sans opposition) à la députation et des 1190 aux assemblées régionales.* » Rien de plus faux ! Examinons **les faits**.

L'Assemblée nationale du Pouvoir Populaire est élu à tous les cinq ans par un **scrutin direct et secret**. Elle élit le Conseil d'État et ses 30 membres dont le président de l'État. **Le chef d'État** doit être d'abord élu comme député et ensuite comme président du Conseil d'État par les députés. Il **subit donc deux "tests" électoraux**.

Le Conseil propose les membres du Conseil des Ministres aux 609 députés de l'Assemblée qui se prononcent sur ce choix par un vote. Donc, le système politique cubain repose sur la **primauté de l'Assemblée nationale** du Pouvoir Populaire qui cède son rôle au Conseil d'État et aux ministres entre les sessions de l'Assemblée à l'inverse du système canadien où le législatif (Assemblée) joue un rôle prépondérant grâce à l'absence d'affiliation politique (les députés ne siègent pas au nom d'un parti politique) et **un rôle dirigeant, car elle peut révoquer le Conseil d'État et les ministres**.

Au Canada, le législatif et l'exécutif (Parlement et Cabinet des ministres) sont dominés habituellement (sauf lors d'un gouvernement minoritaire) par un parti politique unique, donc en théorie et en pratique la Chambre de Communes est soumise au Cabinet du Premier Ministre formé par le chef du parti au pouvoir.

Le Parti communiste est le seul parti politique organisé sur l'île. **Son rôle est toutefois différent des partis politiques traditionnels, car il ne prend pas part au processus électoral bien que ses membres peuvent être élus. Il ne peut présenter de candidat ni faire campagne pour un candidat.** La Constitution cubaine consacre au Parti communiste comme "la force qui dirige la société et l'État" et "doit fournir tout son appui aux organisations sociales qui représentent les intérêts spécifiques de toutes les couches de la population." Les membres du Parti communiste n'ont pas de privilège mais ils ont le devoir de défendre la Révolution, d'appuyer la population et de donner l'exemple par du travail volontaire. Il s'agit n'ont pas d'un Parti-État, mais d'une force sociale organisée au sein de la population.

À la base, l'élection des députés de l'Assemblée nationale du Pouvoir Populaire se déroule selon le **principe de la sélection des candidats**. Ainsi **chaque circonscription tient des assemblées publiques où les électeurs sélectionnent eux-mêmes les candidats**. La Commission des candidatures composée d'organisations de masse (syndicat, organisation de jeunes, de femmes, de paysans, etc.) peut elle aussi présenter des candidats. Ce processus est rendu possible parce qu'**aucun parti politique ne présente de candidat aux élections**. Ce système évite le parachutage de candidat et permet aux électeurs de contrôler la qualité des candidats qu'elle connaît auparavant par l'implication dans leur milieu. Les photos et les biographies de chaque candidat sont affichées dans les lieux publics. Il est à noter aussi que les circonscriptions comptent un plus petit nombre d'électeurs qu'au Canada ce qui permet aux élus de mieux représenter la population. **De plus, il n'est pas permis qu'un candidat soit élu sans opposition**.

Le caractère populaire des élus tient, entre autre, au fait qu'**ils ne sont pas rémunérés et n'ont pas d'avantages liés à leurs fonctions**. Les députés poursuivent ainsi dans la mesure du possible leurs occupations habituelles dans la société.

Le jour de l'élection, les électeurs peuvent voter très facilement car le bureaux de vote sont présents dans les écoles, les quartiers, les endroits de travail ce qui explique entre autre le taux de participation très élevé bien que le vote ne soit pas obligatoire. Fait intéressant, **ce sont des écoliers qui surveillent les urnes** durant le vote contrairement au Canada, où ce sont des représentants de partis politiques qui surveillent le processus. **L'utilisation de jeunes n'ayant pas le droit de voter permet un processus transparent**.

Pour être un élu, un candidat doit remporter au 50% des suffrages, s'il n'y parvient pas, un deuxième tour a lieu entre les deux candidats obtenant le plus grand nombre de votes. **À Cuba, le droit de vote est permis dès l'âge de 16 ans et le vote « blanc » (vote de protestation en faveur d'aucun candidat) est comptabilisé. Le vote « blanc » permet, par exemple, aux « dissidents » de voter contre le système.**

[À part ça, si on en croit nos cratocrates locaux, c'est nous la démocratie et c'est Cuba la dictature... Si ces faits sont avérés, le mensonge de nos politiciens et journalistes est criant. À vérifier, donc. Il me semble urgent de **garantir une information honnête** dans notre pays. Pour l'instant, nous en sommes réduits à chercher et recouper... ÉC.]

Les mécanismes de la démocratie cubaine ne se limitent pas au simple exercice du vote. Par exemple, **les électeurs peuvent révoquer un élu en tout temps** s'ils récoltent l'appui de plus de 50% de l'électorat. **Des assemblées publiques ont lieu régulièrement pour examiner le travail du gouvernement et des députés**. De plus, les

grands projets de lois sont discutés par l'ensemble de la population au cours d'assemblées publiques ainsi que les organisations de masse. Les organisations de masse comme les syndicats, les organisations de femmes, d'étudiants et de paysans sont importantes dans la vie politique cubaine. Les Comités de défense de la Révolution en constituent la plus importante puisque 84 % de la population âgée de plus de 14 ans en est membre. **En 1975, pour l'adoption de la Constitution cubaine, l'ébauche a été discutée par la grande majorité de la population qui a proposée plus 10 000 amendements. Ultimement, la Constitution fut adoptée à 97 % par référendum.** D'ailleurs, la Constitution peut être modifiée soit par l'Assemblée nationale **ou par proposition de la population.** Ce **mécanisme d'initiative populaire**, s'il est engagé en bonne et due forme, est soumis ensuite à l'ensemble de l'électorat par voie de référendum.

Le système politique et électoral cubain permet justement de matérialiser la célèbre phrase de **Périclès, "La démocratie, c'est le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple."** Le peuple cubain s'est doté de processus démocratiques innovateurs par lesquels il exerce son pouvoir souverain et construit l'unité du peuple. »

(Franc-Parler, Vol.1, No.5 - 7 juin 2006)

lundi 19 juin 2006

Crise à Libération, affaire EADS, émission de Daniel Mermet

« Menace sur les médias français » par **Serge Halimi** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2006-06-19-Medias-francais>

Question : ne devrait-on pas évidemment **nationaliser Lagardère et TF1 ?**

« Donnez-moi de bonnes statistiques »

dans **Marianne** n° 472 du 06 mai 2006 au 12 mai 2006 :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/61/13/document_article_marianne.phtml

« Les **"décideurs"**, c'est-à-dire en particulier les représentants du pouvoir politique, font **pression** sur les instituts de **statistiques** pour obtenir des enquêtes qui vont dans leur sens et les confortent. Les intéressés eux-mêmes le révèlent dans un communiqué commun: **les statisticiens, aussi bien ceux de l'INSEE, de l'ANPE et du ministère de l'Emploi (DARES) que ceux du ministère de l'Agriculture ou de l'Éducation nationale, dénoncent "les pressions sur les personnels, les nominations politiques, le blocage d'études ou de publications"...** »

Puisque ce sont **les hommes au pouvoir eux-mêmes qui trichent avec les divers outils de chiffrage, qui sont les outils de mesure de leurs propres performances**, est-ce que vous en tirez un enseignement en termes institutionnels ?

Autrement dit, **si vous écriviez vous-même la Constitution** (qui est la vôtre : elle est censée vous protéger) au lieu, fou que vous êtes, de laisser ces hommes l'écrire eux-mêmes, **qu'est-ce que vous écririez, vous (oui vous : citoyen), comme article pour nous garantir à tous une information honnête ?** (Ici, des statistiques honnêtes, mais vous pouvez fort bien élargir votre réflexion si vous êtes inspiré(e) :o)

Je vous invite à venir participer au festin citoyen sur ce sujet :

**"Rendre certains services publics (INSEE, ANPE, sondages...)
indépendants du pouvoir exécutif" :**

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?id=45>

« L'élite, le peuple, la gauche »

Jean-Marie Colombani du Monde reçoit **Laurent Jauffrin**, directeur de la rédaction du *Nouvel Obs*, pour son livre **« Histoire de la gauche caviar »** (Robert Laffont, 2006) :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rumeur/index.php>

L'analyse de *Laurent Jauffrin* est consternante : il décrit de façon détaillée **la trahison du peuple par les élites de gauche (trahison est bien le mot utilisé par Colombani et Jauffrin sans complexe) et la frustration de la classe ouvrière dont les intérêts ne sont plus défendus par personne et qui se voit, en plus, traitée de raciste par des intellectuels méprisants étiquetés "de gauche"...** Il n'en tire pourtant aucun remord personnel d'avoir défendu le néolibéralisme prédateur depuis 15 ans... Au milieu des aveux circonstanciés de trahisons répétées et aggravées de la gauche caviar, la gêne est constante à écouter ces intellectuels traîtres qui dissertent dans leur salon sur le concept de "gauche", complètement vidé de sons sens par les politicards prétendument "de gauche" et déformé par la droite qui pratique sans cesse un amalgame commode entre la gauche, la terreur et le bolchevisme pour nous dissuader de résister aux bandes de pillards qui rançonnent les salariés sous haute protection médiatique et politicienne.

On trouvera une bonne analyse et des extraits du livre dans les précieuses **archives de Marianne** :

« La gauche pédale dans son caviar »

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5F/9E/document_article_marianne.phtml

**« Tous ensemble pour une alternative au libéralisme
et pour des candidatures communes en 2007 »**

Jeudi 29 juin à 19h

Centre de Congrès, **AGORA à AUBAGNE** (ZI des Paluds)

Avec la participation de :

Francine BAVAY (Verts), **José BOVÉ**,
Magali BRACONNOT (Alternatifs), **Olivier DARTIGOLLES** (PCF),
Raoul Marc JENNAR, **Alain KRIVINE** (LCR),
René REVOL (PRS), **Yves SALESSE** (Fondation Copernic)
et des acteurs du mouvement social et citoyen dans le département.

« La Z - machine de Sandia (Nouveau-Mexique)

La fusion sans pollution ni radioactivité : à portée de main !

**Absence totale de réaction dans le secteur civil, scientifique et politique,
dans la grande presse... Vif intérêt chez les militaires »**

http://www.ip-petit.com/science/Z-machine/z_machine2.htm

Un long article passionnant de **Jean-Pierre Petit**.

En passant, le **cri d'alarme contre le projet ITER** de **Pierre-Gilles de Gennes**,
Prix Nobel de physique 1991, est inquiétant et, une fois de plus, on ne peut que regretter que
**nos institutions (nationales et européennes) ne laissent aucune place aux citoyens
pour imposer leurs débats et leurs choix à leurs "représentants"
trop souvent contraints par des lobbies corrupteurs.**

Importante et utile clef de lecture de l'actualité
que cette Constitution d'origine citoyenne
que pourraient écrire eux-mêmes
des peuples émancipés.

« Le foncier agricole »

Ruth Stegassy (**Terre à terre**) recevait ce matin deux humains doux et intelligents :

Jérôme Deconinck (association "*Terre de liens*") et **Nicolas Laurent** ("*Terres fertiles*" et AMAP) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=42262

« Télé, la guerre de tous contre tous »

Pour *Le Premier pouvoir*, *Élisabeth Lévy* reçoit le décapant **Michel Meyer**,
auteur d'un livre alléchant : **« le livre noir de la télévision »** (Grasset, mars 2006)

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=42530

Une très intéressante émission... où l'on parle du **PAF 40**, de la *camisole de force numérique*, de la télé volée par les marchands, les pubeux, les marketeux, de la fragmentation de l'audience qui proviendra de la TNT multiple offerte gratuitement aux pauvres, de la société de divertissement et du processus d'abrutissement en lieu et place d'une agora et du débat citoyen, de la pieuvre voleuse qu'est **Endemol**, d'une logique de classe au moment de choisir ses programmes, de l'abjection des patrons des chaînes privées qui vont au concert plutôt que regarder leurs programmes lamentables qu'ils imposent pourtant à notre société avec le plus parfait cynisme (les patrons de chaînes privées interdisent probablement à leurs enfants de regarder les programmes qu'ils élaborent *pour les autres*), de la **normalisation** qui arrive, de la **nécessaire démarchandisation de la télévision, de sa démocratisation, de sa nécessaire ouverture aux mouvements associatifs**, de la richesse comparée des débats sur le net, du visionnaire **Guy Debord** (qui annonçait déjà en 1967 que l'aboutissement du capitalisme est la société du spectacle et la servitude par le divertissement), de **l'occultation totale des vrais problèmes de la société par l'omniprésence des clowns**, de l'espoir que *Michel Meyer* met en **Patrick de Carolis** pour sauver le service public du naufrage...

Et si on filmait nous-mêmes les débats que nous souhaitons ?

Appel au peuple pour créer nos propres contenus, en réaction à la vacuité des médiacrates :
le sujet est évoqué sur le forum : **« Extension des moyens de la résistance »**

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=1213#p1213>

Dans *Les Echos* du 15 juin 2006, p. 22 :

http://www.lesechos.fr/journal20060615/lec2_industrie/4435664.htm

« Des dirigeants, dont Noël Forgeard, ont vendu des titres en mars »

« **Noël Forgeard**, le coprésident français d'EADS, ainsi que **François Auque**, **Jean-Paul Gut** et **Jussi Itävuori**, tous trois membres du comité exécutif du groupe aéronautique, ont vendu des paquets de titres début mars, exerçant des tranches de stock-options allouées. Selon des déclarations effectuées auprès de l'Autorité des marchés financiers, Noël Forgeard a notamment cédé le 15 mars pour **2,5 millions d'euros** (avant commissions) d'actions à 32,01 euros. Les 15-17 mars, **ses trois enfants** ont vendu chacun 42.666 actions au prix moyen unitaire de 32,82 euros. »

Voleurs, menteurs, oppresseurs... et impunis...

C'est **100 % notre faute** à tous, puisque nous ne faisons **rien** pour arrêter ces **parasites**,
"champions" pour nous serrer tous la ceinture sans jamais serrer la leur.

« À quoi sert Ségolène Royal ? »

par **Raoul Marc Jennar** (une très bonne chronique écrite pour *le Journal du Mardi*) :
<http://www.urfig.org/98.%20A%20quoi%20sert%20Segolene%20Royal,%20JdM,%2020%20juin%202006.doc>

« Les libéraux de droite et de gauche réclament une "Europe euro-américaine" »

par **Raoul Marc Jennar** (une chronique dans la partie 'Europe' du site de l'Urfig) :
[http://www.urfig.org/Libéraux%20de%20droite%20et%20de%20gauche%20reclament%20une%20Europe%20euro-americaïne%20\(16%20juin%202006\).doc](http://www.urfig.org/Libéraux%20de%20droite%20et%20de%20gauche%20reclament%20une%20Europe%20euro-americaïne%20(16%20juin%202006).doc)

« Internet : la main invisible de la délibération »

Par **Azi LEV-ON** et **Bernard MANIN** :

<http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=13254>

Un article vraiment passionnant : à lire et à relire. À faire connaître, aussi.

« On célèbre souvent les possibilités d'échange et de communication sur le réseau mondial. Mais celui-ci ouvre-t-il des perspectives en termes de participation et de délibération politiques ? Internet favorise-t-il, au-delà du partage d'information ou d'opinion, la confrontation avec des idées qui ne sont pas les nôtres ? Cette condition minimale d'une authentique délibération démocratique est-elle présente sur Internet ?

(...) Diverses études suggèrent que l'usage d'Internet dévoie la discussion et entrave, même, une authentique délibération publique. **Les utilisateurs, dit-on, vont plutôt chercher des informations renforçant leurs opinions que de nouveaux arguments.** S'ils choisissent de participer à des forums de discussion, ils se dirigent de préférence vers ceux où ils rencontreront des gens de même opinion qu'eux et la discussion produit alors le **renforcement mutuel** des opinions, voire leur **radicalisation**.

La délibération n'est pas seulement la recherche des raisons et arguments qui peuvent justifier une action. Le trait distinctif de la délibération réside dans la recherche et l'examen d'arguments pour, mais aussi **contre**.

(...) Les recherches en psychologie sociale et cognitive montrent que nous ne traitons pas l'information nouvelle de manière neutre et objective, mais que **nous faisons systématiquement des erreurs de perception et d'interprétation face à des informations allant à l'encontre de ce que nous croyons, surtout si ces informations ne sont pas absolument claires et univoques**. Nous avons une propension à interpréter les nouvelles données qui nous sont soumises comme confirmant nos croyances antérieures (*confirmatory bias*). Dès lors, les membres d'une assemblée délibérante auront beau être exposés à une multiplicité d'arguments divers, ils n'en examineront pas moins de manière biaisée les nouveaux éléments qui entrent en conflit avec leurs croyances préalables.

Certains travaux montrent que **la manière la plus efficace de contrer l'effet de cette perception biaisée est d'accorder une visibilité et une saillance particulières aux informations qui vont à l'encontre des convictions existantes.** »

Voilà bien un mécanisme fondamental que devrait intégrer une Constitution authentiquement démocratique : donner une visibilité renforcée à l'opposition, comme en Grande-Bretagne où, par exemple, la présidence de la Commission de finances est confiée par principe à l'opposition, et contrairement à ce qui se pratique dans notre détestable monarchie républicaine française qui muselle, voire exclut carrément, toutes les oppositions : voir l'exemple récent du CSA (soi-disant indépendant) qui donne 1/3 du temps de parole TV au gouvernement, 1/3 à sa majorité, et 1/3 seulement à l'opposition.

Je pense aussi à des dispositions constitutionnelles de nature à **favoriser les candidatures dissidentes, individuelles et non conformes** et éviter le filtre des partis politiques (suspects de ne présenter aux élections que des vassaux, serviles à la fois à la ligne du parti et à ses chefs).

« (...) Plusieurs études montrent que **les individus ont tendance à éviter l'inconfort psychique causé par l'expression d'opinions adverses et la participation à des discussions conflictuelles.**

(...) En présence d'une information abondante, mais d'une faible attention de la part des usagers, on observe un recours à **des stratégies de sélection des sources de l'information**. L'économie du temps et de l'énergie peut aller jusqu'au **refus d'être informé**. La logique de "l'ignorance rationnelle" continue à dominer. L'ampleur et l'accessibilité d'Internet ne sont donc certainement pas des raisons suffisantes pour conclure qu'il accroît la connaissance des opinions opposées.

(...) On a observé plus haut que la création d'une communication politique traversant les clivages était un bien public complexe. **Hors Internet, les lieux d'exposition à des opinions adverses sont assez rares**, et plus rares encore sont ceux qui permettent **une discussion interactive** entre personnes d'opinions opposées.

(...) **Deux problèmes majeurs pour l'organisation de la délibération [sont] la sélectivité dans le choix des interlocuteurs et l'évitement des conflits.**

(...) un autre facteur peut entrer en jeu : l'inaptitude des utilisateurs à paramétrer parfaitement leur exposition à l'information politique en ligne.

Comme la structure de la toile n'a pas été conçue par un planificateur, mais que les hyperliens sont le fait d'agents individuels, il reste toujours une possibilité que les sites contiennent des liens conduisant à des opinions adverses. La facilité technique qu'il y a à suivre ces liens rend ces opinions immédiatement accessibles. Même quand les internautes surfent à la recherche d'informations qui confirmeraient leurs croyances personnelles, ils peuvent être dirigés vers des opinions opposées aux leurs, ou tomber dessus **par hasard**. Le cas n'est pas fréquent, sans doute, mais lorsqu'il se présente, **il suffit d'un clic pour se frotter à l'opinion adverse**. La chose est sensiblement moins simple hors ligne.

Les moteurs de recherche offrent une bonne illustration de la difficulté à paramétrer parfaitement son environnement de communication. Ils sont très utilisés pour chercher des informations, y compris politiques. Plus de la moitié des utilisateurs y ont recours chaque jour. Tout comme les portails des médias traditionnels, ils captent une bonne partie

du trafic et figurent en tête des sites les plus fréquentés. Un aspect important, quoique rarement noté, des moteurs de recherche est que leurs utilisateurs ne peuvent paramétrer l'orientation idéologique des sites vers lesquels ils sont dirigés. Les moteurs de recherche prennent en compte toute l'information disponible sur l'espace qu'ils parcourent, sans faire de différence entre les options idéologiques. Cela tient à l'absence, pour le moment, d'un système d'étiquetage idéologique universellement accepté. Du coup, **on peut être conduit sur un site présentant des opinions exactement opposées à celles que l'on cherche à étayer**. Ainsi, par exemple, des défenseurs du capitalisme ou de la mondialisation cherchant à renforcer leur opinion par de la documentation supplémentaire sur ces sujets peuvent se trouver dirigés vers des sites altermondialistes ou anticapitalistes. (...) »

Je pense ici aux règles qu'il faudrait écrire pour contraindre les médias d'information à réserver **une bonne place aux contestataires dans les journaux**, fussent-ils de simples particuliers, pour éviter que ne se développe un effet "**pensée unique**" par le jeu des **microchoix des journalistes**.

Je suis sûr que le **tirage au sort des invités** (parmi les volontaires) serait un moyen efficace (et juste) de ne pas permettre une stratégie d'évitement des oppositions.

Cette analyse de *Lev-On* et *Manin* est passionnante, mais elle permet de critiquer bien d'autres assemblées et lieux de débat (plateaux de radio ou de télé, écoles et entreprises...) que l'Internet, à mon sens, et c'est bien chaque humain, **quel que soit le lieu où il échange des idées**, qui devrait avoir lu et digéré cette forte mise en garde.

Nous devrions montrer nous-même que nous sommes capables de faire mentir cette prédiction selon laquelle Internet favoriserait surtout notre "**homophilie**" (goût de retrouver des opinions semblables) sans inciter au vrai débat : **allons sur des forums qui nous sont défavorables, et discutons-y respectueusement** de tout ce qui compte vraiment.

Merci à **Nicolas (Versac)**, que je lis régulièrement malgré (ou du fait de) nos mutuelles dissidences ;o), d'avoir signalé (<http://vanb.typepad.com/versac/2006/06/collection.html#comments>) ce document important.

Je vais proposer à Nicolas d'intervenir plus souvent sur son blog et lui demander de nous rejoindre de temps en temps sur mon forum. J'espère que ça va fonctionner.

Il faudrait aussi que je passe sur les forums néolibéraux purs et durs. C'est bien vrai qu'il y a une appréhension à vaincre. Et puis cette maudite limite du temps imparti à chacun, de 0 h à 24 h... et ce maudit besoin de dormir... :o)

Ce **Bernard Manin** est l'auteur de ce livre absolument essentiel dont je vous ai parlé naguère : **« Principes du gouvernement représentatif »** (*Champs Flammarion*, 1996). Quel auteur passionnant, vraiment : 0% de MG, chaque mot compte. Vous devriez tous lire ce grand petit livre ;o)

« L'UMP et le PS redisent leur 'soutien' à la Constitution européenne et à la fin de la souveraineté pénale des Etats »

http://www.observatoiredeleurope.com/L-UMP-et-le-PS-redisent-leur-soutien-a-la-Constitution-europeenne-et-a-la-fin-de-la-souverainete-penale-des-Etats_a476.html

« Les médias en France »

leurs propriétaires, leurs liens, leurs liens avec le monde politique...

<http://forestent.free.fr/>

Voir aussi **« base de données sur la propriété des médias »** :

http://www.observatoire-medias.info/rubrique.php3?id_rubrique=35

José Bové assure être **le plus apte à rassembler la gauche de la gauche**, en lieu et place de *Besancenot* et *Buffet*, et esquisse son programme :

« Je suis prêt à assumer d'aller à l'Élysée »

par *Matthieu ECOIFFIER* et *Pascal VIROT*, dans *Libération* du mercredi 14 juin :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=390077>

José dit : **« La France, qui va présider l'Union européenne en 2008, devra proposer que les parlementaires européens élus en 2009 se réunissent en Assemblée constituante. »**

Je crois que c'est une erreur, lourde de conséquences en termes d'**aliénation des citoyens à leurs élus** : ce n'est évidemment pas aux parlementaires, pas plus qu'aux ministres, d'écrire les limites de leurs propres pouvoirs (sauf s'ils se déclarent **inéligibles** pour l'avenir).

Je suis sûr que José en conviendra si nous avons l'occasion d'en parler.

« Pourquoi faut-il encore s'opposer à Bolkestein ? »

par **Raoul Marc JENNAR**, sur le site de l'URFIG :

http://www.urfig.org/97_%20Pourquoi%20faut%20il%20encore%20s'opposer%20a%20Bolkestein_%20JdM_%2013%20juin%202006.doc

« La rencontre des leaders mondiaux dont la presse ne vous parle pas »

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=2464

à propos du **groupe Bilderberg**, une menace évidente contre la démocratie, négligée par la plupart de nos journalistes *professionnels* qui ne jouent pas leur rôle de contre-pouvoirs.

« Pourquoi le silence sur ce qui se passe en Grèce ?

par **Raoul Marc Jennar**, le 14 juin 2006 :

« Rien ne s'écrit, rien ne se dit, rien ne se montre sur ce qui se passe en Grèce depuis cinq semaines. Les journaux, les stations de radio, les chaînes de télévision nous privent du droit à une information majeure : depuis cinq semaines, 354 départements académiques sont occupés ; des milliers d'étudiants manifestent régulièrement ; la manière dont la police a réprimé la manifestation du 8 juin rappelle à bien des égards les heures noires de la dictature des colonels (une personne dans le coma). Dans un pays de l'Union européenne ! Et nous n'en savons rien.

Le gouvernement grec, suivant en cela les décisions dérégulatrices prises par nos gouvernements pour être ensuite imposées par l'OMC et par l'Union européenne, va modifier la Constitution rédigée après la chute de la dictature pour permettre la privatisation de l'enseignement universitaire. Il prépare en outre une loi qui va permettre la création d'établissements universitaires privés, qui va imposer les critères de gestion des firmes privées aux facultés d'État, qui va supprimer "l'asile universitaire" soumettant jusqu'ici l'intervention de la police sur les campus à l'accord du Conseil d'administration de l'université, qui va réduire drastiquement la possibilité de repasser les examens.

C'est à cela que des dizaines de milliers d'étudiants grecs s'opposent. Dans l'indifférence totale des journalistes et correspondants de presse des autres pays européens.

Le black-out des médias propagandistes de la pensée unique néolibérale vise un but : empêcher qu'on sache dans toute l'Union européenne que la résistance au néolibéralisme existe partout, qu'elle n'est pas une exception française et que le rejet de l'Europe telle qu'elle se construit depuis cinquante ans grâce à l'alliance de la démocratie-chrétienne et de la social-démocratie va grandissant.

En Europe, on impose la liberté de circulation des biens, des services et des capitaux, mais on brime la liberté de circulation des informations.

Il s'impose d'urgence de manifester notre solidarité avec les étudiants grecs. Il s'impose de dénoncer l'information sélective et orientée des médias privés et publics, tous à la solde des banquiers et des marchands.

Combien de temps encore allons-nous supporter ce coup d'État permanent qu'est la construction d'une Europe néolibérale destructrice de nos acquis démocratiques et sociaux ? »

Raoul Marc JENNAR, chercheur altermondialiste

www.urfig@wanadoo.fr

« Vinci, symbole du capitalisme français ? ».

par **Frédéric Lemaître** dans *Le Monde* du 14 juin :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-783320,0.html>

« Jugé beaucoup trop payé, Antoine Zacharias, président de Vinci, a été contraint de quitter ses fonctions. (...)

À l'heure où les inégalités sociales constituent un des cancers de nos sociétés, voir un dirigeant gagner potentiellement 200 millions d'euros est tout bonnement injustifiable. (...)

Jusqu'alors, aucune voix ne s'était élevée contre la mégalomanie de M. Zacharias. Normal : comme le reconnaît la société dans son rapport annuel, **la plupart des administrateurs avaient un lien financier avec l'entreprise et n'étaient pas indépendants** au sens où on l'entend habituellement. Le cas le plus flagrant est celui **d'Henri Saint-Olive**, PDG d'une petite banque privée qui gère notamment une partie de la fortune de M. Zacharias !

Certes gagner une somme qui correspond à plusieurs milliers d'années d'un salaire moyen est injustifiable. Mais toucher **400 fois** le salaire minimum l'est-il davantage ? C'est pourtant ce que perçoivent approximativement les dirigeants des entreprises du CAC 40. **Ils gagnent en un mois ce qu'un ouvrier ou un employé gagne en quarante ans... soit tout au long de sa vie professionnelle.** Et la mondialisation qui tire les salaires des moins qualifiés vers le bas pousse ceux des dirigeants à la hausse.

Au début du XXe siècle, le banquier américain **John P. Morgan** estimait qu'un **PDG ne devait pas percevoir plus de vingt fois la moyenne des rémunérations de ses salariés.** Aujourd'hui, cet homme ferait figure de dangereux gauchiste. »

« Carte de France des départements et cartes des circonscriptions électorales permettant d'accéder aux fiches des députés »

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/qui/circonscriptions/>

Un outil pratique pour interpeller directement nos représentants au Parlement.

L'enregistrement de **l'interview du père Chouard** pour l'anniversaire du 29 mai sur **Radio France Bleu**, émission **Plein Cadre**, avec **Denis Faroud** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Interview_Radio_France_Bleu_29mai2006.mp3
(25 minutes, 20 Mo)

Sur **Bellaciao**, la suite des analyses de **Gérard Filoche** et un endroit pour réagir sur l'état (lamentable) du PS :

« Comment le PS a bouclé son projet pour 2007 ? Vu de l'intérieur... »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=29135

"Le livre de Pierre" est enfin disponible :

« **Manifeste pour la vraie démocratie** »

par **André Tolmère** :

Voir ma page '[Journal](#)' (10 juin 2006)

RFID « Mille milliards de mouchards »

par **Michel Alberganti**, dans *Le Monde* du 1^{er} juin :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3230,50-778575,0.html

« **George Orwell** imaginait son Big Brother bardé de caméras. Mais c'est un autre espion, presque invisible, qui s'apprête à envahir notre vie quotidienne.

Étape marquante, le 22 mai, la généralisation du passe sans contact **Navigo** destiné à remplacer les Cartes orange a consacré l'entrée des puces radio dans la poche des Franciliens. Chacun de leurs voyages sera, désormais, répertorié et identifié. Les entreprises ASK et Axalta, qui fabriquent les Navigo, tablent sur la production de 4,5 millions d'unités d'ici à 2007. Au cœur du passe sans contact, une puce électronique munie d'une antenne. Rien de plus, en apparence.

Mais le système Navigo intègre également des ordinateurs et des bases de données. Pour lutter contre la fraude, les informations sur chaque voyageur seront conservées un certain temps. Anodin et pratique, Navigo marque en fait l'entrée dans un nouvel univers constellé de puces communicantes. **En perspective, la surveillance permanente de chacun des gestes des citoyens grâce aux objets transformés en mouchards.**

La technologie est prête. Elle se nomme "identification par radiofréquence" (radio frequency identification ou RFID en anglais) et se présente, le plus souvent, sous la **forme d'étiquettes adhésives, les tags**, intégrant puce et antenne. L'ensemble peut être incorporé dans pratiquement tous les objets : automobiles, appareils électroniques, vêtements, livres, ameublement, jouets, emballages alimentaires... Même dans le papier à lettre. Un tag RFID n'a pas grand-chose de commun avec le code-barres, qu'il remplace officiellement. Il s'agit en fait d'un minuscule ordinateur communicant, d'une puissance équivalente à celle des PC produits en 1985.

Ces performances étendent les fonctions des puces radio bien au-delà de la simple identification. "Elles peuvent collecter des informations provenant de différents capteurs (...)

Les **tags RFID** se répartissent en deux grandes familles : **les passifs et les actifs. Toutes deux émettent et reçoivent de l'information, et leur mémoire est modifiable à distance.** Les tags passifs, privés de source d'énergie propre, sont activés par le champ électromagnétique généré par les appareils de lecture. Ainsi, leur distance de communication reste limitée de quelques centimètres à quelques mètres. Les tags actifs, eux, disposent d'une batterie intégrée qui augmente leur portée jusqu'à quelques dizaines, voire quelques centaines de mètres.

(...) "En 2005, les étiquettes passives coûtaient entre 17 et 20 cents de dollar. Cette année, elles coûteront moins de 10 cents, soit environ 8 centimes d'euro." Les projections des cabinets d'analyse intègrent les effets de cette baisse rapide des prix.

IDTechEX a estimé, en décembre 2005, à 2,4 milliards le nombre de puces RFID mises en service depuis leur invention, qui remonte, en fait, à soixante ans. Dès 1944, les avions étaient identifiés par radiofréquences. Une seconde étude, publiée en janvier, estime que les ventes mondiales passeront de 600 millions d'unités en 2005 à 1,3 milliard en 2006 et 485 milliards en 2016... Au cours des dix prochaines années, quelque 1 400 milliards de puces RFID devraient ainsi être commercialisées.

Une telle invasion n'ira pas sans **réactions**. Déjà, les premières expériences d'introduction massive de puces radio dans les produits de grande consommation ont rencontré de violents rejets. Caspian, une association de consommateurs créée par Katherine Albrecht, dénonce ainsi le "pistage de tout, partout" avec le slogan : "Big Brother est-il dans votre chariot d'alimentation ?" En 2003, Caspian s'est mobilisée contre le projet de **Gillette** expérimenté à Cambridge par la chaîne de distribution anglaise Tesco pour lutter contre le vol des lames de rasoir Mach3. Selon le quotidien *The Guardian*, **un tag RFID déclenchait la prise d'une photo du client** lorsqu'il saisissait un paquet de lames sur le présentoir. A la caisse, une seconde prise de vue permettait, en la comparant avec la première, de vérifier l'identité de l'acheteur. Gillette aurait commandé, à l'époque, 500 millions de tags à l'entreprise Alien Technology. Après l'appel au boycottage du fabricant de rasoirs par Caspian, Gillette renonçait, pour au moins dix ans, aux tags RFID dans les produits eux-mêmes, les réservant aux palettes et cartons.

Cette expérience ne semble pas décourager le géant américain de la distribution Wal-Mart, qui a "incité" 130 de ses 61 000 fournisseurs américains à équiper leurs produits d'étiquettes RFID en janvier 2005. Cette année, 200 nouveaux fournisseurs ont dû adopter les puces radio et 300 doivent les rejoindre en janvier 2007. (...) »

Pauvres enfants... Quel monde effrayant nous sommes en train de leur léguer,
au nom de **mythes scientifiques, comme si toute invention était un progrès...**

Mais que font nos soi-disant "représentants" ? Ont-ils organisé **un débat et une consultation publique** avant de laisser se généraliser ces produits évidemment dangereux pour nos libertés ?

À quoi servent-ils donc, bon sang ?!

Défendent-ils l'intérêt général ou celui des multinationales ?

Et contre cette emprise croissante des personnes morales

quels sont les moyens institutionnels laissés aux personnes physiques pour résister ?

Depuis un an, je réalise notre dénuement politique,
l'état avancé de **notre impuissance programmée** par nos propres "représentants",
tout au long de la **Constitution**, et ça me révolte profondément.

À propos de **la folie mortifère des grandes entreprises**

(égocentriques, amoraux, inhumaines, aux comportements malfaisants totalement impunis)
et de la place invraisemblable que nous leur laissons prendre dans la vie politique de la Cité
au nom d'un « *ordre économique moderne* », il faut lire absolument le livre de **Joël Bakan**,
professeur de droit à l'Université de Colombie-Britannique (Canada) :

« Psychopathes & Cie – La soif de profit et de pouvoir »

(Éditions Transcontinental, 2004, voir ma bibliographie).

« Infernal manège des sondages »

par **Alain Garrigou**, professeur à Paris X Nanterre, dans le **Diplo** de juin.

Un bon article dont voici l'intro :

« Devant la prolifération des sondages, il n'est pas de meilleure explication que l'histoire de **l'ivrogne qui cherche sa clef sous un réverbère, non point parce qu'il l'a perdue à cet endroit, mais parce que là il y a de la lumière**. De nombreux sondeurs, journalistes, politiciens et politologues vivent sous les réverbères. (...) »

L'article entier ne sera disponible sur le net que le mois prochain, mais il faut **s'abonner au Diplo pour qu'il survive** : c'est un des derniers Mohicans.

Malhonnêteté des néolibéraux, deux poids deux mesures, à tout propos...

Association de malfaiteurs en bande organisée, en fait, à l'évidence...

« Au secours, ma patronne s'appelle Parisot »

un excellent article d'**Isabelle Barré**, dans **Le Canard Enchaîné**
(un autre *Dernier des Mohicans* résistants à protéger) du 31 mai :

« **Laurence Parisot** a bien failli s'y coincer les doigts, mais elle s'est finalement débarrassée à temps d'*Optimum*, une fabrique de portes de placards basée à Agen et héritée de son père en 2002. Opportunément mise en avant durant sa course à la présidence du MEDEF, la double casquette de la **patronne de l'IFOP** et pédégée d'une PME familiale était devenue un rien encombrante : difficile d'incarner l'entreprise triomphante quand sa propre boîte tombe en capilotade...

Rien que pour 2005, *Optimum* a empilé 780 000 euros de pertes. S'y ajoutent 4 millions de déficits cumulés au cours des années précédentes et 2 millions de dettes diverses. **Cette "pépite", qui ne vaut plus grand-chose, a trouvé preneur en mars dernier auprès d'un tout jeune fonds d'investissement, GMS, domicilié sous les doux cieux du Luxembourg.**

À sa tête : un trio de financiers grenoblois, qui préfèrent rester discrets, sans être de parfaits anonymes. L'un d'eux, Philippe de Saint-Rapt, est un jeune loup du MEDEF en Isère, vice-président de la Caisse primaire de Sécu. Il ira loin... Car lui et ses acolytes ôtent une belle épine du pied de Parisot : à eux le soin de dégraisser les effectifs, sous couvert de "séparabilité", un concept cher à la cheftaine du MEDEF. La quasi-totalité des 40 intérimaires ont déjà été remerciés et les 190 salariés comptent les jours avant une restructuration annoncée pour la fin du mois de juin. "La direction nous avait dit qu'on y échapperait peut-être si, d'ici là, l'activité se redressait", explique un salarié.

Mais *Optimum* n'a pas vraiment renfloué son carnet de commandes : son principal client, *Brico Dépôt*, une filiale de *Bricorama*, vient de claquer la porte, emportant avec lui 30% du chiffre d'affaires.

À l'arrivée de Laurence Parisot en 2002, la PME était pourtant en pleine croissance, et bénéficiaire. Depuis, le marché du bricolage s'est tassé et le prix des matières premières a grimpé. Qu'a fait la patronne pour réagir ? Rien ou presque. Dans un rapport rendu à l'occasion de leur premier conseil d'administration, le 27 avril dernier, les repreneurs soulignent "le manque de dynamisme dans la création et le développement de nouveaux produits".

Signe d'un management éclairé, le poste de directeur "marketing et innovation" a été sucré, voilà cinq ans, sans jamais être rétabli. Fortiche, la patronne des patrons ! **Et pas très assidue : Laurence Parisot, qui a décidéement la bosse des affaires, avait délégué la gestion de sa PME et se contentait de passer une tête deux fois par an au volant de sa Maserati, un autre héritage paternel.** Un bolide qu'elle bichonne, pas comme ses salariés. »

L'importante série de témoignages, consternants, révoltants,

sur **« Dubaï, l'eldorado ultralibéral »** continue sur **LBSJS**...

(Voir quelques pages plus bas les liens vers les premières émissions.)

Le sujet paraît inépuisable : ces contrastes indécents éclairent nos propres misères...

Aujourd'hui, mercredi 7 juin, ce sont des **graines de résistance**, follement courageuses, qui émergent, si fragiles, dans ce décor sauvage de records d'injustices et de violences légales...

Nos jeunes gens européens devraient bien écouter tout ça pour comprendre l'importance des syndicats dans l'émancipation des hommes :

Mardi 6 juin : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=941

Mercredi 7 juin : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=942 (lien lisible ce soir ?)

Au passage : la sévère dame Chirac, qui semble donner à tous des leçons de vertu rigoureuse, balancée par un témoin, fréquente ces magasins dégoulinant de luxe obscène. C'est à vomir.

Je trouve notre **époque prérévolutionnaire**...

La **brutalité des voleurs**, autoproclamés "capitalistes", est probablement **contagieuse**.

**« La démocratie bloquée au sein même des partis :
l'exemple emblématique du PS et de ses éléphants (7 juin 2006) »**

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php>

Vous allez voir que la PQM (presse qui ment) va nous rabâcher toute la journée que le PS a été unanime et que le climat était sympathique...
Sacrés journalistes... Heureusement qu'on a tous ces pros pour nous garantir une information pluraliste et fiable, on peut dormir tranquille ;o)

On rappellera aussi cette forte voix dissidente :

« Le pré-projet du PS : une tisane gestionnaire froide

Le parti socialiste, notre parti, doit se ressaisir » par **Arnaud Montebourg** :
http://www.renover-maintenant.org/IMG/pdf/Flash_Info_RM_special_projet_PS_col.pdf

« Anne (Frank) et Joseph (Ratzinger) »

par **Michel Onfray**

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=28848

Ce que dénonce *Michel Onfray* est vraiment troublant et important.

L'église catholique, déjà suspecte d'être profondément hostile à la République depuis que la Révolution lui a limé les serres, serait aujourd'hui carrément d'extrême droite... J'ai des amis chers et des parents qui sont à la fois chrétiens pratiquants et sincèrement de gauche, généreux et humanistes : ils doivent se sentir bien écartelés d'avec cette hiérarchie idéologique qui sent décidément si mauvais par endroits.

Une **laïcité** rigoureuse s'impose, comme un pilier fondateur, dans une *Constitution d'initiative populaire*, elle est un outil non négociable pour protéger les citoyens contre les manipulations et les mythes.

Le TCE y renonçait, par souci de compromis : c'est folie.

« Cuba : la plus grande muselière du monde »

par **Maxime Vivas** :

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=28926

Un excellent article, vraiment...

Réfléchissons ensemble aux **règles institutionnelles** qu'il nous faut pour **garantir la fiabilité et l'honnêteté de l'information** des citoyens.

Écrivons nous-mêmes ces règles, voulez-vous ?

« N'oubliez pas Tienanmen »

émouvante émission d'**Interception** (qui fait souvent honneur au service public) :
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/interception2/fiche.php?did=44268>

Pour empêcher l'éclatement en petites nations (constaté en URSS après la démocratisation),
comment les cratocrates chinois ont assassiné les foules de gueux en quête de démocratie...

Rappelons que le **cratocrate Chirac** est favorable à la levée de l'embargo contre la vente d'armes à la Chine.

Question centrale : la démocratie est-elle compatible avec la taille d'un empire ?

Peut-être, si les peuples savent mettre les cratocrates à l'écart
au moment d'écrire les règles des **contre-pouvoirs**,
si la multitude des gueux a compris le danger
qu'il y a à laisser le pouvoir
se limiter lui-même.

« C'était ce matin sur France Inter »

par **Christian Lehmann**

http://www.fairelejour.org/article.php3?id_article=1160

Une réponse virulente (bien méritée) à un éditorialiste habitué à ne rendre aucun compte à personne, **Jean-Marc Silvestre**, « l'affreux » qui continue à nous imposer tous les matins, sans contradicteur, le catéchisme de sa secte néolibérale, pourtant détestée en silence par le plus grand nombre, sur *France Inter*, notre pauvre chaîne publique livrée aux publicités des banques et assurances...

Ce matin, cet "expert" autoproclamé, ce prêtre, ce gourou, "explique" à ses fidèles

la hausse vertigineuse des prix de l'électricité constatée depuis la privatisation d'EDF

alors que ce bonimenteur nous bourre le crâne depuis des années avec cette imbuvable *doxa* :

« la privatisation, c'est bon pour les consommateurs : ça fait baisser les prix grâce à la concurrence ».

Ce menteur ne dit pas que la privatisation livre **nos** services publics à des cupides mus par le seul **profit** et que **cette soif insatiable de profits tire évidemment les prix vers le haut (et les salaires vers le bas)**.

Il faut lire à ce sujet le livre d'**Olivier Toscer**,

« Argent public, fortunes privées. Histoire secrète du favoritisme d'État »

(Folio documents, oct. 2003, 295 p.)

« Les contribuables l'ignorent : une partie de leurs impôts sert à financer les grands groupes industriels privés et les plus grandes fortunes de France. Subventions critiquables, investissements publics malheureux, montages fiscaux sophistiqués, opérations boursières mystérieuses ou décisions politiques discutables : chaque jour, des milliards disparaissent mystérieusement des caisses de l'État. Avec obstination, Olivier Toscer décortique ce vaste système de **transfert de la richesse publique**. Cette enquête au scalpel n'épargne ni la classe politique, ni les milieux d'affaires, ni certaines professions libérales. Elle expose au grand jour les mille et une passerelles qui relient et protègent les **"favoris de l'État"**. Elle met moins en cause le rôle des personnes qu'elle ne dénonce la perversité d'un système. »

C'est ce même **Olivier Toscer** qui avait écrit cet excellent article dans le Diplo :

« Argent public, fortunes privées »

<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/12/TOSKER/10865>

Pour revenir à l'affreux médiacrate,

on le laisse diffuser sur les ondes une **propagande** digne de l'URSS, et **c'est bien notre faute**, nous qui nous désintéressons de l'écriture de règles qui démocratiseraient nos médias.

Comment les citoyens, consommateurs du **service public de l'information**,

et gravement menacés par lui si les industriels s'en emparent,

pourraient-ils **reprendre le droit d'initiative** pour leur permettre

de **se débarrasser eux-mêmes des acteurs qu'ils jugent malhonnêtes** ?

Comment **faire jouer la concurrence homme par homme**

sans être obligé de fuir en bloc toute une chaîne de radio

(ce qui n'a rigoureusement aucun effet) ?

Comment ?

Encore une passionnante émission de **Terre à terre** ce samedi matin, 3 mai :

« Les biocarburants » (huiles végétales pures et biogaz)

avec **Pierre Labeyrie**, de l'association Eden (*Énergie Développement Environnement*)

et **Alain Juste**, de Valenergol (*valorisation énergétique des oléagineux*) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=41290

Quel rapport avec les institutions, me direz-vous ?

Le rapport est presque direct : dans cette émission, vous allez entendre à nouveau le cri de citoyens qui protestent contre **les lobbies, pétroliers notamment**, qui confisquent les efforts de recherche publique et bloquent les recherches d'énergies alternatives, **avec la protection des parlementaires** et des hommes politiques en général. Il faut entendre ces invités, c'est vraiment intéressant.

Pourquoi les citoyens n'arrivent-ils pas à se faire entendre de leurs représentants, **élus qui semblent n'entendre que les plus gros industriels** ? Parce que **ces hommes politiques sont hors contrôle entre deux élections** et que leur carrière politique trop longue les expose depuis trop longtemps aux influences industrielles privées (à cause du renouvellement indéfini des mandats).

Les **solutions institutionnelles** (mandats courts, non renouvelables, non cumulables et RIP révocatoire et législatif...) devraient être défendues par TOUS les citoyens, de gauche à droite : **tout le monde** à intérêt à se protéger contre les abus de pouvoir et contre la corruption de la classe politique enracinée.

Je suis un indécrottable optimiste : j'ai passé la journée d'hier et quasiment toute la nuit à préparer un long message pour les *ouiistes* de **Publius** avec qui je voudrais qu'on s'entende, fraternellement, pour fabriquer une Constitution citoyenne, consensuelle, et puissante sur l'essentiel.

Appel sur Publius, pour que ouiistes et nonistes se retrouvent autour d'un projet commun :

http://publiusleuropeen.typepad.com/publius/2006/05/un_an_aprs.html#comments

et donner votre avis : l'échange peut être passionnant,

(Ça a du mal à démarrer, semble-t-il...)

Exagérément optimiste, le père Chouard ?)

Télé pourrie par l'argent, acteurs publics irresponsables et se protégeant mutuellement...
Revue de presse : **Jean Robin** révèle en septembre 2005 que **Thierry Ardisson ment**
au sujet de l'ampleur de son plagiat pour Pondichéry, **et personne n'en parle...** :
<http://www.journalisme-continu.com/virtuelle.php/id/111214>

Voir aussi le blog de **Jean Robin** : **télé publique** :
<http://telepublique.blogspirit.com/>

« Dette odieuse »

par **Agnès Maillard** :

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2006/05/17/206-dette-odieuse>

« De la réélection des députés »

Discours prononcé devant l'assemblée constituante

par **Maximilien Robespierre**, le 16 mai 1791 :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/De_la_reelection_des_deputes.rtf

Un plaidoyer solide pour la **nécessaire inéligibilité des députés constituants**.

Raoul Marc Jennar et des amis annoncent un événement important :

la création de **I'IPRD** :

Initiatives Populaires pour la Refondation Démocratique

(joli nom)

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/IPRD_1_Lettre_de_lancement.doc

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/IPRD_2_Notre_raison_d_etre.doc

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/IPRD_3_Le_mouvement.doc

« Lettre ouverte à José Bové »

par **Christian Boudinovitch** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/lettre_ouverte_a_jose_bove.htm

« Ils ont fait campagne pour le "non". Ce qu'ils pensent un an après. »

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2006-05-29/2006-05-29-830716>

Deux questions posées à dix personnalités qui ont marqué le débat en 2005.

1. En quoi la victoire du "non" a-t-elle été utile ?

2. Quel avenir pour 2007 ?

« Deux semaines à Flouzeland »

... encore des infos sur **Dubaï**,

sur le site passionnant et absolument fourmillant de **Jean-Pierre Petit** :

<http://www.jp-petit.com/humour/flouzeland.htm>

« Dubaï, l'Eldorado ultralibéral »

Lundi 29 mai : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=935

Mardi 30 mai : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=936

Mercredi 31 mai : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=937

Jeudi 1^{er} juin : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=938

Lundi 5 juin : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=940

(à suivre)

Une série d'émissions complètement bouleversantes,

avec un répondeur poignant (merci les auditeurs de LBSJS).

Il faut écouter ça, il faut faire écouter cette série à tout le monde...

Comment peut-on rester néolibéral en connaissant le prix à payer par les esclaves ?

On sent que ça nous pend au nez, ce n'est pas loin, on peut vite y revenir,

on sent le souffle chaud et humide du monstre dans notre nuque :

ces gens-là sont sans pitié, il faut le savoir, le comprendre vite, en profondeur...

On y retourne, par négligence, par indolence, **par indifférence au sort d'autrui**,
comme l'expliquait fort bien *Étienne de La Boétie* pour expliquer notre **servitude volontaire**...

Je relis la révolte de *Camus*, je découvre celle de *Castoriadis*...

et je retrouve ici *Dickens* au 21^{ème} siècle, à *Dubaï*... dans l'indifférence quasi générale...

À la fois honte d'être un humain, forcément complice de ces horreurs,

et aussi fier d'être un humain de plus en plus résistant...

Aux voleurs !

« "Zach", champion des stock-options »

par **Géraldine Meignan et Franck Dedieu**, dans **L'Expansion** du 31 mai 2006 :

<http://www.lexpansion.com/art/137.0.143621.0.html>

« À lui seul, il pèse un quart des plus-values sur stock-options de tous les PDG du CAC 40. Le président de Vinci écrase le palmarès exclusif de « L'Expansion » sur la richesse potentielle des grands patrons français. (...) »

Avec une plus-value potentielle de 173 millions d'euros, on peut dire qu'Antoine Zacharias a fait le plein depuis 2001. Du jamais vu dans l'histoire du capitalisme français. **C'est l'équivalent de 5 766 années de la rémunération moyenne d'un salarié de Vinci.** Ces sommes faramineuses ont été accordées par son conseil d'administration et son comité de rémunération. « *C'est plus qu'indécent, c'est honteux. Voici un PDG qui n'a même pas créé sa boîte et qui se retrouve assis sur un tas d'or, un parc de concessions transformé en véritable tirelire* », s'emporte un de ses collègues du CAC 40. (...) »

En vertu de la loi Breton, les petits secrets des grands patrons apparaissent pour la première fois dans les documents d'information fournis aux actionnaires. Et Vinci n'échappe pas à la règle. On savait déjà qu'Antoine Zacharias était très bien payé (**4,2 millions d'euros de rémunération en 2005**). On apprend que son « départ » de la direction opérationnelle du groupe, effectif depuis le 7 janvier, est accompagné d'une confortable indemnité de... 13 millions d'euros. Un départ tout relatif puisqu'il conserve les postes de président du conseil d'administration, du comité stratégique et investissement ainsi que du comité des nominations.

Mais ce n'est pas tout. À partir de cette année, « Zach » comme on l'appelle en interne, touchera **une retraite-chapeau lui garantissant entre 40 et 50 % de son salaire [à vie]**. « *N'oubliez pas de dire que des gens comme moi paient 60 % d'impôt. Il faut savoir que si les coins de rue sont éclairés, c'est en partie grâce à mon salaire ! [...]* Cette entreprise valait 200 millions d'euros en 1997. Elle vaudra, à la fin de cette année, 36 milliards », se défend Antoine Zacharias. (...) »

Quentin Davies, député anglais conservateur, qui préside depuis deux ans le comité de rémunération du groupe, (...) lors de l'assemblée générale : **"Depuis 2001, au regard de la hausse du cours de la Bourse, votre rémunération a augmenté de 170 %, lance-t-il aux actionnaires, tandis que celle de Zacharias n'a progressé que de 50 %."** (...) »

La collusion patron-actionnaires, sur le dos des salariés, étalée au grand jour sans complexe...

« Crise majeure au sommet de Vinci »

par **Isabelle Rey-Lefebvre**, dans **Le Monde** daté du 2 juin :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3234,36-778550@51-777181,0.html>

« (...) Dans une lettre aux seize administrateurs, que s'est procuré *Le Parisien* du 1er juin, [Xavier Huillard, nommé directeur général le 9 janvier,] écrit : **"Je réalise avoir été le paravent honnête d'un homme qui a progressivement entrepris de s'enrichir au-delà de toute raison sur le dos de Vinci."** Et de détailler les avantages que l'entreprise a consentis depuis 2000 à M. Zacharias : des "millions de stock-options" qui, "sur la base du cours actuel", l'ont enrichi de "plus de 250 millions d'euros", "un pied à terre parisien" et "l'achat, la structuration et la décoration intérieure d'un ensemble destiné à loger les 3 membres de la présidence du groupe pour un coût total d'environ 50 millions d'euros". Il y révèle également que M. Zacharias a l'intention "de se délocaliser en Suisse afin d'échapper à plus de 100 millions d'euros d'impôts". (...) »

Si les voleurs commencent à se dénoncer entre eux, on va bientôt tout savoir...

On arrivera peut-être à les jeter en prison et récupérer les sommes volées pour les rendre à ceux qui ont travaillé pour les gagner.

Vous pouvez donner votre avis sur le **Big Bang Blog** :

« Le Monde, Minc et Zacharias : à suivre de près »

http://www.bigbangblog.net/article.php?id_article=384

Vous rencontrerez là d'incroyables défenseurs de la "morale" de ces voleurs (beurk...) aux prises avec de vrais humains armés d'un peu d'éthique, ni cupides ni insensibles, et qui résistent comme nous contre les prêtres de la secte néolibérale cynique.

Exigeons **un revenu maximum autorisé : RMA.**

« La France et l'Allemagne face aux scandales »

par **Roger de Weck**, dans *Les Échos* du 31 mai 2006, page 25 :

http://www.lesechos.fr/journal20060531/lec1_idees/4428078.htm

« (...) nombre de Français haussent les épaules (...) : ils n'attendent plus rien de la classe politique. Dans ces conditions, il est peut-être utile de comparer comment les Français et les Allemands réagissent aux scandales qui défraient la chronique.

Si la France en est à l'affaire Clearstream, la RFA est secouée par l'affaire du BND : des années durant, les services de renseignement (Bundes-Nachrichten-Dienst) ont espionné des journalistes pour découvrir leurs sources. Le BND a même embauché des reporters pour qu'ils surveillent les rédactions. Le plus souvent, ces opérations étaient illégales. Et **dans un pays qui se souvient de la mise au pas des journaux par les nazis, toute infraction à la liberté de la presse soulève un tollé.** La loi garantit la protection des sources des journalistes. (...)

Une commission d'enquête du Bundestag, le Parlement allemand, se penche sur ces questions. Elle a été constituée contre la volonté des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates qui forment la « grande coalition » au pouvoir. En effet, **il suffit qu'un quart des députés décident d'une telle enquête. Les trois petits partis d'opposition - les post-communistes, les libéraux et les Verts - se sont alliés pour cuisiner le pouvoir.** Nul doute que la commission d'enquête du Bundestag devra se battre pour ébranler les murs du silence. Mais une chose est certaine : en RFA, une opération Clearstream à l'image de celle que « guida » Dominique de Villepin de façon clandestine ne pardonnerait pas ; à Berlin, le chef du gouvernement aurait dû démissionner sur le champ. (...)

En RFA, une affaire n'est pas close avant que ne soit crevé l'abcès. En France, on gère le poison. Les affaires servent essentiellement à changer les rapports de force au sein de la classe politique. A partir du moment où un scandale a produit l'effet souhaité par ceux qui l'ont révélé ou utilisé, le monde politique et médiatique s'en désintéresse. Tandis qu'en règle générale, les Allemands apprennent la vérité. Il y a trois raisons à cela.

D'abord, **la classe politique allemande est beaucoup plus éclatée** que ce n'est le cas en France. Elle n'est pas issue des grandes écoles, et elle se répartit entre Berlin et les Länder (régions). Certains ministres-présidents régionaux qui jouent un rôle clef en RFA se rendent rarement dans la capitale. Le milieu politique est tellement atomisé qu'il aurait de la peine à passer des accords pour désamorcer une affaire ; il se trouvera toujours quelqu'un pour déjouer les plans des grands chefs.

Ensuite, **la justice est peut-être un peu moins incisive qu'en France, mais la presse mène l'enquête avec d'autant plus de vigueur.** Les magazines « Spiegel », « Stern », « Focus », le quotidien « Süddeutsche Zeitung » et certaines émissions de télévision rivalisent dans le journalisme d'investigation et mobilisent des armées de reporters. Ce sont eux qui révèlent - et éclairent parfois - les affaires. La presse allemande, qui appartient à des groupes médias sans attaches dans l'industrie et la finance, est plutôt plus puissante que la presse française souvent courageuse mais tributaire de quelques « limiers » dont la tâche est particulièrement ardue parce que le centralisme facilite le contrôle de l'information par le pouvoir.

Enfin et surtout, la RFA a un Parlement relativement fort. Quand le Bundestag entreprend une enquête parlementaire, **les principales auditions sont retransmises à la télévision.** Il est arrivé qu'une commission interroge tel ministre du matin au soir. Bien entendu, il y a une part de comédie dans tout cela. Les députés de la majorité posent des questions complaisantes, l'opposition tire des conclusions biaisées. Et lorsque éclata l'affaire des caisses noires de la CDU, les autres partis ne poussèrent pas le bouchon trop loin, car ils n'étaient pas inattaquables. Mais la pression sur l'ancien chancelier Helmut Kohl, qui refusait de révéler le nom des bailleurs de fonds occultes de la CDU, fut énorme. Il dû démissionner de la présidence d'honneur du parti.

Nombre d'Allemands se méfient eux aussi des hommes politiques. Mais ils n'ont pas ce sentiment d'impuissance, voire d'étouffement par la classe politique qu'on observe en France où les médias, la justice et l'Assemblée nationale ne sont pour ainsi dire jamais en mesure d'éclaircir complètement un grand scandale. De ce fait, le poison reste et travaille les Français moins oublieux qu'on ne le pense. Et ils finissent par croire que leurs dirigeants sont « tous des pourris » ! (...) »

« Ceci n'est pas une caricature »

la chronique de mars de **Michel Onfray** :

http://perso.wanadoo.fr/michel.onfray/Chronique_Mars06.htm

Le bouclier de la **laïcité** est en grand danger ; il faut la protéger.

Je vous retrouverai avec plaisir à la **Fête d'Attac 13**

à **Gardanne**, le 10 juin 2006 :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/ProgrammeFeteAttac13_20060610recto.pdf

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/ProgrammeFeteAttac13_20060610verso.pdf

« École de la Démocratie »

<http://www.ecoledelademocratie.org/fr/objectif.html>

« Un plan B démocratique ? »

et

« La démocratie ne s'impose pas, elle se construit »

par **Troy Davis**, ingénieur en démocratie :

http://www.europeus.org/troy_davis/

Un réflexion riche, avec notamment cette proposition astucieuse :
la **mise en concurrence de plusieurs projets de constitution** européenne
suivie d'un vote populaire pour choisir le meilleur projet !

Son idée centrale : **donner aux citoyens le choix de l'Europe**.

Cependant, *Troy Davis* envisage de faire rédiger ces projets par des parlementaires (nationaux et européens), ce qui revient à continuer à faire écrire les règles du pouvoir par les hommes au pouvoir, ce qui est, pour moi, on le sait, la plus grave erreur (pour ceux qui tiennent à se protéger contre les abus de pouvoir, pas pour les autres). Cela ne fait rien, débattons : cet homme est intéressant :o)

« Un an après... » :

si tout se passe comme prévu, le **lundi 29 mai à 19 h** sur *Radio France BLEU*,
je serai avec vous, pour un bilan et des perspectives, après notre NON de l'an passé :

[http://www.radiofrance.fr/chaines/france-](http://www.radiofrance.fr/chaines/france-bleu/?nr=74345c25fc119ab3f900c47b9c58f31c&168b1bc425b9977886bf3eeac4065686_container_mode=item&168b1bc425b9977886bf3eeac4065686_container_id=9655)

[bleu/?nr=74345c25fc119ab3f900c47b9c58f31c&168b1bc425b9977886bf3eeac4065686_container_mode=item&168b1bc425b9977886bf3eeac4065686_container_id=9655](http://www.radiofrance.fr/chaines/france-bleu/?nr=74345c25fc119ab3f900c47b9c58f31c&168b1bc425b9977886bf3eeac4065686_container_mode=item&168b1bc425b9977886bf3eeac4065686_container_id=9655)

OGM : expériences de démocratie délibérative au Mali

Ruth Stégassy recevait samedi 20 mai le **Dr Michel Pimbert** (voir le lien indiqué page suivante).

Voici la **retranscription intégrale** de cette passionnante émission :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/2006-05-20_Michel_Pimbert_Terre_a_terre.htm

grâce au travail généreux et diligent de **Jacques et Michel**... Merci à eux !

Ah ! Quelles belles expériences de **conférences de citoyens** qui réfléchissent à leur propre sort, réunions faisant le pari de l'intelligence des hommes simples informés par des experts multiples...

Que ces expériences sont vivifiantes et enthousiasmantes !

Pierre Rosanvallon reprend ses cours au Collège de France ce lundi matin, 22 mai,
et tous les matins jusqu'à jeudi (*France Culture* de 6 h à 7 h) :

La démocratie du 21^{ème} siècle (1) : les voies nouvelles de la souveraineté du peuple 11/14

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=42149

Après avoir justifié pendant des semaines les indispensables pouvoirs de surveillance des citoyens sur leurs représentants, il décrit aujourd'hui **les limites** à imposer à ces pouvoirs de surveillance pour **ne pas paralyser les pouvoirs**. Il décrit les effets négatifs d'une contre démocratie excessive.

D'après lui, l'impuissance actuelle des hommes politiques, leur timidité à agir, viendrait de la montée en puissance de la **contre-démocratie**, de l'exigence de **transparence**, qui rendraient impossible l'exercice du pouvoir. [On a pensé, nous, à d'autres explications :o)]

Il étudie et justifie le concept de **gouvernance** (formes de pouvoir encadrées, invisibles, avec abandon d'une scène politique centrale). **J'écoute ici son discours avec la plus grande suspicion** : je n'oublie pas que cet homme nous appelait à voter Oui au "traité constitutionnel" (TCE qui verrouillait pour longtemps des institutions totalement privées de moyens de surveillance et de résistance) et c'est un reproche grave dans mon esprit, un aveu de trahison de ces soi-disant "représentants" qui ne nous protègent pas assez contre les abus de pouvoir. Mais Rosanvallon reste très intéressant, malgré cela, et il y a beaucoup à tirer de sa réflexion pour bâtir des institutions d'origine citoyenne protectrices.

Il prétend que l'abaissement des gouvernants est la preuve donnée aux citoyens de l'intérêt qu'ils leurs portent. Mouais...

Il distingue la **post démocratie** et la **contre démocratie**.

Il propose une définition précise et intéressante du **populisme**, plus acceptable que l'injure galvaudée ces temps-ci : il y voit une maladie de la contre démocratie souffrant d'excès, présentant « le peuple » comme un groupe homogène fantasmé, un et sain et qui n'est confronté qu'à lui-même.

Les citations de **Marat** sont amusantes (minute 45 et suiv.).

À **Là-bas si j'y suis**, **Daniel Mermet** reçoit les journalistes du **Diplo**,
qui parlent aussi de **Pierre Rosanvallon**, mais de façon moins avantageuse que moi :o)

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=930

Toutes ces informations se complètent utilement.

J'avance (doucement) dans la lecture très instructive de **l'almanach critique des médias** :

http://www.arenas.fr/livres/page-livre1.php?numero_livre=125&num_page=474

L'article « **La presse tirelire** » (pages 226 et s.) fait froid dans le dos.

Il est vraiment urgent que les citoyens se réveillent :

abandonner l'indépendance de la presse c'est abandonner la démocratie.

Le TEE pour 2004 (qui n'est plus disponible sur le site de l'INSEE), pour comprendre (et critiquer) mon article « **Chômage, dividendes et Constitution d'origine citoyenne** » :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/TEE_2004_t_430_04.xls

OGM : expériences de démocratie délibérative au Mali

Ruth Stégassy reçoit ce samedi 20 mai le **Dr Michel Pimbert**,
de l'**IIED** (Institut international de l'environnement et du développement)
qui nous livre avec un calme olympien un témoignage exceptionnel
d'expériences historiques pour toute l'humanité.

Il faut écouter cette émission, 0% de MG.

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=41288

Les **conférences de citoyens** sont une perspective optimiste majeure pour l'humanité.

Je fais **un appel à la retranscription** de cette heure enthousiasmante
pour faciliter sa diffusion sur le net et en dehors d'Internet : il faut m'aider, je suis débordé.
Écrivez-moi, s'il vous plaît, pour que je vous indique les 10 minutes que vous pourriez prendre en charge.
Peut-être Ruth a-t-elle un moyen de créer elle-même cet écho nécessaire à son émission résistante.

Vous remarquerez **le travail de journaliste exemplaire** de Ruth :
des **sujets de résistance** aux pouvoirs, des **questions intelligentes**
et **aucune interruption de l'invité à qui on donne le temps de parler (et d'écouter) lentement**,
avec **des silences**, un journaliste **en retrait**, donneur de parole et pas repreneur de parole,
au lieu du détestable saucissonnage, excité et pressé, en tranches de quelques secondes,
que des journalistes exagérément narcissiques et insuffisamment à l'écoute nous imposent partout,
sans égard pour la pensée des invités ni celle des auditeurs.

Je fais aussi un **appel aux télévisions** pour
remplacer les émissions abrutissantes du vendredi au dimanche
par les meilleures émissions de Ruth Stégassy, Daniel Mermet,
Frédéric Bonnaud et autres authentiques journalistes,
c'est-à-dire résistants aux pouvoirs plutôt que collaborateurs.
Il nous faut des dizaines d'émissions du niveau d'*Arrêt sur images* et *Ripostes*, sur toutes les chaînes.

Remarque importante :

si le **référendum d'initiative populaire des auditeurs** était institué dans tous les médias,
et si les directeurs des médias étaient élus (et responsables) au lieu d'être nommés,
nous pourrions influencer nous-mêmes sur les contenus qui nous sont proposés
pour une véritable **démocratie dans les médias.**

La qualité de l'info des citoyens conditionne en profondeur leur émancipation.
Les médias ne doivent être contrôlés ni par des industriels, ni par l'exécutif.

Le site de cet organisme étonnant de rigueur et d'ambition citoyenne :

Institut international de l'environnement et du développement

<http://www.iddri.org/iddri/index.htm>

Le *Premier pouvoir* insiste ensuite à son tour sur le **rôle central de résistance des journalistes**,
mais conchie la presse poubelle qui peut se transformer en tribunal arbitraire, injuste et hors contrôle :

« **Peut-on, doit-on, sauver France Soir ?** » avec **Anne-Marie Finkelstein** :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=40955

L'information coûte très cher, c'est la tenaille de la presse qui la jette dans les bras des industriels.

C'est pourquoi **les citoyens (l'État) doivent urgemment**
aider financièrement les journalistes à rendre ce service public, sous leur contrôle,
par une prise en charge de tout ou partie des frais par l'État, sans contrainte de contenu.

« Colère et espoirs »

<http://artis-tic.com/blog/index.php?2005/06/02/183-colere-et-espoirs>

Une belle **réaction au non du 29 mai**, amusante, que j'avais ratée à l'époque
et que découvre ce soir dans l'océan de mes messages (merci Pascal :o)

« Sondage capital :

10 % de ceux qui ont voté oui au référendum européen le regrettent »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/HFA/2006-06-16-10_pourcent_de_ceux_qui_ont_dit_OUI_le_regrettent.htm

Tonique HFA et sa plume au cyanure... ;o)

« Sept électeurs sur dix ne font confiance ni à la droite ni à la gauche »

http://www.lesechos.fr/journal20060517/lec1_france/4422600.htm

« (...) L'enquête confirme la désaffection profonde à l'égard des institutions politiques : 69 % des personnes interrogées indiquent ne faire « *confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner le pays* ». À titre de comparaison, au lendemain du premier tour des élections législatives de 1997, seules 45 % des personnes avaient répondu dans ce sens. »

« La réforme fiscale profite surtout aux riches »

<http://fr.news.yahoo.com/17052006/202/la-reforme-fiscale-profite-surtout-aux-riches-selon-la-cgt.html>

« La CGT a déclaré mercredi que la réforme fiscale du gouvernement se traduirait par un allègement moyen de 5.300 euros pour les "130.000 plus gros contribuables" à l'impôt sur le revenu, tandis que les 17 millions de contribuables restants n'y gagneraient que 170 euros en moyenne. »

« ...*profite surtout aux riches* » ... comme tout ce qui n'est pas factice dans l'action des nos « représentants » qui ne représentent en fait, depuis longtemps, que leurs copains.

Le régime des copains et des coquins perdure, quoi qu'en dise la PQM (presse qui ment).

Laurent Waukiez, benjamin UMP de l'Assemblée nationale,

est ce soir (18 mai) l'invité du *Rendez-vous des politiques*

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rdv_politiques/fiche.php?diffusion_id=42059

C'est de l'air frais, j'aime beaucoup ce jeune homme,
(nous avons croisé le fer au printemps dernier, et c'est un excellent souvenir)
il est franc, il est généreux, il est intelligent, ce qu'il dit est intéressant.

Il renforce la conviction que **les nouveaux venus à la politique**

sont plus honnêtes que les anciens, raison puissante

pour les citoyens d'imposer eux-mêmes

des institutions qui garantissent mécaniquement

un renouvellement rapide du personnel politique.

« Hiérarchie chez les rats »

http://www.bernardwerber.com/unpeuplus/ESRA/hierarchie_rats.html

Probablement un roman... Amusant ou déprimant ?

« Chômage, dividendes et Constitution d'origine citoyenne »

Le débat se déroule aussi sur **Agoravox** où ça chauffe un peu :o)

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=9711

Ça devient intéressant, malgré quelques échauffourées...

On a un "*troll*" (il paraît que c'est fréquent sur les forums)

qui discrédite les libéraux par sa brutalité hirsute, c'est dommage :

on progresserait mieux si on était plus respectueux et plus précis.

Mais l'échange évolue sans cesse : à suivre...

« Êtes-vous démocrate ou républicain ? »

Un grand texte, écrit par **Régis Debray** et publié dans *Le Nouvel Obs* du 30 nov. 1995 :
http://perso.wanadoo.fr/alain.complido/Debray_Nvel_Obs.htm

Un texte vraiment intéressant, parfaitement écrit, qui présente l'idée républicaine comme une amélioration de l'idée démocratique (« Comme l'Homo sapiens est un mammifère *plus*, la république est la démocratie *plus*. ») et insiste sur les faiblesses déplorables des démocraties modernes.

C'est une double caricature, trop sévère pour la Démocratie et trop indulgente pour la République, comme si elles s'opposaient forcément, et surtout comme si la république incarnait de toutes les vertus et la démocratie tous les vices... Au point d'en rire, souvent. Mais l'analyse y est pourtant très éclairante et savoureuse sur les dérives des sociétés modernes et la perversion des valeurs.

Régis Debray retient de la démocratie une conception anglo-saxonne complètement déformée, une caricature marchande et crétinisante, protestante, contractuelle, individualiste, communautariste, infantilissante, qui n'a pas grand-chose à voir avec ses racines grecques, je trouve. Ce qu'il appelle ici *Démocratie* n'en a que le nom.

Et il reconnaît à la République une foule de vertus qui sont souvent tout à fait théoriques : « *En République, un parti politique n'est pas une machine à conquérir et conserver le pouvoir* »... Le rêve démocratique, quoi...

Il n'est sans doute pas nécessaire de salir le mot *Démocratie* comme il le fait pour construire une société respectueuse et pacifiée. Et la *République* que *Régis Debray* décrit si bien n'existe qu'en rêve... chez les vrais démocrates... ;o)

Selon lui, la République a perdu, la Démocratie a gagné... Mais il espère encore un sursaut... Tout ça est un peu théorique, quand même. Le sursaut attendu est tout autant démocratique (dans un autre sens que le sien) que républicain.

Avec ce texte, on comprend cependant sur quelles définitions partisans et sur quels **malentendus** peut se fonder la *haine de la démocratie* que dénonce justement *Jacques Rancière*.

Est-on forcé de suivre les définitions de *Régis Debray* ? Sans doute pas. Est-il permis de donner au mot Démocratie un sens plus noble, assez proche, parfois, de la définition qu'il donne de la République ? Probablement. Mais le choix du mot étendard n'est pas l'essentiel : ce qui importe, c'est que les valeurs défendues par *Régis Debray* sont pacificatrices et émancipatrices.

À la fin, les développements sur l'Europe sont excellents... troublants... À lire et à relire. À étudier ensemble.

Par contre, le problème de la réalité des **contre-pouvoirs populaires** (à instituer par le peuple contre les représentants du peuple, au cas où les représentants deviennent tyranniques) est **totalelement éludé**, fort commodément, comme d'habitude... Alors que le propre d'une démocratie est précisément que le peuple agence lui-même les pouvoirs auxquels il va se soumettre en s'en protégeant et en garde le contrôle le plus rigoureux possible, comme il garde l'initiative de l'action politique, surtout.

Sujet même pas effleuré par *Régis Debray*, comme si la vertu républicaine était sans faille... Dommage.

En même temps que ce long texte, je lis le petit livre de **Régis Debray**,

« **La République expliquée à ma fille** » (*Seuil*, 1998)...

J'espère trouver là quelques idées fortes sur les contre-pouvoirs... démocratiques :o)

Je vous raconterai.

« Peut-on compter sur la croissance pour sortir du chômage ? »

http://www.nouvelledonne.fr/argumentaire_B1.php

Ainsi que d'autres *argumentaires* intéressants (voir le sommaire, à gauche)

« NÉGOCIATIONS À L'OMC : ÇA BLOQUE »

<http://www.urfig.org/francais.htm>

Chronique hebdomadaire (n° 91) de **Raoul Marc Jennar**

Heureusement que les peuples des pays riches
ont les gouvernements des pays pauvres
pour les défendre contre leurs propres gouvernements...

« Pour une 6^{ème} République sociale

Propositions pour une alternative antilibérale »

<http://www.democratie-socialisme.org/IMG/pdf/projet.pdf>

Un long texte (68 p) truffé d'analyses utiles et de bonnes idées.

Les **comités du 29 mai** se sont réunis à Paris ce samedi 13 mai,
à l'occasion **d'Assises Nationales pour l'alternative**,
et ils se sont entendus sur une **« déclaration commune »** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Coll29MAI-DECLARATION13MAI.rtf

« Charte pour une alternative au libéralisme » (Version 4 au 9 mai 2006)

<http://www.solidaires.org/article8987.html>

Ce texte va sûrement évoluer, en fonction des contributions de chacun.

La **sélection** des émissions de **Là-bas si j'y suis** proposée par **rezo.net** :

<http://rezo.net/sources/labas>

Écoutez notamment la semaine sur **les années de plomb en Italie** :

c'est souvent bouleversant. Le danger fasciste est proprement effrayant.

Arriverons-nous à éviter à la fois le fascisme de droite et le fascisme de gauche ?

Une société qui arrive à imposer le **débat honnête** avant les prises de décisions publiques,

une société qui arrive à instituer des **contrôles rigoureux de tous** les pouvoirs,

une démocratie authentique, en un mot, semble bien armée pour ça.

Mais **jamais** les hommes au pouvoir n'écriront eux-mêmes des règles vraiment démocratiques :
c'est le secret de la prochaine évolution et c'est aux autres citoyens de le comprendre.

« Rendre au peuple le droit de participer aux affaires publiques »

par **Jean Dorval**, philosophe, dans **L'Humanité** du 13 mai 2006 :

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2006-05-13/2006-05-13-829733>

Jean Dorval y soutient **le référendum d'initiative populaire comme LA réforme centrale** à défendre.

Je ne comprends pas ce qui retient les communistes, et d'une façon générale la gauche mais aussi tous les militants et tous les démocrates, de se lancer à fond dans la **réflexion préparant une réforme institutionnelle majeure**.

Il me semble que le **combat prioritaire** est là, dans un projet de **Constitution d'origine citoyenne** (et surtout pas parlementaire), dans la mesure où **l'absence de contrôle populaire des pouvoirs institués est un verrou décisif qui rend théoriques toutes les autres luttes**.

Or cette absence de contrôle populaire des pouvoirs provient à l'évidence de la qualité des auteurs de la Constitution qui sont à la fois *juges et parties*, et donc dangereux pour nous, dans le processus constituant.

Pour info, j'ai publié hier, 14 mai, un article dans mon '*Journal*', intitulé

« Chômage, dividendes et Constitution d'origine citoyenne »

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php>

et vous pouvez y réagir sur la partie '*Blog*' de ce site :

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/05/14/40-chomage-dividendes-et-constitution-d-origine-citoyenne>

François Ruffin, le journaliste enthousiasmant de **Là-bas si j'y suis**,
anime un site tonique et impertinent, **Fakir**, qui est aussi un journal alternatif :

<http://www.fakirpresse.info/>

« **BLANC, c'est exprimé** » :

<http://www.premiumwanadoo.com/blanccestexprime/articles.php?lng=fr&pg=176>

Un site qui se concentre sur la **lutte contre le déni de démocratie**
qu'est la confusion des votes blancs avec les votes nuls.

« **Eisenhower prévient tous les hommes contre le complexe militaro-industriel** »

<http://www.voltairenet.org/article15891.html>

Dans son célèbre discours de fin de mandat, le président **Eisenhower** met en garde les *États-Unis* contre les dangers du "complexe militaro-industriel" : « Cette **conjonction entre un immense établissement militaire et une importante industrie privée de l'armement** est une nouveauté dans l'histoire américaine. (...) Nous ne pouvons ni ignorer, ni omettre de comprendre la gravité des conséquences d'un tel développement. (...) **nous devons nous prémunir contre l'influence illégitime que le complexe militaro-industriel tente d'acquérir, ouvertement ou de manière cachée.** La possibilité existe, et elle persistera, que cette influence connaisse un accroissement injustifié, dans des proportions désastreuses et échappant au contrôle des citoyens. Nous ne devons jamais permettre au poids de cette conjonction d'intérêts de mettre en danger nos libertés ou nos méthodes démocratiques.

Rien, en vérité, n'est définitivement garanti. **Seuls des citoyens alertes et informés peuvent prendre conscience de la toile d'influence tissée par la gigantesque machinerie militaro-industrielle et la confronter avec nos méthodes et objectifs démocratiques et pacifiques, afin que la sécurité et les libertés puissent fleurir côte à côte.** »

« **La presse boursière misait sur les nazis** »

par **Olivier Cyran** :

http://www.cequifautdestruire.org/article.php3?id_article=348

Un livre cité dans cet article retient l'attention :

« **La guerre et l'oseille** », de **Francis Ronsin** (Syllepse, 2003),
commenté ici : <http://www.acrimed.org/article1576.html>

Tout ça est absolument édifiant...

« **Esprits de pierre, mots de fer**
Citations ultra-libérales »

http://amis.monde-diplomatique.fr/article.php3?id_article=500

Pour la TVA sociale :

un site : <http://www.tva-sociale.org/>

et un blog : <http://tvasociale.over-blog.com/>

« **L'élan nouveau des citoyens** »

<http://elandescitoyens.com/index.php>

Un site où **l'éthique** figure au premier plan de la réflexion politique.

« **5 millions de chômeurs en France, tout le monde est d'accord !** »

<http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=News&file=article&sid=1797>

« **Chômage, des secrets bien gardés** »,

le livre bombe de **Fabienne Brutus** (JC Gawsewitch, 2006) :

http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=PagEd&file=index&page_id=220

« **Le NAIRU, ce qu'il faut savoir (en 5 minutes)** » :

<http://lenairu.free.fr/pages/lenairuvitepag.html>

« **Autour du NAIRU, ils ont dit ou écrit...** »

<http://lenairu.free.fr/pages/citationspag.html>

« **Inflation, Monnaie, Finance : le hold-up silencieux** »

<http://linflation.free.fr>

« **Faut-il brûler L'OMC ?** »

Alors que les négociations pataugent à l'*Organisation mondiale du commerce*, **Pascal Lamy**, son directeur général, **José Bové**, de la *Confédération paysanne*, et **Michel Rainelli**, économiste, débattent (dans la revue **Alternatives Économiques**) de la **régulation de la mondialisation**.

http://www.alternatives-economiques.fr/site/246_005_bove_omc_lamy.html

J'ai reçu un petit livre intéressant :

« **La fin des notables** », par **Antoine Tillie** (L'Harmattan, septembre 2005).

Extraits : « L'espace politique est actuellement confisqué par les notables : il faut le libérer. Cette situation, très largement conditionnée par l'obsession de la réélection, ce cancer de la démocratie, appelle une thérapeutique vigoureuse : la non-reconduction des élus en place. » (4^{ème} de couverture)

« Avant de se dissoudre, **le 16 juin 1791, il fut voté par l'Assemblée Constituante, et sur proposition de Robespierre, qu'aucun de ses membres ne serait rééligible pour la suivante.** Du fait de la non rééligibilité, on ne pourrait reprocher à un élu de vouloir "mettre à profit le crédit que sa mission même lui donne sur ses commettants pour prolonger son pouvoir". Insondable sagesse de nos démocrates en leurs commencements : on réalisait déjà que la dynamique de la démocratie imposait la non rééligibilité systématique de tous ses représentants. C'est cette dynamique que nous nous devons de restaurer. »

Antoine Tillie est chef d'entreprise. Il semble regretter comme moi qu'aucun processus de contrôle de nos représentants n'ait été institué depuis 1789, mais lui construit ses propositions **sans organe de contrôle extérieur, préférant instituer une organisation qui secrète la responsabilité "de l'intérieur"**, en permanence, de façon à donner de bons effets sans que les citoyens aient à s'en préoccuper après l'élection : cette organisation intrinsèquement vertueuse tient en une idée simple et forte : **la non rééligibilité systématique de tous les élus** les obligera à **toujours rendre des comptes en fin de mandat** (les successeurs du sortant l'exigeront d'eux-mêmes pour ne pas assumer un héritage indu) et les **libèrera de l'obsession perverse de la réélection.**

Antoine Tillie rappelle fort justement une pensée utile de Machiavel lui-même : « Les corps les mieux constitués et qui ont une plus longue vie sont ceux qui trouvent dans leurs lois mêmes de quoi se rénover... Il est également clair comme le jour que faute de se rénover, ces corps périssent. » (Discours de la première Décade de Tite Live, III, 1 Pléiade p.607)

Le processus de non réélection proposé n'a rien d'infamant car, une fois la **pause de transparence** respectée, rien ne saurait s'opposer à ce qu'un citoyen s'en aille briguer un nouveau mandat... Donc, c'est à une non rééligibilité immédiate qu'Antoine Tillie fait confiance, sans exiger de non rééligibilité définitive (dans le poste). C'est intéressant.

Les objections prévisibles sont réfutées par A.T. : ainsi le lobby politique ne manquera pas d'affirmer que la politique est un métier et que cette mesure va nous conduire à l'amateurisme. Antoine Tillie rappelle ce que disent tant de grands penseurs depuis la nuit des temps : **la politique n'est pas un métier ; précisément, elle ne doit surtout pas devenir un métier.** Ce chef d'entreprise compte sur l'administration pour faire fonctionner les plus fins rouages et ne confier aux élus que les choix politiques : « En réalité, la conduite des affaires humaines ne requiert aucun savoir spécialisé. Certes, la complexité des techniques modernes ne permet pas de traiter les affaires en amateur, mais dans la mesure où l'on observe la bonne distance et le recul nécessaire, les grands rythmes se dessinent qui éclairent les décisions majeures sans avoir à pénétrer les différentes techniques. L'art du commandement est cette capacité à diriger le mouvement des appareils techniques sans s'encombrer l'esprit de leurs caractéristiques internes, tel l'automobiliste qui conduit sa voiture sans s'occuper de ce qui la fait avancer. Un homme de décision est rarement un homme qui entre trop dans le détail des choses, où il finit par s'enliser, ce qui paralyse la décision. » Et il cite le discours de Périclès aux Athéniens, rapporté selon Thucydide : « Une même personne peut à la fois s'occuper de ses affaires et de celles de l'État ; et quand des occupations diverses retiennent des gens divers, ils peuvent pourtant juger des affaires publiques sans rien qui laisse à désirer... Nous considérons l'homme qui n'y prend aucune part comme un citoyen non pas tranquille, mais inutile. »

« Ainsi, le renouvellement systématique des élus enverra à chaque élection **un air frais** dans les ors cramoisis de la République. »

« (...) Il est parfois objecté que la durée et la continuité sont nécessaires à toute action significative : ce n'est pas contestable, car on ne fait rien de sérieux dans l'instabilité. Nous retrouvons ici un paradoxe qui est celui de la vie : en définitive, la vie ne dure qu'en se renouvelant (...) L'État assure une continuité de fonctionnement dans un cadre démocratique largement balisé, telle la fonction du volant en mécanique qui maintient la charge dynamique de la machine. (...) Un État qui sait durer à travers les péripéties électorales est le garant d'une démocratie arrivée à maturité, celle qui sait rajeunir sans cesse ses cadres politiques en interpellant sans cesse leurs indolences. **La continuité des institutions supplée désormais à la discontinuité des mandats. Les cellules du corps humain se renouvellent sans cesse, les arbres perdent leurs feuilles chaque année, mais la nature perdure dans son insolente jeunesse. La fin des notables, ce sont les feuilles mortes de l'automne qui nous quittent, avec tristesse sans doute, mais non sans l'espoir d'un printemps retrouvé.** »

Sur la fin du livre, on n'est pas obligé de suivre Antoine Tillie :o) En effet, selon lui, **enfin libérés du souci de la réélection, les élus pourront enfin engager les "réformes" impopulaires qui sont aujourd'hui reportées par pure démagogie...** Hum... Là, j'ai un peu froid dans le dos et je me demande si nous allons continuer à être d'accord... :o) En effet, on sent là une vraie **contradiction** avec l'introduction du livre qui se plaignait de l'absence de contrôle citoyen des élus : en effet, la réélection (ou le refus de réélire) constitue clairement la sanction d'un contrôle citoyen et on peut se demander pourquoi les citoyens accepteraient de le voir complètement disparaître **sans le remplacer par aucun autre contrôle de substitution.**

Finalement, avec ce système, les élus ne seraient pas contrôlés mais changeraient souvent. Mais alors, comment élire le nouveau (dont, par définition, on ne sait rien) ? En fonction de quoi vont se déterminer les électeurs pour choisir parmi les candidats, tous débutants par principe ? Selon les programmes et les campagnes électorales, certes, mais **comment se défendre entre deux élections si on s'aperçoit qu'on s'est trompé d'élu ?**

Donc, je retiens de ce livre des arguments, des images, une énergie... mais le débat reste très actif et non clos :o)

Ruth Stégassy reçoit **Jean-Marie Pelt** et **Gilles-Eric Séralini** pour leur livre

« **Après nous le déluge ?** » (Flammarion – 2006) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=40881

« Nous sommes peu nombreux, quelques voix dispersées, à dénoncer le massacre du vivant. Il est grand temps que le cercle s'élargisse.

L'urgence nous dicte aujourd'hui de vous livrer notre expérience de biologistes pour que vous puissiez juger de la situation : votre situation d'êtres humains bientôt incapables de léguer à leur descendance une planète en bonne santé. Peut-être même incapables de léguer la vie telle que nous la connaissons. Une vie immensément belle, mais infiniment plus rare et fragile que ce que nous croyons. Une vie agressée par les pollutions chimiques, génétiques, et par la disparition accélérée de milliers d'espèces. Une vie menacée par notre usage du monde.

Nos sociétés, nos économies se sont développées à partir de l'axiome d'une Terre inépuisable, corvéable à merci. La Terre en avait vu d'autres... Seulement, il ne s'agit plus de problèmes d'hygiène ou de microbes, que la science est parvenue, grosso modo, à juguler - du moins dans les pays riches. Nous devons affronter l'épuisement des ressources naturelles (eau, pétrole, gaz, sols arables, forêts) et une transformation radicale des milieux et des êtres : une transformation peut-être irréversible. Alors, **arrêtons de nous leurrer en imaginant que la science trouvera bien, un jour, une solution !**

Car que font-ils, les scientifiques, notamment les biologistes ? Sont-ils à ce point aspirés par leurs microscopes et leurs éprouvettes qu'ils n'aient pas conscience de l'urgence ?

Cette urgence, elle est nôtre, parce que nous sommes des amoureux de la vie. Cette urgence, nous voulons que vous la fassiez vôtre. (4^{ème} de couverture) »

Le **lien** entre la préoccupation **écologique** et ma préoccupation **institutionnelle** tient au fait que je prétends que **nos représentants politiques sont incapables de nous défendre si on les laisse s'affranchir d'un contrôle citoyen rigoureux : les politiques font mal leur travail de défense de l'intérêt général parce que les citoyens, en se laissant dépolitiser, permettent aux industriels de prendre le contrôle des hommes politiques pour la défense de leurs seuls intérêts privés.**

Le cas du non contrôle public de la nocivité des produits chimiques (stérilisation du programme REACH par les lobbies) est emblématique de la trahison des politiques, mais le cas de l'ADPIC (Accord sur la propriété intellectuelle qui condamne les pauvres du tiers-monde à souffrir et mourir sans soins pour garantir un profit maximum aux multinationales pharmaceutiques) ne l'est pas moins.

Le combat majeur, prioritaire, est donc le **rétablissement du contrôle des pouvoirs par les citoyens** et ça se passe dans la Constitution, qui ne doit pas être écrite par des parlementaires mais par des hommes interdits de pouvoir pour la seule raison qu'ils ont écrit les règles du pouvoir : **les Constituants doivent être inéligibles, c'est un enjeu majeur pour la survie de l'espèce humaine car l'honnête contrôle des pouvoirs en dépend.**

Le problème de *Ruth*, c'est qu'on la programme le samedi matin à 7 h, à une heure où, évidemment, **tout le monde dort**. Ceci n'est probablement pas une coïncidence.

« **L'Europe et la pauvreté : quelles réalités ?** »

par **Sarah Bouquerel** et **Pierre-Alain de Malleray**

Dans une Note (n°31) de la **Fondation Robert Schuman** :

<http://www.robert-schuman.org/notes/note31.htm>

« S'il n'existe pas encore d'**indicateur commun non monétaire de pauvreté** au sein de l'Union européenne, il est toutefois possible de dire que **la pauvreté recule** sur le long terme malgré des disparités qui restent fortes. Si la pauvreté est loin d'être éradiquée, elle a fortement diminuée. Il y a moins de personnes pauvres dans l'Union européenne de nos jours que dans les années 1970.

(...) En 2001, lors du Conseil européen de Laeken, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé un premier ensemble de **18 indicateurs statistiques communs** ainsi qu'une "méthode ouverte de coordination" pour diffuser les bonnes pratiques des États et instaurer une évaluation des plans d'actions nationaux en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. À côté d'indicateurs traditionnels de pauvreté monétaire, des indicateurs structurels ont été retenus en matière d'emploi, de santé et d'éducation. Enrichis depuis, la liste comprend à l'heure actuelle, une vingtaine d'indicateurs dont un relatif aux travailleurs pauvres.

Suivant la définition entérinée à Laeken, ce sont généralement les pays du Sud de l'Europe (Portugal, Grèce, Espagne, Italie) **et les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Irlande) qui affichent des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne**. Les pays scandinaves ont traditionnellement les meilleurs résultats, tandis que les grands pays continentaux se situent près de la moyenne. (...) »

Merci à Marianne de cette semaine (n°473, p. 8, « **la face cachée des faux modèles** ») d'avoir signalé cette note qui montre, encore une fois, la réalité des "exemples" britannique et irlandais du soi-disant "paradis néolibéral" que la *secte des riches rentiers* nous promet dans tous les médias dont elle a pris le contrôle. Ces deux exemples jouent de plus en plus à contre-emploi et ne montrent finalement pas ce qu'ils étaient censés montrer : **21 % de la population irlandaise est tombée dans la trappe à pauvreté, ainsi que 18 % de la population britannique, contre 12 % pour la France et 11 % pour la Finlande et la Suède.**

Ce samedi matin, 13 mai, *Le premier pouvoir* reçoit **Karl Zero**,

« **Information et divertissement, le mélange des genres a-t-il vécu ?** » :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=41558

Karl Zero (qui vient d'être viré de *Canal Plus*) est intéressant, tonique.

Clearstream comme nouveau révélateur de l'impunité des irresponsables politiques :

Guy Carcassonne est reçu par JM Colombani dans *La rumeur du monde* :
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/rumeur/>

Comment demander aux citoyens d'obéir aux règles quand les règles sont violées au plus haut niveau ? Dans n'importe quelle autre démocratie, partout dans le monde, le Premier Ministre aurait démissionné depuis longtemps. Mais l'ambiance de monarchie constitutionnelle centralisée qui règne en France pollue la vie politique en profondeur.

Quand *Giscard* déclare en 1978 (discours de Verdun-sur-le-Doubs) qu'en cas de défaite aux législatives il restera, il blesse la responsabilité politique ; quand *Mitterrand* en 1986, désavoué par une cuisante défaite aux législatives, reste quand même, il tue la responsabilité politique ; quand il récidive en 1993, il l'enterre ; et quand *Chirac* perd les législatives qu'il a lui-même provoquées en 1997, puis perd le référendum qu'il a lui-même provoqué en 2005, et, dans un cas comme dans l'autre, dit : "*il ne s'est rien passé*", il prononce le requiem...

Constatant que *de Gaulle* a fait différemment (démission après l'échec au référendum en 1969), **Carcassonne** en déduit hâtivement que les institutions n'ont rien à voir là-dedans... Mais il omet de dire que **les institutions pourraient évidemment contraindre le chef de l'État à démissionner dans pareil cas, comme elles pourraient, bien sûr, donner au peuple la possibilité, de sa propre initiative et en toute autonomie, de révoquer un agent de l'État, quel qu'il soit, par référendum d'initiative populaire.**

Mais pour critiquer aussi radicalement la 5^{ème} République, il faudrait être de bonne foi... :o)

« Les liens de la Commission de Bruxelles avec le milieu du crime organisé »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/HFA/2006-05-11-Kroes_Commission_Mafia.htm

Encore une alerte à l'acide d'**HFA**,
cette fois à propos de la Commissaire européenne à la Concurrence,
la Néerlandaise **Neelie Kroes**.

« Électricité : la flambée des prix fait gronder clients et concurrents d'EDF »

http://www.lesechos.fr/journal20060511/lec2_industrie/4419843.htm

« Face à la flambée des prix de l'électricité, EDF se voit reprocher d'être le seul à tirer parti du parc nucléaire. A l'instar de Direct Énergie, certains proposent qu'une part de la production d'origine nucléaire soit réservée aux autres fournisseurs.

La colère gronde chez les clients d'EDF. Pas chez les particuliers encore soumis aux tarifs réglementés ni chez les professionnels restés fidèles à leurs contrats historiques. Mais chez les industriels qui, en basculant dans l'univers concurrentiel, ont opté pour la liberté tarifaire, et, au lieu de voir leur facture d'électricité baisser, subissent au contraire des hausses impressionnantes. (...) »

Les mythes de la secte néolibérale prennent l'eau de toute part.
Ses prêtres sont à la fois des menteurs et des voleurs...
et au pouvoir en plus, au lieu d'être en prison...
Quand va-on se débarrasser de cette plaie ?

« Pour des candidatures unitaires en 2007 et 2008 »

<http://www.alternativeunitaire2007.org>

Une pétition pour demander un mouvement politique **unitaire**
concentré sur la **lutte contre le néolibéralisme**
(rappel)

« Peut-on croire en l'avenir ? »

par l'excellent **Jean-Claude Guillebaud**

http://www.amisdela vie.org/breve.php?id_breve=12

« (...) **Que s'agit-il de transmettre à nos enfants ?** Une chose à la fois beaucoup plus simple et beaucoup intimidante que des valeurs. Il s'agit de leur transmettre un projet d'humanité. Un projet, et non pas des dogmes, des interdits, des recommandations disciplinaires. Marie Balmary dit cette belle phrase dans un de ses livres : "**l'humanité n'est pas héréditaire**". Notre humanité, l'humanité de l'homme, notre vivre ensemble, se réinventent à chaque fois. Mais **ce que nous avons à transmettre, c'est la volonté de le réinventer**. Ce n'est pas tout trivialement des valeurs. Quand on parle de transmettre des valeurs, j'ai l'impression qu'il faudrait transmettre un dépôt sacré. Je ne crois pas à cette idée de dépôt sacré. (...) »

L'Europe, un an après le NON à *France Europe Express* le mardi 9 mai :

<http://france-europe-express.france3.fr/20759824-fr.php>

Nicolas Dupont-Aignan s'exprime aux minutes 13, 40, 70, 85 et 97 et il est assez bon.

Arlette Laguiller y parle peu, sans être la caricature qu'invente la PQM (presse qui ment).

Jamais dans cette émission pourtant présentée comme *pluraliste, sérieuse et dévouée à l'Europe*

n'ont été débattus, ni même effleurés, sauf par NDA, les **vices institutionnels majeurs de l'UE**.

Pas une seule fois n'est mise en accusation la totale **irresponsabilité des acteurs** politiques européens.

Rien n'est dit sur l'insupportable **impuissance citoyenne** que l'UE verrouille en clamant le contraire.

Une discrétion de violette sur le **Comité 133** où les lobbies écrivent en secret le droit européen.

Pas un mot sur la **dépendance des juges** européens envers les exécutifs qui les nomment.

Il n'est vraiment pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Si les gens normaux continuent à voter pour l'UMP ou pour le PS,

ils n'ont pas à se plaindre et ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes :

ils confirment eux-mêmes leur **servitude volontaire**.

Droite ou gauche, peu importe : votez fort, ils sont sourds.

Un court article intéressant dans *Le Monde* d'aujourd'hui (10 mai) :

« La gauche américaine redécouvre le "bien commun" », par **Daniel Vernet**

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-769638,0.html>

Un article qui éclaire une lumière américaine pour comprendre

pourquoi la gauche française nous déçoit tant depuis si longtemps.

« (...) Les effets pervers d(...) **une stratégie essentiellement orientée vers la défense des droits des minorités** - Noirs, femmes, homosexuels, etc. - avaient déjà été dénoncés par une partie de ceux qui avaient contribué à définir cette politique. Ayant grossi les rangs des néoconservateurs, ces démocrates déçus regrettaient que **leur parti sacrifie l'intérêt général sur l'autel des intérêts particuliers et des revendications catégorielles. Avec un programme qui n'était plus qu'un assemblage de mesures fragmentaires, la gauche perdait la capacité à parler à toute la nation pour s'adresser à des groupes, entérinant l'atomisation de la société.** (...) »

« Fallait-il demander à Denis Robert s'il est le corbeau de Clearstream ? »

Un débat fin et intéressant sur le précieux **Big Bang Blog** :

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=365

Moi, je lis ces débats (où interviennent souvent de fins observateurs) avec mes lunettes roses
d'affamé-de-Constitution-populaire-capable-enfin-de-garantir-une-information-honnête...

et je vois bien que ça va être difficile de, à la fois,

préserver l'indispensable liberté de la presse

et empêcher les abus de pouvoir des journalistes.

En tout cas, même s'il trébuche de temps en temps, lui aussi,

heureusement qu'il nous reste **"DS", et son équipe, derniers des mohicans**

dans une radio-télé bientôt digne d'une dictature qui ne dit pas son nom.

Superbe **proposition de préambule pour la Constitution européenne**

par **Bruno Latour** et ses amis :

http://www.ensmp.fr/~latour/presse/presse_art/P-116-ZKM-FIN%20-%20copie.html

(à imprimer en mode Paysage pour ne pas tronquer les textes à droite)

« Pérennité du defferrisme à Marseille »

par **Michel Samson**, dans *Le Monde* du 8 mai

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-769273,0.html>

**Exemplarité de Marseille pour comprendre les plus fins rouages
des manigances des cratocrates.**

À ce sujet, on lira avec intérêt l'excellent livre du même **Michel Samson**,

co-écrit avec **Michel Péraldi**, sociologue :

« Gouverner Marseille »

(éditions *La Découverte*)

Analyse stupéfiante et riche de détails passionnants, transposable en bien des points au niveau national pour
mettre au jour la confiscation politique et les manœuvres cratocratiques les plus inavouables.

La *table des matières* de ce gros livre parle d'elle-même :

http://www.centrevillepourtous.asso.fr/article.php3?id_article=1103

Un site étonnant. Des pages courtes et bien écrites, ouvertes au débat point par point.
Un regard intéressant sur la démocratie, avec une dimension supplémentaire à La Réunion :
le regard de fils d'esclaves qui savent fort bien ce qu'oppression veut dire.
C'est un peu long (une après-midi de lecture) mais certaines pages sont très éclairantes :

« Manifeste des mosaïques »

<http://www.mosaïques974.net/>

La **compilation** de ces textes (mise en page) permet de tout imprimer facilement et de la lire sur papier :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/mosaïques.rtf

« Ils arriveront quand même... »

<http://peres-blancs.cef.fr/foijus73.htm>

Une lettre importante et juste de **Jacques LACOUR** :

« À Monsieur Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur,

à Messieurs les ministres de l'intérieur de l'Union Européenne...

L'une de vos préoccupations aujourd'hui semble être d'endiguer le flux ininterrompu des réfugiés économiques qui assiègent les frontières de l'Union Européenne, réfugiés qui, pour beaucoup, viennent d'Afrique noire.

Nous savions depuis longtemps que la pression était forte et des milliers de cadavres balisent déjà les routes du désert quand les vieux camions rendent l'âme, le détroit de Gibraltar quand coulent les frêles embarcations, ou les autoroutes d'Europe quand on oublie d'aérer citernes ou conteneurs où ils voyagent.

Qu'une route se ferme, une autre s'ouvre... et il va en être ainsi pour longtemps !

Vous pouvez bien affréter ces humiliants charters de « retour au pays » qui blessent profondément l'âme hospitalière africaine, elle qui garde mémoire d'avoir été convoquée pour défendre la mère patrie,

vous pouvez bien mettre une troisième rangée de grillage à Ceuta et Mellilla (Que faisons-nous encore là-bas ?) ou faire disparaître le camp de Sangate,

vous pouvez bien organiser des reconduites aux frontières sous les feux des caméras de télévision,

cela rassurera peut-être vos opinions publiques mal informées, mais cela n'arrêtera pas l'arrivée des réfugiés économiques.

Ils arriveront quand même parce que les gouvernements français et européens n'ont jamais vraiment souhaité que les paysans d'Afrique de l'Ouest (80% de la population) puissent vivre du travail de leur terre. Vous refusez d'acheter leurs produits à un prix rémunérateur qui leur donne la possibilité de rester chez eux. Vous refusez d'investir dans l'agriculture familiale qui seule peut fixer les populations chez elles. Vous avez toujours préféré distribuer de l'aide déstructurante quand il est trop tard et que les plus faibles sont déjà morts. Vous préférez apporter une aide tardive avec vos stocks d'invendus transportés à grands frais, plutôt que de créer un environnement qui permette aux paysans africains de développer leurs propres productions et leurs propres stocks. Vous déstabilisez leurs marchés avec les faux prix du pseudo marché mondial, que vous bricolez à votre guise (par des subventions ou du dumping). Et vous annoncez à tous cette nouvelle soi-disant vérité:

commerce ultra-libéral = développement

alors que nous voyons chaque jour que cette recette ne fait qu'enrichir les riches et appauvrir les pauvres...

Ils arriveront quand même parce que vos collègues chargés du développement l'ont trop souvent réduit à des aides budgétaires ou à des prêts ponctuels favorisant des régimes corrompus à la tête d'États où règnent le non-droit, la corruption et le racket permanent des plus faibles. Peu de chances alors de voir les plus jeunes se motiver dans un tel environnement. Ils veulent venir en Europe, et ils viendront.

Ils arriveront quand même parce que, quittant la campagne, ces jeunes ne trouvent dans les villes sous-équipées ni travail, ni considération, ni perspectives d'avenir. Les quelques emplois qui existent sont déjà aux mains d'une minorité qui se les réserve. Restent les seuls chemins de l'aventure que "TV5 monde" fait briller à leurs yeux. Ils rêvent de l'Europe.

Ils arriveront quand même parce que finalement vous en avez besoin :

dans l'agriculture (légumes, fruits et primeurs) parce que la grande distribution, en écrasant les prix, ne permet pas de salarier normalement ceux qui produisent et récoltent,

dans le bâtiment, parce que les contrats de sous-traitance de nos grands groupes BTP, s'ils favorisent la création d'importants bénéfices, ne permettent pas non plus de rémunérer normalement la main-d'oeuvre de ce secteur,

et parce qu'il faudra bien remplacer l'importante génération du « baby-boom » qui commence à prendre sa retraite.

Quand la communauté européenne prendra conscience que le monde a besoin de toutes les agricultures du monde,

quand la communauté européenne décidera qu'il est juste et bon que l'Afrique protège ses filières de productions naissantes (agricoles et autres) pour parvenir à la souveraineté alimentaire,

quand la communauté européenne ouvrira vraiment ses marchés aux productions de l'Afrique sub-saharienne pour qu'elle devienne enfin solvable,

quand la communauté européenne renoncera à imposer ses Accords de Partenariat Economique (APE, qui sont en fait des accords de libre-échange) qui vont ruiner ce qu'il reste encore de production locale et appauvrir un peu plus les États africains,

quand la communauté européenne cessera de soutenir les " démocraties " africaines,

alors, Monsieur le ministre, Messieurs les ministres, alors seulement, peut-être, la pression sera moins forte à vos frontières.

Bon courage !

Jacques LACOUR,

Koudougou, le 5 avril 2006. »

<http://peres-blancs.cef.fr/foijus73.htm>

**« Silence, on intoxique !
Le scandale de la sécurité sanitaire sous influence »**

livre de **André Aschieri**
Éditions *La Découverte*

« Silence, on intoxique. Explosion des cancers, pathologies neurodégénératives, maladies émergentes : **comment les lobbies s'organisent pour paralyser le système de contrôle sanitaire et d'évaluation des produits**. Une enquête effrayante.

À notre insu, les industriels ont introduit, sans les tester, des dizaines de milliers de substances nouvelles dans notre environnement quotidien. Pendant ce temps, les citoyens croient naïvement que les produits toxiques sont interdits avant d'être commercialisés. Ce laxisme incroyable tue des milliers de gens chaque année. Et il fera encore plus de ravages si rien ne change. Grâce à son expérience à la vice-présidence de la nouvelle Agence française de sécurité sanitaire environnementale, André Aschieri dévoile dans ce livre comment cette situation a conduit à l'explosion des cancers, des pathologies neurodégénératives du cerveau et des maladies émergentes que nous connaissons aujourd'hui. Il révèle les dessous de cette invraisemblable situation : comment les lobbies s'organisent pour paralyser le système de contrôle et d'évaluation des produits, comment ils font pression sur les politiques et cachent le sacrifice d'innombrables vies pour protéger leurs marchés chimiques ou technologiques (pesticides, dioxines, rayonnements, etc.).

André Aschieri raconte très concrètement les combats que doivent livrer les experts qui veulent rester indépendants face aux lobbies industriels et à leurs relais politiques. Il révèle ce que le citoyen ne voit jamais, il nous mène au cœur des négociations et des petits jeux d'influence qui font les grandes compromissions. Ce faisant, il nous alerte sur les prochaines crises sanitaires.

(Texte tiré du bulletin de La Découverte, septembre, octobre, novembre 2005.)

Ce livre vous intéresse ? Alors, venez **rencontrer son auteur à une conférence**,
vendredi 12 mai à partir de 18h30 à la goélette à quai "Le Noctilo", à **L'Estaque, Marseille**,
avec André ASCHIERI, à propos de son livre :

L'auteur est maire de Mouans-Sartoux, conseiller régional et ancien député apparenté Verts des Alpes Maritimes. Il a été rapporteur parlementaire sur les risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement, il est aussi vice-président de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale.

Cette conférence se tiendra sur le pont d'une goélette à quai, le « Noctilo », sur le littoral, après le village de L'Estaque à MARSEILLE, siège de l'atelier naval de réinsertion « Promotion Vieille Marine » 175 plage de L'Estaque (sur la gauche à la sortie du village, lieu-dit « port de la Lave » (tel : 04.91.03.77.51. Jean-Marc Robert). Le débat sera suivi d'un apéritif. Participation aux frais.

Vous savez ma colère contre l'assassinat du programme REACH par les lobbies chimiquiers (cherchez le mot **REACH** dans cette page et dans ma page 'Journal').

Vous savez le **lien** direct que j'établis entre cet **abus de pouvoir** quotidien et impuni et nos **Constitutions** (Constitution française et institutions de l'Union européenne) qui organisent et verrouillent notre impuissance.

Vous savez le principe que je préconise pour sortir de cette préhistoire de la démocratie : **séparer le pouvoir constituant des pouvoirs constitués (déclarer inéligibles les Constituants)**, de façon à permettre enfin que de réels contre-pouvoirs soient institués en protection des citoyens, au lieu de ces impostures qualifiées "démocratiques" qu'on observe en tout lieux depuis la nuit des temps.

En donnant des éléments factuels de renoncements honteux des hommes politiques au profit des industriels cupides, ce livre va dans le sens de cette révolte citoyenne pour rétablir un contrôle rigoureux et quotidien de nos représentants.

À ce sujet, vous écouterez avec intérêt l'émission *Terre à terre* de samedi dernier :

« Les faibles doses : toxiques et OGM »

où la précieuse *Ruth Stegassi* reçoit **Yannick Vicaire** et **Christophe Noisette**.

« Des milliers de molécules chimiques sont en libre circulation dans nos produits de consommation sans évaluation de leur toxicité pour l'homme et l'environnement, la réforme de l'industrie chimique REACH et les OGM »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/

Un appel utile à soutenir :

« Appel pour une télévision au service de la démocratie »

par **Arnaud Montebourg**

http://www.renover-maintenant.org/article.php3?id_article=313#sp313

Un très bon article dans *Marianne* de cette semaine (472) :

« Pourquoi il faut lire Bruno Latour, le sociologue que les étrangers s'arrachent »

par **Patrice Bollon**

(Le site de **Bruno Latour** : <http://www.ensmp.fr/~latour/>

et le **chapitre d'introduction** de son nouveau livre :

« Changer de société – Refaire de la sociologie »

http://www.ensmp.fr/~latour/livres/xii-INTRO_ANT.pdf

« Clearstream : l'obscur affaire »

Forte émission d'Arrêt sur image ce 7 mai 2006.

L'invité unique y est **Denis Robert** :

<http://www.france5.fr/asi/007548/34/134427.cfm>

(1h22, avec une séquence "off" après le générique)

Nos journalistes français persistent à ne nous parler chaque jour que du minuscule aspect franco-français ("le corbeau") de cette affaire de portée mondiale : mais **cette affaire de corbeau n'a aucun intérêt en regard du scandale révélé par Denis Robert**.

Les journalistes (même à ASI ?!) semblent ne pas avoir envie de traiter cette affaire à son échelle.

Ce **Denis Robert** semble sacrément courageux, si on se met à sa place, et très convaincant, malgré les questions gênantes d'ASI (interruptions fréquentes, procès d'intention, détachement amusé) et les "arguments" parfois très courts du type "que répondez-vous à l'accusation de paranoïa complotiste ?" : le gars écrit un gros livre (étiqueté "roman" peut-être pour éviter les procès écrasants *David-Goliath*) tellement il a accumulé d'éléments factuels détaillés dans des conditions d'extrême difficulté, et au lieu de l'aider, on se contente de tout repousser du revers de la main avec la commode théorie du complot.

Pour une fois, je suis un peu déçu par *Daniel Schneidermann* (ça passera, parce que c'est quelqu'un de bien :o) : ce débat m'a fait penser à celui sur "le traité constitutionnel" où les opposants alignaient patiemment des pages d'arguments précis et où on se contentait de leur opposer des imprécations, des injures et de beaux principes trompeurs.

ASI a été courageuse, encore un fois, de donner un long temps de parole à cet iconoclaste, mais les journalistes d'ASI semblaient avoir peur de se faire berner au point de ne pas aider leur invité (qui en a probablement plus besoin que le monstre en face) pour se protéger eux-mêmes.

On a envie d'aider ce vaillant petit citoyen et de lire son histoire en détail, dans son livre :

« **La domination du monde** » (Julliard, 347 p.).

Vous pouvez réagir ici : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/05/08/38-clearstream-l-obscur-affaire>

Les archives de Marianne permettent de réagir...

Chaque bon article peut donc devenir pour nous **un forum** :o)

De bonnes brèves dans le n° 468 :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5E/69/document_article_marianne.phtml

- Quand Jeambar déprime
- « **Libé** » corrige « **Libé** »
- On a fait des révolutions pour moins que ça !
- **Contrat dernière embauche. Le plus cher de l'année !**
- Une certaine idée de la réforme
- **De l'art de se jouer du fisc**

« La France dans le mouvement mondial »

par **Thomas Vallières**

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5E/74/document_article_marianne.phtml

« Fromages et desserts : privatisation des autoroutes »

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5D/8F/document_article_marianne.phtml

« Le seul perdant dans l'opération, c'est l'État... Les intérêts privés des uns et des autres ont été, eux, royalement servis, au mépris de toute morale. Explications. (...) »

Remarquable **discours de rentrée**

que le *Premier Président de la Cour de Cassation*,

Guy Canivet, a prononcé pour la rentrée judiciaire de **2006** :

http://www.courdecassation.fr/manifestations/audiences/2006/2006_discours_pp.htm

C'est très beau, je vous en recommande la lecture. Ce grand homme a notamment démontré que **les magistrats doivent absolument être responsables de leurs actes et rendre des comptes**,

ce qui, sans difficulté, fera consensus dans le pays, à mon avis.

Mais Guy Canivet a oublié de préciser les mesures à prendre d'urgence

et il s'est même plutôt félicité de la discipline exemplaire qui règne déjà, d'après lui, dans ce-corps-puissant-et-irresponsable-qui-se-juge-lui-même-en-toute-indépendance...

Pense-t-il que nous allons nous contenter de beaux discours ?

« La révolution qu'il faut faire »

un formidable pamphlet de **Jean-François Kahn** dans *Marianne* n°467 :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5D/E1/document_article_marianne.phtml

« La caste dirigeante s'oppose à toutes les réformes. Pour donner le change, elle a eu l'idée d'employer le mot "réforme" à tout bout de champ. Il faut le prendre au pied de la lettre et imposer les réformes. Contre elle.

(...) Or, à bien y réfléchir, c'est tout à fait étrange : **ceux-là détiennent, en effet, la quasi-totalité des pouvoirs - médiatiques, politiques, économiques et financiers -, leur idéologie triomphe.** Depuis vingt ans, ce sont leurs recettes qui sont appliquées, leurs points de vue qui s'imposent : on flexibilise comme ils le demandent ; on privatise comme ils l'exigent, même les autoroutes, même l'énergie, même les transports collectifs ; on dérégule et on dérègle comme ils le souhaitent ; on précarise comme ils le suggèrent ; on réforme, pas assez sans doute à leurs yeux, mais toujours dans le sens qu'ils indiquent ; on fusionne et on concentre à leur immense satisfaction ; on s'en remet de plus en plus, comme ils le recommandent, à la loi du marché ; le fameux "modèle social français", qu'ils exècrent, a été, en grande partie, aboli, comme le prouve le fait - et ce sont eux-mêmes qui le reconnaissent - que plus de 75% des jeunes qui échappent au chômage sont embauchés en CDD ou en intérim.

Qui sont les vrais réformistes ?

La preuve, d'ailleurs, que la dynamique économique et sociale va dans la direction qu'ils appellent de leurs vœux : jamais, et ils s'en réjouissent ostensiblement, les profits des grandes entreprises n'ont été aussi impressionnants, les rémunérations des grands patrons aussi juteuses, les plus-values boursières aussi alléchantes, les dividendes des actionnaires aussi rondouillards, les richesses accumulées par certains aussi spectaculaires. Jamais, non plus, ils n'ont autant célébré la naissance de "champions nationaux", c'est-à-dire l'émergence de grands groupes qui visent à "contrôler le marché". **Or, ils dépriment.**

Tout se passe comme s'ils ne pouvaient plus se supporter dans la glace de leur propre système. Comme si la conscience qu'ils ont de l'inacceptabilité des conséquences de leur propre modèle les conduisait à le renier au nom d'un idéal (ou d'un absolu) qui leur permet, pour se donner bonne conscience, de se projeter hors de ce qu'ils construisent. En cela, **ils réagissent un peu comme les communistes stalinien**s, qui, confrontés à l'échec évident, aussi bien moral et économique que social, du système dit "socialiste" qu'ils avaient instauré, en concluaient non point qu'il était en soi exécrable, défectueux ou impossible, mais qu'il ne s'agissait que d'une caricature, d'une trahison de la cause, et qu'il convenait, en conséquence, de le pousser encore plus loin. **Toujours plus loin !**

(...) Notre modèle démocratique, tel que la Ve République l'a façonné, est en crise profonde. Un mode de scrutin électoral inique, et qui n'existe nulle part ailleurs en Europe, débouche sur une telle non-représentativité du Parlement et un tel arasement des diverses sensibilités du pays, politiques et autres, que la rue n'a cessé d'opposer sa légitimité à celle, de plus en plus déconsidérée, de l'Assemblée nationale. Dans le même temps, les deux têtes de l'exécutif se court-circuitent et s'annulent ; le cumul des mandats, dont l'absentéisme des députés est le fruit vénénéux, étouffe le système représentatif ; le Sénat, reflet d'une France qui n'existe plus, est devenu la chambre la plus archaïque d'Europe depuis la réforme de la Chambre des lords ; des millions de citoyens sont écartés des listes électorales et donc des urnes ; les votes blancs ne sont même pas pris en compte au second tour de l'élection présidentielle ; le chef de l'État bénéficie d'une impunité quasiment totale ; les rares vrais débats parlementaires, de toute façon réduits à la portion congrue, peuvent être interrompus n'importe quand et escamotés par l'usage du 49.3 ; le pouvoir seul s'arroge l'initiative des lois.

Or, **toutes les propositions de réformes qui tendaient, pour remédier à cette situation de plus en plus perverse, à restaurer la démocratie ont été repoussées par cette caste dirigeante devenue logomachiquement réformatrice.** Des exemples ? L'instauration de référendums d'initiative populaire ; le vote des immigrés aux élections locales, réforme absolument essentielle ; l'inscription automatique des moins de 18 ans sur les listes électorales ; la suppression des préfets à casquette d'officier, institution napoléonienne s'il en est ; l'effacement, fût-il progressif et partiel, du niveau départemental obsolète et coûteux afin de conforter le pouvoir régional ; la création d'une entité basque ; la réintégration de la Loire-Atlantique dans la région Bretagne... Toutes ces propositions de réformes ont été rejetées, sans même qu'il y eût possibilité d'en débattre.

Question : où et qui sont les réformistes ? Où et qui sont les adversaires de la réforme ?

Qui peut raisonnablement croire, un instant, qu'il sera possible, dans ce pays, de remettre continuellement en cause les acquis sociaux des moins favorisés, cette régression fût-elle parfois légitime et même nécessaire (car il arrive qu'elle le soit), pendant que, sous la coupole dorée du haut, on ne touche à aucun privilège, même les plus insensés, qu'on les renforce au contraire ? Exemple, encore ? Les salaires des pontes fonctionnarisés du CAC 40 deviennent extravagants ; le patron d'Air France s'augmente de 80% en trois ans ; certaines rémunérations annuelles de la nouvelle aristocratie représentent des sommes telles qu'il faudrait, à un salarié moyen, avoir travaillé depuis le règne de Clovis pour l'atteindre ; certaines plus-values personnelles, dopées aux stock-options (merci, le PS !), représentent l'équivalent de 1 million d'années de travail payées au salaire médian ; les profits records accumulés, non par les PME qui créent des emplois mais par les entreprises qui licencient, ne sont affectés ni au développement, ni à la recherche, ni à l'embauche, mais à l'engraissement des actionnaires représentés, pour l'essentiel, par des fonds de placement ; les nouveaux princes s'arrogent des "retraites chapeaux" à faire pâlir d'envie les maharajas de l'Inde coloniale ; on collectionne, ici et là, tellement d'avantages dus ou indus qu'on s'accroche à son fauteuil directorial jusqu'à un âge canonique comme la bernique à son rocher...

Il y a au moins un chiffre que personne ne conteste, c'est celui qui nous montre que, depuis vingt ans, la répartition de la richesse nationale n'a cessé de se faire au détriment du travail salarié (au profit, en particulier, de la spéculation et de toutes les formes dites "d'enrichissement sans cause"). Or, les réformes destinées à combler ces effarantes, et de plus en plus spectaculaires, inégalités, à favoriser une plus juste répartition du fruit de la croissance, des efforts exigés, des sacrifices inévitables, ont été très clairement formulées, avancées, défendues. Réponse: niet ! Toujours niet ! Plus question de réformes quand on touche au nerf de la guerre.

Une réforme de la fiscalité visant l'établissement d'un impôt direct et universel unique qui frapperait, une fois abolies les niches et supprimées les exceptions et exemptions à la tête du client, toutes les formes de revenus, y compris les revenus du capital, du même taux de progressivité et permettrait de remonter le plafond de l'ensemble des tranches, donc de baisser les impôts des classes moyennes, grâce à l'élargissement de l'assiette ? Pas question ! La nouvelle aristocratie s'y oppose.

Antiréformateurs radicaux

Une refonte de l'impôt sur les successions visant à rétablir l'égalité des chances en exonérant plus largement les petites successions, en frappant moins lourdement les moyennes, mais en augmentant franchement la progressivité qui frappe la transmission des plus grosses fortunes, au-delà évidemment d'un plancher, afin que certains ne démarrent pas dans la vie avec des millions de cuillères de platine dans leurs bagages et les autres avec une seule cuillère d'étain dans la bouche ? L'oligarchie dominante ne veut pas en entendre parler.

Pas plus que d'une taxe, même minime, sur les transactions financières dont le produit serait consacré à la réhabilitation des banlieues ; pas plus que de l'instauration d'un maximum de rémunération, équivalent à 100 000 Euros par mois, qui donnerait lieu à une surtaxation de l'excédent ; pas plus que d'une imposition différenciée qui favoriserait les profits réinvestis, et plus encore ceux qui sont créateurs d'emplois, au détriment des distributions de dividendes (ce serait d'autant plus légitime que les profits réinvestis dans le développement dopent mécaniquement la valeur des actions).

Question : qui et où sont les vrais réformistes ? Qui et où sont les vrais adversaires de la réforme ?

Le chômage ? Mille fois nous avons préconisé un mécanisme "donnant, donnant" qui lierait une forte baisse des charges, ciblée sur les PME et l'artisanat, à une création effective d'emplois, selon le principe d'une baisse de charges de 35% dont pourraient bénéficier quatre emplois pour un cinquième emploi créé. Réforme repoussée !

Remplacer le Commissariat au Plan par un organisme paritaire chargé de repenser et de refonder une véritable planification indicative intégrant les composantes sociales et sociétales de la croissance ? Créer une commission indépendante chargée d'alerter au grand jour les pouvoirs publics sur les abus de position dominante et les situations de monopole, y compris dans le domaine de la grande distribution ? Adopter **une grande loi de protection ou de rétablissement du pluralisme et de l'indépendance de la presse** ? Les décideurs sont contre ! Tout ce qui allait dans ce sens, ils l'ont d'ailleurs aboli. Interdit de réformer dans ces domaines. Brader les autoroutes, oui ! Rendre la maîtrise de l'eau à la collectivité, pas question !

Imposer réellement la mixité sociale dans toutes les communes, faire obligation à l'État de préempter des terrains dans des espaces où le prix du foncier est le plus élevé, afin d'y casser la loi du marché et de faire construire des logements à prix modérés ; mais, parallèlement, inciter, par des mesures fiscales adéquates, à la construction d'ensembles pour classes moyennes dans les espaces à prix de terrain bas ? **Aucune de ces propositions, résolument réformistes, n'a jamais été prise en compte par la nouvelle aristocratie gouvernante, paradante ou éditorialisante ! Pas plus qu'elle n'accepte de remettre en cause la moindre parcelle de son dogme, et surtout pas l'orthodoxie "monétariste".** Chacun sait, pourtant, que celle-ci étouffe la croissance car la lutte contre les déficits par une réduction malthusienne des investissements publics provoque une augmentation des dépenses sociales et empêche une relance volontariste de l'activité. Or cette relance générerait un surplus de recettes et réduirait mécaniquement, en faisant reculer le chômage, les dépenses sociales.

(...) Néoféodalisme d'Ancien Régime

(...) On dénoncera les "privilèges", mais il s'agit de ceux des employés d'EDF et des enseignants. L'héritier Serge Dassault ne profite, lui, que des fruits de son intelligence bien connue et de son travail... On poussera même l'astuce jusqu'à rebaptiser "réactionnaire" toute velléité de défense des principes républicains en butte aux assauts des tenants d'un néoféodalisme d'Ancien Régime.

La ruse ne prend plus. On a trop tiré sur la corde. L'ampleur du mouvement anti-CPE en apporte la preuve. **Il arrive, aujourd'hui, aux néolibéraux dogmatiques ce qui est arrivé, hier, aux néocomunistes dogmatiques : tout pète !** Pour autant, il faut prendre au mot ceux qui en appellent à un rejet des statu quo. **Oui, il convient de réformer.** Oui, il est nécessaire de choisir le camp du "mouvement" contre celui du "conservatisme". **Oui, il faut tout changer, pas dans le sens que la caste dominante souhaite, mais qu'importe. Oui, il faut remettre au centre du système économique et social non plus l'État ou la bureaucratie, non plus le capital ou le profit, mais l'homme dans sa dimension physique et spirituelle.**

Il faut faire la révolution, disent-ils. Eh bien, chiche ! »

L'article entier est là, faites-le connaître autour de vous :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5D/E1/document_article_marianne.phtml

Dans le même numéro 467 de *Marianne*,
il y avait aussi un bon article sur l'imposture britannique :

« Les vérités qui dérangent sur le modèle Blair :

Le livre brûlot de Philippe Auclair » :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5E/31/document_article_marianne.phtml

« (...) L'immense mérite de l'enquête de **Philippe Auclair**, le correspondant de *Marianne* à Londres, est de mettre en pièces le réquisitoire des "décadentistes" en montrant, chiffres à l'appui, la face cachée du pseudo-miracle anglais. Avec Blair, démontre-t-il, on est entré dans **l'ère du simulacre**, des entrechats médiatiques, de **l'imposture souriante et des statistiques pipées**. Le style a changé mais, à quelques nuances près, l'objectif demeure le même que du temps où Maggie adjurait le capitalisme à retrouver un moral de vainqueur. Il faut convaincre le salarié, dûment "flexibilisé", que le marché est l'unique régulateur social possible et qu'il y a lieu de renoncer, une fois pour toutes, aux vieilles lunes égalitaires, tueuses d'emplois.

(...) En attendant, il faut absolument lire l'enquête de Philippe Auclair et pénétrer ainsi dans **"le royaume" en trompe l'oeil de Tony l'imposteur.** »

Extraits : http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5E/32/document_article_marianne.phtml

« (...) Les chiffres, **ces fameux chiffres, méritent qu'on les examine** plus soigneusement. Curieux que personne, par exemple, ne relève que la productivité des travailleurs français ou allemands est de plus de 10% supérieure à celle de leurs collègues britanniques ; que le fossé entre riches et pauvres continue de se creuser au Royaume-Uni comme nulle part ailleurs en Europe occidentale ; que **la chute du taux de chômage, si souvent montée en épingle, cache une explosion parallèle du nombre des sans-emploi (mais non catégorisés comme tels), indemnisés comme "malades de longue durée"** ;

que la réduction du nombre de personnes travaillant pour l'État n'est qu'un leurre, cultivé par la "défonctionnarisation" d'entreprises privatisées ; que les services publics, contraints de se soumettre aux lois du marché et de la concurrence interne, quand ce n'est pas à celles de la recherche du profit, continuent de faire honte au pays qui, il n'y a pas si longtemps, possédait le meilleur système public de santé du monde ; et, surtout, que cette pseudo-prospérité dissimule un endettement collectif si colossal - entretenu par les institutions bancaires, encouragé par la passivité du gouvernement - qu'il pourrait précipiter une crise sans précédent dans le monde de la finance britannique. (...) »

Les titres des extraits en disent déjà long :

- **Le charabia blairiste**
- **un État surendetté**
- **600 000 fonctionnaires de plus**
- **L'étendue de la dette britannique: 1 819 milliards d'euros, soit 652 milliards de plus que la France**
- **Inflation de "grands malades"**
- **"Glissement" statistique**
- **Les nouveaux accapareurs**
- **25 000 morts de froid !**
- **L'école aux enchères...**
- **Un enfant sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. Le miracle blairien, c'est aussi cela.**

Une plainte pour diffamation a été déposée par les "Chantiers Navals de St Nazaire" suite à la publication sur le site du **collectif Bellaciao** du communiqué de l'USM-CGT du 16 septembre 2005 intitulé

"Flibusterie des temps modernes"

et consultable en cliquant sur le lien suivant :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=18759

En solidarité avec le média alternatif **Bellaciao** (<http://bellaciao.org/fr/>) et surtout pour défendre la liberté d'expression

je vous encourage à les soutenir.

Pour en savoir plus : http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=27392

Pierre Rosanvallon continue ses cours passionnants au Collège de France diffusés sur *France Culture*, (*L'éloge du savoir* de Christine Goémé), de 6 h à 7 h :

« La démocratie du 21^{ème} siècle : les voies nouvelles de la souveraineté du peuple » pour redécouvrir d'anciennes pratiques démocratiques et en inventer de nouvelles.

Lundi 1 : **« Rôle et légitimité (âprement discutée) de la presse comme contre-pouvoir »**
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=40477

Mardi 2 mai : **« Les formes de souveraineté négative »** :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=40478

On devrait enseigner dès la petite école cette histoire de la réflexion des hommes sur **le droit du peuple de résister à l'oppression des pouvoirs constitués.**

Pour s'organiser (et prévoir de se lever tôt ;o), le **programme** de **"L'éloge du savoir"** est là :
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/avenir.php>

J'ai découvert que toutes les leçons, même les premières, sont encore disponibles avec des liens directs :

Éloge du savoir (France Culture de 6 à 7) : **La démocratie du XXI^e siècle (1) : les voies nouvelles de la souveraineté du peuple** - 14 h de cours de Pierre Rosanvallon au Collège de France :

V 5 mai : 10/14 **Utile judiciarisation de la politique** : ça continue !

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060505.ram

J 4 mai : 9/14

Mises à l'épreuve d'un jugement. « Juger consiste à mettre à l'épreuve une conduite ou une action. **Cela revient à radicaliser et à développer l'idée de surveillance. Cela prolonge également l'exercice d'une suspicion en impliquant que soit prononcée une décision conclusive.**

Le jugement participe donc d'une activité générale de contrôle. Il faut entendre ce terme de jugement de façon très large, comme *appréciation, instruite et argumentée, processus d'examen d'une question, qui conduit à la trancher.*

Le **vote** et le **jugement** sont deux procédures distinctes qui visent un même objectif : décider, trancher, en vue du bien commun.

Ce sont deux formes politiques que l'on peut rapprocher et comparer. Il y a dans les deux cas un même *pouvoir du dernier mot* (qualité essentielle du suffrage universel, mais qui existe aussi dans le jugement).

On peut comprendre alors que les citoyens cherchent à gagner sur les deux tableaux et qu'ils poursuivent comme juges ce qu'il estiment ne pas avoir obtenu de façon satisfaisante comme électeurs.

Cette fonction, ils peuvent parfois l'exercer directement, quand ils siègent comme jurés (Cour d'Assises) (...) Cependant, même lorsqu'elle est déléguée à l'appareil judiciaire en tant que tel, cette fonction de jugement conserve encore une dimension sociale : d'abord parce que la justice est rendue *au nom du peuple*. Et plus largement parce que *son exercice accomplit une attente collective* et qu'elle est inscrite dans un champ de forces où interviennent de façon pressante des organisations de la société civile ou bien le poids diffus de l'opinion. La mise à l'épreuve d'un jugement ne peut donc pour cela être assimilée de façon raccourcie au seul exercice d'un pouvoir judiciaire autonome : les choses doivent être comprises de façon plus large, inscrites dans le cadre de multiples interactions. Le juge aujourd'hui reconnaît d'ailleurs volontiers lui-même cette imbrication quand il estime qu'il doit s'engager et jouer son rôle dans la construction de la Cité. Je vous renvoie sur ce point au remarquable discours de rentrée que le Président de la Cour de Cassation, Monsieur Canivet, a prononcé pour la rentrée judiciaire de 2006 : http://www.courdecassation.fr/manifestations/audiences/2006/2006_discours_pp.htm. L'appréhension de la politique comme jugement s'impose d'ailleurs pour l'historien : [examen passionnant du *Tribunal du peuple* à Athènes, de *l'empeachment*, du *recall* (référendum révocatoire d'initiative populaire)...]

L'histoire de la démocratie ne peut se limiter à l'histoire du droit de vote et à l'histoire du régime

parlementaire : l'histoire de la démocratie est aussi liée en profondeur à l'idée d'un jugement des gouvernants par la société.

L'activité contre-démocratique de jugement ne s'est pas seulement limitée à la figure du citoyen juge : elle peut aussi être appréciée comme une production autonome et concurrentielle des normes. Un des aspects essentiels, quoique largement méconnu, de l'activité des jurys populaires dans les démocraties a ainsi historiquement consisté à *redresser* ou à *modifier l'esprit* de la loi dans la formulation de leurs verdicts.

Ce fait témoigne, là encore, d'**une activité citoyenne parallèle à celle du citoyen électeur, activité correctrice lorsque le citoyen juré infléchit en pratique la règle fixée par ceux qu'il a élus dans son rôle de citoyen électeur.** Il faut donc reconsidérer le sens de ce qui est considéré comme une "*judiciarisation de la politique*" : derrière l'élévation évidente de la figure du juge, c'est en effet beaucoup plus profondément un nouveau régime démocratique lié à ces types de mises à l'épreuve d'un jugement dont il convient d'apprécier l'ampleur.

[L'analyse de l'organisation athénienne est proprement passionnante :] **la procédure d'invalidation de décret, le graphe para nomon**, a été largement utilisée. Sa particularité était de ne pas seulement viser le retrait d'un décret, mais de **viser en accusation celui qui avait proposé le décret**. La procédure était ainsi, pourrait-on dire, une façon de protéger le peuple contre lui-même : les décrets visés par cette action avaient nécessairement été précédemment adoptés par l'assemblée de citoyens, parfois même à l'unanimité. Mais, estimait-on, **le peuple avait pu, dans ce premier vote, avoir été abusé, par des orateurs, par des arguments fallacieux.** D'où l'utilité de la procédure qui permettait aux citoyens de se manifester sous un nouveau mode, correcteur du premier, en siégeant, dans ce deuxième temps, sous la forme d'un large tribunal composé de juges tirés au sort. L'idée était bien sûr d'ériger un rempart contre les démagogues et aussi contre ces dénonciateurs parfois intempestifs qu'étaient les sycophantes.

Mais la procédure *graphe para nomon* implique également **une conception réflexive de la définition de l'intérêt général comme décision d'une collectivité qui ne s'impose que dans la durée, après avoir été mise à l'épreuve.** Le jugement populaire à l'œuvre dans le *graphe para nomon* est donc un moment complémentaire et correcteur d'un processus entamé par le vote. Il est, pourrait-on dire, une forme de retour sur soi de la démocratie athénienne. »

[Seconde procédure, celle de l'*esangelia* : possibilité d'introduire une dénonciation était régulièrement inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée des citoyens. C'est un autre moyen de contrôler les dirigeants politiques d'Athènes, et tout particulièrement les chefs militaires. Les procès étaient, là encore,] « une façon d'assurer **une double régulation démocratique, constituée d'un côté de procédures politiques de légitimation, mais qui étaient toujours susceptibles d'être inversées par des procédures judiciaires de sanction.**

Autorisation et empêchement dessinaient ainsi à Athènes les deux pôles, en tension permanente, d'une démocratie toujours vivante.

Une telle "judiciarisation" de la vie publique ne doit donc pas être mal interprétée comme l'indicateur d'une sorte de propension pathologique au contentieux ou comme le signe d'une humeur procédurière exacerbée. Il s'agit, avant tout, d'un trait proprement politique, d'une caractéristique démocratique. Pour Aristote, cette activité de jugement des citoyens tirés au sort précédait même en importance celle de la participation à la vie de la Cité, et nous avons vu précédemment que les activités de contrôle et de surveillance étant même considérées comme plus importantes que celles du vote.

Les raisons de cette appréciation méritent d'être précisées car elles font apparaître des ressorts essentiels de la démocratie athénienne. On peut distinguer plusieurs éléments de cette préférence pour le jugement à Athènes :

- Il y a d'abord **l'effectivité intrinsèque d'une sanction du passé par rapport à des mécanismes d'autorisation de l'avenir.** Il y a une dissymétrie entre **sanction du passé et autorisation de l'avenir.**

- **Le pouvoir fonctionnel du juré est en ce sens supérieur au pouvoir de l'électeur à l'Assemblée** parce qu'il tranche une question de façon définitive. Il imprime avec certitude et irréversibilité sa marque sur le cours des choses.

- **Les procès ont aussi une fonction préventive** à Athènes : la tendance à l'extrémisation des accusations contre les officiels dont le peuple était mécontent constituait une mise en garde préventive : **les responsables d'une charge, qu'ils fussent tirés au sort ou élus, prenaient de cette façon conscience d'une certaine précarité de leur situation (...)**

- Autre origine mécanique du rôle central des procès politiques, liée à l'existence d'une opinion fortement divisée à Athènes : [quelquefois, des politiques étaient décidées à la majorité] contre des minorités très fortement hostiles et la mise en accusation devant un tribunal devenait alors pour ces minorités une sorte de voie de recours, une façon de reprendre la main dans le débat public (...)

[Puis, analyses de l'empêchement et du recall (passionnante aussi)...

Le rôle du parlement britannique est beaucoup plus la mise en jugement de l'action publique que l'écriture des lois.]

Écoutez cette leçon là : http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060504.ram

et réagissez éventuellement là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/05/08/39-mises-a-lepreuve-dun-jugement>

Me 3 mai : 8/14

Pouvoirs d'empêchement, droit à la résistance (suite) et figures de la résistance :

rappel de la *préoccupation libérale d'organiser des pouvoirs limités*. Au XIXe siècle, on attendait tout du *suffrage universel* : donner sa place à chacun, mettre fin à la corruption, faire enfin triompher le sens de l'intérêt général... L'idée dominante était que le règne du nombre allait, de lui-même, faire advenir non seulement un régime démocratique, mais une société démocratique.

Rôle essentiel de la dynamique critique pour faire évoluer la démocratie en la poussant à se remettre en cause, à s'interroger en permanence sur elle-même.

Il y a **trois manifestation de cette souveraineté critique** :

- Cette souveraineté critique s'est manifestée comme **un fait social** avec la *lutte des classes*, avec **la grève** comme seul pouvoir de la classe ouvrière, celui d'empêchement, dans un long combat pour la représentation politique spécifique de la condition ouvrière.

- Cette souveraineté critique s'est aussi manifestée comme **un fait constitutionnel** et politique avec *l'organisation progressive du rôle de l'opposition* (manifestation organisée du pluralisme, défendant des intérêts des minorités contre la dictature de la majorité, contre-pouvoir prolongeant l'opinion publique). Guizot souligne que l'opposition joue un rôle pleinement politique en contribuant positivement à l'action du gouvernement : en effet, l'opposition a pour but de remplacer le gouvernement en place et, pour cela, elle le met constamment à l'épreuve, elle oblige le gouvernement à s'expliquer, à prouver son efficacité, à justifier ses choix. Elle introduit de cette façon une **contrainte d'argumentation**, en même temps qu'elle contribue à sa rationalisation.

« **L'opposition, dit Guizot, maintient en le redressant le pouvoir même qu'elle combat.** »

Et l'opposition doit à son tour convaincre qu'elle sera capable de gouverner, elle doit avoir un système et un avenir. [C'est une approche constructive du pouvoir d'empêchement de l'opposition qui ne se contente pas de critiquer. Mais tout ça est resté théorique en France. En Angleterre, John Stuart Mill a repris de nombreuses idées de Guizot, et là, ses idées se sont traduites en pratique (opposition très respectée en GB).]

- Cette souveraineté critique, elle s'est enfin manifestée comme **une force morale** avec la *montée en puissance sociale des figures du résistant, du rebelle et du dissident*. (...)

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060503.ram

Ma 2 mai : 7/14

Après le pouvoir de surveillance, **les formes de la souveraineté négative** : comment **empêcher le pouvoir d'agir d'injustement**, comment exercer un **pouvoir de résistance ?**

Montesquieu : « *j'appelle faculté de statuer le droit d'ordonner par soi-même ou de corriger ce qui a été ordonné par un autre, et j'appelle faculté d'empêcher le droit de rendre nulle la résolution prise par quelque autre.* »

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060502.ram

L 1er mai : 6/14

Suite de l'état des lieux de ce qui a permis aux peuples de démocratiser le pouvoir. La multiplication dans le monde contemporain des pouvoirs de surveillance a pour conséquence décisive une sorte de **concurrence des démocraties** : le **système représentatif électif** est en effet **confronté**, très directement, à l'activité de diverses formes de **contre démocratie**. Se développent ainsi des **conflits de représentativité** et **conflits de légitimité** : tensions entre les députés et les journalistes, notamment. Le **peuple électeur** et son double, le **peuple opinion**, peuvent se contredire. Vieille *concurrence entre la plume et la tribune*. Le journal est une véritable institution politique, chargée d'observer et de dénoncer... [tout cela est passionnant !]

http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060501.ram

- V 14 avril : 5/14 Examen des conditions qui rendraient possible l'**institutionnalisation d'organes de contrôle du pouvoir**. Tribunal des Censeurs, des Éphores, Tribunat, etc. (cours retranscrit intégralement dans mon journal : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Journal.php>, 25 avril).
http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060414.ram
- J 13 avril : 4/14 Suite de l'analyse des pouvoirs de surveillance : importance de l'émergence de **nouvelles formes militantes** : depuis la Révolution, la presse s'est imposée comme puissance *contre démocratique*. La plume (presse) et la tribune (Parlement) se sont ainsi complétées. Mais d'autres agents se sont imposés pour des actions de *vigilance*, de *dévoilement* et de *notation*, surtout à partir des années 1980.
http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060413.ram
- Me 12 avril : 3/14 Rendre la politique aux citoyens. La souveraineté du peuple a du mal à s'exprimer dans des institutions représentatives. Le droit de vote n'est pas l'expression la plus vivante de la souveraineté populaire.
Il y a trois terrains d'exercices de la souveraineté populaire, trois pistes de **pratique critique**, extrêmement efficaces du point de vue de la démocratie : les pouvoirs de surveillance, les formes de souveraineté négative et les mises à l'épreuve d'un jugement.
Ce matin (absolument passionnant) : **les pouvoirs de surveillance** : la vigilance sociale, exercée par des groupes ou des particuliers, la dénonciation publique (par exemple le pouvoir des médias ou la dénonciation parlementaire, etc.) et la notation qui permet d'apprécier la compétence, au sein de l'administration par exemple
http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060412.ram
- Ma 11 avril : 2/14 Les problèmes posés par la **désaffection de la participation** politique (absentions et méfiance) commune à tous les pays démocratiques :
http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060411.ram
- L 10 avril : 1/14 Désenchantement vis-à-vis de la démocratie, et désengagement des citoyens - Au-delà du simple droit de vote, il est nécessaire de reconnaître aux citoyens **un droit de proposer et de discuter**.
La démocratie est un régime ouvert qui doit sans cesse être réinventé.
Il est donc fondamental que les citoyens reprennent possession de la politique.
Ces cours qui se veulent un "laboratoire du présent" vont tenter de **rapprocher des pratiques de contre-pouvoirs** aujourd'hui oubliées ou dispersées :
http://www.tv-radio.com/ondemand/france_culture/UTLS/UTLS20060410.ram

Il faudrait publier ces textes sous forme de LYBER : livre à vendre pour ceux qui ont l'habitude et la possibilité de lire des livres, **mais aussi texte libre échangeables sur Internet sans contrainte** pour faciliter la diffusion de ces précieuses idées : je me demande pourquoi travaille Pierre Rosanvallon : probablement pas pour l'argent ou pour le pouvoir. Ce serait donc un geste fort et beau de sa part, et utile pour changer le monde, d'autoriser cette diffusion libre de ses travaux. Nous devrions essayer de lui suggérer.

Le *Monde diplomatique* (mai 2006, p. 24) vient de publier un article sévère contre l'historien : **« Quand Pierre Rosanvallon fustige un "déficit de compréhension" »**. On y rappelle que cet homme a activement participé au travail de sape que de nombreux hommes de gauche considèrent aujourd'hui comme la *trahison des socialistes* depuis vingt ans : secrétaire général de la *fondation Saint-Simon* (club de pensée légitimant l'idéologie néolibérale et prônant au plus haut niveau la conversion au culte monothéiste du marché). Ceci pourrait le rendre détestable, et pourtant son cours sur la démocratie inachevée est une armurerie intellectuelle contre les abus de pouvoir.
Comme quoi **les hommes ne sont pas noirs ou blancs : le même homme qui prépare depuis vingt ans notre soumission à la tyrannie des marchés nous donne aujourd'hui des armes intellectuelles pour nous défendre contre elle.**

« Penser contre soi, dialoguer avec l'autre ! »

http://www.philippebilger.com/blog/2006/04/penser_contre_s.html

« Dette publique, rente privée »

Par **Michel Husson**

<http://hussonet.free.fr/detpub7.pdf>

Extraits : « Depuis plusieurs années, les libéraux tirent la sonnette d'alarme à propos du montant de la dette publique (...) cette dramatisation repose sur un diagnostic erroné qui a pour fonction de légitimer la réduction des dépenses de l'État et les effectifs de fonctionnaires.

(...) [On nous répète tous les jours] **un discours simpliste** qui s'appuie sur le sens commun : *on ne peut durablement dépenser plus qu'on ne gagne, et par conséquent il faut dépenser moins et ajuster les dépenses aux recettes. Sinon, on accumule une dette qui viendra peser sur les générations futures.* Cet argumentaire semble si bien ficelé qu'il ne reste plus au fond qu'à décider dans quel budget il faut couper !

Pourtant, **ce raisonnement apparemment irréfutable est un tissu d'absurdités et de contresens**. Pour commencer, l'État dispose de la possibilité - à vrai dire assez peu répandue chez les particuliers - de fixer lui-même ses recettes ; et ses dépenses peuvent elles mêmes engendrer des recettes. La dette de l'État n'est en aucun cas assimilable à celle d'un ménage : l'horizon de l'État est bien plus long, et on peut dans l'abstrait définir les conditions d'un recours stable à l'emprunt, comme alternative à l'impôt.

Quant aux intérêts de la dette, ils ne seront pas payés demain par nos enfants, mais le sont par les contribuables contemporains. Enfin, la montée de la dette de l'État est principalement liée à une baisse de ses recettes, et cette configuration permet de comprendre pourquoi un tel déficit public n'a pas les vertus keynésiennes attendues. (...)

[Les ménages] sont inégalement concernés par **les arbitrages publics entre impôts et endettement public**. Les baisses d'impôts ont en effet **favorisé systématiquement les détenteurs de revenus du capital et les plus hauts revenus**. De ce point de vue, les contre-réformes fiscales successives ont représenté un transfert de revenu vers ces catégories sociales. Mais ce sont elles aussi qui disposent des capacités d'épargne nécessaires pour souscrire aux emprunts d'État. **Ils gagnent donc sur les deux tableaux : moins d'impôt et accès à un placement rentable et sûr.** (...)

Voilà pourquoi les baisses d'impôt ne relancent pas la consommation. Le supplément de revenu disponible que ces baisses procurent aux plus hauts revenus est pour l'essentiel épargné. La croissance de la dette publique tend donc à auto-entretenir **un cercle vicieux de faible activité qui contribue à son tour au creusement des déficits**. (...) Une baisse d'impôts accordée aux "rentiers" sera en grande partie épargnée sous forme d'obligations du Trésor, de telle sorte que la consommation n'en sera pas augmentée. (...)

Le déficit et la rente

Pour résumer : **la montée de la dette de l'État n'est pas le résultat d'une croissance immodérée des dépenses** (à l'exception des intérêts sur cette dette). **Elle découle du choix consistant à faire payer de moins en moins d'impôts à une couche sociale auprès de laquelle il faut ensuite s'endetter à des taux d'intérêt prohibitifs (et non révisables).**

Si cette analyse est correcte, elle permet d'abord de mieux comprendre **la nature sociale du déficit**, qui est **l'instrument d'un transfert de ressources** de la masse des contribuables vers ceux qui bénéficient le plus de baisses d'impôts trop rapides. Cette présentation permet de **mieux décrypter les discours alarmants** dénonçant le report de la charge de la dette sur les générations futures, afin de justifier la discipline budgétaire.

En réalité, le transfert ne se fait pas entre générations, mais entre couches sociales : ce sont les contribuables d'aujourd'hui (et pas les générations futures) qui paient les rentes d'État versées aujourd'hui à ceux qui en bénéficient. Comme on l'a montré, ce mécanisme fait rapidement **boule de neige** : les charges d'intérêt de la dette publique exercent une pression constante sur le déficit : il faut emprunter à nouveau pour payer les intérêts de la dette publique, de telle sorte que celle-ci ne cesse d'augmenter. (...) »

Courte et forte démonstration du **mensonge d'État à propos de la dette publique** : **le choix public d'endetter l'État auprès des rentiers au lieu d'augmenter l'impôt ces rentiers explique largement l'augmentation de la dette publique.**

C'est un choix inique, un choix de classe, très éloigné de l'intérêt général, mais concrètement très proche de quelques intérêts particuliers, un vrai sabotage de l'État par des "représentants" hors contrôle qui ne représentent plus qu'eux-mêmes et leurs amis.

Tout ça est parfaitement **cohérent** avec les projets de **l'OMC, de l'AGCS, du FMI, de l'UE...**

Il est temps que les citoyens reprennent l'initiative de leurs institutions et le contrôle de leurs représentants politiques.

Vous pouvez **réagir** là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/04/30/35-dette-publique-rente-privée>

« Discours de la servitude volontaire » d'Étienne de La Boétie, texte intégral et extraits choisis :

<http://perso.wanadoo.fr/libertaire/archive/2000/227-avr/boetie.htm>

J'ai trouvé cette référence sur un site anar et on comprend bien comment ce texte immense de *La Boétie* peut servir la cause des anarchistes.

Mais il me semble que ce superbe pamphlet peut tout autant servir **des républicains** soucieux à la fois **d'établir des pouvoirs** (nécessaires à la protection des faibles contre les forts) et **de surveiller ces pouvoirs**.

Cette insoumission préconisée par *La Boétie* nous conduirait ainsi à **nous méfier par principe des pouvoirs, nécessaires mais dangereux**, et instituer **un juste milieu entre la dictature et l'anarchie**.

Vous pouvez réagir là : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006/04/30/36-texte-integral-de-la-servitude-volontaire>

« **Clearstream, l'affaire des affaires** »,
par **Pascal LORENT**

« Le fonctionnement de la société luxembourgeoise laisse penser qu'il existe une finance parallèle, sans frontières, que personne ne peut ni ne veut contrôler et qui semble agir impunément, selon sa propre loi. (...) »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=375512>

« **La famille, creuset de l'individualisme** »

http://www.lesechos.fr/journal20060427/lec1_idees/4414236.htm

Étonnante combinaison d'idées dans un livre de **Paul Yonnet** :

« (...) Mais cet enfant a lui-même changé : d'enfant *de remplacement* il est devenu *unique, irremplaçable*. Si les femmes ont longtemps été asservies à des grossesses à répétition, c'était pour ne pas risquer d'interrompre la lignée. Les progrès de la médecine ont rendu cette précaution inutile tandis que le développement de la contraception permettait de n'avoir un enfant que si on le désirait.

Ce fut l'avènement de "***l'enfant du désir d'enfant***". Mais la psychologie de l'enfant en sort bouleversée. **Individu unique, la famille va se consacrer à développer son autonomie, à favoriser sa réalisation personnelle. Ne cherchons pas plus loin la naissance de l'individualisme moderne : "La famille fabriquait d'abord de l'espèce : c'est devenu avant tout une formidable machine à fabriquer de l'individu."** (...) »

Un bon papier, courageux, de **Daniel Schneidermann** dans **Libération** :

« **Son Influence Ardisson** »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=378172>

Daniel Schneidermann nous signale un livre important :

« **Ils ont tué la télé publique** »

de **Jean Robin**

(Éditions du Journalisme continu) :

<http://www.journalisme-continu.com/>

« **Projet de 6^{ème} République d'Arnaud Montebourg et Bastien François, quelques défauts inacceptables** » :

<http://etienne.chouard.free.fr/forum/viewtopic.php?pid=807#p807>

« **La bonne soupe : comment le 13 heures de TF1 contamine l'info** »

<http://www.fluctuat.net/2996-La-bonne-soupe-comment-le-13-heures-de-TF1-contamine-l-info>

« **Technologies du langage** »

le site de **Jean Véronis**, souvent très intéressant,
qui analyse l'actualité à travers les mots du web :

<http://aixtal.blogspot.com/>

De nuages et des arbres, particuliers et étonnants : o)

« **Sortons Marx et Smith du ring de nos pensées
OU DE L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ DE SORTIR DE L'IMPASSE DÉVELOPPEMENTISTE** »

par **Gregsameer** :

http://www.oulala.net/Portail/imprimer.php3?id_article=2369

« Le libéralisme et le communisme ont enfanté d'un monstre planétaire incontrôlable : la mondialisation marchande. L'après-développement et la décroissance sont la seule issue possible. Rangez votre scepticisme et ouvrez vos esprits. Il en va de l'avenir de l'humanité au sens plein du terme. (...) »

Un texte étonnant, amusant, rafraîchissant, pétillant, tonifiant, éclairant... intelligent.

« **LE MANIFESTE DES CHÔMEURS HEUREUX** »

http://www.cequifautdetruire.org/imprimersans.php?id_article=402&nom_site=cqfd.%20journal%20de%20critique%20sociale&url_site=http://www.cequifautdetruire.org.ouvaton.org

Merci à **Mona Chollet** qui m'a mis sur la trace de ce document remarquable à l'occasion d'un **excellent résumé** qu'elle propose sur son site

<http://www.peripheries.net/crnt70.html#gratuite>,
résumé du nouveau livre de **Jean-Louis Sagot-Duvaurox**,
« **De la gratuité** » que je viens de commencer.

Un livre vraiment intéressant qui analyse les mensonges et surtout les dangers de la **fausse gratuité qui grandit**.

Un livre qui rend aussi tout son charme à la vraie gratuité, à ce puissant bonheur de partager vraiment.

Ce livre associe l'imprimerie et Internet, c'est un **Lyber** :

il est **à la fois une marchandise à vendre et un texte gratuit à partager** :

<http://www.lyber-eclat.net/nouveautes.html#sagot1>

Une équipe et des textes engagés et engageants.

Franchement sympathiques :)

Urgent : **consultation gouvernementale sur les OGM en plein champ** qui finit après-demain :

http://www.ogm.gouv.fr/experimentations/consultation_public/consultation_public.htm

Sur ce site gouvernemental nous sommes invités à **envoyer un courriel pour donner notre avis**

(adresse d'envoi : BRAB.SDRRCC.DGAL@agriculture.gouv.fr).

Pour qu'un refus massif soit homogène, le site **CyberActeurs**

(<http://www.cyberacteurs.org/actions/lettre.php?id=91>)

propose d'envoyer le **texte-type** suivant

(à copier/coller/personnaliser dans le courriel) :

Madame Monsieur,

Comme l'an dernier, à l'issue d'une consultation bidon, le gouvernement français envisage d'autoriser pour la saison 2006 des essais de cultures OGM en plein champ.

Au regard des attentes des consommateurs, du principe de précaution et des mesures qui s'imposent pour garantir les non utilisateurs d'OGM des contaminations, de la réglementation agriculture biologique (règlement UE 2092/91 du conseil) qui prévoit la non utilisation d'OGM, et que les autorités Françaises doivent garantir, nous ne pouvons que constater que les conditions pour les essais en plein champ ne sont pas réunies.

Par la présente, nous vous demandons de prendre résolument vos responsabilités, et de ne pas autoriser d'essais OGM en plein champ.

(signature)

Faire vite car la consultation prend fin le 28 avril....

Très bonne cuvée de **Charivari**, ce mardi 25 avril :

Frédéric Bonnaud recevait **Bernard Stiegler**, pour deux nouveaux livres :

« **Mécréance et discrédit, vol. 2 : Les sociétés incontrôlables d'individus désaffectés** »

et

« **Mécréance et discrédit, vol. 3 : L'esprit perdu du capitalisme** » (éditions Galilée)

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/charivari/fiche.php?did=42880>

Un entretien très intéressant. Voici l'intro de Frédéric Bonnaud :

« **Bernard Stiegler** est philosophe et il est aujourd'hui Directeur du Développement Culturel au Centre Georges Pompidou. Philosophe de la technique, Bernard Stiegler est un philosophe du contemporain, d'ici et maintenant, qui observe nos sociétés hyper industrielles et le désenchantement absolu qui y règne, en particulier chez ceux qui pensent ne plus rien avoir à attendre de leur développement. Ils deviennent alors des désespérés et ces **desesperados** seront de plus en plus nombreux, prédit Bernard Stiegler. De son point de vue, les émeutes de novembre 2005 en France sont des appels au secours, et refuser de les entendre comme une véritable tentation suicidaire revient à endosser une lourde responsabilité et préparer le passage à des violences beaucoup plus graves.

Bernard Stiegler poursuit son travail avec les volumes 2 et 3 de « Mécréance et discrédit », deux livres publiés chez Galilée.

Dans le volume 2 de Mécréance et discrédit, sous-titré « Les **sociétés incontrôlables d'individus désaffectés** », Bernard Stiegler tente de penser ce qu'il en est de la place de la jeunesse aujourd'hui, jeunesse à propos de laquelle il parle de **complexe d'Antigone**. Juste après le mouvement anti-CPE, voici donc un livre qui tombe à pic.

Dans le volume 3, « **L'esprit perdu du capitalisme** », Bernard Stiegler revient sur le **cercle vicieux et addictif « souffrance – consommation – souffrance... »**, cercle vicieux qui engendre mécréance et discrédit.

Il ne s'agit pas d'abattre le capitalisme, mais de constater qu'il est parvenu à un **stade irrationnel** et qu'il faut donc le sauver de lui-même et Bernard Stiegler d'affirmer qu'**une nouvelle société industrielle doit être pensée**. Pour ces deux livres (...), Bernard Stiegler est l'unique invité de Charivari... »

Un entretien réécoutable pendant une semaine seulement.

« Réformes indispensables »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/HFA/2006-04-20-Reformes_indispensables.htm

Encore un petit billet intéressant, toujours au vitriol, d'HFA,
contre **les saboteurs qui, soi-disant, nous "représentent"**
et contre leurs **complices médiocrates**.

À propos des complices médiocrates,
apparemment mal comprenant mais probablement souvent de mauvaise foi,
lisez vite le bon article de **Marianne** :

« les vingt leçons d'une révolte victorieuse »

vite avant que le nouveau **Marianne** ne sorte demain samedi, c'est un bon numéro.

Extrait : **« Première leçon : la France bouge :**

Ce pays s'ébroue, s'agite, bouillonne, se soulève. Et quelles conclusions les observateurs, tenants de la pensée unique, en tirent-ils ? Que la France est immobile. Qu'est-ce qu'une mer déchaînée ? Une mer d'huile !

"Il faut tout changer", hurlent les manifestants. Et qu'en déduisent les éditorialistes ? Qu'ils exigent le maintien du statu quo. Schizophrénie totale. L'art du déni poussé jusqu'à la quasi-folie.

Rarement les jeunes ne se sont autant, y compris de bon matin, mobilisés, rarement on les aura autant traités de fainéants et de flemmards. Ils veulent du travail, on comprend qu'ils le fuient.

Braver la police et les casseurs ? Manque de courage !

Mettre en danger son année scolaire et mordre sur les vacances pour tenter de rattraper ? Refus de remettre en question des acquis. !

L'aspiration à l'avènement d'une autre société, plus novatrice, plus juste, plus solidaire, plus humaine ? Conservatisme !

Déclenchement d'une dynamique de contestation de l'ordre existant au nom d'un imaginaire idéalisé ? Frilosité réactionnaire !

Ici, on crie "transformez-nous ce système !" Et, là, on comprend, ou plutôt on veut comprendre : "Nous refusons les réformes !"

Et qui, d'une même voix, obsessionnellement, comme pour s'en griser, chevrote jusqu'à plus soif de tels **contresens** ?

Une cohorte de "vieux chnoques", comme on dit, qui s'agrippent à leur fauteuil de "décideurs", dans les médias, la politique, la finance ou l'économie, refusent de passer la main, paniquent à l'idée qu'on pourrait, en quoi que ce soit, modifier l'organisation sociale dont ils sont devenus **les nouveaux aristocrates**, et refusent en conséquence, toutes les réformes qui risqueraient de favoriser une telle transformation et de changer le cours des choses.

À cet égard, si cette révolte anti-CPE nous a beaucoup appris, c'est surtout sur **la caste dominante, qui s'est largement dévoilée ou démasquée à cette occasion** – jusqu'à exprimer, elle qui brandit à toute occasion l'étendard de la "modernité" et du "mouvement", **une haine viscérale des jeunes** qu'on ne soupçonnait pas.

Surtout, cette oligarchie monopolisatrice, intellectuellement déstabilisée, a fini par pousser jusqu'à l'absurdité totale sa tendance au masochisme. Que nous a-t-on seriné, mouliné même, en effet, tout au long des événements ? Que décidément on ne peut rien changer en France, qu'aucune réforme n'est possible, jamais, ce pourquoi notre pays, définitivement ringard et refermé sur lui-même, comme coupé du monde, se contente de confire dans son immobilisme total.

Or, ces gens-là gouvernent, et ont beaucoup gouverné. Ils détiennent, à tous les niveaux, presque tous les pouvoirs, politiques, économiques, financiers, médiatiques, d'influence.

Donc, ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils ne servent rigoureusement à rien, que, même aux affaires pendant des décennies, ils n'ont rien pu modifier, réformer, transformer, que tout est resté en l'état, qu'ils sont donc inutiles et, tout compte fait, complètement nuls.

En l'occurrence, ils se calomnient gravement. Car **c'est faux. La vérité est exactement l'inverse : jamais la France ne s'était autant transformée, modifiée, métamorphosée même, que durant ces vingt dernières années.** Qu'on y songe : tout le système financier et bancaire privatisé, même le Crédit Lyonnais, toutes les industries en situation de concurrence, de Thomson à Rhône Poulenc en passant par Alcatel, privatisées, y compris la métallurgie, y compris la régie Renault, y compris le nucléaire et le pétrole, même les autoroutes, le téléphone, Gaz de France, en partie l'électricité [la SNCF...].

Flexibilisation généralisée, développement de l'intérim, des stages, des CDD, 75% des jeunes embauchés en emploi précaire, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, donc démantèlement du modèle social français axé sur la stabilité et la protection. Vaste déréglementation.

Structuration du système fiscal au profit des entreprises, renversement du processus de répartition de la richesse nationale au détriment des salaires, développement des stocks options et passage à l'euro, réforme des retraites, de la sécurité sociale (deux fois), 50 réformes de l'école, plus d'une par an, 35 heures, CSG, RMI, SRU, CMU, PACS, Lois Auroux, suppression du service militaire, quinquennat, [CNE,] etc.

La France d'aujourd'hui n'a plus aucun rapport avec celle d'hier. Alors ?

Alors c'est clair : on nous avait affirmé que cette vaste entreprise de libéralisation et de dérégulation, d'ouverture au monde, parfois nécessaire, bénéfique et positive, libérerait les énergies, doperait la croissance, démultiplierait les emplois, permettrait de combler les déficits et la dette.

Le résultat est exactement l'inverse.

Donc, pour ne pas regarder cette pénible réalité en face, les initiateurs de cette radicale transformation finissent par nier qu'il y ait eu le moindre changement. Immobilisme vous dis-je. Forcément. Aucune réforme ! *Statu quo* ! **On s'est totalement trompés ? Non. On n'a rien fait. La société qu'on a construite est devenue insupportable ? Non, c'est la France qui est nulle, ce sont les Français qui sont des veaux, ce sont les jeunes qui sont lamentables.**

Mépris de soi, haine de son propre peuple.

Jamais ce phénomène de dénégation autocalomniatrice de soi ne se manifestera aussi spectaculairement qu'à l'occasion de cette crise du CPE. C'est sans doute la première leçon qu'il convient de tirer de cette révolte victorieuse. Il y en a d'autres.

JFK

(...) »

C'est du grand Jean-François Kahn.

Cet humain-là ferait un sacrément bon Président de la République, je trouve.

Au passage, je le soupçonne fortement d'avoir écrit, peut-être avec son équipe, le livre décapant et absolument passionnant **« J'arrive »**, de l'anonyme *"Catherine Médicis"* (Michalon, octobre 2005).

Parmi les autres leçons de ce très bon article de **Marianne**, je relève : l'union qui fait la force, une génération qui se politise enfin, des élites pas concernées (dans les grandes écoles), une résurgence de "l'anarcho-gauchisme" mais pourtant l'échec des jusqu'au-boutistes, des casseurs fascisants plutôt inquiétants, une droite radicalisée, des médias alignés, des journalistes rejetés, des privilèges indécents chez les plus riches qui deviennent insupportables à tous les autres, des institutions obsolètes, la gauche à la traîne...

Encore un bon article de **Marianne**, donc, de quatre pages à faire lire autour de vous.

« La manifestation de rue s'est affirmée comme un référendum »

dans ***l'Humanité***, un entretien de *Jacqueline Sellem* avec l'historienne **Danielle Tartakowsky**, spécialiste des mouvements sociaux, qui voit dans les manifestations massives de la rue un substitut au référendum d'initiative populaire :

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2006-04-19/2006-04-19-828330>

« (...) Quand Jean-Pierre Raffarin déclare en 2004 que « la rue ne gouverne pas », il tente de mettre un terme à un cycle ouvert en 1984 à l'initiative des partisans de l'école libre mobilisés contre la loi Savary et le gouvernement Mauroy. Jusqu'en 1995, des manifestations orchestrées tantôt par la droite et tantôt par les organisations syndicales d'étudiants ou de salariés ont mis à mal des projets de loi, des lois, des ministres en charge et parfois jusqu'aux gouvernements sans que nul ne tienne aucun de ces épisodes pour une crise majeure. **La manifestation de rue s'était ainsi progressivement affirmée comme une manière de référendum populaire.** La victoire de Jean-Pierre Raffarin a pu donner à penser à Dominique de Villepin qu'une page était en passe de se tourner et qu'une nouvelle victoire remportée sur la « rue » permettrait de définitivement lever cette hypothèque. D'où une hargne qu'on croyait disparue, signifiée par la violence verbale d'un Robien, dénonçant « ceux qui hurlent » ou les arrestations à l'aveugle au terme des manifestations.

Cette **rupture unilatérale et sans sommation avec les règles d'un jeu politique qui s'étaient implicitement imposées à tous depuis 1984** est naturellement lourde de conséquences. Le **refus de tenir la puissante manifestation de rue pour une des modalités de la négociation** laisse la place à des formes de protestation beaucoup plus difficiles à maîtriser et plus risquées pour tout un chacun, voire au retour de la révolte. (...) »

JS : "Y a-t-il une évolution dans **le rapport grève-manifestation** ?"

Danielle Tartakowsky : « La journée nationale d'action associant la grève de vingt-quatre heures à des manifestations s'est affirmée comme une modalité majeure de toute action globalisante à partir du 12 février 1934 et l'est demeurée longtemps. Mais **dès lors que la grève est devenue beaucoup plus difficile que par le passé, dans le secteur privé en particulier, une dissociation s'est opérée** ; on a fréquemment des manifestations en lieu et place de grèves (alors organisées le samedi), on a parlé de **grève par procuration** en 1995, rythmée par des manifestations qui affirmaient la solidarité des non-grévistes avec les cheminots, fer de lance du mouvement. (...) » Lire la suite, c'est intéressant...

« La vache ! », par **Agnès Maillard** :

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2006/04/17/198-la-vache>

Le graphique qui tue... les mensonges de nos gouvernants...

Aveu lamentable de l'**OCDE** (*Officine Capitaliste pour la Déshumanisation des Employés ?*) :

Cité dans le diaporama très intéressant de **Jean-Marie Harribey**
(<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/precarisation.pdf>).

Vous observerez la **similitude** quasi parfaite des courbes du **chômage** et des **profits (non investis)** profits de ceux qui nous exploitent avec le dernier des cynismes en prétendant "lutter contre le chômage" alors que la même OCDE calcule tous les ans un "**NAIRU**", taux de chômage minimum (oui, minimum !), (<http://lenairu.blogspot.com/>), ce chômage qui est si utile pour engraisser les profiteurs... et vous ferez tout seuls les déductions qui s'imposent avec un peu de bon sens.

Et désormais, quand on fera mine de vous expliquer avec un peu de mépris condescendant que "*soyons un peu sérieux, je vous en prie : les profits servent d'abord à l'investissement*", (bougre d'âne que vous êtes), cette fois vous tâcherez de moins béer que d'habitude, et vous pourrez utiliser ces précieux chiffres pour remettre les choses à leur place...

Et allez vite découvrir **le site de Jean-Marie Harribey**, qui gagne vraiment à être étudié, en cette trouble période de désinformation compétitive :
<http://harribey.u-bordeaux4.fr/>

En ce moment, en même temps que je lis **« le sacre du citoyen »** de l'excellent **Pierre Rosanvallon** (*Folio histoire*) (et dont je vous parlerai bientôt), je continue l'étude de **« La servitude volontaire »** d'**Étienne de la Boétie**, immense texte de seulement 40 pages, taillées dans le diamant de la résistance : ce jeune homme de 20 ans écrit vers 1550 une analyse révolutionnaire du pouvoir (publiée en 1576). Pour lui, **le pouvoir ne s'exerce que par le consentement de ceux sur lesquels il s'exerce** :

il suffirait que les hommes le décident pour être aussitôt affranchis.

Mais **la Boétie** en vient à penser que, au fond, **les hommes n'aiment pas la liberté**.

Pourtant, il déconseille de combattre le tyran de face : **il suffit de ne pas le soutenir**.

Comme il dit : ne pas éteindre le feu avec de l'eau, mais cesser de l'alimenter en bois.

Mais quand **la lâcheté des asservis** s'installe, **le pouvoir devient naturel**.

D'où **l'importance d'abrutir le peuple** (avec des jeux qui flattent les sens et les distraient).

Tout ça est d'une éblouissante actualité.

Les grands auteurs sont **une arme moderne pour les gueux**, pourvu qu'ils les lisent !

Mille mercis à **Michel Onfray** pour son rôle de "passeur", savant, tonique et impertinent :

en même temps que j'écoute ses cours (CD) sur *Montaigne* (et *la Boétie*),

je lis **« La philosophie féroce »** (*Galilée*, 2004), et ça donne de l'énergie :)

Un site consternant et un relais vraiment passionnant sur *France Culture* (émission *Le vif du sujet*) :

« **La domination du monde** »

<http://ladominationdumonde.blogspot.com/>

« **Denis Robert : les affaires continuent** »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/vifdusujet/index.php?emission_id=33
avec **Philippe Labarde**, Vincent Peillon, Laurent Beccaria, Jean-François Couvrat, etc.

Merci à **Bernard Langlois**, de **Politis**, d'avoir signalé ce combat héroïque.

Sur le blog de **Denis Robert**, une **pétition** permet d'aider ce citoyen incroyablement courageux.

« **Dettes publiques, rentes privées** »

par **Michel Husson** :

<http://hussonet.free.fr/detpub7.pdf>

« **La mondialisation capitaliste : malheur aux vaincus** »

par **Jean-Marie Harribey** :

<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/soutenabilite/cesr.pdf>

Une excellente synthèse de la doctrine néolibérale, qui apparaît de plus en plus comme celle d'une secte.

Je reçois des centaines de messages par jour et, parmi eux, il y a un homme qui veut rester anonyme (haut fonctionnaire, paraît-il) qui m'envoie des analyses au vitriol sur les mensonges et coups tordus de l'Union Européenne. Je publierai de temps en temps ses articles, toujours accompagnés des dépêches officielles commentées. Je l'appellerai **HFA**. Vous verrez, c'est décapant. Ce soir, il nous parle de la Croatie qui va devoir se dépouiller, comme les autres, au profit des plus riches qu'elle (un grand classique, en économie "libérale") :

« **La Croatie, elle aussi, bientôt assujettie au profit** »

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/HFA/2006-04-12-croatie_elle_aussi_assujettie_au_profit.htm

« **La démocratie du XXI^e siècle : les voies nouvelles de la souveraineté du peuple** »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=40476

Une leçon magistrale, à écouter absolument, à travailler dans les écoles et les entreprises : le cours de **Pierre Rosanvallon** ce matin (*France Culture* de 6 à 7) était lumineux, enthousiasmant, il faut écouter ça : on est au cœur d'un des plus graves problèmes des hommes sur la terre :

**pourquoi et comment contrôler les pouvoirs,
comment a-t-on perdu le contrôle des pouvoirs,**

comment s'est-on fait voler le pouvoir de surveillance citoyenne par le pouvoir exécutif, malgré toute la méfiance qu'on lui portait jadis,

et alors que ce **point névralgique de toutes les démocraties** a été parfaitement repéré et analysé depuis 2500 ans ?

Le panorama historique est superbe, les citations et les références donnent soif d'en lire plus... Une émission à enregistrer et à retranscrire intégralement sur papier pour y travailler point par point. Ah ! Qu'un prof de droit de cette envergure est utile à tous !

Écoutez aussi la leçon de la veille, quasiment aussi captivante

(avec notamment le rôle des **journalistes** et autres dénonciateurs publics) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=40475

Si je peux me permettre, cependant, en complément de ce superbe exposé de l'histoire de notre dépossession, toujours renouvelée, du contrôle des pouvoirs, il me semble que **ma thèse s'adapte** assez bien au tableau d'ensemble et le complète pour comprendre et **régler** notre immense problème : les citoyens feraient bien de se préoccuper de savoir enfin **QUI ÉCRIT LES CONSTITUTIONS ?**

Je prétends que la solution de nombre de nos maux est LÀ : **séparons rigoureusement le pouvoir constituant des pouvoirs constitués, rendons les constituants inéligibles à vie, de façon à ce qu'ils n'écrivent pas la Constitution pour eux-mêmes, et nous verrons apparaître enfin, comme par magie, d'authentiques contre-pouvoirs en toutes matières.**

« **Quand l'Union européenne subventionne les journalistes accrédités** »

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2006-04-11-l-UE-subventionne-les-journalistes>

« Le Parlement européen subventionne les journalistes chargés de rendre compte de ses débats : outre des billets d'avion gratuits, une indemnité journalière de 100 euros leur est versée. (...) »

Un article important, calme et puissant, et un débat qui s'annonce passionnant :

« **La démocratie représentative, une dictature de plus ?** »

par **Tristan Valentin** :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=8803

Pour son livre **« La fleur de Stéphanie - Rwanda : entre réconciliation et déni »** (Flammarion) **Esther Mujawo** est l'invitée de *Nicolas Demorand* ce matin, et ce qu'elle dit est immense : http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=40570
Ne ratez pas ce qu'elle a dit à partir de **8 h 20**, c'est important, bouleversant.

« La démocratie du XXI^e siècle (1) : les voies nouvelles de la souveraineté du peuple 3 / 14 »

Une **série d'émissions** absolument passionnante, diffusée trop tôt mais consultable ici à toute heure :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/utls/fiche.php?diffusion_id=40474

Pierre Rosanvallon, ce mercredi matin 12 avril, parle de la nécessité d'un **pouvoir de surveillance**.

« La nécessité d'invoquer un pouvoir de surveillance a été invoquée dès le début de la Révolution française pour contrebalancer la tendance des élus, des représentants, à s'autonomiser, tendance des représentants à se muer, selon le mot de *Mirabeau*, en une espèce d'aristocratie de fait. Et un constituant a parlé à ce moment-là de la nécessité d'un surveillant pour la Nation sur les représentants de la Nation. (...) »

Écoutez la suite, c'est captivant... Il faudrait tout enregistrer et tout noter par écrit pour éviter que ça ne se perde dans l'oubli dans 15 jours.

Un article sur **le candidat Alain Mourguy** (dont je vous recommande la découverte du site) :

<http://www.nice-premiere.com/article/un-nicois-candidat-aux-presidentielles-2007..198.html>

Et le site du **candidat Yvan Bachaud**, vaillant militant pour le référendum d'initiative populaire" :

<http://www.yvanbachaud2007.info/>

« Aulnay par temps de CPE »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=888

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=889

« De battre le pavé, mon coeur s'est relancé »

dernière émission d'une bonne série de LBSJS (mercredi, jeudi, vendredi) :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=890

Écoutez notamment cet extraordinaire **« pamphlet de Marco »**, étudiant en master de sciences po :

http://w3.la-bas.org/mp3/060407/44-Critique_societe_ultra_liberale-Marco.ogg

et **« le coup de gueule du policier »** :

http://w3.la-bas.org/mp3/060407/07-Policier_anti_CPE-repondeur.ogg

**« L'EUROPE EN CRISE
QUE FAIRE ?**

**Réponses à quelques questions
POUR UNE AUTRE EUROPE »**

un document vraiment très intéressant, écrit par un vrai libéral,

Maurice Allais, "Prix Nobel d'économie" :

<http://allais.maurice.free.fr/Europe.htm>

La lutte est acharnée contre la religion néolibérale et ses gourous, véritable insulte à l'intelligence, forcée d'avancer masquée tellement elle est incapable de convaincre honnêtement qui que ce soit.

Dans *Terre à terre*, *Ruth Stegassy* reçoit **Nicolas Chevassus-au-Louis** sous le titre

« Les briseurs de machines »

avec **José Bové** et **Alain Gras** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=39642

Merci Ruth :o)

« Actionnaire : l'ennemi du salarié ? »

dans *Là-bas si j'y suis* du 15 novembre 2005 :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=782

« Olivier, ancien journaliste à la Voix de la Bourse, avait, dans sa rédaction, l'interdiction de citer un syndicaliste et ne rencontrait guère de travailleurs.

Seuls comptaient les dividendes des actionnaires.

Il nous emmène chez un petit actionnaire, Louis Bulidon, qui a triplé sa mise en dix ans.

Le portrait, en même temps, d'une gauche qui s'est convertie à la finance. »

Le site du **Collectif unitaire du Pays d'Aix** :

<http://aixagauche.free.fr/>

Leur devise :

« Ensemble à gauche pour une alternative au libéralisme »

Demain après-midi, **samedi 8 avril**, à Aix-en-Provence,
nous sommes invités à **débattre** sur cette **alternative**
(voir la partie 'Agenda' du site).

Je viendrai réfléchir avec vous sur ce que peut nous apporter

une Constitution que nous écrivons nous-mêmes

et l'étude de **l'étonnante Constitution du Venezuela**.

(Rappel : le texte en français de cette Constitution est [disponible là](#))

Je me transforme : de simple **électeur** passif, je deviens **citoyen** actif...

La première **banderole** de ma vie :

et aussi, mon premier **tract** :o)

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/tract_EC.pdf

Un document incisif et passionnant :

**« Lettre ouverte aux agriculteurs progressistes
qui s'apprêtent à semer du maïs transgénique »**

par **Jean-Pierre Berlan**, Directeur de Recherche Inra :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Lettre_ouverte_aux_agriculteurs_progressistes.htm

« La télévision publique italienne veut sortir du "berlusconisme" »

(Le Monde du 5 avril 2006) :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-758317@51-740414,0.html>

« (...) la télévision se confirme comme un enjeu majeur de la bataille électorale italienne. (...) Bien que maître absolu de l'audiovisuel, M. Berlusconi reste persuadé que les médias, et particulièrement la RAI, "sont aux mains des communistes". (...) Entre censure et autocensure, les journalistes de l'audiovisuel italien s'efforcent ainsi de résister à la "berlusconisation des esprits" (...) La sénatrice Verte Tana de Zulueta a déposé, en janvier, une **loi d'initiative populaire sur l'audiovisuel** au nom d'une association de citoyens, *Per un'altra TV* ("Pour une autre télé"), réunissant juristes, artistes, écrivains et journalistes (dont des exclus de la RAI). L'objectif de cette association (www.perunaltratv.it) est de **récolter 50 000 signatures avant le 11 juillet pour l'organisation d'un référendum sur une autonomie totale de l'audiovisuel public vis-à-vis des politiques**. Les signataires s'inspirent du système espagnol promis par le premier ministre José Luis Zapatero après son élection. »

« Le Président a confié la France à un homme qui a sa faveur plutôt qu'à tout autre ayant une légitimité parlementaire.
Le pays se retrouve ainsi dans une situation de quasi-coup d'État. Villepin, le caprice c'est fini »

par **Arnaud MONTEBOURG** :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=372489>

« Pourquoi un homme seul peut-il imposer sa volonté personnelle à la société tout entière dressée contre lui ? Parce que le système politique le permet. Il a même été conçu pour rendre possible l'usage de procédés autoritaires portant atteinte aux intérêts directs de dizaines de millions de citoyens. (...) »

« **Première réaction à la proposition révisée de DIRECTIVE SUR LES SERVICES** »

par **Raoul Marc JENNAR** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/20060404_point_bolkestein_RMJ.htm

Des textes forts signalés par **Périphéries** (<http://www.peripheries.net/crnt.htm>)...
Merci **Mona et Thomas** ;o)

Parmi ces textes :

« **Le devoir d'irrespect** »

par **Claude Julien**

<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/06/JULIEN/12497>

Le n°467 de **Marianne** est encore très bon ; ce journal est important dans la **France résistante**.

« **La révolution qu'il faut faire** », par **Jean-François Khan** est à lire absolument :

« La caste dirigeante s'oppose à toutes les réformes. Pour donner le change, elle a eu l'idée d'employer le mot "réforme" à tout bout de champ. Il faut le prendre au pied de la lettre et imposer les réformes. Contre elle. »

Excellent article.

Un bon **courrier des lecteurs**, également.

Et puis un très bon article sur **l'arnaque néolibérale en Grande-Bretagne** :

« **les vérités qui dérangent sur le modèle Blair** »

à propos du livre important qui sort bientôt chez *Fayard* :

« **le royaume enchanté de Tony Blair** », de **Philippe Auclair**,

avec de larges extraits, c'est passionnant. À lire.

Encore un livre dont je vous parlerai bientôt
(vivement les vacances :o)

« **L'anesthésie par le consensus** »

Une mise en garde contre l'impérialisme du consensus pour imposer des réformes ou des guerres.

Dans *Les Échos* du 23 mars, une analyse de *Jean Dubois*

du livre de **Jacques Rancière** « **Chroniques des temps consensuels** » :

http://www.lesechos.fr/journal20060323/lec1_idees/4399251.htm

« (...) Alors que nous sommes spontanément portés à nous réjouir de l'avènement du consensus, le chroniqueur nous montre à quel point sa recherche n'est qu'une **entreprise d'évacuation du politique et d'anesthésie des citoyens**. Encore faut-il ne pas se tromper sur le sens des mots : **le consensus n'évoque pas ici l'accord des gens entre eux, mais le consentement - la soumission - à une seule et même vision de la réalité des choses**. Dire que le politique repose, au contraire, sur le dissensus revient alors à affirmer que chaque être humain a le pouvoir et le droit d'adhérer à une vision différente de la réalité. **Faire en sorte que tous consentent à la même perception du réel est évidemment un bon moyen d'évacuer le conflit**. Mais cela revient aussi à évacuer ce qui constitue l'essence même du politique : le fait qu'"il y a toujours plusieurs manières de décrire ce qui est visible, pensable et possible".

Une des illustrations les plus évidentes de cet impérialisme du consensus nous est donnée par la façon dont les gouvernants essaient de faire passer leurs **projets de réformes**. Ils ne se réfèrent plus aux exigences du bien ou de la justice, mais se contentent d'énoncer ce que **la nécessité**, exactement chiffrée, commande. Alors que le mot consensus semble renvoyer aux vertus de **la concertation** entre les parties concernées, il s'agit exactement du contraire : **"Consentir veut dire que les données et les solutions des problèmes sont telles que tout le monde doit constater qu'il n'y a rien à discuter."** Ceux qui s'opposent à la réforme ne peuvent être que des ignorants, des aveugles, des attardés de la modernisation dont il ne faut pas hésiter à bousculer les comportements irrationnels puisque irréalistes. (...) »

J'ai reçu ce texte vraiment très intéressant que je relaie ici intégralement :

Lettre ouverte aux membres de notre gouvernement, à nos élus,
et toutes celles et ceux qui font de la **réduction de la dette publique** une priorité

La dette en France, représente à ce jour, environ 1100 milliards d'euros et la charge annuelle du seul paiement des intérêts représente presque le produit de l'impôt sur le revenu. Ces chiffres, à première vue, ont de quoi inquiéter le citoyen qui, naturellement, considère la situation de la Nation comme s'il s'agissait de la sienne. Il se dit à juste titre que ce n'est plus supportable et que les membres du gouvernement, soutenus par une majorité d'élus, ont bien raison de faire une priorité nationale de la maîtrise des dépenses de l'État et de la réduction du déficit public. Cette volonté s'est traduite, par exemple, par l'affectation intégrale au désendettement des 10 milliards de plus-values de recettes de 2004, et des 10 milliards provenant de la cession des sociétés d'autoroutes.

Cela semble plein de bon sens ; pourtant la question juste et prioritaire ne devrait-elle pas être celle de se demander comment sortir de cette situation inique, absurde, pour ne pas dire scandaleuse, qui fait que l'État doit s'endetter auprès des banques et payer un intérêt pour avoir accès à son propre argent ?

Quel que soit le gouvernement en place, il semble qu'il n'ait à sa disposition que deux leviers de commande : maîtriser les dépenses d'un côté, soutenir la croissance de l'autre. Et tout le monde, majorité et opposition, se s'accorde comme un seul homme sur cette "évidence" ! Les divergences n'apparaissent que dans l'application selon les sensibilités en place.

Seulement voilà, ça ne marche pas, car il est une autre évidence qui, celle là, semble échapper à la plupart : **réduire les dépenses de l'État appauvrit la nation**, car ses dépenses se traduisent par du travail qui enrichit la nation, **quant à la croissance, si elle est une solution économique, elle est une aberration écologique**. Il serait donc temps de cesser de jouer à l'autruche si nous voulons éviter la catastrophe économique ou la catastrophe écologique, que le recul que nous avons maintenant et les indicateurs nous annoncent de plus en plus précisément, sans avoir besoin d'être grands devins.

Je ne m'étendrai pas plus sur les effets pervers de la croissance qui commencent à être largement perçus, quoique trop souvent ignorés, mais sur la question de la dette publique qui, elle, est beaucoup plus confuse dans les esprits.

Le point essentiel sur lequel je voudrais insister repose sur le fait qu'en économie, il n'est fait aucune **distinction entre intérêt particulier et intérêt collectif**. C'est ce qui conduit la quasi globalité de la classe politique, toutes tendances confondues, à croire que c'est faire preuve de civisme et de responsabilité que de chercher à gérer le pays "en bon père de famille". Chaque fois qu'un homme politique explique à la Nation qu'un État n'a pas le droit de vivre au dessus de ses moyens, qu'il doit se gérer comme le budget familial, j'ai des frissons d'indignation et je frémis de voir combien le dogme économique peut être puissant au point d'engluier les esprits les plus brillants.

Pour comprendre les choses il convient de préciser quelques points qui échappent à la plupart :

Si j'emprunte 1000 euros à **mon voisin**, j'ai une dette envers lui, car il m'a cédé pour un temps une partie de sa richesse. Il est **normal** aussi que je lui verse un **intérêt** pour compenser la recette potentielle dont il s'est privé en amputant ses ressources.

Il fut un temps où l'argent existait sous forme de pièces en métaux précieux. C'est ce que l'on appelle **l'argent "permanent"**. Il arrivait aussi que les princes et les rois, aient recours à l'emprunt auprès de personnes privées fortunées pour financer leurs ambitions. Si l'État emprunte à des particuliers une part de leur richesse existante, il est en dette pour la même raison et doit répondre aux mêmes obligations.

Mais au fil de l'histoire, l'argent s'est dématérialisé, au point qu'aujourd'hui il "n'existe plus". Depuis 1971, il n'est plus relié à aucune matière précieuse. **Ainsi sommes-nous passés d'une "monnaie permanente" représentée autrefois par les pièces d'or et d'argent, plus récemment par des billets garantis par de l'or, à une "monnaie de banque", dématérialisée et temporaire. Pourquoi temporaire ? Parce qu'elle n'existe qu'entre le moment où elle est prêtée et le moment où elle est remboursée.**

Mais il est une autre particularité de l'argent moderne : **l'argent prêté par les banques n'est pas celui que d'autres personnes ont en trop et laissent en dépôt, mais de l'argent qui "n'existe pas" et que la banque "crée" sur la seule confiance qu'elle accorde à l'emprunteur** quant à sa capacité à la rembourser. C'est ce que l'on appelle la création monétaire "*ex nihilo*" (création à partir de rien).

C'est la seule évolution des pratiques bancaires, sous la pression des événements de l'histoire, qui a conduit à cette situation pour le moins choquante, que les banques ont accaparé, d'une part, un privilège d'État, et d'autre part, se sont rendues propriétaires d'un argent qui n'existe pas, et qu'elles n'hésitent pas à prêter avec intérêt !

Je ne m'insurge pas contre le principe de la création monétaire, car elle représente un mécanisme qui garantit potentiellement que l'argent ne puisse pas manquer, ce qui est une bonne nouvelle ; **je m'insurge contre le fait que ce privilège soit abandonné à des intérêts privés** ! Qu'un État soit en dette à l'égard d'une personne privée quand celle-ci prête une partie de sa richesse existante, soit, mais qu'il soit en dette à l'égard de cette même personne pour une richesse qu'elle sort de son chapeau, non ! **Voilà ce qui est insupportable : accepter sans rien dire qu'une Nation soit obligée de payer une entreprise privée pour avoir accès à son propre argent** ! Trouveriez vous

normal que l'on vous fasse payer les légumes que vous faites pousser dans votre potager ? Et bien c'est cela la dette de l'État.

Tous les jours aux nouvelles, et à chaque échéance électorale, les mêmes problèmes... L'emploi, la sécurité sociale, les retraites, l'environnement etc... Ces problèmes occupent à temps plein la classe politique, les pouvoirs publics et pas mal d'associations. Pourtant ce sont de FAUX PROBLÈMES : entendons-nous, ils sont bien réels dans la mesure où ils sont sources de souffrances pour bien des gens, mais FAUX en ce sens qu'ils ne sont que les SYMPTÔMES d'un problème plus profond :

- **Problème de l'emploi ?** Comment pourrait il y avoir un problème dans un monde qui totalise plus de 200 millions de chômeurs et où tant de besoins essentiels restent à satisfaire ? Il y a plus à faire que de bras et de cerveaux disponibles ! **Non, il n'y a pas de problème de l'emploi mais de FINANCEMENT de l'emploi !**
- **Problème de santé publique ?** Comment pourrait-il y avoir un problème dans un monde où les connaissances, les pratiques et les techniques se sont considérablement développées et continuent de le faire chaque jour ; dans un monde qui offre, en plus de la médecine traditionnelle, un vaste choix de thérapies nouvelles... **Non, il n'y a pas de problème de santé publique, mais de FINANCEMENT des systèmes de santé.**
- **Problème d'environnement ?** Comment pourrait-il y avoir un problème dès lors que l'on sait ce qu'il faut faire pour préserver les équilibres vitaux... **Non, il n'y a pas de problème de l'environnement, mais de FINANCEMENT des solutions applicables.**
- **Et ainsi de suite pour tous les problèmes** que l'on peut évoquer. Notre monde en est arrivé au paradoxe suivant : **la moitié de l'humanité meurt de soif à côté d'un puits rempli d'eau parce qu'elle n'a pas l'argent qui lui permettrait d'y avoir accès.**

À l'heure où l'Europe se construit, n'est-il pas essentiel qu'elle trouve une voie nouvelle ? N'est-il pas essentiel qu'elle refuse de s'enfermer dans l'impasse où conduit le modèle du libéralisme américain ? N'est-il pas essentiel que les hommes au pouvoir fassent preuve d'imagination en trouvant autre chose que la potion, qui n'est plus magique du tout, des "deux leviers" ?

N'est-il pas essentiel que la Vie et le bien-être de tous les peuples l'emportent sur l'orthodoxie d'un système qui, pour être dominant, démontre chaque jour un peu plus son inadéquation à répondre aux défis humains et écologiques ? La chose n'est pourtant pas si difficile à comprendre !

Tant que la création monétaire sera abandonnée aux banques commerciales par le biais de l'emprunt à intérêt, il n'y aura jamais assez d'argent pour financer les solutions aux problèmes de notre temps.

Car si l'on veut vraiment s'y atteler, les sommes en jeu sont **considérables** ! Or on le sait, le poids de "la dette" est tel, qu'il interdit tout nouvel emprunt ! **Sauf si... les règles du jeu étaient définies par les peuples eux-mêmes, par le moyen du jeu démocratique, pour servir l'intérêt commun ; sauf si... les États étaient restaurés dans leur pouvoir régalien d'émettre la monnaie !**

Alors il n'y aurait plus de dette, ou si dette il y avait, elle ne serait qu'envers eux-mêmes ; l'intérêt ne se justifierait plus, ni la nécessité de rembourser ce qu'ils se doivent.

Seulement voilà ! Pour le moment, l'élite dirigeante mondiale considère comme normal que les citoyens d'un pays paient par leurs impôts (donc prélèvent sur leur richesse) les intérêts demandés par les banques privées, pour permettre à l'État d'avoir accès à son propre argent.

Ce qui me sidère, c'est que nos élus, théoriquement en charge du respect de l'intérêt commun, ne bronchent pas, et ne cherchent aucunement à y porter remède. Bien au contraire, les voilà qui se félicitent, en bons élèves du système, d'avoir réduit la dette de 20 milliards... 20 milliards qui retournent à néant. Quelle belle victoire ! Plus que 1080 milliards à trouver (18000 euros par français) et on sort du tunnel !

Quel acte politique de grande envergure, autrement plus glorieux que de mieux rémunérer les infirmières par exemples, ou de créer des emplois d'intérêt collectifs où de nombreuses personnes, aujourd'hui privée d'emploi... mais surtout de dignité, de sens d'utilité, retrouveraient une place dans la société et dans leur vie...

Mais que voulez-vous qu'ils fassent me direz vous ? Cette question ne nous appartient plus, car nous sommes passés à l'Euro.

La belle affaire ! N'est-ce pas justement une fabuleuse opportunité à saisir pour l'Europe ? N'est-ce pas un sujet mobilisateur et inspirant pour les peuples qui la composent et un réel espoir pour le monde entier ? **Alors oui, que cette question soit au cœur des débats ! Car ce que nous vivons pour le moment est une mascarade qui laisse supposer aux peuples qu'ils sont maîtres de leur destin par le jeu démocratique, alors que les politiques qu'ils élisent et qui les représentent n'ont aucun pouvoir. Pourquoi ? Parce que la pensée politique est complètement encadrée, enfermée dans la logique bancaire qui tient les cordons de la bourse. Nos dirigeants politiques sont tenus en laisse !**

Sans doute trouvent-ils plus d'intérêt à être le chien plutôt que le loup de la fable... Mais en attendant, cela restreint considérablement leurs possibilités et les condamne à ne prendre que des mesurées dont le seul effet est de déplacer les problèmes, pour ne pas nuire aux intérêts particuliers immédiats. Demandez-vous après cela d'où vient la désaffection des citoyens à l'égard de leurs élus ? Demandez-

vous pourquoi la France, entre autre, a refusé la Constitution d'une Europe qui n'aurait aucun pouvoir sur sa Banque Centrale ?

Quelle que soit l'ampleur du sujet, le bon sens devrait conduire à remettre en question tout système, tout principe, dès lors que ses conséquences sont nuisibles, suicidaires, parfois criminelles. Au lieu de cela, nos présidents jouent les commis voyageurs quand ils se déplacent à l'étranger dans l'espoir de vendre quelques avions ou quelques trains ; au lieu de cela, nos élus se bornent à n'être que de "bons comptables" ! Je ne doute pas de leur bonne foi et de leur dévouement ; je ne doute pas non plus qu'ils aient une vision plus élevée de leur mission, mais voilà à quoi ils réduisent eux-mêmes leur fonction en acceptant que l'économique et le financier dirigent le politique, en refusant de restaurer la Nation dans ce qui lui revient de droit.

Et ne croyez pas que cette proposition de ré appropriation du pouvoir de la création monétaire par l'État soit une lubie personnelle. Ce débat existe depuis longtemps, de façon trop souterraine certes, mais de façon affirmée toutefois, ne serait-ce que par des gens comme **Maurice Allais ou Irwin Fisher**, tous deux *prix Nobel d'économie*. **Alors vous qui vous inquiétiez de la dette, je vous en prie, ne vous demandez plus comment rembourser les intérêts injustes d'une dette irremboursable à moins de mettre le pays à genoux, et devenez le porte parole de cette idée de la ré appropriation du pouvoir de création monétaire par les Nations.**

En oeuvrant ainsi, vous contribuerez à redonner aux peuples le pouvoir sur leur destin, vous deviendrez un citoyen du monde porteur de tous les espoirs pour une amélioration générale de la qualité de la Vie, vous nourrirez la conscience collective qui très prochainement, je l'espère, fera germer une classe politique plus réaliste et consciente des vrais défis.

Philippe Derudder

Animateur de l'association AISES

(Association Internationale pour le Soutien aux **Économies Sociétales**) phd@aises-fr.org

Auteur de : « **La renaissance du plein emploi ou la forêt derrière l'arbre** » - Éd. Guy Trédaniel,
« **Les aventuriers de l'Abondance** », Prix spécial Ch. Vidal 2000 pour une alternative de vie, éd. Yves Michel,
« **Rendre la création monétaire à la société civile** » - aux éd. Yves Michel.

Voir d'autres argumentaires passionnants à <http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=DettePublique>
et, plus généralement sur le site <http://tiki.societal.org/>

Un éditorial au vitriol, par **PMO**, dans *Marianne* n°459, début février :

« **On nous a bourré le mou - Affaire Mittal-Arcelor** » :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5A/AB/document_article_marianne.phtml

« Il n'y a pas d'autre mot: on nous a bourré le mou. Une nouvelle preuve avec l'OPA que Mittal Steel a lancée sur Arcelor.

Que nous serine-t-on, en effet, depuis deux ans ? Que le vieux capitalisme de grand-papa familial, autocratique, prédateur et impérial est mort, enterré, qu'il a fait place à un capitalisme démocratique dont des millions d'actionnaires, épargnants et petits vieux, sont les véritables propriétaires. De la daube ! Une escroquerie intellectuelle de plus !

Qu'on en juge: pourquoi le maharadjah Mittal a-t-il entrepris de bouffer Arcelor? Et pourquoi peut-il réussir, bien que sa proie se porte comme un charme? Parce que lui et sa famille, comme au XIXe siècle, contrôlent 80 % du capital de son empire. Et pourquoi Arcelor n'y peut pas grand-chose? Parce qu'en effet la parcellisation de son capital fait que nul n'en contrôle une part assez importante pour pouvoir résister à une telle offensive. Autrement dit, en cas de choc entre le vieux capitalisme familial et féodal de papa et le capitalisme prétendument moderne, sans propriétaire majoritaire, c'est le premier qui l'emporte. Danone est menacé, mais Dassault rafle. Le XIXe prend sa revanche sur le XXe siècle. Tant pis pour les mythologies. (...)

«Rentabilité, efficacité, productivité, compétitivité, avantages comparatifs», disent-ils. En bons darwinistes sociaux, ils proclament la chute inévitable des canards boiteux. Sauf qu'Arcelor, grâce à des restructurations brutales, au sacrifice des personnels, aux plans sociaux à répétition, à la robotisation qui a permis de formidables progrès de productivité, est plus performante que Mittal Steel. **À production égale, son chiffre d'affaires est plus important. Et alors ? Une fois de plus, c'est le meilleur qui risque d'être avalé. Ce qui signifie quoi ? Que lorsque l'excellence industrielle est confrontée à l'expansionnisme financier, c'est l'expansionnisme financier qui l'emporte. Allez, vous pouvez jeter au feu vos manuels et fermer l'université Dauphine. (...)** »

(Lire l'article intégral sur le site de Marianne. Dans le même n°, il y a un bon dossier sur *Mittal-Arcelor*.)

Ça y est, j'ai trouvé l'excellent éditorial de **Jean-François Khan** dans la caverne d'Ali Baba que sont les **archives** de *Marianne* :
<http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/index.phtml>

« **Et l'homme dans tout ça ?** » (*Marianne* 458, fin janvier)
http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5A/48/document_article_marianne.phtml

« (...) **Donc le juge est assis sur son code. Et les délocalisateurs sur le leur. Coupables ! Licenciés ! Contrat rempli.** Justice rendue, besogne faite. L'être humain, fait de chair et de sang, avec peut-être en prime un peu de cœur et un peu d'âme, et en surplomb, qui sait, un foyer, une famille ? De quoi parlez-vous ? Il y a, entre les deux logiques, celle du juge impeccable et celle du délocalisateur impeccable - remplir les prisons, fermer les usines -, **un point commun : l'homme y est biffé, gommé.** Remplacé par des statistiques. Par un taux. Ici l'opinion, ici les actionnaires exigent que l'on sacrifie des groupes entiers au dopage d'une confiance indexée sur leurs ratés. Donc le bipède pensant est dissous.

Nous voici donc engagés dans la civilisation de l'anti-humanisme radical ; où la fin et les moyens font corps ; où les objectifs matériels dévorent les individus qui les servent ; où l'autre n'est plus que chiffre et l'amour, gâché ; où l'accumulation étouffe la création ; où la quête de la rentabilité maximum exige que les copeaux humains soient jetés à la déchetterie sociale ; où l'intelligence, l'effort, le talent, le travail ne sont plus invoqués que pour en déplorer le coût dans l'espoir que ça ne vaille plus rien ; où la recherche de la rentabilisation optimisée des choses annihile toute velléité de mise en valeur optimisée de l'esprit ; où la Chine totalitaire est devenue le modèle exalté.

Quel rapport avec le libéralisme ? Sa finalité était de générer des emplois et non de les détruire ; de créer de la richesse pour la distribuer, non d'organiser la fuite de la richesse pour éviter sa distribution ; de valoriser le travail grâce au capital, non de l'annihiler au bénéfice de la spéculation ; de contribuer à ce que l'être accède à l'avoir, non que l'avoir induise la destruction de l'être ; de promouvoir, non d'exclure, de libérer le marché, non de l'assécher ; de favoriser la concurrence, non d'utiliser l'arme du doping pour assassiner la concurrence. (...) »

(Lire l'article intégral sur le site de *Marianne*. Dans le même n° 458, il y a un bon dossier sur *Outreau*.)

Question aussi pertinente qu'impertinente reçue d'un lecteur :
le **parrainage obligatoire des élus**
pour les candidats aux **élections présidentielles**
n'est-il pas un **système maffieux ?**

« **C P E : Concours de pancartes et de slogans** » :
http://lucky.blog.lemonde.fr/lucky/2006/03/_c_p_e_concours.html#comments
Les jeunes sauvent l'honneur perdu des adultes.... Très amusant... :o)

« **Faites comme moi, démissionnez !** »,
par **Laurent Lèguevaque**, ancien juge d'instruction :
<http://qwyzyx.hautetfort.com/archive/2006/03/08/index.html>
Sur le même fait étonnant (la démission d'un magistrat écoeuré par la réalité de son métier) :
« **L'imprécateur facile** », suivi d'un échange intéressant,
sur le blog de **Philippe Bilger**, Avocat Général près la cour d'appel de Paris :
http://www.philippebilger.com/blog/2006/03/limprcateur_fac.html

« **La démocratie n'existe ni aux USA, ni en France** », par **Danielle Mitterrand** :
<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2006-03-29%2018:16:53&log=invites>
Troublant témoignage qui donne beaucoup à réfléchir sur ce que nous préparons en ce moment.

« **La génération «kleenex» face aux... indéboulonnables** »
Le dossier de **Marianne** n°462 fin février :
http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5B/CA/document_article_marianne.phtml
« Avec le CPE, on peut licencier n'importe qui dans les deux ans. Mais il y a aussi tous ceux qu'on ne peut jamais virer. Et ils sont légion parmi les politiques, les hauts fonctionnaires et les grands patrons. (...) »
« **La précarité a une histoire** »
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=881
Une bonne émission de LBSJS : **la précarité n'a JAMAIS créé d'emploi**, évidemment.
Et rien d'inéluctable, bien sûr : la précarité est une des conditions de la docilité des travailleurs.
Pauvreté et soumission des manants, enrichissement injuste et indécent des oisifs...
Rien de neuf sous le soleil...
Sauf peut-être **Internet qui permet aux gueux de voir enfin les voleurs en pleine lumière.**
Ce qui peut précipiter le changement de régime.

« Pour redonner sa noblesse à l'action politique »

par **Patrick Viveret**, dans *le Monde diplomatique* de mai 2000 :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2000/05/VIVERET/13719.html>

Un article superbe, **plaidoyer pour la participation active des citoyens** à la démocratie...

« (...) **Quand la délégation mène à la confiscation**

Une représentation, au sens précis du terme, ne peut pleinement fonctionner que s'il y a matière à représenter. Cela suppose une présence active des citoyens qui donnent un mandat à leurs représentants, débattent de son contenu, en évaluent les résultats et peuvent en modifier les termes. Si la démocratie de représentation n'est certes pas une démocratie directe - au sens d'une assemblée permanente de citoyens ou de conseils -, elle ne saurait non plus fonctionner sans une participation active des citoyens. C'est pourquoi la crise dont il est question s'apparente plutôt, semble-t-il, à une crise de la délégation, voire, plus brutalement encore, à une confiscation du pouvoir.

Les exemples habituellement cités ont trait, en effet, soit à cette confiscation (cumul, exclusion des femmes en particulier), combinée ou non avec des pratiques de corruption, soit à une désaffection des citoyens (abstentionnisme, désintérêt pour les enjeux politiques, etc.). On assiste, en réalité, à **une dégradation de la représentation** en simple délégation donnant à l'élu une sorte de chèque en blanc pour plusieurs années. Il s'ensuit, le plus souvent, une dégradation supplémentaire : déjà délégué, le pouvoir se retrouve confisqué. Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, que ce phénomène aggrave en retour la désaffection. Mais on se trompe d'objet de débat et de combat en prétendant alors opposer participation et représentation. L'une et l'autre forment un couple indissociable, fondé sur le cœur du pari démocratique : celui d'une souveraineté ascendante - car émanant des citoyens (...)

La délibération est le moment de la tension vers l'intérêt général, cet horizon de la vie démocratique à la fois indispensable et inatteignable dans sa perfection. **C'est cette étape décisive que le libéralisme économique ignore** quand il postule que, par la magie de la « main invisible » du marché, la somme des intérêts individuels se transforme en intérêt collectif.

Mais ce fut aussi la raison majeure de l'échec politique des mouvements issus de la tradition marxiste que de se fonder sur cette autre équation magique : les intérêts du prolétariat sont ceux de toute l'humanité, et l'incarnation de ces intérêts dans le parti révolutionnaire exprime une volonté générale vertueuse et rationnelle. **Dans les deux cas, c'est l'autonomie du mécanisme démocratique qui est niée**, le politique ne constituant que le reflet déformé du seul champ réellement important : l'économique. (...)

Au lieu de considérer le POUVOIR comme un capital que l'on conquiert et que l'on conserve - le figeant ainsi dans un substantif -, il s'agit de **réinventer des stratégies coopératives où "pouvoir n'est qu'un verbe auxiliaire appelant nécessairement un complément** ou, en d'autres termes, un effet levier de projets donnant aux citoyens l'envie de se remettre debout et de s'auto-organiser collectivement. C'est dire que la montée de cette alliance civique entre participation, délibération et représentation constitue **une forme de thérapie collective** contre les effets toxiques de la volonté de puissance et d'accaparement. »

« Les profiteurs : Le Scandale des mégarevenus »

Le dossier de **Marianne n°463** début mars :

http://www.marianne-en-ligne.fr/archives/e-docs/00/00/5C/1A/document_article_marianne.phtml

Pour ceux qui auraient encore des interrogations sur **les motivations profondes des cratocrates**.

« Cette année, les profits distribués par les multinationales françaises à leurs actionnaires représenteront 31 milliards d'euros. Soit l'équivalent de deux millions d'années de travail d'un salarié moyen. Indécent ! »

À lire aussi, à ce sujet, le livre de **Jean-Luc Porquet**, journaliste au *Canard Enchaîné* :

« Que les patrons baissent la tête », (Michalon, fin 2005, 189 p.)

(JL Porquet a été reçu par LBSJS en novembre 2005 :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=781)

« BHL : Une imposture française »,

par **Nicolas Beau & Olivier Toscer** (Les Arènes, mars 2006, 213 p.)

Un livre intéressant et qui restera pourtant sans doute discrètement mis en valeur pour la raison-même de son contenu. Un livre important pour réfléchir aux règles qui nous protégeraient du copinage ploutocratique qui règne dans les médias (qu'on a imprudemment négligé de mettre sous contrôle citoyen). Double gangrène de l'argent facile et du pouvoir sans bride.

« Invasion de la charité privée »

un bon article de **Frédéric Lordon** dans *le Diplo* d'avril.

« (...) Il faut saisir la cohérence d'ensemble que dessine de manière pointilliste cette multiplicité d'initiatives séparées : tous les domaines de l'action publique sont potentiellement candidats à l'invasion par la charité privée.

« (...) Il ne faut pas s'y tromper : remettre ainsi aux agents privés le soin de se faire les opérateurs de l'action collective est autrement plus radical que ne l'est une simple stratégie de privatisations et de concessions de services publics. C'est une extinction pure et simple de l'action publique, et peut-être même de la catégorie du politique, entièrement dissoute dans la morale du transfert charitable. »

« (...) Transformer la politique publique en moralisme ploutocratique, et prononcer ainsi la dissolution définitive de l'État social, voilà peut-être la nouvelle –l'ultime– frontière libérale. »

Précieux journal pour la démocratie que *le Monde diplomatique*. Les citoyens engagés dans la résistance au néolibéralisme devraient y abonner leurs amis pour donner de la force à cet outil.

« Retrouver les vraies valeurs »

avec **Patrick Viveret, Céline Whitaker** et **Fazette Bordage** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=39641

Un optimisme contagieux...

Il est important pour nous tous d'approfondir **une réflexion populaire sur la monnaie.**

Ruth Stegassy est une journaliste importante pour nous défendre, comme *Daniel Mermet*.

Voir ces autres liens :

Sur le **PID** (produit intérieur **doux**) : http://www.mainsdoeuvres.org/view_article.asp?id=555,

<http://quotidiendurable.com/news/296.shtml>

"Reconsidérer la richesse" : <http://www.place-publique.fr/richeesse/mission.html>

« Politique et journalisme : qui tire le débat vers le bas ? »

avec **Philippe Tesson** dans une bonne émission du *Premier pouvoir* :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=39867

Quel polémiste plaisant que Tesson : il fait à la fois bouillir et réfléchir avec ses jaillissements indignés. Sa posture « *tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes* » ne me convainc pas du tout, mais il pousse bien ses interlocuteurs à préciser la critique de l'avilissement de la télévision.

Je rapproche cet entretien de l'excellent petit livre de *Pierre Bourdieu*, « **Sur la télévision** » (Raisons d'agir, 1996). Je regrette l'émission "Droit de réponse" de *Michel Polac*, avant la privatisation abrutissante de TF1.

Mais encore une fois, l'aspect institutionnel des solutions possibles est complètement manqué : quand parlera-t-on enfin sur les ondes de **ce qu'une Constitution citoyenne peut imposer à la télévision pour le bien commun** ?

« Dessine-moi un modèle »,

par **Jean-Marie Harribey** :

<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/dessin-modele.pdf>

Ex-cel-lent... Faites passer :o)

- «Bonjour, dit le petit prince.»
- Bonjour, dit le ministre le plus important.
- Que fais-tu ? demanda le petit prince.
- Je construis un modèle social. Je brade les entreprises publiques ou les noie dans un conglomérat privé, je supprime les contrats à durée indéterminée, j'invente les contrats nouvelle embauche et première embauche et je réduis les impôts des riches pour qu'ils emploient les pauvres comme domestiques. Parce qu'il y a beaucoup de chômage.
Et, sur l'écran de l'ordinateur du ministre, se dessina une courbe de croissance des dividendes.
- C'est la courbe du chômage ? demanda le petit prince.
- Non. Enfin, oui, c'est pareil. Le chômage et les profits, ça va ensemble.
- Pourquoi ? s'obstina le petit prince qui ne renonçait jamais à une question. Les chômeurs perçoivent des dividendes ?
- Ah non, les dividendes sont pour les actionnaires qui peuvent acheter d'autres actions qui leur servent à recevoir d'autres dividendes, et ainsi de suite. Ça s'appelle l'accumulation. Tu ne connais donc pas ça sur ta planète ? demanda le ministre, soudain l'air intéressé.
- Sur l'étoile où j'habite, rien ne se vend, rien ne s'achète. Chacun rend des services gratuitement.
Le ministre demanda un instant. Il téléphona et, peu après, un monsieur bien mis et une dame avec de la prestance les rejoignirent. S'adressant à eux, le ministre leur dit :
- Il existe une étoile non marchande. Pouvez-vous y apporter le progrès ?
- Oui, répondit le monsieur bien mis. Mais, auparavant, il faut écrire une directive libéralisant le commerce des services entre les planètes.
- Les habitants de mon étoile refuseront de renoncer à leurs services et de voir leur travail méprisé, objecta le petit prince.
- La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? interrogea la dame, faussement ingénue.
Sentant les choses mal tourner, le ministre, patelin, dit au petit prince :
- Donnez-nous l'adresse de votre étoile. Le capital ne fera qu'une visite de reconnaissance, car lui seul a la liberté totale de circuler.
- Sur mon étoile, l'eau du puits est gratuite et elle coule sans l'aide du capital, s'entêta le petit prince.
Mais, déjà, les autres étaient partis, emportant avec eux la position de l'astre encore inviolé.
Le petit prince, étonné que l'on pût rêver d'une étoile pour autre chose que la lueur de son réverbère et la douceur de ses fleurs, reprit sa marche et rencontra le renard.
- Tous les hommes sont-ils comme le ministre important, le monsieur bien mis et la dame fière ? lui demanda le petit prince.

- Non, répondit le renard. Mais plus les marchands marchandisent, plus le lien social se distend et la solidarité se dissout dans l'appât du gain. Un modèle chasse l'autre.
- Je ne comprends rien à votre histoire de modèles, rétorqua le petit prince, très en colère. Pour avoir autant de chômeurs et de précaires, souffrez-vous de trop ou de pas assez de solidarité ?
- Modèle est un mot magique. Tu crois qu'il désigne ce qui est bon pour tous, ce qui est un bien commun à préserver et même à étendre. En fait, il désigne aussi n'importe quelle organisation existante, même catastrophique pour les plus humbles.
- Votre modèle est encore plus compliqué que la fleur de mon étoile qui a des épines, murmura le petit prince.
- Tu n'as pas vu le pire. Car il y a des experts du déclin qui expliquent que le modèle catastrophique est venu à cause d'un trop bon modèle antérieur et qu'il y a du chômage parce que nous ne travaillons pas assez longtemps. Nous n'avons plus de réverbères mais nous avons de puissants projecteurs médiatiques aveuglants qui sont tournés vers les miettes laissées aux pauvres, laissant dans l'ombre l'opulence, le luxe et le gaspillage.
- Comment s'appelle votre modèle ? demanda le petit prince, au comble de la perplexité.
- Capitalisme. Ça veut dire : modèle qui marchandise tout au nom de la mise en valeur.
- Valeur, c'est comme modèle, vous m'embrouillez avec vos mots à double sens. N'y a-t-il donc personne pour s'insurger contre cette marchandisation des choses et des relations et contre cette perversion des mots ?
- Oh, si. Mais combattre le modèle capitaliste suppose de réunir plusieurs conditions : mettre fin à la propriété qui autorise tous les accaparements dont celle des biens communs, placer ceux-ci hors marché, réconcilier progrès social et écologie et garantir que ces décisions soient prises démocratiquement. On essaie d'apprivoiser toutes ces choses ensemble pour en faire un réel anticapitalisme.
- « Qu'est-ce que signifie apprivoiser ?
- Ça signifie créer des liens (...) On ne connaît que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. »

(Les passages entre guillemets sont de **A. de Saint-Exupéry, Le Petit Prince.**)

« Les scandales fléchés, et les autres »

par **Daniel Schneidermann**

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=369446#>

« Médias Communautaires : intégration ou ghettoïsation ? » avec **Nacer Kettane** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=39868

Réflexions utiles pour réfléchir aux règles à écrire dans notre Constitution citoyenne à propos des médias.

Chirac explique comment reculer naturellement sans déchoir (25 mars 1987) :

<http://www.dailymotion.com/visited/stopcpe/video/84401>

Un répondeur très en forme dans **LBSJS** le 24 mars :

« Comment meurent les bateaux et qui coud ma chemise ? »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=880

Des infos intéressantes sur les "**provocations**" (policiers en civil qui cassent pour pourrir les manifs).

Et pensez à aller voir les **images du voyage** de **Daniel Mermet** en Inde, c'est superbe

(le capitalisme "libéré" à l'œuvre dans le tiers-monde) :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=864

« Réarmer le politique face aux OPA destructrices d'emploi et de valeur » :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=24662

Un texte important d'**Arnaud Montebourg**.

Une bonne cuvée des *Matins de France Culture* qui invitait ce 22 mars

Bruno Latour, philosophe et sociologue captivant :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=39963

« Après la parole religieuse, la ville, le savoir scientifique, la nature, les microbes ou le Conseil d'État, Bruno Latour se penche aujourd'hui sur le concept de "social" dans son nouveau livre : **Changer de société - Refaire de la sociologie**. Il nous explique pourquoi les concepts cardinaux de la sociologie – et en premier lieu celui de "société" – nous empêchent de voir la réalité. **Présupposant un collectif social déjà formé, la sociologie passerait à côté de ce qui rassemble un groupe, le compose et le décompose.**

Combien sommes-nous ? Qu'est ce qui nous tient ensemble ? Qu'est-ce qu'une manifestation réussie ? La sociologie est-elle réactionnaire ? **Le gulf stream, le virus et les coquilles Saint-Jacques sont-ils des acteurs sociaux ?** Sans céder à la rapidité des explications sociales et des commentaires de l'actualité, voilà quelques unes des questions auxquelles il tente de répondre ce matin. »

« Jugements désormais sans appel »,

par **Arnaud Montebourg**, dans *Le Monde* du 22 mars 2006 :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-753095,0.html>

« Entre Noël et le Jour de l'an, entre la dinde et le champagne, le gouvernement a publié **un décret** au Journal officiel du 29 décembre 2005 **qui bouleverse les règles multiséculaires de notre procès civil**, et qui est en vigueur depuis le 1er mars ! De ses 89 articles, difficilement intelligibles, il ressort une modification en profondeur de la justice civile, c'est-à-dire la principale justice des Français, celle qui tranche notamment le contentieux des familles, du travail, des affaires, des baux, des assurances, de la Sécurité sociale, celle qui rend près de 2 millions de décisions par an !

Même si les maux qui affectent l'institution judiciaire sont innombrables, le remède administré par le gouvernement aggrave la pathologie plutôt qu'il ne la soigne. Certes, l'idée directrice d'accélérer les procès est une bonne chose. Mais le prix payé pour y parvenir est abusif : **le procès juste et équitable est sacrifié sur l'autel de la célérité**. Les exemples pourraient être multipliés, mais on n'en prendra qu'un seul, emblématique des risques que fait peser pour le justiciable la confusion entre rapidité et précipitation.

Avec le nouveau décret, **l'appel d'une décision de première instance ne sera possible, dans la plupart des cas, que si cette décision a été préalablement exécutée**. Avant de pouvoir faire appel, il faudra désormais rendre l'appartement loué si le jugement a donné raison au propriétaire plutôt qu'au locataire ; quitter l'entreprise qui dégraisse si le conseil des prud'hommes y a vu un licenciement réel et sérieux ; payer la somme octroyée par le tribunal de commerce, etc. Autant dire que dans la plupart des cas l'appel ne présentera plus qu'un intérêt marginal. Ce décret sonne le glas de l'appel de droit ; tout va donc se jouer désormais en première instance.

Et finalement, pourquoi pas ? Face aux lenteurs endémiques de la justice et à ses dysfonctionnements chroniques, pourquoi ne pas donner plus de poids aux décisions de première instance ? La question peut être effectivement posée. Mais elle n'est légitime qu'au prix de la refonte totale de la première instance. **On ne peut pas à la fois priver cette justice des moyens d'être rendue dans des conditions convenables et donner à ses décisions une portée quasi irréversible**. Lorsque l'on sait les conditions dans lesquelles les décisions de première instance sont rendues, par un tribunal d'instance ou de grande instance (pour ne pas parler des tribunaux de commerce), statuant le plus souvent de manière non collégiale, par des magistrats accablés de travail, démoralisés et déconsidérés, y compris par le pouvoir politique, il n'est pas possible de subordonner l'appel à l'exécution du jugement.

Il est vrai que le nouveau texte prévoit lui-même un garde-fou : (...)

Un juge inapte qui rend des jugements sans appel, tel est le modèle de procès que promeut le gouvernement.

Sur la forme, le texte du 28 décembre 2005 encourt **une plus grave critique encore**. La fin de l'appel de droit méritait sans doute mieux qu'un décret pris pendant la trêve des confiseurs. **Une question de cette importance n'aurait-elle pas pu être discutée, débattue, soupesée ?** Sans doute le gouvernement ne souhaitait pas donner trop de publicité à un décret qui remet en cause des droits aussi fondamentaux, après plusieurs réformes inquiétantes sur le plan des libertés publiques.

Si un tel oukase a pu être possible, c'est parce que la Constitution de la Ve République prévoit que la procédure civile, à l'inverse de la procédure pénale, peut être réformée sans recourir au pouvoir législatif. **C'est une illustration supplémentaire de la crise de notre démocratie qui, chaque jour davantage, éloigne les décisions de ceux pour qui elles sont prises**. Lorsqu'une question aussi considérable que l'appel des décisions de justice, qui va concerner des millions de Français, ne fait l'objet d'aucune discussion publique, c'est le signe, encore une fois, que la crise de la démocratie est là. Un sujet de cette importance a sa place naturelle au Parlement, qui devrait être le seul lieu de débat en matière de justice.

Ce "décret des confiseurs", adopté en catimini, souligne à nouveau qu'il est nécessaire de **repenser la répartition de la loi et du règlement dans la Constitution de la Ve République**, laquelle montre une fois de plus son obsolescence. **Cessons de mépriser la procédure**, cette soeur jumelle des libertés, rappelle-t-on souvent. C'est pourquoi, en toute logique, **la faire relever de la loi plutôt que du décret** est une des réformes qui figurent dans le projet de VIe République, plus moderne, plus transparente et surtout plus démocratique. Il est grand temps que cette nouvelle République advienne. »

« Non, la France n'est pas frileuse »,

par **Henri Guaino**, dans *Les Échos* du 21 mars 2006, p. 21 :

http://www.lesechos.fr/journal20060321/lec1_idees/4397979.htm

« (...) Les Français ne sont pas frileux. Mais les politiques réformatrices ne peuvent réussir que si elles prennent en compte la réalité des traumatismes générés par la globalisation et celle des sacrifices déjà consentis par les exclus, mais aussi par la grande majorité des inclus, sans céder à la tentation de les opposer les uns aux autres. Elles ne peuvent réussir que si elles sont enfin capables d'opposer **une espérance nouvelle au sentiment d'une chute sans fin indexée sur des exigences de rentabilité du capital exorbitantes et sur l'entrée sur le marché du travail mondial chaque année de quelques dizaines de millions de travailleurs à bas salaires, sans protection sociale, taillables et corvéables à merci.** »

« Le "diagnostic désespérant" de la jeunesse française »

vu de l'étranger dans *Les Échos* du 21 mars 2006, p. 20 :

http://www.lesechos.fr/journal20060321/lec1_idees/4398192.htm

« Il y a **deux K** qui résument le malaise de la jeunesse française », écrit « *Il Corriere della Sera* » en consacrant une page entière au mouvement de protestation contre le CPE. Selon le quotidien conservateur italien, qui accorde une large place aux « voix de la contestation » d'une génération refusant d'être celle du « low cost », le premier K est celui du « **Kärcher** », selon l'expression utilisée par Nicolas Sarkozy pour nettoyer les banlieues et devenue un symbole des émeutes de l'automne dernier. Le second, c'est celui de « **Kleenex** » de la génération du jetable qui aujourd'hui descend dans la rue. (...) »

« L'ère des salariés multirisques »

une passionnante analyse de **Jean-Marc Vittori** dans *Les Échos* du 21 mars 2006, p. 20 :

http://www.lesechos.fr/journal20060321/lec1_idees/4397968.htm

« (...) Dans son livre "*La Société du risque*", publié il y a vingt ans (et déjà cité dans ces colonnes il y a peu), ce sociologue allemand [**Ulrich Beck**] explique que **nous sommes passés "d'une logique de la répartition des richesses, propre à la société de pénurie, à une logique de la répartition des risques"**. Autrement dit, il ne suffit plus de raisonner seulement en termes de partage des revenus, entre profits et salaires. Il faut désormais savoir qui porte les risques. (...) »

Or, depuis un quart de siècle, la balance des risques entre les acteurs économiques - actionnaires, entreprises, banques, salariés, consommateurs - a beaucoup changé.

Dans la finance, le changement est radical. Les banquiers, dont le métier avait été créé pour assumer les risques financiers, ont enfin réussi à s'en défaire après des siècles de faillites en tout genre. Avec les miracles de la finance moderne comme la titrisation, ils ont largement mutualisé les risques, ce qui a permis une progression sans précédent de l'endettement privé. Ce faisant, **le risque a été au moins en partie reporté sur ceux qui achètent des produits financiers aux banques.** C'est-à-dire les épargnants, dont le capital est de moins en moins garanti lors des crises financières. À la surprise des intéressés.

Dans les entreprises aussi, les changements ont été nombreux. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, c'est clairement le cas pour les retraites. Avant, les systèmes fonctionnaient le plus souvent « à prestations définies ». Les salariés cotisaient et les employeurs garantissaient le montant des pensions de retraite. Mais les entreprises ont accumulé des engagements intenable, qui ont amené des faillites, hier dans le transport aérien et peut-être demain pour GM, le premier constructeur automobile mondial. Résultat : les systèmes de retraite sont de plus en plus souvent « à cotisations définies ». Salariés et employeurs versent leur écot, mais la pension versée dépendra des performances des marchés financiers. Autrement dit, **le risque est passé intégralement des entreprises aux salariés.** Sur le continent, les régimes de retraite fonctionnent beaucoup plus par répartition. En France, l'État porte implicitement le risque. Mais, comme l'avenir des régimes de retraite est loin d'être assuré, c'est là aussi, *in fine*, les salariés qui portent le risque.

Même basculement entre les actionnaires et les salariés. Avant, les détenteurs du capital prenaient le risque majeur sur les revenus de l'entreprise. En échange, ils percevaient une prime de risque, sous la forme de dividendes élevés ou de plus-values. Aujourd'hui, la donne a changé. **Même en temps de vaches maigres, les actionnaires préservent leurs revenus.** Les salariés, eux, sont beaucoup plus soumis aux aléas de l'activité. En cas de crise, certains sont licenciés. Beaucoup d'autres subissent une stagnation ou une érosion de leur pouvoir d'achat. Le choc est encore plus brutal en Europe qu'aux États-Unis, où les pouvoirs publics mènent une vraie politique de croissance pour limiter les périodes d'asthénie économique.

Au cours des deux dernières décennies, « les actionnaires n'ont eu de cesse de rejeter le risque sur les salariés, au fur et à mesure du démantèlement des droits sociaux acquis pendant l'essor de la société salariale », affirment Michel Aglietta et Antoine Réberieux (1). Certes, ces professeurs d'économie sont des théoriciens de la régulation, une école de pensée classée très à gauche. Mais dans une note récente de l'Institut Montaigne, un organisme libéral largement financé par des entreprises, **Laurent Blivet** (Boston Consulting Group), **Augustin Landier** (New York University) et **David Thesmar** (Polytechnique) emploient pratiquement les mêmes mots : "*Le nouveau conflit capital-travail (...) s'opère par un transfert de plus en plus important du risque des actionnaires vers les salariés.*"

Emploi, salaire, retraite, épargne, et demain peut-être santé ou sécurité : **de plus en plus, le risque est reporté sur l'individu.** L'État peut bien sûr assurer une protection (c'est ce que *Dominique de Villepin* a fini par expliquer, sans doute trop tard). Mais cette protection a un coût et des effets pervers. Il faudra pourtant bien trouver des solutions pour éviter que le salarié ne devienne multirisque. Sinon, **l'angoisse sociale, en nourrissant des pathologies politiques comme le populisme, finira par saper jusqu'aux fondements de la démocratie.** »

« Redéfinir les missions de la BCE »

par **Liêm Hoang-Ngoc**, maître de conférences à l'université Paris-I,
auteur de « **Refermons la parenthèse libérale** », (*La Dispute*, 2005),
dans *Les Échos* du 21 mars 2006, p. 21 :
http://www.lesechos.fr/journal20060321/lec1_idees/4397974.htm

« (...) L'interprétation monétariste des causes de l'inflation et du chômage, ainsi que la pression sociale des marchés financiers ont indéniablement influencé les politiques économiques européennes. **Celles-ci ont renoncé à l'ambition d'impulser l'avenir par la politique industrielle et sa stimulation monétaire**, instruments dont l'usage est désormais fortement encadré par les directives concurrentielles, le Pacte de stabilité et les statuts de la BCE. À Maastricht, pour obtenir le consentement de l'Allemagne, la France concéda que les statuts de la BCE soient décalqués sur ceux de la Bundesbank. C'était la condition d'acceptation de la monnaie unique par l'Allemagne, encore obsédée par l'hyperinflation des années 1920. Pourtant, si l'inflation n'est pas fondamentalement d'origine monétaire, rien ne justifie d'en confier la maîtrise à la banque centrale, dont la politique, dès lors menée à contre-emploi, ne peut que détériorer l'équilibre macroéconomique européen. Face à la décroissance qui menace l'Europe, synonyme de chômage et d'anomie sociale, **il devient urgent de rediscuter des missions de la BCE et d'en contrôler démocratiquement les choix.** »

« Venezuela : Chavez lance un ultimatum aux grands propriétaires terriens »

Les Échos du 21 mars 2006, p.10 :
http://www.lesechos.fr/journal20060321/lec1_international/4398344.htm

« Le président vénézuélien a donné **trois mois** aux propriétaires fonciers pour négocier. **Il entend mettre en production les terres inexploitées, tout comme celles qui n'ont pas de titres de propriété en règle.** (...) »

"Je ne veux pas de conflits, je veux qu'on s'arrange à l'amiable (...), j'attends trois mois", a-t-il lancé. Mais, **si les propriétaires ne cèdent pas, "nous ferons appliquer la loi avec l'appui des forces armées et des juges, et nous récupérerons la terre"**, a-t-il lancé, ajoutant : "Nous allons préparer une offensive civico-militaire, s'ils ne répondent pas aux appels du gouvernement, nous irons saisir les terres". Il a précisé qu'un accord était en passe d'être conclu avec certains propriétaires, notamment des Britanniques qui possèdent 43.000 hectares. (...) »

Cela fait longtemps que les grandes latifundia sont dans le collimateur du président. "Nous avons des terres, de l'eau, des ressources mais nous importons tout", a-t-il déploré. Lors de sa venue en France, en octobre, il s'en était déjà pris avec véhémence à ces grandes familles. "Beaucoup habitent Caracas et ne travaillent pas la terre !", s'indignait-il, ulcéré de voir le potentiel agricole du pays en grande partie inexploité. "Nous importons 6.000 tonnes de viande par mois, alors que le pays dispose de millions d'hectares pour l'élevage", avait-il dénoncé, non sans préciser qu'il n'était pas question d'exproprier les détenteurs de fermes, même immenses, qui étaient exploitées et dont les titres étaient légaux. »

« OGM : appel au secours de 800 scientifiques »

relayé par le donneur d'alerte **Jean-Pierre Berlan** :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/OGM_Appel_Jean_Pierre_Berlan.htm

« L'OFCE appelle à "repenser" des minima sociaux "dépréciés" »

par **Étienne Lefèbvre**, dans *Les Échos* du 20 mars 2006 - Page 5
http://www.lesechos.fr/journal20060320/lec1_france/4397528.htm

Un message urgent de **Gérard Filoche**, inspecteur du travail :

« Venez voir dès cet après midi : il y a 800 participants sur un corps de 1250 agents de contrôle. Ce jour, **mardi 21 mars, de 9 h à 18 h** et demain **mercredi 22 mars de 9 h à 18 h**, à la **Bourse du travail** bd du Temple à Paris angle rue Charlot : **Toute l'inspection du travail de toute la France est là.** C'est un événement national.

Mais où sont les télévisions et la presse nationale ? En pleine crise politique et sociale du Cne Cpe, **l'inspection est en mouvement**, Cgt, Cfdt, Snu, Unsa, Sud, Cnt, Cgc, etc. **pour défendre un code du travail protecteur.** Nous ne sommes pas "neutres" : nous sommes là pour corriger les déséquilibres subis par les salariés dans l'irrespect de leurs contrats de travail. Contre la réforme Larcher de l'inspection : retrait de celle-ci. Un an et demi après l'assassinat de nos deux collègues à Saussignac en Dordogne (le 2 septembre 2004), nous tenons tous ensemble des états généraux de l'inspection du travail en présence de toutes les confédérations syndicales du pays. Mais va-t-il y avoir encore, le silence des radios, télévisions, journaux, hebdomadaires, etc. ??? **Venez, venez. Cela mérite une information des citoyens,** des journaux télévisés et de tous les médias, non ? »

« Le mouvement anti-CPE est la réplique, dans les classes moyennes, de celui des banlieues »

par l'excellent **François Dubet**, dans *Le Monde* du 19-20 mars 2006 :
http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0,50-752167,0.html

Le même **François Dubet** était l'invité des *Matins de France Culture* mardi 14, et c'était passionnant :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=39624

Ripostes du 12 mars (la semaine dernière), pour parler du **CPE**, recevait, entre autres, **Olivier Besancenot**, **Marielle de Sarnez**, **Arnaud Montebourg** (à voir à la min 12'50) et **Renaud Dutreil** (élégant, souriant, mais bien peu convaincant) :
<http://www.france5.fr/ripostes/007564/25/132837.cfm>

L'esprit public traitait du **CPE** ce dimanche 19 mars sur *France Culture* :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/esprit_public/

À propos du CNE et du CPE, contrairement à la plupart des journalistes, je vois **un lien direct** entre cette généralisation de la précarisation et **nos institutions** : l'impunité totale de nos "représentants", alors qu'ils agissent ouvertement et durablement contre les citoyens qu'ils sont censés défendre, vient directement de **nos institutions où RIEN n'est prévu pour permettre aux citoyens de résister directement à une telle violence**.

Pour se libérer d'une telle injustice, je dis qu'il **est temps que nous écrivions nous-même les règles du pouvoir**.

Qui ça "**nous**" ? N'importe quels citoyens, (élus pour ça dans une assemblée Constituante), pourvu qu'ils n'aient aucun lien avec le pouvoir.

Quand les Constituants ne seront plus à la fois *juges et parties*, le *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* deviendra enfin une réalité.

Quant à la **création d'emplois**, j'aimerais qu'on arrête de nous seriner que seule la **croissance** peut nous sauver : nous n'avons plus besoin de croître, mais nous avons besoin de nous débarrasser de nos parasites : quand fera-t-on enfin **le lien entre le manque d'emplois et le manque d'argent**, ce manque d'argent disponible dans les entreprises qui vient évidemment de **l'immense pactole siphonné chaque année, volé aux salariés par les actionnaires, insatiables parasites du travail des autres**.

Les **30 milliards** d'euros de dividendes distribués **en 2005** aux actionnaires de 40 entreprises du CAC 40 suffiraient à payer 1,3 millions de SMIC annuels ! **C'est du vol**.

Jean-Luc Gréau, ancien expert du MEDEF, pas un gauchiste je veux dire, dans son livre décapant « **l'avenir du capitalisme** » ((*Gallimard*, 2005) pose ces questions : « **à quoi servent les bourses ?** » (p. 163 et s.) et « **à quoi servent vraiment les actionnaires ?** » (p. 204 et s.).

Il est urgent de **sortir de l'économie de casino** que nous imposent nos vieux dirigeants (largement **lobbyisés**) en dépit du bon sens.

**« Quand l'optimisme n'a rien d'une valeur positive
Une foi aveugle dans le progrès scientifique »**

par **Jacques Testart**
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/12/TESTART/13039>

« Le plein s'il vous plaît ! »

Un grand bon bouquin, important, de **Jean-Marc Jancovici** et **Alain Grandjean**, sur le **réchauffement climatique** et l'immense **problème d'énergie** qui nous pend au nez.

C'est rigoureux, fort bien expliqué, c'est souvent très drôle, et ce sont surtout des sujets qui devraient tous nous hanter !

C'est aussi un dossier que nos "représentants" politiques, drogués par le goût du pouvoir et soumis aux pires influences, paraissent incapables de traiter de façon responsable :

<http://www.manicore.com/documentation/articles/pleinSVP.html>

« Pourquoi les PDG prennent (parfois) de mauvaises décisions »

par **Olivier Sibony** dans *Les Échos* du 16 mars 2006, page 15 :

http://www.lesechos.fr/journal20060316/lec1_idees/4396559.htm

« Imaginerait-on un verdict rendu au terme d'une instruction à charge et de débats où seul le procureur aurait été entendu ? Ce modèle est pourtant, toutes proportions gardées, celui qui prévaut dans beaucoup d'entreprises au moment de prendre des décisions aussi cruciales qu'un investissement majeur ou une grande acquisition. Schématiquement, il est courant de confier à un porteur de projet le soin d'instruire le dossier et de le défendre devant les dirigeants. Ces derniers, même s'ils exercent leur jugement critique, se prononcent à l'aune d'une vision univoque à l'issue d'un débat tronqué. À l'heure où s'accélère le mouvement des fusions-acquisitions géantes, il paraît opportun de s'interroger sur la qualité des processus de décision dans l'entreprise.

Humain, trop humain

Pourquoi trouvons-nous naturels, en matière de décision stratégique, des modes de décision qui sembleraient, en d'autres lieux, relever du **procès stalinien** ? Parce que, pensons-nous, le porteur de projet n'a rien d'un Fouquier-Tinville. Non seulement nous le créditons d'une compétence technique qui justifie sa désignation, mais nous supposons sa recommandation objective et assise sur des critères rationnels, notamment financiers. Quant au dirigeant, nous pensons qu'il peut compter sur son discernement et son expérience pour prendre en dernier ressort la "bonne" décision.

Hélas, ces présupposés sont souvent faux. Comme l'ont montré des recherches en psychologie expérimentale et en économie comportementale, le facteur humain pèse de manière déterminante dans la prise de décision. Nos propres études sur les processus de choix stratégiques des grandes entreprises révèlent que ceux-ci sont souvent entachés de distorsions et de dévoiements qui peuvent entraîner de graves erreurs.

Distorsions

(...)

Dévoiements

(...)

Culture et procédure

(...) »

« Non au Traité de Rome »

par **Pierre Mendès France**

1957

il faut relire ça : pendant qu'on dormait (j'avais un an),
les plus avisés se battaient déjà pour sauver l'essentiel :

<http://www.pierremendesfrance.asso.fr/textes.htm>

Pierre Mendès France fait partie des députés qui votent non au Traité de Rome instituant la Communauté Économique Européenne en juillet 1957. Dans son **discours du 18 janvier 1957**, il expose un certain nombre de raisons qui sont à la fois techniques et conjoncturelles mais aussi des préoccupations plus larges. Il conclut ainsi :

"Enfin, pour revenir au fond, **le projet de marché commun** tel qu'il nous est présenté ou, tout au moins, tel qu'on nous le laisse connaître, **est basé sur le libéralisme classique du XIXe siècle, selon lequel la concurrence pure et simple règle les problèmes. Dix années graves, tant de souffrances endurées, les faillites et le chômage périodique nous ont montré le caractère de cette théorie classique de résignation.** En fait, la concurrence qui s'instaurera dans le cadre du traité tel qu'il est aujourd'hui – mais je veux croire qu'il est encore perfectible – n'assurera pas le triomphe de celui qui a intrinsèquement, la meilleure productivité, mais de ceux qui détiennent les matières premières où les produits nécessaires aux autres, des moyens financiers importants, des productions concentrées et intégrées verticalement, de vastes réseaux commerciaux et de transports, de ceux aussi qui auront les moindres charges sociales, militaires et autres."

Œuvres Complètes, Tome IV, Paris, *Gallimard*, 1987, p. 273

« CPE, CNE »

une compilation d'analyses des mensonges publics proposée par le site **Démocratie et socialisme** :

http://www.democratie-socialisme.org/rubrique.php3?id_rubrique=36

Ce qui urge, c'est **qu'on précarise à leur tour tous les représentants politiques :**
députés, sénateurs, ministres, président...

tous ces menteurs planqués qui précarisent si facilement ceux qu'ils sont censés défendre :
tous dehors, du jour au lendemain, sans préavis ni indemnités,
puisque « *c'est bon pour l'emploi* », qu'ils soient bons apôtres : place aux jeunes.

« Sur la concentration dans les médias »

, par **l'OFM** :

<http://www.acrimed.org/article2189.html>

Un des dossiers les plus importants pour la survie de la démocratie embryonnaire où nous vivons.

« Les fonds d'investissement à l'assaut des médias »

par **Daniel Sauvaget** :

<http://www.acrimed.org/article2206.html>

Froid dans le dos... et désespérance de notre inertie, de notre indifférence...
Qui nous sauvera de la guerre si on laisse acheter les journalistes ?

« Le Groupe Dassault (Socpresse) »

http://www.observatoire-medias.info/article.php3?id_article=505

« Telesur, une télévision qui promeut l'intégration latino-américaine », par **Nils Solari** :

http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1524

« **Telesur**, la nouvelle chaîne de télévision sud-américaine dont le promoteur principal est *Hugo Chavez*, associe le Venezuela, l'Argentine, Cuba et l'Uruguay autour d'un projet d'États qui s'annonce comme **une alternative à l'hégémonie médiatique** nord-américaine. Au programme : indépendance, mais pas neutralité. (...) »

Le moins qu'on puisse dire, c'est que tout ça donne des idées.

Le FIGRA, « festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société »,

ouvre bientôt ses portes au **Touquet**, avec un riche programme de films vraiment alléchants :

<http://www.figra.fr/present.html>

Ce serait bien de programmer ce festival un peu partout en France :o)

Excellente démonstration de l'arnaque néolibérale

à travers l'exemple édifiant de la privatisation de l'électricité :

« Service public : EDF, les apprentis-sorciers »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=869

Martine Bulard en parle dans *le Diplo* de mars :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/03/BULARD/13274>

À voir de **Gilles Balbastre** : le 12 mars sur France 5 TNT à 21 h 45 premier volet de **Service Public : La poste, un drôle de pli**, et le 16 mars à 15 h 45 sur France 5. Le 2^{ème} volet consacré à **la SNCF** sera diffusé le 19 mars sur France 5 TNT (télévision numérique terrestre), à 21h45 et le 23 mars sur France 5 à 15 h 45 sur France 5. Le 3^{ème} volet consacré à **EDF** sera diffusé le 26 mars à 21 h 45 sur France TNT et le 30 mars à 15 h 45 sur France 5

« Salariés menacés et droits sociaux attaqués - Hier solidaires, désormais concurrents »,

par **Danièle Linhart** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/03/LINHART/13260>

Un excellent article du **Monde diplomatique** de ce mois de mars.

D'ailleurs, l'émission de *Là-bas si j'y suis* qui accueillait *le Diplo* le 6 mars est passionnante :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=866

L'émission *Charivari* du 6 mars était également bien intéressante à propos des difficultés lancinantes pour les citoyens à être correctement informés sur les sujets les plus graves :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/charivari/fiche.php?did=41697>

« **Jean-Philippe Desbordes** est journaliste d'investigation dans la presse écrite et à la télévision. Chez Actes Sud, il publie un livre intitulé **« Atomic Park »**, sous-titré **« À la recherche des victimes du nucléaire »**. C'est une enquête très fouillée et très complète à propos du coût sanitaire des activités nucléaires, qu'elles soient médicales, militaires ou civiles. Vingt ans après l'accident nucléaire de Tchernobyl, on parle le moins possible des conséquences du choix français du "tout nucléaire". Alors *Jean-Philippe Desbordes* a rencontré les familles des militaires irradiés lors des essais, et il a longuement cherché à comprendre quels étaient les choix industriels d'EDF. Pour ce livre chez Actes Sud, « Atomic Park. À la recherche des victimes du nucléaire », Jean-Philippe Desbordes est le premier invité de ce "Charivari". »

Un livre sur **le Sénat** qui va donner de la fièvre à tous ceux qui triment et paient des impôts :

le livre **« La bulle de la République »**, (*Calmann-Lévy*, février 2006, 236 p.)

de **Claude Lévy**, journaliste correspondant de l'AFP auprès du Sénat depuis 12 ans, est stupéfiant.

Quand on pense que **ces élus hyper protégés votent sans vergogne la précarisation générale de leurs propres électeurs** (CNE, CPE, retraites, privatisations, etc.), alors qu'on les paie 15 000 € par mois à dormir ou rester chez eux, avec une retraite à taux plein au bout de 18 ans de service, on se dit qu'il **est temps de cesser de leur faire confiance aveuglément** et qu'il est urgent de **rétablir un réel contrôle des pouvoirs...**

« Le Plan B »

<http://www.leplanb.org/page.php?rubrique=accueil>

Édito : « **Le premier numéro du Plan B est dans les kiosques.**

Pour la première fois depuis l'invention de l'imprimerie, une publication détruit ce qui vous opprime et éclaire ce qui vous libère.

Pourquoi Le Plan B ? Parce que le plan A et son modèle économique expirent. La transformation sociale n'est pas seulement souhaitable : elle est urgente. Mais le Parti de la presse et de l'argent fait obstacle au projet d'un autre monde : celui-ci lui convient tout à fait bien !

Journal de critique des médias, *Le Plan B* crève les haut-parleurs de la résignation qui répètent depuis un quart de siècle : « C'est comme ça, on n'y peut rien ». Il informe sur l'information, son fonctionnement, ses dévoiements, ses cadors. Il n'épargne ni les artistes tirelire, ni les intellectuels à gages, ni les chefs narcissiques de la contestation.

Journal d'enquêtes sociales et de reportages, *Le Plan B* rend la parole à tous ceux que les journalistes ont voulu enterrer sous leur mépris. Il montre les intérêts communs des gens et des peuples que les puissants s'emploient à opposer.

Devant lui, les rires sardoniques se libèrent et les « experts » tout-terrains détalent. Fêru d'histoire populaire, *Le Plan B* rappelle avec tendresse que les sans-culottes suspendent parfois aux réverbères les hérons empanachés. *Le Plan B* est un journal indépendant, financé exclusivement par ses lecteurs ; son capital est réparti à parts égales entre ses fondateurs ; la publicité y est hors-la-loi. Il n'est lié à aucune organisation politique et s'oppose à la fois aux patrons qui plastronnent, à la droite qui les engraisse, à la gauche qui les courtise. Issus d'un travail collectif, les articles du *Plan B* ne sont pas signés.

Le Plan B existe : faites-le connaître, diffusez-le, abonnez-vous ! »

« CPE - Non M. de Villepin : un jeune sur quatre n'est pas au chômage ! »

par **Jean-Jacques Chavigné** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3407

La démonstration de l'arnaque néolibérale continue de toutes parts.

« QUE FAIRE ? Perspectives pour la République Sociale »

<http://que-faire.info/Accueil.htm>

Un site de réflexion et de débats.

« **France inter** fait fort ce jour, mercredi 8 mars : à 13 h 30, le «**débat**» du «**journal**» sur le Cpe est organisé entre «M. Didier Sallavert», le «représentant» «d'Alternative libérale» (madeliniste) et **Hervé Mariton** ultra-libéral de l'Ump, il s'agit de savoir si on peut faire encore plus libéral...

En tous les cas, moins de service public et plus de bourrage de crâne, on peut difficilement faire mieux...

Le journaliste du service public conclut en disant à **Hervé Mariton** : «on trouve toujours plus libéral que soit, hein, finalement ?"... «Merci à tous les deux.»

À tous les trois ! **Gérard Filoche** »

« Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir »

Ma thèse sur ce qui me semble essentiel est parue lundi matin sur **AgoraVox**, et un débat y a commencé :

http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=7607

Faites passer l'info :o)

Extrait du débat qui se déroule sur **AgoraVox**, ce texte de **Kant** cité par **Sic Transit** (merci :o) :

« L'homme est un animal qui, lorsqu'il vit parmi d'autres membres de son espèce, a besoin d'un maître.

Car **il abuse à coup sûr de sa liberté** à l'égard de ses semblables ; et quoique en tant que créature raisonnable il souhaite une loi qui pose les limites de la liberté de tous, son inclination animale égoïste l'entraîne cependant à faire exception pour lui-même quand il le peut.

Il lui faut donc un maître pour briser sa volonté particulière, et le forcer à obéir à une volonté universellement valable ; par là chacun peut être libre.

Mais où prendra-t-il ce maître ? Nulle part ailleurs que dans l'espèce humaine.

Or ce sera lui aussi un animal qui a besoin d'un maître.

De quelque façon qu'il s'y prenne, on ne voit pas comment, pour établir la justice publique, il pourrait se trouver un chef qui soit lui-même juste, et cela qu'il le cherche dans une personne unique ou dans un groupe composé d'un certain nombre de personnes choisies à cet effet. Car **chacune d'entre elles abusera toujours de sa liberté si elle n'a personne, au-dessus d'elle, qui exerce un pouvoir d'après les lois.**

Or le chef suprême doit être juste en lui-même et pourtant être un homme.

Cette tâche est donc bien la plus difficile de toutes et même sa solution parfaite est impossible : dans un bois aussi courbe que celui dont est fait l'homme, on ne peut rien tailler de tout à fait droit. La nature ne nous impose que de nous rapprocher de cette idée. »

**« Projet de loi sur la sûreté et la transparence nucléaire :
le gouvernement prend la démocratie en otage »**

http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/chercher_cp.php?QTable=cp

« À la veille du vingtième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 1986), le gouvernement s'empresse de faire voter par le Parlement un texte antidémocratique dont le seul intérêt est de consolider l'irresponsabilité et l'opacité du lobby nucléaire. *France Nature Environnement* demande le report immédiat de la discussion parlementaire du projet de loi TSN de manière à laisser aux élus le temps d'étudier le nouveau texte du gouvernement et d'auditionner, notamment, les associations de défense de l'environnement. » (Arnaud Gossement)

Démocratie rongée par les lobbies, dans l'indifférence et l'impuissance générales.

« Michel Polacco, directeur de France Info, "dialogue" avec ses auditeurs »

<http://www.acrimed.org/article2290.html>

Il faut vraiment que les citoyens réfléchissent à la formulation de règles institutionnelles nouvelles capables à la fois de préserver la liberté d'expression et la liberté de la presse tout en instituant **un contrôle citoyen de la pluralité de l'information, notamment sur les chaînes de service public.**

Manifestement, comme je l'ai déjà souligné à propos des pouvoirs classiques (parlement, gouvernement et juges), **il faudra maintenir les responsables des médias à l'écart de l'écriture des règles limitant les pouvoirs des médias.** Il n'y a rien de bon à attendre de rédacteurs **juges et parties.**

L'incroyable échange de lettres ci-dessus retracé montre que les patrons de chaînes ont pris l'habitude de n'être contrôlés par personne et de fabriquer l'opinion sans souci des critiques et du *qu'en dira-t-on...*

Bonne nouvelle : **Michel Onfray** commence à retranscrire les cours qu'il donne à *l'université populaire*, sa **« contre histoire de la philosophie »**, une passionnante école de résistance individuelle (Grasset).

Il présente ses nouveaux livres à Jean-Luc Bonneau (*Charivari* du 2 mars, sur *France Inter*)

et il y brosse un résumé intéressant pour ceux qui ne le connaissent pas encore :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/charivari/fiche.php?did=41305>

Un site plein d'idées généreuses, **« AUTONOMIE »** :

<http://www.autonomie.org/sommaire.htm>

Voir notamment **« la liberté vue par les autres »** :

<http://www.autonomie.org/valeurs/liberte2.htm>

Trois importantes émissions de *Là-bas si j'y suis* :

« Éloge de l'engagement : Maurice Kriegel-Valrimont (1) » :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=863

et

« Voyage du sous-délégué Zéro au Venezuela » :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=865

et

« Pierre Marcelle : Quotidienne 2002-2003 »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=862

« L'Europe et la France ou l'homme qui rit dans un cimetière », par **Danielle Bleitrach**

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3255

**« Défense de la Liberté et de la laïcité :
Manifestons nous sans tarder ! »**

<http://www.info-impartiale.net/appels/?petition=1>

« Dépeçage des libertés publiques »,

par **Nuri Albala** (avocat) et **Évelyne Sire-Marin** (magistrat) :

http://www.monde-diplomatique.fr/2005/12/ALBALA/13024?var_recherche=albala

« Nous n'avons pas le droit de décevoir »

par **Raoul Marc Jennar** (dans *Politis* n° 886, 26 janvier 2006) :
<http://europesolidaire.free.fr/pj/dossiers/tce/060126rmj.rtf>

« Bolkestein : état des lieux »

par **Raoul Marc Jennar** :
http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=23650

« Salaud de Montebourg... Il a voté NON et il emmerde l'aristocratie néolibérale ! »

par **Durdo REIL** :
http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=23098

« Nous, le monde réel, nous sommes leur Ennemi mortel... »

http://www.dedefensa.org/article.php?art_id=2373

« Une majorité au Parlement européen piétine le Non français et néerlandais à la Constitution européenne » :

http://www.revue-republicaine.org/breve.php3?id_breve=0307

« Le Parlement européen refuse le droit du peuple français à disposer de lui-même

Les eurodéputés viennent d'adopter à une écrasante majorité un rapport appelant à l'entrée en vigueur de la Constitution européenne dès 2009, sans aucune modification. Le résultat des référendums français et hollandais est purement et simplement nié.

Le Parlement européen prétend ainsi **dicter au peuple français un nouveau vote sur un traité** qu'il a massivement rejeté, en toute connaissance de cause. La démocratie française est ouvertement bafouée.

Pire, des eurodéputés français, notamment de l'UMP, se sont prêtés à cette mascarade qui remet en cause la souveraineté du peuple qui les a pourtant élus. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe fondateur de notre Nation est trahi par ceux censés en être les garants.

Le chef de l'État, le Premier ministre et les principaux responsables politiques français doivent maintenant clarifier leur position et dire s'ils se sentent, oui ou non, tenus par le vote des Français du 29 mai. »

Nicolas Dupont-Aignan

« Comment se réapproprier démocratiquement l'information ? »

Un article vraiment remarquable de **Pascal Durand** :
<http://www.acrimed.org/article2283.html>

Un auditeur de **France Inter**, fidèle mais en colère, a souvent écrit à sa radio, en pure perte, **pour obtenir un peu de pluralité pendant la messe économique du matin**, et m'a transmis ça :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Lettre_d_Alain_a_Stephane_Paoli.htm

Voir aussi, toujours à propos de *Radio-Finance*,

« Question posée à France Inter : Maman les p'tits bateaux sont-ils libéraux ? »

<http://www.acrimed.org/article2272.html>

« (...) Si "*Les P'tits Bateaux*" recherchent des sujets pour les prochaines émissions, voici deux suggestions : les OGM expliqués par un cadre de Monsanto, les bienfaits des pesticides par le PDG de Bayer... Les idées ne manquent pas ! » Un article signé **Ludovic Finez**.

« Employeurs, salariés, vous avez été trompés »

par **Tiennot Grumbach, Pierre Lanquetin, Pierre Lyon-Caen, Claude Michel, Christine Zbinden**.
Une analyse très intéressante du CNE et du CPE dans *Le Monde* du 11 février 2006 :
http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-739995,0.html

Yvan Bachaud m'autorise à publier son incroyable document (130 p),
récapitulatif sur le RIC, référendum d'initiative citoyenne :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Yvan_Bachaud_Plaidoyer_pour_le_RIC.htm

« Un quart des Britanniques contraints de cumuler deux emplois »

<http://www.lexpansion.com/html/4/0.140297.0.html>

« Souvent présenté en exemple, le dynamisme du marché de l'emploi britannique cache une autre réalité. Un salarié sur quatre cumule ou a cumulé deux emplois pour payer ses dettes ou ses factures. Mais un sur deux rêve de pouvoir travailler moins. (...) »

Écoutez un bon avocat, quelqu'un qui défend bien les hommes aux prises avec les pouvoirs :

Jean-Pierre Mignard était l'invité des *Matins de France Culture* ce jeudi 23 février,
à propos des **événements de Clichy** et des **émeutes des banlieues** en décembre :

Merci aux avocats pour leur courageux combat pour le respect des hommes.

Le **blog de Jean-Luc Mélenchon**
raconte au jour le jour son **voyage en Amérique du sud**
et c'est vraiment intéressant tous les jours (en ce moment, il est en Bolivie) :
<http://www.jean-luc-melenchon.fr/article/blogs/1/0>

Le projet Frankenstein de l'UE a-t-il vraiment été corrigé ? Cas concrets.

« Bolkestein bis : le désert social européen arrive »

par **Herwig Lerouge** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2006-02-22%2019:20:24&log=invites>

« Vendredi passé, le 17 février, plus de 3.000 travailleurs et syndicalistes du Midi de la France ont manifesté au Perthus, poste frontière entre la France et l'Espagne, leur opposition au projet de directive Bolkestein. Ils savent de quoi ils parlent... (...) »

La grande majorité du Parti socialiste européen, y compris les socialistes flamands, affirment avoir écarté du projet les dispositions les plus antisociales, dont le « principe du pays d'origine » (PPO).

Selon ce principe, les entreprises étrangères prestant des services dans un autre pays européen pourraient appliquer le droit de leur pays d'origine, par exemple la Pologne et non celui où elles vendent leurs services, par exemple la Belgique. Ce principe est abandonné. Mais le nouveau texte ne dit pas qu'elles devront appliquer le droit du pays de destination. **On peut déjà prédire aujourd'hui que dans les faits, ce principe du pays d'origine deviendra la règle générale.** D'abord, le Bolkestein nouveau limite très fortement les situations qui permettent à un État d'imposer des mesures contraignantes propres au pays à des entreprises étrangères. Il faut déjà que cette entreprise mette en danger la sécurité publique, la santé et la protection de l'environnement (art 16-3). Les États ne pourront même pas prendre des mesures au nom de la protection des consommateurs et de la politique sociale.

Même si l'État belge voulait contrôler les indépendants et les entreprises étrangères, il ne le pourrait souvent pas. Pour la simple raison qu'il ne saura même pas que cette entreprise étrangère ouvre un chantier en Belgique. Car la directive vise à rendre les contrôles nationaux les plus difficiles possibles. D'après l'article 16-2, il ne sera plus possible d'obliger un patron d'une entreprise de services à avoir des locaux sur place ou de demander une inscription dans un registre professionnel, ni d'exiger la possession d'un certain type de matériels. (...) »

(...) Que faire aujourd'hui? Le combat est loin d'être terminé. Il faut encore que la Commission et le Conseil des ministres approuvent le projet avant son retour au Parlement européen. Cela laisse du temps pour mobiliser avec comme mot d'ordre le rejet pur et simple de la directive.

Le rejet récent de la directive de libéralisation portuaire a montré que la mobilisation paie. Les dockers ont montré la voie : à la concurrence entre travailleurs, ils opposent l'égalisation des salaires et des conditions de travail **vers le haut**. Oui, les travailleurs polonais peuvent travailler chez nous, mais aux conditions en vigueur dans notre pays. A travail égal, salaire égal. Respect du droit et des conventions valables dans le pays où on travaille. »

Je vous conseille de vous inscrire à la **mailing list de Michel Collon** : vous recevrez une synthèse de temps en temps, toujours intéressante : <http://www.michelcollon.info/maillinglist.php>.

« Collectif national du 29 mai »

<http://www.collectifdu29mai.org/-Actualite-.html>

"Ensemble pour construire une alternative au libéralisme"

« Rassembler le peuple de France, refonder la République ! »

<http://www.sauvonslademocratie.ras.eu.org/index.php>

« Le 19 janvier, le Parlement européen a décidé de bafouer la volonté des peuples français et néerlandais qui ont rejeté sans ambiguïté le Traité Constitutionnel Européen. Il a en effet décidé de faire repasser par le vote d'une résolution le texte que les citoyens ont rejeté. Cette résolution a notamment été approuvée par les députés UMP et UDF à l'unanimité, par quatre députés socialistes, les autres députés socialistes se contentant de s'abstenir. **Pour faire respecter la volonté populaire, pour défendre la démocratie, signez et faites signer l'appel qui suit : sauvons la démocratie** » (...) »

Des **terroristes économiques** bientôt extradés dans l'affaire *Enron* :
(d'habitude, on ne met pas de guillemets autour du mot terroriste quand on emprisonne pendant des années des innocents présumés, seulement accusés de terrorisme, alors pourquoi en mettre ici ?)

« **Affaire Enron : trois banquiers britanniques extradés vers les États-Unis** »

http://www.lesechos.fr/journal20060222/lec2_marches/4386632.htm

« Trois banquiers, employés de la banque britannique **NatWest**, risquent d'être extradés du Royaume-Uni vers les États-Unis. Ils y sont soupçonnés de s'être enrichis de 7 millions de dollars au détriment de leur établissement dans le cadre d'une transaction avec *Enron*. Alors que le procès des dirigeants de l'ex-courtier énergétique se déroule en ce moment à Houston, ces trois banquiers sont parmi les premières victimes d'une loi votée en 2003 en Grande-Bretagne après les attentats du 11 septembre 2001. Cette loi, l'« **Extradition Act** », facilite l'extradition de suspects britanniques lorsqu'ils sont poursuivis par la justice américaine.

L'affaire provoque une vive réaction au Royaume-Uni, notamment dans les milieux patronaux. L'association des responsables juridiques des 100 plus grandes entreprises britanniques de même que l'*Institute of Directors* et la *Confederation of British Industry* sont montés au créneau, craignant que cette décision n'établisse un dangereux précédent. Alors que cette loi visait principalement les suspects d'actes terroristes, les milieux d'affaires redoutent qu'elle soit de plus en plus utilisée pour des crimes en cols blancs. Certaines associations s'émeuvent, en outre, de constater que la Grande-Bretagne a voté cette loi (qui permet l'extradition sans l'apport d'une preuve « à première vue ») sans obtenir en échange de législation comparable de la part des États-Unis.

(...) les trois banquiers en question n'ont plus comme recours possible que de saisir la Chambre des lords, ce qu'ils ont l'intention de faire. La Haute Cour britannique a rejeté hier leur appel d'une décision de mai 2005 du ministre de l'Intérieur, Charles Clarke, autorisant leur extradition. La Haute Cour a aussi rejeté leur demande de voir leur cas traité par le *Serious Fraud Office* (Office des fraudes). « Cette affaire est très liée avec ce qui se passe aux États-Unis, il est tout à fait justifié que [ces banquiers] soient jugés là-bas », ont estimé les juges.

Risque de détention provisoire

Les trois banquiers, qui nient les faits, estiment qu'ils devraient, au minimum, être jugés chez eux, les dommages supposés ayant été infligés à un établissement britannique. Cette extradition pourrait, selon eux, se traduire par une mise en détention provisoire de deux ans dans un pénitencier au Texas et par des frais d'avocats pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars, qu'ils ne pourraient pas récupérer s'ils étaient innocents. S'ils sont jugés coupables, ils risqueraient trente-cinq ans de prison. Pour eux, la justice américaine cherche seulement par cette extradition à renforcer son dossier contre les accusés américains. » (...)

Les Échos du 22 février 2006, page 36.

En démocratie, le droit et la justice devraient être les mêmes pour tous, mais manifestement, on comprend mieux ce que l'injustice a d'inacceptable quand on est touché soi-même, « *pour de vrai* » comme disent les enfants. On est content de voir que "les milieux patronaux" peuvent s'émouvoir enfin de honteuses injustices qui les laissent *de marbre* avant d'être eux-mêmes frappés.

Il va être intéressant d'observer l'évolution du droit à partir du moment où l'arbitraire touche aussi les riches banquiers, et plus seulement les gueux.

Les auditions de la commission parlementaire sur l'affaire Outreau ont repris
(25 ans de détention provisoire imposés à des innocents).

Je suis admiratif de ce grand moment d'évaluation publique des pouvoirs. Je trouve ça historique.

Prenez le temps d'écouter l'audition des **juges des libertés et de la détention (JLD)**

Maurice Marlière (celui dont parle *le Canard enchaîné* n°4450, p. 3)

et de Jocelyne Rubantel (qui force le respect).

Retransmission ce soir, 21 février, à 23 h 30 : <http://www.publicsenat.fr/accueil/>

Et plus tard sans doute (mais ça traîne) sur <http://www.publicsenat.fr/dossiers/dossier.asp?dossier=32>

Les **conditions matérielles du travail des différents juges** sont consternantes : ces auditions sont vraiment salutaires à plus d'un titre. La manière dont la Justice est rendue nous concerne TOUS directement. Les enfants devraient voir ça, car ces auditions ont **une grande vertu pédagogique** pour comprendre les contraintes, la difficulté de juger, le doute permanent (ou pas !), la pollution des journalistes harceleurs, le besoin de parler du dossier à quelqu'un et le besoin de se retirer au calme pour réfléchir sereinement, la difficulté de trouver la vérité au milieu des mensonges, les journées surchargées jusqu'à tard dans la nuit, les piles de dossiers, les crédits pas mêmes suffisants pour acheter un code (pénal) par juge, le jugement sur dossier sans voir personne, etc.

Avec ces échanges télévisés de haute tenue, le pays se donne un outil moderne et efficace pour forger la citoyenneté des individus, un levier de progrès de la démocratie par l'évaluation publique des pouvoirs. Ça me réconcilie (un peu) avec la télévision.

« Le CSM a une étrange vision de la séparation des pouvoirs »

par **Guy Carcassonne**, professeur de droit constitutionnel, *Le Monde* 18 février 2006 :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-736535,36-742742@51-736625,0.html>

« Que vous inspirent les critiques formulées par le Conseil supérieur de la magistrature à l'encontre de la commission d'enquête parlementaire sur Outreau ? »

Le CSM a une étrange vision du principe de la séparation des pouvoirs. Il y aurait atteinte à ce principe si le législatif s'immisçait dans le cours d'une procédure judiciaire, ou s'il prétendait infliger des sanctions à des membres de l'autorité judiciaire.

Mais ce n'est pas le cas lorsque les parlementaires enquêtent sur le fonctionnement de la justice, qui est un service public, sans qu'aucune des personnes auditionnées soit exposée à la moindre sanction.

Doit-on comprendre que lorsqu'il s'agit des juges personne ne peut rien dire ? Quand viendra, comme il est souhaitable, le temps des auditions de journalistes, j'espère bien qu'ils assumeront leur part de responsabilité sans prétendre se réfugier derrière la liberté de la presse.

Les magistrats ont été particulièrement choqués par la teneur et le style des questions qui ont été posées par le rapporteur de la commission, *Philippe Houillon*, au juge *Fabrice Burgaud*...

C'est un peu fort de café ! Tout le monde a à s'exprimer devant une commission d'enquête parlementaire. Et le juge *Burgaud* avait tout à fait la possibilité de ne pas répondre à telle ou telle question. Je veux bien croire que le fait qu'un avocat (*M. Houillon*) interroge un juge soit vécu comme un traumatisme dans la magistrature, car c'est le monde à l'envers...

Que révèlent ces tensions des relations entre les juges et les politiques ?

La boucle est en train de se boucler. Pendant un siècle, il y a eu une alliance objective des juges et des politiques contre les journalistes. Puis, dans les vingt-cinq dernières années, une alliance des juges et des journalistes contre les politiques. On en arrive, maintenant, à une alliance des journalistes et des politiques contre les juges. Espérons qu'un jour, les uns et les autres établiront entre eux des relations raisonnables.

Certains élus ne seront-ils pas tentés de profiter de cette commission d'enquête, et de la réforme qui doit s'ensuivre, pour prendre leur "revanche" sur les juges ?

Ils prennent déjà une revanche involontaire en multipliant les textes, souvent mal pensés de surcroît. Donc, si cette commission aide enfin à réfléchir avant d'agir plutôt qu'après, ce sera bien pour tout le monde. »

« La commission qui a entendu le juge *Burgaud* s'est transformée en tribunal populaire.

Outreau : désastre judiciaire ou désastre démocratique ? »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=359809>

Intéressant coup de gueule d'un juge d'instruction, **Fabienne Nicolas**, dans *Libération* : intéressant car il y des comptes à régler avec les parlementaires et les journalistes.

Par contre, le progrès historique de la démocratie

que permet cette évaluation publique d'un pouvoir déficient

est passé sous silence par ce juge habitué à n'être "jugé" que par ses pairs.

Un blog bien intéressant que celui de **Philippe Bilger**,

Avocat Général près la cour d'appel de Paris :

<http://www.philippebilger.com>

Lire notamment :

« Pour la confrontation des pouvoirs »

http://www.philippebilger.com/blog/2006/02/pour_la_confron.html

« Le citoyen et la justice : la confiance impossible »

http://www.philippebilger.com/blog/2006/02/le_citoyen_et_l.html

« Irrégularités relevées dans le processus de négociation et de prise de décisions à la sixième conférence ministérielle de l'OMC »

http://www.hors-agcs.org/agcs/imprimer.php?id_article=155

OMC = UE = royaume de voleurs et de menteurs.

« Le butin des pillards », par **le Yéti** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=23246

à propos du pollueur / voleur de richesses TOTAL, avec un intéressant **débat** derrière :

Copas nous rappelle qu'en plus des 12 milliards d'euros de dividendes, les actionnaires rentiers de la seule TOTAL se sont enrichis de plus de 20 milliards supplémentaires, sous forme de plus-values en 2005. Soit plus de 30 milliards gagnés sans rien faire.

Rien d'autre que regarder son tas d'or faire de l'ombre à la misère du monde.

Arlequin fait remarquer que le budget de la justice est de 5,5 milliards.

Un site très riche :
« Comité Pauvreté et Politique »
<http://www.pauvrete-politique.com/>

Voyez notamment cette remarquable synthèse rédigée par de jeunes entrepreneurs
(à faire circuler, à mon avis) :

« La loi du marché va-t-elle laisser un espoir de relance pour l'ascenseur social ? »
http://www.pauvrete-politique.com/a_quefaire.htm

« LA LOI DU MARCHÉ EST SEULEMENT CELLE DU PLUS FORT

C'est le constat des agents économiques.

1 – En 1996, le **Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises** écrivait dans la préface de son livre : L'ENTREPRISE AU XXI^{ème} SIECLE : " Depuis vingt ans, l'entreprise, pour gagner, fait perdre la société. Jusqu'à quand et à quel prix cette situation est-elle soutenable ? Il ajoutait :

Nous sommes parfois obligés, pour gagner des marchés, de nous soumettre à des pratiques douteuses, tandis que nous défendons des valeurs de loyauté, de justice et de libre entreprise. Nous nous inclinons face à la *Loi du marché*, qui est celle du plus fort, tout en prônant le respect de l'autre dans sa différence.

Citoyens, nous traversons une crise de sens et de valeurs, parce que nous nous sommes laissés piéger par l'idée que l'économie libérale de marché était la seule forme d'économie valable et parce que nous avons laissé l'agent économique l'emporter sur le responsable politique, au sens noble du terme."

2 - *George SOROS*, le célèbre spéculateur mondial, déclarait dans son livre "l'intégrisme des marchés", publié en 1998 : « En tant qu'intervenant sur les marchés, j'essaye de maximiser mes profits. En tant que citoyen, je me préoccupe de valeurs sociales : paix, justice, liberté etc. Ma participation au marché ne me permet pas d'exprimer mon attachement à ces valeurs. Supposons que les règles qui gouvernent les marchés financiers doivent être modifiées. **Je ne peux les changer unilatéralement.** Si je m'impose des règles sans les imposer aux autres, mes performances sur les marchés s'en ressentiront, mais cela n'aura aucun effet sur les marchés eux-mêmes, puisque aucun agent isolé ne peut les modifier. »

En clair, sur un marché totalement libre, si votre concurrent est un voyou, vous devez être un voyou, sinon, vous sortez du jeu. Vous n'avez pas le choix.

C'est le même constat que le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises.

Ceci conduit *George Soros* à affirmer (page19) : **« l'intégrisme des marchés représente une menace plus redoutable pour la société ouverte que l'idéologie totalitaire ».**

3 – En France, depuis quelque temps, le maître mot du gouvernement et de l'entreprise de "remettre à l'honneur la valeur travail ". Ils ont raison, bien sûr. Toutefois... depuis les années 80, la première variable d'ajustement, n'est-elle pas justement le travail, c'est à dire l'homme, avant la diminution du bénéfice ?

Plus cynique encore : lorsque des entreprises achètent les jouets de Noël aux pays du tiers monde en pratiquant le système dit des enchères dégressives sur Internet, elles savent qu'elles mettent en réalité les salaires du tiers monde aux enchères à la baisse, leur limitant (interdisant ?) de fait toute perspective de monter dans l'ascenseur social. Qui s'intéresse à la valeur travail de ces citoyens du tiers monde ? Les sommets sont atteints lorsque ces mêmes entreprises déclarent sur leur site Internet pratiquer une politique de développement durable, quand ce n'est pas du commerce équitable.

Enfin, le recours abusif aux préretraites par les grands groupes (la France en détient le record absolu) n'a certainement pas contribué à donner de la valeur au travail.

(...)

2 – COMMENT LES POUVOIRS DES POLITIQUES ONT-ILS DIMINUÉ ?

Monsieur *Kimón Valaskakis*, ancien ambassadeur du Canada à l'OCDE, et Président du club d'Athènes, réfléchissant sur la future gouvernance mondiale, explique la situation conjoncturelle par l'histoire. Depuis toujours rappelle t-il, les relations entre États reposent sur cinq piliers :

- La souveraineté : le prince, puis le peuple par l'intermédiaire de ses élus, détient à lui seul le pouvoir absolu. Le droit d'ingérence n'existe pas.
- Le territoire physique : ce pouvoir s'exerce sur un territoire physique, le plus souvent un État Nation.
- Les gouvernements sont les acteurs les plus puissants du monde : pour que le système fonctionne il faut que le gouvernement central soit détenteur non seulement de la souveraineté juridique, mais aussi de la souveraineté effective, pour pouvoir imposer la loi.
- Aucun droit supranational : si ce n'est celui issu des traités bilatéraux.
- La guerre entre nations souveraines reste un moyen légitime pour résoudre les différends.

Après la seconde guerre mondiale, les gouvernants vont bouleverser cet ordre en acceptant la mondialisation des échanges, sans être suffisamment conscients de toutes ses conséquences, et sans concevoir une nouvelle organisation.

1 - Ils transfèrent à d'autres une partie de leurs compétences.

Ce transfert se réalise dans trois directions :

Vers le bas, par la décentralisation

Vers le haut, par l'émergence d'organisations intergouvernementales, et d'un droit international (Création de l'Europe, Organisation Mondiale du Commerce, Tribunal de la Haye, etc.) (2)

Latéralement, vers les forces du marché, au moyen de quatre instruments souvent utilisés inconsidérément, sans projet d'ensemble : déréglementation, privatisation, coupures budgétaires, le tout accompagné de traités de libres échanges économiques et financiers.

Ce transfert de pouvoirs latéral a considérablement affaibli les politiques, car il a donné aux acteurs économiques les moyens de réagir aux décisions politiques en quittant un territoire et en emportant leurs capitaux avec eux. Ces acteurs, devenus aussi nomades que cyniques, peuvent désormais s'installer partout sur la planète avec leur argent ; ils tiennent un discours menaçant vis à vis des gouvernements: " offrez-moi (à mon entreprise) des conditions plus avantageuses que celles des pays où la fiscalité est la plus favorable, où je m'en vais ! ".

Ainsi les gouvernements se trouvent paralysés. Mis en situation de concurrence comme de banales entreprises, ils n'ont plus qu'à soumissionner au nom de leur pays, " en théorisant leur impuissance, voire leur inutilité. Les moins-disants obtiennent (provisoirement) l'installation des entreprises sur leur territoire ".

Illustrant cette triste réalité, le journal " *Le Monde de l'Économie* " du 12 Septembre 2001 publiait un article sous la signature de Monsieur **Christophe Leroy**, Maître de Conférence en Droit Public, intitulé : "la mondialisation par le vide politique ". En encadré, on pouvait lire : **"le droit de la globalisation est un monstre d'inconsistance qui verse chaque jour dans l'abus de pouvoir, face auquel les dirigeants des États ont capitulé"**.

Le pire est que certains gouvernements, en Europe même, estiment que ce n'est sans doute pas suffisant, et se mettent eux-mêmes en concurrence (dumping fiscal et social) pour la plus grande joie des firmes apatrides, et des citoyens fortunés. Le dumping réalisé par un pays microscopique suffit à contraindre les autres à s'aligner, pour limiter la fuite des capitaux.

(...)

AU TOTAL, ON SE DEMANDE S'IL Y A ENCORE UN PILOTE DANS L'AVION.

L'affaiblissement du système territorial au profit de forces ou d'acteurs n'ayant aucune légitimité démocratique est porteur de graves risques de dérive pour l'homme et la planète.

Cette dérive est d'autant plus probable que le marché mondial est plus proche du Far West que d'un système libéral classique, organisé avec des règles strictes, dont les manquements sont sanctionnés avec rigueur.

De fait, les mafias s'internationalisent. **Les paradis fiscaux sont l'un des grands cancers de l'économie mondiale, car ils permettent le blanchiment des capitaux, favorisant par la même le non respect des règles classiques et intangibles d'une économie libérale (loyauté de la concurrence). Il ne faut pas se faire d'illusions : si rien ne change, les mafias finiront tôt ou tard par essaimer dans les grandes firmes mondiales. " Alors, ces mêmes firmes s'apercevront que prendre est moins coûteux que vendre, et qu'intimider est plus efficace que commercialiser "**. (Tout comme les caïds des banlieues ont compris qu'il était plus rentable de voler et de revendre de la drogue, plutôt que de suivre des études, et de travailler ensuite en contrat précaire). **Qui dénoncera ces comportements ? Quels tribunaux auront compétence pour les juger ?**

Faute d'être comprise et anticipée par les gouvernants, et sans projet de construction d'une vision humaniste commune de la mondialisation (3), la situation s'aggrave et ne peut que s'amplifier.

3 – COMMENT REDRESSER LA BARRE ?

(...)

1- cesser de croire, que le marché règlera tout. Se rappeler que les firmes sont faites pour réaliser des profits et non pour gouverner (Voir en page 1 les déclarations du Centre des jeunes Dirigeants).

2- Oser choisir sa civilisation, humaniste ou mercantile; en tirer des jugements de valeurs, d'adéquation, et des orientations neuves en repoussant tout *a priori*. Comprendre une fois pour toutes que l'État doit, pour définir le bien commun, sortir des cadres de pensée XIX^e siècle. Pragmatique il ne peut tout faire, et ne redonne jamais autant d'argent qu'il n'a pris, y compris pour les bonnes causes que sont la retraite ou la solidarité

3- S'inscrire vraiment dans une politique de développement durable. C'est probablement la base de tout changement. Cette option est porteuse. La majorité des populations mondiales y adhère. Dans ce cadre, inscrire dans les textes (traités internationaux, projet de constitution européenne, constitution française) le respect du principe du développement durable dans toutes les politiques publiques. Ce n'est toujours pas acquis au niveau de la future Constitution Européenne, alors qu'il s'agit d'un point clé, pour remettre l'Homme au centre de toutes les décisions économiques.

4- Se doter d'instruments de mesure et d'indicateurs de performance globaux, et non pas seulement financiers. N'oublions pas que les catastrophes de l'Erika, du lévoli-sun et du Prestige, la tempête de Décembre 2000, les accidents de la route, la crise de la vache folle etc. améliorent notre PIB... Peut-on continuer ainsi ? Dans cette direction, le groupe de prospective de la commission européenne, a élaboré il y a trois ans six scénarios possibles pour l'Europe à échéance 2010, dont l'un prévoit l'introduction d'une **comptabilité humaine** et d'une **comptabilité verte, pour tous les organismes publics ou privés.** (...) »

« **Proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs : des députés tirés au sort** »,

par **Hervé Chaygneaud-Dupuy** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/HCD_deputestiresausort.pdf

Un document exceptionnel : équilibré, intelligent... Je vous le recommande chaudement.

Jean-Luc Mélenchon est au **Venezuela** et raconte son voyage sur son blog :
c'est vraiment très intéressant, on a envie d'être avec lui...

Lire notamment :

« **Mardi 14 février 2006, deuxième journée au Venezuela :**

Entretien avec le vice-président Jose Vicente Rangel :

"l'implication populaire est la force de notre révolution" »

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/article/blogview/81/1/1/>

Le numéro 421 de **Respublica** (21/2) est riche.

Abonnement (gratuit) à : <http://www.gaucherepublicaine.org/>

« **Directive Bolkestein : Le vote de la honte** »

http://www.hors-agcs.org/agcs/imprimer.php?id_article=154

« À partir d'un compromis entre le PPE[1] et le PSE[2], le Parlement européen vient d'adopter, en première lecture de la directive dite *Bolkestein*, sur le marché intérieur des services.

Le sens de cette directive se résume en deux chiffres : Aujourd'hui en Europe, les services représentent près de 70% de la valeur ajoutée et des emplois, mais ils ne pèsent que 20% dans les échanges intra européens.

Faute de pouvoir délocaliser la majorité des entreprises de service, on délocalise les salaires de misère, et pour cela, on a inventé cette directive *Bolkestein*. Le but de ce texte : casser les salaires, tirer vers le bas les protections sociales, limiter les droits des consommateurs, démanteler les services publics.

Ce n'est même plus de l'ultralibéralisme, c'est du total libéralisme.

Sous la pression de la colère sociale de tous les peuples d'Europe, le PPE et le PSE, ont élaboré un compromis qui « officiellement » supprime du texte le principe du pays d'origine[3], et restreint le champ d'application de la directive.

Mais le compromis entre le PPE et le PSE, loin de régler le problème du principe du pays d'origine, loin de préserver les services publics de la loi impitoyable du marché, ne fait que **placer la Commission et la Cour de justice européenne en position d'arbitre suprême.**

Vu l'orientation ultralibérale de la Commission et de la Cour de justice, cela revient à confier la garde d'un poulailler à des renards.

(...) » ([Lire la suite](#))

« **Le Parlement européen relance la libéralisation des services** »

http://www.lesechos.fr/journal20060214/lec1_international/4382756.htm

« **Les points clefs de la directive**

(...) Le principe du pays d'origine (PPO) qui, dans le projet initial, prévoyait que le prestataire était soumis à la seule loi de son pays d'établissement est abandonné. **Ce seront désormais les parties contractantes qui choisiront le droit applicable.** (...) » (*Les Échos* du 14 février 2006, page 5)

Les Matins de France Culture mettent en débat

Patrick Messerlin et Jacques Généreux à propos de la **directive Services** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=38783

C'est vraiment très intéressant : **l'argumentaire de Généreux est LU-MI-NEUX.**

Il faudrait récupérer **le script** de ce débat (si quelqu'un l'a ou l'écrit, faites passer :o)

Tendez bien l'oreille pour repérer **l'essentiel de l'inacceptable : la détestable interdiction d'interdire imposée aux États par leur propres dirigeants** qui conduit évidemment à dépouiller les citoyens des prérogatives de force publique qui pourraient faire barrage aux grandes corporations.

Les États s'interdisent à eux-mêmes de protéger leurs propres citoyens contre les investisseurs dangereux. Les citoyens qui, avant d'être réveillés brutalement par le débat référendaire de 2005, pensaient être défendus par leurs élus, découvrent de plus en plus clairement une véritable **trahison**.

Y a-t-il encore quelqu'un, dans nos gouvernements, qui défend l'intérêt général contre l'intérêt privé des multinationales ?

Ce **sabotage** suinte partout, dans les institutions européennes en général et dans la directive Services en particulier. C'est **le même ADN que celui de L'OMC et de l'AGCS**.

Il faut que nos institutions éloignent les hommes politiques des hommes d'affaires.

Le site de France Culture donne deux liens intéressants :

Rapport du 15.12.2005 sur le projet de directive Bolkestein au Parlement européen (370 p.) :

http://www.europarl.eu.int/comparl/imco/services_directive/051215_report_services_fr.pdf

Présentation claire de la directive Bolkestein :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Directive_Bolkestein

« Pour une information et des médias pluralistes - Appel à des États Généraux »

<http://www.etats-generaux-medias.org/>

« Nous en appelons à tous les citoyens attachés à une information indépendante et pluraliste, aux journalistes, créateurs et salariés des médias, aux acteurs des médias associatifs, aux intermittents et précaires de tous les métiers de l'information et de la culture, aux militants et responsables des mouvements syndicaux, associatifs et politiques, aux mouvements d'éducation populaire, à toutes celles et à tous ceux qui entendent résister à l'information et à la culture mercantiles...

Pour que se tiennent, localement et nationalement, des États généraux pour une information et des médias pluralistes

Des États Généraux, **pourquoi ?**

1. Pour remplir leur fonction démocratique, les médias devraient être soustraits à l'emprise directe des pouvoirs économiques et politiques. Or ce n'est manifestement le cas ni des médias privés, ni des médias publics. Les logiques financières qui prévalent dans les premiers ont désormais gagné les seconds, au point que le secteur public ne semble devoir son maintien qu'à la perpétuation de sa dépendance politique.

La **concentration des médias**, livrés à des groupes liés à des empires industriels, à des fonds de pension et au secteur bancaire dont le principal objectif est de répondre aux attentes de leurs actionnaires, compromet gravement la qualité et la diversité de l'information, du divertissement et de la culture.

Elle incite les groupes de presse qui ne dépendent pas directement des groupes les plus puissants à se battre contre eux avec les mêmes armes sur le même terrain.

Elle entraîne une course à la rentabilisation qui se traduit par une précarisation vertigineuse des métiers de l'information et de la culture, par **la subordination croissante des journalistes** à leur hiérarchie, par l'assujettissement de plus en plus étroit des programmes et de tous les producteurs d'information et de culture aux impératifs imposés par les diffuseurs et par les publicitaires.

Acteurs de la mondialisation libérale et de la dérive ultralibérale de l'Europe, **la plupart de grands médias en sont, par éditorialistes et chroniqueurs interposés, les propagandistes.** Au mépris de la diversité des opinions et des aspirations de leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Mais **quand le pluralisme est mutilé, c'est la démocratie qui dépérit.**

Le secteur public de l'audiovisuel ne fait pas exception, bien au contraire. Assujetti à la publicité, parce que son financement public est insuffisant, il se condamne, face aux chaînes et stations privées, à les concurrencer avec les armes commerciales de la course à l'audience instantanée. Placé sous la tutelle de la majorité politique du moment, il en subit directement les pressions et les reprises en main périodiques. Comment, dans ces conditions, pourrait-il remplir son rôle de service public ?

2. Les pouvoirs publics, loin de garantir l'égalité du droit d'accès aux médias, le pluralisme de l'information et l'indépendance des journalistes :

- Favorisent les concentrations guidées par la recherche obsédante du profit maximal dans le délai le plus court, qui est la règle du marché ;
- Livrent l'audiovisuel et de larges secteurs de la presse écrite aux appétits des groupes adossés à des conglomérats industriels bénéficiant des marchés publics ;
- Maintiennent leur encadrement politique d'un audiovisuel public, privé des moyens financiers de son indépendance ;
- Pérennisent un système d'aide à la presse qui favorise les médias financièrement les plus puissants et les plus mercantiles ;
- Participent à la fragilisation des médias indépendants des grands groupes en s'attaquant aux services publics, comme celui de la Poste qui réserve ses tarifs préférentiels aux médias les plus lucratifs ;
- Se refusent à doter les médias sans but lucratif et, plus particulièrement, les médias associatifs, du statut juridique et de l'aide financière sans lesquels leur existence est compromise.

Des États Généraux, **dans quel but ?**

Par ces États généraux, nous entendons **dresser un état des lieux** des problèmes à résoudre, **proposer des solutions**, les soumettre à toutes les forces politiques et aux parlementaires.

Sans préjuger du résultat, nous entendons mettre en discussion les questions suivantes :

- **L'information est un bien commun.** Comment garantir les droits d'informer et les droits à l'information contre toutes les tentatives politiques et économiques de les confisquer ?
- Ces droits doivent être protégés par **une législation et des moyens** à la hauteur des enjeux : lesquels ? Comment préserver et refonder le service public de l'audiovisuel ?
- Comment garantir l'essor des médias associatifs, sauvegarder le potentiel non-marchand d'Internet, doter les médias à but non lucratif du statut et des moyens dont ils ont besoin ?
- Le droit à l'information est d'abord le droit à une information diversifiée dans tous les domaines : comment la garantir, et favoriser en particulier la qualité et la pluralité des informations économique, sociale et internationale ?
- Le droit à l'information suppose de nouveaux droits pour les journalistes et, plus généralement, pour les producteurs d'information indépendants : lesquels et comment les garantir ?

Des États généraux, **comment ?**

1. Nous appelons à des États généraux ouverts, décentralisés, pluralistes.

Ouverts - **La question du droit à l'information est une question trop sérieuse pour être abandonnée aux seuls responsables des médias** : elle concerne tous ceux qui, professionnels ou non, journalistes ou pas, concourent à la production de l'information. Les journalistes, les salariés des médias et leurs syndicats ont besoin du concours de tous.

Décentralisés - La question du droit à l'information ne doit pas être réservée à des porte-parole nationaux (et omettre les médias régionaux). C'est pourquoi le processus des États Généraux que nous souhaitons impulser doit combiner des échéances locales et des échéances nationales et privilégier les ateliers, les commissions, les séminaires de réflexion et de proposition, contre toute tentation de céder aux mirages de la personnalisation et du spectacle... médiatiques.

Pluralistes - La question du droit à une information pluraliste n'est le monopole de personne. Les exclusives viendront de ceux qui refusent de s'y associer.

2. Nous souhaitons donner naissance, non à une nouvelle structure, mais à **un processus**, marqué par **des échéances fortes**. Nous appelons donc à une première session nationale des États Généraux pour des médias et une information pluralistes en 2006. »

Pour signer cet appel : <http://www.etats-generaux-medias.org/appel/index.php?petition=2&signe=oui>

**« Bruxelles programme la mort de l'analogique !
Non au hold-up des géants sur la bande FM »**
<http://www.acrimed.org/article2068.html>

« Le grand cirque des oui-ouïstes »

<http://www.homme-moderne.org/plpl/n23/23.pdf>

Il y a trop de citations remarquables pour une page A4 et les textes sont trop petits et illisibles...

Voici donc une retranscription plus lisible, édifiante (15 février 2006) :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Betisier_Maastricht_TCE.htm

Mise à jour 16 février.

Si vous avez des citations débiles à ajouter, y compris dans les arguments du NON, bien sûr, envoyez-les moi (avec un lien, si possible), je compléterai :o)

Éric Hazan a écrit **« LQR la propagande du quotidien »** (*Raisons d'agir*)

<http://www.homme-moderne.org/raisonsdagir-editions/catalog/hazan/lqr.html>

et il est l'invité de *Daniel Mermet* dans *Là-bas si j'y suis* :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=852

Passionnante étude des **outils du langage inventés pour nous faire accepter l'inacceptable en nous dépolitisant, en gommant les luttes, en cultivant le mythe de la Cité unie.**

Exemple : les "exploités" sont devenus des "exclus", ce qui permet d'oublier les exploités.

Ce livre m'a l'air d'être bien savoureux. Je vous raconterai :o)

Un personnage attachant que ce **Éric Hazan**, ancien chirurgien cardiaque et éditeur d'art, disciple de *Jacques Rancière* avec un *fil rouge* politique :

« viser l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui ».

Il a écrit un autre petit bouquin : **« Faire mouvement »**

écrit avec **Mathieu Potte-Bonneville** (éd. *Les Prairies ordinaires*) :

http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=38427

Mona Cholet a, elle aussi, écrit de belles choses sur

« Éric Hazan, intellectuel anticomunautariste » :

http://www.inventaire-invention.com/lectures/cholet_hazan.htm

Le Canard Enchaîné de la semaine dernière (n°4450) comportait d'excellents articles :

En page 1, **« caricatures »** : **Erik Emptaz** fait bien le point sur **les enjeux pour la démocratie du droit à caricaturer.**

Page 3, **Louis-Marie Horeau** signale que **le juge des libertés et de la détention, (on devrait dire de la détention et de la détention)**, **Maurice Marlières**, celui qui a validé (presque) toutes les mises en détention demandées par le juge *Burgaud*, cet homme inflexible, **ce justicier** qui envoie les citoyens suspects en prison, **est lui-même un voleur à l'étalage** (pris deux fois en flagrant délit dans des grandes surfaces), **sans avoir subi la moindre sanction.**

Le Canard prend gentiment le parti d'en rire, mais les citoyens ne sont-ils pas fondés à se demander si leur justice n'est pas complètement pourrie ?

Par ailleurs, le même journaliste rappelle ce jugement émis par le Directeur de la formation initiale à l'École Nationale de la Magistrature en exercice au moment où le juge *Burgaud* apprenait son métier, **Jean-Paul Garraud** : **« l'ENM devrait enseigner l'humilité »** aux juges apprentis...

« Big Brother Awards »

<http://bigbrotherawards.eu.org/>

Chaque année, *Privacy International* et ses partenaires décernent, dans une dizaine de pays, des "Big Brother Awards" aux institutions, sociétés ou personnes s'étant distinguées par leur mépris du droit fondamental à la vie privée ou par leur promotion de la surveillance et du contrôle des individus.

« Grave atteinte à la liberté d'expression !

TDF veut interrompre les programmes d'Aligre FM le 28 février »

http://altermonde-levillage.nuxit.net/article.php3?id_article=5010

Un excellent numéro de **Marianne**, encore cette semaine :

Très bon éditorial de **Jean-François Kahn** : « **la tentation totalitaire** » (p. 14)

Je réclame solennellement **la mise en ligne gratuite de tous les éditoriaux de JFK**, de façon à permettre la plus large diffusion de ses idées, dans l'espace et dans le temps :o)

« **Outreau : quand la télé réinvente le pilori** », par **Jack Dion** ((p. 8)

Il me semble cependant que *Jack Dion* aurait dû distinguer

- le besoin de discrétion dans le jugement des citoyens **ordinaires**
- du besoin de publicité dans le jugement des hommes **de pouvoir**.

« **Immigration – Sarkozy s'aligne sur le MEDEF** », par **François Darras** :

« Chacun sait que, si les français ne sont pas candidats à certains secteurs, c'est que les conditions de travail y sont déplorables pour un salaire médiocre. Il suffirait en conséquence de revaloriser les salaires et d'humaniser les conditions de travail pour que les chômeurs se précipitent vers ces professions, ce qui est refusé, non par les employeurs en général, mais par le patronat le plus rétrograde et le plus réactionnaire. Sarkozy vole ainsi, qu'il le veuille ou non, à son secours : on lui fournira la main-d'œuvre immigrée adéquate pour lui permettre de ne pas augmenter les salaires et de ne pas améliorer les conditions de travail. (...) (*Lire la suite dans Marianne n° 460*).

Un dossier très intéressant : « **En avant vers le 19^{ème} siècle : la grande régression** », par **Serge Maury** : Fanatisme islamiste - Intégrisme : christianisme et judaïsme aussi – Restauration du blasphème – À nouveau l'esprit des croisades – Retour au capitalisme autocratique et prédateur – Racisme ethniciste derrière le communautarisme – Darwin excommunié – Démolition du code du travail – Réhabilitation du colonialisme – Archéo-marxisme à l'honneur – Russie : néo-tsarisme triomphant – Routes : privatisation comme au Moyen Âge – Remilitarisation du Japon – Guerre pour les sources d'énergie...

« **Sénat combien ça paye ?** » **Claude Lévy**, journaliste à l'AFP, a dû attendre l'âge de la retraite pour "balancer" : « dans « **La bulle de la République** » (*Calmann Lévy*), il dévoile l'un des secrets les mieux gardés de notre démocratie inégalitaire : la grille des salaires des 1 222 fonctionnaires du Sénat. Outre les 20 000 € mensuels, les deux secrétaires généraux disposent d'une voiture avec chauffeur, d'un appartement de fonction près du jardin du Luxembourg et un autre à Versailles. Les directeurs des différents services touchent 15 000 € et les administrateurs avoisinent les 12 000 €. Chauffeurs, gardiens et secrétaires perçoivent entre 3 000 et 5 000 €. (...) À titre de comparaison, un agent de base du Sénat en milieu de carrière gagne autant qu'un maître de conférence hors classe à l'université et qu'un jeune médecin diplômé en hôpital public. »

Et toujours la délicieuse chronique **d'Alain Rémond** :o)

Dans *Les Échos* du 13 février 2006, « **Le vrai prix de la guerre en Irak** », par **Joseph E. Stiglitz**, professeur à l'université Columbia (New York) et ancien patron de la Banque mondiale :

http://www.lesechos.fr/journal20060213/lec1_idees/4382151.htm

À rapprocher du budget américain pour rechercher de nouvelles sources d'énergies : 10 mds de \$.

Dans le même journal *Les Échos* (La chronique de *Favilla*) :

« **De Singapour à Outreau** » :

http://www.lesechos.fr/journal20060213/lec1_idees/4382372.htm

(...) « Il n'y a bien sûr aucun rapport entre *Singapour* et *Outreau* ni entre ces deux événements. Aucun rapport sauf que **la cause qui les a rendus possibles**, l'un comme l'autre, est exactement la même. Cette cause, c'est **l'absence ou la défaillance des mécanismes de contrôle d'une structure de pouvoir**. » (...)

À l'**Alhambra**, un autre cinéma du côté de l'*Estaque*, *Marseille* :

Les trois dernières séances : jeu 16 à 21h, ven 17 à 21h et dim 19 à 17h

« **ILS NE MOURAIENT PAS TOUS, MAIS TOUS ÉTAIENT FRAPPÉS** »

Documentaire de **Sophie Bruneau** et **Marc-Antoine Roudil**. France. 2005. 1h20

"Un documentaire magistral, dénonciation accablante des souffrances endurées au travail." *Télérama*

http://cinema.telerama.fr/edito.asp?art_airs=M0602071019237&srub=2

« **La restauration de la Vertu Républicaine comme réponse aux quêtes de sens** »,

par **Alexandre Dorna** :

http://liberalisme-democraties-debat-public.com/article.php3?id_article=41

« Un débat entre **Alain Madelin** et **Arnaud Montebourg** », dans *Les Échos* du 7 février :

http://www.lesechos.fr/journal20060207/lec1_enquete/4379251.htm

Voleurs de richesses protégés par des voleurs de pouvoir ?

« Les entreprises de l'indice CAC 40 soignent leurs actionnaires »

http://www.lesechos.fr/info/rew_marches/4380050.htm

« Les actionnaires des entreprises du CAC 40 sont gâtés. Les 40 plus importantes sociétés françaises cotées leur ont versé pas moins de **30,2 milliards d'euros en 2005** sous la forme de rachats d'actions ou de dividendes, selon les données compilées par *Vernimmen.net*. Un montant en augmentation de 19 % par rapport à 2004. » (...) « Comme en 2004, **les actionnaires récupèrent environ la moitié des profits** des groupes du CAC 40. Au-delà de la volonté de soigner leurs actionnaires et de la hausse des bénéfices, certains observateurs voient dans cette allocation des profits un manque d'imagination quant à l'emploi des liquidités par les entreprises. » (*Les Échos* du 7 février 2006)

Un SMIC annuel coûte environ 22 000 € par an à l'employeur, charges comprises (8 €/h x 156 h/mois x 12 mois/an x 1,45).

Avec 30 milliards d'euros, on paie 1,3 millions de SMIC pendant un an... et on ne parle ici des dividendes que de quarante grandes entreprises...

Quand va-t-on réaliser l'incroyable **ponction sur les richesses** qu'imposent les rentiers à toute la société et en tirer les conséquences d'ordre public ?

Est-il farfelu de voir une relation directe entre, d'un côté, cette **confiscation massive** des richesses créées, et de l'autre, la **"pauvreté" relative des entreprises** qui n'ont plus de quoi embaucher, plus de quoi payer correctement leurs fournisseurs qui eux-mêmes doivent étrangler leurs propres salariés pour survivre, plus de quoi améliorer les salaires, les conditions de travail, etc. ?

Pourquoi ceux qui travaillent doivent-ils se laisser racketter par ceux qui ne font rien d'autre que regarder grossir leur tas d'or par le seul mérite d'être riches ?

Après une vie de réflexion, **Keynes** résumait l'essentiel de l'essentiel : **"il faut euthanasier le rentier"**.

L'iFRAP propose

« Le Dossier Noir de l'ÉNA »

<http://www.ifrap.org/>

« L'initiative citoyenne dans les lois françaises », par **Philippe BOURLITIO** :

<http://www.debats-science-societe.net/dossiers/science-et-democratie/lois-pour-l-initiative-citoyenne.html>

L'esprit public était encore une fois très intéressant ce samedi matin (11 février) :

« Les caricatures de Mahomet & la Commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/esprit_public/fiche.php?diffusion_id=38862

Les censeurs et les juges en prennent pour leur grade.

Max Gallo prévient contre une espèce de **capitulation rampante** devant les intégristes.

Yves Michaud voit dans l'audition intégrale du juge *Burgaud* un grand moment de démocratie, tout en soulignant que les parlementaires sont loin d'être tous blancs comme neige (certains d'entre eux ont voulu et voté les différentes lois qui diminuent les droits de la défense) : le juge lui est apparu comme « un misérable : un enfant (de 34 ans), apeuré et buté, infirme de cœur doté d'une insensibilité qui dépasse l'entendement, fermé dans ses certitudes procédurales, éludant les questions, se faisant souffler toutes ses réponses par ses avocats, notamment à propos de *Couvelard* (accusé infirme, rigoureusement incapable matériellement de commettre ce dont on l'accusait et pourtant toujours pas blanchi par la "justice" !), un lâche, finalement, se déaussant sur les experts, la hiérarchie, les avocats, la procédure, les photocopies, etc. » Ce juge lui a fait penser à *Brassens* et à sa chanson du gorille : « ce qui crevait l'écran, c'est la mise en scène de la justice, qui rappelle Daumier... Dans notre souci de correction politique et de bienveillance universelle, et avec cette idée que la justice est devenue indépendante, on est devenus aveugles aux défauts possibles de la justice : ça fait froid dans le dos qu'on puisse tomber dans des mains pareilles, en sachant en plus qu'il est loin d'être unique... »

Nicolas Baverez : « derrière la médiocrité de l'homme, c'est l'institution judiciaire qui est gravement en cause : des affaires Outreau, on en rencontre tous les jours, et tous les jours, on a affaire à ce genre de comportements et à ce type de magistrats. Il y a de grands magistrats dans ce pays, mais il y a un système qui est complètement fou. »

Baverez décrit « la volonté des magistrats de prendre le pouvoir dans ce pays pour imposer des valeurs morales, pour purifier la démocratie », ce qui n'a pas eu que des mauvais effets (notamment dans le monde politique), mais pour **Baverez**, les juges abandonnent le droit au profit de la morale, faisant ici alliance avec les médias. Le résultat, c'est exactement Outreau. Ça se retourne contre les citoyens et contre la justice. Les juges veulent faire la loi (**Baverez** tient les juges de la chambre sociale de la Cour de Cassation pour largement responsables du chômage en France) et ne s'occupent plus du droit mais de leur vision morale du monde. Ils sont seuls mais ils compensent cette solitude par une solidarité de corps d'un autre âge : les magistrats se sont autonomisés et considèrent qu'ils n'ont de comptes à rendre à personne. Il faut soumettre la Justice aux principes élémentaires de responsabilité.

Jean-Louis Boulrangès : « un juge d'instruction est aussi dangereux qu'un chimpanzé qui court dans la rue avec un rasoir à la main » (phrase de *Soulez-Larivière*, je crois). « Le juge d'instruction est un être très

dangereux : il n'est pas impartial, il est animé de la volonté de punir, de la volonté de réussir, de la volonté de faire des exemples... Tout ça est inquiétant, il est seul... tout ça est vrai. Cela dit, je suis très gêné que cette affaire se fasse par l'intermédiaire d'une commission parlementaire. Évidemment on voit bien la raison : on voit bien que le corporatisme judiciaire que vient d'évoquer *Nicolas Baverez*, fait que l'institution elle-même n'est pas capable de secréter des mesures disciplinaires, d'appeler les gens à de la responsabilité. Mais **qui gardera les gardiens ?** On passe du côté d'une Cour d'Appel politique qui met en cause la séparation des pouvoirs. »

JLB défend l'idée de la conjonction d'un senior et d'un junior, des mesures limitant les raisons de mise en détention, il demande qu'on réfléchisse au choix entre l'intime conviction et le doute raisonnable (est-ce qu'on peut se fonder sur l'intime conviction ?), est-ce qu'on ne doit pas apprendre au juge, à partir du moment où il n'y a pas de preuve, à détruire les témoignages au lieu de s'en servir, pour en montrer les limites et la fragilité, au lieu de surfer sur les témoignages et d'en faire des munitions... et enfin le rôle des experts, et le droit que devrait avoir la défense à obtenir facilement des contre-expertises.

Max Gallo : mis mal à l'aise avec le spectacle de cet homme traqué. En fait, cela ne sert à rien de se voiler la face : cette commission a fait le procès du juge *Burgaud*. Mais cette focalisation, cette mise d'un seul homme au centre de l'affaire est à la fois vraie et fausse.

Gallo souligne que, chez les acquittés et même chez les parlementaires, il y avait **une variété sociologique**, une richesse humaine, une diversité, **une humanité**, totalement absentes chez les juges dont le corps semble hors du temps.

Philippe Meyer : « rappelons que certains des acquittés ont fait preuve d'une humanité et d'une compréhension qu'on aimerait pouvoir attendre avec certitude des différents juges. »

PM souligne aussi que « la manière dont la télévision publique et la télévision commerciale ont retransmis l'audition du juge *Burgaud* est simplement répugnante, la façon dont ils ont présenté l'affaire pendant les trois quarts d'heure qui ont précédé l'audition est répugnante, et **la façon dont les médias se sont exonérés et dont ils ne cessent de s'exonérer de toute responsabilité dans l'affaire d'Outreau est répugnante**. À cet égard, le silence du CSA dans cette affaire est assourdissant et montre qu'il n'y a rien à attendre qui mérite le respect de cette instance. »

PM rappelle aussi que cette commission *Delmas Marty* en 1990 avait dit exactement la même chose sans qu'il en soit tiré aucune conséquence. Donc, « en dehors de la petite éruption d'émotion et de débauche médiatique que nous vivons en ce moment, je pense que ce qui se passe là et, comme on dit dans l'Aveyron, "pisser dans violon", est probablement comparable. »

Le dimanche matin, sur *France Inter*, il y a une émission attachante qui s'appelle **Kriss Crumble**. Aujourd'hui, son thème était « **Au-delà des bons sentiments** » :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/kriss/fiche.php?did=40507>

Une heure avec des globe-trotters enthousiasmants qui montrent qu'**un autre monde est possible** et que de nombreux humains de bonne volonté, partout sur la terre, y travaillent tous les jours...

Absolument ravissant... Merci Kriss :o)

Politique spectacle : le ras-le-bol ? :

<http://www.france5.fr/asi/007548/22/132210.cfm>

Ça va se passer sur **Arrêt sur image**, ce dimanche 12 février, 12 h 40.

Les **vidéos** : <http://www.france5.fr/asi/007548/22/132215.cfm>

Daniel Schneidermann en parle sur le **Big Bang Blog** :

« Arnaud Montebourg appelle les politiques à boycotter Fogiel, Ruquier, Bern, etc.

"Toute une génération politique s'est vendue à la télé" »

http://www.bigbangblog.net/article.php3?id_article=290

Étonnantes émissions **Là-bas si j'y suis** des mercredi 8 et jeudi 9 février sur **Carrefour** :

« Les James Bond positifs » : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=847

et http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=848.

Il faudrait faire **juger** ces accusations car, si les faits sont confirmés, ces comportements d'entreprise géante (qui ne craint plus personne, en fait) sont d'une exceptionnelle gravité : **des caméras partout, jusqu'à l'intérieur des toilettes**... On n'ose y croire...

Ne plus jamais mettre les pieds dans ces établissements ?

Patricia Martin a reçu **Alexis Rosebaum** dans son émission **Philofil** sur le thème :

« La comparaison sociale »

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/philofil/>

Le livre d'**Alexis ROSENBAUM** : **« La peur de l'infériorité. Aperçus sur le régime moderne de la comparaison sociale »** (L'Harmattan). Notes d'écoute :

Comparaison n'est pas raison : pour être sage, il vaut mieux tourner le dos à la domination, l'orgueil, si l'on veut atteindre la vérité, le bien, le bonheur, le beau, (rien que ça), il vaut mieux **"se purifier de toute souillure comparative"**.

Nous passons notre temps à nous comparer les uns aux autres, et toutes ces comparaisons nous permettent de nous situer. La psychologie sociale s'intéresse à tous ces mécanismes.

La comparaison hante aujourd'hui l'espace social. Tout ça est très récent, et tout ça n'est pas si naturel que ça : à d'autres époques et en d'autres lieux, on se compare très différemment.

Insupportables comparaisons, parfois, source d'intimes douleurs.

En milieu hiérarchique (en Inde avec les castes, ou sous l'Ancien Régime avec les rangs, par exemple), l'ordre est rigide, statique, et quand les statuts sont assignés à vie, les individus songent moins à se comparer entre castes. Par contre, les hommes se jalourent infiniment au sein des castes.

Dans un cadre **hiérarchique**, les individus **acceptent leur sort** et nourrissent des ambitions plus faibles.

En revanche, dans une société bourgeoise, où les individus songent en permanence à se rattraper les uns les autres ou à se distinguer les uns des autres, où chacun est en droit capable de rivaliser avec tous les autres, et bien là, la comparaison est stimulée, exacerbée.

Le grand penseur de cette nouveauté est **Tocqueville**, théoricien de la démocratie : **quand surgit l'égalité, le sentiment d'ambition devient un sentiment universel.**

Après avoir observé les mécanismes de la Cour dans l'Ancien Régime où tout le monde se jalousait et manigançait contre les autres, avec une **envie** exacerbée, on doit bien constater que, dans une certaine mesure, la démocratie a répandu, diffusé les mécanismes de la société de Cour dans toute la société.

Ce ne serait pas les **valeurs égalitaires** qui seraient le principal facteur de l'exacerbation de la comparaison sociale, mais plutôt la façon dont les mécanismes de **rivalité distinctive** se seraient diffusés progressivement de l'aristocratie vers la bourgeoisie, puis de la bourgeoisie vers les classes « inférieures ».

Il y a intersection entre la logique hiérarchique et de la logique démocratique.

Avec la démocratie, c'est tout un état d'esprit de la société qui change. Les individus en viennent à se sentir semblables les uns les autres, et donc à se jalouser et à s'épier mutuellement parce qu'ils en ont le droit...

L'égalitarisme les rend plus inquiets, plus soucieux, allergiques aux moindres différences, à la moindre inégalité, à la moindre hiérarchie, et d'une certaine façon, elle les mine : si je réussis ou si j'échoue, je ne peux incriminer que moi-même : si le mérite du vainqueur doit être entier, la honte du perdant doit l'être tout autant, et cela inquiète tout le monde.

L'économie de marché est profondément attachée à ces mécanismes d'envie.

Dans les **sociétés primitives**, la **protection contre l'envie** est caractéristique pour protéger les éléments du groupe : **on y cache toutes les différences**. Cette peur de l'envie est très rationnelle dans une économie stationnaire où les biens sont limités (dans une économie de pénurie) : toute amélioration du sort de l'un est forcément prise sur les autres. Les sentiments d'envie et la honte sont atténués par ces ressemblances généralisées et donc également la survie du groupe est mieux protégée, car **les envieux sont toujours des dangers pour le groupe**.

Le « génie » du capitalisme est d'avoir fait du péché **de l'envie presque une vertu**, un moteur pour l'action.

La **jalousie sociale** joue évidemment un rôle cardinal dans une économie de marché.

Finalement, il y a très peu de nos comportements qui sont hors de la comparaison... sous la pression des valeurs égalitaires et aussi celle de l'économie de marché, augmentée par la télévision et la publicité.

Plus on regarde la télévision, plus les normes de consommation sont élevées, **plus les cibles de comparaison** sont lointaines et idéalisées.

Cette imagerie constitue une force évidente d'entraînement de la demande. Tout cela maintient un niveau de **frustration relative**.

La compétition ne cesse de créer des ravages dans l'amour propre des individus et fragilise les fiertés individuelles.

L'école est une machine à comparer : elle est le lieu où la subjectivité de l'enfant rencontre pour la première fois des dispositifs d'évaluation qui vont prétendre objectiver sa valeur (notes, rang, suite des classes en difficulté croissante). **L'estime de soi des enfants chute progressivement en proportion de cette comparaison sociale**. La réussite est d'abord (au sein de la famille) fondée sur des standards qui ne sont pas comparatifs (il suffit de faire ce qui doit être fait), alors qu'à l'école, ce qui est bien, c'est de faire *aussi bien ou mieux que les autres*. Autant dans la famille, on peut être récompensé pour son seul comportement, autant l'école est plus inquiétante.

Est-ce que cette inflation de comparaisons n'est pas **un signe d'immaturité, comme si notre société était adolescente ?** Resterait alors à inventer un mode de vie plus sage, plus tranquille, moins excessif.

« Libertés locales et démocratie participative »,
par Anne-Marie LE POURHIET, professeur de droit public à l'université Rennes I :
http://www.revue-republicaine.org/article.php3?id_article=1051 :

« (...) **La démocratie directe plutôt que « participative »**

Le terme de "démocratie participative" qui ne désigne en réalité que l'exercice du pouvoir par des lobbies, des associations et groupes de pression divers et variés, devrait être écarté du vocabulaire politique. D'une part il n'a juridiquement aucun sens, il s'agit d'un slogan et non d'une notion constitutionnelle. D'autre part il décrit une réalité oligarchique et non démocratique, c'est un trompe l'œil post-démocratique.

En revanche, le sentiment populaire effectif de confiscation du pouvoir de décision par des élites déconnectées du réel doit être atténué par un renforcement substantiel de la démocratie directe au plan national comme local.

Il faut donc réfléchir très sérieusement à l'instauration du **référendum d'initiative populaire** dans notre pays et déterminer également les cas dans lesquels les révisions constitutionnelles devront être soumises à la ratification populaire. Il n'est plus acceptable que la Constitution de tous les Français puisse être révisée tous les matins au gré des caprices des uns et des autres sans que le peuple soit consulté.

C'est donc la démocratie directe qui doit être développée et non "l'aristocratie participative". »

Axel et Jean-François Khan étaient les invités de **Charivari** et c'était bien intéressant :
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/charivari/fiche.php?did=40928>.
Ils ont parlé de l'école, du rapport entre le maître et l'élève qui s'est effondré depuis 1968, et c'est depuis qu'on laisse le monde se bâtir tout seul et qu'on s'abandonne aux prêtres du marché, ils ont déploré la pensée unique, la pensée scientiste, la *biologisation* et l'idéologie néolibérale, on a vanté l'éthique qui met forcément **l'homme au centre** pour une pensée politique légitime, de "centrisme révolutionnaire" : ni la bureaucratie et l'État, ni le profit et le capital...
de la **distinction essentielle entre libéral et ultralibéral**,
ultralibéralisme qui renie toutes les valeurs libérales...

Gérard Filoche était sur **Là-bas si j'y suis** ce 7 février,
à propos des **Contrats Précarité Exclusion** (CPE) :
http://www.tv-radio.com/ondemand/france_inter/LABAS/LABAS.ram

Il faut écouter Gérard Filoche, inspecteur du travail : c'est important, c'est lumineux.

Une excellente cuvée de **Là-bas si j'y suis**, ce lundi 6 février 2006,
avec les **journalistes du Diplo**, (de vrais journalistes, indépendants, courageux) :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=845

Vous entendrez là **des pensées décalées, très éclairantes**, sur :
- les **caricatures** et la soi-disant liberté d'expression qu'elles revendiquent,
(utile poil à gratter pour relativiser la liberté de la presse opprimée par ailleurs, mais moins bruyamment)
- les perspectives issues de l'élection démocratique du **Hamas**, etc.

Des journalistes se mobilisent
pour **sauver l'info sur la télé régionale** :
<http://blablasurla3.free.fr/>

Le texte de la pétition qui résume le problème :
http://www.observatoire-nantais-medias.fr/article.php3?id_article=117

Un site de citoyens militants sur le net,
cyber acteurs :
<http://www.cyberacteurs.org/>

NETIZEN est une nouvelle **revue** mensuelle consacrée aux **blogs**.
Évidente complémentarité du papier et du net...
Espérons que la cohésion sociale et l'harmonie sortent renforcées
de l'émergence de tous ces outils favorisant les initiatives individuelles.

Il y a encore quelques (rares) sénateurs qui défendent leurs électeurs contre l'oppression :
Proposition de résolution pour retirer la proposition de directive "services" (dite "Bolkestein")
<http://www.senat.fr/leg/ppr05-186.html>
Lisez attentivement l'**argumentaire** : ça concerne tout le monde, c'est urgent, et **c'est grave**.

On trouvera dans **Marianne n°459** d'excellents articles :

« On nous a bourré le mou », par P. M. O.

« Il n'y a pas d'autre mot : on nous a bourré le mou. Une nouvelle preuve avec l'OPA que Mittal Steel a lancée sur Arcelor.

Que nous serine-t-on, en effet, depuis deux ans ? Que le vieux capitalisme de grand-papa familial, autocratique, prédateur et impérial est mort, enterré, qu'il a fait place à un capitalisme démocratique dont les millions d'actionnaires, épargnants et petits vieux, sont les véritables propriétaires. De la daube ! Une escroquerie intellectuelle de plus !

Qu'on en juge : pourquoi le maharadjah Mittal a-t-il entrepris de bouffer Arcelor ? Et pourquoi peut-il réussir, bien que sa proie se porte comme un charme ? Parce que lui et sa famille, comme au 19^{ème} siècle, contrôlent 80% du capital de son empire. Et pourquoi Arcelor n'y peut pas grand-chose ? Parce qu'en effet la parcellisation de son capital fait que nul n'en contrôle une part suffisamment importante pour pouvoir résister à une telle offensive. Autrement dit, entre le vieux capitalisme familial et féodal de papa et le capitalisme prétendument moderne sans propriétaire majoritaire, c'est le premier qui l'emporte. (...)

Une fois de plus, c'est le meilleur qui risque d'être avalé. Ce qui signifie quoi ? Que lorsque l'excellence industrielle est confrontée à l'expansionnisme financier, c'est l'expansionnisme financier qui l'emporte. **Allez, vous pouvez jeter au feu vos manuels et fermer l'université Dauphine.** (...)

Toute référence au rôle de l'État relevait désormais de l'archaïsme ? Quelle lucidité ! Les seuls pôles de résistance au cannibalisme inamical (sic), à l'heure des fonds de pension et des fonds de placement, s'avèrent être l'État (...)

La vérité, occultée par nos experts dominants, c'est que l'Europe est derrière nous, totalement submergée par la dynamique de la globalisation. (...)

Tout était faux, en définitive : démocratisation, capitalisme populaire, patriotisme économique, Europe économique, compétitivité favorisée par les sacrifices des salariés. De la blague ! Du pipeau ! De la poudre aux yeux ! Reste le marché, rien que le marché. (...) »

« Google renforce la muraille de Chine », par Joseph Macé-Scaron :

« Les compagnies américaines ont toutes fini par accepter de se placer dans l'ombre de la Grande Muraille. Elles ont même parfois devancé l'appel de la censure. Rappelons qu'en 2004, Yahoo avait livré à la police chinoise le courrier électronique d'un journaliste critique, *Shin Tao*, qui a ensuite été condamné, sans doute sur la base de son contenu, à dix ans de prison. »

« Sous le prophète, la calotte ! », par Guy Konopnicki :

« Quand le catholicisme était religion d'État, on risquait le supplice et la mort non pour avoir représenté le divin mais, au contraire, en refusant de se prosterner devant l'image du sacré. (...) L'esprit voltairien s'est imposé, au terme d'un combat acharné. Les caricatures parues dans la presse danoise sont d'aimables bluettes en regard des insultes proférées alors par les anticléricaux.

Les ultra religieux d'aujourd'hui relèvent de la même espèce que les tortionnaires de l'Inquisition. Aucune menace ne nous empêchera de lutter contre les formes nouvelles de la calotte. »

« Mittal-Arcelor : ce que cette affaire révèle du capitalisme prédateur »

Un bon dossier présenté par **Philippe Cohen** et **Laurence Dequay**.

« L'élite financière se ridiculise : en proposant 28,50€ par action d'Arcelor, Mittal offre une prime de plus de 100% sur le cours moyen des 24 derniers mois. Comment les financiers européens ont-ils pu ignorer une telle sous-évaluation ? Pas vue non plus, l'absence d'actionnaire de référence, français, belge ou autre... »

« L'ascenseur social au miroir des ZEP », par Laurent Wauquier, député UMP :

« La méritocratie républicaine s'est progressivement évaporée au cours des trente dernières années. (...) Les passerelles organisées entre les grands établissements comme Henri IV ou Sciences Po et des lycées de ZEP, aussi intéressantes soient-elles, en sont typiques. On crée des dispositifs pour sauver quelques centaines d'élèves, en s'épargnant ainsi un effort de réflexion sur l'ensemble de notre système éducatif. (...) On oublie, dans notre relance de l'ascenseur social, la désespérance des classes moyennes modestes. (...) De plus en plus, nous échafaudons des dispositifs qui s'adressent à telle ou telle catégorie sociale, qui fonctionnent avec des seuils et des critères géographiques. On laisse ainsi s'effriter le lien républicain. Nos politiques publiques sont de moins en moins communes, elles s'adressent de moins en moins à l'ensemble des citoyens et nous nourrissons ainsi aigreurs et rancunes. Ce sentiment d'iniquité cancérisse progressivement la société française. Nos politiques publiques ont le choix : ou bien elles (...) débitent ce pays en tranches (...) ; ou bien elles relèvent le défi, s'adressent à la société dans son ensemble et nourrissent **un projet commun.** »

Je suis bien d'accord, mais comment faire avec **une télé vendue aux marchands et soumise à la concurrence qui tire tout le monde vers le bas** avec des émissions calamiteuses prônant tous les jours un **individualisme matérialiste** débilisant pour faire de l'audience ? Comment faire de la télé un outil qui tire les citoyens vers le haut ? Comment faire de la télé un outil pédagogique puissant pour faire progresser la démocratie ? Sans doute par **la Constitution** qui imposerait des contraintes à la télévision.

Les citoyens ont tout à gagner à **s'approprier** cet outil majeur qu'est **leur** Constitution.

Gérard Filoche, inspecteur du travail et donc protecteur institutionnel des salariés, continue à se bagarrer courageusement pour sauver le droit du travail. Voici son message du jour :

Échos et réflexions sur les **premières réunions publiques anti cpe :**

Avec 170 personnes à Saintes en décembre (Attac),

Avec 190 présents à Chambéry (Ldh, syndicats) contre le Cne...

avec 135 à Rennes (Attac le 18 janvier)

avec 90 à Moulins (unité syndicats, partis, assoc, jeudi 26 janvier)

avec 160 à Grenoble (amis du monde diplo vendredi 27 janvier),

avec 75 à Nancy (comités du 29 mai, jeudi 2 février)

avec 75 à Pau (comités du 29 mai, vendredi 3 février)

avec 280 à Montfort-en-Chalosse dans les Landes (samedi 4 février),

toutes les conférences que je viens de tenir sur "le droit du travail en danger", me poussent à constater que le Cne, Cpe, les attaques contre le code du travail, suscitent un intérêt nouveau et croissant dans la population.

Cela ressemble aux débuts du débat sur le traité constitutionnel : certes, il n'y a pas de referendum à la clef, mais chacun se sent concerné par l'ampleur de l'attaque. Le droit du travail, c'est intime pour 16 millions de salariés. Maintenant les jeunes s'y mettent et non seulement écoutent, mais exigent, travaillent, discutent, comparent, retiennent, répètent, diffusent..

Il va y avoir une gigantesque école populaire sur le droit du travail comme il y a eu sur le traité constitutionnel, le soulèvement démocratique qui commence risque d'être de même nature !

En fait le démantèlement complet du Code du travail en cours, c'est Bolkestein à la puissance 10 : car la directive Bolkestein mettrait du temps à s'appliquer (transferts de main d'oeuvre, migrations d'entreprises, effets lents du droit européen, etc..) tandis que le "nouveau code du travail" mis en chantier par Villepin serait rapidement un recul massif des droits de 16 millions de salariés du privé (sans oublier les effets sur le statut de la fonction publique ensuite).

Villepin entraîne les syndicats dans une fausse concertation, comme toujours, pour "ré écrire" le code sous couvert de "modernisation", de "simplification"... Il s'agit en fait d'un recul en arrière formidable. Il s'agit d'une destruction qui sera imposée par ordonnances en mai ou juin-juillet... Comme sur les retraites et la sécu ! Ils "fondent" les 3151 articles, les 9 livres du Code en 38 chapitres, et tout cela, pour **casser des centaines de mesures protectrices**, sur le Cdi, les licenciements, les droits syndicaux et ceux des Irp... et enlever sa logique, son sens, au droit du travail tout entier.

En fait, il y avait une vaste méconnaissance du droit du travail dans ce pays, un droit peu enseigné et peu connu, **les journalistes sont tristement sous informés**, et peu de spécialistes sont capables d'être des "communicants" : mais dans les meetings récents, les gens viennent et prennent des notes comme sur la constitution, ils veulent apprendre, retenir, cherchent des arguments de fond, des cohérences. Par exemple, dès qu'on leur explique que Villepin ne lutte pas contre le chômage, mais en freine seulement le recul mécanique en cours pour mieux imposer des reculs du droit pour les jeunes et pour tous les salariés...les yeux se décillent et la colère gronde !

Dés qu'on démontre sérieusement, pas superficiellement, que le Cne-Cpe est pire que le Cdd qui est pire que le Cdi, il y a de l'indignation contre le "toupet", le culot mensonger de De Villepin...

Il est facile de démasquer les mensonges sans pudeur de Villepin prétendant que le Cpe est "la mesure la plus sociale jamais proposée aux jeunes" alors que c'est la mesure la plus cynique, la plus ingrate, ultra précaire qui cherche à les empêcher de défendre leurs droits alors qu'ils arrivent en masse sur le marché du travail, au moment où plusieurs centaines de milliers d'enfants du baby boom de 1945, 1946, 1947, devraient partir...

Dans la même loi sur la prétendue "égalité des chances", **Villepin freine le départ des "vieux" pour imposer des contraintes aux "jeunes" !**

Licencier sans motif c'est la barbarie, le déni de droit élémentaire, un recul d'un siècle, de Germinal à aujourd'hui, contre une convention de l'Oit signée par 140 pays, et contre les droits élémentaires de l'homme...

FM-D&S compte parmi les tous premiers à s'être opposé au Cne avec toute la force nécessaire, contre le Cpe depuis le 16 janvier, (six communiqués sur le site de D&S). Nos arguments ont été largement repris (parfois sans être sourcés... mais bon...), les jeunes sont en pointe, mais les confédérations sont un ton en dessous de ce qu'elles devraient faire... Maintenant les tiédeurs ne sont pas de mise : c'est une "contre-révolution blanche" sans précédent que le gouvernement veut achever, après les retraites, la sécu, mettre à bas le droit qui permet de résister et de reconquérir, de reconstruire les droits sociaux perdus...

Faute d'avoir accès aux médias, (plusieurs invitations m'ont été faites, décommandées ensuite comme par hasard...) nous continuerons par mel à alimenter en argument la bataille qui vient et qui est décisive...

Retrait du Cpe ! Tous dans la rue le 7 février et ensuite...

Gérard Filoche.

Site à consulter souvent : <http://www.democratie-socialisme.org/>

Jean-François Khan a écrit un très bon éditorial dans le n° 458 de **Marianne** :

« Et l'homme dans tout ça ? »

Quand est-ce que **Marianne** va enfin se décider à **publier sur le net ses meilleurs articles**, pour que les grandes idées survivent plus d'une minuscule semaine ? Faiblesse immense du papier.

Je lis avec retard *Le Monde diplomatique* de janvier, très intéressant :

« UNE FISCALITÉ À PART - Saint-Barthélemy, une île française sans impôts »

par **Sébastien Chauvin** et **Bruno Cousin**.

Il faut lire ça, c'est une honte : nos propres parlementaires tiennent absolument à exonérer les fortunes des milliardaires de tout impôt...
C'est vraiment scandaleux.

« Au Vietnam, l'"agent orange" tue encore »

par **Francis Gendreau**

La grande distribution est-elle compatible avec la démocratie ?

« La multinationale du XXI^e siècle - Wal-Mart à l'assaut du monde », par **Serge Halimi**

<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/01/HALIMI/13083>

Dans le même Diplo (janvier), lire aussi **Résistances populaires**, par **Olivier Esteves**.

Un peu d'espoir en constatant **les farouches résistances**
que permet le référendum d'initiative populaire aux USA

« Régis Serange ou la mafia Carrefour »

http://bluespeople.blog.lemonde.fr/bluespeople/2006/01/rgis_serange_ou.html

Voir aussi l'excellente **revue de presse d'Attac sur la grande distribution** :

<http://www.france.attac.org/r802>

Il faut lire **« Supérette et le pot au lait, la grande distribution sur la sellette »**

<http://www.france.attac.org/a3490>

France Inter interpellée de toutes parts, mais absolument sourde aux critiques :

« Où va France Inter ? », par **Yves Rebours** :

<http://www.acrimed.org/article2262.html>

Encore une excellente analyse **d'Acrimed**.

Peut-on encore parler de "service public" quand l'outil d'information est ainsi confisqué pour ne défendre tous les matins quasiment que l'idéologie néolibérale ?

Quel est le contrôle citoyen de cet outil d'information commun ?

Quelles règles faut-il imposer dans notre Constitution
pour que ces dérives confiscatoires
soient évitées.

« La dette publique française en direct » :

<http://www.nirgal.com/wakeup/dette>

Je ne sais pas quelle est la fiabilité du calcul, mais de toutes façons, ça fait réfléchir...

Un bon **diaporama contre la directive Bolkestein** conçu par **Attac Macon** :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/20060114_Expose_sur_Bolkestein.pdf

Relire aussi l'excellente explication de **Raoul Marc Jennar** :

« Bolkestein : c'est le moment d'agir ! » :

<http://www.urfig.org/Bolkestein-moment-d-agir.doc>

Caricatures interdites ou laïcité imposée ?

Dans la série « *Quels sont les vrais grands principes authentiquement protecteurs des hommes ?* » :

La **laïcité** garantit à chacun le droit de s'agenouiller devant ce qu'il veut, et surtout devant personne, mais elle permet surtout d'empêcher les religions de nuire en leur interdisant de régir la sphère publique.

Un bon billet et un très intéressant débat sur le blog du **Monolecte** :

« **Dérision bien ordonnée commence par soi même** »

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2006/02/03/174-derision-bien-ordonnee-commence-par-soi-meme>

En surfant sur les liens conseillés par chacun, j'ai découvert un autre blog passionnant, lui aussi :

« **Radical chic** » : <http://www.radical-chic.com/>.

« **Le jeu de la provoc (suite)** »

par **Guillermo**, avec une bonne caricature ;o)

<http://www.radical-chic.com/index.php?2006/02/03/363-jeu-de-la-provoc-suite>

« (...) Or dans ce cas précis, **rappeler que l'on peut / doit critiquer toutes les religions, c'est passer à côté de pas mal d'enjeux sociologiques.**

L'Islam n'est plus simplement une religion, c'est un puissant marqueur identitaire et un nationalisme paradoxal, qui permet de gommer des différences culturelles pourtant énormes. Cela ressemble à une culture du ressentiment, à la Nietzsche, qui se nourrit d'humiliations politiques (Israël ou l'Irak) et surtout économiques, avec, dans la plupart des pays arabes, une classe moyenne laminée et des jeunes condamnés au chômage et à "tenir les murs", les privant au passage de la possibilité de fonder un foyer. Et **l'Islam est aussi la seule voie politique ouverte aux populations pour critiquer les pouvoirs autoritaires et corrompus en place** (Voilà, me voilà aussi islamologue, je suis bon pour le 20 heures).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'affaire ait été amplifiée par des régimes en recherche de légitimité, toujours prêts à instrumentaliser la religion et à désigner des ennemis pour éviter d'être comptables de leur autoritarisme corrompu. Or, entre ces gouvernements hypocrites et la pression des militants extrémistes, il est quasiment impossible de connaître l'opinion des gens ordinaires, cette fameuse "rue arabe" : est-ce qu'ils en ont vraiment à foutre ? Est-ce qu'ils se rendent compte que cette affaire est grossièrement instrumentalisée ? Hélas, on glose pendant des heures sur le limogeage du directeur de France Soir, mais on a peu entendu parler de ce tabloïd jordanien qui, dans un rare élan de courage modéré, a failli publier certains des dessins avant de se faire interdire. »

J'ai vraiment l'impression d'être mieux informé, de façon contradictoire et riche, à travers **un ensemble rendu honnête, crédible, par la force de la contradiction, sur la blogosphère** que sur les médias traditionnels, vraiment.

« J'ai provoqué 150 licenciements »

http://www.humanite.fr/popup_print.php3?id_article=822242

Les mœurs de **Carrefour** avec ses salariés... Des caméras cachées partout, jusqu'aux toilettes...

Ça fait froid dans le dos quand on sent que ce mépris des libertés individuelles se répand.

Heureusement pour nous qu'il reste **de vrais journalistes**, qui défendent plutôt les faibles que les forts.

Constitution, politique, économie et social sont étroitement imbriqués, vraiment indissociables.

Il faut que les citoyens se réapproprient leur Constitution : ils doivent l'écrire et la modifier eux-mêmes.

Le site de la merveilleuse **parabole** (plus de 300 000 connexions) a changé :

<http://www.nouveauxmessagers.com/viewproject.php?idp=4>

Tapez le login **parabole** pour accéder au deuxième épisode.

Il y a maintenant des **commentaires** qui apparaissent progressivement.

Une nostalgie certaine à revoir cette grande belle intervention dans notre débat citoyen.

« Rassembler le peuple de France, refonder la République ! »

Un **appel à signer** sur plusieurs sites (au choix), et un rendez-vous pour **manifeste le 25 mars** :

<http://reseau.over-blog.com/article-1697036.html>

ou http://www.la-sociale.net/article.php3?id_article=144

ou <http://lagauche.canalblog.com/archives/2006/01/25/1272113.html>

Encore une contribution passionnante au débat de **Thibaud de la Hosseraye** :

« **Sur l'élection présidentielle directe**

(Éléments de réflexion sur un problème classique de la théorie du choix social appliqué à l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct) » :

http://ineditspoulenon.com/Et_maintenant.htm#electionpresidentielle

C'est un long texte, vraiment très intéressant.

Un **nouveau journal**, libre, est né, « **LE TIGRE** » : <http://www.le-tigre.net/>

La liberté de la presse, et surtout son indépendance, sont entre nos mains : notre geste d'abonnement les rend possibles.

« Prudence devant l'argent »

<http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/chiens2/extraits2.html>

Ce sont des extraits du chapitre 2 du livre important de **Serge Halimi** :

« Les nouveaux chiens de garde »

« Déjà, en avril 1987, pour souffler la Une [TF1] à la *dream team* de Jean-Luc Lagardère et de Christine Ockrent, Francis Bouygues, Patrick Le Lay et Bernard Tapie s'étaient associés et **avaient proclamé leur attachement à la culture** qui "exprime le besoin et le plaisir de vivre ensemble".

Ils précisaient par ailleurs : "Quand on est une grande chaîne de télévision comme la Une, il faut savoir de temps en temps oublier l'audimat."

Toutefois, sitôt la chaîne conquise —ou plutôt "entrée dans la modernité", selon les mots du ministre François Léotard—, **Francis Bouygues** jeta bas le masque du philanthrope : "Nous sommes privés. Nous sommes évidemment une chaîne commerciale. Il y a des choses que nous ne souhaitons pas faire, par exemple : du culturel, du politique, des émissions éducatives." **Patrick Le Lay** complètera : "On ne vit plus qu'avec les chiffres de l'audimat. [...]. Passer une émission culturelle sur une chaîne commerciale à 20 h 30, c'est un crime économique ! C'est quand même à l'État d'apporter la culture, pas aux industriels !"

Entre 1988 et 1993, la gauche aurait pu re-nationaliser TF1. Elle ne le fit pas, y comptant déjà quelques amis influents, au nombre desquels la nouvelle épouse de Dominique Strauss-Kahn. (...) »

Il faut lire ce livre important.

Évidemment, ne comptez pas sur les journalistes dépendants pour en faire la promotion :o)

C'est à nous tous d'en parler. Même s'il est petit et bon marché, **c'est plus qu'un livre, c'est un outil.**

Exemple de média alternatif intéressant :

Parler plutôt que d'écrire

« La chronique de Mona Cholet : l'esprit d'escalier »

<http://www.arterradio.com/son.html?7261>

Recherchez le mot "**mona**" pour accéder à **toutes** ses chroniques, par exemple : **« Je sature »** (moi aussi, un peu :o)

Les États-Unis comme laboratoire d'escroquerie à la démocratie :

Michel Collon vient de publier un petit livre **« Bush, le cyclone »** (éd. Oser Dire) :

http://www.michelcollon.info/bush_le_cyclone.php

Thèmes traités :

Qui commande à Bush ?

La guerre est-elle aussi contre nous ?

Mais d'où viennent tous ces pauvres ?

Pourquoi le Sud est-il si pauvre, et le Nord si riche ?

Qui est responsable de la hausse du pétrole ?

Pourquoi il faut qu'il y ait du chômage.

Pourquoi il faut qu'il y ait du racisme.

À quoi sert l'État ?

Quel rôle jouent les médias ?

L'Europe est-elle différente ?

Les multinationales sont-elles compatibles avec l'avenir de l'humanité ?

Michel Collon décrit **trois lois qui mènent à la guerre** et à d'autres crimes, chacune d'entre elles menant nécessairement à la suivante :

Loi n°1 : la concentration des richesses.

Loi n°2 : l'exportation des capitaux et le pillage du tiers-monde.

Loi n°3 : la guerre comme moyen de s'approprier les richesses.

À lire avec la plus grande attention :

Al Gore, ancien Vice-Président des USA, candidat démocrate en 2000,

vient de faire **un discours à Washington le 16 janvier 2006**,

où il dénonce précisément la tyrannie Orwellienne qui se met en place dans son pays.

Lisez les deux parties, c'est long, mais c'est consternant et important :

<http://www.voltairenet.org/article134159.html>

Que signifie le silence de nos médias « d'information » sur ce discours ?

Ce qui se passe aux USA préfigure ce qui nous pend au nez en Europe.

Il est temps que les citoyens du monde se réveillent

et rétablissent un vrai contrôle des pouvoirs.

Relisez ce texte, cette fois en décidant vous-même, citoyen hors du pouvoir,

les règles essentielles que devrait contenir une bonne Constitution

pour protéger tous les citoyens contre les abus de pouvoir.

Puis venez en parler sur la partie *Forum* de ce site

et parlez-en aussi à vos journalistes préférés

pour qu'ils se réveillent enfin !

« Révérence devant le pouvoir »

C'est le titre du premier chapitre du livre **Serge Halimi** : "Les nouveaux chiens de garde" :
<http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/chiens2/extraits1.html>

Comment ne pas être inquiet devant cet état des lieux consternant ?
Par notre négligence, nous abandonnons la démocratie à une bande de malfrats.

« Accès de corporatisme supranational au Parlement européen » (23/01/2006)

et

« Quelles réactions opposer à la décision du Parlement européen du 19 janvier ? » (25/01/2006)

Ce sont deux nouveaux papiers de **Thibaud de la Hosseraye** :

http://ineditspourlenon.com/Et_maintenant.htm

Thibaud est toujours intéressant :o)

Extraits :

(...) que cette Constitution se veuille **supranationale, tout en multipliant fausses portes et fausses fenêtres exclusivement destinées à créer l'illusion contraire**, la preuve la plus éclatante vient de nous en être administrée par ce Parlement européen dont les *ouïstes* nous vantaient naguère l'extension des compétences : il ne considère plus le « Traité établissant une Constitution pour l'Europe » comme un traité, c'est-à-dire entre les États qu'il aurait pour fonction d'unir, mais directement comme un projet de Constitution valant pour un seul et même peuple européen qui lui serait déjà majoritairement favorable, avec une écrasée minorité de deux contre, ce que l'on pourrait confirmer –après la vaste campagne d'intox très expressément programmée par le Conseil européen en juin 2005 et détaillée, en cette mi-janvier, par le Parlement– grâce à l'organisation d'un référendum commun à l'ensemble des États concernés dont la majorité serait décisive, sans distinction de nationalité.

On voit bien que, dans leur tête, l'Europe est déjà supranationale et que c'est pour une telle Europe, et seulement pour elle, qu'ils veulent une Constitution. Et que c'est parce qu'ils la veulent supranationale qu'ils n'en veulent surtout pas une autre que celle qu'ils nous ont déjà servie.

Nous avons là **un stupéfiant exemple de dévoiement de ce corps intermédiaire qu'est un Parlement, qui finit par ne plus voir la réalité qu'il est supposé représenter qu'à travers le prisme de son propre corporatisme**, en toute ignorance des principes les plus élémentaires du droit et dans une inconscience de son délire proportionnelle à l'ampleur du nombre de ses membres et des majorités qui peuvent s'en dégager.

(...)

Face au déni de droit que représente l'entêtement du Parlement européen à refuser, après le Conseil européen (cf. texte V), le rejet du TCE par la France et la Hollande, pour nous, simples citoyens, **deux réactions s'imposent**.

La première, c'est de **nous mobiliser, lors des prochaines élections européennes**, pour ne voter qu'en faveur des listes présentées, soit par les seuls partis dont nos députés se sont opposés à la décision du 19 janvier (...)

Mais le signe le plus fort que nous puissions adresser à l'ensemble des institutions européennes contre leur commune prétention à une ratification forcée de ce texte, c'est précisément notre Constitution qui nous le permet, en nous dotant du droit d'élire notre Président au suffrage universel direct.

Il faut que nous soyons bien conscients que **toutes les élites européistes sont suspendues à notre échéance de 2007**, dans l'espoir avoué que l'ordre de nos priorités nationales et une certaine réputée indifférence aux questions européennes conduiront les Français à l'inconséquence d'élire un chef d'État qui serait disposé, comme a déclaré l'être, lors de ces débats, Nicolas Sarkozy, à passer par la seule Assemblée Nationale pour adopter la part proprement institutionnelle du Traité, toute sa partie économique n'ayant pas à être mise en cause puisqu'elle fait déjà l'objet de traités antérieurs (C'est donc à la fois présumer que nous ne nous serions opposés qu'à celle-ci, tout en la maintenant et en nous retirant tout de même le droit, pour plus de précaution, de nous prononcer spécifiquement sur le reste ! Voilà qui éclaire d'un jour assez cru l'idée sarkozienne de la démocratie et du suffrage populaire).

Notre seconde réaction doit donc être de n'élire à la Présidence qu'un candidat qui se sera engagé, en termes explicites, à refuser de contourner d'aucune façon la décision référendaire du 29 mai, c'est-à-dire à se conformer à l'alternative qu'elle ouvre : soit de renoncer à une Constitution européenne, soit d'accepter que le projet qui nous en a été présenté cesse enfin de l'être comme le nec plus ultra du possible. (...)

Thibaud nous annonce aussi un prochain texte de fond. Bonne nouvelle :o)

« La discrimination positive marque le retour au droit des oranges-outans »

par **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur de droit public à l'Université Rennes-I :

<http://alain.kerherve.free.fr/36lepourhiet.htm#debut>

Intéressant plaidoyer pour le principe de l'égalité républicaine.

Le site **decroissance.org** a fait peau neuve.

Vous y trouverez un **Bêtisier du développement durable** :

<http://www.decroissance.org/>

« Le Parlement ennemi du peuple ? »

par **Nicolas Dupont-Aignan**, jeudi 26 janvier 2006, sur son blog :

<http://www.nda2007.fr/blog/index.php/2006/01/26/26-le-parlement-ennemi-du-peuple>

Faute de peser sur la politique française, l'Assemblée nationale se complait à devenir un simple forum. La venue de M. BARROSO a été un grand moment d'abaissement de la représentation nationale, auquel j'ai eu raison de refuser de participer.

Car non seulement il n'y a pas eu un débat (M. BARROSO ne répondant qu'aux Présidents de groupes), mais de surcroît les députés de la majorité, UMP en tête, se sont levés pour ovationner celui qui venait devant eux, avec un aplomb incroyable, combattre la volonté du peuple souverain exprimée le 29 mai.

Mes collègues se rendent-ils compte qu'ils sont élus par ce même peuple ?

Que l'ont ait d'ailleurs voté OUI ou NON, comment accepter de voir la démocratie française à ce point bafouée ?

De surcroît, après le camouflet sur la TVA à 5.5%, comment la représentation nationale peut-elle, sans sourciller, applaudir en ses propres murs celui qui se dresse contre la liberté et les intérêts de la France ?

Serions-nous subitement revenus en 1792, lorsque les nobles émigrés préféraient se rallier aux royautés étrangères pour combattre leur propre peuple ?

Il existe aujourd'hui chez beaucoup de nos dirigeants un plaisir malsain à voir notre pays se coucher face à ses partenaires. N'est-ce pas un moyen de culpabiliser les Français de leur choix du 29 mai, comme pour leur dire : « **Vous avez voté NON et bien maintenant regardez comme ils sont durs avec nous** » ?

Cette attitude est indigne. Loin de servir la France, elle l'affaiblit. Loin de réconcilier les Français avec l'Europe, elle les en éloigne davantage. (...)

« Le Parlement européen refuse le droit du peuple français à disposer de lui-même »

Une protestation du député **Nicolas Dupont-Aignan** :

<http://www.deboutlarepublique.com/>

Ce qui se passe au Parlement européen est simplement consternant :
il était temps qu'on se réveille.

« Nos enfants ne sont pas égaux devant la dette publique »

une très bonne *tribune libre*, publiée dans *Le Monde* le 20 janvier 2006,

par **Jean-Jacques Chavigné, Marc Dolez, et Gérard Filoche** :

http://www.democratie-socialisme.org/article.php3?id_article=727

Si vous cherchez des "socialistes" qui vous défendent **vraiment**, il en reste, mais très peu :o)

« Quelle démocratie voulons-nous ? Pistes altermondialistes »

par **Alain Caillé** (Éditions La Découverte, 144 p.) :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=22407

Un livre qui semble très riche en réflexion, bien intéressant.

Table des matières :

I / Vers une démocratie plus horizontale ? Associations, réseaux et délibération

1. Crise et renouveau de la démocratie en période de mondialisation, par **Christophe Aguiton**
2. L'affirmation politique de la société civile, par **Robert Sue**
3. Qualité démocratique et construction des désaccords, par **Patrick Viveret**
4. Science, démocratie et forums hybrides, par **Jacques Testart**

II / Limites de l'horizontalité

5. « Multitude » et démocratie : le grand saut périlleux, par **Thomas Coutrot**
6. Un combat très révolutionnaire : la démocratie, par **André Bellon**
7. La gouvernance par la société civile : une privatisation de la démocratie ? par **Thierry Brugvin**
8. La question démocratique, entre présupposés philosophiques et défis individualistes, par **Philippe Corcuff**

9. Un totalitarisme démocratique ? Non, le parcellitarisme, par **Alain Caillé**

III / Écologie, économie et démocratie

10. La démocratie au défi écologique, par **Geneviève Azam**
11. Repenser les rapports entre démocratie et économie, par **Jean-Louis Laville**
12. « Exporter » une démocratie libérale ? Quel libéralisme ? par **Christian Lazzeri**

« Salaires des fonctionnaires et structure du péché »

par **Jacques Bichot**, professeur d'économie à l'Université de Lyon III :
<http://www.libertepolitique.com/public/decryptage/article.php?id=1466>

Si on arrive à gommer l'aspect confessionnel de l'analyse
(l'idée de péché est un peu dure à digérer pour un athée :o),
on a là une étude très intéressante du cercle vicieux qui emprisonne tout le monde
au sujet des salaires des fonctionnaires : lâchetés et égoïsmes y sont bien articulés.

« Proposition de loi relative au référendum d'initiative populaire »

présentée par **André Gerin**, député du Rhône :
<http://assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0134.asp>
Même si la proposition n'a pas abouti (évidemment),
les **motifs** et les **modalités** prévues sont intéressants.

« Autorité et démocratie »

c'est le thème de l'émission *Répliques*, samedi 21 janvier, sur *France Culture*,
avec **Myriam Revault d'Allonnes** et **Michael Foessel** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/repliques/fiche.php?diffusion_id=38044

Quelques bribes et fragments hétéroclites notés hâtivement pendant l'écoute de l'émission :

L'autorité, concept central rarement étudié frontalement, **nécessite un consentement qui donne sa force au pouvoir**. Il faut distinguer tous ces mots pour comprendre ce dont les citoyens ont **besoin** et ce dont ils doivent **se méfier**.

Distinguer *potestas* et *autoritas* : se souvenir des prérogatives du Sénat romain qui ne décide pas mais qui conseille. C'est un modèle clair de distinction : l'assemblée qui est le lieu du pouvoir, de la décision, de la souveraineté, distinct du lieu énigmatique qui est le **Sénat qui conseille, qui n'ordonne pas, mais à qui on ne peut pas se dérober**. La république romaine distingue bien l'autorité et le pouvoir, alors qu'aujourd'hui on mélange tout. (...)

On peut contester la vulgate qui s'est développée après Bourdieu (ne considérer l'autorité que comme un appareil de la domination), mais ne lui opposer qu'un regret de l'ancien temps, c'est très insuffisant.

Il n'y a pas d'"héritiers" que chez les bourgeois, on peut aussi se désoler de la disparition de la classe ouvrière.

L'autorité apparaît avec la coïncidence entre la force et le sens.

Médiatisation comme "source de légitimité moderne", manque de crédibilité des pouvoirs, et sécurité utilisée comme source de légitimation du pouvoir politique = danger.

Les politiques sont l'objet quotidien des moqueries, par une guignolisation de la politique, ce sont des paillassons. On vit sous l'autorité des amuseurs à qui la télévision donne une place historique, jamais vue : la place du rire, d'une forme de rire, lointaine forme de l'humour, illustre une crise de l'autorité traditionnelle. Le discrédit des hommes politiques est le strict contraire du crédit nécessaire à la force des politiques.

Dans ces temps d'égalité, on n'aime pas avoir besoin de quelqu'un, on veut être l'égal de tous, le rire est d'ailleurs le rabaissement des grands, "*pour qui se prend-il ?*", tyrannie de la majorité.

Tocqueville a repéré que la dissymétrie indispensable dans l'autorité est en contradiction avec l'égalisation des conditions.

Sentiment généralisé d'une imposture. On peut le combattre par l'édification d'un monde commun.

L'idée d'une "hiérarchie entre égaux" : distinguer la relation "maître disciple" de la relation "maître esclave". L'idée que la parole qui me précède peut avoir un sens pour ce qui me concerne : on devrait **souvent relire les anciens**.

« L'Éna avant l'Éna 1848-1936 »

Préhistoire de l'ÉNA avec **Antoine Prost** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/concordance/fiche.php?diffusion_id=37457

Rappels utiles : cette école avait été créée précisément pour **démocratiser l'accès au pouvoir...**

« Les médias sont-ils un pouvoir ? »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=37778

Édito intéressant, comme souvent même si je ne suis pas toujours d'accord avec sa vision très élitiste de la société, d'**Élisabeth Lévy** : « Né pour limiter, encadrer, contrôler, les médias constituent une puissance au point de se demander si ce quatrième pouvoir n'est pas devenu le premier. Les médias ont joué un rôle majeur dans le renforcement de la démocratie. On peut pourtant s'inquiéter d'une mutation qui les a conduit de la vigilance à la surveillance, du contrôle du politique à sa soumission, et parfois du decryptage de la réalité à sa réécriture. Du reste, ce n'est pas un hasard si le public se méfie autant de ses politiques que de ses journalistes, jugés aussi éloignés les uns que les autres de ce qui préoccupe les citoyens. **La télé ment, les politiques mentent**, cette opinion est aujourd'hui largement répandue. La télé peut-elle menacer la démocratie ? »

Un entretien avec **Marcel Gauchet**, de la revue *Le Débat* (qui va consacrer deux numéros entiers aux médias).

Ce non-pouvoir paraît plus dangereux pour la démocratie que tous les autres pouvoirs réunis, il contribue à rendre le monde illisible et désespérant ; la télé est une des forces majeures qui conspirent à la crise de la démocratie, sans qu'il y ait pour autant de mauvaise volonté des journalistes. La montée du pouvoir des médias est déjà en elle-même un symptôme de la crise de la démocratie dans laquelle les hommes politiques ne sont plus suffisants pour représenter les citoyens.

La question de la légitimité des journalistes n'est pourtant pas posée.

Pourtant, la sélection, la hiérarchisation des informations est au cœur du métier des journalistes, parfois de façon beaucoup trop hâtive : la sélection de l'info peut être bâclée par des journalistes souvent débordés par leur rythme quotidien.

La télé sort de la situation de contre-pouvoir, elle est devenue un vrai pouvoir, mais **sans projet politique affiché, et sans contrôle citoyen**. C'est un parti unique, mais fragmenté, polycentrique.

Quand vous avez **un nuage de faits vrais que rien n'organise**, et dont vous n'êtes pas capable de comprendre la logique qui préside à leur enchaînement, vous êtes dans **un monde faux où tout est vrai**, c'est le paradoxe du journalisme actuel.

Les journalistes sont comme **des ventriloques sans aucune légitimité qui parlent à la place des hommes politiques**, créant une sorte de **démocratie virtuelle** qui n'a plus que l'apparence de la démocratie.

Le contrôle est en train de tuer l'objet à contrôler. **La montée du juge constitutionnel** depuis des années, si on veut bien y réfléchir, est complètement extravagante.

On aurait besoin d'une *Pierre de touche*, la liberté, l'égalité..., très simple et applicable à tout le monde, et que chacun utiliserait pour juger.

Dans la démocratie médiatique, qui va contrôler les contrôleurs ?

On réentendra ici un reportage mensonger dans l'affaire Outreau, très révélateur du grand danger du pouvoir hégémonique de la télé. Et pourtant, on ne peut pas encore parler de **médiacratie** car c'est souvent la paranoïa collective de la société qui pousse elle-même les médias en avant.

Pour le passage à l'euro, le métier des médias était de faire croire que tout le monde était heureux de passer à l'euro.

Le quatrième (premier ?) pouvoir est pourtant soumis à la **dictature de l'audience**.

L'idéal du journaliste classique était **l'impartialité**, en chassant tout jugement de valeur. **Le journaliste actuel, c'est l'inverse, et ça le discrédite complètement, ça peut le tuer.**

Les hommes politiques se suicident en suivant les médias. Les ministres sautent, non pas par désaveu réel, mais parce que les médias l'exigent. Alors que les médias n'ont même pas de ligne politique. Ils réagissent selon la société privée, avec des critères moraux.

La candidature de Ségolène Royal est une pure création médiatique.

Pourquoi les hommes politiques ont-ils laissé faire cette dérive de leur influence au profit des médias, sans défendre leur rôle qui devrait être principal ? Peut-être parce qu'il n'y a plus d'homme d'État.

Encore une intéressante émission :o)

**Directive Bolkestein :
CONFÉRENCE DÉBAT**

Mardi 31 janvier à 18h 30

Fac Saint-Charles, Grand Amphi, Place Victor HUGO, 13003 **Marseille**

avec la participation de *Marc-Raoul JENNAR*,

Docteur en Science Politique.

Réunion publique organisée par les collectifs du 29 mai des Bouches-du-Rhône

Avec le soutien de : Alternatifs, Attac, Fondation Copernic, Lcr, Mrc, Pcf, PRS, Rouges Vifs,
Solidaires 13, Verts pour une autre Europe

Exemple de lutte citoyenne pour résister pied à pied
et imposer finalement des institutions plus protectrices :

« Les OGM sont inconstitutionnels »

par **Francine Bavay, Yves Contassot, Renaud De Wreden, François Dufour, Fabienne Glasson, Philippe Matet, Annette Rimbert, Xavier Timoner**, faucheurs volontaires,

dans *Le Monde* du 18 janvier 2006 :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-731963,0.html>

Libération a publié, sans son accord, une partie seulement de la [protestation de Romain Migus](#), comme si c'était un courrier de lecteur et sans signaler les coupes, sous le titre :

« **Polémique sur le "credo antisémite de Hugo Chávez". Le venin de la désinformation** »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=350746>

Et **Romain Migus** réplique fermement à cette nouvelle manœuvre peu recommandable :

« **À Monsieur Serge July et à Madame Déontologie des journalistes de Libération** »

<http://www.acrimed.org/article2246.html>

Lire aussi **la défense de Libération** (un peu plus tard, le 20 janvier)

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=352577>

« **Strasbourg espère encore sauver le texte de la Constitution** »

<http://www.e-citoyens.org/modules/news/article.php?storyid=93>

Voir aussi « **[COUPS DE GUEULES] : Constitution européenne, le retour** » :

<http://www.e-citoyens.org/modules/news/index.php?storytopic=3>

« **Strasbourg refuse de renégocier le texte rejeté par la France et les Pays-Bas. L'Europarlament s'accroche au traité constitutionnel** »

par **Jean QUATREMER**, Libération du vendredi 20 janvier 2006

<http://www.liberation.fr/imprimer.php?Article=352677>

Il faut absolument écouter *Les Matins de France Culture* ce jeudi matin (29 janvier) : http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=38028.

L'invité est **Joël de Rosnay**, créateur du site **AgoraVox**, et auteur du livre

« **La révolte du "pronétariat" ?** »

par **Joel de Rosnay et Carlo Revelli** (Fayard).

L'intelligence de **Joël de Rosnay** est particulièrement rayonnante, merci à lui :o)

Sa contradiction avec les éditorialistes de *France Culture* est savoureuse et instructive.

Il faudrait retranscrire sur papier cet échange éclairant, pour le pérenniser.

Vous consulterez aussi avec intérêt le blog

« **La révolte du pronétariat** »

<http://www.pronetariat.com/>

Je vous avais déjà parlé **d'Agnès Maillard** et de son **Monolecte** (voir plus bas, début juin).

Vous devriez continuer à y musarder régulièrement, c'est un lieu passionnant.

On y trouve, par exemple, cette réflexion :

« **La démocratie est-elle soluble dans la société de l'information ?** »

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2005/07/15/113-la-democratie-est-elle-soluble-dans-la-societe-de-linformation>

Ou aussi « **On refait le match ! De la démocratie comme d'une rencontre sportive** » :

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2005/12/23/159-on-refait-le-match>

Ou encore « **Dura Lex, sed Lex.**

La loi est dure, mais c'est la loi... qu'en est-il quand elle devient injuste, inique et asservie aux intérêts particuliers de la caste dominante, quand elle devient l'instrument de liquidation de la démocratie ? » :

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2005/11/26/148-dura-lex-sed-lex>

Mais aussi « **Les kapos aussi ont fini dans les chambres à gaz** »

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2006/01/11/166-les-kapos-aussi-ont-fini-dans-les-chambres-a-gaz#c2332>

« **Il a fallu aux Argentins que 80 % d'entre eux sombrent dans la pauvreté pour qu'ils comprennent enfin** la nature du système qu'ils subissaient **et qu'ils unissent leurs forces contre lui. Et nous ?** Que nous faudra-t-il encore pour comprendre que, face à la logique qui écrase les hommes et les abandonne ensuite au bord du chemin, le **refus** est la seule attitude possible ? »

J'ai fini par retrouver *l'explication du nom* de ce repaire repère d'intelligence et de sensibilité :

« Le monolecte est une invention d'Étienne [c'en est un autre :o)], mon vieil ami. Il a remarqué que son fils de 5 ans parlait une langue que lui seul comprend et maîtrise, **une forme de dialecte, sauf qu'il ne peut parler avec personne, ce qui en fait un monolecte**. Il pense aussi que le monolecte de son fils est une langue en voie de disparition, vu que dans quelques mois, le gamin sera totalement acculturé et ne parlera plus que les langues officielles, celles de ses parents.

Un blog, ce n'est rien d'autre qu'un monologue exprimé dans un monolecte, celui de son auteur. En fait, dans un monde soit-disant de communication, nous parlons tous un monolecte, un langage que les autres ne perçoivent pas.

Alors, amis ethnologues de la toile, navigateurs des cyber-océans du vide, voici mon monolecte ! »

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2004/11/15/1-first-post>

Mais Agnès n'était pas assez optimiste : on comprend bien son monolecte et il se partage avec plaisir :o)

« La gouvernance face à l'exercice du pouvoir »,

dans *Les Échos* du 17 janvier 2006, page 19,

un passionnante chronique de **Alain Etchegoyen :**

http://www.lesechos.fr/journal20060117/lec1_idees/4370170.htm

« (...) Le mot gouvernance exprime avant tout la difficulté à penser l'exercice du pouvoir. La tradition philosophique est, à ce sujet, très significative. Les plus grands théoriciens, de Platon à Marx, ignorent superbement la question du pouvoir. Ils raisonnent sur les contenus, l'État idéal, les typologies de gouvernement, mais l'exercice du pouvoir est moins présent dans l'histoire de la philosophie que dans « *Britannicus* » ou « *La Fortune des Rougon* ». Seul Machiavel fait exception.

Le pouvoir est indicible, son désir inavouable, surtout dans nos sociétés démocratiques.

Le candidat aux élections se présente « pour assumer des responsabilités et servir le pays ». Les dirigeants d'entreprise ou d'organisation syndicale utilisent des formules analogues. Pourtant, le pouvoir, obscur objet du désir, est doté d'une efficacité et d'une logique propres. **« Gouverner, c'est mettre vos sujets hors d'état de vous nuire ou même d'y penser, ce qui s'obtient soit par la force, soit en leur donnant un tel bien-être qu'ils ne puissent y songer. »** Cette formulation de Machiavel exprime la tendance de tout pouvoir à persévérer dans son être. Elle vaut pour tous les régimes politiques et tous les lieux de pouvoir. Il est ainsi logique que le pouvoir soit l'objet d'un principe critique, aujourd'hui nommé gouvernance. La gouvernance doit donc être abordée en intégrant les ingrédients du pouvoir. La conquête du pouvoir en est un élément essentiel avec ses compromis, ses promesses et les dettes qui en contraignent l'exercice ultérieur. (...)

L'exercice du pouvoir auquel se confronte le mot de « gouvernance » fait aujourd'hui l'objet de réponses rituelles, voire dangereuses. Faire systématiquement rimer gouvernance et transparence confine au ridicule. Il n'existe pas de solution universelle et nécessaire. La déclaration de transparence devient presque un réflexe pavlovien des hommes de pouvoir. Cette association inscrit la gouvernance dans un cadre de méfiance généralisée : **le méfiant exige la transparence, mais l'illusion est de croire que, en retour, la transparence inspirera la confiance. Celle-ci ne peut se construire que dans une conviction de responsabilité.** (...) Les secrets ne doivent pas être honnis par principe, ils sont nécessaires à l'exercice de la décision. On s'abstient trop de penser la responsabilité des dirigeants pour leur imposer une notion de transparence nuisible.

(...) Ainsi les conseils d'administration n'ont-ils pas à être transparents pour garantir une bonne gouvernance. Il faut avant tout que leurs membres soient investis d'une authentique responsabilité. Répondre de ses décisions ou de ses actes et de leurs conséquences devant ceux qui sont concernés par ces décisions et ces actes, voilà ce qui constitue l'essence même de la bonne gouvernance. La responsabilité est une épreuve toujours recommencée. (...)

On invoque souvent les abus de pouvoir. Comme le soulignait Machiavel, **l'abus de pouvoir est dans la nature même du pouvoir.** Cette prise de conscience généralisée conduit justement au souci de la gouvernance. **Mais, qu'il s'agisse de l'entreprise, de l'État ou de toute organisation, l'enjeu de la gouvernance, c'est d'abord d'associer la responsabilité au pouvoir.** La démocratie athénienne avait intégré cette dimension puisque le dirigeant tiré au sort devait, au terme de son mandat, procéder à une « reddition de comptes » devant le peuple réuni sur l'agora. **Notre démocratie représentative a éliminé cette exigence.** Quant aux assemblées générales d'actionnaires, elles sont souvent manipulables et comptent moins que la fréquentation des analystes financiers. En associant le pouvoir et la responsabilité, la gouvernance contraint le pouvoir à reconnaître la présence de l'autre. Dans son étymologie même, le mot de « responsabilité » induit cette présence : s'il faut répondre, c'est qu'un autre pose une question. La première tâche d'un travail sur la gouvernance consiste donc à identifier ces figures de l'altérité susceptibles de poser des questions. Dans l'entreprise, par exemple, il en existe **au moins cinq** : les actionnaires, les salariés, les clients, les fournisseurs et la cité (pour les questions de sécurité, d'emploi ou d'environnement). Les procédures de gouvernance actuelles ne les respectent **pas de façon égale**, ce qui engendre des troubles multiples.

Je suis convaincu que les réponses mécaniques en termes de transparence - ou de contre-pouvoirs - font l'économie d'une réflexion principielle. **Le principe de responsabilité**, dès lors qu'il échappe à sa seule généalogie juridique, **est en effet un principe moral émergent** qui correspond bien à notre époque : loin des archétypes de la tradition, de l'ordre moral et des normes du politiquement correct, il est **porteur d'un humanisme radical qui consiste d'abord à respecter l'autre. Ce respect n'est pas dans la logique même du pouvoir**, c'est pourquoi s'imposent réflexion et travail sur la gouvernance. »

Absolument d'accord : c'est le cœur de ma prise de conscience et de mon combat qui est ici résumé :o)

L'ami Chris qui m'a fait connaître cette chronique, et qui est un généreux chrétien, me signale que « ce texte [lui] rappelle une encyclique de JP II : le contraire de l'amour ce n'est pas la haine mais le pouvoir, car le pouvoir ignore le sujet, il ne considère les personnes que comme des objets (ou des agents...) utiles à asseoir et pérenniser son hégémonie. Alors que l'amour considère la personne en son entier telle qu'elle est, avec toutes ses qualités et avec tous ses défauts, et surtout avec sa liberté propre, ses potentialités propres et uniques. Cette liberté confère à la personne une énorme responsabilité et un devoir en tant qu'humain, notamment celui de considérer chacun de ses congénères comme un égal en dignité et en droits, et au final de ces faits, de servir l'humanité par l'histoire de son existence. »

Même pour un athée endurci, c'est une bien belle pensée :o)

Des articles à rapprocher, parus dans le quotidien *Les Échos* :

Le premier dans *Les Échos* du 17 janvier 2006, page 32

« Un rapport remis à Bercy propose une réforme du taux de l'usure »

(les banques réclament la disparition du taux de l'usure qui limite leur rentabilité)

« (...) Environ **600.000 ménages solvables** aux revenus les plus bas **n'ont pas accès au crédit**, selon le rapport, **en particulier les ouvriers, les intérimaires et les salariés à contrat déterminé ainsi que les sans-emploi.**

Dans ces trois derniers cas, "le taux de refus est environ quatre fois plus élevé que celui des cadres du secteur public". Le BIPE juge ainsi **"nécessaire" de "revoir assez profondément" le taux de l'usure**, à savoir le taux maximum auquel les banques peuvent prêter. (...) »

Vanessa Dagand (chargée de mission banque à l'association *UFC-Que Choisir*) réagit : **« Nous ne nous voulons pas que ce taux soit supprimé. Si, comme les banques l'affirment, ce taux plafond les empêche de prêter à une clientèle atypique mais solvable pour des raisons de rentabilité, qu'ils nous expliquent en quoi 19 % de marge sont insuffisants ».** (...) »

Le second article, encore dans *Les Échos* du 17 janvier, page 32,

« L'encombrante prospérité des banques françaises », par **François Vidal** :

http://www.lesechos.fr/journal20060117/lec1_idees/4370107.htm

« Total-BNP Paribas, même combat ! Si les banquiers n'y prennent pas garde, ce slogan risque de rencontrer un certain succès cet hiver. Il est vrai que le secteur bancaire hexagonal s'apprête à publier des **profits astronomiques**. Au titre de l'année écoulée, les bénéfices cumulés des seuls **BNP Paribas, Crédit Agricole SA et Société Générale** devraient atteindre 15 milliards d'euros, c'est-à-dire, dans l'inconscient collectif, dépasser le cap symbolique des **100 milliards de francs**. Et les performances du reste du secteur seront au diapason. » (...) »

« Du coup, le danger qui les guette est **une « Totalisation » de leur image**. Que s'installe l'idée selon laquelle, tout comme Total, les banques n'auraient **pas grand mérite** à engranger de tels profits. (...) »

« Ce retour de la caricature du banquier fumant un cigare, portant un haut de forme et s'enrichissant sans effort agace les banquiers de la place. (...) Du coup, les banquiers déploient depuis quelques mois une grande énergie pour échapper à l'amalgame. Par un travail de pédagogie, d'abord. (...) En s'efforçant ensuite de redorer leur blason en multipliant les initiatives sur les sujets de société. (...) Surtout, elles s'escriment depuis un an maintenant à mettre en valeur les retombées positives de leur prospérité sur l'économie française. (...) Pourtant, rien n'y fait. Leur discours reste largement inaudible. (...) On peut ainsi ranger dans la catégorie des annonces très politiques l'appel lancé à la mi-septembre par *Dominique de Villepin* à la création d'un « service bancaire universel », afin de permettre « à toutes les personnes démunies » d'avoir un compte en banque dès 2006. Une hérésie pour la plupart des banquiers, qui craignent de voir resurgir par ce biais **le spectre d'un "droit au crédit"**. (...) »

Et un troisième article, toujours dans *Les Échos* du 17 janvier, page 20,

« Être ou ne pas être encore plus riches »

http://www.lesechos.fr/journal20060117/lec1_derniere/4370159.htm

Je trouve que **l'indécence ambiante**,
cette odeur de **vol** qui suinte de la peau de tous les très riches,
devrait pousser **tous les citoyens normaux, ceux qu'on habitue à mériter leur salaire**,
à réfléchir au concept intéressant de **revenu maximum**, pour interdire les revenus confiscatoires.

« Les stratégies de riposte du consommateur »,

dans *Les Échos* du 17 janvier 2006, page 16,

entretien avec **Mondher Abdennadher**, directeur général de la filiale de Carat, *Deepblue* :

http://www.lesechos.fr/journal20060117/lec1_compétences/4370166.htm

« (...) Nous avons identifié **quatre types de ripostes** [du consommateur], graduées, **au catastrophisme** actuel.

(...) De manière générale, recherche de « balises », « crampes », ainsi que quête de « divertissements » supposent toutes trois une certaine forme de **fatalisme** devant le contexte subi. Mais, a contrario, on voit émerger une tendance nouvelle, qu'on ne discernait pas il y a un an : la recherche d'univers pilotes, amenant à **développer des solutions alternatives porteuses d'espoir**.

Plus précisément ?

C'est une façon, pour un certain nombre d'individus, de profiter de la mutation en cours pour amener à proposer de **refonder un nouveau contrat social**.

C'est-à-dire ?

Peu relayé par les médias traditionnels, ce nouveau contrat ne suppose pas que de légers réaménagements, mais implique une remise à plat totale du modèle de société actuel, perçu comme étant à l'origine de tous les problèmes contemporains : durcissement des conditions de vie, écart

croissant entre revenu du travail et pouvoir d'achat, impact de la société de consommation sur la nature comme l'exposait la dernière campagne pour la *Fondation de Nicolas Hulot*, montrant des espèces (tigres, dauphins...) sacrifiées en raison de la désinvolture de certains de nos petits gestes quotidiens avec l'eau, l'électricité. Le succès d'un livre comme « Bonjour paresse », de *Corinne Maier*, prônant une posture de détachement et de désimplification dans l'entreprise, est aussi très symptomatique de ce type de riposte.

En somme, une manière de révolte « soft » des consommateurs...

Disons que c'est une façon pour beaucoup de marquer leur lassitude et de prendre leurs distances avec la société de l'hyperconsommation, l'hyperchoix, le culte de l'urgence. Afin de recréer du lien avec les autres et la nature, réconcilier les oppositions, ou faire accepter des beautés « différentes » comme a essayé, plutôt avec succès, la campagne Dove. Aujourd'hui, le progrès n'est plus porté par de grandes utopies, comme ce fut le cas avec le communisme, mais par une logique de « petites utopies », produites et véhiculées par des individus, acteurs de leur propre destin. »

Un bon portail, et surtout **une intéressante revue** envoyée par mail :

« Respublica » :

<http://www.gaucherepublicaine.org/>

« Le cerveau de l'indépendance », par **David Servan-Schreiber**, sur www.psychologies.com :

http://www.psychologies.com/cfml/chroniqueur/c_chroniqueur.cfm?id=3583

« (...) Le docteur *Solomon Asch* est mort en 1996, il s'est demandé toute sa vie ce qui pouvait bien expliquer **cette incroyable abdication des humains devant les mauvais choix de leurs congénères**.

La réponse vient peut-être d'être trouvée grâce à l'imagerie cérébrale fonctionnelle. À l'université *Emory* d'Atlanta, aux États-Unis, *Greg Berns* a regardé **ce qui se passe dans le cerveau au moment où l'on décide de « faire comme tout le monde »**. Lorsque la personne dans le scanner apprend ce qu'un groupe a choisi de façon unanime, c'est la perception même de l'objet qui est modifiée !

(...)

Tout se passe comme si le sujet de l'expérience ne voyait plus la réalité telle qu'elle est, mais *la réalité modifiée par l'opinion des autres*.

(...)

Et lorsque, au lieu de cette plate conformité, le sujet prenait la décision de s'exprimer **contre l'avis unanime** du groupe, c'était la **région de la peur** dans son cerveau émotionnel qui était activée. Comme s'il savait qu'il est dangereux d'affirmer l'évidence, de clamer la vérité devant un groupe qui ne la voit pas.

Nous ne sommes donc pas totalement en contrôle de ce que nous percevons. Le manteau de « l'empereur nu » existe bel et bien dans le cerveau qui le perçoit, aussi longtemps que tout le monde dit le voir aussi. Quelle responsabilité cela nous donne-t-il ! S'il est si facile pour un groupe d'écraser le jugement de chacun là où il prend naissance, au cœur même de la perception dans le cerveau, chacun de nous se doit d'être d'autant plus vigilant sur ses choix. **Pour découvrir, et pour défendre, une "vérité" qui existe hors des conformismes, il ne peut y avoir que le jugement individuel de celui ou celle dont l'intégrité et le courage sont plus forts que la peur du rejet des autres.**

C'est l'exemple que nous ont laissé *Galilée, Luther, Darwin, Freud, Einstein* ou *Martin Luther King*. Leurs découvertes ou leurs engagements se sont faits, à l'époque, contre l'unanimité de leur milieu. **Aujourd'hui, et sans aller jusqu'à changer le monde, nous avons tous besoin de cette intégrité et de ce courage pour orienter notre vie différemment.** Comment éviter, sinon, les modèles généralisés d'hyperconsommation ou de relations superficielles qui abondent autour de nous, et nous autoriser à évoluer vers une vie plus épanouissante ? »

Un thème qui donne bien envie de récupérer le contrôle des pouvoirs :

les **services publics abandonnés** les uns après les autres
par ceux-là même qui sont payés pour nous défendre,
sans qu'on puisse rien faire pour les en empêcher :

<http://www.la7.fr/index-poste-restante.htm>

L'Amérique Latine est un des laboratoires de la difficile lutte des hommes simples contre l'injustice.

Pour relativiser et croiser les informations de nos médias européens, légèrement suspects de connivence avec les très grandes entreprises et leurs relais de pouvoir, il y a ce site, souvent intéressant :

« RISAL Réseau d'Information et de Solidarité avec l'Amérique Latine »

<http://www.risal.collectifs.net/sommaire.php3>

Un texte important, incisif et lumineux, **d'Arnaud Montebourg** :

« **Vive la République, 6ème du nom, vive la France !** »

http://www.c6r.org/article.php3?id_article=569

Le site de la **C6R** est une mine d'arguments puissants pour tout citoyen résistant.

*Raoul Marc Jennar se prépare à nouveau à parcourir la France,
de conférence en conférence. Voici son programme :*

CAMPAGNE ANTI BOLKESTEIN

de **Raoul Marc JENNAR**

(conférence avec vidéo projection suivie d'un débat)

- 16 janvier : Pic St-Loup (Clapiers), 20H30, Salle Jean-Louis Barrault, tél. : 0467 59 24 59.
- 17 janvier : Tarbes, 20H30, Bourse du Travail, tél. : 0562 93 91 30.
- 18 janvier : Pau, 20H30, Maison de l'Etudiant - Domaine Universitaire, tél. : 0613 21 70 26.
- 19 janvier : Bayonne, 20H, IUT Darrigrand, tél. : 0559 64 18 17.
- 25 janvier : Privas, 20H30, Salle du Champ de Mars, tél. : 0475 64 55 20.
- 26 janvier : Villefontaine, 20H30, Salle Balavoine, Parc du Vellein, tél. : 0474 28 43 73
- 27 janvier : Toulouse, 20H30, Salle du Sénéchal, rue de Rémusat,
- 30 janvier : Entraigues sur la Sorgue, (12 km au nord-est d'Avignon), 20H, Salle des Fêtes, tél. : 0490 39 26 58
- 31 janvier : Marseille, 18h30, Faculté Saint-Charles (grand amphithéâtre), place Victor Hugo, (à proximité immédiate de la gare Marseille-Saint-Charles), tél. : 0677 11 21 55
- 1 février : Cahors, 20H30, Bourse du Travail, place Rousseau, tél. : 0565 36 93 01
- 2 février : Bergerac, 20H30, Salle de l'Orangerie, tél. 0553 58 42 28
- 3 février : Agen, 20H30, Centre Culturel, Salle Picasso, tél. : 0553 79 72 49
- 10 février : Luxembourg (ville), 19H30, Casino Syndical, 63 rue de Bonnevoie, tél. : 0352 29 83 53
- 11 février : manifestation à Strasbourg
- 13 février : Belfort, 20H30, Maison du Peuple, place de Gaulle et de la Résistance, tél. : 0384 30 35 73
- 14 février : manifestation à Strasbourg

« **Un programme qui nous ressemble - Pour nous ré-appropriier l'Europe** »,

un beau texte de **Roberto Di Cosmo** :

<http://www.pps.jussieu.fr/~dicosmo/Opinions/ProgrammePourUneConstitutionEuropeenne.html>

Une campagne de propagande et de manipulation bien disséquée :

« **Chavez, antisémitisme et campagne de désinformation :
à propos d'un article calomnieux de Libération** », par **Romain Migus** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3124

Avec un débat intéressant derrière l'article.

Voir aussi : « **Propagande - Faut-il brûler Hugo Chavez ?** »

par **Thierry Meyssan, Cyril Capdevielle** :

<http://www.voltairenet.org/article133475.html>

Voir aussi l'analyse de **Jean-Luc Mélenchon** sur son blog :

« **Hugo Chavez n'est pas anti sémite, il est catholique !** »

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/article/blogview/64/1/1/>

« **"Libération" lance en France une opération de désinformation de grande envergure
contre la révolution bolivarienne au Venezuela** »

http://www.info-impartiale.net/article.php3?id_article=209

« **Le journalisme d'imputation : Chávez accusé d'antisémitisme** »

par **Henri Maler** et **Renaud Lambert** sur *Acrimed* :

<http://www.acrimed.org/article2241.html>

« **Les effets désastreux de la PAC, au Nord comme au Sud** »

<http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=97662>

Quand le droit ne sert qu'aux plus riches,
il est temps que les autres reprennent le contrôle des processus normatifs.

Le site du **cactus républicain**:

www.la-gauche.org,

lieu de résistances. On peut y lire :

« **Réchauffer la banquise, le bulletin pour tropicaliser la gauche** »

Le n° de janvier vient de sortir :o)

http://la-gauche.org/rubrique.php3?id_rubrique=6

Un article dans *Les Échos* (9 janv. 2006) :

« **L'Amérique ou la fin de l'entreprise providence** »

http://www.lesechos.fr/info/rew_inter/4366355.htm

Un autre qui joue la même mauvaise musique dans *Libération* (2 janv. 2006) :

« **Métro de New York, Boeing, GM... Les récents conflits ont révélé la crise du système.**

Les entreprises américaines malades de leur couverture santé »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=348326>

Et encore un dans *Les Échos* (23 déc. 2005) :

« **Crise des retraites : les entreprises britanniques modifient la donne pour leurs salariés** »

<http://www.lesechos.fr/patrimoine/retraite/20068893.htm>

Est-ce que vous voyez votre propre silhouette dans le collimateur, ou pas encore ?

Le combat des journalistes du journal *Lyon Capitale* continue :

« **Le patron d'April désavoué devant le Tribunal de commerce.**

Lyon Capitale gagne le droit d'espérer »

<http://presse.libre.free.fr/>

Analyse de la propagande néolibérale,

parce que c'est vraiment le mot qu'il faut utiliser,

dans l'émission, modeste et géniale, de *Daniel Mermet* :

Retour critique sur une émission télé mythique de 1984,
attendue, vue et commentée par vingt millions de Français :

« **"Vive la crise" : une pédagogie de la soumission** »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=824

L'analyse de **Serge Halimi** et **Pierre Rimbert**

est vraiment très intéressante.

On affûte nos outils

pour résister.

Nota : pour échanger entre citoyens réveillés,

il y a **un forum** sur le site de **Là-bas si j'y suis**

(en bas de page, pour chaque émission)

<http://www.la-bas.org/>

« **Comité national pour la reconquête de la démocratie** »

<http://www.republiqueuneetindivisible.com/>

Les parisiens pourront aller au **meeting de la Mutualité**, le 18 janvier à 20 h.

Un portail documenté et intéressant, avec deux angles d'analyse :

Non à la guerre d'un côté, et **Citoyen libre** de l'autre :

<http://www.nonalaguerre.com/portail.htm>. Voyez notamment

<http://www.nonalaguerre.com/citoyenslibres/ctlibres.php#>

et <http://www.nonalaguerre.com/articles.htm> (art. 211, par exemple)

C'est vrai que tout ça est cohérent.

Les humains qui n'ont **pas** intérêt à la guerre devraient vite reprendre le **contrôle des pouvoirs**
à ceux qui tirent profit de la guerre et qui devraient être définitivement **éloignés** des pouvoirs,
sinon, **l'espèce humaine** sera bientôt *atomisée, désintégrée*.

« **Gérard Collomb censure la presse lyonnaise** » :

<http://rebellyon.info/article1413.html>

Voir aussi <http://presse.libre.free.fr>

« Le site coopératif de l'initiative Voter Y »

<http://www.voter-y.net/>

On y retrouve le pétillant **Patrick Viveret**, philosophe dont je savoure doucement le livre intelligent et optimiste « **Pourquoi ça ne va pas plus mal** » (*Transversales Fayard*, juillet 2005, 263 p.).

Un site de résistance farouche au néolibéralisme :

« **Démocratie et socialisme** »

<http://www.democratie-socialisme.org/>

Il y a une **lettre d'information** qui permet par **abonnement** de recevoir de temps en temps un message, toujours très intéressant. Le dernier en date concerne la visite d'*Evo Morales* à Paris.

Le samedi matin est encore bien intéressant sur **France Culture**, ce 7 janvier 2006. Il faudrait transcrire ces émissions pour en conserver la pulpe. Ce service de **transcription**, qui donnerait **la vie éternelle aux idées** des journalistes et de leurs invités, devrait être proposé par toutes les radios et télévisions (au lieu du trou noir de l'oubli qui les attend au bout de 15 jours).

L'émission **Terre à Terre** reçoit un résistant mexicain :

« **Carlos Manzo**, représentant du Conseil citoyen d'*Union Hidalgo* :

la **lutte des peuples** indigènes pour la **sauvegarde de la sécurité alimentaire** au Mexique » :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=37343

L'émission **Le premier pouvoir** s'inquiète de la concurrence d'Internet pour les journalistes :

« **Le journalisme survivra-t-il à Internet ?** »

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=37253

On s'étonnera de l'élitisme sans fard de l'animatrice *Élisabeth Lévy* qui présente Internet comme une *poubelle enchantée* et autre amabilités. Son mépris des citoyens qui ne sont que citoyens (incapables selon elle de choisir et de présenter des informations) est bien contredit par ses invités qui sont plus ouverts. Pourtant, les critiques formulées ici contre Internet pourraient toutes l'être aussi contre le journalisme. Il me semble que ce mépris des simples citoyens justifie à lui seul de protéger l'outil qu'est Internet. Quand l'animatrice se sert du terrorisme comme épouvantail pour justifier la censure dont elle rêve pour conserver son propre pouvoir, on retrouve la démarche qui permet aux tenants d'un État sécuritaire de faire reculer la protection des individus en montant en épingle les informations sur la délinquance.

Question centrale : la **hiérarchie** des informations doit-elle être **imposée par les journalistes** ou peut-elle être **librement établie par chacun**, après avoir écouté des points de vue contradictoires ?

Je suis sûr que l'Internet va libérer les vrais journalistes et pas du tout les faire disparaître tous.

En effet, les blogs critiquent souvent les journalistes en s'appuyant sur les travaux d'autres journalistes.

L'émission **Répliques** accueille **Laurent Laforgue** et **Alain Viala** :

« **L'enseignement des humanités à l'école** » :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/repliques/fiche.php?diffusion_id=37165

Les **experts sans contre-pouvoir** fortement remis en cause, cette fois dans l'Éducation nationale.

Il aurait été intéressant d'inviter aussi *Philippe Meirieu*, qui se serait mieux défendu qu'*Alain Viala*.

L'indignation de *Laurent Laforgue* est à lire là : <http://www.ihes.fr/~lafforgue/>

Les arguments sont intéressants dans les deux camps et c'est bien qu'on puisse en débattre.

« **Blogs de l'année** »

<http://www.blogsdelannee.com/>

Chacun peut y élire ses sites préférés.

L'histoire d'**un patron social, Jean-Baptiste Godin**,

c'est sur *Là-bas si j'y suis*, ce 3 janvier :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=821.

Une confirmation de notre **grand bond en arrière** (cet étonnant patron a vécu au 19^{ème} siècle) et une belle leçon pour les patrons modernes : on peut penser l'entreprise autrement qu'en termes de *profit pour le propriétaire*.

Ce n'est pas une utopie, ça a fonctionné.

Certes, il y faut une volonté politique.

On peut visiter le **Famillistère de Guise** à www.famillistere.com :o)

La liberté de la presse muselée par la propriété privée, en public et en direct :

Censure du journal *Lyon Capitale*

<http://presse.libre.free.fr/>

Dans l'indifférence générale ? On verra...

Un journaliste qui n'est pas libre n'est pas un journaliste.

L'appropriation des médias prive les journalistes de leur liberté de parole,

elle prive les citoyens de leurs journalistes qui devraient être protégés comme **une institution**.

C'est à nous, simples citoyens, de protéger les journalistes d'information chargés de nous défendre.

Quand on aura perdu les médias, on aura perdu notre meilleur moyen de résister à l'oppression.

Ne plus être indifférent au sort d'autrui, c'est mettre fin à notre servitude volontaire

(La Boétie).

Un article vraiment très intéressant :

« S'attaquer au tabou des tabous :

À bas la propriété privée »

par **Alain Bihr** et **François Chesnais** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/10/BIHR/10606>

Il n'est pas question ici de collectivisme,

mais de remise en cause de la propriété **des moyens de production**.

Un texte à lire, à relire et à faire connaître.

Un entretien passionnant avec **Edwy Plenel**, ex-directeur de la rédaction du journal *Le Monde* sur *Les Matins de France Culture* du 2 janvier, pour son livre **« Le journaliste et le Président »** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=37553

Il faudrait noter et publier **le script** de ce riche pamphlet

pour un journalisme de combat et contre le journalisme de connivence.

« Un Indien à la présidence de la Bolivie - 180 ans plus tard, la fin de la colonisation ? »

par **Jean-Pierre Legault** : http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21771

Cet article est savoureux, d'une autre famille que *le venin quotidien* d'Alexandre Adler...

Si vous êtes attentif, vous allez trouver au milieu de l'article un indice sur **une perfidie constitutionnelle** (bolivienne) comme les politiciens savent les prévoir pour confisquer le pouvoir (on les connaît, on a les mêmes chez nous). Je vous laisse trouver cette horreur antidémocratique...

Par ailleurs, vous avez sûrement remarqué le vocabulaire utilisé parfois pour nous annoncer que **les élections boliviennes ont été remportées par un "indigène"**... Quand *Chirac* ou *Blair* gagnent des élections, on ne souligne pas, d'habitude, que des indigènes ont gagné les élections, n'est-ce pas ?

Un très beau texte pour *Morales* :

« LETTRE À EVO », de **Esteban**,

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21779

Voyez enfin, à ce propos, l'étonnante réflexion que je reproduis sur ma page 'Journal' (27 décembre) :

**« Le scandale de la vraie dette extérieure, celle de l'Europe :
l'irrationalité démentielle des principes du capitalisme »**

Chroniques d'une Europe entre Mars et Venus

<http://www.europeus.org/>

Un site d'échange d'idées :

<http://www.e-citoyens.org/>

Voir notamment : **« Traité constitutionnel : les Européens repartent à l'offensive »**

<http://www.e-citoyens.org/modules/news/article.php?storyid=93>

« La publicité, machine à casser », par **Vincent Cheynet** :

<http://casseursdepub.net/index.php?menu=doc&sousmenu=machine>

Casser l'emploi, casser la démocratie, casser la politique, casser la liberté de la presse, casser les cultures, casser la nature, casser les sociétés, casser l'individu...

Tous intoxiqués, réponses collectives et réponses individuelles...

J'insiste : il faut absolument lire le discours superbe du dramaturge **Harold Pinter**

à l'occasion de son *prix Nobel de littérature* : **« Art, vérité et politique »**

<http://nobelprize.org/literature/laureates/2005/pinter-lecture-f.html>

Un site de regroupement pour instaurer plus de démocratie,

« Concordat citoyen »

<http://www.concordat-citoyen.org/>

J'ai relevé sur ce site quelques **propositions** intéressantes et bien formulées :

<http://www.concordat-citoyen.org/prop/index.html>

Notamment :

5 - Remettre la monnaie au service du développement humain

en la réinsérant dans le circuit économique de la production et de la consommation.

15 : Pouvoir CHOISIR ses représentants par le « Vote préférentiel ».

12 : Rétablissement de la responsabilité professionnelle des juges.

**Quand les politiciens hors contrôle se préparent,
froideusement et ouvertement, à violer leur propre peuple...**

« Constitution : divergences franco-allemandes », par **Alexandrine Bouilhet**,

dans **Le Figaro** du 22 décembre 2005 :

<http://www.lefigaro.fr/europe/20051223.FIG0077.html?201205>

« Alors qu'en France, Jacques Chirac annonce des « propositions concrètes et ambitieuses » pour 2006, afin de rendre les institutions de l'Union « plus efficaces et plus démocratiques », l'Allemagne d'Angela Merkel se montre beaucoup plus prudente. « Nous ne souhaitons aucune initiative susceptible de diviser l'Europe », insiste-t-on à Berlin. « Relancer le débat en 2006, c'est bien, nous y sommes favorables, mais **il faut faire très attention à garder la Constitution intacte jusqu'en 2007** », prévient une source gouvernementale, qui envisage, dans l'idéal, de « **faire revoter les Français et les Néerlandais** sur le texte constitutionnel qui aura été approuvé par la majorité des Européens ».

Quand on a pris l'habitude de compter pour rien les citoyens,
on a forcément du mal à le cacher, et le mépris suinte de partout...

Un billet de "**Guillaume de Baskerville**", du 22 décembre, sur le blog **LENAIRU** :

« Le système actuel d'assurance chômage n'est pas profilé pour 10 % de chômeurs »

<http://lenairu.blogspot.com/>

« Comment dire qu'un système n'est pas profilé pour 10% de chômeurs ALORS QUE les NAIRUS employés pour la France depuis près de 20 ans ont toujours été supérieurs à 10%? (...) »

Comment expliquer également (...) qu'au plus haut historique des chiffres (officiels) du chômage, (près de 13 % vers 1997), **le système de l'époque dégageait des EXCÉDENTS considérables** de l'ordre de 7 milliards de francs ? Si je ne me trompe, depuis lors, les chômeurs indemnisés ont diminué en nombre, leur durée d'indemnisation a considérablement baissé, la richesse collective a continué de croître (par la Sainte Croissance), sans parler des bénéfices des multinationales et des profits financiers qui ont explosé...

Alors, comment ne pas considérer qu'une telle déclaration, et toutes celles qui sont de la même veine, ne sont qu'une gigantesque farce dont les **dindons** sont tout autant les chômeurs actuels (dont aucune représentation n'est autorisée à participer aux négociations UNEDIC, il faut le rappeler), que les salariés qui sont **la cible de la Peur** sensée les dompter ? Plus le système d'indemnisation sera défavorable au chômeur, plus le salarié sera tenu de rentrer la tête dans les épaules et de faire le dos rond face aux pressions qu'il subira.

AGCS, un message de **Raoul Marc Jennar** :

« Vous le savez, un tribunal administratif vient de casser une demande d'un préfet visant à retirer une délibération communale se déclarant *hors AGCS*.

Voici la décision du tribunal administratif dont les attendus sont précieux pour la suite de ce combat. (...) »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21741

Voir aussi : http://www.hors-agcs.org/agcs/article.php3?id_article=149

Juridiquement, nous n'en sommes malheureusement qu'au tout début d'une très longue lutte car les termes mêmes de la décision du tribunal administratif rappellent précisément que **la proclamation « Hors zone AGCS » est dépourvue de toute portée normative.**

Le pouvoir peut donc bien laisser les pauvres communes faire semblant de s'opposer...

L'OMC et l'AGCS se développent, sans nous, contre nous, malgré nous...

Nous n'avons pour l'instant **aucun moyen de résister**,
et la plupart d'entre nous dorment encore, confiants,
ils n'y croient même pas, tellement c'est gros...

**Qu'il est amer de constater, de mesurer, comme les politiciens
nous ont d'ores et déjà désarmés, dépouillés, dénudés.**

Et tous ces journalistes qui devraient nous défendre (et eux avec)...

qui sont objectivement et expressément complices...

Difficile de retenir une forme de rage, qui monte.

« Pour des candidatures unitaires en 2007 et 2008 »

<http://www.alternativeunitaire2007.org>

Une pétition pour demander un mouvement politique **unitaire**
concentré sur la **lutte contre le néolibéralisme**

Encore **un avocat** qui se lève **contre la torture**...

« Libertés en péril

Contre le terrorisme, la force du droit doit l'emporter sur le non-droit de la force. »

par **Patrick BAUDOUIN** (*Libération* du 23 décembre 2005) :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=346972>

Et **Naomi Klein**, grande militante... Heureusement qu'on l'a, celle-là :

« Débat d'amnésiques sur la torture »

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=21772

C'est à hurler de colère...

Je ne comprends pas qu'on ne soit pas des millions dans la rue pour protester de tous nos poumons.

Tant que la torture n'arrive qu'aux autres, ce n'est pas si grave, c'est ça ?

Comme pendant la guerre : les trains qui emmenaient les autres... Si c'est les autres, alors *motus*...

On est précisément sur **l'indifférence au sort d'autrui**, celle qui rend possible **la servitude volontaire** (*Étienne de La Boétie*, 1576). Les gueux ont ce qu'ils méritent quand ils laissent souffrir leur voisin.

Que cette indifférence est dure à vivre, faiblesse de tous ces humains pas (encore) citoyens.

Que j'en veux à cette saloperie de télévision de distraindre la population avec toutes ces émissions débiles alors que la torture revient dans les prisons !

Rendez-nous les journalistes de combat d'autrefois !!!

Au secours ! Les vrais journalistes, réveillez-vous !

« Laïcité et souveraineté », par **Pierre LÉVY** (24 décembre 2005) :

<http://www.revue-republicaine.org/>

(...) *Nicolas Sarkozy* a profité de la crise des banlieues pour avancer ses pions idéologiques : il a réussi à rendre banale la « coopération » avec des représentants de culte — islamique en l'occurrence — lorsque ceux-ci ont lancé des « appels au calme ». Ce faisant, il actait le fait qu'une autre autorité (ici, spirituelle) que celle issue de la souveraineté du peuple pouvait cohabiter avec la République — voire lui être supérieure. C'est du reste la perspective que traçait l'article 52 de la constitution européenne mort-née.

Les événements de novembre ont révélé et accéléré une tendance qui conduit des pouvoirs publics — de l'État aux collectivités locales — à choisir pour interlocuteur des associations religieuses sur des enjeux intéressant la société toute entière. Au point que la confession semble prendre ses quartiers dans les repères de l'espace public.

(...) l'ampleur de la marche arrière donne le vertige. Au fil de l'actualité, on apprend aussi que le grand rabbin de France annonce la création d'un tribunal rabbinique national, et qu'il souhaite que celui-ci intervienne dans les "conflits d'ordre économique" entre juifs : "nous devons apprendre à régler les problèmes entre nous". Le président de ce tribunal devrait "être français et connaître le droit français". Trop aimable. Au sens strict, il s'agit du retour des privilèges (étymologiquement, lois privées). Où sont les rappels à l'ordre des plus hauts responsables de l'État ? Car dans cet "entre nous"-là, il y a de quoi faire implorer les fondements mêmes de la République.

Pas plus qu'en 1905, les affrontements sur la laïcité ne reposent sur des enjeux abstraits. La question est tout simplement **celle du pouvoir** : accepte-t-on que ré-émerge, dans l'ordre du politique, **d'autres légitimités que celle du peuple souverain**, extérieures à la nation ? Cette "ouverture à la concurrence"-là, n'est-ce pas d'ailleurs l'essence même de l'intégration européenne, construite sur la disparition du concept de peuple via l'éclatement de la souveraineté entre instances diverses : "expertes", "indépendantes", régionales, voire ethniques (le "droit des minorités") ou religieuses ?

Et, au final, supranationale. »

« EDF, un cadeau empoisonné.

**L'ouverture du capital d'EDF a été un succès,
mais attention aux lendemains qui déchantent. »**

http://www.alternatives-economiques.fr/site/242_005_edf.html

et une **pétition pour que EDF reste à 100 % publique** :

<http://www.fnme-cgt.fr/documentation/doc.phtml?id=12986>

**La grande supercherie
du suffrage universel,**

tel qu'il est organisé aujourd'hui,

avec ses **circonscriptions "charcutées"**, sans vote blanc reconnu,
avec obligation de choisir parmi les **seuls candidats proposés par les partis**,
avec leurs **mandats "chèques en blanc"**, infiniment renouvelables et cumulables,
sans aucune possibilité de changer la vie directement sur les sujets graves (sans RIP),

cette supercherie commence à se voir :

« **Lettre ouverte à "Devoir de réagir", Mrs DEBBOUZZE et Joe STARR, etc. »**

par **Pépé** (Marseille) :

http://www.millebabords.org/article.php3?id_article=3350

Une émission très intéressante sur les *Matins de France Culture*, avec **Xavier Couture** :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=37356
pour son livre « **La dictature de l'émotion. Où va la télévision ?** » (chez Louis Audibert, 2005).

En **1964**, une **révolution** a bouleversé la télévision : la **concurrence** de la 2^{ème} chaîne face à la 1^{ère} chaîne et la **course à l'audimat** qui en a découlé ont transformé l'**intention** des créateurs de programmes : au lieu de viser une communication **interpersonnelle**, on ne vise plus que **des groupes**, de plus en plus grands, et donc on ne parle plus qu'à **la part commune** des individus de ce groupe, ce qui a un côté positif (si on se ressemble plus, on s'oppose moins) et un côté inquiétant (ça nous nivelle). Ce sont l'étude quotidienne de l'audimat et les corrections immédiates des programmes (sur toutes les chaînes) qui façonnent la télévision. **C'est donc le public lui-même** qui est le système fédérateur et qui impose **le produit servi** à la télévision.

Xavier Couture prétend donc que ce serait **une dictature sans dictateurs** : aucune responsabilité individuelle ne serait identifiable. Selon lui, **il faut aider les chaînes à s'émanciper de l'audimat** en les libérant du besoin, aujourd'hui vital, des ressources publicitaires.

Alain-Gérard Slama a observé que **le sexe** n'obéit pas à la loi de l'offre et de la demande : "*plus vous mettez de sexe sur le marché, plus la demande est forte, et plus ça rapporte*"... et cette **dégradation de la dignité humaine** par l'image télévisuelle est dangereuse, elle travaille l'esprit public, mais elle travaille aussi les hommes politiques qui sont obligés de passer à la télé pour exister et qui ne sont plus jugés que sur leurs apparences et non pas sur ce qu'ils font.

Xavier Couture insiste de son côté sur le grand danger à **valider les comportements transgressifs** dès lors qu'ils sont suffisamment exemplaires pour **faire de l'audience**.

C'est intéressant. J'ai commandé le livre (un de plus) et je vous en reparlerai :o)

Marc Kravetz n'est pas d'accord avec la thèse selon laquelle c'est le public qui impose le niveau et selon laquelle il faut donc exonérer les patrons de télé : il souligne que CBS ou la BBC s'adressent aux mêmes types de public et sont pourtant des journaux plus exigeants, politiquement plus honnêtes. Il avance une autre explication, assez pertinente : **les journalistes de CBS ne passent pas leur temps à déjeuner, à dîner, à copiner en cocktails avec les hommes politiques : au contraire ils se vantent de leur indépendance !** Il y a en France une **connivence, une complaisance, une complicité** qui n'est pas forcément de droite ou de gauche, qui est du côté du manche...

La chronique d'Alain-Gérard Slama contre le voyeurisme de la **télé-réalité**,
facteur important de dégradation des fondements de la démocratie,
"*crime contre la dignité humaine*", est intéressante.

« **Club international des médias : Quand les mots font écran à l'histoire** », par **John Pilger**
<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/10/PILGER/11573>

Encore une image terrifiante de **notre avenir**, en Europe, si nous ne réglémentons pas les médias :
Murdoch empoisonne gravement l'opinion publique américaine et c'est écrit d'avance dans les **institutions** qui permettent que les médias soient traités comme des marchandises sur un marché.

Si nous ne devenons pas rapidement des **citoyens** (politisés),
nous finirons bientôt **soldats** (carbonisés).

La page des **comptes rendus analytiques des débats de l'Assemblée nationale** permet de suivre précisément les échanges entre les députés, thème par thème :

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/index.asp>

et c'est vraiment extrêmement intéressant...

Mais alors **quel boulot**, de lire tout ça !

Par exemple, en cliquant sur les différentes occurrences de l'expression
« DROIT D'AUTEUR DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (suite) »,
on peut suivre les débats des deux séances du **mercredi 21 décembre 2005**
qui ont conduit à un **coup de théâtre** : les parlementaires, dans la nuit,
contre l'avis du gouvernement et contre l'avis du rapporteur de la loi,
ont voté **deux amendements qui légalisent le téléchargement**
et prévoient cependant la rémunération des artistes :

1^{ère} séance : http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/108.asp#P161_41159

2^{ème} séance (coup de théâtre) : http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/109.asp#P37_371

C'est **très long à lire**, je sais, mais c'est vraiment intéressant et **souvent drôle**.

Profitons de ce sujet brûlant (DADVSI) qui nous concerne particulièrement, en tant qu'internautes, pour analyser cet **exemple du travail parlementaire**, **travail de fourmis opiniâtres**, qui donne à réfléchir au sujet de la démocratie, et plus particulièrement sur **l'inflation normative** : **nos démocraties parlementaires produisent trop de lois** pour que les citoyens, pourtant censés les connaître toutes parfaitement, puissent raisonnablement les digérer.

Le temps passé par des centaines de parlementaires à temps plein me semble porter en lui cette dérive.

Je n'ai pas de solution, mais de nombreux juristes poussent depuis longtemps des appels désespérés en voyant là une **grave menace pour la démocratie**, identifiée comme une **"insécurité juridique"**.

Cherchez **"inflation normative"** (entre guillemets) avec *Google*, vous allez voir que le sujet est important.

Par exemple, ce rapport du Sénat : <http://www.senat.fr/rap/r99-166/r99-1662.html>

Résumé sur Yahoo :o) <http://fr.news.yahoo.com/22122005/202/les-deputes-legalisent-les-echanges-de-fichiers-sur-internet.html...>

Premiers **échanges à l'Assemblée nationale** sur le projet de loi

« Droits d'auteurs et droits voisins dans la société de l'information » (DADVSI) :

http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/107.asp#P37_392

C'est très long mais vraiment très intéressant.

Rappel : le site de résistance au projet est <http://euclid.info>.

Sabina Guzzanti, résistante italienne à l'emprise totalitaire de **Berlusconi**

est l'invitée de **Frédéric Bonnaud** sur *France Inter* (minute 19'30) :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/charivari/fiche.php?did=38859>

pour son film **« Viva Zapatero »** qui sort aujourd'hui en salle.

Voir aussi des entretiens écrits sur :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/speciales/cinema/zapatero/>

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=21423

Sabina Guzzanti fait aussi l'actualité de **Intermédia** :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/intermedia/>

avec **Bruno Gaccio** des **Guignols de l'info**, vraiment très intéressant,
qui explique les censures contractuelles imposées aux journalistes des chaînes privées.

Jean-François Kahn explique qu'à son avis, *Berlusconi* n'est pas un fasciste :

le néolibéralisme (qui n'a RIEN à voir avec le libéralisme) est bien plutôt,

d'après lui, **"un communisme sur une base privatisée"** :

« regardez *Murdoch* (65 % des journaux), c'est pire que la télé sous *Brejnev*,
le modèle des néolibéraux, c'est la Chine, et on comprend pourquoi : **un capitalisme sauvage avec une maîtrise totale des moyens d'information par le parti unique.** »

Berlusconi est une caricature, prédateur cynique et séduisant, qui sert de **révélateur**
des turpitudes politiciennes françaises et européennes, de **l'agonie de la démocratie**,
un révélateur aussi de notre détestable indifférence citoyenne, de notre hypnose télévisuelle.

N'est-il pas important de **nationaliser TF1**, d'y **interdire totalement la publicité**,
et de rappeler **Michel Polac** et son emblématique **Droit de réponse ?**

Lisez ce très bon papier nostalgique sur *Droit de réponse* :

<http://contrecourants.free.fr/texte.php3?art=4>

« Libération, de Sartre à Rothschild »

(extraits du livre de **Pierre Rimbert**), **l'engrenage** :
<http://www.acrimed.org/article2205.html>

Une lettre de lecteur reçue par *Libération* :

« Ce qui vous arrive est dans la logique de votre évolution.
Le tournant de 1981, votre droitisation, votre apologie du marché, de l'individualisme,
a permis à July de chercher des moyens là où le fric se trouvait.
Vous êtes victimes des lois du marché que vous avez encensées. »

Quelques signes tangibles de **l'affaiblissement progressif des libertés publiques** :
(sans le moindre rouage institutionnel qui permettrait aux citoyens de résister)

Jean-Claude Paye, analyste des libertés démocratiques :

« Le mandat d'arrêt européen donne force de loi au pire de l'Europe »

http://www.michelcollon.info/debat_europe.php

Il faut lire ça, c'est terrifiant.

Sur cette même page, il y a d'autres articles très intéressants.

Céline Curt, avocate à Bobigny (93) :

« J'appelle à la résistance démocratique ! »

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2005-12-12/2005-12-12-819796>

« LSQ, LPSI, LCT :

histoire de l'instauration en trois temps d'un État policier numérique à la française »

<http://www.odebi.org/lct/Leslogspourlesnuls.html>

Incroyable légèreté de nos "représentants" pour défendre nos libertés :

Loi pour la sécurité quotidienne (LSQ)

Loi pour la sécurité intérieure (LPSI)

Loi pour la lutte contre le terrorisme (LCT)

Ici comme ailleurs, **le terrorisme a bon dos**, prétexte commode pour justifier l'injustifiable.

Le recul de la laïcité peut être rapproché du recul des libertés :

**« Le "toiletage" de la loi de 1905, voulu par le ministre de l'Intérieur,
reviendrait à troquer moins de terrorisme contre plus d'intégrisme musulman.**

Sarkozy, ne priez pas pour nous ! »

par **Caroline FOUREST** :

<http://www.liberation.com/page.php?Article=341618>

« L'esprit critique menacé », par **Anne-Marie Le Pourhiet** :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-716787,0.html>

Une forte protestation de juriste contre les "groupes d'oppression"
qui portent atteinte à la **fondamentale liberté d'expression**.

« OMC : les leçons de Hong Kong (6) : de Doha a Hong Kong via Genève »

Le dernier bulletin, toujours éclairant, du citoyen résistant **Raoul Marc Jennar** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21614

Je me demande souvent si nos éditorialistes français lisent *Jennar* de temps en temps,
ou bien s'ils ne s'informent qu'auprès des sites officiels de l'UE et de l'OMC...

Les bulletins précédents de **Raoul Marc Jennar** sont là :

http://bellaciao.org/fr/mot.php3?id_mot=110

et là : <http://www.hors-agcs.org/agcs/>

« **Dick Cheney, profiteur de guerre** » par **Tom Turnipseed** :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2005-12-10%2019:53:30&log=invites>

Comment *Cheney* Vice-Président enrichit *Cheney* actionnaire...

Vous voulez connaître votre avenir ?

Regardez ce qui se passe aux États-Unis et **faites le lien** :

- d'une part avec la **proximité** entre vos propres représentants politiques et les milieux économiques,
- d'autre part avec le **contrôle de vos médias**, direct ou indirect, par les mêmes milieux économiques,
- enfin et surtout avec **vos moyens institutionnels de vous opposer directement** à des représentants politiques pris en flagrant délit de trahison...

Que faut-il faire pour que nous soyons des millions à nous réveiller
et à enfin nous occuper de nos propres affaires ?

« **Le référendum d'initiative populaire** »

Une étude intéressante de droit comparé (France, Belgique, Suisse, Italie et Californie)
sur le **site du Sénat** : http://www.senat.fr/lc/lc110/lc110_mono.html

Une citation importante à opposer aux **intégristes du dieu marché** :

« Le marché, Peyrefitte, il a du bon. Il oblige les gens à se dégourdir, il donne une prime aux meilleurs, il encourage à dépasser les autres et à se dépasser soi-même. Mais, en même temps, il fabrique des injustices, il installe des monopoles, il favorise les tricheurs. Alors, **ne soyez pas aveugle en face du marché**. Il ne faut pas s'imaginer qu'il règlera tout seul les problèmes. Le marché n'est pas au-dessus de la nation et de l'État. C'est la nation, c'est l'État qui doivent surplomber le marché. Si le marché régnait en maître, ce sont les Américains qui régneraient en maîtres sur lui ; ce sont les multinationales, qui ne sont pas plus multinationales que l'OTAN. Tout ça n'est qu'un simple camouflage de l'hégémonie américaine. Si nous suivions le marché les yeux fermés, nous nous ferions coloniser par les Américains. Nous n'existerions plus, nous Européens ».

De Gaulle, le 12 décembre 1962, cité par **Peyrefitte** dans « *C'était de Gaulle* » (tome I, p.523-524).

Remarque : cette intéressante citation est analysée plusieurs fois par **Thibaud de la Hosseraye** sur :
http://www.ineditspourlenon.com/Et_maintenant.htm

(Cherchez 'Peyrefitte' avec CTRL + F pour localiser rapidement les passages concernés).

Un éditorial clairvoyant sur l'OMC, de **Denis Sieffert**, dans **Politis** : « **Le grand bazar** »

<http://www.politis.fr/article1542.html>

(Il y a aussi un **dossier** intéressant sur **Chavez** dans le même numéro de **Politis**)

Un bon article de **Jean-Jacques Chavigné**,

« **Thierry Breton double la dette publique** » :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=3021

« (...) **La différence entre ces deux types de dette crève pourtant les yeux** : la dette publique est la somme des déficits annuels. Pour financer la véritable dette publique, il faut, chaque année emprunter des capitaux. **Il n'est nul besoin d'emprunter pour combler le déficit qui serait dû aux retraites des fonctionnaires** en l'an 2023 (par exemple), ce déficit n'existant pas. Nous ne sommes pas, en effet, en 2023 et si les recettes fiscales augmentaient suffisamment, ce déficit pourrait même ne pas exister.

(...)

Non, si la dette publique est aussi importante c'est parce que les gouvernements successifs depuis plus de dix ans baissent systématiquement les impôts des riches (impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés).

L'État perd ainsi sur tous les tableaux : ces rentrées fiscales reculent et il doit emprunter (en payant des intérêts) pour combler le déficit qui en découle. **Les détenteurs de capitaux gagnent sur tous les tableaux** : ils paient moins d'impôt et il perçoivent les intérêts des sommes qui leur ont été empruntées au lieu de leur être prélevées.

La nouvelle augmentation des taux par la Banque Centrale Européenne accroîtra les bénéfices de ces détenteurs de capitaux et appauvrira l'État : Thierry Breton reconnaît lui-même que le service de la dette est le deuxième poste de dépense, après l'Éducation nationale !

L'"euthanasie des rentiers" chère à Keynes est plus que jamais d'actualité.

**« Derrière la fatalité, l'épuration sociale
L'art d'ignorer les pauvres »**

par **John Kenneth Galbraith** :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/10/GALBRAITH/12812>

Un texte passionnant.

« Je refuse d'obéir » Jean Giono :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2865

« La guerre n'est pas une catastrophe, c'est un moyen de gouvernement. **L'État capitaliste ne connaît pas les hommes qui cherchent ce que nous appelons le bonheur**, les hommes dont le propre est d'être ce qu'ils sont, les hommes en chair et en os ; **il ne connaît qu'une matière première pour produire du capital.**

Pour produire du capital, il a à certains moments, besoin de la guerre, comme un menuisier a besoin d'un rabot, il se sert de la guerre. L'enfant, les yeux bleus, la mère, le père, la joie, le bonheur, l'amour, la paix, l'ombre des arbres, la fraîcheur du vent, la course sautelante des eaux, il ne connaît pas. (...) Il n'a de lois que pour le sang et pour l'or.

Dans l'État capitaliste, ceux qui jouissent ne jouissent que de sang et d'or. (...) **L'État capitaliste nous cache gentiment le chemin de l'abattoir** (...).

Je préfère vivre. Je préfère vivre et tuer la guerre, et tuer l'État capitaliste (...) je ne veux pas me sacrifier. Je n'ai besoin du sacrifice de personne. » (...)

Texte suivi de : **« Falluja, les preuves du massacre au phosphore »**, par **Tommaso Di Francesco**.

J'insiste : si nous laissons nos représentants sans autre contrôle que celui des industriels, enfin parvenus à la taille des multinationales, **nous acceptons volontairement notre perte**, citoyens ravalés au rang indigne d'électeurs consommateurs spectateurs... et **bientôt à nouveau soldats**...

Est-ce que nous méritons mieux ? Peut-être, mais seulement si nous nous levons.

Même les plus grands capitalistes commencent à sentir le danger, le souffle chaud du monstre cruel qui frôle **leur propre nuque**... Souffle proche qui les inquiète davantage que la souffrance et la mort des gueux, pourtant dénoncées depuis longtemps... Mais c'est dire l'urgence du danger. Voyez :

Jean-Luc Gréau, expert du MEDEF, peu suspect de collectivisme, dans **« l'avenir du capitalisme »** (Gallimard, janvier 2005, 303 p.) fustige **« les arguments fallacieux du libre-échange mondial »** (p. 112 et s.), défend l'idée de **grands marchés communs régionaux, protégés de l'extérieur**, et pose enfin une question cardinale : **« à quoi servent encore les bourses ? »** (p. 163 et s.). Un livre étonnant, qui va nous aider à dénoncer **le danger mortel pour la planète de la proximité devenue quasi sexuelle entre les milieux politiques et économiques**... À lire.

Patrick Artus, professeur à Polytechnique et à la Sorbonne, avec **Marie-Paule Virard**, rédactrice en chef des Échos, dans **« le capitalisme est en train de s'autodétruire »** (La découverte, octobre 2005, 142 p.), expliquent que le capitalisme n'a plus de projet, qu'il ne sait pas quoi faire de ses milliards, qu'il n'investit pas dans l'avenir. L'absurdité des grands investisseurs, bien trop cupides, y est dénoncée, comme leur religion du court terme et leur réglementation comptable sur mesure où la prudence disparaît cette fois tout à fait.

Jean Peyrelevade, grand banquier et professeur à Polytechnique, dans **« Le capitalisme total »** (La république des idées, Seuil, octobre 2005, 93 p.), dénonce **la folie de cette gouvernance de la planète abandonnée par des hommes politiques irresponsables à une poignée de financiers affranchis de tout contrôle démocratique**. « Les règles du "gouvernement d'entreprise" conduisent à des exigences de rentabilité excessives, transforment les chefs d'entreprises en serviteurs zélés, voire en esclaves dorés des actionnaires, et polluent de **pure cupidité** la légitime volonté d'entreprendre. (...) le capitalisme devenu "total" règne **sans partage ni contre-pouvoir** sur le monde et ses richesses. » Il faut lire ça : bien qu'il s'en défende fortement, **on croirait lire un texte d'ATTAC**, avec la crédibilité cette fois d'un banquier mondialement reconnu. Merci :o)

Et pendant ce temps, nos représentants politiques, en France comme en Europe et aux États-Unis, conditionnés et transformés par leur **drogue dure du pouvoir renouvelable**, pensent plus à garder leur place personnelle qu'à défendre l'intérêt général. **La solution est donc clairement institutionnelle : il faut établir une réelle responsabilité des représentants politiques, l'indépendance totale des médias d'information de tous les pouvoirs économiques et un droit constitutionnellement protégé pour les citoyens de résister directement à l'oppression (RIC).**

Le site **Bellaciao** a relayé mon texte sur la **nécessaire démocratisation du journalisme** :
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21460
Depuis, ça chauffe (le débat)...

Libertés publiques encore une fois menacées
par nos propres "représentants", pourtant censés nous défendre,
sans autre moyen de résister que la pétition et la rue :

« Non au projet de loi DADVSI ! »

<http://eucd.info>

[Pétition](#) à signer, [numéros de téléphone des députés français à qui téléphoner directement...](#)

Philosophie : **« le scandale démocratique »**

Une charge en deux temps de **Jacques Rancière** contre le consensus ambiant :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=345052>

Un texte vraiment superbe,

qui résonne puissamment avec notre quête de protection des hommes contre les abus de pouvoir.

C'est ce que **Harold Pinter** avait à dire et a enregistré pour l'Académie Nobel :

« Art, vérité et politique »

Le texte en français : <http://nobelprize.org/literature/laureates/2005/pinter-lecture-f.html>

et la vidéo en anglais : <http://nobelprize.org/literature/laureates/2005/pinter-lecture.html>

On peut écouter la vidéo (et cette voix poignante) dans une fenêtre, et lire le texte dans une autre fenêtre.

Exemple vivant d'**indépendance de la presse perdue par l'appropriation des médias** :

Le journal **Lyon Capitale menacé de disparition** pour avoir trop parlé :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/DefenseLyonCapitale.htm

Quatre importantes livraisons de *l'émission modeste et géniale* :

Serge Halimi, excellent analyste du néolibéralisme et des médias, précieux donneur d'alerte,
vient de rééditer une nouvelle édition, actualisée et augmentée, de son important petit livre :

« Les nouveaux chiens de garde »,

et répond à **Daniel Mermet**, sur *Là-bas si j'y suis*, jeudi 15 décembre :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=807

La connivence des médias avec les pouvoirs devrait être une inquiétude prioritaire pour nous tous.

Lire **« Parole d'experts », d'Alain Garrigou** : <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/07/GARRIGOU/12461>

Entretien (enregistré) de **François-Xavier Verschave** : **« Elf, la pompe Afrique »**

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=806

Deux bonnes émissions à propos des fauves que sont certains **consultants**,

« Work hard, play hard » :

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=804

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=805

Tout est passionnant dans ces quatre émissions.

L'émission *Le premier pouvoir*, d'Élisabeth Lévy, sur *France Culture*, était fort intéressante samedi 10 :

« Les médias face à Dieudonné », avec **Antoine de Gaudemar** :

(les journalistes semblaient avoir du mal à être absolument impartiaux...)

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=35784

Deux émissions intéressantes du 7/9 de *France Inter* à propos de **l'OMC à Hong Kong**:

Pascal Lamy et l'intervention inopinée de **José Bové** en direct du centre de rétention de l'aéroport de Hong Kong (*France Inter*, au 7/9 du 12 décembre 2005) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/information/7_9/fiche.php?numero=39185

José Bové, porte-parole de *Via Campesina*, mouvement international de défense des paysans, en direct de Hong Kong (*France Inter*, au 7/9 du 13 décembre 2005) :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/information/7_9/fiche.php?numero=39247

« EDF ? C'est à nous ! »,

par **Jean Gadrey** (professeur émérite à Lille I)

[Attac Wallonie-Bruxelles - Grain n°535 - SERVICES PUBLICS](#)

C'était un article dans **Politis** du 1^{er} décembre.

« Qu'est-ce que l'introduction en bourse d'EDF, après d'autres, sinon
la vente à quelques-uns du patrimoine de tous ? »

Voir ma page 'Journal' : **Viol politique sous couverture démocratique...** (16 décembre)

Synthèses constructives pour imaginer nous-mêmes une Europe vraiment démocratique :

Après quelques mois de bouillonnement (qualifié de désordre par les plus malveillants), les documents de synthèse commencent à fleurir et les idées (qui ne manquent pas) commencent à se structurer.

Le véritable obstacle auxquels se heurtent les peuples pour organiser des pouvoirs bien contrôlés, il faut le reconnaître finalement, ce sont surtout leurs propres "représentants" politiques, ce qui est quand même vraiment choquant.

Je vous recommande d'abord un document passionnant, synthétique, limpide. Il vient d'un citoyen qui avait déjà réalisé une très bonne synthèse des arguments en présence pendant le débat référendaire, il s'appelle **Robert Joumard**. Cette fois, il est accompagné **d'Henri Paraton, Jean-François Escuit** et de **Pascale Bellier**. Ces auteurs regroupent, résument et surtout ils **articulent** intelligemment de nombreuses réflexions prospectives pour étudier ensemble :

« **Quelle Europe construire ?** » :

www.france.attac.org/a5767

Mais les militants d'**ATTAC** ont également **organisé** les différentes réflexions publiées dans un **index de fonds documentaire** d'une grande richesse :

http://www.france.attac.org/IMG/rtf/Index_Europe_-_7-12-2005.rtf

Pour un accès direct avec liens hypertextes : <http://www.france.attac.org/r717>

Tout ça est absolument passionnant :o)

J'ai reçu un document court et intéressant qui propose :

« **Dix nouveaux Droits humains et politiques pour le siècle qui vient** » (**DECAPOL**)

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/decapol.htm

Luc y propose un **SMIC mondial** (en % du PIB/hab.).

Je suggère **un SMAC : salaire MAXIMUM AUTORISÉ** pour la croissance (des autres salaires :o), pour interdire les salaires confiscatoires et indécents, prélèvements forcément immérités (donc **volés**) sur la valeur ajoutée des entreprises, pénalisant injustement tous les autres salaires.

Une émission captivante :

Terre à terre, émission sur l'environnement, sur **France Culture** le samedi matin à 7 h :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=36899

Ce 10 décembre, l'invité était **Daniel Henry, canadien passionnant qui réhabilite la forêt** pour nous sauver tous contre les dégâts de l'agriculture intensive... Il faudrait tout noter.

Explication des mauvais résultats des recettes agricoles des pays tempérés appliquées aux pays tropicaux : on observe une désertification, un appauvrissement des sols inquiétant, parce que la matière organique est dégradée rapidement en minéraux par les **bactéries très actives** à cause de la **chaleur** et de l'humidité près des tropiques, et on n'arrive pas à régénérer les terres faute d'hiver (et de froid pour ralentir l'activité bactérienne).

« Si l'homme continue à penser qu'il est la finalité du système, il disparaîtra. S'il comprend qu'il est un maillon et qu'il doit respecter la chaîne, il survivra. »

Une description étonnante de la décomposition des brindilles et branches (élagage naturel) et du rôle de la lignine et des champignons (seuls capables de transformer la lignine) dans l'enrichissement des sols.

Cette émission de **Ruth Stegassy** est excellente mais vraiment trop tôt le samedi :o)

D'où l'intérêt des archives, vrai trésor, mais avec seulement deux mois d'espérance de vie :o(

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/archives.php

Cette émission *Terre à terre* n'est pas sans rapport avec la lutte pour une vraie démocratie car elle montre souvent l'incurie du pouvoir en matière environnementale pour cause de trop grande proximité des hommes politiques avec les milieux économiques.

Après le NON français, il faut retirer de notre Constitution toute référence au TCE,
c'est **Émile Zuccarelli**, député de Bastia, qui le réclame (AFP, 9/12/2005).

Un document reçu : **« Tirer les sénateurs au sort »**, par **Manuel Domergue**,
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Senat_designe_par_tirage_au_sort.htm

« Pour démanteler l'État Providence, les faussaires de l'Europe sociale »,
par **Corinne Gobin** (Directrice du Groupe de recherche sur les acteurs internationaux et leurs discours
(GRAID), Bruxelles) :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/10/GOBIN/12821>

Un très bon article qui rappelle très justement **les fondamentaux qui sous-tendent le droit social**,
attaqué frontalement par les **néobarbares**, complices de fait, à droite et "à gauche".

Extraits :

« Le "modèle social européen" délégitime la puissance publique et démantèle les droits collectifs. » (...)

Le laminage de la protection publique « est favorisé par la fragilité des principes sociaux au niveau européen : **déconnectés de l'histoire nationale, ceux-ci perdent la légitimité que leur confère la mémoire collective des conflits salariaux dans chaque société.** » (...)

« Au XIXe siècle, l'invention du social – pour reprendre l'heureuse formule de *Jacques Donzelot* – face à l'hégémonie du capitalisme industriel résulte d'un choc violent entre deux sphères : la sphère politique, qui déclare les citoyens libres et égaux, et la sphère économique, qui transforme l'écrasante majorité de la population en esclave du bon vouloir patronal. **Le droit social offre le moyen de corriger cette schizophrénie sociétale**, inscrite au cœur du capitalisme, en produisant des instruments collectifs. **Il s'agit de protéger l'idée même de société** face au mythe dévastateur, consacré par le droit civil et le droit commercial, selon lequel tout acte serait le produit des seules "responsabilité et initiative individuelles", sans prendre en compte **des inégalités et des rapports de forces**. Par exemple, on ne saurait penser le contrat de travail comme un contrat entre individus égaux. » (...)

« Il faut qu'une autorité publique produise et aide à produire sans cesse de la "société", c'est-à-dire des institutions libérées, plus ou moins fortement, des logiques de subordination de l'énergie humaine à la valorisation du capital (enseignement, santé publique, transports publics, etc.).

C'est pourquoi **démocratie politique et démocratie sociale sont indissociables. Elles supposent l'établissement de contre-pouvoirs**, de contre-institutions, de contre-pensées qui créent une autonomie d'action pour la puissance publique, **dans le cadre d'un ordre public social transcendant le poids des intérêts particuliers** (capitalistes, religieux, etc.).

Toutes ces "inventions" permettant un agir collectif ont été "neutralisées" ou démantelées, les unes après les autres, ces trente dernières années, par les injonctions politiques issues des **nouveaux lieux de pouvoir transnationaux**, c'est-à-dire "transdémocratiques", dont l'Union européenne constitue un des centres les plus actifs.

Cette destruction a atteint un tel degré que l'Union peut annoncer que **la prochaine étape de la "réforme" portera précisément sur** ce qui amorça l'autonomie publique à l'égard du capitalisme : **le droit du travail.** » (...)

« Cette lente dégradation a été rendue possible parce qu'**une partie de la gauche** européenne a choisi de valoriser le social comme un élément permettant d'"améliorer l'économie européenne", croyant ainsi le rendre crédible et indispensable. Cette option revient à tenter de concilier l'eau et le feu (les **droits sociaux et la compétitivité des entreprises**). Elle a permis à la Confédération européenne des syndicats (CES) d'accéder à un degré de **reconnaissance politique élevé**". (...) [Nous y voilà... On la tient, la raison de l' inexplicable complicité syndicale.]

La stratégie du "modèle social européen" a profondément transformé non pas le libéralisme économique ni l'ordre politique non démocratique instauré par l'Union, mais le social et l'autorité publique.

La politique sociale de l'Union est ainsi devenue un outil de destruction des institutions de l'État social et des services publics, et met en péril l'idée même de société. »

« OMC, 10 ans ça suffit ! »

Une excellente émission de **Là-bas si j'y suis**, le 8 décembre 2005 :
http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=801,
avec **Susan George, José Bové, Raoul Marc Jennar, Gus Massiah...**

Une menace gravissime et urgente pour la planète,
les mensonges éhontés de ceux qui nous gouvernent,
bien résumés par des militants courageux.
Il faudrait retranscrire toute l'émission.

Suzan George : « Ce qui donne son pouvoir à l'OMC, c'est son "tribunal", l'organe de règlement des différends" »

NB : cet organe opaque est totalement hors contrôle pour les citoyens.

Voilà comment nos "représentants" conçoivent la démocratie, en douce, derrière leurs beaux discours.

L'OMC essaie de s'étendre à des marchés qui n'existent pas encore : c'est ainsi qu'est convoité l'immense "marché" des **services publics**, avec comme arme redoutable, **l'AGCS**.

José Bové sur **l'agriculture mondiale** (LBSJS, min. 31 et suiv.) :

« Sur le sujet de l'agriculture, à mon avis, le sujet est assez intéressant parce que, là, on a un secteur qui touche 55 % de la population active de cette planète, donc la majorité des habitants de la planète vivent de l'agriculture. On nous avait prédit avec l'ouverture de l'OMC que le nombre de gens qui mourraient de faim allait diminuer, grâce à l'ouverture des marchés. Or on se rend compte que **depuis 1995, la courbe des gens qui meurent de faim a recommencé à augmenter**, et qu'on a, parmi les 850 millions de gens qui meurent de faim dans le monde, 60 % qui sont des paysans. C'est quand même un véritable paradoxe, c'est-à-dire que **la règle d'ouverture des marchés condamne d'abord les paysans, et d'abord les paysans du sud**, qui sont éliminés de manière tout à fait draconienne par les règles de l'OMC.

De la même manière, aujourd'hui, **l'Union européenne et les États-Unis exportent leurs excédents à la moitié de leur coût de production** : quand il y a un kilo de céréales qui part de la Beauce vers l'Afrique, il part à la moitié de son coût de production, ce qui fait que les paysans du sud sont détruits.

Le paradoxe veut que ces subventions aux exportations qui sont données par les pays riches ont le même effet chez nous, c'est-à-dire que depuis que l'OMC s'est mise en place en 1995, il y a eu **une accélération du processus de désertification dans les campagnes**, notamment en Europe où on perd 200 000 exploitations par an depuis 10 ans, 300 000 exploitations disparaissent en France tous les ans depuis 10 ans, depuis la mise en place de l'OMC, et le processus s'accélère. »

Question : En quoi peut-on voir une conséquence de l'OMC dans ce que vous décrivez ?

« C'est assez simple : l'OMC est basée sur **trois piliers** en agriculture :

Le premier pilier, c'est que **l'ensemble des transactions doit se faire au prix mondial. Le prix mondial, ça n'existe pas, le prix mondial c'est simplement le marché des excédents des pays riches**. Et donc on décide que c'est le prix officiel. Sauf que c'est un prix de dumping, c'est un prix qui n'a pas de sens. Sur les céréales, ce sont les États-Unis qui mènent la danse, enfin les firmes transnationales comme Cargill. Sur le lait, c'est la Nouvelle-Zélande qui fixe le prix, alors que la Nouvelle-Zélande ne représente que 1 % de la production mondiale de lait, enfin c'est un système complètement invraisemblable... Ça c'est le premier pilier.

Le deuxième pilier, c'est de dire à tous les pays : **"vous devez abattre toutes vos barrières douanières, vous n'avez plus le droit de vous protéger contre le dumping"**, c'est une obligation" (au nom du consommateur qui pourra acheter moins cher).

Et comme ça ne suffit pas, troisième règle tout à fait invraisemblable, c'est que malgré cela le commerce ne progresse pas assez vite, il n'y a que 10% de la production de la planète qui circule, ça ne suffit pas, donc l'OMC a inventé une troisième règle qui est **l'obligation pour tout pays d'ouvrir ses frontières au niveau minimum de 5%, produit par produit, même s'il est autosuffisant**, ce qui veut dire que si on a 5% d'un produit qui arrive à un prix très bas, ça désarticule complètement le marché intérieur et on observe une destruction des marchés locaux, secteur par secteur, **un démantèlement de la capacité des gens à se nourrir à partir de leur propre agriculture**, alors qu'on sait qu'aujourd'hui, dans le monde, si on prend toute l'agriculture consommée, on a largement de quoi nourrir l'ensemble des habitants de la planète, et que 90 % de l'alimentation est consommée dans un rayon de 75 km autour de là où elle est produite. Donc, on serait capables de nourrir tout le monde si on pouvait protéger les pays, mais les pays n'ont pas le droit de se protéger contre le dumping. »

Il faudrait tout retranscrire, je n'ai pas le temps... Une bonne émission, vraiment.

On consultera régulièrement le portail militant :
<http://www.omc10anscasuffit.ouvaton.org/>

Une **pétition** au texte fort :

« **Pour une saisine citoyenne du Conseil Constitutionnel contre la loi prorogeant l'état d'urgence** »

http://placeauxdroits.net/page_40.php

Est-ce que nos prétendues "**démocraties représentatives**"
(dans lesquelles toute initiative citoyenne, pour changer le droit
ou pour révoquer des responsables avérés nuls, est absolument proscrite)
peuvent donner des leçons en matière de **protection des individus** ?

Lire à ce sujet ce très intéressant tour du monde des atteintes aux droits de l'homme :

« **Curieuse myopie de l'Europe à propos de l'Amérique latine**
La politisation du prix Sakharov », par **Salim Lamrani**,

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2005-12-03%2012:45:46&log=invites>

Intéressante **lutte pour la démocratie directe** au sein même de
l'Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) :
Yvan Bachaud, démocrate tenace, membre d'ATTAC, essaye d'obtenir le soutien de son association
pour **promouvoir le RIC** (référendum d'initiative citoyenne) qui semble clairement
se trouver **dans le droit fil de l'objet social d'ATTAC** dont voici un extrait :

« (...) promouvoir et mener des actions de tous ordres en vue de la **reconquête, par les citoyens, du pouvoir** (...) »

Et bien, figurez-vous que, loin d'obtenir facilement satisfaction, **le tenace se heurte à un mur**.

Lire ici **le cri d'Yvan Bachaud** : [ATTAC et le RIC.htm](#).

J'espère que cette précieuse association de citoyens actifs et généreux
saura bientôt dénouer cette **étonnante contradiction**.

Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur...

« **Contrôle de constitutionnalité de l'état d'urgence : Une impérieuse nécessité** »

sur le blog important de **Frédéric Rolin**, professeur de droit militant (il y en a, si si ;o)
<http://frederic-rolin.blogspot.com/>

Personnellement, je trouve inadmissible que le pouvoir des Français de résister à l'oppression
soit **soumis au bon vouloir** d'un petit comité absolument pas démocratique, **non élu et hors contrôle**
(le Conseil constitutionnel a surgi lors du coup d'État de 1958, en dehors de toute tradition française).

Deux expressions utiles :

D'abord le précieux mot **cleptocratie** où les **voleurs** font la loi (si ça vous rappelle quelque chose).

Je rappelle que **EDF, les autoroutes** et autres biens publics, sont à nous tous et que nos soi-disant
"représentants" les vendent carrément à quelques uns, sous notre nez.

Je rappelle aussi que la **souveraineté populaire** est la nôtre, et que nos soi-disant "représentants" la donnent
(ils nous la volent), par pans entiers, à l'UE qui est hors contrôle citoyen, depuis cinquante ans.

Dans les deux cas, c'est un locataire qui vend la maison qu'il habite, en douce.

Nous avons aussi le mot **narcocratie** où **l'hypnose** est directement à la source du pouvoir.

Dupont-Aignan : « Nos idées seront candidates en 2007 ! »

http://www.revue-republicaine.org/article.php3?id_article=0912

Un programme intéressant de **résistance aux mensonges de l'Union européenne**.

C'est étonnant comme les programmes de gauche et de droite se ressemblent quand ils défendent **la protection des individus et une démocratie plus authentique...**

J'en déduis qu'il ne faudrait pas grand-chose pour qu'ils unissent leurs forces

(si leur gagne-pain n'était pas en jeu, ce serait sans doute plus facile).

Mais il y a des efforts impossibles pour ceux qui ont fait de la politique un métier : même dans ce programme, on ne défend pas le **référendum d'initiative citoyenne** (ou si peu),

l'absolue **indépendance des médias**,
la pleine reconnaissance du **vote blanc**,
le **non renouvellement** des mandats
et le **non cumul** des mandats ...

C'est sûr, ce sera aux simples citoyens d'imposer cette **hygiène politique**.

Un appel solennel ayant valeur d'aveu solennel,

de la part des présidents de tous les groupes politiques du Parlement européen (belle unanimité) :

« Transparence au Conseil des ministres européen »

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-715031,0.html>

« L'Europe n'a jamais été aussi mal comprise et aussi mal perçue qu'actuellement. Dans un tel contexte, il est important de ne pas sous-estimer l'importance d'une amélioration de la transparence et de l'ouverture du Conseil des ministres lors de leurs activités législatives.

Nous, soussignés les présidents de **tous les groupes politiques du Parlement** européen, sommes particulièrement conscients de la perte de confiance qu'ont de nombreux citoyens, à travers l'Europe, en l'Union européenne et en ses institutions, comme en ont témoigné les votes sur la Constitution en France et aux Pays-Bas.

Le Parlement européen débat et vote publiquement. L'autre acteur de la législation européenne, **le Conseil des ministres** (qui rassemble les ministres des vingt-cinq États membres presque toutes les semaines pour adopter de nouvelles lois), **continue de se réunir en secret. Les groupes de travail du Conseil ont effectivement négocié de nombreuses lois secrètement**, qui ont été simplement approuvées par les ministres.

C'est l'organisation la moins transparente au sein de l'architecture européenne et, par conséquent, les ministres ne sont tenus véritablement responsables ni vis-à-vis de leur propre Parlement ni vis-à-vis de l'opinion publique.

Les citoyens ont le droit de savoir la manière dont leurs ministres votent et quels sont les arguments qui les amènent à certaines décisions ou leur permettent d'arriver à certains compromis. » (...)

Pour nous, *nonistes*, qui protestons depuis des mois contre **l'irresponsabilité des pouvoirs programmée depuis cinquante ans par les tenants du pouvoir eux-mêmes** (quelle erreur de les laisser écrire eux-mêmes nos institutions !), protestations et refus de donner notre caution populaire qui nous ont valu d'être traités de xénophobes et de racistes, pour nous donc, cet aveu par les parlementaires eux-mêmes est une reconnaissance. Merci.

Merci aussi aux *"responsables" politiques professionnels* de reconnaître publiquement que **l'Union peut être actuellement perçue comme « une bureaucratie européenne à distance qui impose ses lois arbitraires à un public confiant. »** On ne saurait mieux dire...

« L'élection présidentielle est-elle démocratique ? »,

par **Michel Balinski**, mathématicien.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-715027,0.html>

La **fragmentation de l'opinion** est telle que

l'heureux élu n'est jamais représentatif d'une majorité de citoyens.

D'abord, une élection ne peut pas être démocratique :

par définition, elle est aristocratique : on élit "le meilleur".

Ensuite, les conclusions de *Michel Balinski* (éliminer les candidats qui n'ont aucune chance d'être élus) sont évidemment contestables car elles renforceraient l'emprise des grands partis sur la vie politique.

Mais son observation (« *c'est le "bruit de fond" qui décide* »)

renforce ma méfiance envers le mécanisme électoral.

« **OMC et Agriculture : ruine et exode rural pour des millions de paysans du Sud** »,

par **Meena Raman** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2949

Il faut rappeler l'**absence de démocratie et de transparence qui règne à l'OMC**, depuis la préparation des normes jusqu'au règlement des conflits, en passant par les négociations. Et pourtant, des décisions qui vont changer le cours de notre vie s'y prennent tous les jours.

Que deviennent les citoyens ? Aurons-nous le temps de nous réveiller et de résister ?

À titre d'exemple, encore, sur les négociations vers l'**AGCS**

qui sont menées dans la discrétion et l'opacité

(même nos élus n'ont pas accès aux informations) :

« **Programme de Hong Kong pour les services : INACCEPTABLE !** »

(un communiqué du **Réseau national des élus et collectivités hors AGCS**) :

http://www.hors-agcs.org/agcs/article.php3?id_article=135

Consultez les autres documents de ce site, c'est édifiant...

Un texte chaleureux et fort de **Raoul Marc Jennar** :

« **LETTRE OUVERTE À UN SOCIALISTE DU "NON"** »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21064

« **La taxe, sinon rien !** », par **Jean-Marc JANCOVICI** :

<http://www.manicore.com/documentation/taxe.html>

Ah ! Que c'est savoureux... C'est drôle, c'est pertinent... On en redemande...

Là encore, la réflexion et l'argumentation dépassent largement le danger du changement climatique : c'est un bon plaidoyer pour le service public et l'efficacité de la solidarité dans la vie des hommes.

On trouvera dans ce texte des chiffres précieux pour montrer la stupidité des choix néolibéraux. Voir notamment le coût d'un élève ou le coût des soins, coûts comparés entre les USA ultralibéraux et les services publics français.

Sur un site qui défend le projet de la **bioéconomie**

(<http://perso.wanadoo.fr/bioeconomie/CA1.htm>),

on trouve cette fable qui fait comprendre **le mystère de l'argent** :

« **L'île des naufragés** », par **Louis Even** :

<http://perso.wanadoo.fr/bioeconomie/ile-des-naufages-louis-evens.htm>

Deux articles passionnants de **Raoul Marc JENNAR** sur **Oulala.net** :

« **Nourrir le monde ou l'agrobusiness. Enquête sur Monsanto** »

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=2028

« **UNE NÉCROENTREPRISE : MONSANTO, l'agent Orange et les guerres Américaines** »

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=2029

Pour d'autres exemples en images, à la pelle,
tapez "**agent orange**" dans Google, Images...

Il me semble que **des citoyens enfin convenablement informés** de la réalité des guerres, conçues et sciemment déclenchées par des "**représentants**" **hors contrôle**, devraient naturellement souhaiter **reprendre la maîtrise de leur destinée**, pour que ces boucheries, voulues par des **politiciens professionnels**, sous influence des industriels, cessent enfin.

Sur **Là-bas si j'y suis** de ce 29 novembre,

un entretien passionnant avec **Pierre Rimbart**, auteur du livre

« **Libération, de Sartre à Rothschild** » (éditions Raison d'Agir, 2005).

Comment *Libération*, journal fondé précisément pour être indépendant de toutes pressions du capital ou du politique, et financé par le peuple, est devenu tout son contraire...

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=794.

Une excellente émission, et en prise directe avec notre réflexion sur la nécessaire réglementation institutionnelle qui seule peut **garantir l'indépendance de nos médias**, condition *sine qua non* de la **formation d'une opinion publique éclairée et non manipulée**. Sans cette protection, point de démocratie, certainement.

Autre bonne émission de **Là-bas** à ne pas rater : un entretien avec **Serge Latouche** autour de l'idée de **décroissance** et sur la nécessité de **décoloniser l'imaginaire**.

Reconsidérer la croissance, comprendre les risques qu'elle engendre, c'est une première étape pour **survivre au développement**...

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=792.

« Une Assemblée constituante pour tracer ensemble les contours d'un Québec indépendant »

<http://www.ufp.qc.ca/article1499.html> (lire le fichier pdf à télécharger)

Étonnant parallèle entre la lutte des Québécois et la lutte des Européens.

On rapprochera avec intérêt les manœuvres politiciennes des apparatchiks (médiatiques et économiques) pour fausser la campagne du référendum de 1995 (outre-Atlantique) avec les manœuvres déplorées à propos du débat sur la "Constitution européenne".

Je retiens de ce texte cette expression forte :

"un projet de Constitution qui rendra visible le contenu social de la souveraineté".

Un site **pétition pour demander la libération de José Bové, résistant et prisonnier politique**, en France :

<http://www.josebovelibre.fr.st/>

Un beau site qui paraît très intéressant :

« Débats Science Société. Expérimenter la démocratie participative. »

<http://www.debats-science-societe.net>

Je rapproche ce site de **débat** de celui de **DemExp** qui nous permettra de **voter**.

On devrait combiner les deux types d'outils pour faire émerger

une opinion publique authentique et agissante.

« Discours sur la misère », par **Victor Hugo**

à l'Assemblée Nationale, le 9 juillet **1849** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=20571

Superbe discours.

On manque aujourd'hui d'humains de cette trempe.

Trouvé sur l'exigeant <http://www.peripheries.net/crnt.htm>, de **Mona Chollet** et **Thomas Lemahieu**, cet autre site politique passionnant, souvent très poétique, celui de **Jean Sur** :

<http://perso.wanadoo.fr/js.resurgences/index.htm>

« NAIRU et Constitution européenne... »

<http://lenairu.blogspot.com/>

Je suis en train, la nuit, de passer à travers trois livres passionnants.

Le premier décrit précisément la démocratie athénienne
et rappelle l'abandon volontaire de la démocratie par les révolutionnaires en 1789 :

« **Principes du gouvernement représentatif** », par **Bernard Manin**
(Champs Flammarion, 1995, 319 p.)

Je dévore littéralement ce petit livre,

j'ai tout le temps envie de vous en recopier des pages entières.

Qu'ils étaient malins ces Athéniens !

Que le **tirage au sort** était intelligemment **mêlé** aux **élections**, suivant les besoins...

Et comme **tous les pouvoirs** étaient constamment sous **contrôle citoyen** !

C'est é-di-fiant.

Le second livre est incroyable, il me bouleverse :

« **La société contre l'État** », par **Pierre Clastres**, anthropologue
(Éditions de Minuit, 1974, 186 p.)

Là aussi, c'est une pensée qui éclaire tout sur son passage :

À partir de l'observation minutieuse des **sociétés primitives**, souvent organisées **sans pouvoir**, craignant même le pouvoir, sans aucune relation d'obéissance, adoptant des règles longuement discutées et adoptées par consensus (et donc suffisamment reconnues par tous comme justes pour éviter toute violence pour les faire appliquer), cet anthropologue défend l'idée qu'une société est possible et meilleure sans État (ce n'est pas une utopie, cela a existé partout).

Pour moi qui tiens tant à l'État comme outil protecteur des humains les plus faibles, je peux vous dire que ce livre me chamboule... Mais c'est extrêmement bien décrit et argumenté, ça remue.

Extrait (chaque mot compte) :

« Quand, dans la société primitive, l'économique se laisse repérer comme champ autonome et défini, quand l'activité de production devient travail aliéné, comptabilisé et imposé par ceux qui vont jouir des fruits de ce travail, c'est que la société n'est plus primitive, c'est qu'elle est devenue une société **divisée** en dominants et dominés, en maîtres et sujets, c'est qu'elle a cessé d'exorciser ce qui est destiné à la tuer : le pouvoir et le respect du pouvoir.

La division majeure de la société, celle qui fonde toutes les autres, y compris sans doute la division du travail, c'est la nouvelle disposition verticale entre la base et le sommet, c'est la grande coupure politique entre détenteurs de la force, qu'elle soit guerrière ou religieuse, et assujettis à cette force.

La relation politique du pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation. Avant d'être économique, l'aliénation est politique, le pouvoir est avant le travail, l'économique est une dérive du politique, l'émergence de l'État détermine l'apparition des classes. »

Comme il est troublant quand il insiste sur ce phénomène cardinal de la **division**, cette division qui entraînerait, toujours et partout, la plupart de nos malheurs.

Et bien sûr, « **La servitude volontaire** », par **Étienne de La Boétie** (Arléa, 1576, 30 p.) :

Surprise de cet enfant qui ne comprend pas la servitude de la multitude.

Puissante intuition de ce texte écrit entre seize et dix-huit ans :

pour *La Boétie*, notre servitude est rendue possible par **notre indifférence au sort d'autrui**.

Les tyrans sont forts parce qu'ils savent que "les autres" ne bougeront pas.

Pour organiser la Cité, trois livres qui se font souvent écho et se renforcent de la sorte.

Un site très actif, « **Technologies du langage** » :
<http://aixtal.blogspot.com/>
animé par **Jean Véronis** (Aix-en-Provence).

On y trouvait ce printemps des outils intéressants
pour analyser **les mots du TCE** et de la Constitution française :
<http://aixtal.blogspot.com/2005/04/texte-naviguez-dans-la-constitution.html>.

C'est lui aussi qui signale des trouvailles comme l'extraordinaire dictionnaire en ligne qu'est
le **Trésor de la Langue Française Informatisé** (TLFI) : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

C'est aussi lui qui étudie les conditions de fonctionnement des **moteurs de recherche**
et qui nous donne de **précieuses astuces** pour **bien utiliser Google**.

J'espère qu'avec sa science des mots, il nous aidera à **hiérarchiser l'information**
qui va proliférer dans l'**expérience démocratique** (<http://demexp.net/dokuwiki/>).

Un texte fort intéressant :
« **La terreur artificielle - Le chemin de la dictature** »
<http://www.evolutionquebec.com/site/nom/terreur.html>

Je viens de recevoir un livre consternant :
« **Les confessions d'un assassin financier** », par **John Perkins**
(éd. *AlTerre* (Canada), 2005, 280 p) dont voici la quatrième de couverture :

"Les assassins financiers, écrit *John Perkins*, sont des professionnels grassement payés qui escroquent des milliards de dollars à divers pays du globe. Leurs armes principales : les rapports financiers frauduleux, les élections truquées, les pots-de-vin, l'extorsion, le sexe et le meurtre."

John Perkins sait très bien de quoi il parle... Il a été lui-même un assassin financier. Son travail consistait à convaincre certains pays stratégiquement importants pour les États-Unis, comme le Panama ou l'Indonésie, d'accepter **d'énormes prêts** pour le développement de leurs infrastructures, et à s'assurer que tous les projets lucratifs étaient confiés à des entreprises américaines. **Ainsi affligés de lourdes dettes, ces pays se retrouvaient alors sous le contrôle du gouvernement américain**, de la Banque mondiale et d'autres organisations humanitaires dominées par les États-Unis, qui se comportaient envers eux comme **des usuriers**, leur dictant les conditions de remboursement et forçant leurs gouvernements à la soumission.

Cet extraordinaire récit véridique dévoile la corruption et les intrigues internationales, ainsi que des activités gouvernementales ou entrepreneuriales peu connues, qui ont de graves conséquences pour la démocratie américaine et le monde entier.

Voir aussi un entretien avec l'auteur :
http://www.e-torpedo.net/article.php3?id_article=522

Le sociologue **Stéphane Beaud** était l'invité des *Matins de France Culture* mardi 15 novembre :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=36315

Une riche réflexion d'où je tire, entre autres, cette idée forte :
les jeunes gens séduits par l'intégrisme religieux n'ont souvent jamais fait de philosophie à l'école
car il n'y a pas ou peu de **philosophie** dans les filières professionnelles :
la pensée religieuse fait d'eux des « intellectuels » dans les quartiers,
ils manquent d'outils par rapport à l'irrationalité religieuse.

Cela rejoint l'idée, **pour établir une démocratie authentique fondée sur le respect**, de
généraliser la pratique (pas l'enseignement) de la philosophie depuis le plus jeune âge,
réflexion philosophique généralisée comme un outil individuel de développement autonome
d'un **esprit critique fondé sur la raison plutôt que sur la foi**.
(en protégeant bien sûr au plus haut point la liberté individuelle de religion, dans la sphère privée)

À cette occasion, je vous recommande à nouveau **Michel Onfray**
et sa passionnante **contre histoire de la philosophie** :
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/ete2005/onfray/archives.php>
(malheureusement, seules les séances diffusées en 2005 sont encore consultables en audio)

Le site de **l'Université populaire de Caen** :
<http://perso.wanadoo.fr/michel.onfray/UPcaen.htm>

Sur l'exemple emblématique de la **mise à l'écart des citoyens** d'un débat fondamental, les **risques de la dissémination des OGM en plein champ**, lire le très intéressant **rapport de Christian Vélot**,
Maître de conférence, Génétique moléculaire, Université Paris Sud, daté du 18 mars 2005 :
http://francedenbas.free.fr/Lipase_Dr_Velot.pdf

et cet article d' **Hervé Kempf** dans *Le Monde* du 17 juin 2005 qui reprend :
« **La production de médicaments en espace ouvert suscite des inquiétudes** »
http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3228,50-663286,0.html

Sur le site <http://francedenbas.free.fr>, **Sébastien Arribas** affirmait dès 2002 que **José Bové est un prisonnier politique** et ça se tient fort bien.

Et sur **Bellaciao**, un article de **Verdi** annonce :
« **Répression politico-judiciaire : 4 mois de prison pour José Bové** »
et un **débat amusant puis intéressant** est en train de se développer
(avec un patron plutôt ouvert et œcuménique qui essaie d'expliquer sans se fâcher)...
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=20659

Le site de la **CIPUNCE**, **Convention Internet pour une nouvelle constitution européenne**, continue de progresser : <http://www.cipunce.com/>.
À partir des éléments jugés récupérables du TCE,
la dernière révision (Rév. 8, 2 novembre 2005) offre un **avant-projet désormais complet**
(moins de 8 000 mots, 19 pages A4), assorti de **notes justificatives détaillées**.
C'est long à lire, mais c'est **un projet crédible** qui s'appuie sur vos idées (forums point par point).

« **ALERTES SANTÉ. Experts et citoyens face aux intérêts privés** »
par **André Cicoella** et **Dorothée Benoit Browaers** (Fayard, 2005, 420 p.)
Un inventaire terrifiant des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la santé publique,
des décisions publiques sous lobbying, des experts sous dépendance des labos,
et des **"lanceurs d'alerte"** qui ont courageusement dénoncé ces scandales.
On y demande **que les institutions protègent bien ces citoyens vigilants**.
La 3^{ème} partie *"Les acteurs en question"* est particulièrement utile.
On peut voir **A. Cicoella** au journal **19/20** de **France 3**
du 12 novembre (minute 11 et suivantes) :
<http://jt.france3.fr/1920/>

Un excellent numéro (447) de **Marianne** cette semaine, très lié à notre réflexion sur la **citoyenneté** :
L'édito « **Pourquoi nous combattons** » est fort et rassembleur. On y rêve **que tous les gens normaux, simples, cessent d'être divisés et affaiblis par la fausse fracture gauche droite** et se réunissent enfin pour **que la République résiste au fléau néolibéral du "chacun pour soi"**.

« **L'embrassement dans les cités : les vrais responsables** », l'article de **Jean-François Kahn** p. 12 est vraiment très intéressant, souvent parfaitement clairvoyant, parfois contestable mais c'est normal, nous sommes au cœur d'un débat parfois houleux : quand JFK dénonce le discours *"ethnico-victimaire"* et la « *rhétorique des indigènes de la République* », quand il attribue à ce discours de gauche une partie de la responsabilité des émeutes, il déraile sans doute un peu : la vraie responsabilité, il la dénonce lui-même fort bien, partout ailleurs dans son article et son journal : la politique ultralibérale du *"chacun pour soi"*, qui renforce tous les racismes, et le capitalisme financier déchaîné sont évidemment les vraies causes de la misère et des violences.

Le court paragraphe critiquant violemment **Laurent Mucchielli** est incompréhensible au premier abord : j'ai eu beau relire l'article de **Mucchielli** dans *Libé*, (voir ci-dessous et commentaire sur ma page *Journal*), je ne comprends pas ce que lui reproche JFK. Certes, **Mucchielli** ne perd pas de temps à blâmer les émeutiers, et il ne rappelle pas non plus *"ce qui marche"* dans les cités, il instruit donc à décharge ; mais dans une ambiance générale de condamnation haineuse (c'est l'escalade) il n'est pas aberrant que, en tant que sociologue, **Mucchielli s'ingénie surtout à comprendre, ce qui ne signifie évidemment pas admettre**. J'ai l'impression que JFK n'a pas bien lu LM, ou bien qu'il lui tient une rancune pour d'autres positions qu'on ignore : l'article de JFK va lui-même souvent exactement dans le même sens, et avec force, que celui de **Laurent Mucchielli**. Dispute regrettable, donc, je trouve.

Car cet article de **Jean-François Kahn** est sacrément bien analysé, et celui de **Laurent Mucchielli** aussi :o)

Et puis, en lisant l'article suivant, « **Vous n'avez encore rien vu** » (excellent, lui aussi), de **Guy Sitbon**, je commence à comprendre ce qui énerve les journalistes de *Marianne* : ils reprochent à la gauche extrême (et à certains "éminents sociologues") de ne pas soutenir les policiers dans leur courageuse lutte contre les bandes, de **ne condamner que les violences des policiers et pas les violences contre les policiers**. **Guy Sitbon** insiste,

comme *Sarkozy*, sur la **peur** que font régner les bandes dans certaines cités, et ça lui rend sympathique, on le comprend, les efforts de la police (et de *Sarkozy*) pour protéger vraiment les gens. Les témoignages publiés ici sont vraiment très intéressants.

Et ça, c'est très juste, je trouve : la diabolisation de *Sarkozy* sur la sécurité est peu crédible même s'il est clair que son élection serait un grand malheur, car *Sarkozy* semble, comme *Janus*, avoir deux têtes : on l'a vu jeudi sur la 2 avec *Arlette Chabot* (*À vous de juger*, 10 nov.) et il est séduisant, cohérent, rassurant, bien à sa place pour faire la police, surtout très franc.

Nier cette évidence et le transformer en fasciste semble bien peu crédible, comme n'est pas honnête la montée en épingle des mots « *kärcher* » et « *racaille* » en faisant comme si le ministre visait tout le monde alors qu'il ne visait évidemment que de vrais affreux semant bel et bien la terreur au quotidien depuis des années. En faisant à *Sarkozy* un mauvais procès, on rate le vrai reproche grave qu'il mérite.

Avec son "autre tête" de *Janus*, ce que *Sarkozy* défend profondément sur le plan économique, c'est un système ultralibéral à l'américaine qui crée effectivement les conditions de la misère, du racisme et de l'oppression du plus grand nombre, conditions qui conduisent sans nul doute à la violence et même à la guerre : on n'a effectivement encore rien vu.

Donc, il se bat plutôt bien (d'un côté, très médiatisé) contre une calamité dont il défend pourtant farouchement (d'un autre côté, plus discret) les causes fondamentales. Il faut donc résister à *Sarkozy* parce que, malheureusement, il est profondément néolibéral, et parce que sa lutte sécuritaire est la façade séduisante mais trompeuse d'une politique cynique et dangereuse qui affaiblit l'État et nous avec. Mais si on le déforme et si on le caricature, on se discrédite.

Dans le même numéro, « **Notre incapacité à "faire France"** », par **Jean-Pierre Chevènement** :

« **La crise des banlieues renvoie aux mêmes raisons qui ont rendu le non majoritaire le 29 mai dernier. Le vrai clivage n'est pas entre la « racaille » et les « Français », comme voudrait le faire accroire Nicolas Sarkozy ; il est entre la France populaire et celle des beaux quartiers ou, plus précisément encore, entre les perdants et les gagnants de la mondialisation libérale.** Faire de la crise des banlieues d'abord une crise « culturelle », c'est nier sa dimension sociale pour opposer les couches populaires entre elles.

Le remède est suprêmement politique. Il faut faire, en tous domaines, retour à la République, rendre pour tous son lustre à la citoyenneté, ensemble indissociable de droits et de devoirs. »

« **Piégés par la République** » par **Laurent Mucchielli**, dans *Libération* :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=337030>.

« **La violence surgit quand la politique est absente** »

Voir aussi le site de **Laurent Mucchielli** : <http://laurent.mucchielli.free.fr/>

Voir aussi ma page 'Journal', 12 novembre.

« **Réchauffement climatique : plaidoyer pour un référendum** », par **Jean-Marc Jancovici** :

http://www.x-environnement.org/Jaune_Rouge/JR00/janco2.html

J'ai déjà parlé ici de **Jean-Marc Jancovici**, polytechnicien rigoureux et compréhensible à la fois, qui s'est "spécialisé" sur l'immense problème du réchauffement climatique, enjeu majeur pour l'espèce humaine.

En fait, la difficulté de ce sujet infiniment complexe est qu'il faut précisément éviter d'être trop spécialiste et plutôt étudier les contraintes d'une multitude de spécialités pour envisager des solutions raisonnables pour la planète. Son site, www.manicore.com, est une référence.

Cet article est passionnant à plusieurs titres : c'est d'abord un plaidoyer fort pour **que les citoyens puissent eux-mêmes, par un référendum européen, décider de la politique énergétique** à mener sur le long terme.

Qu'on ne nous dise pas que seuls les hommes politiques ont la hauteur de vue et le sens de l'intérêt général qui permettent de prendre ces décisions importantes, on constate chaque jour le scandaleux contraire sous la pression occulte des lobbies : l'affaire du programme REACH, (l'empoisonnement des populations finalement accepté par la Commission européenne sous la pression économique des lobbies chimiques), me reste en travers de la gorge, vraiment.

Cet article de quatre pages est aussi un plaidoyer puissant pour le **tirage au sort des décideurs** : il suggère que soit ainsi formée **une conférence des citoyens (européenne)**, conseillés par des experts choisis par eux.

« Commentaire de lecture : De la démocratie en Amérique »

par **Jean-Marc Jancovici** :

http://www.manicore.com/documentation/serre/ouvrages/democratie_amerique.html

Encore une perle. Un texte court et édifiant :

« Pourquoi donc citer [Tocqueville] à propos du climat ? Mais parce que **les principaux émetteurs de gaz à effet de serre sont des démocraties**, tout simplement... (...) (graphique)

La lecture de Tocqueville propose des raisonnements et des informations incomparables pour nourrir la réflexion sur le sujet. Je ne résiste pas au plaisir de vous livrer quelques unes des prophéties que l'on peut découvrir en lisant le deuxième tome de cet ouvrage :

- La société démocratique amènera la consommation de masse, avec des produits auxquels les fabricants chercheront à donner "des propriétés brillantes que ces produits n'ont pas" (ceci a été écrit à une époque où n'existait ni publicité, ni supermarchés !),
- En démocratie, il sera bien vu de travailler, et mal vu de vivre de ses rentes (alors qu'en aristocratie, les nobles, qui occupent le sommet de l'échelle, n'ont pas de fonction productive),
- En démocratie, on accordera un grand prix aux "conceptions superficielles de l'intelligence" (dixit *Tocqueville*), et peu à la réflexion "profonde et lente" et la prise de hauteur de vue,
- En démocratie, la presse constituera un pouvoir extrêmement puissant (bien vu !),
- La démocratie renforcera l'individualisme, et la propension à se considérer perpétuellement insatisfait de son sort (pas mal vu non plus....),
- En démocratie, le temps se raccourcira : on oubliera ses prédécesseurs et ses successeurs, pour se concentrer tout entier sur le temps présent ; l'amour des "jouissances présentes" risquera fort d'occulter, pour les citoyens, "l'intérêt de leur propre avenir et celui de leurs descendants",

Dans un tel étalage de prophéties visionnaires (le livre en comporte une toutes les trois pages, puisque l'on peut aussi trouver - en 1840 - que le monde sera partagé entre une sphère d'influence américaine et une sphère d'influence russe, que l'Amérique du Sud deviendra totalement sous influence nord-américaine, et j'en passe), que l'on pourrait penser écrit la semaine dernière si ce n'était le style, comment ne pas être perplexe devant cette autre conclusion de l'auteur : **totale** **ment absorbées par la gestion de leurs affaires commerciales, qui sera leur "grande occupation", les démocraties sont myopes, incapables de prévenir les périls de long terme...**

Cette inquiétante nouvelle recoupe une autre conclusion majeure de cet ouvrage, qui cadre totalement avec ma propre expérience : **en démocratie, les élus ne sont pas chargés d'être "plus visionnaires" ou "plus sages" que les électeurs (ou à leur place), mais uniquement chargés d'exécuter les désirs de ces derniers.** Lorsque le citoyen demande à l'élu d'être plus anticipateur ou plus avisé que lui, il se méprend : rien dans le cahier des charges de l'élu ne lui dicte d'être plus audacieux que "l'état de l'opinion", ou de gérer notre schizophrénie à notre place.

De ce fait, quand nous pensons, pour le changement climatique, que *"ils savent et ne font rien"*, nous commettons une double erreur de jugement :

- **Ils ne savent pas plus que nous.** Pour un problème donné, on va trouver entre 5 et 10 députés qui en savent plus long que la moyenne, et tous les autres s'informent de la même manière que la population dans son ensemble : en lisant le journal ! Cette règle est aussi valable pour les ministres : sur 45 ministres qui composent un gouvernement, entre 0 et 2 ont à peu près compris les implications de ce que cela signifie de lutter contre le changement climatique, et les autres ni plus ni moins que le "citoyen lambda",
- **[L'opinion publique est contradictoire :]** En même temps que l'opinion est actuellement majoritairement demandeuse de "quelque chose" pour qu'il n'y ait pas de changement climatique dangereux, l'opinion est actuellement majoritairement contre à peu près tous les éléments de solution :
 - Une augmentation du prix des énergies fossiles (de toutes les énergies ! gaz naturel, carburants routiers, kérosène, fioul domestique....), alors que c'est la seule manière de faire des économies sur le long terme, sinon les "astuces" techniques sont compensées par une hausse de la consommation,
 - L'arrêt de la construction de routes, surtout la rocade qui permettrait de supprimer le bouchon en bas de chez eux, mais une fois que l'on a construit la route devant chez tout le monde il semble difficile de souhaiter une diminution du trafic en général !
 - La mise en place d'une réglementation contraignante sur les consommations d'énergie du bâtiment,
 - L'augmentation progressive du prix des produits manufacturés, car il a bien fallu fabriquer ces derniers, et aujourd'hui plus on en fabrique et plus on dérègle le climat,
 - Etc.

En d'autres termes, la conclusion implicite de *Tocqueville*, énoncée à une époque où le changement climatique n'existait assurément pas comme sujet largement médiatisé (mais était déjà connu d'un ou deux physiciens !), est qu'**il appartient à vous et moi de comprendre en quoi nos demandes sont ou non antagonistes, et d'envoyer à l'élu une demande explicite et débarrassée de ses contradictions.**

Pour être parfaitement clair, le jour où nous dirons à la puissance publique : *"nous avons bien compris que de lutter contre le changement climatique suppose de monter progressivement le prix du fioul, du kérosène, du gaz naturel, de l'essence et du diesel, et nous avons bien compris que cela allait conduire les ordinateurs, les maisons, la viande de boeuf et les déplacements à coûter plus cher, mais nous l'acceptons car le confort de vie - voire la survie - de nos petits enfants est à ce prix"*, il n'y a aucun doute à avoir sur le fait que l'Assemblée Nationale en tiendra compte dans son vote du budget... comme il n'y a aucun doute à avoir sur le fait que tant que nous serons contre les éléments de solution, il ne se passera jamais rien dans les bons ordres de grandeur avant les ennuis.

En guise de conclusion, je formulerai donc ce conseil : avant toute spéculation sur notre avenir climatique, lisez ou relisez *Tocqueville* ! »

Je remercie *Jean-Marc Jancovici* pour sa rigueur et sa pédagogie :o)

« Les média et le changement climatique :
diffuser correctement l'information, mission impossible ? »

par **Jean-Marc Jancovici** :

<http://www.manicore.com/documentation/serre/journalistes.html>

Encore un article puissant, important... Ça laisse des traces.

Bien au-delà du changement climatique, c'est toute notre "démocratie" qui a urgemment besoin d'une prise de conscience des inévitables et importantes **limites de nos journalistes**, et à la fois de leur fabuleuse **responsabilité** dans le sort de l'humanité.

L'analyse de **JMJ** de **l'impossible indépendance des journalistes** est lumineuse. Il faut lire ça :o)

Un entretien passionnant avec **Cornelius Castoriadis**, qui nous parle de **démocratie**
à l'émission **Là-bas si j'y suis**, par **Daniel Mermet** : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=81

Déjà pour Aristote, le citoyen est capable de gouverner autant que d'être gouverné.

« La vie politique [actuelle] vise précisément à **désapprendre [aux citoyens] à gouverner**, elle vise à les convaincre qu'il y a **des experts en politique** à qui il faut confier les affaires. Il y a une sorte de **"contre éducation politique"** : au lieu d'habituer les gens à exercer des responsabilités politiques, ils s'habituent à suivre ou à voter. Ils y croient de moins en moins...

Alors que **tout le monde est capable de gouverner parce que la politique ce n'est pas une affaire de spécialiste**, parce qu'il n'y a pas de science de la politique, **il y a une opinion**, la *doxa* des grecs. Au passage, le fait qu'il n'y a pas de spécialiste de la politique et que **les opinions se valent** est la seule justification du fait majoritaire. »

Sur le blog de la **C6R Paris** ("Convention pour la 6e République")

<http://c6r-paris.blog.lemonde.fr/c6rparis/>,

cet article : « **L'inquiétant M. de Villepin et notre cocotte-minute** »

Un très bon texte sur le **Contrat Nouvel Esclave (CNE)** :

« **Période d'essai** », par **Pierre Lazuly** :

<http://www.menteur.com/chronik/050804.html>

Au passage, on remarquera la qualité du blog <http://www.menteur.com/>

« **PS : mille et une astuces pour truquer le Congrès du Mans** »

par **Lucky Douillard**

http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=20241

Il ne faut pas rater le très instructif dossier de **Politis** n°874,
qui fait le tour des **maladies impardonnables du PS**, parmi lesquelles la **déloyauté**.

Comment se débarrasser de ces détestables manœuvres politiciennes, de ces mœurs de bandits ?
Comment éviter la malhonnêteté et rétablir la confiance entre les citoyens et leurs représentants ?

Le **tirage au sort** de nos représentants politiques est une idée à creuser, vraiment séduisante.

Cette semaine, **Marianne** vante les propositions de **Jacques Rancière** pour une vraie démocratie.

Il faut que je trouve ou prépare un résumé de l'argumentaire pour le tirage au sort et contre l'élection,
ou plutôt pour **un panachage intelligent** des deux techniques,
qui, bien sûr, ne plaît pas du tout aux hommes politiques professionnels.

C'est pourtant aux citoyens "normaux" de réfléchir à la **maladie politicienne** de la démocratie.

Un site qui pourrait nous servir d'**exemple** pour nous organiser
entre citoyens non professionnels de la politique,
mais soucieux de l'organisation de la Cité
et du pouvoir de chacun d'y participer
en dehors des seules élections :

« **Le Conseil des Canadiens** »

<http://www.canadians.org/>

Toujours à propos de la **privatisation générale** des biens publics, mise en oeuvre par les hommes politiques "de droite" comme "de gauche", **contre l'intérêt général et contre l'opinion des citoyens**, même pas consultés officiellement :

« **Hausse des tarifs du Gaz & ouverture du marché, du capital**
Êtes-vous naïf au point de croire qu'elle est seulement liée à la hausse du pétrole ? »

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=1988

« En fait, cette hausse vise aussi à assurer le **doublement des dividendes aux actionnaires**, conformément au document de mise en bourse de l'AMF (passage de 318 millions d'euros en 2003 à 420 en 2004 puis de 840 millions d'euros à l'horizon 2007/2008).

Si l'augmentation est de 13 % au 1^{er} novembre, la **facture** annuelle d'un chauffage gaz familial (consommant par exemple 21 000 kWh) qui est **passée de 630 € en 1999 (avant la déréglementation)** à 811 € en 2005 atteindrait au **1^{er} novembre 1051 €**, **soit près de 60 % d'augmentation**. » (...)

« **Ni bonze, ni laïc ou la voie du plus faible. Essai sur l'esprit des lois** »

Le site fourmillant de **Christian Pose**

<http://linked222.free.fr/>

où nos problématiques citoyennes peuvent se ressourcer avec de longs documents et une réflexion poussée, mille détails et nuances de la pensée, occidentale et orientale. Il faut du temps, c'est parfois ardu, mais l'analyse est souvent intéressante :o)

J'ai reçu cet **avis** que je relaie (ne ratez surtout pas l'émission sur **EDF**) :

Des Sous... et des Hommes, une émission d'économie pédagogie différente
(avec des écarts de route vers la politique ou la sociologie...),
le mardi de 9h30 à 10h sur **AligreFM**, 93.1 en région parisienne,
et www.des-sous-et-des-hommes.org

Des Sous, c'est l'émission diffusée le mardi matin sur **Aligre**, mais c'est aussi **quatre ans d'archives sur notre site...**, téléchargeable au format **MP3** pour le mettre sur tous les nouveaux "outils" qui permettent dès lors d'écouter **Des Sous** dans le métro, le train, en voiture, dans la rue...

Une sorte de bouffée d'air transportable d'après ce que me disent certains...

Des Sous, c'est aussi les 121 émissions précédentes transcrites (par des auditeurs !) mises à la disposition de tous ! Et victoire, nous ne sommes plus en retard...

Des Sous ne vit que grâce à tous ceux qui lui font de la pub, de toutes les façons possibles, en en parlant, en diffusant l'annonce des émissions, en mettant un lien sur un forum, en... je ne sais pas... tout est possible et tout compte...

Des Sous a besoin de vous : **Aligre** est une radio associative, l'animatrice de l'émission et du site est bénévole...

Voici donc les **programmes** à venir :

L'émission sur EDF (dossier majeur sur lequel il faut absolument que nous réagissions !!!) **est en ligne sur le site**. Elle avait été enregistrée le 5 octobre 2005. À cette date-là, et devant l'absurdité du projet, **François Soult** pensait qu'il était encore possible que l'ouverture du capital ne se fasse pas... Le temps de caser une émission urgente sur **Bolkestein**... et hop... les médias annoncent l'ouverture du capital, mais sans jamais en expliquer réellement les tenants et les aboutissants... Depuis, on peut s'étouffer en buvant son café quand on entend la pub pour la réservation d'actions de cette belle société qui approvisionne je ne sais combien de millions de "consommateurs" nous dit-on... et pas d'usagers... tout un programme...

L'émission du mardi 8 faite avec Denis Collin est de celles que j'aime bien, bourrée de gros mots ! Un regard décalé, mais pas extrémiste... Ça oblige à repenser...

Le 15, Jean-Marie Harribey bien connu des auditeurs de **Des Sous**... Les neurones vont devoir chauffer...

http://dsedh.free.fr/emissions_passees.htm

Bonne écoute !

Pascale Fourier

Vous pourrez trouver encore un petit mot de **Pascale**, énervée, comme d'habitude...

« **Le PS : vers le suicide ou la renaissance ?** » <http://dsedh.free.fr/motpascale/12.htm>

« La Démocratie Directe chez nos voisins »

<http://www.mic-fr.org/voisins.htm>

Un document très intéressant relevé par le **Mouvement pour l'Initiative Citoyenne (MIC)** qui compare rapidement les institutions de nos voisins sous l'angle du **référéndum**.

Ce document est issu de www.andigross.ch/html/ratingfr.pdf
et on consultera avec intérêt le site **d'Andreas Gross** :
<http://www.andigross.ch/>

De mon côté, je travaille
à un **tableau synthétique général**
qui compare ainsi toutes les grandes démocraties
sur chacun des grands principes qui me semblent essentiels
pour protéger réellement la dignité et la liberté des individus.
Si vous connaissez des **ouvrages de droit comparé** bien faits
qui ciblent ainsi **les institutions**, l'information m'intéresse.
Quel immense travail, mais quel sujet passionnant !
C'est aux **citoyens** eux-mêmes de façonner
et protéger **leur** démocratie.

J'ai aussi commencé à lire un petit livre,
ancien mais intéressant, intitulé « **Le référendum** »
par **Michèle Guillaume-Hofnung** (PUF Que sais-je ?, 1987, 127 p.)

Un ancien article, excellent, qui m'avait échappé à l'époque et qui reste largement d'actualité :

« **Le Parti Socialiste dans l'étau** », par **Denis Collin** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=16345

Du débat qui suit cet article, j'ai remarqué et extrait cette **évidence simple et corrosive** :

« **Être Européen, c'est pas moins nationaliste qu'être Français...**
et c'est en retrait sur l'internationalisme du 19ème siècle, sans téléphone,
sans voiture, sans avion, sans *Internet*, etc., sans *Bellaciao...* »

Vient de paraître :

« **Sur la concentration dans les médias** »

Voir un résumé sur **Acrimed** : <http://www.acrimed.org/article2189.html>

Ce livre est l'aboutissement d'une réflexion menée au sein de

l'Observatoire Français des Médias (OFM) :

<http://www.observatoire-medias.info/index.php3>.

Un article vraiment très intéressant de **Maxime Vivas** :

« **Laurent Fabius a égaré "son" dictateur** »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=20183

Et un vrai beau long **débat** derrière... :o)

Le même **Maxime Vivas** a écrit cet autre passionnant article :

« **Toutes les prisons sont laides** » :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2830.

Une perle rediffusée sur LBSJS : « **Nos années Pierrot** »

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=770

Lisez ce texte superbe :

(texte retrouvé sur <http://www.u-blog.net/bastouille/2003/07/10>)

« ... Un de mes professeurs de dessin aux *Arts appliqués* donnait un superbe enseignement qui se ramassait en une seule phrase : « À chaque instant votre dessin est fini. » En règle générale, dans un cours de dessin, on vous indique le temps dont vous disposez. Cinq minutes, une heure, quatre heures, ou plusieurs séances. Avec lui, non. Il fallait commencer par l'essentiel et rester sur l'essentiel. Dès que le fusain touchait le papier, et à chaque trait, l'urgent était l'essentiel. Un « essentiel » qu'il appartenait à chacun de découvrir. Puis de s'y maintenir. Sur la brèche, sur la ligne de crête, première ligne, ligne de feu, ligne de partage des eaux. Ainsi, à chaque instant, le dessin peut s'arrêter. L'important est dans chaque instant de la ligne. Pas dans la fin. Ni dans le début. Mais dans le trait, dans le chemin.

Quel sage pourrait ainsi dessiner sa vie ? Qu'à chaque instant la vie puisse être interrompue et qu'à chaque instant elle soit « essentielle » ? Toujours prête à la halte et prête à s'en aller. **Nous croyons poursuivre un but, nous croyons que le trait comme un chemin nous conduit vers un but. Or il n'y a pas de but. Le but c'est le chemin. Le but n'est rien, le chemin est tout. Dans le chemin il y a tous les possibles, alors que dans le but, il n'y a que le but. Être en chemin, voilà le but. Être n'est pas le but. Il n'y a pas d'Être que d'être en chemin...** »

Merci à AMG et JL pour les deux liens qui suivent :

D'abord, un texte important de **Jacques Rancière** qui présente l'étonnant **Jacotot** (1770-1840) :
http://institut.fsu.fr/nvxregards/28/28_ranciere.htm

C'est viscéralement passionnant pour un prof dans sa réflexion pédagogique, mais ce sont aussi de puissantes idées dans la recherche d'une citoyenneté.

Ensuite, le blog du **café du commerce** a déniché et commente des extraits d'un nouveau livre de **Jacques Rancière** « **La haine de la démocratie** » :
http://cafeducommerce.blogspot.com/2005/10/bon-samaritain_27.html

Ce texte-là aussi est vraiment fort :o) Il faut que je lise ce livre :o)

« La dénonciation de l'"individualisme démocratique" opère en effet, à peu de frais, le recouvrement de deux thèses : la thèse classique des possédants (les pauvres en veulent toujours plus) et la thèse des élites raffinées : il y a trop d'individus, trop de gens qui prétendent au privilège de l'individualité. Le discours intellectuel dominant rejoint ainsi la pensée des élites censitaires et savantes du XIX^{ème} siècle : l'individualité est une bonne chose pour les élites, elle devient un désastre de la civilisation si tous y ont accès.

Le tirage au sort a depuis lors fait l'objet d'un formidable travail d'oubli [en note, l'auteur recommande sur ce sujet : *Bernard Manin*, "Principes du gouvernement représentatif", Flammarion, 1995]. Nous opposons tout naturellement la justice de la représentation et la compétence des gouvernants à son arbitraire et aux risques mortels de l'incompétence. Mais le tirage au sort n'a jamais favorisé les incompetents plus que les compétents [cela dépend tout de même de la proportion de "compétents" dans la population...]. S'il est devenu impensable pour nous, c'est que nous sommes habitués à considérer comme toute naturelle une idée qui ne l'était certainement pas pour *Platon* et qui ne l'était pas davantage pour les constituants français ou américains d'il y a deux siècles : que le premier titre sélectionnant ceux qui sont dignes d'occuper le pouvoir soit le fait de désirer l'exercer.

Platon sait donc que le sort ne se laisse pas si aisément écarter. (...) Il y a à cela deux raisons. (...) La première est que le procédé du tirage au sort est en accord avec le principe du pouvoir des savants sur un point, qui est essentiel : **le bon gouvernement, c'est le gouvernement de ceux qui ne désirent pas gouverner. S'il y a une catégorie à exclure de la liste de ceux qui sont aptes à gouverner, c'est en tout cas ceux qui briguent pour obtenir le pouvoir.** (...)

C'est cela d'abord que démocratie veut dire. La démocratie n'est ni un type de constitution, ni une forme de société. Le pouvoir du peuple n'est pas celui de la population réunie, de sa majorité ou des classes laborieuses. Il est simplement le pouvoir propre à ceux qui n'ont pas plus de titre à gouverner qu'à être gouvernés. De ce pouvoir-là on ne peut pas se débarrasser en dénonçant la tyrannie des majorités, la bêtise du gros animal ou la frivolité des individus consommateurs. Car il faut alors se débarrasser de la politique elle-même. Celle-ci n'existe que s'il y a un titre supplémentaire à ceux qui fonctionnent dans l'ordinaire des relations sociales. Le scandale de la démocratie, et du tirage au sort qui en est l'essence, est de révéler que ce titre ne peut être que l'absence de titre, que le gouvernement des sociétés ne peut reposer en dernière essence que sur sa propre contingence.

L'égalité n'est pas une fiction. Tout supérieur l'éprouve, au contraire, comme la plus banale des réalités. Pas de maître qui ne s'endorme et ne risque ainsi de laisser filer son esclave, pas d'homme qui ne soit capable d'en tuer un autre, pas de force qui s'impose sans avoir à se légitimer, à reconnaître donc, pour que l'inégalité puisse fonctionner, une égalité irréductible. Dès que l'obéissance doit passer pour un principe de légitimité, qu'il doit y avoir des lois qui s'imposent en tant que lois et des institutions qui incarnent le commun de la communauté, le commandement doit supposer une égalité entre celui qui commande et celui qui est commandé. Ceux qui se croient malins et réalistes peuvent toujours dire que l'égalité n'est que le doux rêve angélique des imbéciles et des âmes tendres. Malheureusement pour eux, elle est une réalité sans cesse et partout attestée. Pas de service qui s'exécute, pas de savoir qui se transmette, pas d'autorité qui s'établisse sans que le maître ait, si peu que ce soit, à parler "d'égal à égal" avec celui qu'il commande ou instruit. La société inégalitaire ne peut fonctionner que grâce à une multitude de relations égalitaires. C'est cette intrication de l'égalité dans l'inégalité que le scandale démocratique vient manifester pour en faire le fondement même du pouvoir commun. (...)

La représentation n'a jamais été un système inventé pour pallier l'accroissement des populations. Elle n'est pas une forme d'adaptation de la démocratie aux temps modernes et aux vastes espaces. Elle est, de plein droit, une forme oligarchique, une représentation des minorités qui ont titre à s'occuper des affaires communes. (...) L'évidence qui assimile la démocratie à la forme du gouvernement représentatif, issu de l'élection, est toute récente dans l'histoire. La représentation est dans son origine l'exact opposé de la démocratie. Nul ne l'ignore au temps des révolutions américaine et française. Les Pères fondateurs et nombre de leurs émules français y voient justement le moyen pour l'élite d'exercer en fait, au nom du peuple, le pouvoir qu'elle est obligée de lui reconnaître mais qu'il ne saurait exercer sans ruiner le principe même du gouvernement. (...) **La "démocratie représentative" peut sembler aujourd'hui un pléonasme. Mais cela a d'abord été un oxymore.** (...)

Le suffrage universel n'est en rien une conséquence naturelle de la démocratie. La démocratie n'a pas de conséquence naturelle précisément parce qu'elle est la division de la "nature", le lien rompu entre propriétés naturelles et formes de gouvernement. Le suffrage universel est une forme mixte, née de l'oligarchie, détournée par le combat démocratique et perpétuellement reconquise par l'oligarchie qui propose ses candidats et

quelquefois ses décisions au choix du corps électoral sans jamais pouvoir exclure le risque que le corps électoral se comporte comme une population de tirage au sort.

(...) On peut **énumérer les règles définissant le minimum** permettant à un système représentatif de se déclarer **démocratique**. [Suit un catalogue de principes que l'on croirait extraits du texte de *Étienne Chouard* : non-cumul, réduction des dépenses de campagne, "contrôle de l'ingérence des puissances économiques dans les processus électoraux"...]. De telles règles n'ont rien d'extravagant et, dans le passé, bien des penseurs ou des législateurs, peu portés à l'amour inconsidéré du peuple [Des noms, des noms !], les ont examinées avec attention comme des moyens d'assurer l'équilibre des pouvoirs, de dissocier la représentation de la volonté générale de celle des intérêts particuliers et **d'éviter ce qu'ils considéraient comme le pire des gouvernements : le gouvernement de ceux qui aiment le pouvoir et sont adroits à s'en emparer**. Il suffit pourtant aujourd'hui de les énumérer pour susciter l'hilarité. À bon droit : ce que nous appelons démocratie est un fonctionnement étatique et gouvernemental exactement inverse. (...) En bref : l'accaparement de la chose publique par une solide alliance de l'oligarchie étatique et de l'oligarchie économique. (...) **Les maux dont souffrent nos démocraties sont d'abord les maux liés à l'insatiable appétit des oligarques**. [Merci de le rappeler.]

Nous ne vivons pas dans des démocraties. (...) Nous vivons dans des États de droits oligarchiques, c'est-à-dire dans des États où le pouvoir de l'État est limité par la double reconnaissance de la souveraineté populaire et des libertés individuelles. »

Le café du commerce est un blog, on peut y débattre.

Je suis curieux de connaître votre avis sur le **tirage au sort**...

Décidément, il faut vraiment que je crée une partie 'blog' sur mon propre site... :o)

Un site de réflexions transversales :

<http://grit-transversales.org/>

On y trouve, par exemple, l'envie forte d'aller lire le livre

« Pourquoi ça ne va pas plus mal ? »

du philosophe **Patrick Viveret**

Le blog de **L'Union des Républicains Radicaux (U2R)**

<http://u2r.typepad.com/weblog/>

Le site (avec blog) de **Nicolas Dupont-Aignan** : **Debout La République (DLR)**

<http://www.deboutlarepublique.com/>

et le blog **Revue républicaine** :

<http://www.revue-republicaine.org/sommaire.php3>

On y débat souvent de République et de démocratie...

Un site qui fait le pari qu'*Internet* est une chance pour la démocratie :

Le Forum mondial e-democracy :

<http://www.forum-edemo.org/>

Arnaud Montebourg était sur *France Inter* vendredi à l'émission '**Franc Parler**' :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/franc/>

Il est très fort :o)

En terme d'honnêteté, de générosité et de pugnacité, on est très au-dessus de ce que le PS propose depuis des décennies.

Son site (sans blog) : <http://www.montebourg.net/>

« Quand Donald Rumsfeld profite du canular sur la grippe aviaire »

par **Laurence Kalafatides**

(Adaptation des articles du Dr Joseph Mercola et de Michel Chossudovsky)

« Finalement, les pièces du puzzle s'assemblent. Depuis quelque temps le Président *Bush* sème une certaine panique dans ce pays en nous disant que la pandémie de grippe aviaire pourrait tuer, aux États-Unis, entre 200 000 et 2 millions de personnes.

Ce canular a servi à justifier l'achat immédiat de 80 millions de doses de *Tamiflu*, un médicament sans valeur qui sert uniquement à réduire le nombre de jours de maladie et qui pourrait contribuer à la mutation du virus. Les USA ont donc passé commande de 20 millions de doses de ce médicament sans valeur au prix de 100\$ la dose. Coût total : 2 milliard de \$.

La principale question qui se pose est : qui possède les droits de propriété intellectuelle sur le *Tamiflu* ? Selon les médias, seule la société pharmaceutique suisse Roche ferait des milliards de bénéfice. Bien que le médicament soit produit par Roche, il a été développé par Gilead Sciences Inc, qui en possède les droits de propriété intellectuelle. Maintenant un profil bas, Gilead a cédé à Roche, il y a dix ans les droits exclusifs pour la commercialisation du *Tamiflu*.

Donald Rumsfeld a été nommé Président de Gilead Sciences Inc en 1997, position qu'il a conservée jusqu'à sa nomination au poste de Secrétaire à la Défense de l'administration *Bush*. En fait, Rumsfeld est membre du conseil d'administration de Gilead depuis la création de la société en 1987.

Principal actionnaire de Gilead, Donald Rumsfeld va considérablement s'enrichir grâce à la tactique du gouvernement *Bush* qui aura permis l'achat, pour 2 millions de \$, de *Tamiflu*.

On peut répondre et débattre sur ce sujet sur : http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=1984

Article que je rapproche de ce document sonore :

« Pathologies environnementales »

une émission passionnante à écouter absolument sur *France Culture*, samedi 29 octobre 2005

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=35304

(Émission "*Terre à terre*", magazine de l'environnement, consacrée à un Congrès de médecins)

On y décrit scientifiquement des méfaits incroyables des pesticides et des produits d'usage quotidien sur les hommes, et la complicité évidente des hommes politiques avec les lobbies de l'industrie chimique pour nous laisser empoisonner pour préserver les profits.

Exemple : Jean-Pierre Raffarin, avant de quitter le gouvernement a pris une ordonnance interdisant de rendre publics les documents de la CADA s'ils nuisent au secret industriel (!).

Autre preuve : la France est intervenue pour faire modifier une directive européenne qui autorise la publication d'informations ayant trait aux effets sur la santé des OGM... (!)

Encore une : la commission européenne vient de remplacer le texte initial du projet de législation REACH qui veut légiférer sur les substances chimiques mises en circulation, remplacer donc ce texte par un autre, beaucoup plus laxiste, avant même tout débat au Parlement européen... (!) (relire mon '*journal*', 18 juillet).

« 70 % des cancers ont des causes environnementales ».

C'est aux médecins, aussi, de servir de sentinelles, de donneurs d'alerte.

Charles Sultan (CHU Montpellier) résume le tableau scientifique des malformations génitales et des retards de croissance intra utérins liés aux pesticides. Écoutez son témoignage de chercheur, c'est édifiant.

Première mission : travail pendant cinq ans, examen systématique d'une maternité sur Montpellier, la fréquence des malformations génitales augmente. « Le taux de cryptorchidie (les testicules qui ne se mettent pas en place) reste stable, mais le taux d'hypospadiase (malformation de la verge, les deux bourgeons ne se sont pas fusionnés, il persiste des pertuis) sont multipliés par dix, et nous avons trouvé un pourcentage tout à fait significatif de le micropénis et, phénomène le plus inquiétant, le taux de fréquence de pseudohermaphrodisme masculin, c'est-à-dire l'ensemble de ces malformations, est 200 fois supérieur à ce qui est rapporté ailleurs dans la littérature. »

Deuxième mission : étude cas-témoin : nous avons étudié l'environnement des familles dont les petits enfants étaient affectés de ces malformations génitales. Un enfant d'agriculteur, par rapport au groupe contrôle, a deux fois plus de risque de développer une malformation génitale qu'un enfant vivant en milieu non contaminé par les pesticides.

Troisième mission : évaluer l'activité oestrogéno-mimétique et anti-androgène de nombreuses de ces substances. Les pesticides sont des perturbateurs endocriniens, ils sont anti-androgéniques : ils s'opposent à la formation des hormones mâles pendant la vie foetale, or ce sont les hormones mâles qui sont impliquées dans la migration testiculaire et qui sont impliquées dans le développement et la formation de la verge...

Autre conséquence des pesticides, la puberté précoce chez les petites filles, à cause d'une propriété oestrogéno mimétique, c'est-à-dire que les pesticides imitent l'action des oestrogènes, et de ce fait, en traversant la barrière placentaire ou en polluant l'environnement néonatal, ils sont capables d'entraîner un développement prématuré de la glande mammaire chez la petite fille. Tous les pédiatres sont unanimes pour constater cette montée en puissance des précocités pubertaires... Ce cas extrême d'une petite fille de six mois chez qui on observe un développement de la glande mammaire, un utérus hypertrophié, voire des menstruations, constitue une situation hautement préoccupante.

J'ai trouvé un ancien entretien de Charles Sultan là : http://divergence-fm.org/article.php3?id_article=179.

Ma conclusion : il est urgent de libérer les décideurs politiques des influences et pressions des industriels de la chimie qu'on commence à découvrir comme des empoisonneurs professionnels et endurcis, qui refusent qu'on contrôle l'innocuité de leurs substances avant leur mise en circulation.

À mon avis, seule une nouvelle Constitution, avec un renouvellement forcé des politiciens, des contre-pouvoirs systématiques et eux-mêmes contrôlés, la généralisation du RIP et l'affirmation d'un droit des travailleurs assez fort pour équilibrer le droit de propriété, peut nous protéger tous efficacement.

Ensuite, Jeanne Brugère-Picoux, une vétérinaire très intéressante, nous aide à comprendre et relativiser les informations sur la grippe aviaire : 66 mort en deux ans pour 2 milliards de personnes en Asie...

« On ne sait pas hiérarchiser les risques : il y a peut-être une confusion liée à un amalgame entre la maladie humaine, c'est-à-dire la grippe humaine et la maladie animale qui est la peste aviaire.

La peste aviaire c'est une maladie qui est transmise aux animaux via les fientes de volaille, ce n'est même pas une maladie respiratoire, c'est une septicémie rapidement mortelle qui entraîne 100% de mortalité, donc qui est extrêmement grave économiquement.

Alors que la grippe humaine c'est une maladie hautement contagieuse aussi, mais respiratoire qui, en règle générale, n'est pas due à la peste aviaire parce que nous n'avons eu que des cas très sporadiques, et on peut comparer ces 66 morts sur deux ans dans le monde aux 2 500 morts d'une grippe classique en France par an.

Pourquoi est-on passé de "peste aviaire" à "grippe aviaire" ? C'est un terme de médecin utilisé en 1997 quand il y a eu la grippe dite "du poulet" à Hong Kong et qu'il y a eu 6 morts. C'était effectivement un virus H5N1, un virus influenza qui était spécifiquement aviaire et c'était la première fois qu'on observait un passage à l'homme, mais c'était exceptionnel, comme vous le voyez, 6 morts.

C'est aussi un H5N1 qui décime les volailles asiatiques, essentiellement par des échanges commerciaux et qui semble ensuite intervenir par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs, mais c'est important de se rendre compte que ce H5N1 n'est pas le seul, on a eu aussi de la peste aviaire à nos frontières, on en a eu en 99 en Italie, ça a duré même deux ans, en 99 et 2000, et puis il y eu une autre épizootie, c'est en 2003, en Hollande, et là ce sont des pays où les frontières ne sont pas des montagnes et donc il faut se rendre compte [qu'il y aurait pu avoir] aisément franchissement des frontières [mais qu'il n'y a eu que] 8 foyers en Belgique et un foyer en Allemagne à partir de cette peste en Hollande qui a quand même touché le tiers des volailles hollandaises, c'était assez catastrophique. Nous n'avons pas été touchés non plus.

Quand l'ESB est apparue en Angleterre, c'était une maladie qui était considérée au départ comme une curiosité scientifique, mais avec 400 cas en mai 88, ce n'était plus une curiosité scientifique et je travaillais sur le sujet de la tremblante du mouton qui est l'équivalent pour le mouton de ce qu'est l'ESB à la vache, et je me rappelle que quand j'ai voulu prévenir les vétérinaires, on m'a expliqué que ce n'était pas intéressant, c'était vraiment une curiosité scientifique, je me rappelle aussi que les associations de consommateurs, quand je leur disais que je ne mangeais plus d'abats parce que je ne savais pas s'ils étaient français ou anglais et que le risque est surtout lié aux abats, ça n'avait pas beaucoup d'importance, c'était une ligne dans leurs journaux, les politiques aussi avaient les mêmes réactions, (...) moi j'étais l'alarmiste parce j'osais dire que ça pouvait être dangereux. Il est donc assez paradoxal que maintenant, on me dise "vous voulez rassurer"... En tant que scientifique on donne son avis, alors on peut se tromper quand il y a des incertitudes, mais on donne son avis parce qu'on enseigne ces maladies. Alors, ce qui serait bien, pour la peste aviaire, c'est que ce soit des vétérinaires qui communiquent et non pas des médecins qui font un amalgame entre la grippe, qui sera vraisemblablement à l'origine d'une pandémie, il y en a trois à quatre par siècle, et une maladie aviaire qu'ils ne connaissent pas trop parce qu'ils n'ont plus d'enseignement de pathologie comparée. »

Le normand curieux (<http://drakkar-bleu-noir.over-blog.com/>) a déniché le compte rendu complet du congrès (84 pages) qui a l'air absolument passionnant : <http://drakkar-bleu-noir.over-blog.com/article-1101823.html>.

Il est tentant de relier cet avis scientifique avec celui de Laurence Kalafatides (voir plus haut) qui souligne quelques remarquables enjeux financiers privés de la panique publique.

Le samedi matin est vraiment très intéressant sur **France Culture**
(c'est un problème, car on ne peut plus rien faire d'autre pendant toute la matinée... :o)

« Que reste-t-il de la presse d'opinion ? »

avec **Charles Silvestre**, secrétaire de l'Association des amis de l'Humanité,
interrogé par des journalistes de *Marianne* et *Télérama*.

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/fiche.php?diffusion_id=35605

Très intéressante émission radio.

J'ai noté quelques idées :

Après avoir distingué le journalisme de combat et celui de débat, *Charles Silvestre* pense que le débat va s'imposer parce qu'il n'y a pas de journalisme de combat sans débat et pas de journalisme de débat sans combat, débat et combat étant indissociables.

Quand on lui reproche les années noires de collaboration avec Staline, il souligne que tous les grands journaux qui ont traversé le siècle ont eu leur période "stalinienne" de collaboration répugnante, que ce soit lors de l'occupation allemande ou lors de la colonisation : *Le Figaro* ou *La Croix* n'ont de leçons à donner à personne, par exemple. Un journal peut sans doute survivre à de telles ignominies s'il change en profondeur.

Quand on lui parle de démocratie enfin pacifiée, il s'exclame qu'elle reste évidemment très conflictuelle et que c'est bien hypocrite de prétendre qu'elle ne l'est pas.

La presse va mal parce que la presse est "couleur muraille", il faut évidemment que les journalistes aient quelque chose à dire... On dirait qu'il est devenu honteux de porter un jugement. Certes, il ne faut pas que les journalistes fassent écran, mais ils ne peuvent pas se réduire à n'être qu'une passerelle, à n'être que des techniciens de l'info.

La vérité n'est pas réductible à une pile de faits, il y faut des opinions.

Extrait de l'émission d'**Alain Finkielkraut, Répliques**, de ce matin :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/repliques/fiche.php?diffusion_id=35397

On a oublié le message de Sade, pourtant répété livre après livre :
« si vous prenez le plaisir comme fondement de la société, nous allons tous devenir des criminels ».

Le thème cette émission très intéressante était « La consécration de la pornographie ».

L'émission **Concordance des temps** de **Jean-Noël Jannoney** qui recevait ce matin **Gilles Candar** :
« **le débat entre Guesde et Jaurès** » était, elle aussi, captivante :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/concordance/fiche.php?diffusion_id=35433
Un retour très instructif sur la pensée de Jaurès. Des enregistrements anciens émouvants.

Une **conférence audio** intéressante sur
le NAIRU et le mensonge quotidien de nos « représentants » politiques
sur leur soi-disant 'lutte contre le chômage' alors qu'ils **programment** cyniquement ce chômage :
http://lenairu.free.fr/pages/ressources_audiopag.html

« **TeleSur : bien plus que l'anti-CNN** »

Un entretien avec **Michel Collon**
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2812

Court et passionnant :o)

**L'indépendance des médias par rapport aux pouvoirs, politiques et économiques,
est un enjeu majeur pour la démocratie.**

Telesur sera peut être **une alternative médiatique mondiale : libre.**
Si ça fonctionne, toute la planète peut y gagner en paix et en liberté, même l'Europe bien sûr.

Par exemple, chez nous, *Alexandre Adler* (sur *France Culture* le matin),
qui hait *Chavez* avec une violence étonnante, n'est convaincant sur le *Venezuela* que parce
qu'il est **tout seul à en parler, sans contradicteur** (comme tous les éditorialistes de *Radio France*)...

On peut déjà prévoir qu'*Adler* va regretter la naissance de cette télé "populiste",
sûrement un outil de "propagande préfasciste"... Triste propagande d'*Adler*, ça oui...

Au nom de la nécessaire pluralité, je souhaite **que, sur les radios et télévisions publiques,
chaque éditorialiste soit accompagné d'un contradicteur notoire**, pas un faire-valoir complaisant mais un
vrai contradicteur, déterminé, et doté d'un temps de parole adapté à la situation.

Quand va-t-on enfin **retrouver à la radio, à la télé,
de vrais longs débats, contradictoires et honnêtes ?**

« **Le "populisme du FN" un dangereux contresens** », d'**Annie Collovald**

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2712

Intéressante analyse du mot « *populisme* » et de ses usages actuels.

Jean-Marc Jancovici est un ingénieur consultant passionnant, incollable sur **le climat et l'énergie**.

Sur <http://www.manicore.com/> son site fourmille, pétille, scintille...

On commence à explorer ses pages innombrables... et on n'arrive pas à s'arrêter...

Sur le **changement climatique**, voyez le sommaire <http://www.manicore.com/documentation/serre/>,
sur **l'énergie**, voyez http://www.manicore.com/documentation/environnement_prospective.html.

En voilà encore un qui parle, avec rigueur et humour, de choses importantes pour nous tous.

C'est ce précieux *Jean-Marc Jancovici* qui vient d'écrire une nouvelle effrayante
pour que nous prenions tous la mesure de l'imminence et la gravité des dangers qui s'annoncent :

« **Le désespoir de l'énergie** »

http://www.manicore.com/documentation/articles/futur_expansion.html

Un ami me fait savoir que **Bill Gates** aurait prononcé cette phrase considérable :

« **Il est déshonorant de mourir riche.** »

Trois articles très forts dans **le Monde diplomatique** de novembre :

« Écofascisme ou écodémocratie »,

par **Serge Latouche**, militant pour la **décroissance**
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/11/LATOUCHE/12900> (intro)

C'est long à lire, mais quelle forte pensée !

« I Quels sont les « ennemis du peuple » ?

(Qui est contre la sauvegarde de la planète ? Personne...)

Difficile de répondre : "*Big brother*" est anonyme,

et avec la pub, notre servitude est largement volontaire.

II Que faire ? Réforme ou révolution ? Des mesures simples (réformes) peuvent enclencher le cercle vertueux de la décroissance, notamment **l'internalisation des déséconomies externes** (dommages engendrés par un agent qui en rejette le coût sur la collectivité), peuvent entraîner une véritable révolution des comportements.

III Dictature globale ou démocratie locale ? Certains doutent beaucoup des capacités des sociétés dites "démocratiques" à prendre les mesures qui s'imposent et n'envisagent que *l'écocratie autoritaire, écofascisme ou écototalitarisme...* Le pari de la décroissance est tout autre, pariant sur l'attrait de l'utopie conviviale, combiné avec les contraintes : une **démocratie écologique locale** peut constituer une voie de **décroissance sereine** beaucoup plus sûrement qu'une problématique démocratie universelle. »

Un article important. À lire.

« Une comptabilité sur mesure pour les actionnaires »

par **Jacques Richard**, professeur à l'université Paris-Dauphine :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/11/RICHARD/12911> (intro)

C'est également long à lire, mais c'est très instructif :
en même temps qu'on y comprend les rouages élémentaires de la comptabilité qui assuraient **un minimum de prudence et d'honnêteté** dans les affaires, on apprend que le capitalisme est progressivement venu à bout des derniers principes et que les comptables seront **bientôt libres de truquer librement tous les comptes** pour pouvoir distribuer un maximum de dividendes aux saints actionnaires rentiers...

Plus ça va, plus ça sent le crash boursier, je trouve...

La dernière fois, ça nous a valu une guerre mondiale...

« Naufrage industriel pour la marine marchande »,

par **François Rufin**

Vous qui me lisez, je ne sais pas quel est votre métier, vous vous croyez peut-être à l'abri de la misère, et bien lisez ce long article qui décrit **la misère des marins abandonnés**,

abandonnés **par nous**, les autres citoyens,

et abandonnés **par leurs « représentants »** politiques,

abandonnés à la violence quotidienne de la cupidité sans chaîne, voulue sciemment par les néolibéraux pour enrichir les plus riches,

exactement comme on va tous être abandonnés nous-mêmes, les uns après les autres, si on ne se bagarre pas *bec et ongles*.

La précarité et l'exploitation suinte partout sur les bateaux, la lutte des peuples entre eux y est devenue la règle...

sur fond de fortunes indécentes qui gonflent en coulisse...

Il faut lire ça, mes amis, ça fait froid dans le dos et...

ça garde bien réveillé.

Faites bien passer le message, parce que **la directive « services » (Bolkestein) est bien vivante** et qu'elle est faite pour nous programmer cet avenir-là, pour nous tous...

Ce qui est décrit dans cet article est terrifiant.

« **Union européenne : les lobbyistes politiques contre toute transparence** », par **Jean Shaoul** :

http://www.legrandsoir.info/article.php?id_article=2420

Il faut lire ça jusqu'au bout... C'est proprement révoltant...

Démocratie pourrie... Il n'y a pas d'autre mot, vraiment.

Je ne sais pas si cette maladie se guérit...

À rapprocher de :

« **La commission européenne : sur pouvoir et sous démocratie** »

une excellente analyse de **Raoul Marc Jennar**

où les mécanismes des **lobbies** sont soigneusement décrits

<http://www.urfig.org/analyses-Jennar-UE-CEE-pouvoir-demo.htm>

Pour réfléchir aux différents **systèmes de vote** connus,
l'encyclopédie libre et gratuite **Wikipédia**, comme d'habitude, est une mine :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_vote

Voir aussi le mot '**démocratie**'...

« **L'impasse foncière ou l'impossible équation** », par **Jean-Louis Andreani**

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-702396,0.html>

(*Le Monde* du 23 octobre 2005)

On connaît donc les causes de la spéculation foncière scandaleuse qui sévit dans le pays,
mais nos « représentants » sont inertes, et nous, nous sommes désarmés, privés de RIP.

Extraits de cet article très intéressant :

« La "maîtrise publique du foncier" est la solution la plus radicale. Sous le mot d'ordre de "**municipalisation des sols**", l'idée était répandue en France, dans les années 1960 et 1970, bien au-delà des seuls milieux de gauche. Une solution intermédiaire, l'extension progressive du patrimoine foncier public, faisait d'ailleurs consensus. Mais, à partir des années 1980, le retour en force des idées libérales, allié aux difficultés et au coût d'une telle politique, a conduit au contraire à un effacement de l'État. Un praticien PS du logement estime que l'oubli général de la "municipalisation des sols" est le signe que la France a "déserté toute réflexion" réelle sur le sujet. » (...)

« Le corollaire de la maîtrise publique du sol est **une propriété privée temporaire, ou partielle**, avec une dissociation du droit de propriété et du droit de construire, et des baux ou concessions de longue durée. »

« Le problème est que la France ne pratique pas, non plus, de réelle régulation du marché foncier. Au contraire, "le système fiscal sur le foncier n'est ni fait ni à faire", souligne **Vincent Renard**, économiste spécialiste de ces questions. Le dernier rapport parlementaire sur le sujet, publié par le Sénat fin juin, observe ainsi que, du fait de la structure des impôts fonciers, **"ceux qui construisent sont davantage taxés que ceux qui détiennent du foncier constructible sans l'utiliser"** ("Foncier, logement : sortir de la crise", Dominique Braye -Yvelines, UMP-, président ; *Thierry Repentin* -PS, Savoie-rapporteur).

La valeur locative des terrains, base du calcul de la taxe sur le foncier non bâti, n'a pas été revue depuis... 1961. En outre, leur caractère constructible ou non, qui change pourtant du tout au tout le prix de vente, n'est pris en compte que de façon marginale dans le calcul de cette taxe.

Tout cela renforce une tendance bien française : **puisque la possession d'un terrain nu ne coûte presque rien, autant le conserver en attendant que les prix montent. Répété des milliers de fois, y compris parfois de la part d'acteurs publics, ce raisonnement aboutit au gel du foncier et à la hausse continue des prix.** » (...)

« **Jospin contre les nouveaux aristocrates** »

Maurice Szafran, dans *Marianne* n°444, assassine le livre de *Jospin* ("il suinte le sérieux et... l'ennui, comble de l'égotisme et de la suffisance..." et autres amabilités...), mais il y a quand même débusqué l'invention d'un nouveau concept : celui de la « *nouvelle aristocratie* ». Lisons **Lionel Jospin** :

« L'un des traits les plus originaux de la période, dans le champ des structures sociales, et qui est aussi l'un des plus troublants, est l'émergence d'un nouveau groupe dominant. Cette **nouvelle aristocratie** émerge d'une alliance implicite entre les grands dirigeants d'entreprises, des financiers, des cadres élevés de l'industrie et des services, certains hauts fonctionnaires de l'État et des privilégiés des médias.

Tout en invoquant le modernisme et sous prétexte d'adaptation à l'époque, ce groupe opère **un retour en arrière** pour adopter une vision des rapports sociaux qui s'inspire d'un passé lointain, dans le sens où il distingue totalement son sort de celui des autres. Il est en quelque sorte le nouveau « groupe » de prestige du monde moderne.

Ce groupe enjoint les autres catégories sociales de faire des sacrifices, au nom de la compétition mondiale, **mais ne consent pour lui-même à aucun effort ou renoncement** et ne conçoit même pas que la question se pose. Les discours des représentants de ce groupe nouveau oscillent constamment **entre l'insensibilité sociale et la bonne conscience idéologique.** »

On n'a rien à ajouter à cet aveu :o)

Vers une société sécuritaire et la démocratie en grand danger ?

Il faut lire ce livre important de **Loïc Wacquant**, « **Punir les pauvres** » (Agone, 2004, 364 p.), Lire l'excellente **revue de presse** d'Agone à <http://atheles.org/agone/contrefeux/punirlespauvres/>

« Aux États-Unis, il y a environ 2 millions de personnes incarcérées. Dès 1992, quatre États américains consacrent dans leur budget plus d'un milliard de dollars à l'emprisonnement au seul titre du fonctionnement. La prison est devenue le troisième employeur national ! En 1997, le taux d'incarcération pour 100 000 habitants était de 648 aux États-Unis contre 90 en France... **Loïc Wacquant**, professeur à Berkeley, s'interroge dans *Punir les pauvres* sur les raisons d'un tel écart. Ce taux de remplissage des prisons est un phénomène relativement récent qui remonte aux années 1980, où le nombre de détenus était "seulement" de 500 000. Selon l'auteur, ce quadruplement ne peut pas s'expliquer par une montée de la violence : le taux d'homicides et de vols avec violences est resté stable sur les deux décennies. Mais il est causé par "l'extension du recours à l'enfermement [...]" et l'alourdissement des peines encourues" (sauf pour les crimes en col blanc).

Parallèlement à ce durcissement, en 1996, a lieu la réforme des aides sociales qui touchent de plein fouet les franges les plus fragiles de la population. De 1955 à 1995, de nombreux hospices psychiatriques ferment par manque de moyens, divisant par dix le nombre de patients. **L'ancien État Providence, le "Welfare State", utilise aujourd'hui environ dix fois plus d'argent à la répression qu'à l'aide sociale.** Cet ouvrage montre comment un État est devenu libéral en matière économique et, à l'inverse, très directif en matière sociale. Mieux, comme les prisons deviennent trop chères, elles sont confiées au privé qui va parfois jusqu'à faire payer aux prisonniers une partie du coût de leur incarcération ! De nombreux exemples effarants sont donnés des conditions d'emprisonnement.

Quel est l'intérêt de réfléchir comme le fait cet ouvrage sur **l'exemple américain** ? Il est, nous dit l'auteur, **"une sorte d'alambic historique qui permet d'observer en grandeur naturelle les conséquences sociales, politiques et culturelles de l'avènement de la pénalité néolibérale dans une société soumise à l'empire conjoint de la marchandise et de l'individualisme moralisant"**.

Quand en France on entend parler à longueur de médias de "tolérance zéro", cette analyse peut sembler pertinente. (*L'Écologiste*, septembre novembre 2005) ».

Lire la suite, importante, à <http://atheles.org/agone/contrefeux/punirlespauvres/>...

Lire aussi ces articles :

« **La marmite carcérale et ses débordements** », par **Nathalie Guibert** (Le Monde du 23-10)
<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-702355,0.html>

« **Le Projet INES : Une menace de trop pour la Liberté en France** », un texte **d'ATTAC**
http://notv.info/article.php3?id_article=427

« **Les diables du Diable** », par l'excellent **Eduardo Galeano**
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/08/GALEANO/12413>

L'exploitation des peurs pour assurer son pouvoir ne date pas d'hier. « Que deviendrait Dieu s'il n'y avait pas d'ennemis ? La peur commande, et les guerres se nourrissent de peur. (...) Bienvenus soient nos ennemis ! (...) »

« **Terrorisme, le droit en danger. La lutte contre l'hyperterrorisme peut miner la démocratie par les entorses qu'elle se permet.** », par **William BOURDON**, avocat à la cour.
<http://www.liberation.fr/page.php?Article=329777>

Je dis, je crie, que c'est folie que d'accepter que des condamnations s'appuient sur des aveux obtenus sous la TORTURE ! Quel juriste peut accepter cette infamie ? Rien, absolument rien, ne peut justifier ça. À quoi servent les juristes, enfin ?! Réveillons-nous !

« **Les États-Unis inventent la délocalisation de la torture** », par **Stephen Grey** :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/04/GREY/12050>

Absolument essentiel : le petit livre de **Jean Peyrelevade**, « **le capitalisme total** » (Seuil, la République des idées, 2005, 90 pages) et tous les entretiens qu'il donne partout à ce propos.

C'est un précieux renfort pour les livres décapants de **Joseph Stiglitz** :

« **La grande désillusion** » (2002) et « **Quand le capitalisme perd la tête** » (2003).

Lire l'entretien au *Nouvel Obs* : « **Comment le capitalisme est devenu fou** »

<http://www.nouvelobs.com/articles/p2134/a277960.html>

Écouter aussi le passionnant entretien aux **Matins** de *France Culture* où le jeune *Nicolas Demorand* pose des questions parfaites, impertinentes. Les réponses édifiantes d'un grand banquier libéral (pas encore tout à fait repenti) sont à diffuser largement (il faudrait consigner par écrit le *script* de l'émission) et à faire connaître dans toutes les salles de rédaction de la planète :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=35732

Si les journalistes et les éditorialistes, enfin convaincus par les seuls hommes à qui (c'est dommage, mais c'est évident) ils donnent du crédit (les grands économistes, les grands patrons et les grands banquiers), si les journalistes comprennent enfin l'impasse mortifère du néo-libéralisme, si les journalistes se mettent enfin à défendre les citoyens et un protectionnisme modéré au lieu de défendre les multinationales et la *chienlit laisser-fairiste* (dixit *Maurice Allais*) qui oppose frontalement et cyniquement les peuples les uns contre les autres, alors on a enfin une chance sérieuse de sauver la démocratie.

Il est savoureux d'écouter *Peyrelevade* se défendre à grands cris d'être un de ces altermondialistes "qui ne savent que critiquer sans rien proposer", pour ensuite, quand on lui demande ce qu'il propose lui-même à partir de sa sombre, rigoureuse et implacable analyse,

l'entendre reconnaître qu'il n'a, lui non plus, pour l'instant, rien à proposer :o)

En fait, il sait sûrement, mais il n'ose pas encore le proposer (il y a des banquiers à Attac ? ;o)

Je n'imaginai pas qu'on sauverait la démocratie avec le soutien des banquiers, mais pourquoi pas.

Je suis curieux d'entendre ce que l'affreux *Jean-Marc Sylvestre*, celui qui martèle sans contradicteur sa propagande néolibérale tous les matins sur *France Inter*, va dire de ce livre :o)

Si vous l'apprenez, dites-le moi, merci (le matin, je n'écoute plus que *France Culture* :o)

Autre lien très intéressant sur le sujet :

« **Le capitalisme est-il menacé ?** », dans *L'Express* du 20 oct., avec 4 économistes réputés :

Patrick Artus, Jean Peyrelevade, Elie Cohen et Jean-Luc Gréau :

<http://www.lexpress.fr/info/economie/dossier/capitalisme/dossier.asp?ida=435354>

Quelques citations incroyables de *Jean Peyrelevade* :

« (...) Dans la lutte entre le capital et le salariat, le capital a gagné et impose ses normes à des salariés faibles, mal défendus par des syndicats sans réel pouvoir. S'ajoute à cela une dissociation dans la sphère même du capital. Longtemps, le capitaliste était à la fois entrepreneur et propriétaire: c'est le désir d'entreprendre qui était à l'origine de l'accumulation et de l'exploitation décrites par Marx. Aujourd'hui, les propriétaires-actionnaires sont animés par un désir d'enrichissement dissocié de l'esprit d'entreprise. Le capitaliste actuel est anonyme. »

« Le patron, lui, n'incarne plus le grand capital. Il est fort bien rémunéré, mais il n'a plus le pouvoir : il n'est qu'un instrument du système. Les nouvelles tensions du capitalisme sont à l'intérieur de chacun d'entre nous : en tant qu'actionnaire et futur retraité, on cherche à maximiser le rendement de notre épargne. En tant que consommateur, on plébiscite les produits et services discount fabriqués à coups de délocalisations. Enfin, en tant que salarié, on veut que notre employeur reste en France et même qu'il augmente nos salaires ! On est tous bourreaux et victimes. »

« Ce capitalisme financier a pour unique objectif la création de richesse pour l'actionnaire. Incapable de prendre en compte l'intérêt général, il crée une économie de rente au détriment de la production. Les marchés boursiers ne peuvent pas continuer à progresser de 10% par an, alors que l'économie réelle croît de 3% ! Le capitalisme total crée d'inacceptables inégalités et bafoue le développement durable, respectueux de l'environnement et de l'humain... En effet, les normes de rentabilité incitent les sociétés à brider les salaires et à accélérer les délocalisations pour produire toujours moins cher. D'où la multiplication des drames sociaux dans nos pays développés. Enfin, le système n'est ni économiquement ni écologiquement tenable sur la durée. Si la Chine et l'Inde alignaient leur consommation énergétique sur celle des États-unis, les ressources de la planète n'y suffiraient pas ! »

Je rappelle que c'est bien *Jean Peyrelevade*, grand patron libéral, qui parle, et pas *Olivier Besancenot*, Noël Mamère ou *Jacques Nikonoff* :o)

Pendant que les hommes politiques, obnubilés par le pouvoir, trahissent quotidiennement ceux qu'ils "représentent", il se passe enfin des choses importantes dans la **conscience** des autres responsables, économiques et journalistiques.

Une réaction intéressante au texte de **Thibaud** et au **mien**
sur un blog amusant, « **le café du commerce** » :
<http://cafeducommerce.blogspot.com/2005/10/aprs-leurope-la-france.html>

« **Notre tour viendra, notre tour est venu !** » par **Jean-Pierre Bastid**
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2801

Le témoignage emblématique d'une société devenant excessivement sécuritaire
par un vieil homme désarmé impunément bastonné par des policiers tout puissants.

Pas de pouvoir sans contre-pouvoir, c'est important, aucun.
Mais il faut aussi tous **résister** quand il le faut.

Quand ils sont venus chercher les communistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas communiste.
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.
Quand ils sont venus chercher les juifs,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas juif.
Quand ils sont venus chercher les catholiques,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas catholique.
Puis ils sont venus me chercher
Et il ne restait personne pour protester.

Martin Niemöller (1892-1984) pasteur protestant.

Dimanche 23 octobre, à 18 h, l'excellente émission **Ripostes**, de **Serge Moati**, sur **la 5**,
a eu pour thème : « **Où est passé le NON des français au référendum ?** »
Jorge Semprun, Marylise Lebranchu, Jean-Luc Mélançon, Jean-Louis Bourlanges, Nicolas Dupont-Aignan et Jacques Nikonoff étaient invités à en débattre.
<http://www.france5.fr/ripostes/>

Dans **Politis** (872), « **Sécurité sociale : la fabrique du déficit** », par **Thierry Brun** :
<http://www.politis.fr/article1479.html>

« **Maintenir le trou de la Sécu à un niveau élevé permet d'avancer sûrement vers la privatisation.**

Ainsi, l'État n'a pas reversé les 9 milliards d'euros qu'il devait en 2004.

FO rappelle cruellement que l'État "se dispense, avec une régularité qui ne connaît pas d'équivalent, de compenser plus de 2 milliards d'euros par an d'allègement de cotisations patronales au régime général !".

Le total des allègements non compensés a représenté 24 milliards sur la période 1994-2004.

Depuis 2002, le gouvernement **Raffarin** a distribué 2 milliards d'euros de revalorisations d'honoraires aux médecins, sans contrepartie. (Rapport de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale). »

Nos soi-disant "représentants" créent de toutes pièces le déficit du service public de la Santé pour nous préparer psychologiquement à sa privatisation "inéluçtable",

c'est-à-dire à un superbe cadeau fait à leurs copains patrons des assurances privées qui louchent sur ce marché immense depuis des années. Démocratie de façade, vraiment...

« **Le cauchemar de Darwin** », le film important de **Hubert Sauper** est disponible en DVD
http://www.advitamdistribution.com/fiche.php?film_id=58

Le prix de notre confort cher payé par d'autres, si loin, la face cachée et sordide de la globalisation,
pourtant ardemment encouragée par l'Union européenne qui nous "représente" si mal,
sans nous rendre de comptes et, finalement, hors de tout contrôle citoyen.

Lu dans le courrier des lecteurs *du Monde* (daté 18 octobre 2005, page 16) :

« **Pour un contrat social mondial** », par **Troy Davis**, Strasbourg :

« *André Fontaine* a écrit fort justement que la mondialisation fut l'invention des citoyens du monde, dont mon père, *Garry Davis*, était le symbole (*Le Monde* du 11 octobre). Mais cette mondialisation est marquée par de réelles insuffisances. Et la première est qu'elle ne soit pas encore appliquée aux **atomes primitifs politiques** qui seuls permettent une société juste et digne : **la citoyenneté, la démocratie et le contrat social**.

Les règles de la société-monde sont fondées sur la puissance et l'argent, pas sur la dignité. Pourquoi ne pas utiliser la même technologie qui amène les problèmes mondiaux sur nos écrans pour un processus inédit de négociation participative planétaire et définir un contrat social mondial explicite ?

Un processus participatif mondial (qui durerait quatre ou cinq ans et coûterait quelques milliards, une pacotille comparée aux dépenses militaires de la même période) donnerait une dignité de base à tous et agirait comme une catharsis collective, comme celle qui empêcha la guerre civile interr raciale en Afrique du Sud lors du processus participatif de sa constitution. Merci. »

Dans *Marianne* de cette semaine (n°444) : « **la télé contre la démocratie** ».

Les débats de fond, longs, contradictoires, respectueux, argumentés, ont disparu de la télé pour cause d'audimat imposé et de crainte maladie du zapping, au profit de shows superficiels, rapides, confus, agressifs ou complaisants...

Une entreprise de **crétinisation de masse, directement liée à la publicité corruptrice**.

Pour redoubler votre goût d'aider les autres humains de la terre, voyez le film formidable

« **War photographer** » qui a son propre site : <http://www.war-photographer.com/>.

Ce photographe, **James Nachtwey** (*Jim*) est un héros.

Un pro devenu militant parce que ses sujets et leur détresse l'ont débordé et qui lutte aujourd'hui, au péril de sa vie, avec une discrétion et une modestie exemplaire, avec des mots justes,

pour que la guerre devienne insupportable aux hommes. Un film su-per-be !

Mais pour que cette forte action d'information prenne tout son sens **il faut que ce soit les citoyens eux-mêmes, précisément bien informés, qui décident ou pas des guerres,** et surtout pas les généraux ou les politiciens professionnels qui seront toujours les derniers à souffrir des conséquences néfastes de leurs décisions.

Quand ce témoin de la folie des hommes signale qu'il a du mal à publier ses photos parce que les annonceurs font pression pour que l'horreur indicible

ne voisine pas leurs pages de pub (!), on a envie de vomir.

Ces entreprises géantes sont des monstres froids et fous qui nous alièneront tous sans pitié.

Un site ressource très riche en documents passionnants :

<http://non.au.liberalisme.tripod.com/>

On y trouve, entre autres documents :

• Quelques bonnes émissions télé, comme **C' dans l'air**.

• **Des livres importants dans leur version électronique** : le dernier livre d'*Arnaud Montebourg* sur la Constitution de la 6^{ème} République, l'excellent **Grand bond en arrière** de *Serge Halimi*, le délicieux **Anti-manuel d'économie** de *Bernard Maris*, l'indispensable **Trahison des élites** de *Raoul Marc Jennar*, etc.

• D'excellents articles des derniers journaux indépendants des annonceurs et de la pub : **Marianne, Le Canard, Politis, le Monde diplomatique**, etc.

Ce site important avait disparu pendant un temps.

Espérons qu'il puisse durer, cette fois.

« **États-Unis: le gouvernement des multinationales** »

« Aux États-Unis, les multinationales n'ont pas besoin d'exercer des pressions sur le gouvernement pour faire la guerre. Elles **sont** le gouvernement. Leurs hauts cadres sont ministres, ministres adjoints, sous-secrétaires d'État...

Et la rémunération que l'État verse à ceux-ci fait figure d'argent de poche par rapport à ce qu'ils touchent du privé. »

Vous lirez, entre autres énormités :

« **Dick Cheney, Vice-président** des États-Unis :

• **PDG et actionnaire de Halliburton** (pétrole, défense, construction).

Rémunérations : 35,1 millions \$ de salaires + 1 à 5 millions \$ d'autres rétributions.

• **Directeur de Procter & Gamble** (hygiène). Rémunérations : entre 0,25 et 0,5 millions \$.

• **Directeur de Brown and Root Saudi** (construction). Rémunérations : N/A

• **Actionnaire de Anadarko Petroleum**. Rémunérations : entre 0,25 et 0,5 millions \$.

• Son épouse **Lynn Cheney** a repris sa fonction de **directeur de Lockheed Martin** (armement).

Rémunérations : 0,5 à 1 millions \$.

Tout ça, c'est pour un seul homme, vous avez bien lu... Lisez le reste là :

http://www.ptb.be/international/article.phtml?section=A1AAABBP&object_id=18867

Un récapitulatif consternant des "**risques**" évidents de corruption de la "**démocratie**" américaine.

Ça fait froid dans le dos. **Quelles institutions pour protéger la démocratie** de cette dégénérescence ?

Question centrale pour la survie des hommes.

« Biens publics à l'échelle mondiale »

<http://www.bpem.org/sommaire.php3>

Un site foisonnant, passionnant...

Notamment, à la rubrique '*Biens publics mondiaux (thématique générale)*', les articles sont excellents.

Par exemple : « **Trois stratégies pour vaincre l'OMC** », une interview de **Lori WALLACH**

http://www.bpem.org/article.php3?id_article=257

Un site à explorer longuement...

« Bolkestein : une clarification politique »

par **Raoul Marc Jennar** :

http://www.reseaudesbahuts.lautre.net/article.php3?id_article=143

« Bolkestein : tout savoir sur sa proposition de directive »

Le 22 novembre 2005, en commission parlementaire, on votera pour la première fois sur le texte de la proposition de directive sur les services dont l'auteur fut le Commissaire européen **Fritz Bolkestein**. À la mi-janvier 2006, le **Parlement européen se prononcera en séance plénière**, à Strasbourg. Une étape sera ainsi franchie dans la longue procédure législative européenne. Pour disposer de l'information la plus précise et la plus complète, **Raoul Marc Jennar**, docteur en science politique, animateur de *l'URFIG* et collaborateur de la *Fondation Copernic*, vient de rédiger un document de 60 pages. En voici la table des matières :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=19689

Sur le site « **Survie** » de **F. X. Verschave** (<http://www.survie-france.org/>), une série de pages passionnantes où l'on constate **les conséquences à l'étranger de l'absence de contre-pouvoirs institutionnels en France** :

« **Françafrique, le crime continue** »

http://www.survie-france.org/rubrique.php3?id_rubrique=66

« **La construction européenne est a-démocratique** »

interview de **Raoul Marc Jennar**, par **Sébastien Brulez** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=19679

ou http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2766

(il va y avoir des échanges derrière les deux publications de l'article)

Un texte excellent qui résume clairement les enjeux réels du moment.

Extraits : « Jennar : *l'Acte unique européen* et *le Traité de Maastricht* sont, dans le processus de construction européenne, deux grands moments de libéralisation où l'idéologie entre dans les textes.

Si on n'avait pas eu *l'Acte unique européen* et *Maastricht*, on n'aurait pas assisté au démantèlement d'un certain nombre de services publics comme on l'observe aujourd'hui. »

(...)

« **Le Mexique** a signé avec les États-Unis et le Canada un accord de libre échange en Amérique du Nord, **l'ALENA**, sur le modèle des accords de l'OMC. Avant de signer cet accord, le Mexique était autosuffisant sur le plan agricole. Aujourd'hui il ne l'est plus, il est obligé d'importer. **Et ça, c'est la logique du libre échange radical, absolu, que les gouvernements qui décident à l'OMC veulent imposer à la planète toute entière.** C'est à dire, recréer les liens de dépendance qui existaient à la période coloniale. C'est de nouveau l'Occident qui impose des règles au monde entier et dont il est le seul et principal bénéficiaire. »

(...)

« Pensez-vous qu'une Europe unie puisse constituer un barrage à l'empire US ?

Jennar : Si l'intention était de le faire, oui, mais ça n'est vraiment pas le cas. Le véritable but est, au contraire, d'aller vers une grande zone de libre échange euro-américaine. Et le TCE consacrait une avancée vers un modèle de société euro-américain. C'est donc une vaste tromperie.

(...)

« **Qu'est-ce qui explique selon vous la cassure qu'il existe au niveau européen entre les citoyens et les politiques ? Est-ce un déficit démocratique ?** »

Jennar : **C'est pire que ça !** La construction européenne est **une construction a-démocratique !** C'est véritablement un accélérateur de la remise en cause de tous les acquis démocratiques. Moi j'ai du mal à considérer *la Commission européenne* comme une institution démocratique quand la délégation est à autant de degrés que celui-là. Entre la faible légitimité démocratique de *la Commission* et les pouvoirs qu'elle détient, c'est colossal ! »

(...)

« **De plus la Commission est perméable aux lobbies privés...** »

Jennar : Oui ça aussi c'est un phénomène extraordinaire et c'est même institutionnalisé. Le **Comité 133** (qui suit le Commissaire au Commerce) **dont tous les travaux sont secrets, pour les élus en tous cas** (nationaux et européens), **tient des réunions avec les lobbies**, avec le *Forum européen des Services* qui est le groupe de pression réunissant des entreprises comme Suez, Hachette, etc. **Eux ont des réunions avec le Comité 133. Les élus n'ont même pas connaissance des documents qui passent au 133.**

Autre exemple, il y a un autre lobby qui s'appelle le **TABD** (*Trans Atlantic Business Dialogue*). Ce sont les 150 hommes d'affaires les plus puissants des États-Unis et de l'Union européenne qui se réunissent tous les six mois et qui rédigent des **recommandations**. Ces recommandations sont adressées à la fois au *Commissaire européen au commerce* et au *Ministre américain du Commerce*. À la Commission européenne, il y a deux fonctionnaires qui sont appointés, payés avec de l'argent public, pour **vérifier où en est la mise en œuvre des recommandations du TABD**. C'est hallucinant ! En fait, la Commission est le bras séculier, l'agent opérateur des groupes de pression du monde des affaires et de la finance. »

(...)

« ... le slogan "**Tous ensemble**" est devenu une réalité. Et je pense qu'il y a eu à la base, un phénomène très important. **Les gens on fait ce qui était le plus important, ils se sont réapproprié la politique.** »

J'ai parlé, dans la bibliographie de mon texte "*Principes d'une bonne constitution*", d'un important petit livre :

« **Constitution européenne : les Droits de l'Homme en danger** »,

par **Pascal Lusseau** (Connaissances et savoirs, 2005, 140 p.).

Et bien, je viens de retrouver un autre texte qui, cette fois, insiste **en plus** sur

le peu de garanties offertes par la **désignation des juges européens** :

« **Les vagabonds de l'Union : Le projet de constitution et les droits de l'homme** »,

par **Jacques Valentin**, <http://gestionsante.free.fr/vagabonds.htm>

On y trouve de **nombreux liens intéressants** vers d'autres documents encore, sur ce sujet important de **la Charte** où la désinformation a vraiment régné pendant le débat référendaire (souvenez-vous, cette *Charte* représentait le fleuron du TCE, LA principale bonne raison d'entériner cette Constitution, elle faisait soi-disant notre honte à nous d'oser nous opposer au TCE... Tu parles...).

Ne croyez pas que ce soit un vieux débat qu'on pourrait oublier pour passer à autre chose : ce qu'on vient de chasser par la porte va revenir par les fenêtres si l'on n'y prend garde. Voyez :

<http://www.agirpourlegalite.org/article/articleview/487/1/322/>

« Dans *le Journal du Dimanche*, **VGE** pratique sans honte le **déni démocratique**.

Interrogé sur l'éventualité d'un "nouveau vote sur la Constitution"

- que l'ancien président de la Convention agite régulièrement -, il rétorque tranquillement :

"Il va y avoir de nouveaux votes, puisqu'il y aura un nouveau Président et un nouveau Parlement à élire (...)

S'ils élisent quelqu'un qui les a appelés à voter oui, on pourra considérer qu'ils entérinent la Constitution.

Il restera quand même à faire approuver le texte par une procédure à déterminer." »

Une immense **bibliothèque sonore, pour un savoir engagé** :

<http://www.bibliotheque-sonore.org/>

Il y a une rubrique **Démocratie** ;o)

« **Faut-il avoir peur du populisme ?** »,

par **Alexandre Dorna**, professeur à l'Université de Caen :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/11/DORNA/10680>

Deux bonnes émissions des **Matins** de France Culture :

- Lundi 3 octobre : invité : **Daniel Cohen**, économiste : critique de la financiarisation de l'économie, de l'injustice structurelle et croissante qui en découle, et propositions originales pour lutter contre le chômage.

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=35106

- Mercredi 5 octobre : invité **Bernard Stiegler**, philosophe passionnant qui a écrit deux livres aux titres appétissants sur

l'Europe : « **Constituer l'Europe** : tome 1, **Dans un monde sans vergogne** »

et « **Constituer l'Europe** : tome 2, **Motivations, performances et singularités des Européens** ».

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=35107

Un éloge de la vergogne et du respect absolu de la dignité comme objectifs cardinaux de la société.

Riche et forte pensée... J'ai bien fait de me détacher de *France Inter* et sa désespérante pensée unique.

Critique féroce du **populisme industriel** et éloge d'une **politique de l'esprit, libidinale**,

c'est-à-dire qui sache **ressusciter le désir** de sublimation des peuples.

Il n'y a aucune fatalité à ce que la télévision crétinise le monde, et tout peut changer très vite

Il ne faut plus laisser faire ces industries culturelles qui font n'importe quoi.

Sortir de l'opposition entre la matière et l'esprit. Socialiser l'esprit.

Un site intéressant : <http://www.arsindustrialis.org/>

La directive Bolkestein respire encore...

Un appel de **Raoul Marc Jennar** : à l'initiative de *l'Appel des 200*,

lundi 10 octobre à 20h, meeting à la Mutualité à Paris

(métro *Maubert-Mutualité*). Les principales personnalités y participeront.

Il faut y être très nombreuses et nombreux **pour obtenir le retrait de la directive Bolkestein**

en discussion au Parlement européen !

Également, deux émissions sur la radio « **Des sous et des hommes** », http://dsedh.free.fr/emissions_passees.htm :

Frédéric Viale y explique les dangers en cours dans deux entretiens (le deuxième est le plus important) :

1 - **L'OMC, une machine à libéraliser ?**

2 - **OMC-Hong-Kong: une accélération de la libéralisation des services ?**

Voir l'appel de **Pascale Fourier** sur ma page 'Journal' (4 octobre).

« **Machines à voter et fraudes électorales** », par **Brian Holmes** :

http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=1729

La Constitution elle-même devrait interdire expressément les machines à voter électroniques dont le contrôle citoyen est impossible, trop faciles à pirater. Attention, c'est une décision essentielle.

« **États-Unis: le vote tronqué** », par **Jamin Raskin**,

professeur de droit constitutionnel, à l'*American University, Washington College of Law*,

un article instructif dans le numéro de *Libération* du 25 octobre 2004 où l'on peut constater

comment une caste politique verrouille les institutions à son profit, au lieu de servir l'intérêt général :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=248599>

Un numéro riche et passionnant de **Manière de voir** (n°83), intitulé « **Pour changer le monde** »

<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/83/>

Tout est bon, pas un seul article qui soit sans intérêt. Lisez le sommaire, on est dans l'essentiel partout :

À LA CONQUÊTE DES POUVOIRS

Sans le moindre débat, une caste de « décideurs » — gouvernants, financiers, dirigeants d'entreprise — opère des choix néfastes pour le plus grand nombre. Les couches moyennes, autrefois épargnées, manifestent leur désarroi en rejoignant le flot des abstentionnistes lors des élections. Une **dévitisation de la démocratie** que l'on retrouve dans tous les pays développés et qui n'émeut guère les élites. Redonner ses lettres de noblesse au suffrage universel.

« **Désobéir** » par *Thierry Paquot*

« **Des droits d'intervention à gagner** » par *Claude Julien*

« **Représentants du peuple ?** » par *Alain Gresh*

« **S'attaquer au tabou de la démocratie** » par *José Saramago*

« **Si l'on changeait les électeurs...** » par *Anne-Cécile Robert*

« **Ces "non" qui ont transformé la France** » par *Marc Ferro*

« **Faut-il avoir peur du populisme ?** » par *Alexandre Dorna*

« **Le suffrage universel, "invention" française** », par *Alain Garrigou*

« **Détournement de l'élection présidentielle** » par *Thierry Michalon*

UN CONTRAT SOCIAL INÉDIT

La priorité du droit de propriété sur tous les autres droits humains façonne une société de plus en plus insupportable, au point de rompre les équilibres de la vie en commun. Pourtant, le mouvement peut parfaitement être inversé. Des biens comme l'air, l'eau ou la justice peuvent être déclarés biens publics globaux, des modèles sociaux de progrès placés sous protection, des moyens dégagés pour financer la solidarité entre générations et entre travailleurs. De quoi refonder un projet social et démocratique.

« **A bas la propriété privée !** » par *Alain Bihr et François Chesnais*

« **Plaidoyer pour l'abolition des droits d'auteur** » par *Joost Smiers*

« **La révolution des biens publics globaux** » par *Inge Kaul*

« **Réformer d'urgence l'aide internationale** » par *David Sogge*

« **Cap sur la décroissance** » par *Vincent Cheynet*

« **Un "protectionnisme altruiste"** par *Bernard Cassen*

« **Ce dont je rêve** » par *Jacques Derrida*

« **De nouvelles solidarités** » par *Martine Bulard*

PREMIÈRES VICTOIRES

Qui aurait pu penser que quelques chercheurs — fussent-ils Prix Nobel — réussiraient à empêcher une privatisation du génome humain ? Ou que l'Organisation mondiale du commerce serait mise en cause ? Ou encore que la logique dévastatrice du FMI serait contestée ? Des poches de résistance s'organisent sur toute la planète, souvent ignorées des médias. Des succès sont remportés, parfois remis en cause, toujours fragiles. Mais ce sont autant de pierres posées sur le chemin d'un nouveau monde.

« **Pourquoi nous combattons** » par *le sous-commandant Marcos*

« **Abolir la pauvreté** » par *Riccardo Petrella*

« **Et l'OMC fut mise en échec...** » par *Susan George*

« **Le génome humain sauvé de la spéculation** » par *John Sulston*

« **L'Afrique refuse le brevetage du vivant** » par *Robert Ali Brac de la Perrière et Franck Seuret*

« **Logiciels libres : et pourtant, ils tournent** » par *Philippe Rivière*

« **Les femmes du Kerala contre Coca-Cola** » par *Vandana Shiva*

« **La parité pour démocratiser la politique** » par *Mariette Sineau*

« **Renouveau de la démocratie participative** » par *Jacques Testart*

« **Almanach critique des médias** », d'*Olivier Cyran* et *Mehdi Ba* :

"L'almanach s'adresse à tous ceux qui sont fatigués ou révoltés par le système médiatique, son bombardement d'informations faussement neutres, ses trucages assumés, sa connivence en circuit fermé, sa lâcheté encouragée, sa myopie vaniteuse, son absence de pertinence. Après l'avoir lu, vous ne regarderez plus la télévision sans sourire, vous n'écoutez plus la radio sans bouillir, vous n'ouvrirez plus votre journal de la même façon..."

Ses soixante collaborateurs appartiennent tous au mouvement de la contre-culture médiatique."

http://www.arenas.fr/livres/fiche-livre.php?numero_livre=125

et des commentaires **d'Acrimed** : <http://www.acrimed.org/article2145.html>.

Un appel urgent de **Raoul Marc Jennar** :

« **BOLKESTEIN : C'EST LE MOMENT D'AGIR !** »

<http://www.urfig.org/Bolkestein-moment-d-agir.doc>

Faut pas dormir... :o)

Encore une mine à infos et un lieu d'échange :

« **Une autre Europe est possible** » : <http://lagauche.canalblog.com>

Un très bon article dans *Les Échos* du 27 septembre,
qui explique calmement ce que beaucoup ont plutôt envie de crier.

« **L'abus de finance nuit à l'actionnaire** », par **Jean-Louis AMELON**, professionnel de la finance :
http://www.lesechos.fr/journal20050927/lec1_idees/4320429.htm

J'ai relevé notamment :

« Le paradoxe est que la "financiarisation" censée favoriser l'intérêt des actionnaires peut aboutir au résultat inverse. »

« Un taux de rentabilité de 15 % n'est pas soutenable alors que la croissance économique se situe autour de 3 %. Il conduit à éliminer des projets rentables et créateurs de valeur. Par crainte de décevoir le marché, les dirigeants n'osent plus prendre de risques. Il y a panne de projets, l'entreprise distribue des dividendes et investit moins. »

« L'exigence de taux de rentabilité irréalistes et la focalisation sur la création de valeur actionnariale ont contribué à donner un poids excessif aux critères financiers et au « court-termisme » dans le pilotage des entreprises.

À trop exiger de richesse pour l'actionnaire, le risque est d'inciter à la "créativité comptable", à rejeter des projets créateurs de valeur, à fragiliser la structure financière des entreprises, à sacrifier le long terme. Les actionnaires, les retraités par exemple, soucieux de préserver une rentabilité sur le long terme, pourraient ne pas y trouver leur compte.

Dans leur intérêt comme dans celui des autres parties prenantes de l'entreprise, le pouvoir des actionnaires devrait être contrebalancé par celui d'autres acteurs plus attentifs aux perspectives à long terme : salariés, managers, créanciers. »

C'est quand même rageant

d'en être réduit à solliciter la propre cupidité des actionnaires pour contenir la folle cupidité des actionnaires.

Si c'est dans leur intérêt, on arrivera peut-être à tirer quelque chose d'utile de cette bande d'égoïstes.

(Autre lien pour le même article : http://www.divertinajes.com/cinexin/agenda/septembre27/echos_finance.htm)

Un bon résumé du livre essentiel **d'Arnaud Montebourg**,
« **La machine à trahir**. Rapport sur le délabrement de nos institutions »,
résumé écrit par **Giorgio Bocci**, de la C6R Bordeaux :
http://c6r33.free.fr/article.php3?id_article=22

Et une autre page du même site (C6R Bordeaux) qui regroupe des infos sur le **cumul des mandats** :

« **OBSCUR : Observatoire des Cumulants de la République** »
http://c6r33.free.fr/rubrique.php3?id_rubrique=12

Et pour essayer de comprendre pourquoi donc ces cumuls prolifèrent, on peut lire ce pamphlet vengeur :

« **La république vache à lait des parlementaires** »
http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=38872

Toujours dans la catégorie des pamphlets vengeurs, **contre l'ENArchie** cette fois :

<http://www.ifrap.org/ifrap-2007/>

Pensez à feuilleter la page de la "**promotion Titanic**"... C'est édifiant.

Je vous conseille à nouveau ce blog passionnant :

Le Drakkar Bleu Noir

<http://drakkar-bleu-noir.over-blog.com/>

Vous devriez vous inscrire à sa *NewsLetter* :

vous verrez comme il bosse bien ce normand...

Il doit passer ses jours et ses nuits à écumer le net :o)

« **Résistances ordinaires et figures héroïques** :
le thème de l'**Université Populaire** de Lyon en 2005-2006 »
par **Philippe Corcuff** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=18412

Des **arguments** forts et **30 propositions** pour une république enfin démocratique,
sur le site de la **C6R, Convention pour la 6^{ème} République** :

http://www.c6r.org/article.php3?id_article=116

et aussi : http://www.c6r.org/article.php3?id_article=23

Utopie concrète : un site fourmillant sur **l'écociété** : <http://tiki.societal.org/>

et un livre d'**André-Jacques Holbecq**, « **Une alternative de société: l'écociété** ».

Lire la bonne préface de **Patrick Viveret** : <http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=Livre>

Un article de **Marianne** qui nous renforce dans la certitude que **nous devons lutter** pour conquérir le **RIP** :

« **Les OGM seront-ils sauvés par le gouvernement ?** » (contre la volonté de la population),
http://www.marianne-en-ligne.fr/exclusif/virtual/socite-docs/00/00/4E/D9/document_web.md?type=text.html

Article à rapprocher de cette nouvelle incroyable :

« **Le gouvernement a caché l'existence des cultures commerciales d'OGM** » (*Le Monde*, 9 septembre 2005)
<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3228,36-686454@51-683851,0.html>

"C'est le triple principe de **risque**, de **prolifération** et de **opacité**
qui est appliqué dans le domaine des cultures commerciales d'OGM" (Philippe Martin, député du Gers).

Thibaud de la Hosseraye a publié un nouveau texte, long et intéressant :

« **La voie française dans le monde qui vient** » :

<http://www.ineditspourlenon.com/index.htm>
Thibaud tient fort à la V^{ème}... Le débat commence :o)

Arnaud Montebourg, avocat et jeune député, ardent militant **pour une 6^{ème} République**, est l'invité de *Stéphane Paoli* sur *France Inter*, ce jeudi 15 septembre à 8 h 20 :
Voir les **archives** de l'émission **Question directe**, pimentée par les questions impertinentes des auditeurs :o)
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/information/7_9/archives.php.

« **Vous devez être le changement que vous voulez voir dans le monde** » (Gandhi)...
C'est une des paroles qui caracolent, sur le blog www.caracoleando.org de **Patrick Viveret**, philosophe pétillant qui travaille à la Cour des comptes :o)
On trouve sur son site un bon article : « **LE RMA : un revenu maximum acceptable...** » **proposé par le MEDEFF** (mouvement pour un espace de désintoxication de l'économie financière et pour la fraternité) :o)
<http://www.caracoleando.org/article47.html>
(il faudra peut-être utiliser la commande *Affichage, Codage, Unicode (UTF8)* pour faire disparaître des signes cabalistiques et sibyllins :o)

Patrick Viveret est l'auteur d'un excellent **rapport** (50 pages palpitantes) :

« **Reconsidérer la richesse** » :
<http://www.freescape.eu.org/biblio/IMG/pdf/rapport.pdf>.

Un bon **résumé** de ce rapport est disponible à : <http://tiki.societal.org/tiki-index.php?page=PatrickViveret>.

Jacques Myard, député UMP,
sur son site du *Cercle Nation et République* (CNR) <http://www.nationetrepublique.fr/>
a posé **cinq questions à Maurice Allais**, *prix Nobel d'économie* :

« **L'Europe en crise : que faire ?** »

- 1 L'euro vous paraît-il être un facteur de développement indispensable pour l'Europe ?
- 2 **Quelle doit être, selon vous, l'organisation politique du continent européen ?**
- 3 **L'Europe a favorisé l'émergence d'une mondialisation sans barrière et rivage. N'a-t-elle pas aussi concouru à l'accroissement de ses difficultés économiques ?**
- 4 La mondialisation est très certainement inéluctable en termes techniques, mais quelle devraient être, selon vous, les mesures à mettre en œuvre afin de contrer ses effets négatifs ?
- 5 Quelle politique économique devrait privilégier le gouvernement français pour relancer l'économie de la nation ?

Maurice Allais n'a pas sa langue dans sa poche... :o)

Ses réponses aux **questions 2 et 3** sont particulièrement intéressantes. **Extrait** :

« **1950-1974 et 1974-2005. Deux contextes très différents** :

En fait, **une seule cause peut et doit être considérée comme le facteur majeur et déterminant** des différences constatées entre les deux périodes 1950-1974 et 1974-2005 : la politique à partir de 1974 de **libéralisation mondialiste des échanges extérieurs** de l'Organisation de Bruxelles dont les effets ont été aggravés par la dislocation du système monétaire international et l'instauration généralisée du système des taux de change flottants.

Incontestablement l'évolution très différente de l'économie française à partir de 1974 résulte de la **disparition progressive de toute protection** du Marché Communautaire Européen et de **l'instauration continue d'un libre-échange mondialiste**.

En tout cas, au regard de l'accroissement massif du chômage, de la très forte diminution des emplois dans l'industrie, et de la baisse considérable du taux d'accroissement du produit national brut réel par habitant à partir de 1974, il est tout à fait impossible de soutenir que la politique de libre-échange mondialiste mise en œuvre par l'Organisation de Bruxelles a favorisé la croissance et développé l'emploi .

En fait, ce que l'on a **constaté**, c'est que la politique de **libre-échange mondialiste** poursuivie par l'Organisation de Bruxelles a entraîné à **partir de 1974 la destruction des emplois, la destruction de l'industrie, et la destruction de la croissance**. »

Un nouveau **blog de citoyen** déjà très riche : <http://drakkar-bleu-noir.over-blog.com/>
Un **détecteur très actif d'informations intéressantes** :o)

Arnaud Montebourg et **Bastien François** ont écrit un livre que j'ai hâte de lire :
« **La Constitution de la 6^e République** », disponible le 15 septembre prochain.
Voir le site de la **Convention pour la 6^{ème} République** : <http://www.c6r-fr.org/>

J'ai reçu une **proposition citoyenne** bien intéressante.
Avec l'accord de l'auteur, **Jean-Marc**, je la publie ici : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/ProgrammeJM.rtf>
Version mise à jour le 6 sept. 2005 (1 Mo).

Une passionnante synthèse de l'histoire récente du Venezuela, décidément exemplaire à bien des égards :

« **Venezuela : une "révolution" démocratique** », par **Frédéric Lévêque** :

http://bellacio.org/fr/article.php?id_article=18415

Extraits :

« Durant la *Quatrième République*, la participation populaire aux affaires publiques se limitait à l'acte électoral. Il s'agissait à l'évidence d'un progrès considérable par rapport aux différents régimes autoritaires et dictatoriaux qui se sont succédés lors de la première moitié du vingtième siècle, mais cette conquête démocratique fut flouée par l'accaparement quasi-privée de l'État et de la rente pétrolière par quelques puissants secteurs économiques et les partis au pouvoir qui, pour s'assurer une relative paix sociale, développèrent de larges réseaux de clientélisme, achetant le consensus et réprimant l'opposition la plus aguerrie. Ce système n'a pas su se réformer et a été balayé.

(...) Le système politique vénézuélien répond aux **canons de la démocratie** libérale : la presse y est libre, le multipartisme en vigueur et des élections, nationales et locales, y sont organisées à échéances régulières. Les principes démocratiques sont respectés et même **approfondis**.

(...) Au niveau politique, le projet porté par la majorité vénézuélienne s'apparente à

la - difficile - mise en place d'une authentique démocratie participative.

(...) Si l'on se réfère au préambule de la **nouvelle constitution**, l'objectif est d'établir une "société démocratique, participative et protagonique [Traduction de protagonica, où le peuple est le protagoniste]". (...) Dans le chapitre IV, **le droit des citoyens à participer librement aux affaires publiques, de manière "directe, semi-directe ou indirecte" est déclaré fondamental**. Ce droit est donc compris dans un sens plus large, en **favorisant la participation** dans les "processus de formation, d'exécution et de contrôle de la gestion publique".

(...) Ces nouveaux instruments de souveraineté populaire sont décrits par l'**article 70**. En matière politique, il s'agit de "l'élection aux charges publiques, le référendum, la consultation populaire, la révocation du mandat, l'initiative législative, constitutionnelle et constituante, la session ouverte, l'assemblée de citoyens et de citoyennes dont les décisions seront d'un caractère inaliénable, entre autres ; " ; et en matière sociale et économique, "les instances de contrôle citoyen, l'autogestion, la cogestion, les coopératives sous toutes les formes y compris celles à caractère financier, les caisses d'épargne, l'entreprise communautaire et autres formes associatives guidées par les valeurs de la coopération mutuelle et de la solidarité."

(...) Il ne s'agit pas de donner deux dollars à une personne qui n'en avait qu'un par jour auparavant. Il s'agit de **transformer en citoyen(-ne) une personne marginalisée**, qu'elle ait une carte d'identité, qu'elle apprenne à lire et fasse des études, qu'elle fasse partie d'un réseau social. Les possibilités pour l'amélioration des conditions de vie passent par cette condition : **que les sujets sociaux populaires soient les sujets politiquement organisés**. C'est un changement fondamental, total de perspective. Le critère est celui de la constitution de sujets sociaux organisés capables de défendre leurs propres intérêts et de lutter pour eux.

(...) **Le droit à la communication a été reconnu comme un droit de l'homme** dans la constitution de 1999. Celle-ci reconnaît qu'à côté de la propriété privée et publique des moyens de communication, il existe également un droit à la propriété sociale et collective des médias. Concrètement, cela suppose que l'État s'engage à garantir la possibilité d'avoir les instruments, les ressources et les mécanismes juridiques nécessaires pour que la population puisse avoir ses propres canaux de communication. Il doit notamment octroyer une portion du spectre radio-électrique aux médias communautaires. Un aspect important des règlements adoptés pour garantir ce droit est le principe de la **séparation entre le média et la programmation**. Cette dernière est assurée par des producteurs indépendants, c'est-à-dire par des habitants de la communauté eux-mêmes, qui ne sont pas les mêmes que ceux qui sont responsables du média.

(...) **Ces communautés peuvent ainsi produire leur propre réalité, leur propre image et ne plus laisser ce pouvoir à quelques entreprises de communication.**

(...) La révolution bolivarienne n'a pas l'intention de juste se contenter d'assister économiquement les plus fragilisés par la baisse du niveau de vie et l'aggravation des inégalités sociales mais de renverser la tendance et de **faire de cette population exclue des citoyens jouissant de droits et les exerçant pour changer les choses**. »

« **Dépolitisation médiatique** », un billet intéressant de **Jacques Cotta** (France 2 et Utopie critique), sur <http://www.info-impartiale.net/>

Une série de **40 propositions** pour dépasser le clivage gauche droite :

l'union pour la démocratie directe : <http://www.presidentielles2007.info/>

L'idée de donner à chaque électeur **5 points de vote, à répartir** entre les candidats, est très séduisante car on n'est jamais d'accord avec 100% du programme politique d'un candidat.

Cette idée est à rapprocher du site **Expérience démocratique** qui permet à chaque citoyen d'exprimer en détail son choix politique et de préciser son vote point par point (voir page *Journal*, 31 août) : <http://demexp.net/dokuwiki/>.

Le site de la **CIPUNCE**, *Convention Internet pour une nouvelle constitution européenne*, **progresses**.

Ce projet vise à **améliorer le texte du TCE**. C'est long à lire, parfois insuffisant, mais c'est un **projet crédible** qui s'appuie sur vos idées (forums point par point) :

<http://www.cipunce.com/>

Un site où chacun peut formuler et consulter des **propositions citoyennes**,

« **La politique par les citoyens. Prenons notre avenir en main.** » :

<http://citoyens.demandeurs.net/>

« **De retour du Venezuela** », par **Gianni Vattimo**, philosophe italien :

http://bellacio.org/fr/article.php?id_article=18115

Encore un texte fort de **Mona Chollet**, sur le site *Périphéries*,

« **"Pédagogie noire" et servitude volontaire** » :

<http://www.peripheries.net/crnt64.html#travail>

« **Le traité européen : une constitution postiche et liberticide** », par **Philippe FORGET**,
Directeur de *L'Art du Comprendre*, revue d'anthropologie philosophique et d'herméneutique :
http://librepenseeefrance.ouvaton.org/dossiers/europe/traite_constitutionnel.pdf

Un site **citerrien** foisonnant d'idées formidables et de projets généreux :

You Have A Dream... just do it !

<http://www.yhad.org/index.htm>

Là aussi, on peut passer des jours à découvrir cette pétillante inventivité...

Voyez la passionnante liste de leurs **propositions**, <http://www.yhad.org/propositions/index.htm> :
on y trouve l'original **vote fractionné**, l'étonnant **vote négatif**, l'astucieux **Robin**, le moderne **revenu citoyen**,
et aussi un résumé intéressant sur le **référendum d'initiative populaire et citoyenne** :
<http://www.yhad.org/propositions/prop-4.htm>.

Un site **pour une info impartiale et pluraliste** : <http://www.info-impartiale.net/>

Des journalistes ont courageusement protesté contre la partialité des médias pendant la campagne référendaire.
J'espère qu'ils resteront mobilisés pour la suite (sauver la démocratie) et qu'ils seront de plus en plus nombreux,
car il est probable que la malhonnêteté de certains médias, révélée à l'occasion de ce débat, resurgira bientôt.

Encore deux articles qui donnent envie **d'exiger une Constitution qui consacre
une force citoyenne entre deux élections (RIC) pour résister à l'arbitraire
de la nouvelle aristocratie qui fait désormais les lois sans nous et contre nous** :

« **CNE, l'embauche au rabais. Avec le "contrat nouvelles embauches", seul l'employeur est gagnant.** » :
par **Arnaud MONTEBOURG** :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=318104>

« **Suppression de lignes ferroviaires interrégionales et privatisation des autoroutes :
deux décisions inacceptables.** »,

par **Bernard SOULAGE** :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=317492>

Le site "**Démocratie et socialisme**" milite pour "*ancrer le PS à gauche*" :

<http://www.democratie-socialisme.org/index.php3>

On y trouve une mise au point de **Gérard Filoche**, « **Sur l'état du débat au Parti Socialiste... et au NPS** »
et d'autres articles (liens en marge) qui mettent en évidence les positions politiques personnelles qui menacent d'interdire
l'évolution du PS à gauche après le vote du 29 mai. C'est intéressant.

En lisant le livre **d'Arnaud Montebourg**, j'ai apprécié un discours qui paraissait sincère et prometteur. Je crains aujourd'hui que
le même homme nous abandonne au profit des actuels dirigeants du PS qui ont renoncé depuis longtemps à défendre les gens
normaux. **Ce serait un crève-cœur que le PS reste néolibéral et peu soucieux d'une authentique démocratie**, un nouveau
21 avril garanti et un nouveau tunnel de servitude pendant 5 ans...

Un site militant et courageux, animé par **Michel Collon**,

investigation : <http://www.michelcollon.info/index.php>.

Ce journaliste belge lutte **contre les guerres et contre la propagande de guerre, économique puis militaire**,
en dénonçant notamment toutes celles qui ont été et seront déclenchées par l'administration des États-Unis.

Il propose une analyse souvent convaincante qui donne une **cohérence** crédible à toute l'actualité

(il faut des journées pour tout lire, mais c'est intéressant : on reste volontiers sur le site).

Voir notamment son article : « **À Londres, la guerre contre l'Iran a commencé** »,

où la responsabilité des médias et leurs **médiamensonges** sont bien décrits :

<http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2005-07-12%2018:01:36&log=articles>.

Tout le monde devrait être intéressé par ce site, à gauche comme à droite :o)

Un article important d'un responsable du PS, clairement marqué "à gauche" et antilibéral (il en reste, mais peu :))
« Les intégristes libéraux, le "contrat nouvelle embauche" et l'explosion qui vient », par **Gérard Filoche** :
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2584

Quand le néolibéralisme devient véritablement fanatique,
quels sont, pour nous, les moyens institutionnels de résister collectivement ?
Nous avons urgemment besoin d'une Constitution véritablement protectrice des citoyens,
au lieu de ce mauvais simulacre de démocratie, imposé par un chef militaire autoritaire, en 1958 à la faveur d'une crise,
et qui permet aujourd'hui à **un ministre jamais élu de légiférer par ordonnances**, au mépris du Parlement et donc du peuple,
et **en douce, pendant les vacances, quand tout le monde a le dos tourné**... Quel courageux démocrate... C'est lamentable.

Un texte d'**Albert Einstein**, écrit en mai 1949 et toujours d'une étonnante actualité :
« Pourquoi le socialisme ? » : http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=17797
Simplement exprimé par un citoyen dont le raisonnement est plutôt du genre rigoureux,
un intéressant tour d'horizon d'idées humanistes qui ont été, depuis, traitées comme "*ringardes et dépassées*"
par les prêtres (à gauche et à droite) d'une *pensée unique*, nommée "néolibérale" mais surtout très régressive.
Je retiens surtout dans le texte d'*Einstein* sa conclusion qui insiste sur **les indispensables contre-pouvoirs**,
seuls capables de protéger les citoyens contre les dérives autoritaires de la bureaucratie d'État.

Médias rendus dépendants, directement par appropriation, et indirectement à travers la publicité :

l'exemple complémentaire étonnant de la dérive de *Reporter sans frontières* (RSF) :
« RSF empoche les dollars de la CIA, fustige les altermondialistes et cajole l'US Army »
par **Maxime Vivas**, écrivain, altermondialiste :
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=17716
Où l'on voit comment une organisation généreuse, créée pour défendre les journalistes,
aujourd'hui maîtrisée à coups de dollars, défend maintenant plus les militaires (américains) que les journalistes.

Il faut que nos institutions réglementent les médias,
leur pluralité, leur indépendance et leurs responsabilités,
car la **démocratie, surtout il elle est authentiquement participative,**
ne peut pas survivre à des **médias manipulés** par une caste privilégiée :
la participation de citoyens manipulés par des médias dépendants serait un leurre.

« Ressources en eau : la pénurie organisée », par **Elisabeth Chesnais**, (*Que choisir*, mai 2004) :
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=1649

Une explication très intéressante : depuis 1992, **l'Europe subventionne fortement le maïs irrigué**
(330 €/hectare + 200 € s'il faut irriguer), ce qui entraîne une généralisation progressive, en France,
de cette **plante tropicale** ayant **besoin de beaucoup d'eau en été** (précisément quand l'eau manque)
à la place du blé (qui a besoin d'autant d'eau que le maïs, mais au printemps, quand la pluie dispense
naturellement d'irriguer).

L'immense besoin d'eau qui est né de cette **politique européenne** engendre
des pénuries (avec un prix de l'eau prohibitif l'été),
des pollutions (le maïs a une bonne tolérance à la surfertilisation, on peut forcer sur les doses d'engrais)
et des dépenses (on va jusqu'à forer le sol ou construire des barrages pour irriguer le maïs !)
qui sont **très largement financées par les particuliers (à 95 %) !**
Il suffirait d'alterner le maïs et le blé, un an sur deux, pour faire disparaître les pénuries partout.

Voir aussi **« L'eau trop rare pour être gaspillée »**, par **Nicolas Genthial** :
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=17779.

Alors, quand les journaux présentent tous les jours la sécheresse comme un phénomène incontournable,
une évolution inexorable, probablement liée au réchauffement climatique,
ils exonèrent la *Commission européenne* de ses responsabilités, mais est-on correctement informé ?
Encore une raison d'espérer que les citoyens aient bientôt **la force d'exiger**
de vrais moyens institutionnels d'agir directement pour défendre l'intérêt général contre celui des **lobbies**.

Encore une série d'articles poignants sur les atroces souffrances de civils innocents,
martyr voulu par des "scientifiques" et "politiques" avides de "progrès" et fiers de leur effet de "dissuasion" qui ne protège que
les plus forts : http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=17628...
et notamment **"Récits des jours d'Hiroshima"** du docteur **Shuntaro Hida** :
http://www.dissident-media.org/infonucleaire/temoig_hida.html
Voir commentaires dans la page '*Journal*' (4 août).

Une **étude de texte du TCE**,
traitée sous un angle pédagogique à travers des **exercices** de difficulté progressive :
www.david-buff.com/litterature

Une vraie perle, pertinente et hilarante de bout en bout :)
et finalement, une **proposition de préambule** formidable.

Exemple : "Exercice carrément dur (15 points) :
Expliquez au regard de l'extrait B [Objectifs de l'Union]
en quoi une situation de *Concurrence* procure un sentiment de *Sécurité*."

Un numéro très intéressant du *Monde diplomatique*, daté août 2005 :

« Le jour où le monde a changé : Hiroshima, 6 août 1945 »,

par **John Hersey** qui fut l'un des premiers journalistes étrangers à se rendre sur place.

Son témoignage est considéré comme un classique du reportage de guerre.

« Vingt-sept mois d'occupation américaine : que faisons-nous en Irak ? », par **Howard Zin**, historien américain, auteur d'un livre passionnant (*Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*) :

Extrait : <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/08/ZINN/12400>

Autre extrait : « (...) Mais il existe une occupation d'encore plus mauvaise augure que celle d'Irak, c'est l'occupation des États-Unis. Je me suis réveillé ce matin ; j'ai lu le journal, et j'ai eu la sensation que nous étions nous-mêmes un pays occupé, qu'une puissance étrangère nous avait envahis. Ces travailleurs mexicains qui tentent de traverser la frontière – risquant leur vie pour échapper aux officiers de l'immigration (dans l'espoir de rejoindre une terre qui, comble de l'ironie, leur appartenait avant que les États-Unis ne s'en emparent en 1848) –, ces travailleurs ne sont pas des étrangers à mes yeux. Ces vingt millions de gens qui vivent aux États-Unis, qui n'ont pas le statut de citoyens et qui, en conséquence, et en vertu du « **Patriot Act** » (la « Loi patriote »), sont susceptibles d'être jetés hors de leurs maisons et détenus indéfiniment par le FBI sans aucun droit constitutionnel – ces gens, selon moi, ne sont pas des étrangers. En revanche, le groupe d'individus qui ont pris le pouvoir à Washington (*George W. Bush, Richard Cheney, Donald Rumsfeld* et le reste de la camarilla), alors oui, eux sont des étrangers. »

Autre article très intéressant :

« Terroristes ou citoyens, tous sous contrôle : ces industries florissantes de la peur permanente »,

par **Denis Duclos**, sociologue, directeur de recherche au CNRS.

Extrait : « Sur le front intérieur, la "guerre au terrorisme" conduit à une accumulation sans limite de "données" de tous types sur les personnes, leurs occupations, leurs amitiés, leurs achats, leurs lectures. Dans un jeu de surenchère technologique, l'échec de chaque technologie justifie le déploiement d'un arsenal toujours plus complexe... et toujours aussi peu "efficace" au regard de ses objectifs avoués. Mais l'essor du marché de la peur a d'autres ressorts, plus clandestins... »

(...) « La politique de la peur l'emportera-t-elle ? Alors, les légendaires terroristes auront atteint leur but : **en quatre ans, ils auront transformé les grandes démocraties en forteresses paranoïaques étouffant leurs propres citoyens.** »

Cet article est à rapprocher d'un autre papier qui fait, lui aussi, froid dans le dos :

« RFID, IMPLANTS : Le meilleur des mondes ? » (5 pages)

<http://www.pcinpact.com/articles/d/50/1.htm>

« Au Bangladesh, une paupérisation moderne », par **Cédric Gouverneur** :

encore un exemple de pays ruiné par les politiques néolibérales.

Ici, c'est la **crevette** qui s'est généralisée comme produit d'exportation pour satisfaire notre consommation occidentale... et depuis, là-bas, tout le monde crève de faim (les terres sont volées aux paysans, les autres deviennent salées)... et qui bénéficie de l'argent du commerce extérieur ?

Les journalistes qui posent publiquement la question se font assassiner...

Deux bons papiers dans *Marianne* du 30 juillet :

« Cette réalité que la gauche refuse de regarder en face » par **Jean-François Kahn** :

« À partir de 1990, une formidable révolution a métamorphosé le paysage économique social planétaire (...) »

Les socialistes n'ont rien vu : ni que la finance esclavagisait la production, ni que la concentration asphyxiait la concurrence, ni que le capital prédéterminait le marché et en verrouillait l'accès, ni que la course à un profit devenu spéculatif dévalorisait radicalement la valeur travail, ni que les logiques compétitives et la recherche effrénée des avantages comparatifs tendaient partout à substituer l'uniformité et la norme à la diversité et à la pluralité, y compris dans le domaine de l'information et de la culture, ni, surtout, que la liberté d'entreprendre disparaissait derrière la nécessité de conquérir. (...) »

Toujours intéressant, JFK.

« Le vrai scandale de l'été : la privatisation des autoroutes » par **Jean-Claude Jaillette**.

« Les élus sans le peuple », par **Bertrand Le Gendre** dans *Le Monde* du 30 juillet :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-676533,0.html>

« Les mois écoulés n'ont pas bonifié la cote des politiques. Leur réputation est en berne et leurs mandats se défont d'eux, quand ils ne mettent pas en cause leur probité. Peu représentatifs de la France d'aujourd'hui (...) »

« Papyboomers , le temps de la retraite ? »

sur *France Culture*, dans l'émission *Contre-expertise* du 27 juillet,

avec **Laurent Bouvet, Laurent Guimier, Nicolas Charbonneau, Jean-Pierre Le Goff** et **Yamini Kumar**.

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/ete2005/expertise/fiche.php?diffusion_id=33661

La génération des trentenaires souffre : relativement peu nombreuse, elle est pragmatique et individualiste (par force), peu présente dans les milieux politiques, mieux formée, beaucoup moins payée, très précarisée, globalement mal traitée, sans autre "héritage" qu'un système de retraite menaçant faillite, une dette publique faramineuse à rembourser par eux, un chômage et une précarité annoncés comme "incontournables" (un terrible discours de désespérance, d'impuissance), un **modèle républicain** en perte de vitesse, un mensonge généralisé, des **valeurs trahies** (solidarité, respect, égalité...)

une forte montée du communautarisme et du corporatisme (souvent superposés), et des féodalités héréditaires,

cette génération des trentenaires aspire à renouveler le militantisme politique en exigeant

que les arapèdes laissent la place aux autres, notamment aux jeunes,

par **l'interdiction absolue du cumul des mandats**.

Elle se plaint de la "**génération dominante**", issue de mai 68,

et demande que soit respectée une **justice intergénérationnelle**.

Intéressante émission qui renforce notre impression de **pouvoir confisqué** aux citoyens.

« Le suffrage n'est plus universel », par **Michel Balinski**,

professeur à l'*École polytechnique* et directeur de recherche au CNRS :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=313673>

Mode d'emploi du "**charcutage électoral**", bien à l'abri du contrôle des citoyens, ce bon article illustre encore une fois qu'il est temps de nous occuper de nos affaires. Voir extraits dans la page 'Journal' : « Comédie de suffrage universel (27 juillet) ».

Je vous recommande le site Web du jeune député **Arnaud Montebourg** :

<http://www.montebourg.net/>

et particulièrement les pages qui retracent **son action au Parlement**...

Je viens de finir son **livre** (absolument passionnant, je vous en reparlerai bientôt), et je trouve son **site** exemplaire : on aimerait que tous les députés soient aussi toniques, idéalistes et courageux.

À l'appel, entre autres, de la **ligue des droits de l'homme** (LDH), du **Syndicat de la magistrature** (SM) et du **Syndicat des avocats de France** (SAF), **une grande pétition contre le projet INES**, projet de carte d'identité avec puce lisible à l'insu du porteur mémorisant des éléments biométriques et des données privées sur un fichier central : <http://www.ines.sgdg.org/petitions/>

Remarques :

- La **campagne de peur** qui garantit à nos journaux leur audimat depuis des années et qui **prépare l'opinion à accepter** ce genre de **loi liberticide** trouve dans ce projet une suite logique et prévisible.
- Ce qui conduit évidemment à redouter ce projet d'apprenti sorcier, entre autres, c'est la **perspective prévisible du vol du fichier central** et son utilisation illégale, techniquement inévitable.
- On constate ici que la **pétition** est le seul moyen, évidemment dérisoire, pour les citoyens de la "démocratie française", de **résister eux-mêmes** à l'arbitraire. Encore un exemple de l'urgence du **référendum d'initiative populaire** pour garder le contrôle direct de notre destin dans les cas graves.

« Quand le Fig Mag "enquête" sur les partisans du Oui »

Commentaire amusant de **Joseph Labat (Acrimed)** sur un journal qui ne manque vraiment pas d'air :

<http://www.acrimed.org/article2102.html>

Le site de la **CIPUNCE Convention Internet pour une nouvelle constitution européenne** :

<http://www.cipunce.com/>

C'est vraiment bien fait, un bel outil qui devrait nous aider à réfléchir ensemble.

Je vois quand même un bémol : le site part du **TCE comme base** de travail... *Gulp*.

Moi, j'aurai cherché à proposer un **nouveau texte**, surtout **très court et très simple**, qui ne décrirait **que** les institutions.

Mais bon... C'est peut-être une bonne idée :o)

Une initiative citoyenne, pétillante, de **Roland Castro** :

le MUC, Mouvement de l'Utopie Concrète

<http://www.utopiesconcretes.org/>

Un mouvement politique de citoyens qui ne s'interdisent rien...

Ce mouvement rassemble des personnes de tous milieux sociaux et culturels, tous inspirés par la lecture du **Manifeste de l'Utopie Concrète** et animés par un même désir de faire de la politique sans forcément en faire une profession, cette même volonté d'agir, de lutter contre le fatalisme, d'avoir **un projet « pour »** et pas seulement «contre ». Par exemple :

- Une déclaration universelle des devoirs de l'Homme,
- Un service civil européen garçon/fille,
- Un plan Gandhi pour le Sud,
- Nouveaux services publics de l'eau, des médicaments, et de la beauté des villes,
- Un parlement d'amateurs éclairés et un sénat philosophique.

Séduisante introduction... :o) On en reparlera après avoir lu le bouquin de **Roland Castro**, architecte urbaniste.

Réenchanter le politique : de la démocratie comme but et comme moyen

par **Marie-Sophie Peyre** :

http://www.dossier2007.org/article.php3?id_article=45.

« Pour 2007, votez Y » :

www.dossier2007.org.

Dessin envoyé par **Louis Van** :o)

L'Allemagne n'a pas ratifié :

http://www.info-impartiale.net/article.php?id_article=58

Info reprise sur **Acrimed** : <http://www.acrimed.org/article2087.html>

Dans le même ordre d'idées,

79% de Tchèques s'opposent à la Constitution européenne, selon un sondage :
<http://fr1.chinabroadcast.cn/1/2005/07/14/102@73456.htm> (choisir un langage).

Il y a encore une possibilité pour **que la Belgique dise NON.**

Un appel de **Georges Debunne**, à relayer :

« Constitution : vous pouvez encore avoir votre mot à dire. »

http://bellaciao.org/fr/article.php?id_article=17143

(bug : il faut imprimer l'article en mode Paysage pour ne pas tronquer les lignes à droite).

Un bloc-note comme d'habitude passionnant,
de **Bernard Langlois** dans **Politis**,
où l'on découvre (trop tard) **François-Xavier Verschave**
et où on peut savourer **un bon papier** du site **Le cactus républicain**,
« Anti-maîtres » :
<http://www.politis.fr/article1406.html>
Les autres blocs-notes de **Bernard Langlois** (liens à droite de la page)
sont **un réservoir inépuisable de pensées progressistes.**

Un **appel aux citoyens libres** :

<http://www.nonalaguerra.com/veillecitoyen/appelcitoyenslibres.htm>

Le vote NON n'est pas de gauche ou de droite, c'est un NON citoyen,
un acte de **résistance démocratique.**

Éliminer la pauvreté en France.

Quelle est la place de l'homme dans un système libéral ?

Le **"personnalisme"** comme philosophie sociale au lieu du libéralisme.

Le rôle que peuvent jouer les **mutuelles** dans une redistribution performante.

Un article intéressant (et un livre, éd. *Economica*, 2004) d'**Alain Leroux**,
professeur d'économie à l'*Université Paul Cézanne* (Aix-Marseille) :

<http://www.maif.fr/site2/actu/actleroux.htm>

Jean-François Khan, patron du journal **Marianne**,
sur **France Culture**, samedi 16 juillet, à l'émission **Le premier pouvoir :**

« Y a-t-il une élite politico médiatique ? »

On y évoque le soi-disant **"populisme"** de ceux qui défendent le peuple et la démocratie participative.

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/1erpouvoir/archives.php>

Il faut bien distinguer les élites **conservatrices** des élites **progressistes.**

Mais c'est difficile car les élites conservatrices ont inventé **un langage**

qui transforme leur politique de régression en politique "progressiste",

avec notamment le mot **"réforme"** qui cache souvent, **ces temps-ci, les pires reculs.**

Très intéressante émission.

À propos de **"populisme"** encore,

un bulletin flash de juin 2005 de la **fondation Copernic** (<http://www.fondation-copernic.org/>) :

« Les mésusages politiques du populisme », par **Annie Collovald** (Université Paris X Nanterre) :

<http://www.fondation-copernic.org/Flash-juin2005-%20Populisme.pdf>

Jacques Généreux exprime bien ce que le "Non" des peuples signifie.

Il parlait aux **Matins** de **France Culture** le 12 juillet 2005,

et son optimisme intelligent donne **du courage pour continuer à résister :**

L'énergique *Jacques Généreux* vient de créer un nouveau club politique,

Renouveau socialiste européen (RSE),

pour aider les citoyens à se réapproprier le fait politique :

<http://renouveausocialiste.fr/>

Extraits de la déclaration politique inaugurale :

« L'heure est, dans les deux sens du terme, au **changement de direction**. »

« Le **candidat de la gauche aux présidentielles de 2007 doit être un partisan du NON**. »

Un article intéressant dans *Politis* :

La rupture des élites avec la société, par *Christophe Kantcheff*,

<http://www.politis.fr/article1402.html>.

Lire aussi les parties précédentes du même dossier.

Une proposition militante d'action symbolique :

une **marche pour l'Europe des peuples** :

http://www.antidotes-web.net/public/article.php3?id_article=250.

J'ai eu plaisir à **vous parler, lundi 11 juillet, à 18 h 30,**

sur France Culture avec *Jean Lebrun* et son émission '*Travaux publics*', à Marseille :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/travaux/fiche.php?diffusion_id=33011

Je n'ai pas eu le temps de répondre comme il aurait fallu à chacun de mes contradicteurs,

(mais j'avais déjà longuement répondu, par écrit, à leurs différentes objections).

Pas eu le temps non plus de parler des **perspectives** ouvertes par le *Non*.

Une prochaine fois peut-être... :o)

À propos du présent site, un article de *Guy Sitbon* dans *Marianne* de la semaine du 9 au 15 juillet. :o)

[Page 1](#) et [page 2](#).

Une idée très intéressante de *Dominique Estérez* pour protéger les emplois fragiles :

Le TCSM : Taux de Contribution Sociale Maximum

<http://www.tcsfm.fr/> Voir commentaires dans la page '*Journal*' (7 juillet).

Un site *Wiki* (collaboratif) (en anglais) pour élaborer nous-mêmes notre Constitution :

<http://www.wikitution.org>

Le numéro de *juillet* du *Monde diplomatique* publie trois bons articles :

« **L'absurde statut de la Banque centrale** »,

par *John Grahl*, professeur à la *Metropolitan University* de Londres :

Une analyse très incisive, vue de Grande Bretagne,

sur l'ineptie et la criante inefficacité de **cette cynique institution chômagène** :

Tout est bon dans cet article : il faut le lire et le relire.

L'auteur insiste sur la comparaison des **performances** entre la zone euro et les autres pays,

il décrit bien l'inanité des contraintes imposées aux États :

« L'appartenance à l'union monétaire est subordonnée au **masochisme macroéconomique**. » (...)

« Telle qu'elle avait été conçue, il y a presque quarante ans, l'union monétaire constituait un projet novateur et optimiste : une monnaie commune allait diminuer les contraintes (...). La concrétisation de ce projet sous **une forme conservatrice, dogmatique et antidémocratique** est une source de contraintes, **une menace auto-imposée** sur les économies de la zone euro, en premier lieu sur l'Allemagne, ce géant paralysé de l'Union. Si le rejet du traité constitutionnel permet de remettre en cause l'actuel régime macroéconomique, il constituera un développement positif pour la construction européenne. »

Un autre article, vraiment bon, est signé *André Bellon* :

« **Votez bien, ils feront le reste** ».

C'est une forte **synthèse** des événements que nous venons de vivre,

du recul démocratique que cette campagne référendaire a révélé.

L'auteur met bien en évidence « **une évolution aristocratique** :

répondre au peuple, c'est être **populiste** ; parler de la souveraineté populaire, c'est être **souverainiste**.

Dans le même temps, le label "**populaire**" est décerné par le milieu médiatico-politique. »

Il dénonce un véritable coup d'État qui permet aux responsables, dans la "**post démocratie**", de juger les citoyens, alors que ce sont évidemment les citoyens qui devraient juger les responsables.

Il analyse et soutient une **résurgence de la souveraineté du peuple**.

<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/07/BELLON/12350>

Enfin, un long et très intéressant article, signé *Philip S. Solub*, enseignant à l'Université Paris VIII,

« **Mondialisation, acte II : le grand tournant de Washington** »,

où la dérive actuelle est replacée dans un cadre historique qui permet de bien voir que les pays occidentaux ont déjà vécu **trois vagues de libéralisme débridé** (avant 1914, avant 1939 et actuellement),

et que **chacune des deux vagues précédentes a conduit au repli nationaliste et à une guerre mondiale**.
L'auteur fait référence au célèbre livre de **Karl Polanyi**, « **La grande transformation** », (à lire absolument),
qui associe directement la montée des fascismes aux phases économiques ultra libérales :
« *Malgré le niveau avancé de l'intégration économique européenne dans la seconde moitié du XIX^e siècle,
le tissu de l'interdépendance capitaliste fut pulvérisé par la vague montante du nationalisme.
Provoquée par les ravages d'un "marché s'ajustant lui-même", cette vague culmina avec le fascisme.
En tant que phénomène général, le fascisme, qui écrasa le libéralisme et le socialisme,
fut une "solution" mortelle et pathologique " à l'impasse dans laquelle s'était mis le capitalisme libéral",
une réforme "de l'économie de marché réalisée au prix de l'extirpation de toutes les institutions démocratiques".*
La société, selon Karl Polanyi, "prit des mesures pour se protéger" du "marché s'ajustant lui-même",
institution qui ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société. »
"Le Diplo" est vraiment un journal important qui nous parle des choses importantes.

Je suis absorbé par la lecture de livres passionnants dont je vous parlerai bientôt,
mais il est urgent que vous preniez connaissance du danger suivant,
et que, peut-être, vous transmettiez l'info autour de vous, si vous le jugez utile :

« **Appel aux députés européens pour sauver l'Europe de la menace des brevets logiciels** »

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=16744

C'est un exemple très actuel de ce que peut devenir notre démocratie :
manipulable par les lobbies quand elle est négligée par les citoyens.
Mais on peut encore essayer de résister :o)

René Passet, professeur émérite d'économie à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,
est l'invité du premier **portail dédié au chômage et à l'emploi**, **actu-chomage.org** :
http://www.actuchomage.org/modules.php?op=modload&name=PagEd&file=index&topic_id=10&page_id=178

Encore quelques avis passionnants de **Thibaud de La Hosseraye** :

<http://www.ineditspourenon.com/index.htm>

Sommaire :

I- Le sens de notre Non (10 juin)

II- État d'urgence (14 juin)

III- Précisions sur l'enjeu de la partie III (15 juin)

IV- Pour le plan E de Jacques Généreux (16 juin)

V- Sur la réunion du Conseil européen des 16 et 17 juin (18 juin)

VI- Le Monde selon Blair (22 juin)

Voir l'édito de **Politis** de cette semaine,

« **Les revanchards** », par **Denis Sieffert** : <http://www.politis.fr/article1383.html>

Voir aussi **l'historique des éditos de Denis Sieffert** (liste à droite de la page).

Enfin, il y a d'autres articles intéressants dans le journal lui-même.

Encore un entretien intéressant sur **'Les matins' de France Culture**.

C'était le **20 juin**, l'invité était l'excellent **Jean-Paul Fitoussi** :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=32647

Voir commentaires dans la page 'Journal' (24 juin).

Une émission passionnante, ce **22 juin** au matin, sur **France Culture**,
qui recevait **Jacques Attali**, pour son gros bouquin **"Karl Marx ou l'esprit du monde"**.

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/archives.php>

Sans être d'accord avec toutes les thèses d'Attali, je trouve cet homme souvent captivant.
Cette fois, il décrit les idées originales de Marx, pourfend les marxistes et défend les marxistes.
On y découvre que Marx défendait la mondialisation, le libre-échange et la suppression de l'État...

Questions intéressantes, réponses passionnantes, émission attachante :o)

J'ai hâte de lire ce livre (qui m'attend sur cette étagère, avec ses vingt semblables urgents :o)

Une pétition, courte et claire, écrite par des économistes,
pour réclamer un changement de cap politique et une Constituante :

<http://www.creaprog-design.com/pourquoi-non/index.php>

Le site "**Le journal du management**" présente
« **1 000 idées pour lutter contre le chômage** »
et demande à ses visiteurs de proposer leurs propres idées :
http://management.journaldunet.com/enquete/liste_avis/index.shtml
C'est d'une **richesse étonnante**.

René Passet, professeur émérite à l'*Université Paris-I*, a écrit (dans *Libération* du mardi 21 juin) ce qu'il avait dit il y a 15 jours sur *France Culture*. Un bon article, intitulé : « **UE, le modèle du vivant. Il appartient aux Européens de se reconstruire ensemble, chacun en relation avec les autres** »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=305465>

Un monde meurt, un autre naît. R. Passet suggère qu'on supprime la partie III, qu'on repense les finalités (rétablissement de la suprématie du politique sur l'économique), qu'on envisage de contrôler l'ouverture sur le monde (rétablir la 'membrane' de la préférence communautaire), qu'on organise mieux les pouvoirs locaux avec des ressources propres, qu'on rende la révision vraiment possible, et qu'on reprenne la construction autour du « **noyau dur** » de ceux qui veulent vraiment l'Europe politique. (Économiste, R. Passet n'évoque pas l'**exigence démocratique** que les peuples doivent apporter à leurs institutions : **séparation des pouvoirs et contrôle des pouvoirs y compris d'initiative citoyenne**.)

Le site du **Comité luxembourgeois pour le NON** :

<http://www.constitution.lu/index.php?newlang=french>

et un **site belge** : <http://www.nonalaconstitutioneuropeenne.be/uc/apps/pnupcase/index.php>

Toujours intéressante émission de **Daniel Mermet**, « **Là-bas si j'y suis** » :
les **20 et 21 juin**, on y parle du **rapport entre le transport routier et le libre échange**.
Les émissions s'appellent « **Les crevettes danoises au Mont-Blanc (1)** » et « **Just in time (2)** » :

http://www.la-bas.org/mot.php?id_mot=115

et <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/labas/>

Voir quelques commentaires sur la page '*Journal*' (21 juin).

« **La stupéfaction britannique pour l'hystérie anti-française de l'"establishment" parisien** »

http://www.dedefensa.org/article.php?art_id=1665&PHPSESSID=d5b099a143ee665c1e6fc2bffc1525

Encore quelques **appels à créer une Constituante** :

<http://www.appel-constituante.org/>

et <http://europa-constitution.net/>

Florilège instructif de **citations** (on en a tous raté quelques unes) :

« **Toutes les réactions après le Non français** » :

http://www.non-2005.org/index.php?action=article&id_article=163814&print=1

Au côté du site **Acrimed**, un autre **site critique** des journaux, radios, télévisions et sites Web :

Media rating, **agence de notation des médias** :

<http://m-r.fr/accueil.php>

On y trouve des '**perles**' (un article étonnant sur Bernard Guetta)...

L'émission « **Le téléphone sonne** » du vendredi 17 juin, sur *France Inter*, « **Où va l'Europe ?** »

a été intéressante : on a pu y entendre **un bon avocat du Non**,

Benoît Hamon, parlementaire européen, socialiste (courant NPS) :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/telsonne/>

Le cas du **Venezuela** est très controversé :

les uns y voient une simple dictature militaire, corrompue et brutale,

les autres y voient **un ancien laboratoire de l'ultralibéralisme**

aujourd'hui devenu « **un laboratoire du Non** »

lieu de naissance d'une vraie démocratie.

L'émission **Là-bas si j'y suis**, modeste et géniale, a reçu le 17 juin 2005

Maurice Lemoine, rédacteur en chef adjoint du *Monde diplomatique*,

spécialiste de l'Amérique Latine et auteur d'un gros livre : « **Chavez Présidente !** »

<http://www.la-bas.org/>

Précieuse émission, **Là-bas si j'y suis** qui, le 16 juin, a donné la parole à

Kristin Ross, universitaire de New York, qui a écrit un livre important :

« **Mai 68 et ses vies ultérieures** » : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=713

Un article de **Mona Chollet**, intitulé « **Bas les pattes !** », qui permet de mieux comprendre qui est *Florence Aubenas* :
<http://www.peripheries.net/crnt62.htm#florence>

« **Les matins du « oui » sur France Culture : après le choc...** »,
par **Mathias Reymond** (Acrimed)
<http://www.acrimed.org/article2069.html>

J'avais eu la chance de tomber précisément sur 'les matins' avec René Passet et Jean-Luc Dehaene, et je vous en avais parlé aussitôt (voir liens, plus bas).
Le précieux site **d'Acrimed**, dont les scribes notent scrupuleusement tous les mots entendus à la radio, fait une analyse plus complète que la mienne des choix éditoriaux de *France Culture* en ce moment.

« **G8 / dette : il faut se méfier des effets d'annonce** »
par **Eric Toussaint** et **Véronique Kiesel** :
http://www.cadtm.org/article.php3?id_article=1450

Eric Toussaint est un lutteur infatigable pour que se desserre l'étau de la dette du Tiers-Monde.
On n'est pas hors sujet : c'est encore une cynique tenaille économique qui menace les démocraties.
Il faut naviguer un peu sur son site militant, ça fait vraiment réfléchir :o)

« **Le "frein à l'embauche", c'est le libéralisme** »
par **Thomas Coutrot**, **Jean-Marie Harribey** et **Michel Husson**
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2419
Un article économique bien intéressant. Je retiens notamment :
« **Ne pas confondre compétitivité et rentabilité financière** ».

Un des **portraits de militants** extrait du site de photos de **Pierre-Yves Sulem** :
<http://www.monoeil.net/index.htm>

Incroyable Internet...

Plus je la regarde, cette photo, plus elle me parle, son message résonne dans ma tête...
Les vieux militants me donnent depuis quelques mois des leçons d'humanisme et de courage.
Ce qui se passe en ce moment est très beau. Je ne sais pas pour vous, mais moi, je change :o)

Un site très intéressant :

« **Constitution européenne et déficit démocratique** »,
par **Jorge Palma**, **citoyen belge** et **exilé chilien**
<http://www.ulg.ac.be/capri/Constitution.html>

Je vous recommande les passages sur le **Comité de Santa Fé**
et sur "**l'économie sociale de marché**" (vocabulaire de base de **l'ordolibéralisme**).

Ne pensez pas que notre vote *Non* massif nous a débarrassés du danger :
on va voir revenir par les fenêtres ce qu'on a chassé par la porte.
Cet auteur courageux a suscité un débat en Belgique, qu'on peut lire à : <http://www.ulg.ac.be/>
puis cliquer sur "**En ligne directe : La constitution européenne suscite un vif débat**"

qui pointe vers : <http://www.presse.ulg.ac.be/eld>

Vous trouverez là un résumé de l'article de J. Palma,
la réponse virulente d'un professeur de droit,
et une très intéressante analyse sur la nature des **mécanismes d'argumentation**
à l'oeuvre dans ce débat, par le **professeur Klinkenberg**.

« Il est l'heure d'être radical », par **Jacques Sapir**,
économiste, directeur d'études à l'EHESS
(école des hautes études en sciences sociales) :
<http://econon.free.fr/Sapir.html>

Un article **presque trop riche** en idées :
il faut le lire plusieurs fois...J'ai surtout apprécié :
la cohérence des *Non* autour de la demande sociale,
le besoin de deux cercles avec des institutions différentes,
la défense d'un protectionnisme social et écologique,
le danger du libre-échange débridé pour la démocratie,
le retour préconisé à la préférence communautaire,
la proposition de "montants compensatoires sociaux",
le bilan des échecs de l'euro et l'alternative d'une zone euro plus souple,
le régime différencié des monnaies selon le niveau de développement au sein de la zone euro,
la réforme attendue du statut de la BCE (banque centrale européenne),
le choix « inflation basse ou croissance forte » rendu aux politiques...

« La Constitution est morte. Vive le retour au politique »,
par **Slavoj Zizek**, dans *The Guardian* :
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2416
Cet article est suivi d'une forte analyse de **Danielle Bleitrach**.
Tout ça est bien intéressant.

Un numéro vraiment très intéressant de l'émission "rue des entrepreneurs",
sur *France Inter*, samedi 11 juin, de 9 à 10 : « **Emploi : a-t-on tout essayé ?** »
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/rde/>

Un récapitulatif amusant sur le bon site d'*Acrimed* :
« **Lexique pour temps d'Europe et de Référendum** »
<http://www.acrimed.org/article2063.html>

Pour défendre l'idée du **RIC**,
référendum d'initiative citoyenne :
<http://www.mic-fr.org/>

Thibaud de La Hosseraye est toujours aussi précis et passionnant :o)
Il a publié ses impressions sur l'**après 29 mai** :
« **Et maintenant ? Le sens de notre Non.** »
<http://www.ineditspourlenon.com/index.htm>

Un bon texte, une **lettre à Monsieur Guetta** (de *France Inter*) :
« **La cécité des arapèdes** », par **Philippe Chadeaud**.
<http://perso.wanadoo.fr/solo-constitution/pages/arapedes.htm>
On trouve sur les autres pages de ce site d'autres réflexions utiles.

Pour protester contre l'attitude des journaux (papier, radios, télévisions),
une initiative qui appelle à la **grève des médias le 16 juin** : <http://nomedia16.free.fr/>
Ce jour-là, au lieu de **consulter** les médias, **on leur écrit ce qu'on pense...**
C'est une idée :o)

Le Monde diplomatique publie ce mois-ci (juin) un encart passionnant sur
le **Venezuela**, laboratoire de **démocratie participative**.
Sans forcément adhérer à l'idéologie égalitaire prônée par le régime,
et malgré tous les écueils et problèmes qu'on peut constater là-bas,
on trouve dans l'expérience vénézuélienne des tas d'**idées** pour améliorer nos propres institutions.
Le Diplo publie aussi, bien sûr, des analyses originales du vote du 29 mai et des réactions observées.

« **Contresens à partir du plan B(lair)** »,
par **Philippe Marlière**, maître de conférences en sciences politiques à *London University* :
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=16058
Une intéressante analyse qui contredit fortement ceux qui prétendent que le *Non* français fait le jeu de *Tony Blair*.

Le point de vue des agriculteurs est riche d'enseignements :

« **Les agriculteurs français sont européens** » :

http://www.coordinationrurale.fr/dossier_cr/referendum_mai_2005/referendum_fl.htm

« Referendum sur la constitution : **les agriculteurs sont-ils ingrats ?** » :

http://www.coordinationrurale.fr/dossier_cr/referendum_mai_2005/referendum_jl.htm

« **L'agriculture et le projet de constitution** » :

http://www.coordinationrurale.fr/dossier_cr/referendum_mai_2005/referendum_tract.htm

« **La première victoire du Non** », par **Denis Sieffert**, dans **Politis**

<http://www.politis.fr/article1365.html>

Pour réfléchir et discuter, **un blog intelligent et riche** : « **Le monolecte** »

<http://www.ethologie.info/monolecte/>

animé par **Agnès Maillard**.

(Ethologie : science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel ;o)

Jeremy Rifkin, citoyen américain, avait écrit dans *le Diplo*, en avril, un article formidable intitulé « **rêve européen et rêve américain** »

<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/04/RIFKIN/12090>.

Il faut lire cet article, il est splendide.

Sa conclusion était un appel au vote *Oui*, alors qu'il me semblait que

la conclusion logique de ce papier enthousiasmant était naturellement *Non* :o)

L'essentiel est surtout dans sa description des **idéaux et valeurs de part et d'autre de l'Atlantique**.

Cet écrivain américain a publié un autre très bon texte dans *Libération* (du 7 juin) :

« **L'avenir du rêve européen** »

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=302008>

On aimerait que nos éminents éditorialistes et commentateurs français sachent comme lui tirer le meilleur de cette situation historique, de façon positive et constructive

(ce que mon papa traduisait en me répétant sans cesse :

« Il n'y a pas de malheur, il n'y a que des événements dont il faut savoir tirer parti » :o)

Robert Solé, dans *Le Monde* du 5 juin,

donne un aperçu du **courrier des lecteurs mécontents** : « **Au nom du non** »

<http://nomedia16.free.fr/Document-articles/Au%20nom%20du%20non-Robert%20Sol%C3%A9-LE-MONDE-04.06.05.htm>

Il commence à y avoir des sites pour **fédérer les réflexions et propositions**.

J'y reviendrai plus tard, bien sûr, mais voici tout de suite deux adresses :

Un **appel** à la mise en place d'une assemblée constituante: <http://appel-constituante.org/>

Un **forum** pour un nouveau projet de constitution: <http://www.info-europe.fr/debats/viewtopic.php?p=119>

Aujourd'hui lundi 6 juin, à **Là-bas si j'y suis** (France Inter, 17 h),

c'était l'émission mensuelle avec les **journalistes du Monde diplomatique**,

et comme chaque fois c'était passionnant et trop court :

ont été notamment décortiquées les **manœuvres médiatiques**

mises en œuvre pour désinformer les peuples étrangers sur le *Non* français.

Pendant 24 h on peut réécouter l'émission à <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/labas/>. Après, il faut aller à : <http://www.la-bas.org/>

René Passet, professeur d'économie, est très convaincant dans son entretien à *France Culture*, lundi **6 juin 2005**, de 7 h 30 à 9 h :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=32119

(Boutons 'écouter l'émission', 1^{ère} et 2^{ème} partie, en haut de la page)

Prenez une heure pour écouter ce fort plaidoyer pour l'Europe.

Vous trouverez un rappel de la différence essentielle entre le **libéralisme** (qui garde l'humain comme objectif de l'activité économie, et au sein duquel un débat peut avoir lieu sur les vertus du marché ou pas)

et le **néo-libéralisme**, formalisé dans le **Consensus de Washington**, qui fait des performances économiques l'objectif principal,

et qui ravale l'humain au rang de moyen, et l'emploi au rang de variable d'ajustement.

René Passet envisage aussi les fondements de ce qui peut être conçu et proposé à l'Europe après le **Non Français**. Un échange respectueux avec *Olivier Duhamel* est aussi très intéressant.

L'humanisme et la profondeur de pensée de *René Passet* donne fortement envie de lire ses livres :

« **L'illusion néo-libérale** » et « **Éloge de la mondialisation par un anti présumé** » (Fayard).

Encore une perle de **Frédéric Lordon** :

« **La procession des fulminants** »

<http://www.acrimed.org/article2057.html>

Une fois de plus, un texte **fort et rigoureux**, au style souvent **très amusant**.

Ce texte est **excellent** :o)

« **Comme si de rien n'était** », par **Daniel SCHNEIDERMAN** :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=301253>

Extrait de cette savoureuse chronique :

« Ces questions secondaires ne valent guère davantage qu'une minute à la fin du journal.

Ne réveillez pas les médias !

Ils sont accrochés à l'élite naufragée, comme des algues à un galion englouti.

Ils tiennent en abbés de Cour la chronique de Versailles,

du renvoi de Necker, du rappel de Necker quand c'est dans les faubourgs,

dans les lointaines campagnes, dans les continents inexplorés que fiévreusement se dessine le monde. »

« **Ivresse de Cassandra** » par **Pierre MARCELLE** :

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=301256> Extrait :

« ... que le «bobo» petit-bourgeois, et boursicoteur plutôt que bohème, constitue un investissement électoral plus payant (...)

Le problème des prémices est qu'à ostraciser misère et miséreux,

en renonçant à les tirer vers le haut social, on les pousse vers le bas lepéniste.»

Il y a une **suite** à la lumineuse parabole :o)

<http://www.nouveauxmessagers.com/>

« Le lendemain »

Une analyse décapante de **Mona Chollet**,

« **Un pays sans miroirs** »

<http://www.peripheries.net/crnt62.htm#miroirs>

Cet article est superbe.

On pourrait l'envoyer à toutes les rédactions :o)

Et puis le précieux **Frédéric Lordon**, à l'émission **Là-bas si j'y suis** :

« **Une occasion historique d'agir sur les causes** »

<http://www.peripheries.net/crnt61.htm>

On prend goût à sa **profondeur d'analyse et son humour** :o)

« **Ils vont boudier longtemps ?** », par **Pierre Marcelle**

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=300242>

Ce qui se passe au **Venezuela** a des résonances européennes :

« **La révolution bolivarienne est en marche** », par **Anne Cauwel** :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2396

« Quinze propositions pour une Europe des démocraties »

par *Philippe de Villiers, Paul-Marie Couteaux, Patrick Louis*,
Députés au Parlement européen

Propositions pour **une Confédération plutôt qu'une Fédération**,
mais surtout authentiquement **démocratique** :

http://www.non-2005.org/index.php?action=article&id_article=154212&print=1

On peut être en désaccord complet avec certaines de ces propositions
et pourtant bien se reconnaître dans d'autres, c'est l'intérêt d'un débat :
alimenter ses réflexions avec les divers points de vue.

Serge Latouche, économiste qui défend intelligemment la **décroissance**,

a écrit un article très intéressant dans le journal **Politis**

(qu'on devrait vraiment déclarer d'utilité publique :o)

« Sortir de l'économie » : <http://www.politis.fr/article411.html>

(parfois utopique, peut-être, mais très stimulant pour la réflexion.)

Prenez une heure, de temps en temps, pour écouter
l'indispensable et roborative émission (modeste et géniale)

Là-bas si j'y suis : <http://www.la-bas.org/>

et notamment l'émission **« Constitution : "le vote vu d'en bas" »**

Merci **Daniel** pour ta conscience politique et ton humanisme inoxydables :o)

Et ce **répondeur** est vraiment toujours délicieux :o)

Un article intéressant de **Jean-Claude Guillebaud** est paru dans *Le Nouvel Obs* :

« Les paris du Non »

<http://www.nouvelobs.com/dossiers/p2117/a269714.html>

Le portail **Yahoo actualités**, spécialisé sur l'Europe, est riche en infos :

http://fr.news.yahoo.com/union_europeenne.html

Une excellente **parabole**, un petit bijou :

<http://www.nouveauxmessagers.com/>

« Oui / Non »

Un lecteur m'a envoyé un document intéressant malgré le fait qu'il ne soit pas signé

Bilan de campagne électorale : florilège des arguments du OUI.

(J'ai vérifié quelques citations, il faudrait les vérifier toutes. On en retrouve une bonne partie sur
<http://nomasis.com/nomablog/index.php/2005/04/25/138-oui-oui-dis-moi-oui-avant-qu'il-ne-soit-trop-tard>).

Incroyable aveu :

François Hollande sur *France Culture* : « si Chirac avait mis en jeu son mandat,
le PS aurait naturellement appelé à voter NON, comme pour *De Gaulle* en 69 »...

Voir : http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2384

+ mes **commentaires** rapides dans ma page '**Journal**' (28 mai).

À voir absolument : l'émission **Ripostes (sur la 5) du dimanche 22 mai**,

avec **Marie-France Garaud**, qui a été vraiment excellente, face à *Alexandre Adler*,
avec des intervenants étrangers. C'était passionnant.

On peut revoir des passages : <http://www.france5.fr/ripostes/D00069/98/125717.cfm>

Une analyse économique, courte et claire, de la **politique de la BCE**,
par **Guy Démarest**, professeur agrégé de sciences économiques et sociales :

« Le traité s'affiche pour l'emploi, il va contre » :

[Cliquez ici pour lire le texte.](#)

« Le rêve européen : appel pour une constituante », par **Jean Zin**

(site "Écologie **révolutionnaire**", attention :o)

<http://perso.wanadoo.fr/marxiens/politic/constitu.htm>

« L'appel des 23 »

Un groupe d'universitaires, de juristes et de politistes,
prend (enfin !) position pour le non au référendum.

À faire connaître rapidement autour de vous.

<http://www.jeunespourlenon.com/appel23.htm>

« **Contre la servitude volontaire** », de **Michel Onfray** :

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=15299

Qu'il est bon ce philosophe ! Cet article est à encadrer...

Je vous recommande au passage un savoureux bonbon :
son **traité d'athéologie**. C'est simplement délicieux :o)

« **Les dix bases de renégociation du projet de constitution** »

par **Gérard Lafay**, professeur à l'Université Paris-II

(Centre d'étude et de recherche sur l'économie internationale

<http://reseau.over-blog.com/article-380321.html>

Robert Badinter avait proposé sa Constitution à la Convention.

Si notre vote négatif nous laisse une chance de **construire nous-mêmes notre pacte de gouvernement**,
il sera sans doute utile d'avoir lu et digéré ce qu'un homme comme *Badinter* a imaginé.

(je n'ai pas encore tout lu, il y en a quand même 68 pages)

<http://register.consilium.eu.int/pdf/fr/02/cv00/00317f2.pdf>

(Rappel : il faut aussi lire les Constitutions de Suisse et du Venezuela, voir ma page 'Journal', 16 mai, 21 juin).

« **Le traité constitutionnel, une menace pour les femmes** »,

par **Gisèle Halimi** dans *Le Monde* du 18 mai 2005 :

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-651117,0.html

Un des journalistes qui m'a réveillé le premier est **Michel Soudais**, de l'excellent journal *Politis*.

Vous lirez avec intérêt son dernier papier

« **Au-delà du "non", les propositions des opposants au traité** »

<http://www.politis.fr/article1324.html>

Vous devriez aussi lire ses **autres papiers** (liens à droite de la page) :

c'est une mine à **analyses** plus précises et plus pédagogiques les unes que les autres.

Un bon article de **Marie-France Garaud** (ancienne conseillère de Chirac)

qui écrit dans *le Figaro* (21 mai 2005) : « **L'aveuglement des élites** »

<http://www.lefigaro.fr/debats/20050521.FIG0102.html?214339>

Marie-France Garaud parle, brièvement mais fortement, au journal de Soir 3 du 19 mai :

<http://videojts.france3.fr/>,

Cliquer sur la grande image **Soir 3**, dérouler la liste **Précédentes éditions**, choisir **Jeudi 19 mai**,
sauter la pub avec le bouton **Next**, et l'intervention de MFG se trouve au début du journal (minute 4),
juste après l'intervention de Jacques Chirac (que je trouve, au passage, humiliante pour les citoyens français).

Un site de citoyen, **Emmanuel Collod**, incroyablement fourni sur le TCE :

<http://emmcoll.free.fr/Constitution/AuxArmesCitoyens.htm>

Emmanuel Collod a aussi écrit un article intéressant,

« **Ni OUI-OUI ni NON-NON mais NON-OUI** »

<http://emmcoll.free.fr/Constitution/nonoui.htm>

Une analyse impitoyable de **Robert Badinter** (au *Nouvel Obs*, en décembre 2003) :

« **Constitution européenne : le carcan** »

<http://www.france-mail-forum.de/fmf33/art/33badint.htm> Il faut lire ça.

L'efficacité démocratique de la codécision à l'épreuve des faits

sur l'exemple des brevets logiciels : encore un site citoyen intéressant

<http://www.pps.jussieu.fr/~dicosmo/Opinions/ConstitutionEuropeenne.html>

« **Aux Urnes, Citoyens !** », par **Roberto Di Cosmo**.

Un excellent lien (qui en comporte plusieurs) :

Le répondeur de **Là-bas si j'y suis** (*France-Inter*) sur le TCE.

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=689

On peut y écouter d'intéressants avis d'auditeurs, y compris pour le *Oui*.

Merci *Daniel* :o)

Christian Darlot a regroupé les textes que lui a inspirés le TCE.

Une analyse citoyenne décapante : Christian n'a pas sa langue dans sa poche :o)

http://www.aass.oru.se/~ser/index_darlot.htm

Il exagère un peu parfois, mais c'est il est souvent vraiment dans le mille.

Un bon texte pour **une forte pétition** :

Économistes, Chercheurs et Universitaires pour le Non

Nous, économistes, votons, et appelons à voter « non »

au projet de traité constitutionnel européen (TCE) pour deux raisons essentielles :

- il interdit de fait toute alternative aux politiques libérales ;
- il subordonne les droits sociaux au principe de concurrence. (...)

La suite sur : <http://econon.free.fr/appe.html>

Sur le site **Le Monde**, une présentation pédagogique visuelle des **points de vues en opposition** :
<http://www.lemonde.fr/web/vi/0,47-0@2-3214,54-637624,0.html> C'est bien fait.

Un autre dossier intéressant sur le site de **l'Express**,

testez le menu "*L'Europe en 10 questions*"

pour voir différents intervenants répondre brièvement sur **10 points clés du TCE** :

<http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/constitution/dossier.asp>

Un appel intéressant de **Jean-Maurice Dehousse**,

ancien vice-président du groupe PS au parlement européen,

ex maire de Liège, ex ministre, député et sénateur :

NON à la constitution ! Camarades français, notre espoir passe par vous !

http://bellacio.org/fr/article.php?id_article=14941

Ce texte illustre la situation nouvelle créée par

- 1) les 10 nouveaux pays très pauvres qu'il faut aider, mais qu'on ne pourra pas aider car
- 2) le budget de l'Europe n'augmente pas et ne peut pas augmenter, ce qui fait que
- 3) le seul moyen de se développer rapidement pour les nouveaux entrants est donc le dumping social et fiscal, ce qui annonce
- 4) la prévisible attraction vers le bas des fiscalités et donc mécaniquement des services publics.

CINQ FOIS NON !

Par **Anne-Marie LE POURHIET**, professeur de droit public à l'Université Rennes I

http://mrc92.free.fr/GROUPE_EUROPE_MRC/cinq_fois_non.htm

Un texte parfois un peu excessif, mais souvent très juste.

Ce jeune homme, surprenant par son exigence rigoureuse et par son honnêteté intellectuelle,

décrit d'abord, **vu de l'intérieur**, le camp de certains professionnels du *Oui*

pour qui, faute d'arguments solides et pour sauver leur poste politique,

la triche et le coup bas sont devenus une méthode, un système.

Puis, il bâtit un argumentaire inédit, exemplaire,

aussi bien sur le fond que sur la forme,

fondé sur le texte soumis au vote :

Le camp du *Non* est cohérent dans le rejet du libéralisme.

Le camp du *Oui* est incohérent : rejet *versus* accord avec le libéralisme.

Le *Non* français défend clairement devant l'Europe un modèle social original.

Le *Non* refuse un contrat léonin et permet au peuple de garder les mains libres.

Le *Oui* Institutionnalise un **contre-droit** : l'interdiction d'interdire, au profit des plus forts.

Le *Oui* de gauche est la **politique du pire** qui permettra à la gauche **d'apparaître comme un recours**.

Le *Oui* de gauche, fondamentalement **incohérent**, semble bien être un choix strictement **politicien**.

Un texte très utile, à lire et faire connaître :

« **Témoignage d'un revenu du *Oui*,**

suivi d'un inventaire d'arguments inédits en faveur du *Non* »

par **Thibaud de La Hosseraye**.

C'est à <http://www.ineditspourenon.com/>

Un lecteur m'a envoyé un lien vers un beau discours, écrit en 1992, déjà !

De mon côté, je dormais, mais d'autres étaient bien debout et se bagarraient...

Philippe Séguin proteste contre le traité de Maastricht

et rappelle le pacte essentiel qui lie le peuple à ses gouvernants :

<http://www.port.ac.uk/special/france1815to2003/chapter12/documents/filetodownload,18215,en.pdf>

Pas une ride... Étonnant.

Jacques Delors vient d'écrire dans le *Nouvel Obs*

un article qui traite simplement les adversaires du TCE de "*menteurs*",

ce qui n'est guère aimable de la part d'un homme d'habitude parfaitement courtois,

mais il formulait naguère lui-même quelques griefs à la fois sévères et intéressants contre le TCE.

Rappel de ce que **Jacques Delors** disait du TCE fin avril 2004 :

<http://www.nonsocialiste.fr/article/articleview/876/1/319/>

J'ai un profond respect pour Jacques Delors,
mais rien de ce qu'il m'a promis il y déjà treize ans n'est arrivé.
Aujourd'hui qu'il me promet à nouveau la lune malgré les évidences, je n'y crois plus.

Trois articles forts de **Frédéric Lordon**, au style assez soutenu, vraiment intéressants :

« L'Europe concurrentielle, la **haine de l'État** et l'aveuglement volontaire social-démocrate »,

http://www.millebabords.org/article.php3?id_article=2405

« **Le mensonge social** de la constitution »

<http://www.sociotoile.net/article104.html>

et

« **Et les lendemains n'ont pas chanté...** »

<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/LORDON/12175>

Une inépuisable mine d'images et de sons : <http://non.au.liberalisme2.free.fr/>

Plus particulièrement, je vous conseille **un excellent entretien (radio) avec Frédéric Lordon**.

C'est savoureux, amusant et incisif : <http://dsedh.free.fr/LORDON-Provisoire.mp3>

On y retrouve textuellement des passages qu'il a écrits, mais sa voix tonique et espiègle donne encore de l'énergie à son analyse.
25 minutes utiles :o)

L'émission « **Arrêt sur image** », sur **France 5**, a donné un écho à notre réflexion **dimanche 1^{er} mai** :

<http://www.france5.fr/asi/006869/33/125038.cfm>

« **Constitution européenne et "modèle social" européen :
analyse juridique d'une imposture politique** »,

par **Serge Regourd**, professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 :

un réquisitoire très argumenté pour montrer les diverses **supercheries** du TCE.

« Ceux-là mêmes qui célèbrent bruyamment les vertus du « modèle social européen » et d'une Europe sociale participent d'une entreprise de démantèlement dudit modèle. Il s'agit d'un fédéralisme artificiellement imposé aux peuples européens, sur la base d'impératifs économiques et marchands, venant hypothéquer toute possibilité d'une « autre politique » au plan national.

Une évolution du capitalisme dont Marx lui-même n'avait pas prévu l'insolence : l'explicitation constitutionnelle de l'instrumentalisation des superstructures politiques par les exigences du marché ».

C'est à lire à : http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=13394

« **Douze économistes contre le projet de constitution européenne** »,

par **Gilles Raveaud**, docteur en économie et enseignant
(Institut d'études européennes, Université Paris VIII),

et onze autres auteurs limpides : **une analyse remarquable**, très argumentée,

du projet actuel de l'Union, projet plus économique que politique, à lire là :

http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2231 et <http://econon.free.fr/index.html>

On lira avec beaucoup d'intérêt le **contre-rapport des conventionnels**
(des membres de la Convention ayant rédigé le TCE)
qui jugent **le traité constitutionnel non démocratique** :
http://europa.eu.int/constitution/futurum/documents/contrib/doc180703_fr.pdf
Quatre pages bien utiles (pages 21 à 24) comme grille de lecture d'un TCE bien obscur.

On appréciera également la finesse de l'analyse de **Laurent Lamasson**, chargé de cours à l'Essec,
(doctorat en droit public et sciences politiques)
qui propose un article passionnant sur **l'équilibre des pouvoirs et le contrôle des pouvoirs dans le TCE** :

<http://www.institut-thomas-more.org/showNews/24>

Une **synthèse** très complète et agréable à lire,
rédigée par un *professeur d'économie de l'Université Lille I*, **Jean Gadrey** :
« Constitution Européenne : sept questions, sept réponses négatives »
http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2238

« Non, pour sortir de l'impasse libérale »,
par **Éric Berr**, maître de conférences en économie à l'université Montesquieu-Bordeaux-IV :
http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=14429

« Une vraie-fausse constitution : coup d'état idéologique en Europe »,
par **Anne-Cécile Robert**, *Le Monde diplomatique*, novembre 2004 :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/11/ROBERT/11698>

J'ai reçu **deux très bons documents de synthèse** sur la construction européenne,
faits par des citoyens de base comme moi, je crois, longs (20 p) mais clairs et riches,
et que je vous recommande :

L'un est de **Robert Joumard** : **"Il faut lire le traité constitutionnel"**.
Document téléchargeable à
http://institut.fsu.fr/chantiers/europe/traite_constit/joumard.pdf.
ou sur le site <http://www.freazer.com/perso/joumard/>

L'autre, plus polémique mais plein d'esprit, à la fois pertinent et impertinent,
de **Christian Darlot** : **"L'ère démocratique est-elle finie ?" ("Un traité anti-constitutionnel")** :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Traite_anticonstitutionnel_4.doc
Il est en colère, Christian, et il ne mâche pas ses mots.

Tout ça est à lire, vraiment...

Un **site portail** absolument foisonnant qui mérite de devenir votre page d'accueil :
on y trouve **des infos importantes tous les jours** :
www.rezo.net

Deux autres **sites militants** qui pétillent tous les jours :
<http://bellaciao.org/fr/>
<http://www.legrandsoir.info/index.php>

Une étonnante source sonore : des **enregistrements d'émissions d'une radio FM de débats...**
Quelle mine !
http://dsedh.free.fr/emissions_passees.htm
<http://www.bombadabom.net/dsedh/emissions.html>

Pour télécharger le **TCE** original, [cliquez ici](#)...
(lien apparemment abandonné par l'UE : [consultez une copie ici](http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Texte_integral_TCE_485_pages.pdf) : http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Texte_integral_TCE_485_pages.pdf)

5621592

Tous les liens du Plan C depuis 2005 en un seul fichier :
http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Liens_en_totalite.pdf